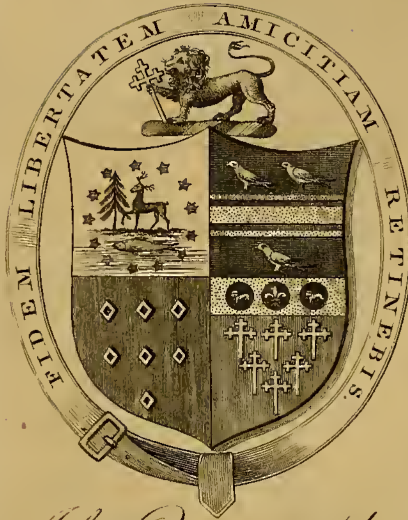

FIDEM LIBERTATEM AMICITIAM RETINEBIS
John Quincy Adams.





Ce même Jesus qui a été enlevé d'avec vous au Ciel, en descendra de la mesme maniere que vous l'y aves vû monter.
Actes I. v. XI.

LE NOUVEAU TESTAMENT
DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST,

TRADUIT EN FRANÇOIS

SUR L'ORIGINAL GREC

AVEC DES

NOTES LITERALES,

Pour éclaircir le Texte.

PAR

MRS. DE BEAUSOBRE ET LENFANT.

TOME SECOND,

Qui comprend

LES EPITRES DES APÔTRES ET L'APOCALYPSE DE S. JEAN.

Nouvelle Edition, faite sur un Exemplaire revu, corrigé & augmenté par les Auteurs.



A AMSTERDAM,

Chez PIERRE HUMBERT.

MDCCXLI.

PREFACE GENERALE

SUR

LES EPITRES

DE

SAINT PAUL.

I. SAINT Paul, ſi célèbre par ſa vocation extraordinaire, par ſes grandes lumières, & par ſes grands travaux, a laiſſé à l'Egliſe *quatorze Epîtres*, qui ont été religieuſement conſervées, & miſes dès le commencement au nombre des Livres ſacrés. Il faut pourtant remarquer, que l'on a douté, & que pluſieurs doutent encore, qu'il ſoit l'Auteur de l'*Epître aux Hébreux*; mais on a des raiſons très fortes de l'attribuer à cet Apôtre, au moins pour la matière, comme on le peut voir dans la Préface ſur cette Epître-là. A l'égard des treize autres, elles ſont inconteſtablement de S. Paul, & l'on ne ſait perſonne qui en ait douté.

II. Il eſt vrai qu'elles ont été rejettées par divers anciens Hérétiques, & en particulier par les [1] *Ebionites*, qui traitoient cet Apôtre d'*Apoſtat* & de Déſerteur de la Loi. Mais il ne faut pas s'en étonner; ils étoient les Diſciples des faux Docteurs, qui maintenoient la néceſſité des cérémonies de la Loi. Il en eſt de même des [2] *Cérinthiens*. *Marcion* ne recevoit que [3] dix Epîtres de S. Paul, & encore en avoit-il retranché [4] pluſieurs endroits, qui détruiſoient ſon impiété. Les *Gnoſtiques* rejettoient *les deux Epîtres à Timothée* [5], parce que l'Apôtre les avoit évidemment déſignés en parlant de ces faux Savans, [6] *qui s'étoient*

§. II. 1. *Iren.* Lib. I. C. 26. *Origen.* adv. Celſ. Lib. VIII. in fine. *Euſeb.* Hiſt. Eccl. Lib. III. c. 27. *Epiphan.* Hæreſ. XXX. Sect. 16.

2. *Epiph.* Hæreſ. XXVIII Sect. 5. *Les Séveriens*, Hérétiques *Encratites*, c'eſt-à-dire, *Abſtinens*, rejettoient auſſi les Epîtres de S. Paul. *Euſeb.* Hiſt. Eccl. Lib. IV. c. 29.

3. *Tertull.* cont. Marc. Lib. V. *Epiph.* Hæreſ. XLII.

4. *Iren.* Lib. I. c. 29.

5. *Clem. Alexand.* Strom. Lib. II. p. 383.

6. I. Tim. VI. 20, 21.

s'étoient égarés de la foi. Mais bien que tous ces Hérétiques aient rejetté les Epîtres de S. Paul, ou en tout, ou en partie, ils n'ont osé nier qu'elles ne fussent de lui; de sorte que leur témoignage se joint à celui de toute l'Eglise pour les attribuer à cet Apôtre. Aussi y voit-on par-tout le même stile, la même doctrine, le même esprit, quoiqu'elles aient été écrites 7 dans l'espace de quinze ou de seize années.

III. L'Antiquité a fait mention de quelques autres Ouvrages attribués à S. Paul. Eusèbe parle d'un Livre intitulé, *Les Actes de Paul*, qu'il met dans un endroit au rang des Ecrits 1 *douteux*, & dans un autre au rang des Ecrits 2 *supposés.* Il y avoit encore une *Epître aux Laodicéens*, qui subsistoit du tems de S. Jérôme, & qu'il assure 3 *être rejettée de tout le monde.* Marcion en avoit une sous le même titre, (mais on ne doute pas que ce ne soit *l'Epître aux Ephésiens*, qui étoit inscrite, *Aux Laodicéens*) dans son *Apostolique*, c'est-à-dire, dans son Recueil des Epîtres de S. Paul. On a aussi apporté d'Asie, dans ces derniers tems 4, une *Epître de l'Eglise de Corinthe à S. Paul*, & une *Epître de S. Paul aux Corinthiens.* Mais les Arméniens, de qui ces deux Pièces nous sont venues 5, reconnoissent eux-mêmes qu'elles sont Apocryphes. On ne s'arrête point aux *Lettres de S. Paul à Sénèque*, & *de Sénèque à S. Paul.* S. Jérôme paroît les recevoir 6, mais il n'exerce pas dans cette occasion sa Critique ordinaire. Ces Lettres ne portent aucun caractère de vérité; elles en ont même de tout-à-fait manifestes de supposition. Eusèbe ne les a point connues, ou n'a pas cru qu'elles fussent dignes qu'il en parlât. Mais à l'égard des Epîtres de S. Paul que nous avons, le même Historien témoigne 7 qu'*elles étoient universellement reconnues* pour être l'Ouvrage de cet Apôtre.

IV. Toutes ces Epîtres sont adressées à des Eglises, ou à des Particuliers, dans des vues d'instruction & d'édification, selon que la Providence en fournissoit les occasions, ou les sujets. On y voit la doctrine que les Apôtres prêchoient; les prémières Héréfies qui s'élevérent dans l'Eglise; la décision de diverses questions proposées à S. Paul;

7. La I. Theff. qui est constamment la plus ancienne, fut écrite l'an 51 ou 52; & la II. Tim. qui est la dernière, le fut peu de tems avant le Martyre de S. Paul, que nous mettons vers la fin du règne de Néron.

§. III. 1. *Euseb.* Hist. Eccl. Lib. III. c. 3.

2. Ibid. c. 25. ἐν τοῖς νόθοις. Il ne reste rien de ce Livre qu'un fragment d'une ligne ou deux, dans la Version Latine d'un Ouvrage d'Origène, intitulé, *des Principes.* Lib. I. c. 2.

3. *Hieron.* De Script. Eccl. in *Paulo.* Nous avons encore aujourd'hui une *Epître de S. Paul aux Laodicéens*, qui est à peu près de la grandeur de l'Epître à Philémon; mais on doute que ce soit celle qu'avoit vu S. Jérôme.

4. Usser. *in notis ad Ep. Ign. ad Trall.* p. 70.

5. Cotel. *in notis ad Const. Apost.* Lib. VI. c. 26. p. 354. On a ces deux Epîtres imprimées en

S. Paul; quelques prophéties concernant des événemens à venir; d'excellens préceptes de Morale; une ſublime Théologie; le Gouvernement de l'Egliſe Apoſtolique; les progrès de l'Evangile dans tout le Monde connu; les dons que le S. Eſprit répandoit ſur ſes Miniſtres, ou plutôt ſur les Fidèles; & enfin les plus beaux exemples de zèle, de courage, de patience, de desintéreſſement, d'humilité, de charité, d'eſpérance & de foi en Jesus-Christ. On y voit en même tems l'admirable caractère de S. Paul; & dans le ſien, celui de ces Hommes divins, que Dieu choiſit pour annoncer l'Evangile. On doit auſſi remarquer, que les Epîtres de S. Paul ſont la preuve de l'Hiſtoire des Actes, comme l'Hiſtoire des Actes eſt la preuve de ces Epîtres; ce qui n'eſt pas d'une médiocre importance pour établir la vérité & l'autorité de ces Livres Sacrés. Cela paroîtra dans les Remarques, & dans les renvois au Livre des Actes.

V. Ces excellentes Epîtres nous ont été conſervées dans une grande intégrité, comme on le peut voir en conférant les anciennes Verſions, & les citations des anciens Pères, avec le Texte original. On remarquera même, que les *différentes leçons*, ou *variantes*, que l'on a recueillies de divers Manuſcrits, ne ſont pas à beaucoup près ſi nombreuſes, que celles qui ſe trouvent dans les Manuſcrits des Evangiles, où il s'en eſt gliſſé beaucoup davantage, parce que les Copiſtes, écrivant des hiſtoires ou des diſcours parallèles, & aiant dans l'eſprit les expreſſions d'un autre Evangéliſte, pouvoient facilement les mettre dans celui qu'ils copioient. Ils ſemblent même quelquefois l'avoir fait à deſſein, pour éclaircir un endroit par l'autre. Cela eſt fort peu arrivé dans les Epîtres de S. Paul; & parmi ces *diverſes leçons* qui reſtent, & qui peuvent faire douter quelle a été celle de l'Original, on oſe dire, qu'il n'y en a point qui donne aucune atteinte, ni à l'authenticité de ces divins Ecrits, ni à la Doctrine Apoſtolique qui y eſt enſeignée.

VI. Il y a longtems, que l'on a placé les Epîtres de S. Paul dans l'ordre où elles ſont à préſent. S. Epiphane [1], qui reproche à *Marcion* d'avoir renverſé cet ordre, nous apprend que de ſon tems, dans tous

en Arménien, & traduites en Latin par M. *Wilkins*, ſavant Anglois. Elles ſont fort courtes, & portent des caractères manifeſtes de ſuppoſition.

6. *Hieron*. De Script. Eccl. in *Seneca*.

7. Hiſt. Eccl. Lib. III. c. 25. καὶ ταῦτα μὲν ἐν ὁμολογουμένοις. Euſèbe parle dans cet endroit des 4 Evangiles, des Actes des Apôtres, des 13 Epîtres de S. Paul (car il ne faut pas y comprendre l'Epître aux Hébreux) de la I. Jean, & de la I. Pier.

§. VI. 1. *Epiph.* Hæreſ. XLII. *L'Epître aux Galates* étoit la prémière dans l'*Apoſtolique* de Marcion. L'*Epitre aux Romains* n'étoit que la quatrième. On ne ſait quel ordre ſuivoit cet Hérétique, car il plaçoit *les deux Epîtres aux Theſſaloniciens* après *l'Epître aux Romains*, quoiqu'elles ſoient certainement plus anciennes.

tous les Exemplaires authentiques, l'*Epître aux Romains* étoit la prémière. Il remarque seulement, que l'*Epître à Philémon*, qui étoit la dernière dans la plupart des Manuscrits, se trouvoit la treizième dans quelques autres; que dans d'autres *l'Epître aux Hébreux* étoit la dixième, & précédoit les *Epîtres à Timothée, à Tite & à Philémon.* Cet arrangement n'est d'aucune conséquence, & l'on n'en diroit rien ici, sans qu'il est à propos d'avertir [2], que l'on n'y a pas suivi l'ordre des tems. La *I. Epître aux Thessaloniciens* est constamment la plus ancienne de toutes; l'*Epître aux Romains* n'est que la cinquième, ou la sixième. Elle a pourtant été mise la prémière, soit à cause de la prééminence de la Ville de Rome, soit à cause de l'excellence de l'Epître même, qui a toujours été regardée comme le Chef-d'œuvre de S. Paul, & le plus achevé des Monumens Apostoliques.

VII. Ces divines Epîtres se communiquérent peu à peu d'une Eglise à l'autre. S. Paul ordonne aux Colossiens [1] d'envoyer à Laodicée l'Epître qu'il leur écrit, pour *y être lue dans l'Eglise*, & de *faire lire dans la leur celle qu'ils recevroient de Laodicée.* Il ne faut pas douter que les Eglises des Villes Métropolitaines n'envoyassent aux autres de leur Province des copies authentiques des Lettres, qu'elles recevoient des Apôtres. De là ces Lettres passoient aux Eglises plus éloignées. Les Chrétiens, qui recherchoient avec soin celles des Martyrs, ne négligeoient pas assurément celles des Apôtres. On voit par la Lettre que *Polycarpe* écrit *aux Philippiens*, qu'ils lui avoient demandé celles de *S. Ignace. Je vous envoie* [2], dit Polycarpe, *les Lettres qu'Ignace m'a écrites, & en général toutes celles que j'ai, comme vous me l'avez ordonné.* Il s'agit des Lettres que Polycarpe, qui étoit à Smyrne en Asie, pouvoit avoir recueillies ou des Apôtres, ou des Hommes Apostoliques; car il ajoute, *qu'elles pouvoient servir à les fortifier dans la patience & dans la foi.*

VIII. Quant au tems où les Epîtres de S. Paul commencérent à se répandre, il est assez mal-aisé de le marquer précisément, parce qu'il

2. S. Chrysostome l'a aussi remarqué, dans sa Préface sur l'Epître aux Romains; & il ajoute, que dans l'arrangement des Prophètes l'on n'a pas suivi non plus l'ordre Chronologique.

§. VII. 1. Coloss. IV 15.

2 *Polycarp.* Ep. ad Philip. Cet endroit de la Lettre de Polycarpe est rapporté par *Eusèbe*, Hist. Eccl. Lib. III. c. 36.

§. VIII. 1. *Clem.* Ep. ad Corinth. Sect. XLVII. Il y a dans le Grec, ἐν ἀρχῇ τοῦ εὐαγγελίου, ce que l'on entend du commencement de la prédication de l'Evangile à Corinthe. C'est dans un sens pareil que S. Paul emploie la même expression, Philip. IV. 15. Voyez encore dans l'Epître de Clément les Sect. XXXVII. & XLIX. & conférez I. Cor. XII. & XIII.

2. Voyez les Sect. XII. XVII. XXXVI. & les conférez avec Héb. XI. 31, 37. & I. 3-7.

§. IX.

qu'il nous reſte peu de monumens entiers de ce tems-là. *Clément Romain*, qui fut contemporain de l'Apôtre, a écrit à l'Egliſe de Corinthe une Lettre qui s'eſt conſervée, où il parle de la I. Ep. de S. Paul à la même Egliſe. *Prenez* [1], leur dit-il, *l'Epître du bienheureux Apôtre Paul. Que vous a-t-il écrit dans le tems que vous ne faiſiez que commencer à recevoir l'Evangile?* Il fait enſuite mention des diviſions, que l'Apôtre reproche aux Corinthiens à l'occaſion de *Céphas*, d'*Apollos* & de lui-même. Il y a d'ailleurs dans cette Lettre de S. Clément des citations, ou des imitations ſenſibles de l'*Epître aux Hébreux* [2], qui ne permettent pas de douter qu'il n'eût vu cette Epître.

IX. *S. Ignace*, Evêque d'Antioche & Diſciple des Apôtres, a écrit pluſieurs Lettres, dont Eusèbe fait mention [1], & dont on a trouvé dans ces derniers tems des Manuſcrits, qui paroiſſent n'avoir point été altérés. Ecrivant *aux Ephéſiens*, il leur dit [2]: *Vous êtes* [3] *les compagnons de la foi de Paul, qui a été ſanctifié, qui a ſouffert le Martyre, qui a obtenu la ſouveraine félicité, & qui dans toute ſon Epître* [4] *fait une mention honorable de vous en* JESUS-CHRIST. On a auſſi une Lettre de *S. Polycarpe*, Diſciple de S. Jean, où il allègue ces paroles ſi remarquables de la I. Cor. VI. 2. [5] *Ne ſavez-vous pas que les Saints jugeront le monde?* On y trouve d'ailleurs des inſtructions pour *les Diacres* & pour *les Diaconiſſes*, qui ſont évidemment copiées ſur celles que S. Paul donne à Timothée & à Tite ſur le ſujet des mêmes perſonnes. En général, Polycarpe parle des Epîtres de S. Paul aux *Egliſes qui connoiſſoient Dieu*, dans le tems [6] qu'il n'y avoit point encore d'Egliſe Chrétienne à *Smyrne*. Voici ce qu'il mande aux Philippiens ſur le ſujet de l'Apôtre: *Ni moi, ni aucun de mes pareils, nous ne ſaurions atteindre à la ſageſſe du bienheureux & glorieux Paul, qui a été autrefois parmi vous, que ceux qui vivoient alors ont vu en perſonne, qui vous a enſeigné d'une manière exacte & certaine la véritable Doctrine, & qui étant abſent vous écrivit des Lettres qui peuvent encore vous édifier dans la foi, ſi vous les conſidérez attentivement.* Ces témoignages des Diſciples des Apôtres font voir que les Epîtres de S. Paul étoient

§. IX. 1. *Euſeb.* Hiſt. Eccl. Lib. III. c. 36.
2. Ep. *Ignat.* ad Epheſ. Sect. XII.
3. Σύμμυσται.
4. Il y a dans l'Original, μνημονεύει ὑμῶν, ce qu'on exprime par *faire une mention honorable.* Au reſte on trouve dans la même Epître des citations de la I. Cor. & entre autres ces paroles du Chap. I. ποῦ σοφὸς; ποῦ συζητητής; *Où eſt le Scribe? Où eſt le Docteur profond & ſubtil?*

5. Epiſt. *Polycarp.* ad Philip. Sect. III. Voyez auſſi dans la même Lettre les Sect. I. IV. VI. & conférez Eph. II. 8. I. Tim. VI. 7, 10. Gal. IV. 7. Rom. XII. 17. XIV. 10, 12.
6. Il y a dans la Verſion Latine (le texte Grec d'une partie de cette Lettre étant perdu) *Nos autem non noveramus*, ce que l'on explique de l'Egliſe de Smyrne, & d'autres de Polycarpe lui-même.

toient répandues de leur tems dans les Eglises. On a même une preuve bien décisive qu'elles l'étoient avant ce tems-là, dans ce que S. Pierre écrit aux Juifs fidèles, qui étoient dispersés dans l'Asie Mineure. Il leur parle non seulement des Epîtres que l'Apôtre avoit adressées aux Eglises d'Asie, mais encore de celles qu'il avoit écrit à d'autres [7], comme d'Ouvrages qui étoient connus, & qu'ils pouvoient avoir entre les mains. Au reste on s'apperçoit, en lisant ces Ouvrages des prémiers tems du Christianisme, comment les Epîtres Apostoliques se communiquérent d'abord aux Eglises voisines de celles qui les avoient reçues, & passérent plus tard aux Eglises plus éloignées. Eusèbe a remarqué [8] que *Papias*, Evêque d'Hiérapolis, a cité les prémières Epîtres de S. Pierre & de S. Jean. Polycarpe cite beaucoup la I. Epître de S. Pierre. Ils étoient l'un & l'autre en Asie. Mais on ne voit pas de même des citations distinctes de l'Epître aux Romains, qui aiant été envoyée en Occident, passa plus tard dans l'Orient; à moins qu'on ne dise que les citations étant déterminées par les sujets, ces Anciens ont eu moins d'occasion de l'alléguer.

X. L'éloquence de S. Paul n'est pas dans le stile. Elle est dans la sublimité des pensées, dans la force des raisonnemens, dans l'usage admirable qu'il fait des Ecritures, dans la hardiesse & la vivacité de l'expression, dans la justesse des images, dans l'abondance & la beauté des figures. Il est vif, pressant, impétueux, serré; il donne plus à penser qu'il n'exprime; négligeant quelquefois le tour & les paroles, de peur d'affoiblir le discours; pathétique d'ailleurs, affectueux, touchant, & répandant, pour ainsi dire, dans ses discours cette charité tendre & cette onction du S. Esprit, dont il étoit pénétré. Il sait mêler l'autorité avec la condescendance, & toute la douceur de l'Apôtre S. Jean avec la sévérité de Jean Baptiste. Mais, comme on l'a remarqué [1], son stile est quelquefois extrêmement négligé. S. Jérôme l'a dit avec beaucoup de liberté [2], ce qui n'empêche pas qu'il ne lui donne d'ailleurs de très grandes louanges, aussi-bien qu'Eusèbe [3], qui ne fait pas difficulté de dire, que S. Paul a surpassé tous les autres Apô-

7. II. Pier. III. 15, 16. S. Pierre semble indiquer en particulier l'*Epitre aux Hébreux*, dans le ℣. 15. Car bien qu'elle fût adressée *aux Hébreux de Judée*, elle appartenoit en général à tous les Fidèles de cette Nation. Il parle dans le ℣. 16. des autres Epîtres de S. Paul. *Dans toutes ses Epitres* &c.

8. *Euseb.* Hist. Eccl. Lib. III. c. 39. in fine.

§. X. 1. Voyez-en des exemples Rom. II. 26. XI. 14. Ephés. II. 1-5. &c.

2. *Hieron.* Comment. in Ep. ad Ephes. Cap. III. initio Epist. CLI. ad Algas. Quæst. 10.

3. *Euseb.* Hist. Eccl. Lib. III. c. 24. πάντων ἐν παρασκευῇ λόγων δυνατώτατον, νοήμασι τε ἱκανώτατος. Clément d'Alexandrie donne très souvent à S. Paul les titres de *cet illustre Apôtre*, *ce divin Apôtre*, γενναῖος Ἀπόστολος, θεσπέσιος Ἀπόστολος. Strom. Lib. I. p. 316. II. p. 420. &c.

§. XI.

Apôtres, non-seulement à l'égard *des pensées*, mais à l'égard de l'expression même.

XI. Tous les Anciens ont reconnu, qu'il y avoit de la difficulté à expliquer les Epîtres de S. Paul; & les Interprètes modernes en conviennent. Cette difficulté ne vient pas de ce qu'il avoit l'esprit obscur & embarrassé, les idées confuses, ou de ce qu'il s'exprimoit mal. Quoiqu'il ait dit de lui-même, que quand il seroit grossier, & comme [1] *un Idiot à l'égard du langage, il ne l'étoit point à l'égard de la science*, il y a beaucoup de modestie dans cet aveu; & tout ce qu'on en doit conclurre, c'est qu'il n'avoit pas la politesse & la pureté de langage des bons Ecrivains Grecs. Comme il étoit né dans une Ville [2], où la Langue Grecque n'étoit pas fort pure, & que d'ailleurs la Langue Hébraïque, ou Syriaque, lui étoit aussi familière que la Langue Grecque, son stile est moins poli; il est rempli de fréquens Hébraïsmes, qui le rendent un peu dur; il se sert des particules Grecques dans un sens, qu'on peut nommer Hébraïque; & c'est ce qui fait qu'elles n'ont pas toujours des significations fixes. Mais avec un peu d'attention, un Interprète judicieux découvre aisément celle qu'il faut leur donner; & s'il demeure indéterminé, c'est parce qu'entre plusieurs significations, toutes vraies, il ne sait pas distinctement celle que l'Apôtre a eu dans l'esprit.

XII. Le stile de S. Paul est souvent coupé [1] par des parenthèses. Il suit une idée qui se présente, & laisse pour un moment la principale, pour y revenir dans la suite. Avec cela, il y a de fréquentes *Ellipses*, ou des mots sous-entendus, qu'on est obligé de suppléer de ce qui précède, ou de ce qui suit. Dans le parallèle qu'il fait au Chap. V. de l'Epître aux Romains, entre *Adam* auteur de péché & de condamnation, & entre JESUS-CHRIST auteur de justification & de vie, son stile est si concis & si *elliptique*, qu'une Traduction toute simple & sans supplément seroit non-seulement barbare, mais inintelligible. Il en est de même du Chap. XIV. de la I. Ep. aux Corinthiens. On est donc obligé de changer quelquefois le tour & la construction de l'Original, & d'ajouter quelques paroles, que l'on a soin de mettre en *Italique*, afin que le

§. XI. 1. II. Cor. XI. 6. Au reste S. Jérôme n'a pas été de ce sentiment, & il a prétendu qu'il n'y avoit point du tout de modestie de la part de S. Paul dans cet endroit. *Illud, quod crebro diximus, Etsi imperitus sermone, non tamen scientia, nequaquam Paulum de humilitate, sed de conscientiæ veritate dixisse, etiam nunc approbamus.* Hieron. ubi supr. Il laisse néanmoins à l'Apôtre l'éloquence Syriaque, ou Hébraïque.

2. *Quem* sermonem *cum in vernacula lingua habeat disertissimum, quippe Hebræus ex Hebræis, & eruditus ad pedes Gamalielis, viri in lege doctissimi, se ipsum interpretari cupiens involvitur*, &c.

§. XII. 1. *Iren.* Lib. III. c. 7. *Tertul.* de Resur, c. 43. Phot. Ep. 164.

§. XIII.

le Lecteur puiſſe diſtinguer ce qui n'eſt pas du Texte, que l'on ne manque pas de rendre à la lettre dans les Remarques.

XIII. Tout le monde ſait, qu'en général les Traductions ſont difficiles; que les expreſſions d'une Langue, quoi qu'équivalentes à celles d'une autre, en ſont néanmoins très différentes; que les figures, qui ont de la beauté dans l'une, n'ont aucune grace, & deviennent barbares, quand on veut les tranſporter dans une autre; de ſorte que ſi on veut les rendre à la lettre, le ſens & les penſées ſe perdent & s'étouffent. Cela eſt vrai en particulier à l'égard des Epîtres de S. Paul, comme S. Jérôme [1] l'a fort bien obſervé. On eſt donc obligé quelquefois de ſubſtituer une métaphore à l'autre. Le but d'une Verſion de l'Ecriture, eſt d'inſtruire; & l'on ne peut inſtruire autrement, qu'en ſe rendant intelligible. L'ancienne Verſion du Vieux Teſtament, celle dont nos Apôtres ſe ſont ſervis, eſt une preuve que l'eſſentiel d'une Traduction eſt de rendre le ſens d'un Auteur, & d'ajouter autant qu'il ſe peut la clarté à la fidélité & à l'exactitude.

XIV. Ce qui rend les Epîtres de S. Paul plus difficiles, & à traduire & à expliquer, ce ſont les matières même qu'il traite. Il ne fait que toucher quelquefois des queſtions connues de ſon tems, & qui ne le ſont plus aujourd'hui. On a de la peine à ſavoir préciſément l'état de la queſtion qu'il traite. Il répond à des objections, qu'il ne fait ſouvent qu'indiquer. Il ſuppoſe des principes avoués par ſes Adverſaires, dont il entendoit la Théologie. Il ne faiſoit pas difficulté d'employer contre eux certaines maximes, & certaines explications, qu'ils recevoient eux-mêmes. Une étude attentive de l'Ecriture Sainte a appris aux plus ſavans Interprètes à ne pas preſſer à la rigueur des maximes, qui paroiſſent avancées comme des maximes générales [1], quoiqu'elles aient leurs limitations.

XV. Tout cela pourtant n'empêche pas, que le ſens de S. Paul ne ſoit ſuffiſamment clair dans tout ce qu'il y a d'eſſentiel. Si l'on eſt quelquefois dans l'incertitude ſur celui qu'il a eu dans l'eſprit, comme la diverſité des explications le prouve, il faut reconnoître que tous les ſens, qu'on peut raiſonnablement donner à ſes paroles, ſont vrais dans le fond, & s'accordent avec la Doctrine Chrétienne. Les obſcurités, qu'on trou-

§. XIII. 1. *Idcirco hæc apud nos obſcuriora ſunt, quia* μεταφορικῶς *dicuntur in Græco, & omnis metaphora, ſi de alia in aliam Linguam transferatur ad verbum, quibuſdam quaſi ſenſibus orationis ſenſus & germina ſuffocantur. Hieron.* Comm. in Ep. ad Epheſ. c. 4. ℣. 16. Et après avoir parlé de S. Paul lui-même, *Quid de Latinis dicendum eſt, qui verbum de verbo exprimere conantes obſcuriores faciunt ejus ſententias, & veluti herbis creſcentibus frugum ſtrangulant ubertatem.* Idem ad Algaſ. ubi ſupra.

§. XIV. 1. Voyez-en des exemples I. Cor. VI. 12, 18.

§. XVI.

trouve dans ces Epîtres, viennent bien ſouvent des Interprètes, qui preſſent trop quelques paroles, dont ils ſe font des principes, ſur leſquels ils bâtiſſent des Syſtêmes mal ſoutenus, parce qu'ils ne donnent pas aſſez d'attention au but de l'Auteur, & au Syſtême général de la Religion, qui doit ſervir de lumière pour éclaircir quelques endroits obſcurs.

XVI. S. Paul avoit eu l'éducation d'un Homme de Lettres. Il avoit ſur-tout étudié la Théologie des Juifs. C'étoit la Science eſtimée parmi la Nation, celle qui conduiſoit aux Charges. Pour les Sciences étrangères, les Juifs n'en faiſoient pas grand cas. *On ne répute pour ſages parmi nous*, dit Joſèphe [1], *que ceux qui ont acquis une ſi grande connoiſſance de nos Loix & des Lettres ſaintes, qu'ils ſont capables de les expliquer; ce qui eſt une choſe ſi rare, qu'à peine deux ou trois y ont réuſſi, & mérité cette gloire.* Cette Science eſt ce que S. Paul a nommé [2] *le Judaïſme*, dans lequel il témoigne lui-même, qu'il avoit fait de fort grands progrès. C'eſt pour cela qu'on voit beaucoup plus de veſtiges de cette Théologie dans ſes Ecrits, que dans ceux des autres Apôtres. Il a pu même quelquefois s'en ſervir avantageuſement en diſputant contre les Juifs. Car comme on ne trouve pas étrange qu'il ſe ſerve des paroles du Poëte *Aratus*, pour prouver aux Grecs que la Divinité n'eſt pas ſemblable au bois ni à la pierre; ou qu'il profite de l'Inſcription que les Athéniens avoient miſe ſur un de leurs Autels, pour leur perſuader que ce Dieu, qu'ils ne connoiſſoient point, étoit le vrai Dieu qu'il leur annonçoit; on ne doit pas non plus trouver étrange, que S. Paul eût employé contre les Juifs des argumens tirés de leurs propres Livres [3], & de leurs propres explications de l'Ecriture. C'eſt peut-être ce qui fait qu'en quelques endroits nous avons de la peine à découvrir toute la force de ſes raiſonnemens, & la néceſſité des conſéquences qu'il tire.

XVII. S. Jérôme a fait une critique bien hardie, &, s'il eſt permis de le dire, un peu téméraire, du raiſonnement que fait S. Paul Gal. III. 16. L'Apôtre remarque, que Dieu n'a pas dit, *A tes Poſtérités*, ou, *A tes Semences* au pluriel; mais, *A ta Poſtérité* au ſingulier: d'où il a conclu qu'il s'agit de JESUS-CHRIST, & dans ſa perſonne, de l'Egliſe Chrétienne. Cet ancien Père, d'ailleurs ſi ſavant,

§. XVI. 1. Joſ. Antiq. Liv. XX. Chap. dernier.
2. Gal. I. 14.
3. *Haud inuſitata res eſt paſſim in Novo Inſtrumento, quin Chriſtus & Apoſtoli Judæos è ſuis ipſorum Scriptis & conceſſionibus redarguant.* Lightf. Tom. II. p. 117. Voyez la note ſur Col. I. 16. & ce qu'on a obſervé dans la Préface ſur cette Epître, à l'occaſion des noms & des dignités des Anges.

vant, & le prémier [1] des Latins qui ait entrepris avec succès d'expliquer les Epîtres de S. Paul, critique son raisonnement [2], & ne l'excuse que par cette raison, qu'il écrivoit aux Galates, qui étoient des gens simples & grossiers; ajoutant, qu'il n'auroit pas employé de pareilles raisons avec les Romains, qui étoient savans. Mais bien que nous ne voyions pas toujours la certitude des principes que l'Apôtre pose, ni la justesse & la nécessité des conséquences qu'il en tire, il faut, ou reconnoitre que nous ne pénétrons pas dans le fond de ses pensées, ou dire qu'il a employé contre ses Adversaires des explications qu'ils admettoient, & des pratiques [3] qui étoient de leur usage.

XVIII. Les citations du Vieux Testament sont, pour l'ordinaire, prises de la Version des *Septante*. Cette Version étoit reçue des Juifs, que l'on appelloit *Hellénistes* [1], qui étoient dispersés parmi les Grecs, & qui parloient leur Langue. C'est à ces Juifs, & aux Gentils qui avoient embrassé l'Evangile, que S. Paul a écrit toutes ses Lettres, excepté l'Epître aux Hébreux. Mais, outre les allégations de l'Ecriture, on en trouve d'autres, qui, au témoignage des Anciens [2], sont prises de quelques Livres Apocryphes des Juifs. Les Apôtres, aiant *un Esprit de discernement*, savoient démêler le vrai d'avec le faux, qui se trouvoit dans ces Livres, & ils pouvoient les alléguer sans autoriser les Livres mêmes. Cependant il faut user ici d'une remarque fort sage, qu'a fait [3] S. Jérôme: c'est qu'il n'est pas nécessaire de recourir toujours à ces Livres Apocryphes, pour trouver les citations de S. Paul, qu'on ne trouve pas en propres termes dans les Livres Canoniques; parce qu'en alléguant l'Ecriture il unit quelquefois plusieurs passages ensemble, sans distinguer ce qui est pris d'un Prophète d'avec ce qui est pris d'un autre, & qu'il rapporte plutôt le sens que les paroles.

XIX. A l'égard des interprétations, que l'Apôtre donne aux passages du V. Testament, ce sont le plus ordinairement des interprétations mystiques, & ce que S. Jérôme appelle *sensus reconditi*, *les sens cachés*. Les Juifs, qui méditoient l'Ecriture sainte [1], étoient persuadés,

§. XVII. 1. S. Jérôme témoigne, qu'il n'y avoit eu avant lui, parmi les Latins, qu'un certain *Caius Marius Victorius*, qui eût commenté les Epîtres de S. Paul; mais que cet homme, qui enseignoit à Rome la Rhétorique, n'y avoit point réussi, parce qu'il entendoit les Lettres Paiennes, & non pas l'Ecriture Sainte. Hieron. Proœm. in Ep. ad Gal.

2. *Apostolus, qui omnibus omnia factus est ut omnes lucrifaceret, debitor Græcis & Barbaris, sapientibus & insipientibus, Galatis quoque, quos paulo ante stultos dixerat, factus est stultus .... Omnes Scripturas sensu ac memoria peragrans nunquam plurali numero Semina scripta reperi; sed sive in bonam partem, sive in malam, semper singulari numero. Unde manifestum est id fecisse Apostolum quod promisit, nec reconditis ad Galatas usum esse sensibus, sed quotidianis ac vilibus, & qui possent, nisi præmisisset,* secundum hominem dico, *prudentibus displicere.* Hier. Comment. in Ep. ad Gal. ad Cap. III. ℣. 16.

3. Vo-

dés, qu'outre le ſens qui ſe préſente naturellement à l'eſprit, il y avoit un ſens caché, un ſens ſpirituel, qui étoit le principal objet de leur étude. Ils étoient même fort entêtés d'allégories, ce qui fut d'un dangereux exemple pour les Docteurs Chrétiens, qui ne les imitérent que trop. Cette méthode d'expliquer l'Ecriture étant autoriſée, les Apôtres s'en ſont ſervis, & ils ont pu le faire avec beaucoup plus de raiſon que les Juifs, qui n'avoient, pour entendre les Livres ſacrés, que leur *Eſprit particulier*; au-lieu que les Apôtres avoient reçu *l'Eſprit de Prophétie*, c'eſt-à-dire, le don d'expliquer les anciens Oracles, & qu'ils appuioient leurs interprétations, moins ſur des raiſonnemens, que ſur *une démonſtration d'Eſprit & de puiſſance.* Ils avoient la clef de ces ſacrées énigmes; & les ſens myſtiques, qui ne peuvent entrer en preuve dans une Diſpute, parce qu'ils ſont trop vagues & trop incertains, étoient valables dans la bouche des Apôtres, à cauſe du don de Prophétie & du don des Miracles.

XX. Il faut diſtinguer dans les paſſages que S. Paul allègue de l'Ancien Teſtament, ceux qui ne ſont que des alluſions & des applications, de ceux qui ſont rapportés comme des Oracles qui ſervent de preuve. Ainſi, quand l'Apôtre applique à *la Juſtification* Evangélique, ce que Moïſe a dit à l'égard de la Loi, *Ne dites point dans votre cœur*, ou, *en vous-mêmes*, *Qui montera au Ciel?* il ne faut pas s'imaginer que ce ſoit-là une Prophétie, dont il découvre le ſens profond & caché. C'eſt une ſimple application à l'Evangile, de ce qui avoit été dit de la Loi; mais une application très belle & très juſte. Il en eſt de même de ces mots du Pſ. XIX. *Leur voix eſt allée juſqu'aux bouts du monde*, qui ont été dits des Aſtres, & que S. Paul applique aux Prédicateurs de l'Evangile.

XXI. Après ces obſervations générales ſur les Epîtres de S. Paul, il ne ſera pas inutile de donner ici une idée de ſa vie, & de marquer, autant qu'on le peut, l'ordre chronologique de ces mêmes Epîtres, le tems & les lieux où elles ont été écrites. Rien ne doit être indifférent ſur des Ouvrages auſſi néceſſaires & auſſi précieux à l'Egliſe que le

3. Voyez la note ſur I. Cor. XV. 29.

§. XVIII. 1. Voyez la Préface ſur les Evangiles, où l'on parle de la Verſion des LXX.

2. Voyez les notes ſur I. Cor. II. 9. Eph. V. 14. II. Tim. III. 8.

3. *Hoc autem totum nunc ideo obſervavimus, ut etiam in cæteris locis, ſicubi teſtimonia quaſi de Prophetis & de veteri Teſtamento ab Apoſtolis uſurpata ſint, & in noſtris codicibus non habentur, nequaquam ſtatim ad Apocryphorum ineptias & deliramenta recurramus; ſed ſciamus ea quidem ſcripta eſſe in Veteri Teſtamento, ſed non ita ab Apoſtolis edita, & ſenſum magis uſurpatum, nec facilè niſi a ſtudioſis poſſe ubi ſcripta ſunt inveniri.* Hieron. Comm. in Ep. ad Eph. V. 31.

§. XIX. 1. Voyez la Préface ſur l'Epître aux Hébreux, où l'on a parlé plus au long de la méthode, que ſuivoient les anciens Juifs dans l'explication de l'Ecriture.

le font ceux de cet Apôtre. Mais, avant que d'entrer dans cette matière, on eft obligé d'avertir, qu'on ne prétend pas marquer d'une manière précife les dates des événemens; que les plus favans & les plus exacts Chronologiftes ne font pas d'accord fur divers articles; & que tout ce qu'on peut fe promettre dans cette occafion, eft de faire un Syftême qui s'accorde avec les dates marquées dans l'Ecriture, avec les rélations de S. Luc dans les Actes des Apôtres, & de S. Paul dans fes Epîtres, & avec les faits certains qui font rapportés par les Hiftoriens Romains, & par l'Hiftorien des Juifs.

XXII. JESUS fut crucifié durant la fête de Pâques. On place cet événement à l'an 33. le 19. de Tibère. C'eft le fentiment commun 1 des Modernes.

Ere Vulgaire.	Années des Empereurs.
An. 33.	Tibère 19.

Mort de JESUS-CHRIST.

JESUS-CHRIST étant monté au Ciel, & le S. Efprit étant defcendu fur les Apôtres, ils annoncérent l'Evangile à Jérufalem, où il fe forma une Eglife, qui, malgré les oppofitions des Juifs, devenoit tous les jours plus nombreufe. Les guérifons miraculeufes, que faifoient les Apôtres à la vue de tout le monde, & les vertus des Chrétiens leur attirant l'admiration & l'amour du peuple, le Confeil des Juifs fut obligé de les laiffer quelque tems tranquilles; d'autant plus qu'ils n'étoient pas moins religieux obfervateurs de la Loi, que les autres Juifs. Mais le fuccès de l'Evangile irritant l'envie des Sacrificateurs, ils firent mettre les Apôtres en prifon, & les relâchérent bien-tôt *par la confidération du Peuple*. Cependant, comme ils ne difcontinuoient point d'annoncer JESUS-CHRIST, que leur Doctrine faifoit plus de progrès qu'auparavant, & que le bruit de leurs miracles attiroit à Jérufalem les malades des Villes voifines, le Souverain-Sacrificateur les fit emprifonner de nouveau. Ils furent délivrés par un Ange. Une protection fi vifible du Ciel, & la conftance des Apôtres, réduifit le Confeil des Juifs à prendre le parti de les laiffer faire, & d'attendre que le tems fît connoitre fi la Religion Chrétienne

Les années de Tibère commencent au mois d'Août de l'an 14.

§. XXII. 1 Scaliger, Calvifius, Ufferius, Labbe &c.

§. XXV. 1, *Pearfon, Annales Paulini* p. 1. Quelques-uns mettent deux années entre le martyre de S. Etienne & la converfion de S. Paul. Voyez *Span-*

Ere Vulgaire. An. 33. | Années des Empereurs. Tibère 19.

tienne étoit *l'ouvrage de Dieu*, ou non. C'eſt en abrégé ce qui eſt rapporté dans les Chap. II. III. IV. & V. du Livre des Actes, & ce qui arriva dans l'eſpace d'environ une année.

An. 34. | Tibère 20.

XXIII. Les Apôtres, ſe trouvant alors en liberté (a), *ne ceſſoient, ſoit dans le Temple, ſoit dans les maiſons, d'annoncer Jéſus-Chriſt*; & l'Egliſe s'augmentant chaque jour, on fut obligé de créer (b) des *Diacres*. Il faut que ce calme ait duré quelque tems, puiſque S. Luc dit (c) *que la Parole de Dieu faiſoit de* grands *progrès, que le nombre des Diſciples s'augmentoit extrêmement, & qu'il y eut beaucoup de Sacrificateurs qui embraſſérent la foi.* Dans ce tems-là *S. Etienne*, l'un des ſept prémiers Diacres (d), faiſant de grands miracles, & prêchant avec un grand zèle, il s'éleva contre lui des Juifs Helléniſtes, *qui ne pouvant réſiſter à l'Eſprit* de Dieu, *qui parloit par ſa bouche, ſubornérent de faux témoins* (e), *& le lapidérent*, ſous prétexte qu'il avoit *blaſphémé.* On met le martyre de S. Etienne à l'an 35. environ deux ans après la mort de JESUS-CHRIST.

(a) Act. V. 42.
(b) Act. VI. 1.
(c) Ibid. vſ. 7.
(d) Ibid. vſ. 8. & 9.
(e) Act. VI. & VII.

An. 35. | Tibère 21.

Martyre de S. Etienne.

XXIV. La mort d'Etienne fut le ſignal & le commencement (f) d'*une grande perſecution contre l'Egliſe de Jéruſalem. Tous* les Miniſtres de l'Evangile *ſe diſperſérent dans la Judée & dans la Samarie, excepté les Apôtres. Philippe*, l'un des Diacres (g), alla prêcher à *Samarie*, où il convertit beaucoup de monde, & guérit un grand nombre de malades (h). *Simon* le Magicien *crut lui-même.* Sur la nouvelle, que l'on eut à Jéruſalem des ſuccès de l'Evangile dans Samarie (i), *les Apôtres y envoyérent Pierre & Jean*; (k) qui, aiant impoſé les mains aux Fidèles que Philippe avoit baptizés, leur communiquérent le S. Eſprit. De là ils (l) allérent annoncer la Parole de Dieu en divers *Bourgs de la Samarie*, & retournérent à Jeruſalem.

(f) Act. VIII. 1.
(g) Ibid. vſ. 5, 6, 7.
(h) Ibid. vſ. 13.
(i) Ibid. vſ. 14.
(k) Ibid. vſ. 15, 16.
(l) Ibid. vſ. 25.

XXV. Ce fut dans ce tems-là, un an [1] ou environ après

Spanheim, De anno converſionis Pauli p. 205. Mais on croit qu'une année ſuffit pour les événemens rapportés dans le Chap. VIII. des Actes. Auſſi *la Chronique d'Alexandrie*, qui place la mort de S. Etienne à l'an 1. de Clau-

après la mort de S. Etienne, que SAUL, aiant fait de très grands ravages dans l'Eglise de Jérusalem, forma le dessein de porter la persécution hors de la Judée (a), & fut miraculeusement converti sur le chemin de Damas. S. Luc n'aiant point marqué dans les Actes le tems de la conversion de S. Paul, & l'Apôtre lui-même ne l'aiant pas fait dans ses Epîtres, les opinions varient beaucoup là-dessus [2]. Les uns mettent cette conversion à l'année de la mort de JESUS-CHRIST, ou au commencement de l'année suivante; d'autres sept ou huit ans après, à l'an second de Claude. On préfère le sentiment qui tient le milieu entre ces deux extrémités, & l'on met la conversion de S. Paul à l'an 36. vers le tems que la guerre fut déclarée [3] entre *Hérode*, Tétrarque de Galilée, & *Arétas*, Roi des Arabes.

Ere Vulgaire. An. 35.

Années des Empereurs. Tibère 21.

(a) Act. IX 1, 2. XXVI. 11.

XXVI. Cette époque ne paroît embarrassée d'aucune difficulté. Elle s'accorde très bien avec les *quatorze années* [1], que l'Apôtre compte entre sa conversion, & le troisième voyage qu'il fit depuis à Jérusalem. Elle fournit d'ailleurs des raisons fort naturelles [2] pourquoi, se trouvant à Damas, il y fut d'abord en sureté; pourquoi il se retira ensuite en Arabie, plutôt que dans aucun autre lieu; & pourquoi à son retour d'Arabie, il ne trouva plus de protection à Damas.

Conversion de S. Paul.

An. 36.

Tibère 21. ou 22.

XXVII. S. Paul, étant converti, prêcha l'Evangile à Damas, où il demeura (b) *quelque tems*. De là il passa en *Arabie*. Comme S. Luc n'a point fait mention de

(b) Act. IX. 19, 20.

Claude le 41. de J. C., met la conversion de S. Paul à l'an 2.

2. Spanh. *De an. conv. Paul.* p. 197.

3. Ces deux Princes se brouillérent pour des raisons, que Josèphe rapporte, Antiq. Liv. XVIII. c. 7. & ils en vinrent à une guerre ouverte l'an 36. L'Armée d'Hérode fut défaite. Les Romains prirent son parti; mais la mort de Tibère, qui arriva au mois de Mars de l'an 37. arrêta les Romains, qui marchoient contre les Arabes. *Vitellius*, qui commandoit l'Armée Romaine, eut la nouvelle de cette mort à Jérusalem, pendant la fête de Pâques. Joseph Ibid.

§. XXVI. 1. Gal. II. Voyez la note sur cet endroit, & ce qu'on remarquera dans la suite, Sect. XXXV.

2. *Hérode*, Juif & Tétrarque de Galilée, étant en guerre avec *Arétas*, S. Paul, qui n'avoit à craindre que les Juifs, ne pouvoit mieux choisir sa

Ere Vulgaire. An. 37. | Années des Empereurs. Tibère 23. & dernier.

Tibère meurt le 16. de Mars de l'an 37. après avoir règné 22 ans & environ 7 mois. *Caius Caligula* lui succède, & règne près de 4 ans. Ce fut vers le tems de la mort de Tibère, que Pilate fut rappellé du Gouvernement de Judée, qu'il avoit eu pendant 10 ans. Josep. Antiquit. Liv. XVIII. c. 5.

de ce voyage, & que S. Paul, qui n'en a dit qu'un mot (a) dans son Epître aux Galates, ne dit rien de ce qu'il y fit, on n'en sauroit parler avec aucune certitude. S. Jérôme a jugé, 1 que l'Apôtre n'y avoit fait aucune fonction de son ministère, & que par une dispensation qui nous étoit inconnue, ou par un commandement exprès de Dieu, il y avoit gardé le silence. Il est fort vraisemblable, que ce fut dans cette retraite qu'il reçut, par la lecture des Livres Sacrés, & par l'inspiration de l'Esprit de Dieu, les connoissances qu'il manifesta dans la suite. Au reste on remarquera, qu'il y a eu dans l'Arabie Pétrée, où S. Paul se retira, une Secte de *Chrétiens Juifs*, que S. Epiphane nomme 2 *Sampséens. Ils adhéroient en toutes choses aux Juifs. Il y en avoit parmi eux, qui s'abstenoient de manger des animaux.* C'étoit une Secte 3 d'*Esséniens*, qui avoient embrassé le Christianisme, mais qui paroissent n'avoir eu presque que le nom de Chrétiens. Il est assez vraisemblable que S. Paul se retira parmi ces Esséniens, dont les mœurs étoient pures, la vie simple, qui pratiquoient l'hospitalité, & qui méditoient la Loi. Peut-être leur annonça-t-il l'Evangile.

(a) Gal. I. 18, 19.

An. 38. | Caligula 1.

An. 39. | Caligula 2.

XXVIII. L'Apôtre revint à Damas (b), & comme il y prêchoit que JESUS étoit le CHRIST (c), *les Juifs conspirérent* contre lui, & engagérent (d) dans leur complot *le Gouverneur*, qui commandoit dans la Ville *pour le Roi Arétas.* Délivré de leurs embuches par le secours des Fidèles (e), il alla à *Jérusalem*, *trois ans après* sa conversion; dans le dessein de *visiter Pierre, avec lequel il demeura quinze jours* (f). *Les Eglises étoient alors paisibles dans toute la Judée, la Ga-*

(b) Gal. I. 17.
(c) Act. IX. 23.
(d) II. Cor. XI. 32, 33.
(e) Gal. I. 18.
(f) Act. IX. 31.

sa retraite que parmi les Arabes. Mais la paix étant faite quand il revint à *Damas*, il fut facile aux Juifs d'engager le Gouverneur de la Ville à faire périr S. Paul. Au reste on remarquera ici ce que *Justin* Martyr dit à *Tryphon*, dans son Dialogue, p. 238. *Nul de vous ne peut nier*, dit Justin, *que Damas n'ait été, & ne soit encore de l'Arabie, quoiqu'elle fasse à présent partie de la Syrophénicie.*

§. XXVII. 1. *Lucam idcirco de Arabia præterisse, quia forsitan nihil dignum Apostolatu in Arabia perpetrarat . . . Nec hoc segnitiæ Apostoli deputandum, si frustra in Arabia fuerit, sed quod aliqua dispensatio, & Dei præceptum fuerit ut taceret.* Hier. Com. in Ep. ad Gal. I. 17.

2. Epiph. Hæres. LIII.

3. Petav. in notis ad Hæres. XIX. *Ossenorum.*

§. XXIX.

Galilée & la Samarie. Cette circonſtance eſt remarquable. Quelque grand que fût le zèle des Apôtres, il étoit conduit par la prudence; & l'on ne croit pas faire tort à celui de S. Paul, en diſant que cette paix fut en partie ce qui le détermina à retourner à Jéruſalem, où il étoit plus odieux aux Juifs, que tous les autres Apôtres.

Ere Vulgaire. An. 39. — Années des Empereurs. Caligula 2.

Prémier voyage de S. Paul à Jéruſalem depuis ſa converſion.

An. 39. — Caligula 2. ou au commencement du 3.

XXIX. S. Paul annonce Jésus-Christ à Jéruſalem, & 1 diſpute avec *les Hellénistes.* Si ce ſont des Gentils, proſélytes du Judaïſme, il ſuit ſa vocation (a), en s'adreſſant à eux. Mais ſi ce ſont des Juifs (b) diſperſés parmi les Grecs, qui parloient la Langue Grecque, & qui s'étoient habitués à Jéruſalem; comme il étoit lui-même *Juif Helléniſte* (c), étant né à *Tarſe*, Capitale de la *Cilicie*, il eſt fort naturel qu'il s'attache à les inſtruire & à les convertir. Cependant ceux-ci tâchant (d) de le perdre, & Dieu lui aiant ordonné (e), lorsqu'il fut *ravi en extaſe dans le Temple*, de ſortir promptement de Jéruſalem, les Fidèles le firent conduire (f) à *Céſarée*, d'où il ſe retira à *Tarſe*, & prêcha l'Evangile dans 2 *la Cilicie.*

XXX. S. Luc ne dit pas le tems que S. Paul paſſa en Cilicie, mais on en peut juger par ce qu'il raconte de S. Pierre. Depuis l'entrevue de ces deux Apôtres à Jéruſalem (g), S. Pierre alla viſiter *toutes* les Egliſes *de Judée, de Galilée & de Samarie.* Il va à *Lydde* (h), où il guérit *Enée*, qui étoit paralytique. De là, on l'appelle (i) à *Joppé*, Ville maritime de Judée,

An. 40. — Caligula 3. & 4.

(a) Voyez Act. IX. 15.
(b) C'eſt le ſentiment qu'on a ſuivi Act. VI. 1.
(c) Act. XXII. 3.
(d) Ibid. IX. 29, 30.
(e) Ibid. XXII. 17-21.
(f) Ibid. IX. 30. XI. 25.
(g) Act. IX. 31, 32. διερχόμενος διὰ πάντων, dit S. Luc.
(h) Ibid. vſ. 33, 34.
(i) Ibid. vſ. 36-42.

§. XXIX. 1. Act. IX. 26, 27. Voyez la note ſur Act. VI. 1. où l'on explique qui ſont les *Helléniſtes.* Il eſt vrai que l'on eſt partagé là-deſſus, les uns croyant que c'étoient des Juifs d'origine, & les autres, des Gentils qui avoient embraſſé le Judaïſme.

2. S. Paul prêcha l'Evangile *dans les climats de la Cilicie*, comme il s'exprime Gal. I. 21. c'eſt-à-dire, dans les Villes & Bourgs de cette Province. Voyez la note ſur cet endroit-là.

§. XXX. 1. Act. IX. 43. S. Luc emploie ici la même expreſſion, dont il s'eſt ſervi Act. IX. 23. & que nos Verſions ont rendue par *longtems après*, ἡμέρας ἱκανὰς. Il s'agit en effet dans ce dernier paſſage de *trois années*,

Ere Vulgaire. An. 41. | Années des Empereurs. Caligula 4.

Caligula fut assassiné le 24 de Janvier de l'an 41. *Claude* lui succéda, & régna 13 ans, 8 mois & quelques jours.

dée, où il ressuscite *Dorcas*. Il s'arrête à *Joppé* 1, & y *demeure longtems*. De Joppé il va à *Césarée* (a), où il convertit *Corneille*, & passe (b) quelques jours avec lui. Sur le bruit, qui se répand à Jérusalem, que S. Pierre a mangé avec les Gentils, il retourne dans cette dernière Ville, & se justifie (c) envers *ceux de la Circoncision*. Ce voyage de S. Pierre, prêchant dans les Provinces de Judée, de Galilée & de Samarie, le long séjour qu'il fit à Joppé, avec les autres événemens que S. Luc rapporte, occupent un espace d'environ trois années, pendant lesquelles S. Paul prêche dans la *Cilicie*, & peut-être aussi dans la *Syrie*.

An. 41. | Claude 1.

(a) Act. x. (b) Ibid. vs. 48. (c) Act. xi. 1-18.

XXXI. S. Pierre étant de retour à Jérusalem, on y apprit, que quelques-uns de ceux qui s'étoient dispersés après la mort d'Etienne (d), étant venus à *Antioche*, Capitale de Syrie, ils avoient commencé d'y annoncer l'Evangile *aux Gentils*, & qu'il s'y en étoit converti un grand nombre. Là-dessus on y envoya *Barnabé* (e), *qui voyant la grace de Dieu, alla chercher Saul à Tarse*, pour le mener à Antioche, & y prêcher l'Evangile avec lui. Ils y demeurérent (f) *un an entier*.

An. 42. | Claude 2.

(d) Act. xi. 20, 21. (e) Ibid. vs. 25. (f) Ibid. vs. 26.

La vocation des Gentils commence à Césarée, Capitale de Galilée, par la conversion de Corneille; & à Antioche, Capitale de Syrie, par celle d'un grand nombre de Grecs.

S. Paul quitte Tarse, & va prêcher à Antioche avec Barnabé. Il y demeure l'an 43.

An. 43. | Claude 3.

XXXII. Ce fut cette année-là 1, que ces deux 2 *Apôtres*

années: car il s'agit du tems qui s'écoula depuis la conversion de S. Paul, jusqu'à la conspiration des Juifs de Damas contre lui.

§. XXXII. 1. *Selden* a rapporté un passage d'une Chronologie manuscrite de *Jean d'Antioche*, où il est dit, que dix ans après l'Ascension de notre Seigneur, *Evode*, Evêque d'Antioche, prit & donna aux Fidèles le nom de Chrétiens. *Selden. apud Valæum*, Act. XI. 26.

2. On donne le titre d'*Apôtre* à Barnabé, quoi que l'on reconnoisse qu'il soit d'un ordre inférieur à S. Paul. C'est ainsi qu'Eusèbe appelle *Thaddée* & *Marc* du nom d'*Apôtres*. Hist. Eccl. Lib. I. 13. Lib. II. 24.

pôtres prêchant à *Antioche*, les *Disciples* commencérent à se nommer CHRETIENS. Ce fut aussi la même année qu'il vint *de Jérusalem* à Antioche *des Prophètes*, dont l'un, nommé *Agabus* (a), *prédit une grande famine, qui arriva sous l'empire de Claude.* Ere Vulgaire. An. 43. Années des Empereurs. Claude 3.

(a) Act. XI. 28.

Il y eut plusieurs famines 3 sous le règne de cet Empereur; mais celle qui fut prédite par Agabus, & qui fut très grande en Judée, arriva entre l'an 4. & l'an 8. de Claude, sous le gouvernement de *Cuspius Fadus*, ou sous celui de *Tibère Alexandre* 4, peut-être sous l'un & l'autre. On a quelque indice, que la disette commençoit à se faire craindre dans la Syrie vers le tems de la mort 5 d'*Agrippa* le Père, ou le vieux. S. Luc rapporte (b), que ce Prince aiant dessein de faire la guerre aux *Tyriens* & aux *Sidoniens*, ils recherchérent la paix, dont ils avoient besoin, *parce qu'ils tiroient leurs vivres du pays du Roi.* Ces Peuples, qui avoient la mer ouverte, n'auroient pas craint de manquer de vivres, s'il y en avoit eu abondance ailleurs.

(b) Act. XII. 20.

XXXIII. Sur la prédiction d'Agabus, l'Eglise d'Antioche recueillit des aumônes pour les pauvres d'entre les Fidèles de Judée, & chargea (c) *Paul & Barnabé* de les porter à Jérusalem. S. Luc nous apprend (d), que ce fut dans le tems qu'*Hérode* Agrippa, aiant fait mourir *Jaques*, avoit fait emprisonner Pierre, dans le dessein *de le faire conduire au supplice après la fête de Pâques.* S. Pierre étant délivré miraculeusement, Hérode *s'en alla à Césarée* 1, où *il fit* quelque *séjour*, & mourut. Cette mort arriva 2 l'an 4. de son règne, & le quatrième de l'empire de Claude: de sorte que le voyage de S. Paul à Jérusalem doit être de cette année-là.

(c) Act. XI. 30.
(d) Act. XII. 1-4.

Sé-

3. Il y eut une grande famine à Rome l'an 2. de Claude. Une autre, qui fut presque universelle, l'an 5, 6, ou 7. Une troisième à Rome l'an 11.

4. *Josèphe* Antiq. Lib XX. c. 3. dit, en parlant de cette famine, qu'elle arriva ἐπὶ τούτοις, c'est-à-dire, *horum tempore*, comme a traduit *Gélénius*, traduction qui est approuvée par *H. de Valois*, *Annot. in Euseb.* Lib. II. c. 12. & par *Usserius*, Annal. p. 651. Cependant, on peut aussi traduire, *Dans ce tems-là*, comme a fait le Traducteur François de Josèphe. *Cuspius Fadus* & *Tibère Alexandre* gouvernérent la Judée depuis l'an 44. jusqu'à l'an 48.

5. Il mourut à Césarée l'an 4. de son règne, & le 4. de Claude. Joseph. Antiq. Lib. XIX. c. 7. p. 679.

§. XXXIII.

Ere Vulgaire. An. 44. Années des Empereurs. Claude 4.

Second Voyage de S. Paul à Jérusalem, depuis sa conversion. Il y va porter les aumônes de l'Eglise d'Antioche.

XXXIV. Paul & Barnabé, *après s'être acquittés de leur charge, retournent* à Antioche, & prennent avec eux (a) *Jean, surnommé Marc*. De là, suivant une vocation divine, ils vont prêcher dans l'*Ile de Chypre*, où Paul convertit (b) *le Proconsul Sergius Paulus*. Comme c'est depuis cet événement que S. Luc appelle l'Apôtre du nom de *Paul*, au-lieu de celui de *Saul* qu'il lui donnoit auparavant [1], plusieurs ont cru que le Proconsul lui avoit donné son nom, en mémoire & par reconnoissance de ce que S. Paul l'avoit converti. De Chypre, les deux Apôtres passent dans (c) *la Pamphylie*, dans (d) *la Pisidie*, dans (e) *la Lycaonie*. Ils parcourent plus d'une fois (f) ces Provinces de l'Asie mineure, & reviennent enfin à Antioche de Syrie, où ils rendent compte à l'Eglise du succès de leur voyage & de leur prédication.

An. 45. Claude 5.

An. 47. Claude 7.

(a) Act. XII. 25. XIII. 1.
(b) Act. XIII. 4-12.
(c) Act. XIII. 13.
(d) Ibid. vs. 14.
(e) Act. XIV. 6.
(f) Ibid. vs. 24, 25.

XXXV. On ne peut savoir combien de tems S. Paul employa dans ces voyages ; mais il fallut sans doute quelques années, pour prêcher dans toutes ces Provinces, pour y fonder & y édifier des Eglises. D'ailleurs S. Luc dit expressément, que Paul & Barnabé, de retour à Antioche, [1] *y demeurérent un tems considérable avec les Disciples*. On juge que ces termes peuvent emporter deux années.

An. 48. & 49. Claude 8. & 9.

Comme le nombre des Gentils qui avoient cru étoit fort grand, & que les Apôtres ne les faisoient point cir-

§. XXXIII. 1. Act. XII. 19. S. Luc dit qu'*Hérode séjourna* à Césarée. C'est que ce Prince n'y demeuroit pas d'ordinaire, mais à Jérusalem, où il se plaisoit, parce qu'il étoit fort attaché à la Religion Judaïque. Joseph. Antiq. Liv. XIX. 7.

2. *Il y avoit trois ans passés*, dit Josèphe, *qu'il étoit Roi de toute la Judée*. Ibid. p. 677. Cet Historien parle de la sorte, parce que Claude, au commencement de son règne, avoit ajouté *la Judée* & *la Samarie* aux Etats, dont Agrippa jouïssoit sous Caius. Joseph. Ibid. c. 4.

§. XXXIV. 1. Hieron. De Scriptor. Eccles. in *Paulo*. Voyez la note sur Act. XIII. 9.

§. XXXV. 1. Act. XIV. 29. Χρόνον οὐκ ὀλίγον, ce que notre Version commune a rendu par *long-tems*.

Ere Vulgaire. An. 48. & 49. | Années des Empereurs. Claude 8. & 9.

circoncire, cela émut quelques Juifs attachés à cette cérémonie: le caractère de (a) *faux Frères*, que S. Paul leur donne, montre que c'étoit plutôt envie, que zèle de Religion. Ainsi, pendant que Paul & Barnabé étoient à Antioche (b), il y vint des gens de la Secte des Pharisiens, qui tâchoient de persuader aux Fidèles d'entre les Gentils, *que s'ils ne se faisoient circoncire, ils ne pouvoient être sauvés.* Ce fut ce qui donna lieu au Concile de Jérusalem, où S. Paul fut envoyé avec Barnabé. (c) *Tite* les accompagna. On a lieu de croire, qu'ils l'avoient pris avec eux dans leur dernier voyage, en la place (d) de *Jean* surnommé *Marc*, qui les avoit quittés dans la Pamphylie.

(a) Gal. II. 4.
(b) Act. XV. 1, 2.
(c) Gal. II. 1.
(d) Act. XIII. 13.

XXXVI. On met ce troisième Voyage de S. Paul à Jérusalem vers l'an 49. le 9. de Claude. La raison en est, que c'est évidemment de ce Voyage-là, dont parle l'Apôtre Gal. II. 1. *Quatorze ans après j'allai de nouveau à Jérusalem.* On prend sa conversion pour l'époque de ces quatorze années. Le texte n'y est pas contraire, comme on le peut voir dans la remarque [1] qu'on a mise au bas de la page; & si on prenoit l'époque [2] de *son retour d'Arabie à Damas*, ou *à Jérusalem*, dont il est parlé Gal. I. 18. ce troisième Voyage tomberoit à l'an 52. ou 53. Or on croit que dans ce tems-là S. Paul étoit à Corinthe, comme on le verra dans la suite.

Troisième Voyage de S. Paul à Jérusalem depuis sa conversion. Il assiste au Concile des Apôtres.

An. 49. | Claude 9.

XXXVII. S. Paul revient à Antioche, pour y apporter

§. XXXVI. 1. Gal. II. 1. Ἔπειτα διὰ δεκατεσσάρων ἐτῶν, *Quatorze ans après*, doit s'entendre comme Gal. I. 18. Ἔπειτα μετὰ ἔτη τρία, *Trois ans après.* Or ces trois années ne pouvant se compter depuis le retour d'Arabie à Damas, quoiqu'il soit parlé de ce retour immédiatement auparavant, ℣. 17; il faut les compter depuis la conversion de S. Paul. On doit expliquer de même les paroles du Chap. II. 1. & prendre partout la même époque, soit pour les *trois ans*, soit pour les *quatorze.* Voyez Pearf. Ann. Paul. p. 9. De savans Interprètes, qui placent la conversion de S. Paul plus tard que nous ne l'avons fait, ont soupçonné qu'il y avoit faute au texte, & qu'il falloit lire *quatre* au-lieu de *quatorze.* Mais on ne peut s'accommoder d'une pareille critique, tous les Manuscrits

Ere Vulgaire. An. 49. | Années des Empereurs. Claude 9.

porter la décision du Concile de Jérusalem: il y fait quelque séjour avec Barnabé. *Paul & Barnabé*, dit S. Luc (a), *demeurérent à Antioche, enseignant & prêchant avec plusieurs autres la Parole du Seigneur. Mais* [1] *quelque tems après Paul dit à Barnabé, Retournons visiter nos Frères.* Ce fut apparemment dans ce tems-là que S. Pierre y vint, & que S. Paul lui (b) *résista en face.* L'Apôtre, qui rapporte ce fait dans l'Epître aux Galates, l'a placé après le Concile; & l'on n'a point de raison de changer son ordre. D'ailleurs, si la décision des Apôtres n'avoit pas précédé cet événement, il n'est pas vraisemblable que S. Paul se fût opposé avec tant de force à S. Pierre, qui par son ancienneté dans l'Apostolat, & par la réputation qu'il avoit d'être (c) une des *colonnes*, étoit plus autorisé que lui dans l'Eglise. On ne peut aussi mettre cet événement plus tard, parce que Paul & Barnabé (d), qui étoient alors ensemble (e), se séparérent à l'occasion de *Marc*, sans remarquer que S. Paul ne revint plus (f) qu'une fois à Antioche, au moins avant que d'aller à Rome, & que Barnabé n'y fut point avec lui.

(a) Act. XV. 35.
(b) Gal. II. 11.
(c) Ibid. vs. 9.
(d) Ibid. vs. 13.
(e) Act. XV. 39.
(f) Act. XVIII. 22.

An. 50. | Claude 10.

XXXVIII. L'Apôtre, accompagné de *Silas* (g), va prêcher dans *la Syrie* & dans *la Cilicie*; de là dans (h) *la Lycaonie*, où il prend avec lui *Timothée*, qui demeuroit à *Lystres*, & qui étoit encore fort jeune. Il passe ensuite (i) dans *la Phrygie* & dans *la Galatie*. On ne sait point ce qu'il fit dans la *Phrygie*; mais il paroît (k) par l'Epître aux Colossiens, qu'il n'alla ni à *Colosses*, ni à *Laodicée*, ni à *Hiérapolis*, qui étoient des Villes de cette Province. A l'égard de la *Galatie*, il faut qu'il y ait fait quelque séjour, puisqu'il y fonda plusieurs Egli-

(g) Act. XV. 40.
(h) Act. XVI. 1, 3.
(i) Ibid. vs. 6.
(k) Coloss. II. 1.

scrits & toutes les Versions portant constamment *quatorze*, sans qu'il y ait aucune *diverse leçon* ou *variante*.

2. *Usserius* a pris pour époque des quatorze années le prémier Voyage de S. Paul à Jérusalem, depuis sa conversion; mais il est peu suivi. *Annal.* p. 659. S. Jérôme l'a fait aussi dans son Commentaire sur Gal. II. 1. Mais il mettoit la mort de J. C. à l'an 31, & la conversion de S. Paul bien-tôt après.

§. XXXVII. 1. Act. XV. 36. μετὰ δέ τινας ἡμέρας. Il faut que cette expression de S. Luc marque un tems assez considérable. S. Pierre n'alla point à Antioche avec Paul & Barnabé: il n'y vint qu'après. Quand il y fut arrivé, *il mangeoit avec les Gentils*. Gal. II. 12. Il ne s'en sépara que dans la suite.

Ere Vulgaire. An. 50. — Années des Empereurs. Claude 10.

Egliſes 1, & qu'il y eut beaucoup à ſouffrir. Il traverſa enſuite (a) *la Myſie.* Ce fut dans ce tems-là que S. Luc ſe joignit à lui, comme on le remarque par le ſtile de cet Hiſtorien Sacré, qui juſqu'alors avoit dit *Eux*, en parlant de S. Paul & de ſes Compagnons, & qui commence à dire (b) *Nous.* Il eſt vrai que dans 2 un ancien Manuſcrit on trouve ces mots au Chap. XI. des Actes, vſ. 28. *Comme nous étions aſſemblés:* mais ſuppoſé qu'ils ſoient de S. Luc, ce que l'on ne peut aſſurer ſur la foi d'un ſeul Manuſcrit, ils feront juger ſeulement, que cet Evangéliſte étoit dès-lors du nombre des *Diſciples.*

(a) Act. XVI. 8.
(b) Ibid. 8, 10.

XXXIX. S. Paul, appellé par une (c) viſion céleſte, quitta l'Aſie, & vint pour la prémière fois en *Macédoine.* Il fonda des Egliſes (d) à *Philippes*, (e) à *Theſſalonique*, (f) & à *Béree.* L'Hiſtoire des Actes eſt fort abrégée ſur ce qui ſe paſſa en Macédoine; au moins cela eſt certain par rapport à *Theſſalonique*, où il faut qu'il ait demeuré quelque tems, puiſque les Philippiens lui envoyérent (g) deux fois du ſecours. Contraint de quitter la Macédoine (h) par la perſécution que les Juifs lui ſuſcitérent, il ſe rendit (i) à *Athènes*, & ordonna à ceux qui l'y avoient conduit de dire à *Silas* & à Timothée, qu'il avoit laiſſés en Macédoine, de venir bientôt le trouver. Timothée y vint en effet (k); mais l'Apôtre l'envoya d'abord à Theſſalonique, & *demeura ſeul à Athènes.* Il y prêcha l'Evangile (l), ſoit aux Juifs, ſoit aux Proſélytes du Judaïſme, & en général *à tous ceux qu'il rencontroit dans la Place publique.* Conduit dans *l'Aréopage*, il y fit le diſcours dont S. Luc

(c) Act. XVI. 6-9.
(d) Ibid. vſ. 12.
(e) Act. XVII. 2.
(f) Ibid. vſ. 10.
(g) Phil. IV. 16.
(h) Act. XVII. 14.
(i) Ibid. vſ. 15.
(k) I. Theſſ. III. 1, 2.
(l) Act. XVII. 17.

§. XXXVIII. 1. Voyez la Préface ſur l'Ep. aux Galates.

2. Dans le Manuſcrit de Cambridge.

§. XL. 1. *Judæos impulſore Chreſto aſſiduè tumultuantes, Roma expulit.* Sueton. in Claudio, c. 25. Si *Suétone* a entendu J. C. il a dit un grand menſonge, & a fait une faute bien groſſière, puiſque J. C. étoit mort 18 ans auparavant, ſous Tibère. Mais s'il a entendu quelque Chef des Juifs, qui ſe nommât *Chreſtus*, c'eſt un perſonnage tout-à-fait inconnu aux autres Hiſtoriens.

2. *Dion.* Lib. LX. p. 667.

3. Joſeph. Antiq. Lib. XV. c. 4.

4. *Cumanus* ſuccéda à *Tibère Alexandre* dans le tems de la mort d'*Hérode* Roi de Chalcide. Ce Prince mourut l'an 8. de Claude. *Joſ. Ant.* Liv. XX. c. 3. *De la Guer. des Juifs* Liv. II. c. 11. Les troubles, qu'il y eut en Judée, peuvent être arrivés l'an 50. ou 51. *Joſeph. Antiq.* Liv. XX. c. 5. Mais il eſt bien difficile d'attri-

Ere Vulgaire. An. 50. | Années des Empereurs. Claude 10.

S. Luc rapporte la substance Act. XVII. 21-33; & y convertit quelques personnes, entre lesquelles fut *Denis*, *Sénateur de l'Aréopage*.

An. 51. | Claude 11.

XL. D'*Athènes* l'Apôtre alla à *Corinthe*, où il rencontra *Aquilas*, & *Priscille* femme d'Aquilas, (a) *qui venoient d'y arriver tout nouvellement d'Italie, parce que Claude avoit ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome.* (a) Act. XVIII. 1, 2.

Suétone a fait mention [1] de ce bannissement, sans en marquer le tems. *Tacite*, *Josèphe* ni *Dion* n'en disent rien. Il est certain que Claude n'aimoit pas les Juifs, & il les auroit chassés [2] dès le commencement de son règne, s'il n'avoit craint le tumulte, parce qu'ils étoient en fort grand nombre. Les Edits, qu'il donna d'abord en leur faveur, furent l'effet de son affection & de sa reconnoissance [3] envers Agrippa. On ne voit nulle part, qu'ils aient excité des troubles à Rome pendant le règne de Claude. Il y en eut en Judée [4] sous le gouvernement de *Cumanus*, & si ce fut à cause de ceux-là que Claude bannit les Juifs, ce bannissement sera arrivé vers l'an 51. S'ils en furent chassés en même tems [5] que *les Astrologues*, ce sera l'an 52. Mais peut-être [6] ne fut-ce que pour soulager les Citoyens Romains, pressés par une extrême famine, [7] qu'il y eut à Rome l'an 51. Dans de pareilles calamités, les Empereurs obligeoient tous les étrangers à sortir de Rome. Si cette conjecture est véritable, on trouvera la raison pourquoi Josèphe ni Tacite n'ont point parlé de ce bannissement des Juifs. Il n'avoit rien de flétrissant pour eux, puisqu'il leur étoit commun avec tous les autres étrangers qui étoient habitués à Rome. Quoi qu'il en soit,

d'attribuer ce bannissement des Juifs à ces troubles de Judée. *Josèphe* & *Tacite*, qui parlent des troubles, n'auroient-ils rien dit de ce qui en fut la punition? *Tacit. Annal.* Lib. XII. c. 54. D'ailleurs Claude, qui châtia *Cumanus*, qui sacrifia aux Juifs le *Tribun Céler*, qui condamna les *Samaritains* leurs Parties, les auroit-il bannis de Rome pour une affaire où il leur donna gain de cause?

5. *Set. Calvis.* ad an. 52. *Pears.* Annal. Paulin. p. 12.

6. C'est la pensée de *H. de Valois*, Annot. in Euseb. Hist. Eccl. Lib. II. c. 18. *Auguste*, dit cet Auteur, *en avoit usé de même, & ses successeurs le pratiquérent fort souvent*, *quand Rome fut affligée de la famine.*

7. Il y eut une extrême famine à Rome l'an 51, jusques là que le Peuple étant fort ému, Claude eut bien de la peine à se sauver dans le Palais.

8. Act.

Années des Empereurs. Claude 11.

soit, on juge que S. Paul vint à Corinthe vers l'an 51; & le Proconsulat de *Gallion* 8, devant qui l'Apôtre comparut, peut s'accorder avec ce tems-là. Ere Vulgaire. An. 51.

S. Paul arrive à Corinthe l'an 51.

XLI. Peu de tems après que S. Paul fut à Corinthe, *Timothée*, qu'il avoit envoyé d'Athènes à Thessalonique, & *Silas*, qu'il avoit laissé à Bérée, vinrent le rejoindre. Ce fut alors qu'il écrivit la *I. Epître aux Thessaloniciens.* Elle ne fut écrite qu'après le Voyage de l'Apôtre à Thessalonique, comme cela paroît par l'Epître même; & après que *Silas* & *Timothée* furent revenus auprès de lui, puisqu'elle est écrite (a) au nom d'eux trois. Or on apprend de S. Luc, que ce fut à *Corinthe* (b) que Silas & Timothée vinrent trouver S. Paul.

(a) I. Thess. I. 1.

(b) Act. XVIII. 5.

La I. EPITRE *de S. Paul* AUX THESSALONICIENS *fut écrite de Corinthe* 1, *peu de tems après que l'Apôtre y fut arrivé.*

S. Paul, étant encore à Corinthe, reçut des nouvelles des Thessaloniciens 2, & leur écrivit *sa II. Epître.* On ne croit pas pouvoir mettre plus d'une année de distance entre l'une & l'autre, & c'est peut-être trop. Ainsi elles furent écrites toutes deux sous l'empire de Claude 3.

La II. EPITRE *de S. Paul* AUX THESSALONICIENS *fut écrite de Corinthe, comme la prémière.* An. 52. Claude 12.

XLII. On ne trouve dans l'*Epître aux Galates* aucun

8. Act. XVIII. 12. Claude avoit banni *Sénèque*, Frère de *Gallion.* Il rappella Sénèque dès qu'il eut épousé Agrippine, ce qui arriva l'an 9. de son règne. Tacit. Annal. Lib. XII. c. 8. Il est fort vraisemblable, que ce ne fut que depuis ce tems-là que Gallion eut la charge de *Proconsul d'Achaïe.* Pearf. Annal. Paul. p. 13. Au reste, on ne recommença à envoyer des Proconsuls en Achaïe que depuis l'an 44.

§. XLI. 1. Voyez la Préface sur la I. Thess.

2. Voyez la Préface sur la II. Thess.

3. Le savant *Pearson*, Evêque de *Chester*, qui fait cette remarque Ann. Paul. p. 13. & 14. ajoute, que c'est afin qu'on ne tombe pas dans l'erreur de S. Jérôme, qui a cru que S. Paul avoit désigné Néron par ces mots, II. Thess. II. 7. ὁ κατέχων ἄρτι: *Celui qui tient à présent* l'Empire, Ou, *Celui*

Ere Vulgaire. An 52. | Années des Empereurs. Claude 12.

cun caractère, qui puisse faire juger certainement, ni dans quel tems, ni de quel lieu elle fut écrite. Elle est datée *de Rome* [1] dans les Exemplaires imprimés & manuscrits. Mais, outre qu'il n'y a rien dans l'Epître même, qui confirme cette date, c'est que S. Paul n'y fait aucune mention de *ses liens*, ce qu'il a fait [2] dans toutes les Epîtres qu'il a écrit de Rome, & ce qu'il n'eût pas manqué de faire dans celle-ci, où il traite les questions qui étoient la cause de sa prison. Il dit bien (a), *qu'il portoit dans sa personne les marques* & les cicatrices des plaies qu'il avoit reçues pour Jesus-Christ; mais cela est fort vague. Combien avoit-il souffert avant que d'aller à Rome? Il y a donc de [3] savans Chronologistes, qui mettent l'Epître aux Galates immédiatement après les II. Epîtres aux Thessaloniciens. Ils croyent qu'elle fut écrite entre le troisième & le quatrième Voyage de S. Paul à Jérusalem [4], & entre son prémier & son second Voyage en *Galatie*. Cette opinion paroît fort vraisemblable. La raison est, que l'Apôtre reprochant aux Galates (b) d'*être passés si vîte à un autre Evangile*, il faut que cette Epître ait été écrite peu de tems après qu'il eut prêché en Galatie. On n'y voit d'ailleurs aucune trace du second Voyage, que S. Paul fit dans cette Province. C'est sur ce fondement, que l'on croit que l'Epître aux Galates fut écrite *de Corinthe*, où l'Apôtre fit un long séjour; ou bien de quelque endroit d'Asie, comme *Ephèse*, où il s'arrêta quelques jours en allant à Jérusalem [5].

(a) Gal. VI. 17.

(b) Gal. I. 6.

L'Epi-

Celui qui le retient à présent. Hieron. ad Algas. Ep. CLI. Quæst. 11. On ajoutera ici, que S. Jérôme s'est ou corrigé ou contredit lui-même, puis qu'il fait venir S. Paul à Rome l'an 2. de Néron. De Script. Eccl. in *Paulo*. Or il y a certainement plusieurs années entre la II. Epître aux Thess. & le voyage de S. Paul à Rome.

§. XLII. 1. Voyez la note sur la date de l'Epître aux Romains.

2. Voyez Eph. III. 1, 13. IV. 1. VI. 20. Phil. I. 13, 14. Col. I. 14. IV. 3, 10, 18. Philém. ℣. 9, 10, 13, 23. Il touche aussi quelque chose de ses liens, Héb. XIII. 19.

3. Usserius, L. Cappel.

4. Il est parlé du prémier Act. XVI. 6. & du second Act. XVIII. 23.

5. D'autres mettent l'Epître aux Galates à l'année 57. après la I. Ep. aux Corinthiens. *Pears*. Ann. Paul. p. 15. Le Docteur *Mill* la met à l'année 58. & juge qu'elle fut écrite de Corinthe après l'Epître aux Romains.

Ere Vulgaire. An. 52. ou 53. — Années des Empereurs. Claude 12. ou 13.

L'EPITRE AUX GALATES *fut vraisemblablement écrite de Corinthe, ou d'Ephèse, l'an 52. ou 53.*

(a) Act. XVIII. 11. (b) Ibid. vs. 19-22. (c) Ibid. vs. 18.

XLIII. Après avoir demeuré (a) *dix-huit mois* à Corinthe, ou dans l'Achaïe, l'Apôtre en partit au Printems, & navigea en *Syrie*. Il passa par (b) *Ephèse*, où il ne voulut pas s'arrêter, parce qu'il avoit résolu de se trouver à Jérusalem à la fête de Pâques. Il y a de l'apparence, que *le vœu* (c) qu'il avoit fait en quittant Corinthe, en étoit en partie la cause.

(d) Voyez Act. XVIII. 22. & la note sur cet endroit-là.

Quatrième Voyage de S. Paul (d) *à Jérusalem depuis sa conversion.* An. 53. — Claude 13.

(e) Ibid. vs. 23. (f) Ibid. (g) Gal. IV. 19, 20. (h) Act. XVIII. 21. (i) Act. XIX. 1. (k) Ποιήσας χρόνον τινόν. Act. XVIII. 23.

XLIV. Après avoir célébré la fête, & s'être acquitté de son vœu, S. Paul partit de Jérusalem, & vint à *Antioche* (e), où *il demeura quelque tems*. De là il va (f) *en Galatie*, où il n'avoit pu retourner plus tôt (g), quelque envie qu'il eût de remédier en personne aux troubles, que de faux Docteurs excitoient dans les Eglises de cette Province. Il traverse ensuite (h) *la Phrygie*, & arrive (i) à *Ephèse*, où il avoit promis de revenir. Comme il est parti de Jérusalem immédiatement après Pâques, qu'il s'est arrêté (k) *quelque tems* à Antioche, qu'il a parcouru toute *la haute Asie*, il ne peut être arrivé à Ephèse que vers la fin de l'Eté de l'année 53. An. 53. — Claude 13.

(l) Ibid. XIX. 8, 9, 10.

Il y annonça d'abord l'Evangile aux Juifs (l) *pendant trois mois*. Mais comme ils s'obstinoient dans leur incrédulité jusqu'à *blasphémer* contre JESUS-CHRIST, il quitta la Synagogue, & *prêcha deux ans dans l'Ecole d'un nommé Tyrannus*. S. Luc dit *deux ans* pour deux ans & quelques mois, car l'Apôtre déclare lui-même, dans ce discours qu'il fait aux Evêques d'Ephèse, qu'il leur a prêché (m) *trois ans*. Il fut obligé de sortir de cette Ville (n), après la fête An. 54. — Claude 14. Néron 1.

(m) Act. XX. 31. (n) Act. XIX. 24. & suiv. XX. 1.

Claude mourut l'an 54. le 14. de son règne. *Néron* lui succéda au mois d'Octobre de la même année. Il règna 13 ans & environ 8 mois.

§. XLV. 1. Voyez les notes sur I. Cor. IV. 17. V. 9, 11. Il est vrai, qu'il y a des Interprètes anciens & modernes, qui croyent qu'il s'agit dans

Ere Vulgaire. An. 55. | Années des Empereurs. Néron 1. te de Pâques de l'année 56, à cauſe de la ſédition que Démétrius excita contre lui, & contre les Chrétiens.

XLV. Peu de tems avant cette ſédition, l'Egliſe de Corinthe (a) aiant écrit à S. Paul, il lui fit répon- (a) I. Cor. VII. 1.
An. 56. | Néron 2. ſe: c'eſt la *I. Epître aux Corinthiens.* On croit qu'il XVI. 17.
l'écrivit vers la fête de Pâques, quand on fait réflexion ſur cette exhortation du Chap. V. 8. *Célébrons la fête, non avec un vieux levain, ni avec un levain de malice & de méchanceté, mais avec les pains ſans levain de la ſincérité & de la vérité.* Le Chap. XVI. confirme (b) cette penſée. (b) Chap. XVI. 8.

An. 56. | Néron 2.

La I. EPITRE AUX CORINTHIENS *fut écrite d'Ephèſe, au Printems de l'année 56.*

Il y a quelques indices, [1] dans la I. Epître aux Corinthiens, que S. Paul leur en avoit déja écrit une autre: mais cette Epître s'eſt perdue dès le commencement; car elle n'eſt point alléguée par les Anciens, & il y a de l'apparence qu'elle contenoit peu de choſe.

XLVI. L'Apôtre avoit deſſein [1] de retourner à Corinthe, où ſa préſence étoit néceſſaire; mais il ſouhaitoit (c) de ſavoir auparavant quel effet auroit produit ſa Lettre. Il avoit envoyé Tite en (d) Macédoine & en Grèce, afin d'y préparer les collectes qu'il faiſoit faire pour les Egliſes de Judée. Tite devoit lui apporter à Ephèſe des nouvelles de Corinthe. Mais la ſédition de Démétrius aiant rompu ſes meſures, il part d'Ephèſe avant la Pentecôte (e), qui étoit le terme qu'il s'étoit fixé. Il va (f) à *Troas*, où il eſpère de rencontrer Tite. Ne le trouvant point, il paſſe (g) en Macédoine. Ce fut là que Tite (h) lui aiant appris ce qui ſe paſſoit à Corinthe, il écrivit ſa *ſeconde Epître aux Corinthiens*, quelques mois après la pré-

(c) Voyez la Préface ſur la II. Cor.
(d) II. Cor. VIII. 6.
(e) I. Cor. XVI. 8.
(f) Act. XX. 1. II. Cor. II. 13.
(g) Act. XX. 1.
(h) II. Cor. VII. 6, 7.

dans ces deux paſſages, de l'Epître que S. Paul écrivoit alors. Mais on a préféré l'autre ſentiment, qui a paru plus conforme au texte.

§. XLVI. 1. I. Ep. aux Cor. XVI. 3-7.

Ere Vulgaire.	Années des Empereurs.

prémière. La date porte *de Philippes*, & cela est assez vraisemblable.

La II. EPITRE AUX CORINTHIENS *fut écrite de Macédoine, la même année que la prémière.* An. 56. Néron 2.

XLVII. On croit que ce fut après avoir visité les Eglises de Macédoine, que S. Paul fit un voyage en *Illyrie.* Il est certain (a) qu'il y alla, & il est malaisé de trouver, dans son Histoire, un endroit plus propre que celui-ci à placer ce Voyage. Car outre que la Macédoine n'étoit pas éloignée de l'Illyrie, il eut le tems d'aller dans cette dernière Province, & d'y faire même quelque séjour, puisqu'il ne passa *en Grèce* que vers (b) *l'Hiver*, & qu'il n'y demeura que *trois mois.* Ce fut de Corinthe, qu'il écrivit l'*Epître aux Romains*, comme on le reconnoit par diverses personnes [1], qu'il nomme dans le Chap. XVI: An. 57. Néron 3. mais il ne l'écrivit que vers le Printems de l'année 57, lorsqu'il étoit sur son départ pour Jérusalem. (c) *Je pars à présent pour Jérusalem*, dit-il aux Romains, *afin d'y porter les aumônes que j'ai recueillies pour les Saints.*

(a) Rom. XV. 19.

(b) Act. XX. 2, 3, 6. I. Cor. XVI. 6.

(c) Rom. XV. 25.

*L'*EPITRE AUX ROMAINS *fut écrite de Corinthe, au commencement de* [2] *l'année 57.* An. 57. Néron 3.

XLVIII. S. Paul retourne de *Corinthe* en *Macédoine*, part de *Philippes après les jours des pains sans levain*, & arrive *en cinq jours à Troas*, où il ne s'arrête que sept jours. Il ressuscite *Eutyche.* De là il va à *Milet*, où il mande *les Anciens d'Ephèse*, & leur fait

§. XLVII. 1. *Phœbé, Diaconisse de Cenchrées; Gaius, son hôte; Eraste, Trésorier de la Ville.* Rom. XVI. 1, 23.

2. D'autres mettent l'Ep. aux Romains à l'année 53. ou 54. Ils se fondent sur ce que S. Paul *salue ceux de la maison de Narcisse.* Ch XVI. 11. Ils croyent que c'est *Narcisse*, Affranchi de *Claude.* Or ce *Narcisse* mourut l'an 54. *Tac.* Annal. Lib. XIII. 1. Dion. Lib. LX. in fin. Il y a en effet bien de l'apparence qu'il s'agit de l'Affranchi Narcisse; mais on n'a pas de preuves que sa maison fut dissipée après sa mort. D'autres placent cette Epître à l'an 58.

§. XLVIII. 1. Act. XXI. 38. *Tribun* est ce que nous appellons *Colonel.* Voyez la note sur cet endroit-là.

2. Jos.

Ere Vulgaire. An. 57. | Années des Empereurs. Néron 3.

fait le beau discours, qui est rapporté Act. XX. 18. & suiv. Il continue son voyage par mer jusqu'à *Ptolémaïde*, sur les frontières de la Galilée; & se rend enfin à Jérusalem, où il fut arrêté (a) vers la fête de la Pentecôte. Il est bien remarquable, que le *Tribun*, qui le fit mener dans *la Forteresse*, lui demanda [1], *s'il n'étoit pas cet Egyptien, qui, quelque tems auparavant, avoit excité une sédition, & avoit assemblé quatre mille voleurs.* Josèphe rapporte, sans en marquer l'année [2], que sous le gouvernement de *Félix*, un *Egyptien*, contrefaisant le Prophète, s'étoit mis à la tête d'une multitude de voleurs & de séditieux, qu'il flattoit de l'espérance de la liberté. Félix l'avoit défait; *mais l'Egyptien*, dit Josèphe, *s'étoit sauvé, & avoit disparu:* ce qui donna lieu au Tribun de faire cette demande à S. Paul.

(a) Voyez Act. XX. & XXI.

An. 57. | Néron 3.

Cinquième Voyage de S. Paul à Jérusalem depuis sa conversion. Il y est arrêté vers la Pentecôte de l'an 57.

XLIX. *Claude Félix*, frère du fameux Affranchi *Pallas*, étoit alors *Gouverneur*, ou *Procurateur de Judée.* Il y avoit déja longtems [1], qu'il étoit en possession de cette charge, lorsque S. Paul comparut devant lui pour défendre sa cause contre les Juifs. Il laissa l'Apôtre (b) *deux ans entiers* prisonnier à Césarée; mais *Félix* aiant été rappellé, & (c) *Portius Festus* aiant succédé à Félix, S. Paul (d) appella à l'Empereur, & fut envoyé à Rome.

An. 58. | Néron 4.

An. 59. | Néron 5.

(b) Act. XXIV. 28.
(c) Ibid. vs. 27.
(d) Ibid. XXV. 10.

Le rappel de Félix serviroit à nous faire connoitre quand S. Paul fut conduit à Rome, si Josèphe, ou quelque autre Historien en avoit marqué le tems. De

2. Jos. Antiq. Liv. XX. 6. *Usserius* met l'affaire de l'Egyptien à l'année 55. D'autres plus tôt ou plus tard.

§. XLIX. 1. *Tacite* dit, sur l'an 12 de Claude, ou le 52. de J. C. *qu'il y avoit déja longtems que Félix gouvernoit la Judée*, JAM *pridem Judææ impositus*. Selon cet Historien, *Félix* avoit eu d'abord le gouvernement de Samarie, pendant que *Cumanus* avoit celui de Galilée; mais ce dernier aiant été rappellé & condamné, le prémier eut le gouvernement de Judée, à la prière de *Jonathan*, l'un des Souverains-Sacrificateurs, qui demanda Félix pour Gouverneur. *Tacit.* Annal. Liv. XII. 14. Joseph. Antiq. Liv. XX. 6. Act. XXIV. 10.

De savans Chronologistes le mettent à l'année 55, quatre ans plus tard que nous ne l'avons fait. Une de leurs raisons est que Josèphe rapporte, [2] que *Félix* aiant été accusé par les Juifs, *auroit été puni, si l'Empereur ne lui avoit pardonné à la prière de Pallas, qui étoit alors en grand crédit auprès de lui.* Mais la suite de l'Histoire, & la Chronologie de S. Paul lui-même, ne nous permettent pas d'entrer dans leur sentiment; outre que la raison qu'ils allèguent n'est point suffisante. On le fait voir dans la Note.

Ere Vulgaire. An. 59. — Années des Empereurs. Néron 5.

S. Paul est envoyé à Rome, & part de Judée 3 vers la fin de l'Eté de l'an 59. An. 59. Néron 5.

L. L'Apôtre, allant à Rome par mer (a), fait naufrage auprès de l'*Ile de Malthe*, passe l'Hiver dans cette Ile, & n'arrive à Rome qu'au Printems. Il fut distingué des autres prisonniers, qui vinrent avec lui de Judée. Ceux-ci furent livrés au (b) *Préfet du Prétoire*; c'est l'Officier qui commandoit les Gardes de l'Empereur: mais S. Paul eut la liberté de demeurer en son particulier, sous la garde d'un Soldat. Cette distinction ne pouvoit venir que de la rélation (c) que *Festus*, convaincu de son innocence, avoit faite à l'Empereur touchant son affaire. Ainsi l'Apôtre eut toute la liberté que pouvoit avoir un prisonnier. (d) Il recevoit tous ceux qui le venoient voir, & leur annonçoit l'Evangile *sans aucun empêchement.* L'exemple

An. 60. Néron 6.

(a) Act. XXVII. 28.
(b) Act. XXVIII. 16.
(c) Act. XXV. 25-27. XXVI. 31, 32.
(d) Act. XXVIII. 30, 31.

2. *Joseph.* Antiq. Liv. XX. 7. On cite le Traducteur de Josèphe. La preuve consiste en ce que, selon l'Historien Juif, *Pallas avoit encore un grand crédit auprès de Néron* quand Félix fut rappellé; & que, selon Tacite, il perdit son crédit dès la seconde année de cet Empereur, puis qu'*il fut éloigné des affaires*. L'année suivante il fut accusé de crime de Lèze-Majesté. *Tacit.* Ann. Lib. XIII. 14, 23. Mais cette preuve est tout à fait insuffisante. Josèphe dit proprement, que Néron *avoit alors beaucoup d'estime pour Pallas*; μάλιστα δὲ τότε διὰ τιμῆς ἔχων ἐκεῖνον. Or Tacite témoigne que Néron, dès le commencement de son règne, *ne pouvoit souffrir Pallas à cause de sa sévérité & de son arrogance. Tacit.* Ibid. c. 2. Josèphe, qui écrivoit en Judée l'an 94. le 13. de Domitien (Antiq. Liv. XX. Chap. dernier) étoit mal informé de ce qui s'étoit passé à la Cour de l'Empereur 40 ans auparavant. Il jugeoit du crédit de Pallas par sa réputation. Du reste, on ne conteste point que Pallas n'ait sauvé Félix; mais il ne falloit pas un fort grand crédit pour le défendre contre les Juifs. Aussi cet endroit de Josèphe n'a pas empêché *Usserius* de mettre

Ere Vulgaire. An. 61. Années des Empereurs. Néron 7.

ple de sa constance, & la douceur avec laquelle on le traita, tout prisonnier qu'il étoit (a), encouragérent les autres Ministres de Jesus-Christ à prêcher avec plus de hardiesse (b). Ses liens servirent à l'avancement de la Foi. Elle (c) pénétra jusques dans le Palais de l'Empereur; & l'on peut mettre en doute, si Paul tout-à-fait libre eût fait plus de Disciples dans Rome, que Paul prisonnier.

(a) Philip. I. 14.
(b) Ibid. vs. 12, 13.
(c) Ibid. IV. 22.

LI. Ce fut pendant cette captivité, qui dura (d) *deux ans entiers*, que l'Apôtre écrivit *les Epîtres aux Ephésiens, aux Colossiens, à Philémon, & aux Philippiens.* Les preuves en sont dans les Epîtres mêmes. Les trois prémières paroissent écrites en même tems. *Tychique* & *Onésime* partirent ensemble de Rome (e), & les portérent en Asie. Onésime fut chargé en particulier de l'Epître à Philémon, qui le regardoit seul. Pour l'Epître aux Philippiens, on ne sauroit dire si elle suivit ou précéda les autres; mais on croit généralement qu'elles furent toutes écrites vers la fin de la captivité de S. Paul.

(d) Act. XXVIII. 16, 30.
(e) Eph. VI. 21. Col. IV. 7.

Les Epitres [1] *aux* Ephesiens, *aux* Philippiens, *aux* Colossiens, *à* Philemon, *furent écrites de Rome, lorsque S. Paul y étoit encore prisonnier, vers la fin de l'année 61. ou au commencement de l'année 62.*

An. 62. Néron 8.

LII. On verra dans la Préface de l'Epître aux Hébreux

mettre le rappel de Félix à l'an 62, *Pearson*, de le mettre à l'an 60, & *Calvisius* à l'an 58. On s'est rapproché autant qu'on a pu de *Calvisius*, par la raison suivante. Un Chronologiste moderne allègue plusieurs médailles frappées sous *Domitien*, où sont aussi marquées les années du *Roi Agrippa*, c'est-à-dire les années de l'Ere *de Césarée de Philippe*, qu'Agrippa agrandit, & qu'il nomma *Néroniade* en l'honneur de Néron. *Pagi*, Crit. Baron. An. 60. Il paroît par ces médailles que la dédicace de Césarée se fit l'an 60. ou l'an 61. On prend la dernière époque. Or *Josèphe* met cette dédicace sous le gouvernement d'*Albinus*, Antiq. XX. 8. ce qui fait qu'on ne peut mettre ce gouvernement plus tard que l'an 61. Ainsi *Festus* aiant gouverné la Province environ deux ans, Félix fut rappellé l'an 59.

3. S. Paul s'étoit embarqué quelque tems avant *le Jeûne*, dont il est parlé Act. XXVII 9. Voyez la note sur cet endroit-là, & le récit de S. Luc depuis le ỳ. 1. jusqu'au ỳ. 9.

§. LI. 1. Quelques-uns croyent que l'Epître aux Ephésiens fut écrite durant la II. Captivité de S. Paul. C'est un sentiment particulier.

§. LII.

breux, les raisons que l'on a de la conserver à S. Paul. La date porte qu'elle *fut écrite d'Italie*, ce qui n'est fondé que sur ces mots de l'Epître même, (a) *Ceux d'Italie vous saluent*. Cela a fait croire que l'Apôtre écrivit aux Hébreux depuis qu'il eut été mis en liberté [1], & lorsqu'il étoit déja dans cette partie d'Italie qui confine à la Sicile, & qu'on nommoit anciennement *Italie*. Il y a pourtant lieu d'en douter. Quand il demande les prières des Hébreux, (b) *afin qu'il leur soit plus tôt rendu*, il insinue qu'il n'étoit pas encore libre. *Ceux d'Italie* sont les Juifs de Rome qui avoient embrassé la Foi; auxquels il faut ajouter d'autres Juifs Chrétiens, qui demeuroient en diverses Villes d'Italie, & qui se trouvant alors à Rome, saluoient ceux de Judée. Au reste, cette Epître aux Hébreux fut écrite après les quatre précédentes; au moins après l'Epître aux Philippiens. On le juge de la sorte (c) par l'absence de Timothée, que l'Apôtre avoit apparemment envoyé en Macédoine, comme (d) il le promet aux Philippiens.

Ere Vulgaire. An. 62. — Années des Empereurs. Néron 8.

(a) Héb. XIII. 24.
(b) Ibid. vs. 19.
(c) Ibid. vs. 23.
(d) Phil. II. 19.

*L'*EPITRE AUX HEBREUX *fut écrite de Rome l'année 62. & après l'Epître aux Philippiens.* An. 62. — Néron 8.

LIII. L'Histoire des *Actes* finit ici. Il y a de l'apparence que S. Luc (e), qui étoit alors avec S. Paul, l'écrivit à Rome, & l'acheva vers le tems que l'Apôtre alloit être mis en liberté. Car autrement, pourquoi n'auroit-il point parlé de ce que S. Paul fit dans la suite? Quoi qu'il en soit, on ne doute point que l'Apôtre n'ait été délivré. L'Histoire Ecclésiastique [1] le témoigne, & il y en a des preuves bien fortes [2] dans les Epîtres de S. Paul.

(e) Coloss. IV. 26.

S. *Paul*

§. LII. 1. *Pearf.* Ann. Paul. p. 20. *Rom. Episcop.* Diss. L. Cap. IX.
§. LIII. 1. Euseb. Hist. Eccl. Lib. II. 22.
2. Voyez la Préface sur la I. Ep. à Tim. & *Pearson, De serie primor.* Sect. 5. & seq.
§. LIV. 1. *Chrysost.* Orat. VII. in Paul. *Theodor.* in Ep. ad Phil. I. 25. *Hieron.* in Esai. Cap. XI. 14. &c.
2. *Et,*

Ere Vulgaire. An. 62. | Années des Empereurs. Néron 8.

S. Paul est mis en liberté l'an 62. après avoir été deux ans prisonnier à Rome.

LIV. Jusqu'ici S. Luc nous a servi de guide dans l'Histoire de S. Paul, & dans l'arrangement de ses Epîtres; mais nous n'avons plus à présent que des conjectures, ou des autorités humaines, pour marquer le tems & l'ordre des événemens, que nous apprennent ses trois dernières Epîtres.

Quelques anciens [1] Pères ont dit que Saint Paul, aiant été mis en liberté, alla faire le Voyage d'Espagne, dont il avoit formé le dessein (a) cinq ou six ans auparavant. Mais, outre que ces témoignages sont du quatrième ou du cinquième siècle, il semble que ces Pères n'ont parlé de ce Voyage, que sur ce que S. Paul en a dit dans l'Epître aux Romains. C'est au moins tout ce que [2] S. Jérôme allègue. Cependant, un [3] Savant moderne a jugé que *Clément* Romain en a fait mention dans son Epître aux Corinthiens. *Paul*, dit cet ancien Auteur [4], *étant venu aux bornes de l'Occident, & aiant souffert le martyre sous les Gouverneurs, sortit de ce Monde.* Mais d'autres jugent que ces mots, τέρμα τῆς δύσεως, *fines Occidentis*, ne veulent dire dans le fond que l'*Occident* qui *termine* la Terre de ce côté-là; ou que c'est une expression imitée de l'Ecriture, qui dit *les limites d'un Pays*, pour dire le Pays même; qu'ainsi Clément n'a désigné par ces mots que l'Italie. Aussi les Epîtres que S. Paul écrivit durant sa captivité, témoignent [5] qu'il ne pensoit qu'à retourner en Grèce & en Asie, dès qu'il seroit délivré. Pouvoit-il avoir dans l'esprit un Voyage en Espagne, lorsqu'il mandoit à Philémon *de lui préparer un logement?* Laissant donc une Tradition, au moins fort incertaine, nous ne rapporterons que ce

que

(a) Rom. XV. 24.

2. *Et, ut ipse* Paulus *scribit, ad Hispanias. Hieron.* ubi sup. p. 43.

3. *Pears.* Ann. Paul. p. 20.

4. Ἐπὶ τὸ τέρμα τῆς δύσεως ἐλθὼν, καὶ μαρτυρήσας ἐπὶ τῶν ἡγουμένων, ἀπηλλάγη τοῦ κόσμου. *Clem.* Ep. ad Corinth. Sect. 5.

5. Philip I. 25, 26. II. 24. Philém. ℣. 22. Héb. XIII. 23.

Ere Vulgaire. An. 62. — Années des Empereurs. Néron 8.

que S. Paul rapporte lui-même; & nous suivrons l'ordre, dans lequel [6] un savant Evêque de l'Eglise Anglicane a placé ces événemens.

LV. L'Apôtre avoit promis aux Hébreux de les aller voir (a), quand *Timothée*, qu'il avoit envoyé en Macédoine, seroit de retour auprès de lui. C'est là-dessus que l'on croit, que Timothée étant revenu en Italie, ils en partirent ensemble pour se rendre en Judée. On a vu que l'Apôtre avoit accoutumé d'aller de tems en tems à Jérusalem, & de prendre d'ordinaire l'occasion des Fêtes solennelles. Tant que le Temple subsista, les Chrétiens d'entre les Juifs ne se dispensoient point des ordonnances de la Loi; & S. Paul lui-même ne l'avoit point fait, pour ne pas donner de scandale aux Juifs. Cependant comme l'Ile de *Crète*, ou de *Candie*, [1] étoit sur le chemin d'Italie en Judée, l'Apôtre y aborda, & y prêcha l'Evangile; mais ne pouvant y faire un long séjour (b), il y laissa *Tite*, avec ordre d'y régler toutes choses selon les instructions qu'il lui donna.

(a) Héb. XIII. 23. Voyez la Sect. LII.

(b) Tite I. 5.

Saint Paul va en Crète, où il laisse Tite vers la fin de l'année 62.

LVI. La Judée commençoit alors d'être peu tranquille. Les Peuples, portés d'eux-mêmes à la révolte, y étoient excités par de faux Prophètes, & par des Factieux. Quelque tems avant que l'Apôtre y vînt [1], le Souverain-Sacrificateur *Ananus*, ou *Ananias*, profitant de l'occasion que lui donnoit [2] la vacance du Gouvernement, avoit fait mourir *Jaques*, *Frère de Notre Seigneur*. Cela n'empêcha pas Saint Paul d'aller en Judée: il s'étoit dévoué à

JE-

6. *Pearson*, Evêque de Chester, *ub. sup.*

§. LV. 1. L'Apôtre y avoit abordé en allant de Judée à Rome. Act. XXVII. 7, 8.

§. LVI. 1. Joseph. Antiq. Liv. XX. 8. Le martyre de Jaques arriva vers la fête de Pâques. On le met à l'an 61. d'autres à l'an 60. & quelques-uns à l'an 63. Voyez la Note sur la Sect. XLIX. On convient en général que cet événement précéda le retour de S. Paul en Judée.

2. *Ananus* prit le tems que, *Festus* étant mort, *Albinus* son Successeur n'étoit pas encore arrivé.

3. On voit par la suite des événemens qu'on vient de marquer, que l'Epître aux Hébreux fut écrite depuis

Ere Vulgaire. An. 63. Années des Empereurs. Néron 9. JESUS-CHRIST; & c'eſt 3 depuis le Martyre de Jaques, qu'il avoit promis aux Hébreux de les aller voir. Mais on ne croit pas qu'il ait demeuré longtems avec eux : il n'avoit pas coutume de le faire. Il alla donc en Aſie viſiter les Egliſes qu'il y avoit fondées. Il fut à Coloſſes, où étoit *Philémon* (a), & ſe rendit enſuite à *Ephèſe*. Comme cette Ville étoit la Métropole de la Province d'Aſie (b), il y laiſſa Timothée, pour établir des Evêques dans les Egliſes de ce Pays-là, & pour y maintenir la ſaine Doctrine. De là il paſſa en Macédoine, & s'arrêta à *Philippes*, d'où l'on croit qu'il écrivit ſa I. Epître à Timothée. Il faut qu'il eût déja fait un aſſez long ſéjour, ſoit dans la Macédoine, ſoit dans les Provinces d'Athènes & de Corinthe, puiſqu'il renouvelle à Timothée les inſtructions, qu'il lui avoit données avant ſon départ, au ſujet du gouvernement de l'Egliſe.

(a) Philém. vſ. 22.
(b) I. Tim. I. 3.

La I. EPITRE DE S. PAUL A TIMOTHE'E *fut écrite de Macédoine, & apparemment de Philippes.* An. 64. Néron 10. *On croit que ce fut vers l'an 64.*

LVII. L'Apôtre avoit été annoncer l'Evangile juſques dans (c) l'*Illyrie*, c'eſt-à-dire, juſqu'aux frontières de cette Province. Ce fut ce qui l'obligea d'y retourner, & de (d) *paſſer l'Hiver à Nicopolis*. Il y avoit pluſieurs Villes de ce nom, mais on croit qu'il s'agit de 1 *Nicopolis d'Epire*, cette Ville 2 qu'Auguſte avoit fait bâtir en mémoire de la Victoire qu'il avoit remportée ſur Antoine. L'Apôtre y étoit déja, ou il avoit réſolu d'y aller, lorſqu'il manda à Tite de l'y venir trouver.

(c) Rom. XV. 19.
(d) Tit. III. 12.

L'EPI-

puis ce martyre; & il y a bien de l'apparence que l'Auteur divin de cette Epître y a penſé, en écrivant l'exhortation d'Héb. XIII. 7.

§. LVII. 1. C'eſt le ſentiment d'*Uſſerius*, p. 689. de *Pearſon, ub. ſup.* p. 23. & d'autres. On peut confirmer ce ſentiment par l'autorité de S. Jérôme. *Nicopolis*, dit ce Père, *quæ in Actiaco littore ſita eſt*; à quoi il ajoute cette particularité, que *cette Ville étoit alors le principal Domaine de Paule & d'Euſtochium*, deux Dames de Rome, à qui il adreſſe ſon Commentaire ſur l'Ep. à Tite. *Nunc poſſeſſionis veſtræ pars maxima eſt.*

2. Vide *Steph.* de Urbib. & Not. *Lucæ Holſten.* p. 225.

***** 2 §. LVIII.

Ere Vulgaire. | Années des Empereurs.

L'Epitre a Tite fut écrite, ou de Nicopolis dans l'Epire, ou de Macédoine. On la met vers l'an 64. ou 65. An. 64. Néron 10.

(a) I. Tim. III 14, 15. (b) II. Tim. IV. 13, 20.

LVIII. S. Paul avoit promis (a) à Timothée de retourner en Asie (b), & il y a des preuves qu'il l'exécuta. Ce fut dans ce Voyage, qu'il laissa *des Livres à Troas, chez Carpus*; & qu'étant allé ensuite à *Milet*, il y *laissa* aussi *Trophime malade.* An. 65. Néron 11.

(c) Ibid. IV. 20. (d) Rom. XVI. 23.

Après quelque séjour en Asie, des raisons, qui nous sont inconnues, obligérent S. Paul à retourner à Rome; & ce fut en y allant qu'il repassa par Corinthe (c), où *Eraste*, (d) qui étoit de cette Ville-là, jugea à propos de demeurer. *Denis*, Evêque de Corinthe, Auteur du II. Siècle, témoigne [1] que S. Pierre & S. Paul se rencontrérent à Corinthe, & qu'ils en partirent ensemble pour aller à Rome, où ils souffrirent le Martyre. Si la Lettre, où Denis rapporte ce fait [2], n'a point été altérée, on ne pourroit guères contester un témoignage, rendu par un Evêque de Corinthe, dans un tems si proche de l'événement, quelque difficulté que l'on trouve à comprendre que S. Paul n'eût rien dit de S. Pierre, dans sa II. Epître à Timothée, s'ils avoient été ensemble à Rome.

Saint Paul part d'Asie, passe par Corinthe, & arrive pour la seconde fois à Rome, vers l'an 65. ou 66. An. 65. ou 66. Néron 11. ou 12.

LIX. Les choses avoient bien changé à Rome, depuis le départ de Saint Paul. On y avoit fait regarder [1] la Religion Chrétienne comme une *Superstition* impie aussi-bien que *nouvelle*, & [2] les Chrétiens comme des gens abominables, dignes de la haine du Genre

§. LVIII. 1. Euseb. Hist. Eccl. Lib. II. 25.

2. On fait cette remarque, parce que Denis se plaint que de son tems même, on avoit falsifié ses Epîtres: *Euseb.* Hist. Eccl. IV. 3. Il est vrai qu'il attribue ces falsifications à des Hérétiques.

§. LIX.

Ere Vulgaire. An. 65. ou 66. | Années des Empereurs. Néron 11. ou 12.

Genre-humain, *dont ils étoient ennemis.* Les Juifs étoient les auteurs de ces calomnies 3, qu'ils répandoient de tous côtés par leurs Emiſſaires. Peut-être auſſi, que les *Gnoſtiques*, qui deshonorérent le nom Chrétien, commençoient à ſe faire connoître, & à fournir aux Paiens un prétexte de calomnier les Chrétiens. Quoi qu'il en ſoit, l'Egliſe de Rome avoit ſouffert, l'an 10. de Néron, le 64. de JESUS-CHRIST, la cruelle perſécution que 4 Tacite a rapportée. Il eſt bien remarquable que cette Egliſe étoit dès-lors ſi nombreuſe, que l'Hiſtorien Paien témoigne qu'on découvrit à Rome une 5 *très grande multitude de Chrétiens:* ce qui confirme la verité de ce que dit S. Paul, que ſes (a) liens avoient extrêmement ſervi à *l'avancement de l'Evangile.* (a) Phil. I. 12.

LX. Ce fut un an ou deux après cette perſécution, que S. Paul arriva à Rome. Il y fut mis dans une ſi étroite priſon (b), qu'*Onéſiphore* eut bien de la peine à le trouver; & le danger où il fut parut ſi grand, qu'il ſe vit (c) abandonné de tout le monde. Il défendit néanmoins ſa cauſe, & celle de l'Evangile, avec tant de force & de courage, que ſon Apologie ſuſpendit ſon ſupplice, & qu'*il fut* pourlors (d) *délivré de la gueule du Lion.* Mais ne doutant point qu'il ne dût bien-tôt ſouffrir la mort pour JESUS-CHRIST (e), il manda à Timothée de *le venir trouver* à Rome, & d'y arriver, s'il étoit poſſible, *avant l'Hiver.*

(b) II. Tim. I. 17.
(c) Ibid. IV. 16.
(d) Ibid. ℣. 17.
(e) Ibid. ℣. 21.

An. 66. | Néron 12.

La II. EPITRE A TIMOTHE'E *fut écrite de Rome pendant l'Eté de l'an 66. après la prémière défenſe de S. Paul.*

Cependant Néron 1 s'en allant en Grèce, laiſſa le commandement des Gardes *Prétoriennes* à *Tigellinus* &

§. LIX. 1. *Genus hominum ſuperſtitionis novæ ac maleficæ.* Sueton. in *Nerone*, Cap. 16.

2. *Chriſtianos per flagitia inviſos*, dit Tacite, Annal. XV. 44. *Odio Generis humani convicti ſunt.* Ibid.

3. *Juſt. Mart. Dial.* p. 181. & 262.

4. *Tacit.* Annal. ubi ſup. *Sueton.* Ib.

5. *Multitudo ingens*, Tacit. Ibid.

§. LX. 1. Ce fut l'an 66.

2. Pref-

& à *Sabinus*, & le gouvernement de l'Empire à *Hélius Césaréanus*, l'un des plus méchans hommes du monde. Ce fut durant l'absence de l'Empereur, que S. Paul fut décapité à Rome [2] le 29 de Juin de l'an 67, ou selon d'autres, le 22 de Février de l'an 68. Le savant *Pearson* appuie cette observation sur le témoignage de Clément Romain, qui dit que S. Paul *souffrit le Martyre*, non sous Néron, mais [3] *sous les Gouverneurs*.

Ere Vulgaire. An. 66.

Années des Empereurs. Néron 12.

2. Presque tous les Chronologistes mettent le Martyre de S. Paul au 29 de Juin, mais le savant *Pearson* l'a mis au 22 de Février. *Ann. Paul.* p. 25. Cet Auteur se fonde sur l'autorité d'un ancien Calendrier.

3. Ἐπὶ τῶν ἡγεμόνων. *Clem.* loco sup. citato.



PRE-

PREFACE

SUR

L'EPITRE DE S. PAUL

AUX

ROMAINS.

I. L'*Epître aux Romains fut écrite de Corinthe, lorsque S. Paul se préparoit au dernier voyage qu'il fit à Jérusalem.* (a) *Il y alloit porter les aumônes, qu'il avoit recueillies dans la Grèce & dans la Macédoine, pour les Fidèles de Judée, qui étoient pauvres* (b). *L'Eglise de Rome étoit dès-lors une Eglise considérable, puisque l'Apôtre y salue plusieurs personnes, sous le titre de* ses Collègues dans le ministère *de l'Evangile* (c). *S'il en falloit croire la Tradition, elle auroit été fondée par S. Pierre. S. Irénée, qui mourut vers la fin du II. siècle, dit expressément, que les* glorieux Apôtres, Pierre & Paul, ont été les fondateurs de l'Eglise de Rome (d). *Quelque respect que l'on ait pour l'autorité de ce saint Evêque, on ne sauroit nier qu'il ne se soit trompé sur le sujet de S. Paul, à moins que de démentir S. Paul lui-même. Car, outre que* la foi *des Romains* étoit célèbre dans tout le monde (e), *avant que l'Apôtre leur eût prêché; il nie formellement, dans le Chap. XV. de son Epître, ce que S. Irénée dit de lui.* J'ai pris à tâche, *dit S. Paul,* de ne prêcher l'Evangile que dans les lieux où l'on n'avoit pas encore ouï le Nom de JESUS-CHRIST, pour ne pas bâtir sur le fondement des autres; & c'est ce qui m'a souvent empêché d'aller à Rome (f). *Il n'étoit donc pas le fondateur de l'Eglise de Rome, puisqu'il ne pouvoit y annoncer l'Evangile sans* bâtir sur le fondement d'autrui. *Une si grande inexactitude sur le sujet de S. Paul, rend fort suspect ce que S. Irénée dit en même tems sur celui de S. Pierre.*

(a) Voyez la Préface générale. Il s'agit du dernier voyage dont il est parlé dans les Actes.
(b) Ch. XV. 25.
(c) Voyez le Chap. XVI.
(d) S. Irénée Liv. III ch. 3. *Maximam & antiquissimam & omnibus cognitam, à gloriosissimis duobus Apostolis, Petro & Paulo, Romæ fundatam & constitutam Ecclesiam.*
(e) Ch. I. 8. XVI. 19.
(f) Ch. XV. 20, 22.

II. *On n'a pas dessein d'examiner ici une Tradition, qui ne sert de rien à l'intelligence de cette Epître. Il importe d'ailleurs très peu, que S. Pierre ait été à Rome, ou qu'il n'y ait pas été; qu'il y ait fondé une Eglise Chrétienne, ou qu'il ne l'ait pas fait. Cependant, ce que Papias raconte* (g) *du voyage de*

(g) Voyez Euseb. Hist. Eccl. Liv. II. ch. 14, 15.

de S. Pierre à Rome sous l'empire de Claude, & de la victoire que l'Apôtre y remporta sur Simon le Magicien, s'accorde si mal avec l'Histoire des Actes, & a tant l'air d'une fable, que ni l'autorité de Clément d'Alexandrie qui a copié Papias, ni celle d'Eusèbe qui a copié Clément, ne suffisent pas pour y ajouter foi. Il faut même avouer que l'on a eu raison de soupçonner que la Tradition de ce voyage de S. Pierre à Rome avoit son origine dans ce qu'on s'est imaginé que Rome étoit (a) la Babylone, *d'où S. Pierre a écrit sa prémière Epitre. Eusèbe lui-même fortifie cette conjecture, lorsqu'après avoir rapporté les paroles de Clément d'Alexandrie, il ajoute, que Papias & Clément ont dit, que la I. Epître de S. Pierre avoit été écrite de Rome, parce* que c'est Rome, que l'Apôtre a nommé figurément Babylone (b).

(a) I. Ep. V. 13.

(b) Eufeb. Ibid. Ch. 15.

III. *Rome étant la Capitale de l'Empire, elle étoit l'abord d'un grand nombre d'étrangers, parmi lesquels il y avoit beaucoup de Juifs* [1]. *La Religion Chrétienne y fut sans doute portée par des Juifs, qui l'avoient embrassée* [2]. *La persécution, faite aux Chrétiens du tems d'Etienne, les aiant obligés à se disperser de toutes parts, il est très vraisemblable qu'il y en eut qui passérent jusqu'à Rome, & que ceux-là furent bientôt suivis par d'autres. Parmi ces Chrétiens il y en avoit plusieurs qui étoient de la connoissance de S. Paul, quelques-uns avec lesquels il étoit lié d'une étroite amitié, & d'autres qui étoient ses parens. Il nomme sur-tout* Andronic & Junias, *qui avoient cru en* JESUS-CHRIST *avant lui, auxquels il donne l'éloge d'*être illustres entre les Apôtres, *& qui, après avoir été prisonniers avec lui, étoient allés prêcher l'Evangile à Rome* (c).

(c) Voyez le Ch. XVI. depuis le vf. 1. jufqu'au vf. 16.

IV. *S. Paul étant Apôtre des Gentils, avoit aussi eu dessein d'y aller. Il souhaitoit de voir une Eglise, déja célèbre par sa foi & par sa charité. Il étoit persuadé que sa présence y seroit accompagnée* d'une abondante bénédiction de l'Evangile; *& il avoit d'ailleurs déja besoin de l'assistance des Romains, pour pénétrer jusqu'en Espagne où il vouloit aller annoncer* JESUS-CHRIST (d). *Mais la Providence changea une partie de ces projets. S. Paul fut conduit prisonnier à Rome. Il n'alla point en Espagne; car, quoi qu'en disent quelques anciennes Traditions, on voit, par ses Epîtres mêmes, qu'après qu'il fut délivré de sa prémière prison, il repassa dans l'Asie & dans la Grèce. Cependant,* in-

(d) Ch. XV. 20, 22, 23, 24.

1. Les Juifs occupoient *un grand quartier de Rome, au-delà du Tibre:* ils y avoient *des Maisons de prière*, ou *des Oratoires;* Philon, *Ambass. à Caius*, Chap. IX. p. 697. Dion confirme, qu'ils étoient en grand nombre, quand il dit, en parlant de *Claude*, que *ce Prince ne voulut pas les chasser de Rome, parce qu'on n'auroit pu le faire que fort difficilement, à cause de leur multitude.* Dion, Liv. LX. p. 669.

2. Il y avoit des Chrétiens à Rome dès le tems de Tibère; au moins Tertullien le témoigne, *Apol.* Chap. VI., & cela est très vraisemblable. Les Juifs se rendoient de toutes parts à Jérusalem aux Fêtes solennelles. Il n'est pas croyable qu'il n'y en fût point allé de Rome, pendant la vie de JESUS-CHRIST. Il y en eut plusieurs, qui furent témoins du miracle de la prémière Pentecôte Chrétienne, (Voyez Act. II. 10.) & qui entendirent la prémière Prédication des Apôtres. Il est est donc très possible que quelques-uns de ceux-là eussent embrassé l'Evangile, & l'eussent porté à Rome dès le tems de Tibère.

informé des Erreurs, que des Chrétiens Judaïsans tâchoient de répandre dans l'Eglise de Rome, il lui écrivit cette excellente Epître. On ne doute point que les avis qu'il avoit reçus n'en aient été l'occasion; car outre qu'il avoit beaucoup de connoissances à Rome, la manière concise, dont il propose les objections qu'il réfute, montre assez qu'il est instruit, & qu'il parle à des gens qu'il savoit bien n'avoir pas besoin de plus ample explication.

V. *Quoique le Concile des Apôtres eût décidé, que les Gentils ne seroient point assujettis aux Cérémonies de la Loi, ni obligés en particulier à recevoir la Circoncision, il y avoit toujours des Juifs,* (a) *qui, faisant profession de croire en* JESUS-CHRIST, *ne se soumettoient point à cette décision. Ils prétendoient, que la Circoncision aiant été donnée à Abraham avec les promesses, elle étoit une cérémonie essentielle au salut. D'ailleurs les Juifs incrédules, qui étoient à Rome en grand nombre, disputoient avec les Chrétiens, & tâchoient de ramener au Judaïsme, & les Juifs, & les Prosélytes qui l'avoient abandonné. Cela paroît par les raisonnemens de S. Paul, qui ne tendent pas seulement à montrer que les Cérémonies de la Loi n'étoient pas nécessaires au Salut, & qu'on ne devoit point par conséquent y soumettre les Fidèles d'entre les Gentils; mais qu'en général, on ne pouvoit être sauvé par la Loi. C'est ce que l'Apôtre traite dans cette Epître, où il prouve trois Vérités Chrétiennes. La prémière, que c'est l'*Evangile, *& non la Loi,* (b) qui est la puissance de Dieu pour sauver. *La seconde, que c'est* la Foi, *qui est la condition du Salut, & non* les œuvres de la Loi. *La troisième, que ce* Salut *appartient également* à tous les croyans, *soit Juifs, ou Gentils, les Juifs n'aiant que le privilège d'être* les prémiers *à qui l'Evangile devoit être annoncé. Les autres questions, que l'Apôtre traite, sont des questions incidentes, qui n'entrent dans cette Epître que parce qu'elles sont des suites ou des dépendances de celles-là.*

(a) Act. XV. 28, 29.

(b) Ch. I. 16.

VI. *Il commence donc par montrer, par une description très vive de l'Idolatrie & des vices des Gentils, combien ils étoient inexcusables; & ce qu'il dit là-dessus n'est pas seulement pour leur montrer qu'ils ne pouvoient être sauvés que* par grace, *car il n'est pas vraisemblable que personne en doutât; c'est aussi pour les porter à la repentance, par la considération de la Bonté de Dieu, qui les y appelloit, & par celle de ses Jugemens, qui, après la prédication de l'Evangile, n'étoient plus suspendus que par l'attente de leur conversion* (c). *Mais on touchera peut-être au but de S. Paul, si on remarque qu'il n'a commencé son Epître par la description des vices des Paiens, que pour montrer aux Juifs qu'il n'épargnoit pas les Gentils, & pour leur représenter ensuite leurs propres vices avec plus de liberté.*

(c) Ch. I. 17. jusqu'à la fin.

VII. *Les Juifs n'avoient pas de peine à croire, que les Gentils ne pouvoient être sauvés que par grace: mais pour eux, ils prétendoient l'être par le mérite de leurs œuvres, & par l'observation de la Loi. Les Gentils étoient des* Pécheurs *& des profanes: mais les Juifs se regardoient comme des Saints & des parfaits. Il semble que c'est à cause de cela que S. Paul tâche de mettre les deux Peuples dans une espèce d'égalité.*

Les Juifs se glorifioient d'avoir la Loi de Moïse, & s'appuyoient sur elle (d). *S. Paul leur fait voir d'abord, que les Gentils n'ont jamais été sans Loi, parce que Dieu a mis une Loi immortelle dans la conscience de tous les hommes* (e). *Puis*

(d) Ch. II. 17.

(e) Ibid. vs. 14, 15.

Puis il leur dit, que la Loi n'a servi qu'à faire connoître le péché (a) *: Qu'elle l'a même fait abonder, par la multitude des commandemens qu'elle ajoutoit à la Loi naturelle* (b) *: Que loin d'étouffer les passions vicieuses, & sur-tout la Convoitise, elle n'a fait que les révolter en les contraignant, & faire mourir l'homme, qui n'avoit pas la force de les réprimer* (c) *: Qu'enfin l'avantage d'avoir la Loi n'est rien, si l'on ne l'accomplit pas, parce que ce n'est pas la connoissance, mais l'observation de la Loi, qui peut justifier* (d).

(a) Ch. III. 10.
(b) Ch. V. 20.
(c) Ch. VII. 7. & suiv.
(d) Ch. II. 13.

Les Juifs se vantoient, que Dieu s'étoit révélé à leur Nation. Cela étoit vrai. Mais S. Paul leur fait remarquer, que Dieu s'est aussi fait connoître aux Gentils, & que tout ce qu'il falloit savoir de Dieu, leur avoit été manifesté (e), *de sorte qu'à cet égard ils n'avoient pas manqué des instructions nécessaires. L'Apôtre convient bien, que les Gentils n'avoient pas glorifié Dieu, quoiqu'ils l'eussent connu: mais les Juifs l'avoient-ils mieux glorifié, eux qui, l'aiant connu par la Révélation, le deshonoroient par leurs vices*, & étoient cause que son Nom étoit blasphémé parmi les Gentils (f) ?

(e) Ch. I. 19, 20.
(f) Ch. II. 24.

Les Juifs se glorifioient, que Dieu *étoit* leur Dieu (g) ; *& cela étoit vrai encore dans un sens particulier. Mais S. Paul leur soutient, que Dieu est aussi* le Dieu *des Gentils* (h), *envers lesquels il ne s'est jamais laissé sans témoignage ; & qu'il n'y a point en lui de partialité.*

(g) Ch. II. 17.
(h) Ch. II. 29. X. 12. Gal. III. 20.

Les Juifs regardoient les Gentils comme des Pécheurs (i), *& les désignoient souvent par ce titre. S. Paul, qui fait une affreuse description des mœurs des Gentils, en fait une autre des mœurs des Juifs, qui ne cède en rien à la prémière; & pour leur fermer la bouche, il la tire des Ecrits de leurs Prophètes* (k).

(i) Gal. II. 15.
(k) Ch. II. & III.

Les Juifs se flattoient, qu'étant le Peuple de Dieu, il avoit pour eux une affection, & une indulgence, qu'il n'avoit point pour les Gentils. C'étoit une de leurs maximes, que tout Israélite aura sa part dans le Royaume de Dieu. *S. Paul leur fait voir, que le jugement de Dieu est exempt de partialité* (l), *& que les Juifs seront traités comme les Gentils, s'ils sont aussi coupables qu'eux.*

(l) Ch. II. 1-17.

Enfin les Juifs s'appuyoient extrêmement sur la Circoncision. *Ils se flattoient, qu'elle étoit en eux une assurance de la vie éternelle, un sceau de toutes les promesses qui avoient été faites à Abraham. S. Paul ne disconvient pas qu'elle ne soit utile à celui qui accomplit la Loi : mais il soutient qu'à l'égard de celui qui ne l'accomplit pas,* la Circoncision se change en Prépuce, *c'est-à-dire, que le Circoncis sera traité comme l'Incirconcis ; & qu'au reste, la vraie Circoncision est celle du cœur* (m).

(m) Ch. II. 25, 29.

VIII. *Il sembloit résulter de-là, que les Juifs n'avoient aucun avantage sur les Gentils* (n). *Mais S. Paul reconnoit, qu'ils ne laissent pas d'en avoir de très considérables. Et après s'être proposé quelques objections Judaïques, lesquelles tendent à excuser, ou à justifier même l'incrédulité de la Nation, il répond nettement, que par rapport à* la Justification, *ils n'ont aucun avantage sur les Gentils* (o); *parce que si ceux-ci ont violé la Loi naturelle, les autres ont très mal observé la Loi révélée, & qu'étant tous coupables, ils sont tous sujets à la même condamnation. C'est de-là que l'Apôtre conclud, que tous les hom-*

(n) Ch. III. 1.
(o) Ibid. vf. 9. & suiv. jusqu'au 23.

hommes ne peuvent être justifiés que par grace, & par la foi, en vertu de la rédemption de JESUS-CHRIST (a).

IX. *Rien n'étoit plus décisif sur cette matière, que l'exemple d'Abraham, qui fut le Père des Juifs, & dont ils disoient*, qu'il avoit été justifié par ses œuvres, aiant accompli toute la Loi. *C'est aussi l'exemple, que S. Paul leur allègue pour prouver le contraire, & dans lequel il trouve tout ce qu'il a dessein de montrer. Car Abraham fut* justifié par la foi, *& non point* par les œuvres: *il ne fut* justifié que par grace, *& le fut lorsqu'il* étoit encore incirconcis. *C'est ce qui faisoit voir clairement, que la Circoncision n'est pas nécessaire au Salut, que les Gentils n'en avoient pas besoin pour être sauvés; & qu'enfin c'est la Foi, & non la Circoncision, qui distinguoit les vrais* enfans *& les vrais héritiers de ce Patriarche. C'est-là la matiere du Ch. IV.*

X. *L'Apôtre parle ensuite des avantages de la Justification, qui sont la* paix avec Dieu, & l'espérance *de la vie éternelle, confirmée par les dons du S. Esprit. Puis il montre, que cette Justification est l'effet de la mort du Seigneur. C'est à cette occasion, qu'il fait un beau parallèle entre Adam &* JESUS-CHRIST, *pour faire voir aux Juifs, qu'il ne devoit pas leur paroître étrange, que tous les hommes fussent justifiés à cause de* la justice *du Seigneur, c'est-à-dire, par l'obéissance qu'il avoit rendue à Dieu dans sa mort, puisqu'ils convenoient eux-mêmes, que tous les hommes avoient été assujettis à la condamnation à cause du péché d'Adam.*

XI. *Cette Justification par la grace, accordée également & aux Gentils* Pécheurs, *& aux Juifs qui se regardoient comme des* Saints, *donnoit à ces derniers un prétexte de dire, que les bonnes œuvres sont donc inutiles. Et comme les objections odieuses s'exagèrent, les Juifs incrédules, & peut-être les Chrétiens Judaïsans, osoient avancer, que pour faire éclater la grace de Dieu, il ne falloit donc qu'imiter les vices des Gentils* (b). *Rien n'étoit plus mal fondé que cette objection. Car, outre que S. Paul n'avoit combattu que la Justification par les œuvres cérémonielles de la Loi, ou par le mérite & la perfection des œuvres; c'est qu'il avoit considéré les Gentils, avant leur vocation, & dans l'état de leur ignorance. Mais, considérant ces mêmes Gentils dans l'état de connoissance & de foi, il montre au long, que la grace, que Dieu leur a faite, loin de diminuer les motifs & la nécessité de la Sanctification, est la plus forte obligation de la pratiquer: Que l'Evangile est une profession de sainteté; & que le Baptême, par lequel on entre dans l'Eglise Chrétienne, est non seulement un acte de foi en* JESUS-CHRIST *crucifié, & de communion avec lui, mais un engagement solennel de renoncer au péché pour consacrer sa vie à la* Justice. *C'est là-dessus que roule le Chap. VI. Continuant encore cette matière dans le Chap. VII. l'Apôtre fait voir, que si les Fidèles d'entre les Juifs* sont affranchis de la Loi *par la mort de* JESUS-CHRIST, *ce n'est que pour être assujettis à* JESUS-CHRIST, *qu'il représente comme un second* Mari, *qui succède au prémier, savoir à la Loi. Toute la différence qu'il y a entre l'Evangile & la Loi, c'est que la Loi exigeoit de l'homme un culte cérémoniel, que S. Paul appelle* une vieille Lettre, *au-lieu que l'Evangile n'exige qu'un culte spirituel, que l'Apôtre nomme* un Esprit nouveau (c). *Car du*

(a) Ibid. vs. 24.

Ch. IV.

Ch. V.

(b) Ch. VI. 1.

(c) Ch. VII. 6.

du reste, la rémission des péchés n'étoit accordée dans le Baptême, que sous la condition d'observer les préceptes du Sauveur. [1] Ceux d'entre les Gentils, *dit Justin Martyr*, qui avoient été injustes & fornicateurs, sont sauvés par le sang de J. CHRIST, & reçoivent la rémission de leurs péchés, pourvu qu'ils ne pèchent plus.

XII. *L'Apôtre ne se borne pas là. Il va plus loin, & s'attache à prouver, que la Loi toute seule ne pouvoit assujettir les Passions vicieuses, & délivrer l'homme de leur empire. Les Pharisiens, qui étoient les grands adversaires de S. Paul, étoient dans un principe opposé. Ils enseignoient que la Raison, éclairée par la Loi, peut domter toutes les Passions; & nous en avons une preuve dans le petit Traité que Josèphe, qui étoit Pharisien, a intitulé*, de l'Empire de la Raison sur les Passions (a). *C'est dans ce Traité qu'il se propose moins de faire l'Histoire de la constance & de la mort des Machabées, que de montrer le pouvoir, qu'a le* Libre-Arbitre, *de vaincre les Passions, quand il est éclairé & fortifié par la Loi de Dieu. Or comme S. Paul prouve évidemment le contraire dans le Chap. VII. de cette Epître, il est fort vraisemblable qu'il attaque cette opinion des Pharisiens, & veut montrer qu'il n'y a que la grace & la vertu de J. Christ, &* la Loi de l'Esprit de vie qui est en lui, *qui puisse domter la chair, & l'assujettir à la Loi de Dieu. C'est ce que l'Apôtre fait dans le commencement du Chap. VIII. & c'est ainsi qu'il achève de réfuter l'objection du Chap. VI. 1. & de montrer, qu'il n'y a que l'Evangile qui puisse justifier l'homme.*

(a) Περὶ αὐτοκράτορος λογισμοῦ.

XIII. *Retournons pour un moment sur nos pas, & tâchons de donner la clé du Chap. VII., qui a causé beaucoup d'embarras aux Interprètes. L'autorité, que S. Augustin s'est acquise en Occident, introduisit une Hypothèse, qui bien loin d'éclaircir ce Chapitre, n'a fait que l'embrouiller. Il a cru & soutenu, que S. Paul a fait la description de son propre état, quand il a fait celle d'un homme pécheur, & dominé par ses Passions, jusqu'au point* de faire le mal qu'il ne voudroit pas, sans pouvoir faire le bien qu'il voudroit. *Rien de plus injurieux à l'Apôtre, de plus démenti par les témoignages qu'il se rend à lui-même en divers endroits de ses Epitres. Est-ce donc-là cet homme*, qui a domté *son* corps, & qui l'a réduit à la servitude? *L'erreur de S. Augustin fut une suite de ses Disputes contre les Pélagiens. Il lui arriva ce qui n'arrive que trop dans les controverses: pour éviter une extrémité, on se jette dans une autre. Il est constant que S. Paul ne parle point de lui-même: il s'est servi d'une Figure fort ordinaire dans le Discours, & dont il y a divers exemples dans ses Epitres. Mais de qui parle-t-il donc? & quelle est cette Convoitise dont il représente l'empire? Voilà ce qu'il faut éclaircir, & ce qui est, à mon gré, la clé de tout ce Chapitre.*

S. Augustin a eu raison de croire que la Convoitise, dont S. Paul traite, ce sont les Voluptés charnelles. C'est une signification fort commune du mot Epithumia, *ou* Convoitise; *& c'est cette* Loi, *qui a son siège* dans les membres, *qui s'oppose à la Loi de la Raison, & qui entraine l'homme dans le péché.*

1. Just. Mart. Dial. p. m. 285. ἄφεσιν ἁμαρτιῶν λάβοντες, καὶ μηκέτι ἁμαρτάνοντες.

ché. Tout ce que dit l'Apôtre, confirme cette explication. A l'égard des personnes dont il parle, ce sont des gens qui avoient été sans la Loi, *mais qui avoient ensuite reçu la Loi. Je dis* sans la Loi, *& non pas* sans Loi, *parce que tous les hommes ont la Loi de la Raison, & de la Conscience, comme* [1] *S. Paul le témoigne. Cela ne convient qu'à des Prosélytes du Judaïsme, qui avoient été* sans la Loi *pendant le tems de leur Paganisme, mais qui avoient ensuite passé sous la Loi en embrassant la Religion Judaïque.* Origène, *& quantité d'autres Pères qui l'ont suivi, ont cru que S. Paul considéroit l'Homme dans l'enfance, où il est* sans Loi, *& ensuite, parvenu à l'âge de raison, auquel il connoit la Loi. Cela ne mérite pas d'être réfuté : il est clair que l'Apôtre parle toujours d'un Homme fait.*

Les deux principes que je viens de poser étant admis, on commence à voir clair dans tout ce Chapitre. Les Paiens ne croyoient pas que les Voluptés, lorsqu'elles ne nuisent à personne, fussent un péché, & beaucoup moins un péché digne de mort. On sait l'idée qu'ils avoient de la Fornication, sans parler d'autres impudicités. Ces Paiens, devenus Prosélytes du Judaïsme, avoient appris par la Loi, que la Fornication, & toutes les Voluptés déréglées, sont criminelles, & assujettissent le pécheur à la mort. Cependant cette Loi n'avoit pu les corriger. La Concupiscence étoit trop forte, & la Raison, quoiqu'éclairée par la Loi, étoit trop foible : de sorte que tout ce que la Loi avoit produit, c'est que cet homme, qui péchoit sans le savoir, & par conséquent sans crainte & sans remords, lorsqu'il étoit Paien; péchoit avec connoissance, & n'ignoroit plus ni son crime, ni la peine qu'il méritoit, depuis qu'il eut embrassé la Loi Mosaïque. Il vivoit auparavant, *lorsqu'il étoit sans la Loi, quoiqu'il fût pécheur; mais, aiant reçu la Loi,* il étoit mort.

Voilà, si je ne me trompe, le dénouement de tout ce qu'il y a de difficile & d'obscur dans ce Chap. VII. Le Paien, devenu Prosélyte du Judaïsme, n'avoit pu donner un frein à la Concupiscence, la Loi étant trop foible, & la Chair trop forte. Il n'y a que la Grace du Sauveur, la Loi de l'Esprit de vie *qui est en J. Christ, qui puisse assujettir* la Loi des membres *à la Loi de Dieu. C'est aussi ce qu'elle fera toujours, dans ceux qui croiront sincèrement en Jésus-Christ, & qui seront bien persuadés de la Résurrection & de l'Immortalité. On n'en dira pas davantage dans cette Préface. Le Lecteur n'a qu'à se souvenir des principes qu'on vient de poser, & il verra les difficultés applanies. S. Paul ne parle point de lui-même : ce sentiment est absurde. Il ne parle point d'un Juif, qui ne fut jamais sans la Loi. Il ne parle point d'un Chrétien, qui l'est réellement & en effet; car il fait dire à ce Chrétien, que la* Grace de J. Christ lui a domté la victoire *sur la chair. Il parle d'un Paien, dévenu Prosélyte du Judaïsme. Tout convient à ce caractère-là ; & l'on sait d'ailleurs que les Eglises Chrétiennes furent principalement composées, dans les commencemens, de Gentils qui avoient renoncé à l'Idolatrie, & qui s'étoient unis à l'Eglise Judaïque.*

XIV. *Les persécutions, que souffroient déja les Chrétiens de la part des* Ch. VIII.

1. Rom. II. 14. Χωρὶς νόμου, Ch. VII. 9. est la même chose qu'ἀνόμως, Ch. II. 12. Or ἄνομος ne veut pas dire dans cet endroit-là un homme sans Loi, mais un homme sans la Loi.

Juifs incrédules, & qu'ils souffrirent dans la suite de la part des Paiens, sembloient tout-à-fait contraires à cette paix *des Fidèles* avec Dieu, *dont S. Paul avoit parlé dans le Chap. V. Elles s'accordoient encore moins avec l'opinion où étoient les Juifs, que le Règne du Messie seroit un Règne de prospérité pour tous ceux qui lui seroient soumis. Il y a de l'apparence, que les Juifs & les Judaïsans faisoient aux Fidèles cette objection, que si ceux qui suivoient la doctrine de S. Paul, étoient les vrais Disciples du Messie, il s'ensuivroit, que les vrais Disciples du Messie étoient les plus misérables des hommes; ce qui étoit contraire aux maximes les plus sacrées & les plus intéressantes de la Foi Judaïque. Quoi qu'il en soit, il étoit nécessaire d'affermir l'Espérance & la Foi des Chrétiens, contre l'effort des persécutions; & c'est ce que fait S. Paul dans le Chap. VIII. depuis le vs. 16. jusqu'à la fin.*

Chap. IX. X. XI. XV. *Cependant le corps de la Nation Judaïque s'obstinoit à rejetter l'Evangile. Le gros des Chrétiens étoit composé de Gentils, ou de Prosélytes; & la plupart des Juifs, qui avoient reçu le Christianisme, vouloient retenir les Cérémonies de la Loi, & y assujettir les Gentils. De-là il s'ensuivoit deux difficultés fort spécieuses. L'une, que la Nation Judaïque, la Postérité d'Abraham, à qui le Messie avoit été promis, les Héritiers naturels des promesses, étoient exclus de ces promesses, & privés de tous les avantages que le Messie devoit apporter au monde. L'autre, que les Gentils, qui ne descendoient point d'Abraham, & qui n'avoient naturellement aucune part aux promesses, en étoient presque les seuls héritiers. Ces deux absurdités apparentes faisoient une objection très spécieuse; & les protestations réitérées que fait S. Paul, d'aimer sa Nation, insinuent que les Juifs, & même les Chrétiens Judaïzans, l'accusoient d'en être l'ennemi, & de trahir sa Patrie & sa Loi* [1]. *Les Juifs disoient encore, qu'il étoit incroyable, que si Jésus étoit le Messie, il eût été rejetté par la Nation Judaïque, à laquelle il avoit été promis; & qu'il eût été reconnu par des Etrangers, par des Prosélytes* [2]. Quelle ridicule absurdité, *disoient ils*, que les Prosélytes aient les yeux ouverts, & que nous les ayons fermés! Que nous soyons sourds & aveugles, & que les Prosélytes entendent & soient éclairés!

C'est donc pour réfuter ces objections, que l'Apôtre montre que Dieu est le maître de ses graces; qu'il appelle ceux qu'il lui plait; que dans la Postérité d'Abraham même, il a toujours usé de son souverain pouvoir; qu'il peut préférer les Gentils aux Juifs, comme il avoit autrefois préféré les Juifs aux Gentils; que les prémiers n'ont aucun sujet de se plaindre; que les promesses ont été fidèlement accomplies à leur égard, Jesus-Christ *aiant été le* Ministre de la Circoncision, *& n'aiant annoncé l'Evangile qu'aux Juifs; qu'ils ne sont rejettés que parce qu'ils s'ob-*

1. C'est en effet ce que disoient les Ebionites, qui étoient des Juifs Christianizés. *Ils recusent l'Apôtre Paul*, dit S. Irénée, *qu'ils traitent d'Apostat de la Loi.* Iren. Liv. I. Chap. XXVI. Eusèbe dit la même chose, Hist. Eccles. Liv. III. c. 27.

2. Πρὸς δὲ καὶ γελοῖον ἐστὶν, ἡγεῖσθαι ὑμᾶς τῶν μὲν προσηλύτων αὐτῶν ἀνεῷχθαι τὰ ὄμματα, ἡμῶν δὲ οὔ: καὶ ἡμᾶς μὲν ἀκούειν τυφλοὺς καὶ κωφοὺς, ἐκείνους δὲ πεφωτισμένους. Just. Mart. Dial. p. 275.

s'obstinent à rejetter JESUS-CHRIST, *& à prétendre être sauvés par la Loi & par leurs œuvres ; qu'enfin leur incrédulité & leur réjection, la vocation & l'obéïssance des Gentils, ne devoient surprendre personne, puisqu'elles avoient été prédites par les Prophètes. C'est en général la matière des Chapp. IX. X. & XI.*

XVI. *La seconde Partie de cette Epître contient principalement des exhortations à l'humilité, à la sainteté, à la charité & aux autres devoirs du Christianisme ; en particulier à l'obéïssance envers les Magistrats.* Chap. XII. *Cette instruction étoit d'autant plus nécessaire, que les Juifs incrédules tâchoient de rendre les Chrétiens suspects à la Puissance Romaine ; & qu'il étoit d'ailleurs important de préserver les Fidèles de l'esprit de sédition, dont la Nation Judaïque étoit alors animée.* Chap. XIII *L'Apôtre traite, dans le Chap. XIV, de l'indulgence & du support que* les Forts, *qui pour la plupart étoient Gentils, devoient avoir pour les* Foibles [1]. Chap. XIV. *Ceux-ci qui sortoient du Judaïsme, n'étant pas encore bien instruits de la* Liberté Evangélique, *se croyoient obligés d'observer des distinctions* de viandes & de jours. Les Foibles condamnoient les Forts, *comme des profanes ; &* les Forts méprisoient les Foibles, *comme des superstitieux. De-là des divisions dans l'Eglise, & la chute des Foibles, qui retournoient au Judaïsme. C'est ce qui oblige l'Apôtre d'exhorter les uns & les autres à la charité ; &* les Forts *en particulier à user de leur liberté, sans donner de scandale à personne. Il continue les mêmes exhortations dans le Ch. XV.* Chap. XV. *Puis il expose le dessein qu'il avoit eu d'aller à Rome, & de là en Espagne, les raisons qui l'en avoient empêché, & le succès de sa prédication parmi les Gentils.*

Le Chap. XVI. contient des salutations, des vœux, & quelques avertissemens de se garder des faux Docteurs. Chap. XVI. *On pourroit dire dans les Notes quelque chose de plus sur le sujet de plusieurs personnes que S. Paul salue, si l'on pouvoit s'appuier sur l'autorité des Martyrologes. Ils font mémoire de* Phœbé *le 3. de Septembre. Les Grecs honorent* Andronic & Junie [2] *le* 17 *Mai.* Amplias, Urbain, Stachys, Apelle, Aristobule *&* Narcisse *sont honorés des Grecs, & de quelques Latins, le* 31 *Octobre. Il n'est parlé de* Perside *ni dans les Martyrologes, ni dans l'Histoire Ecclésiastique.* Asyncrite *&* Phlégon *sont mis le* 8 *d'Avril dans les Martyrologes Romain & Grec, de même qu'*Hermès *dans le Martyrologe Grec seulement.* Patrobas & Philologue *sont dans le Romain le* 4 *Novembre, &* Olympas *est honoré le* 10 *du même mois par les Grecs. Mais il y a trop peu de fonds à faire sur ces Catalogues de Martyrs, pour les alléguer dans des Remarques où l'on tâche de ne rien mettre qui ne soit certain. Il n'y a même guère lieu de douter, que tout ce qu'on nous raconte de ces anciens Martyrs ne soit pris d'Auteurs, ou de Mémoires postérieurs de quelques siècles au tems où ils ont vécu. Et ce qui me paroît convaincant là-dessus, c'est qu'Origène, qui a écrit dans le III. siècle, n'en a pas dit*

1. Voyez aussi ce qu'on a remarqué sur le sujet des *Foibles*, dans la Préface sur la I. Epître aux Corinthiens. Ceux-là étoient d'un autre caractère.

2. On a mis *Junias*, parce qu'on croit que c'est un nom d'homme. Voyez la note sur le ✠. 7.

dit un mot dans son Commentaire sur le Chap. XVI. de cette Epître. Il parle bien de toutes les personnes qui peuvent nous être connues par les Livres du N. Testament, mais il ne dit rien de l'histoire des autres. Ce n'est pourtant pas négligence, ni oubli de sa part, puisqu'il observe sur le sujet de Gaius, *ou* Caius, *chez qui S. Paul étoit logé à Corinthe,* [1] *que la Tradition témoigne qu'il fut depuis Evêque de Thessalonique.* Aristobule *&* Narcisse, *honorés comme Martyrs, n'ont peut-être jamais été Chrétiens. Au moins on a lieu de croire qu'ils ne l'étoient pas du tems de S. Paul, puisque l'Apôtre ne les salue pas, mais seulement ceux de* leurs Domestiques qui croyoient en JESUS-CHRIST (a). *Narcisse & Aristobule étoient apparemment des gens riches, qui avoient, parmi leurs Domestiques ou leurs Esclaves, des Juifs ou des Prosélytes du Judaïsme, qui s'étoient faits Chrétiens* [2]. *Rome étoit pleine d'Esclaves amenés de Syrie.*

(a) Chap. XVI. 10, 11.

XVIII. *Ce sont-là les matières, qui sont traitées dans l'Epître aux Romains. Il reste à expliquer ici quelques termes, que S. Paul emploie souvent, & dont il faut avoir une juste idée pour entendre ce qu'il veut dire.*

Les Saints *sont simplement les* Fidèles, *ou les* Chrétiens, *distingués par-là des Paiens. Ils sont de même distingués des Juifs par le titre* d'Appellés, *qui renferme non seulement la vocation, mais la foi & l'obéïssance, qui en sont les effets. Cette expression signifie constamment, dans les Epîtres de S. Paul, ceux qui croyent en* JESUS-CHRIST. *C'est une remarque, qui a été faite il y a longtems par un ancien Auteur Chrétien.* Comme tous les hommes, *dit-il*, ont été appellés, ceux qui ont voulu obéir à la vocation sont nommés les APPELLÉS (b).

(b) Clem. Alexand. Strom. Liv. I. p. 314.

XIX. La Loi *ne signifie pas ordinairement la Loi morale, ou le* Décalogue. *C'est l'Alliance légale* (c), *traitée par la médiation de Moïse, & promettant la vie, sous la condition d'en observer exactement toutes les Ordonnances. La Loi morale étoit bien une partie très essentielle de cette Alliance; mais comme cette Loi, qui ne contenoit que le Droit naturel & commun à tous les hommes, si on en excepte le commandement du* Sabbat, *n'étoit pas inconnue aux Paiens; qu'ils portoient* écrites dans le cœur, *comme le dit S. Paul,* les œuvres que la Loi commande (d); *& que d'ailleurs elle subsiste sous le Nouveau Testament comme sous l'Ancien; il s'agit moins de cette partie de l'Alliance légale, que des Loix particulières aux Juifs, & par conséquent des Loix cérémonielles. Quoi qu'il en soit,* la Loi *signifie tous les préceptes donnés aux Israélites par Moïse, avec la condition expresse de les observer exactement pour avoir la vie.*

(c) Voyez Gal. IV. 24.

(d) Chap. II. 14, 15.

XX.

1. Fertur sane traditione majorum, quia hic (*Caius*) Episcopus fuerit Thessalonicensis Ecclesiae. *Origen. in Cap. XVI. Ep. ad Rom.*

2. Il y avoit à Rome un très grand nombre d'Esclaves Juifs. Depuis que les Romains avoient eu des guerres avec la Nation en général, ou avec des séditieux de la même Nation, ils avoient réduit à la servitude un très grand nombre de prisonniers. De-là vient aussi que la plupart des Juifs, qui étoient à Rome, étoient de race d'Affranchis. Philon, *Ambass. à Caius*, Chap. IX. p. 697. Tacit. *Annal.* Liv. II. vers la fin.

XX. *Rien n'est plus nécessaire, pour l'intelligence de cette Epître, que de savoir distinctement ce que S. Paul a entendu par* les œuvres de la Loi. *Et comme l'Epître aux Galates fournit beaucoup de lumière là-dessus, parce qu'il s'agit de la même question dans l'une & dans l'autre, il est à propos de la consulter. On y apprend donc, que de faux Docteurs enseignoient dans les Eglises de Galatie, que les Cérémonies légales, mais sur-tout la Circoncision, étant nécessaires au salut, il falloit que les Gentils Fidèles s'y assujettissent. S. Paul, qui leur avoit enseigné un autre Evangile, leur écrivit pour les ramener de cette erreur. Et après leur avoir dit que l'Evangile, qu'il prêchoit aux Gentils, avoit été approuvé des autres Apôtres, il raconte ce qui s'étoit passé à Antioche entre S. Pierre & lui. C'est que S. Pierre,* qui mangeoit auparavant avec les Fidèles incirconcis, se retira d'avec eux, & s'en sépara, parce qu'il craignit *d'offenser* les Juifs, *qui étoient venus de Jérusalem de la part de Jaques. Comme cette conduite de S. Pierre donnoit lieu de croire que l'observation des Cérémonies Mosaïques étoit nécessaire au salut, puisqu'il ne vouloit point avoir de communion avec les Gentils, qui ne les observoient pas* [1], *S. Paul* lui résista en face, *& lui dit:* Puisque vous, qui êtes Juif, n'avez pas laissé de vivre à la manière des Gentils, & non pas à celle des Juifs, d'où vient que vous obligez les Gentils à Judaïzer? [2] Pour nous, quoique nous soyons Juifs de naissance, & non des Pécheurs d'entre les Gentils, sachant néanmoins que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi, mais par la foi en JESUS-CHRIST, nous-mêmes nous avons cru en JESUS-CHRIST, afin d'être justifiés par la foi en JESUS-CHRIST, & non par les œuvres de la Loi, parce que personne ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la Loi (a).

(a) Gal. II. 14, 15, 16.

XXI. *Ce discours de S. Paul, & ce qui en fut l'occasion, éclaircit beaucoup ce qu'il faut entendre par* les œuvres de la Loi. *Car comme il s'agit uniquement de savoir, si les Gentils devoient observer la Loi de la Circoncision, & d'autres Loix cérémonielles; & que S. Paul reprend S. Pierre pour avoir donné lieu de le croire, il faut que* les œuvres de la Loi *soient proprement la Circoncision, & les autres Cérémonies de la Loi. Ce sont* les œuvres, *que les Gentils ne pratiquoient pas; que les Juifs, qui étoient venus de Jérusalem à Antioche, vouloient qu'ils observassent pour être sauvés; & que S. Paul ne veut pas qu'ils observent, par cette raison, que* les Juifs *eux-mêmes, qui étoient soumis par leur naissance à la Loi Mosaïque,* n'étoient point justifiés par les œuvres de la Loi, mais par la foi en JESUS-CHRIST.

XXII. *Cette explication s'accorde fort bien avec les expressions de S. Paul, &*

1. Ne pas manger avec quelqu'un étoit une excommunication, & une déclaration très forte qu'on regardoit ces personnes-là comme des personnes impures & profanes.

2. Il est incertain si ce qui suit est une partie du discours, que S. Paul fit à S. Pierre; mais cela ne fait rien à la question.

& avec tout le Systême de sa Doctrine dans ses Epîtres, ou plutôt avec le Systême général de la Religion Chrétienne.

D'abord cette expression, que S. Paul emploie presque toujours, les œuvres de la Loi, *insinue assez qu'il veut parler de celles qui sont particulières à la Loi Mosaïque. Car* les bonnes œuvres, *celles que l'Ecriture nomme de la sorte, ne sont pas moins* les œuvres de l'Evangile *que* les œuvres de la Loi, *puisqu'elles ne sont pas moins commandées par l'Evangile que par la Loi.*

On n'insiste pas sur ces mots, obtenir *la justification* selon la chair; *ou,* par la chair, *parce qu'on a cru devoir traduire,* Abraham notre

(a) Chap. IV 1. Père selon la chair (a). *Mais si on traduit, comme font plusieurs Interprètes :* Que dirons-nous donc qu'Abraham notre Père a obtenu selon la chair? *il faudra que ces deux expressions,* être justifié par les œuvres, & obtenir *la justification* par la chair, *soient tout-à-fait parallèles. Or si les* œuvres *&* la chair *sont la même chose,* les œuvres *ne peuvent être que la Circoncision & les Cérémonies charnelles. Aussi S. Paul dit aux Galates :* Etes-vous si insensés, qu'après avoir

(b) Gal. III. 3. commencé par l'Esprit, vous finissiez par la chair (b)? *Quoi que puisse signifier* l'Esprit *dans cet endroit,* la chair *signifie constamment la Circoncision & les autres Cérémonies légales, que les faux Docteurs recommandoient aux Galates comme un culte nécessaire au salut.*

(c) Ch. III. 28, 29. *Quand S. Paul dit au Chap. III.* (c) que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi, *on juge qu'il veut parler des œuvres de la Loi cérémonielle, puisqu'il ajoute aussi-tôt :* Dieu n'est-il le Dieu que des *Juifs?* Ne l'est-il pas aussi des Gentils? *Cette raison insinue assez clairement, que* les œuvres de la Loi *sont celles qui étoient propres aux Juifs; car le sens est : Si l'homme étoit justifié par les œuvres de la Loi, il faudroit que Dieu ne fût le Dieu que des Juifs, & qu'il ne voulût sauver qu'eux; puisqu'il n'y a qu'eux qui aient la Loi & les œuvres de la Loi.*

Quand l'Apôtre dit encore, que la Justice de Dieu, *c'est-à-dire, la Justification que Dieu donne gratuïtement,* est manifestée à pré-

(d) Ch. III. 20. sent sans la Loi (d), *il entend bien l'Alliance légale en général; mais il entend en particulier la Loi des Cérémonies, dont* JESUS-CHRIST *a délivré ceux qui croyent en lui. C'est par rapport à cette Loi que les Fidèles sont morts; elle est ce* Pédagogue *& ce* Tuteur, *sous lequel les Juifs étoient élevés, en attendant que* la Foi *vînt, c'est-à-dire, l'Evangile; elle est ce prémier* Mari, *dont* JESUS-CHRIST *nous a délivrés,* afin que nous soyons à un autre, & que nous servions Dieu d'un culte spirituel & nouveau, & non point selon la vieille

(e) Ch. VII. 4, 6. Gal. III. 24, 25. IV. 3. lettre (e). *C'est proprement du joug de ces Cérémonies, que la Grace de J. Christ a délivré l'Eglise. Le joug de la Loi morale est un joug éternel, que la Raison & la Révélation imposent à l'Homme. J. Christ, loin de l'abolir, l'a rendu à la vérité plus doux, en manifestant les grands motifs, qui nous obligent à le porter : mais il l'a rendu en même*

me

me tems plus nécessaire, par la force & l'autorité de son commandement. La Grace n'a rien diminué des obligations d'une Justice réelle & spirituelle : mais la Grace a dispensé l'Eglise des Cérémonies & des Oeuvres de la Loi. C'est à ces Oeuvres là, que la Grace est opposée, comme on le voit dans ces paroles de S. Pierre, Act. XV. 10, 11: Pourquoi, *dit-il*, tentez vous Dieu, en voulant imposer aux Disciples un joug, que nous n'avons pu porter, ni nous, ni nos Pères?. Mais nous croyons que c'est par la grace du Seigneur J. Christ, que nous serons sauvés, de même que les Gentils.

XXIII. *Comme cette explication s'accorde avec les expressions de S. Paul, elle s'accorde de même avec le Systême de sa doctrine & de la Religion Chrétienne.* La Justification *est proprement la promesse & l'assurance présente, ou le don actuel, de la vie éternelle. On le prouvera dans la suite. Or il est bien clair, que l'homme n'est point sauvé par la Circoncision, ni par les Cérémonies, qui n'étoient utiles qu'à ceux qui observoient la Loi morale. Mais pour les bonnes œuvres, S. Paul dit expressément*, que Dieu donnera la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur & l'immortalité; *& cela* sans aucun égard aux qualités extérieures des hommes, *c'est-à-dire, soit qu'ils soient Juifs ou Gentils, sans égard à la Circoncision, ou à l'Incirconcision.*

XXIV. *Ainsi* les œuvres de la Loi *signifient d'ordinaire & principalement l'observation de la Loi cérémonielle. Mais bien que l'origine de toute cette controverse fût la nécessité de la Circoncision & des Cérémonies légales, S. Paul ne s'arrête pas là. Il traite une question plus importante encore, & plus étendue. C'est la question générale, si l'homme peut être* justifié par la Loi Mosaïque, *ou par l'ancienne Alliance. Il n'y a point de doute, que les Pharisiens ne portassent la présomption jusqu'à croire qu'ils accomplissoient parfaitement la Loi, & qu'ils pouvoient demander à Dieu* la récompense comme une chose qui leur étoit due. *Cependant, quand cela ne seroit pas, il étoit fort naturel que l'Apôtre passât d'une vérité à l'autre, & que, pour pousser à bout ses adversaires, il ne se contentât pas de leur montrer, que la Circoncision n'étoit point un moyen de justification, mais que personne ne pouvoit être justifié par la Loi. C'est ce qu'il fait aussi par cette raison, que la Loi exigeant une obéissance parfaite* (a), *& personne ne l'aiant jamais rendue, tous ceux, qui prétendoient être justifiés par la Loi, étoient assujettis à la malédiction. Il s'ensuivoit de-là, qu'il ne restoit point d'autre voie de salut, soit aux Juifs, ou aux Gentils, que celle d'une Justification gratuite, que Dieu accorde aux Fidèles, en vertu de la rédemption faite par* Jesus-Christ. *C'est pour cela que, dans plusieurs endroits*, les œuvres *simplement, & quelquefois* les œuvres de la Loi (b), *signifient l'observation parfaite de la Loi, ou la condition, qu'elle exigeoit pour donner la vie. C'est aussi à cet égard que* les œuvres *sont encore opposées à* la grace. *Car c'est l'obéissance parfaite, qui*

(a) Ch. X. 5. Gal. III.

(b) Ch. III. 20. & aill.

exclud la grace, *& qui donne le droit de demander la récompense comme une chose due* (a): *On a été obligé de s'étendre un peu sur cette matière, parce que ces distinctions éclaircissent beaucoup les difficultés de cette Epître.*

(a) Voyez Ch. IV. 1. 2, 3, 4. & suiv.

XXV. *La* Justice *signifie bien cette vertu générale, ou cet assemblage de vertus, qui fait l'homme de bien; & c'est le sens de ce terme en divers endroits, comme dans le Chap. VI. Mais, dans la dispute de S. Paul avec les Juifs ou les Judaïzans,* la Justice *signifie ordinairement* la Justification, *la rémission des péchés, ou la décharge de l'obligation à la peine, & le Salut. Ainsi, quand il dit,* que la foi d'Abraham lui fut imputée à justice (b), *il veut dire qu'*Abraham fut justifié par sa foi. La justice, *que les Gentils ont obtenue sans la rechercher* (c), *c'est* la Justification. La justice par la Loi (d), *c'est* la Justification par la Loi; *&* croire du cœur pour la justice (e) *c'est* croire pour être justifié.

(b) Ch. IV. 3, 4, 5, 6, 9.
(c) Ch. IX. 30.
(d) Ch. X. 5.
(e) Ibid. vs. 10.

XXVI. La justice de Dieu (f) *n'est point cette vertu, qui est un attribut de Dieu, qu'on nomme sa* Justice. *Elle ne signifie ordinairement dans cette Epître, que la* Justification *ou le Salut du pécheur, par la pure grace de Dieu. C'est le stile de S. Paul, & dans l'Epître aux Romains, & dans ses autres Epîtres.* Le ministère de justice (g) *n'est autre chose que* le ministère de Justification, *appellé de la sorte par opposition à la Loi ou au ministère Mosaïque, qui est nommé* un ministère de condamnation & de mort. *Quand l'Apôtre dit encore que* Jesus-Christ nous a été fait justice (h), *il veut dire, qu'*il nous a été fait *auteur* de Justification. Les espérances de la justice (i) *sont les biens qu'*espèrent *ceux qui sont* justifiés; *&* être justice de Dieu par Jesus-Christ (k), *c'est* être justifié devant Dieu par *la rédemption de* Jesus-Christ. *S. Paul a suivi le stile des Prophètes, & particulièrement d'Esaïe, dans les Ecrits duquel* la justice de Dieu *&* le salut de Dieu *signifient très souvent la même chose* (l). *Ainsi lorsque l'Apôtre dit, que c'est* dans l'Evangile que la justice de Dieu se manifeste (m), *il fait évidemment allusion à ces paroles d'Esaïe:* Garde ce qui est droit, & fai ce qui est juste; car mon salut est prêt à venir, & ma justice à être manifestée (n). *Les LXX. ont rendu le mot Hébreu par celui de* miséricorde, *& c'est bien le sens; mais d'autres Interprètes Grecs l'ont rendu par celui de* justice, *qui répond à l'Original. Le fondement de cette expression de S. Paul & des Prophètes est une figure commune dans le discours, & qu'on nomme* Métonymie. *Car comme* le Salut *ou* la Justification *doit être naturellement l'effet de* la justice, *on met le mot de* justice *pour la récompense de* la justice (o).

(f) Ch. I. 17. III. 21, 22. & aill.
(g) II. Cor. III. 9.
(h) I. Cor. I. 30.
(i) Gal. V. 5.
(k) II. Cor. V, 21.
(l) Voyez Esai. XLV. 8. XLVIII. 18. LI. 5, 6. Ps. XXIV. 5. CXXXII. 9. & aill.
(m) Ch. I. 17. III. 21.
(n) Esai. LVI. 1.
(o) Voyez Héb. XI. 7.

XXVII. Justifier *signifie bien quelquefois* rendre juste, *ou* sanctifier. *C'est en ce sens, que S. Jean a dit* (p): Que celui qui est juste, se justifie encore. *Mais cette signification est rare, & l'on en trouve peu d'exemples certains dans les Epîtres de S. Paul.* Justifier *veut bien dire aussi*

(p) Apoc. XXII. 11.

aussi absoudre, déclarer innocent (a). La Sagesse a été justifiée *de la sorte* par ses Enfans (b), *&* J. Christ par le *Saint* Esprit. *Mais les Fidèles, que Dieu justifie, étant pécheurs, il ne peut, à parler proprement, les déclarer innocens & justes, puisqu'ils ne le sont pas. Il faut donc que* justifier *signifie, dans S. Paul, décharger de la peine méritée par le péché, en le pardonnant. C'est effectivement dans ce sens que notre Seigneur dit* (c), *que le Péager* s'en retourna justifié dans sa maison : *c'est-à-dire, que Dieu lui pardonna ses péchés, en considération de sa repentance & de son humilité. S. Paul a expliqué lui-même fort clairement ce qu'il a entendu par justifier les pécheurs, lorsqu'il a dit aux Juifs :* (d) Sachez donc, que c'est par J. Christ que la rémission des péchés vous est annoncée, & que c'est par lui que tous ceux qui croyent en lui, sont justifiés de tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la Loi de Moïse. *L'Apôtre enseigne aux Juifs, que Dieu leur pardonne par J. Christ tous leurs péchés en général, ceux-là même pour lesquels la Loi de Moïse n'avoit point d'expiation. Ainsi* justifier *le pécheur, ou, comme l'Apôtre s'exprime* (e), justifier l'impie, *c'est-à-dire l'*Idolâtre, *ce n'est pas le déclarer innocent, car ce jugement seroit faux ; mais c'est le décharger de la peine qu'il a méritée, en lui pardonnant son crime.*

(a) Matt. XI. 19.
(b) 1. Tim. III. 16.
(c) Luc XVIII. 14
(d) Act. XIII. 38, 39.
(e) Rom. IV. 5.

Cependant ce n'est pas-là tout ce qu'enferme la Justification dans le stile de S. Paul. La Miséricorde Divine ne se borne pas à faire grace au pécheur : elle veut le rendre heureux, & le traiter comme s'il étoit juste, en lui donnant la récompense des Justes. C'est pour cela que vivre, *ou* avoir la vie par la foi (f), être héritier du monde (g), être justifié par la foi, *signifient la même chose dans l'Epître aux Romains. C'est pour cela que la Justification se confond avec la* récompense, *& le* bonheur, *dans le Ch. IV.* (h); *qu'elle est appellée la* Justification de vie (i), *& qu'elle est attribuée à la Résurrection de J. Christ* (k). *C'est pour cela qu'*être justifié par la foi & par la grace, *&* être sauvé par la foi & par la grace (l), *sont des expressions parallèles. C'est pour cela, que la Justification est opposée à la condamnation & à la mort, dans le long parallèle, que S. Paul fait entre Adam & J. Christ dans le Chap. V; & qu'il dit dans le Chap. VI :* (m) Vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du Péché pour mourir, ou de l'Obéissance pour être justifiés. *C'est enfin ce qui fait, que la Loi ne justifie point, qu'elle* ne donne pas la vie (n), *& que l'*Héritage ne peut s'obtenir par la Loi (o). *La Justification d'Abraham ne fut pas un simple pardon de ses péchés, une simple admission dans la faveur & dans l'amitié de Dieu; elle comprenoit la promesse, qui lui fut faite, & qui renfermoit, dans son sens mystique, le salut & la vie éternelle. Ainsi la Justification Evangélique comprend & la rémission des péchés, & la promesse ou le don de la vie éternelle.*

(f) Ch. I. 17.
(g) Ch. IV. 16.
(h) Ch. IV. 2, 4, 5, 7.
(i) Ch. V. 18.
(k) Ch. IV. 25.
(l) Ch. X. 9. Gal. III. 21.
(m) Ch. VI. 16.
(n) Gal. III. 21.
(o) Ibid. vs. 18.

*De-là vient, qu'*étant justifié par la foi, le Fidèle se glorifie dès à présent dans l'espérance de la Gloire de Dieu (p), *dont il a reçu la pro-*

(p) Rom. V. 1, 2.

(a) Ib. XI. 23. *messe & les gages, & qui ne peut lui manquer, pourvu qu'il* (a) persévère dans la bonté de Dieu, *& qu'il* (b) demeure ferme *dans* la grace, à laquelle il a été admis par J. Christ.

(b) Ib. V.

XXVIII. La Foi *signifie souvent l'Evangile; non seulement parce qu'il est l'objet de la Foi, car la Loi étoit l'objet de la foi des Israélites aussi-bien que de leur obéïssance; mais parce que la Foi est, sous l'Evangile, la condition de la Justification. Dans l'Epître aux Galates* la Foi *signifie souvent l'Evangile, mais plus rarement dans l'Epître aux Romains, où* l'Evangile *&* la Foi *sont ordinairement distingués, comme* la Loi, *ou l'Alliance légale, &* les œuvres de la Loi, *qui en sont la condition. Cela paroît dès le Chap. I. 16. où S. Paul propose la question qu'il va traiter.* L'Evangile, *dit-il,* est la Puissance de Dieu pour sauver ceux qui croyent. L'Evangile, *ou,* la Puissance de Dieu pour sauver, *est évidemment distinguée, dans cet endroit, de* la Foi, *qui est la condition du salut. L'Apôtre ne laisse aucun doute là-dessus, quand, après avoir dit, dans le Chap. IV., qu'* Abraham a été justifié par la foi, *il fait la description de la foi de ce Patriarche, dans les vs.* 18, 19, 20, 21. *Il s'explique avec la même évidence dans le Chap. X. vs.* 9 *&* 10; *& il est certain que* la foi, *dont parle le Prophète Habacuc* (c), *lorsqu'il dit, que* le juste vivra par la foi, *n'est qu'une entière confiance, un entier acquiescement aux Promesses de Dieu.*

(c) Ch. I. 17.

XXIX. *Comme on n'a pas dessein de faire ici le Controversiste, & qu'on s'abstiendra même dans les Notes de toutes remarques qui touchent directement les disputes d'aujourd'hui, on ne s'arrêtera pas non plus à répondre aux objections, que l'on peut faire contre des éclaircissemens, qui sont propres à anéantir plusieurs Controverses. Ces explications étant suffisamment prouvées par le Texte même, elles peuvent résister toutes seules à toutes les difficultés. Cependant on ajoutera, pour l'instruction des personnes qui liront cette Traduction, que la Doctrine de S. Paul, touchant la* Justification par la Foi, *n'exclud ni la repentance, ni les bonnes œuvres. Car outre qu'elles sont commandées par-tout dans l'Evangile, & que l'Apôtre en montre très fortement la nécessité par rapport au salut, dans les Chap. VI. & VIII; c'est qu'il ne s'agissoit pas, entre lui & ses adversaires, s'il falloit faire de bonnes œuvres, ou non, pour être sauvé. Ce n'étoit pas là la question, jamais ni Juif, ni Chrétien, n'aiant nié cette vérité* [1]. *Il s'agissoit de savoir, si les Juifs étoient justifiés, ou s'ils avoient la vie éternelle par la Circoncision, & par la pratique des cérémonies de la Loi. S. Paul le nie, &*

1. *Ils croyoient*, dit Eusèbe en parlant des Ebionites, qui étoient les adversaires de S. Paul, & qui *rejettoient absolument toutes ses Epîtres: Ils croyoient, qu'ils étoient indispensablement obligés à pratiquer le culte de la Loi, & qu'il ne suffisoit pas, pour être sauvé, de croire en J. C., & de vivre conformément à cette foi.* Eusèbe, Hist. Eccles. Liv. III. Chap. XXVII.

& soutient, que c'est par la foi en JESUS-CHRIST, *qui a fait la propitiation des péchés du monde. Ainsi* la Foi *n'est pas opposée aux bonnes œuvres, mais à la Circoncision & aux Cérémonies. Et quand l'Apôtre dit, que* l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi, mais par la foi en JESUS-CHRIST (a), *ou, comme notre Version commune a fort bien rendu l'Original,* mais seulement par la foi, *il n'exclud que les œuvres de la Loi cérémonielle, qu'il nomme* les œuvres de la Loi. *Il ne s'agissoit que de celles-là; & c'est une observation très commune, qu'il faut souvent limiter les particules universelles à la matière qui est en question. Si pourtant il y a des endroits dans l'Epître aux Romains, où S. Paul oppose* la foi *aux œuvres en général, il faut se souvenir, qu'il parle alors de* la Justification de l'impie, *de celle que Dieu accordoit aux Juifs & aux Paiens, lorsqu'aiant cru en J. Christ ils faisoient profession de la Religion Chrétienne. La rémission de leurs péchés leur étoit accordée, & la vie éternelle leur étoit promise, sous la condition présente de la foi en* JESUS-CHRIST, *& sous la promesse qu'ils faisoient en même tems d'observer dans la suite les préceptes de l'Evangile, pour obtenir cette* Justification *parfaite & consommée, qui consiste dans le don actuel de la vie éternelle.*

(a) Gal. II. 16. Voyez la note sur cet endroit.

XXX. *Il ne sera pas difficile à présent de concilier la doctrine de S. Paul avec celle de S. Jaques* (b). *Elles ne sont nullement opposées, parce que ces deux Apôtres traitent des questions tout-à-fait différentes. S. Paul a combattu la Justification par les œuvres cérémonielles, & par la Circoncision en particulier. S. Jaques n'en parle pas. S. Paul a combattu la Justification par la Loi, ou par une obéissance parfaite rendue à la Loi. S. Jaques n'en parle pas non plus. Les adversaires de S. Paul sont les Juifs incrédules, ou des Chrétiens Judaïzans, qui soutenoient la nécessité de la Circoncision, & la Justification par la Loi. Or ce ne sont pas là* ces hommes vains & insensés, *que S. Jaques se propose de réfuter. Cet Apôtre établit la nécessité des bonnes œuvres, pour obtenir le salut ou la vie éternelle, soutenant que la foi seule ne suffit pas. S. Paul a enseigné par-tout la même doctrine, & en particulier dans les Chap. VI. & VIII. de l'Epître aux Romains. En un mot, S. Paul n'a jamais nié ce que S. Jaques enseigne, savoir la nécessité de la Sanctification pour être justifié. Il a nié seulement la Justification par les œuvres cérémonielles, & par le mérite des œuvres, ou par une parfaite obéissance; ce que S. Jaques n'a jamais enseigné.*

(b) Jaq. II. 24.

XXXI. *Les Anciens ont concilié S. Paul avec S. Jaques par la distinction que l'on vient d'insinuer. Ils distinguoient deux Justifications. La prémière est la Justification* Baptismale, *le Pardon des péchés commis avant le Baptême, & accordé dans le Baptême: Dieu n'exige alors du pécheur que la Foi en J. Christ, la repentance, & la promesse de vivre conformément aux maximes de l'Evangile. Cette Justification est très réelle, si la foi & la repentance le sont. Le Fidèle pénitent reçoit le pardon de tous ses péchés: il est en paix avec Dieu: il a la promesse de*

la

la vie éternelle. Mais l'accompliſſement de cette promeſſe dépend de l'exécution des engagemens, que le Fidèle prend avec Dieu dans ſon Baptême. C'eſt-là, ſelon les Anciens, la Juſtification dont parle S. Paul; La ſeconde, qui eſt peremptoire, abſolue, eſt le Jugement que Dieu prononce en faveur du Fidèle, qui a perſévéré juſqu'à la fin dans la foi & dans l'obéïſſance qu'il a promiſe à J. Chriſt. C'eſt de celle-ci que S. Jaques a parlé, & dont la condition n'eſt pas ſeulement la foi, mais auſſi les bonnes œuvres. Il n'y a rien là-dedans que de fort raiſonnable. Nous reconnoiſſons nous-mêmes dans notre Liturgie, que la Juſtification Baptiſmale n'a ſon effet, que dans ceux qui n'anéantiſſent pas la grace de Dieu par leur ingratitude.





Si ce qui devoit finir a été accompagné de gloire, a combien plus forte raison ce qui doit Subsister toujours Sera t'il plus glorieux. 2. Cor. ch. 3. v. 11.

EPITRE DE S. PAUL APOTRE AUX ROMAINS.

CHAPITRE I.

Apostolat de S. Paul; son affection envers les Romains; son desir de leur prêcher l'Evangile, qui est la puissance de Dieu. 1-16. *Colère de Dieu manifestée. Impiété inexcusable des Gentils, abandonnés à leurs passions.* 17-28. *Leurs mœurs.* 29-32.

1 PAUL, Serviteur de JESUS-CHRIST, appellé à l'Apostolat, & choisi
pour annoncer l'Evangile de Dieu, 2 (lequel il avoit promis auparavant
par

CHAP. I. ℣. 1. Act. IX. 15. XIII. 2, 9. XXII. 10, 21. I. Cor. IX. 1. II. Cor. XII. 11. Gal. I. 1. 12, 15. I. Tim. I. 11. Nomb. VIII. 11. ℣. 2. Gen. III. 15. XXII. 18. XXVI. 4. XLIX. 10. Deut. XVIII. 15. II. Sam. VII. 12. Pf. CXXXII. 11. Esai. IV. 2. VII. 14. IX. 6. XL. 9. LII. 7. Jérém. XXIII. 5. XXXI. 31. XXXIII. 14. Ezech. XXXIV. 23. XXXVII. 24. Dan. IX. 24. Mich. VII. 20. Luc XXIV. 44. Act. III. 25. X. 43. Rom. X. 15. XVI. 26. Gal. III. 8. Tit. I. 2. Hébr. VIII. 8. I. Pier. I. 11.

CHAP. I. ℣. 1. *Serviteur de J. Christ*] S. Jude se qualifie de même, Jud. ℣. 1. S. Jaques dit, *Serviteur de Dieu & du Seigneur J. C.* Jaq. I. 1.

Appellé à l'Apostolat] Gr. *Appellé Apôtre.* C'est-à-dire, *Apôtre par la vocation de Dieu.* S. Paul établit d'abord l'autorité de son ministère, contre les faux Docteurs, qui voulant assujettir les Gentils aux cérémonies de la Loi, & prétendant qu'ils ne pouvoient être justifiés sans les observer, contestoient à S. Paul son Apostolat. Voyez Gal. I. 1. II. 6-9. & aill. & confer. I. Cor. I. 1. Il dit donc, qu'il n'a point usurpé cette charge: qu'il la tient de J. Christ qui l'a appellé. Conf. Hébr. V. 4. 5.

Choisi.] C'est ce que signifie ici le mot Grec. Voyez Act. XIII. 2. & conférez Gal. I. 15, 16. Act. XXVI. 17.

L'Evangile de Dieu.] C'est ici en particulier la Doctrine du Salut, accordé gratuïtement à tous ceux qui croyent en J. C., soit Juifs, ou Gentils. Voyez ci-dessous XVI. 25. & confer. Gal. I. 6-9.

℣. 2. *Lequel il avoit promis*] Consultez les parallèles.

par les Prophètes, dans les Saintes Ecritures;) [3] touchant ſon Fils, qui eſt de
la race de David, ſelon la chair, [4] mais qui a été déclaré Fils de Dieu en puiſ-
ſance, ſelon l'Eſprit de ſainteté, par ſa réſurrection d'entre les morts: [5] *Tou-
chant ſon Fils, dis-je*, Jesus-Christ notre Seigneur, par lequel nous a-
vons reçu la grace & l'Apoſtolat, afin de ſoumettre tous les Gentils à l'obéiſ-
ſance de la Foi, pour *la gloire de* ſon Nom. [6] Entre leſquels vous êtes, vous
que Jesus-Christ a appellés: [7] A tout ce qu'il y a dans Rome de bien-
aimés de Dieu, *&* de Saints par ſa vocation. *Que* la grace & la paix vous
ſoient données de la part de Dieu notre Père, & de la part de *notre* Seigneur
Jesus-Christ.
[8] D'abord je rends graces à mon Dieu, par Jesus-Christ, au ſujet de
vous

℣. 3. II. Sam. VII. 12. Pſ. CXXXII. 11. Matt. I. 1. III. 17. IX. 27. XII. 23. XV. 22. XVII. 5. XX. 30. XXI. 9, 15. Marc X. 47. Luc I. 32. 69. II. 4. III. 23, 31. XVIII. 38. Act. II. 30. XIII. 23. II. Tim. II. 8. II. Pierr. I. 17. ℣. 4. Pſ. II. 7. XVI. 10. Act. II. 22. XIII. 32. Hebr. I. 5. V. 5. ℣. 5. Rom. III. 29. XI. 13. XII. 3. XV. 15. XVI. 26. I. Cor. V. 10. II. Cor. X. 5. Gal. I. 15. II. 9. Eph. III. 8. I. Tim. I. 9. II. Tim. I. 11. Act. IX. 15. XIII. 46. XXII. 21. Matt. XXVIII. 19. ℣. 7. Rom. IX. 24. Luc X. 5. Jean XIV. 27. XX. 19. I. Cor. I. 2. Eph. I. 1. I. Theſſ. IV. 7. ℣. 8. Eph. V. 20. Heb. XIII. 15. I. Pierr. II. 5. Rom. XVI. 19. I. Theſ. I. 8.

℣. 3. *De la race de David.*] Le Meſſie en devoit naitre Voyez Act. II. 30. & aill.

℣. 4. *Déclaré*] C'eſt le ſens, que l'on donne ici au mot Grec *oriſthentos*, après Théodoret, & d'autres Pères Grecs. On le trouve auſſi employé dans une ſignification pareille, dans l'Epitre attribuée à S. *Barnabé*, Ch. XI. & XII. L'Interprète Latin a lu *prooriſthentos*, *prédeſtiné*, & cette leçon doit être fort ancienne, puiſqu'elle eſt encore dans un très ancien Manuſcrit, & qu'il paroît que S. Irénée, S. Hilaire, S. Epiphane, l'Auteur du Commentaire ſur les Epitres de S. Paul, qui eſt parmi les Oeuvres de S. Ambroiſe &c. l'ont ſuivie.

Selon l'Eſprit de ſainteté] ou, *de Sanctification*: C'eſt-à-dire, *l'Eſprit Saint*, ou, *ſanctifiant*. La plupart des Interprètes modernes l'expliquent de la Nature Divine de J. Chriſt, par laquelle il eſt Fils de Dieu; mais les Anciens l'ont entendu généralement du *Saint Eſprit*, qui a fait voir que J. Chriſt étoit le Fils de Dieu. *Zuïngle*, *Martyr*, *Bullinger*, *Mélanchthon*, & d'autres ſavans Modernes, ont ſuivi cette explication. C'eſt en effet le S. Eſprit, qui a glorifié le Seigneur, & qui a été le témoin Divin & irréprochable que Jéſus eſt effectivement le Fils de Dieu. Voyez Act. II. 36.

En puiſſance] ou, *avec puiſſance*: C'eſt-à-dire, d'une manière puiſſante; car c'eſt le ſens de cette expreſſion, Marc IX. 1. Luc IV. 36. Coloſſ. I. 11. 29. &c.

Par ſa réſurrection &c.] Ou, *depuis qu'il fut reſſuſcité d'entre les morts*. Il y a des Interprètes qui traduiſent, *il a été declaré Fils de Dieu* par *la Puiſſance*, qu'il a déployée dans les miracles qu'il a faits; *par le Saint Eſprit*, qu'il a envoyé; & par ſa réſurrection d'entre *les morts*. Ce ſens eſt fort beau, & très vrai dans le fond, mais il eſt moins grammatical que le prémier; car il ſuppoſe que trois prépoſitions Grecques, qui ſont toutes différentes, doivent être priſes dans la même ſignification. Il y a néanmoins des endroits, où S. Paul emploie des prépoſitions différentes dans le même ſens. Voyez ci-deſſous III. 20. I. Theſſ. IV. 7. & aill.

℣. 5. *Touchant ſon Fils, dis-je*] On a ſuppléé ces mots du ℣. 3. qui ſe rapportent à ceux-ci du ℣. 5. *J. C. notre Seigneur*. Tout ce qui eſt entre deux eſt une parenthèſe. Il y en a beaucoup de ſemblables dans les Ecrits de S. Paul.

La grace & l'Apoſtolat] Ces deux expreſſions ſignifient la même choſe. Voyez ſur Eph. IV. 7. Seulement S. Paul fait ſentir que ſon Apoſtolat eſt une pure grace de Dieu. Conférez Gal. I. 15. I. Cor. XV. 8, 9. Eph. III. 8.

Afin de ſoumettre &c.] Gr. *en obéiſſance de Foi dans tous les Gentils*. L'Apôtre avoit reçu principalement ſon miniſtère pour la converſion des Gentils. Voyez Act. IX. 15. XXII. 17, 21. Rom. XI. 13. & aill. Au reſte, *la Foi* eſt miſe ici pour l'Evangile. Voyez Act. VI. 7. & la Préface. Confér. Gal. V. 7.

Pour la gloire de ſon Nom.] Gr. *pour ſon Nom*, c'eſt-à-dire, *pour ſa gloire*. Confer. II. Theſſ. I. 12. Autr. *en ſon Nom*; mais le Grec ne ſignifie pas cela. Voyez Act. V. 41. IX. 16. III. Jean ℣. 7.

℣. 6. *Que J. C. a appellés*] Gr. *les Appellés de J. C.* On traduiroit ainſi, ſi l'on ne tâchoit d'éviter les ſingularités. Car au reſte, il eſt auſſi naturel de dire les *Appellés du Seigneur*, que de dire
les

vous tous, de ce que votre foi est célèbre dans tout le Monde. [9] Car Dieu, que je sers du fond de mon cœur dans l'Évangile de son Fils, m'est témoin que je fais sans cesse mémoire de vous; [10] demandant dans toutes mes prières, que Dieu veuille faire réussir le dessein que j'ai de vous aller voir. [11] Car j'ai un grand desir de vous voir, afin de vous communiquer quelques graces spirituelles, par lesquelles vous soyez fortifiés; [12] ou plutôt, afin qu'étant parmi vous, nous ayons les uns & les autres la consolation de nous trouver dans la même foi.

[13] Je ne veux donc pas que vous ignoriez, *mes* Frères, que je me suis souvent proposé de vous aller voir, afin de faire quelque fruit parmi vous, comme j'en ai *déja* fait parmi les autres Nations; mais j'en ai été empêché jusqu'à pré-

℣. 9. Rom. IX. 1. XII. 1. XV. 23. Jean IV. 23. Act. XXIV. 14. II. Cor. I. 23. IV. 18. XI. 31. Gal. I. 20. Phil. III. 3. I. Thess. II. 5, 17. III. 10. II. Tim. I. 3. I. Machab. XII. 11. ℣. 10. Rom. XV. 23. 32. Act. XIX. 21. XXIII. 11. I. Thess. III. 20. Jaq. IV. 15. ℣. 11. Rom. XIV. 1. XV. 1, 23. 29. XVI. 18. ℣. 12. Rom. XV. 32. III. Jean ℣. 3. ℣. 13. Rom. XV. 18, 23. I. Thess. II. 18. Jean XV. 8. Phil. IV. 17.

les *Elus du Seigneur*. *Cletos*, *Appellé*, n'est pas un participe, mais un nom, comme Erasme l'a fort bien remarqué: ce qu'il y a d'essentiel est de savoir, que les *Appellés de Jésus-Christ* sont ceux qui croyent en lui ensuite d'une vocation libre & gratuite. *Appellé* a toujours cette signification dans les Epitres de S. Paul. Voyez Rom. VIII. 28. I. Cor. I. 2, 24. De même Jude ℣. 1. Apocal. XVII. 14.

℣. 7. *A tout ce* &c.] Tout ce qui a été dit jusqu'ici, depuis ces mots du ℣. 1., *Paul Serviteur de J. C.*, n'est qu'une longue parenthèse. Voyez-en une pareille, Tite I. 1, 2, 3, 4.

Saints par la vocation de Dieu.] Gr. *Appellés Saints*. S. Paul a dit de même ℣. 1. *Appellé Apôtre*, c'est-à-dire, *Apôtre par la vocation de Dieu*. Cependant il est fort vrai-semblable que S. Paul a voulu désigner les Chrétiens par ces deux titres ensemble, & les distinguer des Juifs, qui se qualifioient *Saints*, mais qui ne l'étoient pas par *la vocation de Dieu*, & par la foi en J. C. Voyez sur I. Cor. I. 2. & Heb. III. 1.

Que la grace &c.] Cette salutation Apostolique comprend tous les biens spirituels, sous le nom de *grace*; & sous celui de *paix*, la santé, la prospérité, &c.

℣. 8. *Est célèbre*] Gr. *est annoncée*. Voyez la même expression ci-dessous IX. 17.

Dans tout le Monde] C'est une façon de parler commune, pour dire que *la foi* des Romains avoit une très grande réputation dans le monde. S. Paul loue de même les Thessaloniciens I. Ep. I. 8, 9.

℣. 9. *Du fond de mon cœur*] Gr. *dans mon esprit*, pour dire, *de mon esprit*. C'est ainsi que S. Matthieu a exprimé par, *dans tout votre cœur*, Chap. XXII. 37. ce que S. Luc a dit, *de tout votre cœur*, Chap. X. 27. Les Auteurs sacrés mettent souvent *le cœur* pour *l'esprit*, & *l'esprit* pour *le cœur*. Conférez entre autres, Ephes. VI. 18. avec Eph. V. 19. & Coloss. III. 16. Conférez de même Hebr. VIII. 10. avec Hebr. X. 16. où l'Auteur sacré met dans un endroit *le cœur* en la place de *l'esprit*, & dans l'autre, *l'esprit* en la place du *cœur*. Voyez la note sur Eph. II. 3.

Que je fais sans cesse mémoire de vous] Cela ne veut dire autre chose sinon, que S. Paul ne prioit jamais le Seigneur, qu'il ne priât pour les Fidèles de Rome. C'est suivant le même stile que les Juifs écrivoient aux Romains, *qu'ils se souvenoient sans cesse d'eux*, *dans leurs Sacrifices*. Voyez I. Machab. XII. 11.

℣. 10. *Demandant dans toutes mes prières*] Gr. *demandant toujours dans mes prières*.

℣. 11. *Quelques graces spirituelles*] Ou, *quelque don spirituel*. Les Apôtres conféroient les dons du Saint Esprit aux Fidèles, en leur imposant les mains. Cependant il semble, qu'il s'agit sur-tout ici des instructions qui se donnoient par la prédication. Voyez I. Cor. IX. 11. II. Cor. I. 15. 21. Ci-dessous XV. 27.

℣. 12. *Ou plutôt.*] Gr. *c'est-à-dire*. On a rendu le sens. S. Paul adoucit ces mots, *afin que vous soyez fortifiés*, en ajoutant, *Ou plutôt afin que nous ayons la consolation*. Conférez ci-dessous XV. 32. C'est un trait de modestie de la part de S. Paul.

Nous ayons &c.] Gr. *nous soyons consolés ensemble par la foi des uns & des autres*, *de vous & de moi*.

présent. [14] Redevable, comme je le suis, aux Grecs & aux Barbares, aux sa-
ges & aux ignorans, [15] je suis prêt, autant qu'il dépend de moi, de vous an-
noncer aussi l'Evangile, à vous qui êtes à Rome. [16] Car je n'ai point de hon-
te de l'Evangile de Jesus-Christ, puisque c'est la puissance de Dieu pour
sauver tous ceux qui croyent, le Juif prémièrement, & puis le Grec. [17] En
effet, c'est dans cet Evangile que se découvre la justice de Dieu, de foi en foi,
selon cette parole de l'Ecriture : Le Juste vivra par la Foi. [18] Car la colère de
Dieu se montre du Ciel contre toute impiété & toute injustice des hommes,
qui

℣. 14. I. Cor. I. 22. IX. 16. II. Cor. XI. 28. Act. IX. 15. XIII. 2. XXII. 21. ℣. 16. Ps. XL. 10. Esaï. XLII. 6. Matt. X. 5. XV. 24. Marc VIII. 38. Luc IX. 26. Act. XIII. 26, 46. II. Tim. I. 8. 12. I. Cor. I. 18, 23. XV. 2. Rom. III. 2. ℣. 17. Hab. II. 4. Jean III. 36. Rom. III. 26. IV. 3. Gal. III. 11. Phil. III. 9. Heb. X. 38. XI. 17. ℣. 18. Act. XVII. 30.

℣. 14. *Grecs & Barbares*] Les Grecs appelloient *Barbares*, toutes les Nations qui ne parloient pas leur Langue. Cependant, comme S. Paul écrit aux Romains, & qu'il n'est pas vraisemblable qu'il ait voulu les comprendre parmi les *Barbares*, il ne s'est servi de cette expression que pour dire, tous les Peuples du monde. Joseph a dit de même, *que la justice étoit la chose du monde la plus nécessaire, tant aux Grecs qu'aux Barbares:* c'est-à-dire, à tous les hommes. Antiq. Liv. XVI. Chap. 10. Philon parle souvent de même, Ambass. à Caius.

Aux sages] Aux savans. Les Grecs & les Hébreux employent les termes de *sages* & de *sagesse* pour ceux de savans & de science. C'est l'usage qu'en fait d'ordinaire S. Paul. Voyez I. Cor. I. 20, 21, 22. &c.

℣. 16. *Je n'ai point de honte* &c.] La doctrine de l'Evangile étoit méprisée, à cause de la Croix de J. C. Act. XXVIII. 22. I. Cor. I. 23. & elle pouvoit l'être encore plus à Rome, où il y avoit des esprits plus superbes, & plus entêtés d'une fausse sagesse.

La puissance de Dieu] Le moyen efficace, par lequel Dieu sauve les hommes. Il y a ici une opposition tacite entre l'Evangile & les Dispensations de la Nature & de la Loi, qui n'ont point eu, ni l'une ni l'autre, *la puissance de sauver*. Voyez I. Cor. I. 18, 21, 24. Ci-dessous VIII. 3. II. Cor. III. 7. & suiv. Hebr. VII. 19. &c.

Le Juif prémièrement] S. Paul, en laissant au Juif ses prérogatives, insinue ici ce qu'il prouvera dans la suite, que le Juif, non plus que le Gentil, ne peut être sauvé que par l'Evangile & par la Foi. Voyez au reste, sur ces prérogatives des Juifs, ci-dessous II. 9, 10. IX. 4, 5. XV. 7, 8. & conférez Act. III. 25, 26. XIII. 26, 46. & aill.

Le Grec.] C'est le Gentil, par-tout où il est opposé au Juif.

℣. 17. *Dans cet Evangile*] Gr. *en lui.*

La justice de Dieu] C'est-à-dire, *la justification de Dieu*, celle que Dieu donne gratuitement au Fidèle, & que l'Apôtre oppose tacitement à la *justification par les œuvres*, à celle qui appartient à l'homme. Le sens est, que c'est l'Evangile, qui nous découvre le vrai moyen d'être justifiés devant Dieu, & d'avoir la vie éternelle. S. Paul fait évidemment allusion au Chap. LVI. d'Esaïe ℣. 1. *ma justice est prête d'être révélée*, c'est-à-dire, mon salut. Au reste, il faut voir la Préface, où l'on a expliqué les mots de *justice* & de *justification.*

De foi en foi] On a rendu le Grec à la lettre, parce qu'il eût fallu trop paraphraser pour en donner le sens. L'Apôtre veut dire, que *la foi*, qui est la condition de la justification sous l'Evangile, l'a été dans tous les tems; ce qu'il confirme par le témoignage du Prophète Habacuc. Cette façon de parler, *de foi en foi*, marque la continuation & la perpétuité de la foi, comme condition du salut.

Le juste vivra par la foi.] Voyez Habacuc II. 4. On voit ici que la justification renferme la vie éternelle, puisque S. Paul prouve, que *le juste* est justifié *par la foi*, parce qu'*il vivra par la foi.* Voyez la Préface.

℣. 18. *Car la colère de Dieu se montre du Ciel*] Ce tour est fort vif. S. Paul représente J. C., comme descendant déja du Ciel pour juger le monde. C'est une raison, pour obliger tout le monde à embrasser promptement l'Evangile, Dieu ne voulant plus tolérer ni dissimuler les Idolatries & les vices des Gentils.

Toute impiété & toute injustice] Il s'agit des Gentils, qui joignoient l'*impiété*, ou l'Idolatrie, à l'*injustice*, c'est-à-dire, à tous les vices. C'est par eux que S. Paul commence à convaincre tous
les

qui retiennent la Vérité captive dans l'Injuſtice. 19 Parce que ce qu'il faut ſavoir
de Dieu eſt connu parmi eux, Dieu le leur aiant manifeſté. 20 Car bien que
Dieu ſoit inviſible, *toutefois* ſa Puiſſance éternelle, & ſa Divinité, ſe contem-
plent depuis la Création du Monde: ſes Ouvrages les font connoitre. Et c'eſt
ce qui rend les Gentils inexcuſables: 21 parce qu'aiant connu Dieu, ils ne l'ont
point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces. Au con-
traire ils ſe ſont égarés dans leurs vains raiſonnemens, & leur cœur inſenſé
a été rempli de ténèbres. 22 Ils ſe vantent d'être ſages, & ils ſont devenus fous.
23 Ils ont changé la gloire de Dieu, *qui eſt* immortel, en des images qui re-
pré-

℣. 19. Act. XIV. 14. &c. XVII. 24. Sap. XIII. 4. &c. ℣. 20. Pſ. XIX. 2. &c. CXLVIII. 3. &c. Job XII. 7-9. Sap. XIII. 4. &c. ℣. 21. Deut. XXVIII. 28, 29. II. Rois XVII. 15. Jer. II. 5. Eph. IV. 18. I. Cor. III. 20. I. Theſſ. IV. 5. Sap. XI. 16. XII. 21. ℣. 22. Jer. X. 14. I. Cor. I. 19. ℣. 23. Deut. IV. 15. II. Rois XVII. 29. Pſ. CVI. 20. Sap. XII. 23. XIII. 10. Jer. II. 11. Eſai. XL. 17. 18. I. Cor. XII. 2. I. Theſſ. I. 9. I. Pierr. IV. 3. Act. XVII. 29. I. Tim. I. 17.

les hommes de leur condamnation, & de la néceſſité de la grace de Dieu. Il s'adreſſera aux Juifs dans les deux Chapitres ſuivans.

Qui retiennent la Vérité captive] Cela eſt figuré. *La Vérité* comprend les connoiſſances, que la Nature, la Raiſon & la Conſcience donnoient aux Paiens. Ils étouffoient ces connoiſſances, au-lieu de s'en ſervir pour règler leur culte & leurs mœurs. *La Vérité* étoit dans leurs eſprits comme dans une priſon, où l'*Injuſtice la retenoit captive.*

℣. 19. *Parce que*] C'eſt la preuve de ce que S. Paul vient de dire. Les Gentils ne péchent point par une ignorance invincible; la Vérité leur a été manifeſtée: mais ils l'oppriment, ils l'étouffent, *ils la tiennent captive.*

Ce qu'il faut ſavoir de Dieu] *Ce qu'il* en *faut ſavoir* abſolument, ſon Exiſtence, ſa Puiſſance infinie, ſa Providence, ſa Juſtice, ſa Miſéricorde. La Raiſon découvre tout cela à la vue de l'Univers, & par les réflexions qu'un homme raiſonnable fait ſur le Monde & ſur ſoi-même. Aut. *Ce qui ſe peut ſavoir de Dieu.*

℣. 20. *Dieu*] Il y a dans l'Original les *choſes de Dieu*, τὰ αὐτοῦ, ſavoir Θεοῦ. C'eſt-à-dire, *Dieu.* C'eſt une façon de parler Grecque très commune.

Puiſſance éternelle.] *Aïdios*, c'eſt-à-dire, *conſtante, perpétuelle*, qui ſe déploie ſans ceſſe & ſans interruption. C'eſt la Providence divine, qui conſerve & qui gouverne le Monde.

Sa Divinité] On trouve le mot Grec, Sap. XVIII. 9. où il ne ſignifie que *Dieu* même, ou *ſa Nature divine*, ou *ſon unité.* Il déſigne ici *la Nature de Dieu.* S. Paul veut dire, qu'il eſt viſible, par les Ouvrages de Dieu, qu'il n'a rien de ſemblable à *l'homme corruptible*, ou aux animaux &c. *La Divinité* eſt ici la même choſe que la *Vérité de Dieu* du ℣. 25.

Les Gentils] Gr. *eux.*

℣. 21. *Aiant connu Dieu*] Il paroît par les Ecrits des Philoſophes, & par ce qu'en ont cité Juſtin Martyr, Clément d'Alexandrie &c. que les Paiens ont eu de grandes connoiſſances ſur le ſujet de la Divinité, de ſes perfections, & du culte qui lui eſt dû. Cependant S. Paul veut dire ſimplement, qu'aiant pu, & aiant dû connoître Dieu, ils l'ont néanmoins méconnu, puiſqu'au-lieu de l'honorer, comme il en eſt digne, ils ont donné ſa gloire & attribué ſes bienfaits à de fauſſes Divinités.

Ils ſe ſont égarés dans leurs vains raiſonnemens.] Le mot Grec, que notre Verſion vulgaire a rendu *devenir vain*, ſignifie dans les LXX. *agir en fous*, *agir follement.* Voyez I. Sam. XIII. 13. XXVI. 21. S. Paul veut dire, que les Paiens, au-lieu de reconnoître leur erreur, ont tâché de la juſtifier par de faux raiſonnemens. C'eſt en effet ce que faiſoient les Paiens.

Leur cœur] Leur eſprit. Voyez ſur le ℣. 9.

Inſenſé.] Voyez le ℣. 28. & la note ſur le ℣. 31.

℣. 22. *Ils ſe vantent*] C'eſt ce que ſignifie ici le mot Grec. Juſtin Martyr l'a employé dans le même ſens, dans ſon *Exhortation aux Gentils*, p. 11.

℣. 23. *Ils ont changé la gloire* &c.] C'eſt-à-dire, qu'ils ont repréſenté un *Dieu immortel* par des images d'animaux &c. C'eſt une alluſion au Pſ. CVI. 20. On peut auſſi traduire: *Ils ont transféré à des Idoles, l'honneur qui étoit dû à un Dieu immortel.*

Immortel] C'eſt ce que ſignifie à la lettre le Grec, qu'on traduit ordinairement *incorruptible.* Il en eſt de même du mot *corruptible*, c'eſt-à-dire *mortel.* Voyez I. Tim. I. 17.

présentent un homme mortel, des oiseaux, des bêtes à quatre pieds, & des
reptiles. 24 C'est pourquoi Dieu les a abandonnés à l'Impureté, où ils étoient
portés par les mauvais desirs de leurs cœurs, de sorte qu'ils ont eux-mêmes
deshonoré leurs propres Corps. 25 Comme ils ont mis le Mensonge en la
place du vrai Dieu, & qu'ils ont adoré & servi les Créatures, en laissant le
Créateur, qui est béni éternellement, Amen ; 26 Dieu aussi les a abandon-
nés aux plus infames passions. Car parmi eux les femmes mêmes ont chan-
gé l'usage qui est conforme à la nature, en un autre qui est contre natu-
re. 27 Et les hommes pareillement, laissant l'usage de la femme, qui est se-
lon la nature, ont été embrasés d'une ardeur *criminelle* les uns pour les au-
tres, l'homme commettant avec l'homme des *actions* infames ; & recevant
ainsi dans leurs personnes, la récompense que méritoit leur égarement.
28 Comme donc ils n'ont pas jugé à propos de reconnoître Dieu, Dieu aussi
les a livrés à un sens dépravé, de sorte qu'ils ont fait des choses tout-à-fait in-
dignes *de l'homme*. 29 Ce sont des gens pleins de toute injustice, fornication,
mé-

℣. 24. Sap. XIV. 17. Ps. LXXXI. 13. Act. XIV. 15. I. Cor. VI. 18. Eph. IV. 19. I. Thess. IV. 4. II. Thess. II. 11. I. Pierr. IV. 3. ℣. 25. I. Thess. I. 9. I. Jean V. 20, 21. Es. XXVIII. 15. XLIV. 20. Jer. X. 14. XIII. 25. XXIII. 14. II. Cor. XI. 31. ℣. 26. Levit. XVIII. 22, 23. Sap. XIV. 26. Eph. V. 11, 12. Jud. ℣. 7. 10. ℣. 28. Sap. IV. 11. Ephes. V. 3.

℣. 24. *A l'Impureté, où ils étoient portés* &c.] Gr. *Aux convoitises de leurs cœurs pour l'Impureté.* Dieu n'a fait que lâcher la bride aux mauvais desirs des hommes.

Eux-mêmes.] Gr. *en eux-mêmes.*

Deshonoré.] Voyez I. Cor. VI. 18. I. Thess. IV. 4. Et conférez un beau passage de l'Ecclésiastique, Ch. X. 31. 32. où ce sage Ecrivain avertit les hommes d'*honorer leurs propres Ames. Qui voudra*, ajoute-t-il, *honorer celui qui deshonore sa propre vie ?*

℣. 25. *Le Mensonge en la place* &c.] C'est-à-dire, de fausses Divinités en la place du *vrai Dieu. Le mensonge*, ou *la vanité*, est une expression des Prophètes pour dire, *les Idoles*. Voyez Esaïe XXVIII. 15. Jerem. XIII. 25. & aill. Il y a dans le Gr. *la vérité de Dieu.*

Qui est béni éternellement.] Il est ordinaire aux Juifs, quand ils parlent de Dieu, & sur-tout lorsqu'il s'agit d'une chose qui lui est injurieuse, d'ajouter aussi-tôt des bénédictions & des louanges. Voyez ci-dessous IX. 5.

℣. 27. *D'une ardeur.*] Le mot Grec *Orexis*, signifie ici ce que les Latins ont nommé *Libido*: un *desir effréné.*

℣. 28. *Ils n'ont pas jugé à propos.* C'est le vrai sens du Grec, *ouk edokimasan.*

De reconnoître Dieu :] C'est-à-dire, de le reconnoître pour le seul vrai Dieu, & de lui rendre en cette qualité l'honneur qui lui est dû, & qui n'est dû qu'à lui.

Un sens dépravé.] C'est un esprit, qui a perdu le goût du vrai & de l'honnête, & qui n'en fait plus le discernement ; ou qui, s'il le fait encore, agit comme s'il ne le faisoit plus. C'est la même chose, que *le cœur insensé* du ℣. 21. ou ce que l'Apôtre appelle ailleurs, *avoir perdu tout sentiment.* Eph. IV. 19.

Tout-à-fait indignes de l'homme.] On a rendu la force du Grec, qui signifie à la lettre, *des choses contraires aux devoirs de l'homme.* Voyez Act. XXII. 22.

℣. 29. *Méchanceté... malice.*] Il est assez malaisé de distinguer la signification de ces deux termes. Aussi d'anciens Manuscrits n'ont que le mot de *Méchanceté.* Cependant il semble que celui-ci désigne particulièrement le mal qu'on fait au prochain ; & le second, l'habitude, ou le vice de l'ame. *Kakia* signifie *les vices.*

Malignité.] Le Grec exprime le caractère de ces personnes, dont la société est pernicieuse, qui donnent un mauvais tour à tout, & qui se plaisent à faire du chagrin aux autres, qui en médisent, qui les accusent faussement. Le mot opposé signifie dans l'Ecclésiastique, *bienfaits*, *charités*, Chap. XXXVII. 18.

℣. 30. *Rapporteurs.*] *Psithuristès.* Ce mot réunit plusieurs idées. Notre Version vulgaire l'a rendu par le vieux terme de *Flagorneur*, Prov. XVI. 28. C'est celui qui fait de mauvais rapports à une personne, pour gagner ses bonnes graces, & nuire à quelque autre. Elle l'a aussi
ren-

méchanceté, avarice, malice; pleins d'envie, de meurtres, de querelles, de frau-
de, de malignité; 30 ils ſont rapporteurs, médiſans, ennemis de Dieu, vio-
lens, ſuperbes, vains, ingénieux à inventer des crimes, rebelles à pères & à
mères, 31 ſans intelligence, ſans foi, ſans affection pour leurs proches, im-
placables, inhumains. 32 Et bien qu'ils aient connu que, par le juſte juge-
ment de Dieu, ceux qui commettent de telles choſes ſont dignes de mort, ils
ne les commettent pas ſeulement eux-mêmes, mais ils applaudiſſent à ceux qui
les commettent.

CHAPITRE II.

Le Juif ſujet à la même condamnation que le Gentil, parce qu'il n'y a point de partialité en Dieu. 1-12. *L'avantage d'avoir eu la Loi n'eſt utile qu'à celui qui obſerve la Loi, ce que le Juif n'a pas fait. Le Gentil eſt Loi à lui-même.* 13-24. *La Circonciſion extérieure ne ſert de rien ſans celle du cœur. Le vrai Juif.* 25-29.

1 VOus êtes donc inexcuſable, qui que vous ſoyez, ô homme, qui con-
damnez les autres; parce qu'en les condamnant vous vous condamnez
vous-

℣. 32. Oſée VII 3. Rom. II. 2. &c. VI. 21. CHAP. II. ℣. 1. II. Sam. XII. 5. Matth. VII. 1. XXIII. 3. Luc VI. 37. XIV. 3. Jean VII. 49. I. Cor. IV. 5. Jaq. III. 1. IV. 11.

rendu par *détracteur en ſecret*, Eccléſiaſtique V. 16. XXVIII. 14. Il ſignifie encore un *Babillard*, un homme qui ne ſait rien taire, lorſqu'il s'agit de nuire.

Ennemis de Dieu.] Ce vice ſemble être celui de ces profanes, & de ces blaſphémateurs, qui ſont ennemis déclarés de toute Religion. Voyez leur caractère, Pſ. LXXIII. 9.

Violens.] Le mot Grec emporte l'injuſtice & la violence dans les paroles & dans les actions. Il eſt ſouvent employé dans ce ſens-là par l'Auteur de l'Eccléſiaſtique. Voyez Chap. XXXII. 21. & conférez I. Tim. I. 13. Il ſignifie auſſi des gens qui ſe plongent ſans pudeur dans tous les excès des voluptés.

Vains,] ou *inſolens.* Ce ſont ceux qui fiers de leur pouvoir, de leur bien, ou de leur autorité, mépriſent, ou maltraitent les autres.

Ingénieux à inventer des crimes.] L'Auteur du Livre de la Sapience a dit de même, *Une ame*, ou, *Un eſprit artiſan de maux.* Sap. I. 4.

℣. 31. *Sans intelligence.*] Pour tout ce qui regarde Dieu, la Religion, la Vertu. Voyez la note ſur II. Tim. II. 7.

Sans foi.] Le mot Grec ſignifie *ceux qui violent les traités qu'ils ont faits.*

Implacables.] Ou, *irréconciliables.* Autr. *perfides.*

℣. 32. *Et bien qu'ils aient connu.*] Il paroît par d'anciens Manuſcrits, qu'on a lu autrefois ce verſet en cette ſorte: *Qui, bien qu'ils aient connu la juſtice que Dieu commande, n'ont pas compris que ceux qui font de telles choſes, ſont dignes de mort, & non ſeulement ceux qui les font, mais ceux qui approuvent ceux qui les font.* Ce ſens eſt très net & très beau, & la leçon eſt très ancienne, comme on le voit par l'Epitre de Saint Clément aux Corinthiens, Chap. XXXV.

Le juſte Jugement de Dieu.] C'eſt la ſignification du mot Grec, *Dikaioma.* Voyez Apocal. XV. 4. Il ſignifie le plus ſouvent la *juſte Loi de Dieu, ſes commandemens*: mais ici c'eſt ſon *jugement.*

Ils applaudiſſent.] *Suneudokouſi*, mot qui ſignifie non ſeulement *conſentir*, *approuver*, mais auſſi *applaudir*, comme Théodoret l'a entendu. *Ils donnent des louanges à ceux qui les font:* Caractère, qui ne règne encore que trop aujourd'hui parmi les profanes & les débauchés.

CHAP. II. ℣. 1. *Vous êtes donc* &c. Pluſieurs Interprètes croyent qu'il y a ici une tranſpoſition de verſets, & que le ſecond doit être le prémier. Cependant le ſens eſt clair ſans cela. Tout ce Diſcours au reſte s'adreſſe aux Juifs, qui condamnoient les Gentils, pendant qu'ils ſe regardoient eux-mêmes comme des *Saints.* Cela eſt clair par le ℣. 17. S. Paul va montrer, qu'en comparant Peuple à Peuple, les Juifs ne valoient guères mieux que les Gentils.

Condamnez.] Il y a trois fois dans ce verſet le mot de *juger*, pour celui de *condamner.* Cela eſt fréquent.

vous-même, puisque vous, qui les condamnez, vous faites les mêmes cho-
ses. [2] Car nous savons que le jugement de Dieu, contre ceux qui commet-
tent de semblables actions, est selon la vérité. [3] Vous donc, ô homme,
qui condamnez ceux qui les commettent, & qui les commettez vous-même,
pensez-vous que vous pourrez éviter le jugement de Dieu? [4] Ou bien,
méprisez-vous les richesses de sa douceur, de sa patience, de sa lenteur à punir?
Et ne savez-vous pas, que la douceur de Dieu vous invite à la repentance?
[5] Au-lieu que par votre impénitence & par l'endurcissement de votre cœur,
vous vous amassez un trésor de colère, pour le jour de la colère & de la mani-
festation du juste jugement de Dieu, [6] qui récompensera chacun selon ses
oeuvres. [7] *Car il donnera* la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance dans
les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur & l'immortalité. [8] Mais
pour les esprits contentieux, qui sont rebelles à la Vérité, pendant qu'ils obéis-
sent à l'Injustice, la colère & la vengeance *leur sont réservées.* [9] L'afflic-
tion & le desespoir *tomberont indifféremment* sur tout homme qui fait mal,
sur

℣. 3. Jaq. II. 13. ℣. 4. Esai. XXX. 18. IV. Esd. VII. 64. Sap. XI. 24. I. Pierr. III. 9, 15. ℣. 5. Rom. IX. 22. Ezech. XXXIII. 3. XXXIV. 9. Deut. IX. 6, 13. X. 16. XXXI. 27. XXXII. 34. Esai. XLVIII. 4. Ezech. III. 7. Act. VII. 51. Prov. I. 18. Mic. VI. 10. Amos III. 10. Rom. IX. 22. Jaq. V. 3. ℣. 6. Job XXXIV. 11. 24-28. Ps. LXII. 12. Prov. XXIV. 12. Jer. XVII. 10. XXXII. 19. Ecclesiastique XVI. 12. XXXV. 19. Matth. XVI. 27. XXV. 34. Rom. XIV. 12. I. Cor. III. 8. II. Cor. V. 10. Apoc. II. 23. XX. 12. XXII. 12. ℣. 8. Job XXIV. 13. Osée IV. 4. II. Thess. I. 8. Gal. V. 12. Rom. I. 18. XIV. 1, 10.

℣. 2. *Selon la vérité.*] C'est-à-dire, *selon la justice.* Voyez les notes sur Chap. III. 5, 7. Le sens est, que tous les avantages extérieurs, dont les Juifs se glorifioient, ne leur serviroient de rien dans le jugement de Dieu, parce qu'il n'a point d'égard aux personnes. Voyez les ℣. 6. & 11.

℣. 3. *Que vous pourrez* &c.] Les Juifs se flattoient que leurs bonnes œuvres, leurs sacrifices, l'Alliance de Dieu & la Circoncision dont ils étoient honorés, l'amour que Dieu avoit pour Abraham & pour sa Postérité, ne permettroient pas qu'ils fussent condamnés dans le jugement de Dieu, pendant que les Paiens n'y trouveroient aucune grace. Ce que l'on dit ici est attesté par Justin Martyr dans sa Dispute contre le Juif Tryphon. Il lui dit: „ Que les Juifs se trompoient eux-mêmes aussi-bien que plusieurs autres, qui leur ressembloient dans ce point: c'est qu'ils s'imaginoient, qu'encore qu'ils fussent pécheurs, le Seigneur ne leur imputeroit point leurs péchés, parce qu'ils avoient la connoissance de Dieu." Just. Mart. Dial. p. m. 250. S. Paul réfute ce Préjugé, qui ne subsiste encore que trop parmi les Chrétiens.

℣. 4. *Les richesses.*] La grandeur, l'abondance. Voyez ci-dessous IX. 23.

Lenteur à punir.] C'est ce que signifie le mot Grec, Ecclésiastique XXXII. 19. Il exprime en général la patience & la modération dans les injures, avec la facilité à les pardonner. On l'a rendu par *clémence*, I. Tim. I. 16.

Vous invite.] A la lettre, *vous pousse*, *vous conduit.*

℣. 5. *Colère.*] Vengeance. Il s'agit du jour du Jugement. Apocal. VI. 16, 17.

℣. 6. *Récompensera.*] Voyez sur II. Tim. IV. 8. *Chacun.*] Le Juif & le Gentil.

℣. 7. *Par la persévérance* &c.] Gr. *par la constance*, ou, *la patience de la bonne œuvre.* Le singulier est mis pour le pluriel.

L'honneur.] C'est la louange & l'approbation de Dieu. Ci-dessous ℣. 29. I. Cor. IV. 5.

L'immortalité.] Voyez ci-dessus I. 23.

℣. 8. *Les esprits contentieux.*] Gr. *ceux de la contention.* Le mot Grec signifie quelquefois dans les LXX. *rebellion*; voyez Gen. XXVI. 35. Deut. XXI. 18. I. Sam. XII. 14, 15. Ce caractère convenoit, & aux Docteurs Juifs, qui s'opposoient à l'Evangile; voyez ci-dessous X. 21. Gal. V. 7. I. Tim. VI. 4, 5. & aux Philosophes Paiens, qui sembloient n'avoir étudié l'Art de raisonner que pour contredire, & pour pouvoir soutenir le faux & le vrai. Voyez au reste la note sur Phil. I. 15. S. Paul trouva à Rome des esprits de ce caractère, lorsqu'il y fut prisonnier.

La colère & la vengeance.] Il y a dans le Grec deux termes, qui signifient à peu près la même chose, si ce n'est que le second ajoute au prémier le *desir* de *vengeance*; aussi se prend-il d'ordinaire pour la *punition*, ou la vengeance même. Les Auteurs sacrés les joignent souvent en-

ſur le Juif prémièrement, & puis ſur le Grec: 10 mais l'honneur, la gloire &
la paix *ſeront données* à quiconque fait bien, au Juif prémièrement, & enſuite
au Grec; 11 parce que Dieu n'a point d'égard aux qualités extérieures des hom-
mes.
12 En effet, tous ceux qui auront péché ſans la Loi, périront ſans la Loi; &
tous ceux qui auront péché aiant la Loi, ſeront condamnés par la Loi. 13 Par-
ce que ce ne ſont pas ceux qui ne font qu'écouter la Loi, qui ſont juſtes devant
Dieu; mais ce ſont ceux qui obſervent la Loi, qui ſeront juſtifiés. 14 Quand
donc les Gentils, qui n'ont point la Loi, font naturellement les choſes *que* la
Loi ordonne, quoiqu'ils n'aient point la Loi, ils ſont leur propre Loi à eux-
mêmes. 15 Car ils font voir, que les œuvres *ordonnées* par la Loi ſont écrites
dans leurs cœurs, leurs propres conſciences leur en rendant témoignage, par
les diverſes réflexions qu'ils font ſucceſſivement, & qui les accuſent, ou qui les
défendent. 16 Dans le jour où, ſelon mon Evangile, Dieu jugera par JESUS-
CHRIST des *actions* ſecrettes des hommes.

17 Pour

℣. 11. Deut. X. 17. II. Chron.. XIX. 7. Job XXXIV. 19. Gal. II. 6. Eph. VI. 9. Col. III. 25. I. Pierr. I. 17. Sap. VI. 8. ℣. 12. Luc XII. 47. Jean V. 45. ℣. 13. Matth. VII. 21. Jaq. I. 22, 25. I. Jean III. 7. ℣. 16. Matth. XXV. 31. Jean V. 22. XII. 48. Act. X. 42. XVII. 31. I. Cor. IV. 5. II. Tim. IV. 1, 8. I. Pierr. IV. 5. Apoc. XIX. 11. XX. 12. Eccl. XII. 16. I. Tim. I. 11. Rom. III. 6.

enſemble, ſoit pour marquer la grandeur de la *colère* de Dieu, ſoit parce que c'eſt une ſorte d'élégance dans certaines occaſions d'entaſſer des termes ſynonymes. Voyez dans les LXX. Dan. II. 12. & aill. De bons Auteurs Grecs en uſent de même.

℣. 9. *L'affliction & le deſeſpoir.*] Voici encore deux expreſſions que l'Ecriture met ſouvent enſemble pour ſignifier des peines & des calamités extrêmes. On ne peut preſque douter, que S. Paul n'ait ici en vue les menaces que Dieu fait aux Iſraélites, Deut. XXVIII. 33, 55, 57. Car les LXX. employent les mêmes termes, qui ſont ici dans l'Original, quoiqu'ils y aient un ſens différent. Voyez ſur II. Cor. VI. 4.

Sur tout homme.] Gr. *toute ame d'homme. Ame:* Hébraïſme, pour dire, *perſonne.*

℣. 11. *Parce Dieu n'a point d'égard* &c.] *Il n'y a point de partialité en Dieu.* S. Paul veut dire, que, ſans avoir égard à la Circonciſion du Juif, ou à l'Incirconciſion du Gentil, Dieu jugera l'un & l'autre ſelon leurs œuvres. C'eſt ce qu'il a dit ℣. 2. que *Dieu juge ſelon la vérité.* Voyez Act. X. 34, 35.

℣. 12. *Sans la Loi.*] C'eſt la Loi de Moïſe.

Aiant la Loi.] Gr. *avec la Loi*, car la prépoſition *en* ſe met pour *avec.* Voyez Eph. I. 8.

℣. 13. Les Interprètes jugent que les ℣. 13, 14. & 15. ſont une parenthèſe, & lient ces mots du ℣. 16, *Dans le jour, où Dieu jugera* &c. avec les derniers du ℣. 12, *Seront condamnés par la Loi.* Les Exemplaires Grecs confirment cette penſée, de ſorte qu'il faudroit lire, *Ils ſeront condamnés par la Loi, dans le jour où Dieu jugera* &c. Cette obſervation eſt juſte. On a remarqué dès le commencement de cette Epitre, de ſemblables parenthèſes. Voyez ſur les ℣. 5. & 7. du Chap. I.

Qui ne font qu'écouter la Loi.] Gr. *les auditeurs de la Loi*, qui l'écoutent ſans l'obſerver. Voyez Jaq. I. 22, 25. S. Paul déſigne les Juifs, plus curieux d'étudier la Loi, que d'en pratiquer les préceptes.

Juſtes devant Dieu. . . Juſtifiés.] On voit ici, & plus bas III. 20. que ces deux expreſſions ſont parallèles. Elles ſignifient l'une & l'autre, non ſeulement être déchargé de la peine par l'abolition des péchés; mais, ce qui en eſt la ſuite néceſſaire, *recevoir la récompenſe promiſe au juſte.* Voyez la Préface & ci-deſſus I. 17.

℣. 14. *Naturellement.*] C'eſt-à-dire, *d'eux-mêmes*, par les ſeules lumières de la Nature & de la Conſcience, ſans être éclairés par la Révélation.

℣. 15. *Les œuvres ordonnées par la Loi.*] Grec, *l'œuvre de la Loi.*

℣. 16. *Selon mon Evangile.*] Selon l'Evangile que je prêche. Ci-deſſous XVI. 25. & aill. C'eſt l'Evangile ſeul, qui nous apprend que Dieu jugera le Monde par J. C. Act. XVII. 31.

Des actions ſecrettes.] Gr. *les choſes ſecrettes ou cachées.* Voyez II. Cor. IV. 2.

17 Pour vous, vous vous appellez Juif, vous vous appuyez ſur la Loi, &
vous vous glorifiez en Dieu. 18 Vous connoiſſez *ſa* volonté, & ſavez diſcer-
ner ce qui eſt le meilleur, étant inſtruit par la Loi. 19 Vous vous perſuadez
que vous êtes le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui ſont dans les
ténèbres, 20 le Docteur des ignorans, le Maître des ſimples, parce que vous
avez dans la Loi la règle de la Science & de la Vérité. 21 Mais vous, qui in-
ſtruiſez les autres, vous ne vous inſtruiſez pas vous-même! Vous, qui prêchez
qu'il ne faut pas dérober, vous dérobez! 22 Vous, qui défendez l'adultère,
vous commettez adultère! Vous, qui avez en horreur les Idoles, vous faites
des ſacrilèges! 23 Vous, qui vous glorifiez en la Loi, vous deshonorez Dieu
par la violation de la Loi! 24 Car, comme il eſt écrit, Vous êtes cauſe que
le Nom de Dieu eſt blaſphémé parmi les Nations.
25 Il eſt bien vrai *encore*, que la Circonciſion vous eſt utile, ſi vous obſervez
la Loi; mais, ſi vous violez la Loi, votre Circonciſion devient Incirconciſion.
26 Si donc celui, qui n'a pas reçu la Circonciſion, garde les commandemens
de la Loi; tout incirconcis qu'il eſt, ne ſera-t-il pas traité comme s'il étoit cir-
concis? 27 Et cet homme, qui, étant naturellement incirconcis, ne laiſſe pas
d'accomplir la Loi, ne vous condamnera-t-il pas, vous, qui aiant la lettre *de*
la

℣. 17. Rom. IX. 4. Matth. III. 9. Jean VIII. 33-41. Eſai. XLV. 25. XLVIII. 2. Mic. III. 11. ℣. 18. Pſ. CXLVII. 19. Phil. I. 10. ℣. 19. Matth. V. 14. XV. 14. XXIII. 16. Eſai. XLII. 19. ℣. 20. Eſai. XXXIII. 18. ℣. 21. Pſ. L. 16. &c. Matth. XXIII. 3, 14, 25. ℣. 22. Matth. XII. 33. XVI. 4. XXI. 22. Marc VIII. 38. XI. 15. Mal. I. 8, 12. III. 8. ℣. 23. Rom. IX. 4. Matth. XXIII. 3. 23. 25. XXV. 23. ℣. 24. II. Sam. XII. 14. Eſai. LII. 5. Ezech. XXXVI. 20, 23. ℣. 25. Rom. III. 2. Lév. XXVI. 41. Jér. IV. 4. VI. 10. IX. 25. Act. VII. 51. I. Cor. VII. 19. Gal. VI. 15. ℣. 26. Matth. VIII. 10. Act. X. 34. ℣. 27. Matth. XII. 41. Rom. VII. 6. II. Cor. III. 6.

℣. 17. *Pour vous.*] Gr. *Voici*, ou *Voyez.*

Vous vous appellez Juif.] Vous prenez ce titre, *vous vous qualifiez Juif*, comme un Romain ſe qualifioit Bourgeois de Rome. S. Paul veut moins marquer les avantages des Juifs, que la vanité qu'ils en tiroient. Il y a là une eſpèce d'Ironie, quoiqu'au reſte le titre de *Juif* fût un titre glorieux. Voyez Gal. II. 15. Auſſi S. Paul, voulant relever les avantages qu'il avoit *ſelon la chair*, ne manque pas de remarquer qu'il étoit *Hébreu, né d'Hébreux*. Phil. III. 5.

Vous vous appuyez ſur la Loi.] Comme ſur un moyen de ſalut, que Dieu vous a donné. Les Juifs croyoient être juſtifiés par l'obſervation de leur Loi cérémonielle. Le mot Grec, qu'on traduit *s'appuyer*, a cette ſignification dans les LXX. Ezech. XXIX. 7.

Vous vous glorifiez en Dieu.] De ce qu'il eſt *votre Dieu*, & de ce que vous êtes *ſon Peuple.* Voyez Gen. XVII. 7. Deut. VII. 6. &c. & la note ſur Phil. I. 26.

℣. 18. *Diſcerner le meilleur.*] Le vrai du faux, le juſte de l'injuſte. Voyez Phil. I. 10. Eph. V. 10. Autr. *Vous ſavez faire la différence de ce qui eſt contraire* à la volonté de Dieu.

℣. 20. *Ignorans.*] Le mot Grec exprime le défaut d'eſprit, de connoiſſance, de jugement. L'Auteur de la Sapience l'emploie en parlant *des Idolâtres*, & le joint avec celui d'*enfans*, comme S. Paul le fait ici. Chap. XII. 24. XV. 14.

Des ſimples.] Gr. *des enfans*. Les *enfans* ſont mis pour les *ſimples.*

℣. 23. *Vous qui vous glorifiez en la Loi.*] *Vous vous glorifiez* de l'avoir, & vous vous flattez d'être ſauvés par ſon moyen. Voyez ſur le ℣. 17. *La Loi* eſt appellée *la gloire* des Juifs, Baruch IV. 3.

℣. 24. *Vous êtes cauſe* &c.] Cela eſt pris d'Eſai. LII. 5. & cité ſelon les LXX. Il s'agit dans Eſaïe de la captivité que les Juifs s'étoient attirée par leurs péchés, & qui fourniſſoit aux Babyloniens un prétexte de blaſphémer Dieu, comme s'il n'avoit pu ſauver ſon Peuple. Voyez Ezech. XXXVI. 20. 23. S. Paul applique ce paſſage aux Juifs de ſon tems, qui n'étoient pas moins corrompus que les anciens. Conf. II. Sam. XII. 14.

℣. 25. *La Circonciſion vous eſt utile.*] Elle l'étoit en effet *aux Juifs*, conſidérés comme *Juifs*, & avant les tems de l'Evangile, parce qu'elle étoit en eux le ſigne de l'Alliance de Dieu,

la Loi, & la Circoncision, ne laissez pas de violer la Loi? 28 Car le *vrai* Juif n'est pas celui qui *ne* l'est *qu'*au dehors; ni la *vraie* Circoncision n'est pas celle *qui se fait* dans la chair, *&* qui *n'*est *qu'*extérieure. 29 Mais le *vrai* Juif est celui qui l'est dans l'intérieur; & la *vraie* Circoncision est celle du cœur, *la Circoncision* spirituelle & non littérale. Un tel Juif ne tire pas sa louange des hommes, mais de Dieu.

CHAPITRE III.

Objections des Juifs, qu'ils n'ont donc aucun avantage sur les Gentils; qu'ils ne doivent pas être punis d'une incrédulité, qui sert à la gloire de Dieu. 1-8. *Leur corruption.* 9-19. *Qu'ils ne sont point justifiés par leurs œuvres, non plus que les Gentils.* 20-26. *Que les uns & les autres ne sont justifiés que par grace, & par la foi. Objection, dont la réponse est renvoyée au Ch. VI.* 27-31.

1 QUEL est donc l'avantage du Juif? ou quelle est l'utilité de la Circoncision? 2 *L'avantage du Juif* est grand en toute manière, mais sur-tout en

℣. 28. Matth. III. 9. Jean VIII. 39. Rom. IX. 7. Apoc. II. 9. ℣. 29. Deut. X. 16. XXX. 6. Col. II. 11. Phil. III. 2, 3. I. Pierr. III. 4. I. Cor. IV. 5. I. Thess. II. 4. Chap. III. ℣. 1. Eccl. I. 3. III. 19. VI. 8. Dan. V. 14. VI. 3. ℣. 2. Deut. IV. 7, 8. Ps. LXXVIII. 5. CXLVII. 19, 20. Rom. II. 18. IX. 14. Eph. II. 12.

Dieu, & de ses promesses. Voyez Gen. XVII. 10, 11. Mais ces promesses n'appartenant qu'à ceux qui observoient la Loi, elle ne servoit de rien aux autres.

Votre Circoncision &c.] Dieu vous traitera comme les *Incirconcis*, comme les Paiens. Voyez-en les raisons ci-dessus ℣. 2, 6, 11, 13.

℣. 26. *Celui qui n'a pas reçu la Circoncision.*] Gr. *le Prépuce.*

Tout incirconcis &c.] Grec, *son prépuce sera réputé circoncision.* Le sens est, que si le Gentil observoit la Loi morale, telle qu'elle est imprimée dans la conscience de tous les hommes, le défaut de circoncision ne seroit point un obstacle à son salut. Cela ne suppose pas que les Paiens l'aient fait.

℣. 27. *Et cet homme* &c.] Gr. *le Prépuce de nature accomplissant la Loi.* Le Juif & le Gentil naissoient également incirconcis, & S. Paul ne fait cette réflexion à l'égard du Gentil, que pour faire sentir au Juif, que Dieu n'impute pas au Paien une incirconcision, dans laquelle il est né.

Qui aiant &c.] Gr. *avec la lettre & la circoncision*, car la préposition Grecque signifie ici *avec.* Voyez sur Eph. IV. 6. *La lettre*, c'est la Loi écrite. Cependant on peut traduire simplement, *la lettre & la circoncision*, pour dire *la circoncision littérale.* Voyez sur le ℣. 29.

℣. 28. *Au dehors... extérieure.*] Gr. *à découvert.*

℣. 29. *Dans l'intérieur.*] Gr. *dans ce qui est caché.*

Spirituelle & non littérale.] Gr. *en esprit & non en lettre.* Le sens est, que la vraie Circoncision est celle qui se fait dans *l'esprit*, qui est un culte tout *spirituel*; & non cette *Circoncision extérieure*, qui n'est que l'observation de *la lettre* de la Loi, & une cérémonie purement charnelle. Voyez Rom. VII. 6. II. Cor. III. 6. Phil. III. 3. Coloss. II. 11.

Chap. III. ℣. 1. *Quel est donc l'avantage du Juif.*] Ces objections sont fondées prémièrement, sur ce que S. Paul a dit dans le Chap. II. 6, 11. que Dieu jugera les Juifs & les Gentils selon leurs œuvres, *parce qu'il n'y a point en lui de partialité.* Secondement, sur ce qu'il a dit de la Circoncision ℣. 25. & suivans, qu'elle ne sert de rien, si l'on n'observe pas la Loi; & que l'Incirconcis, qui l'observe, sera traité comme le Circoncis, sans que le défaut de Circoncision lui soit imputé.

℣. 2. *L'avantage du Juif.*] On supplée ces mots

en ce que les Oracles de Dieu lui ont été confiés.
3 Car après tout, si quelques-uns d'entre eux n'ont pas cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu?
4 Non sans doute. Au contraire, que Dieu soit véritable, & que tout homme soit menteur, selon qu'il est écrit: Afin que tu sois trouvé juste dans *toutes* tes paroles, & que tu sois victorieux lors qu'on jugera de toi.
5 Mais si notre injustice fait éclater la justice de Dieu, que dirons-nous? Dieu n'est-il pas injuste, quand il *nous* punit? (Je parle en homme.)
6 Loin de nous cette pensée! Car si cela étoit, comment Dieu jugeroit-il le monde?
7 Mais, *direz-vous encore*, si mon mensonge sert à la gloire de Dieu, en faisant éclater davantage la grandeur de sa vérité, pourquoi suis-je après

℣. 3. Nomb. XXIII. 19. Rom. IX. 6. XI. 29. II. Tim. II. 13. Héb. IV. 2. ℣. 4. Ps. LI. 6. LXII. 10. LXXXVIII. CXVI. 11. Job XL. 8. Jean III. 33. ℣. 5. Ps. VII. 10. I. Cor. IX. 8. Gal. III. 15. ℣. 6. Gen. XVIII. 25. Job VIII. 3. XXXIV. 17.

mots du verset précédent. Voyez au reste sur les avantages du Juif la note sur Chap. I. 16.

Les Oracles de Dieu.] C'est la Loi, mais surtout les *Oracles*, qui concernoient le Messie. Voyez Act. VII. 38. & ci-dessous IX. 4, 5.

℣. 3. *Car après tout.*] Gr. *Car quoi?* Cette interrogation renferme tout ce qu'on peut alléguer, & répond à cette expression, *après tout.*

Quelques-uns.] C'étoit bien le plus grand nombre, mais l'Apôtre adoucit ce reproche. Il en use de même Chap. XI. 17. Hébr. III. 16. & ailleurs.

Leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu?] Le sens est, Quoi! parce qu'ils sont incrédules, & que Dieu les punit à cause de leur incrédulité, en est-il moins fidèle? Ils prétendoient sans doute que la *fidélité de Dieu*, ou la constance de ses promesses, ne permettoit pas qu'un Peuple, qu'il avoit élu, fût rejetté, & condamné comme les Gentils. Voyez ci-dessous IX. 6. & sur-tout Ch. XV. 8. où l'Apôtre montre comment *la vérité* ou *la fidélité* de Dieu s'est justifiée à l'égard des Juifs. Au reste, cette *fidélité de Dieu* peut aussi très bien signifier sa *justice*. Dieu sera-t-il obligé de renoncer à *sa justice*, pour sauver des incrédules? Faudra-t-il que pour l'amour d'eux, son jugement ne soit plus *selon la vérité*? Ci-dessus II. 2.

℣. 4. *Soit véritable.*] Reconnu pour véritable. C'est une façon de parler Hébraïque, dont les exemples sont fréquens. Voyez les ℣. 19. & 26. de ce Chap. Jean XV. 8. II. Cor. IV. 7. &c. On trouve ici les termes de *justice* & d'*injustice*, ℣. 5. de *vérité* & de *mensonge*, ℣. 7. de *menteur* & de *véritable*, ℣. 4. sur quoi il faut remarquer, que dans la Langue Hébraïque, *vérité* & *justice*, *mensonge* & *injustice*, sont des expressions qui se mettent l'une pour l'autre. De-là vient que les LXX. rendent le mot de *vérité* par celui de *justice*, Gen. XXIV. 24. Esai. XXXVIII. 19. & le mot de *mensonge* par celui d'*injustice*, ou de *choses injustes*. Voyez Jérém. V. 31. Deut. XIX. 18. On fait ici cette observation, pour y renvoyer dans la suite.

Que tout homme soit menteur.] Savoir, *tout homme* qui osera murmurer contre Dieu. Autr. *Quand tous les hommes seroient infidèles*, les Loix & les promesses de Dieu en seroient-elles moins justes & moins véritables?

Trouvé juste.] Gr. *justifié.* Voyez ci-dessus, II. 14. *Juste* a ici la même notion que *véritable.*

Lors qu'on jugera &c.] Autrem. *lorsque tu jugeras*, car le Grec est équivoque. S. Paul cite le Ps. LI. 6. selon la Version des LXX. mais le sens que l'on a suivi, est le plus juste. Voyez la même expression dans les LXX. Ps. CIX. 7. Lament. III. 36.

℣. 5. *Si notre injustice* &c.] C'est une objection des Juifs, dont le prétexte étoit, que leur *incrédulité*, ou leur *injustice*, aiant donné lieu à manifester la grandeur de la miséricorde de Dieu envers les Gentils, & à étendre sa *justice* sur tous les Peuples, il sembloit injuste de les punir d'une incrédulité, qui avoit eu des suites si glorieuses à Dieu.

Fait éclater.] Gr. *recommande.* Voyez sur l'usage de ce mot, Gal. II. 18. II. Cor. VI. 4. VII. 11.

Dieu n'est-il pas &c.] Autr. *Dieu seroit-il donc injuste, quand il exerce sa vengeance?* Si on traduit de la sorte, ces paroles sont la réponse à l'ob-

après cela condamné comme pécheur? [8] Et pourquoi ne ferions-nous pas du mal, afin qu'il en arrive du bien? comme certaines gens, dont la condamnation est très juste, nous accusent faussement de le dire.

[9] Quel avantage avons-nous donc *sur les Gentils*? Nous n'en avons point du tout. Car nous avons déja convaincu tout le monde, tant les Juifs que les Gentils, d'être assujettis au péché: [10] selon qu'il est écrit: Il n'y a point de juste, non pas même un seul. [11] Il n'y a personne qui ait de l'intelligence; il n'y a personne qui recherche Dieu. [12] Ils se sont tous égarés; ils se sont tous rendus inutiles. Il n'y en a pas un qui fasse bien, non pas même un seul. [13] Leur gosier est un sépulcre ouvert. Ils se servent de leur langue pour tromper; il y a un venin d'aspic sous leurs lèvres. [14] Leur bouche est pleine

℣. 8. Rom. V. 20. VI. 1, 15. VII. 7. ℣. 9. Gal. III. 22. ℣. 10. Ps. XIV. 3. LIII. 4. Gen. VI. 5, 11. ℣. 13. Ps. V. 10. XIV. 3. CXL. 3. 4, Jér. V. 16. ℣. 14. Ps. X. 7.

l'objection, que S. Paul vient de rapporter. Mais le sens, que l'on a suivi, paroît plus conforme au Grec.

Je parle en homme.] C'est un correctif, que S. Paul ajoute, pour faire voir que cette objection est alléguée par des hommes téméraires & profanes, & qu'il ne la rapporte qu'après eux.

Loin de nous cette pensée.] Gr. *que cela n'arrive jamais.* Ce sont les mêmes termes, que l'on a rendus, *non sans doute*, ℣. 4.

℣. 7. *Mais si mon* &c.] Gr. *Car si mon mensonge.* On lit dans quelques MSS. *mais.* Ceci est lié avec le ℣. 5. C'est une instance nouvelle pour en soutenir l'objection.

Mon mensonge.] Voyez sur le ℣. 4.

Fait éclater davantage.] Gr. *fait abonder*, c'est-à-dire, *fait paroître*, *fait éclater l'abondance*, *a grandeur*, comme on l'a remarqué sur le ℣. 5.

La vérité de Dieu.] Sa bonté. Voyez sur le ℣. 4.

Comme pécheur.] Comme coupable.

℣. 8. *Nous accusent de le dire.*] C'est à l'occasion de la justification des Gentils, accordée gratuïtement, sous la condition de la foi, quoiqu'ils fussent de grands pécheurs, & que les Juifs les appellassent de la sorte. Voyez ci-dessous VI. 1. Gal. II. 15.

℣. 9. *Quel avantage* &c.] On peut aussi traduire, *Ne valons-nous pas mieux que les Gentils? Point du tout.* Cette seconde version est aussi littérale que la prémière, & s'accorde très bien avec la suite.

Nous n'en avons &c.] Cela ne doit s'entendre que par rapport à la justification; car du reste, S. Paul ne conteste pas aux Juifs leurs avantages. Voyez le ℣. 2. Il veut dire simplement, que les Juifs seront punis comme les Gentils, s'ils demeurent dans la desobéissance & dans l'incrédulité. Quelques-uns traduisent, *non pas en tout*; mais quoique cette version puisse avoir un bon sens, elle n'exprime pas le Grec. Voyez I. Cor. V. 10.

Assujettis au péché.] Gr. *sous le péché.* C'est-à-dire, & pécheurs, & sujets à la peine. Voyez le ℣. 19. & conférez Gal. III. 19.

℣. 10. *Selon qu'il est écrit.*] Les passages qui suivent, jusqu'au ℣. 13. exclusivement, sont tirés du Ps. XIV. & cités selon la Version des LXX. avec de légers changemens. On remarquera même, que tous les autres passages, jusqu'au ℣. 18. inclusivement, se trouvent aussi dans le même Ps. & dans plusieurs Manuscrits des LXX. Mais comme ils ne sont ni dans l'Hébreu, ni dans divers autres Manuscrits de cette Version, on ne peut douter qu'ils n'aient été ajoutés, & pris de S. Paul. Au reste, le dessein de l'Apôtre est d'humilier les Juifs, & de leur fermer la bouche, sur ce qu'ils se préféroient avec beaucoup d'orgueil aux Gentils, qu'ils traitoient de *pécheurs*. Voyez sur le ℣. 8.

℣. 11. *Qui ait de l'intelligence.*] Voyez ci-dessus I. 21, 31. Ce même défaut est reproché aux Juifs, Esai. VI. 9. La Prudence, l'Intelligence, la Sagesse, désignent chez les Hébreux la Piété, la Religion, l'observation des Commandemens de Dieu.

℣. 12. *Ils se sont tous rendus inutiles.*] Cette expression répond à l'expression Françoise, *Ils ne valent tous rien.* Des *enfans inutiles*, & des *enfans méchans*, ou, *impies*, sont la même chose, Ecclésiastique XVI. 1. Au reste, cette expression n'est pas particulière aux Hébreux. Les Auteurs Grecs s'en servent dans le même sens.

℣. 13. *Leur gosier est un sépulcre ouvert.*] Ce sont des gens altérés de sang, & qui ne sont jamais

pleine de malédiction & de fiel. 15 Leurs pieds sont légers, dès qu'il s'agit
de répandre le sang. 16 La ruïne & la désolation sont dans leurs voies.
17 Ils ne connoissent point le chemin de la paix; 18 *&* la crainte de Dieu
n'est point devant leurs yeux.
19 Or nous savons, que tout ce que dit la Loi, elle le dit à ceux qui sont
sous la Loi, afin que toute bouche soit fermée, & que tout le monde soit
coupable devant Dieu. 20 Car personne ne sera justifié devant Dieu par les
œuvres de la Loi, puisque c'est la Loi qui fait connoître le péché. 21 Mais
maintenant la Justice de Dieu, à laquelle la Loi & les Prophètes ont rendu
témoi-

ỳ. 15. Prov. I. 16. Esai. LIX. 7. ỳ. 18. Ps. XXXVI. 1. ỳ. 19. Job V. 16. Ps. CVII. 42. Ezech. XVI. 63. Jean X. 34. XV. 25. Rom. I. 20. I. Cor. XIV. 21. ỳ. 20. Ps. CXLIII. 2. Rom. IV. 5. VII. 7. Gal. II. 16. III. 10. Tit. III. 5. Act. XIII. 39. ỳ. 21. Jean V. 46. Act. XV. 11. XXVI. 22. Rom. I. 17. I. Pierr. I. 10. Gen. XV. 6. Héb. XI. Ps. XXXII. 2. Esai. XXVIII. 16.

mais rassasiés des misères d'autrui. Voyez Jérém. V. 16.

ỳ. 14. *De fiel.*] Ou, *d'amertume.* Voyez sur Héb. XII. 15.

ỳ. 16. *La ruïne.*] Ou, *les plaies, les blessures.* Car le mot Grec signifie aussi cela, Ecclésiastique XL. 9. & cette signification convient bien avec ce qui précède. Le sens est: Ils portent la ruïne & la désolation par-tout où ils passent.

ỳ. 19. *Or nous savons* &c.] Tous les passages ci-dessus sont pris des Ps. ou d'Esaïe. Voyez les Parallèles. Ils prouvent qu'en comparant Peuple à Peuple, les Juifs avec les Gentils, les prémiers n'ont guères de sujet de se glorifier, puisque les Prophètes leur ont reproché une corruption si grande & si générale. Au reste, il ne faut pas douter que S. Paul n'ait en vue les Juifs de son tems, & qu'il ne leur applique tacitement ce qui avoit été dit autrefois à leur Nation, pour leur faire sentir, qu'ils n'étoient pas plus dignes que les Gentils de l'Alliance de Dieu, & qu'ils n'avoient pas moins de besoin de sa grace. Voyez les ỳ. 22, 23, 26.

La Loi.] C'est tout le V. Testament. Ainsi, Jean X. 34. & ailleurs

Que toute bouche soit fermée.] Expression des Hébreux, pour dire, la confusion d'un coupable, qui n'a rien à repliquer. Voyez Rom. II. 1.

Que tout le monde soit coupable.] Reconnoisse qu'il est coupable, & qu'il a mérité d'être condamné devant Dieu. Voyez la prémière note sur le ỳ. 4.

ỳ. 20. *Personne.*] Gr. *nulle chäir.* Hébraïsme, pour dire, *nul homme.* Voyez Matth. XXIV. 22.

Ne sera justifié devant Dieu.] *Etre justifié,* ou, *être juste devant Dieu,* sont la même chose. Voyez ci-dessus, II. 13. Cela paroît encore en conférant le ỳ. 2. du Ps. CXLIII. que S. Paul allègue, avec les parallèles, Job IV. 17. IX. 2. XXV. 4. où les LXX. ont traduit, *être juste, être pur*; & l'Hébreu ne signifie que cela. Le sens est, que personne n'obtiendra la vie éternelle par les œuvres de la Loi. Voyez la Préface.

Les œuvres de la Loi.] Quoique cette expression signifie proprement & le plus souvent l'observation de la Loi cérémonielle, elle signifie ici en général l'observation de la Loi, & ce que S. Paul appelle ailleurs simplement *les œuvres.* Voyez encore la Préface.

Puis que c'est la Loi qui fait connoître le péché.] L'Apôtre ne veut pas dire, que *la Loi fait connoître ce qui est péché,* & ce qui ne l'est pas; car alors son raisonnement porteroit contre l'Evangile, aussi-bien que contre *la Loi.* Mais le sens est, que bien loin que la Loi aït pu *justifier,* ou, *donner la vie,* Gal. III. 21. c'est elle qui a fait connoître à l'homme qu'il étoit pécheur, & qu'il méritoit d'être puni. Voyez ci-dessous IV. 15. VII. 7. & suivans. Autres: C'est la Loi elle-même & ses déclarations, qui convainquent les Juifs d'être pécheurs. Cette explication se rapporte aux passages du Vieux Testament allégués ci-dessus.

ỳ. 21. *Maintenant.*] Sous l'Evangile: *Dans ce tems-ci.* ỳ. 26.

La justice de Dieu.] *La* vraie *justification.* Voyez sur Chap. I. 17.

A laquelle la Loi & les Prophètes &c.] Voyez les preuves tirées d'*Abraham* & de *David,* ci-dessous Chap. IV. Ps. XXXII. & CXLIII. d'Habacuc Chap. II. 4. Conférez Act. X. 43.

ỳ. 22. *La foi en Jésus-Christ.*] Gr. *de Jésus-Christ.*

Est

témoignage; 22 je veux dire cette Justice, qui est par la foi en JESUS-
CHRIST, est manifestée sans la Loi, à tous & pour tous ceux qui croyent:
car il n'y a point de distinction; 23 parce que tous aiant péché, tous aussi
sont déchus de la gloire de Dieu. 24 C'est sa grace, qui les justifie gratuite-
ment, à cause de la rédemption qui a été faite par JESUS-CHRIST. 25 Il
est la Victime, qui par son propre sang a fait la Propitiation pour tous ceux
qui croyent, & que Dieu a exposée *à la face de toute la Terre*, afin de mon-
trer sa Justice par le pardon des péchés, commis auparavant, pendant le tems
de la patience de Dieu: 26 Afin, *dis-je*, de montrer sa Justice à présent, &
de

℣. 22. Rom. X. 12. Gal. III. 28. Col. III. 11. ℣. 23. Rom. I. 18. &c. IV. 2. XI. 32. Gal. III. 22. ℣. 24. Esai. LV. 1. &c. Matth. XX. 28. Jean III. 16. Rom. VI. 6. VIII. 32. I. Cor. I. 30. Col. I. 14. Eph. I. 7. II. 8. I. Tim. II. 6. Héb. IX. 12. I. Pierr. I. 18. ℣. 25. Lév. XVI. 15. Act. XIII. 38, 39. Rom. XV. 8. II. Cor. V. 19, 21. Gal. IV. 4. Col. I. 20. I. Tim. I. 15. Hébr. I. 1. I. Jean II. 2. IV. 10.

Est manifestée sans la Loi.] Annoncée à tous les Croyans, sans les assujettir aux Cérémonies de la Loi.

Et pour tous.] Ces mots ne se trouvent point dans quelques Manuscrits, ni dans quelques anciennes Versions. On ne laisse pas de les conserver, parce que dans des choses importantes, & qu'un Auteur veut bien confirmer, il est assez ordinaire qu'il entasse des termes, qui autrement seroient superflus.

℣. 23. *De la gloire de Dieu.*] De la vie éternelle. Ci-dessus II. 7. & ci-dessous V. 2. I. Thess. II. 12.

℣. 24. *Qui a été faite par J. C.*]. Gr. *laquelle* est *par J. C.*

℣. 25. *Victime qui … a fait la Propitiation.*] Gr. *Ilasterion*, *Propitiatoire*, ou *Propitiation*. C'est à dire, *Propitiateur*, ou *Victime de Propitiation*.

Pour tous ceux qui croyent.] Gr. *Par la foi.* Jésus-Christ a fait la propitiation pour tous les hommes, I. Jean II. 2. IV. 10. mais c'est sous la condition de la Foi. Il n'y a que ceux qui croyent en lui, qui en profitent. D'autres traduisent, *par la foi en son sang*. Le Grec souffre fort bien cette traduction; mais *croire au sang de J. Christ*, n'est pas une expression de l'Ecriture.

Que Dieu a exposée à la face de toute la Terre.] *Protithestai*, signifie *présenter*, *mettre devant les yeux*, *exposer en public*. Le Sacrifice de la Croix s'est fait à la face de toute la Terre: c'est un Spectacle public, que Dieu a donné au Monde. D'autres traduisent, *Dieu a ordonné*, ou *proposé*; & l'entendent, & du Decret de Dieu, qui avoit résolu le Sacrifice de Jésus-Christ; & des Prophéties, ou des Types de la Loi, dans lesquels Dieu annonçoit & représentoit ce Sacrifice. Mais on croit, qu'il s'agit plutôt de l'exécution du Decret de Dieu, que du Decret même. C'est dans cette exécution, que Dieu *a fait voir sa Justice*.

Sa Justice.] C'est cette *Justice* de Dieu, dont il est parlé dans les ℣. 21. 22. & ci-dessus I. 17. Dieu a livré son Fils à la mort, afin que la propitiation du péché étant faite, il *justifiât* les pécheurs, qui croiroient en J. C. & leur donnât la vie éternelle. Conférez II. Cor. V. 21. On peut entendre aussi, par *la justice de Dieu*, la bonté, la miséricorde de Dieu; car c'est ce que signifie presque toujours le mot de *justice* dans les Prophètes. Voyez sur Matth. V. 19. D'autres l'expliquent de la *Justice de Dieu*, qui punit. Ce sens est vrai dans le fond; mais ce n'est pas cette *justice*, que S. Paul appelle d'ordinaire *la Justice de Dieu*; & même cette signification du mot de *Justice* est très rare. Voyez pourtant Ecclésiastique XVI. 25.

Pardon.] Le mot de l'Original semble avoir ici cette signification, comme le verbe, dont il est dérivé, signifie *pardonner*, Ecclésiastique XXIII. 2. Cependant, comme il signifie aussi *dissimuler*, *ne pas faire semblant de voir*, (Voyez dans les LXX. Esth. VII. 4. & ailleurs.) on peut traduire, *en dissimulant les péchés commis* &c. Voyez sur Act. XVII. 30. Le sens est, que Dieu, sans avoir égard aux péchés des hommes, & sur-tout des Gentils que cela regarde principalement, veut bien les justifier tous par pure grace.

Le tems de la patience &c.] C'est le tems où Dieu avoit laissé les hommes s'égarer dans leurs voies, sans les en reprendre; ce que S. Paul a exprimé ailleurs par ces mots, *Dieu aiant dissimulé les tems de l'ignorance* &c. Act. XVII. 30. Tems, opposés à ceux de l'Evangile, où *la colère*

de faire voir qu'il eſt juſte, en juſtifiant quiconque croit en JESUS.
27 Où eſt donc le ſujet de ſe glorifier? Il eſt exclus. Par quelle Loi? eſt-ce par celle des oeuvres? Non, mais par la Loi de la Foi.
28 Nous concluons donc, que l'homme eſt juſtifié par la Foi, ſans les œuvres de la Loi.
29 Dieu n'eſt-il le Dieu que des Juifs? ne l'eſt-il point auſſi des Gentils? Certainement il l'eſt auſſi des Gentils.
30 Car il n'y a qu'un ſeul Dieu, qui juſtifiera la Circonciſion par la Foi, & l'Incirconciſion par la *même* Foi.
31 Anéantiſſons-nous donc la Loi par la Foi? Au contraire, nous affermiſſons la Loi.

℣. 27. Rom. II. 17, 23. IV. 2. I. Cor. I. 31. Eph. II. 9. ℣. 28. Act. XIII. 38, 39. Gal. II. 16. ℣. 29. Rom. II. 10. X. 12. Gen. XVII. 5. XXII. 11. ℣. 30. Rom. IV. 11. ℣. 31. Matth. V. 17. Rom. X. 4. Gal. III. 24.

lère de Dieu ſe fait voir du Ciel &c. Ch. I. 18.

℣. 26. *De faire voir qu'il eſt juſte.* &c.] Gr. *Pour être juſte & juſtifiant.* Voyez ſur Ch. III. 4.

Juſte.] Bon, miſéricordieux, fidèle. Ainſi I. Jean I. 9. *Dieu eſt fidèle & juſte.* Autres: *Juſte*, c'eſt-à-dire, *ſaint.* La ſainteté de Dieu a paru en effet dans les moyens du ſalut, ſoit dans la propitiation faite par J. C., ſoit dans les conditions de l'Evangile.

Qui croit en Jéſus.] Gr. *qui eſt de la foi de Jéſus.*

℣. 27. *Où eſt le ſujet de ſe glorifier.*] Il n'y en a point, ni pour les Juifs, ni pour les Gentils, ſi tous ſont pécheurs, & *déchus de la gloire de Dieu.* Voyez ci-deſſous IV. 2. 3, 4. Eph. II. 8, 9. Quelques anciens Manuſcrits portent, *Où eſt le ſujet de vous glorifier?* Cela paroît être une explication, parce qu'en effet ces paroles regardent principalement les Juifs.

La Loi des œuvres.] L'Alliance Moſaïque, qui ne promettoit *la juſtification*, ou *la vie*, que ſous la condition d'une obéïſſance parfaite. Voyez ci-deſſous IV. 2.

La Loi de la foi.] L'Evangile, ou la *Grace*, qui exclud tout ſujet de ſe glorifier. Eph. II. 8.

℣. 28. *Donc.*] Pluſieurs Manuſcrits portent *Car*; & alors il faut traduire, *Car nous eſtimons.*

L'Homme.] Le Juif auſſi-bien que le Gentil.

Eſt juſtifié.] Eſt ſauvé. Voyez la Préface.

Sans les œuvres de la Loi.] Si on entend par ces mots l'obſervation parfaite de la Loi, comme on l'a remarqué ſur le ℣. 20, S. Paul veut dire, *Et non par les œuvres de la Loi*, par une obéïſſance parfaite; voyez ci-deſſous IV. 6. Mais le verſet ſuivant fait croire qu'il s'agit de l'obſervation des cérémonies légales, & cela eſt appuyé par l'expreſſion même, *ſans les œuvres de la Loi.* Le ſens eſt, que l'homme eſt ſauvé ſans l'obſervation de la Circonciſion & des autres cérémonies; & que par conſéquent les Gentils ſeront ſauvés, quoiqu'ils ne les pratiquent pas.

℣. 29. *Dieu n'eſt-il le Dieu que des Juifs*, &c.] Le ſens eſt: Eſt-ce donc que Dieu ne veut ſauver que les Juifs? Ne veut-il pas auſſi ſauver les Gentils? N'eſt-il pas le Créateur & le Conſervateur de tous? D'où il s'enſuit que les œuvres cérémonielles de la Loi, & en particulier la Circonciſion, ne ſont point néceſſaires au ſalut, puiſque les Gentils n'ont ni la Loi, ni les œuvres de la Loi. Conférez ci-deſſous X. 12. I. Tim. II. 4, 5.

℣. 30. *La Circonciſion..... l'Incirconciſion.*] C'eſt-à-dire, le Circoncis, & l'Incirconcis. Mais on a conſervé l'expreſſion de l'Original, parce qu'elle a de la grace & de la force. Loin que la Circonciſion puiſſe ſervir à juſtifier l'homme, *elle eſt elle-même*, pour ainſi dire, *juſtifiée par la foi.*

℣. 31. *Anéantiſſons-nous donc la Loi* &c.] C'eſt une objection. La réponſe de S. Paul eſt, que bien loin *d'anéantir la Loi*, en diſant que *l'homme eſt juſtifié par la foi*, au contraire il *affermit la Loi*, parce que l'Evangile ne fait que ſubſtituer l'*eſprit* en la place de *la lettre* & de la cérémonie. D'ailleurs, puiſque la Loi & les Prophètes ont rendu témoignage à la Juſtification par la foi, c'eſt confirmer la Loi, que d'enſeigner cette Juſtification. Voyez ci-deſſous, VII. 6. Au reſte, l'expreſſion Grecque ſignifie auſſi *obſerver*, *accomplir la Loi.* Voyez dans les LXX. I. Sam. XV. 3. & dans les Apocryphes Baruch II. 1. I. Machab. II. 27. De ſorte qu'on peut très bien traduire, *Bien loin d'anéantir la Loi, c'eſt nous qui l'obſervons.* Ce ſens eſt fort beau, & confirmé par le Ch. VIII. 4. & par Phil. III. 3. & ailleurs.

CHAPITRE IV.

Justification par la grace & par la foi. Preuves tirées d'Abraham & de David. 1-8. *Abraham reçoit les promesses étant incirconcis, ce qui montre que la Circoncision n'est pas nécessaire pour les obtenir.* 9-12. *L'Héritage ne vient point de la Loi, mais de la Foi. Description de celle d'Abraham.* 13-22. *Conclusion de cette matière. Tous sont justifiés par la foi en J. C. mort & ressuscité.* 23-25.

1 QUE dirons-nous donc d'Abraham, notre Père selon la chair? *Comment*
a-t-il obtenu la *Justification?* 2 Car si Abraham a été justifié par les
œuvres, il a sujet de se glorifier; mais *il n'en a* point *de se glorifier* devant
Dieu. 3 En effet, que dit l'Ecriture? Abraham crut à Dieu, & cela lui fut
imputé à justice. 4 Or la récompense n'est point comptée pour une grace à ce-
lui qui fait *son devoir*, mais pour une chose qui lui est dûe; 5 & la Foi n'est
impu-

CHAP. IV. ℣. 1. Esai. LI. 2. Matth. III. 9. Jean VIII. 39. Gal. III. 7, 29. Phil. III. 4. ℣. 2. Eph. II. 9. ℣. 3. Gen. XV. 6. Gal. III. 6. Jaq. II. 23. I. Macc. II. 52. Heb. XI. 17. ℣. 4. Rom. XI. 6. Matth. XX. 7, 14. ℣. 5. Rom. V. 6.

CHAP. IV. ℣. 1. Le raisonnement, que S. Paul commence ici, se réduit à ces deux propositions: 1. *Si Abraham n'a pas été justifié par les œuvres, les Juifs ne doivent pas prétendre l'être.* 2. *Si Abraham a été justifié par grace & par la foi, toute sa Postérité ne peut espérer d'être justifiée que par le même moyen.* Ce raisonnement étoit invincible, sur-tout par rapport aux Juifs, qui connoissoient la sainteté d'Abraham, & qui faisoient toute leur gloire d'en descendre.

Que dirons-nous &c.] Il y a à la lettre, en suivant l'ordre des paroles, *Que dirons-nous donc qu'Abraham, notre Père, a obtenu selon la chair?* Les Interprètes conviennent qu'il faut suppléer quelques paroles sousentendues. Du reste, le sens est clair; il s'agit de savoir comment Abraham a été justifié devant Dieu.

Notre Père selon la chair.] On a suivi l'explication de l'Interprète Latin, & de plusieurs anciens Pères, qui ont jugé que ces mots, *selon la chair*, se rapportent à ceux-ci, *notre Père*, quoiqu'ils ne soient pas joints dans le Grec. Il y a souvent des paroles transposées, & même des versets entiers. Voyez ci-dessus, II. 1, 2, 13. Hébr. VII. 20, 21, 22. & sur Philém. ℣. 5. D'ailleurs cette explication éloigne tous les embarras: car autrement il faut que ces mots, *selon la chair*, aient le même sens que ceux-ci du ℣. 2. *par les œuvres*; & cela pourroit être, si l'Apôtre traitoit ici simplement la question, *si l'homme peut être justifié par la Circoncision*, qui étoit une cérémonie charnelle: mais il traite la question générale, *si l'homme peut être justifié par les œuvres*, c'est-à-dire, par une obéissance parfaite, comme cela est évident par les ℣. 4, 5, 6, 7, 8. Or on ne trouvera point d'exemple, où *selon la chair* signifie, par l'observation parfaite de la Loi. Au reste, l'ancien Manuscrit d'Alexandrie porte, *notre Père selon la chair*, & il y a de l'apparence qu'on lisoit de même dans celui que l'Interprète Latin a traduit.

Obtenu.] Gr. *trouvé.* C'est une expression Hébraïque. Voyez Gen. XXVI. 16. Proverb. VIII. 35.

℣. 2. *Par les œuvres.*] Par une obéissance parfaite, par le mérite de ses œuvres.

Mais il n'en a point &c.] Gr. *mais non point devant Dieu.* On a suppléé ce qui est évidemment sousentendu. *Se glorifier*, c'est demander *la récompense comme une chose dûe.* Or, dit S. Paul, Abraham *n'a point eu ce sujet de se glorifier devant Dieu*, puisque l'Ecriture témoigne qu'il fut justifié *par la foi*, & par conséquent par grace: cela est expliqué de la sorte dans les versets suivans.

℣. 4. *La récompense.*] On voit ici que la *récompense* & la *justification* sont la même chose.

Qui fait son devoir.] Gr. *qui travaille.* C'est-à-dire, qui fait exactement ce qui lui est comman-

imputée à justice *qu'*à celui, qui ne faisant pas tout ce qu'il doit faire, croit en
celui qui justifie l'impie.
6 C'est aussi conformément à cela, que David décla-
re heureux l'homme, à qui Dieu impute la justice sans œuvres:
7 Heureux,
dit-il, ceux à qui les iniquités sont pardonnées, & dont les péchés sont cou-
verts!
8 Heureux l'homme à qui Dieu n'aura point imputé de péché!
9 Mais ce bonheur n'est-il que pour les Circoncis? Les Incirconcis n'y ont-
ils aucune part? Car nous avons dit, que la Foi fut imputée à justice à Abra-
ham.
10 Or dans quel état étoit-il, lorsqu'elle lui fut imputée? Etoit-il cir-
concis, ou non? Il n'étoit point circoncis, mais incirconcis.
11 Puis il reçut
le signe de la Circoncision *comme* un sceau de la justification par la Foi, la-
quelle il *avoit eue* avant que d'être circoncis; afin qu'il soit le Père de tous
ceux qui croyent sans avoir la Circoncision, *&* que la Justice leur soit aussi
imputée;
12 & le Père de la Circoncision, *c'est-à-dire*, de ceux qui non-seu-
lement

℣. 6. Ps. XXXII. 1, 2. ℣. 11. Gen. XVII. 11. Gal. III. 17.

mandé, & qui par-là est digne de la récompense. Cette explication est prouvée par Rom. X. 5. Gal. III. 12, 13. où S. Paul rapporte la condition qu'exige la Loi, pour donner la vie, ou la récompense. Au reste, le mot Grec est employé pour exprimer le service qu'on rend à Dieu, Baruch I. 22. II. 21, 22, 24.

℣. 5. *Qui ne faisant pas tout ce qu'il doit faire.*] Gr. *qui ne travaille point*, comme au ℣. précédent.

L'impie.] C'est-à-dire, *le méchant*, *le pécheur*. S. Paul a suivi le stile des LXX. qui rendent très souvent le mot Hébreu qui signifie *méchant*, par celui d'*impie*. Cependant il peut bien avoir voulu employer un mot qui désigne proprement les Idolâtres, parce qu'il s'agit aussi de la vocation & de la justification des Gentils; mais d'ailleurs les termes d'*impie*, de *pécheur*, de *méchant*, de *violateur de la Loi*, sont synonymes dans cette Epitre.

Qui justifie l'impie.] Non celui qui l'est encore, mais celui qui l'a été & qui se repent. Ainsi Matth. XI. 5. *Les aveugles voyent*, c'est-à-dire, *ceux qui ont été* aveugles. Aussi Abraham n'étoit point *impie*, ni *méchant*, lorsque Dieu lui *imputa sa foi à justice*, quoiqu'il eût été Idolâtre avant sa vocation. Josué XXIV. 2.

℣. 6. *A qui Dieu impute la justice sans œuvres.*] C'est à dire, que Dieu justifie, bien qu'il soit pécheur. Voyez ci-dessus III. 28.

℣. 8. *Heureux l'homme* &c.] Dans le sens de S. Paul, qui explique David, ces paroles veulent dire, que la *félicité*, ou l'*Héritage*, comme il parle dans la suite, n'appartiennent qu'à celui à qui Dieu pardonne gratuitement ses péchés. On ne sauroit y parvenir par le mérite & par la perfection des œuvres.

℣. 9. *Mais ce bonheur* &c.] Gr. *Ce bonheur* est-il *sur la Circoncision*, *ou* est-il *aussi sur le Prépuce*? Voyez ci-dessus II. 26. III. 30. Au reste, S. Paul aiant montré dans les 8 prémiers versets, que la *Justification* n'est point l'effet du mérite, mais de la grace, va montrer aussi qu'elle n'est point un fruit de la Circoncision, puisqu'Abraham fut justifié avant que d'être circoncis; & qu'elle appartient aux Gentils Fidèles, aussi-bien qu'aux Juifs.

℣. 10. *Dans quel état.*] Gr. *comment.*

Etoit-il circoncis, ou non?] Gr. *étant dans la Circoncision, ou dans le Prépuce?* S. Paul répond, qu'Abraham étoit incirconcis. Voyez Gen. XV. où la Justification de ce Patriarche est rapportée. Il ne reçut la Circoncision que dans la suite, Gen. XVII. 10.

℣. 11. *Le signe de la Circoncision.*] Plusieurs Manuscrits portent, *il reçut la Circoncision pour signe.*

De la justification par la foi.] Gr. *de la Justice de la foi*. *Justice* est très souvent mis pour *Justification*; voyez la Préface. Cette *Justification* consiste dans les grandes promesses, qui furent faites à Abraham, Gen. XV. XVII. &c. qui expliquées par le S. Esprit renferment tous les biens de l'Evangile. La Circoncision, qu'il reçut, fut le sceau de ces promesses, & la marque que Dieu mit dans sa personne pour les lui confirmer.

Laquelle.] Savoir *la foi*; cela est confirmé par le ℣. 12.

Le Père de tous ceux qui croyent.] Comme les promesses étoient faites à Abraham, & à sa Postérité, dire qu'*Abraham est le Père de tous ceux*

lement ſont circoncis, mais qui ſuivent les traces de la foi, qu'Abraham no-
tre Père avoit eue étant encore incirconcis.
13 En effet, ce n'eſt point par la Loi, que la promeſſe d'être héritier du
Monde *a été faite* à Abraham, ou à ſa Poſtérité; mais par la Juſtice de la
Foi. 14 Car ſi l'Héritage devoit appartenir à ceux qui ſont de la Loi, la Foi
ſeroit inutile, & la Promeſſe anéantie: 15 parce que la Loi produit la colè-
re, n'y aiant point de transgreſſion, lorsqu'il n'y a point de Loi. 16 C'eſt donc
par la Foi que l'*Héritage a été obtenu*, afin que ce ſoit par grace, & que la
Promeſſe ſoit aſſurée à toute la Poſtérité; non-ſeulement à celle qui a la Loi,
mais auſſi à celle qui *n'a que* la Foi d'Abraham, lequel eſt Père de nous tous,
ſelon qu'il eſt écrit, Je t'ai établi Père de pluſieurs Nations: 17 Père, dis-je,
devant ce même Dieu auquel il avoit cru, qui rend la vie aux morts, & ap-
pelle

℣. 13. Gen. XV. 6. XVII. 2. &c. Gal. III. 18. ℣. 15. Rom. III. 20. V. 13, 20. VII 10. Jean XV. 22. I. Cor. XV. 56. II. Cor. III. 7. 9. Gal. III. 10. ℣. 16. Gal. III. 16. Rom. IX. 11. X. 29. ℣. 17. Gen. XVII. 5. Héb. XI. 12.

ceux qui croyent, c'eſt dire, que les promeſſes faites à Abraham appartiennent *à tous ceux qui croyent*; & c'eſt en effet la penſée de S. Paul. Voyez Gal. III. 7.

Sans recevoir la Circonciſion.] Gr. *avec le Prépuce.*] C'eſt-à-dire, qui ſont incirconcis, & qui demeurent tels.

℣. 12. *Qui non ſeulement ſont circoncis.*] Gr. *qui non ſeulement* ſont *de la circonciſion.*

℣. 13. *En effet, ce n'eſt point par la Loi.*] C'eſt une nouvelle preuve contre les Juifs. La Juſtification n'eſt point un bénéfice de la Loi, ou de l'Alliance légale; & en effet, la Loi ne fut donnée que 430 ans après la Promeſſe. Voyez Gal. III. 17.

Héritier du monde.] Du pays de Chanaan. Voyez Eſai. XIV. 1. & conférez les ℣. 5. & 11. Mais cette Promeſſe renfermoit, d'une manière myſtérieuſe, celle du *Monde à venir*, qui étoit promis à la foi. Voyez Rom. VIII. 17. Hébr. XI. 9, 10, 13. Au reſte, la Promeſſe ſe trouve Gen. XII. 7. XV. 6, 7. XVII. 8. Conférez Gal. III. 18.

℣. 14. *Car ſi l'Héritage* &c.] Gr. *Car ſi ceux de la Loi ſont Héritiers.* Il s'agit de l'*Héritage* du Ciel, S. Paul prenant la Promeſſe dans ſon ſens myſtique. *Ceux de la Loi* ſont ceux qui attachés à la Loi, prétendent être ſauvés par leurs œuvres. Cette expreſſion eſt parallèle à celle de Gal. III. 10. *Ceux qui ſont des œuvres de la Loi.*

La Foi ſeroit inutile.] Elle ne ſeroit plus la condition de la Juſtification, car elle n'eſt pas la condition que la Loi exige. Voyez Gal. III. 12. & conférez Gal. II. 21.

La Promeſſe ſeroit anéantie.] Par la *Promeſſe*, Dieu donne l'Héritage gratuïtement; mais s'il étoit donné par la Loi, il ſeroit donné comme *une choſe dûe*, & en vertu de l'obſervation de la Loi. Ci-deſſus ℣. 4. & Gal. III. 18. On peut auſſi traduire, *la Promeſſe ſeroit ſans effet*, parce que perſonne n'a accompli la Loi. Le ℣. ſuivant ſemble appuyer ce dernier ſens.

℣. 15. *Produit la colère.*] Ou, *la peine.* C'eſt-à-dire, l'augmente, l'aggrave. Voyez ci-deſſus, III. 20. Gal. III. 10.

Il n'y a point de tranſgreſſion, lorsqu'il n'y a point de Loi.] Les hommes n'ont jamais été ſans Loi, puisqu'ils ont celle de la Raiſon & de la Conſcience. Voyez ci-deſſus II. 14, 15. Mais celui, qui ne viole que la Loi naturelle, eſt incomparablement moins coupable que celui, qui violant outre cela une Loi révélée, mépriſe l'autorité du Légiſlateur, qui lui eſt connue. C'eſt le péché que S. Paul appelle *tranſgreſſion.* Voyez ci-deſſous V. 13, 20.

℣. 16. *Afin que la Promeſſe ſoit aſſurée* &c.] Elle l'eſt, ſi elle s'obtient par la grace & par la foi; parce que Dieu ne juge plus les hommes à la rigueur.

Celle qui a la Loi.... qui n'a que la Foi.] Gr. *celle de la Loi, celle de la Foi.* C'eſt-à-dire, non ſeulement le Juif, *qui a la Loi*, mais le Gentil, *qui n'a que la foi d'Abraham*, ſans avoir ni la Loi, ni la Circonciſion.

Je t'ai établi Père &c.] Gen. XVII. 5. S. Paul prend cette promeſſe dans le ſens ſpirituel, ſelon lequel elle étoit une prédiction de la vocation des Gentils, qui imitant la foi d'Abraham, devoient être ſes enfans, & les héritiers des promeſſes qui lui furent faites. Voyez Gal. III. 29.

℣. 17. *Devant Dieu.*] C'eſt-à-dire, au ju-

pelle les choses qui ne sont point, comme celles qui sont.
[18] C'est cet Abraham, qui, espérant lorsqu'il n'y avoit plus d'espérance, crut qu'il
deviendroit Père de plusieurs Nations, selon ce qui lui avoit été dit, Ainsi
sera ta Postérité. [19] Il ne fut point foible dans la foi, & n'eut aucun égard à
ce qu'aiant près de cent ans, son corps étoit déja amorti, & que la vertu de
concevoir étoit éteinte dans celui de Sara. [20] L'incrédulité ne le fit point hé-
siter sur la promesse de Dieu; mais étant fortifié par la Foi, il donna gloire à
Dieu, [21] assûré qu'il étoit que Dieu est puissant pour faire ce qu'il a promis.
[22] Et c'est aussi la raison pourquoi cela lui fut imputé à justice. [23] Or ce n'est
pas pour lui seulement qu'il est écrit, que *sa foi* lui fut imputée *à justice.*
[24] C'est aussi pour nous, à qui la foi sera *de même* imputée; pour nous, *dis-
je*, qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts JESUS-CHRIST
notre Seigneur, [25] lequel a été livré pour nos offenses, & est ressuscité pour
notre justification.

℣. 19. Gen. XVII. 17. XVIII. 11. Héb. XI. 11, 12. ℣. 20. Gen. XVIII. 14. Héb. XI. 18. ℣. 21. Pf. CXV. 3. Esai. LVII. 19. Luc I. 37. ℣. 23. Rom. XV. 4. I. Cor. X. 6, 11. ℣. 24. Act. II. 24. ℣. 25. Esai. LIII. 5. Rom. III. 25. V. 6. VIII. 32. I. Cor. XV. 17. II. Cor. V. 21. Eph. V. 2, 25. I. Pierr. I. 21. II. 25. I. Jean I. 7. II. 2.

gement de Dieu, par rapport à Dieu. C'est ce que signifie ici l'expression Grecque. Voyez dans les LXX. Dan. III. 33. VI. 22. S. Paul veut dire, que quelque jugement qu'en fassent les Juifs charnels, qui ne reconnoissent pour Enfans d'Abraham que ceux qui descendent de lui *selon la chair*, les Gentils Fidèles sont, dans l'intention de Dieu, & dans l'esprit de ses promesses, les enfans & les héritiers d'Abraham, aussi-bien que les Juifs.

Qui appelle &c.] Le sens est: Qui par son commandement donne l'existence aux choses qui ne sont point. Voyez II. Rois VIII. 1. Pf. CV. 16. Agg. I. 11. Cette belle description de la puissance de Dieu se rapporte ici, & à la naissance merveilleuse d'Isaac, & à la conversion miraculeuse des Gentils, comparés à des morts, que Dieu ressuscite par sa vocation. Voyez Esai. LIV. 1. Gal. IV. 27, 28. A l'un & à l'autre égard, Abraham devint, par de grands miracles, *Père de plusieurs Nations*. Voyez Luc III. 8.

℣. 18. *C'est cet Abraham.*] Gr. *lequel.*

Crut qu'il deviendroit.] Ou, *crut, de sorte qu'il devint Père.*

Ainsi sera ta Postérité.] Savoir, *comme les étoiles du Ciel.* Gen. XV. 5. XXII. 17.

℣. 20. *Il donna gloire à Dieu.*] *Donner gloire à Dieu*, est une expression Hébraïque qui veut dire, *faire honneur à Dieu*, ou, *faire quelque chose par respect pour lui.* Voyez Jos. VII. 19. Jean IX. 24. Abraham eut cette confiance en Dieu, & ce respect pour lui, de croire sur sa promesse une chose qui sembloit impossible.

℣. 23. *A justice.*] Il n'est pas dans le Grec ordinaire, mais il faut le sousentendre; & on le trouve aussi dans un ancien Manuscrit, où il a été apparemment ajouté comme une explication.

℣. 25. *Ressuscite pour notre justification.*] Notre *Justification* est attribuée à la mort de J. C. ci-dessous V. 9. Elle est attribuée ici à sa résurrection. & l'on diroit même que c'est à l'exclusion de sa mort. Mais il ne faut pas presser ces sortes de distinctions. On en a un exemple Rom. X. 10. Cependant on a déja remarqué, que la *Justification* comprend & la remission des péchés, & la récompense promise aux Justes, c'est-à-dire, la vie éternelle. Or c'est-là l'ouvrage de la puissance de J. C., ressuscité d'entre les morts. Voyez ci-dessous V. 10, 18. & ce qu'on a dit dans la Préface sur le mot de *justifier*. Conférez aussi Eph. II. 5, 6. Car ces mots, *Dieu nous a vivifiés avec J. C., il nous a ressuscités avec lui, il nous a fait seoir avec lui dans le Ciel*, ont un grand rapport avec ce que dit ici S. Paul.

CHAPITRE V.

Effets de la juſtification par la foi. Paix avec Dieu, joie dans les afflictions, patience, eſpérance. Amour de J. C. envers les Fidèles. 1-11. *Parallèle entre Adam, Auteur de péché & de mort, & J. C., Auteur de juſtification & de vie. La grace abonde par-deſſus le péché.* 12-21.

[1] AIant donc été juſtifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu, par no-
tre Seigneur JESUS-CHRIST: [2] par qui nous avons obtenu, par la
foi, d'être admis à cette grace, en laquelle nous ſommes demeurés fermes, &
nous nous glorifions dans l'eſpérance de la gloire de Dieu. [3] Et non-ſeule-
ment *dans cette eſpérance*: mais nous nous glorifions même dans *nos* afflic-
tions, ſachant que l'affliction produit la patience, [4] que la patience produit
l'épreuve, & l'épreuve l'eſpérance. [5] Or l'eſpérance ne confond point, par-
ce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint Eſprit, qui
nous a été donné.

[6] Car

Chap. V. ℣. 1. Rom. III. 20. IV. 5, 11. Eph. II. 13, 14. Col. I. 20. ℣. 2. Jean X. 9. XIV. 6. I. Cor. XV. 1. Eph. II. 18. III. 12. Héb. III. 6. X. 19. XII. 18. ℣. 3. Matth. V. 11. Act. V. 41. I. Cor. XV. 31. II. Cor. VI. 10. VII. 4. VIII. 2. XII. 10. Phil. I. 29. Jaq. I. 2, 12. I. Pierr. I. 6. III. 14. IV. 13. Hébr. X. 34. ℣. 4. Jean XVI. 20. ℣. 5. Pſ. XXII. 5. Eccléſiaſtiq. II. 10. II. Cor. I. 21. Eph. I. 14.

Chap. V. ℣. 1. *Nous avons.*] D'autres, *Ayons*, conformément à pluſieurs MSS. & à pluſieurs anciennes Verſions. Or *avoir* ſignifie quelquefois *conſerver*; de ſorte qu'on peut fort bien traduire, *conſervons la paix, que nous avons avec Dieu par J. Chriſt.* Théodoret a lu *ayons*, & l'a expliqué par *conſervons.*

℣. 2. *Par qui nous avons obtenu d'être admis à cette grace.*] A la Juſtification, & à la paix avec Dieu. D'habiles Interprètes traduiſent, *Par qui nous avons obtenu accès auprès de Dieu, en vertu de la foi que nous avons à cette Grace*: c'eſt-à-dire, en croyant à l'Evangile, qui eſt la Grace de Dieu. Cette Verſion eſt fondée, prémièrement ſur la conſtruction & l'arrangement des paroles de S. Paul, qui a dit effectivement, *par la foi en cette Grace*: & ſecondement, ſur ce que *Proſagogè, Accès, entrée*, ne ſe dit proprement que des perſonnes, & non pas des choſes. Voyez Eph. II. 18. I. Pierr. III. 18. & que d'ailleurs on ne dit pas, *Proſagogè eis*, mais *pros*. Cependant on a cru devoir s'en tenir à la traduction la plus commune, qui eſt auſſi confirmée par les Interprètes Grecs.

Dans laquelle.] *Grace.* Voyez I. Pierr. V. 12. Ou, *par laquelle.*

Nous ſommes demeurés fermes.] Malgré les perſécutions. *Nous avons vaincu.* Le mot Grec ſe prend pour *combattre courageuſement*, Eccléſiaſtique XLVI. 5. & même *vaincre.* Voyez ſur Epheſ. VI. 14.

℣. 3. *Dans nos afflictions.*] Dans celles qui nous arrivent à cauſe de l'Evangile, & dont l'Apôtre parlera dans le Ch. VIII.

L'affliction produit la patience.] Elle ſert à former dans les Saints une des plus grandes vertus. Jaq. I. 3.

℣. 4. *La patience produit l'épreuve.*] Celui qui ſoutient les perſécutions que l'Evangile lui attire, fait l'*épreuve* de la ſincérité & de la conſtance de ſa foi, & cette *épreuve* produit & fortifie en lui l'*eſpérance* du ſalut. C'eſt ainſi que S. Paul eſpère, II. Tim. IV. 6, 7, 8. Conférez Hébr. VI. 11.

℣. 5. *L'eſpérance ne confond point.*] Cela veut dire, que cette eſpérance étant fondée ſur une foi qui a ſoutenu l'épreuve, ne ſera point vaine. On n'a de la confuſion, que lorſqu'on a eſpéré mal à propos. Voyez ci-deſſous VIII. 15, 17. Act. II. 17. Gal. IV. 6. Tite III. 4, 6.

Parce que l'amour &c.] Le Saint Eſprit donné aux Fidèles, eſt la preuve certaine de toutes les promeſſes de l'Evangile, & en particulier de celle

6 Car quand nous étions encore foibles, JESUS-CHRIST eſt mort dans ſon tems pour des impies. 7 Or à peine ſe trouveroit-il quelqu'un, qui voulût mourir pour un Juſte; peut-être néanmoins ſe trouveroit-il une perſonne, qui auroit le courage de mourir pour un homme de bien. 8 Mais Dieu a montré ſon amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, JESUS-CHRIST eſt mort pour nous. 9 A plus forte raiſon donc, à préſent que nous ſommes juſtifiés par ſon ſang, ſerons-nous délivrés par lui de la colère *de Dieu.* 10 Car ſi, lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de ſon Fils; à plus forte raiſon, à préſent que nous ſommes réconciliés, ſerons-nous ſauvés par la vie de ce même Fils. 11 Ce n'eſt pas tout encore: mais nous nous glorifions en Dieu, par

℣. 6. Eph. II. 1. Col. II. 13. Hébr. VII. 18. IX. 10, 15. I. Pierr. III. 18. Rom. IV. 25. VIII. 3. Gal. IV. 3, 4. ℣. 7. Jean XV. 13. I. Jean III. 16. ℣. 9. Rom. II. 5, 8. III. 24. I. Theſſ. I. 10. ℣. 10. II. Cor. V. 18. Col. I. 21, 22. Rom. IV. 25.

celle de l'immortalité. Voyez Eph. IV. 30. & les Parallèles.

℣. 6. *Car quand nous étions encore.*] Ce que l'Apôtre dit dans la ſuite, juſqu'au ℣. 11. tend à montrer que l'eſpérance du Fidèle ne ſera pas trompeuſe; & c'eſt ce qu'il prouve par la grandeur de l'amour de Dieu envers nous.

Foibles.] Cela eſt figuré. S. Paul repréſente les hommes pécheurs, comme des *malades* qui vont mourir, & incapables de ſe ſauver eux-mêmes. Le mot Grec ſignifie ſouvent *malades.* L'Apôtre appelle de même les *péchés*, du nom de *foibleſſes* ou de *maladies*, Hébr. V. 2. & il ſemble que ce qui lui a donné lieu à s'exprimer de la ſorte, eſt le paſſage d'Eſaïe, *Il a pris nos langueurs, & porté nos maladies.*

Dans ſon tems.] Dans le tems marqué par le conſeil de Dieu, dans le tems propre. Jean XIII. 1. XVII. 1. Gal. IV. 4. &c. Les LXX. employent les mêmes termes que S. Paul dans ce ſens-là, Job V. 26. Eſai. LX. 22.

Pour des impies.] Voyez ci-deſſus IV. 5.

℣. 7. *Pour un homme de bien.*] On peut auſſi traduire, *pour un bienfaiteur*; & en effet le mot Grec a cette ſignification, Eccléſiaſtique XXIX. 14. De même le ſubſtantif, qui ſignifie *bien*, ſignifie auſſi *bienfait*, Ibid. XII. 1, 7. XVIII. 15. Philem. ℣. 14. Quoi qu'il en ſoit, *l'homme de bien*, ou *le bon*, eſt celui qui ſe plait à faire du bien, & qui exerce la charité Evangélique, ſans ſe borner à ce que la juſtice exige de lui. Voyez ſur Ch. XV. 14. Le ſens eſt: On auroit de la peine à trouver quelqu'un, qui voulût mourir pour un Juſte; mais peut-être y auroit-il quelqu'un, qui voudroit mourir pour un Juſte qui feroit du bien aux hommes.

℣. 8. *Montré.*] C'eſt ce que ſignifie ici le mot Grec. Voyez ſur II. Cor. VI. 4.

℣. 9. *Juſtifiés.*] Ce mot a ici la même ſignification que *purifiés* ou *rendus juſtes.* Voyez I. Cor. VI. 11.

℣. 10. *Car ſi lors* &c.] Si Dieu a donné la paix à des hommes qui étoient ſes ennemis, que ne fera-t-il point en leur faveur, quand ils ſont devenus ſes amis, & qu'au-lieu de ſacrifier pour eux ſon Fils unique, il ne faut qu'exercer ſa puiſſance pour les ſauver? Conférez ci-deſſus IV. 25.

Réconciliés.] Cette *réconciliation* conſiſte dans l'expiation du péché, & dans le pardon qui en eſt l'effet. Ci-deſſus III. 24, 25. IV. 25.

℣. 11. *La réconciliation.*] Il ſemble que S. Paul déſigne par-là le S. Eſprit, qui eſt l'arrhe & le gage de notre paix. Voyez le ℣. 5.

℣. 12. *Comme donc* &c.] S. Paul prouve ici, qu'il ne doit point paroître ſurprenant que tous les hommes ſoient juſtifiés à cauſe d'un ſeul, puisqu'ils ont tous été condamnés à la mort à cauſe d'un ſeul. Voyez I. Cor. XV. 21, 22.

Et qu'ainſi.] Autrem. *ainſi auſſi*, ou, *de la même manière.* Les Interprètes qui traduiſent de la ſorte, tranſpoſent les particules Grecques pour rendre le ſens de l'Apôtre ſans rien ſuppléer. Il eſt vrai que ces tranſpoſitions ſont quelquefois néceſſaires. Voyez ſur II. Cor. I. 24. Mais le deſſein de S. Paul n'eſt pas de comparer l'entrée de la Mort dans le monde, avec la manière dont elle a règné ſur tous les hommes. Il compare l'entrée & le règne de la Mort & du Péché *par un ſeul*, avec l'entrée & le règne de la Juſtice & de la Vie *par un ſeul*, comme on le voit par toute la ſuite. C'eſt ce qui oblige à ſuppléer ces mots, *il en eſt de même de la juſtification*, ſans lesquels le ſens demeure

par notre Seigneur JESUS-CHRIST, par qui nous avons reçu dès à pré-
ſent la réconciliation.
12 Comme donc le Péché eſt entré dans le Monde par un ſeul homme,
& par le Péché la Mort; & qu'ainſi la Mort a paſſé dans tous les hommes
par un ſeul, dans lequel ils ont tous péché: *il en eſt de même de la Juſtifica-*
tion. 13 Car juſqu'à la Loi, le Péché étoit bien dans le Monde; mais le Pé-
ché n'étoit point imputé, n'y aiant point encore de Loi. 14 Cependant la
Mort a règné depuis Adam juſqu'à Moïſe, même ſur ceux qui n'avoient
point péché par une transgreſſion ſemblable à celle d'Adam, qui étoit la fi-
gure de celui qui devoit venir. 15 Mais il n'en eſt pas du don, comme du
péché. Car ſi pluſieurs ſont morts à cauſe du péché d'un ſeul, combien plus
la grace de Dieu, & le don *accordé* par la grace d'un ſeul homme, *ſavoir*
JE-

℣. 12. Gen. II. 17. III. 6. Rom. VI. 23. I. Cor. XV. 21. Sap. II 24. Eccléſiaſtique XXV. 24. IV. Eſd. III. 7. 21. VII. 48. ℣. 13. Rom. IV. 15. ℣. 14. I. Cor. XV. 21. 45, 55. Sap. I. 14. ℣. 15. Jean I. 16. Eph. I. 6.

meure ſuſpendu, & qui d'ailleurs ſont fondés ſur le ℣. 15.

La Mort a paſſé &c.] Ce principe, qui eſt le fondement du parallèle de S. Paul, que *la Mort a règné ſur tous les hommes à cauſe du péché d'un ſeul*, étoit reconnu des Juifs, & l'on en voit encore des traces dans leurs anciens Livres. Au reſte, on reprend ces mots, *par un ſeul*, qui ſont déja dans ce verſet, pour la netteté du ſens, & parce qu'on a traduit avec pluſieurs anciens Interprètes, *dans lesquels ils ont tous péché*, cette traduction paroiſſant s'ajuſter mieux avec le raiſonnement de l'Apôtre. D'autres traduiſent, *parce qu'ils ont tous péché*. Le ſens eſt très bon en ſoi, & il eſt vrai que les termes Grecs ſignifient auſſi *parce que*, II. Cor. V. 4. Phil. III. 12. Mais ils ſignifient auſſi fort bien *dans lequel:* on en a des exemples.

℣. 13. *Car juſqu'à la Loi* &c.] Le ſens eſt, qu'encore que depuis Adam juſqu'à Moïſe les hommes euſſent été pécheurs, leurs péchés n'étoient pas proprement la cauſe de ce qu'ils mouroient; parce qu'ordinairement le péché n'eſt point puni, ſans qu'il y ait une Loi qui le défende, & qui en marque la peine. Cela prouve ce que l'Apôtre a avancé dans le verſet précédent, que c'eſt à cauſe du péché d'Adam que les hommes ſont tous ſujets à la mort.

N'étoit point imputé.] N'étoit point la cauſe de leur mort. Autrem. *n'eſt point imputé*. On a traduit, *n'étoit point*, comme portent quelques anciens Manuſcrits, l'Interprète Latin, & le Syriaque.

℣. 14. *Par une transgreſſion ſemblable* &c.] En violant une Loi formelle & préciſe, qui menaçoit le pécheur de la mort. C'eſt auſſi ce que S. Paul nomme *transgreſſion*. Voyez ſur Chap. IV. 15. Il y a dans le Grec, *à la reſſemblance de la transgreſſion.*

Qui étoit la figure de celui qui devoit venir.] C'eſt à dire, *de J. C.* Autrement, *de ce qui devoit arriver*; c'eſt-à-dire, que comme Adam pécheur a entraîné tous ſes deſcendans dans ſa condamnation, de même J. C. donne la vie éternelle à tous ceux qui croyent en lui.

℣. 15. *Il n'en eſt pas* &c.] *Le don*, c'eſt la Juſtification, & la Vie éternelle. *Le péché*, c'eſt la condamnation & la mort, introduites par le Péché. Le ſens eſt: La juſtification de pluſieurs à cauſe d'un ſeul eſt bien moins ſurprenante, que la condamnation de pluſieurs à cauſe d'un ſeul. Car il eſt encore plus conforme à l'idée que nous avons de Dieu, de croire qu'il juſtifie pluſieurs hommes à cauſe de l'obéiſſance d'un ſeul homme, que de croire qu'il en condamne pluſieurs à cauſe de la deſobéiſſance d'un ſeul. Voyez Exod. XX. 5, 6. Ajoutez à cette réflexion, que celui qui nous juſtifie par ſon obéiſſance, eſt le propre Fils de Dieu. Voyez Hébr. IX. 14, 15.

Pluſieurs.] C'eſt-à-dire, *tous*, comme cela paroît par le ℣. 18. Voyez ſur Matth. XXVI. 28. & conférez I. Tim. II. 4, 5. Il faut ſeulement remarquer, que comme la condamnation tombe ſur tous ceux qui deſcendent d'Adam, la juſtification paſſe de même ſur tous ceux qui naiſſent, pour ainſi dire, de J. C. par la vertu de ſon Eſprit & de ſa Parole. C'eſt ainſi que I. Cor. XV. 22. *Tous ſeront vivifiés*, ſavoir, tous les Fidèles.

La grace:] C'eſt cette miſéricorde purement gratuïte, que Dieu exerce envers les pécheurs; & *le don par la grace*, c'eſt la juſtification, ou
la

Jesus-Christ, se répandront-ils abondamment sur plusieurs? [16] Il y a
encore cette différence entre le don, & *ce qui est arrivé* par un seul qui a
péché; c'est qu'une seule faute a causé le jugement de notre condamna-
tion; au-lieu que par le don, nous sommes justifiés de plusieurs fautes.
[17] Car si par la faute d'un seul, la Mort a règné par un seul; combien plus
ceux qui reçoivent l'abondance de la grace, & du don de la justice, règne-
ront-ils dans la vie par un seul, *qui est* Jesus-Christ? [18] Ainsi, com-
me tous les hommes ont été condamnés à cause de la faute d'un seul; de
même, à cause de la justice d'un seul, tous les hommes *recevront* la Justifica-
tion & la vie. [19] Car comme par la desobéissance d'un seul homme plusieurs
ont été rendus pécheurs, ainsi par l'obéissance d'un seul homme plusieurs se-
ront rendus justes. [20] Or la Loi est intervenue pour faire abonder le Péché: Mais
où le Péché a abondé, la Grace y a surabondé; [22] afin que comme le Péché a-
voit règné en *donnant* la Mort, la Grace de même règnât par la Justice, en
donnant la Vie éterneile, par Jesus-Christ notre Seigneur.

CHA-

℣. 17. Sap. X. 1. I. Cor. IV. 8. II. Tim. II. 12. Apoc. V. 10. XX. 4. XXII. 5. ℣. 19. Phil. II. 8. Esai. LIII. 11. ℣. 20. Luc VII. 47. Rom. III. 20. IV. 15. VI. 1, 15. VII. 8. Gal. III. 19, 23.

la vie éternelle. Voyez le ℣. 17. & ci-dessous VI. 23.

℣. 16. *Par un seul qui a péché.*] La Vulgate & la Syriaque portent, *par le péché d'un seul.*

C'est qu'une seule &c.] On a été obligé de paraphraser un peu cet endroit, pour le rendre intelligible. Il y a à la lettre, *le jugement d'un seul en condamnation, & le don de plusieurs offenses en justification.* Il faut sous-entendre le verbe *est*, *le jugement* est *d'un seul*; & ces mots *d'un seul* sont équivoques, mais la suite veut qu'on les explique *d'un seul* péché, & non *d'un seul* homme.

℣. 17. *L'abondance de la grace.*] Ou, *la grace abondante*, parce qu'elle se répand sur plusieurs, ℣. 15. & parce qu'elle abonde par dessus le péché, ℣. 20. L'Apôtre reprend dans ce verset ce qu'il avoit dit au ℣. 15.

℣. 18. C'est dans cet endroit que S. Paul applique distinctement à J. C., par rapport à la justification, ce qu'il a dit d'Adam, dans le ℣. 12. par rapport à la condamnation.

La justice d'un seul.] L'obéissance, ou le sacrifice de J. C., qui ne se réitère jamais. Voyez les ℣. 9. & 10.

℣. 19. *Rendus pécheurs, rendus justes.*] A la lettre, *constitués.*

℣. 20. *La Loi est intervenue.*] Entre la desobéissance d'Adam & l'obéissance de J. Christ. Cette réflexion semble être la réponse à une objection, qu'on faisoit apparemment à S. Paul. C'est que si, le Péché étant entré dans le monde, les hommes n'ont été justifiés que par l'obéissance de J. C., à quoi donc a servi la Loi? Il répond, qu'*elle a fait abonder le péché.* Voyez Gal. III. 19.

Pour faire abonder.] Ou, *pour augmenter le péché.* S. Paul ne veut pas parler du dessein de Dieu, en donnant la Loi; mais de ce que la Loi a produit. Les Juifs, qui la violoient, étoient bien plus coupables que les Gentils, parce qu'ils étoient instruits par la Loi. Ci-dessus III. 20. Leur péché méritoit une plus grande peine, parce que c'étoit la transgression d'une Loi connue. Chap. IV. 15. Ci-dessus ℣. 13. Ils étoient soumis à une malédiction particulière, portée par la Loi. Gal. III. 10. Ainsi il étoit vrai, qu'encore que la Loi n'eût pas été donnée pour augmenter le péché, elle l'avoit fait; parce que, sans pouvoir sanctifier des hommes corrompus, Chap. VII. 7. & suiv. elle les avoit rendus plus coupables. D'ailleurs, en ajoutant un grand nombre de commandemens à la Loi naturelle, elle donnoit occasion à un grand nombre de péchés. Si pourtant on veut expliquer ces paroles, *pour augmenter le péché*, du dessein de Dieu en donnant la Loi, cela veut dire simplement, que Dieu avoit voulu faire

sentir

CHAPITRE VI.

Objection. Pécher pour faire abonder la grace. Réponse. Le Fidèle est mort au péché, étant mort avec J. C. par le Baptême. 1-11. *Il est devenu l'esclave de Dieu pour lui obéir, comme il avoit obéi au Péché.* 12-21. *La mort, fruit & payement de la servitude sous le Péché. La vie éternelle, don de Dieu.* 22, 23.

1 QUE dirons-nous donc? Demeurerons-nous dans le péché, pour faire abonder la grace? 2 A Dieu ne plaise! Car comment nous, qui sommes morts par rapport au péché, vivrions-nous encore dans le péché? 3 Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptizés en JESUS-CHRIST, nous avons été baptizés en sa mort? 4 Nous avons donc été ensévelis avec lui, quand nous avons été baptizés en sa mort; afin que comme JESUS-CHRIST est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, nous vivions aussi

CHAP. VI. ℣. 1. Rom. III. 8. V. 20. ℣. 2. Gal. VI. 14. Col. III. 3. I. Pierr. II. 24. ℣. 3. Gal. III. 27. ℣. 4. Jean II. 11. XI. 40. XVII. 22. I. Cor. VI. 14. II. Cor. V. 17. Gal. VI. 15. Eph. IV. 22. Col. II. 12. III. 9, 10. Hébr. XII. 2. I. Pierr. II. 1. II. Pierr. I. 3.

sentir aux hommes combien ils étoient pécheurs, la peine qu'ils avoient méritée, & la néceſſité de la grace.

Où le Péché a &c.] Ou bien, *lorsque le péché a eu abondé.*

La Grace y a surabondé.] Par la remiſſion gratuïte de tous les péchés, tant des Juifs que des Gentils.

℣. 21. *Afin.*] Ou, *de sorte que.* Le sens est: Afin que comme le Péché avoit exercé son pouvoir sur tous les hommes, en les faiſant mourir; la Grace de Dieu exerçât le sien, en leur donnant la vie éternelle.

Par la Justice.] Par l'obéiſſance de J. Christ. Elle est opposée à la desobéiſſance d'Adam.

CHAP. VI. ℣. 1. *Demeurerons-nous* &c.] Cette objection est fondée sur ce que S. Paul vient de dire, Chap. V. 20, 21. & c'est une des conséquences, que ses adversaires tiroient de sa doctrine sur la justification gratuïte, & en particulier sur celle des Gentils. Voyez le Chap. III. 8. & conférez Jude ℣. 4.

℣. 2. *Morts par rapport au peché.*] Expreſſion de S. Paul, qui marque un renoncement entier & constant. Il dit de même, *mourir par rapport à la Loi*, ci-deſſous VII. 4. Gal. II. 19.

℣. 3. *Baptizés en J. C.* &c.] Tout ceci est fort figuré. Le sens est, que tous ceux, qui par le Baptême devenoient Disciples de J. C., s'engageoient à mourir par rapport au péché, comme il étoit mort à cause de leurs péchés; & à vivre d'une vie toute nouvelle, comme le Seigneur étoit reſſuscité pour leur justification. Cela étoit fort bien représenté par l'ancienne cérémonie du Baptême. Voyez sur Matth. III. 11. Car en plongeant les Prosélytes dans l'eau, on figuroit leur mort & leur sépulture spirituelle; & en les retirant de l'eau, on figuroit de même cette résurrection spirituelle, qui les rendoit des hommes nouveaux. Cette même cérémonie représentoit auſſi la mort & la résurrection de J. C., que les Prosélytes confeſſoient en recevant le Baptême, & qu'ils promettoient d'imiter en crucifiant leurs paſſions, & en vivant comme des personnes qui espèrent une résurrection bienheureuse.

Baptizés en sa mort.] En confeſſant la mort de J. C., & en promettant de mourir par rapport à nous-mêmes, & de ne vivre plus que pour lui. Ci-deſſous XIV. 7, 8. II. Cor. V. 14, 15.

℣. 4. *Quand nous avons été* &c.] Gr. *par le Baptême en sa mort.*

Par la gloire du Père.] Par sa puiſſance. Eph. I. 19. Jean XI. 40. Les LXX. traduisent souvent le mot Hébreu, qui signifie *force*, *puiſſance*, par celui de *gloire*. Voyez sur Phil. IV. 19.

Nous vivions d'une &c.] Gr. *nous marchions dans la nouveauté de vie.*

aussi d'une vie *toute* nouvelle. [5] En effet, si nous avons été *comme* incorpo-
rés avec *lui* par la conformité de sa mort, certainement nous le serons aussi
par la conformité de sa résurrection. [6] Sachant bien cette *vérité*, que notre
vieil homme a été crucifié avec lui, afin que, le corps du Péché étant dé-
truit, nous ne soyons plus esclaves du Péché. [7] Car celui qui est mort, n'est
plus assujetti au Péché. [8] Puis donc que nous sommes morts avec Jesus-
Christ, nous croyons que nous devons aussi vivre avec lui. [9] Car nous
savons que Jesus-Christ, étant ressuscité d'entre les morts, ne meurt
plus, la Mort n'a plus desormais de pouvoir sur lui: [10] Parce qu'à l'égard de
ce qu'il est mort, il est mort une seule fois à cause du péché; mais à l'égard
de ce qu'il est vivant, il vit à Dieu. [11] Vous tout de même mettez-vous
bien dans l'esprit, que vous êtes morts au péché, & que vous vivez à Dieu,
par notre Seigneur Jesus-Christ.

[12] Que le péché donc ne règne plus dans votre corps mortel, pour lui
obéir *en satisfaisant* les mauvais desirs du corps. [13] Et ne livrez plus vos
mem-

ỳ. 5. Rom. VIII. 11. Phil. III. 10. ỳ. 6. Gal. II. 20. V. 24. VI. 14. Eph. IV. 22. Col. II. 11. III. 5, 9. ỳ. 7. I. Pierr. IV. 1. ỳ. 8. II. Tim. II. 11. ỳ. 9. Apoc. I. 18. ỳ. 10. Luc XX. 38. Héb. IX. 14, 27, 28. I. Pierr. II. 24. ỳ. 11. Gal. II. 19. ỳ. 12. Rom. V. 14. Ps. XIX. 13. CXIX. 133. ỳ. 13. Luc I. 74. Rom. VII. 5. XII. 1. Gal. II. 20. Col. III. 5. Héb. IX. 14. I. Pierr. II. 24. IV. 2.

ỳ. 5. *Si nous avons été comme incorporés avec lui.*] Cela veut dire, si dans le Baptême, qui est l'emblême de la mort du Sauveur, & de notre mort spirituelle, nous sommes véritablement morts au Péché, comme Jésus-Christ est mort pour nos péchés.

Certainement.] C'est ce qu'exprime ici la particule Grecque, qui signifie d'ordinaire *mais*. Ainsi, dans les LXX. Job XII. 7. Voyez aussi II. Cor. III. 15.

ỳ. 6. *Notre vieil homme.*] Les vices, qui ont précédé notre conversion & notre foi. Il est assez ordinaire à S. Paul de personifier les choses. L'entendement est l'*homme intérieur*; le corps, l'*homme extérieur*; l'erreur & les passions vicieuses, *le vieil homme*; la foi & la sainteté, *l'homme nouveau*, *la nouvelle créature*. Voyez & conférez Gal. V. 6. & VI. 5.

A été crucifié avec lui.] C'est une expression fort figurée, mais fort belle, pour dire que le renoncement au péché est l'effet de la mort de J. C., & de la foi en J. C. crucifié. Voyez Gal. II. 20. VI. 14. & ailleurs.

Le corps du péché étant détruit.] On peut l'expliquer du *Péché*, à qui S. Paul donne un corps, pour suivre l'idée de crucifixion, Coloss. II. 11. III. 5. Mais on peut l'entendre aussi du *corps* même. *Le corps du péché* est le corps pécheur, comme *le corps de mort* est le corps mortel, Chap. VII. 24. & *la chair du péché*, Chap. VIII. 3. est la chair pécheresse. Le ỳ. 12. confirme même cette explication. Voyez ci-dessous VII. 18. Or *le corps pécheur* est détruit, non dans sa substance, mais dans ses actions & dans son usage. Conférez les ỳ. 12, 13, 19. Chap. VII. 24. VIII. 13.

ỳ. 7. *N'est plus assujetti au péché.*] Gr. *est justifié du péché*, ce que notre Version vulgaire a exprimé par *être quitte de péché.*

ỳ. 8. *Puisque nous sommes morts.*] Savoir par *la crucifixion du vieil homme.* Conférez II. Cor. IV. 8. I. Tim. II. 11.

Croyons que nous devons aussi vivre.] Ou, *que nous vivrons. Vivre avec J. C.* a ordinairement deux sens dans ce Chap. Cela veut dire, & la sainteté de la vie, dont la *résurrection* de J. C. est le modèle aussi-bien que le motif; & la vie éternelle, que cette résurrection nous assure.

ỳ. 9. *Car nous savons* &c.] Le sens est, que comme la vie de J. C., depuis sa résurrection, est une vie éternelle, telle doit être la nôtre, soit par rapport à la sainteté, soit par rapport à la félicité.

ỳ. 10. *Il est mort .... à cause du péché.*] On traduit ainsi, quoique dans le ỳ. suivant les mêmes termes signifient *être mort par rapport au péché.* C'est une espèce d'élégance d'employer les mêmes expressions, quoique dans des sens différens, quand il s'agit de comparaisons ou d'oppositions. On peut aussi traduire, *il est mort par rapport au péché.* J. C. s'étant rendu le-

membres au Péché, *pour lui servir* d'instrumens d'iniquité. Mais présentez-vous vous-mêmes à Dieu, comme étant vivans, de morts que vous étiez, & *offrez*-lui vos membres *pour être* des instrumens de Justice. [14] Car le Péché ne dominera point sur vous, parce que vous n'êtes pas sous la Loi, mais sous la Grace.

[15] Quoi donc? Pécherons-nous, parce que nous ne sommes pas sous la Loi, mais sous la Grace? A Dieu ne plaise! [16] Ne savez-vous pas que si vous vous rendez esclaves de quelqu'un pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du Péché pour mourir, ou de l'Obéissance pour être justifiés? [17] Mais Dieu soit loué, de ce qu'après avoir été les esclaves du Péché, vous avez obéi de *tout votre* cœur à la Doctrine qui vous a été enseignée, en vous conformant au modèle *qu'elle vous prescrit*; [18] & de ce qu'aiant été affranchis du Péché, vous êtes devenus esclaves de la Justice! [19] Je me sers de ces façons de parler humaines, à cause de la foiblesse de vôtre chair. Comme donc vous aviez fait de vos membres des esclaves de l'impureté & de l'iniquité, pour *servir* à l'iniquité; faites-en de même à présent des esclaves de la Justice,

ŷ. 14. Rom. V. 20. VII. 8, 11. ŷ. 15. I. Cor. IX. 21. Gal. II. 18. V. 18. ŷ. 16. Matth. VI. 24. Jean VIII. 34. II. Pierr. II. 19. ŷ. 17. II. Tim. I. 13. ŷ. 18. Jean VIII. 32. Gal. V. 1. I. Pierr. II. 16.

pleige des pécheurs, le péché avoit quelque empire sur lui jusqu'à ce qu'il l'eût expié.

Il vit à Dieu.] A la gloire de Dieu, qui est infiniment glorifié par la résurrection de J. C., & par sa vie dans le Ciel, où il exerce un règne, qui tourne tout à la gloire du Père. Conférez Rom. XIV. 7, 8, 9. II. Cor. V. 15, 16. Gal. II. 19. Autrem. *Il vit* d'une vie céleste, divine, immortelle.

ŷ. 13. *Instrumens.*] Ou, *armes*, le mot Grec signifiant l'un & l'autre.

D'iniquité.] C'est toute sorte de mauvaises actions; comme la *justice* signifie tout ce qui est honnête.

Présentez-vous à Dieu.] Le mot de l'Original, *Parastesate*, renferme les deux idées de respect & d'obéissance. Il se dit des personnes qui se tiennent auprès d'un Prince ou d'un Maître, pour exécuter ses ordres. S. Paul l'emploie souvent dans ce chapitre. On lit dans Judith, Ch. IX. 6. *Les choses que vous voulez obéissent* (Parestesan) *à l'instant à vos ordres, & disent, nous sommes prêtes.*

Et offrez-lui.] Voyez ci-dessous XII. 1.

ŷ. 14. *Le péché ne dominera point sur vous.*] C'est-à-dire, qu'il n'exercera point sur vous cet empire que S. Paul décrit dans le Chap. VII. 8. & suiv. où il représente l'homme qui est *sous la Loi*, dominé par les passions de la chair.

Sous la Grace.] C'est l'Evangile, comme cela paroît par la Loi, qui est mise en opposition. Voyez Act. XIII. 43. XIV. 3. Tit. II. 11, 12. & ailleurs. L'Evangile fournit au Fidèle les secours, avec lesquels il peut s'assujettir les passions vicieuses. Voyez Rom. VIII. 1, 2, 3.

ŷ. 16. *Ne savez-vous pas* &c.] C'est la réponse à l'objection du ŷ. 15. *La Grace* est comparée à un Maître, qui en retirant l'homme de la domination de la Loi & du Péché, le soumet à son empire, & l'oblige à l'observation de ses Loix. Conférez le ŷ. 4. & ci-dessous XIV. 8, 9. I. Cor. VII. 22, 23. IX. 21. II. Cor. V. 14.

L'Obéissance.] S. Paul la personifie, comme il a fait le *Péché*, qui consiste dans la desobéissance, ou dans la violation de la Loi.

Pour être justifiés.] Gr. *pour la justice*, c'est-à-dire, *pour la justification*, qui signifie ici la vie éternelle, comme cela paroît par *la mort*, à laquelle elle est opposée.

ŷ. 17. *Vous avez obéi* &c.] On a été obligé de paraphraser cet endroit. Il y a à la lettre, *Vous avez obéi de cœur dans cette forme*, ou, *ce modèle de doctrine, qui vous a été enseignée*, ou, *que vous avez reçue.* Cela veut dire, vous vous êtes conformés, par une obéissance sincère, à la règle que l'Evangile vous prescrit, & qui vous a été enseignée. *Le modèle de doctrine*, est une doctrine qui est le modèle de la vie. Voyez une expression semblable sur le sujet de la Loi, ci-dessus, II. 20. & II. Tim. I. 13.

ŷ. 19. *Je me sers.* &c.] Gr. *je parle humai-*

ce, pour servir à la Sainteté. [20] Car lorsque vous étiez esclaves du Péché, vous étiez libres à l'égard de la Justice. [21] Et quel fruit tiriez-vous alors des choses, dont vous rougissez maintenant, puisque la fin en est la mort?
[22] Mais à présent que vous êtes affranchis du Péché, & devenus esclaves de Dieu, vous avez la Sainteté pour votre fruit, & pour fin la vie éternelle.
[23] Car les gages du Péché, c'est la mort; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle par JESUS-CHRIST notre Seigneur.



CHAPITRE VII.

Les Juifs, délivrés du joug de la Loi. Comparaison tirée d'une femme en liberté, par la mort de son mari. Fruits pour la mort, fruits pour Dieu. 1-6. Objection. La Loi est-elle donc vicieuse? Réponse. La Loi, toute sainte qu'elle est, irrite la concupiscence en la contraignant; rend l'homme plus coupable, parce qu'il viole une Loi connue, & plus malheureux en lui faisant connoître sa condamnation. Servitude de l'homme sous le Péché. Il n'en est délivré que par J. C. 7-25.

[1] Igno-

ỳ. 20. Jean VIII. 34. ỳ. 21. Rom. I. 24, 32. VII. 5. ỳ. 22. Rom. V. 17. ỳ. 23. Gen. II. 17. Rom. II. 17. V. 12. I. Cor. XV. 21. Jaq. I. 15. I. Pierr. I. 3. IV. Esd. II. 37.

nement, à la manière des hommes. Voyez I. Cor. IX. 8. où l'on reconnoit fort distinctement le sens de cette expression, qui est une façon de parler Cilicienne, comme S. Jérôme l'a remarqué, Ep. 151. Quest. 10. L'Apôtre veut dire, qu'il emploie cette comparaison d'*esclaves*, qui servent des maîtres, bien qu'elle enferme une idée de contrainte qui ne convient point à la Piété; parce qu'il reconnoissoit bien, que ce ne seroit pas sans peine & sans effort que les Romains réduiroient une *chair foible* & vicieuse à renoncer à ses penchans, & à se soumettre à la Sainteté. *La chair* est appellée *foible*, parce qu'elle succombe aisément aux tentations. Voyez Matth. XXVI. 41. Conférez I. Cor. IX. 26, 27. Cette explication n'est point détruite par les deux versets qui précèdent, parce qu'après avoir reçu de bon cœur l'Evangile, la difficulté est d'en pratiquer constamment les préceptes.

ỳ. 21. *La fin.*] La récompense. Voyez les ỳ. 16. & 23. I. Pierr. I. 9.

ỳ. 23. *Les gages.*] Ou, *la solde*, qu'on paye aux soldats.

Chap. VII. ỳ. 1. S. Paul va résoudre une objection des Juifs, qui regardoient comme des Apostats ceux qui renonçoient à l'observation des Cérémonies Légales. Ces Cérémonies faisoient une partie très considérable de la Religion Mosaïque. Ils se regardoient donc, comme une Femme qui est sous la puissance de son Mari, & qui ne peut se donner à un autre, sans être adultère. Cette idée pouvoit être appuyée par les expressions des Prophètes. L'Apôtre résout cette objection par la même comparaison : Vous êtes morts à la Loi par J. C., & elle est morte par rapport à vous: il n'y a donc plus d'adultère spirituel; le mariage est dissous.

Qu'il est en vie.] Le Grec est équivoque. On peut rapporter ces mots, ou à *la Loi*, ou à l'*homme* sur qui elle domine; ce qui fait que les traductions varient. Dans le fond, le sens est le même.

ỳ. 3. *Elle n'est plus liée par la Loi.*] Gr. *elle est libre de la Loi.*

ỳ. 4. *Vous.*] Il s'agit toujours des Juifs.

Vous êtes morts par rapport à la Loi.] Vous êtes délivrés de son joug. On peut traduire aussi, *la Loi est morte par rapport à vous*, comme S. Paul le dira dans le ỳ. 6. Cela ne change point le sens. La Loi signifie ici l'Alliance Légale, ses Ordonnances, ses Menaces, ses Promesses. La Loi Morale en faisoit une partie, mais cette partie-là est charnelle: J. Christ est venu l'accomplir, & non l'abolir.

Le corps de J. C.] C'est J. C. mort. Voyez Eph. II. 15, 16. Coloss. II. 14. conféré avec Coloss. I. 22. Dans ces passages, *la chair* de

[1] IGNOREZ-VOUS, *mes* Frères, (car je parle à des gens qui ont la connoiſ-
ſance de la Loi :) ignorez-vous que la Loi *ne* domine *ſur une perſonne*
*qu'*auſſi long-tems qu'elle eſt en vie? [2] Car une femme, qui eſt ſous la puiſ-
ſance d'un mari, eſt liée à ce mari tant qu'il eſt vivant; mais, s'il vient à
mourir, elle eſt dégagée de la loi qui la lioit à ſon mari. [3] Si donc elle
prend un autre mari pendant la vie du prémier, elle paſſera pour adultère:
mais ſi ſon mari eſt mort, elle n'eſt plus liée par la loi, & quoiqu'elle en
épouſe un autre, elle n'eſt point adultère. [4] C'eſt ainſi, *mes* Frères, que
vous êtes morts par rapport à la Loi, par le corps de JESUS-CHRIST, pour
être à un autre *mari*, *ſavoir* à celui qui eſt reſſuſcité d'entre les morts, afin
que nous produiſions des fruits pour Dieu. [5] Car, quand nous étions dans la
chair, les paſſions vicieuſes, qui *ſubſiſtoient* avec la Loi, agiſſoient dans nos
membres. en ſorte que nous produiſions des fruits pour la Mort. [6] Mais
maintenant, étant morts par rapport à celui qui nous retenoit ſous ſa puiſſan-
ce,

CHAP. VII. ℣. 1. Rom. VI. 14. IX. 3. X. 1. ℣. 2. I. Cor. VII. 2, 10, 39. Nombr. V. 29. Prov. VI. 24, 29. Eccléſiaſtiq. IX. 9. XLI. 21. dans le Grec. ℣. 3. Matth. V. 32. Nombr. XXX. 6. Lév. XXII. 12. Jug. XIV. 19. Ruth I. 13. ℣. 4. Rom. VI. 14. VIII. 2. Gal. II. 19, 20. V. 18, 22. Eph. II. 15. V. 25. Col. II. 14. I. Cor. VII. 33. II. Cor. XI. 2. Pſ. CXXVII. 3. CXXXII. 11. Luc I. 42. ℣. 5. Rom. III. 20. V. 20. VI. 21. Gal. II. 19, 20. III. 3. V. 19. Phil. III. 3. Héb. IX. 10. Jaq. I. 15. ℣. 6. Rom. II. 29. VI. 2, 19. II. Cor. III. 6, 7. Gal. III. 3, 23. V. 24.

de J. C., *le corps de ſa chair*, c'eſt toujours J. C. crucifié.

Pour être à un autre mari &c.] Il y a ici une belle oppoſition entre *J. C.* & *la Loi*, comparés à deux *maris*. Le prémier, ſavoir *la Loi*, étoit mort pour ne jamais reſſuſciter; il avoit laiſſé les Juifs en liberté d'épouſer un autre mari, ſavoir J. C., qui eſt reſſuſcité d'entre les morts pour ne jamais mourir. Ci-deſſus VI. 9. *La Loi* étoit un *mari* mortel, & qui ne pouvoit donner la vie éternelle. J. C. eſt un *mari* immortel, *reſſuſcité d'entre les morts*, & qui donne la vie éternelle à ſon épouſe. C'eſt ce qui fait qu'elle *produit des fruits pour Dieu.*

Des fruits pour Dieu.] Les bonnes œuvres; la ſanctification. Ci-deſſus VI. 22. *Les fruits de l'Eſprit.* Gal. V. 22. Des fruits *pour celui qui la cultive.* Hébr. VI. 7.

℣. 5. *Nous étions dans la chair.*] *Etre dans la chair*, c'eſt être dans cet état que S. Paul décrit dans les ℣. 14-18; avoir la Loi de Dieu, la connoître, l'approuver; mais être en même tems entraîné par les paſſions charnelles, plus fortes que les lumières de la Loi & de la Conſcience. Cet état eſt oppoſé à celui d'*être dans l'Eſprit*; ce qui veut dire, avoir l'*Eſprit* & la vertu de J. C., avec laquelle le Fidèle peut domter les paſſions. Conférez Rom. VIII. 8, 9. On croiroit, par ce que dit S. Paul dans le ℣. ſuivant, qu'*être dans la chair*, & *être ſous la Loi*, ſont la même choſe. Cela n'eſt pas tout-à-fait ſans fondement. Il faut ſeulement bien remarquer, que dans cet endroit *être dans la chair*, ſignifie avoir les paſſions charnelles, & n'avoir que la Loi pour les réprimer.

Les paſſions vicieuſes.] Gr. *les paſſions des péchés*, comme ci-deſſus I. 26. *les paſſions d'ignominie*, pour dire, *les paſſions honteuſes.*

Qui ſubſiſtoient avec la Loi.] On traduit *avec*, & non *par*, comme il faut traduire ci-deſſus II. 27. *avec la lettre de la Loi*, & non *par la lettre.* On ſupplée le mot *ſubſiſtoient*, à l'imitation de l'Interprète Latin. *Les paſſions vicieuſes*, que *la Loi* ne pouvoit domter, ſe maintenoient ſous la Loi, & malgré la Loi. D'autres ſuppléent, *excitées*, *irritées*, *manifeſtées*: mais tous ces ſupplémens ſont moins ſimples que celui de la Vulgate, & il n'eſt pas ordinaire à S. Paul de ſouſentendre des termes ſi forts & ſi eſſentiels; au-lieu qu'il eſt ordinaire à tous les Auteurs de ſouſentendre le verbe *être*, & que S. Paul le fait ſouvent.

Pour la Mort.] L'Apôtre perſonifie la Mort, comme la *Loi* & le *Péché.*

℣. 6. *Mais maintenant* &c.] Quelques Manuſcrits portent, *mais maintenant nous ſommes affranchis de la Loi, par la mort de celui qui nous retenoit ſous ſa puiſſance.* C'eſt toujours le

ce, nous sommes affranchis de la Loi, afin que nous servions *Dieu* dans un esprit nouveau, & non plus selon la vieille lettre.
7 Que dirons-nous donc? La Loi est-elle péché? A Dieu ne plaise! Je n'ai même *bien* connu le péché, que par la Loi; car je n'aurois point connu la convoitise, si la Loi n'eût dit, Tu ne convoiteras point. 8 Mais le Péché, aiant pris occasion du Commandement, a produit en moi toute convoitise; car sans la Loi, le Péché est mort. 9 Je vivois donc, autrefois que j'étois sans la Loi; mais le Commandement étant survenu, le Péché a commencé à vivre, 10 & moi, je suis mort: de sorte qu'il s'est trouvé que le Commandement, qui devoit me faire vivre, m'a fait mourir. 11 Car le Péché, aiant pris

℣. 7. Exod. XX. 17. Deut. V. 21. Rom. III. 20. ℣. 8. Jean XV. 22. Rom. IV. 15. V. 20. I. Cor. XV. 56. Gal. III. 10. Lév. XVIII. 5. Ezéch. XX. 11, 13. Pf. CXIX. 116, 144. Neh. IX. 29. ℣. 11. Hébr. III. 13.

le même sens dans le fond, comme on l'a remarqué sur le ℣. 4. Il y a aussi quelques autres Manuscrits, où l'on lit: *Etant affranchis de la Loi de la mort*. L'Interprète Latin les a suivis.

Dans un esprit nouveau &c.] Gr. *en nouveauté d'esprit*, *& non en vieillesse de lettre*. C'est-à-dire, d'un culte spirituel & nouveau, qui étoit *l'esprit de la lettre* & des cérémonies de la Loi. Ci-dessus, II. 28, 29. Jean IV. 24. Rom. XII. 1, 2. Gal. V. 5, 6. Ce que dit ici S. Paul a un rapport manifeste à l'attachement que les Juifs avoient pour la Circoncision, qu'ils prétendoient être d'une observation indispensable, sans laquelle on ne pouvoit être sauvé. Au reste, *une lettre vieille* signifie des cérémonies qui alloient être abolies, comme on voit de vieux caractères s'effacer. Voyez II. Cor. III. 6. Hébr. VIII. 13.

℣. 7. *La Loi est-elle péché?*] Est-elle vicieuse en elle-même? Voyez le ℣. 12.

Je n'ai &c.] Quoique S. Paul parle dans ce Chap. en la prémière personne, comme s'il parloit de lui-même, il est pourtant certain qu'il n'en parle point, tout ce qu'il dit dans la suite ne pouvant convenir à un saint Apôtre de J. C., ni avec les témoignages qu'il se rend à lui-même dans ses Epitres. Il y a donc ici une figure assez ordinaire dans le discours, c'est de tourner sur soi-même, ce qu'on dit d'un certain caractère d'hommes. On en peut voir des exemples ci-dessus, III. 7. I. Cor. III. 4. IV. 6. XIII. 1, 2, 3. S. Augustin, qui a cru & soutenu que S. Paul parloit de lui-même, s'est assurément trompé. Consultez la Préf. No. XIII.

Je n'ai même.] Ou, *Au contraire je n'ai bien connu*. Il est certain que la Loi a donné aux hommes une connoissance plus étendue & plus distincte du péché, qu'ils ne l'avoient par la conscience; & d'ailleurs les passions, la coutume, & les mauvais raisonnemens des Philosophes avoient corrompu la Morale sur le sujet de la Concupiscence.

Je n'aurois point connu la convoitise.] Il ne s'agit pas de savoir, si un mauvais desir est un péché: la Raison l'enseigne assez, & les Paiens ne l'ont pas ignoré. Mais il s'agit de savoir, si un mauvais desir, qui n'est suivi d'aucun effet, est un péché digne de mort, & qui assujettit le Pécheur à la mort. C'est ce qui n'a été bien connu que par la Loi. Au reste, S. Augustin & d'autres ont entendu par *la convoitise*, les voluptés sensuelles, l'amour charnel; & il est vrai que les Paiens ont eu là-dessus en général des sentimens & une pratique très contraires à la Loi. Ils ont regardé cette Passion comme une affection naturelle, à laquelle ils ont lâché la bride, si ce n'est dans les cas où elle faisoit tort à un autre. Voyez la Préface No. XIII.

℣. 8. *Aiant pris occasion du Commandement.*] Le sens est, que la Concupiscence a profité de la Loi pour perdre l'homme; car s'il n'y eût point eu de Loi, le péché eût été moins grand, & la peine moins rigoureuse. Voyez ci-dessus V. 13, 20. Cependant on peut aussi traduire, *Le Péché aiant acquis des forces par le Commandement*, & ce sens convient très bien.

Toute convoitise.] *Toute* ne désigne pas toutes les espèces, ou toute sorte de convoitise: il en désigne seulement la violence & la force. S. Paul se sert quelquefois du mot *Tout*, pour désigner la perfection de la chose. Col. I. 9. I. Tim. I. 15.

Car sans la Loi, le Péché est mort.] Cela veut dire, prémièrement, que la concupiscence est moins vive & moins violente, quand il n'y a point de Loi qui la contraigne. Secondement, que

pris occasion du Commandement, m'a séduit, & m'a fait mourir par le
Commandement même. [12] Ainsi, à l'égard de la Loi, elle est sainte, & le
Commandement est saint, juste & bon. [13] Est-ce donc que ce qui est bon,
m'*a causé* la mort? Nullement; mais c'est le Péché qui m'a donné la mort
par ce qui est bon, afin qu'il parût Péché, & qu'il devînt excessivement pé-
cheur par le Commandement.

[14] En effet, nous savons que la Loi est spirituelle; mais c'est moi qui suis
charnel, vendu *&* asservi au Péché. [15] Car je n'approuve point ce que je
fais, puisque je ne fais pas ce que je voudrois, & que je fais au contraire ce
que je hais. [16] Or puisque je fais ce que je ne voudrois pas *faire*, je recon-
nois

℣. 12. I. Tim. I. 8. Ps. XIX. 8. CXIX. 39, 137. ℣. 13. Rom. III. 20. ℣. 14. I. Tim. I. 8. Esaï. L. 1. I. Macc. I. 16. ℣. 15. Gal. V. 17. Ps. I. 6. Ecclésiastiq. XVIII. 28. Matth. VII. 23. II. Tim. II. 19.

que le Péché ne fait pas sentir au coupable les mêmes craintes & les mêmes remords, quand il n'y a point de Loi qui en fasse connoître la peine. Il faut bien remarquer que cette maxime, *Le Péché est mort, quand il n'y a point de Loi*, ne doit pas se prendre absolument, mais par comparaison; & qu'elle veut dire simplement, qu'il est moins vif, moins actif, ou, comme l'Apôtre s'exprime dans la suite, moins *pécheur*; parce qu'il ne viole pas la Loi.

℣. 9. *Je vivois.*] J'étois tranquille, ou plus tranquille. Voyez I. Thess. III. 8. Je ne craignois pas la peine.

Quand j'étois sans la Loi.] Cela fait voir que S. Paul ne parle pas de lui, puisqu'il étoit Juif, & né sous la Loi. Il suppose, que la personne qu'il représente, aiant été sans la connoissance de la Loi, suivoit les mouvemens de la concupiscence sans crainte & sans remords; mais que venant à connoître la Loi, elle avoit commencé à sentir ses péchés & sa condamnation.

Le Péché a commencé à vivre.] Il a été plus violent, & il m'a fait sentir toute la peine qu'il mérite. Voyez sur le ℣. 8. & ci-dessus IV. 15.

℣. 10. *Et moi je suis mort.*] J'ai senti les frayeurs de la mort, à laquelle la Loi me condamne.

Le Commandement.] La Loi donnée par Moïse, & qui ne promettoit la vie qu'à ceux qui l'observoient exactement.

℣. 11. *Le Péché.*] La concupiscence, les passions charnelles, comme dans les ℣. 13, 17, 20. Voyez le ℣. 5.

Aiant pris occasion.] Voyez sur le ℣. 8.

℣. 12. *Saint.*] Digne de Dieu, qui est la Sainteté même. *Juste*: Conforme à la Loi de la conscience. *Bon*: Honnête & utile. Voyez I. Tim. I. 8. & ici XII. 2.

℣. 13. *Afin qu'il parût Péché.*] Les passions ne paroissent jamais plus criminelles, que quand elles violent la volonté de Dieu, qui est distinctement connue par la Loi; & elles paroissent *excessivement* méchantes, quand cette Loi, qui devroit être un frein pour les réprimer, les irrite & les rend plus violentes. Au reste, S. Paul continue à personifier le Péché, & c'est pour cela qu'il l'appelle *pécheur*.

℣. 14. *Spirituelle.*] Juste, sainte. L'Apôtre s'exprime ainsi, parce qu'il regarde la Loi comme une personne, & qu'exprimant les habitudes vicieuses par le mot de *charnel*, il a exprimé aussi la sainteté de la Loi par celui de *spirituelle*. Voyez sur I. Cor. III. 1. On peut ajouter à cela, que la Loi est conforme aux lumières de l'*esprit* & de la conscience. Voyez le ℣. 23. A l'égard de cette partie de la Loi, qui est cérémonielle, elle étoit *spirituelle* dans le fond, parce qu'en commandant des devoirs extérieurs & *charnels*, elle avoit en vue des devoirs intérieurs & spirituels, que l'Apôtre appelle *esprit*, ℣. 6. & Chap. II. 29.

Vendu & asservi au Péché.] Gr. *vendu sous le Péché*, comme un esclave, vendu à un maître pour faire tout ce qu'il lui ordonne. Voy. des expressions pareilles I. Rois XXI. 20. II. Rois XVII. 17. Cette servitude paroît par la suite, *je ne fais pas ce que je voudrois* &c. ce qui est le propre des esclaves.

℣. 15. *Je n'approuve point.*] Gr. *je ne connois point.*

Ce que je voudrois.] Gr. *ce que je veux*; mais il s'agit, comme on voit, de ces volontés imparfaites, qui sont combattues par des desirs supérieurs.

℣. 17.

nois par-là que la Loi eſt bonne. 17 Ce n'eſt donc plus moi qui le fais; c'eſt
le Péché qui habite en moi. 18 Car je ſai qu'il n'y a rien de bon en moi,
c'eſt-à-dire, dans ma chair, puiſqu'encore que j'aye la volonté de faire ce
qui eſt bien, je ne trouve point le moyen de l'accomplir. 19 De ſorte que
je ne fais pas le bien que je voudrois, pendant que je fais au contraire le
mal que je ne voudrois pas. 20 Que ſi je fais ce que je ne voudrois pas, ce
n'eſt plus moi qui le fais, mais c'eſt le Péché qui habite en moi. 21 Quand
donc je veux faire ce qui eſt bien, je trouve une loi *qui s'y oppoſe*, parce que
le mal eſt attaché à moi. 22 Car pour ce qui regarde l'homme intérieur, je
me plais dans la Loi de Dieu. 23 Mais je vois dans mes membres une autre
loi, qui combat contre la loi de mon eſprit, & qui me tient captif ſous la
loi du Péché, qui eſt dans mes membres. 24 Miſérable que je ſuis! qui me
délivrera du corps de cette mort? 25 Je rends graces à Dieu par JESUS-
CHRIST notre Seigneur. Ainſi moi-même je ſers de l'eſprit à la Loi de
Dieu, & de la chair à la loi du Péché.

℣. 18. Gen. VI. 5. VIII. 21. ℣. 22. Pſ. I. 2. II. Cor. IV. 16. Eph. III. 16. Col. III. 9. ℣. 23. Gal. V. 17. Rom. VI. 13. 19. ℣. 25. I. Cor. XV. 57.

℣. 17. *Ce n'eſt donc plus moi.*] S. Paul diſtingue ici l'eſprit éclairé des lumières de la Loi, d'avec les paſſions; & il dit, *ce n'eſt plus moi qui fais cela*, c'eſt-à-dire, ce n'eſt pas mon eſprit, *l'homme intérieur*, ℣. 22. *ma conſcience*, ou *la Loi de mon eſprit*, ℣. 23. Son deſſein n'eſt pas d'excuſer le pécheur, mais de juſtifier la Loi, en montrant que les paſſions l'emportent ſur l'eſprit & ſur la conſcience, malgré toutes les lumières de la Loi.

℣. 18. *Qu'il n'y a rien.*] Ou, *qu'il n'habite rien.*

Dans ma chair.] *La chair* ne ſignifie pas ici les paſſions charnelles, car cela voudroit dire qu'*il n'y a point de bien* dans les vices mêmes. Elle ſignifie le *corps*, où eſt la matière des paſſions, & le ſiège des Sens, par lesquels l'ame eſt attirée vers les biens & les plaiſirs ſenſibles, que S. Jean appelle *la convoitiſe de la chair*, I. Epit. II. 16. Voyez ci-deſſus VI. 6, 12. & Chap. VIII. 13. En un mot, *la chair* eſt le corps ſenſuel.

℣. 19. *Au contraire.*] Gr. *mais.*

℣. 21. *Une loi qui s'y oppoſe.*] On ſupplée ces derniers mots. S. Paul appelle du nom de *Loi*, la force & l'empire des paſſions, pour oppoſer *Loi* à *Loi*, celle de la concupiſcence à celle de Dieu.

Attaché.] A la lettre, *eſt tout près de moi.*

℣. 22. *L'homme intérieur.*] L'eſprit & la conſcience éclairés par la Loi, & appellés l'*homme intérieur* par oppoſition au *corps*, qui eſt viſible, & que l'Apôtre nomme ailleurs l'*homme extérieur*. II. Cor. IV. 16. Il ne s'agit pas ici du *nouvel homme*, dont il eſt parlé Epheſ. IV. 24. Conf. Eph. III. 16.

℣. 23. *Je vois.*] Je ſens.

Une autre Loi.] Voyez ſur le ℣. 21.

La loi de mon eſprit.] La conſcience, qui eſt éclairée par la Loi de Dieu, qui en reconnoit la juſtice, ℣. 16, 22. & qui voudroit l'obſerver, ℣. 17. Voyez ce que S. Paul a dit des Paiens, Chap. II. 14.

℣. 24. *Qui me délivrera du corps de cette mort.*] C'eſt, ou le Péché même, à qui S. Paul donne *un corps*; ou *le corps* conſidéré comme le ſiège des paſſions charnelles, & qui cauſe la mort, dont il eſt parlé ℣. 13. Voyez ci-deſſus VI. 6. & le ℣. 18. de ce Chap.

℣. 25. *Je rends graces* &c.] Il faut ſous-entendre ici, *C'eſt J. C.* qui m'en délivrera. Auſſi quelques Manuſcrits & l'Interprète Latin portent, *Ce ſera la grace de Dieu par J. C.*; ce qui fait un fort bon ſens, mais qui paroît être une explication.

Je ſers.] Le ſens eſt: Ma conſcience approuve *la Loi de Dieu*, ma Raiſon voudroit la ſuivre; mais emporté par mes paſſions, je ſuis *la Loi du Péché*, & je lui obéis.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Nulle condamnation pour ceux qui croyent en J. C. Ils sont délivrés de la Loi du Péché, 1-9. *& de la Loi de la Mort.* 10, 11. *Renoncer à la chair par l'espérance de la vie.* 12, 13. *Fidèles, héritiers de Dieu.* 14-17. *Difficulté insinuée, leurs souffrances. Diverses réponses. Elles n'ont point de proportion avec la gloire.* 18. *Dieu diffère la gloire de ses Enfans jusqu'au renouvellement des Créatures.* 19-24. *Secours du S. Esprit dans les afflictions.* 25, 26. *Elles contribuent au bien de ceux qui sont appellés. Immutabilité du Decret de Dieu.* 27-29. *Elles ne sauroient altérer l'amour de Dieu, ni en empêcher l'effet. Confiance dans les afflictions.* 30-38.

1 IL n'y a donc desormais aucune condamnation pour ceux qui *sont* en JESUS-CHRIST, parce qu'ils ne vivent plus selon la chair, mais selon
l'Esprit. 2 Car la Loi de l'Esprit de vie, qui *est* en JESUS-CHRIST, m'a
affranchi de la Loi du Péché & de la Mort. 3 La raison en est, que ce qui
étoit impossible à la Loi, parce que la chair la rendoit foible, Dieu *l'a fait*,
lors-

CHAP. VIII. ℣. 1. Rom. VI. 23. Gal. V. 16, 25. ℣. 2. Jean VI. 63. VIII. 36. Rom. VI. 18, 22. VII. 6, 25. I Cor. XV. 45. II. Cor. III. 6. Gal. II. 19. V. 1. ℣. 3. II. Cor. V. 21. Eph. II. 14, 15. Gal. III. 13. IV. 9. Héb. VII. 18. IX. 15. Jean III. 17. Act. XIII. 39.

CHAP. VIII. ℣. 1. *Il n'y a donc.*] C'est la conclusion de tout ce que l'Apôtre a traité jusqu'à présent dans cette Epitre. *Condamner* est opposé à *justifier*, & dire *qu'il n'y a point de condamnation pour ceux qui croyent en J. C.*, c'est dire qu'ils sont *justifiés*, ce que S. Paul a voulu prouver. Il ajoute, que *ceux qui sont en J. C. ne marchent point*, ou, *ne vivent point selon la chair, mais selon l'Esprit*; & il marque par-là le caractère de la foi Evangélique, & l'avantage de ceux qui, croyant en J. C., reçoivent du Seigneur les secours nécessaires pour vivre selon l'Evangile.

Qui sont en J. C.] Qui croyent en lui. Voyez ci-dessous XVI. 5, 7, 11.

Parce qu'ils ne vivent plus.] Gr. *ne marchant point selon* &c. Tout le Chapitre précédent, & ce que S. Paul dit ensuite, montre qu'il faut traduire *plus*. L'Apôtre oppose l'état de l'homme sous la Loi, à l'état de l'homme sous l'Evangile, & délivré par l'Evangile du joug des Passions, ou de la Chair.

Selon l'Esprit.] Selon cet *Esprit* que J. C. donne à ceux qui croyent en lui. Quand il s'est agi simplement de l'*Esprit* de l'homme, S. Paul l'a nommé d'un mot, qui signifie l'*entendement*. Chap. VII. 23. Mais il se sert ici d'un autre terme, qui désigne l'*Esprit* de Dieu, & l'*Esprit* du Fidèle éclairé par l'Esprit de Dieu. Voyez le ℣. 16.

℣. 2. *Car la Loi* &c.] Ce verset est la preuve du précédent. Puis que la vertu de l'*Esprit* de J. C. donne à ceux qui croyent en lui, la force de secouer le joug du Péché, & qu'elle doit les délivrer un jour du joug de la Mort; il s'ensuit qu'*il n'y a point de condamnation pour ceux qui croyent en J. C.*

La Loi de l'Esprit de vie.] C'est l'Evangile, appellé *la Loi de l'Esprit*, parce qu'il étoit accompagné dans les Fidèles des dons du S. Esprit. Cet *Esprit* est l'*Esprit de vie*, parce qu'il est à présent le gage & le sceau de l'immortalité bienheureuse, & parce qu'il *vivifiera* un jour nos corps mortels. Ci-dessous X. 11. Cette Loi *affanchit* l'homme *de la Loi du Péché*, parce que les promesses d'une vie immortelle triomphent, ou doivent triompher de toutes les passions de la chair: l'espérance d'une immortalité doit l'emporter sur tous les biens passagers du Monde; sur-tout une espérance confirmée par le don de l'Esprit. Ci-dessus V. 5.

La Loi du Péché.] L'empire du Péché & de la Mort. Voyez Chap. V. 21.

℣. 3. *Ce qui étoit impossible à la Loi.*] A l'Alliance Légale. Savoir, de *justifier* le pécheur, ou de le *délivrer du Péché & de la Mort.* Cette impuissance de la Loi est ce que l'Apôtre a traité jusqu'à présent.

La chair la rendoit foible.] C'est ce que S. Paul a fait voir dans le Chap. VII. où il a montré

lorſque, à cauſe du Péché, il a envoyé ſon Fils dans une chair ſemblable à
une chair pécheresſe, & qu'il a condamné le péché dans cette chair, 4 afin
que la juſtice de la Loi fût accomplie en nous, qui ne vivons point ſelon la
chair, mais ſelon l'Eſprit. 5 Car ceux qui ſont charnels, aiment les choſes
de la chair; mais ceux qui ſont ſpirituels, aiment les choſes de l'Eſprit. 6 Or
l'amour *des choſes* de la chair *donne* la mort, & l'amour *des choſes* de l'Eſprit
donne la vie & la paix. 7 Car cet amour des choſes de la chair eſt une ini-
mitié contre Dieu, parce qu'il ne ſe ſoumet point à la Loi de Dieu, & en
effet il ne le peut. 8 C'eſt pourquoi ceux qui ſont dans la chair ne peuvent
plaire à Dieu. 9 Mais pour vous, vous n'êtes point dans la chair, mais dans
l'Eſprit; ſi toutefois l'Eſprit de Dieu habite en vous: car celui qui n'a point
l'Eſprit de Jesus-Christ, n'eſt point à Jesus-Christ. 10 Et ſi
Jesus-

℣. 5. I. Cor. II. 14. Jean III. 6. ℣. 6. Rom. VI. 21. VII. 10, 24. Gal. VI. 8. ℣. 7. Jaq. IV. 4. ℣. 8. I. Cor. II. 14. ℣. 9. I. Cor. III. 16. VI. 19. Gal. IV. 6. Phil. I. 19. I. Pierr. I. 11. Jean III. 34. ℣. 10. I. Cor. XV. 45. Gal. IV. 19. Rom. V. 11.

tré que la Loi ne pouvoit ſoumettre les paſſions. Voyez les ℣. 14, 21, 23.

Dieu l'a fait, lorſque, à cauſe &c.] La Mort de J. C. a détruit le *péché*, par rapport à la peine, parce que le Seigneur en a fait l'expiation; & il le détruit, dans le cœur du Fidèle, par la vertu du Saint Eſprit, qu'il a obtenu du Père par ſon ſacrifice, & qu'il donne à ceux qui croyent en lui.

Dans une chair &c.] Gr. *dans la reſſemblance d'une chair de péché.* Dans un corps ſemblable aux nôtres, qui ſont des corps pécheurs. Voyez ci-deſſus VI. 6. & conférez Phil. II. 7. Hébr. II. 17. IV. 15.

Il a condamné le péché.] Cela eſt figuré, mais la figure eſt très belle. La mort & la condamnation de J. C. ont été proprement la *mort & la condamnation du Péché.* Voyez Col. I. 21, 22. I. Pierr. IV. 6.

℣. 4. *Afin que la juſtice de la Loi* &c.] La Juſtice, que la Loi commande. Cela montre, que bien loin que la grace du Sauveur anéantiſſe la Loi, elle rend l'homme capable de l'obſerver. Voyez Chap. V. 18.

En nous.] Par nous.

Vivons.] Gr. *marchons.*

℣. 5. *Charnels.*] Ceux en qui la Chair domine ſur la Raiſon. C'eſt le caractère décrit dans le Ch. précédent. Voyez le ℣. 14.

Aiment.] L'Original exprime *le déſir, le goût, le plaiſir, l'attachement.*

Spirituels.] Ceux en qui la Raiſon, éclairée & fortifiée par l'Eſprit de Dieu, & par la foi de l'Evangile, domine ſur la Chair.

℣. 6. *Donne la mort, donne la vie.*] Gr. ſimplement, *mort, vie.* Il faut ſous-entendre *eſt.* Or *être mort, être vie*, ſignifie *être cauſe de mort, de vie.* Voyez le ℣. 10.

℣. 7. *Car cet amour . . . eſt une inimitié* &c.] C'eſt la preuve que *cet amour donne la mort*, car Dieu ne donne pas *la vie & la paix* à ſes ennemis.

Il ne le peut.] S. Paul perſonifie la Senſualité, la Concupiſcence, ou *la Loi des membres.* Voyez le Chap. VII. 15, 21, 23.

℣. 8. *Ceux qui ſont dans la chair.*] Qui ſe plaiſent dans les vices de la chair. Voyez ci-deſſus. VII. 5.

Ne peuvent plaire à Dieu.] Etre juſtes, ſaints, faire ce qu'il commande, ou ce qui lui eſt agréable. Voyez Héb. XI. 5.

℣. 9. *Vous êtes dans l'Eſprit.*] Vous vous plaiſez dans *les choſes de l'Eſprit*, dans la Sainteté.

Si toutefois.] Autr. *puiſque*, car la particule Grecque a cette ſignification, I. Theſſ. I. 6. & ce dernier ſens s'accorde bien avec ce que S. Paul dit ailleurs à l'avantage des Romains, Chap. I. 7, 8, 12.

Habite.] Cette expreſſion marque non ſeulement la préſence *du Saint Eſprit*, mais une préſence de faveur & de grace, qui ne convient qu'aux Saints. Voyez II. Cor. VI. 16. II. Tim. I. 14. & aill. Le ſens eſt donc : Pour vous, vous vous plaiſez dans les choſes de l'Eſprit, au moins ſi vous avez, comme je n'en doute pas, cette préſence du Saint Eſprit, qui eſt une aſſurance de ſa grace, un gage de votre juſtification & de votre réſurrection. Ci-deſſus, V, 6. Voyez auſſi les ℣. ſuiv.

Celui

JESUS-CHRIST est en vous, le corps *est* bien *sujet* à la mort, à cause
du péché; mais l'Esprit *lui rendra* la vie, à cause de la justice. 11 Car, si
l'Esprit de celui qui a ressuscité JESUS d'entre les morts habite en vous,
celui qui a ressuscité JESUS-CHRIST d'entre les morts vivifiera aussi vos
corps mortels, par son Esprit qui habite en vous.
12 Ainsi donc, *mes* Frères, nous sommes débiteurs, non de la chair, pour
vivre selon la chair, *mais de l'Esprit*. 13 Car, si vous vivez selon la chair,
vous mourrez : mais, si par l'Esprit vous faites mourir les actions du
corps, vous vivrez. 14 Parce que tous ceux, qui sont conduits par l'Esprit
de Dieu, sont Enfans de Dieu. 15 En effet, vous n'avez point reçu un Es-
prit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu
un

℣. 11. Act. II. 24, 32. III. 15, 26. IV. 10. V. 30. X. 40. XIII. 30. XVII. 31. Rom. I. 4. IV. 24. VI. 4. I. Cor. VI. 14. XV. 15. II. Cor. IV. 14. V. 4. Gal. I. 1. Eph. I. 14, 20. II. 5. Col. II. 12. I. Thess. I. 10. Hébr. XIII. 20. I. Pierr. III. 18. ℣. 12. Rom. VI. 7, 18. ℣. 13. Gal. VI. 8. Eph. IV. 22. V. 3. Col. III. 5, 6. ℣. 14. Luc XX. 36. Gal. V. 18. ℣. 15. I. Cor. II. 12. II. Tim. I. 7. Gal. III. 26. IV. 5, 6. Marc XIV. 36. Hébr. II. 15. I. Jean IV. 18.

Celui qui n'a point l'Esprit de J. C.] Gr. *si quelqu'un n'a point* &c. Cela renferme deux choses, la présence du Saint Esprit, & la sainteté qui en est la condition. Elles sont liées ensemble. *L'Esprit de Jésus-Christ* n'habite que dans les Saints. On peut aussi entendre par cet *Esprit*, les vertus que produit l'*Esprit* de Dieu, qui sont nommées *Esprit*, du nom de leur cause, soit par opposition à *la chair*, soit parce qu'elles sont un principe d'actions *spirituelles*, c'est-à-dire, saintes.

N'est point à J. C.] Gr. *de lui*. Ne lui appartient point, & n'a rien à en espérer. Matth. V. 23. Voyez Gal. V. 24.

℣. 10. *Si J. C. est en vous.*] Cette expression est parallèle à celle-ci, *l'Esprit de J. C. est en vous*. Voyez la note sur Ephés. III. 17.

A cause du péché.] Voyez ci-dessus V. 12.

Mais l'Esprit lui rendra la vie.] Gr. *l'Esprit est vie*, c'est-à-dire, Auteur de vie. Le verset suivant confirme cette explication. On peut aussi l'entendre simplement de ce que l'*Esprit* est une assurance d'immortalité. Conférez I. Cor. XV. 45. Eph. I. 13, 14 IV. 30.

A cause de la justice.] De la sainteté, qui est souvent appellée *justice*, Chap. VI. 13, 18, 19.

℣. 11. *Par son Esprit.*] Ou, comme portent d'autres Manuscrits, *à cause de son Esprit*.

℣. 12. *Nous sommes débiteurs.*] Le sens est: Redevables, comme nous le sommes, à Dieu, & à son Esprit, qui *nous a délivrés de la loi du Péché & de la Mort*, vivons d'une vie sainte, ou *selon l'Esprit*. Au reste, on a suppléé ces mots, *mais de l'Esprit*, qui sont évidemment sous-entendus.

℣. 13. *Vous mourrez.*] Il s'agit de la mort éternelle, car elle est opposée à la vie & à la résurrection des justes. Voyez le ℣. 11.

Les actions du corps.] Les mauvaises actions, que le Péché commet par le corps. Voyez Chap. VI. 12, 13. VII. 18.

℣. 14. *Tous ceux* &c.] Ce verset est la preuve du précédent. *Vous vivrez*, parce que ceux qui se conduisent par l'Esprit de Dieu, sont Enfans de Dieu; & par conséquent héritiers de son Royaume. Voyez le ℣. 17.

℣. 15. *En effet, vous n'avez point reçu un Esprit de servitude.*] C'est-à-dire, *l'Esprit, que vous avez reçu, n'est point un Esprit de servitude*, comme, II. Tim. I. 7. *L'Esprit, que Dieu nous a donné, n'est point un Esprit de timidité.* De même, II. Cor. II. 12. Ainsi S. Paul ne dit point, que Dieu ait donné *un Esprit de servitude*, mais que l'*Esprit* des Fidèles n'est pas *un Esprit* de ce caractère-là.

Esprit de servitude.] S. Paul parle ailleurs de la servitude de la Loi. Voyez Gal. II. 4. III. 23, 24, 25. IV. 1-7. V. 1. Voyez aussi, Act. XV. 10. Mais en conférant ce passage-ci avec Hébr. II. 15. on voit que l'*Esprit de servitude* est la crainte de la mort, sans l'espérance d'une vie bienheureuse; J. C. donne cette espérance à ceux qui croyent en lui. Il ne s'agit point dans cet endroit des cérémonies légales.

Pour être encore dans la crainte.] Cet *encore* se rapporte à l'état qui a précédé la foi en J. C. C'est *la crainte* de la mort, qui accompagnoit la servitude sous le Péché.

 Un

un Esprit d'adoption, par lequel nous nous écrions, Abba, *c'est-à-dire*, Père.
16 Et c'est ce même Esprit, qui rend témoignage à notre esprit, que nous sommes
Enfans de Dieu. 17 Or, si *nous sommes* Enfans, nous *sommes* donc aussi héritiers;
héritiers, *dis je*, de Dieu, & cohéritiers de JESUS-CHRIST; bien que nous souf-
frions avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui. 18 Car j'estime, que
les souffrances du tems présent ne sauroient contre-balancer la gloire à venir,
qui doit être manifestée en nous. 19 C'est pourquoi, les Créatures elles-mê-
mes attendent, avec un ardent desir, la manifestation des Enfans de Dieu.
20 Car

℣. 16. II. Cor. I. 22. V. 5. Eph. I. 13. IV. 30. ℣. 17. Act. XIV. 22. II. Tim. II. 11, 12. Gal. IV. 7. ℣. 18. Matth. V. 12. II. Cor. IV. 17. Phil. III. 10, 21. I. Pierr. I. 6. IV. 13. I. Jean III. 1, 2. ℣. 19. Act. III. 21. II. Pierr. III. 13. Apoc. XXI. 1. Esai. LXV. 17.

Un Esprit d'adoption.] C'est-à-dire l'*Esprit* qui est le gage & le sceau par lequel Dieu nous assure la possession de son heritage, ou de la résurrection bien heureuse, & de l'immortalité. Voyez le ℣. 23. & conf. Ch. V. 5. XIV. 17. Gal. IV. 5. 6.

Abba.] C'est un mot Syriaque, qui signifie *Père.* Les Juifs disent là-dessus dans leurs Livres, *qu'un esclave n'a pas la liberté de dire, mon Père, ma Mère.* S. Paul a expliqué le mot *Abba*, parce qu'il écrivoit aux Romains, & qu'il y avoit parmi eux des Gentils, qui n'entendoient pas l'Hébreu, ou le Syriaque.

℣. 16. *Rend témoignage* &c.] Cet Esprit est la preuve certaine, que nous sommes Enfans de Dieu. Voyez II. Cor. I. 21, 22. Gal. IV. 6. &c. Le mot Grec est composé de la préposition *avec*, ce qui fait que l'on peut traduire, *rend témoignage avec notre esprit*; mais le composé se met pour le simple. Ainsi, Rom. II. 15. *Leur conscience rendant témoignage.* Il y a dans le Grec, *rendant témoignage avec.* De même, Rom. XI. 1. Apocal. XXII. 18.

℣. 17. *Bien que.*] C'est ce que signifie la particule Grecque I. Cor. VIII. 5. & cette signification convient très bien ci; car l'Apôtre veut rassurer les Fidèles contre les doutes que les afflictions pourroient leur donner sur le sujet de l'amour de Dieu pour eux. On peut aussi traduire, *pourvu que nous souffrions*, *si nous souffrons*, ou, *puisque nous souffrons.*

℣. 18. *Qui doit être.*] Ou, *qui sera bientôt*; car on remarque que le mot Grec est souvent traduit de la sorte par les anciens Interprètes de S. Barnabé, d'Hermas, de S. Ignace; & l'on en a un exemple dans la Vulgate, Jaq. II. 12.

Manifestée.] Ou, *révélée.* Il semble que S. Paul emploie cette expression par opposition à l'état présent des Fidèles persécutés. Leur *gloire* est cachée présentement. Elle se manifestera. Voyez Coloss. III. 4. I. Jean II. 2. Cependant ce mot signifie proprement l'exécution de ce qui est encore caché dans ses causes, ou dans les decrets de Dieu. Ainsi, Gal. III. 23. I. Pierr. I. 20. I. Jean III. 2. C'est dans ce sens que S. Paul parle de *la manifestation de l'Homme de péché*, II. Thess. II. 3, 6, 9.

℣. 19. *Les Créatures.*] Gr. *la Créature.* La plupart des Interprètes entendent par *les Créatures*, ce Monde, qui doit être renouvellé au dernier jour. Cette explication s'accorde bien avec la signification du mot *Créature*, dans l'usage des Juifs Hellénistes. Voyez Judith IX. 17. Sap. II. 6. V. 18. & aill. Cependant de savans Interprètes croyent, que la *Créature* signifie les Fidèles, la *nouvelle Créature*, & particulièrement les Fidèles d'entre les Gentils, qui semblent être appellés *la Créature*, Marc XVI. 15. Coloss. I. 23. Ces Fidèles sont assujettis *à la vanité*, *à la servitude de la corruption*, c'est-à-dire, aux misères, aux calamités, aux persécutions. Ce n'est pas *volontairement*, parce que tous les hommes ont une aversion naturelle pour le mal; mais c'est *à cause* de Dieu, *qui les y a assujettis*, & par respect pour lui &c. Bien que cette explication, qu'on n'a pas voulu supprimer, ait quelque chose d'ingénieux, on s'arrête à celle qui est la plus commune, parce qu'elle s'ajuste mieux avec le texte de S. Paul, qui personifie souvent les choses ou leurs qualités, & qui attribue ici aux Créatures inanimées *des desirs*, *une attention*, *une volonté.* Les Prophètes sont pleins de semblables *Prosopopées.* Il veut donc dire, que l'on ne doit pas s'impatienter; que la glorification des Fidèles, & même de ceux *qui ont reçu les prémices de l'Esprit*, ne doit arriver qu'avec le renouvellement du Monde.

Attendent avec un ardent desir.] Gr. *l'attente de la Créature attend.* Mais le mot Grec exprime une *attente* pleine de desir & d'impatience. Voyez Luc XXI. 28.

℣. 20. *De leur bon gré.*] Ou *volontairement.* Cela

[20] Car ce n'eſt pas de leur bon gré, qu'elles ſont ſujettes à la vanité, mais à
cauſe de celui qui les y a aſſujetties; [21] ſous l'eſpérance *néanmoins* qu'elles ſeront
auſſi délivrées de la ſervitude de la corruption, pour *jouïr* de la liberté *&* de
la gloire des Enfans de Dieu. [22] En effet nous ſavons que toutes les Créa-
tures gémiſſent, & ſont toutes *comme* dans le travail de l'enfantement jusqu'à
cette heure. [23] Et non ſeulement elles; mais nous auſſi, qui avons reçu les
prémices de l'Eſprit, nous-mêmes nous gémiſſons profondément dans l'atten-
te de l'adoption, *ſavoir*, de la délivrance de nos corps. [24] Car c'eſt en eſpé-
rance que nous ſommes ſauvés: Or quand on voit ce que l'on eſpère,
ce

℣. 20. II. Pierr. III. 10. Gen. III. 17. ℣. 22. Jean XVI. 21. IV. Eſd. IV. 42. ℣. 23. Luc XXI. 28. I. Jean III. 2. II. Cor. V. 2, 4. Eph. I. 14. IV. 30. ℣. 24. II. Cor. V. 7. Hébr. XI. 1, 13.

Cela veut dire, que ce n'eſt point par elles-mêmes, par leur faute.

La vanité . . . la corruption.] C'eſt la violence, que les hommes font aux Créatures, en les faiſant ſervir à ſatisfaire leurs paſſions vicieuſes. *Hâtons-nous*, diſent-ils, *d'uſer des créatures pendant notre jeuneſſe*. Sap. II. 6. Mais c'eſt ſurtout l'abus ſacrilège, que les hommes en ont fait, lorſqu'ils les ont érigées en Divinités, & qu'ils les ont ſervies en la place du Créateur. Ci-deſſus I. 25. C'eſt par-là que les *Créatures ont été aſſujetties à la vanité*; mot, qui dans l'Ecriture ſignifie les Idoles.

A cauſe de celui &c.] A cauſe de l'homme & de ſon péché. Le péché a cauſé de grands bouleverſemens dans le Monde. Tel le Déluge, qui changea la face de la Terre, l'embraſement de Sodome & de Gomorrhe &c.

℣. 21. *De la liberté & de la gloire.*] Gr. *de la liberté de la gloire. De la gloire* par le renouvellement du Monde, II. Pierr. III. 11, 12, 13. Apoc. XXI. 1. & *de la liberté*, par l'abolition de la Tyrannie, que l'homme pécheur exerce ſur les Créatures. Cet état du Monde eſt ce que S. Pierre appelle, le *rétabliſſement* de toutes choſes, Act. III. 21. terme qui, au rapport de Philon ſur le Décalogue, p. 524. exprime celui de *Jubilé*, comme Joſephe explique ce dernier par celui de *liberté*, Antiq. Liv. III. Chap. 10.

℣. 22. *Gémiſſent* &c.] Gr. *gémiſſent*, ou *ſoupirent enſemble dans le travail.* S. Paul emploie ces termes composés, parce qu'ils ſont fort en uſage dans la Langue Grecque, & qu'il s'agit de pluſieurs *Créatures*.

Sont toutes comme dans le travail de l'enfantement.] Ces expreſſions figurées marquent un grand deſir de la délivrance. On n'a pas voulu s'éloigner de la figure, quoiqu'on l'eût pu faire ſans altérer aucunement le ſens. Ainſi notre Verſion commune a fort bien rendu par *leur paſſion*, ce qui ſignifie à la lettre, *leur douleur d'enfantement.* Voyez Suſan. ℣. 10. Cela eſt dit des Sénateurs Juifs, qui avoient une paſſion criminelle pour Suſanne, & montre avec quelle liberté on peut employer le mot Grec, qui ſe dit auſſi pour ſignifier *être dans d'extrêmes douleurs.*

℣. 23. *Les prémices de l'Eſprit.*] Les *prémices* étoient les dons offerts à Dieu des prémiers fruits, ou d'autres choſes. Voyez Lév. XXIII. 10, 14, 16, 17. & aill. Ici *les prémices de l'Eprit* ſont les dons du S. Eſprit, répandus dans les Fidèles, ces prémières graces qui ſervent à en aſſurer d'autres plus grandes. Voyez I. Cor. XV. 20, 23. XVI. 15. &c. & ici V. 5. Mais bien que le ſens, qu'on vient de rapporter, ſoit vrai en lui-même, il ſemble néanmoins que S. Paul ait voulu déſigner les Apôtres, qui avoient proprement reçu *les prémices*, ou les prémiers dons du S. Eſprit. C'eſt ce qu'inſinuent ces mots, *Mais nous . . . nous-mêmes.* Il veut raſſurer & conſoler les Fidèles dans leurs ſouffrances, & il leur dit: Nous-mêmes, nous Apôtres de J. C., nous qui les prémiers avons reçu le S. Eſprit, nous ſouffrons, nous attendons la gloire, nous n'avons que l'eſpérance &c. Conférez II. Cor. V. 2, 3, 4.

Profondément.] Gr. *en nous-mêmes*, c'eſt-à-dire, dans le fond du cœur. Voyez Jean XI. 38. & conférez le ℣. 33.

L'adoption.] C'eſt la réſurrection, dans laquelle les *Enfans de Dieu* paroîtront ce qu'ils ſont, & prendront poſſeſſion de l'héritage. Voyez Luc XX. 36.

La délivrance.] Gr. *rédemption*; terme, qui ſe prend quelquefois ſimplement pour délivrance, comme Luc XXI. 28. Eph. I. 14. Hébr. XI. 35.

℣. 24. *Ce que l'on eſpère.*] Gr. *l'eſpérance.* Ce ſont les choſes eſpérées. Ainſi, Eph. I. 18. De même, *la promeſſe* eſt miſe pour les *biens promis*.

ce n'eſt plus eſpérance. Car comment peut-on eſpérer ce que l'on voit *déja?*
25 Si donc nous eſpérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons par
la patience.
26 De plus, l'Eſprit nous aſſiſte de ſon côté dans nos afflictions, parce que
ne ſachant pas bien ce qu'il faut que nous demandions à Dieu dans nos prières, l'Eſprit lui-même prie pour nous, par des gémiſſemens qu'on ne ſauroit
expliquer. 27 Mais celui qui pénètre les cœurs, connoit quelles ſont les
choſes que l'Eſprit deſire, & que ce qu'il demande pour les Saints *eſt* ſelon
Dieu. 28 Nous ſavons encore, que toutes choſes concourent au bien de ceux
qui aiment Dieu, étant appellés comme ils ſont, ſelon le deſſein *de ſa grace.*
29 Parce que ceux que Dieu a préconnus, il les a auſſi prédeſtinés à être rendus conformes à l'image de ſon Fils, afin qu'il fût le Prémier-né de pluſieurs
Frères.

℣. 25. Rom. V. 5. II. Cor. IV. 18. Hébr. XI. 1. ℣. 26. Zach. XII. 10. Matth. XX. 22. Jaq. IV. 3. ℣. 27. I. Chron. XXVIII. 9. Pſ. VII. 10. Jérém. XI. 20. XVII. 10. XX. 12. Act. I. 24. Apoc. II. 23. I. Jean V. 14. ℣. 28. Rom. II. 28. III. 29. IV. 11, 16. IX. 6, 23. XI. 2, 5. Héb. XII. 10, 11. ℣. 29. Matth. VII. 23. Eph. I. 5, 11. Col. I. 15, 18. II. Tim. II. 19. Hébr. I. 6. I. Jean III. 2. Apoc. I. 5. Exod. XXXIII. 12, 17. Jérém. I. 5.

Car comment &c.] Gr. *ce que quelqu'un voit, comment l'eſpère-t-il auſſi?*

℣. 25. *Si donc nous eſpérons* &c.] Le ſens eſt: Puis donc que telle eſt la nature de l'eſpérance, qu'elle n'a pour objet que des biens éloignés, nous devons attendre par la patience ceux que nous eſpérons. Il s'agit du ſalut, ou de la réſurrection bienheureuſe.

℣. 26. *De plus.*] Gr. *Pareillement.* Mais ce terme n'a pas ici un ſens de comparaiſon. Il ſignifie, *de plus, auſſi.*

Afflictions.] L'Original, qui ſignifie à la lettre *foibleſſes*, ſignifie ordinairement dans S. Paul, *afflictions, maladies, miſères.* Cela eſt commun. Voyez II. Cor. XI. 29, 30. XII. 10. &c.

Parce que ne ſachant pas &c.] Gr. *Nous ne ſavons pas ce que nous prierons comme il faut.* Le ſens eſt: Nous ne ſavons pas ce qui eſt agréable à Dieu, ſur-tout dans le trouble des afflictions. Voyez ce que dit J. C., Jean XII. 27. & conférez Phil. I. 23, 24. & II. Cor. XII. 8, 9. D'autres traduiſent en ſuppléant, *Nous ne ſavons pas ce qu'il faut demander, ni comment il faut le demander.*

L'Eſprit prie pour nous.] En excitant dans l'ame des penſées & des deſirs. Ainſi J. C. a dit à ſes Diſciples, *C'eſt l'Eſprit de votre Père, qui parle en vous*: il eſt l'Auteur de vos penſées & de vos expreſſions, Matth. X. 19, 20. Conférez I. Pierr. IV. 14. *L'Eſprit dans cet endroit*, dit Théodoret, *n'eſt pas la ſubſtance même du Saint Eſprit, mais la grace qui eſt donnée à ceux qui croyent.* Theod. in hunc loc.

Qu'on ne ſauroit expliquer.] On traduit d'ordinaire *ineffables, inexprimables*: mais ce n'eſt pas proprement le ſens du mot Grec *alaletos*, qui veut dire un *cri confus*, & qui eſt formé d'*alala*, qui ſignifie un *ſon confus, une voix inarticulée.* Grotius, qui a bien vu cela, a rendu les termes de S. Paul, *par des gémiſſemens ſans voix, ſans paroles.* La ſuite confirme cette explication. Il n'y a que Dieu qui puiſſe entendre ce que ces gémiſſemens lui demandent.

℣. 27. *Mais celui* &c.] On peut auſſi traduire, *Mais celui, qui pénètre les cœurs, approuve les deſirs de l'Eſprit, parce que les choſes que l'Eſprit demande pour les Saints ſont ſelon Dieu.*

Les choſes que l'Eſprit deſire.] Gr. *le deſir, l'affection. Le deſir* ſignifie les choſes que l'on deſire; comme *la convoitiſe*, les objets de la convoitiſe, I. Jean II. 17. Voyez le ℣. 5.

Ce qu'il demande pour les Saints eſt ſelon Dieu.] Conforme à ſa volonté, I. Jean V. 14. On peut auſſi traduire, *Car il intercède pour les Saints envers Dieu. Les Saints* ſont les Fidèles. Ci-deſſus I. 7.

℣. 28. *Toutes choſes.*] Tout ce qui eſt diſpenſé par la Providence, & en particulier les afflictions, dont S. Paul parle, & qu'il a en vue depuis le ℣. 18.

Ceux qui aiment Dieu.] Cette expreſſion déſigne particulièrement ceux qui ſouffrent pour ſa gloire. S. Jaques les appelle de même, ceux *qui aiment Dieu*, Ch. I. 12. & c'eſt l'*amour* que J. C. demande de ſes Diſciples, Matth. X. 37, 38. Au reſte l'Apôtre inſinue, par ces termes généraux,

Frères. 30 Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appellés; & ceux qu'il
a appellés, il les a aussi justifiés; & ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glo-
rifiés.
31 Que dirons-nous donc après cela? Si Dieu est pour nous, qui sera con-
tre nous? 32 Celui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a li-
vré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas toutes choses avec
lui? 33 Qui accusera les Elus de Dieu? C'est Dieu qui *les* justifie. 34 Qui
est-ce qui *les* condamnera? Jesus-Christ est mort; mais de plus il est
ressuscité, il est *assis* à la droite de Dieu, & il intercède pour nous. 35 Qui
nous séparera de l'amour de Jesus-Christ? sera-ce l'affliction, ou l'op-
pression, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée?
36 *Car*,

℣. 30. Act. XIII. 38. Rom. I. 6. III. 26. V. 9. IX. 24. I. Cor. I. 24. VI. 11. Gal. II. 16. Eph. II. 4. IV. 4. Tit. III. 7. Hébr. IX. 15. I. Pierr. II. 9. III. 9. ℣. 31. Nomb. XIV. 9. II. Rois VI. 16. Ps. LVI. 4, 12. CXVIII. 6. ℣. 32. Gen. XXII. 12. Esai. LIII. 5. Matth. VI. 33. Jean III. 16. Rom. III. 25. IV. 25. V. 6, 9. I. Tim. IV. 8. II. Pier. I. 3. ℣. 33. Esai. L. 8, 9. Apoc. XII. 10. ℣. 34. Ps. CX. 1. Marc XVI. 19. I. Cor. XV. 17. Rom. IV. 25. V. 10. Eph. II. 5. Col. III. 1. Hébr. I. 3. VII. 25. VIII. 1. IX. 24. XII. 2, 24. I. Pierr. III. 22. I. Jean II. 1. Job XXXIV. 29. ℣. 35. Jean X. 28. XIII. 1. II. Cor. XI. 23.

raux, qu'il n'y a point de distinction du Juif ni du Gentil, tous étant également *appellés*. Voyez ci-dessous XI. 24.

Etant appellés comme ils sont.] C'est-à-dire, croyant en Jésus-Christ, & obéissant à la Foi. *Les appellés* sont toujours les Fidèles. Voyez les Remarques sur Chap. I. 6, 7.

Selon le dessein de sa grace.] C'est *le dessein*, que Dieu avoit formé, de sauver les hommes par Jésus-Christ & par la foi, en leur pardonnant leurs péchés. C'est-là le *Mystère de la volonté de Dieu*, *qu'il avoit résolu en lui-même*, & qu'il *a manifesté* par la prédication de l'Evangile, Eph. I. 9, 10. On ajoute ces mots, *de sa grace*, & on les prend de S. Paul II. Tim. I. 9. Passage, qui peut servir de commentaire à celui-ci.

℣. 29. *Préconnus.*] On croit pouvoir se servir de ce terme, comme de ceux de *prévoir*, de *prédestiner*, de *prédire*, parce qu'il exprime à la lettre celui de l'Original. Mais *préconnoître* en Dieu n'est pas simplement *prévoir* : ce terme emporte une résolution gracieuse & favorable. Act. II. 23. I. Pierr. I. 2, 20. Ainsi ceux que Dieu a préconnus, ce sont ceux qu'il a aimés, & qu'il a résolu de sauver.

Prédestinés.] Ce terme exprime un dessein qui précède l'action; & même, quand il s'agit de Dieu, un dessein avant les siècles. I. Cor. II. 7. Mais il n'est employé par S. Paul que pour signifier un dessein favorable.

Conformes à l'image de son Fils.] *L'image* est ici l'original même, considéré dans cette forme extérieure, qui paroît & que l'on imite. Voyez Hébr. X. 1. & conférez II. Cor. III. 18. Cette *conformité* ne consiste pas seulement dans *la gloire*, mais dans les moyens d'y parvenir. Les Fidèles, à l'exemple de J. C., doivent y arriver par les afflictions. Voyez le ℣. 17. & le Chap. VI. 5. I. Cor. XV. 49. Phil. III. 10, 21. I. Pierr. II. 20, 21.

Le Prémier-né de plusieurs Frères.] De tous les Fidèles, qui sont les Frères de J. C., non seulement parce qu'il est *homme*, comme eux, Hébr. II. 11. parce qu'ils sont ses *cohéritiers*, ci-dessus ℣. 17. mais aussi parce qu'ils arrivent à la gloire par les souffrances, comme il y est parvenu. Il est aussi leur *Prémier-né*, parce qu'il est leur Prince & leur Maître, & que le prémier il est entré dans la gloire, après avoir été *consommé par les afflictions*. Conférez I. Cor. XV. 23. Hébr. II. 9, 10 XII. 2.

℣. 30. *Justifiés.*] C'est-à-dire ici, *purifiés* de leurs péchés, par le sang de J. C., & par le S. Esprit. Voyez ci-dessus, V. 9. & I. Cor. VI. 11. Voyez la Préface.

℣. 33. *Les Elus de Dieu.*] Ce sont les *prédestinés* & *les appellés*, ℣. 29, 30. Voyez Ch. IX. 11. Au reste, il y a dans cet endroit une belle allusion à Esai. L. 8, 9. dont S. Paul a emprunté la pensée & le tour.

℣. 35. *De l'amour de Jésus-Christ.*] De l'amour qu'il a pour nous. Voyez sur le ℣. dernier.

L'affliction, ou l'oppression.] Voyez sur Ch. II. 9. & sur II. Cor. VI. 4.

℣. 36.

[36] *Car*, comme il est écrit, nous sommes tous les jours livrés à la mort
pour l'amour de toi; nous sommes regardés comme des brebis destinées à la
boucherie. [37] Mais nous triomphons de toutes ces choses, par celui qui nous
a aimés. [38] Car je suis assûré que ni mort, ni vie, ni Anges, ni Principautés,
ni Puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, [39] ni hauteur, ni
profondeur, ni aucune autre Créature, ne pourra jamais nous séparer de l'a-
mour, que Dieu *nous porte* en JESUS-CHRIST notre Seigneur.



CHAPITRE IX.

Affection de Paul pour les Juifs. Leurs avantages. 1-6. *Les promesses appartiennent aux Enfans de la promesse. Choix de Dieu, sans égard aux œuvres.* 7-13. *Objection. Dieu est-il injuste? Réponse. Il ne s'agit pas de justice, mais de miséricorde.* 14-18. *Seconde objection. Dieu*

℣. 36. Ps. XLIV. 23. I. Cor. IV. 9-13. II. Cor. IV. 11. XI. 23-27. ℣. 37. II. Cor. II. 14. IV. 8, 16. XII. 10. I. Jean IV. 4. V. 4, 5. Apoc. XII. 11. ℣. 38. Eph. VI. 12. Col. II. 15. I. Pierr. III. 22.

℣. 36. *Nous sommes* &c.] Voyez Ps. XLIV. 23. Ce Pseaume contient une belle description des afflictions des Israélites, & il est très bien appliqué par S. Paul à celles des Chrétiens.

℣. 37. *Nous triomphons de toutes ces choses.*] Gr. *dans toutes ces choses nous survainquons*, si on peut parler ainsi, pour exprimer l'Original.

Par celui qui nous a aimés.] S. Paul veut dire, que l'amour de J. C., soutenu par sa puissance, nous donnera la *victoire* sur tous nos ennemis, & sur la mort même, lorsqu'il nous ressuscitera. C'est ce qu'il dit, I. Cor. XV. 57. *Je rends graces à Dieu, qui nous a donné la victoire par notre Seigneur J. C.* On peut aussi expliquer ces paroles de la *victoire*, que les Fidèles remportent à présent sur les tentations, *par* l'assistance *de J. C. qui les a aimés*, Phil. IV. 13. Au reste, deux anciens Manuscrits portent, *à cause de celui qui nous a aimés.* Ce sens est aussi très beau. L'amour, que J. C. nous porte, nous soutient dans toutes nos adversités, par l'espérance de son salut. Ci-dessus, V. 3-5.

℣. 38. *Ni Anges.*] Ce sont les mauvais Anges, I. Cor. VI. 3. & les bons Anges même, s'ils pouvoient former le dessein de nous séparer de J. C. Cela est dit à leur égard par supposition, comme Gal. I. 8.

Les Principautés, les Puissances.] Toutes les Puissances créées, célèstes ou terrestres, bonnes ou mauvaises. Voyez Eph. I. 21. Coloss. I. 16. I. Cor. XV. 24. On trouve Ecclésiastique XVI. 27. le mot de *Principautés* pour marquer un certain ordre de créatures de Dieu, ce que de savans Interprètes expliquent des *Astres.*

℣. 39. *Ni hauteur, ni profondeur.*] C'est-à-dire, ni les créatures qui sont dans le Ciel, ni celles qui sont dans les Abîmes. On peut aussi expliquer ces paroles de la plus haute élévation, & du plus profond abbaissement. Ainsi *hauteur éternelle* veut dire un honneur immortel, Judith XIII. 20.

Ne pourra nous séparer de l'amour.] Ne pourra ni altérer son amour, ni en empêcher l'effet, qui est notre salut.

CHAP. IX. ℣. 1. *Avec le Saint Esprit.*] Qui est le témoin de la conscience, & à qui l'on ne peut mentir impunément. Voyez Act. V. I. Cor. II. 11, 12. Rom. VIII. 16. Il y a dans le Grec *en*, qui signifie souvent *avec.* Voyez Eph. I. 8. Autrem. *par le S. Esprit.*

℣. 2. *Dans le cœur.*] Gr. *dans mon cœur.*

℣. 3. *Etre anathême.*] Cela veut dire, je voudrois être comme une victime d'expiation, souffrir la mort pour eux. C'est une expression assez familière aux Juifs, lorsqu'on veut témoigner à quelqu'un une extrême affection. On en a recueilli des exemples de leurs anciens Livres.

De la part de J. C.] Que J. C. lui-même me condamnât à cet anathême. On peut aussi tradui-

Dieu ne peut se plaindre &c. Réponse. Pouvoir du Créateur. Patience de Dieu envers les vases de colère. 18-23. *Vases de gloire pris d'entre les Gentils. Peu de Juifs sauvés. Cause de leur réjection. Ils veulent être justifiés par leurs œuvres.* 24-33.

1 J*E le proteste* devant JESUS-CHRIST, je dis la vérité; je ne ments point,
ma conscience m'en rendant témoignage avec le Saint Esprit. 2 C'est
que j'ai une grande tristesse, & une douleur continuelle dans le cœur.
3 Car je desirerois moi-même d'être anathême de la part de JESUS-CHRIST
pour mes Frères, qui sont de même race que moi selon la chair; 4 qui sont
Israélites, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les Alliances, la Loi, le
culte *divin*, les promesses; 5 qui descendent des Patriarches, & desquels est
sorti par rapport à *sa* chair, le CHRIST, qui est Dieu au-dessus de toutes
choses béni éternellement. Amen.

6 Tou-

CHAP. IX. ℣. 1. Rom. I. 9. II. 15. II. Cor. I. 23. XI. 31. XII. 19. Gal. I. 20. Eph. IV. 17. Phil. I. 8. I. Thess. II. 5. V. 27. I. Tim. II. 7. V. 21. ℣. 3. Rom. X 1. Exod. XXXII 32. I. Cor. XII. 3. XVI. 22. Gal. I. 8. ℣. 4. Exod. IV. 22. XXXIV. 27. Deut. VII. 6. X. 15. XIV. 1. I. Rois VIII. 10. Ps. LXIII. 2. LXXVIII. 61. CXLVII. 19. Jér. XXXI. 9, 31. Act. III. 25. XIII. 32. Rom. II. 17. III 2, 3. Eph. II. 12. Héb. VIII. 8. ℣. 5. Matth. I. 1, 23. Luc III. 23. Jean I. 1. III. 31. Act. X. 36. XX. 28. Rom. I. 3. XI. 28. Eph. I. 10, 20. IV. 10. Phil. II. 9. Col. I. 16. II. 10. I. Tim. III. 16. Héb. I. 2, 4, 8, 10. I. Jean V. 20. Apoc. I. 5, 8, 12. Jér. XXIII. 6. Esai. VII. 14. IX. 6.

duire, *à cause de J. C.*, car la préposition Grecque signifie *à cause*, Matth. XVIII. 7. Luc XIX. 3 & ailleurs. Le sens est très beau. Pour l'amour de J. C., & pour sa gloire, je me dévouerois moi-même à toute sorte de maux, si je pouvois procurer par-là le salut des Juifs. D'autres traduisent, *Anathême* séparé *de J. C.*; mais outre qu'on supplée ce mot *séparé*, il y auroit dans les paroles de S. Paul une hyperbole bien excessive, à moins qu'on ne supplée encore un *comme*, *je voudrois être* comme *un* homme *anathématisé*, qu'on a retranché de la communion de J. C. & de son Eglise.

De même race que moi selon la chair.] L'Apôtre ajoute ces mots, pour désigner les Juifs. Les Chrétiens s'appelloient Frères.

℣. 4. *Israélites.*] Titre honorable. Voyez-en l'origine, Gen. XXXII. 28. & conférez II. Cor. XI. 22.

L'Adoption.] C'est cette grace signalée, que Dieu fit aux Israélites, de les *adopter* pour son Peuple, & de leur donner l'héritage de Chanaan. De-là ces titres, l'*Enfant de Dieu*, *son Prémier-né.* Exod. IV. 22, 23. Deut. XIV. 1. Jérém. XXXI. 19, 20.

La gloire.] La manifestation de Dieu dans le Sanctuaire, au-dessus du Propitiatoire, ou de l'Arche, qui à cause de cela est appellée *la gloire de Dieu*, I. Sam. IV. 21, 22. à quoi l'on peut ajouter les signes glorieux de sa présence, quand il donna la Loi, Exod. XXIV. 16, 17. & ailleurs. Voyez aussi I. Machab II. 12. où le Temple est appellé *la gloire* des Juifs, & conférez II. Cor. III. où S. Paul parle de la gloire de la Loi, & de son Législateur.

Les Alliances.] Quelques Manuscrits portent l'*Alliance* au singulier. C'est dans le fond la même chose, les Ecrivains Juifs employant souvent le pluriel pour le singulier. Voyez Sap. XII. 21. XVIII. 22. & la note sur Hébr. VI. 2.

La Loi.] C'est ce que signifie ici l'Original, que d'autres traduisent, l'*établissement de la Loi.* Voyez II. Machab. VI. 23. & Joseph, Des Machab. Chap. V. vers la fin & ailleurs.

Les promesses.] Elles avoient été faites à Abraham & à sa Postérité, & c'est aux Israélites qu'elles appartenoient dans toute leur étendue, s'ils eussent voulu en profiter. Conférez ci-dessous XV. 8. & XI. 16.

℣. 5. *Qui descendent des Patriarches.*] Gr. *desquels* sont *les Pères*. Ce sont *les Patriarches*, appellés les *Pères* par excellence, Exod. III. 13, 16. & ailleurs.

Par rapport à sa chair.] Voyez ci-dessus I. 3.

Qui est Dieu au-dessus de toutes choses.] Ou, *au dessus de tous*, car le Grec est équivoque.

Amen.] Parole d'approbation & de vœu. Ci-dessus I. 25. & ailleurs.

[6] Toutefois il eſt impoſſible que la Parole de Dieu ſoit vaine; car tous les deſcendans d'Iſrael ne ſont pas Iſraélites; [7] & quoiqu'ils ſoient la poſtérité d'Abraham, ils ne ſont pas tous ſes enfans: mais, comme dit l'Ecriture, c'eſt d'Iſaac que deſcendront ceux qui ſeront nommés ta race. [8] Cela veut dire, que ce ne ſont pas les enfans de la chair qui ſont les Enfans de Dieu; mais que ce ſont les Enfans de la promeſſe, qui ſont réputés pour la race *d'Abraham.* [9] Car voici les termes de la promeſſe: Je reviendrai dans cette même ſaiſon, & *alors* Sara aura un fils. [10] Et cela ne paroît pas ſeulement *à l'égard de Sara*, mais encore de Rebecca, lorſqu'elle eut conçu *deux enfans* d'un même *mari*, *ſavoir*, d'Iſaac notre Père. [11] Car avant qu'ils fuſſent nés, & qu'ils euſſent fait ni bien ni mal, afin que le choix que Dieu avoit réſolu,

℣. 6. Gen. XVII. 7. XXII. 18. Nomb. XXIII. 19. Jean VIII. 39. Rom. II. 28. III. 3. IV. 12, 16. Gal. VI. 16. II. Tim. II. 13. ℣. 7. Gen. XXI. 12. Gal. IV. 23. Héb. XI. 18. ℣. 8. Gal. IV. 28. ℣. 9. Gen. XVIII. 10, 14. ℣. 10. Gen. XXV. 21. ℣. 11. Rom. IV. 17.

℣. 6. *Toutefois il eſt* &c.] Le ſens eſt: Tous ces avantages des Juifs, quelque grands qu'ils ſoient, ne leur donneront point le ſalut; car *il eſt impoſſible que la Parole de Dieu ſoit fauſſe.* Les promeſſes n'appartiennent, dans leur ſens Evangélique, qu'à la vraie Poſtérité d'Abraham, aux Iſraélites ſelon l'Eſprit, & par la foi.

La Parole de Dieu. C'eſt la promeſſe du ℣. 7. dont S. Paul découvre le ſens myſtique.

Soit vaine.] Gr. *ait tombé.* C'eſt une expreſſion Hébraïque. Voyez Luc XVI. 17. & dans les LXX. II. Rois X. 10.

D'Iſrael.] De Jacob.

Ne ſont pas Iſraélites.] Vrais *Iſraélites*, héritiers des promeſſes. Gr. *Iſrael.*

℣. 7. *Ses enfans.*] C'eſt-à-dire, ſes héritiers.

C'eſt d'Iſaac &c.] Gr. *En Iſaac te ſera nommée ta race.* Cela eſt dit à l'excluſion d'Iſmael. Voyez Gen. XXI. 12. S. Paul prouve par-là, que pour être héritier d'Abraham, ce n'eſt pas aſſez de deſcendre de lui, Dieu n'aiant voulu reconnoître pour héritiers de ce Patriarche, qu'Iſaac, & la poſtérité d'Iſaac. Au reſte, *être nommé* eſt une expreſſion Hébraïque, qui ſignifie *être*. On la trouve auſſi dans les Auteurs Grecs, comme dans *Héſiode*.

℣. 8. *Cela veut dire* &c.] Iſmael, né dans l'ordre de la Nature, fut exclus de l'héritage d'Abraham, & n'eut point de part aux promeſſes. Iſaac au contraire, qui vint au monde par un miracle, en conſéquence d'une promeſſe purement gratuïte, & de la foi qu'eut Abraham à cette promeſſe, Iſaac, dis-je, eut ſeul l'héritage. S. Paul découvre le myſtère de cet événement. C'eſt que les héritiers d'Abraham ne ſont pas ceux qui n'ont d'autre avantage, que de deſcendre de lui *ſelon la chair*; mais ceux qui en naiſſent par la vertu de l'Evangile, qui eſt *la puiſſance de Dieu*, & qui, comme Abraham, croyent aux promeſſes. C'eſt ce que S. Paul appelle, *les Enfans de la promeſſe.* Voyez Gal. IV. 23, 28.

℣. 10. On a beaucoup ſuppléé dans ce ℣. pour rendre le ſens de S. Paul, qui laiſſe plusieurs mots ſous-entendus, ce que notre Langue ne permet pas.

D'un même mari.] Gr. *d'un ſeul*, ce que d'autres entendent *d'une ſeule conception.* L'Interprète Latin a ſuivi ce ſens-là, qui a été admis par quelques Pères Grecs, (Voyez Théodoret) mais qu'Eraſme a rejetté fort à propos, après Lyra.

℣. 11. *Afin que le choix que Dieu avoit réſolu.*] Qu'il avoit déja fait dans ſon conſeil. Gr. *Afin que la réſolution ſelon*, ou, *par le choix de Dieu.* On peut auſſi très bien traduire, *Afin que la réſolution fondée ſur le choix de Dieu*, c'eſt-à-dire, ſur un choix très libre. Cette verſion eſt juſte, & appuyée ſur le Texte, car la prépoſition Grecque, *ſelon*, marque ſouvent la cauſe. Voyez Eph. I. 5, 7, 9, 11. S. Paul tire de cet événement une preuve de ſa Doctrine, ſavoir, que Dieu, ſans aucun égard ni à la race, ni aux œuvres, avantages dont les Juifs ſe glorifioient, a voulu appeller les Gentils, qui ne deſcendoient point d'Abraham, & qui n'avoient point les œuvres en partage, & montrer par-là qu'il eſt libre d'appeller au ſalut ceux qu'il trouve à propos, parce qu'il ne s'agit pas d'exercer ſa Juſtice, mais ſa Miſéricorde, perſonne n'étant digne de ſon ſalut.

Par la volonte de celui &c.] On a ſuppléé ces mots *la volonté*, pour faire mieux entendre la

ſolu, non à cauſe des œuvres, mais par *la volonté* de celui qui appelle, ſub-
ſiſtât, [12] il lui fut dit: L'aîné ſera aſſujetti au plus jeune; [13] ainſi qu'il eſt écrit:
J'ai aimé Jacob, & haï Eſaü.
[14] Que dirons-nous donc? Y a-t-il de l'injuſtice en Dieu? Nullement. [15] Car
il dit à Moïſe: Je ferai grace à qui je ferai grace; j'aurai compaſſion de qui j'au-
rai compaſſion. [16] *Cela* ne *dépend* donc ni de celui qui veut, ni de celui qui
court, mais de Dieu qui fait miſéricorde. [17] Car l'Ecriture dit touchant Pha-
raon: C'eſt pour cela même que je t'ai ſuſcité, afin de faire éclater en toi
ma Puiſſance, & de rendre mon Nom célèbre par toute la Terre. [18] Ainſi
Dieu fait grace à qui il lui plaît, & il endurcit qui il lui plaît.

[19] Pour-

℣. 12. Gen. XXV. 23. ℣. 13. Mal. I. 23. IV. Eſd. III. 16. Deut. XXI. 15. Prov. XIII. 24. Matth. X. 37. ℣. 14. Deut. XXXII. 4. II. Chron. XIX. 7. Job VIII. 3. XXXIV. 10. Pſ. XCII. 16. ℣. 15. Exod. XXXIII. 19. ℣. 17. Exod. IX. 16. XIV. 4. 17.

la penſée de S. Paul, outre qu'ils ſont de ſon ſtile dans cette matière. Voyez Eph. I. 5, 9, 11. *Celui qui appelle*, c'eſt-à-dire, qui *appelle* à l'héritage, & qui nomme librement l'héritier, qu'il lui plaît de choiſir.

℣. 12. *L'aîné ſera aſſujetti au plus jeune.*] Cela eſt arrivé à la lettre du tems de David, les deſcendans d'Eſaü, l'*aîné*, aiant été aſſujettis à ceux de Jacob. II. Sam. VIII. 14. Dieu même approuva la tranſlation du droit d'aîneſſe, qui paſſa de la perſonne d'Eſaü à celle de Jacob. Or ce droit renfermoit l'héritage de Canaan.

℣. 13. *J'ai aimé Jacob* &c.] Voyez Mal. I. 2. 3. Le ſens eſt: J'ai préféré Jacob à Eſaü. *Haïr*, ne ſignifie ici qu'aimer moins. Voyez Gen. XXIX. 30, 31. Luc XIV. 26. Jean XII. 25. En effet, ſoit qu'on regarde la perſonne d'Eſaü, Dieu lui fit beaucoup de graces; Gen. XXVIII. 39, 40; & ſoit qu'on regarde ſa poſtérité, elle ſubſiſta longtems floriſſante. Seulement, Dieu n'eut pas les mêmes bontés pour Eſaü qu'il eut pour Jacob, qui fut ſeul héritier d'Abraham & des promeſſes. S. Paul conclud de ces paſſages, que Dieu diſpenſe ſes graces, entre des perſonnes tout-à-fait égales, avec une entière liberté, parce qu'il n'y en a aucune qui les mérite.

℣. 14. *Y a-t-il de l'injuſtice* &c.] Le prétexte de cette objection eſt ce qui eſt dit, ℣. 11. que Dieu fait ſon choix ſans égard aux œuvres. S. Paul répond, qu'il ne s'agit pas ici de juſtice, mais de grace. *Je ferai grace à qui* &c.

℣. 16. *Ni de celui qui veut* &c.] C'eſt une façon de parler proverbiale, comme on en trouve pluſieurs dans les Evangiles. Le ſens eſt clair: Dieu diſpoſe de' ſes faveurs avec une ſouveraine liberté; car il faut bien remarquer qu'il s'agit proprement de cela. Ce ne fut pas pour avoir prévenu Eſaü ſon frère, que Jacob fut héritier de la bénédiction; mais parce que Dieu l'avoit réſolu par ſon pur bon-plaiſir.

℣. 17. *Touchant Pharaon.*] Gr. *à Pharaon.* On a rendu le ſens. Voyez des expreſſions pareilles, Gal. III. 8, 22. conféré avec Rom. XI. 32. C'eſt Dieu qui fit dire cela à Pharaon par Moïſe.

Je t'ai ſuſcité.] On ne s'eſt pas éloigné de la traduction ordinaire. Le ſens eſt, *Je t'ai ſuſcité* Roi d'Egypte, Je t'ai fait Roi. Voyez dans les LXX. Eſai. XLV. 13. Mais ſi on a égard à l'Hébreu & aux LXX. Exod. IX. 16. le ſens eſt, *Je t'ai conſervé*, Je t'ai garanti des plaies qui ont affligé l'Egypte. Ce paſſage étant pris de Moïſe, il faut l'entendre dans le ſens de Moïſe, que S. Paul a cité; & effectivement le terme de l'Apôtre peut avoir ce ſens-là. S. Jaques l'emploie pour ſignifier le *relèvement* d'un malade, ſa conſervation, ſa guériſon, Jaq. V. 15. & S. Matthieu pour ſignifier de même *le relèvement* d'une bête qui eſt tombée dans une foſſe, Matth. XII. 12.

℣. 18. *Il endurcit.*] *L'endurciſſement* ſignifie l'obſtination dans l'incrédulité & dans la deſobéiſſance. Dieu *endurcit*, quand il permet que les hommes *s'endurciſſent* eux-mêmes; ou qu'il fait des choſes très dignes de ſa ſageſſe & de ſa ſainteté, mais dont ils prennent occaſion d'endurciſſement. Telle fut la protection, que Dieu donna à Pharaon, pendant qu'il affligeoit les Sujets de ce Prince. Telle l'impoſture des Magiciens, qui imitoient les miracles de Moïſe, ce qui ne contribua pas peu à affermir Pharaon dans ſa révolte.

Qui il lui plaît.] Il s'agit des hommes pé-

cheurs;

19 Pourquoi donc, me dites-vous, se plaint-il encore? *car* qui peut résis-
ter à sa volonté? 20 Mais, ô homme, qui êtes-vous pour contester avec Dieu?
Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé, Pourquoi m'avez-vous fait de la
sorte? 21 Le Potier de terre n'a-t-il pas le pouvoir de faire d'une même mas-
se un vase à des usages honorables, & un autre à des usages vils?. 22 *Qu'y a-
t-il donc à redire*, si Dieu, voulant montrer sa colère, & faire connoître sa
puissance, a toléré avec une grande patience les vases de colère, formés pour
la perdition; 23 afin de faire paroître aussi les richesses de sa gloire envers
les vases de miséricorde, qu'il a préparés pour la gloire? 24 Du nombre des-
quels nous sommes, nous qu'il a appellés, non-seulement d'entre les Juifs,
mais

℣. 19. Gen. L. 19. II. Chron. XX. 6. Job IX. 19. XLI. 10. Esai. XLVI. 10. Jér. XLIX. 19. L. 44. Sap. XI. 21. XII. 12. ℣. 20. Job IX. 12. XXIII. 13. XXXIII. 13. XXXIV. 31. Esai. XXIX. 16. XLV. 9. Dan. IV. 35. Ecclésiastiq. XXXIII. 13. ℣. 21. Esai LXIV. 8. Prov. XVI. 4. Jér. XVIII. 6. Sap. XV. 7. II. Tim. II. 20. ℣. 22. II. Macc. VI. 14. I. Pierr. II. 8. II. Pierr. III. 9. Jud. vers. 4. ℣. 23. Rom. II. 4. VIII. 28. Eph. I. 3-7. II. Tim. I. 9. II. 21. ℣. 24. Rom. III. 29. I. Pierr. II. 9.

cheurs; car il n'y a que ceux-là qui puissent être des objets de miséricorde, comme il n'y a que ceux-là qui puissent être *endurcis*, l'endurcissement étant une obstination dans le crime.

℣. 19. *Pourquoi se plaint-il.*] Ou, *Pourquoi nous blâme-t-il? nous condamne-t-il?* Car c'est ce que signifie l'Original. Voyez Ecclésiastique XI. 7. II. Mach. II. 7. Hébr. VIII. 8.

Qui peut résister.] Gr. *qui a résisté?* Voyez sur Matth. XII. 31. Au reste, cette objection est malicieuse & calomnieuse; quoique S. Paul ne s'attache pas à l'examiner, parce que s'agissant de Dieu, il est au dessous de son infinie perfection & de son infinie autorité de s'arrêter à le défendre. Mais l'*endurcissement* n'est point l'effet d'une volonté de Dieu, à laquelle on ne puisse résister. C'est une obstination volontaire de la part du pécheur.

℣. 20. *Le vase d'argile.*] Voy. Esai. XXIX. 16. XLV. 9.

℣. 21. *Le potier de terre* &c.] Cette pensée de S. Paul se trouve dans Jérém. XVIII. 1-6. & presque dans les mêmes termes, Sap. XV. 7. L'Auteur de l'Ecclésiastique s'en est servi, comme S. Paul, pour montrer que Dieu ne doit rien aux hommes. Voyez Ecclésiastique XXXIII. 11, 12, 13. Cela fait voir, que c'étoit une réflexion commune chez les Docteurs Juifs. Conférez II. Tim. II. 20, 21. L'Apôtre veut prouver, que Dieu est le maître de ses graces, & qu'il n'y a rien dans les hommes pécheurs, comparés à *une masse d'argile*, qui mérite que Dieu fasse des uns *des vases honorables*, & des autres *des vases vils.*

℣. 22. *Qu'y a-t-il donc à redire?*] On supplée ces mots, qui sont sous-entendus, ou quelque chose de semblable. S. Paul, qui a voulu fermer la bouche à son adversaire, en lui montrant la grandeur du pouvoir de Dieu sur des créatures qu'il a formées, & qui ne méritent rien de sa part, en revient ici à l'exercice de ce pouvoir, qui est toujours tempéré par la bonté.

Sa colère.] Sa juste vengeance sur les méchans.

Faire connoitre sa puissance.] Dans l'exécution de ses justes jugemens. Voyez le ℣. 18. On pourroit l'expliquer aussi de *son pouvoir*, ou de son autorité souveraine: mais ce que dit S. Paul, que *Dieu a toléré les vases de colère avec une grande patience*, montre qu'il ne s'agit pas de son autorité. Car la *tolérance* & la *patience* sont des actes de bonté, & non du *pouvoir* souverain.

Les vases de colère.] Les méchans, qui se sont rendus dignes de la vengeance de Dieu par leur endurcissement. Tels furent Pharaon, & les Juifs obstinés dans leur incrédulité. Voyez ci-dessus, IV. 15.

Formés.] C'est la signification du mot Grec, Hébr. XI. 3. Et c'est ainsi qu'il faut traduire, suivant la comparaison du Potier, qui fait des vases pour des usages honorables, ou pour des usages vils. Cependant, Dieu ne crée pas des hommes pour les perdre: cette fin est contraire à ses Perfections & aux déclarations formelles de l'Ecriture. Mais il ne laisse pas de les créer, quoiqu'il ait prévu qu'ils se perdroient: c'est en ce sens-là, qu'il les *forme pour la perdition.* L'Auteur de l'Ecclésiastique dit d'un homme, qui de juste est devenu méchant, que Dieu *l'a préparé pour l'épée*, ou, pour la mort. Il

mais aussi d'entre les Gentils; 25 selon qu'il dit lui-même dans Osée: J'appel-
lerai mon Peuple, celui qui n'étoit point mon Peuple; & ma bien-aimée,
celle qui n'étoit point ma bien-aimée. 26 Et il arrivera qu'au même lieu, où
on leur a dit, Vous n'êtes point mon Peuple, là on les appellera les Enfans
du Dieu vivant. 27 Mais à l'égard d'Israel, Esaïe dit hautement: Quand le nom-
bre des Enfans d'Israel égaleroit celui du sable de la mer, il *n'y en* aura
*qu'*un petit reste de sauvé. 28 Car *le Seigneur* a conclu & décidé l'affaire avec
justice. Le Seigneur fera dans le pays ce qu'il a résolu. 29 Et comme Esaïe
l'a prédit, Si le Seigneur des Armées ne nous eût laissé quelques-uns de no-
tre race, nous serions devenus comme Sodome, & nous aurions été rendus
semblables à Gomorrhe.
30 Que dirons-nous donc? *Nous dirons* que les Gentils, qui ne poursui-
voient

℣. 25. Osée II. 23. I. Pierr. II. 10. ℣. 26. Osée I. 10. ℣. 27. Esai. X. 22. XXVIII. 22. Jér. XV. 8-11. Ezéch. VI. 8. XIV. 22. Rom. XI. 5. ℣. 29. Gen. XIX. 24. Esai. I. 9. XIII. 19. Jér. L. 40. Lament. III. 22. ℣. 30. Rom. IV. 11. X. 20.

Il ne l'a pas rendu méchant, pour le faire périr; mais, étant devenu méchant, il lui a préparé la peine qu'il mérite.

℣. 23. *Afin de faire paroître aussi les richesses de sa gloire.*] La grandeur de sa grace & de sa puissance dans le salut des vases de miséricorde. *La grace* de Dieu, qui éclate dans la rédemption, dans la vocation des Gentils, & dans la remission des péchés; & *la puissance* de Dieu, qui paroît dans la résurrection & dans la vie éternelle des Saints, sont *la gloire* de Dieu & *les richesses de sa gloire*. Voyez Eph. I. 7, 18. II. 7. III. 16. Coloss. I. 27.

℣. 24. *Du nombre* &c.] Gr. *lesquels il a appellés*, savoir, *nous*.

℣. 25. & 26. Les paroles du ℣. 25. sont prises du Chap. II. d'Osée ℣. 23. & celles du ℣. 26. sont du Chap. I. 10. S. Paul a suivi les LXX. à quelques différences près, & il s'est servi de ces Oracles pour montrer la souveraine liberté de Dieu dans la vocation des Gentils. Il prouve dans ces deux versets ce qu'il a dit, à l'égard des Gentils, dans le ℣. 24; comme il prouvera dans le ℣. 27. par le témoignage d'Esaïe, ce qu'il a dit au sujet des Juifs.

℣. 27. *Dit hautement.*] Gr. *crie*.

Quand le nombre &c.] Voyez Esai. X. 22, 23. & conférez II. Rois XVIII. 13. XIX. 30, 31. Les passages d'Esaïe, qui sont allégués ici, peuvent être considérés comme des exemples propres à convaincre les Juifs, que les promesses faites à la Nation & à ses Pères, n'empêchoient pas que Dieu n'en rejettât la plus grande partie, quand elle devenoit incrédule & rebelle. Mais ils peuvent être considérés aussi comme des Prophéties, qui annonçoient, dans un sens mystique & caché, la réjection de la plupart des Juifs, à cause de leur incrédulité.

℣. 28. *Car le Seigneur a conclu* &c.] On traduit de la sorte, & cette traduction est évidemment confirmée par Esaïe XXVIII. 22. où les LXX. ont employé les mêmes termes dont ils se sont servis dans cet endroit-ci, & où ils signifient certainement *une chose conclue*, *arrêtée*, d'une manière certaine.

Avec justice.] C'est-à-dire, *avec bonté*, avec *miséricorde*; car on sait que c'est le sens du mot de *justice* en plusieurs endroits. Voyez Esai. I. 17. LVI. 1. Dan. IX. 6. & conférez les LXX. avec l'Hébreu. Aussi le but d'Esaïe est de consoler & non de menacer; voyez la suite dans ce Prophète, & conférez II. Rois XIX. 30, 31. Le sens littéral est, que cette partie du Peuple, qui s'étoit retirée à Jérusalem, échapperoit à la fureur des Assyriens, qui devoient ravager la Judée. Mais il ne laisse pas de s'ensuivre ce que S. Paul veut prouver; car outre qu'il expose les paroles d'Esaïe dans un sens mystique, c'est qu'il paroît par-là qu'il n'étoit pas nouveau que Dieu rejettât le plus grand nombre des Juifs à cause de leur desobéissance, puisqu'un *petit nombre* seulement avoit échappé aux Assyriens, & encore n'étoit-ce que par grace.

Fera ce qu'il a résolu.] Gr. *la parole*, c'est-à-dire, *la chose décidée*.

Dans le pays.] Gr. *sur la terre*. C'est la Judée.

℣. 29. *Si le Seigneur* &c.] Voyez Esai. I. 9.

Quelques-uns de notre race.] Gr. *quelque semence*.

Comme Sodome &c.] Détruits entièrement & sans ressource.

℣. 30. *Nous dirons.*] Il faut évidemment ré-
péter

voient point la justice, ont atteint la justice, c'est-à-dire, la justice qui *s'obtient* par la foi : [31] Et que les Israélites *au contraire*, qui poursuivoient la Loi de Justice, ne sont point parvenus à la Loi de Justice. [32] D'où vient cela? C'est parce qu'*ils ont prétendu y parvenir*, non par la foi, mais par les œuvres de la Loi : car ils ont heurté contre la pierre d'achoppement, [33] ainsi qu'il est écrit: Je vais mettre en Sion une pierre d'achoppement, une pierre de scandale; mais quiconque croira en lui, ne sera point confus.



CHAPITRE X.

Affection de Paul envers les Juifs. Cause de leur incrédulité. Amour de leur propre justice. 1-4. *Justice de la Loi, & de l'Evangile. Foi du cœur, confession de bouche.* 5-10. *Le salut appartient*

ỷ. 31. Rom. X. 2. XI. 7. ỷ. 32. I. Cor. I. 23. I. Pierr. II. 6, 7. ỷ. 33. Esai. VIII. 14. XXVIII. 16. Ps. II. 12. CXVIII. 22. Matth. XXI. 42. Luc II. 34. I. Pierr. II. 6, 7.

péter ces mots, qui précèdent, & qui sont sous-entendus dans la réponse à la question.

Ont atteint.] Ou, *saisi.* Voyez sur Phil. III. 12. & conférez Matth. XI. 12. Le sens est, que les Gentils, qui n'aspiroient point à être justifiés par leurs œuvres, & qui ont reconnu leur indignité, ont embrassé la justification par la foi, qui leur a été offerte.

Justice.] Ce mot signifie ici par-tout *justification.*

ỷ. 31. *Et que les Israélites* &c.] Gr. *Israel.* S. Paul veut dire, que les Juifs, toujours entêtés de la Loi, qu'ils ont regardée comme une Loi capable de les *justifier*, ont rejetté *la seule Loi* qui puisse *justifier* l'homme, la *Loi de la foi;* ci-dessus III. 27.

ỷ. 32. *Parce qu'ils ont prétendu y parvenir.*] Gr. simplement, *Parce que.* Le reste est sous-entendu.

Mais par les œuvres &c.] Gr. *mais comme par les œuvres.* On n'a pas exprimé ce *comme*, parce qu'il n'a quelquefois aucun usage. Voyez Gen. XXV. 33. Si on le conserve, il faut suppléer, & traduire, Ils ont agi *comme* s'ils eussent pu y parvenir *par les œuvres.*

ỷ. 33. *Je vais mettre.*] Gr. *Voici, je mets.* C'est un Oracle d'Esaïe, pris en partie du Ch. XXVIII. 16. & en partie du Chap. VIII. 14. Voyez des citations composées de la sorte Ch. XI. 26, 27. & ailleurs. Dieu, dont il s'agit dans le sens littéral & prochain d'Esaïe, fut *une pierre d'achoppement* pour les Juifs, qui *ne le sanctifiérent pas.* La personne de J. C. l'a été dans la suite pour ce même Peuple. Ce sont deux accomplissemens du même Oracle, dans des tems différens. S. Paul a suivi les LXX.

Mais.] Gr. *Et.* Il se met quelquefois pour *mais.* C'est un Hébraïsme.

En lui.] En J. C., qui est désigné par cette *pierre.*

Chap. X. ỷ. 1. *J'ai* &c.] Gr. *L'affection de mon cœur, & la prière que* je fais *à Dieu, est pour le salut d'Israel.* Des Juifs.

ỷ. 2. *Ils sont zélés pour Dieu.*] Cela étoit vrai d'un grand nombre. Voyez Act. XXII. 3. Gal. I. 14. Ils en avoient tous en général pour leur Loi. Act. XXI. 20. Voyez ce qu'ils firent, lorsque Caligula voulut faire mettre sa Statue dans le Temple de Jérusalem: ils allérent déclarer à *Pétrone*, Gouverneur de Syrie, *qu'il falloit auparavant les égorger tous, avec leurs femmes & leurs enfans.* Joseph, De la Guerre des Juifs, Liv. II. Chap. 17. Philon, Ambass. à Caius, Chap. 14.

ỷ. 3. *Ignorant la justice de Dieu.*] La *justification*, que Dieu donne gratuïtement au Fidèle, à cause de la rédemption de J. C. Voyez sur Chap. I. 17. & Chap. III. 24, 25, 26. S. Paul prouvera dans la suite, que cette ignorance étoit volontaire & affectée.

Leur propre justice.] Leur *justification* par les œuvres, & non par la grace. Voyez Phil. III. 6-9.

Ils ne se sont point soumis &c.] Ils n'ont point obéi à l'Evangile, ni accepté, avec une foi soumise, la *justification* que Dieu leur offroit, & leur commandoit de recevoir, en croyant en son Fils.

ỷ. 4.

tient aux Gentils aussi-bien qu'aux Juifs. La foi par la prédication. 11-17. *Peu de Juifs croyent Leur incrédulité, & l'obéissance des Gentils, prédites.* 18-21.

[1] J'Ai dans le cœur, *mes Frères*, une grande affection pour le salut d'Israel,
& je le demande à Dieu par mes prières. [2] Car je leur rends ce témoi-
gnage, qu'ils sont zélés pour Dieu, mais *leur zèle est* sans connoissance;
[3] parce qu'ignorant la justice de Dieu, & cherchant à établir leur propre jus-
tice, ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu. [4] Car c'est Jesus-
Christ, qui est la fin de la Loi, pour justifier tous ceux qui croyent. [5] En
effet, Moïse décrit ainsi la justification par la Loi: Celui, qui aura fait ces
choses, aura la vie par elles. [6] Mais voici ce que dit la Justification par la
foi: Ne dites point dans votre cœur, Qui montera au Ciel? c'est en fai-
re descendre Jesus-Christ; [7] ni, Qui descendra dans l'Abîme? c'est
ramener Jesus-Christ d'entre les morts. [8] Mais que dit-elle encore?
La

Chap. X. ℣. 1. Rom. I. 9. IX. 1, 2. ℣. 2. Act. XXI. 20. XXII. 3. Rom. IX. 31. Gal. I. 14. Jean XVI. 2. ℣. 3. Rom. IX. 31, 32. Phil. III. 9. ℣. 4. Matth. V. 17. Act. XIII. 38. II. Cor. III. 13. Gal. III. 24. Deut. XVIII. 15, 18. ℣. 5. Lév. XVIII. 5. Néh. IX. 29. Ezéch. XX. 11. Gal. III. 12. Rom. VIII. 3. ℣. 6. Deut. XXX. 11, 12. ℣. 8. Deut. XXX. 14.

℣. 4. *Car c'est J. C.* &c.] Cela veut dire, que c'est par J. C. que s'exécute ce qui étoit impossible à la Loi, savoir, la *justification* & le salut de l'homme. C'est ainsi que J. C. est *la fin de la Loi.* Il y a dans le Grec, *en justice à tout croyant.* Voyez ci-dessus I. 16. VIII. 2, 3, 4. Gal. IV. 4, 5. Hébr. VII. 19.

℣. 5. *Moïse décrit* &c.] Le sens est: Le moyen de justification ou de salut, que la Loi proposoit, est une obéissance parfaite, comme on le voit par ces paroles de Moïse. Il y a dans le Grec *justice*, c'est-à-dire, *justification*, comme on l'a prouvé dans la Préface; & l'on a traduit de la sorte, pour rendre le sens plus clair.

Aura la vie.] Gr. *vivra.* Il s'agit à la lettre, d'une vie heureuse & longue sur la Terre. Voyez Deut. XXX. 16, 18, 19, 20. Mais la vie éternelle étoit cachée sous ces promesses temporelles.

℣. 6. *La Justification par la foi.*] Gr. *la Justice par la foi.* S. Paul personifie ici la *Justice*; & comme *la Foi* est opposée à *la Loi*, il semble que la Foi soit l'Evangile. Voyez Ch. I. 5. & ici ℣. 8.

Ne dites point &c.] Voy. Deut. XXX. 11,12, 13, 14. S. Paul applique à l'Evangile ce que Moïse avoit dit en parlant de la Loi. Moïse représentoit aux Israélites, que s'ils n'obéissoient pas à Dieu, ils seroient inexcusables, puisque la Loi leur étoit connue: *Ne dites point dans votre cœur, Qui montera au Ciel* &c. *La parole est près de vous* &c. L'Apôtre emploie les expressions de Moïse pour montrer, que les conditions de l'Evangile étant faciles, l'homme, qui n'avoit pu être justifié par la Loi, pouvoit l'être par l'Evangile. Il ne s'agit pas, dit-il, d'observer parfaitement la Loi: c'etoit la condition de la Justification par la Loi, & personne ne l'a accomplie. Il ne s'agit que de croire en J. C. mort, & ressuscité d'entre les morts, & d'en faire une haute confession. Conférez Matth. XI. 30. C'est en abrégé le sens de tout ce qui est dit depuis le ℣. 5. jusqu'au ℣. 12.

℣. 6, & 7. *Qui montera au Ciel* &c.] Le sens est: Ne dites point, *Qui montera au Ciel, pour en faire descendre J. C.*, afin de nous apprendre la volonté de Dieu & d'expier nos péchés? Il en est descendu, & il a fait cette expiation. *Ne dites point* non plus, *Qui descendra dans l'abîme*, ou, dans le sepulcre, *pour le ressusciter d'entre les morts?* Il y est descendu, & il en est remonté. Dieu a fait pour notre salut, ce que nous ne pouvions faire nous-mêmes. Tout ce qu'il nous ordonne à présent, c'est de croire en son Fils, qui est descendu du Ciel, *qui est mort pour nos offenses, qui est ressuscité pour notre justification.* Il y a d'autres explications de ce passage, qu'on ne peut rapporter dans ces Remarques.

Ramener d'entre les morts.] La même expression Grecque se trouve, Hébr. XIII. 20. Comme elle est assez particulière, on le remarque ici.

℣. 8. *Que dit-elle encore.*] Savoir, *la Justification par la Foi.*

La

La parole eſt proche de vous; elle eſt dans votre bouche & dans votre cœur:
Et cette parole eſt celle de la Foi, que nous prêchons. 9 Car ſi vous confeſſez
de bouche que Jesus eſt le Seigneur, & ſi vous croyez de cœur que Dieu
l'a reſſuſcité d'entre les morts, vous ſerez ſauvé; 10 parce que c'eſt par la foi
du cœur qu'on eſt juſtifié, & par la confeſſion de la bouche qu'on eſt ſauvé.
11 Auſſi l'Ecriture dit: Quiconque croit en lui, ne ſera point confus.
12 En effet, il n'y a point de diſtinction entre le Juif & le Grec, puiſqu'ils
ont tous un même Seigneur, qui déploie ſes richeſſes ſur tous ceux qui l'in-
voquent. 13 Car quiconque aura invoqué le Nom du Seigneur, ſera ſauvé.
14 Comment donc invoqueront-ils celui, auquel ils n'ont point cru? Com-
ment croiront-ils en celui, dont ils n'ont point ouï parler? Comment en en-
tendront-ils parler, s'il n'y a quelqu'un qui leur prêche? 15 Et comment leur
prêchera-t-on, ſi perſonne n'eſt envoyé pour prêcher? ſuivant cette parole de
l'Ecri-

℣. 9. Deut. XXX. 2. &c. Matth. X. 32. Luc XII. 8. ℣. 11. Eſai. XLIX. 23. Jér. XVII. 7. Rom. IX. 33. ℣. 12. Act. X. 34, 35. XV. 9. Rom. III. 22, 29. XV. 8. I. Tim. II. 5. Eph. I. 7. II. 4, 7. ℣. 13. Joël II. 32. Act. II. 21. ℣. 14. Jean XV. 22. ℣. 15. Eſai. LII. 7. Nah. I. 15.

La parole eſt proche &c.] Ce ſont encore les paroles de Moïſe, que S. Paul fait dire à la Juſtification par la Foi, mais dans un ſens différent; car dans le ſens de l'Apôtre, cela veut dire: Ce que la Juſtification par la foi exige de vous, c'eſt que *la parole* de l'Evangile *ſoit dans votre bouche & dans votre cœur; dans votre cœur* par la foi, *dans votre bouche* par la confeſſion.

Et cette parole eſt celle de la Foi.] De l'Evangile. S. Paul ne veut pas dire, que *cette parole* eſt celle dont Moïſe a parlé; mais ſeulement, que ce que Moïſe a dit de la Loi, convient encore mieux à l'Evangile.

℣. 9. *Si vous* &c.] *La confeſſion de la bouche*, c'eſt la profeſſion ouverte, qui eſt néceſſaire à tout vrai Chrétien. *La foi du cœur*, c'eſt le Chriſtianiſme intérieur, ſans lequel la profeſſion extérieure ſeroit inutile.

Jéſus eſt le Seigneur]. Ou le Chriſt, le Meſſie. Gr. *le Seigneur Jéſus.* On a rendu le ſens. Voyez I. Cor. XII. 3. Phil. II. 11.

℣. 10. *Parce que* &c.] Gr. *On croit de cœur pour la juſtice, & l'on confeſſe de bouche pour le ſalut.* On voit ici que *la juſtice* & *le ſalut* ſe confondent. Ce ne ſont point deux parties de la récompenſe du Fidèle, dont l'une ſoit l'effet *de la foi*, & l'autre *de la confeſſion.* Auſſi S. Paul a tout compris dans le ℣. 9. ſous ces mots, *vous ſerez ſauvé.* Voyez ci-deſſus IV. 25.

℣. 11. *Quiconque* &c.] Voyez Eſai. XXVIII. 16. & ci-deſſus IX. 33.

℣. 12. *Qui déploie ſes richeſſes ſur tous* &c.] *Les richeſſes de ſa gloire.* Ci-deſſus IX. 23. Grec, *qui eſt riche envers tous ceux qui l'invoquent.* *L'invocation* ſe prend ici pour tout *le culte divin*, dont elle eſt une partie.

℣. 13. *Quiconque aura invoqué* &c.] Voyez Act. II. 21. C'eſt croire en J. Chriſt, &c, ce qui eſt une ſuite néceſſaire de la Foi, garder ſes Commandemens. II. Tim. II. 19.

℣. 14. *Mais comment* &c.] Ce qui donne lieu à ce raiſonnement, c'eſt d'une part, que les Juifs trouvoient mauvais que l'Evangile fût annoncé aux Gentils. Act. X. 45. XI. 2, 3. Les Apôtres commençoient même à abandonner les Juifs, à cauſe de leur incrédulité. C'eſt d'autre part, que S. Paul veut convaincre les Juifs, que s'ils ne croyoient point à l'Evangile, c'étoit leur faute, parce que la prédication leur avoit été adreſſée; de ſorte qu'à leur égard cette parole d'Eſaïe avoit été fidèlement accomplie, *O que les pieds* &c. L'Apôtre montre donc, que ce n'eſt point par ignorance que les Juifs ont rejetté l'Evangile; & que *puiſqu'il n'y a plus de diſtinction entre le Juif & le Grec*, il a été néceſſaire de prêcher aux Gentils, parce qu'on ne peut invoquer celui en qui l'on ne croit point, ni croire en celui dont on n'a pas ouï parler.

℣. 15. *Que les pieds* &c.] C'eſt une expreſſion Hébraïque, pour dire, que ces perſonnes & leur arrivée ſont infiniment agréables. Ainſi, Gen. XXX. 30. il y a dans l'Hébreu, *à mon pied*, pour dire, *à mon arrivée.* Au reſte, ces mots ſont pris d'Eſai. LII. 7. & appliqués à l'Evangile dans le ſens myſtique, car il s'agit dans le ſens littéral, de ceux qui viendroient annoncer aux Juifs leur délivrance & leur retour de Babylone.

℣. 16. *Tous n'ont pas obéi.*] Cela regarde les Juifs;

l'Ecriture: O que les pieds sont beaux de ceux qui annoncent la paix, de
ceux qui annoncent les bonnes nouvelles! 16 Cependant tous n'ont pas obéi
à l'Evangile; car Esaïe dit: Seigneur, qui a cru à notre prédication? 17 Ain-
si la foi *s'opère* par la prédication, & la prédication *se fait* par le commande-
ment de Dieu. 18 Mais je demande, si l'on n'a pas ouï cette prédication? Sans
doute on l'a ouïe, car la voix *des Prédicateurs* s'est fait entendre par toute la
Terre, & leur parole est allée jusqu'aux extrémités du Monde. 19 Je deman-
de encore, si Israel n'auroit donc point connu l'*Evangile*? Moïse *l*'a dit le
prémier: J'exciterai votre jalousie par *un Peuple*, *qui n'est* point Peuple: J'ex-
citerai votre indignation par une Nation sans intelligence. 20 Et Esaïe a bien
la hardiesse de dire: J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchoient point;
je

℣. 16. Esai. LIII. 1. Jean XII. 38. Héb. IV. 2. ℣. 18. Ps. XIX. 5. Matth. XXIV. 14. XXVIII. 19. Marc XVI. 15. Col. I. 6, 23. ℣. 19. Deut. IV. 6. XXXII. 21. Rom. XI. 11. Tit. III. 3. ℣. 20. Rom. IX. 30.

Juifs; & S. Paul prouve que leur incrédulité ne vient pas d'un défaut de prédication, & qu'au reste elle a été prédite par Esaïe LIII. 1.

A notre prédication.] Gr. *à notre ouïe.* C'est une expression Hébraïque, pour dire la parole annoncée & entendue. De même au ℣. 17.

℣. 17. Il semble que le ℣. 17. devroit être placé après le ℣. 15. dont il est la conclusion; & que le ℣. 16. devroit précéder immédiatement le 18. avec lequel il est lié. Voyez ci-dessus II. 1.

S'opère.] On supplée ce mot, qui exprime la préposition Grecque *ex*, qui marque l'origine, ou la cause.

Par le commandement de Dieu.] Gr. *par la parole*; c'est à dire par *le commandement.* Luc V. 5. C'est Dieu qui a envoyé les Apôtres, & qui leur a commandé par J. Christ d'annoncer l'Evangile *à toute Créature*, aux Juifs & aux Gentils indifféremment. Marc XVI. 15. Au reste, on lit *de J. Christ* dans plusieurs Manuscrits Grecs, aussi-bien que dans la Vulgate.

℣. 18. *Mais je demande si l'on n'a pas ouï cette prédication?*] Les Juifs avoient fort bien ouï l'Evangile. Les Apôtres qui alloient prêcher hors de la Judée, n'alloient que dans les lieux où il y avoit des Juifs, & s'adressoient à eux, avant que de s'adresser aux Gentils. C'est pour cela que S. Paul ne prêche qu'en certaines Villes de Grèce ou d'Asie, & qu'il ne laisse pas d'écrire aux Romains, *qu'il n'a plus rien à faire dans la Grèce*, Rom. XV. 23. quoiqu'il paroisse par les Actes, qu'il n'avoit prêché qu'en quelques Villes de Macédoine, à Athènes, dans l'Achaïe, & vers les frontières de l'Illyrie. Rom. XV. 19.

Car leur voix &c.] S. Paul applique aux Prédicateurs de l'Evangile, ce que David a dit des Cieux & des Astres, Ps. XIX. 4. Il faut pourtant reconnoître ici une hyperbole assez commune, & dont on peut voir un exemple, Dan. IV. 8, 9; car les Prédicateurs n'avoient pas encore parcouru toute la Terre. Conférez Col. I. 6, 23.

℣. 19. *Israel n'auroit-il donc point connu l'Evangile?*] C'est une Objection des Juifs. Il leur sembloit très absurde, que la Nation Judaïque, à qui le Messie avoit été promis, l'eût rejetté, & que les Gentils eussent cru en lui. Voy. cette Objection dans Justin Martyr. On l'a rapportée dans la Préf. No. XV. S. Paul répond, que les Prophètes ont prédit, & la foi des Gentils, & l'incrédulité des Juifs. D'autres traduisent en suppléant beaucoup, *Israel n'a-t-il donc point su* que l'Evangile devoit être prêché aux Gentils, & qu'ils l'embrasseroient? Le prémier sens paroît le plus simple & le plus vrai: le commencement du Chap. XI. le confirme. S. Paul continue à y répondre à l'Objection de l'incrédulité des Juifs, & de leur rejection causée par leur incrédulité.

Un Peuple, qui n'est point Peuple.] Savoir à l'égard de la connoissance & de la Religion, comme cela est expliqué par ces mots qui suivent, *une Nation sans intelligence.* Voyez ci-dessus I. 21, 31. Deut. XXXII. 21. Conférez Matth. XX. 11, 12. Luc XV. 28. Act. XV. 14, 15.

℣. 20. *Esaïe a bien la hardiesse de dire.*] Gr. *s'enhardit & dit.* Il n'a pas craint les scandales ni les murmures de sa Nation. On peut aussi traduire, *Esaïe parle encore plus ouvertement*, avec

je me suis montré à ceux qui ne s'informoient point de moi. [21] Au-lieu qu'à
l'égard d'Israel, voici comme il en parle: J'ai tout le jour tendu les mains à
un Peuple incrédule & rebelle.



CHAPITRE XI.

Objection des Juifs. Dieu auroit-il rejetté son Peuple? Réponse. Dieu n'a point rejetté le Peuple qu'il a préconnu. Paul lui-même est Israélite. Dieu s'est réservé un petit nombre, comme au tems d'Elie. Les autres endurcis, & rejettés à cause de leur endurcissement. Leur chute a été l'occasion de la vocation des Gentils. 1-15. Exhortation aux derniers; humilité, crainte. Entés sur la tige des Juifs, ils seront retranchés comme eux, s'ils deviennent incrédules. 16-24. Rappel des Juifs. Dons irrévocables. 25-30. Rebellion & miséricorde générales. Profondeur des jugemens de Dieu. 31-36.

1 MAis quoi? Est-ce que Dieu auroit rejetté son Peuple? Point du tout,
car je suis moi-même Israélite, du sang d'Abraham, de la Tribu de
Benjamin. 2 *Non*, Dieu n'a point rejetté son Peuple, lequel il a préconnu.
Ne

℣. 21. Esai LXV. 2. Chap. XI. ℣. 1. I. Sam. XII. 22. Ps. XCV. 3. Jér. XXXI. 37. Act. XXII. 3. II. Cor. XI. 22. Phil. III. 5. Rom. X. 20. ℣. 2. Rom. IX. 6. Ps. XCIV. 14. I. Macc. VIII. 32. X. 61. XI. 25. dans le Grec.

avec plus de liberté. Au reste, c'est Dieu qui parle dans Esaïe.

Qui ne s'informoient point de moi.] Autrem. *qui ne me consultoient point.*

℣. 21. *A l'égard d'Israel.*] Autrem. *contre Israel.* La préposition Grecque signifie *touchant*, *à l'égard*, Hébr. I. 8.

J'ai tendu les mains.] C'est-à-dire, *J'ai prié, j'ai conjuré.* Voyez Exod. IX. 29. Esdr. IX. 5. Prov. I. 24.

Rebelle.] Gr. *contredisant.* Terme, qui exprime & qui signifie la révolte. Voyez sur Héb. XII. 3.

Chap. XI. ℣. 1. *Mais quoi?*] Gr. *je dis*, ou *je demande donc.*

Est-ce que Dieu &c.] C'est encore une Objection des Juifs, à laquelle S. Paul répond, que *Dieu n'a point rejetté son Peuple*, puisqu'il est lui-même Israélite, & que tout persécuteur qu'il étoit, Dieu lui a fait grace, parce qu'il n'a point été incrédule.

℣. 2. *Préconnu.*] Voyez ci-dessus VIII. 29. Le peuple préconnu, ce sont les Elus des ℣. 5. & 7. Ce sont les Juifs qui ont cru en J. Christ, & qui se sont préservés de la révolte générale de la Nation contre le Seigneur, comme les sept mille Israélites s'étoient préservés de l'Idolatrie, du tems d'Elie.

D'Elie.] Gr. *dans Elie.* C'est un Hébraïsme pour dire, *touchant Elie.* S. Paul allègue cet exemple, pour montrer qu'il n'arrivoit de son tems à l'égard des Juifs, que ce qui étoit arrivé du tems d'Elie à l'égard d'Israel; mais que dans une défection si générale, Dieu ne laissoit pas de se réserver parmi les Juifs mêmes un petit nombre de Fidèles.

℣. 3. *Tes autels.*] Il s'agit des autels du vrai Dieu, qui étoient dans le pays des dix Tribus. Car bien que depuis la construction du Temple il n'y eût proprement d'autels légitimes qu'à Jérusalem, les Prophètes toléroient ceux qu'on élevoit dans le Royaume des dix Tribus, parce qu'il étoit défendu au Peuple d'aller sacrifier à Jérusalem. Voyez I. Rois XVIII. 30-33.

Il n'y a plus que moi seul.] Voyez I. Rois XIX. 10, 14. Cela veut dire, ou qu'Elie étoit demeuré seul des Prophètes du vrai Dieu, les autres aiant été massacrés, I. Rois XVIII. 22. ou que de tous ceux qui étoient demeurés fidèles au vrai Dieu, il étoit le seul qui eût échappé.

Tâchent-ils de m'ôter la vie.] Gr. *ils cherchent mon ame.* Voyez Matth. II. 13, 20.

℣. 4. *L'Oracle.*] Le mot Grec signifie toute sorte de révélation divine. Voyez I. Rois XIX. 12.

Da-

Ne ſavez-vous pas ce que l'Ecriture rapporte d'Elie, & comment il adreſſe à
Dieu ſes plaintes contre Iſrael? 3 Seigneur, dit-il, ils ont tué tes Prophètes;
ils ont renverſé tes autels; il n'y a plus que moi ſeul, & encore tâchent-ils
de m'ôter la vie. 4 Mais que lui répondit l'Oracle? Je me ſuis réſervé ſept
mille hommes, qui n'ont point fléchi le genou devant *l'Idole* de Baal. 5 La
même choſe eſt donc arrivée dans ce tems-ci, quelques-uns aiant été conſer-
vés par l'élection de la Grace. 6 Or ſi c'eſt par grace, ce n'eſt plus à cauſe des
œuvres; autrement la grace n'eſt plus grace. Et ſi c'eſt à cauſe des œuvres, il
n'y a plus de grace; autrement l'œuvre n'eſt plus œuvre.
7 Que faut-il donc dire? C'eſt que ce qu'Iſrael recherchoit, il ne l'a point
obtenu; mais ce ſont les Elus qui l'ont obtenu: & pour les autres, ils ont été
endurcis, 8 ſelon qu'il eſt écrit: Dieu leur a donné un eſprit d'aſſoupiſſement,
des yeux pour ne point voir, & des oreilles pour ne point ouïr, juſqu'à ce
jour. 9 Et David dit *encore*: Que leur table ſoit un piège pour eux, un la-
cet où ils ſe prennent, *qu'elle leur ſoit une pierre* de ſcandale, & qu'ils
y trouvent leur récompenſe: 10 que leurs yeux ſoient obſcurcis juſqu'à ne
plus

℣. 3. I. Rois XIX. 10, 14. ℣. 4. I. Rois XIX. 18. Jér. II. 8. XI. 13. XIX. 5. XXIII. 7. XXXII. 35. Oſée II. 8. Soph. I. 4. ℣. 5. Rom. IX. 27. ℣. 6. Deut. IX. 14. Rom. IV. 4, 5. Gal. V. 4. ℣. 7. Rom. IX. 31. X. 3. Jean XII. 40. Act. XXVIII. 27. II. Cor. III. 14. ℣. 8. Eſai. VI. 9. XXIX. 10. Jér. V. 21. Ezéch. XII. 2. Matth. XIII. 14. Marc IV. 12. Luc VIII. 10. Jean XII. 40. Act. XXXVIII. 26. Deut. XXIX. 4. ℣. 9. Pſ. LXIX. 23.

Devant l'Idole de Baal.] Gr. *à Baal.* Le mot d'*Idole*, ou d'*image*, eſt ſous-entendu dans l'Original, comme de ſavans Interprètes l'ont remarqué. Voyez II. Rois X. 26, 27. XI. 18.

℣. 5. *L'élection de la Grace.*] C'eſt la Grace qui a fait le choix, parce qu'il n'a pas été fondé ſur les œuvres, mais ſur la foi. *C'eſt donc par la foi, afin que ce ſoit par grace.* Ci-deſſus IV. 16.

℣. 6. *Si c'eſt à cauſe des œuvres*, &c.] Ces paroles ne ſe trouvent point, ni dans pluſieurs MSS. ni dans quelques anciennes Verſions, ni dans les Commentaires d'Origène, de S. Chryſoſtome &c.

℣. 7. *Ce qu'Iſrael recherchoit.*] La juſtification, que *les Iſraélites* prétendoient obtenir par la Loi, & par les œuvres de la Loi. Voyez ci-deſſus IX. 31.

Les Elus.] Gr. *l'Election*; comme *la Circonciſion* eſt miſe pour les *Circoncis*, Chap. IV. 9, 12.

Ils ont été endurcis.] On traduit ainſi à cauſe de la ſuite. Ils ſe ſont obſtinés à rejetter l'Evangile, & Dieu les a abandonnés à leur aveuglement, comme il avoit livré les Paiens à leurs paſſions. Voyez ci-deſſus IX. 18.

℣. 8. *Dieu leur a donné* &c.] Voyez Eſaïe XXIX. 10. Deut. XXIX. 4. & Eſai. VI. 10. Car cette citation ſemble priſe de pluſieurs endroits.

Un eſprit d'aſſoupiſſement.] C'eſt-à-dire, *aſſoupi*, *appeſanti.* Voyez ſur Chap. IX. 18. C'eſt une métaphore priſe de gens qui s'endorment, qui n'obſervent rien de ce qu'ils voyent ou de ce qu'ils entendent. Voyez Matth. XIII. 14. Jean XII. 40. & conſultez les Remarques ſur ce dernier paſſage.

Juſqu'à ce jour] De ſavans Interprètes rapportent ces mots à la fin du ℣. précédent, *ils ont été endurcis juſqu'à ce jour*, ce qui eſt entre deux étant une parenthèſe. Cependant comme il y a de l'apparence que la citation de S. Paul eſt priſe de Deut. XXIX. 4. & qu'on y lit ces paroles, *juſqu'à ce jour*, on n'a point mis de parenthèſe.

℣. 9. *Que leur table* &c.] Ce paſſage eſt du Pſ. LXIX. 23. rapporté avec quelques changemens. Le ſens de David eſt, que les feſtins & les plaiſirs des gens dont il parle leur ſoient funeſtes, & ne ſervent qu'à les perdre. S. Paul montre en alléguant ces paroles, de quel caractère étoient les Juifs que Dieu rejettoit, puiſqu'il leur applique ce que David a dit des plus méchans de tous les hommes. Au reſte, il y a à la lettre, *Que leur table leur ſoit en piège & en lacet, & en ſcandale, & en récompenſe*, c'eſt-à dire, en juſte punition.

℣. 10. *Que leurs yeux* &c.] Cela veut di-
G 2
re,

plus voir, & tien-leur le dos courbé continuellement.
11 Mais quoi? ſont-ils donc tombés pour tomber? Nullement. Mais à l'occa-
ſion de leur chute, le Salut a *été annoncé* aux Gentils, afin de leur donner de l'é-
mulation. 12 Or ſi leur chute a été l'occaſion de la richeſſe des Gentils, & ſi
le petit nombre d'entre eux qui ont cru a fait la richeſſe du Monde, quel
avantage n'eût-ce pas été pour le Monde, s'ils avoient tous cru en Jesus-
Christ? 13 C'eſt à vous que je m'adreſſe, ô Gentils. Etant, comme je le
ſuis, Apôtre des Nations, je cherche à rendre glorieux mon Miniſtère, 14 en
tâchant d'inſpirer de l'émulation à ceux de ma Nation; & d'en ſauver *au
moins* une partie. 15 Car ſi leur rejection *a donné lieu* à la réconciliation du
Monde, que ſeroit leur retour en grace, ſinon une réſurrection des morts?
16 Cependant, ſi les prémices ſont ſaintes, la maſſe l'eſt auſſi; & ſi la ra-
cine eſt ſainte, les branches le ſont auſſi. 17 Si donc une partie des branches
aiant été rompues, vous, qui étiez un olivier ſauvage, vous avez été enté en leur
pla-

℣. 11. Act. XIII. 46. XVIII. 6. XXVIII. 25-28. Rom. X. 19. ℣. 13. Act. IX. 15. XIII. 2. XXII. 21. Rom. XV. 16. Gal. I. 16. II. 7, 8. Eph. III. 8. I. Tim. II. 7. II. Tim. I. 11. ℣. 14. Rom. IX. 3. I. Cor. VII. 16. IX. 22. I. Tim. IV. 16. Jaq. V. 20. ℣. 15. II. Cor. V. 19. ℣. 16. Lev. XXIII. 10. Nomb. XV. 17. ℣. 17. Jér. XI. 16. Eph. II. 12. III. 6. Act. II. 39.

re, qu'ils ſoient accablés de triſteſſe & d'affliction. Voyez Lamentat. V. 17.

Tien-leur le dos &c.] Qu'ils ſoient comme des eſclaves ſous le joug; voyez Lévit. XXVI. 13. ou comme des perſonnes conſternées par une extrême affliction, & qui ont le viſage & les yeux baiſſés. Voyez Pſ. XXXVIII. 7. Jug. XI. 35.

℣. 11. *Sont-ils tombés pour tomber.*] C'eſt-à-dire, Dieu n'a-t-il permis qu'ils tombaſſent, que pour les perdre? A quoi l'Apôtre répond, que leur chute a eu des ſuites avantageuſes pour les Gentils; & que la grace, que Dieu a faite à ceux-ci, devoit ſervir à la converſion des autres & leur *donner de l'émulation.* Autrem. *Ont-ils tellement bronché, qu'ils ſoient tombés* ſans retour, & pour ne ſe relever jamais?

Mais à l'occaſion de leur chute.] Ou, *de leur faute* &c. Gr. *par leur chute le ſalut aux Gentils.* La vocation des Gentils étoit du deſſein de Dieu. Cependant il eſt vrai que l'incrédulité des Juifs en a été l'occaſion. Voyez Matth. XXII. 1-11. Act. XIII. 46. & ailleurs.

Afin de leur donner de l'émulation.] S. Paul fait alluſion aux paroles de Moïſe citées Chap. X. 19. L'exemple des Gentils, embraſſant l'Evangile, étoit propre à donner de l'émulation aux Juifs; mais il ne fit qu'exciter leur envie, & augmenter leur endurciſſement. Au reſte, on voit ici comment une action qui de la part de Dieu n'eſt propre qu'à édifier, telle qu'étoit la vocation des Gentils, ne ſervit qu'à donner du ſcandale à des Incrédules; & c'eſt ainſi que Dieu endurcit.

℣. 12. *Si leur chute* &c.] Il ſemble que l'on ſupplée beaucoup dans ce ℣. Mais la vérité eſt que l'on n'y ajoute rien, & qu'on ne fait qu'exprimer ce que S. Paul, qui eſt ici fort concis & fort abrégé, a évidemment ſous-entendu. Le ſens eſt donc, comme on l'a exprimé, 1°. Que l'incrédulité des Juifs a été l'occaſion de la vocation des Gentils. C'eſt ainſi *qu'elle a fait leur richeſſe.* 2°. Que c'eſt par le *petit nombre de Juifs qui ont cru* (ce que S. Paul appelle *leur diminution*) que les tréſors de l'Evangile ont été portés dans tout le Monde. 3°. Mais que ſi tous les Juifs l'avoient embraſſé, (c'eſt ce que S. Paul nomme leur *plénitude*) alors l'Evangile auroit fait encore de plus grands progrès parmi les Gentils. En effet, les calomnies, qui furent répandues contre les Chrétiens, furent inventées par les Juifs incrédules; & les perſécutions, que les Paiens leur firent, ſuſcitées par ces mêmes Juifs. Au reſte, il y a à la lettre dans le Grec, *ſi leur chute la richeſſe des Gentils, & leur diminution la richeſſe du Monde, combien plus leur plénitude?*

℣. 13. *Etant Apôtre* &c.] Le ſens eſt, que S. Paul, étant Apôtre des Gentils, *cherche à rendre ſon Miniſtère glorieux* par leur converſion. Or rien n'y pourroit plus contribuer que celle des Juifs, ſi, animés d'une ſainte émulation, ils vouloient diſputer aux Gentils la gloire d'embraſſer l'Evangile. Voyez ſur ces mots, *Apôtre des* Na-

place, & rendu participant de la racine & du suc de l'olivier franc, 18 ne
vous élevez point avec orgueil contre les branches; car si vous le faites, *sa-
chez* que ce n'est pas vous qui portez la racine, mais la racine qui vous porte.
19 Mais, direz-vous, ces branches ont été rompues afin que je fusse enté *en
leur place.* 20 Fort bien. Elles ont été rompues à cause de l'incrédulité; &
vous, vous êtes *dans l'arbre* par la foi. Ne vous enorgueillissez pas, mais
soyez dans la crainte. 21 Car si Dieu n'a point épargné les branches naturel-
les, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas non plus. 22 Considérez
donc la bonté & la sévérité de Dieu; sa sévérité envers ceux qui sont tombés,
& sa bonté envers vous, pourvu toutefois que vous persévériez dans *sa* bonté,
car autrement vous serez retranché aussi-bien que *les autres.* 23 Et même
ceux-ci seront entés de nouveau, s'ils ne persévèrent point dans leur incrédu-
lité, Dieu étant *assez* puissant pour les enter une seconde fois. 24 Car si
vous avez été coupé d'un olivier, qui de sa nature étoit sauvage, pour être
enté contre votre nature sur un olivier franc; à plus forte raison, les branches
naturelles seront-elles entées sur leur propre olivier.

25 En

℣. 18. I. Cor. X. 12. ℣. 20. Prov. XXVIII. 14. Esai. LXVI. 2. Rom. XII. 16. Phil. II. 12. ℣. 22. Jean XV. 2. I. Cor. XV. 2. Héb. III. 6, 14. ℣. 23. II. Cor. III. 16. ℣. 24. Jér. XI. 16.

Nations, Act. IX. 15. Ci-dessous XV. 15. Gal. II. 8.

℣. 14. *De ma Nation.*] Gr. *de ma chair.*

℣. 15. *Leur retour en grace.*] Voyez sur le terme de l'Original, les Remarques sur Chap. XIV. 1.

Sinon une résurrection des morts.] La pensée est très belle. La Conversion totale, la *plénitude* des Juifs, portant de toutes parts la lumière de l'Evangile, & ôtant les obstacles que cette Nation apportoit à ses progrès, feroit voir au Monde un spectacle semblable à celui *de la Résurrection*. De tous côtés on verroit ceux qui sont morts spirituellement, se relever de leurs tombeaux &c.

℣. 16. *Les prémices.*] Voyez Lévit. XXIII. 14, 17. Les *prémices* & la *racine* sont les Patriarches: la *masse* & les *branches*, la Nation Judaïque. S. Paul veut empêcher que les Gentils ne méprisent les Juifs, & leur représente que Dieu conserve encore de l'affection pour la Nation Judaïque, à cause des Patriarches; & qu'après tout elle est cette Nation sainte, que Dieu avoit honorée de son alliance & de ses promesses. Voyez les droits des Juifs ci-dessous XV. 8, 9. Matth. VIII. 12. XV. 26.

℣. 17. *Une partie*] Ou, *quelques-uns.* C'étoit le plus grand nombre. Voyez ci-dessus III. 3.

En leur place.] Autrem. *parmi les branches*, savoir parmi celles qui n'ont pas été rompues.

Du suc.] Gr. *de la graisse*, ou, *de l'huile.*

De l'olivier.] L'Ecriture compare le Peuple Juif à cet arbre, Jérém. XI. 16, 17.

℣. 18. *C'est la racine qui vous porte.*] Les promesses aiant été faites à Abraham & à sa postérité, les Gentils n'y participent qu'en devenant, par la foi, les Enfans & les héritiers d'Abraham, & étant entés sur cette tige sainte. S. Paul suit par-tout cette idée, & il semble s'y attacher pour diminuer le scandale des Juifs. Voyez Ch. IV. 11, 16. XV. 27. Gal. III. 29.

℣. 20. *Ne vous enorgueillissez pas.*] C'est ce que signifie le mot Grec, I. Tim. VI. 17.

Soyez dans la crainte.] Ne vous fiez pas à vos forces, & craignez les Jugemens de Dieu sur les incrédules.

℣. 21. *Vous devez craindre.*] C'est ce qu'exprime l'Original, où il y a simplement, *de peur.*

℣. 22. *Que vous persévériez dans sa bonté.*] C'est-à-dire, que vous vous conserviez sa bonté par une foi & par une obéissance constante. C'est une expression semblable à celle de J. C., *Demeurer dans l'amour de Dieu*, pour dire, se le conserver, s'y maintenir. Voyez Jean XV. 9, 10. Conférez Coloss. I. 23. Jud. ℣. 21.

℣. 24. *Contre votre nature.*] Il est en effet *contre la nature*, d'enter le sauvage sur le franc: on ente le franc sur le sauvage. Voyez Eph. II. 11, 12. & les Parallèles.

25 En effet, *mes* Frères, voici un myſtère que je ne veux pas que vous igno-
riez, afin que vous ne ſoyez pas ſages à vos propres yeux. C'eſt que l'endur-
ciſſement, qui eſt arrivé à une partie d'Iſrael, *ne doit durer que* juſqu'à ce que
tous les Gentils ſoient entrés. 26 Et alors tout Iſrael ſera ſauvé, ſelon qu'il
eſt écrit: Le Libérateur viendra de Sion; *il* bannira de Jacob les impiétés:
27 Et c'eſt-là l'Alliance que je ferai avec eux, lorsque j'abolirai leurs péchés.
28 Il eſt vrai, que par rapport à l'Evangile, *ils ſont encore* ennemis, à cauſe
de vous: mais, quant à l'élection, *ils ſont* aimés de Dieu, à cauſe de *leurs*
Pères; 29 parce que les dons & la vocation de Dieu ſont irrévocables.

30 Comme donc autrefois vous ne croyiez point en Dieu, & qu'à préſent
vous avez obtenu miſéricorde, à l'occaſion de l'incrédulité des Juifs: 31 de
même les Juifs ſont incrédules à préſent, à cauſe de la miſéricorde qui vous
a été faite; *mais* c'eſt afin d'obtenir auſſi miſéricorde *quelque jour.* 32 Car
Dieu a renfermé tous les hommes dans la déſobéiſſance, afin qu'il exerçât
ſa miſéricorde envers tous. 33 O immenſes richeſſes de la ſageſſe & de la
ſcien-

℣. 25. Luc XXI. 24. Rom. XII. 16. II. Cor. III. 16. ℣. 26. Lév. XXVI. 44. Deut. IV. 29. Pſ. XIV. 7. Eſai. XLV. 25. LIX. 20. LX. 21. Ezéch. XX. 40, ℣. 27. Eſai. XXVII. 9. Jér. XXXI. 31. &c. II. Cor. III. 16. Héb. VIII. 8. X. 16. ℣. 28. Lév. XXVI. 44. ℣. 29. Nomb. XXIII. 19. Deut. VII. 7. IX. 5. X. 15. Jér. IV. 27. V. 10. XV. 11. XXX 11. XLVI. 28. ℣. 30. Eph. II. 2, 3, 12. Col. III. 6. Tit. III. 3. ℣. 32. Rom. III. 9. Gal. III. 22. ℣. 33. Job V. 8. &c. IX. 10. XI. 7. XXVIII. 14. XXXVI. 23. Pſ. XXXVI. 7. XCII. 6. IV. Eſd. V. 40. Eccléſiaſtiq. XVI. 20. XVIII. 4.

℣. 25. *Ce myſtère.*] Ce mot ſignifie un ſecret, qui n'eſt connu que par la révélation. Ainſi I. Cor. XV. 51. & ailleurs.

Afin que vous ne ſoyez point ſages à vos propres yeux.] Ou *en vous-mêmes.* C'eſt-à-dire, ſelon votre opinion. Cette expreſſion de l'Ecriture veut dire, préſumer de ſoi-même & de ſon propre mérite. Voyez Prov. III. 7.

A une partie d'Iſrael.] Gr. *à Iſrael en partie*, c'eſt-à-dire, à quelques-uns d'Iſrael. Ci-deſſus ℣. 17. & Ch. III. 3.

Tous les Gentils.] Gr. *la plénitude des Gentils.* Tous ceux qui doivent croire en J. C. Voyez le ℣. 12.

℣. 26. *Alors.*] Gr. *ainſi*, c'eſt-à-dire, *alors.* Voyez Act. VII. 8.

Tout Iſrael ſera ſauvé.] Si on rapporte cette Prophétie à une converſion des Juifs, qui ſoit encore à venir, on peut donner aux paroles de S. Paul toute leur étendue, parce que nous ne connoiſſons pas les deſſeins ſecrets de Dieu. Mais s'il s'agit d'un événement paſſé, *tout Iſrael* ne veut dire qu'un grand nombre d'Iſraélites. Or Euſèbe nous apprend, qu'après la ruïne de Jéruſalem, *il y eut une infinité de Juifs qui crurent en Jéſus-Chriſt.* Hiſt. Eccl. Liv. III. 35. *La plénitude*, ou le grand nombre *de Gentils*, étoit dès-lors *entré*, puiſque S. Paul écrivoit, 8 ou 9 ans avant la ruïne de Jéruſalem, que *l'Evangile avoit été annoncé à tout ce qu'il y avoit de Créatures ſous le Ciel*, & qu'*il fructifioit dans tout le Monde*, Col. I. 6, 23. Ainſi cette Prophétie peut avoir eu ſon accompliſſement dès le tems que Jéruſalem eut été priſe & ruïnée par Tite.

Le Libérateur.] Ce texte eſt pris d'Eſaïe LIX. 20. & rapporté ſelon les LXX. ſi ce n'eſt qu'au-lieu *de Sion*, il y a dans les LXX. *à cauſe de Sion.*

Les impiétés.] Ce ſont les vices en général, & en particulier l'Incrédulité. Voyez ci-deſſus IV. 5. Mais comme *les péchés* comprennent ſouvent *les peines* des péchés, il faut les comprendre auſſi dans la délivrance dont parle le Prophète.

℣. 27. *Et c'eſt-là l'Alliance que je ferai avec eux.*] Ces mots ſont auſſi d'Eſai. LIX. 21. mais ceux-ci, *lorſque j'abolirai leurs péchés*, ne s'y trouvent point; ils ſont au Chap. XXVII. 9. On a déja remarqué, que S. Paul joint quelquefois enſemble divers paſſages des Prophètes, ſans les diſtinguer. Au reſte, *alliance* ſignifie ici *promeſſe*, & a ſouvent cette ſignification dans l'Ecriture. Voy. Gal. III. 15. Jér. XXXI. 31, 32.

℣. 28. *Ils ſont ennemis* &c.] Dieu les traite en ennemis, parce qu'ils rejettent l'Evangile.

A cauſe de vous.] A cauſe des Gentils, dont ils ne pouvoient ſouffrir la vocation, à moins qu'ils n'obſervaſſent les cérémonies de la Loi. Ou bien, *à cauſe de vous*, veut dire *pour votre avantage*, parce que l'incrédulité des Juifs avoit été l'occaſion de la vocation des Gentils. Voyez les ℣. 11. & 14.

Quant

ſcience de Dieu! Que ſes jugemens ſont impénétrables, & qu'il eſt impoſſi-
ble de découvrir ſes voies! 34 Car qui a connu la penſée du Seigneur, ou qui
a été ſon Conſeiller? 35 Ou qui lui a donné *quelque choſe* le prémier, afin
qu'il en ſoit récompenſé? 36 Car tout eſt de lui, tout eſt par lui, tout eſt
pour lui. Qu'à lui ſoit la gloire dans tous les ſiècles! Amen.

CHAPITRE XII.

Victimes vivantes. 1, 2. *Modeſtie, fidélité, diligence dans les divers miniſtères. Se renfermer dans ſes dons.* 3-8. *La charité mutuelle, & ſes offices. Moyens de la conſerver; les égards, la patience, la complaiſance; l'humilité. Divers devoirs.* 9-16. *Vengeance défendue. La paix avec tous.* 17-21.

1 JE vous conjure donc, *mes* Frères, par les compaſſions de Dieu, de lui
offrir vos corps, *comme* une victime vivante, ſainte, & agréable à Dieu;
car

℣. 34. Eſai. XL. 13. Jér. XXIII. 18. Sap. IX. 13. Eccléſiaſtiq. XLII.21. Job XV. 8. XXXVI.22. I. Cor. II. 16. ℣. 35. Job XXXV, 7. XLI. 2. ℣. 36. Prov. XVI. 4. I. Cor. VIII. 6. Col. I. 16. Héb. II. 16. I. Tim. I. 17. Chap. XII. ℣. 1. Rom. VI. 4, 11, 13, 16, 19. IX. 23. X. 12, XI. 11, 30. I. Cor. VI. 20. II. Cor. X. 1. I. Theſſ. IV. 3. I. Pierr. II. 5. Lév. I. 9. Deut. XIV. 21.

Quant à l'élection.] C'eſt le choix que Dieu avoit fait d'Abraham, & enſuite d'Iſaac & de Jacob, à l'excluſion d'Iſmael & d'Eſaü. Voyez ci-deſſus IX. 11. & conférez Deut. IV. 37. X. 15. Eſai. XLI. 8, 9. Act. II. 39.

Ils ſont aimés de Dieu.] C'eſt-à-dire, Dieu leur veut du bien, en conſidération de la foi & de l'obéïſſance de leurs Pères. Ses graces ne ſont ſuſpendues, qu'à cauſe de leur incrédulité & de leur obſtination.

℣. 29. *Irrévocables.*] Gr. *ſans repentance.*

℣. 30. *A l'occaſion de l'incrédulité.*] Gr. *par leur incrédulité.* Voyez le ℣. 11.

℣. 31. *A cauſe de la miſéricorde* &c.] Gr. *par votre miſéricorde.* La vocation des Gentils, ſans les aſſujettir aux cérémonies de la Loi, & avec tous les avantages des Juifs, étoit un très grand ſujet de ſcandale pour une Nation, que les graces de Dieu rendoient fort orgueilleuſe, & qui étoit fort attachée aux cérémonies. Voy. ſur le ℣. 28.

℣. 32. *Renfermé.*] Ou, *enveloppé.* Le ſens eſt, que Dieu a permis *l'incrédulité*, ou *la deſobéïſſance* des Juifs & des Gentils, & que cela lui a donné le moyen d'exercer ſa miſéricorde envers les uns & les autres. Conférez Gal. III. 22, 23. Théodoret, & avant lui S. Chryſoſtome expliquent le mot, qui ſignifie *renfermé*, par celui de *convaincu. Dieu a convaincu tous les hommes* d'être dans la deſobéïſſance, afin de faire grace à tous, s'ils veulent croire en Jéſus-Chriſt. Voyez Chap. III. 9.

Tous les hommes.] Gr. *Tous.*

33. *Immenſes.*] C'eſt le ſens du mot *profondeur* qui eſt dans l'Original, & qui eſt mieux exprimé par *immenſes.* La phraſe eſt bien Grecque.

De la ſcience.] Ou, *des deſſeins de Dieu.* Car le mot de *ſcience*, auſſi-bien que celui de *préſcience*, ſignifie quelquefois le deſſein de Dieu.

℣. 35. *Qui lui a donné.* &c.] Qui a prévenu Dieu par des bienfaits, pour prétendre de la reconnoiſſance de ſa part? Conférez Job XLI. 2.

Chap. XII. ℣. 1. *Je vous conjure.*] Autr. *je vous exhorte.*

Donc.] L'Apôtre paſſe à préſent aux conſéquences, qu'il tire des vérités qu'il a enſeignées. Les œuvres, ou le culte de la Loi, étant abolis, il recommande le culte Evangélique.

Par les compaſſions de Dieu.] Par tout ce qu'il a fait pour ſauver les Pécheurs. Voyez en particulier le Chap. V.

Vos corps.] Vos perſonnes. Une partie eſt miſe pour le tout. Mais S. Paul a dit les *Corps*, parce qu'il veut ramener les Gentils des impudicités auxquelles ils s'abandonnoient ſans ſcrupule. Voyez le Chap. VI. 12. & ſuiv.

Vivante.] Cela eſt dit par oppoſition aux ſacrifices de la Loi, où l'on immoloit les victimes. Il ne s'agit ici que de ſacrifier les paſſions.

Sainte.] D'une ſainteté réelle, & non cérémo-

car c'est-là le sacrifice raisonnable, *qu'il exige de vous.* [2] Et ne vous conformez plus aux *mœurs de* ce siècle, mais soyez transformés par le renouvellement de votre esprit, afin de bien discerner quelle *est* la volonté de Dieu, *&* de reconnoître qu'elle est bonne, agréable, & parfaite.
[3] En vertu de la grace qui m'a été donnée, j'avertis tous ceux qui sont parmi vous, qu'ils n'aient point une trop haute opinion de leur propre sagesse; mais qu'ils aient d'eux-mêmes des sentimens modestes, proportionnés à la mesure de foi, que Dieu leur a distribuée à chacun. [4] Car comme dans un même corps nous avons plusieurs membres, & que tous ces membres n'ont

℣. 2. Eph. I. 18. IV. 23. V. 10, 17. Col. I. 21, 22. III. 10. I. Thess. IV. 3. I. Pierr. I. 14. I. Jean II. 15. Sap. II. 12. ℣. 3. Deut. XXIX. 29. Prov. XXV. 27. Eccl. VII. 16. Rom. I. 5. XI. 20, 25. XV. 15. I. Cor. III. 10. XII. 7, 11. XV. 10. Gal. I. 15. II. 9. Eph. III. 2, 8. IV. 7. ℣. 4. I. Cor. XII. 12. &c. Eph. IV. 16.

monielle. Voyez Col. I. 22. La Loi ne permettoit pas qu'on sacrifiât des animaux impurs, ou qui eussent quelque imperfection.

Car c'est-là le sacrifice raisonnable &c.] Gr. *Votre raisonnable sacrifice.* Ces mots renferment la raison, ou le motif du devoir commandé, quoiqu'ils soient mis par *opposition.* On supplée, *que Dieu exige*, parce que c'est ce que l'Apôtre appelle *la volonté de Dieu.* Au reste *Latreia*, qui est dans le Grec, signifie en général *Culte*; mais il se met aussi pour *sacrifice*; (Voyez Héb. IX. 9.) & il faut le traduire ainsi, à cause de ces mots, *victime vivante.*

℣. 2. *Ne vous conformez plus.*] Ou *point.* La suite, *soyez transformés*, demande qu'on traduise *plus.*

Par le renouvellement de votre esprit.] Les Paiens en général avoient de fausses idées des Vices & des Vertus. Il y avoit sur-tout des Vices, qu'ils mettoient au rang des choses indifférentes. Voyez ce que l'on a dit dans la Préface sur le Chap. VII. Conférez ci-dessus I. 28. *adokimos Nous*, le *Sens*, le *Jugement dépravé*, que l'Apôtre reproche aux Paiens. Les Juifs eux-mêmes avoient corrompu la Morale; (Voyez Matth. V.) & pendant qu'ils étoient scrupuleux observateurs de leurs Traditions, ils négligeoient les devoirs essentiels, & *anéantissoient même les Commandemens de Dieu*, Matth. XV. 6. Il falloit donc rectifier les idées des uns & des autres. C'est ce que S. Paul appelle *le renouvellement de l'esprit.* Voyez Eph. IV. 17. & suivans.

Discerner & *reconnoître.*] On emploie ces deux mots pour exprimer celui de *dokimazein*, qui est dans le Grec, & qui emporte quelquefois, comme ici, non-seulement l'*examen* & *le discernement*, mais l'*approbation* & *le choix.*

Bonne.] Utile, & capable de rendre heureux. C'est une opposition aux Loix cérémonielles. Héb. IX. 9, 10. XIII. 9. Ezéch. XX. 25. Michée a dit de même, en opposant le vrai culte, le culte spirituel, aux cérémonies, *le Seigneur t'a déclaré ce qui est bon*, Mich. VI. 8.

Agréable.] Conforme à la Loi de Dieu & à ses perfections. Phil. IV. 18. Héb. XIII. 16. I. Jean V. 3. *Le Juif*, qui l'est *dans l'intérieur*, *est celui que Dieu loue.* C'est une nouvelle opposition aux cérémonies légales. Ps. XL 8. Héb. X. 5, 6, 7. Act. XV. 10.

Parfaite.] C'est une troisième opposition entre le culte Evangélique & le culte Mosaïque. *La Loi n'a rien amené à la perfection*, Héb. VII. 18, 19. & ses cérémonies n'étoient *que les Elémens du monde*, Gal. IV. 3, 9.

℣. 3. *La grace.*] C'est la charge d'Apôtre, comme ci-dessus I. 5. Voyez sur Eph. IV. 7.

J'avertis.] Autrem. *j'ordonne.*

Tous ceux qui sont parmi nous.] Il s'agit principalement de ceux qui avoient des charges dans l'Eglise.

Qu'ils n'aient point une trop haute opinion de leur propre sagesse.] De leur mérite, de leurs talens. Le Grec exprime une estime excessive & vaine de soi-même, avec le mépris des autres, qui en est inséparable. Conférez ci-dessus XI. 25. Prov. III. 7.

Proportionnés à la mesure de foi.] Gr. *selon la mesure de foi. Foi* signifie ici *la connoissance*, mais accompagnée de persuasion. Voyez Act. VI. 10. conféré avec ℣. 5. & 8. où *sagesse* & *foi* sont des termes synonymes, qui ne signifient que *la connoissance des Ecritures.* Voyez aussi ci-dessous XIV. 1, 22. S. Paul veut réprimer l'ambition de ceux qui, sans consulter leurs dons, aspiroient à des ministères dont ils n'étoient pas capables. Conférez I. Cor. XII. Eph.

n'ont pas la même fonction; [5] ainsi, quoique nous soyons plusieurs, nous
sommes un même corps en Jesus-Christ, & chacun en particulier les
membres les uns des autres. [6] C'est pourquoi, aiant des dons différens selon
la grace qui nous a été donnée, si c'est la prophétie, *prophétisons*, selon la
mesure de foi *que nous avons reçue*: [7] Et si c'est le ministère, *employons-nous*
au ministère: Que celui qui enseigne, *s'attache* à l'instruction: [8] Celui qui
exhorte, à l'exhortation: Que celui qui fait des aumônes, *le fasse* avec une
sincère libéralité: Que celui qui a soin de pourvoir aux besoins *des Fidèles*,
s'en

ỹ. 5. I. Cor. X. 7. XII. 20, 27. Eph. I. 23. IV. 16, 25. V. 23. Col. I. 24. ỹ. 6. Act. XI. 27. XIII. 1. XV. 32. XXI. 9. I. Cor. XII. 4, 10, 28. XIII. 2. XIV. 1, 6, 26. &c. II. Cor. X. 13. Eph. III. 5. IV. 11. I. Pierr. IV. 10. ỹ. 7. I. Cor. XII. 5, 28. Eph. IV. 11, 12. I. Tim. III. 8. Act. XIII. 1. ỹ 8. Deut. XV. 7. Prov. XXII. 8. Ecclésiastiq. XXXII. 1. XXXV. 9. Matth. VI. 1, 2, 3. Act. XIII. 15. XX. 28. I. Cor. XII. 28. XIV. 3, 31. II. Cor. IX. 7, 13. Gal. VI. 6. I. Tim. IV. 13. V. 17. II. Tim. IV. 2. I. Pierr. V. 2. Jaq. I. 9. Hébr. XIII. 7, 17, 24. Eph. IV. 7. I. Pierr. IV. 10, 11.

ỹ. 5. *Ainsi* &c.] Gr. *Ainsi nous plusieurs sommes* &c. Le sens est, que comme les divers membres du corps se servent mutuellement, par des fonctions différentes, il en est de même des Fidèles. Ils sont *les membres les uns des autres*, parce qu'ils se servent réciproquement. Voyez I. Cor. XII. 25, 26, 27.

ỹ. 6. *Selon la grace.*] Selon l'emploi, la place, que nous tenons dans l'Eglise.

Si c'est la prophétie.] *Prophète* signifie un Interprète des volontés de Dieu. Voyez Exod. VII. 1, 2. & conférez IV. 15, 16. Les Prophètes du N. Testament prédisoient quelquefois l'avenir, Act. XI. 28. XXI. 9, 10. & ailleurs. Mais leur principale connoissance étoit celle des Oracles & des Types de l'ancien Testament. Voyez I. Cor. XII. 28, 29. XIV. 1, 5. Eph. IV. 11. Ils étoient les prémiers Ministres après les Apôtres, & ils semblent distingués des Docteurs, en ce que leur vocation & leurs connoissances venoient immédiatement de Dieu; au-lieu que les connoissances des Docteurs pouvoient être le fruit de l'étude, & qu'ils recevoient leur vocation par l'imposition des mains. Cependant on croit que *la Prophétie* n'est ici que le don & la charge de prêcher l'Evangile. Voyez sur I. Cor. XIV. 5, 22.

Selon la mesure de foi.] C'est-à-dire, de *connoissance*. Voyez sur le ỹ. 3. Il y a dans le Grec, *selon la proportion de la foi*. Le sens est, que les Prophètes doivent se renfermer dans les bornes des connoissances que Dieu leur communique, & ne pas donner pour des Oracles de l'Esprit de Dieu, ce qui n'est dans le fond que de vaines spéculations. Ce défaut ne règna que trop dans la suite, où l'explication mystique des Ecritures fut fort en vogue. Autrem. *selon l'analogie de la foi*. C'est-à-dire, qu'en expliquant les Ecritures, les Prophètes ne doivent jamais s'éloigner du modèle de la saine doctrine. Conférez là-dessus I. Cor. XII. 3, 10. XIV. 29. Le Précepte est au fond très juste; mais ce n'est pas l'objet de S. Paul, qui recommande la modestie, & qui veut prévenir les divisions, que l'ambition des charges excitoit déja dans les Eglises. Voyez I. Cor. XII. 12. & suiv.

ỹ. 7. *Si c'est le ministère.*] Gr. *la diaconie*. Cette expression désigne en général tout ce qui regarde l'assistance & la consolation des pauvres, ou des personnes affligées. Voyez ci-dessous XV. 25.

Celui qui enseigne &c.] *L'instruction*, & *l'exhortation*, ou, *la consolation*, étoient les fonctions des Prophètes. Voyez sur I. Cor. XIV. 3. Mais les uns avoient le talent *d'instruire*, & les autres *de consoler*. Ce ne sont pas divers ministères, mais diverses fonctions d'un même ministère.

ỹ. 8. *Celui qui fait des aumônes.*] Le mot Grec signifie *donner*, & *donner du sien*. Voyez Luc III. 11. Ephés. IV. 28. & ailleurs. On croit en effet, que ceci regarde ceux à qui Dieu avoit donné, non-seulement du bien, mais aussi un esprit de charité, pour en bien user. Voyez II. Cor. VIII. 1.

Avec une sincère libéralité.] Gr. *simplicité*. Voyez dans les LXX. I. Chron. XXIX. 17. & la note sur II. Cor. VIII. 2. C'est-à-dire, sans ostentation, sans rechercher leur propre gloire, avec affection, avec joie, par le motif tout pur de la charité.

Qui a soin de pourvoir.] On traduit d'ordinaire, *celui qui préside*, ce qui marqueroit le *Pasteur* ou l'*Evêque*, qui est souvent désigné par *celui qui préside*. Voyez I. Tim. III. 5. V. 17.

Mais

s'en acquitte avec diligence: Que celui qui exerce les œuvres de miſéricorde,
le faſſe avec joie.
[9] Que la charité ſoit ſans hypocriſie. Ayez en horreur le mal, & vous
tenez inſéparablement attachés au bien. [10] Aimez-vous les uns les au-
tres, d'une affection fraternelle. Prévenez-vous mutuellement par hon-
neur. [11] Ne ſoyez point pareſſeux dans *tout ce qui eſt* honnête. A-
yez l'eſprit fervent. Servez le Seigneur. [12] Réjouïſſez-vous dans l'eſpéran-
ce. Soyez patiens dans l'affliction; aſſidus à la prière. [13] Aſſiſtez les Saints
dans leurs néceſſités. Recherchez l'hoſpitalité. [14] Béniſſez ceux qui vous per-
ſécutent; béniſſez-les, *vous dis-je*, & ne les maudiſſez jamais. [15] Soyez en
joie avec ceux qui ſont en joie; & pleurez avec ceux qui pleurent; re-
vêtans

℣. 9. Pſ. XXXIV. 14. XXXVI. 5. XCVII. 10. CI. 3. CXXXIX. 21. Amos V. 15. I. Cor. XII. 6. I. Tim. I. 5. I. Pier. I. 22. IV. 8. ℣. 10. Matth. XX. 26. Eph. IV. 3. Héb. XIII. 1. Phil. II. 3. I. Pierr. I. 22. II. 17. III. 8. V. 5. II. Pierr. I. 7. ℣. 11. Apoc. III. 15. ℣. 12. Luc X. 20. XVIII. 1. &c. Act. I. 14. II. 42. 46. VI. 4. Rom. V. 2. &c. XV. 13. Phil. III. 1. IV. 4. Eph. VI. 18. I. Theſſ. V. 16, 17. Col. III. 16. IV. 2. Héb. III. 6. X. 36. XII. 1. Jaq. V. 7. ℣. 13. I. Cor. XVI. 1. Gal. II. 10. I. Tim. III. 2. Tit. I. 8. Héb. VI. 10. XIII. 2, 16. I. Pierr. IV. 9. I. Jean III. 17. ℣. 14. Matth. V. 44. Luc VI. 28. I. Cor. IV. 12. I. Pierr. II. 23. III. 9. ℣. 15. I. Cor. XII. 26. II. Cor. XI. 29. Héb. X. 33. Eccléſiaſtiq. VII. 34.

Mais S. Paul n'auroit pas mis les Paſteurs après les Diacres, & ceux qui font des aumônes. *Proïſtamenos*, qui eſt dans le Grec, ſignifie *Défenſeur*, *Protecteur*, *Patron*, celui qui a ſoin de certaines perſonnes dont on lui a commis la charge. Voyez les Remarques ſur Ch. XVI. 2, 23. On croit, qu'il s'agit principalement de ceux qui avoient ſoin des Etrangers.

Qui exerce les œuvres de miſéricorde.] Gr. *qui fait miſéricorde.* Ces œuvres de miſéricorde regardent les malades, les veuves, les orphelins, les priſonniers. Les prémiers Chrétiens ſe ſignaloient par leur charité envers les perſonnes de cet ordre, & ce témoignage leur a été rendu par leurs propres ennemis, comme on le peut voir dans Julien l'Apoſtat, Epit. XLIX. à Arſace.

℣. 9. *Le mal*, *le bien.*] Il s'agit principalement du *mal*, ou du *bien*, qu'on peut faire au prochain.

℣. 10. *Prévenez-vous* &c.] On peut auſſi traduire, *Donnez-vous à l'envi des témoignages* d'eſtime & de déférence.

℣. 11. *Dans tout ce qui eſt honnête.*] Et utile au prochain. Le mot Grec *ſpoudè* ne ſe dit que de l'approbation & de la diligence dans les choſes honnêtes, comme *ſpoudaios* ſignifie un *homme de bien*, un *homme vertueux*. C'eſt ainſi que *Théodoret* a entendu ce paſſage: *En tè ſpoudè*, c'eſt-à-dire, *En tois ſpoudaiois*, *dans les choſes honnêtes.* Voyez Théodoret ſur ce paſſage. Voyez cette ſorte de diligence II. Corinth. VIII. 7. & le caractère oppoſé, ci-deſſus III. 15.

Ayez l'eſprit fervent.] Ce précepte eſt expliqué par le précédent. Il s'agit de l'ardeur, avec laquelle on doit ſe porter à tous les devoirs de la piété & de la charité. Voyez les exemples d'Epaphras & d'Apollos, Coloſſ. IV. 12. Act. XVIII. 25.

Servez le Seigneur.] On lit dans un grand nombre de Manuſcrits, & dans l'ancienne Verſion Latine, *ſervez au tems.* Selon cette leçon, qui eſt fort ancienne, S. Paul donneroit ici un précepte de prudence. Quoique vous ayez du zèle & de *la ferveur*, ce zèle ne doit pas être imprudent ni inconſidéré. Voyez Matth. VII. 6. X. 16. Eph V. 16. Le même précepte ſe trouve dans *Phocylide*, ancien Poëte Grec fort moral. *Servez*, dit-il, *au tems*, *aux conjonctures*, *& n'allez point contre le vent.*

℣. 13. *Aſſiſtez les Saints* &c.] Gr. *Communiquez aux néceſſités des Saints. Communiquer* eſt une expreſſion de S. Paul, qui ſignifie *aſſiſter*, *donner l'aumône.* Voyez ci-deſſous XV. 25, 26. II. Cor. VIII. 4. IX. 13. &c. Au reſte, il y a d'anciens Manuſcrits qui portent, *Communiquez aux mémoires des Saints*; & il paroît par des citations des Pères, que l'ancien Interprète Latin avoit lu de la ſorte. Selon cette leçon, *communiquer aux mémoires des Saints*, ne veut dire que ſe ſouvenir de leurs beſoins & les aſſiſter. Cependant, comme on a pris le mot de *mneia*, *mémoire*, pour celui de *monument*, *ſépulcre*, cela donna lieu aux Aſſemblées, que les prémiers Chretiens faiſoient aupres des Tombeaux

vêtans *ainſi* les ſentimens les uns des autres. [16] Ne vous élevez point avec
orgueil au-deſſus des petits, mais abbaiſſez-vous juſqu'à eux. Ne ſoyez point
ſages à vos propres yeux.
[17] Ne rendez à perſonne le mal pour le mal. Ayez ſoin de *ne rien* faire *qui
ne ſoit* honnête devant tous les hommes. [18] Faites tout ce qui dépendra de
vous pour avoir, s'il eſt poſſible, la paix avec tout le monde. [19] Ne vous
vengez point, *mes* Bien-aimés, mais donnez lieu à la colère; car il eſt écrit:
C'eſt à moi que la vengeance appartient, & je la ferai, dit le Seigneur. [20] Si
donc votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a ſoif, donnez-lui à
boire: car en agiſſant de la ſorte, vous lui entaſſez des charbons de feu ſur la
tête. [21] Ne vous laiſſez point vaincre par le mal, mais triomphez du mal par
le bien.

℣. 16. Prov. III. 7. XXVI. 12. XXIX. 23. Pſ. CXXXI. 1. Eſai V. 21. Jér. XLV. 5. Rom. XI. 25. XV. 5. I. Cor. I. 10. I. Pierr. III. 8. ℣. 17. Prov. XX. 22. Matth. V. 39. Rom. XIV. 16. I. Cor. VI. 7. I. Theſſ. V. 15, 22. I. Pierr. II. 12, 23. III. 9. ℣. 18. Matth. V. 9. Marc IX. 50. Héb. XII. 14. ℣. 19. Lév. XIX. 18. Deut. XXXII. 35. Eccléſiaſtiq. XXVIII. 1. Prov. XIX. 11. XXIV. 29. Ezech. XXV. 12. Matth. V. 39. Luc VI. 29. IX. 55. Héb. X. 30. ℣. 20. Prov. XXV. 21. Matth. V. 44. Exod. XXIII. 4. IV. Eſdr. XVI. 54. ℣. 21. Prov. XXIV. 17.

beaux des Martyrs, pour montrer la communion qu'ils entretenoient toujours avec eux, perſuadés qu'ils vivoient avec Dieu. De-là auſſi la *mémoire* qu'on en faiſoit dans le Service divin.

Recherchez l'hoſpitalité.] C'eſt-à-dire, loin d'éviter les occaſions de l'exercer, allez au-devant des Etrangers. Conſultez les Parallèles.

℣. 15. *Revêtans ainſi les ſentimens les uns des autres.*] Il y a dans le Grec, *Aiant un même ſentiment entre vous*, ou, *entre les uns & les autres.* Ceux qui ont fait la diſtinction des verſets, ont détaché du ℣. 15. ces paroles, pour les tranſporter dans le ℣. 16. quoiqu'elles appartiennent au prémier, comme Théodoret l'a fort bien vu. En effet, l'Apôtre ne fait que confirmer ce qu'il a dit, *Soyez en joie: Pleurez*, &c. *Revêtez*, dit-il, *les ſentimens* de vos Frères, participant également & à leur triſteſſe & à leur joie.

℣. 16. *Ne vous élevez point avec orgueil.*] C'eſt ce que veut dire *upſela phronein*, comme *mega pneuein* dans Philon, De Charit. p. m. 552. & *mega phronein* dans S. Chryſoſtome Hom. LXX. p. 359. *Quelque grand que vous ſoyez*, dit ce Père, *vous ne devez pas néanmoins vous élever avec orgueil au-deſſus de vos Frères.*

Abbaiſſez-vous juſqu'à eux.] Gr. *Sunapagomenoi. Deſcendant avec eux*, comme l'a expliqué Théodoret.

Ne ſoyez point ſages à vos yeux.] Ou, *en vous-mêmes.* On conſerve cette expreſſion de l'Ecriture, qui veut dire, avoir une trop haute opinion de ſoi-même, & de ſes talens, ou de ſes lumières. Voyez Ch. XI. 25.

℣. 17. *Ayez ſoin* &c.] Il y a dans un ancien Manuſcrit & dans la Vulgate, *ce qui eſt honnête, non-ſeulement devant Dieu, mais auſſi devant tous les hommes.* Cette leçon ſemble priſe de la II. Cor. VIII. 21. & tranſportée ici. Au reſte, voyez dans les LXX. Prov. III. 4. d'où S. Paul a pris ce précepte.

℣. 18. *Tout le monde.*] Gr. *tous les hommes.*

℣. 19. *Donnez lieu à la colère.*] C'eſt à la colère de Dieu. Le ſens eſt: Laiſſez faire la vengeance à Dieu. *Donner lieu* à quelqu'un, c'eſt le laiſſer agir. Ainſi l'Auteur de l'Eccléſiaſtique a dit, *Donnez lieu au Médecin*, pour dire, laiſſez-le faire. Voyez Eccléſiaſtique XXXVIII. 12. XIX. 17. D'autres l'expliquent de la colère de celui qui offenſe; & d'autres, de la colère de celui qui eſt offenſé. Ne vous oppoſez point à la prémière, de peur de l'aigrir; & laiſſez calmer l'autre. Mais ces explications paroiſſent un peu trop recherchées.

C'eſt à moi &c.] Voyez Deut. XXXII. 35.

℣. 20. *Vous lui entaſſez* &c.] Le ſens eſt: Votre patience & vos bienfaits ne ſerviront qu'à aggraver la peine de votre ennemi. Ce ne doit pas être là le but & la conſolation de celui qu'on offenſe, mais ce ſera l'effet de ſa douceur & de ſa modération; & c'eſt ce que S. Paul veut dire.

℣. 21. *Ne vous laiſſez* &c.] Gr. *ne ſoyez point vaincu.* Cela veut dire: Que le mal qu'on vous fait, ne triomphe jamais de votre patience & de votre charité. Au contraire, gagnez votre ennemi, & triomphez de ſa malice à force de charité & de patience.

CHAPITRE XIII.

Obéir aux Princes. Leur payer les tributs. 1-7. *L'amour du prochain est l'accomplissement de la Loi.* 8-10. *Le Salut proche; la nuit passée. Agir honnêtement, & revêtir J. C.* 11-14.

1 QUE tout le monde soit soumis aux Puissances supérieures; car il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu, & c'est lui qui a établi toutes celles qui subsistent. 2 C'est pourquoi quiconque résiste aux Puissances, résiste à l'ordre que Dieu a établi; & ceux qui y résistent, en porteront la peine dans leurs personnes. 3 Car ceux qui font bien, n'ont rien à craindre des Princes; mais ceux qui font mal. Voulez-vous donc ne pas craindre les Puissances? Faites bien, & elles vous donneront des louanges. 4 En effet, le Prince est le Ministre de Dieu pour votre bien: mais si vous faites mal, craignez;

CHAP. XIII. ℣. 1. Deut. XVII. 15. Esd. IV. 12. Act. V. 37. I. Rois XI. 31. XII. 15. XV. 8. XVI. 2. Prov. VIII. 15, 16. Esai. XLV. 1. Dan. II. 21, 37. IV. 32. Osée XIII. 11. Ecclésiastiq. XVII. 17. Sap. VI. 4. Jean XIX. 11. Tit. III. 1. I. Pier. II. 13. ℣. 2. I. Sam. XXVI. 9. Jér. XXVII. 8. ℣. 3. I. Pierr. II. 14. III. 13. ℣. 4. Sap. VI. 4. Jér. XXV. 9. XXVII. 6.

CHAP. XIII. ℣. 1. *Tout le monde.*] Gr. *toute ame.*

Soit soumis.] Dans les choses qui ne sont pas contraires aux Commandemens de Dieu, cette clause étant toujours sous-entendue. Autrement, *il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, Act. IV. 19. Sans cette exception, on violeroit l'ordre de Dieu, sous prétexte de l'observer.

Supérieures.] Autrement, *souveraines.* Mais l'Original signifie simplement *ceux qui sont au-dessus des autres.* Voyez I. Tim. II. 2. Sap. VI. 6. A la vérité, S. Paul désigne ici *la Puissance*, qui a la prémière autorité; & en général le mot Grec *Exousia* se dit des Puissances qui ont le droit de vie & de mort, comme les anciens Jurisconsultes l'ont observé. Voyez I. Pierr. II. 13, 14. Au reste, cette leçon d'obéissance étoit d'autant plus nécessaire, que les Juifs s'imaginoient que le Messie devoit les délivrer de toute Domination étrangère; & que des Chrétiens, sortis du Judaïsme, pouvoient tenir quelque chose de cette opinion. Voyez I. Cor. VII. 21. Jude ℣. 8.

℣. 2. *A l'ordre que Dieu a établi.*] Gr. *à l'ordonnance de Dieu*, qui veut que les hommes soient gouvernés par des Magistrats.

℣. 3. *Car ceux* &c.] Gr. *Les Princes ne sont point la terreur des bonnes actions, mais des mauvaises.* Cela est figuré. L'effet est mis pour la cause; *les actions*, pour ceux qui les font. S. Paul, au reste, suppose que les choses sont comme elles doivent être, & ne prétend pas favoriser l'abus de l'Autorité, comme la suite le fait voir. Il considère le Prince comme le Ministre de Dieu, pour le bien des Peuples.

℣. 4. *Pour votre bien.*] Les Princes sont établis pour la défense & la sureté publique. Voyez I. Tim. II. 2.

Le Vengeur établi pour punir.] Gr. *le Vengeur pour la colere.*

℣. 5. *A cause de la conscience.*] Par la crainte de Dieu, qui a établi les Puissances.

℣. 6. *Pour cette même raison.*] Parce que les Princes sont les Ministres de Dieu pour le bien public. S. Paul, en enseignant les devoirs des Sujets, représente de même ceux des Princes, & fonde là-dessus l'obéissance des prémiers.

Vous devez leur payer.] Gr. *vous payez.* Le ℣. suivant montre qu'on a rendu le sens.

Appliqués sans relâche &c.] Gr. *persévérans en cela même.* C'est-à-dire, s'occupant sans relâche au ministère que Dieu leur a donné. *Pendant que vous dormez*, dit fort bien Théodoret, *le Prince veille pour la sureté commune; & pendant que vous êtes tranquilles dans vos maisons*, il

gnez; parce que ce n'eſt pas en-vain qu'il porte l'épée, puiſqu'il eſt le Mi-
niſtre de Dieu, *&* le Vengeur *établi* pour punir celui qui fait mal. [5] Il eſt
donc néceſſaire d'être ſoumis *aux Princes*, non-ſeulement à cauſe de la pu-
nition, mais encore à cauſe de la conſcience. [6] C'eſt pour cette même rai-
ſon, que vous devez leur payer les tributs, parce qu'ils ſont les Miniſtres de
Dieu, appliqués ſans relâche aux fonctions de leur miniſtère.
[7] Rendez donc à chacun ce qui lui appartient; le tribut, à qui *vous devez*
le tribut; les impôts, à qui *vous devez* les impôts; la crainte, à qui *vous de-
vez* la crainte; l'honneur, à qui *vous devez* l'honneur. [8] Ne devez rien à
perſonne, ſi ce n'eſt l'amour que vous vous devez toujours les uns aux autres;
car celui qui aime ſon prochain, accomplit la Loi. [9] En effet tous ces Com-
mandemens, Tu ne commettras point adultère, Tu ne tueras point, Tu ne
déroberas point, Tu ne rendras point de faux témoignage, Tu ne convoite-
ras point; & s'il y a quelque autre Commandement, tout eſt compris en
abrégé dans cette parole, Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
[10] L'amour ne fait point de tort au prochain, & par conſéquent l'amour du
prochain eſt l'accompliſſement de la Loi. [11] Ajoutez encore, que vous ſavez
le tems *où nous ſommes*; car l'heure eſt venue de nous réveiller de notre ſom-
meil,

℣. 5. Eccl. VIII. 2. I. Pierr. II. 13. ℣. 7. Matth. XXII. 21. Marc XII. 17. Luc XX. 25. Act. V. 37. Eph. V. 33. VI. 5. ℣. 8. Gal. V. 14. Col. III. 14. I. Tim. I. 5. Jaq. II. 8. IV. 12. ℣. 9. Exod. XX. 14. Lév. XIX. 18. Deut. V. 18. Matth. XIX. 18. XXII. 39. ℣. 10. Matth. XXII. 40. Marc XII. 31. Gal. V. 14. Jaq. II. 8. I. Tim. I. 5. ℣. 11. I. Cor. XV. 34. Eph. V. 14.

il ſoutient les travaux de la guerre, pour vous procurer la paix.

℣. 7. *Tributs.... impôts.*] Les *tributs* ſont des impoſitions par tête, ou ſur les perſonnes & ſur les terres. Les *impôts* ſe levoient ſur les marchandiſes. Voyez I. Machab. X. 29. Le prémier de ces deux termes eſt auſſi employé pour ſignifier *le tribut* des voitures, & l'obligation de les fournir. Voyez Matth. V. 41.

La crainte. . . . l'honneur.] Les Sujets doivent cela à leurs Princes & à leurs Magiſtrats.

8. *Ne devez* &c.] Gr. *Ne devez rien à perſonne, ſi ce n'eſt de vous aimer les uns les autres.* Ce précepte eſt fort beau. L'Apôtre, en ordonnant que l'on s'acquitte envers tout le monde de ce qu'on leur doit, remarque, qu'il y a un devoir perpétuel, qui eſt celui de la charité, dont on ne peut jamais s'acquitter.

Son prochain.] Gr. *un autre.* Voyez Gal. V. 14.

Accomplit.] Gr. *a accompli.* Cela eſt commun.

La Loi.] Il s'agit de la ſeconde Table. Le nom du Tout eſt donné à une Partie. Voyez Gal. V. 14.

℣. 9. *Et s'il y a quelque autre* &c.] Cela eſt ajouté, ſoit à cauſe du Commandement d'*honorer père & mère*, ſoit à cauſe de pluſieurs autres Commandemens répandus dans les Livres Sacrés, touchant les offices envers le prochain.

℣. 10. *L'amour ne fait point de mal au prochain.*] C'eſt une belle figure, pour dire, que celui qui aime véritablement ſon prochain, ne ſauroit lui faire de tort. Voyez une pareille figure I. Cor. XIII. 4, 5, 6.

L'amour eſt l'accompliſſement de la Loi.] Il ſemble que c'étoit une Sentence des Hébreux, car on la trouve preſque en mêmes termes, Sap. VI. 13. *L'amour eſt l'obſervation des Loix de la ſageſſe.*

℣. 11. *Ajoutez encore.*] Gr. *& cela.* Le ſens eſt: Faites auſſi attention à ceci, c'eſt que *vous n'ignorez pas le tems où nous ſommes.* Voyez II. Cor. VI. 2. I. Cor. VII. 29. Autr. *Et ſur-tout puiſque vous ſavez,*

De nous réveiller de notre ſommeil.] C'eſt une expreſſion figurée, pour dire, Faire attention à nos devoirs, & renoncer à nos vices. Voyez Eph. V. 14. I. Theſſ. V. 6, 7.

meil, puiſque le Salut eſt maintenant plus près de nous que lorſque nous a-
vons cru. 12 La nuit va finir, le jour s'avance: Rejettons donc les œuvres
de ténèbres, & revêtons-nous des armes de lumière. 13 Vivons honnête-
ment, comme en plein jour; non dans des feſtins, où règne la laſciveté &
l'yvrognerie; non dans les impudicités & dans la débauche; non dans
les querelles & dans l'envie: 14 Mais revêtez-vous du Seigneur Jesus-
Christ; & n'ayez aucun ſoin de la chair, pour en *ſatisfaire* les mauvais
deſirs.

CHA-

℣. 12. Jean I. 4, 5, 9. III. 19. VIII. 12. Act. XVII. 30. II. Cor. IV. 6. Col. I. 13. III. 8. Eph. V. 11. 13, 14. I. Theſſ. V. 5, &c. I. Pierr. II. 9. II. Pierr. I. 19. I. Jean II. 8. ℣. 13. Luc XXI. 34. I. Cor. VI. 10. Eph. V. 5. Gal. IV. 17. V. 10, 19, &c. Phil. IV. 8. I. Theſſ. IV. 12. V. 6. Jaq. III. 14. I. Pierr. II. 12. IV. 3. ℣. 14. Prov. XXIII. 20. Gal. III. 27. V. 16. Col. III. 10. Eph. IV. 24. I. Pierr. II. 11. I. Jean II. 16. Apoc. XVI. 15. XIX. 8.

Le Salut.] La doctrine du *Salut*, l'Evangile. Héb. II. 3. L'Apôtre compare l'Evangile, ou la *Grace ſalutaire*, Tite II. 11. au Soleil, qui en ſe levant appelle tous les hommes à s'éveiller, & à s'appliquer au travail. Ceux qui ne l'ont pas fait dès le lever du Soleil, doivent au moins le faire quand cet Aſtre eſt monté plus haut ſur l'horizon. Il eſt aiſé d'appliquer cela à l'Evangile.

℣. 12. *La nuit va finir.*] C'eſt ce que porte l'Original à la lettre; & ſi l'on traduit de la ſorte, il faut l'entendre de la durée de ce Monde & de cette vie. Voyez I. Cor. VII 29. I. Pierr. IV. 7. On peut auſſi traduire d'une manière moins litérale, avec S. Cyprien & S. Jerôme: *La nuit eſt paſſée*; c'eſt-à-dire, *la nuit* de l'ignorance.

Le jour s'avance.] Ou *s'approche*. C'eſt *le jour du Seigneur*, Phil. IV. 5. Héb. X. 25. Voyez la Préface ſur la I. Cor. N°. X. Autres, *le jour eſt venu*, la pleine manifeſtation de la Vérité, par Jéſus-Chriſt, qui eſt la Lumière du Monde. Conſultez les Parallèles.

Les œuvres de ténèbres.] Celles que la honte oblige de cacher. I. Theſſ. V. 6, 7, 8. Les *ténèbres* en général déſignent l'Ignorance, les Vices & l'Idolâtrie; comme la *lumière* déſigne la Vérité & la Vertu.

Des armes de lumière.] Ce ſont les Vertus dont le Fidèle doit s'équiper pour combattre les Vices, en lui-même & dans les autres: *les armes de la Juſtice*, II. Cor. VI. 7. Eph. VI. 11. & ſuiv.

℣. 13. *Vivons.*] Gr. *marchons.*

Non dans des feſtins où règne la laſcivete.] C'eſt ce que ſignifie *Komos*, qui eſt dans l'Original. C'étoient des feſtins nocturnes, où l'on avoit des Joueurs d'inſtrumens, où l'on chantoit des chanſons laſcives, où l'on danſoit, & qui étoient ordinairement accompagnés ou ſuivis de débauche avec les femmes. Ces feſtins étoient fort communs en Grèce.

℣. 14. *Revêtez-vous du Seigneur* &c.] C'eſt une expreſſion de S. Paul, pour dire, ſuivre ſes Préceptes, ſa Doctrine, s'en orner comme d'un vêtement précieux. Voyez ſur Gal. III. 27.

Chap. XIV. ℣. 1. *Foible dans la foi.*] C'eſt celui qui, faute de connoiſſance, a des doutes & des ſcrupules ſur des choſes où il n'en devroit point avoir. Mais c'eſt auſſi celui qui n'eſt pas encore bien affermi dans la Religion Chrétienne. Ce que l'Apôtre dit dans les ℣. 13, 15, 21. montre que c'eſt-là le caractère du Foible dans la foi. Juſtin Martyr dit, *Aſthenès tès gnomès: Foible d'eſprit.*

Recevez-le parmi vous avec affection.] C'eſt le ſens du mot *proſlambanein*, qui veut dire, *admettre quelqu'un dans ſa ſociété, dans ſon amitié.* Voyez Eccléſiaſtique XXIII. 38. *Proſlepſis*, qui en dérive, ſe confond avec *affection.* Ibid. XIX. 18. S. Paul ordonne donc aux *Forts*, à ceux qui étoient éclairés, d'admettre les *Foibles* à leur communion. C'eſt auſſi ce que pratiquoient les Chrétiens ſages & modérés, du tems de Juſtin Martyr. Il parle de ceux qui étoient ſortis du Judaïſme, & qui ſe croyoient obligés

à

CHAPITRE XIV.

Support envers les foibles, qui distinguoient les viandes & les jours. Nul ne doit juger son Frère. Dieu seul, Maître & Juge de tous. 1-13. *Tout est pur en soi. Eviter le scandale. Chercher l'édification. Suivre sa conscience.* 14-23.

1 QUANT à celui qui est foible dans la foi, recevez-le parmi vous avec
affection, sans contester *avec lui* sur *ses* sentimens. 2 L'un croit qu'il
peut manger de tout; celui qui est foible ne mange que des légumes. 3 Que
celui qui mange *de tout*, ne méprise point celui qui ne mange *que des légumes*;
& que celui qui ne mange *que des légumes*, ne condamne point celui qui
mange de tout, puisque Dieu l'a admis à sa grace. 4 Car qui êtes-vous, pour
juger le serviteur d'autrui? Soit qu'il demeure ferme, ou qu'il tombe, cela
regarde

CHAP. XIV. ℣. 1. Rom. XV. 1, 7. I. Cor. VIII. 9, 11. IX. 22. Esai. XLII. 3. Ezech. XXXIV. 16. Matth. XII. 20. ℣. 2. I. Cor. X. 25. Tit. I. 15. ℣. 3. Col. II. 16. Act. X. 34, 44. ℣. 4. Jaq. IV. 12.

à garder les Ordonnances de la Loi, mais qui ne condamnoient pas ceux qui ne les observoient point. Il appelle ces Chrétiens *Foibles d'esprit*, comme on vient de le remarquer. *Mais*, ajoute-t-il, *nous les recevons avec affection*, (proslambanesthai) *& nous les admettons à la communion de toutes choses*. Just. Mart. Dial. p. m. 206.

Sans contester &c.] On peut aussi traduire, *sans prétendre juger de ses pensées, de ses sentimens*.

℣. 2. *L'un croit qu'il peut manger de tout.*] Gr. *croit manger*.

Ne mange que des légumes.] Il s'agit des Juifs, qui, aiant embrassé le Christianisme, se croyoient encore assujettis aux observances Mosaïques, & qui, se trouvant dans des repas avec d'autres Chrétiens, n'osoient manger que des légumes, de peur de se souiller, s'il y avoit quelque viande défendue. Voyez Judith XII. 2. Peut-être aussi craignoient-ils, qu'il n'y en eût qui eût été offerte aux Idoles. Voyez I. Cor. Ch. VIII. & conférez Daniel I. 12. où l'on voit un exemple de ce qu'on vient de dire. Mais il paroît plus vraisemblable qu'il y avoit parmi les Chrétiens quelques personnes, qui par une dévotion superstitieuse s'abstenoient de manger des animaux, & ne vivoient que d'herbages & de fruits. Ce n'est pas qu'ils crussent, comme des *Gnostiques* se l'imaginérent dans la suite, (voyez S. Irénée, Liv. I. Chap. 22. &c.) que les viandes étoient impures en elles-mêmes, ou qu'ils prétendissent être justifiés en s'en abstenant, car S. Paul ne les auroit pas tolérés; voyez Gal. IV. 10, 11. I. Tim. IV. 3. Ils vouloient seulement mener une vie plus austère, comme on apprend que le faisoient des *Esséniens*, à l'exemple de quelques Philosophes. Cela est confirmé par S. Epiphane, qui parle d'une Secte Judaïque, qu'il appelle *Nazaraioi*, & qu'il distingue de la Secte Chrétienne des Nazaréens, lesquels il nomme *Nazoraioi*. Il dit donc de cette Secte, qu'elle n'offroit point de Sacrifices, & qu'elle s'abstenoit de manger de la viande. Epiph. Hær. XVIII. N°. 1. Apparemment il y en avoit, qui faisoient profession de croire en Jésus-Christ. La Réligion Chrétienne, qui avoit aboli les Sacrifices, devoit leur plaire par cet endroit-là. Quoi qu'il en soit, S. Paul veut que l'on tolère ceux qui par scrupule, & par défaut de connoissance, *ne mangeoient que des légumes*.

℣. 3. *Que celui qui mange* &c.] Il y a dans le Grec, *Que celui qui mange, ne méprise point celui qui ne mange pas; & que celui qui ne mange pas, ne condamne point celui qui mange.*

Admis à sa grace.] Il y a dans l'Original le terme qu'on a traduit ℣. 1. *recevoir avec affection*, & qu'on a expliqué sur le ℣. 1. Ces paroles insinuent que ceux *qui mangeoient de tout*, étoient les Gentils, que Dieu avoit appellés.

℣. 4. *Soit qu'il demeure ferme, ou qu'il tombe.*] Qu'il soit innocent, ou coupable. *Demeurer ferme*,

regarde ſon Maître; mais il demeurera ferme, parce que Dieu a le pouvoir
de le ſoutenir.
[5] L'un préfère un jour. Un autre croit tous les jours égaux. Que chacun
ſoit *ſeulement* bien perſuadé de ſon opinion. [6] Celui qui obſerve les jours, le
fait pour l'amour du Seigneur; & celui qui n'obſerve pas les jours, le fait *de même*
pour l'amour du Seigneur. Celui qui mange de tout, en mange *à la gloire*
du Seigneur, car il rend graces à Dieu; & celui qui ne mange pas de tout, le
fait auſſi *à la gloire* du Seigneur, puiſqu'il rend *de même* graces à Dieu. [7] Car
nul de nous n'eſt à lui-même, ſoit qu'il vive, ou qu'il meure; [8] parce que ſi
nous vivons, nous vivons pour le Seigneur; ſi nous mourons, nous mourons
pour le Seigneur. Soit donc que nous vivions, ou que nous mourions, nous ſom-
mes au Seigneur. [9] Car c'eſt pour cela que JESUS-CHRIST eſt mort, qu'il
eſt reſſuſcité, & qu'il a recouvré la vie, afin qu'il domine & ſur les morts &
ſur les vivans. [10] Vous donc, pourquoi condamnez-vous votre Frère? Et vous,
pourquoi mépriſez-vous votre Frère? Car nous comparoîtrons tous devant le
Tribunal de JESUS-CHRIST; [11] ſelon qu'il eſt écrit: Je ſuis vivant, dit le Sei-
gneur,

℣. 5. Pſ. XLV. 7. Rom. I. 25. Phil. III. 15. ℣. 6. I. Tim. IV. 3. Matth. XIV 19. XV. 36. XXVI. 26. ℣. 7, 8. I. Cor. VI. 19. II. Cor. V. 15. Gal. II. 20. Eph. I. 12. I. Theſſ. V. 10. I. Pierr. IV. 2. ℣. 9. Act. II. 36. X. 42. II. Cor. V. 15. Eph. I. 20, 21. ℣. 10. Matth. XXV. 31. II. Cor. IV. 14. V. 10. Eccl. XII. 14. ℣. 11. Eſai. XLV. 23. Phil. II. 10.

ferme, ou *tomber*, c'eſt gagner ſa cauſe, ou la perdre. Voyez Pſ. I. 5. & I. Cor. X. 12.

Le pouvoir.] C'eſt l'autorité.

℣. 5. *L'un préfère un jour.*] Il s'agit des nouvelles Lunes, des Sabbats, de pluſieurs Fêtes des Juifs. Voyez Coloſſ. II. 16. Gal. IV. 10.

Que chacun &c.] Cela ne veut pas dire, que ces deux ſentimens étoient également vrais; mais ſeulement, que ceux qui diſtinguoient les jours, & ceux qui ne les diſtinguoient pas, devoient prendre garde à ne rien faire contre leur conſcience, parce qu'une choſe indifférente en elle-même, devient mauvaiſe, quand on la fait avec quelque ſoupçon qu'elle ſoit mauvaiſe. Voyez le ℣. 23. D'autres traduiſent, *que chacun ſuive ſon ſentiment ſans ſcrupule.*

Opinion.] C'eſt ce que ſignifie ici l'Original, qu'on traduit d'ordinaire *eſprit*, *entendement.* Voyez I. Cor. XIV. 14. II. Theſſ. II. 2.

℣. 6. *Qui obſerve.*] Gr. *qui a ſoin*, *affection.*

Pour le Seigneur . . . à la gloire du Seigneur.] Il y a toujours dans le Grec *au Seigneur*, ce qui veut dire *pour ſa gloire*, *par reſpect pour lui.* I. Cor. X. 31.

Celui qui n'obſerve pas les jours, le fait pour le Seigneur.] On ne lit point ces paroles dans trois anciens Manuſcrits, non plus que dans la Verſion Latine.

Il rend graces à Dieu.] Selon l'ancienne coutume des Juifs, de ne prendre jamais leur repas ſans bénir Dieu. Voyez ſur Matth. XIV. 19.

℣. 7. *Nul de nous* &c.] Le ſens eſt, que toutes les actions de notre vie doivent ſe rapporter à la gloire de Dieu, de qui ſeul nous dépendons. C'eſt une raiſon pour empêcher que perſonne ne *mépriſe* ou ne *condamne* ſon Frère, parce que nous ſommes tous à Dieu, ſoit à vivre, ſoit à mourir.

℣. 9. Ce verſet ſe lit aſſez diverſement dans les Manuſcrits; le ſens demeure pourtant le même. Il ſemble que ces mots, *il a recouvré la vie*, qui paroiſſent ſuperflus après avoir dit qu'*il eſt reſſuſcité*, ſont ajoutés pour inſinuer que cette *vie* de J. C. eſt *une vie* permanente. Héb. VII. 16.

Afin qu'il domine.] Le ſens eſt : Afin qu'il ait ſeul le droit & l'autorité de juger les vivans & les morts; ce qui doit nous empêcher de juger perſonne. Voyez les ℣. 10, 12, 13. & conférez I. Cor. IV. 5.

℣. 10. *Vous donc* &c.] Le Juif, ou *le foible dans la foi*, *condamne*, & le Gentil *mépriſe.* C'eſt le défaut du ſuperſtitieux de *condamner*, comme celui de l'homme éclairé eſt de *mépriſer.*

℣. 11. *Je ſuis vivant.*] Il y a dans l'Hébreu, & dans la Verſion des LXX. *J'ai juré par moi-même.* C'eſt la même choſe pour le ſens, car ces mots, *Je ſuis vivant*, ſont le ſerment de Dieu jurant par lui-même. Voyez Eſai. XLV. 23. XLIX. 18, &c. Cela ſert à faire

gneur, tout genou fléchira devant moi, & toute Langue publiera les louanges
de Dieu.
12 Ainsi, puisque chacun de nous doit rendre compte à Dieu pour soi-
même, 13 ne nous jugeons plus les uns les autres ; mais prenez plutôt une
bonne résolution de ne donner à votre Frère aucune occasion de broncher,
ou de tomber. 14 Je *le* sai, & j'*en* suis persuadé par le Seigneur JESUS,
rien n'est impur de soi-même, & nulle chose n'est impure qu'à l'égard de ce-
lui qui la croit impure. 15 Mais si, en mangeant de quelque chose, vous af-
fligez votre Frère, vous ne vous conduisez plus selon la charité. Ne fai-
tes pas périr, par votre manger, celui pour qui JESUS-CHRIST est mort.
16 C'est pourquoi, n'exposez point au blâme le bien dont vous jouïssez.
17 Car le Royaume de Dieu ne consiste ni dans le manger, ni dans le boire ;
mais dans la justice ; dans la paix & dans la joie, par le Saint Esprit. 18 Et
c'est en effet celui qui sert JESUS-CHRIST par la pratique de ces vertus,
qui est agréable à Dieu, & approuvé des hommes.
19 Recher-

ỳ. 12. Matth. XII. 36. I. Cor. III. 8. II. Cor. V. 10. Gal. VI. 5. Héb. XIII. 17, I. Pierr. IV. 5. ỳ. 13. Matth. XVIII. 7, 8, 9. I. Cor. VIII. 9. X. 32. II, Cor. VI. 3. ỳ. 14. Matth. XV. 11. Act. X. 15. I. Cor. VIII. 4, 7, 10. I. Tim. IV. 4. Tit. I. 15. ỳ. 15. I. Cor. VIII. 11. XIII. 4. ỳ. 16. Rom. XII. 17. ỳ. 17. I. Cor. VIII. 8. Héb. XIII. 9. Rom. V. 2. XII. 12, 18. XV. 13. Gal. V. 22. I. Thess. I. 6.

faire voir que les Auteurs sacrés, dans leurs citations & dans leurs Versions du V. Testament, ont plus d'égard au sens qu'aux paroles.

Toute Langue.] Expression Hébraïque, pour dire, *toute Nation.* Voyez sur Phil. II. 11.

Publiera les louanges de Dieu.] C'est ce que signifie l'Original dans cet endroit, comme Matth. XI. 25. Rom. XV. 9. & ailleurs. C'est une expression Hébraïque. Au reste, S. Paul n'a suivi ni l'Hébreu, ni les LXX. qui portent, *jurera par moi.* Il a seulement rendu le sens, car *jurer par le Seigneur*, c'est l'honorer, & le reconnoitre pour le vrai Dieu. Ceci confirme la remarque précédente.

ỳ. 13. *De ne donner à votre* &c.] Gr. *de ne pas mettre d'achoppement ou de scandale devant votre Frère.* Voyez sur le ỳ. 21.

ỳ. 14. *Par le Seigneur.*] Par la connoissance, que le Seigneur m'en a donnée. Voyez Matth. XV. 11. Act. X. 10. &c.

Impur.] Gr. *commun.* Voyez Marc VII. 2. Le sens est, que l'usage d'une viande ne peut être un péché, que pour celui qui croit que c'en est un. Voyez le ỳ. 23.

ỳ. 15. *Vous affligez votre Frère.*] Cela veut dire, vous l'engagez à faire une chose dont il aura sujet de *s'attrister* & de se repentir, vous le faites pécher. Un Chrétien, encore *foible dans la foi*, voyant un autre Chrétien manger d'une viande qu'il croit défendue, regarde celui-ci comme un Profane, & conçoit une mauvaise opinion du Christianisme, ce qui peut le porter ensuite à l'Apostasie. C'est ce que S. Paul dit immédiatement après : *Ne faites pas périr*, &c.

ỳ. 16. *C'est pourquoi, n'exposez point* &c.] Gr. *que votre bien ne soit point blâmé.* C'est-à-dire, n'en usez pas d'une manière, qui vous attire de justes reproches & de justes châtimens. Voyez des tours semblables, II. Cor. X. 16. I. Tim. IV. 12. Ce *bien*, c'est la liberté Chrétienne, & même en général la Religion. Voyez I. Cor. X. 29, 30. Gal. IV. 18.

ỳ. 17. *Le Royaume de Dieu ne consiste* &c.] Gr. *le Royaume de Dieu n'est ni le manger, ni* &c. Le sens est, que les biens, ni les devoirs *du Royaume de Dieu*, ou de l'Evangile, ne consistent *ni dans le manger*, *ni dans le boire*, ni à manger d'une chose, ni à s'en abstenir &c. Voyez I. Cor. VI. 13. VIII. 8.

Dans la paix.] Dans la conservation de la paix. Voyez le ỳ. 19. & Gal. V. 22.

Dans la joie.] Il ne s'agit pas proprement ici de *la joie* que le Fidèle sent, mais de celle qu'il donne à ses Frères, quand il les édifie. Cette *joie* est opposée à la *tristesse* du ỳ. 15. Gal. V. 22.

Par le Saint Esprit.] Dont elle est un des fruits, Gal. V. 22. & non de la satisfaction que l'on donne aux passions, Act. IX. 31. Rom. XV. 13. I. Thess. I. 6.

ỳ. 18. *Par la pratique de ces vertus.*] Gr. *dans*

19 Recherchons donc ce qui eſt propre à entretenir la paix, & à nous édi-
fier les uns les autres. 20 Ne détruiſez point l'ouvrage de Dieu, pour de la
viande. Il eſt vrai que tout eſt pur; mais celui qui, en mangeant *de tout*,
donne du ſcandale à quelqu'un, fait mal *d'en manger*. 21 Il vaut bien mieux
ne point manger de viande, ne point boire de vin, & s'abſtenir de tout ce
qui peut ou faire broncher votre Frère, ou le faire tomber, ou le rendre *en-
core plus* foible. 22 Vous avez la foi : gardez-la en vous-même devant Dieu.
Heureux celui qui ne ſe rend point coupable en faiſant ce qu'il ſait être bien!
23 Mais pour celui qui doute *s'il doit manger d'une choſe*, il ſe rend coupable
s'il en mange, parce qu'il ne le fait point avec foi. Or tout ce qui ne ſe
fait point avec foi, eſt un péché.



CHAPITRE XV.

Support, complaiſance, union. 1-7. *J. C., Miniſtre des Juifs. Vocation des Gentils. Paul, leur Apôtre. Etendue & ſuccès de ſa prédication.* 8-21. *Il veut aller à Rome, & de là en Eſpagne.*

℣. 19. Rom. XII. 18. XV. 2. I. Cor. XIV. 12. II. Cor. XII. 19. Eph. IV. 29. I. Theſſ. V. 11. I. Pierr. III. 11. Pſ. XXXIV. 14. ℣. 20. Matth. XV. 11. Act. X. 15. Tit. I. 15. I. Cor. III. 9, 16. VIII. 10. Eph. II. 10. ℣. 21. I. Cor. VIII. 13. ℣. 22. I. Jean III. 21. Eccléſiaſtique XIV. 2. ℣. 23. Tit. I. 15.

dans ces choſes-là. Le ſens eſt : C'eſt celui qui eſt *juſte*, qui cultive la *paix*, qui cherche *la joie* & la ſatisfaction de ſon prochain plutôt que la ſienne, c'eſt *celui-là qui ſert le Seigneur* &c.

℣. 19. *Ce qui eſt* &c.] Gr. *les choſes de la paix.*

℣. 20. *L'ouvrage de Dieu.*] La foi, que Dieu a commencé de former dans une perſonne qui eſt encore foible. Voyez I. Cor. III. 9. Eph. II. 10.

Mais celui &c.] Gr. *mais il eſt mal à l'homme mangeant avec achoppement.*

℣. 21. *Il vaut bien mieux.*] Gr. *il eſt bon. Bon* eſt mis pour *mieux*. Ainſi Matth. XVIII. 8, 9. & ailleurs. C'eſt auſſi le ſens de cette expreſſion dans les Auteurs Grecs. On n'en citera qu'un exemple, qui a du rapport à la matière que S. Paul traite. *Il vaut bien mieux qu'un Moine mange de la viande, & qu'il boive du vin, que de dévorer ſes Frères par des médiſances.* Il y a *kalon*, comme dans S. Paul. Hyperechius, in Aſcetarum Paræneſ. Sent. 144.

De tout ce qui peut ou faire broncher &c.] Gr. *en quoi votre Frère bronche, ou eſt ſcandaliſé, ou eſt foible.* Il *bronche*, quand voyant manger d'une viande qu'il croit défendue, il en mange auſſi, & péche contre ſa conſcience. Il *eſt ſcandaliſé*, ou, *il tombe*, quand il renonce à la Religion Chrétienne, choqué de ce qu'elle permet, ou qu'elle autoriſe, ce que Dieu avoit défendu par la Loi. Enfin, s'il ne tombe pas tout-à-fait, il *eſt ébranlé*, ou *affoibli*, & commence à balancer entre l'Evangile & la Loi. Le peu de foi qu'il a, en devient plus *foible* & plus languiſſant.

℣. 22. *La foi.*] La connoiſſance & la perſuaſion, que l'uſage des viandes eſt indifférent.

Heureux celui &c.] Gr. *Heureux qui ne ſe condamne point ſoi-même par ce qu'il approuve. Se condamner*, ſignifie, *ſe rendre coupable, condamnable.* Le ſens eſt : Heureux celui, qui, aiant la connoiſſance de la liberté Chrétienne, en uſe avec tant de charité & de circonſpection, qu'il ne ſe rend coupable d'aucun ſcandale, en faiſant une choſe innocente en elle-même.

℣. 23. *Mais pour celui* &c.] Le ℣. 22. eſt un précepte pour celui qui eſt *fort dans la foi* & le ℣. 23. en eſt un pour celui qui eſt *foible*. Cette diſtinction éclaircit tout-à-fait le ſens de ces deux verſets. S. Paul dit ici, qu'encore que l'on faſſe une choſe innocente en elle-même, on ne laiſſe pas d'être coupable, ſi l'on eſt en doute qu'elle ſoit innocente, ou non. C'eſt ce que veulent dire ces paroles, *Tout ce qui ne ſe fait point avec foi eſt un péché.* Voyez Jaq. I. 6, 7, 8.

pagne. Il demande les prières des Fidèles, pour être délivré des Juifs incrédules, & accomplir son dessein. 22-33.

1 NOUS devons donc, nous qui sommes forts, supporter les infirmités
des foibles, sans avoir égard à ce qui nous pourroit être agréable.
2 Ainsi, que chacun de nous ait de la complaisance pour *son* prochain, dans
les choses qui sont bonnes, afin de l'édifier. 3 Car JESUS-CHRIST lui-
même n'a point eu d'égard à ce qui lui étoit agréable; mais, comme dit l'E-
criture, Les outrages qu'on t'a faits, sont tombés sur moi. 4 Or tout ce qui
a été écrit autrefois, l'a été pour notre instruction; afin que formés à la pa-
tience, par les consolations que nous donne l'Ecriture, nous conservions
l'espérance.
5 Que le Dieu de patience & de consolation vous fasse la grace d'être par-
faitement unis entre vous selon JESUS-CHRIST; 6 afin que d'un même cœur,
& d'une même bouche, vous glorifiiez Dieu, *qui est* le Père de notre Seigneur
JESUS-CHRIST! 7 C'est pourquoi recevez-vous les uns les autres avec af-
fection, comme JESUS-CHRIST lui-même nous a tous reçus dans sa gra-
ce

CHAP. XV. ℣. 1. I. Cor. IX. 22. Gal. VI. 1. Exod. XXIII. 5. Rom. XIV. 1. ℣. 2. I. Cor. IX. 19. X. 24, 33. XIII. 5. Phil. II. 4, 5. Rom. XIV. 19. ℣. 3. Ps. LXIX. 10. Jean V. 30. VI. 38. Matth. XXVI. 39. Esai. LIII. 4. ℣. 4. Rom. IV. 23, 24. V. 3. VIII. 25. I. Cor. IX. 9. X. 11. Gal. IV. 22. II. Tim. III. 16. I. Macc. XII. 9. ℣. 5. Rom. XII. 6. I. Cor. I. 10. II. Cor. I. 3. Phil. II. 2. III. 15, 16. ℣. 6. Act. II. 1. IV. 32. ℣. 7. Rom. V. 2. XIV. 1, 3. Matth. XII. 20. Jean XVII. 24.

CHAP. XV. ℣. 1. *Forts.*] Savoir, dans la foi. Ceux qui sont éclairés, & qui joignent la persuasion à la connoissance. Voyez I. Cor. VIII. 1, 4, 7. & ici XIV. 1.

Sans avoir égard &c.] Gr. *Et non nous plaire à nous-mêmes. Se plaire à soi-même*, c'est rechercher, ou faire tout ce qui peut être utile, ou agréable, sans se mettre en peine du bien ou de l'édification des autres. C'est le vice que les Grecs ont nommé *Philautia*, l'Amour-propre vicieux. La Charité a un caractère tout opposé. Voyez I. Cor. X. 33. XIII. 5. Phil 2. 4.

℣. 2. *Dans les choses qui sont bonnes.*] Ces paroles limitent la complaisance Chrétienne. Autr. *pour le bien* du prochain. Voyez I. Cor. X. 33.

Edifier.] Ce terme, dans le stile de l'Ecriture, signifie *affermir dans la foi, dans la piété.*

℣. 3. *N'a point eu d'égard* &c.] Gr. *ne s'est point plu à lui-même*, comme au ℣. 1.

Les outrages &c.] Ce sont les paroles de David, représentant la personne de J. C. Ps. LXIX. 10. Cela veut dire non seulement, qu'il a senti les injures qui ont été faites à Dieu; mais qu'il s'est sacrifié, pour expier les péchés commis contre lui, & pour établir par-tout le culte qui lui est agréable. Au reste, il n'est pas nécessaire de regarder les paroles du Ps. LXIX. comme une prophétie touchant Jésus-Christ: on peut les considérer simplement comme la description du caractère d'une Personne animée par la piété, & par la charité. Jésus-Christ en a été le modèle.

℣. 4. *Afin que formés* &c.] On a un peu paraphrasé cet endroit, pour en rendre le sens plus net. Il y a dans le Grec, *Afin que par la patience & par la consolation des Ecritures nous ayons l'espérance.* C'est *l'espérance* de la vie éternelle. La patience produit cette espérance. Ci-dessus V. 4, 5. II. Cor. I. 6, &c.

℣. 5. *Le Dieu de patience & de consolation.*] Qui en est l'Auteur.

Vous fasse la grace.] Gr. *vous donne.*

D'être parfaitement unis &c.] On peut l'expliquer de l'*unanimité des sentimens*; mais la suite fait juger qu'il s'agit plutôt de l'union des cœurs, malgré la diversité des sentimens. Conférez Phil. III. 15, 16.

Selon J. C.] Selon sa doctrine, son commandement.

℣. 6. *Dieu qui est le Père.*] Gr. *le Dieu & Père.* Voyez Jean XX. 17.

℣. 7. *Recevez-vous avec affection.*] Voy. sur le ℣. 1.

ce, à la gloire de Dieu. [8] Car je vous déclare, qu'à *l'égard des Juifs*,
JESUS-CHRIST a été Miniſtre de la Circonciſion, parce que la vérité
de Dieu *le demandoit*, & pour accomplir les promeſſes *faites* aux Pères.
[9] Mais à l'égard des Gentils, ils doivent glorifier Dieu de ce qu'il *leur* a fait
miſéricorde, ſuivant ce qui eſt écrit : C'eſt pour cela que je te célébrerai
parmi les Nations, & que je chanterai des hymnes à *l'honneur de* ton Nom.
[10] Il eſt dit encore : Nations, réjouïſſez-vous avec ſon Peuple. [11] Et ailleurs :
Nations, louez le Seigneur ; louez-le, tous les Peuples. [12] Eſaïe dit auſſi :
Il s'élévera de la racine de Jeſſé un Rejetton, qui dominera ſur les Na-
tions ; & les Nations eſpéreront en lui. [13] Puiſſe donc le Dieu de *votre* eſpé-
rance vous remplir, par la foi, de toute joie & de toute paix ; de ſorte que
vous ſoyez comblez d'eſpérance, par la vertu du Saint Eſprit !
[14] Au reſte, mes Frères, je ſuis auſſi perſuadé qu'aucun autre, que vous
êtes

℣. 8. Jean I. 11. Act. III. 25, 26. XIII. 46. Rom. III. 3. IX. 4. II. Cor. I. 20. ℣. 9. II. Sam. XXII. 50. Pſ. XVIII. 50. Rom. IX. 23. XI. 22, 30. Jean X. 16. ℣. 10. Deut. XXXII. 43. Pſ. LXVII. 5. ℣. 11. Pſ. CXVII. 1. ℣. 12. Eſai. XI. 1. 10. Apoc. XXII. 16. ℣. 13. Rom. XII. 12, 18. XIV. 17. ℣. 14. II. Pierr. I. 12. I. Jean II. 21. Rom. XII. 2. I. Cor. XIII. 1, 7, 10.

A la gloire de Dieu.] Le ſens eſt : Afin que nous tous, tant Juifs que Gentils, *nous glorifiaſſions Dieu.* ℣. 6.

℣. 8. *Car.*] C'eſt ainſi qu'on lit dans pluſieurs Manuſcrits, & dans la Verſion Latine. D'autres Manuſcrits portent, *Or*, qui a auſſi quelquefois la ſignification de *car* ; voyez le ℣. 29. C'eſt le ſens que l'on croit convenir le mieux ici.

J. C. a été &c.] Il n'a prêché l'Evangile qu'aux Juifs, qui ſont nommés la *Circonciſion*, comme au Ch. IV. 12. Voyez Matth. X. 5, 6. XV. 24. S. Paul, exhortant les Juifs & les Gentils à la concorde, fait remarquer aux derniers, que leur vocation eſt un pur effet de *la miſéricorde de Dieu* ; au-lieu que celle des Juifs a été auſſi l'effet de la *fidélité de Dieu*, qui s'étoit engagé avec leurs Pères, par *ſes promeſſes*. L'Apôtre veut empêcher par-là que les Gentils, qui étoient *les forts*, ne mépriſent les Juifs, qui étoient les *foibles*. Mais il avertit auſſi les Juifs, que *Dieu aiant fait grace aux Gentils*, ils doivent les reconnoitre pour leurs Frères. C'eſt le ſens des ℣. 8. & 9. S. Paul fait voir ici une admirable dextérité, comme Eraſme l'a bien remarqué. La vocation des Juifs leur étoit dûe en quelque ſorte, en vertu des promeſſes faites à leurs Pères ; mais la vocation des Gentils étoit le pur effet de la bonté de Dieu. Cette réflexion tend à gagner les Juifs, en leur conſervant leurs prérogatives ; & à humilier les Gentils, & les empêcher de mépriſer les Juifs.

Accomplir.] C'eſt ce que ſignifie le mot Grec, Hébr. II. 2. IX. 17.

℣. 9. *C'eſt pour cela que je* &c.] Voyez le Pſ. XVIII. 50. Dans le ſens littéral, c'eſt David qui bénit Dieu de lui avoir ſoumis des Peuples étrangers. Dans le ſens myſtique, c'eſt J. C. qui le bénit de lui avoir aſſujetti les Gentils.

℣. 10. *Il eſt dit.*] Gr. *il dit.*

Nations, réjouïſſez-vous &c.] Voyez le Pſ. LXVII. 5. Il y eſt parlé de la vocation des Gentils, & ces mots, *Réjouïſſez-vous avec ſon Peuple*, veulent dire, *Béniſſez Dieu* avec les Juifs.

℣. 11. *Nations* &c.] Voyez le Pſ. CXVII.

℣. 12. *Il s'élévera un Rejetton* &c.] Gr. *une Racine de Jeſſé*, c'eſt-à-dire, *un Rejetton de la racine* &c. Voyez la même expreſſion, dans le même ſens, Eſai. LIII. 2. Apoc. V. 5. Ce *Rejetton* eſt J. C., deſcendu de David Fils de Jeſſé. S. Paul a cité ce paſſage ſelon les LXX.

℣. 13. *Le Dieu de votre eſpérance.*] Dieu, qui en eſt l'Auteur & l'objet. Voyez le ℣. précédent, & I. Tim. VI. 17. I. Pierr. I. 3.

Par la foi.] Gr. *par le croire*, ou, *dans le croire*. C'eſt-à-dire, que *la foi* ou la connoiſſance, loin d'être un obſtacle à la paix entre les Juifs & les Gentils, (voyez ci-deſſus XIV. 22.) devoit ſervir au contraire à les unir plus étroitement.

De toute joie & de toute paix.] D'une joie & d'une paix parfaite. S. Paul emploie ſouvent le mot de *tout* dans ce ſens-là. I. Cor. XIII. 2. Eph. I. 8, &c.

℣. 14. *Je ſuis auſſi perſuadé qu'aucun autre.*] Il y a dans le Grec, *Je ſuis perſuadé moi auſſi.* L'Apôtre veut adoucir par-là les remontrances, qu'il a faites aux Romains. Il y a divers ménagemens

êtes pleins de bonté, remplis de toute connoiſſance, & capables de vous
donner mutuellement les avertiſſemens *néceſſaires.* [15] Cependant je n'ai pas
laiſſé de vous écrire *peut-être* avec un peu trop de liberté, comme pour
vous rafraichir la mémoire *des choſes que vous ſavez*; *mais je l'ai fait* en ver-
tu de la grace que Dieu m'a donnée, [16] pour être Miniſtre de Jesus-
Christ parmi les Nations, *&* pour *y* exercer la Sacrificature de l'Evangile
de Dieu, afin que l'oblation des Gentils lui ſoit agréable, étant ſanctifiée par
le Saint Eſprit.
[17] J'ai donc ſujet de me glorifier par Jesus-Christ, dans ce qui re-
garde le ſervice de Dieu. [18] Car je ne ſaurois dire ce que Jesus-Christ
n'a point fait par moi pour amener les Gentils à l'obéiſſance, par la parole
& par les œuvres, [19] par la vertu des miracles & des prodiges, par la vertu
de l'Eſprit de Dieu ; de ſorte que depuis Jéruſalem & les environs juſ-
ques

℣. 15. Rom. I. 5. XII. 3. I. Cor. III. 10. XV. 10. Gal. I. 15. II. 9. ℣. 16. Act. IX. 15. XIII. 2. Rom. XI. 13. I. Cor. III. 5. II. Cor. III. 6. Gal. II. 7, 8. I. Tim. II. 7. II. Tim. I. 11. IV. 6. Phil. II. 17. Eſai. LXVI. 19. ℣. 18. Rom. I. 5. XVI. 26. II. Cor. X. 15. ℣. 19. Act. IX. 22, 29. XII. 25. XIII. 2, 11. XIV. 10, 27. XVI. 18. XVII. 1. XVIII. 9. XIX. 6, 11. XX. 1, 10. XXI. 19. XXII. 14. XXIII. 11. XXVI. 16. XXVIII. 5, 8. II. Cor. XII. 12. Gal. II. 8. Col. I. 25. II. Tim. IV. 7.

gemens de cette nature dans cette Lettre. Voyez Ch. I. 11. 12.

De vous donner mutuellement &c.] On a ſuivi une ancienne leçon, confirmée par pluſieurs Manuſcrits & par pluſieurs anciens Interprètes. S. Paul dit aux Romains, qu'il auroit pu ſe diſpenſer de leur faire les remontrances & les exhortations précédentes, parce qu'ils étoient très capables de ſe les faire à eux-mêmes. Il y a dans d'autres Manuſcrits, *capables de donner aux autres les* &c.

℣. 15. *Pour vous rafraichir la mémoire.*] Autr. *vous faire des remontrances, donner des avertiſſemens.*

La grace.] Il ſemble que ce ſont *les dons*, que S. Paul avoit reçus. Voyez I. Cor. XV. 10. & conférez Gal. II. 8. Cependant ſi on l'entend de l'Apoſtolat, il faut traduire, *la grace que Dieu m'a faite, d'être Miniſtre de* &c.

℣. 16. *Pour y exercer la Sacrificature de l'Evangile.*] Cela eſt figuré. S. Paul ſe repréſente comme un Sacrificateur, & les Gentils Fidèles comme une victime ſainte & vivante qu'il offre à Dieu. Voyez Eſai. LX. 7. LXVI. 19, 20. où l'on trouve des expreſſions ſemblables.

Sanctifiée par le S. Eſprit.] Dieu avoit montré que cette *oblation*, ou les Gentils Fidèles, lui étoit agréable, en leur donnant le S. Eſprit. C'étoit une marque bien divine d'acceptation. Voyez Act. X. & remarquez ſur-tout les ℣. 44, 45, 46, 47. Conférez Act. XV. 9, 14.

℣. 17. *De me glorifier par J. C.*] Par la grace de Jéſus-Chriſt, qui eſt l'Auteur de tout ce que j'ai fait pour le ſervice de Dieu. I. Cor. XV. 10. Autr. *en J. C.* c'eſt-à-dire, de le bénir. Voyez Phil. I. 26.

Dans ce qui regarde le ſervice de Dieu.] L'expreſſion Grecque eſt la même que l'Auteur ſacré emploie, Héb. II. 17. V. 1. pour ſignifier le miniſtère des Sacrificateurs. S. Paul ſuit la figure du ℣. précédent.

℣. 18. *Je ne ſaurois dire.*] On traduit ainſi, avec de ſavans Interprètes. Cependant on peut auſſi traduire, *Je n'oſerois dire.* Si on ſuit ce dernier ſens, l'Apôtre déclare, que par modeſtie, & afin qu'on n'ait aucun prétexte de l'accuſer de vaine gloire, il ne juge pas à propos de faire le récit des merveilles que Dieu a faites par ſon miniſtère.

Les œuvres.] Ce ſont les miracles, dont il eſt parlé dans le ℣. ſuivant. S. Paul, comme un autre Moïſe, eſt *puiſſant en paroles & en actions.* Act. VII. 22.

℣. 19. *Des miracles & des prodiges.*] Voyez Matth. XII. 38. Il ne faut point chercher à diſtinguer ces deux choſes. C'eſt une expreſſion de l'Ecriture, qui ne veut dire que des *miracles éclatans, des ſignes merveilleux.* Voyez dans les LXX. Dan. III. 33. VI. 27.

Par la vertu de l'Eſprit de Dieu.] Il s'agit des dons du S. Eſprit, communiqués aux Fidèles d'entre les Gentils. Voyez le ℣. 16.

Les environs.] Ou, *les régions voiſines.* La Phénicie, l'Arabie. Voyez Act. IX. 20. Gal. I. 17.

ques dans l'Illyrie, j'ai annoncé par-tout l'Evangile de Jesus-Christ.
20 Mais, en le faisant, j'ai pris à tâche de prêcher l'Evangile dans les lieux où
l'on n'avoit point encore ouï le Nom de Jesus-Christ; afin de ne
point bâtir sur le fondement des autres. 21 J'ai donc exécuté ce qui est é-
crit: Ceux à qui il n'avoit point été annoncé, *le* verront; & ceux qui n'en
avoient point ouï parler, *le* connoîtront.
22 C'est-là ce qui m'a souvent empêché de vous aller voir. 23 Mais n'aiant
plus rien à faire à présent dans ce pays-ci, & desirant depuis plusieurs années
de vous aller voir, 24 j'irai en faisant le voyage d'Espagne; car j'espère que
je vous verrai alors en passant, & qu'après que j'aurai satisfait en partie le de-
sir que j'en ai, vous me ferez conduire dans ce pays-là. 25 Mais à présent je
m'en vais à Jérusalem, pour y porter des aumônes aux Saints. 26 Car les *Fi-*
dèles de Macédoine ont bien voulu assister les pauvres d'entre les Saints, qui
sont à Jérusalem. 27 *Je dis* qu'ils l'ont voulu, quoiqu'*au fond* ils leur soient
bien redevables. Car puisque les Gentils ont participé à leurs biens spirituels,
ne doivent-ils pas aussi les assister de leurs biens corporels? 28 Après donc
que cela sera fait, & que j'aurai remis fidèlement ce fruit *de la charité* entre
les

℣. 20. I. Cor. III. 1, 5. IV. 15. Eph. II. 20. ℣. 21. Esai. LII. 15. ℣. 22. Rom. I. 13. I. Thess. II. 17, 18. Act. XIX. 21. XXIII. 11. ℣. 23. Rom. I. 10. XV. 32. I. Thess. III. 10. II. Tim. I. 4. ℣. 25. Act. XVIII. 21. XIX. 21. XX. 22. XXIV. 17. Gal. II. 10. ℣. 26. I. Cor. XVI. 1. II. Cor. VIII. 1. &c. IX. 2, 12. Gal. II. 9, 10. ℣. 27. Rom. XI. 17. I. Cor. IX. 11. Gal. VI. 6. ℣. 28. Phil. IV. 17.

L'Illyrie.] S. Paul avoit déja prêché à Apollonie, sur les frontières de la Dalmatie, qui étoit une Province de l'Illyrie. Voyez Act. XVII. 1.

J'ai annoncé par-tout.] Ou, *annoncé fidèlement*. Gr. *J'ai rempli.* J'ai fait tout ce que le ministère Evangélique exige de moi. Voyez sur Coloss. I. 25. Autrem. *J'ai rempli tout ce pays-là de l'Evangile.*

℣. 20. *En le faisant.*] Gr. *ainsi.* C'est-à-dire, *Je l'ai fait de telle sorte.*

Où l'on n'avoit point &c.] Gr. *où Christ n'avoit pas été nommé.*

Afin de ne point bâtir &c.] *Bâtir sur le fondement d'autrui*, c'est prêcher où d'autres avoient prêché. Voyez I. Cor. III. 6, 10. S. Paul fait cette réflexion, afin qu'on ne s'imaginât point qu'il allât recueillir la gloire des travaux des autres. Voyez II. Cor. X. 13-16.

℣. 21. *J'ai donc exécuté* &c.] Gr. *mais comme il est écrit*, ce qui demande quelque supplément.

Ceux à qui &c.] Ces paroles sont d'Esaïe, & citées selon les LXX. *Voir* signifie ici *connoître.*

Connoîtront.] Gr. *entendront*, ou, *comprendront.*

℣. 23. *N'aiant plus rien à faire.*] Gr. *n'aiant plus de lieu.* S. Paul écrit de Corinthe; il avoit alors parcouru la Grèce & l'Asie, & n'avoit plus rien à faire dans ces pays-là, où d'autres Ministres que lui pouvoient suffire pour édifier des Eglises déja fondées. Voyez II. Cor. X. 15, 16.

℣. 24. *En faisant le voyage d'Espagne.*] S. Paul ne le fit point, quoiqu'il se le fût proposé. Sa prison à Rome, & le besoin des Eglises qu'il avoit fondées dans l'Orient, l'en empêchérent. Voyez la Préface sur la I. Epitre à Tim.

Après que j'aurai satisfait &c.] Gr. *après que je me serai rassasié en partie de vous.* Voyez la même expression dans l'Histoire de Susanne ℣. 32. où elle marque une extrême passion, quoique dans cet endroit-là ce soit une passion très condamnable.

Vous me ferez conduire.] Gr. *vous me conduirez.* Outre les recommandations, & les secours nécessaires pour les voyages, les Eglises donnoient quelquefois des personnes pour accompagner les Ministres de l'Evangile. Voyez I. Cor. XVI. 6, 11. Tite III. 13. & III. Jean ℣. 6.

℣. 25. *Je m'en vais à Jérusalem.*] C'est le cinquième & le dernier voyage que S. Paul fit à Jérusalem, depuis sa conversion, & avant sa prison de Rome. Voyez ce que l'Apôtre dit à Félix, Act. XXIV. 17.

Porter des aumônes.] Le mot Grec exprime tous

les mains des Saints, je passerai par vos quartiers en allant en Espagne.
29 Car je sai que lorsque je viendrai parmi vous, j'y viendrai avec une abon-
dante bénédiction de l'Evangile de JESUS-CHRIST. 30 Cependant je vous
conjure, *mes* Frères, par notre Seigneur JESUS-CHRIST, & par la cha-
rité du *Saint* Esprit, de m'assister de vos prières envers Dieu; 31 afin que j'é-
chappe aux Incrédules de Judée, & que l'assistance que je porte à Jérusalem
étant favorablement reçue des Saints, 32 j'aille vous voir avec joie, si c'est la
volonté de Dieu, & prendre quelque repos avec vous. 33 Que le Dieu de
paix demeure avec vous tous! Amen.

CHAPITRE XVI.

Phœbé Diaconisse. 1, 2. *Eloges & salutations.* 3-16. *Se garder des faux Docteurs.* 17-20. *Salutations de la part des Fidèles de Corinthe.* 21-23. *Vœux & actions de graces.* 24-27.

1 Je

℣. 29. Rom. I. 11. ℣. 30. II. Cor. I. 11. Phil. II. 1. Col. IV. 12. ℣. 31. Act. XX. 3, 23. I. Cor. XVI. 15. II. Cor. VIII. 4 IX. 1, 12. II. Thess. III. 2. ℣. 32. Act. XVIII. 21. Rom. I. 10. XV. 23. I. Cor. IV. 19. Jaq. IV. 15. ℣. 33. Rom. XVI. 20. I. Cor. XIV. 33. II. Cor. XIII. 11. Phil. IV. 9. I. Thess. V. 23. II. Thess. III. 16. Héb. XIII. 20.

tous les offices de charité qu'on peut rendre aux pauvres. Voyez ci-dessus XII. 7. Il signifie ici *porter des aumônes.* S. Paul en avoit recueilli dans les Eglises de Macédoine & d'Achaïe. Voy. I. Cor. XVI. 1, 2. II. Cor. VIII. & IX. Gal. II. 10.

℣. 26. *Assister.*] Gr. *faire quelque communication*, c'est-à-dire, *quelque assistance.* Voy. ci-dessus XII. 13. Act. II. 42. &c.

℣. 27. *Les assister.*] Gr. *les servir.*

Corporels.] Gr. *charnels.*

℣. 28. *Remis fidèlement.*] Ou, *surement.* A la lettre, *consigné.*

Entre les mains des Saints.] Gr. *à eux.*

℣. 29. *Car.*] C'est ainsi que d'anciennes Versions traduisent ici la particule Grecque, & ce sens convient le mieux. Voyez ci-dessus ℣. 8.

Une abondante bénédiction.] Gr. *plénitude de bénédiction. Bénédiction* signifie *biens*, ou, *bienfaits.* C'est une expression Hébraïque. Voyez Gen. XXXIII. 11. I. Sam. XXV. 27. II. Cor. IX. 5. S. Paul veut dire, qu'il espéroit de la grace du Seigneur, que sa présence & sa prédication seroient en édification aux Romains, & contribueroient au progrès de l'Evangile. Cela arriva en effet, malgré les chaînes qu'il y porta. Voyez Phil. I. 12. & suiv. Autrement: *Je vous trouverai à mon arrivée pleins des bénédictions de l'Evangile.*

℣. 30. *Par la charité du Saint Esprit.*] Gr. *de l'Esprit.* On l'explique du *S. Esprit.* Voyez Gal. V. 22. Phil. II. 1. Coloss. I. 8. Autrem. *Par l'amour spirituel* qui est entre nous.

De m'assister.] C'est ce qu'exprime le mot de l'Original, comme l'Interprète Latin l'a fort bien rendu.

En ma faveur.] Gr. *pour moi.*

℣. 31. *Aux incrédules de Judée.*] Voyez Act. XXI. 4-11. On voit ici, que S. Paul n'ignoroit pas, en allant de Corinthe en Judée, quels risques il avoit à courir de la part des Juifs incrédules.

L'assistance que je porte.] Gr. *ma diaconie*, *mon service.* Voyez sur le ℣. 25.

Favorablement reçue des Saints.] Des Fidèles. Parmi les Juifs qui avoient cru, il y en avoit beaucoup qui étoient prévenus contre S. Paul, à cause de sa doctrine sur les œuvres de la Loi, & sur la vocation des Gentils. Voyez Act. XXI. 20. C'est ce qui semble lui faire craindre, que cette assistance ne fût pas aussi bien reçue qu'elle devoit l'être; outre qu'elle venoit principalement des Gentils. Voyez le ℣. 27.

℣. 32. *Si c'est la volonté* &c.] Gr. *par la volonté de Dieu.*

[1] JE vous recommande Phœbé, notre sœur, Diaconisse de l'Eglise de Cen-
chrées; [2] vous priant de la recevoir au *nom du* Seigneur d'une manière
digne des Saints, & de la servir dans toutes les choses où elle aura be-
soin de vous: car elle-même a fait du bien à plusieurs, & à moi en particu-
lier. [3] Saluez *de ma part* Priscille & Aquilas, qui ont travaillé avec moi
pour JESUS-CHRIST; [4] qui même ont exposé leur vie, pour sauver la
mienne; & à qui, non-seulement moi, mais toutes les Eglises des Gentils
ont de grandes obligations. [5] Saluez aussi de ma part l'Eglise qui est dans
leur maison. Saluez mon cher Epainète, les prémices *de ceux* d'Achaïe *qui
ont cru* en JESUS-CHRIST. [6] Saluez Marie, qui a pris beaucoup de pei-
ne pour nous. [7] Saluez Andronic & Junias, mes parens, *qui ont été* prison-
niers

CHAP. XVI. ℣. 2. III. Jean vs. 6. Phil. II. 29. ℣. 3. Act. XVIII. 2, 26. II. Tim. IV. 19. ℣. 4. Act. XVIII. 17. ℣. 5. I. Cor. XVI. 15, 19. Col. IV. 15. Philem. ℣. 2. Matth. XVIII. 20. ℣. 7. Gal. I. 22. I. Cor. XV. 6.

CHAP. XVI. ℣. 1. *Phœbé.*] Elle alloit à Rome, & il y a de l'apparence qu'elle y porta l'Epitre de S. Paul.

Notre sœur.] Cela veut dire simplement, qu'elle étoit Chrétienne.

Diaconisse.] Les Diaconisses étoient des veuves, qui se dévouoient au service de l'Eglise & des Saints. Voyez la Préface sur la I. Ep. à Timothée; & ici, la note sur le ℣. 12.

Cenchrées.] Bourgade proche de *Corinthe.* Voyez Act. XVIII. 18.

℣. 2. *Vous priant.*] Gr. *afin.*

Au nom du Seigneur.] Gr. *dans le Seigneur.* Comme une personne qui croit *au Seigneur* & qui est chère *au Seigneur.* C'est *la recevoir au nom*, ou en qualité *de Disciple.* Matth. X. 42.

D'une manière digne des Saints.] Le sens est double: car cela veut dire, ou, comme on doit *recevoir les Saints*; ou, comme *les Saints* doivent *recevoir* les Etrangers Fidèles. Voyez, sur le même sujet, une expression pareille à celle de S. Paul, III. Jean ℣. 6.

Elle a fait du bien.] Le mot Grec signifie à la lettre, *patrone*, *protectrice.* Clément Romain appelle ainsi J. C. *notre Patron*, *notre Protecteur* auprès de Dieu. Ep. aux Corinth. Ch. XXXVI. En particulier, on a nommé de la sorte ceux qui exerçoient l'hospitalité envers les Etrangers, & qui les protégeoient. Cela convient bien à Phœbé Diaconisse. Voyez, ci-dessus XII. 8. la Remarque sur le mot *Proïstamenos.*

℣. 4. *Qui ont exposé leur vie* &c.] Gr. *leur col*, ou leur tête *pour mon ame.* Ce fut, ou lorsque des Juifs séditieux trainérent S. Paul devant le Proconsul Gallion, Act. XVIII. 12. ou bien dans le tumulte d'Ephèse, Act. XIX. 24. Car Aquilas & Priscille étoient alors avec S. Paul, I. Cor. XVI. 19.

Ont de grandes obligations.] Gr. *rendent graces.* L'effet est mis pour la cause, *les actions de graces* pour les *bienfaits.* C'est ainsi que *bienfait*, *avantage*, est nommé *actions de graces*, *Eucharistie*, II. Machab. II. 27.

℣. 5. *L'Eglise qui est dans leur maison.*] Il est fort vraisemblable, que plusieurs Fidèles de Rome s'assembloient dans la maison d'Aquilas, & qu'il y faisoit les fonctions de Pasteur. Voyez le ℣. 3. Peut-être aussi S. Paul a-t-il en vue les Etrangers Fidèles, qui logeoient chez Aquilas, & qu'il nomme *l'Eglise.*

Les prémices &c.] Gr. *les prémices d'Achaïe en Christ.* Cela veut dire simplement, qu'*Epainète* fut un des prémiers de l'Achaïe, qui crut en J. C.; car l'Apôtre dit la même chose de *Stéphanas*, I. Cor. XVI. 15. Cependant on lit dans la Vulgate, & dans quatre anciens Manuscrits, *les prémices d'Asie.* Au reste on voit ici, aussi-bien que dans les ℣. 7, 11. que cette façon de parler, *être en J. C.*, veut dire simplement *croire en lui*, *être son Disciple.* C'est ainsi que l'Apôtre, Gal. I. 22. appelle les Eglises Chrétiennes, *les Eglises en J. C.*

℣. 6. *Pour nous.*] Divers Manuscrits, & plusieurs Versions, portent *pour vous*, ou *parmi vous.*

℣. 7. *Junias.*] Ou, *Junie*, car il est incertain si c'est un nom d'homme ou de femme. Cependant on l'a pris pour un nom d'homme, à cause de ce que S. Paul ajoute, qu'ils *sont il-*

niers avec moi, illustres entre les Apôtres, & qui même *ont été* avant moi
en JESUS-CHRIST. 8 Saluez Amplias, qui *m'est si* cher en *notre* Seigneur.
9 Saluez Urbain, notre Collègue dans le ministère de JESUS-CHRIST; &
mon cher Stachys. 10 Saluez Apellès, fidèle Disciple de JESUS-CHRIST.
Saluez ceux de la maison d'Aristobule. 11 Saluez Hérodion mon parent. Sa-
luez ceux de chez Narcisse, qui sont en *notre* Seigneur. 12 Saluez Tryphène
& Tryphose, lesquelles travaillent pour le Seigneur. Saluez la bien-aimée
Perside, qui de même a beaucoup travaillé pour notre Seigneur. 13 Saluez
Rufus, l'élu en notre Seigneur; & sa mère, *que je regarde comme* la mienne.
14 Saluez Asyncrite, Phlégon, Hermas, Patrobas, Hermès, & les Frères qui
sont avec eux. 15 Saluez Philologue & Julie, Néréas & sa sœur, & Olym-
pas, & tous les Saints qui *sont* avec eux. 16 Saluez-vous les uns les autres par
un saint baiser. Les Eglises de JESUS-CHRIST vous saluent.
17 Du

℣. 10. Rom. V. 3. ℣. 16. I. Cor. XVI. 20. II. Cor. XIII. 12. I. Thess. V. 26. I. Pierr. V. 14.

illustres entre les Apôtres.

Entre les Apôtres.] Le nom d'*Apôtre* a été donné à des Ministres d'un ordre inférieur à celui des douze *Apôtres* de J. C. Voyez Luc XI. 49. & conférez Matth. XXIII. 34. II. Cor. XI. 13, 15. Apocal. II. 2. Clément d'Alexandrie appelle *Clément Romain* un *Apôtre*, Strom. Liv. IV. p. 516. Andronic & Junias pouvoient être *des Apôtres* de cet ordre. Cependant le texte peut aussi signifier simplement, qu'ils étoient dans une haute estime parmi les Apôtres.

℣. 8. *Qui m'est si cher en notre Seigneur.*] A cause de sa foi & de sa piété.

℣. 10. *Fidèle.*] C'est ce que signifie le mot Grec, qui dans son origine veut dire *approuvé*, *éprouvé*. Voyez sur I. Cor. XI. 19, 28.

℣. 11. *Narcisse.*] Quelques-uns croyent que c'est le fameux Affranchi de l'Empereur Claude. Mais si cette Epitre fut écrite dans le tems qu'on a marqué dans la *Préface générale*, Narcisse étoit mort. Au reste, on a lieu de croire, que ni *Aristobule*, ℣. 10. ni Narcisse, n'étoient pas Chrétiens, puisque l'Apôtre ne fait saluer que *leurs Domestiques*; car c'est ce que veulent dire ces mots, *ceux de la maison*.

℣. 12. *Lesquelles travaillent pour le Seigneur.*] Gr. *dans le Seigneur.* Ainsi, *prisonnier dans le Seigneur*, Eph. IV. 1. veut dire, *pour le Seigneur.* Outre le ministère des femmes Chrétiennes à l'égard des pauvres, des malades, des étrangers, celles qui en étoient capables instruisoient les autres femmes dans les maisons. Voyez ce qui est dit de Priscille, Act. XVIII. & conférez Phil. IV. 3.

℣. 13. *Elu.*] C'est-à-dire, orné d'excellentes vertus, distingué par sa foi. Ce pouvoit être ce *Rufus*, fils de Simon le Cyrénien, qui porta la Croix de J. C., Marc XV. 21.

Que je regarde comme la mienne.] Gr. *& la mienne.* Cela marque, & les offices de charité qu'elle pouvoit avoir rendus à S. Paul, & le respect, l'affection qu'il avoit pour elle. La sainte Vierge étoit de même la mère de S. Jean, Jean XIX. 26, 27.

℣. 14. *Hermas.*] Quelques Anciens ont cru que c'est l'Auteur du Livre intitulé, *Le Pasteur*. Voyez Euseb. Hist. Eccl. Liv. III. Ch. 3. mais on n'en a point de preuves.

℣. 15. *Julie.*] Ou, *Julias*, car il est incertain si c'est un nom d'homme, ou de femme. Cependant Origène a cru que *Julie* étoit la femme de *Philologue*; que *Néréas*, ou *Nérée*, *sa sœur*, & *Olympas*, étoient domestiques de *Philologue* & de *Julie*.

℣. 16. *Par un saint baiser.*] Le *baiser* étoit la salutation des Hébreux, le témoignage de leur amitié. Voyez Luc XV. 20. C'est pour cela que Judas saluant J. C. *le baisa*, Matth. XXVI. 49. Conférez Luc VII. 45. Cette coutume passa des Juifs aux Chrétiens, qui s'embrassoient, pour se témoigner une charité sincère & fraternelle. Ils en usoient de même dans leurs saintes Assemblées, où, *les prières finies*, dit Justin Martyr dans sa II. Apolog. *ils se saluoient & s'embrassoient les uns les autres*, avant que de célébrer la sainte Cène. C'est ce qui fut appellé le *baiser de paix*, ou, comme S. Pierre s'exprime, I. Ep. V. 14. *le baiser de charité.* Ils observoient seulement la différence des Sexes, les

17 Du reste je vous exhorte, *mes* Frères, à vous donner bien de garde de
ceux qui causent des divisions & des scandales, par une doctrine contraire à
celle que vous avez apprise. 18 Car les gens de ce caractère ne servent point
notre Seigneur, mais leur propre ventre, & séduisent les cœurs des simples,
par des discours pleins de douceur & de flatterie. 19 Tout le monde a ouï
parler de votre obéissance, & j'en ai bien de la joie pour l'amour de vous;
mais je souhaite que vous soyez prudens à l'égard du bien, & simples à l'é-
gard du mal. 20 Cependant le Dieu de paix brisera bien-tôt Satan sous vos
pieds. Que la grace du Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous tous!
Amen.

21 Ti-

℣. 17. Matth. XVIII. 8, 17. Act. XV. 1, 5, 24. I. Cor. V. 9, 11. Gal. IV. 9. V. 9. Col. II. 8. Phil. III. 2. II. Thess. III. 6, 14. I. Tim. VI. 3. Tit. III. 10. II. Jean vs. 10. ℣. 18. Ezech. XIII. 18. II. Cor. II. 17. IV. 2. XI. 13. Col. II. 4. I. Thess. II. 3. II. Thess. III. 8. I. Tim. VI. 5. II. Tim. II. 17. III. 2, 6. IV. 3. Tit. I. 10. II. Pierr. II. 3. Jud. vs. 16. ℣. 19. Matth. X. 16. Luc X. 3. Rom. I. 8. ℣. 20. Gen. III. 15. Rom. XV. 33. I. Cor. XVI. 23. Phil. IV. 23. I. Thess. V. 28. Apoc. XXII. 21.

les hommes ne saluant de la sorte que les hommes, & les femmes que les femmes.

℣. 17. *Ceux qui* &c.] Gr. *ceux qui font des divisions & des scandales contre la doctrine que* &c. Ces *scandales* sont des *hérésies*. Voyez Coloss. II. 8. II. Tim. II. 16, 17, 18. & conférez Matth. XIII. 25, 40, 41.

℣. 18. *Leur propre ventre.*] Leur sensualité & leurs intérêts. Voyez Phil. III. 18. Gal. V. 11. VI. 12. C'étoient des gens qui abusoient de la bonté des Chrétiens, toujours prêts à faire du bien à ceux qui se disoient Disciples de J. C. On ne doute pas que ce ne fussent des Juifs, quand on confère les passages que l'on vient de citer dans cette Remarque & dans la précédente.

Des simples.] A la lettre, *sans malice*, c'est-à-dire, *simple*, comme nous disons dans notre Langue, *bon*, *innocent*.

Flatterie.] Gr. *bénédiction*. Ce mot signifie quelquefois *louanges*, & dans cet endroit-ci, *flatterie*.

℣. 19. *Prudens à l'égard du bien.*] Le sens est: Je souhaite que ces Romains, qui ont été si promts à recevoir l'Evangile, & qui ont témoigné dans cette occasion combien ils avoient de prudence & de discernement, témoignent la même prudence en conservant ce *bien* qu'ils ont reçu, c'est-à-dire, la doctrine de l'Evangile. Voyez ci-dessus XIV. 16. & conférez Matth. X. 16. I. Cor. XIV. 20.

Simples à l'égard du mal.] Sans artifice, incapables de séduire personne, ou de lui faire tort.

℣. 20. *Brisera Satan* &c.] Voyez Gen. III. 15. S. Paul a en vue les faux Docteurs du ℣. 17. qu'il appelle ailleurs des *Anges de Satan*, II. Cor. XII. 7. qui *causoient des divisions & des scandales*, & par qui l'*Ennemi* semoit *l'yvraye* dans le champ du Seigneur. Voyez Matth. XIII. 25, 41. Ces gens-là étoient Juifs, comme on vient de le remarquer sur le ℣. 18. Et comme les Juifs en général étoient les grands Persécuteurs des Chrétiens, contre qui ils soulevoient toutes les Puissances du monde, on croit que ces mots, *Dieu brisera bientôt Satan sous vos pieds*, insinuent la ruïne prochaine de la Nation Judaïque, qui servoit d'instrument à Satan pour s'opposer à l'Evangile.

℣. 21. *Lucius.*] On ne sait pas si c'est S. Luc, qui étoit alors avec S. Paul, ou *Lucius* de Cyrène, frère de *Rufus*, qui avoit aussi enseigné à Antioche avec l'Apôtre, Act. XIII. 1.

Jason.] C'est celui qui avoit logé S. Paul à Thessalonique, Act. XVII. 7.

Sosipater.] De Bérée en Macédoine, Act. XX. 4.

℣. 22. *Je vous salue en notre Seigneur.*] Avec une affection Chrétienne, comme mes chers Frères en notre Seigneur.

Tertius.] On ne voit personne de ce nom, parmi ceux qui ont accompagné S. Paul. Cela fait croire que *Tertius* est *Silas*, dont le nom Hébreu est changé dans un nom Latin de même signification: car *Silas* & *Tertius* signifient *Le troisième*. Silas écrivant l'Epitre de S. Paul aux Romains, auroit pu latiniser son nom.

℣. 23. *Gaius.*] Ou, *Càius*. C'est celui qui est nommé I. Cor. I. 14. ce qui fait voir que cette Epitre a été écrite de Corinthe. On trou-

ve

21 Timothée, mon Collègue dans le ministère, vous salue; comme aussi
Lucius, Jason & Sosipater, mes parens. 22 Je vous salue en notre Seigneur,
moi Tertius, qui ai écrit cette Lettre.
23 Gaius, chez qui je suis logé, & qui recueille toute l'Eglise, vous salue.
Eraste, Trésorier de la Ville, vous salue aussi; & Quartus *notre* Frère. 24
Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous tous!
Amen.
25 A celui qui peut vous affermir dans *la foi* de l'Evangile, qui est la doc-
trine de Jesus-Christ, & que j'annonce, suivant la révélation qui
m'a été faite du mystère, lequel, aiant été caché dans le silence pendant les
siècles passés, 26 est découvert à présent, & selon l'ordre de Dieu éternel,
mani-

℣. 21. Act. XIII. 1. XVI. 1. XVII. 5. XX. 4. Phil. II. 19. Col. I. 1. I. Thess. III. 2. I. Tim. I. 2. Rom. IX. 3. ℣. 23. Act. XIX. 22. I. Cor. I. 14. II. Tim. IV. 20. ℣. 25. Esai. XLII. 9, 16. Matth. XI. 25. Rom. I. 16. XIV, 4. I. Cor. II. 7, 10. Gal. I. 12, 16. Eph. I. 9. III. 3, 5, 9, 20. Col. I. 26. I. Thessal. I. 5. III. 13. II. Thess. II. 14, 17. III. 3. II. Tim. II, 8. I. Pierr. I. 20. V. 10. Jud. vs. 24. ℣. 26. Rom. I. 2, 5. III. 21. XV. 9, 18. Act. VI. 7. Eph. I. 9. III. 5, 9. II. Tim. I. 10. Tit. I. 2. I. Pierr. I. 20.

ve deux autres *Gaius*; l'un de *Derbe*, Act. XX. 4. & l'autre de Macédoine, Act. XIX. 29. Au reste ceci, & ce qui suit, fut écrit de la propre main de S. Paul, après que *Tertius* eut fini la Lettre par la salutation du ℣. 22. C'est ainsi que l'Apôtre ajouta quelques lignes de sa main, I. Cor. XVI. 21. & suiv., II. Thess. III. 17, 18.

Chez qui &c.] Gr. *mon hôte*, *& celui de toute l'Eglise.* Il se peut bien qu'elle s'assemblât dans la maison de *Gaius*, où demeuroit S. Paul; mais la manière dont l'Apôtre s'exprime, dit quelque chose de plus que cela. Gaius exerçoit l'hospitalité envers les Saints, & pouvoit même être établi par l'Eglise pour avoir soin des Etrangers, & l'inspection sur tout ce qui les regardoit. Si c'est le même dont parle S. Jean III. Ep. ℣. 5. comme cela est assez vraisemblable, il s'acquittoit de cette charge avec beaucoup de zèle & de charité.

Trésorier.] Gr. *Oeconome.* Celui qui distribuoit l'argent public, & que les Romains appelloient *Questeur*.

℣. 25. Ces trois derniers versets, 25, 26, & 27. se trouvoient placés dès le tems d'Origène, dans des Exemplaires, à la fin du Ch. XIV. après ces mots, *Or il est impossible* &c. & dans d'autres, à la fin de l'Epitre, comme ils sont à présent. Il faut que dans les Exemplaires qui étoient à l'usage de l'Eglise Grecque du tems de S. Chrysostome & de Théodoret, ces trois versets fussent encore à la fin du Chap. XIV. puisque S. Chrysostome dans ses Homélies, & Théodoret dans son Commentaire, les expliquent dans cet endroit-là. Voyez Erasme à la fin de ses Remarques sur l'Epit. aux Romains, & Mill dans son Nouv. Test. ibid.

Dans la foi de l'Evangile &c.] Il y a dans le Grec, *selon mon Evangile*, *& la prédication de J. C.*, *suivant la révélation du mystère.* *Mon Evangile*, c'est l'Evangile que je prêche; & ces mots, *suivant la révélation*, se rapportent à S. Paul, qui soutient par-tout, qu'il tenoit son Evangile immédiatement de Dieu. Voyez Eph. III. 3. Gal. I. 11, 12. & les Parallèles, qui prouvent qu'on a rendu le sens de S. Paul. Au reste, ce que l'Apôtre nomme en particulier *son Evangile*, c'est la doctrine de la Justification par la foi, sans les œuvres de la Loi, Gal. I. 6, 8. & celle de la vocation des Gentils & de leur justification, sans les assujettir à la Loi de Moïse. Voyez Gal. III. 4, 6, 9. Eph. I. 9. &c.

Mystère.] S. Paul appelle ainsi ce qui, étant inconnu aux hommes, n'a été révélé que par l'Esprit de Dieu. Voyez la description du *mystère*, I. Cor. II. 7. La justification par la foi, & la vocation des Gentils, avoient bien été prédites; voyez ci-dessus I. 2. III. 21. & ici ℣. 26. Mais il falloit que l'Esprit de Dieu révélât le vrai sens des anciens Oracles là-dessus. Eph. III. 5.

Pendant les siècles passés.] Gr. *les tems des siècles*, c'est-à-dire, les anciens tems. Le mot de *siècle* ne s'entend d'ordinaire que de la durée du Monde. Quand S. Paul parle de l'éternité, il dit *avant les siècles*, I. Cor. II. 7. Voyez cependant la note sur II. Tim. I. 9.

℣. 26. *Dieu éternel.*] S. Paul donne à Dieu cet

manifesté à toutes les Nations par les Ecrits des Prophètes, pour *les* soumettre à l'obéissance de la Foi: 27 à Dieu, *dis-je*, seul sage, soit gloire dans tous les siècles par Jesus-Christ! Amen.

Ecrite de Corinthe aux Romains, *&* *envoyée* par Phœbé, Diaconisse de l'Eglise de Cenchrées.

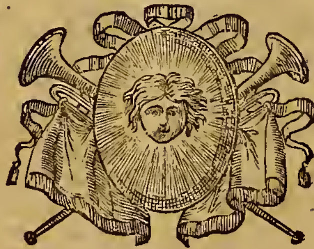
Fin de l'Epitre aux Romains.

cet attribut dans cet endroit, pour insinuer que la vocation des Gentils étoit la suite & l'effet d'une résolution *éternelle* & immuable.

Pour les soumettre à l'obéissance de la Foi.] Gr. *Pour l'obéissance de la Foi.*

Ecrite de Corinthe &c.] Les dates, qui sont à la fin des Epitres de S. Paul, ne sont point de lui. On croit qu'elles ont été mises par un Diacre, nommé *Euthalius*, vers le milieu du V. siècle. (Voyez les Prolégomènes du Docteur Mill, à la tête de son Edition du Nouv. Testament. Voyez aussi ce qu'on a remarqué sur la date de la I. Ep. à Timoth.) Il est certain qu'elles n'étoient pas dans les Manuscrits du tems de S. Jérôme, qui écrivoit dans ce siècle-là, puisqu'il n'en fait aucune mention dans ses Commentaires sur les Epitres aux Galates, aux Ephésiens, à Tite & à Philémon. Il y a des Manuscrits, où elles ne se trouvent point: celle-ci, par exemple, n'est point dans les anciens Manuscrits d'Alexandrie & de Clermont. Quelquefois elles sont différentes, & il y en a de visiblement fausses. Celle de l'Epitre aux Romains paroît juste. Il y a dans l'Epitre même, des caractères qui font voir qu'elle a été écrite de Corinthe; voyez le Ch. XVI. 1, 23. & il est vraisemblable, qu'elle fut portée par Phœbé, qui alloit à Rome, & que S. Paul recommande.

Fin des Remarques sur l'Epitre aux Romains.



PREFACE

SUR LA

I. EPITRE DE S. PAUL

AUX

CORINTHIENS.

I. CORINTHE *étoit située au pied d'une montagne, dans l'Isthme, ou dans cette Langue de terre, qui sépare l'Archipel de la Mer d'Ionie. Cette Ville, ruïnée par les Romains, avoit été rebâtie & repeuplée par Jules César. L'avantage de sa situation la rendit bien-tôt aussi riche & aussi florissante qu'auparavant. S. Paul y annonça le prémier la Parole de Dieu, & ce fut avec un grand succès du côté des Gentils. A l'égard des Juifs, il y en eut à la vérité qui crurent, entre lesquels étoit* Crispe, *un des Chefs de la Synagogue* (a). *Mais la plupart résistérent à l'Evangile, jusqu'à blasphémer le Nom de* JESUS-CHRIST (b). *L'Apôtre demeura dix-huit mois à Corinthe, & peut-être plus* (c). Apollos, *Juif d'Alexandrie, y vint ensuite d'Ephèse* (d), *où Aquilas & Priscille l'avoient instruit* dans la voie du Seigneur. *Comme il étoit* éloquent & puissant dans les Ecritures, il fut fort utile à ceux qui avoient cru (e). *Il bâtit sur le fondement que S. Paul avoit posé, &* arrosa *les plantes que cet Apôtre avoit plantées* (f).

II. *Dans la suite, S. Paul étant à Ephèse, il écrivit aux Corinthiens une Epitre, qui ne nous a pas été conservée: au moins a-t-on lieu de le croire de la sorte* (g). *Mais, quelque tems après, informé des divisions qui règnoient dans l'Eglise de Corinthe* (h); *& consulté d'ailleurs sur diverses questions par cette Eglise* (i), *qui lui avoit envoyé* Stéphanas, Fortunat & Achaïque (k), *il lui écrivit la prémière des deux Epitres qui nous restent.*

III. *Les divisions de Corinthe tiroient leur origine de la cause la plus ordinaire des Schismes de ce tems-là. C'est de l'émulation qui règnoit entre les Juifs & les Gentils. Ceux-ci n'aiant aucun attachement pour les observances légales, recevoient l'Evangile avec moins de répugnance* (l), *& en tiroient vanité. Ils méprisoient les Juifs & leurs scrupules* (m). *Quelques-uns abusoient de la liberté Chrétienne, en mangeant, jusques dans les Temples, des victimes offertes aux Idoles* (n); *& portoient leur zèle inconsidéré contre le Judaïsme jusqu'à l'excès* (o). *Les Juifs d'autre côté, jaloux des privilèges que leur Nation avoit eus jusqu'alors, ne pouvoient souffrir que l'on mît les Gentils en égalité avec eux, & leur portoient envie. Ce que l'Apôtre fait dire aux di-*

(a) Act. XVIII. 8. I. Cor. I. 14.
(b) Act. XVIII. 6, 10. I. Cor. XII. 3. XVI. 22.
(c) Act. XVIII. 11, 18. Voyez la Préface générale.
(d) Ibid. ℣. 27.
(e) Ibid. ℣. 24, 27.
(f) I. Cor. III. 6.
(g) Ch. V. 9. 11.
(h) Ch. I. 11.
(i) Ch. VI. 1.
(k) Ch. XVI. 17, 18.
(l) Act. XVIII. 6.
(m) Voyez Rom. XI. 18. XIV. 10.
(n) Ch. VIII. 10.
(o) Ch. VII. 18.

vers Partis, Pour moi, je suis Disciple de Paul; Et moi, d'Apollos; Et moi, de Céphas (a), *insinue que c'étoit-là la prémière origine de ces divisions. Car ceux qui se déclaroient pour S. Pierre, étoient sans doute des Juifs venus de Judée, cet Apôtre n'étant point encore allé à Corinthe, supposé qu'il y soit allé dans la suite, comme le témoigne* Denys, *qui fut depuis Evêque de cette Ville-là* (b). *Or S. Pierre étoit l'Apôtre des Juifs* (c), *& bien qu'il n'y eût aucune diversité d'opinion entre S. Paul & lui au sujet des cérémonies de la Loi, il y en avoit eu dans leur conduite* (d). *D'ailleurs, si on considère ce que dit S. Paul pour rétablir l'union malgré la différence des dons, & l'envie que cette différence excitoit, on s'appercevra que le Schisme règnoit sur-tout entre les Juifs & les Gentils* (e).

(a) Ch. I. 12.
(b) Dans Euseb. Hist. Eccles. Liv. II. Ch. 25.
(c) Gal. II. 8.
(d) Voyez la Préface sur l'Epit. aux Gal.
(e) Ch. XII. 11, 12, 13.

IV. *Quelques Docteurs de Corinthe fomentoient la discorde, & pour cacher leur ambition & leurs intérêts, ils s'autorisoient du nom des Apôtres, & même du Nom de* Jesus-Christ (f). *Ceux qui se déclaroient contre S. Paul, tâchoient de le rendre méprisable, parce qu'il n'étoit pas éloquent dans la Langue Grecque, qu'on devoit parler fort bien à Corinthe. Ils se piquoient d'érudition, & commençoient déja à mêler la Philosophie Paienne avec la Religion Chrétienne, comme les Juifs l'avoient mêlée avec la leur, depuis qu'ils avoient étudié les Lettres Grecques. Ils faisoient même un très mauvais usage de cette Science, comme l'on en peut juger par leurs raisonnemens sur les viandes offertes aux Idolès* (g), *sur la fornication* (h), *& sur la résurrection des morts* (i).

(f) Ch. I. 12. II. Ep. V. 16.
(g) Ch. VIII. 4, 5.
(h) Ch. VI. 12, 13.
(i) Ch. XV. 35.

V. *Ces Docteurs superbes, &, comme S. Paul les appelle*, ces gens si enflés *& si vains, l'accusoient aussi de ne prêcher que des choses communes* (k); *pendant qu'ils se vantoient de joindre à l'éloquence des Orateurs, & à l'érudition des Philosophes, la science des sens profonds & mystiques, dont les Savans d'entre les Juifs faisoient leur étude* (l). *C'est ce que l'Apôtre nomme* la Sagesse de ce siècle, & des Princes de ce siècle (m). *On a aussi quelque lieu de croire qu'ils dissimuloient la Croix de* Jesus-Christ, *ou qu'ils en parloient peu, sans doute pour ne pas scandalizer les Juifs, ni choquer les Grecs; au-lieu que S. Paul avoit fondé là-dessus toute sa Doctrine* (n). *Il se défend donc contre ces faux Docteurs, & il montre que toute cette Science des Juifs & des Grecs n'étoit qu'une fausse* Sagesse; *que la Croix de* Jesus-Christ, *qu'il avoit enseignée*, étoit la Sagesse & la Puissance de Dieu; *qu'il n'avoit pas cherché à la persuader* par des discours étudiés, *parce qu'il avoit une* démonstration *divine dans les dons miraculeux du S. Esprit; qu'il s'étoit servi, en prêchant la Sagesse de Dieu*, du Langage que le S. Esprit lui avoit enseigné; *& qu'enfin, si l'on ne reconnoissoit pas cette Sagesse dans sa prédication, c'étoit parce qu'il falloit être spirituel pour en faire le discernement* (o). *Au reste, quoique le stile de S. Paul ne soit ni exact ni poli, il a une sorte d'éloquence plus estimable que celle-là; & l'on trouve dans ces prémiers Chapitres, avec une grande vivacité, ce Sublime & ce Merveilleux tant vanté par les Grecs, beaucoup de force avec beaucoup d'élévation* (p); *sans qu'on puisse y remarquer rien qui sente l'art, si ce n'est quelques* antithèses, *qui se présentoient assez naturellement.*

(k) Voyez la note sur le Ch. III. 2.
(l) Ch. I. 20.
(m) Ch. II. 6, 8.
(n) Ch. II. 1.
(o) Dans les Chap. I. & II.
(p) Voyez Ch. I. 21, 25. XI. 29. & l'admirable portrait que l'Apôtre fait de la Charité dans le Ch. XIII.

VI. Spirituel *ne signifie proprement, que celui qui a des dons du S. Esprit;*

prit; mais comme ces dons avoient divers usages, les Spirituels *sont premièrement, ceux qui avoient une grande connoissance des vérités de la Religion, l'intelligence des anciennes Ecritures, le goût & le discernement de la Sagesse de Dieu, pour la reconnoitre dans la Doctrine de* JESUS-CHRIT. *C'est ce que signifie le mot de* Spirituel *dans les Chap. II.* 15. *& XIV.* 37. *Mais d'ailleurs, ceux qui avoient reçu les dons du S. Esprit, devant vivre conformément à la grace que Dieu leur avoit faite, en suivant les mouvemens de cet Esprit divin,* Spirituel *signifie aussi, ceux qui étoient parvenus à un haut degré de piété, qui avoient des affections pures, & qui pratiquoient la charité, le plus excellent des* fruits du S. Esprit (a). *C'est le sens de ce mot, Ch. III.* (a) Ch. XII. 31.
1. *Gal. VI.* 1. *& ce que l'Apôtre appelle ailleurs,* marcher selon l'Esprit, être selon l'Esprit, être dans l'Esprit (b). *Les Gnostiques s'appropriérent dans* (b) Rom. VIII. 1, 4, 5, 9.
la suite le titre de Spirituel, *sous prétexte qu'ils avoient reçu du Ciel un* Esprit *divin, un* écoulement *de la Sagesse. Ils se nommoient les* Spirituels *&* les Parfaits. *Iren. L. I. c.* 1. *p.* 28.

VII. *Les Corinthiens se divisant à l'occasion de leurs Pasteurs, S. Paul leur représente, que diviser l'Eglise, c'est* détruire le Temple de Dieu (c); *qu'il est* (c) Ch. III. 17.
indigne du Fidèle, qui n'appartient qu'à Dieu seul, de mettre sa gloire dans des hommes (d); *que ceux qui passoient pour les plus savans, devoient com-* (d) Ch. III. 21. & suiv.
mencer par renoncer à leur fausse sagesse, s'ils vouloient être vraiment sages (e); (e) Ibid. ℣. 18.
que les doctrines curieuses dont ils étoient enchantés, n'étoient que du bois, du foin & de la paille, *qui se consumeroient dès qu'on les mettroit à l'épreuve* (f); (f) Ib. ℣. 12. & suiv.
que les Ministres de l'Evangile n'étoient rien, *si on les comparoit avec Dieu, qui donne seul l'accroissement* (g); *qu'enfin il n'appartenoit qu'à* JESUS- (g) Ib. ℣. 5. & suiv.
CHRIST *de juger de ses Ministres, qui, quelques talens qu'ils eussent, ne pouvoient s'en glorifier, puisqu'ils en étoient redevables à sa grace* (h). (h) Ch. IV. 5, 6, 7.
C'est après ces réflexions, mêlées de justes censures, que S. Paul, obligé de maintenir son Apostolat, & laissant à ses envieux la gloire de leur science & de leur éloquence, met toute la sienne dans ses humiliations & dans ses travaux. La description, qu'il fait lui-même, de sa patience & de sa douceur (i), *justifie la liberté qu'il prend d'exhorter les Corinthiens à être ses* imitateurs (k). *On entrevoit dans son discours une chose, qui paroît incroyable.* (i) Ch. IV. 8. & suiv. (k) Ibid. ℣. 16.
C'est que ses adversaires se faisoient de ses souffrances, qui devoient le rendre si recommandable, un prétexte de le mépriser (l). *S. Paul étoit particulière-* (l) Ch. IV. 9. II. Cor. XIII. 4. Gal. V. 11.
ment en butte à la haine des Juifs, parce qu'ils le regardoient, non-seulement comme un déserteur, mais comme un ennemi de leur Loi; & ce fut ce qui l'exposa à plus de persécutions que les autres Apôtres.

VIII. *Le crime de l'Incestueux* (m) *paroît étonnant; mais la tolérance,* (m) Ch. V.
qu'avoit l'Eglise de Corinthe pour un si grand pécheur, ne l'est pas moins. Cependant, on a observé que les Docteurs Juifs enseignoient, qu'un Prosélyte étant une nouvelle créature, un enfant nouveau-né, *il n'avoit plus aucuns parens; & que par conséquent il pouvoit épouser* * la femme de son Frère, celle

* Voyez *J. Trigland*, *De Secta Karæorum*, p. 141, 145. Cet Auteur ajoute, que le Rabin *Akiba*, contemporain de S. Paul, étoit de ce sentiment.

celle de son Oncle, celle de son Père même, *sans être coupable d'inceste; que celui dont parle S. Paul, étoit un Prosélyte du Judaïsme, & qu'à la faveur de cette Doctrine Judaïque, il avoit épousé sa Belle-mère*, ou la femme de son Père, *sans croire commettre un inceste. Si cette conjecture est véritable, on voit pourquoi les Corinthiens toléroient un crime, que S. Paul châtie avec une si grande, mais si juste sévérité. Au reste*, livrer *un pécheur* à Satan, *n'est pas le damner. C'est seulement permettre au Démon de l'affliger par* (a) Ch. V. 5. *des maladies, afin de le corriger & de le sauver* (a).

Chap. VI. ☆. 1-8. IX. *Le Chap. VI. contient des censures contre l'injustice & les procès, mais particulièrement contre ceux qui plaidoient leurs Frères devant les Tribunaux des Paiens. De-là S. Paul passe à* la Fornication. *Des Esprits libertins, ou prévenus encore des opinions du Paganisme, osoient dire que la* Fornication *étoit une chose indifférente, & la mettre en parallèle avec la distinction des* (b) Ibid. ☆. 12. & suiv. Chap. VII. *Viandes, ou avec l'usage de celles qui étoient sacrifiées aux Idoles* (b). *Ce vice règnoit beaucoup à Corinthe, où il étoit en quelque sorte consacré. L'Apôtre répond ensuite à diverses questions, qu'on lui avoit proposées, touchant le Mariage & le Célibat. Il donne sur toutes ces Questions des Décisions pleines de sagesse & de modération; distingue exactement ce qu'il commande de la part du Seigneur, de ce qu'il conseille comme son Apôtre; ordonne le Mariage quand il est nécessaire; défend les Séparations, même entre les Fidèles & les Infidèles, quand la Partie Infidèle veut bien demeurer avec la Partie Fidèle; & préfère un chaste Célibat au Mariage, à cause des persécutions auxquelles les Chrétiens étoient exposés, & afin qu'ils pussent s'occuper au service de Dieu sans distraction. Il y avoit parmi cette Secte de Juifs, que Philon nomme les* Thérapeutes, *des filles, qui demeuroient Vierges toute leur vie.* Elles vivoient dans le Célibat, *dit cet Auteur*, non par contrainte, comme certaines Prêtresses des Grecs, mais de leur bon gré, & par le zèle extrême qu'elles avoient pour la Sagesse, avec laquelle elles desiroient de passer leurs jours comme avec leur unique Epoux (*). *Ce que S. Paul conseille a du rapport à cet usage-là.*

X. *Entre les réflexions que fait l'Apôtre pour engager les Chrétiens à préférer le Célibat au Mariage, il allègue la fin prochaine du Monde* (c). *Tout montre* (d) *que les Apôtres étoient dans cette pensée, que* JESUS-CHRIST *viendroit bientôt. S. Paul semble quelquefois être en doute si l'avénement du Seigneur n'arriveroit point durant sa vie* (e); *bien qu'il paroisse qu'il n'étoit plus dans ce doute, lorsqu'il fut prisonnier à Rome la seconde fois* (f). *Quoi qu'il en soit, il est évident, que les Apôtres croyoient que l'avénement du Seigneur n'étoit pas éloigné; & cela ne doit pas surprendre,* JESUS-CHRIST *en aiant parlé de même, sans avoir déclaré le tems auquel il devoit venir. Ce principe posé, il est aisé d'expliquer ce que dit S. Paul sur le sujet du Célibat. C'est ainsi qu'on entendra facilement, ce qui sans cela paroîtroit une grande exagération* (g), Je voudrois que tous les hommes fussent comme moi, *c'est-à-dire, qu'ils vêcussent dans un chaste Célibat, ou que s'ils étoient mariés,*

(c) Ch. VII. 29, 31.
(d) Rom. XIII. 11. XVI. 20. I. Cor. I. 7. VII. 29, 30, 31. XV. 51, 52. II. Cor. V. 3. & suiv. Phil. I. 6, 10. IV. 5. I. Thess. I. 10. IV. 15, 17. V. 23. II. Thess. III. 5. I. Tim. VI. 14. Heb. X. 37. Jaq. V. 8, 9. I. Pierr. IV. 5, 7. Apoc. II. 25. III. 2. XXII. 7, 12.
(e) Voyez sur Ch. XV. 51, 52.
(f) II. Tim. IV. 6.
(g) Ch. VII. 7.

(*) Phil. *de vita contemplat.* pag. 616. ἢ συμβιῶν σπουδάσασαι.

mariés, ils s'abstinssent de leurs femmes(1)*: ce qui auroit entrainé la fin du Genre-humain, & celle de l'Eglise. Dès qu'on suppose, que S. Paul regarde le Monde comme devant bientôt finir, il ne faut pas s'étonner, qu'il souhaite que tous les hommes s'occupent uniquement des choses spirituelles, comme des gens qui alloient voir changer dans un instant la face de l'Univers*(a)*. Clément d'Alexandrie a fait une réflexion, qui se rapporte à ce qu'on vient de dire: c'est* que J. C. n'a pas marqué le tems de son avénement, afin que le Monde se conservât par la voie du Mariage(2)

XI. *On trouve dans ce Chap. VII. des exhortations réitérées* (b) *à demeurer dans l'état où chacun s'étoit trouvé, quand il avoit été appellé à la Foi. Cela regarde prémièrement les Fidèles mariés avec des Paiens. Comme S. Paul ne permettoit pas aux Chrétiens d'épouser des Infidèles* (c)*, il ne vouloit pas aussi que les mariages, contractés avant la conversion d'une des Parties, fussent dissous; quoique les Juifs en eussent usé autrement, quand ils revinrent de la Captivité. Cela regarde ensuite des Prosélytes du Judaïsme, qui aiant embrassé la Foi, poussoient leur zèle contre le Judaïsme jusqu'à ôter les marques de leur Circoncision* (d)*. On peut juger combien ce procédé devoit irriter les Juifs, & mettre la division dans l'Eglise. Cela regarde enfin des Esclaves, qui, sous le prétexte ou* de la Liberté Chrétienne, *ou de la Charité Evangélique, aspiroient à secouer le joug de leurs Maîtres, ou manquoient au respect & à l'obéïssance qu'ils leur devoient*(3)*. Des Esclaves, aiant reçu des dons du S. Esprit* (e)*, il est fort vraisemblable qu'ils se regardoient comme libres, ou qu'ils méprisoient leurs Maîtres qui n'avoient pas les mêmes dons. On pourroit soupçonner, qu'il y avoit des gens parmi les adversaires de S. Paul, qui favorisoient cet abus, dans la vue de fortifier leur parti.*

XII. *Il traite dans le Chap. VIII. la question, S'il étoit permis de manger des viandes offertes aux Idoles? Une partie de la victime étoit consumée sur l'Autel; le reste, ou se vendoit au Marché* (f)*, ou se mangeoit dans des Festins, que ceux qui avoient offert la victime faisoient à leurs amis, soit dans leurs maisons* (g)*, ou dans les Temples mêmes* (h)*. Des Chrétiens de Corinthe assistoient à ces Festins, par complaisance pour les Infidèles, ou pour éviter d'en être persécutés* (i)*. Le plus grand nombre pouvoit bien être des Chrétiens d'entre les Gentils; mais il y avoit aussi des Juifs* (k) *qui tomboient dans un relâchement si criminel, & si expressément défendu* (l) *par la Loi. Quoi qu'il en soit, ceux qui mangeoient des victimes offertes aux Idoles, étoient des gens qui se piquoient de* science(m)*; & ce furent en effet les* Gnostiques, *ou* les Savans, *qui continuérent cette pratique.* Ils ne font aucun scrupule, *dit S. Iré-*

(a) Ibid. ℣. 31.
(b) Ibid. ℣. 17, 20, 39.
(c) Ibid. ℣. 39.
(d) Ibid. ℣. 18.
(e) Ch. XII. 13. & conférez I. Tim. VI. 1, 2, 3, 4.
Ch. XVIII.
(f) Ch. X. 25.
(g) Ch. X. 27.
(h) Ch. VIII. 10. X. 20, 21.
(i) Ch. X. 13.
(k) I. Pierr. IV. 3, 4.
(l) Voyez Exod. XXXIV. 15. Nomb. XXV. 2. Ps. CVI. 28. Ezéch. XVIII. 6. XXII. 9.
(m) Chap. VIII. 1, 2.

(1) Plusieurs anciens Auteurs ont cru que S. Paul étoit marié, & qu'il adresse à sa Femme, qu'il avoit laissée à Philippes, ce qu'il dit dans l'Epitre aux Philippiens, Ch. IV. 3. D'autres croyent qu'il étoit veuf.

(2) Διὰ τοῦτο οὐδὲ τοὺς καιροὺς ὥρισεν, οὓς ὁ πατὴρ ἔθετο ἐν τῇ ἰδίᾳ ἐξουσίᾳ, ἵνα διαμένῃ κατὰ τὰς γενεὰς ὁ κόσμος. Clem. Alex. *Strom.* Lib. III. p. 447.

(3) Il y a de l'apparence que ces Esclaves étoient Juifs. Depuis que la Nation avoit eu des guerres avec les Romains, ceux-ci avoient fait un très grand nombre de prisonniers, qu'ils vendoient pour être Esclaves.

Irénée en parlant des Valentiniens, (1) de manger des victimes offertes aux Idoles, & ne croyent pas en être souillés. Ils sont les prémiers à assister aux Fêtes des Paiens, & aux Spectacles qu'ils donnent en l'honneur des Idoles. *Les Basilidiens* (2) *en usoient de même, & les Nicolaïtes* (3) *en avoient auparavant donné l'exemple à ceux qui leur succédérent.*

XIII. *Bien que le Concile de Jérusalem eût ordonné aux Gentils Fidèles de* s'abstenir des viandes sacrifiées aux Idoles (a), *S. Paul considérant que les Idoles ne peuvent souiller, dans le fond, des viandes que Dieu a créées pour l'usage de l'homme, permet de manger de tout ce qui se vendoit au Marché, sans s'informer si c'étoit de la chair des victimes, ou non* (b). *Il permet encore aux Fidèles d'aller aux Festins que les Paiens faisoient dans leurs maisons, & d'y manger de tout ce qui seroit présenté, à moins qu'ils ne fussent avertis que c'étoient des viandes offertes aux Idoles* (c); *mais dans ce cas il ordonne de s'en abstenir*, pour ne pas blesser la conscience *de celui qui avoit donné cet avis. Ce qu'il appelle* blesser la conscience, *c'est donner lieu à un Chrétien, foible encore, de blâmer, comme une Idolatrie, l'action qu'un autre plus éclairé pouvoit faire innocemment. C'est induire, par son exemple*, celui qui est foible, *à manger d'une viande dont il croit l'usage illicite. Voilà le prémier scandale, & celui dont S. Paul a parlé fort au long dans le Chap. XIV. de l'Epitre aux Romains, quoiqu'il s'agisse dans ce dernier endroit d'une autre question, & d'une autre sorte de Foibles. Mais outre ce prémier scandale, il y en avoit un second, plus à craindre & plus pernicieux encore.*

XIV. *Si on considère attentivement tout ce que l'Apôtre dit dans le Chap. VIII., on verra, qu'il craignoit que les nouveaux Chrétiens d'entre les Gentils ne fussent pas encore tout-à-fait bien guéris de leurs vieilles superstitions. C'est ce que S. Paul insinue par cette Réflexion: Qu'encore que les Chrétiens éclairés sachent bien* (d) qu'il n'y a qu'un seul Dieu, & un seul Seigneur, *& que tous ceux* que l'on appelle Dieux *ne le sont point en effet; il y a néanmoins des Chrétiens foibles, qui n'ont pas là-dessus toutes les connoissances nécessaires, & qui, conservant encore quelque reste de religion pour les Idoles, mangent des viandes qui leur ont été offertes, non comme des viandes communes, mais comme des viandes consacrées aux Idoles. Il étoit donc à craindre que des personnes, qui n'étoient pas encore tout-à-fait revenues des superstitions du Paganisme, ne retombassent dans l'Idolatrie. C'est-là ce grand scandale, que S. Paul veut prévenir, & qu'il insinue dans ces paroles:* Ainsi votre connoissance sera cause de la perte de votre Frère qui est foible, & pour qui JESUS-CHRIST est mort (e).

Ch. IX. XV. *L'Apôtre continue le même sujet dans le Chap. IX. où il établit cette maxime de la Charité Chrétienne, que dans l'usage des choses permises, il faut toujours avoir pour règle l'édification des autres. C'est ce qui l'engage à parler au long de lui-même, & à se proposer en exemple. Car encore qu'étant*

(a) Act. XV. 20.
(b) Ch. X. 25.
(c) Ibid. ℣. 27.
(d) Chap. VIII. 4, 5, 6.
(e) Ibid. ℣. 11.

(1) Iren. Liv. I. Ch. 1. p. 12. (2) Iren. ibid. Ch. 23. p. 32. (3) Ibid. Ch. 27. Apoc. II. 14, 15.

tant Apôtre de J. C. il pût uſer de tous les droits dont uſoient les autres Apôtres, & en particulier exiger des Egliſes tout ce qui lui étoit néceſſaire; il avoit néanmoins renoncé à ſes droits, pour ne point mettre d'empêchement au progrès de l'Evangile, portant la condeſcendance juſqu'à ſe faire tout à tous, pour en ſauver au moins quelques-uns (a). *Il s'enſuivoit de-là, que quand il ſeroit permis de manger des viandes offertes aux Idoles, il falloit bien ſe donner de garde de le faire, dès que cette liberté pourroit être un ſujet de ſcandale pour* les Foibles. (a) Ch. IX, 22.

XVI. *Le Chap. X. eſt encore une ſuite de la même matière, mais traitée tout autrement. Ce n'eſt plus l'édification du prochain, qui doit éloigner des Feſtins des Idolâtres; c'eſt l'édification & l'intérêt propre. Pour le montrer, S. Paul rappelle la mémoire des graces que Dieu avoit faites aux Iſraélites, & des châtimens dont il en avoit puni l'abus. On oſe dire que rien n'eſt ni plus juſte, ni plus ingénieux.* Chap. X.

Il repréſente donc d'abord aux Corinthiens, que tous *les Iſraélites* avoient été baptizés ſous la Nuée, & dans la Mer; qu'ils avoient tous été nourris de la même nourriture ſpirituelle, & abreuvés du même breuvage ſpirituel: *mais que nonobſtant toutes ces graces, qui témoignoient combien Dieu aimoit ce Peuple, il n'avoit pas laiſſé de les punir rigoureuſemeut, à cauſe de leurs murmures, de leurs impudicités, de leurs Idolatries & de leurs rebellions dans le Déſert. L'Apôtre tire de ces deux principes cette conſéquence, que ni le Baptême ni l'Euchariſtie, qui ſont pour nous des témoignages viſibles des graces de Dieu, ne garantiroient pas les Corinthiens de ſa colère, ſi, à l'exemple des Iſraélites, ils* murmuroient *& ſe révoltoient contre les Miniſtres de Dieu; s'ils* tentoient JESUS-CHRIST *en aſſiſtant aux Feſtins des Idolâtres; s'ils participoient au culte des Idoles, & aux impudicités qui ne ſuivoient que trop ſouvent des repas où il y avoit de la débauche & de la diſſolution. De-là S. Paul paſſe à la queſtion même, & il montre, qu'aſſiſter aux Feſtins des Paiens* dans leurs Temples, *& manger avec eux des victimes offertes aux Idoles, c'étoit faire un acte de communion religieuſe, & avec les Idolâtres, & avec les Démons, que les Idoles repréſentoient. C'eſt ce qu'il prouve prémièrement par l'exemple de la Ste. Cène, qui eſt un acte de foi en* JESUS-CHRIST *crucifié, & de communion avec lui, & avec ceux qui croyent en lui. Et ſecondement par l'exemple de ceux, qui mangeoient dans un lieu ſacré la chair des victimes qui avoient été offertes à Dieu. Ils témoignoient par-là, qu'ils prenoient part au Sacrifice, & qu'ils honoroient le vrai Dieu, à qui le Sacrifice avoit été préſenté.*

XVII. *L'Apôtre traite, dans le Chap. XI. de quelques Réglemens touchant le Culte extérieur. Il ordonne, que les Hommes aient la tête découverte lorſqu'ils prient, ou qu'ils prophétiſent; & que les Femmes, au contraire, demeurent toujours voilées, ſoit qu'elles prophétiſent, ſoit qu'elles prient. Comme S. Paul n'explique point à quelle occaſion il fait ce Réglement, il eſt néceſſaire de donner ici quelques éclairciſſemens là-deſſus.* Chap. XI.

L'Egliſe de Corinthe étoit compoſée de Fidèles, les uns ſortis du Judaïſme, & les autres du Paganiſme. Les prémiers gardoient des uſages de leurs Synagogues:

gogues : les seconds, élevés en Grèce, avoient des usages différens. Les Juifs avoient accoutumé d'avoir la tête couverte, & ne paroissoient guères autrement, hormis dans les tems (a) *de deuil. Les Grecs au contraire avoient la tête découverte, aussi-bien que les Romains. Mais comme c'est une chose entièrement indifférente, d'avoir la tête couverte ou découverte; & que cela dépend de l'usage des lieux & des Nations, les unes témoignant leur respect d'une manière, & les autres d'une autre manière; il ne faut pas s'imaginer que S. Paul ait eu dessein de rien statuer là-dessus. Il s'agit donc assurément de quelque autre chose.*

(a) Lév. X. 6.

XVIII. *On voit dans l'Exode* (b), *que Moïse se couvrit le visage d'un voile, lorsqu'il parla au Peuple de la part de Dieu, ou qu'il* prophétisa; *car* prophétiser *ne signifie proprement que cela. S. Paul a dit à cette occasion, dans la II. Epitre aux Corinthiens:* Aiant donc une telle confiance, nous usons d'une grande liberté, & nous ne faisons pas comme Moïse, qui mit un voile sur son visage (c). *On voit encore, que le visage couvert est un signe de crainte, de tristesse & d'humiliation en la présence de Dieu irrité. C'est ce que montre l'exemple de David* (d), *& du Peuple qui l'accompagnoit, lorsqu'il fut contraint de se retirer de Jérusalem, à cause de la révolte d'Absalom. Dans Esaïe, les Séraphins* (e) *se couvrent le visage de leurs ailes par respect, & pour témoigner leur indignité en la présence de Dieu. Il est donc fort vraisemblable que c'est à l'imitation de Moïse ou de David, que les Juifs avoient cet usage de prier dans les Synagogues la tête voilée. Ils en usent encore de même aujourd'hui* (f), *& il est certain que c'est ce que S. Paul a entendu par* la tête couverte. *En effet, ce qu'il dit vs.* 3. avoir *quelque chose* sur la tête, *il l'exprime au vs.* 6. *par* avoir la tête voilée. *Il oppose à cet égard les Hommes aux Femmes, & l'on ne peut douter qu'il ne s'agisse d'un voile à l'égard des Femmes. L'Apôtre ignoroit-il ce qui se passoit en Judée, où les Hommes avoient toujours la tête couverte de quelque coiffure, ce qui n'étoit nullement une marque de sujettion? Il s'agit donc d'un voile sur le visage, qui le couvroit ou tout, ou en partie. Et il est très vraisemblable que les Juifs qui avoient embrassé le Christianisme, suivant les usages de la Synagogue, prioient de la sorte; & peut-être s'avisoient-ils aussi de prophétiser de même.*

(b) Ch. XXXIV. 33. & suiv.

(c) Ch. III. 12, 13.

(d) II. Sam. XV. 30.

(e) Esai. VI. 2.

(f) Les Juifs se couvrent le visage dans les Synagogues, lorsqu'ils prient, & ils nomment ce voile *Talet*, & communément *Tallis*. Voyez le Dictionaire Rabbin. de Buxtorf.

XIX. *Il se peut faire, que S. Paul ait voulu bannir cette coutume Judaïque: mais il est encore plus vraisemblable, qu'il voulut corriger une superstition Paienne. Ecoutons ce qu'a dit là-dessus un habile Théologien, dans ses Homélies sur la I. Epitre aux Corinthiens* (g). „ *Les Corinthiens*, dit-il, „ *avoient conservé quelques cérémonies superstitieuses du Paganisme, auxquelles* „ *ils étoient accoutumés dès leur enfance. C'est à ces Cérémonies que l'Apôtre* „ *regarde principalement, quand il ordonne aux Hommes de prier & de pro-* „ *phétiser la tête découverte, & aux Femmes, la tête voilée. Car, selon le* „ *témoignage de Plutarque, les Paiens, & sur-tout ceux qui observoient les* „ *Loix Romaines, avoient accoutumé d'adorer leurs Dieux la tête couverte* „ *d'un voile; les Femmes, au contraire, avoient les cheveux épars quand elles* „ *célébroient leurs Cérémonies sacrées, comme on l'apprend de Virgile & d'au-* „ *tres". Les Rites Paiens passant donc du Culte des Infidèles dans celui des Chrétiens, S. Paul tâche de les corriger & de les abolir dans l'Eglise de Corinthe.*

(g) Gualther. in Cap. XI. Ep. I. ad Corinth.

the. C'eſt ce qui lui fait dire, que tout Homme, qui met un voile ſur ſa tête quand il prie, *ou* qu'il prophétiſe, deshonore Jéſus-Chriſt ſon Chef; *comme s'il* (1) *avoit honte de l'Evangile; comme s'il étoit encore ſous la ſervitude Légale; comme ſi le Sauveur ne lui avoit pas donné un accès libre à Dieu ſon Père; & comme s'il n'avoit pas lui-même l'avantage* (a) de contempler ſans voile la gloire du Seigneur. (a) II. Cor. III. 18.

XX. *A l'égard des Femmes, S. Paul en juge autrement. Il veut qu'elles gardent toujours leur voile lorſqu'elles prient, ou qu'elles prophétiſent, parce qu'elles ſont ſujettes à leurs Maris, & que* le voile *eſt une marque de ſujetion. D'ailleurs, c'étoit la coutume des Femmes honnêtes & modeſtes, de ne point quitter leur voile devant des Hommes étrangers. On a expliqué dans les Remarques, en quoi conſiſtoit la* Prophétie *des Femmes* (b). (b) Voyez les Chap. XI. 4. & XIV. 34.

XXI. *Pour montrer, que la bienſéance & l'ordre ne permettoient pas aux Femmes de paroître ſans voile, devant des Hommes étrangers, l'Apôtre fait les réflexions ſuivantes* (c). Jugez-vous même, *dit-il*, s'il eſt bienſéant à une Femme de prier ſans avoir la tête voilée. *Il s'agit de prier en public.* La Nature elle-même ne vous apprend-elle pas, qu'il eſt honteux à un Homme de porter de longs cheveux? Et qu'il eſt au contraire honorable à une Femme de porter les cheveux longs, parce que les cheveux lui ont été donnés *comme* pour *lui ſervir de* voile? (c) Chap. XI. 13, 14, 15.

Il ſemble que c'eſt ſeulement par occaſion, & pour confirmer ce qu'il venoit de dire, que S. Paul traite dans cet endroit de la chevelure des Hommes & des Femmes. Mais il ſe peut faire auſſi, qu'il y eût là-deſſus quelque diſpute entre les Membres de l'Egliſe de Corinthe. En effet, les Hommes nourriſſoient leur chevelure parmi les Grecs: c'étoit même une marque qu'ils étoient (2) *de condition libre, cela n'étant pas permis aux Eſclaves. Les Juifs avoient une coutume toute contraire; & ſi nous en croyons le célèbre Maimonide* (3), *il n'étoit permis à perſonne, non pas même au Roi, de nourrir ſes cheveux & de les orner. S. Paul, qui étoit Juif, préfère la coutume des Juifs, parce qu'en effet elle étoit la plus naturelle, & la plus conforme à la dignité de l'Homme. Une longue chevelure ne convient pas à un Homme actif & laborieux: elle demande néceſſairement des ſoins; autrement elle lui couvriroit le viſage, & lui donneroit un air mal-propre, & quelque choſe de barbare & de farouche, comme Clément d'Alexandrie le dit des* Celtes *& des* Scythes (4). „ *Ils portent*, dit-il, *une longue chevelure, mais ils n'en prennent aucun ſoin;* „ *ce*

(1) *Capite nudo* (precantes ſumus) *quia non rubeſcimus.* Tertull. Apol. Cap. XXX. *Nous prions la tête découverte, parce que nous ne rougiſſons point de honte.*

(2) C'eſt ce qui paroît par ce vers d'Ariſtophane:
Ἔπειτα δῆτα δοῦλος ὢν κόμην ἔχεις;
Quoi! vous êtes Eſclave, & vous portez de longs cheveux?
Ariſtoph. in Avib. p. m. 404. Edit. Gr. cum Scholiis.

(3) *Nemo inſtar Gentium erit prolixis capillis.* Maimon. de Idololat. Cap. XI. §. 2. Voyez ſon Traité *de Regibus Hebræor.* avec les Notes de Leydecker, Cap. II. §. V.

(4) Οἱ Κελτοὶ καὶ οἱ Σκυθαὶ κομῶσιν, ἀλλ' οὐ κοσμοῦνται. ἔχει τι φοβερὸν τὸ εὔτριχον τοῦ βαρβάρου. Clem. Alex. Pædag. L. III. c. 3. p. m. 227.

,, *ce qui leur donne un air terrible". Ainsi S. Paul défend aux Hommes de porter de longs cheveux, parce que cela ne convient point aux exercices & aux travaux, auxquels les Hommes sont appellés: s'ils les négligent, s'ils les laissent épars, cela leur donne un air sauvage: s'ils en prennent soin, s'ils les bouclent, s'ils les tiennent en ordre (car c'est ce que signifie le plus souvent le mot* komein *dont l'Apôtre se sert,) cela tient de la mollesse, & a quelque chose d'efféminé, comme* (1) *un Poëte Latin l'a fort bien dit. A l'égard des Femmes; elles doivent nourrir leurs cheveux, & en prendre soin, pourvu qu'elles n'usent pas d'ornemens immodestes. Elles sont obligées de les entretenir, autant que la propreté le demande; de les attacher, de peur qu'ils ne se dispersent, ce qui ne seroit nullement honnête; & de les rassembler sur leur tête, ce qui fait proprement le voile naturel qui la couvre.*

Pour appuyer son Réglement, S. Paul en appelle à la Nature. *Il n'y a qu'à la consulter, pour en reconnoître la justice. La plupart des Interprètes croyent, que* la Nature *ne signifie dans cet endroit que la Coutume, qu'on appelle une seconde Nature; & il semble que S. Chrysostôme* (2) *l'ait entendu de la sorte. Mais il est plus vraisemblable que l'Apôtre a pris le mot de* Nature *dans le sens propre. En distinguant les deux Sexes, elle a enseigné & autorisé toutes les marques extérieures qui doivent les faire connoître. Or entre ces marques, S. Paul met avec raison, celle de nourrir & d'orner ses cheveux. Cela ne convient qu'aux Femmes, & non pas aux Hommes, qui se deshonorent eux-mêmes, & passent pour des efféminés, quand ils le font. C'est ainsi que les Paiens mêmes en ont jugé. A cela l'Apôtre ajoute, que les cheveux longs repliés & attachés sur la tête, sont une espèce de voile que la Nature a donné aux Femmes, comme une marque de leur dépendance; de sorte que si les Hommes en usoient de même, ils* se deshonoreroient, *& renonceroient à une marque de leur supériorité. C'est ainsi que l'on croit qu'il faut entendre le Réglement de S. Paul, qui a donné lieu à des disputes aussi frivoles dans le fond, qu'elles étoient aigres & opiniâtres.*

On doit présumer que les Réglemens de S. Paul furent observés; mais, si nous en croyons S. Jérôme, cela ne dura pas longtems. Car il raconte, (3) ,, *que ceux qui avoient vu l'Achaie, ne pouvoient ignorer, que jusqu'à son* ,, *tems les Femmes affectoient encore d'y paroître sans voile; & les Hommes,* ,, *d'y nourrir & d'y laisser croître leur chevelure: qu'il y en avoit qui conti-* ,, *nuoient d'assister sans scrupule aux Festins, que les Idolâtres faisoient dans* ,, *leurs Temples; & d'autres qui, enflés de leur Science charnelle, nioient en-* ,, *core la Résurrection". Il faut néanmoins que les choses eussent changé, ou restraindre aux Femmes mariées ce que S. Jérôme dit des Femmes en général.*

Car

(1) *Sint procul a vobis juvenes, sicut fœmina, compti:*
Fine coli modico forma virilis amat. Ovid.

(2) Ἀπὸ τῆς κοινῆς συνηθείας. Chrysost. Hom. XXVI. in I. ad Cor. p. 554. Edit. Commel.

(3) *Corinthios quoque notat, quod mulieres eorum intecto capite sint, & viri comam nutriant, & indifferenter vescantur in Templis, & inflati sapientia sæculari resurrectionem carnis negent. Hæc ex parte usque hodie permanere, non potest dubitare qui Achaiam viderit.* Hieron. *Procem.* ad Lib. II. in *Ep. ad Gal.*

Car Tertullien témoigne, (1) que de son tems, les Filles portoient des voiles à Corinthe.

XXII. *L'Apôtre reprend ensuite un défaut plus important & plus scandaleux, que le cérémoniel de la tête voilée ou découverte* (a). *On sait que les prémiers Chrétiens, avant ou après* (2) *la célébration de l'Eucharistie, mangeoient ensemble, & que ces repas se nommoient* Agapes, *ou* Charités. *C'étoit une suite de la communion fraternelle qui étoit entre eux, & de leur charité envers les pauvres. On voit des traces de cet usage dans les Actes* (b). *Ils rompoient le pain dans les maisons des Fidèles, & prenoient leurs repas avec simplicité de cœur, étant aimés du peuple. Cette institution pouvoit venir du souper de la Pâque, après lequel* JESUS-CHRIST *avoit célébré l'Eucharistie. On peut y rapporter aussi les repas que les Juifs faisoient après les Sacrifices; & l'on voit à la fin du I. Livre Apocryphe d'Esdras, que dans les jours de Fête ils mangeoient ensemble, faisoient grand' chere, & envoyoient des présens aux pauvres, afin qu'ils pussent célébrer la Fête avec joie.*

(a) Ch. X 17. & suiv.

(b) Act. II. 46, 47. Voyez aussi Jud. ℣. 12.

XXIII. *Quoi qu'il en soit, les Chrétiens de Corinthe faisoient porter des viandes & du vin dans les lieux où ils s'assembloient. Mais leurs repas, au-lieu d'être des* Agapes, *étoient des Festins de discorde, où l'on voyoit éclater les factions; où les riches, sans attendre les pauvres, & quand ils étoient arrivés, sans les convier, mangeoient ensemble ce qu'ils avoient fait apporter.* Ils méprisoient l'Eglise de Dieu; *& quelques-uns ne négligeoient pas moins les devoirs de la modestie & de la tempérance, que ceux de la charité. Au reste, il ne faut pas trouver étrange que les Chrétiens aient mangé dans les lieux où ils faisoient le Service divin. Car, outre qu'ils s'assembloient alors dans les maisons des Fidèles, on sait que les Sacrificateurs mangeoient, dans un lieu sacré qui dépendoit du Temple, les victimes qu'ils avoient immolées; & l'on a déja remarqué, que les Paiens faisoient leurs Festins dans les portiques qui environnoient leurs Temples. De sorte qu'il n'est pas étonnant, que les Chrétiens en aient usé de même dans des repas destinés à l'édification commune.*

XXIV. *Des Imposteurs, qui se vantoient d'inspirations, tâchoient de séduire les Chrétiens, & disoient anathême à J. C. On ne peut douter, qu'ils ne fussent Juifs. S. Paul donne une règle générale pour distinguer ceux qui parlent par l'Esprit de Dieu: c'est* qu'un même Esprit *étant l'Auteur de tous les dons, il ne peut être en contradiction avec lui-même, & dire que* JESUS est le Seigneur, *& que* JESUS soit anathême. *C'est sur ce même principe de l'unité de* l'Esprit, *que l'Apôtre fonde l'exhortation qu'il fait aux Corinthiens, à conserver l'union entre eux. Car les dons, & les ministères qui en étoient les suites, au-lieu de les unir, servoient à les diviser. Emulation, entre ceux qui avoient des dons du S. Esprit, & des charges dans l'Eglise; Jalousie, de* Ch. XII.

la

(1) Tertullien, *de Virginit. velandâ*, Cap. 7. *Hodie denique Virgines suas Corinthii velant; quid docuerint Apostoli, qui didicerunt approbantes.*

(2) On est partagé sur la question, si les *Agapes* précédoient ou suivoient la Ste. Cène. On n'a rien voulu décider là-dessus.

la part de ceux qui n'en avoient point, ou qui avoient des dons moins éclatans, ou des Charges moins honorables. L'Apôtre emploie à cette occasion la comparaison du Corps humain & de ses membres, tous nécessaires, & toujours unis entre eux, malgré la variété de leurs fonctions, & quoiqu'il y en ait de plus ou de moins honorables. Mais pour humilier ceux qui s'enorgueillissoient de leurs dons ou de leurs charges; & pour consoler & encourager ceux qui n'en avoient point, il propose la Charité, *qui convenoit à tous les membres, & qu'il élève infiniment au-dessus de tous les ministères, & de tous les dons spirituels. Au reste, on voit dans ce Chapitre une preuve invincible des dons miraculeux qui confirmoient l'Evangile, & de la vérité de ce que S. Luc en a rapporté dans les Actes.*

Ch. XIII. XXV. *Le Chap. XIII. est un des plus beaux morceaux de toute l'Ecriture. C'est un endroit à lire, & à méditer toute la vie.* La Charité *y est infiniment préférée à tous les dons. Elle seule fait tout le prix des plus grands talens, & des œuvres les plus excellentes. L'Espérance & la Foi doivent lui céder le prémier rang, parce qu'elle a une utilité plus étendue, ce que l'Apôtre appelle* sa grandeur (a). *Reprenant ensuite la matière* des dons spirituels, *il met la Prophétie au-dessus de tous les autres, par la même raison qui lui a fait mettre la Charité au-dessus des autres vertus* (b). *Mais comme la Vanité donne toujours la préférence à ce qui a le plus d'éclat, les Corinthiens avoient sur-tout une grande passion pour le* don des Langues. *Quelques-uns en abusoient même avec tant d'indiscrétion, qu'ils parloient des Langues inconnues dans les Assemblées, quoiqu'ils n'eussent pas le don de les interpréter, & qu'il n'y eût personne qui pût expliquer au Peuple ce qu'ils disoient. L'Apôtre montre au long, que rien n'est plus absurde ni plus insensé que de se servir d'une Langue inconnue, non dans la Prédication ou dans* la Prophétie, *car l'abus n'étoit pas allé jusques-là, mais dans* la Prière, & dans les Pseaumes; *parce que tout ce qui se dit dans les Assemblées a pour but l'édification des autres; & qu'il ne peut y avoir d'édification, quand il n'y a point d'intelligence.*

(a) Ch. XIII. 13.

(b) Ch. XIV. 1-5.

XXVI. *On apprend dans ce Chapitre en quoi consistoit* la Prophétie. *L'idée, qu'on en a le plus souvent, n'est pas juste. On s'imagine que* les Prophètes *étoient des gens inspirés proprement pour prédire l'avenir: au-lieu que c'étoient des Prédicateurs, qui parloient au Peuple de la part de Dieu, annonçoient l'Evangile, le confirmoient par les anciens Oracles, & dont le ministère étoit* d'édifier, d'exhorter & de consoler; *mais tout cela dans une Langue entendue, sans qu'il y entrât rien de visiblement miraculeux. Cela est évident par ce que S. Paul dit,* que les Langues sont un signe, non pour ceux qui croyent, mais pour les Infidèles; au-lieu que la Prophétie n'est pas pour les Infidèles, mais pour ceux qui croyent (c). *Ces paroles prouvent qu'il n'entroit nécessairement dans la Prophétie aucun miracle visible, par lequel les Incrédules pussent être convaincus. Or la prédiction de l'avenir a toujours été regardée comme un des plus grands miracles. Elle n'étoit donc point essentielle à la Prophétie. Au reste, ce Chap. XIV. est le plus difficile de cette Epitre, & un des plus difficiles du N. Testament. Le stile de S. Paul y est souvent fort concis, les expressions extraordinaires, & la matière peu connue. On a été obligé*

(c) Ibid. ℣. 22.

obligé d'user quelquefois de Paraphrase, pour ne pas tomber dans un défaut, qui auroit du rapport à celui que S. Paul censure dans ce Chapitre.

XXVII. *Des Juifs, sortis de la Secte des Sadducéens, ou des gens imbus des erreurs de quelques Philosophes, commencérent à nier la Résurrection des morts, & à répandre leur erreur dans l'Eglise de Corinthe. S. Paul la réfute dans le Chap. XV.; & comme le principal argument qu'il emploie est la résurrection de J. C., il rapporte d'abord les diverses apparitions du Seigneur, & fait mention de quelques-unes qu'on ne trouve pas dans les Evangiles* (a). *Cependant il faut bien observer, que l'Apôtre ne parle que de la Résurrection des Justes, parce que c'est la seule qui intéressoit les Fidèles, & que les Hérétiques prétendoient que la Résurrection n'étoit autre chose que la* régénération, *ou* la vocation des Gentils (b). *Car du reste, il enseigne ailleurs la Résurrection universelle des Justes & des Injustes* (c).

Ch. XV.

(a) Ch. XV. 6, 7.

(b) II. Tim. II. 17, 18.

(c) Act. XXIV. 15. II. Cor. V. 10. I. Theff. I. 6, 7, 8. &c.

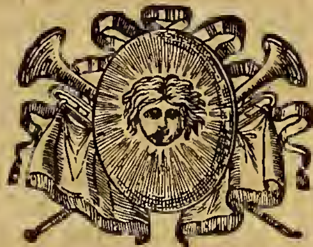
Le Chap. XVI. ne contient que quelques Ordonnances touchant les aumônes que S. Paul recueilloit dans les Eglises des Gentils, pour envoyer aux Fidèles de Judée.

Ch. XVI.

Cette Epitre fut écrite d'Ephèse (d), *apparemment avant la Fête de Pâques, & fort peu de tems avant le tumulte excité par Démétrius* (e). *Il faut voir là-dessus la Préface Générale.*

(d) Ch. XVI. 8. Voyez la note sur ce ✝.

(e) Act. XIX. 24.



I. EPITRE DE S. PAUL APOTRE AUX CORINTHIENS.



CHAPITRE I.

Les Corinthiens enrichis des dons de Dieu. 1-10. *Paul censure leurs divisions. N'a baptizé que peu de personnes.* 11-17. *Ne prêche que la Croix de* JESUS-CHRIST, *qui est scandale & folie aux incrédules, bien qu'elle soit la puissance & la sagesse de Dieu.* 18-24. *Peu de sages appellés &c. Sagesse confondue. Ne se glorifier qu'en Dieu. J. C. notre Sagesse &c.* 25-31.

1 PAUL, appellé par l'ordre de Dieu *à être* Apôtre de JESUS-CHRIST; & Sosthène *notre* Frère : 2 A l'Eglise de Dieu, qui est à Corinthe; à ceux qui aiant été sanctifiés par JESUS-CHRIST, sont saints par sa vocation; & à tous les autres qui, en quelque lieu *de l'Achaïe* que ce soit, invoquent le Nom de JESUS-CHRIST, *qui est* & leur Seigneur & le nôtre. 3 Que la grace & la paix *soient avec* vous, de la part de Dieu notre

CHAP. I. ℣. 1. Act. XVIII. 17. ℣. 2. Jean XVII. 19. Act. IX. 14, 21. XV. 9. XXII. 16. Rom. I. 7. III. 22, 29. X. 12. II. Cor. I. 1. Eph. I. 1. I. Theff. IV. 7. II. Tim. I. 9. II. 22. Jud. vf. 1. ℣. 3. Rom. I. 7. I. Cor. I. 3. Eph. I. 2. I. Pier. I. 2.

CHAP. I. ℣. 1. *Appellé à être Apôtre.*] Ou, *à l'Apostolat.* Voyez Rom. I. 1. Les faux Docteurs contestoient à S. Paul l'autorité Apostolique. Ci-dessous IX. 1. 2, 3. II. Cor. XI. 5. XII. 11.

Sosthène.] Il est fort vraisemblable que c'est celui qui avoit été un des Chefs de la Synagogue à Corinthe. Act. XVIII. 8, 17.

℣. 2. *A ceux qui* &c.] Gr. *aux sanctifiés en J. C., aux appellés Saints.* C'est une belle description des Fidèles. Ils sont ces *Saints*, qui aiant cru en J. C. & obéi à la vocation divine, ont été *sanctifiés* par sa grace. Voyez ci-dessous VI. 11. & sur Rom. I 7.

Et à tous les autres &c.] S. Paul adresse sa Lettre, non seulement aux Fidèles qui étoient à Corinthe, mais à tous ceux de la Province d'Achaïe, dont Corinthe étoit Métropole. Voy. II. Cor. I. 1. Ces mots, *en quelque lieu que ce soit*, ne regardent que cette Province; car ce n'est pas ici une Epitre Catholique : S. Paul y dit plusieurs choses, qui ne regardent que les Corinthiens.

Qui invoquent &c.] Qui croyent en J. C. Voyez sur Rom. X. 13.

℣. 3. *Que la grace.*] Voyez sur Rom. I. 7.

℣. 4.

notre Père, & de la part de *notre* Seigneur JESUS-CHRIST!
[4] Je ne cesse de rendre à mon Dieu des actions de graces à votre sujet, à
cause de la grace qu'il vous a donnée par JESUS-CHRIST. [5] Car
il vous a pleinement enrichis de toute sorte de *dons*, tant de parole, que
de science; [6] selon qu'*il a plu à Dieu* de confirmer le témoignage *qui a
été rendu* à JESUS-CHRIST parmi vous. [7] De sorte qu'il ne vous man-
que aucun don, en attendant la manifestation de notre Seigneur JESUS-
CHRIST. [8] *Dieu* vous affermira aussi jusqu'à la fin, *pour être* irrépréhen-
sibles dans le Jour de JESUS-CHRIST notre Seigneur. [9] Dieu, qui
vous a appellés à la communion de son Fils JESUS-CHRIST notre Sei-
gneur, est fidèle.
[10] Je vous conjure, *mes* Frères, au nom de notre Seigneur JESUS-
CHRIST, de tenir tous le même langage, de n'être plus divisés entre vous,
mais d'être tous parfaitement réunis dans le même esprit, & dans le même sen-
timent. [11] Car des personnes de la maison de Chloé, qui m'ont parlé de
vous, mes Frères, m'ont appris qu'il y avoit des dissensions parmi vous. [12] Voici
ce que je veux dire: C'est que *vous êtes* tous *partagés*, l'un disant, Pour moi
je suis *Disciple* de Paul; un autre, Et moi d'Apollos; un autre, Et moi de
Céphas;

ỳ. 4. Rom. I. 8. ỳ. 5. I. Cor. IV. 8, 10. VIII. 1. X. 15. XII. 8. XIV. 26. II. Cor. VIII. 7, Col. I. 9. ỳ. 6. I. Cor. II. 1. II. Cor. I. 21. II. Thess. I. 10. II. Tim. I. 8. Apoc. I. 2. ỳ. 7. I. Cor. XII. 8. XIV. 26. Phil. III. 20. Col. III. 4. Tit. II. 13. Héb. X. 35. II. Pier. II. 12. ỳ. 8. I. Thess. III. 13. V. 23. Col. I. 22. ỳ. 9. Esai. XLIX. 7. Rom. III. 2. Eph. III. 9. Jean XV. 5. XVII. 21. I. Cor. X. 13. XII. 13. I. Thess. V. 24. II. Thess. III. 3. Gal. II. 20. Héb. X. 23. I. Jean I. 3. IV. 13. ỳ. 10. Rom. XII. 16. XV. 5. Phil. II. 2. III. 15, 16. I. Pier. III. 8. II. Cor. XIII. 9, 11. I. Cor. XI. 18. ỳ. 11. II. Cor. XI. 20. ỳ. 12. Jean I. 42. Act. XVIII. 24. XIX. 1. I. Cor. III. 4. XVI. 12.

ỳ. 4. *Je ne cesse* &c.] Voyez sur Rom. I. 9.
A cause de la grace &c.] Gr. *de la grace de Dieu, qui vous a été donnée.* Ce sont les dons, dont il est parlé dans la suite.
Par Jésus-Christ.] Ou, *en Jésus-Christ.* Si on suit ce dernier sens, S. Paul veut dire, depuis que vous êtes en J. C., que vous croyez en lui. Gal. III. 2.
ỳ. 5. Gr. *Car vous avez été enrichis en lui en toutes choses: en toute parole & en toute science. Le don de parole* peut être celui des Langues; & *le don de science*, celui de l'intelligence des mystères cachés dans les Ecritures. Voyez cependant ci-dessous XII. 8.
ỳ. 6. *Le témoignage rendu à J. C.*] Gr. *de J. C.* Voyez ci-dessus, II. 4, 5. II. Cor. XII. 12. Rom. X. 18, 19.
ỳ. 8. *Dieu.*] Gr. *lequel.* Ce mot se rapporte à Dieu, dont il est parlé ỳ. 4. Le ỳ. suivant confirme cette remarque.
Irrépréhensibles.] Le Grec ne veut pas dire *sans aucun défaut:* il signifie seulement des personnes *qui ne peuvent être accusées d'aucun crime*, & qui par conséquent ne seront point condamnées. Voyez Rom. VIII. 33, 34. & conférez Phil. I. 10. I. Thess. III. 13.
ỳ. 9. *A la communion de son Fils.*] C'est-à-dire, à la Foi en J. C. & à la participation de ses biens. Conférez I. Jean I. 3. avec III. 2. I. Pier. I. 13.
Fidèle.] Dans ses promesses, I. Thess. V. 24. Cela est ajouté à l'occasion du ỳ. précédent, & sert de fondement à l'espérance que S. Paul témoigne. Voyez Ch. X. 13. Phil. I. 6.
ỳ. 10. *Tenir le même langage.*] Expression de S. Paul, pour dire *être d'accord, unanimes.* Ceci est opposé au ỳ. 12. *L'un dit, Je suis* &c.
Parfaitement réunis.] Il n'y a qu'un mot dans le Grec, qui emporte ces deux idées. Voyez sur II. Cor. XIII. 9.
ỳ. 11. *Qui m'ont parlé de vous.*] Gr. *touchant vous.*
ỳ. 12. Il y a dans le Grec, *Chacun de vous dit*, &c. Ce qui signifie, qu'ils avoient tous pris parti, mais que chacun avoit pris un parti différent. Voyez la même expression dans le même sens, ci-dessous XIV. 26.
Je suis Disciple de Paul &c.] Gr. *je suis de Paul* &c. c'est-à-dire, *Disciple de Paul* &c. Il y avoit, parmi les Corinthiens, quelques Juifs

qui

Céphas; un autre *enfin*, Et moi de Jesus-Christ. 13 Jesus-Christ
est-il *donc* divisé? Paul a-t-il été crucifié pour vous? Ou avez-vous été baptizés
au nom de Paul? 14 Je rends graces à Dieu de ce que je n'ai baptizé aucun
de vous, sinon Crispe & Gaius, 15 afin qu'on ne dise pas que j'aye baptizé
quelqu'un en mon nom. 16 J'ai pourtant baptizé encore la famille de Stéphanas: du reste, je ne sache pas avoir baptizé d'autre personne; 17 Jesus-
Christ ne m'aiant point envoyé pour baptizer, mais pour prêcher l'Evangile, non dans des discours de la sagesse *humaine*, afin de ne pas anéantir la Croix de Jesus-Christ.

18 Car bien que ceux qui périssent regardent la prédication de la Croix comme une folie, toutefois elle est la puissance de Dieu, pour nous qui sommes
sauvés. 19 En effet il est écrit: J'abolirai la sagesse des Sages, j'anéantirai la
prudence des intelligens. 20 Où est le Sage? Où est le Scribe? Où sont les
Dispu-

ỳ. 13. II. Cor. XI. 4. Gal. I. 7. Eph. IV. 5. ỳ. 14. Act. XVIII. 8. Rom. XVI. 13. ỳ. 16. I. Cor. XVI. 15, 17. Act. XVI. 23. ỳ. 17. Jean IV. 2. Act. X. 48. I. Cor. II. 1, 4, 13. II. Pier. I. 16. ỳ. 18. Act. XVII. 18. Rom. I. 16. ỳ. 19. Esai. XIX. 14. Jérém. VIII. 9. Job V. 12. ỳ. 20. Esai. XXXIII. 18. XLIV. 25. Job XII. 17. XX. 24. Rom. I. 22.

qui se vantoient d'avoir ouï J. C. en Judée, & qui sous ce prétexte s'élevoient au-dessus des autres, & peut-être au-dessus de S. Paul. C'est ce que l'Apôtre insinue, II. Cor. V. 16. Autant qu'on peut juger de ces divisions, elles étoient principalement entre les Juifs & les Gentils. Les Juifs se disoient *Disciples de Pierre & de J. C.*, & les Gentils, *de Paul & d'Apollos.* Peut-être même que ce dernier parti étoit divisé, les uns étant pour Apollos, à cause de son éloquence; & les autres pour Paul, à cause de son autorité & de son savoir.

Cephas.] Pierre. Voyez sur Jean I. 42.

ỳ. 13. *J. C. est-il divisé.*] Le sens est: Y a-t-il plusieurs J. C., dont l'un soit prêché par Paul, l'autre par Apollos &c. Voyez & conférez II. Cor. IV. 5.

ỳ. 14. *Crispe.*] Un des Chefs de la Synagogue de Corinthe. Act. XVIII. 8.

Gaius.] Ou, *Caius*, chez qui S. Paul logea à Corinthe. Rom. XVI. 23.

ỳ. 16. *Stéphanas.*] Voyez ses vertus & son ministère, Ch. XVI. 15, 18.

ỳ. 17. *Ne m'aiant point envoyé pour baptizer.*] Le sens est: C'est moins *pour baptizer*, que *pour prêcher*. Voyez des expressions semblables, Matth. IX. 10. XXI. 7. &c. Conférez Act. X. 48.

Dans des discours de la &c.] Gr. *en sagesse de parole.* C'est l'éloquence humaine. Les adversaires de S. Paul lui reprochoient le défaut d'éloquence. Voyez II. Cor. XI. 6.

La sagesse.] La sagesse renfermoit chez les Hébreux le don de l'expression, ou de la parole, Sap. VII. 15. & la science, soit des choses naturelles, soit de ce qui concerne la conduite de la vie. Ibid. ỳ. 18. Voyez aussi I. Rois IV. 29, 30, 31.

Afin de ne pas anéantir &c.] Le sens est: Afin que la gloire de la conversion des hommes soit dûe toute entière, non à l'éloquence humaine, mais à la prédication de l'Evangile, & de la Croix de J. C. Voyez Rom. VI. 6. Gal. VI. 14. La suite insinue, que les faux Apôtres parloient peu de la Croix de J. C., parce qu'elle étoit un sujet de scandale.

ỳ. 18. *Qui périssent.*] Les incrédules, qui se perdent eux-mêmes. Voyez la description de ces gens-là, II. Cor. IV. 3, 4.

La puissance de Dieu.] Voyez sur Rom. I. 16. & ci-dessous ỳ. 24.

Nous qui sommes sauvés.] Les Fidèles, qui aiment la Vérité. Voyez II. Thess. II. 10.

ỳ. 19. *J'abolirai* &c.] S. Paul allègue ces paroles d'Esaïe, pour montrer qu'il n'est pas nouveau, que des gens, qui paroissent éclairés ou *sages*, jugent mal des conseils de Dieu; & que les lumières de ceux qui se confient trop en leur *prudence*, se changent en ténèbres. Voyez Esai. XXIX. 14. *Sagesse* & *prudence* sont des termes synonymes. Au reste, *Dieu abolit cette sagesse*, quand il fait prêcher aux hommes la Vérité, & qu'au-lieu de la reconnoître, ils la condamnent, parce qu'ils ne peuvent l'accorder avec leurs préjugés & leurs opinions.

ỳ. 20. *Le Sage.*] C'est-à-dire: Où sont les Philosophes? Voyez sur Rom. I. 22. Les Juifs donnoient aussi, & donnent encore le titre de Sages à leurs Docteurs. *On ne répute pour sages parmi*

Diſputeurs de ce ſiècle? Dieu n'a t-il pas montré que la ſageſſe de ce monde
n'eſt que folie? [21] Car puiſque par cette ſageſſe le monde n'a point connu
Dieu, dans la ſageſſe de Dieu même; il a plu à Dieu de ſauver ceux qui cro-
yent, par la folie de la prédication.
[22] Ainſi, bien que les Juifs demandent des miracles, & que les Grecs re-
cherchent de la ſageſſe; [23] pour nous, nous prêchons JESUS-CHRIST
crucifié, *qui eſt* un ſcandale pour les Juifs, & une folie pour les Grecs; [24] mais
qui eſt le CHRIST, la puiſſance de Dieu, & la ſageſſe de Dieu, pour *tous*
ceux qui ſont appellés, ſoit Juifs, ou Grecs. [25] Car la folie de Dieu eſt plus
ſage que *toute la ſageſſe* des hommes, & la foibleſſe de Dieu eſt plus forte que
toute la force des hommes. [26] En effet, *mes* Frères, voyez ce que vous êtes,
vous qui avez été appellés. Vous n'êtes ni beaucoup de ſages ſelon la chair,
ni

℣. 21. Matth. XI. 25. Luc X. 21. Rom. I. 19, 21, 28. ℣. 22. Matth. XII. 38. XVI. 1. Marc VIII. 12. Luc XI. 16. Jean IV. 48. ℣. 23. Matth. XI. 6. XIII. 57. XXIV. 10. Jean VI. 64, 66. Eſai. VIII. 14. Rom. IX. 32. I. Pier. II. 7. Luc II. 34. Gal. V. 11. Act. XVII. 18. I. Cor. II. 2, 14. ℣. 24. Rom. I. 4, 16. Col. II. 3. ℣. 26. Matth. XI. 25. XVIII. 3. XIX. 23. Jean VII. 48. Jaq. II. 5. Apoc. VI. 15.

parmi nous, dit Joſeph, *que ceux qui ſavent parfaitement nos Loix, & qui ſont capables de déveloper le ſens de nos Livres ſacrés.* Antiq. Liv. XX. à la fin. Il y a dans le Grec, *la force*, la *vertu*, c'eſt-à-dire, le ſens profond & myſtérieux.

Le Scribe.] Ou, *le Docteur.* Voyez ſur Matth. II. 4.

Où ſont les Diſputeurs &c.] On a mis le pluriel pour le ſingulier. *Les Diſputeurs de ce ſiècle*, ſont les Philoſophes Paiens, qui propoſoient une infinité de queſtions, & dont les Ecoles ne retentiſſoient que de diſputes. D'autres croyent que S. Paul a voulu parler des Docteurs Juifs, & que le mot Grec, que l'on traduit *Diſputeur* après *Cicéron*, ſignifie *Rechercheur*, & déſigne les Docteurs Juifs, qui s'appliquoient à l'étude des ſens myſtiques de la Loi, leſquels ils nommoient *recherches*. Voyez la Préface ſur l'Ep. aux Hébreux. Mais la ſuite, & particulièrement le ℣. 21. fait voir, qu'il s'agit plutôt des Philoſophes Paiens, qui, n'aiant point la Révélation, n'ont pu connoitre Dieu que par ſes œuvres.

Dieu n'a-t-il pas montré &c.] Gr. *Dieu n'a-t-il pas rendu folle la* &c. Voyez ſur Rom. III. 4. Cela a paru quand les Sages du monde ont rejetté l'Evangile.

℣. 21. *Car puiſque* &c.] Le ſens eſt, que *puiſque* par les lumières de *la ſageſſe* humaine les hommes *n'ont point connu Dieu*, *dans* les ouvrages de *la ſageſſe de Dieu*, où il s'eſt manifeſté, Rom. I. 20, 21; *il a plu à Dieu de ſauver ceux* qui croiroient, *par la prédication* de la Croix, qui paroît *une folie* aux incrédules. *La folie*, que les Apôtres prêchoient, c'eſt la foi en J. C. crucifié.

℣. 22. *Des miracles.*] Gr. *un ſigne.*

Les Grecs.] Les Gentils. Voyez Marc VII. 26.

La ſageſſe.] C'eſt-à-dire, *des diſcours éloquens & des raiſonnemens ſubtils.* Chryſoſt. Hom. IV. in I. Cor. p. 355.

℣. 23. *Un ſcandale.*] Un ſujet d'incrédulité, & d'éloignement pour la Religion Chrétienne.

℣. 24. *La puiſſance . . . la ſageſſe de Dieu.*] C'eſt-à-dire, que *Dieu* a fait éclater ſa puiſſance & ſa ſageſſe dans la rédemption du monde par *la croix*, ou par la mort de J.C. Voyez I. Tim. III. 16.

Appellés.] Ceux qui croyent en J. C. Voyez ſur Rom. I. 7.

℣. 25. *Car la folie* &c.] S. Paul veut dire, que ce qui paroît *folie* ou *foibleſſe* en Dieu, comme, d'avoir permis qu'on crucifiât ſon Fils, de laiſſer affliger & perſécuter ſes Diſciples, &c. que tout cela eſt dans le fond l'ouvrage d'une *ſageſſe* profonde, & ne ſert qu'à faire éclater *la puiſſance de Dieu*, toujours victorieuſe de tous les obſtacles &c. Voyez la note ſur Marc IV. 27. Au reſte ces mots, *folie*, *foibleſſe*, ſont une belle oppoſition à ce qui eſt dit de J.C. dans le ℣. précédent, qu'il eſt *la puiſſance & la ſageſſe de Dieu.*

℣. 26. *Voyez ce que vous êtes, vous qui avez été appellés.*] Gr. *votre vocation.* C'eſt ainſi que *l'élection*, *la circonciſion*, *la captivité*, ſignifient

ni beaucoup de puiſſans, ni beaucoup de nobles. 27 Mais Dieu, pour con-
fondre les ſages, a choiſi les choſes folles de ce monde. Dieu a choiſi les
choſes foibles de ce monde, pour confondre les fortes. 28 Dieu a choiſi les
choſes viles de ce monde, celles qui ſont mépriſées, & même celles qui ne
ſont point, pour détruire celles qui ſont ; 29 afin qu'il n'y ait perſonne, qui
ſe glorifie devant Dieu. 30 C'eſt auſſi par lui que vous êtes en JESUS-CHRIST,
qui nous a été fait de la part de Dieu, ſageſſe, juſtice, ſanctification & ré-
demption ; 31 afin que, ſuivant qu'il eſt écrit, celui qui ſe glorifie, ſe glori-
fie dans le Seigneur.



CHAPITRE II.

Paul ne prêche que JESUS-CHRIST *crucifié ; mépriſe la ſageſſe humaine. Démonſtration d'Eſprit.* 1-5. *Sageſſe inconnue, révélée par le S. Eſprit, & annoncée dans le langage du S. Eſprit.* 6-13. *L'homme animal ne la comprend point. Le ſpirituel juge de tout.* 14-16.

1 Pour

℣. 27. II. Cor. X. 5. Pſ. VIII. 2. ℣. 28. Rom. IV. 17. I. Cor. II. 6. ℣. 29. Rom. III. 27. Eph. II. 9. ℣. 30. Jér. XXIII. 5. Jean I. 12, 18. XVII. 19. Rom. IV. 25. IX. 30. I. Cor. III. 5. VI. 11. II. Cor. V. 21. Phil. III. 9. Eph. I. 7. Col. II. 3. ℣. 31. I. Sam. II. 10. Eſai. LXV. 16. Jér. IX. 23, 24. II. Cor. X. 17.

fient *les élus*, *les circoncis*, *les captifs*.

Puiſſans.] Ou, *forts*. C'eſt-à-dire, *riches*. Voyez Job XII. 9. Eccléſiaſtique XII. 22.

℣. 27. *Les choſes folles.*] *Les choſes*, pour *les perſonnes*. Voyez Act. XVII. 32. XXVI. 24. Le ſens eſt, que *Dieu a choiſi* des perſonnes ſans ſcience, ou ſans ſageſſe &c. Voyez Matth. XI. 25.

Les choſes foibles.] Ceux qui ſont ſans bien, & par-là ſans pouvoir.

℣. 28. *Celles qui ne ſont point.*] C'eſt une expreſſion très vive de S. Paul, pour dire, ce qui n'a ni apparence, ni force.

Pour détruire.] *Abattre*, *vaincre*.

℣. 29. *Perſonne.*] Gr. *nulle chair*. Voyez Rom. III. 20.

℣. 30. *C'eſt par lui-même que vous êtes en J. C.*] Que vous croyez en J. C. Voyez ſur Rom. VIII. 1.

Qui nous a été fait ſageſſe &c.] C'eſt-à-dire, Auteur de *ſageſſe*, de *juſtification* &c. *La rédemption* eſt ici la réſurrection des morts. Voyez Rom. VIII. 23. & aill.

℣. 31. *Afin que* &c.] Ces paroles ſont la ſubſtance de ce qu'on lit dans Jérém. IX. 23, 24. Le ſens eſt, que Dieu n'aiant trouvé dans ceux *qu'il a appellés*, ni *ſageſſe*, ni *juſtice*, ni aucun moyen de ſe ſauver eux-mêmes, & tous nos biens étant des dons de la miſéricorde de Dieu, & de la grace de J. C., nous n'avons aucun ſujet de nous glorifier que dans cette grace. Voyez Rom. XI. 32. Ephéſ. II. 9, 10. & les parallèles.

CHAP. II. ℣. 1. *Le témoignage de Dieu.*] L'Evangile, que Dieu a fait annoncer, & qu'il a confirmé par de grands miracles, qui ſont le témoignage qu'il a rendu à J. C. & à ſa doctrine. Jean VIII. 18. Héb. II. 4. & ici, I. 6. La Vulgate & quelques Manuſcrits portent, *le témoignage de J. C.* Pluſieurs autres Manuſcrits, *le myſtère de Dieu*.

Avec la pompe &c.] Il y a dans le Grec un mot, qui ſignifie l'*élévation*, la *ſublimité*; mais qui ſe met quelquefois pour l'*enflure*, ou le *faux ſublime*. S. Paul ne veut pas dire, qu'il a négligé dans le diſcours le vrai *ſublime*, car il y en a beaucoup dans ſes Epîtres, & il y en avoit par conſéquent dans ſes diſcours. Voyez la Préface. Il veut dire ſeulement, qu'il a négligé l'exactitude du ſtile, & les ornemens de l'éloquence & de l'érudition Grecque, ou Judaïque.

℣. 2. *Car je n'ai pas jugé* &c.] Le ſens eſt: Je n'ai pas cru, qu'il fallût vous prêcher *autre choſe que J. C. crucifié*, ni que vous demandaſſiez rien davantage. C'eſt ce que veulent dire ces mots, Je n'ai voulu *ſavoir* que cela *parmi vous*.

℣. 3.

1 POUR moi, *mes* Frères, quand je ſuis venu parmi vous, je n'y ſuis point
venu vous annoncer le témoignage de Dieu avec la pompe du langage
ou de la ſageſſe *mondaine.* 2 Car je n'ai pas jugé, qu'il me fallut ſavoir autre
choſe parmi vous, que JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST crucifié.
3 Auſſi, lorſque j'ai été avec vous, j'y ai été dans l'affliction, dans la crainte,
& dans un grand tremblement. 4 Et la parole, que je vous ai prêchée, n'a
point été accompagnée des diſcours attrayans de la ſageſſe humaine, mais d'u-
ne démonſtration d'Eſprit & de puiſſance: 5 afin que votre foi ne *fût* pas ap-
puyée ſur la ſageſſe des hommes, mais ſur la puiſſance de Dieu.
6 Cependant nous annonçons parmi les parfaits une Sageſſe, qui n'eſt point
celle de ce ſiècle, ni des Princes de ce ſiècle, qui périſſent. 7 Mais nous prê-
chons la Sageſſe de Dieu; cette *Sageſſe* ſecrette, qui avoit été cachée, que Dieu
nous avoit deſtinée avant les ſiècles pour notre gloire, 8 & qu'aucun des Prin-
ces.

CHAP. II. ℣. 1. I. Cor. I. 17. II. 4, 13. II. Cor. X. 10. XI. 6. II. Theſſ. I. 10. II. Tim. I. 8. II. Pier. I. 16. Apoc. I. 2. ℣. 2. I. Cor. I. 6, 23. XV. 3. II. Cor. II. 1. Gal. VI. 14. Phil. III. 8. Tit. III. 12. ℣. 3. Act. XVIII. 1, 3, 9. I. Cor. I. 27. IV. 10. II. Cor. IV. 7. VII. 5. X. 1, 10. XI. 30. XII. 5, 9. XIII. 4, 9. Gal. IV. 13. ℣. 4. I. Cor. I. 17. II. 13. IV. 20. II. Pier. I. 16. Rom. XV. 19. Col. II. 4. I. Theſſ. I. 5. ℣. 5. I. Cor. I. 17. III. 6. II. Cor. IV. 7. VI. 7. ℣. 6. Pſ. II. 2, 4, 9. I. Cor. I. 20, 28. III. 1, 19. XIV. 20. XV. 24. II. Cor. I. 12. Eph. IV. 13. Phil. III. 15. Héb. V. 11. VI. 1. Jaq. III. 15. ℣. 7. Rom. XVI. 25. I. Cor. IV. 1. Eph. III. 5, 8. Col. I. 26. II. Tim. I. 9. ℣. 8. Matth. XI. 25. Luc XXIII. 34. Jean VII. 48. XVI. 3. Act. III. 17. XIII. 27. II. Cor. III. 14. I. Tim. I. 13.

℣. 3. *Auſſi lorsque* &c.] S. Paul veut dire, que ſon état avoit répondu à ſa prédication, & qu'il avoit porté la Croix de J. C., comme il l'avoit prêchée. Voyez Act. XVIII.

L'affliction.] C'eſt ce que ſignifie ici le mot Grec. Voyez Gal. IV. 23.

Crainte ... tremblement.] C'eſt-à-dire, dans des dangers continuels, dans des allarmes continuelles. L'effet eſt mis pour la cauſe; *la frayeur* pour les dangers & les maux. Voyez Pſ. LV. 6. où ces termes ſignifient, & *la frayeur*, & les maux qui la cauſent. Au reſte, cette expreſſion a un autre ſens, II. Cor. VII. 15. Eph. VI. 5. Phil. II. 12.

℣. 4. *La parole que je vous ai prêchée.*] Gr. *Ma parole & ma prédication.*

N'a point été &c.] Gr. *non en diſcours attrayans ou perſuaſifs de la ſageſſe humaine.* S. Paul veut dire, qu'il n'a point employé dans ſa prédication l'Art des Rhéteurs & des Sophiſtes Grecs, qui mettoient en uſage & l'éloquence & la ſubtilité, pour perſuader & pour ſurprendre.

Démonſtration d'Eſprit.] L'Apôtre appelle ainſi les miracles, & les dons miraculeux, qui avoient confirmé l'Evangile qu'il prêchoit. Ci-deſſus, I. 6. & II. Cor. III. 1, 2, 3. XII. 12.

℣. 6. *Parfaits.*] Ce ſont d'ordinaire les Chrétiens qui ont fait le plus de progrès dans la connoiſſance de l'Evangile. Voyez Coloſſ. I. 28. Mais ici ce terme a une idée plus générale; c'eſt comme ſi S. Paul diſoit, qu'il annonce une ſageſſe, qui n'eſt que pour les vrais ſages, & les vrais ſavans.

Les Princes de ce ſiècle.] Ce ſont les mêmes que les *Sages*, *les Scribes*, & les *Diſputeurs de ce ſiècle*, Ch. I. 20. Les Juifs appelloient les Savans de leur Nation *les Grands du ſiècle.* Le ℣. 8. montre qu'il s'agit principalement de ces perſonnes-là, car ce ſont eux qui crucifiérent le Seigneur. Conférez Eccléſiaſtique VI. 24.

Qui périſſent.] C'eſt-à-dire, qui vont perdre leur crédit & leur autorité, à cauſe de la vanité & de la fauſſeté de leur ſcience. Voyez Ch. I. 19, 20.

℣. 7. *Secrette.*] Gr. *en myſtère.* Cette ſageſſe étoit un myſtère, qui n'avoit été connu que par la révélation. Il s'agit de l'Evangile. Voyez Rom. XVI. 25. Eph. III. 4, 5.

Que Dieu nous avoit deſtinée.] Gr. *prédeſtinée.* Que Dieu avoit réſolu de nous révéler.

Pour notre gloire.] Cette *gloire* conſiſte, & dans le bonheur de connoître cette ſageſſe, Matth. XII. 16, 17. & dans les effets de cette connoiſſance. Il s'agit néanmoins ſur-tout de la *gloire* des Apôtres, qui furent les prémiers Prédicateurs de la Sageſſe divine. Voyez ſur la gloire de leur miniſtère ce que dit S. Paul, II. Cor. III.

ces de ce ſiècle n'a connue ; car s'ils l'euſſent connue, jamais ils n'euſſent crucifié le Seigneur de gloire.
9 Mais, comme il eſt écrit, Ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment, c'eſt ce que l'œil n'avoit point vu, ce que l'oreille n'avoit point ouï, ce qui n'étoit jamais venu dans l'eſprit de l'homme.
10 C'eſt-là ce que Dieu nous a révélé par ſon Eſprit, parce que l'Eſprit pénètre toutes choſes, & même les profonds *myſtères* de Dieu.
11 Car qui eſt-ce qui connoit ce qui ſe paſſe dans l'homme, ſi ce n'eſt l'eſprit de l'homme, qui eſt en lui ? Il n'y a tout de même que l'Eſprit de Dieu, qui ſache ce qui eſt en Dieu.
12 Or l'Eſprit, que nous avons reçu, n'eſt pas l'Eſprit de ce monde, mais celui qui *vient* de Dieu, afin que nous connoiſſions les graces que Dieu nous a faites ;
13 leſquelles nous annonçons, non en des diſcours *que nous ayons* appris de la ſageſſe humaine, mais en *ceux que* le Saint Eſprit *nous* a enſeignés, expoſant les choſes ſpirituelles à ceux qui ſont ſpirituels.
14 Or l'homme animal ne reçoit point les choſes *qui partent* de l'Eſprit de Dieu, car elles lui paroiſ-

℣. 9. Eſai. LXIV. 4. Ci-deſſous vſ. 14. ℣. 10. Matth. XIII. 11. XVI. 17. Jean XIV. 26. XVI. 13. II. Cor. III. 18. I. Jean II. 27. ℣. 11. Prov. XX. 27. XXVII. 19. Jér. XVII. 9. Sap. IX. 13, 17. Judith VIII. 14. Rom. XI. 33. ℣. 12. Rom. VIII. 15. ℣. 13. Gen. XL. 8, 16. XLI. 12. Dan. V. 12. I. Cor. I. 17. II. 4. III. 1. II. Pier. I. 16. ℣. 14. Rom. VIII. 7. Jud. vſ. 19. Matth. XVI. 23.

III. 7. & ſuiv.

Le Seigneur de gloire.] *Le Seigneur glorieux*, comme *le Dieu de gloire*, Act. VII. 2. Conférez Pſ. XXIV. 9. Eph. I. 17. Ils ont crucifié le Seigneur, que Dieu a glorifié. Voyez Jean XVII. 3. II. Cor. III. 18.

℣. 9. *Comme il eſt écrit, Ce que Dieu a préparé* &c.] Il y a quelque rapport entre les paroles qui ſuivent, & ce qu'on lit dans Eſai. LXVI. 4. Mais Origène a remarqué qu'on trouvoit ce paſſage tout entier dans un Livre Apocryphe, ſous le nom d'*Elie*. Voyez l'Homélie XXXV. ſur la Geneſe. Quoique ce Livre fût Apocryphe, S. Paul a pu le citer, ſi ceux qu'il a en vue en reconnoiſſoient l'autorité. D'ailleurs, comme l'a fort bien obſervé le même Origène dans ſes *Prolégomènes*, ou ſa *Préface ſur le Cantique des Cantiques*, les Apôtres étant inſpirés, ils ont pu faire la différence du faux & du vrai, quoique l'un & l'autre fût mêlé dans un même Livre. Ils ſavoient bien *diſcerner les Eſprits:* ils pouvoient bien diſcerner les choſes. Clément Romain a allégué, comme de l'Ecriture, ces mêmes paroles, ſi ce n'eſt qu'au-lieu de ces mots, *à ceux qui l'aiment*, il a mis *à ceux qui l'attendent*. Ep. ad Cor. Sect. XXXIV.

Ce que Dieu a préparé.] *Préparer* eſt la même choſe que *prédeſtiner* du ℣. 7. Il s'agit de la *ſageſſe* révélée dans l'Evangile.

Dans l'eſprit.] Gr. *dans le cœur*. Voyez la note ſur Rom. I. 9. Les Juifs confondent l'*eſprit* & le *cœur*. Au reſte, il y a dans le Grec *monté dans le cœur*. C'eſt une expreſſion Hébraïque, qui ne ſignifie que *venir*.

℣. 10. *Les profonds myſtères.*] Gr. *les choſes profondes*, ou *les profondeurs* de Dieu.

℣. 11. *Qui connoît* &c.] Gr. *qui d'entre les hommes a ſu les choſes de l'homme.*

Ce qui eſt en Dieu.] Gr. *les choſes de Dieu.*

℣. 12. *L'Eſprit de ce monde.*] S. Paul appelle ainſi l'éloquence & la ſageſſe humaine, qu'avoient reçu *les Princes de ce ſiècle.*

Les graces que Dieu &c.] Tout ce qui regarde notre rédemption, & la doctrine qui nous le révèle.

℣. 13. *Expoſant.*] C'eſt ce que ſignifie l'Original dans les LXX. comme on le peut voir Dan. II. IV. & aill. Autr. *Accommodant, proportionnant.*

Spirituels.] Ce ſont les *Parfaits* du ℣. 6. Ceux qui ont un *cœur honnête & bon*, qui ont l'amour & le goût de la vérité, à qui l'Eſprit de Dieu a ouvert les yeux de l'entendement.

℣. 14. *L'homme animal.*] C'eſt-à-dire, *charnel*. Par-tout où le terme d'*animal* eſt employé, il déſigne des paſſions charnelles. Voyez Jaq. III. 15. Jud. ℣. 19. La raiſon de cette expreſſion eſt, que les Juifs prenoient le mot d'*ame* pour les paſſions. Ainſi, *ſuivre ſon ame*, Eccléſiaſtique V. 1. c'eſt ſuivre ſes paſſions, ſuivre ſes deſirs. Ils diſtinguoient l'*eſprit*, qui eſt propre à l'homme, de l'*ame*, qu'ils attribuoient auſſi aux bêtes. S. Paul a ſuivi cette diſtinction, I. Theſſ. V. 23. Conférez auſſi Eccléſiaſtique XVIII. 19, 20, 21. où l'Auteur donne des préceptes *pour la tempérance de l'ame*, c'eſt-à-dire, pour

paroissent une folie; & il ne peut même les connoître, parce qu'il faut être spirituel pour en bien juger.
15 Mais l'homme spirituel juge de toutes choses; au-lieu que pour lui, il n'est sujet au jugement de personne.
16 Car qui a connu la pensée du Seigneur, pour lui donner des instructions? Mais pour nous, nous savons la pensée de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE III.

Corinthiens charnels, Enfans en JESUS-CHRIST, 1-4. *Les Ministres plantent & arrosent Dieu donne l'accroissement.* 5-8. *L'Eglise est l'édifice. J. C. est le fondement, sur lequel les Ministres bâtissent. Le feu doit éprouver leur ouvrage.* 9-15. *Temple de Dieu. Faux sages. Ne pas mettre sa gloire dans les hommes. Tout est au Fidèle, & le Fidèle est à J. C.* 16-23.

1 CEPENDANT, *mes* Frères, je n'ai pu vous parler comme à des *hommes* spirituels, mais comme à des *hommes* charnels, comme à des Enfans en JESUS-

℣. 15. Prov. XXVII. 19. XXVIII. 5. I. Thess. V. 21. I. Jean IV. 1. ℣. 16. Job XV. 8. Esai. XL. 13. Jér. XXIII. 18. Sap. IX. 13, 17. Rom. XI. 34. Jean XV. 15. CHAP. III. ℣. 1. I. Cor. II. 6, 14, 15. VIII. 7. XIV. 20, 37. Eph. IV. 13, 14. Héb. V. 11, 14. VI. 1.

pour régler les passions. L'*homme animal* signifie ici celui qui est plein des préjugés & des affections de la chair : caractère, qui convenoit très bien aux faux sages du Paganisme & du Judaïsme, ces derniers en particulier aiant des idées si fausses & si charnelles du Messie & de son règne. Conférez Matth. XVI. 23.

Ne reçoit point.] *N'embrasse point*, ne croit point. *Recevoir la Parole de Dieu*, c'est la croire. Voyez Act. VIII. 14. XI. 1. & aill.

Parce qu'il faut être &c.] On a un peu paraphrasé ici le Grec, qui porte, *Parce qu'elles se jugent spirituellement.* Le sens est, qu'il faut avoir l'esprit de Dieu, pour faire le discernement des choses qui partent de l'Esprit de Dieu. Conférez Rom. XII. 2.

℣. 15. *L'homme spirituel.*] Celui qui a l'Esprit de Dieu. Voyez la Préface. Quoique l'Apôtre parle d'une manière générale, ce qu'il dit se rapporte à lui-même. Des gens téméraires & destitués de l'Esprit de Dieu, prétendoient condamner sa Doctrine, ou sa manière de la proposer. Voyez ci-dessous, IV. 3, 4, 5.

Il juge de toutes choses.] Il sait discerner celles qui viennent de l'Esprit de Dieu, & celles qui n'en viennent pas. Voyez ci-dessous XIV. 29, 32, 37.

Il n'est sujet au jugement &c.] Personne ne peut le reprendre & le censurer, puisqu'il parle par l'Esprit de Dieu. Voyez le mot Grec dans ce sens, ci-dessous IX. 3.

℣. 16. *Car qui* &c.] Ce sont des paroles d'Esaïe Ch. XL. 13. que l'Apôtre accommode à son sujet. Il veut dire, qui a connu les mystères de Dieu, pour *donner des instructions* à celui qui parle par son Esprit. Au reste, il y a dans le Grec, *Nous avons la pensée de J. C.* Il s'agit & de S. Paul, & de tous ceux qui étoient inspirés comme lui. Conférez ci-dessous, VII. 40.

CHAP. III. ℣. 1. *Cependant.*] Gr. *Et.* Cette particule n'a guères de signification fixe. On l'a traduite, *Cependant*, parce que ce mot lie ce ℣. avec la matière du Ch. II. Le sens est: Quoique je sois le Ministre *d'une Sagesse destinée aux parfaits* &c. *je n'ai pu vous parler comme* je parlerois *à des parfaits*, *à des spirituels*, parce que vous n'étiez pas capables de recevoir de telles instructions. Voyez Héb. V. 12. Il y a beaucoup d'adresse dans ce discours. On reproche à S. Paul de n'enseigner que des choses communes. Il répond, que ce n'est pas sa faute; que c'est celle des Corinthiens, *qui sont encore charnels*, *encore enfans.*

Spirituels.] Voyez ci-dessus II. 15. & la Préface.

Charnels.] Pleins des passions de la chair. *Les divisions*, *l'envie*, *les querelles* sont mises entre *les fruits de la chair*, Gal. V. 20, 21. Au reste, ce que dit S. Paul ne doit pas s'entendre de tous les Corinthiens absolument. Voyez ci-dessus I. 22. & Ch VIII. 1.

Enfans en J. C.] Dans la doctrine de Jésus-Christ. *Jésus-Christ* se met pour sa doctrine, com-

Jesus-Christ. 2 Je vous ai nourris de lait, & non de viande, parce
que vous n'en étiez pas capables; & à présent même vous ne l'êtes pas en-
core, parce que vous êtes encore charnels. 3 Car puisqu'il y a parmi
vous de la jalousie, des querelles, des divisions, n'êtes-vous pas charnels? Ne
vous conduisez-vous pas selon l'homme? 4 Et quand l'un de vous dit, Pour
moi, je suis *Disciple* de Paul; & un autre, Je le suis d'Apollos, n'êtes-vous
pas charnels? 5 Qui est donc Paul, & qui est Apollos, sinon des Ministres,
par le moyen desquels vous avez cru, selon le *ministère* que le Seigneur leur
a donné à chacun? 6 J'ai planté, Apollos a arrosé; mais c'est Dieu, qui a
donné l'accroissement. 7 C'est pourquoi & celui qui plante, & celui qui arro-
se, ne sont rien; Dieu, qui donne l'accroissement, *est celui qui fait tout*.
8 Celui qui plante, & celui qui arrose, sont la même chose; mais chacun re-
cevra sa récompense selon son travail.

9 Car nous *ne* sommes l'un & l'autre *que* des ouvriers dont Dieu se sert, &
vous

ỳ. 2. Jean XVI. 12. I. Theff. II. 7. Héb. V. 12. XIII. 1. I. Pier. II. 2. ỳ. 3. I. Cor. I. 11. XI. 18. II. Cor. XII. 20. Gal. V. 19, 20. Jaq. III. 16. ỳ. 4. I. Cor. IV. 6. ỳ. 5. Act. XVIII. 24, 27. XIX. 1. Rom. XII. 3, 6. I. Cor. I. 12. IV. 1. XVI. 12. II. Cor. I. 24. III. 3. IV. 1. VI. 4. I. Pier. IV. 11. ỳ. 6. Act. XVIII. 4, 8, 11, 26, 27. XIX. 1. I. Cor. I. 30. IX. 1, 7, 11. XV. 1. II. Cor. III. 2. Pf. XCII. 13. Esai. LV. 10. LXI. 11. ỳ. 7. I. Cor. I. 28, 30. IX. 1. XV. 10. II. Cor. III. 5. XII. 11. Gal. VI. 3. ỳ. 8. Pf. LXII. 13. Jér. XVII. 10. XXXII. 19. Matth. XVI. 27. Rom. II. 6. I. Cor. IV. 4. IX. 17. Gal. VI. 5. Apoc. II. 23. XXII. 12. ỳ. 9. Esai. V. 1. LXI. 3. Eph. II. 20. Col. II. 7. I. Pier. II. 5. Héb. III. 3, 4. III. Jean ỳ. 8.

comme *Moïse* pour *la Loi*, Gal. IV. 19. Cette *enfance* exprime & l'imperfection de la connoissance, & les défauts dans la pratique. Conférez ci-dessous XIII. 11. XIV. 20. Héb. V. 12, 14.

ỳ. 2. *Je vous ai nourris* &c.] Gr. *Je vous ai abreuvés de lait, & non de viande.* C'est une façon de parler proverbiale, qui marque les prémières instructions que l'on donne aux enfans. J. C. en usoit ainsi avec ses Disciples. Voyez Matth. IX. 16, 17. Jean XVI. 12. conféré avec le ỳ. 29. On voit par cet endroit, ce qu'on vient de remarquer, que les adversaires de S. Paul disoient qu'il ne prêchoit que des choses communes, au-lieu qu'ils se vantoient d'approfondir les Écritures, & de révéler les mystères. Voyez la note sur le Ch. I. 20. Conférez Ch. II. 1, 2, 3. Ces gens-là se glorifioient *d'une science faussement ainsi nommée*. I. Tim. VI. 20.

ỳ. 3. *Ne vous conduisez-vous* &c.] Gr. *ne marchez-vous pas selon l'homme?* C'est-à-dire, *selon la chair*. Cette expression est employée dans un sens à peu près pareil, ci-dessous XV. 32. Conférez II. Cor. I. 17.

ỳ. 4. *Je suis Disciple* &c.] Voyez ci-dessus, I. 12.

ỳ. 6. *J'ai planté* &c.] Paul avoit *planté*, parce qu'il avoit fondé l'Eglise de Corinthe. Voyez Act. XVIII. & ci-dessous, IV. 15. IX. 1, 2. Il avoit posé le fondement, ỳ. 10. Apollos, qui étoit venu ensuite à Corinthe, avoit *arrosé* les plantes, que S. Paul avoit plantées.

ỳ. 7. *Celui qui plante* &c.] Quoique les Ministres soient *quelque chose*, puisqu'ils plantent & qu'ils arrosent, voyez ci dessous IV. 15. *ils ne sont rien*, parce que leurs dons & leur ministère viennent de Dieu, & que ce qu'ils font n'est rien en comparaison de ce que Dieu fait, & ne peut avoir de succès que par sa grace.

ỳ. 8. *Sont la même chose.*] Le sens est, que ni Paul, ni Apollos, ne sont point les auteurs de l'accroissement; mais qu'étant unis dans le même ministère, & n'aiant que le même but, on ne doit point se diviser à leur occasion en différens partis. *Ils sont la même chose par rapport au ministère, parce qu'ils sont les Ministres de celui qui donne l'accroissement.* Clém. Alex. Strom. Liv. I. p. 172.

ỳ. 9. *Nous sommes* &c.] Gr. *les coopérateurs de Dieu*; ce qui signifie, que Paul & Apollos sont *des Ministres, qui travaillent ensemble* pour le service *de Dieu*, ou *qu'ils travaillent avec Dieu*. Ces deux sens sont vrais. Conférez II. Cor. VI. 1.

ỳ. 10. *La grace.*] L'Apostolat. Voyez sur Eph. IV. 7.

J'ai

vous, vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. [10] Selon la grace qui
m'a été donnée, j'ai posé le fondement, comme un habile Architecte; &
d'autres bâtissent sur ce fondement. Mais chacun doit bien prendre garde
comment il y bâtit. [11] Car personne ne peut poser d'autre fondement, que
celui qui est déja posé, savoir, que JESUS est le CHRIST. [12] Si donc on
élève sur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses; ou du bois,
du foin, du chaume; [13] l'ouvrage de chacun sera manifesté, parce que le jour
le fera connoître: car il se découvre par le feu, & ce sera le feu qui fera
l'épreuve de l'ouvrage de chacun. [14] Si l'ouvrage, que quelqu'un aura élevé
sur *le fondement*, résiste *à l'épreuve*, il sera récompensé. [15] Mais si son ouvra-
ge est consumé par le feu, il en sera châtié. Toutefois il échappera, mais com-
me au travers du feu.

[16] Ne savez-vous pas que vous êtes le Temple de Dieu, & que l'Esprit de
Dieu habite en vous? [17] Or si quelqu'un profane le Temple de Dieu, Dieu le
dé-

℣. 10. Act. XVIII. 4, 8. Rom. I. 5. XII. 3. XV. 20. I. Cor. I. 6. IV. 15. IX. 1. XV. 1, 10. II. Cor. III. 2. Gal. II. 7, 9. Eph. II 20. I. Pier. IV. 11. Apoc. XXI. 14. ℣. 11. Esai. XXVIII. 16. Matth. XVI. 18. Eph. II. 20. Gal. I. 7. I. Cor. I. 13. ℣. 12. II. Cor. II. 17. IV. 2. XI. 13. XIII. 5. ℣. 13. Esai. VIII. 20. XLVIII. 10. Jér. XXIII. 29. II. Thess. I. 7. I. Pier. I. 7. IV. 12. II. Pier. I. 19. III. 7. ℣. 14. I. Cor. IV. 5. ℣. 15. Amos IV. 11. Zachar. III. 2. Jud. vs. 23. Rom. VIII. 11. XIV. 20. ℣. 16. I. Cor. VI. 19. II. Cor. VI. 16. Eph. II. 21, 22. Héb. III. 6. I. Pier. II. 5.

J'ai posé le fondement.] C'est la foi en J. C. Voyez le ℣. 11. Au reste, les Docteurs Juifs employent le mot d'*Architecte* au figuré, pour signifier leurs *Sages*, leurs *Savans*, *parce qu'ils travaillent toute leur vie à édifier le monde.*

℣. 11. *Ne peut.*] Pour *ne doit pas*. Ne peut légitimement.

Que Jésus est le Christ.] Cette traduction est conforme au Grec, & confirmée par Chap. XII. 3. I. Jean IV. 15. V. 1. C'étoit-là *le fondement*. Autres, *savoir* J. C.

℣. 12. *Que si on élève* &c.] Gr. *bâtit par dessus*. *L'or*, *l'argent*, *les pierres précieuses* sont des doctrines vraies, solides, édifiantes. *Le bois*, *le foin*, *le chaume*, des doctrines vaines, curieuses, inutiles à l'édification, & propres à faire naître des disputes. Voyez I. Tim. I. 4. & les parallèles.

℣. 13. *Le jour le fera connoître.*] C'est ou *le jour* de J. C. voyez Ch. IV. 5. ou le tems, les conjonctures dispensées par la Providence, voyez Luc XII. 2. Eph. V. 13.

Parce qu'il se découvre par le feu.] Tout ceci est figuré. S. Paul aiant comparé la bonne doctrine à *l'or*, & le feu servant à faire l'épreuve des métaux, il dit que Dieu mettra au creuset l'ouvrage de chacun. Cette figure est assez ordinaire pour exprimer l'exactitude ou la rigueur du jugement de Dieu. Voyez Ps. XVII. 3. LXVI. 10. Zach. XIII. 9. I. Pier. IV. 12. D'autres l'expliquent du feu, qui accompagnera l'avénement de J. C. II. Thess. II. 8. II. Pier. III. 7.

℣. 14. *Résiste à l'épreuve.*] Gr. *demeure*.

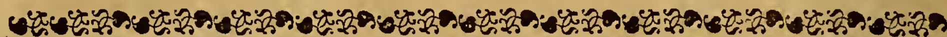
℣. 15. *Il en sera châtié.*] Le Grec, qui signifie à la lettre *payer l'amende*, veut dire en général *être châtié*, *puni*. Cette punition consistera non seulement dans la perte de la récompense particulière que Dieu a promise à ses Ministres, voyez Matth. X. 41. & ci-dessous IX. 17. mais dans les reproches & dans la honte, que souffriront devant le Tribunal de J. C. ceux qui auront élevé du *foin & du chaume* sur le fondement.

Il échappera.] Ou, *il sera sauvé*, mais en perdant tout le fruit de son travail, comme un homme qui se sauve d'un embrasement, & qui perd tout ce qu'il a.

℣. 17. *Profane — détruira.*] S. Paul n'emploie qu'un seul terme, parce qu'il signifie, *profaner*, ou *souiller par l'Impudicité*, & *perdre* ou *détruire*. Mais comme on n'a point de terme qui ait ces deux significations, on n'a pu conserver dans la Version la figure qui est dans l'Original. Car l'Impudicité ne *détruit* pas le *corps*, *qui est le Temple de Dieu:* elle le profane & le souille.

℣. 18.

détruira; car le Temple de Dieu eſt ſaint, & vous êtes ce Temple. [18] Que
nul ne ſe trompe ſoi-même: ſi quelqu'un de vous croit être ſage dans ce mon-
de, qu'il devienne fou, afin de devenir ſage. [19] Parce que la ſageſſe de ce
monde n'eſt que folie devant Dieu: car il eſt écrit, Il prend les ſages dans les
pièges qu'ils ont tendus. [20] Et ailleurs, Le Seigneur ſait que les penſées des
ſages ſont vaines.
[21] Que perſonne donc ne mette ſa gloire dans les hommes: car tout eſt à
vous, [22] ſoit Paul, ſoit Apollos, ſoit Céphas, ſoit le Monde, ſoit la Vie,
ſoit la Mort, ſoit les choſes préſentes, ſoit celles qui ſont à venir; tout eſt à
vous. [23] Mais pour vous, vous êtes à JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST
eſt à Dieu.



CHAPITRE IV.

Apôtres, Diſpenſateurs des myſtères. 1, 2. *Paul mépriſe le jugement des hommes. Ne juger de rien; ne s'enorgueillir point.* 3-7. *Humiliations & ſouffrances de Paul.* 8-13. *Il eſt ſeul Père des*

℣. 18. Prov. III. 7. Eſai. V. 21. I. Cor. IV. 10. Col. II. 3. ℣. 19. Job V. 13. I. Cor. I. 20 ℣. 20. Pſ. XCIV. 11. ℣. 21. I. Cor. I. 12, 29. ℣. 22. I. Cor. IX. 16. II. Cor. IV. 5, 15. Rom. VIII. 28. Gal. II. 7. IV. Eſdr. IX 13. ℣. 23. Rom. XIV. 8. I. Cor. VIII. 6. XV. 28. Eph. I. 10.

℣. 18. *Sage dans ce monde.*] Gr. *dans ce ſiè-cle.* Voyez Ch. I. 20, 25. Il s'agit de quelques Philoſophes, qui mettoient la fornication au rang des choſes indifférentes. Voyez ci-deſſous VI. 15.

Qu'il devienne fou &c.] C'eſt une ſentence qui a l'air de paradoxe, mais dont le vrai ſens ſe préſente d'abord. Il y en a beaucoup de ce caractère dans les prémiers Chapitres de cette Epître-ci.

℣. 19. *Il prend les Sages* &c.] On a rendu le ſens. Il y a dans le Gr. *Il prend les ſages dans leurs propres ruſes, dans leurs propres fraudes.*

℣. 20. *Les penſées.*] Ou, *les conſeils.*

Vaines.] Ou, *inſenſées.*

℣. 21. *Que perſonne ne* &c.] Les Corinthiens ſe diviſant à l'occaſion de leurs Docteurs, ils faiſoient gloire d'être Diſciples de l'un ou de l'autre. Voyez les Ch. I. 12. IV. 6. II. Cor. I. 24. IV. 5.

℣. 23. *Vous êtes à J. C.*] C'eſt-à-dire, vous n'avez qu'un ſeul Maître, & c'eſt en lui ſeul que vous devez mettre votre gloire. Voyez Matth. XXII. 8-11. Ci-deſſous XI. 3. Gal. VI. 14. Il y a encore un autre ſens très beau: Vous devez tout rapporter à la gloire de J. C., comme J. C. rapporte tout à la gloire de Dieu ſon Père.

CHAP. IV. ℣. 1. *Que chacun* &c.] Le ſens eſt, *qu'on nous regarde* ſeulement *comme des Serviteurs* &c. Voyez ci-deſſus III. 21, 22.

Diſpenſateurs.] Ou, *Oeconomes.* Voyez Matth. XIII. 52.

℣. 2. *Qu'ils ſoient trouvés fidèles.*] Qu'ils conſervent fidèlement le *dépôt* de la Paroie de Dieu. Voyez le témoignage que S. Paul ſe rend à lui-même, Act. XX. 26, 27. & conférez Héb. III. 2, 5.

℣. 3. *Pour ce qui me regarde* &c.] S. Paul ne mépriſe point le jugement des Corinthiens. Tout ce qu'il veut dire, c'eſt que quoiqu'ils euſſent de l'eſtime pour lui, & qu'ils le jugeaſſent un *Diſpenſateur* fidèle, cela ne décidoit rien, non plus que le jugement qu'il pouvoit porter de lui-même; parce que c'eſt à Dieu qu'il appartient de juger ſes Miniſtres. Le Jugement des hommes *importe peu*, parce qu'il ne juſtifie, ni ne condamne devant Dieu.

Jugement humain.] Gr. *Jour humain.* Tous les Interprètes conviennent, que *Jour* ſignifie ici *Jugement*; mais comme on ne trouve point dans l'Ecriture d'exemple certain, où le mot de *Jour* ſoit pris dans cette ſignification, S. Jérôme a cru que c'étoit une expreſſion de *Cilicie*, laquelle étoit encore en uſage de ſon tems dans ce pays-là. Hier. *Ep. CLI. ad Algaſ. Quæſt.* 10. & S. Paul, comme on le ſait, étoit de *Tarſe*, Ville

des Corinthiens. Il leur propose son exemple, les menace de son retour, leur donne le choix de la verge ou de la douceur. Le Royaume de Dieu consiste en vertu. 14-21.

1 QUE chacun nous regarde donc comme des Serviteurs de JESUS-
CHRIST, & des Dispensateurs des mystères de Dieu. 2 Or ce qu'on
demande des Dispensateurs, c'est qu'ils soient trouvés fidèles. 3 Pour ce qui
me regarde, le jugement que vous pouvez faire de moi, ou quelque autre ju-
gement humain que ce soit, m'est de fort peu d'importance. Mais aussi ne
me jugé-je point moi-même. 4 Car bien que ma conscience ne me repro-
che rien, je ne suis pourtant pas justifié pour cela, parce que c'est au Seigneur
à me juger. 5 C'est pourquoi ne jugez de rien avant le tems, jusqu'à ce que
le Seigneur soit venu, qui mettra en évidence les choses cachées dans les té-
nèbres, & qui découvrira les conseils des cœurs. C'est alors que Dieu don-
nera à chacun la louange qui lui sera dûe.
6 Au reste, *mes* Frères, c'est à cause de vous, que j'ai tourné sur Apollos &
sur moi, ce que je viens de vous dire; afin que vous appreniez, dans nos per
sonnes, à ne point avoir *de vous-mêmes* une plus haute opinion que l'Ecritu-
re

CHAP. IV. ℣. 1. Matth. XXIV. 45. I. Cor. III. 5. IX. 17. II. Cor. IV. 5. VI. 4. Col. I. 25. Tit. I. 7. I. Pier. IV. 10. ℣. 2. Luc XII. 42. XVI. 1. Matth. XXV. 21. I. Cor. VII. 25. II. Cor. I. 12. II. 17. IV. 2. Col. I. 7. IV. 7. ℣. 3. I. Cor. III. 13. ℣. 4. Exod. XXXIV. 7. Pf. CXXX. 3. CXLIII. 2. Job IX. 2. XXVII. 6. Prov. XXI. 2. Rom. III. 20. IV. 2. I. Jean III. 20, 21. ℣. 5. Dan. VII. 10. Matth. VII. 1. XXV. 21. Rom. II. 1, 16, 29. XIV. 4, 10. I. Cor. III. 13. II. Cor. V. 10. Apoc. XX. 12. ℣. 6. I. Cor. I. 12, 30. III. 4, 22. V. 2, 6. II. Cor. XII. 20.

le de *Cilicie*. Cependant comme *le Jour du Seigneur* signifie *le Jour* où le Seigneur jugera le monde, peut-être que S. Paul opposant le Jugement des hommes à celui du Seigneur, aura opposé de même *Jour* à *Jour*, & appellé le Jugement des hommes un *Jour d'homme*.

Mais aussi ne me jugé-je &c.] C'est d'un jugement d'approbation.

℣. 4. *Ma conscience ne me reproche rien.*] Il s'agit des fonctions du ministère.

Je ne suis pourtant pas justifié.] Je n'oserois assurer qu'en cela même je sois tout-à-fait innocent. J'en laisse le jugement au Seigneur, à qui il appartient de juger les Serviteurs. Voyez Rom. XIV. 4.

℣. 5. *De rien.*] C'est-à-dire, de personne. *Les choses* sont mises pour les personnes, ci-dessus I. 27. S. Paul défend les jugemens téméraires, les jugemens précipités, décisifs, sans autorité. Il défend aussi que l'on mette en parallèle les Ministres de l'Evangile, qu'on élève l'un, qu'on abbaisse l'autre, parce que le prémier a des talens plus brillans. Le mérite réel du Ministre de l'Evangile, c'est qu'il soit un *Dispensateur fidèle*.

La louange qui lui sera dûe.] Gr. *sa louange*. Il s'agit des Ministres de l'Evangile. Ceux qui auront bien fait leur devoir, peuvent espérer une louange & une récompense particulière. Voyez Luc XIX. 17. & ici, III. 14. IX. 16, 17, 18.

℣. 6. *C'est à cause de vous* &c.] Le sens est, que tout ce que S. Paul a dit Ch. III. 7, 8, 21, 22. & dans ce Chap. ici ℣. 1. que *ni lui, qui a planté, ni Apollos, qui a arrosé, ne sont rien*, que les Fidèles *ne doivent point mettre leur gloire dans les hommes* &c. le sens est, dis-je, que S. Paul a proposé tout cela sous le nom d'Apollos & sous le sien, pour ménager des Pasteurs de Corinthe, que cela regardoit, & qu'il ne vouloit pas nommer. C'étoient sans doute les Auteurs & les Chefs des factions.

J'ai tourné.] A la lettre, *j'ai transfiguré*.

A ne point avoir de vous-mêmes une plus haute opinion, que l'Ecriture ne le permet.] Gr. *au dessus de ce qui est écrit*. On le rapporte à l'Ecriture, parce que cette expression, *Il est écrit*, s'y rapporte constamment dans S. Paul. Il a eu en vue le passage des Prov. III. 7, qui ordonne la modestie, & qu'il applique ici indirectement aux Ministres de l'Evangile. Voyez Rom. XI. 7. & XII. 3. Cependant on peut aussi traduire, *Afin que vous n'ayez point de vous-mêmes une plus haute opinion, que celle que je vous en ai donnée dans ce que je viens de vous écrire*. C'est-à-dire, que vous ne vous regardiez vous-mêmes, & que les autres ne vous regardent, que comme des *Serviteurs* & des *Dispensateurs*.

 ℣. 7.

re *ne le permet*, en sorte que pour l'amour de l'un, nul de vous ne s'enfle &
ne méprise l'autre. [7] Car qui est-ce qui vous distingue *d'un autre?* Qu'avez-
vous que vous n'ayez reçu? Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifier,
comme si vous ne l'aviez point reçu?
[8] Vous êtes déja rassasiés. Vous êtes déja enrichis. Vous êtes devenus Rois
sans nous. Et plût à Dieu que vous règnassiez, afin que nous règnassions
aussi avec vous! [9] Car je pense que pour nous, Dieu nous a établis les der-
niers dans l'Apostolat, comme des gens dévoués à la mort; & en effet, nous
servons de spectacle au monde, aux Anges & aux hommes. [10] Nous sommes
des insensés à cause de JESUS-CHRIST: mais vous, vous êtes prudens en
JESUS-CHRIST. Nous sommes foibles, & vous êtes forts. Vous êtes
honorés, & nous sommes dans le mépris. [11] Jusqu'à présent nous souf-
frons, & la faim, & la soif, & la nudité. On nous frappe au visage.
Nous sommes errans de tous côtés. [12] Nous nous fatiguons à travail-
ler de nos mains. On dit du mal de nous, & nous bénissons. On nous
per-

℣. 7. Jean III. 27. Rom. VII. 7. XII. 6, 11. Jaq. I. 17. I. Pier. IV. 10. ℣. 8. Apoc. III. 17. ℣. 9. Ps. XLIV. 23. Rom. VIII. 36. I. Cor. XV. 8, 9, 10, 30. II. Cor. I. 8. IV. 11. VI. 9. Eph. III. 8. VI. 2. Héb. X. 33. ℣. 10. Act. XVII. 18. XXVI. 24. I. Cor. I. 18. &c. II. 3, 14. II. Cor. IV. 12. XI. 19. XIII. 9. ℣. 11. Act. XXIII. 2. Rom. VIII. 35. II. Cor. IV. 8. VI. 4. VII. 5. XI. 23. Phil. IV. 12. ℣. 12. Matth. V. 44. Luc VI. 28. XXIII. 34. Act. VII. 60. XVIII. 3. XX. 34. Rom. XII. 14. I. Cor. IX. 6. XV. 10. I. Thess. II. 9. II. Thess. III. 8. I. Tim. IV. 10. I. Pier. II. 23. III. 9.

℣. 7. *Qui est-ce qui* &c.] Quoique cette maxime soit générale, & qu'elle soit vraie dans sa généralité, elle regarde pourtant ici en particulier les dons nécessaires au ministère Evangélique. Voyez II. Cor. III. 5, 6. & dans cette Epître-ci III. 10. XV. 10.

℣. 8. *Vous êtes rassasiés* &c.] Ce *rassasiement* & ces *richesses* pourroient bien regarder l'abondance des dons différens, dont plusieurs des Corinthiens se glorifioient. Mais ces mots, *Vous êtes devenus Rois*, c'est-à-dire, *comme des Rois*, & la suite, font croire que S. Paul parle de la prospérité, dont l'Eglise de Corinthe jouïssoit dans son absence, pendant qu'il souffroit de grandes persécutions à Ephèse. Vous êtes, leur dit-il, dans l'abondance & dans la prospérité. Vous le méritez bien; car, pour nous qui sommes les derniers des Apôtres, nous ne méritons que d'*être livrés aux bêtes farouches*. C'est une *Ironie* très piquante. Voyez les ℣. 9. & 10. Au reste, il semble que tout ceci regarde principalement quelques Pasteurs de Corinthe.

Et plût à Dieu &c.] Ces mots sont une parenthèse. Je voudrois bien, dit S. Paul, que vous règnassiez en effet; j'irois me mettre chez vous à l'abri des persécutions que j'ai à souffrir.

℣. 9. *Dieu nous a établis les derniers dans l'Apostolat.*] C'est ainsi que l'on croit qu'il faut traduire cet endroit, en joignant ensemble ces mots de l'Original, *Tous Apostolous eschatous apedeixen.* Alors l'expression de S. Paul est bien Grecque. Les Grecs disent d'un homme que l'on crée *Général*, *Magistrat*, qu'il est *designé*, *déclaré* tel; *Apodeicnutai.* Il est d'ailleurs vrai que S. Paul a été *établi le dernier dans l'Apostolat*, Jésus-Christ lui aiant conféré cette charge depuis son ascension; ce qui fournissoit à ses Adversaires un prétexte de dire, qu'il n'étoit point Apôtre, ou du moins, de l'estimer fort inférieur aux autres Apôtres. On peut aussi traduire, *nous, qui sommes les derniers des Apôtres*, *Dieu nous expose comme des gens dévoués à la mort.* Au reste, tout cela est ironique.

Des gens dévoués à la mort.] On a remarqué, que le mot de l'Original se disoit des gens *qu'on livroit aux bêtes farouches*, pour servir de spectacle au peuple; & cela se rapporte à ce qui suit, *Nous servons de spectacle au monde.*

℣. 10. *Nous sommes des insensés.*] C'est-à-dire, On nous fait passer pour tels, à cause de l'Evangile que nous prêchons. Voyez ci-dessus III. 18. & sur II. Cor. V. 13. Conf. aussi là-dessus un bel endroit du Liv. de la Sapience, Ch. V. 4.

Vous êtes prudens.] Ou, *savans*. Car c'est ce que signifie le mot Grec plus bas X. 15. On préfère néanmoins le prémier sens; car il semble

persécute, & nous l'endurons. 13 On nous dit des injures, & nous prions.
Nous sommes jusqu'à cette heure comme les baliures du monde, & le re-
but de toute la terre.
14 Je n'écris point ceci pour vous donner de la confusion; mais je vous fais
des remontrances, comme à mes chers enfans. 15 Car quand vous auriez dix
mille Maîtres en JESUS-CHRIST, vous n'avez pas néanmoins plusieurs Pè-
res, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en JESUS-CHRIST par l'E-
vangile. 16 Je vous exhorte donc à être mes imitateurs; 17 & c'est pour cela
que je vous ai envoyé Timothée, qui est mon cher & *mon* fidèle Fils dans le
Seigneur: il vous remettra devant les yeux mes voies en JESUS-CHRIST,
& la doctrine que j'enseigne dans toutes les Eglises.
18 Il y a des gens qui se sont enflés, dans la pensée que je n'irois plus
vous voir. 19 Mais j'irai vous voir bien-tôt, si le Seigneur le permet; & je
connoîtrai, non *quelle est* la parole, mais *quelle est* la vertu de ces gens si
enflés *& si vains.* 20 Car le Royaume de Dieu ne consiste pas en parole,
mais en vertu.

21 Le-

℣. 13. Lament. III. 45. ℣. 14. II. Cor. XII. 15. I. Thess. II. 11. ℣. 15. Rom. XV. 20. I. Cor. IX. 1. II. Cor. III. 2. X. 14. Jaq. I. 18. I. Pier. I. 23. ℣. 16. Phil. III. 17. I. Thess. I. 6. II. Thess. III. 9. Eph. V. 1. ℣. 17. Phil. II. 19. I. Thess. III. 2. II. Tim. I. 2. I. Cor. XVI. 10. ℣. 18. I. Cor. V. 2. ℣. 19. Act. XVIII. 21. XIX. 21. Rom. XV. 32. I. Cor. XVI. 5, 7. II. Cor. I. 15. Jaq. IV. 15. Héb. VI. 3. ℣. 20. I. Cor. II. 4. II. Pier. I. 16.

ble que S. Paul taxe ici ses adversaires, qui traitoient son zèle d'*imprudence* & *de folie*, & qui se mettant à l'abri des persécutions, honoroient leur dissimulation du nom de *prudence.* C'est une continuation de l'Ironie du ℣. précédent. *Mais vous prêchez Jésus-Christ avec une grande éloquence, & une grande prudence.*

Foibles.] Affligés, persécutés. Voyez ci-dessus II. 3.

Forts.] Riches, puissans. Voyez plus haut, ℣. 8. & Ch. I. 26, 27.

℣. 11. *On nous frappe au visage.*] Cela est figuré, pour dire, on nous traite de la manière du monde la plus outrageante. Voyez II. Cor. XI. 20. & XII. 7.

℣. 13. *Nous prions.*] Savoir, pour ceux qui nous disent *des injures.*

Le rebut de toute la terre.] Gr. *l'ordure de tous.* Voyez le mot Grec employé Tobie V. 22. Et au reste les expressions de S. Paul, *Pericatharmata*, *Peripsema*, désignent ces misérables, que les Grecs sacrifioient à leurs Dieux, afin de les appaiser, & de faire cesser les calamités publiques. Comme on choisissoit pour cela les plus vils & les plus méprisables de tous les hommes, lorsqu'on vouloit témoigner à quelqu'un le plus grand mépris, on l'appelloit *Catharma*, *Peripsema.* Il n'y avoit point d'injure plus outrageante.

℣. 15. *Plusieurs Pères.*] S. Paul avoit fondé l'Eglise de Corinthe, Act. XVIII. & ci-dessus, III. 6, 10. Ceux qui étoient venus ensuite y annoncer l'Evangile, n'étoient que les *Précepteurs* ou les *Maîtres*, & non les *Pères* des Corinthiens. Conférez Gal. IV. 19. & Philém. ℣. 10.

En Jésus-Christ.] Dans la doctrine de J. C., comme ci-dessus, III. 1.

℣. 16. *Mes imitateurs.*] Quelques Manuscrits, la Vulgate & S. Chrysostôme ajoutent, *comme je le suis moi-même de J. C.*; & ces mots se trouvent plus bas, XI. 1.

℣. 17. *Fils.*] C'est-à-dire, Disciple & imitateur. Voyez sur I. Tim. I. 2.

Mes voies en J. C.] Ces termes expriment toute la conduite de S. Paul dans son ministère, sa patience, sa prudence, sa charité, sa modestie &c. Timothée en étoit mieux informé que personne. Voyez II. Tim. III. 10, 11.

La doctrine que j'enseigne.] Gr. *comment j'enseigne.*

℣. 18. *Qui se sont enflés.*] Qui s'élèvent avec orgueil au dessus des autres, & même au dessus de Paul absent. Il semble que ces gens-là alloient jusqu'à dire, qu'il n'oseroit plus revenir à Corinthe. Voyez ce que dit l'Apôtre II. Cor. I. 15. & suiv.

℣. 19. *La vertu.*] Il faut expliquer ce passa-

ge

21 Lequel aimez-vous mieux, que j'aille chez vous avec la verge, ou avec charité & dans un esprit de douceur?

CHAPITRE V.

L'Incestueux livré à Satan. Exhortation à ôter le vieux levain. 1-8. *N'avoir point de communication avec les vicieux. Paul ne juge pas ceux de dehors.* 9-13.

1 C'Est un bruit constant, qu'il y a de l'impudicité parmi vous, mais une telle impudicité, qu'entre les Gentils même on n'entend pas parler d'une semblable. C'est que quelqu'un *de vous* a la femme de son Père.
2 Et

℣. 21. II. Cor. X. 2. Chap. V. ℣. 1. Lév. XVIII. 8. Deut. XXII. 30. XXVII. 20.

ge pat le parallèle, I. Theff. I. 5. S. Paul veut dire, qu'il verra si la prédication de ces gens, si enflés de leur éloquence, est accompagnée, comme la sienne, des dons du S. Esprit. Ce que l'Apôtre ajoute au ℣. suivant, *que le Royaume de Dieu ne consiste pas en parole*, signifie que ce qui fait l'excellence de l'Evangile, & ce qui en distingue les Ministres, n'est pas une éloquence mondaine, le don de *la parole*, mais *la vertu* du S. Esprit, qui accompagne leur Ministère. Conférez Rom. XV. 18, 19. Cependant on ne prétend pas exclurre un autre sens, qui est fort beau. *La vertu* opposée à *la parole* peut signifier *les effets*. Voyez II. Tim. III. 5. Je verrai, dit l'Apôtre, non quelle est l'éloquence de ces gens-là, mais quelle est leur conduite, & en qualité de Ministres & en qualité de Chrétiens. Conférez Tite I. 16. II. Cor. V. 12. & X. 10.

℣. 21. *Avec la verge.*] Pour châtier les pécheurs. Voyez II. Cor. XII. 20. XIII. 10. Au reste, il semble que ce ℣. 21. devroit être le prémier du Chap. V.

Chap. V. ℣. 1. *C'est un bruit constant.*] Ou, *L'on dit de toutes parts.*

Qu'entre les Gentils même &c.] Quoique les incestes ne fussent pas inconnus aux Paiens, cependant les Nations les plus polies les avoient en horreur. Celui, dont il s'agit ici, étoit très odieux, & très criminel chez les Romains.

Quelqu'un a la femme de son Père.] On rend le Grec à la lettre, pour ne pas limiter le sens dans un endroit où il peut être douteux. Il y a de l'apparence que cet homme-là avoit épousé *la femme de son Père*, c'est-à-dire, *sa belle-mère*; car *avoir une femme*, signifie *l'avoir épousée*. Voyez Marc VI. 18. conféré avec le ℣. 17. Apparemment le Père avoit répudié cette femme, & on a quelque lieu de croire qu'il étoit vivant, à cause de ce que dit S. Paul II. Cor. VII. 12.

℣. 2. *Quelqu'un de vous.*] Les Anciens ont cru que c'étoit quelqu'un des principaux Docteurs de Corinthe, de ceux qui brilloient le plus par leur érudition & par leur éloquence.

Vous êtes enflés d'orgueil.] Le sens est: Et il y a encore parmi vous des gens *enflés d'orgueil*; car cela ne regarde pas toute l'Eglise. Les divisions, qui règnoient parmi les Corinthiens, ne venoient que de l'orgueil des Chefs. Voyez ci-dessus IV. 6, 18. En général, ils étoient vains de leurs dons & de leur prospérité. Ibid. ℣. 7, 8.

Au-lieu d'être plutôt dans les pleurs.] L'ancienne Eglise s'humilioit dans le jeûne & dans les larmes, lorsqu'elle excommunioit des pécheurs, soit pour obtenir de Dieu leur conversion & leur salut, soit pour le prier de détourner sa colère de dessus l'Eglise même. Voyez ce que fait Jésabel, I. Rois XXI. 9, 10. Conférez Jos. VII. 6, 7, 11. Esdr. IX, X. & dans les Apocryp. d'Esdras, Liv. I. Ch. XIII. 3, 7.

Soit retranché du milieu de vous.] On peut l'entendre de l'*Excommunication*, qui avoit passé de la Synagogue dans l'Eglise Chrétienne; & cela seroit certain, si l'Apôtre avoit dit, *Afin que vous retranchiez &c.* Mais il dit, *afin que cet homme soit retranché*, ce qui semble signifier, *afin que Dieu vous délivre de cet homme-là par la*

2 Et cependant vous êtes enflés *d'orgueil*, au-lieu d'être plutôt dans les pleurs,
afin que celui qui a commis une telle action, ſoit retranché du milieu de vous.
3 Car pour moi, quoiqu'abſent de corps, mais préſent d'eſprit, j'ai déja réſo-
lu, comme ſi j'étois préſent; 4 vous & mon Eſprit étant aſſemblés au nom
de notre Seigneur Jesus-Christ, & étant aſſiſtés de la vertu de notre
Seigneur Jesus-Christ, 5 que celui qui a commis un tel crime ſoit li-
vré à Satan, pour la deſtruction de la chair, afin que l'Eſprit ſoit ſauvé dans la
Journée du Seigneur Jesus.
6 N'avez-vous pas-*là* un beau ſujet de vous glorifier? Ne ſavez-vous pas
qu'un peu de levain aigrit toute la pâte? 7 C'eſt pourquoi purifiez-*vous* du
vieux levain, afin que vous ſoyez une pâte toute nouvelle, comme en effet
vous

℣. 2. II. Cor. VII. 10. XII. 21. Lév. XX. 11. ℣. 3. Col. II. 5. ℣. 4. Matth. XVI. 19. XVIII. 18. Jean XX. 23. II. Cor. II. 10. ℣. 5. II. Cor. II. 7. X. 6, 8. Pſ. CIX. 6. Job II. 6. ℣. 6. I. Cor. III. 21. IV. 19. XV. 33. II. Tim. II. 17. Jaq. IV. 16. ℣. 7. Exod. XII. 15. XIII. 6. XXIII. 15. XXXIV. 18, 25. Lév. II. 11. Deut. XVI. 3. Eſai. LIII. 7. Jean I. 29. Act. VIII. 32. I. Cor. XV. 3. I. Pier. I. 19. Apoc. V. 6, 12.

la mort. La ſuite inſinue ce ſens-là, & c'eſt celui de l'expreſſion de S. Paul dans les LXX.

℣. 3. *Quoi qu'abſent.*] Gr. *comme abſent.* Tout abſent que je ſuis.

Réſolu.] Ou, *jugé.* J'ai déja prononcé ce jugement.

℣. 4. *Vous & mon Eſprit étant aſſemblés.*] Les réſolutions ſe prenant dans l'Aſſemblée de l'Egliſe, & S. Paul n'étant pas à Corinthe, il s'y tranſporte en eſprit, & prononce le jugement que toute l'Egliſe devoit rendre dans cette occaſion.

Au nom de notre Seigneur &c.] Ces mots peuvent ſe rapporter, ou à *l'Aſſemblée*, voyez Matth. XXVIII. 20. ou au *jugement*. S. Paul le rend en l'autorité de J. C. Conférez Act. III. 6.

Aſſiſtés de la vertu.] Gr. *avec la vertu*, ou *l'autorité.* C'eſt celle qu'avoient les Apôtres de châtier les pécheurs. Voyez Act. V. 1-11. II. Cor. XIII. 10. & conférez Matth. XVIII. 18, 19.

℣. 5. *Soit livré à Satan.*] Soit mis dans la puiſſance du Diable, pour en être tourmenté, affligé de maladies, & de peines temporelles, juſqu'à la mort même, ſi Dieu le permet. C'eſt ce que ſignifient ces mots, *pour la deſtruction de la chair*, ou du corps mortel. Voyez II. Cor. I. 23. VII. 9. XII. 20. XIII. 2, 3, 10. Au reſte, les Eſſéniens uſoient d'une excommunication, qui approche de celle-ci. *Ils chaſſoient de leur ſociété ceux qui étoient ſurpris dans quelque péché digne d'un pareil châtiment; & ceux qui étoient punis de la ſorte, périſſoient d'ordinaire par une mort miſérable.* Joſeph, *de la Guerre des Juifs*, Liv. II. 11. p. 786, 787. Il n'y a point de doute que dans ces occaſions les Eſſéniens n'uſaſſent d'Anathêmes, & ne livraſſent les Pécheurs à *l'Ange de la Mort.* On peut voir le Formulaire de l'Excommunication Judaïque dans Buxtorfe, *Dict. Rabbin.* Col. 827.

Afin que l'Eſprit ſoit ſauvé.] Ces châtimens avoient pour but la repentance & le ſalut des Pécheurs. Ainſi, Act. XIII. 11. I. Tim. I. 20. Conférez II. Cor. X. 8. XIII. 10. Ce fut auſſi l'effet de l'excommunication de l'Inceſtueux, II. Cor. II. 5, 6, 7.

℣. 6. *N'avez-vous pas-là* &c.] On lit par interrogation, comme il faut lire les paroles qui ſuivent. Il y a à la lettre, *votre ſujet de gloire n'eſt pas beau*, ou, *n'eſt-il pas beau?* On juge que *ce ſujet de gloire* étoit *l'Inceſtueux* lui-même, perſonnage dont les Corinthiens ſe glorifioient à cauſe de ſes dons & de ſon éloquence.

Un peu de levain &c.] C'eſt une ſentence, qui veut dire, que les mauvais exemples ſont très contagieux, & que la tolérance des pécheurs attire les châtimens de Dieu ſur toute l'Egliſe. Conférez Gal. V. 9.

℣. 7. *Du vieux levain.*] C'eſt une expreſſion des Juifs, qui appellent les mauvaiſes paſſions *un levain.* S. Paul expliquant le ſens moral du précepte de l'Exod. Ch. XII. 19. appelle *vieux levain* tous les vices, qui avoient règné parmi les Corinthiens du tems de leur Paganiſme. Voyez Ch. VI. 11. Mais il ſemble déſigner auſſi par-là l'Inceſtueux, qu'il regarde comme un *vieux levain* dans la ſociété des Fidèles.

Une pâte &c.] Comme *une pâte toute nouvelle.* Cela eſt figuré.

Vous

vous *devez* être ſans levain, puiſque JESUS-CHRIST, *qui eſt* notre Pâque,
a été ſacrifié pour nous. [8] Célébrons donc la fête, non avec de vieux levain,
ni avec du levain de malice & de méchanceté, mais avec les pains ſans levain
de la ſincérité & de la vérité.

9 Je vous ai écrit dans *ma* Lettre, de n'avoir point de communication avec
les fornicateurs; 10 non que vous n'en ayez point abſolument avec les forni-
cateurs de ce Monde, ni avec les avares, les raviſſeurs, ou les idolâtres, parce
qu'autrement il faudroit que vous ſortiſſiez du monde. 11 Mais quand je vous
ai écrit de n'avoir point de communication avec *ces gens-là, j'ai voulu dire*,
que ſi quelqu'un ſe nomme *votre* Frère, & qu'il ſoit ou fornicateur, ou avare,
ou idolâtre, ou médiſant, ou yvrogne, ou raviſſeur, que vous ne mangiez
pas même avec un tel *homme*. 12 Car pourquoi jugerois-je ceux de dehors?
Mais à l'égard de ceux du dedans, n'eſt-ce pas à vous à les juger? 13 Pour
ceux de dehors, c'eſt Dieu, qui les jugera. Otez donc d'entre vous le mé-
chant.

CHA-

℣. 8. Exod. XII. 3, 15. Lév. XXIII. 6. Deut. XVI. 3. ℣. 9. Ici ℣. 2, 7. II. Cor. VI. 14. Eph. V. 11. II. Theſſ. III. 14. ℣. 10. I. Cor. X. 27. XII. 2. Eph. II. 3. IV. 17. I. Pier. IV. 3. I. Jean V. 19. ℣. 11. Matth. XVIII. 17. Rom. XVI. 17. II. Theſſ. III. 6, 14. II. Jean ℣. 10. Gen. XLIII. 32. Pſ. CI. 5. Dan. I. 8. Tob. I. 11. ℣. 12. Col. IV. 5. I. Theſſ. IV. 12. I. Tim. III. 7. ℣. 13. Deut. XIII. 5. XVII. 7. XXI. 21. XXII. 21. &c.

Vous devez être.] Gr. *vous êtes.* C'eſt-à-dire, *vous devez être.* C'eſt une alluſion à la Pâque des Juifs, qui pendant les ſept jours de la fête s'abſtenoient de pain levé. *J. C. notre Agneau Paſchal aiant été ſacrifié pour nous*, nous devons être exempts *du levain* des vices. Au reſte, Juſtin Martyr rapporte, *Dial. contre Tryphon*, p. 232. qu'il y avoit dans le livre d'Eſdras ces paroles, qu'il accuſe les Juifs d'en avoir ôtées, *Cette Pâque eſt notre Sauveur & notre refuge.* Si ces mots ſe trouvoient dans des Exemplaires Grecs du V. Teſtament, comme on ne peut s'empêcher de le croire ſur le témoignage de Juſtin Martyr, il y auroit bien de l'apparence que S. Paul y feroit alluſion, quand il appelle J. C. *notre Pâque.*

De malice & de méchanceté.] Voyez ſur Rom. I. 29.

℣. 8. *La ſincérité.*] C'eſt l'innocence & la pureté d'un cœur exempt de fraude & de malice. II. Cor. I. 12. La vérité eſt à peu près la même choſe. Elle ſignifie très ſouvent *la juſtice, la bonté.* Ainſi, *marcher dans la vérité*, III. Jean ℣. 3. *Se réjouïr de la vérité*, plus bas XIII. 6. En général, *la ſincérité* emporte l'exemption de tout mauvais mêlange. Voyez ſur Rom. III. 4. Au reſte, les pains ſans levain figuroient cela; auſſi Philon les appelle des alimens *très ſimples & très ſincères.* De Vit. contempl. p. 618.

℣. 9. *Dans ma Lettre.*] Gr. *dans une Lettre.* On ne doute pas qu'il ne s'agiſſe d'une Lettre, que S. Paul avoit écrite aux Corinthiens avant celle-ci, & qui n'a pas été conſervée. Peut-être l'avoit-il envoyée par Timothée. Ci-deſſus IV. 17. Voyez II. Cor. X. 10.

De n'avoir point de communication.] Gr. *de ne vous point mêler avec.*

℣. 10. *Les fornicateurs de ce monde.*] Les Paiens, qui étoient coupables de ce vice, ou de ceux qui ſuivent.

Les raviſſeurs.] Le mot Grec ſignifie tous ceux qui enlevoient avec violence les biens ou les perſonnes. Il y avoit des gens qui déroboient des hommes, pour les vendre en eſclavage.

℣. 11. *Qui ſe nomme votre Frère.*] Qui fait profeſſion d'être Chrétien.

Que vous ne mangiez &c.] C'étoit une partie de l'excommunication. Les Juifs ne mangeoient point avec les perſonnes excommuniées, non plus qu'avec les Paiens. Voyez ſur Matth. IX. 11. & conférez, Gal. II. 12. Eccléſiaſtique IX. 21.

℣. 12. *Ceux de dehors.*] Les Paiens. Marc IV. 11.

N'eſt-

CHAPITRE VI.

Ne point plaider devant les Infidèles, souffrir quelque perte, plutôt que de plaider. 1-8. *S'abstenir de fornication. Grandeur & punition de ce péché-là. Corps, Temple du Saint Esprit. Glorifier Dieu dans le corps.* 9-20.

1 LORSQUE quelqu'un de vous a un différend avec un autre, comment
ose-t-il l'appeller en jugement devant les injustes, & non devant les Saints?
2 Ignorez-vous donc que les Saints jugeront le monde? Et si vous devez juger
le monde, êtes-vous indignes de juger des choses d'une très petite importan-
ce? 3 Ne savez-vous pas que nous jugerons les Anges? Combien plus *pou-
vons-nous juger* de ce qui appartient à cette vie? 4 Si donc vous avez des pro-
cès pour les choses de cette vie, *choisissez plutôt* ceux qui sont les moins con-
sidérables dans l'Eglise, & les prenez pour Juges. 5 Je dis cela pour vous faire
honte. Etes-vous si destitués de gens habiles, qu'il n'y en ait pas même un seul
parmi vous, qui soit capable de juger les différends qui sont entre ses Frères?
6 Mais

CHAP. VI. ℣. 2. Matth. XIX. 28. Luc XXII. 30. Apoc. III. 21. V. 10. Ps. XLIX. 14. ℣. 3. II. Pier. II. 4. Jud. ℣. 6. Apoc. XX. 10.

N'est-ce pas à vous &c.] Vous en avez le pouvoir, & vous le devez.

℣. 13. *Jugera.*] Punira.

Otez donc &c.] Ce sont les paroles de Moïse, Deut. XIII. 5.

CHAP. VI. ℣. 1. *L'appeller en jugement.*] Ou, *plaider contre lui.*

Les injustes.] Les Paiens. Voyez Gal. II. 15. Héb. XII. 3. & ici ℣. 6. C'étoit une maxime des Juifs, de ne point citer un Israélite devant le Tribunal des Gentils. Voyez sur Chap. XII. 28. Ils condamnoient ceux qui l'osoient faire, comme des profanes, qui rendoient hommage aux Idoles. Voyez Buxtorf. *Dictionaire Rabbin.* Col. 1666.

Les Saints.] Les Chrétiens.

℣. 2. *Que les Saints jugeront le monde.*] L'Empire devoit passer des Infidèles aux Chrétiens, qui sont *les Saints.* Daniel l'avoit prédit, Chap. VII. 18, 27. Cependant, si on explique ces paroles des *Saints* glorifiés, S. Paul voudra parler de l'empire qu'ils doivent avoir sur le monde. *Juger*, c'est *règner.* Voyez Apocal. II. 26. XX. 4. Il paroît par un endroit du Liv. de la Sap. Ch. III. 8. que les Juifs croyoient, que les Saints glorifiés *jugeroient les Nations, & auroient l'empire des Peuples.* Le sens est: Vous, qui devez règner avec J. C. sur le monde, êtes-vous indignes de juger des moindres intérêts de cette vie?

℣. 3. *Que nous jugerons les Anges.*] Les Anges Apostats, sur lesquels les Saints règneront, & sur lesquels ils règnoient déja en chassant les Démons. Voyez Matth. X. 1. Marc XVI. 17. Rom. XVI. 20.

℣. 4. *Choisissez plutôt* &c.] Gr. *faites seoir ceux qui sont méprisés dans l'Eglise.* C'est-à-dire, Prenez-les pour Juges. S. Paul entend par ces mots, *ceux qui sont méprisés*, des personnes du commun, qui n'avoient point d'étude, ni de Charge dans l'Eglise. On croit qu'il a en vue une pratique des Juifs, qui, dans les affaires de peu de conséquence, prenoient pour Juges des personnes de ce caractère-là. Cependant il est pour le moins aussi vraisemblable, qu'il a voulu désigner *les moindres de l'Eglise*, & qu'il a fait allusion à ces paroles du Ps. XXII. 6. *Le méprisé du peuple*, ou, comme les LXX. ont traduit, *le mépris du peuple.* C'est une espèce d'exagération. Plutôt que d'aller devant des Magistrats Infidèles, prenez pour Juges les moindres de l'Eglise, &, pour parler de la sorte, ceux qui en sont le mépris.

℣. 5. *Habiles.*] Gr. *sages.* C'est-à-dire, des Docteurs, des gens intelligens & habiles dans la Jurisprudence.

6 Mais c'est un Frère qui plaide contre son Frère, & cela devant les Infidèles!
7 C'est déja un grand défaut parmi vous, que vous ayez des procès les uns
avec les autres. Que n'endurez-vous plutôt qu'on vous fasse tort? Que ne
souffrez-vous plutôt quelque perte? 8 Mais c'est vous-mêmes qui faites tort,
qui faites perdre aux autres, & qui le faites à vos propres Frères. 9 Ignorez-
vous donc que les injustes ne posséderont point le Royaume de Dieu? Ne
vous y trompez pas: Ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni
les efféminés, ni les abominables, 10 ni les voleurs, ni les avares, ni les y-
vrognes, ni les médisans, ni les ravisseurs, ne posséderont point le Royaume
de Dieu. 11 C'est ce que vous étiez autrefois; mais vous avez été lavés, vous
avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jesus, & par
l'Esprit de notre Dieu.

12 Tout m'est permis, mais tout n'est pas expédient. Tout m'est permis,
mais je ne me laisserai dominer par quoi que ce soit. 13 Les viandes sont pour
l'estomac, & l'estomac est pour les viandes, & Dieu détruira l'un & l'autre.
Mais le corps n'est pas pour la fornication, il est pour le Seigneur, & le
Sei-

℣. 7. Prov. XX. 22. Matth. V. 39. Luc VI. 29. Rom. XII. 17, 19. I. Theff. V. 15. I. Pier. III. 9. ℣. 9. & 10. I. Cor. V. 11. Gal. V. 19. Eph. V. 5. Col. III. 5. I. Theff. IV. 6. I. Tim. I. 9. Héb. XII. 14. XIII. 4. Apoc. XXII. 14. ℣. 11. I. Cor. I. 30. V. 11. XII. 2. Eph. II. 1, 2, 3. IV. 17. V. 8. Col. III. 7. Tit. III. 3. Héb. X. 22. I. Pier. IV. 2, 4. ℣. 13. Matth. XV. 17. XXII. 30. Rom. VI. 13, 19. VII. 4. XIV. 17. I. Cor. III. 16. VI. 19, 20. XV. 50. II. Cor. XI. 2. Eph. V. 23. Col. II. 22, 23. I. Theff. IV. 3.

℣. 6. *Un Frère* &c.] Un Chrétien qui plaide contre un Chrétien. Cette réflexion augmente la faute. Il ne seroit pas surprenant qu'un Chrétien eût un procès avec un Infidèle qui lui feroit tort, & qu'en ce cas-là le Chrétien fût obligé de recourir au Magistrat Paien: mais c'est le contraire.

℣. 9. *Ne posséderont point.*] Gr. *n'hériteront point.* Voyez Matth. V. 5, 20.

Les abominables.] Il s'agit du péché de Sodome.

℣. 10. *Les ravisseurs.*] Voyez ci-dessus V. 10.

℣. 11. *C'est ce que vous étiez autrefois.*] Il y a dans le Grec un mot, qui signifie *quelques-uns*; mais il est superflu, comme d'habiles Critiques l'ont remarqué.

Vous avez été lavés.] Il s'agit du Baptême, qui étoit suivi de l'imposition des mains, & de la communication des dons du S. Esprit. Ces trois expressions, *lavés*, *sanctifiés*, *justifiés*, ne signifient que la même chose. Car *justifier* veut dire aussi *purifier* dans les LXX. Voyez Dan. VIII. 14. Mais cet entassement de termes a beaucoup de force & de grace. Le sens est: Tous ces péchés vous ont été pardonnés, & vous y avez solennellement renoncé, lorsque vous avez été baptizés au nom de J. C.

℣. 12. *Tout m'est permis* &c.] Il ne s'agit que des choses indifférentes en elles-mêmes. Le discours de S. Paul est abrégé, mais on voit bien qu'il propose & réfute une objection. Il faut qu'il y eût des gens, qui, pour défendre la simple fornication, alléguoient le prétexte de *la Liberté Chrétienne*, à l'égard des choses indifférentes par elles-mêmes, & employoient la comparaison des viandes. Cela paroît par le ℣. suivant, & cette observation est confirmée par l'Histoire Ecclésiastique. Les mêmes Hérétiques, qui mangeoient *des viandes offertes aux Idoles*, traitoient aussi *la paillardise* comme une chose *indifférente*, & les mettoient en parallèle. Voyez ce que dit S. Irénée des *Nicolaïtes* Liv. I. Chap. 27. & conférez Apoc. II. 14, 15.

Mais tout n'est pas expédient &c.] Il y a ici deux réponses à l'objection. La prémière, que dans les choses indifférentes il faut regarder à ce qui est expédient pour l'édification, parce qu'un Chrétien ne doit jamais *être esclave* de ses desirs, ni les satisfaire quand il y a du scandale. Voyez Rom. XIV. 14. & suiv. La seconde réponse est touchée dans le ℣. 13. C'est qu'il y a bien de

Seigneur pour le corps. 14 Or Dieu, qui a reſſuſcité le Seigneur, vous reſſuſci-
tera auſſi par ſa puiſſance.
15 Ne ſavez-vous pas que vos corps ſont les membres de JESUS-CHRIST?
Oterai-je donç à JESUS-CHRIST ſes membres, pour en faire les membres
d'une proſtituée? A Dieu ne plaiſe! 16 Ignorez-vous *encore*, que celui qui
s'unit à une proſtituée, devient un même corps avec elle? Car, dit l'Ecriture,
ils ne ſeront tous deux qu'une ſeule perſonne. 17 Mais celui qui eſt uni au
Seigneur, eſt un même Eſprit avec lui. 18 Fuyez la fornication. Quelque
péché que l'homme commette, il le commet hors du corps; mais celui qui
commet fornication, pèche contre ſon propre corps. 19 Ne ſavez-vous pas
que votre corps eſt le Temple du Saint Eſprit, qui *habite* en vous, que vous
avez reçu de Dieu; & que vous n'êtes point à vous-mêmes? 20 Car vous avez
été achetés à *grand* prix. Glorifiez donç Dieu dans votre corps & dans votre
eſprit, qui lui appartiennent.

CHA-

℣. 14. Act. II. 24. Rom. VI. 5, 8. VIII. 11. II. Cor. IV. 14. Eph. I. 19. ℣. 15. Eph. I. 22. IV. 12, 15, 16. V. 23, 30. I. Cor. XI. 3. XII. 27 Rom. XII. 5. ℣. 16. Matth. XIX. 5. Marc X. 8. ℣. 17. Jean III. 6. XVII. 21, 22, 23. Eph. IV. 4. V. 30. ℣. 18. Héb. XIII. 4. Rom. I. 24. ℣. 19. Rom. XIV. 7. I. Cor. III. 16. II. Cor. VI. 16. Eph. II. 21. Héb. III. 6. I. Pier. II. 5. ℣. 20. Act. XX. 28. I. Cor. VII. 23. Gal. III. 13. Héb. IX. 12. II. Pier. II. 1. Apoc. V. 9.

de la différence entre la fornication, & l'uſage des viandes; celle-là étant mauvaiſe par elle-même. Il s'agit au reſte des viandes ſacrifiées aux Idoles. Voyez Chap. X. 8, 23.

Mais je ne me laiſſerai dominer &c.] C'eſt-à-dire, j'uſerai des choſes permiſes, mais j'en uſerai avec prudence & avec modération, étant toujours le maître de mes actions auſſi-bien que de mes deſirs.

℣. 13. *Les viandes ſont pour l'eſtomac* &c.] On traduit *l'eſtomac*, parce que le mot Grec, qui ſignifie *ventre*, ſe dit en général de toutes les entrailles, & même du *cœur*. Voyez Jean VII. 38. Le ſens eſt, que l'uſage des viandes eſt indifférent, parce que Dieu les a toutes deſtinées à nourrir l'homme; & qu'au reſte, ſoit *l'eſtomac*, ſoit *les viandes*, ſont des choſes périſſables, dont l'uſage n'eſt que pour les néceſſités de cette vie. Mais il n'en eſt pas de même *du corps*, qui n'a pas été créé *pour la fornication*, mais pour être *le Temple du Seigneur*, qui l'a deſtiné à l'immortalité.

Le Seigneur pour le corps.] Comme la tête eſt pour les membres, ℣. 15. Le Seigneur s'eſt donné lui-même pour la rédemption de nos corps. Voyez le ℣. 20. II. Cor. VI. 16. Phil. III. 21.

℣. 14. *Vous reſſuſcitera auſſi* &c.] Pour vous réunir à J. C., dont vos corps ſont les membres.

℣. 16. *Une ſeule perſonne.*] Gr. *en une ſeule chair*, c'eſt-à-dire, comme s'ils n'étoient qu'une ſeule perſonne. Voyez ſur Eph. V. 31. Gen. II. 24.

℣. 17. *Eſt un même Eſprit* &c.] Ces termes expriment une union de volontés & d'affections qui ne peut être plus grande. Mais cela prouve auſſi deux vérités: l'une, que les Fidèles ſont *les membres de J. C.*, & des membres qu'il reſſuſcitera, puiſque ſon Eſprit eſt en eux, Rom. VIII. 10, 11: l'autre, que les Fidèles doivent fuir la fornication, puiſque l'Eſprit de J. C. eſt incompatible avec les vices de la chair.

℣. 18. *Quelque péché* &c.] Le ſens eſt, que la fornication a ce caractère particulier, que l'homme, en péchant contre Dieu, pèche auſſi contre lui-même & deshonore ſon propre corps. Voyez Rom. I. 24. I. Theſſ. IV. 4. On peut auſſi traduire, *dans ſon propre corps*. Conférez Eccléſiaſtique X. 31, 32.

℣. 20. *A grand prix.*] Par le prix du ſang de J. C. I. Pier. I. 18, 19.

CHAPITRE VII.

Devoirs des personnes mariées. Elles ne doivent point se séparer, ni, s'étant quittées, se remarier. 1-12. *Les mariages entre Chrétiens & Paiens subsistent; mais la Partie Infidèle abandonnant l'autre, celle-ci est libre.* 13-16. *Demeurer dans l'état où l'on est appellé; esclave ou libre, circoncis ou non.* 17-24. *Conseils aux Veuves & aux Vierges touchant le mariage.* 25-40.

1 POUR venir aux choses dont vous m'avez écrit, il seroit avantageux à
l'homme de ne se point marier. 2 Cependant, pour *éviter* toute im-
pudicité, que chacun ait sa femme, & que chaque *femme* ait son mari. 3 Que
le mari rende à sa femme l'affection qu'il *lui* doit, & que la femme *en use* de
même envers *son* mari. 4 La femme n'est point maîtresse de son corps, c'est
le mari *qui en est le maître.* De même, le mari n'est point maître de son
corps, c'est la femme *qui en est maîtresse.* 5 Ne vous privez pas l'un l'autre
de

CHAP. VII. ℣. 1. Gen. XX. 6. Ruth II. 9. Prov. VI. 29. ℣. 3. I. Pier. III. 7. Gen. I. 28. ℣. 4. I. Cor. VI. 15. ℣. 5. Exod. XIX. 15. I. Sam. XXI. 4. Joël II. 16. Zach. VII. 3.

CHAP. VII. ℣. 1. *Avantageux.*] Gr. *bon.* Voyez Matth. XVII. 4. & la raison de ce conseil, ci-dessous ℣. 26, 28. Au reste, il y a deux manières d'expliquer les deux prémiers versets de ce chapitre. On en a exprimé une dans la Version; il est juste de rapporter l'autre. On peut donc traduire, *Il seroit avantageux à un homme* (c'est-à-dire au mari) *de s'abstenir de sa femme. Cependant, pour éviter toute impudicité, que chacun ait sa femme*: (c'est-à-dire, qu'il vive avec elle selon les loix du Mariage, usant de la liberté que la loi lui donne.) Que *chaque femme vive de même avec son mari.* Théodoret a suivi ce sens-là, & l'on doit convenir, qu'il est très probable. Il faut seulement bien observer, que ces mots, *Il seroit avantageux au mari de s'abstenir de sa femme*, sont fondés sur les *nécessités* du tems auquel S. Paul écrivoit. C'est un bien, un avantage relatif aux conjonctures; car autrement ce seroit un vrai mal, puisque ce seroit un obstacle à la propagation du Genre-humain, pour laquelle le mariage a été institué.

De ne se point marier.]. Gr. *de ne pas toucher de femme*, ce qui ne peut s'entendre que du mariage.

℣. 2. *Pour éviter toute impudicité.*] Gr. *à cause des fornications.*

Que chacun ait sa femme &c.] Cela regarde les personnes, qui n'ont pas le don de continence.

℣. 4. *N'est point maître de son corps.*] Il y a une expression semblable à celle de S. Paul, Ecclésiastique XLVII. 20. où il est dit de Salomon, *qu'il s'attribua sur son corps un pouvoir qu'il n'avoit pas.* S. Paul semble y avoir fait allusion.

℣. 5. *Au jeûne.*] Ce mot n'est point dans la Vulgate, non plus que dans un grand nombre de MSS. Voyez Mill, dans ses Variantes & dans ses Prolégomènes.

De peur que Satan &c.] Gr. *de peur que Satan ne vous tente à cause de votre incontinence. Tenter* ici, c'est faire pécher, faire succomber à la tentation. Voyez sur Gal. VI. 1.

℣. 6. *Par condescendance.*] C'est ce que signifie le mot Grec, comme on le peut voir, Ecclésiastique, Préface ℣. 5. & dans le Liv. même, Ch. III. 12. & c'est ainsi que S. Jérôme l'a expliqué, sur l'Ep. aux Ephés. V. 24. Le sens est: Je ne vous commande pas absolument de *retourner ensemble*: car, si vous n'aviez rien à craindre de Satan, ni de votre incontinence, vous feriez bien de pratiquer ce que j'ai dit ℣. 1. Le ℣. 7 confirme cette explication. D'autres traduisent, *Ce que je vous dis ici est un avis.*

Sans

de ce que vous vous devez, ſi ce n'eſt pour quelque tems, & d'un commun
conſentement, afin de vous occuper au jeûne & à la prière. Mais après cela
retournez enſemble, de peur que Satan ne profite de votre incontinence pour
vous tenter. 6 Au reſte, je vous dis ceci par condeſcendance, ſans vous
rien preſcrire. 7 Car je voudrois que tous les hommes fuſſent comme
moi; mais chacun a reçu de Dieu ſon don particulier, l'un d'une manière, &
l'autre d'une autre.
8 A l'égard de ceux qui ne ſont pas mariés, & des veuves, je leur dis qu'ils
feront bien de demeurer comme moi. 9 Cependant, s'ils n'ont pas le don de
continence, qu'ils ſe marient; car il vaut mieux ſe marier, que de brûler.
10 Mais pour ceux qui ſont mariés, ce n'eſt pas moi, c'eſt le Seigneur qui or-
donne, que la femme ne ſe ſépare point d'avec ſon mari. 11 Si pourtant elle
s'*en* ſépare, qu'elle demeure ſans ſe marier, ou qu'elle ſe réconcilie avec ſon
mari. Que le mari non plus ne ſe ſépare point d'avec ſa femme.
12 Pour ce qui regarde les autres, c'eſt moi qui leur dis, & non plus le Sei-
gneur, que ſi un *de nos* Frères a une femme Paienne, & qu'elle conſente de
demeurer avec lui, il ne doit point la quitter. 13 De même, ſi une femme
Chré-

℣. 6. II. Cor. XI. 17. ℣. 7. Matth. XIX. 12. Act. XXVI. 29. I. Cor. IX. 5. XII. 11. ℣. 9. I. Tim. V. 14. ℣. 10. Mal. II. 14. Marc X. 11, 12. Luc XVI. 18. ℣. 13. Eſdr. IX. 2. &c. X. 2, 3.

Sans vous rien preſcrire.] Gr. *& non par commandement.*

℣. 7. *Car je voudrois* &c.] Ces paroles ne doivent pas être preſſées: il faut les limiter par les conjonctures où l'Egliſe ſe trouvoit. Le ſens eſt: Je voudrois que tous les Fidèles fuſſent comme moi, quand je conſidère les maux qui vont fondre ſur nous, les tentations qu'auront à ſoutenir ceux qui ſeront mariés. Voyez auſſi ce qu'on a remarqué ſur ce Chap. dans la Préface.

Comme moi.] C'eſt-à-dire, qu'aiant le don qu'avoit S. Paul, ils puſſent demeurer comme lui dans un chaſte célibat, ou dans un chaſte veuvage.

℣. 8. *Qui ne ſont pas mariés.*] C'eſt ce que ſignifie à la lettre le mot de l'Original, mais dans cet endroit il déſigne *les veufs*. Le ſens eſt donc, *Pour les veufs & les veuves* &c.

℣. 9. *Que de brûler.*] C'eſt des ardeurs de la concupiſcence, & du deſir véhément de la ſatisfaire.

℣. 10. *Ceux qui ſont mariés.*] Ceci regarde les mariages, dont les deux Parties étoient Chrétiennes. S. Paul défend les divorces, uſités parmi les Juifs & les Gentils, mais expreſſément défendus par J. C. Matth. V. 32. XIX. 9. C'eſt ce qui oblige l'Apôtre à dire, *Ce n'eſt pas moi* &c.

℣. 11. *Si pourtant elle ſe ſépare.*] Le ſens eſt: Si elle veut ſe ſéparer, & que l'on ne puiſſe l'empêcher, ou qu'il y ait des raiſons de le permettre. Cette ſéparation n'eſt pas comme le divorce, qui étoit permis par la Loi de Moïſe & qui rompoit le mariage. Les Parties ſéparées n'étoient point en liberté, comme l'Apôtre le déclare.

℣. 12. *Les autres.*] Ceux qui étoient mariés avec une perſonne *Infidèle* ou Paienne.

C'eſt moi qui leur dis &c.] S. Paul n'aiant aucun précepte de J. C. ſur ces mariages, il preſcrit ce qui lui paroît le plus convenable. Il y avoit dans la Loi des défenſes aux Iſraélites d'épouſer des Paiennes, Exod. XXXIV. 16. & des exemples de divorce lorſque cela étoit arrivé. Voyez Eſdras IX. X. S. Paul défend bien aux Chrétiens d'épouſer des Infidèles, voyez le ℣. 39. & II. Cor. VI. 14: mais les Gentils étant appellés, & l'Evangile étant plus doux que la Loi, il défend aux Chrétiens de ſe ſéparer d'avec les Infidèles.

Un de nos Frères.] Un Chrétien.

Paienne.] Gr. *Infidèle.* On a mis *Paienne* dans cet endroit, parce que c'eſt le ſens, & afin que le Lecteur comprenne d'abord de qui il s'agit.

℣. 14.

Chrétienne eſt mariée avec un Infidèle, & qu'il conſente de demeurer avec el-
le, qu'elle ne le quitte point non plus. 14 Car le mari Infidèle eſt ſanctifié
par la femme *Fidèle*, & la femme Infidèle eſt ſanctifiée par le mari *Fidèle*;
autrement vos enfans ſeroient impurs, au-lieu qu'ils ſont ſaints. 15 Que ſi
l'Infidèle ſe ſépare, qu'il ſe ſépare. En ce cas-là, le Frère ou la Sœur ne ſont
plus aſſujettis. Mais pour nous, Dieu nous a appellés à la paix. 16 Car que
ſavez-vous, Femme, ſi vous *ne* ſauverez *point* votre mari? Et que ſavez-vous,
Mari, ſi vous *ne* ſauverez *point* votre femme?
17 Quoi qu'il en ſoit, que chacun ſe tienne dans la condition que Dieu lui a
donnée en partage, & dans l'état où il s'eſt trouvé quand le Seigneur l'a ap-
pellé. Et c'eſt-là ce que j'ordonne dans toutes les Egliſes. 18 Quelqu'un a-t-il
été appellé *à la Foi* étant circoncis? qu'il n'ôte point les marques de la Cir-
conciſion. Y a-t-il été appellé étant incirconcis? qu'il ne ſe faſſe point circon-
cire. 19 Car, ni la Circonciſion ni le Prépuce ne ſont rien; mais *tout con-
ſiſte dans* l'obſervation des Commandemens de Dieu. 20 *C'eſt pourquoi*, que
chacun demeure dans l'état où il étoit quand il a été appellé. 21 Vous avez été
appel-

℣. 15. I. Cor. XIV. 33. Rom. XII. 18. XIV. 19. Héb. XII. 14. ℣. 16. I. Pier. III. 1. ℣. 18. Gal. V. 2. Act. XV. 1, 19. ℣. 19. Gal. V. 6. VI. 15. Col. III. 11. ℣. 20. Eph. IV. 1. Phil. I. 27. Col. I. 10. I. Theſſ. II. 12. ℣. 21. Gal. III. 28.

℣. 14. *Eſt ſanctifié.*] Cela veut dire, qu'une femme, ou un mari Chrétiens, peuvent vivre avec un mari ou une femme Paiens, ſelon les loix du mariage, ſans commettre aucun péché. Les Corinthiens avoient quelque ſcrupule là-deſſus, fondé apparemment ſur la pratique des Iſraélites. Voyez le ℣. 12.

Vos enfans ſeroient impurs.] Ils ſeroient cenſés Paiens, & hors de l'Alliance de Dieu. Les Juifs regardoient les Paiens comme des hommes impurs & ſouillés. Voyez Act. X. 28.

Ils ſont ſaints.] Ils ſont Chrétiens. Une des Parties étant Chrétienne, les fruits de ſon mariage ſont auſſi Chrétiens. S. Paul au reſte, comme on l'a remarqué, ſuit le ſtile des Juifs. Ils diſoient des enfans des Proſélytes, qui étoient nés avant la converſion des pères, *qu'ils étoient nés hors de la ſainteté*; & des autres, qu'ils *étoient nés dans la ſainteté*.

℣. 15. *Le Frère ou la Sœur.*] Le mari ou la femme Fidèle.

Ne ſont plus aſſujettis.] Ils ſont en liberté de ſe marier, le lien du mariage étant rompu par la déſertion de la Partie Paienne.

Mais pour nous &c.] Le ſens eſt, que les Fidèles ne ſe ſéparent point, & que par la douceur & l'amitié ils entretiennent la paix & l'union avec leurs femmes ou leurs maris, quoiqu'ils ſoient Paiens.

℣. 16. *Si vous ne ſauverez point.*] Gr. *ſi vous ſauverez*; mais l'interrogation admet le ſens que l'on donne, & qu'il faut donner abſolument, ſi on rapporte ces paroles à celles qui précèdent, *Dieu nous a appellés à la paix.* Si pourtant on les rapporte à celles-ci, *Le Frère ou la Sœur ne ſont plus aſſujettis*, il faudra traduire ſans négative, *Car que ſavez-vous, Femme, ſi vous ſauverez votre mari?* Le ſens eſt: Ne vous obſtinez pas à demeurer avec lui, s'il ſe ſépare; car vous ne ſavez pas ſi vous pourrez le ſauver, & s'il ne pourroit pas lui-même vous perdre. Cependant le ſens qu'on a ſuivi dans la Verſion, eſt confirmé par la ſuite.

℣. 17. *Quoi qu'il en ſoit.*] C'eſt ainſi que l'on exprime les particules Grecques *Ei mè:* c'eſt-à-dire, " ſoit que cela arrive, ou que cela „ n'arrive pas." Savoir, ce que l'Apôtre a dit au ℣. 16.

Se tienne.] Gr. *marche.*

Dans la condition.] Gr. *comme.*

℣. 18. *Qu'il n'ôte point les marques* &c.] Gr. *qu'il ne ſe faſſe point revenir le prépuce.* Il y avoit eu des Juifs, qui pour ſe rendre agréables aux Paiens, ou pour éviter la perſécution, avoient tâché d'ôter les marques de leur Circonciſion, afin de n'être pas reconnus pour Juifs. Voyez I. Machab. I. 15. & Joſèphe, *Antiquit. Jud.* Liv.

appellé étant esclave, ne vous faites aucune peine *de la servitude.* Cependant,
si vous pouvez être affranchi, préférez la liberté. 22 Car *du reste*, celui qui
étoit esclave quand le Seigneur l'a appellé, est *devenu* l'affranchi du Seigneur;
& de même, celui qui étoit libre quand il a été appellé, est *devenu* l'esclave
de JESUS-CHRIST. 23 Vous avez été achetés à *grand* prix. Ne vous ren-
dez point esclaves des hommes. 24 Que chacun *donc*, *mes* Frères, se tienne de-
vant Dieu dans l'état où il étoit lorsqu'il a été appellé.
25 Pour ce qui regarde les Vierges, je n'ai point de commandement du
Seigneur; mais je *leur* donne un conseil, comme *un Ministre* à qui Dieu a
fait la grace d'être fidèle. 26 J'estime donc, qu'à cause des afflictions présen-
tes, il vaut mieux demeurer dans le célibat: & en effet, cet état est le plus
avantageux à l'homme. 27 Etes-vous lié avec une femme? ne cherchez point
à vous dégager. N'êtes-vous point lié avec une femme? ne cherchez point de
femme. 28 Si pourtant vous vous mariez, vous ne péchez point; & si une
fille se marie, elle ne pèche point non plus. Mais ces personnes-là auront
des

℣. 22. Jean VIII. 36. Rom. VI. 18, 22. I. Cor. IX. 21. Gal. V. 13. Eph. VI. 6. I. Pier. II. 16. Philém. ℣. 16. ℣. 23. I. Cor. VI. 20. Héb. IX. 12. I. Pier. I. 18, 19. II. Pier. II. 1. Lév. XXV. 42. ℣. 25. II. Cor. II. 17. IV. 2. VIII. 8. XI. 17. I. Thess. IV. 1, 8. I. Cor. IV. 2. ℣. 26. Job XV. 24. Ps. CXIX. 143. Jér. IX. 15. XV. 4. XVI. 2. Sophon. I. 15. Matth. XXIV. 19. Luc XXII. 23. III. Machab. I. 16. ℣. 28. Act. XX. 29.

Liv. XII. Chap. VI. Apparemment quelques Prosélytes du Judaïsme, qui avoient embrassé l'Evangile, en usoient de même par un zèle inconsidéré, ce qui ne pouvoit que donner un grand scandale aux Juifs.

℣. 19. *Tout consiste* &c.] Gr. *mais l'observation des* &c.

℣. 21. *Préférez la liberté.*] Gr. *Usez-en plutôt.* Le sens de l'Original est assez douteux; car on peut aussi traduire, *Mais quand même vous pourriez être libre, demeurez plutôt dans la servitude.* Si on suit ce sens-là, qui ne s'accorde pas mal avec le ℣. 22. il faut limiter ce conseil par quelque restriction. *Demeurez dans la servitude, plutôt* que de vous affranchir par de mauvais moyens.

℣. 23. *Ne vous rendez point esclaves des hommes.*] Cette réflexion se rapporte à ce que S. Paul a dit des Corinthiens. Ils se partageoient en diverses factions, & s'assujettissoient à des Chefs de Parti, bien qu'ils n'eussent d'autre Maître que J. C. Voyez ci-dessus I. 13. III. 21, 22, 23. II. Cor. XI. 20. Cependant la situation, où cette exhortation se trouve, fait juger que parmi ces Chefs il y en avoit, qui favorisoient le panchant des esclaves à secouer le joug de leurs maîtres. Sur quoi S. Paul leur dit ici, Ne vous gouvernez pas par les maximes de ces gens-là, mais par celles de J. C. Voyez I. Tim. VI. 2, 3.

℣. 24. *Devant Dieu.*] Dans la crainte de Dieu, & comme l'aiant pour témoin. Voyez II. Cor. II. 17. Eph. V. 21. Cette exhortation réitérée confirme ce qu'on a dit. Il faut qu'il y eût quelque desordre parmi les Corinthiens; quelques esclaves qui avoient embrassé le Christianisme, prétendant être libres, ou s'égaler à leurs maîtres, sous prétexte que l'Evangile rendoit tous les Fidèles Frères en J. C., & que la venue du Messie devoit abolir la servitude. Voyez ci-dessous XII. 13.

℣. 25. *Fidèle.*] Veut dire ici, digne qu'on ajoute foi à ses paroles, & qu'on suive ses conseils. Voyez le ℣. 40. & plus haut IV. 2. V. 17.

℣. 26. *Des afflictions présentes.*] Ou, *qui vont arriver.* Le mot, qu'on traduit *afflictions*, signifie à la lettre *nécessité*; mais il signifie aussi *persécution.* Voyez Luc XXI. 23. conféré avec Matth. XXIV. 21. *tourmens.* Voyez sur II. Cor. VI. 4.

Il vaut mieux . . . il est plus avantageux.] Il y a par-tout *bon*, dans le Grec, comme au ℣. 1.

De demeurer dans le célibat.] Gr. *d'être ainsi.* C'est-à-dire, de demeurer Vierge.

℣. 27. *N'êtes-vous point lié* &c.] On peut aussi traduire, *Etes-vous dégagé*, êtes-vous en liberté

des afflictions dans la chair, & je vous épargne.
29 Je vous dis cela, mes Frères, parce que le tems qui nous reste étant fort court, il faut même que ceux qui ont des femmes, soient comme s'ils n'en avoient point;
30 que ceux qui sont dans les pleurs, soient comme s'ils ne pleuroient point; ceux qui sont en joie, comme s'ils n'étoient point en joie; ceux qui achettent, comme s'ils ne possédoient point;
31 ceux qui usent des biens de ce Monde, comme s'ils n'en usoient point: car la figure de ce Monde passe.
32 Or je voudrois que vous fussiez exempts de toute sollicitude. Celui qui n'est point marié, s'occupe du soin de ce qui regarde le Seigneur, *&* des moyens de plaire au Seigneur.
33 Mais celui qui est marié, s'occupe *aussi* du soin des choses de ce Monde, *&* des moyens de plaire à sa femme.
34 Il y a *de même* de la différence entre une femme *mariée*, & une fille. Celle qui n'est pas mariée, *n'*a soin *que* de ce qui regarde le Seigneur, afin d'être sainte

℣. 29. & 30. Rom. XIII. 11. I. Cor. IX. 18. X. 11. I. Pier. IV. 7. II. Pier. III. 8, 9. Esai. XXIV. 2. Ezéch. VII. 12. IV. Esdr. XVI. 40. ℣. 31. Ps. XXXIX. 7. Esai. XXIV. 4. XL. 6. Jaq. I. 10, IV. 14. I. Pier. I. 24. IV. 7. IV. Esdr. II. 34. IV. 26. ℣. 32. I. Tim. V. 5. ℣. 34. Luc X. 40.

liberté par la mort de votre femme?

℣. 28. *Des afflictions dans la chair.*] Dans leurs personnes, dans celles de leurs femmes, de leurs enfans. C'est ce que S. Paul a entendu par *les afflictions*, ou la *nécessité présente*, ℣. 26.

Je vous épargne.] Je voudrois vous épargner ces afflictions.

℣. 29. On peut aussi traduire ce ℣. & les deux suivans en cette manière. *Je vous dis cela, parce que le tems va venir, où ceux qui ont des femmes, seront comme ceux qui n'en ont point; ceux qui sont dans les pleurs, comme ceux qui ne pleurent point* &c. Et ainsi du reste. Cette Version est aussi littérale que l'autre, & fait un fort bon sens. Soit que S. Paul ait en vue uniquement les persécutions prochaines, ou qu'il ait dans l'esprit la fin du Monde, comme de savans Interprètes l'ont cru, il représente très bien la confusion qui alloit survenir; & c'est ce qui l'oblige à déconseiller le mariage. Voyez la Préface.

Que ceux qui ont des femmes soient &c.] Le sens est, qu'ils ne s'y attachent point, & qu'ils se préparent à en être séparés.

℣. 30. *Ceux qui sont dans les pleurs* &c.] Cela veut dire, qu'il ne falloit plus, ni s'affliger des événemens tristes, ni se réjouïr des événemens favorables; qu'il falloit se regarder comme des gens appellés à quitter le monde à tout moment, & qui ne sont plus touchés de ce qui y arrive.

℣. 31. *Ceux qui usent des biens de* &c.] Gr. simplement, *qui usent de ce Monde.* Le sens est, que ceux qui ont des biens dans ce Monde, se regardent comme s'ils n'en avoient plus, parce qu'ils peuvent être appellés à tout moment à les quitter. C'est ce que veulent dire ces mots, *comme s'ils n'en usoient point.* Au reste, on traduit *usoient*, & non *abusoient*, parce qu'encore que le mot de l'Original signifie *abuser*, il est souvent employé par les Auteurs Grecs, pour *user* simplement; & S. Paul lui-même s'en sert dans ce sens-là, plus bas IX. 18. Cependant d'autres traduisent, *comme s'ils n'en abusoient point.*

La figure de ce Monde &c.] C'est-à-dire, que le Monde va tout d'un coup changer de face, comme la décoration d'un Théatre, car il semble que S. Paul y ait fait allusion. *La figure* veut dire aussi tout ce qu'il y a *de beau, d'agréable*; & alors ce passage est à peu près parallèle à celui de S. Jean, I. Ep. II. 17. *Le Monde passe avec sa convoitise*, c'est-à-dire, avec tout ce qui attire les desirs des hommes.

℣. 32. *Celui qui n'est point* &c.] Cela veut dire simplement, que les choses devroient être ainsi. Ceux qui vivent dans le célibat, aiant moins de soucis, peuvent s'appliquer tout entiers au service de Dieu; pendant que ceux qui sont mariés, sont obligés de partager leurs soins.

Et des moyens de plaire.] Gr. *comment il plaira.* De même au ℣. 33.

℣. 33. *Aussi.*] On a suppléé ce mot, car S. Paul ne veut pas dire, que les personnes mariées

sainte de corps & d'esprit; au-lieu que celle qui est mariée, s'occupe *aussi* du
soin des choses du Monde, *&* des moyens de plaire à son mari.
35 Au reste, je *ne* vous dis ceci *que* pour votre bien, & non pour vous ten-
dre un piège; mais j'ai égard à ce qui est *le plus* honnête, & le plus propre à
vous attacher au service du Seigneur sans sollicitude, & sans distraction. 36 Si
pourtant quelqu'un croit que c'est en user malhonnêtement envers sa fille,
de lui laisser passer la fleur de son âge *sans la marier*, & qu'il faille qu'el-
le le soit, il peut faire ce qu'il voudra: il ne pèche point, qu'elle soit
mariée. 37 Mais pour celui qui n'a *là-dessus* aucun doute dans l'esprit, *&* qui
n'étant contraint par aucune nécessité, se trouve le maître de faire ce qu'il
veut, qui d'ailleurs a résolu en soi-même de garder sa fille, celui-là fait bien.
38 Ainsi celui qui la marie, fait bien; mais celui qui ne la marie pas, fait
mieux.
39 La femme est liée à son mari par la Loi, tout le tems qu'il est en vie.
Mais si son mari vient à mourir, elle est dans la liberté de se marier à qui elle
vou-

℣. 35. Matth. VI. 31. Luc VIII. 14. X. 41. XXI. 34. ℣. 38. Ecclésiastiq. VII. 25. Héb. XIII. 4. ℣. 39. Rom. VII. 1, 2. II. Cor. VI. 14.

riées n'aient aucun soin de plaire au Seigneur. On a déja remarqué qu'il faut souvent expliquer par comparaison, ce qui paroît dit absolument.

℣. 34. *Il y a de même de la différence.*] Comme le mot Grec signifie aussi *être partagé*, & qu'il y a des Exemplaires où il est joint au ℣. précédent, on peut traduire, *Celui qui est marié, s'occupe aussi du soin des choses de ce monde... & se trouve partagé.*

D'être sainte de corps & d'esprit.] C'est-à-dire, afin d'être pure d'*esprit*, comme elle l'est déja *de corps*. Ce n'est pas qu'une femme mariée soit impure du côté du corps. S. Paul n'a garde de le dire, puisque les Enfans qui naissent d'un mariage légitime, lors même qu'une des Parties est infidèle, ne laissent pas d'être *saints*. Ci-dessus ℣. 14.

℣. 35. *Plus honnête.*] On traduit ainsi, parce que le mariage est aussi très *honnête*. Voyez Héb. XIII. 4. Mais un célibat parfaitement pur a cet avantage, qu'il laisse au Fidèle une entière liberté de s'occuper aux devoirs de la piété & de la charité.

Sans sollicitude & sans distraction.] Le mot Grec présente ces deux idées: Voyez Ecclésiastique XLI. 1. où il est employé pour exprimer *la tranquillité* d'un homme à qui tout réussit heureusement. Le même Auteur se sert aussi du terme opposé, pour représenter l'état d'un homme accablé de soins, & toujours en peine du nécessaire.

℣. 36. *En user mal-honnêtement.*] Ou, *en user mal.*

La fleur de l'âge.] C'est-à-dire, l'âge de la fécondité. On sait que la stérilité étoit un opprobre parmi les Juifs. Cette explication est confirmée par un passage de l'Ecclésiastique XLII. 9, 10. où l'on trouve un terme tout semblable à celui que S. Paul emploie pour dire, *passer la fleur de l'âge.*

℣. 37. *Qui n'a là-dessus aucun* &c.] Gr. *qui demeure stable dans le cœur.* C'est-à-dire, qui n'a pas le même scrupule que le prémier, que c'est un deshonneur pour sa fille de demeurer Vierge.

Dans l'esprit.] Gr. *dans le cœur.* Voyez sur Rom. I. 9.

Qui n'étant contraint &c.] Gr. *n'aiant point de nécessité*, par la disposition & par l'obéissance qu'il trouve dans sa fille.

Se trouve le maître de faire &c.] Gr. *maître sur sa propre volonté. La volonté* ne signifie ici que ce qu'on veut faire. Le sens est, que le père ne trouve dans sa fille aucun obstacle à ce qu'il a résolu. Théodoret a néanmoins entendu ce que dit ici S. Paul, d'un homme libre, & qui n'est pas sous la puissance d'un maître.

En soi-même.] Gr. *dans son cœur.*

℣. 38. *Ainsi* &c.] Ce que dit ici S. Paul doit s'entendre avec cette restriction, toutes choses étant égales à l'égard de l'une & de l'autre.

P 2 ℣. 39.

voudra. Seulement *que ce ſoit* ſelon le Seigneur. 40 J'eſtime néanmoins qu'el-
le ſeroit plus heureuſe, ſi elle demeuroit veuve. Or je penſe que j'ai auſſi
l'Eſprit de Dieu.



CHAPITRE VIII.

S'il eſt permis de manger des viandes ſacrifiées aux Idoles. La vraie ſcience eſt celle qui édifie. 1-3. *L'Idole n'eſt rien. Un ſeul Dieu, un ſeul Seigneur.* 4-6. *S'abſtenir de ces viandes, pour ne pas donner de ſcandale aux Foibles.* 7-13.

1 A L'EGARD des viandes qui ont été offertes aux Idoles, nous ſavons (car
nous avons tous *aſſez* de ſcience ; *mais* la ſcience enfle, au-lieu que la cha-
rité édifie : 2 Et ſi quelqu'un ſe flatte de ſavoir quelque choſe, il ne ſait encore rien
comme il faut ſavoir. 3 Il n'y a que celui qui aime Dieu, qui ſoit connu de lui.)
4 Pour

℣. 40. I. Theſſ. IV. 8. Chap. VIII. ℣. 1. Act. XV. 20, 29. Rom. XIV. 3, 10, 14, 22. ℣. 2. I. Cor. XIII. 8, 12. Gal. VI. 3. II. Tim. VI. 4. ℣. 3. Matth. VII. 27. Rom. VII. 15. VIII. 29. XI. 2. I. Theſſ. V. 12. II. Tim. II. 19. Exod. XXXIII. 12. Nomb. XVI. 5. Nah. I. 7.

℣. 39. *Selon le Seigneur.*] Gr. *dans le Seigneur.* Avec un mari Fidèle, ou Chrétien. Ci-deſſus ℣. 12. & II. Cor. VI. 14.

℣. 40. *Plus heureuſe.*] A cauſe des miſères préſentes, & des embarras du mariage. Voyez le ℣. 26. & ſuiv.

Si elle demeuroit veuve.] Gr. *ainſi.* La même expreſſion eſt au ℣. 26.

J'eſtime &c.] Autr. *Selon mon conſeil.*

Or je penſe &c.] S. Paul appuye par cette réflexion les conſeils qu'il vient de donner ſur des choſes, où il n'avoit point de commandement de J. C. ℣. 25. Il y a auſſi de l'apparence qu'il a en vue ſes adverſaires de Corinthe, qui pouvoient être d'un autre avis que le ſien. Car on l'avoit conſulté ſur les queſtions qu'il traite ici.

Chap. VIII. ℣. 1. *Des viandes.*] Les Paiens avoient coutume d'inviter leurs amis à manger avec eux des victimes, qu'ils avoient offertes. Ces feſtins ſe faiſoient dans des endroits, qui appartenoient aux Temples. Parmi les Corinthiens, ceux qui ſe piquoient d'être les plus éclairés, aſſiſtoient à ces feſtins, & donnoient par-là du ſcandale aux autres, qui aiant moins de connoiſſance, & étant convertis depuis peu, n'étoient pas bien fermes dans la foi. C'eſt-là ce que S. Paul commence à traiter dans ce Chap. Voyez la Préface.

Nous ſavons.] Tout ce qui ſuit, juſqu'au ℣. 4. où l'Apôtre répète ces mots, *nous ſavons*, eſt une parenthèſe. On en trouve de pareilles dans les meilleurs Auteurs Grecs & Latins. Voyez Ephéſ. III. 1-14.

Que nous avons &c.] Gr. *nous avons tous de la ſcience. Tous*, pour *pluſieurs.* Le ℣. 7. montre que c'eſt le ſens ; ou bien, S. Paul ne parle que des Docteurs.

La ſcience enfle.] La ſcience toute ſeule, ſans la prudence & la charité.

℣. 2. *Savoir quelque* &c.] Ce *quelque choſe* veut dire, *quelque choſe de conſidérable, beaucoup.* Voyez Gal. II. 6.

Comme il faut ſavoir.] La ſcience accompagnée de la préſomption, & deſtituée de la charité, n'eſt point du tout la ſcience du Chrétien. Voyez Ch. XIII. 2. C'eſt *ne ſavoir rien comme il faut ſavoir*, que d'abuſer de ſa ſcience pour nuire aux autres, au lieu qu'elle eſt deſtinée à les édifier.

℣. 3. *Qui ſoit connu de lui.*] Il a ſeul la vraie ſcience, celle que Dieu eſtime. *Etre connu*, pour *être approuvé.* Voyez Matth. VII. 23. Gal. IV. 9.

℣. 4. *Nous ſavons bien* &c.] C'eſt le raiſonnement que faiſoient ceux qui mangeoient des victimes offertes aux Idoles, & que S. Paul approuve, quoiqu'il n'approuve pas la conduite
de

4 Pour ce qui eſt donc de manger des viandes offertes aux Idoles, nous ſa-
vons bien que l'Idole n'eſt rien dans le monde, & qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu.
5 Car encore qu'il y ait dans le Ciel ou ſur la Terre *divers Etres* qu'on ap-
pelle Dieux, comme en effet il y a pluſieurs Dieux & pluſieurs Seigneurs *de
cette ſorte*; 6 toutefois, par rapport à nous, il n'y a qu'un ſeul Dieu, qui eſt
le Père, duquel *procèdent* toutes choſes, & pour qui nous *ſommes*; & un ſeul
Seigneur, *qui eſt* Jesus-Christ, par lequel ſont toutes choſes, & par
qui nous *ſommes* auſſi. 7 Mais tous n'ont pas la *même* connoiſſance. Car
quelques-uns, aiant encore *des doutes* dans la conſcience ſur le ſujet de l'Idole,
mangent de ces viandes comme étant ſacrifiées aux Idoles; & leur conſcience,
qui eſt foible, en eſt ſouillée.
8 Il eſt bien vrai que les viandes ne nous rendent point agréables à Dieu :
car ſi nous en mangeons, il ne nous en revient aucun avantage; & ſi nous
n'en mangeons pas, nous n'en recevons aucun préjudice. 9 Mais prenez gar-
de

℣. 4. Deut. IV. 39. VI. 4. Eſai. XLI. 24. XLIV. 8, 9. Jér. VIII. 2, 5, 11, 20. Habac. II. 18. Marc XII. 29. Rom. XIV. 14. Eph. IV. 6. I. Tim. II. 5. ℣. 5. Deut. III. 24. X. 17. ℣. 6. Mal. II. 10. Jean XIII. 13. Act. II. 36. XVII. 28. I. Cor. III. 2. Eph. IV. 5, 6. Phil. II. 11. ℣. 7. I. Cor. X. 28. ℣. 8. Rom. XIV. 17. ℣. 9. Rom. XIV. 13, 20. Gal. V. 13.

de ceux qui raiſonnoient de la ſorte. Conférez I. Sam. XII. 21. & plus bas X. 19.

L'Idole n'eſt rien.] Les Idoles étoient quelque choſe, ſoit en elles-mêmes, ſoit dans la repréſentation; car elles repréſentoient des Démons. Ce que S. Paul veut dire, c'eſt que les Idoles n'étoient point des Dieux; & c'eſt à cet égard que les Hébreux les appelloient, *la vanité*, le *menſonge*, c'eſt-à-dire, *rien.*

℣. 5. *Car encore* &c.] Il s'agit des Rois & des Anges, à qui l'Ecriture elle-même donne le nom de *Dieux*. Voyez Pſ. XXXII. 6. & la note ſur Jean X. 34, 35.

Dans le Ciel & ſur la Terre.] Les Paiens avoient leurs Dieux céleſtes, & leurs Dieux terreſtres: *Dii ſuperi & inferi.*

℣. 6. *Duquel . . . par lequel.*] S. Paul diſtingue ainſi d'ordinaire le Père & le Fils. Voyez Rom. XI. 36. Ci-deſſus III. 23. Jean I. 3. Coloſſ. I. 16. Héb. I. 2.

℣. 7. *Tous n'ont pas la même connoiſſance.*] Il s'agit de celle dont il eſt parlé ℣. 4.

Aiant encore des doutes &c.] Il y a dans le Grec, *la conſcience de l'Idole.* C'eſt-à-dire, que ces perſonnes-là ſont encore en doute, ſi l'Idole n'eſt pas quelque choſe; ſi les viandes, qui lui ſont offertes, ne contractent pas une ſouillure, qui ſe communique à ceux qui en mangent. Comme *la conſcience* ſignifie auſſi *une crainte religieuſe*, voyez Rom. XIII. 5. il ſe peut faire que ces nouveaux Chrétiens conſervaſſent encore quelque ſorte de crainte des Idoles; car on ſait combien les impreſſions d'une Religion, ſucée avec le lait, ſont difficiles à effacer. Tout le diſcours de S. Paul, depuis le ℣. 4. inſinue cela. C'eſt la penſée de S. Chryſoſtome, Hom. XX. in I. Ep. ad Corinth. p. 495.

Comme étant ſacrifiées aux Idoles.] Le ſens eſt, qu'ils ne les regardent pas comme des viandes communes, qui n'ont d'autre vertu que celle de nourrir; mais comme des viandes impures, & qui ſouillent ceux qui en mangent.

Leur conſcience, qui eſt foible, en eſt ſouillée.] *La conſcience foible* eſt celle qui, n'étant pas bien éclairée, doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, permiſe ou défendue. Cette *conſcience eſt ſouillée*, c'eſt-à-dire, que l'on pèche quand on ne laiſſe pas de faire une choſe, quoique l'on doute ſi elle eſt permiſe ou non. Voyez ſur Rom. XIV. 14, 23.

℣. 8. *Les viandes.*] C'eſt-à-dire, en uſer, ou s'en abſtenir.

Il ne nous en revient &c.] S. Paul dit à la lettre, ce que nous diſons populairement dans notre Langue, *Nous n'en ſommes ni plus riches, ni plus pauvres.*

de que cette liberté, *que* vous *vous donnez*, ne ſoit une pierre d'achoppement
aux Foibles. 10 Car ſi quelqu'un d'eux vous voit à table dans un Temple des
Idoles, vous qui êtes éclairé, cet homme, dont la conſcience eſt foible, ne
ſera-t-il pas porté à manger des viandes ſacrifiées aux Idoles? 11 De ſorte que
votre ſcience ſera cauſe de la perte de *votre* Frère, qui eſt foible, *&* pour qui
Jesus-Christ eſt mort. 12 Or en péchant de la ſorte contre vos Frères,
& en bleſſant leur conſcience *qui eſt encore* foible, vous péchez contre Jesus-
Christ. 13 C'eſt pourquoi, ſi l'uſage de la viande eſt un ſujet de ſcandale
pour mon Frère, je ne mangerai jamais de viande, afin de ne point donner
de ſcandale à mon Frère.



CHAPITRE IX.

Paul eſt Apôtre: il l'eſt des Corinthiens. Il a droit de vivre de l'Evangile, de mener une femme avec lui Exemple des autres Apôtres; autorité de la Loi. 1-14. *Il n'uſe point de ſon droit, pour l'amour de l'Evangile, & pour ſe conſerver ſa gloire.* 15-18. *Complaiſant envers tous, il n'eſt ſévère que pour lui ſeul.* 19-27.

1 Ne

℣. 10. I. Cor. X. 20. ℣. 11. Rom. XIV. 15, 20. II. Pier. II. 1. ℣. 13. Rom. XIV. 21. II. Cor. XI. 29.

℣. 9. *Cette liberté.*] Savoir, d'aller dans les Temples des Idoles, & d'y manger des victimes, qui leur ont été offertes.

Une pierre d'achoppement.] Les ℣. 10. & 11. expliquent en quoi conſiſte ce ſcandale.

℣. 10. *Dans un Temple des Idoles.*] Les Paiens faiſoient des feſtins dans l'enceinte de leurs Temples, où ils mangeoient leurs victimes. Voyez Jug. IX. 27. Amos II. 8. L'Idole étoit dans une eſpèce de chœur, & au-delà il y avoit des eſpaces où le peuple ſe promenoit, & faiſoit ſes feſtins ſacrés. Les Sacrificateurs Juifs mangeoient de même leurs victimes dans un lieu ſacré, qui appartenoit au Temple.

Cet homme &c.] Il y a dans le Grec, *La conſcience de celui qui eſt foible ne ſera-t-elle pas édifiée pour manger. Edifier* ſe prend en mauvaiſe part dans cet endroit. Il ſignifie ordinairement, *confirmer dans le bien, y porter.* Ici, c'eſt porter au mal ou à l'erreur, y confirmer. Le ſens de S. Paul eſt, que celui qui n'eſt pas bien éclairé, ni bien affermi dans la foi, mangera de ces victimes, bien qu'il croie qu'on ne peut en manger, ſans participer à l'Idolatrie.

℣. 11. *Votre ſcience ſera cauſe de la perte de votre Frère.*] Il s'agit de la *ſcience* du ℣. 4. & des actions faites en conſéquence. Le ſens eſt, Votre Frère ſera porté à faire des choſes contre ſa conſcience, & peut-être ramené à l'Idolatrie, d'où il étoit ſorti.

℣. 12. *En bleſſant leur conſcience.*] Par l'occaſion qu'on leur donne de pécher contre leur conſcience, & en les confirmant, quoique ſans deſſein, dans des erreurs d'où ils ne ſont pas encore bien revenus.

℣. 13. *Un ſujet de ſcandale.*] Une occaſion de pécher, ou de retomber dans l'Idolatrie.

Jamais.] Ou, *de ma vie.* Car le mot Grec, qu'on traduit ordinairement *ſiècle*, ſe prend quelquefois pour la durée de la vie. Voyez une expreſſion ſemblable dans le même ſens, Judith XVI. 15.

Chap. IX. ℣. 1. S. Paul va montrer par ſon exemple, qu'il faut bien prendre garde à ne pas mettre d'obſtacle à la foi & à l'édification des Foibles, par des actions qui, toutes permiſes qu'elles ſont, deviennent des ſujets de ſcandale. C'eſt ainſi que, dans la vue d'une plus grande édification, il n'a pas voulu uſer de ſes droits, bien qu'il fût *Apôtre*, qu'il fût *libre*, qu'il ne fût plus aſſujetti à la Loi. On fait cette remarque, pour montrer la liaiſon de ce Chapitre avec le précédent.

Ne ſuis-je pas Apôtre.] S. Paul ſoutient en paſſant ſon Apoſtolat, que de faux Apôtres, qu'il appelle *miniſtres de Satan*, II. Cor. XI. 13. oſoient lui conteſter. II. Cor. XI. 5. XII. 12.

Libre

1 NE suis-je pas Apôtre? Ne suis-je pas libre? N'ai-je pas vu notre Sei-
gneur JESUS-CHRIST? N'êtes-vous pas mon ouvrage en *notre*
Seigneur? 2 Quand les autres ne me reconnoîtroient pas pour Apôtre, je le
serois toujours par rapport à vous; car vous êtes le sceau de mon Apostolat
en *notre* Seigneur. 3 Et c'est-là mon apologie envers ceux qui se mêlent de
juger de moi. 4 N'avons-nous donc pas le pouvoir de nous faire donner à
manger & à boire? 5 N'avons-nous pas le pouvoir de mener par-tout avec
nous une femme *d'entre nos* Sœurs, comme *le font* les autres, & les Frères
du Seigneur, & Céphas aussi? 6 N'y a-t-il donc que Barnabé & moi, à qui
il ne soit pas permis de ne point travailler? 7 Qui fit jamais la guerre à sa
propre solde? Qui est-ce qui plante la vigne, & n'en mange point de fruit?
Ou qui paît un troupeau, & ne mange point du lait du troupeau?
8 Ce que je dis n'est-il fondé que sur l'usage des hommes? La Loi même
ne

CHAP. IX. ℣. 1. Act. IX. 3, 17. XVIII. 9. XXII. 14, 17, 18, XXIII. 11. XXVI. 16. I. Cor. III. 5, 10. IV. 15. XV. 8, 9. II. Cor. XII. 2, 11. Gal. I. 1, 12. II. 2, 7. I. Tim. II. 7. II. Tim. I. 11. ℣. 2. II. Cor. XII. 12. ℣. 4. Luc X. 7. I. Cor. VI. 12. VIII. 8. IX. 14. I. Thess. II. 6. II. Thess. III. 9. ℣. 5. Matth. VIII. 14. XII. 46. Marc VI. 3. Luc IV. 38. VIII. 19. Jean II. 12. Act. I. 14. I. Tim. IV. 3. ℣. 6. Act. XX. 34. I. Cor. IV. 12. II. Thess. III. 9. ℣. 7. Jean XXI. 15. Act. XX. 28. I. Cor. III. 6, 7, 8. II. Cor. X. 14. I. Tim. I. 18. VI. 12. II. Tim. II. 3. IV. 7. I. Pier. V. 2. Deut. XX. 6. Prov. XXVII. 18.

Libre.] Il ne s'agit pas seulement de la liberté Chrétienne en général, Gal. V. 1. mais aussi des droits qu'avoit S. Paul en qualité d'Apôtre. Voyez les ℣. 4, 5, 19.

N'ai-je pas vu notre Seigneur &c.] Savoir depuis sa résurrection. Cela étoit essentiel à l'Apostolat, qui consistoit particulièrement dans la charge de rendre témoignage à la résurrection de J. C. Voyez plus bas, XV. 15.

N'êtes-vous pas mon ouvrage &c.] C'est par son ministère que les Corinthiens avoient cru en J. C.

En notre *Seigneur.*] C'est-à-dire, par la grace du Seigneur. S. Paul veut justifier par-là le droit qu'il avoit d'exiger des Eglises ce qui lui étoit nécessaire, & en particulier des Corinthiens, puisqu'ils étoient *son ouvrage en notre Seigneur.*

℣. 2. *Quand les autres* &c.] Gr. *quand je ne serois pas Apôtre aux autres, je le suis à vous.*

Vous êtes le sceau &c.] La conversion des Corinthiens, & les dons du S. Esprit qu'ils avoient reçus, étoient la preuve authentique, que S. Paul étoit Apôtre de J. C. Voyez ci-dessus I. 6. II. 4. & II. Cor. III. 2, 3. Conférez Jean VI. 27. Gal. II. 7, 8.

℣. 3. *Qui se mêlent de juger de moi.*] Gr. *qui me jugent.* Envers mes critiques, mes censeurs. Voyez ci-dessus, IV. 3, 4. La Vulgate: *Envers ceux qui m'interrogent, qui me font des questions.* Effectivement, le mot *Anacrinein* peut avoir cette signification.

℣. 4. *De nous faire donner à manger* &c.] Gr. *de manger & de boire*, c'est-à-dire, aux dépens des Eglises. Voyez les ℣. 6. & 7. S. Paul vivoit du travail de ses mains. Act. XVIII. 3. & XX. 34.

℣. 5. *Une femme d'entre nos sœurs.*] Gr. *une sœur femme. Sœur* veut dire *Chrétienne.* Ch. VII. 15. *Femme* ne désigne pas ici le *Sexe*, qui est assez marqué par le titre de *sœur*, mais une *épouse.* C'est aussi l'ancienne tradition, que les Apôtres étoient mariés, & menoient leurs femmes avec eux. Clément d'Alexandrie a cité ce passage pour le prouver, Strom. Liv. III p. 448. S. Paul ne menoit point de femme avec lui. Peut-être étoit-il veuf; voyez sur Phil. IV. 3: mais il vouloit aussi être plus libre dans son ministère, & ne pas charger les Eglises. C'est la raison qu'il allègue ici. Voyez Euséb. Hist. Eccléf. Liv. III. Ch. 30.

Les Frères du Seigneur.] Ses Cousins-germains. Voyez Matth. XIII. 55. Gal. I. 19.

Céphas.] Pierre, Ci-dessus I. 12. S. Paul nomme ces Apôtres-là, parce qu'ils étoient les plus célèbres. Voyez Gal. II. 6, 9.

℣. 8. *Ce que je dis* &c.] Gr. *ne dis-je ces*
cho-

ne le dit-elle pas? 9 Car il eſt écrit dans la Loi de Moïſe, Tu n'emmuſèle-
ras point le bœuf, quand il foule le grain. Dieu ſe met-il en peine des
bœufs? 10 N'eſt-ce pas véritablement pour nous, qu'il a dit cela? Certaine-
ment c'eſt pour nous que ces *paroles* ſont écrites; car il faut que celui qui la-
boure, le faſſe avec eſpérance de recueillir; & celui qui bat le grain, avec
eſpérance d'en manger. 11 Que ſi nous vous avons ſemé les *biens* ſpirituels,
eſt-ce ſi grand' choſe que nous recueillions de vos *biens* corporels? 12 Et ſi
d'autres exercent ce pouvoir ſur vous, combien aurions-nous plus de raiſon *de
le faire?* Mais bien loin d'en uſer, il n'y a rien au contraire que nous n'en-
durions, pour ne point mettre d'obſtacle à l'Evangile de JESUS-CHRIST.
13 Ne ſavez-vous pas que ceux qui font le ſervice ſacré, mangent des cho-
ſes ſacrées; & que ceux qui ſervent à l'autel, participent *aux oblations* de l'au-
tel? 14 Le Seigneur a ordonné tout de même à ceux qui annoncent l'Evan-
gile, de vivre de l'Evangile. 15 Mais pour moi, je n'ai point profité d'aucu-
ne de ces *Loix*; & je n'écris point ceci, afin qu'on les obſerve par rapport à
moi:

℣. 9. Deut. XXV. 4. I. Tim. V. 18. Prov. XII. 10. ℣. 10. II. Tim. II. 6. ℣. 11. Gal. VI. 6. ℣. 12. Act. XX. 33. I. Cor. III. 5. II. Cor. XI. 7, 9, 12, 20. XII. 13. I. Theſſ. II. 6, 7. ℣. 13. Lév. VI. 16, 26. VII. 6. &c. Nomb. V. 9. XVIII. 8. &c. Deut. X. 9. XVIII. 1. ℣. 15. Act. XVIII. 3. XX. 34. I. Cor. IV. 12. II. Cor. XI. 10. XII. 16. I. Theſſ. II. 9. II. Theſſ. III. 8.

choſes que ſelon l'homme? C'eſt-à-dire, que ce droit, qu'avoient les Miniſtres, d'exiger leur nourriture des Egliſes, n'étoit pas ſeulement fondé ſur l'uſage, ou ſur les Loix humaines, que S. Paul vient d'alléguer, mais auſſi ſur la Parole de Dieu. Voyez Rom. VI. 19. & Gal. III. 15.

℣. 9. *Dieu ſe met-il en peine* &c.] Le ſens eſt, qu'en donnant la Loi dont il s'agit, Dieu avoit eu moins en vue les *bœufs* que les hommes. Ces paroles doivent ſe prendre dans un ſens de comparaiſon. On l'a déja remarqué.

℣. 10. *Qui bat.*] Gr. *foule.*

Avec eſpérance d'en manger.] On lit dans pluſieurs Exemplaires Grecs, *avec l'eſpérance d'avoir part à ſon eſpérance.* Mais d'autres Manuſcrits & la Vulgate portent ſimplement comme on a traduit. Cette leçon eſt plus ſimple, & contient un ſens complet

℣. 11. *Corporels.*] Gr. *charnels.* Voyez Rom. XV. 27.

℣. 12. *Combien aurions-nous plus de* &c.] S. Paul étoit *le Père* des Corinthiens, & non ſeulement leur maître; il étoit leur *Apôtre.* Ci-deſſus IV. 15.

Pour ne point mettre d'obſtacle.] En donnant le moindre prétexte de le ſoupçonner d'être *un mercénaire*, & de prêcher l'Evangile par intérêt.

℣. 13. *Mangent des choſes ſacrées*, ou, *mangent* des choſes qui appartiennent au *Temple.*] Les Lévites & les Sacrificateurs vivoient des dîmes, des oblations & des revenus du Temple.

℣. 14. *Le Seigneur a ordonné* &c.] Voyez Matth. X. 10.

℣. 15. *Mais pour moi je n'ai point profité d'aucune de ces Loix.*] Gr. *Je n'ai point uſé d'aucune de ces choſes.* C'eſt de l'ordonnance de la Loi, qui veut que ceux qui ſervent à l'*Autel*, *vivent des oblations de l'Autel*; & de l'ordonnance du Seigneur, qui veut que *ceux qui prêchent l'Evangile*, *vivent de l'Evangile:* à quoi l'on peut ajouter les raiſons alléguées par S. Paul ℣. 7.

Afin qu'on les obſerve par rapport à moi.] Gr. *Afin qu'on en uſe ainſi par rapport à moi.* C'eſt-à-dire, conformément à ces Loix.

Qu'on anéantît ce qui fait ma gloire.] C'eſt de prêcher l'Evangile gratuitement. Les autres mettoient leur gloire à uſer de leurs privilèges: S. Paul, à y renoncer volontairement pour édifier l'Egliſe.

℣. 16. *Ce n'eſt pas un ſujet de gloire pour moi.*] Il y a bien une obligation générale à tout Miniſtre, de faire tout ce qui peut contribuer au progrès de l'Evangile; & ainſi tout eſt dans le fond d'obligation. Mais S. Paul diſtingue ce qui ſe fait en vertu d'une Loi particulière, d'un commandement exprès; & ce qui ſe fait en vertu

moi : car j'aimerois mieux mourir, que de souffrir qu'on anéantît ce qui fait
ma gloire.
[16] En effet, quand je prêche l'Evangile, ce n'est pas un sujet de gloire pour
moi, parce que la nécessité m'en est imposée ; & malheur à moi, si je n'an-
nonce pas l'Evangile ! [17] Si je le faisois volontairement, j'en serois récom-
pensé ; mais le faisant par obligation, je ne fais que m'acquitter d'une charge
qui m'a été commise. [18] De quoi serai-je donc récompensé ? C'est de ce
qu'annonçant l'Evangile de JESUS-CHRIST, je l'ai annoncé gratuïtement
sans user du pouvoir que l'Evangile me donne. [19] Car bien que je fusse libre
à l'égard de tous, je me suis pourtant assujetti à tous, afin d'en gagner un plus
grand nombre. [20] J'ai agi avec les Juifs, comme *si j'eusse été* Juif, afin de
gagner les Juifs ; avec ceux qui sont sous la Loi, comme *si j'eusse été* sous
la Loi, pour gagner ceux qui sont sous la Loi ; [21] & pour gagner ceux qui
sont sans Loi, j'ai agi avec eux, comme *si j'eusse été* sans Loi ; quoique je ne
sois point sans Loi par rapport à Dieu, puisque je suis soumis à la Loi de JE-
SUS-

ỳ. 16. Act. IX. 6, 17. XIII. 2. XXII. 14, 21. XXVI. 16. Rom. I. 14. Gal I. 1, 12. Jér. XX. 7. Amos III. 8. VII. 15. ỳ. 17. Luc X. 7. I. Cor. III. 8. IV. 1. Phil. I. 17. Gal. II. 7. Col. I. 25. ỳ. 18. I. Cor. VII. 31. II. Cor. IV. 5. XI. 7. ỳ. 19. Matth. XVIII. 15. Rom. XI. 14. I. Pier. III. 1. ỳ. 20. Act. XV. 1, 24. XVI. 3. XVIII. 18. XXI. 20, 23. &c. ỳ. 21. Matth. V. 17. Rom. II. 12. I. Cor. VII. 19, 22. X. 32. II. Cor. III. 6. Gal. II. 3.

tu de la Loi générale de l'amour de Dieu, & de l'amour du Prochain. Par rapport à cette dernière Loi ; tout est devoir, & devoir indispensable. Voyez les ỳ. 23. & 27.

ỳ. 17. *Si je le faisois* &c.] On peut aussi traduire, *si je le fais de bon cœur, j'en serai récompensé ; mais si c'est à regret, la charge m'en est toujours commise.*

Par obligation.] Le mot Grec signifie ordinairement *malgré*, mais il ne signifie dans cet endroit que *par ordre*, *par commandement*. C'est cette *nécessité*, que Dieu avoit imposée à S. Paul en lui donnant l'Apostolat. Le sens est, qu'en prêchant l'Evangile il ne faisoit que s'acquitter d'une charge qui lui avoit été imposée ; mais qu'en prêchant gratuïtement, il faisoit par un bon zèle ce que Dieu ne lui avoit pas ordonné. Conférez Luc XVIII. 10.

Je ne fais que m'acquitter.] On supplée ces mots, parce que l'expression de S. Paul est fort abrégée. Il y a simplement, *la dispensation m'a été commise*. Mais le mot de *dispensation* a un sens général, & se prend pour *charge*, *emploi*, *état*. Voyez dans les LXX. Esai. XXII. 19.

ỳ. 18. *De quoi* &c.] Gr. *quelle est donc ma récompense ?* L'effet est mis pour la cause ; *la récompense*, pour ce qui en est le sujet.

Je l'ai annoncé gratuïtement sans user.] Il y a dans l'Original le mot qui signifie ordinairement *abuser*. Voyez sur Ch. VII. 31.

Du pouvoir que l'Evangile me donne.] Gr. *de mon droit par l'Evangile*, ou, *dans l'Evangile*. Voyez le ỳ. 14. D'autres traduisent, *du droit que j'ai en prêchant l'Evangile.*

ỳ. 19. *A l'égard de tous.*] Ou, *à l'égard de toutes choses*. C'est-à-dire, de toutes celles que Dieu a mises dans la liberté de l'homme. Il faut souvent limiter ces expressions générales. Voyez ci-dessus VI. 12.

ỳ. 20. *Comme si j'eusse été Juif.*] S. Paul étoit bien Juif de naissance, mais il ne l'étoit plus de religion. Il ne *judaïzoit* plus. Gal. II. 14. Au reste, voyez des preuves de sa condescendance, Act. XVI. 3. & dans l'Histoire de sa purification, Act. XXI. 23, 24. Il n'avoit pourtant cette complaisance que pour les Foibles, & non pour ceux qui en auroient abusé afin de renverser l'Evangile : distinction, qu'il faut bien observer, pour entendre S. Paul. Voyez Gal. II. 3, 4, 5. & l'Histoire rapportée làmême, ỳ. 11-14.

ỳ. 21. *Ceux qui sont sans Loi.*] Les Paiens, qui n'avoient point la Loi de Moïse, mais qui d'ailleurs n'étoient pas sans Loi. Voyez Rom. II. 12, 14.

Comme si j'eusse été sans Loi.] Sans cette même Loi. S. Paul ne judaïzoit point avec les Gentils, mangeant avec eux, & ne faisant aucune différence du Juif & du Gentil, dès qu'ils croyoient en J. C.

SUS-CHRIST. 22 J'en ai uſé avec les Foibles, comme *ſi j'euſſe été* foible,
pour gagner les Foibles. Je me ſuis fait tout à tous, pour en ſauver au
moins quelques-uns. 23 Et je fais tout cela pour l'Evangile, afin d'y avoir
part auſſi.

24 Ne ſavez-vous pas, que de tous ceux qui courent dans la carrière, il n'y
en a qu'un ſeul qui remporte le prix? Courez ſi bien que vous le remportiez.
25 Tous les Athlètes s'abſtiennent de tout *ce qui peut leur nuire*, & ces gens-
là le font pour obtenir une couronne corruptible; au-lieu que nous *en atten-
dons* une incorruptible. 26 Pour moi, je cours, *&* ce n'eſt pas au hazard; je
frappe, *&* ce n'eſt pas en l'air. 27 Mais je mortifie mon corps, & je le réduis
en ſervitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne ſois moi-même
rejetté.

CHA-

℣. 22. Rom. XI. 14. XV. 1. I. Cor. VII. 16. X. 33. II. Cor. XI. 29. Gal. VI. 1. ℣. 24. Gal. II. 2. V. 7. Phil. II. 16. III. 14. II. Tim. IV. 7. Héb. XII. 1. ℣. 25. Eph. VI. 12. I. Tim. VI. 12. II. Tim. II. 4, 5. IV. 7, 8. I. Pier. I. 14. V. 4. Jaq I. 12. Apoc. II. 10. III. 11. ℣. 26. II. Tim. II. 5. ℣. 27. Jér. VI. 30. Rom. VI. 18, 19. VIII. 13. I. Cor. IV. 11. II. Cor. XI. 23. XIII. 6. Col. III. 5. I. Tim. IV. 8. II. Tim. II. 15.

℣. 22. *Au moins.*] Gr. *abſolument, certainement.* On peut auſſi traduire, *par quelque voie que ce ſoit.* Quelques Manuſcrits portent avec la Vulgate, *afin de les ſauver tous*, c'eſt-à-dire, les uns & les autres; & ce ſens eſt fort bon.

℣. 23. *Pour l'Evangile.*] Pour le progrès de l'Evangile. Ci-deſſus ℣. 12.

Afin d'y avoir part auſſi.] Savoir, aux biens de l'Evangile.

℣. 24. *Courez ſi bien.*] Gr. *courez ainſi.*

℣. 25. *Les Athlètes.*] Ceux qui s'exerçoient à la lutte, parmi les Grecs.

De tout ce qui peut leur nuire.] On ſupplée ces paroles, *ce qui* &c. Les Athlètes avoient des régimes de vivre qui leur étoient preſcrits, ne mangeant rien de ce qui pouvoit être nuiſible à la diſpoſition de corps que demandoit leur exercice.

Couronne corruptible.] On donnoit pour prix aux Vainqueurs, dans les Combats ou les Jeux de la Grèce, des couronnes d'Olivier, de Pin, de Laurier, ou d'Ache, ſelon les divers Exercices.

℣. 26. *Je cours.*] S. Paul compare ſon Miniſtère aux Exercices de la *Courſe* & de la *Lutte.*

Ce n'eſt pas au hazard.] Je ſai le but où je tends, & je ſuis ſûr d'y arriver par le chemin que je ſuis.

Ce n'eſt pas en l'air.] Gr. *non comme frappant l'air.* S. Paul ſe repréſente ici comme un Athlète, qui ne porte point de coups qui n'atteignent ſon adverſaire. Au reſte, on n'a pas exprimé un *comme*, qui eſt dans le Grec. Si on veut l'exprimer, il faut ſuppléer beaucoup & traduire, *Pour moi, je cours*, mais ce *n'eſt pas comme* un homme qui court *au hazard* &c.

℣. 27. *Je mortifie mon corps.*] Le mot Grec ſignifie les meurtriſſures, que ſe faiſoient les Athlètes à coups de poing & de gantelet. Ces *mortifications* étoient les diverſes afflictions, que S. Paul ſouffroit dans ſon miniſtère, *la faim, la ſoif* &c. Voyez ci-deſſus IV. 11, 12. & II. Cor. VI. 4, 5. & en particulier le travail aſſidu avec lequel il gagnoit ſa vie, pour ne pas mettre d'obſtacle à l'Evangile. Voyez le ℣. 6.

Après avoir prêché aux autres.] On remarque, qu'il y avoit dans les Exercices des Grecs un homme, qui appelloit les combattans, qui les encourageoit par ſes cris, & qu'on nommoit *le Hérault*, ou, *le Prédicateur.* On croit que S. Paul fait alluſion à la fonction de cet homme-là.

Rejetté.] Le Grec ſignifie proprement, *ce qui ne ſoutient pas l'épreuve, ce qu'on rejette après l'avoir éprouvé.* Voyez dans les LXX. Prov. XXV. 4. Eſai. I. 22. Il ſe met au figuré pour tout ce qui eſt *faux, altéré, ce qui ne vaut rien.* Il ſignifie ici, être privé du prix, déclaré indigne de l'obtenir. Voyez ci-deſſous XI. 18.

CHAP.

CHAPITRE X.

Graces faites aux Israélites; leurs péchés; leur punition. Exemples pour nous. 1-11. *Manger des viandes offertes aux Idoles, c'est avoir communion avec les Démons. Raison prise de l'Eucharistie, & des victimes de la Loi.* 12-22. *Manger de tout sans scrupule; mais s'abstenir de ces viandes, quand on est averti qu'elles ont été sacrifiées aux Idoles. Faire tout pour la gloire de Dieu. Ne point donner de scandale. Complaire à tous.* 23-33.

1 CAR je ne veux pas que vous ignoriez, *mes* Frères, que nos Pères ont
tous été sous la nuée, & qu'ils ont tous passé au travers de la mer;
2 qu'ils ont tous été baptizés en Moïse, dans la nuée, & dans la mer; 3 qu'ils
ont tous mangé de la même nourriture spirituelle, 4 & qu'ils ont tous bu
du

CHAP. X. ℣. 1. Exod. XIII. 21. XIV. 19, 22. XL. 34. Nomb. IX. 18. XIV. 14. XXXIII. 8. Deut. I. 33. Néhém. IX. 12, 19. Ps. LXXVIII. 13, 14. CV. 39. Sap. X. 17. Jos. IV. 23. Héb. XI. 20. ℣. 3. Exod. XVI. 4, 14. &c. Néhém. IX. 15, 20. Ps. LXXVIII. 25. CV. 41. Sap. XVI. 20. Jean VI. 31, 49. ℣. 4. Exod. XVII. 6. Nomb. XX. 10. XXI. 16. Sap. XI. 4. Néhém. IX. 15, 20. Ps. LXXVIII. 15. CV. 41. Esai. XLIII. 20. Jean IV. 14. VII. 37.

CHAP. X. ℣. 1. *Car.*] C'est ainsi que portent quelques Manuscrits Grecs, avec la Vulgate. Le dessein général de S. Paul est de montrer aux Corinthiens, qu'ils doivent éviter tout ce qui sent l'Idolatrie. Il leur allègue à cette occasion ce qui est arrivé aux Israélites, qui ne laissérent pas de périr dans le Desert à cause de leurs péchés, quoique Dieu leur eût donné des marques signalées de son amour. Les expressions dont l'Apôtre se sert, sont empruntées du Baptême & de l'Eucharistie; parce qu'il veut faire comprendre aux Chrétiens, que ces signes sacrés de la grace ne serviront de rien à ceux qui imiteront les péchés des Israélites. Voyez S. Chrysostome Homel. XXIII. p. 512.

Tous.] Il s'agit de *tous* les Israélites, & de ceux qui obéirent, & de ceux qui murmurérent, ou qui furent Idolâtres. Le sens est, *Tous furent* bien *baptizés* &c. *Tous mangérent* &c. *mais tous ne furent pas agréables.* Voyez le ℣. 5.

Sous la nuée.] Voyez Exod. XIII. 21, 22. XIV. 19, 20. Ps. CV. 39.

℣. 2. *Baptizés dans la nuée & dans la mer.*] Cela est figuré. Ceux que l'on baptizoit, étoient plongés dans l'eau: ils étoient *sous* l'eau. Les Israélites furent *sous la nuée*, qui n'est qu'un amas d'eau suspendue en l'air. Ceux que l'on baptizoit, sortoient de l'eau. Les Israélites entrérent dans la Mer Rouge, & en sortirent heureusement. Ce sont ces rapports, qui font que S. Paul s'exprime de la sorte, *baptizés dans la nuée & dans la mer*. Voyez I. Pier. III. 20, 21. où cet Apôtre compare au Baptême les eaux du Déluge, sur lesquelles la famille de Noé fut portée & conservée dans l'Arche.

En Moïse.] Pour être Disciples de *Moïse*; pour faire tout ce qu'il diroit, & parvenir sous sa conduite à la Terre promise. Voyez Exod. XIV. 31. *La nuée* couvrit les Israélites dès le commencement de leur voyage. *Le passage par la mer* les mit tout-à-fait hors d'Egypte. Ce sont, pour ainsi dire, les actes solennels, qui les tirérent de la domination de Pharaon, & qui les mirent sous la conduite de Moïse. Il est aisé d'appliquer cela au Baptême.

℣. 3 *La même nourriture spirituelle.*] C'est la manne, que S. Paul appelle *spirituelle*, parce qu'elle étoit la figure de J. C. Voyez Jean VI. 32. *Spirituel* veut dire ici, *qui figure*, *qui représente* quelque chose de *spirituel*. S. Paul s'explique assez dans le ℣. suivant, lorsqu'il appelle *le rocher*, *un rocher spirituel*, & qu'il ajoute, que *ce rocher étoit J. C.* Ainsi Apocal. XI. 8. *La grande Cité est appellée spirituellement Sodome*, c'est-à-dire, quand on parle d'une manière figurée. Cette explication est appuyée sur le stile de S. Paul, qui appelle la cérémonie extérieure, ou la figure, du nom de *lettre*, ou de *corps*; & la vérité, représentée par la figure ou par la cérémonie, du nom d'*esprit*. De même S. Barnabé, ou l'Auteur de l'Epître sous son nom, dit que *Moïse a parlé en esprit*, c'est-à-dire, *spirituellement*, quand il a défendu de manger du

pour-

du même breuvage ſpirituel; car ils buvoient *tous de l'eau* du rocher ſpirituel,
qui les ſuivoit, & ce rocher étoit Jesus-Christ. 5 Cependant le plus
grand nombre d'entre eux ne fut point agréable à Dieu, puiſqu'ils moururent
dans le Deſert.
6 Or ces choſes ſont des exemples pour nous, afin que nous ne nous lais-
ſions point emporter à de mauvais deſirs, comme ils s'y laiſſérent emporter;
7 & que vous ne ſoyez point idolâtres, comme quelques-uns d'eux le furent,
ſelon qu'il eſt écrit: Le Peuple s'aſſit pour manger & pour boire, & ſe leva
pour jouer. 8 Ne ſoyons point non plus fornicateurs, comme quelques-
uns d'entre eux le furent, & il en mourut dans un jour vingt-trois mil-
le. 9 Ne tentons point Jesus-Christ, comme quelques-uns d'eux *le*
ten-

℣. 5. Nomb. XIV. 23, 37. XXVI. 64, 65. Pſ. CVI. 26. Héb. III. 17. Jud. vſ. 5. ℣. 6. Nomb. XI. 4, 33. Pſ. LXXVIII. 20. CVI. 14. ℣. 7. Gen. XXVI. 8. XXXIX. 14. Exod. XXXII. 6. Jug. XIX. 25. I. Cor. V. 11. VIII. 7. I. Jean. V. 21. ℣. 8. Nomb. XXV. 1, 9. Pſ. CVI. 28. I. Cor. VI. 18. Apoc. II. 14. ℣. 9. Exod. XIV. 12. XVII. 2, 7. Nomb. XXI. 5, 6. Deut. VI. 16. Pſ. LXXVIII. 18, 56. XCV. 9. CVI. 14. Judith VIII. 12. Jud. vſ. 5. Héb. XI. 26. Sap. XVI. 1, 5.

pourceau, de *l'aigle*, &c. parce que cette défenſe contenoit un ſens myſtique. *Ep. Barnab.* Sect. X.

De l'eau du rocher.] Gr. *du rocher.* Ainſi *manger de l'arbre*, *de l'autel*, Gen. III. 1. Héb. XIII. 10.

Qui les ſuivoit.] Les Juifs croyent qu'en effet l'eau du rocher ſuivoit les Iſraélites, dans tous leurs divers campemens. Mais ſans ſuppoſer un grand miracle, à quoi l'expreſſion de S. Paul ne nous oblige pas, on dit fort bien des choſes que nous faiſons porter après nous, *qu'elles nous ſuivent.* Ainſi, Judith XII. 2. *Je mangerai des choſes que j'ai portées avec moi.* Notre Verſion commune traduit de la ſorte, quoiqu'il y ait à la lettre dans le Grec, *qui m'ont ſuivie;* & c'eſt effectivement le ſens, comme on le voit par le Ch. X. 5.

Etoit Jéſus-Chriſt.] Repréſentoit J. C. C'eſt une façon de parler commune.

℣. 5. *Ils moururent.*] Gr. *ils furent étendus.*

℣. 6. *Exemples.*] Gr. *type.* Ce mot ne ſignifie ici qu'exemple. Voyez Nombr. XI. 4, 5.

Afin que nous ne nous laiſſions &c.] Gr. *afin que nous ne ſoyons point deſireux de mauvaiſes choſes, comme ceux-là auſſi ont deſiré.* On a rendu le ſens. C'eſt ainſi que notre Verſion vulgaire a mis I. Machab. IV. 17. *ſe laiſſer emporter au deſir*, quoiqu'il n'y ait dans le Grec que *deſirer.*

℣. 7. *Le Peuple* &c.] Voyez Exod. XXXII. 6. S. Paul cite ces paroles, parce qu'il exhorte les Corinthiens à ne pas aſſiſter aux feſtins des Idolâtres, où l'on mangeoit les victimes offertes aux Idoles, & où il y avoit d'ordinaire une joie fort impure. Voyez I. Pier. IV. 3, 4.

Pour jouer.] Il s'agit des divertiſſemens & des danſes dans la fête du Veau d'or. Les Paiens en uſoient de même dans les feſtins de leurs ſacrifices.

℣. 8. *Ne ſoyons point fornicateurs.*] Ce vice regnoit extrêmement à Corinthe, juſques-là qu'on y entretenoit, à l'honneur d'une Divinité Paienne, un grand nombre de filles proſtituées, dont les Prêtres tiroient beaucoup de profit. Ainſi il étoit dangereux que les Chrétiens, qui aſſiſteroient aux feſtins que faiſoient les Infidèles après leurs ſacrifices, ne tombaſſent dans la fornication.

Comme quelques-uns &c.] Il s'agit de l'hiſtoire rapportée Nombr. XXV. 1, 2. Ce fut par la complaiſance criminelle, qu'eut le Peuple, d'aſſiſter aux feſtins des Moabites, qu'il tomba dans le péché dont parle S. Paul.

Il en mourut &c.] Gr. *il en tomba vingt-trois mille.* Moïſe dit *vingt-quatre.* On dit l'un & l'autre, quand le nombre ſurpaſſe vingt-trois mille, & ne va pas juſqu'à vingt-quatre. Ainſi Juges XI. 26. *Trois cens ans*, pour *deux cens quarante* &c.

℣. 9. *Ne tentons point J. C.*] Voyez ſur Matth. IV. 7. Un ancien Manuſcrit porte *Dieu;* un autre, *le Seigneur.* Mais on lit *Chriſt* dans
la

tentérent, & périrent par les Serpens. 10 Et ne murmurez point, comme
quelques-uns d'eux murmurérent, & périrent par *la main* de *l'Ange* Exter-
minateur.
11 Toutes ces choses donc, *qui* leur arrivérent, *sont* des exemples *pour nous*,
& elles ont été écrites afin de nous instruire, nous, qui nous trouvons à la fin
des siècles. 12 C'est pourquoi, que celui qui croit être ferme, prenne garde
qu'il ne tombe. 13 Vous n'avez encore éprouvé que des tentations humai-
nes; & Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà
de vos forces: mais, *s'il permet* la tentation, il vous en fera sortir, si bien
que vous aurez la force de la supporter. 14 C'est pourquoi, Mes bien-aimés,
fuyez toute sorte d'Idolatrie.
15 Je vous parle comme à des personnes éclairées. Jugez vous-mêmes de
ce

℣. 10. Exod. XII. 23. XVI. 2. XVII. 2. Nomb. XIV. 2, 12, 29, 36. XVI. 3, 11, 41, 46. Pf. CVI. 16, 25. Judith VIII. 24. Sap. XVIII. 25. Phil. II. 14. Héb. XI. 28. I. Pier. IV. 9. Jud. vf. 16. ℣. 11. Rom. XV. 4. I. Cor. VII. 29. IX. 10. Phil. IV. 5. Héb. X. 25, 37. I. Pier. IV. 2. I. Jean II. 18. ℣. 12. Rom. XI. 20. ℣. 13. II. Sam. VII. 14. Pf. CXXV. 3. Jérém. XXIX. 11. I. Cor. I. 8. I. Theff. V. 24. II. Theff. III. 3. Héb. XII. 4. II. Pier. II. 9. ℣. 14. I. Cor. VIII. 10. II. Cor. VI. 17. I. Jean V. 21. Apoc. II. 14. ℣. 15. I. Cor. I. 5. II. 15. VIII. 1.

la Vulgate, & dans la Version Syriaque; ce qui montre évidemment, que c'est ainsi qu'il faut lire.

Le tentérent.] Gr. simplement, *tentérent*. Le pronom est quelquefois omis. Ainsi Deut. VI. 18. *Vous ne tenterez point l'Eternel votre Dieu, comme vous avez tenté en Massa.* Il faut suppléer *le*, *Comme vous l'avez tenté.* On rapporte cette *tentation* à J. Christ, d'autant plus que le mot de *tenter* ne se met point seul, & qu'il n'y a que J.C. qui soit nommé dans ce ℣. Conférez Héb. XI. 26. XIII. 13.

℣. 10. *Ne murmurez point.*] S. Paul entend par-là des plaintes injurieuses à Dieu & à sa Providence, des conspirations contre ses Ministres, semblables à celle de Coré. Voyez Nombr. XIV. 1. XVI. 41. & conférez Sap. I. 11, 12.

L'Exterminateur.] L'Ange, qui tua les 15 mille hommes, qui périrent pour la révolte de Coré. La même expression est employée par les LXX. Exod. XII. 23. Voyez aussi Héb. XI. 28. On a remarqué que les Juifs appellent les mauvais Anges du nom d'*Exterminateurs*, & qu'ils leur attribuent les morts dont ils ne connoissent point les causes.

℣. 11. *Exemples.*] Gr. *types*, comme au ℣. 6.

A la fin des siècles.] C'est-à-dire, *aux derniers siècles*, aux tems du Messie, sous le règne duquel le siècle présent doit finir. Voyez Gal. IV. 4. Héb. I. 2. &c.

℣. 12. *Qui croit.*] Ou, *qui semble être debout.*] Cette exhortation s'adresse à ceux qui, enflés de leur science, & méprisant les *Foibles*, assistoient aux festins des Idolâtres. Ci-dessus VIII. 10. *tomber* exprime, & le péché, & la punition du péché.

℣. 13. *Des tentations humaines.*] Des afflictions légères, & faciles à supporter. Voyez Rom. V. 3. & II. Sam. VII. 14. Le sens est: Vous n'avez pas encore été mis à de grandes épreuves.

Dieu qui est fidèle.] Voyez ci-dessus I. 9.

Mais s'il permet &c.] Gr. *Il opérera avec la tentation la sortie*, c'est-à-dire, S'il permet la tentation, il vous en délivrera. Voyez Pf. LXVIII. 21. *Les issues de la Mort appartiennent à l'Eternel*, pour dire, que c'est lui qui délivre de la Mort. Le mot Grec signifie aussi *la fin*, Héb. XIII. 7. Dieu fera que la tentation finisse, & par-là vous pourrez la soutenir. Elle sera proportionnée à vos forces, soit pour la grandeur, soit pour la durée.

℣. 14. *C'est pourquoi.*] Puisque Dieu, *qui est fidèle*, vous assistera s'il vous appelle à la tentation, ne cédez pas lâchement aux invitations ni aux menaces des Infidèles, & fuyez tout ce qui sent l'Idolatrie. C'est-là le sens, si on rapporte cette exhortation aux paroles qui précèdent immédiatement. Mais il vaut peut-être mieux la regarder comme la conclusion de tout ce que l'Apôtre a dit jusqu'ici dans ce Chapitre.

Toute sorte d'Idolatrie.] Gr. simplement, *Idolatrie*.

ce que je dis. 16 La Coupe de bénédiction, que nous bénissons, n'est-elle pas
la communion du sang de Jesus-Christ? Le pain, que nous rompons,
n'est-il pas la communion du corps de Jesus-Christ. 17 Car bien que
nous soyons plusieurs, nous *ne* sommes *qu'*un seul pain & un seul corps, par-
ce que nous participons tous à un même pain. 18 Voyez les Israélites selon la
chair: ceux qui mangent des victimes ne communiquent-ils pas à l'Autel?
19 Que veux-je donc dire? Que l'Idole soit quelque chose? Ou que ce qui est
sacrifié à l'Idole soit quelque chose? *Non.* 20 Mais c'est que ce que les Gen-
tils sacrifient, ils le sacrifient aux Démons, & non pas à Dieu. Or je ne veux
point que vous ayez de communion avec les Démons. 21 Vous ne pouvez
boire la Coupe du Seigneur, & la Coupe des Démons; vous ne pouvez par-
ticiper à la Table du Seigneur, & à la Table des Démons.
22 Voulons-nous donc exciter la jalousie du Seigneur? Sommes-nous plus
forts

℣. 16. Matth. XXVI. 26. I. Cor. XI. 24. Act. II. 42. ℣. 17. Rom. XII. 5. *I.* Cor. XII. 27. Lév. XXI. 6. Jean VI. 33. ℣. 18. Lév. III. 3. VII. 15. ℣. 19. I. Cor. VIII. 4. Rom. XIV. 14. Tit. I. 15. ℣. 20. Lév. XVII. 7. Deut. XXXII. 17. Ps. XCVI. 5. CVI. 37. Esaï. LXV. 11. Baruch IV. 7. II. Pier. II. 15. Apoc. IX. 20. ℣. 21. II. Cor. VI. 15. ℣. 22. Deut. XXXII. 21. Job IX. 19. XXXVII. 23. Ezéch. XXII. 14.

℣. 16. *La Coupe de bénédiction.*] Ou, *d'action de graces*, car ces deux expressions sont tout-à-fait parallèles. Conférez Matth. XXVI. 26. avec I. Cor. XI. 24. & voyez ci-dessous XIV. 16, 17. Les Juifs appelloient *la Coupe de bénédiction*, celle dont ils buvoient à la fin du repas de la Pâque, parce qu'en la prenant *ils bénissoient Dieu*, ou, *lui rendoient graces.* C'est par la même raison que celle de la Ste. Cène est appellée de la sorte.

Que nous bénissons.] Que nous prenons en bénissant Dieu. Voyez Matth. XXVI. 26. Marc XIV. 23.

N'est-elle pas la communion &c.] Le témoignage authentique de notre communion avec J. C. crucifié, de la foi que nous avons en lui. *Le sang de J. C.* signifie J. C. mort.

℣. 17. *Car bien que* &c.] Il y a à la lettre, *Car nous plusieurs sommes un pain, un corps.* C'est une nouvelle raison de s'éloigner des festins des Idolâtres, parce qu'en mangeant de leurs victimes, on faisoit un acte de communion religieuse avec eux; comme les Chrétiens, qui mangeoient dans la Ste. Cène d'un même pain, déclaroient par-là qu'ils se regardoient comme un seul corps. D'autres traduisent, *Car* comme il n'y a qu'*un seul pain*, de même *nous*, *quoique nous soyons plusieurs*, *nous* ne *sommes* qu'*un seul corps.* Les particules de comparaison sont en effet souvent sous-entendues. Voyez Job XIV. 18. &c. Au reste, on a remarqué, que les Juifs confirmoient leurs confédérations par manger ensemble, & qu'ils nommoient ces associations d'un nom qui signifie *communion.*

A un même pain.] Ou, *à un seul pain. Le seul*, ou *le même* par son usage, par sa représentation. Un seul pain ne suffisoit pas pour tous les Fidèles.

℣. 18. *Les Israélites selon la chair*] Gr. *l'Israel.* Les Juifs, qui n'étoient *Israélites*, ou enfans d'Abraham, qu'à cet égard-là, & non à l'égard de l'Esprit & de la foi. Voyez Rom. IX. 3, 6.

Ceux qui mangent des victimes &c.] Ils participent au culte qui est rendu à Dieu par le sacrifice, & ils font un acte de communion religieuse avec ceux qui l'ont offert: d'où il s'ensuit que ceux qui mangent des victimes offertes aux Idoles, participent au culte des Idoles, & font un acte de communion avec les Idolâtres. Au reste, voyez sur les festins des sacrifices, Deut. XII. 17, 18. XVI. 10, 11. Lév. VIII. 15.

℣. 19. & 20. *Que veux-je donc dire* &c.] Voyez ci-dessus VIII. 4. Le sens est: Je ne veux pas dire que l'*Idole* soit quelque Divinité, ni qu'elle ait le pouvoir de rendre impures *les viandes, qui lui ont été offertes.* Mais je veux dire que l'*Idole* représentant les *Démons*, *ce qu'on lui sacrifie étant sacrifié aux Démons*, on ne peut manger dans leurs Temples des victimes qui leur sont offertes, sans faire un acte de communion avec les Démons, & avec ceux qui leur sacrifient.

℣. 20. *Démons*] Les Paiens appelloient ainsi les Dieux inférieurs. Voyez I. Tim. IV. 1. Ce nom étoit honorable parmi eux, & la signification l'est aussi. Voyez Act. XVII. 18. Mais
dans

forts que lui ? 23 Tout m'eſt permis, mais tout n'eſt pas expédient. Tout
m'eſt permis, mais tout n'édifie pas. 24 Ainſi, que perſonne ne cherche ſon
avantage particulier; mais que chacun cherche celui des autres.
25 Mangez de tout ce qui ſe vend à la boucherie, ſans vous enquérir de rien
par *ſcrupule de* conſcience. 26 Car la Terre eſt au Seigneur, & tout ce qu'el-
le contient. 27 Que ſi quelqu'un des Infidèles vous invite *à manger chez lui*,
& que vous vouliez y aller, mangez de tout ce qui vous eſt préſenté, ſans
vous informer de rien par *ſcrupule de* conſcience. 28 Mais ſi quelqu'un vous
dit, Cela a été ſacrifié aux Idoles; n'en mangez point, à cauſe de celui qui
vous en a avertis, & à cauſe de la conſcience; parce que la Terre eſt au Sei-
gneur, & tout ce qu'elle contient. 29 Cependant, quand je parle de conſcien-
ce, je ne parle pas de la vôtre, mais de celle d'autrui. Car pourquoi la liber-
té que j'ai, ſeroit-elle ſoumiſe au jugement de la conſcience d'un autre? 30 Et
pour-

℣. 23. I. Cor. VI. 12. VIII. 8. ℣. 24. Rom. XV. 1, 2. I. Cor. XIII. 5. Phil. II. 4, 20. ℣. 25. I. Tim. IV. 4. Tit. I. 15. I. Cor. IX. 3. ℣. 26. Exod. XIX. 5. Deut. X. 14. Job XLI. 21. Pſ. XXIV. 1. L. 12. Ici vſ. 28. ℣. 27. Luc X. 7. I. Cor. VIII. 7. ℣. 28. I. Cor. VIII. 10, 11. X. 26. ℣. 29. Rom. XIV. 16. ℣. 30. Rom. XIV. 6. I. Tim. IV. 4.

dans l'Ecriture, ***Démon*** ne ſignifie qu'un Eſprit impur & méchant. Au reſte, voyez Baruch IV. 5. où l'on trouve les paroles de S. Paul, *Sacrifier aux Démons, & non pas à Dieu.*

℣. 21. *Vous ne pouvez.*] C'eſt-à-dire, *Vous ne le devez pas.* Act. IV. 20.

La Coupe des Démons.] Les Paiens prenoient une Coupe pleine de vin, & en verſoient une partie ſur l'Autel, en l'honneur de l'Idole; après quoi ils buvoient de cette Coupe, qu'ils appelloient *le calice du bon Démon.* On trouve même que le plus célèbre de leurs Poëtes (Homère) s'eſt ſervi des mots *de Coupe de délivrance*, ou, *de ſalut.* Voyez Deut. XXXII. 38.

℣. 22. *Exciter la jalouſie.*] Ou, *la colère du Seigneur*, en participant à l'Idolatrie. Deuter. XXXII. 21.

Sommes-nous plus forts &c.] Pouvons-nous le braver, & mépriſer ſes loix & ſa vengeance? Voyez Job IX. 19. à quoi S. Paul ſemble avoir fait alluſion.

℣. 23. *Tout m'eſt permis.*] Voyez Ch. VI. 12.

℣. 25. *De tout ce qui ſe vend* &c.] Les Sacrificateurs Paiens, & ceux qui offroient les victimes, en faiſoient vendre la chair. On trouve une preuve ancienne de cet uſage dans l'Apocryphe de Jérémie, ou dans Baruch Ch. VI. 27. Ainſi les Chrétiens, qui vivoient parmi les Gentils, ne pouvoient guères éviter de manger de ces victimes. Mais il y avoit bien de la différence entre manger de ces viandes quand on les achetoit au marché, & en manger dans les Temples.

Par ſcrupule de &c.] Gr. *à cauſe de la conſcience.*

℣. 26. *La Terre eſt au Seigneur* &c.] Elle n'eſt pas aux Démons; qui n'ont pas le pouvoir d'ôter à l'homme l'uſage des choſes que Dieu a créées pour lui.

℣. 27. *A manger chez lui.*] On ſupplée ces mots, pour éclaircir la penſée de S. Paul; car il ne s'agit ici que des repas qui ſe faiſoient dans les maiſons, & non de ceux qui ſe faiſoient dans les Temples.

Par ſcrupule &c.] Gr. *à cauſe de la conſcience*, comme au ℣. 25.

℣. 28. *A cauſe de la conſcience.*] Pour ne pas bleſſer la conſcience de celui qui vous a avertis. Voyez le ℣. 29. & ci-deſſus VIII. 12. On bleſſe *la conſcience* d'une perſonne, quand on fait devant elle des choſes qu'elle croit mauvaiſes; parce qu'on lui donne occaſion de faire des jugemens téméraires, & qu'on l'induit par ſon exemple à faire elle-même ce qu'elle croit mauvais.

Parce que la Terre &c.] Ces paroles ne ſe trouvent, ni dans pluſieurs Manuſcrits, ni dans quelques anciennes Verſions; ce qui a fait croire qu'elles avoient été ajoutées dans cet endroit par la faute d'un Copiſte, qui les a priſes du ℣. 26. Mais on peut très bien les conſerver, & elles font un fort bon ſens. Ne mangez point, dit S. Paul, des choſes ſacrifiées aux Idoles; non qu'elles puiſſent vous ſouiller, mais parce que vous donneriez du ſcandale; *Car* d'ailleurs vous ſavez que *la Terre eſt au Seigneur* &c.

℣. 29. *Car pourquoi* &c.] Cela veut dire, que

pourquoi, pendant que je rends graces de ce que je mange, suis-je blâmé pour
une chose, dont je rends graces à Dieu?
31 Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez
quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu. 32 Ne donnez point
de scandale ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'Eglise de Dieu. 33 Comme
aussi de mon côté je m'accommode à tous en toutes choses, ne cherchant
point mon utilité particulière, mais celle de plusieurs; afin qu'ils soient sauvés.
34 Soyez *donc* mes imitateurs, comme je le suis de JESUS-CHRIST.



CHAPITRE XI.

Les hommes doivent prophétiser, & prier sans voile sur la tête. Les Femmes au contraire. Honteux à l'Homme, & honorable à la Femme, de laisser croitre sa chevelure. 1-16. *Défauts dans les Agapes des Corinthiens. Ils ne mangent point la Cène du Seigneur. L'Institution de l'Eucharistie. Qui y participe indignement, mange sa condamnation. Corinthiens punis. Se juger soi-même. Exhortations.* 17-34.

11 Je

℣. 31. Col. III. 17. I. Pier. IV. 11. ℣. 32. Rom. XIV. 13. I. Cor. VIII. 13. II. Cor. VI. 3. ℣. 33. Rom. XV. 2. I. Cor. IX. 19, 22. II. Cor. XII. 19. ℣. 34. I. Cor. IV. 16. Eph. V. 1. Phil. III. 17. I. Thess. I. 6. III. 9.

que l'opinion d'un autre ne peut rendre illicite ou condamnable ce qui est permis en soi, & ce que Dieu m'a donné la liberté de faire.

℣. 30. *Je rends graces.*] Gr. *grace.*] Voyez Luc VI. 32. D'autres traduisent néanmoins, *par grace*, c'est-à-dire, en vertu de la liberté, que J. C. m'a donnée de manger de tout.

℣. 31. *Pour la gloire de Dieu.*] En lui rendant graces de ses biens, & aiant en vue l'édification du Prochain.

℣. 32. *Ne donnez point de scandale.*] Le mot Grec, qu'on a rendu par ces paroles, est employé par l'Auteur de l'Ecclésiastique, pour dire un chemin *uni*, *où il n'y a rien qui puisse faire tomber. Ne vous fiez point à un chemin uni*, dit cet Auteur, Ch. XXXII. 22. Le sens est, qu'il n'y ait rien dans votre conduite, qui puisse faire pécher vos Frères.

Grecs.] Gentils. Voyez Rom. I. 16.

℣. 33. *En toutes choses.*] Dans ce qui est bon, & utile au salut; comme on le voit par ces mots, *afin qu'ils soient sauvés.* Voyez Rom. XV. 2.

Plusieurs.] C'est *tous.* Voyez sur Matth. XXVI. 28.

℣. 34. *Soyez donc* &c.] Les Interprètes conviennent que ce ℣. appartient à la matière du Ch. X.; & cela est si évident, que ce ne peut être que par une grande inadvertence, qu'en faisant la distinction des Chapitres, on ait mis ce ℣. au commencement du Ch. XI. On l'a donc placé où il doit être. C'est la conclusion de l'exhortation précédente. Voyez Rom. XV. 3.

CHAP. XI. ℣. 1. *De tout ce que je vous ai enseigné.*] Gr. *de tout* ce qui est *de moi.* Voyez une expression presque semblable, Jean XVI. 14. Autr. *De ce qu'en toutes choses vous vous souvenez de moi.*

Mes instructions. A la lettre, *mes traditions*, c'est-à-dire, *mes enseignemens.* Les Juifs disent *donner* pour *enseigner*, *recevoir* pour *apprendre.* Voyez plus bas ℣. 23. XV. 3. II. Thess. II. 15. III. 6. Il s'agit de la Discipline, & de l'ordre qu'il faut garder dans l'Eglise.

℣. 2. *Que J. C. est le Chef* &c.] S. Paul fait cette observation, que *J. C. est le Chef de l'homme, & que Dieu est le Chef de J. C.*, pour établir sur ces principes la soumission, où il veut que la femme soit à l'égard de l'homme, qui est son Chef. Voyez ci-dessus III. 23. Eph. V. 22, 23.

De tout homme.] Savoir, *de tout homme*, qui fait profession d'être Chrétien.

℣. 3. *Qui a un voile sur la tête.*] Gr. *qui a sur la tête.* C'est à-dire, *qui a la tête couverte d'un voile*, comme on le voit par le ℣. 7. où l'Apôtre emploie, en parlant des hommes, le même terme qu'il emploie en parlant des femmes. Les Juifs se mettoient un voile lorsqu'ils

prioient

[1] JE vous loue, *mes* Frères, de ce que vous vous ſouvenez de tout ce que je
vous ai enſeigné, & de ce que vous gardez mes inſtructions, telles que je
vous les ai données. [2] Cependant je veux que vous ſachiez, que JESUS-
CHRIST eſt le Chef de tout Homme, que l'Homme eſt le Chef de la Fem-
me, & que Dieu eſt le Chef de JESUS-CHRIST. [3] Tout Homme *donc*
qui a un voile ſur la tête lorſqu'il prie, ou qu'il prophétiſe, deshonore ſon
Chef. [4] Toute Femme, au contraire, qui n'a point de voile ſur la tête
lorſqu'elle prie, ou qu'elle prophétiſe, deshonore ſon Chef, parce que c'eſt
la même choſe que ſi elle étoit raſée. [5] Car ſi une Femme n'eſt pas voi-
lée, il faut donc qu'elle ſe coupe auſſi les cheveux. Mais s'il eſt honteux à
une Femme d'avoir les cheveux coupés, ou d'être raſée, elle doit mettre un
voile.
[6] A l'égard de l'Homme, il ne doit point mettre de voile ſur ſa tête, par-
ce qu'il eſt l'image & la gloire de Dieu; mais la Femme eſt la gloire de l'Hom-
me.

CHAP. XI. ℣. 1. I. Cor. IV. 17. XV. 1. II. Theſſ. II. 15. III. 6. ℣. 2. Gen. III. 16. Jean XIV. 28. Rom. XIV. 9, 11. I. Cor. III. 23. XIV. 34. XV. 27, 28. Eph. V. 23. Phil. II. 7, 8, 9. I. Tim. II. 11. I. Pier. III. 1, 6. ℣. 3. I. Cor. XII. 10. XIV. 1. &c. ℣. 4. Act. II. 17. XXI. 9. ℣. 5. Nomb. V. 18. Deut. XXII. 5. ℣. 6. Gen. I. 26, 27. II. 23. V. 1. IX. 6. Sap. II. 23. Eccléſiaſtiq. XVII. 3.

prioient, en ſigne de reſpect envers Dieu, & de confuſion de leur indignité. Voyez la Préface.

Lorsqu'il prophétiſe.] Lorsqu'il prêche, qu'il explique les Ecritures, qu'il parle de la part de Dieu. Voyez ſur Rom. XII. 6.

Deshonore ſon Chef.] Savoir *Jéſus-Chriſt.* C'eſt comme s'il reconnoiſſoit quelqu'autre Maitre que J. C. Voyez le ℣. 6. Comme s'il avoit honte de l'Evangile, quand il *prophétiſe*; ou comme s'il n'avoit pas *la liberté d'approcher de Dieu avec confiance*, quand il prie. Voyez Rom. V. 1. 2. II. Cor. III. 12, 13, 17, 18. Héb. X. 19. & la Préface. Autr. *deshonore ſa tête*, en mettant une marque de ſujétion & de dépendance. On préfère néanmoins la prémière explication, à cauſe du ℣. 3. qui eſt le principe ſur lequel S. Paul raiſonne.

℣. 4. *Au contraire.*] Gr. *mais.*

Qui n'a point de voile &c.] Il étoit défendu très expreſſément aux femmes Juives de paroître ſans voile; elles l'ôtoient dans les Synagogues, parce qu'elles y étoient ſéparées des hommes. S. Paul n'approuve pas cet uſage, & ordonne qu'elles demeurent voilées.

Ou qu'elle prophétiſe.] Comme l'Apôtre défend aux femmes d'enſeigner dans l'Egliſe, Ch. XIV. 34. I. Tim. II. 11, 12. ou il faut qu'il ait excepté celles qui avoient le don de *Prophétie*, voyez la note ſur Ch. XIV. 34. ou borner cette *Prophétie* à bénir Dieu par des hymnes, que le S. Eſprit leur inſpiroit. C'étoit en effet une des fonctions des Prophètes. Voyez les Exemples de *Marie* Exod. XV. 20, 21. de *Débora*, Jug. IV. 5. Voyez auſſi I. Sam. X. 5-10. I. Chron. XXV. 1, 2, 3. Conférez Luc II. 36, 38. & ici Ch. XIV. 24.

Elle deshonore ſon Chef.] Son mari, en renonçant aux marques de ſa ſujétion. Autr. *Elle deshonore ſa tête:* C'eſt-à-dire, qu'elle ſe deshonore elle-même en quittant ſon voile, qui eſt une marque de modeſtie & de pudeur. Auſſi, ôter le voile à une femme, c'étoit l'outrager. Voyez Nomb. V. 18.

C'eſt la même choſe que ſi elle étoit raſée.] Ce qui a été regardé comme un opprobre aux femmes.

℣. 5. *Qu'elle ſe coupe* &c.] Cela eſt rélatif à ce que dit S. Paul ℣. 15. que *les cheveux* ont été donnés aux femmes, comme un *voile* naturel. Le ſens eſt: Si elle veut quitter ſon voile, qu'elle ſe coupe auſſi les cheveux, qui ſont comme un voile que la Nature lui a donné, & qui ſont un de ſes principaux ornemens.

℣. 6. *L'homme eſt l'image de Dieu.*] Parce qu'il eſt *le Chef de la femme*, comme *Dieu eſt le Chef de J. C.* La reſſemblance, dont il s'agit ici, conſiſte uniquement dans l'autorité. Voyez Gen. I. 26.

L'homme eſt la gloire de Dieu, & la Femme eſt

me. [7] Car l'Homme n'a pas été *tiré* de la Femme, mais la Femme *a été ti-*
rée de l'Homme. [8] Et l'Homme aussi n'a pas été créé pour la Femme, mais
la Femme *a été faite* pour l'Homme. [9] C'est pourquoi la Femme doit porter
sur la tête, *la marque de* sa sujétion; *Et cela* à cause des Anges. [10] Cepen-
dant l'Homme ne *seroit* pas en *notre* Seigneur sans la Femme, ni la Femme
sans l'Homme. [11] Car comme la Femme *a été tirée* de l'Homme, aussi
l'Homme *vient au Monde* par la Femme; & le tout *vient* de Dieu.
[12] Jugez vous-mêmes, s'il est bienséant à une Femme de prier Dieu sans
voile. [13] La Nature elle-même ne vous apprend-elle pas, qu'il est hon-
teux à l'Homme de porter de longs cheveux? [14] Et qu'il est *au contraire*
honorable à la Femme de porter les cheveux longs, parce que les cheveux
lui ont été donnés pour *lui servir de* voile? [15] Que si quelqu'un prétend
contester *là-dessus*, *je lui déclare*, que ce n'est point notre coutume, ni celle
des Eglises de Dieu. [16] Mais

℣. 7. & 8. Gen. II. 18, 21. ℣. 9. Eccles. V. 6. ℣. 11. Rom. XI. 36. ℣. 15. I. Tim. VI. 4.

la gloire de l'Homme.] L'Homme & la Femme sont également *la gloire de Dieu*, dont ils sont l'ouvrage. Toute la différence, c'est que l'Homme ne voit rien sur la Terre qui soit au dessus de lui, au-lieu que la Femme est assujettie à l'Homme. Le sens est donc, que *l'Homme n'est la gloire que de Dieu seul*, parce qu'il n'est soumis qu'à Dieu; mais la *Femme est la gloire de l'Homme*, parce qu'il a autorité sur elle. Les ℣. 8, 9, 10. confirment cette explication. *Etre la gloire* de quelqu'un, ne signifie dans cet endroit, qu'être destiné à le servir, lui être assujetti.

℣. 9. *La Femme doit porter* &c.] Gr. *doit avoir l'autorité*, ou la *puissance sur la tête.* C'est-à-dire, le signe, ou la marque de *la puissance* que l'Homme a sur elle. Ce signe est *un voile*, comme a traduit l'Interprète Latin; au moins c'est ainsi qu'on lit dans la plupart des Exemplaires de la Vulgate. Le Traducteur de S. Irénée, qui cite ce passage, Liv. I. Chap. 1. p. 33. a mis, *un voile*; & il paroît par S. Epiphane, qui rapporte le Grec de S. Irénée, Héres. XXXI. qu'il y avoit dans l'Original *Kalumma*, qui veut dire *un voile*. On a aussi remarqué que le mot Hébreu, qui signifie *voile*, signifie *domination*; & il est fort vraisemblable que S. Paul aura employé le mot Grec qui répond au mot Hébreu, & l'aura mis pour *un voile*.

A cause des Anges.] Ce sont les saints Anges, qui sont estimés présens par-tout où Dieu est, comme ses Ministres & ses Officiers, & sur-tout dans les Assemblées des Fidèles. Aussi les Juifs croyoient que les Anges assistoient dans leurs Synagogues, pour y être témoins de leur culte, & pour présenter à Dieu leurs prières.

℣. 10. *L'Homme ne seroit pas* &c.] Gr. *n'est point sans la Femme* &c. C'est-à-dire, que par rapport à J. C., & aux graces de J. C., il n'y a point d'inégalité entre eux. Voyez Gal. III. 28.

℣. 11. *Le tout.*] Savoir, l'Homme & la Femme. Ainsi, *Toutes choses*, pour dire, *Tous les hommes*, Gal. III. 22.

℣. 13. *La Nature* &c.] La Nature aiant distingué les deux sexes, elle leur a enseigné en même tems à avoir des distinctions extérieures, qui les fassent connoître, & qui aient du rapport à leurs différens caractères. Les femmes nourrissent leur chevelure, & l'orment. Les hommes coupoient leurs cheveux, & les portoient courts, sans en prendre le soin que les femmes en prenoient; autrement, on les auroit regardés comme des efféminés: c'est ce que S. Paul dit, *qu'il est honteux à l'Homme de porter de longs cheveux.* Au reste l'Original, qui signifie *porter une longue chevelure*, signifie aussi *l'orner*. Voyez la Préface.

℣. 14. *Honorable.*] Gr. *une gloire pour lui servir de voile.* Les longs cheveux, que la Nature a donnés à la Femme, sont comme un *voile* naturel, qui lui apprend qu'elle doit être voilée.

℣. 15. *Je lui déclare* &c.] On a suppléé quelques mots, qui sont sous-entendus dans le Grec. Le sens est, que si on veut disputer sur ce que S. Paul vient de dire, il se contentera de répondre, qu'il a suivi la coutume des Eglises de Dieu, où les hommes *prient la tête découverte*, & les femmes *la tête voilée.* Cependant

16 Mais après vous avoir donné mes instructions sur ce sujet, je ne vous loue-
rai point de ce que vos Assemblées, au-lieu de tourner à votre bien, tournent
à *votre* mal. 17 Prémièrement, j'apprends que lorsque vous vous assemblez
dans l'Eglise, il y a des divisions parmi vous; & j'en crois quelque chose:
18 car aussi-bien faut-il qu'il y ait entre vous des partialités, afin de faire paroî-
tre ceux qui sont véritablement fidèles. 19 Lors donc que vous vous trouvez
ensemble, *ce que vous faites* n'est point manger la Cène du Seigneur. 20 En
effet, quand on vient à manger, chacun se hâte de prendre son souper parti-
culier, de sorte que l'un a faim, pendant que l'autre fait grand' chère.
21 N'avez-vous donc pas vos maisons pour manger & pour boire? Mépri-
sez-

℣. 17. I. Cor. I. 10, 11, 12. III. 3. vs. 18. Deut. XIII. 3. Matth. X. 34. XVIII. 7. Luc II. 35. XVII. 1. Act. XX. 30. I. Tim. IV. 1. II. Pier. II. 1. I. Jean II. 19. vs. 20. II. Pier. II. 13. Jud. vs. 12. vs. 21. Lév. XIX. 30. Jaq. II. 6.

dant comme le texte est équivoque, on peut aussi traduire, *Ce n'est pas notre coutume, ni* &c. *de contester* sur des choses de cette nature.

℣. 16. *Je ne vous louerai point.*] Cela est rélatif au ℣. 2. & veut dire, je vous blâme, je vous censure. C'est une expression qui paroît adoucie, mais qui n'en est que plus forte.

Vos Assemblées &c.] Gr. *vous vous assemblez, non en mieux, mais en pis*, c'est-à-dire, à votre condamnation. Voyez le ℣. 34. expliqué par le ℣. 30.

℣. 17. *L'Eglise.*] Le mot, qui signifie proprement *Assemblée*, semble se prendre ici pour *le lieu de l'Assemblée;* comme on appelloit *Synagogue*, ou *Congrégation*, *le lieu de la Congrégation.* Les Chrétiens s'assembloient alors dans des maisons particulières; voyez Act. XIX. 9. Rom. XVI. 5. & aill. On nomma bientôt ces lieux-là des *Oratoires*, des *Maisons du Seigneur.* On laissa aux Juifs le nom de *Synagogues.*

Des divisions.] C'est que les Corinthiens se séparoient les uns des autres, dans leurs *Agapes*, qui étoient accompagnées de la Ste. Cène, soit par cet attachement que les uns avoient pour des Docteurs particuliers, soit pour d'autres causes qui ne nous sont pas bien connues.

℣. 18. *Car aussi-bien* &c.] Le sens est, que Dieu permet ces divisions-là pour en tirer cet usage, l'épreuve & la manifestation des bons. Voyez Matth. XVIII. 7.

Partialités.] Gr. *héréfies.* Voyez sur Gal. V. 20. & sur Tite III. 10.

Ceux qui sont véritablement fidèles.] Gr. *Dokimoi*, mot qui dans les Auteurs Grecs désigne *des gens de bien*, & d'une vertu sincère & solide.

℣. 19. *La Cène.*] Ou, *le Souper du Seigneur.* S. Paul appelle ainsi, & *l'Eucharistie*, & *les Agapes*, ou ces repas que les Chrétiens faisoient ensemble, & qui étoient suivis ou précédés immédiatement de l'Eucharistie. Il se commettoit dans les Agapes des desordres qui retomboient sur la Ste. Cène, & qui faisoient que *ce n'étoit plus manger le souper du Seigneur.*

℣. 20. *Chacun se hâte de prendre* &c.] Gr. *anticipe.* Il s'agit des Agapes.

Fait grand' chère.] Le mot Grec signifie à la lettre, *boire avec excès, s'enyvrer:* mais il semble qu'il ne signifie ici que *faire grand' chère*, puisqu'il est opposé à *avoir faim;* outre qu'il a cette signification, Gen. XLIII. 34. Cependant la suite fait voir, qu'il y avoit de l'intempérance dans ces repas, & S. Chrysostôme a insisté sur le mot de l'Original. *S. Paul ne dit pas*, l'un a faim, & l'autre est rassasié; *mais il dit*, & l'autre a trop bu. S. Chrysost. Hom. XXVII. in 1. Cor. p. m. 583. Théodoret de même, *In h. loc.* Ils ont pris le mot Grec dans le sens propre, pour des excès de boire.

℣. 21. *Pour manger & pour boire.*] Ces termes peuvent signifier simplement, *prendre* son *repas.* Voyez les ℣. 33. & 34; mais ils pourroient bien marquer aussi des repas, où il y avoit de l'excès. Les censures de S. Paul sont exprimées en des termes si forts, qu'il y a tout lieu de croire, qu'il y avoit de l'intempérance dans les Agapes, comme il y en avoit souvent dans les festins que faisoient les Juifs durant leurs fêtes.

ſez-vous l'Egliſe de Dieu, & voulez-vous faire honte à ceux qui n'ont pas
dequoi manger? Que vous dirai-je? Dois-je vous louer? Je ne *vous* louerai
point à cet égard.
22 Car pour moi j'ai appris du Seigneur, & je vous l'ai auſſi enſeigné, que
le Seigneur JESUS, la nuit qu'il fut livré, prit du pain; 23 & qu'après avoir
rendu graces il le rompit, & dit: Prenez, mangez; ceci eſt mon Corps, qui
eſt rompu pour vous: faites ceci en mémoire de moi. 24 De même, après
avoir ſoupé, il prit la Coupe, & dit: Cette Coupe eſt la Nouvelle Alliance
en mon Sang: toutes les fois que vous en boirez, faites ceci en mémoire de
moi. 25 Ainſi, toutes les fois que vous mangez de ce pain, & que vous bu-
vez de cette Coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, en attendant qu'il
vienne. 26 C'eſt pour cela que quiconque mangera de ce pain, ou boira de la
Coupe du Seigneur indignement, ſe rendra coupable du Corps & du Sang du
Seigneur.

27 Que

℣. 22. Matth. XXVI. 26. Marc XIV. 22. Luc XXII. 19. Act. II. 42. XX. 11. I. Cor. X. 16. XV. 3. Gal. I. 11. ℣. 25. Matth. XXIV. 50. XXV. 13, 27. XXVI. 64. Jean XIV. 3. Act. I. 11. I. Cor. IV. 5. XV. 23. I. Theſſ. IV. 15. II. Theſſ. I. 10. II. Pier. III. 4, 12. Jud. vſ. 14. Apoc. I. 7. ℣. 26. Nomb. IX. 13. Jean VI. 51, 63, 64. XIII. 27. I. Cor. X. 21. Héb. VI. 6. X. 29.

L'Egliſe de Dieu.] Les Fidèles qui étoient pauvres, & qui n'avoient pas de quoi manger, pendant que les riches *mangeoient leur ſouper particulier.*

℣. 22. *J'ai appris... enſeigné.*] Gr. *reçu... donné.* Voyez ſur le ℣. 1. Et pour l'inſtitution de la Ste. Cène, voyez Matth. XXVI. 26.

Qui eſt rompu.] Alluſion à la fraction du pain. S. Luc, *qui eſt donné*, ou *livré.* Chap. XXII. 19.

℣. 24. *Cette coupe eſt la Nouvelle Alliance.*] Voyez ſur Luc XXII. 19.

℣. 25. *Ainſi.*] Gr. *Car.* Mais, comme l'ont remarqué de ſavans Critiques, *car* n'a pas ici ſa ſignification ordinaire; il eſt mis pour *donc.*

Vous mangez... vous buvez.] Gr. *vous mangerez, vous boirez.* Mais, outre que ces changemens de tems ſont communs, le préſent fait mieux ſentir au Lecteur, que ces paroles-ci ne ſont pas de J. C., mais de S. Paul, qui raiſonne à préſent ſur l'inſtitution de la Ste. Cène.

Vous annoncez.] C'eſt-à-dire, *Vous devez annoncer la mort de J. C.*, célébrer ſes bontés &c. Ainſi les Iſraélites annonçoient l'Agneau Paſchal. On peut auſſi traduire à l'impératif, *Annoncez.*

En attendant qu'il vienne.] Ou, *juſqu'à ce qu'il vienne.*

℣. 26. *C'eſt pour cela* &c.] Le ſens eſt: Puiſque la Ste. Cène eſt la commémoration de la mort de J. C., ceux qui la célèbrent indignement, ſe rendent coupables envers J. C., qui eſt mort pour eux. *Le Corps & le Sang de J. C.* ſignifient ici J. C. crucifié. Ainſi, Jean VI. 54, 55. *Manger la chair de J. C., boire ſon ſang*, c'eſt croire en J. C. mort.

Ou boira.] *Ou* eſt mis pour *&.* Ces deux particules ſe confondent tellement, que dans les Manuſcrits on trouve quelquefois dans l'un la conjonctive *&*, dans l'autre la disjonctive *ou.* Auſſi dans la ſuite, S. Paul dit toujours *&.*

Indignement.] Cette indignité venoit des excès dans les Agapes, ℣. 21. du mépris des pauvres ℣. 22. & des diviſions qui régnoient juſques dans ces repas, deſtinés à témoigner & à entretenir une union fraternelle, ℣. 17, 18. Cette union étoit une des fins de l'inſtitution de la Ste. Cène. Voyez le Ch. X. 17. D'ailleurs on n'y *annonçoit* pas la mort de J. C. avec la reconnoiſſance & la dévotion que méritoit une ſi grande grace. Cela eſt inſinué par le précepte du ℣. 25.

Il ſe rendra coupable du Corps &c.] Gr. *Il ſera coupable du Corps.* C'eſt-à-dire, *envers le Corps & le Sang du Seigneur.* Il péchera contre J. C. crucifié pour lui. Autr. *Il ſera coupable* comme s'il avoit fait mourir le Seigneur, & *répandu ſon ſang.* Ces termes peuvent ſouffrir cette explication, reçue de beaucoup d'Interprètes; mais on ne croit pas que ce ſoit la penſée de S. Paul, qui n'a caractériſé de la ſorte que le crime des Apoſtats, Héb. VI. 6. Voyez la note ſur le ℣. 31.

℣. 27.

27 Que chacun donc s'éprouve soi-même, & qu'après cela il mange de ce pain, & boive de cette Coupe.
28 Car quiconque *en* mange & *en* boit indignement, mange & boit sa propre condamnation, puisqu'il ne distingue point le Corps du Seigneur.
29 C'est à cause de cela qu'il y en a plusieurs parmi vous, qui sont infirmes & malades, & qu'un grand nombre meurent.
30 Car si nous nous examinions *bien* nous-mêmes, certes nous ne serions pas jugés.
31 Cependant, lorsque nous sommes jugés *de la sorte*, c'est le Seigneur qui nous châtie, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le Monde.
32 C'est pourquoi, mes *Frères*, quand vous vous assemblez pour manger, attendez-vous les uns les autres.
33 Que si quelqu'un a faim, qu'il mange dans sa maison, afin que vos Assemblées ne tournent pas à votre condamnation. Pour le reste, j'en ordonnerai quand je serai arrivé *chez vous*.

CHA-

℣. 27. II. Cor. XIII. 5. Gal. VI. 4. ℣. 28. Rom. XIII. 2. ℣. 30. Ps. XXXII. 5. Prov. XXVIII. 17. Jér. VI. 8. ℣. 31. Ps. XCIV. 13, Héb. XII. 5, 10. ℣. 33. I. Cor. VII. 17. Tit. I. 5.

℣. 27. *Que chacun s'éprouve.*] Gr. *que l'homme s'éprouve.* On n'a rien voulu changer à la version, quoiqu'elle n'exprime qu'une partie du sens. Le mot de l'Original signifiant *éprouver & approuver*, l'Apôtre unit ces deux significations ensemble, de sorte que le sens est: Que chacun *s'examine bien soi-même*, & si après cet examen il se trouve dans un état *digne d'approbation*, ou qu'il puisse *s'approuver soi-même* devant Dieu, qu'alors *il mange de* ce pain &c.

℣. 28. *Mange & boit sa condamnation.*] Ces expressions de S. Paul sont fort vives, mais figurées. Le sens est, *Il mange* à *sa propre condamnation.* Conférez là-dessus Lévit. XXII. 2.

Il ne distingue point le Corps du Seigneur.] L'Apôtre n'a point ajouté *le Sang*, comme au ℣. 27. sans doute pour abréger. *Distinguer* le Corps de J. C., c'est considérer, dans *le pain* & dans *la coupe*, le *corps & le sang de J. C.* qu'ils représentent; &, en prenant ces signes, méditer & *annoncer* la mort de J. C. avec la piété qu'elle doit inspirer.

℣. 29. *Meurent.*] Gr. *dorment.* On voit ici, que les maladies, & les morts prématurées, sont souvent les effets des péchés des hommes, & du juste châtiment de Dieu. C'est ce que J. C. insinuoit, lorsqu'il disoit aux malades en les guérissant, *Vos péchés vous sont pardonnés.* Voyez Jaq. V. 15. I. Jean V. 16, 18. Exod. XII. 19.

℣. 30. *Si nous* &c.] Il y a dans l'Original deux verbes Grecs fort remarquables. Le premier, *diacrinein*, se disoit des Athlètes, que l'on *examinoit* avant que de les admettre au combat, pour savoir s'ils avoient les qualités requises. Le second, *eccrinestai*, qu'on rend *être jugé*, se disoit de ceux qui, n'aiant pas les qualités requises, n'étoient pas admis à combattre. Il pourroit bien être que S. Paul, qui fait souvent allusion aux Exercices des Grecs, y auroit pensé dans cet endroit, où il emploie des termes pris de ces Exercices. Le sens est très beau. Si nous nous examinions bien nous-mêmes, avant que de nous présenter devant J. C. pour célébrer la mémoire de sa mort, il ne nous rejetteroit pas, comme on rejette des Athlètes indignes, non seulement d'être couronnés, mais de combattre. Cependant *jugez*, signifie ici *punir*.

℣. 31. *Qui nous châtie, afin que nous ne* &c.] S. Paul montre l'usage des châtimens, dont il a parlé dans le ℣. 29. & cela fait connoître le sens de ces mots du ℣. 26. *Il se rend coupable du corps & du sang du Seigneur:* car si cela vouloit dire, *crucifier de nouveau J. C.*, ce qui exprime ailleurs un péché irrémissible, Héb. VI. 6. l'Apôtre n'en parleroit pas ici comme d'un péché, que *Dieu châtie* dans ce monde pour sauver le pécheur.

℣. 32. *Attendez-vous les uns les autres.*] Voyez les ℣. 21. & 22.

℣. 33. *Afin que vos Assemblées* &c.] Gr. *afin que vous ne vous assembliez pas à condamnation.*

CHAPITRE XII.

Caractère des spirituels. 1-3. *Diversité de dons. Un seul Esprit.* 4-12. *L'unité du Corps ; la pluralité des membres, leurs différentes fonctions, leurs secours mutuels. Image de l'Eglise, ou du Corps de J. C.* 13-21. *Membres moins honorables, plus honorés. Communion entre tous.* 22-27. *Les charges & les dons partagés. Desirer les plus excellens.* 28-31.

1 A L'EGARD des spirituels, je ne veux pas, *mes* Frères, que vous soyez
dans l'ignorance *sur ce sujet.* 2 Vous savez bien que, lorsque vous
étiez encore Gentils, vous vous laissiez entraîner vers des Idoles muettes,
comme on vous menoit. 3 C'est pourquoi je vous avertis, que quiconque
dit, Que JESUS soit anathême, ne parle point par l'Esprit de Dieu; & qu'*au
contraire* personne ne peut dire que JESUS *est* le Seigneur, sinon par le
Saint Esprit.

4 Il

CHAP. XII. ℣. 1. I. Cor. I. 4, 7. XIV. 1, 38. ℣. 2. I. Cor. VI. 11. Eph. II. 11, 12. IV. 17. I. Theff. I. 9. Tit. III. 3. I. Pier. IV. 3. ℣. 3. Matth. XVI. 17. Marc IX. 39. Jean XIII. 13. XV. 26. I. Cor. VIII. 6. II. Cor. III. 5. XI. 4. I. Jean IV. 2.

CHAP. XII. ℣. 1. *Spirituels.*] On peut l'entendre *des dons*, ou *des personnes*. Mais la suite insinue qu'il faut l'entendre des Personnes. Voyez la Préface.

℣. 2. *Vous savez bien* &c.] S. Paul veut dire, que lorsque les Corinthiens étoient encore Gentils, ils se laissoient conduire aveuglément par des gens qui se vantoient d'oracles & d'inspirations, & qui les entraînoient au culte des Idoles. Il les avertit de prendre garde, que d'autres Imposteurs ne se servent de pareils artifices pour les détourner de l'Evangile, ou pour corrompre leur foi. De faux Prophètes nioient que Jésus fût le Messie, & il s'en élevoit d'autres parmi les Chrétiens, qui tâchoient d'y introduire des erreurs pernicieuses. Voyez I. Jean IV. 1. II. Pier. II. 1. & les parallèles.

℣. 3. *Que Jesus soit anathême.*] Voyez Gal. I. 8. Les Juifs anathématisoient alors J. Christ dans leurs Synagogues.

Que Jésus est le Seigneur.] C'est-à-dire, *le Christ*, & *le Fils de Dieu*. On croit que ces Juifs nioient que les Gentils pussent avoir le S. Esprit, qu'ils prétendoient n'être donné qu'à ceux de leur Nation. S. Paul prouve le contraire par cette raison, *que personne* &c.

℣. 5. *Ministères.*] Voyez ces divers Ministères, Rom. XII. 6, 7, 8. Eph. IV. 11. & ici ℣. 28. &c.

℣. 6. *D'opérations.*] C'est-à-dire, *de vertus miraculeuses*, de graces divines. Le nom de l'effet est donné à la cause, à la Puissance qui opère.

Il n'y a qu'un même Dieu, qui opère toutes choses.] Il s'agit des *choses* dont S. Paul a parlé. Ainsi Phil. II. 14. & aill. Le sens est, que soit *les dons*, soit *les Ministères*, tout vient *d'un seul & même Dieu*, qui confère *les Ministères* par *le même Seigneur*, & *les dons* par le *même Esprit*. Dieu *le Père* est considéré comme la source & l'origine de toutes choses, & comme agissant par *Jésus-Christ*, & par le *S. Esprit*. Voyez ci-dessus III. 23. VIII. 6. Au reste, cette réflexion, *Il n'y a qu'un seul Esprit, un seul Seigneur, un seul Dieu*, tend à montrer deux choses. La première, que ces dons & ces Ministères devoient servir à unir l'Eglise, loin de la diviser. La seconde, qu'il ne peut y avoir de contradiction entre ceux qui sont véritablement spirituels, & que l'un ne peut dire, *que Jésus soit Anathême*, & l'autre, que *Jésus est le Seigneur.* D'où il s'ensuit ce que S. Paul a avancé ℣. 3.

℣. 7. *Révélation.*] Le mot Grec, qui signifie en général *manifestation*, signifie ici la même chose que *révélation*, les connoissances que le S. Esprit donne. Ainsi, Coloss. I. 26. *Le mystère a été manifesté aux Saints*, c'est-à-dire, révélé. Le ℣. 8. où S. Paul parle des dons de *sagesse*

4 Il y a bien plusieurs sortes de dons, mais il *n*'y a *qu*'un même Esprit. 5 Il
y a bien aussi plusieurs sortes de ministères, mais il *n*'y a *qu*'un même Seigneur.
6 Il y a encore plusieurs sortes d'opérations, mais il *n*'y a *qu*'un même Dieu,
qui opère toutes choses en tous. 7 Or cette révélation de l'Esprit se donne à
chacun pour l'utilité *commune*. 8 Car l'Esprit donne à l'un la parole de sagesse.
Le même Esprit donne à l'autre la parole de science. 9 Un autre *reçoit* la
foi par le même Esprit. Un autre *reçoit* du même Esprit les dons de guérir
les maladies. 10 Un autre, les opérations des miracles. Un autre, la pro-
phétie. Un autre, le discernement des Esprits. Un autre, la *connoissance de*
plusieurs Langues. Un autre, l'interprétation des Langues. 11 Cependant,
c'est un seul & même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant ses dons
à chacun en particulier, comme il lui plaît.
12 Car comme le corps *n*' est *qu*'un, quoiqu'il ait plusieurs membres; & que
tous les membres de ce corps, bienqu'il y en ait plusieurs, ne composent qu'un
seul

℣. 4. Rom. XII. 6. Eph. IV. 4. Héb. II. 4. I. Pier. IV. 10. ℣. 5. Rom. XII. 6, 7, 8. Eph. IV. 11. ℣. 6. Eph. I. 23. IV. 6. Jean X. 25, 37. XIV. 10. ℣. 7. I. Cor. XIV. 26. ℣. 8. I. Cor. I. 5. II. 6. XIII. 2, 8. XIV. 6. II. Cor. VIII. 7. ℣. 9. Matth. XVII. 19. Marc XVI. 18. I. Cor. XIII. 2. II. Cor. IV. 13. Héb. XI. 33. Jaq. V. 14. ℣. 10. Matth. XVI. 17, 18. Act. II. 4. X. 46. XI. 27. XVI. 16. Rom. XII. 6. I. Cor. XI. 4. XIII. 1, 2, 8. XIV. 1, 5, 13, 29, 32. II. Cor. XI. 13. Gal. III. 5. I. Thess. V. 20. I. Jean IV. 1. Apoc. II. 2. ℣. 11. Jean III. 8. Rom. XII. 3, 6. I. Cor. VII. 7. II. Cor. X. 13. Eph. IV. 7. Héb. II. 4. ℣. 12. Rom. XII. 4, 5. Eph. IV. 4, 16.

sagesse & de science, confirme cette explication.

Pour l'utilité commune.] Autr. *selon qu'il est expédient.*

℣. 8. *La parole de sagesse, de science.*] La *sagesse* & la *science* étant ordinairement la même chose, il est assez difficile de distinguer ces deux dons. Cependant on remarque, qu'entre les éloges donnés à David, il y a celui de *sage en paroles*, (voyez dans les LXX. I. Sam. XVI. 18.) ce qui ne signifie pas seulement un homme *qui parle bien*, mais qui dit des choses utiles pour les mœurs, qui joint la prudence à l'esprit. *Les discours des sages*, Ecclésiastique XLIV. 6. sont des instructions de prudence & de vertu, proposées d'une manière ingénieuse. On croit donc que *la parole de sagesse*, est le don de parler & d'instruire des devoirs de la Morale. La *parole de science*, est celui de parler & d'instruire des dogmes de la Religion, d'une manière savante & profonde. Voyez Ch. XIII. 2. XIV. 6. II. Cor. XI. 6. II. Pier. I. 5.

℣. 9. *La foi.*] Il falloit avoir *la foi*, c'est-à-dire, croire en J. C., pour avoir les dons du S. Esprit, qui n'étoient accordés qu'aux Fidèles. Ainsi cette *foi* est une foi particulière à quelques-uns. Comme il y avoit des *Foibles en la foi*, il y avoit aussi des *Forts*; & ce que S. Paul appelle ici *la foi*, est un degré de *foi* supérieur, extraordinaire. Il insinue lui-même cette explication, Ch. XIII. 2. dans ces mots, *Quand j'aurois toute la foi.* Voyez Matth. VIII. 10. XV. 28.

Les dons de guérir.] Il y a le pluriel dans le Grec, apparemment pour insinuer la diversité des maladies.

℣. 10. *Les opérations des miracles.*] La vertu de les opérer. Comme ces dons sont distingués de *ceux de guérir*, ils renferment le pouvoir de chasser les Démons, & de faire les autres miracles rapportés Marc XVI. 17, 18. Conférez Rom. XV. 19.

La Prophétie.] Voyez Rom. XII. 6.

Le discernement des Esprits.] Gr. *les discernemens.* Mais quelques anciens Manuscrits portent, *le discernement* au singulier. Si on lit *les discernemens*, ce sera pour marquer *les* divers *Esprits*; comme *les dons de guérir*, ℣. 9.

L'interprétation des Langues.] Voyez Ch. XIV. 13.

℣. 11. *A chacun en particulier.*] On peut aussi traduire, *distribuant à chacun ce qui lui est propre.*

℣. 12. *Tous les membres de ce corps.*] Le Grec ajoute, *qui est un*; mais ces mots ne se trouvent point dans quelques Manuscrits, ni dans l'Interprète Latin.

Jésus

ſeul corps; il en eſt de même de Jesus-Christ. 13 En effet, nous avons
tous été baptizés dans un même Eſprit, pour être un ſeul corps, ſoit Juifs ou
Grecs, ſoit eſclaves ou libres: nous avons tous été abreuvez d'un même Eſprit.
14 Ainſi le corps n'étant pas un ſeul membre, mais pluſieurs, 15 ſi le pied diſoit à
la main, Puiſque je ne ſuis pas la main, je ne ſuis point du corps, ne ſeroit-il point
pour cela du corps? 16 Et ſi l'oreille diſoit, Puiſque je ne ſuis pas l'œil, je ne ſuis
pas du corps, ne ſeroit-elle point pour cela du corps? 17 Si tout le corps étoit
œil, où ſeroit l'ouïe? Et s'il étoit tout ouïe, où ſeroit l'odorat? 18 Dieu donc
aiant donné divers membres au corps, il les a diſpoſés chacun comme il lui a
plu. 19 Car s'ils n'étoient tous qu'un ſeul membre, que deviendroit le corps?
20 Ainſi *il y a* pluſieurs membres, mais il *n'y a* qu'un ſeul corps; 21 & l'œil
ne peut dire à la main, Je n'ai pas beſoin de vous; ni la tête non plus ne peut
dire aux pieds, Je n'ai que faire de vous. 22 Au contraire, les membres du
corps, qui ſemblent être les plus foibles, ſont *les plus* néceſſaires; 23 & ceux
que nous eſtimons les moins honorables du corps, ſont ceux que nous hono-
rons le plus en les couvrant, de ſorte que les membres qui ſont en nous les
moins honnêtes, ſont ceux qui ont le plus d'honneur: 24 car pour les *par-*
ties

ỷ. 13. Matt. III. 11. Jean VI. 63. VII. 37. Eph. II. 14, 15, 16. IV. 4. Gal. III. 28. Col. III. 11. I. Cor. X. 2. ỷ. 18. I. Cor. III. 5.

Jéſus-Chriſt.] Eſt mis ici pour toute l'Egliſe Chrétienne, pour le corps de J.C. Voyez Gal. III. 16.

ỷ. 13. *Baptizés dans un même Eſprit.*] Voyez ſur Matth. III. 11. *Baptizer dans l'Eſprit* ſignifie, communiquer les dons miraculeux du S. Eſprit. Voyez ci-deſſus VI. 11. Act. XIX. 5, 6.

Abreuvés d'un même Eſprit.] C'eſt une alluſion à la Coupe de la Ste. Cène. En participant à un même Calice, comme en participant *à un même pain*, les Fidèles témoignoient la communion qui étoit entre eux. Ci-deſſus X. 17. Au reſte, les dons du S. Eſprit ſont figurés par des eaux, ce qui donne lieu à l'expreſſion, *abreuvés*. Voyez Jean VII. 38, 39. & aill. Cependant on peut très bien traduire, *Nous avons tous été abreuvés d'un même Eſprit, pour n'être qu'un ſeul Eſprit.* Car ces mots, *d'un même Eſprit*, qui ſont dans la prémière partie de ce ỷ., peuvent fort bien être ſous-entendus dans la ſeconde. Cette traduction a l'avantage de rendre un ſens plus complet.

ỷ. 14. *Ainſi le corps n'étant pas* &c.] Toutes ces comparaiſons & ces réflexions tendent à montrer, que comme la diverſité des membres & de leurs fonctions eſt néceſſaire à la conſervation du corps humain, de même la diverſité des dons & des miniſtères eſt néceſſaire à l'édification de l'Egliſe. Il eſt tout-à-fait vraiſemblable, que les Juifs & les Gentils, qui avoient tant de peine à s'unir, ſe diviſoient & diviſoient l'Egliſe à l'occaſion des dons & des miniſtères. Car le ỷ. précédent inſinue, que c'étoit entre eux qu'étoit la diviſion. Peut-être auſſi entre des Maîtres & des Eſclaves. Voyez ci-deſſus VII. 24.

ỷ. 18. *Donc.*] Gr. *Or maintenant.* Voyez Ch. XIII. 13. De même au ỷ. 20.

Comme il lui a plu.] C'eſt une volonté ſouveraine, mais très ſage, les différentes parties du corps aiant la ſituation qui convient à leurs fonctions, & à l'utilité du corps en général.

ỷ. 19. *Que deviendroit le corps?*] Gr. *Où ſeroit le corps?* Il ne ſeroit plus corps organiſé, & ne pourroit ſe conſerver.

ỷ. 21. *L'œil, la tête.*] Ce ſont les parties du corps les plus honorables. Le ſens eſt, que ceux qui ſemblent être les prémiers dans l'Egliſe, qui en ſont *l'œil & la tête* par l'excellence de leurs dons, ne doivent pas mépriſer les petits, ni les regarder comme s'ils n'étoient de nul uſage dans le corps.

ỷ. 22. *Les plus foibles.*] Les moins honorables, les moins eſtimés, comme S. Paul s'explique dans la ſuite. *Foible* eſt mis ici dans une ſignification pareille à celle du Ch. I. 27. où il eſt oppoſé à *riche*, *puiſſant*.

ỷ. 23. *Les moins honorables.*] A la lettre, *les plus vils.*

De ſorte que.] Gr. *&.*

ỷ. 27. *Vous êtes le Corps de J. Chriſt.*] C'eſt-à-dire,

ties de nos corps, qui sont honnêtes, elles n'*en* ont pas besoin. Mais Dieu, en formant le corps, a observé un tel tempérament, qu'il a donné plus d'honneur aux *membres* qui en avoient le moins; [25] afin qu'il n'arrive point de division dans le corps, mais que *tous* les membres prennent un soin mutuel les uns des autres. [26] De-là vient aussi, que si un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui: & si l'un des membres est honoré, tous les autres prennent part à sa joie.

[27] Or vous êtes le corps de JESUS-CHRIST, & une partie de *ses* membres. [28] Mais *entre tous ces membres*, Dieu en a établi quelques-uns dans l'Eglise; & prémièrement les Apôtres, secondement les Prophètes, en troisième lieu les Docteurs, ensuite *ceux qui ont le don des* miracles, puis *ceux qui ont* les dons de guérir, *ceux qui* assistent *les autres*, *ceux qui* gouvernent, *ceux qui parlent* diverses Langues. [29] Tous *sont-ils* Apôtres? Tous *sont-ils* Prophètes? Tous *sont-ils* Docteurs? Tous *font-ils* des miracles? [30] Tous ont-ils les dons de guérir? Tous parlent-ils diverses Langues? Tous interprètent-ils? [31] Mais aspirez aux dons les plus utiles, & je vais vous montrer encore une voie plus excellente *que ces dons-là*.

CHA-

℣. 27. Rom. XII. 5. Eph. I. 23. IV. 11. V. 23, 30. Col. I. 24. ℣. 28. Act. XIII. 1. Rom. XII. 6, 8. I. Cor. XIII. 3. XIV. 33. Eph. II. 20. III. 5. IV. 11. I. Tim. V. 17. Héb. XIII. 17, 24. ℣. 31. 1. Cor. VIII. 1. XIII. 1. XIV. 1.

à-dire, *Vous êtes* du *Corps de J. Christ*, ce qui est expliqué par la suite.

Et une partie de ses membres.] Aut. *Et chacun en particulier est un de ses membres.* La prémière traduction est plus litérale. On lit, dans quelques anciens Manuscrits & dans la Vulgate, *Vous êtes les membres d'un membre*, c'est-à-dire, *les membres les uns des autres*; mais cette leçon paroît prise de Rom. XII. 5.

℣. 28. *Les Prophètes.*] Voyez sur Rom. XII. 6.

Les Docteurs.] Voyez sur Rom. XII. 7. Ce sont en général, non seulement les personnes doctes, mais ceux qui avoient l'autorité d'enseigner. Ici ce sont les mêmes que les Pasteurs.

Ceux qui ont le don des miracles.] Gr. *les vertus*, comme au ℣. 10. *Les dons* sont mis pour les personnes qui les ont. Ainsi, *les dons des guérisons*, pour ceux qui ont *le don de guérir*.

Ceux qui assistent les autres.] Gr. *les secours.* Il semble que ce sont ceux qui *exercent les œuvres de miséricorde.* Rom. XII. 8. Un savant Interprète croit néanmoins que ce sont ceux qui assistoient les Apôtres dans leur ministère; leurs *Coadjuteurs.*

Ceux qui gouvernent.] Gr. *les gouvernemens.* Le mot de l'Original se trouve dans les LXX. Prov. I. 5. XI. 14. XXIV. 6. où il signifie *la prudence.* On croit qu'il désigne ici ceux qui jugeoient les différends qui pouvoient s'élever entre les Chrétiens. Ceux-ci, à l'exemple des Juifs, choisissoient sans doute des personnes prudentes, qui jugeoient de leurs affaires, afin de ne pas s'adresser aux Magistrats Paiens, ce que S. Paul a blâmé ci-dessus VI. 1-4. *Les Juges* ou *les Sénateurs* des Israélites dispersés sont appellés, dans l'Histoire de Susanne, ℣. 6. *Ceux qui gouvernoient le Peuple.*

Ceux qui parlent diverses Langues.] La Vulgate ajoute, *ceux qui ont le don d'interpréter les Langues.* Les ℣. 10. & 30. semblent confirmer cette addition. Cependant elle ne se trouve dans aucuns Manuscrits, si ce n'est dans ceux qu'on a reconnus avoir été réformés sur la Vulgate.

℣. 31. *Aspirez &c.*] S. Paul veut que l'on préfère les dons qui servent à l'édification, à ceux qui n'ont que de l'éclat, ou qui n'ont pas une si grande utilité.

Je vais vous montrer.] Gr. *je vous montre.*

Une voie.] *Marcher*, c'est *vivre*, *agir*; & *Chemin* veut dire *manière de vivre*, *d'agir*. L'Apôtre a dit de même, *mes voies en J. C.*, pour dire *toute sa conduite* en qualité d'Apôtre de J. C. Ch. IV. 17. Il s'agit de *la charité*, dont il va parler dans le Chap. suivant, qui convient à tous les Fidèles, & qui peut élever les plus petits au prémier rang, parce qu'elle est infiniment au dessus de toutes les charges & de tous les autres dons.



CHAPITRE XIII.

Langues, Prophétie, Science, Foi, Aumônes, Martyre, tout est inutile sans la Charité. 1-3. *Son caractère.* 4-7. *Elle ne périt point. Foi, Espérance, Charité, subsistent. Charité, la plus grande de toutes les vertus.* 8-13.

1 QUAND je parlerois *toutes* les Langues des hommes, & même celle des Anges, si je n'ai point la Charité, je suis comme l'airain qui résonne, & comme la cymbale qui retentit. 2 Quand j'aurois *le don* de Prophétie, que je saurois tous les Mystères, & *que je posséderois* toute la Science; quand j'aurois même toute la Foi, jusqu'à transporter les montagnes; si je n'ai point la Charité, je ne suis rien. 3 Et quand je donnerois tout ce que j'ai pour la nourriture des pauvres, & que je livrerois mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la Charité, tout cela ne me servira de rien.

4 La

CHAP. XIII. ℣. 2. Matt. VII. 22. XVII. 20. XXI. 21. Marc XI. 23. Luc XVII. 6. Rom. XII. 7. I. Cor. II. 7. XII. 8, 9, 10, 28. XIV. 1, 6. ℣. 3. Matt. VI. 1. Jean XV. 3, 13. Rom. XII. 8, 20. I. Cor. XII. 28. I. Jean III. 16. Prov. XXV. 21.

CHAP. XIII. ℣. 1. *La Langue des Anges.*] Cela est figuré, pour dire, une Langue très inconnue & très élégante. Quelques-uns jugent pourtant que S. Paul peut s'être accommodé aux préjugés des Juifs, qui croyoient que les Anges avoient un langage. Mais la prémière explication est plus simple. Selon d'autres Interprètes, le sens est, *quand j'aurois, non seulement toute l'éloquence humaine, mais celle des Anges.*

La Charité.] C'est l'observation de tous les devoirs de la Loi morale par rapport au Prochain. Conf. Rom. XIII. 8. & suiv. & joignez à la Loi les Préceptes de N.S. touchant ces Devoirs.

L'airain.] L'instrument qui en étoit fait, la trompette.

La cymbale.] C'étoient deux petits vases concaves; selon d'autres, deux boules d'airain, qu'on frappoit l'une contre l'autre, & qui rendoient un son auquel on dansoit.

℣. 2. *Tous les mystères.*] Tout ce qui est inconnu aux hommes, & qui ne peut être su que par la révélation, *les secrets profonds de Dieu*, ci-dessus II. 10. ou tout ce qui étoit caché dans les Ecritures; les sens mystiques. Voyez sur Rom. XVI. 25.

Toute la foi.] Toute la foi possible, la foi la plus parfaite. S. Paul dit ordinairement *tout*, pour exprimer la perfection d'une chose. Voyez Rom. XV. 13. & ci-dessus XII. 9.

Jusqu'à transporter les montagnes.] Ou, *jusqu'à faire retirer les montagnes*, Car c'est ce que signifie le mot Grec, Susan. vs. 56. C'est au reste une façon de parler proverbiale, pour dire, faire les prodiges les plus étonnans & les plus incroyables. Voyez sur Matt. XVII. 20. Les Rabbins se servent même de cette expression, pour marquer des Docteurs qui ont une science extraordinaire. Ils disent, en faisant leur éloge, *C'étoient* des Rabbins *qui transportoient les montagnes.* Voyez Buxtorf. *Dict. Rabbin.* col. 1653.

℣. 4. *Vaine & insolente.*] L'Original renferme diverses idées, ce qui fait qu'on est obligé d'employer ces deux termes, pour le faire entendre. Il signifie cette vanité, avec laquelle on fait parade de ses avantages, quels qu'ils soient, & l'on méprise ceux qui ne les ont pas.

℣. 5. *Immodeste.*] Ou, *malhonnête.* Cela veut dire, que la Charité en use honnêtement avec tout le monde, & qu'elle ne fait de confusion à personne. L'Interprète Latin a traduit, *Elle n'est point ambitieuse*, soit qu'il ait lu autrement, soit qu'il ait cru que le mot de l'Original signifioit cela. Selon cette traduction le sens est, que la Charité ne trouve rien au dessous d'elle, rien de vil, lorsqu'il s'agit d'être utile aux autres. Cette explication est fort belle, & a été suivie par S. Chrysostome.

Elle ne s'irrite point.] Le Grec exprime une colère véhémente.

Elle ne fait point de mauvais jugement.] Gr. *Elle ne pense point-*de mal: ce qui peut signifier aussi, qu'elle ne forme aucun mauvais dessein contre quelqu'un. Autr. *Elle n'impute point le mal.*

℣. 6.

4 La Charité eſt patiente, elle eſt douce. La Charité n'eſt point envieuſe.
La Charité n'eſt point vaine & inſolente. Elle n'eſt point enflée. 5 Elle n'eſt
point immodeſte. Elle ne cherche point ſon intérêt particulier. Elle ne s'ir-
rite point. Elle ne fait point de mauvais jugement. 6 Elle ne ſe réjouït point
de l'injuſtice, mais elle ſe réjouït de la vérité. 7 Elle excuſe tout. Elle croit
tout. Elle eſpère tout. Elle ſouffre tout.
8 La Charité ne périra jamais. Au-lieu que ſoit les Prophéties, elles ne
ſeront plus d'aucun uſage: ſoit les Langues, elles ceſſeront: ſoit la Science,
elle ſera inutile. 9 Car nous ne connoiſſons qu'imparfaitement, nous ne pro-
phétiſons qu'imparfaitement: 10 mais quand la perfection ſera venue, alors
ce qui eſt imparfait ſera aboli. 11 Quand j'étois enfant, je parlois en enfant,
j'avois les inclinations d'un enfant, je raiſonnois en enfant: mais quand je
ſuis devenu homme, je me ſuis défait de tout ce qui tenoit de l'enfant.
12 Car nous voyons à préſent, *comme* à travers un voile, d'une manière ob-
ſcure;

℣. 4. Prov. X. 12. I. Pier. IV. 8. I. Cor. I. 11. III. 3. IV. 8, 18. V. 2, 6. Jaq. III. 14. IV. 5. ℣. 5. I. Cor. X. 24. XI. tout entier. XIV. 40. Phil. II. 4. Rom. XV. 1. Deut. I. 34. IX. 7, 19. XXIX. 28. Jer. XXXII. 37. ℣. 6. Pſ. X. 3. XV. 4. Rom. I. 32. II. Jean vſ. 4. ℣. 7. Prov. X. 12. Rom. XV. 1. I. Cor. IX. 12. Gal. VI. 2. I. Pier. IV. 8. II. Tim. II. 24. ℣. 8. II. Pier. I. 19. ℣. 12. II. Cor. III. 18. V. 7. Phil. III. 12. I. Jean III. 2. Gal. IV. 9. II. Tim. II. 19. Rom. VIII. 28. Exod. XXXIII. 11. Nomb. XII. 8.

℣. 6. *La vérité.*] C'eſt la *juſtice*, *la bonté*, avec leurs effets. Voyez ſur Rom. III. 4. & ci-deſſus V. 8. Au reſte le mot Grec, qu'on traduit *ſe réjouïr*, ſignifie à la lettre, *ſe conjouïr*. La Charité prend part à la joie que donnent aux Saints leurs vertus, leurs dons, leurs heureux ſuccès. Voyez le Ch. XII. 26.

℣. 7. *Elle excuſe tout.*] Gr. *Elle couvre tout:* C'eſt-à-dire, qu'elle *excuſe tout*, ou qu'*elle pardonne tout*; car *couvrir une faute*, dans le ſtile des Hébreux, ſignifie *la pardonner*. Voyez Pſ. XXXII. 1. Au reſte, cela doit être limité aux choſes qu'il eſt raiſonnable d'*excuſer* &c. Car la prudence, & les règles même de l'Evangile, mettent des bornes à la douceur & à la tolérance. Voyez ci-deſſus X. 23. Phil. IV. 13.

Elle croit tout.] C'eſt-à-dire, qu'elle n'eſt pas ſoupçonneuſe, défiante. Voy. le même caractère attribué à la *Sageſſe céleſte*, Jaq. III. 17.

℣. 8. *Ne périra jamais.*] Gr. *ne tombe point.* Voyez le ℣. 13.

Les Prophéties.] Le don de prophétiſer, & l'exercice de ce don.

La Science.] Cette *Science*, que l'Eſprit de Dieu donnoit aux Prophètes, en leur découvrant les ſens cachés des Ecritures; Science, qui ne ſera plus d'aucun uſage après cette vie. Voyez ci-deſſus ℣. 2. & la Préface ſur l'Ep. aux Hébr.

℣. 9, 10. *Imparfaitement*, *imparfait.*] Gr. *en partie.*

℣. 11. *En enfant.*] Gr. *comme enfant.*

J'avois les inclinations.] Autr. *Je penſois*, *je jugeois en enfant.* Mais le mot Grec marque plutôt les penchans, l'affection du cœur, que les penſées ou les jugemens de l'eſprit.

℣. 12. *A travers un voile.*] Il n'y a point de terme dans notre Langue qui réponde proprement au mot Grec, *Eſoptron*, qui veut dire un corps diaphane ou transparent, dont les Anciens ſe ſervoient au-lieu de verre, pour laiſſer entrer le jour dans les chambres. Il a donc fallu ſubſtituer un terme qui répondît, autant qu'il étoit poſſible, à celui de S. Paul, & qui fît entendre ſa penſée. Celui de *voile* a paru le plus propre, parce qu'il ne cache pas tout à fait l'objet; il le laiſſe voir, mais obſcurément; & c'eſt ce que S. Paul veut dire. D'autres traduiſent, *comme dans un miroir.* Mais 1. il y a dans l'Original *Dia*, *au travers*, & non *En*, *dans*. 2. *Eſoptron* ſe prend bien quelquefois pour un *miroir*, mais il ſignifie *Specular*, qui veut dire un corps diaphane, au travers duquel on voit un objet. 3. L'objet que l'on voit dans un miroir, s'y voit d'une manière fort claire & fort diſtincte, & non *d'une manière obſcure.* C'eſt pourquoi S. Paul, II. Cor. III. 18. voulant repréſenter une connoiſſance claire & diſtincte, dit: *Nous voyons comme dans un miroir.*

D'une maniere obſcure.] Gr. *en énigme.* Expreſſion priſe de Nombres XII. 6. Les types, les figures, les paraboles, les oracles des Prophètes, étoient des énigmes.

ſcure; mais alors nous verrons face à face. A préſent je ne connois qu'imparfaitement; alors je connoîtrai comme j'ai moi-même été conuu. 13 *Il n'y a donc que* ces trois choſes qui demeurent, la Foi, l'Eſpérance, & la Charité; mais la plus grande des *trois*, c'eſt la Charité.



CHAPITRE XIV.

Prophétie plus excellente que les Langues, qui ſont inutiles ſans Interprète. Préférer les dons qui édifient. Les Langues, ſigne pour les Infidèles; la Prophétie, pour les Fidèles. 1-25. *Ordre, que doivent ſuivre, & les Prophètes, & ceux qui parlent des Langues.* 26-33. *Silence des femmes.* 34, 35. *Ces Règlemens viennent du Seigneur.* 37, 38. *Rechercher la Prophétie, uſer des Langues, garder l'Ordre.* 32, 40.

1 FAITES tous vos efforts pour avoir la Charité. Aſpirez aux dons ſpirituels, mais ſur-tout à celui de prophétiſer. 2 Car celuiqui parle une Langue

CHAP. XIV. ℣. 1. Exod. VII. 1. Nomb. XI. 28. I. Cor. XI. 4. XII. 10, 28, 31. ℣. 2. Gen. XI. 7. XLII. 27. Deut. XXVIII. 49. Eſai. XXXVI. 11. Marc IV. 33. Act. II. 4. X. 46. XXII. 9.

Face à face.] Il y a dans les Nombres, *bouche à bouche.*

Comme j'ai été connu.] Savoir, de Dieu. On a remarqué pluſieurs fois, que les expreſſions de S. Paul ne doivent pas toujours ſe prendre à la rigueur. Pour adoucir celle-ci, il faudroit ajouter, *pour ainſi dire.* La connoiſſance, que j'aurai de Dieu, ſera ſi parfaite, qu'elle ſera, *pour ainſi dire*, ſemblable à celle qu'il a lui-même de moi. Voyez I. Jean III. 2.

℣. 13. *Donc.*] Gr. *maintenant.* C'eſt dans cet endroit une particule de raiſonnement, & non de tems. Ainſi, Rom. VII. 17. & dans cette Epître-ci, Ch. V. 11. &c.

Qui demeurent.] Comme l'Eſpérance & la Foi ceſſent par la poſſeſſion & par la vue (Rom. VIII. 24. II. Cor. V. 7.) S. Paul ne veut pas dire, que ces deux vertus *demeureront* dans la vie à venir, où il ne peut plus y avoir d'Eſpérance ni de Foi. Le ſens eſt donc, que ces trois vertus ſubſiſteront ſur la Terre, tant que l'Egliſe y ſubſiſtera. Autr. *Elles demeurent*, parce qu'elles auront leur récompenſe dans la vie éternelle.

La plus grande.] *Grand* ſignifie ici *excellent, utile.* Ce ſens eſt confirmé par le dernier ℣. du Ch. XII. qui explique celui-ci, & prouvé par les ℣. 4. & 5. du Ch. XIV. où S. Paul dit de même, que celui qui prophétiſe eſt *plus grand* que celui qui parle des Langues inconnues, parce que le prémier édifie davantage.

CHAP. XIV. ℣. 1. *Faites tous vos efforts* &c.] Gr. *Pourſuivez la charité:* Expreſſion qui veut dire qu'on en faſſe ſa principale étude, & qu'on la pratique avec ſoin. Voyez Rom. XII. 13. I. Theſſal. V. 15. où, *pourſuivre l'hoſpitalité*, *pourſuivre le bien*, c'eſt les pratiquer.

Aſpirez.] Ou, *deſirez* &c. Le ſens eſt: Puiſque vous avez tant d'ardeur pour les dons ſpirituels, *aſpirez ſur-tout à celui de prophétiſer*, parce qu'il eſt le plus utile à l'édification. ℣. 12.

℣. 2. *Une Langue inconnue.*] Gr. *une Langue*, ou, comme il y a dans un Manuſcrit, *les Langues*, car c'eſt le ſens, ℣. 5. & 6. S. Paul entend des *Langues étrangères.* Nous diſons de même, *ſavoir les Langues.* De ſavans Interprètes croyent qu'il s'agit de la Langue Hébraïque, qui étoit inconnue aux Gentils, & même à beaucoup de Juifs. Il y a bien de l'apparence que des Juifs convertis, qui ſavoient l'Hébreu, affectoient de ſe ſervir de cette Langue dans les Aſſemblées; mais les expreſſions de S. Paul ne peuvent pas être limitées à la ſeule Langue Hébraïque. Voyez ci-deſſus XII. 10. & conférez le ℣. 10. de ce Chapitre-ci.

Ce qu'il dit par l'Eſprit ſont des myſtères.] Parce que perſonne ne l'entend. Autr. *Ce qu'il dit ſont des myſtères, qui ne ſont entendus que de ſon eſprit.* Autr. *Il annonce des myſtères par le Saint Eſprit.* Chryſoſtome.

℣. 3. Le Grec porte, *Celui qui prophétiſe, parle aux hommes d'édification, d'exhortation, de*

Langue *inconnue*, ne parle pas aux hommes, mais à Dieu, puiſque perſonne ne l'entend, & *ce qu'il* dit par l'Eſprit *ſont* des myſtères. [3] Mais celui qui prophétiſe, parle aux hommes. Il édifie, il exhorte, il conſole. [4] Celui qui parle une Langue *inconnue*, *n'*édifie *que* lui-même; au-lieu que celui qui prophétiſe, édifie l'Egliſe.

[5] Je veux bien que vous parliez tous des Langues *étrangères*, mais j'aime mieux que vous prophétiſiez, parce que celui qui prophétiſe eſt plus grand que celui qui parle ces Langues; à moins que celui-ci n'interprète, afin que l'Egliſe en reçoive de l'édification. [6] En effet, ſi j'étois parmi vous, & que je vous parlaſſe des Langues *inconnues*, de quelle utilité vous ſerois-je, ſi *vous n'entendiez* pas ce que je vous dirois, ſoit révélation, ou ſcience, ou prophétie, ou doctrine?

7 Il *en eſt des Langues* comme des ſons, que rendent des *Inſtrumens* inanimés. Si le haut-bois, ou la harpe ne formoient pas des tons diſtincts, comment connoîtroit-on ce qui ſeroit joué ſur le haut-bois, ou ſur la harpe? [8] Et ſi la trompette ne faiſoit qu'un bruit confus, qui eſt-ce qui ſe prépareroit au com-

℣. 3. Act. XIII. 15. Rom. XII. 8. XV. 4. ℣. 6. Eph. I. 7. I. Cor. XI. 4.

de conſolation. On voit par cet endroit, en quoi conſiſtoient les principales fonctions des Prophètes. *Ils édifioient* les Fidèles en les inſtruiſant, & en confirmant les vérités de l'Evangile, par les anciennes Ecritures, dont ils avoient l'intelligence: ils *exhortoient* les foibles & les imparfaits; *ils conſoloient* les affligés. C'eſt en quoi conſiſte le Miniſtère Evangélique. Voyez Rom. XII. 6. & le ℣. 22. de ce Chapitre-ci. Conférez Act. XV. 32.

℣. 4. *N'édifie que lui-même.*] Parce qu'il n'eſt entendu que de lui-même.

℣. 5. *Eſt plus grand.*] C'eſt parce qu'il édifie les autres. La grandeur & l'excellence des dons ou des miniſtères ſe meſure par l'édification qu'ils procurent. Voyez ci-deſſus XIII. 13.

A moins qu'il n'interprète.] Le don des Langues, & celui d'interpréter, ne ſe trouvoient pas toujours enſemble. Voyez le Ch. XII. 10, 30. Ce n'eſt pas que celui qui parloit, ne s'entendît lui-même, puisqu'il s'édifioit lui-même, ℣. 4. Mais outre que c'eſt un talent, que d'exprimer dans une Langue ce que l'on dit dans une autre, c'eſt qu'il étoit fort difficile de ſe ſouvenir de tout ce qu'on avoit dit ſur le champ, pour l'expliquer enſuite. Il eſt donc vraiſemblable, qu'à meſure que celui qui avoit le don des Langues, parloit une Langue inconnue, l'Interprète expliquoit ce qu'il avoit dit, période après période: & c'eſt en effet ainſi que les Docteurs Juifs, qui liſoient ou qui parloient au Peuple en ancien Hébreu, lequel n'étoit pas entendu, avoient des Interprètes pour expliquer ce qu'ils diſoient. Ces Interprètes étoient même néceſſaires dans les Aſſemblées des Chrétiens, pour s'aſſurer que ceux qui parloient des Langues étrangères, ne prononçoient pas des mots barbares, & ſans aucune ſignification.

℣. 6. *Si vous n'entendiez pas ce que je vous dirois.*] Gr. *ſi je vous parlois. Parler à quelqu'un* ſignifie ici, *parler en ſorte que l'on ſoit entendu*, *parler intelligiblement*; comme au ℣. 3. *parler aux hommes*, c'eſt *leur parler & être entendu d'eux.*

Révélation &c.] Il eſt aujourd'hui fort difficile de diſtinguer exactement ces différens dons. Cependant *la Révélation* ſemble déſigner la connoiſſance des choſes ſecrettes, ſoit des événemens, ſoit des myſtères en général. Voyez les ℣. 26. & 30. *La Science* étoit la connoiſſance des ſens myſtiques du V. Teſtament. Voyez ci-deſſus XIII. 8. *La Prophétie* étoit le don d'expliquer toutes ces choſes au Peuple, pour ſon édification, de l'exhorter & de le conſoler. Voyez le ℣. 4. *La Doctrine* étoit le fonds de la Religion Chrétienne, à laquelle devoient ſe rapporter & la Révélation & la Science, qui ne ſervoient qu'à la faire connoître, & à la confirmer. Voyez le ℣. 26.

℣. 7. *Ne formoient des tons diſtincts.*] Gr. *Ne donnoient de la diſtinction*, ou *de la différence aux tons.*

Haut-bois.] Ou *Flûte.*

℣. 8. *Confus.*] Gr. *Incertain.*

combat? [9] Il en sera de même de vous, *quand vous parlerez* une Langue *inconnue.* Si les paroles que vous prononcerez, ne sont pas entendues, comment saura-t-on ce que vous dites? Vous parlerez en l'air. [10] Par exemple, il y a dans le monde un grand nombre de Langues différentes, n'y aiant point *de Peuple* qui n'ait son langage. [11] Si donc *on me parle en quelqu'une de ces Langues*, & que je n'entende point la signification *des mots* de cette Langue-là, je serai Barbare à l'égard de celui qui me parle, & celui qui me parle sera Barbare pour moi. [12] Il en seroit de même de vous. Ainsi, puisque vous avez tant d'ardeur pour *les dons* spirituels, recherchez ceux qui sont utiles à l'édification de l'Eglise, afin que vous soyez riches *en ces dons-là.*

[13] C'est pourquoi, que celui qui parle une Langue *inconnue*, demande par ses prières le don d'interpréter. [14] Car si je prie dans une Langue *inconnue*, c'est mon Esprit qui prie, mais le sens de ce que je dis ne produit aucun fruit.
[15] Que *faut-il* donc *faire?* Je prierai par l'Esprit; mais la prière que je prononcerai, sera entendue. Je chanterai des Cantiques par l'Esprit; mais on enten-

℣. 12. I. Cor. XII. 7, 31. ℣. 13. I. Cor. XII. 10. ℣. 14. Luc XXIV. 25. II. Theff. II. 2. I. Cor. I. 10. ℣. 15. Pf. XLVII. 7. Eph. V. 19. Col. III. 16.

℣. 9. *Il en sera de même de vous*, quand vous parlerez *une Langue* inconnue.] Gr. *Par la Langue*, c'est-à-dire, *Par la Langue* inconnue que vous parlerez. S. Paul dit plus d'une fois, *Une Langue*, pour dire, *une Langue* étrangère & inconnue. Voyez sur le ℣. 2.

Si les paroles &c.] Gr. *si vous faites un discours, qui ne soit pas clair.*

℣. 11. On *me parle en quelqu'une de ces Langues.*] Il faut nécessairement suppléer ces paroles, qui sont sous-entendues, & qui lient ce verset avec le précédent. Il y a quantité de pareilles réticences dans S. Paul, & en particulier dans ce Chapitre,

La signification.] Gr. *la force, la vertu.* C'est ainsi que S. Irénée disoit, qu'*encore* que les Nations Chrétiennes *eussent des Langues différentes, elles n'avoient* toutes *qu'une même Doctrine*, ou, comme il s'exprime, *la force de la tradition est la même.* Liv. I. Chap. 3.

Barbare.] Ce mot signifie ici des gens, qui, parlant des Langues différentes, ne s'entendent point l'un l'autre.

Les dons spirituels.] Gr. *les Esprits. Esprits*, pour les dons du S. Esprit. Le nom de la cause est donné à l'effet. Ainsi *les miracles* sont nommés *vertus*, ou *puissances.* Voyez les ℣. 14, 15, 16.

Que vous soyez riches en ces dons-là.] L'ancien Manuscrit d'Alexandrie porte, *afin que vous prophétisiez.* Le sens est très bon, c'est même dans le fond celui de S. Paul; quoiqu'on ait lieu de croire, que la leçon de ce Manuscrit soit une faute. On peut aussi traduire, *Puisque vous êtes si jaloux des dons spirituels, cherchez à vous surpasser* les uns les autres *dans ceux qui sont les plus utiles à l'édification de l'Eglise.*

℣. 13. *Demande par ses prières* &c.] C'est ce que signifie le Grec. Cependant d'autres traduisent, *Prie dans cette Langue, mais qu'il y joigne l'interprétation.* Le verset suivant appuye cette traduction, mais on a de la peine à l'ajuster avec l'Original.

℣. 14. *Mon Esprit prie.*] S. Paul appelle ainsi le don conféré par le S. Esprit.

Le sens de ce que je dis.] Le mot Grec *Nous* signifie *le sens* des paroles, *la signification.* Il est employé de même, Apoc. XVII. 9. L'expression est fort naturelle, car le sens des paroles est *la pensée* (*Nous*) de celui qui parle. S. Paul dit, que les prières, les actions de graces prononcées dans une Langue inconnue étoient inutiles aux auditeurs, qui ne les entendoient pas. Ci-dessus ℣. 2. Philon nous apprend que les *Thérapeutes* comparoient les paroles au *corps* & les sens mystiques à *l'ame*, & qu'*ils contemploient dans ces paroles le sens, ou l'esprit invisible, qui y étoit renfermé.* De Vit. Contempl. p. 617. Il y a dans l'Original *Nous*, qui est le terme que S. Paul emploie.

℣. 15. *Je prierai* &c.] Gr. *Je prierai par l'Esprit, mais je prierai aussi par l'intelligence. Je psalmodierai par l'Esprit, mais je psalmodierai aussi par l'intelligence.* Il a fallu nécessairement paraphraser cet endroit, pour le faire entendre. Le sens est, qu'en suivant l'inspiration de l'Esprit,

entendra les Cantiques que je chanterai. [16] Autrement, si vous bénissez
Dieu seulement par l'Esprit, comment est-ce que celui qui est du simple
Peuple, pourra dire Amen à votre action de graces, puisqu'il ne sait pas ce
que vous dites? [17] Il est vrai que pour vous, votre bénédiction est bonne,
mais un autre n'en est pas édifié. [18] Graces à mon Dieu, je parle plus de
Langues que vous tous. [19] Mais j'aime mieux *ne* prononcer dans l'Eglise
que cinq paroles qui soient entendues, afin d'instruire les autres, que dix
mille paroles dans une Langue *inconnue*.

[20] Ne soyez point, *mes* Frères, des enfans en prudence, mais soyez des
enfans en malice; & pour la prudence, soyez des hommes faits. [21] Il est
écrit dans la Loi: Je parlerai à ce Peuple en des Langues & par des lèvres
étrangères, & encore avec cela ne m'entendront-ils point, dit le Seigneur.
[22] De sorte que les Langues sont un signe, non pour ceux qui croyent,
mais pour les Incrédules; au-lieu que la Prophétie n'est pas pour les Incrédules,
mais

℣. 16. Deut. XXVII. 15. I. Chron. XVI. 36. Ps. CVI. 48. ℣. 18. Rom. XV. 19. ℣. 20. Ps. CXXXI. 2. Matt. XI. 25. XVIII. 3. XIX. 14. Rom. XVI. 19. I. Cor. II. 6, 13. III. 1. Eph. IV. 14. Héb. V. 12, 14. I. Pier. II. 2. ℣. 21. Deut. XXVIII. 49. Esai. XXVIII. 11, 12.

prit, & en parlant la Langue qu'il m'a apprise, j'aurai soin que mes prières & mes cantiques soient entendus des autres, afin qu'ils en soient édifiés. Le ℣. suivant montre que c'est le sens.

℣. 16. *Par l'Esprit seulement.*] Et sans que l'on puisse entendre ce que l'Esprit vous fait dire.

Qui est du simple Peuple.] Gr. *qui tient la place d'un Idiot. Idiot* signifie en général un homme privé, & sans charge. Ce sens convient ici. Les Ministres faisoient la prière, & le Peuple disoit, Amen. On peut l'entendre aussi d'une personne sans Lettres, & qui ne sait que la Langue de son pays. *Tenir la place d'un Idiot*, ne signifie ici qu'*être un Idiot*, & ne marque point un lieu où le Peuple étoit dans l'Eglise.

Amen.] L'Eglise Chrétienne, composée d'abord de Juifs, ou de Prosélytes du Judaïsme, gardoit les usages de la Synagogue, où, après que le Docteur avoit fait la prière, le Peuple disoit tout haut, *Amen*, *Ainsi soit-il.* On en voit entre autres un exemple dans l'Apocryphe d'Esdras, Liv. I. Ch. IX. 47.

℣. 17. *Votre bénédiction.*] Ou, *votre action de graces est bonne.* Gr. *vous rendez graces bien.* On voit ici, en conférant les ℣. 16. & 17. que *bénir* & *rendre graces* sont des expressions synonymes. Voyez ci-dessus X. 16.

℣. 19. *J'aime mieux.*] Gr. *je veux.*

Qui soient entendues.] Il y a dans le Grec, comme au ℣. 14. *par mon entendement.* C'est-à-dire, en sorte que ce que je pense soit entendu des autres.

℣. 20. *Des enfans en prudence.*] C'est-à-dire, N'agissez pas comme *des enfans* qui préfèrent les choses qui ont de l'éclat, à celles qui sont les plus solides & les plus estimables. Voyez le ℣. 1. & suiv.

Des hommes faits.] Gr. *parfaits.* Conférez Eph. IV. 13. Héb. V. 12.

℣. 21. *Dans la Loi.*] Dans le V. Testament. Ainsi Rom. III. 19. &c.

Je parlerai à ce Peuple &c.] S. Paul applique à son sujet ce qu'a dit le Prophète Esaïe dans un autre sens, & même en d'autres termes, l'Apôtre n'aiant suivi dans cet endroit ni l'Hébreu, ni les LXX. Voyez Esai. XXVIII. 11, 12. & conférez Deut. XXVIII. 49. Jérém. V. 15. Ce que S. Paul veut tirer de ce passage, c'est que le don des Langues n'avoit pas été donné pour s'en servir avec ostentation dans les Assemblées des Fidèles, mais pour convertir les Infidèles, & pour les convaincre par un aussi grand miracle, qu'est celui d'enseigner les diverses Nations du monde dans leurs propres Langues, sans les avoir apprises. C'est ce qu'on vit le jour de la prémière Pentecôte Chrétienne. Voyez Act. II. 6. & suiv.

℣. 22. *Un signe.*] Un miracle.

La Prophétie n'est pas pour les incrédules.] Ceci doit s'entendre par comparaison. Les Langues sont destinées à convaincre les Infidèles: c'est l'usage des miracles. Mais la Prophétie est destinée *principalement* à édifier ceux qui croyent. Le vs. 24. confirme cette observation. Au reste on voit ici, que la Prophétie ne consistoit
pas

mais pour ceux qui croyent. 23 Si donc, toute l'Eglise se trouvant en-
semble, tous parloient des Langues *inconnues*, & qu'il entrât des personnes
du Peuple, ou des Infidèles, ne diroient-ils pas que vous avez perdu le sens?
24 Mais si tous prophétisent, & qu'il entre quelque Infidèle, ou quelqu'un
du Peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous. 25 C'est ainsi
que les secrets de son cœur sont découverts; & que se prosternant contre
terre, il adorera Dieu, en déclarant que Dieu est véritablement parmi vous.
26 Que faut-il donc conclure de-là, *mes* Frères? C'est que lorsque vous
êtes assemblés, si l'un de vous a un Pseaume, un autre *quelque* Doctrine, un
autre *le don* des Langues, un autre une Révélation, un autre *le don* d'inter-
préter, que tout se fasse pour l'édification. 27 S'il y en a qui parlent une
Langue *inconnue*, que deux ou trois tout au plus *parlent*, & cela l'un après
l'autre, & que quelqu'un interprète. 28 Mais s'il n'y a point d'Interprète,
qu'ils se taisent dans l'Eglise, & qu'ils ne parlent qu'à eux-mêmes & à Dieu.
29 Qu'il

℣. 24. I. Cor. II. 15. ℣. 25. Esai. XLV. 14. Zach. VIII. 23. ℣. 26. I. Cor. XII. 8, 9, 10. II. Cor. XII. 19. Eph. IV. 12.

pas proprement à prédire l'avenir, puisque de pareilles prédictions n'étoient, ni moins miraculeuses, ni moins propres à convaincre les Infidèles, que le don des Langues. Les Prophètes n'étoient que des Prédicateurs qui parloient de la part de Dieu, comme le montrent les fonctions qui leur sont attribuées. Ce qui les distinguoit des Prédicateurs d'aujourd'hui, ce sont les dons extraordinaires. Voyez ci-dessus ℣. 3. & Rom. XII. 6.

℣. 23. *Se trouvant ensemble.*] Gr. *assemblés ensemble.* Expression des LXX. Jos. IX. 2. Ps. II. 2. & ci-dessus XI. 20. Autr. *assemblés dans un même lieu*, mais le Grec ne signifie pas cela. Voyez I. Cor. VII. 5.

Des personnes du Peuple.] Gr. *Idiots.* Voyez ℣. 16.

Des Infidèles, ne diroient-ils pas &c.] Ceci semble contredire le ℣. précédent; mais il n'y a point de contradiction. Le sens est, qu'un Paien, qui entreroit dans une Assemblée Chrétienne, trouveroit ridicule, que dans une compagnie où il s'agit de s'instruire & de s'édifier mutuellement, & non de convaincre des incrédules par des miracles, on parlât un langage barbare, ou une Langue étrangère, & non la Langue du pays, une Langue connue de tout le monde.

℣. 24. *Prophétisent.*] Savoir, dans une Langue entendue. Il semble, en conférant tout ce que dit S. Paul, que l'on n'employoit les Langues dans les Assemblées des Corinthiens, que pour les *prières*, *les hymnes*, *les actions de graces*, & non dans les exhortations & en prophétisant. Ce qui fait voir, qu'encore que l'abus fût grand, il ne l'étoit pas autant que l'on pourroit s'imaginer. Voyez les ℣. 14, 15, 16.

Il est convaincu &c.] S. Paul représente ces Prophètes, comme des Juges qui examinent, qui convainquent un pécheur, & qui le forcent à se convertir. Conférez Act. II. 37. & II. Tim. III. 16.

℣. 25. *Les secrets de son cœur* &c.] Cela veut dire, que sentant sa conscience touchée, il reconnoîtra la grandeur de ses péchés. Conférez Matth. III. 6. Act. XIX. 18. Il est vrai que les Prophètes découvroient quelquefois aux hommes leurs fautes secrettes, & les convainquoient par-là. Voyez Jean IV. 19, 29. Act. V. 3, 4. I. Rois V. 26. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici.

Se prosternant contre terre.] Gr. *tombant sur sa face.*

℣. 26. *Que faut-il* &c.] Gr. *qu'y a-t-il donc?* Le sens est: Que résulte-t-il de tout ce que je viens de dire, & que faut-il faire?

L'un a un Pseaume.] Une hymne, qui lui est inspirée sur le champ par le S. Esprit, ou qu'il a composée. Voyez Ephés. V. 19.

Doctrine.] Voyez sur le ℣. 6.

Le don des Langues.] Gr. *une Langue.*

Révélation.] Voyez sur les ℣. 6. & 30.

Le don d'interpréter.] Voy. la note sur le ℣. 5.

℣. 28. *Qu'ils se taisent, & qu'ils* &c.] Il y a le singulier dans le Grec.

℣. 29. *Que les autres jugent.*] Savoir, *les autres* Prophètes. Les Prophètes jugeoient, si ceux qui prétendoient avoir l'Esprit de Prophétie, l'avoient effectivement. Voyez ci-dessus XII.

29 Qu'il *n'*y ait aussi *que* deux ou trois Prophètes qui parlent, & que les autres
jugent. 30 Et si un autre *Prophète*, qui est assis, a quelque révélation, que
le prémier se taise. 31 Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre,
afin que tous soient instruits, que tous soient consolés. 32 Et les Esprits des
Prophètes sont soumis aux Prophètes, 33 parce que Dieu n'est point un Dieu
de desordre, mais de paix. C'est ainsi *qu'on en use* dans toutes les Eglises des Saints.
34 Que vos femmes gardent le silence dans les Assemblées; car il ne leur
est point permis d'y parler, mais elles *doivent être* dans la soumission, con-
formément à ce que dit la Loi. 35 Que si elles veulent s'instruire sur quel-
que chose, elles peuvent interroger leurs maris dans la maison; car il n'est pas
honnête que les femmes parlent dans l'Eglise.
36 Est-ce de vous que la Parole de Dieu est venue? Ou n'a-t-elle été annon-
cée qu'à vous seuls? 37 Si donc quelqu'un prétend être Prophète, ou spirituel,
il

℣. 29. I. Cor. II. 15. XII. 10. ℣. 31. Rom. XII. 7. ℣. 32. I. Cor. XII. 10. I. Thess. V. 20. I. Jean IV. 1. ℣. 33. I. Cor. XI. 16. XII. 25. ℣. 34. Gen. III. 16. I. Cor. XI. 3. Eph. V. 22. Col. III. 18. I. Tim. II. 11, 12. Tit. II. 5. I. Pier. III. 1. ℣. 37. II. Cor. X. 7. I. Jean IV. 6. I. Cor. VII. 25.

XII. 3, 10. & conférez Rom. XII. 6. Comme la Doctrine Chrétienne ne se conservoit encore que par la Prédication, les Eglises n'avoient pour règle de la foi que la Prédication même, & le don de *discerner les Esprits*, par lequel les Prophètes distinguoient l'erreur de la vérité, & les faux Prophètes des véritables.

℣. 30. *Qui est assis.*] Les Prophètes étoient assis dans les Assemblées, selon la coutume des Docteurs dans les Ecoles, & dans les Synagogues Judaïques. Celui qui parloit étoit debout. Le sens est, que si quelqu'un des Prophètes, qui étoient assis & dans le silence, avoit quelque révélation, celui qui parloit devoit se taire & s'asseoir.

℣. 31. *Tous.*] Savoir, *tous* ceux qui avoient le don de *Prophétie*.

℣. 32. *Les Esprits* &c.] Les dons du S. Esprit. Voyez sur le ℣. 12. Ces paroles souffrent deux sens. Le prémier, qu'il dépendoit des Prophètes de se servir à propos de leurs dons. Leur inspiration n'étoit pas une fureur, dont ils n'étoient pas maîtres, comme les enthousiasmes, qui saisissoient les Prêtresses Paiennes. Le second, c'est qu'il appartenoit aux Prophètes de juger des Prophètes, afin d'empêcher que des Fanatiques ne séduisissent l'Eglise. Cette explication ne contredit point ce que S. Paul a dit Ch. II. 15. que *l'homme spirituel n'est sujet au jugement de personne*. Car par *personne* il n'entend que les *hommes animaux*, qui n'ont pas l'Esprit de Dieu.

℣. 33. *C'est ainsi qu'on en use dans toutes les Eglises.*] Gr. *comme dans* &c. On lit dans la Vulgate, & dans quelques Manuscrits, *C'est ainsi que j'enseigne dans* &c.

℣. 34. *Vos femmes.*] Ou, *les femmes* simplement; car c'est de la sorte qu'on lit dans la Vulgate, & dans quelques Manuscrits.

Dans les Assemblées.] Ou, *dans les Eglises.*

De parler.] *Parler* se met pour *enseigner.* Voyez le ℣. 29. & c'est ainsi que S. Paul s'exprime I. Tim. II 12. Cependant le ℣. 35. demande, qu'on donne au mot de *parler* un sens plus général; puisque S. Paul ordonne aux femmes d'attendre qu'elles soient dans la maison, si elles ont quelque chose à proposer, & d'interroger leurs maris en particulier. Mais cela fait voir aussi qu'il s'agit des *femmes* qui n'avoient pas le don de *Prophétie*, puisque celles-ci n'auroient pas eu besoin de l'instruction de leurs maris. Cette observation sert à concilier ce que l'Apôtre dit dans cet endroit, avec ce qu'il a dit Ch. XI. 4. Voyez ce qu'on a remarqué sur ce dernier passage.

La Loi.] Celle de la Genèse, Ch. III. 16. Voyez ci-dessus XI. 7.

℣. 35. *Il n'est pas honnête.*] Gr. *honteux.*

℣. 36. *Est-ce de vous* &c.] Le sens est, qu'ils n'étoient, ni la prémière Eglise Chrétienne, de laquelle toutes les autres eussent reçu la Parole de Dieu, pour régler ce qui se devoit faire dans les Assemblées; ni la seule Eglise du monde, pour vouloir introduire des pratiques particulières, & contraires à celles des autres Eglises.

℣. 37. *Spirituel.*] Qui a des dons du S. Esprit. Voyez la Préface.

il doit reconnoître que les choses que je vous écris sont des Commandemens
du Seigneur. 38 Mais si quelqu'un l'ignore, qu'il demeure dans son ignorance.
39 Ainsi, *mes* Frères, aspirez sur-tout au *don de* Prophétie, & n'empêchez point
ceux qui ont le don des Langues étrangères de parler dans ces Langues-là.
40 *Mais* que tout se fasse dans la bienséance, & avec ordre.



CHAPITRE XV.

Mort, sépulture, résurrection, apparitions du Seigneur. 1-11. *Preuves de la résurrection. Adam, auteur de mort; J. C. de vie. Dieu en tous.* 12-28. *Baptizés pour les morts. Combats de S. Paul. Fuir les méchans.* 29-35. *Les Corps ressuscités seront différens des Corps mortels. Corps animal, Corps spirituel* 36-49. *Chair & sang exclus du Royaume de Dieu. Vivans transformés. Mortel revêtu d'immortalité. Triomphe du Fidèle. Exhortation.* 50-58.

1 JE *vais* vous exposer, *mes* Frères, l'Evangile que nous vous avons annoncé,
que vous avez reçu, dans lequel vous avez persévéré, 2 & par lequel aussi
vous serez sauvés, si vous le retenez tel que nous vous l'avons prêché; à
moins que ce ne soit en-vain que vous ayez cru.
3 Je vous ai donc enseigné dès le commencement ce que j'ai appris moi-
même. C'est que JESUS-CHRIST est mort pour nos péchés, selon les
Ecri-

℣. 38. I. Cor. XI. 16. ℣. 39. I. Cor. XII. 31. ℣. 40. I. Cor. XI. 34. CHAP. XV. ℣. 1. Act. XVIII. 4, 8. I. Cor. I. 4, 8. X. 12. II. Cor. I. 24. Gal. I. 11, 12. ℣. 2. Rom. I. 16. I. Cor. I. 21. XI. 2. Gal. III. 4. ℣. 3. Ps. XXII. 16, 17. Esai. LIII. 5. Dan. IX. 24. Osée VI. 2. Zach. XIII. 7. Luc. XXIV. 25. Act. XXVI. 22. I. Cor. I. 23. V. 7. XI. 2, 23. Gal. I. 1, 11. I. Pier. I. 11. II. 24.

℣. 38. *Qu'il demeure dans son ignorance.*] Gr. *qu'il ignore.* Le sens est: On le livre à son aveuglement & à son opiniâtreté. Au reste, la Vulgate porte, *il sera ignoré.* Dieu *le méconnoîtra;* ce qui veut dire, le punira. Ce sens est fort bon.

℣. 39. *Aspirez* &c.] Le sens est: Préférez le don de Prophétie à tous les autres, & en laissant à ceux qui ont le don des Langues, la liberté d'en user, ayez soin que tout se passe dans l'ordre que je vous ai prescrit.

CHAP. XV. ℣. 1. *Je vais vous exposer.*] C'est ce que signifie ici le mot Grec, *Je vous fais connoître;* car il s'agit d'une doctrine, qui avoit déja été annoncée aux Corinthiens.

L'Evangile.] C'est la mort & la résurrection de J.C., avec leurs effets pour le salut des Fidèles.

Vous avez persévéré.] Savoir, la plupart des Corinthiens. Voyez II. Cor. I. 24.

℣. 2. *Vous serez sauvés.*] Gr. *vous êtes sauvés.* Le présent pour l'avenir. Cela est commun.

Tel.] Gr. *en la manière.*

A moins que ce ne soit &c.] A la lettre, *Excepté que vous ayez cru en-vain. Croire en-vain*, c'est croire des choses fausses, & avoir en conséquence de cette foi des espérances trompeuses. S'il n'y a point de résurrection, *on croit en-vain*, & toutes les espérances & les récompenses du Fidèle sont anéanties. Voyez les ℣. 14. & 17. qui expliquent cet endroit.

℣. 3. *Enseigné, appris.*] Gr. *donné, reçu.* Voyez ci-dessus XI. 23.

Dès le commencement.] Ou, *sur toutes choses.*

Selon les Ecritures.] Voyez les parallèles.

℣. 5. *Céphas.*] Pierre. Voyez sur Jean I. 14.

Aux Douze.] Il n'y avoit alors qu'onze Disciples, mais on ne laissa pas de les appeller les *Douze.* Voyez Marc XIV. 17. Cette apparition du Seigneur semble être celle qui est rapportée Jean XXI. 19. lorsque Thomas étoit absent.

℣. 6. *Il apparut à plus* &c.] C'est sans doute l'apparition qui se fit en Galilée, où les Fidèles avoient plus de liberté de s'assembler, & où J. C. avoit

Ecritures. 4 Que, ſelon les *mêmes* Ecritures, il a été enſéveli, & qu'il eſt reſ-
ſuſcité le troiſième jour. 5 Qu'il eſt apparu à Céphas, & enſuite aux Douze;
6 & que depuis il apparut, en une ſeule fois, à plus de cinq-cens Frères, dont
la plupart vivent encore, & quelques-uns ſont morts. 7 Après cela, il appa-
rut auſſi à Jaques, & enſuite à tous les Apôtres. 8 Enfin, après s'être fait voir
à tous les autres, il m'eſt auſſi apparu à moi, comme à un avorton. 9 Car
je ſuis le moindre des Apôtres, *&* je ne ſuis pas même digne de porter le nom
d'Apôtre, puiſque j'ai perſécuté l'Egliſe de Dieu. 10 Mais par la grace de Dieu,
je ſuis ce que je ſuis, & la grace qu'il m'a faite n'a point été inutile: au con-
traire, j'ai travaillé plus qu'eux tous. Toutefois, ce n'eſt pas moi, mais la
grace de Dieu qui m'a aſſiſté.
11 C'eſt donc-là ce que nous prêchons, ſoit moi, ſoit les autres Apôtres,
& c'eſt ce que vous avez cru. 12 Or puiſqu'on vous a prêché que JESUS-
CHRIST eſt reſſuſcité d'entre les morts, comment ſe trouve-t-il parmi vous
des gens qui diſent qu'il n'y a point de réſurrection des morts? 13 Car s'il
n'y a point de réſurrection des morts, JESUS-CHRIST n'eſt point reſſuſ-
cité. 14 Or ſi JESUS-CHRIST n'eſt point reſſuſcité, notre prédication eſt
vaine, & votre foi eſt vaine auſſi. 15 Et il ſe trouve que nous ſommes de
faux

ỳ. 4. Pſ. II. 7. XVI. 10. Eſai. LIII. 9. Jon. II. 1. Oſée VI. 2. Matt. XII. 4. Luc. XXIV. 26. Act. II. 25. XIII. 33, 36. XXVI. 22. Rom. I. 4. XVI. 8. I. Pier. I. 11. ỳ. 5. Marc XVI. 14. Luc. XXIV. 34. Jean XX. 19. Act. X. 41. ỳ. 6. Matt. XXVI. 32. XXVIII. 8. ỳ. 7. Luc XXIV. 50. Act. I. 4, 12 XIV. 4, 14. Rom. XVI. 7. I. Cor. IX. 5. ỳ. 8. Act. IX. 3, 17. XVIII. 9. XXII. 14. XXIII. 11. XXVI. 16. I. Cor. IX. 1. II. Cor. XII. 2. ỳ. 9. Act. VII. 58. VIII. 3. IX. 1. XXII. 4. XXVI. 9. I. Cor. IV. 9. II. Cor. II. 16. III. 5. Eph. III. 7, 8. Gal. I. 13. Phil. III. 6. I. Tim. I. 13. ỳ. 10. Matt. X. 20. Act. IX. 16. XX. 18. Rom. XV. 18, 29. I. Cor. I. 5. III. 5, 10. IV. 12, 15. IX. 19. II. Cor. III. 5. XI. 5, 23. XII. 11. Gal. II. 2, 8. Phil. II. 16. Eph. III. 7. I. Tim. I. 12. ỳ. 12. II. Tim. II. 17. ỳ. 13. Jean XI. 25. XIV. 19. Rom. IV. 24. VIII. 11. II. Cor. IV. 14. I. Theſſ. IV. 14. I. Pier. I. 3. ỳ. 15. Job XIII. 7. Act. I. 22. II. 24, 32. IV. 10, 33. XIII. 30.

avoit ordonné à ſes Diſciples de ſe rendre pour le voir. Voyez Matth. XXVIII. 7, 10, 16.

Sont morts.] Gr. *dorment.*

ỳ. 7. *Après cela.*] C'eſt le ſens qu'il faut donner ici au mot Grec, car S. Paul ne marque pas l'ordre des apparitions. Il n'eſt point fait mention de celle-ci dans les Evangiles.

A tous les Apôtres.] C'eſt la dernière apparition de J. C. rapportée Luc XXIV. 36. qui fut ſuivie immédiatement de ſon aſcenſion.

ỳ. 8. *A moi.*] Voyez Act. IX. 17, 27, XXII. 14.

Un avorton.] C'eſt une expreſſion figurée, qui ſignifie une choſe mépriſable dans ſon eſpèce, & digne d'être rejettée. S. Paul parle ainſi de lui-même, parce qu'il avoit été perſécuteur. Voyez la même comparaiſon, Job III. 16. Eccléſ. VI. 3.

ỳ. 9. *Le moindre des Apôtres.*] Cela ne regarde ni les dons, ni les travaux. Voyez II. Cor. X. 11. XI. 5. Gal. II. 6. mais ſeulement le faux zèle que S. Paul avoit eu contre J. C.

ỳ. 10. *Inutile.*] Ou, *vaine.*

Plus qu'eux tous.] Plus qu'aucun d'eux en particulier, mais non pas plus que tous enſemble. Voyez ce que dit S. Paul ſur l'étendue des lieux où il avoit prêché, Rom. XV. 18, 19.

Qui m'a aſſiſté.] Gr. *qui eſt avec moi.* Voy. II. Cor. I. 12, 21. III. 4. 5. &c.

ỳ. 11. *C'eſt-là* &c.] Savoir la mort & la réſurrection de J.C., dont il eſt parlé. ỳ. 3. & 4.

Soit les autres Apôtres.] Gr. *ſoit eux.*

ỳ. 12. *Des gens qui diſent* &c.] Voyez ce que S. Paul rapporte d'Hyménée & de Philète, II. Tim. II. 17, 18. C'étoient ou des Juifs de la Secte des Sadducéens, qui s'étoient fourrés dans l'Egliſe de Corinthe; ou des gens remplis des préjugés & des erreurs des Philoſophes Grecs, Act. XVIII. 18.

ỳ. 13. *Car s'il n'y a point* &c.] Ce raiſonnement ruïne le principe des Hérétiques, ſavoir, que la réſurrection étoit impoſſible. Elle ne l'eſt pas, ſi J. C. eſt reſſuſcité.

ỳ. 14. *Vaine.*] C'eſt-à-dire, fauſſe, illuſoire. Ainſi Eph. V. 6. Voyez ſur le ỳ. 2.

faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons porté ce témoignage contre
Dieu, qu'il a reſſuſcité Jesus-Christ, lequel il n'a pourtant pas reſſuſci-
té, ſi les morts ne reſſuſcitent point. 16 Parce que ſi les morts ne reſſuſcitent
point, Jesus-Christ n'eſt point non plus reſſuſcité. 17 Or ſi Jesus-
Christ n'eſt point reſſuſcité, votre foi eſt vaine, vous êtes encore dans
vos péchés; 18 & ceux qui ſont morts en Jesus-Christ, ſont perdus.
19 Si nous n'avons d'eſpérance en Jesus-Christ que pour cette vie
ſeulement, nous ſommes les plus miſérables de tous les hommes. 20 Mais
Jesus-Christ eſt reſſuſcité d'entre les morts. Il a été les Prémices de ceux
qui ſont morts. 21 Car la Mort *étant venue* par un homme, c'eſt auſſi par
un homme *qu'eſt venue* la Réſurrection des morts. 22 En effet, comme tous
meurent par Adam, tous ſeront auſſi vivifiés par Jesus-Christ. 23 Mais
chacun *le ſera* dans ſon rang; Jesus-Christ *le prémier*, *comme* les Pré-
mices;

℣. 17. Act. V. 31. XIII. 38. Rom. IV. 25. V. 12. ℣. 19. II. Tim. III. 12. Sap. III. 2. ℣. 20. Act. XXVI. 23. Rom. VIII. 11. XI. 16. Ici vſ. 23. Col. I. 18. I. Pier. I. 3. Apoc. I. 5. ℣. 21. Gen. II. 17. III. 6. IV. Eſdr. III. 7, 21. Jean VI. 39, 54. XI. 25. Rom. V. 12, 18. VI. 23. ℣. 23. Ici, vſ. 20. I. Theſſ. IV. 15, 16, 17. Rom. XIV. 9.

℣. 15. *Faux témoins à l'égard de Dieu.*] Gr. *de Dieu.*

℣. 17. *Dans vos péchés.*] Dans la condamnation méritée par vos péches. Les ℣. 18. & 19. montrent que c'eſt le ſens. Voyez Rom. IV. 25. V. 10. VIII. 34.

Votre foi eſt vaine &c.] Tout cela ſont autant d'abſurdités, qui ſuivent de l'Erreur que S. Paul combat.

℣ 18. *Et ceux.*] Il y a dans le Grec un *donc* que l'on n'exprime pas.

Morts en J. C.] Dans la foi de J. C., & dans l'eſpérance de ſon ſalut. On peut l'expliquer auſſi des Martyrs. *En* a la ſignification de *pour*, *à cauſe.* Ainſi, Matth. VI. 7. Eph. IV. & aill. Conférez Apoc. XIV. 13.

℣. 19. *Nous ſommes les plus* &c.] A cauſe des afflictions que les Chrétiens avoient à ſouffrir pour l'Evangile, & de la ſévérité de la Morale Chrétienne.

℣. 20. *Mais.*] Ou, *Donc.*

Les Prémices.] Non ſeulement J. C. a été *le prémier* qui eſt reſſuſcité pour ne plus mourir, mais il eſt *les Prémices*, parce que ſa réſurrection doit être ſuivie de celle des Fidèles. Les ℣. 21. & 22. montrent que c'eſt ce que S. Paul veut dire. Conférez Coloſſ. I. 18. Apoc. I. 5.

Qui ſont morts.] Gr. *qui dorment.*

℣. 21. *La Réſurrection des morts.*] S. Paul ne parle ici que de la réſurrection des Juſtes, ce qu'il faut bien obſerver. C'eſt celle qui intéreſſoit les Fidèles, & celle dont J. C. a voulu donner l'eſpérance à ſes Diſciples par ſa réſurrection.

℣. 22. *Tous.*] Il faut limiter cette expreſſion par rapport à J. C. Adam eſt Auteur de mort à tous ceux qui deſcendent de lui. J. C. eſt Auteur de vie à tous ceux qui croyent en lui. Voyez Rom. V. 12. & ici le ℣. 23.

℣. 23. *Jéſus-Chriſt le prémier* &c.] Il y a à la lettre, *Chriſt les Prémices*, *puis ceux de Chriſt dans ſon avènement. Ceux de Chriſt* ſont ceux qui croyent en lui.

℣. 24. *Le Royaume.*] C'eſt cette autorité que Dieu a donnée à J. C. pour gouverner & ſauver l'Egliſe, laquelle ne ſera plus d'uſage après la réſurrection des morts & le dernier Jugement, qui en ſont les derniers actes. Voyez Pſ. CX. 1. Jean XVII. 2.

A Dieu le Père.] Gr. *au Dieu & Père*, ce qu'on peut auſſi traduire, *à Dieu ſon Père.*

Tout Empire &c.] Toutes les Puiſſances qui s'oppoſent au Règne de J. C. & au ſalut des Fidèles. La Mort y eſt compriſe. Voyez la note ſur Rom. VIII. 37.

℣. 25. *Dieu.*] On a ſuppléé ce mot, comme il faut le ſuppléer dans le ℣. 27. ce qui eſt confirmé par le Pſ. CX. que S. Paul cite ſans l'indiquer.

℣. 26. *La Mort* &c.] Elle ſera détruite par la réſurrection des morts. L'Apôtre ſe ſert des paroles du Pſ. CX. 1. *Aſſieds-toi à ma droite jusqu'à* &c. pour prouver la réſurrection des morts par cette raiſon, que la Mort eſt un des ennemis de J. C. & que tous ſes ennemis doivent être mis ſous ſes pieds.

℣. 27. *Quand il eſt dit*, *que* &c.] S. Paul cite encore ici le Pſ. VIII. 7. qu'il explique de J. C. comme l'a fait l'Auteur divin de l'Epitre aux Hébreux, Ch. II. 8.

℣. 28.

mices; puis, à l'avénement de JESUS-CHRIST, ceux qui appartiennent à
JESUS-CHRIST. 24 Et après cela *viendra* la fin, quand il aura remis le
Royaume à Dieu le Père, & qu'il aura détruit tout Empire, toute Principau-
té, & toute Force. 25 Car il faut qu'il règne, jusqu'à ce que *Dieu* lui ait mis
sous les pieds tous *ses* ennemis. 26 *Et par conséquent* la Mort, *qui est son* der-
nier ennemi, sera aussi détruite. 27 Car *Dieu* a mis toutes choses sous ses
pieds. Cependant quand il est dit, que toutes choses lui sont assujetties, il en
faut sans doute excepter celui qui lui a tout assujetti. 28 Après donc que tou-
tes choses lui auront été assujetties, alors le Fils lui-même sera assujetti à celui
qui lui aura assujetti toutes choses; afin que Dieu soit tout en tous.
29 *Mais* d'ailleurs, que feront ceux qui sont baptizés pour les morts, s'il est
vrai qu'absolument les morts ne ressuscitent point? Pourquoi donc sont-ils bap-
tizés pour les morts? 30 Et pourquoi nous-mêmes nous exposons-nous à
toute

℣. 24. Dan. VII. 14, 27. I. Cor. II. 6. I. Tim. VI. 15. Apoc. I. 5. ℣. 25. Pf. CX. 1. Act. II. 34. Eph. I. 20. Col. III. 20. Héb. I. 13. X. 13. ℣. 26. Apoc. XX. 14. ℣. 27. Pf. VIII. 7. CX. 2. Matt. XI. 27. XXVIII. 18. Eph. I. 22. Phil. II. 9. Héb. I. 13. II. 8. X. 13. I. Pier. III. 22. ℣. 28. I. Cor. III. 23. XI. 3. Eph. I. 10. Matt. XIII. 41. ℣. 30. II. Cor. XI. 26. Gal. V. 11.

℣. 28. *Le Fils lui-même* &c.] Cela veut dire, que le pouvoir que Dieu a donné à J. C. pour le salut de l'Eglise, cessera après la Résurrection & le Jugement; parce que ce pouvoir ne sera plus nécessaire, le dessein pour lequel il avoit été donné, aiant été exécuté. C'est comme un Vice-Roi, que le Prince rappelle, quand sa commission est finie. L'autorité, qui convient à J. C. personnellement, lui demeurera. Voyez Matth. XXVIII. 18. Jean III. 35. V. 22, 23, 26, 27. & aill.

Afin que Dieu soit tout en tous.] Le sens est, que Dieu règnera immédiatement sur les bienheureux, & leur communiquera ses bienfaits sans Médiateur. A présent Dieu fait tout, ou par J. C. ou par son Esprit. Voyez ci-dessus XII. 6. Jean V. 22, 27. Il fera alors tout par lui-même.

℣. 29. *Que feront.*] C'est-à-dire, que produiront-ils? De quelle vertu sera ce qu'ils font? On peut aussi traduire, *Que font-ils?* suivant la remarque sur le ℣. 2.

Ceux qui sont baptizés pour les morts.] Cet endroit a donné beaucoup de peine aux Interprètes. L'explication littérale est soutenue d'une ancienne pratique, dont on voit des traces dans Tertullien, *De la résurrection de la chair*, Cap. XLVIII. & dans le V. Liv. contre Marcion, Cap. X. C'est que lorsque quelqu'un mouroit étant encore Catéchumène, un autre recevoit le Baptême pour lui. Ce qui embarrasse, est que S. Paul semble autoriser une coutume, qui paroît superstitieuse. Mais si on suppose, que ceux-là même qui nioient la résurrection, usoient d'un tel Baptême, ce seroit un argument contre eux. On emploie souvent des preuves *personnelles*, sans approuver les principes qui en sont les fondemens. Il ne sera pas même difficile de découvrir ce qui peut avoir servi de prétexte à cette pratique. Jésus-Christ avoit ressuscité des morts à la prière de leurs parens vivans, & en considération de leur foi. Il avoit de même guéri des malades absens, délivré des possédés furieux, qui n'étoient pas en état, ni de croire, ni de demander du secours. Voyez Matth. XV. 22. XVIII. 15. Luc VIII. 4. Cela peut avoir donné lieu à ce Baptême, que recevoit un vivant en la place d'un mort, & à l'opinion que ce Baptême pouvoit être utile au mort, pour lui procurer la résurrection bienheureuse. Quoi qu'il en soit, les paroles de S. Paul insinuent, qu'il s'agit de quelques personnes particulières, & que ce qu'il dit n'étoit pas commun à tous les Chrétiens. Au reste, S. Epiphane, qui rapporte ce *Baptême pour les morts*, & qui dit qu'il étoit en usage dans la Secte des *Cérinthiens*, remarque en même tems, que plusieurs expliquoient ce passage-ci du Baptême des Prosélytes, qui devenant malades se faisoient baptizer avant que de mourir. *Baptizés pour les morts* signifie, suivant ce Père, *baptizés sur le point de mourir.* Voyez Epiph. Her. XXVIII. S. Chrysostôme a expliqué ce même passage de la foi de la résurrection, que les Prosélytes confessoient avant que d'être baptizés, & dont le Baptême étoit la profession & l'emblême. *Etre baptizé pour les morts* veut dire, selon lui, *pour les corps* qui meurent, & afin de leur procurer la Résurrection. S. Chrys. Homél. XL. sur la I. aux Cor.

toute heure à *tant* de dangers? [31] Je proteste par le sujet que vous me don-
nez de me glorifier en JESUS-CHRIST notre Seigneur, que je meurs tous
les jours. [32] Mais si c'est dans des vues humaines que j'ai combattu contre
les bêtes à Ephèse, quel avantage m'en revient-il? Si les morts ne ressuscitent
point, mangeons & buvons, car nous mourrons demain. [33] Ne vous laissez
point séduire. Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs.
[34] Revenez de votre assoupissement, cela est juste: & ne péchez point; car il y
a des gens qui ne connoissent point Dieu. Je vous *le* dis à votre honte.
[35] Mais, dira-t-on, comment les morts ressusciteront-ils? Dans quel corps
viendront-ils? [36] Insensé *que vous êtes*, ce que vous semez ne reçoit point
la vie, s'il ne meurt *auparavant*. [37] Et quant à ce que vous semez, vous ne
semez pas le corps qui doit naître, mais le grain tout nud, soit de bled, soit
de quelque autre semence. [38] Et Dieu lui donne *ensuite* le corps qu'il juge
à pro-

ỷ. 31. Rom. VIII. 36. I. Cor. IV. 9. II. Cor. I. 8. IV. 10. XI. 23. I. Theff. II. 19. ỷ. 32. Esai. XXII. 13. LVI. 12. Sap. II. 6. II. Cor. I. 8. ỷ. 34. Rom. XIII. 11. I. Cor. VI. 5. Eph. V. 14. ỷ. 35. Ezech. XXXVII. 3. ỷ. 36. Jean XII. 24.

ỷ. 31. *Je proteste* &c.] Il a fallu paraphraser ici le Grec. Le sens est: Aussi vrai que ce qui fait ma principale gloire, ma joie dans ce monde, c'est & votre foi, & votre constance dans la foi. Outre que ce tour est fort délicat & fort touchant, il renferme une exhortation tacite à persévérer dans la foi, pour ne pas ôter à S. Paul, exposé à tant d'afflictions, ce qui faisoit sa consolation & sa joie dans ses maux. Au reste, *se glorifier en J. C.*, c'est le bénir de ses graces avec une sainte joie. Voy. sur Phil. I. 16.

Je meurs tous les jours.] Je suis dans des dangers mortels. Voyez II. Cor. I. 8, 9, 10. XI. 23.

ỷ. 32. *Dans des vues humaines.*] Gr. *selon l'homme.* S. Paul veut dire, qu'il auroit été bien insensé de se livrer à de si grands dangers, s'il n'avoit rien eu à attendre que des hommes, s'il n'attendoit rien de Dieu dans la résurrection.

J'ai combattu contre les bêtes.] On ne voit point, ni dans l'Histoire des Actes, ni dans le récit des travaux de S. Paul, II. Cor. XI. 23. & suiv. qu'il ait été exposé à combattre contre des bêtes farouches. C'est ce qui a donné lieu à entendre par ces *bêtes*, des hommes furieux; & c'est ainsi que S. Jérôme l'a expliqué, *Prol.* ad III. Lib. in *Epist. ad Eph.* Voyez II. Tim. IV. 17. Ps. XXII. 13, 21. Conférez Act. XIX. 29. & ce qu'on a remarqué sur le ỷ. 9. du Chap. IV. On croit qu'il s'agit du danger, dont l'Apôtre parle II. Cor. I. 8.

Si les morts ne ressuscitent.] Ces paroles n'appartiennent point à la période précédente, comme on a lieu de le croire, en suivant la ponctuation qui est dans les Exemplaires Grecs. S. Chrysostôme les en a fort bien distinguées, & les lie avec ce qui suit. S. Jérôme l'a fait aussi dans son Commentaire sur Esaïe L. V. p. 59. Cette distinction ôte tout l'embarras du texte. S'il n'y a point de résurrection, dit S. Paul, bien loin de se livrer à des dangers continuels, il faut user de la vie, & les Libertins n'auroient pas grand tort de dire, *Mangeons* &c. Au reste, S. Chrysostôme suppose que c'est une Ironie, Hom. XL. in I. Cor. p. 691.

Mangeons &c.] Ce sont les paroles des impies. Voyez Esai. XXII. 13. & conférez Sap. II. 1. 2. & suiv. où l'on voit une très belle description de ces sentimens profanes.

ỷ. 33. *Les mauvaises compagnies.*] Ou, *les mauvais entretiens* &c. C'est un vers de Ménandre, Poëte comique fort connu à Corinthe; & apparemment ce vers avoit passé en proverbe.

ỷ. 34. *Revenez de votre assoupissement.*] Il n'y a qu'un mot dans le Grec, qui signifie le réveil d'un homme assoupi par le vin & la bonne chère. Cela est figuré, mais exprime très bien, & l'erreur, & les vices dans lesquels une erreur, comme celle dont il s'agit, peut plonger les hommes. L'impiété Epicurienne a presque toujours sa source dans la débauche, & elle est très propre à y porter. Au reste, quoique cette exhortation soit générale, elle ne convenoit pourtant qu'à quelques-uns des Corinthiens. Voyez sur le ỷ. 1.

Cela est juste.] C'est-à-dire, *Il le faut, cela est nécessaire.*

Ne péchez point.] Ne tombez pas dans l'impiété Epicurienne, ni dans les vices qui en sont comme inséparables.

Qui ne connoissent point Dieu.] Soit qu'ils fussent

à propos, & à chaque ſemence le corps qui lui eſt propre.
39 Toute chair n'eſt pas la même chair; mais autre eſt la chait des hommes,
autre celle des bêtes, autre celle des poiſſons, autre celle des oiſeaux. 40 Il y
a auſſi des corps céleſtes, & des corps terreſtres; mais autre eſt la gloire des
corps céleſtes, autre celle des corps terreſtres. 41 *Et parmi les céleſtes*, autre
eſt la gloire du Soleil, autre la gloire de la Lune, autre la gloire des Etoiles.
Car la gloire d'une Etoile eſt différente de celle d'une autre Etoile. 42 *Il
en ſera* de même dans la réſurrection des morts. Le corps eſt ſemé corrup-
tible, il reſſuſcitera incorruptible. 43 Il eſt ſemé vil & abject, il reſſuſcitera
glorieux. Il eſt ſemé infirme, il reſſuſcitera plein de force. 44 Il eſt ſemé
corps animal, il reſſuſcitera corps ſpirituel. Il y a un corps animal, & un
corps ſpirituel. 45 C'eſt auſſi ce que dit l'Ecriture: Le prémier homme, A-
dam, fut une ame vivante; le ſecond Adam eſt un eſprit vivifiant. 46 Mais
le

℣. 41. & 42. Gen. I. 16. Eccléſiaſtiq. XLIII. 1. Dan. XII. 3. Phil. III. 20. ℣. 45. Gen. II. 7. Rom. V. 14. II. Cor. IV. 10.

fuſſent Athées, ſoit qu'ils vécuſſent comme des Athées. *L'inſenſé*, qui *dit dans ſon cœur*, *Il n'y a point de Dieu*, n'eſt pas proprement celui qui nie toute Divinité, mais celui qui vit comme s'il n'en croyoit aucune. Pſ. XIV. 1.

A votre honte.] C'étoit une honte pour eux d'écouter de telles gens.

℣. 35. *Reſſuſciteront-ils? viendront-ils?*] Gr. *reſſuſcitent-ils? viennent-ils?* Le préſent pour l'avenir.

℣. 36. *S'il ne meurt.*] S. Paul appelle ainſi l'altération, qui arrive au grain quand il eſt ſemé. On trouve cette comparaiſon employée par les Juifs, pour prouver la réſurrection.

℣. 37. *Le grain tout nud.*] C'eſt-à-dire, ſans tuyau, ſans épi, tout différent de ce qui naît enſuite. On garde la figure de S. Paul. Ce grain, ou les germes qu'il contient, ſortent de la terre vêtus de feuilles, & s'élèvent en tige &c. J. Chriſt a dit, que les Lys des Champs *ſont vêtus plus ſuperbement que Salomon*, Matt. VI. 29.

℣. 39. *Toute chair* &c.] S. Paul continue de répondre à la queſtion du ℣. 35. *Dans quel corps viendront-ils?* Ceci inſinue, que les Epicuriens tiroient des conſéquences des corps des animaux à ceux des hommes, prétendant qu'étant de même nature, ils ne devoient pas plus reſſuſciter les uns que les autres. S. Paul remarque là-deſſus, qu'il y a bien de la différence entre les corps des animaux, & ceux des hommes; qu'il y en a bien davantage entre les corps céleſtes & les corps terreſtres: d'où il veut tirer à ſon tour cette conſéquence, qu'il ne faut pas juger de l'état des corps reſſuſcités, par l'état des corps mortels.

℣. 41. *La gloire.*] La beauté, l'éclat, la perfection.

℣. 42. *Corruptible, incorruptible.*] Gr. *dans la corruption, dans l'incorruption.*

℣. 43. *Vil & abject.*] Il n'y a qu'un mot dans le Grec, qui ſignifie *l'ignominie.*

Glorieux.] Gr. *en gloire.*

Infirme.] Gr. *en infirmité.*

℣. 44. *Corps animal.*] C'eſt le corps animé d'une vie périſſable, ſujet aux affections & aux paſſions animales. Voyez la note ſur Ch. II. 14.

Le corps ſpirituel.] Le corps ſpirituel eſt au contraire celui qui n'a ni des deſirs ni des beſoins charnels, celui qui participe à l'immortalité des Eſprits. Voyez l'idée du corps ſpirituel, Matth. XXII. 30. & les ℣. 48 & 53. de ce Chapitre-ci. Conférez I. Theſſ. IV. 17.

℣. 45. *Ce que dit l'Ecriture.*] Voyez Gen. II. 7. Cette citation ne ſe rapporte qu'à ce qui eſt dit d'Adam. Le reſte eſt une réflexion de S. Paul.

Une ame vivante.] C'eſt-à-dire, *un animal vivant.* Voyez Gen. I. 24. Lév. XI. 10, 46. De même Apocal. XVI. 3. *Toute ame vivante mourut dans la mer*, pour dire, tous les animaux de la mer. Il y a dans le Gr. *en ame vivante.* C'eſt un Hébraïſme. Le ſens eſt, qu'Adam reçut une vie animale, & mortelle par elle-même, quoique la puiſſance de Dieu pût la conſerver.

Un Eſprit vivifiant.] Le ſens eſt, que la vie du ſecond Adam, ou de J. C. reſſuſcité, n'eſt pas l'effet d'une *ame vivante*, mais celui d'un Eſprit immortel, qui donne & qui conſerve une vie éternelle.

℣. 47.

le corps ſpirituel n'eſt pas le prémier, c'eſt le corps animal, & enſuite vient
le ſpirituel. 47 Le prémier homme, *aiant été pris* de la terre, eſt terreſtre.
Le ſecond homme, *qui eſt* le Seigneur, eſt du Ciel. 48 Tel qu'*a été* le ter-
reſtre, tels auſſi *ſont* les terreſtres. Tel qu'*eſt* le céleſte, tels *ſeront* auſſi les
céleſtes. 49 Et comme nous avons porté l'image du terreſtre, nous porte-
rons auſſi l'image du céleſte. 50 Je vous dis ceci, *mes* Frères, parce que la
chair & le ſang ne ſauroient poſſéder le Royaume de Dieu, ni la corruption
poſſéder l'incorruptibilité.

51 Voici un myſtère, que je vais vous découvrir. C'eſt qu'à la vérité nous
ne mourrons pas tous, mais nous ſerons tous changés, 52 en un inſtant, en
un clin d'œil, au *ſon* de la dernière trompette; car la trompette ſonnera. A-
lors ceux qui ſeront morts, reſſuſciteront incorruptibles; mais pour nous, nous
ſerons changés. 53 Car il faut que ce corps corruptible ſoit revêtu de l'incor-
ruptibilité; il faut que ce corps mortel ſoit revêtu de l'immortalité. 54 Et
quand ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, & que ce corps mor-
tel aura revêtu l'immortalité; c'eſt alors que ſera accomplie cette parole de l'E-
criture, La Mort a été engloutie pour jamais. 55 O Mort, où eſt ton ai-
guillon? O Sépulcre, où eſt ta victoire? 56 L'aiguillon de la Mort, c'eſt le
Péché;

℣. 47. Gen. III. 19. Jean III. 13, 31. ℣. 48. Jean III. 6. ℣. 49. Gen. V. 3. Jean III. 31. Rom. VIII. 29. II. Cor. III. 18. IV. 11. Phil. III. 21. I. Jean III. 2. ℣. 50. Matt. XVI. 17. Jean I. 13. III. 5. Rom. XIV. 12. I. Cor. VI. 13. II. Cor. V. 1. Gal. I. 16. ℣. 51. I. Theſſ. IV. 15, 16, 17. ℣. 52. Zach. IX. 14. Matt. XXIV. 31. Jean V. 25. I. Theſſ. IV. 16. ℣. 53. II. Cor. V. 4. ℣. 54. Eſai. XXV. 8. Héb. II. 14. Apoc. XX. 14. ℣. 56. Rom. IV. 15. V. 13. VII. 5, 13.

℣. 47. *Eſt du Ciel.*] C'eſt-à-dire, *céleſte*, comme cela eſt expliqué ℣. 48, 49. *Etre céleſte*, ou *du ciel*, ne ſignifie ici qu'avoir les qualités céleſtes de l'incorruption & de l'immortalité, oppoſées aux défauts, aux beſoins, & aux affections des corps animaux & terreſtres. Conférez II. Cor. V. 2.

℣. 50. *La chair & le ſang.*] Le corps humain, tel qu'il eſt avec ſes infirmités. Voyez le ſens de cette expreſſion des Hébreux, Matth. XVI. 17. S. Paul veut dire, que ce corps, tel qu'il eſt, n'eſt pas fait pour le Ciel & pour l'immortalité: il doit être changé. Les objections des Sadducéens, comme on le voit Matth. XXII. 25. étoient fondées ſur ce qu'ils concevoient les corps reſſuſcités, avec les mêmes affections que les corps animaux: & l'on ne peut douter que ce ne fût l'opinion des Phariſiens, quand on voit les Sadducéens faire à J. C. l'objection qu'ils leur faiſoient.

La corruption.] Ce qui eſt corruptible.

℣. 51. *Voici &c.*] Gr. *Voici, je vous dis un myſtère.* Je vais vous apprendre une vérité qui vous étoit inconnue.

C'eſt qu'à la vérité nous ne mourrons pas tous.] Gr. *nous ne dormirons pas tous.*

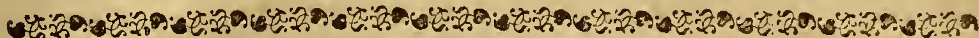
Changés.] Revêtus de l'incorruptibilité; les morts, en reſſuſcitant; les vivans, par une ſoudaine transformation. Voyez I. Theſſ. IV. 16.

℣. 52. *Au ſon de la dernière trompette.*] Ou, *au dernier ſon de la trompette.* Il ne faut pas prendre ceci à la lettre. S. Paul veut dire ſimplement, qu'il ſe fera dans les airs un bruit ſemblable à celui que fait une trompette, & que ce bruit ſera excité par les Anges. Voyez Matth. XXIV. 31. I. Theſſ. IV. 15. C'eſt ainſi qu'il faut expliquer ce qui eſt dit Exod. XIX. 16. & répété par S. Paul Héb. XII. 19.

Nous ſerons changés.] C'eſt-à-dire, *ſeulement changés*, ſans paſſer par la corruption & par la mort. L'Apôtre ſe met parmi ceux qui ſe trouveront en vie à l'avénement de J. C., ſoit dans cet endroit-ci, ſoit II. Cor. V. 3. & I. Theſſ. IV. 17. Perſonne ne ſachant quand J. C. doit venir, l'Ecriture, & S. Paul en particulier, en parle comme d'un événement fort prochain. Cependant comme il étoit vivant, & qu'il diſtingue tous les hommes en deux Claſſes, il peut avoir dit *nous*, pour marquer les vivans. Voyez la Préface, & la remarque ſur ce *nous*, Héb. II. 2.

℣. 54. *La Mort &c.*] Voyez Eſai. XXV. 8. On a traduit *pour jamais*, les mots Grecs, qui ſignifient à la lettre, *en victoire*, parce que cette expreſ-

Péché; & la puiſſance du Péché, c'eſt la Loi. 57 Mais Dieu ſoit loué de ce
qu'il nous a donné la victoire par notre Seigneur JESUS-CHRIST! 58 Ainſi,
mes Frères bien-aimés, ſoyez fermes, inébranlables, *travaillant* toujours de
plus en plus à l'œuvre du Seigneur, ſachant que ce ne ſera point en-vain que
vous aurez travaillé pour le Seigneur.



CHAPITRE XVI.

Ordre touchant les collectes. 1-4. *Paul veut aller à Corinthe; demeure encore à Ephèſe, recommande Timothée, fait eſpérer un voyage d'Apollos. Exhortation.* 5-17. *Sa joie de l'arrivée de Stéphanas &c. Salutations.* 18-21. *Anathème à qui n'aime pas J. C. Vœux.* 22-24.

1 A l'égard des collectes pour les Saints, conformez-vous à ce que j'ai re-
commandé là-deſſus aux Egliſes de Galatie. 2 *C'eſt que* tous les pré-
miers jours de la ſemaine chacun de vous mette *quelque choſe* à part, amaſſant
ce que le ſuccès de ſes affaires lui permettra, afin qu'on n'attende pas à mon
arrivée à faire ces collectes. 3 Et lorsque je ſerai arrivé, j'envoierai à Jéru-
ſalem

℣. 57. Rom. VII. 25. I. Jean V. 5. ℣. 58. Col. I. 23. Sap. III. 8. CHAP. XVI. ℣. 1. Act. XI. 29. XVI. 6. XXIV. 17. Rom. XII. 13. XV. 26. II. Cor. VIII. 4. IX. 1, 12. Gal. II. 10. ℣. 2. Act. XX. 7. Apoc. I. 10. II. Cor. VIII. 11. ℣. 3. II. Cor. VIII. 4, 16, 19. Phil. I. 7. Eccléſiaſtiq. XVII. 18.

expreſſion ſignifie cela dans les LXX. Voyez II. Sam. II. 26. Jérém. VI. 5. Lament. V. 20. &c. Le ſens eſt, que cette parole d'Eſaïe aura ſon entier accompliſſement dans la réſurrection.

Engloutie.] C'eſt ce que ſignifie proprement le mot Grec, mais il ſe prend généralement pour *détruire, conſumer.* Voyez dans les LXX. Pſ. CVI. 27. Eſai. XXVII. 7. &c. de ſorte qu'on peut traduire fort littéralement, & plus ſimplement, *la mort a été détruite pour jamais.* Voy. le ℣. 26. Autr. *Abſorbée en victoire*, par une pleine & entière victoire.

℣. 55. *O Mort* &c.] Ces paroles ſont priſes d'Oſée XIII. 14. Elles ſont traduites autrement dans notre Verſion vulgaire; mais elles peuvent être traduites comme elles le ſont ici par S. Paul, & par les LXX. qu'il a ſuivis.

Ton aiguillon.] Expreſſion priſe des inſectes venimeux, qui bleſſent avec leur aiguillon.

Sépulcre.] Il y a dans le Grec le terme, qu'on traduit quelquefois *Enfer*, mais qui ne ſignifie que *le ſépulcre*, ou le lieu & l'état des morts.

℣. 56. *L'aiguillon de la Mort* &c.] C'eſt par le moyen du Péché qu'elle règne ſur l'homme, & qu'elle le fait mourir.

La puiſſance du Péché c'eſt la Loi.] C'eſt la défenſe ou la Loi, qui fait le péché, & qui ſoumet le pécheur à la peine. Voyez Rom. IV. 15. VII. 7. & ſuiv.

℣. 57. *Dieu ſoit loué.*] Gr. *Graces à Dieu.*

Qu'il nous a donné la victoire.] En nous reſſuſcitant, ℣. 54.

℣. 58. *Travaillant de plus en plus.*] On traduit auſſi, *ſurpaſſant* les autres.

L'œuvre du Seigneur.] C'eſt tout ce que le Seigneur commande. Jean IV. 34. VI. 29.

Sachant &c.] Gr. *ſachant que votre travail n'eſt point vain dans le Seigneur. Dans le Seigneur* veut dire *pour le Seigneur.* Voyez ſur le ℣. 18. On peut auſſi traduire, *ſachant que le Seigneur ne laiſſera point votre travail ſans récompenſe.* C'eſt le même ſens. *Vain* ſignifie *ſans fruit.* Voyez Phil. II. 16.

CHAP. XVI. ℣. 1. *Pour les Saints.*] Pour les Chrétiens de Judée. Voyez Rom. XV. 25.

℣. 2. *Tous les prémiers jours de la ſemaine.*] C'eſt le Dimanche. On voit ici que ce jour-là étoit dès-lors diſtingué parmi les Chrétiens, dédié à de bonnes œuvres & à la piété, & cela en mémoire de la réſurrection de notre Seigneur. Voyez Jean XX. 1. Act. XX. 7.

ſalem ceux à qui vous aurez donné vos Lettres d'approbation, pour y porter
vos charités. 4 Cependant, s'il eſt néceſſaire que j'y aille moi-même, nous
irons enſemble.
5 Au reſte, je vous irai voir après que j'aurai parcouru la Macédoine; car je
veux paſſer par la Macédoine. 6 Et peut-être que je ferai quelque ſéjour par-
mi vous, & que j'y demeurerai même l'Hiver, afin que vous me faſſiez con-
duire enſuite où je dois aller. 7 Car je ne veux pas cette fois vous voir ſeu-
lement en paſſant, mais j'eſpère de m'arrêter quelque tems chez vous, ſi le
Seigneur le permet. 8 Cependant je demeurerai à Ephèſe jusqu'à la Pente-
côte: 9 parce que *Dieu* m'y ouvre une large porte, *pour y annoncer l'Evangile*
avec un grand ſuccès, quoiqu'il y ait beaucoup d'adverſaires.
10 Si Timothée va vous voir, ayez ſoin qu'il ſoit en toute ſureté parmi
vous, car il travaille à l'œuvre du Seigneur auſſi-bien que moi; 11 c'eſt pour-
quoi perſonne ne doit le mépriſer. *Je* vous *prie* auſſi de le reconduire en
paix, afin qu'il revienne auprès de moi, car je l'attends avec *nos* Frères.
12 Pour

℣. 5. Act. XIX. 21. XX. 1. I. Cor. IV. 19. II. Cor. I. 16. II. 13. VII. 5. I. Tim. I. 3. ℣. 6. Act. XV. 3. XVII. 4, 5. XX. 3, 38. XXI. 5. Rom. XV. 24. II. Cor. I. 15, 23. ℣. 7. Act. XVIII. 21. I. Cor. IV. 19. Jaq. IV. 15. ℣. 8. Act. XIX. 21. ℣. 9. Act. XIV. 27. XIX. 1, 9, 23. I. Cor. XV. 32. II. Cor. I. 8, 11, 12. Col. IV. 3. Apoc. III. 8. ℣. 10. Rom. XVI. 21. I. Cor. IV. 17. Phil. II. 19. I. Theſſ. III. 2. ℣. 11. I. Tim. IV. 12.

℣. 3. *A qui vous aurez donné vos Lettres d'approbation.*] Ou, *de créance*. Gr. *que vous aurez approuvez par vos Lettres*. Les Fidèles, qui alloient d'une Egliſe à l'autre, portoient ainſi des Lettres pour ſe faire connoitre. Voyez II. Ep. III. 1. Cela étoit ſur-tout néceſſaire dans cette occaſion-ci. D'autres traduiſent, *Je donnerai des Lettres à ceux que vous aurez approuvés;* mais cette traduction eſt moins littérale.

Vos charités.] Ou, *vos aumônes*. C'eſt ce que ſignifie ici le mot Grec, qu'on traduit d'ordinaire *grace*. Voyez II. Cor. VIII. 1, 4. Eccléſiaſtiq. XVIII. 22.

℣. 4. *Que j'y aille.*] S. Paul alla en effet à Jéruſalem, comme on le voit Act. XX. 3. Rom. XV. 25. & ſuiv. C'eſt le dernier voyage qu'il y fit, dont il ſoit parlé dans les Actes.

℣. 5. *Car je veux paſſer.*] Gr. *car je paſſe*. On a rendu le ſens, comme il paroît par le ℣. 8. S. Paul étoit encore à Ephèſe. Les verbes qui ſignifient l'action, n'en marquent quelquefois que la volonté ou le pouvoir.

℣. 6. *Quelque ſéjour.*] L'Apôtre ne demeura que trois mois en Grèce, Act. XX. 3.

Afin que vous me faſſiez conduire.] Voyez ſur Rom. XV. 24.

Où je dois aller.] Gr. *où je vais*. Voyez la remarque ſur le ℣. précédent. Il s'agit du voyage de Judée. Voyez II. Cor. I. 16.

℣. 8. *Juſqu'à la Pentecôte.*] On juge par cet endroit, & par ce que dit S. Paul Ch. V. 7, 8. où il fait alluſion à la Pâque, qu'il écrivit cette Epître vers la fête de Pâques de cette année-là.

℣. 9. *Une large porte, pour y annoncer l'Evangile avec un grand ſuccès.*] Gr. *une grande porte & efficace*, c'eſt-à-dire, une occaſion très favorable d'annoncer l'Evangile avec un grand ſuccès. Voyez II. Cor. II. 12. Col. IV. 3.

Quoique.] Gr. *&*. On ſait que cette particule s'emploie pour pluſieurs autres.

℣. 10. *Si Timothée* &c.] S. Paul l'avoit déja envoyé, Ch. IV. 17.

℣. 11. *Le mépriſer.*] Soit à cauſe de ſa jeuneſſe, I. Tim. IV. 12. ſoit parce qu'il étoit fort attaché à S. Paul, qui avoit beaucoup d'adverſaires à Corinthe.

En paix.] C'eſt-à-dire, en toute ſureté, car c'eſt le ſens de cette expreſſion I. Machab. XII. 52. XVI. 10. ou avec toute ſorte de marques d'honneur & d'amitié. Voyez Tite III. 13.

℣. 13. *Soyez vigilans* &c.] Ce ſont des termes pris de la guerre.

Comportez-vous vaillamment.] Ou, *combattez vaillamment* I. Machab. II. 61.

℣. 14. *Dans toutes* &c.] Dans les affaires d'intérêt; voyez le Ch. VI. dans la conduite que l'on doit tenir envers les Foibles; dans l'uſage des choſes indifférentes, VIII. 1, 13. X. 24; dans l'uſage des dons ſpirituels XII. 12. XIV. Le but le plus étendu de cette Epître c'eſt de porter

12 Pour *notre* Frère Apollos, je l'ai fort exhorté d'aller vous voir avec *nos autres* Frères; mais il a refusé absolument d'y aller à présent. Il y ira pourtant, dès qu'il en aura la commodité.
13 Soyez vigilans; demeurez fermes dans la foi; comportez-vous vaillamment; fortifiez-vous.
14 Dans toutes vos affaires, agissez avec charité.
15 Vous connoissez la famille de Stéphanas; vous savez qu'elle est les prémices d'Achaïe, & qu'elle s'est dévouée à l'assistance des Saints.
16 Je vous prie donc, *mes* Frères, d'avoir de la déférence pour des personnes de ce caractère, & pour tous ceux qui s'employent au même ouvrage, & qui y travaillent avec eux.
17 Au reste je me suis réjouï de l'arrivée de Stéphanas, de Fortunat & d'Achaïque, parce qu'ils ont suppléé à ce que je perds par votre éloignement.
18 Car ils ont consolé mon esprit & le vôtre. Honorez donc de tels personnages.
19 Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas & Priscille, & l'Eglise qui est dans

℣. 12. Act. XVIII. 24. XIX. 1. I. Cor. I. 12. III. 5. Tit. III. 13. ℣. 13. Matt. XXIV. 42. XXV. 13. XXVI. 41. Act. XX. 31. I. Cor. I. 5. XI. 2. XV. 1. II. Cor. I. 24. Gal. V. 1. Phil. I. 27. IV. 1. Eph. VI. 10, 14. Col. I. 11. IV. 2, 12. I. Theff. III. 8. V. 6. II. Theff. II. 15. I. Pier. V. 8. Apoc. III. 2. XVI. 15. ℣. 14. I. Cor. VIII. 1. XIII. 1, 13. XIV. 1. ℣. 15. Rom, XV. 31. XVI. 5. I. Cor. I. 16. II. Cor. VIII. 4. IX. 1. Héb. VI. 10. ℣. 16, Phil. II. 29. I. Theff. V. 12. I. Tim. V. 17. Heb. XIII. 17. I. Cor. IV. 8, 12. IX. 7. ℣. 17. II. Cor. XI. 9. Phil. II. 30. Col. IV. 18. Philém. vf. 13. ℣. 18. I. Theff. V. 12. ℣. 19. Act. XVIII. 19. Rom. XVI. 5, 23. Col. IV. 15. Philém. vf. 2.

porter les Corinthiens à la pratique de la Charité, de sorte que ce ℣. 14. en est, pour ainsi dire, la conclusion.

℣. 15. *Les prémices.*] C'est-à-dire, *entre les prémices*, du nombre de ceux qui les prémiers embrassérent l'Evangile. Voyez sur Rom. XVI. 5.

A l'assistance.] Ou en général, *au service des Saints.*] Voyez sur Rom. XV. 25.

℣. 16. *Je vous prie donc, mes Frères.*] Ces mots sont dans le Grec au commencement du ℣. 15. mais on les a placés ici, pour éviter une longue parenthèse.

Des personnes de ce caractère.] Gr. *de tels, de telles* personnes

℣ 17. *Stéphanas, Fortunat, Achaïque.*] C'étoit par eux que l'Eglise de Corinthe avoit écrit à S. Paul. Voyez ci-dessus VII. 1.

Ils ont suppléé.] Il y a à la lettre, *Ils ont suppléé à votre défaut.* C'est-à-dire, que leur présence avoit suppléé en partie à l'absence des Corinthiens.

℣. 18. *Mon esprit.*] C'est-à-dire, *moi.* Ainsi II. Cor. II. 12. VII 13. Gal. VI. 18 Il semble que cette expression soit prise de Zacharie, selon la Version des LXX.

Et le vôtre.] Pour rendre l'expression de S. Paul plus intelligible, il auroit fallu traduire, *mon esprit, ou plutôt le vôtre*, ce qui exprime une extrême affection. Voyez de même des expressions pleines de tendresse, II. Cor. II. 2, 4. III. 2. VI. 11, 12, 13. Ces paroles peuvent néanmoins avoir un autre sens. *Ils ont consolé mon esprit :* Je souhaitois de vous voir, & je vous ai vus dans les personnes de vos Députés. *Ils ont consolé le vôtre :* Vous souhaitiez de me voir, & de savoir mon état. Vous m'avez vu par vos Députés; ils vous diront l'état où je suis.

Honorez.] Ou, *considérez.* Le mot Grec, qui signifie *reconnoître*, se prend pour *aimer & honorer*, *reconnoître* pour vrai Ministre, vrai Disciple de J. C. C'est ainsi que Marcion dit à Polycarpe dans Eusèbe, Hist. Eccl. Liv. III. Ch. 14. *Reconnoissez-moi*, à quoi celui-ci répondit, *Je te reconnois pour le fils aîné de Satan.* Constantin dit de même aux Evêques qu'il exhorte à la concorde, *Reconnoissez-vous les uns les autres :* Rendez-vous une estime & une amitié réciproque. Le même Auteur dans la Vie de Constant. Liv. II. Chap. 71.

℣. 19. *D'Asie.*] De la Province d'Asie, dont Ephèse, d'où S. Paul écrit, étoit Métropole. Voyez Act. XVI. 6.

Aquilas & Priscille.] Ils avoient suivi S. Paul à Ephèse. Act. XVIII. 18, 19. Mais ils en partirent bientôt, puis qu'ils étoient à Rome lorsque l'Apôtre écrivit l'Epître aux Romains, qui n'est pas de longtems postérieure à celle-ci. Voyez Rom. XVI. 3.

L'Eglise, qui est dans &c.] Voyez Rom. XVI. 5. Coloss. IV. 15. Philém. ℣. 2.

dans leur maiſon, vous ſaluent en *notre* Seigneur avec beaucoup *d'affection.*
20 Tous *nos* Frères vous ſaluent. Saluez-vous les uns les autres par un ſaint
baiſer. 21 Je vous ſalue auſſi, moi Paul, & j'écris cette ſalutation de ma
propre main.
22 S'il y a quelqu'un qui n'aime pas le Seigneur Jesus, qu'il ſoit anathê-
me, Maran-atha. 23 *Que* la grace de *notre* Seigneur Jesus-Christ
ſoit avec vous tous. 24 Que mon amour ſoit avec vous tous en Jesus-
Christ. Amen.

La Prémière aux Corinthiens a été écrite de Philippes, *& portée* par Stéphanas, Fortunat, Achaïque & Timothée.

Fin de la I. Epître aux Corinthiens.

℣. 20. Rom. XVI. 16. II. Cor. XIII. 12. I. Theſſ. V. 26. I. Pier. V. 14. ℣. 21. Col. IV. 18. II. Theſſ. III. 17. ℣. 23. Rom. XVI. 20.

En notre Seigneur.] Voyez Rom. XVI. 22.

℣. 20. *Un ſaint baiſer.*] Voyez ſur Rom. XVI. 16.

℣. 21. *Je vous ſalue* &c.] Gr. *la ſalutation de ma main, de Paul.* Voyez ſur Rom. XVI. 23. II. Theſſ. III. 17.

℣. 22. *Anathême.*] Voyez ſur Gal. I. 8.

Maran-atha.] Mots Syriaques, qui ſignifient, *Le Seigneur vient*, ou, *Que le Seigneur vienne.* C'étoit une eſpèce de prière, que l'on faiſoit à Dieu, de ratifier les anathêmes prononcés contre les Pécheurs. Au reſte ces mots, *qui n'aiment point le Seigneur J. C.*, déſignent ceux qui nioient qu'il fût le Meſſie, & qui l'anathématizoient lui-même. Voyez ci-deſſus XII. 3. & conférez Act. XVIII. 6, 10. Il peut déſigner auſſi les Apoſtats, qui renonçoient le Chriſtianiſme, & qui, ſelon le formulaire d'abjuration uſité par les Juifs, diſoient *anathême à J. C.*

℣. 24. *Que mon amour* &c.] C'eſt-à-dire, aimez-moi tous en J. C., aimez-moi d'une charité Chrétienne. L'ancien Manuſcrit d'Alexandrie porte ſimplement, *que l'amour*, ou *la charité ſoit avec vous tous.*

La prémière &c.] Voyez la note ſur la date de l'Epître aux Romains. Celle-ci eſt évidemment fauſſe. Ce qui a cauſé l'erreur, eſt ce que S. Paul dit Ch. XVI. 5. *qu'il traverſoit la Macédoine*; mais cela veut dire ſimplement, qu'il avoit deſſein de paſſer par-là. Voyez ce qu'on a remarqué ſur cet endroit. Il a écrit d'*Ephèſe*, comme cela paroît par le ℣. 8. Il eſt fort vraiſemblable que *Stéphanas, Fortunat & Achaïque* portérent ſa Lettre. Mais pour Timothée, l'Apôtre l'avoit déja envoyé à Corinthe, avec ordre de viſiter en paſſant d'autres Egliſes. Voyez Ch. IV. 17. XVI. 10. & la Préface générale.

Fin des Remarques ſur la I. Epitre aux Corinthiens.

PREFACE

SUR LA

II. EPITRE DE S. PAUL

AUX

CORINTHIENS.

I. *La première Epître aux Corinthiens fut écrite d'Ephèse* (a). *S. Paul avoit résolu d'y demeurer jusqu'à la Pentecôte* (b), *& d'y attendre des nouvelles du succès qu'auroient ses exhortations & ses censures. Tite devoit lui en apporter. Mais la sédition, excitée par Démétrius* (c), *l'aiant obligé de partir d'Ephèse plutôt qu'il n'avoit cru, il alla à* Troas, *Ville de Phrygie, dans l'espérance d'y rencontrer Tite, qui devoit passer par-là pour le venir trouver. Tite n'aiant pu arriver assez tôt, l'Apôtre plein d'impatience & d'inquiétude* (d) *l'alla chercher en Macédoine. Ce fut là qu'il apprit de Tite l'état où étoit l'Eglise de Corinthe, & l'effet que sa Lettre y avoit produit; & ce fut ce qui donna lieu à cette seconde Epître.*

(a) Voyez la Préface sur cette Epître-là.
(b) I. Cor. XVI. 8.
(c) Act. XIX.
(d) II. Cor. II. 12, 13. VII. 6.

II. *Il y avoit dans la relation de Tite des choses avantageuses aux Corinthiens, & d'autres qui ne l'étoient pas. De-là viennent les louanges que S. Paul leur donne, & les reproches qu'il leur fait* (e). *Cela est si mêlé, que l'on croiroit qu'il y a de la contradiction, si l'on ne prenoit garde; que lorsqu'on parle à une Eglise, ce qu'on dit en général ne doit être appliqué qu'à une partie. S. Paul fait sentir cette distinction en quelques endroits* (f), *& il est nécessaire de l'observer.*

(e) Voyez Ch. VII. 5, 6, 7. & Ch. VI. 12. XII. 15. &c.
(f) Ch. I. 14. II. 5.

III. *Pendant son absence, il s'étoit formé dans l'Eglise de Corinthe un puissant parti contre lui. Des intérêts mondains, des jalousies, un esprit de domination, un dessein de renverser la foi, en étoient les causes. Il falloit abbattre son autorité, pour ruïner sa doctrine. Entre ses adversaires, il y en avoit quelqu'un qui étoit venu de Judée depuis son départ* (g), *qui se vantoit d'avoir ouï* JESUS-CHRIST (h), *& qui prétendoit connoître mieux sa doctrine que S. Paul, qui n'avoit jamais vu le Seigneur en chair. C'est cet Imposteur qui disoit,* que les Epîtres de l'Apôtre étoient graves & fortes, mais qu'il étoit foible quand il paroissoit en personne, & que son discours étoit méprisable (i). *C'est le même, sans doute, qui altéroit la Parole de Dieu, & qui combattoit le dogme de la résurrection, comme S. Paul l'insinue assez clairement, lorsque parlant de lui, il en parle comme d'un corrupteur de*

(g) Ch. XI. 4.
(h) Ch. X. 7.
(i) Ibid. vs. 10, 11.

(a) Ch. XI. 3, 4.

la foi (a). En général, les adversaires de l'Apôtre répandoient contre lui diverses accusations, auxquelles il répond dans cette Epître.

Chap. I. (b) I. Ep. IV. 19. XVI. 5, 6, 7.

IV. Ils disoient d'abord, qu'il y avoit de l'artifice ou de la légèreté dans sa conduite. Le prétexte étoit, qu'aiant promis d'aller à Corinthe (b) il ne l'avoit pas fait; comme s'il n'avoit osé paroître devant des Docteurs, qu'il menaçoit de loin, mais dont il craignoit la présence. C'est là-dessus, que S. Paul proteste de sa sincérité dans toute sa conduite, aussi-bien que dans sa prédication (c); qu'il déclare, que l'unique cause de son retardement étoit l'espérance que les Corinthiens se repentiroient, & la crainte d'être obligé à faire des exemples de sévérité (d). Il est fort édifiant de voir que S. Luc nous fournisse une preuve de la sincérité de S. Paul. Il nous apprend, que dès avant le tumulte d'Ephèse, qui est le tems où l'Apôtre avoit écrit sa prémière Epître, il s'étoit proposé par l'Esprit de passer par la Macédoine & par l'Achaïe, dont Corinthe étoit Métropole, pour aller de là à Jérusalem (e).

(c) Ch. I. 13. & suiv.

(d) Ch. I. 23, 24. XII. 19, 20, 21. XIII. 10.

(e) Act. XIX. 21.

Chap. II. (f) I. Ep. V. (g) Ch. I. 5. & suiv.

V. L'Apôtre parle ensuite de l'affaire de l'Incestueux, qu'il avoit livré à Satan (f), & témoigne qu'il est satisfait de l'obéissance des Corinthiens, & de la repentance de cet homme-là. Il leur ordonne de le consoler (g). On apprend ici, que, quelque sévère que fût alors la Discipline Ecclésiastique, on ne tenoit pas un grand pécheur éloigné de la communion des Fidèles pendant plusieurs années, quoiqu'il donnât des marques de repentance, comme on le pratiqua dans la suite. S. Paul reprend le même sujet dans le Chap. VII. (h), où il raconte, sur le rapport de Tite, combien les Corinthiens avoient été touchés de ses reproches, aussi-bien que du crime de l'Incestueux, & le soin qu'ils avoient apporté à le corriger. Tout cela est exprimé de la manière du monde la plus affectueuse, & l'on voit par-tout dans cette Epître le caractère d'une juste sévérité, toujours tempérée par une douceur & une charité véritablement digne d'un Apôtre de JESUS-CHRIST.

(h) Ch. VII. 6. & suiv. jusqu'à la fin.

VI. Un second effet de la I. Epître, que S. Paul avoit écrite aux Corinthiens, c'est qu'ils avoient été affermis dans la foi de la résurrection. On croit que c'est à cela qu'il faut rapporter ces mots, vous demeurez fermes dans la foi, ou, par la foi (i). Aussi l'Apôtre ne leur fait aucun reproche sur cet article; il se contente de confirmer la vérité qu'il avoit enseignée, & en attaque les adversaires. Ce sont assurément ces gens-là, qu'il accuse en particulier de falsifier la Parole de Dieu (k); & tout ce qu'il dit dans la suite pour maintenir son Apostolat, & pour relever le Ministère de l'Evangile au dessus de celui de la Loi, se lie fort bien avec cette pensée. Ces faux Docteurs étoient Juifs (l), & apparemment des Sadducéens, qui pour faire prévaloir leur erreur contestoient à S. Paul son Apostolat, qu'il prouve d'abord dans le Chap. III. Mais outre cela il est très vraisemblable, qu'ils exaltoient extrêmement le Ministère de Moïse, peut-être jusqu'à l'élever au dessus de celui de JESUS-CHRIST, alléguant le magnifique appareil avec lequel la Loi fut donnée, & la splendeur qui éclata sur le visage de Moïse, après qu'il eut été comme en conférence avec Dieu. Ils en usoient de la sorte, parce qu'ils prétendoient que ce Prophète n'avoit point parlé de la résurrection, ce qu'un tel Législateur n'auroit pas manqué de faire, si elle avoit été véritable. On juge, que c'est à une ob-

(i) Ch. I. 24.

(k) Ch. II. 17.

(l) Voyez Ch. XI. 22. Ch. III. 1, 2, 3.

objection de cette nature, qu'on doit rapporter le parallèle que fait S. Paul dans le Chap. III. entre le Ministère Evangélique, & le Ministère Mosaïque. On remarquera seulement, que ces gens-la avoient le même zèle que les autres Juifs pour les cérémonies de la Loi.

VII. *On croit donc que dans les Chap. III. IV. & V. S. Paul a en vue les Hérétiques qui nioient la résurrection. Ce sont-là* ces Incrédules, dont le Dieu de ce siècle avoit aveuglé l'esprit (a). *Ce que l'Apôtre nomme* son Evangile, *c'est principalement dans cet endroit la doctrine de la résurrection, qu'il avoit appellée de la sorte, I. Ep. XV. 1. C'est ce qu'il nomme encore parfaitement bien* l'Evangile de la gloire du Seigneur. *C'est ce qu'il prêchoit* sans dissimulation (b), *quoique les Grecs regardassent cette vérité comme une folie. Et c'est enfin cette même doctrine qu'il appelle en particulier* la grace de Dieu (c), *dans laquelle il exhorte les Corinthiens à persévérer, comme cela paroîtra en conférant cet endroit avec le vs. 1. du Chap. XV. de la I. Epître. Il ne faut pas à la vérité exclurre la Doctrine de la Justification par la foi, & par la rédemption de* JESUS-CHRIST, *sans les cérémonies de la Loi. Mais on peut assurer, que dans les Chap. III. IV. & V. l'Apôtre a sur-tout en vue les Hérétiques qui nioient la résurrection.* Ch. IV. V.

(a) Ch. IV. 4.

(b) Ibid. vs. 2.

(c) Ch. VI. 1.

VIII. *On trouve dans le Chap. VI. une belle description des vertus de S. Paul. Il fait le caractère d'un Apôtre de* JESUS-CHRIST, *en nous donnant le sien. Il ajoute quelques reproches fort touchans, sur ce que les Corinthiens n'avoient pas pour lui l'affection qu'il méritoit. Il recommande en passant les devoirs qu'il avoit enseignés dans sa I. Epître* (d), *exhortant les Fidèles à ne point s'unir avec les Infidèles par des mariages, & à n'avoir aucune part à leur culte ni à leurs sacrifices. Comme il n'insiste point là-dessus, on en peut conclurre que ses remontrances avoient eu leur effet.* Chap. VI.

(d) I. Cor. VII. 39. VIII. 10.

IX. *Il y avoit beaucoup de pauvres dans les Eglises de Judée, à cause des persécutions qu'elles souffroient de la part des Juifs incrédules. Une des plus grandes attentions de S. Paul étoit de procurer du soulagement à ces pauvres Fidèles. Par-là il rendoit son Ministère plus agréable aux Chrétiens d'entre les Juifs; il les engageoit à avoir de la reconnoissance & de l'affection pour les Gentils. Dès l'année précédente, l'Apôtre avoit envoyé dans la Macédoine & dans l'Achaïe, pour exhorter les Eglises de ces pays-là à assister celles de Judée. Le zèle des Macédoniens avoit surpassé son attente. Il ne s'agissoit plus que d'exciter celui des Corinthiens, & de préparer leurs aumônes. Ce fut pour cela qu'il leur renvoya Tite, accompagné de deux Députés, & qu'il les exhorta à imiter la libéralité des Macédoniens, dont il fait un très bel éloge. On ne peut rien dire de plus touchant ni de plus fort, mais en même tems de plus prudent ni de plus équitable, que ce que l'Apôtre écrit à cette occasion aux Fidèles de Corinthe.* Ch. VII. VIII. IX.

X. *Il recommence dans le Chap. X. à se justifier des calomnies de ses adversaires. Autant qu'on en peut juger, l'excommunication de l'Incestueux en étoit le prétexte. On accusoit S. Paul d'abuser de l'autorité Apostolique, & de faire, étant absent, des entreprises qu'il n'auroit osé faire étant présent* (e); *d'employer,* pour détruire, *le pouvoir que* JESUS-CHRIST *n'avoit donné à ses* Ch. X.

(e) Ch. X, 2, 10.

à ses Ministres que pour édifier ; *& peut-être même y avoit-il des gens, qui se moquoient des anathêmes de l'Apôtre. C'est-là vraisemblablement ce qui l'oblige à maintenir son autorité, à menacer d'en donner de nouveaux exemples, à protester qu'il étoit si éloigné d'en abuser par ostentation, qu'il seroit ravi qu'on lui ôtât les occasions de l'exercer, & de passer pour un Ministre sans force & sans pouvoir* (a). *Il réprime aussi les entreprises des faux Apôtres, qui, en lui contestant son autorité dans une Eglise qu'il avoit fondée, prétendoient y exercer la leur, & se* glorifier dans les travaux d'autrui (b). *Il ajoute, qu'il espéroit d'aller porter l'Evangile dans les lieux où il n'avoit pas été prêché; & l'on trouve ici la confirmation de ce qu'il écrivit bien-tôt après aux Romains* (c), *qu'il avoit dessein d'aller* en Espagne.

(a) Ch. XIII. 7-11.

(b) Ch. X. 15.

(c) Ch. XV. 20, 24.

XI. *Il emploie le reste de cette Epître à maintenir son Apostolat, & à défendre sa conduite. Il ne craint pas de protester plus d'une fois*, qu'il n'a été inférieur en rien aux plus grands d'entre les Apôtres (d). *Dans la nécessité où il se trouve de relever son Ministère, il fait une longue énumération de ses travaux, & nous apprend diverses particularités de sa vie, aussi honorables pour lui, qu'elles sont édifiantes pour l'Eglise; mais que sa modestie lui auroit fait supprimer, s'il n'avoit été forcé de les écrire. Cette modestie paroît partout. Il semble rougir le prémier des louanges qu'il est contraint de se donner, & ce n'est qu'en répétant plusieurs fois, qu'il parle* comme un insensé, *& en demandant* pardon de sa folie.

(d) Ch. XI. 5. XII. 11.

Au reste, cette Epître fut écrite de Macédoine, au nom de S. Paul & de Timothée, après que ce dernier fut revenu de Corinthe, où l'Apôtre l'avoit envoyé. On peut voir dans la Préface générale, en quel tems on croit qu'elle fut écrite.

II. EPITRE DE S. PAUL APOTRE AUX CORINTHIENS.



CHAPITRE I.

Paul affligé & consolé. Sa persécution en Asie. Sa délivrance. 1-11. *Sincère dans ses paroles. Son dessein d'aller à Corinthe n'a pas été exécuté. Pourquoi. Les promesses de Dieu sont Amen par J. C. Onction, sceau, arrhes du S. Esprit.* 12-24.

1 PAUL, Apôtre de JESUS-CHRIST par l'ordre de Dieu, & Timo-
thée *notre* Frère, à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, & à tous les
Saints qui sont dans toute l'Achaïe. 2 Que la grace & la paix *soient avec* vous,
de la part de Dieu notre Père, & de la part de *notre* Seigneur JESUS-
CHRIST!
3 Béni soit Dieu, *qui est* le Père de notre Seigneur JESUS-CHRIST, le
Père des miséricordes, & le Dieu de toute consolation, 4 qui nous console
dans toutes nos afflictions, afin que par la consolation, que Dieu nous donne
à nous-mêmes, nous puissions aussi consoler *les autres* dans quelque affliction
qu'ils

CHAP. I. ℣. 1. Rom. I. 1. Gal. I. 15. Phil. I. 1. Col. I. 1. I. Thess. I. 1. II. Thess. I. 1. ℣. 2. Rom. I. 7. I. Cor. I. 3. Gal. I. 3. Eph. I. 2. Phil. I. 2. I. Pier. I. 2. Jud. vs. 2. ℣. 3. Exod. XXXIV. 6. Rom. XV. 5. Eph. I. 3. I. Pier. I. 3. II. Thess. II. 16. ℣. 4. II. Cor. VII. 4, 6. Act. IX. 31. XVI. 25. XVIII. 9. I. Thess. III. 7.

CHAP. I. ℣. 1. *Apôtre par l'ordre de Dieu.*] Voyez I. Cor. I. 1.

Timothée.] Il étoit alors de retour de Corinthe, où S. Paul l'avoit envoyé, I. Ep. IV. 17. XVI. 10, 11.

Les Saints.] Les Fidèles. Voyez Rom. I. 7.

Achaïe.] Province de Grèce, dont Corinthe étoit la Métropole.

℣. 2. *Que la grace* &c.] Voyez Rom. I. 7.

℣. 3. *Dieu qui est le Père.*] Gr. *le Dieu & Père.*

Le Père des miséricordes.] C'est-à-dire, infiniment miséricordieux. Les Hébreux se servent du pluriel, pour marquer la grandeur des choses.

Le Dieu de toute consolation.] *Dieu*, qui en est l'Auteur. Voyez Rom. XV. 5, 18.

℣. 4. *Afin que par la consolation* &c.] Tout ceci se rapporte à l'extrême danger que S. Paul avoit couru en Asie, & dont Dieu l'avoit délivré. Voyez les ℣. 8, 9, 10. I. Cor. XV. 30, 31, 32.

Dans quelque affliction &c.] Gr. *dans toute affliction.*

qu'ils se trouvent. [5] Car plus les maux que nous souffrons pour Jesus-
Christ sont grands, & plus notre consolation est grande aussi par Jesus-
Christ. [6] Soit donc que nous soyons affligés, *c'est* pour votre consolation
& pour votre salut, qui s'accomplit en souffrant les mêmes maux que nous
souffrons; soit que nous soyons consolés, *c'est* aussi pour votre consolation &
pour votre salut. [7] Et l'espérance que nous avons de vous à *cet égard* est cer-
taine, sachant que comme vous avez part aux souffrances, vous aurez aussi
part à la consolation.

[8] Car, mes Frères, nous ne voulons pas que vous ignoriez, que la persécu-
tion qui nous est arrivée en Asie a été si excessive, que nous ne pouvions en
soutenir le poids; jusques-là que n'aiant plus d'espérance de sauver notre vie,
[9] nous nous regardions déja comme étant condamnés à la mort: *ce qui nous
apprend* à n'attendre rien de nous-mêmes, mais de Dieu qui ressuscite les morts.
[10] C'est lui, qui nous a délivrés d'un si mortel danger, & qui nous délivre
encore.

℣. 5. Ps. XXXIV. 20. XCIV. 19. Act. IX. 4. II. Cor. IV. 10. Col. I. 24. ℣. 6. II. Cor. IV. 15, 17. ℣. 7. Rom. V. 3. VIII. 17. II. Thess. II. 13. Héb. VI. 9, 10. ℣. 8. Act. XIX. 23. &c. I. Cor. XV. 32. XVI. 9. II. Cor. IV. 7. ℣. 9. Jérém. XVII. 5, 7. ℣. 10. I. Cor. X. 13. XV. 31. II. Cor. XI. 23.

℣. 5. *Les maux que nous souffrons pour J. C.*] Gr. *les souffrances de Christ.* C'est-à-dire, celles que l'on endure à cause de lui. Voyez Coloss. I. 24. On peut aussi traduire, *Plus nos souffrances pour J. C. augmentent, & plus notre consolation augmente* &c.

℣. 6. *En souffrant les mêmes maux.*] C'est-à-dire, pour la même cause.

℣. 7. *L'espérance que* &c.] Savoir, *que* nos souffrances & notre consolation serviront à votre salut.

Sachant &c.] Le sens est: Comme vous êtes appellés aussi-bien que nous à souffrir pour l'Evangile, vous devez vous attendre à être consolés comme nous par des délivrances signalées, & à obtenir le salut éternel, qui s'opère dans les persécutions. Voyez Rom. V. 3. & suiv. plus bas, IV. 17. XII. 9. & suiv.

℣. 8. *La persécution.*] C'est celle qui fut suscitée à S Paul par Démétrius. Voyez Act. XIX. 23. XX. 19. Conférez I. Cor. XV. 32.

En Asie.] A Ephèse. Voyez Act. XVI. 6. & I. Cor. XVI. 19.

℣. 9. *Nous nous regardions* &c.] Gr. *nous avions en nous-mêmes la sentence de mort.* Autr. *Nous avions pourtant en nous-mêmes* comme *une caution de ne point mourir.* C'est-à-dire, que Dieu avoit assuré S. Paul, qu'il le délivreroit de ce danger. Conférez ci-dessous VI. 9.

Ce qui nous apprend à n'attendre &c.] On supplée ici quelques mots. Il y a dans le Grec, *Afin que nous ne nous confiions pas en nous-mêmes.*

Qui ressuscite les morts.] Cela est vrai à la lettre, mais cela est dit ici pour signifier les délivrances miraculeuses & inespérées, qui sont comme une espèce de résurrection. Voyez Ezéch. XXXVII. 12. Rom. IV. 18. Héb. XI. 19.

℣. 10. *D'un si mortel danger.*] Gr. *d'une si grande mort*, c'est-à-dire, d'un si grand péril, comme l'Interprète Latin a traduit. C'est une expression Hébraïque. Ainsi, Baruch III. 2. *Ecoute la prière des morts d'Israël.* L'Auteur de l'Ecclésiastique a parlé comme S. Paul, Ch. LI. 14. *J'ai prié Dieu*, dit-il, *de me délivrer de la mort*, c'est-à-dire, du danger mortel où j'étois. Conférez I. Cor. XV. 31. Ci-dessous XI. 2.

Qui nous délivre encore.] S. Paul étoit alors en Macédoine; & bien que S. Luc ne dise rien dans les Actes XX. 1, 2. de ce qu'il y eut à souffrir, il paroît par le Chap. VII. 5. qu'il n'y fut pas sans danger.

℣. 11. *Sur-tout.*] Gr. *Et*, qui a ici quelque emphase.

℣. 12. *Nous avons ce sujet de nous glorifier* &c.] Ce qui nous inspire cette confiance, que Dieu nous délivrera, & que vous vous intéresserez pour nous dans vos prières, *c'est le témoignage* &c. Voyez I. Cor. XV, 31.

Dans la simplicité & dans la sincérité de Dieu.] Dans celle que Dieu commande, & qu'il exige de ses Ministres. Il s'agit en général de la conduite de S. Paul dans son ministère, voyez les ℣. 18. & 19; mais il s'agit en particulier du voyage qu'il avoit promis de faire à Corinthe, I. Cor. IV. 19. XVI. 5, 6, 7. & qu'il n'avoit

encore. Nous avons même cette espérance en lui, qu'il nous délivrera aussi
dans la suite; [11] sur-tout, si vous nous assistez du secours de vos prières, afin
que plusieurs personnes aiant contribué à la grace qui nous aura été faite, plu-
sieurs aussi en rendent graces pour nous. [12] Car nous avons ce sujet de nous
glorifier, c'est que notre conscience nous rend le témoignage de nous être con-
duits dans le Monde, & sur-tout avec vous, dans la simplicité & dans la sincé-
rité de Dieu; non avec une sagesse charnelle, mais selon la grace de Dieu.
[13] En effet, nous ne vous avons rien écrit que ce que vous avez lu, & ce
que vous avez reconnu. [14] J'espère même que vous reconnoîtrez toujours,
comme une partie de vous *le* reconnoit *bien*, que nous sommes votre gloire,
ainsi que vous *serez* la nôtre dans la Journée de notre Seigneur JESUS-
CHRIST. [15] C'est dans cette confiance, & afin que vous reçussiez une dou-
ble grace, que j'avois d'abord résolu de vous aller voir, [16] & de passer chez
vous en allant en Macédoine, puis de revenir de Macédoine chez vous;
d'où

℣. 11. Rom. XV. 30. Phil. I. 19. Philém. vs. 22. II. Cor. IV. 15. ℣. 12. I. Cor. II. 4, 13. IV. 4. IX. 15. X. 5, 6. II. Cor. II. 17. IV. 2. VII. 14. XI. 6. ℣. 14. II. Cor. VII. 12. Phil. II. 16. IV. 1. I. Thess. II. 19, 20. ℣. 15. Rom. I. 11. I. Cor. IV. 19. XVI. 5.

n'avoit pas fait; ce qui avoit donné lieu à ses adversaires de l'accuser d'artifice & de légèreté, comme la suite le fait voir. Voyez ci-dessous XI. 3.

Une sagesse charnelle.] C'est l'éloquence, la science, la prudence mondaine. Voyez I. Ep. II. 1-4. IV. 10. & suivans. C'étoient les avantages des adversaires de S. Paul. Les siens sont *la grace de Dieu*. Il s'est conduit *selon cette grace*, en ne faisant rien qui ne fût digne du ministère que Dieu lui avoit confié. Voyez les ℣. 18, 19. Ch. II. 17.

℣. 13. *Nous ne vous avons* &c.] On a traduit au passé, ce qui est au présent dans le Grec. Ces changemens de tems sont fréquens. S. Paul veut dire, qu'il n'a point eu d'autres pensées, que celles qu'il a exprimées dans ses Lettres, & que la simple lecture y découvre.

℣. 14. *J'espère même* &c.] On a joint ces paroles au ℣. 14. auquel elles appartiennent.

Toujours.] Gr. C'est ce que veut dire l'expression Grecque, qui signifie à la lettre *jusqu'à la fin.*

Une partie de vous.] Gr. *en partie*, ce qui veut dire *une partie de vous.* Voyez Rom. XI. 25. & Dan. I. 2. dans les LXX. Autres, *Vous avez reconnu en partie.* Il y a dans le Grec, *vous nous avez reconnus.*

Que nous sommes votre gloire.] Le sens est, que c'est par notre ministère que vous pouvez vous glorifier en Dieu, le bénir, & vous réjouïr de sa grace & de son salut. S. Paul ne veut pas dire, *qu'il étoit la gloire* des Corinthiens, lui qui ne veut pas que les Fidèles *mettent leur gloire dans les hommes.* Voyez I. Epit. III. 4, 5, 7, 21, 22. Conférez ci-dessous V. 12.

Ainsi que vous serez la nôtre &c.] La *gloire* des Apôtres étoit la conversion & le salut des hommes. Ci-dessous III. 2. V. 12, 13. II. Thess. II. 19, 20. Rom. XV. 17, 18, 19. Le sens est, que lorsque J. C. *rendra à chacun sa louange*, I. Ep. IV. 5. il rendra aussi à S. Paul le témoignage avantageux de s'être fidèlement acquitté de son ministère envers les Corinthiens, & que les Corinthiens eux-mêmes en seront les témoins devant le Tribunal de J. C.

℣. 15. *Afin que vous reçussiez.*] Gr. *eussiez une double*, ou, *une seconde grace.* Un accroissement de connoissance & de dons. Voyez plus bas IV. 29. Rom. I. 11, 12. XV. 19. Autr. *Pour vous faire un nouveau plaisir, vous donner une nouvelle joie.*

℣. 16. *Et de passer chez vous* &c.] Il y a quelque différence entre ce que S. Paul se propose ici, & ce qu'il écrit I. Cor. XVI. 5, 6. Il avoit résolu d'aller à Corinthe & d'y faire quelque séjour: à cet égard il n'y a point de changemens. Il y en a seulement dans le chemin qu'il devoit prendre. Mais la Providence, changeant les circonstances, elle oblige à changer les résolutions. Voyez sur le ℣. 23. Il paroît au reste par l'Histoire des Actes, & par la suite, que S. Paul alla en Macédoine avant que d'aller à Corinthe. Act. XIX. 21. Mais ce ne fut que pour ménager les Corinthiens, & leur donner le tems de se repentir.

d'où vous m'auriez fait conduire en Judée. [17] Aiant donc eu ce dessein, ai-je
changé par légèreté? Ou bien est-ce que les résolutions que je prends, je les
prends selon la chair, en sorte qu'il y ait en moi le oui & le non? [18] Dieu,
qui est véritable, *m'est témoin*, qu'il n'y a point eu de oui & de non dans *tout*
ce que je vous ai dit. [19] Car Jesus-Christ, que nous vous avons prê-
ché, Silvain, Timothée & moi, n'a pas eu le oui & le non, mais le oui a
toujours été en lui. [20] En effet, toutes les promesses de Dieu *sont* oui par lui,
& Amen par lui, à la gloire de Dieu, par notre *ministère*. [21] Car c'est Dieu,
qui nous affermit aussi-bien que vous en Jesus-Christ; c'est lui-même
qui nous a oints, [22] qui nous a marqués de son sceau, & qui *nous* a donné
pour arrhes dans nos cœuts *son Saint* Esprit.

[23] Je

℣. 17. I. Cor. IV. 19. X. 33. II. Cor. X. 2. ℣. 18. Matt. V. 37. Jaq. V. 12. ℣. 19. Act. XV. 40. XVI. 17. XVIII. 5. ℣. 21. I. Jean II. 20, 27. ℣. 22. Rom. VIII. 16. II. Cor. V. 5. Eph. I. 13. IV. 30. II. Tim. II. 19. Apoc. II. 17.

D'où vous m'auriez fait conduire.] Voyez sur Rom. XV. 24. & I. Cor. XVI. 6, 11.

℣. 17. *Ai-je changé par légèreté.*] Gr. *ai-je usé de légèreté?*

Selon la chair.] Par des vues, des motifs charnels. Ceci n'est pas opposé à l'inspiration, mais à la droiture, à la sincérité. Voyez ci-dessous X. 2.

Qu'il y ait en moi le oui & le non.] On a suivi la leçon des Versions Latine & Syriaque, qui est appuyée de quelques Manuscrits. *Le oui & le non* dans une même personne marquent l'inconstance ou le mensonge. Il y a dans la plupart des Manuscrits, *De sorte qu'à mon égard le oui est oui, & le non, non.* Ce qui signifie la constance & la sincérité. Voyez Matth. V. 37. Si on veut suivre cette leçon, le discours de S. Paul est fort *elliptique*, & demande beaucoup de supplémens.

℣. 18. *Dieu, qui est véritable, m'est témoin.*] Gr. simplement, *Dieu fidèle*, c'est-à-dire, *véritable.* C'est un serment, comme ces mots, *L'Eternel est vivant.*

Il n'y a point eu &c.] Gr. *Notre parole envers vous n'a point été oui & non.* Cela se rapporte, & aux promesses que S. Paul avoit fait d'aller à Corinthe, & à l'Evangile qu'il y avoit prêché. Il passe, d'une maniere ingénieuse, d'une proposition particulière à une proposition générale. Voyez le ℣. 12.

℣. 19. *Car Jésus-Christ* &c.] Le sens est: J'ai imité le Fils de Dieu, que j'ai prêché, & qui n'a jamais usé d'aucun artifice, ni connu le mensonge. Il y a dans le Grec, *n'a point été oui & non.* On peut aussi très bien entendre par *J. C.* l'Evangile de J. C. Le sens est très beau. L'Evangile que nous vous avons prêché, dit S. Paul, n'a point été une parole incertaine ou fausse, puisqu'il a été confirmé par le Seigneur, qui en a accompli les promesses en vous. La suite s'accorde fort bien avec cette seconde explication. Si on la préfère, il faut traduire, *mais l'Evangile, que nous vous avons prêché, a été oui par Jésus-Christ.*

Silvain.] C'est *Silas*, qui avoit accompagné S. Paul à Corinthe. Act. XVIII. 1, 5.

℣. 20. *Sont oui par lui, & Amen par lui.*] Toutes les promesses de Dieu sont confirmées & accomplies par J. C. On lit dans la Vulgate, *C'est aussi pour cela, que nous disons par lui Amen à Dieu, pour notre gloire.* Cet Interprète a suivi en partie un ancien Manuscrit, qui a été suivi aussi par la Version Syriaque.

Par notre ministère.] Gr. *par nous.*

℣. 21. *Qui nous affermit en J. C.*] Le sens est: Si la doctrine que nous prêchons est véritablement celle de J. C., si elle est confirmée par les dons du S. Esprit, s'il y a de la sincérité & de la constance dans notre conduite, nous en sommes redevables à Dieu, comme vous l'êtes de votre foi & de votre persévérance. Voyez I. Cor. I. 8 II. Cor. II. 16. III. 5. IV. 7.

Qui nous a oints.] Savoir, pour être les Ministres de son Evangile. C'est Dieu, qui nous a consacrés pour cette charge, en nous donnant le S. Esprit. Voyez Act. I. 5. Hébr. I. 9. I. Jean II. 20. Ps. XLV. 8. Esai. LXI. 11. & ci-

23 Je prends donc Dieu à témoin ſur ma vie, que ç'a été pour vous épargner, que je ne ſuis point encore allé à Corinthe.
24 Car nous ne dominons point ſur votre foi, mais nous ſommes enſemble les Miniſtres de votre joie, parce que vous demeurez fermes dans la foi.



CHAPITRE II.

Si S. Paul n'eſt pas allé à Corinthe, c'eſt pour ne pas affliger les Corinthiens. 1-5. *Il fait grace à l'Inceſtueux.* 6-11. *Paſſe de Troas en Macédoine; triomphe par-tout; porte la bonne odeur de J. C.; n'altère point l'Evangile.* 12-17.

1 J'avois

℣. 23. Rom. I. 9. IX. 1. I. Cor. IV. 21. II. Cor. II. 3. XI. 31. XII. 20. XIII. 2, 10. Gal. I. 20. Phil. I. 8. I. Theſſ. II. 5. I. Tim. V. 21. II. Tim. IV. 1. ℣. 24. Rom. XI. 20. I. Cor. III. 5. XV. 1. II. Cor. II. 1. IV. 5. I. Pier. V. 3.

ci-deſſous III. 5, 6. Les Fidèles participent auſſi à cette *onction, étant un Sacerdoce Royal.* I. Pier. II. 9. mais il s'agit proprement des Apôtres.

℣. 22. *Marqués de ſon ſceau.*] Les miracles, qui juſtifioient la doctrine & le miniſtère des Apôtres, étoient le ſceau de Dieu. Voyez Jean VI. 27. I. Cor. I. 6. II. 4. Eph. I. 13. IV. 30. &c.

Pour arrhes &c.] Gr. *les arrhes de l'Eſprit.* Le Saint Eſprit, qui eſt l'*arrhe* des promeſſes de Dieu, de l'immortalité. Rom. V. 5. VIII. 16, 17. Ci-deſſous V. 5.

℣. 23. *Je prends* &c.] Ceci eſt lié avec le ℣. 18. & tout ce qui eſt entre-deux eſt comme en parenthèſe.

Sur ma vie.] C'eſt ce que ſignifie le mot d'*ame* qui eſt dans le Grec. Voyez ſur Matth. II. 20.

Pour vous épargner.] S. Paul n'avoit différé ſon retour à Corinthe que pour donner à cette Egliſe le tems de corriger des deſordres, qu'il n'auroit pas été bien aiſe de punir avec ſévérité. Voyez le ℣. 16. & plus bas II. 1. XII. 20, 21. Conférez I. Cor. IV. 21.

℣. 24. *Car nous ne dominons point.*] On transpoſe la négative, qui eſt dans le Grec, comme il le faut faire en d'autres endroits. Voyez ci-deſſous III. 5. *Dominer* ſignifie ici uſer de l'autorité avec violence, traiter des inférieurs en maître, ſelon ſes paſſions & ſes intérêts. Voyez dans les LXX. Dan. III. 28. VI. 24. Avec ces deux obſervations le ſens eſt clair & beau. *Je ne ſuis point allé à Corinthe*, dit S. Paul, *parce que j'ai voulu vous épargner.* Car nous ne ſommes point des maîtres, qui *dominent* ſur des ſerviteurs, & qui courent à la vengeance dès qu'ils ſe croyent offenſés. Nous ſommes des Paſteurs, qui ne cherchons que l'édification du Troupeau, & qui n'employons la ſévérité qu'à regret. Conférez ci-deſſous XIII. 7, 10. Au reſte, il y a ici une oppoſition tacite entre le caractère de S. Paul, & celui des faux Docteurs, qui eſt décrit, Ch. XI. 20.

Sur votre foi.] Sur vous qui êtes Fidèles. Ainſi, *la joie de votre foi*, Phil. I. 25. Au reste, il eſt bien vrai, que ni S. Paul, ni aucun Miniſtre de l'Evangile n'a droit de *dominer ſur la foi*; voyez I. Cor. III. 7. VII. 10, 11, 12, 25. Col. II. 18. mais ce n'eſt pas ce que l'Apôtre veut dire dans cet endroit.

Nous ſommes enſemble &c.] Gr. *les coopérateurs de votre joie.* Il s'agit de S. Paul & de Timothée, qui écrivoient cette Lettre; voyez le ℣. 1. ou en général des Miniſtres de l'Evangile; mais la première explication eſt plus ſimple & plus littérale.

Parce que vous demeurez fermes dans la foi.] C'eſt en particulier dans la foi de la réſurrection des morts. S. Paul avoit appris l'effet de ſa I. Epître à cet égard. Voyez I. Cor. XV. 1. & ci-deſſous II. 17. On peut auſſi traduire: *Vous demeurez fermes par la foi.* Si on traduit de la ſorte, on doit donner à ces mots, *demeurer fermes*, le même ſens qu'on leur donne Rom. XIV. 4. XI. 20.

1 J'Avois donc résolu en moi-même de ne point retourner chez vous, de peur
de vous causer de la tristesse. 2 Car si je vous attriste, qui pourra me
donner de la joie; à moi, qui n'en saurois recevoir que de vous, que j'au-
rai attristés? 3 C'est pour cela que je vous ai écrit comme j'ai fait, afin qu'à
mon arrivée je n'aye pas des sujets de tristesse de la part de ceux qui devroient
me réjouïr; *&* parce que je suis persuadé, qu'il n'y a personne parmi vous
tous, qui ne soit bien aise de me donner de la joie. 4 Car je vous ai écrit
dans une grande affliction, le cœur serré de douleur, & avec beaucoup de lar-
mes, non pour vous affliger, mais pour vous faire connoître l'affection extrê-
me que j'ai pour vous.
5 Cependant si quelqu'un *nous* a causé de la tristesse, ce n'est pas à moi *seul*,
mais à une partie d'entre vous, pour ne pas vous charger tous. 6 A l'égard de
cet homme-là, c'est assez du châtiment qui lui a été infligé par l'Assemblée.
7 De sorte qu'*à présent* vous devez plutôt lui pardonner & le consoler, de peur
qu'il ne soit accablé par l'excès de sa douleur. 8 C'est pour cela que je vous
prie

Chap. II. ℣. 1. I. Cor. IV. 21. II. Cor. I. 23. XIII. 10. ℣. 3. I. Cor. IX. 1. II. Cor. I. 14. VIII. 22. XII. 21. Gal. V. 10. ℣. 4. II. Cor. VII. 8. XI. 8. XII. 14. ℣. 5. I. Cor. V. 1. ℣. 6. I. Cor. V. 5. II. Cor. XIII. 10. Ecclésiastiq. VIII. 5. ℣. 7. Gal. VI. 1. II. Cor. XII. 13. Eph. IV. 19, 32. Col. II. 13.

Chap. II. ℣. 1. *De vous causer de la tristesse.*] Gr. *en tristesse.* Cela est expliqué par le ℣. 23. du Chap. I.

℣. 2. *Qui pourra me donner de la joie.*] On a un peu paraphrasé cet endroit, pour en rendre le sens. C'est un langage plein d'affection. Il y a à la lettre, *qui me réjouïra, sinon celui que j'aurai attristé?*

℣. 3. *C'est pour cela.*] Gr. *&*. Il a ici la force d'une particule causale.

Je vous ai écrit comme j'ai fait.] Gr. *je vous ai écrit cela même.* Il s'agit des censures répandues dans la I. Ep. & en particulier de l'excommunication de l'Incestueux. Le but de ces censures étoit, que les Corinthiens se corrigeassent, & qu'ils ôtassent par-là à S. Paul le chagrin que lui causoit leur faute, & celui de les en châtier.

Qu'il n'y a personne &c.] Gr. *que ma joie est celle de vous tous.* Le sens est: Je suis persuadé que vous seriez très fachés de me donner du chagrin, & que vous n'êtes pas moins sensibles que moi-même à ce qui me fait plaisir. La joie de S. Paul est, que l'Eglise de Corinthe se soit corrigée.

℣. 5. Ce verset est assez obscur, ce qui donne lieu à diverses explications. S. Paul veut dire, qu'il n'est pas le seul qui ait été affligé du crime de l'Incestueux, qu'une partie des Corinthiens l'a été aussi, & qu'il n'a garde de les accuser tous d'avoir toléré un si grand mal, ou d'y avoir connivé. On donne d'autres sens, mais on croit pouvoir s'arrêter à celui-ci.

℣. 6. *Par l'Assemblée.*] Gr. *par plusieurs.* On peut aussi traduire, *par les principaux.* Car le mot Grec signifie aussi *plus grands, plus excellens.* Voyez Jean VII. 31. Héb. XI. 4. Et en effet c'étoit l'Assemblée *des Anciens* qui décernoit les censures, selon l'usage de la Synagogue, qui fut suivi des Chrétiens.

℣. 7. *De peur qu'il ne soit accablé par l'excès de sa douleur.*] Ou, *qu'il ne vienne à périr, à mourir.* Gr. *englouti.* Voyez sur I. Cor. XV. 54. Le sens est: De peur qu'il ne tombe dans une tristesse mortelle.

℣. 8. *De lui donner des marques authentiques de votre amour.*] Gr. *de ratifier l'amour envers lui.* Le sens est: De l'admettre solennellement à la paix de l'Eglise.

℣. 9. *J'ai voulu vous éprouver.*] Gr. *afin que je connoisse l'expérience de vous.*

℣. 10. *En la présence de J. C.*] Qui est témoin de ma sincérité. Ou, *dans la personne de J. C.*, & en qualité de son Ambassadeur. Comme S. Paul avoit excommunié l'Incestueux au nom de J. C. I. Ep. V. 4. il le rétablit de même au nom du Seigneur.

Afin que Satan n'ait pas &c.] Afin qu'il ne nous enlève pas une personne que nous devons sauver. L'affliction & le desespoir pouvoient se

prie de lui donner des marques authentiques de *vôtre* amour. [9] Car entre les
raisons pourquoi je vous ai écrit, j'ai aussi voulu vous éprouver, afin de con-
noître si vous êtes obéissans en toutes choses. [10] Je pardonne donc à quicon-
que vous pardonnerez. Car pour moi, si je pardonne quelque chose à quel-
qu'un, je lui pardonne à cause de vous, en la présence de JESUS-CHRIST,
afin que Satan n'ait pas l'avantage sur nous. [11] Car nous n'ignorons pas ses
desseins.
[12] Au reste étant venu à Troas, pour *y annoncer* l'Evangile de JESUS-
CHRIST, quoique le Seigneur m'y ouvrît une porte *très favorable*, je n'eus
point l'esprit en repos, parce que je n'y rencontrai pas mon Frère Tite. [13] C'est
ce qui fit que prenant congé d'eux, je partis pour la Macédoine. [14] Or Dieu
soit loué, *lui* qui nous fait toujours triompher en JESUS-CHRIST, & qui
répand en tous lieux, par notre ministère, l'odeur de sa connoissance! [15] Car
nous sommes la bonne odeur de JESUS-CHRIST, *par rapport* à Dieu,
tant à l'égard de ceux qui sont sauvés, qu'à l'égard de ceux qui périssent.
[16] Aux uns à la vérité une odeur de mort, qui *les* fait mourir; mais aux au-
tres

℣. 9. II. Cor. VII. 12. ℣. 11. Luc XXII. 31. I. Cor. VII. 5. II. Cor. XI. 3. Eph. VI. 11. II. Tim. II. 25. I. Pier. V. 8. ℣. 12. Act. XVI. 8. XX. 6. I. Cor. XVI. 9. Col. IV. 3. ℣. 13. II. Cor. VII. 5. ℣. 14. Rom. VIII. 37. Col. I. 27. Cantiq. I. 3. ℣. 15. I. Cor. I. 18. II. Cor. IV. 3. ℣. 16. Luc II. 34. Jean IX. 39. Act. XIII. 46. I. Cor. XV. 9. II. Cor. XII. 11.

servir de moyens au Diable pour perdre le coupable.

℣. 11. *Ses desseins.*] Ou, *ses artifices.*

℣. 12. *Etant venu à Troas.*] L'Apôtre avoit envoyé *Timothée* à Corinthe, I. Ep. IV. 17. XVI. 10. Mais soit que Timothée eût été retenu en chemin, soit pour quelque autre raison, S. Paul y envoya aussi *Tite*, afin qu'ils travaillassent ensemble à corriger les abus, & à préparer les collectes. Voyez le Chap. VII. 6, 7. Il quitta ensuite Ephèse, après la sédition de *Démétrius*, pour passer *en Grèce*, Act. XIX. Il prit son chemin par *Troas*, Ville de Phrygie, où il avoit apparemment ordonné à *Tite* de venir à sa rencontre, afin de lui apprendre ce qui se passoit à Corinthe, & d'y aller tout droit, si les choses y étoient disposées comme il l'espéroit. Voyez Ch. I. 16. Mais n'aiant pas trouvé *Tite* à Troas, l'Apôtre passa en *Macédoine*, pour y attendre des nouvelles de Corinthe; & c'est de là qu'il écrivit cette seconde Epître.

Quoique le Seigneur &c.] Gr. *Une porte m'étant ouverte dans le Seigneur*, ou, *par le Seigneur.* Voyez sur I. Cor. XVI. 9.

℣. 13. *D'eux.*] De ceux de Troas.

℣. 14. *Triompher en J. C.*] Dans ce qui regarde J. C. Dans l'Evangile.

Qui répand par notre ministère.] Gr. *qui manifeste par nous.*

L'odeur de sa connoissance.] C'est-à-dire, *de sa doctrine.* S. Paul représente l'Evangile comme un parfum, dont l'odeur agréable devoit attirer les hommes. Voyez une pensée semblable, Ecclésiastique XXXIX. 17, 18.

℣. 15. *Nous sommes la bonne odeur de J. C.*] Nous sommes comme les vases, où Dieu a mis les remèdes qu'il présente à tous les hommes pour la guérison de l'ame. Voyez la note sur le verset suivant.

Par rapport à Dieu.] Ou, *auprès de Dieu.* Gr. *à Dieu.* Le sens est, que quel que soit l'effet de la Prédication, c'est Dieu, qui a envoyé les Apôtres, & son Evangile qu'ils prêchent.

Ceux qui sont &c.] A ceux qui sont en état de salut, par leur foi; & à ceux qui sont en état de perdition, par leur incrédulité.

℣. 16. *Odeur de mort, de vie.*] Le mot Grec, qui signifie *odeur*, répond à un mot Hébreu, qui signifie bien *quelque chose d'odoriférant*, mais qui est employé dans le même sens que les Latins employent le mot *Pharmacum*, qui se met également pour un *poison* & pour un *remède.* Buxtorfe a remarqué (*Dict. Rabbin.* Col. 1494.) que les Docteurs Juifs disent, que *la Loi est odeur de vie à quiconque l'observe pour l'amour de la Loi même, mais qu'elle est odeur de mort à qui ne l'observe pas de la sorte.* Le sens de S. Paul est, que les Incrédules convertissent en poi-

tres une odeur de vie, qui *les* fait vivre. Et qui est suffisant pour de *si grandes* choses? [17] Car nous ne ressemblons point à la plupart, qui falsifient la Parole de Dieu; mais nous parlons de Jesus-Christ, comme avec sincérité, comme de la part de Dieu, & en sa présence.



CHAPITRE III.

Les Corinthiens sont la Lettre de recommandation de S. Paul. Sa capacité vient de Dieu. 1-5. *Ministères de lettre & d'esprit; de condamnation & de justification.* 6-11. *Paul ne cache point l'Evangile. Voile de Moïse sur le cœur des Juifs.* 12-16. *Liberté, transformation du Fidèle.* 17, 18.

1 Faut-il que nous recommencions à nous recommander nous-mêmes? *Et* avons-nous besoin, comme quelques autres, de Lettres de recommandation-

℣. 17. II. Cor. I. 12. IV. 2. XI. 13. I. Tim. VI. 5. Tit. I. 11. II. Pier. II. 3. Chap. III. ℣. 1. I. Cor. II. 6, 12. III. 10. IV. 15. IX. 1, 12, 19. X. 33. II. Cor. I. 12. II. 17. IV. 2. V. 12. X. 8, 12. XI. 5, 13. XII. 11.

poison ce qui est un *remède* pour les Fidèles. Voyez un exemple de ceci Matth. X. 33, 34. & conférez I. Cor. I. 18, 23, 24. II. 14. Ecclésiastique XXXIX. 32. aussi bien que ce qui est rapporté, Exod. V. 20, 21. que Moïse & Aaron furent *une odeur de mort* aux Israélites qui murmurérent.

Et qui est suffisant &c.] Voyez Ch. I. 21. & III. 5, 6. Il s'agit du Ministère Apostolique. S. Paul a fait allusion à ce que Moïse dit de lui-même, Exod. IV. 10. où les LXX. ont employé le même terme Grec.

℣. 17. *Falsifient.*] C'est ce que paroît signifier ici le mot de l'Original, comme Esai. I. 22. dans les LXX. & Ecclésiastique XXVI. ℣. dernier. S. Paul a sur-tout en vue les faux Docteurs, qui nioient la résurrection; voyez I. Ep. XV. & conférez ci-dessous IV. 2, 13, 14. Ils vouloient accommoder l'Evangile au goût des hommes. Autr. *qui font trafic de la Parole de Dieu*, & en effet l'Original signifie *vendre*. Voyez ce que Philon dit du Comédien *Apelle*, *Ambass. à Caius* p. 502. Ces deux caractères sont assez unis, ceux qui *falsifient* la Parole de Dieu ne le faisant guères que pour leur intérêt. Voyez leur portrait, Rom. XVI. 17, 18. Phil. III. 18.

Nous parlons de J. C.] Gr. *en Jésus-Christ.* C'est-à-dire, *de lui.* Voyez I. Sam. XIX. 3. Rom. XII. 2. Autr. *nous parlons au nom de J. C.*

Comme avec sincérité.] Ce *comme* n'affoiblit pas le discours. Le sens est: Nous annonçons la doctrine de J. C. avec cette sincérité qui est digne de lui, qu'il demande de ses Ministres. Voyez plus bas, III. 18. & conférez ci-dessus I. 12.

Chap. III. ℣. 1. *Faut-il que nous recommencions.*] Gr. *Recommençons-nous.* S. Paul a égard à ce qu'il a dit dans sa I. Ep. à l'avantage de son ministère.

Comme quelques autres.] Il s'agit des adversaires de l'Apôtre, plus recommandables par leurs paroles, que par leurs actions. I. Ep. IV. 19. Ils étoient apparemment venus de Judée, chargés *de Lettres de recommandation*, comme c'étoit dès-lors la coutume des Chrétiens qui voyageoient, de porter des Lettres des Eglises pour se faire connoître. Voyez I. Cor. XVI. 3.

℣. 2. *Vous êtes* &c.] La conversion des Corinthiens, & les dons du S. Esprit qu'ils avoient reçus, étoient la preuve certaine de l'Apostolat de S. Paul. Voyez I. Cor. I. 4, 7. IX. 2, 3. Ci-dessous XII. 12, 13. XIII. 3, 4, 5.

Ecrite dans nos cœurs.] Ces mots marquent combien cette *recommandation* étoit précieuse à S. Paul, & combien l'Eglise de Corinthe lui étoit chère. Voyez ci-dessus, II. 2, 4. & plus bas, VI. 12, 13. I. Cor. XVI. 18.

De tous les hommes.] C'est une expression com-

dation, ou pour vous, ou de votre part? ² Vous êtes vous-mêmes notre Lettre *de recommandation*, écrite dans nos cœurs, qui est connue, & qui est lue de tous les hommes.. ³ Car il est manifeste, que vous êtes la Lettre de JESUS-CHRIST, *écrite* par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant; non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, *c'est-à-dire*, dans vos cœurs.

⁴ Or c'est par JESUS-CHRIST, que nous avons cette confiance envers Dieu. ⁵ Car nous ne sommes pas capables de nous-mêmes de penser aucune chose, comme de nous-mêmes; mais *toute* notre capacité *vient* de Dieu. ⁶ Et c'est lui, qui nous a rendus propres à être Ministres du Nouveau Testament, *qui* ne *consiste* pas *dans* la lettre, mais *dans* l'esprit; car la lettre tue, au-lieu que l'esprit donne la vie. ⁷ Que si le ministère de mort, qui *consistoit* en lettres, *&* *qui étoit* gravé sur des pierres, a eu tant de gloire, que les Enfans

ỳ. 2. I. Cor. III. 10. IV. 15. IX. 2, 3. II. Cor. VII. 3. XI. 11. XII. 15. Phil. I. 7. ỳ. 3. Exod. XXIV. 12. XXXI. 18. XXXII. 16. XXXIV. 1. Ps. XL. 8. Jérém. XXXI. 33. Ezéch. XI. 19. XXXVI. 26. I. Cor. III. 5. II. Cor. IV. 1. Héb. VIII. 10. ỳ. 4. II. Cor. II. 14. ỳ. 5. Jean XV. 5. I. Cor. XV. 10. II. Cor. II. 16. Phil. II. 13. ỳ. 6. Deut. XXVII. 26. Jérém. XXXI. 31. Matth. XXVI. 28. Jean VI. 63. Rom. I. 16. III. 20. VII. 6, 9. II. Cor. II. 16. V. 18. II. Tim. I. 10. ỳ. 7. Exod. XXIV. 12. XXXI. 18. XXXII. 16. XXXIV. 1, 29. &c. Deut. X. 1.

commune, qu'il ne faut pas presser. On parle ainsi des choses notoires, & incontestables.

ỳ. 3. *Car il est manifeste.*] Gr. *Vous êtes manifestés.* Le sens est, que les Corinthiens convertis, & enrichis des dons du S. Esprit, étoient *une Lettre* de créance, que J. C. avoit donnée à l'Apôtre, comme à son Ambassadeur, & qui justifioit mieux sa mission divine que la Loi, écrite du doigt de Dieu sur des tables de pierre, n'avoit prouvé celle de Moïse.

ỳ. 4. *Que nous avons cette confiance envers Dieu.*] Ou, *devant Dieu.* Cela se rapporte à ce que S. Paul vient de dire, ỳ. 2. & 3. *Vous êtes notre Lettre de recommandation* &c. Le sens est: Si nous vous avons convertis à J. C., & si nous avons la hardiesse de le dire en la présence de Dieu, nous en sommes redevables à la grace de J. C. Voyez le ỳ. 21. du Chap. I. & I. Cor. XV. 10.

ỳ. 5. *Car nous ne* &c.] On transpose ici la négative, comme on l'a fait ci-dessus Ch. I. 24. ce qui rend le sens plus net.

De penser aucune chose.] Il s'agit de celles, qui appartiennent à l'Evangile, & au ministère Evangélique. On peut aussi traduire, *Car nous ne sommes pas capables de nous-mêmes de concevoir rien de si grand.* Loin d'exécuter par nous-mêmes tout ce que Dieu a fait par notre ministère, nous ne pouvions pas même en avoir la pensée, en former le dessein.

Toute notre capacité.] Toutes nos connoissances, tous les talens nécessaires au ministère, & même tous les succès que nous avons eus. Rom. XV. 18, 19. I. Cor. XV. 10. Gal. II. 8. &c.

ỳ. 6. *Qui ne consiste pas dans la lettre.*] Gr. *non de lettre. La lettre*, opposée *à l'esprit*, signifie dans S. Paul les cérémonies de la Loi, par opposition à l'*esprit* de ces cérémonies, ou à la vérité qu'elles figuroient. Voyez Rom. II. 29. VII. 6. & la note sur Gal. V. 5. Les Apôtres n'étoient pas les Ministres de ces cérémonies, mais d'un culte *spirituel & nouveau*, ce qui relevoit infiniment leur ministère au-dessus de celui de Moïse. On peut aussi traduire, sans rien suppléer, *Ministres du Nouveau Testament, non de la lettre, mais de l'esprit.* C'est le même sens dans le fond.

La lettre tue.] La lettre seule & sans *l'esprit.* Voyez Rom. II. 29. La circoncision, les sacrifices, les cérémonies en général ne pouvoient sauver personne. On n'étoit point justifié par-là. Voyez Gal. III. 21. V. 5, 6. & les parallèles. Outre que la Loi soumettoit les hommes à la malédiction. Ibid. ỳ. 10. Rom. IV. 15.

L'esprit donne la vie.] C'est le culte spirituel, que Dieu exige, qui est une des conditions de l'Evangile.

ỳ. 7. *Le ministère de mort.*] Celui de Moïse, qui fut Ministre de *la lettre qui tue.*

Qui consistoit en lettres.] S. Paul oppose le mi-

fans d'Ifrael ne pouvoient arrêter les yeux fur le vifage de Moïfe, à caufe de l'é-
clat qui en fortoit, bien que cet éclat dût s'évanouir: [8] combien le miniftè-
re de l'efprit doit-il être plus glorieux? [9] Car fi le miniftère de condamna-
tion a eu tant de gloire, à plus forte raifon le miniftère de juftification doit-il
en avoir beaucoup davantage: [10] puifque cela même, qui fut la gloire *du pré-
mier*, n'eft rien en comparaifon de la gloire *du fecond*, qui l'emporte de beau-
coup fur l'autre. [11] Car fi ce qui devoit finir a été accompagné de gloire,
à combien plus forte raifon ce qui doit fubfifter toujours *fera-t-il plus* glo-
rieux?
[12] Aiant donc une telle affûrance, nous ufons d'une grande liberté, [13] &
nous

℣. 9. Rom. I. 17. III. 21. ℣. 12. Eph. VI. 19. II. Cor. IV. 2, 13. VII. 4.

miniftère de Moïfe à celui de J. C. & de fes Apôtres. Moïfe avoit donné une Loi, qui laiffoit les hommes dans la mort, & qui les affujettiffoit à la condamnation. Il avoit prefcrit aux Ifraélites un culte charnel, & ne leur préfenta qu'une Loi écrite fur des pierres. Mais J. C. & fes Apôtres ont prefcrit un culte fpirituel, & leur miniftère a été accompagné d'une abondante communication du S.Efprit. Gal. III. 5. IV. 6. &c.

A caufe de l'éclat qui en fortoit &c.] Gr. *à caufe de la gloire de ce vifage, laquelle périt*. La *gloire*, c'eft *l'éclat*. Voyez I. Cor. XV. 40, 41. Cet éclat, qui paroiffoit fur le vifage de Moïfe, s'effaça par le tems, ou par la mort. S. Paul fait cette obfervation, pour marquer que le miniftère Mofaïque & la Loi devoient finir. Voyez le ℣. 11.

℣. 8. *Le miniftère de l'efprit.*] L'Evangile, & les Miniftres de l'Evangile. Voyez fur le ℣. 6.

℣. 9. *A eu tant de gloire.*] Gr. *gloire*, fimplement.

De juftification.] C'eft ce que fignifie ici *juftice* qui eft dans le Grec. Voyez la Préface fur l'Ep. aux Rom.

℣. 10. *Puifque* &c.] Il y a à la lettre, *Vu même que ce qui a été glorifié, n'a point été glorifié en cette partie*, ou, *à cet égard, à caufe*, ou, *en comparaifon de la gloire furéminente*. Le fens eft, que cette lumière, qui brilloit fur le vifage de Moïfe, & qui faifoit la gloire de ce Légiflateur & de fon miniftère, n'eft rien en comparaifon de la gloire du miniftère Evangélique, qui confifte dans la connoiffance des myftères de Dieu, & dans cette lumière intérieure, qui eft répandue par le S. Efprit. Voyez le ℣. 18. & Ch. IV. 4, 6.

℣. 11. *Ce qui devoit finir.*] La Loi, fon culte, fes cérémonies. Voyez Rom. VII. 4, 6. Eph. II. 15. Héb. VII. 12. &c. Mais à l'égard de l'Evangile, il doit fubfifter jufqu'à la fin des fiècles. Matth. XXVIII. 20. Héb. VII. 16, 17. VIII. 6, 7. &c.

℣. 12. *Affurance.*] Ou, *confiance*. Car c'eft ce que fignifie ici le mot Grec, qu'on traduit d'ordinaire *efpérance*. Voyez dans les LXX. Ezéch. XXXIV. 28. Judith XIII. 2. & conférez ci-deffus ℣. 4. Le fens eft: Etant affûrés, comme nous le fommes, que notre miniftère eft plus excellent que celui de Moïfe. Si pourtant on veut traduire *efpérance*, il faudra rapporter ces paroles à la durée éternelle du miniftère Evangélique.

Nous ufons d'une grande liberté.] Nous annonçons hardiment les vérités Evangéliques, fans en rien diffimuler. Voyez ci-deffus, II. 17. & plus bas, IV. 2, 13. VI. 7, 11. L'Apôtre oppofe fa conduite à celle des faux Docteurs, qui vouloient mêler la Loi avec l'Evangile, pour le faire goûter aux Juifs.

℣. 13. *Et nous ne mettons point de voile.*] Il y a fimplement dans le Grec, *& non comme Moïfe mettoit un voile fur fon vifage.*

Pour empêcher &c.] On rapporte d'ordinaire ces mots aux anciens Ifraélites, & à l'action de Moïfe, *qui mit un voile*, ce qui caufe beaucoup d'embarras aux Interprètes; outre qu'on a beaucoup de peine à le concilier avec l'hiftoire. Moïfe ne fe couvrit point le vifage pour empêcher les Ifraélites de voir que la Loi devoit finir, & que J. C. en étoit la fin; & l'on ne peut raifonnablement lui attribuer cette vue. Mais en rapportant ces paroles à la conduite des Miniftres de l'Evangile, & aux Ifraélites du tems de S. Paul, le fens eft très clair, & la penfée de l'Apôtre n'a pas befoin d'explication. Nous propofons, dit-il, les vérités de l'Evangile avec une entière liberté; nous ne mettons point de voile, pour empêcher les Juifs de voir que leur Loi eft

nous ne mettons point de voile (comme Moïſe en mit un ſur ſon viſage) pour
empêcher les Enfans d'Iſraël de voir la fin de ce qui eſt aboli.
14 Mais ils ont
l'eſprit aveuglé; car juſqu'à préſent ce même voile demeure ſans être levé,
dans la lecture de l'Ancien Teſtament, parce qu'il *n*'eſt ôté *que* par JESUS-
CHRIST.
15 Oui, aujourd'hui encore, quand on lit Moïſe, le voile demeu-
re ſur leur coeur.
16 Mais lorſqu'ils ſe convertiront au Seigneur, ce voile ſera
ôté.
17 Car le Seigneur eſt l'Eſprit; & là où eſt l'Eſprit du Seigneur, là eſt
la liberté.
18 Ainſi nous tous, qui, ſans voile ſur le viſage, contemplons,
com-

℣. 13. Exod. XXXIV. 33. &c. Rom. X. 4. Gal. III. 23. Héb. X. 1. ℣. 14. Eſai. VI. 10. Ezéch. XII. 2. Matth. XIII. 11, 14. Marc IV. 12. Luc VIII. 10. Jean IX. 39. XII. 40. Act. XXVIII. 26. Rom. XI. 8, 25. ℣. 16. Exod. XXXIV. 34. Matth. XIII. 11. Rom. XI. 23, 26. I. Cor. II. 10. ℣. 17. Jean IV. 24. VI. 63. II. Cor. IV. 13. ℣. 18. Rom. VIII. 29. I. Cor. XIII. 12. XV. 49. II. Cor. IV. 4, 6. V. 7. Col. I. 27. III. 10. I. Tim. I. 11.

eſt abolie, & que J. C. en eſt la fin; & s'ils ne le voyent pas, c'eſt uniquement *parce que leur eſprit eſt aveuglé.* C'eſt le même ſens que celui du Ch. IV. 3, 4.

℣. 14. *Ce même voile* &c.] Cela eſt figuré. S. Paul veut dire, que ce voile, qui cachoit le viſage de Moïſe, eſt demeuré en quelque ſorte ſur l'ancien Teſtament, & en couvre la lumière par rapport aux Juifs. Voyez & conférez Eſai. XXIX. 11, 12, 13.

Il n'eſt ôté que par J. C.] Qui eſt la fin de la Loi, & qui en a été l'Interprète. Voyez Luc XXIV. 25, 26, 27. Act. XXVI. 22. & aill. Le ſens eſt, qu'il n'y a que ceux, qui croyant en J. C. ont reçu ſon Eſprit, qui aient la véritable intelligence de la Loi.

℣. 15. *Oui.*] C'eſt ainſi qu'on traduit dans cet endroit la particule Grecque, qui ſignifie ordinairement *mais*. Elle a quelquefois un ſens d'affirmation. Voyez dans les LXX. Job XII. 7. & ſur Rom. VI. 5.

℣. 16. *Mais lorſqu'ils ſe convertiront* &c.] C'eſt une très belle alluſion à ce qui eſt dit de Moïſe, qu'il mettoit ſon voile lorſqu'il venoit parler au Peuple, & qu'il l'ôtoit *lorſqu'il retournoit vers Dieu.* Exod. XXXIV. 35. Quand les Juifs voudront écouter le Seigneur, ils verront que J. C. & ſon Evangile étoient marqués & prédits dans la Loi. Jean VIII. 12. XII. 46.

℣. 17. *Car.*] Autr. *Or.*

Le Seigneur eſt l'Eſprit.] C'eſt une expreſſion abrégée, comme celle-ci, *Je ſuis la réſurrection & la vie*; c'eſt-à-dire, auteur de réſurrection & de vie. Voyez ſur Rom. VIII. 10. Cependant à prendre l'expreſſion de S. Paul dans toute ſon étendue, il veut dire, que J. C. eſt l'*Eſprit* de la *Lettre* de la Loi, & de tout ſon culte charnel; que c'eſt lui qui a révélé le *culte ſpirituel & nouveau*, que Dieu exige; que c'eſt lui-même qui donne aux Fidèles l'*Eſprit* par lequel ils découvrent les myſtères de la Loi.

Là eſt la liberté.] Il ſemble que l'Apôtre faſſe alluſion à ce qui eſt dit Exod. XXXIV. 30. qu'Aaron & les Iſraélites voyant l'éclat qui ſortoit du viſage de Moïſe, *ils craignirent de l'approcher.* Ceux qui ont l'Eſprit de J. C., approchent de lui ſans crainte, & contemplent la gloire du Seigneur. Il s'agit au reſte principalement de *la liberté* du Fidèle par rapport à la ſervitude légale. Voyez Rom. VIII. 14, 15. Eph. II. 18. Gal. III. 23, 27. IV. 6, 7, 25, 26. Héb. II. 15. X. 19. XII. 18. & ſuiv.

℣. 18. *Ainſi nous tous* &c.] C'eſt une perpétuelle alluſion à ce qui arriva à Moïſe. La vue de Dieu, à qui il parloit *ſans voile*, imprima ſur ſon viſage un éclat, que les Iſraélites ne pouvoient ſoutenir, mais qui s'effaça dans la ſuite. Les Fidèles, qui contemplent ſans voile la gloire de J. C., reçoivent de même une impreſſion de gloire, qui ne s'efface point. Tout cela eſt fort figuré. Le ſens eſt, que par la vertu de l'Eſprit de Dieu, communiqué à ceux qui croyent en J. C., les Fidèles ſont éclairés d'une lumière intérieure, qui aura de continuels accroiſſemens, juſqu'à ce qu'ils ſoient ſemblables à J. C. par la gloire de la connoiſſance, & par celle de l'immortalité.

Contemplons comme dans un miroir.] L'Interprète Latin a traduit ſimplement, *contemplons*, ſans avoir égard à l'étymologie du terme Grec. Il eſt certain que ſouvent il ne faut pas s'y arrêter. Cependant on a conſervé ici la ſignification étymologique, parce que ne voyant point la gloire du Seigneur en elle-même, nous la voyons pourtant dans l'Evangile, de la manière la plus diſtincte qu'on puiſſe voir un ob-

jet

comme dans un miroir, la gloire du Seigneur, nous sommes transformés dans la même image, de gloire en gloire, comme par l'Esprit du Seigneur.



CHAPITRE IV.

Paul manifeste la Vérité. Evangile voilé par rapport à ceux qui périssent. Lumière aux autres. 1-6. Trésor dans des vases de terre. Afflictions de Paul. Mort & vie de J. C. en lui. Homme extérieur & intérieur. Maux passagers. Poids éternel de gloire. 7-18.

1 AIANT donc un tel ministère par la grace qui nous a été faite, nous ne
nous laissons point abbattre. 2 Mais nous renonçons aux choses que la
honte fait cacher; & loin d'agir avec artifice, & d'altérer la Parole de Dieu,
c'est au contraire par la manifestation de la Vérité, en la présence de Dieu, que
nous

Chap. IV. ℣. 1. I. Cor. VII. 25. II. Cor. III. 6. V. 18. Eph. III. 13. I. Tim. I. 13. ℣. 2. Rom. I. 16. VI. 21. I. Cor. V. 1. II. Cor. I. 12. II. 17. V. 11. VI. 4. XI. 3, 6, 13. Eph. IV. 4, 14. V. 3, 12. I. Thess. II. 3, 5.

jet absent. Voyez I. Cor. XIII. 12. Héb. XI. 1, 27. Eph. I. 18.

Comme par l'Esprit.] D'une manière convenable à l'Esprit de Dieu, telle qu'on doit l'attendre d'une si grande vertu. Ainsi Jean I. 14. & ci-dessus II. 17.

Par l'Esprit du Seigneur.] L'Original est équivoque, & l'on peut traduire, *par le Seigneur* qui est *Esprit*, ou, par *le Seigneur de l'Esprit*; mais le sens qu'on a suivi est le plus simple, & le plus conforme au stile de l'Ecriture.

Chap. IV. ℣. 1. *Nous ne nous laissons point abbattre.*] Savoir, par les afflictions. ℣. 7. & suiv.

℣. 2. *Aux choses* &c.] Gr. *aux choses cachées de la honte.* A toutes les mauvaises actions, & en particulier à toute *honteuse dissimulation* de la Vérité; car c'est de cela qu'il s'agit. Voyez ci-dessus, III. 12, 13. Les faux Docteurs corrompoient l'Evangile, & sur-tout la doctrine de la résurrection, pour s'accommoder au goût des hommes *animaux*. Conférez Rom. I. 16. XVI. 18. &c.

Loin d'agir &c.] Gr. *ne marchant point & n'altérant point.* Voyez ci-dessus, II. 17. & conférez Sap. VII. 14. où il y a des expressions tout-à-fait parallèles à celles de S. Paul.

En la présence de Dieu.] On rapporte ces mots à la prédication de S. Paul, fondé sur ce qu'il a dit plus haut, II. 17. Le sens est: Dieu m'est témoin, que nous prêchons fidèlement la Vérité.

A la conscience de tous les hommes.] Gr. *à toute conscience des hommes.* Le sens est, que S. Paul mérite que tous les hommes lui rendent, dans leur conscience, le témoignage d'être un fidèle Ministre de Dieu. Conférez ci-dessus, III. 2. & plus bas, V. 11.

℣. 3. *Notre Evangile.*] Celui que nous prêchons. Il s'agit bien en général de la doctrine Chrétienne, mais on croit qu'il s'agit en particulier de la résurrection des morts, dont S. Paul parle en ces termes, I. Ep. XV. 1. *L'Evangile que nous vous avons annoncé.* Conférez, Ibid. ℣. 11. & voyez le ℣. 11. de ce Chapitre-ci.

Caché.] Ou, *voilé.* Conférez Luc XIX. 42. Matth. XIII. 15.

Ceux qui périssent.] Par leur incrédulité. Conférez I. Cor. I. 18. Ci-dessus II. 15. II. Thess. II. 10.

℣. 4. *Le Dieu de ce siècle.*] Le Diable, que les Paiens honoroient dans les Idoles. I. Cor. X. 20. *Le siècle* signifie les gens & les mœurs du siècle. Voyez Rom. XII. 2. Eph. II. 2.

L'esprit.] Le mot Grec, qui signifie à la lettre *les pensées*, se prend ici pour *l'Esprit* même, comme Ch. III. 14. & XI. 3.

Par la splendeur.] Ou, par *l'illumination.* C'est-à-dire, par *l'instruction.* Voyez Eph. III. 9. & sur Héb. VI. 4. On peut aussi traduire, *afin qu'ils ne voyent pas la lumière* &c.

L'Evangile de la gloire.] C'est *l'Evangile glo-*
rieux;

nous nous rendons recommandables à la conſcience de tous les hommes. 3 Que
ſi notre Evangile eſt encore caché, il n'eſt caché que par rapport à ceux qui pé-
riſſent; 4 *je veux dire* par rapport aux incrédules, dont le Dieu de ce ſiècle
a aveuglé l'eſprit, afin qu'ils ne ſoient pas éclairés par la ſplendeur de l'Evangi-
le de la gloire de JESUS-CHRIST, qui eſt l'Image de Dieu. 5 Car nous
ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais le Seigneur JESUS-CHRIST; & quant à
nous, *nous ſommes* vos ſerviteurs pour JESUS. 6 Parce que ce même Dieu,
qui a commandé que la lumière éclatât *du ſein* des ténèbres, *eſt celui* qui a ré-
pandu ſa clarté dans nos cœurs, afin que nous éclairions *les autres* de la con-
noiſſance de la gloire de Dieu, qui *éclate* dans la perſonne de JESUS-
CHRIST. 7 Mais nous portons ce tréſor dans des vaſes de terre, afin *qu'il
paroiſſe* qu'une ſi grande puiſſance vient de Dieu, & non pas de nous.

8 Nous

ỳ. 3. Matth. XI. 27. I. Cor. I. 18. II. Cor. II. 15. III. 14. II. Theſſ. II. 10. ỳ. 4. Eſai. VI. 10. Matth. XI. 27. Jean I. 18. XII. 31, 40, 45. XIV. 9, 30. XVI. 11. II. Cor. III. 8, 11, 14, 18. Eph. II. 2. VI. 12. Phil. II. 6. Col. I. 15. Héb. I. 3. ỳ. 5. I. Cor. I. 13, 23. II. 2. III. 5. IX. 19. X. 33. II. Cor. I. 24. ỳ. 6. Gen. I. 3. II. Cor. III. 7. Eph. V. 8. Héb. I. 3. I. Pier. II. 9. II. Pier. I. 19. ỳ. 7. Matth. XIII. 44. I. Cor. I. 28. II. 5. II. Cor. III. 5. V. 1. VI. 7. XII. 9. Eph. III. 8. Col. II. 3. I. Theſſ. IV. 4. II. Tim. I. 8. II. 20. I. Pier. III. 7.

rieux; mais ſi on ſuppoſe, comme on le croit, que S. Paul a ſur-tout en vue ceux qui nioient la réſurrection, il ne faut pas changer ſon expreſſion. *L'Evangile*, qui annonce la réſurrection de J. C., & celle du Fidèle, eſt proprement l'*Evangile de la gloire de J. C.*

Qui eſt l'Image de Dieu.] Cela convient toujours au Fils de Dieu; mais il eſt ſur-tout l'*Image de ſon Père*, dans la gloire & la toute-puiſſance, qu'il a depuis ſa réſurrection. Voyez Héb. I. 3.

ỳ. 5. *Nous ne nous* &c.] S. Paul oppoſe ſon caractère à celui des faux Docteurs, qui ſe prêchoient eux-mêmes, ci-deſſous X. 12, 18. qui s'aſſujettiſſoient les Corinthiens, Ibid. XI. 20. Au reſte, la conſtruction du Grec ſembleroit demander que l'on traduisît en ſuppléant quelques mots ſous-entendus, *mais pour ce qui nous regarde, nous ne vous prêchons autre choſe ſinon que nous ſommes vos ſerviteurs.* C'eſt le ſens. Voyez I. Ep. III. 5, 22. IV. 1. Ci-deſſus I. 24.

ỳ. 6. *Qui a commandé.*] Gr. *qui a dit que la lumière* &c. Cette réflexion de S. Paul porte ſur la matière qu'il a dans l'eſprit, qui eſt la réſurrection des morts; auſſi-bien que ſur la manière dont il avoit été éclairé.

Dans nos cœurs.] Ou, *dans nos eſprits.* Voyez ce qu'on a remarqué ſur Rom. I. 9.

La connoiſſance de la gloire de Dieu.] Cela regarde en général l'Evangile, mais cela convient parfaitement à la réſurrection de J. C., & à la réſurrection du Fidèle, parce qu'elles ſont l'ouvrage admirable de la Puiſſance de Dieu qui eſt appellée *ſa gloire.* Voyez Jean XI. 40. & conférez Rom. VI. 4. Eph I. 19, 20.

Dans la perſonne.] Ou, *ſur le viſage de J. C.* Si on ſuit cette dernière verſion, ce ſera une alluſion à l'éclat qui ſortoit *du viſage* de Moïſe; & l'Evangile que J. C. a annoncé, & dont il a vérifié les promeſſes dans ſa perſonne, ſera comparé à *une ſplendeur* qui éclate ſur *ſon viſage.*

ỳ. 7. *Dans des vaſes de terre.*] Cette expreſſion marque moins ce que la Nature humaine a de mépriſable, que les afflictions, la fragilité, la mortalité. La ſuite le confirme. Conférez I. Cor. II. 3. IV. 9, 10. On peut auſſi entendre, par *des vaſes de terre*, des hommes du commun. Les Apôtres n'étoient pas à cet égard *des vaſes d'or.* Voyez I. Ep. I. 26. & ci-deſſous X. 10.

Qu'il paroiſſe &c.] Gr. *que l'excellence de cette puiſſance ſoit de Dieu*, c'eſt-à-dire, *qu'il paroiſſe qu'elle eſt de Dieu.* Voyez ſur Rom. III. 4. Il s'agit de la Science divine qui étoit dans les Apôtres, des miracles qui accompagnoient leur prédication, & du ſuccès de cette prédication. Conférez Act. III. 12. Rom. XV. 18. I. Cor. XV. 10. Ci-deſſus III. 5, 6. & la réflexion que S. Paul fait plus bas XII. 6, 7.

[8] Nous ſommes affligés en toute manière, mais non pas accablés; réduits à
de grandes extrémités, mais non ſans reſſource; [9] perſécutés, mais non pas
abandonnés. Nous ſommes abbattus, mais nous ne périſſons point. [10] Nous
portons continuellement dans notre corps la mort du Seigneur JESUS-
CHRIST, afin que la vie de JESUS-CHRIST paroiſſe auſſi dans notre corps.
[11] Car tant que nous vivons, nous ſommes ſans ceſſe livrés à la mort à cauſe de
JESUS, afin que la vie de JESUS paroiſſe auſſi *un jour* dans notre chair mortelle.
[12] De ſorte que la mort agit en nous, & la vie en vous. [13] Et comme nous
avons le même Eſprit de foi, conformément à *cette parole de* l'Ecriture, J'ai cru,
c'eſt pourquoi j'ai parlé; nous croyons auſſi, & c'eſt pour cela que nous par-
lons. [14] Sachant que celui, qui a reſſuſcité le Seigneur JESUS, nous reſſu-
ſcitera auſſi par JESUS, & nous fera comparoître avec vous. [15] Car tout eſt
pour vous, afin que la grace étant commune à pluſieurs, il en revienne auſſi à
Dieu une plus grande gloire par les actions de graces d'un plus grand nombre.
[16] Ainſi nous ne nous laiſſons point abbattre, parce qu'encore que notre hom-
me

ỳ. 8. II. Cor. I. 8. VII. 5. ỳ. 9. Pſ. XXXVII. 24. II. Cor. I. 10. XII. 9. Héb. XIII. 5. ỳ. 10. Rom. VIII. 17. I. Cor. XV. 31. II. Cor. I. 5, 9. Gal. VI. 17. Phil. III. 10. II. Tim. II. 11, 12. I. Pier. IV. 13. ỳ. 11. Pſ. XLIV. 3. Matth. V. 11. Rom. VIII. 36. I. Cor. IV. 9. XV. 31, 49. II. Cor. VI. 9. Col. III. 4. ỳ. 12. I. Cor. IV. 10. II. Cor. XIII. 9. ỳ. 13. Pſ. CXVI. 10. II. Cor. III. 12, 17. ỳ. 14. Rom. VIII. 11. I. Cor. VI. 14. Act. II. 24. ỳ. 15. I. Cor. III. 21. II. Cor. I. 6, 11. Col. I. 24. II. Tim. II. 10. ỳ. 16. Rom. VII. 22. II. Cor. V. 17. Eph. III. 16. Col. III. 10. I. Pier. III. 4.

ỳ. 8. *En toute manière.*] Ou, *en tout lieu.* Gr. *en tout.* Conférez Ch. VI. 9, 10.

Accablés.] On exprime ainſi le mot Grec, qui eſt figuré, & qui ſignifie, être tellement renfermé & preſſé de tous côtés, qu'il n'y ait point d'iſſue.

ỳ. 9. *Abandonnés.*] Sans conſolations, ſans délivrance. Voyez ci-deſſus I. 10.

ỳ. 10. *La mort.*] C'eſt ce que ſignifie le mot Grec, Rom. IV. 19. S. Paul appelle ainſi les ſouffrances continuelles, & les extrêmes dangers auxquels il étoit expoſé pour J. C. Voyez ci-deſſus I. 5, 10.

La vie de Jeſus.] Une vie immortelle, ſemblable à celle du Seigneur. Conférez I. Cor. XV. 22, 49.

ỳ. 11. *Tant que nous vivons.*] Ou, *bien que nous vivions encore.*

Dans notre chair mortelle.] S. Paul commence ici à découvrir ſon but. Il en veut aux Hérétiques, qui nioient la réſurrection.

ỳ. 12. *De ſorte* &c.] Le ſens eſt: Nous ſommes livrés à des dangers mortels; mais la vie, que Dieu nous conſerve, eſt employée à votre inſtruction & à votre ſalut. Cette explication eſt confirmée par le ỳ. 15. Conférez ci-deſſus I. 6. Cependant, comme S. Paul vient de parler *de la mort & de la réſurrection de J. C.*, & que ces paroles ſont la concluſion de ce qui précède, il ſemble qu'il a voulu dire, que *la mort de J. C. agiſſoit en lui*, par les maux continuels qu'il enduroit; au-lieu qu'à l'égard des Corinthiens qui étoient en paix, il n'y avoit que *la vie de J. C., qui agit en eux.* Ils auroient part à la même réſurrection, ſans être expoſés aux mêmes ſouffrances.

ỳ. 13. *Le même Eſprit de foi.*] *L'Eſprit de foi*, c'eſt le Saint Eſprit donné aux Croyans, & qui eſt le fondement de la foi ou de l'eſpérance de la réſurrection. Voyez ci-deſſus I. 22. & plus bas V. 5. & les parallèles. On peut auſſi entendre par l'*Eſprit de foi*, cette diſpoſition de l'ame, que la foi produit dans les Fidèles. Ainſi, *Eſprit de douceur*, I. Cor. IV. 21. &c. Le ſens eſt, *Aiant le même Eſprit de foi*, qui a été dans David, nous pouvons dire, comme lui, &c.

Nous parlons.] Nous prêchons hardiment, ouvertement, la réſurrection de J. C., & celle du Fidèle. Car c'eſt de cela proprement qu'il s'agit.

ỳ. 14. *Et nous fera comparoître.*] Vivans & glorieux. Conférez les expreſſions de S. Luc Act. I. 3. & de S. Paul Eph. V. 27. Cependant l'Apôtre peut avoir auſſi en vue le dernier Jugement. Voyez plus bas, V. 10.

ỳ. 15.

me extérieur ſe détruiſe, toutefois l'intérieur ſe renouvelle chaque jour. 17 Car
ces légères afflictions, que nous ſouffrons à préſent, nous produiſent un poids
éternel d'une gloire infiniment excellente. 18 Puiſque nous ne regardons point
aux choſes viſibles, mais aux inviſibles, les choſes viſibles étant paſſagères,
au-lieu que les inviſibles ſont éternelles.

CHAPITRE V.

Maiſon de terre, du Ciel. Deſir d'être avec J. C., devant qui tous doivent comparoître. 1-10. *Miniſtère de Paul approuvé de Dieu & des hommes. Gloire, non dans les apparences, mais dans le cœur. Ne vivre plus à ſoi-même, mais à J. C. Nouvelle créature.* 11-17. *Monde réconcilié. Apôtres, Miniſtres de réconciliation. J. C., péché pour nous.* 18-21.

1 CAR nous ſavons que ſi cette maiſon de terre, cette tente eſt détruite,
nous avons dans le Ciel un édifice que Dieu nous a préparé, une mai-
ſon éternelle, qui n'eſt point l'ouvrage des hommes. 2 Et c'eſt ce qui fait que
nous ſoupirons dans celle-ci, deſirant d'être revêtus de notre maiſon céleſte.
3 (Si

℣. 17. Pſ. XXX. 6. Matth. V. 12. Rom. VIII. 18. II. Cor. V. 1. I. Pier. I. 6. V. 10. I. Jean III. 2. ℣. 18. Rom. VIII. 24. Héb. XI. 1, 25. CHAP. V. ℣. 1. Job IV. 19. Sap. III. 4. IX. 15. IV. Eſdr. II. 11. Marc XIV. 58. II. Cor. IV. 7. Phil. I. 23. Héb. IX. 11. II. Pier. I. 13, 14. ℣. 2. Rom. VIII. 23. I. Cor. XV. 47. IV. Eſdr. II. 45.

℣. 15. *Tout eſt pour vous.*] Les afflictions de S. Paul, ſes délivrances, ſes dons, ſa foi, ſon Apoſtolat &c. Voyez ci-deſſus I. 6. & ici ℣. 5. & 6. Conférez II. Tim. II. 10. & I. Cor. III. 21.

La grace.] Ou, *le bienfait.*

℣. 16. *L'homme extérieur, intérieur.*] Le prémier eſt le corps; le ſecond, l'eſprit éclairé par la foi. Celui-ci acquiert chaque jour de nouvelles forces, & *rajeunit*, pour ainſi dire; pendant que l'autre meurt tous les jours peu à peu par les afflictions. I. Cor. XV. 31. Voyez ci-deſſous XII. 9, 10. Pſ. CIII. 5. & Rom. VII. 22.

℣. 17. *Ces légères afflictions* &c.] Gr. *la légèreté de notre préſente affliction.*

A préſent.] Ou, *pour un moment.*

Poids de gloire.] Une gloire ſolide, durable. Les Hébreux diſent *le poids*, pour marquer le prix, la grandeur des choſes. Ils diſent auſſi *peſant*, pour dire *riche*; & *poids*, pour dire *richeſſes*. Voyez Gen. III. 2. & conférez les LXX. avec l'Hébreu. De même, XXXI. 1. &c.

CHAP. V. ℣. 1. *Si.*] C'eſt-à-dire, *quand.* Voyez Jean XII. 32. & aill.

Cette maiſon de terre, cette tente.] Gr. *cette maiſon terreſtre de tente:* Le corps mortel, conſidéré comme la maiſon de l'ame, & comparé à une *tente* de voyageur, pour marquer la fragilité & la brièveté de la vie. Voyez Job IV. 19. II. Pier. I. 13.

Que Dieu nous a préparé.] Gr. *de la part de Dieu.*

Une maiſon éternelle.] C'eſt-à-dire, immortelle. C'eſt le corps glorifié. S. Paul dit au préſent, *nous avons*, pour *nous aurons*. Ainſi Matth. VI. 1. &c.

Qui n'eſt point l'ouvrage des hommes.] Gr. *non faite de main.* L'Ecriture emploie cette expreſſion, *fait de main*, quand elle parle des choſes avec mépris, & pour en marquer les défauts, & le peu de durée. Voyez Marc XIV. 58. & l'uſage que les LXX. ont fait du terme Grec. Ainſi ces mots, *non faite de main*, marquent la perfection & la durée de cette maiſon céleſte; car le corps mortel n'eſt pas non plus *l'ouvrage de la main des hommes.*

℣. 2. *Nous ſoupirons.*] Cela exprime, & les ſouffrances d'une part, & le deſir de la délivrance de l'autre. Voyez Rom. VIII. 22, 23.

D'être revêtus.] A la lettre, *ſurvêtus.* De même au ℣. 4. S. Paul veut dire, qu'il deſireroit que ſon corps mortel fût revêtu des qualités du

3 (Si toutefois nous ſommes trouvés vêtus, & non pas nuds.) 4 Car tant que
nous ſommes dans cette tente, nous gémiſſons ſous le poids *des afflictions*;
c'eſt pourquoi nous voudrions bien, non pas être dépouillés, mais être revê-
tus, afin que ce qu'il y a de mortel *en nous* ſoit abſorbé par la vie. 5 Et Dieu,
qui nous a formés pour cet état, nous a auſſi donné *ſon* Eſprit *pour en être* les
arrhes.

6 Ainſi nous ſommes toujours pleins de confiance, bien que nous ſachions
que, tant que nous habitons dans ce corps, nous ſommes éloignés du Seigneur.
7 (Car c'eſt par la foi que nous marchons, & non pas par la vue.) 8 Mais dans
la confiance que nous avons, nous aimons mieux partir de ce corps, & aller
demeurer avec le Seigneur. 9 Et c'eſt ce qui fait que nous nous étudions à lui
plaire, ſoit que nous demeurions *dans ce corps*, ſoit que nous *en* ſortions.
10 Car

ỳ. 3. Matth. XXII. 11. Gal. III. 27. Apoc. III. 18. XVI. 15. ỳ. 4. Sap. IX. 15. Rom. VIII. 11. I. Cor. XV. 53, 54, 55. ỳ. 5. Eſai. XXIX. 23. Rom. VIII. 16, 23. II. Cor. I. 22. Eph. I. 13. II. 10. IV. 30. ỳ. 6. I. Chron. XXIX. 15. Pſ. XXXIX. 13. CXIX. 19. Héb. XI. 13. I. Pier. II. 11. ỳ. 7. Rom. VIII. 24, 25. I. Cor. XIII. 12. II. Cor. III. 18. IV. 18. Héb. XI. 1, 13. ỳ. 8. Phil. I. 23. ỳ. 9. Rom. XV. 20. I. Theſſ. IV. 11.

du corps glorieux, ſans le dépouiller par la mort. C'eſt ce que fait ſentir cette expreſſion *ſurvêtir*, ou, *vêtir par deſſus*. Le ỳ. ſuivant montre que c'eſt ſa penſée. Au reſte, quoique S. Paul conſidère le corps comme une *maiſon*, il ne laiſſe pas de ſe ſervir du mot de *vêtir*, qu'il emploie ailleurs, quand il parle de la glorification du corps. Voyez I. Cor. XV. 53, 54.

ỳ. 3. *Si toutefois* &c.] C'eſt une parenthèſe, dont le ſens eſt: Si pourtant, lorſque J. C. viendra, il nous trouve encore vivans, ou *vêtus*, *& non pas nuds*, c'eſt-à-dire, dépouillés du corps. Voyez I. Cor. XV. 51, 52, 53.

ỳ. 4. *Tant que nous ſommes.*] On rend le ſens de S. Paul, comme ci-deſſus, IV. 11. où l'on a traduit, *Tant que nous vivons.*

Sous le poids des afflictions.] Gr. *étant chargés. Etre chargé* ſignifie, ſouffrir des ennuis, des afflictions, des outrages. Voyez Eccléſiaſtiq. VIII. 18. où notre Verſion vulgaire a rendu le mot Grec, par *être ennuyeux & inſupportable.* Ainſi dans les LXX. Mal. III. 13.

C'eſt pourquoi.] Autr. *dans laquelle*, ſavoir, dans cette tente.

Nous voudrions bien, non pas &c.] On tranſpoſe la négative, qui eſt devant le verbe dans le Grec, & qu'il faut mettre évidemment après. Voyez ci-deſſus, I. 24. III. 5. & plus bas, XIII. 7. Le ſens eſt: Si Dieu le permettoit, nous aimerions mieux vivre à l'avénement de J. C., & être *ſurvêtus* des qualités glorieuſes de l'immortalité, que d'être dépouillés de nos corps par la mort.

Ce qu'il y a de mortel.] Les qualités corruptibles. I. Cor. XV. 50, 53, 54.

Soit abſorbé par la vie.] S. Paul exprime ainſi cette tranſmutation ſubite, dont il parle I. Cor. XV. 51. par laquelle Dieu abolira dans un inſtant tout ce qu'il y aura de corruptible dans ceux qui vivront.

ỳ. 5. *Formés.*] Ou, *préparés*; car il ne s'agit pas de la création de l'homme, mais des préparations opérées par la Grace. Voyez & conférez Rom. IX. 23.

Pour cet état.] Gr. *pour cela même.* Pour cette réſurrection bienheureuſe, pour une vie immortelle.

Nous a donné ſon Eſprit &c.] Gr. *l'arrhe de l'Eſprit.* Voyez ci-deſſus I. 22.

ỳ. 6. *Bien que.*] C'eſt ainſi que l'on rend la particule *Et*, qui a la même ſignification en d'autres endroits. Voyez Chap. VI. 8, 9. &c.

ỳ. 7. *C'eſt par la foi que nous marchons* &c.] Voyez Rom. VIII. 24. Héb. XI. 1.

ỳ. 8. *Dans la confiance* &c.] Gr. *nous nous confions, & aimons mieux.* Le ſens eſt: Nous ſommes ſi aſſurés d'être avec le Seigneur, que s'il ne doit pas venir bientôt, nous aimons mieux partir de ce corps pour être avec lui, que d'attendre plus longtems.

ỳ. 9. *Soit que nous demeurions* &c.] Cela veut dire, *ſoit que nous devions demeurer dans ce corps, ſoit que nous en devions ſortir*; & l'on pourroit fort bien traduire de la ſorte. S. Paul

10 Car il faut que nous comparoissions tous devant le Tribunal de JESUS-
CHRIST, afin que chacun reçoive *sa rétribution*, selon le bien, ou le mal,
qu'il aura fait *étant* dans ce corps.
11 Sachant donc ce qu'on doit craindre du Seigneur, nous tâchons d'*en* per-
suader les hommes; & nous sommes bien connus de Dieu. Je m'assure aussi
que vous nous connoissez bien dans vos consciences. 12 Ce n'est pas que *nous*
voulions de nouveau nous faire valoir auprès de vous : mais *nous voulons* vous
donner matière de vous glorifier à notre sujet, afin que vous ayez dequoi *fer-*
mer la bouche à ceux qui tirent leur gloire de ce qui *n'*est *qu'*extérieur, & non
du cœur. 13 Car soit que nous soyons hors du sens, *c'est* pour *la gloire de*
Dieu; soit que nous soyons dans notre bon-sens, *c'est* pour votre *avantage*;
14 parce que l'amour de JESUS-CHRIST nous presse. 15 Persuadés que nous
som-

℣. 10. Job XXXIV. 11. Ps. LXII. 13. Eccles. XII. 14. Jérém. XVII. 10. XXXII. 19. Matth. XVI. 27. XXV. 32. Act. X. 42. XVII. 31. Rom. II. 6, 7. XIV. 10, 12. I. Cor. III. 8. IV. 5. Gal. VI. 5. Eph. VI. 8. Col. III. 24, 25. Apoc. II. 23. XXII. 12. ℣. 11. Job XXXI. 23. II. Cor. I. 12. II. 17. IV. 2. XI. 6. Héb. X. 31. Jud. vs. 23. ℣. 12. II. Cor. I. 14. III. 1, 8, 10. XI. 12. ℣. 13. II. Cor. XI. 1, 16, 17. XII. 6, 11. ℣. 15. Rom. V. 15. VI. 11, 12. XIV. 7. I. Cor. VI. 19. Gal. II. 20. I. Thess. V. 10. I. Pier. IV. 2.

Paul veut dire, qu'il s'étudie toujours à plaire à J. C., soit qu'il doive être du nombre des vivans quand le Seigneur viendra, soit qu'il doive mourir avant la venue du Seigneur. Autr. *soit présens*, *soit absens*.

℣. 10. *Etant dans ce corps.*] Gr. *avec ce corps*, ou, *par ce corps*, l'organe de nos actions. Voyez Rom. VI. 12. & suiv. Autr. *dans son corps*. C'est à-dire, dans sa personne.

℣. 11. *Ce qu'on doit craindre du Seigneur.*] Gr. *la crainte du Seigneur.*

Nous tâchons d'en persuader les hommes.] Ou, *de les gagner*. Act. XII. 20.

Et nous sommes bien connus de Dieu &c.] Il y a dans l'Original, *nous avons été manifestés à Dieu*, *& j'espère que nous avons été aussi manifestés dans vos consciences*. Le passé est mis pour le présent, & *être manifesté* veut dire *être connu & approuvé*. Comme les *actions cachées* signifient des actions mauvaises, de même des actions, ou une conduite *manifeste*, sont des actions ou une conduite juste, bonne & digne d'approbation. Voyez ci-dessous VI. 9. XI. 6.

℣. 12. *Ce n'est pas* &c.] Gr. *Nous ne nous recommandons pas de nouveau nous-mêmes à vous*, *mais vous donnant occasion de* vous *glorifier touchant nous*. Voyez ci-dessus I. 14.

De ce qui n'est qu'extérieur.] Gr. *dans le visage*, ou, *dans la personne*. *Personne* signifie des qualités extérieures, superficielles. Voyez I. Cor. IV. 19. & conférez Gal. VI. 12, 13. Ci-dessous XI. 12, 18, 22.

℣. 13. *Hors du sens.*] S. Paul a en vue les discours que ses adversaires tenoient de lui; voyez I. Cor. IV. 10. Apparemment cela étoit fondé sur ce qu'il s'exposoit à de continuelles persécutions, par un zèle, qu'ils traitoient de *folie*; voyez Matth. X. 16. ou sur les extases dont il se glorifioit, Act. XXII. 17. Ci-dessous XII. 1. Peut-être aussi parce qu'il travailloit de ses mains, pendant que les autres vivoient de l'Evangile. On traite aisément d'*insensés*, ceux dont la conduite a quelque chose de singulier, quand on ne veut pas l'imiter. Conférez ce que Festus dit à Paul, Act. XXVI. 24. ce que les Juifs disent de Jean Baptiste, Matth. XI. 18. & ce qu'ils disent de Jésus, Marc III. 21.

Pour la gloire de Dieu.] Gr. *à Dieu*. Conférez I. Cor. IV. 19.

Pour votre avantage.] Gr. *à vous*, ou, *pour vous*. Le sens est: Si ce que nous prêchons est vrai, si notre conduite est Evangélique, tout cela tourne à votre édification & à votre salut. Conférez ci-dessus I. 6. IV. 15. &c.

℣. 14. *Nous presse.*] Ou, *nous pousse*, nous fait agir. Voyez Luc XII. 50. Le sens est, que l'amour de J. C. envers nous, est comme un aiguillon dans le cœur, qui nous *presse*, & qui nous anime. On peut aussi traduire, *nous tient* comme *captifs*, comme *enchaînés*, & ne nous laisse plus la liberté d'agir que pour J. C.

℣. 15. *Persuadés que nous sommes.*] Gr. *Jugeant cela*. C'est-à-dire, jugeant que cela est vrai, juste.

ſommes, que puis qu'un ſeul eſt mort pour tous, il faut que tous meurent
auſſi; & qu'il eſt mort pour tous, afin que ceux qui vivent *encore*, ne vivent
plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui eſt mort & qui eſt reſſuſcité pour
eux. 16 C'eſt pour cela que nous ne connoiſſons plus deſormais perſonne ſe-
lon la chair; & quand nous aurions *autrefois* connu Jesus-Christ ſelon
la chair, nous ne le connoiſſons plus à préſent *de cette ſorte*. 17 Si donc quel-
qu'un eſt en Jesus-Christ, *qu'il ſoit* nouvelle créature. Les choſes vieil-
les ſont paſſées à préſent; toutes choſes ſont devenues nouvelles.
18 Or tout cela *vient* de Dieu, qui nous a tous réconciliés avec lui par Je-
sus-Christ, & qui nous a donné le miniſtère de réconciliation. 19 Car
c'eſt Dieu, qui a réconcilié le monde avec lui-même par Jesus-Christ,
ne leur imputant point leurs péchés; & qui a mis en nous la parole de récon-
ciliation. 20 Nous faiſons donc la charge d'Ambaſſadeurs de Jesus-Christ,
comme ſi Dieu même exhortoit par nous: nous vous ſupplions de la part de
Jesus-Christ de vous réconcilier avec Dieu. 21 Car celui qui n'a point
connu le péché, il l'a fait *être* péché pour nous, afin que par lui nous fuſſions
juſtifiés devant Dieu.

CHA-

℣. 16. Matth. XII. 5. Jean XV. 14. I. Cor. XVI. 18. Gal. V. 6; 15. Phil. III. 8, 14. Col. III. 11. I. Theſſ. V. 12. ℣. 17. Eſai. XLIII. 18, 19. LXV. 17. Rom. VI. 4. VIII. 9, 10. II. Cor. IV. 16. Eph. III. 9. Gal. VI. 15. Apoc. XXI. 5. Sap. VII. 27. ℣. 18. Rom. V. 10. Col. I. 20. I. Jean II. 2. IV. 10. ℣. 19. Rom. III. 24, 25. ℣. 20. Matth. II. 7. II. Cor. III. 6. ℣. 21. Eſai. LIII. 6, 9, 12. Jean VIII. 46. Rom. V. 19. VIII. 3. Gal. III. 13. I. Pier. II. 22. I. Jean III. 5.

Puis que] Gr. *Si*. Il eſt mis pour *puiſque*. Cela eſt commun.

Il faut que tous meurent.] Gr. *tous donc ſont morts*. C'eſt-à-dire, tous doivent mourir à eux-mêmes. Voyez Rom. XIV. 7, 8.

℣. 16. *Nous ne connoiſſons plus perſonne ſelon la chair.*] *Selon la chair*, ſignifie ici, tout ce qui eſt extérieur, tous les avantages, tous les attachemens humains. Voyez ci-deſſous XI. 18. *Connoître* ſe prend pour *diſtinguer*, *eſtimer*. Le ſens eſt, qu'étant mort avec J. C., S. Paul n'a plus d'égard à tous les avantages extérieurs dont les hommes font cas, aux liaiſons de la chair & du ſang; que le Juif & le Grec lui ſont égaux; qu'il ne conſidère & n'eſtime dans les hommes que la foi en J. C., la charité &c. C'eſt le caractère du Seigneur, marqué Matth. XII. 48, 49, 50. Voyez les notes ſur cet endroit-là, & conférez Act. X. 34, 35. & les parallèles.

Et quand nous aurions &c.] Gr. *Si*. Il eſt mis pour *quand*. Le ſens eſt: Quand nous aurions l'avantage d'avoir vu J. C. en chair, d'être de ſes parens comme Jaques & Jean, c'eſt un avantage qui eſt paſſé à préſent que J. C. eſt dans le Ciel, & qui n'eſt d'aucune conſidération par rapport à lui, parce qu'il n'eſtime dans les hommes que la foi, l'obéiſſance &c. On voit ici, que S. Paul veut rabbaiſſer la vanité de ceux qui ſe préféroient à lui, pour avoir vu & oüi J. C., ou qui à cauſe de cela élevoient l'autorité des autres Apôtres au-deſſus de la ſienne. Voyez I. Cor. I. 12. S. Paul ne devoit pas le ſouffrir, parce que cela faiſoit tort à l'Evangile. Voyez I. Ep. IX. 1. & ici, XI. 5. XII. 11. Gal. II. 6, 9. &c.

℣. 17. *Si quelqu'un* &c.] Cela veut dire: Si quelqu'un pretend être Diſciple de J. C., Rom. VIII. 1. qu'il ſoit un nouvel homme par le changement de l'eſprit & du cœur. Voyez Jean III. 3. Rom. VI. 4. Ce paſſage eſt parallèle à Rom. II. 28, 29. I. Cor. VII. 19, 22. Gal. III. 18. V. 6. VI. 15.

Les choſes vieilles &c.] C'eſt une alluſion à Eſaïe XLIII. 18, 19. *Les choſes vieilles* ſont tous ces avantages que le Juif avoit ſur le Gentil &c. Conférez Rom. VII. 6. Héb. VIII. 13.

℣. 18. *Or tout cela vient de Dieu* &c.] C'eſt Dieu, qui a aboli les *choſes vieilles*, la diſtinction des deux Peuples &c. qui s'eſt réconcilié les uns & les autres, comme il les a réconciliés entre eux.

Le miniſtère de réconciliation.] L'Evangile, qui annonce la rémiſſion des péchés à tous ceux qui croyent en J. C. Rom. V. 1, 10, 11. Voyez ci-deſſus III. 9.

℣. 19.

CHAPITRE VI.

Ne pas recevoir la grace en-vain. 1, 2, *Travaux de Paul.* 3-10. *Son affection envers les Corinthiens. Il demande la leur.* 11-13. *Ne pas s'unir avec les Infidèles. J. C. & Bélial incompatibles.* 14-19.

1 PUIS donc que nous travaillons avec *Dieu*, nous vous conjurons que ce ne soit pas en-vain que vous ayez reçu sa grace. 2 Car *voici ce que* dit *le Seigneur:* Je t'ai exaucé dans le tems favorable, je t'ai secouru au jour du Salut. Le voici maintenant, ce tems favorable; le voici maintenant, ce jour du Salut. 3 *De notre part*, nous ne donnons aucun sujet de scandale à personne, afin que notre ministère ne soit exposé à aucun blâme. 4 Au contraire, nous nous rendons recommandables par tout ce qui convient à des Ministres de Dieu, par une grande patience dans les afflictions, dans les douleurs, dans les

CHAP. VI. ℣. 1. Jean I. 17. II. Cor. V. 19. Tit. II. 11. I. Cor. III. 9. Héb. XII. 15. ℣. 2. Esai. XLIX. 8. LXI. 2. Luc IV. 19. XIX. 44. Rom. XIII. 11. Héb. III. 7. IV. 7. VII. 13. ℣. 3. Rom. XIV. 13. I. Cor. VIII. 9, 13. IX. 12, 22. X. 32. ℣. 4. I. Cor. IV. 1, 9. II. Cor. I. 4, 12. II, 17. IV. 2. V. 11. XI. 6. XII. 10, 23. II. Tim. III. 10.

℣. 19. *Qui a réconcilié.*] Gr. *étoit réconciliant*, car on croit qu'il faut joindre ces deux paroles, quoiqu'elles soient séparées dans le Grec. Autr. *Dieu étoit en J. C. se réconciliant le monde.*

℣. 20. *De la part de J. C.*] Ou, *en sa place.*

De vous réconcilier.] D'accepter la grace de la réconciliation, sous les conditions que Dieu vous ordonne.

℣. 21. *Il l'a fait être péché.*] C'est-à-dire, *victime du péché.* Voyez Lév. IV. 3, 29. V. 6. Ou bien, il l'a traité comme s'il eût été péché. *Péché* est mis pour *pécheur*, comme *malédiction* pour *maudit*, Gal. III. 13.

Afin que nous &c.] Gr. *afin que nous fussions justice de Dieu. Justice* signifie ici *Justification.* Voyez ci-dessus III. 9. & la Préface sur l'Ep. aux Romains.

CHAP. VI. ℣. 1. *Nous travaillons avec Dieu.*] Ou, *avec J. C.*, car il faut suppléer l'un ou l'autre. Cela regarde la fonction d'*Ambassadeur de Dieu*, ou, *de J. C.*, dont il est parlé ci-dessus V. 20. c'est-à-dire, le Ministère Evangélique.

Sa grace.] Gr. *la grace de Dieu.* C'est *la parole de la grace*, ou l'Evangile. Act. XIII. 26. XIV. 3. &c. Conférez I. Ep. XV. 2.

℣. 2. *Car voici* &c.] Gr. *Car il dit.* Voyez Esai. XLIX. 8. C'est une exhortation à profiter de la grace de Dieu, parce que *le tems favorable* ne durera pas toujours. Ainsi, Esai. LV. 6. Prov. I. 18. Jean XII. 35. Luc XIII. 24. Héb. III. 7, 13, 15. XII. 17. Apoc. II. 21, 22.

Je t'ai exaucé.] Pour dire, *Je t'exaucerai.* Cela est fréquent dans la Langue Hébraïque.

℣. 3. *Nous ne donnons.*] Gr *ne donnant*, & de même au ℣. suivant. Autr. *ne donnons* &c. & ainsi dans la suite, comme s'il s'agissoit d'une exhortation aux Pasteurs de Corinthe. Mais cette traduction n'est fondée ni sur le Grec, ni sur le sens: S. Paul parle de sa conduite dans son ministère.

℣. 4. *Nous nous* &c.] Gr. *Nous, nous recommandons nous-mêmes en tout*, ou, *par toutes choses*, *comme des Ministres de Dieu.* C'est-à-dire, comme des Ministres de Dieu doivent se recommander. Voyez ci-dessous XI. 23. XII. 12.

Par une grande patience.] C'est-à-dire, en souffrant patiemment tous les maux imaginables.

Dans les afflictions.] Ou, *par les afflictions.*

Douleurs.] Ou, *tourmens.* C'est ce que signifie le mot de l'Original, comme on le peut

 voir

les détreſſes; [5] par *les coups* de fouet, par les priſons, par les ſéditions, par
les travaux, par les veilles, par les jeûnes; [6] par la pureté, par la ſcience, par
la patience *dans les injures*, par la douceur, par les *dons du* Saint Eſprit, par
une charité ſincère; [7] par la *prédication de* la Parole de vérité, par la puiſſan-
ce de Dieu, par les armes de juſtice, *ſoit* de la droite, *ſoit* de la gauche: [8] Par-
mi la gloire & l'ignominie; dans la mauvaiſe & dans la bonne réputation.
Regardés comme des ſéducteurs, bien que *nous ſoyons* véritables; [9] comme
des inconnus, bien que *nous ſoyons* reconnus; comme des gens qui vont mou-
rir, & cependant nous vivons; comme des perſonnes qu'on châtie, mais qu'on
ne

℣. 5. II. Cor. XI. 23, 27. Act. XIII. 50. XIV. 5, 19. XVI. 22, 23. XVII. 5. XVIII. 12. XIX. 23. XX. 35. I. Cor. IV. 11, 12. XV. 10, 58. Phil. IV. 12. Col. I. 29. I. Theſſ. II. 9. III. 5. I. Tim. IV. 10. ℣. 6. I. Cor. IV. 12. VII. 7. IX. 22. II. Cor. IV. 2. XI. 2, 28. XII. 14. I. Tim. V. 22. II. Tim. III. 10. ℣. 7. I. Cor. II. 4. II. Cor. I. 12. IV. 2. X. 4. XII. 12. Eph. VI. 11, 13. II. Tim. IV. 7. ℣. 8. Matth. XXVII. 63. Jean VII. 12. ℣. 9. Pſ. CXVIII. 18. Eſai. XXVI. 19. Rom. VIII. 36. I. Cor. IV. 9. XV. 31. II. Cor. I. 8. IV. 2, 10, 11. V. 11. XI. 6. Gal. VI. 17.

voir dans les Auteurs Grecs, & en particulier dans Joſèphe, *Des Machab.* Ch. V. & VI. Il s'agit des divers ſupplices qu'on avoit fait ſouffrir à S. Paul. Voyez ci-deſſous XI. 25.

Détreſſes.] Ou, *oppreſſions.* Ce mot ſignifie quelquefois une *extrême diſette.* Voyez Ecléſiaſtiq. X. 31. & conférez la Vulgate avec les LXX. Deut. XXVIII. 53, 55, 57. Ce ſens convient bien ici; car S. Paul ſe plaint, qu'il a été réduit à cet égard à de grandes extrémités. Voyez ci-deſſous, XI. 27. Cependant il ne faut peut-être pas chercher ſcrupuleuſement à diſtinguer ce que ſignifient les trois termes Grecs que l'on rend par *afflictions*, *douleurs*, *détreſſes*; car les LXX. les employent indifféremment pour exprimer un mot Hébreu, qui ſignifie *preſſion.* D'ailleurs, comme on l'a déja remarqué, cet entaſſement de termes ſert à repréſenter la grandeur des choſes. Voyez ſur Rom. II. 9.

℣. 5. *Les coups de fouet.*] C'eſt ce que veut dire ici le mot de l'Original, qui ſignifie proprement *des plaies.* Voyez Act. XV. 23. & ici Ch. XI. 23, 24.

Les ſéditions.] Comme à Philippes, Act. XVI. 22. XIX. 24, 25.

Les jeûnes.] Il ne s'agit pas de *jeûnes* volontaires, car S. Paul ne les mettroit pas au rang de ſes ſouffrances. Il s'agit de *jeûnes* cauſés par la néceſſité. Voyez I. Cor. IV. 11. Phil. IV. 11, 12.

℣. 6. *La pureté.*] La tempérance, la chaſteté; en général, l'innocence. Voyez ci-deſſous, XI. 2. Conférez Phil. II. 3.

La ſcience.] Celle des Ecritures, des vérités divines en général. Voyez I. Cor. II. 6, 7, 10, 12. XIII. 8. & ci-deſſous XI. 6.

La patience dans les injures.] On ſupplée *dans les injures.* Le Grec, qui ſignifie à la lettre, *longanimité*, exprime cette débonnaireté, cette douceur, qui fait qu'on ſupporte les injures ſans s'irriter, & qu'on les pardonne facilement. Voyez ſur Rom. II. 4. & conférez I. Cor. XIII. 4. *La charité eſt patiente. La patience* dont il eſt parlé ℣. 4. eſt autre choſe. C'eſt la conſtance & la fermeté dans les adverſités, avec la ſoumiſſion à la volonté de Dieu.

Par les dons du S. Eſprit.] Ou, *par les fruits du S. Eſprit.* Gr. *par le S. Eſprit.* C'eſt par-là que S. Paul diſtingue ſon miniſtère. Voyez ſur I. Cor. IV. 19, 20.

℣. 7. *Par la prédication* &c.] Gr. *par la Parole de vérité.* En prêchant l'Evangile purement, ſans l'altérer, ſans le diſſimuler. Voyez ici, Ch. I. 12. II. 17. IV. 2.

Par la puiſſance de Dieu.] Par les miracles. Voyez Rom. XV. 18, 19. I. Cor. II. 4, 5. & ici, XII. 12.

Par les armes de juſtice.] Ce ſont les dons & les vertus Apoſtoliques, par leſquelles l'Apôtre défendoit l'Evangile, & combattoit le vice & l'erreur. Voyez Eph. VI. 10, 11. & ſuiv.

Soit de la gauche &c.] C'eſt une alluſion à l'armure ancienne. Les Soldats portoient le bouclier *dans la gauche*, & l'épée ou le javelot *dans la droite.* Le prémier étoit une arme défenſive, & les autres des armes offenſives. Voyez ci-deſſous X. 3, 6. Or le Fidèle porte *l'épée & le bouclier.* Eph. ubi ſup.

℣. 8. *Bien que.*] Gr. *Et.* De même au ℣. ſuivant.

℣. 9. *Inconnus, reconnus.*] Le ſens eſt: On veut

ne met point à mort; 10 comme contriſtés, mais toujours dans la joie; com-
me pauvres, mais enrichiſſant pluſieurs; comme n'aiant rien, quoique nous
poſſédions tout.
11 Notre bouche s'eſt ouverte à votre égard, ô Corinthiens; notre cœur
s'eſt élargi. 12 Vous n'êtes point à l'étroit dans nos *entrailles*; mais vos en-
trailles ſe ſont reſſerrées pour nous. 13 Rendez-moi la pareille; je vous parle
comme à *mes* enfans. Ouvrez-*moi* auſſi votre *cœur*.
14 Ne vous uniſſez point avec les Infidèles. Car quelle ſociété *peut-il y a-
voir* entre la juſtice & l'iniquité? Quelle communion entre la lumière & les té-
nè-

ỳ. 10. Prov. XIII. 7. XVII. 6. Tob. IV. 21. Matth. V. 12. VI. 32. Marc X. 29. Luc VI. 23. XVIII. 29. Act. V. 41. Rom. V. 3. I. Cor. I. 5. III. 21. II. Cor. VIII. 9. XI. 8. XII. 10. Phil. IV. 4, 11. 18. Héb. X. 34. Jaq. I. 2. ỳ. 11. II. Cor. II. 3. VII. 2. ỳ. 12. II. Cor. XII. 15. ỳ. 13. I. Cor. IV. 14. ỳ. 14. Deut. VII. 2. XXII. 9. Lév. XIX. 19. Pſ. CVI. 35. I. Sam. V. 1, 2. I. Rois XVIII. 21. Prov. XXIX. 27. Eccléſiaſtiq. XIII. 17, 21. I. Cor. V. 9. VII. 39. X. 14, 21. Eph. V. 7, 11.

veut nous faire paſſer pour des gens ſans vocation, ſans miſſion Apoſtolique, quoique Dieu & les hommes *reconnoiſſent* & approuvent notre miniſtère. Voyez ci-deſſus, III. 2. IV. 2. V. 11. &c. & la remarque ſur I. Cor. XVI. 18.

Qu'on châtie &c.] Il y a ici une belle alluſion aux paroles du Pſ. CXVIII. 18. *Le Seigneur m'a châtié, mais il ne m'a point livré à la mort.* Voyez les LXX. S. Paul fait ſentir, que les afflictions & les dangers, auxquels il étoit expoſé pour l'Evangile, loin d'être un préjugé contre lui, ne ſervoient qu'à faire voir la protection que Dieu lui donnoit. Conférez I. Ep. IX. 13. où l'on voit le jugement de ſes adverſaires, avec II. Ep. I. 9, 10. IV. 8, 9. Pſ. CXXIX. 1, 2.

ỳ. 10. *Comme contriſtés* &c.] Toujours affligés, mais auſſi toujours conſolés. Voyez ci-deſſus I. 4, 5. & plus bas, VII. 4, 5, 6. XII. 9, 10.

Pauvres &c.] *Pauvres*, par rapport aux biens de ce monde; mais *enrichiſſant*, par rapport aux biens ſpirituels. Voyez ci-deſſus IV. 7. Conférez I. Cor. I. 5. IX. 11. &c.

Quoique nous poſſédions tout.] Gr. *& poſſédant tout.* Voyez ſur le ỳ. 8. Le ſens eſt: Nous ſommes auſſi contens, que ſi nous poſſédions toutes choſes. Cela peut regarder auſſi les eſpérances des Fidèles. Voyez Phil. IV. 12, 13. I. Tim. IV. 8. VI. 6. & conférez Matth. V. 3. I. Cor. III. 21, 22.

ỳ. 11. *Notre bouche* &c.] *Fermer la bouche*, c'eſt donner du chagrin & de la confuſion. Au contraire, *ouvrir la bouche* à quelqu'un, c'eſt lui donner des ſujets de joie, matière de triompher. Pſ. LI. *Seigneur, ouvre mes lèvres*, c'eſt-à-dire, fai moi grace, & me donne occaſion de me réjouir, & de te remercier. S. Paul, affligé des changemens arrivés à Corinthe dans ſon abſence, avoit *la bouche fermée* de triſteſſe & de confuſion. Il en reçoit des nouvelles agréables, qui lui *ouvrent la bouche*, c'eſt-à-dire, qui lui donnent matière de ſe réjouir de l'affection & de l'obéïſſance des Corinthiens, de leur témoigner toute ſa tendreſſe, de triompher de ſes adverſaires. Conférez ci-deſſous VII. 4.

Notre cœur s'eſt élargi.] Cela eſt fort figuré. S. Paul repréſente *ſon cœur s'ouvrir* & s'étendre, comme pour recevoir & contenir tous les Corinthiens; ce qui exprime la plus grande affection.

ỳ. 12. *Vous n'êtes point* &c.] Il y a dans l'Original, *Vous n'êtes point à l'étroit en nous, mais vous êtes à l'étroit dans vos entrailles*, ſavoir, à l'égard de S. Paul. Voyez ci-deſſous, XII. 15. Au reſte, il ne faut pas prendre cela dans un ſens général. Voyez la note ſur *tous*, I. Cor. VIII. 1. & ce qu'on a obſervé dans la Préface.

ỳ. 13. *Ouvrez-moi auſſi votre cœur.*] Gr. *Elargiſſez-vous auſſi.*

ỳ. 14. *Ne vous uniſſez point.*] L'expreſſion Grecque paroît priſe des LXX. Lév. XIX. 29. où elle eſt employée à l'occaſion des animaux de deux eſpèces, que la Loi défend d'unir enſemble. Voyez & conférez l'expreſſion employée I. Machab. I. 17. pour ſignifier *épouſer*. Il s'agit ici des mariages avec les Infidèles. Voyez I. Cor. VII. 39. & en général, de toute participation à leur culte. Voyez I. Cor. X. 14. & ſuiv.

nèbres? [15] Quel accord entre Jesus-Christ & Bélial? Ou, qu'y a-t-il
de commun entre le Fidèle & l'Infidèle? [16] Quel rapport entre le Temple de
Dieu & les Idoles? Car vous êtes le Temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a
dit *lui-même:* J'habiterai parmi eux, & je marcherai avec eux; je ſerai leur
Dieu, & ils ſeront mon Peuple. [17] C'eſt pourquoi ſortez d'avec ces gens-là,
& vous en ſéparez, dit le Seigneur. Ne touchez à rien d'impur, & je vous
recevrai. [18] Je ſerai votre Père, & vous ſerez mes fils & mes filles, dit le
Seigneur tout-puiſſant. * [1] Ainſi, puiſque nous avons de telles promeſſes,
purifions-nous, *mes* chers Frères, de toutes les ſouillures de la chair & de l'eſprit,
achevant *notre* ſanctification dans la crainte de Dieu.

* Chap. VII.



CHAPITRE VII.

Paul n'a fait tort à perſonne. Son affection envers les Corinthiens; ſa conſolation par l'arrivée de

ỳ. 15. Deut. XIV. 27. XVIII. 1. Joſ. XXII. 25. I. Rois XVIII. 21. Act. VIII. 21. ỳ. 16. Exod. VI. 7. Lév. XXVI. 12. I. Sam. V. 2. Eccléſiaſtiq. XXIX. 45. Jérém. XXXI. 33. XXXII. 38. Ezéch. XI. 20. XXXVI. 28. XXXVII. 26. Zach. VIII. 8. XIII. 9. I. Cor. III. 16. VI. 19. X. 7, 14. Eph. II. 21. Héb. III. 6. I. Pier. II. 5. ỳ, 17. Exod. XXIX. 45. Eſai. LII. 11. Jérém. LI. 6. I. Cor. X. 20. II. Cor. VII. 1. Apoc. XVIII. 4. ỳ. 18. Jér. XXXI. 1, 9, 33. Apoc. XXI. 7.

ỳ. 15. *Bélial.*] Mot, qui ſe trouve dans le V. Teſtament, & qui ſignifie un *vaurien*, un *ſcélérat.* Il ſemble déſigner ici le Diable, comme les noms de *Satan*, c'eſt-à-dire, adverſaire, & de *méchant*, qui lui ſont donnés par excellence.

De commun.] Gr. *part.* Voyez & conférez I. Cor. X. 16. & ſuiv. C'eſt par-tout le même ſens.

ỳ. 16. *Quel rapport* &c.] Conférez l'hiſtoire rapportée I. Sam. V. 1-7.

J'habiterai &c.] Voyez Lév. XXVI. 11, 12. Cela eſt dit de la préſence de Dieu dans ſon Arche, lorſqu'il accompagnoit les Iſraélites dans leurs divers campemens. S. Paul applique ces paroles à la préſence de Dieu dans ſon Egliſe, & cette expreſſion même, *marcher*, ne ſignifie quelquefois que *la préſence.* Voyez Eccléſiaſtique XXIV. 6. Conférez Ezéch. XXXVII. 26, 27.

ỳ. 17. *Sortez* &c.] Eſai. LII. 11. Dieu ordonne à ſon Peuple de ſortir du pays des Aſſyriens, pour retourner en Judée; & S. Paul applique ce commandement à une *ſéparation* de mœurs & de culte. Conférez Rom. XII. 2. Gal. I. 4. &c.

D'avec ces gens-là.] Gr. *du milieu d'eux.* Voyez I. Cor. V. 2.

Ne touchez à rien d'impur.] C'eſt-à-dire, ne mangez point de leurs victimes. *Toucher* ſe dit pour *manger.* Voyez Coloſſ. II. 21. Conférez I. Cor. X. 20, 21. Pſ. XVI. 4.

Je vous recevrai.] Il y a dans le Grec une expreſſion parallèle à celle que l'on a expliquée Rom. XI. 15. Le ſens eſt: Je vous aimerai, & je vous protégerai.

ỳ. 18. *Je ſerai votre Père* &c.] Gr. *en Père*, ou, *pour Père*, *pour fils.* C'eſt un Hébraïſme. Ces paroles ne ſe trouvent aujourd'hui dans aucun endroit du V. Teſtament. Voyez néanmoins Jérém. XXXI. 1, 9. II. Sam. VII. 14.

Chap. VII. ỳ. 1. On a mis ce ỳ. à la fin du Chap. VI. dont il eſt la concluſion. C'eſt une ſuite de l'exhortation commencée au ỳ. 14.

De l'eſprit.] Les *ſouillures de l'eſprit* ſont l'Idolatrie. Conférez I. Cor. X. 7, 8. où l'on trouvera l'explication de cet endroit-ci.

ỳ. 2. *Dans votre cœur.*] On ſupplée ces mots, pour rendre la penſée de S. Paul. Voyez ci-deſſus VI. 13.

Corrompu.] C'eſt ce que ſignifie à la lettre le mot Grec. On peut l'expliquer de cette *corruption de l'eſprit*, qui eſt l'effet de la ſéduction & de l'erreur. Voyez ci-deſſous X. 3. & conférez I. Ep.

de Tite. 2-7. Tristesse selon Dieu. 8-11. Obéïssance des Corinthiens. La réception qu'ils firent à Tite. La joie de S. Paul. 12-16.

2 RECEVEZ-nous *dans votre cœur.* Nous n'avons fait tort à person-
ne; nous n'avons corrompu personne; nous n'avons trompé personne.
3 Ce que je ne dis pas pour *vous* condamner; car je vous ai déja protesté que
vous êtes dans nos cœurs jusqu'à mourir & à vivre avec vous. 4 Je vous parle
avec une grande confiance. Je me glorifie extrêmement sur votre sujet. Je
suis rempli de consolation, je suis comblé de joie parmi toutes mes afflictions.
5 Car depuis que nous sommes arrivés en Macédoine nous n'avons eu aucun
relâche, mais nous avons été affligés en toute manière: combats au dehors,
craintes au dedans. 6 Cependant Dieu, qui console les affligés, nous a con-
solés par l'arrivée de Tite; 7 & non seulement par son arrivée, mais encore
par la consolation qu'il a reçue de vous. Il nous a raconté l'ardent desir que
vous aviez *de me voir*, vos larmes, votre zèle pour moi; ce qui m'a donné
une grande joie.

8 Ainsi,

CHAP. VII. ℣. 2. I. Cor. VI. 20. II. Cor. VI. 16. I. Tim. IV. 8. I. Jean III. 3. ℣. 3. Act. XX. 33. Rom. XVI. 18. I. Cor. IX. 12, 18. X. 33. II. Cor. I. 12. II. 17. IV. 2. VI. 12. XI. 7, 13. XII. 13, 17. Gal. IV. 17. I. Thess. II. 5. II. Thess. III. 8. I. Tim. VI. 5. II. Tim. III. 2. Tit. I. 10. II. Pier. II. 3, 14. Jud. vs. 11, 16. ℣. 4. II. Cor. III. 2. VI. 11, 12, 13. ℣. 5. Matth. V. 12. Act. V. 41. Rom. V. 3. I. Cor. I. 4. II. Cor. I. 4, 14. III. 12. VI. 10, 11. IX. 2. XII. 10. Phil. II. 17. Col. I. 24. ℣. 6. Deut. XXXII. 25. Act. XVI. 19, 23. I. Cor. II. 3. XV. 32. II. Cor. II. 13. IV. 8. VI. 4. XI. 3, 23. XII. 20. ℣. 7. II. Cor. I. 4. II. 12.

I. Ep. XV. 32. Cependant comme ce mot signifie aussi *désoler, ruïner*, (voyez dans les LXX. Esai. XXIV. 3.) on peut fort bien traduire, *Nous n'avons ruïné personne*; & il semble que ce soit la pensée de S. Paul, quand on considère ce qui suit. Voyez I. Ep. IX. 15. & ici, XI. 20. XII. 14, 15.

Trompé.] Ou, *enlevé le bien de personne.* S. Paul exprime la même chose par trois termes différens. Voyez ce qu'on a observé sur Ch. VI. 4.

℣. 3. *Pour vous condamner.*] Le sens est: Je ne dis pas cela pour vous faire des reproches, de ne m'avoir pas fourni les choses nécessaires, quand je vous ai prêché l'Evangile. Il l'avoit prêché gratuïtement.

Vous êtes dans nos cœurs &c.] Cela exprime la plus grande affection. Il s'agit de Paul, de Timothée & de Tite; peut-être même de S. Paul seul, car il dit souvent *nous* pour *moi.* Voyez & conférez le bel endroit, où Ruth parle à Nahomi, Ruth I. 16, 17.

℣. 4. *Je vous parle.*] Ou, *Je parle de vous* &c. S. Paul veut dire, que les nouvelles agréables, que Tite lui avoit apportées, l'avoient rempli de tant de joie, qu'il se glorifioit hautement de leur affection &c. Voyez ci-dessus VI. 11. Ces deux endroits sont parallèles.

℣. 5. *Arrivés en Macédoine.*] Il s'agit du voyage rapporté Act. XX. 1, 2. Mais S. Luc n'y dit rien des afflictions de S. Paul dans ce voyage-là.

Nous n'avons eu.] Gr. *notre chair n'a eu. Chair* pour *personne.* Voyez Rom. III. 20. S. Paul dit ailleurs, *mon esprit*, *votre esprit*, pour dire, *moi*, *vous*; mais il s'agit de souffrances, & il semble que c'est à cause de cela qu'il dit *sa chair.* Voyez I. Cor. VII. 28. & ci-dessous XII. 7, 15.

Au dehors.] De la part des Infidèles. I. Cor. V. 12.

Au dedans.] De la part des faux Frères. Ci-dessous XI. 26.

℣. 6. *Les affligés.*] Le mot Grec signifie à la lettre *les humbles*, mais il signifie ici *les affligés.* Cela est assez commun dans les LXX. Voyez Esai. XI. 4. XIV. 32. &c.

℣. 7. *Il nous a raconté* &c.] Comme ceci semble ne pas s'accorder avec ce que l'Apôtre dit Ch. VI. 12, 13. XII. 15. il faut se souvenir qu'il parle à une Eglise, & que tout ce qu'il dit en général ne doit s'appliquer qu'à une partie.

L'ardent desir.] Ou, *la grande affection.* Voyez plus bas IX. 14.

℣. 9.

8 Ainsi, bien que je vous aye affligés par *mon* Epître, je n'en suis point fâché,
quoique je l'aye été *d'abord*; car je vois qu'effectivement cette Epître vous a af-
fligés, bien que ce n'ait été que pour peu de tems. 9 Présentement je me ré-
jouïs, non de votre tristesse, mais de ce que cette tristesse vous *a portés* à la
repentance: Car la tristesse que vous avez sentie a été selon Dieu, de sorte que
vous n'avez reçu aucun préjudice de notre part: 10 puisque la tristesse *qui est*
selon Dieu, produit une repentance salutaire, dont on ne se repent jamais;
au lieu que la tristesse du monde produit la mort. 11 Voyez en effet cette
tristesse selon Dieu, que vous avez eue, quel louable empressement n'a-t-elle
pas produit en vous? Quelles excuses, quelle indignation, quelle crainte, quel
desir, quel zèle, quelle punition? Vous avez montré à tous égards que vous
étiez innocens dans cette affaire.

12 Ainsi, lorsque je vous ai écrit, ce n'a été ni à cause de celui qui a fait
l'injure, ni à cause de celui qui l'a reçue; mais ç'a été pour vous faire connoî-
tre le soin que nous prenons de vous en la présence de Dieu. 13 J'ai donc été
pénétré de la consolation que vous m'avez donnée: mais sur-tout j'ai été comblé
de joie en voyant celle de Tite; car vous avez tous contribué à consoler son
esprit. 14 Et si je me suis un peu glorifié devant lui sur votre sujet, je n'en
ai point reçu de confusion; mais comme nous ne vous avons rien dit que dans la
vérité, de même aussi les choses dont nous nous sommes glorifiés devant Tite,
se sont trouvées véritables. 15 Aussi l'affection, qu'il a pour vous, redouble
tou-

℣. 9. II. Cor. II. 4. I. Cor. IV. 18. ℣. 10. II. Cor. I. 15. IV. 15. ℣. 11. II. Sam. XII. 13. Ecclésiastiq. XXX. 23. Prov, XVII 22. Matth. XXVI. 75. Luc XVIII. 13. I. Pier. II. 19. ℣. 12. II. Cor. II. 6. VIII. 7. ℣. 13. I. Cor. V. 1. II. Cor. II. 9. ℣. 15. II. Cor. I. 12, 19. II. 17. IV. 2. VI. 7.

℣. 9. *Selon Dieu.*] Conforme à la volonté de Dieu. Voyez Rom. VIII. 26. C'est une tristesse d'avoir offensé Dieu, & d'avoir mérité ses jugemens. Voyez Jean XXI. 17.

℣. 10. *La tristesse du monde.*] Celle qui vient de l'amour du monde, & de la perte des biens du monde, *produit la mort.* C'est une allusion à Prov. XVIII. 22. Conférez Matth. XIX. 22.

℣. 11. *Quel louable empressement.*] Il est assez difficile d'exprimer le mot Grec, qui signifie en général *l'application & la diligence dans les choses honnêtes.* Voyez Rom. XII. 11. & ici, Chap. VIII. 7. Dans cet endroit-ci c'est un terme général, qui désigne les divers sentimens que les remontrances de S. Paul avoient produits, & la conduite que les Corinthiens avoient tenue dans l'affaire de l'Inceestueux.

Excuses.] Ou, *Apologie*, de n'avoir pas d'abord corrigé le pécheur; *indignation*, contre lui & contre son crime; *crainte* des jugemens de Dieu; *desir* de revoir l'Apôtre, & de le consoler; *zèle*, ou *ardeur* à excommunier *le méchant; punition* du forfait. Voyez ci-dessus II. 6.

Vous avez montré.] Voyez sur la signification du mot Grec, Gal. II. 18.

℣. 12. *Ce n'a été* &c.] Il faut entendre cela par comparaison. Le sens est: *C'est* moins *à cause de celui qui a fait l'injure* &c. *que pour vous faire connoître* &c.

Celui qui a fait l'injure.] L'Incestueux. *Celui qui l'a soufferte*, son Père. Ceci insinue que le Père étoit encore vivant. Il avoit apparemment répudié cette femme, & le Fils l'avoit épousée. Voyez sur I. Ep. V. 1.

En la présence de Dieu.] Comme Dieu en est témoin.

℣. 13. *J'ai été pénétré de la consolation que vous m'avez donnée.*] Gr. *J'ai été consolé par votre consolation.* Il s'agit de l'effet, qu'avoit produit la Lettre de S. Paul. Voyez les ℣. 7. & 11.

Mais sur-tout j'ai été &c.] Gr. *Nous nous sommes réjouïs encore plus abondamment par la joie de Tite, car vous avez tous récréé son esprit. Son esprit*, pour dire *lui.* Voyez I. Cor. XVI. 18. Au reste, on a mis le singulier dans la Version, en la place du pluriel, parce qu'il s'agit de S.

toutes les fois qu'il se souvient de l'obéissance *qu'il a trouvée* en vous tous, & comment vous l'avez reçu avec crainte & avec tremblement.
16 Je me réjouïs donc de ce que je puis m'assûrer entièrement sur vous.



CHAPITRE VIII.

Charité des Eglises de Macédoine. Les Corinthiens sont exhortés à l'imiter. J. C. pauvre pour nous enrichir. Egalité entre les Saints. 1-15. *Tite, & deux autres Députés, envoyés à Corinthe pour préparer les aumônes. Précaution de Paul pour éviter tout mauvais jugement.* 16-24.

1 AU reste, *mes* Frères, je vous apprends la grace que Dieu a faite aux Eglises de Macédoine.
2 C'est que dans les grandes afflictions dont ces Eglises ont souffert l'épreuve, & dans une profonde pauvreté, elles ont répandu avec une extrême joie, & avec une grande abondance, les richesses de leur sincère libéralité.
3 Car je *leur* rends ce témoignage, que de leur propre mouvement elles ont donné selon leur pouvoir, & même au-delà de leur pouvoir;
4 nous priant très instamment d'accepter *leurs* charités, & les aumônes qu'elles avoient

℣. 16. II. Cor. II. 9. IX. 13. X. 1. Phil. II. 12. II. Thess. III. 4. Philém. vs. 8, 21. CHAP. VIII. ℣. 1. Rom. XV. 25. Gal. II. 10. ℣. 2. Matth. XII. 44. Rom. V. 3. XII. 8, 12. II. Cor. VII. 5. IX. 11. I. Thess. I. 6. II. 14. Jaq. I. 5. ℣. 4. Act. XI. 29. XII. 25. Rom. XV. 26. I. Cor. XVI. 1, 3. II. Cor. IX. 1.

S. Paul, & que ces changemens perpétuels du singulier au pluriel pourroient embarrasser le Lecteur.

℣. 14. *Si je me suis un peu glorifié* &c.] Si j'ai parlé à Tite de l'estime & de l'affection, que vous aviez pour moi, & du succès que j'espérois de mes exhortations.

De même aussi &c.] Gr. *de même aussi notre vanterie devant Tite a été vérité.*

℣. 15. *L'affection qu'il a pour vous redouble.*] Gr. *ses entrailles sont plus abondamment envers vous.*

Avec crainte & avec tremblement.] Ces mots ne signifient ici qu'un profond respect, & une entière obéissance. Voyez Phil. III. 12. Cette même expression a un autre sens, I. Cor. II. 3.

℣. 16. *Je puis* &c.] Gr. *Je me confie en vous entièrement*, ou, *en tout.* Cela veut dire: Je puis compter sur votre affection & sur votre obéissance.

CHAP. VIII. ℣. 1. *La grace.*] Gr. *La grace de Dieu, qui a été donnée dans les Eglises de Macédoine.* C'est la charité, que Dieu avoit inspirée à ces Eglises-là. Voyez Ch. IX. 14, 15. On peut aussi l'expliquer des aumônes mêmes, car *grace* signifie *charités* dans ce Chap. & aill. Voyez I. Cor. XVI. 3. Si on le prend dans ce dernier sens, *la grace de Dieu* signifiera *des charités* faites selon Dieu, & dans la vue de Dieu. Mais la prémière explication est plus simple, & appuyée par Rom. XII. 6, 8. où *la libéralité* est mise entre les dons de la Grace. Conférez aussi Ch. IX. 14, 15.

℣. 2. *C'est* &c.] On a été obligé de paraphraser ce ℣. Il y a à la lettre, *Dans une grande*, ou *diverse épreuve d'affliction, l'abondance de leur joie & leur profonde pauvreté ont abondé en richesses de leur simplicité.* C'est-à-dire, *de leur sincère libéralité.* Voyez Rom. XII. 8. & ci-dessus I. 12.

℣. 3. *Elles ont donné de leur propre mouvement.*] Gr. *Ils ont été volontaires.*

℣. 4. *Nous priant* &c.] Gr. *Nous priant avec beaucoup de prière de recevoir cette grace & communication du ministère envers les Saints.* Voyez, sur ces mots de *ministère* & de *communication*, les notes sur Rom. XV. 25, 26.

avoient recueillies pour les Saints. 5 Et *ils n'ont* pas *fait seulement* ce que nous avions espéré *d'eux*, mais après s'être donnés eux-mêmes au Seigneur, ils se sont aussi donnés à nous, par la volonté de Dieu.

6 C'est ce qui nous a fait prier Tite, que comme il avoit commencé parmi vous cette *œuvre de* charité, il allât aussi l'achever; 7 afin que comme vous excellez déja en toutes choses, en foi, en parole, en science, en application à tout ce qui est honnête, & en affection envers nous, vous excelliez aussi dans cette *œuvre de* charité. 8 Ce que je ne dis pas pour vous rien prescrire; mais en vous proposant le zèle des autres, je cherche à faire connoître la sincérité de votre amour *fraternel*. 9 Car vous savez la grace de notre Seigneur Jesus: *vous savez* qu'étant riche, il s'est rendu pauvre pour vous, afin de vous enrichir par sa pauvreté. 10 Ainsi c'est un avis que je vous donne; car *c'est tout* ce qui vous convient, puisque non-seulement vous avez commencé d'exécuter *ce dessein*, mais que dès l'année passée vous l'aviez formé les prémiers de vous-mêmes.

11 Achevez donc maintenant cette *bonne* œuvre, afin que comme vous en avez pris la résolution par pure bonne volonté, vous l'accomplissiez de même selon

℣. 6. I. Cor. XVI. 1. II. Cor. XII. 18. ℣. 7. I. Cor. I. 5. & les Chap. XII. & XIV. II. Cor. VII. 11. ℣. 8. I. Cor. VII. 6, 25. ℣. 9. Matth. VIII. 20. Luc IX. 58. Phil. II. 6. ℣. 10. Prov. XIX. 17. Matth. X. 42. I. Cor. VII. 25. XVI. 2. II. Cor. IX. 2. I. Tim. VI. 18. Héb. XIII. 16.

Les Saints.] Les Chrétiens de Judée.

℣. 5. Il y a dans le Grec, *Et non comme nous avions espéré, mais ils se sont donnés eux-mêmes prémièrement au Seigneur, & à nous* &c.

Par la volonté de Dieu.] C'est-à-dire, Dieu leur aiant inspiré cette pensée; ou bien, Dieu l'aiant ainsi voulu pour leur bien, & pour celui des Saints.

℣. 6. *Cette œuvre de charité.*] Gr. *cette grace.* De même au ℣. 7. S. Paul avoit prié Tite d'aller avant lui à Corinthe, pour achever la collecte, & pour faire en sorte qu'elle fût abondante.

℣. 7. *Vous excellez.*] Ou, *Vous surpassez.*

En parole.] Voyez sur I. Cor. I. 5.

En application à tout ce qui est honnête.] C'est ce que signifie en général le mot Grec, que d'autres traduisent, *en toute diligence.* Voyez les notes sur Rom. XII. 11. & ci-dessus VII. 11.

℣. 8. *Mais en vous* &c.] Gr. *mais par le zèle des autres j'éprouve la sincérité de votre amour.* S. Paul connoissoit déja la charité des Corinthiens, voyez Ch. IX. 2. Mais il cherchoit à la faire connoître aux autres par des effets. *L'épreuve* est mise pour *la connoissance*, qui est le but de l'épreuve.

℣. 9. *Il s'est rendu pauvre* &c.] J. C., maître de toutes choses, s'est dépouillé de tout, & a été comme un esclave qui ne possède rien, afin de sauver les hommes. Voyez Luc IX. 58. & Phil. II. 7, 8.

℣. 10. *Ce qui vous convient.*] C'est ce que signifie ici le mot Grec. Voyez ci-dessous XII. 1. Je n'ai garde, dit S. Paul, d'user de commandement; il seroit mal placé, puisqu'aiant déja fait connoître votre bonne volonté, il suffit de vous avertir qu'il est tems de la mettre en exécution. Cependant d'autres traduisent, *Cela vous est avantageux;* mais quoique le Grec signifie aussi cela, cette traduction s'accorde moins bien avec ce qui suit.

Puisque &c.] Gr. *Vous, qui avez commencé auparavant, dès l'année passée, non seulement le faire, mais aussi le vouloir.* On a rendu le sens de l'Apôtre, qui veut dire, que les Corinthiens avoient été les prémiers à donner l'exemple des Collectes, & qu'ils en avoient formé le dessein d'eux-mêmes. Cela est prouvé par Chap. IX. 2. & le mot Grec, qui signifie à la lettre *commencer auparavant*, signifie fort bien, *commencer les prémiers.* Voyez un mot composé de même, Eph. I. 12.

℣. 11. *Cette bonne œuvre.*] Gr. *le faire.*

Par pure bonne volonté.] Le mot de l'Original signifie cette *bonne & franche volonté, cette ardeur & cette promptitude*, avec laquelle on se porte à faire quelque chose. Les LXX. s'en sont

ſelon vos moyens. 12 Car quand on donne de bon cœur, on eſt agréable à
Dieu ſelon ce qu'on a, & non ſelon ce qu'on n'a pas. 13 Auſſi ne *prétends-*
je point vous incommoder, pour ſoulager les autres; *je veux* ſeulement *qu'il*
y ait de l'égalité; *&* que votre abondance *ſuppléant* préſentement à leur indi-
gence, 14 leur abondance *ſupplée* auſſi *à ſon tour* à votre pauvreté, de ſorte
qu'il y ait de l'égalité *entre vous:* 15 ſelon ce qui eſt écrit *touchant la Manne:*
Celui qui *en avoit recueilli* beaucoup, n'en a point eu de reſte; & celui qui
en avoit recueilli peu, n'en a point manqué.

16 Or Dieu ſoit loué de ce qu'il a mis au cœur de Tite le même zèle pour
vous! 17 Car il a *fort bien* reçu la prière que je lui ai faite, & tout rempli
d'ardeur qu'il eſt, il part de tout ſon cœur pour vous aller trouver. 18 Nous
avons auſſi envoyé avec lui un *de nos* Frères, qui non-ſeulement s'eſt rendu
célèbre dans toutes les Egliſes par *la prédication de* l'Evangile, 19 mais qui
de plus a été choiſi par les Egliſes afin de nous accompagner dans le voyage, &
de porter *avec nous* les charités que nous avons procurées à la gloire du Sei-
gneur, & pour ſeconder votre bonne volonté. 20 Et nous avons uſé de cette
précaution, afin qu'on n'ait rien à nous reprocher à l'égard des ſommes conſi-
dé-

℣. 12. Prov. III. 28. Marc XII. 43. Luc XXI. 3. I. Pier. IV. 10. ℣. 13. Act. IV. 34. ℣. 15. Exod. XVI. 18. ℣. 17. II. Cor. XII. 18. ℣. 19. I. Chron. XXIX. 5. Act. XV. 40. ℣. 20. I. Cor. XVI. 3, 4.

ſont ſervis pour exprimer les termes Hébreux, qui ſignifient *Volontaire de cœur.* I. Chron. XXIX. 31. De même, notre Verſion commune a rendu par *de bon cœur* l'adverbe *prothumôs*, Tobie VII. 9. On peut auſſi traduire, par *un zèle prompt & ſincère*, car c'eſt ce que ſignifie auſſi l'Original, Eccléſiaſtique XLV. 42, où il s'agit du zèle de Phinées.

℣. 12. *On donne de bon cœur.*] Gr. *le bon cœur*, ou, *la bonne volonté s'y trouve.* C'eſt le mot qu'on vient d'expliquer dans la remarque précédente. Conférez ſur ce ℣. I. Cor. XVI. 2.

On eſt agréable &c.] Le ſens eſt, que Dieu n'exige pas plus qu'on ne peut donner; & que ce n'eſt pas l'abondance des aumônes, mais la charité du cœur, qui les rend agréables. Conférez I. Cor. XIII. 3. Matth. X. 42. Marc XII. 43. Héb. XI. 4.

℣. 13. *Je ne prétends pas* &c.] Il y a dans le Grec: *Non afin qu'il y ait du ſoulagement pour les autres, & pour vous de l'affliction*, c'eſt-à-dire, de la pauvreté; *mais par égalité.* Cette *égalité* ne conſiſte pas en ce que tous aient le même bien, mais en ce que tous aient le néceſſaire. On pourroit auſſi l'expliquer des bienfaits réciproques, voyez Luc VI. 34; mais la ſuite confirme la prémière explication.

℣. 15. *Selon* &c.] Il s'agit de la Manne. Voyez Exod. XVI. 18. S. Paul veut montrer par cet exemple, qu'on ne doit point réſerver de ſuperflu, quand il y a des Fidèles dans la néceſſité.

℣. 16. *Dieu ſoit loué.*] Gr. *Grace à Dieu.*

Le même zèle.] Ou, *le même ſoin.* Il s'agit d'exciter la charité des Corinthiens.

℣. 17. *De tout ſon cœur.*] Ou, *de ſon propre mouvement.* Mais on a préféré la prémière traduction, parce que S. Paul avoit exhorté Tite à faire le voyage.

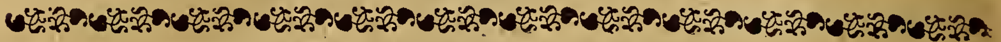
Pour vous aller trouver.] Gr. *vers vous.*

℣. 18. *Un de nos Frères.*] Gr. *Frère.* Les Anciens ont cru qu'il s'agiſſoit de S. Luc, à cauſe de ces mots, *qui s'eſt rendu célèbre par l'Evangile*, ce qu'ils ont expliqué de l'Evangile écrit par S. Luc. De-là vient que la date, qui eſt à la fin de cette Epître, porte, *qu'elle fut envoyée par Luc.* Mais *l'Evangile* ſignifie ici *la prédication de l'Evangile*, comme on l'a traduit; & d'ailleurs on n'a aucune preuve que S. Luc eût déja écrit ſon Evangile: on en a même du contraire. Des Modernes croyent qu'il s'agit de *Silas*, d'autres de *Barnabé.* Mais le ℣. 23. contredit cette penſée. Voyez la note.

℣. 19. *Porter* &c.] Gr. *avec cette grace, adminiſtrée par nous.* Voyez pour le ſens du mot *adminiſtrer*, ſur Rom. XV. 25.

A la gloire du Seigneur.] Voyez ci-deſſous IX. 12, 13.

dérables que nous recueillons; [21] aiant *toujours* devant les yeux ce qui est honnête, non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes. [22] Nous avons encore envoyé avec eux un de nos Frères, dont nous avons souvent éprouvé le zèle en plusieurs choses, mais dont l'ardeur est maintenant de beaucoup augmentée par la grande confiance qu'il a en vous. [23] *Enfin* à l'égard de Tite, il est mon Collègue, & il travaille pour vous avec moi; & à l'égard de nos autres Frères, ils sont les Députés des Eglises, & la gloire de Jesus-Christ. [24] Je *vous conjure* donc de *leur* donner des preuves de votre affection, & de *leur* montrer que ce n'est pas sans fondement que nous nous sommes glorifiés sur votre sujet, & devant eux, & devant les Eglises.



CHAPITRE IX.

Exhortation à la charité. Qui sème abondamment, moissonnera abondamment. Donner avec joie. Fruit éternel des aumônes. Elles sont une source d'actions de graces. Don ineffable. 1-15.

[1] MAis il est superflu que je vous écrive touchant cette assistance, qui *se prépare* pour les Saints. [2] Car je connois votre bonne volonté, & je

ỷ. 21. Prov. III. 4. Rom. XII. 17. Phil. IV. 8. I. Pier. II. 12. ỷ. 23. II. Cor. VII. 6, 13. XII. 18. Phil. II. 25. ỷ. 24. II. Cor. VII. 14. IX. 2. Chap. IX. ỷ. 1. Act. XI. 29. Rom. XV. 26. I. Cor. XVI. 2. II. Cor. VIII. 4. ỷ. 2. II. Cor. VIII. 10, 19.

ỷ. 20. *Que nous recueillons.*] Gr. *administrée par nous*, comme au ỷ. précédent.

ỷ. 21. *Aiant devant les yeux.*] Ou, *prenant soin.* Voyez sur Rom. XII. 12.

ỷ. 22. *Un de nos Frères.*] Gr. *notre Frère.* On ne trouve rien qui puisse faire connoître qui étoit cet autre Frère, qui devoit accompagner Tite.

Par la grande confiance qu'il a en vous.] Dans votre zèle & dans votre charité.

ỷ. 23. *Tite est mon Collègue.*] Ce caractère, par lequel S. Paul distingue Tite, montre qu'il ne s'agit ni de S. Luc, ni de Silas, ni de Barnabé dans le ỷ. 18. Car ces trois personnes étoient, comme Tite, des Collègues de S. Paul dans le ministère. Il est vrai que Barnabé ne l'accompagnoit plus, voyez Act. XV. 39; mais Luc & Silas étoient alors avec lui. Les personnes désignées dans les ỷ. 18. & 22. étoient quelques Fidèles considérables dans les Eglises de Macédoine, qu'elles avoient député à Jérusalem pour y porter leurs aumônes, I. Cor. XV. 3. & Act. XX. 4. où l'Apôtre nomme *Sopater de Bérée*, *Aristarque*, *&* *Second de Thessalonique.* D'ailleurs comme il n'avoit pas voulu se charger seul de ces charités, pour ôter toute occasion de mauvais jugement, voyez le ỷ. 20. il n'étoit pas de la prudence de s'associer des personnes qui étoient entièrement attachées à lui.

Députés.] Gr. *Apôtres.* On sait que ce mot ne signifie dans son origine qu'*Envoyés.*

La gloire de J. C.] Par le zèle & la fidélité, avec laquelle ils le servent. Voyez sur I. Cor. XI. 7. & ci-dessus I. 14. Conférez Jean XVII. 10.

ỷ. 24. Il y a dans le Grec, *Montrez donc la démonstration de votre amour, & de notre vanterie touchant vous, envers eux, & à la face des Eglises.* Cet *amour* peut regarder *les Députés* des Eglises, mais il peut marquer aussi l'abondance des aumônes; voyez le ỷ. 8. *Se glorifier sur le sujet de quelqu'un*, c'est parler avantageusement de lui, & s'en promettre beaucoup. Voyez les Ch. VII. 14. IX. 2.

Chap. IX. ỷ. 1. *Assistance.*] Gr. *Diaconie*, ou, *Ministère.* Voyez sur Rom. XV. 25. & ci-dessus VIII. 4.

ỷ. 2. *Bonne volonté.*] Il y a dans l'Original le mot, qu'on a expliqué dans le Ch. VIII. 11, 12.

Votre zèle &c.] On peut aussi traduire, *plusieurs ont été excités par l'émulation que vous leur avez donnée.*

ỷ. 3. *Ce que j'ai avancé à votre gloire dans cette occasion.*] Gr. *notre gloire*, ou, *glorification touchant vous dans cette partie.*

Ne

je m'en suis glorifié devant les Macédoniens, *leur disant*, que l'Achaïe est prê-
te dès l'année passée: de sorte que votre zèle a excité *celui* de plusieurs. [3] Ce-
pendant, je *vous* ai envoyé *nos* Frères, afin que ce que j'ai avancé à votre gloi-
re dans cette occasion, ne se trouve pas sans fondement, & que vous soyez
prêts, comme je l'ai dit. [4] De peur que si les Macédoniens viennent avec moi,
& qu'ils ne vous trouvent pas prêts, je ne reçoive de la confusion, pour ne
pas dire vous-mêmes, sur un sujet dont je me suis glorifié. [5] J'ai donc cru
qu'il étoit nécessaire de prier *nos* Frères de vous aller trouver avant moi, afin
qu'ils préparent par avance vos charités, que nous avons déja annoncées, &
qu'elles soient prêtes *quand j'arriverai*, comme de *véritables* charités, & non
comme *des fruits* de l'avarice. [6] Car je vous avertis, que celui qui sème peu,
moissonnera peu; & que celui qui sème abondamment, moissonnera abondam-
ment. [7] Que chacun *néanmoins* suive les mouvemens de son cœur, sans cha-
grin, & sans contrainte: car Dieu aime celui qui donne avec joie. [8] Et c'est
lui qui peut vous combler de toute sorte de graces, afin qu'aiant toujours abon-
damment tout ce qui vous est nécessaire, vous abondiez aussi en toute sorte
de bonnes œuvres; [9] selon ce que dit l'Ecriture: Il a répandu, il a donné
aux

℣. 3. II. Cor. VII. 14. VIII. 17, 24. I. Cor. XVI. 1. ℣. 4. II. Cor. XI. 17. ℣. 5. Gén. XXXIII. 11. Lév. XXV. 21. I. Sam. XXV. 27. II. Rois V. 15. II. Cor. VIII. 6, 18. ℣. 6. Prov. XI. 24. XIX. 17. XXII. 9. Ezéch. XXXIV. 26. Gal. VI. 8. ℣. 7. Ezéch. XXV. 2. XXXV. 5. Deut. XV. 7. Prov. XI. 25. XXII. 8. Ecclésiastiq. XXXV. 10. Rom. XII. 8. II. Cor. VIII. 12. ℣. 8. Prov. XI. 24. XV. 16. XIX. 17. XXVIII. 27. Ps. XXXVII. 25, 26. II. Cor. VI. 10. VIII. 1, 6, 19. Phil. IV. 11. I. Tim. VI. 6. ℣. 9. Ps. CXII. 9.

Ne se trouve pas sans fondement.] Gr. *ne soit pas vain*, ou, *faux.*

℣. 4. *Sur un sujet* &c.] Gr. *dans cette hypostase de gloire. Hypostase* signifie ici *sujet*, *matière*, *fondement*, ou, comme l'Interprète Latin l'a rendu, *substance.* D'autres le prennent pour *confiance*, *assurance*; & l'on peut traduire, selon cette signification, *Je ne reçoive de la confusion sur un sujet, où j'ai eu la confiance de me glorifier.* Le sens est: Que ce que j'ai dit à votre louange, ne tourne à ma confusion & à la vôtre. Voyez ci-dessous XI. 17.

℣. 5. *Vos charités.*] Gr. *votre bénédiction.* Ce mot, qui signifie *biens* ou *bienfaits*, signifie ici un présent gratuït, volontaire, donné de bon cœur & libéralement. Voyez la remarque suivante, & celle que l'on a faite sur Rom. XV. 29. Conférez Prov. XI. 25, 26.

Comme de véritables charités &c.] Gr. *comme bénédiction, & non comme avarice.* Le sens est clair. S. Paul veut dire, que les aumônes devoient être abondantes, comme sont les présens que l'on fait par une affection sincère. Et en effet, *bénédiction* signifie des *bienfaits abondans.* Voyez Ps. XXIV. 5. Ezéch. XXXIV. 26. On peut aussi traduire, *Comme des charités volontaires, & non pas comme un bien qu'on vous extorque*; mais le ℣. suivant confirme la prémière traduction.

℣. 6. *Car je vous avertis.*] Gr. *Car*, ou *Or ceci.* C'est une expression abrégée, qui veut dire, *Remarquez ceci, faites-y attention.* Voyez Rom XIII. 11.

Celui qui sème abondamment &c.] Gr. *celui qui sème en bénédictions, moissonnera en bénédictions.* C'est une allusion à Osée X. 12. où il y a le mot de *justice*, qui a le même sens que celui de *bénédiction*, & qui signifie des aumônes abondantes, faites dans un esprit de charité. Voyez sur le ℣. 5.

℣. 7. *Suive les mouvemens de son cœur.*] Autr. *qu'il fasse ce qu'il jugera à propos.*

℣. 8 *Graces.*] Ce mot signifie dans cet endroit des *bienfaits* temporels.

Aiant toujours &c.] Gr. *aiant toujours en tout toute suffisance.* C'est-à-dire, abondance de tout ce qui est nécessaire. Voyez pour la signification du mot Grec, qu'on traduit *suffisance*, Prov. XXX. 9. dans les LXX; & dans les Apocryphes, Ecclésiastique V. 1. XI. 24. XL. 20.

Bonnes œuvres.] Celles de la charité, qui portent ce nom par excellence. I. Tim. VI. 18.

℣. 9. *Selon ce que dit l'Ecriture.*] Voyez Ps. CXII. 9. dans les LXX.

aux pauvres; ses aumônes demeureront éternellement. 10 Que celui donc qui
fournit dequoi semer à celui qui sème, veuille vous donner du pain pour *vous*
nourrir, multiplier la semence que vous *répandez*, & augmenter les fruits de
vos aumônes. 11 *Tellement qu'*étant enrichis en tout, *vous exerciez* aussi en-
vers tous une sincère libéralité, qui tourne à *la gloire de* Dieu par les actions
de graces que nous lui en rendons. 12 Car l'administration de cette offrande
ne servira pas seulement à pourvoir aux nécessités des Saints, mais elle sera en-
core une source abondante d'actions de graces qu'ils rendront à Dieu. 13 Res-
sentant les effets de cette assistance, ils glorifieront Dieu de l'obéissance qui ac-
compagne en vous la profession de l'Evangile de JESUS-CHRIST, & de la
libéralité sincère avec laquelle vous faites part de vos biens, & à eux, & à tous
les autres. 14 Ils prieront Dieu pour vous, pour qui ils ont une tendre affec-
tion, à cause de l'excellente grace que Dieu vous a faite. 15 Et Dieu soit loué
de son don ineffable!

CHA-

℣. 10. Esai. LV. 10. Osée X. 12. ℣. 11. II. Cor. I. 11. IV. 15. VIII. 8. Rom. XII. 8. ℣. 12. II. Cor. VIII. 14. Phil. II. 25. ℣. 13. Matth. V. 16. Rom. XV. 26. II. Cor. II. 9. VII. 15. VIII. 4. Héb. XIII. 16. ℣. 14. I. Cor. I. 5. XII. XIV. II. Cor. VIII. 7. ℣. 15. IV. Esdr. II. 37.

Ses aumônes.] C'est ce que signifie ici le mot de *justice*, qui est dans le Grec. Voyez Dan. IV. 27. & conférez les LXX. avec l'Hébreu. De même Ps. XXIV. 5. Prov. X. 2. Esai. LVIII. 8. *Justice*, dans le stile de l'Ecriture, signifie, *la bonté*, *la miséricorde*, & leurs effets.

Demeureront.] Ou, *demeurent éternellement.* Elles auront un fruit éternel, qui sont les biens du Ciel. Conférez Gal. VI. 8, 9, 10.

℣. 10. *Qui fournit dequoi semer à celui qui sème.*] Cela est figuré, pour dire, celui qui donne à l'homme charitable dequoi faire des charités. C'est une allusion à Esai. LV. 10.

Multiplier &c.] C'est-à-dire, augmenter votre bien, & rendre vos aumônes comme une semence féconde. Conférez Osée X. 13. dans les LXX.

℣. 11. On a été obligé de paraphraser ce ℣. où il y a à la lettre, *Etant enrichis en tout pour toute simplicité, laquelle opère par nous actions de graces à Dieu. Simplicité* signifie *libéralité.* Voyez le Ch. VIII. 2. & *toute libéralité* veut dire *une libéralité exercée envers tous.* Voyez le ℣. 13. On a ajouté ces mots, *à la gloire*, qui font sentir la pensée de S. Paul, qu'il a exprimée dans le Chap. VIII. 19.

℣. 12. *De cette offrande.*] Ou, *de ce sacrifice.* Voyez Phil. II. 17. *Les charités* sont des *oblations* que l'on fait à Dieu. Conférez Héb. XIII. 16. Matth. XII. 7. &c.

Elle sera &c.] Gr. *Elle abondera par plusieurs actions de graces*, ou, *par de grandes actions de graces.*

℣. 13. *Ressentant les effets de cette assistance.*] Gr. *par l'épreuve de cette diaconie.* Voyez les notes sur les ℣. 1. & 12.

De l'obéissance &c.] Gr. *de la soumission de votre profession*, (ou, *confession*) *en l'Evangile*, *& de la simplicité de la communication envers eux*, *& envers tous.* Voyez ci-dessus VIII. 2, 4.

℣. 14. *Ils prieront.*] Gr. *Et par leur prière.*

Pour qui ils ont une tendre affection.] Gr. *vous aimant tendrement*; car le mot Grec, qui signifie *desirer*, & même *desirer avec ardeur*, signifie aussi *aimer tendrement.* Voyez Phil. I. 8. & dans les LXX. Ps. CXIX. 131.

L'excellente grace.] S. Paul appelle ainsi l'affection charitable, que Dieu avoit inspirée aux Corinthiens pour les Saints qui se trouvoient dans la pauvreté. Voyez ci-dessus VIII. 1, 17. Cependant on peut très bien l'expliquer de la vocation des Corinthiens, dont l'Eglise étoit composée pour la plupart de Gentils. Le sens est;

CHAPITRE X.

Paul accusé d'être fièr quand il est éloigné, timide quand il est présent. Sa défense. Il ne combat point selon la chair. Armes puissantes. Forteresses abbattues. Esprits captifs. 1-12. *Vanité des adversaires de S. Paul. Il ne se glorifie point dans le partage des autres. Mettre sa gloire dans le Seigneur.* 13-18.

1 JE vous conjure, moi Paul, par la douceur & par la bonté du Seigneur
JESUS-CHRIST, moi qui suis *si* humble avec vous quand je suis pré-
sent en personne, mais qui suis hardi avec vous lorsque je suis absent. 2 Je
vous prie, *dis-je*, qu'étant présent je ne *sois* point *obligé* de paroître avec cet-
te assurance, avec laquelle j'ai dessein d'agir envers certaines gens, qui nous re-
gardent comme des personnes qui se conduisent selon la chair. 3 Car bien
que nous vivions dans la chair, nous ne combattons point selon la chair; 4 les
armes de notre milice n'étant point charnelles, mais puissantes par *la vertu
de* Dieu, pour renverser les forteresses. 5 Nous détruisons les raisonnemens
hu-

CHAP. X. ℣. 1. I. Cor. II. 3. IV. 10, 21. II. Cor. XI. 21, 30. XII. 5, 9. XIII. 4, 9. Gal. IV. 13. ℣. 2. I. Cor. IV. 21. II. Cor. I. 17. II. 17. IV. 2. XI. 3, 10, 2[illegible]. XII. 20. XIII. 2, 10. Phil. III. 2. ℣. 3. I. Tim. I. 18. II. Tim. II. 3. ℣. 4. Jérém. I. 10. I. Cor. I. 18, 24. II. 5. II. Cor. VI. 7. Eph. VI. 13. &c. I. Thess. V. 8. ℣. 5. IV. Esd. XIV. 34. Act. XIX. 17. I. Cor. I. 19. III. 19.

est: Ils béniront Dieu, de ce qu'il vous a appellés à sa connoissance. C'est en effet là l'*excellente grace*, & le *don ineffable* de Dieu.

CHAP. X. ℣. 1. *Par la douceur* &c.] S. Paul allègue ces vertus de J. C., parce qu'il souhaitoit de n'employer que *la douceur* pour regagner les Corinthiens. Voyez plus bas, XIII. 7, 9, 10.

Moi qui suis si humble &c.] C'est le reproche que les adversaires de S. Paul lui faisoient. Voyez les ℣. 10. & 11. à l'occasion des censures répandues dans sa I. Ep. & de l'excommunication de l'Inceſtueux. Il semble admettre ce qu'ils disoient de lui; mais c'est une Ironie.

℣. 2. *Avec laquelle j'ai dessein d'agir.*] On peut aussi traduire, *dont on croit que j'ai la hardiesse de me prévaloir.*

Qui se conduisent &c.] Gr. *marchant selon la chair. Agir*, ou, *marcher selon la chair*, signifie dans cet endroit, agir sans force, menacer sans effet, sans avoir la puissance d'exécuter. La suite confirme cette explication, aussi-bien que les parallèles, Ch. XIII. 2, 3, 4. Autr. *Par des motifs, des passions charnelles.*

℣. 3. *Nous vivions dans la chair.*] Gr. *nous marchions*, terme, qui a ici une autre signification que dans le ℣. précédent. Le sens est: Bien que nous vivions dans un corps mortel, & que nous y soyons exposés à beaucoup de souffrances, nous ne laissons pas d'être revêtus de la puissance de J. C., & nous n'exerçons point notre ministère en hommes foibles. Conférez ci-dessous XIII. 3, 4. *Combattre* exprime l'exercice du Ministère Apostolique, I. Tim. I. 8. & *combattre selon la chair*, c'est combattre foiblement, avec des armes humaines; car la *chair* signifie des hommes foibles, ou la foiblesse elle-même. Voyez Esai. XXXI. 3.

℣. 4. *Les armes.*] Ce ne sont pas seulement, dans cet endroit-ci, les dons & les vertus Apostoliques, voyez Chap. VI. 7; mais aussi la puissance, que J. C. avoit donnée à ses Apôtres, de punir les rebelles. Voyez aussi Eph. VI. 11. I. Thess. V. 8.

Charnelles.] Foibles. Voyez sur le ℣. précédent.

Par la vertu de Dieu.] Ou, *pour le service de Dieu.* Gr. *à Dieu.*

Les forteresses.] Tout cela est figuré. Il s'agit des Puissances contraires à l'Evangile. Conférez Prov. XXI. 22. & voyez ce qui est dit de Jérémie, Ecclésiastique XLIX. 8.

℣. 5.

humains, & toute hauteur qui s'élève contre la connoiſſance de Dieu; & nous
emmenons toutes les penſées captives ſous l'obéiſſance de Jesus-Christ.
6 Aiant même *la vengeance* prête pour punir toute desobéiſſance, quand vo-
tre obéiſſance ſera accomplie.
7 Regardez-vous à l'extérieur? *A cet égard*, ſi quelqu'un ſe perſuade qu'il eſt
à Jesus-Christ, il doit auſſi penſer de lui-même, que, comme il eſt à
Jesus-Christ, nous ſommes auſſi à Jesus-Christ. 8 Car quand
même je me glorifierois un peu davantage au ſujet du pouvoir que le Seigneur
m'a donné ſur vous pour l'édification, & non pour votre deſtruction, je n'en
rougirois point. 9 Mais afin qu'on ne croie pas que je veuille vous épouvan-
ter par mes Epîtres. 10 (car *ſes* Epîtres, dit-on, ſont graves & fortes; mais il
eſt foible quand il paroît en perſonne, & ſon diſcours eſt mépriſable;) 11 Que
celui qui tient ce langage, ſache que tels que nous ſommes en parole dans nos
Epî-

℣. 6. Nomb. XVI. 26. Act. V. 5. VIII. 20. XIII. 10. I. Cor. V. 3. II. Cor. II. 9. VII. 15. IX. 13. I. Tim. I. 20. ℣. 7. Jean VII. 24. Act. IX. 6, 15. XXII. 10, 14. XXVI. 16. I. Cor. IX. 1. XIV. 37. II. Cor. V. 12. XI. 18, 23. XII. 11. XIII. 3. Gal. I. 1, 11. II. 2, 8. I. Jean IV. 6. ℣. 8. I. Cor. IV. 21. V. 3, 5. II. Cor. II. 6. VII. 14. XII. 6, 20. XIII. 2, 10. II. Theſſ. III. 15. I. Tim. I. 20. ℣. 9. I. Cor. V. 9, 11. ℣. 10. I. Cor. I. 17. II. 1, 13. & les Chap. IV. V. II. Cor. XI. 6, 21, 30. XII. 5, 9. ℣. 11. II. Cor. XII. 20. XIII. 2, 10.

℣. 5. *Toute hauteur.*] S. Paul ſuit ſa figure, & compare les raiſonnemens & les ſubtilités de ſes adverſaires, aux murailles & aux remparts qui défendent les Villes. On pourroit même fort bien traduire, *Et toutes ces hautes murailles qu'on élève* &c. Car on trouve un mot tout pareil, & de même ſignification que celui de S. Paul, employé pour dire *une haute muraille*. Voyez Eccléſiaſtique L. 2. I. Mach. XII. 36.

La connoiſſance.] Ou, *la ſcience de Dieu.* L'Evangile. Ci-deſſus II. 14.

Toutes les penſées.] Ou, *tous les eſprits*. Car le Grec ſignifie auſſi *eſprit*. Voyez les Ch. III. 14. IV. 4. Au reſte, ceci doit s'entendre de ce que le Miniſtère Apoſtolique étoit capable de faire, & devoit faire effectivement, ſi les hommes avoient prêté l'oreille à la Vérité. Voyez I. Cor. I. 18, 23, 24. II. Cor. IV. 3, 4.

℣. 6. *Aiant* &c.] Il s'agit de ce pouvoir extraordinaire & miraculeux, qu'avoient les Apôtres, de punir les pécheurs par des peines corporelles, en les livrant à la puiſſance du Démon. Voyez Act. XIII. 11. I. Cor. V. 5. & ici Chap. XII. 21. XIII. 2, 3. I. Tim. I. 20.

Quand votre obéiſſance ſera accomplie.] Le ſens eſt: Dès que tous ceux, qui pourront être ſoumis, auront obéi. L'Apôtre veut différer la punition, juſqu'à ce qu'il ait vu l'effet de ſes remontrances & de ſes menaces.

℣. 7. *A l'extérieur.*] C'eſt ce que ſignifie ici le mot de *face*, ou de *perſonne*; qui eſt dans le Grec. Voyez plus haut V. 12. & conſultez le Ch. XI. 18. & ſuiv. pour ſavoir ce que S. Paul entend par-là.

Se perſuade.] Ou, *ſe flatte*, car c'eſt le ſens. Si quelqu'un ſe flatte d'être Miniſtre de J. C. Il s'agit apparemment de ces gens, qui ſe vantoient d'avoir vu J. C. en Judée, & de l'avoir ſuivi. Voyez I. Cor. I. 12. & ici, Ch. V. 16. Ils prétendoient s'élever, ſous ce prétexte, au-deſſus de S. Paul.

℣. 8. *Et non pour votre deſtruction.*] Ces paroles portent indirectement contre les faux Apôtres, qui *s'aſſerviſſoient* les Corinthiens, & qui en renverſoient la foi. Voyez ci-deſſus VII. 2. & ailleurs.

℣. 9. *Mais.*] On a ſuivi la leçon de l'Interprète Latin, appuyée de quelques Manuſcrits, pour éviter des ſupplémens.

℣. 10. *Graves.*] Menaçantes, & pleines d'autorité.

Quand il paroît en perſonne.] Gr. *la préſence du corps*. Le *corps* pour *la perſonne*. Les ennemis de S. Paul traitoient de timidité & de foibleſſe, ce qui étoit en lui douceur & humilité. Voyez I. Cor. II. 1, 3, 4. & ici Ch. XI. 6.

℣. 11. *Que celui* &c.] Gr. *Qu'un tel.* Il faut que quelqu'un des adverſaires de S. Paul ait tenu le diſcours rapporté au ℣. 10; & c'eſt vraiſemblablement le même, qui eſt déſigné plus bas, Ch. XI. 4. Peut-être eſt-ce auſſi le même, qui ſe vantoit d'avoir été Diſciple de J. C. Voyez le ℣. 7.

℣. 12.

Epîtres lorſque nous ſommes abſens, tels ſommes-nous en effet lorſque nous
ſommes préſens. 12 Car nous ne ſommes pas aſſez hardis pour nous mettre
en parallèle, ou pour nous comparer avec quelques-uns de ces gens qui ſe
louent eux-mêmes. Cependant en ſe meſurant ainſi eux-mêmes par eux-mê-
mes, & en ſe comparant eux-mêmes avec eux-mêmes, ils ne ſavent ce qu'ils
font.

13 Pour nous, nous n'irons point nous glorifier au-delà des bornes qui *nous*
ſont marquées; mais, nous renfermant dans le partage que Dieu, qui meſure
à chacun le ſien, nous a diſtribué, *nous nous glorifierons* d'être parvenus juſ-
qu'à vous. 14 Car nous ne nous étendons point plus que nous ne devons,
comme ſi nous n'étions point parvenus juſqu'à vous; puiſqu'il eſt vrai, que
nous avons porté juſques chez vous l'Evangile de Jesus-Christ; 15 *&*
cela ſans paſſer les bornes qui *nous* ſont preſcrites, & ſans nous glorifier dans
les travaux d'autrui. Nous eſpérons même, que votre foi étant augmentée,
nous étendrons beaucoup plus loin notre partage par votre moyen, 16 en al-
lant

℣. 12. II. Cor. III. 1. V. 12. ℣. 13. I. Cor. XII. 11. II. Cor. XI. 18. XII. 5, 6. Eph. IV. 7. ℣. 14. I. Cor. III. 5, 10. IV. 15. IX. 1. ℣. 15. Rom. XV. 20.

℣. 12. *Nous ne ſommes pas aſſez hardis.*] Ou, *nous ne daignons pas, nous n'avons garde.* Selon le ſens qu'on a ſuivi, c'eſt une Ironie. S. Paul a dit, qu'il eſt tel *en effet*, qu'il eſt en *parole*; tel *préſent*, qu'il eſt *abſent*. Il ne ſe compare qu'avec ſoi-même: *Car*, ajoute-t-il, *je ne ſuis pas aſſez hardi pour me mettre en parallèle* &c.

Qui ſe louent.] Gr. *qui ſe recommandent*, *mais en ſe meſurant* &c. Le ſens eſt, qu'ils ne jugent de leur mérite & de leurs talens, que par les fauſſes idées qu'ils ont d'eux-mêmes.

En ſe comparant .... ils ne ſavent ce qu'ils font.] Quand ils ſe regardent comme la règle de la perfection; au-lieu qu'il faut la chercher hors de ſoi, pour pouvoir juger de ſoi-même.

℣. 13. On paraphraſe un peu ce ℣. pour conſerver les idées qui ſont dans le texte, & rendre un ſens clair. Il y a à la lettre, *Nous ne nous glorifierons point dans les choſes hors de meſure*, ou, *non meſurées*; *mais ſelon la meſure de la règle, laquelle meſure*, ou *laquelle le Dieu de la meſure nous a diſtribuée*, nous nous glorifierons d'*être parvenus juſqu'à vous.* L'Apôtre conſidère Dieu, comme aſſignant à chacun de ſes Miniſtres ſon département. Au reſte, d'autres expriment ces mots, *dans les choſes hors de meſure*, ou, *non meſurées*, par ceux-ci, *avec excès*, *démeſurément*. Le ſens eſt au fond le même. Voyez ſur le ℣. 15.

Nous n'irons point nous &c.] *Se glorifier hors de ſon partage*, c'eſt aller recueillir le fruit *des travaux d'autrui*, ℣. 15. s'attribuer la gloire qu'ils ont acquiſe, & prendre ſur les Egliſes qu'ils ont fondées, une autorité qui n'appartient qu'à ceux qui en ſont les Pères & les Apôtres. C'eſt ce que les faux Docteurs faiſoient à Corinthe.

D'être parvenus juſqu'à vous.] De ce que Dieu avoit voulu mettre les Corinthiens dans le partage de S. Paul, & de ce qu'il les avoit convertis.

℣. 14. *Nous ne nous étendons point* &c.] Nous ne portons point notre autorité au-delà de ce que nous devons. S. Paul taxe les faux Apôtres, qui venoient ſemer leur yvraie à Corinthe, & qui vouloient *moiſſonner où ils n'avoient point ſemé.* Matth. XXV. 26.

℣. 15. *Sans paſſer les bornes qui nous ſont preſcrites.*] Autr. *avec excès*, comme on l'a remarqué ſur le ℣. 16.

Nous étendrons &c.] Gr. *nous ſerons abondamment magnifiés*, ou, comme porte notre Verſion vulgaire, *nous ſerons amplement accrus par vous*, ou, *en vous.* S. Paul veut dire, que *la foi* des Corinthiens *étant augmentée*, & ſa préſence ne leur étant plus néceſſaire, Rom. XV. 23. ils lui fourniroient les moyens d'aller porter l'Evangile chez des Nations éloignées. Il s'agit des voyages de Rome & d'Eſpagne, que l'Apôtre avoit alors dans l'eſprit.

Partage] Le mot Grec ſignifie *une corde à meſurer la terre*, & ſe prend ici pour l'*étendue meſurée*, ou, comme on l'a traduit, pour le par-

lant annoncer l'Evangile dans les pays qui sont au-delà du vôtre, pour ne point
nous glorifier dans la portion des autres, dans ce qui est tout préparé. 17 Au
reste, que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur. 18 Car ce n'est
pas celui qui se loue soi-même, qui est digne d'approbation; mais celui qui est
loué du Seigneur.



CHAPITRE XI.

Paul, jaloux des Corinthiens. Il craint qu'on ne les séduise. Il n'est inférieur à aucun Apôtre, au moins pour la science. 1-6. *Il prêche gratuïtement, veut conserver cette gloire. Ses adversaires, faux Apôtres.* 7-15. *Il s'excuse d'être obligé de se glorifier; égale ses envieux dans tous les avantages extérieurs; les surpasse dans les travaux. L'énumération de ses peines.* 16-33.

1 PLUT-à-Dieu que vous voulussiez me supporter un moment dans mon
imprudence! Mais il faut bien que vous me supportiez. 2 Car je suis
ja-

℣. 17. Esai. LXV. 16. Jérém. IX. 23, 24. I. Cor. I. 31. ℣. 18. Prov. XXVII. 2. Rom. II. 29. I. Cor. IV. 5. Chap. XI. ℣. 1. II. Cor. V. 13. XI. 16. XII. 6. ℣. 2. Lév. XXI. 13. Prov. XIX. 14. Esai. LXII. 4. Osée II. 19. Gal. IV. 17. Eph. V. 25.

partage. De même au ℣. 16. Clément Romain a employé la même expression pour signifier l'*étendue & les bornes* des différens ministères. Ep. aux Corinth. Chap. XLI.

℣. 16. *Pour ne point nous glorifier* &c.] Le sens est, que l'Evangile aiant été annoncé dans l'Asie & dans la Grèce, S. Paul vouloit l'aller prêcher dans des lieux où il étoit inconnu, de peur qu'on ne s'imaginât qu'il voulût s'attribuer la gloire des travaux des autres. Voyez Rom. XV. 20, 21. On peut aussi traduire, *mais sans entrer dans la portion des autres, pour nous glorifier* &c.

℣. 17. *Que celui* &c.] Cela veut dire, que si quelqu'un cherche de la gloire, il doit la chercher dans l'approbation du Seigneur, & dans les choses qui lui plaisent. Voyez I. Cor. I. 31. Conférez Jean V. 44. XII. 43.

℣. 18. *Loue... loué.*] Gr. *recommande.*

Digne d'approbation.] Qui est un vrai, un fidèle Ministre de J. C. Voyez sur le mot Grec, Rom. XVI. 10. & conférez Rom. II. 29. I. Cor. IV. 3, 4, 5.

Chap. XI. ℣. 1. *Mon imprudence.*] Ou, ma *folie*. C'est celle de se louer soi-même. Voyez le Ch. X. 12, 18. Mais l'Apôtre n'en vient là que *par contrainte*. Ci-dessous XII. 11. Cependant cette contrainte a servi à nous apprendre ce que nous aurions ignoré de ses prodigieux travaux.

℣. 2. *De la jalousie de Dieu.*] De celle dont Dieu même est jaloux, & qui ne tend qu'à préserver les Corinthiens d'infidélité envers lui. Voyez Gal. IV. 17, 18. & conférez Jean II. 17.

Fiancés.] Autr. *préparés*. Cela est figuré. Le sens est: Vous avez donné votre foi à J. C., & il l'a reçue: J'ai été comme le Ministre de vos engagemens, & je veux faire tous mes efforts pour vous conserver à lui.

℣. 3. *Corrompre.*] C'est-à-dire, *séduire*. Ainsi, Apoc. XI. 18. *Ceux qui corrompent la Terre*, sont ceux qui la séduisent; & Dan. II. 9. *Parole corrompue*, veut dire, *des mensonges, des impostures*. Voyez ci-dessus VII. 2.

De la fidélité &c.] Gr. *de la simplicité, qui est envers Christ. Simplicité* signifie dans cet endroit, *intégrité, fidélité*. Ainsi, I. Mach. II. 37. *mourons dans notre simplicité*. En gardant à Dieu la foi que nous lui avons promise, sans violer jamais sa Loi. De même, Daniel fut délivré de la fosse des lions, à *cause de sa simplicité*, Ibid. ℣. 61. c'est-à-dire, *à cause de son intégrité, de sa fidélité* envers Dieu. Il s'agit ici des erreurs sur la résurrection, I. Ep. XV. & en général de l'altération de la Doctrine Chré-

jaloux de vous de la jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à *votre*
unique Epoux, *qui est* JESUS-CHRIST, pour *vous* présenter *à lui comme*
une vierge pure. 3 Mais je crains que, comme le Serpent séduisit Eve par ses
artifices, de même vos esprits ne se laissent corrompre, *&* détourner de la fi-
délité que *vous devez* à JESUS-CHRIST. 4 Car si celui qui est allé *chez*
vous, vous prêche un autre JESUS, que nous n'avons point prêché; ou si
vous recevez un autre Esprit, que vous n'avez point reçu; ou un autre Evan-
gile, que vous n'avez point appris; vous avez raison de souffrir *cet homme-là.*
5 Mais je ne crois pas avoir été inférieur en rien aux plus grands d'entre les A-
pôtres. 6 Et quand même je serois grossier par rapport au langage, il n'en est
pas ainsi par rapport à la science. Mais nous nous sommes *assez* fait connoî-
tre à vous, à tous égards & en toutes choses.
7 Suis-je donc coupable, pour m'être abaissé moi-même afin de vous éle-
ver?

ỷ. 3. Gen. III. 4, 13. Jean VIII. 44. Rom. XVI. 8. II. Cor. II. 17. IV. 2. Gal. I. 6. II. 4. III. 1. IV. 9. V. 10. Phil. I. 15. III. 2, 18. Col. II. 4, 8, 18. I. Theſſ. II. 3, 5. II. Theſſ. III. 2, 6. I. Tim. I. 3. IV. 1. VI. 3, 20. II. Tim. II. 16. III. 2. Tit. I. 10. Héb. XIII. 9. II. Pier. II. 1, 14. III. 3, 17. I. Jean IV. 1. Jud. vſ. 4. ỷ. 4. Gal. I. 8. III. 2. II. Cor. X. 10. ỷ. 5. I. Cor. XV. 10. II. Cor. XII. 11. Gal. II. 6, 9. ỷ. 6. I. Cor. I. 17. II. 1, 13. II. Cor. I. 12. II. 14. IV. 2. V. 11. X. 10. XII. 12. Eph. III. 4. ỷ. 7. Act. VIII. 3. I. Cor. IV. 10. IX. 6, 12. II. Cor. VI. 12. VII. 2. XII. 13, 18.

Chrétienne. Voyez ci-dessus II. 17. IV. 12. Gal. I. 6. & conférez I. Tim. VI. 5.

ỷ. 4. *Celui qui est allé chez vous.*] Le Grec semble désigner une personne particulière, aussi-bien que ce qui est dit Ch. X. 11. Il étoit venu à Corinthe, depuis le départ de S. Paul, quelque Docteur Juif, qui se vantoit d'avoir vu J. C. en chair, (Voyez plus haut V. 16. X. 7.) & qui tâchoit de corrompre la foi des Corinthiens. Cependant d'autres traduisent, *s'il venoit quelqu'un qui vous prêchât* &c. mais cette traduction paroît moins littérale.

Vous prêche un autre &c.] Le sens est: Si cet homme-là vous prêche un Sauveur plus puissant; s'il vous communique de nouveaux dons du S. Esprit; s'il vous annonce un Evangile qui soit véritablement l'Evangile de J. C., & qui nous soit inconnu; vous avez raison d'écouter cet homme-là, & de le préférer à nous. Mais comme tout cela étoit faux & absurde, les Corinthiens auroient eu grand tort d'écouter un tel homme; & c'est la conséquence que S. Paul veut en tirer. Au reste, si on traduit avec d'autres, *s'il venoit quelqu'un qui vous prêchât un autre Jésus* &c. il faudra traduire par interrogation, *feriez-vous bien de le souffrir?*

Appris.] Gr. *reçu.* Voyez sur I. Cor. XI. 1.

ỷ 5. *Mais.*] Gr. *Car.* Il faut lui donner la signification de *mais*, à moins que de suppléer beaucoup. S. Paul veut dire: Cet homme-là ne peut vous prêcher un autre Jésus, vous donner un autre Esprit &c. Car enfin, il n'est pas plus grand que *les plus grands des Apôtres, & il n'y en a point à qui j'aye été inférieur.*

Aux plus grands &c.] Il s'agit de Pierre, de Jaques & de Jean. Voyez I. Cor. IX. 5. Gal. II. 6-9.

ỷ. 6. *Grossier.*] Gr. *Idiot.* Voyez sur I. Cor. XIV. 16. On peut aussi traduire, *Et bien que je sois grossier.*

Mais nous nous &c.] Gr. *mais aiant été manifestés envers vous*, ou, *parmi vous, en tout & en toutes choses.* Cette *manifestation* emporte l'approbation. Voyez plus haut V. 11.

ỷ. 7. *Pour m'être abaissé.*] Cet *abaissement* consiste en ce que S. Paul, au-lieu d'*user du droit* qu'il avoit d'exiger son entretien des Eglises, s'étoit réduit à travailler de ses mains. C'est le seul endroit par lequel il étoit *inférieur aux autres Apôtres.* Le sens est: Je ne leur cède en rien, à moins que vous ne me fassiez un crime de m'être abaissé volontairement au-dessous d'eux &c. Voyez I. Cor. IX. 1, 6, 12, 19. Act. XVIII. 3.

ver? Car je vous ai annoncé gratuïtement l'Evangile de Dieu.
[8] J'ai pillé les autres Eglises; j'étois à *leurs* gages, pendant que je vous servois; & quand je me suis trouvé parmi vous dans la nécessité, je n'*y* ai importuné personne.
[9] Car nos Frères, qui étoient venus de Macédoine, aiant suppléé à mes besoins, je me suis gardé de vous être à charge en quoi que ce soit, & je m'en garderai *à l'avenir.*
[10] J'atteste la vérité de Jesus-Christ, laquelle est en moi, que je ne donnerai jamais aucune atteinte au sujet que j'ai de me glorifier à cet égard dans le pays d'Achaïe.
[11] Pourquoi? Est-ce parce que je ne vous aime pas? Dieu le sait.
[12] Mais j'en use ainsi, & je le ferai encore dans la suite, pour ôter *tout* prétexte à des gens qui cherchent des prétextes; afin qu'ils n'aient aucun avantage sur nous dans ce qui fait le sujet de leur vanité.
[13] Car ces gens-là sont de faux Apôtres, des Ouvriers infidèles, qui se déguisent en Apôtres de Jesus-Christ.
[14] Et il ne faut pas s'en étonner, puisque Satan lui-même se déguise bien en Ange de lumière:
[15] il n'est donc pas surprenant que ses Ministres se déguisent en Ministres de justice. *Mais* ils auront une fin conforme à leurs œuvres.

[16] Je

℣. 8. & 9. Act. XX. 33. II. Cor. VI. 5. XII. 13. I. Thess. II. 9. II. Thess. III. 8. Phil. IV. 10, 15. ℣. 10. Rom. IX. 1. I. Cor. IX. 15. ℣. 11. II. Cor. VI. 11. XII. 15. ℣. 12. I. Cor. IX. 12. ℣. 13. Act. XV. 1, 24. Rom. XVI. 18. II. Cor. II. 17. IV. 2. Gal. I. 7. II. 4. IV. 17. VI. 12. Eph. IV. 14. Phil. I. 16. II. 21. III. 2, 18. Col. II. 4, 8. I. Tim. I. 3. IV. 1. VI. 3. II. Tim. II. 17. III. 5. Tit. I. 10. II. Pier. II. 1. I. Jean IV. 1. Jud. vs. 4. ℣. 15. Phil. III, 19.

℣. 8. *J'ai pillé.*] C'est une expression forte, mais qui est en sa place, parce qu'il ne sembloit pas juste de servir les uns, & d'être nourris par les autres.

J'étois à leurs gages.] Voyez sur le mot Grec, Rom. VI. 23. & conférez I. Cor. IX. 7.

℣. 9. *Nos Frères.*] Ceux de Philippes, Ville de Macédoine. Voyez Phil. IV. 16.

℣. 10. *J'atteste* &c.] Gr. *La vérité de Christ est en moi.* C'est une espèce de serment. Autr. *Je prends J. C. à témoin de la vérité de ce que je dis.*

Que je ne donnerai &c.] Il y a à la lettre, *cette vanterie ne sera point fermée en moi dans les climats d'Achaïe*, c'est-à-dire, dans toute cette Province. Les Scholies Grecques expliquent le terme de *fermée*, par *être interrompue*, *cesser.* C'est en effet le sens: il est confirmé par ce qui précède, & c'est celui qu'on a exprimé. S. Paul proteste, qu'il ne prendra jamais rien des Corinthiens en leur prêchant l'Evangile. Voyez ci-dessous XII. 14, 15.

℣. 11. *Est-ce parce que* &c.] Comme faire des présens, c'est donner des marques d'amitié; c'est en donner aussi, que de les recevoir.

℣. 12. *Tout prétexte.*] Ou, *occasion.*

Afin qu'ils &c.] Il y a à la lettre, *Afin qu'ils soient trouvés comme nous dans ce dont ils se glorifient.* Cet endroit est obscur. On juge, que parmi les *faux Apôtres* il y en avoit quelques-uns, qui, pour se donner du crédit, affectoient de ne rien prendre des Eglises à titre de salaire, quoique dans le fond ils en reçussent beaucoup de bienfaits. Ils tiroient vanité de cette hypocrisie. On pourroit aussi traduire, *Afin de les obliger à nous imiter* effectivement *dans une chose dont ils se glorifient.* Il y a d'autres explications, mais on peut s'arrêter à celles-ci.

℣. 13. *Se déguisent.*] Gr. *se transforment.* De même aux ℣. 14. & 15.

℣. 15. *Ministres de justice.*] Ministres de l'Evangile, *du ministère de justice*, ou, *de justification.* Ci-dessus III. 9. On peut aussi l'entendre très bien de la *justice*, ou *de la sainteté.* Ainsi *Noé* fut *prédicateur de la justice*, II. Pier. II. 5.

℣. 16. *Je reviens à ce que j'ai dit.*] Gr. *Je dis encore.* Cela regarde le ℣. 1. S. Paul reprend ce qu'il avoit commencé.

Qu'on ne s'imagine pas &c.] Quoiqu'il y ait une apparence de *folie* à se vanter soi-même, il n'y en avoit point dans S. Paul; car, outre qu'il ne disoit que la vérité, Ch. XII. 6. il n'avoit pas en vue sa propre gloire, mais *l'édification.* Voyez Ibid. ℣. 19.

Mais

[16] Je reviens à ce que j'ai dit. Qu'on ne s'imagine pas que je sois insensé;
mais s'il faut passer pour tel, prenez-moi pour un insensé, afin que je puisse
me vanter un peu moi-même. [17] *Aussi-bien*, quand je me glorifie des avanta-
ges dont il s'agit, je ne parle point selon le Seigneur; mais je parle comme
par folie. [18] Puis donc que plusieurs se glorifient selon la chair, je vais me
glorifier aussi *de la sorte*. [19] Car étant sages, *comme vous êtes*, vous n'avez
pas de peine à supporter les insensés. [20] Et en effet, vous souffrez bien qu'on
vous asservisse, qu'on vous mange, qu'on vous prenne *votre bien*, qu'on s'élè-
ve au-dessus de vous, qu'on vous frappe au visage. [21] J'ai honte de le dire,
car *c'est* comme si nous souffrions nous-mêmes *toutes* ces injures. Cependant
personne n'oseroit *se vanter* de rien, je parle en insensé, dont je n'ose bien
me *vanter* aussi.
[22] Sont ils Hébreux? Je le suis. Sont-ils Israélites? Je le suis. Sont-ils de
la race d'Abraham? J'en suis aussi. [23] Sont-ils Ministres de JESUS-CHRIST?
Il

℣. 16. II. Cor. XII. 6. ℣. 17. II. Cor. IX. 4. ℣. 18. II. Cor. X. 13. XII. 5, 6. Phil. III. 3, 4. ℣. 19. I. Cor. IV. 10. ℣. 20. Rom. XVI. 17. I. Cor. IV. 18. II. Cor. I. 24. Gal. II. 4. IV, 9. V. 1, 10. VI. 3, 12. Phil. III. 19. I. Thess. II. 5. I. Tim. VI. 5. II. Tim. III. 6. Tit. I. 10. Jaq. II. 1. II. Pier. II. 3. 14. Jud. vs. 16. ℣. 21. II. Cor. X. 2, 10. Phil. III. 4, 5. ℣. 22. Act. XXI. 39. XXII. 3. Rom. XI. 1. Phil. III. 5. ℣. 23. Act. IX. 16, 23. XIII. 50. XIV. 19. XVI. 22. XX. 20, 23. XXI. 11, 31. XXIII. 10. XXVI. 21. XXVIII. 20. I. Cor. IV. 9, 12. XV. 10, 31. II. Cor. I. 5, 8, 10. IV. 8, 11. VI. 4, 9. VII. 5. XII. 10, 15. Eph. VI. 20. Phil. I. 7, 13. II. 17. Col. I. 24. 29. I. Thess. III. 3. II. Tim. I. 8. II. 9. III. 11. IV. 6.

Mais s'il faut passer pour tel.] Gr. *Sinon*, ou, *Autrement*.

℣. 17. *Quand je me glorifie des avantages dont il s'agit.*] Il y a dans le Grec, *dans cette hypostase-ci de vanterie*, ou, *de gloire*, c'est-à-dire, *dans ce sujet* ou *cette matière de me glorifier*. Voyez ci-dessus IX. 4. Il veut parler de tous ces avantages extérieurs & charnels, dont se glorifioient ses adversaires, & qui n'étoient nullement la matière d'une juste gloire pour un Apôtre de J. C., *qui ne doit se glorifier que dans le Seigneur*. C'est ce qui fait dire à S. Paul, qu'en se louant de la sorte, *il ne parle pas selon J. C.*, devant lequel tous ces avantages ne sont d'aucun prix, mais *qu'il parle comme par folie*. Il parleroit *par folie*, s'il se glorifioit effectivement de ces avantages; mais il ne parle que *comme par folie*, parce qu'il ne les rapporte que pour l'édification, & sans les estimer dans le fond. Au reste, on peut aussi traduire, en prenant le mot d'*hypostase* pour *confiance*, *Quand j'ai la confiance de me glorifier de la sorte*.

℣. 18. *Selon la chair.*] Des avantages extérieurs. Voyez ci-dessus V. 16. Phil. III. 4, 5. Ce verset confirme le sens qu'on vient de donner au précédent.

℣. 19. *Sages, comme vous êtes.*] C'est une Ironie.

℣. 20. *Qu'on vous asservisse.*] Ce peut être en rétablissant le joug des cérémonies légales; car ces faux Apotres étoient Juifs, comme la suite le fait voir: mais il s'agit sur-tout de l'empire qu'ils prenoient sur les Corinthiens.

Qu'on vous mange.] Voyez Matth. XXIII. 14. II. Tim. III. 6.

Qu'on vous frappe au visage.] Cela est figuré, pour signifier les plus indignes traitemens. Voyez Matth. V. 39. & I. Cor. IV. 11.

℣. 21. *J'ai honte de le dire, car c'est comme.*] Il y a dans l'Original, *comme car*; mais ces particules sont transposées. Voyez Ch. I. 24. XIII. 7. & Rom. XV. 20. On a traduit cet endroit sans aucun supplément, & le sens est clair, confirmé d'ailleurs par le ℣. 29. & par la leçon de la Vulgate & de deux anciens Manuscrits, qui ajoutent ces mots, *en cette partie*, c'est-à-dire, *en cela*. Le mot Grec, qu'on traduit *souffrir des injures*, signifie non seulement *être foible*, *malade*, mais aussi *être affligé*, *persécuté*, comme ci-dessous, ℣. 29. Chap. XIII. 4. I. Cor. III. 3. &c. D'autres traduisent en suppléant, mais à notre égard, *j'ai honte de le dire*, vous en usez *comme si nous étions des personnes méprisables*.

Il y a de l'imprudence dans ce que je dis; je *le ſuis* plus *qu'eux*. Plus *qu'eux*
par les travaux; plus *qu'eux* par les coups; plus *qu'eux* par les priſons; *plus*
qu'eux par les fréquens dangers de mort. 24 J'ai reçu des Juifs, cinq différentes
fois, trente-neuf *coups de fouet*. 25 J'ai été battu de verges par trois fois. J'ai
été lapidé une fois. J'ai fait naufrage trois fois. J'ai paſſé un jour & une nuit
dans la mer. 26 J'ai fait de fréquens voyages. J'ai été en péril ſur les fleuves;
en péril des voleurs; en péril de la part de ma Nation; en péril de la part des
Gentils; en péril dans les Villes; en péril dans les Deſerts; en péril ſur la
Mer; en péril parmi les faux Frères. 27 J'ai ſouffert des travaux & des fatigues,
beaucoup de veilles, la faim, la ſoif, des jeûnes fréquens, le froid & la nudi-
té. 28 Sans compter tout ce qui ſe paſſe au dehors, les conſpirations qui ſe
font tous les jours contre moi, les ſoucis que me donnent toutes les Egliſes.
29 Qui eſt affligé, que je ne ſois affligé auſſi? Qui eſt ſcandalizé, que je ne ſois
brulé?

30 Puisqu'il faut ſe glorifier, je me glorifierai de mes afflictions. 31 Dieu,
qui eſt le Père de notre Seigneur Jesus-Christ, *&* qui eſt béni dans *tous*
les ſiècles, ſait que je ne mens point. 32 A Damas, le Gouverneur de la Pro-
vince

℣. 24. Deut. XXV. 3. ℣. 25. Act. XIV. 5, 19. XVI. 22. XXVII. 21. ℣. 27. Act. XVI. 25. XX. 11, 31. I. Cor. IV. 11. II. Cor. VI. 5. Phil. IV. 12. II. Theſſ. III. 8. ℣. 28. Act. XX. 18. &c. ℣. 29. I. Cor. VIII. 13. IX. 22. ℣. 30. II. Cor. XII. 5. ℣. 31. Rom. I. 9. IX. 1. II. Cor. I. 23. Gal. I. 20. Phil. I. 8. I. Theſſ. II. 5. ℣. 32. Act. IX. 24.

℣. 23. *Plus qu'eux par les travaux* &c.] C'eſt par-là que les Miniſtres de l'Evangile ſe rendent recommandables. Voyez ci-deſſus VI. 4. & ſuiv.

Les coups.] Ce ſont des coups de fouet. Voyez ſur le Ch. VI. 5. & ſur Luc X. 30.

Par les fréquens dangers de mort.] Gr. *en morts pluſieurs fois*. Voyez ſur le Ch. I. 9, 10.

℣. 24. *Trente-neuf coups de fouet.*] Gr. *quarante moins un*. Le ℣. précédent montre qu'il s'agit de coups de fouet. Et en effet, la Loi du Déutéronome, Ch. XXV. 3. bornoit ce châtiment *à quarante coups*. Les Juifs en avoient retranché un, & il y a de l'apparence que c'eſt de peur d'excéder le nombre preſcrit par la Loi.

℣. 25. *Battu de verges.*] Comme les Juifs ſe ſervoient du *fouet*, les Romains ſe ſervoient de *verges*. Ainſi S. Paul avoit ſouffert ce dernier mauvais traitement de la part des Gentils. On en voit un exemple Act. XVI. 12, 21, 22.

Lapidé.] Voyez Act. XIV. 19. Au reſte, on voit ici pluſieurs faits, dont S. Luc n'a pas fait mention dans les Actes.

℣. 26. *J'ai fait* &c.] Il eſt bon de remarquer, qu'il ne faut pas compter parmi tous les travaux que S. Paul rapporte dans ce Chap. ce qui lui arriva à Jéruſalem, & dans la Judée, lorſqu'il y fut arrêté par les Juifs; ce qu'il ſouffrit enſuite dans ſon voyage de Rome, tout ce qui ſe paſſa durant ou depuis ſa priſon; ni enfin ce qu'il eut à ſouffrir dans la ſuite, juſqu'à ſon martyre. Car cette Epître-ci précède ſon dernier voyage à Jéruſalem.

℣. 27. *J'ai ſouffert* &c.] Gr. *En travail & en fatigue* &c. Et ainſi dans la ſuite.

Jeûnes.] Voyez ci-deſſus VI. 5.

La nudité.] Etre mal vétu. Voyez Jaq. II. 15.

℣. 28. *Sans compter.*] Il y a à la lettre, *ſans les choſes du dehors, la conſpiration chaque jour* contre *moi, le ſouci de toutes les Egliſes*. S. Paul aiant parlé de ce qui lui arrivoit en ſa perſonne, dans les lieux où il étoit, ajoute ici ce qui ſe paſſoit au loin, & dont il ſentoit les effets.

Les conſpirations.] Ou, *ſoulèvemens*. C'eſt ce que ſignifie le mot Grec dans les LXX. Nomb. XVI. 19. XXVII. 9. & Eccléſiaſtique XLV. 32. Cela regarde ce que les faux Apôtres machinoient contre S. Paul dans les Egliſes, & pendant ſon abſence. Cependant il y a de ſavans Interprètes, qui, joignant ce mot avec les ſuivans, traduiſent, *Les ſoucis que me donnent*

vince pour le Roi Arétas, voulant me faire prendre, avoit mis des gardes *aux portes* de la Ville. 33 Mais *on me fit passer* par une fenêtre, *&* on me descendit dans une corbeille le long de la muraille; de sorte que j'échappai de ses mains.

CHAPITRE XII.

Paul ravi dans le troisième Ciel. Souffleté par un Ange de Satan. Il prie d'en être délivré. La grace de Dieu lui suffit. 1-9. *Il ne veut se glorifier que de ses afflictions.* 10-12. *Il prêche gratuïtement. Ne se propose, dans ce qu'il dit de lui-même, que l'édification. Craint de trouver à Corinthe des desordres, qui l'affligent.* 13-21.

1 CERTAINEMENT il ne m'est pas convenable de me glorifier, car j'en viendrai jusqu'aux visions & aux révélations *que j'ai eues* du Seigneur.
2 Je connois un homme en JESUS-CHRIST, qui fut ravi jusqu'au troisième Ciel, il y a quatorze ans. Si ce fut avec *son* corps, ou sans *son* corps, je ne sai, Dieu le sait. 3 Mais je sai bien que cet homme-là, (si ce fut avec *son*

CHAP. XII. ℣. 1. Gal. I. 12. II. 2. ℣. 2. Act. IX. 3. XXII. 17. Rom. XVI. 7. I. Cor. XV. 8. II. Cor. V. 17. Gal. I. 22.

nent toutes les Eglises, lesquels m'environnent, & viennent fondre chaque jour sur moi. Ce sens est aussi très beau.

℣. 29. *Qui est affligé* &c.] Gr. *Qui est foible.* Il s'agit des persécutions. L'Apôtre veut dire: Je sens toutes les persécutions que souffrent les Fidèles, & si quelqu'un vient à succomber, c'est comme un feu qui me dévore. *Etre scandalizé*, signifie, tomber dans l'Apostasie. Voyez sur Matth. V. 29. & *être brulé*, c'est souffrir une douleur mortelle.

℣. 30. *De mes afflictions.*] Gr. *des choses de ma foiblesse.*

℣. 31. *Dieu qui est le Père.*] Gr. *Le Dieu & Père.*

℣. 32. *Le Gouverneur de la Province.*] Grec, *Ethnarque*, qui veut dire, *Prince*, ou *Commandant d'une Nation.* Voyez cette histoire, Act. IX. 23. Ce fut au retour du voyage que S. Paul avoit fait en Arabie, Gal. I. 17, 18.

CHAP. XII. ℣. 1. *Il ne m'est pas convenable.*] Ou, *expédient.* S. Paul veut dire, qu'il craint d'entrer dans cette matière, de peur d'en dire trop, & de scandalizer au-lieu d'édifier. Voyez les ℣. 6. & 19.

Visions & révélations.] *Les visions* sont, ou des apparitions, voyez Luc I. 11. conféré avec le ℣. 22. & Act. X. 3, 4. ou de simples images imprimées dans l'imagination, comme il arrive dans les songes & dans les extases. Voyez Act. X. 11. conféré avec le ℣. 17. Les *révélations* sont les vérités secretres, que Dieu fait connoître dans les *visions*, soit par des voix extérieures, comme celles que Zacharie & Corneille entendirent, soit par des voix intérieures, pour ainsi dire, comme celle qui parloit à S. Pierre Act. X. 13. S. Paul avoit eu de même des *visions* accompagnées de révélations.

℣. 2. *Un homme en J. C.*] Un homme qui croit en J. C., un Chrétien. Voyez Rom. VIII. 1. D'autres prennent ces mots, *en J. C.* pour un serment, & traduisent, *Je le proteste par J. C.; je connois un homme.*

Au troisième Ciel.] Les Juifs distinguoient trois Cieux; le prémier, où sont les nues; le second, où sont les Astres; le troisième, où Dieu habite avec les Anges. C'est la même chose que *le Paradis*, ℣. 4.

Il y a quatorze ans.] Voyez la Préface générale.

℣. 3. *Mais je sai bien que* &c.] Pour rendre le sens de S. Paul, & faire sentir que ces mots, *si ce fut avec son corps* &c. ne sont point une répétition inutile, il faudroit changer un peu son tour, & traduire, *mais bien que je ne sache pas si ce fut avec son corps, ou sans son corps, & qu'il*

son corps, ou sans *son* corps, je ne sai, Dieu le sait.) 4 *Je sai*, dis-je, que *cet homme*-là fut ravi dans le Paradis, & qu'il y entendit des secrets, qu'il ne lui est pas permis de révéler.
5 Je pourrois me glorifier d'être cet homme-là; mais, puisqu'il s'agit de moi-même, je ne me glorifierai que de mes afflictions.
6 Si pourtant je voulois me glorifier *d'une autre sorte*, je ne serois point téméraire, parce que je ne dirois que la vérité; mais je m'en abstiens, de peur que quelqu'un ne m'attribue quelque chose au-delà de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il m'entend dire.
7 Aussi, de peur que je ne me laissasse emporter à la présomption à cause de la grandeur de *mes* révélations, il m'a été mis une écharde dans la chair, un Ange de Satan pour me donner des soufflets, & m'empêcher de m'élever trop haut.
8 C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur, que *cet Ange de Satan* se retirât de moi.
9 Mais le Seigneur m'a dit: Ma grace te suffit, car c'est dans la foiblesse que se montre toute l'efficace de ma puissance. Ainsi c'est avec un extrême plaisir, que je me glorifierai dans mes infirmités, plutôt *qu'en*

℣. 5. II. Cor. XI. 30. ℣. 6. II. Cor. X. 8. XI. 16. ℣. 7. Job II. 6. Ezéch. XXVIII. 24. ℣. 8. Deut. III. 23. Matth. XXVI. 44. ℣. 9. IV. Esdr. II. 32. II. Cor. XI. 30. I. Pier. IV. 14.

qu'il n'y ait que Dieu qui le sache, je sai très bien que cet homme-là fut ravi &c.

℣. 4. *Le Paradis.*] Le séjour des Bienheureux. Voyez Luc XXIII. 43.

Des secrets.] Gr. *des paroles*, ou, *des choses secrettes.* Le mot Grec, qu'on traduit *Secrets*, signifie en effet cela, comme l'Interprète Latin l'a fort bien rendu. L'Auteur de l'Ecclésiastique Ch. XIII. 27. (selon d'autres Editions c'est le ℣. 22.) a employé un mot tout semblable, & de même signification, pour dire des *Secrets d'Etat*, qu'il n'est pas permis de révéler; & on peut voir deux ou trois exemples de cette signification dans Clément d'Alexandrie, *Exhortat. aux Gentils*, p. 14. Autres, *des paroles ineffables.* Le mot de l'Original a aussi cette signification, mais la suite fait qu'on préfère la première. On peut traduire aussi, *des choses qui n'avoient pas encore été dites*, ou *révélées*.

Qu'il ne lui est pas permis de révéler.] Gr. *qu'il n'est pas permis à l'homme de dire.* C'est *à cet homme-là*, puisqu'il n'y avoit que lui qui sût ces secrets; & non à un homme en général. Il s'agit de S. Paul, soit que Dieu ne lui eût pas permis de révéler ce qu'il avoit appris; soit que des raisons, qui nous sont inconnues, & apparemment d'humilité, l'en empêchassent. Autr. *qu'il n'est pas possible à l'homme d'exprimer.* Autrement, *qu'il n'est pas permis de dire à l'homme*, c'est-à-dire, *à personne.*

℣. 5. *Je pourrois* &c.] Gr. *Je me glorifierai touchant un tel, mais touchant moi-même* &c.

Mes afflictions.] Gr. *mes foiblesses.* Voyez ci-dessus XI. 30.

℣. 6. *Téméraire.*] Ou, *insensé.* Vain, menteur.

De peur que quelqu'un ne &c.] Le sens est: Je ne veux point qu'on juge de moi que par mes actions & par ma doctrine. C'est par ces deux choses que S. Paul instruisoit. Voyez Phil. IV. 9.

℣. 7. *Que je ne me laissasse emporter à la présomption... de m'élever trop haut.*] C'est le même terme dans l'Original. Il signifie *s'élever avec excès.*

Il m'a été mis.] Gr. *il m'a été donné.*

Echarde.] Ou, *epine.* Voyez dans les LXX. Nomb. XXX. 35. & conférez cet endroit avec l'Hébreu. Cela est figuré, & pour rendre le sens on pourroit traduire, *il m'a été mis* comme *une écharde.* Les Hébreux, dont S. Paul imite souvent le stile, sous-entendent la particule de comparaison.

Un Ange de Satan.] Cette expression explique la précédente. Il s'agit, ou de quelque faux Apôtre, qui, comme un Emissaire de Satan, affligeoit S. Paul par de grands outrages; (Voyez Ch. XI. 13, 14, 15.) ou de quelque mauvais Esprit, qui le tourmentoit dans sa personne, comme un autre Job, afin d'exercer sa patience & de l'humilier. On y doit aussi comprendre les diverses afflictions qu'il souffroit, & que *des Anges de Satan*, ou de faux Apôtres lui suscitoient. Ces mots *dans la chair* le confirment. Voyez I. Cor. VII. 28. Ici, VII. 7. Gal. IV. 14. &c.

Pour

qu'en toute autre chose; afin que la puissance de JESUS-CHRIST habite en
moi. 10 *Et c'est* ce qui fait que je me plais dans les afflictions, dans les op-
probres, dans les douleurs, dans les persécutions, dans les détresses que je
souffre pour JESUS-CHRIST; car lorsque je suis foible, c'est alors que je
suis fort.
11 J'ai agi en insensé, en me louant *de la sorte*; *mais* vous m'y avez con-
traint: car c'étoit à vous à me rendre un témoignage avantageux, puisque je
n'ai été inférieur en quoi que ce soit aux plus grands d'entre les Apôtres, en-
core que je ne sois rien. 12 Certes toutes les œuvres, qui sont les marques
d'un Apôtre, ont été faites parmi vous; une extrême patience, des signes, des
prodiges & des miracles. 13 Car en quoi avez-vous été inférieurs aux autres
Eglises, si ce n'est en ce que je ne vous ai point été à charge? Pardonnez-moi
cette injustice. 14 Voici la troisième fois que je me prépare à vous aller voir,
&

℣. 10. Rom. V. 3. II. Cor. IV. 8. ℣. 11. I. Cor. IV. 9. XV. 8, 9, 10. II. Cor. III. 1. XI. 1, 5. Eph. III. 8. ℣. 12. Rom. XV. 19. I. Cor. IX. 2. II. Cor. IV. 2. VI. 4. XI. 6. ℣. 13. I. Cor. I. 5. IX. 12. & les Chapp. XII. & XIV. II. Cor. XI. 9. ℣. 14. Act. XX. 33. I. Cor. IV. 14. X. 33. II. Cor. XIII. 1. Phil. IV. 17.

Pour me donner des soufflets.] Voyez plus haut XI. 20.

℣. 8. *Trois fois.*] Cela veut dire plusieurs fois. Cependant S. Paul peut avoir eu dans l'esprit, & avoir imité la prière de notre Seigneur, qui demanda *trois fois* à Dieu de faire passer loin de lui le calice des afflictions, qui lui étoit présenté. Voyez Matth. XXVI. 44.

℣. 9. *Ma grace.*] *Grace* signifie bien l'amour & la bienveillance gratuite de Dieu; mais il paroît par la suite, que la cause est mise ici pour l'effet, & que cette *grace* est la *vertu* ou *la puissance*, avec laquelle Dieu fortifie & soutient dans les tentations ceux qu'il honore de sa bienveillance, ou de sa *grace*.

Foiblesse.] C'est *affliction*, comme au ℣. 5: mais on a traduit *foiblesse*, pour conserver l'opposition qui est entre la *foiblesse* & la *puissance*. Par la même raison, on a mis dans la suite *infirmités*, pour dire de même *afflictions*.

Que se montre.] Ou, *se déploie toute l'efficace de ma puissance.* Gr. *que ma puissance est consommée.* C'est-à-dire, qu'elle se montre, ou qu'elle opère avec toute son efficace. Cette pensée approche de celle du Ch. IV. 7. & suiv.

℣. 10. *Afflictions.*] Gr. *foiblesses.*

Dans les douleurs.] Ou, *tourmens.* Voyez ci-dessus VI. 4.

Détresses.] Voyez ibid.

Lorsque je suis foible.] Lorsque je suis le plus affligé. C'est le même sens qu'au ℣. 9. Conférez Ch. I. 4, 5. VI. 10. I. Cor. X. 13. Phil. VI. 13.

℣. 11. *J'ai agi en insensé.*] Gr. *J'ai été insensé.*

A me rendre un témoignage avantageux.] Gr. *à me recommander.*

Aux plus grands d'entre les Apôtres.] Voyez ci-dessus XI. 5.

Encore que je ne sois rien.] Savoir, de lui-même; ce qui doit obliger l'homme à ne se pas glorifier. Voyez ci-dessus III. 5. & I. Cor. IV. 7. XV. 10. Conférez Ibid. III. 7.

℣. 12. *Toutes les œuvres* &c.] Gr. *Les signes d'un Apôtre ont été opérés parmi vous.* On lit dans la Vulgate, *Les signes de mon Apostolat.* Mais cette leçon, qui a été suivie par notre Version vulgaire, ne se trouve pas appuyée par les Manuscrits.

Une extrême patience.] Gr. *toute patience.* C'est la patience de toute sorte de maux. Voyez ci-dessus VI. 4.

Des signes, des prodiges.] Voyez sur Rom. XV. 19.

℣. 13. *Si ce n'est en* &c.] C'est une Ironie, aussi-bien que ce qui suit, *Pardonnez-moi* &c. Voyez ci-dessus XI. 7.

℣. 14. *Voici la troisième fois que je me prépare* &c.] On ne trouve dans les Actes que deux voyages de S. Paul à Corinthe. Voyez Act. XVI. 1. & XX. 2. Cette Epître a été écrite avant le second voyage, ce qui oblige plusieurs Interprètes à expliquer ces paroles, du dessein que l'Apôtre avoit eu d'aller à Corinthe. Mais cette explication s'ajuste difficilement avec ce qu'il dira dans la suite, Ch. XIII. 1. L'Apôtre demeu-

& je ne vous ferai point non plus à charge, parce que ce ne sont pas vos biens,
mais vous-mêmes, que je cherche. Car ce n'est pas aux enfans à amasser pour
leurs Pères, mais aux Pères *à amasser* pour leurs enfans. [15] Et pour moi je
donnerois de bon cœur *toutes choses*, & me donnerois moi-même pour vos
ames; bien qu'aiant une si grande affection pour vous, vous en ayez peu pour
moi.
[16] On dira peut-être, qu'il est vrai que je ne vous ai point été à charge;
mais qu'en homme artificieux, je vous ai pris par finesse. [17] Cependant vous
ai-je extorqué *la moindre chose* par quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés?
[18] J'ai prié Tite *de vous aller voir*, & j'ai envoyé avec lui un *de nos* Frères.
Tite vous a-t-il pris quoi que ce soit? N'avons-nous pas agi dans le même
esprit, *& suivi* les mêmes traces? [19] Pensez-vous que *nous voulions* encore
nous justifier auprès de vous? *Je proteste* devant Dieu, *que c'est* par JESUS-
CHRIST *que* nous parlons, & que tout *ce que nous disons*, *Mes* chers *Frères*,
est pour votre édification. [20] Car je crains qu'à mon arrivée, je ne vous trou-
ve pas tels que je voudrois, & que de votre côté vous me trouviez tout autre
que vous ne voudriez; qu'il n'*y ait* des querelles, des jalousies, des animosi-
tés, des dissensions, des médisances, des rapports, de l'orgueil, des troubles.
[21] *Je*

℣. 15. Jean X. 11. II. Cor. I. 6. VI. 12, 13. Col. I. 24. I. Thess. II. 8. II. Tim. II. 10. ℣. 17. I. Cor. XVI. 10. II. Cor. II. 12. VII. 2, 6. ℣. 18. II. Cor. VIII. 6, 16, 18, 22. ℣. 19. I Cor. IX. 12, 23. X. 33. II. Cor. V. 12. X. 8. ℣. 20. I. Cor. IV. 6, 18, 21. V. 2. II. Cor. X. 2. XIII. 2, 10.

meura environ deux ans à Corinthe, Act. XVIII. 12. & suiv. Pendant ce tems-là, il alla prêcher en d'autres endroits de l'Achaïe, & y fonda des Eglises. Voyez I. Cor. I. 2. II. Cor. I. 1. & XI. 10. Il revint ensuite à Corinthe, & ce fut le second voyage qu'il y fit. Cette explication est très naturelle, & s'ajuste avec le texte.

℣. 15. *Toutes choses.*] On supplée ces mots, mais on avertit qu'ils sont renfermés dans l'expression de l'Original, *je donnerois*; car elle signifie une dépense généreuse, libérale, où l'on n'épargne rien.

Pour vos ames.] C'est-à-dire, *pour vous.* On dit *l'esprit*, *l'ame*, pour la personne. Voyez Gen. XXVII. 4, 7. Prov. VI. 10. Esai. I. 14. Voyez aussi plus haut VII. 4.

Peu.] Ou, *moins.*

℣. 16. *Je vous ai pris.*] Il s'agit du bien, comme le ℣. suivant le confirme. Voyez aussi ci-dessus XI. 20. Cependant on n'a pas voulu limiter le sens. On avouoit que S. Paul n'avoit rien pris lui-même, mais on l'accusoit d'avoir fait prendre par ceux qui le servoient. C'est en cela que consistoit l'*artifice.*

℣. 18. *J'ai prié Tite* &c.] Il s'agit du voyage de Tite, dont il est parlé ci-dessus II. 12. & VII. 6.

Agi.] Gr. *marché.*

Esprit.] Ce mot ne signifie ici que les intentions, les maximes. Voyez ci-dessus IV. 13.

℣. 19. *Pensez-vous encore* &c.] Ou, *Croyez-vous que nous voulions encore?* Cette interrogation renferme une négation. Le sens est: *Ne croyez pas* &c. Je n'ai pas besoin d'apologie là-dessus, & si j'en parle, ce n'est que par l'intérêt de votre édification.

Je proteste &c.] On a beaucoup suppléé dans cet endroit, pour rendre le sens. Il y a simplement dans le Grec, *devant Dieu, nous parlons en Christ*, ou, *par Christ*, *& tout*, *Bien-aimés*, *pour votre édification. Parler en Christ*, signifie ici, parler en Ministre de J. C., en son nom, pour sa gloire. On a traduit autrement la même expression, ci-dessus II. 17. parce que le sens le demandoit.

℣. 20. *Des jalousies.*] Ou, *des envies.*

Des rapports.] Le Grec signifie en général des *rapports & des médisances secrettes.* Voyez sur Rom. I. 30.

De l'orgueil.] Gr. *des enflures.*

Des troubles.] Ou, *des factions.* C'est le mot qu'on a rendu plus haut VI. 5. par *séditions.* Il semble signifier ici *des Schismes* ouverts.

℣. 21. *Dieu ne m'humilie à votre occasion*] Gr.

21 *Je crains* qu'à mon retour Dieu ne m'humilie à votre occaſion, & que je ne ſois obligé de verſer des larmes au ſujet de pluſieurs, qui, après avoir péché ci-devant, ne ſe ſont pas encore repentis de leur impureté, de leur fornication & de leur diſſolution.



CHAPITRE XIII.

Menaces de n'épargner perſonne. J. C. puiſſant parmi les Corinthiens; s'examiner ſoi-même. 1-5. Paul veut paroître foible, pourvu qu'ils ſoient forts. Ne peut rien contre la vérité. Vœux & ſalutations. 6-13.

1 VOICI *donc* la troiſième fois que je vais chez vous. Sur le témoignage
de deux ou de trois témoins, toute affaire ſera décidée. 2 Je l'ai déja
dit par avance, & je le dis une ſeconde fois, comme *ſi j'étois* préſent; mais
parce que je ſuis encore abſent, je *l'*écris tant à ceux qui ont péché ci-devant,
qu'à tous les autres; que lorſque je ſerai de retour *à Corinthe*, je ne *vous* épar-
gnerai point. 3 Puiſque vous cherchez à éprouver JESUS-CHRIST,
qui

℣. 21. I. Cor. V. 11. II. Cor. II. 1. XIII. 2. CHAP. XIII. ℣. 1. Nomb. XXXV. 30. Deut. XVII. 6. XIX. 15. Matth. XVIII. 16. Jean VIII. 17. II. Cor. XII. 14. Héb. X. 28. ℣. 2. II. Cor. I. 23. X. 2, 11. XII. 21. ℣. 3. Matth. X. 20. I. Cor. V. 4. XI. 30. II. Cor. X. 10.

Gr. *envers vous.* C'eſt-à-dire, que vos péchés ne me donnent des ſujets d'affliction. Voyez Act. VIII. 33. & conférez les expreſſions de S. Paul ci-deſſus I. 14. quoiqu'elles ſoient oppoſées.

Que je ne ſois obligé de verſer des larmes.] Gr. *que je ne pleure.* Comme les peines Eccléſiaſtiques ne s'infligeoient qu'avec toutes les marques de deuil & d'humiliation, *pleurer* ſignifie ici *punir*, excommunier. Voyez I. Cor. V. 2.

De l'impureté &c.] L'Inceſtueux s'étant repenti, & S. Paul lui aiant pardonné, ci-deſſus II. 6. & ſuiv. il s'agit de ceux qui avoient aſſiſté aux feſtins des Idolâtres, & imité leurs excès & leurs diſſolutions. Voyez I. Ep. X. 8.

CHAP. XIII. ℣. 1. *Voici la troiſième fois.*] Voyez ci-deſſus XII. 14.

Sur le témoignage &c.] Gr. *Toute parole ſera ferme dans la bouche* &c. *Parole* eſt mis pour *choſe*, *affaire*. Voyez Matth. IV. 4. S. Paul fait alluſion à la Loi du Deutér. XVII. 6. XIX. 15. Le ſens eſt, que comme l'on condamne les criminels, quand trois témoins dépoſent contre eux; de même, après trois exhortations faites par S. Paul préſent, il prononcera ſans délai la condamnation des pécheurs.

℣. 2. *Je l'ai déja dit.*] Voyez les Ch. X. 2, 6. XII. 20, 21. I. Ep. IV. 19, 21.

Je le dis une ſeconde fois.] Autr. *comme préſent pour la ſeconde fois.* Le Grec eſt en effet équivoque, mais le ℣. 1. oblige à traduire comme on a fait; à moins que l'on n'explique cette *ſeconde préſence*, d'une *préſence en eſprit*, comme celle dont l'Apôtre parle I. Cor. V. 3. Mais cette explication paroît un peu trop ſubtile.

Comme ſi j'étois préſent.] S. Paul ajoute ces mots, pour confirmer ce qu'il a dit, & pour aſſurer qu'il ne ſe retractera point quand il ſera arrivé. Voyez ci-deſſus X. 11.

Je l'écris.] Ce mot n'eſt point dans la Vulgate, ni dans trois anciens Manuſcrits, qui portent ſimplement, *Je l'ai dit d'avance, & je le dis encore comme ſi j'étois préſent, quoique je ſois maintenant abſent* &c.

Lorſque.] Ou, *ſi je retourne.*

℣. 3. *Puiſque vous cherchez* &c.] Il s'agit de la puiſſance Apoſtolique dans la punition des coupables. Quelques-uns des Corinthiens ſe conduiſoient *comme s'ils euſſent voulu éprouver* ſi S. Paul avoit effectivement ce pouvoir. Voyez ci-deſſus X. 3. & ſuiv. I. Cor. V. 4. Cet endroit inſinue, que l'Inceſtueux s'étoit repenti d'abord, ſans attendre que le Démon l'eût affligé; ce qui donnoit lieu apparemment à quelques eſprits rebelles de ſe moquer des Anathêmes de S. Paul.

 Bien

qui parle par ma *bouche*, bien qu'il ne soit point foible à votre égard, mais
puissant en vous. 4 Car encore qu'il ait été crucifié à cause de la foiblesse *de
la chair*, toutefois il est vivant par la puissance de Dieu: de même, bien que
nous soyons foibles à cause de lui, nous vivrons néanmoins avec lui en vous,
par la puissance de Dieu.
5 Examinez-vous vous-mêmes. N'êtes-vous pas dans la Foi? Eprouvez-vous
vous-mêmes. Ne reconnoissez-vous pas vous-mêmes que Jesus-Christ
est en vous? Si ce n'est peut-être que vous ne soyez pas de véritables *Chrétiens.*
6 A notre égard, j'espère que vous reconnoîtrez que nous sommes de vrais
Apôtres de Jésus-Christ. 7 Cependant je prie Dieu que vous ne fassiez aucun
mal; non afin que nous paroissions de fidèles *Apôtres du Seigneur*, mais afin
que vous fassiez ce qui est bien, & qu'on nous regarde comme *un Apôtre que
le Seigneur* desavoue. 8 Car nous n'avons aucun pouvoir contre la vérité,
mais seulement pour la vérité. 9 Et nous nous réjouissons d'être foibles, pour-
vu que vous soyez forts; parce que nous souhaitons sur toutes choses votre per-
fection.

℣. 4. Rom. VI. 4. II. Cor. X. 3. Phil. II. 7, 8. I. Pier. III. 18. ℣. 5. I. Cor. XI. 28. II. Cor. XII. 12. ℣. 7. II. Cor. VI. 9. ℣. 8. I. Tim. I. 9. ℣. 9. I. Cor. IV. 10. II. Cor. XI. 30. XII. 5, 9, 10.

Bien qu'il ne soit point.] Gr. *qui n'est point.* On rend le sens. C'est que les miracles faits par l'Apôtre au nom de J. C., & les dons du S. Esprit communiqués aux Corinthiens, avoient suffisamment montré que J. C. parloit par sa bouche. Voyez ci-dessus XII. 12, 13. &c. On pourroit aussi traduire au passé, *Quoiqu'il n'ait point été* &c.

℣. 4. *Car encore* &c.] Le sens de ce ℣. est: Comme J. C. a été crucifié, & qu'il est vivant par la puissance de Dieu; de même, quoique S. Paul fût, pour ainsi dire, crucifié à cause de J. C., ou à son exemple, par les diverses persécutions qu'il souffroit, il montreroit néanmoins, en usant contre les pécheurs de la puissance Apostolique, qu'il étoit vrai Disciple de J. C., & qu'il vivroit un jour avec lui. Ces mots, *nous vivrons avec lui en vous*, veulent dire, *Il paroîtra en vous que nous vivrons avec lui.* Voyez au reste une réflexion pareille, ci-dessus X. 3.

Foibles à cause de lui.] C'est-à-dire, *affligés.* Il y a dans le Grec *en lui*, qui veut dire *à cause de lui.* Voyez I. Cor. XV. 18. L'Interprète Latin a traduit *avec lui*, & c'est ainsi qu'on lit dans l'ancien Manuscrit d'Alexandrie. Le sens est très beau, & cela est assez du stile de S. Paul, qui use souvent d'antithèses.

℣. 5. *Examinez-vous* &c.] Ceci se rapporte au ℣. 3. Pour connoître si J. C. parloit par S. Paul, les Corinthiens n'avoient qu'à se consulter, & qu'à voir s'ils n'étoient pas véritablement dans la Foi de J. C. La *Foi*, c'est l'Evangile. Conférez ci-dessus III. 2, 3.

N'êtes-vous pas dans la Foi.] Gr. *si.* Il a la force d'une interrogation.

Jésus-Christ.] La doctrine de J. C.; les dons du S. Esprit.

Que vous ne soyez pas de véritables Chrétiens.] Voyez sur la signification du mot Grec, I. Cor. IX. 27. & XI. 19. Il marque en général, *ce qui est faux, altéré, corrompu.* Conférez II. Tim. III. 8. Au reste, cette réflexion, *si ce n'est* &c. est une conséquence absurde, qui montre que le principe est faux. Voyez un raisonnement pareil, plus haut XI. 4.

℣. 6. *J'espère que vous reconnoîtrez.*] C'est une menace indirecte; car le sens est, *j'espère que je vous le ferai bien connoître.*

De vrais Apôtres de J. C.] On supplée ces mots, *Apôtres de J. C.*, parce qu'il s'agit du ministère de S. Paul.

℣. 7. *Non afin que nous* &c.] On peut aussi traduire en transposant la négative, comme ci-dessus I. 24. *Afin qu'il ne paroisse pas que nous sommes de fidèles Apôtres*, c'est-à-dire, Afin que nous n'ayons aucun sujet de le montrer en punissant les coupables.

Comme un Apôtre que le Seigneur desavoue.] Il y a dans le Grec le mot expliqué sur le ℣. 5. Le sens est: Nous aimons mieux que l'on doute de notre autorité, que de la faire connoître en vous punissant.

℣. 8. *Car nous* &c.] Voyez le ℣. 10. & plus haut,

fection. 10 Je vous écris donc cette *Lettre*, afin que lorsque je ferai préfent, je ne fois pas obligé d'employer la févérité, felon le pouvoir que le Seigneur m'a donné pour édifier, & non pour détruire.

11 Au refte, *Mes* Frères, réjouïffez-vous, remettez-vous dans un meilleur état, encouragez-vous *les uns les autres*, foyez dans une entière intelligence, vivez en paix, & le Dieu de l'amour & de la paix fera avec vous. 12 Saluez-vous les uns les autres par un faint baifer. 13 Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ, l'amour de Dieu, & la communication du Saint Efprit, foient avec vous tous. Amen.

La feconde aux Corinthiens a été écrite de Philippes de Macédoine, *& envoyée* par Tite & Luc.

Fin de la II. Epître aux Corinthiens.

ỳ. 10. I. Cor. IV. 21. V. 5. II. Cor. II. 3, 7. X. 2, 8. XII. 20, 21. ỳ. 11. Rom. XII. 16, 18. XV. 5. I. Cor. I. 10. Phil. II. 2. III. 15, 16. I. Pier. III. 8. Héb. XII. 14. ỳ. 12. Rom. XVI. 16. I. Cor. XVI. 20. I. Theff. V. 26. I. Pier. V. 14.

haut, Ch. X. 8. S. Paul veut dire, non feulement qu'il n'avoit pas le pouvoir de châtier ceux qui fe corrigeroient, mais qu'il étoit très éloigné de le vouloir; comme on dit d'un homme de bien, *qu'il ne peut faire* ce qu'il ne doit pas. Ce paffage eft parallèle pour le fens au ỳ. 24. du Chap. I.

La vérité.] L'intégrité des mœurs & de la foi. Voyez I. Cor. XIII. 6. & ici Chap. X. 5, 6.

ỳ. 9. *D'être foibles.*] De paroître tels, en n'exerçant point la puiffance confiée aux Apôtres.

Forts.] Conftans dans la foi & dans la fainteté. Voyez le Chap. XII. 10. & Rom. XV. 1.

Votre perfection.] Ou, *votre parfait rétabliffement*, car le mot Grec fignifie *la reftauration* des chofes qui ont été ruïnées. Voyez Matth. IV. 21. Gal. VI. 1. Dans les LXX. Efdr. IV. 12. & aill. Ce fens convient très bien à une Eglife, où il y avoit beaucoup de defordres.

ỳ. 10. *Afin que* &c.] Gr. *Afin qu'étant préfent je n'en ufe point févèrement.*

ỳ. 11. *Réjouïffez-vous.*] Donnez-vous une joie mutuelle, en vous rendant réciproquement les offices de la charité. Voyez Rom. XII. 12. XIV. 17. Gal. V. 22. Ou bien, *Réjouïffez-vous* en notre Seigneur, comme S. Paul s'exprime Phil. III. 1. Cependant on peut auffi traduire, *foyez en bonne fanté*, car c'eft dans ce fens que les Auteurs Grecs employent le mot de l'Original dans les falutations.

Remettez-vous dans un meilleur état.] Il y a dans le Grec le mot expliqué fur le ỳ. précédent. Autres, *Rendez-vous*, ou, *foyez parfaits.*

Encouragez-vous.] Ou, *fortifiez-vous.* On pourroit auffi traduire, *Réconciliez-vous*, car l'Original fignifie fouvent dans les LXX. *s'appaifer*, *fe repentir* du mal qu'on a fait à quelqu'un, ou qu'on a eu deffein de lui faire. Voyez Deut. XXXII. 36. Jug. II. 18. XXII. 6. & aill. Autr. *Confolez-vous*, favoir, réciproquement, par des témoignages d'une affection mutuelle.

Soyez dans une entière intelligence.] Voyez Rom. XII. 16.

ỳ. 12. *Par un faint baifer.*] Voyez fur Rom. XVI. 16.

ỳ. 13. *La communication du S. Efprit.*] Que le S. Efprit continue de vous communiquer fes dons.

La feconde &c.] Voyez la note fur la date de l'Ep. aux Romains. Il eft certain que cette Epître-ci fut écrite de Macédoine. Ce peut être de *Philippes*, mais on n'en a aucune certitude. Un Manufcrit porte, qu'elle fut envoyée *par Tite & par Barnabé.* Il n'y a aucune difficulté fur le fujet de Tite, qui alla à Corinthe de la part de S. Paul. Mais, comme on l'a obfervé ci-deffus VIII. 18, 23. les raifons, que l'on a eues de croire que Luc ou Barnabé avoient accompagné Tite, ne font pas juftes.

Fin des Remarques fur la II. Epître aux Corinthiens.

PREFACE
SUR
L'EPITRE DE S. PAUL
AUX
GALATES.

(a) Act. XVIII. 23. I. LA Galatie, *ou anciennement* la Gallo-Grèce [1], *est une Province de l'Asie Mineure, ainsi appellée des Gaulois, qui s'y retirérent après avoir brulé Rome. Il y avoit dans cette Province plusieurs Eglises. S. Luc nous apprend que S. Paul y fit deux voyages* (a), *mais il les rapporte fort succintement. Il se contente de dire, que Paul, Silas & Timothée* traversérent la Phrygie & la Galatie, *sans raconter rien de ce qui s'y passa. Ce qu'on peut conclure de ce récit, c'est que S. Paul ne fit pas un long séjour en Galatie, tant parce que le S. Esprit l'appelloit en Macédoine, que parce que sa prédication y eut d'abord un grand succès. Il trouva là des ames toutes preparées à recevoir la Parole avec joie, quoiqu'il l'annonçât parmi de grandes afflictions.* (b) Vous me reçutes, *dit-il*, comme un Ange du Ciel, comme JESUS-CHRIST lui-même.

(b) Ch. IV. 14, 15.

(c) Act. XVI. 4. II. *L'Apôtre leur enseigna, que les Cérémonies de la Loi, & la Circoncision en particulier, n'étant pas nécessaires au salut, il ne falloit point imposer ce joug aux Gentils qui avoient embrassé la foi. S. Luc le remarque expressément. Il dit que Paul, Silas & Timothée* enseignoient dans les Villes par où ils passoient, qu'on devoit garder les ordonnances qui avoient été faites par les Apôtres & par les Anciens de Jérusalem (c). *Mais les Galates, ou du moins une partie d'entre eux, ne conservérent pas longtems* la vérité, *que S. Paul leur avoit annoncée.* Ils passérent bien vîte à un autre Evangile, *séduits par de faux Docteurs, qui leur persuadérent, que les Gentils étoient obligés à pratiquer les cérémonies de la Loi: de sorte qu'ils observoient*

1. Voyez la Préface de S. Jérôme sur le II. Liv. de son Commentaire sur cette Epître, & le passage de Lactance qu'il rapporte. Les *Gaulois* venant habiter avec les *Grecs* qui étoient dans la *Galatie*, ce pays-là fut nommé *Gallo-Grèce*, & ensuite *Galatie*. La Langue Grecque étoit la Langue vulgaire; mais les Gaulois n'avoient pas laissé de conserver la leur, qui subsistoit encore dans ce pays-là du tems de S. Jérôme: il remarque qu'à quelque différence près, c'étoit la Langue des Peuples qui habitoient le pays de Trèves, sur les bords du Rhin.

voient la distinction des jours & des viandes, & qu'il y eut même de ces Chrétiens Judaïsans qui se firent circoncire (a). (a) Ch. IV. 10.

III. *Le motif de leurs Séducteurs n'étoit point du tout un motif de conscience, ni même un véritable zèle pour la Loi. S. Paul les représente comme de profanes hypocrites, qui violoient la Loi dont ils recommandoient l'observation* (b). *C'étoit même le caractère commun de plusieurs de ces zélateurs des cérémonies. Mais ils prétendoient par-là se rendre agréables aux Juifs* (c), *se confondre avec eux, & jouir de la protection & de la liberté, que les Loix Romaines donnoient à la Nation dans les Provinces de l'Empire. La Religion Judaïque y étoit tolérée, & ceux d'entre les Gentils qui se faisoient circoncire, passoient pour Juifs, quoiqu'ils eussent embrassé le Christianisme.*

V. 2, 3. VI. 12, 13.

(b) Ch. VI. 13. & conférez Phil III. 12. I. Tim. I. 7. & suiv.

(c) Ch. V. 11. VI. 12.

IV. *Les Eglises de Galatie étoient composées, comme l'étoient alors toutes les Eglises Chrétiennes, en partie de Juifs de naissance, & en partie de Gentils, qui, aiant été Prosélytes du Judaïsme* (d), *l'étoient devenus de la Foi de* JESUS-CHRIST [1]. *A l'égard des Juifs, on toléroit leur foiblesse, & on leur laissoit suivre leurs usages. Ils étoient fort zélés pour leur Loi* (e), *& il n'étoit ni de la prudence, ni de la charité, de les obliger à y renoncer, & de leur donner par-là un sujet de scandale. On leur enseignoit seulement, qu'ils n'*étoient sauvés *ni par l'observation de la Circoncision & de leurs autres cérémonies, ni par la perfection & le mérite de leur propre justice; mais uniquement par la grace de Dieu, & en vertu de la rédemption de* JESUS-CHRIST (f). *A l'égard des Gentils, qui n'étoient point assujettis à la Loi, les Apôtres vouloient qu'on les laissât dans la liberté que le Seigneur leur avoit acquise, sans leur imposer le joug des cérémonies. Les faux Frères enseignoient un Evangile tout contraire. Ils prétendoient, que l'observation des cérémonies de la Loi, & en particulier de la Circoncision, étoit absolument nécessaire au salut* (g); *& que les Gentils eux-mêmes étoient obligés de s'y soumettre* (h). *C'est ce qu'ils avoient persuadé aux Galates.*

(d) Ch. IV. 8, 9.

(e) Act. XXI. 20, 21.

(f) Act. XV. 11.

(g) Act. XV. 1.

(h) Ch. V. 2, 3.

V. *Pour en venir plus facilement à bout, ils disoient que S. Paul n'étoit point Apôtre, n'aiant jamais vu* JESUS-CHRIST *en chair, & n'aiant pas été témoin de sa résurrection; qu'il tenoit sa mission des Apôtres, & non du Seigneur immédiatement; qu'il ne pouvoit être mis en comparaison avec Pierre, Jaques & Jean; qu'il ne prêchoit pas la même doctrine qu'eux* [2]; *qu'il varioit lui-même dans sa prédication, ordonnant ou permettant dans un endroit la Circoncision* (i), *qu'il défendoit dans un autre. C'est ce que l'on recueille des deux prémiers Chapitres de cette Lettre. Dans le fond, rien n'étoit plus faux. La doctri-*

(i) Ch. V. 11.

1. S. Jérôme croit, que les Eglises de Galatie n'étoient composées que de Gentils, qui n'avoient pas même été Prosélytes du Judaïsme. On n'est pas de cet avis. Les Apôtres n'alloient guères prêcher que dans les lieux où il y avoit des Juifs, & ils ne s'adressoient aux Gentils, qu'après avoir prêché aux prémiers. C'est la raison pourquoi S. Paul ne prêche que dans certains endroits de l'Asie ou de la Grèce. Il passoit les Villes où il n'y avoit point de Juifs. *Hieron. Proœm.* ad I. Lib. *Comm. in Epist. ad Gal.*

2. *Quorundam fuerant auctoritate deterriti, asserentium Petrum quoque & Jacobum, & totas Judææ Ecclesias Evangelium Christi cum Lege veteri miscuisse. Ipsum etiam Paulum aliud in Judæa facere, aliud Nationibus prædicare.* Hier. ubi sup.

(a) Ch. II. 2, 9, conféré avec Act. XI. 25.
(b) Act. XVI. 2, 3.
(c) Voyez I. Cor. IX. 20, 23.

doctrine des Apôtres étoit uniforme (a); & la prédication de S. Paul l'étoit aussi. Mais peut-être que la dissimulation de S. Pierre, & la circoncision de Timothée (b), les ménagemens qu'il falloit avoir pour la foiblesse des Juifs, & l'extrême condescendance de S. Paul (c) lorsqu'elle n'étoit pas préjudiciable à la Foi, servoient de prétexte à une partie de ces accusations.

VI. Voilà ce qui fut l'occasion & le sujet de l'Epître aux Galates. S. Paul s'attache d'abord à maintenir l'autorité de son Apostolat, d'où dépendoit celle de sa doctrine; & il passe ensuite à la doctrine même, dont il montre la certitude par diverses preuves.

(d) Act. IX. 15. XXII. 14.

Ce qu'il dit de sa vocation est confirmé par S. Luc. On voit dans les Actes (d), comme dans cette Epître, que S. Paul n'avoit été ni choisi, ni appellé, ni instruit, ni envoyé par aucun homme; & cette harmonie entre deux Ecrivains, qui ne se sont point copiés, sur un fait aussi merveilleux qu'est celui de la vocation de S. Paul, est une belle preuve de la sincérité de l'un & de l'autre. Car bien que l'Epître aux Galates ait été écrite avant les Actes, il n'est pas croyable que S. Luc l'eût vue, puisqu'autrement il n'auroit pas manqué de rapporter le voyage de S. Paul en Arabie, & de marquer le tems qu'il avoit passé dans ce pays-là. On observera néanmoins, que ce voyage doit être placé entre les vs. 22. & 23. du Chap. IX. des Actes, où S. Luc dit, qu'assez longtems après, les Juifs de Damas conspirérent contre S. Paul.

(e) Act. IX. 15. & aill.
(f) Ch. I. 16. II. 7, 8, 9.
(g) Ch. II. 10, 14.

VII. On voit encore dans cette Epître la confirmation de ce que nous rapporte S. Luc (e), que le ministère de S. Paul fut principalement destiné à annoncer l'Evangile aux Gentils. Car on y apprend, que les Apôtres aiant reconnu le dessein de Dieu, par le merveilleux succès de la prédication de S. Paul, donnérent la main d'association à Barnabé & à lui, afin qu'ils allassent prêcher aux Gentils (f). On y apprend de plus l'action mémorable de l'Apôtre, qui eut le zèle & la fermeté de s'opposer seul à S. Pierre, & de lui résister en face, lorsque Barnabé lui-même, Collègue de S. Paul, & comme lui Ministre des Gentils, se laissoit entraîner par l'exemple de S. Pierre, & des autres Juifs qui se trouvoient à Antioche (g).

(h) Act. X.
(i) Act. X. 10, 28, 34, 35, 45, 47.

VIII. S. Pierre refusoit de manger avec les Gentils, qui aiant reçu la Foi, n'avoient pas reçu la Circoncision, & n'observoient pas les ordonnances de la Loi. Ce n'est pas qu'il ignorât la liberté Evangélique, lui qui en avoit été instruit par une vision miraculeuse (h); mais il craignoit d'offenser les Juifs, & de leur donner du scandale. Les conséquences de ce procédé étoient très dangereuses. Car si les Apôtres avoient ainsi rejetté de leur communion ceux qui n'étoient pas circoncis, c'étoit un témoignage qu'ils croyoient la Circoncision une condition nécessaire du salut; ce qui étoit renverser l'Evangile, & les auroit obligés, ou à renoncer à la Foi, ou à se mettre sous le joug de la servitude Légale. Cette conduite de S. Pierre avoit certainement suivi la Vision qu'il eut à Joppé (i), pendant que S. Paul étoit en Arabie; & l'on ne sauroit presque douter qu'elle n'ait suivi le Concile de Jérusalem, puisque S. Paul paroît placer les événemens qu'il raconte, dans leur ordre chronologique, & qu'il a mis la dissimulation de S. Pierre, après le récit de ce qui s'étoit passé dans ce

ce Concile. Quand on fait réflexion sur cette histoire, & sur le zèle & la fermeté de S. Paul, il semble qu'on peut dire sans témérité, que c'est à lui, après Dieu, que l'Eglise est redevable de ce qu'elle fut délivrée du joug de la Loi.

IX. *L'Apôtre entre ensuite en matière* (a), *& soutient, que* les Juifs de naissance *n'ont pas moins de besoin, que les Gentils, de la grace de* JESUS-CHRIST; *que les uns & les autres ne peuvent être* justifiés, *ou sauvés, que par la foi. Il emploie le Chap. III. à prouver cette vérité. Ses raisons sont, que le* S. Esprit *est donné en considération de la Foi, & non de la Circoncision ou des œuvres de la Loi; qu'Abraham a été justifié par la Foi, & que sa Postérité ne peut l'être par un autre moyen; que c'est à cause de sa Foi, que les promesses lui ont été faites, aussi-bien qu'à ses descendans. L'Apôtre nomme* la Postérité spirituelle *d'Abraham, du nom de* JESUS-CHRIST. *L'expression paroît d'abord extraordinaire; elle ne l'est pourtant pas. Car comme il est du stile de l'Ecriture d'appeller toute la Postérité d'*Israel, *du nom d'*Israel; *que de même les Descendans de* Juda *& d'*Ephraïm *sont nommés simplement* Ephraïm *&* Juda; *S. Paul appelle aussi du nom de* JESUS-CHRIST, *toute l'Eglise Chrétienne, qui est née, pour ainsi dire, de son sang & de son Esprit, & qui a une si étroite union avec lui, qu'ils ne sont ensemble* qu'une même chair, *c'est-à-dire, comme une même personne.*

X. *L'Apôtre explique après cela les usages de la Loi, ou de l'Alliance Légale. Il montre, qu'elle n'a point été établie pour donner la vie aux hommes* (b), *ou pour les justifier, mais pour réprimer les pécheurs; que* la vie *éternelle est l'effet d'une promesse purement gratuite, & non d'une observation parfaite de la Loi. Il compare cette Loi à un* Précepteur, *qui élève des enfans sous une Discipline sévère, en attendant que la Raison & la connoissance les aient rendus capables de se conduire eux-mêmes. Il la compare à un* Tuteur (c), *qui tient l'héritier dans la dépendance, & comme dans la servitude, jusqu'à ce qu'il soit en âge de jouïr de ses biens. Le Peuple Juif a été de même sous la Loi, en attendant que* JESUS-CHRIST *vînt nous racheter de la malédiction de la Loi, & mettre les Juifs en liberté. L'Apôtre se sert aussi des histoires d'*Agar *& de* Sara, *qu'il explique d'une manière allégorique.*

XI. *On voit ici, que ce n'est pas une erreur d'une médiocre importance, que celle des faux Frères, qui prétendoient* avoir la vie *éternelle par les œuvres cérémonielles de la Loi, ou par le mérite & la perfection de leur propre justice. S. Paul dit expressément, que cette doctrine est* un Evangile contraire *à celui de* JESUS-CHRIST, un renversement de l'Evangile; *que tout Ministre qui l'annonce,* quand ce seroit un Ange du Ciel, *doit être* anathême; *que c'est* anéantir la grace de Dieu, *& rendre* inutile la mort de JESUS-CHRST; *& qu'enfin ceux* qui veulent être justifiés par la Loi. *ou* par les œuvres de la Loi, sont déchus de la grace, *& que* JESUS-CHRIST ne leur sert de rien (d). *Cependant comme l'Apôtre ordonne ailleurs, que l'on tolère ceux qui observoient* la distinction des viandes & des jours (e), *& que dans cette Epître il regarde cette observation comme* un renversement de l'Evangile *& de la Foi* (f), *il faut distinguer les personnes & les motifs. Les personnes, parce*

(a) Ch. II. 15, 16.
Ch. III.
(b) Ch. III. 19.
(c) Ch. IV.
(d) Ch. I. 6, 8, 9. II. 22, V. 4. &c.
(e) Rom. XIV.
(f) Ch IV. 9, 10, 11.

(a) Ibid. vs. 8. & 9. *ce qu'il s'agit ici des Gentils* (a), *qui n'étoient point assujettis à la Loi de Moïse; au-lieu que dans l'Epître aux Romains, il s'agit des Juifs. Les motifs, parce que les faux Frères vouloient assujettir les Gentils aux cérémonies de la Loi, comme à une condition essentielle de leur justification; au-lieu que dans l'Epître aux Romains il s'agit de ceux qui, étant foibles en la Foi, se croyoient obligés à l'observation d'une Loi, sous laquelle ils étoient nés.*

XII. *On trouvera, dans la Préface de l'Epître aux Romains, l'explication des termes de* Justice, *de* Justifier, *de* Loi, *de* Foi, *des* œuvres de la Loi. *S. Paul traite la même matière dans l'Epître aux Galates, & emploie les mêmes raisons. C'est absolument la même controverse, la même Théologie, les mêmes principes, les mêmes adversaires. Ce qu'il y a de particulier dans l'Epître aux Galates, c'est que l'état de la question y est plus clair que dans l'Epître aux Romains, & qu'on y voit plus distinctement ce que S. Paul a entendu ordinairement par* les œuvres de la Loi. *Or de cette connoissance dépend l'intelligence de ces deux Epîtres, & la solution de plusieurs difficultés qui ont embarrassé les Théologiens, & qui causent une grande confusion dans les Commentateurs. Comme on a expliqué cela dans la Préface sur l'Epître aux Romains, on n'y reviendra pas dans celle-ci.*

Chap. V. XIII. *L'Apôtre passe aux exhortations dans le Chap. V. Il a montré la* liberté *Chrétienne. Il en règle l'usage par la charité. Cette* liberté *consistoit en ce que les Gentils ne devoient point être assujettis aux observances légales.* (b) Ch. II. 3-5. *Il ne falloit pas permettre qu'on le fît.* (b) *A l'égard des Juifs, ils étoient* libres *de droit, aiant été délivrés de la Loi, & rachetés de sa malédiction par la mort de* Jesus-Christ; *mais on leur permettoit d'user de leur liberté comme ils le jugeoient à propos. On les laissoit agir selon leur conscience, pourvu qu'ils reconnussent qu'ils n'étoient justifiés que par la grace de* Jesus-Christ *& par la Foi. Car c'est en cela que consistoit l'Evangile, & toute la condescendance Apostolique ne pouvoit rien céder là-dessus, parce que c'étoit céder de l'Evangile même. Mais du reste, il ne falloit point donner de scandale aux Juifs* (c), *ni témoigner du mépris pour leur foiblesse. S. Paul en use ici comme il fait dans l'Epître aux Romains* (d). *Puis il montre que ceux qui croyent en* Jesus-Christ, *étant animés par son Esprit, doivent porter* des fruits de l'Esprit, *& non des* fruits de la chair.

(c) Ch. V. 13, 14, 15. (d) Rom. XIV. XV.

Chap. VI. XIV. *Le Chap. VI. contient de nouvelles exhortations, & entre autres cette belle sentence, que l'Apôtre a déja dite ailleurs* (e), qu'en Jesus-Christ ni la Circoncision, ni le Prépuce ne servent de rien, mais la nouvelle Créature, *qu'il définit dans un autre endroit par* une foi que la charité rend agissante. *Paroles qui font voir, que si S. Paul a maintenu la liberté Evangélique à l'égard du joug des cérémonies, & s'il a soutenu par-tout que la justification ou la vie éternelle n'est point le fruit du mérite des œuvres, mais* le don de Dieu par Jesus-Christ, *il n'a jamais prétendu donner aucune atteinte ni à la nécessité, ni à l'efficace même des bonnes œuvres.*

(e) I. Cor. VII. 19. Gal. V. 6. VI. 15.

(f) Ch. VI. 11. XV. *L'Apôtre écrivit cette Epître de sa propre main* (f), *soit que tout plein des choses qu'il avoit à dire, (car il paroît qu'il étoit touché) la plume d'un Ecrivain n'eût pu suivre ses pensées; soit qu'il n'eût alors personne auprès de*

de lui, qui fût propre à lui servir de Secrétaire; soit enfin qu'il ne voulût pas confier à d'autres sa douleur, ni les censures qu'il faisoit aux Galates. A l'égard du stile de cette Epître, il est en plusieurs endroits extrêmement concis; il y a de fréquentes réticences, *qui demandent que l'on supplée dans la Version des paroles sous-entendues. Quelquefois les raisonnemens ne sont pas achevés, & les raisons sont entassées les unes sur les autres. Cela produit une grande diversité d'interprétations, & il y a des occasions, où la vraisemblance est si égale de tous côtés, qu'il est difficile de se déterminer; quoiqu'on ait toujours tâché de pénétrer le sens de S. Paul par soi-même, & par l'attention que l'on donnoit à son discours, avant que de recourir aux Interprètes, afin d'avoir l'esprit aussi libre de préjugés qu'il est possible. Au reste, le Lecteur pourra voir dans la Préface générale, ce que l'on pense sur le tems & le lieu, où cette Epître a été écrite. On ajoutera seulement que les Galates, étant des Peuples simples, ils furent exposés à la séduction des plus étranges Hérétiques* [1], *qui s'y maintenoient encore du tems de S. Jérôme.*

1. *Scit mecum, qui vidit Ancyram, Metropolim Galatiæ Civitatem, quot nunc usque Schismatibus dilacerata sit, quot dogmatum varietatibus constuprata.* Et après avoir nommé les *Cataphryges* ou les Montanistes, les *Ophites*, les *Borborites*, les *Manichéens*, qui étoient connus ailleurs, il ajoute, *Quis unquam* Passalorincitas, *&* Ascodrobos, *&* Arlotyritas, *& cetera magis portenta quam nomina in aliqua parte Romani Orbis audivit?* Hier. Procem. ad II. Lib. Comm. in Ep. ad Gal.

EPITRE
DE
S. PAUL APOTRE
AUX
GALATES.



CHAPITRE I.

Apostolat de Paul. Galates séduits. Anathême à quiconque annonce un autre Evangile. Plaire à Dieu, & non aux hommes. 1-10. *L'Evangile de Paul ne vient point des hommes.* 11, 12. *Sa conduite dans le Judaïsme: sa conversion. Histoire abrégée des trois prémières années de son ministère.* 13-25.

1 PAUL Apôtre, non de la part des hommes, ni par *aucun* homme, mais
par JESUS-CHRIST, & de la part de Dieu le Père, qui l'a ressuscité d'entre les morts;
2 & tous les Frères, qui sont avec moi, aux Eglises de
Galatie.
3 Que la grace & la paix *soient avec* vous de la part de Dieu le Père,
& de la part de notre Seigneur JESUS-CHRIST;
4 qui, pour nous retirer
de

CHAP. I. ℣. 1. Gal. I. 11, 12. II. 7. Tit. I. 3. Act. II. 24, 32. III. 15. IV. 10. IX. 6, 15. X. 40. XIII. 30, 35. XVII. 31. XXII. 10, 15. XXVI. 16. Rom. IV. 24. VIII. 11. I. Cor. VI. 14. XV. 15. II. Cor. IV. 14. Eph. I. 20. Col. II. 12. I. Thess. I. 10. Héb. XIII. 20. ℣. 3. Rom. I. 7. I. Cor. I. 3. Eph. I. 2. I. Pier. I. 2. II. Jean vs. 3. Jud. vs. 2. ℣. 4. Matth. XX. 28. Jean III. 16. X. 15. XV. 19. XVII. 14. Rom. IV. 25. VIII. 32. Gal. II. 20. Eph. V. 2. Tit. II. 14. Héb. IX. 14. I. Jean V. 19. Apoc. XIV 3.

CHAP. I. ℣. 1. *Non de la part des hommes, ni par aucun homme.*] Cela veut dire, que S. Paul n'avoit reçu sa vocation *de la part d'aucun homme*, Act. IX. 15, 16. & ici, ℣. 15, 16, 17, 18. & qu'il n'avoit été instruit de l'Evangile *par aucun homme.* Ci-dessous ℣. 11, 12. Chap. II. 6, 9. En général, que sa vocation étoit divine, & immédiate. Voyez au reste sur Rom. I. 1.

Qui l'a ressuscité d'entre les morts] Ces paroles semblent être ajoutées, parce que S. Paul avoit été appellé à l'Apostolat par J. C. ressuscité, & monté dans le Ciel. Il veut prévenir une objection, qu'on lui faisoit apparemment: Comment êtes-vous envoyé immédiatement par J. C., puisque vous ne l'avez jamais vu, puisqu'il étoit monté dans le Ciel avant votre vocation?

℣. 2. *Les Frères.*] Ce sont ici les Ministres de l'Evangile, comme Phil. IV. 21, 22. où *les Frères* sont distingués des *Saints.* S. Paul veut faire comprendre, que la doctrine qu'il va enseigner est celle de tous les Ministres qui l'accompagnent.

Galatie.] Voyez la Préface.

℣. 3. *La grace & la paix.*] Voyez sur Rom. I. 7.

℣. 4.

de la méchanceté de ce présent siècle, s'est livré lui-même pour nos péchés,
par la volonté de Dieu notre Père; 5 à qui soit gloire dans les siècles des siè-
cles. Amen.
6 Je m'étonne qu'abandonnant si vîte celui qui vous avoit appellés à la grace
de JESUS-CHRIST, vous ayez passé à un autre Evangile. 7 Non qu'il y
ait un autre *Evangile*; mais il y a des gens qui vous troublent, & qui veulent
renverser l'Evangile de JESUS-CHRIST. 8 Mais quand nous vous annon-
cerions nous-mêmes, ou quand un Ange du Ciel vous annonceroit un Evan-
gile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathême.
9 Nous l'avons déja dit, & nous le répétons encore à présent: si quelqu'un
vous annonce un autre Evangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit ana-
thême. 10 Car la doctrine, que je veux persuader ici, est-elle des hommes,
ou de Dieu? Ou bien, est-ce aux hommes que je cherche à plaire? Si je vou-
lois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de JESUS-CHRIST.
11 Je

℣. 6. Gal. V. 8. ℣. 7. Act. XV. 1. XIX. 24. II. Cor. II. 17. IV. 2. XI. 4, 13. Gal. II. 4. V. 10, 15. Héb. XIII. 8. ℣. 8. I. Cor. XVI. 22. II. Cor. XI. 14. ℣. 9. Deut. IV. 2. XII. 32. Prov. XXX. 6. Apoc. XXII. 18. ℣. 10. I. Thess. II. 4. Jaq. IV. 4. I. Sam. XXIV. 7.

℣. 4. *De la méchanceté* &c.] Gr. *de ce présent siècle méchant.* *Siècle* veut dire les personnes & les mœurs du tems. L'Apôtre a principalement en vue les vices & les Idolatries des Gentils. Voyez Eph. II. 2. & conférez Rom. XII. 2. Act. II. 40. Tite II. 12.

Par la volonté de Dieu.] On rapporte ces paroles à la mort de J. C. Voyez Héb. X. 8, 9, 10. & *la volonté de Dieu* ne veut dire que *sa grace*; mais on peut les rapporter aussi à l'un des effets de cette mort, qui est d'éclairer & de sanctifier le monde.

De Dieu notre Père.] Ou, *de notre Dieu & Père.*

℣. 6. *Celui qui vous avoit appellés à la grace de J. C.*] Ou, comme portent quelques Manuscrits, à *la grace de Dieu.* C'est l'Evangile, par lequel les hommes sont justifiés gratuitement. Voyez II. Cor. VI. 1. Il semble que S. Paul parle ici de lui-même. Il avoit converti les Galates, & leur avoit enseigné *la grace* de J. C. Ch. IV. 19. Ils avoient ensuite prêté l'oreille à des Docteurs, qui les avoient séduits. Voyez ci-dessous III. 1. IV. 16, 17. V. 7. Autr. *qui vous avoit appellés par la grace de J. C.*

Un autre Evangile.] S. Paul appelle ainsi la doctrine, qui enseignoit d'autres moyens de salut que la foi & la rédemption de J. C.

℣. 7. *Non qu'il y ait* &c.] Gr. *Lequel n'est point autre.* C'est-à-dire, qui n'est point dans le fond un Evangile, ni un autre Evangile, parce qu'il ne peut y en avoir qu'un. On peut aussi traduire, *Ce qui ne vient point d'autre chose, que de ce qu'il y a des gens qui vous troublent.* Ces gens-là étoient de la Secte des Pharisiens. Ils vouloient assujettir les Gentils Fidèles aux cérémonies de la Loi, prétendant qu'ils ne pouvoient être sauvés sans cela. Voyez plus bas, II. 4. & Act. XV. 1, 24.

℣. 8. *Vous annonceroit un Evangile différent.*] Ou, *contraire.* Gr. *vous évangeliseroit au-delà*, ou, *contre*, car la préposition Grecque signifie l'un & l'autre. Dans le fond, *un Evangile différent*, & *un Evangile contraire*, sont la même chose. Voyez Rom. XVI. 17.

Qu'il soit anathême.] Qu'il soit maudit, qu'il soit en exécration. Voyez I. Cor. XII. 2.

℣. 9. *Si quelqu'un* &c.] S. Paul réduit ici à son sens naturel l'hyperbole, qui est dans le ℣. 8.

℣. 10. *La doctrine* &c.] A la lettre, *sont-ce les hommes, ou Dieu, que je persuade?* c'est-à-dire, que je tâche de persuader au monde. *Dieu* & *les hommes* signifient ici *une doctrine des hommes* & *une doctrine de Dieu.* D'autres traduisent, *sont-ce les hommes, ou Dieu, que je veux me rendre favorable?* Le Grec reçoit fort bien ce sens-là; mais, outre que S. Paul dit la même chose ensuite, c'est que le ℣. 11. appuye celui qu'on exprime dans le texte.

Ici.] Ou, *à présent.*

Je ne serois pas serviteur de J. C.] Je ne prêcherois pas son Evangile, *qui est un scandale aux Juifs, & une folie aux Grecs.*

11 Je vous déclare donc, mes Frères, que l'Evangile, que j'ai annoncé ne
vient point des hommes. 12 Car je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme,
mais de Jesus-Christ qui me l'a révélé. 13 En effet, vous avez bien ouï
dire, quelle a été autrefois ma conduite dans le Judaïsme; avec quel excès je
persécutois & ravageois l'Eglise de Dieu; 14 & comment je faisois plus de
progrès dans le Judaïsme, que plusieurs de ma Nation, qui étoient de mon
âge, étant extrêmement zélé pour les traditions de mes Pères. 15 Mais dès
qu'il eut plu à Dieu, qui m'avoit choisi dès le ventre de ma mère, & qui m'a
appellé par sa grace, 16 de me révéler son Fils, afin que je le prêchasse parmi
les Nations; aussi-tôt, sans prendre aucune instruction de la chair & du sang,
17 & sans retourner à Jérusalem vers ceux qui étoient Apôtres avant moi, je
m'en allai en Arabie, d'où je revins encore à Damas.
18 Il se passa trois années, après quoi je retournai à Jérusalem, pour visi-
ter Pierre, & je demeurai avec lui quinze jours. 19 Mais je n'y vis aucun
des autres Apôtres, si ce n'est Jaques, le Frère de notre Seigneur. 20 Je
pro-

℣. 11. I. Cor. XV. 1, 3. Gal. I. 1. ℣. 12. Gal. II. 2, 8. Eph. III. 3. ℣. 13. Act. VIII. 3. IX. 1, 21. XXII. 4. XXVI. 9. I. Cor. XV. 9. Phil. III. 6. I. Tim. I. 13. ℣. 15. Matth. XI. 26. Act. IX. 15. XIII. 2. XXII. 21. Rom. I. 8. I. Cor. I. 21. Esai. XLIX. 1. Jérém. I. 5. ℣. 16. Matth. XVI. 17. II. Cor. IV. 6. Gal. II. 2, 8. Eph. III. 8. ℣. 18. Act. IX. 26. ℣. 19. Matth. XIII. 55. Marc VI. 3. ℣. 20. Rom. I. 9. IX. 1. II. Cor. I. 23. XI. 31. I. Thess. II. 5. I. Tim. V. 21. II. Tim. IV. 1.

℣. 11. *Ne vient point des hommes.*] Gr. *selon l'homme: selon*, marque la cause, & l'Auteur. Voyez ci-dessous II. 2. & aill.

℣. 12. *Mais de J. C. qui me l'a révélé.*] Gr. *mais par la révélation de J. C.*

℣. 13. *Dans le Judaïsme.*] C'est la Religion des Juifs, non telle qu'elle avoit été enseignée par Moïse, mais telle que l'enseignoient les Pharisiens, avec tous les dogmes qu'ils y avoient ajoutés sous le titre spécieux de Traditions des Pères. S. Paul avoit été élevé dans le Pharisaïsme. Act. XXIII. 6. XXVI. 5. & ici, II. 14.

℣. 14. *Etant extrêmement zélé.*] Ou, *aiant plus de zèle* que ceux de mon âge.

℣. 15. *Choisi.*] Voyez sur Rom. I. 1.

Dès le ventre de ma mère.] C'est-à-dire, depuis ma naissance, car il faut sous-entendre ces mots, *que je fus sorti* &c. Voyez Matth. XIX. 12. où l'expression est complette. Voyez aussi, Act. III. 2. XIV. 8.

℣. 16. *De me révéler.*] Gr. *de révéler en moi*, c'est-à-dire, *à moi*. Voyez I. Cor. XIV. 11. Cela est assez fréquent dans les LXX.

Sans prendre aucune instruction.] L'Original signifie, communiquer à quelqu'un ses pensées, en délibérer avec lui, pour avoir son avis, & savoir si elles sont justes ou non. *Hieron.* in Cap. II. 1. On l'a rendu par *prendre des instructions*, parce que le dessein de S. Paul est de prouver ce qu'il a dit, qu'il n'a appris son Evangile de personne, ℣. 12.

De la chair & du sang.] Expression Hébraïque. Voyez Matth. XVI. 17.

℣. 17. *Je m'en allai en Arabie.*] S. Luc ne dit rien de ce voyage. Cependant sa relation n'y est pas contraire; car après avoir dit, que S. Paul *demeura quelques jours à Damas* depuis sa conversion, Act. IX. 19. il dit au ℣. 23. que *longtems après*, les Juifs de Damas conspirérent contre lui. Ce *longtems*, ce sont les trois ans, ou environ, qu'il passa en Arabie. Il faut placer ce voyage d'Arabie entre les ℣. 22. & 23. du Chap. IX. des Actes. Damas étoit alors sous la domination des Arabes.

℣. 18. *Il se passa trois années, après quoi.*] Il y a dans le Grec, *Ensuite, trois ans après.* On a rendu le sens; car il ne faut pas compter ces trois années depuis le retour de S. Paul à Damas, mais depuis le tems qu'il étoit parti de Jérusalem avec des Lettres du Souverain-Sacrificateur. Voyez Act. IX. 1, 2. Il veut montrer qu'il avoit prêché l'Evangile trois ans avant que d'avoir vu aucun Apôtre; d'où il s'ensuit, qu'il ne tenoit ni sa doctrine, ni sa vocation, d'aucun Apôtre. Voyez les ℣. 1. & 12.

Pour visiter Pierre.] Pour se faire reconnoitre par lui, & par les Chrétiens; pour conférer sur les besoins des Eglises, sur les lieux où il seroit à propos que S. Paul exerçât son ministère &c. Mais non pas pour s'instruire des vérités de la Foi; beaucoup moins pour recevoir sa vocation ni de Pierre, ni des autres Apôtres.

Avec

protefte devant Dieu, que je ne ments point dans aucune des chofes que je
vous écris. 21 Je paffai enfuite dans la Syrie & dans la Cilicie. 22 Or les
Eglifes Chrétiennes de Judée ne me connoiffoient point de vifage. 23 Voici
feulement ce qu'elles avoient ouï dire: Celui qui nous perfécutoit autrefois,
annonce à préfent la Foi qu'il tâchoit alors de détruire. 24 Et elles glorifioient
Dieu à mon occafion.

CHAPITRE II.

Paul va à Jérufalem; expofe fon Evangile, réfifte aux faux Frères; eft reconnu pour Apôtre des Gentils; eft égal aux plus excellens Apôtres; n'a rien reçu d'eux. 1-10. *Il reprend Pierre, qui judaïze.* 11-14. *Les Juifs & les Gentils également juftifiés par la foi. Mort à la Loi. Vie à Dieu. Crucifiement avec J. C.* 15-21.

1 QUATORZE ans après, j'allai de nouveau à Jérufalem avec Barnabé, &
je pris auffi Tite avec moi. 2 Or j'y allai par révélation, & je conférai
avec

ỳ. 21. Act. IX. 30. XXI. 39. XXII. 3. Chap. II. ỳ. 1. Act. XV. 1. Gal. I. 18. ỳ. 2. Act. XV. 11, 12. XIX. 21. Phil. II. 16. Mich. VII. 5.

Avec lui.] Ou, *chez lui*, car S. Paul vit auffi *Jaques*, Frère de N. Seigneur, & les autres Fidèles de Jérufalem; & il femble qu'il veut dire, qu'il logea chez S. Pierre, depuis que Barnabé l'eut mené aux Apôtres. Act. IX. 27.

ỳ. 19. *Jaques.*] C'eft Jaques, furnommé *le mineur*, fils d'Alphée & de Marie, fœur de la Ste. Vierge, coufin-germain de notre Seigneur. Voyez Matth. XIII. 55. Cependant Eufèbe H. E. L. II. Cap. 1. témoigne que Jaques étoit fils de Jofeph, & né d'un prémier mariage; & plufieurs des Anciens confirment cette opinion. Voyez la Préface fur l'Ep. de S. Jaques.

ỳ. 20. *Je protefte devant Dieu.*] Gr. *Voilà devant Dieu.*

ỳ. 21. *Je paffai en* &c.] Ce fut pour fe garantir des complots des Juifs, Act. IX. 29. & fur l'ordre que Dieu lui donna, dans l'extafe qu'il eut dans le Temple, Act. XXII. 17, 18, 21.

Dans la Syrie & dans la Cilicie.] Gr. *dans les climats de Syrie & de Cilicie.* Dans le ftile de S. Paul, les *climats* d'une Province, font les diverfes Villes ou Bourgs de cette Province. Voyez II. Cor. XI. 10. Au refte, il paffa d'abord à *Céfarée*, & de là à *Tarfe* dans la *Cilicie*, Act. IX. 30. Dans la fuite, *Barnabé* le vint prendre, & le mena à *Antioche*, Capitale de *Syrie*, Act. XI. 25. Voyez la Préface générale.

ỳ. 22. *Chrétiennes.*] Gr. *qui* font *en Chrift.* Voyez Rom. VIII. 1.

ỳ. 23. *La Foi.*] L'Evangile. Voyez Rom. V. 5. & ici, II. 2, 5. & aill.

ỳ. 24. *A mon occafion.*] Gr. *en moi.* C'eft-à-dire, *à caufe de moi.*

Chap. II. ỳ. 1. *Quatorze ans après.*] Savoir, *après* la converfion de S. Paul. Voyez la Préface générale.

J'allai de nouveau à Jérufalem.] C'eft le troifième voyage, que l'Apôtre fit à Jérufalem depuis fa converfion. Le prémier, *pour vifiter Pierre*, ci-deffus I. 18. Le fecond, pour porter les aumônes des Eglifes d'Antioche, Act. XI. 30. Celui-ci, pour fe trouver au Concile de Jérufalem, Act. XV. 39, 40. Voyez la Préface générale.

ỳ. 2. *Par révélation.*] Ce fut enfuite d'une réfolution des Fidèles d'Antioche, Act. XV. 2. Mais les réfolutions de l'Eglife, fur-tout dans les conjonctures difficiles, comme celle-ci, où il s'agiffoit d'appaifer des troubles, ne fe prenoient qu'après avoir demandé les lumières du Ciel par la prière & par le jeûne. Voyez l'Hiftoire rapportée Act. XIII. 2, 3, 4. Conférez Act. XVIII. 9. XIX. 21. avec II. Cor. XII. 1.

Je conférai.] C'eft le terme expliqué fur le ỳ. 16. du Chap. I. Il peut fignifier auffi fimplement, *Je racontai, j'expofai.* Ainfi Act. XXV. 14.

Avec

avec les *Fidèles* touchant l'Evangile que je prêche parmi les Gentils. *J'en con-
férai* en particulier avec les plus célèbres *d'entre eux*, de peur que je ne cou-
russe, ou que je n'eusse couru en-vain. 3 Mais comme Tite, qui étoit avec
moi, étoit Grec, on ne l'obligea point à se faire circoncire. 4 Car à cause
des faux Frères qui s'étoient fourrés parmi nous, & qui s'y glissoient couverte-
ment afin d'épier la liberté que nous avons par JESUS-CHRIST, & de nous
remettre dans la servitude, 5 nous ne voulumes jamais nous relâcher à aucune
soumission à leur égard, non pas même pour un moment; afin que la vérité
de l'Evangile fût maintenue parmi vous.

6 A l'égard de ceux qui sont le plus en estime; car je ne me mets pas en
peine de ce qu'ils ont été autrefois, Dieu n'aiant point d'égard aux qualités ex-
térieures des hommes; ceux, *dis-je*, qui sont le plus en estime, ne m'ont rien
appris de nouveau. 7 Au contraire, ils ont eux-mêmes reconnu, que la char-
ge

℣. 3. Act. XVI. 3. I. Cor. IX. 21. ℣. 4. Act. XV. 24. XVI. 3. II. Cor. XI. 20, 26. Gal. III. 24. IV. 3, 9, 24. V. 1, 13. ℣. 5. II. Cor. VII. 8. Gal. III. 1. IV. 16. I. Thess. II. 17. Philém. vs. 15. ℣. 6. Deut. X. 17. II. Chron. XIX. 7. Job. XXXIV. 19. Sap. VI. 8. Ecclésiastiq. XXXV. 16. Act. X. 34. Rom. II. 11. Eph. VI. 9. Col. III. 25. I. Pier. I. 13. ℣. 7. Act. IX. 15. XIII. 46. Rom. I. 5. XI. 13. Gal. I. 16. I. Tim. II. 7. II. Tim. I. 11.

Avec les Fidèles.] De Jérusalem. Gr. *à eux.*

De peur que je ne courusse en-vain.] Que je ne perdisse le fruit de mes travaux. *Courir en-vain*, c'est n'arriver pas au but. Voyez Phil. II. 16. & conférez I. Cor. IX. 24, 26. L'uniformité dans la doctrine étoit nécessaire, & il falloit ôter aux faux Frères le prétexte de dire, que Paul prêchoit un autre Evangile que Pierre & les autres Apôtres. Voyez Act. XV. 24. & la Préface.

℣. 3. *On ne l'obligea point* &c.] On laissoit aux Juifs leurs cérémonies; il s'agissoit des Gentils, & comme *Tite* étoit Gentil de naissance, les Apôtres ne permirent pas qu'il se fît circoncire, pour ne pas donner lieu de croire que la Circoncision étoit nécessaire au salut; car c'étoit-là proprement la question, comme on le voit Act. XV. 1. D'autres traduisent, *Bien qu'il fût Grec*, c'est-à-dire, *Bien qu'il fût incirconcis.* Au reste, tous les Juifs ne croyoient pas que la Circoncision fût absolument nécessaire; mais c'étoit le sentiment des zélés, & de ceux qui passoient pour les plus habiles dans la Loi. On peut voir là-dessus ce que rapporte Joseph touchant *Izatès*, Roi des Adiabéniens, *Antiq. Judaïq.* Liv. XVI. Ch. 2. p. 685.

℣. 4. *Des faux Frères.*] S. Epiphane, *Her.* XXVIII. raconte, que l'Hérétique *Cérinthe* étoit un des Chefs de ces *faux Frères*; qu'il avoit été à Antioche, où la dispute avoit commencé; & qu'il avoit contribué à soulever les Juifs contre S. Pierre, pour avoir mangé avec des Incirconcis, Act. XI. 2, 3.

Qui s'étoient fourrés &c.] C'est ou dans l'Assemblée de Jérusalem, ou dans l'Eglise d'Antioche, que ces faux Frères avoient troublée sous le prétexte d'y être envoyés par les Apôtres. Act. XV. 1, 24.

La servitude.] Des cérémonies légales. Act. XV. 10. & ici, IV. 1, 7, 9, 21, 25.

℣. 5. *Nous ne voulumes* &c.] Gr. *à qui nous ne cédames point par soumission.* Il faut bien remarquer cette dernière parole. On faisoit bien des choses *par support* pour les Foibles, & par le motif de la charité. Mais on résistoit à ceux qui maintenoient la nécessité des cérémonies, & qui vouloient y assujettir les Gentils.

La vérité de l'Evangile.] C'est que les Fidèles sont sauvés par grace, en vertu du sacrifice de J. C., & non par le mérite des œuvres, ou par les cérémonies de la Loi. Voyez la Préface sur l'Ep. aux Romains.

℣. 6. *Car je ne me mets* &c.] On peut aussi traduire, *Quels qu'ils aient été autrefois, ils n'ont aucun avantage sur moi.* S. Paul veut parler de l'avantage, qu'avoient eu les autres Apôtres, d'avoir vu J. C. en chair, de l'avoir suivi, d'avoir ouï sa doctrine de sa bouche. Il dit, qu'*il ne se met point en peine* de tout cela, parce qu'aiant une vocation divine, & égalant les autres Apôtres en lumières, en dons, en travaux, il les égale aussi au jugement de Dieu, qui n'estime point ces avantages extérieurs. Voyez sur II. Cor. V. 16.

Dieu n'aiant point &c.] Gr. *Dieu ne reçoit point*

ge de prêcher l'Evangile aux Incirconcis m'avoit été confiée, comme celle de l'annoncer aux Circoncis avoit été donnée à Pierre.
[8] Car celui qui a opéré dans Pierre pour *le rendre* Apôtre des Juifs, a de même opéré en moi pour *me rendre Apôtre* des Gentils.
[9] Ainsi, Jaques, Céphas & Jean, qui passent pour les Colomnes, aiant reconnu la grace qui m'a été donnée, nous donnérent la main d'association à Barnabé & à moi, afin que nous *prêchassions* aux Gentils, & qu'eux *prêchassent* aux Juifs.
[10] *Ils nous recommandérent* seulement de nous souvenir des pauvres, ce que j'ai aussi eu grand soin de faire.

[11] Mais quand Pierre fut venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il méritoit d'être repris.
[12] Car avant que quelques-uns fussent arrivés de la part de Jaques, il mangeoit avec les Gentils; mais après l'arrivée *de ces personnes-là*, il se retira & se sépara *d'avec eux*, craignant ceux de la Circoncision.
[13] Et

℣. 8. Act. IX. 15. XIII. 2. XXII. 21. Eph. III. 8. ℣. 9. Matth. XVI. 18. Rom. I. 5. XIII. 3. XV. 15. Eph. II. 20. III. 8 Gal. I. 19. Apoc. III. 12. XXI. 14, 19. I. Machab. XI. 50, 62. ℣. 10. Act. XI. 30. XII. 25. XXIV. 17. Rom. XV. 25. I. Cor. XVI. 1. II. Cor. VIII. 1. IX. 1. I. Theff. II. 14. Héb. X. 34. ℣. 12. Act. XV. 5. XXI. 20.

point le visage de l'homme. Le visage est mis pour tout l'extérieur.

Ne m'ont rien appris de nouveau.] Il y a encore dans l'Original le terme expliqué sur Chap. I. 16. S. Paul veut dire, que dans la conférence qu'il eut avec les Apôtres, ils approuvérent en tout sa doctrine, & qu'il n'en reçut ni connoissances ni conseils.

℣. 7. *La charge de prêcher* &c.] Gr. *l'Evangile du Prépuce & de la Circoncision.* Au reste, ce que dit S. Pierre Act. XV. 7. *que Dieu l'avoit choisi pour annoncer l'Evangile aux Gentils*, doit s'entendre de ce qu'il leur avoit en effet prêché le prémier. Voyez Act. X. Avant cette occasion-là, ni les Apôtres, ni leurs Disciples ne prêchoient qu'aux Juifs. Voyez la Préface générale, & Act. XI. 19.

℣. 8. *Qui a opéré dans Pierre.*] Qui lui a conféré les dons nécessaires à l'Apostolat. Voyez I. Cor. XII. 6. Eph. III. 20. où l'expression Grecque est employée dans ce sens-là.

Pour le rendre Apôtre &c.] Gr. *pour l'Apostolat de la Circoncision.*

℣. 9. *Les Colomnes.*] L'ornement & l'appui de l'Eglise. Il semble que ce soit une allusion aux deux colomnes du Temple, I. Rois VII. 15, 21. L'Auteur de l'Ecclésiastique a dit de même, en parlant d'une femme prudente, *qu'elle est la colomne* sur laquelle *repose* la maison, Ch. XXXVI.

Céphas.] Voyez sur Jean I. 42.

La grace.] L'Apostolat. Voyez sur Eph. IV. 7.

La main d'association.] Gr. *la droite de communion.* Les Apôtres reconnurent par-là Paul & Barnabé pour leurs Collègues, afin que personne ne pût plus révoquer en doute leur autorité, ni contester leur doctrine.

Aux Juifs.] Gr. *à la Circoncision.*

℣. 11. *Mais quand Pierre.*] L'ordre de ce récit fait juger, que la *dissimulation* de S. Pierre, & la censure que lui fit S. Paul, suivirent le Concile de Jérusalem. Voyez la Préface générale.

En face.] C'est-à-dire, à lui-même.

Il méritoit d'être repris.] Gr. *il étoit condamné*, ou, *condamnable.*

℣. 12. *De la part de Jaques.*] Ces gens-là venoient de Jérusalem, où étoit *Jaques*, savoir celui qui est appellé *le Frère de notre Seigneur.* Voyez ci-dessus I. 19. Hérode avoit alors fait mourir *Jaques* le Majeur, Act. XII. 2.

Il mangeoit avec les Gentils.] C'est avec ceux d'entre les Gentils, qui étoient Chrétiens, mais qui n'étoient pas circoncis. Voyez la pratique des Juifs, Tobit I. 10. Judith X. 5. XII. 2.

Craignant ceux de la Circoncision.] Les Juifs, zélateurs de la Circoncision. C'est la force de l'expression de S. Paul, que l'on pourroit rendre, *Ceux qui étoient pour la Circoncision*, ceux de ce parti-là. De même, Ch. III. 10. *Ceux des œuvres de la Loi*, pour dire, ceux qui en maintiennent l'usage & la nécessité. Au reste, *la crainte* de S. Pierre n'étoit pas un effet de lâcheté, mais d'une complaisance excessive.

13 Et les autres Juifs uférent de diſſimulation auſſi-bien que lui, juſques-là que
Barnabé lui-même s'y laiſſa entraîner. 14 Mais lorſque je vis qu'ils ne mar-
choient pas de droit pied ſelon la vérité de l'Evangile, je dis à Pierre, en pré-
ſence de tous : Puisque vous-mêmes, qui êtes Juif, n'avez pas laiſſé de vivre
à la manière des Gentils, & non pas à celle des Juifs, d'où vient que vous
obligez les Gentils à judaïzer?

15 Pour nous, *quoique nous ſoyons* Juifs de naiſſance, & non des pécheurs
d'entre les Gentils, 16 ſachant que l'homme n'eſt point juſtifié par les œuvres
de la Loi, mais par la foi en Jesus-Christ, nous-mêmes nous avons cru
en Jesus-Christ, afin d'être juſtifiés par la foi en Jesus-Christ,
&

℣. 14. Act. X. 28. Gal. III. 1. I. Tim. V. 20. ℣. 15. Act. XV. 10, 11. Eph. II. 12. ℣. 16. Pſ. CXLIII. 2. Act. XIII. 38. Rom. I. 17. III. 20, 28. VIII. 3. Gal. III. 11. Héb. VII. 18, 19.

℣. 13. *Les autres Juifs.*] Ceux d'Antioche, qui, ſuivant la déciſion du Concile de Jéruſalem, mangeoient auparavant avec les Gentils.

Diſſimulation.] Ou, *hypocriſie.* S. Pierre, refuſant de manger avec les Gentils qui n'avoient pas la Circonciſion, donnoit lieu de croire que la Circonciſion étoit néceſſaire, & qu'il en étoit perſuadé, quoique cela ne fût pas.

Barnabé lui-même.] Il étoit Apôtre des Gentils, & plus obligé que perſonne de maintenir leur liberté. Voyez en particulier, Act. XI. 22-26.

℣. 14. *Qu'ils ne marchoient pas de droit pied ſelon la vérité.*] Ou, *vers la vérité de l'Evangile*, comme des perſonnes qui biaiſent, & qui ſe détournent du droit chemin. Voyez ſur le ℣. 4.

Vous n'avez pas laiſſé de vivre.] Gr. *Vous avez vécu* &c. S. Pierre avoit mangé avec eux; voyez Act. X. 28. XI. 3. & quoique les zélés d'entre les Juifs s'en fuſſent plaints, il avoit juſtifié ſa conduite, & les avoit ſatisfaits. Il y avoit auſſi mangé à Antioche, voyez le ℣. 12.

Vous obligez les Gentils à judaïzer.] En refuſant de manger avec eux; ce qui étoit les traiter comme s'ils euſſent encore été *Paiens*, encore *impurs.* Une des plus grandes marques d'éloignement étoit de ne pas manger avec quelqu'un. Voyez I. Cor. V. 11.

℣. 15. *Pour nous, quoique nous ſoyons* &c.] Gr. *Nous Juifs de nature*, c'eſt-à-dire, *de naiſſance.* Voyez Rom. II. 17. S. Paul parle de lui-même, & ſe propoſe en exemple, avec les raiſons qu'il a d'agir comme il fait.

Et non des pécheurs d'entre les Gentils.] Les Juifs appelloient les Gentils, *les pécheurs.* Ainſi, Tobit XIII. 6. *La Nation des pécheurs.* Voyez auſſi Matth. IX. 10, 11. Jean IV. 9. Act. X. 28. I. Cor. VI. 1. Mais il ſemble qu'il y ait ici une eſpèce d'Ironie; car l'Apôtre a fait voir, Rom. II. & III. que les Juifs n'étoient pas moins dignes de ce titre que les Gentils.

℣. 16. *Sachant* &c.] Le ſens eſt: Si nous, qui ſommes Juifs, & aſſujettis à la Loi par notre naiſſance, croyons néanmoins que nous ne ſommes ſauvés que par la foi en J. C., & non par l'obſervation des cérémonies légales; pourquoi voudrions-nous aſſujettir les Gentils à une Loi, à laquelle ils ne ſont point ſujets naturellement, comme s'ils ne pouvoient être juſtifiés qu'en l'obſervant?

Juſtifié.] Voyez la Préface ſur l'Epître aux Romains.

Par les œuvres de la Loi.] Ce ſont ici la Circonciſion & les autres cérémonies de la Loi. Voyez encore la Préface ſur l'Ep. aux Rom.

Mais par la foi.] Gr. *ſinon*, qui veut dire ici *mais*, & même, *mais ſeulement.* Ainſi, Marc II. 26. *Sinon aux Sacrificateurs*, c'eſt-à-dire, *mais aux Sacrificateurs ſeuls.* Voyez encore Marc XIII. 32. conféré avec Matth. XXIV. 36.

Par la foi en J. C.] Gr. *par la foi de Chriſt.* C'eſt-à-dire, *en J. C.*, comme on l'a traduit. Ainſi Marc XI. 22. Act. III. 16. Rom. III. 22.

Perſonne.] Gr. *nulle chair.* Voyez ſur Rom. III. 20.

℣. 17. *Mais ſi en cherchant* &c.] Le ſens eſt: *Si en cherchant à être juſtifiés par* la grace de *J. C.* & en renonçant aux œuvres de la Loi, *nous ſommes trouvés pécheurs*, c'eſt-à-dire, violateurs de la Loi & ſujets à la condamna-

& non par les oeuvres de la Loi; parce que perſonne ne ſera juſtifié devant
Dieu par les œuvres de la Loi. 17 Mais ſi, en cherchant à être juſtifiés par
Jesus-Christ, nous ſommes auſſi trouvés pécheurs, Jesus-Christ
eſt donc un Miniſtre de péché. A Dieu ne plaiſe ! 18 Puiſque *c'eſt au con-
traire* en rétabliſſant les choſes que j'ai détruites, que je me convaincs moi-
même d'être un prévaricateur. 19 Car par la Loi je ſuis mort par rapport à la
Loi, afin que je vive à Dieu. 20 Je ſuis crucifié avec Jesus-Christ, &
ce n'eſt plus moi qui vis, c'eſt Jesus-Christ qui vit en moi; & ſi je
vis encore à préſent dans ce corps *mortel*, je vis dans la foi que j'ai au Fils de
Dieu,

ỳ. 17. Rom. III. 19, 20. V. 1. VI. 1. I. Jean III. 8, 9. ỳ. 19. Rom. VI. 11, 14. VII. 4, 6. VIII. 2. XIV. 7. &c. II. Cor. V. 15. I. Theſſ. V. 10. I. Pier. IV. 2. Héb. IX. 14. ỳ. 20. Rom. VI. 6. VII. 4. Gal. I. 4. V. 24. VI. 14. Eph. V. 2. Col. II. 13. III. 4. Tit. II. 14.

nation; il s'enſuit de-là, *que J. C. eſt un Miniſtre de péché*, puiſque c'eſt lui qui nous a appris que nous ne ſommes juſtifiés que par ſa grace & par la foi, & non par les œuvres de la Loi. La fauſſeté, & l'impiété même d'une telle conſéquence, fait voir la fauſſeté du principe.

ỳ. 18. *Puiſque c'eſt au contraire* &c.] On ſupplée ces mots, *au contraire*, pour rendre la penſée de S. Paul plus intelligible. Le ſens eſt: Bien loin qu'en renonçant aux cérémonies de la Loi, & à notre juſtification par la Loi, nous ſoyons trouvés *pécheurs*; au contraire, *nous nous convaincrions nous-mêmes d'être des prévaricateurs*, ſi nous enſeignions à préſent la néceſſité des œuvres de la Loi, ou ſi nous donnions occaſion de la croire, *puiſque ce ſeroit rétablir ce que nous avons détruit* par le commandement de J. C. Au reſte, les ỳ. 17. & 18. ſont fort difficiles, ce qui donne lieu à des interprétations différentes.

Je me convaincs.] C'eſt la ſignification du mot Grec dans cet endroit. Ainſi, Suſan. ỳ. 62. *Daniel les convainquit par leurs propres paroles d'être de faux témoins.* Voyez ſur II. Cor. VI. 4. VII. 11.

ỳ. 19. *Par la Loi je ſuis mort par rapport à la Loi.*] C'eſt-à-dire, *délivré de la Loi.* Voyez Rom. VII. 4. Conférez Gal. III. 24. IV. 10, 21. On peut auſſi très bien entendre ce que dit S. Paul en cette manière, *Par la Loi* de J. C. *je ſuis mort à la Loi* de Moïſe. Une Loi m'a fait mourir à l'autre. Cette explication s'accorde avec le ỳ. ſuivant, & S. Paul a fort bien dit ailleurs *la Loi de la Foi*, Rom. III. 27.

A Dieu.] A la gloire de Dieu; pour le ſervice de Dieu. Le ſens eſt: Afin que je le ſerve, non d'un culte cérémoniel, qu'il n'exige plus, mais d'un culte tout *ſpirituel & nouveau*. Voyez Rom. VII. 6. & conférez Rom. VI. 10, 11.

ỳ. 20. *Je ſuis crucifié avec J. C.*] Le ſens eſt: Par la mort de J. C. je ſuis mort à la Loi, dont il a aboli le joug & la malédiction. Voyez Rom. VII. 4. Eph. II. 14, 15, 16. Coloſſ. II. 14. & ici III. 13. Cependant on peut prendre l'expreſſion de S. Paul dans toute ſon étendue, pour dire, un renoncement entier à toutes les paſſions charnelles. Voyez Rom. VI. 5, 6, 11. & ici, VI. 14. &c.

Ce n'eſt plus moi qui vis.] C'eſt-à-dire, *moi*, Juif, zélateur de la Loi, & cherchant ma juſtification & ma vie dans la Loi. Voyez Phil. III. 7, 8, 9, 10. En général, *Je ne vis plus à moi-même.* Voyez Rom. XIV. 7, 8, 9. II. Cor. V. 15, 16. Oppoſez cet état de S. Paul, à celui qu'il repréſente dans ſa perſonne Rom. VII. 9, 10. *La Loi étant ſurvenue, le Péché a commencé à vivre, & moi je ſuis mort.* L'Evangile aiant ſuccédé à la Loi, *ce n'eſt plus moi qui vis*, dit l'Apôtre, *c'eſt J. C. qui vit en moi.*

C'eſt J. C. qui vit en moi.] Je crois ce qu'il m'enſeigne; je veux & je fais ce qu'il me commande. La *vie* conſiſte dans la penſée, dans la volonté, dans les actions. Voyez ci-deſſous V. 25.

Et ſi je vis &c.] Gr. *Ce que je vis à préſent dans la chair*, c'eſt-à-dire, *dans ce corps mortel*; comme Phil. I. 22.

Je vis dans la foi que j'ai au Fils de Dieu.] Gr. *dans la foi du Fils de Dieu.* Le ſens eſt: Je conſacre tout ce que j'ai de vie à J. C., en qui je crois, & pour qui ſeul je veux vivre. Phil. I. 21. Ou bien le ſens eſt: Toute l'eſpérance que j'ai eſt fondée ſur J. C., & ſur la foi que j'ai en lui.

Dieu, qui m'a aimé, & qui s'est livré lui-même pour moi. 21 Je n'anéantis point la grace de Dieu; car si on est justifié par la Loi, c'est en-vain que Jesus-Christ est mort.



CHAPITRE III.

Le S. Esprit est la preuve de la justification par la foi. Abraham a été justifié de même. 1-9. *Malédiction de la Loi abolie par J. C.* 10-14. *La promesse n'a pu être anéantie par la Loi. Celle-ci ne peut donner la vie : elle n'a été qu'un pédagogue en attendant la Foi.* 15-19. *Les Fidèles seuls sont héritiers d'Abraham.* 20-29.

1 O Galates insensés! qui vous a ensorcelés pour ne plus obéir à la Vérité, vous qui avez eu Jesus-Christ dépeint devant *vos* yeux, *comme s'il eût été* crucifié parmi vous? 2 Je ne voudrois savoir de vous que cette seule chose: Est-ce en vertu des œuvres de la Loi que vous avez reçu le *Saint* Esprit, ou en vertu de la prédication de la Foi? 3 Etes-vous si insensés, qu'après

℣. 21. Gal. III. 21. V. 2. Héb. VII. 11. Chap. III. ℣. 1. Gal. I. 6. II. 5, 14. IV. 9, 16. V. 7. ℣. 2. Act. II. 38. VIII. 15. X. 47. XV. 8. I. Cor. Ch. XII. & XIV. II. Cor. XI. 4. Eph. I. 13. ℣. 3. Gal. IV. 9, 21. V. 7. VI. 12. Héb. VII. 16. IX. 10.

℣. 21. *Je n'anéantis pas la grace* &c.] Je n'ai garde d'anéantir la grace de Dieu, comme font ceux qui veulent être justifiés par leurs œuvres. Voyez ci-dessus I. 7. & plus bas V. 4. Rom. IV. 14.

Si on est justifié.] Gr. *si la justice est.* Voyez la Préface sur l'Ep. aux Rom. Il étoit inutile que J. C. mourût, si on pouvoit obtenir la vie éternelle par les œuvres de la Loi. Héb. VII. 11.

Chap. III. ℣. 1. *Obéir à la Vérité.*] Croire à l'Evangile; car c'est ce que signifie cette expression. Cette Vérité est celle de la justification par la grace de J. C., & non par les œuvres de la Loi. Voyez ci-dessus II. 5.

Vous qui avez eu &c.] Cela veut dire, que la vertu de la mort de J. C., par rapport à la justification & à l'abolition du joug de la Loi, avoit été très clairement enseignée aux Galates. Le discours de S. Paul est fort vif & fort figuré.

℣. 2. *Est-ce en vertu* &c.] Les Galates avoient été Juifs, ou Prosélytes du Judaïsme. S. Paul leur demande, s'ils avoient reçu les dons du S. Esprit lorsqu'ils pratiquoient religieusement les cérémonies de la Loi. Or les dons du S. Esprit étoient la preuve certaine de la justification & du salut. Voyez Rom. V. 1, 5. VIII. 16. Eph. I. 13, 14. conféré avec Act. X. 15, 18. XV. 8, 9.

La Prédication de la Foi.] L'Evangile qui vous a été prêché, & auquel vous avez cru. Voyez le ℣. 23. Cependant il pourroit bien y avoir ici une transposition de termes, comme il y en a une Rom. IV. 13. Toute la suite même le confirme; de sorte qu'on pourroit très bien traduire, *Ou en vertu de la foi*, que vous avez eue à *la Parole qui vous a été prêchée.* L'opposition de *la foi* avec les *œuvres de la Loi* appuye cette traduction.

℣. 3. *Commencé par l'Esprit.*] L'*Esprit* est le culte spirituel, dont les Galates avoient été instruits dès le commencement; & *la chair* sont les cérémonies de la Loi. Voyez Rom. VII. 6. & ici IV. 9. VI. 12, 13. Phil. III. 3, 4.

℣. 4. *Avez-vous tant souffert en-vain.*] Par-tout où les Juifs avoient quelque pouvoir, ils persécutoient ceux de leur Nation qui embrassoient le Christianisme, mais sur-tout ceux qui négligeoient les cérémonies de la Loi. Ils n'épargnoient pas non plus ceux qui étant Prosélytes du Judaïsme, y avoient renoncé. Voyez ci-dessous IV. 29. V. 11. VI. 12.

Si toutefois &c.] C'est un adoucissement, que S. Paul ajoute, dans l'espérance du retour des Galates. Conférez II. Pier. II. 20, 21.

℣. 5. *Qui opère des miracles parmi vous.*] Ou, qui

près avoir commencé par l'Esprit, vous finissiez à présent par la chair ? [4] A-
vez-vous tant souffert en-vain ? si toutefois c'est en-vain. [5] Celui donc qui
vous donne le Saint Esprit, & qui opère des miracles parmi vous, *le fait-il* à
cause des oeuvres de la Loi, ou à cause de la prédication de la Foi ? *Certaine-
ment c'est par la Foi.* [6] Car Abraham crut à Dieu, *& cela* lui fut imputé à
justice. [7] Reconnoissez donc que ce sont ceux qui croyent, qui sont Enfans
d'Abraham.

[8] Aussi l'Ecriture prévoyant que Dieu justifieroit un jour les Gentils par la
Foi, l'annonça par avance *dans ces paroles:* C'est en toi que seront bénies tou-
tes les Nations de la Terre. [9] D'où il s'ensuit que ce sont ceux qui croyent,
qui sont bénis avec Abraham qui a cru. [10] Car pour tous ceux qui *s'appuyent*
sur les oeuvres de la Loi, ils sont sous la malédiction, puisqu'il est écrit: Mau-
dit soit quiconque ne persévère dans l'observation de tout ce qui est écrit dans
le Livre de la Loi. [11] Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la Loi, ce-
la est clair par ce que *dit l'Ecriture:* Le Juste vivra par la Foi. [12] Or la
Loi ne justifie point par la Foi; mais celui, dit-elle, qui fera ces choses, aura
la

℣. 4. II. Jean vs. 8. ℣. 5. Héb. VI. 4. ℣. 6. Gen. XV. 6. Rom. IV. 3, 9, 22. Jaq. II. 23. ℣. 7. Rom. IV. 11. XII. 16. Jean VIII. 39. ℣. 8. Gen. XII. 3. XVIII. 18. XXII. 18. XXVI. 4. XXVIII. 14. Ps. LXXII. 17. Ecclésiastiq. XLIV. 20. Act. III. 25. Rom. IX. 17. ℣. 10. Deut. XXVII. 26. Jérém. XI. 3. ℣. 11. Habak. II. 4. Rom. I. 17. III. 20. Gal. II. 16. 20. Héb. X. 38. ℣. 12. Lévit. XVIII. 5. Néhém. IX. 29. Baruch IV. 1. Ezéch. XX. 11. Rom. IV. 4, 5. X. 5, 6. XI. 6.

qui opère en vous les dons miraculeux. Voyez I. Cor. XII. 6, 10, 11.

De la prédication de la Foi.] Voyez sur le ℣. 2.

Certainement c'est par la Foi.] Ou, *à cause de la Foi.* On supplée ces mots, qui sont évidemment sous-entendus, & renfermés dans l'interrogation qui précède.

℣. 6. *Car.*] Gr. *Selon*, ou *comme*. Vulgate, *selon qu'il est écrit.* Voyez sur Rom. IV. 3.

℣. 7. *Ceux qui croyent.*] Gr. *ceux de la foi.* De même au ℣. 9.

Enfans d'Abraham.] Ses vrais Enfans, ceux à qui appartient l'héritage promis à Abraham. Voyez Rom. IV. 11, 12, 16. IX. 7, 8. & ici ℣. 29. *Etre justifié, être héritier, être Enfant d'Abraham*, sont la même chose.

℣. 8. *L'Ecriture prévoyant.*] S. Paul personifie l'*Ecriture*, comme il fait *la Loi*, *la Mort* &c. De même ℣. 22.

C'est en toi &c.] Cela veut dire, dans le sens littéral, que *toutes les Nations* souhaiteront, ou qu'on leur souhaitera un bonheur pareil à celui d'Abraham. On dira d'elles, Soyez bénies comme Abraham l'a été. C'est une phrase Hébraïque; voyez Gen. XXVIII. 4. XLVIII. 20. Conférez aussi Ruth IV. 11. Jérém. XXIX. 22. Mais bien que ce soit-là le prémier sens, S. Paul en a découvert un autre: C'est que toutes les Nations de la Terre participeroient à la bénédiction d'Abraham, en devenant ses Enfans par la foi. *Bénédiction* signifie des *bienfaits*; voyez sur II. Cor. IX. 5. & ces *bienfaits* sont ici tous les biens de l'Evangile; voyez sur le ℣. 16. Au reste, il paroît par Ecclésiastique XLIV. 25, 28. que les anciens Juifs, aussi-bien que S. Paul, ont entendu cette promesse d'une bénédiction générale sur tous les hommes. *Dieu*, dit l'Auteur de ce Livre, *confirma à Isaac la bénédiction de tous les hommes, & l'alliance.*

℣. 9. *Qui sont bénis.*] *La bénédiction, la promesse, l'héritage*, sont la même chose. Tout cela se confond avec la *justification*, qui n'est en effet que la promesse présente, ou le don actuel de l'*héritage*, c'est-à-dire, de la vie éternelle. Voyez la Préface sur l'Ep. aux Rom.

℣. 10. *Ceux qui s'appuyent sur les* &c.] Gr. *Ceux qui sont des œuvres de la Loi.* Ceux qui en maintiennent la nécessité, & qui veulent être justifiés par ce moyen.

Ils sont sous la malédiction.] Parce que nul n'a parfaitement observé la Loi. *Malédiction*, & *condamnation*; *Bénédiction*, & *justification*; termes équivalens dans cette Epître.

℣. 11. *Parce que le Juste vivra par la Foi.*] Voyez sur Rom. I. 17.

℣. 12. *Or la Loi ne justifie point par la Foi.*] Gr.

la vie par elles. [13] C'eſt donc Jesus-Christ qui nous a rachetés de la malédiction de la Loi, quand il a été fait malédiction pour nous, ſelon qu'il eſt écrit: Maudit ſoit quiconque eſt pendu au bois; [14] afin que par Jesus-Christ la bénédiction d'Abraham appartînt aux Gentils, & que nous reçuſſions par la Foi le *Saint* Eſprit, qui avoit été promis.

[15] Je me ſervirai, *mes* Frères, d'une comparaiſon priſe des choſes humaines. Lorſqu'un Traité, qui n'a été fait que par des hommes, a été bien confirmé, perſonne ne peut, ni le caſſer, ni y rien changer. [16] Or les promeſſes ont été faites à Abraham, & à ſa Poſtérité. Dieu ne dit pas, Et à tes Poſtérités, comme *s'il eût parlé* de pluſieurs; mais comme *il s'agiſſoit* d'une ſeule, Et à ta

℣. 13. Deut. XXI. 23. Rom. VIII. 3. II. Cor. V. 21. Gal. IV. 5. ℣. 14. Act. III. 25. Eſai. XXXII. 15. XLIV. 3. Jér. XXXI. 33. XXXII. 40. Ezéch. XI. 19. XXXVI. 27. Joël II. 28. Zach. XII. 10. ℣. 15. Héb. IX. 17. ℣. 16. Gen. XII. 7. XV. 5. XVII. 7. XXI. 12. XXII. 18. Gal. III. 8.

Gr. *la Loi n'eſt point de la foi*, ou, *par la foi.* Il faut ſous-entendre *juſtifiante*, ou, *vivifiante.*

℣. 13. *Jéſus-Chriſt* &c.] S. Paul montre comment ceux qui ſont ſous la malédiction de la Loi, obtiendront la vie; *J. C. les a rachetés de cette malédiction.* Mais ces mots renferment auſſi l'abolition de l'Alliance légale, & de l'obligation où étoient les Juifs de l'obſerver à peine de mort. C'eſt-là principalement ce que S. Paul veut dire. Voyez Rom VII. 4, 6. Le ℣. ſuivant confirme cette explication, auſſi-bien que le parallèle du Ch. IV. 4, 5.

Maudit ſoit quiconque &c.] Voyez Deut. XXI. 22, 23. Ceux qui étoient coupables de grands crimes, comme de blaſphême &c. étoient lapidés, & enſuite attachés au gibet; mais il étoit ordonné de les ôter le même jour, par cette raiſon, *que celui qui eſt attaché au bois, eſt malédiction de Dieu*, c'eſt-à-dire, que c'eſt un objet d'exécration, qui doit être ôté de devant les yeux de Dieu. J. C. aiant été attaché à la Croix, a été traité comme s'il eût été l'objet de l'exécration de Dieu & des hommes; mais en ſoutenant cette malédiction, il a aboli & la Loi, & la malédiction de la Loi.

℣. 14. *Afin que par J. C.* &c.] En aboliſſant l'Alliance légale, & en délivrant les Juifs de ſa malédiction, J. C. a établi la nouvelle Alliance, qui eſt commune aux Juifs & aux Gentils, & qui les appelle tous à l'héritage. La Loi cérémonielle, qui les ſéparoit, eſt abrogée. Voyez Eph. II. 12. & ſuiv. Coloſſ. I. 21, 22. II. 14. &c.

Le Saint Eſprit, qui avoit été promis.] Gr. *la promeſſe de l'Eſprit.*

℣. 15. *Je me ſervirai* &c.] Gr. *je parle ſelon l'homme.* Voyez Rom. VI. 19. & I. Cor. IX. 8.

Un Traité qui &c.] Gr. *un Traité*, ou, *un Teſtament d'homme.* S. Paul prend ici le mot de *Traité*, ou de *Teſtament*, pour celui de *promeſſe.* La ſuite le confirme; & cela n'eſt pas extraordinaire aux Auteurs ſacrés. Voyez Rom. XI. 27.

℣. 16. *Les promeſſes.*] Voyez Gen. XII. 7. XVII. 8. XXII. 18. &c. S. Paul prend ces promeſſes dans le ſens myſtique, ſelon lequel elles renfermoient la poſſeſſion du Monde à venir, la vocation des Gentils, & tous les biens de l'Evangile. Cette explication étoit reçue des Juifs. Voyez Rom. IV. 13. & ſuiv.

Dieu ne dit pas, Et à tes Poſtérités.] Abraham avoit deux fils, Iſaac & Iſmael, qui furent Pères de deux Peuples. Les promeſſes furent renfermées dans la famille d'Iſaac. S. Paul remarque, que cela avoit été inſinué dans la promeſſe même, Dieu n'aiant pas dit, *à tes ſemences* au pluriel; mais, *à ta ſemence* au ſingulier. Ce raiſonnement ſurprend aujourd'hui, parce que les termes de *Poſtérité*, ou de *Semence*, ſont collectifs, comme on parle, & comprennent les Deſcendans d'une perſonne. Mais il faut que l'Apôtre ait eu quelque raiſon de les prendre pour *un Fils*, au ſingulier; & ſi l'on avoit oſé ſe donner cette liberté, on auroit traduit, *Or les promeſſes ont été faites à Abraham & à ſon fils. Dieu ne dit pas, Et à tes fils*... *mais à ton fils;* ce qui exprimeroit la penſée de S. Paul. Cependant il faudroit entendre par *ce Fils*, non ſa perſonne ſeulement, mais tous ſes deſcendans. Conférez Rom. IX. 7, 8. & ici, IV. 22. & ſuiv.

Qui eſt J. C.] Dans le ſens littéral, c'eſt Iſaac

ta Poftérité, dit-il, qui eft JESUS-CHRIST. 17 Voici donc ce que je dis :
C'eft que la Loi, qui n'eft venue que quatre cens trente ans après, n'a pu anéan-
tir la promeffe, en rendant nulle une Alliance, que Dieu avoit confirmée au-
paravant en *vue de* JESUS-CHRIST. 18 Car fi l'héritage *s'obtenoit* par la
Loi, ce ne *feroit* plus par la promeffe. Cependant c'eft par la promeffe, que
Dieu l'a donné à Abraham.

19 A quoi donc fert la Loi ? Elle a été ajoutée à la promeffe, à caufe
des tranfgreffions, jufqu'à ce que vînt cette Poftérité à qui les promeffes ont
été faites; & elle fut donnée par les Anges, par le miniftère d'un Média-
teur. 20 Mais le Médiateur ne l'eft pas d'un feul; & il n'y a qu'un feul
Dieu.

21 La

℣. 17. Gen. XII. 2. XV. 13, 16. Exod. XII. 40, 41. Act. VII, 6. ℣. 18. Rom. IV. 13, 14. VIII. 17. Gal. II. 21. Héb. VI. 15. ℣. 19. Exod. XIX. 3, 20. Deut. V. 5. XXXIII. 2. Jean I. 17. XV. 22. Act. VII. 38, 53. Rom. IV. 15. V. 20. VII. 8. Gal. III. 16, 22. V. 23. I. Tim. I. 9. Héb. II. 2.

Ifaac & fa Poftérité; & dans le fens myftique, qui eft celui de S. Paul, c'eft J. C., & tous ceux qui, pour ainfi dire, font nés de lui par fa Parole & par fon Efprit. Voyez Héb. II. 13. Ainfi toute l'Eglife Chrétienne eft appellée *J. C.*, I. Cor. XII. 12. Conférez les ℣. 27. & 28. de ce Chapitre-ci. Cette explication eft confirmée par le ℣. 29; par le but de S. Paul, qui eft de montrer que tous les Croyans font héritiers des promeffes; & parce qu'il ne s'agit pas de la *Poftérité d'Abraham*, confidérée comme caufe *de bénédiction*, ce qui ne conviendroit qu'à J. C., mais confidérée comme héritière de la *bénédiction* par la foi. C'eft *la Poftérité, à qui les promeffes ont été faites*, ℣. 19.

℣. 17. *Voici donc ce que je dis.*] Ce raifonnement de S. Paul aboutit à ceci. Un Traité, fait & confirmé par des hommes, ne peut être caffé. A plus forte raifon l'Alliance, que Dieu a faite avec Abraham, ne peut avoir été abrogée par la Loi qui l'a fuivie. Or par cette Alliance Dieu donna l'héritage à Abraham, fous la condition de la Foi. Il lui en fit la promeffe gratuïtement. Donc l'héritage eft donné à la vraie Poftérité d'Abraham, non en vertu des œuvres de la Loi, mais par la promeffe gratuïte de Dieu, & fous la condition de la Foi.

Quatre cens trente ans.]. Voyez Exod. XII. 40. L'époque de ces 430 ans eft la promeffe faite à Abraham en Carran, ou la fortie d'Abraham de ce pays-là. Voyez Gen. XII. 1, 2, 3.

Confirmée.] Par le miracle rapporté Gen. XV. 7. & par le ferment de Dieu, Gen. XXII. 16. Conférez Héb. VI. 13.

En vue de J. C.] Gr. *en Chrift.* C'eft-à-dire, en lui confidéré avec tous fes membres. Voyez fur le ℣. 16. Ces mots ne font point dans la Vulgate, non plus que dans quelques anciens Manufcrits.

℣. 18. *Car fi l'héritage* &c.] *La Loi* & la *promeffe* font oppofées, comme *les œuvres de la Loi & la grace*. La promeffe donne l'héritage gratuïtement; la Loi ne le donne qu'à une obéiffance parfaite. Voyez Rom. IV. 3, 4, 5, 14, 16. XI. 6. & ici ℣. 12. II. 21.

℣. 19. *A quoi donc fert* &c.] C'eft une objection des Juifs. Si on ne peut avoir l'héritage par la Loi, pourquoi Dieu l'a-t-il donnée?

A caufe des transgreffions.] C'eft-à-dire, pour fervir de frein à un Peuple méchant, & le retenir dans fon devoir par la crainte des peines. Conférez I. Tim. I. 9, 10. Rom. III. 19. V. 20. Ce fens eft confirmé par les ℣. 23. & 24. Ce fut auffi après l'Idolatrie du Veau d'or, que la Loi cérémonielle fut introduite, pour être comme la peine de cette Idolatrie, & pour empêcher le Peuple d'y retomber. S. Jérôme a eu cette penfée dans fon Commentaire fur cet endroit.

Cette Poftérité.] C'eft J. C., & tous ceux qui croyent en lui.

Par le miniftère.] Gr. *par la main*, ou, *dans la main.* C'eft une phrafe Hébraïque, pour dire *par le moyen*, *par le miniftère.* Voyez Lév. VIII. 36. Dan. IX. 20. &c.

℣. 20. *Mais* &c.] Ce paffage eft fort obfcur, & les interprétations très différentes. Cela vient de ce que S. Paul n'explique pas toute fa penfée. Il a fous-entendu quelque chofe qu'il faut fuppléer, *mais le Médiateur* par excellence, le Médiateur de l'Evangile, *ne l'eft pas d'un feul* Peuple, comme Moïfe; il l'eft des Gentils auffibien que des Juifs; & cela, parce qu'*il n'y a qu'un feul Dieu* des uns & des autres. Voyez

Rom.

21 La Loi donc seroit-elle contraire aux promesses de Dieu ? Point du tout.
Car si *Dieu* avoit donné une Loi qui eût le pouvoir de vivifier, certainement
on seroit justifié par cette Loi. 22 Au-lieu que l'Ecriture a tout renfermé dans
le péché, afin que les *biens* promis fussent donnés à ceux qui croyent, à cau-
se de la foi en JESUS-CHRIST. 23 Or avant que la Foi vînt, nous étions
renfermés sous la garde de la Loi, jusqu'à *la manifestation de* cette Foi, qui
devoit être révélée. 24 De sorte que la Loi a été notre Pédagogue pour *nous*
conduire à JESUS-CHRIST, afin que nous fussions justifiés par la Foi.
25 Mais la Foi étant venue, nous ne sommes plus sous *la conduite d'un* Péda-
gogue. 26 Car vous êtes tous Enfans de Dieu, par *votre* foi en JESUS-
CHRIST; 27 puisque tous tant que vous êtes, qui avez été baptizés en JE-
SUS-CHRIST, vous avez revêtu JESUS-CHRIST. 28 Il n'y a plus de Juif,
ni de Grec; il n'y a plus d'esclave, ni de libre; il n'y a plus d'homme, ni de
femme; car vous êtes tous un en JESUS-CHRIST. 29 Et si vous êtes à JE-
SUS-CHRIST, vous êtes donc la Postérité d'Abraham, & héritiers en ver-
tu de la promesse.

CHA-

℣. 22. Ps. XIV. & LIII. Rom. III. 9, 19. V. 20. XI. 32. ℣. 24. Matth. V. 17. Act. XIII. 38. Rom. X. 4. ℣. 26. Esai. LVI. 5. Jean I. 12. Rom. VIII. 15. Gal. IV. 5. I. Jean III. 1. ℣. 27. Rom. VI. 3. XIII. 14. ℣. 28. Jean XVII. 21. Rom. X. 12. I. Cor. XII. 13. Gal. V. 6. Eph. II. 14. IV. 4, 15. VI. 8. Col. III. 11. ℣. 29. Gen. XXI. 12. Rom. VIII. 17. IX. 7. Gal. IV. 7, 28. Eph. III. 6. Héb. XI. 18.

Rom. III. 29, 30. X. 12. Eph. IV. 5, 6. II. Tim. II. 5, 6.

℣. 21. *La Loi seroit-elle contraire* &c.] La Loi n'est pas contraire à la promesse, parce qu'elle n'a pas été donnée pour la même fin.

Eût le pouvoir de vivifier.] La Loi ne l'avoit pas, parce qu'elle exigeoit une obéïssance parfaite, & que cette obéïssance est au-dessus des forces de l'homme corrompu. Voyez Rom. VII. 7. & suiv. VIII. 3. & les ℣. 10. & 12. de ce Chapitre-ci.

℣. 22. *L'Ecriture a tout renfermé* &c.] *L'Ecriture fait*, pour dire, qu'elle déclare ce qui est. Voyez Rom. III. 9, 10. & XI. 32.

Les biens promis.] Gr. *la promesse.*

La foi en J. C.] Gr. *de J. C.*

℣. 23. *La Foi.*] C'est ici l'Evangile, ou la doctrine qui enseigne la justification de tous les hommes par le sang de J. C., & par la grace.

Nous étions renfermés.] Gr. *Nous étions gardés sous la Loi étant renfermés.* Le sens est, que la Loi, avec cette multitude de préceptes cérémoniels qu'elle avoit imposés, & avec les menaces qu'elle y avoit ajoutées, étoit comme un Maitre sévère, qui tient sous une garde étroite & exacte, des gens tout prêts à s'échaper. Voyez le ℣. 19.

Jusqu'à la manifestation de cette Foi.] Autr. *pour cette Foi.*

℣. 24. *La Loi a été notre Pédagogue.*] Il s'agit proprement des ordonnances cérémonielles. Elles étoient comme les *élémens* de la Religion, & ne convenoient qu'à des enfans. Voyez ci-dessous IV. 3.

℣. 26. *Vous êtes tous Enfans* &c.] C'est-à-dire, *des Enfans* adultes, raisonnables, à qui l'on donne la liberté, à qui l'on confie leurs biens; car au reste les anciens Juifs, qui avoient la foi & la sainteté, étoient aussi *Enfans de Dieu.* Voyez le Ch. IV. 1. & suiv. Le sens est: Vous n'êtes plus sous le joug des cérémonies légales.

℣. 27. *Baptizés en J. C.*] En son nom, & pour être ses Disciples. Voyez sur Rom. VI. 3.

Vous avez revêtu J. C.] C'est une expression Hébraïque. Voyez Jug. VI. 34. Job XXIX. 14. Esai. LXI. 10. Vous avez, pour ainsi dire, dépouillé Moïse & la Loi, pour vous revêtir de tous les privilèges, que J. C. donne à ceux qui croyent en lui. Voyez Rom. XIII. 12, 14. & ici IV. 6, 7. Au reste, si l'on pratiquoit dès-lors la coutume de dépouiller le

Pro-

CHAPITRE IV.

La Loi, Tuteur. Les Juifs enfans & esclaves. Ils sont rachetés par J. C., sujet à la Loi. Esprit du Fils donné aux Enfans. 1-8. *Affection des Galates pour Paul, & de Paul pour les Galates. Mauvais zèle des faux Docteurs.* 9-20. *Allégorie de Sara & d'Agar. Les Juifs, attachés à la Loi, sont enfans de l'esclave; les Fidèles, de la femme libre. La Jérusalem du Ciel.* 21-31.

1 JE dis donc, que tant que l'héritier est enfant, il ne diffère en rien de
l'esclave, quoiqu'il soit le maître de tout *le bien:* 2 mais il est sous des
Tuteurs & des Curateurs, jusqu'au tems marqué par *son* Père. 3 Il en est
de même de nous. Lorsque nous étions enfans, nous étions assujettis aux
élémens du monde. 4 Mais quand l'accomplissement des tems est venu,
Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, & assujetti à la Loi, 5 afin qu'il
rachetât ceux qui étoient sous la Loi, & que *Dieu* nous adoptât pour ses
en-

Chap. IV. ℣. 1. Gal. III. 29. ℣. 3. Gal. III. 23. V. 1. Col. II. 8, 20. Héb. IX. 9. ℣. 4. Gen. III. 15. XLIX. 10. Esaï. VII. 14. Dan. IX. 24. Matth. I. 22. III. 13. V. 17. Marc I. 15. Luc I. 31. II. 7, 27. Jean I. 14. Act. II. 30. Rom. I. 3. Eph. I. 10. Phil. II. 7. Héb. II. 24. IX. 10. ℣. 5. Matth. XX. 28. Marc X. 45. Jean I. 12. Gal. III. 13, 26. Tit. II. 14. Héb. IX. 12. I. Pier. I. 18. I. Jean III. 1.

Prosélyte de ses habits avant que de le baptizer, & de le revêtir ensuite d'habits neufs, S. Paul pourroit avoir fait allusion à cet usage. Voyez ce que dit Jacob à ses Enfans, Gen. XXXV. 2.

℣. 28. *Il n'y a plus de Juif*, &c.] C'est-à-dire, que le Juif n'a plus aucun avantage sur le Gentil. Voyez Rom. X. 11, 12.

Il n'y a plus d'esclave ni &c.] Voyez I. Cor. VII. 21. Eph. VI. 8. Col. III. 11, 25.

Il n'y a plus d'homme &c.] S. Paul insinue par-là que la Circoncision n'est plus rien.

℣. 29. *La Postérité d'Abraham.*] Sa Postérité spirituelle. Voyez Rom. IV. 11. IX. 7. Au reste, ce ℣. montre que la Postérité d'Abraham, dont il est parlé ℣. 16. n'est pas J. C. seul, mais tous ceux qui croyent en lui.

En vertu de la promesse.] Gr. *par*, ou, *selon*. Voyez le ℣. 18.

Chap. IV. ℣. 1. *Il ne diffère en rien de l'esclave.*] Autr. *il n'a aucun avantage sur l'esclave.* Il est dans la dépendance de ses Tuteurs, & n'a pas l'administration de ses biens.

℣. 3. *Nous.*] Savoir les Juifs.

Lorsque nous étions &c.] *Les élémens du monde* sont les cérémonies de la Loi. Voyez Héb. IX. 1. Ce culte charnel étoit propre à des *enfans*, incapables encore d'une Religion spirituelle. La Loi étoit comme une Oeconomie préparatoire, pour ainsi dire, convenable à un Peuple accoutumé aux cérémonies par son séjour en Egypte, & qu'il falloit empêcher de retomber dans l'Idolatrie. Ces cérémonies avoient d'ailleurs des vues typiques. Voyez Coloss. II. 8, 20. & ici III. 10.

℣. 4. *L'accomplissement des tems.*] *La fin du tems.* Voyez Act. II. 1. Eph. I. 10. & dans les LXX. Dan. V. 28. Le sens est: Lorsque le tems fut accompli, pendant lequel Dieu, qui est *le Père*, avoit résolu de laisser son Peuple sous la tutèle de la Loi.

Né d'une femme.] S. Paul a en vue la promesse de la Genèse Ch. III. 15.

Assujetti à la Loi.] A la malédiction de la Loi. Ci-dessus III. 13.

℣. 5. *Afin qu'il rachetât* &c.] Qu'il délivrât les Juifs du joug & de la malédiction de la Loi.

Et que Dieu nous &c.] Gr. *que nous reçussions l'adoption des Enfans.* Ce *nous* désigne ici tous ceux qui croyent en J. C., soit Juifs, soit Gentils. Le sens est: Afin que, par la foi en J. C., nous devinssions les enfans & les hé-

 ritiers

enfans. [6] Et parce que vous êtes *ses* enfans, il a envoyé dans vos cœurs
l'Esprit de son Fils, qui crie, Abba, *c'est-à-dire*, Père. [7] Ainsi vous n'êtes
plus esclaves, mais enfans; & si vous êtes enfans, vous êtes héritiers de Dieu
par Jesus-Christ.

[8] Il est vrai qu'autrefois, lorsque vous ne connoissiez point Dieu, vous
serviez de faux Dieux. [9] Mais à présent que vous connoissez Dieu, ou plu-
tôt, que Dieu vous a connus, comment retournez-vous à ces foibles & misé-
rables élémens, auxquels vous voulez encore vous assujettir comme auparavant;
[10] observant, comme vous faites, les jours, les mois, les tems, les années?
[11] Vous me faites craindre, que ce ne soit en-vain que j'aye travaillé parmi vous.
[12] Soyez comme moi, car j'ai été comme vous. Je vous en conjure, *mes* Frè-
res; ce n'est point à moi que vous faites tort.

[13] Vous savez que lorsque je vous ai ci-devant annoncé l'Evangile, je l'ai
fait parmi les afflictions de la chair. [14] Et loin de *me* mépriser *alors*, & de *me*
rebuter à cause de l'épreuve que je souffrois dans ma chair, vous me reçutes
com-

℣. 6. Rom. VIII. 15. ℣. 7. Rom. VIII. 16, 17. Gal. III. 29. ℣. 8. Act. XVII. 29. I. Cor. VIII. 4. XII. 2. Eph. II. 12. I. Thess. I. 9. ℣. 9. Jean X. 14. Rom. VIII. 3. I. Cor. VIII. 3. XIII. 12. Col. II. 20. Phil. III. 14. II. Tim. II. 19. Héb. VII. 18. X. 1. I. Jean IV. 10. ℣. 10. Rom. XIV. 5. Col. II. 16. ℣. 11. Act. XVI. 6. ℣. 12. II. Cor. II. 5. ℣. 13. I. Cor. II. 3. II. Cor. XI. 30. ℣. 14. II. Sam. XIX. 27. Zach. XII. 8. Mal. II. 7. Matth. X. 40. Luc X. 16. Jean XIII. 20. I. Thess. II. 13.

ritiers de Dieu. Rom. VIII. 16, 17. & ici III. 13, 14.

℣. 6. *Qui crie.*] Qui nous fait écrier. Voyez sur Rom. VIII. 15.

℣. 7. *Esclaves.*] Assujettis aux *élémens du monde*, ℣. 3. Au reste, il y a par-tout le singulier dans le Grec.

℣. 8. *Il est vrai* &c.] Le sens est: Je ne m'étonne point que ceux d'entre vous, qui ont été Paiens, aient servi de faux Dieux, quand ils ne connoissoient pas le vrai Dieu; mais je m'étonne qu'aujourd'hui, qu'ils savent que Dieu est Esprit, & qu'il veut être servi en esprit & en vérité, Jean IV. 12. ils retournent à un culte charnel, auquel ils n'étoient point assujettis par leur naissance.

De faux Dieux.] Gr. *Ceux qui ne sont point Dieux de nature.*

℣. 9. *Que Dieu vous a connus.*] Qu'il vous a aimés, & vous a fait du bien. Voyez Rom. VIII. 29.

Comment retournez-vous &c.] Les personnes à qui S. Paul s'adresse, aiant été Idolâtres, ℣. 8. & aiant aussi été *Juifs*, puisqu'ils avoient pratiqué les cérémonies de la Loi; il est clair que c'étoient des Prosélytes du Judaïsme, qui s'étoient faits Chrétiens. Les Eglises Chrétiennes furent d'abord composées principalement de ces Gentils *pieux & craignans Dieu*, comme ils sont nommés dans les Actes, qui avoient embrassé la Religion Judaïque, avant que l'Evangile leur fût annoncé.

Foibles.] Parce qu'ils ne pouvoient ni justifier, ni sanctifier, Rom. VIII. 3. & *misérables*, ou, comme porte le Grec, *pauvres*, c'est-à-dire, sans fruit. Conférez I. Tim. IV. 8. Héb. VII. 18, 19. IX. 9. X. 1. XIII. 9. & ici III. 2, 5.

℣. 10. *Les jours.*] Les Sabbats; *Les mois*, les nouvelles Lunes; *Les tems*, les Fêtes Judaïques; *Les années*, les années sabbatiques, qui s'observoient tous les sept ans, Lév. XXV. 4, 10. Au reste, il faut bien remarquer, que ces gens-là observoient ces Loix cérémonielles, dans la pensée qu'ils y étoient obligés, & que cela étoit nécessaire à leur salut, quoiqu'ils fussent Gentils. C'est en effet ce qu'enseignoient les Pharisiens. *Faites-vous circoncire*, dit Tryphon à Justin Martyr, *observez le Sabbat comme la Loi l'ordonne, les jours de Fête, les nouvelles Lunes, en général tout ce que prescrit la Loi; & Dieu vous sera propice.* Just. Mart. Dial. p. 174.

℣. 12. *Soyez comme moi* &c.] Le sens est: J'ai

comme un Ange de Dieu, comme Jesus-Christ même. 15 Comment
vous félicitiez-vous de votre bonheur? Car je vous rends ce témoignage, que,
s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner.
16 Serois-je donc devenu votre ennemi, pour vous avoir dit la vérité? 17 Ils
sont jaloux de vous, *mais* d'une mauvaise jalousie, puisqu'ils veulent vous
détacher de nous, afin que vous n'ayez d'attachement que pour eux. 18 Mais
il seroit beau d'avoir un zèle constant pour ce qui est bien, au-lieu de ne
l'avoir que lorsque je suis avec vous. 19 Mes petits enfans, pour qui je
sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jesus-
Christ soit formé en vous, 20 que je voudrois bien être présentement
parmi vous, & changer de langage! car je suis dans une grande perplexité sur
votre sujet.

21 Mais dites-moi, vous, qui voulez vous assujettir à la Loi, n'entendez-
vous pas la Loi? 22 Car il est écrit, qu'Abraham eut deux fils; l'un de la
servante, & l'autre de la femme libre. 23 Mais celui *qu'il eut* de la servan-
te, nâquit selon la chair; & celui *qu'il eut* de la *femme* libre, *nâquit* en ver-
tu

℣. 16. Gal. II. 5, 14. III. 1. ℣. 17. Rom. X. 2. II. Cor. XI. 2. Gal. VI. 12. ℣. 19. I. Cor. IV. 15. Gal. I. 6. III. 3. Philém. vs. 10. Jaq. I. 18. ℣. 22. Gen. XVI. 15. XXI. 1, 2. Act. VII. 8. Héb. XI. 11. ℣. 23. Jean VIII. 39. Rom. IX. 7, 8.

J'ai été attaché comme vous à ces cérémonies; renoncez-y, comme je l'ai fait. Phil. III. 9. Voyez S. Chrysost. T IV. p. 347. *De Virginitate*, cap. 35. C'est le sens qu'il a donné à ces mots: *J'ai été comme vous.* ὡς ὑμεῖς ἐδουλεύσατε ταύτην τὴν δουλείαν ποτὲ &c. D'autres expliquent ces paroles d'un amour mutuel.

Ce n'est point à moi &c.] Il ne s'agit pas de mon salut, mais du vôtre.

℣. 13. *Ci-devant.*] Ou, *la prémière fois.* On trouve deux voyages de S. Paul en Galatie, l'un Act. XVI. 6. & l'autre Act. XVIII. 28. Voyez la Préface.

Les afflictions de la chair.] Il y a dans le Grec *infirmité.* Voyez II. Cor. XII. 5. Il s'agit, ou de maladies, ou de persécutions. Le dernier est plus vraisemblable.

℣. 14. *Et loin de* &c.] Gr. *Vous ne méprisâtes point, & ne rebutâtes point ma tentation;* c'est-à-dire, *moi*, qui étois dans *la tentation;* comme la suite le fait voir.

℣. 15. *Comment* &c.] La Vulgate, & quelques Manuscrits, *Qu'est devenu le bonheur dont vous vous félicitiez?*

℣. 16. *Dit.*] Ou, *prêché la vérité.*

℣. 17. *Ils sont jaloux de vous, mais d'une mauvaise jalousie.*] Autr. *Ils ont un grand zèle pour vous, mais ce n'est pas un bon zèle.*

Vous détacher de nous.] Gr. *nous exclurre.*

℣. 18. *Pour ce qui est bien.*] En général, pour la Vérité & pour la Vertu; en particulier, pour la vérité de l'Evangile, & pour *la liberté* que J. C. nous a acquise. Voyez Rom. XIV. 16.

℣. 20. *Changer de langage.*] Vous féliciter & me réjouïr, au-lieu de me plaindre & de vous blâmer. D'autres croyent que S. Paul a imité une expression Latine, qui signifie, *s'entretenir ensemble.* La pensée de S. Jérôme sur cet endroit paroît plus simple, quoiqu'elle revienne au fond à la même chose: c'est que S. Paul veut dire, qu'au-lieu d'écrire aux Galates, il voudroit pouvoir leur parler de vive voix, ce qui auroit bien plus de force.

℣. 21. *N'entendez-vous pas la Loi.*] La Vulgate & quelques Manuscrits, *N'avez-vous point lu la Loi?*

℣. 23. *Selon la chair.*] Sans promesse, sans miracle; parce qu'Agar n'étoit point stérile, ni hors d'âge d'avoir des enfans.

En vertu de la promesse] Gr. *par la promesse.* Isaac fut le fruit de la promesse gratuïte de Dieu, & de la foi qu'eut Abraham à cette promesse. Voyez Rom. IX. 8.

 ℣. 24.

tu de la promesse. 24 Or ceci est allégorique. Car ces *deux femmes* sont les
deux Alliances. L'une, *qui fut traitée* sur la montagne de Sina, met au mon-
de des enfans pour la servitude; & c'est celle-là qui est Agar. 25 Car Agar
est Sina, montagne d'Arabie; & elle répond à la Jérusalem d'aujourd'hui,
qui est esclave avec ses Enfans. 26 Mais la Jérusalem d'enhaut est libre, &
c'est elle qui est notre Mère à nous tous. 27 Car il est écrit: Réjouï-toi, sté-
rile qui n'enfantois point; pousse des cris de joie, toi, qui n'avois point été
dans les douleurs de l'enfantement; car les enfans de celle qui étoit aban-
donnée, *seront* en plus grand nombre que les enfans de celle qui avoit un
mari.
28 Pour nous, *mes* Frères, nous sommes les enfans de la promesse, ainsi
qu'Isaac. 29 Mais comme celui qui étoit né selon la chair, persécutoit celui
qui étoit né selon l'esprit, il en est de même à présent. 30 Cependant, que
dit l'Ecriture? Chassez la servante & son fils, car le fils de la servante n'hérite-
ra point avec le fils de la *femme* libre. 31 Ainsi, *mes* Frères, nous ne sommes
point enfans de la servante, mais de la *femme* libre.

CHA-

ỷ. 24. Rom. VIII. 15. Gal. V. 1. II. Tim. I. 7. ỷ. 26. Esai. II. 2. LX. 4, 9, 22. Héb. XII. 22. Apoc. III. 12. XXI. 2, 10. &c. ỷ. 27. Esai. LIV. 1. LXVI. 8. ỷ. 28. Act. III. 25. Rom. IX. 7, 8. Gal. III. 29. ỷ. 29. Gen. XXI. 9. ỷ. 30. Gen. XXI. 10, 12. Jean VIII. 35. Gal. III. 8, 22. ỷ. 31. Gal. III. 29.

ỷ. 24. *Or ceci est allégorique* &c.] C'est-à-dire, que par ces deux événemens Dieu avoit figuré des vérités, que le S. Esprit développe par le ministère de S. Paul. Les explications allégoriques du V. Testament étoient fort en vogue parmi les Juifs, qui croyoient que tout y étoit mystérieux. On trouve encore dans leurs Livres des allégories sur Agar & sur Sara. Voyez les Livres de Philon, *De congressu quærendæ eruditionis gratia*; Et *De Profugis*. Voyez sur I. Cor. I. 20. & la Préface sur l'Ep. aux Hébreux.

Sont les deux Alliances.] Celles de la Loi & de l'Evangile. *Sont* veut dire *figurent*, *représentent*. C'est une façon de parler familière aux Hébreux.

L'une qui fut traitée &c.] Le parallèle, ou l'allégorie de S. Paul, se réduit à ceci. *Agar servante*, ou *esclave*, représente l'Alliance légale. Agar eut un fils, qui ne fut point héritier d'Abraham, comme étant né d'une esclave. Tels sont ceux, qui sont attachés à l'Alliance légale, & qui n'ont point d'autre droit à l'héritage que celui que cette Alliance, qui est leur Mère, pour ainsi dire, peut leur donner. Ils demeurent sous le joug des cérémonies & de la malédiction de la Loi, & sont privés de l'héritage céleste. Ils sont esclaves.

ỷ. 25. *Car Agar est Sina, montagne d'Arabie.*] *Agar* signifie, ou représente *Sina*. On prétend qu'en Arabe *Agar* & *Sina* signifient la même chose.

Et elle répond à la Jérusalem d'aujourd'hui.] *Jérusalem* signifie ici la Nation Judaïque, attachée à la Loi, & voulant maintenir la servitude légale. Autr. *Et* Sina *répond à la Jérusalem d'aujourd'hui*; mais ce sens est moins simple & moins net. Au reste S. Irénée, Liv. I. Ch. 26. dit en parlant des *Ebionites*, ou de ces Chrétiens qui confondoient la Loi avec l'Evangile, qu'*ils honoroient Jérusalem, comme la maison de Dieu.*

ỷ. 26. *La Jérusalem d'enhaut.*] Ou, *du Ciel*. C'est l'Eglise Chrétienne. Voyez Héb. XI. 10, 16. XII. 22, 23. Apoc. III. 12. & aill. Autr. l'Alliance Evangélique. On trouve encore dans les Livres des Juifs une distinction semblable, *une Jérusalem d'enhaut, & une Jérusalem d'en-bas.*

Est libre.] Du joug & des malédictions de la Loi. On peut aussi traduire, *La Jérusalem du Ciel est la* femme *libre*. Elle est représentée par la femme libre.

ỷ. 27. *Réjouï-toi* &c.] Voyez Esai. LIV. 1. Il s'agit de la vocation des Gentils. Les Nations sont représentées comme une femme aban-

CHAPITRE V.

Maintenir la liberté. J. C. inutile à qui se fait circoncire. La Circoncision n'est rien. 1-6. *Galates séduits. Punition de leur Séducteur. Paul persécuté, pour ne pas prêcher la Circoncision.* 7-12. *Régler l'usage de la liberté par la charité.* 13-15. *Qui a l'Esprit de J. C. n'est point sous la Loi.* 16-18. *Oeuvres de la chair. Fruits de l'Esprit. Chair crucifiée. Fuir les contestations.* 19-26.

1 DEMEUREZ donc fermes dans la liberté que JESUS-CHRIST nous
a acquise, & ne vous laissez pas imposer de nouveau le joug de la
servitude. 2 Prenez-y garde. Je vous *le* déclare, moi Paul, que si vous vous
faites circoncire, JESUS-CHRIST ne vous servira de rien. 3 Je proteste
encore à quiconque se fait circoncire, qu'il est obligé de garder toute la Loi.
4 Ain-

CHAP. V. ℣. 1. Esai. IX. 3. Matth. XXIII. 4. Jean VIII. 32. Act. XV. 10. Rom. VI. 18. I. Cor. VIII. 9. Gal. III. 7, 13, 25. IV. 5, 26. I. Pier. II. 16. II. Pier. II. 19. Jud. vs. 4. ℣. 2. Act. XV. 1. Gal. II. 21. ℣. 3. Gal. III. 10.

abandonnée, pendant que la Nation Judaïque avoit un Mari, savoir Dieu.

℣. 28. *Enfans de la promesse.*] C'est-à-dire, nous sommes enfans de Dieu, pour avoir cru à ses promesses, & nous sommes les héritiers des biens promis. Voyez sur Rom. IX. 8. & ici ℣. 23.

℣. 29. *Selon la chair.*] Voyez le ℣. 23.

Persécutoit.] Voyez Gen. XXI. 9. Ismael insultoit Isaac, apparemment à l'occasion des espérances de ce dernier, qui devoit être héritier d'Abraham.

Selon l'esprit.] Par une vertu miraculeuse. Mais S. Paul insinue, dans ces deux expressions, *selon la chair* & *selon l'esprit*, les deux Postérités d'Abraham; les Juifs, qui ne sont *ses enfans* que *selon la chair*; & les Fidèles en général, qui sont *ses enfans selon l'esprit*, les imitateurs de sa foi. Voyez Rom. IX. 6, 7. 8.

Il en est de même à présent.] Cela est bien prouvé par l'Histoire des Actes, & par les Epîtres de S. Paul. On peut y ajouter le témoignage de *Justin Martyr*. Il assure en deux endroits, que *les Juifs envoyoient de toutes parts des principaux d'entre eux*, pour exciter les Peuples contre les Chrétiens, comme contre *des Athées*, qui enseignoient une doctrine *impie & profane*: Just. Mart. Dial. p. 181. & 262.

℣. 30. *Chassez &c.*] Paroles de Sara. Voyez Gen. XXI. 10. Il y a dans l'Hébreu, *avec mon fils.*

CHAP. V. ℣. 1. *Que J. C. nous a acquise.*] Gr. *dont Christ nous a rendus libres.*

Ne vous laissez &c.] Gr. *Ne soyez pas liés*, ou *retenus de nouveau par le joug.*

℣. 2. *Si vous vous faites circoncire.*] Gr. *si vous êtes circoncis.* Le sens est: Si vous vous faites circoncire dans la vue d'être justifiés par-là. Car autrement S. Paul lui-même avoit fait circoncire Timothée, par des raisons de prudence & de charité. Voyez Act. XVI. 3.

℣. 3. *Est obligé de garder toute la Loi.*] Ce raisonnement de S. Paul paroît fondé sur la pratique des Juifs. Les Prosélytes, qui n'étoient initiés dans le Judaïsme que par le Baptême, renonçoient à l'Idolatrie, n'adoroient qu'un Dieu Créateur du Monde, s'abstenoient de sang, & gardoient la Loi morale. Mais ceux qui se faisoient circoncire, étoient censés tout-à-fait Juifs, & obligés à toutes les cérémonies de la Loi. C'est là-dessus qu'il semble que S. Paul raisonne; car la Circoncision aiant été donnée avant la Loi, Jean VII. 22. on ne voit pas comment elle étoit une obligation de l'observer toute entière. On remarquera néanmoins, après S. Jérôme sur cet endroit, que le raisonnement de

4 Ainsi Jesus-Christ vous est tout-à-fait inutile, à vous qui voulez
être justifiés par la Loi; vous êtes déchus de la grace. 5 Mais pour nous,
aiant reçu le Saint Esprit, nous attendons les espérances que nous donne
la justification par la foi. 6 Parce qu'en Jesus-Christ, ni la Circon-
cision, ni le Prépuce ne servent de rien; mais la foi, que la charité rend
agissante.
7 Vous couriez bien. Qui vous a mis des empêchemens, pour vous empê-
cher d'obéir à la Vérité? 8 Ce n'est point de celui qui vous a appellés, que
vous *vient* cette persuasion. 9 Un peu de levain aigrit toute la pâte. 10 Je
me promets pourtant de vous, avec l'aide du Seigneur, que vous n'aurez point
d'autres sentimens *que les miens*. Mais pour celui qui vous trouble, quel qu'il
soit, il en portera la peine. 11 A mon égard, *mes* Frères, si je prêchois enco-
re la Circoncision, pourquoi serois-je encore persécuté? Certainement le scan-
dale de la Croix seroit anéanti. 12 Plût à Dieu, que ceux qui vous troublent
de

℣. 4. Rom. VII. 2. Gal. II. 21. ℣. 5. II. Tim. IV. 8. Gal. III. 9. ℣. 6. Matth. XII. 50. Jean XV. 14. Rom. II. 28. I. Cor. VII. 19. II. Cor. V. 16. Gal. III. 28. VI. 15. Col. III. 11. I. Theff. I. 3. Jaq. II. 14. ℣. 7. I. Cor. IX. 24. Gal. II. 2, 5, 14. III. 1, 3. IV. 13. Eph. I. 13. Phil. II. 16. II. Tim. IV. 7. Héb. XII. 1. ℣. 8. Gal. I. 6. ℣. 9. Matth. XIII. 33. II. Tim. II. 17. ℣. 10. Act. XV. 1, 24. I. Cor. V. 4, 13. II. Cor. II. 3. VIII. 22. Gal. I. 7. VI. 12. ℣. 11. I. Cor. I. 23. Gal. IV. 29. VI. 17. ℣. 12. Deut. XIII. 6. XVII. 7. Jos. VII. 25. I. Cor. V. 13. Gal. I. 7.

de S. Paul peut se réduire à ceci: C'est que si on se croit obligé à la Circoncision en vertu de la Loi qui l'ordonne, on est obligé par la même raison à l'observation de toute la Loi cérémonielle; ce qui auroit jetté les Galates dans de grands embarras.

℣. 4. *Qui voulez être justifiés.*] Gr. *qui avez été justifiés*. On a rendu le sens; car personne ne peut être justifié par la Loi. Les Auteurs sacrés employent souvent les verbes qui signifient l'*action*, pour dire simplement, *la volonté* ou *le pouvoir de l'action*, comme on l'a remarqué ailleurs.

℣. 5. *Mais pour nous* &c.] Il y a à la lettre, *Nous attendons en Esprit par la foi les espérances de la justice. La justice* est mise pour *la justification*, ou, pour les *personnes justifiées*. Voyez la Préface sur l'Ep. aux Rom. L'*espérance* sont les *biens espérés*. L'*Esprit*, c'est le S. Esprit, qui est le sceau de la justification dans les Fidèles. Voyez ci-dessus III. 2, 14. Et ces mots, *par la foi*, peuvent se rapporter à *la justification*, ou à l'*Esprit*, le sens étant également vrai: mais on a préféré le prémier, à cause du ℣. suivant. Au reste, l'*Esprit* peut aussi signifier le culte spirituel, & être opposé à la Circoncision; & alors le sens est: Pour nous, qui servons Dieu en Esprit.

Nous attendons &c.] Ce sens, qui est très vrai dans le fond, convient aussi très bien au but. Voyez Rom. XIV. 17, 18. & ici, III. 3.

℣. 6. *La foi, que la charité rend agissante.*] Gr. *la foi opérante par la charité*. Quoique cela renferme en général toutes les bonnes œuvres, il s'agit pourtant en particulier du support charitable, qui doit accompagner une foi éclairée. Voyez les ℣. 13. & 14.

℣. 7. *A la Vérité.*] Voyez ci-dessus III. 1.

℣. 8. *Celui qui vous a appellés.*] Voyez ci-dessus I. 6.

Persuasion.] Ou, *entêtement*. Car le mot Grec, qui ne se trouve que dans cet endroit, se prend en mauvaise part, & marque une persuasion dans laquelle il y a plus d'opiniâtreté que de raison.

℣. 9. *Un peu de levain* &c.] Le sens est: Peu de gens corrompus en infectent un grand nombre. Voyez I. Cor. V. 5.

℣. 10. *Je me promets* &c.] Gr. *J'ai cette confiance en vous par le Seigneur*. Voyez sur II. Thess. III. 4.

Celui.] Le singulier est mis pour le pluriel. Ou bien il faut qu'entre les faux Apôtres il y en eût quelqu'un, qui étoit comme le Chef. Car du reste il paroît par d'autres endroits, qu'ils étoient plusieurs. Voyez ci-dessus I. 7. & dans ce

de la sorte fussent entièrement retranchés ! 13 Car pour vous, *mes* Frères,
vous êtes appellés à la liberté. Seulement, ne vous faites pas de cette liberté
un prétexte d'agir selon la chair; au contraire, assujettissez-vous les uns aux au-
tres par la charité, 14 puisque toute la Loi est comprise dans ce seul Com-
mandement: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. 15 Mais si vous vous
mordez & vous entremangez les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez
consumés les uns par les autres.
16 Ce que j'ai donc à vous dire, *c'est que* vous vous conduisiez par l'Esprit,
& vous n'accomplirez point les desirs de la chair. 17 Car la chair a des desirs
contraires à ceux de l'Esprit; mais l'Esprit aussi a des desirs *contraires à ceux
de* la chair, (ces deux choses étant opposées l'une à l'autre,) afin que vous ne
fassiez pas ce que vous auriez envie *de faire.* 18 Que si vous êtes conduits par
l'Esprit, vous n'êtes plus sous la Loi. 19 Au reste, les œuvres de la chair sont
connues, savoir, l'adultère, la fornication, l'impureté, la dissolution, 20 l'i-
dolatrie, l'empoisonnement, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les ani-
mosi-

ỳ. 13. I. Cor. VIII. 9, IX. 19. Gal. VI. 2. I. Pier. II. 16. II. Pier. II. 19. Jud. vs. 4. ỳ. 14. Lév. XIX. 18. Matth. VII. 12. XXII. 39. Marc. XII. 31. Rom. XIII. 9. Col. III. 14. Jaq. II. 8. ỳ. 15. II. Cor. XII. 20. ỳ. 16. Rom. VI. 12. VIII. 1, 4, 12. XIII. 14. I. Pier. II. 11. ỳ. 17. Rom. VII. 15. &c. VIII. 6. ỳ. 18. Rom. VI. 14. VIII. 2. ỳ. 19. I. Cor. III. 3. VI. 9. Eph. V. 3, 5. Col. III. 5. Jaq. III. 14.

ce Chapitre-ci, ỳ. 12.

ỳ. 11. *Si je prêchois* &c.] Ceci insinue, que les faux Docteurs accusoient S. Paul de n'être pas uniforme, & de prêcher la Circoncision, quand il étoit parmi les Juifs. Voyez Act. XXI. 21, 28. & ici VI. 12.

Le scandale de la Croix.] Cela veut dire, que la Croix de J. C., que l'Apôtre prêchoit, ne seroit plus un si grand sujet de scandale, & ne lui attireroit plus les mêmes persécutions. Voyez ci-dessous VI. 12.

ỳ. 12. *Entièrement retranchés.*] C'est *l'Anathème*, dont S. Paul a parlé Ch. I. 9. Il faut voir sur I. Cor. V. quel étoit le but des excommunications Apostoliques.

ỳ. 13. *Seulement ne vous faites* &c.] Gr. *Que cette liberté ne* soit *pas une occasion*, ou, *un prétexte à la chair.* Il s'agit de *la liberté*, par rapport aux Loix cérémonielles; sur quoi l'Apôtre exhorte les Gentils à en user avec charité, en évitant les scandales & les divisions, qui sont des fruits *de la chair.* Voyez I. Cor. III. 1, 2, 3. VIII. 13. IX. 19. & suiv. X. 31. & suiv. Rom. XV. 1, 2, 3.

ỳ. 14. *Est comprise.*] C'est ce que signifie le mot de l'Original. Gr. *est accomplie.* Il s'agit de la seconde Table, qui est appellée *la Loi*, Rom. XIII. 9, 10. Eph. VI. 2. Le sens est très beau: Laissez-là les cérémonies, pratiquez la charité: c'est-là l'essentiel de *toute la Loi.*

ỳ. 16. *Ce que j'ai donc à vous dire.*] Gr. *je dis*, ou, *je* vous *ordonne.*

Que vous vous conduisiez &c.] Gr. *marchez par*, ou, *dans l'Esprit.* Suivez les instructions & les mouvemens de *l'Esprit* de Dieu, qui vous a été donné. Voyez Rom. VIII. 2, 14.

ỳ. 17. *Car la chair* &c.] Voyez Rom. VIII. 5, 6. S. Paul explique cette opposition dans les ỳ. 19, 20, 21, 22.

Mais l'Esprit aussi &c.] On a suppléé quelques paroles, qui sont évidemment sous-entendues. Le sens est: Si vous vous conduisez par l'Esprit, vous ne suivrez point les inclinations de la chair. Car comme les affections de *la Chair* sont contraires à celles de *l'Esprit*, les affections de *l'Esprit* sont aussi contraires à celles de *la Chair.* Si donc vous êtes animés par *l'Esprit*, vous ne ferez pas les choses qui plaisent à *la Chair*, ou, comme S. Paul s'exprime, *ce que vous voudriez faire*, si vous n'aviez pas l'Esprit de Dieu. Conférez Rom. VIII. 5, 6, 7.

ỳ. 18. *Vous n'êtes plus sous la Loi.*] Vous n'êtes plus assujetti à sa malédiction. Voyez les ỳ. 22, 23.

ỳ. 22.

mosités, les contestations, les divisions, les sectes, 21 l'envie, les meurtres,
l'yvrognerie, la gourmandise, & autres oeuvres semblables. C'est à l'égard de
ces oeuvres-là, que je vous déclare par avance, comme je vous l'ai dit autre-
fois, que ceux qui les commettent ne posséderont point le Royaume de Dieu.
22 Mais le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la dou-
ceur, la bonté, la fidélité, la bénignité, la tempérance. 23 Il n'y a point de
loi contre toutes ces choses-là. 24 Or ceux qui sont à Jesus-Christ, ont
crucifié la chair avec *ses* passions & *ses* convoitises. 25 Que si c'est l'Esprit de
Jesus-Christ qui nous fait vivre, agissons aussi par l'Esprit. 26 Ne soyons
point avides d'une vaine gloire, nous provoquant les uns les autres, nous por-
tant envie les uns aux autres.



CHAPITRE VI.

Corriger avec douceur. S'entre-supporter. S'estimer peu soi-même. 1-5. *Faire part de ses biens à ceux qui instruisent. Semer pour l'Esprit.* 6-10. *Les faux Docteurs prêchent la Circoncision par intérêt, & sans garder la Loi.* 11-13. *Ne se glorifier qu'en la Croix de J. C., en qui la Circoncision n'est rien.* 14, 15. *Vœux de Paul. Il porte les marques de J. C.* 16-18.

1 *MES*

℣. 21. I. Cor. VI. 9, 10. Eph. V. 5. Col. III. 6. Apoc. XXII. 15. ℣. 22. Eph. V. 9. Col. III. 12. ℣. 23. I. Tim. I. 9. Gal. III. 9. ℣. 24. Rom. VI. 6. XIII, 14. Gal. II. 20. VI. 14. I. Pier. II. 11. ℣. 25. Rom. VIII. 5. ℣. 26. Phil. II. 3.

℣. 20. *Contestations.*] Ou *dissensions.* Voyez Phil. I. 15.

Les Sectes.] Ou, *les partialités.* Il y a dans le Grec, *hérésies*, qui ne signifie ici que des *Sectes*, des divisions causées par les opinions & par les passions humaines. Voyez Rom. XVI. 17, 18. I. Cor. XI. 19. & la remarque sur Tite III. 10.

℣. 22. *La joie.*] C'est la satisfaction que l'on procure au prochain. Voyez Rom. XIV. 15, 17. XV. 2. C'est pourquoi elle est jointe à *la paix* & à *la patience.*

La patience.] Voyez II. Cor. VI. 6.

La tempérance.] Ou, *la continence.* C'est cette vertu, qui règle tous nos desirs & toutes nos actions par rapport aux plaisirs des Sens. Elle consiste à s'abstenir de tous ceux qui sont défendus, & à modérer l'usage de ceux qui sont permis. Clément d'Alexandrie a fort bien défini cette vertu en plusieurs endroits, & lui donne même une grande étendue. Voyez *Strom.* Lib. III. p. 423, 450. &c.

℣. 23. *Il n'y a point* &c.] Tous ceux qui vivent de la sorte, n'ont rien à craindre de la Loi. Rom. VIII. 1. I. Tim. I. 9. Ils sont *sous la grace.*

℣. 24. *A Jésus-Christ.*] Gr. *de Christ.* Ceux qui sont véritablement ses Disciples. Voyez I. Cor. I. 12.

℣. 25. *Que si* &c.] Gr. *si nous vivons par l'Esprit, marchons par l'Esprit.* Le sens est: Puisque l'Esprit de Dieu nous est dès à présent une assurance de la vie éternelle, & qu'il doit un jour nous ressusciter, agissons suivant les mouvemens & les impressions de cet Esprit. Conférez Rom. VIII. 2, 6, 10, 11. & ici II. 20. VI. 8. Autr. Si l'Esprit de Dieu nous anime, il faut que nos actions soient des fruits de l'Esprit.

Chap. VI. ℣. 1. *Tombé par surprise.*] Autr. *surpris dans quelque faute.*

Spirituels.] Ce sont ceux qui ont le plus de connoissance, & qui sont les plus avancés dans la foi & dans la piété. Voyez la Préface sur la I. Ep. aux Cor.

Relevez-le.] C'est-à-dire, tâchez de le mettre dans un meilleur état, de le rétablir. Voyez ce qu'on a remarqué sur le mot Grec, II. Cor. XIII. 9.

D'être tenté.] De succomber à la tentation, s'il y est exposé. Voyez I. Cor. VII. 5. II. Thess. III. 5. &c.

℣. 2.

1 MES Frères, si quelqu'un est tombé par surprise dans une faute, vous,
qui êtes spirituels, relevez-le avec un esprit de douceur; *chacun de*
vous aiant l'œil sur soi-même, *&* craignant d'être tenté aussi-bien que lui.
2 Portez les fardeaux les uns des autres, & accomplissez ainsi la Loi de JE-
SUS-CHRIST. 3 Car celui qui se croit être quelque chose, bien qu'il ne
soit rien, se séduit lui-même. 4 Il faut donc examiner ses propres actions, &
alors on trouvera sa gloire en soi-même seulement, & non pas en autrui;
5 parce que chacun doit porter son propre fardeau.
6 Que celui que l'on instruit dans la Parole, fasse part de tous ses biens à
celui qui l'instruit. 7 Ne vous abusez point. On ne se moque point de Dieu.
Car personne *ne* moissonnera *que* ce qu'il aura semé. Celui qui sème pour
sa propre chair, moissonnera de la chair la corruption; & celui qui sème pour
l'Esprit, moissonnera de l'Esprit la vie éternelle. 9 Ne nous lassons donc point
de faire du bien, puisque nous devons en moissonner le fruit dans son tems,
pour-

CHAP. VI. ℣. 1. Ecclésiastiq. VIII. 5. Rom. XIV. 1. XV. 1. I. Cor. II. 15. III. 1. IV. 21. IX. 22. X. 12. II. Thess. III. 15. Jaq. V. 19. I. Jean V. 16. ℣. 2. Matth. XI. 29. Jean XIII. 14, 34. XV. 12. Rom. XIV. 1. XV. 1. Gal. V. 14. I. Thess. V. 14. I. Jean IV. 21. ℣. 3. Jean XV. 5. I. Cor. VIII. 2. II. Cor. III. 5. XII. 11. ℣. 4. Luc XVIII. 11. I. Cor. XI. 28. II. Cor. XIII. 5. ℣. 5. Ps. LXII. 13. Jér. XVII. 10. XXXII. 19. Matth. XVI. 27. Rom. II. 6. XIV. 12. I. Cor. III. 8. II. Cor. V. 20. Apoc. II. 23. XXII. 12. ℣. 6. Rom. XV. 27. I. Cor. IX. 7. XI. 14. ℣. 7. Job XIII. 9. Luc XVI. 25. Rom. II. 6. I. Cor. VI. 9. II. Cor. IX. 6. ℣. 8. Job IV. 8. Prov. XI. 18. XXII. 8. Osée VIII. 7. X. 12. Ecclésiastiq. VII. 3. Rom. VIII. 13. Jaq. III. 18. ℣. 9. Matth. XXIV. 13. Rom. XII. 11. I. Cor. III. 8. XV. 58. II. Cor. IV. 16. II. Thess. III. 13. Héb. III. 6, 14. X. 35. XII. 3, 5. Apoc. II. 7, 10. &c. III. 5, 12.

℣. 2. *Portez les fardeaux.*] Il s'agit non seulement du support qu'il faut avoir pour les Foibles, Rom. XV. 1; mais de la douleur & de la compassion que doivent sentir les membres d'un même corps, lorsque quelqu'un d'eux souffre, ou tombe dans une faute. Voyez I. Cor. XII. 26. II. Cor. XI. 28, 29. & conférez ici V. 6, 13, 15.

La Loi de J. C.] Voyez ci-dessus V. 14. & Jean XIII. 34.

℣. 3. *Se croit être quelque chose.*] En se comparant aux autres, & en relevant leurs fautes ou leurs défauts. Voyez Matth. VII. 3.

Bien qu'il ne soit rien.] Celui qui a quelques talens, n'est rien dans le fond, dès qu'il a de la présomption, & qu'il manque de charité. Voyez I. Cor. VIII. 2, 3. XIII. 1, 2, 3.

℣. 4. *Il faut examiner.*] Voyez sur I. Cor. XI. 28. Le sens est, que chacun doit donner toute son attention, non aux actions d'autrui, mais aux siennes; & que la véritable gloire est celle qui est fondée sur des vertus réelles, & non celle que l'on cherche en se comparant avec les autres. Voyez la gloire de S. Paul, II. Cor. I. 12. opposée à celle du Pharisien, Luc XVIII. 11.

℣. 5. *Chacun doit porter* &c.] C'est une raison de n'examiner que ses propres actions, & de laisser à Dieu le jugement de celles des autres. Voyez Rom. XIV. 4, 7, 8, 9, 12, 13.

℣. 7. *Personne ne moissonnera* &c.] Sentence familière aux Hébreux, pour dire, que l'on sera récompensé selon ses œuvres. Voyez Job IV. 8. Prov. XI. 18.

℣. 8. *Qui sème pour sa propre chair.*] Le sens est, que tout ce que l'on fait pour la satisfaction de la chair & des passions, ne produit d'abord que des plaisirs passagers, & ensuite *la mort*, qui est ce que S. Paul nomme *la corruption.* Au-lieu que ce qu'on fait pour *l'Esprit*, sera récompensé de la vie éternelle. *L'Esprit* est ici l'*Esprit* humain, éclairé de l'Esprit de Dieu, & se portant vers les choses spirituelles. Voyez Rom. VIII. 1. Au reste, il s'agit proprement de la dépense que l'on fait ou pour la vanité & les plaisirs, ou pour de bonnes œuvres, comme pour l'entretien des Pasteurs, des pauvres. *Pour sa chair.* Autr. *dans sa chair*, *dans l'Esprit.* Voyez II. Cor. IX. 6.

pourvu que nous ne nous relâchions point. 10 C'eſt pourquoi, pendant que
nous en avons l'occaſion, faiſons du bien à tous, mais ſur-tout aux Domeſti-
ques de la foi.
11 Voyez quelle Lettre je vous ai écrite de ma propre main! 12 Tous ceux
qui cherchent à ſe rendre agréables par des dehors charnels, ce ſont ceux-là
qui vous obligent à vous faire circoncire, dans la ſeule vue de n'être point
perſécutés pour la Croix de Jesus-Christ. 13 Car eux-mêmes ne gar-
dent point la Loi, tout circoncis qu'ils ſont; mais ils veulent que vous receviez
la Circonciſion, afin de ſe glorifier dans votre chair. 14 Pour moi, Dieu me
garde de mettre jamais ma gloire que dans la Croix de notre Seigneur Jesus-
Christ, par laquelle le monde eſt crucifié par rapport à moi, & je ſuis
crucifié par rapport au monde. 15 Car en Jesus-Christ, ni la Circon-
ci-

ỷ. 10. Jean IX. 4. XII. 35. Rom. XII. 11. Eph. II. 10, 19. I. Tim. V. 8. VI. 18. Tit. III. 8. Héb. III. 6. 14. ỷ. 12. Phil. III. 18. Gal. II. 14. V. 11. ỷ. 13. Matth. XXIII. 3, 15, 23. ỷ. 14. Rom. VI. 6. II. Cor. XI. 30. XII. 5, 9. Gal. II. 20. V. 24. Phil. I. 29. III. 3, 7. ỷ. 15. Matth. XII. 50. Jean XV. 14. I. Cor. VII. 19. II. Cor. V. 16. Gal. III. 28. V. 6. Col. III. 11.

ỷ. 9. *Pourvu que nous ne nous relâchions point.*] Il ſemble que cela veuille dire, *Pourvu que nous perſévérions dans la pratique des bonnes œuvres.* Cependant comme le mot Grec ſe dit des Soldats qui *perdent courage* & qui s'enfuyent, il ſe peut auſſi que S. Paul veuille dire, *Pourvu que nous ne perdions point courage*, c'eſt-à-dire, que nous n'abandonnions point la profeſſion de l'Evangile. C'eſt le ſens de l'Original, Héb. XII. 3, 5. Voyez I. Mach. IX. 7. XII. 18. XIII. 6.

ỷ. 10. *Pendant que nous en avons l'occaſion.*] Ou bien, *pendant que nous en avons les moyens.* Car l'Original, qui ſignifie *tems*, *occaſion*, ſe prend auſſi pour *moyens*, *facultés*, dans les Auteurs Grecs. Voyez Phil. IV. 10.

Aux Domeſtiques de la foi.] Cette expreſſion eſt expliquée par une expreſſion pareille qu'on trouve dans un Ouvrage, qui eſt parmi les Oeuvres de Juſtin Martyr, *Ep. à Zen. & Seren.* à la fin. *Nous donnant de garde*, dit cet Auteur, *de ceux qui ne ſont pas de ſincères obſervateurs des Loix de J. C.* Il y a dans le Gr. *qui ne ſont pas Domeſtiques de la Loi de Chriſt. Les Domeſtiques de la foi* ſont de même ceux qui croyent ſincèrement en J.C., & qui pratiquent ce que la Foi commande, ou, comme s'exprime l'Auteur du II. Liv. des Mach. Chap. XV. 12. *les choſes domeſtiques de la vertu*, c'eſt-à-dire, celles qui lui ſont familières, propres, & dans leſquelles elle ſe plait. On peut donner encore un autre ſens aux paroles de S. Paul. Le mot Grec, qui ſignifie à la lettre *Domeſtique*, ſignifie auſſi dans l'uſage, *un proche Parent*, *un intime Ami.* Les LXX. l'ont employé dans ce ſens-là. Ainſi *les Domeſtiques de la foi*, ſont ceux que la foi a rendu nos Frères.

ỷ. 11. *De ma propre main.*] Il paroît par cet endroit, que S. Paul n'écrivoit pas ordinairement ſes Lettres. Voyez Rom. XVI. 22. Il ſe contentoit de les ſigner, pour faire voir qu'elles étoient de lui. Coloſſ. IV 18. II. Theſſ. III. 17. Il ſemble qu'il y eut dès-lors des gens qui en contrefirent. II. Theſſ. II. 2.

ỷ. 12. *Qui cherchent à ſe rendre agréables.*] Gr. *qui veulent paroître agréables en la chair.* Il s'agit de ceux qui, pour plaire aux Juifs, faiſoient prendre la Circonciſion aux Gentils. Et en effet, les Juifs épargnoient ceux qui obſervoient encore la Loi, ou les traitoient avec moins de rigueur. Voyez ci-deſſus V. 11.

ỷ. 13. *Afin de ſe glorifier dans votre chair.*] Ces gens-là faiſoient leur cour aux Juifs, en faiſant circoncire les Gentils, & ſe glorifioient de les avoir ramenés au Judaïſme.

ỷ. 14. *Dans la Croix de J. C.*] Dans ſa mort, comme dans l'unique cauſe de la juſtification du Fidèle. S. Paul inſinue auſſi par-là, qu'il fera ſa plus grande gloire de porter la Croix de J. C., en maintenant la vertu de ſa mort. Voyez II. Cor. XII. 10.

Par laquelle.] Ou, *par lequel*; car le Grec eſt équivoque. Le ſens eſt: *Le monde* avec toute ſa gloire & tous ſes avantages eſt pour moi, comme s'il étoit *crucifié*; ce qui exprime le plus parfait détachement. Et *moi*, je ſuis auſſi à l'égard *du monde*, comme ſi j'étois *crucifié*; je ſuis l'objet de ſon mépris & de ſon averſion.

ỷ. 15.

cifion, ni le Prépuce ne fervent de rien; mais la nouvelle créature. 16 Et pour
tous ceux qui fuivent cette règle, que la paix & la miféricorde de Dieu *foient*
fur eux, & fur l'Ifrael de Dieu.
17 Au refte, que perfonne ne me faffe de la peine; car je porte fur mon
corps les marques du Seigneur JESUS. 18 *Mes* Frères, que la grace de notre
Seigneur JESUS-CHRIST foit avec votre efprit. Amen.

Ecrite de Rome aux Galates.

Fin l'Epître aux GALATES.

℣. 16. Pf. CXXV. 5. Rom. II. 29. IV. 12. IX. 6. Gal. III. 7, 29. Phil. III. 3, 16. ℣. 17. II. Cor. I. 5. IV. 10. XI. 23. Gal. V. 11. Col. I. 24. ℣. 18. II. Tim. IV. 22. Philém. vf. 25.

℣. 15. *La nouvelle créature.*] Voyez fur II. Cor. V. 17.

℣. 16. *Sur l'Ifrael de Dieu.*] Sur les vrais Ifraélites, les Ifraélites felon l'Efprit. Ci-deffus III. 29. S. Paul les définit dans le ℣. 15.

℣. 17. *Les marques.*] Le mot Grec fignifie ces *marques* que l'on imprimoit avec un fer chaud fur le front, ou fur le bras des efclaves, pour les reconnoître. S. Paul appelle de la forte les cicatrices des plaies qu'il avoit reçues pour l'amour de J. C. Voyez II. Cor. XI. 23. Cela eft oppofé à la Circoncifion, dont les autres fe glorifioient.

℣. 18. *Avec votre efprit.*] C'eft-à-dire, *avec vous.* Ainfi II. Tim. IV. 22. Philém. ℣. 25.

Ecrite de Rome.] Voyez la note fur la date de l'Ep. aux Romains. On croit que celle-ci n'eft pas jufte. Elle n'eft point dans la Vulgate. Voyez la Préface.

Fin des Remarques fur l'Epître aux GALATES.



PREFACE
SUR
L'EPITRE DE S. PAUL
AUX
EPHESIENS.

I. Ephèse, *Ville maritime de l'Asie Mineure, étoit située dans l'*Ionie, *& Métropole de la Province qu'on appelloit particulièrement* Asie. *Elle étoit célèbre par sa grandeur, par son commerce & par ses richesses; d'ailleurs extrêmement Idolâtre, & adonnée à la Magie* [1]. *L'Apôtre, aiant quitté Corinthe* (a), *s'y arrêra quelques jours. Ceux qui navigeoient de Grèce, de Macédoine, ou du Pont dans la Syrie ou dans l'Egypte, passoient par Ephèse, de même que ceux qui alloient d'Egypte ou de Syrie dans ces autres Provinces; de sorte qu'il y avoit un grand abord d'étrangers, outre ceux que la superstition attiroit au fameux Temple de Diane. Ainsi, après avoir prêché dans Corinthe, S. Paul ne pouvoit mieux choisir qu'Ephèse, pour répandre la connoissance de l'Evangile, non seulement dans l'Asie, mais encore dans les pays éloignés, où elle pouvoit être portée facilement par les étrangers, que le commerce, la curiosité, ou la superstition amenoient dans cette ville.*

(a) Act. XVIII. 18, 19.

II. Aquilas & Priscille, *chez qui S. Paul avoit demeuré à Corinthe, le suivirent à Ephèse* (b), *où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il annonça l'Evangile aux Juifs, & disputa avec eux dans leur Synagogue. Touchés alors de ses exhortations, ils le priérent de demeurer dans leur Ville; mais il le refusa, résolu de se trouver à Jérusalem à la Fête de Pâques. Pendant son absence,* Apollos *vint à Ephèse. Il ne savoit encore que fort peu de chose de la Religion Chrétienne, ne connoissant que* le Baptême de Jean (c). *Mais aiant été instruit par Aquilas & par Priscille, cet homme* éloquent & puissant dans les Ecritures, *se joignit à eux, & ils avancérent ensemble le Règne de Dieu. Ils y travailloient avec succès, lorsque S. Paul revint à Ephèse* (d), *comme il l'avoit promis. Il s'adressa d'abord aux Juifs, & pendant trois mois il leur prê-*

(b) Ibid. 3, 18, 19, 20.

(c) Ibid. vs. 24, 25.

(d) Ibid. XVIII. 20. XIX. 1.

1. *Scribebat ad Metropolim Asiæ civitatem, in qua ita Idololatria, & quod semper Idololatriam sequitur, Artium magicarum præstigia viguerunt.* Hier. Procem. ad Lib. I. Comm. in Ep. ad Eph.

prêcha dans leur Synagogue (a). *Mais quand il vit qu'ils portoient l'endurcissement jusqu'au blasphême, il se sépara d'avec eux, & enseigna pendant deux ans dans l'Ecole d'un nommé* Tyrannus. *D'Ephèse, l'Evangile se répandit dans toute la Province d'Asie* (b); *& il y eut un si grand nombre de Gentils qui crurent en* Jesus-Christ, *qu'un certain* Démétrius, *voyant sa ruïne dans celle de la Superstition, excita une sédition contre les Chrétiens & contre S. Paul, dans laquelle l'Apôtre auroit péri, si les Chrétiens n'avoient retenu son zèle.*

(a) Act. XIX. 8, 9.

(b) Ibid. vs. 10, 26.

III. *L'Eglise d'Ephèse étoit considérable par le nombre des Fidèles, & par la condition des personnes qui la composoient. Car on apprend, que S. Paul avoit des amis parmi les* Asiarques, *qui étoient des prémiers Magistrats d'Asie* (c); *& l'on peut en conclurre raisonnablement, qu'ils étoient* Disciples secrets, *aussi-bien que* le Secrétaire de la Ville, *qui appaisa le tumulte excité par Démétrius* (d). *Et certainement ces personnes, qui avoient été* adonnées à des Arts curieux, *& qui brulérent des Livres que l'on estimoit* cinquante mille pièces d'argent, *devoient être des hommes doctes, & apparemment des Philosophes. Tel fut l'effet de la prédication de S. Paul, confirmée par des miracles extraordinaires* (e), *par sa constance & sa patience dans les persécutions que les Juifs lui suscitoient* (f), *par son humilité & par sa douceur, par son extrême assiduité dans son ministère, qui dura près de trois ans, durant lesquels* il enseigna publiquement & dans les maisons, & ne cessa jour & nuit d'adresser à chacun des exhortations, qu'il accompagnoit de ses larmes (g).

(c) Voyez sur Act. XIX. 31.

(d) Ibid. vs. 25.

(e) Ibid. vs. 11, 12.

(f) Act. XX. 19.

(g) Ibid. vs. 20. & 31.

IV. *Ce fut à cette Eglise, que l'Apôtre avoit fondée par tant de travaux, & avec tant de succès, qu'il écrivit cette Epître, lorsqu'il étoit* dans les liens *à Rome* (h). *On voit, par le beau discours* (i) *qu'il avoit fait* aux Evêques d'Ephèse *en passant par Milet, quelle affection il avoit pour eux & pour leur Troupeau. Cette affection redoubla, quand il apprit à Rome, apparemment par Tychique qui lui avoit été envoyé, qu'ils persévéroient* dans la foi en Jesus-Christ, & dans la charité envers tous les Saints (k). *C'étoit un motif de leur écrire, mais il y en avoit un autre plus pressant encore. C'est que S. Paul se souvenoit, qu'il avoit laissé à Ephèse* un grand nombre d'adversaires (l). *Il savoit d'ailleurs, qu'après son départ il devoit se fourrer parmi les Ephésiens de faux Docteurs, qui feroient leurs efforts pour les séduire; & que du sein de l'Eglise même, il s'éléveroit des gens, qui annonceroient des doctrines pleines d'erreurs* (m).

(h) Ephés. IV. 1. VI. 20.

(i) Act. XX.

(k) Eph. I. 15.

(l) I. Cor. XVI. 9.

(m) Act. XX. 28, 29, 30.

V. *Ces faux Docteurs étoient de deux sortes. Les uns, Juifs ou Judaïsans, vouloient maintenir la Loi, ses cérémonies, & la justification par les œuvres de la Loi; soutenant que les Gentils ne pouvoient* avoir de part à l'héritage, *ni aux promesses, qu'en prenant la Circoncision. Cela est confirmé par ce que S. Paul écrit dans la I. à Timothée* (n): *car cet Evangéliste étoit à Ephèse, lorsque l'Apôtre lui écrivit. Les autres étoient des Philosophes, qui mêloient des fables parmi les vérités de la Religion; qui vouloient ramener les Chrétiens au culte des Esprits ou des Anges; qui prétendoient que la Philosophie suffisoit pour donner aux hommes* la perfection, *ou les connoissances salu-*

(n) I. Tim. I. 3, 8.

taires; qui se glorifioient d'une Science, que l'Apôtre appelle faussement ainsi nommée (a); *& qui corrompoient la Morale, particulièrement au sujet de la chasteté* [1]. *Peut-être aussi que ces Philosophes étoient Juifs ou Judaïsans, & que toutes ces erreurs se rencontroient dans les mêmes personnes. Tels étoient les adversaires que l'Apôtre avoit en vue. Il ne dispute point proprement contre eux: il se contente d'expliquer la Doctrine & la Morale Evangélique, dont cette Epître est un excellent Abrégé, mais écrit avec une grande sublimité & une grande force* [2].

(a) I. Tim. VI. 20.

VI. *L'Apôtre enseigne dans la première partie, qui est toute dogmatique, que les Juifs & les Gentils, également* morts dans leurs péchés, *sont également* sauvés par grace, *en vertu de la rédemption de* JESUS-CHRIST; *que les uns & les autres ne composent plus qu'un seul Peuple*, réuni sous un même Chef, *qui a fait la paix entre eux, en abolissant dans sa Croix la cause de* leur inimitié, *c'est-à-dire, la Loi cérémonielle. Mais en traitant cette matière, qui est son principal sujet, il dit plusieurs choses, qui servent à l'éclaircir ou à la confirmer, & qui laissent entrevoir les pensées ou les objections des Hérétiques de ce tems-là. Car on ne peut presque douter, qu'il ne se soit déterminé aux diverses réflexions qu'il fait, non seulement par un dessein général d'expliquer la Religion Chrétienne, mais par le besoin qu'avoient les Eglises d'être instruites sur des sujets particuliers. C'est une réflexion, que S. Jérôme a faite autrefois à l'occasion de cette Epître* [3].

VII. *Dès qu'il a parlé des* bénédictions spirituelles, dont Dieu a comblé par JESUS-CHRIST *tous ceux qui croyent en lui* (b), *soit Juifs, soit Gentils, il s'élève à la* Prédestination, *c'est-à-dire, à cette résolution libre & miséricordieuse, que Dieu avoit prise avant les siècles, d'appeller & de sauver ceux qu'il lui plairoit, & quand il lui plairoit; résolution, de laquelle sont dérivés dans le tems tous les effets de la grace. Cela donne lieu de penser, que les faux Docteurs accusoient S. Paul de faire agir Dieu d'une manière contradictoire, ou du moins inconstante, en abolissant la Loi cérémonielle, & en appellant les Gentils au salut, sans les assujettir à cette Loi. C'est à cela qu'il répond* (c), *que tout ce que Dieu faisoit alors, étoit l'effet d'un conseil éternel, qu'il avoit résolu d'exécuter par* JESUS-CHRIST, quand le tems de la dispensation de sa grace seroit arrivé.

(b) Ch. I. vs. 3, 4.

(c) Ibid. vs. 4, 5, 9, 10. Chap. III. 11. & suiv.

VIII. *On ne sauroit douter non plus, que les adversaires de S. Paul ne l'accusassent d'être un Novateur, qui enseignoit une doctrine inconnue à Moïse & à tous les Pères. C'est ce qui l'oblige à dire tant de fois, qu'elle étoit en effet*

1. Voyez les notes sur le Chap. V. 6, 12.

2. Le jugement, que S. Jérôme a porté de cette Epître, c'est qu'entre toutes celles de S. Paul, il n'y en a point qui soit ni plus profonde, ni plus difficile. *Nullam Epistolam Pauli tanta habere mysteria, tam reconditis sensibus involutam, quos & Apostolus nosse se gloriatur.* Hier. in Cap. III. Epist. ad Eph.

3. *Necesse est enim ut juxta diversitates locorum, & temporum & hominum, quibus scriptæ sunt* Epistolæ, *diversas & causas, & argumenta, & origines habeant . . . Ita & Sanctus Apostolus Paulus per singulas Ecclesias vulneribus medetur illatis, nec ad instar imperiti Medici uno collyrio omnium oculos vult curare.* Hier. Procem. ad Lib. I. Comment. in Ep. ad Eph.

fet un myſtère, qui avoit été caché de tout tems en Dieu (a), *& qui n'avoit été révélé que dans les derniers ſiècles. Ce n'eſt pas qu'il n'en fût parlé dans les anciens Prophètes; mais il falloit être éclairé par le S. Eſprit, pour pénétrer les ſens cachés de ces oracles. En effet, la doctrine du ſalut des Juifs & des Gentils par* JESUS-CHRIST *& par la grace, ſans les cérémonies de la Loi, avoit été inconnue à tous les hommes. S. Paul ne l'avoit appriſe que par révélation* (b). *Les Apôtres & les Prophètes du Nouveau Teſtament n'en avoient été inſtruits que par la même voie; & ce qu'il y avoit de particulier à S. Paul, c'eſt qu'étant l'Apôtre des Gentils, Dieu l'avoit chargé en particulier d'annoncer ce myſtère: ce qui lui attiroit la haine & les perſécutions, non-ſeulement des Juifs, mais des Chrétiens qui judaïſoient.*

(a) Ch. I. 9. III. 9. & ſuiv. Coloſſ. I. 26, 27. Rom. XVI. 25. &c.

(b) Chap. III. 3, 5. Gal. I. 11, 12.

IX. *Au reſte, on voit ici en paſſant, ce que c'eſt que* myſtère. *On s'eſt ſi fort accoutumé à entendre par-là quelque dogme que l'Eſprit humain ne peut comprendre, ni ajuſter avec les lumières de la Raiſon naturelle, qu'on n'en a point d'autre idée, quoique ce ne ſoit, ni celle que préſente le terme même, ni celle que S. Paul en a eue. Ainſi, dès qu'on s'eſt mis dans l'eſprit un dogme abſurde & contradictoire, on s'y affermit, malgré toute l'oppoſition de la Raiſon, en ſe diſant à ſoi-même, que c'eſt un* myſtère. *Il eſt bien vrai, que la Religion, & la Nature même, ſont pleines de choſes, dont nous ne pouvons comprendre les cauſes ou la manière, quoique nous en connoiſſions l'exiſtence & la vérité; mais ce n'eſt pas-là ce que l'Ecriture appelle* myſtère. *Elle n'entend par ce terme, qu'une vérité, qui, étant inconnue à l'Eſprit humain, n'en a pu être connue que par la révélation* [1] *; qui ceſſe même proprement d'être* myſtère *dès qu'elle eſt révélée, quoiqu'on ne laiſſe pas de l'appeller de la ſorte par rapport à ce qu'elle a été* [2] (c).

(c) I. Cor. XV. 51.

X. *S. Paul élève* JESUS-CHRIST *au-deſſus de tous les hommes, des deux Peuples dont il eſt le Chef, & au-deſſus des Anges mêmes. Il aſſure, que* Dieu l'a fait ſeoir à ſa droite au-deſſus de toute Principauté (d). *Cela fait ſentir, qu'il y avoit des ſéducteurs qui vouloient introduire le culte des Anges, & abaiſſer* JESUS-CHRIST *au-deſſous d'eux* (e). *C'eſt pour cela que l'Apôtre montre, que* JESUS-CHRIST *eſt l'unique Chef de l'Egliſe, & que les Anges mêmes lui ſont aſſujettis. Il eſt fort vraiſemblable, que des gens qui rejettoient le culte des Démons, pratiqué par les Idolâtres, vouloient y ſubſtituer le culte des bons Anges qui avoient donné la Loi, & qu'ils les élevoient au-deſſus de* JESUS-CHRIST [3]. *Le Chap. I. de l'Epître aux Hébreux, où il eſt évident que l'Apôtre a deſſein d'établir la ſupériorité du Fils de Dieu au-deſſus des Anges, fait juger qu'il y avoit dès-lors des Hérétiques, qui vouloient les mettre au-deſſus de lui. Et c'eſt véritablement ce qu'in-*

(d) Ch. I. 21, 22.

(e) Coloſſ. II. 18.

1. Voyez S. Chryſoſtome *Hom.* XI. ſur I. Tim. p. 472. Théodoret ſur I. Tim. III. 16. Tom. III. p. 478. *μυστήριον δὲ αὐτὸ καλεῖ*, dit Théodoret, *ὡς ἄνωθεν μὲν προορισθὲν, ὕστερον δὲ φανερωθέν.*

2. *Révéler un myſtère*, c'eſt révéler ce qui étoit inconnu, révéler un ſecret. L'Ange de Tobie lui dit: *Il eſt beau de tenir caché* LE MYSTERE *du Roi.* Ce ſont les *ſecrets* du Roi. Ainſi dans Judith II. 2. Nabuchodonozor *confia à ſes Officiers le myſtère de ſes deſſeins, μυστήριον τῆς βουλῆς αὐτοῦ.*

3. Voyez la Préface ſur l'Ep. aux Coloſſiens.

qu'insinuent ces mots de l'Epître aux Colossiens, Ils ne retiennent point le Chef (a), *c'est-à-dire, qu'ils ne reconnoissent point* Jesus-Christ *pour* le Chef *de toutes choses. Cela supposé, on voit pourquoi S. Paul assure dans cette Epître, & dans l'Epître aux Colossiens, que les Anges sont soumis à* Jesus-Christ, *qu'il est leur Chef, & que c'est même par lui que Dieu les a créés.*

(a) Ch. II. 19.

XI. *C'est contre des Philosophes, ou contre des Hérétiques, qui se vantoient d'une* science *bien supérieure à celle des Apôtres & des Docteurs, d'une* science *qu'ils appelloient* très parfaite; *c'est, dis-je, contre ces gens-là que l'Apôtre soutient par-tout, que* Jesus-Christ *seul donne à son Eglise toute* la perfection, *& qu'elle est* l'accomplissement, *c'est-à-dire, l'ouvrage parfait* de celui qui accomplit tout en tous (b). *Cette* perfection *consiste particulièrement dans les connoissances nécessaires pour parvenir au souverain bien.* Les Parfaits *ne sont bien souvent que ceux qui sont éclairés,* les Sages. *Le mot Grec, qui signifie* parfait (c), *se prend quelquefois pour un* Docteur, *& répond aux mots Hébreux qui signifient* un homme intelligent. *Quand S. Paul disoit,* qu'il enseignoit la Sagesse entre les Parfaits, *il vouloit dire, entre les vrais Sages, entre ces Savans qui avoient été formés dans l'école du S. Esprit. Il y a donc lieu de croire, que des Philosophes, ou des Hérétiques, prétendoient que la révélation des Apôtres & des Prophètes ne suffisoit pas pour donner aux hommes toutes les connoissances nécessaires. C'est là-dessus que S. Paul soutient, que Dieu a rempli les Apôtres, & en géneral les Fidèles,* de sagesse & d'intelligence (d)*; que* Jesus-Christ *seul étant* descendu Ciel, *& monté* dans le Ciel, a rempli tout (e)*; qu'il a établi, non des Philosophes, mais* les Apôtres, les Prophètes, les Evangélistes, les Pasteurs & les Docteurs, *par le ministère desquels il forme l'*homme parfait, *sans avoir besoin de rien emprunter de la Philosophie* (f).

(b) Ch. I. 23.

(c) Voyez dans les LXX. I. Chron. XXV. 8. Le mot τέλειος est synonyme à ceux de σοφὸς & de φρόνιμος. Voyez aussi Héb. V. 14. VI. 1. & les notes sur I. Cor. II. 6. & sur Colos. I. 28.

(d) Ch. I. 8.
(e) Ch. IV. 10.
(f) Ibid. vs. 13. Col. I. 28.

Chap. I. XII. *Quoi qu'il en soit, les trois prémiers Chapitres de l'Epître aux Ephésiens sont employés à expliquer les dogmes de la Religion, l'élection gratuite & souverainement libre; le salut des pécheurs par la rédemption de* Jesus-Christ, *& par la pure grace de Dieu; la vocation des Juifs & des Gentils à un même héritage, & cela en conséquence de la résolution que Dieu en avoit formée selon son bon-plaisir; l'espérance de la gloire commune aux uns & aux autres, & confirmée par la résurrection du Seigneur, qui les a tous réconciliés avec Dieu;* Chap. II. *la corruption & la misère des deux Peuples, également* enfans de colère, *mais aussi également sauvés* par la *foi, &* par la grace *de* Jesus-Chrst, *réunis sous un même Chef, après une longue séparation, & ne composant plus qu'une seule Maison, un seul Temple de Dieu par le S. Esprit.* Chap. III. *Au reste, tout ce que S. Paul vient de dire ne lui a été enseigné par aucun homme; il le tient immédiatement de Dieu, qui l'a expressément chargé d'annoncer sa grace aux Gentils, ce qui a été la principale cause de sa prison.*

XIII. *Ce qu'il dit là-dessus est confirmé par l'histoire des Actes* (g), *où l'on voit comme la calomnie abuse de la vérité. Car au-lieu que S. Paul enseignoit que personne n'est justifié, c'est-à-dire, que personne n'a la vie éternel-*

(g) Act. XXI. 21, 28.

le par les œuvres de la Loi, & qu'il ne faut point assujettir les Gentils aux cérémonies légales; ses adversaires disoient, qu'il sollicitoit les Juifs à renoncer à la Loi, à ne pas circoncire leurs enfans, à abandonner les coutumes de leurs Pères. Ils confondoient ainsi les Gentils avec les Juifs, & ne distinguoient pas, à l'égard de ceux-ci, entre l'observation de la Loi, que S. Paul laissoit aux Juifs, & la justification par les œuvres de la Loi, qu'il condamnoit comme contraire à l'Evangile. Cependant la persécution, qu'il souffroit à Rome, pouvant intimider les Chrétiens d'entre les Gentils, il les exhorte à ne se laisser point abbattre; *& prie Dieu qu'il leur fasse si bien comprendre la grandeur de son amour envers eux, que* fondés sur cet amour de Dieu, *ils soutiennent constamment l'effort des tentations. C'est par la même considération, qu'il consoloit & fortifioit les Romains* (a).

XIV. *Il passe dans la seconde Partie de cette Epître à la Morale Chrétienne, & il commence par une très belle & très touchante exhortation à maintenir la paix* (b). *Les Juifs & les Gentils, dont les Eglises Chrétiennes étoient composées, se desunissoient aisément, & d'ailleurs il y avoit souvent entre tous un sujet de jalousie. C'étoit la différence des dons & des charges. On a vu, dans la I. Ep. aux Corinthiens* (c), *les remontrances que l'Apôtre leur fait sur ce sujet. Il s'adresse ensuite aux Fidèles d'entre les Gentils, & les exhorte à renoncer aux impudicités & à l'avarice* (d), *au mensonge & à la fraude, à la haine & à la vengeance, au larcin, aux discours sales, aux paroles injurieuses; recommandant en même tems les vertus opposées. Les exhortations réitérées, qu'il leur fait sur le sujet de la pureté & de la chasteté* (e), *font juger que c'est principalement sur cet article, que des Imposteurs tâchoient de corrompre la Morale Evangélique. Les Simoniens, les Nicolaïtes commençoient à se répandre dans l'Asie, & tâchoient de séduire les Fidèles par* de vains raisonnemens, *commettant d'ailleurs en secret des actions si infames, que l'Apôtre dit, qu'il* séroit honteux de les raconter (f). *L'impudicité n'est que trop le défaut des grandes Villes, comme l'avarice est celui des Villes de commerce; deux caractères, qui convenoient à Ephèse. De-là l'Apôtre passe à l'*yvrognerie, *qui est la source de tant de vices. Il donne un beau précepte sur le sujet des Cantiques* (g). *On apprend ici que dès le commencement les Chrétiens chantoient, dans leurs Assemblées, des Pseaumes & des Hymnes à la louange de Dieu & de* JESUS-CHRIST.

XV. *La manière, dont S. Paul s'exprime, demande quelque explication. Il y a dans l'Original,* Parlant à vous-mêmes, *comme quelques-uns traduisent; ou,* Vous parlant les uns aux autres. *On a préféré le dernier sens, confirmé par le parallèle, Col. III. 16. Comme des personnes, qui chantent ensemble, ne se parlent pas les unes aux autres, mais qu'elles parlent toutes à Dieu, l'expression de S. Paul peut paroître extraordinaire, si l'on ne sait pas comment les Fidèles chantoient dans leurs Assemblées. La description, que Philon nous a donnée de ce qui se passoit parmi* les Thérapeutes [1], *servira à éclaircir*

(a) Rom. V. 5. VIII. 28. & suiv.
(b) Ch. IV.
(c) I. Cor. XII.
(d) Ch. IV. 17. & suiv. V. 12.
(e) Ch IV. 17-24. & V. 3-15.
(f) Ch. V. 6, 12. Voyez S. Epiph. Heref. XXVI. On est étonné de trouver des gens capables de si prodigieuses abominations. Cependant S. Epiphane proteste qu'il connoissoit bien les Gnostiques, quelques-uns aiant entrepris de le séduire. Ibid. No. XVIII.
(g) Ch. V. vs. 18, 19, 20. Voyez aussi Eusèbe Hist. Eccl. Liv. III. Ch. 33. où il rapporte le témoignage de Pline dans sa Lettre à Trajan. Voyez encore ib. Liv. V. Ch. 28. & Liv. VII. Chap. 24.

1. Secte de Juifs, qui vivoient dans la solitude & qui étoient une branche des Esséniens. *Phil.* De Vit. Contemp. p. 618.

cir ce qui se faisoit parmi les Chrétiens. Celui qui préside, *dit Philon*, après avoir expliqué quelques endroits difficiles de l'Ecriture, se lève & chante le prémier, à l'honneur de Dieu, un Hymne qu'il a composé lui-même, ou qu'il a pris de leurs anciens Poëtes. Ceux qui le suivent, chantent aussi à leur tour & selon leur rang d'autres Cantiques, tout le reste de l'Assemblée écoutant dans un grand silence, si ce n'est lors que l'Hymne finissant ils joignent tous ensemble leur voix, tant hommes que femmes, pour chanter [1] les Amen & les Halléluïa. *Philon rapporte ensuite une autre manière de chanter, pratiquée aussi par cette Secte. C'est que les hommes & les femmes se partageoient en deux Chœurs, & chantoient tantôt tous ensemble, & tantôt alternativement, à la façon des* Antiennes, *qui furent ensuite introduites dans l'Eglise. L'une & l'autre de ces deux manières de chanter conviendroit à l'expression de S. Paul,* Vous parlant les uns aux autres; *mais on ne doute pas qu'il ne s'agisse proprement de la prémière* [2]. *Les Fidèles, qui avoient le don des Pseaumes ou des Cantiques, se trouvant dans l'Assemblée, chantoient le Pseaume que le S. Esprit leur inspiroit, ou qu'ils avoient composé, les autres écoutant en silence. S. Paul le dit lui-même *:* Lorsque vous êtes assemblés, si quelqu'un de vous a un Pseaume; un autre, quelque doctrine . . . que tout se fasse pour l'édification. *Cette pratique s'observoit encore dans l'Eglise, du tems de Tertullien* [3]. Ceux d'entre nous, *dit cet ancien Docteur*, qui ont des Cantiques pris des saintes Ecritures, ou composés par eux-mêmes, les chantent dans l'Assemblée, & l'on connoit alors comment ils ont bu: *Tertullien ajoute ces derniers mots, parce que les Fidèles chantoient leurs Cantiques après le repas des* Agapes.

* I. Cor. XIV. 26.

Chap. V. XVI. *S. Paul descend enfin aux devoirs des particuliers; prescrit aux femmes la soumission & le respect envers leurs maris; aux maris, l'amour*

Chap. VI. *envers leurs femmes: Il exhorte les enfans à l'obéissance envers leurs pères; les pères, à la douceur envers leurs enfans; les serviteurs, ou les esclaves,*

1. Il y a dans le Grec, ἀκροτελεύτια & ἐφύμνια, termes qui expriment les *Doxologies*, les *Amen* & les *Halléluïa*, qui finissoient les Cantiques. C'est en partie ce que Justin Martyr nomme ἐπευφήμειν, c'est-à-dire, comme il l'explique, les acclamations des Fidèles qui disoient *Amen* après que le Pasteur avoit fait la prière. *Apol.* II. p. 76. Voyez aussi Sozom. *Hist. Eccl.* Liv. VIII. Chap. 8.

2. Socrate, *Hist. Eccl.* Liv. VI. Chap. 8. attribue à S. Ignace l'origine des *Antiennes*, & dit que ce fut ce S. Evêque qui les introduisit le prémier dans l'Eglise d'Antioche. Socrate ne se fonde que sur ce qu'il a ouï dire. Mais Théodoret assure que cette manière de chanter commença à Antioche, sous le règne de Constance, & qu'elle passa ensuite à toute l'Eglise. *Hist. Eccl.* Liv. II. Chap. 24. Ce furent *Flavien* & *Diodore*, qui sous le règne de Constance introduisirent à Antioche les *Antiennes.* Ils partageoient en deux Chœurs ceux qui chantoient les Pseaumes, & ces deux Chœurs chantoient alternativement. Mais ils prirent cet usage des Syriens, chez qui il étoit ancien, & qui chantoient de la sorte en leur Langue Syriaque. Pagi ad an. 400. No. IX. On fait cette remarque pour justifier le sens que l'on donne aux paroles de S. Paul.

3. *Ut quisque de Scripturis sanctis, vel de proprio ingenio potest, provocatur in medium canere: Hinc probatur quomodo biberit.* Tertul. Apol. Chap. 39.

ves, à la soumission & à la fidélité envers leurs maîtres; les maîtres, à la justice & à l'humanité envers leurs serviteurs. Puis il finit par des exhortations qu'il fait à tous, de se revêtir des armes de Dieu (a), *pour résister aux persécutions, qui étoient alors inséparables de la foi; & de recourir à la prière, soit pour eux-mêmes, soit pour lui, afin qu'il plût à Dieu de lui rendre la liberté.*

(a) Ch. VI. 10. & suiv.

XVII. *Cette Epître est sans contredit un des plus beaux Livres de l'Ecriture. Toute la Religion Chrétienne y est enseignée en abrégé. Il est constant qu'elle fut écrite de Rome, lorsque S. Paul y étoit enchaîné avec un soldat, qui le gardoit & l'accompagnoit par-tout* (b). *Elle fut envoyée par Tychique* (c), *qui étoit d'Asie, & apparemment d'Ephèse même, comme porte un ancien Manuscrit, où au-lieu de ces mots des Actes,* Et de ceux d'Asie, Tychique & Trophime, (d) *on lit,* Et de ceux d'Ephèse. *Quoi qu'il en soit, ce fut Tychique, que les Ephésiens envoyérent à Rome pour voir S. Paul, & savoir son état, afin de venir ensuite en informer cette Eglise, affligée de la longue captivité de l'Apôtre, sur-tout à cause de ce qu'il avoit dit aux Evêques d'Ephèse en les quittant,* qu'ils ne le verroient plus (e).

(b) Voyez la Préface générale.
(c) Ch. VI. 21.
(d) Act. XX. 4.
(e) Act. XX. 25. On a pourtant des raisons de croire que S. Paul retourna à Ephèse après qu'il eut été mis en liberté, comme on le peut voir dans la Préface sur la I. à Tim. Ce que l'Apôtre dit dans cet endroit aux Evêques d'Ephèse, est une conjecture fondée sur ce que les Juifs lui dressant des embûches par-tout, il ne croyoit pas pouvoir échapper à leur cruauté, allant en Judée.

XVIII. *Au reste, on apprend par le témoignage de Tertullien* [1], *que l'Hérétique Marcion prétendoit que cette Epître avoit été écrite, non* aux Ephésiens, *mais* aux Laodicéens; *& il alléguoit là-dessus son Exemplaire, qui portoit,* à ceux qui sont à Laodicée, *& non, comme portent aujourd'hui tous les Manuscrits & toutes les Versions,* à Ephèse (f). *Quoique ce fait ait été avancé par un Hérétique très odieux, comme il n'avoit aucun intérêt à falsifier en ce point l'Epître de S. Paul, son héréfie n'est pas une raison de rejetter absolument son témoignage. Il est certain que l'on trouve dans cette Epître quelques endroits, qui semblent le favoriser. L'Apôtre dit au Chap. I.* 15. Apprenant donc votre foi en notre Seigneur, & votre amour envers tous les Saints. *Cela convient bien à une Eglise qu'on n'a jamais vue, & qu'on ne connoit que par réputation, telle qu'étoit l'Eglise de Laodicée* (g). *Mais cela ne convient pas si bien à une Eglise, qui étoit aussi connue de S. Paul que l'étoit celle d'Ephèse. Il est vrai, comme on l'a remarqué dans la note sur cet endroit, que le mot Grec* entendre, *ou,* apprendre, *se prend aussi pour* savoir; *& il est vrai encore, que l'Apôtre étant à Rome, & absent d'Ephèse depuis cinq ans, ce qu'il dit peut être expliqué de la persévérance & du progrès des Ephésiens dans la charité. Cependant on ne doit pas dissimuler, qu'il dit la même chose, dans les mêmes*

(f) Ch. I. 1.
(g) Voyez Col. II. 1.

1. *Ecclesiæ quidem veritate Epistolam istam ad Ephesios habemus emissam, non ad Laodicenos; sed Marcion ei titulum aliquando interpolare gestiit, quasi & in isto diligentissimus explorator.* Tertull. adv. Marc. Lib. V. Cap. 17. Au reste, S. Epiphane, *Heref.* XLII. No. IX. n'est pas d'accord avec Tertullien; car il témoigne que Marcion recevoit l'*Epître aux Ephésiens* sous ce titre, mais qu'il y ajoutoit une *Epître aux Laodicéens.* Cependant ce que S. Epiphane rapporte de cette dernière Epître, pag. 374. est un passage de l'Epître aux Ephésiens IV. 5, 6. ce qui fait juger que ce n'étoient pas deux Epîtres, mais une seule.

mêmes termes, *&* *dans le même tems*, *aux Colossiens*, *qu'il n'avoit jamais vus* (a).

(a) Col. I. 4.

XIX. *Notre Version commune a rendu le vs.* 2. *du Chap. III. en ces termes*, Si toutefois vous avez entendu la dispensation de la grace de Dieu, qui m'a été donnée. *Comme ces paroles ne peuvent convenir aux Ephésiens*, *à qui S. Paul avoit prêché trois ans*, *on a été obligé de traduire*, Car vous savez, *&* *non* Si toutefois vous avez appris (b). *L'Original peut souffrir le sens qu'on lui a donné; mais il faut avouer que l'autre est plus naturel*, *&* *qu'on n'a préféré le prémier que par nécessité. Notre même Version a rendu le vs.* 21. *du Chap. IV. par ces paroles*, Si toutefois vous l'avez écouté, & si vous avez été enseignés en lui ainsi que la vérité est en Jésus. *Cela ne peut convenir à des gens qui avoient été instruits par S. Paul; & c'est encore ce qui nous a obligés à rendre un peu autrement le texte Grec* [1], *où il y a la même particule* εἴγε, *qui signifie ordinairement* si toutefois [2]. *Dans le même Chap. III.* 4. *S. Paul dit encore*, Par où vous pourrez connoître, en lisant ma Lettre, l'intelligence que j'ai du mystère de Jesus-Christ. *Cela ne semble pas écrit à des personnes*, *qui avoient ouï mille fois S. Paul discourir de ce* mystère. *Il est même bien remarquable*, *que quoique l'Apôtre eût fait un si long séjour à Ephèse*, *il n'y a rien dans toute cette Epître*, *qui insinue qu'il ait jamais vu l'Eglise à laquelle il écrit. Enfin il est certain qu'il avoit écrit à l'Eglise de Laodicée*, *en même tems qu'à celle de Colosses* (c) ; *&* *que les Epîtres aux Ephésiens & aux Colossiens ont de si grandes conformités*, *qu'on ne peut douter qu'elles n'aient été écrites en même tems. Ce dernier fait est évidemment prouvé*, *parce qu'elles furent portées l'une & l'autre par Tychique* (d). *Tout cela se rapporte très bien aux Eglises de Colosses & de Laodicée*, *qui étoient l'une & l'autre dans la Phrygie.*

(b) Voyez-en les raisons dans la note.

(c) Coloss. IV. 16.

(d) Eph. VI. 21. Col. IV. 7.

XX. *Quoique toutes ces raisons puissent faire soupçonner que S. Paul avoit en effet écrit cette Lettre à l'Eglise de Laodicée*, *elles ne sont pourtant pas assez fortes pour abandonner dans ce point le témoignage de toute l'Antiquité*, *&* *en particulier celui de S. Ignace* (e), *qui*, *dans sa* Lettre aux Ephésiens, *fait mention de celle que S. Paul leur avoit écrite. Mais ce que l'on peut penser raisonnablement sur cette question*, *c'est que l'Epître aux Ephésiens fut véritablement adressée à l'Eglise d'Ephèse*, *comme à la principale de l'Asie*, *dans le dessein & avec un ordre exprès de la communiquer aux autres Eglises de ce pays-là. Elle fut donc envoyée en particulier à l'Eglise de Laodicée*, *&* *il y a bien de l'apparence que c'est de cette Epître-là*, *dont S. Paul parle dans l'Epître aux Colossiens* (f). *Ce fut dans l'Exemplaire de cette Eglise*, *que l'on mit*, Aux Saints qui sont à Laodicée (g); *&* *comme Marcion étoit du Royaume de Pont qui confine à la*

(e) Ignat. *Ep. ad Eph.* Sect. XII.

(f) Col. IV. 22.

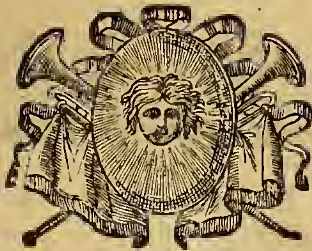
(g) Voyez ce qu'*Usserius* a remarqué là-dessus *Annal.* p. 683.

1. On a suivi le sens de S. Jérôme, qui dit sur cet endroit, *Si omnes*, *qui Christum audire videntur*, *audirent*, *nunquam ad Ephesios . . . . . Apostolus diceret*, *si tamen illum audistis.*

2. Voyez Coloss. I. 23. II. Cor. V. 3. Gal. III. 4.

la Phrygie, où étoit Laodicée, il eut une Copie de cet Exemplaire-là, ce qui lui fit croire que l'Epître aux Ephésiens appartenoit en propre aux Laodicéens. Elle leur appartenoit en effet, mais prémièrement aux Ephesiens, & ensuite aux autres Eglises d'Asie, à qui S. Paul avoit ordonné qu'on la communiquât. Quoi qu'il en soit, il importe fort peu à qui elle ait été adressée (a). *Il suffit de savoir qu'elle est de S. Paul; ce qui n'a jamais été contesté, & ce que Marcion lui-même a reconnu.*

(a) *Nihil autem de titulis interest, cùm ad omnes Apostolus scripserit, dum ad quosdam.* Tertull. ubi sup.



EPITRE DE S. PAUL APOTRE AUX EPHESIENS.



CHAPITRE I.

Bénédictions célestes. Prédestination gratuite. Rédemption. Vocation des Juifs & des Gentils pour la gloire de la grace. Sceau du S. Esprit. 1-14. Foi & charité des Ephésiens. Esprit de Sagesse &c. Puissance de Dieu déployée en JESUS-CHRIST *& dans les Fidèles. Principautés &c. sous les pieds du Seigneur, Chef de l'Eglise.* 15-23.

1 PAUL, Apôtre de JESUS-CHRIST par l'ordre de Dieu, à *tous* les
Saints & Fidèles en JESUS-CHRIST, qui sont à Ephèse. 2 Que la
grace & la paix *soient* avec vous, de la part de Dieu notre Père, & de la part
de *notre* Seigneur JESUS-CHRIST.
3 Béni soit Dieu, qui est le Père de notre Seigneur JESUS-CHRIST,
qui nous a bénis du Ciel, par JESUS-CHRIST, de toute sorte de bénédictions spirituelles;
4 selon qu'il nous avoit élus en soi-même, avant la fondation

CHAP. I. ℣. 1. Rom. I. 7. I. Cor. I. 2. II. Cor. I. 1. Phil. I. 1. I Tim. I. 1. ℣. 2. Gal. I. 3. I. Theff. I. 1. II. Theff. I. 2. Tit. I. 4. I. Pier. I. 2. II. Pier. I. 2. ℣. 3. Rom. VIII. 32. II. Cor. I. 3. I. Pier. I. 3. Eph. II. 4. Phil. III. 20. Lév. XXVI. 4. Deut. II. 7. VII. 7, 13. XXVIII. 2. ℣. 4. Luc I. 75. Rom. VIII. 29, 30. Eph. V. 27. Col. I. 22. I. Theff. IV. 7. II. Theff. II. 13. II. Tim. I. 9. II. 10. Tit. II. 12. Jaq. II. 5. I. Pier. I. 1, 2. II. 9.

CHAP. I. ℣. 1. *Par l'ordre de Dieu.*] Voyez sur Rom. I. 1.

Saints.] Voyez sur Rom. I. 7.

Fidèles en J. C.] Qui croyent en lui, & qui le servent fidèlement. Voyez ci-dessous VI. 21.

Ephèse.] Voyez la Préface.

℣. 2. *Que la grace* &c.] Voyez sur Rom. I. 7.

℣. 3. *Dieu qui est le Père.*] Ou, *le Dieu & le Père.*

Du Ciel.] Gr. *dans les célestes.* Il faut sous-entendre *lieux.* Voyez le ℣. 20. Autr. *de toute sorte de bénédictions spirituelles & célestes.*

Par J. C.] Ou, *à cause de lui.* *En* pour *à cause.* Voyez I. Cor. XV. 18.

Spirituelles.] Qui regardent le salut éternel. C'est la parole de l'Evangile, Rom. XV. 27. I. Cor. IX. 11. & les dons du S. Esprit, opposés aux bénédictions de la Loi, qui sont toutes temporelles. Deut. XXVIII. 2-14.

℣. 4. *En soi-même.*] C'est en effet ce que signi-

tion du Monde, afin que nous fussions saints, & exemts de toute tache, en sa
présence, par la charité: 5 Nous aiant prédestinés, par un pur effet de sa bon-
ne volonté, à nous adopter pour ses Enfans par JESUS-CHRIST, 6 à la
louange de la gloire de sa grace, par laquelle il nous a rendus agréables *à ses
yeux* en son *Fils* bien-aimé. 7 C'est ce *Fils*, qui nous a acquis la rédemption
par son sang, *c'est-à-dire*, la rémission de nos péchés, selon les richesses de la
grace de Dieu, 8 laquelle il a répandue abondamment sur nous, l'accompa-
gnant de toute sagesse & de toute intelligence. 9 Car il nous a fait connoître
le secret de sa volonté: *c'est que* par son pur bon-plaisir il avoit résolu en lui-
même 10 de réunir toutes choses en JESUS-CHRIST, quand le tems de
la

℣. 5. Matth. XI. 26. Luc XII. 32. Jean I. 12. Rom. VIII. 15, 29, 30. I. Cor. I. 21. II. Cor. VI. 18. VII. 1. Gal. IV. 5. I. Jean III. 1. ℣. 6. Matth. III. 17. XVII. 5. Jean III. 35. X. 17. Rom. V. 15. ℣. 7. Act. XX. 28. Rom. II. 4. III. 24. IX. 23. Eph. II. 7. III. 8, 16. Col. I. 14. Phil. IV. 19. I. Pier. I. 18, 19. Héb. IX. 12. Apoc. V. 9. ℣. 8. I. Cor. I. 5. XII. 8. ℣. 9. Rom. XVI. 25. Eph. II. 17. III. 9, 11. Col. I. 26. II. Tim. I. 9. Tit. I. 2. I. Pier. I. 20. ℣. 10. Gen. XLIX. 10. Dan. IX. 24. Marc I. 15. I. Cor. III. 22. XI. 3. XV. 24. Gal. IV. 4. Eph. II. 15. Col. I. 20. II. 10. Phil. II. 9. Héb. I. 1. IX. 10. I. Pier. I. 20.

signifie très souvent dans cette Epître le pronom, qui est dans le Grec. Voyez les ℣. 5. & 9., & ce sens est fort simple & fort net. Autres, *en lui*, ou, *à cause de lui*, savoir de J. C.

En sa présence.] Quand nous comparoîtrons devant lui, I. Cor. I. 8. Cela marque aussi une sainteté réelle, qui est telle aux yeux de Dieu. Rom. II. 29. Coloss. I. 22. &c.

Par la charité.] Ou, *avec la charité. En* pour *avec.* Le sens est très beau. *Afin qu'avec une sainteté sans tache, nous joignions une sincère charité.* S. Paul ajoute cette *charité*, à cause de l'éloignement que les Juifs avoient pour les Gentils. Voyez ci-dessous IV. 2, 15. D'autres lient ces mots, *par la charité*, avec celui de *prédestiner* du ℣. suivant: *Nous aiant prédestinés par son amour.* Rom. VIII. 29. & il semble qu'on lisoit ainsi, dans les Exemplaires Latins, du tems de S. Jérôme. Voyez son Commentaire sur cet endroit.

℣. 5. *Prédestinés.*] Voyez sur Rom. VIII. 29.

Par un pur effet de sa bonne volonté.] Les termes de l'Original renferment les deux idées, d'*affection* ou de *bonté*, & de *liberté.* Voyez Matth. XI. 26. Luc II. 14.

A nous adopter pour ses Enfans.] Gr. *à l'adoption pour lui*; c'est-à-dire, *pour soi-même*, comme au ℣. 9. L'*adoption* signifie l'*héritage*, parce qu'on rend héritiers les enfans que l'on adopte. Voyez sur Rom. VIII. 23.

℣. 6. *A la louange de la gloire* &c.] Ou bien, *Afin que nous célébrions la gloire de sa grace.*

Il nous a rendus agréables &c.] On peut aussi traduire, *Il nous a comblés de ses faveurs.* Voyez sur Luc I. 28.

En son Fils.] Ou, *pour l'amour de son Fils bien-aimé.* Voyez sur le ℣. 3.

℣. 7. *C'est ce Fils* &c.] Gr. *Par lequel*, ou, *dans lequel nous avons la rédemption par son sang.*

Les richesses.] L'abondance, la grandeur. Voyez Rom. II. 4.

De Dieu.] Gr. *de lui.* On le rapporte à Dieu le Père, à qui *la grace* est attribuée dans le ℣. 6.

℣. 8. *L'accompagnant.*] Gr. *en*, c'est-à-dire, *avec.* Voyez I. Thess. IV. 16. & ici, VI. 2. &c. *Sagesse* & *intelligence* sont des termes synonymes, qui ne signifient que la connoissance des mystères du salut. Voyez sur Col. I. 9.

℣. 9. *Le secret de sa volonté.*] Gr. *le mystère.* La résolution que Dieu avoit tenue secrette. Il s'agit de la vocation des Gentils, de leur réunion avec les Juifs, du dessein de sauver gratuïtement les uns & les autres par la foi, en vertu de la rédemption de J. C., & sans les assujettir aux cérémonies de la Loi. Voyez sur Rom. XV. 25. & ici III. 3, 9.

℣. 10. *De réunir toutes choses en J. C.*] Comme *sous un seul Chef*, selon la force du mot Grec. Il s'agit des Juifs & des Gentils, & même des Anges. Voyez les ℣. 20, 21, 22. & conférez Col. I. 20. Au reste, l'Interprète Latin a traduit, *de rétablir*, *de réparer toutes choses*; & il est vrai que le mot de l'Original a ce sens-là dans des Auteurs Grecs, qui l'expliquent par *créer de nouveau*, *renouveller.* S. Irénée l'a employé dans ce sens, Liv. I. Chap. 2. p. 50. Voyez Chap. III. 9.

Quand le tems &c.] Gr. *dans la dispensation*
de

la diſpenſation *de ſa grace* ſeroit arrivé, tant ce qui eſt dans le Ciel, que ce
qui eſt ſur la Terre.
11 C'eſt par ce même *Jéſus-Chriſt*, que nous avons eu part à l'héritage, *à*
quoi nous avons été prédeſtinés ſuivant la réſolution de celui qui exécute tou-
tes choſes ſelon le conſeil de ſa volonté, 12 afin que nous ſervions à la louan-
ge de ſa gloire, nous qui avons eſpéré les prémiers en Jesus-Christ.
13 *Mais* vous *êtes* auſſi en lui, vous, qui avez ouï la parole de vérité, l'Evan-
gile de votre ſalut, & qui aiant cru en lui avez été marqués du ſceau du Saint
Eſprit, que *Dieu* avoit promis. 14 C'eſt cet Eſprit, qui eſt l'arrhe de notre hé-
ritage, en attendant la rédemption du Peuple qu'il s'eſt acquis, à la louange de
ſa gloire.
15 Apprenant donc auſſi votre foi en *notre* Seigneur Jesus-Christ, &
votre amour envers tous les Saints, 16 je ne ceſſe de rendre à Dieu des actions
de graces à votre ſujet, faiſant mémoire de vous dans *toutes* mes prières,
17 afin

ỳ. 11. Act. XX. 32. XXVI. 18. Rom. VIII. 17. IX. 19. Gal. III. 29. IV. 7. Col. I. 12. III. 24. Tit. III. 7. Héb. I. 2. IX. 15. Jaq. II. 5. I. Pier. I. 4. III. 9. Eſai. XLVI. 60. ỳ. 12. Rom. XI. 16. II. Theſſ. II. 13. Jaq. I. 18. ỳ. 13. Jean I. 17. Rom. VIII. 15, 16. II. Cor. I. 22. V. 5. VI. 7. Gal. II. 5, 14. III. 1. IV. 16. V. 7. Eph. IV. 21, 30. ỳ. 14. Exod. XIX. 5. Deut. VII. 6. XIV. 2. XXVI. 18. Act. XX. 28. Rom. VIII. 23. II. Cor. I. 22. V. 5. I. Pier. II. 9. ỳ. 15. & 16. Rom. I. 9. Phil. I. 3. Col. I. 3. I. Theſſ. I. 2. II. Theſſ. I. 3.

de la plénitude des tems. Diſpenſer, c'eſt diſtribuer quelque choſe avec ordre. *La diſpenſation de la plénitude des tems*, c'eſt la diſtribution que Dieu avoit réſolu de faire de ſa *grace*, dans *la plénitude des tems*, c'eſt-à-dire, quand le tems marqué pour cela ſeroit arrivé. Voyez Jean VII. 8. Gal. IV. 4. *La plénitude des tems* ſignifie la fin du tems, comme *accomplir*, ou *remplir* une choſe, c'eſt la finir. Voyez dans les LXX. Dan. V. 28.

ỳ. 11. *Que nous avons eu part à l'héritage.*] C'eſt ce que ſignifie le mot de l'Original dans les LXX. Eſai. XVII. 11. & ce ſens eſt confirmé par le ỳ. 14. Coloſſ. I. 12. & plus bas III. 6. On peut auſſi traduire, *que nous ſommes devenus le partage* de Dieu, c'eſt-à-dire, ſon Peuple. Les Iſraélites ſont appellés *le partage de Dieu*, Deut. IV. 20. & aill. Mais cette explication paroît moins convenir au terme Grec.

ỳ. 12. *Afin que nous ſervions.*] Gr. *ſoyons.* Il s'agit des Juifs, à qui J. C. & ſes Apôtres avoient annoncé l'Evangile, avant que de le porter aux Gentils. Voyez Act. XI. 19.

ỳ. 13. *Vous.*] Les Gentils. On a ſuppléé le mot *êtes*. On peut auſſi traduire, *C'eſt auſſi par lui que vous avez eu part à l'héritage*; car le terme qui ſignifie cela, ſe peut reprendre du ỳ. 11. & ce ſens eſt auſſi convenable que le prémier.

Ouï.] *Ouïr* ſignifie ici *croire*, *obéir.*

Cru en lui.] *En J. C.*, ou, *à l'Evangile*; car le Grec eſt équivoque. Voyez Marc I. 15.

Que Dieu avoit promis.] Gr. *de la promeſſe.* Les dons du S. Eſprit furent la preuve certaine que la vocation des Gentils étoit de l'intention de Dieu. Voyez Act. XI. 17. Gal. III. 4. Rom. XV. 16.

ỳ. 14. *L'arrhe.*] Voyez ſur II. Cor. I. 22.

La rédemption.] La réſurrection bienheureuſe. Voyez ſur Rom. VIII. 23.

Du Peuple qu'il s'eſt acquis.] Gr. *de l'acquiſition.*

ỳ. 15. *Apprenant.*] S. Paul écrit de Rome. On peut auſſi traduire, *ſachant donc.* Voyez ſur le Chap. III. 2.

ỳ. 16. *Je ne ceſſe.*] Voyez ſur Rom. I. 9.

ỳ. 17. *Le Père de gloire.*] Infiniment glorieux, puiſſant. Ainſi *le Roi de gloire*, Pſ. XXIV. 7. *Le Père des miſéricordes*, II. Cor. I. 3. *Le Seigneur de gloire*, I. Cor. II. 8.

Vous donne.] Continue à vous donner, vous augmente. C'eſt ainſi que S. Jean écrit *à ceux qui croyent*, *afin qu'ils croyent*, I. Ep. V. 13.

L'Eſprit de ſageſſe & de révélation.] L'Eſprit qui *révèle la ſageſſe*, ou la ſcience du ſalut. Voyez I. Cor. II. 6-10. XII. 7, 8.

De plus en plus.] On ſupplée ces mots, parce que c'eſt le ſens, & que l'Original, qui ſignifie

17 afin que le Dieu de notre Seigneur JESUS-CHRIST, le Père de gloire, vous
donne l'esprit de sagesse & de révélation, pour le connoître de *plus en plus*;
18 qu'il éclaire les yeux de votre esprit, en sorte que vous sachiez à quelles es-
pérances il vous appelle, quelles sont les richesses & la gloire de l'héritage qu'il
destine aux Saints, 19 & quelle est l'infinie grandeur de la Puissance qu'il dé-
ploiera en nous, qui croyons par l'efficace de cette vertu toute-puissante,
20 qu'il a déployée en JESUS-CHRIST, en le ressuscitant d'entre les morts.
Il l'a fait asseoir à sa droite dans le Ciel, 21 au-dessus de toute Principauté,
de toute Puissance, de tout Empire, de toute Domination, & de tout nom
que l'on célèbre, non seulement dans ce siècle, mais encore dans le siècle à
venir. 22 Il a mis toutes choses sous ses pieds, & *l'aiant établi* sur tout, il l'a
donné pour Chef à l'Eglise, 23 qui est son corps, l'accomplissement de celui
qui accomplit tout en tous.

CHA-

℣. 17. Jean XX. 17. I. Cor. XII. 8. XIV. 6, 26. ℣. 18. Act. XXVI. 18. Eph. II. 7, 12. III. 6, 9. IV. 4. ℣. 19. Col. II. 6, 12. ℣. 20. Ps. CX. 1. Act. II. 24. I. Cor. XV. 25. Col. III. 1. Phil. II. 9. Héb. I. 3. X. 12. I. Pier. III. 22. ℣. 21. Phil. II. 9. Col. I. 15. II. 10. Héb. I. 4. ℣. 22, 23. Ps. VIII. 7, 8. Matth. XXVIII. 18. Jean I. 14. Rom. XII. 5. I. Cor. XII. 6, 12, 27. XV. 27. Eph. II. 16. III. 15. IV. 12, 15, 16. V. 23, 30. Phil. III. 21. Col. I. 18, 24. II. 10. III. 11. Héb. II. 6, 8.

fie *connoître*, a effectivement de l'emphase. Voyez Coloss. I. 9, 10.

℣. 18. *Qu'il éclaire.*] Gr. *qu'il vous donne les yeux éclairés.*

A quelles espérances il vous appelle.] Gr. *quelle est l'espérance de votre vocation.*

Les richesses & la gloire de &c.] Gr. *les richesses de gloire de son héritage dans les Saints. Dans* est mis en la place de *pour*. Ainsi ℣. 17. *En connoissance* veut dire, *pour connoître*. Autr. *Dans les lieux saints*, dans le Sanctuaire du Ciel. Voyez Héb. IX. 8, 12. Ce dernier sens est appuyé par le parallèle, Coloss. I. 5. & le prémier par Coloss. I. 12. & par un très beau passage du Liv. de la Sap. V. 5. qui est tout-à-fait parallèle.

℣. 19. *L'infinie.*] C'est ainsi qu'on tâche d'exprimer le mot Grec, qui signifie, ce qui est au-dessus de toute mesure, de toute règle, ce qui surpasse les autres choses.

Par l'efficace de cette vertu toute-puissante.] Gr. *par*, ou, *selon l'efficace de la force de sa force.* On a exprimé le sens. Voyez dans les LXX. Dan. IV. 27. où la même expression est employée, pour signifier *une très grande puissance.*

℣. 20. *Dans le Ciel.*] Gr. *dans les célestes*, comme au ℣. 3.

℣. 21. *Toute Principauté* &c.] S. Paul désigne par-là toutes les Puissances créées du Ciel & de la Terre. Voyez sur Rom. VIII. 38. I. Cor. XV. 24.

Et de tout nom que l'on célèbre.] Gr. *& de tout nom qui se nomme.* C'est-à-dire, de tout ce qu'il y a de plus grand, de plus illustre dans l'Univers. *Nommer* signifie *vanter*, *célébrer*; voyez Ps. CV. 1. I. Machab. XIV. 10. &c. & *le nom* désigne la gloire, les exploits, les perfections des personnes, ou les personnes mêmes. Voyez Act. I. 15. & conférez Phil. II. 9.

Dans le siècle à venir.] C'est-à-dire, dans le Ciel, qui s'appelle ici *le Monde*, ou, *le siècle à venir*, parce que c'est *le Monde* dont les Saints espèrent la possession. Voyez Héb. XIII. 14.

℣. 22. *Et l'aiant établi* &c.] Gr. *& l'a donné*, ou, *établi Chef sur toutes choses à l'Eglise.* C'est-à-dire, que *Dieu l'a établi Chef de l'Eglise*, lui, qui est *au dessus de toutes choses.* Autr. *Il l'a établi le Chef suprême de l'Eglise.*

℣. 23. *L'accomplissement* &c.] Cela ne veut pas dire, que l'Eglise *accomplisse J. C.*, mais qu'elle est *l'ouvrage parfait & accompli de J. C.* C'est lui qui, en qualité de Chef de l'Eglise, lui donne toute sa perfection, soit par rapport à l'étendue, en unissant les deux Peuples; soit par la plénitude des dons, qu'il répand en elle; soit par la perfection entière, qu'il lui donnera dans le Ciel. Cette explication est confirmée par Col. I. 18, 19. II. 9, 10. & ici III. 19. IV. 10, 13. Jean I. 16.

CHAPITRE II.

Morts dans leurs péchés, vivifiés par J. C. Juifs & Gentils, Enfans de colère; proprement ſauvés par grace, & non par les œuvres. 1-10. *Gentils loin de Dieu, approchés par J. C. Les deux Peuples ralliés. Muraille de ſéparation abbattue. Paix annoncée à tous. Edifice ſpirituel.* 11-22.

1 C'*Eſt donc Dieu, qui vous a donné la vie*, lorsque vous étiez morts dans
vos fautes & dans *vos* péchés, 2 dans leſquels vous avez autrefois vécu,
vous conformant aux gens de ce Monde, au gré du Prince des Puiſſances de
l'Air, de ces Eſprits qui agiſſent à préſent dans les Enfans de rebellion; 3 du
nombre deſquels nous étions tous nous-mêmes, vivant auſſi autrefois ſelon nos
paſſions charnelles, accompliſſant les deſirs de notre chair & de nos cœurs:
car nous étions naturellement Enfans de colère auſſi-bien que les autres. 4 Mais
Dieu,

CHAP. II. ℣. 1. Jean V. 24. Col. II. 13. Eph. IV. 17. V. 8. ℣. 2. Jean VIII. 41. XII. 31. XIV. 30. XVI. 11. I. Cor. VI. 11. Eph. V. 6. VI. 12. Col. I. 22. III. 6, 7. Tit. III. 3. I. Pier. IV. 3. I. Jean V. 19. ℣. 3. Sap. XIII. 1. Gal. II. 15. Eph. IV. 17. ℣. 4. Rom. II. 4. X. 12. Eph. I. 7, 18.

CHAP. II. ℣. 1. *C'eſt donc Dieu, qui vous a donné la vie.*] Ces mots ne ſont point proprement ajoutés; on les prend des ℣. 4. & 5. pour éviter une longue parenthèſe.

Vous.] Il s'agit des Gentils. S. Paul, qui étoit Juif, les déſigne par *vous*, comme il déſigne les Juifs par *nous*, ℣. 3. & Chap. I. 12, 13.

Morts dans vos péchés.] Quoique la corruption des Gentils ſoit fort bien nommée *une mort dans leurs péchés*, cependant les ℣. 5. & 6. font voir qu'il s'agit principalement de la condamnation, ou de *la mort à cauſe des péchés*. Cela eſt confirmé par les parallèles, Coloſſ. II. 12, 13.

℣. 2. *Vécu.*] Gr. *marché.*

Vous conformant aux gens de ce Monde.] Gr. *ſelon le ſiècle de ce Monde. Siècle* ſignifie les gens du *ſiècle*, avec leurs mœurs & leur caractère. Voyez Rom. XII. 2. Il s'agit des Idolâtres.

Des Puiſſances.] On a mis le pluriel au-lieu du ſingulier qui eſt dans l'Original, parce qu'il s'agit des mauvais Anges. De même dans la ſuite, *de ces Eſprits*, au-lieu de *cet Eſprit*, qu'il y a dans le Grec.

De l'Air.] S. Paul s'eſt conformé à la Théologie des Juifs. Ils appellent *le Prince de l'Air*, celui qu'ils nomment *l'Ange de la Mort*, qui n'eſt autre choſe que *Satan*, ou *le Diable*. Ils diſent encore, que cet Ange, qui eſt le Chef & le Prince de tous les méchans Eſprits, eſt *dans le Ciel*, c'eſt-à-dire, dans ce *Ciel inférieur*, que nous appellons *l'Air*. Ce qui ſert à expliquer ce que l'Apôtre a dit ci-deſſous VI. 12. Voyez Buxtorf. *Dict. Rabb.* col. 1495. ſur le mot *Sammaël*, qui eſt le nom que les Juifs donnent à ce *Prince des Puiſſances de l'Air*. Philon, *de la Confuſion des Langues*, p. 234.

℣. 3. *Nous-mêmes.*] Les Juifs.

Nos paſſions charnelles.] Gr. *les paſſions*, ou *les convoitiſes de notre chair*.

De nos cœurs.] Le mot Grec ſignifie proprement *l'eſprit*, ou la *penſée*; mais S. Paul s'en ſert dans le ſens des LXX. qui rendent ſouvent le mot Hébreu, qui ſignifie *le cœur*, par celui de l'Original. En effet, il eſt employé Baruch Ch. I. ℣. dernier, pour ſignifier *les affections & les paſſions du cœur*; & quand S. Pierre, I. Ep. I. 13. parle des *reins de l'eſprit*, il a pris ce mot dans le même ſens. Voyez ce qu'on a remarqué ſur Rom. I. 9.

Naturellement.] C'eſt-à-dire, dès notre naiſſance, comme Gal. II. 15. ou, de nous-mêmes. Ainſi Rom. II. 14. *Les Gentils font naturellement les œuvres que la Loi ordonne*; c'eſt-à-dire, d'eux-mêmes, ſans avoir été éclairés par la Loi. Le ſens eſt, que ſans la grace de Dieu, les Juifs étoient ſujets à la même condamnation que les Gentils.

En-

Dieu, qui eſt riche en miſéricorde, *pouſſé* par cet extrême amour dont il nous
a aimés, 5 lors même que nous étions morts dans nos fautes & dans nos pé-
chés, *Dieu*, *dis-je*, nous a vivifiés avec JESUS-CHRIST; *car* c'eſt par gra-
ce que vous êtes ſauvés: 6 Il *nous* a reſſuſcités avec *Jéſus-Chriſt*; il *nous* a fait
aſſeoir avec *lui* dans le Ciel, en JESUS-CHRIST; 7 afin de montrer dans
les ſiècles à venir les immenſes richeſſes de ſa grace, par la bonté *dont il uſe*
envers nous à cauſe de JESUS-CHRIST. 8 Car vous êtes ſauvés gratuïte-
ment par la Foi; & cela ne *vient* point de vous, *c'eſt* un don de Dieu. 9 Ce
n'eſt point à cauſe des œuvres, afin que perſonne ne ſe glorifie. 10 Mais nous
ſommes ſon ouvrage, ayant été créés par JESUS-CHRIST pour les bonnes
œuvres, que Dieu a préparées afin que nous y marchaſſions.
11 Souvenez-vous donc, vous, qui étiez autrefois Gentils par rapport à *vo-
tre* chair, & appellés Incirconcis par ceux qu'on nomme Circoncis, à cauſe
qu'ils portent dans leur chair une Circonciſion faite de la main des hommes;
12 *ſou-*

℣. 5. Act. XV. 11. Rom. V. 6, 8, 10. VI. 4, 5, 8. VIII. 11. Col. II. 12, 13. III. 1, 3. Tit. III. 5. ℣. 6. Eph. I. 3, 19. ℣. 7. Eph. III. 8. ℣. 8. Matth. XVI. 17. Jean VI. 65. Act. XV. 14. Rom. III. 24. IV. 16. Phil. I. 29. Tit. III. 5. ℣. 9. Rom. III. 20, 27. IV. 2. IX. 11. XI. 6. I. Cor. I. 29, 30. II. Tim. I. 9. Tit. III. 5. ℣. 10. Deut. XXXII. 6. Pſ. C. 3. Eſai. XXIX. 23. XLIII. 14. XLIV. 21. Jean III. 3, 5. Act. XVII. 28. I. Cor. III. 9. II. Cor. V. 17. Gal. VI. 15. Eph. I. 4. IV. 24. Tit. II. 14. ℣. 11. I. Cor. XII. 2. Eph. III. 1. V. 8. Col. I. 21. II. 13.

Enfans de colère.] Voyez ſur Matth. XXIII. 15. Et pour les mœurs des Juifs, dont il s'agit ici, voyez Rom. III. 9. & ſuiv. Tit. III. 3.

℣. 5. *Nous a vivifiés avec J. C.*] C'eſt qu'en reſſuſcitant J. C. Dieu a donné à tous ceux qui croyent en lui, l'eſpérance certaine de la vie éternelle. C'eſt comme s'ils étoient déja reſſuſcités avec lui. Voyez Rom. IV. 25. VIII. 34. I. Cor. XV. 20. Coloſſ. II. 12, 13. & ici, I. 19, 20. Autr. *par Jéſus-Chriſt.*

Car.] On ſupplée ce mot pour lier le diſcours, & c'eſt le ſens. Voyez le ℣. 8.

℣. 6. *Il nous a reſſuſcités avec J. C.*] Il y a ſimplement dans le Grec, *Il nous a reſſuſcités enſemble*; ce qui fait qu'on peut auſſi traduire, *Il nous a tous reſſuſcités*, ſavoir & Juifs & Gentils, *il nous a tous fait aſſeoir dans le Ciel par J. C.*, ou, *en Jéſus-Chriſt.*

Dans le Ciel.] Gr. *dans les céleſtes.* Voyez Ch. I. 3. La ſéance de J. C. dans le Ciel, ſignifie ſon Règne; & l'Apôtre veut dire, que tous les Fidèles règneront certainement avec lui. Ils règnent déja, pour ainſi dire, dans la perſonne de leur Chef. Voyez Jean XIV. 2. Héb. VI. 20.

℣. 8. *Gratuïtement.*] Gr. *par grace.*

Cela ne vient point de vous.] Le ſalut & la foi ſont des dons de Dieu. Rom. V. 15. & ſuiv. VI. 23. Phil. I. 29. & ici, I. 19.

℣. 9. *Afin que perſonne ne ſe glorifie.*] D'avoir obtenu le ſalut par le mérite de ſes œuvres. Voyez Rom. III. 19, 27. IV. 2. I. Cor. 30, 31.

℣. 10. *Que Dieu a préparées.*] Alluſion à un chemin, que l'on prépare pour y marcher. Dieu a préparé les bonnes œuvres, par les inſtructions qu'il nous a données, par l'exemple de J. C., & par les puiſſans motifs que nous avons dans l'Evangile. On peut auſſi traduire, *Auxquelles Dieu nous a préparés*, ſavoir, *en nous créant* de nouveau pour cela.

℣. 11. *Gentils par rapport à votre chair.*] Gr. *dans la chair.* C'eſt qu'ils n'avoient pas la Circonciſion, qui étoit une marque de l'Alliance de Dieu dans la perſonne des Juifs. Il ſemble que ce ſoit une alluſion à Jérém. IX. 26. *Toutes les Nations ſont incirconciſes par rapport à la chair, mais la Maiſon d'Iſraël eſt incirconciſe par rapport au cœur.* Autr. *Gentils charnels.*

Et appellés &c.] Gr. *& appellés Prépuce par celle qu'on nomme Circonciſion faite de main dans la chair.* Les Juifs appelloient les Paiens *les Incirconcis.* C'étoit un terme de mépris, équivalent à ceux d'*impurs*, de *ſouillés*, d'*infidèles.* Ils ſe glorifioient de leur Circonciſion, & S. Paul veut rabattre leur vanité à cet égard, en l'appellant *une Circonciſion faite de main.* Voyez ſur I. Cor. V. 1. & conférez Rom. II. 27, 28, 29. Phil. III. 1, 2, 3. Col. I. 11.

12 *ſouvenez-vous*, *dis-je*, que vous étiez alors ſans Christ, exclus de la Ré-
publique d'Iſrael, étrangers à l'égard des Alliances, n'aiant point l'eſpé-
rance des biens promis, & ſans Dieu dans le Monde. 13 Mais maintenant
que vous êtes en Jesus-Christ, vous, qui étiez autrefois loin, vous êtes
approchés par le ſang de Jesus-Christ. 14 Car c'eſt lui, qui eſt notre
paix. Des deux *Peuples* il n'en a fait qu'un: il a rompu la muraille de ſépa-
ration qui étoit entre *eux*, 15 anéantiſſant dans ſa propre chair la *cauſe de leur*
inimitié, la Loi des préceptes, *qui conſiſtoit* en des ordonnances *cérémonielles*;
afin qu'aiant fait la paix, il *formât* en ſoi-même de l'un & de l'autre *Peuple*,
un ſeul homme nouveau; 16 qu'il les réconciliât tous deux avec Dieu par *ſa*
croix, pour ne faire plus qu'un ſeul Corps, aiant fait mourir dans ſa perſonne
leur inimitié. 17 Puis il eſt venu annoncer la paix, tant à vous qui étiez loin,
qu'à

℣. 12. Ezéch. XIII. 9. Jean X. 16. Act. III. 25. XXVI. 18. Rom. IX. 4, 5, 8. Gal. IV. 8. Eph. I. 18. IV. 18. Col. I. 21. I. Theſſ. IV. 5, 13. ℣. 13. Act. II. 39. ℣. 14. Eſai. IX. 5, 6. Mich. V. 5. Jean X. 16. XVI. 33. Act. X. 36. Rom. V. 1. Col. I. 20. Gal. III. 28. ℣. 15. II. Cor. V. 17. Gal. VI. 15. Eph. IV. 24. Col. II. 14, 20. ℣. 16. Rom. VI. 6. VIII. 3. Col. I. 20. II. 14. ℣. 17. Pſ. CXLVIII. 14. Eſai. LVII. 19. Zach. IX. 6. Act. II. 39. X. 36. I. Pier. III. 18.

℣. 12. *Sans Chriſt.*] Ou, *ſans Meſſie*, parce qu'il n'avoit été promis qu'aux Juifs. Voyez Rom. IX. 4. L'Apôtre conſidère la vocation des Gentils comme une ſuite de l'incrédulité des Juifs, conformément à la parabole de J. C., Matth. XXII. 8, 9. & ſuiv. Voyez Rom. XI. 30, 31. & XV. 8, 9.

Etrangers.] Dieu n'avoit point fait d'alliance avec les Gentils. Voyez Rom. IX. 4. & XV. 8, 9.

N'aiant point &c.] Gr. *n'aiant point l'eſpérance de la promeſſe.* Autr. *étrangers des Alliances de la promeſſe.*

Sans Dieu.] Gr. *Athées.* Ils étoient *ſans Dieu*, parce qu'ils ne ſervoient que de faux Dieux. Gal. IV. 8. & c'eſt pour cela que l'Idolatrie eſt appellée *Athéiſme*. Voyez Clém. Alex. *Exhortat. aux Gentils*, p. 59.

℣. 13. *Vous qui étiez loin.*] S. Paul déſigne ainſi les Gentils. Voyez Eſai. LVII. 19. & aill. Conférez Act. II. 39. Dan. IX. 7.

Vous êtes approchés.] C'eſt ce que l'Apôtre appelle au ℣. 18. *avoir accès auprès du Père.* Voyez le Pſ. LXV. 5. & conférez Jean IV. 16. I. Jean II. 2. IV. 14. Il s'agit de la réconciliation de tous les hommes par le ſacrifice de J. C., de la rémiſſion des péchés, & de l'eſpérance du ſalut, accordées à tous ceux qui croiroient en lui.

℣. 14. *Notre paix.*] L'Auteur de notre paix. Voyez I. Cor. I. 30.

Des deux Peuples.] Des Juifs & des Gentils.

Il a rompu la muraille &c.] S. Paul s'explique dans le ℣. ſuivant. On croit qu'il fait alluſion à une petite muraille de la hauteur de trois coudées, qui environnoit le Temple, & qui ſéparoit le Parvis intérieur, où tous les Juifs avoient la liberté d'entrer, du Parvis extérieur, où ſe tenoient les étrangers qui n'avoient pas reçu la Circonciſion. On voyoit en divers endroits, ſur de petites colomnes, une défenſe à tout étranger de paſſer ces bornes. Voyez Joſèphe, De la Guer. des Juifs, Liv. VI. Ch. VI.

℣. 15. *Dans ſa propre chair.*] Par ſa mort. Rom. VII. 4. VIII. 3. Le ſens eſt, que J. C. a obtenu du Père, par la vertu de ſon ſacrifice, une nouvelle Alliance, commune à tous les hommes, dont les cérémonies de la Loi ne ſont plus une partie. Rien n'éloignoit plus les Juifs des Gentils, que l'inobſervation de leurs cérémonies; voyez Act. X. 28. &c. & Dieu même les avoit inſtituées en partie, pour ſéparer ce Peuple des autres Peuples, & pour l'empêcher par-là de tomber dans l'Idolatrie Paienne. C'eſt pour cette raiſon que S. Paul appelle la Loi cérémonielle *l'inimitié*, c'eſt-à-dire, *la cauſe de l'inimitié.*

Qui conſiſtoit en des ordonnances cérémonielles.] Gr. *en ordonnances.* Voyez ſur Act. XVI. 4. & Col. II. 14. Autr. *par ſes commandemens.* Mais bien que cela ſoit vrai dans le fond, ce n'eſt pas la penſée de S. Paul, comme on le voit par les parallèles Col. II. 14, 20.

Il formât en ſoi-même.] Gr. *il formât*, ou, *créât en lui-même* &c. S. Paul conſidère J. C.

qu'à ceux qui étoient près. 18 Car c'eſt par lui que nous avons les uns & les
autres accès auprès du Père, dans un même Eſprit.
19 Vous n'êtes donc plus des étrangers, ni des gens venus de dehors; mais
vous êtes les Concitoyens des Saints, & les Domeſtiques de Dieu, 20 compo-
ſant *avec eux* l'édifice bâti ſur le fondement des Apôtres & des Prophètes,
dont JESUS-CHRIST lui-même eſt la principale pierre de l'angle. 21 C'eſt
ſur cette pierre que s'élève cet édifice, dont toutes les parties étant liées & ajuſ-
tées enſemble, *forment* un ſaint Temple au Seigneur; 22 qui vous a fait entrer
avec *les autres* dans la ſtructure de cet édifice, afin d'être la Maiſon de Dieu,
par le *Saint* Eſprit.

CHA-

℣. 18. Jean X. 9. XIV. 6. Rom. V. 2. I. Cor. XII. 13. Eph. I. 13. III. 12. IV. 4. Héb. IV. 16. X. 19, 20. ℣. 19. Gal. VI. 10. Phil. III. 20. Héb. III. 6. XII. 22, 23. ℣. 20. Pſ. CXVIII. 22. Eſai. XXVIII. 16. Matth. XVI. 18. I. Cor. III. 9, 10. XII. 28. Gal. II. 9. IV. 26. Eph. III. 5. IV. 11. I. Pier. II. 4, 5. Apoc. XXI. 14. ℣. 21. I. Cor. III. 17. VI. 19. XII. 12, 27. XIV. 33. II. Cor. VI. 16. Eph. IV. 16. Col. II. 19. ℣. 22. I. Pier. II. 5.

C. comme le Chef, qui aſſemble & qui unit tous ſes membres, pour ne compoſer avec lui qu'une ſeule perſonne, *un ſeul homme*, *nouveau*, par les nouvelles connoiſſances, les nouvelles qualités, le nouveau culte &c. Le Seigneur a commencé à faire cela *en ſoi-même*, lorſqu'il s'eſt offert pour les uns & pour les autres, voyez II. Cor. V. 19. & il continue par la vocation Evangélique, ci-deſſus I. 10. La foi commune aux Juifs & aux Gentils les unit tous en J. C., & n'en fait qu'un ſeul Corps.

℣. 16. *Pour ne faire plus qu'un ſeul Corps.*] Gr. *en un Corps.*

Dans ſa perſonne.] Gr. *en lui-même.* Autr. *dans cette Croix*, car le Grec eſt équivoque; mais le ℣. 15. appuie la prémière explication. Elles reviennent pourtant l'une à l'autre, parce qu'il s'agit de J. C. crucifié.

℣. 17. *Il eſt venu*] Dans la perſonne des Apôtres ſes Ambaſſadeurs. Voyez II. Cor. V. 19.

Loin, près.] Voyez ſur le ℣. 13. & conférez Exod. XXV. 8. Deut. VII. 21. &c.

℣. 18. *Dans un même Eſprit.*] Le S. Eſprit, donné également à tous ceux qui croyent en J. C., ſoit Juifs, ſoit Gentils, & qui eſt l'arrhe de leur réconciliation avec Dieu, & de l'eſpérance du ſalut. Voyez Rom. V. 5. VIII. 15. Gal. IV. 6. &c.

℣. 19. *Des gens venus de dehors.*] Des Etrangers, qui demeurent dans un pays, ſans avoir les privilèges des Citoyens. Le ſens eſt, que par l'Evangile, les Juifs, qui ſont appellés *les Saints*, & qui l'étoient en effet avant la vocation des Gentils, n'ont plus aucun avantage ſur ceux-ci, parce qu'il n'y a plus en J. C. ni Juif, ni Grec &c. Voyez Gal. III. 28. & les parallèles, & ici III. 6.

℣. 20. *Compoſant avec eux l'édifice bâti ſur le fondement* &c.] Gr. *Etant bâtis ſur le fondement des* &c. S. Paul conſidère l'Egliſe comme un édifice; les Juifs & les Gentils comme des pierres, qui entrent dans ce bâtiment; *les Apôtres & les Prophètes* comme les fondemens, parce que le témoignage des Apôtres ſoutenu de leurs miracles, & les oracles des Prophètes, étoient en effet les deux fondemens de la foi. Cependant il eſt incertain ſi S. Paul ne parle point des Prophètes du Nouv. Teſtament. Le ℣. 5. du Chap. III. le feroit croire. Mais cette penſée ne change rien au ſens, car ces Prophètes n'étoient proprement que les Interprètes des anciens.

La principale pierre de l'angle.] Cette pierre, qui étant à l'angle de l'édifice, en ſoutient principalement le poids, & qui lie enſemble les deux murs: ce qui repréſente fort bien J. C., qui a réuni les deux Peuples dans ſa perſonne. Voyez Matth. XXI. 42. Eſai. XXVIII. 16.

℣. 21. *Toutes les parties étant liées.*] Gr. *tout l'édifice.*

Au Seigneur.] Ou, *dans le Seigneur.*

℣. 22. *Qui vous a* &c.] Gr. *En qui*, ou, *par qui vous êtes auſſi coédifiés*, c'eſt-à-dire, édifiés avec les Juifs, qui ont cru.

Par le S. Eſprit.] Gr. *dans l'Eſprit*, ou, *par*

CHAPITRE III.

Paul prisonnier à cause des Gentils. Dieu lui révèle le mystère de leur vocation. Il est leur Apôtre, le moindre des Saints. Sagesse de Dieu manifestée. Accès à lui par la foi. 1-12. *Paul prie pour les Ephésiens. Homme intérieur fortifié. Amour immense de Dieu & de J. C. Gloire à Dieu.* 13-22.

1 C'Est ce qui fait que moi Paul, *je suis* prisonnier pour Jesus-
Christ à cause de vous, ô Gentils. 2 Car vous savez quelle est la
dispensation de la grace de Dieu, *& la charge* qui m'a été donnée pour vous;
3 Dieu m'aiant fait connoître par révélation ce mystère, tel que je viens de
vous l'écrire en peu *de mots.* 4 Par où vous pouvez comprendre, en lisant
ma

Chap. III. ℣. 1. Act. XXI. 23. XXVI. 23, 29. XXVIII. 17. Gal. V. 11. Eph. II. 3, 11. IV. 1. VI. 20. Phil. I. 7, 13, 14, 16, 30. Col. I. 24. IV. 3, 18. II. Tim. I. 8. II. 10. Philém. ℣. 1. ℣. 2. Act. IX. 15. XIII. 2, 46. XXII. 21. XXVI. 17. Rom. I. 5. XI. 13. XII. 3. XV. 15. I. Cor. III. 10. IV. 1. Gal. I. 15. II. 9. Eph. III. 8. Col. I. 25. I. Tim. I. 11. II. 7. ℣. 3. Act. XXII. 17, 21. XXVI. 16, 17. Rom. XVI. 25. Gal. I. 11, 12. II. 2. Eph. I. 9, 10. Col. I. 26.

par l'Esprit, par lequel Dieu habite dans les Fidèles. I. Cor. III. 16. VI. 19. Autr. *Une Maison en Esprit*, c'est-à-dire, *une Maison Spirituelle.* Conférez I. Pier. II. 5. & ici, III 17.

Chap. III. ℣. 1. *Je suis.*] On lit dans quelques Manuscrits, *Je fais la fonction d'Ambassadeur;* paroles, qui semblent prises du Chap. VI. 20. & mises ici parce que le sens étoit suspendu. Il est plus simple de suppléer le verbe *Je suis*, qui souvent n'est pas exprimé.

Pour Jésus-Christ.] Gr. *de J. C.*, c'est-à-dire, *pour lui.* Ainsi II. Tim. I. 8. Philém. ℣. 1. & 9. S. Paul étoit prisonnier à Rome, & l'on sait que les Juifs le persécutoient, particulièrement parce qu'il enseignoit que les Gentils n'étoient point obligés à pratiquer des cérémonies de la Loi, & qu'ils avoient le même droit que les Juifs aux promesses de Dieu. Voyez Act. XXI. 27, 28. XXII. 22. Gal. V. 11. VI. 12. I. Thess. II. 15, 16. II. Tim. I. 12.

℣. 2. *Car.*] Autr. *Si toutefois.* On préfère la prémière version, parce que les Ephésiens ne pouvoient ignorer ce que S. Paul leur dit ici, puisqu'il leur avoit prêché trois ans. Voyez la Préface.

Vous savez.] Gr. *Vous avez ouï. Ouïr*, signifie ici *savoir.* On vient d'en remarquer la raison.

Quelle est la dispensation &c.] Le sens est: Vous savez que Dieu, qui *dispense*, ou qui *distribue* les ministères, m'a assigné celui de prêcher l'Evangile aux Gentils. *La grace* signifie l'*Apostolat.* Voyez plus bas, IV. 7. & conférez Coloss. I. 25. Au reste, on a suppléé ces mots *la charge*, pour rendre le texte plus clair.

℣. 3. *Dieu m'aiant fait* &c.] Voyez Gal. I. 11-16.

Ce mystère.] Celui de la vocation & du salut des Gentils. Voyez Rom. XVI. 25. & ici I. 9.

Comme je viens de vous l'écrire.] Gr. *comme je l'ai ci-devant écrit.* Il s'agit du *Mystère*, & de ce que S. Paul en a dit dans cette Epître.

℣. 4. *Par où.*] On a rendu le sens de l'expression Grecque. Voyez II. Cor. V. 10.

℣. 5. *Dans les siècles passés.*] Gr. *dans les autres âges.*

Aux hommes.] Gr. *aux enfans des hommes.* C'est une phrase Hébraïque, qui ne veut dire que *les hommes.*

Prophètes.] Il s'agit des Prophètes du N. Testament. Voyez sur Rom. XII. 6.

℣. 6. *Héritiers.*] Savoir des promesses faites à Abraham, prises dans leur sens spirituel. Voyez Rom. IV. 13. Gal. III. 29.

Un même Corps.] Dont J. C. est le Chef. Ci-dessus I. 22, 23.

La promesse.] Ce mot renferme tous les biens de l'Evangile; voyez Rom. IV. 14, 15: mais il insinue en même tems, que tous ces biens

ma Lettre, la connoissance que j'ai du mystère de JESUS-CHRIST. 5 Mys-
tère, qui dans les siècles passés n'a point été découvert aux hommes, comme
il a été révélé par l'Esprit, dans ce tems-ci, à ses saints Apôtres, & à *ses saints*
Prophètes. 6 *C'est* que les Gentils sont héritiers aussi-bien que *les Juifs*, qu'ils
sont ensemble un même Corps, & qu'ils ont tous part à la promesse de Dieu,
par JESUS-CHRIST, en vertu de l'Evangile, 7 duquel j'ai été fait Minis-
tre par le don de la grace de Dieu, qui m'a été donnée par l'efficace de sa puis-
sance. 8 Cette grace, *dis-je*, m'a été donnée à moi, qui suis le moindre de
tous les Saints, d'annoncer parmi les Gentils les richesses incompréhensibles
de JESUS-CHRIST; 9 & d'apprendre à tout le monde, quelle est la com-
munication du mystère caché de tout tems en Dieu, qui a tout créé par
JESUS-CHRIST; 10 afin que la sagesse de Dieu, infiniment diverse, soit
main-

℣. 5. Jean XVI. 13. Act. X. 28. XV. 32. XXI. 10. I. Cor. II. 12. XII. 10, 28. Eph. II. 20. IV. 11. II. Tim. I. 9. Tit. I. 2. I. Pier. I. 10. ℣. 6. Rom. VIII. 15. XV. 8. I. Cor. XII. 12, 27. Gal. III. 9, 14, 29, 30. Eph. I. 3, 13, 22. II. 13, 15, 16. ℣. 7. Rom. I. 5. XV. 18. II. Cor. III. 6. IV. 1. V. 18. Gal. II. 8. Col. I. 23, 25, 29. Eph. I. 19. ℣. 8. Act. IX. 15. XIII. 2. XXII. 21. XXVI. 17. I. Cor. XV. 9. Gal. I. 16. II. 9. Eph. II. 7. Col. I. 27. II. 2. I. Tim. I. 13, 15. II. 7. II. Tim. I. 11. ℣. 9. Jug. XIII. 8, 23. II. Rois XII. 2. XVII. 27. Esai. LXV. 17. Jean I. 3. Rom. XVI. 25. I. Cor. II. 7. II. Cor. V. 17. Eph. I. 9. Col. I. 16, 26. II. Tim. I. 9. Tit. I. 2, 3. Héb. I. 2. I. Pier. I. 20. ℣. 10. Rom. VIII. 38. XI. 33. I. Cor. II. 7. Col. I. 16. II. 15. Eph. I. 20. I. Tim. III. 16. I. Pier. II. 12. III. 22.

biens sont donnés aux Fidèles qui croyent à *la promesse*, & qu'ils sont donnés gratuïtement.

De Dieu.] Gr. *de lui.* On le rapporte à Dieu, parce que l'Apôtre ajoute, *par J. C.*

En vertu de l'Evangile.] Gr. *par l'Evangile.* La nouvelle Alliance admet indifféremment au salut tous ceux qui croyent. Rom. I. 16.

℣. 7. *Par le don de la grace de Dieu.*] *La grace*, c'est l'Apostolat. Voyez ci-dessous IV. 7. & S. Paul insinue, qu'il l'a reçu par *un don* de la pure grace de Dieu, qui a opéré en lui les vertus nécessaires pour un tel ministère. Voyez Gal. II. 8. I. Cor. XII. 6, 11. II. Cor. III. 5, 6. & ici ℣. 20.

℣. 8. *Des Saints.*] Des Fidèles. Ci-dessus I. 1.

Les richesses de J. C.] De sa grace; Ch. I. 7. de son héritage; Ibid. ℣. 18.

Incompréhensibles.] Ou, *qu'il étoit impossible de découvrir*, comme on a rendu le mot Grec, Rom. XI. 33. Ce sens se rapporteroit au *mystère* ℣. 5. Conférez I. Cor. II. 9.

℣. 9. *D'apprendre.*] Gr. *éclairer.* C'est-à-dire, *apprendre*, *enseigner.* Voyez dans les LXX Jug. XIII. 8. II. Rois XII. 2. XVII. 27, 28. L'Auteur de l'Ecclésiastique a employé ce terme dans la même signification, Chap. XLV. 31.

Quelle est la communication du mystère.] Que Dieu l'a fait connoître, l'a révélé à ses Apôtres & à ses Prophètes. On lit dans plusieurs Manuscrits, & dans quelques anciennes Versions, *Quelle est la dispensation du mystère.* Si on suit cette leçon, qui est aussi autorisée que l'autre, le sens est, *Et d'apprendre à tout le monde que Dieu dispense* à présent cette grace, dont il a tenu le dessein si longtems secret.

De tout tems.] Gr. *dès les siècles.* Voyez ci-dessus I. 4.

Qui a tout créé par J. C.] On peut expliquer ces mots de la prémière création, Jean I. 3. Héb. I. 2. & alors le sens est, que ce mystère étoit caché en Dieu dès le tems qu'il créa toutes choses par J. C. Mais il est plus naturel de l'expliquer de la seconde création, ou de *la création des deux Peuples en un seul homme nouveau*, Chap. II. 10, 15. *Tous*, ou *toutes choses* signifie ici les deux Peuples, comme S. Paul, en parlant *de l'homme & de la femme*, dit que Dieu *a créé toutes choses*, c'est-à-dire, qu'il les a faits l'un & l'autre. I. Cor. XI. 12. Il s'agit de même des Juifs & des Gentils, Gal. III. 22. conféré avec Rom. XI. 32. Et si on compare encore Coloss. I. 20. où il y a *toutes choses*, avec Ephés. II. 16. on verra que ces mots ne signifient ici que les deux Peuples, ou tout au plus les Anges, avec les deux Peuples.

℣. 10. *Infiniment diverse.*] On peut aussi traduire, *la sagesse très profonde de Dieu.* Conférez Rom. XI. 33. I. Cor. I. 21. Héb. I. 1.

Au-

maintenant manifestée par l'Eglise aux Principautés & aux Puissances *qui sont*
dans le Ciel; [11] selon le dessein éternel de Dieu, qu'il a exécuté par Jesus-
Christ notre Seigneur ; [12] en qui nous avons la liberté de nous approcher
de Dieu avec confiance, par la foi *que nous avons* en lui.
[13] Je *vous* conjure donc de ne *vous* laisser point abbattre à cause des persé-
cutions que je souffre pour l'amour de vous, puisqu'elles sont votre gloire.
[14] C'est pour ce sujet que je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur
Jesus-Christ, [15] duquel tire son origine toute cette famille *qui est*
dans le Ciel & sur la Terre; [16] afin que selon les richesses de sa gloire, il
vous fasse la grace d'être puissamment fortifiés par son Esprit à l'égard de l'hom-
me intérieur; [17] en sorte que Jesus-Christ habite dans vos cœurs par
la foi; [18] *&* qu'étant enracinés & fondés dans l'amour *de Dieu*; vous puissiez
com-

℣. 11. Eph. I. 4, 9. II. Tim. I. 9. ℣. 12. Jean X. 9. XIV. 6. Rom. V. 2. Eph. II. 18. Héb. X. 19. ℣. 13. II. Cor. I. 6. Ici ℣. 1. Phil. I. 14. I. Thess. III. 3. Col. I. 24. II. Tim. II. 10. ℣. 15. Eph. I. 10, 21. Phil. II. 9. ℣. 16. II. Cor. IV. 16. Eph. I. 7. II. 7. VI. 10. Phil. IV. 19. Col. I. 27. ℣. 17. Jean XIV. 23. Eph. II. 22. ℣. 18. Job XI. 7. Eph. I. 18. II. 20. Col. I. 23. II. 7.

Au reste, Philon emploie une expression toute pareille à celle de S. Paul (πάνυ ποικίλον) lorsqu'expliquant dans un sens mystique la robe de Joseph, tissue de diverses couleurs, il en fait le symbole de cette *infinie variété* d'instructions, dont Dieu se sert pour former les hommes à la sagesse & à la vertu. *Phil.* Quod pej. insid. melior. p. 106.

Par l'Eglise.] Par ce que Dieu fait dans l'Eglise.

Aux Principautés &c.] Aux Anges. Ch. I. 21. Le plan, que Dieu s'étoit formé pour le salut du Monde, n'a été connu parfaitement avant l'exécution, que de J. C. seul. Voyez Matth. XI. 27. Les Anges eux-mêmes l'ont ignoré. I. Pier. I. 12. On peut néanmoins donner aux paroles de S. Paul un autre sens, qui est très beau. C'est que *la sagesse infinie de Dieu* a éclaté *dans l'Eglise* par de si grandes merveilles, que *la réputation* en est allée jusqu'*aux Principautés & aux Puissances du Ciel. Faire connoître* signifie très bien *rendre célèbre. Dieu s'est fait connoitre en Judée*, Ps. LXXVI. 1. est la même chose que ce qui suit, *Dieu s'est acquis un grand renom en Israel.* Il y a dans le Ps. LXXI. 19. une pensée semblable à celle que l'on attribue à S. Paul. *Aquila* & *Symmaque* avoient traduit, *Les grandes choses, que tu m'as faites*, sont allées *jusqu'au Ciel.* Il n'y a que la ponctuation ordinaire, qui empêche qu'on ne lise de même dans les LXX. Le sens est, comme l'a expliqué *Euthymius*, que les *faveurs, que Dieu avoit fait au Prophète, étoient si admirables, que la réputation en étoit parvenue jusqu'aux Puissances célestes.*

Qui sont dans le Ciel.] Gr. *dans les célestes.* Voyez ci-dessus I. 3.

℣. 11. *Le dessein éternel.*] Gr. *le dessein des siècles.* C'est-à-dire, formé avant le Monde. Voyez le ℣. 9.

℣. 12. *La liberté de nous approcher.*] Gr. *la liberté & l'accès.* Voyez Rom. V. 1, 2. & ci-dessus II. 18.

Par la foi que &c.] Gr. *par la foi de lui.* Voyez Rom. III. 22, 26. conféré avec le ℣. 25.

℣. 13. *A cause des persécutions* &c.] Gr. *de mes persécutions*, ou, *afflictions pour vous:* Voyez sur le ℣. 1. Au reste il est vrai, comme S. Jérôme l'a observé sur cet endroit, que le Grec est équivoque, & que l'on peut traduire, *Je prie* Dieu qu'il *ne* permette pas *que je sois abbattu par mes afflictions.* Mais la suite confirme le sens que l'on a suivi.

Elles sont votre gloire.] Il étoit glorieux aux Gentils, que S. Paul souffrît pour maintenir leur vocation, & les privilèges que la grace de Dieu leur avoit donnés. Conférez II. Cor. I. 6. IV. 12, 15.

℣. 14. *Pour ce sujet.*] C'est-à-dire, afin que les Ephésiens ne se laissassent point abbattre ; comme cela paroît par le ℣. 16. & suiv.

Le Père de notre Seigneur J. C.] On lit simplement *le Père* dans deux anciens Manuscrits; & S. Jérôme a remarqué que ces mots, *de notre Seigneur J. C.*, qui se lisoient dans la Version Latine, n'étoient point dans les Exemplaires Grecs.

℣. 15. *Duquel.*] On l'explique du Père, parce que S. Paul dit ordinairement, que les choses

comprendre, avec tous les Saints, quelle *en est* la largeur & la longueur, la
profondeur & la hauteur; 19 & *que vous puissiez* connoître aussi l'amour de
JESUS-CHRIST, qui surpasse *toute* connoissance: de sorte que vous soyez
remplis de toutes *les graces* de Dieu.
20 A celui donc, qui, par la vertu qui agit en nous, peut faire infiniment
plus que tout ce que nous demandons, & que *tout* ce que nous pensons;
21 qu'à lui soit la gloire par JESUS-CHRIST, dans tous les âges, *& dans*
les siècles des siècles! Amen.

CHAPITRE IV.

Humilité, patience, douceur, unité d'esprit. Un corps, un Dieu, une foi &c. 1-6. J. C. remplit tout; établit les Apôtres &c. donne à son corps la nourriture & l'accroissement. 7-16. Re-

℣. 19. Jean I. 16. Eph. I. 23. IV. 10. Col. II. 2. ℣. 20. Rom. XVI. 25. Jud. ℣. 24. Col. I. 29. ℣. 21. Rom. XI. 36. XVI. 27. I. Tim. I. 17. Héb. XIII. 21.

ses sont *de lui*; & de J. Christ, qu'elles sont *par lui*. Voyez I. Cor. VIII. 6. XI. 12. II. Cor. V. 18. C'est en effet à Dieu le Père, que S. Paul attribue par-tout le dessein du salut, comme il en attribue l'exécution à J. C. Voyez ci-dessus I. 3, 4, 5. II. 4, 5, 6. &c.

Tire son origine.] Gr. *est nommée.* C'est une expression Hébraïque, qui signifie *descendre de quelqu'un*; parce que les descendans portoient le nom de leurs Pères.

Famille.] C'est ce que signifie le mot Grec dans les LXX. Voyez Exod. VI. 25. XII. 3. De même Luc II. 4. Ce sont les bons Anges d'une part, & les Fidèles de l'autre. On a remarqué, que les Juifs nomment les Anges, *la famille de Dieu supérieure*, & les hommes, *la famille inférieure.* Le sens est, que Dieu les a réunis comme dans *une même famille*, dont il est le Père & le bienfaicteur, & cela par le moyen de J. C. Voyez ci-dessus I. 10.

℣. 16. *Les richesses de sa gloire.*] Ce sont tous les biens de l'Evangile, dont l'espérance donne aux Fidèles la force de surmonter les tentations. Voyez Coloss. I. 27. & ici I. 17, 18.

Vous fasse la grace.] Gr. *vous donne.*

L'homme intérieur.] C'est l'esprit, le cœur. Voyez Rom. VII. 22. II. Cor. IV. 16. S. Paul parle ainsi, parce qu'il s'agit des afflictions du corps, ou de *l'homme extérieur*, qui se détruit, pendant que l'homme intérieur se fortifie par l'espérance du salut, que les afflictions procurent. Voyez II. Cor. I. 6.

℣. 17. *Que J. C. habite dans vos cœurs.*] Cette expression marque, ou l'extrême amour de J. C., & le sentiment intérieur de cet amour, (Voyez Jean VI. 5, 6. XV. 4. I. Jean IV. 12.) ou la persévérance dans la doctrine de J. C., & dans l'obéissance qui lui est due. II. Cor. XIII. 5. Gal. IV. 19. Rom. VIII. 10. Ces deux sens conviennent. Conférez Jean V. 38. XV. 7.

℣. 18. *Dans l'amour de Dieu.*] Dans l'amour, que Dieu a pour vous. C'est, comme on vient de le remarquer, le fondement de la persévérance des Saints, malgré les persécutions. Conférez Rom. V. 3, 4, 5. VIII. 35. & suiv.

Comprendre & au ℣. suivant, *connoître.*] C'est non seulement avoir une persuasion certaine de l'amour de Dieu, mais en *connoître* la grandeur, par les témoignages qu'il nous en a donnés, & savoir tout ce que les Fidèles en doivent attendre. Conférez Rom. V. 5-11. VIII. 27. jusqu'à la fin.

℣. 19. *Que vous soyez remplis* &c.] Gr. *remplis en toute plénitude de Dieu.* C'est-à-dire, de *toutes* les graces dont *Dieu remplit* les vases de sa miséricorde. C'est *la plénitude* de la connoissance. Chap. I. 17, 18. Celle des dons du S. Esprit, Chap. IV. 10. V. 18. Voyez ci-dessus I. 23. Jean I. 16.

℣. 20. *Par la vertu qui agit en nous.*] Par le Saint Esprit, qui agissoit dans les Apôtres, & dont il est parlé dans les ℣. 7. & 16.

Infiniment.] A la lettre, *plus qu'abondamment*, c'est-à-dire, comme on l'a rendu, *infiniment*, ou, *extrêmement.* Voyez dans les LXX. Dan. III. 23.

℣. 21. *Dans tous les âges & dans* &c.] Gr. *dans tous les âges du siècle des siècles.*

Renoncer à la vie des Gentils. Vieil homme & nouveau. Fuir la colère, le menſonge, le larcin, les diſcours ſales, l'aigreur, &c. Ne pas contriſter le S. Eſprit. 17-32.

1 JE vous exhorte donc, moi Paul, qui ſuis priſonnier pour le Seigneur, à
vous conduire d'une manière digne de votre vocation, 2 avec toute hu-
milité & toute douceur, avec patience, vous ſupportant charitablement
les uns les autres, 3 *&* prenant ſoin de conſerver l'unité de l'Eſprit par le
lien de la paix.
4 *Il n'y a qu'*un ſeul Corps & un ſeul Eſprit, comme *il n'y a* auſſi qu'une
ſeule eſpérance, à laquelle vous avez été appellés par votre vocation. 5 *Il n'y*
*a qu'*un ſeul Seigneur, *qu'*une ſeule Foi, *qu'*un ſeul Baptême. 6 *Il n'y a qu'*un
ſeul

CHAP. IV. ℣. 1. Gen. XVII. 1. I. Cor. VII. 20. Eph. III. 1, 13. VI. 20. Phil. I. 27. Col. I. 10. I. Theſſ. II. 2. Philém. ℣. 9. ℣. 2. Act. XX. 19. I. Cor. XIII. 4, 9. II. Cor. VI. 6. Gal. V. 22. Phil. II. 3. Col. I. 11. III. 12. I. Theſſ. V. 14. ℣. 3. I. Cor. XII. 13. ℣. 4. Act. XV. 11. Rom. XII. 5, 10. I. Cor. XII. 4, 11. &c. II. Cor. XI. 4. Eph. I. 18, 23. II. 16. ℣. 5. I. Cor. I. 13. VIII. 4, 6. XII. 5. II. Cor. XI. 4. Gal. I. 7. Jud. ℣. 3. ℣. 6. Mal. II. 10. I. Cor. VIII. 6. XII. 6.

CHAP. IV. ℣. 1. *Pour le Seigneur.*] Gr. *dans le Seigneur.* Voyez Ch. I. 3. & III. 13.

Vous conduire &c.] Gr. *marcher d'une manière digne de la vocation, dont vous avez été appellés.* C'eſt *une vocation ſainte*, II. Tim. I. 9. Le ſens eſt: Vivez conformément aux préceptes & aux eſpérances de l'Evangile. Voyez II. Cor. VII. 1. Phil. III. 14. & ici, I. 18.

℣. 2. *Humilité, douceur.*] Ces deux vertus ſont ſi inſéparables, que Clément d'Alexandrie définit l'*humilité* intérieure par la *douceur*. Strom. Lib. III. p. 446.

Patience.] C'eſt cette vertu qui modère la colère, & qui fait que l'on ſe ſupporte mutuellement. Voyez I. Cor. XIII. 4, 7. & ſur II. Cor. VI. 6. Au reſte, cette exhortation à la paix regarde les Juifs & les Gentils, qui ſe diviſoient trop facilement, & tend à réprimer la jalouſie que pouvoit cauſer entre les Fidèles la diverſité des dons & des charges. C'eſt la même matière que celle que S. Paul traite I. Cor. XII.

℣. 3. *L'unité de l'Eſprit.*] C'eſt l'union, que forme entre tous les Fidèles l'*Eſprit* de J. C. Voyez I. Cor. XII. 11, 13. Elle ſe conſerve par *la paix*, qui eſt *le lien* de cette union.

℣. 4. *Il n'y a qu'un ſeul Corps* &c.] S. Paul allègue les divers motifs, qui doivent maintenir l'union parmi les Fidèles. Il n'y a qu'une ſeule Egliſe, qui eſt *le Corps* de J. C.; qu'un ſeul *Eſprit de Dieu*, qui anime ce Corps. &c. Voyez Rom. XII. 5. I. Cor. X. 17. XII. 4, 13. & ici II. 14, 15, 16.

Comme il n'y a &c.] Gr. *comme auſſi vous avez été appellés à une ſeule eſpérance de votre vocation.*

℣. 5. *Un ſeul Seigneur.*] J. C., qui eſt le Chef des deux Peuples, & qui les a réunis en lui. Voyez I. Cor. I. 13. VIII. 6. II. Cor. XI. 4. Act. IV. 12. & ici I. 10.

Une ſeule Foi.] La *Foi* ſignifie ici l'Evangile. Conférez Gal. I. 6, 7, 8, 9.

Un ſeul Baptême.] Le ſens eſt: Vous avez été baptizés au nom du *même Dieu*, du *même Seigneur*, du *même Eſprit*; & par-là vous avez fait profeſſion de *la même foi* & de la *même eſpérance*, vous avez participé aux mêmes dons du *S. Eſprit*, vous êtes entrés dans la même *Egliſe*. Voyez I. Cor. XII. 13. & conférez Ibid. I. 13. S. Paul raiſonne ici ſur le Baptême, comme il a fait ſur la Ste. Cène, I. Cor. X. 17.

℣. 6. *Père de tous.*] C'eſt-à-dire, de *vous tous* qui croyez, ſoit Juifs, ſoit Gentils. Voyez Chap. III. 15.

Préſent avec tous.] Gr. ſimplement, *avec tous*, car c'eſt le ſens que l'on donne ici à la prépoſition Grecque, comme Rom. II. 27. IV. 11. &c. Conférez Sap. VII. 23, 24. On peut auſſi traduire, *qui agit par tous*; & ces paroles peuvent bien être parallèles à I. Cor. XII. 6. C'eſt un même Dieu, qui opère tout *en tous & par tous.*

Qui eſt en vous tous.] C'eſt une belle expreſſion de l'Ecriture, qui marque l'extrême amour de Dieu envers les Saints, la conſtance & les effets de cet amour. Voyez ci-deſſus III. 13. & conférez Chap. II. 21, 22.

℣. 7. *La grace.*] Ce ſont les divers miniſtères, comme cela paroît par le ℣. 11. S. Paul diſtingue les charges, qu'il appelle *grace*, des dons néceſſaires pour les charges. Voyez la mê-

ſeul Dieu & Père de tous, qui *eſt* au-deſſus de tous, qui *eſt* préſent avec tous,
qui *eſt* en vous tous. 7 Mais la grace nous a été donnée à chacun, ſelon la
meſure des dons que JESUS-CHRIST nous a communiqués. 8 Car l'*Ecri-
ture* dit: Il eſt monté en-haut; il a emmené en captivité un grand nombre de
captifs; il a diſtribué ſes dons aux hommes. 9 Or que veulent dire *ces paroles*,
Il eſt monté, ſinon qu'il étoit auſſi deſcendu auparavant dans les parties les plus
baſſes de la Terre? 10 Celui qui eſt deſcendu, c'eſt le même qui eſt monté
au-deſſus de tous les Cieux, afin qu'il remplît tout.
11 C'eſt donc lui, qui a établi les uns, Apôtres; les autres, Prophètes; les
autres, Evangéliſtes; les autres, Paſteurs & Docteurs, 12 pour l'aſſemblage
des

℣. 7. Rom. XII. 3, 6. I. Cor. XII. 11. Eph. I. 3, 9. ℣. 8. Jug. V. 12. Pſ. LXVIII. 19. Col. II. 15. ℣. 9. Jean III. 13. VI. 33, 62. ℣. 10. Act. I. 11. II. 33. I. Cor. XV. 24. Eph. I. 20, 23. II. 6. III. 19. Phil. III. 20. Col. I. 19. I. Tim. III. 16. Héb. IV. 14. VII. 26. VIII. 1. IX. 12, 24. ℣. 11. Act. XIII. 1. XV. 32. XXI. 8. Rom. XII. 6, 7. I. Cor. XII. 28. XIV. 29. II. Tim. IV. 5. Eph. II. 20. III. 5. ℣. 12. Rom. XII. 5. I. Cor. XII. 7, 27. XIV. 26. Eph. I. 23. V. 23. Col. I. 24.

même diſtinction, Rom. XII. 6. & conférez I. Cor. III. 5. IV. 7. II. Cor. II. 16. III. 5, 6. &c.

Des dons que J. C. &c.] Gr. *du don de Chriſt.*

℣. 8. *Il eſt monté* &c.] Voyez Pſ. LXVIII. 19.

Un grand nombre de captifs.] Gr. *la Captivité.*

Il a diſtribué.] L'Hébreu porte, *Tu as reçu des dons des hommes*; mais on peut auſſi traduire, *pour les hommes*, pour les leur diſtribuer. Voyez Act. II. 33. S. Paul accommode à ſon ſujet les paroles du Pſ. LXVIII. qui d'ailleurs concernent J. C. On remarquera cependant, que le terme employé par les LXX. & qui ſignifie *recevoir*, eſt mis pour *diſtribuer*. On peut voir là-deſſus Eccléſiaſtiq. XX. 16. *L'inſenſé ne diſtribue pas ſon bien avec un droit jugement.* Il y a dans le Grec le mot des LXX. ou un mot équivalent, car la leçon varie.

℣. 9. *Les parties les plus baſſes de la Terre.*] C'eſt le ſépulcre. Pſ. LXIII. 10. LXXXVI. 13. Ainſi l'Auteur de l'Eccléſiaſtique appelle le ſépulcre, *l'Enfer le plus profond.* Cependant comme *les parties les plus baſſes de la Terre* s'entendent du ventre de la mère, Pſ. CXXXIX. 15. on peut expliquer ce que dit S. Paul, de l'incarnation du Fils de Dieu.

℣. 10. *Afin qu'il remplît tout.*] Tous ceux qui croyent en lui, tant Juifs que Gentils. Il s'agit de la plénitude des dons. Voyez Coloſſ. I. 28. & ici, I. 13. III. 9, 19.

℣. 11. *Prophètes.*] Voyez Rom. XII. 6.

Evangéliſtes.] C'étoient des Miniſtres dont la charge conſiſtoit à prêcher l'Evangile, comme leur tître le marque. Ils n'étoient attachés à aucune Egliſe, ce qui les diſtingue des *Paſteurs* ou des *Evêques*. Euſèbe a fort bien défini leur Miniſtère dans ce récit: *Il y eut dans ce tems-là*, c'eſt ſous le règne de Trajan, *quantité de Diſciples, qui aiant diſtribué leur bien aux pauvres, quittoient leur patrie, & alloient exercer la charge d'Evangéliſte chez les Peuples qui n'avoient point encore ouï parler de J. C. Après y avoir jetté les fondemens de la foi, ils y établiſſoient des Paſteurs, & paſſoient enſuite en d'autres lieux*, &c. C'eſt la ſubſtance de ce que dit Euſèbe, *Hiſt. Eccl.* Liv. III. Ch. XXXVII. On voit l'origine de ce miniſtère après le martyre de S. Etienne, Act. VIII. 4. *Philippe* fut un des prémiers Evangéliſtes, Act. XXI. 8. Marc, Silas, Timothée, Tite, Creſcens &c. eurent la même charge, ſoit avec les Apôtres, dont ils furent les Coadjuteurs; ſoit lorſque les Apôtres les envoyoient prêcher l'Evangile. Ainſi Tite demeure quelque tems en *Crète*, Tit. I. 5. Il va en *Dalmatie*, Creſcens en *Galatie*, II. Tim. IV. 10. &c.

Paſteurs & Docteurs.] On croit que ce ſont les mêmes: *Paſteurs*, parce qu'ils conduiſent l'Egliſe, *ils préſident*; & *Docteurs*, parce qu'ils enſeignent. Auſſi dans les parallèles, I. Cor. XII. 28. Rom. XII. 7. il y a ſimplement *les Docteurs*, ou *ceux qui enſeignent*. Cependant comme il y avoit des *Paſteurs*, ou des *Prêtres*, qui n'enſeignoient pas, & d'autres qui enſeignoient, (voyez ſur I. Tim. V. 17.) il ſe peut auſſi que Saint Paul ait diſtingué ces deux Miniſtères. Tous étoient *Paſteurs*, c'eſt le tître commun; mais tous n'étoient pas *Docteurs*.

℣. 12. *Pour l'aſſemblage des Saints.*] Pour don-

des Saints, pour l'œuvre du miniſtère, pour la conſtruction du corps de Je-
sus-Christ, 13 juſqu'à ce que nous ſoyons tous parvenus à l'unité de la
foi & de la connoiſſance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la hauteur
de la parfaite ſtature de Jesus-Christ; 14 de ſorte que nous ne flottions plus
comme des enfans, nous laiſſant emporter au gré de tout vent de doctrine, par
la tromperie des hommes, & par *leur* adreſſe dans l'art de ſéduire; 15 mais
qu'aiant une ſincère charité, nous croiſſions à tous égards dans celui qui eſt
notre Chef, *ſavoir* Jesus-Christ. 16 *Car* c'eſt de lui que tout le Corps,
aiant *toutes ſes parties* bien ajuſtées & liées enſemble par les jointures, qui ſer-
vent

℣. 13. I. Cor. XIV. 20. Eph. II. 15. Col. I. 28. II. 10. ℣. 14. II. Sam. XIX. 27. Eſai. XXVIII. 9. Matth. XI. 7. Rom. XVI. 18. I. Cor. XIV. 20. II. Cor. II. 17. IV. 2. XI. 13. Col. II. 4, 7. Tit. I. 10. Héb. XIII. 9. II. Pier. II. 3. ℣. 15. II. Cor. IV. 2. Gal. II. 5, 14. III. 1. IV. 16. Eph. I. 10, 13, 22. II. 21. V. 23. Col. I. 10, 18. II. 10, 19. II. Tim. II. 18. III. 7. IV. 4. Tit. I. 1, 14. ℣. 16. Rom. XII. 5. I. Cor. XII. 27. Eph. II. 21. Col. II. 19.

donner au corps de l'Egliſe toute ſa perfection, en aſſemblant tous ſes membres. Le mot Grec ſignifie l'entier achèvement d'une choſe, par l'union & la diſpoſition de toutes ſes parties. Voyez Luc XIV. 28. On peut auſſi traduire, *pour la perfection des Saints:* pour leur donner toutes les vertus & toutes les connoiſſances, qui leur conviennent. Voyez I. Cor. I. 5. Coloſſ. I. 28. I. Pier. V. 10. Au reſte, un ſavant Interprète juge qu'il y a ici une tranſpoſition, & que le ſens eſt: *Afin que travaillant dans leur miniſtère, ils aſſemblent tous les Saints dans un ſeul Corps, & qu'ils conſtruiſent ainſi le Corps de J. C.* Cette explication a l'avantage de donner un bel ordre aux idées de S. Paul.

℣. 13. *Juſqu'à ce que* &c.] Le ſens eſt: Juſqu'à ce que les Juifs & les Gentils ſoient parfaitement réunis dans une même foi, par une grande connoiſſance de la doctrine & de la grace de J. C. Ou bien: Juſqu'à ce que *la plénitude*, des Juifs & des Gentils, *ſoit entrée*, Rom. XI. 25, 26. que l'Egliſe ait acquis tous ſes membres.

Un homme parfait.] Celui qui eſt parfaitement éclairé dans la foi. Voyez Héb. V. 13, 14.

A la hauteur &c.] Gr. *à la meſure de la ſtature*, ou *de l'âge de la perfection de Chriſt.* Cela eſt figuré. Le ſens eſt, que nous ayons atteint cette perfection, qui convient à ceux qui ne ſont plus *enfans*, mais *hommes faits* par rapport à la foi, à la connoiſſance de J. C.

℣. 14. *De ſorte que.*] Ou, *afin que.*

℣. 15. *Aiant une ſincère charité.*] Gr. *étant véritables dans la charité.* Voyez Rom. XII. 9. Autr. *Joignant la vérité avec la charité.* Le ſens eſt très beau; mais on ne trouve pas d'exemple, où le mot Grec ſignifie, *ſuivre la vérité*, s'y attacher.

Nous croiſſions dans celui &c.] Cela veut dire, qu'étant unis avec J. C., comme au Chef, nous recevions de lui de nouvelles connoiſſances & de nouvelles graces. Col. I. 10. II. 19.

A tous égards.] Ou, *tous enſemble*, ſavoir les Juifs & les Gentils. Voyez ci-deſſus III. 9.

℣. 16. Cet endroit a paru difficile & obſcur à tous les Interprètes. Les termes y ſont entaſſés, la conſtruction équivoque, & la comparaiſon dont l'Apôtre ſe ſert n'y eſt, pour ainſi dire, qu'ébauchée. On pourroit traduire, ſelon des Interprètes ſavans & judicieux: *Car c'eſt de lui que tout le Corps, étant bien ajuſté & lié enſemble par toutes les jointures des ſervices mutuels que les parties ſe rendent les unes aux autres, ſelon la vertu qui eſt donnée à chacune à proportion de ſes fonctions;* c'eſt de lui, dis-je, que tout le corps *reçoit ſon accroiſſement, pour s'édifier lui-même par la charité.* La traduction qu'on a donnée eſt plus littérale & plus ſuivie.

Car c'eſt de lui.] On voit ici une comparaiſon entre l'Egliſe & le Corps humain. La tête influe dans toutes les parties du Corps. Le ſang & les eſprits paſſent de l'une à l'autre à la faveur des jointures qui les uniſſent, & par les muſcles, les nerfs & les veines, qui les lient enſemble. Chaque partie en reçoit ce qui lui eſt néceſſaire, à proportion de ſes beſoins, ou de ſes fonctions. C'eſt par-là que le Corps acquiert ſon juſte accroiſſement. Et comme toutes ces parties forment enſemble le Corps, auſſi s'entretiennent-elles mutuellement par l'amour, pour ainſi dire, qu'elles ſe portent, & par les ſervices mutuels qu'elles ſe rendent. Tout cela eſt appliqué à l'Egliſe. Les Membres, qui en compoſent le Corps, tirent tous de J. C. leur *Chef*, non ſeulement l'eſprit & la vie, mais les dons

vent à fournir à chacune ce qui lui eſt néceſſaire; ſelon la vertu qui agit en elle à proportion *de ſes beſoins*; *c'eſt de lui*, *dis-je*, *que le Corps* prend ſon juſte accroiſſement, de ſorte qu'il s'édifie lui-même par la charité.

17 Je *vous* dis donc, & je *vous* conjure au *nom du* Seigneur, de ne plus vivre comme les autres Gentils, qui ſuivent la vanité de leurs penſées. 18 Ils ont l'eſprit rempli de ténèbres, & ſont dans un entier éloignement de la vie que Dieu nous preſcrit, à cauſe de l'ignorance qui eſt en eux, *&* de l'endurciſſement de leur coeur. 19 Aiant perdu tout ſentiment, ils ſe ſont abandonnés à la diſſolution, juſqu'à commettre toute ſorte d'impureté, accompagnée d'avarice. 20 Mais pour vous, ce n'eſt pas ainſi que vous avez appris JESUS-CHRIST. 21 Au moins, ſi vous l'avez *bien* écouté, & ſi vous avez été fidèle-

℣. 17. Rom. I. 9, 18, 21. Eph. II. 1, 11. I. Pier. IV. 3. Sap. XIII. 1. ℣. 18. Act. XXVI. 18. Rom. I. 21. Gal. IV. 8. Eph. II. 12. V. 8. Col. I. 13. I. Theſſ. IV. 5. ℣. 19. Rom. I. 24, 26. I. Tim. IV. 2. I. Pier. IV. 3. ℣. 21. Eph. I. 13.

dons qui leur ſont néceſſaires, à proportion de leurs beſoins ou de leurs opérations. Ces Membres ſont unis à leur Chef par la foi & par l'obéïſſance, & entre eux par la charité & par tous les offices qui en émanent. C'eſt à la faveur de cette union, que les graces de J. C. ſe communiquent à tous; que celles qui ſont propres à quelques-uns, deviennent utiles aux autres; & que le Corps ſe forme, & acquiert ſa perfection & ſa grandeur. Et c'eſt lorſque toutes ces choſes ſubſiſtent, qu'il s'entretient, qu'il ſe fortifie, &, comme parle S. Paul, *qu'il s'édifie lui-même par la charité.* Il faut conférer Rom. XII. 4, 5. ces paſſages ſervant beaucoup à éclaircir celui-ci.

Qui ſervent à fournir ce qui eſt néceſſaire.] Il n'y a qu'un mot dans le Grec, qui ſignifie *la diſtribution de ce qui eſt néceſſaire.* D'autres traduiſent, *par les jointures dont le corps eſt fourni:* mais le parallèle Col. II. 19. appuie le prémier ſens.

Selon la vertu.] Autr. *à proportion de l'opération*, ou, *ſelon l'opération*, *qui convient à chaque partie.* Ces deux ſens ſont vrais, & conviennent au ſujet.

Prend ſon juſte accroiſſement.] Gr. *Fait l'accroiſſement du Corps.*

De ſorte.] Autr. *Afin que.*

℣. 17. *Au nom du Seigneur.*] Gr. *par le Seigneur.*

De ne plus vivre &c.] Gr. *de ne plus marcher comme marchent.*

La vanité.] La folie, l'égarement. Voyez ſur Rom. I. 21. Il s'agit des erreurs dont les Gentils étoient prévenus, & des vains prétextes dont ils coloroient leurs vices. Voyez Coloſſ. II. 18. & ici, V. 6. Mais il s'agit proprement des Gentils d'Ephèſe ou d'Aſie, & de leurs Idolatries.

℣. 18. *La vie que Dieu nous preſcrit.*] Gr. *la vie de Dieu*; comme, *l'œuvre de la Loi*, pour dire, les *œuvres que la Loi commande*, Rom. II. 15. Conférez Rom. VI. 10, 11. Coloſſ. III. 3, 4. On pourroit l'expliquer auſſi de *la vie que Dieu donne.*

De l'endurciſſement.] Ou, *de l'aveuglement:* mais le prémier s'accorde mieux avec le commencement du ℣. 19.

℣. 19. *Aiant perdu tout ſentiment.*] Toute conſcience, toute pudeur. Voyez Rom. I. 28. La Vulgate: *Aiant perdu toute eſpérance.* Cet Interprète a ſuivi quelques Manuſcrits, où l'on lit de la ſorte.

Accompagnée d'avarice.] Gr. *dans*, ou, *avec avarice. L'avarice* & l'impudicité étoient ſurtout les vices des Paiens, ceux dont ils ſe faiſoient le moins de ſcrupule. S. Paul les joint ordinairement enſemble, quand il s'agit des Gentils. Voyez I. Theſſ. IV. 4, 5, 6. & ici. V. 3, 6. D'autres, prenant le mot Grec qui ſignifie *avarice*, dans un ſens différent, traduiſent, *avec les plus grands excès.* S. Jérôme a ſuivi cette explication dans ſon Commentaire ſur cet endroit, & il l'appuye par I. Theſſ. IV. 6. Il l'avoit priſe apparemment de S. Chryſoſtome, ou des Pères Grecs. Mais le parallèle Col. III. 5. & le ℣. 5. du Ch. ſuiv. de cette Epître-ci, confirment le ſens que l'on a rendu.

℣. 20. *Ce n'eſt pas* &c.] Cela veut dire: Ce n'eſt pas-là ce qu'on vous a appris, quand on vous a inſtruits dans la Doctrine de Jéſus-Chriſt. *Jéſus-Chriſt* eſt mis pour ſa doctrine, comme *Moïſe* pour celle de Moïſe. Voyez ſur II. Cor. XIII. 5.

℣. 21. *Au moins ſi vous* &c.] Il y a dans le Grec, *Si vous l'avez oui*, *&* *ſi vous avez été inſtruits en lui*, *ſelon que la vérité eſt en Jéſus.*

lement inſtruits dans la vérité que JESUS-CHRIST a enſeignée: 22 *ſavoir*,
que vous devez vous dépouiller du vieil homme, ſelon lequel *vous* viviez au-
trefois, *&* qui périt en ſuivant des paſſions qui *le* ſéduiſent; 23 que vous
devez être renouvellés à l'égard de votre eſprit & de vos penſées, 24 & vous
revêtir de l'homme nouveau, créé à l'image de Dieu, dans la juſtice, & dans
la ſainteté de la vérité.

25 Renonçant donc au menſonge, que chacun de vous diſe la vérité, quand
il parle avec ſon prochain; parce que nous ſommes membres les uns des au-
tres. 26 Mettez-vous en colère, mais ne péchez pas. Que le Soleil ne ſe
couche point ſur votre colère. 27 Ne donnez point de lieu au Diable.
28 Que celui qui déroboit, ne dérobe plus; mais qu'il s'occupe plutôt de
ſes mains à un travail honnête, afin d'avoir dequoi donner à celui qui eſt
dans l'indigence. 29 Qu'aucun diſcours ſale ne ſorte de votre bouche; mais
ſi vous parlez, que ce ſoit de choſes utiles à l'édification, ſelon que le be-
ſoin le demande, afin que *votre diſcours* ſoit agréable à ceux qui l'écoutent.
30 Ne contriſtez point le Saint Eſprit de Dieu, qui eſt le ſceau dont vous
avez

℣. 22. Rom. VI. 6. Gal. VI. 8. Eph. II. 2, 3. Col. II. 11. III. 9. &c. Héb. XII. 1. I. Pier. II. 1. IV. 3. ℣. 23. & 24. Rom. VI. 4. XII. 2. II. Cor. IV. 16. V. 17. Col. III. 10. Eph. II. 10, 15. ℣. 25. Eſai. LVIII. 7. Zach. VIII. 16. Rom. XII. 5. I. Cor. X. 17. Col. III. 9. ℣. 26. Pſ. IV. 5. XXXVII. 8. Deut. XXI. 23. XXIV. 15. ℣. 27. II. Cor. II. 10. Jaq. IV. 7. I. Pier. V. 9. ℣. 28. Act. XX. 34. I. Theſſ. IV. 11. II. Theſſ. III. 8, 12. ℣. 29. Matth. XII. 36. Luc IV. 22. I. Cor. XIV. 5, 19. Eph. V. 3, 4. Col. III. 16. IV. 6. I. Theſſ. V. 11. Pſ. XLV. 2. Prov. X. 32. Eccléſ. X. 12. Eccléſiaſtiq. XXI. 16. ℣. 30. Eſai. VII. 13. LXIII. 10. Ezéch. XVI. 43. Mich. II. 7. Rom. VIII. 16, 23. II. Cor. I. 22. V. 5. Eph. I. 13, 14.

Au reſte, on peut auſſi traduire: *Car vous l'avez ouï* &c. Voyez ci-deſſus III. 2. & ce qu'on a remarqué à la fin de la Préface.

℣. 22. *Le vieil homme.*] C'eſt l'homme même, ou le corps conſidéré avec ſes vieilles habitudes, ſes affections charnelles. Voyez ſur Rom. VI. 6.

Qui périt.] Qui s'attire la mort & la condamnation; car c'eſt ce que ſignifie l'Original. Voyez I. Cor. III. 17. & conférez Gal. VI. 8. II. Pier. II. 12. D'autres l'expliquent d'une *corruption* morale. Voyez Jude ℣. 10.

Des paſſions qui le ſéduiſent.] Gr. *de ſéduction.* Voyez Rom. I. 26.

℣. 23. *De votre eſprit & de vos penſées.*] Gr. *de l'eſprit de votre entendement. L'eſprit de l'entendement*, ce ſont les penſées, les opinions, les jugemens de l'eſprit. Voyez le ℣. 17.

℣. 24. *Vous revêtir*] Voyez ſur Gal. III. 27 & Rom. XIII. 12, 14.

A l'image de Dieu.] C'eſt ce que ſignifie le Grec, où il y a *ſelon Dieu.* Voyez Coloſſ. III. 10. Gen. II. 18. & conférez Tobit VIII. 8.

Dans la ſainteté de la vérité.] On a traduit ainſi à cauſe du ℣. 21. Le ſens eſt: Dans la ſainteté, que nous preſcrit *la vérité* enſeignée par J. C. Il y a des Manuſcrits où l'on lit, *dans la ſainteté & dans la vérité*; leçon, qui s'accorderoit très bien avec le ℣. ſuivant, & avec le ℣. 9. du Ch. V. Autr. *dans une véritable ſainteté.*

℣. 26. *Mettez-vous* &c.] Le ſens eſt: S'il vous arrive de vous mettre en colère contre quelqu'un, au moins ne péchez pas. Gardez-vous de lui faire du mal, & de vous venger. Voyez Pſ. IV. 5. & ici ℣. 21. S. Paul a ſuivi les LXX. L'Hébreu peut ſignifier, *Tremblez, & vous ne pècherez point.*

℣. 27. *Ne donnez* &c.] *Donner lieu au Diable*, c'eſt le laiſſer agir, lui en donner le tems & les occaſions. Voyez ſur Rom. XII. 19.

℣. 28. *S'occupe plutôt de ſes mains* &c.] Gr. *faiſant plutôt du bien de ſes mains.* On peut auſſi traduire, *Qu'il travaille plutôt de ſes mains pour acquérir du bien. Bien* a la ſignification qu'on lui donne ici, Rom. XI. 10. Eccléſiaſtiq. XII. 12. &c. Et *faire du bien* eſt une expreſſion Hébraïque, qui ſignifie *en acquérir.* Voyez Luc XIX. 16 Gen. XXXI. 1. & aill. Conférez Tite III. 8, 14. II. Theſſ. IV. 6. & ſuiv.

℣. 29. *Mais ſi* &c.] Il y a à la lettre, *Mais ſi quelque* diſcours, *bon pour l'édification du beſoin.*

avez été marqués pour le jour de la rédemption. 31 Banniſſez d'entre vous
toute aigreur, toute animoſité, toute colère, toute crierie, toute médiſance,
auſſi-bien que toute malice. 32 Et ſoyez doux les uns envers les autres, mi-
ſéricordieux, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu vous a pardonné
pour l'amour de Jesus-Christ.

CHAPITRE V.

Imiter la charité de Dieu & de J. C. Honnêteté dans les paroles. Avarès & fornicateurs, exclus du Royaume de Dieu. 1-7. *Enfans de lumière. Tout découvert. Racheter le tems. Fuir l'excès du vin. Hymnes, actions de graces. Déférence mutuelle.* 8-21. *Devoirs des femmes & des maris. Amour de J. C. envers l'Egliſe ſon Epouſe.* 22-33.

1 Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme *étant* ſes chers Enfans;
2 & marchez dans la charité, à l'exemple de Jesus-Christ, qui
nous a aimés, & qui s'eſt livré lui-même pour nous, *en s'offrant* à Dieu
com-

℣. 31. Col. III. 8. ℣. 32. Matth. VI. 14. Marc XI. 25. Phil. II. 1. Col. III. 12, 13. Chap. V. ℣. 1. Matth. V. 45, 48. Luc VI. 36. Eph. IV. 32. ℣. 2. Gen. VIII. 21. Lév. I. 9. III. 16. Nomb. XXVIII. 6, 13, 27. XXIX. 2, 8, 36. Jean XIII. 34. XV. 12. Rom. VIII. 32. I. Cor. V. 7. Gal. I. 4. II. 20. I. Theſſ. IV. 9. Tit. II. 14. Héb. VII. 27. VIII. 3. IX. 14, 26. X. 10, 12. I. Pier. III. 18. I. Jean III. 11, 16, 23. IV. 21.

ſoin. Le ſens eſt, qu'il faut tenir des diſcours qui ſoient *bons* en eux-mêmes, mais qui ſoient auſſi convenables aux perſonnes qui les écoutent. C'eſt une règle de prudence, que l'Apôtre donne ailleurs, Coloſſ. IV. 6. Au reſte, au-lieu de ces mots, *du beſoin*, on lit dans la Vulgate & dans deux anciens Manuſcrits, *de la foi.*

Afin que votre diſcours ſoit agréable.] Gr. *afin qu'il donne grace*, c'eſt-à-dire, *afin qu'il faſſe plaiſir. L'entretien de l'inſenſé*, dit l'Eccléſiaſtique Ch. XX. 19. *eſt un fardeau qui pèſe dans le voyage; mais la grace ſe trouve ſur les lèvres de l'homme ſage.* Le ſens eſt, que l'entretien du prémier ennuie & fatigue, & que celui de l'autre eſt agréable & fait plaiſir. C'eſt ainſi que Théodoret a expliqué l'expreſſion de S. Paul. *L'Apôtre*, dit cet ancien Père, *appelle le plaiſir*, *l'agréable*, *du nom de grace. Le ſens eſt*, *Afin que votre diſcours paroiſſe agréable à ceux qui l'écoutent*, *qu'ils le reçoivent avec plaiſir.* Théod. ſur cet endroit, Tom. III. p. 311. Voyez ſur Coloſſ. III. 16. Conférez Luc IV. 22. II. Cor. I. 15.

℣. 30. *Ne contriſtez pas* &c.] C'eſt une expreſſion fort belle & fort vive. Ne donnez pas, pour ainſi dire, des ſujets de chagrin au S. Eſprit, qui eſt l'auteur de votre joie, le gage de votre immortelle félicité. Conférez Eſai. LXIII. 10. & voyez II. Cor. I. 22. & ici, I. 13, 14. On pourroit l'expliquer auſſi des dons du S. Eſprit, qui ſont nommés *Eſprit*, & que S. Paul auroit perſonifiés. En ce cas-là, cette exhortation ſe rapporte à ce qui ſuit, & le ſens eſt fort beau: Ne donnez aucun ſujet de chagrin à vos Frères, car c'eſt affliger le Saint Eſprit même dont ils ſont les Temples.

La rédemption.] Ou, *la délivrance.* C'eſt la réſurrection des morts. Voyez Rom. VIII. 23.

℣. 31. *Banniſſez.*] Gr. *ſoit ôtée.*

Animoſité, *colère.*] Voyez ſur Rom. II. 8. & II. Cor. XII. 20.

℣. 32. *Pour l'amour de J. C.*] Gr. *en Chriſt.* Voyez ſur le ℣. 1.

Chap. V. ℣. 2. *En s'offrant* &c.] Gr. *Oblation & victime à Dieu*, *en odeur de bonne ſenteur.* Ces derniers mots ſont une expreſſion Hébraïque, qui veut dire, que le ſacrifice de J. C. a été très agréable à Dieu. Voyez Gen. VIII. 20, 21. Au reſte, ces deux prémiers verſets devroient être à la fin du Chap. IV. dont ils ſont la concluſion; ou il falloit commencer le Chap. V. au ℣. 31. du Chap. IV.

I.

comme une oblation & une victime de très agréable odeur.
3 Que ni la fornication, ni quelque impureté que ce soit, ni l'avarice, ne
soient pas même nommées entre vous, comme cela convient aux Saints.
4 Qu'on n'y entende ni obscénité, ni boufonnerie, ni plaisanterie *malhonnête*,
choses qui sont indignes *de vous*; mais plutôt les louanges *de Dieu*. 5 Car sa-
chez que nul fornicateur, nul impur, nul avare, qui est un Idolâtre, n'aura
aucune part à l'héritage du Royaume de JESUS-CHRIST & de Dieu. 6 Que
personne ne vous séduise *là-dessus* par de vains discours, car ce sont ces cho-
ses-là qui attirent la colère de Dieu sur les Enfans de rebellion. 7 N'ayez donc
rien de commun avec eux. 8 Vous étiez autrefois ténèbres; mais à présent
vous

℣. 3. Marc VII. 21. Rom. I. 24. VI. 19. I. Cor. VI. 15. II. Cor. XII. 21. Gal. V. 19. Eph. IV. 19. Col. III. 5. I. Thess. IV. 3. ℣. 4. Matth. XII. 36. Rom. I. 28. Eph. IV. 29. Col. I. 12. III. 8, 15. IV. 2. ℣. 5. Matt. VI. 24. I. Cor. VI. 10. Gal V. 19. Col. III. 5. Apoc. XXII. 15. ℣. 6. Jérém. XXIX. 8. Matt. XXIV. 4. Marc XIII. 5. Luc XXI. 8. Rom. I. 18. Gal. VI. 7. Eph. II. 2. Col. III. 6. II. Thess. II. 3. ℣. 8. Esai. IX. 2. Matt. IV. 14. Luc XVI. 8. Jean VIII. 12. XII. 36, 46. Act. XXVI. 18. Rom. I. 21. XIII. 12. I. Cor. XII. 2. II. Cor. III. 18. IV. 6. VI. 14. Gal. IV. 8. Eph. I. 18. II. 12. IV. 18. Phil. II. 15. Col. I. 13. I. Thess. I. 9. IV. 5. V. 4. I. Pier. II. 9. I. Jean II. 8.

Il paroît que l'on distinguoit ainsi du tems de S. Jérôme, car il commence par ce ℣. 31. le III. Livre de son Commentaire sur cette Epître.

℣. 4. *Obscénité.*] Ou, *ordure.* Des paroles malhonnêtes. Voyez Ch. IV. 29. & ici, ℣. 12.

Bouffonnerie.] A la lettre, *Parole folle.*

Plaisanterie.] C'est ce qu'on appelle *bons-mots*, & qui roulent sur des choses qui blessent la pudeur.

Les louanges de Dieu.] Gr. *des actions de graces. Actions de graces, bénédictions, louanges*, sont des termes synonymes. Cependant d'autres traduisent, *des discours gracieux*, ou, *pleins de grace*, Luc IV. 22. dans lesquels règnent la douceur & la bonté, *dont le sel soit accompagné de grace*, qui fassent plaisir en édifiant. Voyez sur Coloss. III. 15, 16. & IV. 6. & ici, IV. 29. S. Jérôme est l'Auteur de cette explication, dans son Commentaire sur ce passage. Clément d'Alexandrie a employé le mot *Eucharistos* dans le même sens. *C'est-là*, dit-il, *le plus agréable & le plus doux de nos festins.* Pedag. Liv. II. 4. p. 165. Il parle des louanges de Dieu.

℣. 5. *Sachez.*] Ou, *Vous savez.*

Idolâtre.] L'avare est *Idolâtre* par l'amour excessif qu'il a pour ses richesses, & par la confiance qu'il prend en elles. Voyez Matth. VI. 24. Job XXXI. 24. Prov. X. 15. XVIII. 11. La Vulgate, *Ce qui est une Idolatrie:* leçon qui paroît prise de Coloss. III. 5.

℣. 6. *Que personne* &c.] Il y avoit dès-lors des gens, qui par de vains discours vouloient justifier les impudicités. Simon le Magicien enseignoit, *que les hommes étoient sauvés par sa grace, & non par les bonnes œuvres; que les bonnes œuvres n'étoient telles que par accident, & parce que les Anges avoient imposé ce joug aux hommes*, &c. Voyez S. Irén. Liv. I. Chap. 20. Voyez I. Cor. VI. 12, 13. & ici, IV. 17.

Les Enfans de rebellion.] Ou, *d'incrédulité.* Voyez Chap. II. 2.

℣. 8. *Ténèbres, lumière.*] Ce sont des expressions très vives, pour dire, *être dans les ténèbres, dans la lumière.* Ainsi, *Etre prière*, Ps. CIX. 4. *Etre paix*, Ps. CXX. 7. Le sens est: Vous avez été dans l'ignorance; à présent vous êtes éclairés.

Conduisez-vous.] Gr. *marchez.*

℣. 9. *Le fruit de l'Esprit.*] La Vulgate, la Syriaque, & plusieurs Manuscrits portent, *le fruit de la lumière.* Cette leçon paroît fort vraisemblable, & il paroît par le Commentaire de S. Jérôme, qu'on lisoit ainsi de son tems, soit dans la Version Latine, soit dans les Manuscrits Grecs, car il ne marque point qu'il y eût aucune différence entre cette Version & le Grec, comme il a coutume de le faire. *Le fruit de la lumière*, ce sont les actions que doit produire la connoissance. Voyez Prov. I. 31. Esai. III. 10. & aill. Conférez Gal. V. 12.

℣. 10. *Examinez.*] Gr. *Examinans*, ce qui se rapporte au ℣. 8.

℣. 11. *Oeuvres de ténèbres.*] Les mauvaises actions, soit parce qu'elles se font en secret, Jean III. 20. Rom. XIII. 12. I. Cor. IV. 2. soit parce qu'elles sont d'ordinaire l'effet de l'ignorance. Ci-dessus IV. 18. Il semble au reste
que

vous êtes lumière par le Seigneur : conduisez-vous en Enfans de lumière,
9 car le fruit (de l'Esprit consiste en toute sorte de bonté, de justice & de
vérité. 10 Examinez soigneusement ce qui est agréable au Seigneur ; 11 &
n'ayez point de part aux œuvres infructueuses des ténèbres, au contraire con-
damnez-les. 12 Car il est même honteux de dire les choses, que ces gens-là
font en secret. 13 Or tout ce qui est condamnable se manifeste par la lumière,
parce qu'il y a une lumière qui découvre tout. 14 C'est pourquoi il est dit :
Réveille-toi, toi qui dors, & te relève d'entre les morts, & JESUS-
CHRIST t'éclairera.
15 Considérez donc avec quelle circonspection vous devez marcher, non
comme des imprudens, mais comme des *personnes* sages ; 16 rachetant le tems,
par-

℣. 9. Gal. V. 22. ℣. 10. Rom. XII. 2. Phil. I. 10. I. Thess. V. 21. ℣. 11. Matt. XVIII. 17. Luc XVII. 3. Rom. VI. 21. XIII. 12. I. Cor. V. 8, 13. X. 20. II. Cor. VI. 14. Gal. VI. 8. Eph. IV. 22. II. Thess. III. 6, 14. I. Tim. V. 20. Héb. IX. 14. Lév. XIX. 17. ℣. 12. Rom. I. 24. ℣. 13. Jean III. 20, 21. Héb. IV. 13. ℣. 14. Esai. XXVI. 19. LX. 1. Jean V. 25. Rom. VI. 4, 5. XIII. 11. I. Cor. XV. 34. Eph. II. 5. Col. III. 1. I. Thess. V. 6. ℣. 15. & 16. Eccles. II. 13. Dan. II. 8. Gal. I. 4. Eph. VI. 13. Col. IV. 5.

que S. Paul ait dit *les œuvres*, pour, les personnes qui les commettent. Ainsi *les scandales*, pour, les scandaleux. Matth. XIII. 41.

Infructueuses.] Non seulement qui n'ont aucun fruit, mais qui en ont de très pernicieux. Ainsi, *un travail infructueux* Sap. XV. 4. est le travail de l'Ouvrier qui fait les Idoles. Voyez Matth. III. 10.

℣. 12. *Car il est même* &c.] Toute l'Histoire Ecclésiastique rend témoignage des abominations, que commettoient les Disciples de Simon le Magicien. Ces gens-là prétendoient être affranchis de toutes les loix de l'honnêteté & de la pudicité. Voyez S. Irénée, Liv. I. Chap. I. p. 26, 28. Ibid. Chap. XX. Les Nicolaïtes étoient du même caractère. Ibid. Chap. XXVII.

℣. 13. *Or tout ce qui est* &c.] S. Paul veut dire, que *la lumière* de l'Evangile manifeste toutes ces actions, que les Gentils ne regardoient pas auparavant comme des crimes, ou du moins comme des crimes que la Justice divine devoit punir. Ou bien, l'Apôtre veut dire, que ces actions, commises en secret, seroient découvertes par la *lumière* de l'avénement de J. C. Voyez Luc VIII. 17. I. Cor. III. 13. IV. 5.

Parce qu'il y a &c.] Autr. *Car la lumière est ce qui découvre tout.*

℣. 14. *C'est pourquoi* &c.] Le sens est : Puisque l'Evangile dissipe les ténèbres de l'ignorance, il est tems que les hommes ouvrent les yeux, qu'ils renoncent à des vices qu'ils ne peuvent plus méconnoître, & qu'ils marchent dans la lumière dont J. C. les éclaire. Au reste, on ne peut douter que S. Paul n'ait cité quelque Ecriture. Ces mots, *Il est dit*, ou, *Il dit*, le marquent. Voyez ci-dessus IV. 8. & aill. Quelques Anciens ont remarqué, qu'on trouvoit ce passage dans un Apocryphe de Jérémie. Il faut sans doute en excepter le mot de *Christ*, que S. Paul y aura ajouté. Voyez sur I. Cor. II. 9. Cependant l'Apôtre pourroit avoir emprunté ce passage d'Esaïe XXVI. 19. LX. 1, 2. & l'avoir accommodé à son sujet.

℣. 15. *Circonspection.*] C'est ce que signifie ici le mot Grec, qui marque le *soin*, *l'attention*. Voyez Sap. XII. 20, 21.

Vous devez marcher.] Gr. *vous marchez*. On a rendu le sens. Ainsi, Ch. IV. 22. & aill.

℣. 16. *Rachetant le tems.*] On trouve cette expression dans les LXX. Dan. II. 8. où elle signifie *gagner du tems*, *chercher des délais*. C'est proprement *temporiser*. C'est ainsi que l'a fort bien entendu S. Epiphane, Hér. XLII. vers le commencement. *L'Apôtre*, dit-il, *a marqué par cette expression*, Racheter le tems, *la patience & le temporisement de la longanimité*, c'est-à-dire, d'un *esprit doux*, *constant*, *patient*. Le sens est : Usez de prudence, & *achetez*, pour ainsi dire, par la patience & par la douceur, un tems plus favorable. Cette explication est confirmée par le ℣. qui précède, & par le parallèle, Coloss. IV. 5. Conférez Matth. X. 16. On peut donner aussi à ces paroles un autre sens, qui est très beau. Mettez à profit le tems, que Dieu vous donne pour faire votre salut ; achetez les momens & les occasions, aux dépens de votre bien &c. Car nous

parce que les jours d'à présent sont fâcheux. 17 Ainsi ne soyez point sans in-
telligence, mais comprenez bien quelle est la volonté du Seigneur. 18 Sur-
tout, ne vous enyvrez point de vin, d'où naît la dissolution; mais remplissez-
vous du *Saint* Esprit; 19 récitant entre vous des Pseaumes, des Hymnes, des
Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant du *fond de* vos cœurs à *la gloire*
du Seigneur. 20 Rendez graces en tout tems, *&* de toutes choses, à Dieu
notre Père, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST.
21 Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de Dieu. 22 Femmes,
soyez soumises à vos maris comme au Seigneur; 23 parce que le mari est le
Chef de la femme, comme JESUS-CHRIST est le Chef de l'Eglise. Mais
JESUS-CHRIST est aussi le Sauveur de son corps. 24 Comme donc l'E-
glise est soumise à JESUS-CHRIST, que les femmes tout de même soient
soumises en toutes choses à leurs maris.
25 Maris, aimez vos femmes, comme JESUS-CHRIST a aimé l'Eglise,
pour

ỷ. 17. Rom. XII. 2. I. Thess. IV. 3. ỷ. 18. Prov. XX. 1. XXIII. 29. &c. Esai. V. 11, 22. Luc XXI. 34. ỷ. 19. Act. XVI. 25. I. Cor. XIV. 26. Col. III. 16. ỷ. 20. Ps. XXXIV. 1. Esai. LXIII. 7. Col. III. 17. I. Thess. V. 18. II. Thess. I. 3. Héb. XIII. 15. I. Pier. II. 5. IV. 11. ỷ. 21. Phil. II. 3. I. Pier. V. 5. ỷ. 22. Gen. III. 16. I. Cor. XIV. 34. Col. III. 18. I. Tim. II. 12. Tit. II. 5. I. Pier. III. 1. ỷ. 23. Rom. XII. 5. I. Cor. XI. 3. XII. 27. Eph. I. 10, 22, 23. II. 16. III. 6. IV. 12, 15. Col. I. 18, 24. I. Tim. II. 23. ỷ. 25. Act. XX. 28. Gal. I. 4. II. 20. Eph. V. 2. Col. III. 19. I. Pier. III. 7.

nous sommes dans un siècle, où l'on ne peut faire son salut sans qu'il en coute: *Les jours d'à présent sont fâcheux.*

ỷ. 17. *Ne soyez* &c.] C'est le même sens que celui des ỷ. 6. & 10. Ne vous laissez pas séduire; discernez bien ce que Dieu vous commande, & ce qu'il vous défend, de quelque prétexte que les profanes tâchent de colorer leurs vices.

ỷ. 18. *D'où naît.*] Gr. *dans lequel est.*

Du Saint Esprit.] Gr. *de l'Esprit.* S. Paul appelle ainsi des pensées, des méditations saintes, une joie, une ardeur, qui éclate par les louanges de Dieu, & qui est un fruit du S. Esprit. Conférez Act. II. 15, 16. Luc I. 41, 67.

ỷ. 19. *Récitant entre vous* &c.] Voyez la Préface.

Du fond de vos cœurs.] Gr. *dans le cœur.* Voyez sur Rom. I. 9.

ỷ. 21. *Soumettez-vous* &c.] Cela regarde proprement les inférieurs. Voyez Rom. XIII. 5. & ici, VI. 5, 6, 7. Cependant ce précepte comprend aussi la déférence & l'humilité, que l'Apôtre recommande ailleurs, Rom. XII. 10. Phil. III. 3. Conférez I. Pier. V. 5.

Dans la crainte de Dieu.] Par le motif de conscience & de respect pour Dieu, Rom. XIII. 1, 2, 5. Il faut aussi que la déférence & la complaisance soient réglées par la crainte de Dieu. Voyez Rom. XV. 2.

ỷ. 22. *Comme au Seigneur.*] Cela veut dire, que les femmes doivent respecter dans leurs maris, une autorité qui vient du Seigneur, & qui est une image de celle qu'il a sur son Eglise. Voyez ci-dessous, VI. 5. où cette expression est éclaircie, & Coloss. III. 23.

ỷ. 23. *Le mari est le Chef de la femme.*] Voyez I. Cor. XI. 3. & suiv.

Mais J. C. &c.] Gr. *Et lui est le Sauveur de son corps. Et* pour *mais.* La pensée de S. Paul est, que si le mari est le Chef de la femme, & s'il est à cet égard une image de J. C., il doit aussi aimer & conserver sa femme, en imitant le Seigneur, qui est le Sauveur de son Eglise. Voyez le ỷ. 25.

ỷ. 24. *En toutes choses.*] Dans tout ce qui est juste, & que les maris doivent exiger. Cependant ces expressions générales marquent l'étendue & la justice du devoir.

ỷ. 26. *Qu'il la sanctifiât.*] Qu'il la séparât du monde, pour la consacrer à Dieu, & la lui rendre propre.

Par le Baptême &c.] Gr. *par le lavement d'eau dans la parole.* On a distingué ces deux choses. J. C. *purifie* son Eglise, en lui pardonnant ses péchés dans le *Baptême*, & en la rendant sainte *par sa parole. En* se met souvent pour *avec.* Voyez ci-dessus I. 8. Le renoncement aux vices, & la pratique des vertus, est l'effet des instructions Evangéliques. Voyez Jean XV. 3. XVIII. 17. D'autres suppléent un *comme*, qui est assez

pour laquelle il s'est livré lui-même, 26 afin qu'il la sanctifiât, en la purifiant
par le Baptême d'eau, *&* par *sa* Parole; 27 & qu'il se la rendît une Eglise
glorieuse, qui n'eût ni tache ni ride, ni rien de semblable; mais qui fût
toute sainte & sans aucun défaut. 28 Les maris doivent donc, suivant cet
exemple, aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime
sa femme, s'aime soi-même. 29 Car personne n'eut jamais de haine pour sa
propre chair, mais il l'entretient & la chérit; & *c'est* ainsi que le Seigneur
en use à l'égard de son Eglise: 30 parce que nous sommes Membres de son
Corps, *formés* de sa chair & de ses os. 31 *Aussi est-il écrit:* C'est pourquoi
l'homme laissera père & mère, pour s'attacher à sa femme, afin que les deux
ne soient qu'une seule personne. 32 Ce mystère est grand; mais je dis cela
par rapport à JÉSUS-CHRIST, & par rapport à l'Eglise. 33 Ainsi, que
chacun de vous aime sa femme comme soi-même, & que la femme respec-
te son mari.

CHA-

ỳ. 26. Jean III. 5. XV. 3. XVII. 17. Tit. III. 5. Héb. X. 22. I. Pier. III. 21. ỳ. 27. Deut. XXIII. 10. Cant. IV. 7. II. Cor. XI. 2. Eph. I. 4. Col. I. 22. ỳ. 30. Rom. XII. 5. I. Cor. VI. 15. XII. 27. Eph. I. 23. IV. 16. ỳ. 31. Gen. II. 24. Matth. XIX. 5. Marc X. 7. I. Cor. VI. 16. ỳ. 33. Col. III. 19. I. Pier. III. 7.

assez souvent sous-entendu, & traduisent, *En la purifiant par sa parole*, comme *par un Baptême d'eau.* On pourroit encore traduire, *Afin qu'il la sanctifiât par sa parole, après l'avoir purifiée par le Baptême d'eau.* Cette traduction admet une transposition dans le Grec, dont il y a plusieurs exemples. Voyez Philém. ỳ. 5. Héb. XII. 11. Théodoret a entendu par la *parole*, celles qui se prononcent dans le Baptême, *Au Nom du Père*, &c. Cette explication n'est pas sans vraisemblance. Cette *parole* est ce qui distingue notre *Baptême* de celui des Juifs, ce qui le rend un *Baptême purifiant.* Il s'administre *au Nom du Père, du Fils* &c.

ỳ. 27. *Qu'il se la rendît.*] Ou, *qu'il l'unît à lui.* C'est une allusion au Ps. XLIV. 11. selon les LXX. Autr. *Pour la faire paroître devant lui.* Conférez II. Cor. XI. 2.

Glorieuse.] Eclatante de sa beauté, de sa parure spirituelle. *La gloire* se dit de la beauté, & des ornemens extérieurs. Voyez, dans les LXX. Dan. X. 8. Ecclésiastique L. 15. Matth. VI. 29. Il s'agit des perfections de l'esprit & du cœur.

Sans aucun défaut.] C'est ce que signifie l'Original, qui est employé quand il s'agit des défauts du corps: voyez Dan. I. 4. dans les LXX. Il est mis ici au figuré. C'est une allusion à ces paroles du Cantique des Cant. IV. 8. *Tu ès toute belle, & il n'y a point de défaut en toi.*

ỳ. 28. *Suivant cet exemple.*] Gr. *ainsi.*

ỳ. 29. *La chérit.*] Voyez sur le mot Grec, I. Thess. II. 7. Autr. *Il la vêtit*, car l'Original se met aussi pour vêtir, Job XXXI. 20.

ỳ. 30. *Formés de sa chair & de ses os.*] Il s'agit de J. C. crucifié. S. Paul fait allusion à la création de la femme. Gen. II. 23, 24.

ỳ. 31. *Aussi est-il écrit.*] On supplée ces mots, parce que nous ne sommes pas accoutumés à un usage assez commun chez les Juifs, qui est de citer l'Ecriture sans le marquer.

C'est pourquoi &c.] Ces paroles, qui sont dites du mariage, Gen. II. 24. sont appliquées ici à l'union de J. C. avec son Eglise. Le sens est, que le Seigneur a renoncé à ce qui lui devoit être le plus cher, pour la sauver. Voyez II. Cor. VIII. 9. Phil. II. 6, 7.

Une seule personne.] Gr. *en une chair*, c'est-à-dire, *en une personne*; voyez sur Rom. III. 20. ou plutôt, *comme une seule personne*, car *en* se met pour *comme.* Ainsi, Abdias, ỳ. 18. *En chaume*, pour dire, *comme du chaume.* De même, Ecclésiastiq. XLIX. 1. *En parfum*, *comme un parfum.* C'est en effet le sens.

ỳ. 32. *Ce mystère est grand.*] Savoir l'union de J. C. avec son Eglise, l'amour qu'il a eu pour elle, & tout ce qu'il a fait pour la sauver. C'est ce qui avoit été *un grand mystère* avant la révélation. Conférez I. Tim. III. 16. Il s'agit encore de ce que S. Paul découvre cette union, dans ce qui est dit du mariage d'Adam & d'Eve, où elle étoit cachée d'une manière très mystérieuse.

ỳ. 33. *Respecte.*] Gr. *craigne.* La *crainte*

est

CHAPITRE VI.

Préceptes pour les enfans, pour les pères, pour les serviteurs, pour les maîtres. 1-10. *Combats & armure du Chrétien.* 11-17. *Prier pour tous. Paul, Ambassadeur de Dieu, dans les chaines. Envoi de Tychique. Bénédictions.* 18-24.

1 ENFANS, obéissez, selon le Seigneur, à vos pères & à vos mères, par-
ce que cela est juste. 2 Honore ton père & ta mère: c'est-là le prémier
Commandemenr, *& il est* accompagné de cette promesse: 3 Afin que tu sois
heureux, & que tu jouïsses d'une longue vie sur la terre. 4 Et *vous*, pères,
n'irritez point vos enfans; mais élevez-les en les châtiant, & en leur faisant des
remontrances selon le Seigneur.
5 Serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres à l'égard du corps, avec
crainte

CHAP. VI. ℣. 1. Prov. XXIII. 22. Col. III. 20. ℣. 2. Exod. XX. 12. Deut. V. 16. XXVII. 16. Ecclésiastiq. III. 9. VII. 27. Jérém. XXXV. 18. Ezéch. XXII. 7, 15. Matth. XV. 4. Marc VII. 10. ℣. 4. Deut. IV. 9. VI. 7. XI. 19. Ps. LXXVIII. 4. Prov. XIX. 8. XXII. 6. XXIX. 17. Ecclésiastiq. VII. 23. XXX. 1. Col. III. 21. ℣. 5. I. Chron. XXIX. 17. Sap. I. 1. Col. III. 22. I. Tim. VI. 1. Tit. II. 9. I. Pier. II. 18.

est mise pour *le respect, la soumission.* Voyez I. Pier. II. 18. III. 15. & ici, VI. 5. Autr. *Obéisse à son mari.*

CHAP. VI. ℣. 1. *Selon le Seigneur.*] Gr. *dans le Seigneur*; ce qui veut dire, ou, comme le Seigneur l'ordonne, & parce qu'il l'ordonne, par respect pour lui; ou, dans tout ce qui n'est point contre la volonté du Seigneur.

℣. 2. *Le prémier commandement.*] Savoir, de la II. Table, que S. Paul appelle souvent *la Loi*, Rom. XIII. 8, 9, 10. & même, *Toute la Loi*, Gal. V. 14.

Accompagné de &c.] Gr. *en promesse. En* pour *avec.*

℣. 3. *Afin que tu sois heureux.*] Gr. *Afin qu'il te soit bien.*

℣. 4. *N'irritez point.*] Ou, *N'affligez pas*, car l'Original a aussi cette signification, Ecclésiastiq. III. 15. IV. 3.

En les châtiant &c.] Gr. *dans le châtiment*, ou, *la Discipline & les remontrances du Seigneur.*

℣. 5. *Serviteurs.*] Ou, *Esclaves.* Voyez I. Cor. VII. 24. La dernière traduction est la plus littérale; car outre que l'esclavage subsistoit alors, le ℣. 8. montre qu'il s'agit des *esclaves.* Cependant on a mis dans la Version le mot général de *Serviteurs*, parce qu'en effet le précepte de S. Paul les regarde tous.

Maîtres à l'égard du corps.] Gr. *selon la chair.* Ainsi, les *Pères de la chair*, Héb. XII. 9. Conférez Matth. X. 28.

Avec crainte & tremblement.] Avec un profond respect, une entière obéissance. Voyez sur Phil. II. 12.

La simplicité de votre cœur.] *Simplicité* signifie *intégrité, fidélité.* Voyez sur I. Cor. XI. 3. Elle exprime aussi un zèle, une affection sincère; & elle est opposée à l'hypocrisie, à la contrainte, à la fraude. Voyez dans les LXX. I. Chron. XXIX. 17.

Comme à J. C.] C'est obéir à Dieu, que d'obéir aux hommes par respect pour lui. Voyez le ℣. 7. Col. III. 23. & ici, V. 22. Conférez Rom. XIII. 5.

℣. 7. *Servez-les* &c.] Gr. *servant avec affection au Seigneur, & non pas aux hommes.* On a rendu le sens de S. Paul. Les Fidèles, qui servent des maîtres, ne servent pas proprement des hommes, mais le Seigneur dans la personne de leurs maîtres, parce qu'ils font ce qu'il leur commande. La suite montre que c'est sa pensée. Au reste, la Syriaque & la Vulgate portent, *comme au Seigneur*; & selon cette leçon, qui est appuyée de quelques Manuscrits, il faudroit traduire, *Comme si vous serviez le Seigneur, & non pas des hommes.*

℣. 9. *Faites votre devoir envers vos serviteurs.*]

crainte & avec tremblement, dans la simplicité de votre cœur, comme à JESUS-CHRIST; [6] ne les servant pas seulement quand ils ont l'œil sur vous, comme des gens qui ne veulent plaire qu'aux hommes; mais faisant de bon cœur ce que Dieu vous commande, comme de *véritables* serviteurs de JESUS-CHRIST. [7] Servez-les donc avec affection, parce que c'est le Seigneur que vous servez, & non pas des hommes; [8] sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit esclave, soit libre. [9] Et vous, Maîtres, faites aussi votre devoir envers vos serviteurs, & ne les maltraitez point; sachant que vous avez, aussi-bien qu'eux, un Maître dans le Ciel, qui n'a point d'égard à la condition des personnes.

[10] Du reste, mes Frères, fortifiez-vous en notre Seigneur, & par sa force toute-puissante. [11] Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin que vous puissiez résister dans les embuches du Diable. [12] Car nous n'avons point à combattre contre la chair & le sang, mais contre les Principautés & les Puissances, contre ceux qui ont l'empire des ténèbres de ce siècle, contre les Esprits malins

℣. 6. I. Pier. II. 16. ℣. 8. Rom. II. 6. I. Cor. VII. 22. II. Cor. V. 10. Gal. III. 28. Col. III. 11. IV. 24. ℣. 9. Lév. XXV. 43. Deut. X. 17. II. Chron. XIX. 7. Job XXXIV. 19. Sap. VI. 8. Ecclésiastiq. VII. 20. XXXIII. 30. XXXV. 16. Matth. VIII. 19. X. 25. Jean XIII. 13. Act. X. 34. Rom. II. 11. I. Cor. VII. 22. Gal. II. 6. Col. III. 25, 26. IV. 1. I. Pier. I. 17. ℣. 10. Col. I. 11. ℣. 11. Sap. V. 17. Rom. XIII. 12. II. Cor. II. 11. VI. 7. Col. III. 12. I. Thess. V. 8. ℣. 12. Luc XXII. 53. Jean XII. 31. XIV. 30. Eph. II. 2. Col. I. 13.

teurs.] Gr. *faites la même chose envers eux.*

Ne les maltraitez point.] Gr. *relâchant les menaces.* Mais *menace* signifie les paroles dures, l'emportement, la violence, ce qu'on a exprimé par *mauvais traitement*; & c'est en effet le sens de S. Paul.

Qui n'a point d'égard à la condition des personnes.] C'est ce que signifie l'Original dans cet endroit. Voyez sur Rom. II. 11.

℣. 10. *Fortifiez-vous en notre Seigneur.*] Le sens est: Soyez fermes dans la doctrine de notre Seigneur, & dans l'observation de ses commandemens; & que votre constance soit soutenue par la Parole de Dieu, par ses promesses.

Et par sa force toute-puissante.] Gr. *dans la force de sa force.* Voyez ci-dessus, I. 19. Cela veut dire: Fortifiez-vous par la pensée que vous croyez en un Dieu tout-puissant. Voyez Rom. IV. 19, 20. On peut aussi très bien l'expliquer de *l'armure* de Dieu, dont l'Apôtre parle dans la suite. *La force de sa force*, c'est *la force* dont il fortifie les Fidèles, l'armure dont il les revêt.

℣. 11. *De toutes les armes de Dieu.*] Des armes, dont il équipe ses Soldats. L'Original signifie à la lettre *une armure complette*; cependant dans l'usage il signifie simplement des *armes.* Voyez Luc XI. 22. Judith XIV. 3. & Ecclésiastiq. XLVI. 10. où la *grêle* est appellée *les armes* de Josué. Il y a dans le Grec le mot employé par S. Paul.

℣. 12. *Combattre.*] L'Original signifie proprement *lutter.* L'espèce est mise pour le genre; car on sait que les *Athlètes*, ou *ceux qui luttoient*, n'étoient pas armés de toutes pièces.

La chair & le sang.] Des hommes foibles & mortels. Voyez sur I. Cor. XV. 50. Au reste, il faut sousentendre *seulement*: *Nous n'avons pas* seulement *à combattre contre* des hommes, mais &c.

Les Principautés &c.] Il s'agit bien des Puissances de la Terre, mais il s'agit aussi des mauvais Anges, qui sont considérés comme les Chefs & les promoteurs de toutes les persécutions de l'Eglise. Voyez sur Rom. XVI. 20.

Qui ont l'empire &c.] Gr. *les Empereurs des ténèbres de ce siècle.* Ce sont les Démons; & *les ténèbres de ce siècle* sont les Vices en général, & l'Idolatrie en particulier. On peut aussi traduire, *Qui règnent sur ce monde plongé dans les ténèbres*; car le mot Grec, qu'on traduit *Empereur*, signifie à la lettre *Prince du monde*; & on peut retenir cette signification, si on ne lit point ces mots, *de ce siècle*, qui ne se trouvent ni dans la Vulgate, ni dans quelques anciens Manuscrits.

Les Esprits &c.] Gr. *les choses spirituelles de malice dans les célestes.* On traduit *dans les airs*,

lins *qui sont* dans les airs. 13 C'est pourquoi revêtez-vous de toutes les armes de
Dieu, afin que vous puissiez résister dans le mauvais jour, & demeurer fermes
après avoir défait tous *vos ennemis*. 14 Tenez-vous donc fermes, aiant la Vé-
rité pour ceinture autour de vos reins, & étant revêtus de la cuirasse de Justi-
ce. 15 Ayez pour chaussure à vos pieds la préparation de l'Evangile de paix.
16 Prenez sur toutes choses le bouclier de la Foi, avec lequel vous pourrez
éteindre tous les dards enflammés du Malin. 17 Prenez encore le casque du
Salut, & l'épée de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu.

18 Invoquez *Dieu* de l'esprit en tout tems, & par toute sorte de prières
& de supplications. Veillez même dans cet *exercice* avec une très grande
assi-

℣. 13. II. Cor. X. 4. Gal. I. 4. Eph. V. 16. ℣. 14. Esai. XI. 5. LIX. 17. Luc XII. 35. II. Cor. VI. 7. I. Thess. V. 8. I. Pier. I. 13. ℣. 15. Esai. LII. 7. Rom. X. 15. ℣. 16. I. Jean V. 4. I. Pier. V. 8. ℣. 17. Esai. XLIX. 2. LIX. 17. I. Thess. V. 8. Héb. IV. 12. Apoc. I. 16. II. 16. XIX. 15. ℣. 18. Matth. XXIV. 42. XXV. 13. Marc XIII. 33. Luc XVIII. 1. Rom. XII. 12. Eph. I. 16. Phil. I. 4. Col. IV. 2. I. Tim. II. 1. I. Thess. V. 17.

airs, comme S. Paul s'explique ci-dessus II. 2. Et quoique le mot Grec signifie d'ordinaire *le Ciel* où Dieu habite, il est employé quelquefois par S. Paul lui-même pour signifier *le Ciel des Etoiles*, & en général toute l'étendue qui est au dessus de nous. I. Cor. XV. 4. Phil. II. 10. C'est ainsi que S. Jérôme l'a expliqué, à quoi il ajoute, „ que c'est l'opinion de tous les Doctes, „ que cet Air, qui sépare le Ciel de la Terre, „ est plein de Puissances malignes, *plenus sit contrariis Fortitudinibus*. Hieron. in hunc locum. Cependant de savans Interprètes traduisent, *Contre les Esprits malins, qui combattent les choses célestes*, savoir l'Evangile. Le sens est dans le fond très juste & très beau.

℣. 13. *De toutes les armes de Dieu.*] Voyez sur le ℣. 11. & conférez ce que dit l'Auteur de la Sap. V. 18, 19, 20. où il arme Dieu lui-même, à peu près de la même sorte que S. Paul va équiper le Soldat Chrétien.

Mauvais jour.] Fâcheux, pénible. Ci-dessus V. 16. Voyez aussi Ecclésiastiq. LI. 16.

Défait.] Ou, *subjugué*, *soumis*, détruit. C'est ce que signifie l'Original dans les Auteurs Grecs, quand il s'agit de la guerre. L'Auteur du I. Liv. Apocryphe d'Esdras, Chap. IV. 4. s'en est servi pour dire *forcer*, ou, comme porte notre Version, *franchir: Ils franchissent les montagnes, les murailles & les tours.*

℣. 14. *Tenez-vous fermes.*] Le mot de l'Original, qui est aussi dans le ℣. précédent, signifie ici *vaincre*. Il est en usage dans ce sens-là, sur-tout quand il s'agit des combats des Athlètes.

La Vérité pour ceinture.] Ou, *pour baudrier*. C'est *la vérité*, ou *la sincérité* recommandée Chap. IV. 25. V. 9. car il s'agit des vertus Chrétiennes. On peut l'expliquer aussi de l'attachement à la *Vérité* Evangélique. Au reste, il ne faut pas presser ces figures, ni chercher pourquoi S. Paul a mis la *Vérité* pour le *baudrier*. Il a seulement comparé les vertus du Fidèle aux armes des Soldats. Aussi met-il ailleurs *la foi & la charité* pour *la cuirasse*, comme il met ici *la justice*. Voyez I. Thessal. V. 8. & conférez Esai. XI. 5. & LIX. 17. car il semble que S. Paul y ait fait allusion. Voyez aussi Sap. V. 19, 20. où l'Auteur revêt Dieu d'une armure, qui a du rapport à celle-ci.

℣. 15. *Chaussure.*] Les Anciens armoient les jambes & les pieds. Voyez Deut. XXXIII. 25. où il est dit d'Asser, *que le fer & l'airain seront sa chaussure.*

La préparation.] Cet endroit est obscur, & les explications différentes. Il semble que S. Paul ait en vue ce qu'il a dit Chap. II. 10. *Nous sommes son ouvrage, aiant été créés par J. C. pour les bonnes œuvres, que Dieu a préparées*, ou, *auxquelles Dieu nous a préparés, afin que nous y marchassions.* Ce sont les mêmes idées. Dieu *nous a préparés* par l'Evangile à faire de bonnes œuvres, & il *les a préparées* de même comme un chemin où nous devons marcher. Avec cette *préparation* de l'Evangile, qui est comparée *à la chaussure*, le Chrétien marchera surement, & combattra avec avantage. Au reste, on a remarqué que le mot Grec est employé par les LXX. pour exprimer un

aſſiduité, priant pour tous les Saints, 19 & pour moi *en particulier*, afin
que Dieu m'ouvre la bouche, & me donne une entière liberté d'annoncer
ſa Parole, pour faire connoître le myſtère de l'Evangile, 20 à cauſe duquel
je fais dans les chaînes la fonction d'Ambaſſadeur *de Dieu*; afin, *dis-je*, que je
publie ce myſtère en toute liberté, comme il faut que j'en parle.

21 Cependant, afin que vous ſachiez auſſi l'état où je ſuis, *&* ce que je fais,
Tychique notre cher Frère, & fidèle Miniſtre du Seigneur, vous inſtruira de
toutes choſes. 22 C'eſt dans cette vue que je vous l'ai envoyé, pour vous ap-
prendre ce qui nous regarde, & pour conſoler vos cœurs. 23 Que la paix, la
charité, la foi *ſoient avec* nos Frères, de la part de Dieu le Père, & de la
part de *notre* Seigneur JESUS-CHRIST! 24 Que la grace *ſoit* avec
tous

ỳ. 19. Act. IV. 29. II. Cor. III. 12. Col. IV. 3. II. Theſſ. III. 1. ỳ. 20. Act. XXVI. 29. XXVIII. 20. II. Cor. III. 12. V. 20. Eph. III. 1, 13. IV, 1. Phil. I. 7, 13, 20. Col. IV. 18. II. Tim. I. 16. II. 9. Philém. vſ. 10. ỳ. 21. Act. XX. 4. Col. IV. 7. II. Tim. IV. 12. Tit. III. 12. ỳ. 22. Col. IV. 8. Phil. I. 14. II. Tim. IV. 12.

un mot Hébreu, qui ſignifie *baſe*, *fondement*, *aſſiette ferme*. Voyez Eſdr. II. 68. III. 3. Pſ. LXV. 7. LXXXIX. 15. CIII. 19. Zach. V. 11. C'eſt ce qui fait qu'on peut traduire, *Aiant pour chauſſure à vos pieds la ſolidité de l'Evangile de paix*. Cela veut dire dans le ſens propre, étant ſoutenus par la certitude des promeſſes que Dieu nous a faites dans l'Evangile. Voyez Rom. V. 1. & ſuiv.

ỳ. 16. *Les dards enflammés.*] C'eſt une alluſion à ces dards brulans, que les Soldats aſſiégés lançoient contre les aſſiégeans, pour les bleſſer, & pour mettre le feu à leurs machines. S. Paul appelle ainſi les tentations du Diable, mais en particulier les perſécutions. Autr. *les traits empoiſonnés*, prenant le mot d'*enflammés* dans cette ſignification.

ỳ. 17. *Le caſque du Salut.*] C'eſt de l'eſpérance du ſalut, comme S. Paul s'explique I. Theſſ. V. 8.

L'épée de l'Eſprit.] Ce peut être un Hébraïſme, pour dire, l'*épée ſpirituelle* : Ou bien cela veut dire, l'*épée* que le S. Eſprit donne aux Fidèles, pour combattre les vices, les erreurs, les tentations. J. C. s'eſt ſervi de cette *épée*, lorſqu'il fut tenté par le Diable. Voyez Matth. IV. 4, 7, 10. Il en uſe de même quand il eſt tenté par les Phariſiens.

ỳ. 18. *Invoquez.*] Gr. *priant*.

De l'Eſprit.] Gr. *en Eſprit*. Voyez Ch. V. 18. Rom. I. 9. Col. III. 16.

Par toute ſorte de prières.] Voyez ſur I. Tim. II. 1.

Veillez &c.] Gr. *Veillant à cela avec toute perſévérance & prière pour tous les Saints*.

ỳ. 19. *Afin que* &c.] Gr. *Afin que la parole me ſoit donnée en ouverture de ma bouche en liberté.* *Ouvrir la bouche* à quelqu'un, ſignifie, ôter les obſtacles qui l'empêchent de parler. Voyez II. Cor. VI. 11. Ezéch. XXIX. 21. XXXIII. 22. &c. Comme S. Paul étoit gardé à Rome par un Soldat, Act. XXVIII. 16. il demande que l'on prie Dieu de lui rendre la liberté d'annoncer l'Evangile publiquement & par-tout. *Librement*, ou, *en liberté*, veut dire ici par-tout, & ſans aucune contrainte. Voyez Marc VIII. 32. Jean XI. 14, 54. Conférez Coloſſ. IV. 3.

Le myſtère de l'Evangile.] Voyez ci-deſſus III. 9.

ỳ. 20. *Je fais dans les* &c.] Quoique S. Paul eût une *chaîne*, il ne laiſſoit pas d'annoncer l'Evangile. Voyez Act. XXVIII. 31. C'eſt ce qu'il appelle, *faire la fonction d'Ambaſſadeur*. Voyez II. Cor. V. 20.

Comme il faut &c.] Voyez Coloſſ. IV. 4.

ỳ. 21. *Tychique.*] Il étoit d'Aſie, & apparemment d'Ephèſe. Voyez Act. XX. 4.

Du Seigneur.] Gr. *dans le Seigneur*. C'eſt-à-dire, *du Seigneur*, comme cela paroît en conférant Coloſſ. I. 7. IV. 7.

ỳ. 22. *Pour conſoler vos cœurs.*] Pour apprendre aux Ephéſiens, que S. Paul eſpéroit ſa liberté, & que ſes perſécutions n'avoient ſervi qu'à avancer l'Evangile. Phil. I. 12. 13, 25. &c.

ỳ. 24.

tous ceux qui aiment notre Seigneur JESUS-CHRIST inviolablement ! Amen.

L'Epître aux Ephésiens a été écrite de Rome, *&* *envoyée* par Tychique.

Fin de l'Epître aux EPHESIENS.

℣. 24. *Inviolablement.*] Gr. *dans*, ou, *avec incorruption*; c'est-à-dire, ceux qui aiment J. C. d'un amour constant, immortel, inviolable. Ou bien, *d'un amour pur, exempt de vices*; car *la corruption* se prend pour le *péché*. Voyez Dan. VI. 22. où les LXX. ont exprimé par le mot de *péché* celui de *corruption*, qui est dans le Chaldaïque. Voyez aussi II. Pier. I. 4. Sap. VI. 19, 20. & conférez l'exhortation que S. Paul a fait aux Ephésiens ci-dessus IV. 20, 21. & suiv.

L'Epître &c.] Voyez la Remarque sur la date de l'Epître aux Romains. Celle-ci est juste, comme on le peut voir dans la Préface.

Fin des Remarques sur l'Epître aux EPHESIENS.



PRE-

PREFACE
SUR
L'EPITRE DE S. PAUL
AUX
PHILIPPIENS.

I. S. *Paul, accompagné* (a) *de* Silas, *de* Timothée *&* *de* S. Luc (b), *passa d'Asie en Macédoine, où il fut appellé par une vision du Ciel. La prémière Ville où il s'arrêta, fut celle de* Philippes, *honorée du titre & des privilèges* (c) *de* Colonie Romaine. *Philippe, Roi de Macédoine, & Père d'Alexandre, l'avoit rebâtie, & lui avoit donné son nom. On peut voir, dans le Chap. XVI. des Actes, le succès qu'eut la prédication de S. Paul dans cette Ville-là, & la persécution qu'il y souffrit. Il fit depuis deux autres voyages à Philippes* (d); *le prémier, en allant d'Asie en Grèce; & le second, en retournant de Grèce en Asie, pour passer à Jérusalem. On a même lieu de croire qu'il y retourna* (e), *après qu'il eut été mis en liberté.*

(a) Act. XV. 40. XVI. 1, 2, 3, 12.
(b) Voyez Act. XVI. 10. & la Préface générale.
(c) Voyez sur Act. XVI. 12.
(d) Act. XX. 1, 3, 6.
(e) Voyez la Préface générale.

II. *L'Apôtre aiant été conduit prisonnier à Rome, les Philippiens lui envoyérent* Epaphrodite (f), *un de leurs Pasteurs, pour le visiter, & l'assister dans ses travaux & dans ses besoins. Il se loue extrêmement de la charité de cette Eglise* (g), *la seule de Macédoine, & peut-être même de la Grèce, qui lui eût donné quelque assistance. Mais pour celle-là* (h), *elle lui en avoit envoyé deux fois à Thessalonique, & elle venoit de lui en envoyer encore à Rome. On pourroit s'étonner, qu'il ait eu besoin de secours dans une Eglise aussi nombreuse & aussi riche, que le devoit être déja celle de Rome. Mais, outre qu'il mettoit une partie de sa gloire à annoncer l'Evangile gratuïtement, il en usoit sur-tout de la sorte, lorsqu'il étoit dans une Eglise où il avoit beaucoup d'adversaires. Or il n'en manquoit pas à Rome* (i), *comme il le témoigne lui-même. Quoi qu'il en soit, il reçut l'assistance des Philippiens* (k), *& il paroit qu'il en avoit besoin.*

(f) Ch. II. 25. IV. 18.
(g) Ch. IV. 15, 16.
(h) Ibid. vs. 16.
(i) Ch. I. 15, 16. II. 21.
(k) Ch. IV. 14.

III. *Epaphrodite aiant un grand desir de revoir son Troupeau, S. Paul le renvoya, & lui donna cette Lettre. De toutes les Epîtres de l'Apôtre, il n'y en a point de plus touchante. Elle est pleine de témoignages de la plus tendre affection. L'Eglise de Philippes en étoit très digne par sa constance dans la foi, par son zèle* (l) *pour S. Paul, & par l'intérêt qu'elle avoit pris à ses souffrances. Aussi, loin de lui faire des censures, comme il en fait à la plupart des*

(l) Ch. I. 7, 8.

des autres Eglises, il ne donne à celle-ci que des louanges. S. Chrysostome l'a fort bien remarqué (a). C'est une grande preuve de la vertu des Philippiens, *dit cet excellent Interprète*, qu'ils n'aient donné à leur Docteur aucun sujet de plainte, & que toute l'Epître qu'il leur écrit ne contienne que des exhortations & des encouragemens, sans qu'il y ait mêlé aucune censure.

IV. *Rien n'étoit plus propre à consoler & à fortifier l'Eglise de Philippes dans la persécution* (b) *qu'elle souffroit, que le récit que S. Paul lui fait du succès de ses liens. Il lui apprend, qu'ils avoient extrêmement contribué au progrès de l'Evangile* (c), *que la Ville & la Cour avoient été informées de la Foi dont il étoit Confesseur, & qu'elle avoit pénétré* (d) *jusques dans le Palais de Néron. On ne doit point s'en étonner. Il y avoit des Juifs parmi les Domestiques de l'Empereur, & peut-être y avoit-il aussi des Prosélytes du Judaïsme, qui avoient renoncé à l'Idolâtrie, & qui étoient mieux disposés que les Juifs pour le Royaume de Dieu. On pourroit même conjecturer, sans hazarder trop, qu'ils trouvoient de la protection dans Poppée, femme de l'Empereur; car Josèphe* (e), *qui l'avoit connue, lui rend le témoignage d'avoir été* (f) une femme pieuse, *quoiqu'elle eût d'ailleurs de très grands défauts. Il est fort vraisemblable, bien que S. Paul n'en dise rien, qu'il fut mis en liberté à la sollicitation des Chrétiens qui étoient dans la Maison de Néron.*

V. *Le Chap. II. commence* (g) *par une exhortation fort touchante à l'amour fraternel, au desintéressement & à l'humilité; sur quoi l'Apôtre allègue l'exemple de* JESUS-CHRIST, *qui s'est dépouillé volontairement de sa gloire, pour prendre* la forme d'un esclave. *Cela est suivi de nouvelles exhortations à la douceur, à la patience, à la sainteté. S. Paul promet ensuite aux Philippiens de leur envoyer* Timothée (h), *dont il fait l'éloge, aussi-bien que* d'Epaphrodite, *qui avoit été dangereusement malade à Rome, mais qui avoit été moins touché de son mal, que de l'affliction que ce mal avoit causé à son Eglise.*

VI. *Comme il couroit par-tout de ces faux Docteurs, qui, sous prétexte de zèle pour la Circoncision & pour la Loi, troubloient les Eglises, & tâchoient de renverser l'Evangile, l'Apôtre avertit les Philippiens, dans le Chap. III. de se donner de garde de ces gens-là. Il les désigne par des titres* (i) *très odieux, mais qui ne le sont pas davantage que* (k) *leur caractère. Le portrait qu'il en fait, donne lieu de croire que ces séducteurs étoient de la Secte des Sadducéens; & ce qui confirme cette pensée, c'est que S. Paul, opposant leur caractère au sien, montre que le but de ses travaux étoit de* (l) connoître la vertu de la résurrection de JESUS-CHRIST, & de parvenir à la résurrection des morts. *Comme il y avoit de ces gens-là à Corinthe, il est bien vraisemblable qu'ils se répandirent aussi* (m) *dans la Macédoine; & à tous égards rien n'étoit plus pernicieux que ces* méchans Ouvriers, *qui, sous la profession extérieure de la Foi Chrétienne, faisoient la guerre à* JESUS-CHRIST, *renversoient la grace de Dieu, & les espérances du Fidèle. C'est à l'occasion de leurs erreurs, que S. Paul nous apprend qu'il étoit non seulement Juif, mais* de la Tribu de Benjamin; qu'il étoit Hébreu, descendu d'Hébreux, *& non de Prosélytes du Judaïsme; & que sa conduite avoit toujours été* sans repro-

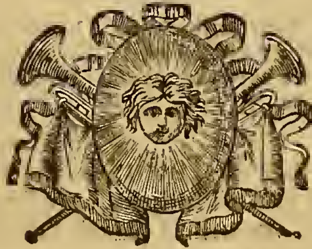
(a) Dans sa Préface sur l'Ep. aux Phil. p. 3. Tom. VI.
(b) Ch. I. 29, 30.
(c) Ibid. vs. 12.
(d) Voyez la note sur Ch. I. 13. & IV. 22.
(e) Josèphe dans sa Vie au commencement p. 999.
(f) Θεοσεβὴς γὰρ ἦν, dit Josèphe en parlant de *Poppée*. Antiq. Liv. XX. c. 7. Cela veut dire, qu'elle honoroit le vrai Dieu. Ce fut par son crédit que Josèphe fit mettre en liberté des Sacrificateurs, que Félix avoit envoyés prisonniers à Rome.
(g) Ch. II. 1-11.
(h) Ibid. vs. 19-30.
(i) Ch. III. 2.
(k) Voyez le caractère de ces gens-là, Ibid. vs. 18, 19.
(l) Ibid. vs. 10, 11, 20, 21.
(m) Voyez 1. Thess. IV. 12. 1. Tim. I. 20. II. Tim. II. 17.

proche. *Aussi ne voit-on nulle part, qu'il ait été obligé de se justifier d'aucune mauvaise action, qu'on l'accusât d'avoir commise avant qu'il eût embrassé l'Evangile; ce que ses adversaires n'auroient pas manqué de lui reprocher, & dont on verroit quelque trace dans ses Apologies, si l'envie & la haine en avoient trouvé le prétexte.*

VII. *Le Chap. IV. ne contient que des exhortations générales, des remercimens, des louanges. S. Paul y fait une mention honorable de deux femmes Chrétiennes, nommées* (a) Evodie & Syntyche, *qui paroissent avoir été des Veuves, ou des* Diaconisses; *mais qui semblent n'avoir pas été bien d'accord entre elles, & peut-être au sujet des Cérémonies légales. L'Apôtre les exhorte à conserver la paix, nonobstant quelque différence d'opinion; & il fait la même exhortation aux Philippiens en général, dans le Chap. III.* 15. *Il parle aussi d'un certain* Clément (b), *que les Anciens ont cru être celui qui fut depuis Evêque de Rome, & qui a écrit une Epître aux Corinthiens, qui nous a été conservée. Mais cela est fort incertain. On verra dans la Préface générale, en quel tems on croit que cette Epître a été écrite.*

(a) Chap. IV. 2, 3.

(b) Voyez la note sur ch. IV. 3.



EPITRE
DE
S. PAUL APOTRE
AUX
PHILIPPIENS.

CHAPITRE I.

Affection de S. Paul pour les Philippiens. Leur persévérance. Il prie pour eux. 1-11. *Ses liens servent à l'Evangile.* CHRIST *prêché des uns par envie, des autres par un bon zèle. Paul prêt à le glorifier* 12-21. *Il balance entre vivre ou mourir. Préfère de vivre, à cause de l'Eglise. Souffrir pour J. C. est grace.* 22-30.

1 PAUL & Timothée, Serviteurs de JESUS-CHRIST, à tous les Saints
en JESUS-CHRIST, qui sont à Philippes, aux Evêques & aux Diacres.
2 Que la grace & la paix *soient* avec vous, de la part de Dieu notre Père, & de la
part de notre Seigneur JESUS-CHRIST!
3 Je rends graces à mon Dieu, toutes les fois que je fais mémoire de vous.
4 Car

CHAP. I. ℣. 1. I. Cor. I. 2. ℣. 2. Rom. I. 7. I. Pier. I. 2. ℣. 3. Rom. I. 9, 10. I. Cor. I. 4. Eph. I. 15. Col. I. 3. I. Theff. I. 2. II. Theff. I. 3.

CHAP. I. ℣. 1. *Timothée.*] Il avoit annoncé l'Evangile à Philippes, & il étoit alors à Rome avec S. Paul. Voyez Act. XVI. 1-3, 12. Ci-dessous II. 19.

Les Saints en J. C.] Les Chrétiens. Voyez sur Rom. I. 7.

Philippes.] Ville de Macédoine. Voyez Act. XVI. 12. & la Préface.

Aux Evêques.] Gr. *avec les Evêques.* Les *Evêques* sont les *Prêtres* ou *les Anciens.* Voyez Act. XX. 17, 28. & la Préface sur la I. à Tim. Les noms d'*Evêque* & de *Prêtre* étoient alors synonymes, comme l'a remarqué S. Chrysostome Hom. I. sur cette Epître, Tom. VI. p. 7. Ce ne fut que depuis le tems des Apôtres, que le titre d'*Evêque* devint propre à celui des Prêtres qui présidoit sur les autres, soit par élection, soit par ancienneté dans le ministère.

Diacres.] Voyez Act. VI. 2. & la Préface sur la I. à Tim.

℣. 3. *Toutes les fois que* &c.] Gr. *dans toute mémoire de vous.* C'est-à-dire : Toutes les fois que je prie Dieu pour vous ; car il s'agit de la commémoration dans les prières. C'étoit la coutume des Juifs, de faire mémoire de leurs amis dans leurs sacrifices. Voyez I. Machab. XII. 11. Les Chrétiens en usoient de même à l'égard des Fidèles, & S. Paul le recommande, Eph. VI. 18.

℣. 5.

4 Car je ne le prie jamais, que je ne lui adresse des prières avec joie pour vous
tous; 5 de ce qu'aiant été faits participans de l'Evangile, vous y avez persévé-
ré depuis le prémier jour jusqu'à présent. 6 Je suis *même* persuadé, que celui
qui a commencé cette bonne œuvre en vous, la perfectionnera jusqu'au jour
de Jesus-Christ. 7 Et il est bien juste que j'aye ce sentiment de vous
tous, puisque j'ai *toujours* dans l'esprit, que vous prenez tous part avec moi à
la grace *que Dieu m'a faite*, soit dans mes liens, soit dans la défense & dans la
confirmation de l'Evangile. 8 Car Dieu m'est témoin, que je vous aime tous
avec une tendresse toute Chrétienne. 9 Et la grace que je lui demande, c'est
que votre charité croisse de plus en plus en connoissance & en toute science;
10 afin que sachant bien discerner ce qui est le meilleur, vous demeuriez purs
dans la foi, & que vous marchiez sans broncher jusqu'au jour de Jesus-
Christ;

℣. 6. Jean VI. 29. I. Theff. I. 3. ℣. 7. Eph. III. 1. IV. 1. Col. IV. 3, 18. Heb. XIII. 3. ℣. 8. Rom. I. 9. IX. 1. II. Cor. I. 23. XI. 31. Gal. I. 20. I. Theff. II. 5. I. Tim. V. 21. II. Tim. IV. 1. ℣. 10. Rom. II. 18. XIV. 13. I. Cor. X. 32. II. Cor. VI. 3.

℣. 5. *De ce qu'aiant été faits participans de l'Evangile.*] Gr. *Touchant votre communion à l'Evangile.* Autr. *De ce que votre libéralité pour l'Evangile n'a point cessé* &c. Il est vrai que le Grec peut souffrir ce sens-là, voyez Rom. XII. 13. & que S. Paul loue la libéralité des Philippiens, Chap. II. 25. IV. 14, 15; mais on a préféré le prémier sens, comme plus général, & confirmé par des expressions parallèles, I. Cor. I. 9. XI. 23. & ci-dessous ℣. 7. *La communion à l'Evangile* n'est autre chose que *la foi.*

℣. 6. *Je suis même persuadé.*] Voyez I. Cor. I. 9.

La perfectionnera.] Ou *la conservera dans son entier*, comme Théodoret a expliqué le mot Grec, qui signifie *achever.*

Jusqu'au jour de J. C.] Jusqu'à la fin; jusqu'à ce que vous comparoissiez devant J. C. Voyez sur I. Cor. I. 8.

℣. 7. *Que j'aye ce sentiment.*] Ou, *que j'aye ce soin de vous.* La prémière traduction se rapporte au ℣. 6. & la seconde, aux *actions de graces* & aux *prières* des ℣. 3. & 4.

Puisque j'ai toujours &c.] Le sens, que l'on a donné aux paroles de S. Paul, est simple & clair. Il attend tout de la grace de Dieu en faveur de ceux qui, non contens de souffrir, comme lui, pour l'Evangile, le consolent & l'assistent dans sa prison. Cependant on peut aussi traduire, *Puisque je vous ai dans mon cœur, soit dans ma défense, soit dans mes liens & dans la confirmation de l'Evangile; vous qui participez tous avec moi à la grace* de Dieu.

La grace.] S. Paul appelle ainsi ses souffrances; voyez les ℣. 29. & 30. L'Interprète Latin a traduit *joie*, & il est vrai que *grace* a quelquefois cette signification. Voyez sur Eph. IV. 29.

℣. 8. *Une tendresse toute Chrétienne.*] Gr. *dans les entrailles de J. C.* Avec une affection toute pure & toute spirituelle, telle que J. C. l'a commandée à ses Disciples, & qu'il en a donné l'exemple. Voyez sur Coloss. I. 8. & conférez Jean XIII. 34. XV. 12. Eph. V. 1, 2. On peut aussi traduire, *Dieu m'est témoin avec quelle ardeur je desire que vous soyez tous aimés de J. C.; que vous soyez dans son cœur.*

℣. 9. *Et la grace* &c.] Gr. *Et je le prie de cela.*

Science.] C'est ce que signifie très souvent l'Original dans les LXX. Voyez Prov. I. 4, 7. XII. 2. &c. Il se prend aussi pour la *prudence*, *le jugement*, Ecclésiastiq. XX. 16. & aill. dans le même Auteur. Ces deux significations conviennent ici. Conférez Coloss. II. 2.

℣. 10. *Sachant bien discerner.*] Voyez sur Rom. II. 18. & conférez Eph. V. 10.

Ce qui est le meilleur.] Ou, comme d'autres traduisent, *les choses contraires.*

Dans la foi.] On a suppléé ces mots, parce qu'il s'agit de la Doctrine. Voyez II. Cor. I. 12.

Vous marchiez sans broncher.] Ou, *sans qu'aucun obstacle vous arrête.* Ainsi Clément Romain dit, *que les vents s'acquittent régulièrement de leurs fonctions, sans qu'aucun obstacle les détourne*, ou *les arrête.* Ep. aux Corinth. Sect. XX. Il emploie le terme de S. Paul.

Jusqu'au jour &c.] Voyez sur le ℣. 6.

Christ; [11] étant remplis des fruits de la juſtice, qui *ſont produits* par
Jesus-Christ, à la gloire & à la louange de Dieu.
[12] Au reſte, je deſire que vous ſachiez, mes Frères, que ce qui m'eſt arrivé
n'a ſervi *qu*'à augmenter les progrès de l'Evangile. [13] De ſorte que, par *la*
grace de Jesus-Christ, mes liens ſont devenus célèbres, & parmi tous
ceux du Prétoire, & parmi tous les autres. [14] Pluſieurs même de nos Frères,
encouragés par mes liens, *en* prêchent la Parole avec plus de hardieſſe & d'in-
trépidité. [15] Il eſt vrai qu'il y a des gens, qui annoncent Jesus-Christ
par envie, & dans un eſprit de contention; mais d'autres le font avec une af-
fection ſincère. [16] Pour ceux qui *agiſſent* dans un eſprit de contention, ils ne
prêchent pas Jesus-Christ avec une intention pure, car ils croyent me
cauſer un ſurcroît d'affliction dans mes liens. [17] Mais il y en a d'autres qui le
font avec affection, parce qu'ils ſavent bien que je ſuis établi pour la défenſe
de l'Evangile. [18] Mais qu'importe, puiſque de quelque manière que ce ſoit,
ſoit

ỳ. 11. Jean XV. 4, 5, 8. Eph. I. 12. II. Cor. IX. 12, 13. ỳ. 14. Eph. III. 13. I. Theſſ. III. 3.

ỳ. 11. *Fruits de la juſtice.*] Ce ſont en général les bonnes œuvres, qui ſont les fruits de la connoiſſance de Dieu, & de la foi en J. C. Jean XV. 4, 5. Mais ce ſont en particulier les œuvres de la charité, qui ſont une cauſe ſi naturelle de bénir Dieu. Voyez II. Cor. IX. 11-14. On peut auſſi traduire, *qui tournent par J. C. à la gloire de Dieu.*

ỳ. 13. *De ſorte que par la grace* &c.] Autr. *De ſorte que l'on a ſu, & dans tout le Prétoire, & parmi tous les autres, que je ſuis priſonnier pour J. C.* Le ſens que l'on a ſuivi eſt, que la priſon de S. Paul avoit contribué à faire connoître J. C., & à convertir beaucoup de perſonnes.

Parmi tous ceux du Prétoire.] On a fort bien prouvé, que le *Prétoire* ſignifioit à Rome le Camp des *Cohortes Prétoriennes*, ou des Troupes de la Garde. Il eſt vrai auſſi, que S. Paul étant gardé par un Soldat, il avoit occaſion d'annoncer l'Evangile à ces gens-là. Cependant, comme l'Apôtre étoit étranger, & qu'il écrivoit à des étrangers, on croit qu'il a parlé le langage des Provinces, où l'on appelloit le Palais du Gouverneur, *le Prétoire.* Voyez Matth. XXVII. 27. C'eſt ſuivant cet uſage que le *Palais d'Hérode* eſt nommé *le Prétoire d'Hérode*, Act. XXIII. 35. Il y a donc bien de l'apparence, que S. Paul a voulu déſigner *la Cour* ou *le Palais de l'Empereur*; & c'eſt ainſi que les Anciens l'ont expliqué. Voyez Théodoret ſur ce paſſage, & S. Chryſoſtome Hom. II. ſur cette Epître p. 17. Rome étoit pleine d'Eſclaves Juifs; il y en avoit à la Cour de l'Empereur, il y en avoit d'affranchis. Ce fut par un *Comédien Juif*, que Joſèphe eut audience de l'Impératrice *Poppée*, & qu'il s'inſinua dans les bonnes graces de cette Princeſſe. *Joſeph. De vit. ſua*, p. 999. S. Paul connut de ces Juifs, il en convertit quelques-uns, Phil. IV. 22. & ces gens-là le firent connoître à la Cour de l'Empereur; outre que l'on ne ſait pas, s'il ne comparut point devant l'Empereur lui-même, ou devant *le Préteur*, qui rendoit la Juſtice en ſon nom.

ỳ. 14. *Encouragés par mes liens.*] Non ſeulement par la conſtance de S. Paul, mais par l'équité avec laquelle on en uſa alors avec lui, quoiqu'il fût accuſé par les Juifs. Voyez ce qu'on a remarqué dans la Préface générale.

Prêchent &c.] Gr. *Ont la hardieſſe de prêcher la parole davantage ſans crainte.*

ỳ. 15. *Par envie.*] Contre S. Paul.

Dans un eſprit de contention.] Le mot Grec a la même ſignification, que celui qui eſt employé au ỳ. ſuiv. qui ne ſignifie pas ſeulement *contention* ou *diſpute*, mais *l'eſprit de contention*, ou ce vice de l'ame, qui eſt un effet de l'envie & de l'amour de la vaine gloire, & qui produit des conteſtations injuſtes, aigres, opiniâtres. Voyez Jaq. III. 14, 16. Rom. II. 8. ci-deſſous II. 3. & ſur-tout Gal. V. 26. où l'on trouve la définition de cette paſſion. S. Paul déſigne des gens envieux de ſes talens & de ſes travaux, & qui, par cette raiſon, lui conteſtoient ſon Apoſtolat, ou blâmoient ſa conduite, ou tâchoient d'irriter les Puiſſances contre lui. Voyez ſur le ỳ. 16.

Affection ſincère.] Savoir, & envers S. Paul, ỳ. 17. & envers l'Evangile.

ỳ. 16.

ſoit par un *zèle* apparent, ſoit par un *zèle* ſincère, JESUS-CHRIST eſt an-
noncé? Et c'eſt de quoi je me réjouïs, & me réjouïrai toujours. 19 Car je ſai
que cela tournera à mon ſalut par vos prières, & par l'Eſprit que JESUS-
CHRIST continuera de me donner; 20 ſelon l'attente & l'eſpérance où je
ſuis, que je ne recevrai de confuſion en rien; mais qu'annonçant *l'Evangile*
avec une entière liberté, comme j'ai toujours glorifié JESUS-CHRIST, je le
glorifierai encore à préſent dans mon corps, ſoit par *ma* vie, ſoit par *ma* mort.
21 Car JESUS-CHRIST *eſt* ma vie, & mourir *eſt* mon gain. 22 Si pour-
tant il m'*eſt* avantageux, *ou non*, de vivre encore dans *ce* corps *mortel*, &
ce que je dois préférer, je ne le ſai point. 23 Je me trouve preſſé des deux
côtés. Je voudrois bien partir, pour être avec le Seigneur, parce que ce ſe-
roit de beaucoup le meilleur pour moi. 24 Mais le plus utile pour vous,
eſt que je demeure encore dans *ce* corps *mortel*. 25 Et comme je ſuis perſuadé
de

℣. 19. II. Cor. I. 11. Gal. III. 5. ℣. 20. Rom. V. 5. ℣. 23. II. Cor. V. 8. ℣. 25. Phil. II. 24.

℣. 16 *Avec une intention pure.*] Gr. *purement.* Il ne s'agit pas de la Doctrine, mais des intentions; autrement S. Paul ne ſe réjouïroit pas de ce que ces gens-là prêchoient J. C. ℣. 18.

Me cauſer un ſurcroît d'affliction.] C'eſt-à-dire, augmenter la perſécution que je ſouffre: C'eſt l'explication de S. Chryſoſtome & de Théodoret, & elle eſt fort vraiſemblable. Des gens, affectant un grand zèle, prêchoient avec emportement, dans le deſſein d'irriter les Puiſſances, & de les obliger à faire mourir S. Paul, qui paſſoit pour le Chef des Chrétiens. Ajoutez ce qu'on a obſervé ſur le ℣. 15.

℣. 17. *Etabli.*] On peut auſſi traduire, *Que c'eſt pour la défenſe de l'Evangile que je ſuis dans l'état miſerable*, où je me trouve. Le ſens eſt très beau, & il eſt vrai que le mot Grec ſe dit d'une perſonne *abbattue*, *giſante par terre.*

℣. 18. *Par un zèle apparent.*] On a ſuppléé le mot de *zèle*. L'expreſſion de l'Original étant oppoſée à *la vérité*, ſignifie ici *l'apparent* & *le faux*; & elle ſe prend dans les LXX. pour des *prétextes ſpécieux*, inventés afin de perdre quelqu'un par *des accuſations fauſſes*. Dan. VI. 4, 5. La Vulgate a traduit, *par occaſion.*

℣. 20. *Je ne recevrai de confuſion* &c.] Dieu m'accordera ſon ſecours, avec lequel je m'acquitterai tellement de ma charge, qu'on n'aura rien à me reprocher; je ſoutiendrai conſtamment toutes les perſécutions qu'on me fera. Voyez II. Tim. II. 15.

Dans mon corps.] En moi.

℣. 21. *Car* &c.] Gr. *Chriſt m'*eſt *vivre*, & *mourir gain.* Le ſens eſt: Si je vis, je ſervirai J. C., c'eſt à cela que ma vie eſt conſacrée, voyez Gal. II. 20; & ſi je meurs pour lui, mes misères & mes travaux ſeront finis, & j'aurai la vie éternelle. Autr. *Chriſt eſt mon gain dans la vie & dans la mort.* Ce ſens eſt très beau, mais il faut tranſpoſer les paroles de l'Original d'une manière un peu forcée; outre que cette verſion ne ſe lie pas ſi bien avec la ſuite.

℣. 22. *S'il m'eſt avantageux.*] S. Paul appelle *avantageux*, non ce qui lui procureroit ſon bonheur, car il n'avoit point de doute là-deſſus, ℣. 23; mais ce qui étoit le plus convenable à la gloire de J. C., dont il étoit Miniſtre. Il balance entre ces deux manières de *glorifier J. C.*, *ou par ſa vie*, *ou par ſa mort*, chacune aiant ſes avantages, qu'il explique dans les deux ℣. ſuivans. Au reſte, on peut auſſi traduire, *Que s'il m'arrive de vivre encore dans ce corps mortel, j'en pourrai tirer du fruit*; *mais je ne ſai lequel je dois choiſir.*

Vivre dans ce corps mortel.] Gr. *dans la chair.* Voyez Gal. II. 20.

℣. 25. *Et comme je ſuis perſuadé de cela.*] Savoir, *qu'il vous eſt avantageux que je demeure dans ce corps mortel*, je ne doute point que Dieu ne l'accorde à vos prières & aux miennes. D'autres traduiſent, *Je ſai certainement*; mais on a préféré la prémière traduction, qui eſt fort littérale, à cauſe de ce que dit S. Paul ci-deſſous II. 24. *J'ai cette confiance au Seigneur, que dans peu j'irai moi-même vous voir*: paroles qui montrent qu'il n'en avoit pas une entière certitude. *Il ne leur promet pas poſitivement de les aller voir*, dit Théodoret ſur cet endroit, p. 333. *mais il laiſſe cela à la divine Providen-*

de cela, je sai que j'y demeurerai, & même que je demeurerai quelque tems
avec vous tous, pour votre avancement dans la foi, & pour votre joie; [26] a-
fin qu'étant de nouveau présent avec vous, je vous fournisse matière de vous
glorifier de plus en plus en Jesus-Christ. [27] Seulement conduisez-vous d'une
manière, qui soit digne de l'Evangile de Jesus-Christ; afin que, soit
lorsque j'irai vous voir, soit pendant mon absence, j'entende *toujours* dire de
vous, que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant tous ensemble
unanimement par la foi de l'Evangile; [28] sans que rien soit capable de vous
épouvanter de la part de vos adversaires. C'est ainsi qu'ils ont une preuve de
leur perte, & vous, de *votre* salut; & cela de la part de Dieu. [29] Car c'est
une grace que *Dieu* vous a faite, dans ce qui regarde Jesus-Christ,
non-seulement que vous croyiez en lui, mais aussi que vous souffriez pour lui:
[30] aiant à soutenir les mêmes combats, où vous m'avez vu moi-même, & où
vous apprenez que je suis encore à présent.

CHA-

℣. 26. II. Cor. I. 14. V. 12. ℣. 27. Gen. XVII. 1. I. Cor. VII. 20. Eph. IV. 1. Col. I. 10. I. Theff. II. 12. IV. 1. ℣. 28. Rom. VIII. 17. II. Theff. I. 5. II. Tim. II. 11. ℣. 29. Act. V. 41. Rom. V. 3.

vidence. Il est certain que ces mots, *J'ai cette confiance au Seigneur*, ne marquent qu'une grande espérance. Gal. V. 10. II. Theff. III. 4. C'est même quelquefois tout ce que signifie cette expression, *Je sai.* Voyez I. Theff. I. 4.

Pour votre avancement &c.]. On traduit ainsi, en admettant dans le Grec une légère transposition. Voyez à cet égard la note sur Philém. ℣. 5. Si on suit l'ordre des paroles, il faut traduire, *Pour l'avancement & la joie de votre foi*, ou, *pour votre avancement, & pour la joie de votre foi.* Le sens que l'on a suivi est plus simple, & c'est celui de la Version Syriaque.

℣. 26. *De vous glorifier en J. C.*] De vous réjouïr de ses graces, & de l'en bénir. C'est le sens ordinaire de cette expression dans le V. Testament. Voyez Ps. V. 13.

℣. 27. *Combattant.*] S. Paul a en vue les persécutions, comme on le voit par le ℣. 30. Voyez Coloff. I. 29.

Unanimement.] Gr. *d'une seule ame.* On peut aussi traduire, *Avec un même courage*, car c'est ce que signifie le mot d'*ame*, II. Machab. XV. 30.

Par la foi.] Soutenus *par la foi*, que vous avez aux promesses de l'Evangile. Voyez le Chap. XI. de l'Ep. aux Hébr. Autr. *Pour la foi de l'Evangile.*

℣. 28. *C'est ainsi qu'ils ont une* &c.] S. Paul veut dire, que les persécutions, faites à l'Eglise & à la Vérité, étoient *un témoignage* de la méchanceté & de *la condamnation* certaine des persécuteurs; mais en même tems *une preuve* aux Fidèles *de leur salut*, puisqu'ils souffroient pour la justice, & en obéissant aux ordres de Dieu, qui les appelloit à la patience & à la Croix. C'est ce que veulent dire ces mots qui suivent, *Et cela de la part de Dieu.* Conférez II. Theff. I. 5, 6, 7.

Une preuve.] Autr. *la cause.* C'est ainsi qu'a traduit l'Interprète Latin, & c'est le sens qu'a suivi Théodoret.

℣. 29. *Dans ce qui regarde J. C.*] C'est ainsi qu'il faut traduire, si on ne prend pas les termes de l'Original pour un *pléonasme*, comme font de savans Interprètes, qui jugent que ces termes sont surabondans, & qu'il faut traduire simplement, *C'est une grace que Dieu vous a faite, non seulement que vous croyiez en J. C., mais aussi que vous* &c. L'Auteur de la Version Syriaque a été dans la même pensée.

℣. 30.

CHAPITRE II.

Unité d'esprit & de sentimens. Humilité. Exemple de J. C. 1-11. *Dieu opère le vouloir & le faire. Enfans de Dieu ; Astres du Monde. Sacrifice de la foi arrosé du sang de S. Paul.* 12-18. *Envoi de Timothée & d'Epaphrodite. Leur éloge. Le dernier, malade à Rome.* 19-30.

1 S'IL y a donc quelque consolation en JESUS-CHRIST; s'il y a quel-
que soulagement *à attendre* de la charité; s'il y a quelque communion
d'Esprit *entre nous*; s'il y a quelque *émotion* d'entrailles, & quelques compas-
sions, 2 rendez ma joie parfaite, vivant ensemble dans une entière intelligen-
ce, aiant un amour réciproque, n'étant qu'une ame, & n'aiant qu'un même
sentiment.
3 Ne faites rien par un esprit de contention, ou par vaine gloire; mais que
par humilité chacun de vous estime les autres plus excellens que soi-même;
4 & qu'il n'ait pas tellement en vue ses propres intérêts, qu'il n'ait aussi égard
à ceux d'autrui. 5 Car il faut que vous soyez dans le même esprit où a été
JE-

CHAP. II. ℣. 2. Rom. XII. 10, 16. XV. 5. I. Cor. I. 10. Phil. III. 16. I. Pier. III. 8. ℣. 3. Rom. XII. 10. Phil. II. 14. I. Pier. V. 5. ℣. 4. I. Cor. IX. 19. & suiv. X. 24, 33. XIII. 5. ℣. 5. Matt. XI. 29. Jean XIII. 15. I. Pier. II. 21. I. Jean II. 6.

℣. 30. *Les mêmes combats.*] Pour la même cause.

Où vous m'avez vu &c.] Voyez ce qui arriva à S. Paul la prémière fois qu'il alla à Philippes, Act. XVI. 19. & suiv. & ce qui lui étoit arrivé lorsqu'il étoit allé d'Ephèse en Macédoine, II. Cor. VII. 5.

CHAP. II. ℣. 1. *S'il y a* &c.] Le sens est: Si l'on doit attendre *quelque consolation* de ceux qui sont avec nous *en J. C.*, *quelque soulagement de* leur *charité*; si nous avons tous reçu le même *Esprit*; s'il doit y avoir entre les Fidèles *une affection tendre* &c. S. Paul ne met pas tout cela en doute; *Si*, veut dire, *Puisque*. Mais le tour qu'il prend a quelque chose de plus pathétique.

Consolation.] Autr. *exhortation.* Si les exhortations, adressées au nom de J. C., ont quelque lieu parmi vous.

D'Esprit.] Voyez sur Eph. IV. 3.

℣. 2. *Vivant ensemble* &c.] Voyez sur Rom. XII. 16.

Un amour réciproque.] Gr. *un même amour.*

N'aiant qu'un même &c.] Il semble que ces mots ne sont qu'une répétition de ceux-ci, *vivant dans une entière intelligence.* Le même verbe est dans l'Original, & il n'est pas indigne de S. Paul d'user de pareilles répétitions, pour faire sentir la nécessité de ce qu'il ordonne, & le zèle avec lequel il le recommande. Voyez sur Rom. XII. 16.

℣. 3. *Dans un esprit de contention.*] Voyez sur Chap. I. 15.

Mais que &c.] Cela veut dire, qu'il faut toujours juger très modestement de soi-même, & des autres le plus avantageusement qu'il est possible. On peut aussi traduire, *Mais en vous abaissant vous-mêmes, regardez les autres comme s'ils étoient au-dessus de vous.* C'est ce que dit S. Paul, Rom. XII. 10. Conférez Matth. XX. 26. Jean XIII. 13.

℣. 4. *Ses propres intérêts.*] Gr. *les choses d'eux-mêmes.* Conférez Rom. XV. 2, 3.

℣. 5. *Dans le même esprit.*] C'est ainsi que l'on rend l'expression Grecque, qui ne signifie pas ici *un sentiment, une opinion*, mais une disposition d'esprit & de cœur. Voyez sur Rom. VIII. 5.

Jesus-Christ; 6 qui, bien qu'il fût en forme de Dieu, n'a point fait
trophée d'être égal à Dieu; 7 mais il s'est anéanti soi-même, aiant pris la for-
me d'un serviteur. S'étant rendu semblable aux hommes, 8 & paroissant dans
l'extérieur tel qu'un homme, il s'est abaissé lui-même, aiant porté l'obéissance
jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la Croix. 9 C'est aussi pour cela
que Dieu l'a élevé au-dessus *de toutes choses*, & lui a donné un Nom, qui est
au-dessus de tout autre nom; 10 afin qu'au Nom de Jesus tout fléchisse les
ge-

℣. 6. Jean I. 1, 2. XVII. 5. II. Cor. IV. 4. Col. I. 15. Héb. I. 3. ℣. 7. Ps. XXII. 7. Esai. XLII. 1. XLIX. 3, 6. LII. 13. LIII. 3, 11. Ezéch. XXXIV. 23, 24. Dan. IX. 26. Zach. III. 8. Matth. XX. 28. Marc IX. 12. Luc XXII. 27. Jean XIII. 14. Rom. I. 4. XV. 3, 8. Gal. IV. 4. ℣. 8. Matth. XXVI. 39, 42. Jean X. 18. Héb. II. 9, 14, 17. IV. 15. V. 8. XII. 2. ℣. 9. Esai. LIII. 12. Jean X. 17. XVII. 1, 2, 5. Act. II. 33. Eph. I. 21. Héb. I. 4. II. 9. ℣. 10. Esai. XLV. 23. Rom. XIV. 11. Apoc. V. 13. Act. II. 36. Rom. XIV. 9, 11. I. Cor. VIII. 6. XII. 3.

℣. 6. *En forme de Dieu.*] Possédant une gloire & une majesté divine. Cette expression, *Etre en forme de Dieu*, répond à celles de Coloss. I. 15. Héb. I. 3. *La forme*, dans les Ecrivains sacrés, signifie *le visage*, *l'image*. Voyez Marc XVI. 12. & dans les LXX. Esai. XLIV. 13. Dan. IV. 33. & aill. dans le même Livre. La suite, où S. Paul emploie les mots de *ressemblance* & de *figure*, montre que c'est le sens de celui de *forme*, car ces trois termes sont synonymes dans cet endroit. Au reste, les Anciens par *la forme* ont entendu *la substance*; mais ils ont plutôt consulté l'usage des Philosophes, que celui de l'Ecriture. Voyez *Piscator* sur cet endroit, p. 613. & d'autres savans Interprètes qu'il cite.

N'a point fait trophée] L'expression de l'Original ne se trouve point ailleurs dans l'Ecriture. On a suivi l'explication de *Théodoret*, l'un des plus savans des Pères Grecs, & qui entendoit par conséquent la Langue originale. Il a exprimé le Grec par *se vanter*, *se glorifier*, Théodor. in Ep. ad Phil. II. 11. Tom. III. p. 331. Voyez aussi *Piscator* ubi sup. La même expression est employée par un Auteur Grec pour dire, *s'emparer d'une chose avec violence*, *avec ardeur*, *comme un Soldat du butin*; *la saisir comme une proie*, *de peur qu'elle n'échappe.* On traduit ordinairement, *n'a point estimé rapine*; *n'a point regardé comme une usurpation*; c'est-à-dire, comme une chose ravie, enlevée par force. Si on traduit de la sorte, le sens est, que J. C. *étant en forme de Dieu*, n'a point jugé que ce fût un vol qu'il fît à Dieu, de se porter pour Dieu, & d'en exiger les honneurs. Enfin on peut traduire aussi, *Ne s'est point emparé de l'égalité avec Dieu.* Voyez la note sur Chap. III. 7. Ambros. in hunc locum: *Non furatus est.*

D'être égal à Dieu.] Ou, *d'être comme Dieu.* Ainsi, dans les LXX. Job XXX. 19. *Tu m'estimes comme de la boue.* Voyez aussi Job X. 10.

℣. 7. *Mais.*] C'est ce que signifie ordinairement la particule Grecque. D'autres traduisent, *Toutefois*; & il est vrai qu'elle a cette signification dans quelques endroits, & que c'est le sens qu'il faut lui donner ici, si on traduit, *N'a point estimé rapine.*

Il s'est anéanti.] Il s'est dépouillé de *la forme de Dieu.* On peut aussi traduire, *Il s'est réduit lui-même à l'état d'une extrême souffrance*, *d'une extrême affliction*, car les LXX. ont employé le mot de l'Original dans ce sens-là. Voyez Jérém. XIV. 2. XV. 9. où le mot Grec signifie, *être dans une extrême misère*, *dans la dernière désolation.* Ce sens convient fort bien avec la suite.

La forme d'un serviteur.] C'est-à-dire, que J. C. a été comme *un esclave*, exposé aux souffrances, aux opprobres, & à la Croix, qui étoit le supplice des esclaves. Voyez Marc X. 45. Ps. XXII. 7.

S'étant rendu &c.] Gr. *Etant*, ou, *étant fait dans la ressemblance des hommes*, c'est-à-dire, des hommes vulgaires, misérables, infirmes, dont J. C. a pris non seulement la nature, mais les infirmités innocentes. Voyez Jean I. 14. Rom. VIII. 3. I. Tim. I. 16. Héb. II. 14, 17. IV. 15.

℣. 8. *Paroissant.*] Gr. *étant trouvé.* C'est-à-dire, *Il a été vu*, *il apparut.*

Dans l'extérieur.] Le mot Grec, qui signifie à la lettre *figure*, se prend pour tout ce qui paroît au dehors, la forme, le vêtement, l'équipage, la démarche.

Tel qu'un homme.] Ou, *comme un homme.* C'est-à-dire, *comme un homme* vulgaire, & comme un simple homme qui n'auroit été que cela, & non *la Parole*, & *le Fils de Dieu.*

℣. 9.

genoux, tant ce qui est au Ciel, que ce qui est sur la Terre, ou sous la Ter-
re; 11 & que toute Langue confesse que JESUS est le Seigneur, pour la gloi-
re de Dieu le Père.
12 Ainsi, mes bien-aimés, comme vous avez toujours obéi *à l'Evangile*,
non-seulement lorsque j'étois avec vous, mais beaucoup plus encore à présent
que je n'y suis plus, continuez à travailler à votre propre salut avec crainte &
tremblement. 13 Car c'est Dieu, qui opère en vous le vouloir & le faire, par
la bonne volonté qu'il a *pour vous*. 14 Faites toutes choses sans contestations,
15 de sorte que vous soyez sans reproche, & sans malice, Enfans de Dieu,
exemts de toute tache, au milieu d'une race perverse & déréglée (parmi la-
quel-

℣. 13. II. Cor. III. 5. Héb. XIII. 21. ℣. 14. Rom. XII. 17. I. Pier. II. 12. IV. 9. Ici, ℣. 17. ℣. 15. Prov. IV. 18. Matth. V. 14, 45. Deut. XXXII. 5.

℣. 9. *Un Nom.*] *Nom* est ici la même chose que *titre*; & le *titre*, ou le *nom*, signifie la Dignité, l'autorité. Ce titre est celui de *Fils de Dieu*. Car bien que J. C. l'ait toujours été, ce n'est pourtant que depuis son exaltation, qu'il en a exercé toute la puissance, & reçu tous les honneurs. Voyez Rom. I. 4. Eph. I. 20. Héb. I. 4, 5. Matth. XXVIII. 18. & aill. Cette explication est confirmée par Théodoret sur cet endroit, p. 330. Tom. III.

℣. 10. *Au Nom de Jésus.*] Il ne s'agit pas du mot ou du *nom de Jésus*, mais de Jésus lui-même. *Le nom de Dieu* est une phrase Hébraïque, qui veut dire Dieu même. Voyez Rom. X. 15.

Tout fléchisse les genoux.] C'est-à-dire, le serve & l'adore. Voyez sur Apoc. V. 13.

Sous la Terre.] Ce sont les morts, qui comparoîtront devant le Tribunal de J. C.

℣. 11. *Toute Langue.*] Toute Nation. La même expression est souvent employée au même sens dans Daniel. Voyez Dan. III. 4, 7. &c.

℣. 12. *A l'Evangile.*] On supplée ces mots. Voyez II. Thess. I. 8. I. Pier. I. 22. Autres: *Vous m'avez obéi*, & c'est ainsi qu'on lit dans un ancien Manuscrit.

Continuez à travailler.] Le mot Grec renferme cette idée de *continuation & de progrès*, que d'anciennes Versions ont exprimé. Autres: *Achevez*, *consommez*. Au reste, on traduit aussi, en arrangeant un peu autrement les paroles de S. Paul, *Comme vous avez toujours obéi*, *continuez à travailler à votre propre salut*, *non seulement comme lorsque j'étois avec vous*, *mais beaucoup* &c. On a préféré le prémier sens, qui a été suivi par Théodoret sur cet endroit, p. 331.

Avec crainte & tremblement.] C'est-à-dire, *Avec une profonde soumission*, avec *un profond respect envers Dieu*. Voyez dans les LXX. Dan. V. 19. VI. 26. & sur I. Cor. II. 3. où ces termes ont une autre signification, qui pourroit néanmoins convenir ici, & qui feroit un fort bon sens. *Continuez à travailler à votre salut*, *quelques persécutions qui puissent accompagner l'Evangile.*

℣. 13. *Car c'est Dieu* &c.] C'est un encouragement à travailler, parce que Dieu *opère le vouloir* &c. & à travailler *avec crainte*, parce que sans son secours il n'y a personne qui ne succombât.

Par la bonne volonté &c.] Voyez Luc II. 14. Autres: *selon qu'il lui plaît*. Mais le prémier sens convient mieux ici, parce que ce qui soutient & encourage le Fidèle, n'est pas que Dieu donne sa grace *à qui il lui plaît*; c'est *la bonté* qu'il a de la donner.

℣. 14. *Faites toutes choses* &c.] S. Paul revient à l'exhortation des ℣. 2, 3, 4. touchant la paix & les moyens de la conserver. Cependant, d'autres rapportent cette exhortation à la patience dans les persécutions, à la pratique de tous les devoirs pénibles. Voyez Théodoret sur cet endroit, p. 132.

Sans murmures.] Ce sont ces plaintes, l'effet du mécontentement, de la jalousie, & des prétentions, qu'ont toujours les personnes vaines & intéressées. Voyez Act. VI. 1. Jud. ℣. 16.

℣. 15. *Sans reproche.*] C'est-à-dire, qui ne donne aucun sujet de plainte.

Sans malice.] C'est ce que signifie ici l'Original, qui veut dire à la lettre, *pur*, *sans mélange*; mais qui se met au figuré pour signifier *l'innocence*, *la candeur*, comme S. Chrysostome l'a expliqué sur S. Matth. Hom. XXXII. p. 324. Voyez Matth. X. 16.

Perverse & déréglée.] A la lettre, *Oblique & détournée*. Ces deux termes marquent l'éga-

quelle vous brillez comme les Aſtres dans le Monde, [16] vous, qui portez en
vous la Parole de vie;) afin que dans la journée de Jesus-Christ, je
puiſſe me glorifier de n'avoir point couru en-vain, ni travaillé en-vain. [17] Que
ſi même mon ſang doit ſervir d'aſperſion ſur le ſacrifice & l'oblation de votre
foi, je m'en réjouïs, & je vous en félicite tous. [18] Vous devez auſſi vous en
réjouïr vous-mêmes, & m'en féliciter.

[19] Au reſte j'eſpère, avec l'aide du Seigneur Jesus, de vous envoyer bien-
tôt Timothée, afin que de mon côté j'aye plus de courage, en apprenant vo-
tre état. [20] Car je n'ai que lui, qui ſoit animé du zèle que je me ſens pour
vous, & qui prenne un très grand intérêt à ce qui vous regarde; [21] tous les
autres cherchant leur propre bien, & non celui de Jesus-Christ. [22] Mais
pour lui, vous ſavez que je l'ai éprouvé; car il a ſervi avec moi dans la prédi-
cation de l'Evangile, comme un fils *ſert avec* ſon Père. [23] J'eſpère donc de
vous l'envoyer, dès que j'aurai vu le cours que prendront mes affaires. [24] J'ai
même cette confiance au Seigneur, que dans peu j'irai moi-même vous voir.
[25] Cependant j'ai cru, qu'il étoit à propos de vous envoyer Epaphrodite *mon*
Frère, & mon Collègue dans le miniſtère, qui combat avec moi dans la mê-
me milice, & que vous m'aviez envoyé pour me porter les choſes dont j'avois
beſoin. [26] Car il avoit un grand deſir de vous revoir tous, & il a été fort inquiet de
ce

℣. 16. II. Cor. I. 14. Gal. II. 2. I. Theſſ. II. 19. III. 5. ℣. 17. II. Cor. VII. 4. II. Tim. IV. 6. ℣. 19. Act. XVI. 1. Rom. XVI. 21. I. Theſſ. III. 2. ℣. 21. I. Cor. X. 24. XIII. 5. II. Tim. IV. 10, 16. ℣. 24. Phil. I. 25. Philém. ℣. 22. ℣. 25. Phil. IV. 18. Philém. ℣. 2.

rement, & l'injuſtice, & même l'opiniâtreté & la rebellion. Voyez Deuter. XXXIII. 5. Il s'agit des Paiens.

Vous brillez.] Ou, *vous devez briller*; le Grec eſt équivoque.

℣. 16. *Qui portez en vous.*] Autres: *Conſervez.*

Me glorifier.] Ou, *me réjouïr.* Voyez ci-deſſus I. 26. & II. Cor. I. 14.

Couru en-vain.] Voyez ſur Gal. II. 2.

℣. 17. *Mon ſang doit ſervir d'aſperſion.*] Gr. *je ſuis répandu.* S. Paul fait alluſion aux aſperſions de vin ou d'huile, qui ſe faiſoient ſur les ſacrifices; & il compare la foi des Philippiens *à une oblation*, qu'il arroſe de ſon ſang avec joie. Le ſens eſt, qu'il ſe trouvera heureux de mourir pour la confirmation de leur foi. Voyez Exod. XIX. 40. Nombr. X. 5. &c.

Je vous en félicite.] On ſe ſert de cette expreſſion dans toute ſon étendue, pour dire, *je m'en réjouïs avec vous*, comme porte l'Original.

℣. 19. *Avec l'aide du Seigneur.*] Gr. *dans le Seigneur*, ou, *par le Seigneur.*

J'aye plus de courage.] S. Paul ſuppoſe qu'il n'apprendra que des nouvelles agréables des Philippiens, ce qui contribuera à le conſoler, & à le fortifier dans ſa priſon.

℣. 20. *Qui ſoit animé du zèle.*] C'eſt le ſens que S. Chryſoſtome a donné au mot de l'Original, Hom. IX. in Ep. ad Phil. Tom. VI. p. 84. Ce mot ſignifie auſſi *un intime ami*, *une perſonne qui nous eſt chère à l'égal de notre vie.* Voyez dans les LXX. Pſ. LXXV. 13. Selon cette ſignification, il faudroit traduire, *Je n'ai perſonne qui me ſoit ſi cher*, *que j'aime ſi tendrement.* Le ſens eſt bon. S. Paul envoie aux Philippiens celui qui faiſoit ſa plus grande conſolation.

Très grand.] C'eſt la ſignification de l'adverbe *gnéeſioos*, qui eſt dans le Grec. C'eſt ainſi que *Philon* dit des *Thérapeutes*, qu'*ils ſont très recommandables à Dieu pour leur vertu.* Il emploie le même mot pour dire, *très*, *extrêmement.*

℣. 21. *Tous les autres cherchant* &c.] Cela ne veut dire ici que *la plupart.* Voyez I. Cor. VIII. 1. Car ni *Epaphrodite*, ℣. 25. ni *ceux qui prêchoient J. C. par un bon zèle*, ci-deſſus I. 15. ne méritoient pas ce reproche. Voyez Col. IV. 7. & ſuiv. Au reſte, *leur propre bien*, ſignifie leur propre ſureté, & leur avantage, en général.

℣. 22. *Je l'ai éprouvé.*] Gr. *ſon épreuve.* On

ce que vous aviez su sa maladie. [27] Il a été en effet malade à la mort; mais
Dieu a eu pitié de lui, & non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je
n'eusse pas tristesse sur tristesse. [28] C'est pourquoi je me suis hâté de vous le ren-
voyer, afin que vous ayez la joie de le revoir, & que mon affliction en soit dimi-
nuée. [29] Recevez-le donc en *notre* Seigneur, avec une parfaite joie, & honorez
les personnes de ce caractère. [30] Car il a été tout proche de la mort pour le ser-
vice de JESUS-CHRIST, aiant exposé sa vie aux plus grands dangers, afin de
me rendre les services que vous ne pouvez me rendre vous-mêmes.



CHAPITRE III.

Se garder des mauvais Ouvriers. Chrétien, vrai Circoncis. Paul peut se confier en la chair, & ne le fait pas; regarde tout comme dommageable, pour gagner J. C. 1-11. Il n'est point arrivé à la perfection, mais court pour y parvenir. Support & union. Dessein & caractère des ennemis de la Croix. Citoyens du Ciel; corps vil; corps glorieux. 12-21.

1 DU reste, mes Frères, réjouïssez-vous en notre Seigneur. Il ne m'est
point pénible de vous écrire ce que je vous ai déja dit, & cela est uti-
le

℣. 29. I. Cor. IX. 14. XVI. 18. Gal. VI. 6. I. Thess. V. 12. I. Tim. V. 17. Héb. XIII. 17. ℣. 30. I. Cor. XVI. 17. CHAP. III. ℣. 1. II. Cor. XIII. 11. Phil. IV. 4. I. Thess. V. 16. Jaq. I. 2. I. Pier. IV. 13.

On peut aussi traduire, *Vous savez l'épreuve, qu'il a soufferte pour m'avoir servi* &c. Timothée avoit été emprisonné. Héb. XIII. 23.

Dans la prédication de l'Evangile.] Gr. *dans l'Evangile.*

℣. 25. *Qui combat avec moi dans la même milice.*] On paraphrase le mot de S. Paul, que d'autres traduisent, *compagnon de mes combats*; mais cela veut dire autre chose que ce qu'il dit. Voyez Philém. ℣. 2.

Que vous m'aviez envoyé.] Gr. *votre Apôtre.* Les Juifs appelloient de ce nom ceux qui alloient ramasser les revenus des Lévites &c. & l'on a traduit selon cette signification, qui convient ici. Voyez II. Cor. VIII. 23. Cependant on peut aussi traduire, *votre Apôtre*, en prenant ce terme dans une signification étendue, pour dire ces Ministres, qui étoient envoyés à diverses Eglises. Ils étoient comme *les Apôtres des Apôtres*, pour ainsi dire, au-lieu que les prémiers l'étoient de J. C. Voyez sur Rom. XVI. 7.

Pour me &c.] Gr. *Ministre de mes besoins.* Voyez sur Rom. XV. 25.

℣. 28. *Et que mon affliction en soit diminuée.*] En vous mettant hors d'inquiétude par la présence d'Epaphrodite.

℣. 29. *En notre Seigneur.*] Voyez sur Rom. XVI. 2.

Une parfaite joie.] Gr. *toute joie.* C'est-à-dire, avec des témoignages d'une *parfaite joie*, ce qui marque l'estime & l'affection.

Les personnes de ce caractère.] Gr. *de tels.*

℣. 30. *Pour le service.*] Gr. *pour l'œuvre.*

Aiant exposé &c.] C'est ainsi que portent d'anciens Manuscrits. On lit dans d'autres, *N'aiant fait aucun cas de sa propre vie.* Gr. *de son ame.* Il s'agit, ou des dangers qu'Epaphrodite avoit courus à Rome à cause de S. Paul, ou de ceux qu'il avoit courus dans le voyage, & de la maladie que ce voyage avoit pu lui causer.

Afin de me rendre &c.] Gr. *pour suppléer à votre défaut de service envers moi.*

CHAP. III. ℣. 1. *Réjouïssez-vous.*] Cette expression des Hébreux, *se réjouïr en Dieu*, ne veut dire autre chose que le louer & le bénir de ses bienfaits. Voyez Ps. XXXV. 9, 10, 27. &c. Luc I. 47. X. 11. Elle est parallèle à celle de *se glorifier en Dieu.* Voyez ci-dessus I. 26. Ainsi, *se réjouïr en notre Seigneur*, c'est attendre le salut de sa grace & de sa rédemption, & l'en bénir avec une sainte joie. Voyez le ℣. 3. & ci-dessous IV. 4, 10. Conférez Rom. V. 2, 3. XII. 12.

Ce que je vous ai déja dit.] Gr. *les mêmes cho-*

le à votre sureté. 2 Gardez-vous des chiens; gardez-vous des mauvais ouvriers;
gardez-vous de la *fausse* Circoncision. 3 Car c'est nous qui sommes la Circon-
cision, nous qui servons Dieu en esprit, qui nous glorifions en Jesus-
Christ, & qui ne mettons point notre confiance dans la chair. 4 Ce n'est
pas que je ne pusse aussi prendre de la confiance dans la chair. S'il y a même
quelqu'un, qui croie pouvoir s'assurer sur des choses charnelles, je le puis en-
core plus, 5 moi, qui ai été circoncis le huitième jour, qui suis de la race
d'Israel, de la Tribu de Benjamin, Hébreu descendu d'Hébreux, Pharisien de
Secte. 6 Si on a égard au zèle, j'ai persécuté l'Eglise; & si c'est à la justi-
ce

ỳ. 2. Esai. LVI. 10. II. Cor. XI. 13. ỳ. 3. Deut. X. 16. XXX. 6. Jér. IV. 4. Jean IV. 24. Rom. II. 29. IV. 11, 12. Col. II. 11. ỳ. 4. & 5. Gen. XVII. 12. XLIX. 27. Act. XXIII. 6. XXVI. 4, 5. Rom. XI. 1. II. Cor. XI. 18, 21, 22. ỳ. 6. Act. VIII. 3. IX. 1. XXII. 3, 4. Gal. I. 13. I. Tim. I. 3.

choses. Les avertissemens que l'Apôtre avoit donné aux Philippiens, quand il étoit présent.

ỳ. 2. *Gardez vous des chiens.*] C'est une façon de parler proverbiale, employée pour dire, se garder d'un homme malin, pernicieux. S. Paul, qui étoit à Rome, n'ignoroit pas ce proverbe, qui vient de la coutume des Romains, de tenir un chien enchaîné à la porte de leurs maisons, & de mettre ces mots sur la muraille en gros caractères, *Gardez-vous du chien.* Au reste, il a désigné par-là les faux Docteurs, qui prêchoient la nécessité des cérémonies, soit à cause de leur malignité mordante, & de leur esprit de dispute & de contention: ci-dessus I. 15, 16. soit à cause de leur avidité pour leurs intérêts, Chap. II. 20. Le ỳ. 19. explique tout-à-fait leur caractère. Voyez Esai. LVI. 11. Rom. XVI. 18. Gal. VI. 12, 13.

La fausse Circoncision.] Le mot Grec, qu'on a exprimé de la sorte, signifie à la lettre *coupure.* S. Paul a désigné par-là ces Docteurs zélés pour la Circoncision extérieure, pendant qu'ils négligeoient celle du cœur. Il est vrai aussi, que la grace de J. C. aiant aboli la Loi cérémonielle, la Circoncision n'est plus une marque de l'Alliance de Dieu. Ce n'est, pour ainsi parler, qu'une coupure. Voyez Rom. II. 28, 29.

ỳ. 3. *Nous qui sommes la Circoncision.*] Les vrais circoncis, parce que nous avons l'esprit & la vérité de cette cérémonie. Voyez Col. II. 11.

En esprit.] D'un culte spirituel. Voyez Rom. VI. 6. & Gal. V. 5.

Qui nous glorifions en J. C.] Qui n'espérons notre salut que de lui, & qui faisons gloire de le confesser. Voyez Gal. VI. 13, 14, 15. & opposez Rom. II. 17, 23.

Dans la chair.] Dans des cérémonies charnelles, & en particulier, dans la Circoncision. Voyez Gal. III. 3. VI. 13. En général, dans tous les avantages extérieurs dont se glorifioit l'*Israel selon la chair.* Voyez I. Cor. X. 18. & II. Cor. XI. 18. & suiv. Le sens est: Nous n'espérons point d'être sauvés par-là.

ỳ. 4. *Sur des choses charnelles.* Gr. *dans la chair.*

ỳ. 5. *Circoncis le huitième jour.*] Dieu avoit ordonné que l'on circoncît les enfans *le huitième jour*, Gen. XVII. 12. Isaac le fut ce jour-là, Gen XXI. 4. Il paroît par un passage d'Origène cont. Cels. Lib. V. p. 270. & 271. que les Juifs disoient, que la Circoncision faite le huitième jour avoit de grands avantages, au-lieu que celle qui étoit faite après ce jour-là étoit, ou superflue, ou fort défectueuse. On trouve même dans les LXX. une addition au texte Hébreu, qui fait voir que cette opinion est plus ancienne qu'Origène. On lit dans l'Hébreu, *que tout enfant mâle, qui n'aura pas été circoncis, sera retranché*, Gen. XVII. 14. Il y a dans les LXX. *qui n'aura pas été circoncis le huitième jour*, ce qui se trouve aussi dans le *Pentateuque* Samaritain. Cela fait voir l'opinion des Juifs sur le jour de la Circoncision, & pourquoi S. Paul a marqué que la sienne s'étoit faite le huitième jour.

Descendu d'Hébreux.] Et non de Prosélytes.

De la Tribu de Benjamin.] Les Tribus de Juda & de Benjamin avoient cet avantage, qu'elles avoient conservé *le Tabernacle*, & *le Culte*, & *le véritable Sacerdoce*, que les autres Tribus avoient perdus en se séparant sous Jéroboam. Théodoret remarque, que la Tribu de Benjamin ne descendoit point de ces Patriar-

ce *commandée* par la Loi, je suis sans reproche. [7] Mais ce qui m'étoit un gain,
je l'ai regardé *comme* un dommage à cause de JESUS-CHRIST. [8] Et même
je compte tout pour un dommage, au prix de l'excellence de la connoissance
de JESUS-CHRIST mon Seigneur. C'est pour l'amour de lui que je me suis
privé de toutes ces choses, & que je les regarde *comme* de l'ordure, afin de ga-
gner JESUS-CHRIST, [9] & de me trouver en lui, non avec cette justice
que je tirois de la Loi, mais avec celle *que j'ai* par la Foi de JESUS CHRIST,
je veux dire, avec cette justice que Dieu donne à ceux qui croyent; [10] & afin
de le connoître, & lui, & la vertu de sa résurrection, en participant à ses souf-
fran-

℣. 7. Matth. XIII. 44. ℣. 8. Esai. LIII. 11. Jérém. IX. 23. Jean XVII. 3. Col. II. 2. ℣. 9. Rom. I. 17. III. 21, 22. IX. 30. X. 3. & suiv. ℣. 10. Rom. VI. 3, 4, 5. VIII. 17. II. Cor. IV. 10, 11. Gal. II. 20. II. Tim. II. 11, 12. I. Pier. IV. 13.

triarches, qui étoient, pour ainsi dire, *demi-esclaves*, comme il les appelle, étant nés des *esclaves* de Rachel & de Léa. Théod. p. 335. Tom. III.

Pharisien de Secte.] Gr. *de Loi. Loi* signifie dans cet endroit, ou *la Secte*, ou *la Règle*. S. Paul étoit de *la Règle Pharisaïque*, la plus estimée parmi les Juifs. Act. XXVI. 5.

℣. 6. *Commandée par la Loi.*] Gr. *qui* est *par la Loi*, ou, *dans la Loi*. Il s'agit de l'observation des cérémonies légales; c'est cette *justice*-là qui étoit en question. S. Paul dit, que s'il ne prêche pas cette *justice*, ce n'est pas qu'il ne l'ait exactement pratiquée. Il n'y a point de doute aussi, qu'il ne fût irréprochable dans toute sa conduite, comme cela paroît par ses apologies, où il n'est obligé de se justifier d'aucune mauvaise action.

℣. 7. *Gain*, *dommage*, ou, *perte*.] S. Paul veut dire, que loin de s'appuyer sur tous les avantages charnels dont il avoit parlé, il y avoit renoncé, & les regardoit plutôt comme des choses dommageables, que comme des choses utiles. C'est une expression forte, & un peu hyperbolique, mais commune. Au reste, *estimer perte* pourroit être une phrase Grecque, qui voudroit dire simplement, *renoncer à une chose*, *s'en défaire*. Ainsi *estimer digne d'honneur*, c'est *honorer*. *Estimer la Religion un trafic*, c'est *faire un trafic de la Religion*. I. Tim. VI. 1, 5.

℣. 8. *Au prix.*] Ou, *à cause*.

Comme de l'ordure.] Ou, *comme de la paille*, car c'est ainsi que les Pères Grecs ont expliqué le mot de l'Original. S. Chrysostome Hom. XI. sur Philip. p. 106. Théodoret sur cet endroit, p. 336. Théophylacte de même, p. 607.

De gagner J. C.] D'être sauvé uniquement par sa grace. Voyez Sap. VII. 10. *J'ai regardé l'argent comme de la boue*, dit cet Auteur, *au prix de la sagesse*.

℣. 9. *Et de me trouver en lui.*] C'est une phrase Hébraïque, pour dire *être en J. C.* Voyez Rom. VIII. 1. Le sens est: Afin d'être un vrai Disciple de J. C., & d'avoir part à tous ses biens.

Non avec cette justice que je tirois de la Loi.] Gr. *n'aiant pas ma justice qui* est *de la Loi*. Cette *justice* est l'exacte observation de la Loi, dont il est parlé ℣. 6. que les Juifs regardoient comme un moyen de *justification*, auquel S. Paul a renoncé.

La Foi de J. C.] C'est l'Evangile, comme on le voit par l'opposition de *la Foi* à *la Loi*. Voyez Gal. III. 23.

Cette justice que Dieu &c.] Gr. *la justice*, *qui* est *de Dieu sur la foi*. *Sur la foi* veut dire dans cet endroit *sur les Croyans*, comme S. Paul s'exprime Rom. III. 22. C'est ainsi qu'il dit, *sur la Circoncision*, *sur le Prépuce*, pour dire, *sur les Circoncis*, *sur les Incirconcis*. Rom. IV. 9. Au reste, *la justice* signifie ici *la justification*. Voyez la Préface sur l'Ep. aux Rom.

℣. 10. *Le connoître.*] Cette connoissance emporte *l'expérience*, *le sentiment*. Ainsi Job XXI. 19. & ici, IV. 5.

La vertu de sa résurrection.] Tous les biens qui en résultent: *Il est ressuscité pour notre justification*. Rom. IV. 25. En particulier, l'espérance certaine de ressusciter comme lui, & notre résurrection bienheureuse elle-même. S Paul fait lui-même le commentaire de cet endroit, Eph. I. 17-20.

En participant à ses souffrances.] Il y a ici un trait indirect contre ceux qui prêchoient le Ju-

ſrances, en me rendant conforme à lui dans ſa mort. 11 C'eſt par-là que j'aſpire
à parvenir à la réſurrection des morts. 12 Car je n'ai point encore atteint *le
but où je tends*, & je ne ſuis point encore arrivé à la perfection: mais je cours
après, pour tâcher d'y atteindre; & c'eſt auſſi pour cela que Jesus-Christ
m'a ſaiſi. 13 *Non*, *mes* Frères, je ne m'imagine point avoir encore atteint
le but. 14 Mais ce que je fais, c'eſt qu'oubliant ce qui eſt derrière *moi*, &
m'avançant vers ce qui eſt devant *moi*, je cours vers le bout de la carrière, a-
fin de remporter le prix, auquel Dieu *nous* appelle du Ciel par Jesus-
Christ.

15 Tout ce que nous ſommes donc de parfaits, ayons ce ſentiment. Cepen-
dant, s'il y a quelque choſe, où vous ſoyez d'un autre avis, Dieu vous éclai-
rera auſſi là-deſſus. 16 Mais à l'égard de celles, auxquelles nous ſommes par-
venus, ſuivons la même règle, & demeurons parfaitement unis enſemble.
17 So-

℣. 12. I. Tim. VI. 12. Héb. XII. 23. ℣. 14. Luc IX. 62. I. Cor. IX. 24. II. Tim. IV. 7. Héb. III. 1. ℣. 15. Rom. XIV. 3, 4. I. Cor. II. 6. XIV. 20. ℣. 16. Rom. XII. 16. XV. 5, 7. I. Cor. I. 10. Gal. VI. 16. Phil. II. 2. I. Pier. III. 8.

Judaïſme, pour ſe mettre à couvert de la perſécution. Voyez Gal. VI. 12-14. & ici, ℣. 18. & 19. Conférez Col. I. 24.

℣. 11. *Aſpirant par ce moyen.*] Ou, *Pour tâcher*; car c'eſt ce que ſignifie la particule Grecque Act. XVII. 12. Rom. XI. 14. Ou ſimplement, *Afin de parvenir*, car la même particule ne ſignifie qu'*afin*, I. Machab. IV. 10.

La réſurrection.] Celle des juſtes. La réſurrection des méchans n'eſt que la *mort ſeconde*, & il n'y a guères que la prémière, qui ſoit appellée *réſurrection* dans l'Ecriture. Voyez la Préface ſur la I. Ep. aux Corinth.

℣. 12. *Car je n'ai point.*] On tranſpoſe ici les particules qui ſont dans le Grec, ce qui rend le ſens fort net. Voyez la note ſur II. Cor. I. 24. D'autres traduiſent néanmoins, *Ce n'eſt pas que* &c.

Arrivé à la perfection.] Gr. *conſommé*. S. Paul exprime ainſi la fin de ſa courſe, & la pleine *conſommation* de ſes ſouffrances pour J. C. Il aſpiroit à cette *conformité avec J. C.* crucifié, ℣. 10. & c'eſt ce qu'il nomme *ſa perfection*, ſoit parce qu'il *conſommoit* par-là ſon miniſtère, voyez Luc XIII. 32. ſoit parce qu'il paſſoit alors dans l'état de la gloire. Voyez la note ſur Héb. II. 10. Il eſt vrai que les Interprètes expliquent d'ordinaire cet endroit, de la *réſurrection même*. Si l'on ſuit cette explication, il faut rapporter ceci à l'erreur de ces Hérétiques, qui diſoient que *la réſurrection étoit déja arrivée*; ou dire avec quelques Anciens, que c'eſt un aveu modeſte, & que l'Apôtre ne ſe trouvoit pas encore digne de parvenir à la béatitude. Voyez Théodoret ſur le ℣. 13. p. 336. & S. Chryſoſtome Hom. XI. p. 109.

M'a ſaiſi.] Tout le diſcours de S. Paul eſt figuré; & ſes termes paroiſſent pris des exercices des Grecs. Ils diſoient *Katalambanein*, pour dire *toucher au but*; & *Katalambaneſthai*, pour dire *être introduit dans la carrière*, y être mené comme par la main. Voyez ce qu'on a remarqué ſur I. Cor. XI. 31. Cependant, ni S. Chryſoſtome, ni Théodoret n'ont point apperçu ces alluſions; ils n'ont trouvé ici qu'une métaphore commune: c'eſt que S. Paul s'éloignant de J. C., & le fuyant avec averſion, J. C. l'avoit pourſuivi, l'avoit atteint, & l'avoit ſoumis; & c'eſt ce que l'Apôtre repréſente fort bien par ces mots, *J. C. m'a pris, m'a ſaiſi*. Chryſoſt. Hom. XI. p. 110. Théod. p. 336.

℣. 13. *Je ne m'imagine* &c.] Le ſens eſt: Mes ſouffrances pour J. C. ne ſont point encore conſommées, mes travaux ne ſont pas finis. S. Paul aſpiroit à les couronner par le martyre.

℣. 14. *Ce qui eſt derrière moi.*] Le Judaïſme, & la *juſtice de la Loi*. En général, toutes les choſes du monde. Autres: Mes travaux paſſés.

Je cours vers le bout.] Ou, *tout proche du bout*, ou, *du but*, dont en effet S. Paul n'étoit pas éloigné.

Pour

17 Soyez mes imitateurs, *mes* Frères, & ayez devant les yeux ceux qui règlent
leur conduite sur le modèle que vous avez en nous. 18 Car il y a beaucoup
de gens qui tiennent un *tout autre* chemin. Ce sont ceux dont je vous ai dit sou-
vent, & je le dis encore à présent les larmes aux yeux, qu'ils sont ennemis de
la Croix de JESUS-CHRIST. 19 Ce sont des gens, dont la fin sera la
perdition, qui n'ont point d'autre Dieu que leur ventre, qui mettent leur gloi-
re dans ce qui fait leur honte, qui ne respirent qu'après les choses de la Ter-
re. 20 Mais pour nous, nous sommes citoyens du Ciel, d'où nous atten-
dons le Sauveur, JESUS-CHRIST notre Seigneur. 21 Et c'est lui, qui dé-
ployant cette puissance avec laquelle il peut s'assujettir toutes choses, transfor-
mera notre corps si vil & si abject, afin de le rendre conforme à son Corps
glorieux.

CHA-

℣. 17. I. Cor. IV. 16. XI. 1. I. Thess. I. 6. II. Thess. III. 9. I. Pier. V. 3. ℣. 18. Rom. XVI. 17. Gal. VI. 12. ℣. 19. Hos. IV. 7. Rom. VIII. 5. XVI. 18. II. Cor. XI. 12, 15. Gal. VI. 13. ℣. 20. I. Cor. I. 7. Eph. II. 6. Col. III. 3. I. Thess. I. 10. Tit. II. 13. Héb. XIII. 14. ℣. 21. I. Cor. XV. 26, 27, 43, 48, 51. Eph. I. 19. Col. III. 4. I. Jean III. 2.

Pour remporter le prix.] Autr. *par l'espérance du prix.* Gr. *au prix.*

Auquel Dieu &c.] Gr. *de la vocation d'en-haut, de Dieu en J. C.* On voit ici une allusion à ce qui se passoit dans les combats de la course. S. Paul compare J. C. à ceux qui se tenoient dans un lieu élevé, au bout de la carrière, d'où ils appelloient les combattans, leur donnoient le signal pour courir, & présentoient le prix à ceux qui l'avoient remporté. C'est ce que *Dieu* fait *par Jésus-Christ.*

℣. 15. *Parfaits.*] Bien instruits de l'Evangile. Voyez sur Coloss. I. 28. Ce sont ceux qui connoissoient bien que les cérémonies de la Loi étoient abolies, & que l'on n'est justifié que par la grace de Dieu, par la rédemption de J.C. Voyez aussi les remarques sur Héb. V. 13, 14.

Mais si vous êtes &c.] C'est-à-dire, si quelques-uns de vous, séduits par les *mauvais Ouvriers*, *étoient d'un autre avis* sur le sujet de la Loi; s'ils croyoient être obligés à l'observer. Il faut limiter de la sorte ce qui semble général. Voyez ci-dessus, II. 21. & la Préface sur la II. Cor. S. Paul ordonne aux *parfaits* de tolérer *les foibles*, en attendant que Dieu les éclaire. Conférez Rom. XIV. & XV. 1. & ce qui est dit ici, IV. 2, 3. touchant *Evodie & Syntyche.*

℣. 16. *Pour les choses auxquelles* &c.] Le sens est, qu'à l'égard des autres vérités de la Religion, qui étoient connues de tous, ils devoient y persévérer en évitant les disputes & les dissensions. Il semble qu'il s'agit sur-tout des bonnes mœurs; & l'expression parallèle, que l'Apôtre emploie dans ce sens-là, Gal. VI. 16. le confirme. Mais au reste, dit S. Paul, vivons comme des Chrétiens, & conservons l'union.

℣. 18. *Ennemis de la Croix.*] Ce sont les gens qui enseignoient la justification par les œuvres de la Loi, ce qui étoit anéantir la Croix de J. C. Gal. II. 21. & qui ne prêchoient cette doctrine que pour éviter la persécution. Ibid. VI. 12. Ils vivoient d'ailleurs dans les délices & dans les voluptés, au-lieu que les Chrétiens sont appellés à crucifier la chair & le monde par la Croix de J. C. Ibid. ℣. 14.

℣. 19. *Dont la fin sera la perdition* &c.] Il y a dans le Grec, *Dont le Dieu est le ventre, & la gloire dans leur honte.*

℣. 20. *Nous sommes citoyens.*] Le mot Grec, *Politeuma*, ne se trouve point ailleurs dans les Livres sacrés. Il est employé une fois, II. Machab. XII. 7. où il signifie *le corps des citoyens, tous les habitans d'une ville.* Ainsi on peut fort bien traduire, *La République dont nous sommes citoyens est dans le Ciel.* Voyez Héb. XI. 9, 10. Gal. IV. 26. Le sens est: Nous avons d'autres attachemens que ces gens-là, car notre Patrie est le Ciel, & c'est là qu'est notre cœur. Voyez Coloss. III. 1-3. Autr. *Nos mœurs, notre conduite est céleste.*

℣. 21. *Corps si vil* &c. *Corps glorieux.*] Gr. *corps de bassesse, corps de gloire.* C'est une phrase Hébraïque, I. Cor. XV. 42, 43.

CHAPITRE IV.

Eloge d'Evodie & de Syntyche. Joie en J. C. Douceur. Paix de Dieu. Penser à tout ce qui est louable. 1-9. *Paul s'accommode à tout; sait user de l'abondance & de la pauvreté. Les Philippiens seuls l'ont assisté. Il leur en rend graces; fait des vœux pour eux. Salutations.* 10-23.

1 C'EST pourquoi, mes très chers & très aimables Frères, *vous qui êtes* ma joie & ma couronne, continuez à demeurer fermes en notre Seigneur, mes bien-aimés.
2 Je conjure Evodie, & je conjure de même Syntyche, d'être parfaitement unies en *notre* Seigneur.
3 Et vous, mon fidèle Collègue, je vous prie de les assister: car elles ont combattu avec moi pour l'Evangile; aussi-bien que Clément, & mes autres Collègues dans le ministère, de qui les noms sont dans le Livre de Vie.

4 Ré-

CHAP. IV. ℣. 1. II. Cor. II. 14. Phil. II. 16. I. Thess. II. 19, 20. ℣. 3. Exod. XXXII. 31, 32. Ps. LXIX. 29. Dan. XII. 1. Luc X. 20. Phil. I. 27. Apoc. XIII. 8. XX. 12. XXI. 27.

CHAP. IV. ℣. 1. *C'est pourquoi.*] Il faut rapporter cette exhortation aux ℣. 20. & 21. du Chap. III. Puisque nous avons de si grandes espérances, persévérons dans la foi.

Très aimables.] C'est ce que veut dire le mot Grec, *très desirables*. Autr. *que je desire ardemment* de revoir.

Ma couronne.] Expression des Hébreux, pour dire, une chose qu'on estime infiniment, & dont on fait toute sa gloire. Voyez Job XIX. 9. Prov. XIV. 24. Conférez I. Thess. II. 19.

Continuez.] Il y a dans le Grec, *ainsi*; ce qui se rapporte à la conduite passée des Philippiens.

℣. 2. *Evodie & Syntyche.*] Ce sont deux femmes de Philippes. On ne trouve rien d'*Evodie* dans l'Histoire Ecclésiastique. Quelques Martyrologes mettent la Fête de *Syntyche* au 22 de Juillet.

D'être parfaitement unies &c.] D'avoir l'une pour l'autre une affection véritablement Chrétienne. Voyez sur Rom. XII. 16. Il faut qu'il y eût quelque division entre ces femmes, peut-être à l'occasion des disputes sur la Loi. Voyez plus haut, III. 15.

℣. 3. *Mon fidèle Collègue.*] Cela regarde, ou *Epaphrodite*, qui retournoit à Philippes, ci-dessus, II. 25. ou quelque autre Pasteur de cette Eglise-là. Il y a d'autres opinions là-dessus, mais toutes incertaines. Des Interprètes traduisent, *ma fidèle compagne*, croyant que S. Paul s'adresse à sa femme, qu'il avoit laissée à Philippes. *Clément d'Alexandrie* l'a dit, Strom. Lib. III. p. 448. Il est vrai, que l'Histoire Ecclésiastique témoigne que S. Paul avoit été marié. *Euseb.* Hist. Eccles. Liv. III. 30. mais ce qu'il dit, I. Cor. VII. 7, 8. insinue qu'il étoit veuf.

De les assister.] Ou, *de les supporter*. Cela renferme tous les offices de la charité. Peut-être s'agit-il de réconcilier ces deux femmes, & de les ramener à l'unité de sentiment.

Elles ont combattu avec moi.] Elles avoient servi à instruire d'autres femmes dans la Grèce. Les Diaconisses instruisoient, comme on le voit Tit. II. 3. Voyez aussi ce que S. Paul dit de *Priscille*, Rom. XVI. 3. & conférez Act. XVIII. 27. Le mot de *combattre* insinue que ces femmes avoient souffert pour l'Evangile. Voyez ci-dessus I. 27, 28.

Clément.] Eusèbe croit qu'il s'agit de *Clément*, qui fut depuis Evêque de Rome. Hist. Eccl. Liv. III. 4, 15. Mais il y a peu d'apparence, celui dont il s'agit ici étant vraisemblablement Pasteur de l'Eglise de Philippes.

De qui les noms sont &c.] Expression figurée, prise de la coutume des Villes, d'écrire dans un Régistre les noms de leurs Citoyens. Ceux qui sont *écrits dans le livre de vie*, sont ces *citoyens du Ciel*, Chap. III. 20. qui ont droit à l'héritage de la vie éternelle. Voyez sur Luc X. 20. & Héb. XII. 23.

℣. 4. *Réjouïssez-vous.*] Voyez ci-dessus III. 1.

℣. 5.

4 Réjouïssez-vous toujours dans le Seigneur. Je le dis encore, Réjouïssez-
vous. 5 Faites connoître à tous les hommes votre modération. Le Seigneur
est proche. 6 Ne soyez en peine de rien, mais, dans tous *vos besoins,* exposez
à Dieu vos demandes par des prières & des supplications, accompagnées d'ac-
tions de graces. 7 Et la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, défen-
dra vos cœurs & vos esprits, & les conservera en JESUS-CHRIST. 8 Enfin,
mes Frères, tout ce qui est véritable, tout ce qui est honnête, tout ce qui est
juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est propre à vous faire aimer, tout ce
qui peut donner une bonne renommée; *en un mot*, tout ce qui est vertu, &
tout ce qui est digne de louange, c'est à cela que vous devez penser. 9 Prati-
quez ce que *je* vous *ai* enseigné, ce que vous avez appris *de moi*, ce que vous
m'avez ouï prêcher, & que vous m'avez vu pratiquer moi-même: faites tout
cela, & le Dieu de la paix demeurera avec vous.
10 Au reste, j'ai eu une grande joie en *notre* Seigneur, de ce qu'enfin vous
avez fait revivre le soin que vous aviez de moi. Il est vrai que vous en aviez
bien

ỷ. 4. I. Thess. V. 16. Phil. III. 1. I. Pier. I. 6. ỷ. 5. I. Cor. X. 11. Héb. X. 25. II. Pier. III. 8, 9. ỷ. 6. Matth. VI. 25. VII. 7, 8. I. Tim. VI. 8, 17. I. Pier. V. 7. ỷ. 7. Jean XIV. 27. Rom. V. 1. Eph. II. 24. ỷ. 8. Rom. XII. 17. XIII. 13. I. Thess. IV. 3, 4, 5. ỷ. 9. Rom. XV. 33. II. Cor. XII. 6. XIII. 11. ỷ. 10. II. Cor. XI. 9.

ỷ. 5. *Faites connoître.*] Gr. *soit connue.*

Votre modération.] Il s'agit de cette vertu qui souffre les injures, qui n'en rend point, qui n'en recherche point de réparation. S. Paul exhorte les Philippiens à la patience.

Le Seigneur est proche.] Voyez sur Rom. XII. 11. Ceci est ajouté pour soutenir l'espérance & la patience des Fidèles.

ỷ. 6. *Ne soyez en peine* &c.] Il s'agit des choses de cette vie. Voyez Matth. VI. 34.

Des prières &c.] Voyez sur I. Tim. II. 1.

ỷ. 7. *La paix de Dieu.*] *La paix* avec Dieu, l'assûrance de sa faveur & de sa grace, &, comme l'explique très bien S. Chrysostome, *l'amour* que Dieu nous a témoigné dans notre rédemption. Hom. XIV. p. 130. Voyez Rom. V. 1-3.

Qui surpasse toute intelligence.] Cela veut dire, ou que cette *paix* produit des effets si admirables, qu'ils sont en quelque sorte incompréhensibles; voyez Eph. III. 19, 20: ou qu'elle *domine sur toutes nos pensées*, pour réprimer les craintes & les défiances, qui pourroient nous troubler: ou enfin, qu'*elle est incomparablement plus excellente que toutes les connoissances*; car le Grec peut souffrir cette explication, qui reviendroit à ce que S. Paul dit de la charité, I. Cor. XIII. 1. & 2.

Defendra & conservera vos cœurs &c.] L'expression de l'Original est une figure empruntée des Forteresses, que des Soldats gardent. Voyez la même figure, I. Pier. I. 5. Le sens est, que cette *paix de Dieu* vous donnera de si grandes consolations, & de si grandes espérances, que toutes les persécutions & toutes les adversités de la vie ne pourront ébranler la fidélité que vous devez à J. C. Voyez Rom. V. 1-5. Jean XIV. 27. & XVI. 33.

ỷ. 8. *Véritable.*] Il s'agit de la *sincérité*, opposée à l'hypocrisie, & au mensonge.

Honnête.] C'est la bienséance, la régularité, la gravité dans tout l'extérieur, comme S. Chrysostome l'a remarqué sur cet endroit, p. 132. Voyez I. Tim. II. 2. III. 8.

Pur.] C'est la pureté des desirs & du cœur: la pureté de *l'esprit*. II. Cor. VII. 1. Matth. V. 8.

Ce qui est propre à vous faire aimer.] Gr. *les choses aimables*, comme la douceur, l'affabilité, la complaisance, ce que S. Paul nomme *grace*, Col. IV. 6.

Ce qui peut donner une bonne renommée.] Ce qui est de bonne odeur, & en édification.

ỷ. 9. *Pratiquez ce que je vous ai enseigné.*] Il y a dans le Grec, *Les choses qui vous ont été enseignées, que vous avez reçues, que vous avez ouïes & vues en moi; faites ces choses.*

ỷ. 10. *J'ai eu une grande joie* &c.] Je bénis le Seigneur avec une sainte joie. Voyez ci-dessus III. 1.

De ce qu'enfin vous avez fait revivre le soin que vous &c.] On peut aussi traduire, *de ce que le*

bien la penſée, mais l'occaſion vous manquoit.
11 Ce n'eſt pas la conſidéra-
tion de mon indigence, qui me fait dire *cela*; car j'ai appris à être content de
l'état où je me trouve.
12 Je ſai être à l'étroit, je ſai être dans l'abondance;
par-tout & en toutes rencontres, j'ai appris à être raſſaſié & à avoir faim, à ê-
tre dans l'abondance & dans la diſette.
13 Je puis tout par Jesus-Christ,
qui me fortifie.
14 Cependant, vous avez bien fait de m'aſſiſter dans la néces-
ſité où je me trouvois.
15 Et vous ſavez vous-mêmes, ô Philippiens, que lors-
que je partis de Macédoine la prémière fois que je vous annonçai l'Evangile,
je ne reçus aucune aſſiſtance de nulle Egliſe que de vous ſeuls;
16 car vous
m'envoyâtes, juſqu'à deux fois, à Theſſalonique, ce qui m'étoit néceſſaire.
17 Ce n'eſt pas que je recherche des préſens. Mais ce que je recherche, c'eſt de
faire abonder le fruit qui vous en doit revenir.
18 J'ai donc tout reçu, & je
ſuis dans l'abondance; je ſuis comblé de biens, aiant reçu d'Epaphrodite ce que
vous m'avez envoyé, *comme* un parfum de bonne odeur, *comme* un ſacrifice que
Dieu accepte, & qui *lui* eſt agréable.
19 Auſſi mon Dieu, ſelon ſes richeſſes,
remplira d'une manière glorieuſe tous vos beſoins par Jesus-Christ.
20 Gloire *ſoit* à Dieu notre Père, dans les ſiècles des ſiècles! Amen.
21 Sa-

ŷ. 11. I. Tim. VI. 8, 9. ŷ. 12. I. Cor. IV. 11. II. Cor. XI. 27. ŷ. 13. Rom. VIII. 36. II. Cor. XII. 9, 10. ŷ. 14. Phil. I. 7. ŷ. 15. II. Cor. XI. 8, 9. ŷ. 17. Rom. XV. 28. I. Cor. IX. 15. II. Cor. XII. 14. Prov. XIX. 17. Tit. III. 14. ŷ. 18. II. Cor. IX. 12. Héb. XIII. 16. ŷ. 19. II. Cor. IX. 8.

le ſoin, que vous avez de moi, a enfin produit de nouveaux fruits; car le mot de l'Original, qui ſignifie à la lettre, *refleurir*, *reverdir*, *pouſſer de nouveau*, ſignifie auſſi *porter du fruit*. Voyez Eccléſiaſtiq. I. 15. L. 11. Il s'agit de l'aſſiſtance, que les Philippiens avoient envoyée à S. Paul. Au reſte, le ſens que l'on a rendu eſt le plus général; mais il y en a un autre, qui n'eſt pas moins beau, & qui ne renferme pas un petit reproche, comme celui-là. Le voici: *J'ai eu une grande joie, en notre Seigneur, de ce que depuis longtems vous avez penſé à me redonner des marques du ſoin que vous avez de moi; mais quelque envie que vous en euſſiez, l'occaſion vous manquoit*. C'eſt le ſens qu'a ſuivi Théodoret. *Il y a longtems*, dit ce Père en exprimant la penſée de S. Paul, *que vous vouliez m'aſſiſter, mais vous n'en aviez pas l'occaſion*. Théodor. ſur cet endroit, p. 340.

L'occaſion.] Autr. *les moyens*. C'eſt ainſi que traduit S. Chryſoſtome, qui remarque que S. Paul a employé le mot Grec dans une ſignification vulgaire; Hom. XV. p. 135.

ŷ. 11. *Ce n'eſt pas* &c.] Gr. *Non que je parle par indigence.*

ŷ. 12. *Etre à l'étroit*] Gr. *être humilié*, terme qui dans l'uſage des Hébreux ſignifie *jeûner*. Voyez Lévit. XVII. 29, 31. Eccléſiaſtique XVIII. 23. &c.

ŷ. 14. *De m'aſſiſter.*] Gr. *communiquant*. Voyez ſur Rom. XII. 13.

ŷ. 15. *La prémière fois* &c.] Gr. *au commencement de l'Evangile*. Voyez Act. XVI.

Je ne reçus aucune &c.] Gr. *Aucune Egliſe ne me communiqua en matière de don & de recette, que vous ſeuls*. Ce que S. Paul dit ici eſt bien confirmé par I. Theſſ. II. 6, 9.

ŷ. 17. *Qui vous en doit revenir.*] Gr. *pour votre compte*. C'eſt la récompenſe des bonnes œuvres. Voyez II. Cor. IX. 6. & ſuiv.

ŷ. 18. *Accepte.*] Gr. *acceptable*, terme qui dans l'uſage des LXX. ne ſignifie proprement qu'*agréable*. On pourroit auſſi traduire, *un excellent ſacrifice*; car *acceptable* ſe prend pour les qualités excellentes, qui font que Dieu accepte une choſe. Voyez Eccléſiaſtiq. II. 5. III. 17.

ŷ. 19. *Selon ſes richeſſes.*] Cela exprime, & le pouvoir de Dieu, & ſon extrême libéralité. Conférez II. Cor. IX. 8.

Remplira.] Ou, *Suppléera à tous vos beſoins*. L'Interprète Latin a traduit, *que mon Dieu rempliſſe tous vos deſirs*. Conférez dans les LXX. Prov. X. 25.

D'une manière glorieuſe.] Gr. *en gloire*, comme en *puiſſance*, Rom. I. 4. pour dire *d'une manière puiſſante*. Autr. Dieu couronnera tous

21 Saluez tous les Saints en JESUS-CHRIST. *Nos* Frères, qui sont avec
moi, vous saluent. 22 Tous les *autres* Saints vous saluent; & sur-tout ceux
qui sont de la Maison de l'Empereur. 23 Que la grace de notre Seigneur JE-
SUS-CHRIST *soit* avec vous tous! Amen.

Ecrite de Rome aux Philippiens, *&* *envoyée* par Epaphrodite.

Fin de l'Epître aux PHILIPPIENS.

tous ses bienfaits de sa gloire. Conférez Marc X. 29.

ỳ. 21. *Les Saints en J.C.*] Voyez ci-dessus I. 1.

Nos Frères.] Ce sont les Ministres de l'Evangile, puisqu'ils sont distingués des *autres Saints* du ỳ. suiv.

ỳ. 22. *De la Maison de l'Empereur.*] Ou, *de César*. C'est *Néron*. Le mot de l'Original peut signifier, ou la *Famille*, ou les *Domestiques*, ou *la Cour*, ou la *Garde de l'Empereur*. Voyez ci-dessus I. 13. Au reste, quelques Anciens ont prétendu que S. Paul avoit eu commerce de Lettres avec Sénèque, Précepteur de Néron. Voyez ce qu'on a remarqué sur ces Lettres, dans la Préface générale.

Ecrite de Rome.] Cette date est juste, & confirmée par l'Epître même. Voyez la note sur la date de l'Epître aux Romains.

Fin des Remarques sur l'Epître aux PHILIPPIENS.



PREFACE
SUR
L'EPITRE DE S. PAUL
AUX
COLOSSIENS.

I. Colosses *étoit une Ville de Phrygie, dans l'Asie mineure, assez proche de* Laodicée *&* d'Hiérapolis, (a), *où il y avoit aussi des Eglises Chrétiennes. Quoique S. Paul eût été deux fois en Phrygie, il est incertain* (b) *s'il avoit annoncé l'Evangile à* Colosses. *C'est* Epaphras (c), *Gentil de naissance* (d), *originaire de cette Ville, ou du moins de ce pays-là, qui avoit été l'Apôtre des Colossiens. Ils l'avoient* (e) *envoyé à Rome, pour savoir l'état de S. Paul & le consoler, & pour lui apprendre des nouvelles des Eglises de Phrygie. Epaphras eut l'honneur* (f) *de participer à ses liens, & d'être comme lui le glorieux prisonnier de* Jesus-Christ. *Il apprit à S. Paul* (g) la foi & la charité, *qui règnoient dans l'Eglise de Colosses; mais il lui découvrit en même tems les erreurs qu'on tâchoit d'y semer: & ce fut ce qui donna lieu à cette Epître, où l'Apôtre enseigne la substance de la Doctrine & de la Morale Chrétienne, & munit les Fideles contre les séductions de quelques Hérétiques de ce tems-là.*

II. *L'Eglise de Colosses étoit sur-tout composée* (h) *de Gentils; s'il y avoit des Juifs, ils étoient en petit nombre. Aussi aiant été fondée par Epaphras, qui étoit Gentil, comme on l'a remarqué, il eût été bien difficile que les Juifs eussent reçu l'Evangile par le ministère d'un Etranger. S. Paul instruit donc les Colossiens de la grace de Dieu a l'égard des Gentils; c'est qu'*ils avoient été réconciliés par la mort de Jesus-Christ; *qu'en vertu de cette mort, la distinction des Peuples étoit tellement abolie;* (i) *qu'il n'y avoit plus*, par rapport à Dieu, *de différence entre* le Juif & le Grec, le Circoncis & l'Incirconcis; *que la charge* (k) *d'annoncer cette grace lui avoit été donnée, & que c'est pour s'en être fidèlement acquitté, qu'il souffroit persécution; que cette même grace avoit été auparavant un mystère inconnu à tout le monde, mais que Dieu l'avoit révélé à* ses Saints. *Puis, avant que de passer aux erreurs qu'il a dessein de combattre, il pose en général, que la Doctrine de* Jesus-Christ *suffit pour donner aux hommes* (l) *toute* la perfection, *c'est-à-dire, toutes les connoissances & toutes les vertus nécessaires; parce que* tous les trésors de la Sagesse & de la Science *se trouvoient en* Jesus-Christ, *sans qu'il fût besoin de recourir, ni à la Philosophie, ni aux Traditions humaines.*

(a) Col. IV. 13.
(b) Voyez la note sur Ch. II. 1.
(c) La preuve qu'il étoit *Gentil* est que S. Paul ne le compte point parmi le peu de Juifs, qui l'assistérent à Rome. Ch. IV. 10, 11.
(d) Chap. IV. 12.
(e) Ch. I. 8.
(f) Philém. vs. 23.
(g) Ch. I. 4, 8.
(h) Ch. I. 13, 21.
(i) Chap. III. 11.
(k) Chap. I. 23-26.
(l) Chap. I. 28, 29. II. 10.

III. *Comme l'Apôtre, en établissant la Dignité souveraine du Fils de Dieu* (a), *enseigne qu'il existe avant toutes choses, que c'est par lui qu'ont été créées toutes* les Puissances *célestes, & qu'il n'est pas moins leur* Chef *& leur Maître, qu'il l'est de l'Eglise; il semble qu'il ait eu en vue des Hérétiques, qui prétendoient que* JESUS-CHRIST *n'avoit été qu'un simple homme, quoiqu'il eût eu d'ailleurs une éminente Sainteté. Telles furent en effet les Hérésies* (b) *des* Ebionites *& des* Nazaréens; *& bien que Théodoret rapporte qu'elles parurent sous le règne de Domitien, c'est-à-dire, après l'an* 81 *de* JESUS-CHRIST, *& vingt ans au moins après que cette Epître fut écrite, l'origine en étoit néanmoins plus ancienne. Elle venoit des mêmes Hérétiques, qui défendoient opiniâtrement la Loi Mosaïque.*

(a) Chap. I. 16, 17, 18.

(b) Théodoret. Hær. Fabul. Lib. II. c. 1. & 2.

IV. *Une seconde Hérésie étoit le culte des Anges.* Simon le Magicien, *dont il est parlé dans les Actes* (c), *fut la malheureuse tige, d'où sortirent un grand nombre d'Hérétiques pernicieux, qui avoient quelque affinité dans leurs dogmes, quoiqu'ils fussent d'ailleurs fort différens. Ces gens-là, étant nés dans* [1] *la Samarie, ou dans des lieux où il y avoit beaucoup de Juifs, leur Doctrine n'étoit qu'un affreux mêlange de la Cabale Judaïque, des dogmes de divers Philosophes Paiens, & de quelques vérités Chrétiennes, qu'ils avoient altérées. Ces prémiers Hérétiques* [2] *attribuoient aux Anges la Création de notre Monde; & pour renchérir sur l'impiété même, ils l'attribuoient ou aux derniers des Anges, ou à des Anges méchans & très imparfaits. Ils ne laissoient pas d'honorer les Esprits, au moins les Anges supérieurs à ceux qui avoient créé le Monde. C'est ce que* [3] *Tertullien témoigne; & S. Epiphane* [4], *qui connoissoit bien l'Hérésie* des Simoniens, *nous apprend, que Simon plaçoit les Intelligences dans les divers Cieux qu'il avoit imaginés, & qu'il enseignoit que personne ne pouvoit être sauvé* [5], *qu'en pratiquant certains* myftères *abominables, & qu'*en offrant ces Sacrifices-là au Père de toutes choses, par la médiation des Puissances célestes. *Cependant, bien que ces Hérétiques fussent contemporains des Apôtres, on ne croit pas que S. Paul les ait en vue* dans

(c) Act. VIII.

1. *Simon* & *Ménandre* étoient de la Samarie; *Saturnin*, d'Antioche; *Carpocrate*, d'Alexandrie. Voyez Théodor. Hær. Fabul. Lib. I. C. 1, 2, 5. Iren. Lib. I. C. 22. Tous ces Hérétiques sortoient des Sectes Judaïques, comme le témoigne *Hégésippe* dans *Eusèbe*, Hist. Eccl. Lib. IV. c. 22. On trouvera même quelques traces de leurs opinions dans Philon. Tel est, par exemple, ce qu'il dit de la création de l'homme. Il remarque, que Dieu en délibéra avec ses Anges, qu'il nomme ὑπάρχοι, *les Puissances qui gouvernent sous Dieu.* Et la raison qu'il en allègue, c'est que Dieu ne pouvant être l'Auteur que des *vertus*, il voulut que les Anges le fussent des *péchés* ou des défauts: *Car Dieu ne jugea pas qu'il fût digne de lui,* poursuit Philon, *de préparer par son opération le chemin aux vices, dans une ame raisonnable. C'est ce qui fit qu'il donna à faire cette partie de l'ouvrage aux Anges qu'il s'étoit associés.* On voit ici les Anges concourir à la création de l'homme, & y faire ce qui ne convenoit pas à l'Etre infiniment bon. Phil. *De confus. Linguar.* p. 234. On se sert de l'Edition Grecque de Turnèbe, 1552.

2. Theod. Ibid. C. 1, 2, 3, 4. Iren. Lib. I. C. 20, 21, 22.

3. *Simonianæ autem Magiæ Disciplina Angelis serviens, utique & ipsa inter Idololatrias deputabatur.* Tertull. De Præscrip. Hæret. Cap. 33.

4. Epiph. Hæref. XXI. Sect. 4.

5. Id. Hæref. XXVI. Sect. 9. & 10.

dans cette Epître. C'étoient des gens exécrables par leurs impiétés & par leurs (a) Col. II. 18. *vices, que l'Apôtre auroit désignés par d'autres caractères que celui de gens* (a) vainement enflés de leur ſcience charnelle.

V. *Tout le monde ſait que les Platoniciens honoroient les Anges* [1], *ſous le nom de* Démons: *terme, qui dans ſa ſignification, & dans leur uſage, étoit fort honorable. Ils regardoient les Anges comme des Médiateurs entre Dieu & les hommes, qui portoient à Dieu les prières des hommes, & qui apportoient aux hommes les bienfaits de Dieu. Origène ne fait pas difficulté de dire la même choſe des Anges; mais il nie la conſequence, qui eſt l'invocation & le culte* [2], *ſoutenant que* toutes nos prières & toutes nos actions de graces doivent être adreſſées à Dieu *ſeul*, par notre Souverain-Sacrificateur, *ſavoir*, JESUS-CHRIST. *D'ailleurs, les Platoniciens donnoient à des Anges la direction, non-ſeulement des Aſtres & des Elémens, mais de toutes les affaires du Monde, & de toutes les choſes néceſſaires à la vie; d'où ils concluoient qu'il falloit les honorer, comme on honoroit les* Satrapes *des Rois de* Perſe, *les* Gouverneurs *que les* Romains *envoyoient dans les Provinces. Origène* [3], *qui étoit grand Platonicien, ne diſconvient pas encore du principe; mais il nie* [4] *toujours les conſéquences de l'invocation & du culte. Il pourroit donc bien être, que des Philoſophes Platoniciens, ou des gens imbus de cette Philoſophie, tâchoient de ramener les Chrétiens à l'Idolatrie, & de les porter à honorer les bons Anges, à qui les hommes avoient de ſi grandes obligations. Mais, comme cette erreur ſe trouve jointe avec les fêtes & les abſtinences Judaïques, il y a plus d'apparence que les Impoſteurs, dont il s'agit dans cette Epître, étoient des Philoſophes Juifs. Ils avoient en effet* [5] *la même Théologie que les Platoniciens, ſur le ſujet des Anges.*

VI. *Clément d'Alexandrie rapporte un paſſage d'un Livre Apocryphe, intitulé* la Prédication de Pierre [6], *où l'on reproche aux Juifs* de ſervir les Anges & les Archanges. *Mais comme on leur reproche, au même endroit,* de ſervir les Mois & la Lune, *ſous prétexte qu'ils obſervoient l'apparition de la Lune pour célébrer la Pâque & leurs* Néoménies, *cette accuſation eſt ſi fauſſe, qu'elle ſuffiroit ſeule pour prouver que le Livre où elle eſt rapportée eſt ſup-*

1. *Les Ames, les Démons & les Anges ſont des noms différens, mais ce ſont dans le fond les mêmes Etres & les mêmes ſujets; & celui qui ſait cette vérité, ſe délivre lui-même d'une grande ſuperſtition.* Philon, *De Gigantib.* p. 192. *Démon* ne ſignifie que ſavant. *Ariſtote* a été appellé de la ſorte, à cauſe de ſon grand ſavoir.

2. *Omnia enim vota, omnes interpellationes, deprecationes & gratiarum actiones,* πᾶσαν μὲν γὰρ δέησιν, καὶ προσευχὴν, καὶ ἔντευξιν, καὶ εὐχαριστίαν, *deſtinandæ ſunt ad Deum rerum omnium Dominum, per majorem omnibus Angelis ſummum Pontificem, vivum Verbum & Deum.* Orig. contra Celſum, Lib. V. initio, p. m. 239.

3. Origen. Ibid. Lib. VIII. p. 409. & ſequent.

4. Ibid. p 411. & 414. *Oblitus Celſus cum Chriſtianis ſe agere, ſoli Deo per Jeſum preces offerentibus* &c. τοῖς μόνοις, τῷ Θεῷ διὰ τοῦ Ἰησοῦ εὐχομένοις.

5. Phil. ub. ſup. *De Plantat. Noe*, p. 146. *De Gigantibus*, p. 192. & 193.

6. Clem. Alex. Strom. Lib. VI. p. 635. λατρεύοντες ἀγγέλοις καὶ ἀρχαγγέλοις, μηνὶ καὶ σελήνῃ &c.

ſuppoſé, quelque ancien qu'il ſoit. Celſus, Philoſophe Platonicien [1], *accuſe de même les Juifs de ſervir les Anges. C'eſt encore une calomnie; car il les accuſe en même tems d'honorer* le Ciel : *ce qui fait ſoupçonner que ce Paien ne connoiſſoit la Religion des Juifs que par quelques* [2] *Hérétiques, tout-à-fait impies, qui ſoutenoient que le Dieu des Juifs & le Créateur du Monde n'étoit qu'un Ange. Cependant, il eſt certain que depuis le retour de la Captivité, les Docteurs Juifs philoſophérent beaucoup ſur le ſujet des Anges. Quelques-uns d'eux ont dit* [3], *qu'*ils avoient apporté de Babylone les noms des Anges, auſſi-bien que les noms des Mois ; *& il eſt vrai que ce n'eſt que dans* [4] *Daniel, & dans des Livres compoſés depuis le retour de Babylone, que l'on trouve des Anges déſignés par des noms propres. Ils avoient parmi eux la Secte fameuſe des* Eſſéniens. *C'étoient des Philoſophes Juifs, diſtingués par leurs dogmes auſſi-bien que par leur genre de vie* [5]. *Ces gens-là avoient des myſtères, qu'ils promettoient de ne révéler à aucun étranger, quand il devroit leur en coûter la vie. Ils s'obligeoient auſſi* à conſerver les Livres de leur Secte, & les noms des Anges. *Ces promeſſes ſont ſans doute fort étranges, s'ils ne rendoient pas quelque culte aux Puiſſances céleſtes, & s'ils ne croyoient pas les faire intervenir, par leurs prières, dans des opérations merveilleuſes.*

VII. *Ces mêmes Eſſéniens* [6] *vivoient dans le célibat, au moins une des branches de leur Secte. Ils pratiquoient, non-ſeulement les abſtinences de la Loi, mais diverſes abſtinences particulières. S. Epiphane* [7] *parle d'une Secte d'Hérétiques, qu'il nomme* Sampſéens. *C'étoient* des Eſſéniens [8], *qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme, qui* adhéroient en toutes choſes aux Juifs, *& dont une partie* s'abſtenoit de manger des animaux. *Le même Auteur parle d'une Secte Judaïque, qu'il appelle* [9] Nazaréens. *Ces gens-là regardoient comme* un crime de ſacrifier des animaux & de manger de la viande. *Les* Thérapeutes, *autre Secte Judaïque* [10], *pratiquoient de grandes abſtinences. Ils avoient des tems, où ils ne buvoient que de l'eau, ne mangeoient que du pain & du ſel, auquel les plus délicats joignoient quelquefois l'hyſſope. En général,*

1. Origen. cont. Celſ. Lib. I. p. 20. Lib. V. p. 240. *J'admire les Juifs*, dit Celſus, *qui pendant qu'ils honorent le Ciel & les Anges du Ciel*, εἰ τὸν μὲν οὐρανὸν, καὶ τοὺς ἐν τῷ δὲ ἀγγέλους σέβουσι, *refuſent d'en honorer les parties les plus vénérables & les plus puiſſantes, ſavoir, le Soleil & la Lune* &c.

2. *Baſilide, Saturnin.* Voyez Theodor. Hæret. Fabul. Lib. I. c. 3, 6.

3. Buxtorf. Dict. Rabb. Col. 1115.

4. Dan. VIII. 17. IX. 21. X. 13. On trouve dane ce Prophète les noms de *Gabriel* & de *Michel*. Dans Tobit, celui de *Raphaël*. Dans le IV. Liv. d'Eſdras, ceux d'*Uriel* & de *Jérémiel*. Dans les Prophètes précédens, les Anges ſont déſignés par des noms généraux, qui marquent ou leurs propriétés, ou leur Nature, ou leurs fonctions, mais non par des noms propres. Tob. III. & IV. Eſdr. IV.

5. Joſeph. De la Guer. des Juifs, Liv. II. C. 11. p. 786.

6. Joſeph. Ibid.

7. Epiph. Hæreſ. LIII.

8. Petav. ad Hæreſ. XIX *Eſſenorum.*

9. Epiph. Hæreſ. XVIII.

10. Phil. De vita contempl. p. 613. Ils s'appelloient *Thérapeutes*, comme qui diroit, *des gens qui mènent une vie religieuſe*, ou qui ſont appliqués à guérir les maladies de l'ame.

néral, ceux qui s'appliquoient aux Sciences ſecrettes, & à cette ſorte de Philoſophie que l'on nomma Magie, *avoient beaucoup de religion pour les Anges, par le moyen deſquels ils prétendoient exécuter des opérations miraculeuſes, & ces mêmes Philoſophes menoient une vie auſtère; c'eſt une obſervation qu'a fait Clément d'Alexandrie* [1]*;* Comme les Mages, *dit-il,* ſervent les Anges & les Démons, ils ont grand ſoin de s'abſtenir de Vin & de Viande, & de vivre dans la continence. *Il eſt donc fort vraiſemblable, que des Eſſéniens, ou des gens qui avoient vécu parmi eux, aiant embraſſé le Chriſtianiſme, vouloient porter les Fidèles au culte des Anges, à l'obſervation des Cérémonies Judaïques, & à des abſtinences particulières, dans leſquelles ils faiſoient conſiſter une grande perfection. La vie* [2] Aſcétique, *ou pour ainſi parler,* abſtinente, *aiant* une apparence de ſageſſe, *a toujours eu des Sectateurs* [3]. *Origène loue beaucoup le mot du Philoſophe* Sextus, *que* [4] c'eſt une choſe indifférente de manger de la viande; mais qu'il vaut mieux s'en abſtenir, & que cela eſt plus conforme à la Raiſon. *S'il en faut croire le récit de Clément d'Alexandrie* [5], S. Matthieu ne mangeoit que des herbes & des graines; *& Euſèbe rapporte* [6], *ſur la foi d'Hégéſippe, que S. Jaques, Frère de notre Seigneur,* ne mangeoit point de viande. *On ne voit rien de pareil dans l'Ecriture, & il eſt bien difficile de ſe perſuader que des Apôtres aient choiſi un genre de vie, que S. Paul a ſi fort mépriſé.*

VIII. *Quoi qu'il en ſoit, on ne doute point que les Hérétiques, que l'Apôtre a combattus dans cette Epître, n'aient été des Juifs, qui uniſſoient enſemble le culte des Anges, l'obſervation des Loix cérémonielles, & des abſtinences particulières. C'eſt le ſentiment de Théodoret* (a): Ceux qui défendoient la Loi, *dit ce ſavant Evêque*, vouloient obliger les Chrétiens à (b) honorer les Anges, diſant, que la Loi avoit été donnée par leur miniſtère. Cette maladie a duré longtems dans la Phrygie & dans la Piſidie; & ce fut pour cela que le Synode aſſemblé à Laodicée de Phrygie défendit par un decret (c), que l'on adreſſât des prières aux Anges. On voit encore aujourd'hui chez ces Peuples-là, & chez leurs voiſins, des Oratoires de S. Michel. Ceux qui vouloient leur perſuader ce culte, prenoient le prétexte de l'humilité. Ils diſoient que Dieu ne pouvant être ni vu, ni touché, ni compris, il falloit ſe procurer ſa faveur par la médiation des Anges. C'eſt ce que l'Apôtre veut dire dans ces paroles, *Par humilité, & par le culte des Anges.*

(a) Theodor. in Ep. ad Coloſ. II. 18. Tom. III. p. 355.
(b) Σέβειν τοὺς Ἀγγέλους.
(c) Τὸ τοῖς Ἀγγέλοις προσεύχεσθαι.

IX.

1. Clem. Alex. Strom. Lib. III. p. 446.

2. On a appellé ἀσκητὰς, ou *Aſcètes*, ceux qui faiſoient profeſſion d'une vie auſtère. *Ruffin* a rendu ce mot par *abſtinentes*. Valeſ. Annot. ad Euſeb. Lib. II. C. 17.

3. Voyez l'Ep. 108. de Sénèque, adreſſée à Lucilius. Les Philoſophes, qui croyoient la Métempſychoſe, s'abſtenoient de manger des animaux.

4. Origen. cont. Celſ. Lib. VIII. p. m. 408.

5. Clem. Alexand. Pædag. Lib. II. C. 1. p. 148.

6. Hiſt. Eccl. Lib. II. C. 23. Ce qu'Hégéſippe dit là de S. Jaques, eſt accompagné d'autres circonſtances ou d'autres faits évidemment fabuleux, comme les Savans l'ont fort bien remarqué, en particulier *Scaliger*, Animadv. Euſeb. p. 178.

IX. *S. Paul a désigné les Anges par les titres* (a) *de* Trônes, *de* Dominations, *de* Principautés *&* *de* Puissances. *Dans l'Epître aux Ephésiens* (b) *il a mis celui d'*Empire *ou de* Vertu, *qui semble occuper la place de celui de* Trône, *qui se trouve ici. Ces titres, & quelques autres répandus dans l'Ecriture, ont donné occasion à un ancien Auteur, qui a pris le nom de* Denys l'Aréopagite, *d'écrire sous ce nom un Livre* de la Hiérarchie Céleste, *& d'en imposer à la Postérité. Mais bien que cet Auteur se vante de suivre les instructions de S. Paul, dont il se dit le Disciple, sa Théologie n'est dans le fond que la Théologie Platonicienne, à laquelle il a ajouté des noms & des idées, qu'il a pris de l'Ecriture Sainte. Il faut que S. Augustin n'ait point connu cet Auteur-là* [1], *puisqu'il avoue qu'il ne sait point ce qui distingue* les Trônes, les Dominations, les Principautés & les Puissances. *Il n'auroit pas parlé de la sorte, s'il avoit connu un Ecrivain Apostolique, instruit par S. Paul, qui eût développé toutes ces différences. On n'a pas de peine à croire, qu'il y a de la subordination entre les Anges; le titre d'*Archange, *qui est donné à quelques-uns, le prouve suffisamment: mais du reste on ne sauroit rien dire là-dessus, sans tomber dans le défaut que S. Paul condamne,* de vouloir pénétrer dans les choses que l'on ne sait point. *S. Jérôme a jugé* [2] *que l'Apôtre avoit pris ces distinctions d'Anges, de la Théologie secrette des Juifs; ou que sachant, par l'Esprit de Dieu, que le Gouvernement de la République d'Israel étoit une figure du Gouvernement du Monde par les Anges, il avoit expliqué ce mystère. Dieu, comme le Roi de l'Univers, a ses Anges pour Officiers & pour Ministres; & il y a parmi eux divers degrés de ministères, de puissance, comme il y en a parmi les Officiers des Rois. S'il faut choisir entre ces deux opinions* [3], *on préfère la prémière. Ce n'est pas S. Paul, ce sont les Docteurs Juifs, qui établissoient entre les Puissances célestes une subordination pareille à celle que l'on voit dans les Cours des Princes, & dans le Gouvernement des Etats. Les Platoniciens avoient le même Systême, & S. Paul s'est servi des termes & des idées des Docteurs Juifs par condescendance, & sans prétendre les autoriser.*

(a) Chap. I. 16.
(b) Eph. I. 21.

X. *Les Juifs avoient diverses Fêtes;* la Pâque, la Pentecôte, *la Fête nommée* des Trompettes, *qu'ils solennisoient le prémier jour du* [4] *septième mois, celle* des Expiations, *& celle* des Tabernacles [5]. *Ils avoient d'ailleurs le*

1. *Quid inter se distent quatuor illa vocabula, quibus universam illam societatem videtur Apostolus esse complexus, dicendo,* sive Throni, sive Dominationes, sive Principatus, sive Potestates, *dicant qui possunt, si tamen possunt probare quod dicunt. Ego me ista ignorare confiteor.* August. Enchir. ad Laurent. Cap. 29.

2. *Arbitror itaque illum, aut de traditionibus Hebræorum ea que secreta sunt in medium protulisse; aut certe quæ quasi juxta historiam scripta sunt, cùm intelligeret legem esse spiritualem, sensisse sublimius* &c. Hieron. Com. ad Eph. I. 21. p. 196.

3. *Credo Apostolum illis nominibus usum fuisse, quibus illi Pseudo-Apostoli ex Judaismo Angelos magnificabant, vocando illos, alios Thronos, quasi Reges* &c. Zanchi. ad Coloss. I. 16. *Crediderim Apostolum per concessionem potius has voces, quibus Hebræi varios gradus inter Angelos significabant, posuisse, quam quod certo noverit rem ita se habere.* Idem. ad Eph. I. 20. Vid. Eund. de Operib. Dei, Lib. II. Cap. I. Col. 62.

4. C'étoit le septième, à commencer par le mois de *Nisan,* qui répondoit à notre mois de Mars.

5. Voyez l'institution de ces Fêtes au Chap. XXIII. du Lévitique.

(a) Voyez Nomb. X. & XXIX. *le Sabbat*, (a) & les Néoménies, *c'est-à-dire*, *les prémiers jours de chaque mois. Outre ces Fêtes, qui étoient d'institution divine, ils célébroient* [1] *celle de leur Délivrance, du tems* d'Esther & d'Assuérus; *celle de la* Dédicace (b), *ou de la purification du Temple par* Juda Machabée. *Ils avoient encore* [2] *quelques jours de Jeûne. Enfin ils observoient la septième année*, (c), *ou l'Année Sabbatique*, & *celles de leurs Jubilés* (d), *qui revenoient au bout de sept fois sept années, ou de quarante-neuf ans. Toutes ces Fêtes en général ne regardoient que la Nation Judaïque;* & *pour celles que Dieu avoit instituées, elles n'*étoient, *dit S. Paul* (e), que des ombres, dont le Corps & *la réalité* se trouvent en JESUS-CHRIST. *Les Juifs eux-mêmes en étoient dispensés de droit, depuis qu'ils avoient embrassé l'Evangile. Cependant il faut reconnoître, que les prémiers Chrétiens continuérent à sanctifier le Sabbat par* [3] *des Assemblées religieuses. Au moins cela se pratiqua parmi* [4] *les Orientaux*, & *apparemment dans les Eglises, qui étoient composées en partie de Juifs. Il faut seulement observer que les Fidèles, au moins ceux d'entre les Gentils, ne sanctifioient pas le Sabbat* [5] à la manière Judaïque, *par une cessation entière de tout travail. Ils le faisoient* [6] spirituellement, par la méditation de la Loi, par la contemplation & l'admiration des Ouvrages de Dieu. *Au reste, on observera ici en passant, que les Chrétiens n'eurent d'abord d'autre Fête que* le Dimanche; *ils y ajoutérent bientôt après* la Préparation de la Pâque, la Pâque *elle-même*, & la Pentecôte. *Origène ne fait mention que de celles-là* [7]; *ce qui fait juger qu'il n'y en avoit point d'autres de son tems. Il remarque même, que l'institution de ces Fêtes regardoit proprement les simples* & *les imparfaits, qui avoient besoin de secours pour se rappeller la mémoire des bienfaits de Dieu*, & *pour s'appliquer, au moins dans ces jours-là, à des méditations, qui auroient dû revenir tous les jours. S. Jérôme* [8] *a fait une réflexion à peu près semblable, sur le sujet des Fêtes des Chrétiens.*

(b) I. Machab. IV.
(c) Lévit. XXV. 2.
(d) Ibid. vs. 8. & suiv.
(e) Col. II. 16, 17.

XI. *C'est dans cette Epître aux Colossiens*, & *dans l'Epître aux Ephésiens, que l'Apôtre a employé plusieurs fois le mot de* (f) Plérôme, *que l'on traduit ou* plénitude, *ou* perfection. *Cela donne lieu de penser, qu'il a fait allusion au* Plérôme *des Gnostiques; car bien que ces gens-là ne soient pas tout-à-fait du tems de S. Paul, ils prétendoient que leurs Maîtres*

(f) Eph. I. 23. III. 19. IV. 13. Coloss. I. 19. II. 9.

1. C'est la Fête nommée *Purim*, c'est-à-dire, la Fête *des Sorts*. Voyez Esther IX. 26, 27.

2. Voyez Zachar. VIII. 19. Ils avoient outre cela la Fête nommée *Xylophorie*, dont on voit l'institution, Néhém. X. 34.

3. Cela paroît par un passage de l'Epître de S. Ignace *aux Magnésiens* &c. Vid. *Suicer.* Thesaur. Ecclesiast. in voce σάϐϐατον, & *Albaspinæ* Observat. Lib. I. Cap. 17. A Rome on ne jeûnoit point anciennement le jour du sabbat, parce qu'on regardoit ce jour-là comme un jour de Fête. *Vid. Socrat. H. E. L.* V. 22.

4. Henr. Vales. Annot. ad Euseb. De Laudib. Constant. Cap. IX. p. 279.

5. C'est ce que le Concile de Laodicée appelle *judaïzer. Il ne faut pas*, dit ce Concile, *que les Chrétiens judaïzent, c'est-à-dire qu'ils passent le jour du Sabbat sans travailler.* Apud Suicer. ubi sup.

6. Ignat. Ep. ad Magnesi.

7. Origen. cont. Cels. Lib. VIII. p. 404. & 405.

8. Hieron. in Ep. ad Gal. Cap. IV. 10.

tres [1] *étoient contemporains ou Disciples des Apôtres, outre qu'ils n'étoient pas les inventeurs de leur Doctrine. S. Irénée dit expressément* [2], *que Valentin n'avoit fait que* donner une forme particulière à certaines doctrines plus anciennes *que lui; ou, comme parle Tertullien* [3], *c'étoient* de vieilles opinions *d'anciens Gnostiques*, dont *Valentin* trouva les semences, *& leur donna la forme & l'accroissement. Ces Hérétiques, dont toute la Théologie étoit pleine de fables mystérieuses, se servoient beaucoup du mot de* Plérôme, *qui dans leur idée signifioit proprement l'universalité des Etres parfaits. Ils plaçoient d'abord le vrai Dieu, qu'ils appelloient*, Celui qui est par lui-même, l'ineffable, l'incompréhensible, *ils le plaçoient, dis-je, dans le Ciel suprême. De lui étoient descendus, par diverses générations*, les Æones, *ou les Anges jusqu'au nombre de trente. Un de ces* Æones, *sorti du* Plérôme, *avoit formé ce Monde où nous sommes, qui est lui-même hors du* Plérôme. *c'est-à-dire, hors de l'enceinte des choses parfaites & bienheureuses. Il semble donc, que S. Paul ait fait allusion à ce* Plérôme, *tant vanté depuis par les Hérétiques. L'Eglise* (a) est le Plérôme de JESUS-CHRIST, *c'est-à-dire, l'assemblage des Saints & des Justes, qui sont unis en* JESUS-CHRIST, *& qui reçoivent de lui la perfection & la félicité. C'est lui-même, qui a créé les Anges, qui les a réconciliés avec les hommes, & qui est à la tête de ce* Plérôme *composé des Anges & des Fidèles. Cette universalité des Etres heureux & parfaits, que l'Apôtre nomme plusieurs fois τὰ πάντα* (b), toutes choses, se réunit *en* JESUS-CHRIST, *comme sous son Chef & son Maître. C'est peut-être-là ce que S. Paul a voulu dire dans ces mots,* (c) Il a plu à Dieu, que tout le Plérôme habitât en JESUS-CHRIST, *c'est-à-dire, que tous les Anges & tous les Saints se réunissent en lui, & devinssent comme* des Frères qui habitent ensemble. *Il est certain au moins que ce qui précède, & ce qui suit, s'ajuste fort bien avec ce sens-là.*

(a) Eph. I. 23.
(b) Eph. I. 10.
(c) Coloss. I. 19.

XII. *L'Epître aux Colossiens fut écrite de Rome* (d), *en même tems que l'Epître aux Ephésiens, dont elle est comme l'abrégé. La conformité s'étend jusqu'aux termes. Il est pourtant mal-aisé de découvrir, pourquoi ces deux Epîtres étant du même tems, & envoyées* (e) *l'une & l'autre par* Tychique, *l'Epître aux Ephésiens n'est point écrite au nom* de Paul & de Timothée, *comme l'Epître aux Colossiens, & les Epîtres aux Philippiens & à Philémon. C'est ce qui a fait soupçonner à quelques-uns, que la prémière fut écrite durant la seconde prison de S. Paul. Mais la conformité des pensées & des expressions,*
&

(d) Voyez la Préface générale.
(e) Eph. VI. 21. Coloss. IV. 7, 8.

1. Les *Valentiniens* se disoient Disciples d'un certain *Théodades*, qui avoit été dans la familiarité de S. Paul, Παυλȣ γνώριμος. *Basilide* de même se disoit Disciple de *Glaucias*, qui avoit été Interprète de S. Pierre. En général, ces Imposteurs s'autorisoient de S. *Matthias*, dont ils se vantoient de suivre les sentimens. *Clem. Alexand.* Strom. Lib. VIII. p. 764. & 765. Rien ne doit surprendre dans de si méchans Hérétiques, qui cherchant des autorités, osoient dire que leur Doctrine venoit de Jésus-Christ par la Tradition, & qu'il l'avoit enseignée à ses Disciples, pour la confier en secret à ceux qu'ils en trouveroient dignes. *Iren.* Lib. I. C. 24. *Theodor.* Hæret. Fabul. Lib. I. C. 5.

2. Iren. Lib. I. C. 5.

3. Tertull. De Valenti. Cap. 4. *Cujusdam veteris opinionis semina nactus* &c.

& l'envoi de Tychique qui porte ces deux Epîtres, doivent prévaloir ſur cette difficulté. Au reſte, on apprend dans l'Epître aux Coloſſiens *deux particularités hiſtoriques, qui méritent d'être remarquées. La prémière, c'eſt que* S. Luc
(a) Chap. IV. 14. (a) *l'Evangéliſte étoit à Rome avec S. Paul, & qu'il étoit Gentil d'origine, puiſque l'Apôtre le diſtingue du petit nombre de Juifs qui l'avoient conſolé dans ſes liens. La ſeconde, qui eſt bien plus conſidérable, c'eſt que dès le tems que cette Lettre fut écrite, c'eſt-à-dire vers l'an 62, l'Evangile avoit déja été*
(b) Chap. I. 6, 23. *prêché* (b) *dans la plus grande partie du Monde connu, & qu'il y* produiſoit beaucoup de fruit. *Les progrès de l'Evangile furent en effet bien vaſtes & bien rapides, comme on en peut juger par ce que* Pline *le Jeune mandoit à* Trajan, *environ quarante ans après. Il écrivoit à ce Prince* [1], *que dans la* Bithynie, *où il étoit Proconſul,* les Villes, les Bourgs, la Campagne, tout étoit plein de Chrétiens de tout âge, de toute condition & de tout ſexe; juſques-là qu'*avant la perſécution qu'il leur fit ſouffrir,* les Temples étoient preſque abandonnés, & les Sacrifices très rares.

1. *Multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriuſque ſexus etiam vocantur in periculum, & vocabuntur. Neque enim civitates tantum, ſed vicos atque agros ſuperſtitionis iſtius contagio pervagata eſt... Certe ſatis conſtat jam deſolata templa cœpiſſe celebrari, & ſacra ſolennia diu intermiſſa repeti, paſſimque venire victimas; quarum adhuc rariſſimus emptor inveniebatur.* Epiſt. Plin. Lib. X. Ep. 97. Ce témoignage d'un Paien, à l'égard de la Bithynie, confirme ce que diſent les Auteurs Eccléſiaſtiques des progrès de l'Evangile. Voyez S. Irénée Liv. I. C. 3.



EPITRE DE S. PAUL APOTRE AUX COLOSSIENS.



CHAPITRE I.

Vertus des Colossiens. Epaphras, leur Ministre. Progrès de l'Evangile. 1-8. *Sagesse. Vie digne de Dieu. Force, patience.* 9-12. *J. C., Image de Dieu. Le prémier en tout. Tout a été créé, & réconcilié par lui.* 13-22. *L'Evangile annoncé à toutes les Créatures. Paul, Ministre des Gentils; il souffre, parce qu'il prêche le mystère de leur vocation. Il exhorte, il combat, pour rendre tous les hommes parfaits.* 23-29.

1 PAUL, Apôtre de JESUS-CHRIST par l'ordre de Dieu, & Timothée
notre Frère, 2 à *nos* Frères, les Saints & Fidèles en JESUS-CHRIST,
qui *sont* à Colosses. Que la grace & la paix *soient avec* vous de la part de Dieu
notre Père, & *de* la part de JESUS-CHRIST *notre* Seigneur!
3 Nous rendons graces à Dieu, qui est le Père de notre Seigneur JESUS-
CHRIST, dans les prières que nous lui adressons sans cesse pour vous; 4 parce
que

CHAP. I. ℣. 2. Rom. I. 7. Gal. I. 3. Eph. I. 2. I. Pier. 2. ℣. 3. Eph. I. 15. Phil. I. 3. I. Thess. I. 2. II. Thess. I. 3. ℣. 4. Eph. I. 13. Philém. ℣. 5.

CHAP. I. ℣. 1. *Par l'ordre de Dieu.*] Voyez sur Gal. I. 1, 15.

℣. 2. *Les Saints.*] Les Chrétiens. Voyez sur Rom. I. 7.

Fidèles en J. C.] Voyez sur Eph. I. 1. Comme le mot de *fidèles* peut être l'épithète de celui de *Frères*, on peut aussi traduire, *Aux Saints qui sont à Colosses, & qui sont véritablement nos Frères en J. C.*

Colosses.] Ville de Phrygie.

Et de la part de J. C. N. S.] Ces mots n'étoient point dans les Exemplaires Grecs du tems d'Origène, comme il l'a remarqué sur le ℣. 7. du Ch. 1. de l'Ep. aux Romains.

℣. 3. *A Dieu, qui est le Père.*] Autr. *au Dieu & Père.*

Dans les prières &c.] Gr. *priant sans cesse pour vous.* Voyez sur cette expression, *sans cesse*, les notes sur Rom. I. 9, 10. & I. Thess. V. 16.

℣. 4. *Parce que nous avons appris.*] Autr. *Depuis* &c. Gr. *Aiant appris*, Voyez le ℣. 8.

Votre

que nous avons appris la foi que vous avez en Jesus-Christ, & *votre*
amour envers tous les Saints; 5 à cauſe de l'eſpérance *des biens* qui vous
ſont réſervés dans le Ciel, *&* dont vous avez été ci-devant inſtruits par la
prédication de la Vérité, *c'eſt-à-dire*, de l'Evangile, 6 qui a non-ſeulement
pénétré juſqu'à vous, mais dans tout le Monde, où il fructifie, comme il
fait parmi vous, depuis le jour que la grace de Dieu vous aiant été an-
noncée, vous en avez eu une véritable connoiſſance. 7 Car c'eſt ainſi que
vous en avez été inſtruits par Epaphras, notre cher Compagnon de ſer-
vice, qui s'acquitte fidèlement envers vous du miniſtère de Jesus-
Christ.
8 C'eſt lui, qui nous a appris la charité que vous avez par le *Saint* Eſprit.
9 Et c'eſt ce qui fait que depuis le jour que nous l'avons ſu, nous ne ceſſons de
prier pour vous, demandant *à Dieu*, que vous ſoyez remplis de la connoiſſan-
ce de ſa volonté, & de toute la ſageſſe & la prudence ſpirituelle, 10 afin que
vous marchiez, d'une manière digne du Seigneur, dans tout ce qui lui eſt a-
gréa-

℣. 5. I. Pier. I. 4. ℣. 6. Marc IV. 8. Jean XV. 16; Act. VI. 7. XII. 24. XIX. 20. ℣. 7. Col. IV. 12. Philém. ℣. 23. I. Cor. IV. 2. ℣. 7. Rom. XII. 2. I. Cor. I. 5. Eph. I. 15. V. 10, 17. ℣. 10. Gen. XVII. 1. Jean XV. 16. I. Cor. VII. 20. Eph. IV. 1. Phil. I. 27. I. Theſſ. II. 12.

Votre amour envers tous les Saints.] C'eſt la charité, que les Coloſſiens exerçoient envers ceux qui ſe trouvoient dans la néceſſité.

℣. 5. *A cauſe de l'eſpérance* &c.] On rapporte ces mots à *la charité*, dont il eſt parlé dans le ℣. 4. Mais on peut auſſi les rapporter à ce qui eſt dit ℣. 3. *Nous rendons graces* à Dieu.

Prédication.] C'eſt ce que ſignifie ici *parole*, qui eſt dans le Grec, comme I. Cor. I. 18.

℣. 6. *Qui a non ſeulement* &c.] On exprime le ſens. Il y a dans le Grec, *qui eſt parvenu*, ou *qui a pénétré juſqu'à vous, comme auſſi dans tout* &c.

Dans tout le Monde.] Bien que l'Empire Romain ſoit appellé *tout le Monde* Luc II. 1. l'Evangile avoit déja pénétré au-delà des bornes de l'Empire, particulièrement dans les lieux où il y avoit des Juifs, comme dans la Province de Babylone, au-delà de l'Euphrate.

La grace de Dieu.] L'Evangile, tel que S. Paul l'annonçoit. Voyez II. Cor. VI. 2.

Vous en avez eu une véritable connoiſſance.] Gr. *Vous l'avez connue, ou reconnue dans la vérité.* Voyez plus bas, II. 6.

℣. 7. *Car c'eſt ainſi.*] Gr. *Comme auſſi.*

Epaphras.] Ce peut être le même nom que celui d'*Epaphrodite*, Phil. II. 25: mais il n'y a point d'apparence que ce ſoit la même perſonne. S. Paul avoit envoyé *Epaphrodite* à Philippes, au-lieu qu'*Epaphras* étoit à Rome, & qu'on a même lieu de croire qu'il y étoit priſonnier; Philém. ℣. 23. & ici, IV. 12.

℣. 8. *Que vous avez par le S. Eſprit.*] Gr. *votre charité dans l'Eſprit.* On l'explique du *Saint Eſprit*, parce que S. Paul le repréſente par-tout comme l'Auteur & le principe de l'union des Fidèles. Voyez Rom. XV. 30. I. Cor. XII. 13. Eph. IV. 3. Phil. II. 1. Tite III. 15. & aill. D'autres l'expliquent d'une charité ſincère, qui a ſon ſiège dans l'*eſprit*.

℣. 9. *Vous ſoyez remplis de la connoiſſance de ſa volonté.*] Ou, *que vous accompliſſiez ſa volonté, que vous avez reconnue.* Voyez Eph. I. 23.

Sageſſe &c.] Voyez ſur Eph. I. 8. *Sageſſe, intelligence, ſcience, prudence*, ſont des termes ſynonymes. Voyez dans les LXX. Dan. I. 4, 17. & la Préface ſur l'Epître aux Hébreux. S. Paul ajoute *ſpirituelle*, pour diſtinguer cette *Science*, dont le S. Eſprit étoit l'Auteur, de la Philoſophie Paienne, ou des recherches de la Science Judaïque. Voyez I. Cor. II. 6, 7, 12, 13. Jaq. III. 15, 17. & les notes ſur Coloſſ. II. 2. & 17. *La prudence* du Fidèle eſt le diſcernement du faux & du vrai, de ce qu'il faut ou faire ou éviter pour être agréable à Dieu. Voyez Phil. I. 9, 10. &c.

℣. 10. *Dans la connoiſſance de Dieu.*] La connoiſſance de Dieu renferme la piété, qui en doit être l'effet. Voyez Rom. I. 28. & ici, III. 10. Dans les LXX. OſéeIV. 1. VI. 6. & conférez ces paroles du même Chap. ℣. 3. *Nous reconnoîtrons*

gréable, fructifiant en toute forte de bonnes œuvres, & croissant dans la
connoissance de Dieu; 11 étant *d'ailleurs* fortifiés d'une manière si puissan-
te par sa force glorieuse, que vous souteniez tout avec constance & avec
joie; 12 en bénissant le Père, qui nous a rendus capables d'avoir part à
l'héritage des Saints *qui sont* dans la lumière; 13 & qui nous aiant délivrés
de la puissance des ténèbres, nous a fait passer dans le Royaume de son Fils
bien-aimé.

14 C'est ce *Fils*, qui nous a acquis la rédemption par son sang, *savoir* la ré-
mission de nos péchés. 15 C'est lui, qui est l'Image de Dieu invisible, le Pré-
mier-né de toutes les Créatures, 16 Car tout a été créé par lui, tant ce qui est
dans le Ciel, que ce qui est sur la Terre, les choses visibles & les invisibles, les
Trônes & les Dominations, les Principautés & les Puissances; tout a été créé
par lui, & pour lui. 17 Et il est avant toutes choses, & toutes choses subsistent
en

℣. 11. Act. V. 41. Eph. III. 16. VI. 10. Phil. II. 17. II. Pier. I. 6. ℣. 12 Act. XXVI. 18. ℣. 13. Matth. III. 17. XVII. 5. Eph. II. 4. & suiv. VI. 12. I. Thess. II. 12. Héb. II. 14. I. Pier. II. 9. II. Pier. I. 17. ℣. 14. Act. XX. 28. Eph. I. 7. Héb. IX. 14. I. Pier. I. 19. ℣. 15. Jean XIV. 9. II. Cor. IV. 4. Phil. II. 6. Héb. I. 3. Apoc. III. 14. ℣. 16. Jean I. 3. Rom. VIII. 38. XI. 36. I. Cor. VIII. 6. Eph. I. 21. III. 9. Col. II. 15. Héb. I. 2. I. Pier. III. 22.

trons l'Eternel, & nous poursuivrons à le reconnoître. C'est ce que dit S. Paul, *croître dans la connoissance de Dieu.* Voyez Eph. I. 17, 18.

℣. 11. *D'une manière* &c.] Gr. *en toute puissance.* Voyez Rom. I. 4.

Par sa force glorieuse.] Gr. *par la force de sa gloire.* C'est cette *puissance glorieuse*, que Dieu a promis de déployer en faveur des Saints, en les ressuscitant d'entre les morts. L'espérance de l'immortalité, est ce qui doit rendre les Fidèles invincibles. Voyez Eph. III. 16.

Vous souteniez tout &c.] Gr. *en toute patience & constance avec joie.* Voyez II. Cor. VI. 4.

℣. 12. *Rendus capables.*] Ou, *habiles*, terme, qui exprime très bien le mot Grec. S. Paul a entendu par-là tout ce que Dieu a fait pour la rédemption & pour la sanctification des hommes; mais il y faut comprendre en particulier les afflictions, par lesquelles il prépare les Fidèles au salut. Voyez II. Cor. I. 6. II. Thess. I. 4, 5. Héb. II. 10. &c.

Qui sont dans la lumière.] Parce qu'ils croyent en J. C. Eph. V. 8. I. Jean II. 8, 9. Cette explication est confirmée par le beau parallèle, Act. XXVI. 18.

℣. 13. *De la puissance des ténèbres.*] De la domination des erreurs & des vices. Eph. V. 8. VI. 12. I. Pier. II. 9.

Fils bien-aimé.] Gr. *Fils de son amour*, ce qui a le même sens que *Fils unique.* Voyez Matth. III. 17.

℣. 14. *C'est ce Fils* &c.] Gr. *En qui*, ou, *par qui nous avons la rédemption.*

℣. 15. *L'Image de Dieu.*] Voyez sur II. Cor. IV. 4. Voyez Philon p. 267.

Le Prémier-né de toutes &c.] C'est-à-dire, qui est né de Dieu avant tous les siècles; ou, comme S. Paul s'exprime ℣. 17. qui *est avant toutes choses.* De même, *le Prémier-né d'entre les morts.* Voyez aussi sur Rom. VIII. 29. Autr. *L'Héritier*, *le Maître.*

℣. 16. *Par lui.*] Ou, *en lui.*

Les Trônes &c.] On peut voir ce que l'on a dit là-dessus dans la Préface. S. Paul s'est servi des expressions des Juifs, & a parlé des Anges comme ils en parloient. Le célèbre Rabin *Isaac Abarbanel* dit que les *Trônes* sont les Anges qui président sur les Royaumes. Il explique ainsi les *Trônes* dont il est parlé Dan. VII. 9. Les Rabins appellent ces Anges, *le Trône de la gloire.* Buxtorf. Dict. Rabb. col. 1097. Il est certain que d'anciens Hérétiques, qui avoient tiré leurs fables de la Cabale Judaïque, se sont servis des termes de S. Paul, & ont dit, que *le Christ* avoit envoyé *Jésus*, *par lequel il avoit créé les choses visibles & les invisibles, les Trônes & les Dominations, & les Divinités*, comme ils s'exprimoient eux-mêmes. Theodor. Hæret. Fabul. Lib. I. C. 7. p. 200. Tom. III. Ces mots, *Dominations*, ou *Seigneuries*, *Principautés*, *Puissances*, marquoient des Dignités ou des Ministères inférieurs à ceux des *Trônes.*

en lui. 18 C'eſt lui-même, qui eſt le Chef du Corps de l'Egliſe, qui eſt le
commencement, le Prémier-né d'entre les morts, afin qu'il tienne le pré-
mier rang en tout. 19 Car il a plu *à Dieu* que toute plénitude réſidât en lui,
20 & que par lui il ſe réconciliât toutes choſes, tant celles qui ſont dans le Ciel,
que celles qui ſont ſur la Terre, aiant fait la paix par lui, *ſavoir*, par le ſang
de ſa Croix.

21 Vous donc, qui vous étiez autrefois éloignés *de Dieu*, & qui étiez *ſes* en-
nemis, *ſoit* dans votre eſprit, *ſoit* par vos mauvaiſes œuvres; 22 JESUS-CHRIST
vous a maintenant réconciliés par la mort *qu'il a ſoufferte* dans ſon corps char-
nel, pour vous rendre ſaints, exemts de toute tache, & irrépréhenſibles devant
lui : 23 pourvu toutefois qu'étant bien fondés & bien fermes dans la foi, vous
y per-

℣. 18. Act. XXVI. 23. I. Cor. XV. 20, 23. Eph. I. 22. IV. 15. V. 23. Apoc. I. 5. ℣. 19. Jean I. 16. III. 34, 35. Col. II. 9. ℣. 20. Eſai. IX. 5, 6. Jean XVI. 33. Act. X. 36. Rom. V. 1, 10. II. Cor. V. 18. Eph. I. 10. II. 14, 16. I. Jean IV. 10. ℣. 21. Eph. II. 1, 2, 12. ℣. 22. Luc I. 75. Eph. I. 4. II. 15. V. 26, 27. II. Tim. I. 9. Héb. V. 7. Tit. II. 14. ℣. 23. Jean XV. 6.

℣. 18. *C'eſt lui-même* &c.] S. Paul veut dire, que comme le Fils de Dieu eſt le Prince de toutes les Créatures, il l'eſt auſſi de l'Egliſe. Il raiſonne préciſément comme fait S. Jean au commencement de ſon Evangile, lorſqu'il repréſente *la Parole* créant toutes choſes, & enſuite *faite chair*, pour effacer les péchés du monde, Jean I. L'Auteur divin de l'Epître aux Hébreux ſuit la même méthode, I. 2, 3, 4.

Le commencement, le Prémier-né &c.] J. C. eſt le *prémier*, qui ſoit reſſuſcité *d'entre les morts* pour ne plus mourir, *Les prémices de la réſurrection*, I. Cor. XV. 23. On peut auſſi traduire, *qui eſt le Prince, le Prémier-né d'entre les morts*. Ainſi, *le Prince des Créatures de Dieu*, Apoc. III. 14. Conférez Act. III. 15.

En tout.] Ou, *entre tous*. Autr. *Afin qu'il ait la ſupériorité ſur toutes choſes.*

℣. 19 *Plénitude.*] L'Original veut dire *ce qui remplit* une choſe, *ce qui* lui *donne la perfection* qui lui manquoit. Le ſens eſt, que c'eſt en J. C. que ſe trouve tout *ce qui peut donner la perfection* à tous les hommes. Ce ſens paroît confirmé par Eph. IV. 10. & ici, II. 9, 10. Voyez auſſi ſur Eph. I. 23. & conſultez la Préface, où l'on a parlé de *la plénitude*, ou du *Plérôme*, ſi connu chez les anciens *Gnoſtiques*.

℣. 20. *Qu'il ſe réconciliât.*] Gr. *qu'il réconciliât en lui. Lui* eſt mis ici pour *ſoi*, voyez Eph. I. 4. car c'eſt avec Dieu que ſe fait la réconciliation. Rom. V. 10. Eph. II. 16. II. Cor. V. 19.

Tant celles qui ſont dans le Ciel.] Ce ſont les bons Anges; mais comme ils n'ont jamais été ennemis de Dieu, S. Paul ne veut pas dire, que Dieu les *a réconciliés* avec lui par la mort de J. C. Il veut dire ſimplement, qu'il s'eſt réconcilié les hommes, & qu'en vertu de cette paix, *les Anges*, qui étoient ennemis des hommes pécheurs, ſont devenus leurs amis, que tous enſemble ſont comme une ſeule *famille*, dont J. C. eſt le Chef. Voyez Eph. I. 10. III. 15. On peut auſſi traduire ce verſet en cette ſorte: *Et que par lui il réconciliât toutes choſes en lui, aiant fait la paix par lui-même*, c'eſt-à-dire, *par le ſang de ſa croix, entre celles qui ſont dans le Ciel & celles qui ſont ſur la Terre.*

℣. 21. *Qui vous étiez éloignés.*] Cet *éloignement* conſiſte dans l'incrédulité, l'averſion, la révolte. Voyez dans les LXX. Eſai. I. 4. Pſ. LVII. 3. Ezéch. XIV. 5, 7. Il déſigne proprement l'Idolatrie, & l'amour des faux Dieux. Le titre d'*ennemis*, qui ſuit, marque la même choſe. Rom. I. 30. V. 10.

℣. 22. *Dans ſon corps charnel.*] Gr. *corps de ſa chair*, c'eſt-à-dire, *corps infirme, mortel.* Voyez Rom. I. 3. & conférez Héb. V. 7.

Pour vous rendre.] Autr. *Pour vous préſenter.* Voyez ſur Eph. V. 27.

℣. 23. *Sans abandonner jamais* &c.] Gr. *n'étant point tranſportés hors de l'eſpérance.*

A tout ce qu'il y a &c.] C'eſt une exagération commune dans le diſcours; & pour l'expreſſion en elle-même, elle eſt de l'Ecriture. Voyez Dan. VII. 25. Marc XVI. 15. & ici, ℣. 6.

℣. 24. *Moi, qui me réjouïs à préſent* &c.] Ceci eſt ajouté pour conſoler les Coloſſiens, & les encourager à demeurer fermes dans l'eſpéran-

y perſévériez conſtamment, ſans abandonner jamais l'eſpérance de l'Evangile
qu'on vous a prêché, qui a été annoncé à tout ce qu'il y a de Créatures ſous
le Ciel; & dont j'ai été fait Miniſtre, [24] moi Paul, qui me réjouïs à préſent
dans les maux que j'endure pour vous, & qui achève de ſouffrir à mon tour
dans ma chair, ce qui *me* reſte des ſouffrances de JESUS-CHRIST pour ſon
Corps, qui eſt l'Egliſe; [25] de laquelle j'ai été établi Miniſtre, ſelon la charge
que Dieu m'a donnée, de vous annoncer pleinement la Parole de Dieu; [26] *ſa-*
voir le myſtère qui avoit été caché dans les ſiècles paſſés, mais qu'il a mainte-
nant manifeſté à ſes Saints; [27] à qui Dieu a voulu faire connoître, quelles *ſont*
les richeſſes de gloire, que ce myſtère *renferme* par rapport aux Gentils; c'eſt que
JESUS-CHRIST eſt en vous, *lui qui eſt* l'eſpérance de la gloire. [28] C'eſt lui
que

℣. 24. Rom. XII. 5. I. Cor. XII. 27. II. Cor. I. 5, 6. IV. 10, 11. VII. 4. Eph. I. 23. III. 1, 13. IV. 12. V. 23. Phil. II. 17. III. 10. II. Tim. I. 2, 8, 10. ℣. 25. Eph. III. 2. ℣. 26. Matth. XIII. 11. Rom. XV. 25. Eph. I. 9. III. 5, 9. II. Tim. I. 10. Tit. I. 3. I. Pier. I. 20. ℣. 27. Rom. IX. 23. II. Cor. II. 14. Eph. I. 7. III. 8. I. Tim. I. 1. ℣. 28. II. Cor. XI. 2. Eph. V. 27.

pérance de l'Evangile, malgré les perſécutions. S. Paul leur propoſe ſon exemple, mais il ſemble inſinuer ce qu'il avoit été avant ſa converſion. Il ſe réjouït *à préſent* dans les perſécutions qu'il ſouffre, lui, qui avoit autrefois mis ſa gloire à perſécuter les Saints.

Et qui achève &c.] Voici le ſens que l'on donne à ce paſſage, qui n'eſt pas ſans difficulté. S. Paul dit, qu'il ſouffre *à ſon tour*. Lui, qui avoit perſécuté l'Egliſe, ſouffre *à ſon tour* pour elle. Il *achève* de ſouffrir, parce qu'il approchoit de la fin de ſes travaux. Voyez Phil. III. 14. Ces *ſouffrances* ſont celles *de Jéſus-Chriſt*, ce qui a deux ſens: l'un, que *J. C.* en eſt la cauſe, voyez Eph. III. 1: l'autre, que c'eſt *J. C.* lui-même, *qui ſouffre* dans ſes Diſciples. Act. IX. 5 Matth. X. 40. Ces ſouffrances ſont *pour l'Egliſe*; pour affermir ſa foi, en prêchant & en confirmant l'Evangile, Eph. III. 13. Phil. I. 12. & ſuiv. Au reſte, on peut auſſi traduire, *Et qui ſupplée dans ma chair à ce qui manque encore aux ſouffrances de J. C.* Cette traduction eſt fort littérale. Voyez l'expreſſion Grecque, que l'on rend par *ſuppléer à ce qui manque*, II. Cor. IX. 12. I. Theſſ. III. 10. Phil. IV. 18. Ep. de S. Clément aux Corinth. Sect. XXXVIII. Ce n'eſt pas que les ſouffrances de J. C. ſoient inſuffiſantes, Héb. X. 14. Jean XIX. 30. car il ne s'agit pas ici de l'expiation du péché, I. Cor. I. 13. mais de l'édification de l'Egliſe.

℣. 25. *Selon la charge* &c.] Gr. *ſelon l'œconomie de Dieu, qui m'a été donnée pour vous.* C'eſt à-dire, la charge d'annoncer l'Evangile aux Gentils. Voyez I. Cor. IX. 17. Eph. II. 12.

D'annoncer &c.] Gr. *accomplir la parole.* Cela veut dire, l'annoncer d'une manière exacte & fidèle, ſans en rien retrancher. Conférez Act. XX. 27. Ainſi, I. Mach. II. 55. *accomplir la parole de Dieu*, c'eſt faire exactement ce qu'il avoit commandé; car *parole* ſignifie *commandement* dans cet endroit-là: mais ici, où *la Parole* veut dire l'Evangile, *accomplir cette Parole*, c'eſt la prêcher fidèlement. Voyez de même dans les LXX. I. Sam. XVII. 27. où *remplir une choſe*, ſignifie la donner complette, & ſans qu'il y manque rien. Au reſte, on pourroit auſſi traduire, d'*annoncer par-tout la parole de Dieu.* Voyez Rom. XV. 19.

℣. 26. *Le myſtère.*] Celui de la vocation des Gentils. Voyez ſur Rom. XVI. 25.

Dans les ſiècles.] Ou, *dès les ſiècles*, c'eſt-à-dire, *de tout tems*, comme S. Paul s'exprime ailleurs. Eph. III. 5, 9.

A ſes Saints.] Voyez Eph. III. 5.

℣. 27. *Les richeſſes* &c.] Gr. *les richeſſes de gloire de ce myſtère dans les Gentils.* Ce ſont tous les biens de l'Evangile annoncés & promis aux Gentils par J. C. Voyez Eph. III. 8. Conférez Ibid. ℣. 6. I. 18. Rom. IX. 23.

Jéſus-Chriſt eſt en vous.] La doctrine, la connoiſſance de J. C. Voyez ſur II. Cor. XIII. 5. & ici, II. 6.

L'eſpérance de la gloire.] C'eſt J. C., qui a manifeſté l'immortalité, qui l'a obtenue, & qui en a donné l'eſpérance à tous ceux qui croyent en lui. Jean XI. 25, 26. XVII. 3. Il eſt *notre vie*, ci-deſſous III. 3. *notre eſpérance.* I. Tim. I. 1.

que nous prêchons, exhortant tous les hommes, & instruisant tous les hommes de toute la sagesse, afin de les rendre parfaits en Jesus-Christ.
29 Et c'est à cela que je travaille, combattant par sa vertu, qui agit puissamment en moi.



CHAPITRE II.

Combats de Paul. Trésors de Science en J. C., Chef de toute Principauté. Vraie Circoncision. Sépulture & résurrection avec J. C. Obligation effacée. Démons vaincus. 1-15. *J. C. le corps & la vérité des cérémonies. Plus de distinction dans le boire &c. Culte des Anges rejetté. Apparence de sagesse dans la superstition.* 16-23.

1 CAR je veux bien que vous sachiez combien est grand le combat où je suis pour vous, pour ceux de Laodicée, & pour tous les autres qui ne m'ont jamais vu en personne; 2 afin que leurs cœurs soient consolés, & qu'étant

Chap. II. ℣. 1. Eph. I. 27. Phil. I. 30. I. Thess. II. 2, 9. II. Cor. XI. 28. ℣. 2. Esai. LIII. 11. Jérém. IX. 23. Jean XVII. 3. II. Cor. I. 6. Phil. III. 8.

℣. 28. *Exhortant.*] Ou, *reprenant.*

Tous les hommes.] Gr. *tout homme* c'est-à-dire, quelque homme que ce soit, Juif, ou Gentil. De même dans la suite.

Parfaits en J. C.] Ou, *par J. C. Parfait* renferme la connoissance & la vertu, mais en particulier la connoissance. Voyez la Préface sur l'Epître aux Ephésiens, & ci-dessous, II. 10. Un homme *parfait* est un homme éclairé, & qui est homme de bien, Sap. IV. 13. Ecclésiastique XXXIV. 10. XLIV. 19. S. Paul insinue ici ce qu'il doit dire dans la suite, que la doctrine de J. C. suffisoit pour donner à l'homme toute *la perfection* de science & de vertu qu'il doit avoir, sans rien emprunter de la Philosophie, & des Traditions humaines. I. Cor. I. 5. II. 6. I. Pier. V. 10.

℣. 29. *Combattant.*] Ce terme exprime, non seulement le Ministère Evangélique, avec les dangers & les persécutions qui l'accompagnoient; mais aussi le zèle de S. Paul, & les prières qu'il faisoit à Dieu pour l'Eglise. Voyez ci-dessous II. 2. IV. 12.

Par sa vertu.] Ou, *selon sa vertu.* Ce sont les dons communiqués à S. Paul pour exercer l'Apostolat; ce qu'il nomme ailleurs *la grace de Dieu, qui l'avoit assisté.* I. Cor. XV. 10. Voyez Eph. III. 7, 20. Gal. II. 8.

Puissamment.] Gr. *en puissance.* Voyez Rom. I. 7. & ici ℣. 11.

Chap. II. ℣. 1. *Le combat.*] Cette expression marque ici non seulement l'affection, le zèle, les prières; mais aussi une vigilante *sollicitude*, comme l'Interprète Latin a rendu le mot de l'Original. (ἐναγωνίους ποιῶν. *Magis sollicitos facit.* Chrysost. Hom. 84. in Matt. p. 707.) Conférez ci-dessus, I. 29. Rom. XV. 30. II. Cor. XI. 28.

Laodicée.] Ville de Phrygie, voisine de Colosses. Voyez ci-dessous IV. 15.

Qui ne m'ont jamais vu &c.] Gr. *qui n'ont point vu mon visage en chair.* Cet endroit fait croire, que bien que S. Paul eût été deux fois en Phrygie, il n'étoit point allé à Colosses ni à Laodicée. Cependant Théodoret a expliqué autrement ce passage. Selon lui, il faudroit traduire en suppléant, que S. Paul *étoit dans une grande sollicitude*, non seulement pour les Eglises de Colosses & de Laodicée, dont il étoit l'Apôtre & le fondateur, *mais même pour celles qu'il n'avoit jamais vues.* Théodoret, sur cet endroit, p. 350. Tom. III.

℣. 2. *Etroitement unis.*] Autr. *instruits*, comme l'Interprète Latin a traduit; & c'est en effet la signification du mot Grec dans les LXX.

Ils possèdent toutes.] Gr. *pour toutes.*

D'une foi & d'une science certaine.] Gr. *d'une pleine certitude de science.* Le sens est, qu'ils soient unis par la charité, par la foi & par la connoissance, ce qui fait la parfaite union de l'Eglise. Au reste, *richesses* se prend ici pour *grandeur*, *abondance.*

Mystère.] Voyez ci-dessus, I. 26.

tant étroitement unis par la charité, *ils possèdent* toutes les richesses d'une foi
& d'une science certaine, & reconnoissent la vérité du mystère de Dieu *notre*
Père, & de Jesus-Christ, 3 en qui sont renfermés tous les trésors de
la sagesse & de la science.
4 Je vous dis ceci, de peur qu'on ne vous trompe par des discours spécieux.
5 Car, bien que je sois absent de corps, je suis avec vous en esprit, & je me
réjouïs de voir le bon ordre *qu'il* y a parmi vous, & la fermeté de votre
foi en Jesus-Christ. 6 Continuez donc de suivre la doctrine de no-
tre Seigneur Jesus-Christ, comme vous l'avez reçue; 7 demeurant
enracinés en lui, & édifiés sur lui; vous affermissant dans la Foi qui vous
a été enseignée, & bénissant *Dieu* des progrès que vous y ferez. 8 Prenez
garde que personne ne s'empare de vous par la Philosophie, & par de vai-
nes illusions, suivant la tradition des hommes & les élémens du monde, &
non point selon Jesus-Christ. 9 Car c'est en lui qu'habite corpo-
rellement toute la plénitude de la Divinité. 10 Et c'est par lui, qui est
le

℣. 3. I. Cor, I. 24. ℣. 4. Eph. V. 6. Col. II. 18. ℣. 5. I. Cor. V. 3. XIV. 40. Col. I. 4. ℣. 6. I. Thess. IV. 1. Jude vs. 3. ℣. 7. I. Cor. I. 5. Eph. II. 21, 22. III. 18. ℣. 8. Matth. XV. 2. Rom. XVI. 17. Gal. IV. 3. 9. Col. II. 20. Héb. XIII. 9. ℣. 9. Jean I. 24. Col. I. 19. ℣. 10. Jean I. 16. Rom. VIII. 38. Eph. I. 21.

℣. 3. *Trésors de sagesse.*] Toutes les vérités qu'il faut connoître. Ci-dessus I. 26. Voyez pour cette expression, *Trésors de sagesse*, Baruch III. 9. Ecclésiastique I. 26. & conférez Esai. XXXIII. 6. *Cachés* ne veut dire que *renfermés, contenus*, & comme *mis en réserve*. Voyez Ps. XXXI. 20. Conférez Jean III. 34. VI. 68. & ici, I. 19.

℣. 4. *Je vous dis ceci.*] Savoir, *que tous les Trésors de la sagesse sont en J. C.*

Spécieux.] Autr. *subtils.* Le mot Grec signifie, *propres à persuader*, ou, *à surprendre.* Cela regarde ce qui est dit plus bas ℣. 23. Conférez I. Cor. II. 1, 4. Eph. IV. 14.

De corps.] Gr. *en chair.*

℣. 5. *Je me réjouïs de voir le bon ordre* &c.] Gr. *me réjouïssant & voyant* &c. S. Paul compare cette Eglise à une Armée bien disciplinée, où la valeur, la fidélité & le bon ordre règnent. Ces mots d'*ordre* & de *fermeté* le font juger.

℣. 6. *Continuez de suivre* &c.] Gr. *Comme vous avez reçu le Seigneur J. C., marchez en lui.* *Jésus-Christ* est mis pour sa doctrine, ci-dessus I. 27. & *recevoir*, c'est *apprendre*; I. Cor. XI. 23.

℣. 7. *Edifiés sur lui.*] Voyez Eph. II. 20, 21.

La Foi.] C'est la doctrine de l'Evangile.

Bénissant Dieu &c.] Gr. *abondant en elle*, (dans la foi) *en actions de graces*, c'est-à-dire, *avec actions de graces.* Voyez Eph. I. 8.

℣. 8. *Ne s'empare.*] Le mot de l'Original est pris de la guerre, & signifie à la lettre, *piller, & emporter le butin, faire prisonnier.* L'Interprète Latin a laissé la figure, pour rendre le sens: il a traduit, *Que personne ne vous séduise.*

Par la Philosophie &c.] Par les vaines illusions de la Philosophie, ou de la Sagesse humaine. La Philosophie des Grecs, & sur-tout des Platoniciens, avoit passé chez les Juifs; & l'on voit, par l'Histoire Ecclésiastique, que ceux qui corrompirent la vérité & la simplicité de la Religion Chrétienne, étoient des Philosophes Juifs qui l'avoient embrassée. Voyez sur le ℣. 18. & I. Tim. VI. 20. Consultez la Préface.

Tradition.] C'est *doctrine, enseignement.* Voyez I. Cor. XI. 2. Mais il se dit le plus souvent, sur-tout dans les Evangiles, pour signifier des Doctrines humaines.

Les élémens du monde.] Ce sont les cérémonies légales; en particulier, celles qui regardoient l'usage des viandes; mais il y faut joindre diverses abstinences introduites par des Philosophes Juifs ou Grecs. Voyez les notes sur le ℣. 16. sur Rom. XIV. 2. & sur Gal. IV. 3, 9, 10. Consultez aussi la Préface.

℣. 9. *Corporellement.*] Véritablement, réellement; *le corps* étant opposé à *l'ombre*, *à la figure* ℣. 17.

Toute la plénitude de la Divinité.] Le sens est, que J. C. étant Dieu, & le propre Fils de Dieu, c'est en lui que se trouve *toute la plénitude*

 tude

le Chef de toute Principauté & de toute Puissance, que vous êtes rendus
parfaits. [11] C'est aussi par lui que vous avez été circoncis d'une Circonci-
sion qui n'est point l'ouvrage des hommes, lorsque vous avez dépouillé le
corps des péchés de la chair, dans la Circoncision de Jesus-Christ;
[12] aiant été ensevelis avec lui dans le Baptême, où vous êtes aussi ressusci-
tés avec *lui*, par la foi *que vous avez* en la vertu de Dieu, qui l'a ressuscité
d'entre les morts.
[13] En effet, lorsque vous étiez morts dans vos fautes, & dans l'incirconci-
sion de votre chair, il vous a vivifiés avec lui, vous aiant pardonné tous vos
péchés. [14] Il a effacé l'obligation *écrite* contre nous dans les Ordonnances *cé-
rémo-*

℣. 11. Deut. X. 16. XXX. 6. Jérém. IV. 4. Rom. II. 29. VI. 6. Eph. IV. 22. Col. III. 8, 9. Phil. III. 3. ℣. 12. Rom. VI. 3, 4. Eph. I. 19. III. 7. Gal. III. 27. ℣. 13. Eph. II. 1, 11. ℣. 14. Gen. III. 15. Pf. LXVIII. 19. Eph. II. 5, 15.

nitude de science, de grace, de puissance, nécessaire pour éclairer, sanctifier, sauver ceux qui croyent en lui, pour les *remplir de toute la plénitude de Dieu.* Eph. III. 19. Conférez Jean I. 16. Eph. I. 23. IV. 10. & ici ℣. 10.

℣. 10. *Chef de toute Principauté.*] Voyez sur Rom. VIII. 38. Eph. I. 20, 21. & ici I. 16, 19. Cette réflexion, que J. C. est *le Chef*, ou le Maître, de tous les Anges, tend à rejetter leur culte, que S. Paul condamnera dans la suite. Voyez la Préface.

Vous êtes rendus parfaits.] Gr. *remplis*, ou, *accomplis en lui.* Voyez Eph. I. 23. & ici, I. 28.

℣. 11. *Par lui.*] Ou, *en lui.*

Qui n'est point l'ouvrage des hommes.] Gr. *non faite de main.* Voyez sur Eph. II. 11.

Le corps des péchés de la chair.] Il semble que *le corps des péchés* signifie toutes les habitudes vicieuses, comme les *péchés* particuliers sont nommés *les membres* de ce corps, ci-dessous III. 5. Cependant il y a plusieurs Manuscrits, où l'on lit simplement, *le corps de la chair*, c'est-à-dire, *le corps charnel.* Voyez sur Rom. VI. 6.

La Circoncision de J. C.] Celle que J. C. commande, & que sa grace opère. Rom. II. 28, 29. Phil. III. 3.

℣. 12. *Aiant été ensevelis* &c.] Voyez sur Rom. VI. 3, 4. Il s'agit d'une mort & d'une sépulture morale.

Ressuscités.] Cette expression a ici un sens fort étendu. Elle renferme *la résurrection* morale, ou la sanctification, la rémission des péchés, & la *résurrection* bienheureuse, dont l'espérance est fondée sur *la puissance de Dieu*, & sur la résurrection de J. C. La cérémonie sacrée du Baptême se rapportoit à toutes ces graces. Voyez Rom. VI. 3, 4. Eph. II. 5, 6. & ici, III. 1, 3, 4.

℣. 13. *En effet.*] Gr. *Et.*

Morts dans vos fautes.] Voyez sur Eph. II. 1.

Dans l'incirconcision.] Dans les vices où les Paiens étoient plongés. Non seulement ils étoient *incirconcis*, mais ils avoient les vices figurés par l'*incirconcision.* S. Paul veut dire l'un & l'autre.

Il vous a vivifiés.] Il faut donner à cette expression le sens que l'on a donné à celle de *ressuscités* du ℣. 12. Voyez Eph. II. 5.

℣. 14. *L'obligation écrite contre nous.*] Voyez sur Eph. II 15. Il s'agit proprement de la Loi cérémonielle, qui étoit une *obligation* contre les Juifs, Act. XV. 10. & un obstacle à la réunion des Juifs & des Gentils.

Ordonnances.] Voyez Act. XV. 4. Le mot Grec se dit dans les Ecrivains sacrés, des Ordonnances des Princes, Luc II. 1. Act. XVII. 7. & dans les LXX. Dan. III. 10. VI. 13. &c. On l'entend ici des *Ordonnances cérémonielles*, ce qui est confirmé par le parallèle. Eph. II. 14, 15. & par le ℣. 20. de ce Chapitre-ci.

L'attachant.] Ou, *clouant à sa Croix.* Cela est figuré. Le sens est, que J. C. a anéanti par sa mort l'Alliance légale, dont la Loi cérémonielle faisoit la plus grande partie; & qu'il n'exige plus que la foi & une sainteté réelle. Voyez sur Eph. II. 15.

℣. 15. *Les Principautés* &c.] Il s'agit des Démons, que J. C. a desarmés, & qui perdent leur pouvoir par l'expiation du Péché, & par la lumière de l'Evangile. Voyez Luc XI. 21, 22. Eph IV. 8. &c. & la note sur Col. I. 16.

Il les a données &c.] C'est une allusion aux Triom-

rémonielles de la Loi; il a, *dis-je*, entièrement annullé *cette obligation* qui nous
étoit contraire, en l'attachant à sa Croix. 15 Aiant dépouillé les Principautés
& les Puissances, il les a données en spectacle à tout le monde, & en a triom-
phé dans cette même *Croix*.
16 Que personne donc ne vous condamne pour le manger ou pour le boire,
ni à l'occasion des jours de Fête, des nouvelles Lunes, ou des Sabbats; 17 car
ce *n*'étoit-là *que* l'ombre des choses qui devoient venir, au-lieu que JESUS-
CHRIST *en* est le corps. 18 Ne vous laissez point enlever le prix par des gens
qui se plaisent dans une *fausse* humilité, & dans le culte des Anges, & qui vai-
nement enflés de leur science charnelle, prétendent pénétrer dans les choses
qu'ils

℣. 15. Esai. LIII. 12. Matth. XII. 29. Luc X. 18. XI. 22. Jean XII. 31. XVI. 11. Eph. IV. 8. VI. 12. Héb. II. 14. ℣. 16. Lév. XI. 2. XXIII. 2. &c. Rom. XIV. 2. & suiv. Gal. IV. 10. ℣. 17. Héb. VIII. 5. X. 1. ℣. 18. Jérém. XXIX. 8. Ezéch. XIII. 3. Matt. XXIV. 4. Eph. V. 6. II. Thess. II. 3. I. Jean IV. 1.

Triomphes, où le Vainqueur exposoit à la vue de tout le monde les vaincus & leurs dépouilles. Tout cela est figuré.

Dans cette même Croix.] Gr. *en elle*, ou, *par elle*. Autr. *par lui-même*.

℣. 16. *Pour le manger ou pour le boire.*] Cela regarde les Loix touchant la distinction des viandes, Lévit. XI. 2. & suiv. Mais cela regarde aussi les Ordonnances particulières, que les Docteurs avoient ajoutées à la Loi; & les scrupules des Foibles, qui ne vouloient pas manger de viande, ou boire de vin. Voyez la note sur Rom. XIV. 2. Ce que S. Paul dit dans les ℣. 22. & 23. montre qu'il ne s'agit pas seulement des abstinences commandées par la Loi; car il ne les auroit pas traitées de *commandemens humains*, ni *de cultes volontaires*. Voyez sur Gal. IV. 9, 10.

Des jours de Fête.] Il y en avoit d'ordonnées par la Loi, comme *la Pâque* &c. & d'autres instituées par les Juifs, comme on le voit dans les Machabées. Toutes ces Fêtes n'obligeoient point les Fidèles d'entre les Gentils; voyez la Préface.

Des nouvelles Lunes.] Les Fêtes du prémier jour du mois.

Des Sabbats.] Ou, *du Sabbat*, car le pluriel se met pour le singulier. Voyez Luc IV. 16. Ainsi, I. Machab. II. 32. *Un jour de Sabbats*, pour dire, *de Sabbat*.

℣. 17. *L'ombre.*] Une peinture grossière. Voyez Héb. VIII. 5. X. 1.

Le corps.] La vérité, la réalité. J. C. nous a enseigné le culte *spirituel & raisonnable*, qui étoit figuré par les cérémonies; il nous a donné les biens réels & éternels, qui étoient représentés par le repos du Sabbat. Voyez Rom. VII. 6. XII. 1. XIV. 17, 18. Héb. IV. 8, 9, 10, &c.

℣. 18. *Ne vous laissez point enlover le prix.*] C'est une expression prise des Exercices des Grecs. S. Paul représente les faux Docteurs comme des gens qui venoient mettre des obstacles à la course des Fidèles, pour les empêcher d'arriver au but, & d'obtenir le prix de l'immortalité. Voyez Phil. III. 14. Gal. V. 7. Conférez I. Cor. IX. 24. I. Pier. I. 4.

Qui se plaisent.] Ou bien, *qui sont attachés*. Car le mot Grec *voulant* a cette signification. Ainsi l'Auteur du I. Liv. des Machab. IV. 42. a dit à la lettre, des personnes *voulant la Loi*, pour dire *zélées pour la Loi*. Cependant on peut aussi traduire, *Ne vous laissez point enlever le prix par des gens qui, sous* un prétexte d'*humilité*, *rendent aux Anges un culte volontaire*. Cette explication peut être confirmée par le ℣. 23. Il faut consulter la Préface.

Le culte.] Le mot Grec signifie cela; cependant il est mis quelquefois pour *Idolatrie*. Sap. XIV. 8.

De leur science charnelle.] Gr. *du sens*, ou *de l'intelligence de leur chair*. C'est-à-dire, d'une science dont ils sont les Auteurs, qui ne vient point de l'*Esprit de Dieu*. Cette science est opposée à la *science spirituelle*. Ci-dessus I. 3. Conférez Matth. XVI. 17. Gal. I. 16. Jaq. III. 15.

Prétendent pénétrer &c.] Les Platoniciens portoient leur curiosité & leurs spéculations fort loin sur le sujet des *Démons* ou des Anges. Les Juifs les surpassoient encore: non contens de partager les Anges en divers ordres, & en diverses classes, ils prétendoient connoître leurs noms propres: s'il en faut croire leurs Docteurs *Cabalistes*, tous les noms des Anges se trouvent dans l'Ecriture, & ils ont des règles pour les trouver. Voyez la Préface.

℣. 19.

qu'ils n'ont point vues. [19] Ils ne retiennent point le Chef, par lequel tout
le Corps, étant bien pourvu de tout ce qui lui eſt néceſſaire, & étant bien
lié enſemble par toutes les jointures & les liaiſons, reçoit un accroiſſement
divin.

[20] Si donc vous êtes morts avec JESUS-CHRIST, par rapport aux élé-
mens du monde, pourquoi, comme ſi vous viviez encore au monde, ſouffri-
riez-vous qu'on vous imposât ces Ordonnances? [21] Ne mangez point *de ce-
ci*; n'*en* goutez point; n'*y* touchez pas. [22] Tout cela ſont des choſes qui pé-
riſſent par l'uſage même, *&* qui ſont établies ſur des Ordonnances & des Doc-
trines humaines; [23] leſquelles ont à la vérité quelque apparence de ſageſſe,
en ce qu'elles ſont un culte volontaire, qu'elles ont un air d'humilité, qu'elles
n'épargnent point le corps, & qu'elles n'ont aucun égard au raſſaſiement de la
chair.

CHA-

℣. 19. Eph. IV. 15, 16. ℣. 20. Rom. VI. 3, 5. VII. 4, 6. Gal. II. 19. IV. 9. Col. II. 8. ℣. 22. Eſai. XXIX. 13. Matt. XV. 9. Tit. I. 14. ℣. 23. Col. II. 18. I. Tim. IV. 8.

℣. 19. *Ils ne retiennent point le Chef.*] C'eſt-à-dire, qu'ils ne reconnoiſſent point J. C. pour *le Chef* des hommes & des Anges; ils le renoncent pour tel. Car c'eſt ce que ſignifie l'expreſſion de l'Original. Voyez Apoc. II. 13, 14. D'ailleurs, le culte des Anges eſt une eſpèce d'Apoſtaſie de la Religion Chrétienne. C'eſt ainſi que le Concile de Laodicée repréſente ce culte, lorſqu'après avoir anathématizé ceux qui le pratiquoient, ce Concile ajoute, que c'eſt *parce que ces gens-là abandonnent J. C. notre Seigneur, pour s'attacher à un culte Idolâtre.* Concil. Laodic. Can. 35. Autr. *Ils ne tiennent point au Chef.*

Par lequel tout le Corps &c.] Voyez ſur Eph. IV. 16.

Un accroiſſement divin.] Gr. *un accroiſſement de Dieu.* S. Paul appelle ainſi cette perfection de connoiſſance, de charité, de ſainteté, de félicité éternelle, que J. C. donne à ſon Egliſe. C'eſt ce qu'il nomme ailleurs, *être remplis de toute la plénitude de Dieu,* Conférez Eph. III. 16, 19. IV. 14, 15. I. Tim. I. 4. & ici, I. 28. II. 3, 9, 10.

℣. 20. *Si donc vous êtes morts* &c.] Cela eſt figuré. Le ſens eſt: Puiſque J. C. a aboli par ſa mort la Loi des cérémonies, tous ceux qui croyent en lui ſont délivrés de ce joug. *Ils ſont*, pour ainſi dire, *morts avec lui* par rapport à cette Loi. Voyez ſur Rom. VI 3, 4. VII. 4. & conférez Gal. II. 20. Au reſte, comme il s'agit, & des Ordonnances de la Loi, & des Ordonnances humaines, le raiſonnement de l'Apôtre combat les unes & les autres. Car ſi les Chrétiens ne ſont point aſſujettis aux Loix Moſaïques, à plus forte raiſon ne doivent-ils pas l'être à des Loix purement humaines.

Souffririez-vous.] Ou, *ſouffrez-vous* &c. Gr. *feriez-vous*, ou, *êtes-vous dogmatiſés.*

℣. 21. *Ne mangez* &c.] Ces trois mots, *manger*, *goûter*, *toucher*, ont ici la même ſignification. Il y a ſeulement une *gradation* dans les termes; car *goûter* eſt moins que *manger*, & *toucher* eſt moins que *goûter*. Il ſemble que S. Paul rapporte les paroles des Docteurs ſuperſtitieux, contre leſquels il écrit.

Périſſent par l'uſage.] C'eſt la même raiſon, que celle que J. C. emploie contre les Phariſiens, Matth. XV. 27. quand il montre, que ce qui ſe mange ne peut ſouiller. Cependant on peut auſſi traduire, *Toutes ces choſes tournent à la perte de ceux qui en uſent.* Si on admet ce ſens-là, il faut le limiter par cette réflexion, qu'il s'agit de ceux qui croyent être ſauvés par de telles obſervances. Voyez Gal. II. 21. IV. 11. Au reſte, il y a à la lettre, *Toutes leſquelles choſes ſont à la corruption*, ou *à la perte par l'uſage.*

℣. 23. On a été obligé de paraphraſer un peu ce ℣. pour rendre un ſens clair.

Culte volontaire.] C'eſt un culte qui n'eſt pas commandé, & qui paroît d'autant plus beau, qu'on le pratique ſans obligation. Telles étoient les obſervances des *Eſſéniens*, que Philon rapporte

CHAPITRE III.

Rechercher les choſes du Ciel. Vie cachée en Dieu. 1-4. *Faire mourir les membres du Péché. Se revêtir du nouvel homme. J. C., tout en tous.* 5-11. *Miſéricorde, charité, paix, hymnes. Faire tout au nom du Seigneur.* 12-17. *Devoirs des femmes, des maris, des pères, des enfans, des ſerviteurs, des maîtres. Récompenſe, ou peine, ſans égard aux perſonnes.*

1 SI donc vous êtes reſſuſcités avec Jesus-Christ, recherchez les cho-
ſes qui ſont en-haut, où Jesus-Christ eſt aſſis à la droite de Dieu.
2 *Ne* reſpirez *qu'*après les choſes d'enhaut, & non après celles de la Terre.
3 Car vous êtes morts, & votre vie eſt cachée en Dieu avec Jesus-Christ.
4 Mais lorſque Jesus-Christ, *qui eſt* notre vie, apparoîtra, vous paroî-
trez auſſi avec lui, revêtus de gloire. 5 Faites donc mourir dans vos corps ces
vices

Chap. III. ℣. 1. Pſ. CX. 1. Rom. VI. 5. Eph. I. 20. II. 6. Col. II. 12. ℣. 3. Rom. VI. 2. & ſuiv. XIII. 24. II. Cor. V. 7. Gal. II. 20. ℣. 4. I. Cor. XV. 43. Phil. III. 21. I. Jean III. 2. ℣. 5. Rom. VI. 13. VII. 5, 23. VIII. 13. Eph. IV. 22. V. 3, 5. I. Theſſ. IV. 5. Eccléſiaſtiq. XXXII. 6, 7.

porte dans le Livre qui eſt intitulé, *Que l'homme vertueux eſt libre.* C'eſt là qu'il loue dès le commencement ceux qui, laiſſant les routes communes, *s'en ouvrent de nouvelles, & s'impoſent à eux-mêmes des loix volontaires & particulières.* Phil. ubi ſup. p. 593.

Dans l'humilité.] Voyez ſur le ℣. 18. Cependant on peut auſſi traduire, *humiliation*, & donner à ce terme un ſens Hébraïque; car il ſe prend pour *jeûne, abſtinence.* Voyez ſur Phil. IV. 12. Selon cette ſignification, qui conviendroit très bien, on peut traduire, *En ce qu'elles conſiſtent dans un culte volontaire, & dans des jeûnes*, ou *des abſtinences, qui mortifient le corps, ſans* &c.

Et qu'elles n'ont aucun &c.] Autr. *Elles n'épargnent point le corps dans ce qui regarde le raſſaſiement de la chair*, mais dans le fond elles *ne ſont d'aucun prix* devant Dieu. Ce ſens eſt très beau; mais il faut ſuppoſer dans le texte une parenthèſe, qui ne paroît pas néceſſaire, ni tout-à-fait naturelle.

Chap. III. ℣. 1. Tout ce diſcours de S. Paul eſt une exhortation aux devoirs de la véritable piété, qu'il met à la place des vaines obſervances qu'il a rejettées dans le Chapitre précédent.

Si donc vous êtes reſſuſcités avec J. C.] Voyez ci-deſſus II. 12. La mort de J. C. aiant un double effet, ſavoir l'abolition du culte charnel preſcrit par la Loi, & le renoncement au péché, l'Apôtre en tire ici cette double conſéquence, c'eſt que ceux qui par la foi dans la mort & dans la réſurrection de J. C. ſont morts & reſſuſcités avec lui, doivent renoncer, & aux obſervances de la Loi dont il les a délivrés, & au péché qu'il condamne; voyez Rom. VII. 4, 6. Un culte charnel, ou des paſſions vicieuſes, ne conviennent point à des hommes qui ſont morts & *reſſuſcités avec J. C.*

℣. 2. *Ne reſpirez.*] Voyez ſur le mot Grec Rom. VIII. 5.

℣. 3. *Vous êtes morts.*] Voyez Rom. VI. & II. Cor. V. 15. Gal. II. 20. C'eſt la raiſon, pourquoi celui qui croit en J. C. ne doit plus aimer *les choſes de la Terre.*

Cachée.] Cette expreſſion ne marque pas ſeulement, que *notre vie* n'eſt pas encore manifeſtée; mais auſſi, qu'elle eſt par devers Dieu, comme en réſerve & en ſureté. Voyez ci-deſſus II. 3.

℣. 4. *Notre vie.*] Voyez ci-deſſus I. 27. & conférez I. Jean III. 2.

Revêtus de gloire.] Gr. *en gloire.*

℣. 5. *Faites donc mourir dans vos corps ces vices de la Terre.*] Il y a quelque choſe de ſous-entendu dans le Grec, où l'on lit ſimplement, *Faites mourir vos membres, qui ſur la Terre;* c'eſt-à-dire, qui *aiment les choſes de la Terre*, ℣. 2. ou *qui ſervent aux affections baſſes & terreſtres.* On a exprimé le ſens de S. Paul; c'eſt de renoncer au mauvais uſage de nos corps, & de les faire mourir, pour ainſi dire, par

vices de la Terre, la fornication, l'impureté, les paſſions *déréglées*, les mau-
vais deſirs, & l'avarice, qui eſt une idolatrie. 6 Car ce ſont ces choſes-là, qui
attirent la colère de Dieu ſur les Enfans de rebellion. 7 Et vous les commet-
tiez autrefois vous-mêmes, lorſque vous viviez dans ces *deſordres*-là. 8 Mais
à préſent, renoncez à toutes ces choſes, auſſi-bien qu'à la colère, à l'animoſi-
té, à la malice. Que la médiſance, & les paroles ſales, *ſoient bannies* de votre
bouche.
9 N'uſez point de menſonge les uns envers les autres. Vous dépouillant du
vieil homme & de ſes œuvres, 10 revêtez-vous du nouveau, qui, ſe renou-
vellant & croiſſant en connoiſſance, *ſe forme* à l'image de celui qui l'a créé.
11 Là il n'y a plus ni Grec, ni Juif; ni Circoncis, ni Incirconcis; ni Barbare,
ni Scythe; ni eſclave, ni libre: mais Jesus-Christ, *qui eſt* en tous, y
tient lieu de toutes choſes. 12 Revêtez-vous donc des entrailles de la miſéri-
corde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience, comme *le doivent
faire*

℣. 6. I. Cor. VI. 10. Eph. V. 5, 6. Gal. V. 19. Apoc. XXII. 15. ℣. 7. Rom. VI. 19, 20. VII. 5. I. Cor. VI. 11. Eph. II. 1. Tite III. 3. ℣. 8. Rom. VI. 4. Eph. IV. 22. Héb. XII. 1. I. Pier. II. 1. Jaq. I. 21. ℣. 9. Eph. IV. 21, 25, 29. V. 4. ℣. 10. Gen. I. 26. Rom. VI. 4. Eph. II. 10. IV. 24. ℣. 11. Rom. X. 12. I. Cor. VII. 21, 22. XII. 13. Gal. III. 28. V. 6. VI. 15. ℣. 12. Eph. IV. 32. VI. 11. Gal. V. 22. I. Theſſ. I. 4.

par rapport aux vices, dont l'Apôtre parle dans la ſuite. Voyez Rom. VI. 6. & VIII. 13.

Les paſſions déréglées.] On ſupplée le dernier mot. Voyez de quoi il s'agit, Rom. I. 26.

L'avarice &c.] Voyez ſur Eph. V. 5. & conférez Eccléſiaſtiq. XXXI. 6, 7.

℣. 6. *Les enfans de rebellion.*] Voyez ſur Eph. II. 2. & juſtifiez ce que dit S. Paul par la deſtruction des Chananéens, cauſée par de pareils vices.

℣. 7. *Lorsque vous viviez.*] Lorſque vous paſſiez votre vie dans ces deſordres-là, & que vous en faiſiez vos délices. C'eſt une expreſſion Greque: *vivre dans une choſe*, c'eſt en avoir l'habitude, s'y plaire, & y paſſer la plupart de ſa vie. Autr. Lorſque vous y mettiez toute votre ſatisfaction. Mais on préfère le prémier ſens, qui eſt le plus ſimple, & qui eſt confirmé par Eph. II. 3. & Tite III. 3. où *vivre* ne ſignifie que *paſſer ſa vie.*

℣. 8 *L'animoſité.*] Le mot de l'Original ſignifie *colère*, auſſi-bien que celui qui le précède; mais il ſemble déſigner ici une colère durable, qui eſt *animoſité*, comme on l'a rendu II. Cor. XII. 20. Gal. V. 20. Autr. *emportement*, *vengeance.*

℣. 9. *Menſonge.*] C'eſt & le *menſonge*, & la *fraude* qui en eſt d'ordinaire le but; auſſi *mentir* ſe met pour *tromper*, *manquer de foi.* Michée VI. 12. I. Machab. XIII. 29. Conférez Eph. IV. 25.

Le vieil-homme.] Voyez ſur Eph. IV. 22.

℣. 10. *Se renouvellant & croiſſant.*] Le mot Grec, qui ſignifie *renouveller*, exprime auſſi un progrès & un accroiſſement. Ainſi, II. Cor. IV. 16. Voyez Job XXIX. 20. Autr. *qui ſe renouvellant par la connoiſſance.*

Connoiſſance.] Voyez ci-deſſus I. 10. C'eſt la piété toute entière; la connoiſſance de la Vérité, & les bonnes œuvres.

Se forme à l'image &c.] Gr. *ſelon l'image*, ou, *à l'image.* Voyez Eph. IV. 24.

℣. 11. *Circoncis*, *Incirconcis.*] Gr. *Circonciſion*, *Prépuce.*

Scythe.] *Barbare* & *Scythe* ne ſont pas en oppoſition, comme *Juif* & *Grec* &c. Mais le dernier enchérit ſur le prémier, car les Grecs regardoient *les Scythes* comme les plus Barbares de tous les Peuples.

Mais Jéſus-Chriſt &c.] Gr. *mais Chriſt* eſt *toutes choſes en tous.* Le ſens eſt, que la foi de J.C. étant commune à tous, elle donne auſſi à tous les mêmes privilèges; & que par rapport au ſalut, il n'y a point de différence de peuple, non plus que de condition. Voyez I. Cor. XII. 13. Gal. III. 28.

℣. 12. *Revêtez.*] C'eſt une phraſe Hébraïque, pour dire, *Ornez-vous.* Voyez ſur Gal. III. 27.

℣. 14. *L'amour.*] Tous les offices de la charité doivent partir de l'*amour* fraternel. I. Cor. XIII. 3. Rom. XIII. & ſuiv.

Le lien de la perfection.] C'eſt-à-dire, *du corps parfait* de J. C., ou de ſon Egliſe. *La per-*

faire les Saints & les chers Elus de Dieu ; [13] vous ſupportant les uns les
autres, & vous pardonnant mutuellement, ſi l'un a quelque ſujet de plain-
te contre l'autre. Comme JESUS-CHRIST vous a pardonné, pardon-
nez-vous auſſi. [14] Mais à tout cela ajoutez l'amour, qui eſt le lien de la
perfection. [15] Que la paix de Dieu, à laquelle vous avez été appellés, *com-
me n'étant* qu'un ſeul corps, préſide dans vos cœurs. Soyez gracieux & bien-
faiſans.
[16] Que la parole de JESUS-CHRIST habite en vous abondamment ;
qu'elle y ſoit accompagnée de toute ſageſſe, de ſorte que vous vous in-
ſtruiſiez & vous exhortiez les uns les autres par des Pſeaumes, par des Hym-
nes, par des Cantiques ſpirituels, chantant du fond de vos cœurs, avec une
ſainte joie, à *la gloire du* Seigneur. [17] Et quelque choſe que vous faſſiez,
ſoit paroles, ſoit actions, *que* tout *ſe faſſe* au nom de *notre* Seigneur
JESUS-CHRIST, rendant par lui des actions de graces à Dieu *notre*
Père. [18] Fem-

ỳ. 13. Matt. VI. 14. Marc XI. 25. Eph. IV. 32. ỳ. 14. Jean III. 34. XV. 12. Eph. IV. 3. V. 2. Col. II. 2. I. Theſſ. IV. 9. I. Jean III. 23. IV. 21. ỳ. 15. Eph. IV. 4. Phil. IV. 7. ỳ. 16. Jean V. 38. VIII. 37. XV. 7. I. Cor. XIV. 26. Eph. V. 19 Luc IV. 21. Rom. XV. 14. I. Jean I. 10. II. 14. ỳ. 17. Rom. I. 8. I. Cor. X. 31. Eph. V. 20. I. Theſſ. V. 18. Héb. XIII. 15.

perfection eſt la même *choſe* que *l'accompliſſement*, Eph. I. 23. Voyez Ibid. IV. 3, 16. Autr. *le lien de la perfection*, pour dire, le *lien parfait*.

ỳ. 15. *La paix de Dieu.*] Celle que Dieu commande, qui lui eſt agréable. Conférez I. Cor. VII. 15. Phil. IV. 7, 9.

Comme n'étant qu'un ſeul corps.] Ou, *pour n'être qu'un ſeul corps*. Gr *dans un ſeul corps*. Voyez I. Cor. XII. 12. & ſuiv.

Préſide.] L'expreſſion eſt priſe de ces *Juges*, qui *préſidoient* aux Exercices des Grecs. Le ſens eſt, que l'amour de la paix ſoit l'arbitre de tous vos différends; qu'elle modère ce qui ſe paſſe dans vos cœurs.

Gracieux & bienfaiſans.] C'eſt ainſi que l'on rend le mot Grec. Voyez les notes ſur Eph. V. 4. & ſur Rom. XVI. 4. Ce mot ſignifie en effet *obligeant*, *gracieux*, *doux*. Ainſi Prov. XI. 16. *Une femme douce*, *gracieuſe:* il y a dans les diverſes leçons *Euchariſtos*, qui eſt ici, & qui répond mieux à l'Hébreu, que le mot qui eſt dans le texte des LXX. En général *Charis*, dont *Euchariſtos* dérive, ſignifie *la bonté*, *la douceur*, *les bienfaits*. Ce ſens s'accorde fort bien avec ce qui précède. Autr. *ſoyez reconnoiſſans.* Au reſte, ſi on rapporte ce précepte à ce qui ſuit, comme on le peut faire auſſi, il faut traduire, *Béniſſez* Dieu *par des actions de graces.*

ỳ. 16. *Que la parole* &c.] *Avoir la parole de Dieu habitante en ſoi*, c'eſt la croire d'une foi ſincère, conſtante & efficace. Voyez Jean V. 38. & les parallèles.

Abondamment.] Gr. *richement*. Voyez Rom. II. 4.

Accompagnée de toute ſageſſe.] Gr. *en toute ſageſſe*. Voyez Eph. I. 8. & ci-deſſus, I. 9. II. 2. *La ſageſſe*, c'eſt la ſcience.

De ſorte que vous vous inſtruiſiez &c.] Gr. *vous inſtruiſant & vous exhortant*, ou *corrigeant*. Voyez ſur II. Theſſ. V. 12. ſur Eph. V. 19. & la Préface ſur la même Epître.

Du fond de vos cœurs.] Gr. *dans votre cœur*, & ſuivant pluſieurs Manuſcrits, *dans vos cœurs*. Eph. V. 19.

Avec une ſainte joie.] Voyez ſur Eph. IV. 29. Il y a à la lettre, *en grace*, ou, *avec grace*, ce qui veut dire *avec plaiſir*, *avec joie*. *Grace* pour joie. Tob. VII. 20. S. Paul ſemble avoir fait alluſion au Pſ. CXXXV. 3. *Chantez à la gloire de ſon nom*, *car cela eſt agréable*. S. Baſile a employé le mot de *grace* dans ce ſens-là, lorſque parlant des Pſeaumes, & du ſaint *agrément* qui ſe trouve dans le chant de ces divins Cantiques, il dit à ce ſujet, que les choſes agréables ſe gravent dans la mémoire, & ne s'effacent point, parce qu'elles *s'inſinuent dans l'eſprit avec plaiſir & avec grace.* Baſil. Hom. I. in Pſal. p. 127. Cependant *grace* peut ſignifier auſſi une harmonie *agréable*, mais chaſte, modeſte, décente, convenable & au ſujet, & aux perſonnes. Autr. *avec reconnoiſſance.*

ỳ. 17. *A Dieu notre Père.*] Ou, *à Dieu le Père*. Gr. *au Dieu & Père.*

 ỳ. 18.

18 Femmes, ſoyez ſoumiſes à vos maris, comme cela ſe doit ſelon le Sei-
gneur. 19 Maris, aimez vos femmes, & ne vous emportez point contre elles.
20 Enfans, obéiſſez en toutes choſes à vos pères & mères, car cela eſt agréable
au Seigneur. 21 Pères, n'irritez point vos enfans, de peur qu'ils ne perdent
courage. 22 Serviteurs, obéiſſez en toutes choſes à *ceux qui ſont vos* Maîtres à
l'égard du corps, ne *les* ſervant pas *ſeulement* quand ils ont l'oeil ſur vous, com-
me des gens qui ne veulent plaire qu'aux hommes, mais dans la ſimplicité de
votre cœur, dans la crainte de Dieu. 23 Et tout ce que vous faites, *faites-le*
de bon cœur, comme ſervant le Seigneur, & non pas les hommes; 24 ſa-
chant que vous recevrez du Seigneur l'héritage *du Ciel* pour récompenſe, puiſ-
que c'eſt le Seigneur JESUS-CHRIST que vous ſervez. 25 Mais celui qui
aura fait tort *à quelqu'un*, recevra la peine de ſon injuſtice; car Dieu n'a point
d'égard à la condition des perſonnes. * 26 Maîtres, rendez à vos eſclaves ce
qui eſt de la juſtice & de l'équité, ſachant que vous avez auſſi-bien *qu'eux* un
Maître dans le Ciel.

* CHAP. IV. 1.



CHAPITRE IV.

Prières, actions de graces. Prudence. Grace & ſel dans les diſcours. 1-6. Tychique & Onéſime en-

℣. 18. Gen. III. 16. I. Cor. XIV. 34. Eph. V. 25. I. Pier. III. 1. ℣. 19. Eph. V. 25. I. Pier. III. 7. ℣. 20. Eph. VI. 4. ℣. 22. Eph. VI. 5. I. Tim. VI. 1. Tit. II. 9. I. Pier. II. 18. ℣. 25. Act. X. 34. Rom. II. 11. I. Pier. I. 17. ℣. 26. Eph. VI. 9. Lév. XXV. 43. I. Cor. VII. 22.

℣. 18. *Selon le Seigneur.*] Gr. *dans le Seigneur.* Voyez Eph. V. 22. & VI. 1.

℣. 19. *Emportez.*] Le mot Grec marque une colère violente, avec ſes ſuites, ſavoir, les paroles dures & injurieuſes, les mauvais traitemens.

℣. 20. *En toutes choſes.*] Dans tout ce qui eſt juſte. Voyez ſur Eph. VI. 1.

℣. 21. *N'irritez point vos enfans.*] Il s'agit encore des paroles dures & des mauvais traitemens, qui ſont oppoſés à des corrections douces, ou à des châtimens modérés. Conférez Eph. VI. 4.

℣. 22. *Serviteurs.*] Ou, *eſclaves.* Voyez ſur Eph. VI. 5.

En toutes choſes.] Limité comme au ℣. 20.

A l'égard du corps.] Gr. *ſelon la chair.* Voyez ſur Eph. VI. 5.

Dans la ſimplicité.] Voyez là-même.

℣. 23. *De bon cœur.*] Ou, *de cœur.* Gr. *d'ame.*

Servant.] C'eſt ce que ſignifie l'expreſſion Grecque, comme on le peut voir Baruch II. 16, 18. Voyez pour le ſens, la note ſur Epheſ. VI. 7.

℣. 25. *Car Dieu n'a point* &c.] Gr. *Et.* Le ſens eſt, que Dieu, qui ne fait point de faveur au riche ni au maître, n'en fera point non plus au pauvre ni au ſerviteur. L'état de ces derniers ne les excuſera point devant Dieu.

℣. 26. *Et vous maîtres.*] On joint ce ℣. au Chap. III. comme l'ont fait de ſavans Interprètes. Au reſte on traduit ici *eſclaves*, afin de faire mieux ſentir aux maîtres ce qu'ils doivent à des ſerviteurs qui ſont libres.

CHAP IV. ℣. 2. *Nous ouvre la porte de la parole.*] C'eſt-à-dire, nous donne la liberté de l'annoncer. Voyez I. Cor. XVI. 9. II. Cor. II. 12.

Le myſtère de J. C.] Voyez Eph. III. 9.

℣. 3. *De la manière* &c.] Cela ne regarde pas le devoir de S. Paul, mais l'utilité des hommes. Le ſens eſt: Afin que j'annonce l'Evangile par-tout & en liberté, comme cela eſt néceſſaire pour l'avancement de la foi &c. Voyez Rom. I. 5, 14. Eph. VI. 20.

℣. 4.

envoyés à Colosses. Aristarque, Marc, Juste, Epaphras, Luc & Démas sont à Rome avec Paul. Salutation pour l'Eglise de Laodicée. Epître à cette Eglise. Avis à Archippe. 7-18.

1 PERSEVEREZ, & veillez dans la prière, aussi-bien que dans l'action
de graces. 2 Priez aussi pour nous, & demandez à Dieu, qu'il nous
ouvre la porte de la Parole, afin que j'annonce le mystère de JESUS-CHRIST,
à cause duquel je suis dans les liens ; 3 *&* que je puisse le publier de la maniè-
re qu'il faut que je le fasse.
4 Conduisez-vous avec prudence envers ceux de dehors, rachetant le tems.
5 Que vos discours soient toujours accompagnés de grace, & assaisonnés de
sel, *comme de personnes* qui savent bien de quelle manière il faut répondre à
chacun.
6 Pour ce qui me regarde, vous serez instruits de tout par Tychique, *mon*
cher Frère, qui est un fidèle Ministre du Seigneur, & qui le sert avec moi.
7 Je vous l'ai envoyé tout exprès, afin qu'il sache votre état & qu'il console
vos cœurs. 8 *Je lui ai joint notre* fidèle & cher Frère Onésime, qui est de
votre pays. Ils vous apprendront tout ce qui se passe ici.
9 Aristarque, prisonnier avec moi, vous salue ; & Marc, cousin de Barna-
bé,

CHAP. IV. ℣. 1. Luc XVIII. 1. Rom. XII. 12. Eph. VI. 18. I. Thess. V. 17. ℣. 2. Mat. XIII. 11. I. Cor. IV. 1. XVI. 9. II. Cor. II. 12. Eph. VI. 19. II. Thess. III. 1. Col. I. 26. II. 2. ℣. 4. Eph. V. 15, 16. I. Thess. IV. 12. ℣. 5. Marc IX. 50. Col. III. 16. Luc IV. 22. ℣. 6. Act. XX. 4. Eph. VI. 21. II. Tim. IV. 12. I. Cor. IV. 2. ℣. 8. Philém. ℣. 10. ℣. 9. Act. XV. 37. XIX. 29. XXVII. 2. II. Tim. IV. 11. Philém. ℣. 24.

℣. 4. *Conduisez-vous avec prudence.*] Gr. *marchez en sagesse.*

Ceux de dehors.] Les Juifs & les Paiens. Voyez sur Marc IV. 11.

Rachetant le tems.] Voyez sur Eph. V. 16. Autr. *ménageant les occasions.*

℣. 5. *Grace.*] C'est en général tout ce qui plait, & ce qui fait aimer les personnes, comme *la douceur, la bonté, la modestie.* L'Auteur de l'Ecclésiastique dit, *que l'éclair précède le tonnerre, & que la grace marche devant l'homme modeste.* Ch. XXXII. 12. Il appelle *grace*, cet air d'humilité, cette pudeur, qui paroît sur le visage de l'homme modeste, qui précède ses réponses, & qui le fait aimer avant qu'il parle. Voyez ce que l'on a remarqué ci-dessus, III. 15, 16. & Eph. IV. 29. & V. 4.

Assaisonnés de sel.] Le Symbole de la prudence & de la discrétion. Cela peut signifier aussi, que les discours ne soient pas vains & frivoles, & que pour les rendre agréables, ils n'en soient pas moins sérieux, graves, honnêtes. Voyez sur Marc IX. 50.

Répondre.] Ou, *parler* simplement, car l'Original ne signifie assez souvent que *parler*. Voyez dans les LXX. Dan. II. 4. III. 14.

℣. 6. *Tychique.*] Voyez Act. XX. 4. Eph. VI. 21. & la Préface sur l'Ep. aux Ephésiens.

Du Seigneur.] Gr. *dans le Seigneur*. Voyez Eph. VI. 21.

℣. 7. *Afin qu'il sache votre état.*] Il y a deux Manuscrits qui portent, *Afin que vous sachiez notre état.* Cette leçon est confirmée par Eph. VI. 22. & semble appuiée par le ℣. suivant. Cependant on préfère la plus autorisée.

℣. 8. *Onésime*] Voyez la Préface sur l'Ep. à Philémon.

Qui est de votre pays.] A la lettre, *qui est d'entre vous.* On juge, qu'Onésime étoit de Phrygie, & même de Colosses. Voyez sur Philém. ℣. 16.

℣. 9. *Aristarque.*] De Macédoine. Act. XIX. 29. XXVII. 2.

Marc.] C'est celui que Barnabé prit avec lui, quand il se sépara de Paul. Act. XV. 37.

bé, pour lequel vous avez reçu des recommandations. S'il va chez vous, re-
cevez-le bien. 10 Jésus, qu'on appelle Juste, vous salue aussi. Ceux-ci sont
Juifs de naissance, *&* ce sont les seuls qui travaillent avec moi pour le Royau-
me de Dieu. Ils m'ont été en consolation. 11 Epaphras, Serviteur de JE-
SUS-CHRIST, & votre compatriote, vous salue. Il ne cesse de combattre
pour vous dans ses prières, afin que vous persévériez dans la perfection, & dans
l'entière observation de toute la volonté de Dieu. 12 Car je lui rends ce té-
moignage, qu'il a un grand zèle pour vous, aussi-bien que pour ceux de Lao-
dicée, & pour ceux d'Hiérapolis. 13 *Notre* cher *Frère* Luc le Médecin, &
Démas, vous saluent.

14 Saluez *nos* Frères de Laodicée, & en particulier Nymphas, avec l'Egli-
se qui est dans sa maison. 15 Quand cette Epître aura été lue entre vous,
faites qu'elle soit aussi lue dans l'Eglise de Laodicée; & faites lire de même
parmi vous, celle que les Laodicéens *vous envoieront*. 16 Dites de ma part
à Archippe: Considérez bien le ministère que vous avez reçu du Seigneur,
afin

℣. 11. Rom. XV. 30. Col. I. 7. Philém. ℣. 23. ℣. 13. II. Tim. IV. 10, 11. Philém. ℣. 24. ℣. 14. Rom. XVI. 5. I. Cor. XVI. 19. ℣. 15. I. Thess. V. 27. ℣. 16. Philém. ℣. 2.

Recommandations.] Ou, *ordres*. Conférez I. Cor. XVI. 10. Phil. II. 29. Tit. III. 13. Les Apôtres recommandoient par leurs Lettres, ceux qu'ils envoyoient aux Eglises.

℣. 10. *Juste.*] Voyez Act. XVIII. 7. *Juste* est un nom Romain, & *Jésus* un nom Hébreu. On voit ici un exemple de l'usage des Juifs qui demeuroient parmi les Paiens: ils portoient deux noms, l'un Hébreu, & l'autre Grec ou Romain.

Juifs de naissance.] Gr. *de la Circoncision.*

Les seuls.] Savoir, des Juifs.

Pour le Royaume de Dieu.] Pour l'Evangile. Voyez Matth. VI. 33.

℣. 11. *Votre compatriote.*] Gr. *d'entre vous*, comme au ℣. 9. Voyez ci-dessus, I. 7.

De combattre &c.] De prier pour vous avec une grande ardeur. Voyez ci-dessus, II. 1.

Afin que vous persévériez &c.] Gr. *afin que vous demeuriez parfaits, & accomplis dans toute la volonté de Dieu.* La *perfection* désigne une connoissance pure de l'Evangile. Voyez ci-dessus, I. 28. & conférez là-même ℣. 9.

℣. 12. *Hiérapolis.*] Ville de Phrygie, aussi-bien que *Laodicée* & *Colosses.*

℣. 13. *Luc.*] C'est l'Evangéliste, qui étoit alors à Rome avec S. Paul.

Démas.] Il y a de l'apparence que c'est le même qui abandonna S. Paul dans la suite. II. Tim. IV. 10.

℣. 14. *Nymphas.*] Les Grecs l'honorent le 28 de Février, sous le titre d'Apôtre. C'est tout ce que l'on en sait. Voyez ce qu'on a remarqué dans la Préface de l'Ep. aux Romains.

L'Eglise.] Voyez Rom. XVI. 5. I. Cor. XVI. 19.

℣. 15. *Celle que les Laodicéens vous envoieront.*] Gr. *celle de Laodicée*, c'est-à-dire, *celle qui vous viendra de Laodicée*; car l'Original a ce sens-là. On croit que c'est une Epître de S. Paul, qu'il avoit ordonné d'envoyer aux Laodicéens. Il s'agit d'une Lettre, qui devoit être lue dans l'Eglise de Colosses, qui est mise en parallèle avec celle que l'Apôtre écrit à cette Eglise. C'étoit apparemment une copie de *l'Epître aux Ephésiens*, qui devoit être communiquée aux Eglises d'Asie. Voyez ce qu'on a remarqué dans la Préface sur cette dernière Epître. Cependant Théodoret, expliquant ce ℣. 15. a cru qu'il s'agissoit d'une Epître que ceux de Laodicée avoient écrite à S. Paul; mais cette opinion a moins de vraisemblance que la prémière. Au reste, on a parlé dans la Préface générale, d'une Epître aux Laodicéens, que l'Antiquité a universellement rejettée.

℣. 16. *Archippe.*] Voyez Philém. ℣. 2.

Du Seigneur.] Ou, *pour le Seigneur*. Gr. *dans le Seigneur*. Voyez plus haut ℣. 7.

℣. 17.

afin de le bien remplir. 17 Je vous ſalue moi Paul, & j'écris cette ſalutation
de ma propre main. Souvenez-vous de mes liens. Que la grace ſoit avec vous!
Amen.

L'Epître aux Coloſſiens a été écrite de Rome, *& envoyée* par Tychique & par Onéſime.

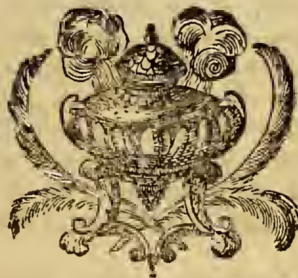
Fin de l'Epître aux COLOSSIENS.

℣. 17. I. Cor. XVI. 21. II. Theſſ. III. 17. Héb. XIII. 3.

℣. 17. *Je vous* &c.] Gr. *La ſalutation de ma propre main, de moi Paul.* Voyez I. Cor. XVI. 21.

L'Epître aux &c.] Voyez ſur la date de l'Epître aux Romains. Celle-ci eſt juſte, & confirmée par les ℣. 7. & 9. du Chap. IV.

Fin des Remarques ſur l'Epître aux COLOSSIENS.



PRE-

PREFACE
SUR LA
I. EPITRE DE S. PAUL
AUX
THESSALONICIENS.

(a) Act. XVII. & dans cette Epître-ci Chap. II. 2.
(b) Act. XVII. 4.
(c) Chap. I. 9.
(d) Act. XVII. 7. & dans cette Epître-ci II. 16.
(e) Chap. III. 4.
(f) Act. XVII. 14, 15.

I. S. *Paul, accompagné de* Silas *&* *de* Timothée (a), *aiant été contraint de quitter* Philippes, *passa à* Thessalonique, *Ville d'un fort grand Commerce, située proche de la Mer, & Capitale de la Macédoine. L'Apôtre y prêcha l'Evangile avec beaucoup de fruit; car, s'il y eut peu de Juifs qui crurent, les Gentils* qui craignoient Dieu, *&* *qui étoient Prosélytes du Judaïsme, embrassérent la Foi* (b). *Plusieurs femmes de qualité en firent de même* (c), *& un nombre considérable de Paiens renoncérent à l'Idolatrie. Ces progrès excitérent l'envie des Juifs, qui, sous le faux prétexte* (d) *que les Apôtres portoient le Peuple à reconnoître un autre Roi que l'Empereur, soulevérent la populace. Ce fut alors que S. Paul* (e), *qui avoit prévu cette persécution, fut obligé de se retirer subitement à* Bérée, *dans la même Province. Il y fut poursuivi par les Juifs de Thessalonique; sur quoi les Fidèles le firent conduire* (f) *à Athènes. Il laissa néanmoins Timothée & Silas à Bérée, sans doute, parce que les Juifs étoient moins irrités contre eux.*

(g) Chap. II. 2.
(h) Ibid. ℣. 17.
(i) Ibid. ℣. 15, 16.
(k) Chap. I. 7, 8, 9. II. 15.
(l) Chap. III. 1.
(m) Chap. II. 6-9.
(n) Phil. IV. 15.

II. *Ce récit, que l'on trouve au Chap. XVII. des Actes, est tout-à-fait confirmé par cette prémière Epître aux Thessaloniciens. Car on y apprend, que S. Paul fut violemment* (g) *persécuté à Thessalonique* (h); *qu'il en partit avec précipitation* (i); *que cette persécution lui fut suscitée par les Juifs, qui ne pouvoient souffrir la conversion & le salut des Gentils;* (k) *que sa prédication eut un grand succès parmi ces derniers, & qu'il fut obligé de se retirer à* (l) *Athènes. Cet accord entre S. Paul & S. Luc, écrivant en des tems fort différens, est une belle preuve de la vérité de l'Histoire des Actes. On ne sait pas le séjour que S. Paul fit à Thessalonique; mais il faut nécessairement qu'il ait été considérable. Car, outre qu'il y convertit un grand nombre de personnes* (m); *ce qu'il dit de* ses combats *dans cette Ville-là, des peines & des travaux qu'il y avoit soufferts, comment* il travailloit nuit & jour de ses mains, pour n'être à charge à qui que ce soit; *& ce qu'il ajoute dans l'Epître aux Philippiens* (n), *que ces derniers lui avoient envoyé* deux fois *du secours, pendant qu'il prêchoit à Thessalonique; tout cela montre qu'il y séjourna un assez long tems, & que l'Histoire des Actes est fort abrégée dans cet endroit-là.*

III.

III. *L'Apôtre aiant quitté les Fidèles de Thessalonique* (a), *avant que d'avoir pu* mettre la perfection à leur foi, *& sachant d'ailleurs qu'ils étoient exposés à la persécution des Juifs* (b), *se trouvoit dans une grande perplexité, par la crainte où il étoit, qu'ils ne se laissassent séduire par* le Tentateur, *ou vaincre par les souffrances. Il avoit* (c) *tâché* plus d'une fois de *les aller voir; mais* Satan *y aiant mis des obstacles, il leur envoya Timothée* (d), *qui l'étoit venu rejoindre à Athènes. Cependant, voyant très peu de disposition à recevoir l'Evangile, dans un Peuple aussi entêté de vanités & de fausse sagesse que l'étoient les Athéniens* (e), *il s'en alla à* Corinthe. *Ce fut là que Timothée, retournant de Thessalonique, vint lui apporter* (f) *l'a*gréable nouvelle, *que les Thessaloniciens* persévéroient dans la foi & dans la charité, qu'ils conservoient un souvenir honorable de S. Paul, *avec un grand desir de le revoir. Cette nouvelle le* combla de joie, *& il leur écrivit aussitôt cette Epître, dans la vue de les fortifier & de les consoler.*

(a) Chap. III. 10.
(b) Ibid. ✝. 5.
(c) Chap. II. 17, 18.
(d) Chap. III. 1, 2.
(e) Act. XVII. 5.
(f) Chap. III. 6.

IV. *Elle est du même caractère que* l'Epître aux Philippiens (g), *pleine d'encouragemens à la piété, de louanges, de vœux, d'actions de graces, & des plus tendres témoignages d'affection. On y apprend d'un côté, que la prédication de S. Paul à Thessalonique avoit été accompagnée* (h) *d'une très grande abondance de dons du S. Esprit; & de l'autre, qu'elle fut reçue* (i) *avec cette* obéissance de foi, *que mérite la Parole de Dieu. Aussi rien n'est-il plus digne d'un Apôtre de* Jesus-Christ, *que le portrait* (k) *que S. Paul nous fait de sa conduite dans l'exercice de son ministère. Du reste, il ne traite proprement aucun Dogme, parce qu'il n'y avoit point encore d'Hérésie dans cette Eglise-là. Mais comme elle étoit composée de Gentils, & qu'elle étoit d'ailleurs dans une Ville d'un grand Commerce, il lui donne des instructions sur le sujet de l'avarice & de l'impureté* (l); *vices qui ne sont que trop communs dans les grandes Villes, & dont les Paiens ne faisoient guères de scrupule. Il en use de même dans l'Epître* (m) *aux Ephésiens, qui étoient dans le même cas.*

(g) Voyez Chap. I. 3, 7, 8. II. 8, 19, 20. III. 9, 10. &c.
(h) Chap. I. 5.
(i) Chap. II. 13.
(k) Ibid. ✝. 1-11.
(l) Chap. IV. 1-8.
(m) Eph. IV. 19.

V. *Il loue ensuite dans les Thessaloniciens* (n) l'amour fraternel; *& ce qu'il dit à cet égard est bien confirmé par les grandes aumônes* (o), *que les Eglises de Macédoine firent dans la suite aux Eglises de Judée. Il les exhorte aussi à une vie* (p) *paisible, occupée & retirée. Il condamne en passant* l'oisiveté & la curiosité; *sans doute parce qu'il avoit appris de Timothée* (q), *que ces défauts règnoient un peu parmi les Thessaloniciens. Puis il leur parle de* la résurrection des morts, *pour les consoler par cette espérance, & pour les fortifier contre la persécution. Mais ce qu'il dit à cette occasion, que ceux qui* vivront à l'avénement de Jesus-Christ, ne devanceront point ceux qui seront morts, *doit avoir son fondement dans quelque opinion où étoient alors les Chrétiens de Thessalonique. Comme ils croyoient* (r) *que l'avénement de* Jesus-Christ *étoit tout proche, ils étoient fort affligés quand leurs parens ou leurs amis venoient à mourir, comme si la félicité de ces personnes-là devenoit incertaine ou reculée. C'est assurément ce qui a engagé S. Paul à leur dire, non-seulement que les morts ressusciteroient, mais que ceux qui vivroient quand* Jesus-Christ *viendroit, n'auroient point d'avantage sur ceux*

(n) Chap. IV. 9, 10.
(o) II. Cor. VIII. 1-4.
(p) Ch. IV. 11, 12.
(q) Voyez II. Thess. III. 11.
(r) Voyez II. Thess. III.

qui seroient morts, parce qu'ils ne les préviendroient point dans la gloire. L'attente de Jesus-Christ *faisoit que les Fidèles mouroient avec peine, & que leurs proches regrettoient leur mort avec plus de douleur. Au reste* (a), *comme S. Paul se met toujours dans le nombre de ceux qui vivroient à l'avénement du Seigneur, cela a donné lieu à de savans Interprètes de croire qu'il étoit alors dans cette pensée. On en a parlé dans la Préface sur la I. Ep. aux Corinthiens. On ajoutera seulement ici le jugement d'un Commentateur judicieux & critique. Il explique le vs. 15. du Chap. IV, & voici ce qu'il dit:* On ne doit pas conclure des paroles de S. Paul, qu'il établisse comme une chose certaine, que lui & les Thessaloniciens seroient en vie à l'avénement de Jesus-Christ, l'Apôtre connoissant assez par expérience combien la vie humaine est courte. Il est vrai qu'il y eut des gens, qui tirérent mal à propos cette conséquence des paroles de l'Apôtre, comme on le reconnoit par le Chap. II. de sa II. Epître aux Thessaloniciens, où il réfute cette opinion, & la desavoue. [1] Il semble donc qu'il a voulu seulement dire, que personne ne sachant ni le jour de l'avénement du Seigneur, ni celui de sa propre mort, il se pouvoit faire que quelques-uns de ceux à qui il écrivoit, se trouvassent en vie à l'avénement de Jesus-Christ; & en ce cas-là, il leur enseigne ce qui leur doit arriver.

(a) Ch. IV. 15, 17.

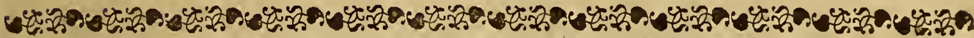
VI. *Après s'être expliqué sur le mystère dont on vient de parler, l'Apôtre avertit les Fidèles, que le tems de l'avénement du Seigneur étoit tout-à-fait inconnu* (b). *Il s'exprime là-dessus comme* Jesus-Christ *l'a fait, & en tire, comme le Seigneur, des exhortations à la vigilance & à la tempérance, montrant à quoi la qualité d'*Enfans de la lumière (c) *appelle les Chrétiens. Il enseigne le respect & l'amour qui sont dûs aux Pasteurs; ajoute divers autres préceptes, qui sont des sentences courtes; & finit en recommandant que* cette Epître fût lue à tous les Frères. *Elle est constamment la prémière de toutes les Epîtres de S. Paul. On croit qu'elle fut écrite de* Corinthe, *& non d'*Athènes, *comme portent les Exemplaires Grecs; sur quoi l'on peut consulter la Préface Générale.*

(b) Chap. V. 12. conféré avec Matt. XXIV. 36, 42, 43. Luc XXI. 34. Voyez la note de *Grotius* sur Luc XXI. 34.

(c) Chap. V. 4-11.

1. *Hoc tantum videtur significare voluisse, quum de die adventus Domini, itemque de die suæ cujusque mortis, nemini constet; fieri posse ut nonnulli ex ipsis victuri sint usque ad Domini adventum; & hoc casu posito, docet, quid illis sit eventurum.* Piscator, in I. Thess. IV. 15. p. 635.

I. EPITRE DE S. PAUL APOTRE AUX THESSALONICIENS.



CHAPITRE I.

Eloge des Thessaloniciens. Leur charité, foi, patience, élection. 1-4. *Ils sont imitateurs de Paul, & de* JESUS-CHRIST; *le modèle des Eglises d'Achaïe. Succès de la prédication parmi eux,* 5-10.

1 PAUL, Silvain, & Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, *qui croit* en
Dieu le Père, & en notre Seigneur JESUS-CHRIST. Que la grace
& la paix *soient* avec vous, de la part de Dieu notre Père, & de la part de
JESUS-CHRIST *notre* Seigneur!
2 Nous rendons toujours des actions de graces à Dieu pour vous tous, quand
nous faisons mention de vous dans nos prières, 3 nous souvenant sans cesse
des

CHAP. I. ℣. 1. Rom. I. 7. II. Cor. I. 19. I. Pier. I. 2. V. 12. ℣. 2. Rom. I. 8, 9. Eph. I. 16. II. Thess. I. 3. Phil. I. 3. ℣. 3. Jean VI. 29.

CHAP. I. ℣. 1. *Silvain.*] C'est *Silas.* Act. XV. 22. *Timothée* & lui avoient accompagné S. Paul à Thessalonique. Act. XVII. 1.

De Thessalonique.] Gr. *des Thessaloniciens.* Thessalonique étoit la Capitale de la Macédoine. Act. XVII. 1.

Qui croit en Dieu &c.] Gr. *en Dieu le Père, & en J. C. le Seigneur.* Comme il y avoit beaucoup de Juifs à Thessalonique, S. Paul semble avoir voulu distinguer l'Eglise Chrétienne par ces mots, *qui croit*, non seulement *en Dieu le Père*, mais aussi *en notre Seigneur J. C.* S. Chrysostome a eu la même pensée, Hom. I. p. 263. Voyez la note sur Rom. I. 7.

De la part de Dieu &c.] La Version Syriaque & la Vulgate n'ont point ces paroles, qui se trouvent dans presque tous les Manuscrits, mais qui n'y étoient point du tems d'Origène, comme il le remarque sur le ℣. 7. du Ch. I. de l'Epître aux Romains. Comme c'est ici la prémière de toutes les Epîtres de S. Paul, le formulaire de salutation, ou de bénédiction, dont il se servit d'abord, étoit plus simple, qu'il ne le fut dans la suite. Car on voit que dans la II. Epître aux Thessal. qui suivit de près la prémière, il ajouta, *de la part* &c. comme Origène le remarque au même endroit.

℣. 2. *Quand nous* &c. Gr. *faisant mention.* Le sens est, que S. Paul, *qui faisoit toujours mention* des Thessaloniciens dans ses prières, ne le faisoit jamais sans *rendre graces à Dieu* &c.

 ℣. 3.

des œuvres de votre foi, des travaux de votre charité, & de la constance de
votre espérance en notre Seigneur Jesus-Christ, dont Dieu notre Père
est témoin. [4] *Car*, mes Frères chéris de Dieu, nous connoissons votre élection;
[5] puisque l'Evangile, que nous vous avons annoncé, n'a point consisté en parole seulement, mais il a été accompagné de miracles, *des dons* du Saint Esprit, & confirmé par un grand nombre de preuves certaines; comme vous savez vous-mêmes quel a été notre ministère parmi vous *&* pour vous.
[6] De votre côté, vous avez été nos imitateurs, & les imitateurs du Seigneur, aiant reçu la Parole avec la joie du Saint Esprit, *quoiqu'elle* fût accompagnée de beaucoup d'afflictions.
[7] De sorte que vous avez servi d'exemple à tous les Fidèles, dans la Macédoine & dans l'Achaïe.
[8] Car, outre que vous avez fait retentir la Parole du Seigneur dans l'Achaïe & dans la Macédoine, le bruit de votre foi en Dieu s'est tellement répandu en tous lieux, qu'il n'est pas nécessaire que nous en parlions;
[9] puisqu'on nous raconte par-tout, quel a été *l'effet de* notre arrivée parmi vous, & comment renonçant aux Idoles vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant & vrai;
[10] &

℣. 4. II. Thess. II. 13. ℣. 5. I. Cor. II. 4. IV. 20. II. Cor. VI. 6. I. Thess. II. 1. ℣. 6. Act. V. 41. I. Cor. IV. 16. XI. 1. Phil. III. 17. II. Thess. III. 9. Héb. X. 34. ℣. 8. Rom. I. 8. ℣. 9. I. Cor. XII. 2.

℣. 3. *Des œuvres.*] Gr. *de l'œuvre.* Les bonnes *œuvres* que la foi produit. Voyez Gal. V. 5. & ici, IV. 9, 10.

Des travaux.] Gr. *du travail.* Tous les offices pénibles de la charité. Voyez Rom. XII. 1.

La constance.] Ou, *la patience.* Ces Thessaloniciens souffroient pour l'Evangile, & souffroient constamment, soutenus par l'espérance qu'ils avoient en J. C. Voyez le ℣. 10. II. Thess. II. 1. III. 5. &c.

Dont Dieu &c.] Gr. *en présence de Dieu.* Cela est ajouté, ou pour marquer la sincérité de ces vertus, voyez II. Cor. II. 17. ou pour assurer les Fidèles, que Dieu, qui connoit leurs œuvres, ne les laissera point sans récompense. Matth. VI. 4. Au reste, on rapporte ces paroles aux vertus des Thessaloniciens, comme l'ont fait *Chrysostome* & *Théodoret* sur cet endroit. D'autres les rapportent aux prières de S. Paul, & traduisent, *Nous souvenant sans cesse, en présence de Dieu* &c.

℣. 4. *Chéris de Dieu.*] Cette traduction est confirmée par II. Thess. II. 13. Autres: *Nous savons que Dieu vous a élus.* S. Paul ne veut pas dire, que Dieu lui eût révélé *l'élection* des Thessaloniciens. Sa *connoissance* là-dessus étoit fondée sur les marques de leur élection, qu'il voyoit dans leur foi & dans leur patience. Cela est confirmé par ce qui précède, & par ce qui suit. Voyez II. Thess. II. 13. Le verbe *savoir*, ou *connoitre*, a ici le même sens que notre expression, *Je ne doute pas.* Voyez Phil. I. 25.

℣. 5. Il y a à la lettre, *Car notre Evangile n'a point été envers vous en parole seulement, mais en puissance*, ou, *miracle, & en Saint Esprit, & en grande certitude, comme vous savez vous-mêmes quels nous avons été entre vous, à cause de vous.*

Miracles.] Voyez ci-dessous, V. 19.

Confirmé par &c.] C'est le sens que l'on donne au mot Grec *Pleerophoria*, qu'on prend, dans un sens actif, pour *ce qui confirme & ce qui persuade*; parce que S. Paul parle ici de son ministère, comme il parle dans le ℣. suivant de l'effet de ce ministère. Voyez Luc I. 1. & II. Tim. IV. 17. où le verbe *Pleerophorein* est employé dans la même signification. C'est aussi de la sorte que l'a expliqué *Théodoret*, qui paraphrase cet endroit en ces termes, *Nous avons montré la vérité de nos paroles par des miracles*, p. 366. D'autres traduisent néanmoins, *D'une pleine & entière persuasion.*

℣. 6. *Nos imitateurs.*] C'est en ce qu'ils avoient souffert pour l'Evangile. Voyez Act. XVII. 5, 9.

La joie du S. Esprit.] Celle que donne le S Esprit,

10 & pour attendre du Ciel ſon Fils, qu'il a reſſuſcité d'entre les morts, *ſavoir*
JESUS, qui nous délivre de la colère à venir.



CHAPITRE II.

Paul perſécuté à Philippes. Il prêche à Theſſalonique. Son caractère, & celui de ſa prédication. Il ne veut plaire qu'à Dieu; travaille de ſes mains. Sa douceur, ſon zèle, ſa conduite irréprochable. 1-12. *Foi, patience des Theſſaloniciens, perſécutés par les Juifs. Paul deſire de les revoir. Ils ſont ſa joie & ſa couronne.* 13-20.

1 EN effet, *mes* Frères, vous n'ignorez pas, que notre arrivée chez vous
n'a point été vaine. 2 Au contraire, quelques maux & quelques ou-
trages que nous euſſions ſoufferts à Philippes, comme vous le ſavez, toute-
fois nous eumes le courage, avec le ſecours de notre Dieu, de vous annon-
cer ouvertement l'Evangile de Dieu, parmi de grands combats. 3 Car il
n'y a eu dans notre prédication, ni ſéduction, ni impureté, ni fraude.
4 Mais

ỷ. 10. Matt. III. 7. Act. I. 11. II. 24. Rom. V. 9. Phil. III. 20. II. Theſſ. I. 10. Apoc. I. 7. CHAP. II. ỷ. 1. I. Theſſ. I. 5, 9. ỷ. 2. Act. XVI. 22. &c. XVII. 2. Phil. I. 30. Col. II. 1. ỷ. 3. II. Cor. IV. 2. VI. 6. VII. 2.

Eſprit. Voyez Rom. V. 3, 5. & conférez Rom. VIII. 16. & ſuiv. Il y a dans le Grec, *Aiant reçu la parole en grande affliction, avec joie du S. Eſprit.* Voyez Act. XVII. 5, 6.

ỷ. 7. *Vous avez ſervi d'exemple* &c.] Conférez ce que dit S. Paul des Egliſes de Macédoine, II. Cor. VIII.

ỷ. 8. *Vous avez fait retentir la Parole.*] Gr. *La Parole a retenti de vous*, ou, *de chez vous* &c. S. Paul ne veut pas dire, que la prédication de l'Evangile avoit commencé *dans la Macédoine* par *Theſſalonique*; car elle avoit commencé par *Philippes*, Act. XVI. 12. XVII. 1. Ni que les Theſſaloniciens avoient porté l'Evangile *dans la Macédoine & dans l'Achaïe*; ils ne l'avoient pas fait. Mais il veut dire que leur charité, leur patience, leurs bonnes œuvres avoient donné une réputation avantageuſe à l'Evangile, & avoient préparé & porté les autres à glorifier Dieu & J. C. Voyez *Théodoret* p. 367 qui a fort bien expliqué ce paſſage.

En tous lieux.] Il ne faut pas preſſer ces façons de parler communes; car depuis la prédication de S. Paul à Theſſalonique, juſqu'au tems que cette Epître fut écrite, il n'y a que quelques mois. Voyez la note ſur le ỷ. 9.

ỷ. 9. *On nous raconte par-tout.*] Gr. *ils racontent eux-mêmes.* Il ne s'agit que de ceux de *Macédoine & d'Achaïe*. S. Paul, en ſortant de Theſſalonique, alla prêcher à *Bérée*, qui eſt une Ville de Macédoine; de là il paſſa à *Athènes*; & enſuite à *Corinthe*, d'où il écrivit cette Epître. Ce ſont les ſeuls endroits, où il s'étoit arrêté depuis ſon départ de Theſſalonique. Voyez Act. XVII. 10, 15. XVIII. 1.

ỷ. 10. *De la colère à venir.*] De la peine, qui doit accabler les méchans. Voyez ci-deſſous, V. 3. Rom. I. 18. II. 5.

CHAP. II. ỷ. 1. *Notre arrivée.*] S. Paul entend par-là ſon miniſtère, ſa prédication; & ce qu'il ajoute, qu'*elle n'a point été vaine*, veut dire, qu'il n'a uſé d'aucune fraude, d'aucune diſſimulation, quelques perſécutions que la Vérité lui attirât. *Vain* ſignifie *faux*, *trompeur* I. Cor. XV. 14. Eph. V. 6. La ſuite demande qu'on l'explique de la ſorte. Autres, *Vaine*, c'eſt-à-dire, *humaine*, *vulgaire*, ſans effet & ſans fruit. Chryſoſt. ſur cet endroit, Hom. II. p. 273.

ỷ. 2. *A Philippes.*] Voyez Act. XVII. 22. & ſuiv.

Avec le ſecours de notre &c.] Gr. *en notre Dieu.*

De vous annoncer ouvertement.] Avec une entière ſincérité. II. Cor. III. 12. IV. 2.

ỷ. 3. *Prédication.*] Gr. *exhortation*, c'eſt-à-dire, *prédication*, *doctrine*, comme l'ont expliqué les Pères Grecs. Ainſi *exhorter*, Tite I. 9.

4 Mais nous prêchons l'Evangile, tel que Dieu nous a jugé dignes de nous le
confier; ne cherchant point à plaire aux hommes, mais à Dieu *seul*, qui ap-
prouve nos cœurs. 5 Aussi n'avons-nous jamais usé de flatterie dans nos dis-
cours, comme vous le savez; & Dieu est témoin, que l'on n'a jamais eu au-
cune occasion de nous accuser d'avarice. 6 Nous n'avons point non plus re-
cherché, ni auprès de vous, ni auprès de qui que ce soit, la gloire qui vient
des hommes. Quoique nous pussions vous être à charge, puisque nous som-
mes Apôtres de JESUS-CHRIST, 7 nous nous sommes conduits parmi
vous avec une *extrême* douceur, comme une mère qui nourrit & qui aime ten-
drement ses enfans.

8 Aiant donc une si grande affection pour vous, nous vous aurions donné
de bon cœur, non-seulement *la connoissance* de l'Evangile de Dieu, mais nos
propres vies, tant vous nous étiez chers. 9 Car vous vous souvenez bien, *mes*
Frères, de nos peines & de nos travaux. Nous avons travaillé nuit & jour,
pour n'être à charge à aucun de vous en vous annonçant l'Evangile de Dieu.
10 Vous êtes témoins, & Dieu l'est aussi, combien notre conduite envers vous,
qui

℣. 4. Gal. I. 10. II. 7. I. Tim. I. 11, 12. Tit. I. 3. ℣. 5. Act. XX. 33. Rom. I. 9. IX. 1. II. Cor. I. 23. II. 17. IV. 2. VII. 2. XI. 31. XII. 17. Gal. I. 10. Phil. I. 8. ℣. 6. Jean V. 41, 44. XII. 43. ℣. 7. I. Cor. II. 3. IX. 1. II. Cor. X. 1, 2, 10, 11. XIII. 4. II. Thess. III. 9. ℣. 8. II. Cor. XII. 15. ℣. 9. Act. XVIII. 3. XX. 34. I. Cor. IV. 12. II. Cor. XI. 9. XII. 13. II. Thess. III. 8.

I. 9. c'est *prêcher*, *instruire*. Au reste, les ℣. 5. & 6. sont l'explication de celui-ci. Ceux qui veulent *séduire*, flattent; & S. Paul n'a point usé de *flatterie*. Les motifs *impurs* sont l'*avarice*, dont il n'a jamais donné occasion de l'accuser. La *fraude* est l'altération de l'Evangile, pour l'accommoder au goût des hommes, afin de leur plaire; ce que S. Paul n'a jamais fait. Il taxe indirectement les faux Docteurs, qui avoient un caractère opposé au sien.

℣. 4. *Mais* &c.] Gr. *Mais comme nous avons été approuvés de Dieu pour* nous *confier l'Evangile*, *ainsi nous prêchons*. Voyez I. Tim. I. 12. & conférez avec I. Cor. VII. 25.

Qui approuve.] Ou, *qui éprouve*. Le sens est: Qui connoit, & qui approuve nos intentions.

℣. 5. *Nous n'avons jamais* &c.] Gr. *nous n'avons jamais été en parole de flatterie.*

L'on n'a jamais &c.] Voyez la note sur Philip. I. 18. où l'on montre que le mot Grec *Prophasis* signifie *une accusation spécieuse*, un *prétexte d'accuser*, *quelque apparence* d'une chose. C'est ainsi que *Philon* a dit des *Thérapeutes*, qu'ils élevoient leurs mains vers le Ciel, parce qu'*elles n'avoient pas même été souillées d'une apparence de gain illicite*. Phil. de la Vie contemplative p. 616.

℣. 6. *La gloire qui vient des hommes.*] S. Paul veut dire, qu'il n'a rien fait pour sa propre gloire. On voit ici le caractère des Apôtres, & la preuve qu'ils ont été véritables. Ils n'ont cherché ni *leur gloire*, ni *leur intérêt*, & ils se sont livrés eux-mêmes aux plus grandes persécutions. Conférez Jean V. 4, 44. VII. 8. &c.

Vous être à charge.] Exiger de vous les choses nécessaires. Voyez I. Cor. IX. 6. & suiv. Autres: *User d'autorité*. Cette traduction peut être appuyée de l'autorité de S. *Chrysostome*, qui explique ces mots de l'Original, *être en poids*, ou *de poids*, par, se prévaloir de sa dignité, exiger des honneurs, & même se distinguer par une pompe extérieure, Hom. II. p. 274. On préfère néanmoins le sens qu'on a suivi dans le texte, qui est celui de *Théodoret* sur cet endroit.

℣. 7. *Avec une extrême douceur.*] Gr. *doux*, *clément*. S. Paul désigne cette vertu qui modère nos droits, & qui ne nous permet pas d'en user.

Comme &c.] Gr. *comme une nourrice qui échauffe ses propres enfans*. Il s'agit d'une mère, puisqu'il s'agit de *ses enfans*. *Echauffer* signifie ici *aimer tendrement*, rien ne représentant mieux la tendresse d'une mère, que d'embrasser un enfant, & de l'échauffer dans son sein. Voyez Eph. V. 29.

℣. 8. *Nous vous aurions donné* &c.] S. Paul étant appellé à prêcher l'Evangile, ce n'est pas une

qui croyez, a été ſainte, juſte & irréprochable. [11] Vous n'ignorez pas non
plus, qu'en exhortant & conſolant chacun de vous, nous en avons uſé comme
un père à l'égard de ſes enfans ; [12] vous conjurant de vivre d'une manière di-
gne de Dieu, qui vous appelle à ſon Royaume & à ſa gloire. [13] Auſſi ne
ceſſons-nous point de rendre à Dieu de continuelles actions de graces, de ce
qu'en recevant de nous la Parole de Dieu, que nous prêchons, vous l'avez re-
çue, non *comme* la parole des hommes, mais telle qu'elle eſt véritablement,
comme la Parole de Dieu; laquelle auſſi déploie ſa vertu en vous, qui croyez.
[14] En effet, *mes* Frères, vous avez ſuivi l'exemple des Egliſes de Dieu, qui
ont cru en JESUS-CHRIST dans la Judée, puiſque vous avez ſouffert, de
la part de ceux de votre Nation, les mêmes *perſécutions* que ces Egliſes ont
ſouffert de la part des Juifs; [15] qui ont même fait mourir le Seigneur JESUS,
& leurs propres Prophètes; qui nous ont perſécutés; qui ne cherchent point
à plaire à Dieu, & qui ſont ennemis de tous les hommes ; [16] qui nous em-
pêchent de prêcher aux Gentils, afin que ceux-ci ſoient ſauvés ; continuant de
remplir ainſi la meſure de leurs crimes : car la colère eſt parvenue ſur eux pour
toujours.

[17] A

℣. 12. Gen. XVII. 1. I. Cor. VII. 20. Eph. IV. 1. Phil. I. 27. Col. I. 10. ℣. 13. Matt. X. 40. Gal. IV. 14. II. Pier. III. 2. ℣. 14. Act. XVII. 5, 13. Héb. X. 34. ℣. 15. Matt. XXIII. 34, 37. Luc XIII. 33. Act. VII. 52. IX. 27-30. ℣. 16. Matt. XXIII. 32. Act. XIII. 50. XIV. 5, 19. XVII. 5, 13. XVIII. 2. XIX. 9. XXII. 21, 22.

une grande preuve de ſon amour pour les Theſſaloniciens, qu'il leur prêchât l'Evangile. Il y a de l'emphaſe dans le mot Grec, qu'on traduit *donner* : il ſe dit des charités gratuïtes, Rom. XII. 8. Le ſens eſt, que S. Paul avoit une ſi grande affection pour les Theſſaloniciens, que non ſeulement il leur prêchoit l'Evangile gratuïtement, & leur donnoit, avec l'Evangile, tous les travaux qu'il lui falloit ſoutenir pour ſubſiſter; mais qu'il eût été prêt à leur donner ſa propre vie. Le ſens eſt très beau, & confirmé par la ſuite.

Nos propres vies.] Gr. *ames*. Il s'agit de *Silas* & de *Timothée*, au nom deſquels cette Epître eſt écrite, auſſi-bien qu'au nom de S. Paul.

℣. 12. *Vous conjurant.*] On a remarqué, que le mot de l'Original renferme quelque idée de menace; & que comme celui de *conſoler* ou d'*encourager* regarde les timides & les affligés, celui-ci regarde ceux qu'il faut porter à leur devoir par la crainte & par la frayeur. *Théodoret*, ſur cet endroit, p. 369. & 370. *Chryſoſt.* Hom. III. p. 280.

℣. 13. *Laquelle.*] Ou, *qui*, en rapportant ce mot à Dieu. Cette *vertu de la parole de Dieu*, paroît dans la ſuite. Elle avoit conſolé & affermi les Theſſaloniciens, dans les perſécutions qu'ils avoient ſouffertes. C'eſt l'effet de la grace de Dieu.

℣. 14. *Ceux de votre Nation.*] Ce ſont les Juifs de Theſſalonique, qui furent de violens ennemis de l'Evangile, & qui pourſuivirent S. Paul juſqu'à Bérée. Voyez Act. XVII. 5-8, 13.

℣. 15. *Qui ne cherchent* &c.] Gr. *qui ne plaiſent point à Dieu*; c'eſt-à-dire, qui ne le veulent pas, comme ci-deſſus ℣. 4.

Ennemis de tous les hommes.] Tacite leur a donné ce caractère, Annal. Lib. XXI. au commencement. Leur Religion, ſi différente de toutes les autres, & leur maxime de n'avoir rien de commun avec les Paiens, & de ne pas manger avec eux, ont donné lieu à cette accuſation. L'Apôtre veut dire ici, qu'envieux du bonheur des Gentils réconciliés par la mort de J. C., ils faiſoient tous leurs efforts pour en empêcher la vocation & le ſalut.

℣. 16. *Car la colère* &c.] C'eſt la deſtruction entière dont J. C. avoit menacé les Juifs, & qui devoit arriver bien-tôt. Voyez Matth. XXIV. 6, 14.

Pour toujours.] Ou, *juſqu'au comble* ; car l'expreſſion Grecque qui ſignifie à la lettre, *juſqu'à la fin*, ſignifie auſſi *entièrement*, & dans les Auteurs Grecs, & dans les LXX. Voyez Dan. II. 34. III. 19. & aill.

℣. 17.

17 A notre égard, *mes* Frères, comme nous fumes privés de vous dans un
inſtant, ſéparés de corps, mais non pas de cœur; pleins d'un extrême deſir de
vous revoir, nous avons fait tous nos efforts pour y parvenir. 18 Nous avions
donc bien réſolu de vous aller voir, & moi Paul *je l'ai tenté* plus d'une fois;
mais Satan y a mis des obſtacles. 19 Car quelle eſt notre eſpérance, ou
notre joie, ou la couronne dont nous nous glorifierons? N'eſt-ce pas vous
qui devez l'être, lorſque nous paroîtrons devant notre Seigneur Jesus-
Christ dans ſon avénement? 20 Oui, c'eſt vous qui êtes notre gloire &
notre joie.



CHAPITRE III.

Paul envoie Timothée aux Theſſaloniciens, pour ſavoir l'état de leur foi. Leurs perſécutions; leur perſévérance; leur amour pour S. Paul; leur deſir de le revoir; la joie qu'il en reſſent; ſes prières pour eux. 1-13.

1 NE pouvant donc ſupporter plus longtems *de n'avoir point de vos nouvel-
les, nous primes le parti de demeurer ſeuls à Athènes, 2 & de vous
en-

℣. 18. Rom. I. 13. XV. 22. ℣. 19. II. Cor. I. 14. Phil. II. 16. IV. 1. Chap. III. ℣. 2. Act. XVI. 1. Rom. XVI. 21. Phil. II. 19.

℣. 17. *Privés & ſéparés.*] Il n'y a qu'un ſeul mot dans le Grec, qui ſe dit des enfans quand ils perdent leurs pères, & qu'ils demeurent *orphelins*. S. Paul emploie par-tout les expreſſions les plus tendres.

Dans un inſtant.] On croit que l'Apôtre a en vue ſon départ imprévu & précipité, à cauſe de la perſécution que les Juifs lui ſuſcitérent à Theſſalonique. Voyez Act. XVII. 10. Le ſens eſt très beau. Comme il n'avoit pas achevé d'édifier les Theſſaloniciens, Chap. III. 10. & qu'il avoit été obligé de les laiſſer, comme un père, qui laiſſe des enfans en bas âge, il avoit ardemment ſouhaité de les revoir. Voyez *Zanchius* ſur ce paſſage, p. 398. Cependant *Théodoret* y a donné un autre ſens, qui eſt auſſi fort convenable, & ſelon cette explication il faut traduire: *A notre égard, mes Frères, bien que nous n'ayons été ſéparés de vous que depuis peu de tems, & cela de corps, mais non pas de cœur; cependant pleins d'un* &c.

De corps.] Gr. *de viſage*, ou, *de perſonne*; Et dans la ſuite, *vous revoir*, Gr. *voir votre viſage.*

Nous avons fait tous nos efforts.] On diroit plus populairement, *nous avons fait toutes nos diligences*; ce qui exprime bien l'Original. Au reſte, il y a dans le Grec le *comparatif*, *plus*; mais il ſe met ſouvent pour le *ſuperlatif.*

℣. 18. *Je l'ai tenté.*] On ſupplée ces mots, qui ſont pourtant renfermés dans ceux qui précèdent, *nous avions réſolu*; car ils expriment & le deſſein, & la recherche des moyens.

Plus d'une fois.] Gr. *une fois, & deux fois.* C'eſt-à-dire, *pluſieurs fois.* Ainſi Pſ. LXXII. 12.

Satan y a mis &c.] C'eſt apparemment que la perſécution continuoit à Theſſalonique.

℣. 19. *La couronne dont* &c.] Gr. *couronne de glorification.* Un ancien Manuſcrit porte, *couronne de lieſſe.* C'eſt la même choſe pour le ſens. C'eſt une alluſion à la coutume de mettre des couronnes dans les noces & dans les jours de fête. Voyez Cantiq. III. 11. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique parle ainſi *des couronnes de joie*, Chap. VI. 33. XV. 6. Conférez Phil. IV. 3. Au reſte, on ne doit pas paſſer ſous ſilence ce que S. *Chryſoſtome* & *Théodoret* ont remarqué: c'eſt que S. Paul, qui s'eſt comparé à une *Mère* & à une *Nourrice*, emploie ici les termes dont les femmes ſe ſervoient parmi les Grecs pour témoigner leur tendreſſe à leurs enfans. Chryſoſt. Hom. III. p. 284. Théodoret p. 371.

N'eſt-

envoyer Timothée notre Frère, Miniſtre de Dieu, & notre Collègue dans la
prédication de l'Evangile de Jesus-Christ, afin que vous affermiſſant
par ſes exhortations dans la foi que vous avez reçue, 3 nul de vous ne fût é-
branlé par les perſécutions que vous ſouffriez ; car vous n'ignorez pas que nous
ſommes appellés à ſouffrir. 4 Et même, lorſque nous étions avec vous, nous
vous prédîmes que nous ſerions perſécutés, comme vous ſavez que cela arri-
va. 5 Ne pouvant donc attendre plus longtems, je vous envoyai *Timothée*,
pour ſavoir l'état de votre foi, dans la crainte où j'étois que le Tentateur ne
vous eût ſéduits, & que notre travail ne devînt inutile. 6 Mais Timothée,
qui vient d'arriver de votre part, nous a apporté l'agréable nouvelle, que vous
perſévérez dans la foi & dans la charité, que vous conſervez toujours un
ſouvenir honorable de nous, & que vous avez le même deſir de nous re-
voir que nous avons à votre égard.
7 Ainſi, *mes* Frères, vous nous avez donné par votre foi une *grande* con-
ſolation, dans toutes nos perſécutions & dans toutes nos détreſſes. 8 Car
nous vivons à préſent, puiſque vous demeurez fermes dans *notre* Seigneur.
9 Et certes, nous ne ſaurions rendre à Dieu aſſez d'actions de graces ſur votre
ſujet, pour toute la joie que vous nous faites reſſentir, en la préſence de
Dieu. 10 *Auſſi* lui demandons-nous nuit & jour, par des prières très ar-
den-

℣. 3. Act. XIV. 22. Eph. III. 13. Phil. I. 14. II. Tim. III. 12. ℣. 5. Phil. II. 16. ℣. 10. Rom. I. 10, 11. XV. 23.

N'eſt-ce pas vous.] Il y a dans le Grec un *&*, que d'autres traduiſent par *auſſi*, *N'eſt-ce pas vous auſſi?* Mais le ℣. 20. montre qu'il eſt ſuperflu, comme il l'eſt aſſez ſouvent dans la Langue Grecque.

Lorſque nous paroîtrons &c.] Gr. *en la préſence de notre* &c.

Chap. III. ℣. 1. *Seuls.*] S. Paul avoit ordonné à ceux qui l'avoient conduit de Bérée à Athènes, de dire à Timothée & à Silas de revenir au-plutôt le trouver. Act. XVII. 15. Il n'y eut que Timothée, qui put revenir auprès de l'Apôtre ; de ſorte que l'aiant envoyé à Theſſalonique, il ſe trouva *ſeul* à Athènes.

A Athènes.] Voyez Act. XVII. 14, 15.

℣. 2. *De vous envoyer Timothée.*] Cette particularité n'eſt point dans le Livre des Actes, dont l'Hiſtoire eſt fort abrégée dans cet endroit, comme cela paroît par le récit de S. Paul. Voyez la Préface.

Afin que vous affermiſſant par &c.] Gr. *pour vous affermir & vous exhorter touchant votre foi.* On peut auſſi traduire, *vous encourager, conſoler*, car le mot Grec a toutes ces ſignifications, & elles conviennent toutes ici ; mais elles ſont auſſi toutes renfermées dans l'*exhortation.*

℣. 3. *Appellés.*] Ou, *deſtinés.* Gr. *mis.*

A ſouffrir.] Gr. *à cela.*

℣. 5. *Le Tentateur*] *Le Diable.* On voit ici, qu'il ne faut entendre quelquefois par le Démon que les Impoſteurs, qui ſont ſes Miniſtres. Voyez la note ſur Rom. XVI. 20. Ce que S. Paul a dit ci-deſſus II. 18. doit s'expliquer de même.

Séduits.] Gr. *tentés. Tenter* ſe met ici pour *ſéduire.* Voyez I. Cor. VII. 5.

℣. 6. *Un ſouvenir honorable.*] Gr. *un bon ſouvenir*, ce que *S. Chryſoſtome* a expliqué par un *ſouvenir accompagné de louanges.* Hom. IV. p. 295.

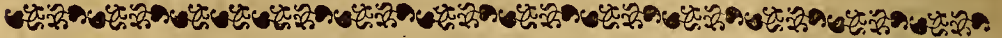
℣. 7. *Vous nous avez donné* &c.] Gr. *nous avons été conſolés en vous par votre foi.* Théodoret a traduit, *Dans les perſécutions que nous ſouffrons à cauſe de votre foi.* p. 372.

℣. 8. *Nous vivons.*] C'eſt une expreſſion commune, *Je vis, je reſpire*, pour dire, *Je ſuis content, je ſuis heureux.* Voyez ſur Rom. VII. 9.

℣. 9. *En la préſence de Dieu.*] Ces mots ſont ajoutés, pour marquer la ſincérité de la joie de S. Paul, voyez ci-deſſus, I. 3 ; ou pour en marquer le caractère. Il ſe réjouit *en Dieu.* Voyez ſur Phil. III. 1.

℣. 10. *Très ardentes.*] Gr. *plus qu'abondamment ;*

dentes, *la grace* de vous revoir, afin d'achever ce qui peut manquer à la per-
fection de votre foi. [11] Qu'il plaise à Dieu notre Père, & à notre Seigneur
JESUS-CHRIST, de faire réussir le dessein que nous avons de vous aller
voir! [12] Qu'il plaise aussi au Seigneur de vous faire croître & abonder en cha-
rité les uns envers les autres, & envers tout le monde, comme de notre cô-
té nous sommes remplis de charité pour vous! [13] De sorte que vos cœurs, é-
tant irrépréhensibles dans la sainteté, soient affermis en la présence de Dieu
notre Père, lorsque notre Seigneur JESUS-CHRIST viendra avec tous
ses Saints.



CHAPITRE IV.

S'abstenir de fornication. Ne faire tort à personne. Dieu méprisé par le mépris de sa Parole. 1-8. *Amour fraternel. Vivre en paix. Se mêler de ses affaires. Travailler de ses mains. Se passer des autres.* 9-12. *Résurrection. Les vivans ne devanceront point les morts. Tous avec le Seigneur.* 13-18.

[1] AU reste, *mes* Frères, nous vous prions, & nous vous conjurons par le
Seigneur JESUS, de suivre nos enseignemens touchant la manière
dont vous devez vivre pour plaire à Dieu, *&* d'*y* faire de continuels progrès.
[2] Car vous savez les préceptes, que nous vous avons donnés de la part du Sei-
gneur

℣. 10. Rom. I. 10, 11. XV. 23. ℣. 12. I. Thess. V. 15. ℣. 13. I. Cor. I. 8. Phil. I. 10. I. Thess. V. 23. II. Thess. II. 17. CHAP. IV. ℣. 1. Phil. I. 27. I. Thess. II. 12.

ment; ce qu'on peut rapporter, ou à l'ardeur des prières, ou à l'assiduité.

Vous revoir.] Gr. *Voir votre visage*, comme ci-dessus, I. 11.

℣. 11. *Faire réussir* &c.] A la lettre, *faire réussir notre voyage vers vous.* Cela veut dire, ôter les obstacles qui avoient empêché S. Paul d'aller à Thessalonique. Ci-dessus II. 18.

℣. 12. *Comme de notre côté* &c.] Gr. *comme aussi nous envers vous.*

℣. 13. *De sorte* &c.] Gr. *Pour affermir vos cœurs irrépréhensibles dans la sainteté*; ce que d'autres rendent en ces termes, *Afin que vos cœurs soient affermis*, & que vous soyez *irrépréhensibles dans la sainteté. La sainteté* se met ici pour la *charité*; & c'est elle en effet, qui donne au Fidèle l'espérance de trouver grace auprès de Dieu; ce que S. Paul appelle, *affermir le cœur.* Voyez Matth. V. 44, 45. VI. 14, 15. I. Jean III. 21, 22. IV. 17.

Ses Saints.] Ses Anges. II. Thess. I. 7. Matth. XVI. 27.

CHAP. IV. ℣. 1. *De suivre* &c.] Gr. *Que selon que vous avez reçu de nous la manière dont vous devez marcher & plaire à Dieu, vous abondiez*, ou, *croissiez davantage.*

℣. 4. *Son vaisseau.*] Son corps. Voyez I. Sam. XXI. 5.

Dans l'honneur.] L'impudicité deshonore le corps. Voyez Rom. I. 24. I. Cor. VI. 18.

℣. 5. *Et non dans l'amour des voluptés* &c.] Gr. *Non dans la passion de la convoitise, comme les Gentils* &c. S. Paul désigne les *passions infames*, dont il a parlé Rom. I. 26.

Qui ne connoissent point Dieu.] Qui ne connoissent ni le vrai Dieu, ni sa volonté. Voyez Eph. IV. 17. & suiv.

℣. 6. *N'offense son Frère* &c.] Les versets qui précèdent, & celui qui suit, montrent qu'il

gneur JESUS. 3 Et telle eſt en effet la volonté de Dieu, que vous ſoyez ſaints;
que vous évitiez la fornication; 4 que chacun de vous ſache poſſéder ſon vaiſ-
ſeau dans la ſainteté & dans l'honneur, 5 & non dans l'amour des voluptés,
où des paſſions déréglées ont entraîné les Gentils qui ne connoiſſent point
Dieu; 6 *&* qu'*enfin* perſonne n'offenſe ſon Frère, & ne *lui* faſſe aucun tort
à cet égard-là, parce que le Seigneur *eſt* le Vengeur de tous ces *crimes*, com-
me nous vous l'avons déja dit & proteſté. 7 Car Dieu ne nous a point appel-
lés à l'impureté, mais à la ſainteté. 8 C'eſt pourquoi celui qui viole *ces pré-
ceptes*, ne mépriſe pas un homme, mais Dieu, ce même *Dieu*, qui nous a
donné ſon Saint Eſprit.

9 Pour ce qui eſt de l'amour fraternel, vous n'avez pas beſoin qu'on vous
en écrive, Dieu lui-même vous aiant appris à vous aimer les uns les autres.
10 Auſſi le pratiquez-vous envers tous *nos* Frères qui ſont dans la Macédoine;
& nous vous exhortons ſeulement, *mes* Frères, à vous y avancer de plus en
plus. 11 Etudiez-vous auſſi à vivre en repos, à vous occuper de vos propres
affaires, & à travailler de vos mains, comme nous vous l'avons recommandé.
12 De ſorte que vous vous conduiſiez honnêtement envers ceux de dehors, &
que vous n'ayez beſoin de perſonne.

13 Je ne veux pas, *mes* Frères, que vous ſoyez dans l'ignorance ſur le ſujet
de ceux qui meurent, afin que vous ne vous en affligiez pas comme les au-
tres

℣. 3. Rom. XII. 2. Eph. V. 17, 27. Phil. IV. 8. ℣. 5. I. Cor. XV. 34. Eph. IV. 17, 18. ℣. 6. I. Cor. VI. 8. ℣. 7. Lév. XI. 44. XIX. 2. Eſai. V. 9. Eccléſiaſt. V. 2, 3. Jean XVII. 19. I. Cor. I. 2. ℣. 8. Luc X. 16. I. Cor. VII. 40. ℣. 9. Lév. XIX. 18. Jérém. XXXI. 34. Matt. XXII. 39. Jean VI. 45. XIII. 34. XIV. 26. XV. 12. Eph. V. 2. I. Pier. IV. 8. I. Jean III. 11, 23. IV. 21. ℣. 11. Act. XX. 34. Eph. IV. 28. II. Theſſ. III. 7, 12. I. Pier. IV. 15. ℣. 13 Lév, XIX. 28. Deut. XIV. 1. II. Sam. XII. 20.

qu'il s'agit ici de l'*adultère*, & en général de toutes les injures qu'on peut faire à quelqu'un, en corrompant des perſonnes qui lui appartiennent. Cette explication, qui eſt confirmée par la liaiſon du diſcours, eſt appuyée d'ailleurs par les plus judicieux des Pères Grecs, & par *S. Jérôme*, entre les Pères Latins. *Chryſoſt.* Hom. V. ſur cette Ep. p. 304. *Théodor.* p. 374. Tom. III. *S. Jérôme*, ſur l'Ep. aux Eph. Liv. II. p. 180. D'autres expliquent cet endroit, des violences & des fraudes, par leſquelles on s'approprie le bien d'autrui. Les termes ſouffrent cette explication, mais la ſuite du diſcours y répugne. Voyez ſur Eph. IV. 19.

℣. 8. *Viole.*] C'eſt ce que ſignifie le mot Grec; voyez Héb. X. 28. C'eſt le même que l'on traduit par *mépriſer*, dans les paroles qui ſuivent.

Nous a donné.] Gr. *a donné en nous.*

℣. 9. *Dieu lui-même vous* &c.] Gr. *vous êtes enſeignés de Dieu.* Par l'Evangile, & par le S. Eſprit qu'ils avoient reçu. Voyez Eph. IV. 4. I. Cor. XII. 13.

℣. 11. *A vivre en repos.*] Voyez ſur II. Theſſ. III. 11, 12.

℣. 12. *Conduiſiez.*] Gr. *marchiez.*

Honnêtement.] Quoique cette expreſſion marque une conduite régulière en toutes choſes, elle déſigne ici en particulier une vie occupée d'un travail honnête, & elle eſt oppoſée à l'oiſiveté, & à la mendicité. *C'eſt un deshonneur*, dit fort bien Théodoret ſur cet endroit, *de vivre dans l'oiſiveté, de ne ſe pas procurer à ſoi-même par ſon travail les choſes néceſſaires, & de mener la vie d'un mendiant.* Théodoret p. 376.

Ceux de dehors.] Les Infidèles. Voyez ſur Marc IV. 11.

De perſonne.] Ou, *de rien.*

℣. 13. *Ceux qui meurent.*] Ou, *qui ſont morts.* Gr. *qui dorment.* Il ne s'agit ici que des Fidèles.

tres hommes qui n'ont point d'espérance. [14] Car si nous croyons que Jesus
est mort, & qu'il est ressuscité, *nous devons croire* aussi, que Dieu *ressuscitera*
par Jesus-Christ ceux qui sont morts, *&* les assemblera avec lui. [15] J'ai
même une chose à vous dire, que je tiens du Seigneur: c'est que nous, qui
nous trouverons encore en vie à l'avénement du Seigneur, nous ne devance-
rons point ceux qui seront morts. [16] Car le Seigneur descendra lui-même du
Ciel, & appellera *les hommes* par la voix de l'Archange, & par la trompette de
Dieu. *Alors*, ceux qui seront morts en Jesus-Christ, ressusciteront pré-
mièrement. [17] Ensuite, nous qui serons restés en vie, nous serons enlevés avec
eux sur les nues, pour aller au-devant du Seigneur dans les airs. Et ainsi nous
serons toujours avec le Seigneur. [18] C'est pourquoi, consolez-vous les uns
les autres par ce que je viens de vous dire.



CHAPITRE V.

Le Jour du Seigneur surprendra. Enfans de ténèbres & de lumière. Etre sobre; veiller. Armes spirituelles. Dieu ne nous a pas destinés à la peine. 1-11. *Honneur & amour envers les Pasteurs.*

℣. 14. I. Cor. XV. 13, 18. ℣. 15. I. Cor. XV. 22, 51. ℣. 16. Matt. XXIV. 31. I. Cor. XV. 51. II. Thess. I. 7. ℣. 17. Jean XII. 26. XIV. 3. XVII. 24. Act. I. 9. Apoc. XI. 12.

℣. 14. *Par Jésus.*] C'est le sens le plus naturel du Grec, confirmé par le ℣. 16. où S. Paul dit, que Jésus *commandera* aux morts, & les *ressuscitera*. Autr. *Ceux qui sont morts en Jésus*, ou, *pour Jésus*.

Et les assemblera avec lui.] Ou, *avec Jésus*. C'est le sens de l'Original, appuyé par le ℣. 17. & par II. Thess. II. 1. A la lettre, *les mènera avec lui*.

℣. 15. *J'ai même* &c.] Gr. *Nous vous disons ceci en parole*, ou, *par la parole du Seigneur*. C'est-à-dire: Le Seigneur nous l'a dit, nous le tenons de lui. Autr. *Par le commandement du Seigneur*.

Nous qui nous trouverons &c.] Gr. *Nous les vivans, qui serons restés*. Voyez sur I. Cor. XV. 52. & ce qu'on a remarqué dans la Préface.

Nous ne devancerons &c.] Nous ne parviendrons point à la félicité avant eux. Conférez Héb. XI. 40.

℣. 16. *Appellera.*] Gr. *en commandement*, ou, *en cri d'exhortation*; car l'Original signifie *le cri* que font des gens qui agissent ensemble pour s'encourager. Plusieurs prennent ce mot pour celui de *signal*, & traduisent, *le Seigneur donnera le signal*.

L'Archange.] C'est-à-dire, *un Chef*, ou, *un Prince des Anges*. Il paroît par-là, qu'il y a de la subordination parmi les Anges; & cela est confirmé par Daniel, Ch. X. 13. où *Michaël* est appellé un *des prémiers Chefs*, ou *Princes*, c'est-à-dire, un des *Archanges*. Voyez Jude, ℣. 9. Les Juifs croyent qu'il y a quatre principaux Anges, qui assistent continuellement devant le Trône de Dieu, & qu'ils nomment *Michaël, Uriel, Gabriel & Raphael. Buxtorf.* Dict. Rabb. colon. 46. & 47. Il y a de savans Docteurs Chrétiens, qui ne s'éloignent pas de cette pensée, & qui concluent même de quelques passages de l'Ecriture, qu'il y a quatre *Archanges*, qui président sur les Anges, qui leur donnent les ordres de Dieu. Voyez *Bochart*, Hierozoic. Part. I. Lib. III. Cap. VI. Sect. 3. *S. Chrysostome* a la même pensée par rapport à *l'Archange* dont il est parlé ici. *Je crois*, dit-il, *que l'Archange sera l'Ange qui présidera sur ceux que J. C. envoiera, & qui leur criera, Préparez toutes choses, voici le Juge*. Hom. VIII. sur cette Ep. p. 324. Voyez au reste ce qu'on a remarqué dans la Préface sur l'Ep. aux Coloss. touchant les divers ordres des Anges.

La trompette de Dieu.] Voyez sur I. Cor. XV. 52.

Morts en J. C.] Dans la foi de J.C. Voyez sur I. Cor. XV. 18. Il ne s'agit que de la résurrection des Justes.

℣. 17. *Nous qui* &c.] Gr. *Nous les vivans qui serons restés*, comme au ℣. 15.

Pasteurs. Reprendre, supporter, faire du bien. Joie, prières, actions de graces. Esprit, prophétie, examen. Fuir les apparences du mal. Sanctification parfaite. Dieu fidèle. Salutations. 12-28.

1 POUR ce qui regarde le tems & le moment, vous n'avez pas besoin,
mes Frères, que je vous écrive rien là-dessus ; 2 puisque vous savez très
bien vous-mêmes, que le Jour du Seigneur viendra comme le Voleur dans la
nuit. 3 Car dans le tems qu'ils ne parleront que de paix & de sureté, c'est alors
qu'une ruïne soudaine viendra fondre sur eux, comme les douleurs *surprennent*
une femme enceinte, & ils ne pourront échapper. 4 Mais quant à vous, *mes*
Frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour être surpris par ce Jour-là, com-
me *on l'est* par un Voleur. 5 Vous êtes tous des Enfans de lumière, des En-
fans de jour. Car nous ne sommes point Enfans de nuit, ni de ténèbres. 6 Ne
dormons donc point comme ces gens-là ; au contraire, veillons & soyons so-
bres. 7 Car ceux qui dorment, dorment la nuit ; & ceux qui s'enyvrent, s'enyvrent
la nuit. 8 Mais nous, qui sommes *Enfans* de jour, soyons sobres, étant re-
vêtus de la cuirasse de la foi & de la charité, & aiant pour casque l'espéran-
ce du salut. 9 Car Dieu ne nous a point destinés à *sa* vengeance, mais à ob-
tenir

CHAP. V. ℣. 1. Matt. XXIV. 3, 36. ℣. 2. Matt. XXIV. 42, 43. Marc XIII. 34. Luc XXI. 34. II. Pier. III. 9. Apoc. III. 3. XVI. 15. ℣. 3. Luc XXI. 34, 35. II. Thess. I. 9. ℣. 4. Eph. V. 8. ℣. 5. Luc XVI. 8. Rom. XIII. 12. Eph. V. 8. ℣. 6. Matt. XXIV. 42. XXV. 13. Luc XXI. 34, 36. Rom. XIII. 11, 12. I. Cor. XV. 34. Eph. V. 14. I. Pier. I. 8. ℣. 7. Rom. XIII. 13. ℣. 8. Esai. LIX. 17. Rom. XIII. 12. Eph. VI. 14. &c. ℣. 9. Rom. IX. 22. I. Pier. II. 8. Jud. vs. 4.

℣. 18. *Par ce que je viens* &c.] Gr. *par ces paroles.*

CHAP. V. ℣. 1. *Le tems & le moment.*] Gr. *les tems & les momens*; savoir de l'avénement de J. C., dont l'Apôtre a parlé dans le Chap. IV. Voyez Act. I. 7.

℣. 2. *Vous savez.*] Ils avoient appris ce que le Seigneur avoit dit là-dessus à ses Disciples. Voyez Matth. XXIV. 42.

℣. 3. *Dans le tems qu'ils ne parleront* &c.] Gr. *Lors qu'ils diront, Paix & sureté.* Il s'agit des Impies & des Profanes ; en particulier, des Juifs impénitens. Il y a là des allusions au Déluge, & à la ruïne de Jérusalem. Voyez Luc XVII. 26-30. Conférez II. Pier. III. 3. & suiv.

℣. 4 *Dans les ténèbres.*] Dans l'ignorance, & dans les péchés qui suivent l'ignorance. Voyez Eph. V. 8. Rom. XIII. 11, 12.

℣. 5. *Enfans de lumière.*] Des personnes éclairées, qui agissent conformément à leurs connoissances, qui ne font rien qui ne soit digne de *la lumière* de l'Evangile, & qui ne puisse paroître au jour.

℣. 6. *Ne dormons* &c.] Cela est figuré. Le *dormir* marque la négligence, & la sécurité dans les vices ; la *vigilance*, c'est l'attention à tous nos devoirs ; & la *sobriété* est le renoncement aux passions charnelles. On peut néanmoins prendre ce précepte à la lettre, pour dire, ne nous abandonnons point à la débauche qui vient souvent de la paresse & de l'oisiveté, & qui en est toujours suivie, mais appliquons-nous à tous nos devoirs.

℣. 7. *Car ceux* &c.] Voyez Rom. XIII. 11, 12, 13. S. Paul passe du sens figuré au sens propre. Il veut dire, que puisque *ceux qui dorment, dorment la nuit*, &c. nous, qui sommes dans *la lumière*, nous devons être *vigilans & sobres*. Au reste, ce que dit l'Apôtre, que *ceux qui s'enyvrent, s'enyvrent la nuit*, est fondé sur l'usage des Anciens ; & cela est confirmé entre autres par ces mots de Philon, *Ils s'enyvrent dans les ténèbres de la nuit.* Il décrit les excès des Paiens dans leurs Festins. *De la vie contemplat.* p. 614.

℣. 8. *Etant revêtus* &c.] Voyez sur Eph. VI. 13. où l'on explique l'armure du Fidèle.

℣. 9. *Destinés.*] Gr. *mis*, terme qu'on a traduit *appellés*, ci-dessus III. 3. Ce verset est lié avec l'*espérance du salut*, dont S. Paul vient de parler. Il oppose les Fidèles à ces impies, qu'*une ruïne soudaine viendra surprendre.* ℣. 3.

A sa vengeance.] Gr. *à la vengeance*, ou, *à la colère.* Voyez ci-dessus I. 10.

A obtenir.] Ou, *à acquérir.* Autr. *à la possession.*

tenir le ſalut par notre Seigneur Jesus-Christ; [10] qui eſt mort pour
nous, afin que ſoit que nous veillions, ſoit que nous dormions, nous vivions
avec lui. [11] Conſolez-vous donc mutuellement, & vous édifiez les uns les au-
tres, comme vous l'avez fait juſqu'ici.

[12] Nous vous prions, *mes* Frères, d'avoir beaucoup de conſidération pour
ceux qui travaillent parmi vous, qui préſident ſur vous ſelon le Seigneur, &
qui vous repréſentent votre devoir. [13] Aimez-les avec une extrême affection, à
cauſe de leur miniſtère. Conſervez la paix entre vous. [14] Nous vous prions auſſi,
mes Frères, de reprendre ceux qui ne ſe contiennent point dans l'ordre, de
conſoler ceux qui manquent de courage, de ſoutenir les foibles, & d'uſer de
patience envers tous.

[15] Pre-

℣. 10. Rom. XIV. 8, 9. II. Cor. V. 15. ℣. 12. Rom. XV. 27. I. Cor. IX. 11. XVI. 18. Gal. VI. 6. Phil. II. 29. I. Tim. V. 17. Héb. XIII. 7, 17. ℣. 14. Rom. XIV. 1. Gal. VI. 1, 2. II. Theſſ. III. 6, 11, 12.

℣. 10. *Soit que nous veillions, ſoit que nous dormions.*] Ces mots, *veiller* & *dormir*, ſont mis ici dans un ſens différent de celui des verſets précédens. S. Paul veut dire: Soit que nous devions être du nombre de ceux qui ſeront morts, ou *qui dormiront*, quand J. C. viendra; ſoit que nous devions être de ceux qui *veilleront*, ou qui ſeront encore en vie. Voyez ci-deſſus IV. 13-15. Ce ſens eſt confirmé par S. Chryſoſtome, Hom. X. p. 338, & par Théodoret p. 379. auſſi-bien que par le parallèle de II. Cor. V. 9. qu'il faut conſulter. Cependant les paroles de S. Paul admettent un autre ſens, qui eſt vrai dans le fond: *Soit que nous veillions*, c'eſt-à-dire, que nous ſoyons occupés aux affaires de notre vocation; ſoit que nous prenions le repos dont notre nature a beſoin, ou que *nous dormions*; ſouvenons-nous, que nous ſommes avec le Seigneur. Mais le prémier ſens convient mieux.

℣. 11. *Conſolez-vous.*] Autr. *exhortez-vous.* Ces deux explications s'ajuſtent au but de S. Paul, mais on préfère la prémière, qui a un rapport plus juſte avec le prémier ſens que l'on a donné au ℣. 10. *Conſolez-vous* dans vos afflictions, parce que *nous vivrons avec le* Seigneur. Ci-deſſus IV. 17, 18.

℣. 12. *Avoir beaucoup de conſidération.*] Gr. *connoître:* terme, qui marque ici *la conſidération* & le *reſpect*; & même, comme l'explique Théodoret ſur cet endroit, p. 380. la juſte *récompenſe* de leurs travaux. L'Apôtre a dit dans le même ſens *reconnoître*, I. Cor. XVI. 18. Voyez la note ſur ce dernier paſſage.

Qui travaillent.] Dans le miniſtère de l'Evangile. I. Cor. III. 5. 9. II. Cor. VI. 1.

Qui préſident.] Ce ſont les Paſteurs. Voyez I. Tim. III. 5. & V. 17.

Selon le Seigneur.] Gr. *dans le Seigneur:* expreſſion, qui peut ſignifier auſſi, ou *de la part du Seigneur*, ou, *dans* ce qui *concerne le ſervice du Seigneur.* Voyez Eph. VI. 21. Coloſſ. IV. 7.

Qui vous repréſentent votre devoir.] Ou, *qui vous inſtruiſent.* Le mot Grec exprime l'inſtruction, les exhortations, les remontrances, les cenſures. C'eſt celui qu'on traduit *reprendre* ℣. 14. Voyez Coloſſ. I. 28. II. Theſſ. III. 15.

℣. 13. *Aimez-les avec* &c.] A la lettre, *Et de les eſtimer extrêmement en amour*; ce qui paroît être une expreſſion Grecque, pour dire *les aimer extrêmement*, comme l'a expliqué S. Chryſoſtome, Hom. X. p. 344. Cependant on peut auſſi traduire, *Ayez pour eux une fort grande vénération, accompagnée d'amour.* C'eſt le ſens que ſuivent pluſieurs Interprètes: il eſt d'ailleurs confirmé par Théodoret, qui paraphraſe ainſi les paroles de S. Paul, *Rendez-leur beaucoup d'honneur avec une affection ſincère.* Théod. p. 380.

Conſervez la paix.] Ce précepte paroît général. Cependant la Vulgate, & les Pères Grecs qu'on vient de citer, le rapportent aux Fidèles & aux Miniſtres de l'Evangile, comme une ordonnance aux prémiers, de ne pas contredire leurs Paſteurs, de ne point conteſter avec eux, de ne point former de parti contre eux dans les Egliſes. Theod. & S. Chryſ. *ubi ſup.*

℣. 14. *Qui ne ſe contiennent* &c.] Gr. *les déréglés*, ou *deſordonnés.* L'expreſſion de l'Original eſt priſe de la guerre, & ſe dit des Soldats ſans ordre & ſans diſcipline. En général, elle ſignifie des gens dont les mœurs ſont mal réglées. L'Interprète Latin a traduit *inquiets*, c'eſt-à-dire *vagabonds*, terme qui n'exprime pas mal

15 Prenez garde que personne ne rende à quelqu'un le mal pour le mal ;
mais attachez-vous toujours à vous faire du bien les uns aux autres, & *mê-*
me à tout le monde. 16 Soyez toujours en joie. 17 Priez avec assiduité.
18 Bénissez Dieu de tout ; car c'est-là ce qu'il exige de vous par Jesus-
Christ. 19 N'éteignez pas l'Esprit. 20 Ne méprisez point le don de Pro-
phétie. 21 Eprouvez tout ; retenez ce qui est bon. 22 Abstenez-vous de tout
ce qui a quelque apparence de mal.
23 Veuille le Dieu de paix vous rendre tous parfaitement saints ! Et
puisse tout ce qui est en vous, votre esprit, votre ame & votre corps,
se

℣. 15. Lév. XIX. 18. Prov. XVII. 13. XX. 22. XXIV. 29. Matt. V. 39. Rom. XII. 17. I. Thess. III. 12. I. Cor. VI. 7. Gal. VI. 10. I. Pier. III. 9. ℣. 16. Luc X. 20. Rom. XII. 12. Phil. IV. 4. ℣. 17. Eccl. XVIII. 22. Luc XVIII. 1. Eph. VI. 18. Col. IV. 2. ℣. 18. Eph. V. 20. ℣. 19. I. Cor. XIV. 30. Eph. IV. 30. II. Tim. I. 6. ℣. 21. I. Cor. II. 11, 15. I. Jean IV. 1. ℣. 22. I. Cor. I. 8. II. Thess. III. 13. Phil. IV. 8.

mal le Grec. On dit dans le même sens, d'un fainéant qui ne fait que courir çà & là, C'est un *vagabond*. S. Paul désigne en effet des gens qui vivoient dans l'oisiveté, curieux des affaires d'autrui, babillards, rapporteurs &c. Voyez II. Thess. III. 6, 11, 12.

Ceux qui manquent de courage.] Ceux qui se laissent abbattre par les afflictions. Voyez le caractère & les réflexions de S. Paul, II. Cor. IV. 16. & suiv.

Les foibles.] Ceux que les moindres scandales peuvent faire tomber. Voyez Rom. XIV. 1. L'Apôtre a eu dans l'esprit l'idée d'une Armée, où il y a des Soldats qui n'observent pas la Discipline ; ce sont ceux qu'il nomme *les déréglés*. Il y en a de timides, qui *manquent de courage*. Il y en a de languissans & de malades, ou de *foibles*.

℣. 15. *Attachez-vous toujours à faire* &c.] Gr. *Poursuivez toujours le bien.* Voyez la note sur Rom. XII. 13. & I. Cor. XIV. 1.

℣. 16. *Soyez toujours en joie.*] Il s'agit de cette *joie dans le Seigneur*, que S. Paul recommande Phil. III. 1. IV. 4. Rom. XII. 12. On peut aussi l'expliquer de cette humeur douce & complaisante, de cette affabilité, qui réjouït ceux qui nous approchent. Voyez sur Rom. XIV. 17.

℣. 17. *Avec assiduité.*] Très fréquemment, & dans toutes les occasions. Voyez sur Rom. I. 10. & conférez Eph. VI. 18.

℣. 18. *De tout.*] Gr. *en tout.* Voyez sur Eph. V. 20.

Car c'est-là ce qu'il &c.] Gr. *C'est la volonté de Dieu en J. C. envers vous.* Cela veut dire, ce que Dieu vous ordonne de faire par la doctrine de J. C. Cependant on peut aussi traduire, *Car Dieu veut que vous le bénissiez de la sorte par J. C.* Autr. *Car c'est ainsi que vous plairez à Dieu par J. C.*

℣. 19. *N'éteignez pas l'Esprit.*] Ne le laissez pas éteindre. Il s'agit des dons miraculeux, & en général de tous les dons du S. Esprit, qui se perdent par la négligence, par l'abus que l'on en fait, par les vices. Les deux ℣. précédens insinuent aussi, que ce qui peut conserver le S. Esprit, c'est la prière & les actions de graces. Aussi s'obtient-il par la prière, Luc XI. 13. Conférez II. Tim. I. 6. & le précepte du Lév. VI. 12, 13.

℣. 20. *Le don de Prophétie.*] Gr. *les Prophéties.* Le don d'expliquer les anciennes Prophéties, & d'annoncer la Parole de Dieu. Voyez sur Rom. XII. 6. S. Paul avertit les Thessaloniciens de ne pas préférer *au don de Prophétie* des dons moins utiles, mais plus éclatans. Conférez I. Cor. XIV. 5.

℣. 21. *Eprouvez.*] Ne croyez point légèrement & sans examen. C'est pour prévenir les fraudes des séducteurs, qui corrompoient la foi. Voyez ci-dessus III. 5. I. Cor. XII. 1. Phil. I. 10. I. Jean IV. 1-3.

℣. 23. *Tous parfaitement.*] C'est la force du mot de l'Original, comme l'ont expliqué les Grecs. Il veut dire, & *tous*, & *à tous égards.* Oecumenius p. 182.

Tout ce qui est en vous.] A la lettre, *votre totalité.* Le mot Grec signifie une chose qui est dans son entier, & dont on n'a rien ôté. Voyez I. Machab. IV. 47.

Votre esprit, votre ame.] Les Anciens ont distingué *l'Esprit* & *l'Ame.* *L'Esprit* est l'Entendement qui est propre à l'homme, & qui juge du faux & du vrai. *L'Ame* désigne les Affections, qui sont communes & aux hommes,

se conserver sans reproche, & se trouver tel lorsque notre Seigneur JESUS-CHRIST viendra!
24 Celui qui vous appelle est fidèle, & il le fera.
25 Priez pour nous, *mes* Frères.
26 Saluez tous *nos* Frères par un saint baiser.
27 Je vous conjure de la part du Seigneur, que cette Epître soit lue à tous *nos* saints Frères.
28 *Que* la grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST *soit* avec vous! Amen.

La prémière aux Thessaloniciens a été écrite d'Athènes.

Fin de la I. Epître aux THESSALONICIENS.

℣. 24. I. Cor. I. 9. X. 13. II. Cor. I. 18. II. Thess. III. 3. ℣. 26. Rom. XVI. 16. I. Cor. XVI. 20. II. Cor. XIII. 12. I. Pier. V. 14. ℣. 27. Col. IV. 16.

mes, & aux animaux. On peut voir cette distinction dans Clément d'Alexandrie, Strom. Lib. III. p. 454. Il semble qu'il y eût déja des Hérétiques, qui n'accordoient le salut qu'à l'*Esprit*; au moins fut-ce l'opinion de certains *Gnostiques*, qui rejettoient le Baptême par cette raison, que n'y aiant que *l'Esprit* de sauvé, la *rédemption* ou la *délivrance* devoit s'opérer par la seule connoissance. *Ils soutenoient*, dit S. Irénée, *que la rédemption ne regardoit point le corps, parce qu'il étoit corruptible; qu'elle n'appartenoit point non plus à l'ame, parce que l'ame elle-même venoit de l'imperfection; & qu'elle n'étoit que l'habitation de l'esprit*, le seul qui fût sauvé. *Iren.* Lib. I. Cap. 18. p. 108. Voyez la note sur I. Cor. II. 14. On voit aussi dans Justin Martyr (Dial. p. 173.) que d'anciens Philosophes Chrétiens ne croyoient pas que l'Ame fût immortelle par sa nature, mais par la présence d'un *Esprit qui lui donne vie*, πνεῦμα ζωτικὸν; & que *lorsque cet Esprit s'en retire, elle retourne d'où elle a été prise.*

Se conserver sans reproche, & se trouver tel.] Gr. *soit conservé sans reproche dans l'avénement.*

℣. 24. *Fidèle.*] Voyez sur I. Cor. I. 9.

℣. 26. *Un saint baiser.*] Voyez sur Rom. XVI. 16.

La prémière &c.] Voyez la note sur la date de l'Ep. aux Rom. Celle-ci ne paroît pas juste. Cette Epître est écrite au nom *de Paul, de Silvain & de Timothée*, Chap. I. 1. Or ce fut à Corinthe, que *Silas* & *Timothée* rejoignirent S. Paul, Act. XVIII. 5. Ce qui a donné lieu à dater cette Epître d'*Athènes*, c'est ce que l'Apôtre dit, Chap. III. 1. qu'il s'étoit résolu *de demeurer seul à Athènes*; mais cela prouve seulement qu'il étoit dans cette Ville-là, lorsqu'il envoya Timothée à Thessalonique; & non qu'il y fût encore, lorsque Timothée vint lui apprendre des nouvelles de cette Eglise-là, Ch. III. 6. Voyez la Préface generale.

Fin des Remarques sur la I. Epître aux THESSALONICIENS.

PRE-

PREFACE
SUR LA
II. EPITRE DE S. PAUL
AUX
THESSALONICIENS.

I. *Cette seconde Epître aux Thessaloniciens fut écrite, comme la première, au nom de* Paul, de Silvain *ou* Silas, *&* *de* Timothée. *L'Apôtre, aiant reçu* (a) *des nouvelles de l'Eglise de Thessalonique, lui écrivit cette seconde Epître, qui est tout-à-fait du même caractère que la précédente. Ce ne sont que des consolations, des encouragemens à la piété, à la patience, à la persévérance dans la foi & dans la charité. Ces vertus règnoient dans cette Eglise, malgré la persécution qu'elle souffroit de la part des Juifs incrédules. C'est S. Paul qui lui rend ce témoignage, & qui la console ensuite par l'espérance* (b) du juste jugement de Dieu, *& de la venue de* Jesus-Christ. *Mais comme ce qu'il avoit dit, ou peut-être ce qu'on lui faisoit dire, de l'avénement du Seigneur, étoit l'occasion de quelque* trouble (c) *parmi les Thessaloniciens; & que dans l'attente continuelle où ils étoient du dernier Jugement, ils négligeoient toutes les affaires de ce monde; il les avertit que le Jour du Seigneur devoit être précédé d'une* Apostasie *extraordinaire, dont il qualifie le Chef* (d) d'Homme de péché, *de* Fils de perdition.

(a) Ch. II. 1, 2. III. 11-14.
(b) Ch. I. 3, 4.
(c) Ch. II. 2.
(d) Ibid. ℣. 3, 4, 8.

II. *Cette Prophétie a exercé les plus savans Interprètes de l'Ecriture, & si quelques-uns y ont donné des explications forcées, c'est pour avoir voulu approcher de trop près un événement, qui étoit plus eloigné qu'ils ne le croyoient* (e), *& peut-être que S. Paul ne le croyoit lui-même. Car Dieu, qui lui avoit révélé la Prophétie, ne lui avoit pas révélé le tems de l'accomplissement.*

(e) Voyez la Préface sur la I. Ep. aux Thess. Sect. V.

III. *Un célèbre* (f) *Interprète de l'Ecriture a fait de grands efforts, pour montrer que* l'Homme de péché *étoit l'Empereur* Caius Caligula (g), *qui voulut faire mettre* sa Statue dans le Sanctuaire *du Temple de Jérusalem, & s'y faire adorer* sous le nom de Jupiter: *mais comme Caligula mourut au commencement* (h) *de l'an* 41, *plusieurs années avant que S. Paul allât à Thessalonique, il a fallu transposer les deux Epîtres aux Thessaloniciens, mettre la première longtems après la seconde, supposer que celle-ci auroit été écrite l'an* 37 *ou* 38, *& que celle qui passe constamment pour la première, ne l'auroit été que quatorze ou quinze ans après. Mais il y a dans la II. Epître* (i) *divers caractères, qui montrent qu'elle est en effet la seconde; & il est d'ailleurs* si

(f) Grotius.
(g) Voyez Philon, dans *son Ambassade à Caius.* p. 701.
(h) Le 24. Janv.
(i) Voyez Ch. II. 2, 15. III. 4.

(a) Ch. III. 7, 8, 9.

(b) On peut voir dans le dernier Tome des *Critiques* l'Ouvrage de *Saumaise*, sous le nom de *Simplicius*, Il réfute amplement l'explication de *Grotius*.

si évident qu'elle ne fut écrite que depuis que S. Paul eut été (a) *à Thessalonique, qu'il est tout-à-fait étonnant qu'un si grand Critique ait pu s'y tromper. Cependant, comme il ne paroît pas que Caligula ait jamais prétendu faire aucun miracle pour autoriser son impiété, & pour s'emparer des honneurs divins, il a fallu supposer encore, que S. Paul avoit parlé de deux hommes dans cette Prophétie; de Caius Caligula, dans les vs.* 3, 4, 5, 6, 7; *& de* Simon le Magicien, *dans les vs.* 8, 9, 10. *&* 11; *ce qui est contre toute vraisemblance. Il y auroit bien d'autres réflexions à faire sur cette explication* (b), *qui n'est nullement fondée.*

IV. *On en a cherché d'autres, qui sont à la vérité fort ingénieuses; mais il faut avouer qu'elles sont sujettes à de trop grandes difficultés pour y pouvoir acquiescer. On ne trouve point, dans les tems prochains des Apôtres, une personne singulière, ni un certain ordre ou état de personnes qui se succèdent, à qui l'on puisse appliquer exactement toute la Prophétie de S. Paul; & les plus savans des Pères Grecs & Latins n'en ont point trouvé. Mais il est certain, qu'on a vu s'élever dans les siècles suivans, & à la faveur de la décadence de l'Empire, une Puissance si semblable à celle que l'Apôtre décrit, que si ce n'est pas elle-même, elle en a tous les traits essentiels. Jamais Prophétie n'a été accomplie plus exactement à cet égard, que l'a été celle-ci dans la Puissance dont on veut parler. Il n'y manque plus que la Catastrophe, dont l'Apôtre la menace. Toute la difficulté roule sur ce que S. Paul semble insinuer, qu'il parle d'un événement prochain, & qui pouvoit même arriver durant sa vie. C'est ce qui a déterminé de savans Interprètes à chercher, dans les prémiers tems du Christianisme, l'accomplissement de cette Prophétie. Mais, comme on l'a déja dit, Dieu, qui avoit révélé l'événement à S. Paul, ne lui en avoit pas révélé le tems.*

V. *Il y avoit entre les Chrétiens de Thessalonique quelques personnes oisives, qui étoient à charge aux autres, & ne s'occupoient que des affaires d'autrui. C'est l'unique défaut, que l'Apôtre censure dans cette Eglise; & c'est ce qu'il fait assez au long dans le Chap. III. où il défend aux Fidèles* d'avoir communication *avec des gens de ce caractère. Cette Epître fut écrite de Corinthe vers l'an* 12 *ou* 13 *de Claude, le* 52 *ou le* 53 *de notre Seigneur: sur quoi l'on peut voir la Préface générale.*

II. EPITRE DE S. PAUL APOTRE AUX THESSALONICIENS.



CHAPITRE I.

Foi, charité, patience des Thessaloniciens. Jugement de Dieu par JESUS-CHRIST, *glorifié dans ses Saints. Prières & vœux.* 1-12.

1 PAUL, Silvain & Timothée à l'Église de Thessalonique, qui *croit* en
Dieu notre Père, & en JESUS-CHRIST *notre* Seigneur. 2 *Que*
la grace & la paix *soient avec* vous de la part de Dieu notre Père, & de la part
de *notre* Seigneur JESUS-CHRIST!
3 Nous sommes obligés, *mes* Frères, de rendre à Dieu de continuelles ac-
tions de graces sur votre sujet, comme cela est bien juste, puisque votre foi
s'accroît de plus en plus, & que l'amour, que vous avez tous les uns pour
les autres, va toujours en augmentant. 4 De sorte que vous faites le sujet de
notre gloire dans les Eglises de Dieu, à cause de votre patience, & de *votre*
foi, dans toutes les persécutions & les afflictions que vous endurez. 5 *En quoi
vous*

CHAP. I. ℣. 1. I. Thess. I. 1. ℣. 3. Eph. I. 15. Phil. I. 3. Col. I. 3. I. Thess. I. 2. ℣. 4. II. Cor. VII. 14. IX. 2. I. Thess. II. 19. ℣. 5. Phil. I. 28. I. Thess. II. 14. Jud. ℣. 6.

CHAP. I. ℣. 1. *De Thessalonique.*] Gr. *des Thessaloniciens.* Voyez sur ce ℣. les notes sur I. Ep. I. 1.

℣. 2. *Que la grace* &c.] Voyez sur Rom. I. 7.

℣. 4. *Votre patience & votre foi.*] Ou bien, *à cause de la constance de votre foi.* Ainsi I. Ep. I. 3. *La constance de votre espérance.*

℣. 5. *En quoi* &c.] Gr. *Une preuve*, ou, *une marque du juste jugement de Dieu, afin que vous soyez rendus dignes du Royaume de Dieu* &c. Le sens est, que les persécutions que souffrent les Fidèles, leur sont *une preuve*, & de la juste punition que Dieu prépare à leurs persécuteurs, & des récompenses éternelles qu'il destine à leur constance & à leur fidélité. L'Apôtre ajoute en même tems, que ces persécutions sont un moyen dont Dieu se sert

vous avez une preuve du juste jugement de Dieu, qui veut vous rendre dignes de son Royaume, pour lequel vous souffrez. [6] Car il est juste devant Dieu, qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent, [7] & qu'il vous donne, à vous qui êtes affligés, du soulagement avec nous, lorsque le Seigneur se montrera du Ciel, accompagné des Anges, *qui sont les Ministres* de sa Puissance; [8] & qu'au milieu des flammes ardentes, il se vengera de ceux qui ne connoissent point Dieu, & qui n'obéissent point à l'Evangile de notre Seigneur JESUS-CHRIST. [9] Car le Seigneur punira ces gens-là d'un supplice éternel, quand il paroîtra avec tout l'éclat de sa Puissance; [10] dans ce jour, où il viendra pour être glorifié dans ses Saints, & pour être admiré dans tous ceux qui auront cru; *du nombre desquels vous serez*, puisque vous avez cru à notre témoignage. [11] Et c'est à ce sujet que nous faisons des prières continuelles pour vous, afin que notre Dieu vous rende dignes de *sa* vocation, & qu'il accomplisse *en vous* par *sa* vertu tous les desseins favorables de *sa* bonté, & *toutes* les oeuvres de la foi. [12] En sorte que le Nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit glorifié en vous, & que vous *soyez* aussi *glorifiés* en lui, par la grace de notre Dieu, & du Seigneur JESUS-CHRIST.

CHA-

℣. 6. Zach. II. 8. ℣. 7. I. Theff. IV. 16. ℣. 8. Rom. II. 8. II. Pier. III. 7. ℣. 9. Esai. II. 19. ℣. 10. Act. I. 11. I. Theff. I. 10. Apoc. I. 7.

sert pour rendre les Fidèles dignes de son Royaume, pour les sanctifier &c.

Rendre dignes.] Ou, *être jugés dignes*. Bien que le mot Grec signifie cela à la lettre, il signifie dans l'usage *obtenir*, au même sens que les Latins disent *mériter*. C'est ainsi que l'emploie *S. Clément* dans son Epître aux Corinthiens, Sect. XLI. *Considérez, mes Frères, que plus nous avons reçu de connoissance*, (Gr. *nous avons été jugés dignes de connoissance*) *& plus nous sommes exposés à de grands dangers*. Voyez aussi Eusèbe, Hist. Eccl. Liv. III. c. 32. p. 104.

℣. 6. *Devant Dieu.*] Gr. *par devers Dieu.*

℣. 7. *Lorsque le Seigneur* &c.] Gr. *dans la manifestation du Seigneur.*

Des Anges, qui sont &c.] Gr. *des Anges de sa puissance.* Voyez Matth. XIII. 41, 42.

℣. 8. *Au milieu des flammes ardentes.*] Gr. *dans un feu de flamme*; c'est-à-dire, *Avec un feu ardent & flamboyant.* Voyez Ps. LIII. Dan. VII. 10.

Qui ne connoissent point Dieu.] Ces mots désignent les Paiens; Voyez I. Ep. IV. 5. & les paroles qui suivent marquent tous les Incrédules, & Juifs & Gentils.

℣. 9. *Car le Seigneur* &c.] Gr. *Lesquels seront punis par la face du Seigneur, & par la gloire de sa force. Par la face* est une expression Hébraïque, qui ne veut dire que *par*, & qui ne signifie que la cause, comme on en peut voir un exemple, Ecclésiastiq. XIX. 11. Tout au plus, elle marque la présence; ce qu'on exprime par ces mots, *Le Seigneur paroîtra.*

℣. 10. *Pour être glorifié* &c.] Le sens est, que la résurrection des Saints, la gloire & la félicité que J. C. leur donnera, seront pour eux un sujet éternel de le glorifier & de l'honorer. *Dieu est glorifié dans une personne*, quand il fait en elle des merveilles qui font éclater ses vertus, & qui sont une matière de le glorifier. Voyez dans les LXX. Exod. XIV. 24. Ezéch. XXVIII. 22. &c.

Du nombre desquels vous serez.] On supplée ces mots, qu'il faut suppléer à moins qu'on n'admette une longue parenthèse depuis le ℣. 7. Si on admet cette parenthèse, le sens est, *Il est juste devant Dieu de vous donner du repos.... puisque vous avez cru à notre témoignage* Cependant on peut aussi traduire, *Car le témoignage, que nous avons rendu parmi vous, sera justifié dans cette journée-là.* C'est le sens qu'a suivi l'Interprète Syriaque: il est très beau en lui-même, mais il ne se lie pas bien avec le ℣. suivant.

℣. 11. *Tous les desseins favorables de sa bonté.*] C'est à peu près le même sens, que ce que dit S. Paul Phil. II. 13. Cependant, comme il y a à la lettre, *le bon-plaisir de la bonté*, & que *la bonté* peut signifier ici cette vertu de l'homme, qui se plait à faire du bien à tout le monde; voyez

CHAPITRE II.

L'Apoftafie doit précéder la venue du Seigneur. Homme de péché. Son caractère, fes faux miracles, fa deftruction. Il féduit ceux qui n'aiment pas la Vérité. 1-12. *Les Theffaloniciens élus dès le commencement. Leur perfévérance dans la Vérité. Qu'ils foient affermis & confolés.* 13-17.

1 NOus vous conjurons, *mes* Frères, par l'avénement de notre Seigneur
JESUS-CHRIST, & par notre réunion avec lui, 2 de ne point
changer légèrement de fentiment, & de ne vous point laiffer troubler, ni fous
prétexte *de quelque révélation* de l'Efprit, ni par quelque Difcours, ou par
quelque Epître, qu'on fuppoferoit venir de nous, comme fi le Jour de JE-
SUS-CHRIST étoit fur le point d'arriver. 3 Que perfonne donc ne vous
féduife en aucune manière que ce foit; car *le Seigneur ne viendra point*,
qu'auparavant l'Apoftafie ne foit arrivée, & que l'on n'ait vu paroître
l'Hom-

CHAP. II. ℣. 2. Jérém. XXIX. 8. Matt. XXIV. 4. Eph. V. 6. Col. II. 18. I. Jean IV. 1. ℣. 3. Matt. XXIV. 33. Eph. V. 6. I. Tim. IV. 1. I. Jean II. 18. Apoc. XIII. 11.

yez Rom. V. 7. S. Paul pourroit bien avoir entendu par ces paroles, toutes les bonnes œuvres de la charité. Ce qui peut appuyer cette explication, c'eft que l'on trouve dans l'Eccléfiaftique une expreffion pareille à celle de l'Apôtre. *Si vous donnez à votre ame*, dit cet Auteur, *tout ce qui eft agréable à la convoitife.* Il y a dans le Grec, *le bon-plaifir de la convoitife.*

Les œuvres de la foi.] Gr. *l'œuvre.* Voyez I. Theff. I. 3.

℣. 12. *En forte que le Nom* &c.] *Le Nom de J. C. eft glorifié* par la foi & par la fainteté de fes Difciples. Voyez Jean XVII. 10. Sa Parole *eft glorifiée* de même. Act. XIII. 48. Jean XIII. 31. On peut auffi traduire, *En forte que le Nom de notre Seigneur ... foit glorifié à caufe de vous*; car c'eft ce que fignifie l'expreffion Grecque, Gal. I. 24.

En lui.] Ou, *par lui*, qui eft l'Auteur du falut. Ainfi Jean XIII. 32.

CHAP. II. ℣. 1. *Par notre réunion.*] Par l'efpérance que J. C. nous a donnée, de nous affembler tous avec lui dans fa gloire. Voyez I. Ep. IV. 14, 17. & Marc XIII. 27. où l'Evangélifte a employé l'expreffion de S. Paul.

℣. 2. *De ne point changer légèrement de fentiment.*] Gr. *de n'être point ébranlés du fentiment*; c'eft-à-dire, *de ne vous en pas écarter*: car le mot, qu'on traduit *ébranler*, fignifie auffi *fe retirer*, Dan. IV. 11.

Sentiment.] C'eft ce que veut dire le terme de l'Original, qui fignifie d'ordinaire, *efprit, entendement.* Voyez Rom. XIV. 5.

De ne vous point laiffer troubler.] Gr. *& de n'être point troublés.* Autr. *épouvantés* Mais on préfère la prémière verfion, parce que les Fidèles defiroient l'avénement du Seigneur, loin de s'en effrayer. Voyez la Préface fur la I. Ep. Theff. Il ne s'agit que du *trouble*, qu'un événement qu'ils croyoient fi proche, caufoit dans leur vocation & dans leurs affaires.

Ni fous prétexte &c.] Gr. *ni par Efprit, ni par parole, ni par Epitre comme de nous.* Il paroît par cet endroit, que ceux qui troubloient les Theffaloniciens, s'autorifoient de quelques paroles qu'il n'avoit pas dites, ou qu'ils entendoient mal; ou de quelque Epître qu'ils difoient venir de lui, quoiqu'elle n'en vînt pas. Voyez *Tertull. de Refurr.* I. 24. *Theoph. Comm. in locum.* La précaution, que prend S. Paul Chap. III. 17. montre qu'il y avoit des Impofteurs, dont il falloit fe garder.

℣. 3. *L'Apoftafie.*] C'eft une infigne révolte contre J. C. C'eft ainfi que l'ont expliqué *S. Chryfoftome* & *Théodoret* fur cet endroit. Cependant *S. Jerôme*, & d'autres, l'ont entendu de la révolte des Nations foumifes aux Romains. Ce que l'on dit fur le ℣. 7. peut appuier ce dernier fentiment. Hieron. Ep. CLI.

Que l'on n'ait vu paroître.] Gr. *manifefté.*

C'eft-

l'Homme de péché, le Fils de perdition : 4 cet Adverſaire, qui s'élévera au-
deſſus de tout ce qui s'appelle Dieu, ou qu'on adore, juſques-là qu'il s'aſſiéra,
comme un Dieu, dans le Temple de Dieu, prétendant paſſer pour Dieu. 5 Ne
vous ſouvient-il pas, que je vous diſois ces choſes lorſque j'étois encore avec
vous ? 6 Et vous ſavez ce qui le retient à préſent, afin qu'il ne puiſſe ſe ma-
nifeſter que dans ſon tems. 7 Car le myſtère d'iniquité *commence* déja d'agir.
Il faut ſeulement que celui qui le retient maintenant, ſoit détruit. 8 Et alors
paroîtra ce Méchant, que le Seigneur exterminera par le ſouffle de ſa bouche,
& qu'il détruira par ſon glorieux avénement. 9 *Ce Méchant, dis-je*, viendra
avec

℣. 4. Dan. XI. 36. ℣. 7. Act. XX. 29. ℣. 8. Job IV. 9. Eſai. XI. 4. Oſée VI. 5. Apoc. XIX. 15, 20, 21. ℣. 9. Deut. XIII. 1. Matt. XXIV. 24. II. Cor. IV. 4. Eph. II. 2. Apoc. XIII. 13. &c.

C'eſt-à-dire, qu'il ne ſoit venu dans le monde, comme on le voit par le ℣. 9. Voyez ſur Rom. VIII. 18.

L'Homme de péché.] Hébraïſme, pour dire, *un inſigne pécheur.* Conférez I. Machab. II. 47, 61. Il ſemble que ce ſoit le Chef de l'*Apoſtaſie*; & bien que S. Paul en parle comme d'un ſeul homme, rien n'empêche que ce ne ſoit un certain ordre de perſonnes, qui ſe ſuccèdent. Ainſi Eſai. XXIV. 4. Dan. VII. 17. Héb. IX. 7, 25.

Le Fils de perdition.] Deſtiné à la perdition, qu'il a méritée. Voyez ſur Jean XVIII. 12. & dans les LXX. Eſai. LVII. 4. Conférez I. Sam. XX. 31. Eccléſiaſtiq. XVI. 10.

℣. 4. *Adverſaire.*] C'eſt le titre, qui eſt donné au Démon, I. Tim. V. 14. & le même que celui de *Satan.*

Qui s'élévera.] Gr. *s'élevant.* Il y a ici une alluſion à Dan. XI. 36, 37. où l'on voit le même caractère.

De tout ce qui s'appelle Dieu.] Ce ſont les Anges & les Princes. Voyez ſur I. Cor. VIII. 5.

Ou qu'on adore.] Le mot Grec ſignifie, & *le culte*, & *l'objet du culte.* Le dernier ſens eſt celui qui convient le mieux. Il s'agit proprement de la Majeſté des Rois.

Il s'aſſiéra.] Cette expreſſion a ſon emphaſe, & elle marque l'autorité divine, que l'Homme de péché s'attribuera.

Dans le Temple de Dieu.] Quoique cette Prophétie ait précédé la ruïne du Temple de Jéruſalem, il ne s'agit point de ce Temple-là; car autrement elle n'auroit point été accomplie, perſonne ne *s'étant aſſis comme Dieu dans ce Temple*, depuis que cette Epître a été écrite. S. Paul *appelle* le Temple de Dieu *les Egliſes, dans leſquelles* l'Homme de péché *s'emparera de la primauté*, τὴν προεδρείαν. Ce ſont les paroles de *Théodoret* ſur cet endroit, p. 386. Voyez auſſi *S. Chryſoſtome*, Hom. III. ſur cette Epit. p. 379.

Prétendant paſſer pour Dieu.] Gr. *ſe montrant lui-même, qu'il eſt Dieu.* Cela ne veut pas dire, que cet homme prétendra être le Dieu éternel, & le vrai Dieu. C'eſt une extravagance impie, que les Anciens attribuent à Simon le Magicien; *Iren.* Lib. I. c. 20. *Theodor.* Hæret. Fabul. Lib. I. c. 1. S. Paul veut dire ſeulement, que ce *Méchant* s'emparera de l'autorité & des honneurs divins, comme l'ont fait quelques Princes inſenſés. C'eſt ainſi que Domitien ſouffroit que l'on dît de lui, *notre Seigneur & Dieu le veut.* Sueton. dans *Domitien*, Chap. 13. Voyez Ezéch. XXVIII. 2. Dan. XI. 36, 39.

℣. 6. *Afin qu'il ne puiſſe* &c.] Gr. *afin qu'il ſoit manifeſté dans ſon tems.*

℣. 7. *Le myſtère d'iniquité.*] S. Paul appelle ainſi *l'Apoſtaſie*, qui commençoit dès-lors. Des eſprits ambitieux & profanes ſemoient déja des héréſies pernicieuſes, qui ſont très bien nommées un *myſtère d'iniquité*, par oppoſition au *myſtère de piété*, qui eſt la Religion Chrétienne. I. Tim. III. 16. S. Paul a auſſi en vue les trames ſecrettes & cachées des anciens Hérétiques, qui ont été imitées par leurs ſucceſſeurs. *Ceux qui tâchoient de corrompre la ſaine doctrine du Seigneur*, dit Euſèbe, *demeurérent d'abord cachés dans l'obſcurité. Mais après la mort des Apôtres, & de ceux qui avoient ouï de leurs oreilles la Sageſſe divine, on vit éclater la conſpiration des erreurs. Car comme il ne reſtoit plus aucun des Apôtres, l'Héréſie leva le maſque, & les Hérétiques commencérent à prêcher ouvertement la fauſſe doctrine.* C'eſt le ſens de ce que dit *Euſèbe* après *Hégéſippe*, Hiſt. Eccl. Liv. III. Chap. 32.

Il faut ſeulement &c.] Gr. *ſeulement celui qui le*

avec la vertu de Satan; il fera un grand nombre de miracles, de fignes & de
prodiges trompeurs, [10] & en général tout ce qui peut féduire, & porter à l'i-
niquité ceux qui doivent périr, parce qu'ils n'ont point aimé ni reçu la Vérité
pour être fauvés. [11] C'eft pour cela que Dieu leur envoiera une vertu propre
à *les* jetter dans l'erreur; afin qu'ils ajoutent foi au menfonge; [12] & que tous
ceux qui n'ont point cru à la Vérité, mais qui ont aimé l'iniquité, foient con-
damnés.
13 Pour vous, *mes* Frères chéris du Seigneur, nous devons rendre à Dieu
de continuelles actions de graces, de ce qu'il vous a choifis dès le commen-
ce-

℣. 10. II. Cor. II. 15. IV. 3. ℣. 11. Rom. I. 24. I. Tim. IV. 1. ℣. 13. I. Theff. I. 4. II. Theff. I. 3.

le retient à préfent jufqu'à ce qu'il foit détruit, ou, *ôté du milieu*. On explique ces paroles, de l'Empire Romain, ou de la Puiffance des Empereurs, qui étoit un obftacle à l'agrandiffement de l'*Homme de péché*. La manière myftérieufe dont S. Paul s'explique, confirme cette penfée, qui a été la plus commune parmi les Anciens. *Comme l'Apôtre parle de l'Empire Romain*, dit S. Chryfoftome, *il s'exprime d'une manière énigmatique, pour ne pas s'attirer des ennemis & des dangers fans néceffité*. S. Chryfoft. Hom. IV. fur cette Ep. p. 383. S. Jérôme, de même, Ep. CLI.

℣. 8. *Ce Méchant.*] Le mot Grec eft employé très fouvent dans les Machabées, où il défigne ces Juifs Apoftats, qui avoient renoncé la Loi fous la tyrannie d'Antiochus. Voyez I. Machab. II. 44. III. 5. C'eft le fens qu'il faut donner ici au mot de *Méchant*, puifqu'il s'agit du Chef de *l'Apoftafie*.

Par le fouffle de fa bouche.] Expreffion Hébraïque, pour dire, *par fa parole*. Voyez dans les LXX. Efai. XI. 4. Pf. XXXIII. 6. Or *par fa parole* veut dire *par fa vertu*; voyez Eccléfiaftiq. XLVIII. 3.5.

Par fon glorieux avénement.] Il y a dans l'Original deux termes, qui font employés l'un & l'autre pour exprimer *la venue* de J. C. Voyez pour le prémier, I. Tim. VI. 14. II. Tim. IV. 18. Mais celui-ci en défigne la *gloire*, *l'éclat*; ce qui oblige à traduire comme on a fait. Voyez ci-deffus I. 9.

℣. 9. Il y a à la lettre, *Duquel la venue eft felon la vertu de Satan en tout miracle*, ou, *puiffance*, *& fignes & prodiges de menfonge*. *Tout* eft mis pour un grand nombre. Ainfi Marc IX. 23. Act. II. 5. Et à l'égard de ces mots, *prodiges de menfonge*, ils défignent *la fauffeté* de ces prodiges, ou la fin, & peut-être l'un & l'autre. Conférez Matth. XXIV 24.

℣. 10. *Et en général tout* &c.] Gr. *& en toute féduction d'iniquité*. Séduction eft mis pour les *artifices qui féduifent*; & *féduction d'iniquité*, pour une *féduction* dont l'iniquité eft le but. Au refte, l'*iniquité* marque ici *l'erreur* & *les vices*; comme *la Vérité*, qui eft mife en oppofition, fignifie dans l'Ecriture *la Vertu*, auffi-bien que la *véritable doctrine*.

Qui doivent périr.] Ou, *qui fe perdent*.

Ils n'ont point aimé &c.] Gr. *ils n'ont point reçu l'amour de la Vérité*; c'eft-à-dire, qu'ils ne l'ont *ni aimée ni reçue*. Ainfi, I. Pier. III. 10. *Qui veut aimer la vie*, pour dire, *Qui defire la vie, & qui l'aime*, comme on le voit en conférant Pf. XXXIV. 13.

℣. 11. *Une vertu propre à les jetter dans l'erreur.*] Gr. *Une vertu*, ou, *une opération d'erreur*. On traduit *vertu*, plutôt qu'*opération*, à caufe du mot *envoyer*. L'Apôtre appelle ainfi les faux Prophètes, les Magiciens, qui foutenus de *la Vertu de Satan*, ℣. 9. devoient jetter dans *l'erreur* ceux qui n'avoient pas aimé la Vérité ni la Sainteté. Simon eft nommé la *grande Vertu de Dieu*, Act. VIII. 10. Au refte, les Anciens parlent beaucoup des faux miracles faits par les *Simoniens*, qui s'exerçoient beaucoup à la Magie. *Iren.* Lib. I. c. 20, 23, 24. Un certain *Marc*, de la Secte des Valentiniens, fut célèbre entre autres dans cet Art-là. *Iren.* Ibid. Cap. IX. *Epiph.* Hæref. XXXIV. *Theodor.* Hæret. Fabul. Lib. I. c. 9.

℣. 12. *Et que.*] Ou, *De forte que*.

Qui ont aimé.] Ou, *embraffé*. Voyez I. Machab. I. 4. ou, *qui ont préféré l'iniquité*; car le mot Grec a auffi ce fens-là, I. Machab. X. 47.

L'iniquité.] Ἀδικία, c'eft ici le *menfonge* & l'*impofture*. Il a ce fens dans le N. T.

℣. 13. *De ce qu'il vous* &c.] Le fens eft: De ce que vous avez été des prémiers que Dieu ait féparés des Infidèles par fa vocation; en vous fanctifiant par fon Efprit &c. Ces mots, *dès le com-*

cement, pour vous ſauver par la ſanctification qu'opère *ſon* Eſprit, & par la
foi en la Vérité. 14 C'eſt auſſi à quoi il vous a appellés par notre Evangile;
afin que vous obteniez la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST. 15 De-
meurez donc fermes, *mes* Frères, & retenez bien la Doctrine que *nous* vous
avons enſeignée, ſoit de vive voix, ſoit par notre Epître. 16 Et veuille no-
tre Seigneur JESUS, & Dieu notre Père, qui nous a aimés, & qui nous
a donné par *ſa* grace une conſolation éternelle, & une eſpérance *ſi* avantageu-
ſe, 17 conſoler vos cœurs, & vous affermir en toute ſorte de bonne doctrine
& de bonnes œuvres!



CHAPITRE III.

Prier pour le ſuccès de la Parole. Dieu fidèle. Amour de Dieu; patience. 1-5. *Se ſéparer de ceux qui vivent dans le deſordre, & les reprendre. Paul vit de ſon travail, & donne l'exemple. Curieux & fainéans condamnés.* 6-15, *Vœux & ſalutations.* 16-18.

1 AU reſte, mes Frères, priez pour nous, afin que la Parole du Seigneur
ait un cours libre, qu'elle ſoit reſpectée *par-tout*, comme elle l'eſt par-
mi vous, 2 & que nous ſoyons délivrés de ces hommes fâcheux & mé-
chans; car tous n'ont pas la foi. 3 Mais pour vous, le Seigneur, qui eſt fi-
dèle,

℣. 14. I. Theſſ. V. 9. ℣. 15. II. Theſſ. III. 6. ℣. 17. I. Theſſ. III. 13. CHAP. III. ℣. 1. Matt. IX. 38. Eph. VI. 19. Col. IV. 3. ℣. 2. Jean VI. 44. Rom. XV. 31. ℣. 3. Jean XVII. 15. I. Cor. I. 9. X. 13. I. Theſſ. V. 24.

commencement, ſont relatifs à la vocation. Ainſi Act. XI. 15. XXVI. 4. I. Jean II. 7. Conférez Phil. IV. 15.

Pour vous ſauver.] Gr. *pour le ſalut.*

En la Vérité.] Gr. *de la Vérité.*

℣. 15. *La Doctrine.*] Gr. *les traditions.* Ce mot ne ſignifie qu'*enſeignement*, comme on l'a remarqué I. Cor. XI. 2. & comme on le voit ici, où il ſe dit également & des inſtructions données *de vive voix*, & de celles qui ſont données *par écrit.*

De vive voix.] Gr. *par parole.*

℣. 16. ***Dieu notre Père.***] Gr. *notre Dieu & Père.*

Une eſpérance ſi avantageuſe.] Gr. *une bonne eſpérance.* On peut auſſi traduire, *Une ſi bonne eſpérance en ſa grace.*

℣. 17. *En toute* &c.] Gr. *en toute parole & œuvre bonne.* ***Parole***, c'eſt ***Doctrine.***

CHAP. III. ℣. 1. *Ait un cours libre.*] Gr. *coure.* Le ſens eſt: Afin que nous prêchions la Parole de Dieu ſans empêchement, & qu'elle faſſe de grands progrès.

Reſpectée.] Ou, *glorifiée.* C'eſt-à-dire, reçue avec foi, comme la Parole de Dieu. I. Ep. II. 13. Conférez Act. XIII. 48.

℣. 2. *Fâcheux.*] Ou, *importuns.* On traduit ainſi le mot Grec, avec la Vulgate, afin de le diſtinguer du ſuivant; car dans l'uſage des LXX. il ſignifie auſſi *méchant.* Voyez Job IV. 8. XXXIV. 12. & aill. Judith XI. 12. Il s'agit de ces Juifs, qui s'oppoſoient par-tout à l'Evangile, & dont S. Paul eſſuyoit encore les contradictions à Corinthe. Voyez Act. XVIII. 12. & ſuiv.

Tous n'ont pas la foi.] Gr. *la foi n'eſt pas de tous.* Le ſens eſt: Il y a toujours des eſprits rebelles & contrediſans, qui combattent l'Evangile, & qui traverſent ceux qui le prêchent.

℣. 3. *Du malin Eſprit.*] Voyez I. Ep. III. 5. Autr. *du mal.*

℣. 4. *Nous nous promettons* &c.] Gr. *Nous nous confions en vous par le Seigneur.* On a rendu le ſens de cette expreſſion, qui marque & l'opinion

dèle, vous affermira, & vous garantira du malin *Esprit.* [4] Nous nous pro-
mettons aussi de vous, avec l'aide du Seigneur, non-seulement que vous fai-
tes, mais que vous ferez à l'avenir ce que nous vous prescrivons. [5] Cependant
je prie le Seigneur de conduire vos cœurs à aimer Dieu, & à attendre patiem-
ment JESUS-CHRIST.
[6] Nous vous ordonnons, *mes* Frères, au nom de notre Seigneur JE-
SUS-CHRIST, de vous éloigner de tous *ceux de vos* Frères qui ne se tien-
nent pas dans l'ordre, & qui ne suivent pas les instructions qu'ils ont re-
çues de nous. [7] Car vous savez vous-mêmes l'exemple que nous vous a-
vons donné, & que vous devez suivre. C'est que notre conduite parmi
vous n'a point été irrégulière, [8] & que nous n'y avons vécu aux dépens
de personne. Au contraire, nous avons travaillé nuit & jour, avec beau-
coup de peine & de fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous. [9] Non
que nous n'en eussions le droit; mais c'est afin de vous donner l'exemple,
& de vous obliger à nous imiter. [10] Aussi vous avons-nous déclaré, quand
nous étions avec vous, que celui qui ne veut point travailler, ne doit point
manger. [11] Aiant donc appris qu'il y a parmi vous des gens dont les mœurs
sont mal réglées, qui ne font rien, mais qui se mêlent de ce qui ne les re-
garde point; [12] nous ordonnons à ces personnes-là, & nous les exhortons de
la

ŷ. 4. II. Cor. VII. 16. ŷ. 6. Rom. XVI. 17. I. Cor. V. 11, 15. I. Theff. IV. 11. V. 14. II. Theff. III. 14, 15. Tit. III. 10. II. Jean vf. 10. ŷ. 7. I. Cor. IV. 16. XI. 1. I. Theff. I. 6. II. 10. IV. 11. ŷ. 8. Act. XVIII. 3. XX. 34. I. Cor. IV. 12. II. Cor. XI. 9. XII. 13. I. Theff. II. 9. ŷ. 9. Matt. X. 10. I. Cor. IV. 16. IX. 4, 6. XI. 1. I. Theff. I. 6. II 6. Phil. III. 17. I. Tim. V. 18. ŷ. 10. Gen. III. 19. ŷ. 12. Eph. IV. 18 I. Theff. IV. 11.

nion avantageuse que S. Paul avoit des Fidèles, & le secours qu'il espéroit pour eux de la grace de Dieu. Voyez Gal. V. 10. Ces mots, *J'ai cette confiance*, ou *Je suis persuadé*, ne marquent souvent qu'une grande espérance, comme on le peut voir Phil. I. 25. II. 24.

ŷ. 5. *Conduire vos cœurs.*] Voyez une expression toute pareille, Ecclésiastiq. XLIX. 4. LI. 28.

A aimer Dieu &c.] Gr. *à l'amour de Dieu, & à l'attente*, ou, *à la patience de Christ.* Voyez I. Theff. I. 10. Apoc. I. 9.

ŷ. 6. *De vous éloigner.*] De ne pas manger avec ces personnes-là, & de n'avoir avec eux aucune société familière. Voyez I. Cor. V. 9, 10. & ici, ŷ. 14.

Qui ne se tiennent pas &c.] Voyez sur I. Theff. V. 14. Ce sont des fainéans, dont S. Paul fait le caractère dans les ŷ. 11. & 12.

Instructions.] Gr. *tradition.* Voyez ci-dessus II. 15. S. Paul parle ici des enseignemens donnés par l'exemple, aussi-bien que par les préceptes. La suite le montre.

ŷ. 7. *Car vous* &c.] Gr. *Car vous savez vous-mêmes comment il nous faut imiter.* On a rendu le sens, qui renferme deux choses, & l'exemple, & l'obligation de le suivre.

Notre conduite n'a point été irrégulière.] Ou, *Nous ne sommes point sortis de l'ordre*; nous n'avons point été des fainéans. Il y a dans l'Original l'expression du ŷ. 6. Voyez I. Theff. II. 1-10.

ŷ. 8. *Nous n'y avons* &c.] Gr. *Nous n'avons mangé le pain de personne gratuitement.*

ŷ. 11. *Dont les mœurs sont mal réglées.*] C'est encore l'expression du ŷ. 6.

Qui se mêlent de ce qui ne les regarde point.] Le mot Grec marque le caractère de ces personnes oisives & curieuses, qui courent çà & là s'informer des affaires d'autrui. C'étoit celui de ces gens que les Grecs nommoient *Parasites*, & qui alloient divertir de leurs contes ceux qui leur donnoient à manger. C'étoit une espèce de métier pour ces gens-là. Voyez I. Ep. IV. 11.

la part de notre Seigneur JESUS-CHRIST, de se tenir en repos, de travailler, & de manger en travaillant un pain qui leur appartienne.
13 Pour vous, mes Frères, ne vous lassez point de bien faire. 14 Mais s'il y a quelqu'un qui n'obéisse pas à ce que nous ordonnons dans cette Lettre, notez-le, & n'ayez point de communication avec lui, afin qu'il en ait de la confusion. 15 Ne le regardez pourtant pas comme un ennemi, mais reprenez-le comme un de *vos* Frères.
16 Que le Seigneur de la paix vous donne la paix en tout tems, & à tous égards. Le Seigneur *soit* avec vous tous. 17 Je vous salue moi Paul, & j'écris cette salutation de ma propre main, ce qui est la marque de toutes mes Epîtres; j'écris ainsi: 18 Que la grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous tous! Amen.

La seconde aux Thessaloniciens a été écrite d'Athènes.

Fin de la II. Epître aux THESSALONICIENS.

℣. 13. Gal. VI. 9. ℣. 14. Matt. XVIII. 17. I. Cor. V. 9, 11. II. Thess. III. 6. ℣. 15. I. Thess. V. 14. ℣. 16. Rom. XV. 33. XVI. 20. I. Cor. XIV. 33. II. Cor. XIII. 11. Phil. IV. 9. I. Thess. V. 23. ℣. 17. I. Cor. XVI. 21. Col. IV. 18.

℣. 12. *En repos.*] Demeurant dans leurs maisons, sans aller s'informer de ce qui se passe, & troubler les autres. Voyez ce qu'on a remarqué sur I. Thess. V. 14.

℣. 14. *A ce que nous ordonnons dans cette Lettre.*] Gr. *à notre parole par cette Lettre.* Autr. *faites-le nous connoître par vos Lettres.*

N'ayez point de communication.] Voyez ci-dessus ℣. 6.

℣. 15. *Ne le regardez pourtant pas comme un ennemi.*] Ne laissez pas de l'assister dans ses besoins, & de lui faire du bien. Voyez Lévit. XIX. 17. Ce n'est pas un ennemi de l'Eglise, qu'il faut livrer à Satan; c'est un Frère infirme & malade, qu'il faut guérir par des remèdes douloureux.

℣. 16. *Le Seigneur de la paix.*] Celui qui peut la donner, & de la part de qui l'Apôtre la souhaite au commencement de toutes ses Epîtres.

A tous égards.] L'Interprète Latin a traduit *en tout lieu.* Cette leçon paroît confirmée par S. Chrysostome, Hom. V. sur cette Ep. p. 396. & elle l'est aussi par deux anciens Manuscrits.

℣. 17. *Je vous salue* &c.] Gr. *La salutation de la propre main de moi Paul.* Cela fait voir que S. Paul craignoit qu'on ne lui supposât des Epîtres. Voyez ci-dessus II. 2.

La seconde &c.] Voyez la note sur la date de l'Ep. aux Romains. On ne voit aucun fondement à celle-ci. Cette Epître, qui suivit de près la prémière, doit avoir été écrite de Corinthe, où l'Apôtre demeura plus de dix-huit mois. Voyez la Préface générale.

Fin des Remarques sur la II. Epître aux THESSALONICIENS.

PRE-

PREFACE
SUR LA
I. EPITRE DE S. PAUL
A
TIMOTHÉE.

I. Timothée, *Disciple de S. Paul, étoit de* (a) Lystres, *Ville de* Lycaonie *dans l'Asie Mineure. Sa mère, nommée* (b) Eunice, *étoit Juive; mais son père* (c) étoit, *ou* avoit été Gentil. *On ne peut presque douter, qu'il ne fût Prosélyte du Judaïsme, puisqu'il avoit permis que son fils fût élevé dès l'enfance dans* les Lettres Saintes: *mais il falloit néanmoins qu'il ne fût pas de ces Prosélytes que les Juifs nommoient* Prosélytes de justice, *& qui prenoient la Circoncision; parce qu'autrement il auroit fait circoncire son fils, qui ne le fut que dans la suite.* Eunice *étoit Chrétienne, aussi-bien que* (d) Loïs *sa mère, & grand' mère de Timothée. Elles étoient l'une & l'autre connues de S. Paul, qui loue beaucoup leur foi, & la sainte éducation qu'elles avoient donnée à leur fils.*

(a) Act. XVI. 1.
(b) II. Tim. I. 5.
(c) Act. XVI. 3. Le mot Grec, ὑπῆρχεν peut signifier, qu'*il étoit*, ou, qu'*il avoit été*.
(d) Act. XVI. 1. II. Tim. I. 5.

II. *Ce ne fut que dans le troisième voyage, que l'Apôtre fit à Lystres, qu'il ordonna Timothée, & lui imposa les mains. S. Luc rapporte, que ce fut sur les témoignages avantageux* (e), *que lui rendoient les Chrétiens* de Lystres & d'Icone. *Mais S. Paul nous apprend outre cela, que la vocation de Timothée fut une vocation miraculeuse* (f), fondée sur des prophéties *qu'on avoit faites de lui. Comme l'Apôtre avoit dessein de s'en servir pour la conversion des Juifs* (g), *il le fit circoncire. Cela ne pouvoit autoriser la nécessité de la Circoncision, parce que Timothée n'étoit de race de Gentils qu'en partie, sa mère étant Juive de naissance. Il faut qu'il fût alors fort* jeune [1], *puisqu'il l'étoit encore au tems de cette Epître, environ quatorze ou quinze ans après son ordination. Il fut très utile à S. Paul, qu'il accompagna par-tout, &* qu'il servit comme un fils sert son père.

(e) Act. XVI. 2. II. Tim. II. 6.
(f) I. Tim. I. 18. IV. 14.
(g) Act. XVI. 3.

III. *L'Apôtre* (h) *voulant* aller en Macédoine, *le* laissa à Ephèse, *avec*

(h) Chap. I. 3.

1. I. Tim. IV. 12. S. Paul prit Timothée avec lui vers l'an 50, & il écrivit cette Epître vers l'an 64 ou 65. Voyez la Préface générale. On juge que Timothée pouvoit avoir alors 35 à 40 ans, & c'étoit être encore *jeune* par rapport à la charge que l'Apôtre lui avoit donnée. Voyez la note sur *Prêtres*, ou *Anciens*, Chap. V. ℣. 17.

vec ordre de s'oppoſer à des Docteurs Juifs, qui débitoient des fables *& des erreurs. On eſt en peine de ſavoir, quel eſt ce voyage de S. Paul en Macédoine; car ce ne peut être aucun des trois dont S. Luc a fait mention. Dans le prémier,* (a) *Timothée accompagna S. Paul, qui, n'étant pas encore* [1] *allé à Ephèſe, ne pouvoit l'y avoir laiſſé. Dans le ſecond* (b), *l'Apôtre part d'Ephèſe; mais loin d'y laiſſer Timothée, il l'avoit envoyé devant avec* Eraſte, *& lui avoit ordonné* (c) *d'aller juſqu'à Corinthe. Il s'agiſſoit alors de préparer les Collectes, qui ſe faiſoient dans les Egliſes de Macédoine & de Grèce, pour celles de Judée. Depuis, S. Paul retournant de Grèce en Aſie pour aller à Jéruſalem, paſſa pour la troiſième fois en Macédoine. Mais il part* de Grèce, *& non* d'Ephèſe; *Timothée l'accompagne à Philippes; il eſt un de ceux* (d), *qui prennent les devans pour l'aller attendre à* Troas; *il le ſuit à Jéruſalem, & va avec lui à Rome. S. Luc ne parle d'aucun autre voyage de S. Paul en Macédoine, & l'hiſtoire eſt trop ſuivie pour ſuppoſer qu'il en ait omis quelqu'un.*

(a) Act. XVI. 10. & ſuiv.
(b) Act. XIX. 22. XX. 1. I. Cor. XVI. 5, 8. II. Cor. II. 12.
(c) I. Cor. IV. 17. XVI. 10.
(d) Act. XX. 3, 4.

IV. *Cependant, comme il eſt certain par le témoignage de l'Apôtre même,* qu'il laiſſa Timothée à Ephèſe lorſqu'il en partoit pour la Macédoine, *il faut que ce voyage ait ſuivi le dernier qu'il fit à Jéruſalem, & ſa captivité à Rome. En effet, Euſèbe remarque* (e), *qu'aiant été mis en liberté, il alla de nouveau prêcher l'Evangile. Il eſt vrai que le fondement, ſur lequel cet Hiſtorien s'appuie, n'eſt pas fort ſolide; mais ce qu'il avance ne laiſſe pas de l'être, puiſqu'il eſt confirmé par les Lettres que S. Paul écrivit durant ſa priſon. Il mande à* Philémon (f), *de lui préparer un logement à Coloſſes. Il écrit aux Philippiens* [2], *qu'il eſpère de les voir bien-tôt. Il donne les mêmes eſpérances* (g) *aux Hébreux; & quoiqu'il n'ait pas toujours exécuté les deſſeins qu'il avoit formés, il n'y a nulle preuve, ni dans ſes Epîtres, ni dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qu'il en ſoit de même de celui-ci, & l'on y trouve* [3] *des preuves du contraire.*

(e) Hiſt. Eccléſ. Liv. II. 22.
(f) Philém. vſ. 22.
(g) Héb. XIII. 23.

V. *On croit donc, & c'eſt le ſentiment de l'Antiquité, que S. Paul aiant été délivré, retourna de Rome en Aſie; qu'il s'arrêta à Ephèſe; que d'Ephèſe il alla en Macédoine, & que ce fut dans ce tems-là qu'*il pria Timothée de demeurer à Ephèſe. *On eſt même forcé de prendre ce parti. Car ne pouvant trouver où placer cette Epître dans le cours de l'Hiſtoire des Actes, qui s'étend juſqu'à la priſon de S. Paul à Rome, il faut la mettre néceſſairement dans le tems qui ſuivit cette priſon, lorſqu'il alla viſiter de nouveau les Egliſes qu'il avoit fondées dans l'Orient. Et certainement* ces fables, ces généalogies, *cette corruption de la doctrine Chrétienne ſous le prétexte d'*une ſcience *qui s'attribuoit fauſſement ce titre, tout cela ſent les derniers tems de la vie de S. Paul. Dans les Epîtres qui précèdent, il ne combat preſque que l'erreur gé-*

1. S. Paul avoit eu alors le deſſein d'aller prêcher en Aſie; c'eſt la Province dont Ephèſe étoit Métropole: *mais le S. Eſprit ne le permit pas*, Act. XVI. 6.

2. Phil. I. 25. II. 24. On n'appuie pas ſur ces mots, qui ſe trouvent dans pluſieurs Verſions, *Je ſai certainement que je demeurerai*, parce que l'on a cru devoir traduire autrement. Voyez la note ſur cet endroit.

3. Voyez Pearſon, *De ſerie Prim. Rom. Epiſc.* Diſſ. I. Cap. IX. Sect. V. &c.

générale des Judaïzans, *sur la nécessité de la Circoncision & des cérémonies légales. Aussi en conferant les deux Epîtres à Timothée, dont la seconde précéda de fort peu le martyre de S. Paul, on jugera qu'elles ne sont pas éloignées l'une de l'autre, tant il y a de conformité dans les matières.*

VI. *L'Apôtre laissa donc Timothée à Ephèse, pour y réprimer de faux Docteurs. Mais, craignant dans la suite de ne pouvoir y retourner aussi-tôt qu'il l'avoit cru, il lui écrivit pour lui recommander de nouveau de s'opposer à des Hérétiques, dont il fait le caractère dans cette Epître, aussi-bien que dans la II. à Timothée, & dans l'Epître à Tite. Il paroît que c'étoient des gens* (a) *sortis du Judaïsme, qui, non contens de vouloir maintenir la Loi, dont ils ignoroient* le véritable usage (b), *enseignoient* des fables impertinentes & profanes, *& corrompoient la Foi par de* vaines *spéculations, & par des* opinions pernicieuses. *Aiant d'ailleurs le cœur aussi gâté que l'*esprit, (c) ils regardoient *la Religion* comme un moyen de s'enrichir, ils aimoient les voluptés plus que Dieu, *& ne renonçoient* à la Foi, *que parce qu'ils a*voient renoncé à la bonne conscience. *Si ces gens-là ne furent pas* les Gnostiques, *dont les Pères ont tant parlé, ils en furent les précurseurs, & leur donnèrent l'exemple.*

VII. *S. Paul, parlant de ces faux Docteurs, & opposant leurs erreurs à la Doctrine qu'il enseignoit, ajoute, que Dieu lui avoit confié son Evangile, & qu'il l'avoit fidèlement prêché. Mais comme s'il avoit craint qu'on ne lui reprochât d'en avoir été le persécuteur, & peut-être les Hérétiques lui faisoient-ils ce reproche, il reconnoit son crime, & bénit Dieu qui le lui a pardonné, pour faire de lui un exemple de sa miséricorde. Il parle ensuite de l'excommunication* d'Hyménée & d'Alexandre. *Dans le Chap. II. l'Apôtre ordonne de prier pour tous les hommes, & particulièrement* pour les Rois, *quoiqu'ils fussent Infidèles. Cela feroit croire, qu'il y avoit des gens qui refusoient de prier pour les Magistrats Paiens, parce qu'ils étoient ennemis de l'Eglise. D'ailleurs, les Juifs* (d) *commençoient alors à faire éclater cet esprit de révolte, qui les perdit bientôt après; & il étoit à craindre, que ce même esprit ne se communiquât à ceux qui avoient embrassé la Foi: outre que les faux Docteurs étoient des trompettes de rebellion, ennemis des Puissances* (e) *dont ils médisoient. S. Paul donne ensuite des préceptes touchant* les femmes (f), *auxquelles il recommande la modestie & l'humilité, leur défendant d'*enseigner, & de prendre autorité sur les hommes, *ou* sur leurs maris. *On conjecture qu'il y avoit à Ephèse, ou dans l'Asie, quelque desordre à cet égard. Les Hérétiques, qui n'avoient rien moins que le cœur pur, séduisoient des femmes, & leur donnoient une autorité qu'elles ne devoient pas avoir. Cette réflexion est confirmée par II. Tim. III.* 17. *Cependant, quand il est défendu aux femmes d'enseigner* (g), *il ne s'agit que des instructions publiques.*

VIII. *Un des principaux soins que devoit avoir Timothée, étoit de pourvoir les Eglises d'Asie, dont Ephèse étoit Métropole, d'*Evêques *& de* Diacres. *Comme Tite* (h) *avoit eu cette charge dans l'Ile de* Crète, *Timothée l'avoit à Ephèse. C'est pour cela que S. Paul lui marque fort exactement les qua-*

(a) Ch. I. 3-10. Tit. I. 10, 14.
(b) Ch. I. 4. IV. 7. VI. 4, 20, 21. II. Tim. II. 14, 16, 23. IV. 4. &c.
(c) Ch. VI. 5. Tit. I. 11. II. Pier. II. 1, 2, 3. II. Tim. III. 4. Voyez aussi la note sur Ch. I. 9, 19, 20.

Chap. I.

Chap. II.

(d) Voyez une des remarques sur Ch. II. 1.
(e) Voyez Tit. I. 16. III. 1. II. Pier. II. 10, 11.
(f) Ch. II. 9-15.
(g) Voyez Act. XVIII. 26. Rom. XVI. 3. Phil. IV. 2, 3. & ce qu'on dit dans la Préface touchant les *Diaconisses*.
(h) Tit. I. 5.

qualités que devoient avoir ceux qui étoient élus à l'Episcopat, *ou à la* Diaconie. *Il n'y avoit alors dans l'Eglise que ces deux ordres de Ministres ordinaires, les* Evêques *& les* Diacres. *Les prémiers sont nommés indifféremment* Evêques, Anciens *ou* Prêtres, Pasteurs, Docteurs, ceux qui gouvernent, ou qui président. *Ce n'étoit point deux ordres différens de personnes, ou deux différentes charges*[1]. *Car si les* Evêques *avoient été distingués des* Prêtres, *il n'est pas vraisemblable que S. Paul n'en eût point parlé séparément, comme il*
(a) Tit. I. 5. *parle des* Diacres. *Aussi, après avoir ordonné à Tite* (a) *d'établir des* Prêtres, *marquant dans la suite les vertus que demandoit un tel ministère, il nom-*
(b) Ibid. ℣. 7. *me* (b) Evêques *ceux qu'il avoit auparavant appellé* Prêtres. Il faut, *dit-il*, que l'Evêque soit irrépréhensible.

IX. *Mais bien que les Evêques & les Prêtres ne fussent qu'un même ordre de personnes & de Ministres, ils étoient néanmoins distingués par leurs fonc-*
(c) Voyez les notes sur Ch. V. 17. *tions* (c), *& ces fonctions étoient différentes selon leurs talens, ce qui ne laissoit pas de donner aux uns quelque prérogative au-dessus des autres. S. Paul, recommandant à Timothée de faire donner une double récompense aux* Prêtres qui gouvernent bien, *veut sur-tout qu'on en use de la sorte envers ceux qui prêchoient l'Evangile. Une double récompense, que l'Apôtre nomme* un double honneur, *étoit une prérogative considérable, qui montre, que la charge de ceux qui enseignoient, étoit plus excellente que celle des autres. Ils compo-*
(d) Chap. IV. 13. *soient tous ensemble ce que l'Apôtre nomme* (d) le Presbytère, *ou* la Compagnie des Prêtres. *Comme il n'y a point de corps qui n'ait son Chef*, le Presbytère *avoit le sien. On ne voit point dans S. Paul, que ce Chef fût pris tour à tour de tous les Pasteurs, ni qu'ils alternassent dans la fonction de présider; & les tems, qui succèdent immédiatement à ceux des Apôtres, ne permettent pas de le croire: car on y voit des Présidens fixes & perpétuels, dont l'Histoire Ecclésiastique marque la succession. Il n'est pas possible de concevoir, que dans l'espace de très peu d'années, la forme du Gouvernement Ecclésiastique eût tellement changé, que l'on eût vu des* Présidens *fixes & perpétuels dans toutes les Eglises Chrétiennes, & dans celles qui étoient fondées par les Apôtres, s'il n'y en avoit point eu de leur tems, & que tous les Pasteurs eussent été parfaitement égaux à l'égard de l'autorité, comme ils l'étoient à l'égard du ministère. Ce furent ces Présidens, qui retinrent dans la suite le titre d'*Evêques, *à l'exclusion des* Prêtres. *Ils n'eurent néanmoins au commencement aucune fonction particulière, que celle d'ordonner les Prêtres; ce qu'ils ne faisoient qu'avec le consentement, & dans l'union de tous les Pasteurs.* L'Apôtre, *dit S. Chrysostome*[2], passe des Evêques aux Diacres, sans parler des Prêtres. Pourquoi cela? C'est qu'il y a très peu de différence entre les Prêtres & les Evêques, la charge d'instruire & de gouverner l'Eglise appartenant aux Prêtres aussi-bien qu'aux Evêques. C'est pour cela que S. Paul applique aux uns ce qu'il a dit des

1. Vid. *Suicer.* in voce *Episcopus*, qui rapporte grand nombre d'autorités, & *Stillingfleet* dans son *Irenicon.*

2. Chrysost. Hom. XI. in I. Ep. ad Tim. p. 470. τῇ γὰρ χειροτονίᾳ μόνῃ ὑπερβεβήκασι, καὶ τούτῳ μόνον δοκοῦσι πλεονεκτεῖν τοὺς πρεσβυτέρους. S. Jerôme a dit de même, *Excepta ordinatione quid facit Episcopus, quod Presbyter non facit?* Ep. ad Evag.

des autres. Car les Evêques ne ſont au-deſſus des Prêtres que par l'ordination, & c'eſt le ſeul avantage qu'ils paroiſſent avoir ſur eux. *Il n'y a point de doute que l'*ordination *n'appartînt, dès le tems des Apôtres, au* Préſident du Presbytère; *mais il ne la donnoit* (a) *qu'avec l'approbation des Paſteurs, qui étoient ſes égaux dans le miniſtère, quoiqu'il fût leur Chef.*

(a) Voyez ce que dit S. Paul Ch. IV. 14.

X. Diacre *ſignifie* Serviteur *ou* Miniſtre. *Les* Diacres *compoſoient le ſecond Ordre Eccléſiaſtique; car l'Antiquité ne connoit point de Diacres Laïques. L'Apôtre, qui marque exactement leurs qualités, ne marque pas leur Miniſtère; ce qui fait qu'il eſt aſſez difficile de le bien ſavoir. Il eſt vrai que l'on trouve dans les Anciens diverſes fonctions des Diacres, mais il n'y a pas de certitude que leur Miniſtère ait été dans l'inſtitution, tout ce qu'il devint dans la ſuite.*

Les ſept Diacres (b), *qui furent établis dans l'Egliſe de Jéruſalem pour être les dépoſitaires & les adminiſtrateurs des charités des Fidèles, étoient des Miniſtres de l'Evangile, qui n'étoient inférieurs qu'aux Apôtres. Tels étoient* S. Etienne *&* S. Philippe. *Dans la ſuite, les aumônes des Fidèles étoient remiſes entre les mains* (c) *des Paſteurs ou des Evêques, pour les diſtribuer ſelon leur prudence & leur charité. Juſtin Martyr le dit expreſſément* [1]. Ceux qui ont du bien, donnent volontairement ce qu'ils jugent à propos; & ce que l'on recueille, eſt mis entre les mains de celui qui préſide. Il en aſſiſte les Orphelins & les Veuves, ceux qui ſont dans le beſoin par maladie, ou pour quelque autre raiſon; les Priſonniers, les Etrangers. En général, il a ſoin de tous ceux qui ſont dans la néceſſité. *On voit par ce témoignage, que dans les tems qui ſuivent de près celui des Apôtres, c'eſt l'Evêque qui reçoit les charités de l'Egliſe, & qui les diſpenſe. Il eſt* Diacre, *comme l'étoient les ſept prémiers, qui étant auſſi Evangéliſtes, n'étoient inférieurs qu'aux ſeuls Apôtres; au-lieu que les Diacres, dont parle S. Paul dans cette Epître, ſont des Miniſtres inférieurs aux Paſteurs.*

(b) Act. VI.

(c) Voyez la note ſur ces mots, *Ceux qui gouvernent*, Chap. V. 17.

XI. *En effet, ces* Diacres *furent inſtitués* [2] *à l'imitation des* Lévites, *qui aſſiſtoient les Sacrificateurs dans le ſervice du Temple; ou plutôt, à l'imitation de ces Miniſtres inférieurs de la Synagogue, qui étoient nommés* Chazzanites, *ou* Azanites, *c'eſt-à-dire*, Serviteurs, *& qui ſont appellés* Serviteurs (d) *dans le N. Teſtament. Il eſt certain que leur office étoit de faire les fonctions du Miniſtère Eccléſiaſtique, qu'on peut nommer* ſerviles. *Cela paroît par un paſſage de Clément d'Alexandrie* [3], *qui diſtinguant deux ſortes de miniſtères, en général; l'un,* qui ſert à rendre les hommes meilleurs, *plus éclairés, plus juſtes, plus ſaints; l'autre, qui ne fait que leur* rendre des ſervices utiles; *ajoute, qu'il* en eſt de même dans l'Egliſe, *où les Prêtres exercent le prémier miniſtère, & les Diacres le ſecond, qu'il appelle* un miniſtère de ſerviteur, *ὑπερητικήν. Cela eſt encore confirmé par Euſèbe. On ſait qu'il a pris pour*

(d) Luc IV. 20. *Jéſus, aiant plié le livre, le donna au Serviteur*, ou *au Diacre.*

1. Juſt. Mart. Apol. II. p. 77.
2. Clem. Ep. ad Corint. Sect. XL. Hieron. ad Evag.
3. Ὁμοίως δὲ κατὰ τὴν ἐκκλησίαν; τὴν μὲν βελτιωτικὴν οἱ πρεσβύτεροι σώζουσιν εἰκόνα; τὴν δὲ ὑπερητικὴν, οἱ διάκονοι. Clem. Alex, Strom. Lib. VII. initio, p. 700.

pour Chrétiens une Secte de Juifs, que Philon nomme Thérapeutes. *Philon, dans la description qu'il fait des Assemblées & des festins sacrés de cette Secte* [1], *rapporte qu'il y avoit des* Ministres *ou* des Serviteurs, *qui donnoient le signal de la prière; de jeunes gens choisis à cause de leur vertu, qui servoient à table les vieillards, comme des enfans servent leurs Pères. Eusèbe, qui croit appercevoir parmi ces gens-là des* Evêques *&* des Prêtres, *ajoute* [2], *que l'on y voit aussi* les Diacres *dans la personne de ces derniers.*

XII. *Les Diacres étoient donc des Ministres, qui assistoient, & qui* servoient *même les Prêtres ou les Evêques, dans les fonctions de leur charge. Ce que l'on en voit dans l'Antiquité, c'est* [3] *qu'ils distribuoient aux Fidèles le pain & le vin de l'Eucharistie, qui avoient été bénis par l'Evêque; ils les portoient aussi aux absens. Ils faisoient* [4] *garder le silence, & observer l'ordre dans l'Eglise. Ils avertissoient le Peuple, quand il falloit prier. Ils conduisoient les Prosélytes au Baptême : ils les deshabilloient, & les revêtoient ensuite d'autres habits. Dans quelques Eglises* [5], *ils lisent l'Ecriture ; en d'autres* [6], *il y a des* Lecteurs. *Il y a des Eglises* [7], *où ils baptizent avec la permission de l'Evêque. Il y en a d'autres* [8], où il n'est pas permis au Diacre de célébrer aucun mystère, mais seulement de servir quand on célèbre. *Quoique tout cela soit postérieur au tems des Apôtres, on y voit néanmoins, que les fonctions des Diacres étoient des fonctions Ecclésiastiques, & que leur ministère étoit d'assister & de servir l'Evêque dans le sien. De-là vient que le Concile de Nicée les appelle* [9] les Serviteurs de l'Evêque.

XIII. *Les Evêques & les Diacres étoient mariés, & ceux qui prétendent qu'il faut traduire, Chap. III.* 2. 12, qu'ils n'aient eu qu'une seule femme, *ou* qu'ils n'aient été mariés qu'une seule fois, *ne prennent pas garde, que S. Paul parle évidemment de leur état présent, & non d'un état passé.* Il faut, *dit-il* [10], que l'Evêque SOIT irrépréhensible, *qu'il soit* mari d'une

1. De Vit. contempl. p 616. & 617. *Ce ne sont point des esclaves qui servent*, dit Philon ; διακόνουνται δὲ οὐχ ὑπ' ἀνδραπόδων .... *Ce sont des personnes libres, qui font tous les services nécessaires*, διακονικὰς χρείας ἐπιτελοῦντες .... *Les Diacres* ou *les serviteurs se tiennent debout*, στῆναι δὲ τοὺς διακονουμένους. . Ce qui se pratiqua aussi dans les Eglises Chrétiennes, les Diacres ne s'asséiant point dans les Assemblées des Prêtres.

2. Euseb Hist. Eccl. Lib. II. 17. à la fin. p. 57.

3. Just. Mart. II. Apol. p. 77.

4. Voyez *l'Epit. de S. Ignace à l'Eglise d'Antioche; les Constitutions Apostoliques*, Liv. II. c. 57. *Le Trésor de Suicer*, sur le mot Διάκονος &c.

5. Constit. Apostol. ubi sup.

6. Tertull. De Præscript. Hæretic. Cap. XLI. *Hodie Diaconus, qui cras Lector.*

7. Tertull. De Baptis. Cap. XIX.

8. Epiph. Hæref. LXXIX. Sect. 4.

9. ὑπηρέται ἐπισκόπου. Conc. Nic. Can. XVIII. *apud Suicerum.* On voit la même chose dans l'Epître attribuée à S. Ignace, & adressée au Diacre Héron. *Ne faites rien sans les Evêques*, dit-il. *Ils sont les Sacrificateurs, & vous êtes le Diacre*, ou *le Ministre des Sacrificateurs ..., Les Evêques baptizent, ils sacrifient*, ou, *ils font le service divin*, ἱερουργοῦσιν, *ils imposent les mains: & vous, vous les servez.* On ne croit pas que cette Lettre soit de S. Ignace, mais elle est d'un Auteur fort ancien.

10. Chap. III. 2. Δεῖ οὖν ἐπίσκοπον ἀνεπίληπτον ΕἾΝΑΙ, μιᾶς γυναικὸς ἄνδρα... ℣. 12. Διάκονοι ἜΣΤΩΣΑΝ μιᾶς γυναικὸς ἄνδρες .... Tit. I. 6. Εἴ τις ἘΣΤΙΝ ἀνέγκλητος, μιᾶς γυναικὸς ἀνήρ. L'Apôtre parle toujours au présent, au-lieu que quand il s'agit des Veuves, il s'exprime au passé, *Qu'elle ait été*

d'une ſeule femme; *& non, qu'il l'ait été. De même,* Que les Diacres SOIENT, *& non, qu'ils aient été,* maris d'une ſeule femme. *Et encore, dans l'Epître à Tite,* Si quelqu'un EST irrépréhenſible, *s'il eſt* mari d'une ſeule femme; *car il faut évidemment répéter le verbe* eſt, *qui eſt toujours ſous-entendu. L'Apôtre ordonne donc, qu'on n'éliſe pour Evêques & pour Diacres, que des hommes* qui n'avoient qu'une ſeule femme. *Rien n'eſt plus judicieux que ce que dit Théodoret ſur cet endroit, quoique cet Evêque ait vécu dans un tems où le célibat des Eccléſiaſtiques étoit fort en vogue.* A l'égard de ces mots, MARI D'UNE SEULE FEMME, j'approuve, *dit Théodoret,* le ſentiment de ceux qui diſent, que comme les Juifs & les Grecs avoient pluſieurs femmes à la fois [1]; & qu'à préſent, que les Loix des Empereurs ne le permettent pas, ils entretiennent des concubines avec leurs femmes; l'Apôtre avoit recommandé que l'on n'ordonnât pour Evêques que ceux qui n'avoient qu'une ſeule femme, & [2]qui vivoient avec elle dans un honnête & chaſte mariage. Car, diſent ces Interprètes, l'Apôtre n'a pas rejetté les ſecondes noces, lui, qui les a pluſieurs fois recommandées.

XIV. *S. Paul prédit dans le Chap. IV. la naiſſance prochaine de diverſes Sectes, qui, s'honorant du nom de* Gnoſtiques [3], *introduiſirent des erreurs monſtrueuſes* [4]. *Les uns enſeignérent que tout étoit indifférent, & s'affranchirent de toutes les loix de l'honnêteté. Les autres, ſe jettant dans une extrémité*

été femme d'un ſeul mari, γεγονυῖα ἑνὸς ἀνδρὸς γυνή. Chap. V. 9.

1. Juſt. Mart. Dial. p. 285. οἵτινες (διδάσκαλοι ὑμῶν, nempe Judæorum) καὶ μέχρι νῦν, καὶ τέσσαρας καὶ πέντε ἔχειν γυναῖκας ἕκαστον συγχωροῦσι. Ils alléguoient les exemples des Patriarches, ſoutenant qu'il n'y avoit en cela aucun mal. Il paroît par ce que Juſtin Martyr ajoute, que les Chrétiens condamnoient la Polygamie. Voyez encore *Ibid.* p. dernière, où Juſtin Martyr reproche aux Juifs d'avoir autant de femmes qu'ils vouloient; & d'en prendre, ou d'en épouſer de nouvelles, par-tout où ils voyagoient.

2. Voyez Theod. Tom. III. p. 474. Il y a dans l'Original, τὸν μιᾷ μόνῃ γυναικὶ συνοικοῦντα σωφρόνως: paroles, dont on n'a pas exprimé tout le ſens dans la Verſion. La même explication eſt rapportée par S. Chryſoſtome, Hom. X. in I. Ep. ad Tim. p. 473. & c'eſt la ſeule ſur laquelle il inſiſte un peu dans cet endroit. Il n'en dit rien ſur l'Ep. à Tite, Hom. II. p. 629. & s'étend un peu ſur celle que l'on a cru devoir réfuter. Cette inégalité laiſſe quelque ſoupçon ſur le ſujet de ces dernières Homélies. S. Jérôme rapporte auſſi l'explication de Théodoret, & quoique ce ne ſoit pas celle qu'il choiſiſſe, il ne la réfute pas. *Quidam de hoc loco ita ſentiunt. Judaicæ, inquiunt, conſuetudinis fuit, vel binas uxores habere, vel plures .... & hoc nunc volunt eſſe præceptum, ne is, qui Epiſcopus eligendus eſt, uno tempore duas pariter habeat uxores.* Hieron. Comment. in Ep. ad Titum, I. 6. Epiſt. LXXXIII. ad Oceanum, p. m. 615. Il eſt certain que cette explication de cet endroit de S. Paul eſt non ſeulement la plus littérale, mais qu'elle a été au commencement généralement reçue. On peut la confirmer encore par ce paſſage de Clément d'Alexandrie: *Certes l'Apôtre admet quiconque n'a qu'une ſeule femme, qu'il ſoit Prêtre, Diacre, ou Laïque, il n'importe; pourvu qu'il uſe du mariage d'une manière irrépréhenſible;* ἀνεπιλήπτως γάμῳ χρώμενος. Strom. Lib. III. p. 464.

3. Iren. Lib I. 20, 33. III. 34. Chryſoſt. Hom. XVIII. in I. Tim. p. 531. Theod. in I. Tim. VI. 20. p. 490. Il faut joindre aux Gnoſtiques les *Marcionites & les Manichéens.*

4. Clem. Alex. Strom. Lib. III. p. 442.

mité opposée, condamnérent le mariage, & l'usage des viandes, *par des principes contraires. Car il y en eut qui le firent sous le prétexte d'une plus grande sainteté, & d'autres par haine contre le Créateur* [1]*; mais tous en général eurent l'audace de s'autoriser du nom de* JESUS-CHRIST *& de son Evangile.* Ils s'appellent Chrétiens [2], *dit Justin Martyr*, quoiqu'au fond ils soient de vrais Athées, & d'impies Hérétiques, qui enseignent une doctrine pleine de blasphême & d'extravagance. *Les semences de leurs pernicieux dogmes commençoient à germer* [3] *dès le tems des Apôtres; mais ce ne fut que* [4] *sous le règne d'Adrien qu'elles poussérent de toutes parts. A la vérité, cette* yvraie, *loin d'étouffer* le bon grain, *en fut elle-même étouffée; mais les racines en demeurérent dans le champ du Seigneur, où l'*Hypocrisie *les a conservées, sous les prétextes spécieux de la mortification & de la sainteté. L'Apôtre, après avoir enseigné, que* tout ce que Dieu a créé est bon, *& que l'usage en est pur lorsqu'on l'accompagne d'actions de graces, ajoute cette réflexion générale sur toutes les abstinences: c'est que* ces exercices; qui ne regardent que le corps, servent de peu de chose; au-lieu que la piété, *c'est-à-dire, un culte spirituel, & conforme à la Loi de Dieu*, est utile à tout.

(a) Chap. IV. 11-16. V. 1, 2. Chap. V.

Il passe à d'autres préceptes, qu'il donne à Timothée (a), *& qui regardent, ou sa conduite particulière, ou son ministère. Il recommande l'assistance des veuves* vraiment veuves. *Il appelle ainsi, celles qui n'avoient point de parens en état de les secourir. Pour les autres, il veut que leurs familles les entretiennent; & qu'en général, les enfans aient soin de leurs pères & de leurs mères.*

(b) Voyez Tit. II. 3, 4, 5. & I. Tim. V. 9, 10.

XV. *L'Eglise employoit des femmes* (b) *pour l'instruction domestique des autres femmes, pour les former à la piété & à la modestie, pour le soulagement des pauvres, des malades, des étrangers, & pour divers offices de charité, auxquels les hommes n'étoient pas propres. Elles furent nommées* Diaconisses *à cause de leur ministère, & furent regardées comme des* personnes Ecclésiastiques. Il y a dans l'Ecriture, *dit Clément d'Alexandrie* [5], plusieurs préceptes concernant les personnes élues, les uns pour les Prêtres, les autres pour les Evêques, les autres pour les Diacres, & les autres pour les Veuves. *Elles n'avoient pourtant aucun* [6] *pouvoir, ni d'enseigner publiquement, ni de baptizer, ni de faire aucune autre fonction du ministère Ecclésiastique. Elles servoient dans* [7] *le Baptême des femmes, comme les Diacres dans le Baptême des hommes; elles faisoient aussi*

1. Voyez leurs raisons dans Clément d'Alexandrie, Strom. Lib. III.
2. Just. Mart. Dial. p. 239.
3. Theod. Hæret. Fabul. Lib. II. in Procem. Voyez aussi la note sur II. Theff. II. 7.
4. Clem. Alexand. Strom. Lib. VII. p. 764.
5. Clément d'Alexandrie Pædag. Lib. III. Cap. 12. p. 264. Origène leur donne *l'honneur Ecclésiastique*, εἰς ἐκκλησιαστικὴν τιμήν. In Joan. p. 390. Tertullien de même, Lib. I. ad Uxor. c. 7. & ailleurs.
6. *Non permittitur mulieri in Ecclesia loqui, sed nec docere, nec tingere, nec offerre, nec ullius virilis muneris, nedum sacerdotalis, sortem sibi vindicare.* Tertull. De Virgin. veland. Cap. IX.
7. Epiphan. Hæref. LXXIX. Sect. 3. & 4. Voyez aussi les *Constitutions Apostoliq.* Lib. II. c. 57. Lib. VIII. c. 8. Voyez encore *l'Epitre à l'Eglise d'Antioche*, attribuée à S. Ignace.

aussi observer l'ordre & la bienséance dans l'Eglise parmi les personnes de leur sexe. Comme les femmes mariées avoient à servir leurs maris; & à gouverner leurs familles, on choisissoit pour Diaconisses des Veuves, qui s'étoient rendues recommandables par la pureté de leurs mœurs & par leurs bonnes œuvres. L'Apôtre marque l'âge & les qualités que devoient avoir ces femmes. Il recommande l'entretien des Pasteurs; prescrit diverses choses touchant leur ordination, qu'il défend de précipiter; touchant les censures publiques &c.

XVI. Les Esclaves *qui avoient embrassé le Christianisme, & qui avoient des Maîtres Fidèles, commençoient à devenir orgueilleux, & à manquer au respect & à l'obéissance qu'ils leur devoient. On a vu ce que S. Paul a dit sur le sujet des Esclaves, dans le Chap. VII. de la I. Ep. aux Corinthiens. Il y a de l'apparence que de faux Docteurs, qui étoient Juifs, enseignoient que les Esclaves devenoient libres en embrassant la Religion Chrétienne, & S. Paul semble l'insinuer dans le vs. 3. du Chap. VI. Cela est suivi d'une très belle exhortation à fuir* l'avarice; *& bien qu'elle soit générale, ce qui précède & ce qui suit* (a) *fait sentir qu'elle s'adresse sur-tout aux Pasteurs. L'Apôtre finit cette excellente Epître par une exhortation très pathétique, qu'il fait à Timothée, d'observer les préceptes qu'il lui a donnés, & de recommander aux riches d'être humbles & charitables. On a marqué dans la Préface générale, le tems où cette Epître fut écrite. On croit que ce fut l'an 64, ou 65.*

Chap. VI.

(a) Chap. VI. 6-11.



I. EPITRE DE S. PAUL APOTRE A TIMOTHÉE.



CHAPITRE I.

Paul a laissé Timothée à Ephèse. Fables & généalogies. Charité, le but de la prédication. Sainteté & usage de la Loi. Elle a été établie contre les pécheurs. 1-11. *Paul, le plus grand de tous, donné pour exemple de miséricorde. Exhortation à Timothée, appellé au ministère suivant des prophéties. Naufrage par rapport à la foi. Hyménée & Alexandre livrés à Satan.* 12-20.

1 PAUL, Apôtre de JESUS-CHRIST, par l'ordre de Dieu notre Sauveur, & du Seigneur JESUS-CHRIST notre espérance; 2 à Timothée, *mon* vrai Fils dans la foi. Grace, miséricorde & paix *soient* avec vous de la part de Dieu notre Père, & de la part de JESUS-CHRIST notre Seigneur!

3 Vous savez qu'en partant pour la Macédoine je vous priai de demeurer à Ephèse, afin d'avertir certaines personnes de ne s'écarter point de *notre* doctri-

CHAP. I. ℣. 1. Act. IX. 15. Col. I. 27. Gal. I. 1. ℣. 2. Act. XVI. 1. I. Cor. IV. 17. I. Thess. III. 2. Gal. I. 31. I. Pier. I. 2. ℣. 3. Act. XXI. 3. Gal. I. 6, 7.

CHAP. I. ℣. 2. *Mon vrai Fils dans la foi.*] Mon vrai Disciple, le fidèle imitateur de ma foi. Voyez II. Tim. III. 10. *Fils* pour *Disciple. Les fils des Prophètes* étoient leurs Disciples.

Miséricorde.] L'Apôtre ajoute *la miséricorde à la grace & à la paix*, dans les deux Epîtres à Timothée & dans l'Epître à Tite. C'est un petit indice que ces trois Epîtres sont à peu près du même tems, S. Paul ne l'aiant pas fait dans les précédentes. Il semble au reste qu'il ait commencé d'en user de la sorte dans celle-ci, parce qu'il étoit tout pénétré de la miséricorde que Dieu lui avoit faite, ℣. 12. & suiv.

℣. 3. *Vous savez qu'en partant* &c.] On supplée quelque chose dans ce ℣. parce qu'autrement le sens est suspendu. Il y a à la lettre, *Comme je vous priai de demeurer à Ephèse, en partant pour la Macédoine, afin que* &c.

En partant pour la Macédoine.] Il faut voir la Préface, sur ce voyage de Macédoine. Ce n'est aucun des trois, qui sont rapportés dans les Actes.

De ne s'écarter &c.] Il s'agit des Doctrines humaines, qui n'avoient qu'une apparence de sagesse, voyez Col. II. 18. & suiv. des traditions

doctrine, [4] & de ne s'amuser point à des fables, & à des généalogies sans fin, qui font naître des disputes, au-lieu d'édifier par rapport à Dieu, ce qui se fait par la Foi. [5] Car le but de la prédication est une charité, qui part d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi sincère. [6] C'est de quoi quelques-uns s'étant écartés, se sont égarés en de vains discours; [7] prétendant être Docteurs de la Loi, quoiqu'ils n'entendent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils soutiennent. [8] Nous savons bien que la Loi est bonne, mais il faut

℣. 4. I. Tim. IV. 7. VI. 4, 20. II. Tim. II. 16, 23. Tit. I. 14. III. 9. ℣. 5. Rom. XIII. 8. &c. Gal. V. 4. ℣. 6. I. Tim. VI. 4, 20. & ici ℣. 19. ℣. 8. Rom. VII. 12.

tions Judaïques, de *vains discours* du ℣. 6. &c. Voyez Gal. I. 6, 7. & conférez Act. XX. 29, 30. Tout cela étoit opposé à ce que S. Paul nomme si souvent *son Evangile*, comme II. Tim. II. 8. &c. On pourroit aussi traduire, *De n'enseigner point de doctrines étrangères :* mais l'usage que S. Paul fait du mot Grec, Chap. VI. 3. oblige à préférer la prémière version.

℣. 4. *Fables.*] Judaïques. Voyez Tit. I. 3. & ici IV. 7.

Généalogies.] On ne sait pas bien de quoi il s'agit. Plusieurs croyent que c'est des Généalogies mystérieuses des *Gnostiques*, qui marioient ensemble diverses Qualités ou Perfections, & en faisoient descendre d'autres, qui naissoient de l'union de celles-là. Ces fictions venoient de la Philosophie Platonicienne, ou de la *Cabale* Judaïque, & peut-être de plus loin encore. C'est à cela que plusieurs des Anciens ont appliqué les paroles de S. Paul. Iren. Liv. I. au commencement. Epiph. Hæref. XXXI. *On reconnoit Valentin*, dit Tertullien, *quand on entend parler S. Paul de Généalogies infinies*, De Præscript. Hæret. Cap. XXXIII. D'autres croyent qu'il s'agit de quelques *Généalogies* de J. C. & qu'Hérode aiant fait bruler les Registres publics, pour ôter aux Descendans de David les moyens de prouver leur origine; (voyez Eusèbe, Hist. Eccl. Liv. 1. ch. 7. p. 23. qui rapporte le fait, mais comme douteux) il y avoit des gens téméraires qui forgeoient des *Généalogies* du Seigneur, & qui en produisoient tous les jours de nouvelles. Ce qu'il y a de certain, comme on le voit en conférant Tite III. 9. c'est qu'il s'agit des Juifs; & l'on apprend de S. Jérôme sur cet endroit de l'Epître à Tite, qu'ils s'appliquoient beaucoup à l'étude des *Généalogies*, & qu'ils savoient si bien toutes les générations depuis Adam jusqu'à Zorobabel, qu'ils les récitoient par cœur avec tant de vitesse & de facilité, qu'on eût cru qu'ils ne faisoient que répéter leur nom. Il y avoit sans doute sur ces matières beaucoup de questions & de disputes, dans lesquelles ils s'exerçoient: il y en avoit sur les noms, sur leur signification, sur leur origine &c. & il est fort vraisemblable que c'est de cela que S. Paul a voulu parler.

Sans fin.] C'est-à-dire, ou qu'on en invente tous les jours d'autres; ou qu'elles sont embarrassées de difficultés, dont on ne peut se tirer. S. Chrysostome a suivi ce dernier sens, Hom. I. p. 407.

Disputes.] C'est ce que signifie ici le mot Grec. Voyez Jean III. 25. Act. XXV. 19. &c.

Au-lieu.] Gr. *plutôt*. Il a ici la force d'une négative.

Edifier par rapport à Dieu.] Gr. *édification de Dieu*. C'est le progrès dans la connoissance de Dieu, & dans les vertus qu'il commande, mais sur-tout dans la charité, par laquelle le *corps du Seigneur s'édifie*. Eph. IV. 16. Col. II. 19. Au reste, S. Chrysostome, Théodoret & d'autres ont lu *l'Oeconomie de Dieu*. Mais cette leçon ne se trouve ni dans la Vulgate, ni dans la Syriaque, ni dans les Manuscrits Grecs d'aujourd'hui, qui portent tous *édification*.

Ce qui se fait par la Foi.] Gr. *laquelle* édification est *par la Foi*, c'est-à-dire, par l'Evangile. Voyez Gal. III. 23.

℣. 5. *La prédication.*] C'est le sens que l'on donne ici au mot Grec, qui signifie à la lettre *déclaration*, ou *dénonciation*. Voyez sur le ℣. 18. Il s'agit de la prédication & du ministère Evangélique. D'autres l'expliquent de *la Loi*, & traduisent, *la fin de la Loi*, ou *du commandement*; mais ce qu'ajoute S. Paul, *d'une foi sincère*, montre qu'il s'agit plutôt de l'Evangile.

℣. 6. *De vains discours.*] Cette expression ne marque pas seulement des doctrines inutiles à l'édification, mais des hérésies. S. Polycarpe, parlant des plus pernicieuses hérésies de son tems, savoir, *qu'il n'y a ni résurrection, ni Jugement à venir* &c. les appelle *de vains discours*, *des vanités*. Epist Polycarp. Sect. II. & VII.

℣. 8. *Nous savons bien que la Loi est bonne.*] Il

faut en faire un uſage légitime; [9] & reconnoître qu'elle n'a point été éta-
blie contre le juſte, mais contre les méchans & les rebelles; contre les im-
pies & les pécheurs; contre les ſcélérats & les profanes; contre les parrici-
des & les homicides; [10] contre les fornicateurs & les ſodomites; contre
ceux qui volent des hommes; contre les menteurs, contre les parjures, &
contre tout ce qui peut être oppoſé à la ſaine Doctrine, [11] *qui eſt* confor-
me à l'Evangile de la gloire de Dieu, *parfaitement* heureux, dont la diſpen-
ſation m'a été confiée.

[12] Je rends graces à JESUS-CHRIST notre Seigneur, qui m'a fortifié,
de ce qu'il m'a jugé fidèle, & m'a établi dans le miniſtère, [13] moi, qui
étois

ỳ. 9. Gal. III. 19. V. 23. Nomb. XV. 30. Exod. XXII. 28. Lév. XX. 9. Deut. XXI. 18. Exod. XXI. 12, 14. Lév. XXIV. 17. ỳ. 10. Deut. XXII. 25. Exod. XXII. 16. Lév. XIX. 29. Deut. XXIII. 17. Lév. XX. 13. XXIII. 22. Exod. XXI. 16. Deut. XXIV. 7. Lév. VI. 1, 2. Exod. XX. 7. Lév. XIX. 12. Deut. V. 11. ỳ. 11. II. Cor. IV. 4, 6. I. Tim. VI. 15. ỳ. 13. Jean IX. 39, 41. Act. III. 17. VIII. 3. IX. 1. XXII. 4. XXVI. 9. I. Cor. XV. 9. Gal. I. 13. Phil. III. 6.

Il ſemble que ces prétendus Docteurs de la Loi accuſoient S. Paul de la rejetter. Il y eut en effet des Hérétiques qui le prétendirent, & qui abuſérent de quelques endroits qui ſont dans ſes Epîtres, pour condamner la Loi, & le Légiſlateur ou le Dieu des Juifs.

Mais il faut en faire un uſage légitime.] Gr. *ſi quelqu'un en uſe légitimement.* Uſer bien de la Loi, c'eſt la bien enſeigner, & la bien obſerver. Voyez Matth. V. 19. En uſer mal, c'eſt le contraire; chercher ſa juſtification dans la Loi, négliger l'eſſentiel, s'attacher aux cérémonies. Matth. XXIII. 3. Les Docteurs, que S. Paul combat, étoient de ce dernier caractère. Voyez Rom. II. 17. & ſuiv. Gal. IV. 21. Phil. III. 2, 18, 19. Ils n'entendoient pas la Loi, & n'en connoiſſoient pas le but. Rom. X. 3, 4. Gal. II. 19.

ỳ. 9. *Et reconnoître* &c.] Gr. *ſachant ceci, que la Loi* &c. Le ſens eſt, que ceux qui exaltoient ſi fort la Loi, devoient ſavoir que ceux qu'elle condamne ne ſont pas ces *juſtes*, qui ſans en obſerver les cérémonies, en obſervoient l'eſprit & l'eſſentiel, ce que faiſoient les Chrétiens, Phil. III. 3. Col. II. 11, 12: mais que ceux qu'elle condamne étoient ces faux Docteurs, qui en vantant la Loi, violoient hautement la Loi. Voyez leur caractère, Tit. I. 10-16. II. Tim. III. 1-5. On ne peut preſque douter que S. Paul n'ait en vue des Hérétiques fort vicieux, qui affectoient de paroître zélés pour la Loi. Conférez Gal. V. 23. Cependant on donne à ces paroles un autre ſens, qui eſt vrai en lui-même. C'eſt qu'il ne faut point de Loi pour les gens de bien; il n'en faut que pour les méchans, qui ont beſoin de frein pour les retenir. Les Pères Grecs ont ſuivi ce ſens-là. S. Irénée, Liv. IV. Chap. 30. Chryſoſt. Hom. II. p. 414. Théod. p. 466. Philon a dit à cette occaſion, *Que la droite Raiſon ſuffit à l'homme ſage, & qu'il n'a pas beſoin d'autre Loi.* Dans le Traité, *Que le Vertueux eſt libre*, p. 597.

Contre.] Autr. *pour.*

Les méchans.] Le Grec exprime une grande méchanceté. Voyez ſur II. Theſſ. II. 8.

Les rebelles.] Gr. *ceux qui ne ſe ſoumettent point.* C'étoit un caractère fort règnant parmi les Juifs dans ce tems-là. Voyez ſur Chap. II. 2.

Les impies.] Voyez ſur Rom. IV. 5. Ce ſont des pécheurs endurcis, qui agiſſent comme s'ils n'avoient aucune crainte de Dieu.

Pécheurs.] Ceux qui mènent une vie extrêmement dépravée.

Les ſcélérats.] Le mot de l'Original ſe dit des grands crimes, ſoit contre la juſtice & la ſainteté, ſoit contre la piété. Voyez dans les LXX. Ezéch. XXII. 9. & ſuiv.

Les profanes.] Autr. *les ſacrilèges.*

Les parricides.] Gr. *meurtriers de Pères & de Mères.*

ỳ. 10. *Qui volent des hommes.*] Voyez Exod. XVI. 16. On appelloit ces gens-là *Plagiaires.* Ils enlevoient des perſonnes libres, pour les vendre en eſclavage; ou des eſclaves, pour les vendre à d'autres maîtres.

Menteurs.] Ou, *perfides.*

Et contre tout &c.] Gr. *& s'il y a quelque autre choſe qui ſoit contraire.*

La ſaine Doctrine.] La Doctrine ſalutaire, qui eſt utile à la ſanté de l'ame; au même

étois auparavant un blasphémateur, un homme violent ; mais Dieu m'a fait
miséricorde, parce que j'agissois par ignorance, étant encore dans l'infidéli-
té ; 14 & la grace de notre Seigneur Jesus-Christ a surabondé en
moi, avec la foi, & avec la charité que Jesus-Christ demande.
15 C'est une vérité certaine, & qui mérite une entière approbation, que
Jesus-Christ est venu dans le Monde pour sauver les pécheurs, entre
lesquels je suis le prémier. 16 Mais c'est à cause de cela même, que Je-
sus-Christ m'a fait grace, afin qu'il fît éclater toute sa clémence en
moi, le prémier des pécheurs, & que je servisse d'exemple aux autres, qui
croiront en lui, pour avoir la vie éternelle. 17 Au Roi des siècles, immor-
tel, invisible, à Dieu seul sage, soit honneur & gloire aux siècles des siè-
cles! Amen.

18 Je

℣. 15. Matt. IX. 13. Marc II. 17. Luc V. 32. XIX. 10. I. Jean III. 5. ℣. 17. Rom. I. 20. XVI. 27. I. Tim. VI. 16.

me sens qu'on dit, *une viande saine*. Voyez Prov. III. 8. V. 22. Ecclésiastiq. I. 16. II. Tim. I. 13.

℣. 11. *L'Evangile de la gloire.*] Parce qu'il annonce *la gloire* & l'immortalité. Voyez II. Cor. IV. 4. Autr. *le glorieux Evangile*.

Parfaitement heureux.] Ce titre, que S. Paul donne encore à Dieu ci-dessous, VI. 15. semble exprimer le *Schaddaï* des Hébreux, c'est-à-dire, *celui qui suffit à sa propre félicité*. C'est un des titres que les Juifs donnoient à Dieu, comme on en a un exemple dans Philon, au commencement de son *Ambassade à Caius*, où il appelle Dieu *le souverain bien*, *l'Etre infiniment heureux*. Il le nomme de même *le seul heureux*. De Sacrif. Caïn & Abel. p. 100. Il semble que l'Apôtre appelle Dieu de la sorte dans cet endroit, parce qu'il a dans l'esprit l'immortalité promise dans l'Evangile. Il n'y a qu'un Dieu parfaitement heureux, qui puisse faire le bonheur de l'homme.

℣. 13. *Un homme violent.*] Voyez sur Rom. I. 30. & conférez Act. VIII. 3.

℣. 14. *La grace.*] Il s'agit de *la grace*, que Dieu avoit faite à S. Paul en lui pardonnant les péchés de son ignorance; de la *clémence*, dont il est parlé dans le ℣. 16. On peut l'expliquer aussi des dons que l'Apôtre avoit reçus, I. Cor. XV. 10.

Surabondé.] S. Paul a employé ce terme extraordinaire, à cause de la grandeur des péchés dont il se reconnoissoit coupable. Il semble qu'il a eu dans l'esprit ce qu'il écrit aux Romains, V. 20. *Où le Péché a abondé, la Grace y a surabondé.*

Que J. C. demande.] Gr. *laquelle* est *en J. C.*, ou, *par J. C.* Ces expressions abrégées de S. Paul sont difficiles à rendre, parce qu'il est malaisé d'en déterminer le sens. Celui que l'on a suivi est confirmé par II. Tim. I. 13. C'est en effet à cela, savoir à *la foi* & à *la charité*, qu'aboutit l'Evangile. Voyez le ℣. 5. & Gal. V. 6. &c. On peut aussi traduire, *Avec la charité que J. C. inspire*. Cette admirable vertu est le fruit de la connoissance de J. C. Voyez Philém. ℣. 6.

℣. 15. *Vérité.*] Gr. *parole*.

Approbation.] Le mot Grec exprime *le consentement*, *l'estime*, & même les *louanges* & *les bénédictions*, comme l'a remarqué Théodoret sur cet endroit, p. 467. On peut aussi traduire *une approbation universelle*. Gr. *toute*.

Les pécheurs.] Il y a dans l'Original le mot employé au ℣. 9.

Le prémier.] Le plus grand. Cela ne regarde que les persécutions, que S. Paul avoit fait à l'Eglise, & à J. C. lui-même; car du reste, il étoit d'une vie irréprochable. Voyez Phil. III. 6. II. Tim. I. 3.

℣. 16. *A cause de cela même.*] On exprime ces mots, qui sont dans l'Original, quoique plusieurs Interprètes les croyent superflus; parce qu'ils font un sens très beau. *Cela même*, que j'étois le plus grand des pécheurs, dit S. Paul, a été plutôt un motif qu'un obstacle à la grace de Dieu; parce qu'il a voulu donner au Monde un exemple de miséricorde.

℣. 17. *Roi des siècles.*] Expression des Hébreux, pour dire, *Roi du Monde*. Voyez Tobit XIII. 6. & sur Hébr. I. 2. Elle peut signifier aussi *Roi éternel*.

Immortel] Ou, *incorruptible*. C'est la même chose.

℣. 18.

18 Je vous confie cette doctrine, mon Fils Timothée, ſuivant les prophéties
qu'on a faites autrefois de vous; afin qu'*encouragé* par elles, vous combattiez
bien dans une ſi bonne guerre; 19 conſervant la foi & la bonne conſcience,
à laquelle quelques-uns aiant renoncé, ont fait naufrage quant à la Foi. 20 De
ce nombre ſont Hyménée & Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils ap-
prennent par ce châtiment à ne plus blaſphémer.



CHAPITRE II.

Prier pour tous les hommes. Dieu veut que tous ſoient ſauvés. J. C., Rédempteur de tous. Paul, Apôtre des Gentils. 1-7. *Prier par-tout. Mains pures. Modeſtie dans les femmes. Il ne leur eſt pas permis d'enſeigner. Leur ſoumiſſion.* 8-15.

1 JE recommande donc, avant toutes choſes, qu'on faſſe des requêtes, des prières, des ſupplications & des actions de graces pour tous les hommes:

℣. 18. I. Tim. VI. 12. II. Tim. IV. 7. ℣. 19. I. Tim. III. 9. ℣. 20. I. Cor. V. 5. II. Tim. II. 17. IV. 14.

℣. 18. *Je vous confie.*] Ou, *Je vous mets en dépôt*; car c'eſt ce que veut dire le mot de l'Original, I. Machab. IX. 45. Tob. X. 13. II. Tim. II. 2. Autr. *Je vous recommande.*

Cette doctrine.] Il y a dans le Grec le mot employé ℣. 5. & qu'on a traduit *prédication.* En effet, le verbe dont il eſt dérivé ſignifie *annoncer*, *propoſer*, II. Theſſ. III. 10. & ci-deſſous IV. 11. Il s'agit de la Doctrine dont il eſt parlé dans le ℣. 15., du ſalut des pécheurs par J. C., & en général de l'Evangile. Conférez plus bas, VI. 20. II. Tim. I. 13, 14. II. 11, 14. Autr. *ce commandement.*

Les prophéties.] Dans ces prémiers tems, la vocation des Paſteurs étoit ſouvent miraculeuſe. Voyez Act. XIII. 2. Ainſi Timothée avoit été appellé au miniſtère enſuite de quelque révélation; & il y a de l'apparence que cela eſt compris dans ce que dit S. Luc Act. XVI. 2. du témoignage avantageux que les Fidèles rendoient à ce Diſciple. Conférez ce qui eſt révélé à Ananias touchant S. Paul, Act. IX. 15.

Afin qu'encouragé par elles &c.] Autr. *afin que vous les accompliſſiez en combattant* &c. Gr. ſimplement, *en elles*, ou *par elles.*

Vous combattiez.] Il s'agit du miniſtère Evangélique. Voyez II. Cor. X. 3, 4. Phil. II. 25. IV. 3. II. Tim. II. 3.

℣. 19. *Ont fait naufrage quant à la Foi.*] Ils ont abandonné l'Evangile.

℣. 20. *Hyménée.*] Il nioit la réſurrection. Voyez II. Tim. II. 17.

Alexandre.] Il y a de l'apparence que c'eſt celui dont il eſt parlé Act. XIX. 33. Voyez II. Tim. IV. 14.

Livrés à Satan.] Voyez I. Cor. V. 5.

A ne plus blaſphémer.] A ne plus diffamer la Doctrine de l'Evangile. Apparemment ces gens-là traitoient de fable la réſurrection des morts. Il y eut en effet des Hérétiques, qui enſeignérent qu'il n'y avoit que l'*eſprit*, qu'ils nommoient *une étincelle de vie*, qui fût émané de Dieu, & qui retournât à lui. Voyez Irén. Lib. I. c. 22, 23. & la note ſur I. Theſſ. V. 23.

CHAP. II. ℣ 1. *Avant toutes choſes.*] Cela marque l'importance du commandement. Autr. *Je recommande qu'on faſſe avant toutes choſes* &c. comme ſi l'on devoit commencer par-là les prières publiques.

Des requêtes.] On emploie ce mot, quoiqu'il ſoit peu en uſage dans ce ſens-là, parce qu'il exprime aſſez bien l'Original. Il eſt mal-aiſé de marquer préciſément en quoi conſiſte la différence de ces trois ſortes de prières. L'explication de Théodoret, qui a égard à la ſignification des termes de l'Original, n'eſt pas ſans vraiſemblance. *Les Requêtes* ſont pour demander la délivrance des maux; *les Prières*, pour obtenir des biens; *les Supplications* ſont pour implorer le ſecours de Dieu contre nos ennemis. Ce ſont des plaintes adreſſées au juſte Juge. L'uſage que fait S. Paul Rom. XI 2. du mot *entugchanein*, confirme aſſez ce ſens-là.

Théod.

mes : [2] pour les Rois, & pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous puissions mener une vie douce & tranquille, en toute piété & en toute honnêteté. [3] Car ce que je vous recommande à cet égard est bon & agréable à Dieu notre Sauveur, [4] qui veut que tous les hommes soient sauvés, & qu'ils parviennent à la connoissance de la Vérité. [5] En effet, *il n'y a qu'*un seul Dieu, & un seul Médiateur entre Dieu & les hommes, *savoir* JESUS-CHRIST homme, [6] qui s'est donné lui-même pour la rédemption de tous *les hommes. C'est-là ce mystère* qui devoit être annoncé dans son tems, [7] & dont j'ai été établi Prédicateur & Apôtre : JESUS-CHRIST m'est témoin que je dis la vérité, je ne mens point; *J'ai, dis-je, été établi* Docteur des Gentils pour les instruire dans la Foi & dans la Vérité.

[8] Je veux donc que les hommes prient en tous lieux, levant au Ciel des

CHAP. II. ℣. 2. Jérém. XXIX. 7. ℣. 4. Ezéch. XVIII. 23. II. Pier. III. 9. ℣. 5. Jean XVII. 3. Rom. III. 30. X. 12. Gal. III. 19. Héb. IX. 15. ℣. 6. Matth. XX. 28. I. Cor. I. 6. Eph. I. 7. Col. I. 14. II. Theff. I. 10. ℣. 7. Act IX. 15. XIII. 2. XXII. 21. Rom. I. 9. IX. 1. XI. 13. XV. 16. Eph. III. 8. Gal. I. 16. II. 8. II. Tim. I. 11. ℣. 8. Pf. CXXXIV. 2. Esai. I. 15. Mal. I. 11. Jean IV. 21.

Théod. sur cet endroit p. 469. On croit cependant que l'Apôtre a égard à des distinctions de prières, qui étoient connues des Juifs; les unes, pour être délivrés des maux; les autres, pour obtenir des biens; & celles que l'on exprime par *supplications*, renfermoient une confession des péchés & en demandoient grace.

℣. 2. *Pour les Rois.*] On offroit à Jérusalem des victimes pour l'Empereur, & pour le Peuple Romain. Quand les Juifs commencérent à se révolter, on regarda comme une déclaration de guerre, le refus que firent les Juifs de recevoir les victimes que l'Empereur faisoit offrir. Josèphe, *De la Guerre des Juifs*, Lib. II. p. 809. Cela arriva vers l'an 66, sous le gouvernement de *Florus*, & vers le tems que l'on croit que S. Paul écrivit cette Epître. Il est bien vraisemblable, que l'esprit de rebellion, qui règnoit parmi les Juifs, lui a donné occasion de recommander *avant toutes choses qu'on priât pour les Rois.*

℣. 3. *Ce que je vous recommande à cet égard.*] Gr. *cela.*

A Dieu.] Gr. *devant Dieu.* Expression Hébraïque.

℣. 5. *En effet il* &c.] C'est la raison, dont S. Paul appuie ce qu'il vient de dire, *que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. Il n'y a*, dit-il, *qu'un seul Dieu*, qui a formé tous les hommes, & qui leur veut du bien à tous. *Il n'y* a de même *qu'un Médiateur*, qui a racheté tous les hommes. *L'Apôtre commande que l'on prie pour tous les hommes, parce que J. C. est mort pour tous.* Chrysost. Hom. VIII. p. 453. Voyez Rom. III. 29. X. 12. II. Pier. III. 9.

Jésus-Christ homme.] Voyez Héb. II. 10, 11, 17, 18. IV. 15. V. 1, 2. S. Paul ajoute le mot d'*homme*, à l'occasion des Hérétiques, qui commençoient à nier que J. C. fût véritablement homme. Voyez sur I. Jean IV. 1, 2.

℣. 6. *Pour la rédemption.*] Ou, *pour prix de la rédemption*, selon toute la force du mot Grec.

Mystère, qui devoit être &c.] On supplée le mot de *Mystère*, parce que c'est ainsi que S. Paul appelle la rédemption de tous les hommes par J. C. & leur vocation par l'Evangile. Voyez Eph. III. 4. & suiv. Au reste, il y a dans l'Original, *témoignage dans ses propres tems. Témoignage* signifie ici, vérité que l'on publie. I. Cor. I. 6. II. 1. I. Jean V. 11. II. Theff. I. 10. *Témoigner* ne veut dire aussi quelquefois qu'*annoncer*. Voyez Act. XX. 21.

℣. 7. *Dans la Foi & dans la Vérité.*] Dans l'Evangile, qui est *la Vérité* même. Col. I. 5.

℣. 8. *En tous lieux.*] S. Paul laisse aux *hommes* la liberté de faire par-tout des prières, en public comme en particulier, non seulement pour leur édification, mais aussi pour celle des autres; au-lieu que *les femmes*, dont il est parlé dans la suite, ne pouvoient faire des prières que dans leurs familles. Voyez néanmoins ce qu'on a remarqué à l'égard de celles qui avoient des dons miraculeux, I. Cor. XI. 5. XIV.

des mains pures, ſans colère & ſans conteſtation. 9 *Je veux* auſſi que les
femmes ſoient vétues d'une manière honnête; qu'elles ſe parent avec pudeur
& modeſtie, & qu'au-lieu d'avoir pour ornement des cheveux friſés, de l'or,
des perles, ou des habits ſomptueux, 10 elles aient les bonnes œuvres, com-
me cela convient à des femmes qui font profeſſion de craindre Dieu.
11 Que les femmes écoutent l'inſtruction en ſilence, & avec une entière ſou-
miſſion. 12 Car je ne leur permets point d'enſeigner, ni de prendre autorité
ſur les hommes; mais elles doivent ſe tenir dans le ſilence. 13 En effet, ce fut
Adam qui fut formé le prémier, Eve ne le fut qu'enſuite; 14 & ce n'eſt
pas Adam qui fut ſéduit, mais la femme, qui aiant été ſéduite, fut cauſe de
la transgreſſion. 15 Cependant les femmes ſeront ſauvées, en élevant *leurs*
enfans; pourvu qu'elles perſévèrent dans la foi, dans la charité, dans la ſain-
teté & dans la modeſtie.

CHA-

℣. 9. Tit. II. 3. I. Pier. III. 3. ℣. 11, 12. Gen. III. 16. I. Cor. XIV. 34. Eph. V. 24. ℣. 13. Gen. I. 27. II. 18, 22. I. Cor. XI. 8, 9. ℣. 14. Gen. III. 6. II. Cor. XI. 3. Eccléſiaſtiq. XXV. 31.

XIV. 34. Les Interprètes rapportent ordinairement ce précepte à la liberté du Culte Evangélique, qui n'étoit pas attaché à un certain lieu, comme l'étoit le Culte Moſaïque, Jean IV. 24. Mais cela ne regardoit que les ſacrifices, & non la prière.

Les mains pures.] Innocentes. Pſ. XXVI. 6. Eſai. I. 15, 16. S. Paul fait alluſion à la coutume des Juifs de ſe laver les mains, avant que de prier. Philon au reſte a parlé comme l'Apôtre, lorſqu'il a dit des *Thérapeutes*, *Ils ſe tiennent debout, & lèvent les mains & les yeux au Ciel; les yeux, parce qu'ils ont appris à regarder les choſes qui ſont dignes de leur contemplation; les mains, parce qu'elles ſont pures, n'aiant point été ſouillées par aucun profit illicite.* Phil. *De Vit. Contempl.* p. 616.

Sans colère &c.] La prière doit être accompagnée de la charité, auſſi-bien que de l'innocence. Voyez Matth. V. 23, 24. Il ſemble cependant que S. Paul ait en vue les diſputes, qui s'élevoient ſouvent entre les Juifs & les Gentils. Il veut que l'on évite dans les Aſſemblées tout ce qui peut troubler l'édification. Voyez ce qu'il dit aux Corinthiens, ſur leurs partialités, I. Ep. XI. 17. & ſuiv.

℣. 9. *Qu'elles ſe parent avec pudeur & modeſtie.*] *Modeſtie*, ou *chaſteté*. C'eſt le ſens du mot Grec, qui ſignifie *prudence*, mais qui ſe met très ſouvent pour la *chaſteté*. Autr. *de pudeur & de modeſtie*. Le prémier ſens a paru le plus naturel, quoique le dernier ſoit auſſi très beau. Voyez I. Pier. III. 3.

Et qu'au-lieu d'avoir pour ornement des cheveux &c.] Gr. *non en cheveux*.

℣. 11. *Que les* &c.] Gr. *Que la femme apprenne*. Il s'agit des Aſſemblées, I. Cor. XIV. 34, 35. les femmes pouvant inſtruire les femmes dans les maiſons. Voyez ſur Phil. IV. 2, 3.

Dans une entière ſoumiſſion.] Voyez I. Cor. XV. 34.

℣. 12. *Sur les hommes.*] Gr. *ſur l'homme*, ou, *ſur le mari*.

℣. 13. *Ce fut Adam qui fut formé le prémier.*] C'eſt la raiſon de l'autorité de l'homme ſur la femme. Elle ne fut formée qu'après Adam, & pour lui être *une aide*.

℣. 14. *Ce n'eſt pas Adam qui fut ſéduit.*] Savoir, par le Serpent. On peut auſſi ſuppléer *le prémier*, qui eſt au ℣. précédent, comme quelque Moderne l'a remarqué, & avant lui Théodoret ſur cet endroit, p. 473.

Fut cauſe de la transgreſſion.] C'eſt ainſi que l'on traduit avec pluſieurs Interprètes & avec S. Chryſoſtome, Hom. IX. p. 458. Le ſens eſt clair. Adam fut bien ſéduit, mais ce fut par la femme, qui a été la prémière origine du péché, & la cauſe de la transgreſſion d'Adam.

℣. 15. *En élevant leurs enfans.*] C'eſt le ſens que l'on donne à l'Original, qui ſignifie proprement *mettre des enfans au monde*; mais qui ſignifie auſſi *les nourrir*, *les élever*. Voyez dans les LXX. Gen. L. 23. Ruth IV. 16, 17. II. Sam. XXI. 8. S. Paul, qui a exclus les femmes d'enſeigner, marque ici leur condition & leur occupation. Voyez Chap. V. 10. Le ſens eſt: Bien que la femme ait été la cauſe du péché, elle ne laiſſera pas d'être ſauvée dans ſa vocation, *qui eſt de nourrir & d'élever ſes enfans, pourvu qu'elle perſévère* &c.

Modeſtie.] Ou, *chaſteté*.

CHAP.

CHAPITRE III.

Qualités de l'Evêque. 1-7. *Des Diacres.* 8-13. *Eglise, Maison de Dieu, colomne de la Vérité. Mystère de la piété.* 14-16.

1 C'EST une vérité certaine; celui qui aspire à être Evêque, desire une charge excellente. 2 C'est pourquoi il faut qu'un Evêque soit irrépréhensible, qu'il n'ait qu'une seule femme, qu'il soit sobre, tempérant, grave, hospitalier, propre à enseigner. 3 Qu'il ne soit point sujet au vin, ni violent, ni attaché à un gain sordide: mais qu'il soit doux,

CHAP. III. ✝. 1. Act. XX. 28. Phil. I. 1. ✝. 2. Tit. I. 6.

CHAP. III. ✝ 1. *Vérité.*] Gr. *parole.*

Evêque.] L'Evêque est ici le même que le *Prêtre* ou l'*Ancien*; car après avoir donné des règles pour les *Evêques* l'Apôtre en donne pour les *Diacres*, sans faire mention des *Prêtres.* Théodoret, sur cet endroit, p. 470. Voyez sur Phil. I. 1. & la Préface sur cette Epître-ci.

Une charge excellente.] Ou, *honorable.* Gr. *une bonne œuvre. L'œuvre* est mise pour *la charge.*

✝. 2. *Qu'il n'ait qu'une seule femme.*] Gr. *mari d'une seule femme.* C'est-à-dire, qu'il n'ait point plusieurs femmes à la fois, comme cela étoit en usage parmi les Juifs; Just. Mart. Dialog. p. 285. Ou une concubine avec une femme, comme le pratiquoient souvent les Gentils. Ou enfin, qu'il n'ait point répudié légèrement une femme, pour en épouser une autre: défaut trop commun dans ce tems-là, & condamné par J. C., Matth. XIX. 9. Le sens est, qu'il soit sans reproche du côté de la chasteté & de la fidélité conjugale. D'autres croyent que S. Paul a voulu dire, *que l'Evêque n'ait été marié qu'une fois.* S. Chrysostome rapporte cette explication, après avoir allégué la première, mais il ne l'appuye pas. On en parle dans la Préface, qu'il faut consulter.

Sobre.] C'étoit une des qualités requises dans les Sacrificateurs. Phil. *De Temulentia*, p. 174. & 175. C'est dans cet endroit que Philon expliquant la Loi du Lévitique X. 9, 10. dit fort bien, que *celui qui adore le Père tout-puissant, doit être fort modéré dans l'usage du manger, du boire, du sommeil, & de toutes les choses que la Nature demande.* Le mot de l'Original signifie aussi *vigilant.* C'est le sens que les Pères Grecs ont suivi.

Tempérant.] Ou *modéré.* Le mot Grec exprime cette vertu, qui éloigne de tous les excès & de tous les plaisirs défendus. Autr. *Prudent.*

Grave.] L'Original marque le caractère d'un homme dont tous les dehors sont réglés avec une exacte bienséance. Le discours, le vêtement, le visage & l'air, la démarche.

Propre à enseigner.] Ce caractère renferme & la *Science* de la Religion, & toutes les qualités propres à la faire connoître & à la persuader. *Didachè*, ou *Doctrine*, signifie quelquefois les choses que l'on enseigne, & la manière de les enseigner. Matth. VII. 28. Le mot de l'Original, *didacticos*, a la même étendue. Il faut conférer II. Tim. II. 24. où l'Apôtre l'a placé entre les deux qualités de *doux* & de *patient:* ce qui insinue qu'il entre dans le caractère de celui *qui est propre à enseigner*, non seulement le talent de bien exposer la Vérité, mais celui de l'insinuer dans les esprits & de la faire aimer. Conférez II. Tim. IV. 2. *L'Apôtre désigne par-là*, dit Théodoret, *non celui qui est éloquent, mais celui est instruit des vérités divines, & qui est propre à les persuader.* Il y a de l'apparence que c'est dans ce sens-là que l'ancien Interprète Latin avoit traduit *Docilis*, ou *Docibilis*, comme S. Jérôme l'a remarqué. Autr. *Assidu à enseigner.* Conférez Tite I. 9.

✝. 3. *Point sujet au vin.*] Voyez la Loi donnée aux Sacrificateurs Lév. X. 9, 10. Cependant S. Chrysostome a pris le mot Grec au figuré, pour dire, non un *yvrogne*, mais un *homme emporté & insolent.*

Violent.] C'est le sens que l'on donne au mot de l'Original. Il désigne un homme colère, qui reprend avec emportement, & qui outrage ceux

doux, éloigné de toute contestation, exemt d'avarice ; [4] qu'il gouverne bien sa propre famille, qu'il ait des enfans obéissans, & dont les moeurs soient tout-à-fait honnêtes. [5] Car comment celui qui ne sait pas gouverner sa propre maison, pourra-t-il gouverner l'Eglise de Dieu ? [6] Qu'il ne soit point non plus nouvellement converti, de peur qu'étant enflé d'orgueil il ne tombe dans la même condamnation que le Diable. [7] Il faut encore que ceux de dehors lui rendent un bon témoignage, parce qu'autrement il pourroit tomber dans l'opprobre, & dans les pièges du Diable.

[8] Que les Diacres de même soient graves, qu'ils ne soient point doubles en parole, ni sujets à boire beaucoup de vin, ni avides d'un gain sordide ; [9] mais qu'ils conservent le mystère de la Foi avec une conscience pure. [10] Qu'on les éprouve aussi prémièrement ; après quoi s'ils sont trouvés sans reproche, qu'ils exer-

ỳ. 7. I. Cor. V. 12. II. Tim. II. 26. ỳ. 8. Act VI. 3. ỳ. 9. I. Tim. I. 19.

ceux qu'il veut corriger. Cette traduction est confirmée par l'usage que fait S. Paul du mot Grec *epipleessoo*, qui signifie *frapper*, & qu'il a employé pour *reprendre rudement*, Chap. V. 1. S. Chrysostome & Théodoret ont suivi ce sens-là. De même S. Jérôme sur Tite I. 3. Autr. *prompt à frapper.*

Doux.] C'est celui qui supporte les injures sans s'irriter.

Eloigné de toute contestation.] Cela peut regarder l'esprit de dispute, l'opiniâtreté : mais cela peut regarder aussi les procès, qu'un Evêque doit fuir.

ỳ. 6. *Nouvellement converti*] Gr. *Neophyte.*

De peur &c.] Le sens est : De peur qu'enorgueilli d'une charge si excellente, il ne se perde par la présomption, qui a perdu le Diable. Voyez II. Pier. II. 4. Jude ỳ. 6.

ỳ. 7. *Ceux de dehors.*] Les Infidèles. Voyez sur Marc IV. 11.

Parce qu'autrement &c.] Le sens est, que les péchés, qu'il auroit commis avant sa conversion, le rendroient méprisable, & que le mépris le porteroit à retourner dans son erreur. Le Démon s'en serviroit comme d'un *piège* pour l'enlacer. Voyez II. Tim. II. 26.

ỳ. 8. *Les Diacres.*] C'étoient des Ministres de l'Eglise inférieurs aux Pasteurs, & qui les assistoient dans le Service divin, dans l'administration du Baptême, de la Ste. Cène &c. Ils faisoient garder le silence, & observer l'ordre dans l'Eglise &c. Ils furent institués à l'imitation de ces Ministres de la Synagogue, que les Juifs nommoient *Azanites*, ou *Chazzanites*, c'est-à-dire, *Serviteurs* ou *Diacres*, & dont les fonctions, quoiqu'honorables, puisqu'elles étoient Ecclésiastiques, étoient néanmoins, pour ainsi parler, les fonctions serviles du ministère sacré. Voyez la Préface.

Graves.] Le mot Grec n'est pas le même qu'on a rendu par *graves* ỳ. 3. Il signifie en général une conduite honnête & pure. On peut aussi traduire *vénérables*, car l'Original a cette signification, II. Machab. VI. 11, 28. VIII. 15.

Doubles en parole.] C'est le caractère des gens, qui disent une chose en public & le contraire en secret. L'Auteur de l'Ecclésiastique a dit dans le même sens, *double de langue*, Chap. V. 17. XXVIII. 14.

Le mystère de la Foi.] L'Evangile. Voyez sur le ỳ. 16.

ỳ. 10. *Qu'on les éprouve.*] Qu'on s'informe de leurs moeurs. C'est une ancienne coutume des Juifs, qui fut imitée des Chrétiens, de publier les noms des personnes, que l'on avoit choisies pour les fonctions Ecclésiastiques, afin de savoir s'il n'y avoit rien à dire contre eux. On apprend cela *dans la Vie d'Alexandre Sévère.* Ce Prince vouloit qu'on en usât de même à l'égard des Gouverneurs des Provinces, alléguant l'exemple des Chrétiens & des Juifs, qui le pratiquoient, avant que d'établir leurs Ministres. Lampridius, *Dans la Vie de Sévère*, Histor. Rom. Tom. II. p. m. 352. Cap. XLVI.

ỳ. 11. *Leurs femmes.*] Gr. *les femmes.* Il s'agit des *femmes* des Evêques & des Diacres, l'Apôtre aiant déja recommandé la modestie aux femmes en général. Cependant S. Chrysostome & Théodoret ont cru qu'il s'agissoit *des Diaconisses* : mais outre que l'Apôtre continue à parler des qualités des Diacres dans le ỳ. sui-

exercent leur ministère. [11] Que *leurs* femmes pareillement soient modestes ;
qu'elles ne soient point médisantes ; qu'elles soient sobres & fidèles en toutes
choses. [12] Il faut *aussi* que les Diacres n'aient qu'une seule femme, & qu'ils
gouvernent bien leurs enfans & leurs familles ; [13] parce que ceux qui se seront
bien acquittés de leur ministère, s'acquerront un degré honorable, & pourront
annoncer la Foi de JESUS-CHRIST avec une grande liberté.
[14] Je vous écris ceci, quoique j'espère aller bientôt vous voir ; [15] afin que
si je tarde, vous sachiez comment il faut se conduire dans la Maison de Dieu,
qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne & l'appui de la Vérité. [16] Car sans
contredit, le mystère de la Piété est grand ; Dieu a été manifesté dans la chair ;
il a été justifié par l'Esprit ; il est apparu aux Anges ; il a été prêché parmi les
Gentils, cru dans le monde, & élevé dans la gloire.

CHA-

ỳ. 13. Matth. XXV. 21. ỳ. 14. I. Tim. IV. 13. ỳ. 15. II. Tim. II. 20. ỳ. 16. Marc XVI. 17, 18. Jean I. 14. Eph. III. 5, 6. I. Jean I. 2. III. 18.

suivant, il n'a pas coutume de désigner les *Diaconisses* par le nom de *femmes* simplement. Il les nomme *les veuves*, Chap. V. 9. ou *les femmes âgées*, Tit. II 2.

Modestes.] C'est le mot qu'on a traduit *Graves*, ỳ. 8.

ỳ. 13. *Un degré honorable.*] Gr. *un bon degré.* C'est l'Episcopat. On prenoit les Evêques ou les Prêtres parmi les Diacres, entre lesquels on choisissoit les plus dignes. Ainsi *Eleutbère*, qui fut Evêque de Rome, avoit été Diacre d'*Anicet*. Euseb. Hist. Eccl. Liv. IV. c.22.

Et pourront annoncer &c.] Gr. *& une grande liberté*, ou, *liberté de parler dans la Foi, qui* est *en J. C.* L'innocence donne de la confiance & de l'autorité.

ỳ. 15. *L'Eglise du Dieu vivant.*] *L'Apôtre appelle ainsi l'Assemblée de ceux qui ont cru. Ils sont la colomne & l'appui de la Vérité, parce qu'ils sont fondés sur la pierre, qu'ils demeurent inébranlables, & que d'ailleurs ils publient la vérité de la Doctrine par leurs actions.* Cette note est de Théodoret sur cet endroit, Tom. III. p. 477, 478.

La colonne &c.] Il y a des Exemplaires Grecs, où l'on a mis un point avant ces paroles. Cette distinction paroît fort naturelle ; elle fait un fort bon sens ; elle est d'ailleurs appuyée par la particule *&*, qui commence le ỳ. 16. à laquelle on est obligé de donner la signification de *car*, en suivant la distinction ordinaire. On peut donc fort bien traduire, *Le mystère de la Piété est la colonne & le fondement de la Vérité ; Et sant contredit il est grand. Le fondement, la colonne de la Vérité* veut dire, *la Vérité* capitale, fondamentale : ce qui convient parfaitement à ce que S. Paul va dire. Cependant on préfère la ponctuation ordinaire, qui est très ancienne, qui fait un fort bon sens, & qui d'ailleurs a l'avantage de lier mieux le discours de S. Paul. Les Fidèles, ou *l'Eglise*, sont *la colonne de la Vérité*, parce qu'ils la publient, qu'ils la conservent & qu'ils la soutiennent ; comme la *Vérité* est à son tour *le fondement de l'Eglise.* S. Chrysostome sur cet endroit.

ỳ. 16. *Dieu a été manifesté.*] Trois anciens Manuscrits, les Versions Vulgate, Syriaque, Arménienne & Cophte n'ont point le mot de *Dieu.* On y lit simplemeut, *Le mystère de la Piété est grand, lequel a été manifesté.* Mais hors cela tous les Exemplaires Grecs portent, *Dieu a été manifesté* ; & cette leçon convient beaucoup mieux que l'autre avec ce qui suit, sur-tout avec ces mots, *Apparu aux Anges, elevé en gloire.*

Justifié par l'Esprit.] Par le S. Esprit. Le sens est, que la Divinité de J. C. a été manifestée & *justifiée* par les miracles qu'il a faits, par sa résurrection, & par le S. Esprit qu'il a envoyé. Jean I. 33. XVI. 14. Rom. I. 4. I. Cor. II. 4. Act. II. 22.

Apparu aux Anges.] Cela regarde en particulier ce qui se passa à la résurrection de J.C., dont les Anges furent les prémiers témoins. Le mot Grec, *apparu*, que S. Paul emploie tant de fois, I. Cor. XV. 5. & suiv. insinue qu'il s'agit de cela. La résurrection de J. C. fait une des principales grandeurs du *mystère de la Piété*, & ce n'est pas peu de chose, que les Anges eux-mêmes en aient été témoins.

Elevé dans la gloire.] C'est l'ascension de J. C. Voyez Ecclésiastiq. XVIII. 9. I. Machab. II. 58. où le mot Grec, qu'on traduit *élevé*, est

CHAPITRE IV.

Prophétie touchant les doctrines des Démons, la défense du mariage, & l'abstinence des viandes. Fuir les fables. Exercice corporel. 1-11. *L'Evêque doit servir d'exemple. Méditation, attention à soi-même. Ne pas négliger le don de Dieu.* 12-16.

AU reste le Saint Esprit dit expressément, qu'il y aura dans les der-
1 niers tems, des gens qui s'écarteront de la Foi, prêtant l'oreille à
des Esprits séducteurs, & à des Doctrines touchant les Démons. 2 *Il s'élé-
vera* des Imposteurs pleins d'hypocrisie, & dont la conscience sera cautérisée,
3 qui défendront de se marier, & de manger des viandes que Dieu a créées
afin

CHAP. IV. ℣. 1. Matth. XXIV. 23. II. Thess. II. 3. II. Tim. III. 1. II. Pier. III. 3. Jud. ℣. 18. I. Jean II. 18. ℣. 3. Gen. IX. 3. Rom. XIV. 6. I. Cor. X. 30.

est employé dans le même sens, pour signifier l'enlèvement d'Elie. C'est aussi le même terme, que S. Luc a employé pour exprimer l'ascension du Seigneur, Act. I. 2. & 11.

CHAP. IV. ℣. 1. *Le S. Esprit.*] L'Esprit de Prophétie. Act. X. 19. XIII. 2. &c.

Dans les derniers tems.] Cela ne veut dire que dans la suite des tems. Voyez sur II. Tim. III. 1.

Prêtant l'oreille.] Ou, *ajoutant foi.* C'est la signification du mot Grec, I. Machab. VII. 11. X. 62. Voyez aussi Act. VIII. 10, 11. Euseb. H. E. VI. 9. προσέχειν νῷν, *ajouter foi.*

Des Esprits séducteurs.] De faux Prophètes, qui se vanteront d'inspirations. Voyez I. Cor. XII. 1, 3. I. Jean IV. 1. Conférez Act. VIII. 9, 10, 11. XX. 29, 30.

Des Doctrines touchant les Démons.] Gr. *des Démons.* C'est-à-dire, concernant les *Démons* & leur culte. Ainsi, *la Doctrine des Baptêmes*, Héb. VI. 2. Les Paiens appelloient *Démons* les Divinités inférieures, qui n'étoient que les Anges ou les Ames des morts. Voyez ce que l'on a remarqué là-dessus dans la Préface sur l'Ep. aux Colossiens. On a déja vu dans cette Epître, Chap. II. 8, 18 que le culte des Anges commençoit à s'introduire. Celui des morts ne vint que dans la suite.

℣. 2. *Il s'élévera des Imposteurs* &c.] On supplée quelque chose ici, parce qu'il y a dans le Grec une construction irrégulière. On y lit, *Dans*, ou, *par l'hypocrisie des imposteurs.* Le sens est, que ces gens-là se serviront du prétexte de la piété pour introduire leurs erreurs. Voyez II. Tim. III. 5. *Plusieurs Disciples de Saturnin*, dit S. Irénée, *ne mangent point de viande, & ils séduisent beaucoup de personnes par cette apparence de sobriété.* Lib. I. c. 22. Clément d'Alexandrie emploie le III. Livre des *Stromates* à réfuter ceux qui défendoient le mariage. Il rapporte les raisons de ces gens-là, qui alléguoient entre autres choses l'exemple de J. C., qui n'avoit point été marié, & qu'ils vouloient imiter. Voyez les pages 446. & 451. Ils prétendoient encore que la *résurrection* étoit arrivée, & qu'étant ressuscités ils étoient dans l'état où J. C. a dit qu'il n'y aura plus de mariage, Luc XX. 25. Clém. Alexan. Ibid. p. 446. & 463. Tous ceux qui ont défendu le mariage, soit en général, soit à quelque ordre de personnes, & qui ont commandé des abstinences, ont pris le prétexte de la piété.

Dont la conscience sera cautérisée.] C'est-à-dire, marquée, noircie des taches du péché, comme le corps l'est des impressions du feu: Ou bien, tout-à-fait endurcie & privée de sentiment. Voyez Eph. IV. 19. La prémière explication est appuyée d'un passage de S. Irénée Lib. I. c. 9. p. 72. Il parle de quelques femmes séduites par les Hérétiques. *Aiant*, dit-il, *la conscience cautérisée, les unes ont l'audace de l'avouer publiquement; mais les autres retenues par quelque reste de pudeur gardent le silence, & n'espérant plus la vie de Dieu, ont entièrement abandonné la foi.*

℣. 3. *Défendront de se marier* &c.] S. Paul caractérise ici divers *Gnostiques.* *Saturnin* fut le prémier, qui traita le mariage *d'œuvre du Diable.*

afin que les Fidèles, qui connoissent la Vérité, en usent avec actions de gra-
ces. [4] Car tout ce que Dieu a créé, est bon, & rien n'est à rejetter, pourvu
que l'on en use avec actions de graces ; [5] parce que tout est sanctifié par la
Parole de Dieu & par la prière.

[6] Si vous enseignez ces choses à *nos* Frères, vous ferez le devoir d'un bon
Ministre de JESUS-CHRIST, nourri dans les instructions de la Foi & de
la bonne Doctrine, à laquelle vous avez *toujours* été attaché. [7] Mais quant
aux fables profanes & puériles, rejettez-les. [8] Exercez-vous à la piété, par-
ce que les exercices qui ne regardent que le corps, servent à peu de chose;
au-lieu que la piété est utile à tout, aiant les promesses de la vie présente & de
la vie à venir.

[9] Ce que je *vous* dis-*là* est certain, & mérite une entière approbation.
[10] C'est aussi à cause de cela que nous endurons des travaux, & des oppro-
bres; car nous espérons au Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hom-
mes,

℣. 4. Gen. I. 31. Act. X. 15. Rom. XIV. 14, 20. Tit. I. 15. ℣. 6. II. Tim. I. 5. III. 14, 15. ℣. 7. I. Tim. I. 4. VI. 20. II. Tim. II. 16, 22. Tit. I. 14. III. 9. ℣. 8. Col. II. 23. I. Tim. VI. 6. ℣. 9. I. Tim. I. 15. ℣. 10. Ps. XXXVI. 7. CVII. 2, 10.

ble. Iren. Lib. I. 22. Euseb. Hist. Eccl. IV. 27. Theodor. Hæret. Fabul. Lib. I. 3. Plusieurs autres l'imitérent, comme *Marcion*, & *Manès*. *Tatien*, joignant ensemble les Hérésies de Saturnin & de Marcion, condamna le mariage, & l'usage de la viande & du vin. Theodor. Ibid. Cap. 20. Au reste, S. Paul *ne condamne ni le célibat ni la continence*, *mais ceux qui font des loix pour y obliger*. Théodoret sur ce ℣. 3. p. 479.

℣. 5. *Sanctifié*.] Le sens est, que l'usage de toutes les viandes devient *saint* & légitime, quand nous rendons graces à Dieu de ce qu'il nous les a données. Voyez sur Marc VI. 41.

Par la Parole de Dieu.] C'est que Dieu a permis à l'homme l'usage de tout ce qui peut le nourrir, & a déclaré cet usage pur & légitime. Voyez Matth. XV. 17. Act. X. 15. Rom. XIV. 14. I. Cor. VIII, IX, X. 25, 26. &c.

℣. 6. *Vous ferez le devoir*.] Gr. *vous serez*.

A laquelle vous &c.] Ou, *que vous avez bien comprise*.

℣. 7. *Puériles*.] A la lettre, *des contes de vieille*.

℣. 8. *Les exercices qui ne regardent que le corps*.] Gr. *l'exercice corporel*. S. Paul appelle ainsi les abstinences ou les austérités, que des hommes simples ou hypocrites introduisoient; & il se sert d'un terme qui signifie proprement *les combats des Athlètes*, parce que ces gens-là observoient un certain régime, pour se rendre plus propres à leurs exercices. I. Cor. IX. 25. Il dit que ces observances-là, *qui ne regardent que le corps*, ne sont d'aucune, ou de très peu d'utilité. Voyez Coloss. I. 20-23. Un passage de Philon pourra servir à confirmer cette explication. *Si vous voyez quelqu'un*, dit cet Auteur, *souffrir volontairement la faim*, *la soif*, *négliger de se laver*, *de se parfumer*, *être mal vêtu*, *coucher sur la dure & à découvert*, *& se plaire dans cette fausse tempérance*, *ayez pitié de son erreur*, *& montrez-lui en quoi consiste véritablement cette vertu*. *Car tous ces exercices ne sont que d'inutiles tourmens pour le corps & pour l'ame*. Phil. *Quod pej. insidi. melio*. p. 107.

La piété.] Le culte spirituel.

Les promesses de la vie présente.] Voyez Matth. V. 5. Luc VI. 21. L'Evangile n'a point détruit les promesses temporelles, que Dieu a faites aux Saints. Marc X. 29, 30. & aill.

℣. 9. *Ce que je vous dis-là* &c.] Il y a dans l'Original comme ci-dessus I. 15. Mais on traduit autrement, afin que le Lecteur ait le sens de S. Paul, qui confirme la vérité qu'il vient d'avancer, savoir, que *la piété a les promesses* &c.

℣. 10. *Nous espérons*.] Gr. *nous avons espéré*. Le passé pour le présent, comme ci-dessous VI. 17.

Le Sauveur.] On traduit le *Sauveur*, plutôt que le *Conservateur*, parce que cette expression renferme l'exécution de toutes les promesses de Dieu, tant de celles qui regardent *la vie présente*, que de celles qui regardent *la vie à venir*. Dieu conserve tous les hommes; *Il veut* d'ailleurs *que tous les hommes soient sauvés*, ci-dessus, II. 4, 5, 6. Mais *il est sur-tout le Sauveur des Fidèles*, parce qu'il les délivre & des maux

mes, & sur-tout des Fidéles. [11] Annoncez ces choses, & les enseignez.
[12] Ne donnez occasion à personne de mépriser votre jeunesse; mais soyez le modèle des Fidèles dans *vos* discours, dans *votre* conduite, dans *votre* charité, dans *votre* zèle, dans *votre* foi, dans *votre* pureté.
[13] Appliquez-vous, en attendant mon arrivée, à la lecture, à l'exhortation, à l'instruction.
[14] Ne négligez pas le don que vous avez, & qui vous fut donné avec la Prophétie, quand vous reçutes l'imposition des mains par l'Assemblée des Prêtres.
[15] Pensez à ces choses, & vous en occupez tout entier, en sorte que tout le monde reconnoisse les progrès que vous faites.
[16] Soyez attentif à vous-même, & à l'instruction *des autres*. Persévérez dans ces *devoirs*; car en les pratiquant vous vous sauverez vous-même, & ceux qui vous écoutent.



CHAPITRE V.

Exhorter les vieillards avec respect, &c. Assister les vraies Veuves. Age & qualités des Diaconisses. 1-16. *Entretenir les Pasteurs; ne pas recevoir légèrement d'accusation contre eux. Juger*

℣. 12. I. Cor. XVI. 10, 11. Tit. II. 7, 15. I. Pier. V. 3. ℣. 14. Act. VI. 6. VIII. 17. XIII. 3. XIX. 6. I. Tim. I. 18. V. 22. II. Tim. I. 6.

maux présens, & des maux à venir. Voyez S. Chrysostome sur cet endroit, Hom. XII. p. 479. Au reste, S. Paul donne souvent à *Dieu le Père* le titre de *Sauveur* dans ses dernières Epitres. I. Tim. II. 3. Tit. I. 3. II. 10. III. 4.

℣. 12. *Ne donnez occasion* &c.] Gr. *Que nul ne méprise.* On a rendu le sens. Ce n'est pas une défense de mépriser Timothée, mais une exhortation à Timothée lui-même de ne se rendre pas méprisable; comme la suite le montre. Voyez Rom. XIV. 16.

Votre jeunesse.] Timothée avoit été ordonné fort jeune, puisque l'on compte quatorze ou quinze ans depuis son ordination jusqu'au tems de cette Epître. Voyez la Préface générale. Il n'étoit donc plus fort jeune dans ce tems-là, mais il ne laissoit pas de l'être, par rapport à la charge que S. Paul lui avoit donné dans les Eglises d'Asie, où il falloit établir des Evêques, reprendre des vieillards, &c. Voyez la note sur *Anciens*, Chap. V. 17.

Zèle.] Gr. *Esprit.* C'est *le zèle* & l'application. Voyez Rom. XII. 11. Au reste, ce mot ne se trouve, ni dans la Vulgate, ni dans la Syriaque, ni dans quelques anciens Manuscrits, ni dans S. Chrysostome expliquant ce passage, Hom. XIII. p. 486. Il est pourtant dans Théodoret, p. 481.

Pureté.] Ou, *chasteté.* Cette *chasteté* n'est pas opposée au mariage, mais à la débauche; comme on le peut voir par Tit. II. 5. C'est ainsi que Polycarpe exhorte *les jeunes hommes à être sans reproche, à garder sur toutes choses la chasteté .... parce que ni les fornicateurs* &c. Ep. Polyc. Sect. V.

℣. 14. *Le don.*] Voyez Rom. XII. 6.

Avec la Prophétie.] C'est la charge de *Prophète*, ou de Prédicateur de l'Evangile. Voyez sur Rom. XII. 6. Autr. *par Prophétie*, c'est-à-dire, en vertu de ce qu'on avoit prédit de Timothée, ci-dessus I. 18. Mais on a préféré la prémière traduction, parce que, c'est la charge d'annoncer l'Evangile, & non les dons nécessaires pour cette charge, qui avoient été donnés à Timothée en conséquence de cette *Prophétie.* D'ailleurs la préposition Grecque signifie fort bien *avec.* Voyez Eph. IV. 6. Conférez II. Tim. I. 6.

Quand vous reçutes &c.] Gr. *avec l'imposition des mains.*

L'Assemblée des Prêtres.] Ou des Anciens. Gr. *Presbytère*, terme, qui signifie *le corps & l'assemblée des Pasteurs*, comme il désignoi chez les Juifs Hellénistes *le corps des Magistrats* ou *des Sénateurs.* Voyez Act. XXII. 5. Susan. ℣. 50. S. Paul avoit ordonné Timothée à *Lystres* en *Lycaonie*; mais il ne l'avoit fait qu'avec l'approbation des Pasteurs, dont il étoit associé. Voyez II. Tim. I. 6.

℣. 15. *Et vous en occupez tout entier.*] Gr. *soyez dans ces choses.*

Juger sans partialité. Etre circonspect dans l'ordination; examiner les vices & les vertus des personnes. 17-25.

1 NE reprenez pas rudement les Vieillards, mais exhortez-les comme *vos* Pères, & les jeunes hommes comme *vos* Frères; 2 les femmes âgées, comme *vos* Mères; les jeunes, comme *vos* Sœurs; & *toujours* avec toute sorte de pureté.
3 Honorez les Veuves qui sont vraiment Veuves. 4 Mais si quelque Veuve a des fils, ou des petits-fils, qu'ils apprennent sur toutes choses à exercer *la* piété envers leurs familles, & à reconnoître les bienfaits qu'ils ont reçus de ceux qui les ont mis au monde; car cela est bon & agréable à Dieu.
5 Pour la Veuve, qui est véritablement Veuve, qu'elle mette toute son espérance en Dieu, & qu'elle passe les nuits & les jours dans la prière & dans l'oraison. 6 Car pour celle qui vit dans les plaisirs, elle est morte, quoiqu'elle vive. 7 Recommandez-*leur* ces choses, afin que leur conduite soit irréprochable. 8 Mais s'il se trouve quelqu'un qui n'ait pas soin des siens, & sur-tout de ceux de sa famille, il a renoncé la Foi, & il est pire qu'un Infidèle.

9 Qu'on

CHAP. V. ℣. 1. Lév. XIX. 32. ℣. 4. Gen. XLV. 16. Matt. XV. 4. Marc VII. 10. Eph. VI. 1, 2. ℣. 5. Luc II. 36. XVIII. 1. ℣. 8. Gal. VI. 10. II. Tim. III. 5. Tit. I. 16.

CHAP. V. ℣. 1. *Vieillards.*] Gr. *Prêtre.* Il y a le singulier dans le Grec.

℣. 3. *Honorez.*] Assistez. Voyez sur Matth. XV. 5. & ici ℣. 17.

Vraiment Veuves.] Qui n'ont ni enfans, ni parens qui les assistent, & qui vivent d'ailleurs comme des Veuves Chrétiennes. Voyez les ℣. 5. & 16.

℣. 4. *Si quelque Veuve* &c.] S. Paul ordonne que les Veuves qui ont des enfans, soient assistées par leurs enfans. Voyez le ℣. 16.

Qu'ils apprennent à exercer la piété.] La *piété* signifie ici le respect & les services des enfans envers leurs Pères & Mères. On ne sache pas que cette expression soit employée au même sens dans un autre endroit de l'Ecriture, mais elle est commune dans les Auteurs Païens, & Philon s'en est servi comme S. Paul dans l'explication du V. Commandement. Phil. *De Decalog.* p. 520. Au reste, l'Interprète Latin a traduit, *Qu'elle instruise sa famille dans la piété.*

A Dieu.] Gr. *devant Dieu.* Hébraïsme.

℣. 5. *Qu'elle mette toute son espérance.*] Il y a dans le Grec, *elle a espéré.* Le passé pour le présent, comme ci-dessus, IV. 10. On a traduit comme la Vulgate, qui a rendu le sens. S. Paul marque, & le caractère, & le devoir des vraies Veuves; & il les fait souvenir, que si elles sont sans appui du côté du monde, elles peuvent tout attendre de la part de Dieu, qui est le protecteur des Veuves. Voyez Exod. XXII. 22-24. car il semble que l'Apôtre ait eu cet endroit dans l'esprit.

Qu'elle passe les nuits & les jours.] C'est une expression commune, qui ne signifie qu'une grande assiduïté. Voyez Act. XX. 31. S. Polycarpe dit à cette occasion, *que les Veuves doivent savoir qu'elles sont les autels de Dieu*, c'est-à-dire, *qu'elles doivent s'occuper sans cesse de la prière*, comme il le dit au même endroit. Ep. Polyc. Sect. IV.

℣. 6. *Qui vit dans les plaisirs.*] L'Original marque une vie voluptueuse, & peu chaste. Jaq. V. 5.

Elle est morte, quoiqu'elle vive.] C'est une maxime des Juifs, que *le pécheur est mort, bien qu'il soit vivant.* Ils ont regardé *les vices* comme la mort de l'ame. *La mort de l'homme*, dit Philon, *c'est la séparation du corps & de l'ame; & la mort de l'ame consiste dans la corruption de la vertu, & dans les vices.* Philon, *Des Allégories*, Liv. I. à la fin.

℣. 8. *Ceux de sa famille.*] C'est le père, la mère, la femme, le mari, les enfans. *Les siens* sont des parens plus éloignés.

Renoncé la Foi.] L'Evangile. Ceux qui ne vivent pas conformément à l'Evangile, le renoncent par leurs œuvres. Voyez II. Tim. III. 5. Tit. I. 26.

Pire qu'un Infidèle.] Les Infidèles eux-mêmes s'acquittent de ce devoir. Luc VI. 32, 33.

9 Qu'on ne reçoive parmi les Veuves, que celles qui n'ont pas moins de soixante ans, qui n'ont eu qu'un seul mari, 10 qui se sont renducs recommandables par *leurs* bonnes œuvres, en élevant bien leurs enfans, en exerçant l'hospitalité, en lavant les pieds des Saints, en assistant ceux qui souffrent, en s'attachant à la pratique de toutes les bonnes œuvres. 11 A l'égard des Veuves qui sont plus jeunes, ne les recevez pas; car après avoir secoué le joug de JESUS-CHRIST par libertinage, elles veulent se marier; 12 en quoi elles sont très condamnables, parce qu'elles violent la foi qu'elles avoient auparavant donnée *à Jésus-Christ.* 13 Outre cela, vivant dans l'oisiveté, elles apprennent à courir de maison en maison, & *deviennent* non-seulement fainéantes, mais causeuses & curieuses, disant des choses qu'il ne sied

ỳ. 10. Gen. XVIII. 4. XIX. 2. Luc VII. 38, 44. I. Pier. IV. 9. ỳ. 13. Tit. II. 3.

ỳ. 9. *Qu'on ne* &c.] Gr. *Que la Veuve ne soit mise dans le rolle.* Il s'agit des *Diaconisses*, qui se dévouoient au service de l'Eglise, des pauvres, des malades, & qui faisoient diverses fonctions qui ne convenoient pas à des hommes. On parle de leur ministère dans la Préface.

Qui n'ont eu qu'un seul mari.] Ce sont celles qui aiant été injustement répudiées, n'avoient point épousé un autre mari, le prémier étant vivant; ou qui n'avoient pas elles-mêmes laissé leur mari, pour en prendre un autre. Ceux qui prétendent que S. Paul exclud les veuves qui avoient été mariées deux fois, donnent une explication que les termes admettent, mais qui n'est fondée sur aucune raison prise de l'Ecriture, & qui paroît combattue par Rom. VII. 2, 3. & par le ỳ. 14. de ce Chapitre-ci. En général l'Apôtre ordonne, que l'on n'admette au service de l'Eglise que des *Veuves* d'une conduite sans reproche. *Il est clair,* dit Théodoret sur cet endroit p. 483. *qu'il ne condamne pas les secondes noces; il ordonne seulement que l'on vive chastement dans le mariage.*

ỳ. 10. *Recommandables.*] Voyez sur Héb. XI. 2.

En exerçant l'hospitalité.] Voyez sur Rom. XVI. 2.

En lavant les pieds des Saints.] Des Fidèles. Comme les Anciens ne portoient que des sandales, ils étoient obligés de se laver les pieds souvent, sur-tout lorsqu'ils avoient marché. Voyez Gen. XLIII. 24. Cet office étant très abject en lui-même, I. Sam. XXV. 41. S. Paul a exprimé par-là tous les offices de la charité la plus humble. Voyez sur Jean XIII. 5.

ỳ. 11. *Après avoir secoué le joug* &c.] Il y a dans l'Original une expression, qui ne se trouve qu'ici. Elle renferme les diverses idées d'une vie molle & oisive, de l'incontinence qui la suit, & d'une espèce d'infidélité envers J. C., du service duquel on se dégoûte, & que l'on abandonne. *Ces Veuves étant entretenues par l'Eglise, & aiant le nécessaire sans travailler, elles vivent dans l'oisiveté, & l'oisiveté attire les vices.* C'est ainsi que Théodoret rend le sens de cet endroit, p. 484.

ỳ. 12. *En quoi elles* &c.] Gr. *aiant condamnation.* C'est-à-dire, elles commettent un péché très condamnable, non pour vouloir se marier, mais parce qu'elles renoncent au ministère qu'elles avoient embrassé. *Les secondes noces des Veuves étoient illicites depuis leur profession, non à cause du mariage, mais à cause du mensonge.* Constit. Apostol. Lib. III. 2.

Elles violent la foi &c.] Gr. *leur prémière foi.* La promesse qu'elles avoient faite auparavant à J. C., quand elles avoient été reçues au nombre des Veuves. Il semble que S. Paul ait eu dans l'esprit la Loi qui se trouve Nomb. XXX. 6. *Le vœu de la Veuve, & de la répudiée, & tout ce qu'elle aura promis sur son ame, sera valable contre elle.* La Veuve étant libre, elle ne pouvoit violer, sans un grand péché, la promesse qu'elle avoit faite à Dieu.

ỳ. 13 *Elles apprennent* &c.] On peut aussi traduire, *Elles vont s'informer de ce qui se passe dans les maisons.*

ỳ. 14. *A l'adversaire.*] Aux ennemis de la foi. Le singulier pour le pluriel.

ỳ. 15.

fied pas bien de dire. [14] C'eft pour cela que je veux que les jeunes Veuves fe marient, qu'elles aient des enfans, qu'elles gouvernent leurs familles, & qu'elles ne donnent à l'adverfaire aucun fujet de médire d'elles. [15] Car il y en a déja quelques-unes, qui fe font égarées pour fuivre Satan.

[16] Si quelqu'un d'entre les Fidèles, homme ou femme, a des Veuves *qui lui appartiennent*, qu'il ait foin de les affifter ; afin que n'étant point à charge à l'Eglife, elle puiffe entretenir les Veuves qui font vraiment Veuves.

[17] Qu'on honore doublement, comme ils en font dignes, les Prêtres qui gouvernent bien, & principalement ceux qui s'occupent à la prédication & à l'in-

ỳ. 14. I. Cor. VII. 9. ỳ. 16. Ici, vf. 3. ỳ. 17. Rom. XII. 8. XV. 27. I. Cor. IX. 11. Gal. VI. 6. Phil. II. 29. I. Theff. V. 12. Héb. XIII. 17.

ỳ. 15. *Qui fe font égarées pour* &c.] Elles font tombées dans la débauche, peut-être même dans l'apoftafie. Il y a dans le Grec, *après Satan*.

ỳ. 16. *Les Veuves vraiment* &c.] Voyez fur le ỳ. 3.

ỳ. 17. *Qu'on honore doublement.*] Qu'on donne une double récompenfe. Elle eft appellée *honneur*, parce qu'elle fe donne à des fupérieurs. Ainfi un fils rend à fon père l'*honneur* qu'il lui doit, lorfqu'il l'affifte. Voyez Matth. XV. 5, 6. *Double* ne veut dire que confidérable, honorable. Voyez Efai. XL. 2. LXI. 7.

Les Prêtres.] Le titre de *Prêtre* ou d'*Ancien*, qui ne fignifioit qu'un *homme âgé*, fignifia dans la fuite un homme *docte*, *fage*, *appellé à inftruire* ou *à gouverner*. De-là vient que Philon rend quelquefois le mot Hébreu, qui veut dire *un homme avancé en âge*, par un *homme favant*. (Voyez Philon fur ces mots, *Evigilans Noe*, p. 186.) Les Paraphrafes Chaldaïques le rendent de même par un *homme fage*, c'eft-à-dire, prudent & docte. Cependant on n'établiffoit au commencement dans le Miniftère que des hommes affez avancés en âge, puifque S. Paul ordonne qu'on choififfe pour Evêques des perfonnes *qui gouvernent bien leurs propres familles*, *dont les enfans foient obéiffans & de bonnes mœurs*; ce qui ne pouvoit convenir qu'à des perfonnes d'un âge affez avancé. Voyez Act. XIV. 23.

Qui gouvernent.] Ou, *qui préfident bien*. L'office des Pafteurs n'étoit pas feulement de prêcher, mais de prêcher avec autorité, comme étant *les Ambaffadeurs* de J. C. II. Tim. IV. 2. C'eft à eux qu'appartenoit l'exercice de la Difcipline, le pouvoir de corriger, de reprendre, de réprimer les pécheurs, & de les retrancher de la communion des Fidèles. Voyez II. Theff. III. 14. & ici ỳ. 20. & aill. C'eft pour cela qu'ils font nommés, *Ceux qui préfident*, I. Theff. V. 12. Ceux qui *gouvernent l'Eglife*, ci-deffus III. 5. *Conducteurs* ou *Chefs*, Héb. XIII. 17. *Evêques*, ou *Infpecteurs*, terme, qui ne défigne pas feulement *l'application* & la *vigilance*, mais auffi *l'autorité*. *Le titre d'Evêque exprime la dignité*, dit S. Jérôme, *comme celui d'Ancien exprime l'âge*. Ep. LXXXIII. *Oceano*, p. 614. Les Pafteurs étoient auffi les dépofitaires & les difpenfateurs des charités des Fidèles. Elles furent prémièrement remifes aux Apôtres, Act. IV. 35, 37; enfuite, par leur ordre, aux *Diacres*, qui étoient des Miniftres de l'Evangile, Act. VI. 1-6; & enfin aux Pafteurs des Eglifes. Voyez Act. XI. 30. & la Préface fur cette Epître-ci.

Principalement ceux &c.] Cette diftinction vient de ce que parmi les Pafteurs, il y en avoit qui étant moins propres à la prédication, s'occupoient du foin de confoler les affligés, de baptizer les Profélytes, d'inftruire les Catéchumènes, d'obferver la conduite & les mœurs de chacun &c. Ils avoient du refte le même caractère que les autres. C'eft ainfi que l'on avoit vu J. C., & enfuite fes Apôtres, ne baptizer pas eux-mêmes, parce qu'ils étoient occupés à prêcher. Voyez Jean IV. 2. Act. X. 48. XIX. 5. I. Cor. I. 17. On voit des preuves de cette différence entre les Pafteurs, dans les monumens de la prémière Antiquité Chrétienne. Il ne s'agit point ici d'*Anciens* Laïques. Le titre d'*Ancien* défigne par-tout dans S. Paul un

à l'instruction. [18] Car l'Ecriture dit : Tu n'emmuséleras point le boeuf, quand
il foule le grain ; & ailleurs : L'ouvrier est digne de son salaire. [19] Ne rece-
vez point d'accusation contre un Prêtre, que sur la déposition de deux ou de
trois témoins.

[20] Reprenez devant tout le monde ceux qui ont commis quelque péché, a-
fin que cela donne de la crainte aux autres. [21] Je vous conjure devant Dieu,
devant notre Seigneur JESUS-CHRIST, & devant les Anges élus, d'obser-
ver cette *ordonnance* sans partialité, ne faisant rien par aucune affection par-
ticulière.

[22] N'imposez pas légèrement les mains à qui que ce soit, & ne vous rendez
point complice des péchés d'autrui. Conservez-vous pur vous-même. [23] Ne
continuez plus à ne boire que de l'eau ; mais usez d'un peu de vin, à cause de
votre estomac, & de vos fréquentes incommodités. [24] Il y a des personnes
dont les péchés sont si connus, qu'ils préviennent *leur ordination*, & les font
condamner ; mais il y en a d'autres, dont les péchés ne se montrent que
dans la suite. [25] Il y en a de même, dont les bonnes œuvres sont mani-
festes ; & celles qui ne le sont pas encore, ne sauroient être *longtems* ca-
chées.

CHA-

℣. 18. Deut. XXIV. 14. XXV. 4. Lév. XIX. 13. Matt. V. 10. Luc X. 7. I. Cor. IX. 9. ℣. 19. Deut. XIX. 15. ℣. 21. Deut. XVII. 4. XIX. 18. I. Tim. VI. 13. Gal. I. 20. Phil. I. 8. I. Thess. II. 5. V. 27. ℣. 22. Act. VI. 6. VIII. 17. XIII. 3. XIX. 6. I. Tim. IV. 14. II. Tim. I. 6. ℣. 23. Ps. CIV. 15. ℣. 24. Gal. V. 19.

un ministère purement Ecclésiastique, & il n'y en a point eu d'autres, qui aient été entretenus par l'Eglise. Or il ne s'agit ici que de ceux qui l'étoient.

℣. 18. *Tu n'emmuséleras* &c.] Voyez I. Cor. IX. 9.

L'ouvrier &c.] On trouve cette parole Matth. V. 10. Luc X. 17. On ne croit pas cependant que ce soit de là que S. Paul l'ait prise. Quand l'Apôtre allègue l'autorité de J. C., il dit *le Seigneur*, & non pas *l'Ecriture*. Voyez Act. XX. 35. I. Cor. VII. 10. XI. 23. Il faut qu'il ait eu en vue quelque passage de l'Ancien Testament, qui contienne la substance de ce qu'il dit. Voyez Lév. XIX. 13. Deut. XXIV. 14. On a parlé de ces citations dans la Préface générale.

℣. 21. *Les Anges élus.*] C'est-à-dire, les Saints Anges, par opposition aux Démons ; ou les principaux, les prémiers des Anges. *Elu* est une expression commune, qui signifie le prémier d'un certain ordre, le plus excellent. Les exemples en sont en grand nombre dans l'Ecriture. *Les Capitaines élus de Pharaon ont été submergés*, Exod. XV. 4. c'est-à-dire, les plus vaillans. De même I. Chron. VII. 4. &c. Une élection des Anges, qui destine les uns à la vie éternelle, & qui laisse les autres dans la condamnation, ne peut avoir pour objet que des Anges pécheurs. Or Dieu n'a prédestiné à la vie éternelle aucun de ces Anges-là. Une telle élection ne convient qu'aux hommes, à qui seuls Dieu a donné un Rédempteur.

Partialité.] Le mot Grec signifie *choix*, *préférence*.

Par aucune affection particulière.] C'est ce que signifie le mot Grec, qu'on ne trouve qu'ici dans le N. Testament, mais qui est employé au même sens dans l'Ep. de S. Clément aux Cor. Sect. XXI. & XLVII.

℣. 22. *N'imposez pas légèrement.*] Ou, *ne vous pressez pas d'imposer les mains.* Voyez sur cette cérémonie, Act. VI. 6. Il s'agit de l'ordination des Pasteurs. S. Paul ordonne à Timothée de n'y procéder qu'avec beaucoup de circonspection.

Ne vous rendez point complice &c.] C'est par-

CHAPITRE VI.

Devoirs des esclaves. 1, 2. *Faux Docteurs : Trafic de la Religion. La piété est une grande richesse. Avarice, racine de tous maux.* 3-10. *Exhortation à Timothée. Combat de la Foi. Confession de J. C. Dieu immortel. Les riches ne doivent pas mettre leur confiance dans leurs richesses. Trésor solide. Fausse science.* 11-21.

1 QUE tous ceux qui sont sous le joug de la servitude, sachent qu'ils doi-
vent rendre à leurs Maîtres toute sorte d'honneur, afin que le Nom
de Dieu, & la Doctrine *de l'Evangile*, ne soit exposée à aucun blâme.
2 A
l'égard de ceux qui ont des Fidèles pour Maîtres, qu'ils ne les méprisent point
sous prétexte qu'ils sont leurs Frères. Au contraire, qu'ils en usent d'autant
mieux que ceux qu'ils servent sont des Fidèles, qui sont leurs chers *Frères*, &
qui ont soin de leur faire du bien: c'est ce que vous devez *leur* enseigner, &
à quoi vous devez *les* exhorter.
3 Si quelqu'un s'écarte de *notre* doctrine, & n'acquiesce pas aux saines in-
structions de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & à la Doctrine *qui est*
conforme à la Piété,
4 c'est un homme enflé d'orgueil, & qui ne sait rien ;
qui

CHAP. VI. ℣. 1. Eph. VI. 5. Col. III. 22. Tit. II. 5, 8, 9. I. Pier. II. 18. ℣. 3. I. Tim. I. 3, 4. ℣. 4. I. Cor. VIII. 2. I. Tim. I. 4. II. Tim. II. 23. Tit. III. 9.

parce qu'on se rend responsable des fautes que fait dans le Ministère, celui que l'on y établit inconsidérément.

℣. 23. *A ne boire que de l'eau.*] Voyez la remarque sur Tite II. 2. *Que les vieillards soient sobres.*

℣. 24. *Préviennent leur ordination, & les font condamner.*] Il y a à la lettre, *précédans pour le jugement*, ou *la condamnation*. On a suppléé ces mots, *leur ordination*, pour faire entendre le sens. S. Paul recommande à Timothée de ne se pas hâter d'établir dans le Ministère ceux qui se présentent, parce que s'il y en a dont *les vices précèdent l'ordination*, & les font rejetter, il y en a d'autres au contraire qui dissimulent leurs vices, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à la charge où ils aspirent.

CHAP. VI. ℣. 1. *Qui sont sous le joug de la servitude.*] Gr. *les esclaves, qui sont sous le joug. Etre sous le joug* veut dire *être esclave.* Lév. XXVI. 13. Ceci regarde les esclaves Chrétiens, qui servoient des maîtres Infidèles.

Sachent qu'ils &c.] Gr. *jugent leurs maîtres dignes de tout honneur.* C'est-à-dire, *qu'ils leur rendent toute sorte d'honneur, & qu'ils sachent bien qu'ils le doivent.*

Ne soit exposée &c.] Gr. *ne soit point blâmée.* Voyez sur Rom. XIV. 16.

℣. 2. *Qu'ils en usent d'autant mieux que ceux qu'ils servent.*] Gr. simplement, *qu'ils servent d'autant mieux.*

Qui ont soin de leur faire du bien.] C'est ainsi que S. Chrysostome a entendu l'Original, qu'il a expliqué du soin qu'ont les maîtres Chrétiens, de fournir à leurs esclaves toutes les choses nécessaires. Hom. XVI. p. 519. On peut aussi traduire, *qui récompensent bien leurs bons services.* Autr. *ils sont participans du même bienfait*, savoir, de l'Evangile.

℣. 3. *N'acquiesce pas.*] On traduit ainsi avec la Vulgate, dont la version est confirmée par Théodoret sur cet endroit. Il explique le mot de l'Original par *s'en tenir aux décisions du Maître, & s'y borner.*

Instructions.] Gr. *paroles.* Voyez ci-dessus I. 10.

La Piété.] C'est la Religion Chrétienne, que S. Paul appelle de la sorte, parce qu'elle enseigne

qui a la maladie des queſtions & des diſputes de mots: de-là naiſſent l'envie,
les conteſtations, les médiſances, les mauvaiſes opinions, 5 & les diſcours
pernicieux, que tiennent des gens qui ont l'eſprit corrompu, & qui, deſti-
tués de la Vérité, regardent la Piété comme un moyen de s'enrichir. Séparez-
vous de ces gens-là.
6 Il eſt vrai néanmoins que c'eſt une grande richeſſe que la Piété, avec la
modération d'un eſprit qui ſe contente de peu. 7 Car nous n'avons rien appor-
té dans ce monde, & il eſt bien certain que nous n'en pouvons rien emporter.
8 Nous devons donc être contens, pourvu que nous ayons dequoi nous nour-
rir, & dequoi nous vétir. 9 Mais ceux qui veulent s'enrichir, ſe jettent dans
des tentations & dans des pièges, & en pluſieurs deſirs inſenſés & pernicieux,
qui plongent les hommes dans la ruïne & dans la perdition. 10 Car la racine
de

ỳ. 5. Rom. XVI. 17. I. Cor. XI. 16. II. Tim. III. 5, 8. Tit. I. 11. II. 10. II. Pier. II. 3. II. Jean vſ. 10. ỳ 6. Prov. XV. 16. I. Tim. IV. 8. Héb. XIII. 5. ỳ. 7. Job I. 21. XXVII. 19. Pſ. XLIX. 18. Prov. XXVII. 26. Ecclɛ́ſ. V. 14, 15. ỳ. 8. Pſ. LV. 23. Eccléſ. XXIX. 28. Matt. VI. 25. Héb. XIII. 5. I. Pier. V. 7. ỳ. 9. Prov. XI. 28. XX. 21. XXVIII. 20. Matt. XIII. 22. Marc IV. 19. Jaq. V. 1, ỳ, 10. Exod. XXIII. 8. Deut. XVI. 19. Prov. XV. 16.

ſeigne la véritable manière d'honorer Dieu. *Le myſtère de la Piété* n'eſt autre choſe que *les myſtères* enſeignés dans la Religion Chrétienne. Ci-deſſus III. 16.

ỳ. 4. *La maladie des queſtions.*] Cela veut dire, un mauvais goût, une paſſion folle & déréglée pour les *queſtions* vaines & curieuſes. Voyez ſur II. Timot. II. 23.

Les mauvaiſes opinions.] C'eſt ainſi que S. Chryſoſtome a expliqué les mots de l'Original, Hom. XVII. p. 523. Conférez II. Tim. II. 16. Cette explication eſt confirmée par un paſſage de l'Eccléſiaſtique, Chap. III. 23. qu'il ſemble que S. Paul a eu dans l'eſprit. Cet Auteur exhorte les hommes à n'aller pas témérairement rechercher des ſecrets qui ſont au-deſſus d'eux; & il dit là-deſſus, *que la préſomption*, ou *une opinion fauſſe & vaine, en a ſéduit pluſieurs; & que des ſentimens*, ou *des conjectures pernicieuſes, leur ont gâté l'eſprit.* Autr. *de mauvais ſoupçons.*

ỳ. 5. *Diſcours pernicieux.*] Dans le Grec, *paradiatribai*, qui ſignifie *des diſcours, des traités*, & comme on parle, *des diſſertations vaines*, ou *dangereuſes.* Cependant on lit dans pluſieurs Manuſcrits, auſſi-bien que dans S. Chryſoſtome & dans Théodoret, *diaparatribai*, terme, que ces anciens Pères Grecs ont cru ſignifier des *diſcours*, ou, *des converſations contagieuſes.* Chryſ. Hom. XVII. p. 523. Théodor. p. 488.

L'eſprit corrompu.] Cette *corruption* de l'eſprit n'eſt autre choſe que l'erreur, & le goût de l'erreur. Dans Daniel II. 9. une *parole corrompue* ſignifie une *parole fauſſe, une impoſture*; & *corrompre l'eſprit*, II. Cor. XI. 3. c'eſt le ſéduire, & l'entraîner dans l'erreur.

La Piété.] La Religion, comme au ỳ. 3.

Comme un moyen de s'enrichir.] Iren. *de Marco Hæretico*, L. I. c. IX. Il dit, que les femmes, qu'un certain Marc entraînoit dans ſon Héréſie, lui donnoient leur bien, & qu'il amaſſa de grandes ſommes.

ỳ. 6. *Avec la modération &c.*] Il n'y a dans l'Original qu'un mot, qui ſignifie la Vertu qu'on a exprimée, & qui eſt oppoſée à *l'avarice.* Cependant on peut auſſi très bien traduire, *avec ce qui ſuffit à la vie.* La ſuite s'accorde avec cette traduction; & pour le mot Grec, il ſignifie en effet *ce qui ſuffit.* Voyez ſur II. Cor. IX. 8. Conférez Phil. IV. 11, 12. Héb. XIII. 5. S. Paul veut dire, que la vraie connoiſſance de Dieu, accompagnée du néceſſaire & de la modération, eſt la plus grande richeſſe du monde.

ỳ. 8. *Nous devons être contens.*] Gr. *nous ſerons contens.* C'eſt-à-dire, Il faut l'être.

ỳ. 9. *Se jettent.*] C'eſt ce que ſignifie ici le mot Grec, que d'autres traduiſent *tombent.* Voyez Eccléſiaſtique XIII. 13. & conférez le Chap. XXVII. 1.

ỳ. 10.

de tous les maux, c'est l'amour des richesses; & quelques-uns en étant possé-
dés, se sont égarés de la Foi; & se sont attirés à eux-mêmes un grand nombre
de peines très-douloureuses.
11 Pour vous, Homme de Dieu, fuyez *toutes* ces choses; mais attachez-vous
à la justice, à la piété, à la foi, à la charité, à la patience, à la douceur.
12 Combattez dans le glorieux combat de la Foi: remportez *le prix* de la vie
éternelle, à laquelle vous avez été appellé, lorsqu'en présence de plusieurs té-
moins vous fites profession de l'excellente *Foi* que *nous* confessons. 13 Je vous
recommande devant Dieu, qui vivifie toutes choses, & devant JESUS-CHRIST,
qui confessa cette excellente *Foi* sous Ponce Pilate, & la confirma par son té-
moignage, 14 de garder ces préceptes d'une manière exempte de toute tache &
de tout reproche, jusqu'à l'avénement de notre Seigneur JESUS-CHRIST,
15 qui sera manifesté en son tems par celui *qui est parfaitement* heureux, *qui est*
le

℣. 11. II. Tim. II. 22. Matt. VI. 33. ℣. 12. I. Cor. IX. 25, 26. Phil. III. 12, 14. I. Tim. I. 18. VI. 19. II. Tim. IV. 7. ℣. 13. Deut. XXXII. 39. I. Sam. II. 6. Matt. XXVII. 11. Jean XVIII. 37. I. Tim. V. 21. ℣. 15. I. Tim. I. 11, 17. Apoc. XVII. 14. XIX. 16.

℣. 10. *Egarés de la Foi.*] Ils ont renoncé l'Evangile. Ci-dessus I. 19.

Et se sont attirés &c.] Gr. *& se sont pénétrés eux-mêmes de beaucoup de douleurs.* Mais le mot de l'Original se dit des *grandes douleurs.* Conférez Hab. II. 9-11.

℣. 11. *Homme de Dieu.*] Son Ministre. Moïse est appellé de la sorte, Deut. XXXIII. 1. Les Prophètes de même, Jug. XIII. 6.

Attachez-vous.] Le mot Grec marque, & l'attachement, & la pratique, quand il s'agit de choses qui peuvent être pratiquées. Voyez Rom. XII. 13.

℣. 12. *Combattez* &c.] Gr. *Combattez le beau*, ou *le bon combat.* C'est une allusion aux combats des Grecs. Voyez I. Cor. IX. 25, 26. & conférez ci-dessus I. 8. Autres, simplement, *Combattez glorieusement pour la Foi.*

Remportez &c.] A la lettre, *saisissez, empoignez la vie éternelle.*

Lorsqu'en présence &c.] Gr. *vous avez confessé la belle confession devant* &c. *La confession* signifie ici l'*Evangile*, ou *la Vérité confessée.* Voyez Héb. III. 1. IV. 14. X. 23. Il s'agit *de la Foi*, dont Timothée avoit fait *profession* publiquement lorsqu'il avoit été ordonné. Cette *profession* ne renferme pas seulement une déclaration, mais *une promesse* de maintenir la Foi. Le mot Grec *Homologein* signifie cela. C'est ainsi que Philon dit *qu'Abraham* PROMIT *à Loth de prendre le partage qu'il ne voudroit pas:* Phil. *De Abrahamo*, p. 257. De même Clément d'Alexandrie a dit, *Conformément aux engagemens pris avec Dieu.* Strom. Lib. III. p. 427. Il y a dans le Grec, *homologian.*

℣. 13. *Qui vivifie toutes choses.*] Cela doit se limiter à toutes les choses qui peuvent recevoir la vie; ou il faut l'entendre du pouvoir de Dieu. Il peut donner la vie à tout. S. Paul ajoute ces mots, pour soutenir son exhortation. Le Dieu qu'il prend à témoin, & que Timothée doit servir, est celui qui ressuscite les morts. Conférez II. Tim. IV. 1.

Qui confessa &c.] Gr. *qui a témoigné la belle confession.* C'est-à-dire, que J. C. fit une constante profession de la Foi, ou de l'Evangile, qu'il avoit prêché, & qu'il le confirma par sa mort & par son martyre.

℣. 14. *Ces préceptes.*] Gr. *ce précepte.*

D'une manière &c.] Les termes de l'Original peuvent se rapporter à *Timothée*, comme on l'a fait; ou aux *préceptes* mêmes, que l'Apôtre lui ordonneroit de conserver purs & sans altération. Tit. II. 8. Jaq. I. 27.

Jusqu'à l'avénement &c.] Cela veut dire, jusqu'à la fin. Ou bien le sens est, que Timothée soit trouvé *sans tache* lorsque le Seigneur viendra. Voyez sur I. Thess. V. 23. & ce qu'on a observé sur I. Cor. XV. 52.

℣. 15. *En son tems.*] Gr. *dans ses propres tems*, comme ci-dessus, II. 6.

Parfaitement heureux.] Voyez plus haut, I. 11.

Seul

le seul Tout-puissant, le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs; [16] qui
seul a l'immortalité; qui habite une lumière inaccessible; qui n'a été vu,
& qui ne peut l'être d'aucun homme. C'est à lui qu'appartient l'honneur &
l'empire dans toute l'éternité. Amen.

[17] Recommandez à ceux qui sont riches dans ce monde, de ne point
s'enorgueillir, de ne point mettre leur espérance dans des richesses périssa-
bles, mais dans le Dieu vivant, qui nous fournit abondamment toutes cho-
ses pour en jouïr; [18] de faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, li-
béraux & charitables; [19] s'amassant *ainsi* pour l'avenir un trésor solide, éta-
bli sur un bon fonds, afin qu'ils remportent *le prix* de la vie éternelle.

[20] Gardez, ô Timothée, le dépôt qui vous a été confié, évitant les dis-
cours vains & profanes, & les contradictions d'une science faussement ainsi
nom-

℣. 16. Exod. XXXIII. 20. Deut. IV. 12. Jean I. 18. I. Jean IV. 12, 20. ℣. 17. Job XXXI. 24. Ps. LXII. 11. Marc X. 24. Luc XII. 15. Ecclésiastiq. V. 1, 10. XIII. 4. ℣. 18. Luc XII. 21. Jaq. II. 5. ℣. 19. Matt. VI. 20. Luc XII. 18, 32. XVI. 9. I. Tim. VI. 12. ℣. 20. I. Tim. I. 4. IV. 7. II. Tim. I. 14. II. 14, 16. Tit. I. 14. III. 9. Apoc. III. 3.

Seul Tout-puissant.] Ou, *le seul Prince, le seul Maître.*

℣. 16. *Empire.*] Gr. *force.*

℣. 17. *Monde.*] Gr. *siècle.*

Richesses périssables.] Gr. *l'incertitude des richesses*, Hébraïsme, comme, *la tromperie des richesses*, Matth. XIII. 22.

℣. 18. *Charitables.*] Ou, *bienfaisans.* Gr. *communicatifs.* Voyez sur Rom. XII. 13.

℣. 19. *S'amassant* &c.] Gr. *se thésaurisant à eux-mêmes un bon fondement:* termes, qu'il a fallu paraphraser. On a observé, que les Rabins se sont servis d'un mot, qui signifie *fondement*, pour dire, *une obligation, un contract.* Si cet usage étoit du tems de S. Paul, il y a bien de l'apparence qu'il l'auroit suivi. Le sens est très beau, *Dites aux riches, qu'ils s'acquièrent avec Dieu un bon contract pour l'avenir.* Ceux qui donnent aux pauvres, prêtent à Dieu. Voyez Prov. XIX. 17. & dans les LXX. Esai. XXXIII. 6. Cependant il semble que S. Paul a mis le mot *Thémélion* pour le mot *Théma*, qui est employé dans Tobie IV. 11. & dans une sentence pareille: *Amassez-vous*, dit cet Auteur, *un bon trésor pour le jour de la nécessité.*

Qu'ils remportent le prix.] C'est l'expression du ℣. 12.

La vie éternelle.] La Vulgate, avec quelques Manuscrits, *La véritable vie.*

℣. 20. *Le dépôt.*] La doctrine qui a été confiée à Timothée. Voyez ci-dessus I. 18. & II. Tim. II. 2.

Les discours vains & profanes.] Voyez ci-dessus I. 6. Ce sont les erreurs de ces Philosophes Juifs, qui corrompoient la Religion. Le mot Grec peut aussi être entendu des *disputes* où il y a des *crieries*, car il signifie à la lettre, *vaines clameurs.* Voyez ce qui est dit du Messie, Matth. XII. 19. L'Interprète Latin a traduit, *de profanes nouveautés de paroles.* C'est une faute de son Manuscrit, qu'il a copiée, & qui vient de la ressemblance des deux mots Grecs, qui signifient *discours vains*, & *discours nouveaux.* Voyez II. Tim. II. 16.

Les contradictions.] S. Paul exhorte Timothée à ne point disputer avec des Hérétiques malicieux & opiniâtres, parce qu'on ne les convertit point. Voyez Tite III. 9. En général, le serviteur de Dieu doit être *éloigné de toute contestation*; ci-dessus III. 3. & bannir *les disputes de mots*, les questions subtiles & épineuses, que la vanité introduit, & que l'esprit de contention & de domination entretient. S. Paul les condamne par-tout dans ses dernières Epîtres. Voyez I. 3, 4. VI. 3, 4, 5. II. Tim. II. 14, 16. &c.

D'une science.] Les Anciens ont cru que S. Paul avoit caractérisé ceux qui se nommérent eux-mêmes dans la suite *Gnostiques*, ou *Savans.* Il est certain, qu'ils se reconnurent à ce nom; au moins Clément d'Alexandrie assure qu'ils rejettérent les Epîtres à Timothée, parce que l'Apôtre les avoit désignés dans cet endroit. Strom. Lib. II. p. 383. Ils attribuoient tout à leur *science*, & ils furent assez impies pour ajouter, qu'étant *spirituels & savans*, comme ils étoient, ils n'avoient que faire pour être sauvés, ni de *la foi*, *ni des bon-*

nommée, 21 dont quelques-uns faisant profession, se sont égarés de la Foi. Que la grace *soit* avec vous! Amen.

La prémière à Timothée a été écrite de Laodicée, qui est la Métropole de la Phrygie Pacatienne.

℣. 21. II. Tim. II. 18.

Fin de la I. Epître à TIMOTHE'E.

bonnes œuvres. Voyez Iren. Lib. I. C. I. p. 26. & 28.

La prémière &c.] On ne sauroit dire sur quoi cette date est fondée. Il n'y a rien dans toute l'Epître, qui insinue que l'Apôtre l'ait écrite *de Laodicée* On sait d'ailleurs que la *Phrygie* n'a été divisée en *Pacatienne* & *Salutaire*, que depuis le tems de Constantin; ce qui fait voir que cette date est postérieure, au moins en partie, au tems de cet Empereur. On la trouve à la fin du Commentaire de Théodoret; mais le mot de *Pacatienne* n'y est pas, non plus que dans l'ancien Manuscrit d'Alexandrie, & dans la Version Syriaque. Il est plus vraisemblable que la I. Ep. à Timothée fut écrite de Macédoine, ou de Grèce.

Fin des Remarques sur la I. Epître à TIMOTHE'E.



PREFACE
SUR LA
II. EPITRE DE S. PAUL
A
TIMOTHÉE.

I. *On a vu, dans la Préface sur la I. Epître à Timothée, que S. Paul aiant été mis en liberté après deux ans de captivité à Rome, avoit fait un voyage en Asie; qu'en particulier il étoit allé à* Ephèse (a), *où il avoit laissé Timothée; & que de là il avoit passé en Macédoine* (b), *dans l'espérance de retourner bientôt en Asie. S. Chrysostome a cru* (c), *que n'aiant pu exécuter ce dessein, il avoit écrit à Timothée cette seconde Epître, pour le consoler & l'encourager dans les travaux de son ministère. Cependant on apperçoit dans cette Lettre même, quelques vestiges du retour de S. Paul à Ephèse. Car ce fut apparemment alors qu'il* (d) laissa des livres à Troas chez Carpus, & Trophime malade à Milet. *On ne sait pas bien ce qu'il fit ensuite; mais il nous apprend lui-même, qu'il alla à Rome, où il fut de nouveau prisonnier.*

II. *Les choses avoient bien changé de face, depuis ses prémiers liens. La cause des Chrétiens étoit devenue plus odieuse, par la cruelle persécution qu'ils avoient soufferte à Rome de la part de Néron, l'an* 10. *de son Règne, & le* 64. *de l'Ere vulgaire. Soit que S. Paul ait comparu devant ce méchant Prince* (e), *soit que Néron étant alors en Grèce, Rome fût gouvernée par* Hélius Césaréanus *à qui Néron avoit laissé le commandement dans son absence, l'Apôtre ne pouvoit attendre aucune justice de deux hommes, qui ne se cédoient rien l'un à l'autre en violences ni en cruautés. D'ailleurs les troubles de Judée* (f) *avoient déja commencé; & bien que les Chrétiens n'y eussent aucune part, les Juifs, leurs grands adversaires, étoient en possession de les accuser* (g) *d'être ennemis de la Puissance Romaine. S. Chrysostome ajoute* (h), *que S. Paul aiant converti une personne de la maison & de la faveur de Néron, ce Prince en fut extrêmement irrité. Quoi qu'il en soit, les choses étant dans la situation qu'on vient de marquer, l'Apôtre fut mis en prison. Il nous apprend, qu'il avoit* (i) *déja comparu une fois devant ses Juges; & que profitant de cette occasion, il avoit fait connoître l'Evangile aux Gentils. Sa défense avoit suspendu sa condamnation; mais il ne doutoit presque* (k) *plus que Dieu ne l'appellât bientôt au Martyre; & il étoit dans cette pensée, lorsqu'il écrivit cette Epître.*

(a) I. Tim. I. 3.
(b) Ibid. III. 14, 15.
(c) Chryf. Hom. I. in II. Tim. p. 535.
(d) II. Tim. IV. 13, 20. Voyez les Annales de S. Paul par Pearson, p. 23.
(e) On a préféré ce dernier sentiment dans la Préface générale.
(f) Ils commencérent l'an 12. de Néron, sous le gouvernement de Gessius Florus. Joseph. Antiq. Liv. XX. c. 9.
(g) Voyez Jean XIX. 12. Act. XVII. 7.
(h) Chryf. Hom. III. in II. Tim. p. 553.
(i) Chap. IV. 16, 17.
(k) Là-même ℣. 6, 7, 8.

III.

III. *Timothée étoit* (a) *à Ephèse, & l'Apôtre* (b) *desiroit ardemment de voir encore une fois son cher Disciple. Ils ne s'étoient séparés qu'en versant des torrens de larmes; & celles de Timothée* étoient toujours présentes *à S. Paul. Il avoit d'ailleurs besoin de son secours dans le ministère de l'Evangile. Les uns* (c) *l'avoient abandonné. Il avoit envoyé les autres* (d), *où l'édification des Eglises, & le service de* JESUS-CHRIST, *les appelloit. Il ne lui restoit que* Luc, *qui ne pouvoit lui suffire; & ce fut ce qui l'obligea de mander à Timothée de le venir trouver à Rome* (e), *& d'amener* Marc *avec lui. Il le prie même de prévenir l'Hiver, soit parce que la navigation eût été périlleuse dans cette saison-là, soit parce qu'il ne savoit pas quand le Seigneur voudroit l'appeller. C'est-là le prémier sujet de cette Lettre.*

(a) Voyez Ch. IV. 19.
(b) Ch. I. 4.
(c) Chap. I. 15. IV. 16.
(d) Chap. IV. 10, 12.
(e) Chap. IV. ℣. 11.

IV. *A l'égard de la matière qu'elle contient, S. Paul y renouvelle les exhortations qu'il avoit déja faites à Timothée dans sa I. Epître* (f), *à soutenir courageusement les travaux du Ministère Evangélique;* (g) *à conserver la saine Doctrine;* (h) *à la confier à des personnes fidèles, & capables de l'enseigner,* (i) *à fuir les discours vains & profanes,* (k) *les questions folles & impertinentes, les contestations qui ne conviennent point à un serviteur de Dieu; à être doux & patient envers ceux qu'il faut instruire. On trouve aussi dans cette Epître* (l) *le caractère de ces anciens Hérétiques, qui n'aiant que* les apparences de la Piété, *commençoient à fonder des Sectes abominables. On reconnoit facilement à ce portrait* les Gnostiques, *qui firent un grand tort à la Religion Chrétienne. Après cela, S. Paul exhorte Timothée à se souvenir de l'exemple qu'il lui avoit donné; & parle en passant de l'inspiration* (m) *des Livres de l'Ancien Testament, & de leur utilité pour rendre un Ministre de l'Evangile capable des diverses fonctions de son Ministère. Du reste, il ne traite proprement aucun dogme. Il recommande seulement à son Disciple d'enseigner la Résurrection des morts, déja niée* (n) *par quelques Hérétiques, qui anéantissant les espérances du Fidèle, renversoient aussi tout l'Evangile. Ce qu'il ajoute sur la nécessité* (o) *de mourir avec* JESUS-CHRIST, *afin de vivre avec lui, insinue assez* (p), *que ces gens-là pensoient à éviter la persécution, & que n'espérant point d'autre vie, ils vouloient conserver celle-ci. Ce fut aussi un des dogmes des Gnostiques, contre lesquels Tertullien écrivit dans la suite son Livre intitulé* Scorpiacé.

(f) Ch. I. 6, 7. II. 3. & suiv. IV. 1, 2, 5.
(g) Ch. I. 14. III. 14.
(h) Chap. II. 2.
(i) Ibid. ℣. 16.
(k) Ibid. ℣. 23. 26.
(l) Chap. III. 1-9.
(m) Ch. III. 10-12.
(n) Chap. II. 17, 18.
(o) Ibid. ℣. 11. & suiv.
(p) Voyez la Préface sur l'Ep. aux Philippiens.

V. *Cette Epître fournit diverses preuves de ce qu'on a avancé dans la Préface sur la I. Ep. à Timothée; c'est que S. Paul a été deux fois prisonnier à Rome. Car durant sa prémière captivité,* (q) *Timothée est avec lui; & pendant la seconde, il est en Asie; il ne sait point ce qui se passe à Rome, S. Paul lui en donne avis, & le rappelle auprès de lui. Dans la prémière* (r), Démas *est avec S. Paul vers la fin de sa captivité; il est encore fidèle à Dieu & à son Apôtre, lorsque celui-ci se prépare à partir de Rome, & qu'il ne doute plus de sa délivrance. Dans la seconde, Démas, trop attaché à ce siècle, a abandonné S. Paul. Dans la prémière, l'Apôtre se défend avec tant de succès, que tous les Frères* (s) *encouragés par*

(q) Voyez Phil. I. 1. Col. I. 1. Philém. ℣. 1.
(r) Voyez Phil. IV. 14. Philém. ℣. 24.
(s) Phil. I. 14.

par sa constance annoncent l'Evangile avec plus de hardiesse que jamais.
(a) Col. IV. 10. *Dans la seconde, tous sont intimidés & se retirent. Dans la prémière* (a), Marc *est avec lui, aussi-bien que Timothée. Dans la seconde, Marc & Timothée sont absens. Dans le prémier voyage que S. Paul fait à Rome, il y*
(b) Chap. IV. 10. *est conduit par mer, & ne passe point par Corinthe. Dans le second* (b), *il passe à Corinthe, où il laisse* Erafte. *Enfin, on voit* (c) Trophime *avec*
(c) Act. XXI. 29. *lui à Jérusalem, quand il y est arrêté avant que d'être conduit à Rome.*
(d) Act. XX. 20. *Il ne l'avoit donc pas* laissé malade à Milet (d), *lorsqu'il y passa allant de Grèce à Jérusalem. Car pour la conjecture de ceux qui veulent qu'on lise* Malte, *& non pas* Milet, *elle n'est ni vraisemblable, ni fondée sur aucun Manuscrit. Il y auroit d'autres réflexions à faire là-dessus; mais elles ne seroient pas à propos ici, où l'on n'a dessein de rapporter que ce qu'on peut recueillir de cette Epître, touchant l'Histoire de S. Paul. Elle est la dernière de celles qu'il a écrites; au moins nous n'en avons point qui soit postérieure. Voyez la Préface générale.*



II. EPITRE DE S. PAUL APOTRE A TIMOTHÉE.

CHAPITRE I.

Paul prie & rend graces pour Timothée. Foi de ce dernier, de Loïs & d'Eunice. 1-5. *Rallumer le don de Dieu. Esprit de force. Ne pas rougir de l'Evangile.* 6-8. *Vocation gratuïte. Immortalité en lumière. Confiance de Paul dans ses souffrances.* 9-12. *Suivre le modèle de la saine doctrine. Garder le dépôt. Paul abandonné. Eloge d'Onésiphore.* 13-18.

1 PAUL, Apôtre de JESUS-CHRIST par l'ordre de Dieu, pour *annoncer* la promesse de la vie, que *nous avons* en JESUS-CHRIST;
2 A Timothée *mon* cher Fils; Grace, miséricorde & paix, de la part de Dieu le Père, & de la part de JESUS-CHRIST notre Seigneur.
3 Je bénis Dieu, que je sers avec une conscience pure, à l'exemple de mes Ancêtres, *des graces qu'il vous a faites, & je le prens à témoin* comme je fais

CHAP. I. ℣. 1. Tit. I. 2. ℣. 2. Gal. I. 3. I. Tim. I. 2. II. Pier. I. 2. ℣. 3. Act. XXII. 3. XXIII. 1. XXIV. 14. Rom. I. 8, 9. Eph. I. 16. I. Thess. I. 2. III. 10.

CHAP. I. ℣. 1. *Pour annoncer la promesse.*] Gr. *selon la promesse.* On a rendu le sens, comme on le voit en conférant Tit. I. 1.

℣. 2. *Mon cher Fils.*] Voyez sur I. Tim. I. 2.

La Miséricorde.] Voyez là-même.

℣. 3. *Je bénis Dieu* &c.] Théodoret a remarqué, qu'il y a de l'embarras dans la construction de l'Original, ce qui le rend un peu obscur. Le sens, que l'on a exprimé, est suivi par de savans Interprètes, qui expliquent ce passage par Rom. I. 8, 9, 10. & qui empruntent de ce dernier endroit dequoi remplir le vuide, que S. Paul semble avoir laissé dans celui-ci. D'autres traduisent, *Graces à mon Dieu .... je fais sans cesse mention de vous* &c. Mais bien que les termes admettent ce sens-là, il ne paroit pas naturel, que S. Paul *rende graces à Dieu de ce qu'il se souvient* de Timothée *dans ses prières*; au-lieu qu'il est très juste qu'il bénisse Dieu des graces qu'il a faites à Timothée, & qu'il le prie de les augmenter. Cela est de son stile, & digne de lui. Voyez Phil. I. 3, 4. Col. I. 3. &c.

A l'exemple de mes &c.] Gr. *Depuis mes Ancêtres.* Paul & ses Ancêtres avoient vécu sans reproche dans la Religion Judaïque. Voyez Phil. III. 6.

fais ſans ceſſe mention de vous dans les prières que je lui adreſſe jour &
nuit, 4 me ſouvenant de vos larmes, & deſirant ardemment de vous voir,
ce qui mettroit le comble à ma joie. 5 Je me rappelle auſſi *toujours* la ſin-
cérité de votre foi; & comme elle a été conſtante, prémièrement dans Loïs
votre aieule, & enſuite dans Eunice votre mère. Je me perſuade qu'elle eſt de
même en vous.

6 C'eſt pour cet effet que je vous avertis de rallumer le don de Dieu,
que vous reçûtes, lorſque je vous impoſai les mains. 7 Car l'Eſprit, que
Dieu nous a donné, n'eſt pas un Eſprit de timidité, mais un Eſprit de for-
ce, de charité & de modération. 8 N'ayez donc point de honte du témoi-
gnage de notre Seigneur, non plus que de moi, *qui ſuis* priſonnier à cauſe
de lui. Au contraire, partagez avec *moi* les maux qu'il faut ſouffrir pour
l'Evan-

ℽ. 5. Act. XVI. 1. ℽ. 6. Act. VI. 6. VIII. 17. XIX. 6. I. Tim. IV. 14. V. 22. ℽ. 7. Rom. VIII. 15. ℽ. 8. Act. XXI. 33. Rom. I. 16. Eph. III. 1. IV. 1. Phil. I. 7. IV. 14. II. Tim. II. 3. Philém. vſ. 1; 9, 13.

ℽ. 4. *Me ſouvenant* &c.] Gr. *Deſirant ardemment de vous voir, me ſouvenant de vos larmes*, &c. On a tranſpoſé ces paroles, pour rendre le ſens. Ce n'eſt pas *le ſouvenir des larmes* de Timothée, qui pouvoit *combler S. Paul de joie*; c'eſt le bonheur *de le revoir*. Apparemment l'Apôtre partant pour aller à Rome, & laiſſant Timothée en Aſie, ce dernier avoit été extrêmement affligé de cette ſéparation, dont il prévoyoit les ſuites. Conférez Act. XXI. 13.

ℽ. 5. *Elle a été conſtante.*] Gr. *Elle a habité.*

ℽ. 6. *C'eſt pour cet effet.*] Afin que *votre foi ſoit conſtante.*

Rallumer.] C'eſt ce que ſignifie à la lettre l'Original. Le *don de Dieu* eſt *l'Eſprit de force* &c. ℽ. 7. néceſſaire pour annoncer l'Evangile malgré les perſécutions. S. Paul avertit Timothée d'animer & de fortifier ce courage héroïque, que Dieu donnoit à ſes Miniſtres. C'eſt dans ce ſens que le mot Grec eſt employé, I. Machab. XIII. 7. *A ce diſcours*, dit l'Auteur, *tout le peuple fut animé d'un nouveau courage.* Il y a à la lettre, *L'eſprit du peuple fut rallumé*

Que vous reçûtes &c.] Gr. *Qui eſt en vous par l'impoſition de mes mains.* Voyez I. Tim. IV. 14. Il y a dans ce dernier endroit, *Avec l'impoſition*, ce qui ſert à expliquer celui-ci. La cérémonie d'*impoſer les mains*, uſitée dans l'ordination des Paſteurs, & accompagnée de la prière, l'étoit auſſi des dons du S. Eſprit.

ℽ. 7. *Car l'Eſprit* &c.] Gr. *Car Dieu ne nous a pas donné un Eſprit de timidité.* Voyez ſur Rom. VIII. 15.

De modération.] Le terme de l'Original ſignifie *l'action de corriger ou de modérer les paſſions*, comme l'a fort bien expliqué Théodoret ſur cet endroit, p. 493. S. Paul veut dire, que Dieu a donné à ſes Miniſtres un *Eſprit* divin, capable de réprimer en eux la crainte, l'impatience, & toutes les paſſions qui pourroient les empêcher de s'acquitter bien de leur miniſtère. Voyez Luc XXIV. 49. Act. IV. 31, 33. &c. Ou bien l'Apôtre veut dire, que Dieu leur a donné une Vertu divine, pour pouvoir corriger ou réprimer ceux qui leur réſiſtent. Conférez ci-deſſous III. 16. II. Cor X. 4, 5, 6. XIII. 3. &c. Au reſte, on voit ici trois beaux caractères de *l'Eſprit* de Dieu. C'eſt un *Eſprit de force*, qui rend les Miniſtres de l'Evangile courageux & magnanimes: *Un Eſprit de charité*, qui les rend doux & débonnaires: *Un Eſprit de modération*, qui corrige en eux les paſſions, qui règle leur zèle par la prudence, & qui les rend capables de corriger ou de réprimer leurs adverſaires.

ℽ. 8. *Du témoignage de* &c.] C'eſt ou l'Evangile même, I. Cor. II. 1. ou la prédication de l'Evangile; le témoignage, que les Apôtres rendoient à J. C. I. Cor. I. 6. II. Theſſ. I. 10. Apoc. I. 6.

Priſonnier à cauſe de lui.] Gr. *ſon priſonnier.* Eph. III. 1.

Partagez avec moi &c.] On peut auſſi traduire, *Prenez part aux maux que ſouffre l'Evangile.* On a préféré le prémier ſens, à cauſe de ce qui précède, *N'ayez point de honte de moi, qui ſuis priſonnier.* D'ailleurs, *les ſouffrances de l'E-*

l'Evangile, puisque vous êtes soutenu par la vertu de Dieu, 9 qui nous
a sauvés, & qui nous a appellés par une vocation sainte ; non à cause de
nos oeuvres, mais suivant sa propre résolution, & la grace, qui nous
aiant été donnée en JESUS-CHRIST avant tous les siècles, 10 a été ma-
nifestée à présent par l'avénement de JESUS-CHRIST notre Sauveur,
qui a détruit la mort, & a mis en lumière la vie & l'immortalité par l'E-
vangile.
11 C'est pour *annoncer* cette *grace*, que j'ai été établi Prédicateur, A-
pôtre & Docteur des Gentils. 12 Et c'est-là ce qui m'attire les maux que
je souffre. Mais je n'en ai point de honte, car je sai en qui j'ai mis ma
confiance, & je suis persuadé qu'il a le pouvoir de garder mon dépôt jus-
qu'à ce Jour-là.

13 Re-

℣. 9. Rom. VIII. 29. IX. 11. Eph. I. 4. II. 8. III. 11. Tit. III. 4, 5, 6. ℣. 10. Esai. XXV. 8. Rom. XVI. 25. I. Cor. XV. 54, 55. Eph. I. 9. III. 9. Col. I. 26. Tit. I. 2. Héb. II. 14. II. Pier. I. 20. ℣. 11. Act. IX. 15. XXII. 21. Eph. III. 8. Gal. I. 15. II. 8. I. Tim. II. 7. ℣. 12. Eph. III. 1. I. Tim. VI. 20. II. Tim. II. 10.

l'Evangile sont les *souffrances pour l'Evangile*, comme les *liens de l'Evangile*, Philémon, ℣. 13. sont *les chaînes*, que S. Paul portoit parce qu'il l'avoit annoncé.

Puisque vous êtes soutenu &c.] Il y a simplement dans le Grec, *selon la vertu de Dieu*. Cela se rapporte aux ℣. 6, 7. C'est un encouragement pris des graces que Dieu fait à ses Ministres, & qu'ils en doivent attendre. Conférez Matth. X. 18. & suiv. II. Cor. XII. 7. & suiv. & ici, IV. 17, 18.

℣. 9. *Une vocation sainte.*] Dont le dessein est la sainteté. Voyez I. Thess. IV. 7. Eph. IV. 1. Au reste, on a remarqué que ces mots, *qui nous a appellés d'une vocation sainte*, & ceux-ci du ℣. 10. *par l'Evangile*, doivent être liés ensemble, tout ce qui les sépare étant une parenthèse. Selon cette observation le sens est, *Qui nous a appellés à la sainteté par l'Evangile.* Cette explication est fort belle, & a beaucoup de vraisemblance.

Sa propre résolution.] Voyez Rom. VIII. 27. IX. 10.

La grace, qui nous aiant été donnée.] Que Dieu avoit résolu de nous donner. Il s'agit de la *grace*, dont il est parlé Tite II. 11-14.

En Jésus-Christ.] Ou, *à cause de Jésus-Christ*, ou, *par Jésus-Christ.* Voyez Eph. I. 3, 4.

Avant tous les siècles.] C'est ainsi qu'on rend l'expression de l'Original, parce qu'il s'agit *de la resolution* de Dieu. Mais si, par *donner*, on entend *promettre*, il faut traduire, *Plusieurs siècles auparavant*, ce passage étant alors tout-à-fait parallèle à Tit. I. 2. qu'il faut consulter.

℣. 11. *Pour annoncer cette grace.*] Gr. *Pour cela.* Voyez I. Tim. II. 7. On peut aussi traduire, *Pour lequel*, savoir, Pour l'Evangile.

℣. 12. *Et c'est-là.*] Il s'agit de la Vocation des Gentils, du salut par la foi en J.C., sans les oeuvres de la Loi &c. C'étoient-là les causes de la haine des Juifs, & des persécutions qu'ils suscitoient à S. Paul. Voyez sur Eph. III. 1, 2.

Mon dépôt.] Les explications varient extrêmement là-dessus. S. Chrysostome l'explique de l'Evangile, que Dieu avoit confié à S. Paul, Hom. II. p. 546. L'Apôtre est *persuadé*, que Dieu ne permettra jamais qu'il livre, ou qu'il altère ce sacré dépôt, I. Tim. III. 20. Conférez ci-dessous IV. 7. Théodoret l'entend *de la grace du S. Esprit*, donnée à S. Paul, & qu'il ne doutoit pas que Dieu ne lui conservât jusqu'à la fin. Les Modernes, pour la plupart, l'expliquent de *son ame*, ou de *sa vie*, qu'il alloit remettre entre les mains de Dieu. Ps. XXXI. 6. Luc XXIII. 46. Act. VII. 49. I. Pier. IV. 19. On remarque, que les Juifs, dans leurs prières, appellent leurs ames *un dépôt*, qu'ils confient à Dieu. D'autres croyent que ce *dépôt* est le corps, qui repose sous la protection du Seigneur, en attendant la résurrection : d'autres enfin, que c'est la *vie éternelle*, *la couronne de justice*, que Dieu réservoit à son Apôtre, ci-dessous IV. 8. *Notre vie*, dit-il ailleurs, *est cachée en Dieu avec J. C.* C'est comme un dépôt, confié à sa puissance & à sa fidélité, & qu'il nous garde dans son trésor. Col. I. 5. III. 3. On préfère les dernières explications ; mais on ne laisse pas de rapporter les autres, parce qu'elles renferment toutes des sens vrais & édifians.

Ce Jour-là.] C'est le Jour de l'avénement de

[13] Retenez-bien le modèle des ſaines inſtructions que vous avez reçues de moi, avec la foi & la charité que JESUS-CHRIST demande. [14] Conſervez ce bon dépôt par la *vertu du* Saint Eſprit, qui habite en nous.

[15] Vous ſavez, que j'ai été abandonné de tous ceux d'Aſie, entre leſquels ſont Phygelle & Hermogène. [16] Je prie le Seigneur, qu'il répande ſes graces ſur la famille d'Onéſiphore; car il m'a ſouvent conſolé, & n'a point eu honte de mes chaînes. [17] Au contraire, dès qu'il eſt arrivé à Rome, il m'a cherché avec beaucoup d'empreſſement, & m'a trouvé. [18] Que le Seigneur lui faſſe la grace de trouver miſéricorde devant lui dans ce Jour-là; car vous ſavez mieux que perſonne, quels ſecours j'en ai reçus dans Ephèſe.



CHAPITRE II.

Confier l'Evangile à des perſonnes fidèles. Devoir d'un ſoldat de J. C. Combattre pour être couronné. 1-6. *Paul lié, mais non la parole. Souffrir tout pour les Elus. Mourir avec J. C. pour vivre*

℣. 13. II. Tim. III. 14. ℣. 14. I. Tim. VI. 20. ℣. 15. II. Tim. IV. 10, 16. ℣. 16. Act. XXVIII. 20. Eph. VI. 20. II. Tim. IV. 19.

de J. C. I. Theſſ. I. 10.

℣. 13. *Des ſaines inſtructions.*] Gr. *Saines paroles.* Voyez ſur I. Tim. I. 10.

Avec la foi.] Gr. *dans la foi. En* eſt mis ſouvent pour *avec.* Voyez Eph. I. 8. On peut auſſi traduire, *Qui conſiſtent dans la foi & dans la charité.* I. Tim. I. 5.

Que J. C. demande] Gr. *qui* ſont *en J. C.* Voyez ſur I. Tim. I. 14.

℣. 14. *Ce bon dépôt.*] La Doctrine de l'Evangile. I. Tim. I. 18.

℣. 15. *Tous ceux d'Aſie.*] Il s'agit de cette Province de *l'Aſie mineure*, où étoit *Ephèſe*, & qui étoit particulièrement appellée *Aſie.* Voyez Act. XVI. 6. Il y a de l'apparence, que quelques Aſiatiques, qui avoient ſuivi S. Paul à Rome, l'avoient abandonné, & s'en étoient retournés dans leur pays.

℣. 16. *Répande ſes graces.*] Gr. *donne miſéricorde.* Le ſens eſt, que Dieu comble cette famille de ſes bienfaits; car c'eſt ce que ſignifie ſouvent le mot de *miſéricorde.* Voyez Eccléſiaſtiq. XXXV. 22. 23. XLV. 1. &c.

℣. 17. *Il m'a cherché.*] Cet endroit fait juger que cette priſon de S. Paul eſt différente de celle dont il eſt parlé dans les Actes. Car pendant celle-ci, il recevoit tous ceux qui le venoient voir, Act. XXVIII. 31. & il étoit fort facile de le trouver. Ses liens l'avoient fait connoître à tout le monde. Phil. I. 13.

℣. 18. *Faſſe la grace.*] Gr. *donne.*

Ce Jour-là.] Voyez le ℣. 12.

Quels ſecours j'en ai &c.] Voyez ſur la ſignification du mot Grec, II. Cor. VIII. 4. IX. 1.

CHAP. II. ℣. 1. *Dans la Grace que vous avez reçue de J. C.*] Gr. *dans la Grace qui eſt en J. C. La Grace* ſignifie ici le Miniſtère Evangélique. Voyez ſur Eph. IV. 7. Le ſens eſt: Acquittez-vous courageuſement de la charge que vous avez reçue de J. C. La ſuite confirme cette explication. Cependant on peut auſſi traduire, *par la Grace de J. C.* & alors le ſens eſt, *Fortifiez-vous, ſoutenu, comme vous l'êtes, par la Grace que J. C. vous donne.* Voyez plus haut I. 6, 7, 8.

℣. 2. *En préſence.*] On traduit ainſi la prépoſition Grecque. Voyez Eph. IV. 6. & conférez I. Tim. VI. 12. Il s'agit de l'Ordination de Timothée. L'Apôtre, en lui impoſant les mains, lui avoit marqué de nouveau en quoi conſiſtoit la ſubſtance de la Doctrine Chrétienne, & lui avoit fait promettre de l'enſeigner fidèlement. Cela s'étoit paſſé en préſence de toute l'Egliſe, I. Tim. IV. 14. Ici, I. 6. En général, les vérités de la Religion Chrétienne, & les merveilles qui l'avoient confirmée, avoient un *grand nombre de témoins* irréprochables.

vivre avec lui. 7-13. Eviter les Disputes, les discours profanes. Impiété, gangrène. Fondement de Dieu. Vases honorables, ou vils. 14-21. Fuir les passions de la Jeunesse; les questions impertinentes. Serviteur du Seigneur, doux, patient &c. 22-26.

1 POUR vous, mon Fils, fortifiez-vous dans la Grace que vous avez reçue de JESUS-CHRIST. 2 Et ce que vous avez entendu de ma bouche, en présence de plusieurs témoins, confiez-le à des personnes fidèles, qui soient capables de l'enseigner à d'autres. 3 Supportez patiemment les travaux, comme un bon soldat de JESUS-CHRIST. 4 Quiconque va à la guerre, ne s'engage point dans les affaires de cette vie, afin de plaire à celui qui l'a enrôlé. 5 De même, celui qui combat dans la Lice, n'est point couronné, s'il n'a bien combattu. 6 Il faut *aussi* que le Laboureur travaille, avant que de jouïr du fruit de son travail. 7 Faites bien attention à ce que je vous dis; & veuille le Seigneur vous donner de l'intelligence en toutes choses!

8 Souvenez-vous que JESUS-CHRIST est ressuscité d'entre les morts, qu'il est de la race de David, conformément à l'Evangile que je prêche, 9 &

CHAP. II. ℣. 2. I. Tim. III. 2. Tit. I. 5. ℣. 3. II. Tim. I. 8. IV. 5. ℣. 4. & 5. I. Cor. IX. 25. ℣. 6. I. Cor. IX. 10. ℣. 8. II. Sam. VII. 12. Ps. CXXXII. 11. Esai. XI. 1. Matt. I. 1. Act. II. 30. XIII. 23. Rom. I. 3.

bles. Voyez Luc I. 2, 4. Héb. II. 3.

℣. 4. *Ne s'engage* &c.] Les Loix Romaines défendoient toute autre profession à ceux qui s'engageoient dans la Milice.

Afin de plaire à celui &c.] *Afin de gagner sa faveur & ses bonnes graces* &c. comme l'a fort bien expliqué Théodoret sur cet endroit, p. 496.

℣. 5. *De même celui* &c.] Cela est emprunté des *Combats* ou des *Exercices* des Grecs. Il falloit observer certaines loix, pour obtenir le prix, ou la *couronne.* Voyez I. Cor. IX. 25.

℣. 6. *Il faut* &c.] On traduit aussi, *Il est juste que le Laboureur qui travaille, soit le prémier à profiter du fruit.* Cette Version s'accorde très bien avec le Grec; elle est appuyée par S. Chrysostome Hom. III. p. 561. par Théodoret, & par des Interprètes modernes: mais la suite du discours a fait préférer la prémière, quoiqu'il faille admettre quelque transposition dans l'Original.

℣. 7. *De l'intelligence* &c.] Cette *intelligence* ne regarde pas les comparaisons de S. Paul, qui sont assez claires. Elle comprend, & la connoissance, & la pratique des devoirs qu'il prescrit à Timothée; car *entendre* signifie souvent cela chez les Hébreux. C'est ainsi qu'*être intelligent en toute vérité*, veut dire, observer tous les commandemens de Dieu. Voyez dans les LXX. Dan. IX. 13.

En toutes choses.] Cela ne regarde que les choses de la Foi, les choses essentielles.

℣. 8. *Souvenez-vous.*] Ou, *Annoncez.* C'est le même sens; car S. Paul ne recommande à Timothée de se souvenir des vérités qui suivent, qu'afin de les bien enseigner.

Que J. C. est ressuscité &c.] L'Apôtre recommande cet article, à cause des Hérétiques qui nioient la Résurrection. Voyez ci-dessous ℣. 17, 18. I. Cor. XV. 12. & suiv.

Qu'il est de la race de David.] Cela renferme deux choses: L'une, que J. C. est véritablement homme: L'autre, qu'il est *Fils de David*, qualité requise dans le Messie. Les Hérétiques qui nioient *la Résurrection*, nioient aussi pour la plupart que J. C. fût homme. *Simon & ses Sectateurs*, dit Théodoret sur cet endroit, *ont tous nié que J. C. fut véritablement homme, prétendant qu'il n'en avoit eu que l'apparence.* On ne sait si les Juifs contestoient à J. C., qu'il fût descendu de David; mais le *Sophiste Tatien* composa un Evangile, qu'il nomma *Diatessaron*, qui n'étoit qu'un recueil infidèle des quatre Evangiles. Il en avoit retranché les Généalogies du Seigneur, & tout ce qui peut montrer que J. C. descend de David. Theod. Hæret. Fab. Lib. I. c. 20. Cette Hérésie étoit sans doute plus ancienne que lui.

L'Evangile &c.] Gr. *mon Evangile.*

9 & pour lequel je souffre jusqu'à être lié comme un malfaiteur; mais la Pa-
role de Dieu n'est point liée. 10 Car il n'y a rien que je n'endure pour l'a-
mour des Elus, afin qu'ils obtiennent aussi le salut, & la gloire éternelle,
que JESUS-CHRIST *nous a acquise*. 11 C'est une vérité constante: Si nous
mourons avec *lui*, nous vivrons aussi avec *lui* : 12 Si nous souffrons *avec*
lui, nous règnerons aussi avec *lui* :. Si nous le renonçons, il nous renoncera
aussi : 13 Si nous lui sommes infidèles, pour lui, il demeure fidèle. Il ne
peut se démentir lui-même.
14 Représentez ces choses, conjurant *chacun* en la présence du Seigneur
de ne se point amuser à des disputes de mots, *non seulement* inutiles, *mais*
propres à pervertir ceux qui les écoutent. 15 Mettez-vous en état de pa-
roî-

℣. 9. Eph. III. 1, 13. IV. 1. Col. I. 24. IV. 3, 18. Phil. I. 7. II. Tim. I. 18. ℣. 10. Col. I. 24. II. Cor. I. 6. ℣. 11. Rom. VI. 5. VIII. 17. II. Cor. IV 10. I. Pier. IV. 13. ℣. 12. Matt. X. 33. Marc VIII. 38. Luc IX. 26. XII. 9. Rom. VIII. 17. II. Cor. IV. 10. Phil. III. 10. I. Pier. IV. 13. ℣. 13. Nomb. XXIII. 19. Rom. III. 3. IX. 6. ℣. 14. I. Tim. VI. 4.

℣. 9. *La Parole n'est point liée.*] Ce qu'on a remarqué sur le ℣. 17. du Chap. I. fait voir que S. Paul étoit fort resserré dans sa prison. Il falloit pourtant qu'il eût la liberté de voir quelques personnes, puisqu'il avoit vu *Onésiphore*; & cela est aussi insinué par les salutations qui sont à la fin, Chap. IV. 21. Cependant ces mots, *La Parole n'est point liée*, ne veulent pas dire qu'il prêchât l'Evangile, mais qu'il le confessoit hautement dans ses liens, & qu'il le confesseroit jusqu'à la fin. *Il pouvoit avoir les fers aux pieds*, dit fort bien S. Chrysostome sur cet endroit, *mais il n'y avoit que la crainte ou l'infidélité qui pussent lui lier la langue*. Voyez ce qu'il dit lui-même du témoignage qu'il avoit rendu à l'Evangile dans sa première défense, Chap. IV. 16, 17. Ce que l'Apôtre ajoute dans les ℣. suivans, montre que c'est-là sa pensée.

℣. 10. *Des Elus.*] S. Paul désigne *les Elus* d'entre les Gentils, comme cela est insinué par cet *aussi*; outre que c'étoit à cause d'eux qu'il souffroit. Ci-dessus I. 12. L'Apôtre dit ici ce qu'il dit ailleurs en d'autres termes; c'est qu'il *souffroit pour le corps de J. C., qui est son Eglise*. Col. I. 24.

Que J. C. nous a acquise.] Gr. *laquelle* est *en J. C.*, ou, *par J. C.*

℣. 11. *Vérité.*] Gr. *parole*. I. Tim. I. 15.

Si nous.] Il y a dans le Grec un *car*, qui est superflu, ou qui a la force d'une affirmation.

℣. 13. *Fidèle.*] Cela est expliqué par ce qui suit, *Dieu ne peut se démentir*, c'est-à-dire, révoquer ses promesses & ses menaces, ou ne les pas exécuter. Au reste, on peut aussi très bien traduire, *Si nous n'avons pas de confiance* en ses promesses, *il n'en est pas moins fidèle*. Conférez Rom. III. 3. Héb. II. 2, 3.

℣. 14. *En la présence du Seigneur.*] En le prenant à témoin, comme S. Paul l'a fait I. Ep. V. 21. VI. 13. Ou bien, *de la part du Seigneur*.

℣. 15. *Mettez-vous en état de paroître &c.*] Ou, *Etudiez-vous à vous rendre*.

Fidèle.] Voyez Rom. XVI. 10. I. Cor. XI. 19, 28.

Qui enseigne purement.] Le Grec signifie à la lettre, *couper droit*; mais dans l'usage il signifie, *Agir d'une manière droite & juste*, & quand il s'agit d'instruire, *enseigner la vérité*. Voyez dans les LXX. Prov. III. 6. XI. 5. C'est ainsi qu'Eusèbe appelle *Orthotomia*, *la vraie Doctrine Apostolique*, Hist. Eccl. Liv. IV. 3. Et avant lui, Clément d'Alexandrie avoit dit, en employant le même terme, *Conserver la pureté de la Doctrine des Apôtres & de l'Eglise*. Strom. Lib. VII. p. 763.

℣. 16. *Evitez.*] Ou, *réprimez*.

Les discours vains.] Voyez sur I. Tim. I. 6. VI. 20. Il semble que S. Paul ait dit, *les discours*, pour *ceux qui les tiennent*, comme les *scandales* sont mis pour *les scandaleux*, Matth. XIII. 41.

℣. 17. *Leur Doctrine rongera &c.*] C'est-à-dire, qu'elle se répandra peu à peu, à la faveur de l'hypocrisie, I. Tim. IV. 2. & qu'elle deviendra tous les jours plus pernicieuse. Voyez & conférez l'explication, que S. Chrysostome donne au mot *Diaparatribai*, I. Tim. VI. 5. & ce que dit l'Apôtre sur une semblable matière I. Cor. XV. 33. Cependant en marquant le venin

roître devant Dieu *comme* un ouvrier fidèle, à qui l'on ne peut rien reprocher, & qui enseigne purement la Parole de la Vérité. [16] Evitez les discours vains & profanes; car *ceux qui les tiennent*, passeront à une plus grande impiété, [17] & leur Doctrine rongera comme la gangrène. De ce nombre sont Hyménée & Philète, [18] qui se sont égarés de la Vérité, disant, que la Résurrection est déja arrivée, & qui renversent la foi de quelques-uns. [19] Toutefois le fondement de Dieu demeure ferme, aiant ce sceau, Le Seigneur connoit ceux qui lui appartiennent: Et encore, Quiconque invoque le Nom de JESUS-CHRIST, qu'il s'éloigne de l'iniquité. [20] Il y a dans une grande maison, non seulement des vases d'or & d'argent, mais de bois & de terre; les uns pour des usages honorables, les autres pour des usages vils. [21] Si donc quelqu'un se conserve pur de ces choses-là, il sera un vase

ỳ. 16. I. Tim. I. 4. IV. 7. VI. 20. Tit. I. 14. III. 9. ỳ. 17. I. Tim. I. 20. ỳ. 18. I. Tim. VI. 21. ỳ. 19. Jean X. 14. ỳ. 20. Rom. IX. 21. ỳ. 21. II. Tim. III. 17.

nin de la Doctrine, il marque aussi le caractère des gens qui l'enseignent; ce sont des Hérétiques incurables. Tit. III. 10.

Hyménée & Philète.] On ne sait rien de ces deux Hérésiarques, que ce qu'on en trouve dans S. Paul.

ỳ. 18. *Que la Résurrection est déja arrivée.*] Au rapport de Théodoret, ces gens-là disoient que la *Résurrection* n'est que cette succession d'hommes, qui fait revivre les pères dans la personne de leurs enfans. Cette explication est très peu vraisemblable. Théod. in II. Tim. p. 498. Mais Clément d'Alexandrie éclaircit cet endroit. Il nous apprend que les Hérétiques, qui condamnoient *le mariage*, alléguoient ce que dit J. C., Luc XX. 34, 35. que *ceux qui seront jugés dignes de ce siècle-là, ne se marieront point.* Ils appliquoient ces paroles au *siècle présent*, & aux Fidèles qui vivent dans ce *siècle.* Ils prétendoient que *la résurrection*, dont parle notre Seigneur, se fait par *la science*, qui rend les hommes des hommes nouveaux. Clem. Alex. Strom. Lib. III. p. 446. & 463.

ỳ. 19. *Le fondement de Dieu.*] C'est-à-dire, l'Edifice que Dieu a *fondé*; son Eglise, si souvent représentée par un édifice ferme & stable. Matth. XVI. 18. Eph. III. 20. I. Cor. III. 9. *Le fondement de Dieu*, dit S. Chrysostome sur cet endroit, *ce sont ceux qui sont fermes dans la foi, & qui, loin d'être ébranlés par les séducteurs, se font admirer par leur constance.* Hom. V. p. 571. Le sens est très beau. Si les Hérétiques *renversent la foi de quelques-uns*, ils n'ébranleront point celle des *Elus*, qu'ils ne sauroient séduire. Conférez Col. I. 23. I. Jean II. 19. Cependant il y a un autre sens, qui n'est pas moins beau. Le *fondement de Dieu*, c'est la Doctrine de l'Evangile. Elle se maintiendra malgré tous les efforts de l'Hérésie. *Ils ne pourront ébranler*, dit Théodoret sur ce passage, *la base de la Vérité.* Voyez ci-dessous III. 9. & le même Théodoret, Préface du II. Liv. des Fab. des Hérétiques. Ces deux explications se réunissent. *L'Eglise est la colomne & l'appui de la Vérité*, & la *Vérité* est à son tour *la base* & *le fondement* de l'Eglise. I. Tim. VI. 15.

Aiant ce sceau.] C'est une allusion aux inscriptions, qu'on mettoit sur les pierres du *fondement.* Voyez Zach. III. 9. & conférez I. Pier. I. 5.

Le Seigneur connoit &c.] Il aime, il protège, il sauvera. Voyez Rom. VIII. 29. S. Paul cite un passage des Nombres, Chap. XVI. 5.

Quiconque invoque &c.] Ceux qui font profession d'être Disciples de J. C. Voyez sur Rom. X. 13. & Nomb. XVI. 26.

ỳ. 20. *Dans une grande maison.*] *Grande*, pour dire, *riche.* S. Paul veut prévenir le scandale & la douleur, que pourroient causer à Timothée les Hérésies qui s'élevoient, ou qu'il lui prédit; & la comparaison qu'il emploie est parallèle, pour le sens, à la Parabole de J. C., Matth. XIII. 24-30. & 36-43. Au reste, S. Chrysostome remarque sur cet endroit, que cette *grande maison ne représente pas l'Eglise, mais le Monde, parce que dans l'Eglise il n'y a point de vases de bois ou de terre. Ils sont tous d'argent & d'or.* Hom. VI. p. 575. Il a expliqué cette *maison*, comme J. C. explique le *champ* de sa Parabole. *Le champ, c'est le monde.*

ỳ. 21. *De ces choses-là.*] Il s'agit de *l'iniquité*, ỳ. 19. & des *hérésies*, ỳ. 16. & 17. On a re-

se honorable, *un vase* sanctifié, utile au service du Maître, & préparé pour toute sorte de bonnes oeuvres.

22 Fuyez les passions de la jeunesse ; & vous attachez au contraire à la
justice, à la foi, à la charité, à *conserver* la paix avec tous ceux qui invoquent le Seigneur d'un coeur pur. 23 Rejettez les questions folles & impertinentes, sachant qu'elles n'engendrent que des contestations. 24 Or il ne faut pas qu'un Serviteur du Seigneur s'amuse à contester; mais il doit être doux envers tout le monde, propre à enseigner, patient: 25 instruisant avec douceur ceux qui sont d'un sentiment contraire, parce qu'il ne sait pas si Dieu ne leur donnera point la repentance, pour reconnoître la Vérité, 26 & si revenus de leur assoupissement *ils n'échapperont point* aux pièges du Diable, qui les tient captifs pour *faire* sa volonté.

CHA-

℣. 22. I. Cor. I. 2. I. Tim. VI. 11. ℣. 23. I. Tim. I. 4. IV. 7. VI. 4. Tit. III. 9. ℣. 24. I. Tim. III. 2. Tit. I. 9. ℣. 25. Act. VIII. 22. Gal. VI. 1.

remarqué que le mot de l'Original, qu'on traduit *se purifier*, a de l'emphase, & qu'il exprime *une parfaite & une entière purification.* Chrysost. Ibid p. 577. Cela se rapporte à ce que dit S. Paul II. Cor. VII. 1.

℣. 22. *Les passions.*] Ou, *les mauvais desirs de la jeunesse.* C'est l'ambition, la présomption, la fierté, la vaine gloire, & ce qui naît de ces passions-là, l'esprit de contention, le mépris des autres &c. Voyez I. Tim. III. 6. On peut y ajouter l'amour des plaisirs; mais comme S. Paul ne nomme point *la tempérance* ou *la continence* parmi les Vertus qu'il oppose *aux passions de la jeunesse*, il semble qu'il ne l'ait pas eu en vue.

℣. 23. *Folles & impertinentes.*] Les deux mots Grecs, qu'on traduit de la sorte, ont à peu près la même signification. Aussi les LXX. les employent indifféremment pour exprimer un mot Hébreu, qui signifie *insensé.* Voyez Prov. VIII. 5. XV. 15. &c. Il s'agit de *questions*, qui ne sont plus connues; mais dont on a des exemples dans celles que faisoient les Docteurs Juifs sur l'observation des préceptes cérémoniels, & sur une infinité de cas particuliers. On trouve des *questions* de cette nature dans leurs Livres, & malgré l'avertissement de S. Paul, on en trouve une infinité dans les Livres des Chrétiens.

℣. 24. *Propre à enseigner.*] Voyez sur I. Tim. III. 2.

℣. 25. *Instruisant.*] Ou, *reprenant avec douceur ceux qui résistent.* Il ne s'agit pas de l'Hérétique malicieux & opiniâtre, mais de celui qui erre par ignorance, par préjugé &c.

℣. 26. *De leur assoupissement.*] Ou, *de leur yvresse.* L'Apôtre appelle ainsi l'état, où l'erreur & les vices plongent les hommes. Voyez I. Cor. XV. 34. Rom. XIII. 11. & suiv. I. Thess. V. 6.

Pour faire sa volonté.] Le Grec est équivoque, & peut se rapporter ou à *Dieu*, ou au *Démon.* Conférez Rom. VI. 16. VII. 23.

Chap. III. ℣. 1. *Dans les derniers tems.*] C'est-à-dire, *dans la suite.* Voyez Dan. II. 28. où ces mots, *Dans les derniers jours*, sont parallèles à ceux-ci du ℣. 29. *après cela*; de même Dan. X. 14. Sap. II. 3. Timothée étoit si proche de ces tems-là, que S. Paul l'exhorte au ℣. 5. de *s'éloigner* des Imposteurs, dont il lui prédit la venue. Et l'on voit Tite I. 15, 16. qu'ils commençoient à paroître. Cela n'empêche pas pourtant que cette Prophétie ne s'étende à des tems plus éloignés; & si Théodoret a dit sur cet endroit, *Je croi que cette prédiction regarde le tems où nous sommes*, on l'a pu dire à beaucoup plus forte raison des siècles suivans.

℣. 2. *Les hommes seront.*] C'est-à-dire, qu'il

CHAPITRE III.

Vices des derniers tems. Piété apparente. Caractère des séducteurs. Ils s'oppoſeront à la Vérité, mais ils ne réuſſiront point. 1-9. *Timothée, témoin des vertus de Paul. Piété perſécutée. Inſpiration & utilité de l'Ecriture.* 10-17.

1 SACHEZ au reſte, que dans les derniers tems il viendra des conjonctures difficiles. 2 Car les hommes ſeront pleins de l'amour d'eux-mêmes, avares, vains, ſuperbes, médiſans, deſobéiſſans à leurs pères & à leurs mères, ingrats, ſcélérats, 3 ſans affection pour leurs proches, irréconciliables, calomniateurs, débauchés, cruels, ennemis des gens de bien ; 4 traîtres, inſolens, bouffis d'orgueil, aimant les voluptés beaucoup plus que Dieu ;
5 aiant l'apparence de la Piété, mais étant impies en effet. Eloignez-vous de cette ſorte de gens.
6 Tels ſont ceux, qui s'inſinuent dans les maiſons, & qui tiennent captives

CHAP. III. ℣. 1. I. Tim. IV. 1. II. Pier. II. 1. III. 3. Jud. vſ. 18. ℣. 5. Matt. VII. 15. XVIII. 17. Rom. XVI. 17. II. Theſſ. III. 6. I. Tim. V. 8. II. Tim. II. 16, 23. Tit. I. 16. III. 10. II. Jean vſ. 10. ℣. 6. Matt. XXIII. 14. Tit. I. 11.

qu'il y en aura beaucoup de ce caractère.

Vains.] Voyez ſur Rom. I. 30.

Superbes.] Voyez là-même. Le mot de l'Original déſigne quelquefois l'*impiété*, & le mépris de la Religion. Voyez I. Mach. II. 47, 49. VII. 34. conféré avec le ℣. 38.

Médiſans.] Ou, *Blaſphémateurs.*

Scélérats.] Voyez ſur I. Tim. I. 9.

℣. 3. *Sans affection pour leurs proches.*] Ou, ſimplement, *ſans affection*, *ſans humanité.*

Irréconciliables.] Ou, *implacables*, ou, *perfides* & ſans foi.

Débauchés.] Gr. *incontinens*, ce qui renferme tous les vices contraires à la chaſteté & à la tempérance. Voyez ſur Tite I. 8.

℣. 4. *Inſolens.*] C'eſt le caractère de ces pécheurs audacieux, qui ne reſpectent rien & qui ſe précipitent où leurs paſſions les emportent. On peut auſſi traduire *légers.* C'eſt le ſens que S. Chryſoſtome a donné au mot de l'Original, Hom. VIII. p. 593.

Bouffis d'orgueil.] Comme l'Apôtre a déja parlé de *l'orgueil* dans le ℣. 2. il ſemble, qu'il a voulu marquer ici la témérité de ces gens-là à introduire de faux cultes & de fauſſes opinions. Voyez Col. II. 18. I. Tim. VI. 4.

Aimant les voluptés &c.] Ils font mine de ſervir *Dieu*, quoique dans le fond *ils n'aiment que la Volupté*, qu'ils ſervent ſous le voile de la Religion. Voyez Phil. III. 19. I. Tim. VI. 5.

℣. 5. *La Piété.*] C'eſt la Religion Chrétienne. Voyez I. Tim. VI. 3.

Impies en effet.] C'eſt ainſi que l'on rend les termes Grecs, qui ſignifient à la lettre, *Aiant renoncé la force de la Piété.* On appelle *force* ce qui eſt, pour ainſi dire, l'ame des choſes, la vérité des figures. Ainſi les mots ſont les images, & les choſes ſignifiées *la vertu.* I. Cor. XIV. 11. De même, les vérités cachées dans les figures de l'Ancien Teſtament ſont *la force* de ces figures. *Avoir* donc *les apparences de la Piété, & en renoncer la force*, c'eſt faire profeſſion de la Religion Chrétienne, & n'avoir dans le fond ni la vérité ni la crainte de Dieu. Le Commentaire de ces paroles de S. Paul eſt dans celles-ci de Juſtin Martyr: *Ils s'appellent Chrétiens, quoiqu'au fond ils ſoient de vrais Athées, & d'impies Hérétiques, puiſque toute leur Doctrine n'eſt qu'un tiſſu de blaſphèmes, d'impiétés & d'extravagances.* Dial. p. 239.

Eloignez-vous de cette ſorte de gens.] Les Chrétiens ſe ſéparoient abſolument de ces Hérétiques. *Nous n'avons aucune communion avec eux*, dit S. Irénée, *ni dans les mœurs, ni dans ce qui regarde la Société civile.* Iren. Lib. I. 24.

℣. 6. *Qui s'inſinuent dans les maiſons.*] Le terme de l'Original a de l'emphaſe. Il marque des gens, qui entrent dans tous les réduits d'une mai-

ves de petites femmes, chargées de péchés, & possédées de diverses passions;
7 qui apprennent toujours, sans pouvoir jamais arriver à la connoissance de la
Vérité. 8 Comme donc Jannès & Jambrès résistérent à Moïse, ceux-ci de
même résistent à la Vérité; gens d'un esprit corrompu, & entièrement per-
vertis dans la Foi. 9 Mais ils ne feront pas de grands progrès; parce que leur
folie sera *bientôt* connue de tout le monde, comme le fut celle de ces hom-
mes-là.
10 Pour vous, vous êtes parfaitement instruit de ma doctrine, de ma con-
duite, de mes intentions, de ma foi, de ma douceur, de ma charité, de
ma constance, 11 de mes persécutions, de ce que j'ai souffert à Antio-
che,

ỳ. 8. Exod. VII. 11. I. Tim. VI. 5. Tit. I. 16. ỳ. 10. I. Tim. IV. 6. ỳ. 11. Ps. XXXIV. 20, Act. XIII. 50. XIV. 2. XIX. 22. II. Cor. I. 10.

maison, qui en pénètrent tous les secrets. Tels sont tous les *Pharisiens*, anciens & modernes. Matth. XXIII. 14.

De petites femmes.] Ou comme porte notre Version commune, *des femmelettes*, car c'est ce que signifie le Grec. Ce que l'Apôtre dit dans cet endroit est confirmé par S. Irénée Lib. I. Cap. 9. Il parle du *Magicien Marc* Disciple de Valentin. Cet Imposteur, dit S. Irénée, *s'adresse particulièrement aux femmes, mais surtout aux plus magnifiques & aux plus riches. Et pour les gagner par ses flatteries, Je vais,* leur dit-il, *vous faire part de ma grace, puisque votre Ange voit continuellement la face du Père de toutes choses* &c. On peut voir dans tout ce chapitre de S. Irénée, par quels artifices ces hypocrites-là séduisoient & corrompoient les femmes.

De diverses passions.] Ou, *par toute sorte de passions*, comme on a exprimé l'Original, Tit. III. 3. Voyez Héb. II. 4.

ỳ. 7. *Qui apprennent* &c.] C'est-à-dire, que faisant les dévotes elles vouloient toujours s'instruire, mais qu'elles n'apprenoient jamais ce qu'il falloit apprendre, savoir, à renoncer à leurs péchés. Ainsi, I. Cor. VIII. 2. 3. si *quelqu'un croit savoir quelque chose, il ne sait encore rien.... Mais si quelqu'un aime Dieu* &c. La *Vérité* signifie non seulement les dogmes de la Religion, mais la *Vertu*, la *Justice*. Voyez ci-dessus II. 7.

ỳ. 8. *Jannès & Jambrès.*] L'Interprète Latin a lu *Mambrès*, & il y a dans quelques Livres des Juifs *Mamré*, mais dans les Paraphrases Chaldaïques on lit *Jambrès*, ou *Jambros*. On conjecture que ces deux noms sont vulgairement *Jean & Ambroise*. Buxtorfe, Diction. Rabb. Col. 945. C'étoient les principaux Magiciens de Pharaon. Ils ne sont point nommés dans l'Ancien Testament, mais ils le sont dans la Paraphrase Chaldaïque de Jonathan, Exod. VII. 11. Nomb. XXII. 22. Dans ce dernier passage il est dit, que *Balaam avoit deux Serviteurs avec lui*, ce que le Paraphraste explique de ces deux hommes-là. Il y a des Livres des Juifs, où ils sont nommés *fils de Balaam*. Quoi qu'il en soit, Eusèbe cite un endroit du Philosophe Numénius Pythagoricien, où ces deux Magiciens sont désignés par le titre de *Scribes sacrés*. De Præpar. Evang. Lib. IX. 8. Il en est fait mention dans d'autres Ecrits des Juifs & des Paiens; mais Origène remarque que ces mots, *Comme Jannès & Jambrès résistérent à Moïse*, se trouvoient dans un Livre Apocryphe, intitulé *Jamnès*. Hom. XXXV. sur la Genèse.

Ceux-ci de même.] Ces Imposteurs contrefaisoient les Prophètes, & tâchoient de séduire les Fidèles par de faux miracles. C'est ce que l'Eglise vit dans *Simon*, dans *Ménandre* &c. Voyez Iren. Lib. I. 20. Eusèb. Hist. Eccl. III. 26. IV. 7. &c.

D'un esprit corrompu.] Ou, *dépravé*. Voyez sur I. Tim. VI. 4.

Pervertis dans la Foi.] C'est-à-dire, que ce sont d'infidèles corrupteurs de la Vérité. Voyez sur I. Cor. IX. 27.

ỳ. 9. *Ils ne feront pas de grands* &c.] *Le Seigneur n'empêcha pas l'Ennemi de semer son yvraie, mais il en a converti une grande partie en bon grain. C'est ce que l'on voit à présent dans les Villes & dans les Villages, où ces Hérésies ont été, & qui en sont heureusement purgés.* Voilà ce que rapporte Théodoret, & ce qui explique & justifie la prophétie de S. Paul, Hæret. Fabul. Lib. II. in Procem. Les *Gnostiques* furent l'exécration des Infidèles aussi-bien que des Chrétiens.

ỳ. 10. *Vous êtes parfaitement instruit.*] L'Origi-

che, à Icone, à Lystres; *vous savez, dis-je*, quelles persécutions j'ai soutenues, & comment le Seigneur m'a délivré de toutes. [12] C'est ainsi que tous ceux, qui voudront vivre selon la piété dans *la Foi de* JESUS-CHRIST, seront persécutés. [13] Mais pour ces hommes méchans & imposteurs, ils iront toujours en empirant, séduisant *les autres*, & se séduisant eux-mêmes.

[14] Quant à vous, demeurez ferme dans la *Doctrine* qu'on vous a enseignée, & dont vous avez connu la certitude, sachant de qui vous l'avez apprise. [15] Outre que dès votre enfance vous avez la connoissance des Lettres saintes, qui peuvent vous instruire pour *obtenir* le salut par la foi en JE-

℣. 12. Matth. XVI. 24. Jean XVII. 14. Act. XIV. 22. I. Thess. III. 3. ℣. 14. II. Tim. II. 2.

riginal signifie cela, Luc I. 3. On peut aussi traduire, *Vous avez été témoin*. Cependant on a préféré la prémière traduction; parce qu'encore que Timothée *eût été témoin de la Doctrine*, *& de la conduite* de S. Paul &c. il ne l'avoit pas été de ses persécutions à *Antioche* & à *Icone*. La raison en est qu'il n'étoit pas encore avec l'Apôtre, & qu'il ne commença de l'accompagner que fort peu avant qu'il quittât l'Asie pour passer en Macédoine. Cela est évidemment prouvé par le récit de S. Luc, Act. XVI. 1, 2, 3.

Ma conduite.] Cela regarde les actions & les mœurs.

Mes intentions.] Le but, que je me suis proposé.

Ma foi.] La *fidélité* de S. Paul dans tout son ministère, ou la constance de *sa foi* dans les persécutions.

Ma douceur.] Ou, *ma bonté*. Voyez sur I. Tim. I. 16. & sur II. Cor. VI. 6. Le terme de l'Original a aussi une idée de *force* & de *grandeur d'ame*, que les adversités ne troublent point. C'est le sens de S. Chrysostome, Hom. VIII. p. 595.

Ma constance.] Ou, *ma patience*. Conférez II. Cor. VI. 4. & suiv.

℣. 11. *A Antioche.*] De Pisidie. Act. XIII. 14, 45, 50.

A Icone.] Dans la Lycaonie. Act. XIII. 51. XIV. 15.

A Lystres.] Dans la même Province. Act. XIV. 6, 19. Tout cela précéda la vocation de Timothée, & le tems où S. Paul se l'associa. Voyez la Préface générale.

℣. 13. *Imposteurs.*] Ou, *Enchanteurs*, *Magiciens*. L'Original signifie des séducteurs, qui employent la flatterie pour gagner les hommes, (voyez Rom. XVI. 18. & ici sur le ℣. 6.) ou qui les trompent par des prestiges. Ce dernier caractère fut sur-tout celui des anciens *Gnostiques*. *Ménandre*, Disciple de Simon, *étoit si habile dans la Magie*, *qu'il ne cédoit en rien à Simon son maître*. Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. 25. *Marc*, Disciple de Valentin, fut à cause de cela surnommé l'*Enchanteur*. Iren. Lib. I. 9. Theod. Hær. Fab. Lib. I. 9. La Magie étoit l'étude de ces gens-là, & Clément d'Alexandrie nous apprend, que les Sectateurs de *Prodicus*, un des Chefs des *Gnostiques*, se vantoient d'avoir les Livres secrets du fameux Zoroastre, Strom. Lib. I. p. 304. Cela fait voir combien la pensée de S. Paul est juste, lorsqu'il compare ces Hérétiques aux Magiciens d'Egypte.

Et se séduisant eux-mêmes.] Ou, *étant séduits*, savoir, par leurs propres passions, Eph. IV. 2. & par une fausse *Philosophie*. Col. II. 1.

℣. 14. *Dont vous avez connu la certitude.*] Ou, *que vous avez cru*. On traduit ainsi avec S. Chrysostome & Théodoret, sur cet endroit. Autr. *qui vous a été confiée*. Conférez Héb. II. 3. Luc I. 2, 4.

℣. 15. *Des Lettres saintes.*] Il s'agit du Vieux Testament. Quoique presque tous les Livres du Nouveau fussent écrits dès-lors, ils ne l'étoient pas dès l'enfance de Timothée, & il ne pouvoit pas avoir été nourri dans cette lecture. Du reste les Juifs avoient grand soin de faire lire l'Ecriture sainte à leurs enfans. Josèphe rapporte, au commencement de sa Vie, qu'il s'y étoit si fort appliqué dès son enfance, qu'à l'âge de quatorze ans on le consultoit sur les sens cachés de l'Ecriture.

Instruire.] C'est ce que signifie le mot Grec. Voyez dans les LXX. Ps. XIX. 7. CV. 22. Ecclésiastique XVIII. 32. & aill. Autr. *Vous rendre sages*. Le sens est, que la lecture de la Loi & des Prophètes pouvoit suffire pour faire con-

JESUS-CHRIST. [16] *Car* toute *l'*Ecriture étant divinement inſpirée, elle *eſt* utile pour inſtruire, pour convaincre, pour corriger, pour former à la juſtice; [17] afin que l'Homme de Dieu ſoit parfait, & qu'il ne lui manque rien pour être propre à toute bonne œuvre.



CHAPITRE IV.

Inſtruire en tout tems. Hommes amateurs de fables. Paul, victime prête à immoler. Il attend la Couronne de Juſtice. 1-9. *Démas l'abandonne. Alexandre le perſécute. Creſcens, Tite, Luc, Marc, Tychique.* 10-15. *Paul abandonné de tous, ſecouru par le Seigneur. Ordres particuliers. Salutations & vœux.* 16-22.

[1] JE vous conjure donc devant Dieu, & devant *notre* Seigneur JESUS-CHRIST, qui doit juger les vivans & les morts, lorsqu'il apparoîtra dans ſon Règne, [2] de prêcher la Parole, d'inſiſter en tems & hors tems:

℣. 16. Rom. XV. 4. II. Pier. I. 19, 20. &c. CHAP. IV. ℣. 1. II. Cor. XI. 31. Gal. I. 20. Phil. I. 8. I. Theſſ. II. 5. I. Tim. V. 21. VI. 13. ℣. 2. Gal. VI. 1. II. Tim. II. 24, 25. I. Theſſ. V. 14.

connoître que Jéſus étoit le Meſſie, & pour obtenir le ſalut en croyant en lui. Conférez Jean V. 39. Rom. III. 21, 22. &c.

℣. 16. *Car toute* &c.] Gr. *Toute l'Ecriture eſt divinement inſpirée & utile.* C'eſt ainſi que portent tous les Manuſcrits, excepté un ſeul. On lit néanmoins dans la Vulgate & dans la Syriaque, *Toute Ecriture divinement inſpirée eſt utile.* Quoique Théodoret ait lu comme nous liſons, il n'a pas laiſſé d'expliquer cet endroit ſuivant la leçon de la Vulgate. *L'Apôtre*, dit-il, *a uſé de diſtinction, & il a excepté les Ecrits de la ſageſſe humaine.* Theodor. ſur cet endroit, p. 502. De quelque manière qu'on liſe, le ſens eſt vrai & beau. Le prémier eſt, que toute l'Ecriture étant l'ouvrage du S. Eſprit, elle a tous les uſages qu'il faut avoir pour former à la piété, & pour réprimer l'erreur. Le ſecond, c'eſt qu'il n'y a que l'Ecriture qui ait ces uſages, parce qu'il n'y a qu'elle qui ſoit divinement inſpirée.

Utile pour &c.] L'Auteur de l'Eccléſiaſtique dit de même, *Que Dieu reprend, corrige, inſtruit, & ramène ſon Troupeau, comme un Berger.* Chap. XVIII. 16.

Pour former &c.] Gr. *Pour l'inſtruction, qui* eſt *dans la Juſtice.*

℣. 17. *L'Homme de Dieu.*] Le Miniſtre de l'Evangile. Voyez I. Tim. VI. 11. Le ſens eſt, que la connoiſſance de l'Ecriture fournit au Miniſtre de l'Evangile toutes les connoiſſances néceſſaires, pour ſe bien acquitter des diverſes fonctions de ſa charge, qui ſont exprimées dans le ℣. précédent.

CHAP. IV. ℣. 1. *Lorsqu'il* &c.] Gr. *Dans ſon apparition & dans ſon Règne.*

℣. 2. *En tems & hors tems.*] C'eſt une expreſſion proverbiale, qui veut dire en tout tems, & ſans ſe laſſer; car d'ailleurs J. C. a recommandé la prudence. Voyez Matth. X. 16.

Et joignez &c.] On a paraphraſé cet endroit, où il y a ſimplement dans le Grec, *En toute patience & doctrine. Toute doctrine*, ſignifie une *grande doctrine*, néceſſaire dans celui qui *reprend, qui cenſure, & qui exhorte. Toute patience* ſignifie de même *une grande patience*, pour ſupporter les foibleſſes des hommes, & pour attendre le fruit de l'exhortation ou des cenſures. Mais on y a joint l'idée de conſtance, qui eſt auſſi renfermée dans le mot de l'Original. (Voyez la 5. note ſur le ℣. 10. du Chap. III.) parce qu'il s'agit de réſiſter à des gens dont S. Paul fait le caractère dans le ℣. ſuivant. *Il viendra un tems*, &c.

℣. 3. *La ſaine Doctrine.*] Voyez ſur I. Tim. I. 10.

Avides de ce qui &c.] Gr. *Aiant une démangeaiſon d'oreille.* C'eſt-à-dire, étant avides, amoureux de fables, de doctrines curieuſes, qui les divertiſſent, & qui flattent leurs paſſions. Conférez Eſai. XXX. 9, 10.

Ils ſe chercheront &c.] Gr. *Ils s'entaſſeront, des*

tems: Reprenez, cenſurez, exhortez, & joignez à une grande doctrine beau-
coup de patience & de conſtance. 3 Car il viendra un tems, que les hom-
mes ne pourront ſouffrir la ſaine Doctrine; mais, avides de ce qui peut leur
chatouiller l'oreille, ils ſe chercheront tous les jours de nouveaux Maîtres au
gout de leurs paſſions; 4 ils fermeront l'oreille à la Vérité, & s'égareront a-
près des fables. 5 Veillez donc à tout. Supportez patiemment les travaux;
acquittez-vous de la charge d'Evangéliſte; rempliſſez votre miniſtère. 6 Car
pour moi je vais être immolé, & le moment de mon départ eſt tout pro-
che. 7 J'ai combattu dans le glorieux combat; j'ai fourni ma carrière; j'ai
gardé la foi. 8 Il ne me reſte plus qu'à recevoir la Couronne de Juſtice,
qui m'eſt réſervée, & que le Seigneur, le juſte Juge, me donnera dans cet-
te journée-là; & non ſeulement à moi, mais auſſi à tous ceux qui auront
aimé ſon avénement.
9 Tâchez de me venir trouver au-plutôt, 10 car Démas m'a abandonné,
parce qu'il a aimé le ſiècle préſent. Il s'en eſt allé à Theſſalonique, Creſ-
cens

℣. 4. I. Tim. I. 4. IV. 7. ℣. 5. Eph. IV. 11. II. Tim. I. 8. II. 3. ℣. 6. Phil. I. 23. II. 17. II. Pier. I. 14. ℣. 7. I. Cor. IX. 24, 25. Phil. III. 14. I. Tim. VI. 12. Héb. XII. 1. ℣. 8. I. Cor. IX. 25. I. Pier. V. 4. Jaq. I. 12. ℣. 10. & 11. Col. IV. 14.

des maîtres ſelon leurs propres paſſions. Des Docteurs, qui leur prêcheront ce qu'ils aiment.

℣. 5. *Evangéliſte.*] Voyez ſur Eph. IV. 11.

Rempliſſez.] On traduit ainſi avec la Vulgate, le mot Grec aiant cette ſignification dans les LXX. Eccléſiaſte VIII. 11. & aill. Clément Romain a dit *Plein de charité*, & a employé la même expreſſion, Ep. Corint. Sect. LIV. Théodoret confirme cette traduction, lorsqu'il explique les mots de l'Original, par *propoſer la doctrine de l'Evangile, & s'acquitter ainſi du devoir qui convient à un Miniſtre.* Autr. *Juſtifiez votre miniſtère par des preuves certaines*; c'eſt-à-dire, montrez par vos œuvres, que vous êtes véritablement Miniſtre de Dieu.

℣. 6. *Je vais être immolé.*] Ou, *Je ſuis comme une Victime, qui va être égorgée*, dont on va répandre le ſang. Gr. *Je ſuis déja immolé*, pour dire, *Je vais l'être.* Voyez ſur Phil. II. 17.

℣. 7. *J'ai combattu dans le glorieux combat.*] Dans *le combat de la Foi.* I. Tim. VI. 12. Cela regarde proprement le miniſtère de S. Paul, & les travaux de ſon miniſtère. Ainſi, exhortant Timothée à s'acquitter bien de toutes les fonctions de ſa charge, il lui dit *de bien combattre dans une ſi bonne guerre.* I. Tim. I. 18. Voyez auſſi ci-deſſus, II. 3, 4. Au reſte, ces mots, *J'ai bien combattu* &c. renferment deux choſes; l'une, que les combats de S. Paul ſont achevés; l'autre, qu'il en eſt ſorti victorieux.

℣. 8. *La Couronne de Juſtice.*] Voyez ci-deſſus II. 5. & I. Cor. IX. 25. La *Juſtice* ſignifie ici le *ſalut.* Voyez la Préface ſur l'Epître aux Romains. Autr. *La Couronne des juſtes*; celle dont Dieu couronnera leur perſévérance.

Qui auront aimé &c.] Qui auront cru l'avénement glorieux de J. C., & qui auront vécu d'une manière à ne le pas craindre, mais à le deſirer. Voyez Phil. III. 19, 20. II. Theſſ. III. 5. Héb. IX. 28.

℣. 10. *Démas.*] S. Paul lui rend ailleurs un bon témoignage. Voyez Col. IV. 14. Philémon ℣. 24. & cela dans le tems, que cet Apôtre étoit prêt à être mis en liberté. Cela ſert à faire voir que cette ſeconde Epître à Timothée n'a pas été écrite durant la prémière priſon de S. Paul, comme les Epîtres aux Coloſſiens & à Philémon.

Aimé le ſiècle préſent.] *Il a mieux aimé*, dit S. Chryſoſtome, *vivre en repos chez lui, que de partager avec moi les travaux & les périls où je ſuis pour l'Evangile.* Hom. X. p. 609. On croit néanmoins que l'expreſſion de S. Paul renferme quelque choſe de plus. L'Apôtre ne dit point de *Phygelle* & d'*Hermogène*, qui l'avoient auſſi abandonné, qu'ils avoient *aimé ce ſiècle.* Quoi qu'il en ſoit, le caractère de *Démas* eſt oppoſé au beau caractère de *Moïſe*, qui *aima mieux ſouffrir avec le Peuple de Dieu, que de jouïr pour quelque tems des délices du Péché.* Héb. XI. 25.

cens en Galatie, & Tite en Dalmatie. [11] Il ne m'eſt reſté que Luc. Prenez Marc, & l'amenez avec vous, parce qu'il m'eſt fort utile pour le miniſtère. [12] A l'égard de Tychique, je l'envoie à Ephèſe. [13] Apportez-moi en revenant le manteau, les livres, & ſur-tout les parchemins, que j'ai laiſſés à Troas chez Carpus.

[14] Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait beaucoup de maux. Que le Seigneur le récompenſe ſelon ſes œuvres! [15] Gardez-vous auſſi de lui, car il s'eſt fort oppoſé à notre Doctrine.

[16] Perſonne ne m'a aſſiſté dans ma prémière défenſe; mais tous m'ont aban-

℣. 11. Act. XV. 27. Col. IV. 10. Philém. ℣. 24. ℣. 12. Act. XX. 4. Col. IV. 7. Tit. III. 12. ℣. 14. I. Tim. I. 20.

En Galatie.] C'eſt ainſi qu'on lit dans tous les Manuſcrits. Cependant pluſieurs des Anciens, rapportant cet endroit de S. Paul, ont dit *dans les Gaules*, comme s'ils avoient lu de la ſorte dans l'Original. Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. III. C. 4. Epiph. Hær. LI. Sect. XI. Hier. in Catal. p. 268. Théodoret nous en apprend la raiſon. *Ce ſont les Gaules*, dit-il, *que l'Apôtre appelle Galatie; car c'eſt ainſi qu'elles ſe nommoient autrefois, & qu'elles ſe nomment encore aujourd'hui par ceux qui ont connoiſſance des Sciences étrangères.* Cette explication n'eſt pas ſeulement appuyée par les Anciens; elle a même de la vraiſemblance. Si l'Apôtre avoit envoyé *Creſcens* dans la Province de *Galatie*, Timothée, qui étoit en Aſie, n'auroit guères pu l'ignorer. *Creſcens* y ſeroit-il allé ſans paſſer par Ephèſe, & ſans y porter des nouvelles de S. Paul?

Dalmatie.] Province de l'Illyrie. Il faut que Tite fût revenu de *Crète* auprès de S. Paul, ſuivant l'ordre qu'il lui en avoit donné, Tite III. 12.

℣. 11. *Marc.*] Voyez Coloſſ. IV. 12. C'eſt une nouvelle preuve de la remarque, que l'on a faite ſur *Démas*: car *Marc* étoit avec S. Paul à Rome vers la fin de ſa prémière priſon.

℣. 12. *J'envoie Tychique.*] On traduit *J'envoie*, au préſent, quoiqu'il y ait le paſſé dans le Grec. La raiſon en eſt, que Timothée étant à Ephèſe, l'Apôtre ne pouvoit raiſonnablement lui mander, *qu'il y avoit envoyé Tychique*; mais il pouvoit bien lui mander, *qu'il l'envoyoit* pour porter cette Lettre, & pour prendre ſoin des Egliſes d'Aſie, pendant l'abſence de Timothée, qu'il rappelloit auprès de lui. Le paſſé eſt ſouvent mis pour le préſent, & l'on en peut voir un exemple tout pareil à celui-ci, Philém. ℣. 11. où il faut traduire de même, *Je vous renvoie Onéſime*, quoiqu'il y ait dans le Grec, *Je l'ai renvoyé.* Voyez encore Philém. ℣. 19, 21. Ce voyage de Tychique à Ephèſe eſt différent de celui dont il eſt parlé, Eph. IV. 21. Il y a pourtant de ſavans Auteurs, qui croyent que l'Epître *aux Ephéſiens* eſt de ce tems-ci. Voyez ce qu'on a remarqué là-deſſus dans la Préface générale. Mais il y a trop peu de rapport entre la matière de cette Epître-là, & de la II. à Timothée, pour les croire du même tems.

℣. 13. *Le manteau.*] C'eſt ainſi que S. Chryſoſtome explique le mot Grec; & en effet on ne peut douter que *Phelonè*, qui eſt dans l'Original, ne ſoit la même choſe que le *Penula* des Latins, *un manteau de campagne*, pour ſervir contre la pluie & le froid. Auſſi la Vulgate porte *Penula.* Cependant S. Chryſoſtome ajoute que d'autres croyent que c'eſt *une caſſette*, ou *un ſac de cuir*, dans lequel étoient les livres de S. Paul.

Les parchemins.] Il y a de l'apparence que c'étoient les livres du Vieux Teſtament, qu'on écrivoit ſur des feuilles de parchemin, couſues les unes aux autres, & que l'on plioit en *rouleau* ou en *volume.* C'eſt ce que Théodoret a remarqué.

℣. 14. *Alexandre.*] Voyez ſur I. Tim. I. 20. Il étoit allé à Rome, où il avoit été un des grands adverſaires de S. Paul, & il paroît par cet endroit qu'il s'en étoit retourné en Aſie.

M'a fait.] Gr. *m'a fait voir*, c'eſt-à-dire, *ſentir.* Expreſſion Hébraïque. Pſ. IV. 6.

Le récompenſe.] Gr. *lui rende.* La Vulgate & quelques Manuſcrits portent, *lui rendra.*

℣. 15. *Doctrine.*] Gr. *paroles.*

℣. 16. *Perſonne* &c.] Il s'agit apparemment de tous ceux qui avoient quelque crédit, & en particulier de ceux d'Aſie, qui avoient ſuivi S. Paul à Rome. Ci-deſſus I. 5.

Ma prémière défenſe.] C'eſt la prémière fois que S. Paul parut devant ſes Juges, depuis qu'il fut retourné à Rome; car il ne s'agit pas de ſa prémière priſon, ni *de la défenſe de l'Evangile* dont

abandonné. Que cela ne leur ſoit point imputé! [17] Cependant le Seigneur
m'a aſſiſté & m'a fortifié, afin que la Vérité que je prêche fût pleinement
confirmée par mon miniſtère, & que toutes les Nations l'entendiſſent; de ſor-
te que j'ai été délivré de la gueule du Lion. [18] Le Seigneur me délivrera auſſi
de toute action mauvaiſe, & me ſauvera dans ſon Royaume céleſte. Qu'à lui
ſoit gloire aux ſiècles des ſiècles! Amen.
[19] Saluez de ma part, Priſque, Aquilas, & la maiſon d'Onéſiphore. [20] E-
raſte eſt demeuré à Corinthe, & j'ai laiſſé Trophime malade à Milet. [21] Tâ-
chez de venir avant l'Hiver. Eubule, Pudens, Linus, Claudie, & tous nos
Frè-

℣. 19. Act. XVIII. 2. Rom. XVI. 3. II. Tim. I. 16. ℣. 20. Act. XIX. 22. XX. 4. XXI. 29.

dont il eſt parlé Phil. I. 7. La raiſon en eſt, que *Timothée* étoit alors avec l'Apôtre, comme on le voit par le commencement de l'Epître aux Philippiens qui eſt écrite au nom de *Timothée*. Phil. I. 1.

℣. 17. *Afin que la Vérité.*] Autr. *Afin que la prédication* de l'Evangile *eût ſa perfection par mon miniſtère*. C'eſt-à-dire, qu'il fût annoncé à Rome en préſence de toutes les Nations qui s'y rendoient de toutes parts.

De la gueule du Lion.] On entend d'ordinaire ceci de Néron, mais on a lieu de croire que ce méchant Prince n'étoit pas alors à Rome. Il y avoit laiſſé, pour gouverner en ſon abſence, *Hélius Céſaréanus*, qui y exerçoit toutes les cruautés imaginables. Voyez la Préface générale. Au reſte, on trouve une expreſſion ſemblable à celle de S. Paul au Chap. LI. de l'Eccléſiaſtique ℣ 4. L'Auteur y bénit Dieu de ce qu'il avoit été juſtifié des accuſations, qu'on avoit portées contre lui devant le Roi d'Egypte. L'Apôtre ſemble faire alluſion à ce que dit David, I. Sam. XVII. 37.

℣. 18. *Action mauvaiſe.*] On l'explique, avec S. Chryſoſtome, de toute *action* indigne de la foi & du miniſtère de S. Paul; ou, ce qui revient au même ſens, de toutes les entrepriſes que feroient ſes ennemis pour le faire ſuccomber. Voyez Phil. I. 19, 20. Conférez II. Pier. II. 9. Car au reſte, il n'eſpéroit pas d'échapper au danger qui le menaçoit. Ci-deſſus ℣. 6.

℣. 19. *Priſque.*] C'eſt celle que l'Apôtre nomme ailleurs *Priſcille*, qui eſt le diminutif de *Priſque*. Voyez Rom. XVI. 3. Cette ſalutation fait voir, qu'*Aquilas & Priſcille* étoient retournés de Rome à Ephèſe, où ils avoient déja demeuré. Act. XVIII. 24, 25.

La maiſon d'Onéſiphore.] Comme *Onéſiphore* étoit d'Ephèſe, ceci montre que Timothée y étoit encore, lorſque S. Paul lui écrivit cette ſeconde Lettre.

℣. 20. *Eraſte eſt demeuré à Corinthe.*] C'eſt apparemment le même dont il eſt parlé Rom. XVI. 23. Il étoit de Corinthe, où il avoit une Charge. Act. XIX. 22. On peut juger par cet endroit, que S. Paul aiant quitté Timothée à Ephèſe, I. Tim. I. 3. étoit paſſé de Macédoine en Grèce. Cela fait voir auſſi, que cette Epître ne fut pas écrite durant la prémière priſon de S. Paul. La raiſon en eſt, que Timothée, qui étoit avec lui quand il partit de *Corinthe*, ne pouvoit ignorer qu'*Eraſte fût demeuré* dans cette Ville-là; & que quand il auroit pu l'ignorer, il n'y a nulle apparence que S. Paul lui mandât un fait qui étoit arrivé cinq ans auparavant. Il faut faire la même réflexion ſur l'article de *Trophime*.

Trophime.] Ephéſien, qui avoit ſuivi S. Paul à Jéruſalem, lorſqu'il y fut arrêté. Voyez Act. XXI. 29.

Milet.] Ville d'Aſie, proche d'Ephèſe. Act. XX. 17. Au reſte, ce n'eſt pas une nouvelle, que S. Paul mande à Timothée; car *Milet* étant tout proche d'Ephèſe; & *Trophime* étant Ephéſien, il n'eſt pas vraiſemblable que Timothée, qui étoit à Ephèſe, ignorât que *Trophime* fût *demeuré malade à Milet*, ni que S. Paul lui mandât cette nouvelle de Rome. C'eſt donc S. Paul, qui demande lui-même des nouvelles de *Trophime* qu'il a *laiſſé malade à Milet*.

℣. 21. *Linus.*] On croit communément que c'eſt celui, que la plupart des Anciens mettent pour le prémier Evêque de Rome. Iren. Lib. III. 3. Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. III. 2. V. 6. Théodoret parle néanmoins de cela comme d'une tradition qui n'eſt pas certaine. *On dit que c'eſt ce Linus, qui ſuccéda au grand S. Pierre.* Théodoret Tom. III. p. 506. L'Auteur des *Conſtitutions Apoſtoliques*, Lib. VII. 46. rapporte, que *Linus* fut fils *de Claudie*; que *ce fut*

 S. Paul,

Frères vous saluent. [22] Le Seigneur JESUS soit avec votre esprit ! Que la Grace soit avec vous *tous!* Amen.

La seconde à Timothée, qui a été ordonné le prémier Evêque des Ephésiens, fut écrite de Rome, lorsque S. Paul comparut pour la seconde fois devant l'Empereur Néron.

Fin de la II. Epître à TIMOTHE'E.

℣. 22. Gal. VI. 18. Philém. ℣. 25.

S. Paul, *qui l'ordonna Evêque de Rome; & qu'après la mort de Linus, S. Pierre ordonna Clément en sa place.* Mais cet Auteur ne mérite presque aucune foi. Au reste, on ne peut se dispenser de remarquer ici, que la Tradition, qui veut que S. Pierre & S. Paul aient été ensemble à Rome, & qu'ils y aient souffert le Martyre *en même tems*; que cette Tradition, dis-je, souffre une grande difficulté. Il paroîtra toujours incroyable que S. Paul, qui fait mention de *Linus* &c. n'eût pas dit un mot de S. Pierre, si ce dernier Apôtre avoit été alors libre ou prisonnier à Rome. Voyez Euseb. Hist. Eccl. Liv. II. 25.

℣. 22. *Avec votre esprit.*] Avec vous. Voyez sur Gal. VI. 18.

La seconde &c.] Voyez la note sur la date de l'Ep. aux Romains. Celle-ci varie, & se trouve différente en divers Manuscrits. Ces mots, *Qui a été ordonné le prémier Evêque des Ephésiens*, ne sont point du tout des tems Apostoliques, & sont manifestement faux, puisqu'il y avoit des Evêques à Ephèse avant que S. Paul y laissât Timothée. Voyez Act. XX. 28. Aussi cette particularité ne se trouve point dans la date, qui est à la fin du Commentaire de Théodoret. Il est d'ailleurs au moins fort incertain si l'Apôtre comparut devant Néron, que l'on ne croit pas avoir été à Rome dans ce tems-là, comme on l'a remarqué sur le ℣. 17. Cette Lettre fut apparemment portée par Tychique. Voyez le ℣. 12.

Fin des Remarques sur la II. Epître à TIMOTHE'E.

PRE-

PREFACE
SUR
L'EPITRE DE S. PAUL
A
TITE.

I. Tite *étoit Disciple de S. Paul, &, comme Timothée (a),* son vrai Fils dans la Foi. *Il exerça le ministère* (b) *d'*Evangéliste, *ou de Coadjuteur des Apôtres. Aussi S. Paul l'appelle* (c) son Frère & son Collègue. *On sait peu de chose de son histoire, parce que S. Luc ne l'a pas même nommé dans le Livre des Actes. Il est vrai que de savans Interprètes ont cru, qu'il étoit ce* (d) Juste *de Corinthe, chez qui l'Apôtre se retira, lorsqu'il se sépara des Juifs, à cause de leur incrédulité & de leurs blasphêmes. Cette conjecture est fondée sur ce qu'on lit dans la Vulgate,* Tite Juste, *leçon, qui se trouve aussi dans quelques Manuscrits Grecs; outre qu'il y a* Tite *au-lieu de* Juste *dans les Versions Syriaque & Arabe. Cependant comme presque tous les Manuscrits portent* Juste, *cette leçon doit être préférée à celle de la Vulgate. Mais ce qui prouve d'ailleurs que* Tite *n'est pas le* Juste *de Corinthe, c'est que le prémier avoit accompagné S. Paul au Concile de Jérusalem, avant que l'Apôtre vînt prêcher à Corinthe; & que, dans le récit de S. Luc,* Juste *est représenté comme un homme, qui n'étoit pas connu de S. Paul avant ce voyage-là.* Il entra, *dit S. Luc*, dans la maison d'un certain homme, qui craignoit Dieu, nommé Juste. *Il est même certain que ces mots,* Qui craignoit Dieu, *ne désignent jamais dans S. Luc ceux qui croyoient déja en* Jesus-Christ [1]. *Or il y avois alors quelque tems que Tite étoit Disciple.*

(a) Chap. I. 4.
(b) Voyez sur Eph. IV. 11.
(c) II. Cor. II. 12. VIII. 23.
(d) Act. XVIII. 7. Voyez Mill. Appendix p. 42. Col. I.

II. *Il est donc beaucoup plus vraisemblable, que cet Evangéliste étoit d'Asie, puisque S. Paul n'étoit point encore sorti de ce pays-là pour passer en Europe, lorsqu'il le mena au Concile de Jérusalem. Il est même fort croyable, comme d'autres l'ont remarqué, que* Paul & Barnabé *le prirent avec eux dans* la Pamphylie (e), *lorsque* Marc, qui les servoit dans leur ministère, *les eut quittés pour s'en retourner à Jérusalem. Quoi qu'il en soit, S. Paul nous ap-*

(e) Act. XIII. 13.

1. Cette expression de S. Luc désigne des Gentils, qui avoient renoncé à l'Idolatrie Paienne, soit qu'ils eussent pris les cérémonies des Juifs, soit qu'ils observassent seulement ce que l'on nommoit *les préceptes de Noé.*

(a) Gal. II. 3. *apprend* (a), *que* Tite *étoit* Gentil *d'origine*, *& qu'il ne voulut pas permettre que ce Disciple se fît circoncire, parce que c'eût été donner atteinte à la liberté des Gentils. Il est beaucoup parlé de* Tite (b) *dans la II. aux Corinthiens, & l'on apprend dans la II. Epître à Timothée* (c), *qu'il fut à Rome avec S. Paul, lorsque cet Apôtre y fut prisonnier pour la seconde fois.*

(b Voyez II. Cor. II. 12. & la note sur ce verset-là.
(c) II. Tim. IV. 11.
(d) Chap. I. 5.
(e) Act. XXVII. 8, 12. & suiv.

III. *Il l'avoit laissé dans l'Ile de* Crète, *ou de* Candie (d) *pour achever d'y régler toutes choses, & pour établir des Evêques dans chaque Ville. On ne trouve point dans les Actes ce voyage de S. Paul en Crète. Il est vrai que lorsqu'il fut conduit de Jérusalem à Rome, le vaisseau qui le portoit* (e) *aborda dans un endroit de l'Ile nommé* Beaux-ports. *Mais comme ce Port-là n'étoit pas sûr, le vaisseau remit bientôt à la voile, pour tâcher de gagner* Phénice, *qui étoit dans la même Ile, & où les vents contraires l'empêchèrent d'arriver. On ne sait si Tite étoit alors avec S. Paul; mais le peu de séjour que l'Apôtre fit à* Beaux-ports, *où l'on ne s'arrêta que pour délibérer si l'on pouvoit y passer l'Hiver ou non, ne permet pas de croire qu'il y ait annoncé l'Evangile, sur-tout étant prisonnier comme il l'étoit, ni qu'il y ait laissé Tite pour achever d'y régler ce qu'il avoit commencé. D'ailleurs, s'il s'agissoit de ce voyage de S. Paul en Crète, l'Epître à Tite auroit été écrite de Rome, où l'Apôtre arriva l'année suivante; mais il n'y a rien dans l'Epître même, qui favorise cette pensée, ou plutôt elle y est évidemment combattue.*

(f) Héb. XIII. 23.

IV. *Il faut donc se souvenir de ce qu'on a dit, dans la Préface sur la I. Epît. à Timothée, des deux prisons de S. Paul à Rome, & du voyage qu'il fit en Orient dans un intervalle de quelques années. On croit que ce fut dans ce tems-là qu'il passa en Crète; & s'il exécuta le dessein* (f) *qu'il avoit d'aller de Rome en Judée, on peut croire qu'il s'arrêta dans cette Ile, qu'il falloit côtoyer en allant par mer. Quoi qu'il en soit, comme on a placé la I. Epît. à Timothée entre les deux prisons de S. Paul, on ne fait pas difficulté d'y placer celle-ci. Si l'on compare ensemble ces deux Epîtres & la II. à Timothée, on y trouvera tant de rapport, qu'on ne pourra guères s'empêcher de croire qu'elles sont à peu près du même tems. Ce sont les mêmes pensées, les mêmes instructions, données à l'occasion des mêmes personnes* (g), *de ces Imposteurs, qui commençoient à s'élever dans l'Orient, & à répandre par-tout leurs fables & leurs impiétés. On a seulement lieu de croire, que la I. à Timothée a précédé l'Epître à Tite, comme l'Epître à Tite a précédé la II. à Timothée.*

(g) Conférez Tite I. 10. & suiv. III. 9. 10. &c. avec I. Tim. I. 4. IV. 7. VI. 4, 5, 20. II. Tim. II. 16, 23.
(h) Tit. III. 12. Voyez la note sur ce vs.
(i) Ibid. vs. 13.

V. *S. Paul étant en Macédoine, ou dans quelque endroit de la Grèce, il écrivit à Tite, pour lui renouveller les instructions qu'il lui avoit données, & pour le prier* (h) *de se rendre à* Nicopolis, *Ville d'Epire, où il avoit résolu de passer l'Hiver. C'est-là le dessein de cette Epître. Il est assez vraisemblable, qu'elle fut portée* (i) *par* Zénas *& par* Apollos, *qui passoient par Crète, sans que l'on sache où S. Paul les envoyoit. Ce peut être à Jérusalem, & vers les Fidèles de Judée; car* Apollos *étoit Juif, &* Zénas *l'étoit aussi apparemment, & même* Docteur de la Loi. *Tite obéit à S. Paul. Il vint le trouver à Nicopolis, & l'accompagna dans son second voyage à Rome. C'est au moins ce qu'on a lieu de croire, puisqu'il se trouve à Rome avec l'Apôtre* (k), *qui l'envoya prêcher dans la Dalmatie.*

(k) II. Tim. IV. 10.

VI.

VI. *La prémière instruction qu'il lui donne, est d'établir des Evêques dans les Villes de Crète. Il faut comprendre sous ce nom toutes les* Bourgades, *où il y avoit des Chrétiens. Il lui marque ensuite les qualités* (a), *que doivent avoir les Evêques. Il décrit après cela les Imposteurs, qui couroient alors les Eglises d'Orient. On voit que c'étoient des Juifs* (b), *qui substituoient à l'E-vangile* des fables, & des questions inutiles, *qui d'ailleurs avoient des mœurs si corrompues qu'il les traite* de gens dignes d'exécration, & incapables de toute bonne œuvre. *Il marque ensuite les devoirs* (c) *des* vieillards *&* *des* femmes avancées en âge. *Il est fort vraisemblable, qu'il a voulu parler surtout des* Diacres & des Diaconisses. *Ces dernières devoient former les jeunes femmes aux vertus de leur état. Il veut que l'on exhorte les jeunes hommes à la tempérance & à la modestie; les esclaves & les serviteurs, à l'obéissance & à la fidélité. Il ordonne à Tite, qui doit instruire les autres, d'être lui-même un modèle de vertu; & il appuye toutes ces instructions sur ce que le dessein de* JESUS-CHRIST, *dans la rédemption du Monde, a été de se former un Peuple saint &* zélé *pour les bonnes œuvres. C'est la matière du Ch. II.* (d) *Il recommande dans le troisième l'obéissance envers les Magistrats, & la douceur envers tous les hommes. Il soutient ce dernier précepte par cette réflexion, que ceux qui avoient eu le bonheur de recevoir l'Evangile, avoient été dans les mêmes vices & dans les mêmes erreurs que les autres, & n'en avoient été sauvés que par la grace de Dieu. Il ordonne aux Fidèles* d'être les prémiers à donner l'exemple des bonnes œuvres, *& de s'abstenir des questions inutiles. Il fait le caractère de* l'Hérétique (e), *qu'il faut éviter après deux ou trois exhortations, & il le représente comme un homme incorrigible, qui pèche contre ses propres lumières. Il finit sa Lettre par quelques ordres particuliers.*

(a) Chap. I. 5, 9.
(b) Chap. I. 10-16.
(c) Ch. II.
(d) Chap. III. 1-7.
(e) Ibid. vs. 8-11.

EPITRE
DE
S. PAUL APOTRE
A
TITE.



CHAPITRE I.

Description de l'Apostolat de Paul, & de l'Evangile qu'il prêche. 1-4. *Qualités de l'Evêque.* 5-10. *Faux Docteurs. Fables Judaïques. Crétois menteurs. Tout est pur aux purs. Renoncer Dieu par ses œuvres.* 11-16.

1 PAUL, Serviteur de Dieu & Apôtre de JESUS-CHRIST, pour *annoncer* la Foi des Elus de Dieu, & faire connoître cette Vérité, qui enseigne la Piété, 2 & qui donne l'espérance de la Vie éternelle; cette *Vérité, dis-je*, que Dieu, qui ne peut mentir, avoit promise depuis tant de

CHAP. I. ℣. 1. I. Tim. III. 16. VI. 3. ℣. 2. Nomb. XXIII. 19. Rom. I. 2. XVI. 25. Eph. I. 4. III. 9. Col. I. 26. II. Tim. I. 9, 10. II. 13. I. Pier. I. 20.

CHAP. I. ℣. 1. *Pour annoncer la Foi* &c.] Gr. *selon la Foi des Elus de Dieu*, c'est-à-dire, cette *Foi*, ou cette *Vérité*, que les *Elus de Dieu* ont reçue, & que les autres ont rejettée. Voyez Act. XIII. 48. S. Paul fait la description de son Apostolat, & celle de l'Evangile. La Doctrine qu'il prêche, c'est cette *Vérité*, que *les Elus de Dieu* ont embrassée, qui forme les hommes à *la Piété*, & qui seule a l'avantage de *donner l'espérance de la Vie éternelle.*

Pour faire connoitre &c.] Ou, *qui conduit à la Piété*, qui forme à la Piété. Gr. *selon la connoissance de la Verité, laquelle est selon la Piété.* Cela distingue l'Evangile de la mauvaise Doctrine des Hérétiques, qui n'avoit ni *la Vérité* pour fondement, ni *la Piété* pour but. Au reste ces paroles, *La Vérité qui est selon la Piété*, sont l'explication de celles qui précèdent, *la Foi des Elus de Dieu.*

℣. 2. *Et qui donne l'espérance.*] Gr. *Pour l'espérance*, ou, *dans l'espérance*, ou *avec l'espérance.*

Cette Vérité, dis-je.] Il y a simplement dans l'Original, *laquelle*, terme, qui peut se rapporter, ou à *la Vie éternelle*, qui précède immédiatement, ou à *la Vérité*, dont il est parlé dans le ℣. 1. On a suivi cette dernière explication, qui est confirmée par Rom. I. 1, 2 où l'Apôtre dit, qu'*il a été choisi pour annoncer l'Evangile, que Dieu avoit promis auparavant par ses Prophètes.* Le parallèle de Rom. XVI. 25, 26. appuye aussi cette explication. C'est par-tout le même sens. Théodoret a fort bien vu cela, lorsqu'il dit sur cet endroit, *L'Apôtre montre l'ancienneté de la prédication.* Autr. *La Vie éternelle, que Dieu, qui ne peut mentir, avoit promise.*

Depuis tant de siècles.] Gr. *avant les tems des*

de ſiècles, 3 & qu'il a publiée dans ſon tems par la prédication qui m'a
été confiée, ſuivant l'ordre de Dieu notre Sauveur : 4 A Tite, mon vrai
Fils dans la foi qui nous eſt commune ; Grace, miſéricorde & paix de la
part de Dieu le Père, & de la part du Seigneur JESUS-CHRIST, notre
Sauveur.
5 Je vous ai laiſſé en Crète, afin que vous acheviez d'y régler ce qui reſte *à
régler*, & que ſuivant l'ordre que je vous en ai donné, vous établiſſiez des
Pretres dans chaque Ville ; 6 choiſiſſant pour cela des perſonnes ſans reproche,
qui n'aient qu'une ſeule femme, dont les enfans ſoient fidèles, & ne puiſſent
être accuſés ni de débauche, ni de deſobéiſſance. 7 Car il faut qu'un Evêque ſoit
irrépréhenſible, comme étant un Oeconome *de la Maiſon* de Dieu : qu'il ne
ſoit

℣. 3. Act. XX. 24. II. Cor. II. 12. VII. 14. VIII. 6, 16. Gal. I. 1. II. 3. I. Theſſ. II. 4. ℣. 4. Eph. I. 2. Col. I. 2. I. Tim. I. 2. II. Tim. I. 1. I. Pier. I. 2. ℣. 5. Act. XIV. 23. II. Tim. II. 2, ℣. 6. I. Tim. III. 2. ℣. 7. Lév. X. 9. Matth. XXIV. 45. I. Cor. IV. 1. Eph. V. 18. I. Tim. III. 3, 15. I. Pier. V. 2.

des ſiècles ; c'eſt-à-dire, *pluſieurs ſiècles auparavant* ; Ou, *depuis un fort long tems*. Voyez dans les LXX. Eſai. LVIII. 12. Ezéch. XXXVI. 2. &c. Cette expreſſion eſt parallèle à celle que l'on trouve Rom. XVI. 25. On ne peut même lui donner un autre ſens, puisque *la promeſſe* de l'Evangile n'eſt pas de toute éternité. Il eſt vrai qu'on pourroit expliquer *la promeſſe* par la réſolution de promettre ; mais ces mots, *Dieu qui ne peut mentir*, y répugnent. C'eſt l'immutabilité, qui aſſure les réſolutions de Dieu ; & c'eſt ſa ſincérité & ſa fidélité, qui aſſurent ſes promeſſes.

℣. 3. *Qu'il a publiée dans ſon tems.*] Gr. *Il a publié*, ou, *manifeſté ſa Parole dans ſes propres tems.* Le ſens eſt, que Dieu accompliſſoit alors la promeſſe, qu'il avoit faite par ſes Prophètes, d'appeller tous les hommes, & de les juſtifier par la foi en J. C. ; car c'eſt en cela que conſiſte l'Evangile. Voyez I. Tim. II. 6. VI. 15. Eph. III. & ſuiv. & conférez Rom. XVI. 25, 26.

℣. 4 *A Tite.*] C'étoit un *Evangéliſte*. Voyez la note ſur Eph. IV. 11. & ce qu'on a remarqué ſur ſon ſujet dans la Préface.

Mon vrai Fils &c.] Voyez ſur I. Tim. I. 2.

℣. 5. *Crète.*] Aujourd'hui, *Candie*. On ne trouve dans les Actes qu'un voyage de S. Paul en *Crète*. C'eſt lorſqu'il fut conduit priſonnier à Rome, Act. XXVII. 8, 12. & ſuiv. Mais comme l'Apôtre ne fit alors aucun ſéjour dans cette Ile, il n'y a nulle vraiſemblance qu'il s'agiſſe ici de ce voyage-là. Voyez la Préface.

Des Prêtres.] Ou, *des Anciens*. Voyez I. Tim. V. 17. *L'Apôtre entend par-là des Evêques*, Chryſoſtome Hom. II. p. 629.

Dans chaque Ville.] Dans tous les lieux, où il y avoit des Egliſes. Le mot Grec, que l'on traduit *Ville*, ſe dit auſſi des *Bourgs*, comme on le voit en conférant Luc IV. 43. avec Marc I. 38. L'Ile de Crète paſſoit pour avoir *cent Villes*, en y comprenant *les Bourgades*. Au reſte, l'Apôtre ordonne d'établir des *Prêtres* ou *des Evêques dans chaque Ville*, *parce qu'il ne vouloit pas commettre l'Ile toute entière à la conduite d'un ſeul, mais que chaque Evêque eût ſon troupeau particulier. La raiſon en eſt, qu'il ſavoit bien que le travail ſeroit moins peſant, & les Fidèles mieux gouvernés, ſi celui qui enſeignoit n'étoit pas diſtrait par la conduite de pluſieurs Egliſes, & qu'il ne fût chargé que du ſoin d'en régler une ſeule.* C'eſt la ſubſtance de ce que dit S. Chryſoſtome Hom. II. ſur cette Epître, p. 629.

℣. 6. *Choiſiſſant pour cela.*] Gr. *ſi quelqu'un eſt.*

Qui n'aient qu'une ſeule femme.] Gr. *Mari d'une ſeule femme.* Voyez ſur I. Tim. III. 2. & la Préface ſur cette Epître-là.

Dont les enfans &c.] La raiſon de ce précepte ſe trouve I. Tim. III. 5.

℣. 7. *Evêque.*] S. Paul appelle *Evêque* celui qu'il vient de nommer *Prêtre* ou *Ancien*. Ces noms ſe confondoient alors, comme on l'a remarqué ſur Phil. I. 1. Les Miniſtres de l'Evangile s'appelloient *Evêques*, à cauſe de la charge & de l'autorité dont ils étoient revêtus ; & ils s'appelloient *Anciens*, parce que ces Charges ne ſe donnoient au commencement qu'à des perſonnes avancées en âge. S. Jérôme, ſur Tite I. 5. p. 198. Voyez ſur I. Tim. V. 17.

Oeconome de la Maiſon de Dieu.] Un Miniſtre,

soit point fièr & présomptueux, ni colère, ni sujet au vin, ni violent, ni avide d'un gain sordide. [8] Il doit au contraire exercer l'hospitalité, aimer les gens de bien, être sage, juste, saint, tempérant; [9] fortement attaché à la Vérité qui *lui* a été enseignée; afin qu'il soit capable, & d'instruire dans la saine Doctrine, & de réfuter ceux qui *la* combattent.

[10] Car il y en a beaucoup, principalement parmi ceux de la Circoncision, qui sont des opiniâtres, de vains discoureurs, & des séducteurs d'ames. [11] Il faut réprimer ces gens-là, qui pervertissent des familles entières, & qui, dans la vue d'un intérêt sordide, enseignent des choses qu'on ne doit point *enseigner*. [12] Quelqu'un d'entre eux, & même leur Prophète, a dit: Les Crétois sont toujours

℣. 8. I. Tim. II. 3. ℣. 9. I. Tim. I. 10. VI. 3. II. Tim. I. 13. IV. 3. Tit. II. 1. ℣. 10. Act. XV. 1. I. Tim. I. 6. ℣. 11. Matth. XXIII. 23. I. Tim. VI. 5. II. Tim. III. 6.

tre, qui gouverne l'Eglise de Dieu, sous l'autorité de J. C. Voyez I. Tim. III. 5, 15. I. Cor. IV. 1, 2. & conférez Héb. III. 2. I. Pier. IV. 10. &c.

Fièr & présomptueux.] Il n'y a qu'un mot dans l'Original, qui renferme ces deux idées. C'est un homme enflé, & plein de l'opinion de soi-même, comme l'a fort bien expliqué S. Jérôme sur cet endroit. Conférez I. Tim. III 6.

Colère.] C'est celui qui s'irrite aisément; cependant Théodoret l'explique aussi de celui qui garde le souvenir & le ressentiment des injures.

Sujet au vin, violent.] Voyez sur I. Tim. III. 3.

℣. 8. *Aimer les gens de bien.*] Le mot Grec peut aussi être rendu par *doux*, *humain*, comme la Vulgate l'a exprimé. Cette explication est confirmée par Théophylacte; & il semble que c'est dans ce sens-là que Clément d'Alexandrie a mis entre les vertus des femmes ce qu'il nomme *Philagathia*, *la douceur*, *la bonté*. Pædagog. Lib. III. p. 248.

Sage.] Ou, *modéré*. Il y a dans l'Original le mot qu'on a traduit *tempérant*, I. Tim. III. 2. & qu'on traduit *sage* dans cet endroit-ci, parce que l'Apôtre ajoute *tempérant* dans la suite. Il paroît opposé à *la fierté*, à *la présomption*, à *la colère*, à *la violence* dont il est parlé dans le ℣. précédent; & il renferme en effet l'idée générale de la sagesse & de la prudence, qui modèrent les passions. Voyez sur II. Tim. I. 7. & ci-dessous II. 2.

Saint.] C'est la *piété envers Dieu*, comme le remarque S. Jérôme sur cet endroit.

Tempérant.] A la lettre *continent*. Voyez la note sur Gal. V. 22. Il ne s'agit pas ici du célibat des Evêques, comme on le voit par le ℣. 6. & ce n'est pas non plus ce que signifie la *continence*. Voyez Act. XXIV. 26. De-là vient que Clément d'Alexandrie la met entre les vertus des personnes mariées, & dit *user du mariage avec continence*, pour dire, *avec tempérance*, *avec modération*. Strom. Lib. III. p. 445, 448, 450. *La continence* consiste *à n'être assujetti à aucun vice*, ou *à aucune passion*, dit S. Chrysostome sur cet endroit, Hom. II. p. 631.

℣. 9. *Fortement attaché* &c.] On peut aussi traduire, *faisant toute son étude de la véritable Doctrine*, ou, *En étant parfaitement instruit*. Le prémier sens est de S. Chrysostome, & le second de Théodoret. La suite s'ajuste très bien avec ces deux explications.

A la Vérité qui lui a été enseignée.] Gr. *A la Parole fidèle*, *selon la Doctrine*.

D'instruire.] Ou, *d'affermir dans la saine Doctrine*. Gr. *exhorter*, qui se prend aussi pour *prêcher*, *instruire*; voyez I. Thess. II. 3. mais qui peut signifier aussi, *affermir par ses exhortations*. Au reste, l'Apôtre donne dans ce verset 9. la définition du caractère, qu'il exprime ailleurs par *être propre à enseigner*. I. Tim. III. 2. II. Tim. II. 24.

Saine Doctrine.] Voyez I. Tim. I. 10.

℣. 10 *Il y en a beaucoup.*] Savoir, dans l'Ile de *Crète*, comme on le voit par le ℣. 12.

Ceux de la Circoncision.] Des Juifs.

Opiniâtres.] Ou, *rebelles*, *indomtables*.

Vains discoureurs.] Cela renferme deux choses, l'inutile & le faux. C'est le caractère marqué II. Tim. II. 14, 16. &c. Voyez aussi plus bas ℣. 14.

Séducteurs d'ames.] Ou, simplement *séducteurs*, car l'Original ne signifie que cela, Gal. VI. 3.

℣. 11. *Réprimer ces gens-là.*] *Mettre un frein* à leur licence; car le mot Grec veut dire au figuré, *Réfréner*. Conférez Jaq. III. 3. On peut aussi traduire, *Fermer la bouche*: L'Interprète Latin a traduit, *Reprendre fortement*, sens qui convient bien avec le ℣. 13. & qui est confirmé par Eusèbe, qui parlant d'un Prêtre de Rome,

jours menteurs, de méchantes bêtes, des ventres pareſſeux. 13 Ce témoignage
eſt bien véritable. C'eſt pourquoi vous devez les reprendre avec ſévérité, afin
qu'ils deviennent ſains dans la Foi; 14 & qu'ils ne prêtent point l'oreille à des
fables Judaïques, & à des ordonnances de gens qui ont rejetté la Vérité.
15 Certes tout eſt pur à ceux qui ſont purs; au-lieu que rien ne l'eſt pour les
impurs & pour les Infidèles, parce qu'ils ont l'eſprit & la conſcience ſouillée.
16 Ils font profeſſion de connoître Dieu, pendant qu'ils le renoncent par leurs
actions; étant, comme ils ſont, des gens dignes d'exécration, rebelles & inca-
pables de toute bonne œuvre.

CHA-

℣. 14. Eſai. XXIX. 13. Matth. XV. 9. Col. II. 22. I. Tim. I. 4. IV. 7. VI. 20. ℣. 15. Matth. XV. 11. Luc XI. 39, 41. Act. X. 15. Rom. XIV. 14, 20. I. Cor. VI. 12. X. 23, 25. I. Tim. IV. 3, 4. ℣. 16. II. Tim. III. 5. Jud. vſ. 4.

me, nommé *Caius*, dit, qu'il reprend fortement la témérité des Hérétiques à forger de nouvelles Ecritures, προπετείαν — ἐπιςομίζων.

Dans la vue d'un intérêt ſordide.] On a remarqué, que l'avarice étoit un des vices des Crétois, juſques-là qu'*ils étoient les ſeuls de tous les hommes, qui ne trouvoient rien de ſordide dans quelque gain que ce fût.* Polyb. Lib. VI.

Qu'on ne doit point enſeigner.] C'eſt une expreſſion adoucie, pour dire des *Doctrines pernicieuſes*; comme cela réſulte de ce qui précède. Ainſi, Rom. I. 18. *Des choſes non convenables.*

℣. 12. *Leur Prophète.*] C'eſt le Poëte *Epiménide*, natif de *Crète*, en réputation parmi les Paiens d'avoir prédit l'avenir, & d'avoir été rempli d'une ſageſſe divine. Il avoit écrit un Poëme, *Des Oracles, dans lequel on dit que ſe trouvoit le vers que S. Paul rapporte.* S. Jérôme, ſur cet endroit. Cicéron l'a mis au rang des *Prophètes* proprement ainſi nommés. *De Divinat.* Lib. I. 18. On ſait que les Egyptiens appelloient *Prophète*, *celui qui préſidoit à leurs cérémonies ſacrées.* Clem. Alex. Strom. Lib. VI. p. 634. Et S. Paul ne fait pas de difficulté de donner ce nom à *Epiménide*, parce qu'il étoit reconnu pour tel par les Grecs, dont quelques-uns le comptoient entre *leurs ſept Sages.* Ibid. Lib. I. p. 299. Au reſte, Théodoret & S. Chryſoſtome ont cru, que l'Apôtre avoit parlé de *Callimaque*, Poëte Grec, dans lequel on trouve en effet ces paroles, *Les Crétois ſont toujours menteurs:* Hymne à Jupiter, ℣. 6. Mais *Callimaque* n'étoit pas de *Crète*, & Epiménide en étoit. Auſſi eſt-ce à lui que Clément d'Alexandrie attribue le paſſage allégué par S. Paul. Ibid. Il étoit *Prophète des Crétois*; & bien que les Juifs, en qualité de Juifs, ne le reconnuſſent pas pour un de leurs Prophètes, il l'étoit pourtant de l'Ile où ils habitoient, & de la Nation dont ils avoient pris les mauvaiſes mœurs.

Les Crétois ſont toujours menteurs.] Cela paſſoit tellement en Proverbe chez les Grecs, qu'on diſoit *Crétizer*, pour dire *mentir*, *tromper*.

Ventres pareſſeux.] Des gens qui fuyent le travail, & qui s'adonnent à toute ſorte de voluptés. Conférez II. Theſſ. III. 10.

℣. 13. *Vous devez les reprendre.*] Gr. *Reprenez-les.*

Fables Judaïques.] On voit par cet endroit, qu'il y a longtems que les Juifs ont donné beaucoup dans les fables; & en effet, leurs anciens Livres en ſont encore remplis.

Ordonnances.] Voyez Coloſſ. II. 20. & la Préface ſur cette Epître-là.

℣. 15. *Tout eſt pur* &c.] Il s'agit des viandes permiſes ou défendues par la Loi, & ſans doute auſſi d'abſtinences introduites par des Philoſophes. Voyez ſur Rom. XIV. 2. Coloſſ. II. 16. & les Préfaces ſur cette dernière Epître, & ſur la I. à Timothée. Le ſens eſt, que les Fidèles peuvent manger de tout ſans ſcrupule, parce que rien ne peut les ſouiller quand ils en uſent ſelon l'ordonnance de Dieu. I. Tim. IV. 3. 4. Au-lieu que les Infidèles, ſemblables à ceux qui étoient ſouillés ſous la Loi, rendent impur tout ce qu'ils touchent. Ceux qui n'honorent pas Dieu comme ils doivent, n'ont aucun droit à ſes bienfaits. Conférez Prov. XIII. 13. XVII. 6. Eccléſiaſtiq. XXXIV. 32. Ceci fait voir, que les Hérétiques que S. Paul décrit, I. Tim. IV. 1-3. commençoient déja à s'élever, & que ces gens-là ſortoient du Judaïſme, comme on l'a remarqué dans la Préface ſur l'Epître aux Coloſſiens. Voyez les ℣. 10. & 14.

℣. 16. *Incapables.*] Gr. *Rejettés*, ou, *Réprouvés par rapport à toute bonne œuvre.* C'eſt-à-dire, qu'ils ne valent rien à cet égard-là. Voyez ſur I. Cor. IX. 7. Au reſte, il faut bien obſerver qu'il ne s'agit pas ici des *foibles* & de leurs ſcrupules; mais de ces Hérétiques, qui furent

CHAPITRE II.

Instructions pour les vieillards; pour les femmes âgées; pour les jeunes femmes; pour les jeunes hommes; pour les esclaves. Tite doit être le modèle des autres. 1-10. Grace, salutaire à tous les hommes. Tempérance, Justice, Piété. J. C. s'est donné lui-même pour nous racheter. 11-16.

1 POUR vous, n'enseignez rien, qui ne soit conforme à la saine Doctrine.
2 *Recommandez* aux vieillards d'être sobres, graves, modérés, sains dans la foi, dans la charité, dans la patience. 3 *Exhortez* de même les femmes âgées à régler tout leur extérieur d'une manière convenable à la sainteté; à n'être ni médisantes, ni sujettes à boire beaucoup de vin; *mais* à donner des leçons de vertu; 4 afin qu'elles puissent apprendre aux jeunes femmes à être sages, à aimer leurs maris & leurs enfans, 5 à être modestes, chastes, attachées à leur

CHAP. II. ℣. 3. I. Tim. II. 9. V. 13. I. Pier. III. 3. ℣. 5. Gen. III. 16. I. Cor. XIV. 34. Eph. V. 22. Col. III. 11. I. Tim. VI. 1. I. Pier. III. 1.

rent les Précurseurs des Gnostiques, & que S. Paul désigne par *des gens abominables.*

CHAP. II. ℣. 2. *Aux vieillards.*] Il est vraisemblable que S. Paul désigne par-là *les Diacres*; car les vertus qu'il prescrit aux *vieillards*, sont les mêmes qu'il prescrit aux *Diacres* dans la I. à Timothée, III. 8, 9. outre qu'il parle immédiatement après des *Diaconisses.* Le mot de l'Original, comparé avec celui qui désigne ces *Diaconisses*, confirme cette pensée. Cependant, comme tous ces préceptes conviennent très bien aux *vieillards*, & qu'en effet le terme de S. Paul est général, il faut prendre son exhortation dans toute son étendue, en l'appliquant particulièrement aux Diacres.

Sobres.] Ou, *vigilans.* Les anciens Chrétiens exhortoient les jeunes gens à se contenter d'eau, ou ne leur permettoient l'usage du vin qu'avec une grande modération. Voyez I. Tim. V. 23. Mais pour les vieillards, on leur prescrivoit seulement *la tempérance* à cet égard. On peut voir là-dessus les instructions que Clément d'Alexandrie donne, dans son *Pédagogue*, Lib. II. Cap. 2.

Graves.] Ou, *vénérables.* Cela regarde la conduite extérieure. Voyez sur I. Tim. III. 8.

Modérés.] Il y a dans le Grec le mot qu'on a traduit *sages*, ci-dessus, I. 8. & *tempérant*, I. Tim. III. 2. Consultez les remarques sur ces endroits-là. On a suivi dans cet endroit-ci le sens de S. Chrysostome, Hom. IV. p. 644. La *modération* est cette Vertu, qui affermit l'ame contre la colère & l'impatience, qui sont les défauts des *vieillards.* Il ne faut pas néanmoins exclurre les sens de *tempérance* & de *prudence*, que renferme l'Original.

Sains ... dans la charité, dans la patience.] Cette expression, qui ne se trouve que dans cet endroit, est fort belle. *Sain* se dit fort bien de l'ame, & des qualités de l'ame. Ainsi, *être sain dans la charité*, c'est avoir une charité sincère & active, qui ne se blesse pas aisément, qui ne se lasse point. I. Cor. XIII. 7. De même *être sain dans la patience*, c'est soutenir les injures & les adversités avec courage. Cette exhortation est bien placée; les *vieillards* étant sujets à être intéressés, foibles & timides.

℣. 3. *Les femmes âgées.*] Ce sont *les Diaconisses*, ou, *les Veuves*, que S. Paul ne permettoit pas que l'on reçût avant l'âge de soixante ans. Voyez I. Tim. V. 9. On peut néanmoins étendre ce précepte à toutes les femmes âgées.

A régler tout leur extérieur.] On paraphrase ici, parce qu'on n'a pas de terme qui exprime entièrement celui de l'Original. Il renferme tout l'extérieur, l'habillement, la démarche, les gestes, le visage, l'air, le discours &c. comme l'a fort bien remarqué S. Jérôme sur cet endroit.

D'une manière convenable à la sainteté.] Ou, *à des femmes consacrées à Dieu.*

A donner des leçons de vertu.] A l'enseigner par leur exemple, aussi-bien que par leurs discours. *Les Veuves*, ou, *les Diaconisses* avoient quelque inspection sur les femmes. Voyez I. Tim.

à leur ménage, bonnes, soumises à leurs maris ; en sorte que la Parole de
Dieu ne soit exposée à aucun blâme. 6 Exhortez aussi les jeunes hommes à
vivre dans la tempérance.
7 Rendez-vous vous-même un modèle de bonnes œuvres en toutes choses.
Gardez en instruisant la pureté, la gravité. 8 *Enseignez* une doctrine saine, à
laquelle il n'y ait rien à reprendre ; afin que vos adversaires soient confus, &
qu'ils n'aient aucun sujet de dire du mal de vous.
9 *Recommandez* aux esclaves d'être soumis à leurs Maîtres, de tâcher de leur
plaire en toutes choses, de ne les point contredire ; 10 de ne rien détourner,
mais de montrer en tout une parfaite fidélité : en sorte que par toute *leur*
conduite ils fassent honneur à la Doctrine de Dieu notre Sauveur. 11 Car la
Grace de Dieu, *qui est* salutaire à tous les hommes, a paru *dans le Monde* ;
12 & c'est elle qui nous enseigne, qu'après avoir renoncé à l'impiété & aux pas-
sions mondaines, nous vivions en ce Siècle dans la tempérance, dans la justi-
ce, & dans la piété ; 13 en attendant la béatitude que nous espérons, &
la

℣. 7. I. Tim. IV. 12. I. Pier. V. 3. ℣. 8. I. Tim. V. 14. I. Pier. II. 12, 15. III. 16. ℣. 9. Eph. VI. 5. Col. III. 22. I. Tim. VI. 1, 2. I. Pier. II. 18. ℣. 11. I. Tim. II. 4. Tit. III. 4. ℣. 12. Eph. I. 4. Col. I. 22. II. Tim. I. 9. I. Jean II. 16. ℣. 13. I. Cor. I. 7. Phil. III. 20.

Tim. II. 10. & la Préface sur cette Epître-là.

℣. 4. *Elles puissent apprendre à être sages.*] Il n'y a qu'un mot dans le Grec, qu'on a expliqué sur II. Tim. I. 7. & qui renferme en abrégé toutes les vertus, que l'Apôtre recommande dans la suite aux *jeunes femmes*.

℣. 5. *Attachées à leur ménage.*] Ou, *à se tenir dans leurs maisons*. L'ancien Manuscrit d'Alexandrie porte, *à travailler dans leurs maisons*. Voyez I. Cor. V. 13.

Bonnes.] Ou, *douces*, *bienfaisantes*.

En sorte que &c.] La mauvaise conduite des femmes Chrétiennes auroit fait tort à la Religion, & donné lieu aux Infidèles d'en médire. Il y a dans le Grec, *Ne soit point blâmée*. Voyez sur Rom. XIV. 16.

℣. 7. *Gardez en instruisant* &c.] Gr. *Dans l'instruction*, *l'incorruption*, *la gravité*, ou *l'honnêteté*. *L'incorruption* se peut entendre de la vérité dans la Doctrine ; voyez sur I. Tim. VI. 5 : ou de la pureté des mœurs ; voyez sur Eph. VI. 24. La suite oblige à préférer le dernier sens.

℣. 8. *A laquelle il n'y ait rien à reprendre.*] On peut aussi traduire, *Une Doctrine innocente*, c'est-à-dire, proposée de telle sorte que l'on n'offense personne. Le mot Grec signifie en effet *innocente*, II. Machab. IV. 47. & il paroît que S. Chrysostome l'a pris dans ce sens-là, lorsqu'il dit, en expliquant cet endroit, *Si vous faites briller la pureté de vos mœurs ; si vos discours sont convenables aux personnes, s'ils sont doux & modestes, & qu'ils ne donnent à vos adversaires aucun sujet de plainte, vous en tirerez une très grande utilité*. Hom. IV. p. 647. Les Docteurs Chrétiens devoient éviter dans leurs instructions de choquer les Infidèles.

Soient confus.] On peut aussi traduire, que *vos adversaires vous estiment*, *vous respectent*.

Vous.] Autr. *nous*. Il faut remarquer que le *vous* est au pluriel dans le Grec, & doit s'entendre des Chrétiens en général, & non de Tite en particulier.

℣. 9. *Esclaves.*] Voyez sur I. Tim. VI. 1, 2.

En toutes choses.] Dans tout ce qui est juste, & qui ne peut intéresser ni la Vertu ni la Religion. Voyez Col. III. 22.

℣. 10. *Une parfaite fidélité.*] Gr. *Une bonne fidélité*.

Par toute leur conduite.] Gr. *En tous*, ou, *En toutes*, ce qui peut s'entendre, ou des actions, ou des personnes. Si on suit le dernier sens, il faut traduire, *Afin qu'ils rendent la Doctrine... recommandable à tout le monde*.

℣. 11. *La Grace de Dieu.*] C'est l'Evangile. Voyez sur II. Cor. VI. 1.

Salutaire à tous les hommes.] Voyez sur I. Tim. II. 4, 5, 6.

A paru.] L'Apôtre considère la *Grace*, ou l'Evangile, comme un Astre qui se lève, & qui éclaire le Monde. C'est l'idée que donne le terme de l'Original, Luc I. 79. Act. XXVII. 20. Conférez Rom. XIII 11, 12. I. Jean I. 8.

℣. 13. *La béatitude que nous espérons.*] Gr. *la bienheureuse espérance*. C'est-à-dire, les biens que

la glorieuse apparition du grand Dieu, qui est notre Sauveur JESUS-CHRIST,
14 qui s'est donné lui-même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute iniquité, & qu'en nous purifiant *de nos péchés*, il se fît un Peuple, qui fût son Peuple particulier, *&* zélé pour les bonnes œuvres.
15 Enseignez ces choses; exhortez, reprenez avec une pleine autorité; ne souffrez pas que l'on vous méprise.

CHAPITRE III.

Soumission aux Princes; Douceur envers tout le monde. Vices des hommes. Salut par la grace. 1-7. *Bonnes œuvres seules utiles. Disputes vaines. Fuir l'Hérétique. Travail honnête. Salutations.* 8-15.

1 AVERTISSEZ-les de se soumettre aux Princes & aux Magistrats, d'obéir à leurs ordres; d'être prêts à toute sorte de bonnes œuvres;
2 de

℣. 14. Exod. XIX. 5. Eph. II. 10. V. 2. Gal. I. 4. II. 20. Héb. IX. 14. ℣. 15. I. Cor. XVI. 11. I. Tim. IV. 12. CHAP. III. ℣. 1. Rom. XIII. 1. I. Pier. II. 13.

que *nous espérons*, & qui feront notre *félicité*. Voyez sur Rom. VIII. 23.

La glorieuse apparition.] Gr. *l'apparition de la gloire.*

Du grand Dieu, qui est notre Sauveur J. C.] On peut aussi traduire, *l'apparition du grand Dieu, & de J. C. notre Sauveur.* C'est ainsi que Calvin a rendu ce passage dans sa Version, & qu'il l'a expliqué dans son Commentaire. *L'Apôtre*, dit-il, *aiant parlé de la manifestation de la gloire du grand Dieu, a fait aussi-tôt mention de J. C. afin que nous sachions que c'est dans sa personne que cette gloire sera manifestée. C'est comme s'il avoit dit, que ce sera lorsque J. C. paroîtra, que la gloire de Dieu se montrera dans toute sa grandeur.* Cependant, on n'a pas voulu s'éloigner de la traduction ordinaire, parce qu'elle est dans le fond la plus conforme à l'Original, où il y a à la lettre, *Du grand Dieu & Sauveur J. C.*

℣. 14. *Qui s'est donné* &c.] L'Apôtre ajoute ces paroles, comme une raison dont il appuye ce qu'il a dit dans le ℣. 12. J. C. n'a expié nos péchés, & ne nous en a procuré la rémission par sa mort, qu'afin que nous y renoncions. C'est le dessein de la *Grace de Dieu*, & de la *Rédemption* de J. C. Voyez Gal. I. 4. Eph. V. 25-27.

Et qu'en nous purifiant &c.] Gr. *Et qu'il se purifiât à lui-même un Peuple particulier.* Cela renferme deux choses; l'une, *la purification* du Fidèle, en lui pardonnant ses péchés; l'autre, le dessein & le but de cette grace: c'est que le Fidèle serve J. C., & l'honore comme son Roi & son Libérateur. Au reste, le mot Grec qu'on traduit *particulier*, ou *propre*, signifie aussi *excellent*, *précieux*. Il marque en général quelque chose de fort cher, & dont on prend grand soin. Voyez dans les LXX. Exod. XIX. 5.

℣. 15. *Ne souffrez pas* &c.] Gr. *Que personne ne vous méprise.* Il ne s'agit pas proprement de la personne de Tite, mais de son ministère & de ses exhortations. Autres: *Ne faites rien qui vous fasse mépriser*, prenant cet avertissement dans le même sens que celui de I. Tim. IV. 12: mais ce qui précède a fait préférer le prémier sens.

CHAP. III. ℣. 1. *Avertissez-les.*] Savoir les Chrétiens de Crète.

Aux Princes & aux Magistrats.] Gr. *aux Principautés & aux Puissances.* Voyez sur cet avertissement ce qu'on a remarqué I. Tim. II. 2.

D'être prêts &c.] Quoique ce précepte soit général, il s'agit principalement de l'obéissance aux Princes, qui est limitée à tout ce qui est juste, & qui peut-être appellé *une bonne œuvre*. Conférez Rom. XIII. 3, 4.

℣. 2. *De n'être point querelleux.*] Ou, *de fuir les contestations.* Voyez I. Tim. III. 3.

Modérés.] Autr. *Equitables.*

Pleins de douceur.] Gr. *toute douceur.* Il s'agit

2 de ne médire de perſonne, de n'être point querelleux, *mais d'être* modérés,
& de ſe montrer pleins de douceur envers tous les hommes. 3 Car nous-mê-
mes nous étions autrefois inſenſés, desobéiſſans, livrés à l'erreur, aſſervis à
toute ſorte de paſſions & de voluptés, vivans dans la malignité & dans l'envie,
dignes d'être haïs, & nous haïſſant les uns les autres. 4 Mais lorsque Dieu
notre Sauveur a fait paroître ſa bonté & ſon amour envers les hommes, 5 il
nous a ſauvés, non en conſidération d'aucunes bonnes œuvres que nous euſ-
ſions faites, mais par le *ſeul* motif de ſa propre miſéricorde, en *nous* lavant
dans le Baptême de la régénération, & en nous renouvellant par le Saint Eſprit,
6 lequel il a répandu abondamment ſur nous, par JESUS-CHRIST notre Sau-
veur; 7 afin qu'étant juſtifiés par ſa grace, nous ayons l'héritage de la Vie é-
ternelle, ſelon notre eſpérance. 8 Cette vérité *eſt* conſtante, & je veux que
vous l'enſeigniez comme très certaine, afin que ceux qui ont cru en Dieu aient
ſoin d'être les prémiers à donner l'exemple des bonnes œuvres; *car* c'eſt-là ce
qui

℣. 2. Phil. IV. 5. II. Tim. II. 24. 25. ℣. 3. I. Cor. VI. 11. XII. 2. Eph. II. 1. V. 8. Col. III. 7. I. Pier. IV. 3. ℣. 4. Tit. II. 11. ℣. 5. Jean III. 3, 5. Act. XV. 11. Rom. III. 20, 28. IV. 2, 6. IX. 11. XI. 6. Eph. I. 4. II. 4, 9. V. 26. Gal. II. 16. II. Tim. I. 9. ℣. 6. Ezéch. XXXVI. 25. Joel II. 28. Act. II. 33. Rom. V. 5. ℣. 7. Rom. VIII. 23, 24.

s'agit du ſupport envers ceux qui ne ſont dans les vices, que parce qu'ils ſont encore dans l'erreur, & qu'il en faut ramener par la douceur & par la patience. C'eſt ainſi qu'on doit concilier le ℣. 15. du Chap. II. avec celui-ci. La raiſon qui ſuit, confirme cette explication. Conférez II. Tim. II. 24, 25, 26.

℣. 3. *Inſenſés.*] Ou, *dans l'ignorance;* car le mot Grec ſignifie auſſi *ignorant*, *ſtupide*. Voyez Rom. I. 14. Luc XXIV. 25. Il s'agit de l'ignorance des choſes divines.

A toute ſorte.] L'Original, qui ſignifie *diverſes*, ſe prend dans le ſens qu'on lui donne ici. Voyez Matth. XXIV. 4. Luc IV. 40. Héb. II. 4. & ailleurs.

℣. 5. *Sauvés.*] Ce ſalut renferme, & la rémiſſion des péchés, & le renoncement aux vices. Voyez ci-deſſus II. 11. & ſuiv. & conférez I. Cor. VI. 25.

Non en conſidération &c.] Gr. *Non à cauſe d'œuvres en juſtice, que nous euſſions faites; mais ſelon ſa propre miſéricorde.*

En nous lavant &c.] Gr. *Par le Lavement de la régénération, & le renouvellement du Saint Eſprit.* Le ſens eſt: Dieu nous a ſauvés par ce *Baptême* intérieur & ſpirituel, qui conſiſte dans *la régénération*, & dans *le renouvellement* de l'eſprit & du cœur, *par le Saint Eſprit*. Voyez I. Pier. III. 21. C'eſt une alluſion au *Baptême*, qui eſt le ſigne ſacré de la *régénération*, c'eſt-à-dire, de *la mort* du Fidèle, *qui eſt crucifié avec J. C.*, & de la *réſurrection* du Fidèle ou de ſa nouvelle naiſſance, *pour vivre d'une vie toute nouvelle.* Voyez Rom. VI. 3, 4, 5. La communication du *S. Eſprit* eſt d'ailleurs exprimée par un *Baptême*, Jean I. 33. Act. I. 5. Et l'on voit que cet Eſprit divin étoit donné aux Fidèles, lorsqu'après avoir été baptizés, les Apôtres prioient pour eux, & leur impoſoient les mains. Voyez Act. II. 38. XIX. 6. Conférez Eph. V. 26.

℣. 7. *Juſtifiés.*] Il ſemble que ce mot ſignifie ici *rendre juſtes*, *ſanctifier:* ſignification, qu'il a quelquefois dans l'Ecriture. Voyez I. Cor. VI. 11.

℣. 8. *Cette vérité eſt conſtante.*] Gr. *Cette parole* eſt *fidèle*. Voyez I. Tim. I. 15. On peut rapporter ces mots à ce qui précède, & à ce qui ſuit. On croit pourtant qu'il vaut mieux les rapporter à ce qui précède, ſavoir, à la pratique des bonnes œuvres, que l'Apôtre a recommandée depuis le commencement de ce Chap. & à *l'eſpérance de la Vie éternelle*, que Dieu doit donner par J. C. à tous ceux qui ſont juſtifiés par ſa grace.

Je veux que vous l'enſeigniez comme &c.] A la lettre, *Je veux que vous affirmiez;* car c'eſt ce que ſignifie le mot Grec, I. Tim. I. 7.

D'être les prémiers &c.] Gr. *de préſider ſur les bonnes œuvres.* Cela eſt figuré. Un Chef agit le prémier, & donne l'exemple. Cependant on peut voir ce que l'on a remarqué ſur le mot de l'Original, Rom. XII. 8. D'autres traduiſent, *Qu'ils aient ſoin de faire de leurs mai-*

qui est bon & utile aux hommes. 9 Mais fuyez les questions folles, les généa-
logies, les contestations, les disputes touchant la Loi, parce que ce sont des
choses inutiles & vaines.
10 Evitez l'homme Hérétique après une ou deux exhortations; 11 parce que
vous voyez qu'un tel homme est entièrement perverti, & qu'il pèche contre les
lumières de sa conscience qui le condamne.
12 Lorsque je vous aurai envoyé Artémas, ou Tychique, tâchez de me venir
trouver à Nicopolis, parce que j'ai résolu d'y passer l'Hiver. 13 A l'égard de
Zénas, le Docteur de la Loi, & d'Apollos, renvoyez-les avec des témoignages
d'affection, en sorte qu'il ne leur manque rien.
14 Au

℣. 9. I. Tim. I. 4. IV. 7. VI. 20. II. Tim. II. 23. Tit. I. 14. ℣. 10. Matt. XVIII. 17. Rom. XVI. 17. II. Theff. III. 6. II. Tim. III. 5. II. Jean vf. 10. ℣. 12. Act. XX. 4. Eph. VI. 21. Col. IV. 6. II. Tim. IV. 12. ℣. 13. Act. XVIII. 24. I. Cor. I. 12.

maisons une école de bonnes œuvres.

℣. 9. *Questions folles.*] Voyez sur II. Tim. II. 23.

Les généalogies.] Voyez sur I. Tim. I. 4.

Les disputes touchant la Loi.] Il s'en élevoit une infinité entre les Docteurs, pour savoir en quel cas un commandement cérémoniel étoit violé, ou ne l'étoit point. Cela se voit encore par leurs Livres. Voyez sur II. Tim. II. 25.

℣. 10. *Evitez.*] Ou, *N'écoutez pas l'Hérétique*; car c'est ce que signifie le mot de l'Original, Héb. XII. 25. S. Paul ne veut pas qu'on s'arrête à disputer avec un homme de ce caractère. Il en rend la raison dans le ℣. suivant.

Hérétique.] Ce mot ne se trouve qu'ici dans l'Ecriture. Celui d'*Hérésie* est assez fréquent dans les Actes, où il ne signifie qu'*une Secte*, bonne ou mauvaise. Il se prend ordinairement dans S. Paul pour *des dissensions*, *des partialités*, *des Schismes*. Voyez I. Cor. XI. 19. Gal. V. 20. S. Pierre semble l'employer pour désigner des erreurs pernicieuses. II. Pier. II. 1. La description, que l'Apôtre fait de l'Hérétique, est en effet celle d'un homme qui a des erreurs de cette sorte, qui les enseigne par des motifs d'intérêt ou de vaine gloire, qui divise l'Eglise, & qui d'ailleurs est incorrigible. Tels étoient les Hérétiques dont il fait le caractère dans les Epîtres à Timothée, & particulièrement I. Tim. VI. 3, 4, 5. Voyez ci-dessus Chap. I. 10, 11. Act. XX. 29, 30.

℣. 11. *Parce que vous voyez* &c.] Cela paroissoit par l'inutilité des exhortations & des remontrances.

Contre les lumières de sa conscience &c.] Gr. *Condamné par lui-même.* C'est-à-dire, qu'il ne pèche point par ignorance, & qu'il seroit par conséquent fort inutile de vouloir l'instruire. Les Hérétiques dont il s'agit ici, étoient des gens qui ne *s'écartoient de la Foi, que parce qu'ils avoient renoncé à la bonne conscience.* I. Tim. I. 19, 20. Voyez leur caractère là-même, IV. 2. VI. 4, 5. II. Tim. III. 2. & suiv. Ci-dessus, II. 10, 11. &c.

℣. 12. *Lorsque* &c.] S. Paul devoit envoyer en Crète *Artémas*, ou *Tychique*, pour y prendre soin des Eglises en l'absence de Tite. Voyez II. Tim. IV. 12.

Artémas.] L'Histoire Ecclésiastique ne nous en apprend rien.

Tychique.] Voyez Eph. VI. 21.

Nicopolis.] On croit que c'est *Nicopolis* d'Epire, nommée de la sorte en mémoire de la victoire qu'Auguste remporta sur Antoine & Cléopatre. On en a parlé dans la Préface générale.

℣. 13. *Zénas.*] Les Grecs l'honorent le 27 d'Avril & le 27 de Septembre sous le nom de *Zénon*. Ils disent qu'il fut du nombre des LXX Disciples, & que S. Pierre l'ordonna Evêque de *Diospolis* dans la Palestine, nommée auparavant *Lydde*. Mais les Grecs disent tout cela sans preuves.

Le Docteur de la Loi] Il est incertain si c'étoit un *Jurisconsulte*, ou un *Docteur de la Loi* des Juifs, le Grec signifiant l'un & l'autre.

Apollos.] Voyez sur I. Cor. I. 12.

Renvoyez-les.] L'Original, qui signifie souvent *accompagner*, *faire conduire*, signifie aussi *renvoyer*. Voyez Sap. XIX. 2. II. Mach. VI. 23.

Avec des témoignages d'affection.] C'est ainsi que l'on a exprimé l'Original, à cause de ce qui suit, *En sorte qu'il ne leur manque rien.* S. Paul veut

14 Au reste, que nos *Frères* apprennent aussi à être les prémiers à s'occuper des bonnes œuvres, afin de subvenir aux besoins nécessaires, & de n'être pas sans fruit.
15 Tous ceux qui sont avec moi vous saluent. Saluez ceux qui nous aiment dans *l'union de* la foi. Que la grace soit avec vous tous! Amen.

L'Epître à Tite, qui le prémier a été ordonné Evêque de l'Eglise des Crétois, fut écrite de Nicopolis de Macédoine.

Fin de l'Epître à TITE.

veut que l'on donne à *Apollos* & à *Zénas* tout ce qui leur sera nécessaire pour le voyage. Autr. *Renvoyez-moi en diligence.*

℣. 14. *Nos Frères.*] Gr. *les nôtres.* Les Crétois étoient des fainéans, ci-dessus I. 12. & S. Paul veut que l'on corrige les Chrétiens de Crète d'un défaut, qu'il condamne ailleurs fort rigoureusement. Voyez II. Thess. III. 6. & suiv.

A être les prémiers &c.] Il y a dans l'Original, comme au ℣. 8. *Présider sur les bonnes œuvres.* Mais il semble, que dans cet endroit-ci, *les bonnes œuvres* sont un travail honnête, par le moyen duquel on ait dequoi pourvoir à ses propres besoins, & subvenir à ceux des autres, ce que S. Paul nomme *n'être pas sans fruit.* Voyez sur Eph. IV. 28.

℣. 15. *Dans l'union de la foi.*] Gr. *dans la foi.* C'est-à-dire, Tous les Fidèles, qui nous aiment de cet amour que J. C. nous a commandé. Voyez Phil. I. 8. Col. I. 8. II. Jean ℣. 1, 2.

L'Epître à Tite &c.] Voyez sur la date de l'Ep. aux Romains. Il est clair que celle-ci n'est pas de la prémière antiquité. Tite n'étoit point *Evêque*, & un Evêque alors ne l'étoit que d'une seule Eglise particulière, & non de toutes les Eglises d'une Ile, aussi grande que l'est celle de *Crète* ou de *Candie*. Voyez la note sur Ch. I. 5. Ce qui est ajouté, *que* cette Epître *fut écrite de Nicopolis*, peut être vrai; mais on ne peut savoir, si S. Paul étoit déja dans cette Ville-là, ou s'il avoit seulement résolu d'y aller *passer l'Hiver;* car c'est tout ce qu'on peut recueillir du ℣. 12. Les Grecs, qui ont mis cette date, ont cru que cette *Nicopolis* étoit celle de Thrace, au pied du Mont Emus, sur la frontière de Macédoine; en quoi ils ont suivi S. Chrysostome, Hom. VI. p. 663. & Théodoret sur cet endroit. Au reste, la Version Syriaque ajoute, que cette Epître *fut portée par Zénas & par Apollos.* C'est une conjecture fondée sur le ℣. 12. du Chap. III.

Fin des Remarques sur l'Epître à TITE.



PREFACE
SUR
L'EPITRE DE S. PAUL
A
PHILEMON.

I. PHilémon *étoit une personne considérable de* Colosses, *Ville de Phrygie* [1], *où l'on voyoit encore sa maison du tems de Théodoret, dans le V. siécle.* (a) *S. Paul l'avoit converti, soit à* Ephèse, *ou dans quelque autre Ville d'Asie, quand il y prêchoit l'Evangile* (b), *soit à* Colosses *même, & dans l'un des voyages qu'il avoit faits en Phrygie. Philémon, éclairé des lumières de la Foi, l'annonça lui-même* (c), *& fut Pasteur de l'Eglise de Colosses, qu'il édifia* (d) *par sa grande* charité, *aussi-bien que par la prédication de l'Evangile.* Appie *étoit sa femme*, (e) *comme les Anciens l'ont cru. Autrement on ne voit pas de raison pourquoi S. Paul l'auroit nommée dans cette Epître, beaucoup moins pourquoi il l'auroit nommée immédiatement après Philémon, & avant* Archippe (f), *qui étoit Pasteur, ou du moins Diacre de Colosses.*

(a) Philém. vs. 19.
(b) Voyez la note sur Col. II. 1.
(c) Philém. vs. 1.
(d) Ibid. vs. 5, 6.
(e) Voyez la remarque sur le vs. 2.
(f) Voyez là-même, & Col. IV. 17.

II. *Un esclave, nommé* Onésime (g), *nom que l'on donnoit assez souvent aux esclaves, & qui veut dire*, utile, *s'étoit dérobé de chez Philémon son Maitre* [2]. *On ne sait s'il ne lui avoit point fait d'autre tort. S. Paul laisse cela en doute. Il s'enfuit à Rome, où l'Apôtre étoit encore prisonnier* (h), *mais plein d'espérance d'être bientôt mis en liberté. On ne peut guères douter que le repentir de sa faute n'ait obligé Onésime à chercher S. Paul, qu'il savoit être ami de son Maitre; car autrement il auroit pu demeurer inconnu à Rome. L'Apôtre l'instruisit; il embrassa la Foi, & il y fit tant de progrès* (i), *qu'il y a de l'apparence qu'il assista S. Paul dans la prédication de l'Evangile. Aussi la Tradition* [3] *veut qu'il ait été depuis Evêque de* Bérée *en Macédoine* [4], *& même qu'il ait souffert le martyre. Les*

(g) Voyez sur le ℣. 11.
(h) Voyez le vs. 22. Phil. I. 25. II. 24. Héb. XIII. 23.
(i) Voyez sur le vs. 13. & sur Col. IV. 9.

1. Thoédoret, dans l'Argument de l'Ep. à Philém. Tom. III. p. 516.

2. Voyez le ℣. 18. Les Interprètes disent assez généralement, qu'Onésime avoit volé son Maitre. Chrysostome Hom. III. au commencement; Théodor. sur le ℣. 18. &c.

3. *Constit. Apostol.* Lib. VI. C. 46. S. Ignace, dans *sa Lettre aux Ephésiens*, parle d'un *Onésime*, qui fut Evêque d'Ephèse. Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. 36. Mais on ne croit pas que ce soit celui-là.

4. Cela est appuyé, non seulement sur ce que dit *Adon*, mais aussi sur les *Ménées* des Grecs, & sur le témoignage d'Eu-

Les Grecs l'honorent en effet en cette qualité le 15 de Février. Quoi qu'il en soit, il donna tant de preuves de son repentir & de sa foi, qu'il mérita toute l'affection de S. Paul (a), *qui l'appelle* son Fils, & le Fils de ses liens, son cher enfant, ou ses propres entrailles. *Ailleurs il le nomme* (b) son fidèle & bien-aimé Frère. (a) Philém. vs. 10. & 12. (b) Col. IV. 9.

III. *Quoique l'Apôtre eût envie de le retenir à Rome* (c), *parce qu'il lui étoit utile, il résolut de le renvoyer à Philémon pour le servir comme auparavant. Car la profession Chrétienne ne changeoit rien à la condition des personnes; les esclaves demeuroient assujettis à leurs Maitres, & il n'y a rien* (d) *que S. Paul leur ait plus recommandé. Mais en renvoyant Onésime il demande sa grace à Philémon, & il le fait d'une manière, qui ne peut être plus pressante; mais en même tems civile, modeste, &, s'il est permis de l'ajouter, adroite, & tout-à-fait ingénieuse. Il montre son autorité* (e), *mais il ne veut point s'en servir. Il fait sentir ce qu'on lui doit, mais il ne s'en prévaut point. Il n'intéresse que la charité de celui qu'il prie. Il mêle les louanges aux exhortations, & reconnoissant la faute d'Onésime, il fait remarquer à Philémon* (f), *comment la Providence l'a fait tourner à l'avantage de l'esclave & du maitre. Enfin* (g) *il offre lui-même de réparer le tort, que le dernier pouvoit avoir souffert.* (c) Philém. vs. 13. (d) I. Tim. VI. 1, 2, 3, 4. I. Cor. VII. 20, 21, 22. &c. (e) Philém. vs. 8, 9. (f) vs. 15. & 16. (g) vs. 18.

IV. *Au reste S. Chrysostome nous apprend* (h), *qu'il y avoit des gens qui faisoient difficulté de recevoir cette Epître dans le Canon des Ecritures. Ils* la regardoient comme superflue, sous prétexte que le sujet en est peu considérable, & qu'il ne s'agit que de l'affaire d'un particulier, *& même d'un esclave. D'autres, au rapport de S. Jérôme* [1], *prétendoient, ou qu'elle n'étoit pas de S. Paul, ou, que supposé qu'elle en fût, elle ne devoit pas être parmi les Ecrits canoniques, alléguant que plusieurs des Anciens l'en avoient excluse, sous prétexte qu'elle n'avoit pas été écrite pour instruire, mais seulement pour recommander un esclave fugitif. Ils ajoutoient encore,* [2] *que tout ce que disoient ou écrivoient les Apôtres ne devoit pas avoir l'autorité de Parole divine, parce qu'ils n'étoient pas inspirés en tout, ni toujours. Mais on ose dire, que ces gens-là ne pouvoient plus mal choisir que l'Epître à Philémon, pour prouver ce principe; & comme le dit fort bien S. Jérôme en leur répondant, leur critique ne faisoit que découvrir leur ignorance. Ils ne comprenoient pas toute la sagesse, qui est renfermée dans cet excellent ouvrage. S. Chrysostome* (i) *a fort bien montré une partie des usages que l'on en peut tirer; & quand elle ne serviroit qu'à nous faire connoître l'admirable caractère* (h) Chrysostom. in Argum. Ep. ad Philém. p. 671. (i) Chrysostom. ubi supra.

d'*Euthalius*, Auteur du IV. siècle. Cependant ni S. Chrysostome, ni S. Jérôme, ni Théodoret, qui ont commenté l'Epître à Philémon, n'ont point parlé de l'Episcopat ni du Martyre d'Onésime; & leur silence aussi-bien que celui d'Eusèbe rend cette tradition fort douteuse.

1. Hieron. Procem. in Ep. ad Philem. *Volunt aut Epistolam non esse Pauli, aut etiam si Pauli sit, nihil habere quod ædificare nos possit, & à plerisque veteribus repudiatam, dum commendandi tantum scribatur officio, non docendi.*

2. *Qui nolunt inter Epistolas Pauli eam recipere, quæ ad Philemonem inscribitur, aiunt non semper Apostolum, nec omnia, Christo in se loquente dixisse.* Hieron. Ibid.

tère de S. Paul, elle mériteroit d'être mise dans les Ecrits sacrés. On voit ici que ce divin Apôtre joignoit à la foi & à la piété ces qualités, dont les hommes s'honorent le plus; beaucoup d'esprit & de prudence, la modestie, la modération, la générosité, l'amitié, & en général des mœurs aussi polies qu'elles étoient pures. C'est ce qu'on découvrira dans cette Epître, où les Ecclésiastiques élevés aux plus hautes dignités pourront trouver un modèle de conduite envers leurs inférieurs.

V. *Cette Lettre fut écrite en même tems que l'Epître aux Colossiens, & portée par Onésime. C'est au moins ce que l'on infere du Chap. IV. 9. de l'Epître aux Colossiens. Cependant le savant & judicieux Théodoret* (a) *en a jugé autrement. Ne pouvant croire qu'un esclave, qui venoit d'être converti au Christianisme, fût déja propre au Ministère Evangélique, il juge que l'Apôtre l'aiant renvoyé à Philémon quand il lui écrivit cette Lettre, Philémon lui donna la liberté, & le renvoya à S. Paul, qui étoit encore prisonnier à Rome; & que ce ne fut que dans la suite, qu'Onésime & Tychique allérent ensemble à Colosses, & y portérent l'Epître aux Colossiens. Voyez au reste la Préface générale. On croit qu'Onésime souffrit le Martyre vers le tems où S. Ignace le souffrit aussi, ce que d'habiles Chronologues mettent à l'année* 116. *Voy. Pagi, Crit. Baron. ad ann.* 107. *& ad ann.* 108. *& ci-dessus, Note* 4. *de la page* 410.

(a) Théodor. sur le vs. 14. p. 519.



EPI-

EPITRE DE S. PAUL APOTRE A PHILEMON.



Foi & charité de Philémon. Paul peut commander, mais il prie. 1-9. *Captif à Rome il convertit Onésime, esclave fugitif. Il demande sa grace à Philémon son Maitre. L'esclave converti devient Frère, sans cesser d'être esclave.* 10-17. *Paul veut satisfaire pour Onésime; espère d'être délivré, & d'aller en Asie.* 18-24.

1 PAUL, prisonnier pour la cause de JESUS-CHRIST, & Timothée
notre Frère, à Philémon *notre* cher *Frère*, & notre Collègue dans le
ministère; 2 à *notre* chère sœur Appie; à Archippe, qui combat dans la mê-
me milice que nous; & à toute l'Eglise, qui est dans votre maison. 3 Que la
grace & la paix *soient* avec vous *tous*, de la part de Dieu notre Père, & de la
part de *notre* Seigneur JESUS-CHRIST!
4 Je fais toujours mention de vous dans mes prières, & j'y rends graces
à mon Dieu, 5 de ce que j'apprends votre foi en notre Seigneur JESUS-
CHRIST,

℣. 1. Eph. III. 1. IV. 1. II. Tim. I. 8. ℣. 2. Rom. XVI. 5. I. Cor. XVI. 19. Col. IV. 15, 17. Phil. II. 25. ℣. 4. I. Theff. I. 2. II. Theff. I. 3. ℣. 5. Eph. I. 15. Col. I. 4.

℣. 1. *Prisonnier pour la cause* &c.] Gr. *Prisonnier de J. C.* Voyez Eph. III. 1.

Collègue dans le ministère.] A la lettre, *Ouvrier avec*, ou, *Coopérateur.* Il paroît par-là que *Philémon* étoit un des Pasteurs de l'Eglise de Colosses.

℣. 2. *Appie.*] Ou, *Apphie.* Les Anciens ont cru qu'elle étoit femme de *Philémon.* Chrysostom. Hom. I. p. 673. Théodoret sur cet endroit. p. 517. Cela est d'autant plus vraisemblable, qu'elle est nommée après *Philémon*, & avant *Archippe*, qui étoit un des Pasteurs ou des Diacres de Colosses. Col. IV. 17.

Qui combat dans la même milice.] Qui est, comme nous, Ministre de l'Evangile. Voyez Phil. II. 25. & conférez I. Tim. I. 18.

A toute l'Eglise &c.] Soit que l'Eglise s'assemblât *dans la maison* de Philémon, (Voyez Rom. XVI. 5.) soit que S. Paul appelle ainsi la famille & les domestiques de ce saint homme; car c'est à lui qu'il faut rapporter ces mots, *dans votre maison.* Ce dernier sens est appuyé par les Pères qu'on vient de citer.

℣. 5. *De ce que j'apprends* &c.] Gr. *Apprenant votre charité, & la foi que vous avez au Seigneur Jésus, & envers tous les Saints.* Il est visible, qu'il y a ici une transposition de termes; *la foi* regardant *J. C.*, & *la charité* regardant

CHRIST, & votre charité envers tous les Saints. [6] Je lui demande aussi,
que la foi qui vous est commune avec nous, produisant *toujours de nouveaux*
effets, elle fasse connoître tout le bien que JESUS-CHRIST a mis en vous.
[7] Car votre charité, *mon* Frère, nous donne beaucoup de joie & de consolation, parce que vous réjouïssez les entrailles des Saints. [8] C'est pourquoi,
quelque grand que soit le pouvoir que JESUS-CHRIST me donne de vous
prescrire tout ce qui est raisonnable, [9] j'aime mieux vous y exhorter par
le motif de la charité, & par le caractère de celui *qui vous écrit*; c'est Paul,
mais Paul déja vieux, & de plus à présent prisonnier pour l'amour de JESUS-CHRIST.

[10] C'est donc moi, qui intercède auprès de vous pour un de mes enfans,
pour Onésime, que j'ai engendré dans mes liens, [11] & qui, après vous avoir
été ci-devant inutile, nous est à présent très utile à vous & à moi. [12] Je vous
le renvoie, & je vous prie de le recevoir favorablement, ou plutôt de recevoir
mes

ỳ. 8. I. Thess. II. 6. ỳ. 10. I. Cor. IV. 15. Gal. IV. 19. Col. IV. 9.

dant *les Saints* ou les Fidèles. C'est ce qui paroît en conférant Coloss. I. 4.

ỳ. 6. *Je lui demande aussi.*] C'est le sens du Grec, où il y a simplement, *Afin que*, ce qui se rapporte aux *prières* du ỳ. 4. S. Paul *rend graces* à Dieu des vertus de Philémon, & lui demande de les conserver & de les augmenter. *Je prie, dit l'Apôtre, que la communion de votre foi soit agissante.* Chrysost. Hom. II.

Que la foi qui vous est &c.] Il y a à la lettre, *Que la communion de votre foi soit agissante, dans la connoissance de tout le bien qui* est *en vous, en J. C.* Ce verset est susceptible de divers sens. Celui qu'on a exprimé est clair, & tout y est du stile de S. Paul. Il dit à Tite, *La foi qui nous est commune*, Chap. I. 4. Cette *foi* est la source *de la charité* & des bonnes œuvres, Gal. V. 6. *Le bien*, qui est dans le Fidèle, c'est la vertu, Rom. VII. 18. & cette vertu est un effet de la connoissance de *J. C.*, & de la Religion Chrétienne. Au reste *la communion*, ou *la communication de votre foi*, peut aussi signifier, *la libéralité que votre foi vous inspire.* Voyez sur Rom. XII. 13. Ce sens conviendra très bien, sur-tout si on lit avec la Vulgate *soit évidente*, au-lieu de ces mots, *soit efficace.* S. Paul veut dire, *Que la libéralité, que la foi de Philémon lui inspire, éclate par ses bonnes œuvres, & fait connoître tout le bien que J. C. a mis en lui, & en ceux de sa famille*; car *vous* est au pluriel dans le Grec.

ỳ. 7. *Joie.*] On lit *grace* dans la plupart des Manuscrits Grecs; dans quelques autres & dans la Vulgate, *joie*. Il est certain que le mot de l'Original, qui signifie ordinairement *grace*, se met quelquefois pour *joie*. On en a un exemple dans Tobit, Chap. VII. 20. Voyez aussi II. Cor. I. 15. Cela est confirmé par les explications des Pères Grecs.

Les entrailles.] Le cœur, l'esprit. Voyez Ps. XL. 9. & ailleurs. Le sens est: Vous avez assisté les Fidèles.

ỳ. 8. *Le pouvoir que J. C. me donne.*] S. Paul avoit ce pouvoir, non seulement comme Apôtre de J. C., mais parce qu'il avoit converti Philémon. Voyez le ỳ. 19.

Raisonnable.] C'est ainsi que S. Chrysôstome a expliqué le mot de l'Original. Ce que S. Paul demande n'étoit pas d'une justice étroite, mais cela étoit conforme à l'équité, à la bonté, à la charité.

ỳ. 9. *Par le motif de la charité.*] Autr. *Par l'amitié* qui est entre nous. On peut aussi traduire, *Toutefois quand je considère votre charité, j'aime mieux vous y exhorter*, ou, *vous en prier.* Ce sens est très beau, & appuyé par les ỳ. 5. & 6.

Par le caractère de celui qui vous écrit &c.] On paraphrase cet endroit, où il y a simplement dans l'Original, *Etant tel, comme Paul, vieux, & maintenant prisonnier de J. C.* L'Apôtre veut fléchir Philémon *par la qualité de la personne; c'est Paul: par la considération de son âge; il est vieux: & ce qui est incomparablement plus fort encore, il est prisonnier pour l'amour de J. C.* S. Chrysostome, sur cet endroit, Hom. II. p. 680.

ỳ. 10. *Engendré.*] Converti. Voyez I. Cor. IV. 15.

ỳ. 11. *Inutile.*] S. Paul cache sous cette expression

mes propres entrailles. 13 J'avois souhaité de le retenir auprès de moi, pour
m'assister en votre place, dans les liens où je suis à cause de l'Evangile. 14 Mais
je n'ai rien voulu entreprendre sans votre consentement, de peur que votre
bienfait ne parût comme forcé, & non tout-à-fait volontaire. 15 Car peut-
être n'a-t-il été séparé *de vous* pour quelque tems, qu'afin que vous le recou-
vriez pour toujours, 16 non plus comme un esclave, mais comme une per-
sonne bien au-dessus d'un esclave, *comme* un cher Frère, que j'aime très parti-
culièrement, & que vous devez encore plus aimer, vous à qui il appartient
& selon le monde, & selon le Seigneur.
17 Je vous conjure donc, par tout ce qu'il y a de commun entre nous,
de le recevoir comme si c'étoit moi-même. 18 Que s'il vous a fait quelque
tort, ou s'il vous doit quelque chose, mettez-le sur mon compte, 19 & je
vous satisferai, moi Paul, qui vous écris de ma propre main: pour ne pas vous
dire que vous vous devez vous-même à moi. 20 Je vous en prie, *mon* Frère,
au

℣. 14. II. Cor. IX. 7.

pression adoucie, le tort qu'*Onésime* avoit fait à son maitre en s'enfuyant. Car bien que le mot *inutile* se prenne aussi pour méchant, voyez Rom. XIII. 12. il n'y a pourtant nulle apparence que l'Apôtre l'ait mis ici dans ce sens-là. Au reste, il semble qu'il y ait dans ce ℣. une allusion au nom d'*Onésime*, qui en Grec signifie *utile. Onésime* & *Onésiphore* étoient des noms d'*Esclaves.*

Il vous est très utile.] Il l'avoit été à S. Paul, à qui il avoit rendu des services à Rome, voyez le ℣. 13; & il le devenoit à Philémon, en lui donnant occasion de faire une œuvre de charité.

℣. 12. *Je vous prie de le recevoir* &c.] Il y a dans le Grec, *Recevez-le, c'est-à-dire, mes propres entrailles.* C'est une expression tendre des Grecs, que d'appeller leurs enfans leurs *entrailles.* A l'égard de ces mots, *c'est-à-dire*, ils expriment véritablement ce que nous disons en François, *Ou plutôt*, comme on les a rendus Rom. I. 12. Voyez au reste sur Rom. XIV. 1. le sens du mot de l'Original qu'on traduit *recevoir favorablement.*

℣. 13. *Pour m'assister.*] L'Original se dit de tous les offices de la charité. Voyez sur Rom. XV 25. II. Tim. I. 18. Cependant il se peut faire qu'Onésime servît S. Paul dans le ministère, & cette pensée est confirmée par les titres de *fidèle & bien-aimé Frère*, qu'il lui donne. Col. IV. 9. Conférez II. Tim. IV. 11. Autr. *Afin qu'il me servît au-lieu de vous servir.*

Dans les liens &c.] Gr. *dans les liens de l'Evangile.*

℣. 14. *De peur que* &c.] Gr. *Que votre bien ne soit pas comme par nécessité. Bien* signifie ici *bienfait*, comme Ecclésiastiq. XII. 1. XVIII. 15.

℣. 15. *Car peut-être n'a-t-il été séparé de vous.*] Le sens est: Dieu a peut-être permis qu'il vous quittât pour quelque tems, afin qu'étant devenu Chrétien, il vous servît desormais avec une entière fidélité, & qu'il ne vous quittât plus.

℣. 16. *Non plus comme un esclave.*] C'est-à-dire, *Non plus* simplement *comme un esclave.* S. Paul n'avoit pas rendu la liberté à Onésime, ni ôté à Philémon le droit qu'il avoit sur son esclave, comme on le voit par le ℣. précédent.

Mais comme une &c.] Gr. *Mais au dessus d'esclave.*

Que j'aime très particulièrement &c.] Il y a dans le Grec, *Frère cher, sur-tout à moi; combien plus à vous, & dans la chair, & dans le Seigneur.* Onésime étant esclave, il appartenoit à Philémon *à l'égard de la chair*, comme S. Paul s'exprime Col. III. 21. Eph. VI. 5. c'est-à-dire, à l'égard du corps. Mais étant Chrétien, il appartenoit à Philémon *selon le Seigneur*, & il étoit *son Frère* par la foi, comme il étoit *Fils de S. Paul.* Tite I. 4.

℣. 17. *Je vous* &c.] Gr. *Si donc vous m'avez pour associé, recevez-le comme moi-même.* On a rendu le sens de S. Paul; & comme son expression n'est point limitée, on peut l'entendre, & de tout ce qui forme l'union des Fidèles, voyez Phil. I. 7. II. 1. & de celle qui est entre de véritables amis. Théodoret l'a prise dans ce dernier sens. Il exprime la pensée de S. Paul par ces mots, *Si vous faites quelque cas de notre union, de mon amitié.*

℣. 19. *Pour ne pas vous* &c.] On infère de
ces

au nom du Seigneur; donnez-moi cette ſatisfaction. Réjouïſſez mes entrailles
pour l'amour de *notre* Seigneur.
21 Je vous écris donc, perſuadé que je ſuis de votre déférence, & ne doutant
pas même que vous ne faſſiez au-delà de ce que je vous dis. 22 Je vous prie
en même tems de me préparer un logement; car j'eſpère que *Dieu* me rendra
à vos prières. 23 Epaphras, priſonnier avec moi pour la cauſe de JESUS-
CHRIST, Marc, Ariſtarque, Démas & Luc, mes Collègues dans le minis-
tère, vous ſaluent. 24 Que la Grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST
ſoit avec votre eſprit! Amen.

L'Epître à Philémon fut écrite de Rome, *& envoyée* par l'eſclave Onéſime.

Fin de l'Epître à PHILEMON.

℣. 21. II. Cor. VII. 16. ℣. 22. I. Cor. I. 11. Phil. I. 25. II. 24. Héb. XIII. 23. ℣. 23. Col. I. 7. IV. 12. ℣. 24. Act. XII. 12, 25. XV. 37. XIX. 29. XX. 4. XXVII. 2. Col. IV. 10, 14. II. Tim. IV. 10, 11. I. Pier. V. 13.

ces paroles, que S. Paul avoit converti Philémon. Je ne prétends pas, dit l'Apôtre, que l'obligation, que vous m'avez à cet égard, tourne à votre préjudice.

℣. 20. *Donnez-moi cette* &c.] Autr. *Que je recueille ce fruit de votre converſion au Seigneur.*

Réjouïſſez mes &c.] Voyez ci-deſſus ℣. 16.

Pour l'amour de notre Seigneur.] Gr. *Dans le Seigneur.*

℣. 22. *Je vous prie de me préparer.*] Gr. *Préparez-moi.* Sur quoi Théodoret a fait cette réflexion, que S. Paul, en annonçant ſon retour, a eu deſſein de donner un nouveau poids à ſa recommandation.

℣. 23. *Epaphras.*] Voyez Col. I. 7. & IV. 12.

Marc.] Voyez Col. IV. 10.

Ariſtarque.] Voyez là-même. Il avoit accompagné S. Paul à Rome. Act. XXVII. 2.

Démas.] Voyez Col. IV. 14. Il abandonna S. Paul dans ſes ſeconds liens. II. Tim. IV. 10.

Mes Collègues.] A la lettre, *Ouvriers avec*, comme au ℣. 1.

℣. 24. *Avec votre eſprit.*] C'eſt-à-dire, *avec vous.* Voyez Gal. VI. 18. Il y a dans le Grec, *Avec l'eſprit de vous*, au pluriel.

L'Epître à &c.] Cette date eſt juſte, & fondée dans l'Epître même.

Fin des Remarques ſur l'Epître à PHILEMON.



PRE-

PREFACE
SUR
L'EPITRE DE S. PAUL
AUX
HEBREUX.

I. *L'Epître aux Hébreux est un des plus beaux & des plus précieux monumens Apostoliques, que l'Eglise Chrétienne ait conservés. On en va donner le dessein dans cette Préface, avec quelques éclaircissemens; mais il faut parler auparavant de l'Auteur & de l'autorité de cette divine Epître.*

Il est certain, que les Eglises d'Orient *reçurent d'abord l'Epître aux Hébreux, qu'elle fut lue dans leurs Assemblées, & qu'elle y eut toute l'autorité d'un Livre Canonique. C'est ce que Théodoret témoigne, lorsque reprochant aux Ariens de l'avoir rejettée, il leur dit* [1], *qu'*ils devoient au moins respecter la longueur du tems, pendant lequel elle a été lue dans les Assemblées des Fidèles. Car, *ajoute-t-il*, depuis que les Eglises de Dieu jouïssent des Epîtres des Apôtres, elles ont toujours profité de la lecture de l'Epître aux Hébreux. *S. Jérôme* [2] *déclare la même chose en plusieurs endroits. Aussi cette Epître fut-elle mise au rang des Livres Canoniques, par le Concile de Laodicée, que l'on croit tenu vers l'an* 360 *ou* 370. *Il faut pourtant avouer, qu'entre les Grecs même il doit y avoir eu quelque difficulté là-dessus, puisqu'Eusèbe, qui écrivoit peu de tems avant ce Concile, dit au sujet de Clément d'Alexandrie* [3], *qu'il a cité* des Ecrits contestés, *& allègue ensuite* le Livre de la Sagesse, celui de l'Ecclésiastique, & l'Epître aux Hébreux.

II. *A l'égard de l'Eglise d'Occident, ou de l'Eglise Latine, cette Epître n'y fut point reçue pour Canonique avant le V. siècle* [4], *puisqu'elle ne l'étoit pas encore du tems de S. Jérôme. On n'en peut dire d'autre raison, sinon*

1. Theod. Argum. Ep. ad Hebr. Tom. III. p. m. 393.

2. Hieron. Ep. CXXVI. ad Evagr. Tom. III. p. m. 705. Idem, ad Dardan. Ep. CXXIX. p. 732. *Non solum ab Ecclesiis Orientis, sed ab omnibus retro Ecclesiis, & Græci sermonis Scriptoribus, quasi Pauli Apostoli suscipi, licet plerique eam vel Barnabæ vel Clementis arbitrentur.* Ces mots, *ab omnibus retro Ecclesiis*, doivent s'entendre des Eglises Grecques, comme on le verra dans la suite.

3. Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. Cap. 20. Ἀντιλεγομένων γραφῶν.

4. *Licet eam Latina consuetudo inter Canonicas Scripturas non recipiat.* Hieron. in Esai. Cap. VIII. Tom. IV. p. m. 32. Il dit la même chose, Epist. CXXIX. ad Dardan. & en d'autres endroits.

sinon que l'on n'en savoit pas l'Auteur [1], *& que l'on ne croyoit pas qu'elle fût de S. Paul. Car il est faux* [2], *que l'Eglise de Rome n'ait pas reconnu l'Epître aux Hébreux, parce que les Novatiens abusoient des paroles du Chap. VI. 4, 5, 6. pour exclurre de la pénitence & de la paix de l'Eglise, ceux qui depuis leur Baptême étoient tombés dans l'Idolatrie, ou dans d'autres crimes. Il n'y a nulle apparence, que l'Eglise de Rome eût voulu rejetter un Livre qui auroit été tenu pour Canonique, sous prétexte que de nouveaux Hérétiques auroient prétendu s'en prévaloir pour appuyer leurs erreurs. Il est d'ailleurs certain, que l'on ne comptoit à Rome que treize Epîtres de S. Paul avant la naissance de l'Hérésie des Novatiens, comme cela paroît par le témoignage de* Caius, *Prêtre de Rome, qui écrivoit au commencement du III. Siècle. Or l'Hérésie de* Novatien, *aussi Prêtre de Rome, ne commença qu'après le milieu de ce Siècle-là. Cependant le doute, ou le défaut d'information de l'Eglise Latine, ne peut donner atteinte à l'autorité d'un Livre, reconnu d'abord par l'Eglise Grecque en général, & dans la suite par l'Eglise Latine elle-même; qui porte d'ailleurs de très beaux caractères d'une sagesse divine, & qui est certainement du tems des Apôtres.*

III. *Cette dernière vérité se prouve par l'Epître même. Car outre qu'il y est parlé* (a) *de* la délivrance, *ou de* l'envoi de Timothée (b), *on y trouve des preuves que le Temple de Jérusalem & le Culte Lévitique subsistoient encore, comme l'ont fort bien observé* [3] *S. Chrysostome* [4] *& Théodoret. D'ailleurs, si le Temple eût été alors détruit, & le Culte aboli, l'Auteur sacré n'eût pas manqué d'en dire quelque chose, pour appuyer ce qu'il enseigne de l'abrogation du Sacerdoce & des Sacrifices Lévitiques. Il paroît aussi par toute cette Epître, que les Fidèles d'entre les Hébreux étoient alors exposés en Judée aux persécutions des Juifs. Or cela ne peut convenir qu'au tems où la République étoit sur pied. Il est même fort vraisemblable, que ces mots du Chap. III. 13.* Pendant que cet aujourd'hui dure encore, *se rapportent à la patience, dont Dieu continuoit d'user envers une Nation, qu'il alloit bientôt accabler de ses jugemens. Apparemment l'Apôtre avoit en vue la destruction prochaine de Jérusalem, qui alloit terminer* cet aujourd'hui, *c'est-à-dire, le tems que Dieu donnoit encore aux Juifs pour* entendre sa Voix. *Eusèbe a fait aussi sur ce sujet une observation, qui mérite d'être rapportée.* [5] *Remarquant qu'il y avoit, dans l'Epître de S. Clément aux Corinthiens, des pensées prises de l'Epître aux Hébreux, & exprimées quelquefois dans les mêmes termes, il en a conclu, que*

(a) Chap. XIII. 23.
(b) Chap. VIII. 4. IX. 9.

1. *In eodem quoque volumine Epistolas quoque Pauli tredecim tantum enumerans* Caius, *decimam quartam, quæ fertur ad Hebræos, dicit non ejus esse; sed & apud Romanos quasi Pauli Apostoli non habetur.* Hieron. De Script. Ecclef. Tom. I. p. 297. *in Caio.* Voyez aussi Euseb. Hist. Eccl. ubi sup.

2. Voyez cependant *R. Simon* Hist. Crit. du Texte du N. T. Chap. XVI. p. 179.

3. Chrysost. Argum. Ep. ad Heb. Tom. VI. p. 798.

4. Theodor. Comment. in Ep. ad Heb. Cap. XIII. 9. Tom. III. p. 460.

5. Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. Cap. 38.

que cette dernière Epître étoit plus ancienne que celle de Clément, qui semble néanmoins [1] *avoir été écrite avant la ruïne de Jérusalem.*

IV. *L'Epître aux Hébreux étant donc des tems Apostoliques, il s'agit de savoir qui en est l'Auteur; car les Anciens ont été en doute sur cet article, & de savans Modernes y sont encore. Quoique dans la plupart des Manuscrits Grecs qui nous restent, elle ait pour titre,* Epître de Paul Apôtre aux Hébreux, *il y en a d'autres qui portent simplement* Epître aux Hébreux, *& l'on ne peut douter que ce ne soit l'ancien titre. Cela est confirmé par la Version Syriaque, par la manière dont les Anciens citent cette Epître, par le doute où ils ont été sur le sujet de son Auteur, & parce que s'il y avoit eu d'abord,* Epître de Paul Apôtre aux Hébreux, *cette suscription se trouveroit par-tout, n'étant pas possible de supposer, dans un titre fort court, une omission aussi essentielle que celle du nom de l'Auteur. D'ailleurs les titres, qui sont à la tête des Livres Sacrés, n'étant point des Auteurs mêmes, ne prouvent que l'opinion de ceux qui les y ont mis. S. Paul n'en mettoit point à ses Epîtres, mais, suivant l'usage des Anciens, il les commençoit par son nom, & par celui des personnes à qui il écrivoit; & comme on ne voit rien de pareil dans celle-ci* [2], *on a présumé qu'elle n'étoit pas de lui. Il est vrai qu'on a répondu* [3], *qu'étant odieux aux Juifs incrédules, & suspect aux Juifs Fidèles, il n'avoit pas jugé à propos de mettre son nom à la tête de sa Lettre. Mais cette raison est très foible. Un Auteur, qui loue les Hébreux* (a) *d'*avoir compâti à ses chaînes, *& qui leur promet* (b) de les aller voir avec Timothée, *ne paroît pas avoir dessein de se cacher. On peut faire encore moins de fonds sur une autre raison, que Théodoret rapporte après* [4] *Clément d'Alexandrie. C'est que S. Paul étant* [5] Apôtre des Gentils, *& non des* Hébreux, *il n'avoit pas pris dans cette Lettre les titres qu'il prenoit d'ordinaire en écrivant aux Gentils, & s'étoit contenté de proposer aux Hébreux la Doctrine Evangélique. Quelque déférence que l'on ait pour ces anciens Pères, leurs raisons ne sont pas assez solides pour y acquiescer.*

(a) Chap. X. 34. Il y a pourtant dans ce passage une diverse leçon, qui pourroit rendre cette remarque douteuse. Voyez ci-dessous Sect. XI. n. 5.
(b) Chap. XIII. 18, 23.

V. *L'Auteur de l'Epître aux Hébreux ne s'étant point nommé dans sa Lettre* [6], *Tertullien & d'autres l'ont attribuée à S. Barnabé, sans qu'on sache sur quel fondement. On est un peu en doute, si l'Epître, que nous avons aujourdhui sous le nom de* Barnabé, *est véritablement de celui dont il est parlé dans les Actes des Apôtres: seulement il est certain, que c'est la même qui a été citée par Clément d'Alexandrie, par Origène, &c. puisqu'on y trouve les passages, qu'ils en ont rapportés. Cependant, si elle étoit effecti-*

1. Voyez les Sections XL. & XLI. de l'Epître de S. Clément aux Corinthiens. Il est vrai que d'autres mettent cette Epître près de 30 ans après la ruïne de Jérusalem, à l'année 97, pendant la persécution de Domitien.

2. Theodor. Argum. Ep. ad Hebr. ub. sup.

3. *Quia Paulus scribebat ad Hebræos, & propter invidiam sui apud eos nominis, titulum in principio salutationis amputaverit.* Hieron. De Script. Eccles. in *Paulo.*

4. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. Cap. 14.

5. Theodor. ubi supra.

6. *Extat enim & Barnabæ titulus ad Hebræos.* Tertul. De Pudicit. Cap. XX. Hieron. ad Dardan. Ep. CXXIX. De Script. Eccles. in *Paulo.*

effectivement de S. Barnabé, elle seroit une preuve que l'Epître aux Hébreux n'est pas de lui. Ces deux Lettres ne sont nullement comparables, ni pour la doctrine & la science des Ecritures, ni pour les pensées & l'expression. Il y a dans l'Epître attribuée à S. Barnabé, des explications de l'Ecriture qui paroissent froides & mal soutenues, des pensées où l'on ne trouve que de la subtilité, des allégories peu fondées, des citations apocryphes, & le stile n'en est pas à beaucoup près de la beauté & de l'élévation de celui de l'Epître aux Hébreux. Ainsi pour donner cette dernière Epître à S. Barnabé, il faudroit commencer par lui ôter celle qu'on lui attribue, & dire que celle-ci est de quelque ancien Chrétien, qui portoit le nom de cet homme apostolique. Car on a remarqué, que les prémiers Chrétiens se faisoient un honneur de prendre les noms des Apôtres, ou de leurs Disciples. D'ailleurs on ne voit nulle part, que Barnabé ait été en Italie, ni qu'il y ait été prisonnier.

VI. *D'autres, parmi les Anciens, ont crû que l'Epître aux Hébreux étoit de* [1] *Clément Romain, Disciple & contemporain des Apôtres, qui fut depuis Evêque de Rome. Ils se sont fondés sur la conformité qui se trouve entre les pensées & les expressions de l'Auteur de l'Epître aux Hébreux, & celles de Clément dans* [2] *son Epître aux Corinthiens, qui subsiste encore. Il paroît que* [3] *S. Jérôme a panché vers cette opinion. Mais si on examine bien cette preuve, on trouvera qu'elle n'est pas solide. Il est vrai, que Clément appelle* JESUS-CHRIST [4], la splendeur de la Majesté divine; *qu'il dit*, que le Seigneur est autant élevé au dessus des Anges, que le nom qu'il a obtenu est plus excellent que le leur; *qu'il cite à cette occasion ces passages des Pseaumes*, Il fait des vents ses Anges, & des flammes du feu ses Ministres: Tu ès mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. *En un mot, il y a dans cet endroit une imitation visible de quelques passages du Chap. I. de l'Epître aux Hébreux; & cela peut prouver, que Clément avoit lu cette Epître: mais si on compare sa Lettre avec celle-là, la différence est sensible dans le stile, & dans la manière de penser & de raisonner.*

VII. *En effet, Clément nomme presque toujours Dieu du nom de* Despotes, *ou de* Maitre; *c'est un terme dont il ne peut se passer, pour ainsi dire: & l'Auteur de l'Epître aux Hébreux ne l'a pas employé une seule fois. Clément est diffus, ses citations de l'Ecriture* [5] *sont fort amples: au-lieu que l'Auteur*

1. Il y a deux Epîtres de S. Clément aux Corinthiens; mais on ne parle que de la prémière, l'autre étant évidemment suspecte.

2. Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. Cap. 38. Hieron. De Script. Eccl. in *Paulo*, &c.

3. S. Jérôme parle de l'Epître de S. Clément aux Corinthiens, & il dit: *Quæ mihi videtur characteri Epistolæ, quæ sub nomine Pauli ad Hebræos fertur, convenire; sed & multis de eadem Epistola, non solum sensibus, sed juxta verborum quoque ordinem abutitur.* Hieron. ubi sup. in *Clemente*, p. m. 277.

4. Epist. Clement. ad Corinth. Sect. XXXVIII. On trouvera de même dans la Sect. XVII. une imitation de ce que dit l'Auteur de l'Ep. aux Hébreux, Chap. XI. 37. &c.

5. Voyez par exemple la Sect. IV. où Clément rapporte l'histoire de *Caïn* & d'*Abel*; les Sect. X, XI, XII. où il parle de *l'hospitalité*, & allègue les exemples d'*Abraham*, *de Lot*, *& de Rahab*.

teur de l'Epître aux Hébreux est beaucoup plus serré, & que lorsqu'il cite des paroles ou des exemples de l'Ecriture, il ne rapporte que ce qui est essentiel à son sujet, comme on le voit dans le Chap. XI. On sent dans l'Epître aux Hébreux une force de génie, & une étendue de connoissance bien supérieure à ce qu'on apperçoit dans l'Epître de S. Clément; & pour dire la vérité, ce dernier ressemble tout-à-fait à un Disciple, qui a pris les pensées de son Maitre, & qui les amplifie en les imitant. Tout le monde reconnoit de l'éloquence & de l'élévation, dans l'Epître aux Hébreux; les raisonnemens y sont suivis & pressés, & l'Auteur y exalte la Dignité souveraine du Fils de Dieu d'une manière, qui l'a rendu suspect aux Ariens: au-lieu qu'un des meilleurs [1] *Critiques Grecs remarque, dans le jugement qu'il a porté des Epîtres de S. Clément, que le stile en est simple & négligé, que les pensées n'en sont point* [2] *élevées, qu'il n'y a pas assez de suite ni de liaison entre elles, & que l'Auteur semble n'y pas donner une assez haute idée du Fils de Dieu, quoiqu'il ne dise rien de contraire à la Foi.*

VIII. *Il y a encore deux opinions sur le sujet de l'Auteur de l'Epître aux Hébreux, l'une ancienne, & l'autre moderne.* [3] *Origène nous apprend, que plusieurs des Ecrivains Ecclésiastiques, qui l'avoient précédé, donnoient cet Ouvrage à S. Luc; & l'on y trouve effectivement* [4] *des expressions familières à cet Historien sacré. Mais cela ne suffiroit pas pour lui attribuer cette Epître, à moins qu'on ne la rende à S. Paul pour la matière, & qu'on ne laisse à cet Evangéliste que l'expression & l'arrangement. On rapportera dans la suite le sentiment d'Origène, le plus habile Critique de l'Antiquité Grecque. D'autre côté* [5] *un Savant moderne a cru que cette Epître étoit d'Apollos, à qui S. Luc rend le glorieux témoignage* (a) *d'avoir été* fort éloquent & fort savant dans les Ecritures. *Mais, pour s'arrêter à cette conjecture, il faudroit avoir quelque témoignage des Anciens, ou du moins quelques Ecrits d'Apollos, que l'on pût comparer avec l'Epître aux Hébreux, & dans lesquels on trouvât de la conformité pour le stile & pour les pensées. Or nous n'avons ni l'un ni l'autre.*

(a) Act. XVIII. 24. & suiv.

IX. *On ne peut connoître l'Auteur de cette divine Epître que par le témoignage des Pères, ou par des caractères qui se trouvent dans l'Epître même. A l'égard des Pères, ils s'accordent assez généralement à l'attribuer à S. Paul, & ils ne varient proprement que sur l'Auteur du stile Grec, que nous avons. Car comme ils ont cru que S. Paul, écrivant à des Hébreux, avoit écrit en Hébreu, ils ont donné l'Original à cet Apôtre, & la Version Grecque qui nous reste, les uns à S. Luc, les autres à S. Clément.*

Ainsi

1. Photius in Bibliot. Cod. CXXVI.
2. Photius dit même quelque chose de plus, car il y trouve *du bas & du rampant.*
3. Ap. Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. Cap. 25.
4. On peut les voir dans Grotius, qui les a recueillies au commencement de son Commentaire sur cette Epître.
5. Luther in Genes. Cap. XLVIII. 20.
6. Euseb. ubi sup. Lib. III. Cap. 38. Lib. VI. Cap. 24, 25. Hieron. ubi sup.

Ainsi les Ecrivains Grecs ont dans le fond reconnu S. Paul pour le prémier Auteur de cette Epître.

X. *Il y a cependant un témoignage plus ancien & d'un plus grand poids que le leur. C'est celui de S. Pierre, qui parle assez clairement d'une Lettre de S. Paul aux Hébreux. S. Pierre écrit aux* (a) *Fidèles d'entre les Juifs, qui étoient dispersés dans l'Asie mineure, & leur dit:* (b) Notre cher Frère Paul vous a écrit, selon la sagesse, *c'est-à-dire*, selon *la science* qui lui a été donnée. *L'Apôtre avoit écrit alors aux Eglises de Galatie, d'Ephèse & de Colosses, qui étoient dans l'Asie mineure; mais ces Lettres ne sont point adressées* aux Hébreux *en particulier, & quoiqu'il y en eût dans ces Eglises-là, les Gentils faisoient le grand nombre. C'est à ceux-ci proprement que l'Apôtre écrivoit; c'est leur vocation & leurs privilèges, qu'il défend contre les Juifs, & contre les Chrétiens qui judaïzoient. Ce n'est point d'ailleurs dans ces Epîtres, qu'il exhorte les Fidèles à attendre patiemment la venue du Seigneur, qui sembloit à quelques-uns être différée: or c'est précisément le sujet dont parle S. Pierre, & celui que l'Apôtre traite* [1] *dans l'Epître aux Hébreux. Il est vrai que l'on peut objecter, que S. Pierre écrit aux Hébreux dispersés dans l'Asie mineure, & qu'il semble que S. Paul écrive à ceux de Judée. Mais en supposant, comme on le croit, que sa Lettre fut portée d'abord à ceux-ci, elle ne laissoit pas d'appartenir en général à tous les Hébreux, à qui l'Apôtre avoit prêché, à ceux de la Syrie & de l'Asie mineure, comme on le remarque à la fin de cette Préface.*

(a) Voyez I. Pier. I. 1. & conférez II. Pier. III. 1.
(b) II. Pier. III. 15.

XI. *A l'égard des caractères, qui se trouvent dans l'Epître même, & qui peuvent servir à en découvrir l'Auteur, il y en a qui conviennent parfaitement à S. Paul; d'autres, à la vérité, qui semblent ne lui pas convenir, mais qui ne suffisent pas pour lui ôter un Ouvrage, que l'Antiquité lui a donné.*

1. *Il n'y a nulle difficulté sur le tems.* [2] *L'Epître aux Hébreux fut écrite avant la ruïne de Jérusalem, & lorsque les Juifs avoient encore assez de pouvoir pour opprimer les Chrétiens dans la Judée.*

2. *L'Auteur de cette Epître doit avoir été très savant dans les Ecritures & dans la Théologie des Juifs. Or c'est ce qui ne convient à personne mieux qu'à S. Paul. Origène, qui n'a pu croire qu'il fût l'Auteur du stile, a cru qu'il l'étoit du fond & des pensées.*

3. *Il n'y a rien à dire sur le lieu. L'Epître a été écrite* de Rome, *comme portent quelques Manuscrits, ou* d'Italie, *comme on lit en d'autres; & l'on sait que S. Paul demeura au moins deux ans à Rome.*

4. *Ce que l'Auteur sacré mande aux Hébreux* (c), *que son* Frère Timothée a été délivré, *& que* s'il revient bientôt, ils iront ensemble les voir, *s'accorde très bien avec l'histoire de S. Paul. Il est certain* [3] *que* Timothée *avoit*

(c) Chap. XIII. 23.

1. Chap. VI. 11. & suiv. Chap. X. 35. & suiv. Voyez plus bas la Sect. XXXVI.

2. Voyez la remarque sur le Chap. XIII. 7. & ce qu'on a dit ci-dessus, Sect. III.

3. Voyez Phil. I. 1. Col. I. 1. Philém. I. 1. Ces trois Epîtres, qui sont écrites de Rome, le sont au nom de Paul & de Timothée.

avoit été à Rome avec lui, que l'Apôtre avoit résolu (a) *de l'envoyer en Macédoine, & qu'on n'a aucune raison de croire qu'il ne le fit pas. De sorte que l'on trouve le tems de l'Epître aux Hébreux dans l'intervalle de l'absence de Timothée, dont S. Paul attendoit le retour à Rome, ou en Italie, afin de passer avec lui dans l'Orient. Ce dessein, que l'Apôtre témoigne d'aller en Judée, s'ajuste aussi fort bien avec son voyage* (b) *dans l'Ile de Crète, qui étoit sur sa route en allant par mer d'Italie à Jérusalem.*

(a Phil. II. 19, 23.

(b) Voyez la Préface sur l'Ep. à Tite.

5. *L'Auteur de cette Epître loue les Hébreux* (c) d'avoir compâti à ses chaînes. *S. Paul avoit été deux ans prisonnier en Judée, avant que d'être transféré à Rome; & il n'est pas possible que les Chrétiens de ce pays-là ne l'eussent assisté dans sa prison. Il est vrai qu'on lit dans les Versions Latine & Syriaque, aussi-bien que dans quelques Manuscrits,* Vous avez compâti à ceux qui sont dans les chaînes. *Mais outre que la prémière leçon est autorisée par un plus grand nombre de Manuscrits, elle est en quelque sorte confirmée par le Chap. XIII. vs.* 19*: car ces mots,* Afin que je vous sois rendu, *marquent une personne, qui avoit été, & qui apparemment étoit encore prisonnière; & même une personne, à laquelle ceux, à qui cette Epître est adressée, devoient s'intéresser. D'ailleurs comme c'est ici un des endroits qui ont fait croire que cette Epître est de S. Paul, & que les Anciens la lui ont attribuée avant le tems d'Origène, c'est une preuve qu'on lisoit alors,* Vous avez compâti à mes chaînes.

(c) Chap. X. 34.

6. *A l'égard de la Doctrine, elle est la même que celle de S. Paul. Ceux qui ont trouvé de la contradiction entre la manière* (d) *dont il en use envers l'Incestueux de Corinthe, à qui il pardonne son crime, & ce que l'Auteur de cette Epître dit dans le Chapitre VI. qu'il* est impossible, que ceux qui ont été illuminés se renouvellent par la repentance, lorsqu'ils viennent à retomber; *ceux, dis-je, qui trouvent de la contradiction entre cette déclaration & la conduite de S. Paul, ne prennent pas garde qu'il ne s'agit pas, dans l'Epître aux Hébreux, de quelque crime particulier* (e), *mais d'un renoncement entier à l'Evangile, d'une apostasie* volontaire, *qui a quelque chose de plus atroce que le péché des Pharisiens contre le S. Esprit.*

(d) II. Cor. II. 6. & suiv.

(e) Voyez les remarques sur le Chap. VI. 4, 6. & sur le Chap. X. 26.

XII. *Tous les caractères, que nous venons de marquer, conviennent d'une manière très juste à S. Paul; & cela joint au témoignage des Anciens, & en particulier à celui de S. Pierre, ne permettroit pas de douter que l'Epître aux Hébreux ne fût véritablement de lui, si l'on n'étoit arrêté par deux difficultés. La prémière est, que l'Auteur se désigne lui-même comme un Disciple des Apôtres* [1], *lorsque parlant* du salut, qui a été prémièrement annoncé par le Seigneur, *il ajoute,* qui NOUS a été confirmé par ceux qui l'ont appris de lui. *L'Auteur semble se mettre au nombre de ceux qui n'avoient pas reçu l'Evangile immédiatement de* JESUS-CHRIST, *mais des Disciples que* JE-

1. Voyez Chap. II. 4. *Apparet igitur non esse Paulum, qui ex auditu se habere Evangelium scribit, non autem ex revelatione.* Calvin. Comm. in Ep. ad Hebr. Cap. II. 4.

JESUS-CHRIST *avoit instruits. Or S. Paul a grand soin d'assurer par-tout* [1], *qu'il ne tient son Evangile d'aucun homme, qu'il l'a reçu par la voie de la révélation. On répond à cela, que les Ecrivains & les Orateurs ne laissent pas de dire* Nous, *bien que ce qu'ils disent ne convienne, ni à eux-mêmes, ni à tous ceux à qui ils parlent. Qui pourroit s'imaginer, que S. Paul, ou Tite à qui il écrit, aient jamais eu les vices qu'il*
(a) Tit. III. 3. *semble attribuer à l'un & à l'autre dans ces paroles,* (a) Nous-mêmes, nous avons été autrefois des insensés *&c.? Or cette réponse est non seulement vraie en elle-même, elle est nécessaire ici. Car en supposant, comme c'est l'opinion générale, que l'Apôtre écrit directement aux Hébreux de Jérusalem & de Judée, on ne peut expliquer d'une autre manière ce qu'il dit dans cet endroit. La raison en est, qu'il y avoit alors, dans les Eglises de ce pays-là, beaucoup de Fidèles, qui avoient ouï l'Evangile de la propre bouche du Fils de Dieu. Cela est fondé sur le témoignage* [2] *d'Eusèbe; mais cela l'est encore mieux sur celui de S. Paul. Car on ne peut supposer, que*
(b) I. Cor. XV. 6. *ces Chrétiens* (b) *qui* avoient vu JESUS-CHRIST ressuscité, *&* dont la plupart vivoient *encore, lorsque l'Apôtre écrivoit aux Corinthiens, fussent tous morts dans l'espace de cinq ou six années* [3], *qui s'écoulérent entre la I. Epître aux Corinthiens & l'Epître aux Hébreux. Il faut pourtant remarquer, que les paroles du Chap. II. qui sont le fondement de l'objection qu'on examine, ont un grand rapport avec ce que S. Luc dit de lui-même, au commencement de son Evangile, Chap. I. 2. Mais cette observation n'est point contraire au sentiment que l'on tâche d'établir.*

XIII. *La différence du stile de l'Epître aux Hébreux* [4], *& de celui des Epîtres de S. Paul, s'est fait sentir à tous ceux qui ont lu ces Epîtres avec attention; & quelques conformités, que l'on trouve d'ailleurs entre ces divers Ecrits, ne suffisent pas pour lever tout-à-fait cette difficulté. Il est vrai qu'il y a dans l'Epître aux Hébreux, comme dans les Epitres de S. Paul, des digressions assez fréquentes; qu'on y trouve des pensées & des préceptes parallèles, une méthode semblable, des expressions même qui semblent particulières à cet Apôtre,* [5] *& qu'on ne rencontre en effet dans aucun autre Livre du Nouveau Testament que dans cette Epitre & dans les siennes. Mais tout cela n'empêche pas, que le stile de l'Epître aux Hébreux ne soit si différent de celui de S. Paul, qu'Origène, grand maitre en cette matière, n'a pu s'empêcher de dire* [6], *qu'il n'y avoit personne, qui eût quelque goût & quelque discernement, qui ne trouvât que la diction & le tour de l'Epître aux Hébreux étoit trop Grec, pour l'attribuer à S. Paul, dont le stile étoit simple, & même un peu grossier.*

XIV.

1. Voyez Gal. I. 11. & suiv. Parlant même de la Ste. Cène, il dit *qu'il a appris du Seigneur* ce qu'il en écrit. I. Cor. XI. 23.
2. Voyez Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. Cap. 11.
3. Voyez la Préface générale.
4. *Sed ipsa docendi ratio alium quam Paulum esse satis testatur.* Calvin. Argum. Ep. ad Hebr.
5. Voyez la prémière remarque sur le Chap. XIII. 20.
6. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. Cap. 25.

XIV. *On se trompe quelquefois en jugeant d'un Auteur par le stile; & la question que l'on traite, en fournit un exemple bien remarquable. Car Eusèbe, qui la donne à S. Paul*[1], *croit que Clément en a été le Traducteur, & se fonde sur la conformité du stile & des pensées avec le stile & les pensées de Clément dans son Epître aux Corinthiens. Mais Clément d'Alexandrie*[2], *dans un fragment de ses* Hypotyposes *ou* Instructions, *croit que c'est S. Luc, qui a traduit en Grec l'Epître aux Hébreux, & se fonde sur la conformité du stile de cette Epître avec celui de S. Luc, dans le Livre des Actes. Ce sont deux Auteurs Grecs, qui entendoient bien leur Langue, très savans l'un & l'autre, & qui ne laissent pas de juger différemment du prétendu Traducteur de cette Epître, quoiqu'ils l'aient fait tous deux par le stile. Cependant ils conviennent avec Origène, que celui de l'Epître aux Hébreux n'est point de S. Paul; & le consentement de ces trois Pères Grecs semble devoir décider la question. Il est vrai qu'on répond, que le stile des Auteurs n'est pas toujours le même, & qu'il varie selon les tems & les matières. La réponse est vraie dans le fond, mais elle n'est pas à propos. Si l'Epître aux Hébreux est de S. Paul, elle a été écrite d'Italie, presque dans le même tems que les Epîtres aux Ephésiens, aux Philippiens & aux Colossiens. La différence du stile ne vient donc pas de la différence des tems. Et pour la diversité des matières, quoique l'Auteur sacré en traite une, que S. Paul n'a traitée proprement nulle part, cette Epître est néanmoins, comme les Epîtres aux Ephésiens & aux Colossiens, une Epître dogmatique, une Epître de controverse, où les erreurs des Juifs sont combattues.*

XV. *On résoudroit cette difficulté en disant, comme les Anciens*[3] *l'ont dit, que S. Paul écrivant à des Hebreux, avoit écrit en Hébreu, & que nous n'avons que la version de son Epître, qui fut faite par S. Luc, ou par S. Clément. Mais cette opinion des Anciens a des difficultés, & n'a point de preuves. Ils n'ont point eu d'autre raison de croire que S. Paul avoit écrit en Hébreu, que celle qu'il écrivoit à des Hébreux. Or cette raison, toute vraisemblable qu'elle paroît, n'est point convaincante; parce qu'il est certain, que la Langue Grecque étoit entendue dans la Judée, quoiqu'elle ne fût pas la Langue Vulgaire. Tous les Auteurs du Nouveau Testament ont écrit en Grec, bien qu'ils écrivissent pour tous les Fidèles, soit Hébreux, soit Gentils. S. Barnabé, ou l'Auteur de l'Epître que nous avons sous son nom, a écrit à des Hébreux, & n'a pas laissé d'écrire en Grec. Les Ouvrages composés dans cette Langue étoient utiles à plus de personnes, & même à un plus grand nombre de Juifs; car ceux qui étoient dispersés dans l'Egypte & dans l'Asie, parloient Grec. Enfin, ceux qui nous ont parlé d'un Original Hébreu, ne l'ont jamais vu, & ils ont supposé sans preuve ce qu'ils ont crû devoir être. Or quand il s'agit*

1. Ibid. Lib. III. Cap. 38.
2. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. Cap. 14.
3. Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Théodoret & d'autres. Voici les paroles de S. Jérôme, qui suit le sentiment de ceux qui l'avoient précédé: *Scripserat autem, ut Hebræus, Hebræis, Hebraïcè, id est suo eloquio disertissimè; ut ea, quæ eloquenter scripta fuerant in Hebræo, eloquentiùs verterentur in Græcum; & hanc causam esse, quod ceteris Epistolis discrepare videatur.* De Script. Ecclef. in *Paulo.*

git de faits, cette manière de raisonner est très sujette à erreur; & fût-elle beaucoup plus sûre qu'elle ne l'est, elle ne sauroit balancer les preuves que l'on a du contraire.

XVI. *En effet, presque tous les passages du Vieux Testament sont allégués selon les LXX., & non selon l'Hébreu. Le passage du Ps. XL. 7. où il y a dans l'Hébreu,* Tu m'as percé les oreilles, *est rendu par l'Auteur,* (a) Tu m'as formé un corps; *ce qu'un Traducteur n'auroit pas fait, s'il avoit tourné en Grec un Original Hébreu. L'Auteur explique les mots de* (b) Melchisédec *& de* Salem, *ce qu'il ne falloit point faire écrivant en Hébreu; & néanmoins cette explication faisant au sujet, elle est évidemment de l'Auteur & non du Traducteur. Mais les réflexions, que fait l'Apôtre, à l'occasion du mot Grec* Diathéké, *qui signifie* Alliance & Testament, *sont une preuve évidente que l'Original est Grec. Car le mot Hébreu, qui veut dire* Alliance, *ne signifiant jamais* Testament, *comme* [1] *S. Jérôme l'a remarqué, si l'Auteur divin avoit écrit en Hébreu, il n'auroit eu aucune occasion de faire les raisonnemens qu'il a faits* [2] *sur la nature d'un Testament. C'est la double signification du mot Grec, qui lui a donné lieu de considérer la* Nouvelle Alliance *sous l'idée d'un* Testament, qui n'*a pu* avoir son effet que par la mort du Testateur.

(a) Chap. X. 5.

(b) Chap. VII. 2.

XVII. *Il ne faut que lire l'Epître aux Hébreux, pour juger que ce n'est pas une Version. Elle a tout-à-fait un air original. On n'y voit point la contrainte d'un Traducteur, ni ces phrases Hébraïques, que l'on trouve partout dans la Version des LXX., ou dans celle de l'Ecclésiastique. La réflexion de S. Jérôme* [3], *que* S. Paul avoit écrit en Hébreu très éloquemment, afin qu'on pût traduire en Grec, d'une manière plus éloquente encore, ce qu'il avoit écrit en Hébreu, *cette réflexion, dis-je, est avancée un peu légèrement. L'éloquence Hébraïque, & l'éloquence Grecque sont très différentes; & plus il y aura de la première dans un Original, moins peut-être y aura-t-il de la seconde dans une Version, au moins lorsqu'elle sera fort littérale.*

XVIII. *Ainsi la difficulté du stile n'est point levée en disant, que le Grec de l'Epître aux Hébreux n'est qu'une Version. Mais cette difficulté ne paroît pas suffisante pour détruire la preuve tirée, soit du témoignage de S. Pierre & des Pères, soit des caractères que l'on trouve dans l'Epître même. Il est vrai qu'elle ôte à S. Paul l'expression, mais non les pensées & la matière, qu'il faut lui conserver. C'est pourquoi on souscrit enfin au sentiment d'Origène, qui juge de cette question d'une manière très digne de sa modération & de son discernement.* [4] Pour moi, *dit-il,* je crois que les pensées sont de l'Apôtre, mais que la diction est de quelque autre, qui a rédigé par écrit ce qu'il avoit appris de lui. Si quelque Eglise reçoit cette Epître comme étant tout-à-fait de S. Paul, elle est louable en cela, car ce n'est point sans raison que

1. Hieron. Comment. in Ep. ad Gal. Cap. III. ℣. 16.
2. Chap. IX. 15. & suiv.
3. Dans le passage cité ci-dessus, sur la Sect. XV.
4. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. Cap. 25.

que les Anciens ont cru qu'elle étoit de lui. Mais je crois qu'il n'y a que Dieu qui en sache l'Auteur. *Il s'agit de l'Auteur du stile, & non pas des choses. Origène ajoute, ce qu'on a déja rapporté, que les Ecrivains, dont les Ouvrages étoient parvenus jusqu'à son tems, attribuoient l'Epître aux Hébreux, les uns à Clément Romain, les autres à S. Luc. Mais ce récit n'étant pas contraire à ce qu'il vient de dire, il s'agit du langage & non de la matière. Ainsi ce que l'on trouve de plus vraisemblable sur cette question, c'est que S. Luc qui accompagnoit S. Paul, & qui fut avec lui à Rome, a été son Sécrétaire; qu'il a écrit l'Epître aux Hébreux de la part de l'Apôtre, & sur ses instructions; que c'est de-là que vient la différence qu'il y a soit dans le stile, soit dans la composition même, entre cette Epître & celles qui sont uniquement de S. Paul. Ce sentiment a l'avantage, qu'il s'accorde avec celui des plus anciens Pères Grecs, qui pouvoient l'appuyer de leur tems par des raisons qui nous sont inconnues.*

XIX. *Après cette discussion, moins curieuse que nécessaire, pour faire connoître à un Lecteur pieux, sur quels fondemens cette Epître est reçue dans le Canon des Ecritures, & attribuée à S. Paul, il faut en marquer le dessein, & donner une idée générale de ce qu'elle contient.*

Le dessein général de cette Epître est d'affermir les Hébreux dans la foi, & dans la profession ouverte de l'Evangile. Ce but (a) *paroît dès le commencement du Chap. II., & on le retrouve par-tout dans la suite. De tous les Juifs, qui avoient embrassé la Foi, il n'y en avoit point qui fussent plus exposés au danger de l'abandonner, que ceux qui se trouvoient à Jérusalem & dans la Judée. Car outre que les Juifs incrédules* [1] *y étoient encore assez puissans pour y persécuter les Fidèles, c'étoit là que se trouvoient les Savans de la Nation, qui ne manquoient pas d'attaquer la Doctrine Chrétienne par des difficultés, dont on ne sauroit juger bien distinctement, mais dont on découvrira quelque trace dans cette Epître. Car on ne peut douter, que l'Apôtre n'ait écrit aux Hébreux sur les matières qui les intéressoient le plus, & sur lesquelles il falloit les instruire pour résister à leurs adversaires.*

(a) Chap. II. 1, 2, 3. Chap. III. 6. & suiv. Le Chap. IV. tout entier, & de même dans la suite.

XX. *On trouve dès le commencement* (b) *l'abrégé de toute la matière, que l'Apôtre traitera dans la suite. Il s'agit principalement de la dignité souveraine du Fils de Dieu, de la nécessité, de la perfection & de la vertu de son sacrifice, & enfin de son exaltation dans le Ciel. C'est en général l'argument de l'Epître aux Hébreux, & l'Auteur suit la méthode des plus habiles Ecrivains, qui est de donner d'abord une idée de leur sujet. S. Paul en a usé de même dans l'Epître aux Romains, lorsqu'en définissant l'Evangile* la puissance de Dieu, pour sauver tous ceux qui croyent, les Juifs prémièrement, & puis les Gentils, *il avance dans cette proposition tout ce qu'il a dessein d'éclaircir & de prouver dans son Epître.*

(b) Chap. I. 2, 3.

XXI. *Après avoir exposé sa matière, l'Apôtre montre, que* JESUS-CHRIST, *qui a été le Ministre de l'Evangile, est infiniment élevé au dessus*

Chap. I.

1. Voyez S. Chrysostome dans la Préface de son Commentaire sur l'Epître aux Hébreux, Tom. VI. p. 696. & 697.

sus des Anges, qui ont été les Ministres de la Loi; parce qu'il est le Fils de Dieu, *dont les Anges ne sont que les serviteurs, & qu'il n'est pas moins le Créateur que le Législateur du Monde. La conséquence, qu'il tire de ce prin-*
Chap. II. 1-4. *cipe, est la perfection de la nouvelle Alliance, & la nécessité d'en soutenir inviolablement la profession. Il est fort vraisemblable, que les Juifs méprisant, & la Doctrine Chrétienne, & celui qui l'avoit enseignée, alléguoient qu'il n'en étoit pas d'elle comme de la Loi, qui avoit été* publiée par les Anges. *C'est ce qui engage l'Apôtre à montrer d'abord que* JESUS-CHRIST, *qui a prêché l'Evangile, est le propre* Fils de Dieu, *& qu'en cette qualité il est adoré des Anges mêmes. Voyez ce que l'on a remarqué à cette occasion dans la Préface sur l'Epître aux Colossiens.*

XXII. *On trouve dès l'entrée de celle-ci des témoignages du Vieux Testament, expliqués d'une manière qui surprend le Lecteur, parce qu'en les considérant dans l'Original, on n'y apperçoit pas le sens que l'Auteur sacré leur donne. C'est ce qui oblige à faire ici quelques observations sur la méthode d'expliquer mystiquement les anciennes Ecritures, que les Apôtres ont suivie, & que les Docteurs Chrétiens imitèrent dans la suite avec trop peu de circonspection.*

Il faut donc savoir que les anciens Juifs étoient persuadés, qu'il y avoit dans les Saintes Ecritures des sens cachés & profonds, qui se découvroient à la faveur des termes que le S. Esprit avoit employés; parce que les termes étoient trop forts pour les restreindre au sujet, qu'il sembloit que les Prophètes avoient en vue. C'est en suivant cette règle, que l'Auteur divin de cette Epître a découvert diverses Vérités Evangéliques dans le Vieux Testament. On peut voir là-dessus les réflexions qu'il fait dans le Chap. II. sur les paroles du Ps. VIII. dans le Chap. IV. sur celles du Ps. XCV. & dans le Chap. XII. sur celles du Prophète Aggée.

XXIII. *Un autre principe des anciens Juifs est, que la Personne & le Règne du Messie étoient désignés, non seulement dans ces Oracles qui le regardent directement, mais dans d'autres Oracles plus obscurs, qui n'ont pas un rapport direct à lui. Ils croyoient encore, que les grands Personnages du Vieux Testament avoient été des figures de ce Roi divin, que la Nation attendoit; & que ce que l'Ecriture avoit dit à leur avantage ne leur convenoit qu'imparfaitement, pendant qu'il convenoit au Messie dans toute son étendue. Non seulement les personnes, mais les actions & les cérémonies étoient mystérieuses, & représentoient ou les qualités ou les actions du Messie. En cela ces Docteurs Juifs suivoient au fond l'intention du S. Esprit. Tous les Prophètes avoient parlé du Christ* (a), *de ses souffrances & de sa gloire; & tout ce que Dieu avoit dit à l'honneur de David & de Salomon, leur appartenoit moins qu'à ce Roi céleste, dont ils étoient les figures. C'est selon ce principe que l'Auteur sacré explique de* JESUS-CHRIST, *dans le Chap. I. vs.* 5, 8, 9, 10. *ce que le S. Esprit avoit dit de ces deux Rois, Ps. II.* 7. *II. Sam. VII.* 14. *Ps. XLV.* 7.

(a) Luc XXIV. 26, 27.

XXIV.

XXIV. *Philon* [1] *a décrit & fait l'éloge d'une Secte Judaïque de Philosophes contemplatifs, qu'il nomme* Thérapeutes, *& qui étoit principalement retirée en Egypte. Ces gens-là expliquoient l'Ecriture d'une manière allégorique, croyant* que toute la Loi est semblable à un animal, *que les paroles en sont* le corps, *& que* les sens cachés *sous ces paroles en sont* l'ame. *Leur principale étude étoit de contempler dans les termes,* comme dans un *miroir* [2], *les admirables mystères que le S. Esprit y avoit voulu renfermer. Ils avoient les Ecrits de leurs prédécesseurs, qui contenoient de ces sortes d'explications, & qui leur servoient de guide & de modèle.* [3] *Eusèbe, & plusieurs autres après lui, ont cru que ces* Thérapeutes *étoient Chrétiens, que leurs Ecrits étoient nos Evangiles, & les Epîtres de nos Apôtres. L'erreur est assez grossière; mais cet Historien Ecclésiastique se confirme dans sa pensée par cette raison, qu'il y a beaucoup d'explications mystiques dans les Epîtres de S. Paul,* [4] *& en particulier* dans l'Epître aux Hébreux.

XXV. *Les Docteurs Juifs étant donc persuadés que l'Ecriture étoit pleine de mystères, ils s'exerçoient à les rechercher. De-là vient qu'on les a nommés d'un nom, qui signifie* (a) Rechercheurs. *C'est dans la découverte de ces mystères que consistoit leur* science. *C'est aussi ce que S. Paul appelle si souvent* science & intelligence, *& ce que* [5] *S. Barnabé nomme de même dans l'Epître qu'on lui attribue. L'Apôtre montre assez le cas qu'il faisoit de cette* science *divine, lorsqu'il l'appelle du nom* (b) *de* perfection, *& ceux qui la possédoient du nom de* parfaits. *Il ne faut donc pas s'étonner, que les Docteurs Chrétiens, qui sortoient du Judaïsme, aient suivi dans l'explication de l'Ecriture une méthode, non seulement autorisée, mais estimée la plus sublime. Il est vrai que les Juifs en abusoient, comme les Chrétiens le firent dans la suite à leur exemple; mais dans le fond elle étoit bonne. Elle répondoit à l'intention du S. Esprit, qui avoit caché sous la lettre des Ecritures, & dans les figures de la Loi, les mystères qu'il devoit révéler dans la suite par les Prophètes du Nouveau Testament.*

(a) Voyez sur I. Cor. I. 20.

(b) Chap. V. 14. VI. 1.

XXVI. *Comme il y avoit parmi les Chrétiens des gens savans dans la Théologie des Juifs, tels que l'étoient, par exemple, un Paul & un Apollos, on ne peut douter que les explications, qu'ils donnoient à plusieurs passages du Vieux Testament, ne fussent conformes à celles des Docteurs Juifs. On tombera dans cette pensée, quand on fera réflexion, que notre Auteur avance quelquefois des explications qui paroissent tout-à-fait surprenantes, sans se mettre en peine de les prouver. C'est ainsi qu'il applique à* Jesus-Christ *dans le Chap. I. les paroles du Ps. CII. 26.* Toi, Seigneur, tu as fondé la Terre. *On a rendu raison de cette allégation dans la remarque sur cet endroit; mais quand on considère, que l'Auteur ne fait aucune difficulté d'expliquer du Messie*

1. De Vita contempl. p. m. 617.

2. Διὰ κατόπτρȢ. C'est *au travers d'un* corps *transparent*, comme une *pierre*, ou de la *corne*, dont les Anciens se servoient au-lieu de vitres.

3. Euseb. Hist. Eccl. Lib. II. Cap. 17.

4. Ibid. p. m. 55.

5. Voyez l'Epît. de S. Barnabé Sect. VI. IX. & X. au commencement. Les mots νȢ̃ς, γνῶσις, σοφία, σύνησις, ne signifient autre chose dans cet Auteur que *la connoissance des sens mystiques.*

Messie un passage, qui convient évidemment à Dieu, & qu'il n'ajoute aucune réflexion pour montrer la justesse & la vérité de cette explication, on entre naturellement dans la pensée que les Juifs ne croyoient pas alors, que la qualité de Fils de Dieu ne désignât qu'un simple homme. Car comment s'imaginer, qu'un Auteur prudent ne se fût pas attaché à prouver une explication de l'Ecriture, qui auroit paru si nouvelle & si étrange, & qui n'eût été propre qu'à révolter les esprits, & à les éloigner du Christianisme, au-lieu de les y affermir contre les difficultés des Juifs, ce qui est le but de cette Epître?

XXVII. *Mais quelles qu'aient été les pensées des anciens Juifs, les sens, que les Prophètes du Nouveau Testament donnent aux témoignages de l'Ancien, tirent leur autorité de l'Esprit de Dieu, qui éclairoit ces Prophètes. Les Apôtres, instruits par* JESUS-CHRIST, *reçurent de lui la clé des Ecritures. Le Saint Esprit, qui descendit sur eux, rappella dans leur mémoire les instructions de leur divin Maître, & leur révéla les mystères qu'ils n'étoient pas capables d'entendre pendant sa vie. Aussi quelle différence entre les explications mystiques de nos Apôtres, & celles de la plupart des Docteurs Juifs qui ne sont que des visions & des songes! Quelle différence même entre ces explications & celles de Philon, un des plus savans & des plus polis Ecrivains de la Nation Judaïque! Il est tout plein de mystique & d'allégories; mais il a tellement sa Philosophie Platonicienne dans l'esprit, qu'on diroit que Platon est l'interprète des Prophètes. Il n'en est pas de même de nos Apôtres. Ils ne cherchent dans le Vieux Testament, que ce Messie, qui étoit l'espérance des Juifs, que les mystères de sa Doctrine & de son Règne. Ils ont d'ailleurs cet avantage, qui les met hors de toute comparaison; c'est que soutenus aussi-bien qu'éclairés par l'Esprit divin, qui avoit dicté les Prophéties, & institué les cérémonies légales, ils ont justifié la vérité de leurs explications par cette* démonstration d'Esprit & de puissance, *qui confirmoit l'Evangile. Au reste, il faut ajouter ici une observation importante, sans laquelle, sous le prétexte d'une foi simple & soumise, on peut faire tort au jugement des Ecrivains sacrés, & on expose leur doctrine à des objections très embarrassantes.* [1] *C'est que toutes les allégations du Vieux Testament ne sont pas des explications littérales ou mystiques. Ce ne sont quelquefois que des allusions, sans aucun égard au sens des Prophètes, ni à l'intention de l'Esprit de Dieu, qui les a fait parler. On a placé dans cet endroit ces considérations sur les explications mystiques, parce que de tous les Ecrivains du Nouveau Testament, il n'y en a point qui s'en soit plus servi que l'Auteur divin de cette Epître.*

XXVIII. *Après avoir établi la dignité souveraine du Fils de Dieu, qui a annoncé l'Evangile; &, ce qui en est une conséquence nécessaire, l'attachement & la foi que mérite sa Doctrine; l'Apôtre montre qu'il falloit qu'il fût* homme,

1. Voici les paroles de Calvin sur le ℣. 7. du Chap. II. de l'Epître aux Hébreux. *Respondeo non fuisse propositum Apostolo genuinam verborum expositionem referre: Nihil enim est incommodi si allusiones in verbis quærat, ad ornandum præsentem causam... Idque facit alludens magis ad verba, quam exprimens quid intellexerit David.*

me, *& non pas* Ange; que ce n'est point aux Anges, mais à un homme Chap. II. 5.
que le Monde *à* venir a été soumis. *Cela est prouvé par le Ps. VIII. expli-* & suiv.
qué dans le sens mystique. Sans doute les Juifs prétendoient, que JESUS-CHRIST *étant* homme, *& aiant même souffert une mort ignominieuse, il étoit bien inférieur aux* Anges, *qui avoient donné la Loi, & à Moïse même, qui l'avoit reçue.* Les Juifs incrédules, *dit Théodoret dans l'Argument de* (a) Tom.
cette Epître (a), insultoient aux Chrétiens de ce qu'ils croyoient en un hom- III. p. 394.
me mort, & de ce qu'ils avoient abandonné la Loi, que Dieu leur avoit donnée. *L'Auteur sacré s'arrête donc à faire voir, que l'abaissement volontaire,* & de peu de durée, *du Fils de Dieu, a été suivi d'un Règne éternel dans le Ciel, qui est* le Monde à venir; *que sa mort étoit nécessaire pour* détruire l'empire du Démon & de la Mort; *que la charge de* Sacrificateur *des hommes demandoit qu'il fût* homme; *& que devant être la victime de son Sacrifice, il falloit qu'il mourût. Cette idée de la mort de* JESUS-CHRIST, *comme d'un sacrifice volontaire pour expier les péchés du monde, n'en efface pas seulement toute l'ignominie apparente; elle lui donne de plus un caractère admirable de sainteté & de grandeur.*

XXIX. *Comme l'Apôtre avoit élevé* JESUS-CHRIST *au dessus* des Chap. III.
Anges, *il l'élève aussi au dessus de Moïse; & comme il avoit conclu, que le* 1-6.
mépris de l'Evangile annoncé par le Seigneur, *seroit puni plus rigoureusement que le mépris d'une Loi* publiée par les Anges, *il conclud de même, que les Incrédules, qui desobéiroient au Fils de Dieu, seroient exclus* du repos *du Ciel avec plus de raison encore, que les Incrédules, qui desobéïrent à Moïse, ne furent exclus* du repos *de Chanaan. C'est ce qui occupe les Chap. III. & IV.* Chap. III.
où l'on voit tout-à-fait le but de l'Auteur sacré; savoir, de détourner les Fidè- 7-19.
les d'entre les Hébreux de l'Apostasie, où l'on tâchoit de les entraîner. Il fait Chap. IV.
au reste plusieurs réflexions sur les paroles du Ps. XCV. J'ai juré dans ma colère, qu'ils n'entreroient jamais dans mon repos. *Il en fait sur les paroles de la Génèse,* Dieu se reposa le septième jour*: & il montre par ces diverses réflexions, que Dieu a préparé aux Fidèles un lieu de repos qui a été figuré par* le repos *de Chanaan, & par* le repos de Dieu *après la création du Monde.*

XXX. *Il n'y a point de Religion sans Sacrifice, & il est vraisemblable, que les Juifs reprochoient aux Chrétiens, que n'aiant ni Sacrificateurs, ni victimes, ils n'avoient par conséquent aucun moyen* d'approcher de Dieu, *& d'en obtenir la rémission de leurs péchés. Ils vantoient le Sacerdoce Lévitique, que Moïse avoit établi, & qu'ils croyoient devoir durer toujours. L'Apôtre* (b), (b) Chap. II.
qui avoit déja parlé du Sacerdoce de JESUS-CHRIST, *commence dans le* 17. III. 1.
Chap. V. à le prouver. Il examine les qualités essentielles d'un Souverain-Sa- IV. 14, 15, 16.
crificateur, & montre qu'elles se trouvent en JESUS-CHRIST. *Mais* Chap. V. 1-5.
avant que d'expliquer ce que les anciens Oracles avoient prédit sur ce sujet, il reproche aux Hébreux leur négligence, & le peu de progrès qu'ils avoient fait jusqu'alors dans cette Science divine, qui découvre les mystères de l'Evangile dans les Prophéties & dans les figures de la Loi. Attachés même Chap. V.
encore à leurs Sacrifices, & trop pleins peut-être de l'opinion qu'ils étoient 6-14.
justi-

justifiés par ce moyen, *l'Apôtre les censure*, *de ce qu*'ils avoient encore besoin du lait *des prémières instructions du Christianisme. Il leur fait sentir tout le danger d'une pareille négligence*, *en leur représentant qu'elle étoit un acheminement à l'Apostasie*, *de laquelle il n'y a point de retour*, *lorsqu'elle est* volontaire, *qu'elle vient d'indifférence ou de mépris pour la Vérité*, *& que Dieu de son côté a porté ses graces jusqu'à un certain point. Ces censures sont tempérées par quelques louanges*, *& suivies d'exhortations à l'espérance & à la patience*, *en attendant qu'il plût à Dieu d'accomplir ses promesses. L'exemple d'Abraham*, *le Père des Hébreux*, *& l'immutabilité des promesses de Dieu*, *confirmées par des sermens*, *viennent appuyer ces exhortations.*

Chap. VI. 1-8. Chap. VI. 9-19.

Chap. VII. XXXI. *L'Apôtre entre enfin dans la matière du Sacerdoce de* JESUS-CHRIST, *& montre que ce Sacerdoce avoit été prédit dans cet Oracle du Ps. CX.* L'Eternel a juré, & ne s'en repentira point, Tu ès Sacrificateur pour toujours selon l'Ordre de Melchisédec. *Ce que le Sacerdoce de Melchisédec a eu de particulier*, *c'est prémièrement la dignité du Sacrificateur. Il étoit* Roi. *C'est en second lieu*, *qu'encore qu'il fût homme*, *& homme mortel*, *il est représenté comme s'il vivoit toujours*, *l'Ecriture n'aiant jamais rapporté*, *ni la naissance*, *ni la mort d'un si grand personnage. C'est enfin qu'il n'a eu ni prédécesseur ni successeur dans son Sacerdoce. A tous ces égards il a été le type de* JESUS-CHRIST, *dont la personne est d'une dignité infinie*, *dont la vie est immortelle depuis sa résurrection*, *dont le Sacerdoce est perpétuel*, *& ne passera jamais à d'autre. C'est en cela que consiste cet* Ordre *de Sacrificature*, *qui est appellé l'*Ordre de Melchisédec. *L'Auteur sacré remarque*, *que la perpétuité du Sacerdoce de* JESUS-CHRIST *a été insinuée dans* le serment *qui en a accompagné la Prophétie*, *ou l'institution. Au reste il fait paroître ici une connoissance profonde des mystères de l'Ecriture*, *& l'on y voit un bel exemple de ces desseins de la sagesse de Dieu*, *tracés d'une manière imperceptible aux yeux de la Chair*, *dans les histoires & dans les figures anciennes.*

Chap. VII. 20-24.

XXXII. *Ce n'est pas assez que ce nouveau Sacerdoce ait été prédit ; il faut montrer les raisons de son établissement*, *& en faire voir la nécessité*, *en examinant les défauts du prémier. C'est aussi ce que l'Apôtre fait. Les anciens Sacrificateurs étant* pécheurs *&* mortels, *ils ne pouvoient* donner la perfection, *c'est-à-dire*, *procurer à personne une parfaite rémission des péchés*, *ni la vie éternelle. Leur ministère n'étoit qu'un ministère à tems*, *un ministère typique. Il se faisoit dans un Sanctuaire terrestre*, l'ombre *de celui du Ciel*, *& l'abrogation en avoit été insinuée en ce qu'il avoit été* établi sans serment. JESUS-CHRIST *est un Souverain-Sacrificateur d'un caractère tout opposé. Il est parfaitement saint*, *il est immortel. Son Sacerdoce est irrévocable. Il l'exerce dans le Ciel*, *où* il est assis à la droite de la Majesté de Dieu. *C'est ainsi qu'au-lieu que les Souverains-Sacrificateurs de la Loi*, *n'aiant d'entrée que dans le Tabernacle Mosaïque*, *ne pouvoient aussi procurer au Peuple que l'avantage d'approcher de Dieu dans le même Tabernacle*; JESUS-CHRIST *étant le Souverain-Sacrificateur du Ciel*, *où il est allé consommer son oblation*, *il en*

Chap. VII. 11-15. 21, 23-28. VIII. 1. & suiv. Chap. VII. 16, 20. 26, 27, 28. Chap. VIII. 1, 2.

en a ouvert l'entrée à tous les Fidèles, & leur a donné par son Sacrifice la sanctification *nécessaire pour y entrer avec lui. Un Sacrificateur d'un si grand caractère étoit seul capable d'être* le Médiateur & le Garant de la Nouvelle Alliance *que Jérémie avoit prédite, & d'en obtenir les conditions & les avantages.* Chap. VIII. 6-13.

XXXIII. *Si le Sacerdoce Lévitique étoit défectueux, les Sacrifices ne l'étoient pas moins. Avant que de le prouver l'Apôtre fait la description du Tabernacle, & observe en passant, que le seul Souverain-Sacrificateur entrant* dans le Saint des Saints, *qui étoit la figure du Ciel, & n'y entrant même qu'*une seule fois l'année, *Dieu avoit voulu insinuer par ce type, que* le chemin *du Ciel* ne pouvoit être ouvert *aux hommee par les Sacrifices de la Loi. En effet des* (a) *Sacrifices, dont les victimes n'étoient que des animaux, étoient incapables d'expier les péchés. La réitération de ces Sacrifices en montroit l'insuffisance, & l'insuffisance en annonçoit l'abrogation, qui d'ailleurs avoit été prédite dans le Pseaume XL. Rien de pareil dans le Sacrifice de* JESUS-CHRIST *(b). La victime qu'il offre, c'est lui-même; & cette victime est* sans tache. *L'oblation n'en sera jamais réitérée, parce que l'expiation qu'il a faite est d'une vertu éternelle; & cette oblation a été prédite dans le même endroit, où le S. Esprit a prédit l'abrogation des anciens Sacrifices.* Chap. IX. 1-12. (a) Chap. X. 1-9. (b) Chap. IX. 12, 14; 24-28. Chap. X. 10-18.

C'est ainsi que l'Apôtre, en montrant d'une part l'imperfection du Sacerdoce & des Sacrifices Lévitiques, & de l'autre la perfection du Sacerdoce & du Sacrifice de JESUS-CHRIST, *a prouvé l'abolition du prémier, l'établissement & la néceßité du second. Mais comme il fait voir en même tems que tout le culte Lévitique étoit une figure divine de la propitiation qui devoit être faite par* JESUS-CHRIST, *il conserve à ce culte toute son excellence. Ce n'est pas sur les ruïnes, mais sur le fondement de la Loi qu'il établit l'Evangile. Car en exposant les mystères du Vieux & du Nouveau Testament, & en découvrant les derniers dans les types du prémier, il montre que l'un & l'autre vient également de Dieu, & loin que Moïse &* JESUS-CHRIST *se combattent & se détruisent, le prémier sert de lumière & de preuve au second.*

XXXIV. *Au reste, il est à propos d'éclaircir ici deux difficultés, qui se présentent d'elles-mêmes en lisant l'Epître aux Hébreux. La prémière regarde l'usage, que l'Apôtre fait de la Version Grecque des LXX. On est surpris, par exemple, qu'il prenne le mot Grec* diathéké, (c) *dans le sens de* Testament, *que ce mot a effectivement dans la Langue Grecque, mais qu'il n'a pas dans l'endroit* (d) *de l'Exode que l'Apôtre cite, parce qu'il y exprime un mot Hébreu, qui ne signifie qu'*Alliance, *comme on l'a déja* (e) *remarqué. De même on s'étonne qu'alléguant le Ps. XL. l'Apôtre le fasse selon la Version Grecque, qui porce* [1], Tu m'as formé un corps, *au-lieu qu'il y a dans l'Original Hé-* (c) IX. 15. (d) Exod. XXIV. 8. (e) Ci-dessus Sect. XVI.

1. D'habiles Interprètes, qui ne peuvent comprendre que les LXX. aient rendu l'Hébreu de la sorte, croyent que l'Apôtre a accommodé à son sujet ce passage du Ps. XL. & soupçonnent qu'on a ensuite réformé le texte des LXX. sur cet endroit de

Hébreu, Tu m'as percé les oreilles. *Il eſt certain, & on l'a déja* [1] *obſervé, que l'Autorité de nos Ecrivains ſacrés étant appuyée ſur des faits divins, elle les affranchit des règles auxquelles ſont aſſujettis des Auteurs qui ne ſont pas inſpirés. Cependant il faut avertir le Lecteur, que les Apôtres, en ſuivant la Verſion des LXX. & en inſiſtant même ſur les paroles de cette Verſion, n'ont fait que ſe conformer à l'uſage des Juifs, qui écrivoient en Grec. C'eſt ainſi que Philon, ſavant Juif d'Alexandrie, & contemporain de* JESUS-CHRIST *& de ſes Apôtres, cite cette Verſion dans ſes Ecrits, & appuye ſur les paroles Grecques comme il auroit pu faire ſur l'Original Hébreu. On peut voir à cette occaſion les réflexions qu'il fait ſur le vſ. 22. du Chap. IV. de la Geneſe, pour prouver ce qu'il avance, que le méchant, qui ſemble faire du mal à autrui, s'en fait un plus grand à lui-même. Cependant la Verſion des LXX. paroît peu conforme à l'Hébreu dans cet endroit-là. Le même Auteur* [2], *dans ſon* Traité de l'Yvrognerie, *raiſonne ſur la force & la propriété* [3] *d'un mot employé par les LXX. & qui ſignifie* faire des parties avec d'autres *pour s'enyvrer, quoique le mot Hébreu, qui répond à celui-là, n'ait point du tout cette ſignification. „ Je trouve,* dit le Philoſophe Juif, *que le Légiſlateur s'eſt „ ſervi fort à propos d'un mot, qui repréſente des gens qui s'aſſemblent, & „ qui uniſſent leurs efforts contre la Vertu, pour la bleſſer, & pour mettre en „ pièces l'ame ". Ces deux exemples ſuffiſent pour faire voir que les Juifs* Helléniſtes, *tel qu'étoit Philon, regardoient alors la Verſion Grecque avec le même reſpect que l'Original Hébreu; & ce ne fut que depuis l'établiſſement & le progrès de la Religion Chrétienne, qu'ils s'aviſérent de conteſter l'autorité de cette Verſion, & de dire,* qu'il y avoit quelques endroits, où elle étoit peu fidèle. *C'eſt ce que témoigne Juſtin Martyr* [4].

XXXV. *La ſeconde difficulté regarde ce que l'Auteur Sacré dit tant de fois, que les Sacrifices de la Loi* (a) ne pouvoient expier les péchés. *Cela paroît d'abord tout-à-fait contraire à ce que Moïſe déclare en pluſieurs endroits* (b), *que* la propitiation ſera faite, & le péché pardonné. *Mais cette difficulté eſt levée par l'Apôtre même, qui diſtingue* une purification par rapport à la chair, *&* une purification par rapport à la conſcience. *Voyez les remarques ſur le Chap. IX. 13. La Loi condamnoit à la mort pour quelque péché que ce fût, pour* les impuretés *cérémonielles & charnelles, comme pour les péchés réels qui ſouillent véritablement la conſcience. Cette ordonnance ne s'exécutoit pas à la rigueur. Dieu avoit permis au pécheur de ſe racheter par des Sacrifices, excepté dans le cas de certains crimes, qui étoient inexpiables par rapport à la peine de mort temporelle prononcée par la Loi. Mais hors ce cas-là, le pécheur qui offroit le Sacrifice, étoit délivré de la peine, rétabli dans les privilèges de l'Alliance faite avec les Iſraélites, & dans la liberté d'approcher de Dieu,*

(a) Chap. IX. 9. X. 1-4. &c.
(b) Lévit. XVI. 30. & ſuiv. &c.

de S. Paul. Cela ne feroit pas tout-à-fait impoſſible, puiſqu'on a bien inſéré dans le Pſ. XIV. des ✻. pris du Chap. III. de l'Epître aux Romains. Mais ce n'eſt après tout qu'une conjecture, qui n'eſt point appuyée par les Manuſcrits des LXX.

1. Dans la Sect. XXVII.

2. Phil. De Temulentia, p.m. 164. & 165.

3. Ce mot eſt celui de συμβολοκοπῶν, qui répond au mot Hébreu *Zolel*, qui ſignifie *un glouton, un gourmand.*

4. Dial. p. m. 229.

Dieu, présent dans son Sanctuaire. A cet égard les Sacrifices étoient véritablement expiatoires. Ce que le Sacrifice de Jesus-Christ *a de particulier, c'est qu'il expie généralement tous les péchés, ceux-là même que la Loi ne pardonnoit point, & qu'en vertu de cette expiation le pécheur pénitent est délivré de la peine éternelle, a le droit d'approcher de Dieu dans le Ciel, & d'aspirer à tous les biens de la Nouvelle Alliance, qui sont la rémission des péchés, & une immortelle félicité dans le Ciel. C'est-là ce qu'enseigne l'Apôtre, lorsqu'il dit,* (a) *que ni le Sacerdoce Lévitique, ni* la Loi, *n'ont* rien consommé; *& que c'est* Jesus-Christ *seul,* (b) le Souverain-Sacrificateur des biens à venir, *qui a* consommé & sanctifié pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par lui.

(a) Chap. VII. 11. 19. (b) Chap. IX. 11, 23.

XXXVI. *C'est-là la substance de la Doctrine contenue dans cette Epître. L'Apôtre passe ensuite à des exhortations sur le sujet de la sainteté, & de la charité; puis revenant à son but, il fait de nouveaux efforts pour affermir, sur la foi des promesses de Dieu, la constance des Hébreux, qui commençoit à s'ébranler.*

Ch. X. 19. jusqu'à la fin.

Les Hébreux, pleins d'espérance que Jesus-Christ *viendroit bientôt* (c), *avoient soutenu les prémières persécutions avec joie; mais* (d) *ils commençoient à se lasser, & peut-être à douter de la venue du Seigneur en gloire. Sans doute les Juifs incrédules leur reprochoient avec mépris d'attendre leur salut d'un Messie qu'ils avoient vu crucifier, & dont depuis plusieurs années ils espéroient vainemene le retour. De-là l'apostasie de quelques-uns* (e), *& même de quelques-uns de ceux qui avoient reçu de grandes graces du S. Esprit, & dont la chute étoit pour les autres un pernicieux sujet de scandale. Ce que l'on dit des Juifs incrédules est confirmé par S. Pierre* (f), *qui nous apprend qu'ils se moquoient de l'espérance, qu'avoient les Chrétiens, de l'avénement glorieux du Seigneur; ils abusoient même, pour les séduire, de quelques endroits* [1] *des Epîtres de S. Paul, qui semblent annoncer cet avénement comme très prochain. C'étoient-là ces choses difficiles, que* des ignorans tordoient à leur propre perte. *C'est donc à cette occasion, que l'Apôtre assure les Hébreux, que le Seigneur viendra bientôt, & qu'il leur représente ensuite l'exemple de leurs Pères, qui, dans les extrêmes tentations qu'ils ont eues à soutenir, n'ont jamais douté des promesses de Dieu, quoique l'exécution en fût différée de plusieurs siècles. Le Chapitre XI. contient une histoire abrégée des merveilles de la Foi, mais sur-tout des victoires qu'elle avoit remportées dans les afflictions. C'est l'état où se trouvoient les Hébreux, & l'Apôtre leur fait voir les plus grands & les plus saints de leurs Ancêtres, devenus aussi célèbres par les persécutions qu'ils avoient souffertes, que par leur constance.* Jesus-Christ *lui-même, le propre Fils de Dieu, avoit été exposé à la plus violente* contradiction des pécheurs; *& bien loin que les afflictions dussent affoiblir l'espérance des Saints, elles devoient la fortifier, puisqu'elles sont des témoignages de l'amour de Dieu, qui châtie ses Enfans. L'Apôtre ajoute quelques nouvelles exhortations; puis, représentant encore l'excellence de l'Evan-*

(c) Chap. X. 32. & suiv. (d) Chap. XII. 5, 12. (e) Cela se recueille du Chap. VI. 4-6. (f) II. Pier. III. 3, 4.

Chap. XI.

Chap. XII, 1-13.

Chap. XII. 14-29.

1. Voyez I. Theff. IV. 13. & suiv. On croit la I. Epître aux Thessaloniciens écrite vers l'an 51. & l'Epître aux Hébreux dix ans après.

l'Evangile au-dessus de la Loi, il conclud, que les violateurs de l'Evangile seront traités avec la dernière rigueur; ce qu'il confirme par cette redoutable parole (a) *du Deutéronome*, Notre Dieu est un feu consumant.

(a) Deut. IV. 24.

Chap. XIII. XXXVII. *Le Chapitre XIII. contient divers beaux préceptes. On y parle des Sacrifices de l'Evangile, qui sont les louanges de Dieu, & les œuvres de la Charité. L'Auteur Sacré finit* (b) *en demandant les prières des Hébreux*, afin qu'il leur soit rendu. *Ces paroles insinuent, qu'il étoit encore prisonnier, mais qu'il espéroit d'être délivré, comme il le témoigne en ajoutant*, (c) *qu'il* les ira voir avec Timothée, *dès que celui-ci sera de retour. Si cette explication est juste, cette Epître fut écrite de Rome quelque tems après l'Epître aux Philippiens* (d), *& depuis le départ de Timothée pour la Macédoine. Les Grecs l'ont datée* d'Italie, *parce que l'Apôtre salue les Hébreux de la part des Fidèles de ce pays-là. On croit que ce sont les Chrétiens d'entre les Juifs, qui se trouvoient alors à Rome, les étrangers, comme ceux qui demeuroient ordinairement dans cette Ville. Cependant de savans Interprètes jugent que cette Epître fut écrite par S. Paul depuis qu'il eut été mis en liberté, & lorsque voulant retourner dans l'Orient, il étoit déja dans cette partie de l'*Italie, *qu'on nommoit anciennement & proprement* Italie. *C'est cette Province, qui est à l'extrémité orientale de l'*Italie, *& qui n'est séparée de la Sicile que par un petit Détroit.*

(b) Là-même, vs. 19.

(c) Là-même, vs. 23.

(d) Voyez ci-dessus sect. XI. n. 3.

XXXVIII. Les Hébreux, *à qui cette Epître est adressée, sont les Fidèles d'entre les Juifs. Ils sont nommés Hébreux, & non pas Juifs, parce que ce dernier nom marquoit également & la Nation & la Religion. Le* Judaïsme *est la Religion Judaïque, & même ce qu'il y avoit dans cette Religion de propre aux Juifs, à l'exclusion des Chrétiens. Mais comme le nom d'*Hébreu, *pris dans ce sens-là, est fort vague, & qu'il désigne en général tous les Juifs qui avoient embrassé l'Evangile, quelque part qu'ils fussent, on est en peine de savoir qui sont ceux d'entre ces* Hébreux, *à qui l'Apôtre écrit. On croit communément que ce sont les Chrétiens de Jérusalem & de la Judée. C'est le sentiment général des Anciens, & c'est là-dessus qu'ils se sont fondés pour croire, que cette Epître avoit été écrite en Hébreu, ou en Syriaque, qui étoit la Langue Vulgaire du pays. Nous croyons donc, que c'est aux Chrétiens de Jérusalem & de la Judée, que cette Epître a été écrite. On ne voit point de raison assez forte pour s'éloigner d'une opinion si ancienne & si générale, qui d'ailleurs est confirmée par quelques endroits de cette Epître même. Aussi l'a-t-on suivie ordinairement dans les Remarques. On croit néanmoins que l'Apôtre n'a pas eu seulement en vue les Hébreux de Judée, mais en général ceux à qui il avoit prêché dans la Syrie & dans l'Asie mineure, & qu'il se proposoit aussi d'aller voir. Cette Epître est donc proprement une Epître circulaire, envoyée d'abord en Judée, avec ordre de la communiquer à tous les Hébreux à qui l'Apôtre avoit annoncé l'Evangile. C'est ainsi que l'Epître aux Ephésiens fut envoyée aux autres Eglises d'Asie, comme on l'a remarqué dans la Préface sur cette Epître-là.*

*EPITRE
DE
S. PAUL APOTRE
AUX
HEBREUX.

CHAPITRE I.

Dieu a parlé à nous par son Fils. Dignité souveraine de JESUS-CHRIST. *Il est* FILS, *Héritier. Il a fait le Monde. Il est au-dessus des Anges. Eternité de son Règne & de sa personne.* 1-14.

1 DIEU, qui dans les tems passés a parlé, à plusieurs fois & en plusieurs
manières, à *nos* Pères par les Prophètes, a parlé à nous dans les der-
niers tems par son Fils, 2 qu'il a établi Héritier de toutes choses, par lequel
aussi il a fait le Monde. 3 *Et* comme ce *même Fils* est la splendeur de la gloi-
re

CHAP. I. ℣. 1. Nomb. XII. 6, 8. ℣. 2. Ps. II. 8. Matt. XXI. 38. Jean I. 3. Eph. I. 22. III. 9. Gal. IV. 4. Col. I. 16. ℣. 3. Ps. CX. 1. Sap. VII. 26. Jean I. 4. XII. 45. XIV. 9. II. Cor. IV. 4, 6. Col. I. 15, 17. Phil. II. 6. Héb. VIII. 1. IX. 12. &c. XII. 2. Apoc. IV. 11.

* *Epître de S. Paul* &c.] On met ainsi le titre de cette Epître, & l'on se conforme en cela à presque tous les Manuscrits Grecs. On croit néanmoins qu'il y avoit simplement dans les plus anciens, *Epître aux Hébreux*. On en a dit les raisons dans la Préface.

CHAP. I. ℣. 1. *A plusieurs fois.*] On n'a trouvé le mot Grec que dans le Livre de la Sap. Chap. VII. 22. où il exprime l'étendue & la variété des effets *de la Sagesse* Divine. Selon cette signification, les deux termes Grecs que l'on traduit, *A plusieurs fois, & en plusieurs manières*, seroient synonymes, & ne voudroient dire dans le fond que la même chose. S. Chrysostome confirme cette pensée, lorsqu'il explique ces deux termes par celui de *diaphorôs*, *diversement*: Le sens est, que *Dieu* avoit manifesté sa volonté *par les Prophètes*, en divers tems & par divers moyens.

Dans les derniers tems.] Gr. *jours. Les tems* du Messie sont nommés ici *les derniers tems*, & ci-dessous, Chap. IX. 26. *la consommation des siècles*, parce que c'est sous son Règne que le siècle finira. Plus de nouvelle révélation. Conf. ci-dessus IX. 28.

℣. 2. *Héritier.*] Maitre, Seigneur. Ps. II. 8.

Le Monde.] Gr. *Les siècles.* C'est une expression Hébraïque, pour dire *le Monde.* Voyez plus bas, XI. 3. Conférez Jean I. 3.

℣. 3. *Et comme ce même Fils est.*] Gr. *Lequel étant.*

La splendeur.] Cela est figuré. S. Paul compare les perfections de Dieu, qui éclatent en J. C. à cette *splendeur* qui paroît sur les corps solides, quand ils sont illuminés par le Soleil. Voyez Col. I. 15. II. Cor. IV. 4, 6. Sapienc. VII. 26.

re de Dieu & l'empreinte de sa Personne, que d'ailleurs il soutient toutes choses par sa puissante Parole, après nous avoir purifiés par lui-même de nos péchés, il s'est assis à la droite de la Majesté *divine*, dans le plus haut *des Cieux.*

4 Il est d'autant plus grand que les Anges, que le nom qu'il possède est plus excellent que le leur. 5 Car auquel des Anges *Dieu* a-t-il jamais dit: Tu ès mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui? Et ailleurs: Je serai son Père, & il sera

℣. 4. Eph. I. 21. Phil. II. 9, 10. ℣. 5. II. Sam. VII. 14. II. Chron. XXII. 10. XXVIII. 6. Ps. II. 7. Act. XIII. 33. Héb. V. 5.

26. On trouve même, que le mot de l'Original n'est employé que pour signifier une *image vive & brillante.* C'est ainsi que Philon aiant dit que *le Monde est la maison de Dieu*, ajoute, que *le Temple* de Jérusalem *est la splendeur du Sanctuaire* céleste, *une imitation de l'Original.* Phil. *De Plantat. Noe*, Lib. II. p. 150. Au reste, Clément Romain a imité cet endroit, & appelle le Fils de Dieu, *La Splendeur de la Majesté divine*, c'est-à-dire, de *la toute-puissance de Dieu*, ce qui est la même chose que *sa gloire.* Ep. ad Corinth. Sect. XXXVI.

L'empreinte.] L'Image imprimée.

De sa Personne.] Le mot Grec, qui signifie *substance*, ou *subsistance*, c'est-à-dire, les choses même entant qu'elles subsistent réellement, est bien exprimé par celui de *Personne.* Autr. *De sa Nature*, ou, *de sa substance*, comme l'a interprété S. Jérôme.

Par sa puissante Parole.] Gr. *Par la parole de sa Puissance.* Hébraïsme. Autr. *Il gouverne toutes choses par les ordres de sa Puissance. Parole* signifie fort bien *ordre*, *commandement.* Ps. XXXIII. 9. CXLVII. 15. Ci-dessous XI. 3. Cette version est appuyée par Théodoret, qui explique le mot Grec par *diriger*, *gouverner.* S. Chrysostome, de même, Hom. II. p. 707.

Après nous avoir purifiés &c.] Gr. *Aiant fait la purification de nos péchés.* Après les avoir expiés par son sacrifice. Voyez ci-dessous, IX. 14.

Par lui-même.] Par son propre sang. C'est une opposition aux Sacrificateurs de la Loi, qui offroient le sang des victimes, & non le leur. Voyez ci-dessous, IX. 12, 25, 26.

De la Majesté.] C'est la toute-puissance de Dieu. Voyez la prémière note sur ce ℣. C'est ainsi que Clément Romain appelle J. C. *le Sceptre de la Majesté de Dieu.* Ubi sup. Sect. XVI. Le sens est: *Qu'il s'est assis à la droite de Dieu tout-puissant*; & pour parler sans figure, qu'il a été revêtu de la puissance souveraine. Matth. XXVIII. 18.

Dans le plus haut &c.] Gr. *dans les hauts.* Il faut sous-entendre *lieux.* Voyez Luc II. 14. & conférez ci-dessous IV. 14. VII. 26.

℣. 4. *Plus grand.*] C'est ce que signifie ici le mot Grec, comme ci-dessous VII. 7. Aussi Clément Romain, qui a imité ces paroles, a mis à la lettre, *plus grand que les Anges.* Ubi sup. Sect. XXXVI. Voyez Act. I. 3. XXIV. 3.

Le nom.] Celui de *Fils*, avec la dignité souveraine qui y est attachée, comme cela paroît par le ℣. suivant. Théodoret, sur cet endroit, p. 399. Voyez la note sur Phil. II. 9, 10. & conférez Eph. I. 21.

Qu'il possède.] Gr. *Qu'il a hérité.* C'est une phrase Hébraïque.

Que le leur.] Que le nom d'*Anges*, qui ne signifie que des *Messagers*, *des Serviteurs.* Voyez le ℣. 14. & conférez Chap. III. 5, 6.

℣. 5. *Car auquel des Anges Dieu a-t-il jamais dit, Tu ès mon Fils.*] Cela veut dire, Que *Dieu* n'a *jamais dit* à personne rien de pareil, non pas même *aux Anges*, dans le sens auquel il l'a dit au Messie, Les deux Oracles qui suivent, *Tu ès mon Fils* &c. *Je serai son Père* &c. ne conviennent à *David*, ou à *Salomon*, que très imparfaitement, & parce qu'ils étoient les types de J. C. C'est lui que le S. Esprit avoit principalement en vue, quand il a prononcé ces paroles. Voyez la Préface sur ces explications de l'Ecriture.

Je t'ai engendré aujourd'hui.] Ps. II. 7. C'est *le jour* de la glorification de J. C., & de son entrée dans son Règne. Dieu *a engendré* son *Fils*, quand il l'a fait connoître pour ce qu'il étoit, quand il lui a remis la toute-puissance, ou l'*héritage*, & *l'a fait asseoir à sa droite.* Conférez Act. XIII. 33. Rom. I. 4. & ci-dessous V. 5. D'autres rapportent ces mots à la naissance de J. C., & à son avénement dans le Monde. *Cela est dit par rapport à la chair.* Chrysost. Hom. II. p. 712. De même Théodoret, *Cela ne*

sera mon Fils.
[6] De même, lorsque *Dieu* introduit son Prémier-né dans le Monde, il dit encore: Que tous les Anges de Dieu l'adorent.
[7] Mais à l'égard des Anges, voici comme il en parle: Il fait des Vents ses Anges, & des flammes du feu ses Ministres.
[8] Au-lieu qu'il dit, en parlant du Fils: Ton Trône, ô Dieu, *subsistera* de siècle en siècle; le Sceptre de ton Empire est un Sceptre d'équité.
[9] Tu as aimé la justice, & haï l'iniquité. C'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a sacré d'une huile de réjouïssance au-dessus de *tous* tes semblables.
[10] Et

℣. 6. Rom. VIII. 29. Col. I. 18. ℣. 7. Ps. CIV. 4. ℣. 8. Ps. XLV. 7. ℣. 9. Act. X. 38.

ne regarde pas la génération éternelle, mais celle qui s'est faite dans le tems. Aussi le judicieux Calvin a traité de *subtilité frivole* la pensée d'un ancien Père, qui explique cet *aujourd'hui* par *de toute éternité.* Comm. sur l'Ep. aux Hébreux Col. 1107.

Je serai son Père &c.] Gr. *Je lui serai pour Père, & il me sera pour Fils.* C'est une phrase Hébraïque, dont on peut voir des exemples, II. Cor. VI. 18. Eph. V. 31. L'Apôtre applique à J. C. ces paroles, qui ont été dites de *Salomon*, II. Sam. VII. 14. mais qui dans l'intention & dans la vue du S. Esprit regardoient le Messie, par rapport au sens spirituel & prophétique.

℣. 6. *Lorsque Dieu introduit.*] C'est-à-dire, Lorsque par la bouche de son Prophète Dieu prédit la venue de *son Fils.* Il semble que l'Apôtre fasse allusion au titre du Ps. XCVI. dans les LXX. Autr. *Lorsqu'il introduit encore* &c. Si on préfère cette version, il faut distinguer la prémière entrée de J. C. dans le Monde, ou sa naissance, (voyez ci-dessous X. 5.) de la seconde, qui est sa résurrection, son entrée triomphante dans le Ciel. C'est aussi alors proprement que le Messie a été *adoré de tous les Anges.* Conférez Eph. I. 21. Phil. II. 9, 10. I. Tim. III. 16.

Que tous les Anges &c.] Ps. XCVII. 7. Il y a dans l'Hébreu, *Tous les Dieux:* mais les LXX. que l'Apôtre a suivis, ont mis *les Anges.* Ils en usent de même en d'autres endroits. On trouve encore ce passage dans leur Version, Deuter. XXXII. 43. mais il n'est pas dans l'Hébreu.

℣. 7. *Il fait des Vents ses Anges.*] Voyez dans les LXX. Ps. CIV. 4. On peut aussi traduire, *Il se sert de ses Anges* comme *des Vents, & des flammes de feu* comme *de ses ministres*; & cette dernière traduction semble s'ajuster mieux avec le but de l'Auteur sacré. Cependant, on n'a pas voulu s'éloigner de la Version ordinaire, dont le sens est, que *les Anges* sont dans le rang des autres créatures de Dieu, & que, comme *les vents & les flammes*, ils ne sont que de simples *ministres* de ses volontés.

℣. 8. *Ton Trône* &c.] Cet Oracle & le suivant sont du Ps. XLV. Les Juifs l'expliquent du mariage de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte, & de savans Interprètes ne disconviennent pas que ce ne soit le sens littéral. Voyez Calvin, sur cet endroit. Mais, comme il n'y auroit nulle raison de mettre un Poëme de cette nature dans les Livres sacrés, les mêmes Juifs conviennent que cet Hymne doit être expliqué du Messie. C'est en effet dans cette vue, que le S. Esprit s'est servi d'expressions si fortes & si magnifiques, qu'elles ne peuvent convenir à Salomon, qu'entant qu'il a représenté le Fils de Dieu; de sorte qu'il semble être plutôt l'occasion que le sujet de ce Cantique.

℣. 9. *T'a sacré.*] On a employé ce mot plutôt que celui d'*oint*, qui est dans le Grec, parce qu'il signifie la même chose, & qu'il donne l'idée de la Dignité aussi-bien que celle de l'*Onction*, par laquelle on confère la dignité. Voyez Prov. VIII. 23. Au reste, voyez sur l'Onction de J. C. Matth. XI. 5.

Sacré d'une huile de réjouïssance.] C'est une très belle expression pour dire, être élevé à la Dignité Royale, & l'être à sa propre joie & à celle des Peuples. Esaïe a employé la même expression, quoiqu'il parle d'une onction différente, Chap. LXI. 3. Au reste, c'est une allusion à la coutume de se parfumer dans les jours de fête & de joie.

Au dessus de tes semblables.] Le mot Grec signifie à la lettre, *ceux qui participent à la même chose.* Il convient très bien aux Frères de Salomon, qui, bien qu'ils fussent enfans de David aussi-bien que lui, ne laissérent pas de lui être assujettis comme à leur Roi. Il convient de même aux autres Rois de la Terre, sur qui Salomon eut de si grands avantages. Mais dans le sens Prophétique il s'agit, ou de tous les Fidèles, qui sont *les Frères* de J. C. & *ses semblables*, Ci-dessous III. 14. ou de tous les hommes

10 Et dans un autre endroit: C'eſt toi, Seigneur, qui fondas la Terre au com-
mencement, & les Cieux ſont l'ouvrage de tes mains. 11 Ils périront, mais
toi, tu ès permanent; ils vieilliront tous comme un vêtement. 12 Tu les plie-
ras comme un manteau, & ils ſeront changés; mais pour toi, tu ès toujours
le même, & tes années ne finiront point.
13 D'ailleurs auquel des Anges Dieu a-t-il jamais dit: Aſſieds-toi à ma droi-
te, juſqu'à ce que j'aie réduit tes ennemis à te ſervir de marchepied? 14 Tous
ces Eſprits ne ſont-ils pas autant de Miniſtres, envoyés pour avoir ſoin de ceux
qui doivent poſſéder l'héritage du ſalut.

CHA-

ỳ. 10, 11. Pſ. CII. 26. ỳ. 11. Eſai. LI. 6. II. Pier. III. 7, 10. ỳ. 13. Pſ. CX. 1. Matt. XXII. 44. Marc XII. 36. Luc XX. 42. Act. II. 34. I. Cor. XV. 25. Eph. I. 20. Heb. X. 1, 2. XII. 2. ỳ. 14. Pſ. XXXIV. 8. XCI. 11.

mes en général, dont le Seigneur a pris la Nature, & dont il eſt devenu le Chef & le Roi *par l'onction* qu'il a reçue. *Qui ſont ſes ſemblables, ſi ce ne ſont les hommes?* S. Chryſoſtome, Hom. III. p. 717. Voyez plus bas, II. 14, 17. Juſtin Martyr, Dial. p. 240. l'a entendu des autres Rois, & il explique ces mots, τοὺς μετόχους σου, par ceux-ci: *car tous les Rois, & tous les Oints*, χριστοὶ ἀπὸ τούτου μετέσχον, καὶ βασιλεῖς καλεῖσθαι καὶ χριστοί. *Car c'eſt à lui que tous les Rois & tous les Oints ſont redevables de ce qu'ils ſont appellés & Rois & Oints.*

ỳ. 10. *C'eſt toi* &c.] Voyez Pſ. CII. 26. Ces allégations du V. Teſtament ſurprennent d'abord, parce qu'il eſt certain que le Prophète a dit de Dieu ce que l'Apôtre explique de J. C. C'eſt ce qui fait que des gens regardent ces citations comme des *accommodations* & des alluſions. Mais, quand il s'agit de prouver que J. C. eſt bien au deſſus des Anges, de pareilles alluſions ſeroient fort inutiles à ce but. Il faut donc remarquer que la Création appartient à Dieu comme à ſon prémier Auteur; & au Fils de Dieu, comme à celui par qui le Père a tout créé. Jean I. 3. Col. I. 16. Ci-deſſus ỳ. 3. Cela étant, l'Apôtre a eu raiſon d'expliquer de J. C. les paſſages du Pſ. CII. qu'il allègue ici.

ỳ. 12. *Tu les plieras.*] C'eſt ainſi que portent preſque tous les Manuſcrits, & qu'on lit ce paſſage dans les LXX. Il y a dans l'Hébreu, *Tu les changeras.* De même dans la Vulgate. Mais comme on ne trouve point de diverſité de leçon dans les LXX. il y a beaucoup d'apparence qu'on a voulu rendre la Vulgate conforme à l'Hébreu. Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur ſacré a ſuivi les LXX. comme il les ſuit d'ordinaire. Conférez Eſai. XXXIV. 4. Apoc. VI. 14. Le ſens eſt toujours le même.

ỳ. 13. *Juſqu'à ce que j'aie réduit* &c.] Gr. *Que j'aie mis tes ennemis pour marchepied de tes pieds.* Voyez ſur Matth. XXII. 44.

ỳ. 14. *Tous ces Eſprits* &c.] Gr. *Ne ſont-ils pas tous des Eſprits ſervans, envoyés pour le ſervice, à cauſe de* &c. Phil. de Abraham. p. 287. *Les Anges ſont des miniſtres, dont Dieu ſe ſert comme de ſes Ambaſſadeurs, pour faire connoître aux hommes ſes volontés.*

CHAP. II. Les ỳ. 1-4. ſont une eſpèce de digreſſion. L'Apôtre reprendra la ſuite de ſon diſcours au ỳ. 5. Le ſens eſt, que l'Evangile nous aiant été annoncé par le propre *Fils* de Dieu, qui eſt ſi fort au deſſus des Anges, il mérite encore plus de foi & d'attachement que *la Loi*, qui n'a été publiée que par les Anges.

Que nous ne venions à abandonner l'Evangile.] Le mot Grec, qui ſignifie à la lettre *s'écouler* comme de l'eau, *s'échapper*, eſt employé au figuré par les LXX. pour exprimer un mot Hébreu, qui ſignifie *s'égarer du droit chemin, abandonner un deſſein par foibleſſe, par négligence, par dégoût.* Prov. III. 21. On trouve dans les Machabées Liv. I. Chap. IX. 6, 7. deux termes tout-à-fait approchans de celui de l'Original, où ils ſignifient la retraite des Soldats intimidés qui abandonnent ſecrettement le camp, qui *s'échappent* & déſertent. L'Apôtre veut donc dire, que *nous devons nous attacher fortement*

CHAPITRE II.

Croire l'Evangile annoncé par le Fils de Dieu. 1-4. Le monde à venir soumis, non aux Anges, mais à l'Homme. 5-9 J. C. consommé par les souffrances, afin de détruire l'Empire du Diable, de sauver les hommes, & d'être un Sacrificateur miséricordieux. 10-18.

1 C'EST pour cela que nous devons nous attacher plus fortement à ce qui nous a été enseigné, de peur que nous ne venions à abandonner l'*E-*
vangile. 2 Car si la Parole annoncée par les Anges a été fidèlement exécutée,
& si toute transgression & toute desobéissance a reçu sa juste rétribution,
3 comment pourrions-nous échaper, si nous négligions un si grand salut, qui
aiant prémièrement été annoncé par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux
qui l'ont appris *de lui?* 4 Dieu joignant son témoignage au leur par des signes
& des prodiges, par toute sorte de miracles, & par des dons du Saint Esprit,
qu'il distribue comme il lui plaît.
5 Ce n'est donc point aux Anges, que Dieu a soumis le Monde à venir du-
quel

CHAP. II. ℣. 2. Deut. XXVII. 26. Act. VII. 38, 53. ℣. 3. Matt. IV. 17. Marc I. 14. Héb. XII. 25. ℣. 4. Marc XVI. 20. Act. II. 22. XIV, 3. XIX. 11. I. Cor. XII. 4, 7, 11. ℣. 5. Héb. I. 2. IV. 8. VI. 15.

ment à l'Evangile, de peur que par notre négligence *nous ne tombions dans une apostasie* mortelle; ou, comme il s'exprime au ℣. 3. *que nous ne rejettions le salut, qui nous a été annoncé par J. C.* Conférez ci-dessous X. 38, 39. où il emploie les mêmes idées *de fuite & de désertion*, pour signifier l'Apostasie. S. Chrysostome, qui a expliqué de même le mot Grec, ajoute néanmoins à l'idée de *chute* & d'apostasie entière, celle d'une perte & d'une ruïne irréparable, qui en est la suite. Hom. III. sur cette Epître. p. 721.

℣. 2. *La Parole annoncée par les Anges.*] C'est la Loi en général, Act. VII. 53. Gal. III. 9. Mais ce sont en particulier les menaces de la Loi. Voyez ci-dessous IV. 12. XII. 19, 20.

A été fidèlement exécutée.] Gr. *ferme.* C'est-à-dire, *véritable, fidèle, & mise en exécution.* Chrysostom. Hom. III. p. 722. Voyez sur l'expression de l'Original, Rom. IV. 16. XV. 8. & ci-dessous IX. 17. Philon s'en est servi de même pour dire *exécuter fidèlement les commandemens de Dieu* (De migr. Abrah. p. m. 278.) *mettre à exécution les peines qu'il ordonne contre les méchans.* De Conf. Ling. p. 234.

℣. 3. *Un si grand salut.*] Le salut éternel. Chap. V. 9. Il y a ici une opposition tacite entre la délivrance procurée par Moïse, & la rédemption acquise par J. C. Conférez ci-dessous XII. 28. XIII. 20.

Confirmé.] Enseigné comme une vérité très constante, & soutenu de toutes les preuves qui pouvoient en montrer la certitude. Au reste, c'est ici un des endroits qui ont fait croire à de savans Interprètes, que cette Epître n'étoit pas de S. Paul, mais de quelque Disciple des Apôtres, parce que l'Auteur semble se mettre au nombre de ceux qui avoient appris l'Evangile des Apôtres. On a répondu à cette difficulté dans la Préface, qu'il faut consulter.

℣. 4. *Dieu joignant son témoignage au leur.*] Gr. *Dieu témoignant avec.* Conférez Marc XVI. 20. Act. V. 12.

Signes & prodiges.] C'est-à-dire, de grandes merveilles. Voyez sur Rom. XV. 19.

Par toute sorte.] C'est le sens du mot Grec, *divers.* Ainsi Matth. IV. 24. Luc IV. 40. Tit. III. 3.

Et par des dons &c.] Gr. *Des distributions du S. Esprit selon sa volonté.* Voyez I. Cor. XII. 11.

℣. 5. *Ce n'est donc point aux Anges, que Dieu a soumis le Monde à venir.*] L'Apôtre reprend ici la matière du Chap. I. & il montre que celui qui introduit les Fidèles dans le Ciel, & qui doit y règner éternellement, n'est point *un Ange*, mais *un homme.* Il y a ici une opposition entre le pays de Chanaan, qui est nommé *le Monde*, Rom. IV. 13. & dans les LXX. Esai. X. 22. & entre le Ciel, appellé le *Monde à venir*, par rapport à la possession que nous en attendons. Voyez plus bas, XI. 16. XIII. 14. L'Auteur sacré fait allusion à l'endroit d'Esaïe, où le Messie est appellé *le Père du siècle*, ou *du Monde*

quel nous parlons. [6] Et c'est ce que quelqu'un a témoigné quelque part, lorsqu'il a dit: Qu'est-ce que l'homme, pour que tu daignes te souvenir de lui; & le Fils de l'homme, pour que tu en prennes soin? [7] Tu l'as fait un peu inférieur aux Anges, tu l'as couronné de gloire & d'honneur; & tu l'as établi sur les ouvrages de tes mains: [8] Tu as mis toutes choses sous ses pieds. Or puisque Dieu lui a assujetti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujetti. Cependant nous ne voyons pas encore à présent que toutes choses lui soient soumises. [9] Mais nous voyons couronné de gloire & d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte, ce JESUS, qui avoit été

ỳ. 6. Ps. VIII. 5. CXLIV. 3. ỳ. 8. Ps. VIII. 7. Matt. XXVIII. 18. I. Cor. XV. 25, 27. Eph. I. 22. ỳ. 9. Act. II. 33. Phil. II. 7, 8.

Monde à venir, Chap. IX. 6. dans les LXX. selon le Manuscrit Alexandrin. Ces mots ne sont pas dans l'édition faite sur le MS. du Vatican.

ỳ. 6. *Quelqu'un.*] David, dans le Ps. VIII. 5.

Qu'est-ce que l'homme.] Ces paroles, & celles qui suivent, sont dites de *l'Homme* en général, & expliquées ici du Messie, de son abaissement & de son exaltation, pour prouver que comme *le Monde* présent a *été assujetti à l'Homme* en général, c'est à J. C. *le Fils de l'homme* par excellence, que doit être *assujetti le Monde à venir*, & que c'est par J. C. qu'il sera assujetti à tous les Fidèles, qui doivent règner avec lui. Il faut voir la Préface, sur ces explications mystiques du V. Testament. Au reste, l'Apôtre commence dans cet endroit à faire voir, que le Messie devoit être *homme*, parce que cela étoit nécessaire pour la rédemption des hommes.

Pour que tu daignes te souvenir &c.] C'est-à-dire, Pour lui faire du bien. Voyez Gen. VIII. 1. XXX. 1. & ici, XIII. 3.

Pour que tu en prennes soin.] C'est ce que signifie *visiter*, qui est dans l'Original, comme on le peut voir dans les LXX. Job XI. 11. Voyez aussi Ecclésiastique VII. 37. & sur-tout le ỳ. 23. où notre Version commune a traduit ce mot, comme on vient de le traduire.

ỳ. 7. *Tu l'as fait.*] Ou, *Bien que tu l'aies fait.*

Un peu.] Ou, *pour un peu de tems.* Le mot Hébreu, & le mot Grec ont les deux significations. La prémière convient mieux au sens littéral, Dieu *a fait l'homme un peu inférieur aux Anges.* Mais la seconde s'accommode mieux au sens mystique, *Tu as fait Jésus inférieur aux Anges pour un peu de tems*, savoir, pendant le tems de son humiliation.

ỳ. 8. *Cependant nous* &c.] C'est une réflexion de l'Auteur sacré, pour montrer que cet Oracle n'est accompli dans toute son étendue que dans la personne de J. C., qui seul *est assis à la droite de Dieu.* Il est cet *Homme*, à qui *toutes choses sont assujetties*, & celui par qui elles le seront à tous les Fidèles. Conférez Rom. XVI. 20. I. Cor. III. 22. VI. 2. XV. 55-57.

ỳ. 9. *Nous voyons.*] Pour dire, *Nous savons*: Cela est de toutes les Langues.

Couronné de gloire & d'honneur.] Elevé à la puissance souveraine. Voyez ci-dessous, V. 4, 5.

A cause de la &c.] Autr. *Qui avoit été fait un peu inférieur aux Anges, par la mort qu'il a soufferte.* Les deux sens sont vrais, & peuvent convenir au texte. Il y a dans le Grec, *à cause*, ou, *par la souffrance de la mort.*

Il goutât la mort.] Bien que *goûter*, ou *voir la mort* soit une expression qui ne signifie ordinairement que *mourir*, voyez Matth. XVI. 28. on l'a conservée dans cet endroit, parce qu'il n'est pas impossible, que l'Auteur sacré ne s'en soit servi à dessein, & pour insinuer, que J. C. ne devoit demeurer que fort peu de tems dans le sépulcre. Il est vrai néanmoins qu'un des plus judicieux Interprètes de l'Ecriture, (Calvin) regarde cela comme une subtilité. Cependant S. Chrysostome y a fait attention.

ỳ. 10. *Il étoit juste.*] Le mot Grec, qui signifie ce qui est *bien-séant*, *convenable*, signifie aussi ce qui est *juste*, *raisonnable*, & même *nécessaire.* Voyez plus bas, VII. 26. où on l'a rendu par *Il falloit.*

Celui pour qui &c.] C'est une description de Dieu. Voyez Rom. XI. 36. L'Auteur s'est exprimé de la sorte, pour fermer la bouche à des Juifs, qui se faisoient de la mort du Messie un

été fait un peu inférieur aux Anges, afin que par la grace de Dieu, il goû-
tât la mort pour tous.
[10] En effet, il étoit juſte que celui pour qui, & par qui ſont toutes choſes,
puiſqu'il vouloit amener pluſieurs Enfans à la gloire, conſommât l'Auteur de
leur ſalut par les ſouffrances. [11] Car & celui qui ſanctifie, & ceux qui ſont
ſanctifiés, ont tous la même origine; & c'eſt pour cette raiſon qu'il ne tient point
à honte de les appeller ſes Frères, [12] J'annoncerai, dit-il, ton Nom à mes
Frères, je chanterai tes louanges dans *leur* Aſſemblée. [13] Et ailleurs: Je mettrai
ma confiance en lui. Et encore: Me voici, & les enfans que Dieu m'a donnés.
[14] Puis

℣. 10. Luc XXIV. 26, 46. Act. III. 15. V. 31. Rom. XI. 36. Phil. II. 9. Héb. V. 9. XII. 2. ℣. 11. Act. XVII. 26. Héb. X. 10, 14. ℣. 12. Pſ. XXII. 23, 26. ℣. 13. II. Sam. XXII. 3. Pſ. XVIII. 3. Eſai. VIII. 18. Jean X. 29. XVII. 6, 9, 11, 12.

un ſujet de ſcandale. Il ne faut point raiſonner avec un Dieu qui eſt le maitre, *Pour qui & par qui ſont toutes choſes.*

Puisqu'il vouloit amener.] Gr. *Amenant*, ou, *introduiſant.* D'autres tournent au paſſé, *Aiant amené, conduit à la gloire.* Si on ſuit cette dernière traduction, il faut ſuppléer *par les ſouffrances*, *Puiſqu'il avoit amené* par les ſouffrances *pluſieurs enfans à la gloire.* Ce ſeroit une raiſon, pour faire goûter aux Hébreux la mort ignominieuſe du Meſſie, puiſque tant de Saints de leur Nation n'étoient parvenus à la gloire que par la même voie. Voyez le Chap. XI. Cependant le prémier ſens eſt le plus ſimple.

Conſommât.] Ou, *perfectionnât.* C'eſt ce que ſignifie à la lettre le mot Grec. Il eſt employé pour dire, *Parvenir à la ſouveraine félicité*, qui eſt *la conſommation*, ou *la dernière perfection de l'homme.* Voyez ci-deſſous XI. 40. XII. 23. &c. *Jéſus a été conſommé par les ſouffrances*, parce que c'eſt à cauſe de ſa mort ignominieuſe, qu'*il a été couronné de gloire & d'honneur.* ℣. 10. Phil. II. 9, 10. & aill. *Conſommer* ſignifie auſſi *conſacrer.* Voyez dans les LXX. Exod. XIX. 10, 33, 35. Lév. VIII. Si on traduit de la ſorte, le ſens eſt, que c'eſt par ſes ſouffrances & par ſon propre ſang, que Jéſus a été conſacré *Pontife du vrai Sanctuaire*; c'eſt-à-dire, qu'il a eu le droit & la liberté d'entrer dans le Ciel, pour y exercer ſon éternel Sacerdoce. Au reſte, le même terme ſe prend auſſi pour *purifier*, *ſanctifier*, comme on le peut voir ci-deſſous, IX. 9. X. 1. Eccléſiaſtique VII. 34. On le remarque ici, pour y renvoyer dans la ſuite.

L'Auteur.] L'Original, qui ſignifie *Prince* ou *Chef*, ſe met ici pour l'*Auteur*, comme on le voit par le parallèle, ci-deſſous, V. 9. Ainſi, dans les LXX. Mich. I. 13. *Le Prince du péché du peuple*, veut dire, *l'Auteur du péché du peuple.* De même, II. Machab. II. 31. *le prémier Auteur* de l'Hiſtoire en eſt appellé *le Chef.* Voyez auſſi II. Machab. X. 47. & conférez Act. III. 15.

℣. 11. *Celui qui ſanctifie.*] Il s'agit de la purification du Fidèle, par la rémiſſion de ſes péchés, & par le renoncement aux vices. Tout cela eſt l'effet de la mort & de la grace de J. C. Jean XVII. 19.

Ont tous la même origine.] Gr. ſont *tous d'un ſeul*, ſavoir, d'*Adam.* Pour être le *ſouverain Sacrificateur* des hommes, il falloit que J. C. fût *homme.* C'eſt ce qui le rend ſenſible aux maux & aux foibleſſes des hommes, ce qui le diſpoſe à les aimer & à les ſecourir, & ce qui l'a mis en état de s'offrir lui-même en ſacrifice pour eux. Voyez les ℣. 14, 17, 18. Chap. V. 2. X. 5. Cependant pluſieurs Interprètes, anciens & modernes, expliquent cet endroit, de Dieu, & non d'Adam. J. C., & tous les Fidèles, tirent tous leur origine de Dieu. Il eſt le Père des uns & des autres, quoique d'une manière différente.

℣. 12. *J'annoncerai ton Nom* &c.] Ce paſſage eſt pris du Pſ. XXII. où les ſouffrances du Meſſie ſont évidemment prédites.

℣. 13. *Je mettrai ma confiance.*] Ces paroles ſont alléguées, ou du Pſ. XVIII. 3. ou d'Eſaïe VIII. 17. On croit que c'eſt plutôt d'Eſaïe, tant parce qu'on y trouve dans les LXX. les propres termes dont l'Auteur divin s'eſt ſervi, que parce qu'on y trouve de même le paſſage ſuivant, *Me voici* &c. Au reſte, c'eſt une perſonne affligée qui parle dans Eſaïe, & ce qu'elle dit eſt allégué ici pour montrer que le Meſſie, auſſi-bien que ſes Frères, devoit être *conſommé par les ſouffrances.*

Me voici &c.] Voyez Eſai. VIII. 18. Eſaïe parle de lui-même dans cet endroit, & ce

14 Puis donc que la chair & le ſang ſont le partage de tous les enfans
d'Adam, il a participé comme eux aux mêmes choſes, afin que par la mort
il détruisît celui qui avoit l'empire de la Mort, ſavoir le Diable, 15 & qu'il
délivrât tous ceux que la crainte de la mort retenoit toute leur vie dans
l'eſclavage. 16 Car il n'eſt pas le Libérateur des Anges, mais de la Poſté-
rité d'Abraham : 17 & c'eſt pourquoi il a fallu qu'il fût en toutes choſes
ſemblable à ſes Frères, afin d'être un Souverain-Sacrificateur miſéricor-
dieux, & qui s'acquittât fidèlement de tout ce qu'il faut faire auprès de Dieu
pour expier les péchés du Peuple. 18 Car aiant été lui-même éprouvé par
les ſouffrances, il eſt capable de ſecourir ceux qui ſont éprouvés *de la mê-
me ſorte*.

CHA-

℣. 14. Eſai. XXV. 8. Oſée XIII. 14. Jean I. 14. I. Cor. XV. 54, 55. Phil. II. 7. II. Tim. I. 10. ℣. 15. Luc I. 74. Rom. VIII. 15. ℣. 17. Phil. II. 7. Héb. IV. 15. V. 2. Gal. VI. 1. ℣. 18. Héb. IV. 15, 16.

ce qu'il dit eſt appliqué au Meſſie dans le ſens myſtique. Siméon a fait alluſion au ℣. 14. du même Chap. en parlant de J. C. Voyez Luc II. 34.

℣. 14. *Puis donc que la chair* &c.] Gr. *Tous les enfans communiquent à la chair & au ſang.* C'eſt-à-dire, à la Nature humaine, ſujette aux ſouffrances & à la mort. Voyez ſur I. Cor. XV. 50.

D'Adam.] On ſupplée ce mot. Voyez le ℣. 11.

Il a participé aux mêmes choſes.] C'eſt ce que dit S. Jean. *La Parole a été faite chair.* I. 14.

Il détruisît celui qui &c.] *Détruire le Diable*, c'eſt *détruire* ſa puiſſance & ſes œuvres. Ainſi, *briſer Satan*, Rom. XVI. 20. c'eſt lui ôter ſon pouvoir. L'Apôtre fait une alluſion manifeſte à l'Oracle de la Genèſe, Chap. III. 15. Conférez I. Jean III. 8.

Qui avoit l'empire de la Mort.] Le Diable eſt repréſenté comme tenant *l'empire de la Mort*, parce qu'il exerce le jugement de Dieu ſur les pécheurs. C'eſt une expreſſion des Hébreux. Ils diſent qu'il y a un *Ange*, qu'ils nomment *Samael*, ou, *l'Ange de la mort*, ſous la puiſſance duquel Dieu avoit mis toutes les Nations, hormis la Nation Judaïque. C'étoit le Prince des mauvais Anges. Conférez Matth. XII. 29. I. Cor. XV. 55, 56.

℣. 15. *Qu'il délivrât* &c.] Qu'il délivrât tous ceux qui croiroient en lui, ſoit *de la mort*, en les reſſuſcitant, ſoit *de la crainte de la mort*, en leur donnant l'eſpérance certaine de la réſurrection.

Dans l'eſclavage.] Le pécheur, condamné par la Loi, eſt comme un criminel dans les fers, qui tremble dans la crainte & dans l'attente perpétuelle du ſupplice. Voyez Rom. VII. 24. VIII. 15.

℣. 16. *Le Libérateur* &c.] Gr. *il ne délivre point.* Le mot de l'Original ſignifie, *ſaiſir quelqu'un pour le ſoutenir*, ou *l'arracher du péril*, le *délivrer*. Il ſe prend auſſi pour *protéger*, Eccléſiaſtique IV. 12. D'autres l'expliquent de l'Incarnation, & traduiſent, *Il n'a point pris les Anges*, c'eſt-à-dire, la Nature *des Anges*. Les Pères Grecs ont ſuivi cette dernière explication, & ils ont conclu, que J. C. s'étoit offert pour tous les hommes, puiſqu'il avoit pris une Nature commune à tous les hommes. Théod. ſur le ℣. 17. p. 407.

La Poſtérité d'Abraham.] Les Hébreux, à qui cette Epître eſt adreſſée. Cela n'eſt pas dit à l'excluſion des Gentils, mais des Anges: ſans remarquer d'ailleurs que tous les Fidèles ſont *la Poſterité d'Abraham.* Rom. IV. 11, 12.

℣. 17. *Qu'il fût ſemblable* &c.] Qu'il fût, comme tous les hommes, ſujet à la douleur & à la mort, afin de pouvoir compatir à leurs miſères, & d'être porté à les aſſiſter. Voyez ci-deſſous IV. 15, 16. & V. 2.

Et qui s'acquittât fidèlement &c.] Gr. *fidèle dans les choſes envers Dieu.* Voyez dans les LXX. Exod. XVIII. 19.

℣. 18. *Car aiant* &c.] Gr. *car en ce qu'il a ſouffert étant tenté, il peut ſecourir ceux qui ſont tentés. Il peut* ne marque pas le *pouvoir* de J. C., mais ſa *diſpoſition.* Ainſi, dans la ſuite, IV. 15. *Qui ne peut compatir*, veut dire,

In-

CHAPITRE III.

JESUS *au-dessus de Moïse, autant que le Fils est au-dessus du Serviteur.* 1-6. *Ecouter la voix du Fils, pour entrer dans son repos. Exemple des Israélites, exclus du pays de Chanaan à cause de leur incrédulité.* 7-19.

1 AINSI, *mes* Frères, vous qui êtes du nombre des Saints que Dieu appelle à l'*héritage du* Ciel, considérez bien quel est l'Apôtre & le Souverain-Sacrificateur de la Foi que nous professons; *savoir* JESUS-CHRIST: 2 qui
est fidèle à celui qui l'a établi *dans cette charge*, comme Moïse lui a aussi été
fidèle dans toute sa Maison. 3 Mais autant que celui qui bâtit la maison, surpasse

CHAP. III ℣. 1. Rom. XV. 8. Phil. III. 14. Héb. IV. 14. VI. 20. VIII. 1, 9. IX. 11. ℣. 2. Nomb. XII. 7. II. Sam. III. 20. Matt. XXIV. 45. I. Cor. IV. 2. ℣. 3. Zach. VI. 12. Matt. XVI. 18.

Incapable de compassion. De même Chap. V. 2.

CHAP. III. ℣. 1. Après avoir montré dans les Chapitres précédens, que J. C. est au-dessus des Anges, l'Apôtre va montrer qu'il est au-dessus d'Aaron & de Moïse. Plus grand que les Anges par la dignité infinie de sa personne, il est aussi infiniment plus grand que Moïse & qu'Aaron par la dignité de son ministère.

Vous qui êtes &c.] Gr. *Frères Saints, participans de la vocation céleste.* Voyez sur Rom. I. 7. Les Fidèles ne sont pas *appellés*, comme autrefois les Israélites, à la possession d'un héritage terrestre; mais à celle du Ciel même. Ci-dessous IV. 11. VI. 20. XII. 22.

L'Apôtre.] Ce mot signifie *Envoyé.* J. C. a été *l'Apôtre* de Dieu, pour annoncer son Evangile. Voyez ci-dessus, I. 2. II. 3. Rom. XV. 8. Les Apôtres ont été *les Apôtres* de J. C. Jean XVI. 18. XX. 21. Il y a ici une opposition entre J. C. & Moïse. Moïse étoit *l'Apôtre* de Dieu. Exod. III. 10, 13, 14. Mais il n'étoit pas l'Apôtre d'*une vocation céleste*, puisqu'il n'a introduit les Israélites que *dans le repos* du pays de Chanaan.

Le Souverain-Sacrificateur.] C'est une autre opposition entre J. C. & Aaron, ou les Souverains-Sacrificateurs Lévitiques.

De la Foi que nous professons.] Gr. *De notre confession*, Ou, *de notre profession.* Il s'agit de l'Evangile. Voyez I. Tim. VI. 12. & 13. Ci-dessous, IV. 14. & les remarques sur ces endroits-là. L'Auteur exhorte fortement les Hébreux à une profession ouverte & constante de la Foi. Voyez les ℣. 6. & 14. & le Chap. X. 35. J. C. en est *l'Apôtre*, parce qu'il l'a prêchée & l'a confirmée. Il en est *le Souverain-Sacrificateur*; c'est par son sacrifice qu'il nous a obtenu tous les biens qu'elle nous promet, ci-dessous IX. 11. Ces deux expressions répondent en quelque sorte à celles-ci du Chap. XII. 2. *L'Auteur & le consommateur de la Foi.*

℣. 2. *Fidèle.*] C'est l'éloge donné à Moïse, Nomb. XII. 7. Conférez Ecclésiastique XLVI. 24. XLVIII. 25.

Qui l'a établi.] Gr. *Qui l'a fait. Faire* se dit pour *établir* dans une *charge.* Voyez II. Sam. XII. 6. Marc III. 14. L'Auteur de l'Ecclésiastique a dit de même, en parlant de David, *Qu'il aima celui qui l'avoit fait*; c'est-à-dire, qui l'avoit créé Roi. Cela sert à confirmer la remarque qu'on a faite sur ces mots, Rom. IX. 17. *Je t'ai suscité*, c'est-à-dire, Je t'ai mis sur le trône.

Sa Maison.] Cela est figuré. Le Peuple d'Israel est représenté comme *la Maison de Dieu*; & *Moïse*, qui gouvernoit ce Peuple de sa part, comme l'*Oeconome* de cette Maison. Voyez Nomb. XII. 7.

℣. 3. *Mais autant que celui* &c.] Le sens est, qu'il y a cette différence entre *J. Christ* & *Moïse*, que ce dernier n'a été ni l'*Architecte* qui a *bâti la Maison de Dieu*, ni le Propriétaire à qui elle appartenoit; au-lieu que J. C. est l'un & l'autre par rapport à l'Eglise, Matth. XVI. 18: I. Cor. III. 23. VIII. 6. Au reste, on trouve dans Philon une pensée semblable à celle de l'Apôtre. Parlant des Saints, *qui ont le Seigneur pour leur partage*, il dit que les plus grands Conquérans ne sont que *de petits particuliers auprès d'eux. Car*, poursuit-il, au-

passe en dignité la maison même ; autant la gloire que Jesus-Christ a
méritée, est elle plus grande que celle de Moïse. 4 Car il n'y a point de
maison qui n'ait été faite par quelqu'un ; & celui qui a fait toutes choses,
c'est Dieu. 5 Moïse donc, comme Serviteur, s'est conduit fidèlement dans
toute la Maison de Dieu, déclarant *au Peuple* les choses qu'il avoit à lui
dire ; 6 mais Jesus-Christ, étant le Fils, commande dans sa propre
Maison : & c'est nous qui sommes sa Maison, pourvu que nous persévérions
constamment, jusqu'à la fin, dans la profession publique de l'espérance qui
fait le sujet de notre gloire.

7 C'est pourquoi, suivant ce que dit le Saint Esprit, puisque vous enten-
dez aujourd'hui sa voix, 8 n'endurcissez point vos cœurs, comme *il arriva*
dans

℣. 4. II. Cor. V. 17. Eph. II. 10. ℣. 5. Deut. XVIII. 15, 18. ℣. 6. Matt. XXIV. 13. I. Cor. III. 16. VI. 19. II. Cor. VI. 16. Eph. II. 21, 22. I. Tim. III. 15. I. Pier. II. 5. ℣. 7. Pf. XCV. 7. Heb. IV. 7. ℣. 8. Exod. XVII. 2. Nomb. XX. 13.

autant que celui qui possède un domaine est plus excellent que le domaine dont il est le Maitre, & que l'Ouvrier est plus grand que l'ouvrage qu'il a fait, autant les Saints sont-ils plus grands & plus Rois que les plus grands Rois de la Terre. Phil. de Plantat. Noe, p. m. 151.

A méritée.] Ou, *a reçue*, car le mot Grec a cette force-là, ci-dessous, Ch. X. ℣. 29.

℣. 4. *Toutes choses.*] Ou, *toutes ces choses*, savoir l'Eglise de Dieu, *sa Maison*. Voyez sur I. Cor. XII. 6. & sur Eph. III. 9.

C'est Dieu.] Ou, *est Dieu*, simplement. Le raisonnement de l'Auteur sacré, qui élève J. C. au-dessus de Moïse *autant que celui qui bâtit la maison est au-dessus de la maison même* ; ce raisonnement, dis-je, demande qu'on rapporte ces paroles à J. C. ; & cette explication est confirmée ci-dessus, I. 2, 10. Si on les rapporte à Dieu le Père, il faut toujours y comprendre J. C., par qui le Père *a fait toutes choses*. Voyez ce que l'on a remarqué sur Ch. I. 10.

℣. 5. *Serviteur.*] C'est le titre qui est donné à Moïse, Deut. XXXIV. 5.

De Dieu.] Gr. *de lui.*

Déclarant &c.] Gr. *pour témoignage des choses qui devoient être dites.* Voyez sur I. Tim. II. 6.

℣. 6. *Etant le Fils.*] Gr. *Comme Fils.* Ce *comme* est *affirmatif* ; & exprime ce que nous disons, *En qualité de Fils.*

Commande &c.] Ou, *gouverne* &c. Il y a simplement dans l'Original, *sur la Maison d'icelui*, c'est-à-dire, *sur sa Maison.* Or *être sur la maison*, c'est *la gouverner, y commander.* Voyez Matth. XXIV. 47.

C'est nous qui sommes sa Maison.] Son Eglise, son Temple. Voyez I. Tim. III. 15. II. Cor. VI. 16. &c.

Pourvu que &c.] On a rendu le sens de S. Paul. Le mot, qu'on a traduit *profession publique* ; signifie, *parler en public, d'une manière ouverte & hardie* : & celui que notre Version commune a rendu par *gloire*, signifie *l'action*, ou *le sujet de se glorifier*, comme on le peut voir, Rom. IV. 2. I. Cor. V. 6. &c. C'est ainsi que S. Chrysostome a expliqué ce passage, Hom. III. p. 744. *Celui*, dit-il, *qui s'afflige dans les tentations, & qui succombe, ne se glorifie pas* de l'Evangile ; *& celui qui en a honte, & qui se cache, n'en fait pas une profession publique.* Conférez le ℣. 14. & plus bas X. 35. Cependant on peut aussi traduire, *si nous conservons la liberté* de nous approcher de Dieu, *& l'espérance dont nous nous glorifions.* Théodoret a suivi ce dernier sens, p. 409. & il peut être appuyé par la signification qu'a le mot de l'Original, *parrhésia*, ci-dessous X. 19. Mais le prémier paroît mieux confirmé par le ℣. 35. du même Chap.

℣. 7. *C'est pourquoi.*] Il faut lier ceci avec le ℣. 12.

Puisque vous entendez &c.] S. Paul allègue ces paroles du Pf. XCV. que les Juifs chantoient dans la Fête des Tabernacles, & les applique aux tems de l'Evangile.

℣. 8. *Dans le lieu nommé l'Irritation.*] Gr. dans *l'Irritation.* C'est le lieu, qui, à cause du murmure du Peuple contre Moïse, fut nommé *Mériba*, mot que les LXX. ont traduit *Irritation.* Il fut aussi nommé *Massa*, c'est-à-dire, *Tentation*, parce que les Israélites y *tentérent* Dieu. Voyez Exod. XVII. 7.

℣. 9. *Pendant quarante ans.*] Il y a des Manuscrits, où ces paroles sont liées avec celles qui sui-

dans *le lieu nommé* l'Irritation, au jour de la Tentation, dans le Desert. 9 Ce
fut là que vos Pères me tentérent, & m'éprouvérent pendant quarante ans,
bien qu'ils viffent mes oeuvres *merveilleuses*. 10 Et c'est ce qui fit, qu'irrité
contre cette génération, je dis: Leur cœur est dans un égarement continuel;
ils ne connoissent point mes voies: 11 C'est pourquoi j'ai juré dans ma colère,
que jamais ils n'entreroient dans mon repos.
12 Prenez *donc* garde, *mes* Frères, qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un cœur
méchant & infidèle, qui *lui* fasse abandonner le Dieu vivant. 13 Au contraire,
exhortez-vous les uns les autres chaque jour, pendant que cet aujourd'hui dure
encore, afin que personne de vous ne tombe dans l'endurcissement, étant sé-
duit par le péché. 14 Car nous avons été reçus dans la communion de JE-
SUS-CHRIST, à condition de retenir inviolablement, jusqu'à la fin, l'espé-
rance

ꝟ. 11. Nomb. XIV. 21. Deut. I. 34. ꝟ. 14. Rom. VIII. 17.

suivent, *Je fus irrité contre eux durant quarante ans.* Cette leçon est conforme à la distinction de l'Hébreu, Ps. XCV. 10. à celle des LXX. dans la Version desquels ce Ps. est le XCIV. & au verset 17. de ce Chapitre-ci. Elle est d'ailleurs confirmée par Deut. IX. 7. Cependant on a suivi la distinction, qui est la plus autorisée par les Manuscrits: on a seulement admis dans l'Original une transposition, qui fait qu'on rapporte ces mots *pendant quarante ans*, à *la tentation*, par laquelle les Israélites *éprouvérent* Dieu.

Bien qu'ils vissent mes œuvres.] Gr. *Et ils virent.* *Et* est mis pour *bien-que*. Voyez Act. VII. 5.

ꝟ. 10. *Leur cœur* &c.] Gr. *Ils errent toujours du cœur.*

Ils ne connoissent point mes voies.] Ils n'observent point les Loix que je leur ai données. *Connoître* c'est *pratiquer*. Voyez II. Tim. II. 7. Col. I. 10. & *les voies de Dieu* sont ses commandemens, Ps. XXV. 4.

ꝟ. 11. *Que jamais* &c.] Gr. *s'ils entrent.* C'est une espèce de serment, où il y a quelque chose qui n'est pas exprimé. Voyez Nomb. XIV. 28. & aill.

Dans mon repos.] Dans le lieu, que je leur avois destiné pour les y faire *reposer*. C'est le pays de Chanaan, où Dieu fit *reposer* son Peuple de ses longues courses, & de ses travaux en Egypte. Voyez Gen. XLIX. 4. Deut. XII. 9.

ꝟ. 12. *En quelqu'un.*] Autr. *Dans aucun de vous.*

Un cœur &c.] Gr. *un méchant cœur d'infidélité*, ou, *d'incrédulité.* C'est un Hébraïsme.

Qui lui fasse abandonner &c.] L'Apôtre a en vue la révolte des Israélites, dont il est parlé Nomb. XIV. 3, 4, 10.

Le Dieu vivant.] Cette expression semble signifier ici, non seulement *le vrai Dieu*, mais un Dieu qui est le vengeur immortel du péché. Ci-dessous X. 31.

ꝟ. 13. *Pendant que cet aujourd'hui dure encore.*] Gr. *pendant que cet aujourd'hui est nommé.* C'est une allusion au ꝟ. 7. *L'aujourd'hui*, c'est le tems de la vocation, qui par rapport à chaque Particulier finit avec la vie, & qui même a ses bornes par rapport à la grace de Dieu, parce qu'il abandonne à leur mauvais cœur ceux qui s'endurcissent. L'Auteur semble néanmoins avoir en vue la destruction de la République des Juifs, qui étoit prochaine. Conférez Matt. III. 10. Jean IX. 4. XII. 35.

Séduit par le péché.] Gr. *par la séduction du péché.*

ꝟ. 14. *Nous avons été reçus* &c.] Gr. *faits participans de Christ.* C'est-à-dire, des graces & de l'Esprit de J. C. Voyez ces graces expliquées ci-dessous VI. 4, 5. & conférez I. Cor. I. 9. II. Cor. VI. 14. I. Jean I. 6.

L'espérance.] Ou, *la confiance*, ou en général *la foi*, comme l'ont expliqué S. Chrysostome & Théodoret. Il y a dans le Grec *Hypostase*, terme, qui dans les LXX. signifie *confiance*, *espérance*, *attente ferme.* Voyez Ps. LXVIII. 2. Ruth I. 12. Ezéch. XIX. 5. Et le même mot Hébreu, qui est rendu par *espérance*, Lament. III. 18. est rendu par *hypostase*, Ps. XXXIX. 7. Le sens est: A condition de conserver notre prémière foi, & d'en faire une constante profession. Conférez ci-dessous, IV. 14. X. 23, 35. & ici ꝟ. 6. Au reste, il y a dans l'Original, *le commencement de l'hypostase.* Voyez

rance *que nous avons eue* au commencement, 15 pendant qu'on *nous* dit
encore, Aujourd'hui, que vous entendez ſa voix, n'endurciſſez pas vos cœurs,
comme *il arriva* dans *le lieu nommé* l'Irritation. 16 Car il y en eut alors qui
entendirent ſa voix, & qui l'irritérent. Il eſt vrai néanmoins que cela n'arriva
pas à tous ceux que Moïſe retira d'Egypte. 17 Mais contre qui fut-il irrité
pendant quarante ans? Ne fut-ce pas contre ceux qui péchérent, dont les
corps furent étendus dans le Deſert? 18 Et qui ſont ceux à qui il jura qu'ils
n'entreroient point dans ſon repos, ſinon ceux qui furent incrédules? 19 Ainſi nous voyons qu'ils n'y purent entrer à cauſe de leur incrédulité.

CHAPITRE IV.

Néceſſité de la foi. Le repos de Dieu n'eſt que pour ceux qui croyent: Joſué n'a pas introduit dans le vrai repos. Réflexions de l'Auteur ſacré. 1-10. *Exhortation à entrer dans ce repos. Parole vivante. Tout eſt nud aux yeux de Dieu.* JESUS *Sacrificateur compatiſſant. Trône de grace.* 11-16.

1 CRAIGNONS donc que quelqu'un de vous, rejettant la promeſſe
d'entrer dans ſon repos, ne s'en trouve exclus. 2 Car elle nous a
été

℣. 17. Nomb. XIV. 22, 37. XXVI. 65. Pſ. CVI. 26. I. Cor. X. 5. &c. Jud. vſ. 5. ℣. 18. Nomb. XIV. 30. Deut. I. 34.

yez l'explication de cela Chap. X. 32. & ſuiv. où l'Apôtre rend un beau témoignage à la foi & à la conſtance, que les Hébreux avoient témoignée dès *le commencement*.

℣. 16. *Car il y en eut.*] Gr. *car quelques-uns.* Cela ne veut pas dire un petit nombre, mais ſeulement, que tous ne furent pas incrédules. L'Apôtre parle de même I. Cor. 7, 8, 9, 10. & s'explique au ℣. 5.

Il eſt vrai &c.] Gr. *mais non tous ceux qui ſortirent d'Egypte par Moïſe.*

℣. 17. *Qui péchérent*] Il s'agit des grands crimes, l'incrédulité, la rebellion, l'Idolatrie.

Les corps furent étendus.] Gr. *Les membres tombérent.* Voyez ſur I. Cor. X. 8.

℣. 18. *Incrédules.*] Autr. *Deſobéiſſans*, *Défians.*

CHAP. IV. ℣. 1. *Rejettant la promeſſe.*] Savoir par l'incrédulité & par l'Apoſtaſie; car c'eſt par-là qu'on s'exclud ſoi-même des biens énoncés dans la *promeſſe*.

Dans ſon repos.] Dans le Ciel, que Dieu deſtine aux Fidèles, pour les y faire *repoſer* éternellement. L'Auteur ſacré commence à expliquer dans le ſens myſtique, & à appliquer aux Fidèles, ce qui a été dit aux Iſraélites dans le ſens littéral.

℣. 2. *Car elle nous* &c.] Gr. *nous avons été évangélizés.* Il s'agit de la promeſſe d'entrer dans *le repos de Dieu*, priſe dans le ſens myſtique, comme on vient de le remarquer.

A eux.] Aux incrédules, dont il eſt parlé Chap. III. 18, 19.

La parole qui leur fut adreſſée.] Gr. *la parole de l'ouïe.* Rom. X. 16.

Ne fut pas reçue avec foi &c.] Il y a dans le Grec, *mêlée avec la foi*, ou, *tempérée par la foi.* Il y a ici une Métaphore, qui paroît priſe des liqueurs, que l'on mêle, qui ſe tempèrent par le mêlange, & qui deviennent par-là agréables & ſaines. Voyez II. Mach. XV. 40. Selon d'autres, la figure eſt empruntée des alimens, qui pris comme il faut s'uniſſent & s'incorporent avec ceux qui les reçoivent. Au reſte, on lit dans pluſieurs Manuſcrits, & dans les Pères Grecs, *La parole ne leur ſervit de rien, parce qu'ils ne s'unirent point par la foi à ceux qui obéirent*, c'eſt-à-dire à *Joſué* & à *Caleb*, comme S. Chryſoſtome l'a expliqué.

℣. 3. *En effet, il n'y a que* &c.] Gr. *Car nous entrerons dans ce repos, nous qui avons cru.* C'eſt-à-dire, *Il n'y a que nous, qui avons cru, qui y entrerons*; comme on le voit par tout ce qui précède, & par tout ce qui ſuit.

Or le repos dont je parle &c.] On ſupplée beaucoup ici, pour faire entendre un endroit qui eſt fort obſcur, comme on en peut juger par la diverſité des explications, que nous ne rap-

été annoncée aussi-bien qu'à eux; mais la parole, qui leur fut adressée, ne fut pas reçue avec foi de la part de ceux qui l'ouïrent.
[3] En effet *il n'y a que* nous, qui croyons, *qui* entrerons dans *son* repos, suivant ce qu'il a dit: C'est pourquoi je jurai dans ma colère, que jamais ils n'entreroient dans mon repos. Or le repos dont je parle, c'est celui dont Dieu se reposa, lorsque tous ses ouvrages furent achevés, après la fondation du Monde.
[4] Car voici ce qui est dit quelque part du septième jour: Dieu se reposa le septième jour, après avoir fait toutes ses oeuvres.
[5] Et encore dans cet *autre* endroit: Ils n'entreront point dans mon repos.

[6] Puis donc que quelques-uns doivent entrer encore dans le repos, & que les prémiers, à qui la parole fut annoncée, n'y sont point entrés à cause de *leur* incrédulité,
[7] *Dieu* détermine de nouveau un certain tems, *marqué par ce mot*, Aujourd'hui, lorsqu'il dit si long-tems après, par la bouche de David, les paroles que j'ai rapportées: Aujourd'hui, que vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos coeurs.
[8] Car si Josué les eût introduits dans le repos, jamais David n'eût parlé depuis d'un autre jour.
[9] Ce qui fait voir, qu'il

Chap. IV. ℣. 3. Ps. XCV. 11. ℣. 4. Gen. II. 2. Exod. XX. 11. XXXI. 17. ℣. 7. Ps. XCV. 7, 8. Héb. III. 7, 15. ℣. 9. Esai. LXVI. 23.

rapporterons pas, pour éviter la confusion & la longueur. Le sens, que l'on a suivi, est que *le repos de Dieu*, dans lequel les Fidèles doivent entrer, est semblable à celui *dont Dieu se reposa après la création du Monde*, & qu'il a été figuré par le Sabbat du septième jour. Voyez les ℣. 9, 10.

℣. 4. *Voici ce qui est dit* &c.] Voyez Gen. II. 2. Ceci est allégué pour prouver, qu'il y a *un repos de Dieu*, qui a suivi *la Création*, & qui a été la figure *du repos* éternel des Saints dans le Ciel. Voyez le ℣. 10.

Après avoir fait &c.] Gr. *de tous ses ouvrages.*

℣. 5. *Dans cet autre endroit.*] Dans le passage cité ℣. 3.

℣. 6. *Puis donc* &c.] Le sens est: Puisqu'il y a un *repos* céleste, auquel Dieu appelle les hommes, & que les Israélites incrédules furent exclus du *repos* de Chanaan, nous ne devons pas *endurcir nos cœurs.* Autrement l'incrédulité, qui bannit les Israélites du *repos* de Chanaan, nous exclurra à plus forte raison de celui du Ciel.

Et que les prémiers &c.] Gr. *Ceux qui ont été prémiérement évangélizés.*

℣. 7. *Un certain tems.*] Gr. *jour.* Ce *tems* est proprement celui où David a exhorté les hommes à écouter la voix de Dieu; & l'Auteur sacré l'explique, dans le sens spirituel, du *tems* de la prédication de l'Evangile.

Par la bouche de David.] Gr. *dans David.* C'est-à-dire, ou *par David*, ou *dans* le Pseaume, que *David a* composé.

Les paroles que j'ai rapportées.] Gr. *comme il a été dit.*

℣. 8. *Josué.*] Ou, comme il y a dans le Grec, *Jésus*, car c'est le même nom. Au reste, il faudroit traduire, pour rendre le sens de l'Apôtre plus clair: *Car s'il n'y avoit point d'autre repos que celui où Josué introduisit les Israélites, jamais David n'eût parlé depuis d'un autre jour*; savoir, *d'un jour*, où l'on pourroit *entrer encore dans le repos de Dieu.*

Dans le repos.] *Dans le* vrai *repos*, dans celui du Ciel.

℣. 9. *Ce qui fait voir.*] Gr. *donc.* Tout ce raisonnement, que fait l'Auteur divin de cette Epître, roule sur ceci. *David* a exhorté les Israélites de son tems, à *ne pas endurcir leurs cœurs*, puisqu'ils *entendoient la voix* de Dieu. Il y a deux choses, dans ce qu'il a dit; l'une est exprimée; l'autre, sous-entendue. Celle qui est exprimée, c'est que les Israélites furent exclus *du repos* de Chanaan *à cause de leur incrédulité.* Celle qui est sous-entendue, c'est que les Israélites du tems de David seroient privés de même *d'entrer dans le repos de Dieu*, s'ils étoient incré-

qu'il reste encore un repos pour le Peuple de Dieu. [10] En effet, celui qui est
entré dans le repos de Dieu, se repose de ses travaux, comme Dieu s'est reposé
après avoir achevé ses ouvrages.
[11] C'est pourquoi faisons tous nos efforts pour entrer dans ce repos, de
peur que quelqu'un de nous, imitant l'incrédulité *des Israélites*, ne périsse
comme *eux*. [12] Car la Parole de Dieu est vivante & efficace, plus tran-
chante qu'une épée qui coupe des deux côtés, & si pénétrante qu'elle va sé-
parer l'ame & l'esprit, les jointures & les mouelles. Elle discerne les inten-
tions & les pensées du cœur. [13] De sorte qu'il n'y a point de Créature qui soit
cachée à Dieu: mais tout est nud, tout est découvert aux yeux de celui à qui
nous devons rendre compte.
[14] Aiant donc un si grand Souverain-Sacrificateur, qui a pénétré les Cieux,
JESUS, le Fils de Dieu, demeurons inébranlables dans *la foi* que nous pro-
fessons.

℣. 12. Esai. XLIX. 2. Jérém. XXIII. 29. I. Cor. XIV. 24. II. Cor. X. 4, 5. Eph. VI. 17. ℣. 13. Ps. XXIV. 16. XXXIII. 13-15. XC. 8. CXXXIX. 11, 12. ℣. 14. Héb. III. 1. VI. 20. VII. 26. VIII. 1. IX. 11, 24. X. 23.

dules. Or comme ces Israélites du tems de David étoient en possession du pays de Chanaan, & qu'ainsi ils ne pouvoient être menacés de ne pas *entrer dans le repos* de ce pays-là, l'Auteur en conclud, qu'il y a un autre *repos* spirituel & céleste, dans lequel ils n'entreront point, s'ils sont incrédules. Ces explications mystiques & sublimes étoient en usage chez les Juifs, & l'on voit bien que celle-ci est fondée sur les termes mêmes de David. On est obligé d'étendre ces remarques, pour expliquer un des plus difficiles endroits de cette Epître.

Un repos.] Gr. *Sabbatisme:* mot qui exprime, & *le repos* de Dieu le septième jour, & *le repos* du Sabbat. L'Apôtre, en se servant de ce terme, suit le stile & les pensées des Juifs, qui considéroient leur *Sabbat* comme la figure du repos éternel des Justes.

℣. 10. *De Dieu.*] Gr. *de lui.*

De ses travaux.] Gr. *de ses œuvres.* Apoc. XIV. 13.

Après avoir achevé &c.] Gr. *de ses propres œuvres.*

℣. 11. *De peur* &c.] Il y a dans l'Original, *de peur que quelqu'un ne tombe par le même exemple d'incrédulité. Tomber* se met pour *périr.* Voyez Ps. XLV. 6; & c'est le terme, que l'Apôtre a employé pour exprimer la peine des Israélites incrédules, I. Cor. X. 8. Ci-dessus III. 17. On peut aussi traduire, *De peur que quelqu'un de nous ne tombe dans une pareille incrédulité.* Mais la prémière version s'ajuste mieux avec le raisonnement de S. Paul.

℣. 12. *La Parole de Dieu.*] C'est ou les Loix qu'il a données, avec les menaces dont il les soutient, Chap. II. 2; ou les arrêts de Dieu, ses ordres. Ps. CXLVII. 15, 18.

Est vivante.] C'est-à-dire, immuable, irrévocable; elle aura infailliblement son effet. Voyez Esai. XL. 8. LV. 11. Ainsi, l'Auteur de l'Ecclésiastique dit, *que tous les Ouvrages de Dieu vivent:* c'est-à-dire, qu'ils subsistent & *demeurent à jamais*, comme il s'exprime au même endroit, Chap. XLII. 33. Et dans les Apocryphes d'Esdras il est dit de la *Vérité, qu'elle vit, & qu'elle a une force, & une puissance immortelle*; pour dire, qu'elle ne change point, Liv. I. Chap. IV. 38. Un Auteur Paien (Sophocle) s'est exprimé de même, lorsque parlant des Loix de la Conscience, il a dit, *qu'elles sont éternelles, qu'elles vivent, & que l'on n'en sait point l'origine.* Ainsi l'expression de l'Apôtre est parallèle à ce que dit J. C. Matth. XXIV. 34, 35.

Efficace.] Elle aura son effet.

Plus tranchante qu'une épée.] Voyez Apoc. I. 16. XIX. 15, 21. De même, dans la Sap. XVIII. 16. *la Parole de Dieu* est appellée *une épée aiguë & perçante.* Il s'agit des menaces contre les pécheurs.

Si pénétrante qu'elle &c.] Gr. *Pénétrante jusqu'à la division de l'ame & de l'esprit.* Les Juifs, & en général beaucoup d'anciens Philosophes, distinguoient *l'ame* de *l'esprit.* Voyez I. Thess. V. 23. Et comme il n'y a rien dans l'homme de plus étroitement lié que ces deux parties, ni de plus caché que les limites, pour ainsi

fessons. [15] Car nous n'avons point un Souverain-Sacrificateur incapable de compâtir à nos maux, puisqu'il a été éprouvé comme nous par toute sorte de tentations, si on en excepte le péché. [16] Et c'est ce qui fait que nous devons nous approcher avec confiance du Trône de la Grace, afin d'obtenir miséricorde, & de trouver grace, pour être secourus dans le besoin.

CHAPITRE V.

Qualités d'un Souverain-Sacrificateur. Elles sont en J. C. Il est homme, susceptible de compassion, appellé de Dieu. Il est Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec. 1-10. *Les Hébreux encore enfans; encore au lait; incapables de nourriture solide.* 11-14.

[1] OR

℣. 15. Esai. LIII. 9. Luc XXII. 28. II. Cor. V. 21. Phil. II. 7. Héb. II. 17. I. Pier. II. 22, I. Jean III. 5.
℣. 16. Rom. III. 25. Eph. II. 18. III. 12. Héb. X. 19.

ainsi dire, où elles s'unissent, l'Auteur sacré s'est exprimé de la sorte, pour dire, qu'il n'y a rien dans le cœur de l'homme, qui puisse échaper à la connoissance de Dieu, ni par conséquent à sa vengeance.

Discerne.] Autr. *Juge.*

℣. 13. *De sorte.*] Gr. *Et.*

A Dieu.] Gr. *devant lui*, savoir, *devant Dieu*, dont il est parlé au commencement du ℣. 12.

Découvert.] Il y a dans l'Original une expression métaphorique, que l'on croit prise de ce qui se faisoit dans les Sacrifices. On écorchoit la victime, & on l'ouvroit pour en examiner les entrailles. Voyez S. Chrysostome Hom. VII. p. 759.

A qui nous devons rendre compte.] C'est ainsi que l'on traduit avec S. Chrysostome, ubi sup. p. 760. Autr. *De qui nous parlons.*

℣. 14. *Aiant donc* &c.] L'Apôtre reprend ici le discours, qu'il a commencé Chap. III. 1. où il parle de la grandeur de J. C.; & après l'avoir comparé à Moïse, il va le comparer aux Souverains-Sacrificateurs Lévitiques, & expliquer son Sacerdoce.

Un si grand &c.] L'Auteur sacré montrera dans la suite, quelle est cette *grandeur*, qui distingue le Sacerdoce de J. C. de celui des Souverains-Sacrificateurs de la Loi. Ceux-ci étoient pécheurs, mortels, successifs: Ils offroient dans un Sanctuaire terrestre, & n'offroient que le sang des bêtes: Ils ne pouvoient, ni expier les péchés, ni obtenir la Vie éternelle. Le Sacerdoce de J. C. a toutes les perfections opposées à ces défauts.

Qui a pénétré les Cieux.] Savoir, afin d'entrer dans le plus haut Ciel. Voyez Chap. I. 3. On sait que les Juifs concevoient plusieurs *Cieux*, dont le plus élevé s'appelloit *le Ciel des Cieux*, ou quelquefois *les Cieux* simplement, & dont *le Saint des Saints*, où le Souverain-Sacrificateur entroit une fois tous les ans, n'étoit que la figure.

Demeurons &c.] Gr. *Retenons la confession*; Ou, *la profession.* Voyez ci-dessus III. 1. Il est très vraisemblable que cette expression se rapporte au Baptême, où le Catéchumène confessoit la Foi Chrétienne, & promettoit solennellement d'y persévérer; car le mot Grec *homologia* renferme, & la *confession de la Foi*, & *les promesses* de la garder & de la maintenir. Voyez sur I. Tim. VI. 12, 13.

℣. 15. *Maux.*] Ou *misères.* C'est ce que signifie ici le Grec, qu'on traduit d'ordinaire *foiblesse*, ou *infirmité.* Voyez I. Cor. II. 3. Conférez ci-dessous V. 1, 2.

Eprouvé par toute sorte de tentations.] Gr. *Tenté en toutes choses.* C'est-à-dire, qu'il a été *éprouvé* par toute sorte de souffrances. Voyez plus haut, II. 18.

℣. 16. *Du Trône de la Grace.*] De Dieu, qui est représenté assis sur *le Trône de la Grace*, parce que J. C. l'a appaisé par son Sacrifice.

Dans le besoin.] C'est tout le tems de cette vie, mais en particulier le tems des tentations. Cela est dit par rapport à l'état où se trouvoient les Fidèles d'entre les Hébreux, qui étoient persécutés par leurs Frères.

1 OR comme tout Souverain-Sacrificateur est établi afin d'agir pour les
hommes auprès de Dieu, & d'offrir des dons & des sacrifices pour les
péchés; 2 il doit aussi être pris d'entre les hommes, pour être propre à avoir
du support & de la compassion pour ceux qui pèchent par ignorance & par er-
reur, comme étant lui-même environné de foiblesses. 3 De-là vient qu'il est
obligé d'offrir des sacrifices pour ses propres péchés, aussi-bien que pour ceux
du Peuple. 4 D'ailleurs personne ne peut s'attribuer l'honneur *du Sacerdoce :*
il faut qu'il y soit appellé de Dieu, comme Aaron.
5 C'est pour cette raison, que JESUS-CHRIST lui-même ne s'est
point

CHAP. V. ℣. 1. Héb. II 17. VIII. 3. ℣. 2. Héb. II. 18. IV. 15. VII. 28. ℣. 3. Lév. IX. 7. XVI. 3. Héb. VII. 26. ℣. 4. Exod. XXVIII. 1. I. Chron. XXIII. 13. II. Chron. XXVI. 16. ℣. 5. Ps. II. 7. Jean VIII. 54. Act. XIII. 53. Héb. I. 5.

CHAP. V. ℣. 1. *Or.*] Autr. *Car.*

Afin d'agir auprès de Dieu.] Gr. *Pour les choses envers Dieu.* Voyez ci-dessus II. 17.

℣. 2. *Avoir du support & de la compassion.*] Il n'y a qu'un mot dans le Grec: Il exprime *la douceur & la modération*, qui sont opposées à la colère & à la sévérité; & il renferme en effet les deux idées d'*indulgence*, & de *compassion.* Autr. *Avoir une juste, une suffisante compassion.*

Pour ceux qui pèchent par ignorance & par erreur.] Gr. *Les ignorans & errans.* C'est en effet principalement pour ces pécheurs-là, que la Loi avoit ordonné des Sacrifices. Cependant il est vrai que, dans le langage des Hellénistes, *ignorans* & *ignorance* se mettent en général pour *pécheurs*, & pour *péchés.* Voyez dans les LXX. Osée IV. 16. & très souvent dans les Apocryphes. D'ailleurs, bien qu'il n'y eût point de Sacrifice pour les péchés commis par mépris pour la Loi, Lév. IV. Nombr. XV. il y en avoit néanmoins pour des péchés qui n'étoient point commis par *ignorance*, comme on le peut voir Lévit. VI. 1. & suiv. *Errer* signifie aussi pécher. Voyez Esai. XLVI. 5. Prov. XVI. 11. Ci-dessus III. 10.

Foiblesses.] C'est-à-dire, *Péchés*, comme *foible* se met pour pécheur, Rom. V. 6. C'est une *métonymie.* Le nom de l'effet est donné à la cause; celui de *misères* ou de *foiblesses* au péché, qui est la cause de toutes les misères humaines. Mais l'Auteur sacré s'est servi de ce mot; parce que signifiant & *les misères* & *les péchés*, il convient aux Souverains-Sacrificateurs de la Loi dans ces deux sens, & à J. C. dans le prémier seulement. Voyez ci-dessus II. 18. IV. 15.

℣. 3. *D'offrir des Sacrifices pour ses propres péchés:*] Voyez Lév. IV. 3.

℣. 4. *L'honneur du Sacerdoce.*] Gr. *Cet honneur*, ou, *cette dignité.* Car c'est ce que signifie souvent *honneur* dans les LXX. Dan. V. 22. VII. 4. &c. Le Souverain-Sacerdoce en particulier s'appelloit *la gloire*, *la grandeur*, *la dignité.* *Phinées fut le troisième dans la gloire*, dit l'Auteur de l'Ecclésiastique, pour dire, qu'il fut le troisième, qui fut honoré de la Souveraine-Sacrificature, Chap. XLV. 40, 44. Josèphe dit de même *la succession de l'honneur*, pour dire *la succession* dans le Souverain-Sacerdoce. Antiq. XIX. 13.

℣. 5. *C'est pour* &c.]. L'Auteur a marqué les qualités d'un Souverain-Sacrificateur. Il doit être *homme*; &, ce qui en est une suite, il est *susceptible de compassion* ℣. 1. & 2. Le ℣. 3. est une parenthèse. Il doit être *appellé de Dieu* à cette charge. ℣. 4. L'Apôtre va montrer à présent, que tout cela convient à J. C. Il a *été appellé de Dieu.* ℣. 5. & 6. Il est *homme*, & homme *mortel.* ℣. 7. Il est *susceptible de compassion*, puisqu'il a éprouvé lui-même toutes les craintes & toutes les misères humaines. ℣. 7, 8, 9. On fait cette remarque, pour donner une idée des raisonnemens de l'Auteur Sacré.

Ne s'est &c.] Gr. *Il ne s'est point glorifié pour être Souverain-Sacrificateur. Glorifier*, signifie ici *conférer la dignité*, ou *la prendre.* Ainsi l'Auteur de l'Ecclésiastique a dit, que *la prudence & le conseil sont beaux dans les personnes élevées en dignité*, ou, comme porte l'Original, *glorifiées.* Chap. XXV. 7.

C'est toi qui ès mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui.] Voyez ci-dessus I. 5. L'Apôtre a en vue ce qui se passa au baptême de J. C. Matth. III. 17. Ce fut alors que le Seigneur fut solennellement sacré par *le Saint Esprit*, qui descen-

point attribué la dignité de Souverain-Sacrificateur, mais *il l'a reçue* de celui qui lui a dit : C'est toi qui ès mon Fils ; je t'ai engendré aujourd'hui.
[6] Conformément à ce que *Dieu lui* dit ailleurs : Tu ès Sacrificateur pour toujours, selon l'Ordre de Melchisédec. [7] *C'est ce Jésus*, qui, lorsqu'il étoit *encore* dans ce corps mortel, aiant offert, avec de grands cris & avec larmes, des prières & des supplications à celui qui pouvoit le garantir de la mort, fut exaucé & délivré de sa crainte. [8] Car, bien qu'il fût le Fils *de Dieu*, il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes. [9] Et, lorsqu'il a été consommé, il est devenu l'Auteur du salut éternel, pour tous ceux qui lui obéissent ; [10] Dieu l'aiant déclaré Souverain-Sacrificateur selon l'Ordre de Melchisédec.

[11] C'est

℣. 6. Ps. CX. 4. Héb. VII. 17. ℣. 7. Matt. XXVI. 38. XXVII. 46, 50. Marc XIV. 33, 36. XV. 34, 37. Luc XXII. 42. XXIII. 46. Jean XII. 27. XVII. 1. ℣. 8. Phil. II. 6. ℣. 9. Héb. II. 10.

descendit sur lui, & que *cette voix* lui fut adressée *du Ciel, Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis plu*. C'est pour cela que l'Auteur Sacré prend ce tour, *J. C. a reçu l'honneur du Sacerdoce de celui qui lui a dit, Tu ès mon Fils* &c. Il reçut son ministère, & en particulier la charge de Souverain-Sacrificateur, lorsque Dieu lui adressa cette parole.

℣. 6. *Dieu.*] On supplée ce mot du ℣. 10.

Tu ès Sacrificateur &c.] Voyez le Ps. CX. 4. J. C. est un *Sacrificateur* éternel, & sans successeur ; il est tout ensemble Roi & Souverain-Pontife. C'est ce que le Sacerdoce de *Melchisédec* a figuré. Voyez plus bas, VII. 3.

Sacrificateur pour toujours.] *Il est Souverain-Sacrificateur pour toujours*, dit Théodoret, *non qu'il offre encore des Sacrifices, car il n'a offert qu'une seule fois son propre corps ; mais parce que comme Médiateur il introduit auprès du Père ceux qui croyent en lui.* Theodor. in Ep. ad Heb. Cap. VI. 20. p. 423.

Selon l'Ordre.] Ne signifie ici que *de même caractère*, ou *semblable*.

℣. 7. *Lorsqu'il étoit encore dans ce corps mortel.*] Gr. *dans les jours de sa chair. La chair*, c'est *le corps mortel*. Ainsi, *marcher dans la chair*, II. Cor. X. 3. *Vivre dans la chair*, Phil. I. 22.

Avec de grands cris.] Gr. *un cri fort*. Il s'agit des prières, des humiliations, & de l'extrême tristesse du Seigneur, rapportées Matth. XXVI. 37-44. & dans les parallèles. C'est ce qui a fait voir qu'il étoit véritablement homme.

Le garantir.] Autr. *Délivrer*. On a préféré le prémier, parce qu'il ne s'agit pas de la résurrection de J. C., par laquelle il *fut délivré de la mort*. Ce n'est pas ce qu'il demanda par ses prières, mais d'être préservé de la mort de la Croix, dont il sentoit l'horreur. Voyez Matth. XXVI. 39. & aill.

Exaucé & délivré.] C'est ce qu'emporte l'Original. Ainsi, dans les LXX. Ps. LV. 19. *Il m'a exaucé*, veut dire, *Il m'a sauvé*, comme porte l'Hébreu. Autr. *Il fut exaucé par rapport à ce qu'il craignoit.*

De sa crainte.] Il y a ainsi à la lettre dans le Grec, & on préfère cette traduction, parce que J. C. ne fut pas préservé de *la mort*, puisqu'il la souffrit, mais il fut délivré *de la crainte de la mort*. La Vulgate porte, *à cause de sa piété* ; & en effet le mot Grec signifie proprement *la crainte de Dieu*, *le respect envers Dieu*, ci-dessous XI. 17. Au reste, voyez Luc XXII. 43. où l'Evangéliste rapporte qu'un Ange vint fortifier J. C.

℣. 8. *Il a appris l'obéissance.*] Le sens est : Il a connu, par sa propre expérience, combien il faut de courage & de foi, pour obéir à Dieu dans les grandes tentations. C'est ce qui le rend propre à avoir compassion des pécheurs, ce qui le dispose à les supporter & à *les secourir dans le besoin*. Ci-dessus IV. 15, 16.

℣. 9. *Lorsqu'il a été consommé.*] C'est-à-dire, parvenu à la souveraine puissance, à l'immortalité. C'est la même chose qu'*être entré dans le Ciel*, Chap. VI. 20. qu'*être assis à la droite de Dieu*, Chap. I. 3. VI. 1. IX. 12. Ce *que l'Apôtre appelle la consommation de J. C.* dit Théodoret, *c'est sa résurrection & son immortalité*. p. 417. Conférez ces mots de S. Paul, *Il est ressuscité pour notre justification*, Rom. IV. 25. *Nous serons sauvés par sa vie*, Là-même, V. 10. Et ci-dessous VIII. 24, 25. Autr. *Consacré*, savoir, par les souffrances. Voyez ci-dessus, II. 10. Autr. *Aiant consommé son œuvre*, c'est-à-dire, son sacrifice, son obéissance.

℣. 10. *Dieu l'aiant déclaré* &c.] Ceci se rapporte

[11] C'eſt ſur quoi nous aurions à dire beaucoup de choſes, & fort difficiles
à *vous* faire entendre, parce que votre attention s'eſt fort relâchée. [12] Car,
au-lieu que depuis le tems vous devriez être maitres, vous avez encore be-
ſoin qu'on vous enſeigne les prémiers élémens des Oracles de Dieu, & vous
êtes dans un tel état, que vous avez plutôt beſoin de lait que d'une nour-
riture ſolide. [13] Or quiconque uſe *encore* de lait, ignore tout-à-fait la parole
de juſtice, parce qu'il eſt enfant. [14] Mais la nourriture ſolide eſt pour les hom-
mes faits, qui, étant parvenus à leur juſte grandeur, ont les ſens exercés à diſ-
cerner les bonnes & les mauvaiſes choſes.

CHA-

ỳ. 12. I. Cor. III. 1, 2, 3. I. Pier. II. 2. ỳ. 13. I. Cor. III. 2. XIV. 20. Eph. IV. 14.

porte à l'exaltation de J. C. Ce fut alors qu'*il fut déclaré Sacrificateur ſelon l'Ordre de Melchiſédec*, quand, après ſa réſurrection, il fut revétu de l'immortalité, & qu'il unit le Règne avec le Sacerdoce. Car c'eſt en cela que conſiſte *cet Ordre* de Sacrificature. Voyez ſur le ỳ. *6.* & ci-deſſous VI. 20.

ỳ. 11. *Sur quoi.*] Savoir, ſur ce qui regarde *Melchiſédec* & *J. C.*, & ſur le myſtère, que l'Auteur ſacré expliquera dans la ſuite, Chap. VII. Autr. *De qui nous avons* &c.

Fort difficiles à vous faire entendre.] Gr. *difficiles à interpréter. Interpréter* eſt mis ici pour *faire entendre*, parce que c'eſt la fin de *l'interprétation.* La ſuite fait voir que c'eſt la penſée de l'Auteur.

Parce que &c.] Gr. *Parce que vous êtes devenus pareſſeux des oreilles.* Cela exprime peu d'application, peu d'intelligence, &, ce qui en eſt la ſource, peu d'affection, peu de goût pour les choſes divines. Les LXX. ont dit de même, *pareſſeux de cœur*, pour dire, un homme qui manque d'intelligence. Voyez Prov. XII. 8.

ỳ. 12. *Vous avez encore* &c.] Il faut bien remarquer, que ces cenſures générales ne conviennent pas à tous. Voyez ce qu'on a obſervé dans la Préface ſur la I. Cor.

Les prémiers élémens des Oracles de Dieu.] Il s'agit de ces *Oracles*, qui concernoient le Meſſie, qui étoient les plus clairs & les plus connus, & que l'Auteur ſacré diſtingue d'autres *Oracles* plus obſcurs & plus difficiles. Tel eſt celui du Pſ. CX. 1. que l'Apôtre va expliquer. Autr. *De la Parole de Dieu.*

Lait... nourriture ſolide.] Le *lait* ſignifie ces prémiers principes, qu'on enſeigne aux Catéchumènes, qui ſont encore *enfans en J. C.* C'eſt la Doctrine, dont il eſt parlé au Chap. ſuivant, ỳ. 1, 2. *La nourriture ſolide* veut dire des connoiſſances plus élevées, qui conviennent à ceux qui ſont *hommes faits* en J. C. Voyez I. Cor. III. 2. Cette figure étoit de l'uſage des Docteurs Juifs, comme on le voit dans Philon, *De Agricult.* p. 128. Il compare la *Muſique*, par exemple, au *lait* dont on nourrit les enfans; & les préceptes touchant la prudence, la tempérance & les autres vertus, au *pain*, ou à *la nourriture ſolide*, qu'on donne à ceux qui ſont capables des Sciences. Il nomme ceux-ci les *parfaits*, comme l'Auteur de cette Epître.

ỳ. 13. *La parole de juſtice.*] C'eſt-à-dire, la Doctrine de *la juſtification* & du ſalut. Voyez par-tout dans ſes Epîtres aux Romains & aux Galates. Dans cette Doctrine il y avoit deux vérités générales; l'une, que les hommes ne ſont juſtifiés que par le ſang de J. C., & non par celui des victimes; l'autre, que le Culte Lévitique avoit été inſtitué pour être une repréſentation de ce qu'a fait J. C. pour la rédemption du Monde. C'eſt de quoi il s'agit dans cette Epître, & ce qui eſt très bien nommé *la parole de juſtice.* On ne peut douter que les Hébreux ne pratiquaſſent encore les cérémonies légales, avec quelque opinion qu'elles étoient néceſſaires au ſalut, & à *la juſtification.* Ils étoient à cet égard comme des *enfans*, *qui avoient beſoin de lait.* Ils ne ſavoient pas aſſez, que l'expiation du péché ne pouvoit être faite que par le ſang de J. C., & ils ſavoient encore moins découvrir dans le Culte Lévitique tous les myſtères de la Redemption qui y étoient cachés. C'eſt *la nourriture* ſolide, qui ne convenoit qu'à *des hommes faits.*

ỳ. 14. *Les hommes faits.*] Gr. *Les parfaits.* Voyez ſur I. Cor. II. 6. & Col. I. 28.

Et qui parvenus à leur juſte grandeur.] L'Auteur ſacré ſuit ſa figure, & il ſe ſert d'un mot, qui ſignifie *habitude* dans les Philoſophes, mais qui dans le ſtile des LXX. & des Helléniſtes, eſt employé pour ſignifier *le corps*, comme on le voit Jug. XIV. 9. Dan. VII. 15. Il ſe prend

pour

CHAPITRE VI.

Elémens de la Doctrine Chrétienne. 1-3. *Les Apostats volontaires tombent sans retour. Terre fertile, ou stérile. Fin de l'une & de l'autre.* 4-8. *Exhortation à la foi & à la patience, soutenue par l'exemple d'Abraham, & par l'immutabilité des promesses de Dieu. Anchre de l'espérance.* JESUS, *précurseur du Fidèle.* 9-20.

1 LAISSANT donc *à présent* les commencemens de la Doctrine Chrétienne, avançons-nous à des choses plus élevées, sans nous arrêter à jetter de nouveau *ces* fondemens, savoir, la repentance des œuvres mortes, & la foi en Dieu; 2 la Doctrine des Baptêmes, l'imposition des mains, la ré-

pour *la hauteur de la taille*, I. Sam. XVI. 7. & pour *la force*, comme l'a rendu l'Interprète Latin, ou *la bonne constitution du corps*, Ecclésiastique XXX. 15. Il exprime donc ici *un état de force, de grandeur, de vigueur.* Le sens est, que comme *les hommes faits savent discerner* ce qui est propre à la nourriture, & ce qui ne l'est pas, *le bon & le mauvais*; de même un Chrétien avancé sait distinguer la bonne Doctrine d'avec la mauvaise. Cela est aisé à appliquer à *la justification* par le sang de J. C., & non par les sacrifices & les purifications Lévitiques.

Les sens.] Ce mot se dit des facultés de l'ame, comme *des sens* corporels. Voyez sur Phil. I. 9.

CHAP. VI. ℣. 1. *Donc.*] Cette liaison paroît d'abord s'ajuster mal avec ce qui précède. Mais il y a deux choses à remarquer; l'une, qu'il ne faut pas appliquer à tous les Hébreux ce que l'Apôtre a dit, *qu'ils sont encore Enfans*; l'autre, qu'il ne faut pas prendre ces paroles tout-à-fait à la rigueur. Il entre ordinairement de l'exagération dans les reproches. S'agissant donc de personnes, qui étoient instruites depuis longtems de la Religion Chrétienne, l'Apôtre dit, qu'il ne veut pas les ramener aux principes, quoiqu'il semble que quelques-uns en auroient besoin; ce qu'il fera néanmoins, s'il reconnoit qu'en effet cela soit nécessaire.

A présent.] On supplée ce mot à cause du ℣. 3. L'Interprète Latin l'a renfermé dans celui de *remettre* ou de *suspendre*, qu'il a employé pour celui de *laisser*.

Les commencemens de la Doctrine &c.] Gr. *La parole du commencement de Christ.* Les instructions que l'on donnoit aux Catéchumènes, & qui sont rapportées dans la suite.

Avançons-nous à des choses plus élevées.] Gr. *à la perfection.* C'est-à-dire, à la Doctrine qui convient *aux hommes faits*, à ceux qui ont reçu *la perfection* par le Baptême, & qui sont capables d'instructions plus élevées.

Ces fondemens.] L'Apôtre appelle ainsi *les principes, les commencemens*, parce que c'est par le *fondement* que l'on *commence* un édifice. Quoique les articles qu'il va proposer, soient très essentiels & très *fondamentaux*, ce n'est pas néanmoins ce qu'il veut dire.

Oeuvres mortes.] Mortelles. Ci-dessous IX. 14.

La foi en Dieu.] Croire qu'il y a un Dieu, & qu'il récompense ceux qui l'honorent. C'est-là le principe de toute Religion, ci-dessous XI. 6. Mais il faut comprendre dans cette *foi en Dieu* la foi en J. C., qui en est inséparable sous l'Evangile, & de laquelle on faisoit profession dans le Baptême. Il s'agit de cette *foi*-là. Jean XVII. 3.

℣. 2. *La Doctrine des Baptêmes.*] On instruisoit les Catéchumènes de ce qui concernoit le Baptême, par lequel ils devoient être initiés: on leur en apprenoit l'usage & les devoirs. Au reste, l'Apôtre a dit, *Les Baptêmes* au pluriel. La raison en est, qu'il oppose *le Baptême* de J. C. aux fréquens *Baptêmes* ou purifications des Juifs. Ainsi, dans la suite, Chap. IX. 23. il dit *Sacrifices* au pluriel, en parlant du Sacrifice unique du Seigneur. D'autres croyent qu'il a en vue le *Baptême intérieur* & le *Baptême extérieur*, distingués I. Pier. III. 21. comme S. Paul distingue ailleurs *la Circoncision* Rom. III. 28, 29. Mais peut-être n'est-ce qu'une simple figure du langage. Ainsi, *les Saints*, pour *le lieu saint*; *les droites*, pour *la droite*. Cela est plus simple.

L'imposition des mains.] C'est la cérémonie dont on accompagnoit la prière que l'on faisoit pour les Prosélytes, après qu'ils avoient été baptizés. Voyez Act. VIII. 15, 16, 17. XIX. 6. Elle étoit une suite ou une dépendance du Baptê-

résurrection des morts, & le Jugement éternel. 3 C'est de quoi nous traiterons
une autre fois, si Dieu le permet.
4 En effet, il est impossible que ceux qui ont été une fois illuminés, qui ont
goûté le don céleste, & qui ont été faits participans du Saint Esprit; 5 qui ont
goûté la bonne Parole de Dieu, & les merveilles du Monde à venir, 6 *il est,
dis-je, impossible*, s'ils viennent à retomber, qu'ils se renouvellent une seconde
fois par la repentance; parce qu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nou-
veau le Fils de Dieu, & l'exposent à l'ignominie. 7 Car une terre, qui, étant
souvent abreuvée par la pluye, produit des plantes à l'usage de celui qui la cul-
tive;

Chap. VI. ℣. 3. Act. XVIII. 21. I. Cor. IV. 19. Jaq. IV. 15. ℣. 4. Matt. XII. 31, 45. Héb. X. 26. II. Pier. II. 20. I. Jean IV. 10. V. 16.

Baptême, ce qui fait que l'Apôtre en parle ici. En général, quand un Ministre de Dieu prioit pour quelqu'un, il lui *imposoit les mains*. Voyez Jaq. V. 14. Matth. XIX. 13.

℣. 3. *C'est de quoi* &c.] Gr. *Et nous ferons cela*. On rapporte ces mots aux articles de la Religion, dont l'Apôtre vient de parler. Autr. *Et c'est ce que nous allons faire, si Dieu le permet*. C'est-à-dire, nous allons traiter de ces choses sublimes, qui ne conviennent qu'aux parfaits. L'ancien Manuscrit d'Alexandrie porte, *C'est ce qu'il faut que nous fassions*, & c'est ainsi qu'a lu Théodoret, p. 419.

℣. 4. *En effet.*] Ou, *Car*. C'est la raison pourquoi l'Apôtre parlera aux Hébreux, dans une autre occasion, des principes de la Religion Chrétienne qu'ils avoient confessée dans le Baptême, Si par leur négligence ils venoient à y renoncer, ils se perdroient sans retour.

Il est impossible.] Ce pourroit être une expression hyperbolique, pour dire, *cela est extrêmement difficile*. Tel est, par exemple, ce que J. C. dit *des riches*, Matth. XIX. 23, 24, 26. Aussi R. Simon, dans sa note sur cet endroit, a-t-il remarqué, que dans la Version Latine de deux anciens Manuscrits, le Grec est exprimé par, *Il est difficile*. C'est une explication, qui pourroit bien avoir été mise dans le texte de cette Version à cause de l'Hérésie des Novatiens, qui commença à Rome. On voulut ôter au peuple l'occasion de tomber dans cette erreur, en traduisant de la sorte. Cependant, quand on considère ce que l'Apôtre dit plus bas, X. 26, 27. *qu'il ne reste plus de Sacrifice pour le péché*, on est obligé de prendre à la rigueur ces paroles, *Il est impossible*. Il ne peut y avoir de salut pour les Apostats *volontaires*, parce qu'il faudroit un nouveau *Sacrifice pour le péché*, & qu'il n'y en a point. Voyez ce qu'on a remarqué sur le ℣. 6. Cependant Justin Martyr, Dial. p. 206. ne fait pas difficulté de dire, „que ceux „qui ont confessé & reconnu Jésus pour le „Christ, & qui pour quelque cause que ce soit „retournent à l'observation de la Loi, *niant que* „Jésus soit le Christ, ne seront point sauvés, *à* „*moins qu'ils ne se repentent avant la mort.*"

Illuminés.] C'est-à-dire, *Instruits*. Voyez sur Eph. III. 9. Ce mot a pourtant ici une force particulière; car il renferme l'effet de l'instruction, qui est, la persuasion & la profession de l'Evangile, comme ci-dessous X. 32. Les Anciens l'ont expliqué par *Baptizés*. Ils ont appellé le Baptême *Illumination*, & cette expression étoit déja fort en usage du tems de Justin Martyr. *On appelle*, dit-il, *le Baptême*, Illumination, *parce que les esprits de ceux qui ont appris ces choses*, savoir, les vérités Chrétiennes, *sont illuminés*. Apol. II p. m. 74. Si la remarque d'un savant Critique (Scaliger sur I. Cor. XV. 29. Ap. Critic.) est bien fondée, c'est que *les anciens Juifs & Samaritains ont appellé la Circoncision l'illumination du cœur & de l'ame*, on pourroit croire que l'Auteur sacré auroit donné le même nom au Baptême, & cela appuyeroit l'explication des Pères. Cependant il est fort vraisemblable qu'ils ne l'ont suivie que pour répondre à l'objection des Novatiens: c'est ce qui leur a fait dire que l'Apôtre n'enseignoit ici que l'*impossibilité* de réitérer le Baptême, & non celle de recevoir les Apostats à la repentance.

Goûté.] C'est reconnoître & sentir l'excellence d'une chose, la savourer, & en user avec goût & avec plaisir. I. Pier. II. 3. Ps. XXXIV. 9.

Le don céleste.] S. Chrysostome l'explique de *la rémission* des péchés. Hom. IX. p. 791. Ce sont en général les graces que J. C. accorde, & qui sont les fruits de sa Doctrine & de sa mort, mais sur-tout *les dons* du S. Esprit. Voyez Jean IV. 10. Act. II. 38. VIII. 20. &c.

℣. 5. *La bonne Parole de Dieu.*] C'est une description de l'Evangile. *Bon*, pour dire, *agréa-*

tive, reçoit la bénédiction de Dieu. [8] Au-lieu qu'une terre, qui *ne* produit *que* des épines & des chardons, est une méchante *terre*, toute prête d'être maudite, & dont la fin *sera* d'être brûlée.

[9] Mais quoique nous parlions de la sorte, *mes* chers *Frères*, nous attendons de vous de meilleures choses, & plus convenables à *votre* salut. [10] Car Dieu est trop équitable pour oublier vos *bonnes* œuvres, & toutes les peines que vous avez prises à cause de son nom, pour témoigner aux Saints *votre* charité, par les secours que vous leur avez donnés, & que vous leur donnez encore. [11] Mais nous souhaitons, que chacun de vous apporte le même soin à s'affermir jusqu'à la

℣. 10. Prov. XIV. 31. Matt. X. 42. XXV. 40. Marc IX. 41. Jean XIII. 20. Rom. III. 4. II. Thess. I. 6, 7.

gréable, *favorable*. Ainsi la promesse, que Dieu fait aux Juifs, de les ramener de l'esclavage, est appellée une *bonne parole*. Voyez Jérém. XXIX. 10. XXXIII. 14. Zach. I. 13.

Les merveilles &c.] Gr. *Les puissances*, Ou, *les miracles*. Ce sont tous les biens de la vie éternelle, qui sont représentés comme les merveilles de la puissance de Dieu. Voyez Eph. I. 19. Phil. III. 21. Conférez II. Pier. I. 14.

℣. 6. *S'ils viennent à retomber.*] Il s'agit de l'Apostasie, & d'une Apostasie *volontaire*, qui n'est pas l'effet d'une violente tentation, mais d'indifférence, de dégoût pour l'Evangile, & d'amour pour le monde. Voyez ci-dessous X. 26. Le mot Grec, qui signifie *tomber*, est employé dans les LXX. pour exprimer *l'Apostasie*, *la prévarication*, les grands crimes. Voyez Ezéch. XIV. 13. XV. 8. XVIII. 24. & aill.

Se renouvellent par la repentance.] Gr. *En repentance*. C'est-à-dire, qu'ils soient rétablis de nouveau dans les graces de Dieu, dont ils se sont privés. *Renouveller* signifie remettre les choses dans leur prémier état. Lament. V. 21. Et pour ces mots, *En repentance*, ils veulent dire, *par la repentance*. Chrysostom. Hom. IX. p. 791. Voyez aussi sur Col. III. 10. où il y a une expression pareille.

Ils crucifient de nouveau &c.] Il s'agit des Juifs, à qui l'Apôtre écrit, & les seuls à qui ce crime peut convenir. La Nation avoit crucifié J. C., & ceux qui n'y avoient pas contribué directement, devenoient complices de cet attentat en l'approuvant, & *en disant Anathême à Jésus*, comme les Juifs le faisoient dans leurs Synagogues. Voyez Justin Martyr. Dial. p. m. 207. Ceux qui après avoir embrassé la Foi retournoient au Judaïsme, *crucifioient J. C. une seconde fois*, en approuvant *de nouveau* le supplice qu'on lui avoit fait souffrir, & en lui disant une seconde fois Anathême. Dieu leur avoit pardonné le prémier péché, parce qu'ils l'avoient commis *par ignorance*; (Voyez Luc XXIII. 34. I. Tim. I. 13.) mais le second ne pouvoit leur être pardonné, parce qu'ils avoient été *éclairés*, & qu'ils avoient reçu de très grandes graces du S. Esprit. Voyez ci-dessous, X. 29.

Et l'exposent à l'ignominie.] Voyez sur Matth. I. 19.

℣. 7. *Plantes.*] Gr. *Herbages*. Ce mot se prend ici pour tous les fruits de la terre.

Reçoit la bénédiction de Dieu.] Il cultive cette *terre* avec soin, & la rend propre à produire plus de fruit. Le sens est, que Dieu fait de nouvelles graces à ceux qui usent bien des prémières. Conférez Matth. XIII. 12.

℣. 8. *Méchante.*] Voyez sur le mot de l'Original, I. Cor. IX. 27.

Toute prête &c.] Gr. *Proche de la malédiction*, *dont la fin* est *à brulure*. Il semble qu'il y ait ici quelque allusion à la ruïne du pays de Sodome & de Gomorrhe par le feu du Ciel. La Judée fut bientôt traitée presque avec la même rigueur. Conférez Matth. XI. 24.

℣. 10. *Dieu est trop équitable.*] Gr. *N'est point injuste*.

Toutes les peines &c.] Gr. *Le travail de la charité* &c. Voyez I. Thess. I. 3.

A cause de son nom.] Pour l'amour de lui, & parce qu'il s'agit de consoler & de soulager ses Disciples. Voyez Marc IX. 41.

Les secours que vous leur avez donnés.] Gr. *servi*. Voyez II. Tim. I. 18.

℣. 11. *A s'affermir jusqu'à la fin* &c.] Gr. *Pour la pleine certitude de l'espérance jusqu'à la fin*. L'Apôtre, après avoir loué les Hébreux de leurs bonnes œuvres, les exhorte à persévérer dans *la foi*, & dans *l'esperance des biens* éternels, quoique la possession en soit différée. On peut aussi traduire, *Nous souhaitons que chacun de vous*, *montrant le même zèle jusqu'à la fin*, *vous soyez remplis d'espérance*. Le sens est vrai dans le fond. Afin d'avoir une *espérance* juste &

la fin dans la foi des biens que nous espérons. 12 En sorte que, loin d'être
languissans & foibles, vous imitiez l'exemple de ceux qui, par la foi & par la
constance, ont obtenu l'héritage qui *leur* avoit été promis.
13 Car lorsque Dieu fit des promesses à Abraham, comme il ne pouvoit
jurer par un plus grand, il jura par lui-même. 14 Certainement, dit-il, je
te comblerai de bénédictions; je te donnerai une grande postérité. 15 Et ce
fut en vertu de cette promesse, qu'Abraham attendit avec patience, & en
obtint l'accomplissement. 16 Car quand les hommes jurent par celui qui
est plus grand *qu'eux*, le serment, dont ils confirment *leur parole*, ne laisse
plus entre eux aucun lieu au doute & à la contradiction. 17 C'est pour ce-
la que Dieu, voulant montrer aux héritiers de la promesse l'immutabilité de
sa résolution, il fit intervenir le serment; 18 afin que par ces deux choses
invariables, dans lesquelles il est impossible que Dieu *nous* trompe, nous a-
yons une puissante consolation, nous, dont *tout* le refuge est de nous tenir
ferme à l'espérance qui nous est proposée; 19 laquelle sert à notre ame
com-

℣. 13. & 14. Gen. XII. 3. XVII. 4. XXII. 17. Ps. CV. 9. Luc I. 73. ℣. 16. Exod. XII. 11.

& bien fondée, il faut persévérer dans la pratique des bonnes œuvres. Mais on ne croit pas que ce soit ce que l'Apôtre a voulu dire. Théodoret a fort bien exprimé sa pensée, par *conserver*, *sans aucun doute*, *les espérances* que *Dieu nous a données des biens à venir.* p. 421.

℣. 12. *Languissans & foibles.*] Il n'y a qu'un mot dans l'Original, qui a ces deux idées. La figure est prise des Soldats, qui manquent de force & de courage.

Ont obtenu l'héritage qui leur avoit été promis.] Gr. *Héritent des promesses.* Voyez dans le Chap. XI. les personnes dont l'Auteur sacré veut parler. Au reste, il dit dans ce dernier endroit ℣. 39. *qu'ils n'ont point obtenu les biens promis*, & dans celui-ci, *qu'ils les ont obtenus.* C'est qu'il s'agit ici des biens terrestres, au-lieu que dans le Chap. XI. 39. il est parlé des biens célestes, ou *des promesses* expliquées dans le sens mystique.

℣. 13. *Car lorsque Dieu* &c.] L'Apôtre va montrer que l'espérance des justes est bien fondée, puisqu'elle l'est sur les promesses immuables de Dieu; mais que l'exécution de ces promesses étant différée, il faut l'attendre avec patience.

Par lui-même.] Voyez Gen. XXII. 16.

℣. 14. *Je te comblerai* &c.] Gr. *Te bénissant je te bénirai, & te multipliant je te multiplierai.* C'est une phrase Hébraïque, où la répétition marque, au moins quelquefois, la grandeur, ou la certitude de la chose dont il s'agit.

℣. 15. *En vertu de cette promesse.*] Gr. *Ainsi.* C'est-à-dire, qu'Abraham, appuyé *sur la promesse* de Dieu, *en attendit* l'exécution *avec patience.* On remarque que la naissance d'Isaac n'arriva qu'environ trente ans après la prémière promesse; & la grande multiplication de la famille d'Abraham, aussi-bien que la possession de la Terre promise, fut différée bien plus longtems.

℣. 16. *Le serment, dont ils* &c.] Gr. *Le serment en confirmation leur est la fin de toute contradiction.* Il s'agit des Traités que les hommes font entre eux, & qu'*ils confirment par des sermens*, après quoi il ne doit plus y avoir de défiance, ni de difficulté. Le mot Grec, qu'on exprime par les deux mots de *doute* & de *contradiction*, renferme en effet ces deux idées, parce qu'on ne *dispute* que lorsque les choses sont *douteuses*. *Dans toute affaire*, dit S. Chrysostome expliquant cet endroit, *le doute est levé par le serment.* L'Auteur sacré dit au Chapitre suivant, ℣. 7. *sans contradiction*, pour dire, *sans doute*, *sans difficulté.*

℣. 18. *Deux choses invariables.*] La promesse & le serment de Dieu.

Nous, dont tout le refuge &c.] Tout ceci est figuré. L'Auteur sacré considère les Fidèles dans les tentations, comme des personnes dans un grand péril, qui se tiennent à quelque chose pour se sauver. Le Fidèle se tient de même aux biens qui lui sont promis, lesquels il embrasse par son espérance, & par sa foi.

℣. 19. *Laquelle sert* &c.] Gr. *Laquelle nous avons*

comme d'une anchre aſſurée & ferme, qui pénètre juſqu'au dedans du voile;
20 où JESUS notre Précurſeur eſt entré pour nous, aiant été établi Souve-
rain-Sacrificateur pour toujours, ſelon l'Ordre de Melchiſédec.

CHAPITRE VII.

Grandeur de Melchiſédec. Il bénit Abraham; reçoit la dixme de lui; eſt Sacrificateur pour toujours, & figure de J. C. 1-10. *Néceſſité du Sacerdoce du Seigneur. Celui de la Loi révoqué à cauſe de ſon imperfection. Celui de J. C. perpétuel, non ſucceſſif, établi avec ſerment.* 11-25. *Qualités du Souverain-Sacrificateur de l'Evangile.* 26-28.

1 CAR ce Melchiſédec étoit Roi de Salem, Sacrificateur du Dieu très-haut.
Ce fut lui, qui alla au-devant d'Abraham, comme ce *dernier* revenoit
de la défaite des Rois, & qui le bénit; 2 à qui même Abraham donna la
dixme de tout *ce qu'il avoit remporté de butin*; dont le nom prémièrement
ſignifie Roi de Juſtice, & qui de plus étoit Roi de Salem, c'eſt-à-dire, Roi
de

ỷ. 20. Héb. III. 1. IV. 14. VIII. 1. IX. 11. CHAP. VII. ỷ. 1. Gen. XIV. 20. &c.

avons comme une anchre de l'ame.

Juſqu'au dedans du voile.] Juſques dans le ſanctuaire du Ciel. L'Apôtre parle ainſi, parce qu'il compare le Ciel au *lieu très-ſaint*, qui étoit ſéparé du *lieu ſaint* par un *voile*. Voyez ci-deſſous X. 19.

ỷ. 20. *Pour nous.*] Pour intercéder *pour nous*. Voyez ci-deſſous IX. 24. Jean XIV. 2, 3. XVII. 24.

Selon l'Ordre.] Voyez ci-deſſus V. 6.

CHAP. VII. ỷ. 1. *Melchiſédec.*] Voyez Gen. XIV. 18. & ſuiv. C'étoit un Roi des Chananéens. Les Juifs croyent communément que c'étoit *Sem*, Fils de Noé; mais cette opinion ne s'accorde pas avec ce que l'Apôtre dit ici de *Melchiſédec*; outre qu'on n'a aucune preuve que *Sem* ſoit venu habiter dans le Pays de *Chanaan*, qui appartenoit aux deſcendans de *Cham*.

Salem.] Le ſentiment général des Juifs eſt que c'eſt *Jéruſalem*, comme on le voit par les Paraphraſes Chaldaïques, par Joſèphe, Antiq. Liv. I. Chap. 11. &c. Les anciens Pères ont ſuivi à cet égard l'opinion des Juifs, qui paroît aſſez bien fondée ſur ce que *Jéruſalem* eſt appellée *Salem* Pſ. LXXVI. 2. Cependant S. Jérôme, qui approuve cette opinion dans ſa Lettre à *Marcella*, Ep. XVII. & dans ſes *Queſtions ſur la Genèſe*, Tom. VIII. p. m. 309. la combat dans ſa Lettre CXXVI. à *Evagrius*, & réfute même Joſèphe. Il prétend que la Ville de *Salem*, dont Melchiſédec étoit Roi, n'eſt point *Jéruſalem*, mais *Salem*, ville proche de *Scythopolis*, qui eſt nommée *Salim* Jean III. 23. qui s'appelloit *Salem* du tems de S. Jérôme, & où *l'on voyoit encore*, dit-il, *les ruïnes du Palais de Melchiſédec.* Cette dernière raiſon paroît peu ſolide; mais il en allègue d'autres, qui le ſont davantage.

Roi, Sacrificateur.] C'étoit la coutume de ces tems-là, que les Rois fuſſent auſſi Sacrificateurs; & cela ſe rencontre en J. C.

Du Dieu très-haut.] C'étoit ſous ce nom, que les Chananéens adoroient le vrai Dieu. Les Iſraélites le ſervirent auſſi ſous le même nom, & les autres Nations ne lui refuſoient pas ce titre. Voyez Act. XVI. 17.

Le bénit.] C'eſt une fonction Sacerdotale. Les Sacrificateurs *béniſſoient* le Peuple, en priant Dieu qu'il leur fît du bien. Voyez Gen. XIV. 19, 20. Nombr. VI. 23. & ſuiv.

ỷ. 2. *A qui Abraham donna la dixme.*] Elle s'offroit à Dieu dans la perſonne de ſes Sacrificateurs & de ſes Miniſtres, & cette action d'Abraham fut un acte de ſoumiſſion envers Melchiſédec, dont il reconnoiſſoit par-là la ſupériorité & le Sacerdoce.

Roi de Juſtice, Roi de paix.] C'eſt-à-dire, *Roi juſte, Roi pacifique*, ſous le règne duquel fleuriſſent la Juſtice & la Proſpérité. Ces deux titres ſont donnés à J. C. Eſai. IX. 5. Zach. IX. 9.

de Paix. [3] Sans père, sans mère, sans généalogie, ses jours n'ont point de commencement, sa vie n'a point de fin ; mais, semblable *à cet égard* au Fils de Dieu, il a été Sacrificateur pour toujours.

[4] Considérez donc combien étoit grand celui, à qui le Patriarche Abraham lui-même donna la dixme des dépouilles *qu'il avoit enlevées*. [5] Il est vrai que ceux de la race de Lévi, qui sont Sacrificateurs, ont le droit par la Loi d'exiger la dixme du Peuple, c'est-à-dire, de leurs Frères, quoiqu'ils soient tous issus d'Abraham. [6] Mais celui qui n'est point de leur famille, a reçu la dixme d'Abraham, & a béni celui qui avoit les promesses.
[7] Or sans contredit, celui qui bénit est plus grand que celui qui est béni.
[8] D'ailleurs ceux qui reçoivent ici la dixme, sont des hommes qui meurent ; au-lieu que là, c'est celui de qui l'on témoigne qu'il est vivant ; [9] & Lévi même, qui reçoit la dixme, l'a donnée, pour ainsi dire, dans la personne d'Abra-

ỳ. 4. Gen. XIV. 20. ỳ. 5. Nomb. XVIII. 21, 26. Deut. XVIII. 1. II. Chron. XXXI. 5. ỳ. 6. Gen. XIV. 20. Rom. IV. 13. Gal. III. 16.

ỳ. 3. *Sans père* &c.] Ce parallèle, entre J.C. & Melchisédec, roule sur ce que l'Ecriture ne rapporte, ni l'origine, ni la naissance, ni la mort de Melchisédec, ni ceux qui l'ont précédé, ni ceux qui lui ont succédé dans le Sacerdoce. C'est sur ce silence, qui ne peut être que mystérieux, que l'Auteur sacré raisonne, & qu'il trouve dans Melchisédec un type de J. C., qui n'a eu ni prédécesseur, ni successeur dans son Sacerdoce. Ce raisonnement, appuyé sur l'autorité divine de l'Apôtre, avoit d'autant plus de force par rapport aux Juifs, qu'ils appliquoient eux-mêmes au Messie le Ps. CX. qui en est le fondement. Au reste, cette explication est ancienne; car excepté Origène, qui a cru que *Melchisédec* étoit un *Ange*, & quelques autres, qui se sont imaginés que c'étoit ou le *Verbe*, ou le *S. Esprit*, les anciens Pères n'ont pas douté que Melchisédec ne fût un Prince des Chananéens, & que ce que dit l'Apôtre, qu'il *étoit sans père* &c. ne fût une explication du mystère, que renferme le silence de l'Ecriture. S. Jérôme. Ep. CXXVI. ad Euagr. Chrysost. Hom. XIII. in Ep. ad Heb. p. 814. Théodor. sur cet endroit, Tom. III. p. 428. &c.

Sans généalogie.] On traduit ainsi le mot Grec, qui signifie à la lettre, *Celui qui ne se trouve point dans le dénombrement d'aucune famille.* Voyez sur le ỳ. 6. Et cela sert à expliquer dans quel sens l'Apôtre a dit, que *Melchisédec* étoit *sans père & sans mère.* Les Sacrificateurs Juifs gardoient exactement leurs généalogies, parce qu'ils avoient besoin de ce titre pour parvenir au Sacerdoce. Voyez Esdr. II. 62.

Semblable.] C'est ce que signifie l'Original, comme on le peut voir Baruch V. 4, 53, 60. Melchisédec a été un type, ou une image du Fils de Dieu.

Il a été Sacrificateur.] Il y a dans le Grec, *Il demeure*, au présent. C'est ce qu'on nomme *Enallage*, ou changement de tems. Car Melchisédec n'est plus Sacrificateur, & il n'est appellé *Sacrificateur pour toujours*, que parce qu'il l'a été pendant toute sa vie, & qu'on ne lui trouve point de Successeur dans l'Ecriture. C'est encore une explication mystique du silence du S. Esprit, & elle sert à justifier celle que l'on a déja rapportée.

ỳ. 5. *Ceux de la race de Lévi* &c.] Il s'agit de ceux qui descendoient de lui par Aaron. Les autres servoient bien au Tabernacle, ou au Temple, mais ils n'étoient pas *Sacrificateurs.* Voyez Nombr. III. & XVIII.

Qui sont Sacrificateurs.] Gr. *Qui prennent*, ou, *qui reçoivent la Sacrificature.*

Le droit.] Gr. *Le commandement*, c'est-à-dire proprement, *le droit*, ou *la permission.* Voyez Marc X. 5.

Par la Loi.] Voyez Nombr. XVIII. 21, 28.

Issus d'Abraham.] Gr. *sortis des reins d'Abraham.*

ỳ. 6. *Qui n'est point de leur famille.*] De *la famille* d'Aaron, ou de *la famille* Sacerdotale. A la lettre, *Qui n'est point dans le Catalogue*, ou, *dans le dénombrement de leur famille.*

ỳ. 7. *Celui* &c.] Gr. *Ce qui est moindre est béni*

d'Abraham ; [10] puisqu'il étoit encore dans les reins de son père, lorsque Melchisédec alla au-devant de ce *Patriarche*.
[11] Si donc le Sacerdoce Lévitique, touchant lequel le Peuple avoit reçu une Loi expresse, eût pu donner la perfection, qu'étoit-il besoin après cela qu'il s'élevât une autre Sacrificature, qui fut nommée selon l'Ordre de Melchisédec, & non selon l'Ordre d'Aaron? [12] (Or, le Sacerdoce étant changé, il est nécessaire que la Loi soit changée aussi.) [13] Car celui, de qui ces choses ont été dites, est d'une autre Tribu, de laquelle nul n'a servi à l'Autel: [14] puisque tout le monde sait, que notre Seigneur Jesus-Christ est issu de la Tribu de Juda, à laquelle Moïse n'a jamais attribué le Sacerdoce.
[15] *Ceci* paroît encore plus clairement, en ce qu'il s'élève un autre Sacrificateur, semblable à Melchisédec; [16] & qui n'a point été établi en

℣. 10. Gen. XIV. 20. ℣. 11. Gal. II. 21. Ici ℣. 18, 19. ℣. 14. Esai. XI. 1. Matt. I. 2. &c. Luc III. 33.

béni par ce qui est plus grand. Celui qui bénit, agit au nom de Dieu, & en son autorité, ce qui lui donne un caractère supérieur aux personnes qu'il *bénit*. Il est comme un Médiateur entre Dieu & son Peuple. Voyez ci-dessus V. 1.

℣. 8. *Ici*.] Parmi les Sacrificateurs de la race de Lévi.

De qui l'on témoigne.] Cela veut dire, de la vie duquel l'Ecriture parle, sans parler de sa mort, & dont David a dit, qu'*il est Sacrificateur pour toujours*. Voyez sur le ℣. 3.

℣. 9. *Lévi*.] Les Sacrificateurs qui descendent de lui.

℣. 10. *Il étoit dans les reins de son père*.] D'Abraham, son bisayeul, qui n'avoit pas même encore Isaac, quand il défit les Rois. Voyez Gen. XIX.

℣. 11. *La perfection*.] La rémission de tous les péchés, & la parfaite béatitude. Voyez la note sur le Chap. II. 10. où l'on explique le mot *consommer*. Conférez ci-dessous VIII. 6, 12.

Touchant lequel le Peuple avoit reçu une Loi expresse.] C'est *la Loi* qui ordonnoit que tous les Sacrificateurs fussent de la race de Lévi, & de la famille d'Aaron. Le raisonnement de l'Auteur sacré se réduit à ceci: Si le Sacerdoce Lévitique avoit pu procurer une parfaite rédemption, comment est-ce que David auroit parlé d'un nouveau Sacrificateur, qui ne seroit point de la famille d'Aaron; puisqu'il y avoit une Loi expresse de n'avoir point de Sacrificateurs, qui ne fussent de cette famille-là? Autr. *Avec lequel le Peuple avoit reçu la Loi*.

℣. 12. *Or le Sacerdoce* &c.] Ce ℣. est une parenthèse. Le Sacerdoce de J. C. étant très différent de celui d'Aaron, tout le Culte Lévitique, qui faisoit la principale partie *de la Loi* Mosaïque, & ce qu'elle avoit de particulier, demeure nécessairement aboli.

℣. 13. *Car celui* &c.] Ceci est lié avec le ℣. 11. J. C., de qui David a parlé dans le Ps. CX. n'est ni de la *Tribu* de Lévi, ni de la famille d'Aaron, mais de *la Tribu de Juda*, à qui le Sacerdoce n'appartenoit point. Il y a dans le Grec, *A participé*: mais ce mot, qui est souvent employé par l'Auteur divin de cette Epître, ne signifie quelquefois qu'*être*, ou *avoir*. C'est ainsi que Philon dit, que Dieu est une *Nature qui seule a une parfaite & une éternelle félicité*. Il y a dans le Grec, *Participante*. Phil. De Abraham. p 256.

℣. 14. *Tout le monde sait*.] Ou, *Il est certain*, comme Théodoret a expliqué le mot Grec.

A laquelle &c.] Gr. *Pour laquelle Moïse n'a rien dit touchant la Sacrificature*.

℣. 15. *Ceci paroît* &c.] Savoir, que *la perfection n'a point été donnée par le Sacerdoce Lévitique*. ℣. 11. C'est ce que l'Apôtre va prouver par le caractère de ces Sacrificateurs, qui mouroient & se succédoient les uns aux autres; au-lieu que le Sacrificateur de l'Evangile est perpétuel, parce qu'il ne peut mourir. Cela est renfermé dans ces mots, *semblable à Melchisédec*, comme on le voit par le ℣. suivant. Il y a dans le Grec *selon la ressemblance*, ce qui est la même chose que *selon l'Ordre*.

℣. 16. *Etabli*.] Gr. *Fait*. Voyez plus haut, III. 2.

en vertu d'une ordonnance charnelle, mais par la puiſſance d'une vie immor-
telle; [17] ſelon ce témoignage *de l'Ecriture* : Tu ès Sacrificateur pour toujours,
ſelon l'Ordre de Melchiſédec. [18] Ainſi l'ordonnance précédente a été abolie à
cauſe de ſa foibleſſe & de ſon inutilité. [19] Car la Loi n'a rien conſommé ;
mais *c'eſt ce qu'a fait* une meilleure eſpérance, qui a été miſe en ſa place, par
laquelle nous approchons de Dieu.

[20] Auſſi JESUS a été fait garant d'une Alliance, d'autant plus excellen-
te *que la prémière* ; [21] qu'il n'a point été établi Sacrificateur ſans ſerment.
[22] Car les autres Sacrificateurs ont été établis ſans ſerment ; mais celui-ci a-
vec ſerment, par celui qui lui a dit : Le Seigneur a juré, & ne s'en repen-
tira point, Tu ès Sacrificateur pour toujours, ſelon l'Ordre de Melchiſédec.
[23] Et à l'égard de ces Sacrificateurs-là, il y en a eu pluſieurs *ſucceſſivement*,
parce que la mort les empêchoit de l'être toujours. [24] Au-lieu que celui-
ci, parce qu'il vit éternellement, poſsède une Sacrificature qui ne paſſera
jamais *à d'autre*. [25] Et c'eſt ce qui fait, qu'il peut toujours ſauver ceux
qui s'approchent de Dieu par lui, parce qu'il eſt toujours vivant afin d'inter-
céder

ỷ. 17. Pſ. CX. 4. Héb. V. 6. ỷ. 18. Gal. IV. 9. ỷ. 19. Jean I. 17. Act. XIII. 39. Rom. III. 21, 28. VIII. 3. Eph. II. 18. III. 12. Gal. II. 16. Héb. IV. 16. ỷ. 21. Pſ. CX. 4. ỷ. 22. Héb. VIII. 6. ỷ. 25. Rom. VIII. 34. I. Tim. II. 5. Héb. IX. 24. I. Jean II. 2.

En vertu d'une ordonnance charnelle.] C'eſt *la Loi*, qui établiſſoit des Sacrificateurs ſujets à mourir, & qui avoit attaché le Sacerdoce à la famille d'Aaron. A ces deux égards, *cette Loi* étoit *charnelle*. Elle l'étoit même encore parce qu'elle dévoit être abolie. *Charnelle* ſignifie *à tems & paſſager*, dit S. Chryſoſtome ſur cet endroit, Hom. XIII. p. 822. Voyez le ỷ. 28. J. C. *n'a point été fait Sacrificateur en vertu d'une* ſemblable *Loi*, puiſqu'il n'eſt point de la race d'Aaron, qu'étant immortel il n'a point de ſucceſſeur, & que la vocation que Dieu lui a donnée eſt irrévocable : *Tu ès Sacrificateur pour toujours* &c. Voyez les ỷ. 21, 22.

Mais par la puiſſance d'une vie immortelle.] C'eſt-à-dire, que J. C. *a été établi Sacrificateur*, & avec *le pouvoir de vivre éternellement* : en quoi il eſt oppoſé aux Sacrificateurs de la Loi, qui ſont appellés des *hommes foibles*, parce qu'ils étoient ſujets à mourir ; & avec *le pouvoir*, qui réſulte de *ſa vie immortelle*, ſavoir celui *de ſauver toujours ceux qui s'approchent de Dieu par lui.* Voyez les ỷ. 24. & 25. Autr. *Par la puiſſance* du Père, qui l'a reſſuſcité d'entre les morts, & lui a donné *une vie immortelle.*

ỷ. 17. *Selon ce témoignage.*] Gr. *Car il témoigne.*

ỷ. 18. *L'ordonnance précédente.*] Le Sacerdoce Lévitique, inſtitué par *une ordonnance charnelle.*

A cauſe de ſa foibleſſe &c.] Ce Sacerdoce ne pouvoit ni expier les péchés, ni obtenir la vie éternelle aux pécheurs, quoique d'ailleurs la ſageſſe de Dieu l'eût inſtitué dans de grandes vues.

ỷ. 19. *Rien.*] C'eſt-à-dire, *perſonne.* Voyez ſur le ỷ. 11.

Mais c'eſt ce &c.] Gr. *Mais la ſur-introduction d'une meilleure eſpérance.* Cette *eſpérance* eſt l'Alliance Evangélique, fondée ſur le Sacrifice de J. C., laquelle étant établie *avec de meilleures promeſſes* que la Loi, (voyez le ỷ. 22. & Chap. VIII. 6.) nous donne auſſi *une meilleure eſpérance*, ſavoir celle de la parfaite rémiſſion de nos péchés, & de la vie éternelle.

ỷ. 20, 21, 22. On a tranſpoſé ces verſets, pour rendre le ſens plus net, & parce que les particules de comparaiſon, qu'on exprime par *d'autant plus que*, ne ſont pas bien placées en François, ſi on les met comme elles ſont dans l'Original ; outre qu'on évite par-là une longue parenthèſe, & que le raiſonnement de l'Auteur ſacré paroît beaucoup mieux.

ỷ. 20. (Dans le Grec, 22.) *Garant.* L'Original ſignifie proprement *une Caution*, ou celui qui répond pour un autre. *L'Apôtre ſe ſert de ce terme avec beaucoup de raiſon*, dit Théodoret ſur cet endroit, *parce que le Royaume des Cieux, la réſurrection des morts, & la vie éternelle, ſont des biens que nous ne poſſédons pas encore.* *Nous*

céder pour eux. 26 En effet, il nous falloit un Souverain-Sacrificateur de ce
caractère, qui fût saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, élevé au-
dessus des Cieux: 27 qui n'eût pas besoin, comme les Souverains-Sacrificateurs
de la Loi, d'offrir chaque jour des Sacrifices, prémièrement pour ses propres
péchés, & ensuite pour ceux du Peuple, aiant fait *ce dernier* une seule fois en
s'offrant soi-même. 28 Car la Loi établissoit pour Souverains-Sacrificateurs des
hommes foibles; mais la Parole du serment, lequel a suivi la Loi, établit le
Fils, qui est consommé pour toujours.

CHAPITRE VIII.

JESUS, *Ministre du Sanctuaire du Ciel, & non du Sanctuaire terrestre, qui n'étoit que l'ombre du vrai.* 1-5. *Excellence de l'Alliance, dont il est Médiateur. Défauts de l'ancienne, que Dieu déclare vieille & surannée.* 6-13.

1 CE que nous avons dit se réduit principalement à ceci: C'est que nous
avons un Souverain-Sacrificateur, qui est assis dans le Ciel à la droi-
te

℣. 26. Héb. IV. 14, 15. IX. 24. ℣. 27. Lév. IX. 7. XVI. 6, 11. Héb. V. 3. IX. 12. 28. X. 12. ℣. 28. Héb. II. 10. V. 1, 2, 9. CHAP. VIII. ℣. 1. Eph. I. 20. Col. III. 1. Héb. I. 3, 13. III. 1. IV. 14. VI. 20. IX. 11. XII. 2.

Nous n'en avons que l'espérance, mais nous avons J. C. pour caution & pour garant. Il faut ajouter à cela, que J. C. a été *le pleige*, ou, *la caution* des hommes, pour lesquels il a souffert & qu'il est encore, pour ainsi dire, *la caution* de Dieu, dont il *garantit* les promesses. C'est ainsi qu'*il est garant de l'Alliance*. Autr. *Médiateur*.

Alliance.] Ce mot signifie ici la même chose que *promesse*. Cet usage est fréquent.

℣. 21. Le 20. dans le Grec.

℣. 22. (Le 21. dans l'Original.) *Sacrificateurs.*] Ce sont les Souverains-Sacrificateurs, car c'est toujours avec ceux-là que l'Apôtre compare J. C. Ils ont été *établis sans serment*, pour insinuer que leur Sacerdoce devoit être révoqué; d'où il s'ensuit, qu'il n'étoit ni parfait, ni capable de *conduire à la perfection*; au-lieu que le Sacerdoce de J. C. est *établi avec serment*, ce qui en marque la perfection & l'irrévocabilité. Voyez ci-dessus VI. 17, 18.

℣. 24. *Il vit.*] Gr. *Il demeure.*

℣. 25. *Toujours.*] Autr. *Parfaitement.* Le mot Grec ne se trouve dans le N. Testament que dans S. Luc XIII. 11.

℣. 26. *De ce caractère.*] Gr. *Tel.*

℣. 27. *Chaque jour.*] C'est-à-dire, *souvent.* Ou bien il faut l'entendre de *chaque jour* des propitiations. Voyez plus bas, X. 11.

Pour ses péchés &c.] Voyez ci-dessous IX. 7.

Ce dernier.] Gr. *Ceci*, savoir, *d'offrir pour le Peuple*, car J. C. n'a pas besoin d'offrir pour lui-même. Voyez le ℣. 26.

℣. 28. *La Loi.*] L'Ordonnance charnelle. Ci-dessus ℣. 16.

Hommes foibles.] Gr. *Qui avoient foiblesse.* Qui étoient pécheurs, & sujets à mourir. Voyez plus haut, V. 2.

La Parole du serment.] L'Oracle du Ps. CX. qui a été allégué ci-dessus ℣. 21. & prononcé par David *depuis* l'établissement de *la Loi*, & du Sacerdoce Lévitique.

Qui est consommé pour toujours.] Qui est entré dans le Ciel, où il a une vie, une puissance & une gloire éternelle, Voyez sur le Chap. II. 10. C'est la même chose, pour le sens, que ce qui est dit au ℣. 16. & que ce que l'Apôtre va dire Chap. VIII. 1, 2. Aussi S. Chrysostome explique cette *consommation* par une puissance, une immortalité, une sainteté éternelle & incorruptible. Hom. XIII. p. 825. & 826. Autr. *Consacré.*

CHAP. VIII. ℣. 1. *Ce que nous avons dit se réduit principalement à ceci.*] Gr. *Le sommaire*, ou, *Le principal de ce qui a été dit.* On a conservé ces deux idées du mot Grec.

Assis dans le Ciel à la droite &c.] L'Apôtre enseigne trois choses dans ces paroles. J. C. est le *S. Sacrificateur du Ciel.* Il est un Sacrificateur tout-puissant, car c'est ce qu'expriment

te du Trône de la Majeſté *divine*; [2] Miniſtre du Sanctuaire, & du vrai Ta-
bernacle, qui n'a pas été dreſſé par des hommes, mais par le Seigneur. [3] Or,
tout Souverain-Sacrificateur étant établi pour offrir des dons & des Sacrifices,
il a été néceſſaire que celui-ci eût auſſi quelque choſe à offrir. [4] Car s'il étoit
ſur la terre, il ne ſeroit pas même Sacrificateur, puiſqu'il y a *d'autres* Sacrifi-
cateurs, qui offrent des dons ſelon la Loi, [5] *&* qui font le ſervice *dans un
Sanctuaire*, qui eſt la repréſentation & l'ombre de celui du Ciel, conformé-
ment à cet ordre, que Dieu donna à Moïſe, lorſqu'il devoit conſtruire le Ta-
bernacle: Prens bien garde, *lui* dit-il, à faire tout ſelon le modèle qui t'a été
montré ſur la montagne.
[6] *Notre Souverain-Sacrificateur* a donc reçu un miniſtère d'autant plus
excel-

℣. 2. Héb. IX. 8, 11, 24. X, 21. ℣. 3. Eph. V. 2. Héb. V. 1. ℣. 5. Exod. XXV. 40. Act. VII. 44. Col. II. 17. Héb. X. 1. ℣. 6. II. Cor. III. 6. Héb. VII. 22.

ment ces mots, *Aſſis à la droite du Trône de la Majeſté divine*. Voyez ci-deſſus, I. 3. Il *eſt aſſis dans le Ciel*, & il n'en deſcendra point pour offrir de nouveaux Sacrifices. Tout cela diſtingue J. C. des S. Sacrificateurs de la Loi. Ils ſont Sacrificateurs d'un *Tabernacle* terreſtre, & *dreſſé par les hommes*. Ils ſe tiennent debout devant l'Arche, quand ils entrent dans le Sanctuaire, comme des ſerviteurs en la préſence de leur maître. Ci-deſſous, X. 11. Ils en ſortent bientôt après, pour y rentrer une autre fois, & offrir le ſang d'autres victimes. Ci-deſſous IX. 25.

℣. 2. *Miniſtre.*] C'eſt-à-dire, *Sacrificateur*, comme *miniſtère* ℣. 6. ſignifie *Sacrificature*.

Du Sanctuaire.] Gr. *Des Saints*. C'eſt-à-dire, *du Lieu très-ſaint*. Il s'agit ici du Ciel. Voyez plus bas, IX. 24.

Vrai Tabernacle.] Parce que le *Ciel* eſt la *Vérité* figurée par le Tabernacle Moſaïque. Voyez le ℣. 5. & ci-deſſous IX. 24.

Dreſſé.] Gr. *Fiché*, *planté*. L'Apôtre ſe ſert de cette expreſſion, parce qu'il s'agit d'*un Tabernacle*, ou, d'*une tente*.

℣. 3. *Or*,] Autr. *Car*. Ce verſet eſt une parenthèſe. Le ſens eſt, que J. C. étant *Sacrificateur*, il a fallu qu'il fût homme & qu'il mourût. Voyez ci-deſſus II. 11.

℣. 4. *Car s'il étoit ſur la terre* &c.] Cela eſt lié avec le ℣. 2. & c'eſt une preuve que J. C. étant Souverain-Sacrificateur, il ne peut l'être que du Ciel. La raiſon en eſt, *qu'il y a d'autres Sacrificateurs*, établis par la Loi, pour faire le ſervice divin dans le Tabernacle; & que J. C n'a aucune des conditions requiſes pour être un Sacrificateur de cet ordre-là.

Puiſqu'il y a d'autres &c.] Ceci fait voir que cette Epître a été écrite lorſque le Temple de Jéruſalem ſubſiſtoit encore. Voyez auſſi Ch. IX. 9.

℣. 5. *Qui font le ſervice* &c.] On a ſuppléé la prépoſition *dans*, & en la ſuppléant il y a à la lettre dans l'Original, *Qui font le ſervice* dans *la repréſentation & l'ombre des céleſtes*, c'eſt-à-dire, des lieux *céleſtes*. Voyez Eph. I. 3. D'autres traduiſent, *Dont le ſervice eſt une repréſentation & une ombre des choſes du Ciel*. Ce ſens eſt vrai dans le fond, mais moins convenable ici, où l'Auteur divin fait voir qu'il a fallu que J. C. exerçât ſon Sacerdoce dans le Ciel. La ſuite le confirme, auſſi-bien que le parallèle du Ch. IX. 23, 24.

L'ombre.] Une peinture groſſière. Voyez Col. II. 7. & ici, X. 1.

Prens bien garde &c.] L'Auteur explique le myſtère de cet ordre: c'eſt que le *modèle*, que Moïſe devoit imiter, étoit le Ciel même, où le S. Sacrificateur éternel devoit ſe préſenter. Les Juifs ont regardé *le Tabernacle* comme une image de l'Univers, & le *Lieu très-ſaint* en particulier comme une figure du Ciel. Voyez Joſeph. Antiq. Liv. III. c. 9. p. m. 86.

℣. 6. *Un Miniſtère.*] Une Sacrificature. Le ſens eſt, que le *Sacerdoce* de J. C. eſt auſſi élevé au deſſus du *Sacerdoce* Lévitique, que l'*Alliance* dont il eſt le *Médiateur* eſt élevée au deſſus de *l'Alliance* Moſaïque. L'Apôtre montre le dernier par la nature des promeſſes de l'Evangile, qui ſont la parfaite rémiſſion des péchés, & la vie éternelle. *Quelle comparaiſon y a-t-il entre la Terre & le Ciel?* dit S. Chryſoſtome ſur cet endroit, Hom. XIV. p. 832.

Médiateur.] Voyez les remarques ſur le Chap. VII. 20. & IX. 15.

℣. 7.

excellent, qu'il est Médiateur d'une meilleure Alliance, qui a été établie
sur de meilleures promesses. 7 Car, si la prémière *Alliance* eût été sans
défaut, il n'y eût jamais eu lieu de penser à une seconde. 8 Cependant,
voici ce qui fut dit avec reproche *à nos Pères :* Le tems va venir, dit le
Seigneur, que je traiterai une nouvelle Alliance avec la Maison d'Israel, &
avec la Maison de Juda ; 9 non, comme l'Alliance que je traitai avec
leurs Pères, lorsque je les pris par la main pour les retirer du Pays d'Egyp-
te ; car ils n'ont point gardé mon Alliance, & c'est pour cela que je les ai re-
jettés, dit le Seigneur. 10 Mais voici l'Alliance, que je traiterai avec la Mai-
son d'Israel, quand ce tems-là sera arrivé, dit le Seigneur : Je mettrai mes Loix
dans leur esprit, & je les écrirai dans leurs coeurs : Je serai leur Dieu, & ils
seront

℣. 8. Jérém. XXXI. 31. ℣. 10. Zach. VIII. 8.

℣. 7. *Si la prémière Alliance eût été sans défaut.*] *L'Alliance* Mosaïque avoit divers *défauts*. Elle ordonnoit un culte cérémoniel & typique ; elle exigeoit une obéissance parfaite, Rom. X. 5. que personne n'a rendue, Gal. III. 22. ; & elle n'avoit point de Sacrifice, qui fût véritablement expiatoire, ni qui pût procurer au pécheur la vie éternelle. Ci-dessous IX. 9, 10. X. 1. & suiv. & plus haut VII. 18, 19. Elle étoit d'ailleurs renfermée dans un seul Peuple &c.

℣. 8. *Le tems va venir* &c.] Cet Oracle est de Jérémie, XXXI. 31. & suiv. Il s'agit dans le sens littéral des Juifs, qui furent transportés à Babylone, & qui revinrent dans leur pays, avec ceux des dix Tribus, ou de la *Maison d'Israel*, qui voulurent se joindre à eux. Dieu leur fit cette grace, que depuis leur captivité ils demeurérent attachés au culte du vrai Dieu, & qu'ils eurent une constante horreur pour l'Idolatrie. C'est ce que dit le Prophète: *Chacun n'enseignera plus son Frère, en lui disant, Connoissez le Seigneur.* Il ne faudra plus les exhorter à ne reconnoître qu'un seul & vrai Dieu ; *Car tous le connoîtront*, Conférez Ezéch. XI. 17-20. XXXVI. 24-27. *La plupart estiment, que* ce fut *sous Zorobabel, fils de Salathiel, sous Jésus fils de Josédek Souverain-Sacrificateur, & sous Esdras & Néhémie, que ces choses arrivérent aux Juifs, & à ceux qui retournérent avec eux.* C'est ce que dit S. Jérôme, sur Ezéch. XI. 17. passage tout-à-fait parallèle à celui de Jérémie. L'Auteur divin allègue cet Oracle dans le sens mystique, & l'explique de l'Evangile, & des graces de Dieu sous l'Evangile.

Une nouvelle Alliance.] C'est *l'Alliance* Evangélique. Elle est dans le fond plus ancienne que *l'Alliance* Mosaïque, comme l'Apôtre le montre, Gal. III. 16, 17. Mais elle est appellée une *Alliance nouvelle*, parce qu'elle n'a été solennellement traitée que par J. C., sur la mort duquel elle est fondée, & que c'est lui & ses Apôtres qui l'ont clairement annoncée au Monde. Du reste, les conditions & les promesses de l'Evangile ont précédé la Loi.

Avec la Maison d'Israel & la Maison de Juda.] Cet Oracle a été accompli en ce que ce fut aux Juifs, & en général aux Israélites, que J. C. & ses Apôtres annoncérent prémièrement l'Evangile. Pendant près de dix ans, depuis l'ascension de notre Seigneur, il ne fut prêché qu'aux Juifs. C'est ce que remarque S. Jérôme sur cet endroit de Jérémie, Tom. IV. p. 307. Mais dans le sens mystique, *la Maison d'Israel, & la Maison de Juda*, sont toute l'Eglise Chrétienne, l'*Israel nouveau*, & la vraie *postérité d'Abraham.* Rom. IV. 12, 13. Gal. III. 7, 16, 29. &c.

℣. 9. *Non, comme l'Alliance* &c.] Le Prophète oppose cette *nouvelle Alliance* à l'*Alliance* Mosaïque. Il ne l'oppose pas à celle qui fut faite avec Abraham ; car celle-ci étoit dans le fond spirituelle, & renfermoit la promesse du Messie, de la vocation des Gentils, & de la vie éternelle.

℣. 10. *Je mettrai mes Loix* &c.] C'est une opposition à la Loi qui fut donnée à Moïse, écrite sur des tables de pierre, II. Cor. III. 3. au-lieu que l'Evangile a été révélé par J. C. & par le S. Esprit. *Que le Juif me montre quelque chose de pareil*, dit S. Chrysostome ; *mais il ne le pourra jamais. Et moi, je lui montrerai les Apôtres, qui n'ont rien reçu par écrit, & à qui Dieu*

seront mon Peuple. [11] Et chacun n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère, en *lui* disant, Connoissez le Seigneur; parce que tous me connoîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux. [12] Car je leur pardonnerai leurs injustices, & ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs transgressions. [13] Or, en appellant *cette Alliance une Alliance* nouvelle, il déclare que la prémière a vieilli: & ce qui est devenu ancien & vieux, est prêt d'être aboli.



CHAPITRE IX.

Description du Tabernacle. Le chemin des lieux saints n'est point ouvert, pendant que le prémier Tabernacle subsiste. Culte incapable de purifier. 1-10. *J. Christ S. Sacrificateur des biens à venir. Son entrée dans le Ciel. Vertu de son Sang.* 11-14. *Il est Médiateur du N. Testament, qu'il a confirmé & rendu irrévocable par sa mort. Tout purifié par sang.* 15-23. *Unité du Sacrifice de J. C.* 25-28.

[1] LA

℣. 11. Jean VI. 45, 65. Héb. X. 16. I. Jean II. 27. ℣. 12. Rom. XI 27.

Dieu a donné ses Loix dans le cœur par le S Esprit. Chrysost. Hom. XIV. p. 833. Conférez Act. II. 16. Jean VI. 45. XIV. 26. I. Jean II. 27. Cependant l'expression du Prophète renferme quelque chose de plus que la révélation de l'Evangile. Elle comprend aussi une Vertu divine, pour en observer les Loix, comme cela paroît par les parallèles, Ezéch. XI. 17-20. XXXVI. 24-27. Conférez Rom. VIII. 2. & suiv.

℣. 11. *Chacun n'enseignera plus son Frère* &c.] L'Idolatrie a été tellement abolie par l'Evangile, que *les plus petits*, comme *les plus grands*, reconnoissent l'unité de Dieu, & sa nature spirituelle. Il ne faut plus de maitres là-dessus, comme il en falloit aux Juifs, avant le retour de la captivité. Ainsi, ce que dit l'Apôtre ne porte point contre l'instruction & le ministère, qui a été établi pour toujours. Eph. IV. 11. Ce n'est qu'une belle & grande figure, pour représenter combien la connoissance d'un Dieu sera générale.

℣. 12. *Car je leur pardonnerai* &c.] S. Jérôme nous apprend, dans son Commentaire sur Jérémie XXXI. 31. que les Juifs, & ceux d'entre les Chrétiens qui judaïsoient, rapportoient toute cette promesse au Règne de mille ans. Si ce que S. Paul dit du *rappel des Juifs*, Rom. XI. 26, 27. doit s'expliquer d'un événement qui n'est pas encore arrivé, on peut y rapporter fort bien la Prophétie de Jérémie; mais il est plus naturel de l'entendre du tems que l'Evangile commença d'être prêché, & que la rémission des péchés fut annoncée à tous ceux qui croiroient en J. C.

℣. 13. *Il déclare que la prémière a vieilli.*] Gr. *Il envieillit la prémière.* C'est-à-dire, qu'*il* en *déclare* l'abolition prochaine. II. Cor. V. 17.

CHAP. IX. ℣. 1. *La prémière Alliance.*] Gr. *La prémière*, ce qui se rapporte à *l'Alliance* dont il est parlé dans le ℣. dernier du Chap. VIII. On a suivi la leçon qu'ont suivie les Interprètes Latin & Syriaque, confirmée d'ailleurs par quelques Manuscrits, par S. Chrysostome, & par d'autres Pères Grecs. Cependant la plupart des Manuscrits portent, *Le prémier Tabernacle*, & Théodoret a lu de la sorte. Si on préfère cette leçon, il faut lier ce que l'Apôtre dit ici, avec ce qu'il a dit Chap. VIII. 2. que J. C. est *Ministre du vrai Tabernacle.* Il va montrer, que ce que le S. Sacrificateur Lévitique faisoit dans le Sanctuaire, le jour des propitiations, figuroit l'entrée de J. C. dans le Ciel, qui n'a été ouvert que par son sang.

Des ordonnances touchant le culte.] Ou, *Des cérémonies*, & *un culte.*

Un Sanctuaire terrestre.] Gr. *Mondain.* Parce qu'il étoit l'*ouvrage des hommes*, qu'il étoit le *Sanctuaire de ce Monde-ci*, & non *du Monde à venir*, que la matière & les ornemens étoient de la même nature. Voyez le ℣. 11. Théodoret ajoute, qu'il étoit *la figure du Monde.* Voyez sur le ℣. 5. du Chap. VIII.

℣. 2. *La prémière partie.*] Il y a dans le Grec, *Le prémier Tabernacle.* L'Auteur sacré suit l'usage des Juifs, qui appelloient du nom de *Taber-*

1 LA prémière *Alliance* donc avoit des ordonnances touchant le culte, &
un Sanctuaire terrestre. 2 Car le Tabernacle fut disposé de telle sorte,
que dans la prémière partie, nommée *le Lieu* Saint, étoient le chandelier, la
table & les pains de proposition. 3 Et au-delà du second voile étoit cette par-
tie du Tabernacle, qui est appellée le Saint des Saints; 4 là il y avoit un en-
censoir d'or, & l'Arche de l'Alliance couverte d'or de tous côtés. Avec l'Ar-
che une urne d'or, où étoit la Manne; la Verge d'Aaron, qui avoit fleuri,
& les Tables de l'Alliance. 5 Au-dessus de l'Arche étoient les Chérubins de
la gloire, qui couvroient le Propitiatoire de leurs ailes. Mais ce n'est pas ici
le lieu de parler de tout cela en détail.
6 Ces choses étant disposées de la sorte, les Sacrificateurs entrent bien tous
les jours dans la prémière partie du Tabernacle, pour y faire le service di-
vin.

CHAP. IX. ℣. 1. Exod. XXV. 8. XXXVI. 8. ℣. 2. Exod. XXV. 30. XXVI. 1. &c. XXXVI. 1. &c. Lev. XXIV. 5. &c. ℣. 4. Exod. XXV. 10, 21. XXVI. 33. Nomb. XVII. 30. I. Rois VIII. 9. II. Chron. V. 10. ℣. 5. Exod. XXV. 18. ℣. 6. Nomb. XXVIII. 3.

bernacle, chacune des deux parties dont il étoit composé. Et en effet, c'étoit comme deux *tentes*, puisqu'elles étoient séparées par un voile.

Le Lieu Saint.] Gr. *Les Saints.*

Le chandelier, la table.] Voyez Exod. XXVI. 35.

Les pains de proposition.] Voyez Matth. XII. 4.

℣. 3. *Du second voile.*] C'est celui qui est décrit Exod. XXVI. 31. & suiv. Le prémier est décrit aussi au même endroit ℣. 36. Il séparoit *le lieu saint* du parvis des Sacrificateurs.

℣. 4. *Un encensoir d'or.*] Il n'en est point parlé dans les Livres de Moïse; mais c'étoit apparemment quelque vase d'or, qui étoit dans *le saint des saints*, où le S. Sacrificateur mettoit des parfums le jour des propitiations. Autr. *L'Autel des parfums*, qui étoit *couvert d'or.* Voyez Exod. XXX. 6. Cet *autel* étoit tout proche du second voile, vis-à-vis du *propitiatoire*; mais il n'étoit pas dans le Lieu très-saint.

L'Arche de l'Alliance.] Elle est nommée de la sorte, parce qu'elle contenoit *les tables de la Loi*, qui sont appellées *les paroles de l'Alliance.* Exod. XXXIV. 28. &c.

Avec l'Arche.] On traduit *avec*, & non pas *dans*, parce qu'il n'y avoit dans l'Arche que les tables de la Loi. Voyez I. Rois VIII. 9. & II. Chron. V. 10. La préposition Grecque se met pour *avec*, aussi-bien que pour *dans.* Voyez Eph. I. 8.

Une urne d'or, où étoit la Manne.] Voyez Exod. XVI. 33.

La Verge d'Aaron.] Voyez Nombr. XVII. 10.

Les Chérubins de la gloire.] C'est-à-dire, *glorieux*, ou le siège de *la gloire*, parce que *Dieu* est représenté *assis entre les Chérubins*, & qu'il est dit que *sa gloire* reposoit sur eux. Voyez Ezéch. X. 4, 18. I. Sam. IV. 4. II. Sam. VI. 2. & aill. C'étoit de là qu'il rendoit ses oracles. Exod. XXV. 18. Nombr. VII. 89. *Les Chérubins* étoient des figures mystérieuses & symboliques, qui tenoient de la forme de l'homme & de celles de quelques animaux. Voyez II. Chron. III. 10. & Ezéch. X. On apprend de Clément d'Alexandrie, que les Egyptiens avoient de même des figures symboliques, & entre autres celle de leur *Sphinx*, *qui avoit le visage de l'homme & le corps du lion*, pour représenter l'union de la prudence & de la force, Strom. Lib. V. p. 567. Les *Chérubins* étoient quelque chose de semblable.

Le Propitiatoire.] L'Auteur sacré a suivi la Version des LXX. qui ont tourné par *propitiatoire* le mot Hébreu, qui à la lettre signifie *couvercle*, & au figuré *propitiation*, parce que *couvrir les péchés* c'est les pardonner. Ps. XXXII. 1. Voyez Exod. XXV. 17.

℣. 6. *Les Sacrificateurs.*] Ceux qui offroient les victimes, & qui étoient sous le Souverain-Sacrificateur. Voyez Luc I. 5.

Dans la prémière partie &c.] Gr. *Dans le prémier Tabernacle*, comme au ℣. 2. Dans *le Lieu saint.*

Pour y faire le service.] Gr. *Les services.* Tout ce qui appartenoit à leurs charges, offrir les Sacrifices, les parfums &c.

vin. 7 Mais il n'y a que le Souverain-Sacrificateur, qui entre dans la
ſeconde partie, & ſeulement une fois l'année; non ſans y porter du ſang,
qu'il offre pour ſes péchés auſſi-bien que pour ceux du Peuple. 8 Le Saint
Eſprit montrant *par-là*, que le chemin du Saint *des Saints* n'étoit point ou-
vert, tant que le prémier Tabernacle étoit ſur pied.
9 Ce type *ſubſiſte* juſqu'au tems préſent, puiſqu'on offre *encore* des dons
& des Sacrifices, qui ne ſauroient ſanctifier, par rapport à la conſcience, ce-
lui qui les préſente; 10 *& dont le culte d'ailleurs* ne *conſiſte* qu'en des
vian-

℣. 7. Exod. XXX. 10. Lév. XVI. 2, 15, 34. Ici vſ. 25. ℣. 8. Jean XIV. 6. Héb. X. 19, 20. ℣. 9. Act. XIII. 39. Gal. III. 21. ℣. 10. Lév. XI. 2. Nomb. XIX. 7. &c.

℣. 7. *Mais il n'y a que* &c.] Voyez Lév. XVI. 2. & ſuiv. Le ſeul Souverain-Sacrificateur entroit dans le Lieu très ſaint, le *jour des propitiations.*

Non ſans y porter du ſang.] C'étoit le ſang d'un *taureau*, & celui d'un *bouc*. Le prémier étoit *offert pour les péchés du S. Sacrificateur & de ſa famille*, Lév. XVI. 6, 11. Et le ſecond, *pour les péchés du peuple*. Là-même ℣. 14, 15.

Péchés.] Gr. *Ignorances.*] Voyez ci-deſſus V. 2. On remarque, que l'Apôtre ne dit pas *tranſgreſſions*, mais *ignorances*, afin que les Hébreux ne s'imaginaſſent pas que les péchés d'un autre caractère fuſſent effacés par les Sacrifices de la Loi.

℣. 8. *Le S. Eſprit montrant par-là* &c.] Il n'étoit permis à perſonne, de quelque caractère & de quelque dignité qu'il fût, excepté au ſeul S. Sacrificateur, d'entrer dans *le Saint des Saints*. Il n'avoit même cette liberté qu'un ſeul jour de l'année. Cette Loi a ſubſiſté autant que *le Tabernacle*, & que le Temple, qui ſuccéda au *Tabernacle*. L'Apôtre, expliquant le myſtère de cette Loi, dit que le *S. Eſprit a voulu montrer par-là*, que *le Ciel*, dont *le Saint des Saints* étoit la figure, *n'étoit point ouvert* aux hommes par tout le culte Moſaïque.

Du Saint des Saints.] Gr. *Des Saints*. C'eſt le Ciel, dans cet endroit, *le vrai Sanctuaire*. Chap. VIII 2. *Cela a été diſpoſé de la ſorte, pour nous apprendre, que l'entrée du Saint des Saints, c'eſt-à-dire, du Ciel, n'étoit point encore ouverte.* Chryſoſt. Hom. XV. p. 839.

Ouvert.] Gr. *Découvert*, Ou, *Manifeſté*. C'eſt-à-dire, *libre*, *ouvert*; l'Apôtre s'étant ſervi du mot *découvrir*, parce que l'entrée du Sanctuaire étoit fermée par un voile. Voyez ci-deſſous X. 19, 20.

Tant que le prémier Tabernacle étoit ſur pied.] *Le Tabernacle* eſt mis ici pour le culte du *Tabernacle*. Ainſi l'*Autel*, pour *les victimes* qui s'y offroient, Chap. XIII. 10. I. Cor. X. 18. Ce culte a ſubſiſté, juſqu'à ce que J.C. ait conſommé ſon oblation en entrant dans le Ciel: mais il a ceſſé de droit, dès que la *Vérité* eſt arrivée. Le ſens eſt, que *le Ciel n'a été ouvert* à perſonne, tant que l'on n'a fait, pour s'en procurer l'entrée, qu'offrir à Dieu le culte Lévitique. Au reſte, *le Tabernacle* de Moïſe eſt appellé *le prémier*, parce qu'encore que le Ciel ſoit beaucoup plus ancien, ce n'eſt que depuis la conſtruction du *Tabernacle* que le Ciel a été connu ſous l'idée d'*un Sanctuaire*, où notre Souverain-Pontife devoit entrer. Ainſi l'*Alliance* légale eſt nommée *la prémière Alliance*, quoique dans le fond l'Evangile ſoit plus ancien que la Loi. Voyez ſur le Chap. VIII. 8.

℣. 9. *Ce type.*] Gr. *Parabole*, Ou, *figure*.

Subſiſte juſqu'au tems préſent.] Autr. *Ce fut un type pour ce tems-là*, ſavoir, *pour le tems* auquel le Tabernacle fut dreſſé, & en général *pour* tout *le tems* qui a précédé l'avénement de J. C. S. Chryſoſtome a ſuivi ce dernier ſens. On a préféré le prémier, à cauſe de ces mots, *Puiſque l'on offre*, qui ſont au préſent.

Sanctifier par rapport à la conſcience.] Gr. *Conſommer*. C'eſt-à-dire, délivrer de la crainte des peines par l'aſſurance d'une véritable, & d'une entière rémiſſion des péchés. Voyez ſur le Chap. X. 1. & ci-deſſus II. 10. Puiſque ce culte ne pouvoit procurer aux Sacrificateurs eux-mêmes l'entrée du Saint des Saints, combien moins pourroit-il procurer aux pécheurs l'entrée du Ciel, en les purifiant des crimes qui ſouillent la conſcience?

Celui qui les préſente.] C'eſt ce que ſignifie ici le mot Grec, qui veut dire à la lettre, *Celui qui ſert*. Voyez ſur Jean XVI. 2. & dans les LXX. Exod. VIII. 16. conféré avec le ℣. 21. De même Exod. X. 25, 26.

℣. 10. *Dont le culte d'ailleurs conſiſte.*] On ſupplée ces mots. Il y a dans le Grec, *ſeulement en viandes* &c. Le ſens eſt: Qui outre *ces dons & ces Sa-*

viandes, & des breuvages, en diverses ablutions, & en des ordonnances charnelles, qui avoient été imposées jusqu'au tems où *tout* devoit être mis dans un état plus parfait.
[11] Mais JESUS-CHRIST, le Souverain-Sacrificateur des biens à venir, aiant paru, il est entré dans le Saint *des* Saints, par un plus grand & plus parfait Tabernacle, qui n'est point l'ouvrage des hommes, c'est-à-dire, qui n'est point de la même nature *que le prémier*;
[12] non avec le sang des boucs & des taureaux, mais avec son propre sang; *il est, dis-je, entré* une seule fois *dans le Saint*

ỳ. 11. Héb. III. 1. IV. 14. VI. 20. VIII. 1. ỳ. 12. Act. XX. 28. Eph. I. 7. Col. I. 14. Héb. X. 10. I. Pier. I. 19. Apoc. I. 5. V. 9.

Sacrifices, n'emploie pour plaire à Dieu, & se purifier de ses péchés, que des distinctions de *viandes* & de *breuvages*, *des ablutions* &c. Au reste d'habiles Interprètes traduisent, *mais seulement des péchés, qui regardent les viandes & les breuvages.* C'est-à-dire, que les *Sacrifices* de la Loi ne pouvoient purifier que *des péchés* cérémoniels. Le sens est fort bon & fort vrai; mais ce que l'Apôtre ajoute tout d'une suite, *Des ablutions & des ordonnances charnelles*, a de la peine à s'ajuster avec cette explication.

Viandes.] Il s'agit des Sacrificateurs, & de ceux qui présentoient les victimes. Ils les mangeoient dans un lieu saint, qui appartenoit au Temple. C'étoit une partie du culte. Voyez sur I. Cor. X. 18, 19, 20. Il s'agit aussi de la distinction des viandes. Lévit. XI. Deut. XIV.

Breuvages.] Voyez la Loi touchant les Sacrificateurs, Lévit. X. 9-11. & celle touchant les Nazaréens, Nombr. VI. 3. On y peut ajouter la Loi qui ordonnoit de manger *les dixmes du bled*, & de boire celles *du vin*, dans le lieu que le Seigneur avoit choisi. Voyez Deut. XII. 17. XIV. 23. & suiv. C'est à quoi Esaïe a fait allusion, Chap. LXII. 9. On sait d'ailleurs, que les Docteurs Juifs étoient en possession d'ajouter beaucoup à la Loi, sous le prétexte de leurs traditions. Voyez Col. II. 16.

Diverses ablutions.] Ou, *Baptêmes.* Voyez Exod. XXIX. 4. Nombr. VIII. 7. Lévit. XV. &c.

Ordonnances charnelles.] Gr. *De la chair.* Il s'agit en général de toutes les cérémonies, commandées par la Loi pour purifier les hommes. Voyez le ỳ. 13.

Jusqu'au tems où tout devoit être mis dans un état plus parfait.] Gr. *Jusqu'au tems de la correction*, Ou, comme l'explique Théodoret sur cet endroit p. 435. *de la perfection.* C'est *le tems* de l'Evangile, où les Ombres de la Loi devoient faire place à la Vérité. Conférez Gal. IV. 3.

ỳ. 11. *Des biens à venir.*] *Des biens* qui étoient *à venir*, parce que la Loi n'en avoit que les figures. Chap. X. 1. & *qui sont* encore *à venir*, parce que la possession en est seulement promise au Fidèle. Chap. VI. 5. XIII. 14. Ce sont *les biens* de l'Evangile, la parfaite *Justification*, la résurrection bienheureuse, la vie éternelle. J. C. est *le Souverain-Sacrificateur de ces biens*-là, parce qu'il les a obtenus par son Sacrifice, pour tous ceux qui croiroient en lui. Voyez Chap. III. 1. VIII. 6. X. 1.

Dans le Saint des Saints.] Gr. *Dans les Saints*, comme au ỳ. 8. Il s'agit du Ciel.

Par un plus grand & plus parfait Tabernacle.] Ce sont ces vastes régions de l'air, ou du Ciel inférieur, qui répondoient au *Lieu Saint*, comme le plus haut Ciel répondoit au *Saint des Saints*, & la Terre au *Parvis*, où étoient les Sacrificateurs, & où s'offroient les victimes. Voyez ci-dessus, VIII. 5. Cela est expliqué par l'Auteur divin, ci-dessus, IV. 14. où il représente J. C. *traversant les Cieux*, pour entrer dans le Sanctuaire, comme il falloit que le S. Sacrificateur traversât *le Lieu Saint*, ou le *prémier Tabernacle*, pour entrer dans *le Saint des Saints.* On peut aussi entendre par ce *Tabernacle* le corps du Seigneur, & cette explication est confirmée par Marc XIV. 58. & appuyée par S. Chrysostome, Hom. XV. p. 840. & par Théodoret sur cet endroit. Si on préfère cette seconde explication, il faut traduire, *J. C. le Souverain-Sacrificateur des biens à venir, aiant paru dans un plus grand & plus parfait Tabernacle.*

Qui n'est point l'ouvrage &c.] Gr. *Non fait de main*, comme le Tabernacle Mosaïque, Ci-dessous ỳ. 24. Voyez sur Marc XIV. 58. Cette expression, *fait de main*, emporte dans les LXX. quelque idée de mépris, & marque le peu de durée & l'imperfection des choses.

Qui n'est point de la même nature.] A la lettre, *De la même création*, Ou, *de la même créature.*

ỳ. 12. *Avec le sang.*] Ou, *Par le sang.*

Saint des Saints, après *nous* avoir acquis une rédemption éternelle.
13 Car si le sang des taureaux & des boucs, & si *l'eau mêlée avec* la cendre de la genisse, dont on fait aspersion sur les personnes souillées, les sanctifie par rapport à une pureté charnelle: 14 combien plus le sang de Jesus-Christ, qui par l'Esprit éternel s'est offert à Dieu soi-même sans nulle tache, purifiera-t-il vos consciences des œuvres mortes, pour servir le Dieu vivant? 15 Et c'est ce

℣. 13. Lév. XVI. 14, 16. Nomb. XIX. 2. 4. Héb. X. 4. ℣. 14. Luc I. 75. Rom. VI. 13. Eph. V. 2. Gal. I. 4. II. 20. Tit. II. 14. Héb. VI. 1. I. Pier. I. 19. III. 18. IV. 2. I. Jean I. 7. Apoc. I. 5. ℣. 15. Act. XIII. 39. Rom. III. 25. V. 6. I. Tim. II. 5. Heb. XII. 24. I. Pier. III. 18.

Acquis.] Gr. *Trouvé.* Expression des Hébreux, pour dire, *obtenir*, *acquérir.* Voyez Rom. IV. 1.

Une rédemption éternelle.] L'expiation du péché par le Sacrifice de J. C., a une vertu *éternelle*, ce qui fait qu'il ne doit pas être réitéré. Voyez plus bas, X. 12, 14. Et le *salut*, que ce Sacrifice nous procure, est un *salut éternel.* Chap. V. 9. & ici ℣. 15.

℣. 13. *Le sang des taureaux & des boucs.*] C'étoit les victimes que l'on offroit le jour des propitiations. Lévit. XVI. 14, 15.

L'eau mêlée avec la cendre &c.] Gr. simplement *La cendre de la genisse.* Voyez Nombr. XIX. 2. où la Loi prescrit la manière de faire *l'eau de séparation*, & son usage.

Les sanctifie &c.] Les *impuretés* légales & cérémonielles excluoient de la société des Israélites, de l'accès au Tabernacle, & des autres privilèges de l'Alliance Mosaïque. Les Sacrifices ôtoient cette sorte d'impureté, & rendoient ces privilèges à ceux qui s'en étoient privés. C'est ce que l'Apôtre appelle *sanctifier d'une pureté charnelle.* Mais l'*impureté*, qui exclud du Ciel, ou de la vie éternelle, ne peut être ôtée que par le sang de J. C. Voyez la Préface.

℣. 14 *Par l'Esprit éternel.*] J. C. *s'est offert* à Dieu par *le S. Esprit*, dont il étoit rempli; & c'est ce qui contribue à la perfection & à l'efficace de son Sacrifice. *L'Apôtre montre clairement*, dit Calvin sur cet endroit, *ce qui fait le prix de la mort de J. C.*; *ce n'est pas l'action extérieure*, *mais la vertu de l'Esprit.* Cette explication est appuyée par S. Chrysostome, Hom. XV. p. 841. & par Théodoret, Tom. III. p. 436. D'autres entendent par *l'Esprit*, la Divinité du Fils de Dieu. Mais, comme le remarque un savant Interprète (Piscator sur ce passage) *Ce n'est pas la Divinité*, *qui offre le Sacrifice*; *c'est à elle qu'il est offert.* Théodoret a fait la même réflexion sur le ℣. 27. du Chap. VII. de cette Epître. *J. C.* dit-il, *a offert son propre corps*, *& par-là il est Sacrificateur & victime*; *mais*, *comme Dieu*, *il reçoit le Sacrifice avec le Père & le S. Esprit.* D'autres Interprètes expliquent cet endroit de la vie immortelle, que J. C. possède depuis sa résurrection. C'est par-là qu'il est devenu *un Esprit vivifiant.* I. Cor. XV. 25. Mais ce qui éloigne de cette explication, c'est qu'il ne s'agit pas ici de la présentation de J. C. dans le Ciel. Il s'agit de son Sacrifice sur la Terre; car il semble qu'il n'y a que ce Sacrifice qui soit nommé *oblation.* Ci-dessous ℣. 28. X. 10, 14.

Eternel.] Quelques Manuscrits portent *saint*, & c'est ainsi qu'ont lu l'Interprète Latin, & S. Chrysostome. On croit néanmoins que c'est une faute; le titre de *saint*, qui est donné d'ordinaire à l'*Esprit*, peut facilement avoir été mis en la place de celui d'*éternel*; mais celui d'*éternel* est trop extraordinaire, pour avoir été mis en la place de celui de *saint.* *L'Apôtre appelle le S. Esprit*, l'Esprit éternel, *afin que nous sachions que la reconciliation*, *dont il est l'Auteur*, *est éternelle.* Calvin, sur cet endroit, Col. 1189.

Purifiera-t-il vos consciences.] *Purifier*, *laver le péché*, ou, *le pécheur*, est une expression de l'Ecriture, qui signifie pardonner le péché, délivrer le pécheur de la peine. Ps. LI. 3, 4. & aill. *Purifier la conscience*, c'est en bannir les justes craintes de la condamnation, ou, comme l'Apôtre s'exprime ci-dessous, X. 2. faire en sorte que l'homme n'*ait plus aucune conscience de péché.*

Des œuvres mortes.] C'est-à-dire, *mortelles*, parce qu'elles assujettissent le pécheur à la mort. Voyez Chap. VI. 1. Mais l'Apôtre s'est servi de cette expression pour faire sentir, que *le sang de J. C.* procure la rémission de ces péchés, pour lesquels la Loi n'avoit point de Sacrifice. Act. XIII. 38, 39.

Pour servir le Dieu vivant.] C'est une des fins de la Grace. Voyez Tit. II. 14. Au reste, *le Dieu vivant* est ici non seulement celui qui a *la vie* en soi-même; mais celui qui donne, ou

ce qui fait qu'il est Médiateur d'un Testament nouveau, afin que sa mort intervenant pour la rédemption des transgressions, qui *n'étoient point expiées* sous le prémier Testament, ceux qui ont été appellés reçoivent l'héritage éternel, *qui leur est* promis.
16 Car, où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du Testateur intervienne; 17 parce qu'un testament n'a son effet qu'après la mort, n'aiant
point de force tant que le Testateur est en vie. 18 C'est pourquoi le prémier
même ne fut point institué sans *effusion de* sang. 19 Car, après que Moïse eut
dé-

ỳ. 17. Gal. III. 15. ỳ. 19. Exod. XXIV. 5, 6. Lév. XVI. 14, 15, 18.

ou qui rend *la vie* à ceux qui le servent. Voyez I. Tim. VI. 13.

ỳ. 15. *Et c'est* &c.] Puisque le sang de J. C. a la vertu d'expier les péchés, il est *le Médiateur* de cette Alliance, où Dieu promet la rémission de tous les péchés. Ci-dessus VIII. 12.

Médiateur.] C'est celui qui intervient entre deux Parties, qui les met d'accord, & qui demeure *Garant* envers elles des conditions qu'il a obtenues. Voyez sur le Chap. VII. 20. La *Médiation* de J. C. est marquée ici par deux caractères. Le prémier est la réconciliation: Il *a expié les péchés par sa mort.* Le second, c'est qu'en vertu de cette *expiation*, tous les Fidèles *auront l'Héritage* éternel.

Testament.] Ou, *Alliance*, car l'Original signifie l'un & l'autre; mais la suite demande qu'on traduise *Testament*. Il s'agit de l'Evangile. Considéré par rapport à Dieu le Père, l'Evangile ne peut avoir que l'idée d'une *Alliance*, que Dieu a faite avec les hommes par la Médiation de J. C., & à cause de son Sacrifice. Mais considéré par rapport à J. C., l'Evangile peut être regardé comme un *Testament*, par lequel le Seigneur, qui en qualité de Fils de Dieu est l'*Héritier de toutes choses*, institue, pour ainsi dire, tous les Fidèles ses *cohéritiers*, & leur partage les biens qu'il a hérités de son Père. Comme il ne leur a procuré toutes ces graces que par sa mort, l'Evangile est très bien comparé à un *Testament*, qui n'a *son effet que par la mort du Testateur.* Conférez à cette occasion ce que J. C. dit à ses Disciples avant que de mourir, Luc XXII. 29. Il parle là comme un *Testateur*, qui dispose de ses biens en faveur de ses enfans, ou de ses amis. Voyez la Préface Sect. XXXIV.

Pour la rédemption.] C'est-à-dire, pour *l'expiation*, puisqu'il s'agit *des péchés*; mais on n'a pas voulu changer un mot, qui a de la force.

Des transgressions.] C'est ce que signifie l'Original, & on le remarque pour faire observer, que l'Apôtre n'a pas employé les termes d'*ignorances*, ou, d'*erreurs*, dont il s'est servi quand il a parlé *des péchés* qui étoient expiés par les Sacrifices de la Loi. Ci-dessus V. 2. & ici ỳ. 7.

Qui n'étoient point expiées sous le prémier Testament.] Il y a simplement dans le Grec, *Lesquelles sous le prémier Testament:* paroles où il y a quelque chose de sous-entendu. Il s'agit des péchés, *qui n'étoient point expiés* par le sang des victimes légales, parce qu'il ne pouvoit procurer qu'*une pureté charnelle.* Voyez le ỳ. 13. & conférez le ỳ. 26. Consultez aussi la Préface, Sect. XXXV.

Ceux qui ont été appellés.] Ce sont ceux qui ont cru, dans quelque tems que ce soit. Voyez sur Rom I. 7.

Reçoivent &c.] Gr. *Reçoivent la promesse de l'Héritage.* Voyez ci-dessus, VI. 15.

ỳ. 15. *N'a son effet.*] Gr. *N'est ferme.* C'est-à-dire, qu'il *n'a son effet* en faveur de l'héritier, qu'après la mort du Testateur. Voyez ci-dessus II. 2.

ỳ. 18. *Institué.*] Gr. *Dédié.* C'est-à-dire, solennellement établi. Autr. *Confirmé*, *rendu authentique*.

Sans effusion de sang.] *Le sang* des victimes eut deux usages dans l'établissement de l'ancienne *Alliance*. L'un, de montrer au Peuple, que *le sang* de celui qui violeroit la Loi, seroit répandu, comme on répandoit le sang des victimes: à quoi le Peuple consentoit de sa part en acceptant l'*Alliance*, & en souffrant qu'on fit sur lui l'*aspersion du sang* de ces victimes. Le second usage étoit, d'expier les péchés du Peuple. La cérémonie de l'*aspersion du sang* étoit, pour ainsi dire, l'application que Moïse faisoit au Peuple, de l'expiation faite par les Sacrifices. C'est ce qui est nommé *purification.* Cette *aspersion* se fit aussi *sur les vases du Sanctuaire.* Venant de la main des hommes, dont ils étoient l'ouvrage, ils furent regardés comme profanes, jusqu'à ce qu'*ils fussent purifiés* de la sorte. C'est ce second usage que l'Apôtre considère. Son raisonnement se réduit à ceci: S'il fallut purifier les Israélites *par le sang* des victimes, pour les
re-

déclaré à tout le Peuple tous les Commandemens de la Loi, il prit du ſang des
taureaux & des boucs, avec de l'eau, de la laine teinte en écarlate, & de l'hyſ-
ſope, & en fit aſperſion ſur le Livre *de la Loi*, auſſi-bien que ſur tout le Peu-
ple. [20] Puis il leur dit: C'eſt ici le ſang du Teſtament, que Dieu a ordonné
en votre faveur. [21] Il répandit auſſi du ſang ſur le Tabernacle, & ſur tous les
vaſes qui ſervoient au culte *divin.* [22] Et, ſelon la Loi, preſque toutes cho-
ſes ſont purifiées par le ſang; de ſorte que ſans effuſion de ſang, il n'y a point
de rémiſſion des péchés.

[23] Il étoit donc néceſſaire, que ce qui étoit la figure des choſes céleſtes fût
purifié par de tels *Sacrifices*; mais *il falloit* que les choſes céleſtes elles-mêmes
le fuſſent par des Sacrifices plus excellens que ceux-là. [24] Car JESUS-
CHRIST n'eſt point entré dans un Sanctuaire qui eſt l'ouvrage des hommes,
& la figure du véritable; mais *il eſt entré* dans le Ciel même, afin de ſe pré-
ſenter deſormais pour nous devant la face de Dieu : [25] non, afin de s'offrir
pluſieurs fois lui-même, comme le Souverain-Sacrificateur entre tous les ans
dans le Saint *des Saints* avec d'autre ſang *que le ſien.* [26] Autrement il eût fal-
lu que JESUS-CHRIST eût ſouffert pluſieurs fois depuis la fondation du
Mon-

ỷ. 20. Exod. XXIV. 8. Matth. XXVI. 28. ỷ. 21. Exod. XXIX. 36. Lév. VIII. 15, 19. XVI. 14. ỷ. 22. Lév. XVII. 11. ỷ. 24. Rom. VIII. 34. Héb. VII. 25. I. Jean II. 2. ỷ. 25. Exod. XXX. 10. Lév. XVI. 2, 34. Héb. IX. 7. ỷ. 26. I. Cor. X. 11. Eph. I. 10. Gal. IV. 4.

recevoir dans l'*Alliance* de Dieu, & pour les admettre à jouïr des biens promis par cette *Alliance*; à plus forte raiſon faut-il que les hommes ſoient purifiés *par le ſang de J. C.*, pour être reçus dans *la nouvelle Alliance*, & pour devenir les héritiers du Ciel.

ỷ. 19. *Il prit du ſang* &c.] Il y a ici quelques cérémonies, qui ne ſont pas rapportées Exod. XXIV. 4-7. comme le *mélange de l'eau avec le ſang*, *l'hyſſope*, *la laine teinte en écarlate*, *l'aſperſion ſur le Livre de la Loi.* Voyez néanmoins ſur *le mélange de l'eau*, Lévit. XIV. 5. ſur *la laine*, & ſur *l'hyſſope*, là-même ỷ. 49, 51. Conſultez auſſi la remarque ſur le ỷ. 21.

ỷ. 20. *C'eſt ici le ſang du Teſtament.*] Ou, *de l'Alliance.* Voyez Exod. XXIV. 8. On peut voir dans la dernière remarque ſur le ỷ. 18. le ſens de ces paroles. J. C. y a fait évidemment alluſion dans l'inſtitution de la Ste. Cène, Matth. XXVI. 28. Luc XXII. 20.

ỷ. 21. *Il répandit auſſi du ſang ſur le Tabernacle.*] Cela ne ſe fit pas en même tems que les *aſperſions ſur le Livre & ſur le Peuple*, *le Tabernacle* n'étant pas encore conſtruit. La conſécration du *Tabernacle* eſt rapportée, Exod. XL. 9-15. Lév. X. 8. Il n'y eſt point parlé de *ſang*, mais ſeulement d'*onction.* Cependant Joſephe dit, *que le Tabernacle, & tous ſes vaſes furent conſacrés par l'onction, & par l'aſperſion du ſang des taureaux & des béliers, qu'on immoloit ſucceſſivement*, Joſeph. Antiquit. Liv. III. Chap. 9. Cela fait voir, que la tradition des Juifs avoit conſervé quelques faits véritables, que les Auteurs ſacrés ont confirmés.

ỷ. 23. *Il étoit donc néceſſaire* &c.] Ceci ſe lie avec les ỷ. 11. & 12. où l'Apôtre a dit, que *J. C. eſt entré dans le Sanctuaire* du Ciel, *non avec le ſang des taureaux & des boucs*, *mais avec ſon propre ſang.* Tout ce qu'il a avancé dans la ſuite, ſont des réflexions qui tendent à prouver cela.

Ce qui étoit la figure des choſes céleſtes.] Le Sanctuaire Moſaïque, *figure* de celui du Ciel.

Que les choſes céleſtes fuſſent purifiées par des Sacrifices plus excellens.] Par le Sacrifice de J. C., que l'Apôtre nomme *des victimes* au pluriel, quoiqu'il s'agiſſe d'une ſeule *victime* & d'une ſeule oblation. Voyez ſur le Chap. VI. 2. S. Paul veut dire, que comme il fut néceſſaire de *conſacrer* le Tabernacle par le ſang des victimes, avant que le Souverain-Sacrificateur pût y entrer pour y faire le ſervice divin; il a fallu de même, que J. C. *conſacrât*, pour ainſi dire, par ſon propre ſang, le Tabernacle du Ciel, avant que d'y pouvoir entrer pour y intercéder pour nous. Les figures & la comparaiſon miſes à part, le ſens eſt, que J. C. n'a pu procurer aux hommes le pardon de leurs

Monde; au-lieu qu'à présent, dans la consommation des siècles, il a paru une seule fois pour détruire le péché, en s'offrant lui-même en Sacrifice. [27] Comme donc, selon l'ordre *de Dieu*, *tous* les hommes *ne* meurent *qu'*une fois, après quoi vient le Jugement: [28] de même, JESUS-CHRIST s'étant offert une seule fois soi-même, pour ôter les péchés de plusieurs; il paroîtra la seconde fois sans péché, pour le salut de ceux qui l'attendent.



CHAPITRE X.

Les Sacrifices de la Loi, & en particulier ceux du jour des propitiations, ne pouvant sanctifier par rapport à la conscience, J. C. s'est offert en Sacrifice. Son oblation ne se réitère point. 1-14. *La rémission des péchés est un bénéfice de l'Evangile.* 15-18. *Conséquences de la Doctrine précédente: s'approcher de Dieu avec confiance. Exhortation à la Foi, à la Sainteté, à la Persévérance. Péché volontaire. Dieu, vengeur du mépris de l'Evangile.* 19-31. *Constance des Hébreux. Biens promis. Venue du Seigneur prochaine. Vivre par la foi. N'être point Déserteur.* 32-39.

[1] CAR

℣. 28. Matt. XXVI. 28. Rom. V. 6, 8. 15. VI. 10. I. Pier. III. 18.

leurs péchés, & la vie éternelle dans le Ciel, qu'en s'offrant en Sacrifice pour eux.

℣. 24. *L'ouvrage des hommes.*] Gr. *Fait de main.* Voyez sur le ℣. 11.

℣. 25. *Dans le Saint des Saints.*] Gr. *Dans les Saints*, comme au ℣. 8.

℣. 26. *Autrement il eût fallu que J. C. eût souffert plusieurs fois depuis la fondation du Monde.*] Le péché étant entré dans le Monde bientôt après la Création. Le raisonnement de l'Apôtre renferme ces deux principes. Le prémier, que J. C. n'a pu être offert sans souffrir. L'Auteur divin *découvre ici cette vérité*, dit S. Chrysostome, *que s'il falloit offrir plusieurs fois le Sacrifice* de J. C., *il faudroit qu'il fût crucifié plusieurs fois.* Hom. XVII. p. 853. Le second, que si le Sacrifice de J. C. devoit être réitéré, pour sauver les hommes, il devroit l'avoir été mille & mille fois depuis le commencement du Monde. Cela suppose, que la vertu de ce Sacrifice a procuré le salut aux Fidèles qui ont précédé J. C., aussi-bien qu'à ceux qui l'ont suivi. C'est en effet une conséquence du principe, que l'Apôtre pose par-tout, qu'il n'y a que le sang de J. C., qui puisse procurer aux pécheurs la rémission des péchés, & la vie éternelle: d'où il s'ensuit, ou que les anciens Pères seroient exclus de ces deux graces, ou qu'ils n'y sont admis qu'en vertu de la mort du Seigneur.

Consommation des siècles] C'est-à-dire, dans les derniers tems. Voyez ci-dessus I. 2. Conférez Gal. IV. 4. Eph. I. 10. *C'est lorsque le péché a eu abondé, que la grace a surabondé.* S. Chrysostome, là-même.

Détruire le péché.] L'expier.

℣. 27. *Tous les hommes ne meurent qu'une fois.*] A la lettre, *Il est réservé aux hommes de mourir une fois*, c'est-à-dire, *de ne mourir qu'une fois.* Le sens est, *Comme les hommes ne meurent qu'une fois, après quoi* ils seront *jugés:* de même J. C. ne meurt qu'une fois pour les hommes, après quoi il les jugera.

℣. 28. *Sans péché.*] C'est que J. C. ne viendra plus pour expier le péché; il ne sera plus *fait péché pour nous.* II. Cor. V. 21.

Pour ôter les péchés de plusieurs.] *Pourquoi dit-il* de plusieurs, *& non pas de tous? C'est parce que tous n'ont pas cru. Car de son côté* J. C. *est mort pour tous, pour sauver tous les hommes.* S. Chrysostome Hom. XVII. p. 853.

Pour le salut &c.] Ou, *Il paroîtra à ceux qui l'attendent pour les sauver.* S. Paul désigne ceux qui croyent en J C., & qui attendent patiemment l'accomplissement de ses promesses. C'est à quoi il exhorte les Hébreux, ci-dessus, VI. 11, 12. & ailleurs. Conférez Tit. II. 13.

[1] Car la Loi *n'*aiant que l'ombre des biens à venir, & non l'image même des choses, elle ne peut jamais par les mêmes Sacrifices, qu'on offre sans interruption chaque année, sanctifier parfaitement ceux qui s'approchent *de Dieu.* [2] Autrement, on eût cessé de les offrir, parce que ceux qui sacrifioient, aiant été une fois purifiés, ne se seroient plus sentis coupables de péché. [3] Cependant on fait tous les ans dans ces *Sacrifices* une nouvelle commémoration des péchés.

[4] Et

Chap. X. ℣. 1. Col. II. 17. Héb. VIII. 5. IX. 9.

Chap. X. ℣. 1. *L'ombre des biens à venir.*] Une peinture grossière *des biens* de l'Evangile, *un crayon.* Le Souverain-Sacrificateur, les Victimes qu'il offroit, le Sanctuaire où il en portoit le sang &c. tout cela n'étoit que *l'ombre* de J. C., de son Sacrifice, de la propitiation qu'il a faite, du Ciel où il est entré. Voyez ci-dessus VIII. 5. IX. 11. Col. II. 17.

Et non l'image même des choses.] *Et non les choses* représentées par ces *ombres;* non *la vérité même.* S. Chrysostome. Hom. XVII. p. 854. *L'image* n'est pas ici ce qui représente; c'est *le modèle* ou *l'original* qui est représenté par *l'ombre.* Il semble que l'Apôtre ait parlé de la sorte à l'occasion du *modèle*, ou de *la figure*, que Moïse vit sur la montagne, & qu'il eut ordre d'imiter. Chap. VIII. 5. Quoi qu'il en soit, *être conforme à l'image de J. C.*, c'est être conforme à J. C. même, Rom. VIII. 28. & *être transformé à l'image de J. C.*, c'est imiter & représenter l'Original, qui est J. C. Autr. *La Loi n'aiant qu'un crayon des biens à venir, & non un tableau achevé.* Selon cette traduction, la Loi est opposée à l'Evangile, comme *l'ébauche* d'un tableau au *tableau* même.

Par les mêmes Sacrifices.] Ce sont *les Sacrifices* du jour *des Expiations.* Cela est confirmé par le ℣. 4. où l'Apôtre parle *du sang des taureaux & des boucs*, qui étoient les victimes de ce jour-là. Voyez sur le Chap. IX. 7. On offroit de nouvelles victimes; mais comme elles étoient de même nature, & offertes avec les mêmes cérémonies, l'Apotre dit que ce sont les *mêmes Sacrifices.*

Sans interruption.] Gr. *Toujours.* C'est-à-dire, par une pratique constante & perpétuelle. Voyez Lév. XVI. 29, 31, 34.

Sanctifier parfaitement.] Gr. *Consommer.* C'est-à-dire, expier les péchés *par rapport à la conscience*; Ci-dessus IX. 13, 14. & mettre le pécheur en état d'obtenir l'héritage du Ciel. Là-même, ℣. 9, 23. Voyez sur le Chap. II. 10. & ce qu'on a dit dans la Préface sur la vertu ou l'impuissance des Sacrifices de la Loi.

Ceux qui s'approchent de Dieu.] Pour l'honorer, & lui offrir le culte qui lui est dû. Esai. XXIX. 13. L'expression est prise de ce que Dieu étant présent dans son Tabernacle, ou dans son Temple, les Fidèles s'y rendoient, & *s'approchoient* de lui, pour lui offrir leurs prières & leurs sacrifices. Voyez Ps. CXLVIII. 14. Conférez Ps. XLII. 2.

℣. 2. *Autrement on eût cessé* &c.] Il y a quelques Manuscrits, où l'on lit, *N'eût-on pas cessé?* & c'est ainsi que S. Chrysostome & Théodoret rapportent le texte Grec. Le sens est le même. Le raisonnement de l'Apotre est fondé sur ces principes. Le prémier est, que lorsque quelqu'un avoit péché, il offroit un Sacrifice pour ce péché-là. *Il étoit* donc *purifié une fois.* Cependant, on ne laissoit pas, le jour des propitiations, de faire de nouveau la confession & l'expiation de tous les péchés du Peuple. Ils n'avoient donc pas été expiés par les Sacrifices particuliers, que chaque pécheur avoit offert pour son péché. Le second, c'est que chaque jour des propitiations le Souverain-Sacrificateur *confessoit toutes les iniquités des Enfans d'Israel, & tous leurs forfaits selon tous leurs péchés*, Lév. XVI. 21. Cela est très général. Il ne s'agit pas seulement des péchés commis durant l'année précédente, mais de tous les péchés de la Nation : ce qui insinue qu'ils n'étoient pas expiés par les Sacrifices des années précédentes. Le troisième, c'est que la réitération annuelle des mêmes Sacrifices montroit, qu'ils n'avoient pas la vertu de fléchir la Justice de Dieu envers les pécheurs, & de le rendre favorable aux hommes; car en ce cas-là, il n'auroit fallu que recourir à sa miséricorde par la repentance, lorsqu'on se sentoit coupable de quelque nouveau péché. C'est l'avantage du Sacrifice de J. C. *La rédemption*, qu'il a acquise, est d'une vertu *éternelle.* Ci-dessus IX. 12. & ici ℣. 14. On est obligé d'étendre ces remarques, pour prévenir une objection contre le raisonnement de l'Ap-

⁴ Et en effet, il eft impoffible que le fang des taureaux & des boucs efface les péchés. ⁵ C'eft pourquoi *Jéfus-Chrift* parle ainfi, en entrant dans le Monde: Tu n'as point voulu de victime, ni d'oblation; mais tu m'as formé un corps. ⁶ Les Holocauftes, & *les Sacrifices* pour le péché, ne t'ont point été agréables. ⁷ Alors j'ai dit: *Me* voici, je viens, *felon qu'*il eft écrit de moi dans le volume du Livre, pour faire, ô *mon* Dieu, ta volonté. ⁸ Après avoir dit: Tu n'as point voulu, tu n'as point agréé de victimes, d'oblation, d'Holocauftes, ni

℣. 4. Lév. XVI. 14. Nomb. XIX. 4. Héb. IX. 13. ℣. 5. Pf. XL. 7. L. 8. &c. Ef. I. 11. Jérém. VI. 20. Amos V. 21.

l'Auteur facré, qui vient aifément dans l'efprit d'un Lecteur attentif.

Qui facrifioient.] C'eft ce que fignifie le mot Grec, *fervir.* Voyez fur le Chap. IX. 9.

Ne fe feroient plus fentis &c.] Gr. *N'auroient plus eu aucune confcience des péchés.* C'eft-à-dire, *des* mêmes *péchés*, pour lefquels on avoit déja offert des Sacrifices.

℣. 3. *On fait tous les ans commémoration* &c.] Dans la confeffion générale du S. Sacrificateur, Lév. XVI. 21.

℣. 4. *Il eft impoffible que le fang des taureaux* &c.] C'étoient les victimes du jour des expiations. Lév. XVI. Le fang de ces victimes ne pouvoit expier les péchés *par rapport à la confcience*, délivrer le pécheur de la peine éternelle, ni lui procurer une bienheureufe immortalité. Voyez ci-deffus IX. 12, 13. Cet endroit établit la néceffité du Sacrifice de J. C.

℣. 5. *C'eft pourquoi J. C. parle ainfi* &c.] L'Apôtre met dans la bouche de J. C. ce que David a dit de lui-même Pf. XL. 7, 8, 9. Dans le fens littéral le Prophète veut dire, que Dieu préfère les bonnes œuvres à tous les Sacrifices. Voyez Hofée VI. 6. Et dans le fens fpirituel, que Dieu abrogeroit un jour les Sacrifices de la Loi à caufe de leur imperfection & de leur infuffifance, pour mettre en leur place le Sacrifice de J. C.

En entrant dans le Monde.] On peut rapporter ces paroles à la naiffance du Seigneur, par laquelle il eft effectivement *entré dans le Monde.* C'eft une figure fort belle & fort vive: Dès qu'il a vu le jour, il s'eft lui-même dévoué à Dieu. Mais on peut rapporter auffi ces mêmes paroles à *l'entrée* de J. C. dans fon miniftère. Ce fut alors que *le Père le fanctifia, & l'envoya dans le Monde*, Jean X. 36. XVII. 18. & ce fut auffi alors qu'il fe dévoua entièrement à Dieu. On ne peut guères douter, que la *prière*, que J. C. faifoit, lorsqu'*aiant été baptizé* il reçut le *S. Efprit*, Luc III. 21. ne contînt une déclaration équivalente à celle qu'il fait ici, *Me voici, je viens, ô mon Dieu, pour faire ta volonté.* Conférez Jean V. 30. VI. 38.

Tu m'as formé un corps.] C'eft ainfi qu'on lit dans les LXX. Pf. XL. 7. Il y a dans l'Hébreu, *Tu m'as percé les oreilles*, expreffion figurée, que l'on croit fignifier, Tu m'as deftiné, & je me fuis dévoué moi-même, à te fervir toute ma vie. Voyez Deut. XV. 16, 17. Il eft mal-aifé de favoir au jufte, pourquoi les LXX. ont rendu l'Hébreu de la forte; mais comme l'Auteur facré fuit ordinairement leur Verfion, il l'a fait auffi dans cet endroit. Le fens eft: Tu m'as donné une Nature capable de t'être offerte en Sacrifice, pour expier les péchés des hommes. Voyez la Préface.

℣. 6. *Les Holocauftes* &c.] Dans le fens littéral, cela doit s'entendre par comparaifon; dans le fens myftique, abfolument. *Les Holocauftes* n'ont point eu la vertu de rendre Dieu propice aux pécheurs.

℣. 7. *Selon qu'il eft écrit de moi dans le volume du Livre.*] Savoir *du Livre* de la Loi, qui eft *le Livre* par excellence. Ci-deffus IX. 19. Cela convient parfaitement à J. C., dont les fouffrances & le Sacrifice avoient été marqués dans les oracles & dans les types de la Loi. Matth. XXVI. 54. Luc XXIV. 44.

Dans le volume.] C'eft ce que fignifie le mot Grec dans les LXX. Voyez Efdras VI. 2. Ezéch. II. 9. III. 1, 2. Les Juifs avoient la Loi écrite fur des feuilles, coufues les unes aux autres, qu'ils plioient en *rouleau*, ou en *volumes.* Théodoret l'a remarqué fur II. Tim. IV. 13. Ils gardent encore cet ufage.

Ta volonté.] Il s'agit bien en général de *cette volonté de Dieu*, qui oblige tous les hommes, & qui a obligé J. C. entant qu'homme. Mais il s'agit en particulier de cette *volonté*, qu'il s'eft chargé d'accomplir en qualité de Rédempteur. Le Sacrifice du Seigneur a été un acte d'*obéiffance*, Phil. II. 8. & l'exécution du Decret de Dieu, qui avoit *ordonné* ce Sacrifice, pour faire l'expiation du péché. Rom. III.

ni *de Sacrifices* pour le péché; c'eſt-là ce qui s'offre ſelon la Loi; 9 il ajou-
te auſſi-tôt, *Me* voici, je viens pour faire, ô *mon* Dieu, ta volonté. Il abo-
lit le prémier, pour établir le ſecond. 10 Et c'eſt en conſéquence de cette
volonté que nous avons été ſanctifiés, par l'oblation que JESUS-CHRIST
a faite une ſeule fois de ſon propre corps.

11 Tout Sacrificateur donc ſe préſente chaque jour, faiſant le ſervice *di-
vin*, & offrant ſouvent les mêmes Sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les
péchés. 12 Au-lieu que celui-ci, après avoir offert un ſeul Sacrifice, s'eſt
aſſis à la droite de Dieu pour toujours: 13 Attendant la ſeule choſe qui
reſte *à faire*, c'eſt que *Dieu* ait réduit ſes ennemis à lui ſervir de marche-
pied. 14 Car par une ſeule oblation il a purifié pour toujours ceux qui ſont
ſanctifiés. 15 C'eſt auſſi ce que le Saint Eſprit nous déclare, lorsqu'après
avoir dit, 16 Voici l'Alliance que je traiterai avec eux, quand ce tems-là
ſera

℣. 10. Héb. IX. 12. ℣. 12, 13. Pſ. CX. 1. Act. II. 34. I. Cor. XV. 25. Eph. I. 20. Col. III. 1. Héb. I. 3. XIII. 1, 8. ℣. 16. Jérém. XXXI. 31. Rom. XI. 27.

III. 25. Conférez Matth. XXVI. 42. Gal. I. 4.

℣. 9. *Il abolit le prémier.*] Savoir *les Sacrifices* de la Loi, pour mettre en leur place le Sacrifice de J. C.

℣. 10. *Sanctifiés.*] Délivrés de nos péchés, dont il nous a obtenu la parfaite rémiſſion. Voyez les ℣. 1. & 14. & ci-deſſus IX. 14.

℣. 11. *Tout Sacrificateur.*] Il y a dans quelques Manuſcrits, *Tout Souverain-Sacrificateur*, ce qui ſemble être une explication; car *le Souverain-Sacrificateur* eſt quelquefois nommé ſimplement, *le Sacrificateur*. C'eſt en effet de celui-là qu'il s'agit.

Chaque jour.] Ou, *à certain jour*, au jour marqué pour cela. C'eſt à la Fête des propitiations. Voyez ci-deſſus VII. 27.

Les mêmes Sacrifices.] Voyez ſur le ℣. 1.

℣. 12. *S'eſt aſſis pour toujours* &c.] Voyez ſur le Chap. VIII. 1.

℣. 13. *Que Dieu ait réduit* &c.] Gr. *Que ſes ennemis ſoient mis pour marchepied de ſes pieds.* C'eſt-à-dire, qu'ils lui ſoient entièrement ſoumis. Voyez Pſ. CX. 1. Il s'agit en général de tous ceux qui s'oppoſent à l'Evangile. Voyez le ℣. 27. Mais il s'agit ſur-tout *de la Mort*, & *du Diable qui en a l'empire*, Chap. II. 14. J. C. en triomphera parfaitement, quand il donnera la vie éternelle à ceux qui croyent en lui, I. Cor. XV. 25, 26, 54.

℣. 14. *Purifié*] Gr. *Conſommé.* Voyez ſur le ℣. 1.

Ceux qui ſont ſanctifiés.] C'eſt-à-dire, ceux qui croyant en J. C. ont été baptizés en ſon Nom; qui ont reçu la rémiſſion de leurs péchés, & les graces de ſon Eſprit, pour vivre dans *la Sainteté*. Voyez I. Cor. VI. 11. Cela eſt expliqué dans le ℣. 22. Voyez auſſi les ℣. 10. & 29.

℣. 15. *Le Saint Eſprit déclare.*] Par le Prophète Jérémie XXXI. 33, 34. De même ci-deſſus, III. 7. IX. 8. Voyez au reſte, pour l'explication de cet Oracle, les remarques ſur le Chap. VIII. 8. & ſuiv.

℣. 19. *Ainſi, mes Frères* &c.] L'Apôtre commence ici une très belle exhortation à la conſtance dans la foi & dans la piété. Il continue cette exhortation juſqu'au Chap. XII. 19.

Dans le Saint des Saints.] Gr. *Dans les Saints*, C'eſt le Ciel, repréſenté par *le Saint des Saints.* Chap. IX. 8, 24. VIII. 2. J. C. y eſt entré comme le *Précurſeur* des Fidèles, & *pour* leur *préparer place.*

℣. 20. *Par la voie* &c.] Autr. *Par le ſang de Jéſus-Chriſt, qui eſt la voie* &c. Tout ceci eſt fort figuré, & plein d'alluſions au Tabernacle. Le S. Sacrificateur, aiant immolé les victimes du jour des propitiations, alloit en porter le ſang dans *le Lieu très ſaint*, où il ne pouvoit entrer qu'à la faveur de ce ſang. Il traverſoit pour cela *le Lieu ſaint*, & levoit *le voile*, qui ſéparoit ce lieu-là *du Lieu très ſaint*, & qui en défendoit l'entrée & la vue aux Sacrificateurs. De même J. C., s'étant offert en Sacrifice, eſt allé dans le Ciel pour s'y préſenter à Dieu. Comme c'eſt par la vertu de ſa mort, dans laquelle *ſa chair* a été percée, qu'il s'eſt ouvert l'entrée du Ciel, & qu'il l'a ouverte à tous les Fidèles, l'Apôtre repréſente cette *chair* comme *le voile*, qu'il a déchiré pour entrer dans le

ſera arrivé, dit le Seigneur, je mettrai mes Loix dans leurs cœurs, je les
écrirai dans leurs eſprits, 17 il ajoute: Et je ne me ſouviendrai plus de leurs
péchés, ni de leurs tranſgreſſions. 18 Or, quand les péchés ſont remis, il n'eſt
plus beſoin d'oblation pour le péché.

19 Ainſi, *mes* Frères, puiſqu'en vertu du Sang de JESUS-CHRIST nous
avons la liberté d'entrer dans le Saint *des Saints*, 20 par la voie nouvelle
& vivante, qu'il nous a le prémier ouverte & tracée par le voile, c'eſt-à-dire,
par ſa propre chair: 21 Et puiſque nous avons un grand Sacrificateur, *qui eſt
établi* ſur la Maiſon de Dieu, 22 approchons-nous avec un cœur ſincère, *&*
avec une pleine & entière foi, aiant le cœur purifié des ſouillures d'une mau-
vaiſe conſcience, & le corps lavé d'une eau pure.

23 Demeurons fermes & inébranlables dans l'eſpérance dont nous faiſons
profeſſion, puiſque celui qui nous a fait les promeſſes, eſt fidèle: 24 Ayons
l'œil

℣. 19. Jean X. 9. XIV. 6. Rom. V. 2. Eph. II. 13, 18. III. 12. Héb. IX. 8, 12. I. Pier. III. 18. ℣. 21. Héb. IV. 14, 16. ℣. 22. Ezéch. XXXVI. 25. Eph. III. 12. Jaq. I. 6. ℣. 23. I. Cor. I. 9. I. Theſſ. V. 24. Héb. IV. 14.

le Sanctuaire du Ciel. Voyez ci-deſſus, IX. 11.

Nouvelle.] On remarque, que le mot de l'Original ſignifie à la lettre, *qu'on vient d'immoler.* Si cette obſervation eſt juſte, on voit pourquoi l'Apôtre s'en eſt ſervi.

Vivante.] C'eſt-à-dire, *qui ſubſiſte toujours*, comme l'a fort bien expliqué S. Chryſoſtome, Hom. XIX. p. 867. Voyez ci-deſſus, IV. 12. Peut-être auſſi que l'Auteur ſacré a en vue la perſonne même du Fils de Dieu, qui *vit* éternellement. Autr. Qui conduit à la vie, *vivifiante.* Ainſi, *Le pain vivant*, Jean VI. 51.

Qu'il nous a le prémier ouverte & tracée.] Gr. *Qu'il nous a dédiée.* C'eſt-à-dire, *qu'il nous a préparée, & par laquelle il a paſſé le prémier.* S. Chryſoſtome, là-même. *Dédier une choſe*, c'eſt commencer à la faire ſervir, après l'avoir achevée. Conférez ci-deſſus, VI. 20.

℣. 21. *Sur la Maiſon de Dieu.*] C'eſt le Ciel, dont J. C. eſt *le Pontife*, Chap. VIII. 1, 2. IX. 24. X. 12. Jean XIV. 2. Le Temple de Jéruſalem, & le Tabernacle ſont appellés *la Maiſon de Dieu*; mais c'étoit *une Maiſon faite par les hommes.* Conférez ci-deſſus, III. 6.

℣. 22. *Approchons-nous.*] Savoir, *de Dieu.* Le ſens eſt: Invoquons-le, implorons ſa grace. C'eſt une alluſion à ce que le Souverain-Sacrificateur *s'approchoit* de *l'Arche*, pour obtenir de Dieu la rémiſſion des péchés. Ci-deſſus, IV. 16. VII. 25. X. 1. Ou bien, cela veut dire: Allons vers le Ciel, où eſt entré notre Précurſeur & notre *Souverain-Pontife*, & où il nous a acquis *la liberté d'entrer* avec lui. Conférez Jean XIV. 1-6.

Un cœur ſincère.] Exempt de défiance & d'hypocriſie, plein de confiance & de courage. S. Chryſoſtome joint ces deux idées. Il y a dans l'Original, *Un vrai cœur.* L'Auteur de l'Eccléſiaſtique a dit, *N'approchez pas de Dieu avec un cœur double.* Chap. I. 25.

Avec une pleine & entière foi.] C'eſt, & la perſuaſion des vérités que l'Apôtre vient d'enſeigner, & la confiance qui nait de cette perſuaſion, Jean XIV. 11, 13, 14.

Purifié.] Le mot Grec ſignifie *ceux ſur qui l'on fait aſperſion.* La cauſe eſt miſe pour l'effet, *l'aſperſion* pour *la purification*, parce qu'on *purifioit* les perſonnes, en faiſant ſur elles des aſperſions avec du ſang, ou avec *l'eau de ſéparation.* Voyez Nomb. XIX. & ci-deſſus, IX. 13, 19, 22.

Des ſouillures d'une mauvaiſe conſcience.] Gr. *De mauvaiſe conſcience.* L'Auteur appelle ainſi celle qui a des péchés à ſe reprocher, & qui craint une juſte condamnation. Le ſens eſt: Etant aſſurés de la rémiſſion de nos péchés par le Sang de J. C. Voyez le ℣. 3. & ci-deſſus, IX. 14. Mais il faut ajouter à cette grace une vie innocente, que Dieu exige du pécheur à qui il pardonne. Voyez Tit. II. 14. & aill.

Le corps lavé d'une eau pure.] C'eſt une alluſion au Baptême, ou aux purifications de la Loi, mais ſur-tout à celle du Souverain-Sacrificateur, lorſqu'il devoit entrer dans le Sanctuaire, Exod. XXX. 20. Lév. XVI. 4. Le ſens eſt: Etant exempts des impuretés de la chair.

℣. 23. *Dans l'eſpérance dont nous faiſons profeſſion.*] Gr. *La profeſſion de l'eſpérance.* Voyez ſur Chap. III. 6.

℣. 24. *Ayons l'œil* &c.] Obſervons s'il y a quel-

l'œil les uns ſur les autres, pour nous exciter mutuellement à la charité &
aux bonnes œuvres. 25 N'abandonnons point nos aſſemblées, comme quel-
ques-uns ont accoutumé *de faire*, mais encourageons-nous *les uns les au-
tres*; & cela d'autant plus que nous voyons que le Jour s'approche. 26 Car
ſi nous péchons volontairement après avoir reçu la connoiſſance de la Véri-
té, il ne reſte plus de Sacrifice pour les péchés, 27 & il n'y a plus à atten-
dre que le terrible Jugement *de Dieu*, & l'ardeur du feu, qui doit dévorer
ſes ennemis.
28 Quand quelqu'un avoit violé la Loi de Moïſe, on le faiſoit mourir
ſans miſéricorde, ſur la dépoſition de deux ou de trois témoins. 29 Ju-
gez vous-mêmes combien ſera plus grand le ſupplice, que ſouffrira celui
qui

℣. 25. Rom. XIII. 11. II. Pier. III. 9, 11, 14 ℣. 26. Nomb. XV. 30. Matt. XII. 31. Héb. VI. 4. II. Pier. II. 20, 21. I. Jean V. 16. ℣. 27. Sophon. I. 18. III. 8. ℣. 28. Nomb. XXXV. 30. Deut. XIX. 15. Matth. XVIII. 16. Jean VIII. 17. II. Cor. XIII. 1. ℣. 29. I. Cor. XI. 29.

quelqu'un de foible, pour l'encourager & le ſoutenir; s'il y a des pauvres, pour les aſſiſter; s'il y a des pécheurs, pour les corriger avec douceur; s'il y a des Saints, qui donnent de grands exemples de foi & de vertu, pour les imiter. Il s'agit *d'une attention*, qui ne ſert qu'*à redoubler* en tous l'*ardeur de la charité*, & *le zèle* pour *les bonnes œuvres*. Voyez ci-deſſus, III. 12. & plus bas XII. 15.

℣. 25. *N'abandonnons point nos aſſemblées.*] *Abandonner les aſſemblées*, c'eſt renoncer à la Foi qu'on y profeſſoit. Ce ſens eſt confirmé par le ℣. 23 qui précède, par le ℣. 26 qui ſuit, & par les ℣. 35. & ſuiv. Cependant l'Apôtre condamne auſſi la négligence à ſe trouver aux aſſemblées des Fidèles. Cette négligence, qui venoit de la crainte des perſécutions, étoit contraire à la profeſſion publique de l'Evangile, elle étoit un acheminement à l'Apoſtaſie.

Encourageons-nous.] Autr. *Conſolons, exhortons-nous.*

Nous voyons que le Jour s'approche.] C'eſt prémièrement *le Jour* de la ruïne des Juifs, & de la délivrance des Chrétiens, qu'ils opprimoient. C'eſt en ſecond lieu, *le Jour* de l'avénement du Seigneur, que les Fidèles enviſageoient comme tout *proche*, & qui eſt différé par la patience de Dieu, II. Pier. III. 9. Voyez ce qu'on a remarqué ſur I. Theſſ. IV. 15, 17. & dans la Préface ſur cette Epître-là. Conférez Rom. XIII. 11. I. Cor. VII. 29.

℣. 26. *Si nous péchons volontairement.*] Le *péché volontaire* eſt en général celui qui ſe commet avec connoiſſance. Voyez Nomb. XV. 23. & ſuiv. car il ſemble que l'Apôtre a eu en vue cet endroit-là. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique appelle auſſi un *péché volontaire*, celui qui ſe commet malgré les remontrances & la répréhenſion, Chap. XX. 1. De même, Clément Romain, dans ſon Epître aux Corinthiens, Sect. XI. *Prions Dieu qu'il nous pardonne, ſi nous avons commis quelque péché involontaire*, c'eſt-à-dire, par ignorance & ſans deſſein. Cependant *le péché*, dont il s'agit ici, eſt proprement l'Apoſtaſie. Cela eſt confirmé par le ℣. 29. & par le parallèle du Chap. VI. 4, 5, 6. C'eſt donc renoncer à l'Evangile, ſans y être pouſſé par une violente tentation.

Il ne reſte plus de Sacrifice &c.] Cette raiſon inſinue, que le Sacrifice de J. C., qui n'a pas beſoin de réitération, parce qu'il eſt d'une vertu infinie, n'a point été offert pour expier le crime des Apoſtats *volontaires*, & que le Seigneur n'a pas eu intention d'obtenir le pardon de ce crime-là. C'eſt pour cette même raiſon, que le péché contre le S. Eſprit eſt irrémiſſible. Il a été excepté des péchés, que Dieu a promis de pardonner par l'Alliance de grace.

℣. 27. *Ses ennemis.*] Ceux qui s'oppoſent à l'Evangile, comme les Juifs; & ceux qui le trahiſſent, comme les Apoſtats, Chap. VI. 8.

℣. 28. *Violé*] C'eſt ce que ſignifie l'Original. Ainſi Marc VII. 9. I. Mach. XIV. 45. Autr. *mépriſé*.

On le faiſoit mourir ſans miſéricorde.] Voyez Nomb. XV. 30, 31. Deut. XVII. 2-6. Il s'agiſſoit des grands péchés, que la Loi déclaroit irrémiſſibles, & en général de tout péché commis de deſſein délibéré. Ainſi approcher du Tabernacle, ſans avoir été purifié d'une ſouillure tout-à-fait cérémonielle, étoit un crime puni de mort. Nomb. XIX. 20.

℣. 29. *Que ſouffrira.*] A la lettre, *Dont ſera jugé digne.* Mais l'expreſſion Grecque a effectivement le ſens qu'on lui a donné. *Etre jugé digne d'une choſe*, ſe dit, pour *avoir cette choſe-là*, ou *la recevoir.* *Fou-*

qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, tenu pour profane le Sang de
l'Alliance par lequel il avoit été sanctifié, & outragé l'Esprit de grace.
30 Car nous connoissons celui qui a dit, C'est à moi qu'appartient la ven-
geance, & je la ferai, dit le Seigneur. Et encore, Le Seigneur vengera son
Peuple. 31 C'est une chose terrible, que de tomber entre les mains du Dieu
vivant.

32 Rappellez dans votre mémoire ces prémiers tems, où, après avoir
été éclairés, vous avez soutenu de grands combats, en souffrant *pour l'E-
vangile*; 33 les uns aiant été exposés devant tout le monde aux opprobres
& aux persécutions, & les autres prenant part aux maux de ceux que l'on
traitoit de la sorte. 34 En effet, vous avez non-seulement compati à mes
chaî-

℣. 30. Deut. XXXII. 35, 36. Rom. XII. 19. ℣. 32. Gal. III. 4. Phil. I. 29, 30. Col. II. 1. ℣. 33. Phil. I. 7. IV. 14. ℣. 34. Matt. V. 12. VI. 20. XIX. 21. Luc XII. 33, Act. V. 41. XXI. 53. I. Thess. II. 14. I. Tim. VI. 19. Jaq. I. 2.

Foulé aux pieds le Fils de Dieu.] Cela est figuré, & veut dire le *traiter avec le dernier mépris, & la dernière ignominie.* Les LXX. rendent par *mépriser* un mot Hébreu, qui signifie *fouler aux pieds.*

Tenu pour profane le Sang de l'Alliance.] Reconnoître que *le Sang* de J. C. a été justement répandu; que le Seigneur a mérité la mort qu'il a soufferte. Ces mots répondent à ceux-ci du Chap. VI. 6. *Ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, & l'exposent à l'ignominie.* L'Apôtre décrit ici évidemment l'Apostasie: car il n'y a que des Apostats & des Incrédules, qui puissent tenir *le Sang* de J. C. pour *un Sang profane.* C'est aussi ce que faisoient les Juifs, & ceux qui retournoient au Judaïsme. Ils disoient *anathème* à J. C., comme à un faux Prophète. Voyez ci-dessus VI. 6.

Par lequel il avoit été sanctifié.] Consacré à Dieu dans le Baptême, où il avoit obtenu la rémission de ses péchés, sous la condition de la persévérance. Conférez I. Cor. VI. 11. & ici ℣. 14.

Outragé l'Esprit de grace] En abandonnant l'Evangile, les Apostats démentoient *le S. Esprit* qui rendoit témoignage à l'Evangile. Ci-dessus VI. 4. Ce péché tient de la nature du péché contre le S. Esprit, dont il est parlé, Matth. XII. 31, 32: mais il y a cette différence, que le dernier est le péché des incrédules, qui n'ont reçu ni le Baptême, ni les graces du S. Esprit; au-lieu que le prémier est le péché de ceux qui aiant cru avoient été baptizés, & avoient reçu les dons de l'Esprit de Dieu. C'est ce qui rend ce dernier péché plus atroce encore & plus irrémissible que l'autre.

℣. 30. *C'est à moi* &c.] Voyez Deut. XXXII. 35.

Le Seigneur &c.] Voyez là-même ℣. 36. Il y a à la lettre, *Le Seigneur jugera son Peuple*, ce qui veut dire, *Le Seigneur rendra justice à son Peuple, il le vengera.* A plus forte raison vengera-t-il son Fils & son Esprit outragés. Cependant l'Auteur Sacré peut avoir pris ces paroles dans un autre sens, que les termes admettent, quoique ce ne soit pas celui du Prophète. En ce cas-là, il a voulu dire que *le Seigneur punira* les rebelles, qui sont parmi *son Peuple.*

℣. 31. *Tomber entre les mains du Dieu vivant.*] Etre livré à la juste vengeance d'un Dieu immortel, & qui peut prolonger éternellement les peines des méchans. Voyez Luc XII. 4, 5. Ci-dessus, IX. 14

℣. 32. *Ces prémiers tems.*] Lorsque les Eglises de Judée furent violemment persécutées par les Juifs. Voyez Act. VIII. 1. & suiv. XII. 1. & suiv. I. Thess. II. 14.

Eclairés.] Ou *illuminés*, savoir par *la connoissance de la Vérité*, ℣. 26. Voyez sur Eph. III. 9. & ci-dessus, VI. 4. Les Pères eux-mêmes, qui ont expliqué ce dernier endroit du *Baptême*, ont expliqué celui-ci des lumières de l'Evangile. Théodoret sur ce passage p. 444.

De grands combats &c.] Gr. *Un grand combat de souffrances.*

℣. 33. *Exposés devant tout le monde.*] Voyez sur I. Cor. IV. 9.

Les autres prenant part &c.] C'est-à-dire, *En leur donnant toute sorte d'assistance*, Théodoret sur cet endroit. Ainsi, Rom. XIII. 13. *prendre part*, ou *communiquer aux nécessités des Saints*, c'est *assister les Saints dans toutes leurs nécessités.*

℣. 34. *Vous avez compati à mes chaines.*] C'est-à-dire: Vous m'avez assisté & consolé dans

chaînes, mais vous avez souffert avec joie qu'on vous enlevât vos biens,
sachant que vous en aviez d'autres dans le Ciel, qui sont plus excellens, &
qui dureront toujours. 35 N'abandonnez donc pas cette confiance & cette
fermeté que vous avez fait paroître, puisqu'elle doit avoir une si grande ré-
compense. 36 Car vous avez besoin de patience, afin qu'en faisant ce que
Dieu vous a commandé, vous obteniez les biens qui vous sont promis.
37 Attendez *seulement* encore tant soit peu. Celui qui doit venir, viendra,
il ne tardera point : 38 Et c'est alors que le juste aura la vie par la foi ;
mais si *quelqu'un* est timide & se retire, il ne me sera point agréable. 39 Pour
nous, nous ne sommes point de lâches Déserteurs, pour *nous* perdre; au con-
traire, nous garderons la foi, pour le salut de *nos* ames.

CHA-

℣. 35. Matt. X. 32. ℣. 37. Habac. II. 3, 4. Luc XVIII. 8. Rom. I. 17. Gal. III. 11. I. Pier. V. 10. II. Pier. III. 8.

dans mes *liens*. Cela convient très bien à S. Paul qui avoit été prisonnier pendant deux ans à Jérusalem, ou à Césarée, Act. XXIV. 28. Cependant quelques Manuscriss, & les Versions Latine & Syriaque portent, *Vous avez compati à ceux qui sont*, ou, *qui étoient dans les chaînes*; & il paroît que S. Chrysostome a lu de la sorte. Hom. XXI. p. 879. Théodoret d'un autre côté suit la leçon ordinaire, & la plus autorisée par les Manuscrits; outre que le ℣. 19. du Chap. XIII. montre que l'Auteur de cette Epître étoit prisonnier. Voyez la Préface, sect. XI.

Vous avez souffert avec joie qu'on vous enlevât &c.] Voyez Act. V. 41. II. Thess. II. 14.

Sachant que vous en aviez d'autres.] On lit dans plusieurs Manuscrits, *Que vous avez en vous-mêmes*, ou, comme d'autres traduisent ces derniers mots, *Sachant en vous-mêmes que vous avez* &c. Le sens qu'on a rendu, est celui de la Vulgate, de quelques Manuscrits, de S. Chrysostome & de Théodoret; & c'est d'ailleurs celui qui paroît le plus simple.

℣. 35. *N'abandonnez donc pas cette confiance* &c.] Gr. *Votre confiance.* Il semble que l'Apôtre ait fait allusion à l'action de *jetter son bouclier*, ce qui étoit plus infame chez les Grecs que de fuir. Voyez les Lettres d'Isocrate, Ep. II. Le sens est: Puisque les Fidèles *ont de si grands biens* à attendre *dans le Ciel*, persévérez constamment dans la profession de l'Evangile.

Elle doit avoir.] Gr. *Elle a*, pour dire, Elle aura certainement.

℣. 36. *De patience.*] Ou, *de constance.* Car l'Original renferme ces deux idées.

Les biens qui vous sont promis.] Gr. *La promesse.*

℣. 37. *Attendez seulement encore* &c.] C'est le sens de l'expression de l'Original, qui est fort abrégée.

Celui qui doit &c.] Voyez Habacuc II. 3, 4. L'Apôtre emploie les paroles de ce Prophète, qui exhortoit le Peuple de Dieu à la patience, par l'assurance d'une délivrance prochaine.

℣. 38. *C'est alors* &c.] Quand le Seigneur sera venu, il donnera *la vie* éternelle à ceux qui auront persévéré dans *la foi*. Voyez sur Rom. I. 7. On peut aussi traduire, *Cependant le juste vivra par la foi.* Il se soutiendra par l'espérance de l'accomplissement des promesses de Dieu. Conférez II. Cor. IV. 17, 18. I. Pier. I. 5, 6.

Mais si quelqu'un est timide & se retire.] Le mot Grec exprime *une fuite*, ou *une retraite* causée par *la crainte* & par la lâcheté. L'Auteur du Livre de la Sagesse a dit dans ce sens-là, que *le Maitre de toutes choses ne craint personne*, Sap. VI. 7. Cet Auteur fait allusion à ce qui est dit de *l'Ange* de l'Eternel, Exod. XXXIII. 21. *qu'il n'épargnera qui que ce soit*; ce que les LXX. ont rendu par, *Il ne craindra personne.* Ils ont employé le terme qui est ici dans l'Original.

Il ne me sera &c.] Gr. *Mon ame ne se plaira point en lui.* C'est une expression Hébraïque, & une figure qu'on nomme diminution. Le sens est, Je le haïrai, & le punirai.

℣. 39. *Nous ne sommes point de lâches Déserteurs* &c.] Gr. *Nous ne sommes point de la timidité*, ou, *de la fuite*, *pour la perte*; *mais de la foi*, *pour* &c.

Salut.] C'est ce que signifie le mot Grec, qu'on

CHAPITRE XI.

Description de la foi. C'est par elle, que nous savons que le Monde a été créé. 1-3. *Abel, Enoch, agréables à Dieu par la foi.* 4-6. *Toutes les grandes actions de vertu, qu'ont fait les anciens Patriarches, ont eu leur source dans la foi. Abraham, Sara, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse. Pâque. Passage de la mer. Jéricho. Raab.* 7-31. *Autres exemples de foi & de patience dans les anciens Fidèles.* 32-38. *Ils n'arriveront point à la perfection sans nous.* 39, 40.

1 OR la foi est une attente ferme & constante des choses que l'on espère,
& une conviction de celles que l'on ne voit point. 2 Et c'est par cet-
te foi que *nos* anciens *Pères* se sont rendus si recommandables.
3 C'est la foi, qui nous apprend que Dieu a formé le Monde par sa
Parole; de sorte que les choses qui se voyent n'ont point été faites d'une
ma-

CHAP. XI. ℣. 1. Rom. VIII. 24. II. Cor. IV. 18. ℣. 3. Gen. I. 1. Ps. XXXIII. 6. Rom. IV. 17. II. Pier. III. 5.

qu'on traduit ordinairement *acquisition.* Voyez dans les LXX. Exod. I. 16. Jos. VI. 17. II. Chroniq. XIV. 13. &c.

CHAP. XI. ℣. 1. *La foi.*] *La foi* est cette Vertu, qui nous fait acquiescer à toutes les vérités que Dieu nous révèle, & à tous les ordres qu'il nous donne. C'est l'idée générale de *la foi.* Mais l'Auteur Sacré la considère ici sous l'idée particulière de la persuasion des promesses de Dieu, & de l'espérance certaine de leur accomplissement.

Une attente ferme & constante.] C'est la signification qu'a ici le mot d'*hypostase*, qui est dans l'Original. Voyez la remarque sur le Chap. III. 14. Comme ce mot signifie *substance* dans les Auteurs Grecs, d'autres traduisent, *La foi est la substance des choses que l'on espère*, c'est-à-dire, qu'elle les rend présentes, & leur donne dans l'esprit du Fidèle une existence anticipée. Ainsi *Abraham a vu le Jour du Seigneur*, Jean VIII. 56

Une conviction.] Le Grec signifie *une preuve certaine*, & par une figure assez commune, il signifie dans cet endroit, *la persuasion*, ou *la conviction*, qui en est l'effet. Cependant si on veut conserver à l'Original sa signification propre, il faudra l'expliquer par rapport au Fidèle, *la foi* lui tient lieu d'*une preuve certaine des choses qu'il ne voit point.* D'autres traduisent *Démonstration*, terme qui veut dire la même chose que *preuve certaine.* Conférez le ℣. 27.

Des choses que l'on ne voit point.] Soit qu'elles ne puissent *être vues* absolument, comme *Dieu* & ses *perfections* (Rom. I. 20 & ici ℣. 6.) soit qu'étant *visibles* de leur nature, elles soient *invisibles* à cause de leur éloignement. Ainsi *le Déluge* ℣. 7. *la résurrection* &c.

℣. 2. *Nos Anciens.*] Les illustres Ancêtres des Israélites, dont l'Auteur va parler dans la suite.

Se sont rendus si recommandables] Le mot Grec, qui signifie proprement *avoir témoignage*, se prend pour *avoir un témoignage avantageux*, s'acquérir de l'estime & des louanges. S. Luc l'emploie souvent dans ce sens-là. Voyez Act. VI. 3. X. 22. &c.

℣. 3. *Le Monde.*] Gr. *Les siècles*, comme ci-dessus, I. 2.

Par sa Parole.] Par son *Commandement*, Ps. XXXIII. 6.

Que les choses qui se voyent n'ont point été faites d'une matière qui parut.] Gr. *De choses qui parussent.* Le sentiment des Anciens est que l'Apôtre a voulu dire, que Dieu avoit tiré le Monde du néant; & que ces mots, *de choses qui parussent*, sont équivalens à ceux-ci, *de choses qui existassent*; l'Apôtre s'étant exprimé comme il a fait, parce qu'il a défini la foi, *une conviction des choses que l'on ne voit point.* Cette explication est très raisonnable. Cependant il se peut faire, que l'Auteur sacré n'aiant en vue que l'arrangement & la disposition de la matière du Monde, ait eu dans l'esprit ce que dit Moïse, Gen. I. 2. selon les LXX. *Or la terre étoit invisible & toute en confusion; & les ténèbres étoient au-dessus de l'abime.* Autr. *Les choses qui se voyent, ont été faites de celles qui ne paroissoient point.* Cette Version transpose la négative, qui est dans le Grec. S. Chrysostome, qui semble avoir admis cette transposi-
tion,

matière qui parût. [4] C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu un plus excel-
lent Sacrifice que Caïn : Par elle il fut déclaré juste, Dieu lui-même
aiant témoigné qu'il acceptoit son offrande ; & tout mort qu'il est, il
parle encore par cette même *foi*. [5] C'est par la foi qu'Enoch fut enlevé,
afin qu'il ne mourût point ; (aussi ne put-on le trouver, parce que Dieu
l'avoit enlevé) car *l'Ecriture* lui rend ce témoignage, qu'avant son enlè-
vement il avoit été agréable à Dieu. [6] Or il est impossible de lui être a-
gréable sans la foi ; parce qu'il faut que celui qui s'approche de Dieu,
croie

℣. 4. Gen. IV. 4, 10. Matt. XXIII. 35. Héb. XII. 24. Ecclésiastique XLVIII. 16. ℣. 5. Gen. V. 24. Ecclésiastique XLIV. 16. XLIX. 16.

tion, ne laisse pas d'expliquer ainsi cet endroit: *Il est clair, que Dieu a fait les choses qui sont, de celles qui n'étoient point; celles qui paroissent, de celles qui ne paroissoient point; celles qui subsistent, de celles qui ne subsistoient point*, Hom. XII. p. 886. Au reste, l'Auteur commence par cette réflexion, *La foi nous apprend que Dieu a créé le Monde*, &c. pour préparer par-là à la foi & à l'espérance de la résurrection, qui est le fondement de la persévérance, à laquelle il exhorte les Hébreux. C'est ainsi que la mère des Machabées disoit au plus jeune de ses fils, en l'exhortant au martyre: *Contemplez le Ciel & la Terre, avec tout ce qu'ils renferment; & reconnoissez, que Dieu a fait toutes ces choses de celles qui n'étoient point*, II. Machab. VII. 28.

℣. 4. *C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu un plus excellent Sacrifice* &c.] C'est-à-dire, que ce qui fit qu'Abel offrit un Sacrifice plus excellent que celui de Caïn, c'est qu'il fut bien persuadé *que Dieu récompense ceux qui le cherchent*. L'Original, qu'on traduit *plus excellent*, signifie *plus grand, plus abondant*, ou, comme l'explique S. Chrysostome, *plus honorable, plus magnifique*, Hom. XXII. p. 887. Théodoret a suivi le même sens. *Abel*, dit-il, *offrit avec piété & avec libéralité, étant conduit par la foi*, Tom. III. p. 446. Ces Pères ont eu égard à la Version des LXX. selon laquelle Dieu dit à Caïn, Gen. IV. 7. *Tu as bien offert, mais tu as mal partagé, & tu as péché:* ce qui veut dire, qu'encore que l'oblation de Caïn fût bonne en elle-même, il y avoit eu de l'avarice. Il avoit, pour ainsi dire, fait la part de Dieu fort petite. Il est très vraisemblable, que l'Auteur divin de cette Epître, qui a suivi la Version des LXX. a eu la même pensée. *Abel*, plein de foi, & sachant *que Dieu récompense libéralement ceux qui l'honorent*, offrit libéralement. Bien que Dieu ne fasse aucun cas de l'abondance des offrandes, il peut y regarder, quand cette abondance vient de *la foi* & de l'amour de Dieu. Conférez II. Cor. IX. 5-7.

Sacrifice.] Ou, *victime*. Caïn *offrit des fruits de la terre*; Abel *des prémiers-nés de son troupeau*. Le mot de *Sacrifice* ne convient proprement qu'au dernier. Gen. IV. 3, 4.

Par elle.] Par *la foi*. On peut aussi traduire, *Par ce Sacrifice il fut déclaré juste, ... & tout mort qu'il est, on le célèbre encore à cause de ce même Sacrifice.*

Dieu lui-même aiant témoigné, qu'il acceptoit son offrande.] Gr. *Aiant témoigné touchant ses dons*. Il est dit, Gen. IV. 5. que *Dieu agréa l'oblation d'Abel*. Il n'est point dit comment il le *témoigna*. Ce fut par quelque signe visible, & vraisemblablement par un feu miraculeux, qui consuma l'oblation d'Abel, comme cela est arrivé en d'autres occasions. Voyez Lév. IX. 24. Jug. VI. 21. I. Rois XVIII. 38. I. Chron. XXI. 26. &c.

Tout mort qu'il est &c.] L'Apôtre fait allusion à ce qui est dit, Gen. IV. 10. que *le Sang d'Abel crie à Dieu*, & il attribue à *la foi d'Abel la voix*, que l'Ecriture attribue à *son sang*. La raison en est que *la foi d'Abel* fut au fond la prémière cause de sa mort, puisqu'elle fut cause de la préférence que Dieu donna à son Sacrifice. Le sens est donc, qu'Abel mis à mort par son frère, à l'occasion de *sa foi*, apprend à tous les siècles, que les vrais Fidèles seront persécutés, quelquefois même par leurs propres Frères, comme l'étoient alors les Chrétiens d'entre les Juifs; que Dieu entend la voix de leur sang, & que s'il est le juste vengeur de ceux qui les font mourir, à plus forte raison récompensera-t-il leur fidélité. Il est aussi fort vraisemblable, que l'Auteur Sacré a en vue l'immortalité, dont Abel jouïssoit *à cause de sa foi*. Ce qui appuye cette conjecture, c'est que Philon, expliquant mystiquement ce qui est dit touchant *le cri du sang d'Abel*, en tire une preuve de cette immortalité. *Abel*, dit-il, *est vivant & mort*
tout

croie qu'il y a un Dieu, & qu'il récompense ceux qui le cherchent.

7 C'est par la foi que Noé, divinement averti des choses qu'on ne voyoit point encore, fut saisi d'une crainte religieuse; que pour sauver sa famille il bâtit l'Arche, en quoi il condamna le Monde; & qu'il fut héritier de la justice, *qui s'obtient* par la foi.

8 C'est par la foi qu'Abraham, aiant été appellé, obéit *à l'ordre qu'il eut* de s'en aller dans le pays qu'il devoit recevoir pour héritage, & se mit

℣. 7. Gen. VI. 13. Ecclésiastique XLIV. 17. Rom. III. 22. Phil. III. 9. Matt. XXIV. 37. ℣. 8. Gen. XII. 1, 4. Act. VII. 2.

tout ensemble .... Il vit en Dieu d'une vie très heureuse. C'est ce que nous témoignent les divins Oracles, lorsqu'ils disent, qu'Abel crie, & qu'il découvre par ses cris ce qu'il a souffert de son méchant Frère. Car, s'il n'étoit plus, comment pourroit-il parler encore? Phil. *Quod pejor insidietur meliori*, p. m. 111. Conférez ce que l'Auteur de l'Ecclésiastique dit d'Elie, *qu'il prophétisa après sa mort*. Les Juifs faisoient en effet l'éloge de leurs Ancêtres dans les Synagogues, ce qu'ils nommoient *bénédictions*. Voyez Ecclésiastique, Chap. XLIV. & suiv. Cependant on a préféré la prémière traduction, parce qu'il s'agit ici de quelque chose de particulier à Abel. Voyez ci-dessous, XII. 24.

℣. 5. *Enlevé.*] Savoir, dans le Ciel. Voyez Gen. V. 24. L'Apôtre s'est servi de l'expression des LXX.

Afin qu'il ne mourût point.] Gr. *Pour ne point voir la mort:* c'est-à-dire, la sentir, l'éprouver.

Qu'il avoit été agréable à Dieu.] Voyez Gen. V. 22, 24. où il est dit, qu'*Enoch marcha avec Dieu trois cens ans*, ce que les LXX. ont rendu par *il fut agréable à Dieu*. C'est ce qui fait voir, que cette dernière expression ne veut dire autre chose, que vivre dans la piété & dans la sainteté. Voyez Ps. CXVI. 8. & la remarque de Cocceius sur cet endroit de ce Pseaume. Voyez Gen. VI. 9. Conférez Sap. IV. 11. Ecclésiastique XLIV. 18.

℣. 6. *Or il est impossible* &c.] Le sens est, que l'on ne peut honorer Dieu par une obéissance constante, sur-tout dans les tentations, si l'on n'est *bien persuadé qu'il y a un Dieu*, qui connoit & qui gouverne toutes choses, & *que ce Dieu récompense* ceux qui l'honorent. Conférez les ℣. 10, 16, 19, 26. &c.

Qui s'approche de Dieu.] Voyez la Note sur le Chap. X. ℣. 1.

Qui le cherchent.] *Chercher Dieu*, c'est recourir à lui par la repentance & par la prière, Deut. IV. 29. Esai. LV. 6. Jérém. XXIX. 12, 13. En général, c'est l'invoquer, & le servir, Amos V. 4-6. Zach. VIII. 21, 22.

℣. 7. *Divinement averti.*] Voyez Gen. VI. 13.

Des choses qu'on ne voyoit point encore.] Du Déluge encore éloigné. Dieu donna *cent vingt ans* aux hommes pour se repentir, Gen. VI. 3. & ce fut dans cet intervalle, que Dieu déclara à Noé le Déluge dont il vouloit punir le Monde, & qu'il lui commanda de *bâtir l'Arche*. On peut aussi traduire, *Noé, divinement averti, craignit ce qu'on ne voyoit pas encore*.

Fut saisi d'une crainte religieuse.] C'est ce que signifie proprement l'Original, & quoiqu'il se prenne quelquefois simplement pour *craindre*, on lui a conservé ici toute sa force, puisqu'il s'agit d'une *crainte* qui vient de *la foi*.

En quoi il condamna &c.] Gr. *Par laquelle*, c'est-à-dire, *par laquelle* Arche *il condamna le Monde*. En *bâtissant l'Arche*, Noé annonça au Monde *sa condamnation* prochaine, & rendit inexcusable l'incrédulite & l'impénitence des hommes de son tems. Les justes *condamnent* les méchans, quand ils leur donnent des instructions & des exemples, dont ces derniers ne veulent pas profiter. Conférez II. Pier. II. 5.

Héritier de la justice.] La *justice* signifie ici, comme souvent dans les Prophètes, les biens ou les graces que Dieu fait aux Justes, les récompenses de *la justice*. Voyez Esai. XLVIII. 18. LIV. 17. & aill. & la Préface sur l'Epître aux Romains. Dans cet endroit-ci, c'est, & la conservation de Noé & de sa famille, & en général tous les biens promis à la foi. Conférez I. Pier. III. 20. Il y a dans le Grec, *La justice selon la foi*.

℣. 8. *Aiant été appellé.*] Il s'agit de l'ordre que Dieu donna à Abraham, de sortir de Chaldée, pour aller *dans le pays qu'il lui montreroit*, sans lui dire en quel *pays*. Gen. XII. 1. Act. VII. 3. D'autres traduisent, *C'est par la foi que celui qui fut nommé Abraham*, c'est-à-dire, *le Père d'un grand Peuple* &c. Cette version est ap-

mit en chemin sans savoir où il alloit. 9 C'est par la foi qu'il demeura
dans la Terre qui lui avoit été promise, comme *dans un pays* étranger, ha-
bitant sous des tentes avec Isaac & Jacob, héritiers de la même promesse aussi-
bien que lui. 10 Car il attendoit la Cité qui est bâtie sur de *bons* fondemens,
& dont Dieu est l'architecte & le fondateur.
11 C'est aussi par la foi que Sara reçut la vertu de concevoir, & que bien
qu'elle fût hors d'âge d'avoir des enfans, elle eut un *fils*, parce qu'elle avoit cru
que celui qui le lui avoit promis, étoit fidèle. 12 De sorte que d'un seul
homme, dont la vigueur étoit même éteinte, il sortit *une postérité* aussi nom-
breuse que les étoiles du Ciel, & que le sable innombrable qui est sur le bord
de la mer.
13 Toutes ces personnes sont mortes dans la foi, sans avoir reçu les
biens

℣. 10. Héb. III. 4. XII. 22. XIII. 14. ℣. 11. Gen. XVII. 19. XXI. 2. Luc I. 36. Rom. IV. 19. ℣. 12. Gen. XV. 5. Rom. IV. 18. ℣. 13. Gen XXIII. 4. XLVII. 9. II. Chron. XXIX. 15. Ps. XXXIX. 13. CXIX. 19.

appuyée par l'Interprète Latin, par un ancien Manuscrit Grec, & par Théodoret, sur cet endroit.

℣. 9. & 10. *C'est par la foi* &c.] L'Apôtre veut dire, qu'Abraham fut si persuadé que Dieu accompliroit la promesse qu'il lui avoit faite, de donner le pays de Chanaan à sa postérité, qu'*il demeura* constamment dans ce pays-là, quoiqu'il y fût *étranger*, & qu'il n'y possédât rien: mais que ce qui lui fit supporter cette espèce d'exil dans un pays qui devoit lui appartenir, c'est qu'il ne fut pas moins persuadé, qu'encore que Dieu ne lui donnât pas la possession du pays de Chanaan, il lui donneroit une demeure éternelle dans le Ciel. C'est le sens des ℣. 9. & 10.

℣. 9. *La Terre qui* &c.] Gr. *La Terre de la promesse.*

Comme dans un pays étranger.] Voyez Act. VII. 5, 7.

Sous des tentes.] Comme font des Voyageurs. Gen. XII. 7. XIII. XVIII. 2, 6, 10.

℣. 10. *La Cité bâtie sur de bons fondemens.*] C'est une description du Ciel, que l'Apôtre oppose à *des tentes de Voyageur*, qui n'ont point de *fondement*. Voyez le ℣. 16. & plus bas, XII. 22. Apoc. III. 12. Conférez II. Cor. V. 1, 2. Il y a dans le Grec; *La Cité aiant des fondemens.*

℣. 11. *Que Sara.*] Quelques Manuscrits & la Vulgate ajoutent, *Bien qu'elle fût stérile.* S. Chrysostome appuye sur ce second obstacle dans son Commentaire; mais il ne paroît pas qu'il l'ait lu dans le texte, non plus que Théodoret.

℣. 12. *Dont la vigueur étoit éteinte.*] Gr. *Amorti.*

Une postérité aussi nombreuse que &c.] Voyez Gen. XXII. 17. Il y a ici une hyperbole assez commune, comme on en peut voir un exemple, Jérém. XV. 8. Il s'agit dans le sens littéral, des Israélites, dont la Nation devint effectivement très nombreuse; &, dans le sens mystique, de tous les Fidèles. Voyez Rom. IV. 16, 17. Gal. III. 16.

℣. 13. *Toutes ces personnes sont mortes dans la foi.*] Il s'agit d'*Abraham*, d'*Isaac*, de *Jacob*, de *Sara*. Dieu leur avoit promis la possession de la Terre de Chanaan, & une postérité très nombreuse. Ils n'ont point vu l'accomplissement de ces promesses, qui n'est arrivé que quelques siècles après. Gen. XV. 13. & suiv. ci-dessus VI. 15. Mais ils n'ont pas laissé de les croire, & *ils sont morts dans cette foi*. Au reste on peut aussi traduire, *Tous ceux-là sont morts, sans avoir reçu les biens qui leur étoient promis, mais les voyant de loin par la foi.* Le sens est très beau: il faut seulement changer un peu l'ordre des termes dans l'Original.

Les biens qui leur étoient promis.] Gr. *Les promesses.*

Les ont crus.] Ces mots ne se trouvent point dans la Vulgate, ni dans plusieurs Manuscrits Grecs, & il paroît que S. Chrysostome & Théodoret ne les ont point lus.

Salués.] Comme une personne que l'on apperçoit de loin, & qu'on *salue* en passant sans pouvoir l'approcher.

Reconnoissant &c.] Voyez Gen. XXIII. 4. XLVII. 9. & conférez I. Chron. XXIX. 15. Ps. XXXIX. 13.

℣. 14. *Ceux qui tiennent* &c.] Cette réflexion de l'Auteur Sacré se réduit à ceci: Un *étranger* est loin de sa *patrie*. Il *voyage* pour y arriver, ou dans le dessein d'y revenir. Ainsi les Patriarches,

biens qui leur étoient promis : ils n'ont fait que les voir de loin ; ils
les ont crus & ſalués, reconnoiſſant qu'ils étoient étrangers & voyageurs
ſur la Terre. 14 Or ceux qui tiennent ce langage ſont bien voir qu'ils cher-
chent leur Patrie. 15 Mais s'ils avoient eu dans l'eſprit celle dont ils é-
toient ſortis, ils auroient eu le tems d'y retourner. 16 Il faut donc qu'ils
en deſiraſſent une meilleure, je veux dire celle du Ciel ; auſſi Dieu ne
rougit-il point de s'appeller leur Dieu, parce qu'il leur avoit préparé une
Cité.
17 C'eſt *encore* par la foi qu'Abraham, lorſqu'il fut éprouvé, offrit *ſon fils*
Iſaac; & que lui, qui avoit reçu les promeſſes, offrit ce fils unique, 18 à
l'égard duquel il *lui* avoit été dit, C'eſt d'Iſaac que deſcendront ceux qui
ſeront nommés ta race. 19 Car il jugea que Dieu étoit aſſez puiſſant pour
le

℣. 16. Exod. III. 6. Matt. XXII. 32. Act. VII. 32. Gal. IV. 26. ℣. 17. Gen. XXII. 2. &c. Rom. IX. 7.

ches, *ſe reconnoiſſant étrangers* dans le pays de Chanaan, témoignoient aſſez qu'ils ne regardoient pas ce pays-là comme leur *patrie*, quoique Dieu les y eût appellés, & qu'il le leur eût donné: mais *reconnoiſſant* d'ailleurs qu'ils étoient *voyageurs*, ils témoignoient auſſi par-là, qu'ils aſpiroient à une autre *patrie*, où ils eſpéroient d'arriver. L'Apôtre montre dans les deux ℣. ſuivans, que cette *patrie* n'étoit point la *Chaldée*, *d'où ils étoient ſortis*; mais *le Ciel*, *la* vraie *patrie* du Fidèle, ſon *éternelle maiſon*, II. Cor. V. 1, 2.

℣. 15. *Ils auroient eu le tems* &c.] Pendant plus de deux cens ans, qu'*Abraham*, *Iſaac* & *Jacob* demeurérent dans le pays de Chanaan, ils auroient pu retourner en *Chaldée*, leur ancienne *patrie*, ſi c'eût été celle qu'ils cherchoient. Mais bien loin d'y penſer, Abraham défendit à *Eléazar* de ramener ſon fils en Méſopotamie, Gen. XXIV. 7.

℣. 16. *Dieu ne rougit point* &c.] Il y a ici un raiſonnement un peu enveloppé. On *rougit* d'un titre qu'on s'attribue, lorsqu'on ne fait pas ce que ce titre promet. *Dieu* s'appelle *le Dieu d'Abraham*, *d'Iſaac & de Jacob*, Gen. XXXI. 53. Il ſe nomme même de la ſorte après leur mort, Exod. III. 6. Qu'a-t-il fait pour eux dans cette vie, qui puiſſe répondre à ce titre? Il ne leur a point donné le pays de Chanaan; ils y ont été *étrangers & voyageurs*. Jacob, chaſſé de ce pays-là par la famine, eſt allé mourir en Egypte. Dieu n'a point rempli le titre de *Dieu* de ces Patriarches, s'il n'a fait pour eux que ce qu'il a fait pendant leur vie. Cependant, dit l'Apôtre, Dieu *ne rougit point de s'appeller leur Dieu*, & de s'appeller même de la ſorte après leur mort; parce qu'au-lieu de Chanaan, il leur donne le Ciel, où il exécute glorieuſement tout ce qui peut être renfermé dans la promeſſe qu'il leur a faite d'être *leur Dieu*. Cette promeſſe contient en effet tout ce qu'on peut attendre de la libéralité d'un Dieu tout-puiſſant & tout-bon. Voyez Matth. XXII. 31, 32. car il n'y a point de doute que l'Apôtre n'ait eu en vue le raiſonnement que notre Seigneur fait dans cet endroit-là.

Préparé.] C'eſt-à-dire, *deſtiné*. C'eſt le ſens du mot Grec, ſoit ici, ſoit Matth. XX. 23. Marc X. 40. Voyez auſſi Tob. VI. 22.

℣. 17. *C'eſt par la foi qu'Abraham offrit Iſaac.*] Il ſe prépara à *l'offrir*, & il l'auroit exécuté, s'il n'en avoit été empêché par *l'Ange* du Seigneur. Gen. XXII. 11, 12. Cette *oblation* fut un effet de l'obéiſſance d'Abraham; mais elle fut auſſi un effet de *ſa foi*, parce qu'il ne douta point que Dieu n'accomplît ſes promeſſes, quoiqu'elles ſemblaſſent anéanties par la mort d'Iſaac. La raiſon en eſt, que c'étoit de lui que devoit naître *la Poſtérité*, que Dieu lui avoit promiſe.

Lui, *qui avoit reçu les promeſſes* &c.] A qui elles avoient été faites, & qui les avoit crues; car tout cela eſt renfermé dans l'expreſſion de l'Original. Cette réflexion ſert à relever la grandeur de la foi d'Abraham. Il croit *les promeſſes*, & il ſe prépare à immoler *le fils unique*, par lequel elles doivent être accomplies.

℣. 18. *A l'egard duquel.*] D'autres rapportent ceci à Abraham, & traduiſent, *Lui*, *à qui il avoit été dit*.

C'eſt d'Iſaac &c.] Cela veut dire, qu'il n'y aura que les Deſcendans d'*Iſaac*, qui ſeront réputés pour les Enfans d'Abraham, & qui ſeront héri-

le ressusciter d'entre les morts; & c'est ce qui fit qu'il le recouvra comme par
une espèce de résurrection.
20 C'est par la foi qu'Isaac donna à Jacob & à Esaü une bénédiction,
qui regardoit l'avenir. 21 C'est par la foi que Jacob, en mourant, bé-
nit les deux fils de Joseph, & qu'il adora *Dieu appuyé* sur son bâton.
22 C'est par la foi que Joseph, sur le point de mourir, parla de la sor-
tie des Enfans d'Israel *hors d'Egypte*, & commanda *qu'on en transportât*
ses os.
23 C'est par la foi, que Moïse étant né, son père & sa mère voyant que
cet enfant étoit très beau, le tinrent caché durant trois mois, & ne craigni-
rent point l'Edit du Roi. 24 C'est par la foi, que Moïse étant devenu
grand, renonça au titre de Fils de la fille de Pharaon; 25 & qu'il aima
mieux être mal-traité avec le Peuple de Dieu, que de jouïr des délices pas-
sagè-

℣. 20. Gen. XXVII. 27, 39. ℣. 21. Gen. XLVIII. 5, 15, 16, 20. XLVII. 31. ℣. 22. Gen. L. 24. ℣. 23. Exod. I. 16. II. 2, 11. Act. VII. 20. ℣. 24. Exod. II. 10, 11. Ps. LXXXIV. 11.

héritiers des biens promis à ce Patriarche. Voyez sur Rom. IX. 7. & Gen. XXI. 12.

℣. 19. *Et c'est ce qui fit.*] Autr. *Et ce fut de-là*, savoir d'entre les morts, *qu'il le recouvra.*

Comme par une espèce &c.] Gr. *En parabole*, Ou, *par parabole.* C'est-à-dire, que la manière, dont Isaac déja lié sur l'autel, & tout prêt d'être immolé, fut préservé de la mort, peut être comparée à une résurrection. Il étoit déja mort par rapport à Abraham, qui ne pouvoit s'attendre au contr'ordre que Dieu lui fit donner par son Ange. Voyez une expression pareille ℣. 35. & conférez II. Cor. I. 9, 10.

℣. 20. *C'est par la foi qu'Isaac donna* &c.] Voyez Gen. XXVII. 27. & suiv. *Les bénédictions*, qu'*Isaac donna à Jacob & à Esaü*, furent des prédictions de ce qui devoit arriver à leurs Descendans, & ces prédictions étoient fondées sur *sa foi.* On voit aussi une preuve de *la foi* d'Isaac, en ce que lorsqu'il s'apperçut de la tromperie de Jacob, *il fut saisi de frayeur*, & n'osa révoquer une bénédiction, qu'il avoit donnée par surprise: il reconnut la Providence de Dieu dans cet évènement, & se souvint de ce qui avoit été dit à Rebecca, Gen. XXV. 23. C'est que *l'ainé seroit assujetti au puisné.*

℣. 21. *Jacob bénit les deux fils de Joseph.*] C'est *Ephraïm & Manassé. Jacob* leur donna à chacun une portion dans la Terre de Chanaan, & les partagea comme s'ils eussent été ses propres fils. Il montra par-là, combien il étoit persuadé que Dieu retireroit sa postérité de l'Egypte, & qu'il la mettroit en possession du pays qu'il avoit promis à Abraham. Voyez Gen. XLVIII. 5. & suiv.

Il adora &c.] C'est que ne pouvant se soutenir, & ne voulant pas demeurer couché dans son lit, quand *il adora Dieu*, il se leva & *s'appuya sur son bâton.* Au reste, on lit aujourd'hui dans l'Hébreu, que *Jacob adora sur le chevet de son lit:* mais les LXX. dont l'Auteur Sacré suit la Version, aiant lu un peu autrement, ont traduit, *sur le bout de son bâton.*

℣. 22. *Joseph commanda qu'on transportât ses os.*] Gr. *Donna des ordres touchant ses os. Joseph* témoigna *sa foi*, lorsqu'il dit à ses Frères, que *Dieu ne manqueroit pas de les retirer* d'Egypte, & qu'il les pria *d'emporter ses os avec eux* dans le pays de Chanaan. Voyez Gen. L. 24, 25.

℣. 23. *C'est par la foi* &c.] Dans la persuasion, où étoient *le père & la mère de Moïse*, que Dieu accompliroit bientôt ses promesses, & leur susciteroit un Libérateur, parce que leur exil ne devoit durer que jusqu'à *la quatrième race*, (Voyez Gen. XV. 13, 16.) ils trouvérent dans Moïse leur enfant une beauté, qui leur parut si extraordinaire, qu'ils en conçurent l'espérance qu'il pourroit bien être ce Libérateur. Josèphe ajoute qu'ils en furent avertis divinement, Antiq. Liv. II. chap. 5. L'Ecriture ne le dit pas, mais cela paroît bien vraisemblable.

Très beau] Voyez Act. VII. 20.

L'Edit du Roi.] Qui ordonnoit de jetter dans le Nil tous les enfans mâles des Hébreux. Voyez Exod. I. 22.

℣. 24. *Moïse devenu grand.*] A l'âge de quarante ans. Act. VII. 23.

Renonça au titre.] Gr. *Il refusa d'être appellé*, c'est-à-dire, *qu'il ne voulut plus l'être*, &, comme l'explique S. Chrysostome, *il eut de l'aversion* pour ce titre, *& le rejetta.* Hom. XXVI. p. 918. Voyez Exod. II. 10. Act. VII. 23. S'il en faut croire Josèphe, la fille de Pha-

ſagères du péché : 26 eſtimant que l'opprobre de Jesus-Christ étoit
un plus grand tréſor que toutes les richeſſes d'Egypte, parce qu'il enviſa-
geoit la récompenſe. 27 C'eſt par la foi qu'il quitta l'Egypte, ſans craindre
la colère du Roi; car il demeura ferme comme s'il eût vu celui qui eſt in-
viſible. 28 C'eſt par la foi qu'il célébra la Pâque, & qu'il fit l'aſperſion du
ſang, afin que l'*Ange* exterminateur ne touchât point aux prémiers-nés des
Iſraélites.
29 C'eſt par la foi que ceux-ci paſſérent la mer rouge à ſec; au-lieu que
les Egyptiens, l'aiant voulu tenter, furent ſubmergés. 30 C'eſt par la foi
que les murailles de Jéricho tombérent, après qu'on en eut fait le tour durant
ſept jours. 31 C'eſt par la foi que Rahab, *qui étoit* une femme débauchée,
aiant ſauvé les Eſpions de Joſué en les retirant chez elle, ne périt point avec
les incrédules.

32 Et

℣. 27. Exod. X. 28, 29. XII. 31. &c. XIII. 17. &c. ℣. 28. Exod. XII. 3. &c. XXI. 22. ℣. 30. Joſ. VI. 20. ℣. 31. Joſ. II. 1. VI. 23. Jaq. II. 25.

Pharaon ſe nommoit *Thermutis*, Antiq. II. Chap. V. p. m. 58.

Des délices paſſagères du péché.] Moïſe ne pouvoit demeurer à la Cour d'Egypte, ſans renier & le Peuple & le culte de Dieu.

℣. 26. *L'opprobre de J. C.*] L'Apôtre appelle ainſi les perſécutions, auxquelles Moïſe s'expoſa pour l'amour de Dieu, & pour le ſalut de ſon Peuple. *C'étoit l'opprobre de J. C. en type & en figure*, dit Théodoret ſur cet endroit, p. 450. *Il reſſembloit à l'opprobre de J. C.; il venoit de la part des ennemis de la piété.* On peut ajouter à cela, que Moïſe prévoyant que *le Chriſt* devoit naître du Peuple d'Iſrael, il n'eut garde de ſe ſéparer d'un Peuple qui étoit le dépoſitaire d'une ſi grande promeſſe, & il s'expoſa à tout, pour délivrer la Nation qui avoit cette bienheureuſe eſpérance. Cet exemple étoit preſſant pour les Hébreux. Ne feront-ils pas pour *le Chriſt* venu, manifeſté, ce que Moïſe avoit fait pour lui, lorsqu'il n'étoit que promis?

℣. 27. *Il quitta l'Egypte.*] Il dénonça au Roi, qu'il la *quitteroit* avec le Peuple d'Iſrael, appuyé ſur la promeſſe que Dieu lui avoit faite, de le délivrer. Exod. XI. 4. & ſuiv.

Sans craindre la colère du Roi.] Qui le menaça de mort, s'il revenoit lui demander la liberté du Peuple. Exod. X. 18. Ajoutez les efforts que fit Pharaon, pour atteindre Moïſe dans ſa retraite, & pour l'accabler.

Comme s'il eût vu.] Ou *Voyant*. Sa foi fut auſſi ferme, que s'il avoit vu ce qu'il eſpéroit; s'il avoit *vu le Seigneur prêt à le défendre* avec toute ſa puiſſance. Voyez le ℣. 1.

℣. 28 *C'eſt par la foi qu'il célébra la Pâque.*] Il crut ce que Dieu lui avoit dit, que l'Ange feroit mourir les *prémiers-nés* des Egyptiens, & que Pharaon, conſterné de cette plaie, lui donneroit la liberté qu'il demandoit, Exod. XI. 4. XII. 21. & ſuiv.

Il fit l'aſperſion du ſang.] Sur les poteaux des portes des Iſraélites. *Il fit* cette *aſperſion* par *la foi* qu'il eut, que l'Ange épargneroit leurs maiſons.

L'Ange exterminateur.] Voyez ſur I. Cor. X. 10.

Aux prémiers-nés des Iſraélites.] Gr. *à leurs prémiers-nés*.

℣. 29. *Par la foi ils paſſérent la mer* &c.] Il parut beaucoup de défiance dans le Peuple, Exod. XIV. 11: mais il y parut auſſi de *la foi*, car il eſt remarqué *qu'ils criérent à l'Eternel*, Là-même, ℣. 10. Ils ſe raſſurérent par les exhortations de Moïſe, & entrérent dans le paſſage que la mer leur avoit ouvert en ſe retirant. Voyez les ℣. 13. & ſuiv.

℣. 30. *Par la foi les murailles de Jéricho* &c.] Ce fut l'effet de la puiſſance de Dieu; mais il eſt attribué *à la foi*, en faveur de laquelle Dieu l'opéra. Ainſi, Matt. IX. 22. *Votre foi vous a guérie.* Les Iſraélites crurent à la promeſſe que Joſué leur fit de la part de Dieu, que *les murailles de Jéricho tomberoient* d'elles-mêmes au bout de *ſept jours*, &c. Voyez Joſ. VI.

℣. 31. *C'eſt par la foi que Rahab* &c.] C'eſt parce qu'elle crut que Dieu avoit réſolu de détruire les Chananéens, & de donner leur pays aux Iſraélites. Voyez Joſué, II. & VI.

Qui étoit une femme débauchée.] On a ſuppléé ces mots, *Qui étoit*. Peut-être faudroit-il ſuppléer, *Qui avoit été*. Voyez la remarque ſur Jaq. II. 25.

Aiant ſauvé les Eſpions de Joſué en les retirant

32 Et que dirai-je plus ? Car le tems me manqueroit, si je voulois
parler de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephté, de David, de
Samuel & des Prophètes : 33 qui, par la foi, ont subjugué des Royau-
mes, ont pratiqué la justice, ont obtenu ce qui *leur* avoit été promis,
ont fermé la gueule des lions, 34 ont empêché l'effet du feu, ont é-
chappé au tranchant de l'épée, ont été guéris de leurs maladies, ont
été vaillans dans la guerre, ont mis en fuite les Armées des Etrangers,
ont ressuscité des *enfans* qui étoient morts, & les ont rendus à leurs
mères.

℣. 32. Jug. IV. 6. VI. 11. XI. 1. XII. 7. XIII. 24. I. Sam. I. 17. &c. XIII. 14. XVII. 45. ℣. 33. Jug. XIV. 6. I. Sam. XVII. 34. II. Sam. VIII. 1. X. 19. XII. 29. Dan. VI. 22. ℣. 34. Jug. VII. 21. XV. 15. I. Sam. XIV. 1. &c. II. Sam. VII. 12. I. Rois IX. 4. XIX. 1. &c. II. Rois VI. 16. XX. 7. Job XLII. 10. Pf. VI. 9. Esai. XXXVIII. 21. Dan. III. 25.

vant chez elle.] Gr. *Aiant reçu les Espions avec paix*, c'est-à-dire, *en sureté*. Voyez sur I. Cor. XVI. 11.

℣. 32. *De Gédéon.*] Voyez son histoire, Juges, VI. & VII. & sur-tout la défaite de la nombreuse Armee *des Madianites*, au seul bruit *des trompettes*, dont sonnoient *les trois cens hommes*, que *Gédéon* avoit avec lui, Jug. VII. 20. & suiv. Il ne put entreprendre cette expédition, que par la foi qu'il eut à la promesse de Dieu.

De Barac.] Il attaqua, & défit l'Armée de *Sisera*, fondé sur la promesse, que *Débora* lui fit de la part de Dieu, qu'il vaincroit ce Chef des Infidèles. Voyez Juges IV. 6, 14.

De Samson.] Voyez son histoire, Jug. XIII. 24. & dans la suite. On voit des témoignages de *sa foi*, lorsque pressé par une soif extrême, il prie Dieu de lui donner de l'eau, Jug. XV. 18. & lorsque sur le point de mourir, il demande à Dieu, de lui rendre ses forces, pour accabler ses ennemis. Là-même, XVI. 28. Au reste, S. Chrysostome témoigne, qu'il y avoit des gens qui blâmoient S. Paul, d'avoir mis Samson, Barac & Jephté dans le nombre des Saints, qui s'étoient rendus illustres par leur foi, Hom. XXVII. p. 926.

Jephté.] Voyez son histoire, Jug. XI. 1. & suiv. & les témoignages de *sa foi*, soit dans les déclarations qu'il fait aux Principaux de Galaad, Ibid. ℣. 9. & au Roi des Hammonites, ℣. 26. soit dans le vœu qui suivit la victoire. Car bien que ce fût un vœu téméraire, il ne le fit pourtant, que parce qu'il étoit persuadé que Dieu lui avoit donné la victoire, ℣. 30.; & il ne l'accomplit ensuite, que parce qu'il crut ne pouvoir s'en dispenser, à moins de manquer à la fidélité qu'il devoit à Dieu, & au serment qu'il lui avoit fait, Jug. XI. 35.

David] Tout est plein des monumens de *sa foi*, dans son histoire & dans ses Pseaumes; mais voyez en particulier la preuve qu'il en donne dans ce qu'il dit à *Goliat*, avant que de l'attaquer : *Tu viens contre moi avec l'épée, la halebarde & l'écu; mais moi, je viens te combattre au nom de l'Eternel des Armées*, I. Sam. XVII. 36, 37, 45.

Samuel.] Voyez son histoire, I. Sam. I. 17. &c. & remarquez parmi les exemples de *sa foi*, le miracle rapporté là-même, XII. 17.

Des Prophètes.] Il paroît par les faits qui sont rapportés dans la suite, qu'il s'agit principalement d'*Elie*, d'*Elizée* & de *Daniel*.

℣. 33. *Qui par la foi ont subjugué des Royaumes.*] Voyez les remarques sur le ℣. précédent.

Ont pratiqué la justice.] Le sens est, qu'ils ont exercé les plus grandes vertus, dans les plus difficiles tentations. Ainsi, *David* respecte le caractère d'Oint du Seigneur dans *Saül*, son ennemi mortel. On peut aussi traduire, *Ont administré la justice*, ce qui regarderoit *les Juges*; dont il est parlé dans le ℣. 32.

Ont obtenu &c.] Il s'agit *des promesses* particulières, qui leur étoient faites. David obtint de la sorte le Royaume d'Israel.

Ont fermé la gueule des lions.] Cela se rapporte à l'histoire de *Samson*, Jug. XIV. à celles de *David*, I. Sam. XVII. de *Bénaja*, II. Sam. XXIII. 20. de *Daniel*, VI. 22.

℣. 34. *Ont empêché l'effet du feu.*] Gr. *Ont éteint la force du feu.* L'Auteur Sacré a en vue l'histoire de Daniel, III. 49. & suiv.

Echappé au tranchant de l'épée.] Comme *Elie*, poursuivi par Jésabel. I. Rois XIX.

Guéris de leurs maladies.] Comme Ezéchias, II. Rois XX. Autr. *Ont été rassurés dans leurs craintes & dans leurs foiblesses.*

Ont ressuscité des enfans &c] Il y a dans le Grec, *Des femmes ont reçu leurs morts par résurrection.* C'est une suite des faits merveilleux des Prophètes. Voyez I. Rois XVII. 21. II. Rois IV. 34, 35. Cependant on peut aussi traduire, *Il y a eu des femmes, qui ont recouvré par la*

mères. 35 Les uns ont expiré dans les tourmens, refusant d'être délivrés,
pour obtenir dans la résurrection une meilleure délivrance. 36 Les autres
ont souffert les moqueries & les coups de fouet, les chaînes & les pri-
sons. 37 Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été tentés, ils ont été
mis à mort par l'épée, ils ont été errans çà & là, couverts de peaux de bre-
bis ou de chèvres, destitués de toutes choses, persécutés, tourmentés. 38 Ces
hommes, dont le Monde n'étoit pas digne, ont erré dans les deserts & sur
les montagnes, *n'aiant pour retraite que* les antres & les cavernes de la
Terre.

39 Ce-

℣. 35. I. Rois XVII. 23. II. Rois IV. 36. II. Machab. VI. 19, 28. Act. XXII. 25. ℣. 37. I. Rois XXI. 13. II. Rois I. 8.

la résurrection, leurs enfans qui étoient morts.

℣. 35. *Ont expiré dans les tourmens.*] Le mot Grec, qui signifie à la lettre, *Souffrir le supplice du tambour*, est expliqué fort diversement. S. Chrysostome dit, qu'on appelle ainsi *décapiter*, Hom. XXVII. p. 927. & cette explication semble appuyée par le récit d'Eusèbe Hist. Eccl. Liv. V. Ch. I. p. 162. Selon d'autres, c'est *faire mourir quelqu'un à coups de bâton.* Ce dernier sentiment convient mieux ici. L'Apôtre veut parler d'*Eléazar*, qui souffrit en effet *le supplice du tambour*. Voyez II. Mach. VI. 19, 28. Or il ne fut point *décapité*, mais il expira dans les tourmens, & tout couvert *de plaies*. Là-même ℣. 30. Il y a d'autres opinions sur le sujet de ce supplice, & c'est cette diversité, qui fait que l'on s'est tenu à l'idée générale de *mourir dans les tourmens.*

Refusant d'être délivrés.] Gr: *La rédemption.* Voyez sur Rom. VIII. 22. C'est ce qui arriva à *Eléazar*, qu'on exhorta à dissimuler, pour sauver sa vie, mais qui aima mieux mourir. Voyez II. Mach. VI. 21, 22.

Pour obtenir &c.] *Pour obtenir une meilleure résurrection. La délivrance*, qu'Eléazar auroit pu se procurer en dissimulant, est regardée comme une espèce de *résurrection*, parce qu'il étoit déja condamné à la mort. Voyez le ℣. 19. & l'Auteur Sacré l'oppose à la délivrance de la mort même par *la résurrection* bienheureuse. Voyez I. Mach. VII. 9, 14. II. Mach. VI. 21, 26.

℣. 36. *Les moqueries & les coups de fouet.*] Voyez II. Mach. VII. 1. où *Antiochus* ordonne *que l'on déchire les jeunes Machabées à coups de fouet & de nerfs de bœuf.*

Les chaînes & les prisons.] Voyez les exemples de *Michée*, I. Rois XXII. 24, 27. & de *Jérémie*, Jérém. XX. 2.

℣. 37. *Lapidés.*] *Zacharie* le fut. II. Chron. XXIV. 21. Matt. XXIII. 37.

Ils ont été sciés.] S. Jérôme rapporte que c'étoit une tradition constante parmi les Juifs, que *Manassé* avoit fait *scier Esaïe*, Hier. Com. in Esai. Lib. XV. à la fin. Cependant Justin Martyr les accuse d'avoir ôté des Livres Sacrés ce qui concernoit le supplice de ce Prophète. Dial. p. m. 273. Il est certain, qu'on n'en voit rien aujourd'hui dans l'Ecriture; il paroît seulement que ce genre de supplice n'étoit pas inconnu aux Hébreux. Voyez II. Sam. XII. 31. conféré avec I. Chron. XX. 3. Voyez aussi l'histoire de *Susanne*, ℣. 59. Il est vrai que dans cette histoire, l'instrument du supplice est nommé *une épée*, & non *une scie*; *l'Ange du Seigneur tient une épée pour le scier par le milieu.*

Tentés.] On ne lit point ce mot dans quelques Manuscrits, ni dans la Version Syriaque. Divers Interprètes ont soupçonné, qu'il falloit lire *brulés*, terme, qui dans le Grec approche fort de celui de *tentés*. Cette conjecture peut être appuyée par II. Mach. VII. 4, 5. Mais elle ne l'est par aucun Manuscrit. La *tentation*, dont il s'agit, renferme les artifices, les menaces, les promesses, & même les tortures, dont les méchans se sont servis pour séduire les Saints. Voyez II. Mach. VI 21, 22. VII. 24.

Mis à mort par l'épée.] Ainsi mourut *Urie* le Prophète, par l'ordre de Joachim, Jérém. XXVI. 20, 23.

Couverts de peaux de brebis &c.] C'étoit l'habillement des personnes qui menoient une vie austère. *Le manteau d'Elie* est appellé par les LXX. du même mot, qui est ici dans l'Original, & qui signifie à la lettre, *une peau avec la laine.* Au reste, c'est ici un des endroits, qui ont été imités par S. Clément dans sa Lettre aux Corinthiens, Sect. XVII. *Soyons*, dit-il, *les imitateurs de ceux* qui, *vêtus de peaux de chèvres & de brebis, ont annoncé l'avénement du Messie.* Il veut parler d'*Elie*, d'*Elizée* & d'*Ezéchiel*, qu'il nomme ensuite.

℣. 38. *Erré dans les deserts.*] Voyez l'Histoi-

re

39 Cependant toutes ces personnes, que *leur* foi a rendu si recommandables, n'ont point *encore* reçu la récompense promise ; 40 parce que Dieu, qui nous a fait de plus grandes graces *qu'à eux*, n'a pas voulu qu'ils arrivassent à la perfection sans nous.



CHAPITRE XII.

Poursuivre la course ; avoir les yeux sur JESUS, *& imiter sa patience.* 1-4. *Soumission & respect envers Dieu, qui châtie ses Enfans pour leur bien, quand il permet qu'ils soient persécutés.* 5-11. *Exhortations à la constance, à la paix & à la sainteté, par la crainte de perdre la grace sans retour.* 12-17. *Avantages que l'Evangile a sur la Loi ; Punition rigoureuse de ceux qui le mépriseront.* 18-29.

1 NOUS

℣. 39. Héb. XI. 2.

re des Machabées, & en particulier Liv. II. Ch. V. 29. Les anciens Israélites avoient aussi été obligés de creuser des antres dans les rochers, pour s'y mettre à couvert des violences des Madianites. Jug. VI. 2.

℣. 39. *Que leur foi a rendu si recommandables.*] Gr. *Aiant reçu témoignage par la foi.* Voyez sur le ℣. 2.

N'ont point reçu la récompense promise.] Gr. *La promesse.* C'est celle d'une bienheureuse résurrection. Voyez le ℣. 35. On apperçoit ici le but de l'Auteur sacré. Il a montré l'utilité & la nécessité de *la foi* par des exemples de tous les tems. Il a fait voir que c'est *par la foi*, ou par l'espérance d'une félicité éternelle dans le Ciel, que les Anciens ont pratiqué constamment les plus hautes & les plus difficiles vertus. Il ajoute à présent, qu'ils *n'ont point encore reçu la récompense* de leurs travaux, & qu'ils ne l'auront point avant nous. D'où il s'ensuit, que nous devons attendre, comme eux, l'exécution des promesses de Dieu, & imiter leur constance & leur foi, quoique l'accomplissement de ces promesses soit encore différé.

℣. 40. *Dieu, qui* &c.] Il y a à la lettre, *Dieu nous aiant pourvu de quelque chose de meilleur, afin qu'ils ne fussent point consommés sans nous.* On a taché de rendre le sens de ce passage, qui est difficile. L'Apôtre veut dire, que Dieu, qui a fait de très grands avantages aux Fidèles de la Nouvelle Alliance ; qui leur a donné le Messie, que les autres n'avoient fait qu'espérer ; qui leur a promis d'une manière si claire & si formelle une vie immortelle dans le Ciel ; que Dieu, dis-je, qui nous a fait tant de graces, n'a point encore donné à ces anciens Fidèles la pleine récompense, qui est différée jusqu'à la résurrection ; parce qu'il ne veut pas qu'ils y parviennent avant nous, quoique leurs combats aient précédé les nôtres. S. Chrysostome insinue une pensée, qui paroît très raisonnable. C'est que nous avons cet avantage sur les Anciens, qu'étant plus proches du salut, nous avons moins à attendre qu'eux. Hom. XXVIII. p. 933.

Qu'ils arrivassent à la perfection.] A la souveraine & à la parfaite béatitude par la résurrection. Voyez ci-dessus II. 10. C'est le mot, qui signifie *consommer*, & qui est employé dans le même sens, Jean XVII. 23. Conférez Apoc. VI. 9-11.

CHAP. XII. ℣. 1. *Nous donc à leur exemple.*] Gr. *Nous donc aussi.* A l'exemple des Saints, dont il est parlé dans le Chap. XI.

Puisque nous sommes environnés &c.] L'Apôtre compare les anciens Fidèles à des spectateurs, qui, après avoir glorieusement achevé leur course, regardent ceux qui fournissent la même carrière, & sont *témoins* de leur courage, ou de leur foiblesse. *Une grande nuée*, veut dire une grande multitude. Voyez Esai. LX. 8. & ce que dit l'Auteur de l'Ecclésiastique, Chap. L. 5, 6. lorsque représentant le *Souverain-Sacrificateur*, à la tête du Peuple, il le compare *à l'étoile du matin au milieu d'une nuée.*

Tout fardeau.] L'Apôtre désigne par-là tout ce qui peut empêcher ou retarder le Fidèle, courant dans la carrière du salut. Ce sont en général, les pensées, les affections, les soucis de la Terre ; & dans de certaines conjonctures, les honneurs, les charges, les grands biens. Conférez Matth.

[1] Nous donc, à leur exemple, puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, quittant tout fardeau, & le péché qui *nous* envelope si aisément, poursuivons constamment la course qui nous est proposée. [2] Aiant toujours devant les yeux Jesus, l'Auteur & le Consommateur de *notre* foi, qui en vue de la joie qui lui étoit proposée, & sans se mettre en peine de l'ignominie, a souffert la Croix, & s'est assis à la droite du Trône de Dieu. [3] Car vous devez bien penser quel est celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs *qui se sont soulevés* contre lui, de peur que le courage ne vienne à vous manquer, & que vous ne succombiez.

[4] Vous n'avez point encore résisté jusqu'au sang, en combattant con-

Chap. XII. ℣. 1. Rom. VI. 4. XII. 12. I. Cor. IX. 24. II. Cor. VII. 1. Eph. IV. 22. Phil. III. 13, 14. Col. III. 8. I. Pier. II. 1. IV. 2. Héb. X. 36. ℣. 2. Luc XXIV. 26, 46. Act. III. 15. V. 31. Phil. II. 8. &c. I. Pier. I. 3. Héb. I. 3, 13. II. 10. VIII. 1.

Matth. XVI. 24. II. Tim. II. 4.

Qui nous envelope si aisément.] Le terme Grec est difficile, & on l'explique diversement. Il semble pris des habits longs que portoient les Orientaux, & qu'il falloit quitter pour courir, parce qu'ils embarrassoient & *enveloppoient* celui qui couroit. Clément d'Alexandrie, faisant allusion à cette coutume, & peut-être à cet endroit de l'Apôtre, disoit dans son Exhortation aux Gentils, p. 61. *Aiant dépouillé tous nos habits, courons vaillamment dans la carrière de la Vérité, où le Verbe divin nous propose le prix de la course, & où le maitre de toutes choses préside à nos combats.* Autr. *Qui peut nous perdre si facilement*; ou, *nous précipiter dans de grands dangers.* S. Chrysostome, *Qui peut être facilement abbattu.* Hom. XXVIII. p. 934.

La course.] Gr. *Le combat.* C'est le nom du genre pour l'espèce, car il s'agit du *combat de la course* en particulier.

℣. 2. *L'Auteur.*] Gr. *Le Chef*, ou *le Prince.* Voyez sur Chap. II. 10. C'est la même chose que *l'Apôtre de la foi.* Ci-dessus III. 1.

Le Consommateur de la foi.] *Consommer la foi*, c'est lui donner toute la certitude qu'elle peut avoir, & accomplir ses espérances. J. C. a déja fait le prémier, & il fera quelque jour le second. Il y a ici une opposition à la Loi & à son Sacerdoce. Ni l'un ni l'autre *n'a rien consommé.* Ci-dessus VII. 19.

De la joie.] C'est la souveraine Félicité, le souverain Pouvoir, où J. C. devoit être élevé. Voyez ce qu'il dit, se préparant à la mort, Jean XVII. 4, 5. Ci-dessus, II. 9, 10. Il faut y ajouter *la joie* qu'il se faisoit de *glorifier son Père*, & de sauver le Genre-humain. *La joie du Sauveur, c'est le salut des hommes*, dit fort bien Théodoret sur cet endroit. Autr. *Qui au-lieu du bonheur dont il pouvoit jouïr, qu'il avoit en main.* S. Chrysostome a suivi ce dernier sens, Hom. XXVIII. p. 935. J. C. pouvoit s'épargner la croix, & vivre d'une vie heureuse & tranquille, s'il l'avoit voulu.

℣. 3. *Car vous devez bien penser quel est celui &c.*] Gr. *Car pensez* &c. C'est une exhortation à ne se laisser point abbattre par les persécutions. J. C. est le propre Fils de Dieu, il est parfaitement juste; & il a plus souffert que les pécheurs. Rom VIII. 29. Ci-dessus V. 8, 9.

Qui se sont soulevés.] Ces mots sont compris dans celui de *contradiction*; car *contredire à l'Empereur*, c'est se révolter contre lui, Jean XIX. 2. & *la contradiction de Choré*, c'est la conspiration de *Choré*, Jud. ℣. 11. Cela renferme tout ce que J. C. a souffert de la part des Juifs.

Pécheurs.] Voyez Luc XXIV. 7.

Vous ne succombiez.] A la lettre, *Que vous ne soyez fatigués.*

℣. 4 *Résisté jusqu'au sang.*] *Jusqu'à la mort.* Il y avoit eu des Martyrs en Judée, comme S. *Etienne* & les deux *Jaques*: mais en général les Juifs ne faisoient pas mourir les Chrétiens, sans doute faute de pouvoir. Ils les châtioient par des prisons & par *le fouet*, Act. V. 40. & ici XIII. 3. par des opprobres, par la perte de leurs biens, Ci-dessus, X. 32-34. Au reste, l'Apôtre reproche ici indirectement aux Hébreux, qu'encore que Dieu les traitât avec plus d'indulgence que les anciens Fidèles, & même que son propre

contre le péché : [5] & vous auriez oublié cette exhortation, que *Dieu*
vous adresse comme à *ses* Enfans? Mon Fils, ne méprise pas le châtiment
du Seigneur, & ne perds point courage lorsqu'il te reprend ; [6] parce que
le Seigneur châtie celui qu'il aime, & frappe de ses verges tous ceux qu'il
reconnoit pour ses Enfans. [7] Si donc vous avez des châtimens à subir,
Dieu vous traite en cela comme ses Enfans; car qui est l'enfant que son pè-
re ne châtie point? [8] Mais si vous étiez exemts de châtiment, pendant
que tous les autres y sont sujets, il faudroit que vous fussiez des enfans bâ-
tards, & non pas légitimes. [9] Et puisque nous avons bien respecté nos
pères selon la chair, lorsqu'ils nous ont châtiés; à combien plus forte rai-
son devons-nous nous soumettre au Père des Esprits, afin que nous ayons
la vie *éternelle?* [10] Car quant à ceux-là, ils *nous* châtioient pour quelque
tems,

℣. 5. Job V. 17. Prov. III. 11, 12. Apoc. III. 19. ℣. 9. Nomb. XVI. 22. XXVII. 16. Eccl. XII. 1, 7. Esai. LVII. 16. Zach. XII. 1.

pre Fils, ils ne laissoient pas de chanceler dans la profession de l'Evangile. Voyez le ℣. 12.

Contre le péché.] Cela est figuré. Il s'agit de l'Apostasie, du *Péché* dont il est parlé ci-dessus, Chap. X. ℣. 26.

℣. 5. *Et vous auriez oublié* &c.] On a lu ces mots avec interrogation, comme font plusieurs Interprètes; ce qui rend l'exhortation plus douce, quoiqu'elle renferme quelque reproche. Autr. *Vous avez oublié.*

Ne méprise pas &c.] Voyez Prov. III. 11, 12. Le sens est: N'en usez pas comme un enfant méchant & opiniâtre, qui secoue le joug de son père, lorsqu'il est châtié, & qui se soustrait au châtiment par la fuite & par la révolte.

Ne perds point courage.] Le sens est: N'abandonnez pas l'Evangile à cause des persécutions, qui ne sont, de la part de Dieu, que des châtimens paternels.

℣. 6. *Il frappe de ses verges tous ceux qu'il reconnoit* &c.] L'Auteur sacré suit les LXX. Au reste, ces maximes générales doivent être limitées. La sagesse & l'autorité souveraine de Dieu y mettent des bornes; & tout ce qu'il en faut conclure, c'est que les vrais *Enfans de Dieu* ne doivent point s'abbattre dans les afflictions, parce qu'à leur égard ce ne sont jamais des *peines*, mais des *châtimens* salutaires. *Il châtie*, dit S. Chrysostome sur cet endroit, *c'est donc pour corriger. Ce n'est point peine, ce n'est point supplice, ce n'est point dans la vue de faire souffrir du mal.* Hom. XXIX. p. 947.

℣. 8. *Il faudroit que vous* &c.] Le sens est: *Si vous étiez exemts de châtiment*, vous pourriez douter d'être *légitimes*, & par conséquent d'avoir part à l'héritage de votre Père. Effectivement, dans ces tems-là, on ne pouvoit guères se racheter des persécutions qu'en trahissant la Foi. Voyez ce que dit S. Paul, Gal. I. 10. IV. 29. V. 11. VI. 12.

℣. 9. *Nos pères selon la chair.*] Gr. *Les pères de notre chair.*

Au Père des Esprits.] A Dieu, qui est le Créateur de nos ames. *L'esprit* opposé à *la chair*, c'est l'ame spirituelle. I. Cor. V. 5. VII. 34. Conférez Ecclésiast. XII. 7. Zach. XII. 1. Cependant les Pères Grecs ont expliqué ces paroles des dons du S. Esprit. *Le Père des Esprits*, dit Théodoret sur cet endroit, c'est-à-dire le *Père spirituel, la source des dons spirituels, parce que c'est par-là qu'il nous élève à l'honneur de son adoption.* Voyez aussi S. Chrysostome, Hom. XXIX. p. 949.

Afin que nous ayons &c.] Gr. *Et nous vivrons. Et* est mis pour *afin.* C'est un Hébraïsme commun.

℣. 10. *Pour quelque tems.*] Cela veut dire, ou qu'ils ne *nous châtient* que pendant le tems de notre enfance: ou que leurs *châtimens* n'ont pour but que des avantages de *peu de durée*, comme quand il s'agit de nous élever dans les Arts, & dans les Sciences humaines; au-lieu que les châtimens de Dieu servent à nous rendre dignes de *la vie éternelle.* ℣. 9. Cependant, il y a lieu de douter si ces mots, *Pour quelque tems*, n'ont point été ajoutés par l'Auteur Sacré, non comme une opposition entre *les châtimens* qui viennent de la part de Dieu, & ceux qui viennent de la part des hommes, mais plutôt comme une conformité. *Dieu* & nos *Pères* ont cela de commun, qu'ils ne *nous châtient* que *pour peu de tems:* mais *Dieu* a cela de particu-

tems, ſelon qu'ils le trouvoient à propos; au-lieu que Dieu *nous châtie* pour
notre bien, afin de *nous* rendre participans de ſa ſainteté. [11] Il eſt vrai
que tout châtiment paroît ſur l'heure un ſujet de triſteſſe, & non de joie;
mais il produit enſuite les doux fruits de la juſtice, dans ceux qui ſont exercés
de la ſorte.

[12] Relevez donc vos mains qui ſont ſans force, & affermiſſez vos genoux
qui ſont affoiblis. [13] Redreſſez le ſentier où vous mettez votre pied, afin
que ce qui eſt déja foible & chancelant ne ſoit pas tout-à-fait démis, mais qu'au
contraire il ſe rétabliſſe. [14] Recherchez la paix avec tout le monde, & vous
attachez à la ſainteté, ſans laquelle nul ne verra le Seigneur. [15] Prenez garde
que perſonne ne ſe prive de la grace de Dieu; que quelque racine *pleine* d'a-
mertume pouſſant en-haut des rejettons, ne *vous* trouble, & que pluſieurs n'en
ſoient

℣. 12. Eſai. XXXV. 3. ℣. 14. Matt. V. 8. Rom. XII. 18. II. Tim. II. 22. ℣. 15. Deut. XXIX. 18. Act. XVII. 13. I. Cor. V. 6. Gal. V. 9, 12. Héb. III. 12.

ticulier, qu'*il le fait* toujours *pour notre bien*. Si on approuve cette remarque, on traduira, *Car quant à ceux-là*, *ils* nous *ont châtiés pour peu de tems*, *ſelon qu'ils le trouvoient à propos; au-lieu que Dieu*, qui nous châtie de même pour peu de tems, *ne le fait* jamais *que pour notre bien*, *afin* &c. Conférez II. Cor. IV. 17, 18.

Selon qu'ils le trouvoient à propos.] C'eſt-à-dire, qu'ils pouvoient quelquefois abuſer de leur autorité, châtier par emportement, ou par caprice, & le faire avec excès.

Sa ſainteté.] Celle qu'il nous ordonne, qui lui plait, & qui eſt formée ſur le modèle de la ſienne. I. Pier. I. 15, 16. &c.

℣. 11. *Les doux fruits de la juſtice.*] Gr. *Un fruit paiſible*, au ſingulier. Il paroît néanmoins que S. Chryſoſtome a lu *des fruits*, & il inſiſte même là-deſſus, Hom. XXX. p. 954. *Fruit paiſible*, veut dire *fruit doux*, *agréable*, comme ce Père l'explique au même endroit. Ainſi, *des paroles paiſibles* ſont des *paroles*, ou *des propoſitions de douceur*, *d'amitié*. Voyez dans les LXX. Deut. II. 26. Jérém. XII. 6. Michée. VIII. 3.

℣. 12. *Relevez... affermiſſez.*] Il n'y a qu'un mot dans l'Original, qui ſignifie *relever*, *redreſſer*, *rétablir*. Cette ſentence eſt une eſpèce de proverbe, en uſage parmi les Juifs, comme on le peut voir Eccléſiaſtique II. 13. XV. 15. Elle veut dire, revenir à ſon devoir, & s'y attacher courageuſement. Voyez Eſai. XXXV. 3.

℣. 13. *Redreſſez le ſentier où vous* &c.] A la lettre, *Faites les ſentiers droits pour vos pieds*. Voyez Prov. IV. 26. Cela eſt figuré, pour dire: Otez de devant vous tout ce qui peut vous être en obſtacle dans le chemin du ſalut, & ce qui pourroit faire tomber les foibles. La comparaiſon qui ſuit eſt priſe des parties du corps, qui ſont foulées, & qui étant affoiblies, pourroient ou ſe caſſer, ou ſe diſloquer aiſément, ſi on marchoit dans un chemin raboteux & inégal. Autr. *Marchez d'un pas droit & ferme.* S. Chryſoſtome a ſuivi ce dernier ſens, dans l'endroit qu'on vient de citer. En général l'Apôtre veut dire: Soyez fermes dans la profeſſion de l'Evangile, & donnez aux foibles l'exemple de la fidélité & de la conſtance.

℣. 14. *Recherchez la* &c.] Gr. *Pourſuivez la paix avec tous & la ſainteté* &c. Le ſens eſt, qu'en conſervant *la paix avec tous les hommes*, on ait ſoin de ne donner aucune atteinte *à la ſainteté.* Clément Romain, qui a imité quelques endroits de cette Epître, diſoit de même aux Corinthiens: *Demeurons unis avec ceux qui ont la paix en conſervant la piété*, *mais non avec ceux qui n'ont la paix qu'avec la diſſimulation & l'hypocriſie.* Ep. aux Corint. Sect. XV.

Ne verra le Seigneur.] Ne jouïra de ſa préſence & de ſes biens. Voyez ſur Matth. V. 8.

℣. 15. *Ne ſe prive de la grace.*] Ne tombe dans l'Apoſtaſie, & *ne ſoit déchu* par-là, *de la grace de Dieu*, & de tous les biens de l'Evangile. Voyez le ℣. 28. & II. Cor. VI. 1. Cette exhortation eſt appuyée par l'exemple d'Eſaü, ℣. 16. & 17.

Racine pleine d'amertume.] C'eſt comme ſi on diſoit *empoiſonnée*, car *fiel* & *poiſon* ſont quelquefois ſynonymes chez les Hébreux. *L'amertume*, au figuré, ſignifie *la méchanceté*, *le péché*. Voyez Eccléſiaſtique XXI. 13. Act. VIII. 23. Ainſi *Racine d'amertume* eſt un homme méchant,

soient infectés. [16] Qu'il n'y ait *parmi vous* aucun fornicateur, ni aucun profane comme Esaü, qui vendit son droit d'ainesse pour un seul plat. [17] Car vous savez, qu'encore qu'il desirât après cela d'hériter la bénédiction, il en fut exclus, parce qu'il ne put obliger *Isaac* à se retracter, encore qu'il le demandât avec larmes.

[18] En effet, vous ne vous êtes pas approchés de la montagne qu'on peut toucher, ni du feu brûlant, ni de la nuée obscure, ni des ténèbres, ni de la tempête, [19] ni du son de la trompette, ni de cette voix

ỳ. 16. Gen. XXV. 33. Eph. V. 3. Col. III. 5. I. Theff. IV. 3. ỳ. 17. Gen. XXVII. 34. &c. ỳ. 18. Exod. XIX. 10. &c. XX. 19. Deut. V. 22. ỳ. 19. Exod. XX. 19. Deut. V. 5, 24. XVIII. 16.

chant, & qui veut porter les autres au crime. C'est en ce sens qu'*Antiochus* est nommé *Racine de péché*, I. Machab. I. 11. parce qu'il portoit le Peuple de Dieu à l'Idolatrie. Le sens est: Prenez garde que quelque Apostat, quelque Infidèle, quelque pécheur ne vous détourne de la foi par ses erreurs, & de la sainteté par ses mauvais exemples. Conférez I. Cor. V. 6. Au reste, l'Apôtre a pris ceci du Deut. XXIX. 18. & a suivi les LXX. avec quelque léger changement.

ỳ. 16. *Fornicateur, ou profane comme Esaü.*] Un *profane* est un mondain, qui possédé de l'amour des plaisirs, n'a ni estime ni goût pour la piété ni pour la vertu. L'Auteur sacré attribue ce vice à Esaü. On en va voir la raison. Pour celui de *fornicateur*, l'Ecriture ne l'en accuse point, & la manière dont l'Apôtre s'exprime ici n'oblige pas nécessairement à le lui attribuer. On remarquera cependant que Philon, parlant des deux fils d'Isaac, dit que l'un, savoir Jacob, *étoit sage* & *tempérant*, au-lieu *que l'autre*, savoir Esaü, *étoit débauché.* Phil. Traité *Que l'homme vertueux est libre*, p. 598. Le même Auteur dit dans un autre endroit, qu'*Esaü tira son nom d'une vie déréglée, & Jacob d'une vie austère & frugale.* Phil. Des Sacrif. de Caïn & d'Abel, p. 90. Cela fait voir, que les Juifs regardoient Esaü comme un homme adonné à la débauche. Peut-être cela étoit-il fondé sur ses mariages avec des femmes Cananéennes, ce qui montra combien il préféroit sa passion à son devoir. Gen. XXVI. 34, 35. Théodoret a eu cette pensée, Tom. III. p. 456.

Son droit d'ainesse.] Ce *droit* avoit divers avantages. Le prémier, l'autorité sur le reste de la famille, ce que l'on fonde sur ce qui est dit, Gen. IV. 7. Le second, une double portion dans l'héritage. Deut. XXI. 17. Les Juifs ajoutent l'honneur du Sacerdoce, avant que la Loi l'eût attribué à la famille d'Aaron. Outre cela, comme les promesses avoient été faites à Abraham; que de lui elles étoient passées à Isaac, à l'exclusion d'Ismael; & que d'Isaac elles devoient passer vraisemblablement à l'*ainé* de ses fils, préférablement au puis-né; il y a bien de l'apparence qu'elles furent regardées par Jacob & par Rebecca comme un privilège qui pourroit être transporté à Esaü, & qu'ils pensérent à lui enlever. Or Esaü aiant vendu toutes ces prérogatives à son frère, il montra un esprit *profane*, qui ne faisoit pas de cas des choses les plus honorables ou les plus saintes.

Pour un seul plat.] A la lettre, *Pour un seul mets.* Voyez Gen. XXV. 33. Le but de l'Apôtre est de faire entendre aux Hébreux, qu'ils se donnent bien de garde de renoncer aux promesses & aux privilèges de l'Evangile, quelques avantages qu'on leur offre, & quelques maux qu'ils aient à souffrir. Conférez ce qui est dit de Moïse, ci-dessus, XI. 24-26.

ỳ. 17. *D'hériter la bénédiction.*] Tous les avantages qu'Esaü croyoit lui appartenir, comme à l'ainé, Gen. XXVII. 29.

Et ne put obliger Isaac à se retracter.] Gr. *Il ne trouva point de lieu de repentance.* C'est-à-dire, qu'il ne put obtenir d'Isaac, qu'il se *repentit*, & révoquât ce qu'il avoit fait. Voyez Gen. XXVII. 32. & suiv. Autres, *sa repentance fut inutile.* Mais cette explication n'est, ni bien conforme au texte, ni appuyée sur l'Histoire de la Genèse, où l'on ne voit aucune marque de repentir dans Esaü.

Encore qu'il le &c.] Ou, *Encore qu'il demandât cette* bénédiction *avec larmes.* L'Apôtre insinue par cet exemple, qu'il en peut arriver de même à ceux qui mépriseroient les graces de Dieu. Ils en seront exclus pour toujours. Conférez ci-dessus VI. 4. & suiv.

ỳ. 18. *Vous ne vous êtes pas approchés* &c.] L'Auteur sacré, continuant à exhorter les Fidèles d'entre les Hébreux à la persévérance, leur représente ici l'excellence de l'Evangile au dessus de la Loi: d'où il tire cette conséquence, que le mépris de l'Evangile sera puni plus rigoureusement que ne le fut le mépris de la Loi.

De

voix qui prononça *la Loi*, & qui obligea ceux qui l'entendirent, à de-
mander que *Dieu* ne leur parlât pas davantage. 20 Aussi ne pouvoient-ils
supporter cette menace : Si une bête même touche la montagne, qu'el-
le soit lapidée, ou percée d'un dard. 21 Et le spectacle étoit si terrible,
que Moïse lui-même s'écria : Je suis tout effrayé & tout tremblant.
22 Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion ; de la Cité du
Dieu vivant ; de la Jérusalem céleste ; des milliers d'Anges ; 23 de l'As-
semblée & de l'Eglise des Prémiers-nés, dont *les noms* sont écrits dans le
Ciel ;

℣. 20. Exod. XIX. 13. ℣. 22. Gal. IV. 26. Apoc. III. 12. XXI. 2, 10. ℣. 23. Luc X. 20.

De la montagne qu'on peut toucher.] C'est *Sina*, *montagne* terrestre, *palpable*. Cette épithète, comme celle de *visible*, tend à abaisser les choses, & à les faire regarder comme n'étant pas d'un usage perpétuel. Voyez II. Cor. IV. 18. Il y a, au reste, une allusion à la défense qui fut faite au Peuple de toucher à la montagne, Exod. XIX. 12, 13.

Du feu brulant &c.] Voyez Exod. XIX. 16-18. Deut. IV. 11, 12. d'où l'Apôtre a tiré ce qu'il rapporte ici. *Les ténèbres* sont cette *obscurité* que causoit *la fumée*, qui s'élevoit de la montagne comme d'une fournaise. *La tempête*, c'est *les éclairs & les tonnerres*. *La nuée obscure*, fut celle où Dieu parut descendre du Ciel, & se tenir comme enfermé sur la montagne. Exod. XX. 21.

℣. 19 *Le son de la trompette.*] Ce fut ce bruit terrible, semblable à celui *des trompettes*, qui précéda la publication de la Loi. Exod. XIX. 16.

Cette voix qui prononça la Loi, & qui obligea &c.] Ce qu'on supplée ici, est emprunté de l'endroit du Deutéronome, que l'Apôtre allègue. Deut. V. 22-27. Après que Dieu eut prononcé, d'une voix terrible, les commandemens du Décalogue, les Chefs des Israélites vinrent prier Moïse, de faire en sorte, *que Dieu ne leur adressât plus la parole*, mais qu'il leur fit déclarer ses volontés par le ministère de ce Prophète.

℣. 20. *Ils ne pouvoient supporter* &c.] Ils étoient tout consternés de la rigueur, qui paroissoit dans un tel ordre. Voyez dans les LXX. Exod. XIX. 13.

℣. 21. *Je suis tout effrayé* &c.] Ces paroles ne sont point dans les Livres de Moïse, mais elles étoient apparemment dans ceux des Juifs. Et ce qui appuye cette pensée, c'est la manière dont la Paraphrase Chaldaïque de Jonathan explique le ℣. 19. du Chap. XIX. de l'Exode. Il est dit dans cet endroit, que *le bruit du cornet se renforçant, Moïse parla, & que Dieu lui répondit par une voix* ; ce que le Paraphraste explique par *une voix douce*, par *des paroles douces*. Ainsi Moïse s'écriant tout épouvanté, Dieu le rassura.

℣. 22. *De la montagne de Sion* &c.] C'est le Ciel, que l'Apôtre nomme de la sorte, par opposition à la montagne de *Sina*. Dieu parut sur la dernière dans un appareil infiniment redoutable: au-lieu qu'il se présentoit dans son Temple, qui étoit sur *la montagne de Sion*, comme un Dieu accessible, miséricordieux, qui acceptoit les vœux & les prières de son Peuple, & qui le *bénissoit* de ce lieu-là. Aussi *la montagne de Sion* est-elle représentée comme le séjour de la félicité, Ps. XV. 1. XXIV. 3, 4, 5.

La Cité du Dieu vivant.] Ce titre est donné à *Jérusalem*, Matth. V. 35. Ps. LXXXVII. 3. & l'Apôtre le donne au Ciel, à qui il convient mieux à tous égards. C'est *Dieu*, qui *a bâti* cette *Cité* céleste. Héb. XI. 10. XIII. 14. Elle est *sa demeure éternelle*. I. Rois VIII. 39. C'est là qu'est son Palais & *son Trône*. Esai. LXVI. 1.

De la Jérusalem céleste.] C'est encore le Ciel. Les Juifs se rendoient à *Jérusalem*, avec un extrême empressement, dans le tems de leurs Fêtes solennelles. Voyez les Ps. LXXXIV. & CXXII. Les Chrétiens s'approchent de *la Jérusalem céleste*, où ils trouvent la vérité de tout ce que la prémière n'avoit qu'en figure. Apoc. XXI. 10. Conférez Gal. IV. 26. quoique dans ce dernier endroit la *Jérusalem céleste* soit l'Eglise Chrétienne.

Des milliers d'Anges.] Les *Anges* assistérent à la publication de la Loi. Ils la publiérent, Gal. III. 19. Héb. II. 2. Act. VII. 53. Mais ils parurent là comme Ministres de la justice, au-lieu que sous l'Evangile les Fidèles sont les compagnons de leur bonheur. Ils sont *réconciliés* avec les hommes, *réunis sous un même Chef*. Eph. I. 10. Col. I. 20. Matth. XXII. 30. Apoc. XXII. 8, 9.

℣. 23. *De l'Assemblée & de l'Eglise des prémiers-*

Ciel; de Dieu lui-même, qui eſt le Juge de tous les hommes; des Eſprits
des Juſtes, qui ſont conſommés; 24 de Jesus, le Médiateur de la Nou-
velle Alliance; & enfin du ſang de l'aſperſion, qui dit de meilleures choſes
que *le ſang d'*Abel.
25 Gardez-vous bien de ne pas écouter celui qui *vous* parle. Car ſi ceux
qui refuſérent d'écouter celui qui annonçoit *ſes* Oracles ſur la Terre, n'é-
chapérent point *à* ſa *vengeance*; à plus forte raiſon ne l'éviterons-nous pas,
ſi nous n'écoutons point celui qui *nous a parlé* du Ciel. 26 *C'eſt lui*, dont
la voix ébranla alors la Terre, & qui a promis *de le faire une ſeconde fois*
dans ce tems-ci: Encore une fois, dit-il, j'ébranlerai, non-ſeule-
ment la Terre, mais auſſi le Ciel. 27 Or ces mots, Encore une fois,
marquent l'abolition des choſes muables, comme aiant été faites afin que
celles qui ſont immuables *leur ſuccédaſſent*, pour demeurer éternellement.
28 Puis

ℽ. 24. Gen. IV. 10. Exod. XXIV. 8. I. Tim. II. 5. Héb. VIII. 6. IX. 15. X. 22. XI. 4. I. Pier. I. 2.
ℽ. 25. Héb. II. 3. X. 28. ℽ. 26. Agg. II. 7. Ici ℽ. 19. ℽ. 27. Pſ. CII. 27. Matt. XXIV. 35.

miers-nés, dont &c.] Les Iſraélites, *aſſemblés* autour de la *Montagne* pour recevoir la Loi, étoient *l'Egliſe*, Act. VII. 38. & même *l'Egliſe des prémiers-nés*; car les Iſraélites ſont nommés de la ſorte, Exod. IV. 22. Ce Peuple étoit comme *le prémier-né* de tous les Peuples par rapport à Dieu. Mais *les noms* de ces *prémiers-nés* n'étoient pas *écrits dans le Ciel*; c'eſt-à-dire, que l'*héritage*, auquel ils étoient appellés, n'étoit pas *le Ciel*, mais la Terre de Canaan. L'Apôtre, ſuivant ces idées, dit de l'Egliſe Chrétienne, qu'elle eſt *l'Aſſemblée & l'Egliſe* de ces *prémiers-nés* de Dieu, *qui ſont écrits dans* les Regîtres *du Ciel*, parce qu'ils en ſont les héritiers & les *citoyens*. Voyez ſur cette expreſſion, *écrits dans le Ciel*, Luc X. 20. Phil. IV. 3. & conférez Mal. III. 16. Au reſte, d'autres rapportent cela aux *Anges*. *Vous êtes approchés* des *milliers d'Anges, de l'Aſſemblée générale de* ces *prémiers-nés* de Dieu, *qui ſont écrits dans le Ciel*; mais qui n'ont que cet avantage ſur vous, d'en être *les prémiers* citoyens & *les prémiers* héritiers.

De Dieu lui-même, qui eſt le Juge de tous les hommes.] Il ſemble qu'il y a là une oppoſition tacite entre Moïſe & les Fidèles. *Moïſe*, dit S. Etienne, *s'entretenoit avec l'Ange*, qui lui parloit de la part de Dieu. Act. VII. 38. Les Fidèles *s'approchent de Dieu lui-même*. Le caractère de *Juge de tous les hommes* eſt ajouté, parce que le but de l'Apôtre n'eſt pas moins d'inſpirer une juſte crainte à ceux qui renonceront à la foi, que d'affermir l'eſpérance de ceux qui demeureront fidèles.

Des Eſprits des Juſtes conſommés.] Ce ſont les ames de ces Saints, dont il eſt fait mention dans le Chap. XI. & de tous ceux qui étoient *morts dans la foi*. Luc XXIV. 39. Act. VII. 59. Ci-deſſus, ℽ. 9. Ces Saints *ſont conſommés*, parce qu'ils ont achevé leur tâche & leurs travaux. C'eſt ainſi que S. Paul diſoit Phil. III. 12. *qu'il n'étoit pas encore conſommé*. L'Auteur de la Sapience dit de même d'*Enoch*, qu'il *fut conſommé* dans peu de tems, c'eſt-à-dire, qu'il finit bientôt ſa courſe & remplit tous ſes devoirs. Sap. IV. 13. Voyez auſſi Luc XIII. 32. Mais comme l'expreſſion de l'Original a été fort employée par les Pères pour ſignifier le *martyre*, & que S. Jean Apoc. VI. 11. ſe ſert d'un terme ſynonyme dans le même ſens, il eſt fort poſſible que l'Auteur ſacré ait déſigné par-là tous ceux qui étoient morts pour la foi. Il ſe peut auſſi, que l'Apôtre ait eu en vue la *purification* par le ſang de J. C.; car c'eſt ce que ſignifie *conſommer*, Chap. X. 1, 14. & la béatitude, dont jouïſſent les *Eſprits des Juſtes* en attendant la réſurrection. De ſavans Interprètes ont remarqué que les Juifs diſent des ames bienheureuſes, qu'elles *ſont conſommées*, ou *parvenues à la perfection*. Voyez ci-deſſus XI. 40. On rapporte toutes ces explications, parce qu'elles peuvent toutes convenir à cet endroit.

ℽ. 24. *De Jéſus, le Médiateur de la* &c.] Voyez ci-deſſus IX. 15. C'eſt une oppoſition de *Jéſus* à *Moïſe*, qui fut *Médiateur* de l'Ancienne Alliance. Gal. III. 19, 20.

Du ſang de l'aſperſion.] *Du ſang*, dont *l'aſperſion* purifie véritablement les conſciences. C'eſt une autre oppoſition au *ſang* des victimes légales. Voyez ci-deſſus IX. 14. &c. & conférez I. Pier. I. 2.

Qui dit &c.] *Le ſang d'Abel* demandoit vengean-

28 Puis donc que nous entrons en possession d'un Royaume qui ne sera point ébranlé, conservons la Grace, afin que par elle nous puissions servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable, avec respect & avec crainte. 29 Car notre Dieu est un feu consumant.



CHAPITRE XIII.

Amour fraternel. Hospitalité. Assister les prisonniers. Compatir aux afflictions. 1-3. *Mariage honorable. Se garder d'avarice, & se confier en Dieu.* 4-6. *Imiter la foi des Saints. J. Christ toujours le même. Fuir les Doctrines étrangères.* 7-9. *Le Juif, qui veut être sauvé par ses Sacrifices, n'a point de part au Sacrifice de J. Christ. Porter l'opprobre du Fils de Dieu.* 10-14. *Sacrifices de louanges, & d'aumônes. Obéir aux Conducteurs.* 15-17. *L'Apôtre demande les prières des Hébreux, & prie lui-même pour leur perfection. Il promet de les aller voir avec Timothée.* 18-25.

1 Que

℣. 28. I. Pier. II. 5. ℣. 29. Deut. IV. 24. IX. 3.

geance à Dieu, Gen. IV. 10. & celui de J.C. demande grace. Autr. *Qui dit de meilleures choses qu'Abel*, ce qu'on rapporte à son Sacrifice & à l'aspersion du sang des victimes qu'il offrit. Le Sacrifice de J. C. est bien autrement agréable à Dieu.

℣. 25. *Celui qui annonçoit ses oracles sur la Terre.... Celui, qui nous a parlé du Ciel.*] On peut expliquer le prémier de Moïse, & le second de J. C. C'est en effet J. C. qui *nous parle du Ciel*, lorsqu'il nous fait parler par ses Ministres, envoyés en son nom, éclairés par son Esprit, & assistés par sa puissance. Voyez Eph. IV. 8-11. I. Cor. V. 14. Mais il paroît plus juste d'entendre l'un & l'autre de Dieu seul. *Il parla* autrefois à son Peuple *de dessus la Terre*, lorsqu'il descendit sur Sina: au-lieu *qu'il nous a parlé du Ciel* par J. C., qui est assis à sa droite. Conférez Chap. I. 1, 2, 3. X. 28, 29.

℣. 26. *Dont la voix ébranla alors la Terre.*] Lorsque Dieu donna sa Loi. Exod. XIX. 16, 18. Ps. LXVIII 9. CXIV. 4.

Encore une fois j'ébranlerai &c.] Voyez Aggée, II. 6. Ces paroles sont fort figurées. Elles marquent les merveilles & les changemens arrivés par l'établissement de l'Evangile. *Emouvoir le Ciel & la Terre*, c'est remplir d'admiration les Anges & les hommes; c'est, pour ainsi dire, faire concourir toutes les créatures à l'exécution d'un grand ouvrage; c'est faire des prodiges *dans le Ciel* & *sur la Terre*, comme il en arriva à la mort de notre Seigneur, Matth. XXVII. 51, 52. Luc XXIII. 44, 45. On est déterminé à suivre cette explication, quand on considère les paroles d'Aggée même, où il s'agit certainement du prémier avénement du Messie. Cependant d'autres Interprètes expliquent cet endroit de l'avénement du Seigneur en gloire, & du changement qui se doit faire alors dans l'Univers. Ce sens peut s'accorder avec ce que dit l'Auteur Sacré, mais il faut en ce cas-là qu'il n'ait fait qu'accommoder à son sujet les paroles d'Aggée.

℣. 27. *Or ces mots, Encore une fois* &c.] Le sens est, que Dieu *avoit promis* de *changer une seconde fois* toutes choses; mais qu'aiant déclaré qu'il ne le feroit *qu'une fois*, ou, comme porte l'Original, *qu'une seule fois*, il avoit insinué l'immutabilité des choses qu'il devoit établir. Cela veut dire que l'Ancienne Alliance seroit abolie, & que la Nouvelle Alliance, qui devoit lui succéder, ne le seroit jamais. Cependant, si on rapporte ces paroles au changement qui doit arriver au dernier jour, il faut traduire: *Or ces mots, Encore une fois, marquent l'abolition des choses, qui n'aiant été faites* que pour un tems, *doivent être changées, afin que celles qui sont immuables demeurent éternellement:* Ces *choses immuables* sont *les nouveaux Cieux*, & *la nouvelle Terre.*

℣. 28. *Un Royaume, qui ne* &c.] Ce sont tous les biens de l'Evangile, *le Royaume des Cieux*, la vie éternelle. Il y a ici une allusion manifeste à Daniel VII. 18. *Les Saints du Dieu très haut*, dit le Prophète, *entreront en possession du Royaume, & le tiendront éternellement.*

Conservons la Grace.] Demeurons fermes dans la profession de l'Evangile, appellé *la Grace de Dieu*, ci-dessus ℣. 15.

℣. 29. *Est un feu consumant.*] C'est-à-dire, *comme un feu consumant.* Voyez Deut. IV. 24. d'où ces paroles sont prises: Elles confirment ce qui a été dit ℣. 25.

QUE l'amour fraternel règne toujours *parmi vous.* 2 N'oubliez pas l'hos-
pitalité, car c'est en l'exerçant que quelques-uns ont reçu chez eux des
Anges, sans le savoir. 3 Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes,
comme si vous étiez enchaînés avec eux; & de ceux à qui l'on fait souffrir des
maux, comme aiant vous-mêmes un corps *susceptible de douleur.*
4 Le mariage *est* honorable dans tous *les hommes*, & le lit exemt de ta-
che; mais Dieu punira les fornicateurs & les adultères. 5 Que vos mœurs
soient sans avarice, étant contens de ce que vous avez, puisque Dieu lui-
même a dit, Je ne te laisserai point sans secours; je ne t'abandonnerai point.
6 De

CHAP. XIII. ℣. 1. Rom. XII. 10. Eph. IV. 3. I. Pier. I. 22. II. 17. III. 8. IV. 8. ℣. 2. Gen. XVIII. 1. XIX. 1. Rom. XII. 13. I. Pier. IV. 9. ℣. 3. Matt. XXV. 36. Rom. XII. 15. Col. IV. 18. I. Pier. III. 8. ℣. 5. Exod. XXIII. 8. Deut. XVI. 19. XXXI. 6, 8. I. Chron. XXVIII. 20. Jos. I. 5. Prov. X. 3. Matt. VI. 25, 34. Phil. IV. 11. I. Tim. VI. 6. &c.

CHAP. XIII. ℣. 1. *Règne toujours.*] Gr. *Demeure.* Les Hébreux avoient pratiqué *l'amour fraternel*; il s'agissoit de continuer. Voyez ci-dessus VI. 10. X. 33, 34. & conférez Act. II. 44-46. IV. 32.

℣. 2. *En l'exerçant.*] Gr. *Par elle.*

Ont reçu chez eux des Anges.] Voyez Gen. XVIII. 3. XIX. 1, 2. Il s'agit d'*Abraham* & de *Lot*. Ces exemples étoient allégués par les Juifs, pour recommander *l'hospitalité.* La *bonté d'Abraham est bien digne d'admiration*, dit Philon, *lorsque voyant sur le midi trois personnes, qui sembloient des voyageurs, & ignorant que c'étoient des Natures divines, il courut au-devant d'eux, les priant d'entrer dans sa tente, & d'agréer qu'il leur rendit les offices qui étoient dûs aux étrangers.* Phil. De Abrah. p. 248. Cet Auteur appelle les Anges *des Natures divines & sacrées.*

Sans le savoir.] C'est une réflexion, pour engager les Fidèles à exercer l'hospitalité envers des personnes inconnues, & sans apparence. Ils ne croyent *recevoir chez eux* que des hommes: ils y *reçoivent des Anges*: ils y *reçoivent* le propre Fils de Dieu. Luc XIX. 9. Matth. XXV. 35. &c.

℣. 3. *Souvenez-vous.*] C'est-à-dire, Assistez, consolez. Ci-dessus II. 6. Luc XXIII. 42. Rom. XII. 13.

A qui l'on fait souffrir des maux.] Il s'agit *des peines*, que *l'on faisoit souffrir* aux Confesseurs. Voyez le mot de l'Original, Chap. XI. 37. Autr. *Ceux qui sont affligés.*

Comme aiant vous-mêmes un corps susceptible de douleur.] Gr. *Comme étant vous-mêmes dans un corps.* C'est-à-dire: Faites vous-mêmes aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fissent, si vous étiez appellés à souffrir pour l'Evangile. La compassion & les secours qu'elle doit produire, sont une suite naturelle du sentiment de nos propres misères. Voyez ci-dessus, II. 17, 18. IV. 15, 16. & conférez Gal. VI. 1. Autr. *Comme ne composant qu'un même corps avec ceux qui souffrent.* Voyez I. Cor. XII. 26, 27.

℣. 4. *Le mariage est honorable.*] Autr. *Que le mariage soit honnête.* On a préféré la prémière version, à cause de la raison que l'Apôtre ajoute, *Dieu punira les fornicateurs* &c. *Car puisque le mariage est permis*, dit S. Chrysostome, *rien n'est plus juste que la peine des fornicateurs, que le supplice des adultères.* Hom. XXXIII. p. 974.

Dans tous les hommes] Il y a simplement dans le Grec, *Dans tous.* *L'Apôtre*, dit Clément d'Alexandrie, *approuve entièrement quiconque n'a qu'une seule femme. Qu'il soit Prêtre, Diacre, ou Laïque, il n'importe, pourvu qu'il use du mariage d'une manière irrépréhensible.* Strom. Lib. III. p. 464. Autr. *En toutes choses*; *A tous égards.*

Le lit exemt de tache.] Celui où la chasteté & la fidélité conjugales sont bien observées.

℣. 5. *Je ne te laisserai point* &c.] Cela est dit à Josué, Jos. I. 5. &, en sa personne, à tout le Peuple qu'il conduisoit. Mais cela convient encore mieux à J. C., & à son Peuple.

℣. 6. *Mon protecteur.*] A la lettre, *Celui qui m'aide.* Ce sont les paroles de David. Ps. CXVIII. 6.

Que les hommes &c.] Gr. *Je ne craindrai point, quelque chose que l'homme me fasse.*

℣. 7. *Conducteurs.*] Ce sont les Pasteurs. Voyez sur I. Tim. V. 17. & en particulier *les Apôtres*, qui avoient gouverné les Eglises de Judée, & qui y avoient souffert le martyre. *Il s'agit de S. Etienne*, dit Théodoret sur cet endroit, *de Jaques frère de Jean, de Jaques surnommé le*

6 De sorte que nous pouvons dire hardiment, Le Seigneur est mon protecteur: que les hommes fassent ce qu'ils voudront contre moi, je ne les craindrai point.

7 Souvenez-vous de vos Conducteurs, qui vous ont prêché la Parole de Dieu, & imitez leur foi, considérant bien quelle a été l'issue de leur vie.
8 JESUS-CHRIST est *toujours* le même, hier, aujourd'hui, & dans tous les siècles.

9 Ne vous laissez point aller à des Doctrines diverses & étrangères; car il vaut mieux affermir son cœur par la grace *de l'Evangile*, que par des viandes, dont *la distinction* ne sert de rien à ceux qui s'y attachent.

10 Nous avons une victime, dont ceux qui servent *encore* au Tabernacle

ŷ. 6. Ps. LVI. 5, 12. CXVIII. 6. ŷ. 9. Jérém. XXIX. 8. Matth. XXIV. 4. Jean VI. 27. Rom. XIV. 17. XVI. 17. Eph. IV. 14. V. 6. Col. II. 8, 16. II. Thess. II. 2. I. Tim. IV. 3. I. Jean IV. 1.

le Juste, & de plusieurs autres, que les Juifs avoient fait mourir. Le martyre de *S. Jaques* surnommé *le Juste* étoit arrivé à Jérusalem peu de tems avant que cette Epître fût écrite. Voyez la Préface générale.

Quelle a été l'issue de leur vie.] Gr. *De leur conversation.* Le sens est: Comment ils ont persévéré dans la foi jusqu'à la mort, & fini glorieusement leurs travaux.

ŷ. 8. *Jésus-Christ* &c.] Si on rapporte ces paroles au ŷ. précédent, le sens est, que *J. C. est toujours le même*, toujours vivant, pour sécourir & sauver les Hébreux Fidèles, qui, à l'exemple de *leurs Conducteurs*, vivront & mourront dans la foi. Ci-dessus, VII. 16. 25. *Vous avez appris*, dit S. Chrysostome sur cet endroit, *que J. C. est votre Pontife. Mais ce n'est pas un Pontife, dont* la vie ou le pouvoir *puisse finir. Il est toujours le même.* Hom. XXXIII. p. 975. Si on rapporte ces mêmes paroles au ŷ. suivant, elles veulent dire que la Doctrine de *J. C.* est toujours la même, toujours invariable, & qu'il ne faut point écouter *des Doctrines nouvelles*.

ŷ. 9. *Ne vous laissez point aller.*] C'est l'expression & la figure employée par S. Paul, Eph. IV. 14.

Des Doctrines diverses.] Il s'agit de ces observances corporelles qui s'introduisent par des superstitieux & par des hypocrites, & qui se multiplient toujours. Consultez les Préfaces sur l'Epître aux Colossiens, & sur la I. Ep. à Timothée, & voyez sur Col. II. 8. 20. & suiv. Ces deux caractères, *diverses* & *étrangères*, montrent qu'il ne s'agit pas des observances légales.

Il vaut mieux.] Gr. *Il est bon.* Voyez sur I. Cor. VII. 26.

Affermir.] Ou, *Fortifier son cœur.* C'est une façon de parler Hébraïque, pour dire, *prendre de la nourriture.* Voyez Gen. XVIII. 3. Ps. CIV. 15. Le sens est, que ce qui *fortifie* véritablement *le cœur* de l'homme, ce qui le fait vivre de la vie spirituelle, c'est *la foi* de l'Evangile, c'est *la Grace* de Dieu, & non *des* distinctions de *viandes*, des observances corporelles &c. Ce passage est parallèle à Rom. XIV. 17, 18. & à I. Tim. IV. 8. On peut aussi l'expliquer de l'abondance & des délices du monde, & alors cela veut dire: Ne vous laissez point séduire par des gens, qui pour vous tenter vous offrent de vous secourir dans vos nécessités; car *la Grace* de l'Evangile *soutiendra* mieux votre cœur, que tous les biens du monde.

ŷ. 10. *Une victime.*] Gr. *Un autel.* Il est mis pour *les victimes*, que l'on offre sur l'*autel*. Voyez I. Cor. X. 4. & la remarque sur Héb. IX. 8.

Ceux qui servent encore au Tabernacle.] Ceux qui, toujours attachés aux Sacrifices de la Loi, prétendent y trouver l'expiation de leurs péchés, & rejettent le Sacrifice de J. C. L'Apôtre n'exclud pas de la communion du Seigneur les Juifs, qui, croyant qu'il étoit le Messie, & espérant d'être sauvés par son sang, continuoient à offrir des Sacrifices. Cela fut toléré jusqu'à la destruction du Temple. Voyez Act. XXI. 20, 26. Et lorsque le Temple étant détruit les Sacrifices cessérent entièrement, les Chrétiens modérés ne laissérent pas de tolérer encore dans les Juifs l'observation de leurs autres cérémonies. „S'il y a „des Juifs, *dit Justin Martyr*, qui par foiblesse „& par ignorance pratiquent encore tout ce „qu'ils peuvent des cérémonies Mosaïques, mais „qui joignent à cela l'espérance en J. C., & la „pratique de la justice & de la piété, qui d'ailleurs „veulent vivre avec les Fidèles, je ne „dou-

cle n'ont pas le pouvoir de manger. 11 Car aussi-bien les corps des animaux,
dont le Souverain-Sacrificateur portoit le sang dans le Saint *des Saints*, pour
l'expiation du péché, étoient brulés hors du Camp. 12 C'est pour cela que
Jesus lui-même, afin de sanctifier le Peuple par son propre sang, a souffert
hors de la porte *de Jérusalem*. 13 Sortons donc hors du Camp, pour aller à
lui, en portant son opprobre. 14 Car nous n'avons point ici bas de Cité per-
manente; mais nous cherchons celle qui est à venir.

15 Ainsi les Sacrifices, que nous devons offrir sans cesse à Dieu par Jesus-
Christ, ce sont des Sacrifices de louanges, c'est-à-dire, les fruits de nos lè-
vres, qui célèbrent son Nom. 16 N'oubliez pas non plus de faire du bien
aux pauvres, & de les assister; car Dieu se plait à de tels Sacrifices.

17 Obéïs-

℣. 11. Exod. XXIX. 14. Lév. IV. 12, 21. VI. 30. XVI. 27. Nomb. XIX. 3. ℣. 12. Jean XIX. 18. ℣. 14. Mich. II. 10. Phil. III. 20. Héb. XI. 10, 16. ℣. 15. Lév. VII. 12. Pf. L. 23. LI. 19. Osée XIV. 3. Eph. V. 20. I. Pier. II. 5. ℣. 16. II. Cor. IX. 12. Phil. IV. 18.

„ doute point qu'il ne faille les reconnoître pour „ Frères, & les admettre à la communion de „ toutes choses, pourvu qu'ils ne tâchent pas „ de persuader aux autres de se faire circonci- „ re, de garder le Sabbat &c. Just: Mart. Dial. „ p. 206.

℣. 11. *Car aussi-bien les corps des animaux* &c.] Ce sont *les corps* du *taureau* & du *bouc*, que l'on sacrifioit le jour des propitiations Lév. XVI. 27. Les Sacrificateurs, qui avoient le pouvoir de manger des autres victimes, ne mangeoient point de celles-là. Le raisonnement de l'Auteur sacré se réduit à ceci. Il en est de J. C. *notre victime*, dont *le sang a été porté* dans le Ciel, comme des victimes immolées le jour des propitiations, *dont les corps étoient brulés hors du camp*. Comme les Sacrificateurs ne mangeoient point de ces victimes-là, de même *ceux qui servent encore au Tabernacle ne mangent point* aujourd'hui *de notre Victime*, & n'ont aucune part à tous les fruits de sa mort. Leur propre Loi les en exclud.

℣. 12. *C'est pour cela que Jésus* &c.] Le sens est, que J. C., pour montrer qu'il étoit la victime qui expioit les péchés du monde, a voulu souffrir la mort *hors de Jérusalem*, comme les victimes du Jour des propitiations étoient *brulées hors du camp*. Voyez la Préface Générale p. LIII.

Afin de sanctifier &c.] C'est-à-dire, *Afin qu'il* parût qu'il étoit cette *Victime*, qui *sanctifioit le Peuple:* car au reste, si J. C. avoit souffert dans l'enceinte de Jérusalem, son Sacrifice n'en eût pas été moins expiatoire.

℣. 13. *Sortons donc hors du camp* &c.] Tout cela est figuré. *Sortir du camp*, c'est s'exiler soi-même de Jérusalem, qui étoit la patrie des Hébreux, & abandonner la communion des Juifs incrédules & persécuteurs, afin de suivre J. C.

Son opprobre.] Celui qu'on souffre à cause de lui.

℣. 14. *La Cité qui est à venir.*] C'est le Ciel, dont nous espérons la possession. Ci-dessus XI. 10. 16. Phil. III. 20.

℣. 15. *Ainsi les Sacrifices* &c.] Gr. *Offrons donc par lui le Sacrifice de louanges* &c. On a exprimé le sens de l'Apôtre; qui en recommandant *les Sacrifices* spirituels, marque en même tems que ce sont les vrais Sacrifices des Chrétiens.

Par Jésus-Christ.] Gr. *Par lui.* Comme il est *le Pontife* de l'Eglise, & qu'en cette qualité il est *dans le Sanctuaire du Ciel*, c'est à lui de présenter à Dieu les oblations des Fidèles, comme les Sacrificateurs de la Loi offroient celles des Israélites. Le sens est, que l'efficace de nos prières, & ce que nos actions de graces ont d'agréable, vient du mérite & de l'intercession de J. C.

Les fruits de nos lèvres.] Gr. *Le fruit.* Ces mots sont pris d'Osée XIV. 3. Il y a dans l'Hébreu, *Les veaux des lèvres;* mais les LXX. ont traduit *le fruit*, soit qu'ils aient lu un peu autrement dans l'Original, soit qu'ils aient voulu adoucir la figure du Prophète, qui sembloit peut-être trop dure dans la Langue Grecque.

Qui célèbrent.] Autr *Qui confessent.*

℣. 16. *De faire du bien aux pauvres & de les assister.*] Gr. *La bénéficence & la communication.* Voyez sur Rom. XII. 13.

℣. 17. *Et non pas en gémissant*] Ce que l'on fait avec peine, on ne le fait pas si bien; & il n'auroit pas été de la gloire du Christianisme de ne pas rendre le ministère des Pasteurs aussi

doux

17 Obéïssez à vos Conducteurs, & leur soyez soumis, afin que veillant, com-
me ils font, pour vos ames, dont ils doivent rendre compte, ils s'acquittent
de ce *devoir* avec joie, & non pas en gémissant, ce qui ne pourroit que vous
être desavantageux.
18 Priez Dieu pour nous; car nous sommes assurés d'avoir une bonne con-
science, notre intention aiant *toujours* été de nous conduire honnêtement en-
vers tout le monde. 19 Et je vous conjure plus instamment de le faire, dans
la vue que j'ai de vous être plutôt rendu.
20 Veuille le Dieu de paix, qui a ressuscité d'entre les morts notre Seigneur
JESUS-CHRIST, lui, qui par la vertu du Sang de l'Alliance éternelle *a été*
fait le grand Pasteur des Brebis; 21 veuille, *dis-je*, *le Dieu de paix* achever
de

ỳ. 17. Ezéch. III. 18. XXXIII. 2, 8. Phil. II. 29. I. Thess. V. 12. I Tim. V. 17. I. Pier. V. 5. Ici ỳ. 7. ỳ. 18. Act. XXIII. 1. XXIV. 16. II. Cor. I. 12. ỳ. 20. Esai. XL. 11. Ezéch. XXXIV. 23. Zach. IX. 11. Jean X. 11. Act. II. 24. I. Pier. II. 25. V. 4. ỳ. 21. II. Cor. III. 5. Phil. II. 13.

doux & aussi facile qu'il se peut. Conférez Gal. VI. 17.

ỳ. 18. *Car nous sommes assurés d'avoir une bonne conscience* &c.] S. Chrysostome trouve ici quelque indice, que cette Epître est de S. Paul. Comme les Chrétiens d'entre les Juifs étoient fort prévenus contre lui, il fait son apologie en demandant leurs prières, & proteste de la droiture & de la sincérité de ses intentions. Cette remarque peut être appuyée par les parallèles Act. XXIII. 1. XXIV. 16. Conférez I. Cor. IX. 19 & suiv. II. Cor. I. 12. II. Tim. I. 3.

Envers tout le monde.] Envers les Juifs, aussi-bien qu'envers les Gentils. Autr. *En toutes choses.*

ỳ. 19. *Et je vous* &c.] Gr. *Je vous conjure plus abondamment de le faire*, savoir, de prier pour moi, *afin que je vous sois plutôt rendu.* On voit par cet endroit que l'Apôtre n'étoit pas encore libre. Il étoit prisonnier à Rome. Conférez Philém. ỳ. 22.

ỳ. 20. *Le Dieu de paix.*] Voyez sur Rom. XV. 33. On remarquera ici que cette expression est très familière à S. Paul, & qu'il est le seul des Ecrivains du Nouveau Testament qui s'en serve. Voyez Rom. XV. 33. XVI. 20. I. Cor. XIV. 33. II. Cor. XIII. 11. Phil. IV. 9. I. Thess. V. 23. II. Thess. III. 16. L'expression suivante, *Ramener d'entre les morts*, car c'est ainsi qu'il y a dans le Grec, est aussi particulière à S. Paul, qui s'en est servi, Rom. X. 7. Ajoutez à ces deux observations, qu'il est aussi le seul entre les Auteurs du Nouveau Testament, qui ait employé le mot d'*hypostase*, que l'on trouve II. Cor. IX. 4. XI. 17. & dont l'Auteur de l'Epître aux Hébreux se sert en trois endroits, Chap. I. 3. III. 14. XI. 1. Voyez les remarques sur Chap. III. 16. & ci-dessus ỳ. 9. & 18.

Qui a ressuscité &c.] Gr. *Qui a ramené d'entre les morts le Pasteur des Brebis, ce Pasteur grand par le sang de l'Alliance éternelle.* J. C. est *le Pasteur des Brebis*, c'est-à-dire, des Fidèles. Jean X. 9, 10. C'est un des caractères, que les Prophètes ont donné au Messie. Ezéch. XXXIV. 23. Il est *le bon Pasteur*, parce qu'*il donne sa vie pour ses Brebis*, Jean X. 11. & il est *le grand Pasteur*, parce qu'*il leur donne la vie éternelle*, & *que personne ne peut les lui enlever:* Là-même, ỳ. 17, 18. I. Pier. V. 4. C'est en vertu de son *sang*, qu'*il a été fait le grand Pasteur*, parce que c'est par sa mort qu'il s'est acquis *le Troupeau* qui lui appartient, I. Cor. VI. 20. Tit. II. 14. & qu'il est parvenu à la Souveraine Puissance. Luc XXIV. 26. Phil. II. 9. Ci-dessus II. 10. Ce *sang* est *le sang de l'Alliance.* Les promesses de l'Evangile, savoir, la rémission des péchés & la vie éternelle, sont fondées sur le sacrifice de J. C.; & les conditions de l'Evangile, qui sont la repentance & la foi, ne sont acceptées qu'à la faveur du même Sacrifice. Cette *Alliance* est *éternelle*, soit par rapport à sa durée, soit par rapport aux biens qu'elle promet. C'est-là ce que l'Apôtre a établi dans toute cette Epître, & l'on peut dire que ce verset est comme l'abrégé de sa Doctrine. Au reste d'autres traduisent, *Le Dieu de paix, qui, en vertu du sang de l'Alliance éternelle, a ressuscité d'entre les morts le grand Pasteur des Brebis* &c.

ỳ. 21. *Achever de vous former.*] Voyez sur le mot de l'Original, II. Cor. XIII. 9. S. Chrysostome l'explique de ce qui a déja des commen-

de vous former à toute sorte de bonnes œuvres, pour accomplir sa volonté, faisant lui-même en vous ce qui lui est agréable par JESUS-CHRIST, à qui soit gloire dans tous les siècles.

22 Au reste, je vous prie, *mes* Frères, de prendre en bonne part l'exhortation que je vous ai adressée, ne vous aiant écrit qu'en peu de mots.
23 Vous aurez su, que Timothée *notre* Frère est délivré; & j'espère de vous aller voir avec lui, s'il vient bientôt. 24 Saluez tous vos Conducteurs, & tous les Saints. Ceux d'Italie vous saluent. 25 Que la Grace *soit* avec vous tous! Amen.

L'Epître aux Hébreux a été écrite d'Italie, *& envoyée* par Timothée.

Fin de l'Epître aux HEBREUX.

mencemens, & qu'on achève dans la suite. Hom. XXXIV. p. 985.

℣. 22. *L'exhortation, que je vous ai adressée.*] Gr. *La parole d'exhortation*, ou, *de consolation.*

℣. 23. *Vous aurez su.*] Gr. *Vous savez.* Autr. *Sachez.*

Que Timothée est délivré.] On ne voit nulle part ailleurs, que *Timothée* ait été prisonnier. D'autres traduisent, *Sachez que je* vous *ai envoyé Timothée, avec lequel j'espère de vous aller voir, s'il revient bientôt.* C'est le sens que quelques Anciens ont donné à l'Original; & Théodoret a conclu de cet endroit, que l'Epître aux Hébreux avoit été envoyée par *Timothée*, l'Apôtre l'aiant choisi pour cela, parce qu'étant circoncis, il étoit plus agréable aux Hébreux.

℣. 24. *Ceux d'Italie.*] Cette salutation générale semble devoir être limitée aux Fidèles d'entre les Juifs, qui se trouvoient à Rome. On croit que l'Apôtre a dit, *Ceux d'Italie;* parce qu'outre les Juifs, qui demeuroient ordinairement à Rome, il en étoit venu plusieurs des Villes d'*Italie*, soit pour leurs affaires, soit pour l'entendre.

L'Epître aux Hébreux &c.] Voyez la remarque sur la date de l'Epître aux Romains. Quelques Manuscrits portent que celle-ci *fut écrite de Rome*, & c'est l'opinion que l'on a suivie dans la Préface Générale. Ce qui est ajouté, qu'*elle fut envoyée par Timothée*, est fondé sur le sens que Théodoret a donné au ℣. 23. Mais comme ce n'est pas celui que l'on a préféré, on croit que l'Apôtre, aiant envoyé Timothée en Macédoine, lorsqu'il étoit encore prisonnier à Rome, Phil. II. 19. attendoit le retour de son Disciple, pour aller voir les Hébreux.

Fin des Remarques sur l'Epitre aux HEBREUX.



PRE-

PREFACE GENERALE
SUR LES
EPITRES CATHOLIQUES, OU CANONIQUES.

LES Epîtres appellées *Catholiques* ou *Canoniques*, savoir l'Epître de St. Jaques, les deux de St. Pierre, les trois de St. Jean & celle de St. Jude, suivent ordinairement l'Epître aux Hébreux; & c'est dans ce rang qu'elles sont mises par Eusèbe, par Grégoire de Nazianze, par Epiphane & par quelques autres Anciens. Plusieurs d'entre eux les ont néanmoins placées immédiatement après les Actes des Apôtres & avant les 14 Epîtres de St. Paul, comme Cyrille de Jérusalem, (a) Athanase, le Concile de Laodicée, & plusieurs autres qui ont suivi les Canons de ce Concile, aussi-bien que la plupart des Versions Orientales; ce qui n'est d'aucune importance.

(a) Catech. 4. Athan. T. II. p. 38. Canon. ult.

Le nom de *Catholiques* qu'elles portent, c'est-à-dire, *Universelles*, est ancien, puisqu'elles sont ainsi appellées par Eusèbe (b), par Grégoire de Nazianze (c), par Cyrille de Jérusalem, par Théodoret, par la Synopse attribuée à St. Athanase &c. (d) Théodoret (e) a prétendu qu'elles ont été appellées Catholiques, parce que ce sont des Lettres Circulaires adressées non à une Nation ou à une Ville particulière, mais à tout le Monde, soit aux Juifs dispersés en divers endroits de l'Univers, soit à tous les Fidèles généralement. C'est aussi le sentiment d'Oecumenius. Cette raison est bonne pour l'Epître de St. Jaques, & pour la prémière de St. Pierre; elle peut même convenir à la seconde de St. Pierre & à celle de St. Jude, qui sont adressées à tous les Chrétiens en général: mais elle ne convient point à la seconde & à la troisième Epître de St. Jean, qui sont écrites à des particuliers. Comme Eusèbe (f) témoigne que la plupart de ces Epîtres ne furent pas reconnues d'abord généralement, on leur donna sans doute le nom de Catholiques dès qu'elles furent reçues, pour marquer qu'elles contenoient la même doctrine que celles de St. Paul & de tous les vrais Chrétiens.

(b) Euseb. H. E. II. 23.
(c) Greg. Naz. T. II. p. m. 63.
(d) Athan. T. II. p. 59.
(e) Theod. ap. Millium.
(f) Euseb. ubi supra & III. 25.

C'est sans doute par la même raison que les Latins & quelques Grecs les appellérent *Canoniques* (g), comme elles sont nommées dans le Prologue sur ces Epîtres attribué à St. Jérôme. Elles ne furent pas comprises dans le prémier Canon des Epîtres qui fut dressé au commencement du second siècle, parce qu'étant Circulaires, aucune Eglise n'eut le soin de les communiquer; mais depuis le Concile de Laodicée aiant été généralement reçues, on les appella *Canoniques*, pour leur donner la même autorité qu'aux autres, & pour marquer qu'elles doivent aussi être mises dans le Canon. Il y en a néan-

(g) Concil. Laod. Can. ult. Cassiod. cap. 8. Divin. Lect.

néanmoins qui croyent que le mot *Canonique* s'est glissé dans la Vulgate pour celui de *Catholique*. Cela est fort indifférent.

L'Auteur du Prologue dont on a parlé tout à l'heure, dit que les Grecs Orthodoxes rangeoient les Epîtres Canoniques dans un autre ordre que les Latins, ces derniers mettant l'Epître de St. Pierre à la tête, parce qu'ils le regardoient comme le Chef des Apôtres, au-lieu que les Grecs commencent par l'Epître de St. Jaques. Les Epîtres de St. Pierre sont aussi à la tête des Epîtres Canoniques dans le dernier des Canons connu sous le nom des Apôtres; mais ce Canon est visiblement suspect, & les plus zélés défenseurs (a) de l'antiquité des *Canons Apostoliques* ne disconviennent pas que celui-ci n'ait été interpolé. St. Jérôme les range dans sa Lettre à Paulin (b) dans le rang que leur avoient donné les Grecs; & ceux (c) qui ont examiné les anciens Manuscrits, témoignent que c'est l'ordre qu'on trouve dans les Exemplaires aussi, & même dans les anciennes Versions Latines écrites depuis sept & huit cens ans. On trouve aussi le même ordre dans les Exemplaires de la Version Vulgate imprimés, quoique le Concile de Trente ait placé les Epîtres de St. Pierre à la tête des Canoniques, & celle de St. Jaques & de St. Jude les dernières. Si l'on en croit George le Syncelle (d), qui dit que St. Jaques a été le prémier qui ait écrit aux Fidèles dispersés, c'est une raison pour mettre cette Epître à la tête des Canoniques. Un Scholiaste anonyme sur St. Jaques qui se trouve dans la Bibliothèque du Roi de France (e), dit que son Epître est la prémière, & parce que St. Jaques a été le prémier Evêque, & parce que son Epître est plus universelle que celle de St. Pierre. On peut aussi juger que les Anciens suivirent l'ordre dans lequel St. Paul range les Apôtres Gal. II. 9. *Jaques*, Céphas & Jean. Il est certain que de tout tems, il y a eu beaucoup de variété là-dessus, aussi-bien que sur l'ordre des autres Livres du N. T., comme on le peut voir par les listes que Humfrey Hody a mises à la fin de son excellent Ouvrge sur la Version des LXX. Par exemple, le Pape Innocent I. met les trois Epîtres de St. Jean les prémières entre les Catholiques, aussi-bien que le Concile de Carthage; & l'Epître de S. Jaques est placée la prémière dans le Decret attribué à Gélase.

(a) Bevereg.
(b) Epist. CIII.
(c) Simon Hist. Crit. du Texte du N. T. p. 187.
(d) Sync. an. 37.
(e) Ap. Mill.

Il est indifférent dans quel ordre on les range, pourvu qu'on les reconnoisse pour Catholiques, & pour être des Auteurs dont elles portent le nom. On y voit par-tout une doctrine conforme à celle des autres Livres du N. T., une morale très excellente, & le vrai caractère de l'Esprit de Dieu. Leur brièveté est cause qu'il y a des endroits obscurs, comme l'a remarqué St. Jérôme dans sa Lettre à Paulin, en ces termes: *Jaques*, *Pierre*, *Jean*, *& Jude ont publié sept Lettres aussi mystiques*, (c'est-à-dire, mystérieuses) *que succinctes: elles sont tout ensemble, courtes & longues; courtes quant aux paroles, longues quant au sens: & il est rare de trouver quelqu'un qui y voie bien clair* [1]. Ce jugement paroît un peu bien crud, puisqu'à quelque peu d'endroits près, le stile de ces Epîtres est fort simple & fort net. On parlera de chacune d'elles en particulier.

PRE-

1. St. Jérôm. T. III. p. 9.

PREFACE
SUR
L'EPITRE DE SAINT JAQUES.

Il n'y a point de raison solide d'attribuer cette Epître à un autre Jaques, *qu'à Jaques surnommé le Mineur*, (a) fils d'Alphée, (b) *Epoux de Marie, sœur de Marie Mère de notre Seigneur* (c), *appellé à l'Apostolat la deuxième année du Ministère de notre Seigneur. Ce ne peut être Jaques le Majeur fils de Zébédée* (d), *& frère de S. Jean, puisqu'il paroît par le Livre des Actes* (e) *qu'Hérode Agrippa fit mourir cet Apôtre environ l'an* 44, *avant que l'Evangile pût être répandu fort loin hors de la Judée. A l'égard de Jaques surnommé le Juste, à ce qu'on prétend Evêque de Jérusalem, à qui quelques-uns attribuent cette Epître, le prenant pour un autre Jaques que les deux dont on vient de parler, c'est le même que Jaques fils d'Alphée. Ce qui a causé de l'embarras ici, & une si grande variété parmi les Anciens, sur le sujet de l'Auteur de cette Epître, c'est qu'on n'a pas fait réflexion qu'* Alphée *&* Cléophas *n'est en Syriaque qu'un même nom différemment prononcé* (f), *comme ceux qui entendent ces Langues peuvent s'en convaincre; & que par conséquent* Jaques fils d'Alphée (g) *est le fils de Marie femme de Cléophas ou d'Alphée, & sœur de Marie Mère de notre Seigneur. D'où il résulte que Jaques, Joses, Jude & Simon, enfans d'Alphée & de Marie, étoient cousins germains de notre Seigneur J. C., & par conséquent ses frères selon le stile des Hébreux, comme ils sont appellés dans l'Ecriture* (h). *D'autres prétendent que Cléophas ou Alphée étoit frère de Joseph, auquel cas les fils d'Alphée auroient été tout de même cousins germains de J. C., qui passoit pour le fils de Joseph; mais Marie d'Alphée n'eût été que belle-sœur de la Vierge Marie, à moins que Joseph & Cléophas n'eussent épousé les sœurs* (i), *auquel cas les fils d'Alphée & de Joseph auroient été doublement cousins germains ou frères de* Jesus-Christ.

Jaques fils d'Alphée, Auteur de cette Epître, en particulier est appellé frère de notre Seigneur, par l'Apôtre S. Paul (k). *Il fut aussi surnommé* le Juste, *à cause de son éminente vertu, qui étoit en grande vénération même parmi les Juifs ses ennemis. Comme S. Pierre le met à la tête de ceux à qui il veut qu'on aille annoncer sa délivrance miraculeuse de la prison, on peut juger que dès-lors il prenoit soin de l'Eglise de Jérusalem* (l). *Les Anciens l'en font unanimement le prémier Evêque* (m), *& prétendent même qu'il y fut installé*

(a) Matt. X. 3.
(b) Marc XV. 40.
(c) Jean XIX. 25.
(d) Matt. IV. 21.
(e) XII. 2.
(f) Voyez Lightfoot. Opp. T. II. p. m. 59.
(g) Matt. XXVII. 55. 56. Marc XV. 40. Jean XIX. 25.
(h) Marc VI. 3.
(i) Euseb. H. E. III. 11.
(k) Gal. I. 19.
(l) Act. XII. 17.
(m) Clem. Al. ap. Euseb. ubi supra.

installé par les Apôtres; & S. Chrysostome dit (a) *que ce fut en cette qualité qu'il parla le dernier au Concile de Jérusalem. On prétend qu'il gouverna cette Eglise vingt-huit à vingt-neuf ans.*

(a) Chrysost. in Act. Hom. XXXIII.

Quoique les circonstances de la mort de S. Jaques rapportées dans Eusèbe (b) *par Hégésippe Auteur du second siècle, paroissent fort fabuleuses, aussi-bien que plusieurs circonstances de sa vie racontées par le même Auteur; on ne peut pourtant guères douter que cet Apôtre n'ait souffert le martyre. L'Historien Joseph* (c) *rapporte que le Souverain-Sacrificateur Ananias fit lapider Jaques frère de* JESUS *appellé le* CHRIST, *& quelques autres Chrétiens, & que même cette action déplut extrêmement aux Juifs. Origène* (d) *témoigne avoir lu dans les Antiquités de Joseph, que Jérusalem fut détruite pour punir les Juifs d'avoir fait mourir Jaques frère de* JESUS *appellé le* CHRIST, *& que même le Peuple Juif a été dans cette pensée. Cependant ce prétendu motif de la ruïne de Jérusalem ne se trouve plus dans Joseph, soit que le passage ait été retranché par les Juifs, selon quelques-uns, soit qu'il eût été ajouté par quelque Chrétien, soit enfin qu'il ait échappé aux Copistes; car Origène affirmant ce fait en trois endroits différens, on ne sauroit douter, qu'il ne l'eût lu dans son Exemplaire. Eusèbe* (e) *rapporte sur la foi de Clément d'Alexandrie, que Jaques fut précipité du haut du Temple, & ensuite assommé avec un bâton de foulon. Le récit de Joseph est le plus simple & le plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, la mort de S. Jaques peut être arrivée l'an 62 de l'Ere Chrétienne. Le tems auquel il écrivit son Epître n'est pas certain. On la place ordinairement à l'an 60, ou 61. Il est vraisemblable qu'elle n'a été écrite qu'après celles de S. Paul aux Romains & aux Galates, puisqu'il semble que le but en est d'aller au-devant de l'abus qu'on faisoit de la doctrine de S. Paul sur la justification par la foi, sans les œuvres de la Loi, comme S. Augustin l'a jugé* (f). *Eusèbe rapporte que quelques-uns la croyoient supposée* (g), *& que peu d'Anciens l'avoient citée; mais que cependant on la lisoit dans plusieurs Eglises: & S. Jérôme dit* (h), *que Jaques frère du Seigneur n'avoit écrit qu'une seule Epître, qui est du nombre des Catholiques, quoique d'autres l'attribuassent à quelqu'un qui l'avoit écrite sous le nom de Jaques; mais qu'avec le tems elle avoit obtenu autorité. Elle se trouve bien dans le dernier Canon des Apôtres; mais, comme on l'a déja dit, ce Canon est supposé, & selon le jugement du Docteur Mill* (i), *n'a été ajouté aux autres qu'au cinquième siècle. Clément d'Alexandrie ne l'a point citée dans les Ouvrages qui sont constamment de lui. Origène est un des prémiers qui l'ait alléguée pour confirmer quelque article de foi* (k). *Apparemment elle se trouva dans les Eglises de la Palestine, où S. Jaques l'avoit écrite, & où Origène avoit enseigné longtems; & ces Eglises la mirent dans le Canon Apostolique, dès qu'il fut formé, ce qui put arriver au commencement du second siècle. Mais dès le commencement du quatrième elle eut une autorité générale dans les Eglises d'Orient, & fut citée comme Canonique par les Grecs de ce siècle-là. Il n'en fut pas de même des Eglises d'Occident, & en particulier de celle de Rome, où elle fut reçue un peu plus tard, parce qu'elle paroissoit contredi-*

(b) Eufeb. H. E. II. 23.
(c) Antiq. XX. 8.
(d) Origene contr. Celf. L. I. & II. Comm. in Matth. p. 223. Edit. Huet.
(e) Eufeb. ub. fupr.
(f) Auguftinus, De fid. & op. T. VI. p. 131.
(g) Eufeb. ub. fupr. & III. 25.
(h) Hieron. Script. Eccl.
(i) Mill. Prolegom. XXIV.
(k) In Gen. Hom. XIII.

re celle de S. Paul ; quoiqu'au fond ces deux Apôtres s'accordent parfaitement, comme on l'a vu dans la Préface sur l'Epitre aux Romains, & comme on le verra dans la suite. On croit qu'Hilaire de Poitiers est un des prémiers Pères Latins qui l'ait alléguée. Comme il avoit été relégue en Phrygie, il s'y trouva dans le tems du Concile de Laodicée, (a) *où cette Epître fut rangée parmi les Livres Canoniques, & il porta les Eglises d'Occident à la recevoir, comme firent S. Ambroise, Philastrius, S. Jérôme, S. Augustin en Afrique, & plusieurs autres. Au commencement du cinquième siècle elle fut mise au rang des Livres Canoniques par le Pape Innocent I.* (b) *ce qui fut confirmé en* 418 *par un Concile de Carthage; & elle fut alléguée en* 416 *contre les Pélagiens par le Concile de Milève. Depuis ce tems-là on n'a plus douté nulle part de l'Autorité de l'Epître de S. Jaques. Il est vrai que dans le seizième siècle, il y eut quelques Docteurs qui emportés par la chaleur de la Dispute sur la Justification en parlérent en termes trop durs, mais cela fut desavoué dans la suite* (c). *Les Centuriateurs de Magdebourg crurent aussi avoir des raisons de la rejetter* (d); *mais ces raisons examinées, on ne les trouvera d'aucun poids. Aussi est-elle reçue à présent de tout le Christianisme.*

(a) Mill. ubi supra.

(b) Epist. ad Exup.

(c) Albert. Fabr. L. IV. p. 166.

(d) Cent. I. p. 54.

Il y a deux raisons qui ont fait que l'Epître de S. Jaques n'a pas été d'abord généralement reçue. La prémière, qui est commune aux autres Epîtres Canoniques, c'est qu'étant circulaire & n'étant adressée à aucune Eglise particulière, qui prît soin de la garder, on put être longtems sans la recouvrer. L'autre raison, c'est sa prétendue opposition à la Doctrine de S. Paul, ce dernier disant, (e) Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi; *& S. Jaques,* Vous voyez donc maintenant que l'homme est justifié par les œuvres, & non par la foi seulement (f). *Mais, comme on l'a déja dit dans la Préface sur l'Epître aux Romains, cette contradiction apparente disparoitra, si l'on fait réflexion au différent but de ces deux Apôtres. Comme ils avoient à faire à des adversaires différens, ils ont aussi traité des questions toutes différentes. Dans S. Paul la foi est une foi vive, opérante par la charité, comme il parle lui-même Gal. V. 6. & féconde en toute sorte de bonnes œuvres. Dans S. Jaques la foi est une foi stérile, morte, sans vie & sans aucun signe de vie, un fantôme de foi. Or si l'on consulte toute la Doctrine de S. Paul, il paroitra qu'il croyoit absolument comme S. Jaques, qu'une pareille foi ne sauroit justifier. Voyez en particulier Rom. II.* 13. *X.* 16. *XV.* 18. *I. Cor. VII.* 19. *& XIII.* 2. *Gal. VI.* 16. *D'autre côté S. Jaques n'a pas prétendu que les bonnes œuvres fussent salutaires sans la foi, puisqu'il dit par-tout que la vraie foi est le principe des bonnes œuvres, & qu'elles en sont l'effet inséparable. Ces deux Apôtres sont donc parfaitement d'accord, & toute la différence qu'il y a entre eux ne vient que de ce qu'ils prennent le mot de* Foi *dans des sens différens. Il faut juger de même du mot* œuvres; *S. Paul entendant par-là toutes les œuvres de la Loi Mosaïque, non seulement la Loi cérémonielle, mais aussi la Loi morale considérée sous un certain égard; comme on l'a vu dans la Préface dont je viens de parler, & dans les notes sur l'Epître aux Romains: au-lieu que par les œuvres S. Jaques entend les œuvres Evangéliques, les vertus Chrétiennes qui sont les fruits de la foi,*

(e) Rom. III. 28.

(f) Jaq. II. 24.

foi, & le but général de l'Evangile. C'est ce que l'on comprendra mieux encore, si l'on considère les différens adversaires que ces deux Apôtres avoient en vue. Les adversaires de S. Paul étoient les Chrétiens Judaïzans, & sur-tout les Docteurs d'entre eux, soit qu'ils voulussent qu'on joignît l'observation de la Loi cérémonielle à la foi Evangélique & à la pratique de la Religion Chrétienne; soit que comme les Pharisiens ils attachassent le salut à la pratique de la Loi morale, comme à sa cause méritoire, & non simplement comme à une condition indispensable. S. Jaques au contraire avoit en vue, les Libertins, les Hypocrites, & en général tous les mauvais Chrétiens, qui abusant de la Doctrine de S. Paul sur la Foi & sur la Grace, & la tordant à leur propre perdition, comme parle S. Pierre, s'abandonnoient à toute sorte de vices, & regardoient la pratique des bonnes œuvres comme une chose indifférente. Tels étoient les Disciples de Simon, & les anciens Hérétiques sortis de cette infame tige, comme nous l'apprend S. Irénée en divers endroits. Ainsi, bien loin que ces deux Apôtres se contredisent, au contraire ils s'expliquent parfaitement l'un par l'autre.

Le Stile de S. Jaques est vif, fort, sententieux, ordinairement assez clair. Il y a pourtant quelques endroits obscurs, comme Chap. IV. 5. ce qui se verra dans son lieu. La Doctrine générale de cette Lettre est, que la pratique des bonnes œuvres est d'une indispensable nécessité pour obtenir le salut éternel, & que sans elle la profession de la Religion Chrétienne n'est qu'une illusion & une hypocrisie. De ce principe sortent tous ces excellens préceptes de morale qu'il donne aux Fidèles de la dispersion. Ce sont pour l'ordinaire des maximes détachées; mais on ne laisse pourtant pas d'y découvrir un ordre & une liaison, qu'il ne faut pas négliger quand on les trouve, mais qu'il ne faut pas non plus rechercher trop scrupuleusement, ni aux dépens du sens, quand la liaison ne se présente pas bien naturellement, parce que le Stile Epistolaire n'en demande pas toujours. L'espèce d'Analyse que nous allons donner de cette Epître fera sentir ce qui paroît le mieux lié, & ce qui l'est moins.

S. Jaques aiant à donner aux Fidèles de la dispersion des leçons importantes, & à leur adresser des censures fort sévères, il ne pouvoit mieux les préparer à les recevoir, qu'en les consolant comme il fait de leurs afflictions, ou de leurs persécutions, par le motif de leur utilité & de leur récompense. Comme il est assez ordinaire aux hommes lorsqu'ils succombent à quelque tentation, de s'excuser sur ce qu'elle a été violente, & de se disculper aux dépens de la bonté & de la sainteté de Dieu, S. Jaques va au-devant de ces vaines excuses, en leur mettant devant les yeux la bonté de Dieu en général & les graces qu'il leur a faites en particulier, & en leur insinuant que leurs chutes viennent de ce qu'ils n'ont pas assez de foi, & qu'ils ne demandent pas avec assez d'ardeur la sagesse Chrétienne. Après les avoir consolés & munis contre les tentations par ses sages avis, il les exhorte à l'attention, à la docilité, à la douceur, à la tranquillité, & à dépouiller toutes les passions qui pourroient fermer l'entrée à la Parole de Dieu dans leurs cœurs. C'est ce qui lui donne occasion de passer au but que l'on doit se proposer en écoutant cette Parole, c'est la pratique; le Christianisme ne consistant pas dans un vain babil,

mais

mais dans une piété solide & telle qu'il l'a décrite au dernier verset du prémier Chapitre. Dans le Chapitre suivant, il combat un défaut fort ordinaire parmi les hommes, & fort contraire à la paix & à l'union de l'Eglise: c'est cette partialité & cette acception de personnes, qui paroît dans le mépris injurieux que l'on a pour les pauvres & pour les petits, & en donnant aux grands & aux riches des préférences affectées & déraisonnables dans des choses où tous les hommes ont le même droit. Ce n'est pas que le Christianisme soit une Ecole de Fanatisme, qui renverse l'ordre de la Providence, & où l'on ne distingue aucune condition ni aucun rang; au contraire, S. Paul ordonne de rendre honneur à qui honneur (a)*: mais il veut en même temps qu'on ait des égards pour tous, & S. Pierre enseigne la même chose* (b)*. Mais ce qui est déraisonnable & qui blesse la justice & la charité, c'est d'estimer un riche parce qu'il est riche, & de mépriser & traiter avec mépris le pauvre parce qu'il est pauvre. Cette partialité est encore plus blâmable quand il s'agit d'avantages spirituels, comme, par exemple, d'être placé dans l'Eglise pour servir Dieu & pour entendre sa Parole. C'est alors qu'il faut agir avec autant d'impartialité, que l'ordre de la Société le permet. Au reste, on peut lire là-dessus un très beau passage des Constitutions Apostoliques* (c)*. Comme ce défaut est fort contraire à la charité, S. Jaques prend de-là occasion de recommander cette vertu, & incidemment tous les devoirs de la Religion, dont il établit la nécessité en faisant voir l'inutilité de la foi sans les œuvres par des raisons & par des exemples sans replique. Comme sans doute il y avoit des gens qui abusoient de ce que S. Paul avoit dit, qu'Abraham avoit été justifié par la foi; S. Jaques insinue, que la foi que S. Paul attribue à Abraham n'étoit pas une foi morte & stérile, mais une foi efficace & accompagnée d'obéissance. C'est le précis du Chapitre second, où les liaisons sont moins aisées à découvrir au commencement que dans la suite. Le Chapitre troisième roule sur trois sujets dont la liaison est assez claire. 1. Sur la multitude des Docteurs, & sur l'ambition de dominer sur les esprits, sous prétexte d'enseigner. 2. Sur l'intempérance de la langue, qui en est souvent le principe & l'effet; & sur les ravages qu'elle fait. 3. Sur la différence qu'il y a entre la vraie & la fausse sagesse. Il y a dans ce Chapitre des traits vifs, des comparaisons nobles, des sentences graves, & le tour en est même ingénieux. Ce qui me fait remarquer en passant, qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'on dit que les Apôtres étoient des gens simples, sans éducation & sans Lettres. Cela veut dire seulement, qu'ils ne faisoient pas leur fort des Sciences humaines, & qu'ils n'en faisoient pas profession, comme les Sophistes, les Philosophes & les Rabbins. Mais il paroît par leurs Ecrits, qu'ils n'étoient pas à cet égard dans une entière ignorance. Et si les bornes que doit avoir une Préface le permettoient, il seroit aisé de faire voir, qu'il n'y a rien de mieux exprimé dans l'Antiquité Profane & Ecclésiastique sur les sujets que S. Jaques traite dans ce Chapitre. Le quatrième Chapitre montre que les divisions & les querelles ont leur source dans les cupidités & dans les passions charnelles. Les mauvais desirs n'étant point exaucés de Dieu, produisent l'inquiétude, l'impatience, la colère, & l'envie contre ceux que l'on croit plus heureux que soi; &, ce qui en est la suite ordinaire, la haine, les querelles & les combats. Comme ces passions sont les principes de l'amour du monde, parce*

(a) Rom. XIII. 7.
(b) I. Pier. II. 17.
(c) Constit. Apost. Liv. II. Ch. 58.

que c'est dans le monde que se trouvent les objets de notre convoitise, l'Apôtre fait envisager l'amour du monde comme un adultère spirituel, qui provoque la jalousie de Dieu. J'ai déja dit qu'il y a dans ce Chapitre un passage fort difficile, & qui a beaucoup exercé les Interprètes: c'est le vs. 5. Sa difficulté roule sur deux choses. 1. Sur l'endroit de l'Ecriture que S. Jaques a eu en vue; ce passage ne se trouvant nulle part en termes formels. 2. Sur la liaison qu'il peut avoir avec ce qui précède, ou avec ce qui suit. A l'égard de la prémière difficulté, il n'est pas nécessaire que cette sentence soit en termes formels dans quelque endroit du V. Testament; il suffit qu'elle y soit quant au sens, comme on peut le voir dans la note. Il peut être aussi que S. Jaques ait cité quelque Pièce Apocryphe, qui étoit reconnue parmi les Juifs, comme S. Jude cite la Prophétie d'Enoch, & comme S. Paul dit Héb. XII. 21. que Moïse dit: Je suis tout effrayé & tout tremblant, *ce qui ne se trouve nulle part en propres termes. Il y a de pareilles citations dans les Epîtres de Barnabé & de Clément Romain. A l'égard de la liaison, il ne faut pas toujours s'opiniâtrer à la chercher; il suffit qu'il y ait un bon sens, soit qu'on le rapporte à ce qui précède, soit qu'on le rapporte à ce qui suit. Le reste du Chapitre sont des préceptes détachés, comme des exhortations à l'humiliation, & des leçons contre la médisance & contre la vanité & l'incertitude des projets humains, sans la bénédiction de Dieu. Le cinquième Chapitre commence par une vive Apostrophe aux gens du monde, & par une dénonciation des jugemens de Dieu sur eux. Il taxe en particulier l'injustice des riches, qui abusent de leurs richesses, & qui s'y confient; & des puissans qui oppriment tyranniquement ceux qui dépendent d'eux, & qui les servent. Ce qui fait juger que cet endroit s'adresse plutôt aux Infidèles, soit Juifs soit Gentils, & en particulier aux persécuteurs, qu'aux Chrétiens. Ce qui est d'autant plus vraisemblable qu'au vs. 7. il revient aux Fidèles, & les exhorte à la patience dans les afflictions, par la considération de leur fin prochaine & par l'exemple de Job. Comme les Juifs s'étoient accoutumés à regarder comme indifférens toute sorte de sermens, pourvu que le nom de Dieu n'y fût pas employé, S. Jaques défend aux Fidèles d'imiter un exemple si pernicieux, & leur ordonne de s'abstenir de tout jurement. Ce qui doit pourtant s'entendre des sermens légers, téméraires, sur des choses de peu d'importance, faits par un mouvement particulier & sans l'autorité du Magistrat. Après cela il passe aux offices de la charité envers les malades, au devoir des malades eux-mêmes, & aux fonctions des Pasteurs à leur égard, qui est de prier pour eux en les oignant d'huile. Ce qui lui donne occasion d'exalter l'efficace de la prière par l'exemple d'Elie. Au reste, ce qu'il dit de l'onction d'huile, est un usage qui ne regardoit que les guérisons miraculeuses. Elle se pratiquoit parmi les Juifs comme une médecine* (a), *qui quelquefois opéroit, mais qui souvent n'opéroit point.* Jesus-Christ, *qui ne s'éloignoit pas des usages innocens, conserva celui-ci, avec cette différence, que l'onction des Juifs étoit souvent inutile, au-lieu que celle des Apôtres étoit toujours accompagnée de la guérison du malade. En quoi d'habiles Docteurs de la Communion de Rome ont reconnu que cette onction Apostolique étoit différente de l'Extrême-onction qui se pratique parmi eux. Il en est de même de la Confession dont parle S. Jaques. Zeger Auteur Catholique-Romain n'y trouve que la réconciliation, & cherche ailleurs la Confession auriculaire. S. Jaques finit son Epître par montrer l'importance & les heureux effets de l'admonition fraternelle.*

(a) Ligtfoot.

EPI-

EPITRE CATHOLIQUE
DE
SAINT JAQUES
APOTRE.



CHAPITRE I.

Utilité des afflictions. Elles éprouvent la foi, & forment à la patience. Caractère de la patience Chrétienne. 1-4. *Demander à Dieu la sagesse avec foi; sans quoi la prière n'est point exaucée.* 5-8. *La véritable gloire consiste dans la piété; fausse gloire des richesses. Bonheur éternel de ceux qui souffrent patiemment leurs épreuves.* 9-12. *Dieu n'est point auteur de la tentation. C'est le pécheur qui est tenté par sa propre convoitise. Progrès de la convoitise.* 13-15. *Dieu est l'auteur de tous nos biens.* 16, 17, 18. *Empressement à écouter sa Parole. Lenteur à parler & à se mettre en colère. Docilité, douceur.* 19-21. *Joindre la pratique à l'attention. Bonheur de ceux de ce caractère.* 22-26. *La piété incompatible avec l'indiscrétion de la langue. Caractère de la vraie piété.* 26, 27.

1 JAQUES, Serviteur de Dieu & du Seigneur JESUS-CHRIST,
aux Douze Tribus, qui sont dispersées *dans le Monde*, salut.
2 Mes

CHAP. I. ℣. 1. Jean VII. 35. Act. II. 5. VI. 9. VIII. 1, 4. XV. 13, 29. XXIII. 26. Gal. I. 19. II. 9. I. Pier. I. 1. II. Jean vs. 10.

CHAP. I. ℣. 1. *Jaques.*] C'est S. Jaques appellé *le Mineur*, ou, *le petit*, par S. Marc XV. 40. sans doute pour le distinguer d'un autre Apôtre de ce nom, fils de *Zébédée*, & frère de *Jean*, Matth. IV. 21. qui fut mis à mort par Hérode Agrippa, Act. XII. 2. avant que l'Evangile pût être répandu bien loin hors de la Judée. L'Auteur de cette Epître est l'Apôtre S. Jaques fils d'*Alphée*, ou, ce qui vraisemblablement est le même nom, de *Cléophas* frère de *Joseph*; & c'est par cette raison, que S. Jaques, aussi-bien que ses frères, est appellé *frère* de J. C. Gal. I. 19. c'est-à-dire, selon le stile des Hébreux, son cousin germain. Sa Mère étoit *Marie* femme de *Cléophas*, ou d'*Alphée*, & sœur de la Vierge. Jean XIX. 23.

Aux Douze Tribus.] C'est-à-dire, à tous les Juifs convertis au Christianisme, éloignés de leur patrie, & dispersés en divers endroits du Monde. Jean VII. 35. Act. II. 5. & XXVI. 5, 6, 7, 8. Quoiqu'il ne paroisse pas que les Dix Tribus, qui furent transportées chez les Mèdes & chez les Assyriens par Salmanazar, en soient jamais entièrement revenues, le corps de la Nation Judaïque n'a pas laissé de porter le nom de XII Tribus, suivant l'ancien usage, comme cela paroît Act. XXVI. 7. C'est ainsi que les Disciples sont appellés les *Douze* depuis la mort de Judas & avant l'élection de Matthias, Jean XX. 24. & I. Cor. XV. 5. D'ailleurs il paroît par II. Chron. XI. 13, 14, 16, 17. & XV. 9. & XXX. 11. qu'un très grand nombre des Israé-

2 Mes Frères, regardez les diverſes épreuves qui vous arrivent, comme le plus
grand ſujet de votre joie : 3 conſidérant bien que l'épreuve de votre foi pro-
duit la patience. 4 Mais il faut que la patience ſoit un ouvrage parfait, afin
que vous ſoyez ſi parfaitement accomplis, qu'il ne vous manque rien.
5 Que s'il y a quelqu'un parmi vous qui manque de ſageſſe, qu'il *la* de-
mande à Dieu, qui donne à tous libéralement, ſans rien reprocher, & il *la* lui
donnera. 6 Mais qu'il *la* demande avec foi, ſans aucun doute ; car celui qui
doute, reſſemble aux flots de la Mer, qui ſont agités & emportés çà & là par
le vent. 7 Qu'un homme de ce caractère ne ſe flatte pas de rien obtenir du
Seigneur. 8 Un homme d'un eſprit flottant eſt inconſtant dans tout ce qu'il fait.
9 Que

℣. 2. Deut. VII. 26. Matth. V. 11, 12. Luc VIII. 13. XXII. 28. Act V. 41. Rom. V. 3. I. Cor. X. 13. Phil. I. 29. Héb. IV. 15. X. 34. I. Pier. I. 6. IV. 13, 16. II. Pier. II. 9. ℣. 3. Rom. V. 3. I. Pier. I. 7. ℣. 5, 6. I. Rois III. 9, 11. II. Chron. I. 10. Prov. II. 3, 6. Sap. VI. 12. VII. 15, 25. VIII. 21. Eccléſiaſtiq. I. 28. Jérém. XXIX. 12. Dan. II. 20. Matt. VII. 7. XXI. 22. Marc XI. 24. Luc XI. 9. Jean XIV. 13. XV. 7. XVI. 23. Rom. XII. 8. II. Cor. VIII. 2. IX. 11, 13. I. Tim. II. 8. I. Jean III. 22. V. 14. Jaq. III. 17. IV. 3.

Iſraélites des X Tribus, qui avoient d'abord ſuivi Jéroboam, ſe rejoignirent enſuite à la Tribu de Juda. Voyez l'Introduction à la Lecture du N. T.

℣. 2. *Epreuves.*] Gr. *Tentations.* Autr. *Afflictions.* Ce ſont principalement les perſécutions qu'ils avoient à ſouffrir, ſoit de la part des Juifs, ſoit de la part des Paiens, à cauſe de l'Evangile.

De votre joie.] Voyez-en la raiſon Matth. V. 11, 12.

℣. 3. *L'épreuve de votre foi.*] C'eſt-à-dire, les afflictions par leſquelles votre foi eſt éprouvée comme dans un creuſet. I. Pier. I. 7. Sap. III. 5, 6. Eccléſiaſtique II. 5.

Produit.] Les afflictions exercent la patience & la manifeſtent. Rom. V. 3, 4. S. Paul dit dans cet endroit-là, que *la patience produit l'épreuve* ; & S. Jaques dit ici, que *l'épreuve produit la patience.* L'un & l'autre eſt très véritable. La conſtance avec laquelle on ſouffre les perſécutions eſt une preuve de la foi, & d'autre côté les afflictions forment à la patience.

La patience.] Il y a ici deux idées. Il ſe trouve des gens qui ſouffrent, & qui ſouffrent même juſqu'à la fin ; mais ils ſouffrent impatiemment. La patience Chrétienne renferme l'un & l'autre caractère.

℣. 4. *Mais il faut.*] C'eſt-à-dire : Toutes ces diverſes afflictions ne ſont deſtinées qu'à perfectionner votre patience.

Un ouvrage parfait.] Gr. *ait une œuvre parfaite.* C'eſt une figure empruntée des édifices, qui demeurent imparfaits, faute d'avoir bien pris ſes meſures ; & des autres ouvrages de l'art, qui n'arrivent à leur perfection, qu'après les avoir fait paſſer & repaſſer par diverſes épreuves.

Afin que.] Autr. *en ſorte que.*

Parfaitement accomplis.] C'eſt ce qu'on appelle en termes de l'art, un *ouvrage fini*, auquel il ne manque rien, ſoit pour les parties, ſoit pour les degrés de perfection, & où toutes les proportions ſont bien gardées.

Qu'il ne vous manque rien.] Autr. *Que vous ne ſuccombiez jamais.*

℣. 5. *Sageſſe.*] C'eſt-à-dire, la lumière & la prudence, qui eſt ſur-tout néceſſaire dans les tems de perſécution. Voyez le mot de Sageſſe dans ce ſens, Prov. I. 2, 3. Eph. V. 15. Col. IV. 5. accompagnée de la connoiſſance de la Vérité.

Libéralement.] Gr. *ſimplement.* Sans y regarder de trop près, comme font les avares. Voyez Rom. XII. 8. II. Cor. VIII. 2. & IX. 11, 13. où le mot de *ſimplicité* eſt employé pour celui de *libéralité.*

℣. 6. *Avec foi.*] C'eſt-à-dire, d'un eſprit ferme, & bien perſuadé que ce qu'il demande lui eſt néceſſaire, & qu'il fait bien de le demander, parce que *tout ce qui ſe fait ſans foi eſt un péché*, Rom. XIV. 23. Un homme mal affermi dans la Religion & dans la foi Chrétienne ne demande que foiblement les diſpoſitions néceſſaires, lorſqu'il s'agit de ſouffrir pour cette même foi. On peut l'entendre auſſi de la confiance en la puiſſance & en la bonté de Dieu.

Sans aucun doute.] C'eſt-à-dire, avec un ſérieux deſir d'obtenir, & ſans héſiter s'il demandera, ou s'il ne demandera pas.

℣. 8. *Flottant.*] Autr. *partagé.* Le mot Grec ſigni-

9 Que celui de nos Frères qui eſt dans la baſſeſſe, ſe glorifie de ſon élévation.
10 Que le riche au contraire *s'humilie dans le ſentiment* de ſa baſſeſſe, parce
qu'il paſſera comme la fleur de l'herbe. 11 Car le Soleil ſe lève avec toute ſon
ardeur, il sèche l'herbe, ſa fleur tombe, & tout ſon éclat s'évanouït; ainſi ſe
flêtrira le riche avec ſes entrepriſes. 12 Heureux eſt l'homme qui ſouffre con-
ſtamment la tentation, parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne
de vie, que le Seigneur a promiſe à ceux qui l'aiment.
13 Lorſque quelqu'un eſt tenté, qu'il ne diſe point, c'eſt Dieu qui me ten-
te; car comme Dieu ne peut être tenté par le mal, auſſi ne tente-t-il per-
ſonne. 14 Mais chacun eſt tenté par ſa propre convoitiſe, qui l'entraîne &
qui

℣. 9. Jaq. II. 5. Rom, VIII. 17. Phil. III. 14. II. Theſſ. I. 11. Héb. III. 1. I. Pier. II. 9. Apoc. I. 6. ℣. 10, 11. Job XIV. 2. Pſ. X 3, 15. XXXVII. 2, 10. &c. LXXIII. 18. XC. 5, 6. CII. 12. CIII. 15. Eccléſiaſtiq. XIV. 18. Eſai. XL. 6. I. Cor. VII. 31. Jaq. IV. 14. I. Pier. I. 24. I. Jean II. 17. ℣. 12. Sap. III. 6. V. 15. Eccléſiaſtiq. II. 5. Job V. 17. Prov. III. 11. Matt. X. 22. XIX. 28, 29. Rom. II. 7. V. 3. I. Cor. IX. 25. II. Tim. IV. 8. Héb. XII. 5. Jaq. II. 5. I. Pier. I. 7. III. 14. IV. 12. V. 4. Apoc. II. 10. III. 19. ℣. 13. I. Cor. X. 13.

ſignifie un eſprit & un cœur partagé entre des penſées & des mouvemens différens; c'eſt-à-dire, un Chrétien foible & mal perſuadé. Car un homme de ce caractère ne demande que fort foiblement, parce qu'il demande ce que peut-être il craint d'obtenir. Eccléſiaſtiq. I. 34.

Dans tout ce qu'il fait.] Gr. *Dans toutes ſes voies.* Dans ce qu'il demande à Dieu comme dans tout le reſte.

℣. 9. *Que celui de nos Frères.*] Gr. *Que le Frère*, c'eſt-à-dire, le Chrétien. Voyez Jean XXI. 23. Act. IX. 30. X. 23. XI. 1, 12.

Dans la baſſeſſe.] C'eſt-à-dire, dans un état d'obſcurité & d'humiliation: ce qui regarde moins la naiſſance que l'état extérieur, comme la pauvreté. Voyez le ℣. ſuivant.

De ſon élévation.] De la ſublimité de ſa vocation en qualité de Chrétien, & de l'immortalité glorieuſe qui lui eſt deſtinée après ſes ſouffrances. Voyez Luc XII. 32. Rom. VIII. 17. I. Pier. I. 5, 6. & plus bas II. 5.

℣. 10. *S'humilie.*] Il a falu ſuppléer ce mot, comme cela eſt ſouvent néceſſaire. Voyez-en des exemples I. Cor. VII. 19. XIV. 34. I. Tim. IV. 3. Dans le prémier paſſage il y a au Grec, *la Circonciſion n'eſt rien, le prépuce n'eſt rien non plus, mais l'obſervation des commandemens de Dieu*; on voit bien qu'il faut ſuppléer *eſt tout*, ou quelque choſe de ſemblable. Dans le ſecond il y a au Grec: *Que les femmes parmi vous ſe taiſent dans l'Egliſe, car il ne leur eſt pas permis de parler, mais être ſoumiſes*; il faut manifeſtement ſuppléer *elles doivent.* Dans le troiſième paſſage il y a au Grec, *défendant de ſe marier, de s'abſtenir des viandes que Dieu a créées.* Tout le monde voit bien, qu'il faut ſuppléer, *commandant*, comme nos Verſions ont fait. Tout de même ici il y a au Grec, *Que le pauvre ſe glorifie dans ſon élévation, & le riche dans ſa baſſeſſe*; il faut ſuppléer *s'humilie*, pour rendre l'oppoſition juſte & le ſens clair & complet. Car la fauſſe grandeur du riche eſt un vrai ſujet d'humiliation, comme la petiteſſe apparente du Chrétien pauvre eſt un vrai ſujet de gloire & de joie. On peut auſſi entendre que le riche ſuperbe ſe glorifie dans ce qui fait ſa baſſeſſe, & dans ce qui devroit l'humilier.

De ſa baſſeſſe.] La fragilité des biens de ce monde eſt ſi grande, qu'il y a plus de ſujet de s'humilier dans leur poſſeſſion que de s'en glorifier. Mais ſur-tout on trouve que c'eſt une grande petiteſſe de s'y attacher, quand on les compare aux biens du Ciel. I. Tim. V. 17. & Jaq. V. 1.

℣. 12. *La tentation.*] *La perſécution.* Voyez ci-deſſus ℣. 2.

Eprouvé.] Autr. *approuvé.* L'approbation ſuit l'épreuve. Autr. S'il eſt trouvé fidèle.

La couronne de vie.] La vie éternelle. Alluſion aux courſes & aux combats où les victorieux étoient couronnés. I. Cor. IX. 25. II. Tim. IV. 8. Apoc. II. 10.

℣. 13. *Tente.*] Ici *être tenté*, c'eſt être porté au mal: ce qui eſt l'ouvrage du Démon, qui pour cela eſt appellé le *Tentateur*, Matth. IV. 3. I. Theſſ. III. 5. On peut auſſi entendre par *être tenté*, ſuccomber à la tentation, ou à l'épreuve cauſée par quelque occaſion, ou par quelque objet extérieur.

Dieu ne peut être tenté.] C'eſt-à-dire, qu'il ne peut être porté au mal, qu'il n'eſt ſuſceptible ni de mauvaiſe penſée, ni de mauvaiſe action.

Ne tente-t-il.] Voyez Eccléſiaſtiq. XV. 20.

℣. 14. *Convoitiſe.*] Ce ſont les paſſions & les mau-

qui l'amorce. 15 Puis quand la convoitise a conçu, elle enfante le péché; &
quand le péché est consommé, il enfante la mort.
16 Ne vous abusez donc pas, mes chers Frères: 17 Tout ce que nous
recevons de bon, & tout don parfait, vient d'enhaut & descend du Pè-
re des lumières, en qui il n'y a ni variation, ni aucune ombre de change-
ment. 18 C'est lui qui nous a fait renaître de sa pure volonté, par la
Parole de vérité, afin que nous fussions comme les prémices de ses créa-
tures.
19 C'est pourquoi, mes chers Frères, que chacun soit prompt à écouter, lent
à parler & à se mettre en colère. 20 Car un homme qui est en colère, n'ac-
complit point la justice de Dieu. 21 Ainsi rejettant toute ordure & toute su-
perfluïté vicieuse, recevez avec douceur la parole qui a été plantée en vous,
& qui peut sauver vos ames.

22 Mais

℣. 15. Ps. VII. 14. Job XV. 35. Rom. VI. 21, 23. ℣. 17. Nomb. XXIII. 19. I. Sam. XV. 29. Prov. II. 6. Esai. XIV. 27. XLVI. 10. Mal. III. 6. Judith VIII. 16. Jean III. 27. Rom. XI. 29. I. Cor. IV. 7. ℣. 18. Jér. II. 3. Jean I. 13. III. 3. I. Cor. IV. 15. Gal. IV. 19. Eph. I. 4. Héb. XII. 23. I. Pier. I. 23. Apoc. XIV. 4. ℣. 19. Ps. IV. 5. Prov. X. 19. XIII. 3. XIV. 17. XVI. 32. XVII. 27. Ecclésiaste V. 1, 2. VII. 9. Ecclésiastiq. I. 23. IV. 29. V. 11. Matt. V. 22. Gal. V. 20, 23. Eph. IV. 26, 31. Col. III. 8, 15. I. Tim. II. 5. Jaq. III. 1, 13. ℣. 20. Ecclés. VII. 10. Ecclésiastiq. I. 28. ℣. 21. Ps. XXV. 9. Act. XIII. 26. Rom. I. 16. XIII. 12. I. Cor. I. 21. XV. 1. Eph. I. 13. Col. III. 8. Tit. II. 11. Héb. II. 3. I. Pier. I. 9. II. 1.

mauvais penchans, comme la volupté, l'avarice, l'ambition, la haine, &c. Voyez I. Jean II. 16. S. Paul dit Rom. VII. 8. que c'est le péché qui produit la convoitise. Cela s'accorde fort bien. Le succès & l'impunité du péché rend la passion plus hardie, & une passion formée ne manque point de porter au péché.

℣. 15. *Consommé.*] Ce qui s'entend non seulement de l'acte du péché, mais aussi de la résolution formée de le commettre. Matth. V. 27, 28.

La mort.] La mort éternelle. Rom. VI. 16, 23.

℣. 16. *Donc.*] Vulg. *C'est pourquoi*, & le Manuscrit d'Alexandrie porte, *donc.*

℣. 17. *Tout ce que nous recevons de bon.*] Gr. *toute bonne donation*; c'est-à-dire: Bien loin que Dieu nous porte au mal, il ne nous vient rien de lui qui ne puisse nous rendre meilleurs & plus parfaits, si nous en voulons faire un bon usage.

Père des lumières.] C'est-à-dire, l'Auteur de toute joie, de toute prospérité & de tout vrai bien. La lumière est l'emblême de tout cela.

Variation.] Dieu est opposé ici au Soleil, comme Ps. LXXXIV. On ne peut pas toujours recevoir la lumière du Soleil, à cause des changemens qui y arrivent; ce qui n'est point en Dieu. Mal. III. 6. Rom. XI. 29.

℣. 18. *Fait renaître.*] Gr. *fait naître*, ou, *enfantés.* Autr. *Régénérés.* Jean III. 3, 5. Tit. III. 5. I. Pier. I. 23.

Par la Parole de vérité.] C'est l'Evangile, ainsi appellé par excellence, & par opposition à la Loi. Jean I. 17. C'est la semence de notre Régénération. I. Pier. I. 23.

Les prémices de ses créatures.] C'est-à-dire, les prémiers convertis au Christianisme par la prédication de l'Evangile. Ephés. I. 12. Ce qui regarde les Juifs. C'est une allusion aux prémiers-nés, qui étoient consacrés à Dieu sous la Loi, Exod. XIII. 2. & aux prémices des fruits, Exod. XXIII. 19. Voyez une semblable figure Jérém. II. 3. VIII. 23. & XVI. 5. I. Cor. XVI. 15. Apoc. XIV. 4.

℣. 19. *C'est pourquoi.*] Puisque telle est la bonté de Dieu envers nous, ce seroit un grand crime de l'outrager par des discours & des jugemens téméraires. Voyez le ℣. 13. On peut aussi le rapporter au ℣. immédiatement précédent.

A écouter.] L'Evangile.

Lent à parler.] Pour murmurer ou pour contredire. Ecclés. V. 2.

A se mettre en colère.] Les engagemens de l'Evangile irritent aisément les pécheurs. On peut aussi l'entendre de la colère excitée par la persécution & par les persécuteurs.

℣. 20. *Un homme qui est en colère.*] Gr. *La colère de l'homme.*

La

22 Mais *ſur-tout*, mettez la Parole en pratique, & ne vous conten-
tez pas de l'écouter, vous trompant *ainſi* vous-mêmes. 23 Car celui
qui écoute la Parole, & qui ne la pratique point, *reſſemble* à un hom-
me, qui regarde ſon viſage dans un miroir, 24 & qui après s'être
conſidéré, s'en va, & oublie tout auſſi-tôt comment il étoit. 25 Au
lieu que celui qui médite profondément la Loi parfaite, qui eſt *la Loi*
de liberté, & qui y perſévère, n'étant pas un auditeur oublieux, mais
pratiquant ce qu'elle ordonne, trouvera ſon bonheur en agiſſant de la
ſorte.
26 Si quelqu'un d'entre vous penſe avoir de la piété, & qu'il ne tien-
ne point en bride ſa langue, il ſe fait illuſion à lui-même, & la pié-
té d'un tel homme eſt vaine. 27 La piété pure & ſans tache devant Dieu
notre Père conſiſte à avoir ſoin des Orphelins & des Veuves dans leurs afflic-
tions, & à ſe conſerver exempt de la corruption du Monde.

CHA-

℣. 22. Gen. XXIX. 25. Lament. I. 19. &c. Matt. VII. 21. Luc VI. 46. XI. 28. Rom. II. 3, 13. Col. II. 4. I. Jean III. 7. ℣. 23. Luc VI. 47. Jaq. II. 14. ℣. 25. Matt. V. 19. Jean XIII. 17. II. Cor. III. 6, 18. Héb. VII. 19. IX. 9. Jaq. II. 12. ℣. 26. Pſ. XXXIV. 14. XXXIX. 1. Jaq. III. 6. I. Pier. III. 10. ℣. 27. Eccléſiaſtiq. VII. 35. Eſai. I. 16. LVIII. 6. Matt. XXV. 36. Jean XVII. 14. Jaq. II. 15. V. 4. I. Jean II. 15.

La juſtice de Dieu.] C'eſt-à-dire, la juſtice que Dieu demande de nous, *ſa volonté.* Outre que la colère eſt une diſpoſition vicieuſe d'elle-même, elle peut être la ſource de pluſieurs péchés. Eccléſiaſtiq. I. 27. Un homme qui eſt en colère ou qui s'y met ſouvent, n'eſt pas en état de bien ſervir Dieu. On peut auſſi entendre par-là, que la juſtice ou la vengeance de Dieu ne s'exécute pas par la colère des hommes, & qu'il la faut laiſſer à Dieu lui-même. Rom. XII. 19.

℣. 21. *Ordure.*] Ce ſont les vices. I. Pier. II. 1, 2.

Toute ſuperfluïté vicieuſe.] Gr. *Superfluïté de malice.* La penſée de S. Jaques n'eſt pas, qu'il y ait quelque malice qui ne ſoit pas ſuperflue; mais il regarde la malice & les vices qui en partent, comme les mauvaiſes herbes qui croiſſent dans un champ, & qui étouffent la bonne ſemence. Il faut ſans ceſſe les arracher. Voyez une ſemblable figure Héb. XII. 15. V. Spencer p. 21.

Qui a été plantée.] C'eſt-à-dire, qui vous a été enſeignée par les Apôtres. Luc VIII. 11, 12. I. Cor. III. 6. Autr. *qui vous eſt propre & naturelle*, & que vous avez reçu d'abord: par oppoſition aux Doctrines étrangères.

℣. 23. *Son viſage.*] Gr. *la face*, ou, *le viſage de ſa nature*, pour dire ſon viſage naturel, dont le miroir lui repréſente l'image. Autr. *qui ſe voit au naturel devant un miroir.*

℣. 24. *Oublie.*] C'eſt-à-dire, qu'il ne penſe pas à corriger les défauts qu'il a remarqués en lui devant le miroir.

℣. 25. *Médite profondément.*] Gr. *qui s'eſt baiſſé pour regarder juſqu'au fond.* Voyez I. Pier. I. 12. Autr. *Conſidère attentivement.*

La Loi parfaite de liberté.] C'eſt l'Evangile, qui eſt appellé la Loi de Chriſt Gal. VI. 2. Il eſt appellé Loi *parfaite*, par oppoſition à la Loi cérémonielle, qui n'amenoit rien à perfection, Héb. VII. 19. IX. 9. & de *liberté*, par oppoſition à la même Loi qui étoit une eſpèce d'eſclavage. Rom. VIII. 15. Gal. V. 1. & plus bas II. 12.

℣. 26. Il paroît par le verſet 19. & par le Chap. III. de cette Epître, auſſi-bien que par ce verſet, qu'il y avoit alors des gens, qui ſous prétexte de quelque ſavoir & de quelques dehors de Religion, ſe croyoient en droit de décider de tout, & de condamner les autres. La préſomption eſt une des ſources ordinaires de la médiſance & de la légèreté en paroles.

℣. 27. *Avoir ſoin.*] La Vulgate, & les Verſions ordinaires qui l'ont ſuivie en cela, ont traduit le terme de l'Original par celui de *viſiter.* Mais il ſignifie proprement *avoir ſoin*, avoir l'œil ſur quelqu'un dans une vue de charité. Voyez la note ſur Matth. XXV. 36. & Héb. II. 6.

CHAPITRE II.

Acception de perſonnes & partialité défendues. Ne pas mépriſer les pauvres, ni leur préférer les riches. Dieu a choiſi les pauvres. Caractère ordinaire des riches ou des Grands. 1-7. *Accomplir la Loi Royale de l'amour du prochain, ſans égard à la condition des perſonnes. Obſerver la Loi dans tous ſes points. Liberté & miſéricorde, caractères de la Loi Evangélique.* 8-13. *La Foi ſans les œuvres eſt une Foi morte. C'eſt la foi des Démons. Abraham a joint les œuvres à la foi. Rahab juſtifiée par les œuvres.* 14-26.

1 MES Frères, que votre Foi en JESUS-CHRIST notre glorieux
Seigneur, ſoit exempte de toute acception de perſonnes. 2 Car lors-
qu'il entre dans votre Aſſemblée un homme qui a un anneau d'or avec un ha-
bit magnifique, & qu'il y entre auſſi un pauvre avec un méchant habit; 3 ſi,
aiant égard à celui qui porte l'habit magnifique, vous lui dites, Vous, aſſéyez-
vous ici honorablement; & que vous diſiez en même tems au pauvre, Vous,
tenez-vous-là debout, ou aſſéyez-vous ici à mes pieds; 4 n'avez-vous pas fait
en

CHAP. II. ℣. 1. Lév. XIX. 15. Deut. I. 17. XVI. 19. Prov. XXIV. 23. XXVIII. 21. Eccléſiaſtiq. XLII. 1. Matth. XXII. 16. I. Cor. II. 8. Jude ℣. 16. Jaq. I. 2, 16. ℣. 3. Act. XXII. 3. ℣. 4. Col. III. 11.

CHAP. II. ℣. 1. *Que votre Foi* &c.] C'eſt-à-dire: Comme la gloire de J. C. eſt toute céleſte, n'établiſſez pas la gloire mondaine & les avantages temporels pour règle de vos jugemens, en préférant le riche au pauvre dans des choſes où le pauvre a autant de droit que le riche.

Glorieux Seigneur.] Gr. *notre Seigneur J. C. de gloire.* J. C. eſt appellé le *Seigneur de gloire*, comme Dieu eſt appellé le *Dieu de gloire* Act. VII. 2. Ce titre de Seigneur de gloire eſt donné à J. C. I. Cor. II. 8. On peut traduire auſſi *glorifié.* D'autres rapportent le mot de gloire à *foi*, comme s'il y avoit *foi glorieuſe.* D'autres, *n'ayez point la foi en la gloire* &c.

Acception de perſonnes.] Gr. *Acceptions.* Voyez la note ſur Act. X. 34. C'eſt eſtimer les gens & en juger, non par la qualité de Chrétien qui les rend tous dignes des mêmes égards, & qui ne met de différence entre eux qu'autant qu'ils ſont plus ou moins bons Chrétiens; mais par des qualités extérieures, & indifférentes par rapport à l'eſtime & à l'amour fraternel. C'eſt-à-dire en un mot, que le Chriſtianiſme doit bannir du cœur toute ſorte de partialité, & d'égards perſonnels injuſtes & mal fondés. Voyez la Préface ſur cette Epître.

℣. 2. *Aſſemblée.*] Gr. *Synagogue*, mot qui ſignifie en général une *Aſſemblée*, & qui ſe diſoit des Aſſemblées Civiles, auſſi-bien que des Eccléſiaſtiques. Il y a pourtant apparence, qu'il s'agit ici des Aſſemblées des Fidèles pour entendre la Parole de Dieu. On peut l'entendre auſſi de quelque Aſſemblée ou Compagnie que ce ſoit.

℣. 3. *A mes pieds.*] Gr. *Au deſſous de mon marchepied.*

℣. 4. *De la diſtinction.*] C'eſt ce qu'il a appellé au ℣. 1. *acception des perſonnes.* C'eſt une diſtinction injuſte & une préférence injurieuſe, accompagnée de hauteur & de mépris envers le pauvre.

Vos jugemens.] Gr. *Juges de mauvaiſes penſées*, c'eſt-à-dire, des Juges qui ont de mauvaiſes penſées, comme Luc XVIII. 6. *Juge d'iniquité*, c'eſt-à-dire, *Juge inique.*

℣. 5. *Choiſi ceux qui étant pauvres.*] C'eſt-à-dire: Dieu n'a point eu cette partialité; car entre ceux qui ont cru à l'Evangile, il s'en eſt trouvé plus de pauvres que de riches. I. Cor. I. 26, 27, 28. Matth. XI. 25.

En foi.] Autr. *par la foi*, qui entant qu'elle eſt féconde en bonnes œuvres, les met en poſſeſſion de l'immortalité bienheureuſe.

℣. 6. *Ne ſont-ce pas les riches.*] C'eſt-à-dire, que cette conduite eſt plus ordinaire aux riches qu'aux

en vous-mêmes de la diſtinction *entre l'un & l'autre*; & vos jugemens
ne partent-ils pas d'un mauvais principe? [5] Ecoutez, mes chers Frères:
Dieu n'a-t-il pas choiſi ceux qui étant pauvres dans le monde, ſont riches
en foi, *pour en faire* les héritiers du Royaume, qu'il a promis à ceux qui
l'aiment? Mais vous au contraire vous mépriſez les pauvres. [6] Ne ſont-ce
pas les riches qui vous oppriment, & qui vous traînent devant les Tribu-
naux? [7] N'eſt-ce pas eux qui blaſphêment le beau nom dont vous avez
tiré le vôtre?
[8] Que ſi, conformément à l'Ecriture, vous accompliſſez cette Loi Roya-
le, Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. [9] Mais
ſi vous avez égard à l'apparence extérieure des perſonnes, vous commet-
tez un péché, & la Loi elle-même vous convainc d'être des transgres-
ſeurs. [10] Car quiconque aiant obſervé tout le reſte de la Loi, la viole
en un ſeul commandement, n'eſt pas moins ſujet à la condamnation,
que s'il les avoit tous tranſgreſſés. [11] Parce que celui qui a dit, Tu ne
commettras point adultère, a dit auſſi, Tu ne tueras point. Si donc
vous ne commettez point adultère, & que vous ſoyez homicide, vous
êtes

℣. 5. Exod. XX. 6. I. Sam. II. 30. Prov. VIII. 17. Matt. V. 3. XIX. 27. Luc VI. 20. XII. 21, 32. Jean VII. 48. I. Cor. I. 26. II. 9. I. Tim. VI. 18, 19. II. Tim. IV. 8. Jaq. I. 9. Apoc. II. 9. ℣. 6. Act. XIII. 50. I. Cor. XI. 22. Jaq. V. 4. ℣. 8. Lév. XIX. 18. Matt. XXII. 39. Marc XII. 31. Rom. XIII. 8, 9. Eph. V. 2. I. Theſſ. IV. 9. Gal. V. 14. ℣. 9 Lév. XIX. 15. Deut. I. 17. XVI. 19. ℣. 10. Deut. XXVII. 26. Matt. V. 19, 27. Gal. III. 10. ℣. 11. Exod. XX. 13, 14. Deut. V. 17.

qu'aux pauvres; car cela ne doit pas s'entendre ſans reſtriction. Voyez une belle deſcription de ce défaut des riches, Eccléſiaſtique XIII. 4, 20, 21, 22.

Devant les Tribunaux.] Ceci doit s'entendre principalement des riches d'entre les Infidèles Juifs ou Gentils, comme cela paroît par le ℣. ſuivant. Voyez-en un exemple Act. XVI. 19, 20.

℣. 7. *Le beau nom.*] C'eſt le nom de *Chriſt*, que les Gentils & particulièrement les Juifs traitoient d'impoſteur, & contre lequel ils vomiſſoient mille blaſphêmes, auſſi-bien que contre le nom de Chrétien. Les prémiers Apologiſtes de la Religion Chrétienne témoignent que dans l'eſprit des Paiens le ſeul nom de Chrétien renfermoit toute ſorte de crimes. Voyez Tertull. Apol. 2, 3.

Dont vous avez tiré le vôtre.] Gr. *dont vous êtes ſurnommés.* C'eſt-à-dire, dont vous avez tiré ce nom de Chrétiens, que vous portez. Voyez une ſemblable façon de parler Gen. XLVIII. 16. & Eſai. IV. 1.

℣. 8. *Que ſi vous accompliſſez .. vous faites bien.*] C'eſt à-dire, vous ne tomberez pas dans le défaut marqué ci-deſſus, qui eſt de mépriſer les pauvres, parce que vous ne voudriez pas qu'on en uſât de même à votre égard. Ce qui eſt le ſens de cette Loi, qui preſcrit les règles de l'équité naturelle.

Conformément à l'Ecriture.] Voyez Lév. XIX. 18.

Loi Royale.] C'eſt la charité ou l'amour du prochain, que J. C. notre ſouverain Roi appelle ſon commandement par excellence, Jean XIII. 34. XV. 12. & qui renferme toutes les parties de la ſeconde Table de la Loi, dont il s'agit principalement ici, & dont l'amour du prochain eſt le ſommaire. Voyez Rom. XIII. 8. S. Jaques appelle la Loi de l'amour fraternel *la Loi Royale*, comme on dit le *Chemin Royal* pour dire le grand chemin; c'eſt-à-dire, que c'eſt un commandement capital. Peut-être qu'il y a ici quelque alluſion à l'ancienne Loi Royale du Peuple Romain.

℣. 9. *Mais ſi vous avez égard.*] Comme la même Loi qui preſcrit l'amour du prochain, défend auſſi toute acception de perſonnes, (confér. Lév. XIX. 18. & Deut. I. 13.) il faut obſerver l'une ſans violer l'autre.

℣ 10. *Tous transgreſſés.*] C'eſt-à-dire, que ſi Dieu vouloit juger les hommes à la rigueur, la violation d'un ſeul commandement le mettroit auſſi en droit de punir le coupable, que s'il les avoit tous violés. Deut. XXVII. 15-26.

êtes tranſgreſſeurs de la Loi. 12 Parlez & agiſſez comme devant être jugés
par la Loi de liberté. 13 Car celui qui n'aura point uſé de miſéricorde,
ſera jugé ſans miſéricorde ; mais la miſéricorde triomphe de la condamna-
tion.

14 Mes Frères, que ſervira-t-il à un homme de dire qu'il a la foi, s'il
n'a point les œuvres? ſa foi le pourra-t-elle ſauver ? 15 Si un de vos frè-
res ou une de vos ſœurs manque du vêtement, & de la nourriture dont
il a beſoin chaque jour ; 16 & que quelqu'un d'entre vous leur diſe, Al-
lez en paix, chauffez-vous & vous raſſaſiez, ſans leur donner ce qui
leur eſt néceſſaire pour ſe vêtir & pour ſe nourrir ; à quoi cela *leur*
ſervira-t-il ? 17 Tout de même la foi, ſi elle n'eſt accompagnée des
œuvres, eſt morte en elle-même. 18 Car quelqu'un *vous* dira : Vous a-
vez la foi, & moi j'ai les œuvres ; montrez-moi *donc* votre foi par vos
œuvres; car pour moi, je vous prouverai ma foi par mes œuvres. 19 Vous
croyez qu'il y a un Dieu, vous faites bien; les Démons le croyent auſſi, & ils
en tremblent.

20 Mais, ô homme vain, voulez-vous ſavoir comment la foi ſans les
œu-

℣. 12. Jaq. I. 25. ℣. 13. Gen. XLII. 21. Job XXII. 6. &c. Prov. XXI. 13. XXVIII. 27. Matt. V. 7. VI. 15. XVIII. 35. XXV. 41, 42. Marc XI. 26. Luc XVI. 25. Jaq. V. 4. I. Jean IV. 17, 18. ℣. 14. Matt. VII. 26. Jaq. I. 23. ℣. 15, 16. Job XXXI. 20. Luc III. 11. Gal. VI. 10. I. Tim. VI. 8. I. Jean III. 17, 18. ℣. 19. Deut. VI. 4. Matt. VIII. 29. Marc I. 24. V. 7. XII. 29. Luc IV. 34. Act. XVI. 17. XIX. 15. Phil. II. 10. II. Pier. II. 4. Jude ℣. 6. Apoc. XX. 10.

℣. 12. *La Loi de liberté.*] C'eſt-à-dire, par la Loi Evangélique, qui eſt ennemie de cette partialité, & de cette acception de perſonnes, qui ne peut être que le caractère des ames baſſes & timides, eſclaves des préjugés, des apparences extérieures, & des faux jugemens des hommes. Voyez ci-deſſus I. 25. Agiſſez comme des gens libres, que l'Evangile a délivrés des préjugés & des paſſions.

℣. 13. *Uſé de miſéricorde.*] Comme le meurtrier, & celui qui mépriſe ou qui inſulte le pauvre.

La miſéricorde triomphe.] C'eſt-à-dire, qu'au jour du jugement les miſéricordieux triompheront, pendant que les ames impitoyables ſeront condamnées aux ſupplices éternels. Matth. XXV. 41-46.

De la condamnation.] C'eſt-à-dire, de ceux qui ont été promts à condamner les autres, & qui n'ont point uſé de miſéricorde. On peut l'entendre auſſi de la miſéricorde de Dieu, qui ne jugera pas à la rigueur, & qui abſoudra les miſéricordieux. Matth. V. 7.

℣. 14. *Les œuvres.*] La ſolide vertu & la ſainteté Evangélique, qui eſt l'effet naturel & inſéparable de la vraie foi en J. C.

℣. 15. *Frères, ſœurs.*] Quelqu'un des membres de l'Egliſe Chrétienne. Voyez ci-deſſus I. 9.

Manque de vêtement.] Gr. *ſont nuds.*

℣. 16. *Pour ſe vêtir & pour ſe nourrir.*] Gr. *pour le corps.*

Leur ſervira-t-il.] C'eſt-à-dire, que la foi eſt auſſi inutile, ſans les œuvres, que ces témoignages de charité le ſont au pauvre, quand ils ne ſont accompagnés d'aucun ſecours.

℣. 17. *En elle-même.*] C'eſt-à-dire, que c'eſt un tronc ou un cadavre, qui n'a en ſoi aucun principe de vie.

℣. 18. *Quelqu'un vous dira.*] Quelqu'un vous objectera à vous qui prétendez être ſauvé par la foi ſans les œuvres.

Vous avez la foi.] C'eſt-à-dire, vous vous vantez d'avoir la foi.

Moi j'ai les œuvres.] C'eſt-à-dire, cela n'eſt point équivoque ni caché, & tout le monde en peut juger.

Par vos œuvres.] Il y a dans pluſieurs anciens Manuſcrits Grecs, & ſur-tout dans celui d'Alexandrie, auſſi-bien que dans les Verſions Vulgate & Syriaque: *Montrez-moi votre foi ſans vos œuvres.* C'eſt un défi que l'on fait juſtement à un homme vicieux qui ſe vante d'avoir la foi, parce qu'elle n'a point d'autre

œuvres est morte ? [21] Abraham notre Père ne fut-il pas justifié par les
œuvres, lorsqu'il offrit Isaac son fils sur l'Autel ? [22] Vous voyez que sa
foi & ses œuvres concouroient ensemble, & que sa foi fut consommée par
ses œuvres. [23] Ce fut par-là que s'accomplit ce qui est dit dans l'Ecritu-
re : Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, & *sa foi* lui fut imputée à jus-
tice; de sorte qu'il fut appellé ami de Dieu. [24] Vous voyez donc que l'hom-
me est justifié par les œuvres, & non par la foi seulement. [25] Ne fut-ce pas
aussi par les œuvres que fut justifiée Rahab cette femme de mauvaise vie, lors-
qu'elle reçut les messagers *de Josué*, & qu'elle les renvoya par un autre che-
min ? [26] Car comme un corps sans ame est mort, tout de même aussi la foi
sans les œuvres est morte.

CHAPITRE III.

Présomption & affectation d'enseigner défendue. Intempérance & impétuosité indomptable de la langue, son venin & ses pernicieux effets. 1-8. *N'en faire pas un instrument de bénédiction & de malédiction. Crime & absurdité d'une telle contradiction.* 9-13. *Sagesse du Monde aigre & envieuse. Sagesse Chrétienne pleine de toute sorte de bons-fruits.* 14-18.

[1] Mes

ỷ. 21. Gen. XXII. 9, 12. ỷ. 22. Héb. XI. 17. ỷ. 23. Gen. XV. 6. II. Chron. XX. 7. Esai. XLI. 8. I. Macc. II. 52. Judith VIII. 22. Rom. IV. 3. Gal. III. 6. ỷ. 25. Jos. II. 1. VI. 23. Héb. XI. 31.

tre preuve que les œuvres.

ỷ. 19. *Qu'il y a un Dieu.*] On peut traduire, *qu'il n'y a qu'un Dieu :* mais il s'agit moins ici de l'Unité de Dieu, que de son Existence.

Vous faites bien.] C'est-à-dire : Mais ce n'est pas assez, il faut prouver cette persuasion par l'obéissance aux commandemens de Dieu; autrement vous n'avez point d'avantage sur les Démons, & votre persuasion à cet égard ne peut être pour vous, comme pour eux, qu'un sujet de frayeur.

ỷ. 20. *Vain.*] Gr. *vuide*. C'est-à-dire, aussi destitué de jugement que de bonnes œuvres.

ỷ. 21. *Justifié.*] C'est-à-dire, rendu agréable à Dieu & déclaré juste, & traité comme tel. Gen. XXII. 16, 17, 18. Et sur le sens du mot *justifier*, voyez Rom. III. 20, 28. & la Préface sur l'Epître aux Romains.

ỷ. 22. *Consommée par ses œuvres.*] C'est-à-dire, que ses œuvres montrérent la perfection & la sincérité de sa foi. La pratique est la pierre de touche.

ỷ. 23. *L'Ecriture.*] Gen. XV. 6. Rom. IV. 3.

Fut appellé.] Autr. *fut ;* selon le stile de l'Ecriture, où, *être appellé* signifie souvent *être en effet*. Esai. I. 26. IX. 5. &c. Voyez l'alliance que Dieu fait avec Abraham, Gen. XV. 6, 7, 8. & le témoignage que l'Ecriture lui rend d'avoir aimé Dieu, II. Chron. XX. 7. Esai. XLI. 8.

ỷ. 24. *Justifié par les œuvres.*] C'est-à-dire, que les bonnes œuvres commandées dans l'Evangile sont une condition absolument nécessaire pour être justifié devant Dieu, & pour obtenir le salut éternel; & que sans elles, la foi ou la simple persuasion des vérités de l'Evangile seroit inutile.

ỷ. 25. *Femme de mauvaise vie.*] Le mot Hébreu, qui est employé dans l'Histoire de Josué II. 1. pour désigner cette femme, signifie aussi *Hôtesse*, ou, *Cabaretière*, comme l'a traduit le Paraphraste Chaldaïque. Comme les femmes de cette profession, sur-tout parmi les Paiens, n'étoient pas ordinairement de bonnes mœurs, on les désignoit par des noms desavantageux; & les Apôtres ont suivi ici la Version des LXX. qui ont donné au mot Hébreu le sens le moins favorable. Voyez Hébreux XI. 31.

Corps sans ame.] C'est-à-dire, que les bonnes œuvres sont les signes de vie que donne la foi.

Chap.

1 MEs Frères, qu'il n'y ait point pluſieurs maitres parmi vous; ſachant,
que nous en ſerons plus ſévèrement jugés. 2 Car nous faiſons tous
beaucoup de fautes. Si quelqu'un ne pèche point en paroles, c'eſt un hom-
me parfait, il eſt capable de tenir même tout le corps en bride. 3 Vous
voyez que nous mettons un mors à la bouche des chevaux, afin qu'ils nous
obéiſſent, & qu'ainſi nous les tournons de quel côté nous voulons. 4 Les
navires tout de même, quelque grands qu'ils ſoient, & quoiqu'agités par
des vents impétueux, vont au gré du Pilote avec un très petit gouvernail.
5 Il en eſt de même de la langue: quoiqu'elle ne ſoit qu'une petite partie
du corps, elle *peut* ſe vanter de grandes choſes. 6 Voyez quelle quantité
de bois une étincelle peut allumer. La langue auſſi eſt un feu, c'eſt un
monde d'iniquité. Comme elle eſt ſituée parmi nos membres, elle eſt
capable d'infecter tout le corps; & étant elle-même enflammée par la
ge-

CHAP. III. ℣. 1. Matth. VII. 1. XXIII. 8, 14. Luc VI. 37. Rom. II. 1. XX. 21. II. Cor. I. 24. I. Pier. V. 3. ℣. 2. I. Rois VIII. 46. II. Chron. VI. 36. Pſ. XXXIV. 14. Prov. XIV. 1. XX. 9. XXV. 8. Eccléſiaſte VII. 20. Eccléſiaſtiq. XIV. 1. XIX. 16. XXV. 11. Matth. XII. 37. Jaq. I. 26. I. Pier. III. 10. I. Jean I. 8. ℣. 3. Pſ. XXXII. 9. ℣. 5. Pſ. XII. 3, 4, 45. LXXIII. 8, 9. Prov. XII. 18. XV. 2. ℣. 6. Matt. XV. 11, 18, 19. Marc VII. 15, 20, 23. Prov. XVI. 27. XVII. 6. Eccléſiaſtiq. VIII. 10. XXVIII. 11. &c.

CHAP. III. ℣. 1. *Maitres.*] Autr. *Docteurs.* Dans quelque Société que ce ſoit, quand tout le monde veut être maitre, il eſt impoſſible qu'il n'y ait du deſordre. Mais il s'agit autant ici du caractère des Maitres ou des Docteurs, que de leur nombre; ſur-tout de ces Cenſeurs téméraires & préſomptueux, qui étant eux-mêmes pleins d'ignorance & de défauts, jugent à toute rigueur des actions d'autrui, & décident de tout en Maitres, ſans vocation & ſans néceſſité. Voyez Matth. VII. 1. &c. Luc VI. 37. Rom. II. 19, 20, 21.

Jugés.] Autr. *condamnés.* Suppléez, ſi nous érigeant en maitres, nous ſommes nous-mêmes auſſi ignorans & auſſi vicieux que ceux que nous nous mêlons d'enſeigner. Voyez Rom. II. 19, 20. & Sap. VI. 6. Voyez un beau paſſage de S. Chryſoſtome contre l'ambition d'enſeigner. Homil. in Heb. XIII.

℣. 2. *Nous faiſons tous.*] C'eſt-à-dire, nous y ſommes tous ſujets. Voyez les parallèles. C'eſt une vérité qui étoit reconnue même des Sages du Paganiſme.

Parfait.] C'eſt-à-dire: C'eſt un homme d'un caractère excellent, & de qui l'on peut attendre toute ſorte de vertus. Voyez Eccléſiaſtique XIV. 1. XIX. 16. XXV. 11.

℣. 3. *Tournons.*] Gr. *nous faiſons tourner, ou nous tranſportons tout leur corps.*

℣. 5. *Elle peut ſe vanter.*] La langue eſt par rapport au reſte du corps, ou de toute la Société, comme une eſpèce de mors ou de gouvernail, qui peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, ſelon qu'on en uſe, ou qu'on le manie. Voyez Prov. XVIII. 21. Pſ. XII. 4, 5. & LXXIII. 8, 9. Celui qui eſt le maître de ſa langue, l'eſt de ſoi-même à pluſieurs égards; comme celui qui tient le mors & le gouvernail, l'eſt du cheval & du navire.

℣. 6. *De bois.*] Le mot Grec ſignifie auſſi une *forêt*, ou, un *tas de bois.*

Allumer.] Autr. *bruler.*

La langue eſt un feu.] Voyez Prov. XVI. 27.

Un monde d'iniquité.] L'aſſemblage de tous les maux, comme le Monde eſt l'aſſemblage de tous les corps. L'Interprète Syriaque a entendu que le *monde* eſt à une mauvaiſe langue, ce que le bois eſt au feu; c'eſt ſa matière. Voyez Eccléſiaſtiq. XXVIII. 12-15. &c. On peut traduire auſſi l'*inſtrument de l'iniquité.* Comme le mot *monde* ſignifie en Grec *ornement*, Iſidore de Damiète Ep. L. IV. 10. a entendu par-là que la mauvaiſe langue ſert à pallier & à orner l'iniquité.

Comme elle eſt ſituée.] Autr. *Etant parmi nos membres*, ou, *Quoique ce ne ſoit qu'un de nos membres*, ou, *elle fait le même effet parmi nos membres*, ſavoir, que le feu.

D'infecter tout le corps.] C'eſt-à-dire, que la langue eſt l'inſtrument de tous les péchés, ſoit
par

gehenne, elle enflamme tout le cours de la vie. 7 Car toute sorte de bê-
tes farouches, d'oiseaux, de serpens & de monstres marins peuvent être domp-
tés, & le sont en effet par les hommes. 8 Mais pour la langue, personne ne
sauroit la dompter. C'est un mal que rien ne peut arrêter, elle est pleine d'un
venin mortel.

9 Par elle nous bénissons Dieu *notre* Père, & par elle nous maudissons
les hommes formés à l'image de Dieu. 10 De la même bouche part la bé-
nédiction & la malédiction. Mes Frères, il ne faut pas que cela soit ain-
si. 11 Une fontaine jette-t-elle le doux & l'amer par une même ouvertu-
re? 12 Mes Frères, un figuier peut-il produire des olives, ou une vigne des
figues? Tout de même il n'y a point de fontaine qui jette & de l'eau salée &
de l'eau douce.

13 Y a-t-il parmi vous quelque homme sage & intelligent? Qu'il se
montre tel en effet, par sa bonne conduite, en joignant la douceur à *sa*
science.

14 Mais si vous avez dans le cœur une envie amère, & un esprit de
con-

℣. 8. Ps. LVIII. 4. CXL. 3. Ecclés. X. 11. Ecclésiastiq. XXVIII. 19. ℣. 9. Gen. I. 27. IX. 6. Ecclésiastiq. V. 13. ℣. 10. Ecclésiastiq. XXVIII. 12. ℣. 13. Prov. XI. 2. Matth. V. 16. Eph. V. 8. II. Tim. II. 24. Jaq. I. 19. I. Pier. III. 15. ℣. 14. Rom. II. 17, 23. XIII. 13. Jaq. I. 21.

par elle-même, comme quand elle profère des blasphêmes, des calomnies, des médisances, des mensonges, des parjures, des impuretés; soit par autrui, comme quand elle conseille le vice, qu'elle flatte le pécheur, & qu'elle fait l'apologie du péché. Matth. XV. 11, 18, 19. Eccl. V. 15. On peut aussi entendre par *tout le corps*, toute la Société, comme au verset 2.

Enflammée par la gehenne.] C'est le Démon qui anime & qui échauffe une mauvaise langue, & du même feu elle embrase tout.

Tout le cours de la vie.] Gr. *toute la roue de la naissance*. Naissance se prend pour vie. Voyez la note sur Matth. I. 1. Celui qui a une mauvaise langue, s'attire à lui-même, ou fait aux autres, des maux qui peuvent rendre tout le cours de la vie malheureux. Voyez Ecclésiastique XXVIII. 13, 20.

℣. 7. *De monstres marins.*] Gr. *de poissons de mer.*

Par les hommes.] Gr. *par la nature humaine.* C'est-à-dire, par l'industrie.

℣. 8. *Personne.*] C'est-à-dire, que cela est fort difficile. Il s'agit ici de la langue d'autrui. On ne sauroit parer un coup de langue.

C'est un mal que rien ne peut arrêter.] Autr. *C'est un mal inquiet & intraitable.*

Arrêter.] Autr. *réprimer.*

D'un venin mortel.] Ps. CXL. 4. Eccl. X. 31.

℣. 9. *Par elle nous* &c.] Ce qui est une contradiction monstrueuse & une espèce d'hypocrisie; puisque si on bénissoit Dieu sincèrement, on le respecteroit aussi dans son image.

℣. 11, 12. Ce sont des façons de parler proverbiales. Voyez Matth. VII. 16.

℣. 12 *Des olives.*] Il y a dans la Vulgate *des raisins*, ce qui semble plus juste, à cause de ce qui suit.

Tout de même il n'y a point de fontaine.] Ces paroles ne se trouvent point dans un ancien Manuscrit Grec, non plus que dans la Vulgate & dans la Syriaque. Il y a seulement, *de même l'eau douce ne peut donner de l'eau salée.*

℣. 13. *Y a-t il...*] Quelqu'un passe-t-il pour *sage*, ou, quelqu'un se croit-il tel?

Sage.] C'est-à-dire, *savant.* Dans la Langue des Hébreux *sage* signifie ordinairement *savant*, de cette Science qui se rapporte à la pratique & aux mœurs. Voyez I. 5.

A sa science.] Gr. *à sa sagesse.* Ce mot se prend encore ici dans le sens des Hébreux, puisqu'il s'agit de ces Docteurs superbes & emportés, qui troubloient l'Eglise par leurs jugemens & leurs décisions aigres & téméraires. Voyez le commencement & la fin de ce Chapitre.

℣. 14. *Envie amère.*] Gr. *Zèle amer*, ou, *émulation amère.* L'émulation est sujette à dégénérer en jalousie. Voyez Héb. XII. 15.

Esprit de contention.] Voyez Phil. II. 3.

contention, ne vous vantez point, & ne parlez point contre la vérité. 15 Ce
n'eſt point-là la ſageſſe qui vient d'enhaut. Au contraire elle eſt terreſtre, ſen-
ſuelle; elle vient du Démon. 16 Car où il y a de l'envie & un eſprit de con-
tention, il y a auſſi du trouble & toute ſorte de mauvaiſes actions. 17 Mais
la ſageſſe qui vient d'enhaut eſt prémièrement pure, puis pacifique, équitable,
docile, pleine de miſéricorde & de bons fruits, exempte de partialité & d'hy-
pocriſie. 18 Or les fruits de la juſtice ſe ſèment en paix, pour ceux qui culti-
vent la paix.



CHAPITRE IV.

La cupidité, origine des querelles & des diviſions. 1. *Raiſons du mauvais ſuccès des prières.* 2, 3. *La mondanité eſt une infidélité envers Dieu. L'envie & l'orgueil condamnés, l'humilité recommandée.* 4, 5, 6. *Réſiſter au Démon, ſe ſoumettre à Dieu, & s'approcher de lui.* 7, 8. *Exhortation à l'humiliation & à la repentance.* 8, 9. *Médiſance, & témérité à juger & à condamner*

℣. 15. I. Cor. II. 7. Gal. V. 19. Phil. III. 19. Jude ℣. 19. ℣. 16. I. Cor. III. 3. Gal. V. 20. ℣. 17. Sap. I. 6. VII. 22. VIII. 20. Matth. V. 7, 8. XXV. 34. Luc VI. 36. Rom. XII. 9. II. Cor. VI. 6. Gal. V. 22. VI. 9. I. Theſſ. IV. 3. I. Tim. I. 5. Jaq. I. 17, 19, 26. II. 1, 13. IV. 1. I. Pier. I. 22. II. 1. ℣. 18. Prov. XI. 11. Oſée X. 15. Héb. XII. 1.

Ne vous vantez point & ne parlez point contre la vérité.] C'eſt la même choſe exprimée en termes différens. C'eſt-à-dire, ne prétendez point être ſavans de cette vraie Science, qui eſt toujours accompagnée de modeſtie. Ou bien, ne vous prévalez point de votre ſcience & de votre réputation, pour combattre la Vérité; ou n'ayez pas la vanité d'inſulter & de mépriſer les autres. Rom. XI. 18.

℣. 15. *D'enhaut.*] *de Dieu.* Voyez ci-deſſus I. 5, 17.

Senſuelle.] Autr. *animale.* I. Cor. II. 14. Jud. 19.

Du Démon.] Autr. *elle ne convient qu'au Démon.*

℣. 16. *Du trouble.*] Autr. *des ſéditions.* Voyez II. Cor. XII. 20.

℣. 17. *Pure.*] Sans aucun mêlange de ſoins & de conſidérations terreſtres, ou exempte de vices & de paſſions.

Pacifique.] Autr. *paiſible.* Marc IX. 50. Rom. XII. 18.

Equitable.] Autr. *modeſte, modérée.* Voyez Phil. IV. 5.

Docile.] Autr. *aiſée à perſuader.*

De bons fruits.] C'eſt-à-dire, principalement les œuvres de la bénéficence, de la charité. Voyez I. Tim. VI. 18. Act. IX. 36. où par les bonnes œuvres on entend les œuvres de la charité.

Exempte de partialité.] Voyez ci-deſſus II. 4. On peut traduire auſſi, *elle n'eſt pas pointilleuſe;* c'eſt-à-dire, qu'elle n'aime pas à faire des difficultés ſans fondement, & qu'elle ne juge pas légèrement, & qu'elle eſt ennemie de la diſpute.

℣. 18. *Les fruits de la juſtice.*] C'eſt-à-dire, la récompenſe de la vertu & de la piété.

Sèment en paix.] C'eſt-à-dire, *en joie & en tranquillité.* Ceux qui cultivent la paix, jouïſſent eux-mêmes ordinairement de la paix dès ce monde, & ſe préparent pour l'avenir une ample moiſſon de récompenſe. Voyez XII 11. Matth. V. 9. Prov. XI. 18. Eſ. XXXII. 17.

CHAP. IV. ℣. 1. *Les guerres & les combats.*] Ce ſont les querelles & les diſputes qui naiſſent de l'eſprit de contention; Ci-deſſus III. 14, 16. & qui ſouvent aboutiſſent à des guerres ouvertes & à des combats réels.

Paſſions.] Gr. *voluptés.* Parce que toutes les paſſions ont pour fin la volupté. La Vulgate, *de vos concupiſcences.*

Au dedans de vous.] Gr. *dans vos membres.* Voyez Rom. VII. 23. Gal. V. 17.

℣. 2. *Vous êtes homicides & jaloux.*] Savoir d'intention. Vous avez une envie & une jalouſie meurtrière. Eraſme & Bèze ont traduit, *vous êtes envieux & jaloux,* croyant que par la faute des Copiſtes on avoit mis au-lieu de *phthonein* qui ſignifie envier, *phoneuein* qui ſignifie *tuer,*

damner, criminelle. 11, 12. *Témérité & incertitude des projets humains sans la bénédiction de Dieu. Crime de ceux qui sachant ces vérités, ne les pratiquent pas.* 13-17.

1 D'Où viennent parmi vous les guerres & les combats? n'est-ce point de
vos passions qui combattent au dedans de vous?
2 Vous desirez, & vous n'obtenez point. Vous êtes homicides; &
jaloux; & vous ne sauriez venir à bout de vos desseins. Vous combat-
tez & vous vous faites la guerre; cependant tout vous réussit mal, par-
ce que vous ne demandez pas. 3 Ou si vous demandez, vous n'obte-
nez rien, parce que vous demandez mal, & pour l'employer à vos voluptés.
4 Hommes & femmes adultères, ne savez-vous pas que l'amour du
monde est une inimitié contre Dieu? Ainsi quiconque veut être ami
du monde, se rend ennemi de Dieu. 5 Pensez-vous que l'Ecriture di-
se en-vain: L'Esprit qui habite en nous porte-t-il à l'envie? 6 Au
contraire, il fait des graces de plus en plus; c'est pourquoi l'Ecriture
dit:

Chap. IV. ℣. 1. Rom. VII. 23. Gal. V. 17. Jaq. III. 17. I. Pier. II. 11. ℣. 2. Jaq. I. 5. V. 6. I. Jean III. 13. ℣. 3. Job XXVII. 9. XXXV. 12. Ps. XVIII. 42. LXVI. 18. Prov. I. 28. Esai. I. 15. Jér. XI. 11. XIV. 12. Ezéch. VIII. 18. Zach. VII. 13. Mich. III. 4. Matth. XX. 22. Rom. VIII. 26. I. Jean III. 22. V. 14. ℣. 4. Ps. LXXIII. 27. Jean XV. 19. XVII. 14. Rom. VIII. 7. Gal. I. 10. I. Jean II. 15. ℣. 5. Gen. VI. 5. VIII. 21. Nombr. XI. 29. Prov. XXI. 10. ℣. 6. Job. XXII. 29. Ps. CXXXVIII. 6. Prov. III. 34. XXIX. 23. Matth. XXIII. 12. Luc I. 52. XIV. 11. XVIII. 14. I. Pier. V. 5.

tuer. Nos Versions ordinaires ont suivi cette conjecture; mais comme elle n'est appuyée d'aucun Manuscrit ni d'aucune ancienne Version, le plus sûr est de s'en tenir au texte tel qu'il est dans tous les Exemplaires imprimés & manuscrits, aussi-bien que dans toutes les anciennes Versions. La haine & l'envie sont en effet une espèce de meurtre, & elles y conduisent. I. Jean III. 15.

Vous combattez.] C'est-à-dire, vous vous consumez sans fruit en querelles & en procès pour des intérêts temporels.

Vous ne demandez pas.] C'est-à-dire, parce qu'au-lieu de demander à Dieu ce qui vous est nécessaire, vous employez de mauvaises voies, comme les querelles & les procès, pour obtenir des choses dont vous pourriez & dont vous devriez vous passer.

℣. 3. *Ou si vous demandez.*] C'est comme si S. Jaques avoit dit: Ou si vous demandez à Dieu quelques biens, vous les demandez mal, & dans une mauvaise vue. Ps. XLVI. 18. Jean IX. 31. I. Jean V. 14.

℣. 4. *Hommes & femmes adultères.*] La Vulgate a simplement *adultères.* C'est un langage figuré. La mondanité est un adultère spirituel, & une infidélité que l'ame fait à son Dieu. Voyez Jérém. III. 1, 2, 3. & les parallèles.

℣. 5. *Pensez-vous* &c.] Quelques-uns joignent ces paroles au ℣. 4. En ce cas il faut traduire, *Ou pensez-vous que l'Ecriture le dise en-vain* & sans raison? Dans ce sens, S. Jaques traiteroit la mondanité d'infidélité envers Dieu & d'idolatrie, qui est souvent regardée comme un adultère dans le Vieux Testament. Si on les joint au ℣. 5. ce ne sera qu'une allusion à quelque passage de l'Ecriture, comme à Nombr. XI. 29. où Moïse dit à Josué: *Etes-vous jaloux pour moi? Plût à Dieu que tout le Peuple fût Prophète, & que l'Eternel mît son Esprit sur eux!* Il n'y avoit rien de plus ordinaire que cette manière de citer l'Ecriture, & de l'accommoder à ce qu'on avoit à dire.

L'Esprit qui habite.] Ce tour de la phrase demande qu'on l'entende de l'Esprit de Dieu, comme au passage des Nombres où il y a *l'Esprit de Dieu.*

En nous.] Vulgate, *en vous.*

Porte-t-il.] On traduit ceci par interrogation, comme au passage des Nombres. Le terme de l'Original marque un mouvement violent & une passion impétueuse.

L'envie.] Le terme qui est dans l'Original ne peut s'entendre qu'en mauvaise part. Voyez Matth. XX. 15. & d'une envie accompagnée d'orgueil qui en est la source.

℣. 6. *L'Ecriture dit.*] Il y a simplement au Grec,

dit : Dieu réſiſte aux orgueilleux, mais il fait grace aux humbles.
7 Soumettez-vous donc à Dieu ; réſiſtez au Diable, & il s'enfuira de
vous. 8 Approchez-vous de Dieu, & il s'approchera de vous. Pé-
cheurs, nettoyez vos mains ; & vous qui avez le cœur partagé, purifiez vos
cœurs.
9 Déplorez votre miſère, prenez le deuil, & fondez en larmes ;
que votre ris ſe change en deuil, & votre joie en triſteſſe & en confu-
ſion. 10 Humiliez-vous en la préſence du Seigneur, & il vous élé-
vera.
11 Mes Frères, ne parlez point mal les uns des autres. Celui qui
médit de ſon frère, ou qui le condamne, médit de la Loi, & con-
damne la Loi : or ſi vous condamnez la Loi, vous n'en êtes pas ob-
ſervateurs, mais juges. 12 Il n'y a qu'un Légiſlateur, & c'eſt lui qui
peut ſauver & qui peut perdre. Qui êtes-vous, vous qui condamnez
les autres ?
13 Je m'adreſſe à vous maintenant, qui dites : Aujourd'hui, ou de-
main, nous irons dans une telle Ville, nous y ſéjournerons un an, nous
y trafiquerons & nous y gagnerons ; 14 quoique vous ne ſachiez pas
ce qui arrivera demain. Car qu'eſt-ce que votre vie ? Ce n'eſt qu'une
vapeur

ỳ. 7. Eph. IV. 27. VI. 11. I. Pier. V. 9. ỳ. 8. II. Chron. XV. 2. Eſai. I. 16. Jaq. I. 8. I. Pier. I. 22. I. Jean III. 3. ỳ. 9. Matth. V. 4. Jaq. V. 1. ỳ. 10. Job XXII. 29. Prov. XXIX. 23. Matth. XXIII. 12. Luc XIV. 11. XVIII. 14. I. Pier. V. 6. ỳ. 11. Matth. VII. 1. Luc VI. 37. Rom. II. 1. I. Cor. IV. 5. ỳ. 12. Matth. X. 28. Rom. XIV. 4. ỳ. 13. Prov. XXVII. 1. Luc XII. 18. ỳ. 14. Prov. III. 28. XXVII. 1. Job VII. 7. Eſai. XL. 6. I. Cor. VII. 31. Jaq. I. 10. I. Pier. I. 24. I. Jean II. 17.

Grec, *dit* ; mais il faut ſuppléer *l'Ecriture*, comme Eph. IV. 8.

Dieu réſiſte.] Prov. III. 34. ſelon les LXX.

Aux orgueilleux.] Et aux envieux, l'envie étant un effet de l'orgueil.

ỳ. 7. *Réſiſtez au Diable.*] A l'exemple de J. C. Matth. IV. 11.

ỳ. 8. *Vos mains.*] Qui ſont les inſtrumens de l'injuſtice & de la violence.

Partagé.] Entre Dieu & le monde. Voyez le ỳ. 4. & Matth. VI. 24. On eſt balancé par des principes différens, par mondanité ou par incrédulité. Jaq. I. 8.

Purifiez.] Car la ſageſſe eſt *pure*, c'eſt-à-dire, exempte de mêlange & de partage. Voyez ci-deſſus III. 17. On peut auſſi entendre que l'Apôtre combat ici l'hypocriſie.

ỳ. 9. *Triſteſſe.*] Le mot Grec ſignifie une triſteſſe mêlée de confuſion.

ỳ. 11. *Condamne.*] Autr. *juge*. Mais il paroît par ce qui précède & par ce qui ſuit, qu'il s'agit ici de condamner.

Médit de la Loi.] Parce qu'elle défend la médiſance. Lévit. XIX. 16. Il y a néanmoins beaucoup d'apparence que dans ce verſet S. Jaques a voulu parler de l'Evangile, qu'il a appellé I. 25. *la Loi de liberté*. La Loi Evangélique laiſſant le Chrétien dans une entière liberté à l'égard de la diſtinction des viandes & des jours qui ſe pratiquoit ſous la Loi de Moïſe, c'eſt blâmer la Religion Chrétienne & l'accuſer d'imperfection, que de condamner ceux qui uſent de cette liberté. Voyez ci-deſſus III. 1. & Rom. XIV. 10, 11, 12, 13.

ỳ. 12. *Il n'y a qu'un Légiſlateur.*] C'eſt-à-dire, qu'il n'appartient qu'à celui qui a donné la Loi, de juger & de condamner. Rom. XIV. 4, 10. I. Cor. IV. 5.

ỳ. 16. *Eſt mauvaiſe.*] Elle eſt impie par rapport à Dieu, extravagante & odieuſe par rapport aux hommes. Voyez Eſ. XLVII. 7, 8. Dan. III. 15.

ỳ. 17. *Celui-là donc .....*] Puiſque la vie eſt ſi courte & l'heure de la mort ſi incertaine, on eſt fort coupable de n'embraſſer pas d'abord toutes les occaſions qui ſe préſentent de faire du bien.

vapeur qui paroît pour un peu de tems, & qui disparoît ensuite. 15 Au-
lieu que vous devriez dire : S'il plait au Seigneur, & si nous vivons,
nous ferons ceci ou cela. 16 Mais au contraire, vous vous glorifiez dans
les projets de votre vanité. Toute pareille présomption est mauvaise.
17 Celui-là donc est coupable, qui sachant le bien qu'il doit faire, ne le
fait point.

CHAPITRE V.

Malheurs dénoncés aux mauvais riches. Leur iniquité & leur oppression à l'égard des pauvres. Vanité & incertitude des richesses de ce monde. 1-6. *Exhortation à la constance dans les afflictions & à la douceur. Avénement du Seigneur proche. Exemple & succès de Job.* 7-11. *Ne point jurer.* 12. *Prier dans l'adversité, psalmodier dans la prospérité.* 13. *Prier pour les malades & les oindre d'huile. Onction miraculeuse.* 14, 15. *Reconnoître mutuellement ses fautes.* 16. *Efficace de la prière prouvée par l'exemple d'Elie.* 17, 18. *Utilité de la correction fraternelle.* 19.

1 RICHES, c'est à vous que je parle : pleurez & jettez de grands
cris, à cause des maux qui vont fondre sur vous. 2 Vos riches-
ses sont pourries, les vers ont mangé vos habits. 3 Votre or & vo-
tre argent se rouillent, & leur rouille témoignera contre vous, & dévorera
votre chair comme le feu. Vous avez amassé des trésors pour les derniers
jours.

℣. 15. Act. XVIII. 21. Rom. I. 10. I. Cor. IV. 19. XVI. 7. Phil. II. 24, Héb. VI, 3. ℣. 16. I. Cor. V. 6. ℣. 17. Luc XII. 47. Jean IX. 41. Rom. I. 20, 21, 32. II. 17, 18, 23. CHAP. V. ℣. 1. Prov. XI. 28. Amos VI. 1. Luc VI. 24. I. Tim. VI. 9. ℣. 2. Matth. VI. 19, 20. Job XIII. 28. ℣. 3. Ps. XXI. 9. Esai. XXX. 27. XXXIII. 11. Rom. II. 5.

bien. Ou, c'est comme si l'Apôtre disoit: Vous n'ignorez pas ces choses, & c'est ce qui vous rend doublement coupables. Voyez Luc XII. 47. & les parallèles. Cela se peut aussi rapporter à toutes les leçons données dans ce Chapitre.

CHAP. V. ℣. 1. *Riches.*] Ce sont les mauvais riches qui ont des biens mal acquis, & qui les dispensent mal par prodigalité, ou n'en font aucun usage par avarice. Il semble que tout ceci soit une apostrophe aux Juifs, & autres persécuteurs. Voyez ℣. 6, 7. Luc XII. 16. XVI. 19 XVIII. 24. II. Tim. VI. 9, 17.

Jettez de grands cris.] Gr. *hurlans.* Joel I. 5.

Des maux.] Autr. *des calamités.* C'est-à-dire, la vie est courte, la mort vient à grands pas, & ensuite le jugement. Il semble aussi qu'il s'agisse des calamités temporelles, à quoi il faut toujours s'attendre, vu l'instabilité des choses humaines.

℣. 2. *Vos richesses.*] C'est un terme général, pour exprimer toutes ces provisions superflues que font les riches de quantité de choses sujettes à se gâter, comme le bled, l'huile, le vin &c.

Sont pourries.] Le passé est ici pour le futur, selon le stile des Prophètes.

℣. 3. *Leur rouille.*] Expression figurée pour dire, que ce qui semble résister le plus, est périssable aussi.

Témoignera.] Vous reprochera votre avarice & votre dureté envers les pauvres.

Dévorera votre chair.] Vous accablera de remors, & attirera sur vous la colère de Dieu qui est comparée au feu dans l'Ecriture. Esai. XXX. 27. Voyez aussi I. Tim. VI. 9, 10.

Pour les derniers jours.] C'est-à-dire, quand ils ne serviront plus qu'à votre condamnation. On peut l'entendre aussi figurément, comme la Vulgate: En amassant des richesses, vous vous êtes amassé des trésors de colère. Voyez Rom. II. 5. & Ecclésiastique XXXI. 1, 2, 3. &c. Ou bien, vous avez fait inutilement des amas pour longues années, parce que la mort vous préviendra, ou que quelque autre accident vous les enlèvera. I. Cor. VII. 31.

jours. 4 N'entendez-vous pas le ſalaire, que vous avez retenu aux ou-
vriers qui ont moiſſonné vos terres, crier contre vous? Et les plaintes
des moiſſonneurs eux-mêmes ſont parvenues aux oreilles du Seigneur des
Armées. 5 Vous avez vécu ſur la Terre dans les délices & dans la vo-
lupté; vous vous êtes remplis de viande, comme en un jour de Sacrifi-
ce. 6 Vous avez condamné & fait mourir l'innocent, qui ne vous réſiſ-
toit point.
7 Pour vous, mes Frères, ſouffrez conſtamment, juſqu'à l'avénement du
Seigneur. Vous ſavez que le laboureur, dans l'eſpérance des fruits précieux
de la terre, attend patiemment les pluyes de l'Automne & du Printems.
8 Ayez donc la même patience & affermiſſez vos cœurs, car l'avénement du
Seigneur eſt proche. 9 Mes Frères, n'ayez point d'aigreur les uns contre
les autres, de peur que vous ne ſoyez condamnés. Voila le Juge qui eſt à
la porte. 10 Apprenez, mes Frères, par l'exemple des Prophètes qui ont
parlé au nom du Seigneur, à ſouffrir patiemment les perſécutions, *comme
ils ont fait.* 11 Vous voyez que nous mettons au rang des bien-heureux,
ceux qui ſouffrent conſtamment. Vous avez appris quelle a été la patience
de

℣. 4. Lév. XIX. 13. Deut. XXIV. 15. Tob. IV. 14. Job XXIV. 10, 11. Jérém. XXII. 13. Habac. II. 11. Mal. III. 5. Eccléſiaſtiq. XXXV. 17. ℣. 5. Job XXI. 13. Amos VI. 4. Luc XVI. 19, 25. ℣. 6. Jaq. IV. 2. ℣. 7. Deut. XI. 14. Jér. V. 24. Oſée VI. 3. Joel II. 23. Zach. X. 1. ℣. 8. I. Cor. X. 11. Phil. IV. 5. Héb. X. 25, 37. I. Pier. IV. 7. ℣. 9. Matt. XXIV. 33. II. Cor. VI. 12. ℣. 10. Matt. V. 12. Héb. XI. 35. ℣. 11. Nombr. XIV. 18. Job I. 21, 22. XLII. 10. Pſ. XCIV. 12. CIII. 8. Dan. XII. 12. Matt. V. 11.

℣. 4. *Le ſalaire.*] Voyez Lév. XIX. 13. Deut. XXIV. 15.

Des Armées.] Gr. *Sabaot.* C'eſt-à-dire, le Dieu des vengeances.

℣. 5. *Vous vous êtes remplis.*] Gr. *vous avez rempli vos cœurs.* Hébraïſme.

De Sacrifice.] On faiſoit des feſtins après les Sacrifices. Prov. VII. 14. On peut traduire auſſi *pour le jour du Sacrifice*, comme des victimes qu'on engraiſſe pous les immoler.

℣. 6. *Qui ne vous réſiſtoit point.*] C'eſt une cruauté accompagnée de lâcheté. Il ſemble que l'Apôtre reproche ici aux Juifs la mort de J. C.

℣. 7. *Pour vous, mes Frères.*] Après s'être adreſſé aux Juifs perſécuteurs, ou aux mauvais Chrétiens qui opprimoient les autres, il s'adreſſe aux vrais fidèles.

Souffrez conſtamment.] Autr. *perſévérez dans la patience.*

De l'Automne & du Printems.] Gr. *de la première & de l'arrière-ſaiſon.* C'eſt-à-dire, au tems des ſemailles & avant la récolte. Alluſion à Deut. XI. 14.

℣. 8. *L'avénement du Seigneur.*] On pourroit entendre ici par l'avénement du Seigneur la ruïne de la Nation Judaïque, ſi l'on étoit aſſuré que dans les ℣. précédens, c'eſt aux Juifs que S. Jaques s'eſt adreſſé, comme il y a beaucoup d'apparence. Voyez les notes ſur Matth. XXIV. Mais il eſt plus ſûr de l'entendre du dernier jugement & de l'heure de la mort.

℣. 9. *N'ayez point d'aigreur.*] Gr. *ne ſoupirez point.* Il faut entendre ceci des murmures & des plaintes aigres, & qui reſpirent la vengeance. C'eſt une exhortation au ſupport mutuel, comme Coloſſ. III. 13. Autr. *ne vous donnez les uns aux autres aucun ſujet d'affliction.*

Condamnés.] De votre impatience & des paſſions ſecrettes qui en ſont la ſuite.

A la porte.] Ces trois derniers ℣. joints avec les trois prémiers de ce Chapitre, donnent l'idée de quelque événement prochain. Voyez Matth. XXIV. 33. Philip. IV. 5.

℣. 10. *Des Prophètes.*] Act. VII. 52. Héb. XI. 35, 36, 37.

Les perſécutions.] Gr. *les maux qui vous viennent des méchans.*

℣. 11. *La patience de Job.*] On croit que c'étoit quelqu'un des deſcendans d'Abraham. Voyez le témoignage qui lui eſt rendu Ezéch. XIV. 14. & Job I. 21. II. 10.

L'iſſue.] Gr. *la fin.* On peut auſſi traduire la *récompenſe*, voyez Job XLIV. 10, 11, 12.

ou

de Job, & l'iſſue que le Seigneur lui a accordée, parce que le Seigneur eſt plein de miſéricorde & de compaſſion.

12 Sur toutes choſes, mes Frères, ne jurez ni par le Ciel ni par la Terre, & ne faites aucun autre ſerment : mais que votre oui ſoit oui, & votre non, non ; de peur que vous ne tombiez ſous la condamnation.

13 Quelqu'un ſouffre-t-il parmi vous ? qu'il prie. Quelqu'un a-t-il l'eſprit content ? qu'il chante des Cantiques *à l'honneur de Dieu.*

14 Y a-t-il quelqu'un de malade parmi vous ? qu'il appelle les Prêtres de l'E-
gliſe, & qu'ils prient pour lui, l'oignant d'huile au Nom du Seigneur. 15 Et
la prière faite avec foi ſauvera le malade, le Seigneur le relèvera ; & s'il a commis des péchés, ils lui ſeront pardonnés.

16 Confeſſez-vous donc vos fautes les uns aux autres, & priez les uns pour les autres, afin que vous ſoyez guéris. La prière du juſte faite avec véhémence a beaucoup d'efficace.

17 Elie

℣. 12. Exod. XX. 7. Deut. V. 11. Judith I. 12. Matt. V. 34. &c. XXIII. 16, 22. II. Cor. I. 17, 18. ℣. 13. Matt. XXVI. 38. Act. XXI. 5. Eph. V. 19. Col. III. 16. ℣. 14. Marc VI. 13. XVI. 18. ℣. 15. Deut. XXVIII. 15, 22. II. Macc. III. 31. Matt. IX. 2. Jean V. 14. IX. 2. I. Cor. XI. 30. ℣. 16. Gen. XX. 17. XXXII. 28. Nombr. XI. 2. XXI. 7. Deut. V. 29. Joſ. X. 12. Jug. III. 15. IV. 2. VI. 7. X. 12. I. Sam. I. 10, 19. I. Rois XIII. 6. XVII. 21. II. Rois IV. 33. II. Chron. XIV. 11. XX. 3. XXXII. 20. XXXIII. 22. Pſ. X. 17. XXXIV. 15 CVI. 30, 44. CVII. 6, 13, 28. CXLV. 18. Prov. XV. 29. XXVIII. 9. Jér. XV. 1. Ezéch. XIV. 14. Dan. II. 18. Oſée XII. 4. Matth. VII. 8. XXI. 22. Jean IX. 31. I. Jean III. 22.

ou le but que le Seigneur ſe propoſoit.

℣. 12. *Ne jurez &c.*] Voyez la note ſur Matth. V. 34. Il s'agit des ſermens ſur des choſes fauſſes, légères & incertaines.

Condamnation.] De menſonge, de témérité, & de profanation du ſerment. Exod. XX. 7. Il y a dans pluſieurs Manuſcrits & Exemplaires imprimés, *de peur que vous ne tombiez dans l'hypocriſie.* C'eſt-à-dire, que vous ne faſſiez de faux ſermens.

℣. 13. *Qu'il chante.*] Gr. *qu'il pſalmodie.*

℣. 14. *Les Prêtres.*] Les Paſteurs. Voyez ſur le mot de Prêtres, Act. XIV. 23. I. Tim. V. 1, 17, 19.

L'oignant d'huile.] C'eſt une pratique qui s'obſervoit dans les guériſons miraculeuſes, voyez Marc VI. 13. comme un Symbole de ces guériſons.

Au Nom du Seigneur.] En invoquant le Nom du Seigneur J. C. qui avoit conféré ce don miraculeux aux Apôtres, & qui leur avoit promis de leur accorder ce qu'ils demanderoient en ſon Nom. Matth. X. 1. Marc VI. 13. XVI. 17, 18. Jean XIV. 12, 13.

℣. 15. *Avec foi.*] Non ſeulement avec confiance en la bonté & en la puiſſance de Dieu, mais en invoquant expreſſément le Nom de J. C. Act. III. 16. Voyez auſſi l'Hiſtoire rapportée Act. XIX. 13, 14, 15.

Sauvera.] Le mot Grec ſignifie *ſauver & guérir.* Il s'agit ici de guériſon, comme Matth. IX. 21, 22. XIV. 36. Marc VI. 51. X. 52. Mais une telle prière ne peut auſſi manquer d'être ſalutaire.

S'il a commis des péchés.] Comme les maladies ſont ſouvent le châtiment de quelque péché, J. C. en guériſſant les malades, leur pardonnoit ordinairement leurs péchés. Jean V. 14.

℣. 16. *Confeſſez.*] Comme il n'y avoit que la repentance qui pût procurer & la guériſon au malade & la rémiſſion de ſes péchés, il falloit les confeſſer & en témoigner ſon repentir, afin d'obtenir par la prière des Prêtres, & des autres fidèles, auſſi-bien que par celle du malade, l'une & l'autre de ces grâces. Voyez la note ſur Matth. III. 6. Pſ. XXXII. 3. Prov. XXVIII. 13. I. Jean I. 9. On peut auſſi l'entendre d'une réconciliation mutuelle, où l'on confeſſe réciproquement des fautes commiſes l'un par rapport à l'autre, Luc XVII. 3, 4.

Donc.] Ce verſet eſt manifeſtement lié avec l'autre ; auſſi la particule *donc*, eſt-elle dans un ancien Manuſcrit Grec, de même que dans la Vulgate.

℣. 17.

17 Elie n'étoit qu'un homme, comme nous; cependant aiant prié ardemment qu'il ne plût point, il ne plut point sur la terre pendant trois ans & demi.
18 Aiant prié ensuite encore une fois, le Ciel donna de la pluye, & la terre produisit ses fruits.
19 Mes Frères, si quelqu'un s'est égaré du chemin de la Vérité, & que quelqu'un le redresse,
20 qu'il sache que celui qui aura ramené un pécheur de son égarement, sauvera une ame de la mort, & couvrira un grand nombre de péchés.

Fin de l'Epître de S. JAQUES.

℣. 17. I. Rois XVII. 1. Luc IV. 25. Act. XIV. 15. Apoc. XI. 6. ℣. 18. I. Rois XVIII. 41. &c. ℣. 19. Matt. XVIII. 15. ℣. 20. Prov. X. 12. Rom. X. 4. I. Cor. IX. 22. I. Tim. IV. 16. Jude ℣. 23. I. Pier. IV. 8.

℣. 17. *Elie* &c.] Voyez I. Rois XVII. XVIII. Luc IV. 25.

Un homme comme nous.] C'est ce que signifie proprement le mot de l'Original, comme le Traducteur de S. Irénée l'a fort bien traduit L. III. 12. quoique grammaticalement il signifie *sujet aux mêmes souffrances* que nous; mais ce sens ne convient pas ici, non plus qu'Act. XIV. 15.

Aiant prié ardemment.] Gr. *Il pria en priant.*

℣. 19. *De la Vérité.*] Il faut entendre par là non seulement la Vérité, mais aussi la Vertu & la Sainteté Evangélique, puisqu'il s'agit d'un pécheur.

℣. 20. *De péchés.*]. Qui seront pardonnés à ce pécheur. En considération de sa conversion, Dieu lui pardonnera tous ses péchés précédens. Voyez Prov. X. 12. I. Pier. IV. 8. Ce qui peut s'entendre aussi de celui qui ramène son frère dans le bon chemin.

Fin des Remarques sur l'Epître de S. JAQUES.



PRE-

PREFACE
SUR LA
I. EPITRE DE
SAINT PIERRE.

Cette Epître est constamment de l'Apôtre S. Pierre, appellé Simon, *ou* Siméon, *fils de* Jonas (a), *ou* Jean, *car c'est le même nom, & frère d'André aussi Apôtre de J. C. Ils étoient l'un & l'autre Pêcheurs,* (b) *originaires de Bethsaïde ou Julie, Bourg de la Galilée, sur le bord du Lac de Génésareth. S. Pierre avoit une maison à Capernaüm aussi Ville de la Galilée* (c), *où J. C. guérit la belle-mère de cet Apôtre, c'est-à-dire, la mère de sa femme. Clément d'Alexandrie & Eusèbe rapportent qu'elle souffrit le martyre* (d), *& que S. Pierre même l'exhorta à le souffrir courageusement. S. Pierre à la sollicitation de son frère André étant venu trouver J. C., dès que ce divin Sauveur l'eût regardé, il lui dit,* Vous serez appellé desormais Céphas, c'est-à-dire, Pierre; *changeant son nom selon la coutume des Juifs, quand on entroit dans une nouvelle Discipline, & lui donnant celui de Pierre,* (e) *pour désigner les grands desseins qu'il avoit sur sa personne pour la fondation de son Eglise, comme il le lui expliqua dans la suite. Ce fut cette même année, qui est la prémière du ministère de J. C., qu'il ordonna à Pierre, à André, à Jaques & à Jean de le suivre pour devenir Pêcheurs d'hommes* (f), *c'est-à-dire, ses Apôtres & ses Ministres dans la conversion des hommes à l'Evangile; ce qui fut confirmé l'année suivante, lorsqu'il appella les Douze, entre lesquels les quatre Evangélistes nomment S. Pierre le prémier. Le caractère de S. Pierre, ses vertus, ses foiblesses, ses actions, ses démarches pendant la vie de J. C., la distinction avantageuse qu'il en fit en le choisissant avec Jaques & Jean, pour être témoin de ses actions les plus secrettes & les plus glorieuses, sa chute, sa repentance, sa confirmation dans l'Apostolat, tout cela est si bien marqué dans l'Evangile, qu'il n'est pas besoin de s'y arrêter. Il survécut longtems à son divin Maitre, & il eut le tems de réparer par son zèle, par ses travaux, par ses voyages, par ses discours pleins de zèle & de force, & par diverses souffrances pour le Nom de J. C., la foiblesse qu'il avoit fait paroître à sa mort. Il ne paroît pas par l'Histoire Sainte, qu'aucun des Apôtres ait fait autant de miracles que lui. C'est ce qui est raconté dans le Livre des Actes des Apôtres jusqu'au Chap. XII. Depuis ce Chapitre il n'y est plus parlé de cet Apôtre, c'est-à-dire, depuis environ l'an* 44 *de J. C., & il faut avoir recours aux Ecrits des autres Apôtres & à l'His-*

(a) Jean I. 42.
(b) Jean I. 44.
(c) Matth. VIII. 14. Luc IV. 38.
(d) Clém. Alex. Strom. L. VII. p. 736. Euseb. L. III. C. 30.
(e) Matth. XVI. 18.
(f) Matth. IV. 19, 20. &c.

l'Histoire Ecclésiastique, pour être assuré des autres particularités de son ministère; encore faut-il lire là-dessus l'Histoire Ecclésiastique avec beaucoup de précaution.

(a) Gal. II. 11, 12, 13, 14.

On peut inférer de l'Epître aux Galates (a), *que S. Pierre se trouva au Concile de Jérusalem avec les autres Apôtres. Car, comme on l'a remarqué dans la Préface sur cette Epître, ce qui se passa entre S. Pierre & S. Paul au sujet de la dissimulation dont S. Pierre usoit par complaisance pour les Juifs, ne voulant pas à cause d'eux manger avec les Gentils, quoiqu'il l'eût fait auparavant; cette contestation, dis-je, semble être arrivée après le Concile de Jérusalem. Si la dissimulation de S. Pierre fut blâmable par rapport à ses conséquences marquées dans l'Epître aux Galates, la manière dont il reçut la censure de S. Paul lui fait sans doute beaucoup d'honneur, au rapport de l'Antiquité, & sur-tout de S. Augustin* (b), *en répondant à l'objection que Porphyre tiroit de-là contre les Apôtres.*

(b) Aug. Epist. 82. Orig. in Jo. edit. Huet. p. 381. Greg. in Ezech. Hom. XVIII.

(c) Eufeb. H. E. L. II. Ch. XIV.

Eusèbe raconte (c) *un voyage de S. Pierre à Rome, où il détruisit les Visions extravagantes & impies de Simon le Magicien, & on rapporte communément ce voyage à la deuxième année de l'Empire de Claude, c'est-à-dire, environ à l'an 42 de notre Seigneur. Mais comme la date de ce voyage est contraire à l'Histoire & à la Chronologie, on ne s'y arrêtera pas; encore moins au combat de S. Pierre contre Simon, où ce dernier fut vaincu. Lorsqu'il prétendoit monter au Ciel dans un chariot, il se cassa la jambe en tombant de son chariot, à la prière de S. Pierre, qui pria Dieu d'envoyer les Démons à son secours pour remporter cette victoire. Ce récit est si fabuleux & si ridicule en lui-même, il est d'ailleurs appuyé sur des Pièces si suspectes, & qui ont souffert tant d'altération, qu'il ne mérite aucune créance; & il n'y a pas grand fonds à faire sur le témoignage de plusieurs Anciens, qui ont avancé ce fait sur la foi de pareilles Pièces. Aussi S. Augustin témoigne-t-il* (d) *que la plupart des Romains traitoient de fable ce combat de S. Pierre contre Simon. Il y a même de très savans personnages qui ont douté que S. Pierre ait jamais été à Rome, & qui en effet ont rendu ce fait extrêmement douteux; mais il vaut pourtant mieux s'en tenir là-dessus au consentement unanime de toute l'Antiquité Chrétienne. On ne peut pas avoir la même déférence pour l'opinion de ceux qui font siéger S. Pierre à Rome pendant 25 ans, parce que ce fait est contraire non seulement à l'Histoire des Actes des Apôtres, mais aussi à toute l'Antiquité. Aussi ceux même qui ont le plus d'intérêt à cette opinion l'ont-ils abandonnée, sur-tout depuis la découverte du Livre de Lactance* des morts des Perfécuteurs (e), *où il dit, que S. Pierre n'alla à Rome qu'au commencement de l'Empire de Néron; ce qui ne fait pas le compte, Néron n'aiant commencé à règner qu'environ l'an 54. Quand même l'Histoire Ecclésiastique ne nous apprendroit pas que S. Pierre a souffert le martyre, les paroles de J. C. Jean XXI. 18. & les réflexions qu'y fit S. Jean, suffiroient pour nous en persuader, aussi-bien que du genre du supplice, savoir du crucifiement, assez marqué par ces paroles du Seigneur,* Vous étendrez vos mains, *& attesté par toute l'Antiquité* (f). *Elle témoigne aussi fort unanimement, que ce fut à Rome que cet Apôtre reçut la couronne du martyre. Je ne sai si l'on doit faire grande attention à ce que dit Eusèbe* (g), *que S. Pierre*

(d) Aug. Epist. 36.

(e) Vid. Baluz. in Lact. de Mort. Perf. Part. II. p. 10.

(f) Lact. de Mort. Perf. C. II.

(g) Eufeb. H. E. L. III. C. I.

re

re voulut être crucifié la tête en-bas; non plus qu'aux spéculations des Anciens là-dessus. Le même Auteur rapporte sur la foi de Denys, Evêque de Corinthe vers la fin du II. siècle, que S. Pierre & S. Paul souffrirent le martyre en même tems, ce qui ne paroît pourtant pas fort certain; & Cajus, Prêtre de Rome au commencement du III. siècle, témoigne dans Eusèbe avoir vu leurs tombeaux à Rome. C'est-là ce qu'on peut dire de mieux autorisé touchant la vie & la mort de S. Pierre.

On lui a attribué divers Ecrits, qui à la vérité sont anciens, mais que toute l'Antiquité a regardés comme supposés. Tels étoient, par exemple, la Prédication *& l'* Apocalypse *de S. Pierre, dont on voit des Fragmens dans Clément d'Alexandrie, & dans l'Abrégé de Théodote, Auteurs du second siècle. Eusèbe parle* (a) *aussi de l'Evangile & des Actes de S. Pierre, Pièces qu'il regarde non-seulement comme supposées par des Hérétiques, mais comme extravagantes & impies. Nous apprenons du même Historien* (b) *que Sérapion, Evêque d'Antioche sur la fin du second siècle, avoit composé un Livre pour réfuter le faux Evangile de S. Pierre, dont quelques gens abusoient.*

(a) Eufeb. H. E. III. 27.

(b) Eufeb. L. VI. C. 10.

Les deux Epîtres de S. Pierre qui sont dans le Canon, sont donc les seuls monumens certains que nous ayons de cet Apôtre. On parlera de la seconde en son lieu, il s'agit à présent de la prémière. Les Savans sont partagés sur la date de cette Epître, les uns la plaçant à l'an 45, *les autres à l'an* 54, *& les autres en plus grand nombre en* 61. *Ce qui paroît certain, c'est qu'elle a été écrite depuis que les fidèles eurent pris le nom de Chrétiens, ce nom se trouvant dans cette Epître Chap. IV. vs.* 16. *Mais il n'y a rien de plus inutile que cette recherche précise, puisqu'il est indifférent à l'intelligence de cette Epître, qu'elle ait été écrite quelques années plus tôt ou plus tard. Elle est adressée aux fidèles d'entre les Juifs dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie & la Bithynie, auxquels S. Jérôme prétend* (c) *que cet Apôtre avoit annoncé l'Evangile: c'est pour cela que S. Cyprien & Tertullien l'appellent l'Epître* à ceux de Pont. *Il y a pourtant des choses qui s'adressent aussi aux Gentils.* (d) *S. Augustin a cru que l'occasion de cette Epître, comme de celles de S. Jaques, de S. Jean & de S. Jude, a été l'abus que l'on faisoit de la doctrine de S. Paul sur la justification de la foi sans les œuvres. Ce but ne paroît pourtant pas bien clairement dans cette Epître. Il y a plus d'apparence que l'Apôtre avoit deux vues; l'une, de fortifier les Fidèles dans la foi contre les persécutions auxquelles ils étoient alors fort exposés; l'autre, de les munir contre les fausses doctrines, qui commençoient à se répandre au préjudice de la doctrine de l'Evangile. Voyez V.* 13.

(c) Hier. Catal. Script. Eccl.

(d) Aug. de fide & op. C. 14.

On est extrêmement partagé sur le lieu d'où S. Pierre écrivit cette Epître. La plupart des Anciens ont entendu Rome *par Babylone* (e), *dont il est parlé au vs.* 13. *du dernier Chapitre, sans qu'on en puisse comprendre la raison. Il est vrai que dans un sens mystique, Rome est appellée Babylone dans l'Apocalypse & dans les Auteurs mystiques, comme tout le monde en convient; mais ce sens mystique ne convient point du tout à une date. Ce que quelques-uns disent, que l'Apôtre en usa ainsi, pour cacher le nom du lieu d'où il écrivoit, est sans nul fondement, & contraire à la pratique constante des Apôtres. Aussi Eusèbe n'avance-t-il que d'une manière douteuse, que S. Pierre ait entendu*

(e) Eufeb. H. E. L. II. C. 15. Hier. Catal. ad Marc.

Rome par Babylone. D'ailleurs on peut aisément prouver que S. Pierre n'étoit point à Rome, dans aucune des années où on marque la date de sa Lettre. Il est donc plus naturel de l'entendre de Babylone proprement ainsi nommée. Mais il y a encore beaucoup de partage sur cette Babylone. Il y avoit trois Villes qui portoient ce nom, savoir Babylone d'Assyrie, Babylone d'Egypte, appellée aujourd'hui le Caire, & Babylone de Séleucie. On laisse à choisir au Lecteur de laquelle de ces trois Villes S. Pierre a écrit. (a) *La vraisemblance est pour la dernière, qui avoit pris la place & le nom de l'ancienne Babylone, & où il y avoit beaucoup de Juifs.*

(a) Bochart. Geogr. L. I. C. 8.

Le stile de cette Epître est grave, véhément, majestueux, & bien digne de celui que les Anciens ont appellé le Prince des Apôtres. Il est ordinairement coupé & fort peu lié, ce qui quelquefois le rend obscur, comme III. 19, 20. *Mais on est persuadé que cet endroit & quelques autres des autres Epîtres seroient moins obscurs, si l'on avoit des Pièces de ce tems, qui se sont perdues, & qu'ils étoient entendus de ceux à qui les Apôtres écrivoient. A la réserve de quelques endroits, le sujet est tout moral; & ce qu'il y a de dogmatique renferme des motifs à la pratique, comme I.* 18, 19, 20, 21. *& II.* 18, 21, 22, 23, 24. *& y est inséré comme par parenthèse, comme II.* 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. *& III.* 17, 18, 19, 20, 21. *L'Apôtre s'y attache moins à censurer les vices, comme fait S. Jaques, qu'à recommander les vertus Chrétiennes & les divers devoirs, à chacun selon sa condition & son état.*

On peut faire quatre parties de cette Epître. I. Après la salutation, il parle aux Fidèles des bienfaits de Dieu envers eux par la révélation de l'Evangile, & des merveilles de la rédemption par J. C.: ce qui lui fournit un motif pour engager les Fidèles à souffrir constamment pour une cause si glorieuse, & à mener une vie digne de l'excellence de leur vocation & du prix par lequel ils ont été rachetés. C'est ce que contient le prémier Chapitre. II. Il passe à des exhortations plus particulières, & il entre dans le détail des devoirs du Chrétien en qualité de Chrétien, par rapport aux Gentils, des Sujets à l'égard de leurs Princes & de leurs Magistrats, des Serviteurs à l'egard de leurs Maitres, des femmes envers leurs maris, & des maris envers leurs femmes. C'est le sujet du Chapitre second, qui est entremêlé de quelques motifs tirés de l'exemple de J. C.; & des 8 *prémiers versets du Chapitre troisième. III. Il revient dans le même Chapitre, & au quatrième, à des exhortations générales à la sainteté en général, à l'amour fraternel, à l'hospitalité, à la vigilance dans la prière, à la fidélité dans les fonctions du ministère Evangélique, à la persévérance dans la foi, & à la constance dans les afflictions pour l'Evangile. IV. Dans le Chapitre cinquième, il s'adresse en particulier aux Pasteurs de l'Eglise, pour les exhorter à la vigilance, au desintéressement, à la modestie, à l'humilité, & à se rendre les modèles de leurs Troupeaux par la pratique de ces vertus. D'où il revient pour conclusion à des exhortations à se munir par la vigilance & la temperance contre les tentations du Démon. Au reste, le douzième verset de ce Chapitre insinue assez clairement, qu'il y avoit des gens qui vouloient introduire un autre Evangile, ou faire entendre que les Apôtres ne prêchoient pas tous la même doctrine.*

I. EPITRE CATHOLIQUE
DE
SAINT PIERRE
APOTRE.

CHAPITRE I.

Inscription de l'Epître. Election de Dieu, but de cette Election. 1, 2. *Renaissance spirituelle, ouvrage de la miséricorde de Dieu. Elle nous fait espérer le salut, qui est prêt d'être manifesté, & Dieu nous conserve dans cette espérance par la foi.* 3, 4, 5. *Utilité des afflictions. Gloire qui rejaillit de la patience Chrétienne. Joie qui nait de la foi en J. C.* 6, 7, 8. *Salut prédit, le tems de la rédemption de l'Evangile recherché par les Prophètes. Les mystères de l'Evangile, objet de la méditation des Anges.* 9-12. *Devoirs des Chrétiens par rapport à leur vocation, vigilance, sobriété, sainteté, parce que Dieu est Saint; crainte filiale.* 13-18. *Le sang de J. C. prix de notre rédemption. Son Sacrifice arrêté dès la Création du Monde, arrivé en son tems. J. C. Auteur de notre foi, qui a son fondement dans sa résurrection.* 19-21. *La Parole semence de notre régénération. Immutabilité de cette Parole. L'Evangile est un engagement à la charité.* 22-25.

1 PIERRE Apôtre de JESUS-CHRIST aux *Fidèles* étrangers & disper-
sés dans le Pont, dans la Galatie, dans la Cappadoce, dans l'Asie,
& dans la Bithynie, 2 que Dieu le Père a élus selon le Decret qu'il en
avoit

CHAP. I. ℣. 1. Esai. LXV. 9. Act. II. 9. VI. 9. VIII. 1, 4. Rom. VIII. 33. XVI. 13. Col. III. 12. II. Tim. II. 10. Tit. I. 1. Héb. XI. 13. Jaq. I. 1. ℣. 2. Exod. XXIV. 8. Dan. IV. 1. VI. 25. Rom. I. 7. VIII. 29. XI. 2. I. Cor. I. 3. Gal. I. 3. Eph. I. 2, 4. II. Thess. II. 13. Héb. XII. 24. II. Pier. I. 2. Jude ℣. 2.

CHAP. I. ℣. 1. *Pierre.*] Voyez la Préface sur cette Epître.

Etrangers.] Nous apprenons de Joseph. Antiq. L. XII. c. 3. qu'Antiochus fit venir de Babylone & de Mésopotamie deux mille familles de Juifs dans la Phrygie & dans la Lydie au voisinage des Provinces qui sont ici nommées, & où apparemment ils se répandirent. Au reste, les Juifs regardant la Terre de Canaan comme leur propre pays, se trouvoient étrangers partout ailleurs.

Dispersés.] Ce sont les Juifs à qui l'Evangile avoit été prêché dans leur dispersion, & qui l'avoient embrassé. Voyez la note sur Jaques I. 1.

Pont, Galatie &c.] Sur Galatie voyez la Préface sur l'Epître aux Galates, sur les autres noms Act. II. 9. & sur Asie Act. XVI. 6.

℣. 2. *Que Dieu le Père a élus.*] Gr. *Aux élus selon le Decret de Dieu le Père.* C'est le titre que portoient les Chrétiens, aiant succédé aux titres du Peuple Juif qui s'appelloit la Nation élue. Voyez Es. LXV. 9. plus bas II. 9. Matth. XXIV. 22. Luc XXIII. 7. Rom. XVI. 13.

Le Decret.] Autrement, *résolution*, *dessein*. Gr. *préconnoissance*, ce qui renferme aussi une pré-

avoit formé, en les ſanctifiant par ſon Eſprit, afin qu'obéiſſant à JESUS-
CHRIST, ils fuſſent arroſés de ſon ſang. Que Dieu vous comble de plus en
plus de *ſa* grace & de *ſa* paix!
3 Béni ſoit Dieu qui eſt le Père de notre Seigneur JESUS-CHRIST, de
ce que nous aiant fait renaître, ſelon la grandeur de ſa miſéricorde, il nous a
donné par la réſurrection de JESUS-CHRIST l'eſpérance d'une vie *immor-
telle*, 4 c'eſt à-dire, d'être les héritiers de ces biens incorruptibles, qui ne peu-
vent ni changer ni flêtrir, & qui nous ſont réſervés dans le Ciel; 5 *à nous*,
dis-je, que la puiſſance de Dieu garde par la foi, afin que nous *obtenions* le ſa-
lut, qui va être manifeſté au dernier jour.
6 C'eſt-là ce qui vous remplit de joie, quoique *Dieu* juge à propos de vous
affliger encore pour un peu de tems par diverſes épreuves, 7 afin que l'épreu-
ve de votre foi, qui eſt plus précieuſe que de l'or périſſable, & qu'on ne laiſ-
ſe pourtant pas d'éprouver par le feu, vous tourne à louange, à honneur & à
gloire, lorſque JESUS-CHRIST paroîtra. 8 Vous l'aimez ſans l'avoir vu,
& quoique vous ne le voyiez pas encore, vous ne laiſſez pas de croire en lui; &
cette foi vous remplit d'une joie inexprimable & pleine de gloire, 9 par-
ce

℣. 3. Jean III. 3, 5. Rom. VI. 23. I. Cor. XV. 20. II. Cor. I. 3. I. Theſſ. IV. 14. Tit. III. 5. Jaq. I. 18. I. Pier. III. 21. ℣. 4. Matt. VI. 20. Col. I. 5. II. Tim. I. 12. IV. 8. ℣. 5. Jean X. 28. XVII. 11. Héb. I. 1. ℣. 6. Sap. III. 5. Matt. V. 12. Rom. V. 3. XII. 12. II. Cor. IV. 17. VI. 10. Héb. X. 37. Jaq. I. 2. I. Pier. V. 10. ℣. 7. I. Sam. II. 30. Job XXIII. 10. Prov. XVII. 3. Sap. III. 6. Eccléſiaſtiq. II. 5. Eſai. XLVIII. 10. Jér. IX. 7. Zach. XIII. 9. Matt. XIX. 27. XXV. 21; 34. Rom. II. 10. VIII. 17. I. Cor. III. 13. IV. 5. Jaq. I. 3, 12. I. Pier. IV. 12. ℣. 8. Jean XX. 29. II. Cor. V. 7. Héb. XI. 1, 27. I. Jean IV. 29. ℣. 9. Rom. VI. 22.

préférence & une prédilection, une réſolution.

En les ſanctifiant par ſon Eſprit.] C'eſt-à-dire, en les ſéparant du reſte du monde par la communication du S. Eſprit. I. Cor. VI. 11. Tit. III. 5.

Arroſés de ſon ſang.] Etre arroſés du ſang de J. C. c'eſt obtenir la remiſſion de nos péchés en vertu de ſon ſacrifice. Héb. IX. 14. XII. 24.

℣. 3. *Fait renaître.*] Autr. *régénérés.* Voyez Jean III. 5, 6. Jaq. I. 18.

Par la réſurrection de J. C.] La réſurrection de J.C. nous eſt une aſſurance & un gage certain de la nôtre. Rom. VIII. 11.

L'eſpérance d'une vie immortelle.] Gr. *Pour une eſpérance vive*, pour l'eſpérance de la vie éternelle. Nos Pères ſelon la chair ne peuvent nous faire eſpérer que des héritages temporels.

℣. 4. *Héritiers de ces biens.*] Gr. *un héritage.*

℣. 5. *Garde.*] Voyez la note ſur Gal. III. 23. Philip. IV. 7. C'eſt-à-dire, que la puiſſance, comme un rempart ou un Fort, ſoutient notre foi contre les tentations du monde.

Qui va être manifeſté.] Gr. *prêt à être manifeſté*, ou *révélé.* La révélation s'en eſt faite par l'Evangile, & la pleine jouïſſance en eſt réſervée dans le Ciel. Voyez Coloſſ. III. 3, 4. & la note ſur Rom. VIII. 18.

Au dernier jour.] Gr. *au dernier tems*, ſoit qu'il s'agiſſe du jour du jugement, comme Jean VI. 39. XI. 24. & XII. 48. ſoit qu'il s'agiſſe du jour de la mort, qui eſt comme le jour du jugement pour chacun.

℣. 7. *Epreuve de votre foi.*] Voyez Jaq. I. 3. Job XXIII. 10. Prov. XVII. 3.

Lorſque J. C. paroîtra.] Ou, *ſera manifeſté.* Voyez Coloſſ. III. 4.

℣. 8. *Sans l'avoir vu.*] C'eſt-à-dire, la plupart d'entre vous.

Vous ne le voyiez pas.] C'eſt-à-dire, quoique vous ne ſoyez pas témoins oculaires de la gloire dont il jouït dans le Ciel.

℣. 9. *Récompenſe.*] Gr. *la fin.* Ce mot ſe prend ſouvent dans la Langue ſainte pour le ſalaire, parce que c'eſt à la fin de la journée qu'on paye les ouvriers. Rom. VI. 22.

℣. 10. *Prophètes.*] Voyez Luc X. 24.

Qui vous étoit deſtinée.] Ou, *qui vous a été faite.* Gr. *laquelle étoit*, ou, *eſt pour vous.*

De leurs plus profondes recherches.] Gr. *ont recherché & ſondé.*

℣. 11.

ce que vous remporterez le ſalut de vos ames pour récompenſe de votre foi.
10 C'eſt de ce même ſalut que les Prophètes, qui ont prophétiſé tou-
chant la grace qui vous étoit deſtinée, ont fait le ſujet de leurs plus
profondes recherches. 11 Tâchant de découvrir quel tems & quelle con-
jonćture leur vouloit déſigner l'Eſprit de JESUS-CHRIST, qui étoit
en eux, & qui par avance leur rendoit témoignage des ſouffrances du
Meſſie, & des divers degrés de gloire dont elles dévoient être ſui-
vies; 12 il leur fut révélé que ce n'étoit pas pour eux, mais pour nous,
qu'ils étoient diſpenſateurs de ces choſes, que ceux qui vous ont prêché
l'Evangile, étant inſpirés du S. Eſprit, qui a été en vous, ont annon-
cées dans ce tems, & dans le ſecret deſquelles les Anges deſirent de pé-
nétrer.
13 C'eſt pourquoi aiant l'ame dans l'état d'un homme qui a les reins
ceints, & vivant dans la tempérance, eſpérez conſtamment la grace, qui
vous eſt offerte à l'avénement de JESUS-CHRIST. 14 Comme des en-
fans obéiſſans, ne vous laiſſez plus conduire par les paſſions qui vous do-
minoient dans le tems de votre ignorance. 15 Mais ſoyez ſaints dans tou-
te

ỳ. 10. Gen. XLIX. 10. Dan. II. 44. IX. 24. Agg. II. 8. Zach. VI. 12. Matt. XIII. 17. Luc X. 24. II. Pier. I. 19. ỳ. 11. Pſ. XXII. 7. Eſai. LIII. 3. &c. Dan. IX. 24. Luc XXIV. 26. Jean XII. 41. Act. XXVI. 22. II. Pier. I. 21. ỳ. 12. Exod. XXV. 20. Dan. IX. 24. XII. 9, 13. Act. II. 4. Eph. III. 10. I. Tim. III. 16. Héb. XI. 13, 39. ỳ. 13. Exod. XII. 1. Luc XII. 35. XXI. 34. Rom. XIII, 13. Eph. VI. 14. I. Theſſ. V. 6. ỳ. 14. Act. XVII. 30. Rom. XII. 2. I. Pier. IV. 2, 3. ỳ. 15. Lév. XI. 44. XIX. 2. XX. 7. Luc I. 74, 75. II. Cor. VII. 7. I. Theſſ. IV. 3. Héb. XII. 14. II. Pier. III. 18.

ỳ. 11. *Quelle conjonćture.*] L'expreſſion du Grec ſignifie le tems, qualifié de telle ou telle manière.

Leur vouloit déſigner.] Gr. *leur déclaroit.* L'Eſprit ne le faiſoit qu'obſcurément, & c'eſt ce qui excitoit l'avidité des Prophètes.

L'Eſprit de J. C.] C'eſt le S. Eſprit, comme II. Pierre I. 21. Il eſt appellé l'Eſprit de Chriſt, parce qu'il avoit pour objet les ſouffrances & la gloire de J. C.; comme la Parole de Dieu eſt appellée la Parole de la foi, & la Parole du ſalut, parce qu'elle a pour objet la foi & le ſalut. D'ailleurs l'Eſprit qui animoit les Prophètes, eſt le même Eſprit que J. C. a envoyé à ſes Apôtres, comme il eſt dit au ỳ. ſuivant, & qui lui appartient en quelque ſorte. Gal. IV. 6.

Des ſouffrances.] Voyez Luc XXIV. 25, 26. Act. XXVI. 22, 23.

Les divers degrés de gloire.] Gr. *les gloires.* Peut-être auſſi que le pluriel eſt employé pour marquer la grandeur de la choſe.

ỳ. 12. *Que ce n'étoit pas pour eux.*] C'eſt-à-dire, que ce n'étoit pas tant pour eux, que pour nous.

Pour nous.] Autr. *pour vous.*

Etoient diſpenſateurs.] Gr. *adminiſtroient*, c'eſt-à-dire, *prédiſoient.* Car la Prophétie eſt une partie du Saint Miniſtère.

Deſirent.] Autr. *ſe plaiſent, prennent plaiſir* à les approfondir.

De pénétrer.] Gr. *ſe courber pour regarder* dans ces choſes. Voyez le même mot Jaq. I. 25. C'eſt une alluſion aux Chérubins, qui avoient les yeux tournés vers le Propitiatoire. Exod. XXV. 20.

ỳ. 13. *Les reins ceints.*] Gr. *les reins de votre entendement ceints*, c'eſt-à-dire, vous tenant toujours prêts. Voyez cette expreſſion figurée des Orientaux Luc XII. 35. & Ephéſ. VI. 14.

Tempérance.] C'eſt la modération dans l'uſage de toutes les choſes du monde, & cette vertu renferme auſſi la vigilance. Voyez les parallèles.

Qui vous eſt offerte.] Autr. *qui vous ſera donnée.*

ỳ. 14. *Par les paſſions.*] Voyez ci-deſſous IV. 2, 3.

Ignorance.] L'Etat des Juifs eſt ici appellé ignorance, par oppoſition à la grande lumière de l'Evangile.

ỳ. 16.

te la conduite de votre vie , imitant la ſainteté de celui qui vous a ap-
pellés. 16 Car il eſt écrit : Soyez ſaints , parce que je ſuis ſaint. 17 Et
puiſque vous invoquez comme votre Père , celui qui ſans aucune acception
de perſonnes jugera chacun ſelon ſes œuvres, paſſez dans la crainte le tems
de votre ſéjour *ici-bas :* 18 ſachant que ce n'eſt pas par des choſes périſ-
ſables, comme l'argent, ou l'or, que vous avez été rachetés de ce train de
vie ſi plein de vanité , où vous aviez été engagés par les traditions de vos
Pères ; 19 mais par le précieux ſang de JESUS-CHRIST , qui eſt l'A-
gneau ſans tache & ſans défaut. 20 Il avoit bien été deſtiné avant la Création
du Monde, mais ce n'eſt que dans ces derniers tems qu'il a paru pour l'amour
de vous. 21 C'eſt par lui que vous croyez en Dieu, qui l'a reſſuſcité des
morts, & l'a élevé à la gloire, afin que votre foi & votre eſpérance ſoient
en Dieu.

22 Puiſque vous avez purifié vos ames en obéiſſant à la Vérité par l'Eſprit,
& que par-là vous êtes engagés à une charité ſincère, aimez-vous en effet
les uns les autres avec ardeur, d'un cœur pur, & d'un amour inviolable ; 23 com-
me

ỳ. 16. Lév. XI. 44. XIX. 2. XX. 7. ỳ. 17. Deut. X. 17. II. Chron. XIX. 7. Job XXXIV. 19. Matt. III. 9. Jean XV. 19. XVII. 16. Act. X. 34, 45. Rom. II. 10, 11. II. Cor. V. 6. VII. 1. Gal. II. 6. Eph. VI. 9. Col. III. 11, 25. Phil. II. 12. III. 20. Héb. XI. 13. XII. 28. I. Pier. II. 11. ỳ. 18. Ezéch. XX. 18. I. Cor. VI. 20. VII. 23. I. Pier. IV. 3. ỳ. 19. Exod. XII. 5. Eſai. LIII. 4. Jean I. 29, 36. Act. XX. 28. I. Cor. V. 7. Eph. I. 7. Col. I. 14. Héb. IV. 15. VII. 26. IX. 12, 14. I. Pier. II. 22. I. Jean I. 7. Apoc. I. 5. V. 9. ỳ. 20. Act. II. 23. IV. 28. XIII. 46. Rom. III. 25. IX. 4. XV. 8. XVI. 25. Gal. IV. 4. Eph. I. 9. III. 9, 11. Col. I. 26. I. Tim. III. 16. II. Tim. I. 9. Tite I. 2. Héb. I. 2. IX. 26. Apoc. XIII. 8. ỳ. 21. Matt. XXVIII. 18. Jean I. 14. VIII. 54. XII. 16. XIII. 31. XVI. 14. XVII. 5, 24. Act. II 24, 33. III. 13, 26. IV. 10. V. 30. X. 40. XIII. 30. XVII. 31. Rom. IV. 24. V. 2. VI. 4. &c. I. Cor. VI. 14. XV. 15, 20. II. Cor. IV. 14. Gal. I. 1. Eph. I. 20. Col. II. 12. Phil. II. 9. I. Theſſ. I. 10. IV. 14. I. Tim. III. 16. Héb. I. 3. II. 9. V. 9. VII. 25. IX. 24. X. 19. XIII. 20. Jaq. II. 1. I. Pier. III. 22. Apoc. V. 12. ỳ. 22. Act. XV. 9. Rom. XII. 9, 10. Eph. IV. 3. I. Theſſ. IV. 9. I. Tim. I. 5. Héb. XIII. 1. I. Pier. II. 1, 17. III. 8. IV. 8. II. Pier. I. 7. I. Jean III. 18. ỳ. 23. Jean I. 13. III. 3, 5. Tit. III. 5. Jaq. I. 18. I. Jean III. 2.

ỳ. 16. *Il eſt écrit.*] Lévit. XI. 44. XIX. 2. Matth. XV. 2, 5.

ỳ. 17. *Acception.*] C'eſt-à-dire, que tout Juifs qu'ils ſont, ils ne ſeront pas plus épargnés que les Gentils, s'ils ſont incrédules, ou impénitens. Voyez Rom. II. 2. & ſuivans.

Jugera.] Gr. *juge.*

La crainte.] C'eſt la crainte d'offenſer Dieu, jointe à l'humilité & à la défiance de ſoi-même. Voyez Philip. II. 12.

Séjour ici-bas.] Le terme de l'Original marque le ſéjour d'un voyageur & d'un étranger.

ỳ. 18. *Ce train de vie ſi plein de vanité.*] Gr. *votre vaine converſation.* On peut entendre par-là, la vie des pécheurs qui ſe tranſmet de père en fils ; ou l'obſervation de la Loi cérémonielle & des cérémonies ajoutées par les Docteurs, dans leſquelles les Juifs ſe glorifioient, quoiqu'elles fuſſent inutiles à la ſanctification & au ſalut.

Traditions de vos Pères.] Ou, *de vos Maitres,* comme I. Cor. IV. 15 : ce qui regarde principalement les traditions des Phariſiens. Voyez

ỳ. 19. *Qui eſt.*] Gr. *comme.* La particule employée dans le Grec eſt ſouvent affirmative.

L'Agneau.] Le vrai Agneau, dont l'Agneau Paſchal n'étoit que la figure, Exod. XII. 5. Jean I. 19.

ỳ. 20. *Deſtiné.*] Gr. *préconnu.* Voyez Act. II. 23. & les parallèles.

Avant la création du Monde.] C'eſt-à-dire, de toute éternité. Voyez Jean XVII. 5, 24. Epheſ. I. 4.

Ces derniers tems.] Le tems de l'Evangile. Héb. I. 1. IX. 26.

ỳ. 21. *C'eſt par lui que vous croyez en Dieu.*] C'eſt-à-dire, c'eſt lui qui vous a appris à regarder Dieu ſous une autre idée que ſous la Loi, & comme l'Auteur d'une autre délivrance que celle de l'Egypte. Jean I. 18. VI. 44, 45, 46. XIV. 6.

En Dieu.] Qui a envoyé ſon Fils. Jean XII. 44. *Qui croit en moi, croit en celui qui m'a envoyé.*

Afin que votre foi &c.] La Reſurrection de

me aiant été régénérés, non par une ſemence corruptible, mais incor-
ruptible, par la Parole de Dieu, qui eſt vivante, & qui demeure à ja-
mais. 24 Car toute chair eſt comme l'herbe, & toute la gloire de l'hom-
me comme la fleur de l'herbe: l'herbe sèche & ſa fleur tombe, 25 mais
la Parole du Seigneur demeure éternellement. Or c'eſt cette Parole, qui vous
a été annoncée.

CHAPITRE II.

La Religion Chrétienne engage à renoncer à toute ſorte de vices. Le Chriſtianiſme donne une nouvelle naiſſance. La Parole eſt le lait ſpirituel de l'ame. 1, 2. *Bonté du Seigneur. J. C. la pierre angulaire. C'eſt l'appui & la gloire des Fidèles: la ruïne & la confuſion des Incrédules.* 3-8. *Les Chrétiens Rois & Sacrificateurs Spirituels, devenus le Peuple de Dieu par ſa miſéricorde; comme étrangers & voyageurs, obligés à renoncer aux paſſions criminelles & au vice.* 9-11. *Gagner les Infidèles par de bonnes mœurs. Soumiſſion aux Puiſſances Souveraines & Subalternes.* 12-15. *Ne point abuſer de la liberté Chrétienne.* 16. *Egards pour tout le monde. Amour fraternel. Craindre Dieu, honorer le Roi.* 17. *Reſpect des Domeſtiques pour leurs Maitres, lors même qu'ils ſont fâcheux. Il eſt glorieux de ſouffrir injuſtement à l'exemple de J. C.* 18-21. *Innocence de J. C. Sa patience, & ſa douceur. Il a expié nos péchés ſur la croix. Il eſt le Paſteur & l'Evêque de nos ames.* 22-25.

1 AINSI renonçant à toute ſorte de malice & de fraude, à tout gen-
re d'hypocriſie, d'envie, & à quelque médiſance que ce ſoit,
2 comme des enfans, qui ne font que de naître, aſpirez au lait ſpiri-
tuel,

℣. 24. Pſ. CII. 12. CIII. 15. Eccléſiaſtiq. XIV. 18. Eſai. LI. 12. I. Cor. VII. 31. Jaq. I. 10. IV. 14. I. Jean II. 17. CHAP. II. ℣. 1, 2. Matth. XVIII. 3. Marc X. 15. Rom. VI. 4. XII. 9. I. Cor. XIV. 20. Gal. V. 21. Eph. II. 15. IV. 22, 31. Col. III. 8, 10. Tit. III. 3. Jaq. I. 21. III. 14. V. 9. Héb. XII. 1. I. Pier. I. 3. III. 11, 22. IV. 8. I. Jean III. 18.

de J. C. & ſa glorification eſt le plus grand motif de la confiance & de l'eſpérance du Fidèle.

℣. 22. *Puiſque vous avez purifié.*] Autr. *purifiant.*

A la Vérité.] L'Evangile, appellé la Parole de vérité, Jaq. I. 18. & qui eſt la ſource de la vraie ſainteté & de la charité.

Et que par-là vous êtes engagés] Le précepte fondamental de l'Evangile, c'eſt la charité. Jean XIII. 34, 35. & XV. 12. Eph. IV. 15.

Inviolable.] Autr. *ardent.*

℣. 23. *Qui eſt vivante.*] C'eſt-à-dire, efficace, & vivifiante. Héb. IV. 12. Autr. *Dieu vivant & qui*, comme Dan. VI. 26.

Demeure à jamais.] C'eſt-à-dire, que ſes promeſſes auront un infaillible effet.

℣. 24, 25. C'eſt un paſſage d'Eſ. XL. 6, 7, 8.

℣. 24. *Toute chair.*] Tous les hommes. Voyez Matth. XXIV. 22. Marc XIII. 20. Luc III. 6.

℣. 25. *Cette Parole qui vous a été annoncée.*] C'eſt-à-dire, que les promeſſes temporelles que Dieu faiſoit à ſon Peuple, renfermoient auſſi les promeſſes Evangéliques.

CHAP. II. ℣. 1. *Malice.*] C'eſt le terme général qui déſigne tout ce qui part d'un principe vicieux & criminel.

D'hypocriſie.] Gr. *aux hypocriſies & aux envies.* Il n'y a point de vices qui ſe déguiſent ſous plus de formes que ceux-là. On peut auſſi traduire, *diſſimulation.* Vulgate, *ſimulatio.*

℣. 2. *Enfans qui ne font que de naître.*] C'eſt ainſi que les Juifs appelloient les Proſélytes.

Spirituel.] Gr. *raiſonnable.* Ce lait c'eſt l'Evangile, qui eſt un ſervice raiſonnable, Rom. XII. 1. & la vraie nourriture de l'ame, ſolide, & pourtant proportionnée à la foibleſſe de l'homme, I. Cor. III. 2. Autr. *le lait de la Parole qui eſt ſans fraude*, pur & ſans mêlange.

tuel, qui eſt ſans fraude, afin qu'il vous faſſe croître.
3 Puiſque vous avez goûté combien le Seigneur eſt bon, 4 attachez-
vous à lui; comme à la pierre vivante, qui, toute rejettée qu'elle a
été des hommes, eſt devant Dieu la pierre choiſie, la pierre précieu-
ſe: 5 & vous, comme autant de pierres vivantes, vous êtes l'édifice,
la maiſon ſpirituelle, un Sacerdoce ſaint pour offrir des Sacrifices ſpiri-
tuels & agréables à Dieu par Jesus-Christ. 6 C'eſt pour cela qu'il
eſt dit dans l'Ecriture: Je mets en Sion une pierre angulaire, choiſie,
& d'un grand prix. Celui qui ſe confiera en elle, n'en recevra point de
confuſion. 7 Au contraire, elle vous tourne à honneur, à vous qui
croyez; mais à l'égard des Incrédules, cette même pierre, qui eſt deve-
nue la principale de l'angle, & que les Architectes ont rejettée, leur
ſera une pierre d'achoppement, qui les fera tomber; 8 ſavoir pour ceux
qui ſe briſent contre elle en ſe rebellant contre la Parole. Et c'eſt à quoi
ils

℣. 3. Pſ. XXXIV. 9. Héb. VI. 5. ℣. 4. Pſ. CXVIII. 22. Dan. II. 34, 44. Matth. XXI. 42. Marc XII. 10. Luc XX. 17. Act. IV. 11. Eph. II. 20. ℣. 5. Eſai. LXI. 6. LXVI. 21. Oſée XIV. 2. Mal. I. 11. Rom. XII. 1. I. Cor. III. 16. VI. 19. II. Cor. VI. 16. Eph. II. 21, 22. Phil. IV. 18. Héb. III. 6. XII. 28. XIII. 15. I. Pier. IV. 11. Apoc. I. 6. III. 12. V. 10. XX. 6. ℣. 6. Eſai. XXVIII. 16. Luc II. 34. Rom. IX. 33. ℣. 7. Pſ. CXVIII. 22. Eſai. VIII. 14. Matt. XXI. 42. Luc II. 34. Act. IV. 11. Rom. IX. 33. ℣. 8. Exod. IX. 16. I. Cor. I. 23. I. Theſſ. III. 3. V. 9.

Qu'il vous faſſe croître.] Quelques anciens Manuſcrits, auſſi-bien que la Vulgate & la Syriaque, ajoutent *pour votre ſalut.*

℣. 3. *Puiſque.*] Autr. *Si.*

Goûté.] C'eſt-à-dire, *éprouvé.* Ce qui eſt dit de Dieu, Pſ. XXXIV. 9. eſt dit ici de J. C.

℣. 4. *La Pierre vivante.*] Qui a la vie éternelle en ſa poſſeſſion & qui la donne. Voyez la note ſur Matth. XXI. 42. & Act. IV. 11. Pſ. CXVIII. 22. Eſai. XXVIII. 16.

℣. 5. *Pierres vivantes.*] Les Juifs appelloient les Lévites, *les Pierres du Temple.*

Vous êtes le bâtiment.] Gr. *Vous êtes bâtis,* ou, *édifiés.* On peut auſſi traduire, *ſoyez bâtis ou élevés deſſus,* comme Ephéſ. II. 20, 21, 22. II. Cor. VI. 16.

Maiſon ſpirituelle.] Par oppoſition au Tabernacle & au Temple, qui ſont appellés la Maiſon de Dieu. Exod. XXIII. 19. Deut. XXIII. 18. Eſ. LVI. 7. Matth. XXI. 12.

Sacerdoce ſaint.] D'une ſainteté réelle & non ſimplement typique, comme celle de l'Ancien Sacerdoce. Exod. XIX. 6. Héb. XIII. 15. Apoc. I. 6.

Sacrifices ſpirituels.] Voyez Rom. XII. 1. & Héb. XIII. 15.

Par J. C.] On peut le rapporter ou à *offrir,* comme Héb. XIII. 15. ou à *agréables.*

℣. 6. *L'Ecriture.*] Eſaïe XXVIII. 16. Voyez ſur ce Texte d'Eſaïe la Paraphraſe Chaldaïque, qui explique ce paſſage d'un Roi puiſſant & terrible, qui ne peut être autre que le Meſſie.

Angulaire.] Voyez Ephéſ. II. 20.

En elle.] En celui qui eſt figuré par cette Pierre.

N'en recevra point de confuſion.] S. Pierre a ſuivi la Verſion des LXX. comme Rom. IX. 33. X. 11. Le Paraphraſte Chaldaïque, *ne ſera point ébranlé.*

℣. 7. *Elle vous tourne à honneur.*] Autr. *Elle eſt honorable & précieuſe pour vous,* ou, *la gloire & l'honneur eſt pour vous.*

D'achoppement.] Cela déſigne la confuſion & la peine des Incrédules.

Les fera tomber.] Gr. *une pierre de ſcandale.* Ce dernier mot ſignifie en Gr. *ce qui fait tomber.* Voyez la note ſur Matth. XVI. 6, 7, 8, 9. Ces paroles de S. Pierre ſont tirées d'Eſai. VIII. 13, 14. où il y a dans les LXX. *une pierre qui fait tomber.*

℣. 8. *A quoi ils étoient deſtinés.*] Savoir à périr à cauſe de leur incrédulité. C'eſt le ſort des Incrédules & des impénitens, de trouver leur condamnation & leur perte dans cette même Parole qui devoit être l'inſtrument de leur ſalut. Voyez Luc II. 34.

℣. 9. *La race choiſie.*] Voyez Eſaï. XLIII. 20. Exod. XIX. 6.

Rois & Sacrificateurs.] Gr. *le Sacerdoce Royal,* Exod. XIX. 6. C'eſt-à-dire, vous ſerez à

mes

ils étoient destinés. 9 Mais pour vous, vous êtes la race choisie, vous êtes Rois
& Sacrificateurs, la Nation Sainte, le Peuple que *Dieu s'est* acquis, afin que
vous annonciez les vertus de celui qui vous a appellés des ténèbres à sa merveil-
leuse lumière ; 10 vous qui autrefois n'étiez point le Peuple de Dieu, mais
qui l'êtes maintenant ; vous qui n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui
présentement l'avez obtenue.

11 Je vous exhorte, *mes* chers *Frères*, comme étrangers & voyageurs, de vous abstenir des convoitises charnelles, qui combattent contre l'ame.

12 Ayez une conduite honnête parmi les Gentils, afin qu'au-lieu
qu'ils médisent de vous comme si vous étiez des mal-faiteurs, les bon-
nes œuvres qu'ils vous verront faire, les engagent à glorifier Dieu,
lorsqu'il les visitera. 13 Soyez donc soumis à tout établissement humain,
pour

℣. 9. Exod. XIII. 2. XVIII. 21. XIX. 5. XXIII. 22. XL. 38. Deut. IV. 20. VII. 6. X. 15. XIV. 2. XXVI. 18. XXXII. 9. Ps. CXXXV. 4. Esai. XLI. 8. XLII. 6, 8. XLIII. 19, 21. LX. 1. LXI. 6. LXII. 12. LXIII. 7. LXVI. 21. Jér. X. 16. Mal. III. 17. Jean XVII. 19. Act. XX. 28. XXVI. 18, 23. Eph. I. 4, 14. V. 8, 25. Col. I. 13. I. Thess. V. 4. Tit. II. 14. Héb. VI. 4. X. 32. XIII. 12. I. Pier. I. 14, 15. I. Jean II. 8. Apoc. I. 6. V. 10. XX. 6. ℣. 10. Osée I. 10. II. 23. Rom. IX. 25. ℣. 11. Gen. XXIII. 4. Lév. XXV. 23. I. Chron. XXIX. 15. IV. Esdr. XVI. 40. Ps. XXXIX. 13. CXIX. 19. Rom. XIII. 14. I. Cor. VII. 29. II. Cor. V. 6. Gal. V. 16, 24. Phil. III. 20. Héb. XI. 13. Jaq. I. 1. IV. 1. I. Pier. I. 1, 17. IV. 12. II. Pier. III. 1. VIII. 14. ℣. 12. Matth. V. 16. Luc I. 68. XIX. 44. Rom. XII. 17. II. Cor. VIII. 21. Phil. II. 15. Tit. II. 8. I. Pier. III. 16. IV. 15. V. 6. ℣. 13. Matth. XXII. 21. Rom. XIII. 1, 5. I. Tim. II. 1. Tit. III. 1.

mes yeux de même prix que des Rois & des Sacrificateurs.

La Nation Sainte.] Consacrée au service de Dieu, & séparée pour cela du reste du Monde. Deut. VII. 6.

Le Peuple acquis.] C'est-à-dire, un Peuple que Dieu s'est acquis pour s'en faire un Peuple particulier & à lui en propre. Voyez Esaï. XLIII. 21. Mal. III. 17. Act. XX. 28. C'est ainsi que S. Pierre & les autres Apôtres donnent aux Chrétiens tous les titres que Dieu avoit donnés au Peuple Juif, qui s'en étoit rendu indigne par son incrédulité.

Les vertus.] Qui éclatent & dans le bienfait de la Rédemption, & dans son exécution. Le mot de l'Original peut aussi signifier la puissance.

Ténèbres.] Le tems qui a précédé l'Evangile est appellé *ténèbres*, Matth. IV. 16. Luc I. 79. Jean III. 19. Act. XXVI. 18. Eph. V. 8. & par la même raison, le tems de l'Evangile est le tems de la lumière.

℣. 10. *Vous qui autrefois.*] La même chose avoit été dite autrefois aux Juifs rebelles, & puis convertis. Voyez Osée II. 1, 23. & Rom. IX. 25.

℣. 11. *Etrangers & voyageurs.*] Ceci convient & aux Juifs dispersés, & au Chrétien en général, pour qui ce Monde est un lieu étranger, & dont la patrie est le Ciel. Voyez plus haut I. 17. & Héb. XI. 13.

Convoitises.] Ce sont les passions & les vices; la cause & l'effet. Voyez le prémier verset de ce Chapitre, & plus bas IV. 3.

L'ame.] Le mot de l'Original signifie souvent la vie, & même la vie éternelle. Voyez Matth. X. 39. Les passions, les vices, & les engagemens du monde sont un grand obstacle au salut.

℣. 12. *Honnête.*] Bonne & irréprochable.

Au-lieu.] Gr. *en ce que.* On peut traduire aussi, *Afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient Dieu dans les choses mêmes qui leur donnent lieu de médire de vous comme de malfaiteurs.* Voyez plus bas III. 16. C'est le sens. Les Payens faisoient aux Chrétiens un crime de leur Religion : mais rien n'étoit plus capable de les ramener de ce préjugé & de les convertir, que de leur faire voir dans la bonne vie des Chrétiens l'efficace de la Religion Chrétienne.

Glorifier Dieu.] En reconnoissant la vérité & l'efficace de la Religion Chrétienne.

Visitera.] Dans sa miséricorde. Voyez le sens de ce mot Jaq. I. 27. Matth. XXV. 36. Luc I. 68. XIX. 44. C'est-à-dire, lorsqu'il les éclairera.

℣. 13. *Etablissement.*] Gr. *Créature.* C'est-à-dire, à toutes les Puissances tant souveraines que subalternes. C'est dans ce sens qu'on dit aussi dans notre Langue, créer des Magistrats. Voyez la note sur Héb. III. 2.

pour l'amour du Seigneur; ſoit au Roi, comme à celui qui eſt par-deſſus tous;
14 ſoit aux Gouverneurs, comme à ceux qui ſont envoyés de ſa part pour pu-
nir ceux qui font mal, & pour honorer ceux qui font bien. 15 Car telle eſt
la volonté de Dieu, que par votre bonne conduite vous fermiez la bouche à
l'ignorance des hommes inſenſés.
16 Vous êtes libres: ne faites pas ſervir votre liberté de prétexte à mal faire;
mais agiſſez comme des Serviteurs de Dieu.
17 Rendez honneur à tout le monde. Cultivez l'amour fraternel. Craignez
Dieu. Honorez le Roi.
18 Vous, Domeſtiques, ſoyez ſoumis à vos Maitres, avec toute ſorte
de reſpect; non-ſeulement à ceux qui ſont bons & équitables, mais auſſi
à ceux qui ſont fâcheux. 19 Car on eſt agréable *à Dieu*, lorſque, pour
conſerver ſa conſcience pure devant lui, on endure de mauvais traite-
mens, & qu'on ſouffre ſans l'avoir mérité. 20 En effet, quelle gloire y
a-t-il à endurer que l'on vous châtie, lorſque vous avez fait quelque
faute? Mais ſi, en faiſant votre devoir, il vous arrive de ſouffrir, & que
vous l'enduriez, c'eſt-là ce qui vous rend agréables à Dieu. 21 Auſſi eſt-
ce à cela que vous êtes appellés, puiſque JESUS-CHRIST lui-même a
ſouffert pour nous, nous laiſſant un exemple, afin que vous marchiez
ſur

℣. 14. Rom. XIII. 3, 4. ℣. 15. Matt. X. 16. Tit. II. 8. I. Pier. III. 13. ℣. 16. Jean VIII. 32. Rom. VI. 18. I. Cor. VII. 22. Gal. V. 1, 13. Jaq. I. 25. II. 12. II. Pier. II. 10, 19. Jude ℣ 4, 8. ℣. 17. Prov. XXIV. 21. Matth. XXII. 21. Rom. XII. 10. XIII. 7. Gal. VI. 10. Eph. IV. 3. Phil. II. 13. Héb. XIII. 1. I. Pier. I. 22. III. 8. IV. 8. V. 5. II. Pier. I. 7. I. Jean III. 17. ℣. 18. Eph. VI. 5. Col. III. 22. I. Tim. VI. 1. Tit. II. 9. ℣. 19. Matt. V. 10. Luc VI. 32. ℣. 20. I. Pier. III. 14. IV. 14, 15. ℣. 21. Matt. XVI. 24. Jean XIII. 15. Act. XIV. 22. Phil. II. 5. I. Theſſ. III. 3. II. Tim. III. 12. I. Pier. III. 17, 18. I. Jean II. 6.

Pour l'amour du Seigneur.] Qui eſt l'Auteur de cet ordre. Rom. XIII. 1, 5.

Au Roi.] Les Juifs apelloient les Empereurs du nom de Rois. Jean XIX. 15. Act. XVII. 7.

℣. 14. *Pour honorer.*] Gr. *pour la louange:* ce qui renferme auſſi les récompenſes.

℣. 15. *Des hommes inſenſés.*] Qui blâment la Religion Chrétienne par ignorance & par préjugé, Jaq. II. 7.

℣. 16. *Libres.*] Ne reconnoiſſez point d'autre Loi que celle de Dieu: mais en tout ce qui n'y eſt pas contraire, ne vous prévalez point de votre liberté, ſoit en ſcandaliſant votre prochain, ſoit en excitant des troubles ſur des choſes indifférentes.

Serviteurs de Dieu.] Et par conſéquent de ceux que Dieu vous a donnés pour maitres.

℣. 17. *A tout le monde.*] A chacun ſelon ſa condition & ſon état. Voyez Rom. XII. 10. XIII. 7, 8. C'eſt-à-dire, ne mépriſez perſonne. Il y a dans ce verſet une gradation qu'il faut bien remarquer. On doit avoir des égards pour tous les hommes, de quelque Religion, Nation, condition qu'ils ſoient. Les Chrétiens doivent être unis plus étroitement enſemble par les liens de l'amitié fraternelle. Il faut craindre & aimer Dieu par deſſus toutes choſes. Après Dieu, le Roi doit être le plus honoré.

℣. 18. *Reſpect.*] Gr. *en toute crainte*, comme ſervant Dieu, & non les hommes ſeulement. Coloſſ. IV. 22, 23.

℣. 19. *A Dieu.*] On a ſuppléé ces mots ſelon quelques anciens Manuſcrits. Voyez les dernières paroles du verſet ſuivant.

Pour conſerver ſa conſcience pure devant lui.] Gr. *à cauſe de la conſcience de Dieu.* C'eſt-à-dire, envers Dieu. Autr. par une crainte religieuſe, & par un motif de conſcience. Voyez Rom. XIII. 5.

℣. 20. *Que l'on vous châtie.*] Gr. *que l'on vous donne des ſoufflets.* Il y a des Manuſcrits qui portent, *que l'on vous puniſſe.*

℣. 23. *Lui diſoit des injures.*] Voyez Matth. XXVI. 67, 68. & XXVII. 12, 29, 39.

Se

ſur ſes traces. [22] Lui qui ne commit jamais de péché, & dans la bou-
che duquel il ne s'eſt jamais trouvé de fraude; [23] qui, lorſqu'on lui di-
ſoit des injures, n'en rendoit point; & qui, lorſqu'on lui faiſoit du
mal, n'uſoit point de menaces, mais ſe remettoit à celui qui juge juſte-
ment. [24] Il a porté lui-même nos péchés en ſon corps ſur le bois, afin
qu'étant affranchis du péché, nous vivions pour la ſainteté. C'eſt par ſa
meurtriſſure que nous avons été guéris. [25] Car vous étiez comme des bre-
bis égarées, mais maintenant vous avez été ramenés au Paſteur & à l'Evêque
de vos ames.

CHAPITRE III.

Devoirs des femmes envers leurs maris: la douceur, la pureté, un ſilence reſpectueux ſont leurs ornemens. Exemple de Sara. Egards que doivent avoir les maris pour leurs femmes. 1-7. *Unanimité & union des Chrétiens. Ils doivent être doux, compâtiſſans, patiens, ſincères, non médiſans.* 8-10. *Bonheur des gens de bien par rapport à cette vie, & à la vie à venir.* 11-13. *Conſtance & intrépidité dans la perſécution. Etre toûjours prêts à rendre raiſon de ſa foi, & le faire avec douceur & avec modeſtie.* 14-17. *Les ſouffrances de J. C. propoſées pour modèle, & ſa gloire pour encouragement. Les Eſprits en priſon. Caractère des hommes du tems de Noé.*

[1] QUE

℣. 22. Eſai. LIII. 9. Luc XXIII. 41. Jean VIII. 46. XIV. 30. II. Cor. V. 21. Héb. IV. 15. VII. 26. IX. 28. I. Jean III. 5. ℣. 23. Eſai. L. 6. Matth. XXVII. 39. Jean VIII. 48, 49. Héb. XII. 3. ℣. 24. Eſai LIII. 4, 5, 11. Matt. VIII. 17. Rom. VI. 2, 11. VII. 6. Héb. IX. 28. ℣. 25. Eſai. XL. 1. LIII. 6. Ezéch. XXXIV. 6, 23. XXXVII. 24. Luc XV. 4. Jean X. 11. Héb. XIII. 20. I. Pier. V. 4.

Se remettoit.] Autr. *remettoit ſa cauſe ou ſa vengeance.*

Juſtement.] Selon la Vulgate, il faudroit traduire, *mais ſe livra lui-même à celui qui le jugeoit injuſtement*, ce qui fait auſſi un très bon ſens. S. Cyprien a ſuivi cette leçon, ce qui eſt une marque de ſon antiquité.

℣. 24. *A porté.*] Autr. *emporté, ôté, enlevé.* Voyez Jean I. 29. Héb. IX. 18. Col. II. 14.

Lui-même.] Ce que ne faiſoient pas les Sacrificateurs de l'Ancienne Loi. Mais J. C. a été tout enſemble le Sacrificateur & la Victime.

Nos péchés.] En les effaçant par ſa mort. On peut auſſi l'entendre de la peine du péché que J. C. a portée.

Sur le bois.] Sur la Croix, Gal. III. 13.

Affranchis du péché.] Gr. *mis hors des péchés.* Ce qui eſt une alluſion aux eſclaves, qui devenoient libres par la mort de leurs maitres. Ainſi nos péchés aiant été crucifiés avec J. C. nous ſommes libres par rapport à eux. C'eſt ainſi que S. Paul dit que nous ſommes morts au péché, Rom. VI. 11. C'eſt-à-dire, que par notre mort ſpirituelle le péché a perdu ſon empire ſur nous. S. Ambroiſe de Sp. S. L. I. c. 8. *ſéparés de nos péchés.* Ce qui marque que l'ancienne Verſion Italique avoit ainſi rendu le mot de l'Original.

Pour la ſainteté.] Gr. *à la juſtice.* C'eſt la même figure: afin d'être uniquement au ſervice de la vertu & de la ſainteté.

℣. 25. *Brebis égarées.*] Alluſion à Eſaï. LIII. 5.

Paſteur.] Dieu eſt ſouvent conſidéré dans l'Ecriture comme le Paſteur de ſon Peuple. Pſ. XXIII. 1. & LXXX. 1. Cette qualité convient d'une façon particulière à J. C. Matth. II. 6. Jean X. 11. Héb. XIII. 20. & plus bas, V. 4. où J. C. eſt appellé Prince des Paſteurs.

L'Evêque] C'eſt-à-dire, celui qui prend ſoin de vos ames en qualité de Paſteur. Voyez les notes ſur Matth. XXV. 36. Jaq. I. 27.

[1] QUE les femmes soient soumises à leurs maris ; afin que s'il y en
a quelques - uns qui ne croyent pas à la Parole , ils soient ga-
gnés sans la Parole par la bonne conduite de leurs femmes ; [2] remar-
quant en vous la pureté des mœurs jointe à la crainte. [3] Que leur pa-
rure consiste , non dans l'extérieur , comme à se friser les cheveux & à
mettre des ornemens d'or , & de *riches* habits : [4] mais dans les senti-
mens secrets du cœur ; *c'est-à-dire* , dans la pureté incorruptible d'u-
ne ame où règne la douceur & le silence ; ce qui est d'un grand prix de-
vant Dieu. [5] Car c'est ainsi que se paroient autrefois les saintes femmes
qui espéroient en Dieu ; elles étoient soumises à leurs maris : [6] telle é-
toit Sara, qui obéissoit à Abraham , l'appellant son Seigneur ; & de la-
quelle vous serez *vraiment* filles , si vous faites de bonnes œuvres, sans
qu'aucune frayeur puisse vous en détourner. [7] Et vous maris , de votre
côté, conduisez - vous avec circonspection à l'égard de vos femmes , com-
me à l'égard d'un sexe plus foible , aiant de l'honnêteté pour elles , puis-
qu'elles ont la même part, que vous, à la grace de la vie; afin que vos priè-
res ne soient point troublées.

[8] Enfin

CHAP. III. ℣. 1. Gen. III. 16. Matt. XVIII. 15. I. Cor. VII. 16. IX. 19. XIV. 34. Eph. V. 22. Col. III. 18. Tit. II. 5. ℣. 3. Esai. III. 18. I. Tim. II. 9. Tit. II. 3. ℣. 4. Ps. XLV. 14. Rom. II. 29. VII. 22. II. Cor. IV. 16. ℣. 6. Gen. XVIII. 12, 22. ℣. 7. Job XLII. 8. Matt. V. 24. XVIII. 19. I. Cor. VII. 3, 5. XII. 23. Eph. V. 25. &c. Col. III. 19. I. Tim. II. 8.

CHAP. III. ℣. 1. *Qui ne croyent pas à la Parole.*] C'est-à-dire, qui refusent d'embrasser l'Evangile.

Sans la Parole.] C'est-à-dire, que sans la prédication, la vie de leurs femmes prêchera, & leur donnera du goût pour la Religion Chrétienne.

℣. 2. *La pureté des mœurs.*] Gr. *une conversation pure ou chaste.*

A la crainte.] De Dieu, & de leurs maris à cause de Dieu. Ephés. V. 22, 33.

℣. 3. *Ornemens d'or.*] Gr. *entortillemens d'or*, comme chaînes, colliers, brasselets, nœuds. I. Tim. II. 9.

Riches.] On a suppléé ce mot, avec la Version Syriaque. Voyez I. Tim. II. 9.

℣. 4. *Les sentimens secrets du cœur.*] Gr. *l'homme du cœur* qui est *caché*. Voyez II. Cor. IV. 16. & Rom. II. 29.

Le silence.] Qui est l'effet de la modestie. Voyez I. Tim. II. 11, 12. On peut l'entendre aussi du silence des passions, & d'un caractère paisible opposé à celui d'une personne inquiète, chagrine, turbulente. I. Thess. II. 11. & II. Thess. III. 12.

℣. 6. *Son Seigneur.*] Gen. XVIII. 12.

Filles.] C'est-à-dire, vraies filles, Jean VIII. 39. Es. LI. 2.

Sans qu'aucune frayeur.] L'Apôtre parle à des femmes Chrétiennes, qui pouvoient avoir des maris Infidèles qui les traitoient avec rigueur à cause de leur Religion, voyez V. 14. Ou en général des maris fâcheux & de mauvaise humeur, qui pouvoient les décourager par leurs mauvais traitemens. Ou même des maris vicieux & libertins, qui détournoient leurs femmes de la piété, & qui les vouloient forcer à vivre dans la mondanité. Il y en a qui traduisent, *& ne faisant rien qui puisse vous causer aucun trouble*, savoir, de la part de vos maris.

℣. 7. *Avec circonspection.*] Gr. *avec connoissance*, c'est-à-dire, avec prudence. C'est un correctif du commandement précédent. S. Pierre va au-devant de la sévérité & de la rudesse de quelques maris qui se prévalent de leur autorité.

Sexe.] Gr. *vase plus foible.* Autr. *plus fragile*, plus délicat, qui demande du ménagement. La pensée de S. Pierre est, que le mari étant le Chef, le Maitre, & par conséquent le plus fort, parce qu'il a l'autorité en main, ne doit pas s'en prévaloir pour affliger sa femme, la maltraiter, l'insulter &c.

De

8 Enfin vivez tous dans une parfaite intelligence, soyez compâtissans les uns envers les autres, pleins d'amour pour vos frères, miséricordieux & affables. 9 Ne rendez point mal pour mal, ni injure pour injure: bien loin de-là, donnez des bénédictions; puisque vous n'ignorez pas que c'est à cela que vous êtes appellés, afin que vous héritiez de la bénédiction *de Dieu.*

10 Car quiconque aime la vie, & desire de passer des jours heureux, il faut qu'il empêche sa langue de médire, & qu'il garde ses lèvres du mensonge & de l'imposture; 11 qu'il s'éloigne du mal, & qu'il fasse le bien; qu'il recherche la paix, & qu'il la poursuive. 12 Car le Seigneur regarde favorablement les justes, & il a l'oreille attentive à leurs prières; mais il regarde les méchans d'un visage irrité. 13 Car qui est-ce qui vous fera du mal, si vous vous empressez à faire du bien?

14 Si néanmoins vous avez à souffrir pour la justice, vous êtes heureux; & loin d'être intimidés par les menaces des hommes, & d'en être trou-

℣. 8. Rom. XII. 5, 10, 16. XV. 5. I. Cor. I. 10. II. Cor. XIII. 11, 13. Eph. IV. 32. Phil. II. 1, 2. III. 16. IV. 2. Col. III. 12. I. Theff. IV. 9. Héb. X. 34. XIII. 1. I. Pier. I. 22. II. 17. IV. 8. II. Pier. I. 7. I. Jean III. 17. ℣. 9. Lév. XIX. 18. Prov. XVII. 1, 3. XX. 22. XXIV. 29. Matt. V. 39, 44. XXV. 34. Rom. XII. 14, 17. I. Cor. IV. 12. VI. 7. Eph. I. 3. I. Theff. V. 15. I. Tim. IV. 8. I. Pier. II. 23. ℣. 10. Pf. XXXIV. 13. &c. I. Pier. II. 1, 22. Jaq. I. 26. Apoc. XIV. 5. ℣. 11. Pf. XXXVII. 27. Esai. I. 6. Rom. XII. 18. XIV. 19. Héb. XII. 14. III. Jean vf. 11. ℣. 12. Jean IX. 31. Jaq. V. 16. ℣. 13. Job V. 22. Prov. XVI. 7. Rom. VIII. 28. ℣. 14. Esai. VIII. 12, 13. Jér. I. 8. Matt. V. 10. X. 28. Jean XIV. 1, 27. Jaq. I. 12. I. Pier. II. 20. IV. 14.

De la vie.] C'est-à-dire, à la grace Evangélique, ou de la vie éternelle, & de l'immortalité bienheureuse. Voyez Gal. III. 28. & plus haut I. 13.

Ne soient point troublées.] Autr. *interrompues par votre desunion.* Voyez I. Tim. II. 8.

℣. 8. *Affables.*] D'autres, *humbles*, ou, *amiables*, attentifs à ce qui fait plaisir.

℣. 9. *Appellés.*] Ce mot se peut rapporter à trois choses. Vous êtes appellés à souffrir pour l'Évangile: vous êtes obligés par votre vocation à souffrir patiemment: & c'est par cette voie que vous obtiendrez la miséricorde de Dieu, à laquelle vous aspirez.

Bénédiction de Dieu.] C'est-à-dire, les biens du Ciel. Voyez Gal. III. 9, 14.

℣. 10. *Aime la vie.*] Cela est vrai à la lettre & à ne l'entendre que de cette vie; mais ici les paroles du Pf. XXXV. 12, 13. se doivent aussi entendre mystiquement, de la vie & de la félicité éternelle.

Mensonge, imposture.] On a mis ces deux mots, parce que le terme de l'Original renferme l'une & l'autre idée.

℣. 11. *Poursuive.*] Qu'il fasse tout ce qui se peut humainement, & légitimement, pour l'avoir.

℣. 12. *Regarde favorablement.*] Gr. *a les yeux sur les justes.*

Les justes.] Les gens de bien, & en particulier ceux qui sont bons & pacifiques. Le mot de *juste* a aussi cette signification.

Les méchans.] Gr. *qui font des maux*, surtout par leur langue, & leurs emportemens.

D'un visage irrité.] Gr. *La face du Seigneur est sur les méchans.* La face de Dieu signifie souvent sa colère. Voyez Pf. XXI. 10.

℣. 13. *Qui est-ce.*] C'est une de ces maximes générales, qu'il faut entendre avec restriction. C'est-à-dire, que cela doit être ainsi, & que cela est ordinairement, quoique Dieu permette quelquefois le contraire.

Empressez.] Gr. *si vous êtes imitateurs du bien*, c'est-à-dire, s'il y a entre vous une sainte émulation à bien faire.

℣. 14. *Justice.*] Pour une bonne cause, telle qu'est, par exemple, la Religion Chrétienne: ou, pour la vertu & la piété en général.

Loin d'être intimidés &c.] Gr *ne soyez point intimidés ni ébranlés par leur frayeur.* La frayeur est mise pour ce qui la cause.

Les menaces des hommes.] C'est-à-dire, des méchans & des persécuteurs. Il y a ici une allusion à Esai. VIII. 12.

℣. 15

troublés, 15 glorifiez le Seigneur *notre* Dieu de tout votre cœur; & ſoyez au
reſte toujours prêts à répondre avec douceur, & avec reſpect, à quiconque vous
demandera raiſon de votre eſpérance : 16 conſervant une bonne conſcien-
ce ; afin qu'au-lieu qu'on médit de vous, comme ſi vous étiez des malfai-
teurs, ceux qui décrient votre conduite en JESUS-CHRIST, toute bonne
qu'elle eſt, ſoient couverts de honte. 17 Car puiſque Dieu veut que vous
ſouffriez, il vaut mieux que ce ſoit en faiſant bien, qu'en faiſant mal: 18 JE-
SUS-CHRIST lui-même aiant ſouffert une fois pour nos péchés, le juſte pour
les injuſtes, afin de nous amener à Dieu: aiant été mis à mort, quant à la
chair, mais aiant été vivifié par l'Eſprit ; 19 par lequel il alla prêcher aux
Eſprits

℣. 15. Job I. 21. Pſ. CXIX. 46. Act. IV. 8. Col. IV. 6. II. Tim. II. 25. Jaq. III. 13. ℣. 16. Tite II. 8. I. Pier. II. 12, 15, 19. ℣. 18. Rom. I. 4. V. 6. VIII. 11. II. Cor. XIII. 4. Héb. IX. 15, 28. I. Pier. II. 25. ℣. 19. Pſ. LXVIII. 18. Eſai. XLII. 6. XLIX. 9. LXI. 1. Luc IV. 18. Act. X. 36, 42. XI. 17. XIII. 42. XIV. 27. Eph. II. 17. IV. 8. I. Pier. IV. 6.

℣. 15. *Glorifiez.*] Gr. *Sanctifiez.* Eſ. VIII. 13. C'eſt adorer la juſtice & la ſageſſe de Dieu dans la profondeur de ſes voies, reconnoitre ſa ſainteté, ſe confier en ſa bonté & en ſa puiſſance dans les plus grandes extrémités, & lui être fidèles malgré les menaces & les mauvais traitemens des hommes.

Le Seigneur notre Dieu.] Pluſieurs anciens Manuſcrits & les anciennes Verſions portent *le Seigneur J. C.*

De tout votre cœur.] Gr. *dans vos cœurs*, ou, *dans vos eſprits.* Ce qui peut ſignifier, ou ſincèrement & ardemment: ou bien, ſi votre corps eſt en proie à la fureur des hommes, que votre cœur ſoit toujours à Dieu.

A répondre.] Gr. *prêts à l'apologie.* Act. XXIV. 10. XXV. 16. I. Cor. IX. 3.

Reſpect.] Gr. *crainte.* Il s'agit principalement des Magiſtrats.

De votre eſpérance.] L'eſpérance de la vie éternelle, fondée ſur les promeſſes de Dieu; ce qui renferme la foi. Héb. X. 23.

℣. 16. *Bonne conſcience.*] C'eſt-à-dire, qui vous rende témoignage de votre bonne conduite; voyez ci-deſſus II. 12; & ne diſant rien dans vos apologies qui puiſſe vous attirer du blâme, & qui démente la ſainteté de votre Religion.

Décrient.] Autr. *calomnient.* Voyez Matth. V. 44. Luc VI. 28.

En Jéſus Chriſt.] C'eſt-à-dire, comme Chrétiens.

℣. 18. *Aiant ſouffert.*] Cela s'entend de la mort, comme il y a dans quelques Exemplaires & dans la Vulgate. Car d'ailleurs les ſouffrances de J. C. ont été de plus d'une ſorte.

Une fois.] Voyez Héb. IX. 26, 28. & Rom. VI. 9.

Amener.] Autr. *préſenter* c'eſt à-dire, que par ſa mort J. C. a rendu agréables les Sacrifices ſpirituels que nous lui offrons. Ephéſ. II. 18. & III. 12. Héb. X. 19, 22.

Quant à la chair.] Ici la chair marque la nature humaine & mortelle de J. C. comme Jean I. 14. Héb. I. 14.

Aiant été vivifié.] Autr. *étant reſſuſcité*, ou, *aiant recouvré la vie.*

Par l'Eſprit.] Autr. *en eſprit.* Quelques-uns entendent que l'eſprit eſt ici opoſé à la chair, c'eſt-à-dire, que J. C. par ſa réſurrection a acquis une vie ſpirituelle, un état glorieux & immortel, comme I. Cor. XV. 44, 45, 46. Mais il ſemble plus naturel de l'entendre du S. Eſprit, qui eſt appellé l'Eſprit de J. C. I. 11. & qui eſt le principe de la réſurrection, Rom. VIII. 11. Joint à cela que l'envoi du S. Eſprit aiant pleinement manifeſté la réſurrection, l'aſcenſion, & toute la glorification de J. C., S. Pierre a bien pu dire qu'il a été vivifié par l'Eſprit. Voyez les paroles de cet Apôtre Act. II. 33.

℣. 19. *Par lequel.*] Gr. *dans lequel.* On peut donc traduire auſſi, *Etant allé au Ciel dans cet état glorieux, il a prêché*, ſavoir par les Apôtres, à qui il envoya le Saint Eſprit.

Il alla.] Gr. *étant allé.* Ce qui peut s'entendre ou de l'Eſprit de J. C. envoyé pour prêcher par le miniſtère de Noé: ou, comme au ℣. 22. où le même mot eſt employé, de l'aſcenſion de J. C. dans le Ciel, d'où il a envoyé le S. Eſprit aux Apôtres pour annoncer l'Evangile aux Gentils. Quelques-uns entendent que le S. Eſprit *ſe retirant* prêcha; fondés ſur Gen. VI. 3. *Mon Eſprit ne diſputera plus avec les hommes.*

Prêcher.] C'eſt ou par le miniſtère de Noé, animé de ſon Eſprit; ou par celui de ſes Apôtres, animés du même Eſprit.

Aux Eſprits.] Dans le ſtile des Hébreux les morts ſont quelquefois appellés des Eſprits. Voyez Héb. XII. 13. Ce n'eſt pas que l'Eſprit de J. C.

Esprits en prison ; [20] qui alors étoient desobéïssans, lorsque du tems de Noé, la patience de Dieu attendoit pour la dernière fois, pendant que l'on construisoit l'Arche, dans laquelle il n'y eut que peu de personnes, savoir huit, qui se sauvérent par l'eau. [21] *Cette eau* étoit la figure du Baptême, non de celui qui consiste à ôter les ordures du corps, mais dans l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu ; & c'est-là le Baptême qui nous sauve à présent, par la résurrection de Jesus-Christ, [22] qui étant monté dans le Ciel est assis à la droite de Dieu, où les Anges, les Dominations, les Puissances lui sont assujetties.

CHA-

ŷ. 20. Gen. VI. 3, 5, 14. VII. 7. VIII. 18. IV. Esd. III. 11. Matt. XXIV. 38. Luc XVII. 26. Rom. II. 4. Héb. XI. 7. II. Pier. II. 25. ŷ. 21. Eph. V. 26. ŷ. 22. Ps. CX. 1. Rom. VIII. 34. I. Cor. XV. 24. Eph. I. 20. Col. III. 1. Héb. I. 3. II. 8.

J. C. du tems de Noé ait prêché à des morts, il prêchoit à des hommes desobéïssans, qui étoient pleins de vie : mais S. Pierre les considère dans leur état présent ; ils sont morts. L'Interprète Syriaque a traduit, *les ames qui ont été renfermées dans le sépulcre*. Au reste, S. Irénée a cité plus d'une fois un passage de Jérémie que Justin Martyr accusoit les Juifs d'avoir retranché, & auquel il semble que S. Pierre fasse allusion. Le voici. *Le Seigneur Dieu s'est souvenu de ses morts d'Israel qui sont morts dans la terre du sépulcre, & il est allé vers eux pour leur annoncer la délivrance.* Dans le sens littéral, cela peut s'entendre de la délivrance de la captivité de Babylone : dans le sens mystique & prophétique, de la délivrance spirituelle par la prédication de l'Evangile. Voyez Justin Martyr contre Tryphon p. 298. Au reste, il y a d'anciens Manuscrits Grecs & Latins qui au-lieu de *aux Esprits* portent *par l'esprit*. Comme le passage est obscur, on propose plusieurs sens à choisir, sans rien décider.

En prison.] Il n'y a que cela au Grec, & il faut suppléer ou *qui étoient*, ou *qui sont*. Le dernier paroît plus vraisemblable, selon le commencement de la remarque précédente. Cette prison c'est l'Enfer, dans lequel sont detenus les méchans en attendant le jugement dernier, Apoc. XX. 7. On peut l'entendre aussi de la captivité spirituelle, où étoient les Gentils dans l'état d'infidélité & dans le crime. Alors ce seront les morts dont il est parlé ci-dessus IV. 6. Voyez aussi Esai. XVII. 7. XIX. 9. Ephés. II. 1. Coloss. II. 13.

ŷ. 20. *Lorsque.*] On pourroit suppléer ici, *comme lorsque ;* & alors l'Apôtre voudra dire que les Gentils à qui l'Evangile a été annoncé, étoient du même caractère que les hommes du tems de Noé. Si on l'entend des hommes du tems de Noé, comme le texte semble le porter, cela veut dire que Noé étoit animé du même esprit que J. C. Il prêchoit la repentance pour obtenir le salut.

Attendoit.] Leur conversion.

Pour la dernière fois.] Gr. *une fois.* C'est-à-dire, une fois pour toutes. Voyez Gen. VI. 3. Ce mot *une fois* n'est pas dans un grand nombre de Manuscrits Grecs, ni dans les Anciennes Versions.

Personnes.] Gr. *ames*, comme Act. II. 41. III. 23. IV. 39, 66. V. 31. VII. 14.

Par l'eau.] Qui portoit l'Arche.

ŷ. 21. *La figure.*] Gr. *l'Antitype.* Voyez Héb. IX. 24. où il est dit que le Sanctuaire étoit l'ombre, la figure ou l'antitype du Ciel.

Non de celui qui consiste.] C'est-à-dire, que le Baptême extérieur n'est que le Symbole du Baptême intérieur qui consiste dans la conversion. C'est pourquoi le Baptême étoit appellé par les Anciens *illumination*. Voyez Héb. VI. 4. X. 32.

L'engagement.] Le mot de l'Original peut signifier *déclaration*, *témoignage*, *interrogation*, *réponse*, *engagement*, *promesse*, *stipulation*. On interrogeoit le Catéchumène ou le Prosélyte sur sa foi, & il répondoit. Ainsi le Baptême est tout ensemble une profession de foi, & un engagement à la soutenir. Voyez Act. VIII. 37. Tertull. de Resurr. c. 4. Cypr. Epist. 70.

Par la résurrection de J. C.] Le Baptême est un emblême de la Mort & de la Résurrection de J. C., & le Catéchumène faisoit profession de croire l'une & l'autre. Voyez Rom. VI. 4. Tertul. de Resurr. c. 47.

ŷ. 22. *Dans le Ciel.*] Après ces mots la Vulgate porte, *aiant détruit la Mort, afin que nous héritassions la vie éternelle.*

Les Anges, les Dominations.] Voyez sur Rom.

CHAPITRE IV.

La mort de J. C. & la profession de la Religion Chrétienne, sont un engagement à mourir au péché, & à renoncer à toutes les passions criminelles. 1-3. *Les Chrétiens exposés aux calomnies des Infidèles, parce qu'ils s'éloignent de leurs mœurs.* 4. *Le dernier Jugement prochain. L'Evangile prêché à ceux qui sont morts. Félicité des Martyrs.* 5-7. *Sobriété, vigilance, assiduité à la prière, charité, hospitalité, offices mutuels, fidélité de chacun dans l'exercice de son ministère.* 7-11. *Gloire qui rejaillit des persécutions qu'on souffre pour la cause de l'Evangile. Ne point s'attirer de mauvais traitemens par une conduite criminelle. Dieu commence ses Jugemens par sa propre Maison. Difficulté du salut.* 12-19.

1 PUIS donc que JESUS-CHRIST a souffert pour nous quant à la chair, de votre côté armez-vous de cette pensée, que celui qui est mort à la chair a renoncé au péché ; 2 en sorte que desormais pendant tout le cours de sa vie mortelle, il vive, non selon les passions humaines, mais selon la volonté de Dieu. 3 Car il nous doit bien suffire d'avoir vécu par le passé au gré des Paiens, nous abandonnant à toute sorte d'impudicités & de con-

CHAP. IV. ℣. 1. Rom. VI. 2. VIII. 18. Gal. V. 24. Col. II. 13. III. 3. I. Pier. II. 21. III. 18. ℣. 2. Rom. VI. 10. XIV. 7. II. Cor. V. 15. Gal. II. 20. Eph. IV. 24. I. Thess. V. 10. Héb. IX. 14. I. Pier. I. 14. ℣. 3. Ezéch. XLIV. 6. XLV. 9. Rom. I. 24. II. 21. I. Cor. V. 11. VIII. 7. X. 7, 14. XII. 2. Eph. II. 2. IV. 17. I. Thess. IV. 5. Tit. III. 3. I. Pier. I. 14, 18. I. Jean V. 21.

Rom. VIII. 38. Ephés. I. 21. Coloss. I. 16. & II. 10.

CHAP. IV. ℣. 1. *Souffert.*] Il faut suppléer, *la mort*, comme III. 18.

Quant à la chair.] Autr. *dans sa chair.* Voyez la note sur III. 18.

Armez-vous de cette pensée.] C'est-à-dire, mettez-vous bien dans l'esprit, & que cette pensée vous arme contre le péché.

Mort à la chair.] Gr. *souffert en chair*, mais il s'agit ici du crucifiement spirituel, & de la mort au péché & à toutes les œuvres de la chair. Rom. VI. 7. Gal. V. 24. Coloss. III. 5.

Chair.] Il est assez ordinaire aux Ecrivains sacrés de prendre un même mot en deux sens différens dans un même endroit: au prémier, *la chair* signifie la nature & la condition fragile & mortelle, comme III. 18: au second, la chair c'est la nature corrompue, le principe de la corruption & du péché.

℣. 2. *Sa vie mortelle.*] Gr. *en chair.*

℣. 3. *Nous doit suffire.*] Il y a d'anciens Manuscrits qui portent, *vous.* Ce qui convient mieux.

Vécu au gré.] Gr. *fait la volonté des Gentils.*

A toute sorte d'impudicités.] Gr. *aux impuretés.* Le mot de l'Original signifie l'incontinence & la lasciveté.

Yvrognerie.] Gr. *aux yvrogneries.*

Aux excès du manger & du boire.] Gr. *aux banquets, aux boissons.* Il semble qu'il s'agisse ici des banquets des Paiens à l'honneur de leurs faux Dieux. Apparemment les Juifs de la dispersion y assistoient. Voyez I. Cor. V. 10, 11. & X. 6, 7. On peut aussi croire que cet endroit s'adresse à des Gentils convertis au Christianisme, comme on peut le conclure du ℣. suivant. Voyez Rom. XIII.

Criminelles.] Sur-tout par rapport à des Juifs & à des Chrétiens, à qui toute Idolatrie est si sévèrement défendue.

℣. 4. *Ils*] Les Gentils.

Dans les mêmes excès.] Le mot employé dans l'Original signifie toute sorte de débauche.

Ils vous calomnient.] Ils blasphèment contre votre Religion, & vous imposent des crimes pour vous faire mourir.

℣. 5. *Tout prêt.*] Voyez le ℣. 7. & II. Pier. 7, 8, 9, 10, 11, 12. C'est J. C.

℣. 6. *C'est pour cela.*] C'est dans la vue de ce jugement, sans lequel Dieu ne souffriroit pas que

convoitises, à l'yvrognerie, aux excès du manger & du boire dans les festins,
& à plusieurs sortes d'Idolatries criminelles.
4 Comme ils trouvent étrange que vous ne vous plongiez plus avec
eux dans les mêmes excès de dissolution, ils vous calomnient. 5 Mais
ils *en* rendront compte à celui qui est tout prêt à juger les vivans & les
morts.
6 C'est pour cela aussi que l'Evangile a été prêché à ceux qui sont morts, afin
qu'après avoir été condamnés par les hommes, quant à la chair, ils vivent de-
vant Dieu d'une vie spirituelle.
7 Au reste, la fin de toutes choses étant proche, soyez sobres, vigi-
lans & assidus à la prière. 8 Mais sur-tout qu'il y ait entre vous une ar-
dente charité; car la charité couvre un grand nombre de péchés. 9 Exer-
cez l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmures. 10 Rendez-
vous de mutuels offices. Comme de bons œconomes des diverses graces
de Dieu, faites servir à l'utilité commune les dons que vous en avez re-
çus.

ỳ. 4. I. Cor. IV. 13. Jaq. II. 7. I. Pier. II. 12. III. 9, 16. ỳ. 5. Act. X. 42. XVII. 31. Rom. XIV. 9. I. Cor. XV. 51, 52. II. Tim. IV. 1. Héb. X. 37. Jaq. V. 9. Apoc. XXII. 7, 12, 20. ỳ. 6. Jean V. 25. I. Pier. III. 19. ỳ. 7. IV. Esdr. II. 34. Matt. XXVI. 41. Luc XXI. 34. Rom. XIII. 12. Eph. VI. 18. Phil. IV. 5. Col. IV. 2. I. Thess. V. 6, 17. Héb. X. 25, 37. Jaq. V. 8. I. Pier. I. 13. V. 8. II. Pier. III. 9, 11. I. Jean II. 18. Apoc. I. 3. XXII. 10. ỳ. 8. Prov. X. 12. I. Cor. XIII. 7. Col. III. 14. Héb. XIII. 1. I. Pier. I. 22. II. 17. III. 8. Jaq. V. 20. ỳ. 9. Rom. XII. 8, 13. II. Cor. IX. 7. Phil. II. 14. Philém. vs. 14. Héb. XIII. 2. ỳ. 10. Prov. III. 38. Matt. XXIV. 45. XXV. 14. Luc XII. 42. XIX. 12. Rom. XII. 6, 7. I. Cor. IV. 1, 2. IX. 17. XII. 4, 7. Eph. III. 2. IV. 11. Tit. I. 7.

que les fidèles & les gens de bien fussent exposés ici-bas à l'injustice & à la violence des méchans.

A ceux qui sont morts.] Gr. *aux morts.* On peut l'entendre, ou des Martyrs morts au Seigneur, comme I. Thess. IV. 13, 14. & Apoc. XIV. 13; ou des Fidèles morts de leur mort naturelle; ou des Gentils qui étoient considérés comme des gens morts dans le péché, comme Ephés. II. 1. Coloss. II. 13. & ci-dessus III. 19. L'Evangile a été prêché aux uns & aux autres, afin qu'au dernier jour ils pussent recevoir la récompense de leur foi.

Quant à la chair.] C'est-à-dire, quant à cette vie corporelle.

D'une vie spirituelle.] Gr. *en esprit.* Voyez Rom. VIII. 10. & ci-dessus III. 18.

ỳ. 7. *La fin de toutes choses étant proche.*] C'est le Jugement dernier, que les Apôtres envisageoient comme prochain. Voyez Philip. IV. 5. Héb. X. 25, 37. Jaq. V. 8, 9. II. Pierre III. 9, 11. On peut aussi juger que l'Apôtre venant de parler de ceux qui *sont déja morts*, fait envisager à chaque fidèle sa propre mort comme un événement prochain. La mort est pour chacun la fin de toutes choses par rapport à la vie présente. D'autres rapportent cela à la fin du Siècle Judaïque par l'entière destruction de cette Nation, & la ruïne de Jérusalem qu'on pouvoit regarder comme une image du dernier Jugement, Matth. XXIV. 11, 12, 13. & les Préfaces sur I. Cor. & sur I. Thess.

Sobres.] Autr. *sages & prudens.*

A la prière.] Gr. *pour les prières.*

ỳ. 8. *Ardente.*] Autr. *inviolable & non interrompue.*

Couvre un grand nombre de péchés.] Voyez la note sur Jaq. V. 20. La charité engage Dieu à pardonner beaucoup de péchés à ceux qui sont animés de cette vertu. Et d'ailleurs cette même vertu dispose les hommes à se pardonner les uns aux autres plusieurs fautes. Voyez Prov. X. 12.

ỳ. 9. *Sans murmures.*] C'est-à-dire, de bon cœur, sans chagrin, & non comme les avares, qui font plaisir de mauvaise grace.

ỳ. 10. *Rendez-vous de mutuels offices.*] Le mot de l'Original s'emploie souvent pour l'assistance des pauvres, mais il se prend pour toute sorte d'offices & de services. Voyez Jean XII. 2, 26. Philém. ỳ. 13. On peut l'étendre aussi à quelque Ministère Ecclésiastique, voyez le ỳ. suivant.

çus. [11] Que celui qui parle, ne fasse entendre que les Oracles de Dieu;
& que celui qui exerce quelque autre ministère, le fasse selon les forces
& le pouvoir que Dieu lui en a donné: afin que Dieu soit glorifié en toutes
choses par JESUS-CHRIST, à qui appartient la gloire & la puissance aux
siècles des siècles. Amen.
[12] *Mes* chers *Frères*, ne soyez pas surpris de ce que vous êtes éprou-
vés par le feu des afflictions, comme s'il vous arrivoit quelque chose d'é-
trange; [13] au contraire réjouïssez-vous-*en*, puisque par-là vous parti-
cipez aux souffrances de JESUS-CHRIST, afin que vous soyez aussi
comblés de joie & remplis d'allégresse, lorsqu'il paroîtra dans sa gloi-
re. [14] Si vous souffrez des opprobres pour JESUS-CHRIST, vous ê-
tes heureux, parce que l'Esprit de gloire, qui est l'Esprit de Dieu, re-
pose sur vous. Il est vrai qu'il est blasphémé par eux, mais il est glo-
rifié par vous. [15] Que personne ne souffre comme meurtrier, ni com-
me voleur, ni comme mal-faiteur, ou comme s'ingérant dans les af-
faires d'autrui. [16] Mais s'il souffre comme Chrétien, qu'il n'en ait pas
honte, mais que plutôt il en glorifie Dieu. [17] Car voici le tems que
le

℣. 11. Jér. XXIII. 22. Rom. XII. 6, 7, 8. I. Cor. III. 10. Eph. V. 20. I. Thess. II. 13. I. Tim. VI. 16. II. Tim. IV. 18. I. Pier. II. 5. V. 11. Apoc. I. 6. V. 13. ℣. 12. Ps. XVII. 3. LXVI. 10. Esai. XLVIII. 10. Jér. IX. 7. Dan. XII. 35. Zach. XIII. 9. Jud. VIII. 26. IV. Esd. XVI. 73. Ecclésiastiq. II. 5. I. Cor. III. 13. I. Pier. I. 7. ℣. 13. Matth. V. 11. Act. V. 41. Rom. VIII. 17. II. Cor. I. 7. IV. 10. Gal. VI. 17. Phil. III. 10. Col. I. 24. I. Tim. II. 10, 12. Héb. X. 34. Jaq. I. 2, 11. I. Pier. I. 6. III. 14. V. 1, 10. Apoc. I. 9. ℣. 14. Esai. XI. 2. Matth. V. 10, 11. II. Cor. XII. 9. Jaq. I. 12. II. 7. I. Pier. II. 12, 20. III. 14, 16. ℣. 16. Phil. I. 29. ℣. 17. Esai. X. 12. Jér. XXV. 29. XLIX. 12. Ezéch. IX. 6. Dan. VII. 21. IX. 27. Mal. III. 5. Matth. XXIV. 9, 14. Luc XXI. 12. XXIII. 31.

℣. 11. *Celui qui parle.*] Qui a le don de la Parole & qui est apellé à instruire.

Les Oracles de Dieu.] Gr. simplement, *comme les Oracles de Dieu.* C'est-à-dire, qu'il ne dise rien qui n'y soit conforme, & qu'il le dise d'une manière digne de Dieu. Voyez Rom. XII. 7, 8.

Par Jésus-Christ.] Par la pratique de la Religion de J. C., & en lui rendant nos actions de graces par J. C.

℣. 12. *Par le feu des afflictions.*] Les afflictions sont comparées à du feu, non seulement par rapport à la douleur qu'elles causent, mais aussi parce que comme le feu elles servent à éprouver. Voyez Jaq. I. 3, 4. I. Pierre I. 7.

℣. 13. *Aux souffrances de J. C.*] Jésus-Christ a non seulement souffert comme victime, mais aussi comme témoin & Martyr de l'Evangile. Voyez II. Cor. I. 7. Rom. VIII. 17. On peut aussi entendre par-là les persécutions qu'il faut endurer pour J. C., & que J. C. ressent comme le Chef

℣. 14. *Pour Jésus-Christ.*] Gr. *au nom de J. C.* c'est-à-dire, en qualité de Chrétien & pour le nom de J. C.

L'Esprit de gloire.] Quelques Manuscrits ajoutent, aussi-bien que la Vulgate, *l'Esprit de force, de puissance, de vertu.* Ce qui peut s'entendre des dons miraculeux du S. Esprit que Dieu accordoit aux prémiers Chrétiens, comme les arrhes de leur gloire à venir.

Repose sur vous.] C'est une allusion à Esaïe XI. 2.

Il est blasphémé.] Cela se peut entendre ou de Dieu, ou de J. C. ou du S. Esprit, desquels il est parlé dans ce verset, ce qui revient à la même chose. Au reste, ces paroles ne se trouvent pas dans plusieurs anciens Manuscrits Grecs, ni dans les anciennes Versions.

Par eux.] Par les Infidèles.

℣. 15. *S'ingérant dans les affaires d'autrui.*] On peut le faire par des principes fort criminels, & dans des vues fort mauvaises, comme par avarice, par convoitise, & par envie; c'est pourquoi la Vulgate porte, *comme voulant avoir ce qui est à autrui:* ou par ambition pour supplanter le prochain, & pour lui rendre de mauvais offices: ou par un esprit d'inquiétude & de remuement, comme font les brouillons & les perturbateurs du repos public. On peut en-

le Jugement de Dieu va commencer par sa propre Maison.
18 Or s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui refusent de croire, & d'obéir à l'Evangile de Dieu? & si le juste ne se sauve qu'avec peine, que deviendra l'impie & le pécheur?
19 Que ceux donc qui souffrent selon la volonté de Dieu, lui remettent leurs ames, comme à leur fidèle Créateur, en s'appliquant aux bonnes oeuvres.



CHAPITRE V.

Vigilance, affection, desintéressement, douceur, humilité, bon exemple dans les Pasteurs. Leur récompense. 1-4. *Jeunes gens soumis aux plus âgés. Déférence mutuelle. Humilité agréable à Dieu, l'orgueil lui est odieux. Confiance en Dieu.* 5-7. *Vigilance contre les tentations. Malice & fureur du Démon. Lui résister par la constance dans la foi. Nécessité de la grace de Dieu, pour nous fortifier.* 8-10. *Le vrai Evangile est celui que les Apôtres ont annoncé. Pierre écrit par Sylvain. Salutations.* 11-14.

1 JE m'adresse à vous, Prêtres, étant Prêtre comme vous, aussi-bien que témoin des souffrances de JESUS-CHRIST, & devant avoir part à la gloire qui sera un jour manifestée;
2 pour vous prier de paî-

℣. 18. Prov. XI. 31. ℣. 19. Ps. XXXI. 6. Luc XXIII. 46. Sap. III. 1. CHAP. V. ℣. 1. Luc XXIV. 48. Act. I. 8, 22. II. 32. III. 15. V. 32. X. 39. Rom. VIII. 17, 18. Philém. vs. 9. Apoc. I. 9. ℣. 2. Jean XXI. 15. Act. XX. 28. I. Cor. IX. 17. I. Tim. III. 8. Tite I. 7.

entendre aussi par-là, ceux qui sans vocation se mêlent des affaires publiques. Voyez II. Thess. III. 11.

℣. 16. *Chrétien.*] Voyez l'origine de ce nom Act. XI. 26.

℣. 17. *Jugement.*] Ce n'est pas ici un jugement de peine & de condamnation, ce sont des afflictions & des persécutions que Dieu permet pour éprouver & quelquefois aussi pour châtier les fidèles.

Par sa propre Maison.] *Son Eglise.* I. Tim. III. 15. Héb. III. 6. Il y en a qui par la Maison de Dieu, entendent Jérusalem, le Temple & toute la Nation Judaïque, dans la ruïne prochaine de laquelle plusieurs Chrétiens pouvoient être envelopés. Le prémier sens est le plus naturel.

℣. 18. *La fin.*] Le supplice des Juifs incrédules dont S. Pierre prédit la destruction. Voyez Dan. IX. 27. & Matth. XXIV.

Croire & obéir.] Le terme de l'Original renferme ces deux idées.

Se sauve.] Autr. *échape.* Il s'agit proprement des jugemens temporels. Voyez Prov. XI. 31. Mais on peut l'entendre aussi dans le sens mystique, du salut éternel qui est difficile à obtenir, même par rapport aux gens de bien, par la raison qu'en allègue J. C. Matth. VII. 13, 14.

Le pécheur.] Impénitent.

℣. 19. *Selon la volonté de Dieu.*] C'est-à-dire, par la permission & par l'ordre de Dieu, comme ci-dessus III. 17. ou en faisant la volonté de Dieu.

Remettent leurs âmes.] A l'exemple de J. C. Luc XXIII. 46. Voyez aussi Ecclés. XII. 10. Sap. XI. 25, 26, 27.

Fidèle Créateur.] C'est-à-dire, qui leur conservera fidèlement le dépôt de la vie éternelle qu'il leur a promis. Sap. III. 1.

CHAP. V. ℣. 1. *Prêtres.*] Gr. *Anciens.* Ce sont les Pasteurs, comme il paroît par le ℣. suivant. Voyez sur ce titre Act. XI. 30.

Témoin des souffrances.] Gr. *Martyr.* Non seulement S. Pierre avoit été témoin des souffrances de J. C., mais il y participoit lui-même, & ces souffrances étoient un témoignage qu'il rendoit à J. C. Matth. X. 17, 18.

A la gloire.] C'est la gloire & la félicité céleste. Voyez Rom. VIII. 18.

℣. 2. *Prier.*] Autr. *exhorter.*

paître le troupeau de Dieu, qui vous a été commis; d'en prendre ſoin, non
par contrainte, mais de bon cœur; non dans la vue d'un gain ſordide,
mais par affection; 3 non en dominant ſur les héritages du Seigneur,
mais ſervant vous-mêmes de modèles au troupeau: 4 Et lorſque le Sou-
verain Paſteur viendra, vous remporterez la couronne incorruptible de
gloire.

5 Vous de votre côté, Jeunes gens, ſoumettez-vous à ceux qui ſont plus
avancés en âge; & tous enſemble aiant de la déférence les uns pour les au-
tres, ſoyez ornés d'humilité, parce que Dieu réſiſte aux orgueilleux, & qu'il
fait grace aux humbles. 6 Humiliez-vous donc ſous la puiſſante main de
Dieu, afin qu'il vous élève quand le tems en ſera venu. 7 Déchargez-vous ſur
lui de toutes vos inquiétudes, parce qu'il a ſoin de vous.
8 Soyez

℣. 3. Pſ. XXXIII. 12. LXXIV. 2. Ezéch. XXXIV. 4. Matth. XX. 25. I. Cor. III. 5. II. Cor. I. 24. Phil. III. 17. II. Theſſ. III. 9. I. Tim. IV. 12. Tite II. 7. ℣. 4. Sap. V. 16. Eſai. XL. 11. Ezéch. XXXIV. 23. XXXVII. 24. Jean X. 11. I. Cor. IX. 25. II. Tim. IV. 8. Heb. XIII. 20. Jaq. I. 12. I. Pier. I. 4. II. 25. ℣. 5. Job XXXVII. 24. Eccléſiaſtiq. III. 18. X. 7. Prov. III. 34. VI. 16. XV. 13. XVI. 5, 18. XVIII. 12. XXII. 4. XXIX. 23. Eſai. II. 11. XIII. 11. LVII. 15. LXVI. 2. Matth. XXIII. 12. Luc I. 51. XIV. 11. XVIII. 14. Rom. XII. 10, 16. Eph. V. 21. Phil. II. 3. Jaq. IV. 6. ℣. 6. Job XXII. 29. Jaq. IV. 7, 10. ℣. 7. Pſ. XXXVII. 5. LV. 23. Sap. V. 15. XII. 13. Baruc VI. 7. Matth. VI. 25, 26. Luc XII. 22. I. Cor. IX. 9. Phil. IV. 6. I. Tim. VI. 8. Héb. XIII. 5.

Paître.] C'eſt non ſeulement donner au troupeau fidèle la bonne *pâture* de la Parole, mais c'eſt auſſi le garder & le conduire. Voyez Matth. II. 6. Jean XXI. 15, 16, 17. Act. XX. 28.

Le troupeau de Dieu.] D'autres, *de J. C.* S. Pierre inſinue par-là aux Paſteurs que leurs troupeaux ne ſont pas proprement à eux, & qu'ils en doivent rendre compte à Dieu.

Qui vous a été commis.] Gr. *qui eſt en eux*, ou *à eux*. Ce qui diſtingue les Prêtres des Apôtres, ſur qui rouloit le ſoin de toutes les Egliſes. II. Cor. XI. 28.

Prendre ſoin.] C'eſt la propre ſignification du mot de l'Original. Voyez Héb. XII. 15. On peut traduire auſſi, *vous acquittant à ſon égard du devoir d'un Evêque*, & d'un Inſpecteur.

℣. 3. *En dominant.*] C'eſt ce que J. C. défend Matth. XX. 25, 26, 27, 28.

Les héritages du Seigneur.] Le Peuple Juif étoit apellé le ſort, le partage, ou le Patrimoine de Dieu, Deut. IV. 20. IX. 29. Le Peuple Chrétien a ſuccédé à ce titre.

Modèles.] Non ſeulement par la pratique de toutes les vertus Evangéliques, mais particulièrement de la douceur & de l'humilité. L'exemple eſt l'empire le plus doux & le plus efficace.

℣. 4. *Viendra.*] Gr. *paroîtra*, pour juger le Monde. Ce ſouverain Paſteur, c'eſt J. C. Héb. XIII. 20.

Incorruptible.] Autr. *inflétriſſable*, Gr. *couronne d'amaranthe*. C'eſt une fleur ainſi appellée par les Grecs, parce qu'elle ne ſe flétrit point, & qu'elle garde toujours ſa couleur. On en couronnoit les Victorieux. La couronne de gloire eſt la même que la *couronne de vie*, *la couronne de juſtice*. Voyez I. Cor. IX. 24, 25.

℣. 5. *Plus avancés en âge.*] Il y a au Grec le même mot qu'on a traduit *Prêtre* ℣. 1. & qui ſignifie auſſi *anciens*.

Ornés.] Autr. *vêtus*. Le mot de l'Original marque un bel habit, propre & précieux. On peut l'entendre auſſi d'un *nœud*. Soyez attachés à l'humilité, comme par un *nœud* indiſſoluble.

Dieu réſiſte.] Voyez Jaq. III. 6.

Fait grace.] Ce n'eſt pas ſimplement pardonner, c'eſt accorder des graces.

℣. 6 *Quand le tems en ſera venu.*] Pluſieurs Manuſcrits & la Vulgate portent *quand il vous viſitera*, ſavoir dans ſa miſéricorde. Ce qui ſe doit entendre ou du Jugement dernier, comme I. Cor. VI. 15. & ci-deſſus I. 5; ou de certaines conjonctures où il plaît à Dieu de délivrer ſes enfans de la perſécution.

℣. 7. *Déchargez-vous.*] Voyez Pſ. LIV. 23. dans la Verſion des LXX.

℣. 8. *Diable.*] Ce mot Grec ſignifie, *calomniateur*. C'eſt le mot par lequel les LXX. ont exprimé le mot *Satan*, en quoi ils ont été ſuivis par les Ecrivains du N. T. Jean VIII. 44.

Ennemi.] Ce mot répond à l'Hébreu *Satan*, c'eſt-

8 Soyez ſobres & veillez ; car le Diable votre ennemi tourne autour de vous, comme un lion rugiſſant qui cherche quelqu'un à dévorer. 9 Réſiſtez-lui en demeurant fermes dans la foi, & conſidérant que vos frères qui ſont répandus dans le monde, ſouffrent les mêmes perſécutions que vous.
10 Mais veuille le Dieu de toute grace, qui nous a appellés à ſa gloire éternelle par JESUS-CHRIST, vous perfectionner lui-même, vous affermir, vous fortifier, & vous rendre inébranlables, pendant le peu de tems que vous avez à ſouffrir ! 11 C'eſt à lui qu'appartient la gloire & la force, aux ſiècles des ſiècles, Amen.

12 Je vous ai écrit en peu de mots par Silvain notre Frère, qui eſt fidèle, comme je l'eſtime ; afin de vous déclarer & de vous proteſter, que la vraie grace de Dieu, eſt celle où vous êtes demeurés fermes *juſqu'ici*. 13 *L'Egliſe* qui eſt à Babylone, & qui eſt élue comme vous, & Marc

℣. 8. Job I. 7. II. 2. Luc XXI. 36. XXII. 31. I. Theſſ. V. 6. I. Pier. I. 13. IV. 7. Apoc. XII. 9. XX. 2. ℣. 9. Act. XIV. 22. Eph. IV. 27. VI. 11, 13. I. Theſſ. III. 3. II. Tim. III. 12. Jaq. IV. 7. I. Pier. I. 6. II. 21. III. 14. IV. 1, 12. ℣. 10. Sap. III. 5. Rom. XVI. 25. I. Cor. I. 9. II Cor. IV. 17. XIII. 11. II. Theſſ. II. 17. III. 3. I. Tim. VI. 12. Héb. X. 37. XIII. 21. I. Pier. I. 6. Jude ℣. 24. ℣. 11. I. Tim. VI. 16. II. Tim. IV. 18. I. Pier. IV. 11. Apoc. I. 6. V. 13. ℣. 12. Héb. XIII. 22. I. Pier. I. 13. II. 3. ℣. 13. Act. XII. 12, 25.

c'eſt-à-dire, *adverſaire*. On peut auſſi l'expliquer par le mot d'*Accuſateur* & de *Partie*. Matth. V. 25. Apoc. XII. 10.

Tourne.] C'eſt une alluſion à Job I. 7.

Lion.] L'Apôtre regarde la haine & la perſécution des Juifs & des Gentils contre les Chrétiens comme une inſpiration du Démon, opérant avec efficace dans les enfans de rebellion.

℣. 9. *La foi.*] Qui éteint les dards enflammés du malin, Ephéſ. VI. 16. Que les perſécutions qu'il vous ſuſcite ſoient incapables de vous ébranler. Voyez Ephéſ. VI. 13. Jaq. IV. 7.

Vos frères.] Gr. *la fraternite*. C'eſt-à-dire, les Chrétiens.

Qui ſont répandus dans le monde.] Qui vivent encore. Ou peut-être que par-là S. Pierre a entendu ceux d'entre les Gentils qui étoient convertis au Chriſtianiſme, & expoſés aux mêmes perſécutions que les Chrétiens d'entre les Juifs. C'eſt à ces Chrétiens d'entre les Gentils que s'adreſſe S. Paul Ephéſ. II. 12.

℣. 10. *Le Dieu de toute grace.*] Par oppoſition au Démon auteur de tout mal. Jaq. I. 17.

Vous perfectionner.] Sur ce mot voyez II. Cor. XIII. 9, 11. Héb. XIII. 21.

Vous rendre inébranlables.] Gr. *vous fonder.*

℣. 11. *La force.*] Autr. *l'empire.*

℣. 12. *Je vous ai écrit.*] Autrement, *je vous écris* ; car il y a beaucoup d'apparence qu'il s'agit de cette même Epître.

Silvain.] C'eſt le même que *Silas*, Act. XV. 40. & XVI. 19. compagnon des voyages de S. Paul, II. Cor. I. 1. II. Theſſ. I. 1.

Comme je l'eſtime.] Et comme vous n'en pouvez pas douter. Il y en a qui rapportent ces paroles à *je vous ai écrit en peu de mots* : c'eſt-à-dire, par rapport à des choſes ſi importantes. Héb. XIII. 22.

La vraie grace de Dieu.] Par oppoſition au mêlange que ceux d'entre les Chrétiens Judaïſans vouloient faire de l'Evangile avec la Loi de Moïſe. Voyez Act. XV. 5. La Grace eſt ici la doctrine de la Grace, c'eſt-à-dire, de l'Evangile.

Fermes.] Voyez Rom. V. 2.

℣. 13. *L'Egliſe*] On a ſuppléé ce mot, qui ſe trouve dans un ancien Manuſcrit Grec, dans les anciennes Verſions & dans Oecumenius. Il y a ſimplement dans le Grec, *celle qui eſt à Babylone élue.*

Babylone.] C'eſt ou Babylone d'Aſſyrie, ou Babylone de Séleucie, ou Babylone d'Egypte qui étoit alors plus célèbre, où il y avoit beaucoup de Juifs & qui étoit plus proche de l'Aſie mineure. D'ailleurs S. Marc avoit prêché l'Evangile en Egypte. Voyez la Préface ſur l'Ep. aux Rom. Sect. II. & la Préface de cette Epître.

Elue comme vous.] C'eſt-à-dire, Chrétienne.

Vo-

Marc mon fils, vous ſaluent. 14 Saluez - vous les uns les autres d'un baiſer de charité. La paix ſoit avec vous tous qui êtes en JESUS-CHRIST! Amen.

Fin de la I. Epître de S. PIERRE.

ỳ. 14. Rom. XVI. 16. I. Cor. XVI, 20. II. Cor. XIII. 12. I. Theſſ. V. 26.

Voyez ci-deſſus I. 1. où les Fidèles de la diſperſion ſont appellés Elus. Clément d'Alexandrie a cru qu'il s'agiſſoit d'une Dame Chrétienne appellée *Electa* qui étoit à Babylone, & à qui S. Jean écrit ſa ſeconde Epître.

Marc mon fils.] C'eſt l'Evangéliſte, Compagnon des voyages de S. Pierre, & ſon Diſciple aſſidu. Euſèbe III. 39.

ỳ. 14. *Baiſer de charité.*] Voyez ſur Rom. XVI. 16.

Qui êtes en J. C.] Membres de J. C. en qualité de Chrétiens & de Fidèles. Rom. XVI. 7.

Fin des Remarques ſur la I. Epître de S. PIERRE.



PRE-

PREFACE
SUR LA
II. EPITRE DE SAINT PIERRE.

IL paroît par le témoignage d'Eusèbe (a), *qu'on a douté autrefois que cette Epître fût de S. Pierre, quoiqu'on ne laissât pas de la lire soigneusement comme les autres Livres de l'Ecriture Sainte, à cause de son utilité. S. Jérôme* (b) *allègue la différence du stile pour raison de ce doute: raison foible, s'il en fut jamais. Prémièrement elle n'est pas vraie, puisque si l'on confronte la seconde Epître de S. Pierre avec la prémière, on y trouvera plutôt de la conformité que de la différence par rapport à la force, à la briéveté & même au tour de la phrase. D'ailleurs il n'y a rien de plus équivoque & de plus incertain que ces jugemens sur le stile, un même Auteur pouvant écrire différemment dans des tems différens, & sur des matières différentes. Il y a plus d'apparence que ce doute n'a été fondé que sur ce que cette Epître n'étant adressée à aucune Eglise particulière, qui eût soin de la conserver, elle a été ignorée pendant longtems. Elle ne l'a pas été néanmoins aussi longtems qu'on le croit, puisqu'elle a été citée par des Auteurs plus anciens qu'Eusebe, comme par Irénée* (c) *& Clément d'Alexandrie* (d). *Et il semble qu'on puisse juger fort raisonnablement que S. Jude l'a citée, en conférant Jude vs. 17, 18. avec II. Pier. III. 3. Quoi qu'il en soit, depuis le quatrième siècle elle a été unanimement reçue, comme un ouvrage de S. Pierre, & sur ce pied-là mise au rang des Livres Canoniques, dans le* 60e. *Canon du Concile de Laodicée, & dans toutes les anciennes Listes des Livres de l'Ecriture Sainte. En effet, si elle n'étoit pas de S. Pierre, il faudroit qu'elle fût de quelque imposteur; ce qui ne peut convenir avec la sainteté de la doctrine qui y est enseignée, non plus qu'avec son analogie & sa conformité avec la doctrine des autres Apôtres. I. Elle porte le nom de S. Pierre dans tous les Exemplaires imprimés & manuscrits, & dans les anciennes Versions, sans aucune variété. II. L'Auteur dit qu'il a été témoin oculaire de la Transfiguration de notre Seigneur* JESUS-CHRIST; *ce qui ne peut se rapporter qu'à S. Pierre, personne n'aiant attribué cette Epître, ni à S. Jaques, ni à S. Jean. III. Il dit au Chap. III. que c'est la seconde Epître qu'il écrit aux Fidèles; ce qui a un rapport manifeste à la prémière Epître.*

(a) Eusèbe H. E. III. 3. 25. & VI. 25.

(b) Hieron. Catal. Script. Eccl.

(c) Iren. L. V. 23, 29.

(d) Clem. Al. Hypot.

L'inscription de cette Epître est à tous les Fidèles en général: mais il paroît par le Ch. III. vs. 1. *qu'elle est adressée aux mêmes que la prémière, c'est-à-dire,*

dire, aux Chrétiens d'entre les Juifs disperſés : ce qui peut encore ſe confirmer, par ce qu'il dit I. 19. Nous avons les oracles des Prophètes, auxquels vous faites bien de vous attacher; *ce qui ne peut convenir qu'à des Juifs.*

Le but général de cette Epître eſt à peu près le même que celui de la prémière. C'eſt I. de fortifier les Fidèles dans la profeſſion de l'Evangile, & de ſoutenir cette profeſſion par la pratique des vertus Chrétiennes, leur alléguant pour motif le prochain avénement de JESUS-CHRIST; *ſur quoi on peut voir la Préface ſur la II. aux Theſſaloniciens. II. De les munir contre les pièges des faux Docteurs & des Hérétiques préſens & à venir. On ne peut guères douter que ce ne fuſſent les Diſciples de Simon, les Nicolaïtes, tige des Gnoſtiques, que les Anciens ont appellés* Borborites, *c'eſt-à-dire, bourbeux, à cauſe de leurs impuretés. S. Pierre les caractériſe davantage dans cette Epître qu'il n'avoit fait dans la prémière, parce qu'apparemment ils avoient fait plus de progrès, & qu'ils pouſſoient plus loin leur audace. Comme il écrivit cette Epître peu de tems avant ſa mort, ainſi qu'il le dit I. 14. on la place avec beaucoup de vraiſemblance à l'an 67 ou 68, auquel mourut cet Apôtre. Ce qu'on a dit du but de cette Epître, en fait aſſez comprendre le plan.*



II. EPI-

II. EPITRE CATHOLIQUE
DE
SAINT PIERRE
APOTRE.

CHAPITRE I.

Salutation. 1, 2. *La connoissance de Dieu par J. C. source de piété. Les magnifiques promesses de l'Evangile, soutien du Fidèle.* 3, 4. *La foi est un engagement à la pratique de toutes les vertus. Aveuglement de ceux qui n'en font pas cet usage.* 5-9. *Affermir sa vocation par de bonnes œuvres. Empressement de St. Pierre à affermir les Fidèles dans la foi, & dans les vérités de l'Evangile, avant sa mort qui doit bientôt arriver.* 10-15. *La foi fondée, non sur des fables, mais sur des faits, & sur les oracles des Prophètes, qui ont été inspirés de Dieu.* 16-21.

1 SIMON Pierre, Serviteur & Apôtre de JESUS-CHRIST, à ceux qui,
comme nous, ont en partage le précieux trésor de la foi, par la justice de notre Dieu, & de notre Sauveur JESUS-CHRIST. 2 Puissiez-
vous croître de plus en plus dans la paix & dans la grace, par la connoissance de Dieu, & de JESUS-CHRIST notre Seigneur!
3 Comme sa divine puissance nous a *déja* donné tout ce qui est nécessaire

CHAP. I. ℣. 1. Act. XI. 17. XV. 9. Rom. I. 12. II. Cor. IV. 13. Eph. IV. 5. Tit. I. 4. I. Pier. I. 1. V. 1. Jude ℣. 3. ℣. 2. Dan. IV. 1. VI. 25. Rom. I. 7. I. Pier. I. 2. Jude ℣. 2. ℣. 3. Jean XVII. 3. I. Pier. I. 4, 9, 15. II. 9, 21.

CHAP. I. ℣. 1. *Simon.*] Ou, *Siméon*; c'est le même nom. Voyez Matth. XVI. 16, 17, 18.

Précieux trésor.] Gr. *une foi de même prix.* Vulg. *une foi égale.* Si on l'explique à la lettre par *une foi de même prix*, il faudra l'entendre de l'objet de la foi, qui est l'Evangile, également précieux en tous; & non de la foi même, qui n'étant pas en tous au même degré, est aussi d'un prix différent. Voyez Act. XI. 17.

Justice.] C'est ou *la miséricorde*, comme ce mot est souvent pris dans l'Ecriture, voyez la note sur Matth. V. 19; ou *la fidélité*, comme I. Jean I. 9; ou, comme le prend souvent S. Paul, *la Justification*, que Dieu accorde gratuitement sous la condition de la foi en J. C. Voyez la Préface sur l'Epître aux Romains.

℣. 2. *Paix.*] Prospérité, félicité spirituelle, qui est l'effet de la grace. Voyez I. Pier. I. 2. ce qui est imité de Dan. III. 32. VI. 25.

Par.] Gr. *en.* On peut aussi traduire *avec.*

℣. 3. *Comme.*] C'est ici proprement que commence l'Epître, & il faut rapporter le *comme* au ℣. 5.

Sa divine puissance.] C'est la puissance de J. C. On peut aussi le rapporter à Dieu le Père, qui

faire pour la vie & pour la piété, en nous faisant connoitre celui qui nous a
appellés par *sa* gloire & par *sa* vertu : [4] par lesquelles nous avons reçu de si
magnifiques & de si précieuses promesses, afin que *soutenus* par elles, vous soyez
participans de la nature divine, en fuyant la corruption où entraînent les
passions *qui règnent* dans le monde :

[5] Tout de même de votre côté, vous devez employer tous vos soins à joindre
à votre foi la vertu, à la vertu la science, [6] à la science la tempérance,
à la tempérance la patience, à la patience la piété, [7] à la piété l'amour fraternel,
à l'amour fraternel la charité. [8] Car si ces vertus sont en vous, &
qu'elles y abondent, elles ne laisseront point oisive & infructueuse, la connoissance
que vous avez de notre Seigneur JESUS-CHRIST. [9] Mais celui qui
n'a pas ces *vertus*, est aveugle, il marche à tâtons, oubliant qu'il a été purifié
de ses péchés passés.

[10] Tra-

ỳ. 4. Esai. LVI. 5. Jean I. 12. Rom. VIII. 15, 32. II. Cor. III. 18. Gal. III. 26. Eph. IV. 24. Héb. XII. 10. I. Pier. I. 22. Ci-dessous II. 18. I. Jean III. 2. ỳ. 5. Phil. II. 18. ỳ. 7. Gal. VI. 10. I. Thess. III. 12. V. 15. I. Jean IV. 20. ỳ. 8. Tit. III. 14. ỳ. 9. Esai. LIX. 10. Soph. I. 17. Eph. V. 26. I. Jean II. 9, 11.

qui a envoyé son Fils & l'a fait connoitre au monde.

Vie.] Vie éternelle.

La piété.] Qui est le chemin de la vie éternelle.

Celui qui nous a appellés.] C'est Dieu le Père, que J. C. a mieux fait connoitre qu'on ne l'avoit connu jusqu'alors, sur-tout sous l'idée d'un Etre infiniment bon & miséricordieux, qui nous appelle à la félicité éternelle. Voyez Jean XVII. 3.

Par sa gloire & par sa vertu.] C'est-à-dire, par une bonté, une sagesse & une puissance, qui lui sont infiniment glorieuses. I. Pier. II. 9. & Eph. I. 18, 19. Autr. *par sa vertu*, ou, *par sa force glorieuse.* D'anciens MSS. & la Vulgate portent, *par sa propre gloire.* Quelques-uns expliquant ceci de J. C., entendent par sa gloire, la gloire & la majesté qui ont éclaté dans son Baptême, dans sa Transfiguration, dans sa Glorification, dans l'envoi de son Esprit; & par sa vertu, ses miracles & sa sainteté.

ỳ. 4. *Par lesquelles.*] C'est aux vertus de Dieu que nous devons nos espérances. Il y a dans la Vulgate & dans quelques Manuscrits Grecs, *par lequel.*

Promesses.] Cela se peut entendre aussi des biens promis.

Soutenus par elles.] Gr. simplement, *par elles.* On peut aussi traduire, *en vertu* de ces promesses, ou de ces graces.

De la nature divine.] De sa sainteté & de son incorruptibilité. Voyez ce qui suit. Ici la nature c'est le caractère. Voyez I. Cor. XV. 18. I. Jean III. 2.

La corruption ... les passions.] Gr. *en fuyant la corruption, qui est dans la convoitise du monde.* Ici la corruption sont les vices, les mœurs corrompues & dépravées, comme plus bas II. 19. La convoitise en est le principe. Jaques I. 15. I. Jean V. 19. On peut aussi entendre par la *corruption, la ruïne, la perte, la destruction,* comme II. 12. *en évitant la ruïne où le monde entraîne par ses passions.*

ỳ. 5. *Joindre.*] L'expression de l'Original signifie, que toutes ces qualités doivent composer une espèce de chœur à la tête duquel soit la foi.

A votre foi.] A la profession que vous faites d'être Chrétiens, & de croire en J. C. Sans cela, votre foi seroit une foi morte.

La vertu.] C'est, ou la constance & la fermeté de l'ame à soutenir une bonne résolution, ou en général la vertu Chrétienne dont les autres sont des espèces.

La science.] Une connoissance plus particulière & plus étendue des engagemens où votre foi vous fait entrer; ou, la vraie science du salut opposée à celle des Gnostiques, qui commençoient dès-lors. Voyez I. Cor. I. 5.

ỳ. 6. *La tempérance.*] L'abstinence des plaisirs défendus, & la modération dans l'usage des biens du monde. Voyez Gal. V. 22. Tite I. 18.

La patience.] Autr. *la constance dans les maux.*

La piété.] C'est le principe & l'ame des vertus, qui sans cela ne sont qu'humaines, parce qu'elles n'ont point de rapport à Dieu. C'est l'amour & la crainte de Dieu.

ỳ. 7.

10 Travaillez donc de plus en plus, mes Frères, à affermir votre vocation
& votre élection : car agiſſant ainſi vous ne broncherez jamais ; 11 parce que
par cette voie l'entrée au Royaume éternel de notre Seigneur & Sauveur
JESUS-CHRIST vous ſera entièrement ouverte. 12 C'eſt pourquoi je ne
me laſſerai point de vous faire ſouvenir de ces choſes, quoique vous les ſa-
chiez, & que vous ſoyez *déja* bien affermis dans la Vérité qui vous a été
annoncée. 13 Car j'eſtime que tant que je ſerai dans cette tente, il eſt de
mon devoir de vous réveiller par *mes* avertiſſemens : 14 ſachant que je dois
bientôt quitter cette tente, comme notre Seigneur JESUS-CHRIST me
l'a fait connoitre.
15 Mais je ferai ſi bien par mes ſoins, que même après mon départ vous
pourrez avoir ſans ceſſe occaſion de vous ſouvenir de ces choſes. 16 Car
ce n'eſt point en ſuivant des fables compoſées avec art, que nous vous avons
fait

℣. 10. I. Jean III. 19. Apoc. III. 11. ℣. 12. Rom. XV. 14. Phil. III. 1. I. Pier. V. 9. Ci-deſſous III. 1, 17. I. Jean II. 21. Jude vſ. 5. ℣. 13. Sap. IX. 5. II. Cor. V. 1, 4. II. Pier. III. 1. ℣. 14. Deut. IV. 21. XXXI. 14. Jean XXI. 18, 19. II. Tim. IV. 6. ℣. 15. II. Tim. II. 2. Ci-deſſous III. 1. ℣. 16. Matt. XVII. 1. Marc IX 2. Luc IX 28. Jean I. 14. I Cor. I. 17, 23. II. 1, 4, 13. IV. 20. II. Cor. II. 17. IV. 1, 5. VI. 7. Ci-deſſous III. 4. I. Jean I. 1. IV. 14.

℣. 7. *L'amour fraternel, la charité.*] L'un eſt l'amour que les Chrétiens ſe doivent comme Chrétiens. L'autre eſt l'amour qu'ils doivent avoir pour tous les hommes, & même pour leurs ennemis.

℣. 8. *La connoiſſance.*] *Epignoſis.* C'eſt-à-dire, la profeſſion que vous faites de reconnoitre J. C. pour votre Maitre.

℣. 9. *Qui n'a pas ces vertus, eſt aveugle.*] C'eſt-à-dire, que la connoiſſance de J. C. étant la ſource de toute vraie vertu, celui qui ne l'a qu'imparfaitement, ne peut avoir que des vertus imparfaites & ne fait que tâtonner dans l'affaire du ſalut. S. Pierre veut dire auſſi que ces gens-là ſont des ignorans qui ne ſavent, ou qui ne veulent pas ſavoir les conſéquences de leurs principes & les engagemens de la foi. Voyez I. Cor. VIII. 2.

Qu'il a été purifié.] Qu'il a promis de renoncer à ſes péchés dans le Baptême, qu'il n'a reçu qu'à cette condition. I. Cor. VI. 15.

℣. 10. *Affermir.*] C'eſt ſe maintenir dans la grace de Dieu par le bon uſage de cette même grace.

Votre élection.] Il y a des Manuſcrits Grecs qui ajoutent, *par vos bonnes œuvres*, auſſi-bien que la Vulgate.

Vous ne broncherez jamais.] C'eſt-à-dire, que rien ne ſera capable de vous ébranler, ni de vous faire déchoir de vos eſpérances. Voyez le ℣. ſuivant & Jud. ℣. 24.

℣. 11. *Royaume éternel* &c.] Voyez Héb. XII. 28.

Entièrement.] Gr. *richement*, abondamment ; c'eſt-à-dire, avec joie de la part de J. C. qui vous ouvrira le Ciel.

Ouverte.] C'eſt-à-dire, qu'en tenant cette conduite, Dieu fournira abondamment aux fidèles toutes les graces qui leur ſont néceſſaires pour entrer au Royaume des Cieux.

℣. 12. *Dans la Vérité qui vous a été annoncée.*] Gr. *dans la Vérité préſente.* C'eſt-à-dire, dans les vérités de l'Evangile, par oppoſition aux ſuggeſtions des faux Docteurs. Voyez ℣. 16. & II. 1. & une expreſſion ſemblable dans le Grec Col. I. 6.

℣. 13. *Tant que je ſerai.*] Autr. *pendant que je ſuis encore.*

Dans cette tente.]. C'eſt-à-dire, dans ce corps. Voyez II. Cor. V. 1. Sap IX. 5.

℣. 14. *Sachant que je dois bientôt quitter* &c.] Il pouvoit en avoir eu une révélation, comme S. Paul, qui dit que le S. Eſprit l'avertiſſoit de ville en ville que des liens l'attendoient. Cependant ſi l'on joint ce que J. C. avoit dit à S. Pierre Jean XXI. 18. au grand âge de cet Apôtre & à la perſécution qui l'expoſoit tous les jours à la mort, il ne ſera pas beſoin de ſuppoſer une révélation particulière.

℣. 15. *Je ferai ſi bien.*] C'eſt-à-dire, que pendant tout le tems que je vivrai, je vous inculquerai ces choſes ſi ſouvent, que vous vous en ſouviendrez encore après ma mort.

Mon départ.] C'eſt-à-dire, ma mort. Voyez Luc IX. 31. Sap. VII. 6.

℣. 16. *Fables compoſées avec art.*] Autr. *des fa-*

fait connoitre la puissance & l'avénement de notre Seigneur JESUS-CHRIST, mais comme aiant été nous-mêmes les témoins oculaires de sa gloire & de sa majesté.
17 Ce fut en effet un *témoignage* bien honorable & bien glorieux, que celui qu'il reçut de Dieu son Père, lorsque cette voix sortant du sein de la Majesté glorieuse de Dieu, cette parole lui fut adressée: C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mon bon plaisir.
18 Et nous avons nous-mêmes entendu cette voix venant du Ciel, lorsque nous étions avec lui sur la montagne sainte.

19 D'ailleurs nous avons les oracles des Prophètes, qui sont plus authentiques, auxquels vous faites bien de vous attacher, comme à un flambeau qui éclairoit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour parût, & que l'Etoile du matin se levât dans vos entendemens.

20 *Mais* il faut sur-*tout* bien considérer qu'aucune Prophétie de l'Ecriture ne dépend d'une explication particulière.
21 Car ce n'est pas par la volonté de l'homme que la Prophétie a été autrefois apportée dans le monde, mais les saints hommes de Dieu ont parlé, lorsqu'ils ont été poussés par l'Esprit.

CHA-

℣. 17. Matt. III. 17. XVII. 5. Marc I. 11. IX. 7. Luc III. 22. IX. 35. Jean XII. 28. Eph. I. 6. Col. I. 13. ℣. 18. Exod. III. 5. Jos. V. 15. Matt. XVII. 6. ℣. 19. IV. Esdr. XII. 42. Ps. CXIX. 105. Jean V. 35. Act. II. 25. &c. X. 36. &c. XIII. 30. &c. Rom. XIII. 12. II. Cor. IV. 6. Apoc. II. 28. XXII. 16. ℣. 20. Rom. XII. 6. ℣. 21. II. Tim. III. 16. I. Pier. I. 11.

fables pleines d'artifice & de fraude. Vulgate, *fables doctes.* Il y a beaucoup d'apparence que S. Pierre fait ici allusion à la Cabbale des Juifs, d'où les Gnostiques avoient tiré leurs rêveries. Voyez I. Tim. I. 4. II. Tim. IV. 4. Tit. I. 14. & la Préface générale sur le N. Testament.

La puissance & l'avénement.] C'est-à-dire, l'éclat miraculeux du prémier avénement de J. C. & celui qui doit accompagner le dernier. II. Thess. I. 7.

Témoins oculaires.] *Epoptai.* Ce mot Grec dont se sert S. Pierre, est le nom dont les Gentils appelloient ceux qu'ils admettoient à leurs plus secrets mystères. J. C. n'admit à sa Transfiguration que ses plus confidens Disciples, entre lesquels étoit S. Pierre. Matth. XVII. 1.

℣. 17. *Un témoignage bien honorable.*] Gr. *recevant honneur & gloire.* Ce qui peut s'entendre de l'éclat dont J. C. fut revêtu dans sa Transfiguration.

Du sein de la Majesté glorieuse.] C'est-à-dire, de la nuée. Voyez Matth. XVII. 5. La nuée étoit le symbole de la présence & de la Majesté de Dieu. Exod. XL. 34, 35. I. Rois VIII. 10, 11.

Parole.] Gr. *cette voix.*

Fils bien-aimé.] Autr. *Fils unique.* Voyez les notes sur Matth. III. 17. XII. 18. XVII. 5.

℣. 18. *Sainte.*] Sanctifiée par la Transfiguration. La présence de Dieu sanctifie les lieux. Voyez Exod. III. 5. Jos. V. 15. Act. VII. 33.

℣. 19. *Les oracles des Prophètes.*] Gr. *la parole Prophétique.*

Plus authentiques.] Gr. *plus fermes.* Surtout par rapport aux Juifs, qui pouvoient contester l'histoire de la Transfiguration, qui ne s'étoit passée qu'en présence de trois personnes. Voyez Jean V. 47. On peut aussi traduire *très certains*, car le comparatif se met souvent pour le superlatif; comme Matth. XI. 11. I. Cor. XIII. 13.

Flambeau.] C'est sous cette idée que J. C. fait envisager Jean Baptiste son Précurseur. Jean V. 35.

Dans un lieu obscur.] Le tems qui a précédé J. C. est considéré dans l'Ecriture comme une nuit. Rom. XIII. 1.

Le jour .... l'Etoile.] C'est l'Evangile, ou J. C. lui-même. Apoc. II. 28. XXII. 16.

Dans vos entendemens.] Gr. *dans vos cœurs.* Les Hébreux confondent ordinairement l'esprit & le cœur. Voyez la note sur Rom. I. 9. & Héb. VIII. 10. X. 16.

℣. 20. *D'une explication particulière.*] C'est-à-dire,

CHAPITRE II.

Faux Docteurs. Leur Caractère, c'est l'avarice & l'artifice. Leur destruction prochaine. 1-3. *Exemples des Jugemens & des Délivrances de Dieu. Les mauvais Anges. Le Déluge, le salut de Noé par l'Arche. Sodome & Gomorrhe. Délivrance de Loth. Application de ces comparaisons.* 4-9. *Impuretés, excès, insolences, maximes séditieuses, impostures des Hérétiques de ce tems-là. On les compare à Balaam.* 10-19. *Malheur de l'Apostasie.* 20-22.

1 MAIS comme il y a eu de faux Prophètes parmi le Peuple *d'Israel*,
il y aura aussi parmi vous de faux Docteurs qui introduiront secrettement des Sectes pernicieuses, & qui renonçant au Maitre qui les a rachetés, attireront sur eux une prompte ruïne.
2 Ils seront suivis de plusieurs dans leurs *maximes* pernicieuses, & ils exposeront la doctrine de la Vérité à la calomnie.
3 Poussés par l'avarice, ils trafiqueront de vous avec leurs discours artificieux: mais leur condamnation, qui est déja résolue depuis longtems, s'avan-

CHAP. II. ℣. 1. Deut. XIII. 1. Matt. XXIV. 11. Act. XX. 29. I. Cor. VI. 20. XI. 19. Gal. III. 13. IV. 5. Eph. I. 7. Col. I. 14. I. Tim. IV. 1. II. Tim. III. 1, 5. I. Pier. I. 18. Ci-dessous III. 3. Jude vs. 4, 18. Apoc. V. 9. XIV. 3. ℣. 3. Deut. XXXII. 35. Rom. XVI. 18. II. Cor. VII. 2. I. Tim. VI. 5. II. Tim. III. 6. Tit. I. 11. Ci-dessus I. 16. Jude vs. 4, 15.

à-dire, que le même Esprit qui a dicté les Prophéties, en doit être l'interprète. Voyez le ℣. suivant. Or c'est cet Esprit-là que les Apôtres avoient, & non les faux Docteurs. Voyez I. Pier. I. 11, 12. où il est dit que l'explication des Prophéties étoit réservée aux Apôtres. Autr. *d'un mouvement particulier.*

℣. 21. *Hommes de Dieu.*] Voyez I. Tim. VI. 11. & II. Tim. III. 17.

CHAP. II. ℣. 1. *De faux Prophètes parmi le Peuple.*] Voyez-en des exemples I. Rois XXII. 6. Jérém. XXVIII. Ezéch. XIII. 2. Sophon. III. 4. C'est de quoi Dieu avoit averti son Peuple, Deut. XIII. 1.

Introduiront secrettement.] C'est la force du terme Grec. Voyez Galat. II. 4. & Jud. ℣. 4.

Sectes.] Gr. *Hérésies.* Autr. *opinions.* Voyez les notes sur Act. XV. 5. XXIV. 4. & pour la chose voyez Act. XX. 30. & Tite III. 10.

Au Maitre qui les a rachetés.] De l'Egypte. Voyez Deut. XXXII. 6, 7, 8. Il s'agit de Sectes nées parmi les Juifs convertis au Christianisme, comme les Nicolaïtes, les Cérinthiens, les Basilidiens, les Valentiniens &c. Ces Hérétiques attribuoient la création du Monde à d'autres Puissances qu'à Dieu. Voyez Jud. ℣. 4. & 5. On peut aussi entendre J. C. notre divin Rédempteur, parce qu'une des maximes pernicieuses de ces faux Docteurs étoit, qu'on pouvoit abjurer la Religion Chrétienne pour éviter la persécution. Voyez Irénée I. 23. IV. 64. & la Préface sur l'Ep. aux Coloss.

Prompte.] Voyez Act. V. 36, 37. des exemples de la prompte défaite de quelques Imposteurs. On peut l'entendre aussi de la perdition éternelle. Voyez II. Tim. III. 1.

℣. 2. *Maximes pernicieuses.*] Gr. *dans leurs perditions.* Il y a bien des MSS. qui portent, *dans leurs impuretés*, aussi-bien que la Vulgate; ce qui convient fort bien aux Hérétiques nommés ci-devant.

Ils exposeront.] Gr. *sera blasphémé à cause d'eux.* Voyez Rom. II. 24.

La doctrine.] Gr. *la voie.* Voyez Act XIX. 9. C'est la Religion Chrétienne.

A la calomnie.] Autr. *aux blasphèmes.* Voyez Justin Martyr, Athénagoras, Tertullien, Lactance, S. Augustin, dans leurs Apologies pour la Religion Chrétienne, Euseb. Hist. Eccl. L. IV. C. 7. Iren. L. I. C. 24. Epiph. Hær. 27.

℣. 3. *De vous.*] C'est-à-dire, *de vos ames.*

Depuis longtems.] Voyez Deut. XXXII. 35, 36. Jud. ℣. 4.

N'est

vance à grands pas, & leur perdition n'eſt pas endormie. 4 Car ſi Dieu n'a
pas épargné les Anges, qui avoient péché ; s'il les a précipités dans les En-
fers, & liés avec des chaînes d'obſcurité, afin d'y être gardés pour le Juge-
ment ; 5 ſi, *loin* d'épargner auſſi l'ancien Monde, il envoya le Déluge ſur les
impies qui *l'habitoient*, n'en aiant préſervé que huit perſonnes, du *nombre
deſquels* étoit Noé Prédicateur de la juſtice ; 6 s'il a condamné les Villes de
Sodome & de Gomorrhe à une entière ſubverſion, les réduiſant en cendres,
pour les faire ſervir à l'avenir d'exemple aux impies ; 7 s'il délivra Loth, cet
homme juſte, qui étoit accablé de douleur, de voir l'abandon de ces ſcélérats
à toute ſorte d'infamies ; 8 (car pendant le ſéjour que ce ſaint *homme* fit
parmi eux, ſon ame juſte étoit tourmentée ſans relâche à la vue & au récit
de leurs actions déteſtables :) 9 Dieu ſaura auſſi délivrer de l'affliction ceux
qui le craignent, & réſerver les méchans pour être punis au jour du Juge-
ment :

℣. 4. Job IV. 18. Luc VIII. 31. Jean VIII. 44. I. Jean III. 8. Jude vſ. 6. Apoc. XX. 2. ℣. 5. Gen. VI 9. VII. 1, 7, 21. Héb. XI. 7. I. Pier. III. 19, 20. Ci-deſſous III. 6. ℣. 6. Gen. XIX. 24. Nomb. XXVI. 10. Deut. XXIX. 23. Eſai. XIII. 19. Jér. L. 40. Ezéch. XVI. 49. Oſée XI. 8. Amos IV. 11. Soph. II. 9. Luc XVII. 29. Jude ℣. 7. ℣. 7. Gen. XIX. 7, 8, 15. ℣. 8. Pſ. CXIX. 139, 158. Ezéch. IX. 4. ℣. 9. I. Cor. X. 13.

N'eſt pas endormie.] Elle les ſaiſira bientôt, & lorsqu'ils s'y attendront le moins. Prov. VI. 10, 11.

℣. 4. *Les Anges.*] Voyez Jud. ℣. 6. Moïſe n'aiant en vue que d'écrire l'hiſtoire du Genre-humain, n'a parlé ni de la création ni de la chute des Anges : mais cette vérité s'étoit conſervée par tradition parmi les Juifs, & on en trouve même des traces dans le Paganiſme.

Dans les Enfers.] Gr. *dans le Tartare.* Terme emprunté des Auteurs Grecs du Paganiſme. Les Hébreux diviſoient le lieu des morts en deux eſpaces, dont ils appelloient l'un, le *Paradis*, pour les Bons ; & l'autre, la *Géhenne*, pour les Méchans ; ce que les Grecs appelloient les *Champs Elyſées*, & le *Tartare.*

Des chaînes d'obſcurité.] Gr. *cordes.* C'eſt une figure, pour dire qu'ils ſont là comme dans une priſon obſcure. Jud. ℣. 6.

Pour le Jugement.] Pour le jour du Jugement, comme Jud. ℣. 6.

℣. 5. *Huit perſonnes.*] Voyez I. Pier. III. 20.

Prédicateur.] S. Clément Romain dit la même choſe dans ſa prémière Epître aux Corinthiens. Voyez Héb. XI. 7.

De la juſtice.] On peut l'entendre ou de la vengeance de Dieu que Noé annonçoit, ou de la ſainteté & de la repentance qu'il prêchoit.

℣. 6. *Pour les faire ſervir d'exemple.*] Voyez III. Macc. III. 3, 4.

Impies.] Ce ſont de grands criminels, des ſcélérats. Rom. IV. 5.

℣. 7. *Loth.*] Sa femme & ſes filles.

Homme juſte.] C'eſt-à-dire, vertueux, homme de bien. S'il y en avoit eu dix de tels, Sodome n'eût pas péri. Gen. XVIII. 32. La vertu de Loth paroît dans ſon hoſpitalité au chap. ſuivant de la Geneſe.

℣. 8. *Pendant le ſéjour.*] On compte environ 15 ou 16 ans depuis qu'il s'étoit ſeparé d'avec Abraham.

℣. 9. *De l'affliction.*] Gr. *de la tentation.* Voyez I. Pier. I. 6. I. Cor. X. 13.

Réſerver.] Voyez Prov. XVI. 4.

℣. 10. Tous ces caractères conviennent aux Hérétiques nommés ci-deſſus ℣. 1. Voyez Irénée I. 24. parlant des Carpocratiens ; & Epiph. Hær. 27. p. 103, 104, 105.

S'abandonnent aux mouvemens] Voy. Jud. ℣. 7.

Inſolens.] Remplis d'amour-propre & de préſomption, & s'applaudiſſant de leurs crimes. Voyez ſur Tit. I. 7.

Des Dignités.] Gr. *Des gloires.* Voyez Jud. ℣. 4. Clément d'Alexandrie a entendu les Anges par les Dignités. Et en effet S. Irénée nous apprend qu'il y avoit de ces anciens Hérétiques qui s'élevoient au deſſus des Anges, & les mépriſoient. Iren. I. 24.

℣. 11. *Les.*] On a ſuppléé ce mot en le rapportant ou aux Dignités dont il eſt parlé dans le ℣. précédent, ou aux gens qui mépriſent les Dignités.

Surpaſſent en force.] Gr. *plus grands en force.* On peut auſſi traduire ſimplement *grands*, le comparatif étant ſouvent mis pour le poſi-
tif.

ment : [10] Mais sur-tout ceux qui s'abandonnent aux mouvemens déré-
glés de la chair, se prostituant à des passions infames, & qui méprisent
les Puissances. Audacieux, insolens, ils osent parler mal des Digni-
tés ; [11] au-lieu que les Anges, qui *les* surpassent en force & en pou-
voir, ne portent pas contre elles des jugemens injurieux, devant le Sei-
gneur.
[12] Mais pour ceux-ci, ils n'ont pas plus de raison que des bêtes brutes,
naturellement destinées à être prises & à périr. Médisant, comme ils font,
de ce qu'ils ne connoissent pas, ils périront par leur propre corruption, rem-
portant le salaire de leur méchanceté ; [13] leur *unique* félicité est de passer cha-
que jour dans les délices ; ils ne sont que tache & que souillure ; & lorsqu'ils
mangent avec vous, ils se font un plaisir de *vous* tromper. [14] L'adultère est
peint dans leurs yeux, ils ne cessent jamais de pécher, ils amorcent les ames
mal affermies, ils ont le cœur exercé à toute sorte d'excès. Ce sont des
gens

℣. 10. Jude vs. 4, 7, 8, 10, 16. ℣. 11. Jude vs. 9. ℣. 12. Jér. XII. 3. Ci-dessus I. 4. Jude vs. 10. ℣. 13. Rom. XVI. 18. I. Cor. XI. 20. Phil. III. 19. II. Tim. III. 6. Jude vs. 12, 14. ℣. 14. Ci-dessous III. 3. Jude vs. 4, 11, 18. Apoc. II. 14.

tif. Sur la puissance des Anges voyez Ps. CIII. 20.

Ne portent pas] Ils en renvoyent à Dieu le Jugement, sans prononcer. Voyez Jud. ℣. 9.

Contre elles.] Contre les Dignités. Il y a des MSS. qui portent, *les uns contre les autres*, ce qu'a suivi la Vulgate, & ce qui se rapporteroit à Jud. ℣. 9. où il est dit que Michel l'Archange n'osa pas porter d'accusation contre le Diable même.

Devant le Seigneur.] Il y a des MSS. où ces mots ne se trouvent point, non plus que dans la Vulgate.

℣. 12. *Pas plus de raison que des bêtes brutes.*] Gr. *comme de purs animaux sans raison.* Il y a des animaux qui savent mieux éviter les pièges qu'on leur tend, les uns que les autres.

Naturellement destinées à être prises & à périr.] Gr. *faits pour être pris & corrompus.* C'est-à-dire, détruits.

De ce qu'ils ne connoissent pas.] De ce qui est au dessus d'eux, comme la conduite des Princes, ou celle de Dieu même dans le gouvernement du Monde.

Par leur propre corruption.] La corruption s'entend ici moralement. C'est-à-dire, que leurs mauvaises mœurs & en particulier leurs médisances & leurs discours séditieux seront la cause de leur perte ; aussi-bien que les plaisirs sales auxquels ils s'abandonnent, & qui portent leur ruïne avec eux.

℣. 13. *Leur unique félicité est de passer chaque jour.*] Gr. *estimant pour plaisir les délices du jour.* On peut aussi traduire *à des délices qui ne durent qu'un jour* ; passagères.

Lorsqu'ils mangent avec vous.] Dans les Agapes. Voyez Jud. ℣. 12. C'étoient des repas de charité que les prémiers Chrétiens faisoient ensemble, lorsqu'ils célébroient la Ste. Cène, en témoignage de leur union & de leur fraternité. Tertull. Apolog. XXXIX. & la Préface sur la Prémière aux Corinthiens. Au reste, au-lieu de *leurs tromperies*, il y a des Manuscrits qui portent *leurs Agapes.* On peut traduire aussi, *ils s'abandonnent à toutes sortes de débauches dans les repas qu'ils font comme vous*, ou *à votre imitation.* Voyez dans Clément d'Alexandrie Strom. L. III. p. 430. la description de ces débauches. Il n'y a guères d'apparence que ces gens-là se trouvassent ordinairement aux Agapes des Chrétiens. Ils ne le faisoient que quand ils avoient dessein d'en séduire quelques-uns. Epiph. *ubi supra.*

De vous tromper.] Voulant passer dans votre esprit pour de bons Chrétiens. Autr. *de vous séduire.* Ils se servent de ces occasions pour insinuer leurs pernicieuses maximes.

℣. 14. *L'adultère est peint*] Gr. *ils ont les yeux pleins d'adultère.*

Ils amorcent.] Irénée & Epiphane témoignent que ces sortes de gens usoient d'enchantement, de philtres, & de toute sorte de diaboliques inventions.

A toute sorte d'excès.] Le mot Grec signifie ordinairement *avarice*, mais il se peut prendre aussi pour la convoitise de toute sorte de plai-

gens exécrables. 15 Ils se sont égarés en quittant le droit chemin, pour suivre
le chemin de Balaam *fils* de Béhor, qui aima le salaire d'iniquité. 16 Mais il
fut repris de sa desobéissance: une ânesse, toute muette qu'elle étoit, parla pourtant d'une voix humaine, & réprima la folie de ce Prophète.

17 Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qu'un tourbillon de vent emporte çà & là, les plus profondes ténèbres sont le partage qui leur est réservé dans toute l'éternité. 18 Exprimant en termes magnifiques les choses les plus frivoles, ils engagent dans les plaisirs impurs de la chair, ceux qui s'étoient entièrement retirés d'avec les séducteurs. 19 Ils leur promettent la liberté, quoiqu'ils soient eux-mêmes esclaves de la corruption. Car on est esclave de celui à qui on s'est laissé vaincre.

20 Quant à ceux qui, après avoir connu notre Seigneur & notre Sauveur
JESUS-CHRIST, ont renoncé aux souillures du Monde, s'ils ont la lâcheté
de s'y replonger de nouveau, leur dernier état sera pire que le prémier. 21 Car
il vaudroit mieux qu'ils n'eussent pas connu la voie de la justice, qu'après l'avoir connue se détourner du saint Commandement, qui leur avoit été donné.
22 Mais il leur est arrivé ce que dit le Proverbe avec beaucoup de vérité: Le chien

℣. 15, 16. Nomb. XXII. 7, 18, 21. XXIII. 3, 12, 26. XXIV. 2. &c. XXXI. 16. Jude 13. ℣. 17. Jude vs. 12, 13. ℣. 18. Act. II. 40. Jude vs. 16. ℣. 19. Jean VIII. 34. Rom. VI. 16. Gal. V. 13. I. Pier. II. 16. Jude vs. 14. ℣. 20. Matt. XII. 45. &c. Luc XI. 26. Héb. VI. 4. X. 26. Ecclésiastique XXXIV. 25. Ci-dessus I. 4. ℣. 21. Luc XII. 47, 48. Jean IX. 41. XV. 22. ℣. 22. Prov. XXVI. 11.

plaisirs, Eph. IV. 19. pour une cupidité insatiable.

Exécrables.] Gr. *fils de la malédiction.* Hébraïsme pour dire, dignes de la malediction; comme *fils de la géhenne*, Matth. XXIII. 15.

℣. 15. *Le droit chemin.*] C'est l'Evangile.

Le chemin de Balaam.] Voyez Nombr. XXII. 32. S. Pierre désigne les Nicolaïtes, qui tendoient des pièges pour faire tomber dans l'idolatrie. Balaam & Nicolas c'est le même nom, l'un en Grec, l'autre en Hébreu. Voyez Apoc. II. 14.

Fils de Béhor.] Les Exemplaires imprimés ont *Bosor*, mais on a suivi quelques MSS. qui portent *Béhor*, comme Nombr. XXII. 5. XXXI. 8. & Jos. XIII. 22.

Salaire d'iniquité.] Les Moabites lui promirent de grands présens pour l'obliger à maudire le Peuple de Dieu. Nombr. XXII. 7, 17, 37. Et il paroît bien, malgré ses protestations, qu'il étoit tenté de les accepter, puisque nonobstant la défense de Dieu formellement exprimée Nombr. XXII. 12. il se mit en chemin, prenant à la lettre une permission que Dieu ne lui donnoit que dans sa colère, & comme par ironie. ℣. 20.

℣. 16. *La folie.*] Ou, *la fureur.* Voyez Nomb. XXII. 29.

Prophète.] C'est-à-dire, Devin, comme Josué l'appelle XIII. 22. Les faux Prophètes sont quelquefois appellés simplement *Prophètes.* Voyez Jérém. VI. 13. & XXXVI. 8, 11. en conférant l'Hébreu avec les LXX.

℣. 17. *Fontaines sans eau.*] Des hypocrites & des charlatans, qui promettent beaucoup, & qui ne tiennent rien moins que ce qu'ils promettent. II. Tim. III. 5. Jérém. II. 13.

Des nuées.] Qui ne se résolvent point en pluye. Jud. ℣. 12.

Les plus profondes ténèbres.] Gr. *l'obscurité des ténèbres.* C'est l'Enfer. Voyez ci-dessus ℣. 4. & Jud. ℣. 6.

℣. 18. *Exprimant en termes magnifiques.*] Autr. *parlant avec beaucoup de faste & de vanité.* C'est sous ce caractère qu'Irénée, Tertullien & les autres Anciens ont représenté les Disciples de Simon, les Nicolaïtes, les Gnostiques &c.

Entièrement.] Gr. *réellement.* Dans quelques MSS. Grecs & dans la Vulgate il y a *pour un peu de tems*, ou, *depuis peu de tems.* Mais le ℣. 20. confirme la leçon du Grec.

Les séducteurs.] Gr. *ceux qui conversent dans l'imposture.*

℣. 19. *La liberté.*] Les Hérétiques dont on vient de parler enseignoient l'indépendance par rap-

chien eſt retourné à ce qu'il avoit vomi; & la truie, après avoir été lavée, s'eſt replongée dans ſon bourbier.

CHAPITRE III.

But des Lettres de S. Pierre; c'eſt d'affermir les Fidèles dans la vraie foi. 1, 2. *Réponſe aux moqueurs ſur le ſujet de l'avénement de J. C. Mille ans devant Dieu comme un jour. Raiſons du retardement de cet avénement. C'eſt un effet de la bonté & de la patience de Dieu. Embraſement du Monde.* 3-10. *Quelle doit être la conduite des Chrétiens dans cette attente. Elle doit être irrépréhenſible.* 11-14. *Lettres de S. Paul. Abus qu'on en faiſoit. Précaution contre les Impoſteurs. Vœu & Doxologie.* 15-18.

1 MEs chers *Frères*, voici déjà la ſeconde Lettre que je vous écris, & dans toutes deux *j'ai eu pour but* d'entretenir en vous la pureté de la foi par mes avertiſſemens; 2 afin que vous vous ſouveniez des choſes qui ont été prédites par les Saints Prophètes, & du commandement de notre Seigneur & Sauveur JESUS-CHRIST, que vous avez reçu de nous *qui ſommes ſes* Apôtres.

3 Il faut ſur toutes choſes que vous ſachiez, qu'il viendra dans ces derniers tems

CHAP. III. ℣. 1. II. Pier. I. 13. ℣. 2. Jude vſ. 17. ℣. 3. I. Tim. IV. 1. II. Tim. III. 1. Jude vſ. 18. Ci-deſſus II. 1, 10. &c.

rapport aux Magiſtrats, & la licence de commettre toute ſorte de crimes. Iren. I. 27.

On eſt eſclave &c.] C'eſt une alluſion à ce qui ſe pratique à la guerre, où le victorieux fait priſonniers ceux qu'il ne tue pas.

℣. 20. *Après avoir connu.*] C'eſt-à-dire, dans la profeſſion qu'ils ont faite de reconnoitre J. C. pour leur Seigneur & leur Sauveur. C'eſt ce qu'emporte l'expreſſion Grecque. Voyez ci-deſſus I. 8.

Renoncé.] Cela ſe rapporte au Baptême. Voyez I. Pier. III. 21.

Ont la lâcheté de s'y replonger.] Gr. *s'y replongent étant vaincus.*

Leur dernier état ſera pire.] Ils deviendront plus méchans, & comme leur faute ſera plus grande, leur peine ſera double. Voyez Matth. XI. 45. Jean V. 14. Héb. X. 26. Il y a auſſi une pareille ſentence dans le Paſteur d'Hermas, Auteur du ſiècle Apoſtolique. L. III. Chap. 9. §. 17.

℣. 21. *Connu.*] Gr. *reconnu.* C'eſt-à-dire, embraſſé par une profeſſion expreſſe.

De la juſtice.] D'autres, *de la vérité.*

Du ſaint commandement] C'eſt la même choſe, que *la voie de la juſtice.* C'eſt-à-dire, la Doctrine de l'Evangile oppoſée aux traditions des faux Docteurs, qui ne ſont que des commandemens d'hommes, Matth. XV. 9. I Tim. VI. 14. ci-deſſous III. 2. & Jud. ℣. 17. auſſibien qu'à leurs impuretés.

℣. 22 *Le chien.*] Voyez Prov. XXVI. 11. C'étoit un Proverbe commun.

CHAP. III ℣ 1. *D'entretenir en vous la pureté de la foi par mes avertiſſemens*] Gr. *de réveiller par mes avertiſſemens votre ſincère intelligence.* C'eſt-à-dire, je vous ai muni contre les ſophiſmes & les artifices des faux Docteurs & des Impoſteurs, qui tâchent d'altérer & de corrompre la Doctrine de l'Evangile que vous avez reçue de nous dans toute ſa pureté.

℣. 2. *Prédites*] C'eſt-à-dire, les oracles touchant le Meſſie & touchant l'avénement de J. C. pour juger le Monde, figuré par la deſtruction de la Nation Judaïque, qui devoit bientôt arriver. Voyez Malach. II. 5, 6.

Du commandement.] Voyez ci-deſſus II. 21. & Jud. ℣. 17. On peut auſſi rapporter cela à Matth. XXIV. 4, 5, 11. où J. C. exhorte ſes Diſciples à ſe garder des faux Docteurs.

℣ 3. *Ces derniers tems.*] C'eſt le tems du Meſſie. Voyez Eſ. II. 2. Mich. IV. 1. Joel II. 28. & conférez avec Act. II. 17. Héb. I. 1.

tems des moqueurs, qui ne ſuivront que leurs propres convoitiſes, &c. [4] qui
diront : Où eſt la promeſſe de ſon avénement ? Car depuis que nos pères ſont
morts, toutes choſes ſubſiſtent comme elles étoient au commencement du
Monde. [5] Mais par une ignorance volontaire, ils ne conſidèrent pas que les
Cieux furent *faits* autrefois par la Parole de Dieu, auſſi-bien que la Terre, qui
fut tirée de l'eau, & qui ſubſiſte parmi l'eau, [6] ce qui fit que le Monde d'a-
lors périt étant ſubmergé dans l'eau ; [7] & qu'à l'égard du Ciel & de la Terre
qui ſubſiſtent à préſent, ils ſont gardés par la même Parole, pour être em-
braſés au jour du Jugement & de la deſtruction des impies.
[8] Pour vous, mes chers *Frères*, il y a une choſe que vous ne devez pas
ignorer : c'eſt que devant le Seigneur, un jour étant comme mille ans, & mil-
le ans comme un jour, [9] le Seigneur ne retarde point l'accompliſſement de ſa
promeſſe, comme quelques-uns le croyent ; mais il uſe de patience envers nous,
parce qu'il ne veut pas que perſonne périſſe, mais qu'il veut au contraire que
tous ſe convertiſſent.

[10] Au

ỷ. 4. Eccleſ. I. 9. Eſai. V. 19. Jérém. XVII. 15. Ezéch. XII. 22. Mal. II. 17. Matth. XXIV. 48. Luc XII. 45. I. Cor. XV. 12. II. Tim II. 17. ỷ. 5. Gen. I. 6, 9. Pſ. XXIV. 2. XXXIII. 6. CXXXVI. 6. Héb. XI. 3. ỷ. 6. Gen. VII. 10, 21. Ci deſſus II. 5. ỷ. 7. Pſ. CII. 27. Eſai. LI. 6. Matt. XIII. 40. XXV. 41. Héb. I. 11. II. Theſſ. I. 8. II. Pier. III. 10. ỷ. 8. Pſ. XC 4. Eccléſiaſtiq. XVIII. 10. ỷ. 9. IV. Eſdr. VIII. 59. Sap. I. 13. XI. 23. Eccléſiaſtiq. XVIII. 13. Eſai. XXX. 18. XLVI. 13. Ezéch. XVIII. 23, 33. XXXIII. 11. Hab. II. 2. Rom. II. 4. I. Tim. II. 4. Héb. X. 37. I. Pier. III. 20. II. Pier. III. 15. Apoc. VI. 10.

I. & II. Tim. III. 1.

Qui ne ſuivront que leurs propres convoitiſes.] C'eſt-là l'effet de l'incrédulité ſur la Réſurrection & ſur la vie à venir. Voyez Jud. ỷ. 16. On trouve les paroles ſuivantes dans la ſeconde Epître attribuée à Clément Romain Chap. X. *Il y en a qui entraînés par des frayeurs préfèrent le plaiſir préſent aux promeſſes à venir.*

ỷ. 4. *Où eſt la promeſſe.*] C'eſt-à-dire, où eſt l'exécution. Voyez de ſemblables diſcours, Eſ. V. 19. Jér. XVII. 15. Ezéch. XII. 27. Malach. II. 17. & dans la prémière Epître de Clément Romain aux Corinth. Ch. XXIII. où on lit ces paroles : *Ceux-là ſont miſérables qui ſont flottans & incertains, & qui diſent, Nous avons entendu dire ces choſes à nos Pères, nous avons vieilli, & il ne nous eſt rien arrivé de tout cela.*

De ſon avénement.] De l'avénement de J. C. pour juger le Monde & pour changer la face des choſes.

Sont morts.] Gr. *ſont endormis.*

ỷ. 5. *Par une ignorance volontaire.*] Autr. *ceux qui veulent cela ignorent*, ou, *ignorent-ils ?*

Par la Parole de Dieu.] C'eſt-à-dire, par ſon commandement infiniment efficace, Pſ. XXXIII. 6. Comme c'eſt ſon ouvrage, il y fait tels changemens qu'il lui plaît, auſſi tôt & auſſi tard qu'il veut.

Qui fut tirée de l'eau.] Où elle étoit enveloppée, & d'où Dieu la dégagea par ſon commandement. Gen. I. 6, 7, 8.

Parmi l'eau.] La Terre eſt environnée de l'Océan. Ce qui ſe peut entendre auſſi des nuées qui environnent la Terre. Pſ. XXIV. 1, 2.

ỷ. 6. *Ce qui fit.*] Autr. *par leſquelles choſes.* C'eſt-à-dire, par le Ciel & par l'eau dont Dieu ſe ſervit pour punir le Monde impénitent. Voyez Gen. VII. 1.

Le Monde.] Ceux qui l'habitoient.

ỷ. 7. *Du Ciel.*] C'eſt l'Air qui eſt au-deſſus de nous.

Gardés.] Gr. *théſauriſés.*

Pour être embraſés.] Gr. *étant gardés pour le feu.* Il paroît par Minutius Félix & par Lactance, que les Paiens reprochoient aux Apôtres d'avoir prédit la ruïne de l'Univers. Ce reproche étoit d'autant plus mal fondé, que l'embraſement eſt un ſentiment appuyé du ſuffrage de l'Antiquité la plus reculée, tant Judaïque, que Paienne & Chrétienne. Voyez Orig. contre Celſ. L. V. p. 245. & Clém. d'Al. Str. V. p. 549.

Impies.] Tels que ſont ceux qui font cette objection, & tels qu'étoient ceux qui ne vouloient pas croire le Déluge, ou qui ne vouloient pas ſe convertir.

ỷ. 8. *Un jour.*] Voyez Pſ. XC. 4. & Eccléſ-

10 Au reste, le jour du Seigneur *viendra* comme un voleur pendant la nuit:
Alors les Cieux passeront avec bruit & avec rapidité, les Elémens seront dis-
sous par le même feu, qui embrasera aussi la Terre, & tout ce qu'elle con-
tient.
11 Puis donc que toutes ces choses doivent se dissoudre, quels ne devez-vous
point être par la sainteté de votre conduite, & par l'ardeur de votre piété?
12 Attendant & même hâtant *par vos desirs* le jour de l'avénement de Dieu,
auquel les Cieux embrasés se dissoudront, & les Elémens fondront de cha-
leur.
13 Mais pour nous, nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux Cieux,
& une nouvelle Terre, où la Justice habitera. 14 Ainsi, mes chers Frères,
puisque vous êtes dans cette attente, étudiez-vous à paroître devant lui sans
tache & irrépréhensibles *pour jouïr* de la paix; 15 & croyez que la longue pa-
tience du Seigneur a pour but votre salut, comme notre bien-aimé frère Paul
vous en a écrit, selon la connoissance qui lui en a été donnée. 16 Il parle
aussi

ỳ. 10. Pf. CII. 27. Esai. LI. 6. Mich. I. 4. Ecclésiastiq. XVI. 18. Matth. V. 18. XXIV. 35, 43, 44. Luc XII. 39. Rom. VIII. 20. I. Cor. III. 13. I. Thess. V. 2. II. Thess. I. 8. Apoc. III. 3. XVI. 15. XX. 11. XXI. 1. ỳ. 12. Pf. L. 3. Esai. LXIV. 1. Mich. I. 4. Matth. XXV. 6. Luc XII. 35. II. Thess. I. 8. ỳ. 13. Esai. LXV. 17. LXVI. 22. Apoc. XXI. 1, 27. ỳ. 14. I. Cor. I. 8. Eph. V. 27. Phil. I. 10. I. Thess. III. 13. V. 23. Tit. II. 13. ỳ. 15. Rom. II. 4. Ci-dessus vs. 9. Héb. IX. 28. X. 36. ỳ. 16. Rom. VIII. 19. I. Cor. XV. 24. I. Thess. IV. 15.

clésiastique XVIII. 9, 10. C'est une réponse à l'objection du ỳ. 4.

ỳ. 9. *L'accomplissement de sa promesse.*] Gr. *de la promesse.* Quelques-uns rapportent ce mot à *Seigneur. Le Seigneur de la promesse.* C'est-à-dire, *le Seigneur qui a promis ne tarde point.* Ce qui regarde les impies aussi-bien que les Fidèles, les menaces aussi-bien que les promesses de Dieu. Voyez Deut. VII. 10. *Le Seigneur ne tarde point à l'égard de ceux qui le haïssent, & il le leur rendra en face.*

Comme quelques-uns le croyent.] Gr. *comme quelques-uns estiment retardement.*

Envers nous.] Vulg. *à cause de vous*, aussi-bien qu'un grand nombre d'anciens Manuscrits.

ỳ. 10. *Avec bruit & avec rapidité.*] Le mot Grec exprime le bruit & la rapidité d'une flèche, ou de nos boulets de canon.

Les Elémens.] Ce sont ici les Astres, tant les Planètes que les Etoiles fixes. Voyez l'Hist. de Théodoret L. V. 39. & la note de Valois.

ỳ. 11. *Puis donc* &c.] Parce que le Jugement doit suivre cette révolution. Voyez Matth. XXIV 42. Luc XXI. 34, 36. & ci-dessous ỳ. 14.

Dissoudre.] Cela veut dire que le Monde ne périra pas quant à sa matière & à sa substance, mais seulement quant à sa forme.

ỳ. 12. *Le jour de l'avénement.*] Gr. *l'avénement du jour de Dieu.* Plusieurs MSS. & les anciennes Versions ont *du Seigneur*. Voyez Tit. II. 13.

ỳ. 13. *Sa promesse.*] *La promesse de Dieu.* Voyez Esai. LXV. 17. & LXVI. 22.

De nouveaux Cieux & une ....] Un nouveau Monde, qui succédera à l'autre qui aura été détruit.

Où la Justice habitera.] Qui ne sera habitée que par les justes, au-lieu que les autres seront condamnés à des supplices éternels. Esai. LXVI. 24.

ỳ. 14. *Sans tache.*] Par opposition à ceux dont il est parlé, II. 13.

Pour jouïr de la paix.] Gr. *en paix.* De la félicité & de la paix qui règne dans le Ciel, Luc I. 79. II. 29. X. 6. Jean XIV. 27. XVI. 33. Il y en a qui l'entendent, *en conservant entre vous la paix.*

ỳ. 15. *Et croyez que.*] Gr. *& estimez salut la longue attente de notre Seigneur.* On peut traduire, *Regardez la patience de notre Seigneur, comme une chose salutaire*, à vous & à toute l'Eglise, Juifs & Gentils, ỳ. 9.

Vous en a écrit.] Il y en a qui rapportent ces paroles à quelques endroits de l'Epître aux Hébreux, comme par exemple X. 36. où l'Apôtre exhorte les Fidèles à la patience, dans l'espérance de l'avénement du Seigneur. D'autres les rapportent à Rom. II. 4.

Connoissance.] Gr. *sapience*, c'est-à-dire, scien-

ce

aussi sur le même sujet dans toutes ses *autres* Epîtres, dans lesquelles il y a des endroits difficiles à entendre, que les ignorans & ceux qui sont mal affermis tordent à leur propre perte, comme le reste des Ecritures.

17 Vous donc, mes chers Frères, puisque vous en êtes avertis, prenez-y garde, de peur que vous laissant entraîner aux impostures de ces profanes, votre fermété ne soit ébranlée. 18 Puissiez-vous, au contraire, croître dans la grace & dans la connoissance de notre Seigneur & Sauveur JESUS-CHRIST! A lui soit gloire maintenant & dans toute l'éternité. Amen!

Fin de la II. Epître de S. PIERRE.

℣. 17. Marc XIII. 23. Ci dessus I. 12. II. 1. III. 1. ℣. 18. Eph. IV. 15. II. Tim. IV. 18. I. Pier. II. 2. IV. 11. Apoc. I. 6. V. 13.

ce, selon le stile des Hébreux: ce qui se rapporte fort bien aux révélations extraordinaires qu'avoit eues S. Paul.

℣. 16. *Sur le même sujet.*] Savoir de l'avénement de J. C. & du scandale que l'on pouvoit prendre de ce qu'il sembloit différé. Voyez la prémière & la seconde Epître aux Thess. & la Préface sur la prémière aux Cor.

Dans lesquelles.] On le peut rapporter aux choses mêmes, ou aux Epîtres de S. Paul, comme font le Manuscrit d'Alexandrie, & plusieurs autres: ce qui paroît aussi plus conforme à ce qui suit, *comme les autres Ecritures.*

Comme le reste des Ecritures.] On peut entendre par-là, & les Ecrits de l'Ancien Testament, & même quelques Ecrits des Evangélistes & des Apôtres.

Fin des Remarques sur la II. Epître de S. PIERRE.



PRE-

PREFACE
SUR LA
I. EPITRE DE
SAINT JEAN.

ON a suffisamment parlé de l'Apôtre S. Jean, dans la Préface sur son Evangile.

Personne n'a jamais contesté que cette Epître ne fût de lui, selon le témoignage d'Eusèbe, de S. Chrysostome, de S. Augustin & de plusieurs autres. Il en faut pourtant excepter les Hérétiques qui nioient son Evangile, comme les Cérinthiens, les Ebionites, les Cerdoniens, Marcion qui ne recevoit que l'Evangile selon S. Luc, Théodote de Byzance & les Alogiens. Il ne faut que confronter cette Epître avec l'Evangile selon S. Jean, pour y reconnoître le même stile, souvent les mêmes termes, mais sur-tout le même esprit & le même caractère. La seule réticence de son nom dans cette Epître, bien loin de faire douter qu'elle soit de lui, devroit au contraire en persuader; puisque c'est sa méthode dans l'Evangile, où il ne parle de lui qu'indirectement & par circonlocution. Ce qu'il dit au prémier verset de cette Epître, ne peut convenir qu'à un des Apôtres; & ses instances sur la charité & l'amour fraternel donnent bien l'idée de ce Disciple chéri, qui avoit été formé à la charité, pour ainsi dire, dans le sein de son Divin Maître.

Euseb. III. 24. VII. 25. Chrysost. Hom. in Matt. XXI. 23. ap. Cotel. Monum. Eccl. Gr. T. III. p. 148. Aug. Tract. VII. in hanc Epist. Epiphan. Hær. LIV. 1.

Quelques Anciens, suivis à cet égard par quelques Modernes, ont cru que cette Epître avoit été adressée aux Parthes, savoir aux Juifs convertis au Christianisme au-delà de l'Euphrate, & hors de l'Empire Romain, comme à Nisibe, & autres lieux, où il y avoit quantité de Juifs. Mais cette opinion n'étant fondée que sur des Pièces supposées, telles que sont une Décrétale du Pape Hyginus, & les Questions sur le N. Testament attribuées à S. Augustin, on ne doit pas y faire beaucoup de fonds. Si la conjecture avoit lieu, on pourroit plutôt croire qu'elle a été adressée aux Fidèles de la Grande Asie, dont Ephèse étoit la Métropole, & dont S. Jean étoit comme le Métropolitain. Au moins est-il certain que dans plusieurs Manuscrits elle est datée d'Ephèse. Il n'y a rien dans cette Epître qui puisse faire juger bien surement, si elle est écrite à des Chrétiens d'entre les Juifs, ou à des Chrétiens d'entre les Gentils. Comme il y avoit déja beaucoup de Gentils convertis, lorsqu'elle fut écrite, on peut croire qu'elle s'adresse aux uns & aux autres. Cependant il y a plus d'apparence que c'est principalement aux Juifs. Lorsque les Apôtres se séparérent pour aller prêcher l'Evangile, ils convinrent entre eux que Paul & Barnabé exerceroient leur ministère parmi les Gentils; & les autres, entre lesquels étoit

Quæst. 39.

S. Jean, parmi ceux de la Circoncision. D'ailleurs les Hérétiques qu'il désigne dans cette Epître, comme les Disciples de Simon, les Nicolaïtes, les Cérinthiens, & en général les Gnostiques, étoient sortis d'entre les Juifs. Quoiqu'on ne puisse rien dire de certain sur le tems auquel S. Jean l'écrivit, on peut au moins assurer que ce fut sur la fin du prémier siècle, lorsque cet Apôtre étoit déja fort avancé en âge.

On a dit quelque chose du stile de S. Jean, dans la Préface sur son Evangile. Denys Evêque d'Alexandrie, Auteur du troisième siècle, trouvoit Euf. H. E. VII. 25. *de l'élégance dans le stile de S. Jean, & particulièrement dans son Evangile & dans son Epître, par où il entend la prémière; il en trouve le stile coulant & bien Grec. Il est pourtant certain qu'il y a beaucoup d'Hébraïsmes; qui à la vérité ont leur élégance, mais qui ne s'accordent pas avec la pureté du Grec, que lui attribue cet ancien Auteur. Dans la simplicité de son stile, S. Jean ne laisse pas d'avoir des tours fort ingénieux. Quoiqu'il répète souvent les mêmes choses, il ne laisse pas d'être serré, & par la même raison quelquefois obscur. Il renferme souvent dans un même mot ou dans une même phrase, plusieurs idées qu'il n'est pas aisé de développer, si l'on ne s'est accoutumé à son stile.*

Sal. Glaff. Philol. Sacr. L. I. Tract. IV. Sect. III. *On peut voir dans les Critiques ce qu'il y a de singulier dans le stile, dans les expressions, dans le tour de phrase, & dans la manière de raisonner de S. Jean. On remarquera seulement ici, qu'il est le seul des Apôtres qui ait appellé J. C. du nom de* Verbe, *ou,* Parole, *comme I.* 1, 14. *I. Ep. I.* 1. *V.* 7, *au moins sans équivoque, & sans que cette dénomination puisse être aussi appliquée à la Parole de Dieu, comme elle peut l'être, Act. XX.* 32. *Héb. IV.* 12. *Il est souvent parlé dans le Targum du Verbe ou de la Parole de Dieu, & les anciens Paraphrastes Juifs l'entendoient du Messie; de sorte que ce stile ne devoit pas paroître étrange aux Chrétiens à qui S. Jean écrivoit.* Amelius. *Ce nom n'étoit pas même inconnu parmi les Paiens, témoin ce Philosophe Platonicien, qui accusoit S. Jean d'être plagiaire & d'avoir emprunté de Platon sa doctrine touchant le Verbe. Ce Philosophe se trompoit. S. Jean n'avoit pas pris ce stile dans Platon, puisqu'il étoit commun parmi les Juifs, comme on le peut voir dans Philon contemporain de S. Jean, ou plutôt dans l'Ecriture Sainte. Voyez Gen. I.* 1.

Les trois grands Objets de S. Jean dans cette Epître, c'est la Foi, la Sainteté en général, qui doit être inséparable de la Foi, & la Charité ou l'Amour fraternel en particulier. Dans le prémier Chapitre il enseigne comme témoin oculaire le mystère de J. C., & spécialement celui de notre Rédemption par son sang, & de la rémission de nos péchés sous la condition de la sainteté & de la repentance. Il commence dès ce Chapitre à attaquer indirectement divers Hérétiques, dont les uns enseignoient touchant J. C. tout autre chose que ce que les Apôtres en avoient ouï, vu, & expérimenté; les autres nioient qu'il eût véri- Iren. L. III. XI. *tablement souffert; & quelques-uns soutenoient que les bonnes œuvres n'étoient pas nécessaires. Il continue la même matière dans la prémière partie du Ch. II., où il représente J. C. comme l'Avocat des Fidèles envers Dieu, & com-*

me

me le Souverain-Sacrificateur de la Nouvelle Alliance, qui a donné son propre sang pour le salut du Genre-humain. Il trouve dans cet inestimable bienfait un engagement nécessaire à aimer Dieu, & il fait voir que la preuve solide de cet amour est la pratique de la sainteté & l'observation des commandemens de Dieu. Entre ces preuves & ces caractères de l'amour que les Fidèles ont pour Dieu, tirés de la sainteté en général, il montre que l'amour du prochain en est un des principaux, & il engage à l'amour fraternel par ces deux motifs; l'un, que c'est un commandement qui a été renouvellé par J. C. & relevé de l'oppression qu'il avoit soufferte par l'amour-propre, & par les passions humaines; l'autre, que c'est un caractère si particulier de la doctrine Evangélique, que celui qui n'aime point son frère, n'est pas Chrétien. Ensuite s'adressant aux Fidèles de tous les âges, il parle à chacun de ces âges selon son caractère, & il leur montre à tous l'incompatibilité qu'il y a entre l'amour de Dieu & l'amour du Monde dans un même cœur, parce que les maximes de ces deux maîtres sont tout opposées, mais sur-tout parce que la vie est courte, & que les biens du Monde sont passagers. Cette réflexion sur la brièveté du tems & sur la courte durée du Monde, lui fait conclure que l'Ante-Christ n'est pas loin, d'autant plus qu'il a déja un grand nombre de précurseurs. Comme ces séducteurs étoient sortis d'entre les Juifs, ou même d'entre les Chrétiens, II. 19., & que cette considération pouvoit former un préjugé en leur faveur, il les avertit que ce ne sont que de faux frères, & que leur révolte fait assez voir qu'ils n'étoient pas véritablement des leurs. Il fait consister l'Anti-Christianisme de ces gens-là, & leur imposture capitale, à nier que JESUS *fût le* CHRIST, *& à renoncer par conséquent & le Père & le Fils tout ensemble. Ce qui convient parfaitement aux Disciples de Simon, aux Nicolaïtes, aux Cérinthiens & aux autres Hérétiques de ce tems-là, dont chacun nioit à sa manière que* JESUS *fût le* CHRIST; *Simon disant, qu'il étoit lui-même le Christ; & les autres disant, que le Christ n'étoit point venu en chair, & niant par conséquent son Sacrifice & tout ce qui étoit le plus essentiel à sa qualité de Messie & de Médiateur. Il est bon d'écouter là-dessus S. Irénée.* Selon le sentiment de tous les Hérétiques, *dit-il*, le Verbe de Dieu n'a point été fait chair, & si l'on examine leurs maximes à tous, on trouvera qu'ils introduisent le Verbe de Dieu, c'est-à-dire, le CHRIST, qui est maintenant dans le Ciel, qu'ils l'introduisent sans chair & impassible: *sur quoi l'on peut consulter la Préface générale sur le N. T., & à l'égard de l'Ante-Christ la Préface sur la II. aux Thess. Pour maintenir les Fidèles dans la constante profession des vérités de l'Evangile & du pur Christianisme, & pour les munir contre les pièges des Imposteurs, S. Jean, après les avoir caractérisés, se contente d'exhorter chacun à consulter l'onction qu'il a reçue de Dieu, c'est-à-dire, les enseignemens & les inspirations du S. Esprit. C'est ce qui est contenu dans le II. Chap. qui finit par une exhortation à la sainteté, comme au caractère des Disciples de J. C. & des Enfans de Dieu.*

Iren. L. III. 11.

C'est dans cette qualité glorieuse d'Enfans de Dieu, qui doit être pleinement manifestée dans le Ciel, que S. Jean trouve un puissant motif pour encourager les Fidèles à la persévérance dans la foi & dans la piété, malgré les

les mépris du monde. Il s'étend ensuite à montrer qu'une si sainte & si glorieuse espérance demande du Chrétien une application continuelle à la sainteté & une vie toute régénérée. Comme les erreurs qui flattent les passions sont les plus dangereuses, & celles dont les hommes sont le plus susceptibles, S. Jean insiste fortement à faire voir que les idées de la justice & de l'injustice ne sont point arbitraires, & que le péché renfermant une injustice manifeste, & une transgression formelle de la Loi de Dieu, un Chrétien ne sauroit s'abandonner au péché sans renoncer à la qualité d'enfant de Dieu, & sans revêtir celle d'enfant du Démon. Il semble qu'il y eût alors parmi les Chrétiens des gens qui panchoient vers les impuretés & les abominations des Disciples de Simon, des Nicolaïtes, des Basilidiens, dont S. Irénée nous apprend qu'ils regardoient le vice & la vertu comme des choses indifférentes, & que sur ce pied-là ils s'abandonnoient à toute sorte de débauches. Voici ce que dit S. Irénée, parlant de Simon & de son Hélène. Ils enseignent, *dit-il*, que ceux qui espèrent en eux ne doivent point se soucier des Prophètes, & que comme libres ils peuvent faire tout ce qu'il leur plaît. Que les hommes sont sauvés par sa grace (*de Simon*) & non par de bonnes œuvres; qu'il n'y a point d'actions justes en elles-mêmes, mais par accident; & que ce sont les Anges fabricateurs du Monde, qui ont assujetti les hommes à des préceptes.

Iren. L. I. C. XX. p. 95. & C. XXIII. 27.

De-là S. Jean retourne au commandement de la charité & de l'amour fraternel, mais d'une charité efficace, réelle & semblable à celle de J. C.: il fait même envisager la haine du prochain, non seulement comme un état de mort, mais comme une espèce de meurtre, appliquant à ce sujet l'exemple de Caïn. Ces fréquens retours à la charité découvrent tout ensemble, & le caractère de S. Jean, & la nécessité de cette vertu. Mais ils font comprendre aussi, qu'il y avoit alors parmi ces Chrétiens-là, comme parmi ceux d'entre les Corinthiens, & parmi ceux à qui écrit S. Jaques, des divisions & des animosités, entretenues sans doute par les faux Docteurs. On sait qu'il n'y a point de haines plus violentes, que celles qui ont la Religion pour prétexte: mais S. Jean fait voir que ce ne peut être qu'une fausse Religion, & qu'il n'y a que celle qui nous inspire l'amour fraternel, & les autres bonnes œuvres dont elle est le principe, qui puisse nous rendre agréables à Dieu, & nous faire trouver grace devant son Tribunal. C'est le sujet du Chap. III.

Le quatrième Chap. roule à peu près sur les mêmes sujets, savoir 1. *sur les fausses doctrines, sur le soin qu'il faut prendre d'examiner les esprits, sur le caractère par lequel on connoit la vraie doctrine d'avec la fausse, la doctrine Apostolique d'avec l'Anti-Christianisme, c'est de confesser l'incarnation de J. C. Il y a ceci de particulier dans ce Chapitre, que S. Jean appelle les faux Docteurs & les fausses Doctrines du nom d'*Esprits; *sans doute, parce que ces gens-là se vantoient d'avoir un esprit supérieur aux Prophètes & aux Apôtres, & qu'ils débitoient des extravagances, toutes différentes les unes des autres, sur le sujet du S. Esprit, comme cela paroît par S. Irénée, Clément d'Alexandrie, Théodoret, S. Epiphane &c.* 2. *Sur la charité, où il revient au vs.* 7. *& dont il appuie le devoir sur l'amour que Dieu nous a*

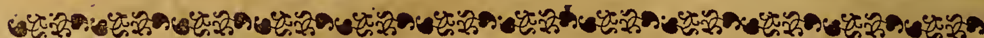
té-

témoigné dans l'envoi de son Fils, & sur le caractère de Dieu même qui est charité.

Le Chap. V. est le plus dogmatique, quoique le dogme y soit aussi entremêlé d'exhortations à la sainteté & à la charité. Il fait d'abord envisager la foi en J. C. comme un puissant engagement à aimer Dieu, à garder ses commandemens, & à surmonter toutes les tentations du monde. Afin de fortifier les Fidèles dans cette foi, il présente J. C. sous les caractères les plus intéressans, en disant qu'il est venu par eau & par sang, sur quoi on peut voir les notes; & que sans cette foi jointe aux bonnes œuvres, il est impossible d'obtenir la vie éternelle, vs. 11, 12, 13. Ensuite il prouve ce qu'il a enseigné touchant J. C. par six témoins irréprochables, savoir trois dans le Ciel, & trois sur la Terre, vs. 7, 8. Au reste, le vs. 7. est contesté par quelques Sectaires, parce qu'il ne se trouve point dans plusieurs anciens Manuscrits Grecs, non plus que dans les anciennes Versions, & qu'il n'est point allégué par ceux d'entre les Pères Grecs & Latins qui ont réfuté les Ariens. Mais c'est-là une discussion dans laquelle les bornes d'une Préface ne nous permettent pas d'entrer, & il suffit de renvoyer là-dessus à la Dissertation que le Docteur Mill a insérée dans son N. Testament d'Oxford imprimé en 1707. Ce Docteur, qui soutient l'authenticité de ce passage, a exposé les raisons pour & contre avec autant de bonne-foi que d'exactitude. Dans le reste de ce Chapitre l'Apôtre montre, qu'il n'y a que la foi en J. C. qui nous puisse faire approcher de Dieu avec confiance d'être exaucés dans nos prières. Ce qui le fait passer au devoir de prier les uns pour les autres, afin d'obtenir le pardon des péchés les uns des autres. Il distingue deux sortes de péchés, savoir le péché à mort, & le péché qui n'est point à mort: il fait espérer que Dieu accordera à la prière la rémission de ce dernier, mais il ne dit point qu'il faille prier pour l'autre, quoiqu'il ne le défende pas non plus. Cet endroit est obscur, & c'est un de ceux que l'on entendroit mieux, si l'on étoit proche du tems des Apôtres, ou si l'on avoit une histoire exacte de ce siècle-là. On peut voir les notes. L'Epître finit par une exhortation à éviter l'Idolatrie: exhortation qui convient fort bien à des Chrétiens, qui vivoient parmi des Gentils, & parmi des Hérétiques, qui ne faisoient aucune difficulté de manger des choses sacrifiées aux Idoles, & même d'idolatrer pour éviter le martyre, comme on le peut voir aussi dans la note.



I. EPITRE CATHOLIQUE DE SAINT JEAN APOTRE.



CHAPITRE I.

Les Apôtres témoins oculaires de ce qu'ils annoncent de la Parole de vie. Communion des Fidèles avec le Père & le Fils, d'où résulte toute leur joie & tout leur bonheur. 1-4. *Dieu est lumière; lumière & ténèbres incompatibles. Point de communion avec Dieu dans les ténèbres du vice.* 5-7. *Tout homme pécheur. Illusion & imposture de ceux qui le nient. Dieu miséricordieux envers les pécheurs repentans.* 8-10.

1 NOUS vous annonçons touchant la Parole de vie, ce qui étoit dès le commencement, ce que nous avons ouï, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, & ce que nous avons touché de
nos mains; 2 car la Vie a été manifestée. Nous l'avons vue, & nous en
ren-

CHAP. I. ℣. 1. Matth. XIII. 16. Luc XXIV. 39. Jean I. 1, 14. XX. 27. Act. IV. 20. II. Pier. I. 16. Ci-dessous II. 13. IV. 14. Apoc. XIX. 13. ℣. 2. Jean I. 4, 14. III. 13. VII. 34. XI. 25. XIV. 6. XXI. 24. Act. II. 32. III. 15. V. 32. X. 41. Rom. XVI. 26. Col. I. 26. I. Tim. III. 16. II. Tim. I. 10. Tit. I. 2. Ci-dessous III. 5. IV. 14. V. 11, 20.

CHAP. I. ℣. 1. *Nous.*] Comme c'est ici une Lettre, dont le stile doit être familier, il n'y a pas d'apparence que S. Jean se serve du pluriel à la manière des Orateurs. Il est plus vraisemblable qu'il parle en son nom, & au nom des autres Apôtres, par opposition aux faux Docteurs & Hérétiques de ce tems-là qui débitoient sur la *Parole*, sur le *Messie*, sur la *Divinité*, sur le *Père*, sur le *Fils*, & sur toute la Religion des opinions monstrueuses, s'ingérant *en des choses qu'ils n'avoient point vues.* Col. II. 18. C'est ce qui paroît par-tout dans S. Irénée, & qu'on verra plus en détail dans la suite.

La Parole de vie.] Voyez Jean I. 4. *En elle étoit la vie*; & Act. V. 20. XIII. 26. & Phil. II. 16. où l'Evangile est appellé la Parole de vie, & la Parole de salut. Cela se doit donc entendre & de J. C. lui-même & de son Evangile, dont la publication a été accompagnée de tous les caractères de certitude marqués dans ce verset.

Dès le commencement.] Voyez Jean I. 1. Cela peut, & même se doit entendre aussi de la Doctrine que ces anciens Hérétiques avoient altérée. Voyez ci-dessous II. 24.

Contemplé.] Vu & considéré mille & mille fois avec exactitude & avec loisir, aussi-bien qu'avec admiration.

Touché.] Voyez Luc XXIV. 39. ce qui se doit entendre aussi des miracles de J. C. On peut aussi l'entendre figurément, pour exprimer la certitude de la connoissance.

℣. 2. *La Vie.*] C'est J. C. qui est l'Auteur de la vie éternelle. Jean I. 4. S. Irénée nous apprend que les Gnostiques, qui selon lui étoient une branche des Simoniens & des Nicolaïtes, faisoient de la *Parole* & de la *Vie* deux personnes différentes. Il semble que S. Jean dise ici par opposition à ces rêveries, que la Parole & la Vie c'est J. C. Voyez Iren. I. 20, 33. & III. 11.

Nous l'avons vue.] S. Jean l'avoit déja dit
dans

rendons témoignage, vous annonçant cette Vie éternelle qui étoit avec le
Père, & qui s'eſt montrée à nous. 3 Nous vous annonçons, *dis-je*, ce que
nous avons vu, & ce que nous avons ouï, afin que vous jouïſſiez auſſi de
la même communion que nous: or pour nous, nous avons communion a-
vec le Père & avec Jesus-Christ ſon Fils. 4 Et nous vous écrivons
ces choſes, afin que votre joie ſoit parfaite.
5 Voici donc la doctrine que nous avons apriſe de lui, & que nous vous
annonçons. C'eſt que Dieu eſt Lumière, & qu'il n'y a point en lui de té-
nèbres. 6 Si nous diſons que nous avons communion avec lui, & que ce-
pendant nous marchions dans les ténèbres, nous mentons & nous n'agiſſons
pas droitement. 7 Mais ſi nous marchons dans la lumière, comme il eſt
lui-même dans la lumière, nous avons communion enſemble, & le ſang de
Jesus-Christ ſon Fils nous purifie de tout péché.

8 *Car*

℣. 3. Jean XV. 10. XVII. 21. I. Cor. I. 9. ℣. 4. Jean XV. 11. XVI. 24. II. Jean vſ. 12. ℣. 5. Jean I. 9. VIII. 12. IX. 5. XII. 35, 36. Ci-deſſous III. 11. ℣. 6. II. Cor. VI. 14. Ci-deſſous II. 4. ℣. 7. I. Cor. VI. 11. Héb. IX. 14. I. Pier. I. 19. Apoc. I. 5. Ci deſſous II. 2, 12, 24.

dans le verſet précédent. Ces répétitions lui ſont ordinaires, comme on le verra dans la ſuite; & il en uſoit ſans doute pour appuyer davantage ce qu'il enſeignoit, & pour en marquer l'importance & la certitude.

Avec le Père.] Les Hérétiques dont on vient de parler donnoient une différente origine à la Parole & à la Vie. Voyez Jean I. 1.

Montrée à nous.] Ce ne ſont point de pures ſuppoſitions, comme celles des Hérétiques: ce ſont des choſes de fait, dont nous ſommes témoins oculaires.

℣. 3. *Or pour nous.*] C'eſt la force des termes de l'Original, ce qui renferme un puiſſant motif aux fidèles à ne point ſe ſéparer des Apôtres. Le ſens eſt: Afin que tous enſemble nous ayons communion avec le Père & avec J. C. On ne peut être uni à Dieu que par J. C., & on ne peut être uni à J. C. qu'en ſe tenant à la Doctrine des Apôtres.

℣. 4. *Ces choſes.*] Tant ce qui ſuit, que ce qui précède.

Votre.] D'autres, *Notre*.

Joie.] Cela ſignifie auſſi le bonheur. C'eſt la joie qui naît de l'eſpérance de l'immortalité bienheureuſe, & le bonheur de la poſſeſſion auquel on parvient par la ſainteté, comme l'Apôtre va l'enſeigner.

℣. 5. *La Doctrine.*] Le mot Grec ſignifie proprement *la promeſſe*; mais il ſignifie auſſi une choſe qu'*on annonce*, *qu'on déclare*, comme il y a dans quelques Manuſcrits & dans la Vulgate.

De lui.] C'eſt J. C. dont parle S. Jean au ℣. précédent.

Lumière.] Dans les Livres ſacrés & ſur-tout dans S. Jean, *la lumière* ſe prend pour la pureté de la vie & pour la ſainteté. Voyez Matth. V. 16. Luc XVI. 8. II Cor. VI. 14. Il paroît par la ſuite que c'eſt dans ce ſens qu'il faut prendre ici ce mot, comme celui de *ténèbres* pour les vices, & l'impureté.

℣. 6. *Si nous diſons.*] C'eſt-à-dire, *Si quelqu'un dit.*

Que nous marchions.] Que nous vivions dans les habitudes & ſous la domination du péché.

Nous mentons.] C'eſt-à-dire, que c'eſt une contradiction manifeſte, & que nos actions démentent nos paroles.

Nous n'agiſſons.] Grec, *nous ne faiſons pas la vérité.* C'eſt un Hébraïſme pour dire, faire ce qui eſt juſte & droit. Voyez Zach. XVIII. 9. & Jean III. 2. C'eſt-à-dire, que nous n'agiſſons pas conſéquemment.

℣. 7. *Dans la lumière, comme il eſt.*] C'eſt-à-dire, ſi nous vivons ſaintement, comme il eſt lui-même la Sainteté. C'eſt un *comme* de comparaiſon, & non d'égalité.

Enſemble.] Gr. *les uns avec les autres*, c'eſt-à-dire, les fidèles avec Dieu, & Dieu avec les fidèles. C'eſt un parallèle bien glorieux. Quelques MSS. ont *avec lui*.

Nous purifie.] Autr. *nous purifiera.* La mort de J. C. n'a d'efficace que ſous la condition de la ſainteté.

8 *Car* si nous disons que nous ne sommes coupables d'aucun péché, nous nous séduisons nous-mêmes, & nous ne disons point la vérité. 9 *Mais* si nous confessons nos péchés, comme il est fidèle & juste, il nous les pardonnera, & nous purifiera de toute iniquité. 10 Si nous disons que nous n'avons point péché, nous le faisons menteur, & sa Parole n'est point en nous.



CHAPITRE II.

J. C. Avocat des pécheurs repentans, & victime pour le péché. Vraie connoissance de J. C. inséparable de l'observation de ses Commandemens. 1. *La Sainteté, caractère de l'union avec J. C. & du vrai Christianisme.* 2-6. *La Sainteté en général, & la Charité en particulier, est un Commandement ancien & nouveau tout ensemble. La haine du prochain incompatible avec le Christianisme, l'amour fraternel en est le caractère.* 7-11. *Divers motifs à écrire tant aux jeunes qu'aux vieux.* 12-14. *Amour du monde défendu. Caractères de la mondanité, instabilité du monde, bonheur éternel du Fidèle.* 15-17. *Origine de l'Antichristianisme. Plusieurs Ante-Christs du tems de S. Jean. Ce sont de faux Frères sortis du sein de l'Eglise. Ante-Christ est celui qui nie que* JESUS *est le Messie, & qui renonce par-là le Père & le Fils tout ensemble.* 18, 19. *Onction spirituelle. Le S. Esprit enseigne aux Fidèles tout ce qui est nécessaire à salut. Les assure de la vie éternelle sous la condition de la Sainteté.* 20-29.

1 MES

℣. 8. I. Rois VIII. 46. II. Chron. VI. 36. Job IX. 2. XV. 14. XXV. 4. Prov. XX. 9. Eccléf. VII. 20. Jaq. III. 2. ℣. 9. Pf. XXXII. 5. LI. 1. Prov. XXVIII. 13. Eccléfiaftiq. IV. 26.

℣. 8. *Car.*] On a suppléé le *car* pour lier ce verset avec la fin du précédent. Le stile de S. Jean est extrêmement coupé.

Nous ne sommes coupables.] Gr. *nous n'avons point de péché:* dans le stile de S. Jean *avoir un péché*, ou, *pécher*, c'est être coupable. Voyez Jean IX. 41. XV. 22. Au reste, il semble que S. Jean attaque ici la Doctrine sale & impie de Simon & de ses Disciples aussi-bien que des Nicolaïtes, qui enseignoient que le péché étoit une chose indifférente. Voyez Irenée I. 20.

Nous nous séduisons nous-mêmes.] Volontairement.

Nous ne disons point la vérité.] Gr. *la vérité n'est point en nous;* nous trahissons les lumières de notre conscience.

℣. 9. *Mais.*] On a suppléé ce *mais* par la même raison de la liaison.

Confessons nos péchés.] Devant Dieu, comme il paroîtra par la suite. C'est la reconnoissance intérieure de l'état de condamnation & de péché où nous sommes naturellement. Dans le stile de l'Ecriture la confession renferme la repentance. Pf. XXXII. 5.

Juste.] C'est-à-dire, équitable, clément, doux, miséricordieux; comme se prend le mot de *justice* en plusieurs endroits de l'Ecriture. Voyez Exod. XXXIV. 7. conférant l'Hébreu avec les LXX. Pf. CXII. 9. & la note sur Matth. I. 19.

Purifiera.] Nous déclarera purs, nous traitera comme tels, & nous préservera du péché par sa grace. Héb. IX. 14.

℣. 10. *Nous le faisons menteur.*] Autant qu'en nous est.

Sa Parole n'est point.] Nous ne sommes pas persuadés de la vérité de la Parole de Dieu qui dit par-tout que tous les hommes sont pécheurs, & qu'il a envoyé son Fils pour les racheter, & son Esprit pour les sanctifier. Jean V. 18.

CHAP. II. ℣. 1. *Mes chers enfans.*] Gr. *Mes petits enfans.* Terme d'affection fort convenable à un Apôtre qui avoit engendré les fidèles à J. C. I. Cor. IV. 15, 16, 17. & à un Apôtre fort âgé, tel qu'étoit S. Jean.

Ces choses.] Tant ce qui a précédé, que ce qui suit.

Afin que vous ne péchiez point.] La doctrine de l'Evangile est toute pleine de motifs pour détourner les hommes du péché, & même la Miséricorde Divine envers les pécheurs en est un très puissant, parce que l'abus en sera sévèrement puni. Cela se peut rapporter aussi ci-dessus I 5, 6, 7.

Avocat.] Gr. *Paraclet.* C'est-à-dire, Médiateur & Intercesseur. Voyez sur ce mot Jean XIV. 16. XV. 26. Rom. VIII. 34.

Le Juste.] Dont la justice & la sainteté rendent

1 MEs chers Enfans, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez
point. Que si néanmoins quelqu'un pèche, nous avons pour Avocat
auprès du Père, JESUS-CHRIST le juste. 2 Car il est la victime qui a
expié nos péchés, & non seulement les nôtres, mais aussi ceux de tout le
monde. 3 Or nous sommes assurés que nous le connoissons, lorsque nous
gardons ses commandemens. 4 Celui qui dit qu'il le connoit, & qui ne gar-
de pas ses commandemens, est un menteur, & il ne dit point la vérité. 5 Mais
celui qui observe ses commandemens, aime Dieu d'un véritable & d'un par-
fait amour; & c'est à cela que nous connoissons que nous sommes en lui.
6 Celui qui dit qu'il demeure en JESUS-CHRIST, doit vivre comme JE-
SUS-CHRIST a vécu.
7 *Mes* Frères, ce que je vous écris n'est point un commandement nouveau,
c'est un commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement: ce
commandement ancien, c'est la Parole qui vous a été annoncée dès le com-
men-

CHAP. II. ℣. 1. Rom. VIII. 34. I. Tim. II. 5. Héb. VII. 24, 25. IX. 24. I. Pier. III. 18. I. Jean I. 5. III. 7, 18. IV. 4. V. 21. ℣. 2. Jean I. 29. IV. 42. XI. 51. Rom. III. 25. II. Cor. V. 18. Col. I. 20. Héb. II. 17. I. Jean I. 7. IV. 10, 14. ℣. 4. I. Jean I. 6. IV. 20. ℣. 5. Jean XIII. 35. XIV. 21, 23. Jean IV. 12, 13. ℣. 6. Jean XIII. 15. XV. 4, 5, 10. I. Pier. II. 21. ℣. 7. I. Jean III. 11. II. Jean ℣. 5.

dent l'intercession souverainement efficace. Voyez Héb. VII. 26, 27. I. Pier. III. 18. On peut l'entendre aussi de la miséricorde, comme ci-dessus I. 9. & Héb. II. 17.

℣. 2. *Il est la victime.*] Gr. *il est la propitiation.* Voyez Rom. III. 25. Héb. IX. 5. C'est une allusion à l'Arche, dont le dessus étoit appellé *Propitiatoire.*

℣. 3. *Or.*] Comme S. Jean vient de dire que J. C a expié les péchés de tout le monde, il dit ici, sous quelle condition il l'a fait; afin que le pécheur ne se flatte point de l'impunité de ses crimes, sous ombre du sacrifice de J. C.

Nous le connoissons.] C'est-à-dire, que nous le reconnoissons pour notre Maitre, que nous sommes vraiment ses Disciples & que nous lui appartenons. La connoissance emporte ici l'amour, & un sincère attachement, en un mot une connoissance pratique & salutaire. Voyez Jérém. XXV. 16. & Jean XVII. 3.

℣. 4. *Ne garde point ses commandemens.*] Les Nicolaïtes & les Gnostiques prétendoient concilier la Religion Chrétienne avec l'abandon à toutes sortes de vices. Iren. I. 2, 7.

Est un menteur, & il ne dit point la vérité.] Gr. *la vérité n'est point en lui.* S. Jean dit la même chose en deux manières, pour en marquer l'importance & pour la mieux inculquer. Voyez de semblables façons de parler, Deutér. XXX. 3, 6. I. Sam. I. 11. Jean Evang. I. 20. XX. 27. ci-dessus ℣. 6. & plus bas ℣. 14.

℣. 5. *Ses commandemens.*] Gr. *sa Parole.* Mais il faut entendre ici cette partie de la Parole de Dieu qui exhorte à la pratique, comme au verset précédent.

Aime Dieu &c.] Gr. *l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui.*

Que nous sommes en lui.] En J. C. voyez le ℣. suivant. C'est la même chose que ce que S. Jean a appellé ci-dessous *connoitre J. C.* C'est être dans la communion de J. C., lui appartenir, être Chrétien.

℣. 6. *Demeure en J. C.*] C'est la même chose qu'*être en J. C.* C'est-à-dire, celui qui se dit Chrétien. Cette expression *demeurer* se prend en plusieurs sens dans le stile de S. Jean, mais pour l'ordinaire elle signifie être quelque part, ou à quelqu'un, ou à quelque chose, d'une manière efficace & durable. Voyez Jean VI. 56.

℣. 7. *Ce que je vous écris.*] Cela se peut rapporter & au verset précédent, où il est dit que les vrais Disciples de J. C. doivent vivre comme lui, & aux ℣. suivans.

Nouveau.] Voyez la note sur Jean XIII. 34.

Dès le commencement.] Dès le commencement de la vocation à l'Evangile. Voyez Jean XIV. 23, 24.

La Parole.] Tout l'Evangile se rapporte à l'i-
mi-

mencement. [8] Je vous écris pourtant un commandement nouveau, qui est
vrai par rapport à lui & par rapport à vous, parce que les ténèbres sont passées,
& que la vraie lumière luit maintenant. [9] Celui qui dit qu'il est dans la lu-
mière, & qui cependant hait son frère, est encore dans les ténèbres. [10] Celui
qui aime son frère, habite dans la lumière, & il ne sauroit broncher. [11] Mais
celui qui hait son frère, est dans les ténèbres, il marche dans les ténèbres, &
il ne sait où il va, parce que les ténèbres l'empêchent de voir.
[12] Mes Enfans, je vous écris, parce que vos péchés vous sont pardonnés,
au Nom de JESUS-CHRIST. [13] Pères, je vous écris, parce que vous a-
vez connu celui qui étoit dès le commencement. Je vous écris, jeunes gens,
parce que vous avez vaincu le malin *Esprit*. Je vous écris, petits enfans, par-
ce

℣. 8. Jean I. 9. VIII. 12. XII. 35. XIII. 34. XV. 12. Rom. XIII. 12. Eph. V. 8. I. Thess. V. 5, 8. I. Jean I. 7. ℣. 9. I. Cor. XIII. 2. II. Pier. I. 19. I. Jean III. 14, 15. ℣. 10. Jean XII. 35. II. Pier. I. 10. ℣. 11. I. Jean III. 14. Lévit. XIX. 7. Sap. II. 21. Jean XII. 35. ℣. 12. Luc XXIV. 47. Act. IV. 12. X. 43. XIII. 38. Ci-dessus I. 7. ℣. 13. Ci-dessus I. 1.

mitation de J. C., sur-tout à la charité & à l'amour fraternel dont il est parlé dans la suite.

℣. 8. *Pourtant.*] Gr. *derechef.* C'est un correctif pour dire: Il est pourtant en quelque sorte nouveau, soit par rapport à J. C. qui a renouvellé le commandement de la charité & qui l'a appellé nouveau, Jean XIII. 34. soit par rapport à vous qui êtes régénérés depuis peu, & à qui il a été renouvellé.

Luit maintenant.] Dans le monde depuis la venue de J. C. & dans vos cœurs depuis votre conversion.

℣. 9. *Qu'il est dans la lumière.*] Qui se vante d'être Chrétien & Disciple de J. C. qui est la vraie lumière. Jean I. 5. III. 19. XII. 35.

Son frère.] *Frère*, c'est-à-dire Chrétien, comme I. Cor. V. 11. I. Tim. VI. 2. II. Thess. III. 6, 15. La Religion Chrétienne qui ordonne d'aimer ses ennemis défend à plus forte raison de haïr ses frères.

℣. 10. *Habite dans la lumière.*] Gr. *demeure*, ce qui signifie souvent *loger*. Voyez Jean I. 40.

Il ne sauroit broncher.] Gr. *Il n'y a point de scandale en lui.* Voyez Ps. CXIX. 165. En Grec un *scandale* c'est un obstacle & une pierre d'achoppement; c'est donc à dire, que la charité comme une lumière vive éclaire toutes ses démarches. Sur le sens du mot *Scandale*, voyez les notes sur Matth. XIII. 41. XVI. 23. XVIII. 7.

℣. 11. *De voir.*] La colère & la haine sont des passions qui aveuglent.

℣. 12. *Enfans.*] C'est ainsi que J. C. appelloit ses Disciples Jean XXI. 5. Cela peut s'adresser à des personnes peu avancées dans la foi, que S. Jean veut encourager à la piété par la considération des bienfaits de Dieu & de sa miséricorde. Ce peut être aussi une désignation générale & un terme de tendresse & d'affection, où sont compris & les vieillards & les jeunes gens, & généralement tous ceux que l'Apôtre a enfantés en J. C. comme ℣. 1.

Au nom de.] Autr. *par le nom de*, c'est-à-dire, de J. C. & de la profession sincère que vous faites de croire en lui.

De Jésus-Christ.] Gr. *de lui.*

℣. 13. *Pères.*] A présent l'Apôtre s'adresse aux différens âges. Il touche les vieillards & les personnes plus avancées en connoissance aussi-bien qu'en âge, par la considération de leur expérience & de leurs lumières.

Avez connu.] Parce qu'il y a longtems que vous faites profession de croire en J. C. & que cette Doctrine qui vous a été annoncée dès le commencement, doit avoir fait en vous de profondes racines.

Dès le commencement.] Voyez sur Jean I. 1. C'est une allusion au titre de Père. Ils ont connu celui qui est ancien.

Jeunes gens.] Il encourage les jeunes gens par la considération de leur force & de leur vigueur. Voyez le ℣. suivant.

Vaincu le malin.] Les passions & les vices qui sont les œuvres du malin, qui nous est représenté dans l'Ecriture, comme un ennemi toujours armé pour faire la guerre aux fidèles. Eph. VI. 11, 12.

Petits enfans.] Ce sont ceux d'un âge moins avancé que les jeunes gens, mais pourtant capables d'instruction. Les Catéchumènes.

Connu le Père.] Parce que vous avez en Dieu un Père plein de bonté & de miséricorde, qui vous offre par son Fils la remission de vos péchés,

ce que vous avez connu le Père. 14 Pères, je vous ai écrit, parce que vous a-
vez connu celui qui étoit dès le commencement. Je vous ai écrit, jeunes gens,
parce que vous êtes forts, que la Parole de Dieu demeure en vous, & que vous
avez vaincu le malin *Esprit.*

15 N'aimez point le Monde, ni les choses qui sont dans le Monde: si quel-
qu'un aime le Monde, l'amour du Père n'est point en lui. 16 Car tout ce qui
est dans le Monde, comme la convoitise de la chair, la convoitise des yeux,
& l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais du Monde. 17 Or le
Monde passe, & sa convoitise; mais celui qui fait la volonté de Dieu, demeure
éternellement.

18 Mes petits Enfans, nous sommes au dernier tems; & comme vous avez
ouï dire que l'Ante-Christ viendra, aussi y a-t-il dès maintenant plusieurs Ante-

℣. 14. Eph. VI. 10. I. Pier. V. 9. Ci-dessous IV. 4. ℣. 15. Matth. VI. 24. Luc XVI. 13. Rom. XII. 2. Gal. I. 10. Jaq. IV. 4. ℣. 17. Ps. XC. 10. Esai. XL. 6. I. Cor. VII. 31. Jaq. I. 10. IV. 14. I. Pier. I. 24. ℣. 18. Matt. XXIV. 5, 24. Marc XIII. 6, 22. Luc XXI. 8. Jean V. 43. Act. XX. 29. II. Thess. II. 3. I. Tim. IV. 1. II. Tim. III. 1. Héb. I. 1. II. Pier. II. 1. Ci-dessous IV. 3. II. Jean vs. 7.

chés, pourvu que vous vous convertissiez sincèrement. Voyez ℣. 12.

℣. 14. *Pères, je vous* &c.] Cette répétition sert à faire voir l'importance de ces avertissemens Apostoliques. Voyez la note sur le ℣. 4.

Demeure.] C'est-à-dire, qu'elle y est profondément gravée, pour les armer contre les attaques du Démon.

℣. 15. *Le monde.*] C'est-à-dire, le monde corrompu, qui fait la plus grande partie du monde.

Les choses qui sont.] C'est-à-dire, les mauvaises coutumes & les passions qui y règnent. Il n'est pas même permis d'aimer les choses du monde les plus innocentes d'un amour déréglé, qui ne soit pas réglé par la volonté de Dieu, & subordonné à l'amour que nous devons à Dieu par dessus toutes choses.

L'amour du Père n'est point en lui.] C'est-à-dire. Il n'aime point Dieu. Matth. VI. 24. Jaq. IV. 4.

℣. 16. *Tout ce qui est dans le monde.*] C'est-à-dire, ce qui y règne le plus.

La convoitise de la chair.] C'est la volupté, les excès de l'incontinence & de l'intempérance, en général tous les plaisirs criminels.

La convoitise des yeux.] C'est l'avarice. Voyez Prov. XXVII. 20. Eccl. IV. 8. V. 11. On peut comprendre ici la jalousie, le desir de posséder tout ce qui plait aux yeux, & les mauvaises voies pour avoir le bien d'autrui.

L'orgueil.] C'est le faste, l'ambition, la vanité, la présomption & l'arrogance. On trouve au reste dans Philon, contemporain de S. Jean, une sentence à peu près pareille. *Phil. in Decal.* p. 590.

Ne vient point du Père, mais du Monde.] Les Hérétiques dont on a déja parlé enseignoient que le Monde n'étoit pas l'ouvrage de Dieu le Père, mais des Anges, ou de quelque autre Puissance qu'ils imaginoient. S. Jean enseigne ici, que quoique le Monde soit l'ouvrage de Dieu, il n'est point l'auteur des vices du Monde, qui sont l'ouvrage de la malice des hommes. Voyez Jaq. I. 13, 14. & Irénée, L. I.

℣. 17. *Le monde passe & sa convoitise.*] C'est le Monde même, qui est périssable de sa nature; & les mondains, dont les voluptés ne sauroient durer plus que leur vie qui est courte.

Sa convoitise.] Ce sont & les objets de la convoitise & la convoitise elle-même. I. Cor. VI. 13.

Demeure éternellement.] C'est-à-dire, vivra éternellement. Voyez Jean VI. 57, 58. VIII. 35. XII. 34.

℣. 18. *Au dernier tems.*] Voyez les notes sur I. Tim. IV. 1. & II. Tim. III. 1.

Comme vous avez ouï dire.] Voyez Matth. XXIV. 2. Act. XX. 29, 30. II. Thess. II. 34. I. Tim. IV. 1. II. Pier. III. 3.

Que l'Ante-Christ viendra.] Autr. *qu'il doit venir un Ante-Christ.* Le mot *Ante-Christ* signifie adversaire de Christ, faux Christ, faux Prophète, soit qu'il se vante d'être le Christ, soit qu'il répande des doctrines pernicieuses contre la doctrine & la personne même de J. C. Voyez II. Thess. II. 4.

Plusieurs Ante-Christs.] Il paroît par l'Histoire Ecclésiastique que dès-lors il se tramoit, sous le masque du Christianisme, une révolte contre l'Evangile & contre la Doctrine & la personne de J. C. les uns soutenant qu'il n'étoit pas le

te-Chriſts, à quoi nous connoiſſons que nous ſommes au dernier tems. 19 Ils
ſont ſortis d'entre nous, mais ils n'étoient pas d'entre nous; car s'ils euſſent
été d'entre nous, ils ſeroient demeurés avec nous: mais cela eſt arrivé, afin
qu'il parût que tous ces gens-là ne ſont pas des nôtres.
20 Mais pour vous qui avez reçu l'onction de la part du Saint, vous ſavez
toutes choſes. 21 Je ne vous écris point comme à des gens qui ne connoiſſent
pas la vérité, mais *au contraire*, comme à des gens qui la connoiſſent, & qui
ſavent que nul menſonge ne peut venir de la vérité.
22 Y a-t-il un plus grand menteur, que celui qui nie que JESUS eſt le
CHRIST? Celui-là eſt l'Ante-Chriſt, qui nie le Père & le Fils. 23 Quicon-
que nie le Fils, ne reconnoit point le Père. 24 Tenez-vous inviolablement à
ce que vous avez appris dès le commencement; car ſi vous perſiſtez dans ce que
vous avez appris dès le commencement, vous demeurerez auſſi vous-mêmes
dans le Père & dans le Fils. 25 Or c'eſt ici la promeſſe qu'il nous a faite lui-
même, ſavoir, de nous donner la vie éternelle.
26 Je vous ai écrit ceci à cauſe de ceux qui tâchent de vous ſéduire. 27 Ce-
pen-

ỳ. 19. Deut. XIII. 13. Pſ. XLI. 10. Act. XX. 30. Matth. XXIV. 24. Jean VI. 37. X. 28. I. Cor. XI. 19. II. Tim. II. 19. ỳ. 20. Pſ. XLV. 8. CXXXIII. 2. Matt. XI. 25. Jean XIV. 26. XVI. 13. II. Cor. I. 21. Héb. I. 9. Ci-deſſous IV. 13. ỳ. 22. I. Jean IV. 3. II. Jean vſ. 7. ỳ. 23. Luc XII. 9. Jean VIII. 19. XIV. 9. XV. 23. II. Tim. II. 12. I. Jean IV. 15. ỳ. 24. Ci-deſſus I. 3. II. Jean vſ. 6. ỳ. 26. Ci-deſſous III. 7. IV. 6. ỳ. 27. Jérém. XXXI. 33, 34. Jean XIV. 26. XVI. 13. Héb. VIII. 10, 11.

le Meſſie, les autres attaquant ou ſa Divinité ou ſon Humanité, & enſeignant d'ailleurs des erreurs abominables par rapport aux mœurs, & entièrement deſtructives de la Religion Chrétienne. Tels étoient les Nicolaïtes, Simon & ſes Diſciples, comme Ménandre, Doſithée, Saturnin, Cérinthe, les Cérinthiens, les Carpocratiens, les Valentiniens, & en général tous les Gnoſtiques. Voyez là-deſſus Irénée preſque par-tout, & en particulier I 20, 25, 34. & III. 17, 18, 19, 20. Ces monſtres furent enfantés dès le tems de St. Jean. Voyez la Préface ſur l'Ep. aux Col. V. & I. Tim. IV. 1. & ſur II. Theſſ. II. 7.

ỳ. 19. *Sortis d'entre nous.*] C'eſt-à-dire, d'entre les Juifs, ou plutôt d'entre les Chrétiens même. Voyez Act. XV. 24. XX. 29, 30.

Ils n'étoient pas d'entre nous.] Ce n'étoient pas de vrais Iſraélites ni de vrais Chrétiens, car ils auroient compris que les Oracles qui concernoient le Meſſie convenoient à J. C.

Ne ſont pas des nôtres.] Sont de faux Chrétiens. Tous ceux qui ſont d'Iſrael ne ſont pourtant pas Iſrael. Rom. IX. 22.

ỳ. 20. *L'onction.*] C'eſt-à-dire, le St. Eſprit. Voyez Pſ. XLV 8. Héb. I. 9. L'envoi du S. Eſprit eſt attribué à J. C. Act. II. 33.

Du Saint.] C'eſt J. C. de la plénitude duquel les Fidèles ont puiſé, Jean I. 16. & qui eſt appellé le *Saint* par excellence, Act. III. 14. Apoc. I. 6. III. 7. & plus bas 27. On peut auſſi le rapporter au St. Eſprit.

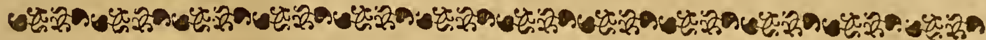
Vous ſavez toutes choſes.] Tout ce qui regarde l'eſſentiel de la Religion Chrétienne. D'autres, *vous êtes tous inſtruits.* Voyez de ſemblables façons de parler générales, qui doivent s'entendre avec limitation, I. Cor. IX. 22. & I. Theſſ. V. 21.

ỳ. 21. *Comme à des gens* &c.] Gr. *parce que vous ne connoiſſez pas la vérité, mais parce que vous la ſavez, & que tout menſonge n'eſt point de vérité.* Le menſonge, c'eſt la doctrine de ces impoſteurs qui ſe vantoient d'être inſpirés, & qui découvroient par leur doctrine qu'ils ne l'étoient point. La *Vérité*, c'eſt l'Evangile.

ỳ. 22. *Y a-t-il un plus grand menteur.*] Autr. *Qui eſt le menteur*, c'eſt-à-dire, *un inſigne menteur.*

Que JESUS *eſt le Chriſt.*] St. Irenée nous apprend que Cérinthe enſeignoit que JESUS étoit né de Joſeph & de Marie, que le CHRIST étoit deſcendu en JESUS lors de ſon baptême, que lors de ſa mort le CHRIST s'étoit retiré ſans avoir ſouffert, & qu'il n'y avoit que JESUS
qui

pendant comme l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, vous
n'avez pas besoin que personne vous enseigne. Puis donc que cette onction
vous instruit de tout, & qu'elle est véritable & exempte de mensonge, demeu-
rez en lui, selon qu'elle vous l'a enseigné.
28 Sur-tout maintenant, mes petits
Enfans, demeurez en lui, afin que quand il apparoîtra, nous puissions avoir de
la confiance, & que nous ne soyons point confus devant lui à son avénement.
29 Puisque vous savez qu'il est juste, sachez aussi que quiconque s'applique à
la justice, est né de lui.



CHAPITRE III.

Les Chrétiens Enfans de Dieu. Leur gloire n'est pas encore pleinement manifestée. Ils seront semblables à Dieu, & le verront comme il est. Cette espérance est un engagement à la sainteté. Le Christianisme incompatible avec l'habitude & la domination du péché. L'habitude & la domination du péché sont le caractère du Démon. J. C. est venu détruire les œuvres du Démon, & par conséquent le péché. 1-9. *Amour fraternel est le caractère des Enfans de Dieu. La haine est une espèce de meurtre. Exemple de Caïn. Le vrai caractère de la charité, c'est de donner tout ce qu'on a, & même sa vie pour ses frères. Exemple de J. C.* 10-18. *Force de la bonne & de la mauvaise conscience.* 19-21. *Communion avec Dieu par la pratique de ses Commandemens.* 22-24.

1 CON-

℣. 28. Marc VIII. 38. I. Jean III. 2. ℣. 29. I. Jean III. 7, 10.

qui fût ressuscité, & non pas le CHRIST. Voyez Irénée I. 25. III. 18. & Théodoret *Hæret. Fab.* Liv. II. c. 3. Voyez l'aversion de St. Jean pour Cérinthe, qu'il appelloit l'*ennemi de la Vérité*, Euseb. L. IV. 14.

Le Père & le Fils.] St. Irénée nous apprend qu'un certain Cerdon nioit que Dieu fût le Père de notre Seigneur J. C., ce qui étoit nier le Père & le Fils. Voyez Iren. L. I. 28. Cela se peut aussi rapporter à Cérinthe contemporain de St. Jean ; car en niant que JESUS fût le CHRIST, il nioit le Père aussi-bien que le Fils.

℣. 23. *Nie le Fils.*] Nie que JESUS est le Fils de Dieu & le Messie: voyez le ℣. précédent.

Ne reconnoit point.] Gr. *n'a point.* Voyez Luc X. 16. *Celui qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé.* Au reste, quelques Exemplaires manuscrits & imprimés, aussi-bien que la Vulgate, ajoutent ici, *quiconque confesse le Fils, confesse aussi le Père.*

℣. 24. *Vous demeurerez.*] Rien ne sera capable de vous ébranler dans la confession de l'un & de l'autre, & votre communion avec le Père & le Fils sera inviolable. Voyez le ℣. précédent.

℣. 26. *A cause.*] Autr. *touchant ce sujet.*

Qui tâchent de vous séduire.] Gr. *qui vous séduisent.* Il paroît par les versets 20, 21, & 27, que les faux Docteurs n'avoient jusqu'alors séduit les fidèles que d'intention.

℣. 27. *De lui.*] De J. C. à qui l'envoi du St. Esprit est attribué, Act. II. 33.

Instruit de tout.] Voyez la note sur le ℣. 20.

Vous n'avez pas besoin. C'est-à-dire, vous n'en auriez pas besoin, & ce que je dis est seulement pour vous fortifier. Ou, vous n'avez pas besoin d'autres Docteurs.

Véritable & exempte de mensonge.] Voyez ℣. 4.

Demeurez en lui selon qu'elle vous l'a enseigné.] Autr. *tenez-vous à ce qu'elle vous a enseigné.* On peut traduire aussi, *vous demeurerez en lui*, ce qui est une promesse, comme ci-dessous ℣. 24.

℣. 28. *Devant lui.*] Autr. *par lui.* L'expression de l'Original signifie, ou recevoir de la confusion, ou en donner. J. C. dit, Marc VIII. 37., qu'il aura honte dans sa gloire, de ceux qui auront honte de lui dans le Monde.

℣. 29. *Qu'il est juste.*] C'est-à-dire, *Saint.*

La justice.] *La sainteté.*

Né de lui.] Les Fidèles sont Enfans de Dieu de deux manières, & par adoption, & par l'imi-

1 CONSIDEREZ combien eſt grand l'amour que le Père nous a té-
moigné de vouloir que nous ſoyons appellés Enfans de Dieu. C'eſt
pour cela que le Monde ne nous connoit point, parce qu'il ne connoit pas
Dieu. 2 *Mes* chers *Frères*, nous ſommes bien dès à préſent Enfans de Dieu,
quoique ce que nous ſerons *un jour* ne ſoit pas encore manifeſté. Mais
nous ſavons que quand cette manifeſtation arrivera, nous ſerons ſemblables à
lui, parce que nous le verrons tel qu'il eſt. 3 Et il faut que quiconque a
cette eſpérance en lui, ſe ſanctifie comme il eſt ſaint. 4 Quiconque pèche
commet iniquité, car le péché eſt une iniquité. 5 Or vous ſavez que *Jé-
ſus-Chriſt* a paru pour ôter nos péchés, & qu'il n'y a point en lui de péché.
6 Quiconque demeure en lui, ne pèche point; quiconque pèche, ne l'a point
vu, & ne l'a point connu. 7 *Mes* chers Enfans, que perſonne ne vous ſé-
duiſe: il n'y a que celui qui s'adonne à la juſtice, qui ſoit juſte, comme
JE-

CHAP. III. ℣. 1. Matt. V. 9, 45. Jean I. 12. XV. 18. XVI. 3. XVII. 25. ℣. 2. Job XIX. 26. Pſ. XVI 11. Eſai. LVI. 5. Matt. V. 8. Jean XIV. 21. Rom. VIII. 15. XVIII. 29. I. Cor. XIII. 12. XV. 49. II. Cor. IV. 17. V. 7. Gal. III. 26. IV. 6. Phil. III. 21. Col. III. 4. I. Pier. I. 23. II. 2. II. Pier. I. 4. Ci-deſſous IV. 6. V. 1, 18. ℣. 3. Héb. VII. 26. XII. 14. Ci deſſous IV. 17. ℣. 4. I. Jean V. 17. ℣. 5. Eſai. LIII. 4, 9. Luc XXIII. 41. Jean VIII. 46. XIV. 30. II. Cor. V. 21. I. Tim. I. 15. Tit. II. 14. Héb. I. 3. IV. 15. VII. 26. IX. 26. I. Pier. II. 22, 24. I. Jean I. 7. IV. 9. ℣. 6. I. Jean II. 4. IV. 8. III. Jean vſ. 11. ℣. 7. Ezéch. XVIII. 9. I. Jean II. 1, 12, 26, 29. III. 10. IV. 1, 6. V. 21. II. Jean vſ. 7, 8.

tation de ſes vertus. Voyez II. Pierre I. 4.

CHAP. III. ℣. 1. *Appellés.*] C'eſt-à-dire, que nous ſoyons en effet. Voyez Matth. V. 9. La Vulgate & pluſieurs anciens Manuſcrits Grecs ajoutent, *& que nous ſoyons.* Voyez la note ſur Jean I. 12.

Ne nous connoit point.] Ne nous aime point, ou ne nous reconnoit pas pour Enfans de Dieu.

Parce qu'il ne connoit pas Dieu.] Si le Monde connoiſſoit Dieu, il reconnoitroit ſon image dans les Chrétiens par la ſainteté de leurs mœurs. Voyez ci-deſſus II. 5, 29. & il les aimeroit en qualité d'Enfans de Dieu.

℣. 2. *Nous ſommes bien dès à préſent.*] C'eſt-à-dire, de droit, & même actuellement par la ſainteté; mais la poſſeſſion du bonheur qu'entraine cette qualité, en eſt encore imparfaite dans ce Monde.

Ne ſoit pas encore manifeſté.] C'eſt-à-dire, l'immortalité & la gloire qui nous eſt deſtinée.

Quand cette manifeſtation arrivera.] Gr. *Quand il ſe manifeſtera:* ce qui peut ſe rapporter, ou aux paroles immédiatement précédentes, ou à Dieu.

Nous ſerons ſemblables à lui.] A Dieu: immortels & incorruptibles, avec cette différence que Dieu l'eſt par ſa nature, au-lieu que nous ne le ſommes que par ſa grace. Au reſte, ce *lui* peut ſe rapporter, ou à Dieu dont S. Jean vient de parler, ou à J. C., étant aſſez ordinaire de rapporter ce pronom perſonnel *lui* à celui dont il avoit été parlé quelque tems auparavant.

Parce que nous le verrons.] La pleine connoiſſance de Dieu nous le fera aimer ſouverainement, & cet amour entrainera une entière conformité avec lui, autant que notre nature en eſt capable. D'ailleurs, la préſence & la gloire de Dieu ſera communicative à ſes Enfans.

Tel qu'il eſt.] C'eſt-à-dire, qu'on jouïra de la préſence de Dieu & de ſa faveur, auſſi-bien que des témoignages de l'un & de l'autre, d'une façon toute-particulière; & que l'on connoitra Dieu & ſes perfections d'une manière ſi vive & ſi parfaite, que ce ſera comme ſi on le voyoit tel qu'il eſt.

℣. 3. *Il faut...*] Il faut que cette conformité commence dès ici-bas. Voyez les paſſages parallèles.

En lui.] En Dieu, ou en J. C. dont il eſt parlé ℣. 5. ce qui revient à la même choſe.

℣. 4. *Quiconque pèche.*] Gr. *fait péché*, c'eſt-à-dire, quiconque vit dans l'habitude du péché, quelque profeſſion qu'il faſſe de la Religion Chrétienne, il eſt dans une manifeſte oppoſition avec elle, parce qu'elle eſt incompatible avec le péché. Voyez le ℣. ſuivant.

Commet iniquité.] Autr. *transgreſſe la Loi.* D'autres croyent que St. Jean veut dire, que celui

JESUS-CHRIST l'eſt. [8] Mais celui qui vit dans le péché, eſt enfant du
Diable; car le Diable a péché dès le commencement, & le Fils de Dieu eſt
venu pour détruire les œuvres du Diable. [9] Quiconque eſt né de Dieu, ne
pèche point, parce que la ſemence de Dieu demeure en lui; & il ne ſauroit
pécher, parce qu'il eſt né de Dieu.
[10] C'eſt à cela que l'on connoit les enfans de Dieu, & les enfans du Dia-
ble: quiconque ne pratique pas la juſtice, n'eſt pas de Dieu, non plus que
celui qui n'aime point ſon frère. [11] Car c'eſt ici la doctrine que vous avez
entendue dès le commencement, ſavoir, que nous nous aimions les uns les
autres; [12] ne faiſant pas comme Caïn, qui étant né du malin Eſprit, tua
ſon frère. Et pourquoi le tua-t-il? Parce que ſes propres œuvres étoient mau-
vaiſes, & que celles de ſon frère étoient juſtes. [13] Ne vous étonnez *donc*
pas, mes Frères, ſi le Monde vous hait. [14] Pour nous, nous ſavons que nous
ſommes paſſés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères: qui-
conque n'aime point ſon frère, demeure dans la mort. [15] Tout homme qui
hait ſon frère, eſt homicide; & vous ſavez que nul homicide n'a la vie éter-
nelle demeurante en lui. [16] Voici le vrai caractère de la charité: C'eſt que
JE-

℣. 8. Gen. III. 15. Matt. XII. 29. XIII. 38, 48. Luc X. 18. Jean VIII. 44. XII. 38. XVI. 11. ℣. 9. Jaq. I. 18. I. Pier. I. 23. I. Jean V. 18. ℣. 10. I. Jean II. 29. IV. 8. ℣. 11. Jean XIII. 34. XV. 12 I. Jean I. 5. II. 7. III. 23. IV. 7. II. Jean vſ. 5. ℣. 12. Gen. IV. 4, 8. Héb. XI. 4. ℣. 13. Jean XV. 18, 19. XVII. 14. II. Tim. III. 12. ℣. 14. Lévit. XIX. 17. Matth. XXV. 41. I. Jean II. 9, 10, 11. ℣. 15. Matth. V. 21, 22. Gal. V. 21. Apoc. XXI. 8. XXII. 15. ℣. 16. Jean III. 16. XV. 13. Rom. V. 8. Eph. V. 2, 25. I. Jean IV. 9.

celui qui s'adonne au péché, eſt un homme ſans Loi, un méchant & un véritable impie, fondés ſur la ſignification du mot Grec. Voyez plus bas ℣. 8.

℣. 5. *Pour ôter...*] A tous égards. 1. Il a expié le péché par ſa mort, I. Pierre II. 24. 2. Il a apporté au Monde une Loi toute ſainte.

℣. 6. *Demeure en lui.*] C'eſt-à-dire, eſt vraiment Chrétien.

Ne pèche point.] Cela s'entend de l'habitude du péché, du plaiſir qu'on y trouve, & de l'empire qu'on lui laiſſe prendre. Voyez Jean VIII. 34.

Ne l'a point vu.] De la vue de l'ame, qui renferme la méditation & la connoiſſance des engagemens du Chriſtianiſme, ce qui eſt expliqué par le mot *connoitre.*

℣. 7. *Ne vous ſéduiſe.*] Il y avoit alors des Hérétiques qui prétendoient aſſocier la profeſſion de la Religion Chrétienne avec toute ſorte de vices.

Comme J. C. l'eſt.] Gr. *comme il l'eſt.*

℣. 8. *Enfant du Diable.*] Gr *Eſt du Diable.* Autr. *appartient au Diable.* Voyez Jean VIII. 44. & ℣. 12.

℣. 9. *Semence.*] Gr. *ſa ſemence.* C'eſt, ou la Parole de Dieu, qui eſt la ſemence de notre régéneration, I. Pierre I. 23. Jaq. I. 21. ou le S. Eſprit qui en eſt le principe.

Il ne ſauroit] C'eſt une impuiſſance morale & volontaire, comme celle des méchans, à bien faire.

℣. 11. *Dès le commencement.*] Voyez ci-deſſus II. 11.

℣. 12. *Parce que ſes propres œuvres.*] C'eſt-à-dire, par jalouſie & par fureur, ne pouvant ſupporter ni le témoignage de ſa propre conſcience, ni l'approbation que Dieu donna au Sacrifice d'Abel. Voyez Geneſ. IV. 4. & Héb. XI. 4.

℣. 13 *Donc.*] Cette liaiſon qu'on a ſuppléée explique ce verſet, en le liant avec les dernières paroles du précédent.

℣. 14. *De la mort à la vie.*] De l'état de condamnation à celui de juſtification & de ſalut. Voyez Jean V. 24.

℣. 15. *Homicide.*] La haine eſt un acheminement au meurtre, & ſouvent ceux qui ſont animés de cette paſſion ſont meurtriers d'intention, ce qui devant Dieu n'eſt pas moins criminel que s'ils l'étoient actuellement. Matth. V. 22, 27.

Demeurante en lui.] Il n'a ni droit ni eſpérance à la Vie éternelle.

℣. 16. *Voici le vrai caractère.*] Gr. *nous connoiſſons en cela la charité.* On peut traduire auſſi, *nous connoiſſons en cela la charité, c'eſt qu'il.*

Nos

Jesus-Christ a donné ſa vie pour nous. Nous devons donc auſſi don-
ner nos vies pour nos frères. 17 Mais ſi quelqu'un poſsède des biens en ce
Monde, & que voyant ſon frère dans la néceſſité il lui ferme ſes entrailles,
comment *peut-on dire*, que l'amour de Dieu eſt en lui? 18 Mes chers Enfans,
n'aimons pas ſeulement en paroles, ni de la langue, mais en effet & en vérité.
19 C'eſt par-là que nous connoiſſons que nous ſommes *enfans* de la
Vérité, & que nous pouvons mettre nos conſciences en repos devant Dieu.
20 Car ſi notre conſcience nous condamne, Dieu eſt plus grand que notre
conſcience, & il connoit toutes choſes. 21 Mes bien-aimés, ſi notre con-
ſcience ne nous condamne pas, nous pouvons paroître avec confiance devant
Dieu. 22 Et tout ce que nous lui demanderons, nous l'obtiendrons, parce
que nous gardons ſes commandemens, & que nous faiſons ce qui lui eſt a-
gréable. 23 Or c'eſt ici ſon commandement, que nous croyions en ſon Fils
Jesus-Christ, & que nous nous aimions les uns les autres, comme
il nous l'a commandé. 24 Celui qui obſerve ſes commandemens demeure
en Dieu, & Dieu demeure en lui; & nous connoiſſons qu'il demeure en nous,
par l'Eſprit qu'il nous a donné.

CHA-

℣. 17. Deut. XV. 7. Luc III. 11. Jaq. II. 15. I. Jean IV. 20. V. 1. ℣. 18. Rom. XII. 9. Jaq. II. 15. I. Pier. I. 22. ℣. 19. Jean XVIII. 37. ℣. 21. Eccléſiaſtique XIV. 2. Héb. X. 22. I. Jean II. 28. IV. 17. ℣. 22. Pſ. X. 17. XXXIV. 16. LXVI. 18. CXLV. 18. Prov. XV. 29. XXVIII. 9. Jér. XXIX. 12. Matth. VII. 8. XXI. 22. Marc XI. 24. Luc XI. 9. Jean IX. 31. XIV. 13. XV. 7. XVI. 23. Jaq. I. 5. V. 16. I. Jean V. 14. ℣. 23. Lév. XIX. 18. Matth. XXII. 39. Jean VI. 29. XIII. 34. XV. 12. XVII. 3. Eph. V. 2. I. Theſſ. IV. 9. I. Pier. IV. 8. I. Jean IV. 12, 21. Ci-deſſus vſ. 11. ℣. 24. Jean XIV. 23. XV. 10. Rom. VIII. 9. I. Jean II. 20. IV. 13.

Nos vies.] Gr. *nos ames*. C'eſt-à-dire, que nous ne devons rien épargner, & pas même notre propre vie, pour le ſalut éternel de notre prochain.

℣. 17. *Ferme ſes entrailles.*] Hébraïſme, pour dire, n'a pas compaſſion de lui & ne l'aſſiſte pas.

L'amour de Dieu.] C'eſt-à-dire, comment peut-on dire qu'il aime Dieu, ou, qu'il ait pour le prochain cet amour que Dieu exige de lui? Comment donneroit-il ſa vie, s'il ne veut pas même faire part de ſon bien?

℣. 19. *Que nous ſommes enfans.*] Gr. *que nous ſommes de la Vérité*. Dans le ſtile de S. Jean, *être de Dieu*, c'eſt être Enfant de Dieu; être du Diable, c'eſt être né ou enfant du Diable. *Etre de la Vérité*, c'eſt être Enfant & Diſciple de la Vérité; c'eſt-à-dire, véritable Diſciple de J. C. qui eſt la Vérité, & qui a mis l'amour du prochain entre ſes principaux commandemens. Voyez II. 7, 8, 9, 10 & 11.

Mettre nos conſciences en repos.] Gr. *nous perſuadons nos conſciences*, c'eſt-à-dire, nous les appaiſons. Voyez Matth. XXVIII. 14. où le mot *perſuader* ſignifie *appaiſer*: c'eſt-à-dire, mettre nos conſciences dans un état agréable à Dieu, & qui puiſſe nous donner l'eſpérance de ſa grace.

℣. 20. *Conſcience.*] Gr. *cœur*.

Plus grand.] C'eſt-à-dire, plus puiſſant & plus pénétrant, & plus redoutable en qualité & de Juge & de Scrutateur des cœurs. Rom. II. 16.

℣. 22. *Nous l'obtiendrons.*] Ceci doit être limité aux graces néceſſaires à ſalut, & ſuppoſe les conditions requiſes dans la prière. Voyez les notes ſur Matth. VII. 8. XXI. 22. Jean IX. 31. XIV. 13. XVI. 23. Jaq. I. 5.

℣. 23. *En ſon Fils J. C.*] Gr. *au nom de ſon Fils J. C.*

℣. 24. *Demeure en Dieu & Dieu demeure en lui.*] Il eſt Enfant de Dieu, & Dieu eſt ſon Père, & il y a entre eux une communion mutuelle. Sur *demeurer*, voyez la note ſur II. 6.

Par l'eſprit.] Par l'obéiſſance à ſes commandemens, qui eſt l'ouvrage, auſſi-bien que le caractère de l'Eſprit de Dieu. D'ailleurs les dons du S. Eſprit ſont des arrhes de notre adoption.

Vo-

CHAPITRE IV.

Eprouver les esprits. Faux Prophètes. Leur caractère est de nier que J. C. soit venu en chair. Cette doctrine est de l'Ante-Christ. La mondanité & la sensualité est aussi le caractère de ces gens-là. 1-6. *La charité recommandée comme une vertu Divine. J. C. envoyé au Monde par un principe d'amour. La communion avec Dieu est la récompense aussi-bien que la marque de la charité.* 7-12. *JESUS est le Fils de Dieu, & le Sauveur du Monde. Dieu est charité. Notre conformité avec J. C. est l'effet de la grace de Dieu. La charité bannit la frayeur. Amour de Dieu incompatible avec la haine du prochain.* 13-21.

1 MES chers *Frères*, ne croyez point à tout Esprit, mais éprouvez les
Esprits, pour savoir s'ils sont de Dieu; car il s'est élevé dans le Mon-
de un grand nombre de faux Prophètes. 2 Voici à quoi vous connoitrez
l'Esprit de Dieu. Tout Esprit qui confesse JESUS-CHRIST venu en chair,
est de Dieu. 3 Et tout Esprit qui ne confesse pas JESUS-CHRIST qui est
venu en chair, n'est point de Dieu. Cette doctrine est de l'Ante-Christ, dont
vous avez appris qu'il doit venir, & qu'il est déja dans le Monde. 4 *Mes*
chers Enfans, vous êtes *nés* de Dieu, & vous les avez vaincus, parce que
celui

CHAP. IV. ℣. 1. Jérém. XXIX. 8. Osée XII. 1. Zach. XIII. 2. Matth. VII. 15, 16. XXIV. 4, 5, 24. Act. XX. 29. Rom. XII. 2. I. Cor. XIV. 29. Eph. V. 6, 10. Philip. I. 10. Col. II. 18. I. Thess. V. 21. II. Pier. II. 1. Ci-dessus II. 18. III. 7. II. Jean vs. 7. Apoc. II. 2. ℣. 2. I. Cor. XII. 3. I. Jean II. 22. V. 1. ℣. 3. II. Thess. II. 7. I. Jean II. 18, 22. V. 10. II. Jean vs. 9. ℣. 4. Jean XII. 31. XIV. 30. XVI. 11. I. Cor. II. 12. Eph. II. 2. VI. 12. I. Jean II. 13. III. 1, 9. V. 4, 18.

Voyez Gal. IV. 6.

CHAP. IV. ℣. 1. *Esprit.*] Il semble que le mot d'Esprit se prenne ici figurément, pour celui qui est animé de l'Esprit de Dieu, ou qui se vante de l'être, voyez le ℣. suivant; ou, ce qui revient à la même chose, on peut entendre par l'Esprit, la Doctrine que ces mêmes Docteurs enseignent.

Faux Prophètes.] Voyez ci-dessus II. 18, 19.

℣. 2. *L'Esprit de Dieu.*] Que ceux qui vous enseignent, sont animés de l'Esprit de Dieu.

Tout Esprit.] Tout Docteur.

Jésus-Christ venu en chair.] Il y a d'anciens Manuscrits Grecs, qui aussi-bien que les anciennes Versions & S. Irénée portent, *qui confesse que J. C. est venu en chair*. S. Irénée témoigne que ces paroles de S. Jean sont opposées à l'Hérésie de Cérinthe qui séparoit Jésus d'avec Christ, niant que Jésus fût le Christ, & prétendant que le Christ fût descendu sur Jésus après son Baptême, & qu'il s'en étoit retiré lorsque Jésus fut crucifié, Iren. III. 18. Il y avoit aussi du tems des Apôtres certains Hérétiques, connus depuis sous le nom de *Docètes*, qui nioient que J. C. eût eu une véritable chair, ou une véritable nature humaine, & qui soutenoient qu'il n'avoit souffert qu'en apparence. Voyez S. Ignace Ep. aux Smyrn. Polycarpe Ep. aux Philip. & S. Jérôme Dial. adv. Lucif. c. 8.

Est de Dieu.] C'est-à-dire, est envoyé de Dieu, ou parle de sa part.

℣. 3. *Qui ne confesse pas J. C.*] Il y a dans l'ancienne Version Latine, *qui sépare*, ou, *divise J. C.* aussi-bien que dans Polycarpe *Epist. ad Philip.* c. 7. dans S. Irenée ub. sup. Voyez aussi Socr. H. E. L. VII. c. 3. Il y avoit des Hérétiques qui distinguoient *Jésus* du *Christ*, comme on vient de le dire.

Vous avez appris.] Voyez ci-dessus II. 18, 22. & ci-dessous V. 1. Voyez S. Irénée III. 18. Polycarp. ad Philipp. 8.

℣. 4. *Vous êtes nés de Dieu.*] Gr. *vous êtes de Dieu*.

Les avez vaincus.] Autr. *ces gens-là*; savoir les faux Prophètes & Docteurs. La Vulgate, *Vous l'avez vaincu*, le rapportant à l'Ante-Christ. C'est-à-dire, vous avez résisté à leurs erreurs & à leurs séductions, éclairés par l'Esprit de Dieu qui est en vous.

C

celui qui eſt au dedans de vous, eſt plus grand que celui qui eſt au monde.
5 Ils ſont du monde, c'eſt pour cela qu'ils parlent ſelon le monde, & que
le monde les écoute. 6 Pous nous, nous ſommes *nés* de Dieu. Celui qui
connoit Dieu, nous écoute; celui qui n'eſt point *né* de Dieu, ne nous écoute
pas. C'eſt à cela que nous diſcernons l'eſprit de vérité, de l'eſprit d'erreur.
7 *Mes* chers *Frères*, aimons-nous les uns les autres, car la charité eſt une
vertu qui vient de Dieu; & quiconque aime eſt né de Dieu, & connoit Dieu.
8 Celui qui n'aime point, ne connoit point Dieu, parce que Dieu eſt cha-
rité. 9 L'amour de Dieu envers nous éclate en ceci; c'eſt qu'il a envoyé ſon
Fils unique au Monde, afin que nous ayons la vie par lui. 10 Et ce qui re-
lève d'autant plus ſon amour, c'eſt que ce n'eſt pas nous qui avons aimé Dieu,
c'eſt lui qui nous a aimés, & qui a envoyé ſon Fils pour faire la propitia-
tion de nos péchés. 11 *Mes* bien-aimés, ſi Dieu nous a tant aimés, nous
devons auſſi nous aimer les uns les autres. 12 Perſonne ne vit jamais Dieu.
Mais ſi nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, & notre
amour pour lui eſt parfait.
13 Ce qui nous fait connoitre que nous demeurons en lui, & qu'il demeu-
re

℣. 5. Jean III. 31. XV. 19. XVII. 14. ℣. 6. Eſai. VIII. 20. Jean VIII. 47. X. 27. I. Cor. XIV. 37. II. Cor. X. 7. ℣. 7. Ci-deſſus III. 18. ℣. 8. I. Jean II. 4. III. 6. IV. 16. ℣. 9. Jean III. 16. Rom. V. 8. VIII. 32. I. Jean III. 16. V. 11, 20. ℣. 10. Jean XV. 16. Rom. III. 24, 25. V. 8, 10. II. Cor. V. 19. Col. I. 20. Tit. III. 4. I. Jean II. 2. ℣. 11. Matth. XVIII. 33. Jean XV. 12, 13. Ci-deſſus III. 16. ℣. 12. Exod. XXXIII. 20. Deut. IV. 12. Jean I. 18. I. Tim. I. 17. VI. 16. I. Jean II. 5. III. 24. ℣. 13. Jean XIV. 20. XVII. 21. I. Jean II. 20, 27. III. 24.

Celui qui eſt au dedans de vous.] L'Eſprit de Dieu, auquel celui de menſonge ne peut réſiſter. Voyez Act. VI. 10.

Plus grand.] *Plus puiſſant, plus fort.*

℣. 5. *Ils ſont du monde.*] Les Gnoſtiques, branche des Diſciples de Simon & des Nicolaïtes, s'abandonnoient à toute ſorte de vices, & pour s'attirer des Diſciples, ils ſoutenoient que l'Idolatrie n'étoit pas un péché, & qu'il ne falloit pas s'expoſer au Martyre. C'eſt pour les réfuter que Tertullien a écrit ſon Livre intitulé *Scorpiace.* Voyez Origène qui les traite d'Epicuriens, & Epiphane Héréſ. XXVI. Sect. 4.

℣. 6. *Qui connoit Dieu.*] Celui qui connoit Dieu ſalutairement, qui l'aime, & qui a pour but de lui plaire, & non de ſatisfaire ſes propres ſens. Voyez ci-deſſus III. 6. & Evang. VIII. 47.

℣. 7. *Vient de Dieu.*] Gr. *eſt de Dieu*, c'eſt-à-dire, que Dieu étant la ſource de la charité, cette vertu eſt un don de Dieu, & qu'elle lui plait infiniment, parce qu'il y reconnoit un trait de ſon image.

℣. 8. *Ne connoit.*] Voyez la note ſur II. 3.

Charité.] Autr. *amour.* C'eſt-à-dire, que l'amour de Dieu eſt infini, & qu'il ſe plait infiniment à en donner des marques.

℣. 9. *La vie.*] C'eſt la vie éternelle. Jean III. 16.

℣. 10. *Ce qui relève d'autant plus.*] Gr. *En ceci eſt l'amour.*

Qui nous a aimés.] La Vulgate ajoute *le prémier.* Voyez le ℣. 19.

℣. 11. *Nous devons auſſi nous aimer.*] C'eſt-à-dire, nous prévenir les uns les autres par amour, comme Dieu nous a prévenus.

℣. 12. *Perſonne ne vit jamais Dieu.*] La vue de Dieu quant à ſon eſſence n'eſt pas de la portée des hommes ici-bas, mais les fidèles ſont étroitement unis avec lui par l'imitation de ſes vertus & ſur-tout de ſa charité. I. Jean I. 18.

Et notre amour pour lui eſt parfait.] C'eſt-à-dire, que c'eſt la plus grande marque que nous puiſſions donner, que nous l'aimons. On peut l'entendre auſſi de la ſincérité de notre amour. Voyez Eſ. XXXVIII. 3. où les LXX. ont rendu cette expreſſion *cœur parfait* par cœur véritable & ſincère.

℣. 13. *Demeurons en lui.*] Voyez la note ſur III. 24.

Son Eſprit.] Voyez ſur III. 24.

℣. 14. *Aiant vu.*] Voyez ci-deſſus I. 1.

℣. 16.

re en nous, c'eſt qu'il nous a fait part de ſon Eſprit. 14 Aiant vu *de nos
propres yeux* que le Père a envoyé ſon Fils pour être le Sauveur du Monde,
nous en rendons témoignage. 15 Quiconque confeſſera que Jesus eſt le
Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, & il demeure en Dieu. 16 Nous avons
connu l'amour que Dieu a pour nous, & nous en ſommes perſuadés. Dieu
eſt charité, & quiconque demeure dans la charité, Dieu demeure en lui, &
lui en Dieu. 17 Voici en quoi conſiſte la parfaite charité de Dieu pour nous,
ſavoir, ſi nous ſommes dans ce Monde, tels que Jesus-Christ y a é-
té, afin que nous puiſſions paroître avec confiance, au jour du Jugement.
18 Il n'y a point de peur dans l'amour; au contraire, la parfaite charité ban-
nit entièrement la crainte. Car la crainte aiant *toujours* la peine devant les
yeux, il eſt impoſſible que celui qui craint aime parfaitement. 19 Aimons
Dieu, puiſqu'il nous a aimés le prémier. 20 Celui qui dit qu'il aime Dieu,
& qui néanmoins hait ſon frère, eſt menteur; car puiſqu'il n'aime pas ſon
frère qu'il voit, comment pourroit-il aimer Dieu qu'il ne voit pas? 21 De
plus, c'eſt un commandement que nous avons reçu de lui: c'eſt qu'il faut que
celui qui aime Dieu, aime auſſi ſon frère.

CHA-

℣. 14. Jean I. 14. I. Jean I. 1, 9. II. 1. III. 5, 16. ℣. 15. Rom. X. 9. Ci-deſſous V. 1, 5. ℣. 16. Ci-deſſus vſ. 8, 12. III. 24. ℣. 17. Jaq. II. 13. I. Pier. I. 15. I. Jean II. 5. III. 3, 19, 21. V. 14. ℣. 20. I. Jean II. 4. III. 17. ℣. 21. Lév. XIX. 18. Matth. XXII. 39. Jean XIII. 34. XV. 12. Eph. V. 2. I. Theſſ. IV. 9. I. Pier. IV. 8. I. Jean III. 11, 23.

℣. 16. *Nous en ſommes perſuadés.*] C'eſt-à-dire, nous en avons été convaincus par notre propre expérience.

℣. 17. *La parfaite charité de Dieu pour nous.*] Gr. *La parfaite charité avec nous.* On a ſuppléé *de Dieu.* On voit II. Corint. XIII. 13. que la prépoſition *avec* ſignifie auſſi *envers.* Dans le verſet précédent il s'agit de l'amour de Dieu pour nous. Dans celui-ci l'Apôtre montre que les afflictions par leſquelles Dieu nous rend conformes à J. C. ſont une des plus grandes marques de cet amour; voyez I. Pierre II. 19, 20, 21. Matth. V. 10, 12. & un des plus grands motifs de notre confiance en Dieu. On peut auſſi fort bien l'entendre de notre amour envers Dieu.

Jéſus-Chriſt.] Gr. *qu'il:* ce qui s'entend ordinairement de J. C. dans Saint Jean; voyez ci-deſſus III. 5.

Y a été.] Gr. *eſt.* Ces changemens de tems ſont fréquens dans l'Ecriture.

Tels que J. C. y a été.] Soit par ſes ſouffrances, ſoit par ſa grande charité qui en a été le principe & que nous devons imiter.

℣. 18. *Il n'y a point de peur.*] On peut l'entendre ou de la frayeur des jugemens de Dieu, qui ne peut avoir de lieu quand on aime Dieu, & qu'on en eſt aimé; ou de la crainte des perſécutions, dont une ame qui aime Dieu n'eſt pas non plus ſuſceptible.

La parfaite charité.] Autr. *le parfait amour.*

Aiant toujours la peine.] Autr. *La crainte eſt un ſupplice.* Un homme qui eſt effrayé par la vue ou par la penſée des maux & des perſécutions que lui attire la profeſſion de la Religion, eſt incapable d'aucun généreux ſacrifice.

Il eſt impoſſible que celui qui craint aime parfaitement.] C'eſt-à-dire, ou, que celui qui craint ne peut aimer Dieu que d'un amour imparfait; ou, qu'il ne ſauroit donner le témoignage d'un amour parfait en ſouffrant tout pour lui. I. Cor. XIII. 7. Ou bien c'eſt-à-dire, qu'une mauvaiſe conſcience effrayée par la crainte n'eſt pas capable d'aimer Dieu parfaitement.

℣. 19. *Aimons.*] Autr. *nous aimons.*

℣. 21. *C'eſt un commandement.*] J. C. dit, Jean XIV. 15. *Si vous m'aimez, gardez mes commandemens.* Or un des principaux commandemens de J. C. c'eſt la charité & l'amour fraternel.

CHAPITRE V.

Jesus *est le Messie & le Fils de Dieu. Engagement à l'aimer. Amour de Dieu, caractère de ses Enfans. On prouve qu'on l'aime, en faisant ce qu'il commande. Ses commandemens ne sont pas pénibles.* 1-3. *La foi nous fait remporter la victoire sur le Monde.* Jesus *Fils de Dieu. Il est venu par eau & par sang. Témoins au Ciel, témoins sur la Terre. Le témoignage de Dieu, supérieur à celui des hommes.* 4-10. *Vie éternelle par la foi au Fils de Dieu.* 11-13. *Succès & efficace des prières.* 14, 15. *Péché à mort, péché qui n'est point à mort. Le péché ne domine point dans les Enfans de Dieu.* 16-19. *La connoissance du vrai Dieu par le Fils. Elle bannit l'Idolatrie,* 20, 21.

1 QUiconque croit que Jesus est le Messie, est né de Dieu; &
quiconque aime *Dieu* qui l'a engendré, aime aussi celui qui a été en-
gendré par lui. 2 Lorsque nous aimons Dieu & que nous pratiquons ses
commandemens, nous connoissons par-là que nous aimons les enfans de
Dieu. 3 Car le vrai amour de Dieu consiste à faire ce qu'il commande, &
ses

Chap. V. ℣. 1. Jean I. 12, 13. XV. 23. I. Jean II. 22, 23. IV. 2, 15. ℣. 2. Ci-dessus IV. 20. ℣. 3. Mich. VI. 8. Matt. XI. 29, 30. Jean XIV. 15, 21, 23. XV. 10. Ci-dessus II. 3. II. Jean vs. 6.

Chap. V. ℣. 1. *Quiconque.*] Voyez II. 22, 23. & IV. 3, 15.

Et quiconque aime Dieu qui l'a engendré.] C'est-à-dire, que toutes les raisons qui engagent à aimer le Fils, engagent aussi à aimer le Père, parce qu'ils ne sont qu'un, & que le Fils ne fait & ne prescrit rien que par ordre du Père. Voyez Jean XII. 48, 49.

℣. 2. *Ses commandemens.*] Sur-tout par rapport à nos frères, qui sont les enfans de Dieu.

Nous connoissons par-là.] C'est-à-dire, que l'amour de Dieu & l'amour fraternel sont des engagemens réciproques & inséparables, parce qu'il n'y a rien de plus naturel que d'aimer les enfans, quand on aime le père.

Que nous aimons.] Autr. *Que nous devons aimer.*

℣. 3. *Ne sont point pénibles.*] Les commandemens de Dieu ne sont point pénibles de leur nature, ils ne le sont que par notre corruption, & ils cessent de l'être dès que nous aimons Dieu; voyez le ℣. suivant & Matth. XI. 30. principalement les commandemens de l'amour fraternel & de l'équité naturelle.

℣. 4. *Né de Dieu.*] C'est-à-dire, vraiment Chrétien & enfant de Dieu. Voyez le ℣. suivant.

Le monde.] Ce sont les passions mondaines, les promesses, les menaces du monde, tous ses engagemens & toutes ses tentations.

Foi.] C'est la vraie foi qui n'est point sans la charité, qui surmonte tous les obstacles au salut. Gal. II. 20. V. 6. VI. 14. Phil. IV. 5. Le Chapitre XI. de l'Epître aux Hébreux peut être regardé comme le commentaire de ce verset.

La victoire sur le monde.] C'est-à-dire, que la foi nous fournit des motifs invincibles à renoncer au monde, & aspirer au Ciel par la pratique des vertus Chrétiennes.

℣. 5. *Qui est-ce en effet qui.*] Il n'y auroit point de raisons de renoncer au monde, si nous ne croyions que Dieu a envoyé son Fils pour nous racheter de nos péchés, & pour nous donner la vie éternelle sous cette condition.

℣. 6. *Avec.*] Gr. *en.* Cette préposition signifie souvent *avec* dans les Livres sacrés.

L'eau & le sang.] Il semble qu'il y ait ici une allusion aux purifications de la Loi, qui se faisoient par l'eau & par le sang. J. C. nous a purifiés par son sang, comme S. Jean le dit I. 7. L'eau du Baptême représente cette purification, & elle nous est confirmée par le S. Esprit. Voyez ci-dessus IV. 13. & le ℣. 8. Il y a d'anciens Manuscrits qui ajoutent, *avec l'Esprit.*

L'Esprit est la vérité.] C'est le S. Esprit. Cela veut dire que le S. Esprit ne témoigne rien qui ne soit souverainement vrai, & qu'il est l'Auteur de toute vérité salutaire. Il s'agit ici du témoignage que le S. Esprit rendit à J. C. lors de

ſes commandemens ne ſont point pénibles; [4] parce que quiconque eſt né de
Dieu, il ſurmonte le Monde, & notre foi eſt elle même la victoire ſur le Monde.
[5] Qui eſt-ce en effet qui ſurmonte le Monde, ſinon celui qui croit que
JESUS eſt le Fils de Dieu? [6] ſavoir JESUS-CHRIST qui eſt venu avec
l'eau, & avec le ſang, non ſeulement avec l'eau, mais avec l'eau & avec le
ſang; & c'eſt l'Eſprit qui le témoigne, parce que l'Eſprit eſt la vérité. [7] Car
comme il y en a trois qui rendent témoignage au Ciel, le Père, la Parole,
& le St. Eſprit, & ces trois-là ſont un: [8] il y en a auſſi trois qui rendent
témoignage ſur la Terre, l'Eſprit, l'Eau, & le Sang, & ces trois-là reviennent
à un. [9] Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu
eſt plus grand; or c'eſt Dieu lui-même qui a rendu témoignage à ſon Fils.
[10] Qui croit au Fils de Dieu, reçoit le témoignage de Dieu; mais qui ne
croit point au Fils, fait Dieu menteur, car il ne croit point le témoignage
que Dieu a rendu de ſon Fils.
[11] Et voici en quoi conſiſte ce témoignage; c'eſt que Dieu nous a donné
la

℣. 4. Jean XVI. 33. Rom. VIII. 35. II. Cor. X. 4. Eph. VI. 16. Ci-deſſus II. 13. III. 6. IV. 4. ℣. 5. I. Cor. XV. 57. I. Jean IV. 4, 15. ℣. 6. Jean I. 14. XIV. 17. XV. 26. XVI. 13. XIX. 34. ℣. 7. Matt. III. 16. XVII. 5. XXVIII. 19. Jean I. 1, 32, 36. VIII. 14, 18, 54. X. 24, 30. XV. 26. I. Cor. XII. 4, 5, 6. I. Tim. III. 16. Apoc. XIX. 13. ℣. 8. Matt. XXVII. 50. Marc XV. 39. Jean XIX. 30. ℣. 9. Jean V. 37. VIII. 17, 18. ℣. 10. Jean III. 16, 33. Rom. VIII. 16. Gal. IV. 6. ℣. 11. Jean I. 4. III. 36. Ci-deſſus II. 25. IV. 9, 14.

de ſon baptême. Matth. III. 16. & des autres miracles faits pour confirmer la vocation de J. C. Voyez auſſi Jean XVI. 13. Il y a dans la Vulgate. *Et c'eſt l'Eſprit qui rend témoignage que J. C. eſt la vérité.*

℣. 7. *Car comme il y en a trois* &c.] Sur ce verſet voyez la Préface ſur cette Epître. Quoiqu'il ſoit fort conteſté, il ne contient rien que de très véritable, ſoit ſur le témoignage du Père, du Fils & du S. Eſprit, ſoit ſur leur unité; & qui ne ſoit atteſté par d'autres paſſages inconteſtables, comme Matth. XXVIII. 19. Jean X. 30. Au reſte on a ſuppléé ce mot, *comme*, pour lier ces deux paſſages.

Un.] On peut l'entendre & de l'unité d'eſſence, & de l'unité de témoignage. Voyez Jean I. 1. *la Parole étoit Dieu.*

℣. 8. *L'Eſprit.*] Comme il s'agit de produire des témoins qui prouvent que J. C. eſt le Fils de Dieu, il faut expliquer l'Eſprit, l'Eau & le Sang, par rapport à ce but. Par *l'Eſprit* il faut donc entendre les miracles, qui ſont les plus ſenſibles preuves de la vocation de J. C. Voyez entre autres paſſages Act. V. 32. & Héb. II. 4. Par *l'Eau* on peut entendre la ſainteté de la doctrine & de la vie de J. C. qui eſt un témoin irréprochable de la Divinité de ſa miſſion. La ſainteté eſt comparée à l'eau dans l'Ecriture, Ezéch. XXVI. 25. Epheſ. V. 26. Héb. X. 22. Ou bien par l'eau on peut entendre & le Baptême de Jean Baptiſte, par lequel & pendant lequel il a rendu pluſieurs témoignages à J. C.; & celui de J. C. lui-même où il reçut le témoignage du Père & du S. Eſprit. Par le *Sang* il faut entendre & le ſang de J. C. par l'effuſion duquel il a été le témoin & le Martyr de la vérité de l'Evangile, auſſi-bien que le Souverain-Sacrificateur de la nouvelle Alliance; & le ſang des Martyrs qui ſont autant de témoins de J. C. Act. XXII. 20. S. Etienne eſt appellé le Martyr, ou le témoin de J. C. & Apoc. II. 13. Antipas eſt témoin de J. C.

Reviennent à un.] C'eſt-à-dire, qu'ils rendent témoignage à une même vérité.

℣. 9. *Si nous recevons le témoignage des hommes.*] Voyez Deut. XVII. 6. Matth. XVIII. 16. II. Cor. XIII. 1. Héb. X. 28.

Plus grand.] Autr. *D'un plus grand poids.* C'eſt-à-dire, à plus forte raiſon devons-nous en croire au témoignage de Dieu même.

Dieu lui-même.] Par les miracles du S. Eſprit. Voyez le ℣. précédent.

℣. 10. *Reçoit.*] Gr. *a en lui-même le témoignage.* Voyez les paroles ſuivantes. C'eſt-à-dire, qu'il admet intérieurement le témoignage que Dieu rend à ſon Fils, & qu'il en eſt convaincu.

Au Fils.] Il y a dans les exemplaires imprimés, *à Dieu*; mais pluſieurs anciens Manuſcrits & anciennes Verſions ont, *au Fils*, ce qui eſt mieux.

la Vie éternelle, & que cette Vie eſt en ſon Fils. 12 Qui a le Fils, a la Vie;
qui n'a point le Fils, n'a point la Vie. 13 Je vous ai écrit ces choſes à vous
qui croyez au Fils de Dieu, afin que vous ſachiez que la Vie éternelle vous
eſt acquiſe, & qu'ainſi vous croyiez *de plus en plus* au Fils de Dieu.
14 Nous avons auſſi cette confiance en lui, que ſi nous lui demandons
quelque choſe, conformément à ſa volonté, il nous exaucera. 15 Car ſa-
chant qu'il écoute favorablement toutes nos prières, nous ſommes aſſurés
d'obtenir tout ce que nous lui demandons.
16 Si quelqu'un voit ſon frère commettre un péché qui ne ſoit point à
mort, qu'il prie *Dieu*, & il donnera la vie à ce pécheur, *comme il la donne*
à tous ceux qui ne pèchent point à mort. Il y a un péché à mort; je ne
vous

℣. 12. Jean III. 36. V. 24. ℣. 13. Jean XX. 31. ℣. 14. Jérém. XXIX. 12. Matt. VII. 8. XXI. 22. Marc XI. 24. Luc XI. 9. Jean XIV. 13. XV. 7. XVI. 24. Jaq. I. 5. I. Jean III. 22. IV. 17. ℣. 16. Nombr. XV. 30. Deut. XIII. 5. I. Sam. II. 25. Job XLII. 8. Jérém. VII. 16. XI. 14. XIV. 11. XV. 1. Matt. XII. 31. Marc III. 29. Luc XII. 10. Héb. VI. 4. X. 26. II. Pier. II. 20.

℣. 12. *Qui a le Fils.*] C'eſt-à-dire, qui croit au Fils, comme au ℣. 9. *avoir le témoignage*, c'eſt recevoir le témoignage. Voyez Ephéſ. III. 17.

℣. 13. *Au Fils de Dieu.*] Gr. *au nom du Fils de Dieu.* Pluſieurs MSS. Gr. & les anciennes Verſions ont: *Je vous écris ceci afin que vous ſachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu*; ce qui fait un ſens plus net & mieux lié avec les verſets précédens.

℣. 14. *Cette confiance.*] C'eſt-à-dire, un accès ſi libre.

℣. 15. *Nous ſommes aſſurés.*] C'eſt-à-dire, qu'il ne manque pas plus de puiſſance que de charité. Au reſte, ceci doit s'entendre avec limitation. Voyez la note ſur III. 22.

℣. 16. Le ſens de ce verſet eſt: Ne ſoyez pas ſurpris, ſi quelquefois Dieu n'exauce pas les prières que vous lui adreſſez pour quelques-uns de vos frères. C'eſt qu'ils ſe trouvent engagés dans des péchés que Dieu ne pardonne point, tels que ſont ceux où le pécheur perſévère opiniâtrement, quoiqu'il ſache bien que ce ſont des péchés dont il doit & dont il peut ſe corriger, & qu'il n'ignore pas qu'il ne tient qu'à lui d'en obtenir la rémiſſion par la repentance.

Il lui donnera la vie.] Il lui donnera en le guériſſant les moyens de ſe repentir pour obtenir la vie éternelle, & ne permettra pas qu'il meure impénitent. *Il lui donnera*, peut auſſi ſe rapporter à celui qui prie; c'eſt-à-dire, qu'il obtiendra de Dieu cette grace par ſes prières. Voyez Jaq. V. 5, 20. I. Tim. IV. 16.

Péché à mort.] Quelques-uns l'entendent du péché contre le S. Eſprit; ſur quoi voyez Matth. XII. 31. ce qui n'eſt guères vraiſemblable. D'autres de l'impénitence, comme à la note ci-deſſus, Héb. VI. 4, 5, 6. X. 26. Il y a plus d'apparence qu'il s'agit ici de quelques-uns de ces péchés qui attiroient la mort temporelle, comme Act. V. 5. I. Cor. XI. 30, 31, 32. Il ſemble que S. Jean faſſe ici alluſion à la diſtinction que la Loi faiſoit des péchés. Il y en avoit qu'elle pardonnoit, & pour leſquels on offroit un Sacrifice, le Sacrificateur prioit Dieu pour le pécheur & obtenoit ſa grace; mais il y en avoit d'autres pour leſquels il n'y avoit point de Sacrifice, comme le meurtre volontaire, l'adultère, l'idolatrie. Il ne s'enſuivoit pas que le pécheur fût condamné à la mort éternelle; s'il ſe repentoit, il pouvoit être ſauvé, quoiqu'il ſubît la peine portée par la Loi. Tout de même ſous l'Evangile, il y avoit des péchés que Dieu puniſſoit par des maladies: de-là cette parole de J. C. en guériſſant les malades, *vos péchés vous ſont pardonnés*, & le paſſage de S. Jaques I. 15. où la guériſon du malade par la prière eſt jointe avec la rémiſſion des péchés qui étoient regardés comme la cauſe de la maladie. Quand donc quelque Chrétien avoit commis quelqu'un de ces péchés que la Loi condamnoit ſans miſéricorde, & qu'enſuite il venoit à tomber dans une maladie dangereuſe, cette maladie étoit regardée comme la peine de ſon péché. *Je ne vous dis pas*, dit S. Jean, *de demander à Dieu la guériſon & la vie de ce pécheur-là, c'eſt un péché à mort. Dieu en fera ce qu'il jugera à propos; il le lui pardonnera, s'il le veut ainſi.*

Je ne vous dis point de prier pour ce péché.] Ou, ce qui eſt la même choſe, *pour ce pécheur*. C'eſt-à-dire: Si vous ſavez que ce ſoit un péché à mort

vous dis point de prier pour ce péché-là. [17] Toute iniquité est péché, mais il
y a des péchés qui ne sont point à mort. [18] Nous savons que quiconque est
né de Dieu ne pèche point; car celui qui est né de Dieu se tient sur ses gardes,
& le malin *Esprit* ne le touche point. [19] Nous savons que nous sommes en-
fans de Dieu, & que le reste du Monde est sous la puissance du malin *Esprit*.
[20] Nous savons que le Fils de Dieu est venu, & qu'il nous a donné l'in-
telligence pour connoitre le vrai *Dieu*; & nous sommes avec le vrai *Dieu*, par
son Fils JESUS-CHRIST. C'est lui qui est le vrai Dieu & la Vie éternelle.
[21] Mes petits enfans, gardez-vous des Idoles. Amen.

Fin de la I. Epître de S. JEAN.

℣. 17. I. Jean III. 4. ℣. 18. I. Jean II. 13. III. 9. ℣. 19. Jean XII. 31. XVI. 11. Eph. II. 2. II. Tim. II. 26. ℣. 20. Luc XXIV. 45. Jean I. 14. XVII. 30. Act. III. 15. XX. 28. Rom. IX. 5. I. Tim. III. 16. Héb. I. 8. Ci-dessus II. 20. Apoc. III. 7, 14. ℣. 21. II. Cor. VIII. 10. X. 7, 14.

à mort (tel qu'on l'a défini dans la remarque précédente) il est inutile de prier pour un pécheur de ce caractère.

℣. 17. *Toute iniquité.*] C'est-à-dire, *toute transgression* de la Loi, ou, tout ce qui est contre la vertu & la justice.

Qui ne sont point à mort.] Ceux qui se commettent par fragilité, & dont on se repent.

℣. 18, 19, 20. La triple affirmation, *nous savons*, par où commencent ces versets, marque non seulement la certitude des vérités que S. Jean enseigne: mais il semble aussi que ce soit par opposition au faux savoir des *Gnostiques*, qui ne consistoit qu'en des visions extravagantes. Voyez I. Tim. VI. 20. On peut aussi entendre que cette triple affirmation sur la communion des Fidèles avec Dieu, & avec J.C., est opposée à l'état du reste du monde, qui étoit sous la domination du Démon.

℣. 18. *Est né de Dieu.*] Le vrai Chrétien & enfant de Dieu.

Ne pèche point.] Du péché à mort. Il se relève par la repentance. Voyez III. 9. Il n'est pas esclave du péché. Rom. VI. 6.

Se tient sur ses gardes.] Gr. *se garde lui-même*. Voyez Prov. VII. 5. XVI. 17. I. Tim. V. 22. Jaq. I. 27.

Ne le touche point.] C'est-à-dire, ne l'approche point.

℣. 19. *Le reste du monde.*] Gr. *Tout le monde.* Par opposition aux Chrétiens.

Est sous la puissance.] Gr. *gît dans le malin*, ou *dans le mal.* Voyez Gal. I. 4. Col. I. 21. Ci-dessus III. 12.

℣. 20. *Le vrai Dieu.*] Gr. *pour connoitre le véritable.* On a suppléé *Dieu*, suivant plusieurs anciens Manuscrits. Voyez Jean XVII. 3. I. Thess. I. 9. S. Jean dit cela par opposition tant aux Gentils idolatres, qu'à ces anciens Hérétiques qui croyoient que le Dieu des Juifs & le Créateur du Monde n'étoit pas le Dieu souverain.

Avec le vrai Dieu.] Gr. *dans le vrai.* C'est-à-dire, nous le reconnoissons pour le vrai Dieu, & nous avons communion avec lui.

Par son Fils] Gr. *dans son Fils.* On peut aussi traduire, nous sommes dans le vrai Dieu & dans son Fils.

C'est lui qui est le vrai &c.] Cela se rapporte ou à Dieu dont il est parlé auparavant, ou à J. C. qui a été nommé le dernier; & cela convient à l'un & à l'autre. Voyez Jean I. 1, 4.

℣. 21. *Des Idoles.*] Cet avis est non seulement contre les Paiens, mais contre les Gnostiques en général & contre les Nicolaïtes en particulier. Apoc. II. 6. Iren. I. 27. Euseb. II. 13.

Fin des Remarques sur la I. Epître de S. JEAN.



PREFACE

SUR LA II. ET SUR LA III.

EPITRE DE SAINT JEAN.

Eufeb. H. E. VII. 25. *IL paroît par le témoignage d'Origène rapporté dans Eufèbe, que de fon tems on ne convenoit pas généralement que ces deux Epîtres fuffent de l'Apôtre S. Jean. Le titre de* Prêtre *qu'il prend dans ces deux Epîtres put faire* Hieron. de Script. Eccl. c. IX. Epift. ad Evagr. Eufeb. III. 39. *croire à quelques-uns, comme à S. Jérôme, quoiqu'ailleurs il les reconnoiffe de S. Jean, qu'elles étoient d'un autre Jean que Papias appelle* Prêtre, *qu'il met au rang des Difciples du Seigneur, dont il témoigne lui-même avoir été le Difciple, & qui vraifemblablement eft le même que Jean Marc dont il eft parlé en plufieurs endroits du Livre des Actes des Apôtres. Mais la qualité de* Prêtre *n'eft pas une raifon fuffifante pour attribuer à ce Jean des Pièces qui portent fi bien le caractère de S. Jean, foit par rapport à la matière, foit par rapport au ftile & aux fentimens. Cet Apôtre pouvoit fort bien prendre la qualité de* Prêtre *ou d'*Ancien, *foit à caufe de fon grand âge, foit eu égard* I. Pier. V. 1. *à fa dignité, comme fait S. Pierre. Il y a même des Savans qui jugent avec beaucoup de vraifemblance, que ce tître,* le Prêtre, *tout court & fans nom,* Mill. Proleg. N. T. Ox. fol. XVIII. *défigne une dignité au-deffus de celle des Prêtres ou des Evêques ordinaires: ce qui convient à S. Jean, qui préfidant alors fur toutes les Eglifes d'Afie, pouvoit fort bien s'appeller le Prêtre par excellence, ou le Doyen des Prêtres. Il eft conftant que l'Auteur de cette Epître parle avec une autorité, que ne pouvoit prendre l'Evêque d'aucune Eglife particulière, & qui ne fauroit convenir à* Jean l'Ancien, *quand même il auroit été alors Evêque d'Ephèfe, comme* Conft. Ap. VII. 46. *les prétendues Conftitutions Apoftoliques difent qu'il y fut établi par l'Apôtre S. Jean. Car fuppofé que Diotréphès fût Evêque de quelqu'une des Eglifes d'Afie, comme on le croit, l'Evêque d'Ephèfe n'étoit pas en droit de parler de lui comme l'Auteur de cette Epître vf.* 10. Si je vais chez vous, je lui reprocherai fa conduite. *Ce langage, & les vifites que S. Jean rendoit aux Eglifes, marquent un homme qui avoit une Jurifdiction plus générale que celle d'un Evêque: ce qui ne peut convenir qu'à S. Jean l'Apôtre. S'il ne fe nomme pas, c'eft fa méthode, comme on l'a vu ailleurs; & fi cette raifon étoit bonne, elle* Iren. I. 13. & III. 18. Clem. Al. Adumbr. in II. Jo. Eufeb. L. VII. 25. *feroit douter auffi que fa prémière Epître fût de lui, quoiqu'on n'en ait jamais douté, puifqu'il ne s'y nomme point non plus. Auffi ces deux Epîtres font-elles citées comme de S. Jean, par des Auteurs du fecond & du troifième fiecle, comme S. Irénée, qui cite la feconde en deux endroits de fes Ouvrages; Clément d'A-*

d'Alexandrie, qui a fait des remarques sur cette même Epître; & Denys Evêque d'Alexandrie, qui dit qu'on les attribuoit ordinairement à S. Jean l'Apôtre, au rapport d'Eusèbe. Et en effet elles se trouvent comme de cet Apôtre, dans tous les anciens Catalogues des Livres de l'Ecriture Sainte.

La seconde Epître de S. Jean est adressée à la Dame Elue & à ses enfans, ce qui signifie à une femme Chrétienne, si Electe *n'est pas un nom propre, comme Clément d'Alexandrie l'a cru: ce qui semble pouvoir se confirmer par le dernier verset de cette Epître, où S. Jean salue cette Dame de la part des enfans de sa sœur élue, étant naturel de juger que c'étoient deux sœurs qui portoient le même nom; & c'est pourquoi dans ces deux passages,* Elue, *ou* Electe, *est écrit avec un grand* E *dans plusieurs Exemplaires. Le même Clément a prétendu que cette Lettre s'adressoit aux Vierges, sans doute par le ministère de cette Dame; mais on ne trouve rien dans cette Epître qui convienne plus à des Vierges, qu'à d'autres Chrétiens.*

Après la salutation pleine de démonstrations de charité envers cette famille, la Lettre roule sur deux Articles principaux. 1. *Il félicite cette Dame de ce qu'il y avoit quelques-uns de ses enfans qui faisoient profession de la Vérité. Ce qui marque qu'elle en avoit, qui étoient encore engagés soit dans le Judaïsme, soit dans le Paganisme, ou peut-être même dans le parti des Hérétiques de ce tems là. Ensuite n'y aiant rien qui altère davantage la charité que la différence des sentimens sur la Religion, S. Jean insiste sur la persévérance dans les vérités de l'Evangile, telles qu'elles ont été enseignées par* Jesus-Christ *& par les Apôtres, comme sur un puissant motif à s'aimer mutuellement.* 2. *La seconde partie de cette Lettre est un préservatif contre les fausses Doctrines & les faux Docteurs, dont il a parlé dans la prémière; sur quoi l'on peut voir la Préface & les notes de cette Epître. Cette précaution de l'Apôtre étoit d'autant plus à propos auprès d'une Dame, que c'étoit le caractère de ces gens-là de s'attaquer à des femmes de qualité pour les séduire & en tirer de l'argent, comme le rapporte S. Irénée. Gens sans doute du même caractère que ceux que décrit S. Paul, II. Tim. III. 6. On ne doit donc pas être surpris, de ce que S. Jean ne veut pas qu'on reçoive ces gens-là, ni qu'on leur fasse aucun accueil. C'est un devoir de la charité Chrétienne, de ramener ceux qui sont dans l'erreur de bonne foi, sur-tout quand on n'a rien à leur reprocher du côté du cœur & des mœurs. Les Apôtres étoient bien éloignés de regarder les errans, comme des objets de haine & d'aversion, puisque S. Paul veut qu'une femme Chrétienne qui épouse un mari Infidèle, ou qu'un mari Chrétien qui épouse une femme Infidèle, demeurent ensemble. Mais il n'en est pas de même de ces anciens Hérétiques, dont les Apôtres & les plus anciens Docteurs de l'Eglise nous font une peinture affreuse. Ils étoient perdus de mœurs, véritables scélérats, imposteurs de profession, d'une Doctrine diamétralement opposée à celle de l'Evangile, &, comme parle S. Paul, condamnés par leur propre conscience. Il n'y a point d'inhumanité, dit Clément d'Alexandrie, à s'eloigner de ces gens-là, & il ne faut pas même entrer en aucune discussion avec eux; parce que joignant l'artifice à l'erreur, ils peuvent surprendre des personnes ou mal instruites ou mal affermies.*

Iren. L. I. c. 9.

I. Cor. VII. 12, 13, 14, 15.

Tit. I. 20.

Cl. Al. Adumbr. in 2 Jo.

II.

II. *Comme les raisons qui ont fait douter autrefois quelques-uns que la seconde Epître de S. Jean fût de lui, sont absolument les mêmes qui en ont fait douter à l'égard de la troisième, il suffit d'avoir montré, comme on a fait, le*
Hieron. ub. supr. *peu de fondement de ces raisons, sans s'y arrêter davantage. S. Jérôme lui-même, qui semble pancher à attribuer la seconde à un autre Jean, cite celle-ci comme étant de l'Apôtre. Elle est adressée à* Gajus *ou* Cajus. *C'est la cinquième fois qu'il est parlé dans le Nouveau Testament, d'un Chrétien qui portoit ce nom. Il y en a un qui étoit avec S. Paul lors de la sédition émue à Ephèse à l'occasion de la Diane, Act. XIX. 29. C'est apparemment le même*
Rom. XVI. 23. *dont il est dit, Act. XX. 4. qu'il étoit de Derbe en Lycaonie. S. Paul parle d'un Gajus chez qui il étoit logé à Corinthe, ce qui convient assez bien à ce-*
I. Cor. I. 14. *lui-ci dont S. Jean loue l'hospitalité. C'est apparemment le même dont S. Paul dit qu'il l'avoit baptizé. On ne sauroit dire auquel des deux S. Jean écrit, & il est fort peu important de le savoir. Il semble pourtant que l'on puisse juger par le vs. 4. où il met Gajus au nombre de* ses enfans, *c'est-à-dire, de ses Prosélytes, que c'est un autre que celui de S. Paul. L'Histoire Ecclésiastique met dans ces tems-là un Gajus Evêque d'Ephèse, un autre de Thessalonique, & un autre de Pergame; mais tout cela est incertain. Quoi qu'il en soit, il paroît par la manière affectueuse dont lui parle S. Jean, que Gajus étoit fort chéri.*

Après la salutation & les vœux qu'il fait pour lui par rapport au temporel & au spirituel, il le loue prémièrement de sa fermeté dans la profession de l'Evangile, qu'il appelle la Vérité, *selon son stile ordinaire, sans doute par opposition aux fausses Doctrines, dont on vouloit l'altérer. En second lieu, il le loue de son hospitalité & de sa charité envers les Frères, c'est-à-dire, les Chrétiens d'entre les Juifs, qui avoient été chez lui, soit en allant prêcher l'Evangile, soit en exécutant de la part de S. Jean quelque commission en faveur des Eglises de Dieu, soit enfin que pour éviter quelque persécution ils eussent été obligés de quitter leur demeure. Il donne en même tems des éloges au desintéressement de ces mêmes Fidèles, qui n'avoient pas voulu être à charge aux Gentils dans leur Voyage. On ne sauroit dire précisément si ce sont les Chrétiens d'entre les Gentils, ou si ce sont les Gentils eux-mêmes, qui n'étoient pas encore convertis. Plusieurs Manuscrits Grecs ont,* Ethnicoon, *ce qui signifie proprement les Paiens. Quoi qu'il en soit, S. Jean exhorte Gajus à fournir à ces généreux Frères tout ce qui leur est nécessaire, soit pour leur retour, soit pour passer plus avant, & à leur faire tout le bon accueil qu'ils méritent. On trouve au vs. 9. la raison pour laquelle il écrit à un Particulier: c'est qu'un certain Diotréphès, qui avoit beaucoup de crédit dans cette Eglise-là, rompoit toutes ses mesures & empêchoit l'effet de ses Lettres.* J'en ai écrit, *dit-il,* à l'Eglise, mais Diotréphès ne veut point nous recevoir, *ou nous reconnoitre. Je ne sai pourtant si S. Jean avoit en effet écrit à cette Eglise, plusieurs Manuscrits Grecs portant,* j'en aurois écrit, *aussi-bien que la Vulgate. L'Histoire ne nous donne aucune lumière sur ce Diotréphès: son nom est Grec, ce qui pourroit faire juger qu'il étoit Paien d'origine; & c'est peut-être pour cela qu'il ne vouloit pas qu'on reçût les Chrétiens d'entre les Juifs, fort méprisés par les Gentils. On peut juger aussi par sa conduite qu'il étoit Evêque, ou du moins qu'il*

qu'il en prenoit l'autorité. Un ſimple Particulier n'auroit ni oſé ni pu s'oppoſer aux Lettres de communication entre les Egliſes. Il eſt vrai qu'il n'y a rien à quoi ne ſe portent des médiſans, des brouillons & des ambitieux comme étoit Diotréphès, & il ſe trouve toujours des gens qui les écoutent. Autant que S. Jean blâme Diotréphès, autant loue-t-il Démétrius, *de l'applaudiſſement général qu'il s'attire par ſa foi & par ſa piété. Ce Démétrius eſt entièrement inconnu dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Si c'eſt le même qui excita à Ephèſe une ſédition contre S. Paul, c'eſt une grande converſion.*

Il eſt incertain en quel tems ces deux Lettres furent écrites. Ce fut apparemment après la prémière, dont elles ſont comme un Abrégé. Quoiqu'elles ſoient adreſſées à des Particuliers, elles ſont appellées Catholiques, ſoit parce qu'elles étoient circulaires, ſoit parce qu'elles contenoient la Doctrine reçue par tous les vrais Chrétiens, comme on l'a vu dans la Préface ſur les Epîtres Canoniques.



II. EPITRE CATHOLIQUE DE SAINT JEAN APOTRE.

La Vérité est le lien qui unit les Fidèles entre eux, & le motif de l'amour fraternel, qui n'est pas un commandement nouveau. La vraie charité consiste à observer les commandemens de Dieu. 1-6. *Eviter les pièges des Séducteurs, tels que sont ceux qui nient que J. C. soit venu en chair, & qui par-là se séparent également de la communion du Père & du Fils. Point de commerce & de liaison avec ces gens-là.* 7-11. *L'Apôtre espère d'aller bientôt chez la Dame élue, pour dire de bouche ce qu'il n'a pas jugé à propos d'écrire.* 12, 13.

1 LE Prêtre à la Dame Elue, & à ses enfans, que j'aime véritablement;
& ce n'est pas moi seul, mais tous ceux qui ont connu la Vérité.
2 *Et cela* en considération de cette même Vérité qui nous est commune, & qui
demeurera en nous éternellement. 3 Que la grace, la miséricorde, la paix
vous soient communiquées avec la vérité & la charité, de la part de Dieu
le Père, & de la part de *notre* Seigneur JESUS-CHRIST, le Fils du
Père!
4 J'ai vu avec beaucoup de joie, qu'il y a de vos enfans qui marchent dans
le

℣. 1. Gal. II. 5, 14. III. 1. V. 7. Eph. I. 13. Col. I. 5. II. Thess. II. 13. I. Tim. II. 4. Héb. X. 26. Jaq. I. 18. V. 19. I. Pier. I. 22. V. 1, 13. II. Pier. I. 12. II. 2. I. Jean III. 18. III. Jean vs. 1, 3, 8. ℣. 2. I. Jean II. 14. ℣. 3. I. Tim. I. 2. II. Tim. I. 2. ℣. 4. Phil. IV. 1. I. Thess. II. 19. III. Jean 3.

CATHOLIQUE.] Sur ce titre donné à cette Epître, voyez la Préface sur les Epîtres Canoniques

℣. 1. *Le Prêtre.*] On peut traduire indifféremment le *Prêtre*, ou l'*Ancien*, tant parce que S. Jean étoit alors fort vieux, que parce qu'il étoit Evêque ou Prêtre. Il y a plus d'apparence que c'est un nom de Charge ou de Dignité. Voyez I. Pier. V. 1. & la Préface sur ces deux Epîtres.

Elue.] C'est-à-dire, *Chrétienne*. Quelques-uns ont cru néanmoins que cette Dame s'appelloit *Electa*. En effet *Electus*, *Elu*, étoit un nom propre; voyez Hérodien p. 17. comme *Sanctus*, *Saint*, Eusèbe V. 1. Clément d'Alexandrie a cru que c'étoit le nom propre de cette Dame.

Véritablement.] Gr. *dans la vérité.*

Qui ont connu la Vérité.] Tous les vrais Chrétiens, qui ont embrassé l'Evangile, qui est appellé la *Vérité* en une infinité d'endroits. Voyez Jean VIII. 31.

℣. 2. *Qui nous est commune.*] Gr. *qui demeure*, ou, *qui habite en nous.*

Eternellement.] C'est-à-dire, dans laquelle nous persévérerons jusqu'à la fin, & qui nous conduira à l'immortalité bienheureuse.

℣. 3. *Avec.*] Gr. *dans*. On peut traduire aussi *par*, la vérité & la charité étant les liens qui nous unissent avec Dieu.

℣. 4. *Marchent dans le chemin.*] Gr. *dans la Vérité.*

le *chemin* de la Vérité, ſelon le commandement que nous avons reçu du
Père. 5 Maintenant donc je vous prie, Madame, que nous nous aimions les uns
les autres. Et ce que je vous écris, *à cet égard*, n'eſt pas un commande-
ment nouveau; c'eſt celui que nous avons reçu dès le commencement. 6 Or
l'amour conſiſte à obſerver les commandemens de Dieu; & c'eſt-là le com-
mandement que vous avez reçu d'abord, afin que vous vous y conformiez.
7 Il s'eſt élevé dans le monde pluſieurs Séducteurs, qui ne reconnoiſſent
pas que JESUS-CHRIST eſt venu en chair. Un tel homme eſt un Sé-
ducteur & un Ante-Chriſt. 8 Prenez garde à vous, afin que nous ne per-
dions pas le fruit de nos travaux, mais que nous en recevions une pleine
récompenſe. 9 Quiconque abandonne JESUS-CHRIST, & ne perſévère
point dans ſa doctrine, ne poſsède point Dieu; mais celui qui perſiſte dans
la doctrine de JESUS-CHRIST, poſſède le Père & le Fils. 10 Si quel-
qu'un vient parmi vous, & qu'il n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez
point dans votre maiſon, & même ne le ſaluez pas. 11 Car quiconque
ſalue

℣. 5. Jean XIII. 34. XV. 12. Eph. V. 2. I. Theſſ. IV. 9. I. Pier. IV. 8. I. Jean II. 7, 8. III. 11, 23. IV. 21. ℣. 6. Jean XIV. 15, 21. XV. 10. I. Jean II. 5, 24. V. 3. ℣. 7. Matt. XXIV. 5, 24. II. Pier. II. 1. I. Jean II. 18, 22. IV. 1, 2, 3. ℣. 8. Marc XIII. 9. Gal. III. 4. Héb. X. 32. ℣. 9. I. Jean II. 23. ℣. 10. Rom. XVI. 17. I. Cor. V. 11. XVI. 22. Gal. I. 8, 9. II. Tim. III. 5. IV. 14. Tit. III. 10.

Vérité. C'eſt une périphraſe pour exprimer la profeſſion de l'Evangile, ou de la Religion Chrétienne. Voyez ℣. 1.

Selon le commandement.] Il ſemble qu'il y ait ici une alluſion aux faux Docteurs qui corrompoient l'Evangile.

Du Père.] Par J.C. Voyez la même phraſe Jean X. 18.

℣ 5. *Donc.*] Gr. *&.* Il n'y a rien qui engage plus à s'unir & à ſe ſoutenir que la profeſſion d'une même foi, ſur-tout quand elle eſt attaquée par des gens qui ne cherchent qu'à deſunir.

Madame.] Gr. *Dame.*

Nouveau.] Voyez ſur I. Jean II. 7. Il eſt impoſſible de ne pas connoitre S. Jean à ce ſtile.

℣. 6. *L'amour conſiſte.*] On peut l'entendre & de l'amour de Dieu & de l'amour du prochain. On montre qu'on aime Dieu, en obſervant ſes commandemens. Jean XIV 21. I. Jean II. 5. & V. 2, 3. Et d'ailleurs l'amour du prochain ou la charité eſt l'accompliſſement de la Loi Rom. XIII. 10.

C'eſt-là le commandement.] C'eſt-à-dire, que la charité eſt un des principaux commandemens de J. C. Jean XV. 12.

℣. 7. *Ne reconnoiſſent pas.*] Voyez I. Jean II. 22. & IV. 2.

Antechriſt.] Voyez ci-deſſus I. Jean IV. 3. Autr. *l'Antechriſt*, à cauſe de l'article emphatique.

℣. 8. *A vous.*] Il y a le pluriel dans le Grec. Ce pouvoit être une Lettre circulaire. Voyez la Préface.

Nous ne perdions pas &c.] Pluſieurs MSS. Grecs & la Vulgate ont, *que vous ne perdiez pas, mais* que vous *receviez.* Ce qui va mieux avec le ℣. précédent. S. Irénée liſoit ainſi ce paſſage: *Donnez-vous garde d'eux*, comme Philip. III. 2. *de peur que vous ne perdiez le fruit de vos travaux.*

Pleine.] Autr. *entière.* La foi & la piété portent leur récompenſe avec elles, mais cette récompenſe n'eſt entière que par la perſévérance.

℣. 9. *Abandonne J. C.*] Gr. *Quiconque transgreſſe*, ou, *quiconque eſt déſerteur.* Ce qui ſe rapporte manifeſtement à l'Evangile de J. C. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique a employé le mot de l'Original pour déſigner l'Apoſtaſie de l'Empereur Julien.

℣. 10. *Ne le recevez point dans votre maiſon.*] Il n'eſt pas contre l'hoſpitalité de ne pas écouter & de ne pas recevoir des Séducteurs, connus pour tels.

Saluez.] Gr. *ne lui dites pas, ſalut.* Cette ſalutation renferme des ſouhaits de joie & de paix, qu'on ne peut faire pour un ennemi de J. C. & pour un Apoſtat de ſa Doctrine. Voyez Clément d'Al. *Adumbr. in II. Jo.*

℣. 11. *Quiconque ſalue .... participe à ſes mauvaiſes œuvres.*] Les ſalutations des prémiers Chré-

salue un tel homme, participe à ses mauvaises œuvres.
12 J'aurois beaucoup d'autres choses à vous écrire; mais je ne juge pas à propos de le faire sur le papier & avec de l'encre, parce que j'espère vous aller voir, & de vous les dire bouche à bouche, afin que votre joie soit complette.
13 Les enfans de votre sœur Elue vous saluent. Amen!

Fin de la II. Epître de S. JEAN.

℣. 12. Jean XVII. 13. Rom. I. 12. II. Tim. I. 4. I. Jean I. 4. III. Jean vs. 13. ℣. 13. I. Pier. V. 13.

Chrétiens n'étoient pas comme celles d'aujourd'hui, qui ne sont que de vains complimens. C'étoient des marques réelles d'amitié & de communion fraternelle, que l'on ne doit pas avoir avec un ennemi déclaré de J.C. & un faux frère connu pour tel; quoique d'ailleurs il faille s'acquitter envers lui des devoirs de la charité Chrétienne & de l'honnêteté Civile. Pour appuyer cette maxime de S. Jean, S. Irénée a cité selon les LXX. Esai. XLVIII. 22. où il y a, *Il n'y a point de salutation pour les impies.*

Participe.] Il donne lieu de le croire, & il est en danger de le faire. Sur les artifices de ces anciens hérétiques, voyez la Préface de S. Irénée.

Oeuvres.] Les fausses Doctrines de ces anciens hérétiques influoient sur les mœurs, comme on l'a vu dans les notes sur les Epîtres précédentes.

℣. 13. *Elue.*] C'est-à-dire, Chrétienne. Autr. *Electe.* Voyez la note sur le ℣. 1. Quelques-uns l'entendent des Chrétiens de l'Eglise d'Ephèse, qui est appellée *Elue*, c'est-à-dire, Chrétienne, & en cette qualité, sœur de la Dame à qui S. Jean écrit.

Fin des Remarques sur la II. Epître de S. JEAN.

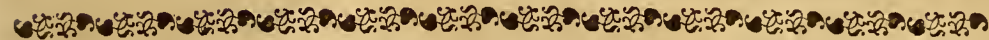


III. EPITRE CATHOLIQUE

DE

SAINT JEAN

APOTRE.



Salutation & vœu. 1, 2. *Joie que reſſent l'Apôtre de la fermeté de Gajus & des autres Chrétiens dans la foi.* 3, 4. *Hoſpitalité envers les Fidèles louée, & recommandée. Desintéreſſement loué.* 5-8. *Diotréphès ambitieux, médiſant & brouillon, objet des cenſures de S. Jean.* 9-11. *Eloge de Démétrius. L'Apôtre eſpère d'aller voir bientôt Gajus & de lui parler bouche à bouche.* 12-15.

1 LE Prêtre au cher Gajus, que j'aime véritablement. 2 Je ſouhaite, *mon*
très cher *fils*, que vous ſoyez en auſſi bon état pour ce qui re-
garde votre ſanté & toutes les autres choſes, que pour ce qui regarde votre
ame.
3 Car j'ai appris avec beaucoup de joie ce que les Frères, qui ſont venus,
m'ont témoigné de votre fidélité, & comment vous demeurez fermement
attaché à la Vérité. 4 Auſſi n'ai-je point de plus grande joie, que quand
j'apprens que mes Enfans marchent dans le chemin de la Vérité.
5 Mon cher *Fils*, tout ce que vous avez fait pour nos Frères, & pour les
étran-

℣. 1. I. Pier. V. 1. I. Jean III. 18. II. Jean vſ. 1. Philém. vſ. 10. ℣. 3. II. Jean vſ. 4. ℣. 4. I. Cor. IV. 15.

℣. 1. *Le Prêtre.*] Voyez ci-deſſus II. Jean ℣. 1.

Gajus.] Autr. *Cajus.* Il eſt parlé d'un Gajus hôte de S. Paul, Rom. XVI. 23. qui eſt apparemment le même que S. Paul avoit baptiſé. I. Cor. I. 14. Voyez encore Act. XIX. 29. & XX. 4. où il eſt parlé encore d'un Cajus.

℣. 2. *Mon très cher Fils.*] Gr. *très cher*; mais l'âge de S. Jean & ſon caractère autoriſe ici le nom de *Fils*, comme au ℣. 4. où il met *Cajus* au nombre de ſes enfans.

℣. 3. *Fidélité.*] Gr. *Vérité:* ce qui marque un attachement ferme & inviolable à la Vérité. Autr. de la ſincérité de votre vertu, & de votre piété.

A la Vérité.] Suppléez, de l'Evangile. Voyez ci-deſſus II. Jean 4. & le ℣. ſuivant.

℣. 4. *Dans le chemin.*] Gr. *dans la vérité*, ſuppléez, *de l'Evangile.*

℣. 5. *Nos Frères.*] Les Chrétiens d'entre les Juifs. Voyez ℣. 7.

Et pour les étrangers] Autr. *& même pour des étrangers*, ſelon quelques Manuſcrits & la Vulgate. C'eſt-à-dire, pour des Chrétiens qui ne ſont pas de votre Egliſe.

étrangers, eſt digne de votre foi. [6] Ils ont rendu témoignage à votre chari-
té, en préſence de l'Egliſe; & vous ferez bien de les accompagner, & de
les pourvoir pour leur voyage, d'une manière digne de Dieu. [7] Car c'eſt
pour ſon nom qu'ils ſont partis *de chez eux* ſans rien prendre des Gentils.
[8] Nous devons faire un bon accueil à ceux qui ſont de ce caractère, afin de
concourir avec eux à l'établiſſement de la Vérité.

[9] J'en ai écrit à l'Egliſe; mais Diotréphès, qui aime à y dominer, ne veut
point recevoir ce qui vient de notre part. [10] C'eſt pourquoi ſi je vais chez
vous, je lui reprocherai ſa conduite, & les diſcours malins qu'il tient de nous.
Non content de cela, il ne reçoit pas les Frères; & ceux qui veulent les re-
cevoir, il les en empêche, & les chaſſe de l'Egliſe. [11] Mon bien-aimé, n'i-
mitez point le mal, mais le bien: celui qui fait bien, eſt enfant de Dieu; ce-
lui qui fait mal, n'a point vu Dieu.

[12] De-

℣. 7. I. Cor. IX. 12, 15. ℣. 8. Matth. X. 14. Luc X. 7. ℣. 11. Pſ. XXXVII. 27. Eſai. I. 16. I. Pier. III. 11. I. Jean II. 29. III. 6, 9.

Digne de votre foi.] Gr. *eſt fidèle.* Autr. *eſt bien fait.*

℣. 6. *En préſence de l'Egliſe.*] D'Ephèſe.

Vous ferez bien.] Ou, *vous avez bien fait, vous faites bien*, comme il y a dans quelques Manuſcrits.

De les accompagner & de les pourvoir pour leur voyage.] Le mot Grec renferme tout cela, & le ℣. ſuivant le demande. C'étoit la coutume des Fidèles de ſe rendre ce devoir à leur départ. Voyez Act. X. 38. XV. 3. XXI. 5. Rom. XV. 24. I. Cor. XVI. 6, 11. II. Cor. I. 16.

Digne de Dieu.] Dont ils ſont les Miniſtres, & qui s'intéreſſe au traitement qu'on leur fait. Matth. X. 40. XXV. 40.

℣. 7. *Pour ſon nom.*] Gr. *pour le nom.* C'eſt-à-dire, pour la cauſe de J. C. ſoit qu'ils y euſſent été contraints, étant perſécutés par les Juifs incrédules; ſoit qu'ils fuſſent partis volontairement pour convertir les Gentils, ou pour exécuter quelque commiſſion en faveur des Egliſes.

Des Gentils.] Des Fidèles à qui ils ont prêché l'Evangile parmi les Gentils, ou même des Gentils non encore convertis; ils ne vouloient pas leur être à charge, de peur d'arrêter par-là les progrès de l'Evangile. Voyez I. Cor IX. 18. II. Cor. VII. 8, 9. XII. 13.

℣. 9. *J'en ai écrit.*] Gr. *j'ai écrit.* La Vulgate, *j'en aurois peut-être écrit*, ou j'en aurois pu écrire de Corinthe.

A l'Egliſe.] Apparemment à l'Egliſe dont Gajus étoit membre. Voyez ſur le ℣. 1.

Diotréphès.] L'Hiſtoire Eccléſiaſtique ne nous apprend rien de ce Diotréphès On croit qu'il étoit Evêque de cette Egliſe-là, & quelques-uns le mettent au rang de ces anciens hérétiques dont parle ſouvent S. Jean.

A y dominer.] Autr. *qui affecte la principauté entre eux.* Soit qu'il ambitionnât l'Epiſcopat, ſoit qu'en étant en effet Evêque, il en abuſât par un eſprit de domination, contre le précepte de S. Pierre, I. Pier. V. 3.

Recevoir ce qui vient de notre part.] Gr. *nous recevoir.* Autr. ceux qui viennent de notre part. On peut croire auſſi que Diotréphès étant Gentil d'origine, comme ſon nom le porte, ne vouloit pas recevoir les Chrétiens d'entre les Juifs.

℣. 10. *Je lui reprocherai.*] Gr. *Je lui repréſenterai ce qu'il fait.*

Les diſcours malins.] Ce ſont des médiſances, des calomnies. Voyez Judith VIII. 8, 9.

Les chaſſe de l'Egliſe.] Si c'eſt l'Excommunication, c'eſt un acte Epiſcopal. Cela ſe peut rapporter ou aux Frères, ou à ceux qui les reçoivent, ou aux uns & aux autres.

℣. 11. *Eſt enfant de Dieu.*] Gr. *eſt de Dieu.* Voyez I. Jean II. 29. & III. 9.

N'a point vu.] Voyez ci-deſſus I. Jean III. 6.

℣. 12.

12 Démétrius a l'applaudissement de tout le monde, aussi-bien que de la
Vérité elle-même; nous lui rendons aussi le même témoignage, & vous savez que notre témoignage est digne de foi. 13 J'ai *encore* beaucoup de choses à vous écrire, mais je ne les veux pas confier à l'encre & au papier, 14 espérant de vous voir bientôt; & alors nous parlerons bouche à bouche. 15 La
paix soit avec vous. Les amis *d'ici* vous saluent. Saluez aussi ceux qui sont parmi vous, nom par nom.

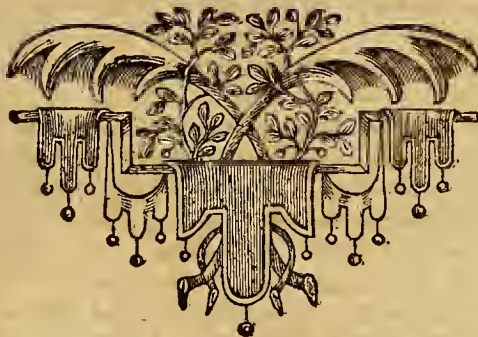
Fin de la III. Epître de S. JEAN.

℣. 12. I. Tim. III. 7. ℣. 13. II. Jean 12.

℣. 12. *De la Vérité.*] C'est-à-dire, que sa conduite est un témoin réel de sa vertu.

Digne de foi.] Gr. *véritable.* Reconnoissez ici le stile de S. Jean, Evang. XIX. 35.

Fin des Remarques sur la III. Epître de S. JEAN.



PRE-

PREFACE
SUR
L'EPITRE DE
SAINT JUDE.

L'*Auteur de cette Epître est l'Apôtre S. Jude, appellé aussi* Thaddée *&* Lebbée, *comme il paroît par Matth. X.* 3. *De sorte que, selon la* Hieron. in Matth. X. *remarque de S. Jérôme, cet Apôtre aura eu trois noms; ce qui n'est pourtant pas fort certain, puisque le nom de* Lebbée *ne se trouvoit pas dans plusieurs Manuscrits de ce Chapitre, selon le témoignage d'Origène, comme il ne se trouve pas dans la Vulgate qui a été faite sur de plus anciens Manuscrits que ceux que nous avons, à la réserve peut-être de celui d'Alexandrie. S. Jérôme n'a pas mis non plus le nom de* Lebbée *dans son Commentaire, quoiqu'il dise qu'il se trouve* ailleurs; *par où sans doute il a voulu dire dans d'autres Exemplaires, ce nom ne se rencontrant dans aucun autre endroit des Evangiles. On peut voir là-dessus la conjecture du Doc-* Mill. Proleg. XLII. *teur Mill.*

Jude étoit frère de Jaques, comme il le dit lui-même, c'est-à-dire, de Matth. XIII. 55. Marc VI. 3. *Jaques le Mineur fils d'Alphée & de Marie; par conséquent cousin germain de J. C. ce qui le fait fait appeller* son frère, *selon le stile des Hébreux. Il fut appellé à l'Apostolat la seconde année du ministère de J. C. Ce fut lui,* Jean XIV. 22, 23. *sans doute, qui fit à J. C. cette question,* D'où vient que vous vous ferez voir à nous & non pas au Monde? *& à qui J. C. répondit, que le Monde, c'est-à-dire, les Impies & les Infidèles, ceux qui ne gardent point ses commandemens, n'étoient pas dignes de ce bonheur. L'Histoire Ecclésiastique ne nous apprend que peu de choses de S. Jude. Il se trouva sans doute à Jérusalem, lorsqu'après le martyre de Jaques son frère, les Apôtres s'assemblérent* Euseb. H. E. III. 11. *pour donner un Pasteur à cette Eglise, Eusèbe témoignant que les parens du Seigneur y étoient. S. Paulin lui donne la Libye pour département de son Apostolat, sans marquer quelle Libye; mais tout ce qu'on dit des voyages de S. Jude n'est appuyé que sur des Pièces, ou suspectes, ou trop modernes pour y pouvoir ajouter foi. S. Jérôme dit que l'Histoire Ecclésiastique témoigne que ce fut l'Apôtre Thaddée, qui fut envoyé à Acbar Roi d'Edesse, pour le convertir & le guérir d'une maladie incurable. Apparemment S. Jérôme s'est trompé, puis-* Euseb. H. E. I. 12. *qu'Eusèbe dit que ce fut Thaddée l'un des 70 Disciples, & non l'Apôtre, que Thomas envoya à Edesse après la résurrection du Seigneur. Quelques Savans,*

pour concilier Eusèbe & S. Jérôme, ont conjecturé que Thaddée l'Apôtre avoit été achever à Edesse ce que Thaddée le Disciple avoit commencé. Mais il n'est pas fort nécessaire de se mettre en peine de concilier ces deux Auteurs, puisque cette prétendue mission de Thaddée n'est appuyée que sur des Pièces supposées, comme la Lettre d'Acbar à J. C., de J. C. à Acbar, & sur les Actes de l'Eglise d'Edesse; sur quoi l'on peut voir le jugement de S. Augustin, qui ne balance point à regarder ces Lettres comme de pures suppositions.

Combefis. Auct. Bibl. Patr. art. I. p. 502.

Aug. contr. Faust. Manich. XXVIII. 4.

On peut inférer de ce que dit S. Paul, I. Cor. IX. 5. Ne nous est-il pas permis de mener avec nous une femme sœur, comme le font les frères du Seigneur? *que S. Jude étoit marié. Eusèbe le dit positivement, & il parle même de la persécution qu'eurent à essuyer deux de ses petits-fils sous Domitien. Ces Empereur qui, comme Hérode, appréhendoit la venue du Messie, aiant résolu de faire mourir tous ceux de la race de David, les petits-fils de S. Jude furent déférés devant cet Empereur, par des Hérétiques, comme étant de cette famille. Leur simplicité & leur pauvreté les sauva; Domitien les regarda avec mépris, & les renvoya sans leur faire aucun mal. A l'égard de S. Jude lui-même, c'est une tradition assez générale, qu'il a souffert le martyre, en Perse selon quelques-uns, en Arménie selon quelques autres, & selon d'autres en quelque endroit qui n'est pas connu.*

Eufeb. H. E. III. 19, 20.

Quelques Anciens ont douté que l'Epître qui porte le nom de S. Jude fût en effet de lui, comme nous l'apprenons d'Origène, d'Eusèbe & de S. Jérôme. Ce dernier allègue pour raison de ce doute la citation de la Prophétie d'Enoch, qui se trouve dans cette Lettre. Cette raison n'est d'aucune solidité. I. Il n'y a point de nécessité de supposer que S. Jude ait cité un Livre, il dit seulement qu'Enoch a prophétisé; ce qui a pu se faire de vive voix, & s'être conservé par tradition. II. Supposé qu'en effet S. Jude ait cité un Livre d'Enoch, comme il y a plus d'apparence, n'est-il pas plus naturel de s'en raporter à S. Jude sur la Prophétie d'Enoch, que de tirer de cette seule citation un argument contre l'autorité de cette Epître? C'étoit-là le sentiment de S. Augustin: Nous ne pouvons douter, *dit-il,* qu'Enoch n'ait écrit des choses Divines, puisque S. Jude le dit dans son Epître Canonique. *Il est en effet certain par le témoignage de l'Antiquité, qu'il y avoit alors une Prophétie sous le nom d'Enoch. Tertullien en parle souvent comme d'un Livre véritablement d'Enoch, & qui avoit été conservé par Noé après le Déluge. Origène en allègue aussi un passage, mais avec cette restriction,* Si quelqu'un veut admettre ce Livre pour Saint; *& dans son Livre contre Celse, il dit, qu'il n'est pas de grande autorité dans l'Eglise. III. Il y a beaucoup d'apparence que ce Livre est Apocryphe, puisqu'il ne s'est point trouvé dans le Canon des Livres des Juifs, qui n'auroient pas omis une Pièce de cette importance, comme l'a remarqué S. Augustin. Mais il ne s'ensuit pas que tout ce qui est dans un Livre Apocryphe soit faux, ou absurde, il peut y avoir des choses très véritables & très bonnes, comme cela paroît par quelques Livres Apocryphes de l'Ancien Testament. S. Jude, qui par l'inspiration du S. Esprit avoit le don de discernement, a pu choisir ce qu'il y avoit de bon dans cette Pièce, & laisser le reste; car, comme le remarque fort bien S. Jérôme, pour citer un passage d'un Livre, il ne s'ensuit nullement qu'on en approuve tout. IV. Il suffit qu'il fût autorisé par-*

Orig. in Matth. edit. Huet. pag. 488.
Eufeb. H. E. II. 23. III. 25. VI. 1, 4.
Hieron. Catalog.

Aug. de Civ. Dei. L. XV. c. 23.

Tertull. de Idol. p. m. 115. de cultu fœm. p. 171, 172, 179.
Orig. in Jo. p. m. 132.

Aug. ubi supra.

Hieron. ad Ti.i cap. I.

parmi ceux à qui S. Jude écrit, pour le mettre en droit de le citer, comme S. Paul n'a point fait difficulté d'alléguer aux Athéniens leurs Autels, & aux autres Paiens quelques-uns de leurs Poëtes. Ce sont de ces argumens qu'on appelle Personnels, *& qui sont d'autant plus convainquans, qu'on raisonne avec les gens selon leurs propres principes. Or il est constant que le Livre de la Prophétie ou de la Révélation d'Enoch étoit d'une grande autorité parmi les Juifs. Il faut faire le même jugement du Livre de l'*Assomption de Moïse, *auquel il semble que S. Jude fasse allusion vs. 9. en parlant du combat de l'Archange Michel contre le Diable au sujet du corps de Moïse, comme l'a remarqué O-*

Orig. de Princ. III. 2.

rigène. On objecte encore, que S. Jude ne prenant point la qualité d'Apôtre, mais seulement de Serviteur de J. C. il n'y a point d'apparence qu'elle soit de lui. Mais on ne prend pas garde que les qualités de Serviteur de J. C. *&* d'Apôtre *sont synonymes & s'expliquent l'une par l'autre, Rom. I. 1. D'ailleurs il faudroit aussi révoquer en doute l'Epître aux Philippiens, où S. Paul ne se qualifie que* Serviteur de J. C. *Phil. I. 1. & la prémière Ep. de S. Jean, où cet Apôtre ne prend aucune qualité & ne se nomme même pas. On peut faire le même jugement de l'Epître aux Hébreux & de celle de S. Jaques. Quant à ce que S. Jude parle des Apôtres vs. 17. sans se mettre dans ce rang, c'est par le même principe de modestie, qui l'a porté à ne s'appeller que Serviteur de J. C. comme l'a remarqué Oecuménius sur cet endroit. Cette Epître n'a donc été révoquée en doute pendant quelque tems, que par les mêmes raisons que nous en avons alléguées à l'égard de quelques autres Epîtres Catholiques. C'est que n'étant adressée ni à aucune Eglise particulière, ni à aucun particulier, on fut longtems sans l'avoir.*

Orig. Hom. VII. in Jo. in Matth. p. 223.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont les doutes que de quelques particuliers, qui ne sauroient donner atteinte à l'autorité de cette Epître. Origène lui-même, qui, comme on l'a vu, nous apprend qu'il y avoit des gens qui en doutoient, la cite en plusieurs endroits comme de S. Jude, & en fait même cet éloge, Jude a écrit une Lettre de peu de versets à la vérité, mais toute remplie des paroles efficaces de la grace Divine. *Eusèbe la met aussi dans le rang des Epîtres Catholiques, témoignant même qu'on la lisoit en plusieurs Eglises; & S. Jérôme dit que malgré les doutes de plusieurs, elle avoit depuis longtems acquis une entière autorité. En effet Clément d'Alexandrie, Auteur du second Siècle, l'a citée plus d'une fois comme de l'Apôtre S. Jude, & il l'a même commentée.*

Euseb. ub. supr. Hieron. ub. supr. Clem. Al. Pædag. L. III. 8. p. 239. Strom. p. 239, 431. & Hypot.

On peut juger par ce que cet Apôtre dit au vs. 17, que cette Epître est adressée aux mêmes Fidèles à qui S. Pierre avoit écrit, c'est-à-dire, aux Chrétiens convertis d'entre les Juifs de la dispersion. Conférez Jude vs. 17. avec I. Pier. I. 1. & II. Pier. III. 1. Il se propose le même but que S. Pierre, c'est de fortifier les Fidèles dans la doctrine des Apôtres, & de les munir contre les fausses doctrines, les impiétés & les saletés des Simoniens, des Nicolaïtes, & en général des Gnostiques, comme l'a remarqué Epiphane. Clément d'Alexandrie dit aussi que S. Jude avoit écrit son Epître contre les Carpocratiens & contre leurs semblables, c'est-à-dire, contre des Hérétiques qui avoient enseigné avant Carpocrate les mêmes extravagances que lui. Oecuménius nomme les Nicolaïtes, les Valentiniens & les Marcionites entre les objets que S. Jude

Epiph. Hæref. XXXVI. p. 92. Clem. Al. ub. supr.

Jude

Jude avoit en vue. Les tems s'accordent par rapport aux Nicolaïtes, desquels il est parlé dans l'Apocalypse; & à l'égard des Valentiniens & des Marcionites qui vinrent depuis, comme ils enseignoient à peu près les mêmes impiétés que les Simoniens & les Nicolaïtes, on peut bien dire que S. Jean les avoit aussi combattus. Non seulement S. Jude a eu le même but que S. Pierre, mais il se sert souvent des mêmes expressions, & semble avoir pris à tâche de l'abréger. Ses expressions sont fortes & vives, quelquefois obscures, parce qu'il étoit impossible de s'exprimer clairement sur la conduite abominable des monstres d'hérésie qu'il combat, sans blesser les oreilles les moins chastes, comme le témoignent Irénée & Epiphane. Voyez la Préface Générale sur le Nouveau Testament. Iren. & Epiph. ub. supr.

On n'a rien de certain sur le tems auquel a été écrite cette Epître, les uns la plaçant avant, les autres après la prise de Jérusalem. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été écrite depuis la II. de S. Pierre, puisque S. Jude la cite, & que, pour ainsi dire, il la copie. D'ailleurs il dit que ceux dont S. Pierre avoit prédit la venue, s'étoient déja glissés dans l'Eglise. On pourroit juger aussi qu'elle a été écrite avant l'Apocalypse, parce que S. Jean y nomme les Nicolaïtes, au-lieu que S. Jude ne les nommant point, il semble qu'ils ne fussent pas encore connus sous ce nom-là. On ne se trompera pas en plaçant cette Epître entre les années 70 & 75 de l'Ere Chrétienne.



EPITRE CATHOLIQUE DE SAINT JUDE APOTRE.

Salutation & raison d'écrire cette Lettre, c'est pour fortifier les Fidèles dans la vraie foi. 1-3. *Caractère général des faux Docteurs de ce tems. Ils renoncent à Dieu & à J. C. Leur destruction prochaine. Exemples des jugemens de Dieu à l'égard des Incrédules, des Anges Apostats, des abominables habitans de Sodome & de Gomorre. Ces Hérétiques ne profitent pas de ces exemples, leur prostitution, leurs blasphèmes, leurs calomnies, & leurs médisances contre les Puissances. Combat de Michel l'Archange contre le Diable, où ce prémier ne l'injurie point.* 4-9. *Brutalité de ces Hérétiques, leur avarice, leur intempérance, leur inconstance, leurs murmures, leurs plaintes, leur faste & leur orgueil, leur partialité, leurs autres déréglemens. Leur destination. Enoch prophétise contre de telles gens. Prédiction des Apôtres là-dessus.* 10-16. *Exhortation aux Fidèles à s'en tenir à la Doctrine des Apôtres, & à se fortifier dans la foi, pour obtenir la vie éternelle.* 17-21. *Support pour les foibles. Arracher les autres du feu. Horreur pour l'impureté. Vœu.* 22-25.

1 JUDE Serviteur de JESUS-CHRIST, & frère de Jaques, à ceux que
Dieu le Père a sanctifiés, & qui par leur vocation ont été réservés à
JESUS-CHRIST. 2 Puissent la miséricorde, la paix & l'amour s'augmen-
ter en vous de plus en plus! 3 Mes chers Frères, comme j'ai toujours eu
fort à cœur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je me
tou-

℣. 1. Luc VI. 16. Jean XVII. 11. Act. I. 13. I. Pier. I. 5. ℣. 3. Phil. I. 27. I. Tim. I. 18. VI. 12. II. Tim. I. 13. II. 1, 4, 7. Tit. I. 4. II. Pier. II. 21. Ecclésiastique IV. 28.

℣. 1. *Jude.*] C'est l'Apôtre nommé *Jude de Jaques.* Luc VI. 16. Act. I. 13. Voyez la Préface.

Serviteur de J. C.] Par-là il désigne modestement son Apostolat. Rom. I. 1. Philip. I. 1. Tit. I. 1. Jaq. I. 1. Voyez la Préface.

Jaques.] C'est Jaques fils d'Alphée, appellé *le mineur*, Auteur de l'Epître qui porte son nom. Voyez la note sur Jaq. I. 1.

Que Dieu le Père a sanctifiés.] Gr. *Sanctifiés en Dieu le Père. En* est là pour *par*, comme en plusieurs autres endroits. *Sanctifiés*, c'est-à-dire, séparés du reste du monde, & consacrés à Dieu. Voyez I. Pier. I. 3. Il y a dans la Vulgate & dans plusieurs MSS. Grecs, *à ceux que Dieu a aimés.*

Par leur vocation.] Gr. *aux appellés qui sont réservés à J. C.* Comme une Epouse est gardée précieusement pour son Epoux. II. Cor. XI. 2. Eph. V. 27.

℣. 2. *La miséricorde ... l'amour.*] C'est-à-dire, tous les effets que l'on peut attendre de la miséricorde de Dieu & de la charité de J. C. Voyez II. Pier. I. 2.

La paix.] Toute sorte de bonheur spirituel.

℣. 3. *Mes chers Frères.*] Gr. *mes chers.*

Le salut.] La Doctrine du salut. Héb. II. 3.

trouve dans la nécessité de le faire *à présent*, pour vous exhorter à ne vous point lasser de combattre pour la Foi qui a été une fois enseignée aux Saints.
4 Car il s'est glissé parmi vous certaines gens, dont la condamnation est déja écrite depuis longtems, des impies, qui changent la Grace de notre Dieu en dissolution, & qui renoncent à Dieu, qui est le seul Maitre, & à notre Seigneur JESUS-CHRIST.
5 Or je veux vous remettre devant les yeux une chose, dont vous avez été déja instruits une fois: c'est que le Seigneur, après avoir délivré son Peuple du pays d'Egypte, fit périr depuis

℣. 4. Jean I. 17. Act. XX. 32. Rom. IX. 21, 22. Gal. II. 4. II. Tim. III. 6. Tit. I. 16. II. 11. Héb. XII. 15. I. Pier. II. 8. II. Pier. II. 1. ℣. 5. Nombr. XIV. 29. &c. XXVI. 64, 65. Ps. CVI. 26. I. Cor. X. 5. Héb. III. 18, 19.

Ne vous point lasser de combattre.] C'est la force du terme original, comme l'a expliqué Oecuménius. C'est-à-dire, y persévérer constamment, malgré les séductions des faux Docteurs. Eph. V. 6. Act. XI. 23.

La Foi.] La Doctrine de l'Evangile. Act. VI. 7. XIII. 8. I. Tim. IV. 1.

Une fois.] C'est-à-dire, une fois pour toutes, sans qu'il soit permis d'y rien changer, Gal. I. 8. On peut aussi entendre par *une fois*, ce que S. Jean entend par *dès le commencement*, *d'abord*, *autrefois*. On peut encore traduire *parfaitement*, *pleinement*, *certainement*. Voyez Ps. LXII. 12. où le mot *une fois* paroît avoir ce dernier sens.

Enseignée.] Il y a proprement au Grec, *baillée*, *livrée*, comme I. Cor. XI. 2, 23. C'est la tradition Apostolique.

Aux Saints.] C'est-à-dire, *aux Chrétiens*.

℣. 4. *Il s'est glissé.*] Le terme de l'Original marque des gens qui s'insinuent sous des noms & des prétextes spécieux, comme sous le nom de Chrétiens, & sous le prétexte d'instruire les autres; comme l'a remarqué Oecuménius.

Dont la condamnation est déja écrite depuis longtems.] Gr. *écrits depuis longtems pour ce jugement*. C'est-à-dire, désignés depuis longtems, car désigner les gens de ce caractère, c'est les condamner. Voyez les Epîtres de S. Paul, de S. Pierre, de S. Jean écrites avant celle de S. Jude, & en particulier I. Tim. IV. 1. II. Tim. III. 5, 6, 8, 9. II. Pier. II. 1. I. Jean II. 19. On peut aussi l'entendre du Decret de la Justice divine contre de telles gens. Voyez Rom. IX. 22. I. Pier. II. 8. & II. Pier. II. 3.

La Grace de notre Dieu.] C'est l'Evangile, qui est une Doctrine de grace & de miséricorde. Jean I. 17. Rom. VI. 14. & dont ces gens abusoient aussi-bien que de la liberté Evangélique. I. Pier. II. 16. & II. Pier. II. 18. Voyez les Parallèles & la Préface Générale.

A Dieu.... seul Maitre.] Il y a d'anciens Manuscrits où le mot, *Dieu*, n'est pas, non plus que dans la Vulgate. Lucifer Evêque de Cagliari, Auteur du quatrième siècle, ne l'a point mis dans un Ouvrage contre les Ariens; ce qui marque qu'il n'étoit pas dans l'Ancienne Vulgate, connue sous le nom d'*Italique*. C'est Dieu le Père, représenté dans l'Ecriture comme le Père de famille & le Maitre de la maison par excellence. Voyez Luc II. 29. Act. IV. 24. la note sur II. Pier. II. 1. & le ℣. suivant. Ces gens nioient que le Monde fût l'ouvrage du vrai Dieu, l'attribuant à une autre Puissance, qui, selon eux, avoit aussi donné la Loi. Iren. I. 19, 24.

Et à notre Seigneur J. C.] Quoique ces gens se dissent Chrétiens, ils renonçoient pourtant à J. C. soit en distinguant Jésus du Christ, comme faisoient les Cérinthiens, soit en niant que J. C. fût venu en chair, comme faisoient en général les Gnostiques. On peut aussi étendre ceci à tous les mauvais Chrétiens, qui confessent Dieu de bouche & qui le renient par leurs œuvres. II. Tim. III. 5. Tit. I. 16.

℣. 5. *Déja instruits une fois.*] Je ne fais que vous la répéter, car c'est une vérité qui doit être constante & invariable parmi vous. Voyez la note sur le ℣. 3.

Le Seigneur.] Il y a dans quelques MSS. *le Seigneur Dieu*, d'autres, *Jésus d'Egypte*. Oecuménius a fort bien remarqué sur cet endroit, que le but de l'Apôtre est de faire voir que le Dieu de l'Ancien Testament est le même Dieu que celui du Nouveau, contre ce qu'enseignoient ces hérétiques; & qu'il sauroit punir les incrédules sous le Nouveau, comme il l'avoit fait sous l'Ancien.

Depuis.] Gr. *la seconde fois*. C'est-à-dire, que Dieu fit succéder la justice à la miséricorde, dont ce Peuple avoit abusé par ses défiances & ses murmures.

puis ceux qui furent incrédules. 6 A l'égard des Anges, qui ne conservérent pas leur dignité, & qui abandonnérent leur propre demeure, il les *condamna* à des chaînes éternelles dans les ténèbres, où il les garde pour le grand jour du Jugement. 7 Il en fut de même de Sodome, de Gomorre & des Villes voisines, qui s'étoient rendues coupables de la même sorte de prostitution, & qui, comme eux, s'étoient abandonnées à des passions abominables; *Dieu* les fit servir d'exemple, en leur faisant subir la peine du feu éter-

℣. 6. Jean VIII. 44. II. Pier. II. 4. ℣. 7. Gen. VI. 2. XIX. 24. Deut. XXIX. 23. Esai. XIII. 19. Jér. XX. 16. L. 40. Lament. IV. 6. Ezéch. XVI. 49. Osée XI. 8. Amos IV. 11. Luc XVII. 29. II. Pier. II. 6.

Incrédules.] Autr. *desobéissans.* Voyez Nombr. XIV. Deut. I. Ps. LXXVIII.

℣. 6. *Des Anges.*] Voyez sur II. Pier. II. 4. Comme dans le ℣. précédent il s'agit des Israélites qui se rebellérent au Desert, il y a d'habiles Interprètes, qui par *les Anges* entendent ici *des Messagers*, comme Gen. XXXII. 3. Jug. VII. 24. & Jaq. II. 25. où les hommes qui furent envoyés à Jéricho sont appellés *des Anges.* Ils croyent donc qu'il s'agit ici des Chefs de chaque Tribu, qui furent envoyés par ordre de Dieu pour reconnoitre le Pays de Canaan, & qui aiant découragé le Peuple d'aller dans ce pays, furent frappés d'une plaie mortelle. Voyez Nombr. XIII. 32, 33. & XIV. 37. Mais il est plus naturel de l'entendre des Anges proprement ainsi nommés, comme dans II. Pier. II. 4.

Leur dignité.] Le mot Grec signifie *commencement*, *origine*, *principe*, *Dignité*, *Principauté*, *Domination*, comme a traduit la Vulgate. Les Messagers, qui furent envoyés pour reconnoitre le Pays de Canaan, sont appellés *Chefs*, ou *Princes.* S'il s'agit des Anges, ils déchurent de leur dignité par leur desobéissance.

Leur propre demeure.] C'est-à-dire, la demeure qui leur avoit été appropriée & destinée. C'est ou le Ciel, comme l'a entendu Clément d'Alexandrie, ou le pays de Canaan qui en étoit la figure. Voyez Nombr. XIII. 30.

Chaînes éternelles dans les ténèbres.] Voyez II. Pier. II. 4. Il semble qu'il y ait ici une allusion à Sap. XVII. 1, 2. Tobit III. 17.

Pour le grand jour.] Gr. *pour le jugement du grand jour.* Voyez Act. II. 20. II. Pier. II. 9. & III. 7.

℣. 7. *Sodome, Gomorre.*] Voyez Gen. XVIII, XIX. Jérém. XLIX. 18.

Villes voisines.] Comme Adama & Séboïm. Deut. XXIX. 23. Osée XI. 8.

Comme eux.] Comme les habitans de ces Villes. D'autres l'entendent des Anges, dont il est parlé au ℣. précédent. L'Auteur Apocryphe dont sera parlé sur les ℣. 9, 14, 15. fondé sur Gen. VI. 2. mal entendu, & sur Joseph Antiq. L. I. C. 4. disoit que les Anges s'étoient mêlés avec les femmes. D'autres enfin l'entendent des Israélites dont il est parlé au ℣. 5. On peut traduire aussi comme la Vulgate, *de la même manière.*

Des passions abominables.] Gr. *qui étoient allés après une chair étrangère.* Voyez II. Pier. II. 10. Au reste le mot *étrangère*, *heteras*, n'est point dans le passage parallèle de S. Pierre; & il paroît par le même Ouvrage de l'Evêque de Cagliari cité ci-dessus, qu'on lisoit dans l'ancienne Version Latine ou Italique, qui a précédé la Vulgate, *Aiant servi d'exemple par la cendre.* Il y avoit dans le Grec *tephras*, qui signifie *cendre*, au-lieu de quoi les Copistes ont apparemment lu, *heteras.*

Du feu éternel.] C'est-à-dire, que le feu qui consuma Sodome & Gomorre étoit une image du feu éternel de l'Enfer. Voyez Clem. d'Alexandrie Pedagog. L. III. C. 8. Si l'on en croit l'Antiquité & les descriptions que font les Voyageurs du Lac Asphaltite ou Mer morte & du pays d'alentour, ce feu dure encore. Voyez Sap. X. 7. Joseph, Guerre des Juifs IV. 27. Philon. Vit. Mos. L. II. Tacite, Hist. L. V.

℣. 8. *Néanmoins.*] Malgré ces terribles exemples.

Ceux-ci.] Ceux dont il a été parlé ℣. 4. & qui font le sujet de ce discours.

Comme des gens qui songent.] C'est-à-dire, emportés par leurs visions. Voyez la signification de ce mot Grec, Gen. XXXVII. 19. Deut. XIII. 1, 2, 3. Act. II. 17. Clément d'Alexandrie a ainsi expliqué ce passage, *Ils ne roulent dans leur imagination que des voluptés infames & criminelles.* C'étoit le caractère de ces infames Hérétiques que l'Antiquité nomma *Borborites*, comme qui diroit *plongés dans l'ordure.* Clément d'Alexandrie *Adumbr. in Judam.* Voyez aussi Oecuménius sur cet endroit.

Prostitution.] Gr. *souillent la chair.*

Les Puissances.] Autr. *la Domination.* Gr. *la Seigneurie.* Clément d'Alexandrie a entendu parlà

éternel. [8] Et néanmoins ceux-ci, comme des gens qui songent, ne laissent
pas de tomber dans la même prostitution; pendant que d'autre côté, ils re-
jettent les Puissances, & qu'ils parlent mal des Dignités. [9] Au-lieu que Mi-
chel l'Archange disputant avec le Diable touchant le corps de Moïse, n'osa
pas entreprendre de prononcer contre lui aucun jugement ni aucune injure,
mais *se contenta* de lui dire : Que le Seigneur te réprime.
[10] Mais pour ceux-ci ils parlent mal, même de ce qu'ils ne connoissent point;
& à l'égard de ce qu'ils savent naturellement comme les bêtes, ils en abusent.
[11] Mal-

℣. 8. Exod. XXII. 28. II. Pier. II. 10, 11. ℣. 9. Dan. X. 13. XII. 1. Zach. III. 2. II. Pier. II. 11. Apoc. XII. 7. ℣. 10. II. Pier. II. 12.

là J. C. Voyez II. Pier. II. 10. On peut aussi entendre par-là les Puissances du Monde, comme les Empereurs & les Gouverneurs des Provinces, à qui quelques Hérétiques disoient qu'il ne falloit pas obéir, sous prétexte de la liberté Chrétienne. Ces gens-là se croyoient au-dessus de tout. Iren. I. 24. Epiph. Hær. 27.

Parlent mal.] Autr. *blâment*, ou *blasphèment.*

Des Dignités.] Clément d'Alexandrie a entendu par-là les Anges, ce qui convient assez au verset suivant, où il s'agit d'un combat entre deux Anges, l'un bon & l'autre méchant. Les Carpocratiens médisoient des Anges, & se croyoient plus qu'eux. Iren. I. 24.

℣. 9. *Michel l'Archange.*] Michel est représenté Dan. X. 13, 21. & XII. 1. comme l'un des Chefs des Anges, à qui Dieu avoit commis le soin du Peuple d'Israel. Il y a beaucoup d'apparence que c'est le même Michel qui est représenté Zach. III. 1, 2. disputant avec Satan, & soutenant contre lui le parti du Peuple de Dieu. C'est sans doute sur ces passages, aussi-bien que sur Deut. XXXIV. 6. qu'étoit fondée une Pièce Apocryphe qui couroit du tems de S. Jude sous le titre d'*Assomption de Moïse*, comme l'a remarqué Clément d'Alexandrie *Adumbr. ad Epist. Judæ*, & que ceux à qui S. Jude écrit regardoient comme Canonique, où il étoit apparemment parlé de cette Dispute de Michel avec Satan. Voyez la Préface sur cette Epître.

L'Archange.] Voyez I. Thess. IV. 16. Il est appellé simplement *l'Ange de Dieu*, Zach. III. 1. Voyez la Préface sur l'Ep. aux Colossiens.

Touchant le corps de Moïse.] Quelques-uns l'entendent du corps de Moïse, dont il est dit qu'on n'a point su où il fut enterré. Deut. XXXIV. 6. D'autres entendent par le corps de Moïse, le culte de la Loi instituée par Moïse, qu'il s'agissoit de rétablir en rétablissant le Temple, & à quoi Satan s'opposoit. Zach. III. 1, 2.

Aucun jugement ni aucune injure.] Gr. *un jugement d'injure.*

Te réprime.] Autr. *te punisse*, *te confonde.* Le terme Grec, aussi-bien que le terme Hébreu auquel il répond, peut recevoir cette explication, & l'occasion le demande ainsi. Vulgate, *te commande.*

℣. 10. *Ils parlent mal.*] Gr. *ils blasphèment.* Voyez II. Pier. II. 12.

De ce qu'ils ne connoissent pas.] Voyez II. Pier. II. 12. Il arrive souvent aux hommes de blâmer les meilleurs établissemens, soit qu'ils n'en connoissent pas l'utilité, ou qu'ils feignent de l'ignorer, soit qu'ils soient contraires à leurs passions. S. Irénée nous apprend que les Carpocratiens disoient, que les choses n'étoient bonnes ou mauvaises, que par opinion; que les Loix n'étoient pas d'institution divine, mais qu'elles avoient été données par les Anges pour gêner les hommes: blasphémant ainsi & contre la Loi & contre le Législateur. Iren. I. 1. & 24.

Naturellement.] C'est-à-dire, ce que la Nature leur apprend comme aux bêtes. Ce que l'Apôtre a dit ℣. 7. de Sodome, nous fait comprendre sa pensée. C'est-à-dire, que la Nature apprenant aux bêtes la distinction des sexes, ces gens-là, qui tombent néanmoins dans les abominations de Sodome, devoient à plus forte raison la savoir. On peut aussi traduire, *comme des bêtes ils se corrompent dans tout ce qu'ils savent naturellement.* C'est-à-dire, qu'ils abusent de leurs connoissances naturelles, ou qu'ils ne se servent pas plus de leur Raison que des bêtes. Il paroît surprenant que dans un même endroit l'Apôtre parle de deux crimes si différens, savoir des blasphèmes contre les Puissances, & des péchés de la chair, comme il a déja fait au ℣. 8. Mais on cessera d'en être surpris, si l'on considère que ces gens-là ne tomboient dans ces brutalités, que parce qu'ils ne se croyoient liés par aucune Loi, en qualité de spirituels & de parfaits. Voyez la note précédente.

Comme les bêtes.] Gr. *comme les animaux sans raison.*

Ils en abusent.] Gr. *ils se corrompent.*

℣. 11.

11 Malheur ſur eux, parce qu'ils ont ſuivi la voie de Caïn; qu'ils ſe ſont
laiſſés entraîner, comme Balaam, par l'amorce du gain; & que, comme Co-
ré, ils ſe perdent par leur rebellion. 12 Ces gens-là ſe rempliſſant ſans au-
cune diſcrétion, lorſqu'ils mangent avec vous, ſont des taches dans vos re-
pas de charité. Ce ſont des nuées ſans eau, que le vent emporte çà & là;
des arbres dont le fruit ſe pourrit, & ne ſert de rien, morts deux fois &
déracinés; 13 des vagues furieuſes de la mer, qui jettent une écume ſale;
des Etoiles errantes, à qui d'épaiſſes ténèbres ſont réſervées pour toute l'é-
ternité. 14 C'eſt d'eux qu'Enoch, qui a été le ſeptième homme depuis A-
dam, a prophétiſé en ces termes: 15 Voici le Seigneur qui vient avec la
multitude innombrable de ſes ſaints *Anges*, pour juger tous les hommes, &
convaincre tous les impies d'entre eux de toutes les actions d'impiété qu'ils
auront commiſes, & de toutes les paroles injurieuſes que ces pécheurs impies
au-

℣. 11. Gen. IV. 8. Nomb. XVI. 1, 32. XXII. 7, 21. II. Pier. II. 15. I. Jean III. 12. Apoc. II. 14. ℣. 12. Prov. XXV. 14. Ezéch. XXXIV. 8. Matth. XV. 13. I. Cor. XI. 21. Phil. III. 19. II. Pier. II. 13, 17. ℣. 13. Eſai. LVII. 20. Eph. IV. 14, Phil. III. 19. II. Tim. III. 13. II. Pier. II. 14, 17. ℣. 14. Gen. V. 18. Deut. XXXIII. 2. Dan. VII. 10. Zach. XIV. 5. Matth. XXV. 31. Act. I. 11. I. Theſſ. I. 10. II. Theſſ. I. 10. ℣. 15. I. Sam. II. 3. Pſ. XXXI. 18. XCIV. 4. Malach. III. 13. II. Theſſ. I. 7.

℣. 11. *La voie de Caïn.*] Ennemis de leurs frères, envieux & violens comme Caïn, I. Jean III. 1, 2. Clément d'Alexandrie parle de certains Hérétiques appellés *Caïnites*, parce qu'ils faiſoient profeſſion d'honorer Caïn, Strom. L. VII. p. 765. & S. Irénée leur attribue les mêmes infamies qu'aux Nicolaïtes.

Ils ſe ſont laiſſés entraîner.] Le mot employé dans l'Original ſignifie auſſi *s'écouler, périr*. Voyez Pſ. XXII. 15. En ce ſens S. Jude déſigne la ruïne de ces gens-là. Voyez II. Pier. II. 1.

Balaam.] Voyez II. Pier. II. 5. Il y a là une alluſion aux Nicolaïtes & aux Carpocratiens. Iren. I. 35.

Par l'amorce du gain.] Gr. *par la ſéduction de la récompenſe.*

Coré.] Voyez Nombr. XVI. 1. S. Irénée nous apprend que les Caïnites ſe diſoient parens de Coré. *Ubi ſupra.*

Ils ſe perdent.] Autr. *ils périront*. Voyez Iren. IV. 43.

Leur rebellion.] Contre la Doctrine de l'Evangile, ou, contre les Puiſſances.

℣. 12. *Se rempliſſant.*] Gr. *ſe repaiſſant eux-mêmes*. Voyez Ezéch. XXXIV. 8, 10.

Sans aucune diſcrétion.] Gr. *ſans crainte.*

Avec vous.] Voyez II. Pier. II. 13.

Taches.] C'eſt ce que ſignifie le mot employé par S. Pierre Epit. II. Chap. II. ℣. 13. Mais celui qui eſt employé par S. Jude & qui en approche extrêmement, ſignifie des bancs de ſable cachés ſous l'eau & qui font périr les voyageurs ſur mer. C'eſt ainſi que l'a entendu Oecuménius.

Vos repas de charité.] Gr. *vos Agapes*. Voyez II. Pier. II. 13. Il y a des MSS. Grecs qui, auſſi-bien que la Vulgate, portent *leurs repas*. Voyez la deſcription des repas des Gnoſtiques, ou des Nicolaïtes qui ſont la tige des prémiers, dans Minutius Felix p. m. 87. & celle des repas des Carpocratiens dans Clément d'Alexandrie Strom. III. p. 430. qui leur applique tout ce que dit ici S. Jude à l'égard des Agapes des Chrétiens. Voyez Tertullien Apologet. Ch. XXXIX.

Nuées ſans eau.] Voyez II. Pier. II. 17.

Dont le fruit ſe pourrit.] Autr. *des arbres d'automne ſans fruit*. C'eſt-à-dire, dont le fruit sèche ou ſe flétrit. Eſai. I. 30.

Morts deux fois.] Ils n'ont pas mieux réuſſi après avoir été tranſplantés, qu'auparavant. On ne ſait pas aſſez l'Hiſtoire de ces anciens Hérétiques, pour leur bien appliquer la comparaiſon.

Déracinés.] L'Apôtre prédit la deſtruction de ces Sectes impies, ou plutôt de leurs Auteurs. Voyez Matth. III. 10.

℣. 13. *Vagues furieuſes.*] Voyez les méchans comparés à l'écume de la mer en furie, Eſai. LVII. 20.

Etoiles errantes.] Il compare l'inconſtance & l'inquiétude de ces faux Docteurs à ces météores qu'on appelle *feux folets*, qui s'éteignent après avoir jetté quelque lueur; & prédit en même tems le peu de durée de leurs rêveries & de leurs impoſtures. Ces ſortes de météores trompent les voyageurs, comme faiſoient ces Hérétiques.

℣. 14. *D'eux.*] C'eſt-à-dire, de leurs ſemblables.

Enoch.]

auront prononcées contre lui. [16] Ce ſont des gens qui murmurent, & qui
ſe plaignent continuellement, ils ne ſuivent que leurs paſſions, tous leurs
diſcours ſont pleins de faſte, & leur intérêt les rend admirateurs de tout ce
qui a quelque apparence.

[17] Pour vous, mes chers Frères, ſouvenez-vous bien des choſes que
les Apôtres de notre Seigneur JESUS-CHRIST *vous* ont dites ci-de-
vant. [18] Car ils vous ont dit, qu'aux derniers tems il y auroit des mo-
queurs qui ſuivroient leurs paſſions impies. [19] Ce ſont des gens qui veu-
lent ſe diſtinguer des autres, quoiqu'ils ſoient eux-mêmes ſenſuels, &
qu'il n'y ait rien de ſpirituel en eux. [20] Mais vous, mes chers Frères,
vous élevant vous-mêmes ſur *le fondement* de votre très ſainte foi, &
priant par le Saint Eſprit, [21] conſervez-vous l'amour de Dieu, atten-
dant que par la miſéricorde de notre Seigneur JESUS-CHRIST vous ob-
teniez la Vie éternelle.

[22] Uſant

℣. 16. Lévit. XIX. 15. II. Chron. XIX. 7. Job XXII. 22. XXXIV. 19. Prov. XVIII. 5. Eſai. IX. 15. Pſ. XCV. 10. I. Tim. VI. 5. II. Pier. II. 14, 18. ℣. 17. I. Tim. IV. 1. II. Tim. III. 1. II. Pier. III. 2, 3, 4. ℣. 18. Act. XX. 29. I. Tim. IV. 1. II. Tim. III. 1. IV. 3. II. Pier. II. 1. III. 3. ℣. 19. Prov. XVIII. 1. Ezéch. XIV. 7. Oſée IV. 14. IX. 10. I. Cor. II. 14. Héb. I. 15. X. 25. ℣. 20. Col. I. 23. II. 7. Tit. II. 11. II. Pier. III. 17.

Enoch.] Voyez Gen. V. 20, 21, 22, 24. Héb. XI. 5.

Septième.] Il y faut comprendre Adam. Voyez I. Chron. I. 1, 2, 3.

Prophétiſé.] Il y avoit alors une Compilation, ſous le titre de *Prophétie*, ou, *Apocalypſe d'Enoch*, dans laquelle parmi pluſieurs choſes fabuleuſes, il pouvoit s'être conſervé par tradition des choſes véritables. Voyez Origène contre Celſe, L. V. Tertull. *de cultu fœm.* III. 16. la Préface ſur les Epîtres de S. Paul, la note ſur I. Cor. II. 9. & la Préface ſur cette Epître.

℣. 15. *Multitude innombrable.*] Gr. *dix mille.* Un nombre fini pour un nombre indéfini. Voyez Matth. XXV. 31. Apoc. V. 11.

Anges.] Gr. *Saints.* On a ſuppléé *Anges* après quelques Manuſcrits.

℣. 16. *Ce ſont des gens.*] L'Apôtre reprend ſon diſcours.

Murmurent.] A l'exemple des Iſraélites. Exod. XVI. 2. XVII. 2. Nombr. XIV. 1, 2. Pſ. CVI. 25. Les murmures de ces gens-là pouvoient avoir pour objet & la conduite de la Providence & le gouvernement de l'Egliſe. Voyez les murmures défendus I. Cor. X. 10. Philip. II. 14. I. Pier. IV. 9.

Faſte.] Voyez II. Pier. II. 18. & la Préface de S. Irénée.

Admirateurs.] Gr. *admirant l'extérieur des hommes.* Ce ſont des adulateurs & des gens pleins de partialité.

℣. 17. *Les Apôtres de notre Seigneur J. C.*] Savoir S. Paul. I. Tim. IV. 1. II. Tim. III. Mais principalement S. Pierre II. Pier. III. 2, 3, 4. S. Jude ſe ſert ici des mêmes idées que S. Pierre.

℣. 18. Voyez ſur II. Pier. III. 3, 4.

℣. 19. *Ce ſont des gens.*] Gr. *ce ſont ceux qui ſe ſéparent étant ſenſuels & n'aiant point l'eſprit.* Irénée témoigne que les Valentiniens, Hérétiques du ſecond ſiècle & branche des Nicolaïtes, partageoient les hommes en trois claſſes, les *terreſtres*, les *ſenſuels*, & les *ſpirituels.* Ils ſe plaçoient eux-mêmes dans ce dernier rang, & ſur ce pied-là prétendant n'avoir point beſoin de faire de bonnes œuvres, ils s'abandonnoient à toute ſorte d'impiétés & d'impuretés, traitant les autres Chrétiens de ſenſuels. Iren. I. 1, 29, 30, 31. Au reſte, on lit dans la plupart des Exemplaires imprimés, *des gens qui ſéparent:* ſelon cette leçon il faut ſuppléer, *les autres*, c'eſt-à-dire, qui les ſéduiſent & les débauchent de la foi.

℣. 20. *Vous élevant.*] Gr. *vous édifiant.* C'eſt-à-dire, y faiſant tous les jours de nouveaux progrès, & y perſévérant conſtamment. Voyez Eph. II. 21, 22. Col. I. 23. I. Tim. I. 4. I. Pier. II. 5.

Foi.] C'eſt la Doctrine Evangélique, comme ℣. 3. & l'Apôtre l'appelle *très ſainte*, pour l'oppoſer aux impuretés des Hérétiques dont il a parlé.

Par le Saint Eſprit.] Voyez Rom. VIII. 26, 27.

℣. 21. *Conſervez-vous l'amour de Dieu.*] Gr. *con-*

22 Uſant de diſcernement, ayez de la compaſſion pour les uns ; 23 ſau-
vez les autres avec frayeur, *comme* les arrachant du feu : mais craignez juſ-
qu'à l'habit de ceux qui ſont engagés dans les ſouillures de la chair. 24 Or
à celui qui peut vous garantir de toute chute, & vous faire paroître en ſa
glorieuſe préſence ſans tache & pleins de joie : 25 à Dieu ſeul ſage, notre
Sauveur, ſoit gloire, magnificence, force & puiſſance dès maintenant & dans
tous les Siècles. Amen !

Fin de l'Epître de St. JUDE.

℣. 23. Lévit. XIII. 46. Eſai. LXIV. 6. Amos IV. 11. Zach. III. 2. Rom. XI. 14. I. Tim. IV. 16. Apoc. III. 4. ℣. 24. Rom. XIV. 4. XVI. 25. Eph. I. 4. III. 20. Col. I. 22. ℣. 25. Rom. XVI. 27. I. Tim. I. 1, 17. II. 3. Tit. I. 3. III. 4.

conſervez-vous dans l'amour de Dieu. Ce qui peut s'expliquer auſſi, continuez à aimer Dieu.

℣. 22. *Uſant de diſcernement.*] En diſtinguant ceux qui ſe ſont engagés dans l'erreur par foibleſſe & par crédulité, d'avec ceux qui s'y ſont plongés par malice & par quelque paſſion malhonnête. Voyez Gal. VI. 1. Au reſte il y a des MSS. qui portent, *Reprenez*, ou, *traitez avec ſévérité ceux qui ſont condamnés*, & ne négligez rien pour leur conviction. On peut auſſi traduire ſelon cette dernière leçon, *inſtruiſez ceux qui doutent.*

℣. 23. *Avec frayeur.*] Aiant peur pour vous-mêmes de la contagion. Ces mots ne ſont point dans pluſieurs Manuſcrits, non plus que dans la Vulgate. On peut traduire auſſi, *par la frayeur.*

Comme les arrachant du feu.] Voyez Zach. III. 2. I. Cor. III. 15.

Craignez juſqu'à l'habit.] Gr. *haïſſez la robe ſouillée par la chair.* Voyez Lév. XIII. 47, 48. & XV. 4, 17.

℣. 24. *En ſa glorieuſe préſence.*] Gr. *dans ſa gloire.*

℣. 25. *Sage.*] Ce mot n'eſt point dans quelques MSS. non plus que dans la Vulgate.

Notre Sauveur.] Voyez I. Tim. I. 1. II. 3. IV. 10. Tit. I. 3.

Puiſſance.] Quelques Manuſcrits ajoutent auſſi-bien que la Vulgate, *par J. C. notre Seigneur.*

Fin des Remarques ſur l'Epître de St. JUDE.



PRE-

PREFACE
SUR
L'APOCALYPSE DE SAINT JEAN.

IL n'y a point de Livre dans le Nouveau Teſtament, qui ait plus donné d'exercice non-ſeulement aux Interprètes & aux Théologiens, mais même à toute l'Egliſe, que le Livre de l' Apocalypſe. *Trois articles principaux ont partagé les Savans ſur ce ſujet, ſavoir l'Auteur du Livre, le tems auquel il a été écrit, & la manière de l'expliquer.*

I. A l'égard de l'Auteur, les plus anciens Ecrivains Eccléſiaſtiques attribuent ce Livre aſſez unanimement à l'Apôtre St. Jean. C'eſt ce que fait poſitivement Juſtin Martyr (a), *qui a écrit vers le milieu du ſecond ſiècle. St. Irénée* (b), *Auteur du même ſiècle, a cité l'Apocalypſe en pluſieurs endroits de ſon Livre des Héréſies. Il y en a un ſur-tout où il en déſigne l'Auteur ſous le nom de Jean* Diſciple du Seigneur, qui avoit repoſé ſur ſon ſein; *ce dernier caractère ne peut convenir qu'à l'Apôtre S. Jean.*

I. Sur l'Auteur de l'Apocalypſe.
(a) Juſt. M. Dial. cum Tryph. p. m. 240.
(b) Iren. IV. 7.

On peut même alléguer de ce fait des témoins plus anciens que S. Irénée. Il témoigne (c) *qu'il y avoit de ſon tems des Exemplaires de l'Apocalypſe où le nombre du nom de la Bête n'étoit pas de ſix cens ſoixante & ſix. Mais il aſſure en même tems que ce nombre eſt dans tous les bons & les anciens Exemplaires de l'Apocalypſe, & que ceux qui ont vu Jean* face à face (*c'eſt-à-dire, Jean l'Apôtre, ſelon le paſſage précédent*) *peuvent en rendre témoignage. Voilà donc des Auteurs contemporains de S. Jean lui-même, qui ont reconnu que l'Apocalypſe eſt l'ouvrage de cet Apôtre. On peut mettre dans ce rang-là deux célèbres Martyrs, Polycarpe, Evêque de Smyrne, dont Irénée* (d) *témoigne qu'il avoit vu S. Jean; & S. Ignace Evêque d'Antioche, qui au rapport de S. Chryſoſtome* (e) *avoit converſé avec les Apôtres. On trouve dans le ſecond ſiècle un bon nombre d'Auteurs de poids, qui ont reconnu que l'Apocalypſe étoit de l'Apôtre S. Jean. Tels ſont Méliton Evêque de Sardes, Théophile Evêque d'Antioche, & Apollonius qui avoit écrit contre les Montaniſtes. Il eſt vrai que leurs Ouvrages ne ſont pas parvenus juſques à nous; mais Euſèbe* (f) *nous apprend, qu'ils avoient travaillé ſur l'Apocalypſe de S. Jean. A ces Auteurs du ſecond ſiècle il faut joindre Clément d'Alexandrie* (g), *& pour l'Egliſe Latine Tertullien* (h); *qui citent auſſi l'Apocalypſe comme de S. Jean.*

(c) Iren. V. 30.
(d) Iren. III. 3.
(e) Chryſoſt. Homil. in Ignat. Tom. I. p. m. 499.
(f) Euſeb. H. E. IV. 24, 26. V. 18.
(g) Clem. Alex. Strom. L. VI. p. 667. Pædagog. L. II. C. 12.
(h) Tertul. de Reſur. c. 58.

Au commencement du troiſième ſiècle, environ l'an 220, *le Martyr Hippolyte* (i) *à qui l'on donne l'Evêché de* Porto-Romano *en Arabie, Auteur dont on*

(i) Cave in Hippol.

on n'a guères que des fragmens, mais des fragmens considérables, écrivit touchant l'Evangile & l'Apocalypse de S. Jean; *ce qui marque qu'il attribuoit ces deux Ouvrages au même Auteur. L'Auteur d'un Catalogue de Livres Chaldéens* (a) *allègue même l'Ouvrage d'Hippolyte sous ce titre*, Apologie pour l'Evangile & l'Apocalypse de S. Jean; *ce qui sembleroit insinuer qu'on avoit commencé dès-lors à contredire l'autorité de l'Apocalypse, comme on le fit en effet à peu près en ces tems-là, ainsi qu'on le verra dans la suite. Il y a encore deux autres Ouvrages du même Auteur, où il attribue formellement l'Apocalypse à S. Jean Disciple & Apôtre de J. C.; ce sont ses Traités* de l'Ante-Christ (b), *&* des Douze Apôtres (c). *Après Hippolyte vient Origène son Disciple, ou selon d'autres, son Maitre: quoi qu'il en soit, ils étoient contemporains & grands admirateurs l'un de l'autre. Origène donc, au rapport d'Eusèbe*, (d) *attribue l'Apocalypse au même Auteur que l'Evangile & les Epîtres, c'est-à-dire, à S. Jean. Mais nous n'avons pas besoin pour cela de l'autorité d'Eusèbe, puisqu'Origène dans ses propres Ecrits* (e), *allègue plusieurs fois l'Apocalypse comme de l'Apôtre. A ces Auteurs Grecs du troisième siècle, joignons deux Latins, savoir S. Cyprien* (f) *& Victorin Evêque de Pétau dans la haute Pannonie: ce dernier avoit fait un Commentaire sur l'Apocalypse, qui s'est perdu, ou dont il ne nous reste au moins que des fragmens fort corrompus.*

(a) Hebed Jesu, ap. Cave ub. supr.
(b) Auct. Bibl. Patr. T. I. p. 831.
(c) Auct. Bibl. Patr. T. II. p. 37.
(d) Euseb. H. E. VI. 25.
(e) Orig. in Matth. T. I. p. 417. T. II. p. 5. &c. Edit. Huet.
(f) Cypr. ad Quirin. L. II. c. 3.

Il est bien vrai que dès le commencement de ce siècle-là, & peut-être même vers la fin du précédent, il y eut des gens qui révoquèrent en doute l'autorité de l'Apocalypse; & en voici l'occasion. Il y avoit à Rome un certain Proclus (g) *ou* Proculus *fameux Montaniste, qui, entre autres erreurs, soutenoit l'opinion grossière de* Cerinthus; *lequel prétendoit qu'après la Résurrection les Fidèles passeroient dans Jérusalem mille ans avec J. C. dans les délices & dans les voluptés de la chair. Il eut pour adversaire Caius Prêtre de Rome, Auteur célèbre dans ce tems-là, qui composa contre lui un Dialogue où il réfutoit les visions de ce Montaniste, & en particulier son opinion sur le Règne de mille ans. Comme pour la soutenir Proclus se servoit de l'autorité de l'Apocalypse, Caius* (h) *coupa le nœud Gordien, & prit le parti de rejetter ce Livre, l'attribuant à Cerinthus, soit que cet Hérétique le donnât comme de lui, soit qu'il le publiât sous le nom de S. Jean pour lui concilier plus d'autorité, ainsi que Denys d'Alexandrie dit qu'il y avoit des gens qui l'avoient cru. En effet, entre les diverses Apocalypses supposées qui parurent dans les prémiers siècles, il y en avoit une de Cerinthus* (i), *selon le témoignage de Théodoret* (k). *Quoi qu'il en soit, si la pensée de Caius a été que l'Apocalypse attribuée à S. Jean fût de Cerinthus, il n'y avoit rien de moins raisonnable; puisque rien n'est si opposé aux erreurs de Cerinthus, que la doctrine qui est enseignée dans l'Apocalypse. Cerinthus ne croyoit pas que Dieu eût fait le Monde* (l); *l'Auteur de l'Apocalypse lui en attribue la création, X. 6. Cerinthus faisoit de Jésus & du Christ deux Etres différens; l'Auteur de l'Apocalypse n'en fait jamais qu'une seule & même personne, I. 5. Cerinthus nioit que le Christ eût souffert, & qu'il fût ressuscité; l'Auteur de l'Apocalypse dit qu'*il nous a lavés par son sang, *& qu'il est* le prémier-né d'entre les morts. *Cerinthus disoit que Jésus*

(g) Eus. H. E. II. 25. III. 28, 31. VI. 20.
(h) Eus. H. E. III. 28.
(i) Alb. Fabr. Cod. Apocr. Vid. p. 955.
(k) Hæret. fab. II. 3.
(l) Iren. I. 25, 26.

Jésus étoit fils de Joseph; l'Auteur de l'Apocalypse l'appelle le Fils de Dieu, *II.* 18. *A l'égard du Règne de mille ans, il est vrai que l'Auteur de l'Apocalypse en parle en termes formels, XX.* 4, 6; *mais il ne dit pas un mot des délices, des voluptés & des fêtes charnelles de Cerinthus. Il insinue tout le contraire, puisqu'il s'agit là du Règne des Martyrs & des Saints avec J. C. Il eût été donc bien plus naturel à Caius de donner un sens spirituel & mystique à ce Règne de mille ans, comme faisoient les Anciens, aussi-bien qu'à tout le Livre de l'Apocalypse* (a), *que d'attribuer à un homme tout charnel, comme Cerinthus, un Livre qui ne respire que la sainteté.*

(a) Hieron. in Ezech. 58.

Ce ne fut pas seulement à Rome, qu'on douta que l'Apocalypse fût de S. Jean. Ces doutes eurent aussi lieu en Orient, à peu près à la même occasion qu'ils avoient été formés à Rome. Un Evêque d'Egypte nommé Népos (b) *renouvella vers le milieu du troisième siècle, l'opinion grossière de Cerinthus, touchant le Règne de mille ans, dont on a parlé ci-dessus. Pour soutenir cette opinion Népos se servoit, ou plutôt il abusoit de l'Apocalypse, à l'exemple de Proclus. Et comme les Anciens expliquoient allégoriquement l'endroit de l'Apocalypse* (c) *où il est parlé du Règne de mille ans, l'Evêque Egyptien fit un Traité contre ces sens allégoriques. La doctrine de Népos faisant beaucoup de progrès en Egypte, Denys Evêque d'Alexandrie entreprit de la réfuter, mais non sans donner atteinte à l'autorité de l'Apocalypse. Ce qu'il en dit se réduit à ces chefs* (d). *I. Qu'avant lui il y avoit eu plusieurs gens qui avoient rejetté ce Livre, & qui l'avoient réfuté chapitre par chapitre: ils en alléguoient, dit-il, pour raison que l'Inscription en étoit fausse, parce que S. Jean n'en étoit pas l'Auteur; que ce n'étoit pas une révélation, ce Livre étant couvert d'un voile épais & impénétrable; que non-seulement il n'avoit été écrit par aucun des Apôtres, mais pas même par aucun des hommes Ecclésiastiques; & qu'enfin c'étoit une production de Cerinthus, qui avoit emprunté le nom de S. Jean, pour lui donner du crédit. II. Cependant Denys d'Alexandrie déclare, qu'il n'ose pas rejetter ce Livre dont plusieurs de ses frères font grand cas, aimant mieux supposer qu'il renferme des sens sublimes & cachés, & admirer ce qu'il n'y sauroit comprendre. III. Comme ce Livre porte le nom de* Jean, *il ne veut pas contester que l'Auteur ne s'appellât ainsi; mais il ne peut se persuader, que ce soit l'Apôtre S. Jean. Voici les raisons qu'il en allègue. La prémière est tirée du stile, celui de l'Apocalypse étant fort différent de celui de l'Evangile & des Epîtres de S. Jean; pièces qui sont, dit-il, écrites avec pureté & élégance; au-lieu que l'Apocalypse est écrite d'un stile barbare, & tout particulier. La seconde raison est que S. Jean ne se nomme jamais dans son Evangile ni dans ses Epîtres, au-lieu qu'il se nomme plusieurs fois dans l'Apocalypse. A quoi il ajoute que l'Auteur de l'Apocalypse ne se désigne par aucun des caractères, sous lesquels s'est désigné S. Jean, particulièrement dans son Evangile, comme d'avoir été le Disciple que Jésus aimoit, de s'être reposé sur son sein, &c. & que dans les Epîtres de S. Jean il n'est point fait mention de l'Apocalypse, ni des Epîtres dans l'Apocalypse. IV. Denys donne sa conjecture sur le nommé* Jean, *qui peut avoir été Auteur de ce Livre. Ne croyant pas qu'il soit de* Jean Marc, *dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, & qui étoit compagnon de voyage de Paul & de Barnabé,*

(b) Euf. H. E. VII. 24.

(c) Apoc. XX. 4.

(d) Euf. H. E. ubi fupra.

nabé, parce que Jean Marc n'avoit point été en Asie; il se détermine pour un autre Jean *contemporain de l'Apôtre, & qui avoit été en Asie. C'est sans doute ce Jean que Papias* (a) *appelle* le Prêtre, *& qu'il distingue de l'Apôtre, au rapport d'Eusèbe, qui a conjecturé aussi-bien que Denys, que* Jean le Prêtre *pouvoit être l'Auteur de l'Apocalypse,* si ce n'est pas l'Apôtre.

(a) Euf. H. E. III. 39.

Après avoir rapporté les sentimens de Denys d'Alexandrie sur l'Apocalypse, il est juste d'y joindre nos réflexions. 1. *Le sentiment d'un particulier, tel qu'est Denys d'Alexandrie, ne sauroit absolument prévaloir sur l'autorité des Ecrivains contemporains de S. Jean, & de ceux du second & du troisième siècle, qui, comme on l'a vu, ont attribué l'Apocalypse a cet Apôtre.* 2. *Il faut que ces Auteurs, qui avant Denys d'Alexandrie avoient réfuté l'Apocalypse, fussent de bien peu de poids, puisqu'ils sont inconnus à toute l'Antiquité, & en particulier à Eusèbe & à S. Jérome, qui ont écrit exprès des Auteurs Ecclésiastiques, à la réserve du seul* Caius *dont on a parlé ci-dessus. Car pour Marcion il ne doit pas être mis en ligne de compte, puisqu'outre qu'il étoit hérétique, il rejettoit ou interpoloit tous les Livres du N. T. S'ils eussent été en effet de quelque poids, Denys d'Alexandrie n'auroit pas manqué d'en nommer au moins quelques-uns.* 3. *Les raisons sur lesquelles Denys d'Alexandrie appuye ses doutes, sont extrêmement foibles, quelques-unes même sont fausses ou contradictoires. La raison tirée de la différence du stile est entièrement nulle. Quand elle seroit vraie, tout le monde sait bien, qu'autre est le stile d'une Histoire, & autre celui d'une Epître, autre celui d'une Prophétie. Celui d'une Histoire est simple, celui d'une Lettre est familier, & celui d'une Prophétie est sublime & magnifique, comme l'est constamment le stile de l'Apocalypse. Quoique le stile des Proverbes & celui du Cantique des Cantiques soient fort différens, personne n'a pourtant jamais douté qu'ils ne fussent de Salomon; comme la partie historique du Livre de Job est d'un stile bien différent de celle qu'on peut appeller* Dramatique, *c'est-à dire, où il y a des Interlocuteurs. A cela près, rien de plus conforme que les idées & les expressions de l'Apocalypse, de l'Evangile & des Epîtres de S. Jean. Dans l'Apocalypse XIX.* 13. *par exemple, J. C. est appellé* le Verbe, *ou* la Raison, *ce qui est une dénomination particulière à S. Jean, Evang. I.* 14. *I. Jean I.* 1. *Et c'est pour cela sans doute qu'entre autres mauvaises raisons les Alogiens, c'est-à-dire, les ennemis du* Verbe, *ou du* Logos, *rejettoient l'Apocalypse, comme ils rejettoient l'Evangile de S. Jean sous le même prétexte. Il en est de même du nom d'*Agneau *donné à J. C. dans S. Jean, Evangile I.* 29, 36. *ainsi que dans l'Apocalypse diverses fois. Ce que l'Auteur de l'Apocalypse dit Ch. I. vs.* 2. qu'il a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de J. C. *s'accorde parfaitement avec Jean XXI.* 14. *& I. Jean I.* 1. *Quand il n'y auroit que ces conformités, il seroit naturel de reconnoitre le même esprit & le même Auteur dans l'Evangile, dans les Epîtres & dans l'Apocalypse. Mais il y a encore d'autres rapports considérables. Des quatre Evangélistes S. Jean est le seul, qui ait cité le passage de Zacharie XII.* 10. ils verront celui qu'ils ont percé. *L'Auteur de l'Apocalypse le cite aussi. Conf. Jean XIX.* 37. *& Apoc. I.* 7. *La nourriture spirituelle est représentée sous l'emblême de la Manne dans l'Evangile de S. Jean VI.* 49, 50. *& dans l'Apocalypse II.* 17. *Il n'y a rien qui*

Epiphan. Hær. 51.

qui se ressemble mieux que le langage de J. C. dans l'Evangile XIV. 23. & Apoc. III. 20. Certainement il est beaucoup plus surprenant, que dans des Ouvrages d'un aussi différent caractère que le sont l'Evangile & l'Apocalypse, il y ait autant de conformités quant au sens & aux expressions, qu'il ne l'est d'y voir quelque diversité. A l'égard des prétendues irrégularités ou singularités (idiotismes) du stile de l'Apocalypse, s'il étoit permis d'entrer ici dans ce détail critique, il seroit aisé d'en faire voir autant dans l'Evangile & dans les Epîtres de S. Jean; mais de savans hommes nous en ont épargné la peine. Les autres raisons de Denys sont si foibles, qu'elles ne méritent presque pas d'attention. Ce qu'il dit, par exemple, que S. Jean se nomme dans l'Apocalypse, & qu'il ne se nomme point dans son Evangile & dans ses Epîtres, ne sauroit ébranler l'autorité de ce Livre. Les autres Evangélistes ne se nomment pas non plus: mais quoique S. Jean ne se nomme point dans l'Evangile, il s'y désigne si clairement, qu'il est impossible de l'y méconnoitre; & pour les Epîtres, ceux à qui S. Jean les adressoit, ne pouvoient ignorer qu'elles fussent de lui. Il n'en est pas de même de l'Apocalypse, qui est une Prophétie. S. Jean y suit la méthode des Prophètes, qui se nommoient, non-seulement à la tête de leurs visions, mais quelquefois à chaque vision. D'ailleurs comme la Prophétie de S. Jean avoit non-seulement pour objet les Eglises d'Asie, qui pouvoient savoir qu'elle étoit de S. Jean, mais toute l'Eglise Chrétienne, il étoit important qu'elle fût rendue respectable à toute la postérité, par le nom du Prophète dont Dieu s'étoit servi pour la révéler. Ce que dit Denys, que l'Auteur de l'Apocalypse ne s'y désigne point, comme fait ordinairement S. Jean, est tout-à-fait frivole; puisqu'il est inutile de se désigner quand on se nomme, & qu'on se caractérise comme il fait par l'Ile de Pathmos où il dit qu'il a été relégué. Il n'y a pas plus de solidité dans ce que dit Denys, que les Epîtres ni l'Evangile ne sont point allégués dans l'Apocalypse, ni l'Apocalypse dans les Epîtres. Comme il y a apparence que les Epîtres ont précédé l'Apocalypse, elle ne pourroit pas y être citée; & à l'égard de l'Evangile, qui peut avoir été écrit depuis l'Apocalypse, il ne convenoit pas d'alléguer ce Livre dans l'Histoire de J. C. D'ailleurs ce n'étoit point la coutume des Auteurs Sacrés de se citer eux-mêmes, ils se contentoient de prouver leur doctrine par les Oracles de l'Ancien Testament. Quand ils écrivent plusieurs Epîtres aux mêmes Eglises ou aux mêmes personnes, ils font bien mention de leurs prémières Lettres à ces personnes, ou à ces Eglises, comme cela est naturel, & comme le font aussi S. Paul & S. Pierre: mais S. Paul, qui avoit écrit plusieurs Lettres avant que d'écrire aux Romains, ne leur parle point de ses prémières Lettres. Enfin il y a de la contradiction dans le Systême de Denys sur le sujet de l'Apocalypse. D'un côté il ne veut pas rejetter ce Livre; & de l'autre il soutient qu'il n'est pas de S. Jean l'Apôtre, mais d'un Auteur Ecclésiastique de ce tems-là qui portoit le nom de Jean. *Cependant l'Auteur parle ainsi I. 9.* Moi Jean j'étois dans l'Ile de Patmos pour la Parole de Dieu & le témoignage de J. C. *ce qui, du consentement de toute l'Antiquité, ne peut convenir qu'à S. Jean l'Apôtre. Il faut donc que ce Jean qui a avancé ce fait, si ce n'est pas l'Apôtre, soit un Imposteur, & que par conséquent l'Apocalypse soit une Pièce fausse & digne d'être rejettée.*

Voyez le N. Testament de Mill. Proleg. fol. XXI. col. 2.

Ce-

Cependant ces deux célèbres Antagonistes de l'Apocalypse diminuérent beaucoup de son autorité dans le quatrième siècle. On ne la trouve point, par exemple, dans le dernier Canon du Concile de Laodicée, où est la liste des Livres Sacrés, ni dans celle de Cyrille de Jérusalem (a), non plus que dans le Poëme où Grégoire de Nazianze (b) fait l'énumération des Livres Canoniques; & il dit même dans un autre endroit (c) que la plupart la tenoient supposée. Cependant si l'on en croit André de Césarée, Auteur qui florissoit vers la fin du 5. siècle, il faut que Grégoire de Nazianze ait varié là-dessus, puisque le prémier dans la Préface de son Commentaire (d) sur l'Apocalypse met Grégoire de Nazianze entre les Pères qui ont reconnu l'authenticité & la Divinité de l'Apocalypse; comme fait aussi Aréthas de Césarée en Cappadoce, qui vers le milieu du sixième siècle écrivit un Commentaire sur l'Apocalypse. Quoi qu'il en soit, S. Jérôme (e) dit que de son tems les Grecs ne recevoient pas communément l'Apocalypse, comme faisoient les Latins. Il y a pourtant dans ce siècle-là un bon nombre d'Auteurs Grecs d'un assez grand poids, qui ont regardé l'Apocalypse comme un Ouvrage Canonique & de S. Jean, pour contrebalancer l'autorité de ceux qui l'ont rejettée ou révoquée en doute. Car je ne parle point ici des Latins, qui selon le témoignage de S. Jérôme la recevoient, comme cela paroît aussi par leurs Ouvrages, entre autres, par ceux de S. Hilaire, de S. Augustin, de S. Ambroise, de S. Jérôme &c. Il ne pouvoit en effet y avoir guères de difficulté là-dessus, depuis que le Pape Innocent I. avoit mis l'Apocalypse dans le Canon des Livres Sacrés, tout au commencement du cinquième siècle: ce qui fait que Sulpice Sévère (f) taxe de folie & d'impiété ceux qui ne reçoivent pas l'Apocalypse. Il faut mettre Eusèbe à la tête des Ecrivains Ecclésiastiques Grecs du quatrième siècle qui ont reconnu l'Apocalypse de S. Jean. Car quoique dans son Histoire Ecclésiastique (g) il témoigne que plusieurs en doutoient, & qu'il semble en douter lui-même, cependant il l'attribue formellement à S. Jean dans sa Chronique (h). Bien que la Synopse attribuée à S. Athanase ne soit pas de lui, elle est néanmoins très ancienne, & l'on y voit un Abrégé de l'Apocalypse de Jean l'Evangéliste & le Théologien, qui a été dans l'Ile de Pathmos. A l'égard d'Athanase (i) lui-même, il paroît par divers endroits de ses Ouvrages, qu'il la reconnoit de S. Jean, & il l'a citée (k) souvent en même tems que son Evangile. Il y faut joindre, sur le témoignage d'André de Césarée, S. Basile, que le prémier allègue souvent dans son Commentaire sur l'Apocalypse: S. Grégoire de Nazianze, comme on l'a déja dit: Cyrille d'Alexandrie (l) qui cite formellement l'Apocalypse comme de S. Jean l'Apôtre; & Méthodius (m) Evêque de Tyr, plus ancien que les précédens, puisqu'il souffrit le Martyre au commencement du siècle dont il s'agit. Il ne faut pas oublier S. Epiphane (n), qui a pris à tâche de soutenir l'autorité de l'Apocalypse de S. Jean, contre les Alogiens, qui la rejettoient par des raisons extrêmement frivoles. Ajoutons y hardiment Grégoire de Nysse, que quelques-uns ont mis entre ceux qui ont rejetté l'Apocalypse, n'aiant pas bien entendu le passage où ce Docteur la cite. Voici ses paroles. (o) J'ai lu dans les Ouvrages mystérieux (apocryphes) de S. Jean l'Evangéliste... Plût à Dieu que tu fusses froid ou bouillant. On voit bien que par le mot Apocryphe, Grégoire a entendu, secret, mystérieux, caché, comme d'habiles Critiques ont

(a) Vid. Catech. IV.
(b) Greg. Naz. T. II. 98. ad Marcel.
(c) Greg. Naz. T. III. 140. in Zach. XIV.
(d) Andreas Cæsariensis apud Chrysostomum T.X. ad calcem Comment. in Epist.
(e) Hieron. Ep. ad Dard.
(f) Sulp. Sev. L. II. p. m. 252.
(g) Eus. H. E. III. 24, 25.
(h) Eus. Chron. ad an. Domit. 14.
(i) Athan. T. II. p. 132.
(k) Athan. T. I. adv. Arian. Orat. III. p. 394.
(l) Cyril. Al. thes. L. I. c. 5.
(m) Method. ap. Combef. Bibl. Græc. Auct. P. I.
(n) Epiph. hær. LI.
(o) T. II. p. 44.

ont remarqué que ce mot se prend quelquefois, puisque Grégoire n'auroit pas attribué des Livres Apocryphes à S. Jean l'Evangéliste. *Il faut finir cette énumération des Orientaux qui ont reconnu l'Apocalypse, par le Canon d'un Concile de Carthage* (a) *tenu à la fin de ce siècle-là, où l'Apocalypse est mise parmi les Livres Canoniques. Il paroît en effet non-seulement par S. Augustin, que ce Livre étoit reconnu en Afrique, mais aussi par* Ticonius *Donatiste* (b) *qui avoit commenté l'Apocalypse au rapport de* Primasius, *Evêque d'Adrumète, aussi Commentateur de l'Apocalypse, & qui même déclare qu'il a suivi le Commentaire de Ticonius, en y changeant ce qui ressentoit ses erreurs. Depuis ce tems-là on n'a plus guères douté de l'autorité de l'Apocalypse. Elle se trouve dans les Indices de la plupart des plus anciens Manuscrits Grecs, comme dans celui d'Alexandrie, de Clermont, &c. aussi-bien que dans la plupart des Versions Orientales, quoiqu'elle y ait été mise tard. Elle fut commentée dans le cinquième & dans le sixième siècle par des Auteurs Grecs, comme par André Evêque de Césarée en Cappadoce* (c) *dont on a déja parlé, & par Aréthas Evêque de la même Ville, qui suit André presque pied à pied. A l'égard d'André de Césarée, son Commentaire paroît assez raisonnable pour le siècle, & sa modestie mérite beaucoup de louanges. Cassiodore avoit aussi écrit en Grec un Commentaire sur l'Apocalypse. Il falloit pourtant qu'il y eût encore dans le septième siècle quelques gens, au moins en Espagne, qui doutassent de l'autorité de ce Livre, puisqu'un Concile de Tolède tenu en 633 prononce anathème contre ceux qui ne recevront pas l'Apocalypse de S. Jean.*

(a) Canon. Eccl. Afric. XXIV. p. 343.

(b) Bibl. Patr. T. I.

(c) Andr. Cæs. ad calc. Chrysost. Hom. in Epist. Edit. Commel. & Bibl. Patr. T. I.

Dans ces derniers siècles il y a eu quelques Auteurs de l'une & de l'autre Communion qui n'ont pas reçu l'Apocalypse, comme Erasme réfuté par Bèze, & Luther, qui la rejette dans les prémières Préfaces sur sa Version de la Bible, & qui dans ses autres Préfaces en parle d'une manière douteuse, au moins par rapport à son Auteur. Comme leurs difficultés n'ont d'autre fondement que celles de Denys d'Alexandrie, elles sont suffisamment levées par les réflexions précédentes, & il ne peut plus y avoir de scrupule bien fondé sur l'authenticité de ce Livre.

En effet, si du témoignage de l'Eglise Chrétienne dans tous les siècles, dont l'autorité est sans doute d'un grand poids dans une question de fait comme celle-ci, on passe aux raisons tirées du Livre même, on n'en trouvera pas de moins convainquantes pour en établir la vérité. On ne voit rien dans ce Livre qui ne réponde à la sainteté de la Religion, à la Majesté de Dieu, & à la Dignité du Souverain Prophète, qui s'y révèle à S. Jean. L'Esprit de Dieu y présente à l'ame des spectacles magnifiques & des objets ravissans: ce sont des images tantôt terribles, tantôt infiniment douces : tout y est propre à porter la consolation & l'effroi dans les consciences. On y est transporté de joie aux applaudissemens & aux acclamations des Anges, à la vue des œuvres de Dieu; & la confusion des méchans donne dès ici-bas aux Fidèles un emblême excellent des triomphes de l'Eglise dans le Ciel. Qu'y a-t-il de plus grand & de plus merveilleux que tout ce Ministère Angélique, tout occupé à exécuter les jugemens de Dieu, les ordres de sa justice & de sa miséricorde, à donner une nouvelle face à l'Univers? & ne peut-on pas dire que Dieu fait voir ici

ici à S. Jean, & en même tems à toute l'Eglise, ce que J. C. avoit prédit,
Jean I. 51. que desormais on verroit le Ciel ouvert, & les Anges de Dieu montant & descendant sur le Fils de l'homme? *D'ailleurs on ne voit rien dans ce Livre qui se ressente des pensées humaines; tout y est divin: on y voit un Prophète animé de l'esprit des Prophètes; &, comme quelqu'un l'a fort bien remarqué*, (Bèze.) *cette Prophétie seroit presque réduite à rien, si l'on en ôtoit ce qui est emprunté des Prophètes de l'Ancien Testament, comme d'Esaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, de Daniel & des autres.*

Non seulement il n'y a rien dans ce Livre, qui ne soit digne de l'Esprit de Dieu, à moins qu'on ne veuille aussi rejetter les anciens Prophètes, parce qu'on y voit des images étranges & peu communes; mais il y a des caractères particuliers & des indices qui prouvent évidemment que S. Jean est le Prophète à qui Dieu s'est révélé dans l'Apocalypse. On a déja marqué la plupart de ces caractères, mais il est bon d'en faire la récapitulation. 1. *Le prémier est le nom de Jean, que se donne l'Auteur de l'Apocalypse. Si c'eût été quelque autre* Jean, *qui n'eût pas eu la même autorité dans l'Eglise d'Asie, il n'auroit pas manqué de se distinguer par un autre nom, à moins qu'il ne voulût être confondu avec S. Jean l'Apôtre, ce qui seroit le caractère d'un Imposteur. D'ailleurs on ne voit point en ce tems-là d'autre personne portant le nom de Jean, qui fût plus digne que l'Apôtre d'une révélation de cette importance. On a dit ci-dessus que ce n'étoit point Jean Marc; & à l'égard de Jean le Prêtre, il n'est connu que par le témoignage de Papias, qui peut-être l'a distingué mal à propos de l'Apôtre. Y avoit-il en effet, comme on l'a déja insinué, personne de plus digne d'une Prophétie, qui, comme on le croit, roule, pour ainsi dire, sur les destinées de l'Eglise dans tous les siècles, que le Disciple* (a) *que J. C. aimoit, qui avoit reposé sur son sein, & qu'il avoit admis aux particularités les plus importantes de sa vie, comme à sa Transfiguration; sur-tout S. Pierre & S. Jaques, qui avoient eu le même honneur, ne vivant plus alors? Il semble même que J. C. eût quelque vue à cet égard sur S. Jean, & qu'il voulût le réserver pour cette Révélation* (b). *Lorsque S. Pierre aiant demandé au Seigneur ce que deviendroit S. Jean, il lui répondit*, Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? *Comme par ces paroles*, jusqu'à ce que je vienne, *on ne sauroit bien entendre le Jugement dernier, il faut qu'il s'agisse là de la ruïne de Jérusalem, qui est regardée en plusieurs endroits de l'Ecriture comme un des avénemens de J. C., parce qu'il a été & l'occasion & l'auteur de ce terrible jugement auquel S. Jean a survécu.* 2. *Le second indice est le titre de* Serviteur de J. C., *que se donne l'Auteur de l'Apocalypse. Ce n'est point un titre vague, il est synonyme à celui d'*Apôtre, *comme il paroît par II. Pier. I. 1. & c'est dans ce sens que l'ont employé S. Paul, S. Jaques & S. Jude. S. Jean écrivant aux Eglises d'Asie dans la personne de leurs Evêques, c'est aussi dans cette qualité, qui leur est commune avec lui, qu'il s'appelle* leur frère, *de même que S. Paul* (c) *appelle Timothée* frère, *& que S. Pierre* (d) *donne le même nom à S. Paul. Lorsque l'Ange veut empêcher S. Jean de se prosterner devant lui, il lui dit, qu'il est* (e) son compagnon de service, & des frères qui ont le témoignage de J. C. *c'est-à-dire, qui rendent témoignage à J. C. ou qui an-*

(a) Jean XIII. 23. XIX. 26. XXI. 20. Matth. XVII. 1.
(b) Jean XXI. 22.
(c) II. Cor. I. 1.
(d) II. Pier. III. 15.
(e) Apoc. XIX. 10.

annoncent l'Evangile qui est le témoignage de J. C., ce qui ne peut convenir qu'à un Apôtre; ainsi que ces autres paroles que l'Ange dit encore à S. Jean, (a) Je suis votre compagnon de service, & de vos frères les Prophètes. 3. *Les sept Eglises d'Asie à qui J. C. ordonne d'écrire, désignent bien manifestement S. Jean. Il paroît par l'Histoire Ecclésiastique, que S. Jean avoit alors la direction générale des Eglises d'Asie, qui pourtant avoient leurs Evêques particuliers, comme cela se voit dans le Livre de l'Apocalypse même; &* (b) *S. Irénée Disciple de Polycarpe, lequel avoit vu S. Jean, témoigne que cet Apôtre fut en Asie jusqu'au tems de Trajan. Clément d'Alexandrie* (c) *rapporte que Jean l'Apôtre étant de retour de Pathmos après la mort du Tyran (Domitien), retourna à Ephèse, & visita les Provinces voisines pour y établir des Evêques, & un bon ordre dans les Eglises & dans le Clergé. Eusèbe* (d) *dit formellement, qu'il gouvernoit les Eglises d'Asie. S'il y a quelque autre Jean, à qui ces caractères conviennent, on consent que ce soit à lui que J. C. ait ordonné d'écrire aux Eglises d'Asie.* 4. *On a parlé ailleurs du quatrième indice, qui est la conformité des pensées & des expressions de l'Apocalypse avec celles de l'Evangile de S. Jean, autant que le peut permettre la différence du caractère de ces deux Ouvrages. Aux exemples de conformité qui ont été allégués entre ces Ouvrages, on peut ajouter Jean XVI. 24. & I. Jean I. 1. conférés avec Apoc. I. 9. où il s'agit du témoignage que S. Jean a rendu à J. C. On ne peut guères douter non plus que le* faux Prophète *de l'Apocalypse* (e) *ne soit l'Ante-Christ, dont S. Jean avoit dit dans sa prémière & dans sa seconde Epître* (f), *qu'il devoit venir, & qu'il avoit déja des précurseurs animés de son esprit. Ce que l'Auteur de l'Apocalypse dit au chap. I. vs.* 1, 3. *que les choses qu'il prédit doivent* arriver bientôt, & que le tems est proche, *est encore parfaitement conforme à I. Jean I.* 18. 5. *Le dernier & le principal caractère c'est ce que l'Auteur de l'Apocalypse dit* (g), *qu'il participe aux afflictions de J. C. & qu'il a été dans l'Ile de Pathmos à cause de la Parole de Dieu, & du témoignage de J. C. Il y a ici deux choses; l'une, que l'Auteur de l'Apocalypse a été dans l'Ile de Pathmos; l'autre, qu'il y a été pour la cause de J. C., c'est-à-dire, qu'il y a été relégué. Il n'est pas besoin d'alléguer des autorités pour prouver que ces deux caractères conviennent uniquement à S. Jean; tout le monde en demeure d'accord: s'il y a quelque partage là-dessus, ce n'est pas sur la relégation même, mais sur le tems de cette relégation, comme on le verra tout à l'heure. Il n'y a qu'à joindre à toutes ces raisons ce que nous avons dit du consentement des Auteurs contemporains de S. Jean, & de ceux du second & du troisième siècle, jusqu'au Prêtre Caius, pour démontrer autant qu'un fait peut l'être, que l'Apocalypse est de l'Apôtre S. Jean, & que par conséquent c'est un Livre Canonique & Divin.*

(a) Apoc. XXII. 9.
(b) Iren. II. 39. III. 3.
(c) Clem. Alex. Quis dives salvetur, p. 111.
(d) Euseb. H.E. III. 23.
(e) Apoc. XVI. 13. XIX. 20. XX. 10.
(f) I. Jean II. 18. IV. 3. II. Jean vs. 7.
(g) Apoc. I. 9.

II. Du tems de l'Apocalypse.

II. On a aussi été partagé sur le tems auquel cette Vision fut adressée à S. Jean. Il semble pourtant que ce partage n'est venu que des différens Systêmes que les Interprètes se sont faits, ou qu'ils ont adoptés, pour appliquer les Visions de cette Prophétie aux divers événemens de l'Eglise. Quoi qu'il en soit, les uns attachent cette Vision au tems de Claude, & les autres à la fin de l'Em-

pire de Domitien. Les prémiers ont pris pour guide Epiphane, Auteur qui n'a écrit que sur la fin du quatrième siècle, & qui dit formellement dans sa LI. Héréfie contre les Alogiens, (a) *que* l'Apôtre S. Jean a eu cette Vision dans l'Ile de Pathmos, où il étoit sous l'empire de Claude. *Comme cette date précède la ruïne de Jérusalem, & qu'il y a dans l'Apocalypse des Visions qui peuvent se rapporter à cet événement, de très habiles Interprètes* (b) *ont cru pouvoir s'en reposer sur l'autorité d'Epiphane, comme plus favorable à leurs hypothèses. Mais des raisons de convenance & de commodité ne sauroient prévaloir contre des faits dans une matière de fait, ni l'autorité d'Epiphane contre celle d'Auteurs beaucoup plus anciens que lui, & presque contemporains de S. Jean. Il y a déja longtems qu'on a remarqué* (c) *qu'Epiphane étoit un Auteur fort crédule, peu exact à distinguer les tems, & sujet à se tromper sur des faits d'Histoire considérables. D'ailleurs il étoit naturel qu'avançant un fait opposé au témoignage de toute l'Antiquité, il en apportât quelque preuve, ce qu'il ne se met point en peine de faire. Ce n'est pas tout: si l'on confère l'endroit où Epiphane parle de l'Apocalypse révélée dans l'Ile de Pathmos, avec un autre endroit où il parle de l'Evangile de cet Apôtre écrit aussi, selon lui, au retour de cette Ile, on y trouvera des bévues manifestes, comme l'a remarqué un très habile Commentateur* (d) *moderne de l'Apocalypse. Epiphane dans cet autre* (e) *endroit dit, que* S. Jean écrivit son Evangile étant âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, à son retour de l'Ile de Pathmos, ce qui arriva sous l'empire de Claude. *Ne mettons le retour de S. Jean de l'Ile de Pathmos à l'âge de 90 ans passés, ne le mettons qu'à la dernière année de l'empire de Claude, qui se rapporte à peu près à l'an 54 de J. C.; & plaçons la mort de cet Apôtre dès la prémière année de Trajan, jusqu'à l'empire duquel toute l'Histoire Ecclésiastique témoigne qu'il a vécu, c'est à-dire, à l'an 98 de l'Ere Chrétienne: il s'ensuivra de-là que S. Jean a vécu près de cent cinquante ans; car S. Epiphane ne nous dit pas de combien il avoit passé quatre-vingt-dix ans, comme il ne nous marque pas non plus dans quelle année de l'empire de Claude il sortit de l'Ile de Pathmos, tout de même que les Auteurs Ecclésiastiques ne nous disent point dans quelle année de l'empire de Trajan cet Apôtre mourut. Joint à cela que cette relégation de S. Jean dans l'Ile de Pathmos sous l'empire de Claude est une pure fiction. Cet Empereur ne persécuta point les Chrétiens, & Néron est unanimement compté entre les prémiers Empereurs qui ont persécuté le Christianisme* (f). *L'Empereur Claude chassa bien les Juifs de Rome* (g), *& il est vrai que l'on confondoit souvent les Chrétiens avec eux; mais il n'est point parlé dans toute l'Histoire d'aucune relégation particulière dans ce tems-là, & encore moins pour la cause de J. C. Il faut donc nécessairement abandonner Epiphane dans ce fait, & s'en rapporter à des Auteurs & plus anciens & plus croyables que lui. Le prémier en date sera S. Irénée fort voisin du siècle des Apôtres, puisqu'étant né selon d'habiles Chronologues* (h) *en* 97, *S. Jean vivoit encore alors. Il avoit été Disciple assidu de Polycarpe, qui l'avoit été de S. Jean; & voici comme il s'exprime, parlant de l'Apocalypse:* (i) Ces choses ont été vues il n'y a que peu de tems, presque dans notre siècle, sur la fin de l'empire de Domitien. *S'il s'agissoit d'un raisonnement profond, ou d'un fait fort reculé & de difficile discussion,*

(a) Num. 33.
(b) Grotius, Hammond, Ligtfoot & quelques autres.
(c) Cave, Dupin.
(d) Vitringa in Apoc. p. 8.
(e) Epiph. Hær. LI. num. 12.
(f) Tertul. Apol. V. Lact. de Mort. Persec. p. 39. Euseb. H. E. II. 25.
(g) Act. XVIII. 2. Suet. Claud. 25.
(h) Dodw. ap. Cave.
(i) Iren. V. 20.

sion, on pourroit peut-être se défier de la relation d'Irénée, qui n'est pas toujours non plus fort exact; mais il est moralement impossible qu'il se soit trompé dans un fait aussi proche de son tems, & qu'il avoit appris des auditeurs de S. Jean lui-même; & il n'y a, à aucun égard, nulle comparaison à faire là-dessus entre Irénée & Epiphane. On peut mettre Clément d'Alexandrie entre les Auteurs, qui ont témoigné que l'Apocalypse fut révélée à S. Jean sous l'empire de Domitien, parce qu'on ne peut entendre que cet Empereur par le Tyran après la mort duquel S. Jean revenu de Pathmos retourna à Ephèse. *Cela ne peut s'entendre de Claude, comme on l'a vu, ni de Néron, puisqu'outre que cette relégation ne lui est attribuée nulle part, S. Jean étant allé pour la prémière fois dans l'Asie sous Néron, on ne pourroit pas dire qu'il y retourna alors. Domitien est donc ce Tyran que Lactance* (a) *appelle un aussi grand* Tyran *que Néron; Tertullien* (b), une autre portion de la cruauté de Néron; *& un Historien Paien* (c), Tyran *tout court. Après Domitien il y eut une assez longue suite de bons Empereurs* (d), *& il y avoit longtems que S. Jean étoit mort quand la persécution recommença. Il faut encore rapporter à cela ce que dit Origène* (e), *que selon la Tradition, l'Empereur des Romains relégua S. Jean dans l'Ile de Pathmos, & que ce fut là qu'il eut sa Révélation; cette tradition ne pouvant être que celle de Polycarpe, de Papias & de S. Irénée, qui ont mis l'Apocalypse sous Domitien. Eusèbe* (f) *n'est pas moins exprès là-dessus, & il confirme le témoignage d'Irénée en se servant même des propres paroles de cet Evêque de Lyon. S. Jérôme marque dans son Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques* (g), *que Domitien aiant commencé la quatorzième année de son règne la seconde persécution après Néron, relégua S. Jean à Pathmos, où il écrivit l'Apocalypse. A ces témoins incontestables il seroit inutile d'en ajouter une longue liste d'autres de tous les siècles qui ont été du même sentiment, & auxquels l'autorité du seul S. Epiphane n'est nullement comparable.*

(a) Lact. de Mort. Pers. 50.
(b) Tertul. Apol.
(c) Aurel. Vict. Epit.
(d) Lact. de Mort. Pers. 53.
(e) Orig. in Matth. T. I. p. 417. Ed. Huet.
(f) Eus. H. E. III. 18. V. 8. & in Chron.
(g) Catal. Script. Eccl. ad Joan.

Il faut joindre à une si constante tradition, d'autres raisons qui prouvent encore que l'Apocalypse n'a été écrite qu'après Claude & Néron. 1. *Il paroît par ce Livre qu'il y avoit déja des Eglises, même depuis un tems considérable, dans l'Asie mineure, puisque S. Jean leur reproche de la part de J. C. des défauts qui ne se glissent qu'avec le tems; comme à l'Eglise d'Ephèse, d'avoir dégénéré de sa prémière charité; à celle de Sardes, d'avoir le bruit de vivre, & cependant d'être morte; à celle de Laodicée, d'être tombée dans l'indifférence & dans la tiédeur. Or l'Eglise d'Ephèse, par exemple, ne fut fondée par S. Paul* (h) *que les dernières années de Claude. Lorsque vers l'an* 61, *ou* 62, *S. Paul leur écrivit de Rome, bien loin de leur reprocher de manquer de charité, il les loue* (i) *au contraire de leur charité & de leur foi.* 2. *Il paroît par l'Apocalypse que les* Nicolaïtes *formoient déja secte dans le tems que ce Livre fut écrit; puisqu'ils y* (k) *sont formellement nommés, au-lieu qu'ils n'avoient été que prédits & désignés en termes généraux par S. Pierre dans sa seconde Epître qui put être écrite vers l'an* 67, *& par S. Jude vers le tems de la destruction de Jérusalem sous Vespasien.* 3. *Il est clair par divers endroits de l'Apocalypse, qu'il y avoit alors une persécution ouverte dans les Provinces. S. Jean lui-même fut* (l) *exilé à Pathmos pour la confession de J. C. Il loue* (m) *l'Eglise*

(h) Voyez la Préface Générale sur les Epîtres de S. Paul.
(i) Eph. I. 15.
(k) Apoc. II. 15.
(l) Apoc. I. 9.
(m) Apoc. II. 2.

glise d'Ephèse ou son Evêque de sa constance dans le travail; ce qui semble désigner la persécution. Elle l'est plus clairement encore dans ces paroles adressées à l'Eglise de Smyrne (a) : *Je connois vos œuvres & votre* affliction; *car le mot employé dans l'Original signifie presque toujours* persécution *dans les Ecrivains du N. T. comme cela est expliqué dans* (b) *le vs. suiv. Au vs.* 13. *de ce second Chap. il est parlé d'un Martyr nommé Antipas, mis à mort dans Pergame. Quoique l'ancienne Histoire Ecclésiastique ne nous apprenne rien de cet Antipas, il est pourtant certain, que selon toutes les règles du Langage, ce qui est dit ici se doit entendre à la lettre, & non mystiquement, comme ont fait quelques habiles Interprètes, contre toute vraisemblance. Il s'agit d'un Martyr mis à mort dans Pergame*, parmi vous, où habite Satan, & où est son trône. *André de Césarée témoigne avoir lu le martyre d'Antipas. Arethas qui a commenté l'Apocalypse au sixième siècle, dit qu'Antipas étoit Evêque de Pergame sous Domitien. On a les Actes de sa passion faits par quelqu'un de Pergame, qui portent qu'il souffrit sous Domitien, & qu'il fut jetté dans un taureau d'airain ardent. Bien que les Ménologes des Grecs soient des Ouvrages modernes & souvent remplis de fables, ils peuvent pourtant contenir quelque vérité: ces Actes disent, qu'il fut martyrisé sous Domitien. On célèbre sa mémoire l'onzième d'Avril chez les Grecs & chez les Latins. Tout ce qu'on vient de dire de la persécution dont il est parlé dans les prémiers Chapitres de l'Apocalypse ne pouvant regarder les tems de Claude, qui ne persécuta pas les Chrétiens, ni ceux de Néron dont la persécution ne s'étendit point dans les Provinces, il faut nécessairement le rapporter à Domitien, selon la Tradition Ecclésiastique.*

(a) Apoc. II. 9.

(b) Apoc. II. 10.

III. De la manière d'expliquer l'Apocalypse.

III. Il n'est pas surprenant qu'un Livre obscur & énigmatique, comme l'est l'Apocalypse de l'aveu de tout le monde, & dont S. Jérôme disoit, qu'il contient autant de mystères que de mots, il n'est pas surprenant qu'il ait été susceptible de diverses explications. C'est le caractère de toutes les Prophéties d'être obscures, & pour ainsi dire, en proie aux conjectures des Interprètes, jusqu'à ce qu'elles soient éclaircies par leur accomplissement (c). *L'Apocalypse a même ceci de particulier, c'est que ce n'est pas une seule énigme, ce sont plusieurs énigmes, qui regardant des sujets & des personnages différens, des tems & des lieux fort éloignés les uns des autres, doivent avoir tout autant de clefs* (d). *De sorte qu'on peut dire beaucoup plus raisonnablement de l'Apocalypse en particulier, ce qu'Origène* (e) *disoit de l'Ecriture Sainte en général; c'est qu'elle ressemble à un édifice où il y a divers appartemens, & qu'il est fort difficile d'approprier à chacun la clef qui lui convient.*

(c) Iren. IV. 43.

(d) Aug. de C. D. L. XIX. c. 17.

(e) Orig. in Matth.

Tout le monde demeure d'accord que l'Apocalypse est un Livre tout mystique, & personne ne s'est avisé de vouloir l'expliquer à la lettre. Mais comme entre les sens sublimes & cachés que peuvent renfermer les Ouvrages mystiques, il peut y avoir des dogmes ou des mystères, des préceptes ou des maximes de morale, & enfin des prédictions ou des Prophéties, on a été partagé sur la manière d'expliquer ce Livre. Peu de gens ont néanmoins regardé l'Apocalypse comme une Théologie mystique: on y trouve bien une entière conformité avec les mystères de la foi révélés dans les autres Livres de

de l'Ecriture Sainte; mais l'Auteur Sacré n'a pas pour but de nous les y enseigner, & s'il en parle, c'est incidemment. Il semble pourtant que le prétendu S. Ambroise (a) *ait cru trouver toute la Théologie dans l'Apocalypse, mais il faut avouer que la plupart de ses explications sont extrêmement forcées. Si nous avions les Commentaires que Justin Martyr & S. Irénée avoient faits sur l'Apocalypse, au rapport de S. Jérôme, peut-être serions-nous plus en état de juger du sens de ce Livre, parce que ces deux Auteurs étoient plus proches du siècle de S. Jean. Mais malheureusement ces Ouvrages sont perdus, si tant est qu'ils aient jamais existé, de savans* (b) *hommes aiant conjecturé avec beaucoup de vraisemblance, que S. Jérôme a mal entendu quelques endroits d'Eusèbe, & d'autres* (c) *qu'on a mal entendu le Texte de S. Jérôme.*

(a) Ambros. T. V. p. 365.

(b) Huet. Demonstr. Evang. p. m. 40.

(c) Grab. Spicil. Patr. T. II. p. 170. Tillemont Mem. Hist. Eccl. T. I. 637. Alb. Fabricii Biblioth. Eccl. p. 56. 57.

Il y a eu parmi les Anciens quelques Auteurs de grand poids, qui ont regardé l'Apocalypse comme une Morale mystique. On trouve le plan de cette explication morale de l'Apocalypse en plusieurs endroits des Ouvrages de S. Augustin, mais particulièrement dans ses Sermons sur les Pseaumes & dans ses Livres de la Cité de Dieu, où il distingue deux Cités opposées, dont l'une est Jérusalem & l'autre Babylone. Il y a, (d) *dit-il*, dans le monde deux Cités qui dureront jusqu'à la fin des siècles; elles sont confondues extérieurement, mais séparées d'esprit & de cœur; l'une qui a pour fin la paix éternelle, & qui s'appelle Jérusalem; l'autre qui jouït d'une paix temporelle, & qui s'appelle Babylone. *On voit bien qu'il entend par-là d'un côté les Fidèles & les Saints de l'Eglise militante ici-bas, & de l'autre le monde criminel & impénitent.* Ces deux Cités, (e) *dit-il dans un autre endroit*, sont toujours en guerre, l'une combattant pour l'iniquité, l'autre pour la justice; l'une pour la vanité, & l'autre pour la vérité. *Et ailleurs*, (f) Deux amours font ces deux Cités; l'amour de Dieu, Jérusalem; l'amour du siècle & de soi-même, Babylone. *Il entre même dans un plus grand détail au Chap. IX. du Livre XX. de la Cité de Dieu, où il dit que la* Bête *est en général la Cité impie, & que ceux qui portent son image, sont les Impies de dehors & les mauvais Chrétiens de dedans, qui font profession de l'Evangile, mais qui le renient par leurs œuvres. Il y a dans ce plan plusieurs choses qui pourroient remplir en quelque sorte les grandes idées de l'Apocalypse, & soutenir les images qui y sont présentées. 1. Cette explication morale n'exclud point l'explication prophétique, parce que dans la Cité impie sont compris non-seulement les méchans en général, mais en particulier les ennemis & les persécuteurs du Christianisme; tout de même que dans la Cité de Dieu sont compris non-seulement les Fidèles & les Saints, ceux qui souffrent le Martyre intérieur & spirituel, lequel consiste à combattre constamment contre le péché & contre les tentations du monde, mais aussi les Martyrs proprement ainsi nommés, qui souffrent pour la cause de J. C. 2. Ce plan général a cet avantage sur l'autre, c'est que pour expliquer l'Apocalypse, il n'est pas besoin de borner sa vue à quelques siècles & à quelques endroits du Monde, tout le Genre-humain & tous les siècles s'y trouvent compris & intéressés: comme il n'y a point de siècle ni de pays où Dieu n'ait ses élus, il n'y en a point aussi où l'on ne découvre quelque trace d'Anti-Christianisme. Ce sont-là*

(d) Aug. in Ps. CXXXVI. init.

(e) Aug. in Ps. LXI.

(f) Aug. de C. D. L. XIV. c. 23.

là de ces choses qui ont été, qui sont à présent, & qui seront jusqu'à ce grand jour où le Juge de l'Univers séparera les brebis d'avec les boucs. 3. *Comme Dieu n'est pas moins le protecteur de l'Innocence & de la Vertu, que celui de la Vérité; le vengeur du crime ou de la mondanité, en quoi consiste l'Idolatrie spirituelle, que celui de l'Idolatrie proprement ainsi nommée & de l'Infidélité; il n'est pas surprenant qu'il paroisse, pour ainsi dire, sur la scène mystique, avec un appareil convenable à ces grands caractères.* 4. *Il n'est pas moins aisé de trouver dans ce plan une guerre continuelle entre les deux Cités; les obstacles violens que Satan suscite avec une ardeur infatigable à la piété & à la sainteté; les efforts tyranniques du monde & les combats qu'il livre à l'Eglise avec plus de succès par ses pièges & ses tentations, que par une persécution ouverte; les triomphes alternatifs tantôt de la piété, tantôt de l'iniquité; en un mot ces diverses révolutions qui arriveront dans le Monde & dans l'Eglise jusqu'à la fin des siècles, selon qu'il plait à Dieu de lâcher ou de serrer la bride au Démon, qui est à la tête de la Cité impie. On trouvera dans ce plan général à peu près de quoi faire l'application de toutes les parties de l'Apocalypse, pourvu qu'on se souvienne toujours que le langage en est mystique & extraordinairement figuré. La plupart des Anciens, qui ont expliqué l'Apocalypse, ne se sont pas éloignés de cette vue générale. Le Commentaire sur l'Apocalypse, attribué à S. Ambroise, parlant des sept têtes de la Bête, dit que ses prédécesseurs avoient entendu par-là sept vices principaux. Il paroît par le Livre d'Hermas intitulé* le Pasteur, (a) *qui vraisemblablement est un Ouvrage du siècle Apostolique, que cette méthode d'enseigner la Morale, de représenter les vertus & les vices, & de peindre les mœurs & les caractères du siècle par des Visions, n'étoit pas alors inconnue.*

(a) Patres Apostolici T. I. p. 84.

Quoique cette manière d'expliquer l'Apocalypse n'ait rien que d'édifiant, & qu'on en puisse faire un très bon usage, il faut pourtant convenir qu'elle ne sauroit satisfaire un Lecteur attentif aux divers caractères de ce Livre. 1. *Il est appellé plus d'une fois une Prophétie, nom qui ne peut convenir à un Livre qui ne contiendroit que de simples moralités.* 2. *Ce Livre est formé sur le modèle des Prophéties d'Ezéchiel & de Daniel, qui, de l'aveu de tout le monde, ne sont point des moralités vagues, mais de véritables prédictions qui ont eu leur accomplissement.* 3. *On voit clairement dans le Livre même un rapport manifeste, non seulement à l'état général de l'Eglise dans le monde, mais à certains événemens marqués par des tems & par des époques; il y en a même qui doivent arriver* bientôt. *Quelques bornes ou quelque étendue qu'on donne à cette expression, il est certain qu'elle marque un événement attaché à un tems.* 4. *Il y a des caractères qui portent nécessairement la vue sur quelque révolution qui doit étonner l'Univers, & sur quelque Empire impie & florissant dont la chute sera le triomphe de l'Eglise, comme sa prospérité en avoit été le fléau & la désolation. Il y a même des endroits où cet Empire semble désigné si clairement, qu'il est presque impossible de ne l'y pas reconnoitre, comme cela paroît en confrontant les Chap. XIII. & XVII.* 5. *Il paroît par tout ce Livre qu'il s'agit moins de l'oppression de la vertu & de la sainteté, que de celle de la Religion Chrétienne & des Chrétiens. C'est une persécution formelle, un martyre réel & non métaphorique. Ce sont des ames décapitées pour la cause de*

J. C.

J. C. C'est une Bête qui s'est enyvrée du sang des Saints & des Martyrs. Si les termes sont figurés & mystiques, l'événement est réel & littéral, il faut le trouver. 6. Une partie de l'Apocalypse aiant eu déja un accomplissement clair & reconnu de tout le monde, on peut juger que le reste n'en est pas moins susceptible. On voit par toutes ces raisons, qu'il est fort mal-aisé, pour ne pas dire impossible, de se contenter d'une explication morale de l'Apocalypse, & qu'il faut nécessairement regarder ce Livre comme une Prophétie, qui doit par conséquent avoir un accomplissement. Mais de le trouver cet accomplissement, c'est la grande difficulté & l'écueil des plus habiles Interprètes, comme cela paroît par la diversité de leurs explications. Il faut pourtant convenir qu'il y en a de plus vraisemblables les unes que les autres; mais on ose bien dire, qu'il n'y en a aucune qui satisfasse entièrement, & qui ne laisse à desirer quelque chose de plus plein, de plus naturel & de plus exactement ressemblant.

Outre l'obscurité du Livre en lui-même, plusieurs choses contribuent à l'embarras où se trouvent les Interprètes à cet égard, aussi-bien qu'à la diversité de leurs opinions. I. La richesse & la fecondité des événemens du Monde fait l'embarras, & pour ainsi dire, l'indigence des Interprètes. Depuis que l'Apocalypse a été révélée, il est arrivé dans le Monde & dans l'Eglise, l'un par rapport à l'autre, non-seulement en des tems différens, mais quelquefois à peu près en même tems, un si grand nombre d'événemens si ressemblans, & qui paroissent si également applicables aux prédictions de ce Livre, que ce n'est pas une petite difficulté, de démêler précisément celui que l'Esprit Prophétique a eu en vue. S'il étoit possible d'approcher de ce Livre divin avec un esprit entièrement dégagé de toute prévention, peut-être en trouveroit-on la clef en confrontant avec la Prophétie certains caractères qui distinguent les uns des autres les événemens en apparence les plus semblables. Mais c'est dequoi personne ne peut se flatter sans témérité, & ce que l'on ne doit pas espérer de l'esprit humain, s'il n'est éclairé des lumières de l'Auteur de la révélation même, comme le disoit un savant Cardinal (a). *Sans cela on doit toujours appréhender de substituer son propre esprit à l'esprit prophétique, & de se laisser éblouïr par des ressemblances & des conformités favorables aux passions & aux préjugés. II. Il manque aux Interprètes certaines connoissances préliminaires, sans lesquelles il est impossible de marcher surement dans l'explication de cette Prophétie. Il n'y a point, par exemple, d'indices assez clairs & assez incontestables pour pouvoir s'assurer si cet ennemi, qui pendant si longtems doit combattre l'Eglise avec tant de fureur & de succès, & dont l'Eglise doit à la fin triompher avec tant d'éclat, si cet ennemi est dans l'Eglise même, comme le croit une grande partie de la Chrétienté; ou s'il faut le chercher hors de l'Eglise, ainsi que le croit l'autre. On ne sait pas bien non plus si l'Apocalypse est une Histoire suivie des destinées de l'Eglise Chrétienne depuis son commencement jusqu'à la fin des siècles, comme plusieurs l'estiment; ou si, selon d'autres, ce sont des événemens détachés & arrivés en des tems différens. Il y a encore un problême qui rendra toujours les explications douteuses. C'est de savoir si chaque Vision présente des événemens différens, ou si ce sont les mêmes événemens offerts sous diverses images, comme S. Augustin paroît l'avoir cru* (b): *par exemple, si les sept Sceaux & les sept Trompettes sont seulement subordonnés, ou, si les uns & les autres*

(a) Cajetan.

(b) August. De C. D. L. XIX. c. 17.

autres annoncent des spectacles divers, selon l'opinion de quelques Interprètes habiles. Dans l'incertitude où l'on est à tous ces égards, & à beaucoup d'autres, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir des principes ou des hypothèses *qui servent de base à l'explication de l'Apocalypse; & elles auront toujours le défaut & le sort d'un édifice qui manque de fondement, ou qui n'en a point de solide. De sorte que si l'on n'approche pas de ces ténèbres sacrées avec beaucoup de retenue & de religion, il est à craindre que les textes de l'Apocalypse ne deviennent le texte d'un pieux Roman, les matériaux d'un Systême souvent suggéré par la prévention & par la passion, un exercice & pour ainsi dire un jeu d'esprit, où celui qui a le plus d'esprit triomphera de son adversaire par des convenances plus ingénieuses, sans rien produire lui-même de plus solide & de plus satisfaisant. Le Christianisme a souvent changé de face depuis son origine; il s'en faut beaucoup que la Religion Chrétienne n'ait toujours été envisagée du même œil. Outre le grand Schisme d'Orient & d'Occident, il y en a eu plusieurs dans cette dernière partie de la Chrétienté; & aujourd'hui même il y a dans l'Eglise deux grands partis, qui ne veulent pas se reconnoitre mutuellement pour l'Eglise. Dans cette situation, on ne doit pas s'étonner des différentes explications qu'on a données de l'Apocalypse, & des différentes applications qu'on en a faites. Il est bon d'en donner ici quelques échantillons, & d'en dire modestement notre pensée, en suivant là-dessus les Guides qu'on a jugé les plus éclairés, après avoir examiné leurs méditations sur ce Livre. Ce qu'il y a de plus mystérieux & de plus difficile dans l'Apocalypse, commence au Chap. VI, VII. jusqu'au 2. vs. du VIII. inclusivement. On y voit le Livre ouvert, les sept Sceaux levés par l'Agneau, & les événemens que contient le Livre, annoncés sous des emblêmes non moins magnifiques & terribles, qu'ils sont obscurs & énigmatiques. Les Chapitres précédens ne contiennent que les préparatifs de cette Vision, sur lesquels il n'y a pas de diversité considérable entre les Interprètes.*

On peut compter trois principales hypothèses ou explications de cette Vision. (a) *La première est de ceux qui ont cru que par l'ouverture des sept Sceaux sont décrites les destinées de la République des Juifs jusqu'à son entière subversion par les armes des Romains, laquelle ils croyent représentée* (b) *dans le sixième Sceau par le Soleil obscurci, la Lune teinte de sang, & les Etoiles qui tombent du Ciel &c. Les autres ont cru que par les sept Sceaux étoient représentées les destinées, tant de l'Empire Romain, que de l'Eglise selon son état extérieur, autant qu'il a du rapport avec l'Empire Romain jusqu'à la Catastrophe arrivée par la conversion de Constantin, décrite, à ce qu'ils prétendent* (c), *au sixième Sceau. Ainsi, selon cette hypothèse, le cheval blanc marque l'état florissant de cet Empire depuis Auguste jusqu'à Vespasien & Titus; le cheval roux, les guerres sanglantes que Trajan, Adrien, & Marc-Aurèle eurent à soutenir contre les Parthes, les Juifs, les Quades, les Marcomans; le cheval noir, la justice exacte & sévère exercée sous Septime Sévère & Alexandre Mammée; le cheval pâle désigne les diverses calamités qui survinrent à l'Empire Romain après le Règne d'Alexandre Sévère sous Décius, Gallus, Valérien, comme la guerre, la famine, la peste & les incursions des Barbares. Le cinquième Sceau représente la persécution que l'Eglise souffrit sous Dioclétien; & le sixième est l'ouverture de la prospérité de l'Eglise sous Constantin. A l'égard du septième*

Sceau,

(a) Vitring. in Apoc. p. 297, 298, 299.

(b) Apoc. VI. 12.

(c) Joseph. Mede.

Sceau, auquel, selon cette hypothèse, les sept Trompettes sont liées, on prétend que l'un & l'autre annoncent, jusqu'à la fin des siècles, les terribles jugemens de Dieu tant sur Rome Paienne, que sur Rome Chrétienne tombée dans la Superstition & dans l'Idolatrie. Enfin la troisième explication est de ceux qui distinguent les emblêmes des sept Sceaux d'avec ceux des sept Trompettes, & qui prétendent que les sept Sceaux contiennent, jusqu'à la fin des siècles, l'Histoire générale des principales révolutions arrivées dans le Monde, & dans l'Eglise entant qu'elle a relation au Monde. A l'égard des Trompettes, quoique, selon cette hypothèse, elles renferment des sujets différens de ceux des Sceaux, elles embrassent pourtant la même suite de tems, & décrivent par ordre les maux & les calamités que Dieu préparoit tant à Rome Paienne, qu'à Rome Apostate. Ceux qui ont suivi l'une ou l'autre de ces hypothèses, ne sont pas toujours d'accord sur les applications particulières; mais il suffit qu'ils conviennent quant au fond pour les réduire à ce nombre.

De ces trois hypothèses il n'y en a aucune qui ne soit chargée de grandes difficultés, quoiqu'il y ait beaucoup de plus & de moins. On a déja touché quelque chose des inconvéniens de la prémière, où l'on prétend qu'il s'agit dans les Sceaux des destinées de la République Judaïque jusqu'à sa destruction, lorsqu'on a parlé du tems auquel a été écrite l'Apocalypse. Il est vrai que cette hypothèse a certains rayons de vraisemblance qui préviennent d'abord en sa faveur. Comme, par exemple, le rapport qu'il y a entre la Prophétie des sept Sceaux & celle de J. C. au Ch. XXIV. de S. Matthieu, qui semble regarder la ruïne de Jérusalem & les événemens qui en ont été les avant-coureurs. Ce qui est dit encore au Ch. VII. après l'ouverture du sixième Sceau des cent quarante quatre mille marqués de chaque Tribu des enfans d'Israel, semble bien appartenir à la République Judaïque; sans compter plusieurs autres traits répandus dans ce Livre qui peuvent se rapporter là, comme quelques anciens Interprètes, & entre autres Aréthas, *les y ont en effet rapportés. Mais toutes ces convenances ne sauroient tenir contre le fait établi ci-dessus, que l'Apocalypse a été révélée non sous l'empire de Claude ou de Néron avant la ruïne de Jérusalem, mais sur la fin de l'empire de Domitien, après la ruïne de cette Capitale de la Judée; ce qui seroit faire prédire le passé à S. Jean.*

Passons donc à la seconde hypothèse. Elle rapporte, comme on l'a déja dit, les Visions des six prémiers Sceaux aux destinées de l'Empire Romain, & à l'état extérieur de l'Eglise, entant qu'elle a relation avec l'Empire Romain, jusqu'à Constantin le Grand; & le septième Sceau avec les sept Trompettes, qui donnent l'explication de ce Sceau, s'étend jusqu'à la fin des siècles. Ceux qui ont examiné cette hypothèse, & qui d'ailleurs ne s'en éloignent pas quant au fond, y ont remarqué beaucoup de choses à redire. 1. On trouve, par exemple, que c'est une disproportion tout-à-fait étrange qu'il y ait six Sceaux, ou six volumes destinés à contenir l'Histoire de l'Eglise seulement jusqu'à Constantin, & qu'il n'y en ait qu'un pour tous les événemens qui doivent arriver dans la suite jusqu'à la fin des siècles. 2. On trouve, d'un côté, que les événemens marqués dans cette période de tems ne répondent point à la magnificence des emblêmes; & de l'autre, que la plupart ne sont pas assez intéressans pour l'Eglise, qui est le principal objet de l'Apocalypse. Quel intérêt, par

exemple, peut avoir l'Eglise à la prospérité de l'Empire sous tel & tel Empereur, aux guerres & aux victoires de Trajan, à la justice exacte de Septime & d'Alexandre Sévère? 3. *On trouve que les emblêmes sont expliqués par des événemens & des caractères trop vagues, & qui peuvent être appliqués à trop de sujets. Si le cheval roux doit représenter les guerres des Romains avec les autres Nations, pourquoi choisir plutôt les guerres de Trajan & d'Adrien, que celles des autres Empereurs sous lesquels le Temple de Janus fut rarement fermé? Les règnes de Trajan, d'Adrien & des Antonins furent heureux & florissans: s'ils eurent des guerres, ils s'en tirérent avec gloire; & le cheval roux semble beaucoup moins convenir à ce tems-là qu'à celui de Décius & de Gallus, où les Romains eurent beaucoup à souffrir de la part de plusieurs Nations Barbares.* 4. *La conversion de Constantin, la délivrance & la prospérité de l'Eglise qui en fut la suite, est à la vérité une Epoque très-mémorable; mais il n'y eut dans cet événement rien d'assez surprenant ni d'assez éclatant pour répondre à un emblême aussi magnifique & aussi terrible que l'est celui du* (a) *sixième Sceau. On y voit l'image de quelque grand Empire bouleversé tout à coup par un éclat extraordinaire de la justice divine. C'est ce qu'on ne remarque point ici, soit que l'on considère l'emblême par rapport à l'état Civil, soit qu'on le considère par rapport à l'état Ecclésiastique, ou à la Religion Chrétienne dans l'Empire, si ce n'est que Constantin* (b) *transporta le siège de l'Empire à Constantinople, ce qui ne se fit que la troisième année de son règne, & sans aucun éclat. A l'égard de la Religion Chrétienne, il est certain que Constantin ne l'avança que fort lentement & avec beaucoup de circonspection. Il laissa subsister la plupart des Temples Paiens & des autres réceptacles publics de l'Idolatrie* (c). *La* Divination *y fut autorisée publiquement. On entretenoit aux dépens des fonds publics les Prêtres, les Vestales, tous les Ministres de la Superstition, & on leur conserva soigneusement leurs Privilèges, leurs Terres, leurs fonds & leurs revenus. Si l'on défendit les Sacrifices particuliers, on permit les publics dans les grandes villes & sur-tout à Rome. L'*Autel de la Victoire *y fut en honneur jusqu'à Constance, qui le fit ôter, pour être bientôt rétabli par Julien. Les Paiens étoient admis aux Charges, & composoient le Sénat. Constantin lui-même, neuf ans depuis son Christianisme, permit par une Loi de consulter les Devins ou* Aruspices, *& ordonna de lui en rapporter les réponses. Depuis la mort de Constance jusqu'à Théodose le Grand, le Paganisme reprit de nouvelles forces sous Julien l'Apostat, & par la connivence de Jovinien, de Valentinien & de Valens, & le Christianisme fut menacé d'une nouvelle oppression* (d). *Tout cela ne répond point aux emblêmes du sixième Sceau, & on ne voit pas quel sujet auroient eu les Grands du Paganisme de s'écrier,* O! montagnes tombez sur nous, ô! côteaux couvrez-nous. *On pourroit encore trouver plusieurs inconvéniens dans la seconde hypothèse; mais ce qu'on vient de dire suffit pour échantillon.*

Reste la troisième hypothèse, selon laquelle d'un côté les sept Sceaux contiennent les événemens de l'Eglise, ou du Monde par rapport à l'Eglise, depuis la prédiction jusqu'à la fin des siècles; & de l'autre, les sept Trompettes annoncent pendant le même espace de tems des événemens différens de ceux des sept Sceaux. Si l'on entre dans le détail de cette hypothèse, on n'y trouvera pas moins de diffi-

(a) Apoc. VI. 12.

(b) Hieron. Chron.

(c) Cod. Theod. L. XVI. Tit. X.

(d) Cod. Theod. ub. spr.

*difficulté & d'incertitude que dans les autres. Par exemple, dans le sixième Sceau qui à son ouverture nous découvre un Cavalier monté sur un cheval blanc, aiant un arc dans la main & une couronne sur la tête, la plupart des Auteurs de cette hypothèse prétendent trouver J. C. triomphant des ennemis de l'Eglise. Il est vrai que dans un autre endroit de l'Apocalypse J. C. est représenté montant un cheval blanc; mais il est si bien décrit dans cet endroit-là, qu'il ne peut y avoir d'équivoque. Ici ce n'est pas de même. C'est l'*Agneau*, c'est-à-dire, sans contestation J. C. qui ouvre le Livre: si celui qui monte le cheval est aussi J. C., il se trouvera deux fois dans le même emblême. Mais ce n'est pas-là la plus grande difficulté. Elle consiste à savoir quelle est la conjoncture où J. C. marche ici en Conquérant & en Vainqueur. Un fort habile homme a jugé que le Prophète vouloit désigner par cette image la paix dont jouït l'Eglise depuis Nerva Successeur de Domitien, jusqu'à la persécution de Décius. Mais y a-t-il dans une paix aussi imparfaite & aussi traversée que celle dont jouït l'Eglise pendant cet espace de tems, dequoi remplir l'emblême d'un Roi conquérant & victorieux, tel que nous est représenté celui qui est assis sur le cheval blanc? Ignore-t-on que l'Eglise ne cessa pas d'être persécutée sous les meilleurs Empereurs qui règnérent pendant cet intervalle, comme sous Trajan & sous les Antonins? Ce ne fut pas des persécutions générales, elles ne furent suscitées que par des séditions, cela peut être; mais ce fut pourtant des persécutions, & on ne voit rien-là qui réponde à l'ouverture du prémier Sceau. On peut juger par l'incertitude de cette application, quel fonds il faut faire sur les autres de cette troisième hypothèse. Par exemple, les uns trouvent la famine dans le cheval noir; ce qui pris à la lettre, ne regarderoit pas plus l'Eglise que le reste du Monde. Les autres trouvent ici la famine spirituelle causée par l'hérésie; mais il y a ici une grande difficulté entre plusieurs autres: c'est que l'hérésie est un ennemi intérieur, au-lieu qu'il semble qu'il s'agisse ici d'ennemis extérieurs, déclarés, & dont les hostilités ne sont point équivoques. Comme dans la seconde hypothèse on n'a pas trouvé que le changement arrivé en faveur de l'Eglise par la conversion de Constantin, répondît aux images présentées dans l'ouverture du sixième Sceau, il a fallu en chercher l'accomplissement dans quelque autre conjoncture plus mémorable; & c'est ce que plusieurs ont cru trouver dans ce grand & admirable changement qui arriva au commencement du seizième siècle par la* Réformation, *& par les grandes suites qu'a eu cet événement (a). On doit certainement regarder cet événement comme une merveille de Dieu en faveur de l'Eglise. C'est une Epoque considérable dans le Christianisme, elle fut suivie de grandes révolutions dans l'Eglise & dans l'Etat. L'autorité du Pape qui, dans cette hypothèse, est à la tête des persécuteurs, y reçut un grand échec; le Siège de Rome qui est regardé comme le centre de la persécution, une grande secousse; les Rois & les Princes attachés à ce Siège en furent extrêmement consternés. Il y a donc dans cet événement quelque chose qui ne ressemble pas trop mal aux emblêmes du sixième Sceau; mais il s'en faut beaucoup qu'il n'en représente tous les traits, & que, pour ainsi dire, il n'en épuise les images. Les avantages que la Religion tira de la Réformation furent extrêmement bornés. Si plusieurs Peuples secouérent le joug du Pape, il y en eut un plus grand nombre qui le gardérent, & qui y sont encore soumis.*

(a) Vitringa p. 387.

 Ja-

Jamais l'Eglise n'a été plus persécutée même sous les Empereurs Paiens, qu'elle l'a été depuis sa Réformation. Bien loin d'avoir vu le Ciel *du Papisme disparoître comme un Livre que l'on ferme, il ne fut jamais plus brillant, qu'il l'a été depuis ce tems-là. Et à l'égard des Rois & des Etats qui reconnoissent cette Puissance, il s'en faut beaucoup qu'on les ait vu réduits à cette extrémité de s'écrier :* O montagnes *&c. Ce sont ces disparités entre l'événement de la Réformation & les emblêmes du sixième Sceau, qui ont fait conclure à d'autres, qui d'ailleurs sont dans la troisième hypothèse, qu'il s'agissoit là de quelque autre événement qui n'est pas encore arrivé, dont la Réformation n'est tout au plus que le prélude, & qu'il faut attendre de l'avenir. C'est le parti le plus sage & le plus sûr.*

Il faut faire le même essai sur le Chap. XIII. de l'Apocalypse, qui de l'aveu de tous a une très grande influence sur tout ce Livre. Il s'agit donc de savoir qui est cette Bête, qui paroît dans ce Chapitre sortant de la mer avec sept têtes, dix cornes, dix diadêmes sur ces cornes, & un nom de blasphême sur ses têtes. Tous conviennent assez unanimement que par cette Bête est représenté quelque grand Empire; & que cet Empire est l'Empire Romain, comme cela paroît bien expliqué dans le Chap. XVII. où il est dit vs. 18. que la femme qui étoit montée sur la Bête est la grande Cité qui règne sur les Rois de la Terre, *ce qui ne pouvoit s'entendre alors que de Rome; & vs.* 9. *que* les sept têtes sont sept montagnes, *ce qui désigne aussi Rome assez clairement. Jusqu'ici il n'y a point de partage. Car on ne doit pas mettre en ligne de compte l'opinion de quelques Savans de la Communion de Rome, qui pour se tirer d'embarras ont imaginé une Rome Paienne qui n'a point encore existé, mais qui paroîtra à la fin du Monde, & où le culte des Idoles sera rétabli pour être renversé avec éclat. Il ne faut pas non plus s'arrêter à la pensée de ceux qui ont cru voir ici Mahomet & l'Empire des Turcs. Il est vrai que cette Imposture s'est élevée sur les débris du Christianisme, elle a mis un grand obstacle au progrès de l'Evangile, elle s'est emparée de plusieurs vastes Empires où la Religion Chrétienne avoit fleuri; mais on n'y trouve point les caractères marqués par la Prophétie, on n'y voit ni Ville à sept montagnes* (a), *ni idolatrie, ni persécution &c., au-lieu que tout cela de l'aveu général se trouve réuni dans Rome. Il n'est donc question que de savoir de quelle Rome il s'agit, & c'est là-dessus qu'on est fort partagé; les uns prétendant que c'est uniquement de Rome Paienne; les autres, qui n'en excluent pas entièrement Rome Paienne, soutenant néanmoins que c'est principalement de Rome Chrétienne, mais entièrement corrompue, idolâtre, persécutrice, en un mot* Anti-Chrétienne. *Il s'agit d'examiner ces deux sentimens sur les emblêmes de la Prophétie. Ce ne sont pas seulement les Interprètes de la Communion de Rome, qui ont borné à Rome Paienne la Prophétie de la Bête à sept têtes & à dix cornes; il y en a eu aussi un bon nombre de grand poids parmi les Protestans, qui ont été du même sentiment* (b). *En effet il n'y a rien que de fort raisonnable & de très vrai dans ce Systême, à le regarder en lui-même. L'Empire Romain jusqu'à Constantin fut par rapport aux Chrétiens une Bête horriblement farouche, & un monstre de cruauté. Rome, qui en étoit la Capitale, devint le centre de l'Idolatrie, en adoptant le culte de toutes les Nations idolâtres. Ses Empereurs se firent ado-*

(a) On a dit la même chose de Constantinople, mais avec moins de certitude que de Rome; & du tems de S. Jean, on ne pouvoit l'entendre que de Rome.

(b) Voyez-en la liste dans Pareus, & joignez y Vossius, Grotius & Hammond.

dorer dans leurs images, & vangérent le refus de ce culte idolâtre par les plus cruels supplices. Tout cela jusqu'ici s'accorde avec la description de la prémière Bête dans ce Chapitre, & il ne faudroit point balancer à prendre ce parti, si les circonstances & les caractères particuliers s'y rapportoient aussi-bien que ces caractères généraux. Ceux qui ont embrassé cette hypothèse, ont suivi des routes différentes pour l'accommoder à la Prophétie. Ce n'est pas notre dessein de les suivre dans toutes leurs routes, nous nous arrêterons aux principales. Il faut mettre dans ce rang celle du célèbre Grotius, qui trouve la Bête dans l'Empire Romain sous Domitien; comme faisoit Victorin Evêque de Pétau, *l'un des plus anciens Commentateurs de l'Apocalypse. Il y a déja longtems que les Savans ont remarqué plusieurs grands défauts dans cette hypothèse; il suffira d'en marquer un. Elle suppose un principe dont on a déja montré la fausseté, c'est que l'Apocalypse a été écrite sous l'empire de Claude. Car sans cette supposition ou une semblable, S. Jean l'aiant écrite sur la fin de l'empire de Domition, il se trouveroit qu'il auroit prédit ce qui étoit déja arrivé, ou ce qui se passoit sous ses yeux. D'ailleurs la persécution de Domitien ne fut ni assez considérable, ni assez longue pour être l'objet de la Prophétie de six Chapitres entiers. Domitien fut à la vérité l'imitateur de la cruauté de Néron, mais il ne l'exerça contre les Chrétiens que sur la fin de sa vie. Selon Tertullien* (a) *ce ne fut qu'un essai de persécution qui n'eut point de suite, Domitien aiant rappellé ceux qu'il avoit relégués. Il n'y eut que peu de sang Chrétien répandu dans cette persécution, si même il y en eut. Les Histoires ne parlent que de quelques relégations, comme de celle de S. Jean dans l'Ile de Pathmos, & de celle de* Domitille *niéce du Consul* Flavius Clément. *On prétend qu'Antipas fut tué en Asie dans une sédition, sans que Domitien y eût aucune part. A l'égard de Glabrion, que quelques-uns mettent entre les Martyrs, il paroît par l'Histoire que Domitien le fit mourir sous d'autres prétextes. On ne trouve donc que le Consul Flavius Clément, que cet Empereur ait fait mourir pour le Christianisme. Car c'est ainsi qu'il faut entendre ce que dit Dion Cassius* (b), *que Domitien fit mourir ce Consul pour impiété. On peut pourtant mettre aussi S. Jean parmi les Martyrs du règne de Domitien, puisqu'il ne tint pas à ce cruel Empereur, que l'Apôtre ne perdît la vie dans l'huile bouillante, où l'on* (c) *prétend qu'il le fit mettre. Quoi qu'il en soit, cette persécution fut courte, puisqu'elle ne commença* (d) *que dans la quinzième année de Domitien, & qu'il mourut l'année suivante. Les divers défauts qu'on avoit relevés fort à propos dans le Systême de Grotius, ont fait prendre d'autres mesures pour l'explication de l'Apocalypse à un illustre Prélat de l'Eglise Gallicane* (e). *Il rapporte l'emblême de la Bête à la persécution de Dioclétien qui dura dix ans, & qui sans contestation fut une des plus cruelles. La prémière Bête à sept têtes & à dix cornes est donc, selon lui, l'Empire Romain, sous cet Empereur. La seconde Bête, selon ce Prélat, sont les Philosophes Pythagoriciens & Magiciens qui soutinrent ardemment l'Idolatrie par leurs principes, & qui animérent les Empereurs contre les Chrétiens. Les sept têtes de la Bête sont les sept Empereurs persécuteurs jusqu'a Constantin. savoir Dioclétien, Maximien-Hercule, Constantius Chlorus, Galère Maximien, Maxence, Maximin & Licinius. Les noms de blasphêmes sont ceux de* Jovius, *c'est-à-dire, fils de Jupiter, & d'*Her-

(a) Tertul. Apol. c. 5.

(b) Dion. Hist. Rom. L. LXVII.

(c) Tertul. de Præscr. 36.

(d) Euseb. H. E. III. 18. Dodwell. de paucit. martyrum.

(e) Jaques Bénigne Bossuet Evêque de Meaux: son Explication de l'Apocalypse fut imprimée en 1690.

culius, *dont Dioclétien prit l'un & Maximien l'autre* (a). *Les autres caractères des têtes sont trouvés assez ingénieusement dans ces Empereurs; par exemple, Maximin qui se tua lui-même est la tête frappée à mort. Mais il faut avoir recours à Julien pour la retrouver guérie. A l'égard des dix cornes qui sont dix Rois, ce sont les Peuples Barbares, qui après s'être soumis à l'Empire Romain l'ont enfin saccagé & démembré, & ont brulé Rome plus d'une fois: tels sont les Goths, les Vandales, les Huns, les Francs, les Bourguignons, les Suèves, les Alains, les Erules & Lombards, les Allemands & les Saxons. On ne sauroit disconvenir que ce Systême n'ait un degré de vraisemblance qui frappe d'abord par la conformité de l'Histoire avec l'emblême général, & par la dextérité avec laquelle les autres emblêmes sont appliqués aux circonstances particulières de cette persécution. Depuis Domitien il n'y avoit point eu de persécution qui répondît mieux aux emblêmes de cette Prophétie, que celle de Dioclétien. Elle fut longue, cruelle, générale, & fort diversifiée. Elle s'exerça à Rome, dans les Provinces, & sur-tout dans l'Orient. Elle s'étendit depuis les Grands jusques aux Esclaves. Elle fut autorisée par des Edits sanglans, qui furent exécutés avec la dernière rigueur par le fer & par le feu. Les Livres sacrés furent brulés & les Temples des Chrétiens entièrement rasés. C'est ce qu'on peut voir en détail dans Lactance* (b) *& dans Eusèbe* (c). *Si donc cette explication peut aussi bien s'accommoder avec ce qui précède, & avec ce qui suit la Prophétie touchant les Bêtes, on ne peut contester à son Auteur la gloire d'avoir assez heureusement rencontré. Mais c'est dequoi de fort habiles gens ne sauroient convenir, & voici leurs remarques. I. Selon l'hypothèse de cet illustre Auteur, les deux Bêtes doivent paroître à la sixième Trompette. Ainsi les terribles jugemens de Dieu soit sur les Juifs, soit sur l'Empire Romain, dénoncés par les six Trompettes* (d), *doivent avoir précédé la venue de la Bête. C'est aussi ce que prétend le Prélat. Par la prémière Trompette on entend les Juifs frappés sous Trajan. La seconde Trompette marque la dernière désolation des mêmes Juifs sous Adrien. Dans la troisième on voit la défaite de l'Imposteur Barcochebas, & dans la quatrième les Oracles des Prophètes sont obscurcis par le Thalmud & par les Traditions des Juifs. La cinquième Trompette désigne l'hérésie de Théodote de Bysance, qui nioit la Divinité de J. C. La sixième Trompette annonce les Perses qui passent l'Euphrate, fondent sur l'Empire, & font périr misérablement l'Empereur Valérien. Il faut voir à présent si tous ces événemens répondent à la magnificence des emblêmes des Trompettes. On ne voit point quel rapport peut avoir la défaite des Juifs sous Trajan & sous Adrien aux vues générales de l'Apocalypse, qui est, de l'aveu de tous, de décrire les destinées de l'Empire Romain & de l'Eglise par rapport à cet Empire. D'ailleurs pourquoi trois Trompettes pour annoncer sinon un seul & même événement, au moins des événemens qui se rapportent à un? Car la défaite des Juifs sous Adrien, fut la suite de leur révolte sous Trajan* (e). *C'est au fond le même événement, arrivé sous deux différens Empereurs. Il faut faire le même jugement de la défaite de Barchochebas* (f), *qui aiant été Chef de la révolte des Juifs sous Adrien, doit être liée avec le même événement. Le nom de* Fils de l'Etoile *qu'il se donna, n'est pas une raison suffisante pour en faire l'objet des prédictions de l'Esprit divin, & pour la représenter sous l'emblême d'une grande Etoile ardente, qui tombe du Ciel sur la*

(a) Lact. de Mort. Pers. 302.

(b) Lact. de Mort. Pers. 92, 93.

(c) Euseb. H. E. VIII. 1, 2, 3.

(d) Apoc. VIII, IX.

(e) Tillemont, Hist. Eccl. T. II.

(f) Euseb. H. E. IV. 6, 8.

la troisième partie des fleuves & sur les fontaines, qui change la troisième partie des eaux en absinthe, & qui fait périr les hommes par l'amertume de ces eaux. Il est vrai que Justin Martyr (a) *& Eusèbe rapportent que cet Imposteur persécuta les Chrétiens, ce qui pourroit lui donner quelque rang dans l'Apocalypse, si c'étoit un événement assez considérable pour cela. On ne trouvera pas que la défaite des Juifs sous Trajan, & leur ruïne sous Adrien, réponde mieux aux emblêmes précédens. Quel mal le Thalmud a-t-il fait à l'Empire ou à la Religion Chrétienne, pour le trouver dans la quatrième Trompette,* frappant & obscurcissant le Soleil, la Lune & les Etoiles *&c.? A l'égard de Théodote de Byzance que l'on prétend représenté par la cinquième, il falloit avoir une grande indigence de sujets applicables à cet emblême, pour avoir recours à un homme obscur, peu connu dans l'Antiquité, misérable Sophiste, dont les mœurs n'étoient pas sans reproche, & qui aiant été excommunié à cause de son Apostasie, inventa pour pallier ce crime les rêveries qu'on lui attribue. Que l'on examine l'emblême du Chap. IX. de l'Apocalypse, vs.* 1, 2, 3, 4, 5. *& que l'on dise en bonne foi si cela peut s'appliquer à Théodote de Byzance. Certainement c'étoit bien mal choisir son exemple & son application, dans un siècle aussi fécond en opinions extravagantes & impies sur la Religion, dans le siècle des Gnostiques* (b), *où il y avoit des essaims d'erreurs monstrueuses qui deshonorérent l'Eglise, & qui servirent de prétexte aux calomnies de ses ennemis.*

(a) Just. Mart. Apol. 2. p. 72.

(b) Voyez la Préface Générale ou l'Introduction au N. T.

L'hypothèse du Prélat ne s'accorde pas mieux avec ce qui suit la Prophétie de la Bête, qu'avec ce qui la précède. C'est ce qui paroîtra si l'on considère la chute & la manière de la chute de la Bête, avec ses circonstances. La chute de la Bête est représentée en ces termes: (c) Elle est tombée, elle est tombée la grande Babylone, elle est devenue la demeure des Démons, la retraite de tout Esprit impur, & de tout oiseau qui donne de l'horreur. *Il n'y a personne qui n'entende par ces paroles une destruction entière, & sans ressource. Cependant ce n'est pas la pensée du Prélat, & il croit que l'emblême est suffisamment rempli par quelque échec arrivé à l'Empire Romain, comme celui que cet Empire reçut sous Honorius par les armes des Goths & sur-tout d'Alaric. Il est vrai qu'Alaric prit Rome, & qu'il la réduisit aux dernières extrémités, & que depuis ce grand échec l'Empire Romain alla toujours en diminuant. Mais il s'en faut beaucoup qu'il ne fût renversé, il subsista encore sous plusieurs Empereurs. Honorius lui-même se trouvoit encore assez fort pour continuer la guerre contre Alaric, & Alaric eût accordé la paix à l'Empire, si on eût voulu lui donner le commandement général des Armées Romaines. Il n'y a rien là qui réponde aux termes de la Prophétie. Supposons pourtant que le sac de Rome par Alaric puisse en remplir les idées, en rabbattant beaucoup de l'hyperbole, qui en ce cas y paroîtroit fort grande; il est inimaginable que le Prophète ait eu cet événement en vue, puisque dans la Prophétie, il s'agit de la chute de Rome Paienne, Idolâtre & persécutrice; au-lieu que dans l'événement il s'agit de Rome Chrétienne, ennemie & destructrice des Idoles, enfin protectrice du Christianisme. Les foibles restes du Paganisme qui se trouvoient alors à Rome, soit par la foiblesse, soit par la politique, soit enfin par la vanité des Empereurs, flattés de certains titres idolâtres, ces foibles restes n'étoient sans doute pas capables de donner la moindre idée de l'ancienne Rome. Et s'il falloit choisir entre deux accomplissemens im-*

(c) Je me sers de la version de Mr. de Meaux.

parfaits, la cataſtrophe arrivée à Rome Paienne par la chute des Idoles ſous Conſtantin répondroit mieux a la Prophétie, que la déſolation de Rome Chrétienne par Alaric; parce que ſi dans le prémier cas il y a, à la manière des Prophètes, beaucoup d'hyperbole, il n'y a point au moins de contradiction. Auſſi y a-t-il eu des Auteurs célèbres dans la Communion de Rome, qui ont reconnu que jamais on n'avoit vu l'ancienne Rome Paienne réduite en cendres par des plaies ſoudaines du Ciel, & renverſée de fond en comble à la façon de l'ancienne Babylone, ſelon la Prophétie de l'Apocalypſe.

Vitringa, p. 776.

Ce qui me fait paſſer au XVI. Chap. de l'Apocalypſe, où il eſt parlé des ſept coupes de la colère de Dieu verſées ſur la Babylone myſtique, c'eſt-à-dire, ſelon Mr. de Meaux, ſur Rome Paienne & idolâtre. C'eſt ce que le Prélat rapporte aux malheurs arrivés à l'Empire Romain ſous Valérien par l'invaſion des Perſes. Mais il y a ici une contradiction inévitable. La Bête qui s'élève de la mer, eſt, ſelon Mr. de Meaux, l'Empire Romain ſous Dioclétien. Si donc les coupes de la colère de Dieu, par l'effuſion deſquelles devoit périr la Bête, ont été verſées ſous Valérien, il s'enſuit de-là que la Bête a péri avant que de naître, Valérien aiant règné pluſieurs années avant Dioclétien. D'ailleurs comme il y a environ un ſiecle & demi de diſtance entre Valérien & Honorius ſous lequel on prétend qu'arriva la dernière chute de Rome Paienne, comment accorder cette diſtance avec la Prophétie qui met la chute de Babylone immédiatement après l'effuſion des coupes?

Ce qui devoit ſuivre l'entière chute de la Bête ne s'accorde pas mieux avec le Syſtême du Prélat. Selon lui, ces paroles de l'Apocalypſe Ch. X. 6, 7. il n'y aura plus de tems.... le myſtère de Dieu ſera accompli, *ſignifient, qu'il n'y aura plus de délai à la vengeance de Dieu, que les perſécutions finiront, & que l'Egliſe ſera glorifiée. Mr. de Meaux entend encore par ces paroles Apoc. XI.* 15. Le Royaume de ce Monde eſt devenu le Royaume de notre Seigneur & de ſon Chriſt, *il entend par-là*, la converſion univerſelle des Peuples, & la deſtruction de l'Idolatrie. *Or cette converſion univerſelle ne ſe trouve point après le ſac de Rome ſous Alaric. Déja, qu'eſt-ce que gagnérent la Religion & l'Egliſe Chrétienne par cet événement? Rien du tout. Alaric étoit Arien. La plupart des Nations Barbares qu'il avoit avec lui étoient Paiennes, &* Attale, *qu'il créa Empereur, avoit promis aux Romains de rétablir le Paganiſme. Les Ariens perſécutérent l'Egliſe, elle fut troublée par le Pélagianiſme, & par des diſputes qui rendirent ſon état plus déplorable que les perſécutions mêmes. Sous Juſtinien l'Empire des Perſes ennemis des Chrétiens étoit floriſſant, & l'Egliſe eut beaucoup à ſouffrir ſous* Coſroès *leur Empereur, auſſi-bien que ſous* Totila *Roi des Goths Arien. La plupart des Peuples du Nord n'avoient point encore embraſſé le Chriſtianiſme du tems de Juſtinien. Peu de tems après s'éleva Mahomet, au grand ſcandale & au préjudice infini du Chriſtianiſme, ſur-tout en Aſie & en Afrique. Où eſt donc la proſpérité & la glorification de l'Egliſe après la défaite de Rome ſous Honorius? Le Syſtême du Prélat ſe trouve encore chargé de beaucoup d'autres difficultés, qu'il ſeroit trop long de marquer dans une Préface, & qui d'ailleurs ont été fort bien relevées par d'excellens hommes. Il ſuffit d'avoir propoſé les principales, par rapport à notre but, qui eſt de mettre le Lecteur en état de juger.*

Spondanus Epit. Ann. Baron.

Vitringa, Abbadie.

Paſſons donc à la troiſième hypothèſe, qui applique la Prophétie, touchant la Bête,

Bête, à Rome Chrétienne, mais tombée dans l'adultère spirituel par l'Idolatrie, corrompue dans sa doctrine & dans ses mœurs, & enfin persécutrice des Chrétiens. On ne sauroit contester à cette hypothèse un degré de vraisemblance, & même un éclat supérieur à celles qu'on a examinées jusqu'ici. 1. *C'est Rome & l'Empire Romain administré par les Papes, au-lieu qu'il l'étoit par les Empereurs.* 2. *C'est Rome maitresse des Rois de la Terre, sinon de droit, au moins de prétention & en partie de fait. Ces deux articles ne seront point contestés par les adversaires de cette hypothèse. Témoin le mot de Pompée Colonne sous Jules II.* Il y a, *dit-il*, dans le Monde deux Empires tout-à-fait semblables, c'est l'Empire des Pontifes Romains, & celui des Soudans du Caire (a). *Il semble même que les Auteurs de l'Eglise Romaine les plus approuvés aient pris à tâche de fortifier le parallèle, par les idées magnifiques qu'ils ont affecté de donner de l'Empire Romain sous les Papes. Sylvestre* (b) *II. dans une Lettre adressée à l'Eglise Universelle, par où le Pape entendoit l'Eglise Romaine, dit qu'elle commande à tous les Sceptres des Royaumes. Un Auteur* (c) *du quinzième siècle n'a pas fait difficulté de dire, que les Princes du Monde adorent & servent le Souverain-Pontife, comme un Dictateur perpétuel, qui a succédé non à l'Empereur, mais à S. Pierre, & qui tient la place de l'Empereur. Mais il est si connu que l'Eglise de Rome est regardée par les Auteurs attachés à ce Siège, comme un Empire supérieur à tous les Empires du Monde, qu'il est inutile de s'étendre à le prouver.* 3. *C'est Rome extraordinairement corrompue & tombée dans une espèce d'Apostasie, par une tyrannie toute opposée au Règne spirituel de J. C., par des doctrines qui renversent les fondemens de la Foi Chrétienne, & par des mœurs entièrement dépravées. Pour prouver cet article, il n'est pas besoin d'avoir recours à ceux qui sont séparés de l'Eglise Romaine, ou qui en divers siècles ont pu être mécontens du Siège de Rome. On n'est pas même réduit à en chercher des preuves dans l'aveu qu'en ont fait des Docteurs Catholiques, & très approuvés pendant des tems de Schisme, comme au quatorzième & au quinzième siècle. Longtems avant ces tems-là, des Auteurs non suspects avoient fait des peintures affreuses de la corruption de l'Eglise Romaine. On n'allèguera point ici quelques Poëmes où l'on trouve de ces portraits, comme ceux d'Hildebert Evêque du Mans dans l'onzième siècle, de Bernard de Marlan Moine Anglois au douzième, de Dante, de Pétrarque au quatorzième, à cause de la licence que l'on reproche ordinairement aux Poëtes. On a sur ce fait des Auteurs plus graves à citer & en plus grand nombre, témoin le discours que fit Arnulphe Evêque d'Orléans* (d) *sur la fin du dixième siècle dans un Concile de Reims, touchant l'horrible corruption de l'Eglise Romaine. On y doit joindre Pierre Damien Cardinal d'Ostie, qui dans son Livre intitulé,* Gomorrhæus, *disoit que les eaux du Déluge ne suffiroient pas pour laver les ordures de l'Eglise Romaine, ni le feu de Sodome & de Gomorrhe pour punir ses crimes. Le fameux S. Bernard Abbé de Clairvaux & Honorius Evêque d'Autun* (e), *Auteurs célèbres dans le douzième siècle, trouvent par-tout la Bête de l'Apocalypse dans les mœurs de l'Eglise Romaine. Joignons-y encore Jean Evêque de Salisburi, un des ornemens du même siècle, que le Cardinal Bona appelle un* Auteur grave, lors même qu'il parle de bagatelles, *parce qu'il avoit fait un Livre intitulé,* Polycrates, *ou,* Des niaiseries des Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine. *Au treizième siècle Guillaume E-*

(a) Guicciardin. L. X. p. 344.

(b) Sylvestr. Epit. 28. p. 16.

(c) Blond. Roma instituta. L. III.

(d) Centur. Magdeb. Cent. X. c. 9.

(e) Honor. Augustod. Dialog. de Prædest. & Lib. Arbitr.

(a) Lib. de Collat. Benef. *vêque de Paris* (a) *n'en parle pas plus favorablement, puisqu'il dit, que dans l'Eglise il ne se commet pas seulement des péchés, mais les plus horribles monstres de péchés; que ce n'est pas une Eglise*, mais une Babylone, une Egypte & une Sodome. *Depuis la prétendue réforme apportée dans l'Eglise par les Conciles de Constance & de Basle, il n'y eut pas de plaintes moins amères sur la corruption de l'Eglise Romaine que dans les siècles précédens, & même des plaintes faites par des Auteurs non suspects à cette Eglise. Témoin ce que disoit le Pape Hadrien VI à son Légat en Allemagne:* (b) Nous savons que depuis quelques années il s'est commis dans le Saint Siège plusieurs choses abominables, abus dans les choses spirituelles, excès dans les commandemens, & qu'en un mot tout a été perverti. *C'est un Pape à la tête de l'Eglise Romaine, qui ne parle point en stile Prophétique, & qui n'a point d'intérêt à exagérer. On peut mettre dans ce rang ce que disoient quelque tems auparavant les Pères du Concile de Pise, tenu en* 1512 *contre le Pape Jules II.* La pauvre Eglise, *disent-ils*, est tellement opprimée par les crimes les plus énormes & les plus scandaleux, que si l'on ne vient incessamment à son secours, le naufrage en paroît inévitable. *Il y faut joindre ce que des Cardinaux & autres Prélats assemblés en* 1539 *écrivirent au Pape Paul III, pour l'encourager à* (c) relever l'Eglise de J. C. qui non seulement étoit chancelante, mais qui étoit PRESQUE TOMBÉE DANS LE PRECIPICE. *Ils ne parlent des maladies de l'Eglise que comme de* maladies pestilentielles, & qui ne venoient que de ce que les Papes s'étoient assemblés des maitres selon leurs desirs, qui au-lieu de leur apprendre ce qu'ils devoient faire, avoient trouvé le secret de leur persuader qu'ils pouvoient faire tout ce qu'ils vouloient. C'est, *disent-ils*, de cette source, d'où, comme du cheval de Troie, on a vu sortir avec irruption tant d'abus, de maladies mortelles & desespérées, qui exposent la Religion Chrétienne à la raillerie des Infidèles. De sorte, *disent-ils*, que c'est par notre faute, que le Nom de J. C. est blasphémé parmi les Gentils. 4. *A l'égard de l'Idolatrie, sans avoir égard aux subtilités, par lesquelles s'en défend l'Eglise Romaine, puisque le Paganisme auroit pu s'en défendre par les mêmes raisons, il ne faut que regarder tout l'extérieur, pour être convaincu qu'elle est idolâtre, si jamais il y eut Idolatrie. Il ne faut pour le prouver que la définition que donne de l'Idolatrie, un Docteur très approuvé dans la plus saine partie de l'Eglise Romaine; c'est Gerson.* L'Idolatrie, *dit-il*, est un honneur Divin rendu, ou un attribut Divin donné, soit véritablement, soit qu'on puisse l'interpréter ainsi, à une Créature, autrement qu'il ne lui convient. *On voit bien la raison de cette exception, mais elle ne lavera pas l'Eglise Romaine d'Idolatrie. Le même Auteur dit ailleurs, que* Dieu n'est pas bien servi par des signes extérieurs, qui scandalisent par leur ressemblance avec l'Idolatrie. 5. *Rome est persécutrice. Ce caractère est le plus manifeste de tous. Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans la discussion des Dogmes, qui séparent de l'Eglise Romaine ceux dont elle a fait les objets de sa persécution. On peut même mettre la chose au pis, & supposer que ces derniers sont dans l'erreur, & que c'est l'Eglise Romaine qui a conservé le dépôt de la Foi: au moins ne contestera-t-on pas qu'elle n'ait cruellement persécuté, pour cause de Religion, des gens, à qui elle ne peut refuser* *la*

(b) Epist. Launoi. T. IV. p. 32.

(c) Epist. Laun. T. III.

la qualité de Chrétiens, & de Chrétiens qui faisoient profession de s'attacher à l'Evangile comme à l'unique Règle de la Foi, & dont les mœurs étoient d'ailleurs irréprochables, sinon devant le Tribunal de Dieu, au moins devant celui de l'Eglise Romaine. Voilà donc une persécution si cruelle, si générale & si persévérante, qu'on peut dire qu'elle a enchéri sur celles du Paganisme. Le fer & le feu, les buchers, les gibets, les tortures, les tourmens les plus exquis *& les plus recherchés, pour parler avec les Pères, n'y ont point été épargnés. Il y a eu des persécutions particulières & générales dans les Capitales & dans les Provinces, des massacres furieux & d'horribles conspirations. L'Italie, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, la Bohème, l'Angleterre, toute l'Europe a été la Scène de ces sanglantes Tragédies; & l'on peut dire à aussi juste titre de l'Eglise Romaine, que de la Bête de l'Apocalypse, qu'elle s'est enivrée du sang des Saints, c'est-à-dire, dans le sens de l'Apocalypse même, du sang des Chrétiens; sans compter ni les Croisades, ni l'affreux Tribunal de l'Inquisition, qui dans le sein de l'Eglise Romaine même passe pour un Tribunal de persécution: deux genres de persécution inconnus au Paganisme. Je laisse à part beaucoup d'autres ressemblances, dont l'énumération nous méneroit trop loin.*

On est saisi d'horreur à la seule pensée qu'il y ait eu de telles conformités entre une Société Chrétienne, & cette description de la Bête de l'Apocalypse; & il n'y a point de vrai Chrétien qui ne voulût, s'il dépendoit de lui, renoncer à ses propres lumières pour ne les pas voir. Mais on n'est pas moins surpris de la sécurité avec laquelle l'Eglise Romaine, qui prétend être la Mère & la Maitresse de toutes les Eglises du Monde, & le centre de l'Unité Chrétienne, a pu souffrir en elle des caractères si ressemblans, que si elle n'est pas l'original du portrait, il semble qu'elle ait pris plaisir à se copier elle-même d'après. On diroit qu'il y a quelque espèce de fatalité dans cet événement qui étonne depuis longtems l'Univers. Car si d'un côté l'Eglise Romaine aiant ces conformités avec la Bête, ne sauroit avoir le rang qu'elle se donne dans le Monde Chrétien; de l'autre elle n'eût pu garder ce même rang sans ces conformités, qui lui ont été reprochées si souvent & depuis tant de siècles, & si elle ne se fût soutenue par la tyrannie, la pompe mondaine & la persécution.

C'est donc vainement qu'on met la date de ces applications au tems de la Réformation, & qu'on prétend qu'elles ne sont que l'ouvrage de l'animosité des Protestans contre l'Eglise Romaine. Elles ont de beaucoup précédé le siècle de la Réformation. Pour en trouver des exemples, il n'est pas besoin d'alléguer des noms odieux à l'Eglise Romaine, comme ceux d'Arnaud de Bresse, de l'Abbé Joachim, de Jean d'Olive, des Vaudois, de Wiclef & de Jean Hus. On ne parlera pas non plus de la Secte des Flagellans, dont le principal crime consistoit peut-être dans ces sortes d'applications. On remontera même plus haut que les siècles du grand Schisme d'Occident, où il seroit aisé de trouver la même application dans plusieurs Auteurs Catholiques, *tels qu'étoient Théodoric de Niem & Nicolas Clémangis, & même des personnes canonisées par l'Eglise Romaine, comme Ste. Brigitte & Catherine de Sienne. Il semble que ces conformités avoient frappé dès le tems de S. Jérôme, qui appelle formellement* Rome (a), la Babylone & la prostituée vétue de pourpre. *Grégoire prémier, connu sous le nom de Grégoire le Grand, n'étoit pas éloigné de ce sentiment, lorsqu'il écri-*

(a) Hier. Præf. in Libr. Didymi Alex. de Spir. S. T. VI. f. 217. & Epist. ad Marcellum.

(a) L. VI. cap. 194. (b) Aventinus L. VII. c. 9. §. 23.

écrivoit à l'Empereur Maurice (a), *que quiconque se faisoit appeller* l'Evêque Universel, *étoit le Précurseur de l'Ante-Christ* (b). *Ce mot de Grégoire I. fut dit à l'occasion de Jean le Jeûneur Patriarche de Constantinople, qui prénoit le titre d'Evêque Universel; mais comme Boniface III le prit depuis dans l'Eglise Romaine, le voilà Précurseur de l'Ante-Christ par la sentence de Grégoire. Dans le neuvième siècle les Evêques des Pays-Bas écrivant à Nicolas I.* (c) *lui disent nettement, que Rome est la Babylone prédite par les Prophètes, parce qu'elle usurpe la Divinité, qu'elle s'égale au Ciel, & qu'elle se vante faussement de n'avoir jamais erré & de ne pouvoir errer. Depuis Grégoire VII, qui est regardé comme le fondateur de l'Empire Papal, il n'y eut rien de si commun que ce parallèle de l'Empire Romain avec la Bête de l'Apocalypse* (d). *On trouve à peu près la même chose dans une Lettre écrite vers la fin de l'onzième siècle ou le commencement du douzième par l'Eglise de Liège* (e) *contre Pascal II. Pierre de Blois, l'un des Scholastiques du douzième siècle les plus approuvés, exhorte un certain Official à sortir de Babylone, c'est-à-dire, de la Cour de Rome. Cette opinion étoit si généralement reçue du tems de Frédéric II.* (f) *qu'il y eut des Imposteurs qui voulurent abolir l'Apocalypse, & lui en substituer une autre, qu'ils feignoient être descendue du Ciel. Cette application devint plus commune que jamais dans les siècles suivans, & il faudroit faire un gros volume pour en produire tous les exemples. L'Auteur des Annales de Bavière* (g) *nous a conservé un Discours que l'Archevêque de Saltzbourg fit dans le treizième siècle, où il fait un parallèle fort détaillé de la Bête de l'Apocalypse avec le Pape & l'Eglise Romaine. On passe ici les siècles du grand Schisme d'Occident, comme on l'a déja dit. Mais il ne faut pas omettre la célèbre Médaille de Louïs XII, Roi de France au commencement du XVI. siècle & avant la Réformation, avec ces paroles,* PERDAM BABYLONIS NOMEN, Je perdrai le nom de Babylone; *par où il entendoit Rome &*

En 1528.

Jules II. alors son Pontife. Ce fut quelques années après sous Clément VII, que Jean Staphylée Evêque de Sébénico en Dalmatie, entreprit de prouver à Rome même & dans un Discours adressé aux Auditeurs de Rote, que Rome étoit à la lettre & sans figure la Babylone prédite dans l'Apocalypse. Comme les paroles de cet Evêque, qui étoit aussi Auditeur de Rote, sont extrêmement mémorables, je les rapporterai ici (h). „ *Afin, dit-il, qu'on ne s'imagine pas* „ *que cette Prophétie est déja accomplie dans la destruction de Babylone & de* „ *Jérusalem par Vespasien & Titus, il ne faut qu'écouter S. Jean, ou plu-* „ *tôt un des sept Anges, qui expliquant la vision touchant la condamnation de* „ *la femme prostituée, entend cette Ville (Rome) par le nom de Babylone.* „ La femme, *dit-il,* que vous avez vue, c'est la grande Cité, qui règne „ sur les Rois de la Terre *(ce qu'il veut qu'on entende d'un Règne spirituel.)* „ *Il dit qu'*elle est assise sur sept montagnes, *ce qui convient proprement à* „ *Rome, qui à cause de cela principalement a été appellée la Ville à sept cô-* „ *teaux. Il met aussi* son Siège sur plusieurs eaux, *qui signifient les Peuples,* „ *les Nations & les diverses Langues dont nous voyons que cette Ville est com-* „ *posée plus qu'aucune autre du Monde Chrétien. Il dit outre cela,* qu'elle „ est pleine de noms de Blasphêmes, la Mère de l'impureté, des fornica- „ tions & des abominations de la Terre. *On ne sauroit désigner plus parti-*

„ *cu-*

(c) Hypomn. Schardii p. 180. ex Aventino.

(d) Hypomn. S. Schardii p. 180. & Avent.

(e) Hypomn. p. 182.

(f) Hypomn. p. 183.

(g) Aventinus ubi supra.

(h) Ap. Sim. Schardium, Hypomn. p. 194. & Christ. Sigif. Lieb. de Numm. Ludovici XII. p. 179.

„ *culièrement cette Ville qu'elle l'est par ces paroles, puisque quoique ces crimes* „ *règnent presque par-tout, ils ont néanmoins ici leur Siège & leur Empi-* „ *re . . . . . . Le reste du Discours de Staphylée est de la même force & de la même teneur. Il n'en faut pas davantage pour être convaincu que les Protestans ne sont point les Auteurs de cet odieux parallèle. On ne peut pas même leur refuser la louange d'une très grande modération à cet égard. On a vu ci-dessus que Luther a douté de l'autorité de l'Apocalypse. Calvin a été loué par de grands hommes d'entre les Protestans* (a), *aussi-bien que d'entre les Catholiques, de ne l'avoir point expliquée. C'est une grande modération à ces excellens hommes de ne s'être pas prévalus d'une ressemblance aussi éclatante que l'est celle de la Bête de l'Apocalypse avec une Eglise dont ils se séparoient, & de n'avoir pas succombé à la tentation d'une application aussi naturelle.* (b) *On assure même que Calvin & Bèze ne vouloient point souffrir qu'on expliquât l'Apocalypse en chaire. En Angleterre on n'en explique que les trois prémiers Chapitres sans permission des Supérieurs; & un Synode National de Saumur tenu en* 1596, *défendit aux Ministres d'expliquer l'Apocalypse en chaire sans approbation d'un Synode ou d'un Colloque* (c). *On voit par les réflexions précédentes, d'un côté que les Protestans ne sont point les Auteurs de ces applications; & de l'autre qu'il y a eu plusieurs personnes de grande distinction parmi les Protestans, qui n'ont pas pris plaisir à les faire. Si donc plusieurs de leurs Auteurs forcés par la ressemblance ont expliqué l'Apocalypse selon le dernier Systême, ils n'ont fait que suivre à cet égard les traces de l'Eglise Romaine elle-même. Cependant comme ce Systême tout lumineux qu'il est, & tout autorisé qu'on l'a vu par le suffrage d'un grand nombre de siècles, ne laisse pas d'avoir ses ténèbres & ses difficultés, on a jugé à propos de ne point prendre de parti dans des Notes destinées à éclaircir le texte & non à le commenter. Comme ceux qui adoptent ce Systême en général, sont extrêmement partagés quand il s'agit d'appliquer les emblêmes particuliers, on a cru que ce n'étoit pas assez respecter le Texte Sacré que d'en faire des applications incertaines, & d'ailleurs odieuses. Un vrai Chrétien n'en fait jamais de la dernière sorte, qu'il n'y soit forcé par une inévitable nécessité, qui ne se trouve point ici. La justice & la vérité de la Réformation étant appuyées sur d'autres fondemens, qui sont certains & indépendans de l'Apocalypse, on n'a pas cru devoir s'arrêter à des vraisemblances dans un Ouvrage que l'on consacre à l'usage de tous les Chrétiens.*

(a) Scaligerana 25. 27. & 77.

(b) Casaubonian. p. 21.

(c) Actes des Synodes Nationaux des Eglises Réformées de France. Part. I. p. 203.

On peut faire trois parties générales de l'Apocalypse. La prémière contient l'Exorde ou le Prologue de ce Livre, qui finit au vs. 8. *du Chap. I. & comprend le titre, l'inscription du Livre, son Auteur, le salut des sept Anges aux sept Eglises, le vœu ou la bénédiction de la part de Dieu le Père, des sept Esprits, (ce que quelques-uns expliquent du S. Esprit & de ses dons, réduits mystiquement au nombre de sept) & de la part de J. C., le témoin fidèle, le prémier-né d'entre les morts & le Prince des Rois de la Terre. Enfin ce Prologue finit par une description générale, mais magnifique, des graces de J. C. envers son Eglise, une doxologie ou acclamation à la gloire de J. C., une promesse de son avénement destinée à consoler l'Eglise & à effrayer ses ennemis, & par la même description qu'il avoit déja donnée de Dieu au vs.* 4.

*La seconde partie commence au vs. 9. du Ch. I. & finit au vs. 6. du Ch. XXII. Cette partie contient les sept magnifiques visions adressées à S. Jean touchant les destinées de l'Eglise. Enfin la troisième partie est l'Epilogue ou la Conclusion, qui commence au vs. 6. du Chap. XXII. jusqu'à la fin. La prémière vision présente le Fils de l'homme marchant entre sept chandeliers, & dictant à S. Jean sept Epîtres aux sept Eglises d'Asie. On en peut faire deux parties, dont l'une renferme les circonstances de la vision, I. 9, 10. & l'autre la vision même, depuis le vs. 11. du Chap. I. jusqu'au Chap. IV. Les circonstances sont, 1. La personne à qui la vision est adressée: c'est S. Jean frère des Fidèles, appellée aux mêmes souffrances & à la même gloire qu'eux. 2. Le lieu où la vision est adressée: c'est l'Ile de Patmos, où S. Jean étoit à cause de la Parole de Dieu & du témoignage de J. C. 3. Le jour: c'est un jour de Dimanche. 4. La manière de la Révélation: c'est dans une extase. La Révélation, ou la Vision même consiste 1. dans une voix éclatante, venant de la part de l'*Alpha *& de l'*Omega*, & ordonnant d'écrire la vision, & de l'envoyer aux sept Eglises d'Asie. 2. S. Jean voit sept chandeliers, & J. C. lui-même étant au milieu de ces chandeliers, sous une forme humaine à la vérité, mais comme un personnage également auguste & redoutable, tant par ses ornemens Pontificaux, par l'éclat extraordinaire de son extérieur, que par les sept étoiles qu'il tient en sa main, & l'épée qui sort de sa bouche. S. Jean effrayé du spectacle, tombe comme mort; mais J. C. le rassure en se dépeignant lui-même par les caractères les plus consolans, comme par sa Résurrection, & par sa Toute-puissance. Il lui ordonne ensuite d'écrire ce* qu'il a vu, les choses qui sont & celles qui doivent arriver dans la suite; *& il lui explique ce que signifient les sept étoiles & les sept chandeliers, en lui disant, que les sept étoiles sont les sept Anges ou Pasteurs des sept Eglises; & que les sept chandeliers sont les sept Eglises mêmes.*

Il y a au reste quelque partage entre les Interprètes, savoir sur ce qu'il faut entendre par ces sept Eglises *auxquelles S. Jean écrit par ordre de J. C. Il y a en général trois sentimens là-dessus. Les uns croyent que cette partie de l'Apocalypse doit être entendue historiquement, & à la lettre, & qu'il n'y a point de mystère caché; sans disconvenir pourtant que ces sept Epîtres ne soient à l'usage de l'Eglise en général, & que ces sept Eglises ne puissent être l'emblême de toutes les Eglises du Monde, jusqu'à la fin des siècles; mais ils ne croyent pas que tel ait été le but du S. Esprit, au moins directement. Les autres au contraire estiment que cette partie de l'Apocalypse est toute mystique & prophétique, ils y trouvent par-tout des sens profonds & sublimes dans l'intention directe de J. C. & ne regardent les sept Eglises d'Asie que comme des types & des emblêmes de l'Eglise universelle dans tous les siècles & dans tous les lieux du Monde, en sorte que les Eglises d'Asie n'ont pas plus de part à ces Lettres, que toutes les autres Eglises. Il faut joindre aux partisans du sens mystique ceux qui prétendent que le nombre de* sept *est relatif à sept périodes ou états differens, par où l'Eglise a passé ou doit passer jusqu'à la fin de toutes choses, & que les sept Eglises d'Asie représentent symboliquement ces sept situations générales de l'Eglise universelle.*

Ce

Ce second sentiment a eu des partisans d'un grand poids, tant parmi les Anciens que parmi les Modernes. Le troisième sentiment, tenant le milieu entre les deux autres, préfère le sens historique, mais sans exclure pourtant le sens mystique. Il semble que ce dernier sentiment soit le plus raisonnable, aussi-bien que le plus modeste. Comme tout le Livre de l'Apocalypse est constamment mystérieux, il y auroit quelque témérité à exclure entièrement ce sens de la prémière partie de cette Révélation. Il faut seulement marcher avec beaucoup de retenue & de réserve dans ce genre d'explications, & bien prendre garde de ne pas se trop abandonner à son propre génie dans la recherche de ces sortes de sens, de peur d'attribuer au S. Esprit des pensées indignes de la sainteté & de la gravité de la Religion, aussi-bien que de sa simplicité. Mais s'il y a de la témérité à exclure entièrement le sens mystique, il y en auroit beaucoup davantage à exclure le sens historique. Toutes ces Eglises existoient alors en Asie. Il ne peut y avoir à cet égard de difficulté que sur le sujet de l'Eglise de Thyatire: les Alogiens aiant prétendu, qu'il n'y avoit point alors d'Eglise dans cette Ville (a), *prenoient ce prétexte pour rejetter l'Apocalypse.* (a) Epiph. hær. 51. *Mais comme on a démontré que l'Apocalypse est de S. Jean, il n'y a point de comparaison à faire entre l'autorité d'un Apôtre & celle des Alogiens. Il n'est pas moins certain que S. Jean avoit l'Inspection générale des Eglises d'Asie. Est-il naturel qu'il adressât à des Eglises, dont il étoit comme le Métropolitain, des Lettres qui ne les auroient point regardées? D'ailleurs tout ce qui est dit dans ces Lettres de l'état de ces diverses Eglises, les louanges qu'on leur donne, les censures qu'on leur adresse, les promesses & les menaces qu'on leur fait, tout cela paroît avoir un rapport assez naturel avec l'Histoire de ces Eglises en ce tems-là, comme on le pourra voir dans les Notes. Enfin ce que J. C. ordonne d'écrire* les choses qui sont, *I. 19. marque assez que tout le Livre de l'Apocalypse n'est pas prophétique, & qu'il y en a une partie qui regarde le tems présent. Quoi qu'il en soit, ces Lettres aux Eglises d'Asie font partie de la prémière Vision & contiennent, comme on l'a dit, des louanges, des censures, des exhortations, des menaces, des promesses & des encouragemens, selon les besoins & l'état de chacune d'elles.*

La seconde Vision commence au Ch. IV. jusqu'au VIII. & regarde l'avenir. Elle peut avoir deux parties, dont la prémière renferme les préparatifs de la Vision, & la seconde la Vision même. Le Ciel s'ouvre à S. Jean. Il entend la voix de Dieu qui lui commande d'y monter pour voir ce qui doit arriver dans la suite. Il est ravi en extase, & dans cet état il voit sur un Trône environné d'un Arc-en-Ciel une personne auguste, qui par l'éclat extraordinaire dont elle brille, représente très bien la Divinité. Autour de ce Trône étoient vingt-quatre autres Trônes, sur lesquels étoient assis vingt-quatre Vieillards vêtus de blanc & portant des Couronnes d'or. Du Trône il sortoit des éclairs, des tonnerres. Vis-à-vis du même Trône paroissoit comme une Mer de verre. Autour étoient quatre Animaux pleins d'yeux & de figures différentes, ou plutôt quatre personnes dont chacune ressembloit à un des Animaux nommés dans la Vision. Les Animaux & les vingt-quatre Vieillards bénissoient le Seigneur. Ce sont les préparatifs de la Vision. Le principal de la Vision, c'est 1. le Livre écrit en dehors & fermé de sept Sceaux. 2. L'impossibilité de l'ouvrir, & la

la vive douleur qu'en témoigne S. Jean. 3. *L'ouverture du Livre par l'Agneau, qui est J. C., & les acclamations qu'il reçoit pour l'avoir ouvert.* 4. *L'ouverture des sept Sceaux, c'est-à-dire, des sept Volumes, & leurs emblêmes.*

On peut observer à peu près la même méthode dans les autres Visions, c'est pourquoi je me contenterai de les indiquer.

Dans la troisieme Vision sont les sept Anges avec leurs sept Trompettes & les emblêmes qui paroissent au son de chaque Trompette, depuis le vs. 2. *du Chap. VIII. jusqu'au vs.* 15. *du Chap. XI.*

Dans la quatrième Vision on voit la guerre du Dragon contre la Femme. Les deux Bêtes qui s'élèvent l'une de la Terre, l'autre de la Mer, & la victoire que l'Agneau remporte sur elles, depuis le Chap. XII. jusqu'au XIV. inclusivement.

La cinquième Vision qui consiste dans les sept Anges qui versent les coupes de la colère de Dieu où sont les dernières plaies, & dans la chute de la Bête, occupe les Chapp. XV, XVI, XVII, XVIII, XIX.

Dans la sixième on voit le Dragon lié pour mille ans, puis délié pour exercer sa dernière fureur, & ensuite être jetté dans l'étang de feu & de souphre. C'est le sujet du Ch. XX.

La septième & dernière Vision nous présente dans le Chap. XXI. & au commencement du XXII. les triomphes de l'Eglise, de nouveaux Cieux, une nouvelle Terre, & la nouvelle Jérusalem descendue du Ciel.

S. Jean frappé d'admiration & de frayeur à la vue de tant de choses extraordinaires, veut adorer l'Ange qui les lui a dites & qui les lui a fait voir. L'Ange le lui défend en lui disant, que comme lui il est Serviteur de Dieu, qui est le seul Etre adorable. Il lui défend en même tems de cacheter le Livre, parce que le tems de son accomplissement n'est pas éloigné, & lui annonce en même tems la venue prochaine de J. C. pour rendre à chacun selon ses œuvres. Enfin J. C. console son Eglise par l'espoir d'une prompte délivrance de ses ennemis & d'une parfaite félicité, & finit par des menaces très sévères à ceux qui oseront rien ajouter à ce Livre, ou en rien diminuer.



L'APO-

L'APOCALYPSE
OU
LA REVELATION
DE
SAINT JEAN
LE THEOLOGIEN.



CHAPITRE I.

Titre du Livre. Son Auteur, c'eſt Dieu par J. C. Celui qui l'a écrit, c'eſt S. Jean Serviteur & témoin de J. C. Exhortation à lire ce Livre, & à obſerver ce qui y eſt écrit, parce que le tems eſt proche. 1-3. *Inſcription aux Egliſes d'Aſie. Salutation Apoſtolique & vœu de la part de Dieu, des ſept Eſprits & de J. C. Deſcription de J. C. Sa venue.* 4-8. *Prémière Viſion adreſſée à S. Jean dans l'Ile de Patmos. La voix qui ordonne à S. Jean de l'écrire. Sept Chandeliers, ſept Etoiles. Deſcription de celui qui eſt entre les Chandeliers. Ordre d'écrire. Explication des ſept Chandeliers & des ſept Etoiles.* 9-20.

1 REvélation de JESUS-CHRIST, qu'il a reçue de Dieu, pour découvrir à ſes Serviteurs les choſes qui doivent arriver bientôt. Et *Jéſus-Chriſt* l'a communiquée à Jean ſon Serviteur, par un de ſes Anges, qu'il lui

CHAP. I. ℣. 1. Jean III. 32. VIII. 26. XII. 49. Apoc. XXII. 6, 16.

Le Théologien.] C'eſt le nom que quelques anciens Docteurs de l'Egliſe ont donné à l'Apôtre S. Jean, parce qu'il commence ſon Evangile par établir la Divinité de J. C. La Vulgate met, *Apocalypſe de S. Jean Apôtre.* D'autres, comme André de Ceſarée, *Apocalypſe du S. Apôtre & Evangéliſte Jean le Théologien.* Ces titres, au reſte, ou inſcriptions ne ſont pas du même tems que l'Apocalypſe même.

CHAP. I. ℣. 1. *Révélation.*] Gr. *Apocalypſe*, ce qui ſignifie *révélation* en François. C'eſt cette révélation extraordinaire & prophétique, que S. Jean eut dans l'Ile de Patmos. Voyez ℣. 9.

Qu'il a reçue de Dieu.] Gr. *que Dieu lui a donnée.* Non par révélation, mais par œconomie. Voyez Jean VII. 16. XIV. 10. VIII. 28. & plus bas V. 7.

Et Jéſus-Chriſt.] On a ſuppléé *J. C.* pour ôter toute équivoque. Voyez plus bas XXII. 16.

Son Serviteur.] Il déſigne modeſtement ſon Apoſtolat. C'eſt le titre que prenoient les Prophètes, Eſai. XLIX. 5. Dan. IX. 17. & les Apôtres, Rom. I. 1. Jaq. I. 1. I. Pier. I. 1. Jude ℣. 1.

Par un de ſes Anges] Gr. *par ſon Ange.* Voyez Apoc. XXII. 16.

lui a envoyé. 2 C'eſt ce *même Jean*, qui a annoncé la Parole de Dieu,
& qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vû touchant JESUS-
CHRIST. 3 Heureux ſont ceux qui liſent les paroles de cette Prophétie,
& qui y faiſant attention, gardent les choſes qu'elle contient; car le tems eſt
proche.
4 Jean aux ſept Egliſes d'Aſie. Que la Grace & la Paix vous ſoient don-
nées, de la part de celui QUI EST, QUI A E'TE', QUI SERA, & de la
part des ſept Eſprits qui aſſiſtent devant ſon Trône ; 5 & de la part de
JESUS-CHRIST qui eſt le Témoin fidèle, le Prémier-né d'entre les
Morts, & le Prince des Rois de la Terre. A celui qui nous a aimés,
qui nous a lavés de nos péchés par ſon ſang, 6 & qui nous a faits
Rois, & Sacrificateurs de Dieu ſon Père, A lui ſoit la gloire & la puiſ-
ſance

℣. 2. I. Cor. I. 6. I. Jean I. 1. ℣. 3. Luc XI. 28. Rom. XIII. 11. Jaq. V. 8. I. Pier. IV. 7. Apoc. II. 5, 25. III. 11. XXII. 7, 10. ℣. 4. Exod. III. 14. Zach. III. 9. IV. 10. Apoc. I. 8, 11. III. 1. IV. 5, 8. V. 6. XI. 17. XVI. 5. ℣. 5. Pſ. LXXXIX. 38. Eſai. LV. 4. Matth. XXVIII. 18. Jean VIII. 14. XIII. 34. XV. 9. Act. XX. 28. I. Cor. XV. 20. Gal. II. 20. Eph. I. 20. Col. I. 18. Héb. IX. 12, 14. I. Pier. I. 19. I. Jean I. 7, 9. Apoc. III. 14. V. 9. XVII. 14. XIX. 16. ℣. 6. Exod. XIX. 6. Rom. XII. 1. I. Tim. VI. 16. Héb. IX. 14. I. Pier. I. 19. II. 5, 9. IV. 11. V. 11. II. Pier. III. 18. I. Jean I. 7. Apoc. IV. 4. V. 10. XX. 6.

℣. 2. *Qui a annoncé la Parole ... & rendu témoignage.*] Gr. *qui a témoigné la Parole & le témoignage de J. C.* Voyez I. Jean I. 1. & Jean XXI. 24. Car quoiqu'il ne ſoit pas certain que l'Evangile de S. Jean fût alors public, il ſuffit que cet Apôtre ait prêché de vive voix les mêmes choſes qui ſont dans ſon Evangile. *Cet endroit*, dit S. Ambroiſe, *démontre que ce Livre n'a pas été écrit par un autre Jean que celui qui a écrit l'Evangile.* On peut pourtant auſſi rapporter ces paroles à l'Apocalypſe même.

℣. 3. *Heureux.*] Parce qu'il y a dans les délivrances prédites dans ce Livre, auſſi-bien que dans la courte durée de la perſécution, un grand ſujet de conſolation, & un grand motif de perſévérance. Dan. XII. 12. Apoc. XIII. 10. XXII. 7.

Prophétie] Ce mot en général ſignifie la même choſe que *revélation*; mais il convient en particulier à l'Apocalypſe, parce qu'outre les choſes préſentes & paſſées dont il y eſt parlé, ce Livre roule preſque tout ſur l'avenir. Voyez Apoc. XXII. 10, 18, 19.

Y faiſant attention.] Gr. *écoutant.*

Qu'elle contient.] Gr. *qui y ſont écrites.*

Eſt proche.] Comme le tems de l'accompliſſement de ces choſes n'eſt pas éloigné, ℣. 1. il eſt tems auſſi de s'y préparer. Au reſte, c'eſt ici un ſtile prophétique, qu'il ne faut pas prendre à la rigueur de la lettre. Voyez-en des exemples, Deut. XXXII. 35. Eſai. XIII. 6. Jér. XLVIII. 16. Joel I. 15. Abd. 15. Soph. I. 7, 14.

℣. 4. *Aux ſept Egliſes d'Aſie.*] Nommées au ℣. 11. Comme il eſt conſtant qu'il y a du myſtère attaché au nombre de ſept dans l'Ecriture, de ſavans Interprètes ont jugé fort raiſonnablement, que par ces ſept Egliſes, il faut entendre toute l'Egliſe en général, dont les Egliſes d'Aſie ſont données à S. Jean comme l'emblême, parce qu'elles avoient été le principal objet de ſes ſoins, & que tout ce qui eſt contenu dans ces divines Lettres leur convenoit en particulier.

D'Aſie.] C'eſt l'Aſie appellée Proconſulaire, dont Ephèſe étoit la Capitale. Act. XIX. 26. XX. 18.

De celui qui eſt.] C'eſt une Périphraſe pour exprimer l'eſſence & l'éternelle exiſtence de Dieu, auſſi-bien que ſes perfections, ſur-tout ſa conſtance & ſa fidélité dans ſes promeſſes, ce qu'exprime le mot *Jehovah*, Exod. III. 14. VI. 2, 3, 4, 5.

Qui ſera.] Gr. *qui vient*, où le préſent eſt mis pour le futur, comme ci-deſſous IV. 8. & c'eſt auſſi un Hébraïſme aſſez commun de dire *qui vient*, pour dire, *qui ſera.* Voyez Jean XVI. 13. & Apoc. IV. 8.

Des ſept Eſprits.] C'eſt-à-dire, *Sept Anges*, par rapport aux ſept Egliſes à qui S. Jean écrit. Voyez plus bas V. 6. conféré avec VIII. 2. Comme c'eſt une viſion, les images en ſont formées ſur les opinions qui règnoient alors de la préſidence des Anges ſur chaque Egliſe, auſſi-bien que ſur chaque Royaume. Voyez Tob. XII. 15. S. Paul appelle les Anges des Eſprits adminiſtrateurs, Héb. I. 14. Quelques-uns enten-

ſance aux ſiècles des ſiècles! Amen. 7 Le voici qui vient ſur les nues; & tout
œil le verra, ceux même qui l'ont percé: alors toutes les Tribus de la Terre
ſe frapperont la poitrine, en le voyant. Oui, Amen. 8 Je ſuis l'Alpha &
l'Omega, le commencement & la fin, dit le Seigneur, le Tout-puiſſant, ce-
lui QUI EST, QUI A E'TE', ET QUI SERA.

PREMIERE VISION.

9 Moi Jean, qui ſuis votre frère, & qui participe avec vous aux afflictions
de JESUS-CHRIST, auſſi-bien qu'à ſon Règne & à ſa patience, j'étois
dans l'Ile appellée Patmos, à cauſe de la Parole de Dieu, & du témoigna-
ge *que je rends* à JESUS-CHRIST; 10 lorſque je fus ravi en eſprit un
jour de Dimanche, & j'entendis derrière moi une voix éclatante, comme le
ſon

℣. 7. Eſai. III. 13, 14. Dan. VII. 13. Zach. XII. 10. Matth. XXIV. 30. XXV. 31. XXVI. 64. Jean XIX. 37. Act. I. 11. I. Theſſ. I. 10. II. Theſſ. I. 10. Jud. ℣. 14. Apoc. VI. 16. XI. 18. XXII. 10. ℣. 8. Eſai. XLI. 4. XLIV. 6. XLVIII. 12. Apoc. I. 4, 11, 17. II. 8. IV. 8. XI. 17. XVI. 5. XIX. 6. XXI. 6. XXII. 13. ℣. 9. Rom. VIII. 17. Phil. I. 7. IV. 14. II. Tim. I. 8. II. 12. Apoc. II. 2, 9, 19. VI. 9. ℣. 10. Act. X. 10. XX. 7. XX. 7. I. Cor. XVI. 2. II. Cor. XII. 2. Apoc. IV. 2.

tendent néanmoins par les ſept Eſprits le S. Eſprit & ſes dons, deſquels la plénitude eſt marquée par le nombre de ſept.

℣. 5. *Le Témoin fidèle.*] Voyez Eſai. LV. 4. où cet éloge eſt donné au Meſſie, auſſi-bien que celui de *Prince des Nations* qui ſuit. Il y a au Grec, *le Martyr fidèle.* Voyez I. Tim. VI. 3.

Le Prémier-né d'entre les morts.] Voyez I. Cor. XV. 20. & Coloſſ. I. 18.

Prince des Rois.] Depuis ſon exaltation. Voyez Eſai. LV. 4. Matth. XXVIII. 18. I. Tim. VI. 15. Héb. I. 2. II. 8. Apoc. XIX. 16.

Qui nous a lavés.] D'anciens Exemplaires manuſcrits ont, qui nous a *délivrés* ou *rachetés.* Voyez I. Jean I. 7.

℣. 6. *Rois & Sacrificateurs.*] Voyez I. Pier. II. 5, 9. Apoc. V. 10. & XX. 6. L'Egliſe Chrétienne ſuccède aux titres de l'Egliſe Judaïque. Voyez Exod. XIX. 6.

La puiſſance.] Gr. *la force.* On peut auſſi traduire, *le règne*, *l'empire.*

℣. 7. *Le voici qui vient.*] Gr. *voici il vient*, il va venir.

Sur les nues.] Voyez Matth. XXIV. 30.

Ceux même qui l'ont percé.] Voyez Zach. XII. 10. Jean XIX. 37.

Les Tribus de la Terre.] Il eſt indifférent qu'on entende par-là les Tribus d'Iſrael, ou tous les Peuples du Monde, parce que l'un & l'autre eſt vrai, de quelque jugement ou de quelque avénement qu'il s'agiſſe ici.

En le voyant.] Gr. *ſur lui*, ou, *à cauſe de cela.*

Oui. Amen.] C'eſt la même choſe, l'un exprimé en Grec & l'autre en Hébreu. Cela ſignifie, *certainement.* Voyez II. Cor. I. 20.

℣. 8. *Je ſuis l'Alpha & l'Omega.*] *Alpha & Omega* ſont la prémière & la dernière lettre de l'Alphabet des Grecs : ainſi, *je ſuis l'Alpha & l'Omega* s'explique par les paroles ſuivantes, *je ſuis le commencement & la fin.* Ce qui marque la certitude inébranlable des promeſſes & des oracles de Dieu. Voyez Eſai. XLI. 4. & Apoc. XXI. 6. & XXII. 13.

Qui ſera.] Voyez ci-deſſus ℣. 4.

℣. 9. *Aux afflictions de J. C., auſſi-bien qu'à ſon règne & à ſa patience.*] Ce n'eſt que par la conſtance à ſouffrir pour J. C., que les Chrétiens peuvent eſpérer de règner avec lui. Act. XIV. 22.

Patmos.] Ile de la Mer Egée, l'une des Cyclades, où S. Jean fut envoyé en exil par Domitien. Voyez Iren. L. V. 30. Euſèbe H. E. III. 23. S. Jérôme *de Script. Eccl.*

A cauſe de la Parole.] Pour la cauſe de l'Evangile.

Du témoignage que je rends à J. C.] Gr. *Du témoignage de J. C.* Ce qui ſe peut entendre auſſi du témoignage que J. C. a rendu lui-même.

℣. 10. *Ravi en eſprit.*] Gr. *je fus en eſprit.* C'eſt-à-dire, en viſion ou en extaſe. Voyez IV. 2.

Un jour de Dimanche.] Gr. *le jour du Seigneur.* Les Chrétiens célébroient ce jour en mémoire de la réſurrection de J. C. qui arriva le prémier jour de la ſemaine, ſelon le ſtile des Juifs, c'eſt-à-dire, le Dimanche. Voyez Act. XX. 7. I. Cor. XVI. 2.

Eclatante.] Gr. *grande.*

son d'une trompette. 11 Et *cette voix* prononça ces paroles: Je suis l'Alpha
& l'Omega, le prémier & le dernier. *Elle ajouta* ensuite: Ecrivez dans un
Livre ce que vous voyez, & l'envoyez aux Eglises d'Asie, savoir à Ephèse, à
Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie & à Laodicée.
12 Alors je me tournai pour voir d'où venoit la voix qui s'étoit adressée à
moi, & m'étant tourné, je vis sept Chandeliers d'or; 13 & au milieu des sept
Chandeliers quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme, vétu d'une longue
robe, & ceint d'une ceinture d'or au-dessous des mammelles. 14 Sa tête & ses
cheveux étoient aussi blancs que de la laine blanche comme de la neige, & il
avoit les yeux *étincelans* comme une flamme de feu. 15 Ses pieds ressem-
bloient à de l'airain le plus fin, comme s'ils avoient été dans une fournaise ar-
dente; & sa voix étoit comme le bruit des grosses eaux. 16 Il tenoit en sa
main droite sept Etoiles; de sa bouche sortoit une épée aiguë, qui tranchoit
des deux côtés; & son visage étoit comme le Soleil, lorsqu'il luit dans sa for-
ce. 17 D'abord que je l'eus vu, je tombai à ses pieds, comme mort; mais aiant
mis sa main droite sur moi, il me dit: Ne craignez point, c'est moi qui suis
le

ỷ. 11. Esai. XLI. 4. XLIV. 5. XLVIII. 12. Apoc. II. 8. XXI 6. XXII. 13. ỷ. 12. Exod. XXV. 37. Zach. IV. 2. ỷ. 13. Exod. XXVII. 20. XXVIII. 42. XXXIX. 5. Lévit. VI. 10. XVI. 4, 32. Ezéch. I. 26. IX. 2. Dan. VII. 13. X. 5, 16. Apoc. II. 1, 18. XIV. 14. XV. 6. ỷ. 14. Dan. VII. 9. X. 6. Apoc. II. 18. XIX. 12. ỷ. 15. Ezéch. I. 7, 24. XL. 3. XLIII. 2. Dan. X. 6. Apoc. II. 18. X. 1. XIV. 2. XIX. 6. ỷ. 16. Esai. XLIX. 2. Eph. VI. 17. Héb. IV. 12. Apoc. I. 20. II. 1, 12. III. 1. X. 1. XIX. 15, 21. ỷ. 17. IV. Esdr. X. 30. Esai. XLI. 4. XLIV. 6. XLVIII. 12. Ezéch. I. 28. Dan. VIII. 18. X. 10. Apoc. I. 11. II. 8. XXII. 13.

ỷ. 11. *Je suis l'Alpha & l'Omega.*] Voyez le ỷ. 8.

Le prémier & le dernier.] Ce sont les titres qui sont donnés à Dieu, Esai. XLI. 4. XLIV. 6.

Ephèse.] Capitale de l'Asie Proconsulaire, dans l'Ionie, où le Proconsul faisoit sa résidence: sur cette Eglise voyez Act. XVIII. 19, 24. XIX. 20, 26. XX. 31.

Smyrne.] Ville maritime de l'Ionie. Il y a une Lettre de S. Ignace à cette Eglise, aussi-bien qu'à celle d'Ephèse.

Pergame.] Ville de la Mysie. C'étoit le séjour des Attalides.

Thyatire.] Ville de l'Asie mineure, que les Géographes placent différemment, les uns dans la Mysie, les autres dans l'Eolie, & les autres dans la Lydie. On y trouve encore quelques Chrétiens.

Sardes.] Capitale de la Lydie.

Philadelphie.] Ville qui confine à la Mysie & à la Lydie, bâtie par Attalus Philadelphe. Il y avoit aussi une Ville de ce nom en Egypte & dans la Cœlésyrie. Celle dont il s'agit ici est appellée par les Turcs la belle Ville. Il y a encore quelques Chrétiens dans cette Ville.

Laodicée.] Il y avoit plusieurs Villes de ce nom. Celle-ci étoit dans la Phrygie. Voyez Coloss. II. 1.

ỷ. 12. *Pour voir d'où venoit la voix.*] Gr. *pour voir la voix.*

Sept Chandeliers d'or.] Ce sont les sept Eglises ci-dessus mentionnées, représentées sous l'emblême de la lumière & de l'or, à cause de la vérité & de la pureté, qui doivent être le caractère de l'Eglise de Dieu, ỷ. 20.

ỷ. 13. *Qui ressembloit au Fils de l'homme.*] C'est J. C. lui-même. Voyez ci-dessous 17, 18. & Dan. VII. 13. & sur toute cette description Dan. X. 5, 6. D'autres l'entendent d'un Ange qui représentoit la personne de J. C. On peut traduire aussi *semblable à un homme.*

D'une longue robe.] Gr. *d'une robe qui descendoit jusqu'aux talons.* C'étoit l'habillement des Souverains-Sacrificateurs, & les Anges sont quelquefois représentés ainsi vétus. Ezéch. IX. 2, 3. Dan. X. 5, 6. & Apoc. XV. 6.

ỷ. 14, 15. Les images de ces deux versets sont propres à exprimer les jugemens de Dieu.

ỷ. 14. *Sa tête & ses cheveux.*] Voyez Dan. VII. 9.

De la laine blanche comme de la neige.] Autr. *Ou plutôt blanche comme la neige.*

Les

le prémier & le dernier, [18] celui qui est vivant. J'ai été mort, mais me voici vivant pour toute l'éternité. Amen. J'ai de plus les Clefs de la Mort & de l'Enfer. [19] Ecrivez ce que vous avez vu, les choses qui sont & celles qui doivent arriver dans la suite. [20] Voici le mystère *que cachent* les sept Etoiles que vous avez vues dans ma main droite, & les sept Chandeliers d'or. Les sept Etoiles sont les sept Anges des Eglises, & les sept Chandeliers sont les sept Eglises.



CHAPITRE II.

Epîtres de S. Jean de la part de J. C. I. A l'Eglise d'Ephèse. Eloge des travaux de cette Eglise, de sa patience, de sa sévérité envers les méchans, entre autres les Nicolaïtes. Censure de son relâchement dans la charité. Exhortation à se relever avec des menaces & des promesses. 1-7. *II. A l'Eglise de Smyrne. Sa pauvreté & sa misère extérieure. Sa richesse intérieure. Calomnies qu'elle a à souffrir de la part des faux Juifs. Exhortation à combattre & à ne point se rebuter, par la vue de la Vie éternelle promise au vainqueur.* 8-11. *III. A l'Eglise de Pergame. Eloge de sa persévérance dans la Foi malgré la persécution. Antipas Martyr. Censure du support que quelques-uns ont pour les Nicolaïtes. Leur destruction prochaine. Récompense pour le vainqueur. Manne cachée. Caillou blanc. Nouveau nom.* 12-17. *IV. A l'Egli-*

℣. 18. Job XII. 14. Pf. LXVIII. 21. Esai. XXII. 22. Rom. VI. 9. Apoc. III. 7. XX. 1, 12. ℣. 19. Dan. II. 29. Apoc. IV. 1. ℣. 20. Malach. II. 7. Apoc. I. 16. II. 1.

Les yeux.] Voyez Dan. X. 6. Apoc. II. 18. XIX. 12.

℣. 15. *De l'airain le plus fin.*] Autr. *très poli & très luisant.* Voyez Dan. X. 6. Ezéch. I. 7.

Comme s'ils avoient été dans une fournaise ardente.] Autr. *comme s'ils avoient été purifiés dans le feu*; ce qu'il est plus naturel de rapporter à l'airain, qu'aux pieds.

Des grosses eaux.] Voyez Esai. XVII. 12. Ezéch. I. 24. Apoc. XIX. 6.

℣. 16. *Sept Etoiles.*] Voyez ℣. 20.

Aiguë.] Ce mot ne paroît pas dans la Vulgate. Au reste, l'épée qui sort de la bouche de J. C. c'est sa parole, & sur-tout les arrêts de sa Justice. Voyez Héb. IV. 12.

Comme le Soleil.] Voyez Apoc. X. 1. & Dan. X. 6. & Héb. I. 3. où le Fils de Dieu est appellé *la resplendeur de la gloire du Père.* Voyez aussi Matth. XVII. 2.

℣. 17. *Sa main droite sur moi.*] Pour le rassurer & pour le confirmer dans sa vocation, comme l'Ange fit à Daniel, Dan. VIII. 18. X. 11.

Le prémier & le dernier.] Voyez le ℣. 11.

℣. 18. *Me voici vivant.*] J. C. rassure S. Jean, en se montrant à lui ressuscité.

Amen.] Ce mot est, ou de S. Jean, qui applaudit aux paroles de J. C., ou de J. C. lui-même, qui selon son stile ordinaire confirme ce qu'il vient de dire.

J'ai les clefs de la Mort & de l'Enfer.] Les clefs marquent l'empire. Voyez Esai. XXII. 22. Matth. XVI. 19. L'empire de la Mort est attribué à Dieu, I. Sam. II. 6. Pf. LXVIII. 20.

℣. 20. *Le mystère que cachent.*] Gr. simplement *le mystère.* Dans ce Livre le mot, *mystère*, se prend souvent pour l'explication du mystère ou de l'énigme. Voyez Apoc. XVII. 7.

Sept Etoiles.] Dans le stile de l'Ecriture Sainte & des Hébreux, les Etoiles sont l'emblême des Docteurs de l'Eglise. Voyez Jud. ℣. 17. Dan. X. 8. XII. 3.

Les sept Anges.] *Ange*, signifie en Grec *Envoyé*, *Apôtre*, *Messager.* Les Hébreux appelloient ainsi leurs Souverains-Sacrificateurs, comme cela paroît par les Ouvrages de quelques-uns de leurs Docteurs, fondés sur Malach. II. 7. Ici donc les Anges sont les Evêques ou les Pasteurs de ces Eglises. Voyez le Chap. suivant. Les Juifs appelloient aussi *Anges de la Synagogue*, les principaux de la Synagogue, & sur-tout les Docteurs qui étoient employés à prier dans les Assemblées publiques.

Chap.

l'Eglise de Thyatire. Eloge de sa charité, de sa foi, de sa patience & de sa persévérance dans sa prémière vertu. Censure de sa tolérance pour Jésabel fausse Prophéteſſe, qui enseignoit à idolatrer. Jugement terrible dénoncé contre elle & ses partisans, si elle ne se repent. Récompenses promises au vainqueur, d'entre les Fidèles de Thyatire. Empire sur les Nations. Astre du matin. 18-29.

[1] ECRIVEZ à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse : Voici ce que dit celui qui
tient les sept Etoiles dans sa main droite, & qui marche au milieu des
sept Chandeliers d'or. [2] Je connois vos œuvres, vos travaux & votre con-
stance: *je sai* de plus que vous ne pouvez souffrir les méchans, & qu'aiant
éprouvé ceux qui se disent Apôtres, quoiqu'ils ne le soient pas, vous les a-
vez trouvés menteurs ; [3] que vous avez souffert, & travaillé pour mon
Nom avec persévérance, & sans vous rebuter. [4] Mais j'ai quelque chose à
vous reprocher, c'est que vous vous êtes relâché de votre prémière charité.
[5] Souvenez-vous donc d'où vous êtes déchu, repentez-vous, & vous con-
duisez comme vous avez fait d'abord; autrement je viendrai bientôt à vous,
& si vous ne vous corrigez, j'ôterai votre Chandelier de sa place. [6] Vous
avez

Chap. II. ℣. 1. Apoc. I. 11, 13, 16, 20. ℣. 2. Ps. I. 6. Matth. VII. 23. II. Cor. XI. 13. Gal. I. 7. Eph. IV. 14. II. Tim. II. 19. Héb. VI. 10. II. Pier. II. 1. I. Jean IV. 1. Apoc. II. 9, 23, 19. III. 1, 8, 15. ℣. 3. Gal. VI. 9. Héb. XII. 5. ℣. 5. Matth. XXI. 41. Apoc. III. 3, 19.

Chap. II. ℣. 1. *L'Ange.*] C'est l'Evêque ou le Pasteur, & toute l'Eglise dans sa personne. Voyez ci-dessous ℣. 5, 7. & ci-dessus I. 11. où il paroît que le S. Esprit s'adresse aux Eglises.

D'Ephèse.] Voyez la note sur I. 11.

Qui tient les sept Etoiles &c.] Voyez ci-dessus I. 13, 16, 20.

Qui marche.] Autr. *se tient.* Ce qui marque non un mouvement local, mais une présence efficace & favorable, & une inspection perpétuelle de J. C. dans l'Eglise. Voyez une semblable phrase, Lévit. XXVI. 12. Deut. XXIII. 14. Zach. II. 10, 11. II. Cor. VI. 16. J. C. se représente ici comme le Souverain-Pontife de l'Eglise, l'Evêque universel, le Souverain Pasteur. Héb. XIII. 20. I. Pier. V. 4. Matth. XXVIII. 20.

Sept Chandeliers.] Voyez ci-dessus I. 20.

℣. 2. *Constance.*] Autr. *persévérance* dans le travail. Voyez I. Cor. XV. 58. I. Thess. I. 3. Cela semble désigner la persécution.

Vous ne pouvez souffrir les méchans.] Les Interprètes entendent ordinairement ici les faux Docteurs de ce siècle-là, comme les Nicolaïtes & d'autres dont les mœurs étoient fort corrompues. Voyez II. Thess. III. 2. II. Tim. III. 13. II. Jean ℣. 10. Voyez les mêmes louanges données à Ephèse par S. Ignace dans son Epître aux Ephésiens.

Qui se disent Apôtres.] Voyez Act. XX. 29, 30. & I. Tim. I. 3, 4. II. Cor. XI. 13.

℣. 3. *Pour mon Nom.*] Pour mon Evangile. Matth. X. 22. Act. V. 42.

Sans vous rebuter.] C'est-à-dire, pendant un certain tems; car dans le ℣. suivant J. C. reproche aux fidèles d'Ephèse, dans la personne de leurs Pasteurs, de s'être relâchés.

℣. 4. *Charité.*] On peut l'entendre dans toute son étendue, & par rapport à tous ses objets. Voyez Matth. XXIV. 12.

℣. 5. *Vous conduisez.*] Gr. *faites vos prémières œuvres.*

J'ôterai votre Chandelier.] Je transporterai ailleurs la prédication de l'Evangile. Voyez Matth. XXI. 43.

℣. 6. *Des Nicolaïtes.*] Il paroît par ce que nous en ont dit les Anciens, que les Nicolaïtes enseignoient que les femmes devoient être communes, qu'ils commettoient de grandes impuretés, & qu'ils n'étoient pas non plus exempts d'Idolatrie. Iren. I. 27. Eusèbe H. E. III. 29. Voyez-en le caractère II. Pier. I. 2, 3, 4. & Jude ℣. 11. & Ignace *ad Trall.*

℣. 7. *Des oreilles*] Voyez sur Matth. XI. 15.

L'Esprit.] Le S. Esprit qui a fait avoir cette vision à S. Jean, voyez ci-dessus I. 10. & qui parle de la part de J. C.

L'Arbre de vie.] C'est la vie éternelle figu-
rée

avez néanmoins ceci *de bon*, c'eſt que vous haïſſez les œuvres des Nicolaï-
tes, leſquelles je hais auſſi. [7] Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſ-
prit dit aux Egliſes. A celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de l'Arbre
de Vie, qui eſt au milieu du Paradis de Dieu.
[8] Ecrivez auſſi à l'Ange de l'Egliſe de Smyrne : Voici ce que dit celui
qui eſt le prémier & le dernier, qui a été mort & qui eſt vivant. [9] Je
connois vos œuvres, votre affliction, votre pauvreté, (quoiqu'au fond vous
ſoyez riche) & les blaſphêmes de ceux qui ſe diſent Juifs, mais qui loin
de l'être, ſont *plutôt* la Synagogue de Satan. [10] Ne vous allarmez point
de ce que vous avez à ſouffrir. Voici le Diable qui va mettre quelques-
uns d'entre vous en priſon, afin que vous ſoyez éprouvés ; & vous aurez à
ſouffrir pendant dix jours. Mais ſoyez fidèle juſqu'à la mort, & je vous don-
nerai la couronne de vie. [11] Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſ-
prit dit aux Egliſes. Celui qui ſera victorieux, n'aura rien à ſouffrir de la mort
ſeconde.

[12] Ecri-

℣. 7. Gen. II. 9. IV. Eſdr. VII. 58. Matth. XI. 15. XIII. 9, 43. Apoc. III. 5, 12, 21. XIII. 9. XXI. 7. XXII. 2, 14. ℣. 8. Eſai. XLI. 4. XLIV. 6. XLVIII. 12. Apoc. I. 8, 11, 17, 18. XXII. 13. ℣. 9. Matth. VI. 20. Luc XII. 21. Rom. II. 17, 28. IX. 6. Gal. VI. 12. Phil. III. 2. I. Tim. VI. 2, 18. Jaq. II. 5. Apoc. I. 9. II. 2, 13, 19. III. 1, 8, 15. ℣. 10. IV. Eſdr. II. 45. Matth. X. 22. XXIV. 13. I. Cor. IX. 25. II. Tim. II. 5. IV. 7, 8. Jaq. I. 2, 12. Apoc. III. 11. XXII. 5. ℣. 11. Matth. XI. 15. XIII. 9. Apoc. II. 7. III. 6, 13, 22. XIII. 9. XX. 14. XXI. 8.

rée ſous l'emblême de l'arbre de vie dont il eſt parlé Gen. II. 9.

Paradis.] Voyez Luc XXIII. 43. & II. Cor. XII. 4.

℣. 8. *Smyrne.*] Voyez la note ſur I. 11.

Le prémier & le dernier.] Voyez I. 11.

℣. 9. *Affliction.*] C'eſt-à-dire, perſécution. Sur la perſécution de l'Egliſe de Smyrne voyez Euſèbe H. E. IV. 15.

Pauvreté.] Le mot employé dans l'Original ſignifie auſſi un état d'oppreſſion dans les LXX. Cela ſe peut entendre de gens dépouillés de leurs biens par la perſécution.

Riche.] En effet & d'une vraie richeſſe, qui conſiſte dans la foi & dans la ſainteté, & ce qui en eſt une ſuite inſéparable, dans la grace de Dieu. Voyez Luc XII. 21. I. Tim. VI. 6, 18. II. Cor. VI. 10. Jaq. II. 5.

Blaſphêmes.] Autr. *les médiſances, calomnies,* & fauſſes accuſations des Juifs contre les Chrétiens. Voyez là-deſſus les reproches que fait Juſtin Martyr à Tryphon Juif, ap. Euſeb. IV. 18. & la Lettre de l'Egliſe de Smyrne ſur le Martyre de Polycarpe, ap. Euſeb. IV. 15.

Juifs.] Cela regarde ou les Juifs mêmes, qui en perſécutant le Meſſie prédit par leurs Prophètes dans la perſonne de ſes Diſciples, ne pouvoient paſſer pour vrais Juifs ; voyez Jean VIII. 39, 40. & Rom. II. 28 : ou les Chrétiens Judaïſans, qui tomboient dans le même péché, ſous le prétexte de zèle pour la Loi. Rom. II. 17. IX. 6.

La Synagogue de Satan.] Voyez Jean VIII. 44.

℣. 10. *Le Diable*] C'eſt-à-dire, ſes Miniſtres, tels que ſont les perſécuteurs.

Pendant dix jours.] C'eſt un nombre certain pour un incertain. Et comme il s'agit d'une perſécution particulière à l'Egliſe de Smyrne, que J. C. encourage & conſole ici, il y a apparence que ces dix jours marquent un terme court, comme en d'autres endroits de l'Ecriture. Voyez Gen XXIV. 55. Amos V. 3. & VI. Nombr. XI. 19. & Dan. I. 12, 13. La perſécution de Domitien fut en effet courte. On ne peut néanmoins rien dire de certain là-deſſus.

La couronne de vie.] C'eſt-à-dire, je couronnerai votre perſévérance du don de la vie éternelle. Jaq. I. 12.

℣. 11. *La mort ſeconde.*] Expreſſion Judaïque, pour dire la mort éternelle, la mort de l'ame dans le ſiècle à venir. Voyez la Paraphraſe Chaldaïque ſur Deut. XXIII. 6. & Eſai. XXII. 14. La mort ſeconde, c'eſt ce qui eſt appellé ailleurs la Gehenne. Voyez Apoc. XX. 6.

12 Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Pergame: Voici ce que dit ce-
lui qui tient une épée aiguë à deux tranchans: 13 Je connois vos œuvres,
& *je sai* où vous habitez, *savoir* où est le Trône de Satan. Vous *y* soute-
nez *constamment* mon Nom, & vous n'avez point renié ma foi, non pas mê-
me dans le tems qu'Antipas mon fidèle témoin a été mis à mort parmi vous,
où habite Satan. 14 J'ai pourtant quelque peu de choses à vous reprocher:
c'est que vous avez là des gens qui tiennent la Doctrine de Balaam, qui
conseilloit à Balak de tendre des pièges aux Israélites, afin qu'ils mangeassent
des choses sacrifiées aux Idoles, & qu'ils tombassent dans la fornication.
15 Vous avez tout de même des gens qui tiennent la Doctrine des Nicolaï-
tes, ce que je hais. 16 Repentez-vous *donc*; autrement je viens bientôt à
vous, & je les combattrai avec l'épée de ma bouche. 17 Que celui qui a
des oreilles, écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises: A celui qui vaincra, je lui
donnerai à manger de la Manne cachée: je lui donnerai aussi une Pierre
blan-

℣. 12. Apoc. I. 11, 16. II. 16. XIX. 15, 21. ℣. 13. Apoc. III. 1, 8, 15. ℣. 14. Nombr, XXII. 23. XXIV. 14. XXV. 1. XXXI. 16. Act. XV. 1, 29. I. Cor. VIII. 9. II. Pier. II. 15. Jude vs. 11. ℣. 16. Esai. XI. 4. XLIX. 2. Eph. VI. 17. II. Thess. II. 8. Héb. IV. 12. Apoc. I. 16. III. 3, 19. XIX. 15, 21. ℣. 17. Esai. LXII. 6. LXV. 15. Matth. XI. 15. XIII. 9, 43. Jean IV. 32. VI. 33, 49, 58. Apoc. II. 7, 11. III. 6, 12, 22. XIII. 9. XIX. 12.

℣. 12. *Une épée à deux tranchans.*] Voyez ci-dessus I. 16. & conf. avec Esai. XI. 4. & XLIX. 2.

℣. 13. *Le Trône de Satan.*] Aréthas Evêque de Césarée, Auteur du sixième siècle qui a commenté l'Apocalypse, témoigne que Pergame étoit de toutes les Villes de l'Asie la plus adonnée à l'Idolatrie. Le Temple d'Esculape y étoit fameux.

Ma foi.] C'est-à-dire, ma Doctrine.

Antipas.] On ne trouve rien de lui dans les anciens Historiens Ecclésiastiques. André, aussi Evêque de Césarée, qui vivoit sur la fin du V. siècle, & qui a écrit sur l'Apocalypse, témoigne avoir lu le Martyre d'Antipas. Voyez la Préface sur l'Apocalypse.

℣. 14. *Vous avez là.*] C'est-à-dire, parmi vous. Ce qui insinue assez clairement que l'Eglise de Pergame avoit de l'indulgence pour ces faux Docteurs. Voyez ℣. 6.

Balaam.] Voyez les notes sur II. Pier. II. 15. & Jud. ℣. 11.

Conseilloit.] Gr. *enseignoit.* Ce fut par le conseil que Balaam en donna à Balak, que les filles des Moabites invitérent les Israélites à leurs festins idolâtres & impurs. Voyez Nombr. XXIV. 14. XXV. 1, 2, 3. XXXI. 16. & la Paraphrase Chaldaïque.

Tendre des pièges.] Gr. *mettre un scandale devant les Enfans d'Israel.*

℣. 15. *Nicolaïtes.*] Voyez ℣. 6. C'est la même doctrine que celle de Balaam, selon S. Irénée, qui nous aprend, que les Nicolaïtes enseignoient, que les femmes devoient être communes, & que l'on pouvoit manger des choses sacrifiées aux Idoles. Iren. I. 27. Voici donc comme on peut paraphraser ces deux versets. „ Vous avez parmi vous des „ gens qui tiennent la doctrine de Balaam. „ Car comme Balaam conseilloit à Balak de „ tendre des pièges aux Enfans d'Israel, afin „ de leur faire manger des choses sacrifiées aux „ Idoles & de les faire paillarder; tout de mê- „ me vous avez parmi vous des Nicolaïtes qui „ sont dans les mêmes principes. " Voyez II. Pier. II. 14, 15. Au reste, de savans Interprètes ont remarqué, que les mots *Balaamite* & *Nicolaïte* ont la même étymologie, & qu'ils signifient, *vainqueur du peuple*, ce qui convient fort bien à des Imposteurs.

℣. 16. *Donc.*] Cette particule est dans le MS. d'Alexandrie.

Les.] Les Nicolaïtes & leurs adhérens.

L'épée de ma bouche.] Autr. *qui sort de ma bouche.* Voyez I. 16. C'est une allusion à Nombr. XXXI. 8. où il est dit que Balaam fut passé au fil de l'épée avec les Madianites.

℣. 17. *De la manne cachée.*] Par la manne sont désignées toutes les graces Evangéliques, dans lesquelles est comprise l'immortalité bien-
heu-

blanche, sur laquelle sera écrit un Nom nouveau, que personne ne connoit,
que celui qui le reçoit.
18 Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Thyatire: Voici ce que dit le Fils
de Dieu, qui a les yeux *étincelans* comme une flamme de feu, & dont les
pieds ressemblent à de l'airain le plus fin. 19 Je connois vos œuvres, votre
charité, le soin que vous ayez des pauvres, votre foi, votre patience; & je sai
que les dernières de vos bonnes œuvres surpassent encore les prémières.
20 Mais j'ai quelque peu de choses à vous reprocher: c'est que vous souffrez
que Jézabel, cette femme qui se dit Prophétesse, séduise mes Serviteurs, &
leur enseigne à se prostituer & à manger des viandes sacrifiées aux Idoles.
21 Je lui ai même donné du tems pour se repentir de ses impuretés, & elle ne
s'en est pas repentie. 22 Mais je m'en vais la réduire au lit, & accabler de
maux ceux qui commettent adultère avec elle, s'ils ne se repentent de leurs
mauvaises actions. 23 Pour ses enfans, je les frapperai de mort; & toutes les
Eglises connoitront que je suis celui qui sonde les reins & les cœurs; & je
ren-

℣. 18. Apoc. I. 14, 15. ℣. 19. II. Cor. IX. 1, 12. Apoc. I. 9. III. 1, 8, 15. ℣. 20. Exod. XXXIV. 15. I. Rois XVI. 31. II. Rois IX. 7. Act. XV. 20. I. Cor. VIII. 9, 10. XIX. 20. ℣. 23. I. Sam. XVI. 7. I. Chron. XXVIII. 9. XXIX. 17. II. Chron. VI. 30. Ps. VII. 10. XXXII. 19. LXII. 13. Jérém. XI. 20. XVII. 10. XX. 12. Matth. XVI. 27. Jean II. 24, 25. Act. I. 24. Rom. II. 6. VIII. 27. XIV. 12. II. Cor. V. 20. Gal. VI. 5. Apoc. XX. 12.

heureuse, qui n'est réservée qu'à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin dans la profession du Christianisme. Voyez Jean VI. 33, 58. Elle est appellée *cachée*, par allusion à la cruche pleine de manne qui étoit dans l'Arche. Exod. XVI. 33.

Pierre blanche.] Dans les combats des Anciens on donnoit une pierre blanche au vainqueur, sur laquelle étoit écrit son nom & le prix qu'il avoit remporté. La pierre blanche déclaroit aussi dans les jugemens l'innocence & l'absolution de l'accusé.

Nouveau.] C'est-à-dire excellent, selon le stile de l'Ecriture. Voyez Esai. LXII. 2. & LXV. 15. Ce nom est celui d'enfant de Dieu que portent les vrais Chrétiens, & qui est connu par le témoignage secret de l'Esprit de Dieu. Voyez Rom. VIII. 16. I. Jean III. 1.

℣. 18. *Thyatire.*] Voyez I. 11.

L'airain le plus fin.] Voyez I. 15.

℣. 19. *Le soin que vous avez des pauvres.*] Gr. *Diaconie.* Voyez II. Cor. IX. 1. & Act. XI. 29.

℣. 20. *Jézabel.*] Comme Jézabel porta Achab à l'idolatrie, qui est une fornication spirituelle, I. Rois XVI. 31. II. Rois IX. 30; ainsi les faux Docteurs, tels qu'étoient les Nicolaïtes, corrompoient cette Eglise. Il y a même beaucoup d'apparence que sous le nom de Jézabel est entendue ici quelque femme qui faisoit la Prophétesse, & qui séduisoit d'autant plus aisément qu'elle se disoit Chrétienne. Touchant l'empire qu'ont les femmes séductrices sur l'esprit des foibles, voyez S. Jérôme, *Ep. ad Ctesiph.*

Cette femme.] Quantité d'anciens MSS. aussi-bien que la Version Syriaque, S. Cyprien, André & Aréthas, ont *ta femme*.

Se prostituer.] Gr. *paillarder.* Ce qui se peut entendre de l'une & de l'autre paillardise, parce que les festins des idolâtres étoient pleins de débauches.

℣. 21. *Impuretés.*] Gr. *paillardise.*

℣. 22. *Au lit.*] Par une maladie. Voyez Ps. XII. 4. Esai. L. 11. I. Rois XXI. 4. Il paroît par quelques endroits de l'Ecriture, que les maladies & la mort étoient souvent la peine de quelque grand péché. Voyez I. Cor. XI. 30.

℣. 23. *Ses enfans.*] Aréthas a entendu par-là ses Disciples & ses Sectateurs, selon le stile de l'Ecriture. I. Rois XX. 35. Matth. XIII. 27.

De mort.] C'est-à-dire, de mort violente, comme les enfans & les amis d'Achab & de Jézabel. II. Rois IX.

Sonde les reins & les cœurs.] Ce qui fait voir que ces abominables Hérétiques cachoient leurs dissolutions sous les apparences de la sainteté.

C'est

rendrai à chacun de vous ſelon ſes œuvres.
24 Pour vous, je vous déclare
& à tous les autres de Thyatire, qui ne ſuivent point cette Doctrine-là,
& qui ne connoiſſent point les profondeurs de Satan, comme ils les appellent, que je ne mettrai point d'autre charge ſur vous.
25 Seulement gardez bien ce que vous tenez, juſqu'à ce que je vienne.
26 Car à celui qui
vaincra, & qui gardera juſqu'à la fin mes commandemens, je lui donnerai puiſſance ſur les Nations.
27 Il les gouvernera avec un Sceptre de
fer, & elles ſeront briſées comme des vaſes d'argile, ſelon le pouvoir
que j'en ai reçu de mon Père.
28 Je lui donnerai auſſi *l'éclat de* l'Etoile
du matin.
29 Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Eſprit dit aux
Egliſes.



CHAPITRE III.

Epîtres. I. A l'Egliſe de Sardes. Cenſure de ſon hypocriſie. Exhortation à la vigilance & à la repentance. J. C. vient comme un Larron. Louange de quelques-uns de cette Egliſe qui ne ſe ſont pas laiſſé entrainer au torrent de la corruption. Encouragement aux Vainqueurs. 1-6. II. A l'Egliſe de Philadelphie. Eloge de ſon courage malgré ſa foibleſſe. Le Seigneur lui ouvre une grande porte pour convertir les hommes à Dieu. Prédiction d'une perſécution générale.

℣. 25. Apoc. III. 11. ℣. 26. Pſ. II. 8. Dan. VII. 22. Matth. XIX. 28. Luc XXII. 29. Jean VI. 29. I. Cor. VI. 3. I. Jean III. 23. Apoc. III. 21. XX. 4. XXII. 5. ℣. 27. Pſ. II. 8, 9. XLIX. 15. ℣. 28. II. Pier. I. 19. Apoc. XXII. 16. ℣. 29. Matth. XI. 15. XIII. 9, 43. Apoc. II. 7, 11, 17. III. 6, 13, 22. XIII. 9.

C'eſt J. C. dont il eſt dit ℣. 18. qu'il a les yeux étincelans.

℣. 24. *Vous.*] Autr. *vous autres*, pour exprimer le pluriel.

Les profondeurs de Satan.] Oppoſées aux *profondeurs de Dieu*, dont il eſt parlé I. Cor. II. 10. & Rom. XI. 33. Les Gnoſtiques, dont S. Irénée dit que les Nicolaïtes étoient une branche, ſe vantoient d'avoir une Doctrine ſi ſecrette & ſi profonde, qu'elle avoit été même inconnue aux Apôtres. Iren. L. I. C. I. p. 35.

Je ne mettrai point d'autre charge ſur vous.] Je n'ai rien à vous preſcrire, que ce que je vous ai preſcrit par mes Apôtres. C'eſt une alluſion au Concile de Jéruſalem. Act. XV. 28, 29.

℣. 25. *Juſqu'à ce que je vienne.*] Voyez la note ſur Jean XXI. 22.

℣. 26 *Mes commandemens.*] Gr. *mes œuvres.* Comme ci-deſſus J. C. dit, *ma foi*, pour dire la Doctrine que j'ai enſeignée. ℣. 13.

Puiſſance ſur les Nations.] C'eſt-à-dire, qu'il aura part au règne de J. C. & à ſes victoires ſur le monde incrédule & impénitent. Voyez la fin ou verſet.

℣. 27. *Gouvernera.*] Gr. *paîtra.* Ce qui étant dit des Rois, ſignifie gouverner. Voyez Pſ. II. 9. ſelon la Verſion des LXX. Dans l'Hébreu il y a, *briſera.*

Sceptre.] Gr. *verge*, comme Pſ. II. 9.

Selon le pouvoir.] Voyez ſur Luc XXII. 29.

℣. 28. *L'Etoile du matin.*] C'eſt le titre qui eſt donné à J. C. Apoc. XXII. 16. Par-là eſt repréſentée la gloire & la félicité dont J. C. eſt la ſource. Eſai. VIII. 19, 20. Pſ. XLIX. 15.

CHAP. III. ℣. 1. *Sardes.*] Voyez ſur I. 11.

Les ſept Eſprits.] Voyez ci-deſſus I. 4. Si on entend par-là le S. Eſprit, voyez II. Cor. XIII. 13.

Sept Etoiles.] Voyez I. 20.

Vivant .... mort.] Il s'agit là de la vie & de la mort ſpirituelle. Voyez Eph. II. 1, 5. & I. Tim. V. 6.

℣. 2. *Soyez vigilant.*] Autr. *réveillez-vous.*

Fortifiez le reſte.] Du troupeau. Voyez Ezéch. XXXIV. 4. Ceci ſemble s'adreſſer principalement aux Paſteurs.

Parfaites.] Gr. *accomplies*, Autr. *pleines.* Il ſem-

nérale. Le Seigneur promet d'y soutenir cette Eglise. Promesses au Vainqueur. Etre une Colonne dans le Temple de Dieu. Porter le Nom de Dieu, de la nouvelle Jérusalem, & le Nom de J. C. 7-13. III. A l'Eglise de Laodicée. Censure de sa tiédeur. Son aveuglement & son orgueil qui lui cache sa misère. J. C. lui propose des remèdes spirituels. Dieu châtie ceux qu'il aime, pour les ramener à lui. Toujours présent pour inviter les pécheurs à la repentance. Le Victorieux assis sur le Trône de J. C. 14-22.

1 ECRIVEZ aussi à l'Ange de l'Eglise de Sardes : Celui qui a les sept
Esprits de Dieu & les sept Etoiles, dit ces choses: Je connois vos œu-
vres; vous avez la réputation d'être vivant, mais vous êtes mort.
2 Soyez donc vigilant, & fortifiez le reste qui s'en va mourir. Car je ne trouve
point vos œuvres parfaites devant Dieu.
3 Souvenez-vous donc de la Doctrine que vous avez reçue, & que vous avez ouïe; gardez-la & repentez-vous : car si vous n'êtes vigilant, je viendrai à vous comme fait un larron, sans que vous sachiez à quelle heure je viendrai.
4 Vous avez pourtant à Sardes quelques personnes, qui n'ont point souillé leurs vêtemens. Ceux-là marcheront avec moi vétus de blanc, car ils en sont dignes.
5 Celui qui vaincra, sera ainsi vétu de blanc, je n'effacerai point son nom du Livre de Vie, & je confesserai son nom devant mon

CHAP. III. ℣. 1. Eph. II. 1, 5. I. Tim. V. 6. Apoc. I. 4, 11, 16, 20. II. 1, 2, 9, 13. IV. 5. V. 6. VIII. 2. ℣. 2, 3. Apoc. II. 5. III. 19. Matth. XXIV. 42. XXV. 13. Marc XIII. 33. Luc XII. 39, 40. XXI. 36. Rom. VI. 17. I. Tim. VI. 20. II. Tim. I. 13. I. Theff. V. 2, 6. II. Pier. III. 10. V. 8. Apoc. XVI. 15. ℣. 4. IV. Esdr. II. 39. Act. I. 15. Jude ℣. 23. Apoc. IV. 4. VI. 11. VII. 9, 13. XI. 13. XIV. 4. ℣. 5. Exod. XXXII. 32. Ps. LXIX. 29. Matth. X. 32. Luc XII. 8. Phil. IV. 3. Apoc. XIII. 8. XVII. 8. XIX. 8. XX. 12. XXI. 27.

semble qu'il y ait ici une figure qu'on appelle Diminution. C'est-à-dire, que bien loin que les vertus de cette Eglise fussent parfaites, elles avoient au contraire un grand nombre de grands défauts.

Devant Dieu.] Ces mots taxent indirectement l'Eglise de Sardes de n'avoir que des vertus apparentes, comme cela paroît aussi par la fin du verset précédent.

℣. 3. *La Doctrine que vous avez reçue.*] Gr. *comme vous avez reçu & ouï.* Voyez I. Cor. XI. 23.

Je viendrai à vous comme fait un larron.] C'est-à-dire, je vous surprendrai en défaut. Voyez Matth. XXIV. 43, 44. I. Theff. V. 2. Il semble qu'il y ait ici une allusion à la garde que les Sacrificateurs devoient faire dans le Temple pendant la nuit. Le Préfet du Temple y entroit à quelle heure de la nuit il vouloit, & s'il trouvoit les Gardes endormis ou négligens, ils étoient châtiés, & quelquefois on leur bruloit leurs habits. Voyez Apoc. XVI. 15.

℣. 4. *Personnes.*] Gr. *noms*, comme Act. I. 15. Apoc. XI. 13.

Souillé leurs vêtemens.] Ils ne se sont pas plongés dans la paillardise & dans l'Idolatrie, comme les Nicolaïtes. Jude ℣. 23. Apoc. XIV. 4.

Vétus de blanc.] Comme les Prêtres & les Triomphateurs. Voyez IV. Esdras II. 39, 40. *Blanc* signifie ici *éclatant*, comme Matth. XVII. 2. Apoc. VI. 11.

℣. 5. *Livre de Vie.*] C'est une allusion ou à la coutume d'écrire les noms des Bourgeois sur un Registre, & de les effacer quand ils sont morts ou qu'ils ont fait quelque action indigne, voyez Exod. XXXII. 32. Ps. LXIX. 29. Phil. IV. 3. ou aux Tables Généalogiques des Sacrificateurs, qu'ils conservoient avec grand soin, & qui étoient pour eux d'une très grande importance, parce que ceux qui ne se trouvoient pas dans ces Tables étoient exclus de la Sacrificature: Voyez Néhém. VII. 64. & Joseph contre Appion L. I. p. m. 1036. *Livre de vie :* c'est-à-dire, qu'ils posséderont la vie éternelle. Ps. LXIX. 29.

Je confesserai son nom.] Je le reconnoitrai pour mon Disciple. Matth. X. 32.

mon Père, & devant ses Anges. 6 Que celui qui a des oreilles, écoute ce
que l'Esprit dit aux Eglises.
7 Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Philadelphie: Voici ce que dit le
Saint, le Véritable, celui qui a la clé de David, qui ouvre & personne ne
ferme, qui ferme & personne n'ouvre: 8 Je connois vos œuvres. Je vous
ai ouvert une porte, que personne ne sauroit fermer. Puisque n'aiant
que peu de force, vous n'avez pas laissé de garder ma Parole, & que
vous n'avez point renié mon Nom, 9 je m'en vais vous donner quel-
ques-uns de ces gens de la Synagogue de Satan, qui se disent Juifs,
& qui ne le sont pas, mais qui sont plutôt des Imposteurs; oui; je
les ferai venir se jetter à vos pieds, & ils connoitront que je vous ai-
me. 10 Parce que vous avez soutenu constamment ma Parole, je vous
pré-

℣. 7. Job XII. 14. Esai. XXII. 22. Luc I. 32. I. Jean V. 20. Apoc. I. 11, 18. III. 14. V. 5. VI. 10. XIX. 11. XXII. 16. ℣. 8. I. Cor. XVI. 9. II. Cor. II. 12. Col. IV. 3. Apoc. II. 2, 9, 13, 19. ℣. 9. Esai. XLIX. 23. LX. 14. Apoc. II. 9. ℣. 10. I. Cor. X. 13. II. Pier. II. 8.

℣. 7. *Clé de David.*] Pour, clé de la Maison: c'est-à-dire, qui a une Souveraine autorité dans la Maison de Dieu. Voyez Esai. XXII. 22. Job XII. 14.

Qui ouvre & personne ne ferme.] Ces paroles sont dites d'Eliakim, Esai. XXII. 22. pour marquer son autorité, & trouvent leur parfait accomplissement en J. C.

℣. 8. *Je connois vos œuvres.*] Voyez l'éloge de l'Evêque de Philadelphie, dans la Lettre du Martyr Ignace à cette Eglise. Ce pouvoit être le même.

Je vous ai ouvert une porte.] Gr. *J'ai donné devant vous une porte ouverte.* C'est-à-dire, je vous ai fourni une occasion favorable d'annoncer l'Evangile & de faire bien des conversions. Voyez I. Cor. XVI. 9. II. Cor. II. 12. Col. II. 3. & le verset qui suit.

Que personne ne sauroit fermer.] C'est-à-dire, je vous soutiendrai dans votre ministère contre toutes les tentations. Voyez le ℣. précédent.

Peu de force.] C'est-à-dire, qu'il étoit destitué de tout secours humain contre les persécutions des ennemis de l'Evangile. I. Cor. I. 26.

Garder ma Parole.] Voyez ci-dessus II. 13.

℣. 9. *Je m'en vais vous donner.*] J. C. lui annonce la conversion de quelques-uns de ces Juifs ennemis du Christianisme, comme une récompense de son zèle.

Synagogue de Satan.] Voyez ci-dessus II. 9.

Qui se disent Juifs.] Voyez encore II. 9. sur les faux Juifs. Voyez *Ignat. ad Philadelph. VI.*

Se jetter à vos pieds.] Vaincus & défaits, remplis d'une salutaire confusion. Voyez Dan. II. 46, & Esai. LX. 24. I. Cor. XIV. 25.

Que je vous aime.] Que je vous avoue, & que vous n'avez rien fait que par mon ordre.

℣. 10. *Soutenu constamment ma Parole.*] Gr. *vous avez gardé la parole de ma patience.* C'est-à-dire, vous ne vous êtes point rebuté de ma Parole, malgré les persécutions qu'elle attire & la patience qu'elle exige. On peut entendre aussi par-là, la parole pour laquelle J. C. a souffert, comme la parole de la croix, I. Cor. I. 18. ou bien le commandement de la patience que J. C. a donné dans sa Parole, Luc XXI. 19.

Je vous préserverai.] C'est-à-dire, ou, je vous en garantirai, ou, je vous y soutiendrai. Voyez Esai. XLIII. 2.

L'heure de la persécution.] L'heure est ici le tems, court ou long. C'est la conjoncture où doit arriver la persécution elle-même. Voyez le même stile, Jean XII. 27.

Persécution.] Gr. *tentation.* Voyez I. Pier. IV. 12.

Par tout le Monde.] C'est-à-dire, dans toutes les Provinces de l'Empire Romain. Il y a beaucoup d'apparence qu'il s'agit ici de la persécution de Trajan qui fut générale, mais courte. Voyez Euseb. III. 33.

℣. 11. *Je viens bientôt.*] Voyez Apoc. I. 3. II. 5, 16. XXII. 7, 12. Ce stile est ordinaire aux Apôtres. Phil. IV. 5.

Tenez bien ce que vous avez.] Voyez ci-dessus II. 25.

Afin

préſerverai auſſi de l'heure de la perſécution, qui doit arriver bientôt par tout le Monde pour éprouver les habitans de la Terre. [11] Je viens bientôt : Tenez bien ce que vous avez, afin que perſonne ne vous enlève votre Couronne. [12] Celui qui vaincra, j'en ferai une Colonne dans le Temple de mon Dieu, & il n'en ſortira jamais : j'écrirai ſur lui le Nom de mon Dieu, & le Nom de la Ville de mon Dieu, de la Nouvelle Jéruſalem qui eſt deſcendue du Ciel de la part de mon Dieu; j'y écrirai auſſi mon nouveau Nom. [13] Que celui qui a des oreilles pour ouir, écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes.

[14] Ecrivez auſſi à l'Ange de l'Egliſe de Laodicée : Voici ce que dit celui qui eſt l'Amen, le Témoin fidèle & véritable, le Chef des créatures de Dieu : [15] Je connois vos œuvres, vous n'êtes ni froid ni bouillant : il vaudroit

℣. 11. Philip. IV. 5. Apoc. I. 3. II. 5. XVI. 25. XXII. 7, 12, 20. ℣. 12. I. Rois VII. 21. Gal. II. 9. Héb. XII. 22. II. Tim. II. 19. Apoc. II. 7. XI. 17. XIV. 1. XXI. 2, 10, 14. XXII. 4. ℣. 14. Col. I. 15. I. Jean V. 20. Apoc. I. 5, 11. III. 7. ℣. 15. Luc XII. 48. II. Pier. II. 21.

Afin que perſonne ne vous enlève.] C'eſt-à-dire, afin qu'il n'y ait ni perſonne ni choſe au monde, qui puiſſe empêcher que vous ne la remportiez.

Votre Couronne.] C'eſt-à-dire, qui eſt réſervée à votre perſévérance.

℣. 12. *Colonne.*] Alluſion aux colonnes du Temple de Jéruſalem, décrites avec leurs ornemens, I. Rois VII. 15. Les Martyrs ſont tout enſemble l'appui & l'ornement de l'Egliſe.

Dans le Temple.] Dans l'Egliſe, dont les Apôtres ſont appellés les colonnes, Gal. II. 9.

De mon Dieu.] Dieu eſt le Dieu de J. C. parce que c'eſt en lui qu'a été accomplie dans le ſens le plus ſublime cette promeſſe, Gen. XVII. 7, 8. *Je ſerai ton Dieu & le Dieu de ta poſtérité*, laquelle eſt J. C. ſelon S. Paul Gal. III. 16. Et comme J. C. eſt le Chef du Corps myſtique de l'Egliſe, Dieu eſt notre Dieu, parce qu'il eſt le ſien. Voyez Jean XX. 17.

J'écrirai ſur lui.] Il continue la même figure. On mettoit des inſcriptions ſur les Colonnes.

Le Nom de mon Dieu.] C'eſt *Jéhovah* qui eſt le nom propre de Dieu, & qui marque non ſeulement ſon exiſtence éternelle, mais auſſi ſa fidélité invariable dans ſes promeſſes. Exod. VI. 3. & ci-deſſus I. 8.

De la Ville de mon Dieu.] Alluſion à Ezéch. XLVIII. 35. où il eſt dit que le nom de la nouvelle Jéruſalem ſera *L'Eternel eſt là.*

La nouvelle Jéruſalem qui eſt deſcendue du Ciel.] C'eſt l'Egliſe qui eſt appellée la Jéruſalem d'enhaut Gal. IV. 6. & la Jéruſalem céleſte Héb. XII. 22.

Mon nouveau Nom.] Voyez ci-deſſus II. 17. & ci-deſſous XIV. 1. XIX. 16. Selon la coutume des Anciens, les Eſclaves portoient ſur eux le nom de leurs Maitres, les Citoyens le nom de leurs Villes, les Affranchis le nom de ceux par qui ils avoient été mis en liberté. Ainſi les Fidèles en portant le nom d'*enfans de Dieu*, ont un gage de l'accompliſſement de ſes promeſſes; en portant le nom de la *nouvelle Jéruſalem*, ils ſont aſſurés par-là de la préſence & de la protection que Dieu promet à ſes Citoyens; & en portant le nom de J. C. ils déclarent par-là que c'eſt à lui qu'ils doivent leur rédemption & leur gloire.

℣. 14. *Laodicée.*] Voyez ſur I. 11.

L'Amen.] C'eſt-à-dire, la Vérité même. Dieu eſt apellé le Dieu de vérité, Eſai. LXV. 16. titre qui convient parfaitement à J. C., en qui les promeſſes de Dieu ont reçu un entier accompliſſement. II. Cor. I. 20.

Le témoin fidèle & véritable.] C'eſt l'explication du titre *Amen.* Voyez I. 5. ci-deſſus ℣. 7. I. Tim. VI. 13.

Le Chef.] Autr. *le principe* & le commencement, ou le *Prince des créatures.* Voyez Col. I. 15.

℣. 15. *Vos œuvres.*] Votre caractère.

Ni froid ni bouillant.] C'eſt-à-dire, indifférent, ou chancelant & partagé. Voyez Matth. VI. 24. XII. 30. Jaq. I. 8.

Il vaudroit mieux.] Il ne faut pas prendre ces paroles à la lettre. Cela veut dire que J. C. déteſte ce caractère équivoque, & qu'il faut optir.

droit mieux que vous fussiez froid ou bouillant. [16] Aussi, puisque vous ê-
tes tiède, & que vous n'êtes ni froid ni bouillant, je vous vomirai. [17] Vous
dites, Je suis riche, je suis comblé de biens, & rien ne me manque;
mais vous ne savez pas que vous êtes malheureux & misérable, pauvre,
aveugle & nud. [18] Je vous conseille d'acheter de moi de l'or purifié
par le feu, afin que vous soyez riche; & des vêtemens blancs, pour
vous couvrir, afin que la honte de votre nudité ne paroisse plus; & d'ap-
pliquer un collyre sur vos yeux, afin que vous puissiez voir. [19] Je re-
prens & je châtie tous ceux que j'aime: ranimez donc votre zèle, &
vous repentez. [20] Me voici à la porte; je frappe; si quelqu'un entend
ma voix & m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui,
& lui avec moi. [21] Je ferai asseoir avec moi le Victorieux sur mon
Trône, tout de même qu'après avoir vaincu je me suis aussi assis, avec mon
Père, sur son Trône. [22] Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Esprit
dit aux Eglises.

CHA-

℣. 17. Os. XII. 8. I. Cor. IV. 8. Apoc. XIX. 8. II. Cor. V. 3. Apoc. VII. 13. XVI. 15. XIX. 8. Jaq. I. 12. ℣. 20. Cant. V. 2. Luc XII. 37. XXII. 30. I. Cor. VI. 2. II. Tim. II. 12. Apoc. I. XI. 17, 29. ℣. 18. Esai. LV. 1. Matth. XIII. 44. XXV. 9. ℣. 19. Job V. 17. Prov. III. 12. Héb. XII. 5, 6. Jean XIV. 23. &c. ℣. 21. Matt. XIX. 28. Luc 6. II. 26, 27. ℣. 22. Apoc. II. 7. III. 6, 13.

opter, se déclarer pour ou contre lui. I. Rois XVIII. 21.

℣. 16. *Vomirai.*] Gr. *hors de ma bouche.* Allusion à l'effet de l'eau tiède.

℣. 17. *Riche.*] On peut l'entendre ou des richesses à la lettre, auxquelles J. C. oppose les véritables richesses ℣. 16. ou des richesses spirituelles que l'Eglise de Laodicée se flattoit d'avoir, comme I. 5. IV. 8. Allusion aux richesses & à l'opulence de la Ville de Laodicée, sur quoi l'on peut voir les Auteurs profanes, & entre autres Cicéron. Cette opinion de soi entretient dans la sécurité & dans la tiédeur.

Malheureux & misérable.] C'est la misère, la pauvreté, & l'aveuglement spirituel.

Nud.] Les bonnes œuvres sont les vêtemens des Saints. Voyez ℣. 18.

℣. 18. *De l'or purifié.*] C'est-à-dire, une vraie foi, & un zèle véritable & ferme qui soit à l'épreuve du feu de la persécution. I. Pier. I. 9. IV. 12.

Riche.] C'est-à-dire, vraiment riche. Il n'y a de vraies vertus, & de vraies richesses que les vertus Evangéliques, & les biens spirituels que J. C. est venu apporter aux hommes.

Vêtemens blancs.] Emblême de l'innocence, de la candeur & de la sainteté de notre Seigneur J. C. Coloss. III. 10.

℣. 20. *Me voici à la porte*, &c.] Il n'est pas besoin d'avertir que tout ceci se doit entendre dans un sens spirituel & mystique. Voyez les passages parallèles.

℣. 21. *Asseoir.*] Ce terme emporte le règne & le pouvoir des Juges. Voyez Ps. II. 3. XXIX. 10. XLVII. 9. Esai. XIV. 13. & la note sur Matth. XIX. 28.

Sur mon Trône.] C'est une allusion aux Trônes des Rois d'Orient qui étoient fort larges, & sur lesquels, outre la place des Rois, il y en avoit pour ceux à qui ils vouloient faire l'honneur de les y placer.

CHAP. IV. ℣. 1. *Je vis.*] Gr. *je vis, & voici.* Autr. *Je regardai, & je vis.*

Une porte ouverte dans le Ciel.] Voyez Ezéch. I. 1. S. Jean voit le Ciel sous l'image du Temple de Jérusalem, Apoc. XIV. 17. où il voit ce Temple dans le Ciel.

La prémière voix.] Voyez ci-dessus I. 10, 12.

Dans la suite.] Gr. *après ces choses.* C'est-à-dire, après la prémière vision qui regardoit les choses qui étoient déja. Apoc. I. 19.

℣. 2. *Un Trône.*] Dieu est représenté assis sur un Trône, pour exercer ses jugemens & prononcer les arrêts de sa Justice, Esai. VI. 1. Dan.

CHAPITRE IV.

SECONDE VISION. *Le Ciel ouvert à S. Jean. Il y voit un Trône & quelqu'un assis dessus. Description de celui qui est assis sur le Trône.* 1-3. *Autour du Trône, vingt-quatre autres Trônes. Vingt-quatre Vieillards, leur description. Eclairs, Tonnerres, Lampes.* 4, 5. *Mer de Verre. Quatre Animaux, leur description. Hymnes des vingt-quatre Vieillards & des quatre Animaux.* 6-11.

1 APRE'S cela je vis une porte ouverte dans le Ciel, & la prémière voix que
j'avois entendue me parler, & qui avoit l'éclat d'une trompette, me dit:
Montez ici, & je vous ferai voir les choses qui doivent arriver dans la suite.
2 Au même instant aiant été ravi en esprit, je vis un Trône placé dans le
Ciel, & quelqu'un assis sur ce Trône. 3 Celui qui étoit assis paroissoit
à la vue comme une pierre de Jaspe & de Sardoine, & le Trône étoit environné d'un Arc-en Ciel qui avoit l'éclat de l'Emeraude.
4 Autour du Trône il y avoit vingt-quatre Trônes, & sur ces Trônes je
vis vingt-quatre Vieillards qui y étoient assis vétus de blanc, & aiant sur leurs
têtes des Couronnes d'or. 5 Il sortit du Trône des éclairs, des tonnerres, des voix,
&

CHAP. IV. ℣. 1. Apoc. I. 10, 19. XXII. 6. ℣. 2. Exod. XXIV. 9. Esai. VI. 1. Ezéch. I. 26. X. 1. Dan. VII. 9. Apoc. I. 10. XVII. 3. XXI. 10. ℣. 3. Apoc. I. 6. II. 26. III. 4. VI. 11. VII. 9. 13. XIX. 14. XXII. 5. ℣. 5. Ezéch. I. 24. Apoc. I. 4. III. 1. V. 6. VIII. 2, 5. X. 3. XI. 19. XIV. 2. XVI. 18. XIX. 6.

Dan. VII. 9. Le Trône que S. Jean vit, c'étoit le propitiatoire qui sous l'Ancien Testament étoit l'image du Trône céleste.

Quelqu'un assis.] C'est Dieu le Père, distingué de l'Agneau V. 13.

℣. 2, 3. Ces images représentent la Majesté de Dieu. Ezéch. I. 26, 28. X. 1.

℣. 3. *Paroissoit à la vue.*] Autr. *étoit de la couleur du Jaspe.*

Jaspe.] Le Jaspe le plus estimé des Anciens étoit couleur de pourpre, ce qui s'accorde mieux avec la Sardoine qui tire sur le rouge, & avec la description d'Ezéchiel I. 27. qui dit que la robe par laquelle la Majesté Divine étoit représentée étoit couleur de feu, qui est l'emblême de la Justice de Dieu. Esai. XXXIII. 14.

Arc-en-Ciel.] Voyez ci-dessous X. 1. Chez les Anciens l'Arc-en-Ciel étoit l'emblême de la Couronne, & dans Ezéch. I. 28. celui de la Gloire de Dieu.

Emeraude.] C'est-à-dire, que le verd dominoit; pour représenter la bonté & la grace de Dieu, dont l'Arc-en-Ciel est aussi l'emblême. Gen. IX. 12, 13.

℣. 4. *Vingt-quatre Trônes.*] C'étoit la coutume des Orientaux, d'en dresser plusieurs autour du Trône Royal pour y placer les Rois, Princes & Grands Seigneurs. Voyez I. Rois II. 19. II. Rois XXV. 28. Esth. III. 1. Matth. XI. 28.

Vingt-quatre Vieillards.] Autr. *Prêtres.* Allusion aux 24 Familles Sacerdotales I. Chron. XXIV. 4, 5. ou plutôt aux 24 Chefs de ces Familles, aiant à leur tête le Souverain-Sacrificateur, autour duquel ils étoient en forme de demi-cercle. Voyez dans Esai. XXIV. 23. la Gloire de Dieu éclater en présence des Anciens.

℣. 5. *Des éclairs.*] C'est ainsi que Dieu donna sa Loi sur la montagne de Sinaï. Exod. XIX. 16. Voyez aussi Ps. L. 3. XCVII. 3.

Des voix.] C'est au fond la même chose que les tonnerres, comme Exod. IX. 23. Mais cela marque que le bruit du tonnerre étoit très grand, & qu'il duroit longtems dans la nue. C'est ce qui est représenté Exod. XIX. 16. par le grand bruit que fait un Cor. Voyez plus bas VIII. 5. XI. 19.

& il y avoit ſept Lampes de feu allumées devant le Trône, qui ſont les
ſept Eſprits de Dieu.
6 Il y avoit auſſi devant le Trône comme une Mer de verre, ſemblable
à du Cryſtal; & au milieu du Trône & autour, quatre Animaux pleins
d'yeux par devant & par derrière. 7 Le prémier Animal reſſembloit à un
Lion, le ſecond à un Veau, le troiſième avoit le viſage comme celui d'un
Homme, & le quatrième reſſembloit à une Aigle qui vole. 8 Ces quatre
Animaux avoient chacun ſix ailes, ils étoient pleins d'yeux autour & en
dedans, & ils ne ceſſoient de dire jour & nuit, SAINT, SAINT, SAINT
EST LE SEIGNEUR DIEU, LE TOUT-PUISSANT, QUI EST, QUI
A ÉTÉ ET QUI SERA. 9 Et pendant que les Animaux rendoient gloire, hon-
neur & louange à celui qui étoit aſſis ſur le Trône, à celui qui vit aux ſiècles des
ſiècles, 10 les vingt-quatre Vieillards ſe proſternoient auſſi devant celui qui étoit
aſſis ſur le Trône, & adoroient celui qui vit aux ſiècles des ſiècles, jettant leurs
Couronnes devant le Trône, & diſant: 11 Seigneur, tu ès digne de rece-
voir honneur, gloire & puiſſance, parce que c'eſt toi qui as créé toutes
cho-

℣. 6. Ezéch. I. 5. XVIII. 22. Apoc. XV. 2. 4, 8. XI. 17. XVI. 5. ℣. 7. Ezéch. I. 10. ℣. 8. Eſai. VI. 2, 3. Apoc. I. ℣. 10. Apoc. V. 14. ℣. 11. Néh. IX. 6. Eccléſiaſtiq. XXXIX. 21. Apoc. V. 12.

Sept lampes.] Ce peut être une alluſion au Chandelier qui avoit ſept lampes d'or, Exod. XXV. 31.

De feu.] C'eſt la même choſe que d'or.

Devant le Trône.] Il faut ſe figurer que le voile, qui ſéparoit le Lieu Saint du Saint des Saints, étoit ôté.

Sept Eſprits.] Voyez ci-deſſus I. 4.

℣. 6. *Comme.*] C'eſt ainſi que portent pluſieurs anciens Manuſcrits & les anciennes Verſions.

Une Mer de verre.] Ce peut être une alluſion à la Mer d'airain qui étoit dans le Tabernacle & dans le Temple. Exod. XXX. 18. I. Rois VII. 23. II. Chron. IV. 2. D'autres entendent par-là la baſe du Trône, qui étoit d'un bleu marin & luiſant comme une glace. Voyez Exod. XXIV. 10. Ezéch. I. 22.

Au milieu & autour.] C'eſt la même choſe dite en deux façons, c'eſt-à-dire, au milieu du demicercle qui étoit devant le Trône.

Quatre Animaux.] Voyez Eſai. VI. 2. & Ezéch. I. 5, 6, 18. & X. 20. où Ezéchiel reconnut que ces Animaux étoient des Chérubins. On ne ſauroit bien dire ce que repréſentoient ces quatre Animaux. Les uns entendent par-là quatre Archanges, par rapport aux quatre Evangéliſtes, comme S. Irénée; les autres, les quatre principaux Apôtres; les autres, toute la Multitude des Elus; les autres, les plus excellens Miniſtres de l'Evangile, qui ont ſignalé leur zèle dans les diverſes Oeconomies. Tout cela eſt incertain. La prémière penſée paroît pourtant la plus vraiſemblable.

Pleins d'yeux par devant & par derrière.] Ceci peut ſignifier les lumières, la vigilance, la prudence, ou la foi par rapport au paſſé, l'eſpérance par rapport à l'avenir.

℣. 7. Voyez Ezéch. I. 10. & Héb. IX. 5.

Lion.] Emblême du courage & de la généroſité Chrétienne.

Veau.] Autr. *Bœuf*, emblême des travaux Evangéliques.

Homme.] Emblême de l'humanité, de la modération & de la charité.

Aigle.] Emblême de la pénétration dans les myſtères du ſalut.

℣. 8. *Six ailes.*] Voyez Eſai. VI. 2. De deux ils couvroient leurs faces, de deux leurs pieds, & des deux autres ils voloient. Humilité & promptitude à exécuter les ordres de Dieu.

Saint, Saint, Saint.] Eſai. VI. 3. Eſaïe attribue aux Séraphins le même langage que S. Jean attribue aux quatre Animaux, parce qu'à cauſe de leur promptitude & de leur ardeur, les Anges ſont repréſentés ſous l'idée de ces Serpens brulans & volans appellés *Séraphins*, dont il eſt parlé Nombr. XXI. 6. & Eſai. XIV. 29.

Qui

choſes, & que c'eſt par ta Volonté qu'elles ſubſiſtent, & qu'elles ont été créées.



CHAPITRE V.

Livre cacheté de ſept Sceaux. Perſonne n'eſt digne de l'ouvrir, que le Lion de la Tribu de Juda: Affliction de S. Jean ſur ce ſujet. L'Agneau ouvre le Livre. 1-5. Deſcription de l'Agneau. Acclamation des quatre Animaux, des vingt-quatre Vieillards, des Anges & de toutes les Créatures, à l'ouverture du Livre. 6-14.

1 PUIS je vis dans la main droite de celui qui étoit aſſis ſur le Trô-
ne, un Livre écrit dedans & dehors, cacheté de ſept Sceaux. 2 Je
vis en même tems un Ange puiſſant, qui crioit à haute voix: Qui eſt
digne d'ouvrir le Livre & d'en lever les Sceaux? 3 Mais perſonne, ni
dans le Ciel, ni ſur la Terre, ni ſous la Terre, ne pouvoit ouvrir le Livre,
ni regarder dedans. 4 Et comme je fondois en larmes de ce qu'il ne ſe
trouvoit perſonne qui fût digne d'ouvrir le Livre, de le lire, & de
re-

CHAP. V. ℣. 1. Eſai. VIII. 16. Ezéch. II. 9, 10. ℣. 2. Eſai. XXIX. 11. ℣. 3. Philip. II. 10. Apoc. V. 13. ℣. 4. Gen. XLIX. 9, 10. Eſai. XI. 1, 10. Rom. XV. 12. Héb. VII. 14. Apoc. IV. 10. XXII. 16.

Qui ſera.] Gr. *qui doit venir.* Voyez la note ſur I. 4.

℣. 9. *Rendoient.*] Gr. *rendront.* Les Savans ont remarqué que dans les Ecrivains Sacrés le futur marque ſouvent non ſeulement un acte préſent, mais un acte ordinaire & de devoir. Ainſi S. Jean rapporte ici non ſeulement ce que les quatre Animaux firent actuellement alors, mais ce qu'ils font ordinairement, & ce qu'ils doivent faire toujours. Voyez des exemples de cette façon de parler I. Sam. XX. 5. II. Sam. XIII. 12. Mal. II. 7.

A celui qui étoit aſſis.] Voyez ℣. 2, 3.

℣. 10. *Se proſternoient... adoroient.*] Gr. *ſe proſterneront... adoreront.* Voyez la remarque précédente.

Qui vit aux ſiècles des ſiècles.] C'eſt le même.

Jettant leurs Couronnes.] C'eſt ainſi qu'en uſoient les Rois à l'égard des Empereurs Romains. Joſeph Antiq. L. III. Chap. 10.

Devant.] *Aux pieds.*

℣. 11. *Recevoir puiſſance.*] C'eſt-à-dire, qu'on rende hommage à ta puiſſance. Voyez à peu près la même hymne adreſſée à l'Agneau, V. 9, 12.

Volonté.] C'eſt-à-dire, que la création du Monde s'eſt faite par le ſeul acte de ſa Volonté. Pſ. CXLVIII. 5.

CHAP. V. ℣. 1. *Dans la main.*] Autr. *à la main.* Voyez ℣. 7. Ezéch. II. 10.

Dedans & dehors.] C'eſt-à-dire, des deux côtés de la feuille. Voyez un pareil Livre Ezéch. II. 9, 10. Les Anciens écrivoient ſur des peaux ou, parchemins qu'ils rouloient autour d'un bâton: d'ordinaire il n'y avoit que le dedans du rouleau écrit, ce qui paroiſſoit au dehors étoit vuide. Celui-ci parut écrit des deux côtés, pour marquer qu'il étoit tout plein d'événemens. Voyez Ezéch. II. 10.

Cacheté.] Alluſion à Dan. VIII. 26. XII. 4.

Sept Sceaux.] C'eſt-à-dire, ſelon le ſentiment de quelques habiles Interprètes, que le Volume en contenoit ſept, dont chacun avoit ſon ſceau. *Sept.* Comme dans tout ce Livre le nombre de ſept renferme perfection & univerſalité, on peut entendre par-là le grand nombre de myſtères, de decrets ou d'événemens, renfermés dans ce Livre.

℣. 2. *Puiſſant.*] Du prémier ordre. Autr. *fort ou robuſte*, tel qu'il put paroître à ſa voix, X. 1. XVIII. 21.

Qui crioit.] Gr. *qui prêchoit*, ou, qui publioit comme un héraut.

℣. 3. *Ni ſous la Terre.*] C'eſt-à-dire, perſonne abſolument. Voyez une ſemblable façon de parler Philip. II. 10.

Ni regarder dedans.] Gr. *ni le voir.* C'eſt-à-dire, ce qui étoit dedans.

regarder dedans; [5] un des Vieillards me dit: Ne pleurez pas; voici le Lion
de la Tribu de Juda, le rejetton de David, qui a obtenu le pouvoir d'ouvrir
le Livre, & d'en ôter les sept Sceaux.
[6] Je regardai donc & je vis au milieu du Trône & des quatre Animaux,
& au milieu des Vieillards, un Agneau qui étoit là comme immolé, aiant
sept cornes, & sept yeux: *ces yeux* sont les sept Esprits de Dieu envoyés
par toute la Terre. [7] Il s'avança, & prit le Livre de la main droite de celui
qui étoit assis sur le Trône. [8] Dès qu'il eut pris le Livre, les quatre Ani-
maux & les vingt-quatre Vieillards se prosternérent devant l'Agneau, cha-
cun aiant des harpes, & des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les
prières des Saints. [9] Et ils chantérent ce Cantique nouveau: Tu ès digne
de recevoir le Livre & d'en ouvrir les Sceaux, parce que tu as été immolé,
que tu nous as rachetés à Dieu par ton sang, de toute Tribu, de toute
Langue, de tout Peuple & de toute Nation, [10] & que tu nous as faits
Rois & Sacrificateurs à notre Dieu, en sorte que nous règnerons sur la Ter-
re. [11] J'entendis en même tems dans cette Vision la voix de plusieurs An-
gès, qui environnoient le Trône, les Animaux & les Vieillards. Or il y
en

ỷ. 6. Esai. LIII. 7. Zach. III. 9. IV. 10. Jean I. 29, 36. Act. VIII. 32. I. Pier. I. 19. Apoc. I. 4, 7. III. 1. IV. 5. V. 12. VII. 14. VIII. 2. XII. 11. XIII. 8. ỷ. 8. Ps. CXLI. 2. Apoc. IV. 8, 10. VIII. 3, 4. XIV. 2. ỷ. 9. Act. XX. 28. Rom. III. 24. I. Cor. I. 30. VI. 20. VII. 23. Eph. I. 7. Col. I. 14. Héb. IX. 12. X. 10. I. Pier. I. 18, 19. II. Pier. II. 1. I. Jean I. 7. Apoc. IV. 11. XIV. 3. ỷ. 10. Exod. XIX. 6. I. Pier. II. 5, 9. Apoc. I. 6. XX. 6. XXII. 5. ỷ. 11. Deut. XXXIII. 5. Dan. VII. 10. Ps. LXVIII. 17. Héb. XII. 22.

ỷ. 5. *Vieillards.*] Autr. *Anciens*, ou Prêtres. Un des Sénateurs qui environnoient le Trône.

Le Lion de la Tribu de Juda.] C'est J. C. Héb. VII. 14. La Tribu de Juda avoit un Lion sur son étendard, à cause de l'Oracle Genès. XLIX. 9, 10.

Le rejetton de David.] Gr. *la racine.* C'est J. C. Voyez Esai. XI. 1, 10. conféré avec Rom. XV. 12.

Obtenu.] Gr. *a vaincu d'ouvrir.* C'est un Hébraïsme pour dire, obtenir, être jugé digne, *gagner sa cause, venir à bout.*

ỷ. 6. *Au milieu.*] C'est-à-dire, dans l'aire du demi-cercle formé par les vingt-quatre Sénateurs qui étoient devant le Trône. J. C. est là au milieu, représentant la personne du Médiateur & le centre de toutes choses dans l'Eglise.

Un Agneau.] C'est encore J. C. représenté sous cette idée, non seulement à cause de son innocence & de sa douceur, mais sur-tout à cause de la mort qu'il a soufferte, comme victime pour les péchés des hommes. Voyez Esai. LIII. 7. Jean I. 29, 36. Act. VIII. 32. I. Pier. I. 19.

Comme immolé.] Comme au ỷ. 7. l'Agneau a des mains pour ouvrir le Livre, il faut se figurer ici un homme qui dans sa personne porte quelque emblême qui désigne clairement un Agneau, & un Agneau immolé.

Sept cornes, sept yeux.] Pour marquer la souveraine puissance & l'intelligence infinie de J. C.

Sept Esprits.] Voyez ci-dessus I. 4. IV. 5. Ce qui marque les soins particuliers de J. C. pour toute son Eglise, soit par le ministère des Anges, soit par les dons du S. Esprit.

ỷ. 8. *Quatre Animaux.*] Ce sont des personnages. Voyez ci-dessus IV. 6.

Se prosternérent.] C'est ici comme l'Ouverture de l'Oeconomie Evangélique, où Dieu le Fils tient dans l'Eglise la place que Dieu le Père occupoit dans l'Eglise Judaïque. Voyez ci-dessus IV. 10.

Des harpes.] En signe de joie & d'actions de graces. Ps. XXXIII. 2.

Des coupes d'or.] Voyez Nombr. VII. 14, 20, 26, 32. Le culte Evangélique est ici représenté sous les idées & sous les termes du cul-

en avoit par millions. [12] Ils disoient à haute voix: L'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance, les richesses, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, la bénédiction. [13] Et j'entendis toutes les Créatures qui sont dans le Ciel, sur la Terre, sous la Terre, dans la Mer, & généralement tout ce qui y est contenu, je les entendis qui disoient: A celui qui est assis sur le Trône, & à l'Agneau, appartient la bénédiction, l'honneur, la gloire & la puissance aux siècles des siècles. [14] Et les quatre Animaux disoient Amen; & les vingt-quatre Vieillards se prosternérent & adorérent celui qui vit aux siècles des siècles.



CHAPITRE VI.

A l'ouverture du prémier Sceau, il paroît un Cheval blanc & un Cavalier. Sa Description. 1, 2. *Cheval roux à l'ouverture du second Sceau. Description de celui qui est monté dessus.* 3, 4. *Cheval noir à l'ouverture du troisième Sceau. Celui qui est monté dessus tient une balance. Famine annoncée.* 5, 6. *Cheval pâle à l'ouverture du quatrième Sceau. La Mort montée dessus. Pouvoir qui lui est donné.* 7, 8. *Ouverture du cinquième Sceau. Les Martyrs sous l'Autel. Leur prière pour la délivrance de l'Eglise. Ils sont vêtus de robes blanches. On les exhorte à attendre encore un peu de tems.* 9-11. *Ouverture du sixième Sceau. Etrange Phénoméne dans le Ciel. Consternation des Rois & des Grands de la Terre à la vue des Jugemens de Dieu.* 12-17.

[1] JE

℣. 12. Apoc. IV. 11. ℣. 13. I. Chron. XXIX. 11. Rom. IX. 5. XI. 36. XVI. 27. Gal. I. 5. Eph. III. 21. Phil. II. 10. IV. 20. I. Tim. VI. 16. II. Tim. IV. 18. Héb. XIII. 21. I. Pier. IV. 11. II. Pier. III. 18. Jude vs. 25. Apoc. VII. 10. ℣. 14. Apoc. IV. 9. XIX. 4.

culte Mosaïque.

Qui sont.] C'est-à-dire, qui représentent. Les prières sont le parfum le plus agréable à Dieu, Ps. CXLI. 2. Act. X. 4. Ecclésiastique XXXV. 20.

Des Saints.] C'est-à-dire, des Fidèles sur la Terre, comme ce mot se prend dans toute l'Ecriture.

℣. 9. *Ce Cantique nouveau.*] Excellent, comme pour célébrer une grace toute nouvelle & un sujet de joie tout extraordinaire. Voyez Ps. XXXIII. 3. XL. 13. XLVI. 1. XLIX. 1. Esai. XLII. 10.

A Dieu.] Autr. *pour Dieu.* C'est-à-dire, pour être à lui.

De toute Tribu, de toute Langue.] C'est-à-dire, de tout l'Univers. Voyez Dan. III. 47.

℣. 10. *Rois.*] Voyez ci-dessus I. 6.

Nous règnerons sur la Terre.] Voyez Dan. VII. 27. & la note sur I. Cor. VI. 2.

℣. 11. *J'entendis.... dans cette vision.*] Gr. *& je vis & j'entendis.*

Environnoient.] Comme pour garder l'Eglise & pour exécuter les ordres de Dieu en sa faveur. Ps. CIII. 21. Héb. I. 14.

Par millions.] Gr. *Leur nombre étoit de millions de millions, & de milliers de milliers.* C'est-à-dire, un nombre infini pour exprimer la Majesté de Dieu, comme Deut. XXXIII 2. Ps. LXVII. 18. Dan. VII. 10.

℣. 12. *De recevoir.*] Voyez ci-dessus IV. 11. C'est-à-dire, est digne qu'on lui attribue, & qu'on lui en rende hommage. On remarque ici le nombre mystique de *sept* Vertus, perfections, ou attributs, comme VII. 12.

Puissance.] Voyez Matth. XXVIII. 18.

Richesses.] Voyez Ephés. III. 8.

℣. 13. *A celui qui est assis & à l'Agneau.*] C'est-à-dire, au Père & au Fils.

Appartient.] Autr. *soit*, comme un vœu.

℣. 14. *Amen.*] C'étoit la coutume dans le Temple & dans les Synagogues, que tout le Peuple dît *Amen* aux prières & aux bénédictions des Prêtres ou du Ministre de la Synagogue. I. Chron. XVI. 36. Néhém. VIII. 36. Il semble que les quatre Animaux soient ici l'emblême de l'Eglise représentée par ses principaux Ministres.

1 JE vis alors l'Agneau qui ouvrit le prémier des Sceaux; puis j'entendis le
prémier des quatre Animaux qui diſoit d'une voix de tonnerre: Venez, &
regardez. 2 Je regardai donc, & je vis un Cheval blanc; celui qui le mon-
toit tenoit un Arc, on lui donna une Couronne, & il partit en Vainqueur
qui va remporter des Victoires.
3 Et quand il eut ouvert le ſecond Sceau, j'entendis le ſecond Animal qui
diſoit: Venez & voyez. 4 Au même inſtant il ſortit un autre Cheval, qui
étoit roux, & celui qui le montoit reçut le pouvoir de bannir la paix de
la Terre, & de faire que les hommes s'entre-tuaſſent; & on lui donna une
grande Epée.
5 Quand il eut ouvert le troiſième Sceau, j'entendis le troiſième Animal,
qui diſoit: Venez & voyez. Alors je vis un Cheval noir, & celui qui le
montoit avoit une balance à la main. 6 J'entendis en même tems une voix
ſortant du milieu des quatre Animaux, qui diſoit; La meſure de froment cou-
tera un denier, & les trois meſures d'orge un denier. Mais ne touchez point
à l'huile ni au vin.

7 Quand

Chap. VI. ℣. 1. Apoc. IV. 6. V. 5, 9. ℣. 2. Apoc. XIV. 14. XIX. 11. ℣. 6. Apoc. IX. 4.

Chap. VI. ℣. 1. *Le prémier.*] Gr. *un.* C'eſt un Hébraïſme, par lequel *un* ſignifie ſouvent *le prémier.* Voyez les ℣. 3, 5. où il eſt parlé du ſecond & du troiſième ſceau &c. Le prémier Animal reſſembloit à un Lion, IV. 7.

℣. 2. *Un cheval.*] Le Cheval eſt le ſymbole de la puiſſance & de la victoire. On peut entendre la même choſe par la blancheur.

Blanc.] On peut entendre auſſi par-là la ſainteté de la Religion Chrétienne, & la pureté des mœurs & de la Doctrine de la primitive Egliſe.

Celui qui le montoit.] Quelques-uns entendent par-là J. C. comme XIX. 11, 12, 13. quoiqu'ici ℣. 1. il ſoit repréſenté ſous l'emblême d'un Agneau. D'autres entendent par-là les Empereurs Romains vainqueurs du Monde & perſécuteurs de la Religion.

Un Arc.] En ſigne de victoire. Voyez Pſ. XLV. C'étoit une des armes des Orientaux.

℣. 3. *Le ſecond Animal.*] Il étoit ſemblable à un Veau. IV. 7. Ce qui ſemble déſigner la patience à laquelle l'Egliſe étoit appellée par ce ſecond emblême.

℣. 4. *Roux.*] Gr. *rouge.* Voyez II. Rois III. 22, 23. ce qui marque effuſion de ſang. Voyez Zach. I. 8. VIII. 2.

Le pouvoir de bannir la paix.] Ceci ſe pourroit entendre des Empereurs & des Magiſtrats Romains, qui abuſérent de leur pouvoir pour perſécuter l'Egliſe, comme Décius, Valérien, Dioclétien &c. Ce qui ſoit dit ſans rien décider.

S'entre-tuaſſent.] Gr. *s'entr'immolaſſent.* Ce qui ſemble déſigner une guerre inteſtine, comme ſont les perſécutions & les guerres de Religion, où une partie des Citoyens eſt la victime de la fureur de l'autre. V. Lact. de Mort. Perſ. IV. V. VI. VII. VIII. IX. Euſeb. Hiſt. Eccleſ. L. VIII. & de Martyr. Pal. p. 345.

℣. 5. *Le troiſième Animal.*] Il avoit la figure de l'Homme, IV. 7. Ceci ſe peut entendre de ces Rois & de ces Magiſtrats ſanguinaires, qui ont abuſé de leur pouvoir, pour perſécuter l'Egliſe, comme Décius, Valérien, Dioclétien &c.

Noir.] On prétend communément, que cette couleur eſt l'emblême de la famine & de la cherté. Lament. de Jérém. IV. 8. D'autres, de la triſteſſe & de l'affliction, Zachar. VI. 2. On peut joindre l'un & l'autre.

Balance.] Gr. *Joug.* Voyez le mot *joug* pris pour balance, Job VI. 2. Prov. XI. 1. Eſai. XI. 12.

℣. 6. *La meſure.*] Gr. *le Chenix.* C'étoit une meſure qui contenoit autant qu'une perſonne pouvoit conſumer de blé en un jour. Vulg. *deux livres.*

Un denier.] Environ ſix ou ſept ſous de notre monnoie. C'étoit ce que gagnoit un ouvrier

par

7 Quand il eut ouvert le quatrième Sceau, j'ouïs la voix du quatrième
Animal qui disoit: Venez & voyez. 8 Alors je vis un Cheval pâle, &
celui qui étoit dessus avoit nom, LA MORT. Il étoit suivi du Sépulcre;
& on lui donna pouvoir sur la quatrième partie de la Terre, pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, & par les bêtes sauvages.
9 Quand il eut ouvert le cinquième Sceau, je vis sous l'Autel les Ames de ceux qui avoient été mis à mort pour la Parole de Dieu, & pour soutenir le témoignage qu'ils avoient rendu constamment.
10 Ils crioient à haute voix: Jusques à quand, Seigneur, qui ès Saint & Véritable, *jusques à quand* diffères-tu de faire justice, & de venger notre sang, de ceux qui habitent sur la Terre?
11 On leur donna à chacun une robe blanche, & il leur fut dit d'avoir encore patience un peu de tems, jusqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de service, & de leurs frères, qui comme eux devoient souffrir la mort, fût accompli.
12 Et lorsque je faisois attention à l'ouverture du sixième Sceau, il se fit tout

℣. 8. Ezéch. XIV. 13. &c. ℣. 9. Apoc. I. 9. VIII. 3. IX. 13. XII. 17. XIV. 18. XIX. 10. XX. 4. ℣. 10. IV. Esd. IV. 35. XV. 1. II. Pier. II. 1. I. Jean V. 20. Jud. vs. 4. Apoc. XIII. 14. XIX. 2. ℣. 11. Héb. XI. 40. Apoc. III. 5. VII. 9, 14. ℣. 12. Joël II. 10, 31. III. 15. Matth. XXIV. 29. Act. II. 20.

par jour. Matth. XX. 2.

Ne touchez point à l'huile.] Gr. *ne nuisez point.* Réservez-le pour d'autres nécessités. Voyez Luc X. 34.

℣. 7. *Quatrième Animal.*] C'est l'Aigle. IV. 7.

℣. 8. *Pâle.*] C'est la couleur de la Mort.

Du sépulcre.] Autr. *de l'Enfer*, ou, *du lieu des morts.* La Mort & l'Enfer se prennent l'un pour l'autre. Ps. XVIII. 6. CXVI. 3. Es. XXXVIII. 15.

Lui.] Les Exemplaires imprimés portent *leur*; mais il y a, *lui*, dans plusieurs MSS. & dans les anciennes Versions; & cela convient mieux.

Sur la quatrième partie.] Autr. *sur les quatre parties.* Voyez Ezéch. XIV. 13, 14. & suivans.

Par l'épée.] C'est la guerre.

Par la mortalité.] Gr. *par la mort.* C'est-à-dire, par des maladies mortelles. C'est la peste. Conf. Ezéch. XIV. 19. avec la Version des LXX.

Epée, famine, mortalité, bêtes sauvages.] Voyez Ezéch. XIV. 21.

℣. 9. *Sous l'Autel.*] C'est l'Autel d'airain, appellé des holocaustes, qui étoit dans le Parvis, & au pied duquel on versoit le sang des victimes. Lév. IV. 7. S. Jean représente les Martyrs comme des victimes. Voyez plus bas XX. 4.

Les Ames.] C'est-à-dire, les personnes. S. Jean vit les ames des Martyrs sous une forme humaine, puisqu'on leur attribue de la voix & des habits.

Rendu constamment.] Gr. *qu'ils avoient.* Voyez la note sur XII. 17.

℣. 10. *Jusques à quand.*] Il ne faut pas s'imaginer les saints Martyrs brulans du desir de vengeance. C'est un langage figuré, pour dire que tant de sang injustement répandu crioit vengeance devant Dieu. Voyez Gen. XVIII. 20. Héb. XII. 24.

Seigneur.] C'est J. C. comme il paroît par III. 7, 14. où les titres de Saint & de Véritable lui sont donnés, & à qui cette vengeance est attribuée. Matth. XXI. 44. XXII. 7. Luc XIX. 12, 14, 27.

℣. 11. *Robe blanche.*] C'est-à-dire, d'un blanc fort éclatant. C'étoit la coutume des Rois d'Orient d'avoir dans les jours solennels des robes blanches. Voyez Esth. VI. 8. conf. avec VI. 29, 30. où la blancheur des lis est opposée aux habits Royaux de Salomon.

Fût accompli.] Pour rendre la punition des persécuteurs d'autant plus exemplaire, & leur jugement d'autant plus terrible, qu'il y auroit un plus grand nombre de Martyrs à venger. On peut entendre aussi par-là, jusqu'à ce que toutes les persécutions des Fidèles soient finies.

℣. 12.

tout à coup un grand tremblement de Terre, le Soleil devint noir comme un
ſac de poil, & la Lune parut comme du ſang. [13] Les Etoiles tombérent du
Ciel ſur la Terre, comme des figues vertes tombent d'un figuier agité par un
grand vent. [14] Le Ciel ſe retira comme un Livre que l'on a fermé, & toutes
les Montagnes & les Iles changérent de place. [15] Les Rois de la Terre, les
Grands, les Riches, les Officiers de guerre, & les Puiſſans, tous les hommes,
eſclaves & libres, ſe cachérent dans les cavernes, & dans les rochers des Mon-
tagnes. [16] Et ils diſoient aux Montagnes, & aux Rochers: Tombez ſur nous,
& cachez-nous de devant la face de celui qui eſt aſſis ſur le Trône, & de la
colère de l'Agneau. [17] Car le grand Jour de ſa colère eſt venu. Et qui eſt-ce
qui pourra ſubſiſter?



CHAPITRE VII.

Quatre Anges aux quatre coins du Monde pour arrêter les quatre Vents. Un Ange tient la marque de Dieu pour l'imprimer ſur le front des Serviteurs de Dieu, afin d'être préſervés de ſes Jugemens. 1-3. *Leur dénombrement. Il y en a* 144000, *douze mille de chaque Tribu, c'eſt-à-dire un nombre innombrable.* 4-9. *Hymnes de cette troupe fidèle, des Anges, des Vieillards & des Animaux.* 10-12. *La parfaite félicité des Fidèles.* 13-17. *Ouverture du ſeptième Sceau. Silence de demi-heure.* 18.

[1] APRE'S

℣. 14. Pſ. CII. 27. Eſai. XXXIV. 4, 5, 25. Jérém. IV. 24. Héb. I. 12. Apoc. XVI. 20. ℣. 15. Eſai. II. 19. ℣. 16. Eſai. II. 19. Oſée X. 8. Luc XXIII. 30. Apoc. IX. 6.

℣. 12. *Le Soleil.*] Il n'eſt pas néceſſaire d'entendre ces paroles à la lettre, ce ſont des images familières aux Prophètes pour exprimer les jugemens de Dieu. Voyez Eſai. XIII. 10. XXIV. 23. Ezéch. XXXII. 7. Joel II. 10, 31. & III. 15. Matth. XXIV. 29. & Act. II. 20.

Sac de poil.] Sous-entendez *noir*. C'étoit ſans doute la couleur des ſacs de poil dont étoient vêtus les Prophètes. I. Rois I. 8. Eſai. XX. 2. Zach. XIII. 4.

℣. 13. *Tombérent.*] Dans les grandes tempêtes il ſe forme dans l'air des feux, qui reſſemblent à des Etoiles qui tomberoient du Ciel. Voyez Eſai. XXXIV. 4. Au reſte, par les Etoiles on entend ordinairement les Princes & les Grands, ou les Conducteurs & les Docteurs de l'Egliſe, ſelon qu'il s'agit de l'Etat ou de la Religion. Voyez-en des exemples, Eſai. XXXIV. 4. Dan. VIII. 10. & Apoc. I. 20. XII. 1.

℣. 14. *Le Ciel ſe retira.*] Pour exprimer une grande obſcurité, comme il arrive dans les tempêtes.

Fermé.] Gr. *roulé.* Les Livres des Anciens étoient en rouleaux. Voyez la même image Eſai. XXXIV. 4. Comme on ne peut rien lire dans un Livre qui eſt fermé, auſſi ne voyoit-on rien dans le Ciel.

Les Montagnes & les Iles.] Voyez la deſcription d'une ſemblable tempête dans Evagre, H. E. L. I. c. 17. Ce ſont ici des images tirées de ce qui arrive quelquefois.

℣. 15. *Les Officiers de guerre.*] Gr. *Les Officiers qui commandent mille hommes.*

℣. 16. *Tombez ſur nous.*] C'eſt-à-dire, mettez-nous à couvert de la colère de Dieu. Voyez Eſai. II. 19. Oſée X. 8. Luc XXIII. 30.

La face.] C'eſt la colère. I. Sam. I. 18. Lament. IV. 16. Pſ. XXXIV. 17.

℣. 17. *De ſa colère.*] Autr. *de leur colère*, comme il y avoit dans l'ancienne Verſion Italique, & comme il y a dans la Vulgate & dans la Syriaque.

CHAP. VII. ℣. 1. *Quatre vents.*] C'eſt ſous cette image que les Prophètes ont exprimé les grands jugemens de Dieu & les révolutions générales. Jérém. XLIX. 36. Dan. VII. 2.

℣. 2.

1 APRÈS cela, je vis quatre Anges postés aux quatre coins du Mon-
de, tenant les quatre Vents de la Terre, afin que le vent ne soufflât
plus, ni sur la Terre, ni sur la Mer, ni sur aucun Arbre. 2 Je vis aussi
un autre Ange qui montoit du côté du Soleil levant, & qui tenoit le Sceau
du Dieu vivant. Il cria à haute voix aux quatre Anges, qui avoient reçu
le pouvoir de nuire à la Terre & à la Mer, disant : 3 Ne nuisez point à
la Terre, ni à la Mer, ni aux Arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué
au front les Serviteurs de notre Dieu.
4 Et j'entendis le nombre de ceux qui étoient marqués. Il y avoit cent
quarante-quatre mille marqués de toutes les Tribus des Enfans d'Israel.
5 De la Tribu de Juda, douze mille marqués. De la Tribu de Ruben, dou-
ze mille marqués. De la Tribu de Gad, douze mille marqués. 6 De la
Tribu d'Aser, douze mille marqués. De la Tribu de Nephthali, douze mil-
le marqués. De la Tribu de Manassé, douze mille marqués. 7 De la Tri-
bu de Siméon, douze mille marqués. De la Tribu de Lévi, douze mille
marqués. De la Tribu d'Issachar, douze mille marqués. 8 De la Tribu de
Zabulon, douze mille marqués. De la Tribu de Joseph, douze mille mar-
qués. De la Tribu de Benjamin, douze mille marqués. 9 Après cela je vis
une

CHAP. VII. ℣. 2. Apoc. XIV. 1. ℣. 3. IV. Esd. II. 38. Ezéch. IX. 4. Apoc. VI. 6. IX. 4. XIV. 1. ℣. 9. IV. Esd. II. 39. Apoc. III. 5, 18. IV. 4. VI. 11. VII. 14.

℣. 2. *Soleil levant.*] Symbole de la joie & de la félicité. II Sam. XXIII. 4.

Le Sceau du Dieu vivant.] Voyez III. 12. & XIV. 1. II. Tim. II. 19. C'est ici une allusion à Ezéch. IX. 1, 2, 3, 4, 6. où il est ordonné de n'épargner que ceux que Dieu avoit fait marquer au front.

℣. 3. *Au front.*] Voyez Ezéch. IX. 14. & Exod. XII. 13, 22.

Les Serviteurs de notre Dieu.] Ce sont les vrais Chrétiens, qui sont l'Israel selon l'Esprit, Rom. II. 28, 29. IV. 12. IX. 6. Gal. III. 7, 29. VI 16.

℣. 4 *Cent quarante-quatre mille.*] Le nombre de douze est mystique par rapport aux douze Patriarches & aux douze Apôtres. Apoc. XXI. 14. Au reste, quoiqu'il soit parlé ici des Tribus des enfans d'Israel, il n'y a point d'apparence qu'il s'agisse simplement des Juifs convertis au Christianisme, comme quelques-uns l'ont cru. La différence du Juif & du Grec étant abolie par l'Evangile, & ceux qui sont à Christ étant la postérité d'Abraham, comme parle S. Paul Gal. III. 29. il vaut mieux entendre par-là mystiquement l'universalité des Saints, comme Apoc. XVI 1, 3. & en général tous les serviteurs de Dieu, comme au ℣. précédent. Le nombre de cent quarante-quatre mille est donc un nombre fini pour un nombre innombrable, comme cela semble expliqué ℣. 9.

℣. 5. *Juda.*] Cette Tribu est nommée la prémière, comme la tige du Christianisme & celle d'où est sorti le Messie, qui est appellé le Lion de la Tribu de Juda, Apoc. V. 5. Gen. XLIX. 10. Héb. VII. 14. Les autres Tribus ne sont pas rangées dans leur ordre ordinaire, peut-être pour marquer que ces sortes de différences ne subsistoient plus. La Tribu de Dan est omise comme une des plus petites, dispersée dans les autres Tribus, & qui avoit donné le prémier exemple d'Idolatrie entre les Israélites, Jug. XVII. 18. Celle de Lévi y est insérée comme type de l'Eglise Chrétienne, qui est la portion de Dieu.

℣ 9. *Après cela.*] On doit se figurer que ce qui est représenté dans cet emblême, arrive ensuite de l'exécution terrible ordonnée après que les serviteurs de Dieu auroient été marqués au front pour être préservés.

Je vis.] Gr. *je vis & voici.*

Une

une grande troupe, que perſonne ne pouvoit compter, de toute Nation,
de toute Tribu, de tout Peuple & de toute Langue, debout devant le
Trône, en préſence de l'Agneau, vétus de robes blanches, & tenant des
palmes dans leurs mains.
10 Ils crioient à haute voix : Le ſalut vient de notre Dieu, qui eſt aſſis
ſur le Trône, & de l'Agneau. 11 Tous les Anges qui ſe tenoient au-
tour du Trône, & autour des Vieillards & des quatre Animaux, ſe
proſternérent aux pieds du Trône, & adorérent Dieu, diſant : 12 A-
men. C'eſt à notre Dieu qu'appartient dans tous les ſiècles la bénédiction,
la gloire, la ſageſſe, l'action de graces, l'honneur, la puiſſance & la
force. Amen.
13 Alors un des Vieillards prit la parole, & me dit : Ceux qui ſont vé-
tus de robes blanches, qui ſont-ils, & d'où viennent-ils ? 14 Seigneur,
lui répondis-je, vous le ſavez. Et il me dit : Ce ſont ceux qui vien-
nent de la grande tribulation, & qui ont lavé & blanchi leurs robes dans
le ſang de l'Agneau. 15 C'eſt pourquoi, ils ſont devant le Trône de
Dieu, le ſervant jour & nuit dans ſon Temple ; & celui qui eſt aſſis ſur
le Trône, les couvrira comme un Pavillon. 16 Ils n'auront plus deſor-
mais ni faim, ni ſoif, & ils ne ſeront plus expoſés *aux ardeurs* du So-
leil, ni à aucune *autre* ardeur ; 17 parce que l'Agneau qui eſt au mi-
lieu du Trône ſera leur Paſteur, il les mènera aux ſources d'eau vi-
ve,

℣. 10. Pſ. III. 9. Eſai. XLIII. 11. Jér. III. 23. Oſée XIII. 4. Apoc. V. 13. XIX. 1. ℣. 13. IV. Eſd. II. 44. ℣. 14. Eſai. I. 18. Zach. III. 3. Héb. IX. 14. I. Jean I. 7. Apoc. I. 5. ℣. 15. Eſai. IV. 5, 6. Apoc. XXI. 3. ℣. 16. Pſ. CXXI. 6. Eſai. XLIX. 10. ℣. 17. Pſ. XXIII. 1. XXXVI. 8. Eſai. XXV. 8. Jean X. 11. Apoc. V. 6. XXI. 4.

Une grande troupe .... de toute Nation.] Il ſemble que S. Jean marque ici ſans allégorie, ce qu'il avoit dit des 144000 myſtiquement ℣. 4.

Que perſonne ne pouvoit compter.] Voyez la note ſur ℣. 4. & Gen. XIII. 16. XV. 5.

Devant le Trône.] La Tribu qui étoit le partage de Dieu, avoit le privilège de ſe tenir devant la face de l'Eternel pour le ſervir. Deut. X. 8, 9.

Robes blanches.] Voyez la note ſur VI. 11. & ci-deſſous 14.

Des palmes.] Double alluſion, & à la fête des Tabernacles, Lévit. XXIII. 40. Jean XII. 13. & aux branches de palmes que portoient les vainqueurs.

℣. 10. *Le ſalut.*] C'eſt une alluſion à *l'Hoſanna* de la fête des Tabernacles. Voyez la note ſur Matth. XXI. 9.

De l'Agneau.] Voyez la note ſur V. 6.

℣. 12. *Amen.*] C'eſt un applaudiſſement que les Anges donnent au Cantique de l'Egliſe.

Bénédiction.] C'eſt la louange. V. 12.

℣. 13. *Un des Vieillards.*] Voyez ci-deſſus I. 5.

Qui ſont-ils.] Voyez Zachar. IV. 13.

℣. 14. *De la grande tribulation.*] C'eſt-à-dire, qui ſont ſortis heureuſement d'une grande perſécution. Voyez VI. 11. Dan. XII. 1.

Blanchi dans le ſang.] La blancheur ſignifie en général la pureté. Elle eſt conférée à l'ame fidèle par le ſang de J.C. & par la participation à ſes ſouffrances. Rom. VIII. 17. Jean I. 7. Apoc. I. 5. Zach. III. 4.

℣. 15. *Les couvrira comme un pavillon.*] C'eſt-à-dire, les protègera glorieuſement. Voyez le ℣. ſuivant, plus bas XXI. 3. & Eſai. IV. 5, 6. Nombr. IX. 18, 22. Autr. *habitera avec eux.*

℣. 16, 17. Sur ces deux verſets voyez Eſai. XLIX. 10.

℣. 16. *Expoſés aux ardeurs du Soleil.*] Gr. *le Soleil ne tombera plus ſur eux*

Ardeur.] Gr. *chaleur.* Mot qui ſe peut prendre au propre & au figuré.

℣. 17. *Au milieu du.*] Voyez ci-deſſus V. 6.

Eſſuye-

ve, & Dieu effuyera toute larme de leurs yeux.
18 A l'ouverture du feptième Sceau, il y eut dans le Ciel un filence d'environ une demi-heure.

CHAPITRE VIII.

TROISIEME VISION. *Sept Anges avec fept Trompettes. Un autre Ange offre à Dieu des parfums fur l'Autel d'or. Tonnerres, Eclairs, Tremblemens de Terre.* 1-4. *Les fept Anges fonnent de la Trompette. Emblême de la prémière Trompette. Pluie mêlée de feu & de fang.* 5, 6. *Emblême de la feconde Trompette. Une grande Montagne tombe dans la Mer & en change le tiers en fang.* 7, 8. *Emblême de la troifième Trompette. Une grande Etoile, nommée Abfinthe, tombe du Ciel fur les Fleuves & les Fontaines. Beaucoup de gens meurent de l'amertume de ces eaux.* 9, 10. *Emblême de la quatrième Trompette. Le Soleil, la Lune & les Etoiles obfcurcies. Malheurs dénoncés à la Terre.* 11, 12.

1 PUIS je vis les fept Anges qui affiftent devant Dieu, & on leur
donna fept Trompettes. 2 Il vint auffi un autre Ange qui fe mit
devant l'Autel, tenant un encenfoir d'or. On lui préfenta quantité
de parfums, pour en accompagner les prières de tous les Saints en les
offrant fur l'Autel d'or qui eft devant le Trône. 3 Et la fumée des
parfums montant de la main de l'Ange, avec les prières des Saints, s'é-
leva jufqu'à Dieu. 4 L'Ange prit enfuite l'encenfoir, & l'aiant rempli du
feu

CHAP. VIII. ℣. 1. Tob. XII. 15. Matth. XVIII. 10. Luc I. 19. ℣. 2. Apoc. V. 8. VI. 9. IX. 13. XIV. 18. ℣. 3. Pf. CXLI. 2. ℣. 4. Apoc. XI. 19. XVI. 18.

Effuyera.] Voyez Efai. XXV. 8. & plus bas XXI. 4.

℣. 18. *A l'ouverture du.*] Gr. *Après qu'il eût ouvert.* C'eft-à-dire, l'Ange.

Dans le Ciel.] Il faut toujours fuppofer que S. Jean y voit le Temple, comme on l'a remarqué IV. 1.

Un filence d'environ une demi-heure.] Il femble que ce foit une allufion au filence du Peuple pendant que le Souverain-Sacrificateur offroit le parfum. Luc I. 10. Voyez ℣. 3.

CHAP. VIII. ℣. 1. *Les fept Anges.*] Autr. *fept Anges*, fans article. Quelques-uns entendent par-là les fept Efprits dont il eft parlé I. 4. IV. 5.

Affiftent devant Dieu.] Voyez la note fur Matth. XVIII. 10.

Sept Trompettes] Allufion aux Trompettes des Sacrificateurs, Nombr. X. 1, 2, 3. ou aux Trompettes, ou Cors, dont ils fonnérent pendant fept jours lors de la prife de Jéricho, Jofué VI.

℣. 2. *Un autre Ange.*] Quelques-uns entendent par-là J. C. lui-même, comme Mal. IV. 1. & fes Miniftres. Voyez V. 8. On peut auffi croire que c'eft une allufion à l'opinion des Juifs, qui croyoient qu'il y avoit un Ange qui préfidoit à la prière & qui la portoit dans le Ciel, comme cela paroît par leurs Livres & par quelques Pièces Apocryphes. Tob. XII. 15.

Les prières de tous les Saints.] Voyez V. 8.

L'Autel d'or.] C'eft l'Autel des parfums qui étoit devant le voile qui féparoit le Saint des Saints du Sanctuaire, Exod. XXX. 1, 3, 6.

Devant le Trône.] C'eft-à-dire, vis-à-vis. Voyez la note fur IV. 2.

℣. 3. *De la main de l'Ange.*] Quand le Sacrificateur offroit les parfums, il les prenoit dans fa main & les répandoit fur les charbons qui étoient fur l'Autel, de forte qu'ils fembloient fortir de fa main.

S'éleva jufqu'à Dieu.] Comme l'Autel d'or étoit vis-à-vis de l'Arche qui étoit le Trône, le parfum y montoit aifément.

℣. 4. *L'Ange prit enfuite l'encenfoir.*] C'eft-à-dire,

feu de l'Autel, il le jetta sur la Terre; & il se forma des voix, des tonnerres, des éclairs, & la Terre trembla.

5 Alors les sept Anges qui avoient les sept Trompettes, se préparérent à
sonner de la Trompette. 6 Le prémier Ange sonna donc de la Trompette,
& il y eut de la grêle & du feu mêlés de sang, qui tombérent sur la Terre; & la troisième partie des arbres fut brulée, aussi-bien que tout ce qu'il y avoit d'herbe verte.

7 Le second Ange sonna de la Trompette, & il tomba dans la Mer comme une grande Montagne toute en feu, & la troisième partie de la Mer devint
comme du sang; 8 le tiers des créatures vivantes de la Mer mourut, & le tiers des navires périt.

9 Le troisième Ange sonna, & une grande Etoile, ardente comme un flambeau, tomba du Ciel sur le tiers des Fleuves, & sur les Fontaines. 10 Le nom
de l'Etoile étoit, Absinthe; & le tiers des eaux se changea en absinthe, & elles firent mourir un grand nombre d'hommes, parce qu'elles étoient devenues amères.

11 Le quatrième Ange sonna de la Trompette, & la troisième partie du Soleil, aussi-bien que le tiers de la Lune & des Etoiles, furent frappés, en sorte que le tiers de ces Corps-là étant obscurci, le Jour &
la Nuit perdirent aussi le tiers de leur clarté. 12 Puis je regardai, &
j'entendis un Ange, qui voloit par le milieu de l'air, & qui disoit à haute voix: Malheur, malheur, malheur aux habitans de la Terre, à cause

dire, que l'Ange aiant quitté l'Autel des parfums retourna à l'Autel des holocaustes, où il remplit encore l'encensoir du feu, qu'il jetta sur la Terre que S. Jean voyoit au-dessous du Sanctuaire céleste. Il y a quelque chose de semblable Ezéch. X. 2. où il est dit que l'homme vétu de fin lin eut ordre de remplir ses mains de feu, & de le jetter sur la Ville. Au reste, ce feu, semble marquer la Justice divine, comme Ps. XI. 5, 6. XVIII. 9. LXXXIX. 47.

Des voix, des tonnerres.] Voyez Ezéch. X. 5.

℣. 5. *La Trompette.*] Signal des jugemens de Dieu, Jérém. IV. 19, 21. XLII. 14. Ezéch. XXXIII. 3. Amos III. 6.

℣. 6. *Du feu mêlés de sang.*] C'est-à-dire, de la pluie de cette couleur, comme cela arrive quelquefois dans les grandes tempêtes mêlées de tonnerre, d'éclairs & de divers feux célestes.

La troisième partie.] C'est-à-dire, une partie considérable. Ezéch. V. 2, 12. Zach. XIII. 8.

Arbres; herbe.] Voyez Exod. IX. 25. Ici par les arbres & l'herbe verte il faut entendre les Grands & la fleur de la Jeunesse, comme Esai. X. 19. Ezéch. XXXI. 18.

℣. 7. *Dans la Mer comme une grande Montagne.*] Cette image d'une révolution terrible est tirée des Montagnes qui vomissent du feu, comme le mont Ætna & le mont Vésuve, & qui produisent de semblables effets. Voyez Ps. XLVI. 3. Jérém. LI. 25. Marc XI. 23. Au reste, une *grande Montagne* est l'image d'une grande puissance, Zach. IV. 7. Jérém. LI. 25.

℣. 9. *Une grande Etoile.*] Les Etoiles dans le stile de l'Ecriture sont l'emblême des Anges, des Princes & des Docteurs de l'Eglise. Voyez I. 20.

Tomba du Ciel.] C'est ce qui paroît quelquefois dans les grandes tempêtes. Voyez l'Abrégé d'Aurelius Victor sous Julien l'Apostat.

Le tiers des Fleuves.] Voyez la note sur ℣ 7.

Les Fontaines.] Gr. *les Fontaines des eaux*, pour dire, *les eaux des Fontaines*. Transposition ordinaire aux Hébreux. Voyez XVI. 4.

℣. 10. *Le nom de l'Etoile.*] Hébraïsme, pour dire que c'étoit son caractère & sa propriété. Voyez Osée I. 4, 6. Esai. VIII. 3.

Absinthe.] Il faut entendre par-là figurément un poison mortel, figuré sous l'emblême de l'amertume. Voyez Deut. XXIX. 18. où le poison & l'amertume sont joints ensemble pour

cauſe du ſon des Trompettes dont les trois autres Anges doivent encore ſonner.

CHAPITRE IX.

Emblême de la cinquième Trompette. Un Ange ouvre le Puits de l'Abîme. Il en ſort des Sauterelles. Ordres qu'elles reçoivent. Leur deſcription. Leur Chef eſt l'Exterminateur. 1-11. *Emblême de la ſixième Trompette. Quatre Anges de l'Euphrate déliés pour tuer la troiſième partie des hommes. Armée nombreuſe. Deſcription des Cavaliers & des Chevaux. Feu, fumée, ſouphre.* 12-19. *Impénitence de ceux qui échapérent à ces fléaux.* 20,21.

1 LE cinquième Ange aiant ſonné de la Trompette, je vis une Etoile qui
étoit tombée du Ciel ſur la Terre, & la Clé du Puits de l'Abîme
lui fut donnée. 2 Et aiant ouvert le Puits de l'Abîme, il s'éleva du Puits
une fumée comme celle d'une grande fournaiſe, deſorte que le Soleil & l'Air
furent obſcurcis par la fumée de ce Puits. 3 Il ſortit de cette fumée des
Sauterelles qui ſe répandirent ſur la Terre, & il leur fut donné un pouvoir
ſemblable à celui des Scorpions de la terre. 4 Il leur fut néanmoins ordonné de ne point nuire aux fruits de la terre, ni à tout ce qui eſt verd,
ni

CHAP. IX. ℣. 1. Luc VIII. 31. Apoc. XVII. 8. XX. 1. ℣. 3. Sap. XVI. 9. ℣. 4. Exod. XII. 23. Ezéch. IX. 4. Apoc. VI. 6. VII. 3.

pour figurer l'Idolatrie ou d'autres crimes dignes de mort.

℣. 11. *Furent frappés.*] C'eſt ainſi que les Hébreux expriment les Eclipſes.

℣. 12. *J'entendis un Ange.*] Il faut ſuppléer, *la voix* d'un Ange.

Un Ange.] Pluſieurs anciens Manuſcrits Grecs, auſſi-bien que les anciennes Verſions & les anciens Commentateurs, portent, *une Aigle.*

De l'air.] Gr. *du ciel.* Apoc. XIX. 17.

Malheur.] Gr. *væ.* Voyez Ezéch. II. 10. & Joſeph, Guerre des Juifs VI. 31.

A cauſe du ſon.] C'eſt-à-dire, à cauſe des malheurs annoncés par les autres Trompettes.

CHAP. IX. ℣. 1. *Etoile.*] Voyez ci-deſſus VIII. 9. C'eſt quelque perſonnage ſous l'emblême d'une Etoile.

La clé lui fut donnée, & aiant ouvert.] C'eſt une Proſopopée, où l'on perſonifie les choſes inanimées. Et peut-être que l'Etoile eſt l'Ange de l'Abîme dont il eſt parlé ℣. 11. & qui paroît à S. Jean ſous une forme humaine.

Du Puits de l'Abîme.] C'eſt l'Enfer, comme XX. 1, 2. Voyez le Pſ. LV. 24. & LXIX. 16. où le Paraphraſte Chaldaïque explique par *gehénne, le puits de la perdition.*

℣. 2. *Fumée.*] Parmi les Peuples qui mangent des Sauterelles, on a accoutumé pour les prendre, de faire dans un trou une groſſe fumée, qui en s'élevant en l'air les fait tomber. Voyez Strabon XVII. p. 733. & Diodore de Sicile L. III. p. 114.

℣. 3. *Sauterelles.*] Les Hiſtoriens & les Voyageurs nous parlent d'une ſorte de groſſes Sauterelles, qui viennent fondre ſur tout un pays comme une Armée, obſcurciſſent l'air, déſolent tout & font fuir les habitans. Voyez Pline, Hiſt. Nat. L. XI. c. 29.

Scorpions de la terre.] Pour les diſtinguer des Scorpions marins & des Scorpions ailés dont parlent les Naturaliſtes.

℣. 4. *Fruits de la terre.*] Gr. *herbe.* Mais ce mot ſe prend auſſi pour les grains. Matth. XIII. 26.

ni à aucun arbre, mais ſeulement aux hommes qui n'avoient point le Sceau
de Dieu ſur leurs fronts. 5 On leur donna le pouvoir, non de les tuer,
mais de les tourmenter pendant cinq mois; & la douleur qu'elles faiſoient,
étoit comme celle que fait la morſure du Scorpion. 6 Les hommes cher-
cheront alors la Mort, mais ils ne la trouveront point; ils ſouhaiteront de
mourir, & la Mort les fuira. 7 Cette ſorte de Sauterelles reſſembloit à
des Chevaux préparés pour le combat. Mais elles avoient ſur la tête,
comme des couronnes qui paroiſſoient d'or; & leurs viſages étoient comme
des viſages d'hommes. 8 Elles avoient des cheveux, comme des cheveux
de femmes; & leurs dents étoient comme des dents de lion. 9 Elles é-
toient vétues comme de cuiraſſes de fer, & leurs ailes faiſoient un bruit
ſemblable à celui que font des chariots, & un grand nombre de chevaux
qui courent au combat. 10 Elles avoient des aiguillons à leurs queues,
comme en ont les Scorpions; & le pouvoir qu'elles reçurent fut de nuire
aux hommes pendant cinq mois. 11 Elles avoient pour Roi l'Ange de l'A-
bîme, appellé en Hébreu ABADDON, & en Grec APOLLYON.
12 Le prémier malheur eſt paſſé, en voici deux autres qui viennent après.
13 Le ſixième Ange ſonna de la Trompette, & j'entendis ſortir une Voix
des quatre coins de l'Autel d'or, qui eſt devant Dieu. 14 Elle diſoit au ſi-
xième

℣. 6. Job III. 21. Eſai. II. 19. Jérém. VIII. 3. Oſée X. 8. Luc XXIII. 30. Apoc. VI. 16. ℣. 7. Exod. X. 4. Sap. XVI. 9. Joel I. 4. ℣. 8. Joel I. 6. Eccléſiaſtique XXI. 2. ℣. 9. Joel II. 5. ℣. 11. Apoc. IX. 1. XX. 11. ℣. 12. Apoc. VIII. 13. ℣. 14. Apoc. VIII. 2.

℣. 5. *Pendant cinq mois.*] Les Sauterelles ne naiſſent qu'au Printems & en Eté, non plus que les Scorpions.

℣. 7. *Des Chevaux.*] Voyez Joel I. 4. II. 1, 2, 3, 4, 5, 6. Il y a des Sauterelles dont la tête reſſemble à la tête des Chevaux.

D'hommes.] Cela ſemble repréſenter la barbarie ſous la forme de l'humanité.

℣. 8. *Cheveux.*] Autr. *poils*. Il y a des Sauterelles velues.

Cheveux de femmes.] C'eſt-à-dire, fort longs. C'eſt ainſi que Pline repréſente les Arabes.

De lion.] Voyez Joel I. 6.

℣. 9. *De cuiraſſes de fer.*] C'eſt-à-dire, la peau dure & à l'épreuve. Voyez Claudien Poëm. 83.

Le bruit de leurs ailes.] Voyez Plin. L. XI. c. 26.

Chariots.] Joel II. 5.

℣. 11. *Pour Roi.*] Il s'agit de Sauterelles myſtiques, car d'ailleurs Salomon dit que les Sauterelles n'ont point de Roi. Prov. XXX. 27.

Abaddon.] C'eſt ainſi que les Hébreux expriment la Mort & le Sépulcre. Job XXVIII. 23. Pſ. LXXXVIII. 12. Prov. XI. 11.

Apollyon.] La Vulgate ajoute: *C'eſt-à-dire, deſtructeur*; fort bien. C'eſt le Diable. Voyez plus bas XX. 2.

℣. 1-11. L'application de tout ceci eſt auſſi incertaine, qu'il eſt certain que le ſens en eſt myſtique. Les Anciens & les Modernes ſont fort partagés là-deſſus; quelques-uns entendent par-là des Hérétiques, comme Tertullien qui écrivit ſon *Scorpiaque*, comme un préſervatif contre des Hérétiques qu'il appelle Scorpions. D'autres ont entendu par-là les Démons, comme André de Céſarée & Aréthas. D'autres avec plus de vraiſemblance, des inondations de Peuples barbares. Conférez II. Rois XV. 19. avec Amos VII. 1. & Joel I. 4. II. 1-6.

℣. 13. *Des quatre coins.*] Gr. *cornes*. C'eſt-à-dire, du milieu de l'Autel qui avoit quatre coins. Voyez Exod. XXX. 2.

L'Autel d'or.] Voyez la note ſur VIII. 3.

Devant Dieu.] Voyez la note ſur IV. 1.

℣. 14. *Quatre Anges.*] Quelques-uns entendent par-là quatre Peuples, auxquels préſidoient quatre Anges, ſelon les idées de ce tems-là. D'autres, les quatre Généraux de ces Armées dont il eſt parlé enſuite. D'autres croyent que

quatre

xième Ange qui avoit la Trompette : Déliez les quatre Anges qui sont liés
sur le grand Fleuve de l'Euphrate. 15 Aussi-tôt furent déliés les quatre
Anges qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois & l'année, où ils de-
voient tuer la troisième partie des hommes. 16 Et le nombre des Cavaliers
de cette Armée étoit de deux cens millions, car je les entendis compter.
17 Les Chevaux me parurent de cette sorte dans la Vision ; ceux qui les
montoient, avoient des cuirasses de feu, d'hyacinthe & de souphre; les Che-
vaux avoient des têtes de Lion, & il sortoit de leur bouche, du feu, de la
fumée & du souphre. 18 Ce fut par ces trois choses que périt la troisième
partie des hommes, par le feu, par la fumée & par le souphre qui sortoient
de leurs bouches. 19 Car la puissance de ces Chevaux étoit dans leurs bou-
ches *& dans leurs queues*, parce que leurs queues ressemblent à des Serpens,
& qu'elles ont des têtes dont elles blessent.

20 Pour ce qui est des autres hommes qui ne furent point tués par ces
plaies, ils ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, ne cessant d'a-
dorer les Démons, & les Idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre & de
bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher. 21 Ils ne firent
point non plus pénitence de leurs homicides, de leurs empoisonnemens, de
leurs impudicités & de leurs voleries.

CHA-

ỳ. 16. Ps. LXVIII. 18. Dan. VII. 10. ỳ. 19. Apoc. II. 11. VI. 6. VII. 2. ỳ. 20. Lév. XVII. 7. Deut. XXXI. 17. XXXII. 17. Ps. CVI. 37. CXV. 5. &c. CXXXV. 15.

quatre est un nombre de plénitude & de perfection, par rapport aux quatre climats du Monde. Voyez ci-dessus VII. 1.

Euphrate.] Voyez Gen. III 4. Fleuve célèbre dans l'Asie, appellé dans l'Ecriture *le Fleuve* par excellence, & le *grand Fleuve*. Il a ses sources dans la grande Arménie. Quelques-uns entendent par-là au pied de la lettre l'Euphrate & les pays qu'il arrose. D'autres l'entendent dans un sens plus étendu & figuré, pour tous les pays qui bornoient l'Empire Romain en Orient, & qui lui servoient de barrière, comme l'Arménie, la Cappadoce, la Syrie, la Cilicie, l'Egypte, la Mœsie, la Thrace, la Macédoine.

ỳ. 15. *L'heure, le jour, le mois.*] C'est-à-dire, également prêts à exécuter sur le champ les ordres de Dieu, ou à différer l'exécution selon sa volonté. Esai. XIII. 3.

ỳ. 16. *Deux cens millions.*] C'est-à-dire, que le nombre en étoit prodigieux. On prétend trouver là les Perses, les Turcs, les Arabes, les Sarrasins, les Tartares, qui détruisirent l'Empire Romain en Orient.

ỳ. 17. *De feu, d'hyacinthe, de souphre.*] Rouges, bleues, couleur de souphre, pales. Diverses couleurs, suivant les diverses Nations.

De Lion.] Pour marquer la fureur & la cruauté.

Feu, fumée, souphre.] Description d'un horrible carnage.

ỳ. 18. *Par ces trois choses.*] Quelques Manuscrits Grecs & la Vulgate, *par ces trois plaies ou fléaux.*

Périt.] Gr. *fut tuée.*

De leurs bouches.] On peut l'entendre des Cavaliers, ou des Chevaux.

ỳ 19. *Dans leurs queues.*] Ces mots ne sont pas dans le Grec ordinaire, mais ils se trouvent dans plusieurs anciens Manuscrits Grecs, aussi-bien que dans les anciennes Versions & dans les anciens Commentateurs. L'Histoire rapporte qu'il y avoit des Peuples qui combattoient en fuyant, ou en faisant semblant de fuir.

ỳ. 20. *Les Démons.*] Ce sont les Génies, soit Anges, soit Ames de morts, que les Païens regardoient comme des Médiateurs entre Dieu & les hommes, sans en exclurre les faux cultes qui ont du rapport à celui-ci & qui s'introduisirent par succession de tems.

ỳ. 21. *Voleries.*] Autr. *Vols, brigandages.*

CHAP.

CHAPITRE X.

Un Ange descend du Ciel avec un petit Livre ouvert. Description de cet Ange. Il met un pied sur la Terre, & l'autre sur la Mer. Voix de sept Tonnerres. Voix du Ciel qui défend à S. Jean de révéler les paroles des Tonnerres. 1-4. *Le même Ange jure que le mystère de Dieu doit s'accomplir à la septième Trompette.* 5-7. *S. Jean prend le Livre de la main de l'Ange, & le dévore. Il est doux à la bouche & amer dans les entrailles. Jean doit encore prophétiser aux Rois & aux Peuples.* 8-11.

[1] JE vis un autre Ange puissant qui descendoit du Ciel, environné d'une
nuée. Il avoit un Arc-en-Ciel au-dessus de la tête; son visage étoit
comme le Soleil, & ses pieds comme des colomnes de feu. [2] Il tenoit
dans sa main un petit Livre ouvert, & il mit le pied droit sur la Mer &
le pied gauche sur la Terre. [3] Il cria d'une voix forte, comme lorsqu'un
Lion rugit; & quand il eut crié, on entendit la voix de sept Tonnerres qui
parloient. [4] Après que les sept Tonnerres eurent parlé, j'allois écrire *ce
que j'avois ouï*; mais j'entendis une voix qui me dit du Ciel: Tenez secret
ce qu'ont dit les sept Tonnerres, & ne l'écrivez pas.
[5] Alors l'Ange que j'avois vu se tenant sur la Mer & sur la Terre, leva
la main au Ciel, [6] & il jura par celui qui vit éternellement, qui a créé
le

CHAP. X. ℣. 1. Ezéch. I. 27. Matth. XVII. 2. Apoc. I. 15. XIV. 14. ℣. 4. Dan. VIII. 26. XII. 4, 9. ℣. 5. Dan. XII. 7. ℣. 6. Néh. IX. 6. Apoc. IV. 11.

CHAP. X. ℣. 1. *Puissant.*] Autr. *fort.* Voyez Apoc. V. 2. II. Pier. II. 11. Ps. CIII. 20. où les Anges sont appellés *puissans en force. Gabriel* signifie, *force de Dieu.*

D'une nuée.] Comme représentant la Majesté Divine. Ps. XCVII. 2.

Arc-en-Ciel.] Voyez IV. 3. Emblême de la paix & de la réconciliation. IV. 3.

Comme le Soleil.] Voyez I. 16.

Ses pieds.] Voyez ci-dessus I. 15. & Dan. X. 6. Au reste, comme J. C. est représenté sous ces images dans le Chap. I. plusieurs ont cru que cet Ange est J. C. lui-même; mais il semble plus naturel de croire que c'est un Ange qui représente la personne de J. C. Voyez I. 13.

℣. 2. *Un petit Livre.*] Il semble que ce Livre contient la sentence qui alloit être prononcée. Voyez Ezéch. II. 9, 10.

Le pied droit sur la Mer, & le pied gauche sur la Terre.] Ceci semble désigner l'universalité de ce jugement, & que tout l'Univers est soumis à l'Empire & au jugement de Dieu. Dan. XII. 6. Agg. II. 7. Ps. LXV. 7, 8. LXXXIX. 10.

℣. 3. *Lion rugit.*] Voyez Esai. XXXI. 4. Jérém. XXV. 30 Amos III 8. Osée XI. 10. où le rugissement du Lion est mis pour exprimer les terribles jugemens de Dieu.

Sept Tonnerres.] Autr. *des sept Tonnerres*, parce qu'il y a un article emphatique. Il a déja été parlé des Tonnerres IV. 5. VI. 1. VIII. 5.

Qui parloient.] Gr. *parlérent leurs propres voix.* Comme S. Jean dit qu'il alloit écrire ce que les Tonnerres avoient dit, il faut, ou que les Tonnerres rendissent des sons articulés; ou que S. Jean entendît des voix parmi les Tonnerres, qui sembloient produites par eux; ou qu'il vît des choses qui marquoient ce que signifioient les Tonnerres.

℣. 4. *Tenez secret.*] Gr. *cachetez.* C'est-à-dire, cachez-le & ne le publiez pas; comme Dan. XII. 4, 9.

℣. 5, 6. *Leva . . . . jura.*] Voyez Dan. XII. 7.

℣. 6.

le Ciel & ce qui eſt dans le Ciel, la Terre & ce qui eſt ſur la Terre, la
Mer & ce qu'elle contient; il jura, dis-je, qu'il n'y auroit plus de tems;
7 mais qu'auſſi-tôt que le ſeptième Ange feroit entendre ſa voix, & ſonneroit
de la Trompette, le myſtère de Dieu s'accompliroit, ainſi qu'il l'a annoncé
par les Prophètes ſes Serviteurs.
8 Et la Voix que j'avois entendue du Ciel me parla encore, & me dit:
Allez, prenez le petit Livre ouvert de la main de l'Ange qui ſe tient ſur la
Terre & ſur la Mer. 9 J'allai donc à l'Ange & je lui dis: Donnez-moi le pe-
tit Livre. Il me dit: Prenez-le, & le dévorez; il vous portera l'amertume
dans les entrailles, mais à la bouche il vous ſemblera doux comme miel.
10 Auſſi-tôt je pris le Livre de la main de l'Ange, je le dévorai, & je le trou-
vai doux comme miel dans ma bouche; mais quand je l'eus avalé, je ſentis de
l'amertume dans mes entrailles. 11 Alors il me dit: Il faut encore que vous
prophétiſiez aux Peuples, aux Nations, aux hommes de diverſes Langues, & à
pluſieurs Rois.



CHAPITRE XI.

S. Jean reçoit ordre de meſurer le Temple, hormis le Parvis hors du Temple. La Sainte Cité fou-

℣. 7. Apoc. XI. 15. ℣. 8. Apoc. X. 4. ℣. 9. Jér. XV. 16. Ezéch. II. 8. III. 1, 2, 3.

℣. 6. *Qu'il n'y auroit plus de tems.*] C'eſt-à-dire, plus de délai, plus de retardement, comme Eſai. XIII. 22. Dan. II. 16. Habac. II. 3. Eccléſiaſtiq. XII. 14 Apoc. II. 21. où le *tems* eſt pris pour un terme & un délai.

℣. 7. *Le myſtère de Dieu.*] C'eſt-à-dire, les Oracles des Prophètes pour la paix & la conſolation de l'Egliſe, par la deſtruction ou la converſion de ſes ennemis. Quelques-uns l'entendent de la vocation des Gentils. Rom. XVI. 25, 26. Eph. III. 5, 6.

Annoncé.] Gr. *Evangéliſé.* Ce qui porte l'idée d'une bonne nouvelle, Eſai. LII. 7. LXI. 1. mais qui ne peut arriver ſans quelque jugement éclatant de la Juſtice Divine. Ce qui fait que le Livre eſt doux & amer tout enſemble.

Par les Prophètes.] Principalement par David, par Eſaïe, & par Daniel.

℣. 8. *Que j'avois entendue.*] Voyez ℣. 4.

℣. 9. *Le dévorez.*] Voyez Ezéch. III. 1, 2, 3. Jérém. XV. 16. Dévorer un Livre, c'eſt le lire avec avidité, & le convertir pour ainſi dire en ſa propre ſubſtance.

Amertume... doux.] Il ſemble qu'il y ait ici une alluſion aux choſes douces qui ſe convertiſſent en bile dans l'eſtomac. Le ſens eſt, que quoique l'ame fidèle acquieſce & applaudiſſe aux jugemens de Dieu, elle en eſt pourtant affligée par compaſſion pour ceux qui en ſont l'objet. Ezéch. II. 10.

℣. 11. *Que vous prophétiſiez.*] Quelques-uns entendent ceci des prophéties ſuivantes. D'autres croyent que cet ordre eſt donné à tous les Prédicateurs de l'Evangile dans la perſonne de S. Jean. D'autres l'expliquent autrement. Il eſt fort difficile de prendre parti.

Aux peuples.] Autr. *contre les*, ou, *touchant les.*

Peuples, Nations, Langues.] Ces diverſes expreſſions ſemblent déſigner tous les Peuples du Monde.

Aux hommes de diverſes Langues.] Gr. *aux Langues.* On peut entendre par-là des Nations Barbares, le mot *Langue* ſignifiant dans l'Ecriture des Langues inconnues & étrangères. I. Cor. XIV. 2, 5.

foulée aux pieds quarante-deux mois. 1, 2. *Prophétie des deux Témoins. Leur Pouvoir, leur Martyre, leur Résurrection & leur Gloire.* 3-13. *Gloire de l'Eglise au son de la septième Hymne des vingt-quatre Vieillards. Ouverture du Temple de Dieu & manifestation de l'Arche.* 14-19.

1 ON me donna ensuite une Canne semblable à un bâton *à mesurer*,
& il me fut dit: Allez, mesurez & le Temple de Dieu, & l'Autel, & ceux qui adorent dans *le Temple.*
2 Mais pour le Parvis qui est
hors du Temple, laissez-le là, & ne le mesurez point, parce qu'il a éte
livré aux Gentils, qui fouleront aux pieds la Cité sainte pendant quarante-
deux mois.
3 Et je donnerai à mes deux Témoins le *pouvoir* de prophétiser vétus de
sacs pendant douze cens soixante jours.
4 Ce sont les deux Oliviers, &
les deux Chandeliers qui sont devant le Seigneur de la Terre.
5 Si quelqu'un

Chap. XI. ℣. 1. Ezéch. XL. XLI. XLII. XLIII. Apoc. XXI. 15. ℣. 2. Ezéch. IV. 17. XIX. 20. Apoc. XIII. 5. ℣. 3. Apoc. XII. 6, 14. ℣. 4. Zach. IV. 3, 11, 14. ℣. 5. Esai. XI. 4, 5. Jérém. V. 14. Osée VI. 5. II. Thess. II. 8. Apoc. XIII. 10.

Chap. XI. ℣. 1. *Un bâton à mesurer.*] C'est ce que signifie souvent le mot *verge* employé dans l'Original. Voyez Ezéch. XL. 3. Zach. II. 1, 2.

Il me fut dit.] On a suivi le plus grand nombre de Manuscrits Grecs, les anciennes Versions & les anciens Commentateurs. La plupart des Exemplaires imprimés, & quelques Manuscrits Grecs portent, *l'Ange qui étoit debout me dit.* C'est le même Ange du Chapitre précédent.

Mesurez.] Cet ordre de mesurer le Temple semble désigner la paix & le rétablissement de l'Eglise, après quelque persécution; comme le même ordre désigne dans Ezéchiel le rétablissement de la République d'Israel, Ezéch. XL. 5. Zach. II. 1, 2.

Le Temple.] C'est la partie intérieure où étoit le Sanctuaire.

L'Autel.] C'est l'Autel des holocaustes, comme XIV. 18. XVI. 7.

Ceux qui adorent.] C'est-à-dire, dans cette partie qu'on appelloit *le Parvis des Israélites.* Ici le contenu, c'est-à-dire, le Peuple, est pris pour le contenant. L'ordre est de mesurer les portiques du Parvis où le Peuple adoroit.

℣. 2. *Le Parvis qui est hors du Temple.*] C'est le Parvis des Gentils qui environnoit le Parvis des Israélites, ici désigné par le Temple. Voyez l'Introduction à la Lecture du N. T.

Laissez-le là.] Gr. *jettez-le dehors.* C'est-à-dire, regardez-le comme un lieu profane, excommunié & interdit. Voyez III. Jean ℣. 10.

Fouleront aux pieds.] C'est-à-dire, qu'ils en seront maitres, & qu'ils la profaneront par leur idolatrie & leur impiété.

La Cite sainte.] Dans le sens propre c'est Jérusalem. Matth. IV. 5. Dans le sens mystique c'est l'Eglise Chrétienne. Héb. XII. 22.

Quarante-deux mois.] C'est-à-dire, trois ans & demi. C'est un nombre mystique emprunté de Dan. VII. 25. où il ne faut pas chercher une trop grande précision. Voyez plus bas XII. 6. & XIII. 5. Il semble qu'il y ait ici une allusion à I. Rois XVII. 2. Voyez Luc IV. 25. Jaq. V. 12.

℣. 1, 2. Il semble qu'on trouve dans ces deux Versets quelque allusion à la profanation du Temple par Antiochus, & à son rétablissement par Judas Macchabée. Voyez les deux prémiers Livres des Macchabées.

℣. 3. *Je donnerai le pouvoir de.*] Gr. *je donnerai, & ils prophétiseront.* Hébraïsme.

Deux Témoins.] Ce mot signifie aussi *Martyr.* Le nombre de *deux* semble être une allusion, ou à Moïse & à J. C., ou à Moïse & à Aaron au Desert, ou, à Elie & Elisée pendant l'idolatrie de Baal, ou à Jésus fils de Josédec & Zorobabel pendant la captivité de Babylone. Ce dernier est le plus vraisemblable. Voyez Zach. IV. 14. André de Césarée, Aréthas & d'autres Anciens l'ont entendu d'Enoch & d'Elie. D'autres de Moïse & d'Elie.

Prophétiser.] Ce mot emporte aussi la consola-

qu'un veut leur nuire, il ſortira de leur bouche un feu qui conſumera
leurs ennemis. C'eſt ainſi que périra quiconque voudra leur faire du mal.
6 Ils ont le pouvoir, durant le tems de leur Prophétie, de fermer le Ciel,
afin qu'il ne pleuve point; ils ont auſſi celui de changer les eaux en ſang,
& de frapper la Terre de toute ſorte de plaies, toutes les fois qu'ils vou-
dront. 7 Et quand ils auront achevé de rendre leur témoignage, la Bête
qui monte de l'Abîme leur fera la guerre, les vaincra, & les tuera. 8 Leurs
corps ſeront étendus ſur la place de la Grande Cité, qui eſt appellée ſpi-
rituellement Sodome & Egypte, & où notre Seigneur a été crucifié. 9 Les
gens de diverſes Tribus, Peuples, Langues & Nations verront leurs corps
pendant trois jours & demi, & ne permettront point qu'on leur donne la
ſépulture. 10 Les habitans de la Terre ſe réjouïront, & feront des feſtins
à leur ſujet, ils s'envoieront mutuellement des préſens, parce que ces deux
Prophètes ont tourmenté les habitans de la Terre. 11 Mais après trois
jours

℣. 6. Exod. VII. 8. IX. 10, 12. I. Rois XVII. 1. Ecclésiaſtiq. XLVIII. 3. Jàq. V. 17. ℣. 17. Dan. VII. 21. Zach. XIV. 2. Apoc. VII. 11. XIII. 1. XVII. 8. ℣. 8. Luc XIII. 34. Act. IX. 4. Héb. VI. 6. X. 29. Apoc. XIV. 8. XVII. 1. XVIII. 10.

ſolation & l'inſtruction.

Vétus de ſacs.] C'eſt-à-dire, dans l'humiliation & la pénitence, comme on doit être dans les tems de perſécution & d'affliction. Dan. IX. 3. Eſai. XX. 2.

Douze cens ſoixante jours.] Ce ſont les trois ans & demi, comme ci-deſſus ℣. 2.

℣. 4. *Oliviers... Chandeliers.*] Ce verſet eſt une alluſion manifeſte à Zach. IV. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 13, 14. où Joſué & Zorobabel ſont appellés, *fils de l'huile.*

℣. 5. *Sortira.*] Gr. *ſort*, à la manière des Prophètes.

Un feu.] C'eſt une alluſion ou à Moïſe dont l'autorité fut ſoutenue par le feu, Nombr. XVI. 35. ou à Elie dont l'autorité fut ſoutenue de même, II. Rois I. 10. ou à Jérémie V. 14.

C'eſt ainſi que périra quiconque voudra leur faire du mal.] Gr. *Et ſi quelqu'un veut leur nuire, il faut qu'il ſoit ainſi tué.*

℣. 6. *Ils ont le pouvoir.*] Autr. *ils auront.*

Fermer le Ciel... eaux en ſang.] Voyez I. Rois XVII. 1. Exod. VII. 20, 21. Il faut entendre cela myſtiquement de la doctrine céleſte. Voyez Deut. XXXII. 2. Eſai. V. 6. LV. 10. C'eſt une ſtérilité ſpirituelle.

Toute ſorte de plaies.] C'eſt encore une alluſion aux plaies de l'Egypte. C'eſt Dieu qui envoie ſes plaies; mais comme les Prophètes les annoncent, elles leur ſont attribuées.

Toutes les fois qu'ils voudront.] C'eſt-à-dire, toutes les fois que Dieu le jugera néceſſaire pour l'exécution de ſes Jugemens.

℣. 7. *La Bête.*] Voyez XIII. 1.

℣. 8. *La Grande Cité.*] La plupart des Anciens Interprètes ont entendu par-là *Jéruſalem.* Pluſieurs Modernes entendent Rome, & il ſemble que cela ſoit inconteſtable par XIV. 8. XVII. 18 XVIII. 16.

Spirituellement.] C'eſt-à-dire, myſtiquement.

Sodome.] Voyez les Juifs & Jéruſalem comparés à Sodome, Deut. XXXII. 32. Eſai. I. 10. III. 9. Jérém. XXIII. 14. Lam. IV. 6. Rome ne mérite pas moins d'être comparée à Sodome.

Egypte.] C'eſt-à-dire, perſécutrice du Peuple de Dieu & idolâtre, comme l'Egypte; ce qui convient & à Jéruſalem & à Rome, mais beaucoup mieux à Rome.

Notre Seigneur.] Pluſieurs anciens MSS. & les anciennes Verſions ont, *leur Seigneur*, ce qui peut aider à expliquer les deux Témoins.

Crucifié.] Les environs des Villes ſont regardés comme les Villes mêmes. Joſ. V. 13. Luc XIII. 33. S'il s'agit de Rome, il faut l'entendre myſtiquement, c'eſt-à-dire, dans ſes membres, comme Act. IX. 4.

℣. 10. *Des préſens.*] En réjouïſſance de leur mort. Voyez Eſth. IX. 22.

Tourmenté.] Alluſion aux plaies de l'Egypte, à la pluie arrêtée par Elie, aux exhortations ſévères, aux menaces & aux fâcheuſes pré-

jours & demi, l'Esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux, ils se relevérent
sur leurs pieds, & une grande frayeur saisit ceux qui les virent. 12 Alors
ils entendirent une voix forte venant du Ciel, qui leur crioit : Montez ici.
Et ils montérent au Ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis. 13 A cet-
te même heure il y eut un grand tremblement de Terre. La dixième partie
de la Ville tomba : sept mille hommes furent tués dans ce tremblement : le
reste effrayé donna gloire à Dieu.

14 Le second malheur est passé, le troisième va venir. 15 Le septième
Ange sonna de la Trompette, & on entendit dans le Ciel des voix qui
crioient avec force : Les Royaumes de ce Monde sont devenus les Royau-
mes de notre Seigneur & de son CHRIST, & il règnera aux siècles
des siècles. 16 Alors les vingt-quatre Vieillards qui sont assis sur leurs
Trônes devant Dieu, se jettant le visage contre terre, adorérent Dieu,
en disant : 17 Nous te rendons graces, Seigneur Dieu Tout puissant,
QUI ES, QUI AS ÉTÉ, ET QUI SERAS, de ce que tu as revê-
tu ta grande puissance, & de ce que tu règnes. 18 Les Nations se sont
irritées, mais l'heure de ta vengeance est arrivée, le tems de juger les
morts, de donner la récompense à tes serviteurs les Prophètes, aux
Saints, & à ceux qui craignent ton Nom, petits & grands, & d'ex-
terminer ceux qui ont corrompu la Terre. 19 Alors le Temple de Dieu
fut ouvert dans le Ciel, & on y vit l'Arche de son Alliance ; il se fit
des

℣. 14. Apoc. VIII. 13. IX. 12. XV. 1. ℣. 15. Dan. VII. 22, 27. Apoc. VII. 10. X. 7. XII. 10. ℣. 16. Apoc. IV. 4, 10. V. 8, 14. ℣. 17. Apoc. I. 4, 8. IV. 8. XVI. 5. XIX. 6. ℣. 18. Apoc. XX. 11. ℣. 19. Apoc. XV. 5. XVI. 18, 21.

prédictions des Prophètes & des Apôtres.

℣. 11. *L'Esprit de vie entra.*] C'est une résurrection mystique, savoir dans leurs successeurs, & par leur doctrine qui triompha de la persécution. Voyez une résurrection mystique exprimée à peu près de la même manière, Ezéch. XXXVII. 5.

Entra.] S. Jean le voyant ainsi dans sa vision, parle de l'avenir comme s'il étoit déja arrivé.

℣. 12. *Ils.*] Cela se rapporte aux deux Témoins.

Montérent au Ciel.] Il semble qu'il faille entendre cela mystiquement de la vérité rétablie par quelque Edit public.

℣. 13. *Tremblement de Terre.*] Cela marque une grande révolution, comme VI. 12.

La dixième partie de la Ville.] Quelques-uns l'entendent de Jérusalem, d'autres de Rome ; & par la dixième partie qui tombe, une grande brèche dans l'Empire Romain.

Sept mille.] C'est-à-dire, un grand nombre.

Hommes.] Gr. *noms.* Comme Act. I. 15. & plus haut III. 4.

℣. 14. *Malheur.*] Ces malheurs désignent ou les persécutions de l'Eglise, ou les jugemens de Dieu sur les persécuteurs.

℣. 15. *Les Royaumes.*] Plusieurs Manuscrits Grecs & les anciennes Versions ont, *le Royaume.* Voyez Abdias ℣. 21

Siècles.] Quelques MSS. & la Vulgate ajoutent *Amen.*

℣. 16. *Vingt-quatre Vieillards.*] Voyez IV. 10. V. 8, 14.

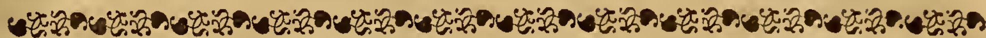
℣. 17. *Revêtu.*] Gr. *pris.* C'est-à-dire, *déployé.*

Tu règnes.] Gr. *tu as règné.* C'est-à-dire, de ce que tu t'es mis en possession de ton règne.

℣. 18. *Corrompu.*] L'expression de l'Original marque, & la corruption dans les mœurs, comme I Cor. XV. 33. & la séduction à l'égard de la Doctrine, comme II. Cor. XI. 3. Apoc. XIX. 2. & la persécution, le mot *corrompre* signifiant aussi en Grec *tuer*, faire mourir. II. Pierre II. 12.

℣. 19.

des éclairs, de grands éclats de tonnerre, la Terre trembla, & il y eut une grosse grêle.



CHAPITRE XII.

QUATRIEME VISION. *L'Eglise sous l'emblême d'une Femme vétue du Soleil. Elle est enceinte & en travail d'Enfant.* 1, 2. *Le grand Dragon. Sa description. Les ravages qu'il fait. Il épie le moment de l'accouchement de la Femme pour dévorer son fruit. Elle met au monde un Enfant mâle, qui est enlevé auprès de Dieu. La description de cet Enfant. La Femme s'enfuit au Desert, où elle est nourrie* 1260 *jours.* 3-6. *Le Combat entre Michel & le Dragon. Le Dragon est vaincu, & precipité sur la Terre. Joie dans le Ciel à cette occasion.* 7-12. *Le Dragon persécute la Femme. Elle reçoit des ailes d'aigle pour s'enfuir dans le Desert. Le Dragon jette de sa gueule un Fleuve contre la Femme. Elle est secourue par la Terre qui engloutit le Fleuve. Le Dragon persécute la Race de la Femme.* 13-18.

1 IL parut aussi un grand prodige dans le Ciel; savoir une Femme vétue du
Soleil, qui avoit la Lune sous ses pieds, & une Couronne de douze Etoi-
les sur la tête. 2 Elle étoit enceinte, & elle crioit dans les douleurs & dans le
travail de l'enfantement.
3 Il parut en même tems un autre prodige dans le Ciel; savoir un
grand Dragon roux, qui avoit sept têtes & dix cornes, & sur ses *sept* têtes
sept diadêmes. 4 Il entraîna avec sa queue la troisième partie des Etoiles
du

CHAP. XII. ℣. 3. Apoc. XIII. 1. XVII. 3. XX. 2.

℣. 19. *Le Temple.*] C'est le Temple de Jérusalem que S. Jean voit dans le Ciel. On entend ordinairement par-là l'Eglise Chrétienne.

On y vit l'Arche.] Elle étoit cachée, sous la Loi. Nombr. IV. 5, 20. I. Sam. VI. 19. L'Arche est l'emblême de J. C. Rom. III. 25.

Tonnerre.] Voyez la note sur X. 4.

Grêle.] Voyez VIII. 7. XVI. 21.

CHAP. XII. ℣. 1. *Prodige.*] Gr. *signe.*

Vétue.] Autr. *environnée.* Expression empruntée du Ps. CIV. 2. C'est l'Eglise Chrétienne éclairée par J. C. Mal. IV. 2. Jean I. 9.

La Lune.] C'est-à-dire, les choses sublunaires, & sujettes au changement. Hébr. XIII. 27, 28. Quelques-uns entendent par la Lune, *la Synagogue.*

Douze Etoiles.] On entend par-là les douze Apôtres. Voyez Apoc. XXI. 14.

℣. 2. *Enceinte.*] Quelques-uns entendent par-là l'Eglise qui enfante mystiquement J. C dans le cœur des Fidèles par ses souffrances & par sa Doctrine, Gal. IV. 19. aussi-bien que par le Martyre qui est la semence de l'Eglise.

℣. 3. *Un grand Dragon.*] Sur la grandeur énorme & l'aspect terrible du Dragon, voyez Diod. de Sic. L. III. p. 118

Roux.] Les Naturalistes remarquent que les Dragons roux sont les plus méchans. Ce Dragon c'est le Diable, qui est à la tête des persécuteurs. ℣. 9.

Sept têtes.] Il semble qu'on puisse entendre par-là Rome avec ses sept collines & l'Empire Romain. Voyez plus bas XVII. 9, 10. D'autres ont entendu par-là sept Empereurs persécuteurs.

Dix.] Nombre de perfection & d'universalité. On entend par-là les Provinces sujettes à l'Empire Romain: au reste, les cornes marquent la puissance. Voyez Dan. VII. 7.

Diadêmes.] Cela convient aux Empereurs.

℣. 4. *Queue.*] Par-là sont désignées la force & la ruse du Serpent. Dans les persécutions on emploie successivement l'artifice & la violence.

La troisième partie.] C'est-à-dire, un grand nombre. Voyez dans Eusèb. H. E. L. VI. C. 41, 42. plusieurs exemples d'Apostasie.

Etoiles du Ciel.] On entend par-là ordinairement

du Ciel, & les fit tomber ſur la Terre. Mais il ſe tenoit devant la Fem-
me qui devoit enfanter, afin de dévorer ſon Fils, dès qu'elle l'auroit mis au
monde. 5 Elle mit donc au monde un Enfant mâle, qui devoit gouverner
toutes les Nations avec un Sceptre de fer; & ce fils fut enlevé *pour être* avec
Dieu & *auprès* de ſon Trône. 6 Pour la Femme elle s'enfuit dans un Deſert,
où elle avoit un lieu que Dieu lui avoit préparé pour être nourrie durant mille
deux cens ſoixante jours.
7 Il y eut alors un combat dans le Ciel. Michel & ſes Anges *d'un côté*
combattoient contre le Dragon, & *d'autre côté* combattoit le Dragon avec
ſes Anges. 8 Mais *ceux - ci* furent vaincus, leur place ne ſe trouva plus
dans le Ciel; 9 & le grand Dragon, l'ancien Serpent, qui eſt appellé
Dia-

℣. 5. Pſ. II. 9. I. Cor. XV. 25. Apoc. II. 27. XIX. 15. ℣. 6. Apoc. II. 3. ℣. 7. Dan. X. 13. 21. XII. 1. Jude vſ. 9. ℣. 8. Dan. II. 35. ℣. 9. Gen. III. 1, 4. Luc X. 18. Jean XII. 31. II. Cor. II. 3. Apoc. XX. 2.

ment les Docteurs de l'Egliſe. Voyez Dan. VIII. 10, 12.

Sur la Terre.] Par le Martyre & par l'Apoſtaſie. Voyez Euſèb. *ubi ſuprà.*

Se tenoit devant la femme.] Il y en a qui appliquent ceci aux diverſes embuches que Galérien dreſſa au jeune Conſtantin, pour s'en défaire, & qui l'obligérent à ſe retirer en Angleterre où étoit Conſtantius Chlorus ſon Père. Euſèb. Vie de Conſtant. L. I. C. 20. Il faut beaucoup ſe défier de ces applications, qui ordinairement ſont plus ingénieuſes que ſolides. Il eſt plus ſûr de trouver ici une alluſion à Moïſe Libérateur de la Nation Judaïque, délivré des embuches de Pharaon comparé à un Monſtre marin, Ezéch. XXIX. 3.

Dévorer.] Voyez Jérémie LI. 34. *Il m'a engloutie comme un Dragon*, dit Babylone parlant de Nabuchodonoſor.

℣. 5. *Mâle.*] C'eſt-à-dire, fort & puiſſant. Alluſion à Eſaï. LXVI. 7. On peut entendre par-là J. C. engendré myſtiquement dans la perſonne des Empereurs Chrétiens Protecteurs de l'Egliſe, ou même des Fidèles généralement, & en particulier des vrais Docteurs de l'Egliſe qui en ſont les Pères ſpirituels, Gal. IV. 19.

Gouverner.] Gr. *paître.* Ce qui ſignifie auſſi *régir*, les Rois étant les Paſteurs des Peuples. Alluſion à Pſ. II. 9.

Sceptre.] Gr. *verge.* On peut l'entendre 1. myſtiquement d'une force ſpirituelle. 2. A la lettre du pouvoir dont J. C. revêtit les Empereurs Chrétiens pour protéger l'Egliſe, & réprimer la perſécution.

Enlevé.] Savoir au Dragon pour être mis ſous la protection de Dieu, par le moyen des Empereurs Chrétiens, comme Joas fut enlevé à Athalie, II. Rois XI. 2. Quelques-uns ont entendu par-là Conſtantin délivré des embuches de Galérius. Voyez Lactance, des Morts des Perſec. Ch. XXIV.

Pour être avec Dieu.] Gr. *à Dieu.* C'eſt-à-dire, ſous ſa protection par le miniſtère des Empereurs Chrétiens.

Auprès de ſon Trône.] C'eſt-à-dire, *à l'abri de ſon Trône.*

℣. 6. *S'enfuit dans un Deſert.*] Il ſemble que ceci ſoit dit par anticipation. Voyez le ℣. 14.

Pour être nourrie.] Gr. *afin qu'ils la nourriſſent.* Hébraïſme. Le verbe actif eſt mis pour le paſſif, ou pour l'imperſonnel.

℣. 7. *Dans le Ciel.*] S. Jean voit le combat dans le Ciel, quoiqu'il s'agiſſe de choſes qui ſe paſſent ſur la Terre; comme il a vu auſſi le Temple de Jéruſalem dans le Ciel. XI. 19.

Michel.] Gr. *Michaël*, c'eſt-à-dire, *qui eſt comme Dieu?* C'eſt celui que S. Jude appelle *Archange* ℣. 9. & duquel il eſt parlé Dan. X. 13, 21. & XII. 1. comme du Protecteur du Peuple de Dieu.

Ses Anges.] Michel eſt repréſenté Dan. XII. 13, 21. comme un des Chefs des Anges. On entend par-là figurément les Princes Chrétiens, les Docteurs de l'Egliſe, les Martyrs, & en général les Fidèles.

Dragon.] Voyez ci-deſſus ℣. 3. & ci-deſſous ℣. 9.

Ses Anges.] Les mauvais Anges. Ce ſont figurément les Méchans, les Princes Perſécuteurs & leurs Miniſtres, les faux Docteurs &c. tous les ennemis de la Religion & de l'Egliſe Chrétienne. Voyez Lactance des Morts des Perſécu-

Diable & Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, lui
& ses Anges. 10 J'entendis en même tems une voix forte qui crioit dans
le Ciel: C'est à présent que paroît le salut, la force, le Règne de
notre Dieu, & la puissance de son CHRIST; parce que l'Accusateur de
nos Frères, qui les accusoit devant notre Dieu jour & nuit, a été pré-
cipité. 11 Ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, & par le témoignage
qu'ils ont rendu à la Parole. Car ils ont méprisé leur vie jusqu'à se livrer
à la mort. 12 C'est pourquoi réjouïssez-vous, Cieux, & vous qui les
habitez. Malheur sur les Habitans de la Terre & de la Mer, parce que le
Diable est descendu vers vous avec une grande fureur, sachant qu'il ne lui
reste que peu de tems.
13 Le Dragon se voyant donc précipité sur la Terre, se mit à persécuter
la

℣. 10. Job I. 9. II. 5. Zach. III. 1. Apoc. V. 12. XI. 15. ℣. 11. Rom. VIII. 33, 34, 37. XVI. 20. ℣. 12. Ps. XCVI. 11. CXLVIII. 1. Esai. XLIX. 13. Apoc. VIII. 13.

cuteurs Ch. XVI. & Eusèbe, Vie de Constantin, L. II. c. 1, 2.

℣. 8. *Ne se trouva plus dans le Ciel.*] On peut entendre par-là, que S. Jean vit dans le Ciel la défaite du Paganisme & la victoire de la Religion Chrétienne.

℣. 9. *Le grand Dragon.*] L'Empereur Constantin appliquoit ceci à Licinius. Eusèbe, Vie de Constantin, L. II. c. 46. & III. 3.

L'ancien Serpent.] C'est ainsi que les Juifs appelloient le Diable, faisant allusion à Gen. III. 1.

Diable.] Mot Grec qui signifie *calomniateur.*

Satan.] Mot Hébreu qui signifie *adversaire.*

Qui séduit tout le monde.] C'est-à-dire, qui n'a d'autre but, & qui le fait actuellement à l'égard du plus grand nombre. Jean VIII. 44. & I. Jean V. 19.

℣. 10. *Paroît.*] C'est-à-dire, d'une façon plus éclatante que jamais.

La puissance de son Christ.] Voyez Matth. XXVIII. 18. Jean V. 27. Il semble qu'il y ait ici une allusion à l'article de l'Oraison Dominicale, *ton Règne vienne.*

Accusateur.] Voyez Job II. 1. Zach. III. 1, 2. où le Diable paroît sous ce caractère.

Nos Frères.] S. Jean voit dans le Ciel les Fidèles qui glorifient Dieu, de la délivrance qu'il a accordée à son Eglise: ce qui peut convenir & aux Fidèles glorifiés, & à ceux de l'Eglise militante, parce que c'est une vision.

℣. 11. *Par le sang de l'Agneau.*] C'est J. C. Jean I. 36. & plus haut V. 6. C'est par sa mort que J. C. a triomphé du Démon, & qu'il en a fait triompher son Eglise, Héb. II. 14.

Par le témoignage qu'ils ont rendu à la Parole.] Gr. *par la parole de leur témoignage.* Ce qui peut s'entendre & de la Prédication ou de la Profession de l'Evangile, ou du Martyre, le mot *témoignage* signifiant aussi *Martyre.* Quelques-uns entendent ici par la *Parole* J. C. lui-même, comme Jean I. 1. dont ceux qui sont morts pour l'Evangile ont été tout ensemble les Prédicateurs & les Martyrs.

Méprisé leur vie.] Gr. *ils n'ont pas aimé leur ame, jusqu'à la mort.*

℣. 12. *Terre ... Mer.*] C'est-à-dire, tout l'Univers. Il suscitera de nouvelles persécutions contre l'Eglise ℣. 13. & il attirera des maux infinis aux Persécuteurs par leur impénitence & leur incrédulité.

Une grande fureur.] A cause de sa défaite & des Triomphes de l'Eglise. Voyez le ℣. 13.

Peu de tems.] Voyez I. 3. La défaite du Démon a eu ses périodes. Le prémier, c'est la venue de J. C. Luc X. 18. Le second, sa mort, Coloss. II. 14, 15. Le troisième, l'établissement du Christianisme par la conversion des Empereurs.

℣. 13. *Se mit à persécuter.*] Quelques-uns entendent par-là les troubles de l'Arianisme qui furent pour l'Eglise une vraie Persécution. D'autres l'expliquent de la Persécution que l'Eglise eut à souffrir lors de l'empire de Julien, qui exerça aussi une espèce de Persécution contre l'Eglise, qui ne fut pas moins dangereuse que si elle avoit été sanguinaire, & qui même ne se passa pas sans effusion de sang. Voyez Amm. Marcel. L. XXII. C. 5. Eut. 10. 8. & Socrat. III. 16. Phil. VII. 4. Enfin il y en a qui étendent ceci aux diverses Persécutions que l'Eglise a souffertes depuis Constantin.

℣. 14

la Femme, qui avoit mis au monde l'Enfant mâle. [14] Mais il fut don-
né à la Femme deux ailes d'une grande Aigle, afin de s'envoler de devant
le Serpent, au Desert, dans le lieu de sa retraite, où elle est nourrie
un tems, des tems, & la moitié d'un tems. [15] Cependant le Serpent
jetta de sa gueule comme un Fleuve d'eau, afin que la Femme fût entraî-
née par ce Fleuve. [16] Mais la Femme fut secourue par la Terre, qui ouvrit
son sein, & engloutit le Fleuve que le Dragon avoit jetté de sa gueule.
[17] Ce qui l'irrita tellement contre la Femme, qu'il s'en alla faire la guerre
au reste de ses Enfans qui gardent les Commandemens de Dieu, & qui per-
sistent à rendre témoignage à JESUS-CHRIST. [18] Et je m'arrêtai sur le
bord de la Mer.



CHAPITRE XIII.

La Bête s'élevant de la Mer a sept Têtes & dix Cornes. Sa description. Le Dragon lui donne sa puissance. Une des Têtes de la Bête blessée à mort guérit au grand étonnement de toute la Terre. 1-3. *On adore le Dragon & la Bête. Son langage superbe, ses blasphêmes, l'étendue de*

℣. 14. Dan. VII. 25. XII. 7. Apoc. XII. 6. ℣. 17. I. Jean V. 10. Apoc. VI. 9. ℣. 18. Ezéch. I. 1. Dan. X. 4.

℣. 14. *Aigle ... désert.*] On croit qu'il y a ici une allusion à Exod. XIX. 4.

Desert.] Quelques-uns l'entendent d'une seconde retraite dans le Desert. D'autres, de la même retraite dont il a été parlé au ℣. 6. par anticipation. Il paroît ici une allusion à I. Maccab. II. 27, 28, 29, 30.

Nourrie.] Il semble qu'il y ait ici une allusion à ce qui est raconté d'Elie, I. Rois XVII.

Un tems, des tems.] Allusion à Dan. XII. 7. Quelques-uns entendent par-là le même nombre qu'au ℣. 6.

℣. 15. *Jetta .... Fleuve.*] Le Dragon est représenté par les anciens Poëtes comme engloutissant des Fleuves.

Fleuve d'eau.] Quelques-uns entendent par-là la persécution en général, selon le stile de l'Ecriture, qui désigne de grands maux par des inondations. Ps. CXXIV. 4, 5. D'autres, des inondations de Peuples, comme Apoc. XVII. 15.

℣. 16. *Son sein.*] Gr. *sa gueule.* On entend par *la Terre*, les Princes Chrétiens qui ont pris les armes pour défendre l'Eglise.

℣. 17. *Ses enfans.*] Gr. *sa semence.*

Qui persistent à rendre témoignage.] Gr. *qui ont le témoignage.* Voyez la même phrase dans ce sens, I. Tim. I 14 II. Tim. I. 13 Héb. XIII. 28. & plus haut VI. 9.

℣. 18. *Je m'arrêtai.*] Le Manuscrit d'Alexandrie, aussi-bien que la Vulgate & la Syriaque, porte, *il s'arrêta*, le rapportant au Dragon.

Le bord.] Gr. *le sable.* Au reste, ce verset semble appartenir au Chapitre suivant, sur-tout si on suit la leçon ordinaire qui porte, *Je m'arrêtai.*

CHAP. XIII. ℣. 1. *De la Mer.*] Dan. VII. 2.

Une Bête.] Allusion à Dan. VII. 3. On entend assez généralement par-là un vaste Empire fort cruel & fort tyrannique. Et presque tous s'accordent à l'appliquer à l'Empire Romain & à Rome. D'autres l'appliquent à l'Ante-Christ en général.

Sept têtes, dix cornes.] Voyez sur XII. 3. & XVII. 3, 12.

Dix diadêmes.] Ceci semble marquer que ces dix cornes désignent autant de Rois. Voyez XVII. 12.

Un nom de blasphême.] Plusieurs anciens MSS. Grecs & les anciens Commentateurs ont, *des noms*, au pluriel, comme XVII. 3. Quelques-uns l'entendent des faux Dieux, que l'on adoroit à Rome, témoin le *Pantheum.* D'autres de Rome même, qui étoit appellée Déesse. D'autres des Empereurs, qui prenoient les noms de divers Dieux. André de Césarée a appliqué ceci aux Empereurs persécuteurs qui ont précédé Constantin, & ensuite à Julien & à Valens, qui ont blasphémé contre Christ, ce dernier étant Arien.

Voyez

de son pouvoir, sa cruauté & sa fureur contre les Fidèles. 4-10. *Autre Bête sortant de la Terre. Sa description. Elle fait adorer la prémière Bête. Ses prodiges & ses enchantemens. Elle anime l'image de la Bête, & la fait parler. Elle fait prendre le Caractère, le Nom & le Nombre du nom de la Bête à tous les hommes. Son nombre est 666.* 11-18.

1 PUIS je vis s'élever de la Mer une Bête qui avoit sept Têtes & dix Cornes, sur ces dix Cornes dix Diadêmes, & un nom de blasphême sur ses Têtes.
2 Cette Bête que je vis ressembloit à un Léopard, ses pieds ressembloient à ceux d'un Ours, & sa gueule à celle d'un Lion; & le Dragon lui donna sa force, son Trône, & une grande puissance.
3 Je vis une de ses Têtes comme blessée à mort; mais cette plaie mortelle fut guérie, & toute la Terre en étant dans l'admiration suivit la Bête.

4 On adora le Dragon qui avoit donné sa puissance à la Bête; on adora aussi la Bête, en disant: Qui est semblable à la Bête, & qui pourra combattre contre elle?
5 Il lui fut donné une bouche, qui prononçoit des discours superbes & des blasphêmes; & elle reçut le pouvoir de faire la guerre quarante-deux mois.
6 Ainsi elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, & elle blasphéma contre son Nom, con-

CHAP. XIII. ỳ. 1. Dan. VII. 7. Apoc. XII. 3. XVII. 3, 9, 12. ỳ. 2. Apoc. XII. 9. ỳ. 3. Apoc. XVII. 8. ỳ. 4. Apoc. XVIII. 18. ỳ. 5. Dan. VII. 8, 11. XI. 36. Apoc. XI. 2, 9.

Voyez Dan. XI. 36. & II. Thess. II. 4.

ỳ. 2. *Léopard, Ours, Lion.*] S. Jean réunit dans une seule Bête, les images que Daniel applique à trois Bêtes, ce qui semble marquer que dans S. Jean il s'agit d'un seul Empire. Au reste Lactance a appellé *trois Bêtes*, ces trois Empereurs persécuteurs, Dioclétien, Maximien-Hercule & Galère-Maximien. *Des Morts des Perséc.* Ch. XVI. A l'égard des caractères de ces Bêtes, on peut voir les Commentateurs de Daniel. Au reste des Auteurs Catholiques Romains ont trouvé ces caractères en plusieurs Papes. *Rolwink. Fascic. Temp.* p. 259. *Matth. Par.* ad ann. 1239. p. 500. *Petr. de Vin. Epist.* passim. *Paul Jove* L. III. p. 128.

Le Dragon lui donna sa force.] C'est-à-dire, suivant la remarque précédente, que Rome fut revétue de la puissance du Démon pour persécuter l'Eglise.

ỳ. 3. *Une de ses têtes.*] Autr. *la prémière*, comme Matth. XXVIII. 1. où *un* est mis pour *prémier*.

Comme blessée à mort.] C'est quelque grand échec arrivé à l'Empire duquel il s'agit.

Toute la Terre.] Exagération pour dire, la plus grande partie des hommes.

Suivit la Bête.] Gr. *toute la Terre admira après la Bête.*

ỳ. 4. *On adora.*] Gr. *ils adorérent. Adorer* ici c'est *servir*, se soumettre entièrement. Gen. XXVII. 29. XXXVII. 7. XLIX. 8. Esai. XIV. 14. On adore & on sert le Diable par l'Idolatrie. I. Cor. X. 10.

ỳ. 5. *Prononçoit des discours superbes.*] Gr. *qui disoit de grandes choses.* Allusion à Dan. VII. 8, 11. Voyez aussi II. Rois XVIII. vers la fin. Au reste le langage fastueux, insolent & entièrement blasphématoire de plusieurs Papes depuis Grégoire VII, n'a pas été oublié par les Auteurs de la Communion de Rome. *Matth. Par.* ad ann. 1177. Epist. Gregor. L. II. Ep. 55. *Spicil. Dacher.* T. V. p. 573.

Blasphêmes.] L'Idolatrie est elle-même un blasphême indirect contre le vrai Dieu. Le mot Grec *blasphême* répond à un mot Hébreu qui signifie affront, opprobre. Voyez Ps. LXIX. 4. Ezéch. XXXV. 12. I. Macc. II. 5. & II. Macc. VIII. 4.

De faire la guerre.] Plusieurs anciens MSS. Grecs, aussi-bien que les anciennes Versions & les anciens Commentateurs, ont simplement, *d'agir*, c'est-à-dire, de faire tout ce qu'il lui plairoit. Dan. VIII. 24. XI. 7, 20.

Quarante-deux mois.] Voyez sur XI. 2. Dan. VII. 25. & Joseph de la Guerre des Juifs, L. I. Ch. 1.

ỳ. 6. *Contre Dieu.*] Directement & indirectement.

contre ſon Tabernacle, & contre ceux qui habitent dans le Ciel. 7 Il lui
fut auſſi permis de faire la guerre aux Saints, & de les vaincre; & puiſſan-
ce lui fut donnée ſur toutes les Tribus, ſur toutes les Langues, & ſur tou-
tes les Nations. 8 Elle ſera adorée par tous les habitans de la Terre, dont
les noms n'ont pas été écrits, dès la fondation du Monde, dans le Livre de
Vie de l'Agneau qui a été immolé. 9 Que celui qui a des oreilles, écoute.
10 Ceux qui auront fait des captifs, ſeront eux-mêmes emmenés en captivi-
té: ceux qui auront tué avec l'épée, périront par l'épée. Ici eſt la patience
& la foi des Saints.

11 Je vis auſſi une autre Bête s'élever de la Terre : elle avoit deux
Cornes ſemblables à celles d'un Agneau, mais elle parloit comme le
Dragon. 12 Elle exerçoit toute la même puiſſance que la prémière Bê-
te en ſa préſence, & elle fit que la Terre & ſes habitans adorérent la
prémière Bête dont la plaie mortelle avoit été guérie. 13 Elle faiſoit de
grands

℣. 7. Dan. VII. 21. Apoc. XI. 7. ℣. 8. Exod. XXXII. 33. Dan. XII. 1. Phil. IV. 2. Apoc. I. 5, 18. II. 8. III. 5. V. 9. XVII. 8. XX. 22. XXI. 27. ℣. 9. Matth. XI. 15. XIII. 9, 43. Apoc. II. 7, 11, 29. III. 6, 13, 22. ℣. 10. Gen. IX. 6. Eſai. XXXIII. 1. Dan. XII. 12. Matth. XXVI. 52. Apoc. XIV. 12. ℣. 11. Apoc. XI. 7. ℣. 12. Apoc. XIII. 3. XIX. 20. ℣. 13. Deut. XIII. 2. Matth. XXIV. 24. II. Theſſ. II. 9. Apoc. XVI. 14.

Contre ſon Tabernacle.] On peut entendre par-là l'Egliſe, qui eſt appellée le Temple de Dieu, I. Cor. III. 16, 17. VI. 19. II. Cor. VI. 16. & ſon Tabernacle, Apoc. XXI. 3.

Qui habitent dans le Ciel.] On peut entendre par-là ou les Anges & les Saints glorifiés, ou les Fidèles qui ſont Citoyens du Ciel, quoiqu'ils ſoient ſur la Terre, Philip. III. 20. Les injures que l'on fait à Dieu rejailliſſent ſur l'Egliſe triomphante & militante.

℣. 7. *Faire la guerre aux Saints.*] C'eſt-à-dire, perſécuter les Fidèles. Voyez la même expreſſion Dan. VII. 21.

Vaincre.] Par la perſécution, & par les ſupplices.

Tribus, Langues.] Voyez ſur V. 9. & Dan. III. 4.

℣. 8. *Elle ſera adorée.*] Vulg. *elle fut adorée.* Voyez le ſort des adorateurs de la Bête, Apoc. XIV. 9, 10. Au reſte, par adorer il ne faut pas ſeulement entendre l'acte de l'adoration, mais en général, *ſervir*, *ſuivre*, *reconnoitre l'empire*, *être ſectateur*, *eſclave*, *&c.* Voyez ℣. 4.

Ecrits.] Alluſion à Eſai. IV. 3.

Dès la fondation du Monde.] C'eſt-à-dire, de toute éternité. Eph. I. 4. III. 11. Ce ſont ceux dont il eſt parlé XVII. 14. Au reſte, on a mis dans leur place naturelle ces paroles, qui étoient tranſpoſées. Elles appartiennent à *écrits au Livre de vie*, comme XVII. 8. & non à *immolé*, ſelon la remarque d'Aréthas, ancien Scholiaſte.

Vie, Agneau, immolé.] C'eſt J. C. dont le Sacrifice a mérité la vie à tous ceux qui croyent en lui, & qui ne refuſent pas de ſouffrir avec lui. Rom. VIII. 17. Héb. IX. 26.

℣. 9. *Oreilles, écoute.*] Voyez ſur Matth. XI. 15. & XIII. 9. Ceci ſe peut rapporter & à ce qui précède & à ce qui ſuit.

℣. 10. *Ceux qui auront*] Sur cette rétribution de la vengeance Divine, voyez Deut. XXXII. 43. Apoc. XVII. 16, 17. XVIII. 5, 6. II. Pier. II. 3. Jude ℣. 4, 15.

Ici eſt la patience & la foi.] Comme d'un côté les perſécutions exercent & manifeſtent la patience & la foi des Chrétiens; de l'autre, les délivrances de Dieu ſont un puiſſant motif de foi & de patience.

℣. 11. *Une autre Bête.*] S. Irénée appelle cette Bête le *Satellite de l'Ante-Chriſt.* L. V. c. 28. Voyez ci-deſſous XVI. 13. XIX 20. XX. 10. Au reſte, les Interprètes ſont fort partagés ſur ce qu'il faut entendre par cette ſeconde Bête. Les uns entendent par-là les Philoſophes du Paganiſme, qui par leurs preſtiges & l'auſtérité affectée de leurs mœurs & de leurs manières, contribuérent beaucoup à fortifier l'Idolatrie Romaine, & firent tous leurs efforts pour affoiblir la Religion Chrétienne, comme Apollonius de Tyane, Plotin, Porphyre. D'autres l'entendent de faux Docteurs & de faux Prédicateurs dans le ſein de l'Egliſe même, en général des Miniſtres de l'Ante-Chriſt. Thomas d'Aquin a été

grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du Ciel sur la Terre en pré-
sence des hommes. 14 Et elle séduisoit les habitans de la Terre par les
prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire en présence de la Bête, com-
mandant aux habitans de la Terre de dresser une image à la Bête, qui
étoit encore pleine de vie, quoiqu'elle eût reçu un coup d'épée. 15 Il
lui fut même donné le pouvoir d'animer l'image de la Bête, afin que
cette image parlât, & qu'elle ordonnât de faire mourir tous ceux qui ne
l'adoreroient pas. 16 Elle fit encore que tous les hommes petits & grands,
riches & pauvres, libres & esclaves, prirent le caractère *de la Bête* en leur
main droite, ou sur leur front; 17 & que personne ne pût acheter ni vendre,
que celui qui auroit le caractère ou le nom de la Bête, ou le nombre de son
nom. 18 C'est ici qu'est la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence compte
le nombre de la Bête. Car son nombre est un nombre d'homme, & son
nombre est six cens soixante & six.

CHA-

℣. 14. Deut. XIII. 1. Matth. XXIV. 24. Apoc. XVI. 14. XIX. 20. ℣. 16. Apoc. XIX. 20. ℣. 17. Apoc. XIV. 11. ℣. 18. Apoc. XV. 2. XVII. 9.

a été de ce dernier sentiment.

De la Terre.] Comme d'un gouffre ou d'un abîme.

Semblables à celles d'un Agneau.] Voyez ce caractère des faux Docteurs, Matth. VII. 15. & conférez avec Apoc. XVI. 13. XIX. 20. XX. 10.

Elle parloit comme le Dragon.] C'est-à-dire, qu'elle parloit le même langage, qu'elle étoit animée du même esprit, & qu'elle soutenoit ses intérêts avec d'autant plus de succès, qu'elle paroissoit sous la figure d'un Agneau. Il s'agit là de quelques Imposteurs.

℣. 12. *En sa présence.*] C'est-à-dire, par ses ordres & sous sa direction.

℣. 13. *Prodiges.*] Voyez II. Thess. II. 9.

Le feu du Ciel.] C'est-à-dire, que ces Imposteurs étoient des singes du Prophète Elie. I. Rois XVIII. 38.

En présence des hommes.] C'est-à-dire, qu'ils leur faisoient illusion.

℣. 14. *Une image.*] C'est-à-dire, *statue*. Allusion à Dan. III. 1, 7. & peut-être aux statues des Empereurs, que l'on adoroit. Voyez Lettres de Pline, L. X. Ep. XCVII.

Encore pleine de vie.] Gr. *qui a une plaie de l'épée, & vit.*

Un coup d'épée.] Un coup mortel. ℣. 3, 13.

℣. 15. *Parlât.*] Avec autorité & empire.

℣. 16. *De la Bête.*] On a suppléé ces mots du ℣. suivant.

En leur main droite ou sur leur front.] C'étoit la coutume des Romains, de marquer ainsi les Soldats & les Esclaves.

℣. 17. *Acheter ni vendre.*] Il fut défendu aux Vaudois & aux Albigeois de vendre & d'acheter, dans les Conciles de Latran & de Tours tenus contre eux par Alexandre III.

℣. 18. *La sagesse.*] La pénétration & la sagacité spirituelle pour deviner l'énigme.

Le nombre de la Bête.] C'est-à-dire, le nombre de son nom, comme dans le ℣. précédent & XV. 2. Le nombre attaché aux lettres de son nom.

Un nombre d'homme.] Quelques-uns l'entendent du *nombre d'un nom d'homme*, comme le nombre du nom de la Bête. D'autres, plus vraisemblablement, entendent par un *nombre d'homme*, un nombre en usage parmi les hommes, comme XXI. 17. *une mesure d'homme*, est une mesure en usage parmi les hommes.

Six cens soixante & six.] S. Irénée, Auteur du second Siècle voisin du Siècle Apostolique, & Disciple de Polycarpe, qui l'avoit été de S. Jean, trouvoit ce nombre dans le mot Λατεῖνος, c'est-à-dire, *Latin*. Il ne donne pourtant pas cette explication comme de S. Jean, mais seulement comme sa propre conjecture. Voici même ce qu'il dit là-dessus. *Il est plus sûr & moins dangereux d'attendre l'accomplissement de la Prophétie, que de s'amuser à conjecturer & à deviner sur ce nom, parce qu'il peut y en avoir plusieurs qui renferment ce nombre.* Iren. L. V. c. 30.

CHAPITRE XIV.

L'Agneau sur la Montagne de Sion avec cent quarante-quatre mille personnes, qui portent son Nom. Hymne nouveau chanté par cette multitude devant le Trône, devant les quatre Animaux & les Vieillards. Innocence, pureté & fidélité de ceux qui suivent l'Agneau. 1-5. *L'Evangile éternel porté par un Ange à tout l'Univers. Il annonce les Jugemens de Dieu, & somme tous les hommes de l'adorer. Un second Ange annonce la chute de Babylone. Un troisième Ange défend d'adorer l'image de la Bête, & dénonce les derniers malheurs à ses adorateurs.* 6-12. *Bonheur de ceux qui meurent au Seigneur. Moisson & vendange.* 13-20.

[1] JE regardai ensuite & je vis l'Agneau qui étoit sur la Montagne de Sion: il y avoit avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avoient le nom de son Père écrit sur leurs fronts. [2] En même tems j'entendis une voix du Ciel qui étoit comme le bruit des grosses eaux, & comme l'éclat d'un grand coup de tonnerre. J'entendis aussi une voix qui imitoit le son des harpes touchées par des joueurs d'instrumens. [3] Ils chantoient comme un Cantique nouveau devant le Trône, devant les quatre Animaux & devant les Vieillards; & il n'y avoit que les cent quarante-quatre mille rachetés de la Terre qui pussent apprendre ce Cantique. [4] Ce sont ceux-là qui ne se sont point souillés avec les femmes; car ils sont vierges. Ce

Chap. XIV. ℣. 1. Ezéch. IX. 4. Héb. XII. 12. Apoc. VII. 3, 4. ℣. 2. Apoc. I. 15. ℣. 8. XIX. 6. ℣. 3. Apoc. V. 9. ℣. 4. I. Cor. VI. 20. II. Cor. II. 2. Jaq. I. 18. Apoc. III. 4. V. 9. VII. 17. XVII. 1.

Chap. XIV. ℣. 1. *L'Agneau.*] C'est J. C. Voyez sur V. 6.

Sion.] Qui représente l'Eglise, Héb. XII. 22. ou le Ciel.

Cent quarante-quatre mille.] Voyez sur VII. 4, 5.

Le nom de son Père.] Plusieurs anciens MSS. les anciennes Versions & les anciens Commentateurs portent, *son nom & le nom de son Père.* Allusion à Esai. XLIV. 5.

Sur leurs fronts.] Par opposition à ceux qui avoient sur leurs fronts le caractère de la Bête. Cela peut marquer la profession publique de l'Evangile.

℣. 2. *Comme le bruit.*] Les grosses eaux & le tonnerre désignent une grande multitude de peuples, comme XIX. 6. dont les voix sont confuses, mais entre lesquelles pourtant on ne laissoit pas de distinguer le son des instrumens en signe de réjouïssance.

J'entendis aussi.] Plusieurs anciens MSS. les anciennes Versions & les anciens Commentateurs portent, *& la voix que j'entendis.*

℣. 3. *Comme.*] Ce mot n'est point dans plusieurs anciens MSS.

Cantique nouveau.] Pour marquer & une grace & une joie extraordinaire. Ps. XL. 3. Esai. XLII. 10.

Devant les Vieillards.] Voyez sur IV. 4, 6. V. 6.

Apprendre.] La Vulgate, *chanter*, ou, *réciter. Personne*, dit Aréthas, *ne peut entendre les mystères du Cantique, que ceux qui sont dignes de le chanter.* Voyez Matth. XIII. 11. II. Cor. II. 9, 10, 14.

℣. 4. *Souillés avec les femmes.*] Cela s'entend principalement de l'Idolatrie, qui est un Adultère spirituel. Jérém. III. 9. Ezéch. XXIII. 2, 3.

Vierges.] Purs & incorruptibles dans leur foi & dans leurs mœurs, comme S. Paul représente l'Eglise, Eph. V. 27.

Quelque part qu'il aille.] En prison & à la mort. Voyez Matth. XVI. 24, 25. Héb. XIII. 13.

Rachetés d'entre les hommes.] De l'Egypte spirituelle.

Prémices.] Allusion à Deut. XVIII. 4. Voyez

Ce ſont ceux-là qui ſuivent l'Agneau quelque part qu'il aille ; ce ſont
ceux-là qui ont été rachetés d'entre les hommes *pour être offerts com-*
me des prémices à Dieu & à l'Agneau. [5] Il ne s'eſt point trouvé de frau-
de dans leur bouche, car ils ſont purs *&* *ſans tache* devant le Trône
de Dieu.
[6] Je vis encore un autre Ange qui voloit au milieu du Ciel, portant
l'Evangile éternel pour l'annoncer aux habitans de la Terre, à toute Nation,
Tribu, Langue & Peuple. [7] Il crioit à haute voix: Craignez Dieu, & ren-
dez-lui gloire, parce que l'heure de ſon Jugement eſt venue. Adorez
celui qui a fait le Ciel, la Terre, la Mer & les Fontaines. [8] Un autre
Ange ſuivit, qui diſoit: Elle eſt tombée, elle eſt tombée, Babylone la gran-
de Ville, parce qu'elle a fait boire à toutes les Nations du vin empoiſonné
de ſon impudicité. [9] Un troiſième Ange ſuivit ces deux, diſant à haute
voix: Si quelqu'un adore la Bête & ſon Image & en prend le caractère
ſur ſon front, ou dans ſa main, [10] il boira auſſi du vin de la fureur de
Dieu, du vin trouble verſé tout pur dans la coupe de ſa vengeance, & il
ſera tourmenté dans le feu & dans le ſouphre, en préſence des ſaints An-
ges & de l'Agneau. [11] La fumée de leur tourment s'élévera à perpétuï-
té, en ſorte que les adorateurs de la Bête & de ſon Image, auſſi-bien
que ceux qui auront pris le caractère de ſon nom, n'auront repos ni jour
ni

℣. 5. Pſ. XXXII. 2. Eph. V. 27. ℣. 7. Gen. I. 1. Néh. IX. 6. Pſ. XXXIII. 6. CXXIV. 8. CXLVI. 6. Act. XIV. 15. XVII. 24. ℣. 8. Eſai. XIII. 19. XXI. 9. Jérém. LI. 8. Apoc. XVI. 19. XVII. 2, 5. XVIII. 2, 3, 10, 18, 21. XIX. 2. ℣. 9. Apoc. XIII. 4, 12. ℣. 10. Pſ. LXXV. 9. Eſai. LI. 17. Jérém. XXV. 15. Apoc. XVI. 19. XVIII. 6. XIX. 20. XX. 10. ℣. 11. Eſai. XXXIV. 10. Apoc. XIX. 3.

yez Rom. XI. 16.

A l'Agneau.] Qui les a rachetés par ſon ſang. I. Pier. I. 19.

℣. 6. *Autre.*] Ce mot n'eſt pas dans pluſieurs anciens MSS. Grecs.

L'Evangile éternel.] C'eſt-à-dire, arrêté dans le Conſeil éternel de Dieu, prédit par les Prophètes, Rom. XVI. 25, 26. Tit. I. 2. & qui doit durer éternellement, I. Pier I. 25. & Héb. VII. 19. & XIII. 20.

Nation, Tribu &c.] Voyez V. 9. VII. 9. X. 11. XI. 9. XIII. 7.

℣. 7. *Les Fontaines.*] Gr. *les Fontaines des eaux.* Voyez VIII 10.

℣. 8. *Elle eſt tombée.*] Voyez les mêmes paroles Eſai. XXI. 9. Le paſſé eſt mis pour le futur.

Babylone.] On explique ceci communément de Rome, qui eſt regardée comme la Babylone myſtique. Voyez ſur XVII. 5. XVIII. 2.

Ville.] Ce mot n'eſt pas dans pluſieurs MSS. non plus que dans les anciennes Verſions & dans les anciens Commentateurs.

Parce qu'elle a.] Autr. *qui a.*

Empoiſonné.] Le mot Grec répond à un mot Hébreu qui ſignifie, colère, fureur, poiſon, venin, comme Deut. XXXII. 24, 33. conféré avec les LXX. mixtion, philtre, liqueur qui échauffe & qui met en fureur. Voyez Oſée VII. 5.

Impudicité.] Gr. *paillardiſe.* C'eſt l'Idolatrie.

℣. 10. *Auſſi.*] Gr. *&*, c'eſt-à-dire, auſſi-bien que la Bête.

Du vin de la fureur.] Ou, *du vin mortel*, en prenant le mot de l'Original pour *poiſon*, comme ci-deſſus.

Trouble.] C'eſt-à-dire, du vin dont la lie n'eſt pas encore bien repoſée. Voyez Pſ. LXXV. 9.

Tout pur.] Sans eau, & dont rien ne tempère la force.

Feu, ſouphre.] Voyez Pſ. XI. 6.

De l'Agneau.] C'eſt J. C. qui ſera environné des Anges, quand il viendra juger l'Univers. II. Theſſ. I. 7, 8.

℣. 11. *La fumée de leur tourment s'élévera à perpétuïté.*] Expreſſion figurée pour dire qu'ils ſeront

ni nuit. [12] C'eſt ici qu'eſt la patience des Saints, ſavoir, de ceux qui gar-
dent les Commandemens de Dieu, & la Foi en Jesus-Christ.
[13] Alors j'entendis une voix du Ciel, qui me diſoit: Ecrivez, Heureux les
morts, qui meurent pour le Seigneur. Oui, deſormais, dit l'Eſprit, ils ſe
repoſeront de leurs travaux, car leurs œuvres les accompagnent. [14] Je re-
gardai encore, & je vis une Nuée blanche, & ſur la Nuée quelqu'un aſſis,
qui reſſembloit au Fils de l'homme. Il avoit une Couronne d'or ſur la tê-
te, & une faux tranchante à la main. [15] Et un autre Ange ſortit du Tem-
ple, criant à haute voix à celui qui étoit aſſis ſur la Nuée: Portez votre
faux dans la moiſſon, car il eſt tems que vous moiſſonniez, parce que la
moiſſon de la Terre eſt mûre. [16] Celui qui étoit aſſis ſur la Nuée porta
donc ſa faux ſur la Terre, & la Terre fut moiſſonnée. [17] Un autre Ange ſortit
encore du Temple qui étoit dans le Ciel, & il avoit auſſi à la main une faux
tranchante. [18] Enfin il ſortit de devant l'Autel un autre Ange, qui avoit
la puiſſance ſur le feu. Il crioit à haute voix à celui qui avoit la faux tran-
chante: Prenez votre faux tranchante, & vendangez la vigne de la Terre,
par-

ỳ. 12. Dan. XII. 1. Apoc. XIII. 10. ỳ. 13. Sap. IV. 7. IV. Eſdr. VII. 35. I. Cor. XV. 18. I. Theſſ. IV. 14. ỳ. 14. Ezéch. I. 26. Dan. VII. 13. Apoc. I. 13. ỳ. 15. Joel III. 13. Matth. XIII. 39. ỳ. 18. Apoc. VIII. 5. XI. 5.

ſeront tourmentés éternellement. Voyez plus bas XIX. 3. & Eſai. XXXIV. 10.

ỳ. 12. *La patience.*] Voyez ci-deſſus XIII. 10. Dan. XII. 12.

Savoir de ceux.] Gr. *ici ceux.* Mais l'adverbe *ici*, n'eſt pas dans pluſieurs anciens MSS. non plus que dans les anciennes Verſions.

ỳ. 13. *Pour le Seigneur.*] Gr. *dans le Seigneur*, c'eſt-à-dire, dans la communion de J. C. & pour ſon nom, comme I. Cor. XV. 16. I. Theſſ. IV. 16. Ce qui s'entend particulièrement des Martyrs, ſans en exclurre les autres Fidèles. Voyez I. Pier. IV. 14.

Deſormais.] On rapporte cet adverbe au *repos.* D'autres le rapportent à *Heureux.* D'autres à *meurent*, c'eſt-à-dire, qui meurent dans ces tems. Voyez Eſai. LVII. 1, 2. ou, *qui juſqu'à préſent ſont morts.*

Car.] Il y a dans le Grec ordinaire *or.* Mais pluſieurs anciens MSS. & la Vulgate ont, *car.* La particule *or*, peut auſſi fort bien ſignifier, *car.*

Leurs œuvres.] C'eſt en général la piété, en particulier la perſévérance dans la foi, la Confeſſion & le Martyre. La récompenſe en eſt aſſurée, & rien d'ailleurs n'égale la joie & la tranquillité qui naiſſent du témoignage d'une bonne conſcience, & qui dans le Ciel ne ſont troublées par aucune traverſe.

Les accompagnent.] Gr. *ſuivent avec eux.*

ỳ. 14. *Nuée.*] Symbole de la gloire de Dieu. Matth. XXV. 31. conf. avec Matth. XXVI. 64. & Dan. VII. 13.

Blanche.] C'eſt-à-dire, *éclatante.* Emblême de la gloire & de la ſainteté.

Quelqu'un.] Il paroît par le ỳ. 17. que c'étoit un Ange.

Au Fils de l'homme.] Voyez la note ſur I. 13. Cela ſe peut rapporter, ou à J. C. ou ſimplement à un homme dont un Ange avoit pris la forme. Dans le ſtile de l'Ecriture, *Fils de l'homme*, ne ſignifie ſouvent qu'*homme.* Pſ. VIII. 5. CXLIV. 3.

Une Couronne d'or.] Voyez ſur IV. 4.

ỳ. 15. *Un Ange ſortit du Temple.*] Sous la Loi on ne commençoit point la moiſſon, qu'il n'y en eût eu ordre exprès de la part des Sacrificateurs.

Portez votre faux dans la moiſſon.] Gr. *envoyez votre faux & moiſſonnez.*

Il eſt tems que vous moiſſonniez.] Gr. *l'heure de moiſſonner eſt venue pour vous.* Mais le *pour vous* n'eſt point dans pluſieurs MSS. ni dans les anciennes Verſions.

Mûre.] Gr. *sèche.*

ỳ. 16. *La Terre fut moiſſonnée.*] La moiſſon eſt dans l'Ecriture Sainte, ou l'emblême de la converſion du Monde par la prédication de l'E-
van-

parce que les raiſins en ſont mûrs. [19] L'Ange aiant donc porté ſa faux ſur
la Terre, vendangea la vigne de la Terre, & jetta la vendange dans la gran-
de cuve de la colère de Dieu. [20] La cuve fut foulée hors de la Ville, & il
en ſortit tant de ſang, que les chevaux en avoient juſqu'aux freins par l'eſpa-
ce de mille ſix cens ſtades.

CHAPITRE XV.

CINQUIEME VISION. *Sept Anges avec les ſept dernières Plaies de la Colère de Dieu. Les Vainqueurs ſur une Mer tranſparente avec des Harpes. Leur Cantique.* 1-4. *Sept Coupes pleines de la colère de Dieu données à ſept Anges.* 5-8.

[1] JE vis encore dans le Ciel un autre prodige grand & merveilleux, ſa-
voir ſept Anges qui avoient les ſept dernières Plaies, parce que c'eſt
par elles que doit finir la colère de Dieu. [2] Je vis auſſi comme une
Mer

ỳ. 19. Apoc. XIX. 15. ỳ. 20. Lament. I. 15. CHAP. XV. ỳ. 1. Apoc. XI. 14. ỳ. 2. Apoc. IV. 6. V. 8. XIV. 2.

vangile, Matth. IX. 37, 38. Jean IV. 35, 36. ou l'emblême des jugemens de Dieu ſur la Terre, Joel III. 13.

ỳ. 17. *Qui étoit dans le Ciel.*] Que S. Jean y voyoit.

ỳ. 18. *De devant l'Autel.*] C'eſt l'Autel des holocauſtes, où s'entretenoit le feu pour conſumer les victimes. Voyez VIII. 5.

Puiſſance ſur le feu.] Cela ſignifie, ou que cet Ange préſidoit ſur le feu de l'Autel, ou qu'il étoit le Miniſtre de la vengeance divine déſignée par le feu, Pſ. XI. 6. XXI. 10. L. 3. ou qu'il avoit le feu pour département, comme XVI. 4. un autre Ange a le département des eaux. Il faut toujours ſe ſouvenir que c'eſt ici une viſion.

Vendangez la vigne.] Gr. *vendangez les raiſins de la vigne.* Au reſte, *la faux* & le terme *vendanger*, qui eſt une image des jugemens de la juſtice Divine, Pſ. LXXVI. 13. marquent qu'il ne s'agit pas ſeulement de couper les raiſins, mais de détruire la vigne.

En ſont mûrs.] Expreſſion figurée, pour dire que la méchanceté eſt parvenue à ſon comble, & que la patience de Dieu a été pouſſée à bout.

ỳ. 19. *De la Terre.*] Cette expreſſion qui eſt déja dans le ỳ. précédent ſemble marquer un jugement, ſinon général, au moins fort étendu. Voyez Joel III. 13.

Cuve.] Autr. *preſſoir.*

De la colère de Dieu.] Voyez plus bas XIX. 15.

ỳ. 20. *La cuve fut foulée.*] Alluſion à Eſai. LXIII. 1, 2, 3.

Hors de la Ville.] Alluſion à la montagne des Oliviers hors de Jéruſalem, où il y avoit quantité de preſſoirs.

De ſang.] S. Jean ſort de la figure pour exprimer la vérité. On peut pourtant auſſi entendre par-là le vin, qui eſt appellé le *ſang du raiſin* Gen. XLIX. 11. Deut. XXXII. 14.

Aux freins des chevaux.] Hyperbole pour exprimer un grand carnage. Voyez des hyperboles à peu près ſemblables, Eſai. VIII. 7. XXX. 27, 28.

Mille ſix cens ſtades.] Nombre certain & défini pour un incertain & indéfini. Le ſtade fait cent vingt-cinq pas ou environ. On peut remarquer ici que les Docteurs Juifs diſent que dans le carnage qu'Adrien fit des Juifs à *Béther*, les chevaux étoient dans le ſang juſqu'aux narines dans l'eſpace de 1600 ſtades. Talm. Hieroſ. ap. Ligtf. & Vitring.

CHAP. XV. ỳ. 1. *Sept plaies.*] Autr. *fléaux.* Alluſion aux plaies de l'Egypte. Exod. IX. 14.

Finir la colère.] Alluſion à Lament. IV. 11.

ỳ. 2.

Mer de verre, mêlée de feu; & ceux qui avoient vaincu la Bête, son Image, son caractère, le nombre de son nom, se tenant sur cette Mer de verre avec des harpes *pour bénir* Dieu: [3] ils chantoient le Cantique de Moïse Serviteur de Dieu, & le Cantique de l'Agneau, disant: Que tes Oeuvres sont grandes & admirables, ô Seigneur Dieu Tout-puissant! Que tes voies, ô Roi des Saints, sont justes & véritables! [4] Qui est-ce qui ne te craindra, Seigneur; qui ne glorifiera ton Nom, parce que toi seul ès Saint? Aussi toutes les Nations viendront & t'adoreront, parce que tes Jugemens ont éclaté.

[5] Puis je regardai, & je vis s'ouvrir dans le Ciel le Tabernacle du Témoignage qui est dans le Temple. [6] Alors les sept Anges qui avoient les sept Plaies, sortirent du Temple vétus d'un lin fort net & fort éclatant, aiant autour d'eux des ceintures d'or. [7] Et un des quatre Animaux donna aux sept Anges sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu, qui vit éternellement. [8] Le Temple fut alors rempli de fumée, à cause de la majesté & de la gloire de Dieu, en sorte que personne ne pouvoit entrer dans le Temple, jusqu'à ce que les sept Plaies fussent consommées.

CHA-

℣. 3. Exod. XV. 1, 6, 13. Deut. XXXII. 4. Jos. XIV. 7. XXII. 4. Ps. CXI. 2. CXXXIX. 14. CXLV. 17. Osée XIV. 9. Apoc. XVI. 17. ℣. 4. Exod. XV. 2, 7, 11, 15, 16. Esai. LXVI. 23. Jérém. X. 7. ℣. 5. Nomb. I. 50. Dan. X. 5. Apoc. I. 13. XI. 19. ℣. 6. Apoc. I. 13. ℣. 7. Apoc. IV. 9. V. 14. X. 6. ℣. 8. Exod. XL. 34. I. Rois VIII. 10. II. Chron. V. 14. Esai. VI. 4.

℣. 2. *Mer de verre.*] Voyez ci-dessus IV. 6. Comme tout ceci se passe dans le Temple, on peut se figurer que S. Jean vit dans le Parvis des Sacrificateurs les vainqueurs de la Bête sur une place unie, belle & transparente comme du verre, qui peut-être avoit les couleurs de l'Arc-en-Ciel.

Mêlée de feu.] Quelques-uns entendent ici par le feu le S. Esprit, qui est comparé au feu Matth. III. 11. D'autres le sang des Martyrs; D'autres le sang de J. C. Quelques-uns croyent que ce feu représente les lampes qui bruloient devant le Trône. On y trouve aussi une allusion au passage de la Mer Rouge.

Des harpes pour bénir Dieu.] Gr. *des harpes de Dieu.* On peut aussi entendre par-là, que c'étoient des harpes consacrées à Dieu.

℣. 3. *Le Cantique de Moïse.*] Voyez Exod. XV. 1. &c. Deut. XXXII. 1. &c. La Bête est l'Egypte spirituelle dont Dieu a délivré son peuple. Comme il s'agit ici de la fin des persécutions de l'Eglise & de son Sabbat spirituel, quelques-uns trouvent ici une allusion à la coutume des Lévites, qui, au rapport des Docteurs Juifs, chantoient le Cantique de Moïse lorsqu'on offroit au jour du Sabbat le Sacrifice ajouté au Sacrifice ordinaire selon l'ordre de la Loi Nombr. XXVIII. 9, 10.

Serviteur de Dieu.]. Voyez Exod. XIV. 31.

Le Cantique de l'Agneau.] C'est-à-dire, que le Cantique de Moïse est appliqué à la délivrance que Dieu a donnée à son Eglise par le sang de l'Agneau. Au reste, ce Cantique n'est pas conçu dans les mêmes termes que ceux de Moïse, mais dans des termes équivalens, c'est-à-dire, que c'est le même Esprit.

Voies.] C'est la conduite, les œuvres, les exploits, les desseins, leur exécution, & la manière de les exécuter.

Roi des Saints.] Il semble qu'il y ait ici une allusion à Zach. IV. 5. Plusieurs anciens Manuscrits ont, *Roi des Nations*, comme Jérém. X. 7. La Vulgate, *Roi des Siècles.*

Véritables.] Autr. *droites*, *irréprochables.* C'est-à-dire, conformes à tes promesses.

℣. 4.

CHAPITRE XVI.

Les Anges ont ordre de verſer les Coupes. La prémière eſt verſée ſur la Terre contre les Adorateurs de la Bête. La ſeconde ſur la Mer, qui eſt changée en ſang. La troiſième ſur les Fleuves & ſur les Fontaines, auſſi changées en ſang. Hymnes à Dieu ſur les Jugemens qu'il exerce. La quatrième eſt verſée ſur le Soleil. Ardeur exceſſive. Blaſphême & impénitence de ceux qui ſont frappés de cette Plaie. 1-9. *La cinqaième Coupe verſée ſur le Trône de la Bête. Blaſphême, impénitence. La ſixième ſur l'Euphrate, qui en eſt ſéché pour frayer le chemin aux Rois d'Orient.* 10-12. *Grenouilles ſortant de la gueule du Dragon & de la Bête, & de la bouche du faux Prophète. La deſcription de ces Grenouilles. Venue inopinée du Seigneur. Vigilance néceſſaire. Les Rois aſſemblés à Armageddon.* 13-16. *Septième Coupe verſée dans l'air. Tonnerres, Eclairs. Tremblement de Terre extraordinaire. La Grande Ville diviſée en trois parts. Diſparition des Iles & des Montagnes. Groſſe grêle. Blaſphême à cauſe de cette Plaie.* 17-21.

1 J'ENTENDIS donc dans le Temple une voix terrible qui crioit aux ſept
Anges: Allez & verſez ſur la Terre les ſept Coupes de la Colère de Dieu.
2 A l'inſtant le prémier ſortit, il verſa ſa Coupe ſur la Terre; & auſſitôt ceux qui avoient le caractère de la Bête, & qui adoroient ſon Image, furent frappés d'un ulcère malin & dangereux.
3 Le ſecond Ange verſa ſa Coupe ſur la Mer, & elle devint comme le ſang d'un homme qu'on a tué, & tout ce qu'il y avoit de vivant dans la Mer mourut.
4 Le troiſième Ange verſa ſa Coupe ſur les Fleuves & ſur les Fontaines, qui furent changées en ſang.
5 Alors j'en-

CHAP. XVI. ℣. 2. Exod. IX. 9, 10, 11. Apoc. XIII. 14, 16, 17. ℣. 3. Exod. VII. 17, 20. ℣. 5. Apoc. I. 4, 8. IV. 8. XI. 17. XV. 3.

℣. 4. *Toi ſeul ès ſaint.*] Alluſion à Exod. XV. 11. Jérém. X. 6, 7. Eſai. LVII. 15. On peut auſſi traduire le mot de l'Original par, *miſéricordieux.*

Tes Jugemens.] Le mot de l'Original ſignifie proprement, *tes juſtifications*, c'eſt-à-dire, *la juſtice de tes voies*, dans la délivrance de l'Egliſe & dans la punition des Méchans. On peut auſſi l'entendre des Loix de Dieu manifeſtées aux Nations par l'Evangile.

Ont éclaté.] Autr. *éclateront.*

℣. 5. *Le Tabernacle du Témoignage qui eſt dans le Temple.*] Gr. *le Temple du Tabernacle du Témoignage*, c'eſt-à-dire, la partie du Temple où étoit l'Arche, & qui eſt appellée le Tabernacle du Témoignage.

Du Témoignage.] L'Arche eſt ainſi appellée parce que la Loi de Dieu y étoit enfermée, qui eſt le Témoignage de Dieu, la déclaration de ſa volonté, & où ſont les conditions de ſon Alliance. Exod. XXXI. 18. Deut. IV. 15.

℣. 6. *Les ſept Anges.*] Repréſentant la Majeſté de Dieu.

Lin . . . d'or.] Voyez Dan. X. 5. Apoc. I. 13.

℣. 7. *Un des Animaux.*] Voyez Ezéch. X. 7.

Coupes . . . . colère . . .] Alluſion à Ezéch. XXII. 31. Sophon. III. 8.

Coupes.] Autr. *phioles.*

℣. 8. *Fumée.*] Emblême de la préſence de Dieu, auſſi-bien que la Nuée. Voyez-en des exemples, Exod. XIX. 18. XL. 35, 36. I. Rois VIII. 10, 11. II. Chron. V. 14. Eſai. VI. 4.

La gloire.] Gr. *vertu*, *puiſſance.*

Conſommées.] C'eſt-à-dire, verſées toutes.

CHAP. XVI. ℣. 1. *Terrible.*] Gr. *grande.*

Coupes.] Voyez ſur XV. 7.

℣. 2. *A l'inſtant.*] Gr. *&.*

Ulcère.] Autr. *plaie.* Alluſion à Deut. XXVIII. 35. Job II. 7. & Exod. IX. 9, 10, 11.

℣. 3. *Sur la mer.*] Alluſion à Exod. VII. 19, 20.

D'un homme qu'on a tué.] Gr. *d'un mort.* Voyez ci-deſſus XIV. 13.

Mourut.] Alluſion à Exod. VII. 19, 20.

j'entendis l'Ange des eaux, qui disoit : Tu ès juste, Seigneur, toi qui ès,
qui as *toujours* été, tu ès saint, d'avoir exercé ces Jugemens. [6] Comme
ils ont répandu le sang des Saints & des Prophètes, tu leur as donné du
sang à boire. Car ils l'ont bien mérité. [7] J'entendis un autre *Ange* du
côté de l'Autel, qui disoit : Oui, Seigneur, Dieu Tout-puissant, tes Ju-
gemens sont véritables & justes. [8] Cependant le quatrième Ange versa sa
coupe sur le Soleil, & il lui fut donné de tourmenter les hommes par l'*ar-
deur* du feu. [9] Etant donc brulés d'une chaleur excessive, ils blasphémoient
le Nom de Dieu qui tient ces Plaies en son pouvoir; & ils ne se repenti-
rent point, pour lui donner gloire.
[10] Le cinquième aiant versé sa Coupe sur le Trône de la Bête, son
Royaume devint tout ténébreux ; & les hommes se mordoient la langue
de douleur. [11] Ils blasphémoient aussi le Dieu du Ciel, à cause de
leurs tourmens & de leurs plaies. Mais ils ne se repentirent point de leurs
œuvres. [12] Le sixième Ange versa sa Coupe sur le grand Fleuve de l'Eu-
phrate, & il fut mis à sec pour préparer le chemin aux Rois de l'O-
rient. [13] Alors je vis sortir de la gueule du Dragon, de celle de la Bê-
te,

℣. 6. Esai. XLIX. 26. Matth. XXIII. 34. ℣. 7. Apoc. IX. 13. XV. 3. ℣. 9. Apoc. XVI. 11, 21. ℣. 12. Jérém. V. 38. LI. 32. ℣. 13. Apoc. XII. 9. XIX. 20. XX. 10.

℣. 5. *L'Ange des eaux.*] Voyez XIV. 18. Comme S. Jean voit le Temple de Jérusalem, & que les Anges sont représentés y faisant la fonction de Sacrificateurs, il semble qu'il y ait ici une allusion au Sacrificateur qui étoit chargé de pourvoir d'eau pendant les Fêtes solennelles.

Juste.... saint.] Autr. *fidèle... miséricordieux*, la punition des méchans étant la délivrance de l'Eglise.

℣. 6. *Répandu le sang.... sang à boire.*] Allusion à Esai. IX. 26. & à Abd. ℣. 10.

℣. 8. *Tourmenter.*] Gr. *bruler par le feu.* Vulg. *affliger*, mot qui en Latin, signifie aussi *abbatre*, & *accabler.*

Par l'ardeur du feu.] Il semble que la coupe versée dans le Soleil en augmenta extraordinairement la chaleur Au reste, ce que disent les Interprètes pour expliquer cet emblême, est aussi incertain que divers.

℣. 9. *Blasphémoient.*] Allusion à Esai. VIII. 21.

℣. 10. *Ténébreux.*] Il semble qu'il y ait ici une allusion à Exod. X. 21, 22.

De douleur.] Ou, de dépit & de rage.

℣. 11. *Tourmens.*] Gr. *travaux ... plaies.* Gr. ulcères.

℣. 13. *Euphrate.*] Fleuve de la Mésopotamie qui arrosoit Babylone. Voyez ci-dessus IX. 14.

Mis à sec.] Allusion à Jérém LI. 32, 36. Voyez aussi Esai. XI. 15, 16.

De l'Orient.] Gr. *du lever du Soleil.* Par rapport à l'Euphrate, ce sont les Rois de Mède & de Perse.

℣. 13. *Dragon.. Bête.. faux Prophète.*] Voyez ci-dessus XIII. 1, 11.

Faux Prophète.] C'est la prémière fois qu'il est fait mention d'un faux Prophète dans ce Livre. Il est souvent parlé de *faux Prophètes* dans les autres Livres du Nouveau Testament. Voyez Matth. VII. 15. XXIV. 11. & les Parallèles. Act. XIII. 6. II. Pier. II. 1. I. Jean IV. 1. Les Interprètes s'accordent assez à entendre ici par le faux Prophète la même chose que la Bête sortant de la terre, Apoc. XIII. 11, 12.

Grenouilles.] Il semble qu'il y ait ici quelque allusion à la plaie des Grenouilles de l'Egypte.

℣. 14. *Ce sont.*] Gr. *car ce sont.* Cette particule *car* n'est pas toujours mise pour rendre raison de la chose, elle ne fait souvent que l'expliquer.

Des Esprits de Démons.] C'est-à-dire, que ce

te, & de la bouche du faux Prophète, trois Esprits immondes, qui ressembloient à des grenouilles.
14 Ce sont des Esprits de Démons, qui font des prodiges, & qui vont vers les Rois de la Terre, & de tout l'Univers, afin de les assembler pour le Combat du grand Jour du Dieu Tout-puissant.
(15 Je vais venir comme le voleur. Heureux celui qui veille & qui garde soigneusement ses habits, afin de n'aller pas nud, & de ne pas faire voir sa honte.)
16 Et ils les assemblérent dans un lieu appellé en Hébreu, Armageddon.
17 Le septième Ange versa sa Coupe dans l'air; il sortit alors une forte voix du Temple, qui est dans le Ciel, criant du Trône: C'en est fait.
18 Il y eut en même tems de grands éclats de tonnerre, des éclairs, & un si furieux tremblement de Terre, qu'il n'y en a point eu de tel depuis qu'il y a des hommes dans le Monde.
19 La grande Ville fut partagée en trois; les Villes des Nations tombérent; & Dieu se souvint de la grande Babylone, pour lui faire boire la coupe du vin de sa colère & de sa vengeance.
20 Toutes les Iles s'enfuirent, & il ne se trouva

℣. 14. Matth. XXIV. 42. Luc XIII. 39. I. Thess. V. 2. II. Thess. II. 9. II. Pier. III. 10. Apoc. II. 10. XIII. 13. XVII. 14. XIX. 19, 20. XX. 8. ℣. 15. Matth. XXIV. 43. Luc XII. 39. II. Cor. V. 3. I. Thess. V. 2. II. Pier. III. 10. Apoc. III. 3, 4, 18. ℣. 17. Apoc. XXI. 6. ℣. 18, 19. Esai. LI. 17, 22. Jérém. XXV. 15. Apoc. IV. 5. VIII. 5. XI. 13, 19. XIV. 8, 10. XVII. 18. XVIII. 5. ℣. 20. Apoc. VI. 14.

ce sont des hommes qui ont le caractère des Démons.

Prodiges.] Voyez XIII. 13.

Du grand Jour.] Voyez Esai. XIII. 6. Amos V. 18, 19. Joël III 14.

℣. 15. *Je vais venir.*] Gr. *voici je viens.* C'est le Seigneur qui parle, & c'est une parenthèse, comme I. 8. & XXII. 12, 13.

Comme le voleur.] Voyez sur III. 3.

N'aller pas nud.] Il semble qu'il y ait ici une allusion à ce qui se pratiquoit dans le Temple, où un Sacrificateur faisoit la ronde pendant la nuit, & battoit ceux des Officiers de la garde, qu'il y trouvoit endormis, ou leur bruloit leurs habits.

℣. 16. *Ils.*] Les Démons ou les Esprits impurs. D'autres, *il*, le rapportant à Dieu.

Les.] Les Rois dont il est parlé ℣. 14.

Armageddon.] Ce mot signifie *montagne de carnage.* Plusieurs croyent qu'il y a ici une allusion à la vallée de *Mageddon* dans la Tribu de Manassé, endroit célèbre par deux actions mémorables L'une est la défaite de Siséra par Barac & Débora, Jug. V. 19. L'autre celle de Josias par Pharaon Nécho, II. Chron. XXXV. 22. D'autres croyent qu'il y a une allusion à la vallée de Josaphat, c'est-à-dire, *vallée du jugement de Dieu*, dont il est parlé Joel III. 2. l'idée de vallée renfermant nécessairement celle de montagne. Il faut se souvenir que tout ceci est mystique, & que les applications littérales sont obscures & incertaines.

℣. 17. *Dans le Ciel.*] Gr. *du Ciel.* Ces mots ne sont pas dans un ancien MS. Grec, ni dans les anciennes Versions.

C'en est fait.] Autr. *il a été*, ou, *ils ont été.* C'est-à-dire, les ennemis de l'Eglise. Voyez XXI. 5, 6.

℣. 18. *Tonnerre, éclairs.*] Voyez IV. 5. VIII. 5. XI. 19. Révolution extraordinaire.

Tremblement de Terre.] Voyez VIII. 5. XI. 13, 19.

℣. 19. *La grande Ville.*] C'est-à-dire, la Babylone mystique, c'est-à-dire, Rome.

En trois.] C'est-à-dire, qu'elle fut frappée de trois fléaux. Allusion à Jérém. XV. 3. Ezéch. V. 1, 2. Ou, partagée en trois factions qui la ruïnérent. Voyez XI. 13.

Des Nations.] Il semble qu'il faille entendre par-là les Infidèles.

Babylone.... vin.] Voyez sur XIV. 8, 10.

℣. 20. *Iles.*] Allusion à Ezéch. XXVI. 18.

S'enfuirent... il ne se trouva plus.] Il n'est pas besoin d'avertir que c'est ici un stile Oriental, prophétique & exagéré.

va plus de Montagnes. [21] Il tomba du Ciel ſur les hommes une groſſe grêle, comme du poids d'un talent; & les hommes blaſphémérent contre Dieu, à cauſe du fléau de la grêle, parce qu'il étoit extrême.



CHAPITRE XVII.

Condamnation de la Grande Proſtituée. Sa proſtitution avec les Rois & les Habitans de la Terre. Deſcription de ſon faſte & de ſa magnificence. Son nom myſtérieux. Sa cruauté & ſa fureur envers les Saints. 1-6. *Explication du myſtère de la Femme, & de la Bête. Sept Têtes ſont ſept Montagnes & ſept Rois. Dix Cornes ſont dix Rois, qui agiſſent d'abord de concert avec la Bête, pour combattre l'Agneau, qui les vaincra.* 7-15. *Les Peuples repréſentés ſous l'emblême des eaux. La Proſtituée haïe & déſolée par les dix Cornes. La Femme c'eſt la grande Ville qui règne ſur les Rois de la Terre.* 16-18.

1 ALORS un des ſept Anges, qui avoit les ſept Coupes, vint me parler en ces termes : Venez, je vous montrerai la condamnation de la Grande Proſtituée, qui eſt aſſiſe ſur les groſſes eaux.
2 Les Rois de la Terre ſe ſont proſtitués avec elle, & les habitans du Monde ſe ſont enivrés du vin de ſon impudicité.
3 Il me mena donc en eſprit dans un

℣. 21. Apoc. VIII. 7. XI. 19. XVI. 9, 11. CHAP. XVII. ℣. 1. Jérém. LI. 13. Nah. III. 4. Apoc. XV. 16. ℣. 2. Jérém. LI. 7. Apoc. XIV. 8. XVIII. 3. ℣. 3. Apoc. XIII. 1. XVII. 7, 8.

Montagnes.] Pſ. LXXVI. 5. C'eſt ainſi que l'Ecriture marque la ruïne des grands Empires. Au reſte, ceux qui par la grande Babylone ont entendu Rome même, expliquent les Montagnes par les ſept Collines de Rome, & les Iles par les maiſons *iſolées* de Rome, que les Hiſtoriens Latins ont appellé des *Iles*, & qui étoient en très grand nombre à Rome.

℣. 21. *Grêle.*] Alluſion à Exod. IX. 18. Joſ. X. 11. Eſai. XXX. 30.

D'un Talent.] Exagération. Le talent peſoit ſoixante livres. Les Grecs comparoient au talent, tout ce qui étoit peſant, grand, énorme.

CHAP. XVII. ℣. 1. *Alors.*] Gr. *&*.

La condamnation.] Gr. *le jugement*, ou, *la peine*. Voyez Jérém. LI. 9.

Grande.] Elle eſt ainſi appellée principalement, parce qu'elle domine ſur les Rois de la Terre. ℣. 18.

Proſtituée.] C'eſt ainſi que Nahum appelle l'Empire d'Aſſyrie ou Ninive. Nahum III. 4. Voyez ci-deſſus XIV. 8. XVI. 19.

Aſſiſe.] Ce mot emporte domination & empire.

Sur les groſſes eaux.] Autr. *ſur pluſieurs eaux.* C'eſt ce que Jérémie dit de Babylone, LI. 13. Les eaux dans le ſtile de l'Ecriture ſont les Peuples. Voyez ℣. 15. & Eſai. XXVII. 12, 13.

℣. 2. *Se ſont proſtitués.*] Gr. *ont paillardé.* Cela s'entend de l'Idolatrie. Jérém. III. 9. Ezéch. XVI. 17. XXIII. 37.

Du Monde.] Gr. *de la Terre.*

Du vin.] Voyez Apoc. XIV. 8.

℣. 3. *En eſprit.*] C'eſt-à-dire, *en viſion*, comme I. 10.

Deſert.] Alluſion à Eſai. XXI. 1. où Babel eſt appellée le Deſert de la Mer.

Une femme.] Voyez ℣. 18.

Une Bête.] Voyez la ſuite de ce Chapitre, & XIII. 1, 2.

De couleur d'écarlate.] Autr. *vêtue d'écarlate.* Cette couleur eſt l'emblême & de la Dignité & de la Cruauté tout enſemble.

Pleine de noms de blaſphême.] Voyez XIII. 1.

Sept têtes.] Voyez ℣. 9.

℣. 4. *De pourpre & d'écarlate.*] Comme une Reine, XVIII. 7.

D'or, de pierreries.] Alluſion à Ezéchiel parlant de Tyr, XXVI. 11, 13. Au reſte, le parallèle que pluſieurs Auteurs de la Communion de Rome ont fait de l'ancienne Rome avec la nou-

un Desert, où je vis une Femme assise sur une Bête de couleur d'écar-
late, pleine de noms de blasphême, qui avoit sept Têtes & dix Cor-
nes. 4 Cette Femme étoit vétue de pourpre & d'écarlate, toute bril-
lante d'or, de pierreries, & de perles; & elle tenoit dans sa main u-
ne coupe pleine d'abominations, c'est-à-dire, des infamies de sa pros-
titution. 5 Sur son front étoit écrit ce nom mystérieux : BABYLONE
LA GRANDE, LA MERE DES IMPUDICITÉS ET DES ABO-
MINATIONS DE LA TERRE. 6 Je vis cette Femme enivrée du sang
des Saints, & du sang des Martyrs de JESUS-*Christ*. A cette vue je fus saisi
d'un grand étonnement.
7 Mais l'Ange me dit : Pourquoi êtes-vous étonné ? Je vais vous ap-
prendre le mystère de la Femme, & de la Bête qui la porte, & qui a sept
Têtes & dix Cornes. 8 La Bête que vous avez vue, a été, & n'est
plus. Elle doit monter de l'Abîme & s'en aller à la perdition; & les
habitans de la Terre, dont les noms ne sont point écrits dans le Ciel de-
puis la fondation du Monde, seront étonnés en voyant que la Bête, qui
étoit, n'est plus, bien qu'elle soit. 9 En voici l'explication, qui dé-
couvre beaucoup de sagesse. Les sept Têtes sont les sept Montagnes sur
lesquelles la Femme est assise. 10 Ce sont aussi sept Rois. Il y en a
cinq

℣. 4. Jérém. LI. 7. Apoc. XVIII. 16. ℣. 5. II. Thess. II. 7. Apoc. XIV. 8. XVI. 19. XVIII. 2, 9, 16. XIX. 2. ℣. 6. Apoc. XIII. 1. XVIII. 24. ℣. 8. Exod. XXXII. 32. Dan. XII. 1. Phil. IV. 3. Apoc. III. 5. IX. 11. XI. 7. XIII. 1, 3, 8, 10. XX. 12. XXI. 27. ℣. 9. Apoc. XIII. 1, 18.

nouvelle, par rapport à l'éclat & à la magnificence, est remarquable. Voyez Platine, Vie de Paul II. Donat. *Rom. vet. ac nova* L. I. cap. 29.

Coupe.] Voyez Jérém. LI. 1.

D'abominations.] Le mot Grec répond à un mot Hébreu qui signifie *idoles* & *idolatries*. Voyez I. Rois XI. 5, 33. conférant l'Hébreu avec les LXX.

C'est-à-dire, des infamies de sa prostitution.] Il y a dans plusieurs MSS. Grecs, *qui sont les infamies de sa prostitution*. La dernière phrase explique ce que c'est que les *abominations*.

℣. 5. *Mystérieux.*] Gr. *Mystère*. D'habiles Interprètes prétendent que ce mot n'est pas du nom de la Bête, mais qu'il désigne, que le nom de la Bête, qui est *Babylone la grande* &c. doit s'expliquer mystiquement & spirituellement, comme XII. 8.

Babylone la Grande.] Voyez XIV. 8. XVI. 19.

Des impudicités.] Autr. *des impudiques.*

Impudicités, Abominations.] C'est l'Idolatrie.

℣. 6. *Des Saints.*] Des Chrétiens.

℣. 7. *Je vais vous apprendre le mystère.*] C'est-à-dire, je vais vous donner l'explication du mystère, comme I. 20.

℣. 8. *Que vous avez vue.*] Autr. *que vous voyez.*

A été.] Gr. *étoit.*

N'est plus.] C'est-à-dire, ce qu'elle étoit. Ce qui marque quelque grande Révolution dans l'Empire dont il s'agit. Comme on ne doute point que ce ne soit l'Empire Romain, d'habiles Interprètes prétendent que le S. Esprit s'est expliqué fort mystérieusement, pour ne pas irriter cet Empire contre les Chrétiens.

De l'Abîme.] Il semble que ce soit l'Enfer. Voyez Apoc. IX. 1, 2. XI. 7.

Bien qu'elle soit.] C'est-à-dire, sous une autre forme. La Vulgate n'a point ces mots. Il y a des MSS. qui ont, *elle sera.*

℣. 9. *En voici l'explication.*] Gr. *Ici est l'esprit aiant sagesse.* On peut traduire aussi, *Ici il faut un esprit doué d'une grande sagesse, & fort pénétrant*, comme XIII. 18.

Sept Montagnes.] Les Interprètes conviennent assez que c'est-là l'emblême de Rome, que les Historiens & les Poëtes ont appellée *la Ville à sept Montagnes*, ou, *sept Côteaux*, savoir le Mont *Aventin*, le *Capitolin*, le *Cœlius*, l'*Esquilin*, le *Palatin*, le *Quirinal*, & le *Viminal*. Le ℣. 18. de ce Chap ne souffre pas qu'on doute de cette application.

℣. 10, 11. Comme l'explication de l'énigme n'est

cinq de tombés ; il en reste encore un ; l'autre n'est pas encore venu, &
quand il viendra, il ne demeurera pas longtems. [11] La Bête qui étoit, &
qui n'est plus, est elle-même le huitième, & elle vient des sept, & el-
le s'en va à la perdition. [12] Les dix Cornes que vous avez vues sont dix
Rois qui ne sont point encore entrés dans leur Règne, mais ils recevront
comme Rois pour une heure la puissance avec la Bête. [13] Ils ont un mê-
me dessein, & ils donneront à la Bête leur autorité & leur puissance.
[14] Ils combattront contre l'Agneau, mais l'Agneau les vaincra, parce qu'il
est le Seigneur des Seigneurs, le Roi des Rois ; & avec lui *vaincront* les Ap-
pellés, les Elus, les Fidèles.

[15] Puis l'Ange me dit : Les eaux que vous avez vues, sur lesquelles la Pros-
tituée a son Siège, sont les Peuples, les Multitudes, les Nations, & les Lan-
gues. [16] Les dix Cornes que vous avez vues sur la Bête, haïront la Prostituée,
la désoleront, la dépouilleront, dévoreront sa chair, & la consumeront dans
les flammes. [17] Car Dieu leur avoit mis au coeur d'exécuter ses desseins, en
agissant ensemble de concert, & en donnant leur Royaume à la Bête, jusqu'à
ce que les Oracles de Dieu fussent accomplis. [18] A l'égard de la Femme
que vous avez vue, c'est la grande Ville qui règne sur les Rois de la
Terre.

CHA-

℣. 12. Dan. VII. 20. Apoc. XIII. 1. ℣. 14. Deut. X. 17. Pf. II. 8. Dan. VII. 27. I. Tim. VI. 15. Apoc. XVI. 14. XVIII. 8. XIX. 16. ℣. 15. Esai. VIII. 7. ℣. 16. Apoc. XVIII. 8. ℣. 18. Apoc. XVI. 19.

n'est pas moins obscure que l'énigme même, les Interprètes se trouvent ici fort partagés. Tout ce qu'on peut prétendre ici, c'est l'intelligence du sens littéral, qui même est fort difficile.

℣. 10. *Tombés.*] C'est-à-dire, ou, qu'ils sont morts : ou, qu'ils ont été tués : ou, qu'ils ont disparu, s'il s'agit de personnes ; ou, qu'ils ne subsistent plus, s'il s'agit de formes de Gouvernement, comme quelques-uns l'entendent.

℣. 11. *Elle vient des sept.*] Gr. *elle est des sept*, comme aussi plusieurs ont traduit. C'est-à-dire, qu'elle est du même ordre & du même caractère, ou qu'elle en tire son origine.

S'en va à la perdition.] Autr. *tend à sa ruïne.*

℣. 12. *Ils recevront pour une heure.*] Autr. *ils n'auront puissance, comme Rois, que pour une heure.*

Pour une heure.] C'est la lettre, c'est-à-dire, pour peu de tems, comme Matth. XXVI. 40. D'autres l'expliquent par, *en même tems*, comme la Vulgate. Voyez ci-dessous XVIII. 8.

Avec la Bête.] Autr. *après.* Il y en a qui joignent ces paroles avec le ℣. suivant.

℣. 13. *Ils ont un même dessein.*] Autr. *sentiment, esprit.* C'est-à-dire, ou qu'ils agissent de concert : ou que, sans agir de concert, ils font la même chose.

℣. 14. *Seigneur des Seigneurs.*] Voyez sur XIX. 16.

Avec lui vaincront.] Autr. *avec lui sont.*

Appellés.] Par une grace efficace à la glorieuse dignité d'enfans de Dieu. C'est un titre que les Apôtres donnent souvent aux Chrétiens. Rom. I. 7.

Elus.] L'élection renferme un amour singulier. C'est le titre que portoit le peuple d'Israel, Esai. XLIII. 20. XLV. 4.

Fidèles.] Ce ne sont pas seulement les croyans, mais ceux dont la foi a été éprouvée par la persévérance.

℣. 15. *Les Peuples . . . . les.*] Voyez V. 9. VII. 9.

Multitudes.] Ce mot n'est point dans la Vulgate. Quelques-uns entendent par-là un ramas de toute sorte de gens. D'autres, des peuples libres.

℣. 16. *Haïront.*] Leur amour se convertira en haine. Il paroît par XVIII. 8. qu'il ne faut pas entendre ceci de tous ces Rois, mais seulement de quelques-uns, selon le stile de l'Ecriture. Voyez la note sur Matth. XXVI. 8.

Dé-

CHAPITRE XVIII.

Chute de Babylone annoncée & décrite. Raiſon de ſa condamnation. 1-3. *Ordre d'en ſortir & de lui rendre la pareille. Son inſolence & ſa cruauté dans la proſpérité. Détail des Jugemens exercés ſur elle.* 4-8. *Lamentation des Rois & des Marchands de la Terre ſur Babylone. Détail des richeſſes qu'on y portoit de toutes parts.* 9-19. *Triomphe de l'Egliſe ſur la Terre & dans le Ciel à cette occaſion.* 20. *Un Ange confirme la chute de Babel par l'emblême d'une pierre jettée dans la Mer. Sa rüine ſans reſſource. Ses impoſtures & ſa cruauté envers les Saints en ſont la cauſe.* 21-24.

1 APRE'S cela je vis un Ange qui deſcendoit du Ciel avec une grande puiſſance, & *l'éclat* de ſa gloire ſe répandit ſur la Terre.
2 Il cria d'une voix forte & terrible : Elle eſt tombée, Elle eſt tombée, la Grande Babylone : Elle eſt devenue la demeure des Démons, la priſon de tout Eſprit impur, la retraite de tous ces Oiſeaux impurs, dont on a horreur :
3 parce qu'elle a fait boire à toutes les Nations du vin empoiſonné de ſa Proſtitution. Les Rois de la Terre ſe ſont proſti-

CHAP. XVIII. ℣. 1. Ezéch. XLIII. 2. ℣. 2. Eſai. XIII. 19, 21. XIV. 23. XXI. 9. XXXIV. 11, 14. Jérém. L. 1, 9, 23, 39, 45. LI. 8, 37. Bar. IV. 35. Apoc. XIV. 8. ℣. 3. Eſai. XLVII. 15. Jérém. LI. 7. Apoc. XIV. 8. XVII. 2.

Dévoreront ſa chair.] Expreſſion figurée, pour marquer un grand acharnement contre quelqu'un. Job XIX. 22.

Conſumeront dans les flammes.] Gr. *bruleront.* Voyez XVIII. 8.

℣. 17. *Leur avoit mis.*] Gr. *leur a mis.* Voyez ſur le ℣. 13.

Ses deſſeins.] Ce ſont apparemment les deſſeins de la Bête, ℣. 13. Ce qui ſe peut auſſi rapporter dans un bon ſens aux deſſeins de Dieu, qui ſe ſert des mauvais deſſeins des hommes pour exécuter ſes juſtes deſſeins.

Enſemble de concert.] Gr. *en faiſant le même projet*, ou, *en ſuivant le même plan.* Au reſte, ces mots manquent dans le MS. d'Alexandrie & dans la Vulgate.

Les Oracles.] Gr. *les paroles.* Autr. *les œuvres.*

℣. 18. *La grande Ville.*] C'eſt Babylone à la lettre. Dan. IV. 30. & Rome myſtiquement, du conſentement unanime des Interprètes.

CHAP. XVIII. ℣. 1. *Une grande puiſſance.*] Il paroît par les paroles ſuivantes, que l'éclat dont l'Ange reſplendiſſoit, déſignoit ſa puiſſance, ou plutôt celle de Dieu.

L'éclat de ſa gloire.] Gr. ſimplement, *la Terre fut illuminée de ſa gloire.* Dans le ſtile des Ecrivains ſacrés, *la gloire* ſe prend pour une lumière éclatante. Alluſion à Ezéch. XLIII. 2.

℣. 2. *Terrible.*] Gr. *il crioit avec force d'une grande voix.*

Elle eſt tombée.] Voyez XIV. 8. Eſai. XXI. 9. Jérém. LI. 8. Cette répétition marque la grandeur & la certitude de l'événement.

La demeure,.. la priſon... la retraite.] Alluſion à Eſai. XIII. 21. XXXIV. prédiſant la ruïne de Babel & d'Edom.

Des Démons.] C'eſt ainſi que les LXX. ont rendu le terme de *boucs* employé dans l'Hébreu Eſai. XIII. 21. Au reſte, ce terme *Démons* exprime bien la déſolation, ſelon l'opinion commune des Juifs, qui diſoient que les Démons règnoient dans les vaſtes Deſerts. Matth. XII. 43. Marc V. 4.

Tout Eſprit impur.] C'eſt la même choſe que Démons. Voyez Luc IV. 33, 36.

Impurs... horreur.] Ce ſont les oiſeaux qu'on appelle de mauvais augure, comme les Chathuans. Il peut auſſi y avoir ici une alluſion aux oiſeaux défendus par la Loi.

℣. 3. *Empoiſonné.*] Autr. *furieux.* Voyez ſur XIV. 9.

Mar-

proſtitués avec elle ; & les Marchands de la Terre ſe ſont enrichis de l'ex-
cès de ſon luxe. 4 J'entendis en même tems une autre voix du Ciel, qui
diſoit : Sortez *de Babylone* , mon Peuple , de peur que devenant com-
plices de ſes crimes , vous n'ayez part à ſes plaies. 5 Car ſes crimes ſont
montés juſqu'au Ciel , & Dieu s'eſt ſouvenu de ſes iniquités. 6 Rendez-
lui la pareille , & même le double de ce qu'elle vous a fait : verſez - lui
au double dans la coupe , où elle vous a fait boire. 7 Faites - lui ſouf-
frir des ſupplices , & donnez - lui des ſujets de deuil , à proportion de
ce qu'elle s'eſt glorifiée , & qu'elle a été inſolente dans ſa proſpérité. Car
elle dit en elle - même : Je ſuis Reine , je ne ſuis point veuve , & le
deuil m'eſt inconnu. 8 C'eſt pour cela que ſes plaies fondront ſur elle tout
en un jour , la mort , le deuil , la famine. Enfin elle ſera conſumée
par le feu , parce que le Seigneur qui la juge eſt *le Dieu* Fort. 9 Les
Rois de la Terre qui ont été complices de ſa proſtitution & de ſon arro-
gan-

℣. 4. Gen. XIX. 12. Eſai. XLVIII. 20. LII. 11. Jérém. L. 8. LI. 6, 45. Zach. II. 7. II. Cor. VI. 17. ℣. 5. Gen. XVIII. 20. Jér. LI. 9. Jon. I. 2. Apoc. XVI. 19. ℣. 6. Pſ. CXXXVII. 8. Jér. L. 15, 29. LI. 24, 49. II. Tim. IV. 14. Apoc. XIV. 10. ℣. 7. Eſai. XLVII. 8. Soph. II. 15. ℣. 8. Eſai. XLVII. 9. Jér. LI. 6. II. Theſſ. II. 8. Apoc. XVII. 16. ℣. 9. Ezéch. XXVI. 16. XXVII. 30. IV. Eſd. XV. 43. Apoc. XVII. 2. XVIII. 3, 18.

Marchands.] Cela ſe peut entendre proprement des Marchands qui fourniſſent au luxe, comme ℣. 11, 12. Métaphoriquement des impoſteurs, qui trafiquent des ames, ℣. 13. & des Grands de la Terre, qui vendent le monde pour ſatisfaire les paſſions des Tyrans. ℣. 23.

L'excès de ſon luxe.] Gr. *de la puiſſance de ſon luxe.* On peut l'entendre, ou du luxe même, ou des richeſſes qui ſervent au luxe.

℣. 4. *Sortez.*] Alluſion à Eſai. XLVIII. 20. Jérém. L. 8. LI. 6, 45.

De Babylone.] Gr. *ſortez-en.* Voyez ℣. 2.

Complices.] Gr. *de peur que vous n'ayez part.* Voyez Ephéſ. V. 11. où le même mot eſt employé.

℣. 5. *Montés.*] Gr. *l'ont ſuivi.* Alluſion à Gen. XVII. 20. & Jon. I. 2. C'eſt-à-dire, qu'entaſſant crime ſur crime, elle s'eſt miſe immédiatement ſous la foudre du Ciel.

S'eſt ſouvenu.] C'eſt une façon de parler humaine, pour dire que le tems de la vengeance de Dieu eſt arrivé. XVII. 17. Le tems de la patience de Dieu paroît un oubli.

℣. 6. *La pareille.*] Gr. *rendez-lui comme elle vous a rendu.* Alluſion à Jérém. V. 29.

Le double.] Alluſion à Jérém. XVI. 18. Au reſte il faut ſe ſouvenir ici, 1. que c'eſt une prophétie, & qu'il s'agit moins de ce qu'on doit faire, que de ce qui doit arriver: 2. qu'il s'agit non de jugemens particuliers, mais des jugemens de Dieu même.

De ce qu'elle vous a fait.] Gr. *de ſes œuvres.* C'eſt-à-dire, de ſa conduite à votre égard.

Verſez-lui.] Gr. *mêlez*, ou, *mixtionnez-lui.*

Coupe.] Autr. *Calice.* Voyez XIV. 10. XVI. 19. & Matth. XX. 22.

℣. 7. *Inſolente dans ſa proſpérité.*] C'eſt le vrai ſens du mot *ſtreeniao*, qui ne ſe trouve que dans ce ſeul endroit de l'Ecriture & au ℣. 9. Le nom d'où ce verbe a été tiré eſt employé II. Rois XIX. 28. par les LXX. pour exprimer le mot Hébreu qui ſignifie inſolence, proſpérité pleine d'audace & de faſte.

Elle dit.] Autr. *elle diſoit.*

Je ſuis.] Gr. *je ſieds, je ſuis aſſiſe*, c'eſt-à-dire, ſur un Trône.

Reine.] Alluſion à Eſai. XLVII. 7, 8. & Soph. II. 15.

Je ne ſuis point veuve.] Autr. *je ne ſerai ...* La veuve marque dans l'Ecriture l'affliction & l'abandon. Voyez Jérém. Lam. I. 1.

Le deuil m'eſt inconnu.] Gr. *je ne vois*, ou, *je ne verrai point de deuil.* Par le deuil il faut entendre quelque genre de calamité que ce ſoit.

℣. 8. *Ses plaies.*] Les plaies qu'elle s'eſt attirées.

Tout en un jour.] C'eſt-à-dire, coup ſur coup.

La mort.] C'eſt la peſte, comme elle eſt ſouvent appellée par les Auteurs ſacrés & profanes. Voyez ci-deſſus VI. 8. conféré avec Matth. XXIV. 7. On peut auſſi traduire la *mortalité*, qui vient de contagion, ordinairement ſuivie de

gance, au milieu des délices, la pleureront, & se frapperont la poitrine en voyant la fumée de son embrasement.
[10] Epouvantés de son supplice, ils se tiendront loin & s'écrieront : Hélas ! Hélas ! O toi la Grande Ville, Babylone, Ville si puissante, comment ta ruïne est-elle arrivée en un moment ?
[11] Les Marchands de la Terre pleureront aussi, & se lamenteront à son sujet, parce que personne n'achétera plus leurs marchandises ;
[12] savoir, leurs marchandises d'or & d'argent, des pierreries, des perles, du fin lin, de la pourpre, de la soie, de l'écarlate, de toute sorte de bois odoriférant, des vases d'yvoire, & de bois précieux, de l'airain, du fer & du marbre,
[13] du cinnamome, des parfums, des essences, de l'encens, du vin, de l'huile, de la fleur de farine, du bled, des bêtes de charge, des brebis, des chevaux, des chariots, des corps & des ames d'hommes.
[14] Les fruits dont tu faisois tes délices t'ont quitté, toute délicatesse & toute magnificence est perdue pour toi. Tu ne recouvreras jamais rien de tout cela.
[15] Les Marchands de tou-

ỳ. 10. Esai. XXI. 9. Jér. LI. 8. Apoc. XIV. 8. ỳ. 11. Ezéch. XXVII. 27, 36. ỳ. 13. Gen. XXXIV. 39. Ezéch. XXVII. 13. ỳ. 14. Apoc. XII. 8. XVI. 20.

de la famine.

Par le feu.] Allusion à Esai. XXXIV. 10. L'ancien Paraphraste Chaldaïque a appliqué nommément cette Prophétie d'Esaïe à Rome, aussi-bien que quelques Docteurs Juifs.

Qui la juge.] Autr. *qui la jugera.*

ỳ. 9. *La pleureront.*] Voyez sur XVII. 7. c'est-à-dire, quelques-uns d'entre eux.

De son embrasement.] Voyez Esai. XXXIV. 10.

ỳ. 10. *Loin.*] Voyez ci-dessous 15, 17. La crainte éloigne les amis dans l'adversité.

Hélas.] Voyez à peu près les mêmes plaintes sur Tyr, Ezéch. XXVII. 31.

Puissante.] Gr. *forte.* C'est la signification du mot *Rome.*

Ta ruïne.] Gr. *ton jugement.*

En un moment.] Gr. *en une heure.* Tout d'un coup.

ỳ. 11. *Marchands.*] Voyez ci-dessus ỳ. 3.

Marchandises.] Voyez tout le Chap. XXVII. d'Ezéchiel.

Or ... argent ... pierreries.] Voyez XVII. 4. & ci-dessous ỳ. 16.

ỳ. 12. *Bois odoriférant.*] Gr. *bois de Thye.* Quelques-uns croyent que c'est du bois de citron. D'autres, de cèdre. Cela est indifférent. On en faisoit des tables & d'autres ouvrages. Voyez Pline L. XIII. Ch. 15. C'est pourquoi le Manuscrit d'Alexandrie porte, *Vaisseau ou meuble de Thye.*

Vases.] Le mot Grec peut signifier aussi toute sorte d'ameublement, & d'ouvrages.

Bois précieux.] Le Manuscrit d'Alexandrie, *pierre précieuse.*

ỳ. 13. *Cinnamome.*] Il y en a qui croyent que c'est la même chose que la canelle. Voyez Exod. XXX. 23. Prov. VII. 17. Cant. IV. 14.

Des bêtes de charge.] C'est ainsi que l'a entendu l'Interprète Latin. D'autres l'entendent de toute sorte de bêtes à quatre pieds que l'on sert sur la table, comme le sanglier.

Chariots.] Le mot Grec marque une espèce de carosse ou de chaise dont se servoient les personnes de distinction.

Des corps & des ames d'hommes.] On a conservé les propres termes de l'Original, parce qu'ils sont expliqués différemment. Par *les corps*, quelques-uns entendent des personnes libres, des gens qui étant maitres de leur corps, en faisoient un négoce infame. Les ames sont aussi des personnes, mais des Esclaves que l'on vendoit, comme on l'explique Ezéch. XXVII. 13.

ỳ. 14. *Les fruits dont tu .....*] Gr. *les fruits d'automne desirables de ton ame.* Au reste, on croit qu'il y a ici une transposition, & que ce ỳ. doit suivre le 23. où Babylone est apostrophée comme ici.

Délicatesse ... magnificence.] L'un regarde la table, l'autre les habits & les ameublemens.

ỳ. 15. *Les Marchands.*] Tout ceci est imité d'Ezéch. XXVII. 27-33.

toutes ces choses, qui s'étoient enrichis avec elle, se tiendront loin
par la frayeur de ses tourmens, & diront en pleurant & en se lamen-
tant : [16] Hélas! Hélas! Cette Grande Ville qui étoit vêtue de fin
lin, de pourpre & d'écarlate, parée d'or, de pierreries, de perles,
comment a-t-elle perdu en un moment toutes ses richesses! [17] De mê-
me tous les Pilotes, ceux qui sont sur les navires, les mariniers, &
tous ceux qui trafiquent sur la Mer, se tiendront loin d'elle, [18] & s'é-
crieront, en voyant la fumée de son embrasement : Quelle Ville éga-
la jamais cette Grande Ville? [19] Se mettant de la poussière sur la tê-
te, ils crieront en pleurant & en sanglotant : Hélas! Hélas! Com-
ment cette Grande Ville, qui avoit enrichi de ses trésors tous ceux
qui trafiquoient sur Mer, a-t-elle été réduite en desert en un in-
stant! [20] O Ciel, réjouïssez-vous de sa ruïne; & vous, Saints A-
pôtres & Prophètes, *réjouïssez-vous aussi*, parce que par son supplice
Dieu a tiré vengeance des maux qu'elle vous a faits. [21] Alors un Ange
robuste leva une pierre grande comme une meule, & la jetta dans la Mer,
en disant : Ainsi sera précipitée Babylone, cette Grande Ville, & el-
le ne se trouvera plus. [22] On n'entendra plus chez toi ni Joueurs de
harpe, ni Musiciens, ni Joueurs de flûte & de trompette. Il ne s'y
trouvera plus aucun Artisan, de quelque métier que ce soit; & on n'y
entendra plus le bruit de la meule. [23] On n'y verra plus la clarté des
lam-

℣. 16. Apoc. XVII. 4. ℣. 17. Esai. XXIII. 14. Ezéch. XXVII. 29. ℣. 18. Esai. XXXIV. 10. Apoc. XIII. 4. XVIII. 9. ℣. 19. Jos. VII. 6. I. Sam. IV. 12. II. Sam. XIII. 19. Néh. IX. 1. Job II. 12. Ezéch. XXVII. 30. ℣. 20. Esai. XLIV. 23. XLIX. 13. Jér. LI. 48. Apoc. XIX. 2. ℣. 21. Jér. LI. 64. Apoc. XII. 8. XVI. 20. ℣. 22. Esai. XXIV. 8. Jér. VII. 34. XVI. 9. XXV. 10. Ezéch. XXVI. 13. ℣. 23. Esai. XXIII. 8. Jérém. VII. 34. XVI. 9. XXV. 10. Apoc. XVII. 2.

Avec elle.] Avec Babylone. Cela se rapporte aux ℣. 10, 11, 12. & 13.

℣. 16. *Hélas! Hélas.*] Autr. *quel malheur!*

Cette grande Ville.] Gr. *la Ville la grande.* La Ville, pour ses habitans.

En un moment.] Autr. *tout-à-coup.*

Ses richesses.] Sa splendeur.

℣. 17. *De même.*] Gr. *&.*

Ceux qui sont sur les navires.] Autr. *ceux qui voyagent dans ces lieux-là*, comme portent quelques Manuscrits.

Trafiquent sur la mer.] Autr. *qui exercent la marine.*

Se tiendront.] Gr. *se tiennent*, ou, *se sont tenus.*

℣. 18. *La fumée.*] Le Manuscr. d'Al. & la Vulgate, *le lieu.*

Quelle Ville égala.] Voyez Ezéch. XXVII. 32.

℣. 19. *De la poussière.*] C'étoit le symbole d'un grand deuil parmi les Orientaux. Voyez Job II. 12. Jérém. XXV. 34. Ezéch. XXVII. 30.

De ses Trésors.] Autr. *par sa magnificence.* C'est-à-dire, qu'il y avoit beaucoup de luxe, & beaucoup d'argent pour le satisfaire; ce qui enrichissoit les Négocians.

℣. 20. *O Ciel.*] C'est-à-dire, les habitans du Ciel, comme XII. 12. & principalement les Martyrs.

Sa ruïne.] Gr. *sur elle.* Voyez Jérém. LI. 48.

Saints Apôtres.] Il y a des MSS. qui portent *les Anges, les Apôtres.* D'autr. *les Saints, les Apôtres.*

Par son supplice Dieu a tiré vengeance.] Gr. *Dieu a jugé votre jugement d'elle.*

℣. 21. *Meule.*] Voyez Marc IX. 42.

Précipitée.] Gr. *jettée avec impétuosité.* Voyez Jérém. LI. 63, 64. Zachar. XII. 3. Néhém. IX. 11. Ce qui marque une ruïne entière & sans retour.

℣. 22. Ce verset est une allusion à Jérém. VII. 34. XVI. 9. Ezéch. XXXVI. 14.

℣. 23. *Voix de l'Epoux & de l'Epouse.*] Les chan-

lampes, & la voix de l'Epoux & de l'Epouſe ne s'y fera plus entendre. Car tes Marchands étoient les Grands de la Terre, & toutes les Nations de la Terre avoient été ſéduites par tes enchantemens. [24] C'eſt dans cette même Ville que s'eſt trouvé le ſang des Prophètes & des Saints, & le ſang de tous ceux qui ont été tués ſur la Terre.



CHAPITRE XIX.

Divers hymnes chantés dans le Ciel à la gloire de Dieu ſur la chute de Babylone. Noces de l'Agneau. Ornement de l'Epouſe. 1-8. *Ordre à S. Jean d'écrire. S. Jean veut adorer l'Ange. L'Ange l'en empêche.* 9, 10. *Le Ciel ouvert. Cheval blanc. Deſcription de celui qui le monte. Son nom eſt le Roi des Rois.* 11-16. *Ange dans le Soleil. Oiſeaux invités à manger la chair des ennemis de l'Egliſe.* 17-19. *Combat de la Bête & de ſes adhérens contre celui qui eſt monté ſur le cheval blanc. La Bête eſt priſe avec le faux Prophète & leurs adorateurs. Ils ſont tous jettés vifs dans l'étang de feu & de ſouphre. Le reſte eſt tué & dévoré par les oiſeaux.* 20, 21.

[1] APRE'S cela j'entendis dans le Ciel comme une forte voix d'une grande multitude, qui diſoit : ALLELUÏA, Salut, gloire, honneur, puiſſance à notre Dieu ; [2] parce que ſes Jugemens ſont juſtes & véritables ; qu'il a jugé la Grande Proſtituée, qui avoit corrompu la Terre par ſon impudicité ; & qu'il a vengé le ſang de ſes ſerviteurs, qu'elle a répandu de ſes propres mains. [3] Cette multitude dit une ſeconde fois :

ỳ. 24. Jér. LI. 35, 49. Apoc. XVII. 6. CHAP. XIX. ỳ. 1. Apoc. IV. 11. VII. 10. XII. 10. ỳ. 2. Deut. XXXII. 43. IV. Eſd. XV. 9. Apoc. XV. 3. XVI. 7. XVIII. 20. ỳ. 3. Eſai. XXXIV. 10. Apoc. XIV. 11. XVIII. 9, 18.

chanſons nuptiales & les épithalames. Jérém. XXV. 10.

Car.] Autr. *parce que.* On peut regarder ces paroles comme une deſcription du luxe, ou comme la cauſe des jugemens de Dieu ſur Babel.

Les Grands de la Terre.] C'eſt-à-dire, qu'ils vivoient en Princes, comme Eſai. XXIII. 8. ou, ſi l'on prend le mot de Marchands métaphoriquement, cela veut dire que les Grands s'enrichiſſoient & faiſoient leur cour à Babylone, aux dépens de tout le monde.

Enchantemens.] Autr. *empoiſonnemens.* Gr. *pharmacie*, mot employé dans les LXX. pour exprimer l'idolatrie de Babylone. C'eſt le vin empoiſonné de XIV. 18.

ỳ 24. Alluſion à Jérém. LI. 35, 49.

Tués.] C'eſt-à-dire, que les perſécuteurs ont fait mourir. Alluſion à Matth. XXIII. 35. C'eſt une exagération. C'eſt-à-dire, que cette Ville avoit non ſeulement imité, mais encore ſurpaſſé tous les perſécuteurs en cruauté.

CHAP. XIX. ỳ. 1. *Grande multitude.*] Voyez ci-deſſus VII. 9, 10, 11.

Alléluïa.] Mot Hébreu qui ſignifie *louez le Seigneur*, & qui eſt ſouvent employé dans les Pſeaumes, principalement lorsque Dieu délivre ſon peuple de ſes ennemis, comme Pſ. CIV. 35. ou lorsqu'on célébroit la mémoire de ces délivrances, comme à la Fête de Pâques & des Tabernacles &c. Voyez le Ciel & la Terre invités à ſe réjouïr, Apoc. XVIII. 20.

Salut, gloire.] C'eſt-à-dire, que la gloire de notre ſalut appartient à Dieu. Voyez VII. 10. XII. 10.

ỳ. 2. *Ses Jugemens.*] Voyez XV. 3, 4.

Corrompu.] C'eſt-à-dire, ſéduit par ſes enchantemens, corrompu par ſes mauvais exemples, détruit & déſolé par ſes inhumanités. Le mot de l'Original emporte tout cela. Voyez Jérém. LI. 25. II. Cor. VII. 2.

Vengé le ſang.] Alluſion à Deut. XXXII. 43.

ỳ. 3. *Une ſeconde fois.*] C'eſt l'*Antiphone*, à la manière des hymnes qui ſe chantoient dans le Tem-

fois : Alleluïa. Car la fumée de son *embrasement* montera aux siècles
des siècles. 4 Alors les vingt - quatre Vieillards, & les quatre Animaux
se prosternérent devant Dieu qui étoit assis sur le Trône, & l'adorérent
en disant, Amen, Alleluïa. 5 Et une voix sortant du Trône
prononça ces paroles : Louez notre Dieu, vous tous ses Serviteurs, vous
qui le craignez, petits & grands. 6 Aussi - tôt j'entendis comme une
grande multitude, dont la voix ressembloit au bruit de plusieurs eaux &
à celui d'un grand éclat de tonnerre. Cette multitude disoit : Alle-
luïa, parce que le Seigneur, le Dieu Tout - puissant règne. 7 Ré-
jouïssons - nous, faisons éclater notre joie, & donnons - lui gloire ;
parce que le tems des noces de l'Agneau est venu, & que son Epouse s'est
préparée. 8 Car il lui a été donné de se vêtir d'un lin très fin & très
éclatant, & ce lin c'est les bonnes œuvres des Saints. 9 Puis l'Ange me
dit : Ecrivez, Heureux ceux qui sont appellés au repas nuptial de l'A-
gneau. Il ajouta : Ces paroles de Dieu sont véritables. 10 Alors je me
jettai à ses pieds pour l'adorer ; mais il me dit : Gardez - vous - en bien ;
je

℣. 4. Apoc. IV. 4, 6. V. 14. ℣. 5. Ps. CXXXIV. 1. CXXXV. 1. ℣. 6. Ezéch. I. 24. XLIII. 2. Apoc. I. 8. IV. 8, 11, 15, 17. XII. 10. XVI. 14. XXI. 22. ℣. 7. Matth. XXII. 2. XXV. 10. Luc XIV. 16. II. Cor. XI. 2. Eph. V. 32. Apoc. XXI. 2, 9. ℣. 8. Ps. XLV. 14, 15. Ezéch. XVI. 10. IV. Esd. II. 39. Apoc. III. 18. ℣. 9. Matth. XXII. 2. Luc XIV. 16. Apoc. XXI. 5. XXII. 6. ℣. 10. Act. X. 26. XIV. 14. I. Jean V. 10. Apoc. XII. 17. XXII. 8, 9.

Temple, où les Lévites commençoient, & le Chœur du peuple répondoit. Voyez la Préface sur l'Ep. aux Ephésiens.

Car.] Gr. *&*. Cette particule rend souvent raison de ce qui se dit.

La fumée.] Voyez XIV. 11. XVIII. 9, 18.

Aux siècles des siècles.] C'est-à-dire, dans toute l'éternité. Allusion à Esai. XXXIV. 10. Cela marque une ruïne sans ressource.

℣. 4. *Vieillards .... animaux.*] Voyez IV. 10. V. 8. VII. 11. XI. 16.

Amen, Alléluïa.] L'un est l'acquiescement, l'autre l'applaudissement. Ps. CVI. 48.

℣. 5. *Du Trône.*] Ce sont les Anges qui sont autour du Trône.

Petits & grands.] Allusion à Ps. CXV. 11.

℣. 6. *Plusieurs eaux ..... tonnerre.*] Voyez XIV. 2.

Règne.] C'est-à-dire, exerce son règne. Voyez XI. 17.

℣. 7. *Eclater.*] Par la voix & par le geste. Joel II. 21. Soph. III. 14. Matth. V. 12. I. Pier. I. 8.

Donnons-lui gloire.] C'est-à-dire, reconnoissons que c'est de lui que vient notre délivrance & notre bonheur : comme Luc XVII. 18.

Des noces.] C'est le festin nuptial. Voyez Matth. XXII. 2. Luc XIV. 8.

L'Agneau.] C'est J. C. Au reste, par ces noces on peut entendre la parfaite communion de l'Eglise avec son Chef, sa paix & sa prospérité ici-bas après les persécutions & les traverses de ce monde, sa plénitude par la réunion des Juifs & des Gentils à la Foi Chrétienne, & enfin son éternelle béatitude dans le Ciel.

Epouse.] C'est l'Eglise. Eph. V. 25. Apoc. XX. 9. Allusion à Esai. LXII. 4, 5.

Préparée.] Autr. *ornée*, comme il paroît par le ℣. suivant.

℣. 8. *Il lui a été donné.*] Par l'Epoux.

Lin éclatant.] Gr. *pur & luisant.* C'est ainsi qu'étoient vêtus les Rois d'Orient. Esth. VI. 8. & VIII. 15. Ezéch. XVI. 10, 13.

C'est.] C'est-à-dire, marque, signifie.

Les bonnes œuvres.] Gr. *les justifications*, ou, *les justices*, c'est-à-dire, la foi, la justice, la sainteté & la persévérance, vrais ornemens de l'Epouse. Voyez Esai. LXI. 10.

℣. 9. *L'Ange.*] Gr. *il.* Il paroît par le ℣. suivant, & par XXII. 8. que c'est un Ange.

Ecrivez.] Voyez I. 11, 19. XIV. 13. XXI. 5.

Sont véritables.] Autr. *ce sont-là les véritables paroles de Dieu*, c'est-à-dire, cette vérité vient de Dieu même. Voyez XXII. 6.

℣. 10. *L'adorer.*] L'expression de l'Original mar-

je ſuis votre compagnon de ſervice, & de vos Frères, qui perſévèrent
à rendre témoignage à JESUS: Adorez Dieu, car *le but de* l'Eſprit Pro-
phétique, c'eſt de rendre témoignage à JESUS.
11 Aiant vu enſuite le
Ciel ouvert, il parut un Cheval blanc. Celui qui étoit monté deſſus s'ap-
pelloit le Fidèle & le Véritable, qui juge & qui combat juſtement.
12 Ses
yeux étoient comme la flamme du feu, il avoit pluſieurs Diadêmes ſur la
tête, & il portoit un Nom écrit qui n'eſt connu que de lui ſeul.
13 Il
étoit vétu d'une robe teinte de ſang, & ſon Nom étoit, LA PAROLE
DE DIEU.
14 Les Armées du Ciel le ſuivoient ſur des Chevaux blancs,
& vêtues d'un lin pur & éclatant.
15 Il ſortoit de ſa bouche une épée
tranchante, pour en frapper les Nations; car il les gouvernera avec un
Sceptre de fer, & il foulera la cuve du vin de la fureur & de la ven-
geance du Dieu Tout-puiſſant.
16 Ce Nom étoit écrit ſur ſa robe &
ſur ſa cuiſſe, LE ROI DES ROIS ET LE SEIGNEUR DES SEI-
GNEURS.
17 Je vis auſſi un Ange qui ſe tenoit debout dans le Soleil, & qui
crioit d'une voix forte à tous les oiſeaux qui volent dans l'air: Venez, aſ-
ſem-

℣. 11. Apoc. III. 14. VI. 2. ℣. 12. Apoc. I. 14. II. 17, 18. ℣. 13. Eſai. LXIII 23. Jean I. 1. I. Jean I. 1. V. 7. ℣. 14. Matth. XXVIII. 3. Apoc. IV. 4. VII. 9. ℣. 15. Pſ. II. 9. LXXVI. 13. Eſai. XI. 4. LXIII. 3. II. Theſſ. II. 8. Apoc. I. 16. II. 12. XII. 5. XIV. 19, 20. XVI. 27. XIX 21. ℣. 16. I. Tim. VI. 15. Apoc. XVII. 14. ℣. 17. Eſai. XXV. 6. Jérém. XII. 9. Ezéch. XXXIX. 17.

marque un culte civil auſſi-bien qu'un culte religieux. Voyez Gen. XLII. 6. Ruth II. 10. II. Sam. XIV. 22, 33. I. Rois I. 23.

Qui perſévèrent à rendre témoignage à Jéſus.] Gr. *qui ont le témoignage de Jéſus.* Autr. *qui rendent témoignage à Jéſus.* Cela s'entend des Apôtres appellés à rendre ce témoignage, Act. I. 8. des Martyrs, des Confeſſeurs, & des vrais Chrétiens en général. Voyez la note ſur XII. 17.

Le but de.] Gr. *l'Eſprit Prophétique eſt le témoignage de Jéſus.* C'eſt-à-dire, ma commiſſion part du même eſprit que celui dont vous êtes animé, & a le même objet, ſavoir de rendre témoignage à Jéſus. I. Pier. I. 11.

℣. 11. *Le Ciel ouvert.*] Préparatif à une grande viſion. IV. 1. XI. 19.

Cheval blanc.] Voyez VI. 2.

Fidèle & véritable.] Voyez III. 14.

Juge.] Exerce ſes jugemens.

Combat.] Voyez II. 16.

℣. 12. *Ses yeux.*] Voyez I. 14.

Pluſieurs Diadêmes.] Pour marquer la toute-puiſſance de J. C. dans le Ciel & ſur la Terre. Matth. XXVIII. 18. C'étoit la coutume des Vainqueurs, de porter les Couronnes des Rois qu'ils avoient vaincus. II. Sam. XII. 30.

Qui n'eſt connu que de lui ſeul.] Et de ceux à qui il a voulu le révéler. Ce nom eſt marqué dans le ℣. ſuivant, *La Parole de Dieu.* Voyez Jean I. 1. Il y a ici une alluſion à Jug. XIII. 18. & Eſai. IX. 5. Voyez auſſi Apoc. III. 12. & Matth. XI. 27.

℣. 13. *Teinte de ſang.*] Alluſion à Eſai. LXIII. 2. paſſage que les Juifs ont appliqué au Meſſie. Voyez auſſi Gen. XLIX. 11.

La Parole de Dieu.] On peut auſſi fort bien traduire *la Raiſon*, ou *la Sageſſe de Dieu.*

℣. 14. *Les Armées du Ciel*] On peut entendre par-là, ou les Anges, comme Luc II. 13. ou les Elus dont il eſt parlé XVII. 14.

℣. 15. *Epée tranchante.*] Voyez I. 16. Autr. *aiguë.*

Gouvernera.] Voyez II. 27. XII. 5.

La cuve.] Voyez XIV. 19, 20.

℣. 16. *Sur ſa robe & ſur ſa cuiſſe.*] On croit que c'eſt l'endroit de la robe où étoit la ceinture qui tenoit l'épée.

Roi des Rois.] Les Rois d'Orient prenoient ces titres ſuperbes, Dan. II. 37. qui ne conviennent proprement qu'à J. C. I. Tim. VI. 15.

℣. 17. *Oiſeaux.*] Alluſion à Ezéch. XXXIX. 17. Marque d'un grand carnage. Les corps morts ſont la pâture des oiſeaux.

Dans l'air.] Gr. *au milieu du Ciel.* Il y a ici une alluſion à Ezéch. XXXIX. 17.

ſemblez-vous au feſtin du Grand Dieu; [18] pour dévorer la chair des Rois,
la chair des Officiers de Guerre, la chair des hommes forts, la chair des Che-
vaux & des Cavaliers, & la chair de toute ſorte d'hommes, libres & eſclaves,
petits & grands.
19 Alors je vis la Bête avec les Rois de la Terre & leurs Armées rangés en
bataille, pour livrer combat à celui qui montoit le Cheval & à ſon Armée.
20 Mais la Bête fut priſe & avec elle le faux Prophète, qui en ſa préſence a-
voit fait des prodiges, par leſquels il avoit ſéduit ceux qui avoient pris le ca-
ractère de la Bête & qui adoroient ſon image: on les jetta tout vifs l'un &
l'autre dans l'Etang ardent de feu & de ſouphre. [21] Tout le reſte périt par l'é-
pée qui ſortoit de la bouche de celui qui montoit le Cheval blanc, & tous les
oiſeaux ſe raſſaſiérent de leur chair.

CHAPITRE XX.

SIXIEME VISION. *Le Dragon lié & enfermé dans l'Abîme pendant mille ans, par celui qui a les Clés de l'Abîme. Au bout des mille ans il doit être délié pour un peu de tems.* 1-3. *Réſurrection & règne des Martyrs & des Confeſſeurs avec J. C. pendant mille ans. Prémière réſurrection. Le reſte des morts ne reſſuſcite pas. Seconde mort. Ceux qui ont part à la prémière réſurrection n'en ont point à la ſeconde mort.* 4-6. *Satan délié pour ſéduire les Nations. Gog & Magog ſéduiſent les Nations de concert avec le Diable. Le Diable jetté dans l'Etang de feu & de ſouphre avec la Bête & le faux Prophète.* 7-10. *Livres ouverts. Jugement général. La Mort & le Sépulcre jettés dans l'Etang de feu & de ſouphre, avec ceux dont le nom n'eſt pas écrit au Livre de Vie.* 11-15.

[1] A-

℣. 20. Deut. XIII. 1. Dan. VII. 11. Matth. XXIV. 24. Apoc. XIII. 12. &c. XIV, 10. XVI. 13, 14. XX. 10.

Feſtin du grand Dieu.] Le carnage des ennemis de Dieu eſt repréſenté ſous l'emblême d'un ſacrifice & d'un feſtin que Dieu s'eſt préparé, Eſai. XXV. 6. XXXIV. 6. Ezéch. XXXIX. 17.

℣. 18. *La chair.*] Gr. par-tout, *les chairs.*

Officiers de guerre.] Gr. *qui commandent mille hommes.*

Hommes forts.] Ce ſont les Soldats. Jérém. XLVI. 5.

℣. 19. *La Bête avec les Rois.*] Voyez XVI. 14, 16. XXII. 1.

Rangés en bataille.] Gr. *aſſemblés.* Autr. *qui s'étoient aſſemblés.*

℣. 20. *La Bête fut priſe.*] Voyez XVII. 11.

Le faux Prophète.] Voyez XVI. 13.

De feu & de ſouphre.] Voyez XIV. 9, 10. Dan. VII. 11. Eſai. LXVI. 24. & ci-deſſous XX. 10.

CHAP. XX. ℣. 1. *Un Ange.*] Quelques-uns l'entendent de J. C. lui-même. D'autres, d'un Ange qui repréſente ſa perſonne.

La Clé de l'Abîme.] Voyez I. 11. & IX. 1.

℣. 2. *Le Dragon, Diable, Satan.*] Voyez XII. 3, 9.

Le lia.] Voyez Matth. XII. 19.

℣. 3. *Dans l'Abîme.*] Dans l'Enfer. Luc VIII. 31.

Séduiſît les Nations.] Le Démon ſéduit les Nations en deux manières. 1. Par l'Erreur, l'Idolatrie, l'Impoſture, l'Impiété. 2. Par ſes conſeils violens contre l'Egliſe. Voyez ℣. 8.

Ferma, ſcella.] Voyez Dan. VI. 17.

Mille ans.] Nombre rond & parfait pour marquer un long eſpace, & tout au moins de mille ans. Au reſte, quelques-uns comptent ces mille ans depuis la naiſſance du Sauveur; d'autres, depuis ſa paſſion; d'autres, depuis la ruïne de Jéruſalem; d'autres, depuis Conſtantin; & d'autres enfin les placent vers la fin du Monde.

℣. 4. *En même tems.*] Gr. *& je vis.*

Des Trônes.] Voyez Ezéch. VII. 9.

De juger.] Alluſion à Dan. VII. 22, 27. où le

1 APRÉS cela, je vis descendre du Ciel un Ange qui avoit la Clé
de l'Abîme, & une grande chaine en sa main. 2 Il prit le Dra-
gon, l'Ancien Serpent, qui est le Diable, & Satan, & le lia pour
mille ans. 3 Il le jetta ainsi dans l'Abîme; & afin qu'il ne séduisît
plus les Nations, il ferma l'Abîme sur lui & le scella, jusqu'à ce que
les mille ans fussent écoulés; après quoi il doit être délié pour un peu de
tems.
4 Je vis en même tems des Trônes, où s'assirent des personnes, à qui
le pouvoir fut donné de juger. *Je vis* aussi les Ames de ceux qui a-
voient été décapités pour le témoignage qu'ils avoient rendu à JESUS, &
pour la Parole de Dieu, qui d'ailleurs n'avoient point adoré la Bête ni
son Image, & qui n'avoient pas pris non plus son caractère sur leurs
fronts, ou dans leurs mains, & qui doivent vivre & règner avec JE-
SUS-CHRIST mille ans. 5 Le reste des morts ne revivra point, jus-
qu'à ce que les mille ans soient accomplis. C'est-là la prémière résur-
rection. 6 Heureux & saints sont ceux qui ont part à la prémière résur-
rection; car la seconde mort n'a aucun pouvoir sur eux, mais ils seront
Sacrificateurs de Dieu & de JESUS-CHRIST, & ils règneront avec lui
mille ans.
7 Après ces mille ans Satan sera délié, 8 & sortant de sa prison, il
sé-

CHAP. XX. ℣. 1. Luc VIII. 31. Apoc. I. 18. IX. 1, 11. ℣. 2. II. Pier. II. 4. Jude ℣. 6. Apoc. XII. 9. Tob. VIII. 3. ℣. 3. Dan. VI. 17. Apoc. XVI. 14, 16. XX. 8. ℣. 4. Dan. VII. 9, 22, 27. Matth. XIX. 28. Luc XXII. 30. Rom. VIII. 17. I. Cor. VI. 2, 3. II. Tim. II. 12. Apoc. III. 16. V. 10. VI. 9, 10, 11. XIII, 12. &c. ℣. 6. Esai. LXI. 6. I. Pier. II. 9. Apoc. I. 6. II. 11. V. 10. XXI. 8.

le Jugement & le Règne sont donnés aux Saints du Souverain.

Les Ames de ceux qui avoient été décapités.] Voyez VI. 10. On peut entendre par-là les personnes, selon le stile de l'Ecriture, Act. VII. 23. les Martyrs paroissant à S. Jean comme ressuscités.

Décapités.] Supplice Romain. L'espèce est mise pour le genre, c'est-à-dire, pour toutes sortes de persécutions & de supplices.

Pour le témoignage.] Voyez VI. 9.

Qui d'ailleurs n'avoient point adoré.] Autr. *& de ceux qui n'avoient point adoré.* C'est-à-dire, les Confesseurs, qui bien qu'ils n'eussent point souffert le Martyre, avoient persévéré constamment dans la confession de J. C. & ne s'étoient point souillés d'Idolatrie.

Doivent vivre....] Gr. *Ils ont vécu, ils ont règné.* Le passé pour le futur. Voyez ℣. 6.

Vivre.] Quelques-uns l'entendent d'une résurrection proprement ainsi nommée. D'autres, d'une résurrection métaphorique & figurée; c'est-à-dire, que leur doctrine refleurira, & qu'ils seront relevés des faux jugemens des hommes, par l'établissement paisible & florissant de l'Evangile. Allusion à Ezéch. XXXVII. 1, 2, 3. Ce qui est plus expliqué par *règneront*, c'est-à-dire, ils triompheront de leurs ennemis.

℣. 5. *La prémière résurrection.*] Cela se rapporte à ceux dont il est parlé dans le verset précédent. La prémière résurrection des Fidèles en général, c'est de se relever du tombeau de l'erreur & du péché. Jean V. 25. Eph. II. 5, 6. Col. III. 1. La prémière résurrection à l'égard des Martyrs & des Confesseurs, c'est quand ils renaissent par le rétablissement de l'Evangile, & de leur renommée flétrie par les Idolâtres & les Impies.

℣. 6. *Seconde mort.*] Voyez II. 11. plus bas ℣. 14. XXI. 8. & les Paraphrastes Chaldaïques sur Deut. XXXIII. 6. Esai. XXII. 13.

℣. 8.

séduira les Nations qui sont aux quatre coins de la Terre, *savoir* Gog
& Magog; & les assemblera pour combattre. Leur nombre est aussi
grand que celui du sable de la Mer. [9] Ils se répandirent sur la face de
la Terre, & environnérent le camp des Saints & de la Cité chérie. [10] Mais
Dieu fit descendre du Ciel un feu qui les dévora; & le Diable qui les a-
voit séduits fut précipité dans l'Etang de feu & de souphre, où sont la Bête
& le faux Prophète, & où ils seront tourmentés jour & nuit, dans toute
l'éternité.

[11] Alors je vis un grand Trône blanc, & quelqu'un assis dessus, à la
présence duquel la Terre & le Ciel s'enfuirent, & on ne les vit plus. [12] Je
vis en même tems les morts, petits & grands, debout en présence de Dieu.
Les Livres furent ouverts, & il y avoit un Livre à part, qui est le Li-
vre de Vie, qui fut aussi ouvert. Les morts furent jugés selon leurs œu-
vres, sur ce qui étoit écrit dans ces Livres. [13] La Mer rendit les morts
qu'elle avoit dans son sein. La Mort & le Sépulcre rendirent aussi les
leurs, & chacun fut jugé selon ses œuvres. [14] La Mort & le Sépulcre furent
précipités dans l'Etang de feu; c'est-là la seconde mort. [15] Et quiconque
ne

℣. 8. Ezéch. XXXVIII. 2, 15. XXXIX. 1. Apoc. XVI. 14. ℣. 10. Dan. VII. 11. Apoc. XIV. 10, 11. XIX. 20. ℣. 11. Dan. II. 35. II. Pier. III. 10. Apoc. XII. 8. ℣. 12. Exod. XXXII. 32. Ps. LXII. 13. LXIX. 29. Jér. XVII. 10. XXXII. 19. Dan. VII. 10. Matth. XVI. 27. Rom. II. 6. XIV. 12. I. Cor. III. 8. II. Cor. V. 10. Gal. VI. 5. Phil. IV. 3. Apoc. II. 23. III. 5. XIII. 8. XXI. 27. XXII. 12. ℣. 14. I. Cor. XV. 26, 54, 55. Apoc. II. 11. XXI. 8.

℣. 8. *Quatre coins de la Terre.*] Voyez VII. 1.

Gog, Magog.] Allusion à Ezéch. XXXVIII. XXXIX. On ne peut rien dire là-dessus que de fort incertain & de fort hazardé.

Celui du sable de la Mer.] Voyez Gen. XXII. 17.

℣. 9. *Ils se répandirent sur la face de la Terre.*] Gr. *ils montérent sur la largeur de la Terre.* C'est ce que S. Jean voit. Voyez une expression semblable Habac. I. 6.

Le camp des Saints.] C'est l'Eglise. Allusion au camp des anciens Israélites.

La Cité chérie.] C'est encore l'Eglise, qui est la nouvelle Jérusalem.

℣. 10. *Feu.*] Allusion à Ezéch. XXXIX. 6.

℣. 11. *Blanc.*] C'est-à-dire, *éclatant.* Ces deux qualités de grand & d'éclatant marquent tout ensemble la sainteté & la majesté du Juge assis sur ce Trône. Voyez Ps. IX. 5.

Quelqu'un.] Voyez IV. 1, 2. On entend cela de J. C. Juge de l'Univers, Ps. LXXII. 1. Jean V. 22. Tit. II. 13.

La Terre & le Ciel s'enfuirent.] Ceci donne l'idée d'un jugement universel, & d'une révolution générale dans la Nature. II. Pier. II. 12, 13.

On ne les vit plus.] Gr. *on ne trouva plus de lieu pour eux,* ou, *leur lieu ne fut plus trouvé.*

℣. 12. *Les morts.*] Ressuscités.

Petits & grands.] Tout l'Univers. Rom. II. 16. Héb. IX. 27.

Debout.] Pour être jugés.

De Dieu.] Plusieurs anciens MSS. & les anciennes Versions ont, *du Trône.*

Les Livres.] Où sont écrites & la Loi de Dieu & les actions des hommes. Allusion à Esth. VI. 1. Esai. LXV. 6. Dan. VII. 10. Malach. III. 16.

Livre à part.] Gr. *un autre Livre.*

Livre de Vie.] Voyez ci-dessus III. 5. XIII. 8. XVII. 8.

Selon leurs œuvres.] Voyez Rom. II. 6. II. Cor. V. 10. I. Pier. I. 17.

℣. 13. *La Mer.*] Ceux qui avoient été submergés.

La Mort] Quelques-uns entendent par-là ceux qui sont morts de mort naturelle. Au reste la Mort est ici personifiée, comme Esai. XIV. 29. XXVIII. 15, 18. XXXVIII. 18.

Le Sépulcre.] Le mot *adees*, qui est employé dans l'Original, & que l'on traduit ordinairement *Enfer*, signifie dans l'Ecriture le lieu ou l'état des morts, & la Mort elle-même, Ps. XLIX.

ne se trouva point écrit dans le Livre de Vie, fut précipité de même dans l'Etang de feu.



CHAPITRE XXI.

SEPTIEME VISION. *Ciel nouveau, Terre nouvelle. La Sainte Cité, la nouvelle Jerusalem descend du Ciel parée comme une Epouse. Habitation de Dieu avec les hommes. Joie & félicité parfaite. Renouvellement de toutes choses. Félicité des Fidèles. Malheur éternel des méchans.* 1-8. *Description magnifique de la Jérusalem céleste au-dehors.* 8-21. *Sa gloire & sa sainteté intérieure.* 22-27.

1 JE vis ensuite un Ciel nouveau & une Terre nouvelle; car le prémier Ciel
& la prémière Terre avoient disparu, & il n'y avoit plus de Mer. 2 Et
moi Jean je vis descendre du Ciel la Ville sainte, la nouvelle Jérusalem,
qui venoit d'auprès de Dieu, parée comme l'est une Epouse pour son Epoux.
3 J'entendis aussi dans le Ciel une voix forte, qui disoit: Voici le Tabernacle
de Dieu avec les hommes: il demeurera avec eux, ils seront son Peuple, Dieu
lui-même sera avec eux & sera leur Dieu. 4 Il essuyera toute larme de
leurs yeux, la Mort n'existera plus. Il n'y aura plus ni lamentations, ni
cris,

CHAP. XXI. ℣. 1. Esai. LXV. 17. LXVI. 22. II. Pier. III. 13. ℣. 2. Esai. LII. 1. LIV. 5. II. Cor. XI. 2. Gal. IV. 26. Héb. XI. 10. XII. 22. XIII. 14. Apoc. III. 12. XXI. 10. ℣. 3. Lév. XXVI. 11. Ezéch. XLIII. 7. II. Cor. VI. 16. ℣. 4. Esai. XXV. 8. XXXV. 10. LXI. 3. LXV. 19. I. Cor. XV. 26, 54. Apoc. VII. 17. XX. 14.

XLIX. 15. Ainsi la Mort & le Sépulcre c'est ici la même chose. Voyez les passages d'Esaïe allégués dans la note précédente, & ajoutez-y Ps. VI. 5.

℣. 14. *Furent précipités dans l'Etang.*] C'est ici une figure fort élégante, où la Mort est comparée à un Tyran qui tenoit les hommes sous sa domination & qui doit être détruit. I Cor. XV. 54, 55. Par rapport aux fidèles elle n'existe plus, & par rapport aux méchans elle est changée en la Mort éternelle. On peut entendre aussi par *la Mort*, les esclaves & les victimes de la Mort, ce qui est expliqué au ℣. suivant; & les Démons eux-mêmes. Voyez Matth. XXV. 41.

CHAP. XXI. ℣. 1. *Ensuite.*] Autr. *Alors.* Gr. *&.*

Un Ciel nouveau, une Terre ....] Voyez VI. 12, 13, 14. XVI. 17, 18. Allusion à Esaïe LXV. 17. Quelques-uns entendent ce verset & les suivans de la gloire & de la félicité éternelle de l'Eglise dans le Ciel. D'autres, de la prospérité & du bonheur dont elle jouïra auparavant sur la Terre, après l'entière destruction de ses ennemis. Il y en a qui l'entendent de l'une & de l'autre.

Disparu.] Gr. *avoient passé.* XX. 11.

Plus de mer.] Plus de tempêtes & d'orages dans l'Eglise.

℣. 2. *Moi Jean.*] Ces mots ne sont point dans plusieurs anciens MSS. ni dans quelques anciens Commentateurs.

La Ville sainte.] Allusion à Esai. LII. 1.

Nouvelle Jérusalem.] C'est l'Eglise Chrétienne. Héb. XII. 12. & ci-dessus III. 12.

D'auprès de Dieu.] Gr. *de Dieu*, ou, *de la part de Dieu.*

Parée.] Gr. *prête comme une Epouse parée.*

Une Epouse pour son Epoux.] Allusion à Esai. LIV. 5.

℣. 3. *Dans le Ciel.*] Plusieurs MSS. Grecs, les anciennes Versions & les anciens Commentateurs ont, *du Trône.*

Le Tabernacle.] Allusion à Exod. XXV. 8. & Lévit. XXVI. 11, 12. où Dieu dit aux Israélites, qu'il sera au milieu d'eux dans le Sanctuaire.

Demeurera avec eux.] Voyez Ezéch. XXXVII. 27 II. Cor. VI. 16. Ce qui a été accompli en J. C. dont la Nature humaine est le Tabernacle de Dieu.

℣. 4. *Toute larme.*] Voyez Esai. XXV. 8. & ci-dessus VII. 17.

La Mort n'existera ...] Voyez le passage d'Esaïe

cris, ni douleurs; parce que ce qui a précédé n'arrivera plus. 5 Ce-
lui qui étoit aſſis ſur le Trône dit: Je vais renouveller toutes choſes. Puis
il me dit à moi: Ecrivez. Car ces paroles ſont très certaines & très vérita-
bles. 6 Il me dit encore: C'en eſt fait. Je ſuis l'Alpha & l'Oméga, le com-
mencement & la fin. A celui qui a ſoif, je le ferai boire gratuitement à la
ſource de l'eau vive. 7 Celui qui vaincra, ſera l'héritier de tout; je ſerai ſon
Dieu, il ſera mon enfant. 8 Mais pour les timides, les incrédules, les abo-
minables, les meurtriers, les fornicateurs, les empoiſonneurs & tous les
menteurs, leur partage ſera dans l'Etang ardent de feu & de ſouphre, ce qui eſt
la ſeconde mort.
9 Alors un des ſept Anges, qui avoient les ſept Coupes pleines des ſept der-
nières Plaies, vint me trouver & me parla en ces termes: Venez, je vous
montrerai l'Epouſe qui eſt Femme de l'Agneau. 10 Au même inſtant il
me tranſporta en eſprit ſur une grande & haute Montagne, & me fit voir
la Grande Ville, Jéruſalem la Sainte, qui deſcendoit du Ciel, d'auprès de
Dieu.

ỳ. 5. Eſai. XLIII. 19. II. Cor. V. 17. Apoc. IV. 2, 9. V. 1. XIX. 9. XX. 21. XXII. 6. ỳ. 6. Eſai. XII. 3. XLI. 4. XLIV. 6. LV. 1. Jean IV. 10, 14. VII. 37. Apoc. I. 8. XVI. 17. XXII. 13, 17. ỳ. 7. Zach. VIII. 8. Héb. VIII. 10. ỳ. 8. Jean III. 36. I. Cor. VI. 9. Gal. V. 21. Eph. V. 5. I. Tim. I. 9. Héb. XII. 14. Apoc. XX. 14, 15. XXII. 15. ỳ. 9. Apoc. XV. 1. VI. 7. XIX. 7. ỳ. 10. Gal. IV. 26. Héb. XII. 22. Apoc. I. 10. III. 12. XVII. 3. XXI. 2.

d'Eſaïe cité ci-deſſus, & plus haut XX. 14. Autr. *ne ſera plus.* Il n'y aura plus de mort.

N'arrivera plus.] Gr. *s'en eſt allé.*

ỳ. 5. *Je vais renouveller.*] Gr. *Voici, je fais toutes choſes nouvelles.* Alluſion à Eſai. XLIII. 19. Voyez II. Cor. V. 17.

Certaines & véritables.] Voyez ci-deſſus XIX. 9. & plus bas XXII. 6.

ỳ. 6. *C'en eſt fait.*] Ces paroles ſe trouvent déja ci-deſſus XVI. 17. où l'on a renvoyé ici. On peut traduire auſſi, *ils ont été*, en le rapportant au prémier Ciel & à la prémière Terre, ou, aux ennemis de l'Egliſe. Ou bien, *tout eſt accompli.* C'eſt-à-dire, que toutes les promeſſes de Dieu ſont accomplies, ſoit par rapport à la deſtruction des ennemis de l'Egliſe, ſoit par rapport à ſa délivrance & à ſon bonheur.

L'Alpha & l'Oméga.] Voyez I. 8. II. 17. & conférez avec Eſai. XLI. 4. XLVI. 10.

Vive.] Autr. *de vie.* C'eſt la vie éternelle. Alluſion à Eſai. XII. 3. LV. 1. Voyez la note ſur Jean VII. 37.

ỳ. 7. *Vaincra.*] Voyez II. 11, 17, 26. III. 5.

De tout.] Pluſieurs anciens MSS. Grecs, les anciennes Verſions & les anciens Commentateurs ont, *ces choſes.*

Enfant.] Gr. *fils.* On peut juger par cette ſeule expreſſion, ce que cette phraſe de l'Ecriture, *être le Dieu de quelqu'un*, emporte de grand & de conſolant.

ỳ. 8. *Les timides.*] Ceux à qui la crainte a fait abjurer la Religion, Matth. X. 28, 33. ou qui par molleſſe ne l'ont pas embraſſée.

Incrédules.] Autr. *Infidèles.* Voyez Jean III. 36.

Abominables.] Voyez Lév. XVIII. 22. Oſée IX. 10. Rom. I. 26. I. Cor. VI. 9.

Meurtriers.] Principalement les perſécuteurs.

Les fornicateurs.] Y compris les adultères. Voyez I. Cor. V. 9, 10, 11.

Empoiſonneurs.] Autr. *enchanteurs*, *magiciens*, *ſorciers.* Voyez Exod. XXII. 18. Deut. XVIII. 10. Jérém. XXVII. 9.

Menteurs.] Autr. *impoſteurs*, *trompeurs.*

De feu & de ſouphre.] Ci-deſſus XIX. 20.

ỳ. 9. *L'Epouſe.*] Autr. *la femme qui eſt l'Epouſe de l'Agneau.*

ỳ. 10. *Au même inſtant.*] Gr. *&.*

En eſprit.] En viſion ou en extaſe. Voyez I. 10. XVII. 3.

Grande & haute Montagne.] Alluſion à Ezéch. XL. 2. & Eſai. II. 2.

La Grande Ville.] Par alluſion à Babylone, ainſi appellée pluſieurs fois ci-deſſus. L'épithète de *grande* n'eſt pas cependant dans pluſieurs MSS. ni dans les anciennes Verſions.

Sainte.] Voyez ci-deſſus ỳ. 2.

ỳ. 11. *Toute éclatante de la gloire…*] Gr. *aiant la gloire de Dieu.* La gloire c'eſt la ſplendeur

Dieu. [11] Elle étoit toute éclatante de la gloire de Dieu ; & l'Aſtre qui
l'éclairoit, reſſembloit à une pierre de Jaſpe qui étoit comme du cryſtal.
[12] Elle étoit ceinte d'une grande & haute muraille, où il y avoit douze
Portes, aux Portes douze Anges, & les noms des Douze Tribus des
Enfans d'Iſrael y étoient écrits. [13] Trois Portes à l'Orient, trois Portes
au Septentrion, trois au Midi, & trois à l'Occident. [14] La muraille
de la Ville avoit douze fondemens, & dans ces fondemens étoient les
noms des douze Apôtres de l'Agneau. [15] Celui qui me parloit avoit u-
ne canne d'or dans la main, pour meſurer la Ville, ſes portes & ſon
mur. [16] La Ville étoit quarrée, auſſi longue que large. L'aiant me-
ſurée avec ſa canne, il y trouva douze mille ſtades ; la longueur, la
largeur & la hauteur en étoient égales. [17] Il meſura auſſi la muraille qui
étoit de cent quarante-quatre coudées, de meſure d'homme, qui eſt
celle dont ſe ſervoit l'Ange. [18] La muraille étoit bâtie de pierre de Jaſpe,
mais la Ville étoit d'un or pur, ſemblable à du verre très clair. [19] A
l'égard des fondemens de la muraille de la Ville, ils étoient ornés de
toute ſorte de pierres précieuſes. Le prémier fondement étoit de Jaſ-
pe,

℣. 12. Ezéch. XLVIII. 31. ℣. 14. Matth. XVI. 18. Gal. II. 9. Ephéſ. II. 9, 20. ℣. 15. Ezéch. XL. 3. Zach. II. 1. ℣. 16. Eph. III. 18. ℣. 19. Eſai. LIV. 11. Tob. XIII. 16.

deur & la clarté. Il ſemble qu'il y ait ici quelque alluſion à la gloire de Dieu, qui ſe manifeſtoit dans le Tabernacle par une nuée, ou par quelque autre marque éclatante. Nombr. XVI. 42. I. Sam. IV. 21. Voyez ci-deſſus ℣. 3. où l'Egliſe eſt repréſentée ſous l'emblême du Tabernacle.

L'Aſtre qui l'éclairoit.] Gr. *ſon luminaire.* Voyez plus bas ℣. 23.

Jaſpe.] Voyez IV. 3.

℣. 12. *Muraille.*] Pour marquer la protection divine. Voyez Eſai. XXVI. 1. Zach. II. 5.

Douze Portes.] Voyez Ezéch. XLVIII. 31. Dans le ſtile des Orientaux, c'étoit aux Portes des Villes qu'on rendoit la Juſtice. C'eſt là qu'on juge de ceux qui doivent être admis dans la Jéruſalem céleſte, & de ceux à qui on en doit refuſer l'entrée. Voyez XXII. 14.

Douze Anges.] Alluſion aux douze Apôtres. On peut entendre par-là ou les Miniſtres de l'Evangile, ou les Anges qui exécutent les ordres de Dieu, pour la protection & le ſalut de l'Egliſe. Pſ. XCI. Héb. I. 14.

Douze Tribus.] Voyez VII. 5, 6.

℣. 13. *Orient .... Occident ...*] Par cet emblême eſt exprimée la vocation des Gentils de tous les endroits du monde. Voyez Eſai. LX. 11. Ezéch. XLVIII. 31.

℣. 14. *Douze fondemens.*] Les Apôtres ſont les Fondateurs de l'Egliſe Chrétienne, & ils l'ont élevée ſur J. C. qui eſt ſon unique fondement. I. Cor. III. 10, 11. Eph. II. 20.

Les noms.] Alluſion à la coutume de mettre dans les fondemens d'un édifice les noms des Fondateurs.

℣. 15. *Une canne.*] Voyez Ezéch. XL. 3. & ci-deſſus XI. 1.

℣. 16. *Quarrée.*] Gr. *tétragone.* Cette figure marque la fermeté inébranlable de la Jéruſalem céleſte. Héb. XII. 27, 28.

Meſurée.] Voyez Ezéch. XLVIII. 16, 17.

Douze mille ſtades.] C'eſt-à-dire, d'une grandeur prodigieuſe. Cela fait 500 lieues d'une heure.

Egales.] C'eſt-à-dire, à proportion.

℣. 17. *Cent quarante-quatre.*] Nombre myſtique. Voyez XIV. 1. Cela fait 216 pieds Géométriques.

Meſure d'homme.] Dont on ſe ſert parmi les hommes. Voyez ſur XIII. 8.

Dont ſe ſervoit l'Ange.] Gr. *qui eſt de l'Ange.*

℣. 18. *Verre très clair.*] Autr. *très uni*, ou, *très brillant.* Au ℣. 21. il y a *tranſparent*, ce qui revient à la même choſe, le verre devant être fort uni pour être tranſparent. Au reſte, ceci ſert à expliquer IV. 6. XV. 2. La mer de verre n'eſt autre choſe qu'une glace fort claire & fort unie.

℣. 19. *Pierres précieuſes.*] Alluſion à Exode XXVIII.

pe, le ſecond de Saphir, le troiſième de Chalcédoine, le quatrième
d'Emeraude, [20] le cinquième de Sardonyx, le ſixième de Sardoine,
le ſeptième de Chryſolithe, le huitième de Béril, le neuvième de To-
paze, le dixième de Chryſopraſe, l'onzième d'Hyacinthe, le douzième
d'Améthyſte. [21] Les douze Portes étoient douze Perles, chaque Porte
étant faite d'une ſeule Perle; & la Place étoit d'un or pur comme du verre
très net.
[22] Mais je ne vis point de Temple dans la Ville, parce que le Seigneur
le Dieu Tout-puiſſant & l'Agneau en ſont le Temple. [23] La Ville n'a-
voit pas beſoin de la lumière du Soleil, ni de celle de la Lune, par-
ce qu'elle étoit éclairée de la Gloire de Dieu, & que l'Agneau étoit ſon
flambeau. [24] Et ceux d'entre les Nations qui ſeront ſauvés marcheront à
ſa lumière, les Rois de la Terre y apporteront ce qu'ils ont de plus
magnifique & de plus précieux. [25] Les Portes n'y ſeront point fermées le
jour, & il n'y aura point là de nuit. [26] On y apportera auſſi ce
que les Nations ont de plus ſomptueux & de plus riche. [27] Il n'y en-
trera rien de ſouillé, ni perſonne qui commette abomination & fauſſe-
té; & on n'y admettra que ceux qui ſont écrits au Livre de Vie de l'A-
gneau.

CHA-

℣. 23. IV. Eſdr. II. 35. Eſai. LX. 19. Zach. XIV. 7. Apoc. XXII. 5. ℣. 24. Eſai. LX. 3, 5. LXVI. 12. ℣. 25. Eſai. LX. 11, 20. Zach. XIV. 7. Apoc. III. 8. XXII. 5. ℣. 27. Exod. XXXII. 32. Ps. LXIX. 29. Eſai. XXXV. 8. Joel III. 17. Phil. IV. 3. Apoc. III. 5. XIII. 8. XX. 12. XXII. 14, 15.

XXVIII. 17, 18, 19, 20. XXXIX. 10. Eſai. LIV. 11, 12. Ezéch. XXVIII. 13. Il y en a qui donnent un ſens moral à chacune des couleurs, pour déſigner les vertus des Apôtres, ou celles de l'Egliſe.

Chalcédoine.] On prétend que c'eſt une eſpèce de rubis, qui venoit de Chalcédoine Ville de l'Aſie mineure, ou plutôt de Carthage, comme quelques-uns croyent.

℣. 20. *Sardonyx.*] Quelques Savans croyent que cette pierre imitoit le blanc & le rouge des ongles; ce qui ſeroit à peu près la même choſe que la Sardoine dont il eſt parlé dans la ſuite.

℣. 21. *Verre très net.*] Voyez la note ſur le ℣. 18.

℣. 22. *Le Seigneur .... en ſont le Temple.*] Il ſemble qu'il y ait ici une alluſion à Ezéch. XLIII. 4, 5, 6, 7, 8. C'eſt-à-dire, que dans la nouvelle Jéruſalem, par où il faut entendre, ou l'Egliſe Chrétienne, ou le Ciel, Dieu fera réellement & immédiatement ce qui étoit repréſenté typiquement par le Temple & par l'Arche, qui étoient les ſymboles de la préſence de Dieu.

℣. 23. *Du Soleil .... de la Lune.*] Alluſion à Eſai. XXIV. 23. LX. 19, 20.

Flambeau.] Gr. *lampe.*

℣. 24. *Ceux d'entre les Nations ... ſauvés.*] Gr. *les Nations des ſauvés.* Ce dernier mot n'eſt pas dans pluſieurs anciens MSS. ni dans les anciennes Verſions. Alluſion à Eſai. LX. 10, 11.

Magnifique ... précieux.] Gr. *leur gloire & leur honneur.* Voyez Matth. VI. 29.

℣. 25. *Les Portes.*] Alluſion à Eſai. LX. 11. où il eſt dit que les Portes de Jéruſalem ne ſeront fermées ni jour ni nuit.

Fermées le jour.] C'eſt-à-dire, qu'elles ne le ſeront jamais, puiſqu'il n'y aura point de nuit.

De nuit.] Alluſion à Zach. XIV. 7.

℣. 26. *Somptueux .... riche.*] Il y a dans l'Original les mêmes mots qu'au ℣. 24.

℣. 27. *Souillé.*] Gr. *commun.* Autr. *rien qui ſouille.* Voyez Eſai. LII. 1, 11.

Abomination & fauſſeté.] Ce qui déſigne principalement l'Idolatrie. Eſai. XLIV. 19. Jér. XXXII. 34.

Livre de Vie de l'Agneau.] Voyez XIII. 8.

CHAP. XXII. ℣. 1. *L'Ange.*] Gr. *il.* C'eſt le même Ange, & c'eſt la ſuite de la deſcription de la ſainte Cité.

Un Fleuve d'eau vive.] Il faut s'imaginer ce Fleuve.

CHAPITRE XXII.

Continuation du Chapitre précédent. Fleuve d'eau vive. Arbre de Vie. Sa fécondité. 1, 2. *Plus d'anathême. Gloire & félicité des Serviteurs de Dieu, sous sa protection & sous celle de l'Agneau. Dieu est leur lumière. Certitude de ces promesses & de leur prochain accomplissement.* 3-7. *Jean veut adorer l'Ange, il l'en empêche, lui défend de sceller la Prophétie à cause de la proximité de son accomplissement. Jugement prochain, duquel il n'y a plus de retour. Malheur de l'impénitence. Méchans exclus de la sainte Cité.* 8-15. *Empressement de l'Epouse. Invitation à venir puiser les eaux salutaires de la Grace de J. C., qui est le Rejetton de David & l'Etoile du matin.* 16, 17. *Menaces terribles à quiconque ajoutera à cette Prophétie, ou en retranchera quelque chose. Conclusion.* 18-21.

1 L'ANGE me montra aussi un Fleuve d'eau vive, clair & transparent com-
me du crystal, qui sortoit du Trône de Dieu, & de l'Agneau. 2 Au
milieu de la Place de la Ville environnée du Fleuve de côté & d'autre, étoit
l'Arbre de Vie: il portoit douze fruits, donnant son fruit chaque mois; & les
feuilles de cet arbre étoient pour la guérison des Nations.
3 Il n'y aura plus alors d'anathême; mais le Trône de Dieu & de
l'Agneau y sera, & les Serviteurs de Dieu le serviront. 4 Ils ver-
ront sa face, & ils auront son nom écrit sur leurs fronts. 5 Là il n'y
aura

CHAP. XXII. ŷ. 1. Ezéch. XLVII. 1. Zach. XIV. 8. Apoc. IV. 6. ŷ. 2. Gen. II. 9. Ezéch. XLVII. 12. Apoc. II. 7. XXI. 21. ŷ. 3. Zach. XIV. 11. ŷ. 4. Matth. V. 8. I. Cor. XIII. 12. I. Jean III. 2. Apoc. III. 12. XIV. 1. ŷ. 5. Ps. XXXVI. 10. LXXXIV. 11. Esai. LX. 1, 19, 20. Zach. XIV. 6, 7. Rom. V. 17. II. Tim. II. 12. Apoc. XXI. 23.

Fleuve partagé en quatre canaux, la Ville étant quarrée. Allusion à Gen. II. 10. & à Ezéch. XLVII. 1, 2. Mystiquement ce Fleuve sont les rafraichissemens, les consolations, les joies célestes, les délices spirituelles, qui viennent des graces de Dieu & des dons du S. Esprit, accordés à l'Eglise par les mérites de l'Agneau. Jean IV. 14. VII. 38, 39.

Clair & transparent.] Gr. *pur & luisant.*

Du Trône.] De dessous le Trône. Ezéch. XLVII. 12.

Et de l'Agneau.] C'est-à-dire, du Trône de l'Agneau, comme ŷ. 3. On peut aussi supposer l'Agneau sur le Trône de Dieu.

ŷ. 2. *Au milieu de la Place .... environnée du Fleuve de côté & d'autre.*] Gr. *au milieu de la Place & du Fleuve de côté & d'autre.* D'autres ont traduit, *au milieu de la Place & des deux côtés du Fleuve.* Ce qui semble ne pas former un sens net.

De la Ville.] Gr. *d'elle.*

Douze fruits.] C'est ainsi que porte l'Original. Mais il paroît par les paroles suivantes, qu'il faut entendre par-là douze fois, savoir une fois tous les mois. Le nombre de douze est un nombre mystique: c'est-à-dire, qu'il y aura toujours du fruit. Ezéchiel XLVII. 12.

Les feuilles .... pour la guérison des Nations.] Autr. *pour la santé.* Allusion à Ezéch. XLVII. 12. Il semble que ceci convienne mieux à l'état de l'Eglise sur la Terre, où quelque heureuse & quelque sainte qu'elle soit, son bonheur & sa sainteté ne seront pas encore tout-à-fait accomplis; qu'à son état de perfection dans le Ciel.

ŷ. 3. *Anathême.*] Autr. *malédiction, excommunication, destruction.* Allusion à Zach. XIV. 11. On peut entendre par-là qu'il n'y aura plus de méchans dignes des malédictions & des anathêmes de la Loi; ou qu'il n'y aura plus d'ennemis & de persécuteurs qui mettent le peuple de Dieu à l'interdit, & qui y portent la ruine & la destruction.

Le serviront.] En toute liberté & en toute pureté, à l'abri de son Trône.

ŷ. 4. *Verront sa face.*] C'est-à-dire, qu'ils seront au rang de ses serviteurs les plus affidés, & de ses intimes amis. C'est le sens de cette phrase. Voyez la note sur Matth. XVIII. 10.

Son nom.] Voyez sur XIV. 1.

aura point de nuit, on n'y aura point besoin de lampe, ni de la lumière
du Soleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera; & ils règneront aux siè-
cles des siècles. 6 Alors l'Ange me dit : Ces paroles sont certaines &
véritables. Le Seigneur le Dieu des saints Prophètes a envoyé son Ange,
pour déclarer à ses Serviteurs ce qui doit arriver bientôt. 7 Je ne tarde-
rai point à venir. Heureux celui qui garde les paroles de la Prophétie *contenue*
dans ce Livre.

8 C'est moi Jean qui ai vu, & qui ai ouï ces choses. Et après les avoir
ouïes & vues, je me jettai aux pieds de l'Ange qui me les montroit pour
l'adorer. 9 Mais il me dit; Gardez-vous-en bien : car je suis votre com-
pagnon de service, & de vos Frères les Prophètes, aussi-bien que de ceux
qui gardent les paroles de ce Livre. Adorez Dieu. 10 Ensuite il me dit :
Ne cachetez point les paroles de la Prophétie *contenue* dans ce Livre, parce
que le tems est proche. 11 Que celui qui commet iniquité, la commette
encore. Que celui qui est souillé, se souille encore davantage. Que celui
qui est juste, le soit de plus en plus; & que celui qui est saint, se sanctifie
encore. 12 Je m'en vais venir bientôt, & j'ai ma récompense avec moi
pour

℣. 6. Apoc. I. 1. XIX. 9. XXI. 5. ℣. 7. Apoc. I. 3. III. 11. ℣. 8, 9. Act. X. 26. XIV. 14. Apoc. XIX. 10. ℣. 10. Dan. VIII. 26. XII. 4, 9. Apoc. I. 3. ℣. 11. Ezéch. III. 27. Dan. XII. 10. II. Tim. III. 13. ℣. 12. Esai. XL. 10. LXII. 11. Rom. II. 8. XIV. 12. Apoc. XX. 12.

℣. 5. *Nuit.*] Allusion à Esai. LX. 1. & à Zach. XIV. 7. Voyez ci-dessus XXI. 23, 24.

Règneront aux siècles des siècles.] Voyez XX. 4.

℣. 6. *Certaines.*] Gr. *fidèles.* Voyez XXI. 5.

Des saints Prophètes.] Plusieurs MSS. Grecs & la Vulgate ont, *des Esprits des Prophètes.*

Bientôt.] Voyez sur I. 1.

℣. 7. *Je ne tarderai point.*] Gr. *voici, je viens bientôt.* C'est J. C. qui intervient pour confirmer ce que l'Ange a dit à S. Jean, comme ℣. 12. Voyez aussi ci-dessus III. 11.

Heureux celui.] Voyez I. 3. & plus bas 10, 18.

℣. 8. *C'est moi Jean.*] Jean XIX. 35. XXI. 24.

Je me jettai.] Voyez XIX. 10. Comme il n'est pas vraisemblable que S. Jean eût voulu encore rendre cet hommage à l'Ange, après qu'il le lui avoit défendu, il y a beaucoup d'apparence que c'est ici une répétition, comme il y en a plusieurs dans ce Chapitre.

℣. 10. *Il me dit.*] C'est le Seigneur, comme il paroît par les paroles du ℣. 12. *je viens bientôt* & ℣. 16. *Moi Jésus.*

Parce que le tems est proche.] Dieu fait cacheter les Prophéties qui ne doivent pas être accomplies de longtems. Esai. VIII. 16. Dan. VIII. 26.

℣. 11. *Que celui qui commet iniquité.*] C'est une permission que l'on peut appeller ironique, comme Ecclésiaste XII. 1. C'est-à-dire, qu'il n'y a point de retour ni de ressource pour les impénitens, & que la vengeance de Dieu est inévitable. Ezéch. II. 5. III. 27. Zach. XI. Ceci semble encore convenir à l'Eglise sur la Terre.

Le soit de plus en plus.] Gr. *soit justifié encore.* Plusieurs anciens MSS. portent, *pratique encore la justice.* C'est-à-dire, que comme hors de la grace de Dieu, on ne peut qu'aller en empirant; avec sa grace on peut tous les jours acquérir de nouveaux accroissemens dans le bien.

℣. 12. *Ma récompense.*] Phrase empruntée d'Esaïe XL. 10. LXII. 11. où la même chose est dite de Dieu.

Chacun selon ses œuvres.] Gr. *son œuvre.* Rom. II. 6.

℣. 13. *L'Alpha & l'Oméga.*] Voyez ci-dessus I. 8. 11.

℣. 14. *Heureux sont.*] Voyez I. 3. C'est à présent S. Jean qui parle.

Qui observent ses commandemens.] Au-lieu de ces paroles plusieurs MSS. Grecs & la Vulgate

pour rendre à chacun ſelon ſes œuvres. 13 Je ſuis l'Alpha & l'Oméga, le com-
mencement & la fin, le prémier & le dernier. 14 Heureux ſont ceux qui ob-
ſervent ſes Commandemens, afin d'avoir droit à l'Arbre de Vie, & d'entrer
dans la Ville par les Portes. 15 Mais dehors ſeront les chiens, les empoiſon-
neurs, les impudiques, les meurtriers, les idolâtres, & quiconque aime le
menſonge & s'y adonne.

16 Moi, JESUS, je vous ai envoyé mon Ange pour rendre témoignage
de ces choſes dans les Egliſes. Je ſuis le Rejetton & la Race de David, l'E-
toile brillante du matin. 17 L'Eſprit & l'Epouſe diſent conjointement, Vien.
Que celui qui entend diſe de même, Vien. Que celui qui a ſoif vienne auſſi,
& que quiconque veut avoir de l'eau vive en prenne gratuitement.

18 Au reſte, je déclare à tous ceux qui entendent les paroles de la Pro-
phétie *contenue* dans ce Livre, que ſi quelqu'un d'entre eux y ajoute quel-
que choſe, Dieu le frappera des plaies qui ſont écrites dans ce Livre: 19 Et
que ſi quelqu'un retranche quelque choſe des paroles de la Prophétie *conte-
nue*

ỷ. 13. Eſai. XLI. 4. XLIV. 6. XLVIII. 12. Apoc. I. 8, 11. XXI. 6. ỷ. 14. I. Jean III. 23. Apoc. II. 7. ỷ. 15. I. Cor. VI. 10. Gal. V. 19. Ephéſ. V. 5. Phil. III. 2. Col. III. 6. Apoc. XXI. 8. ỷ. 16. Nombr. XXIV. 17. Eſai. XI. 10. Rom. XV. 12. II. Pier. I. 19. Apoc. I. 1. II. 28. V. 5. ỷ. 17. Eſai. LV. 1. Jean VII. 37. Apoc. XXI. 2, 6, 9. ỷ. 18. Deut. IV. 2. XII. 32. Prov. XXX. 6. ỷ. 19. Exod. XXXII. 33. Deut. IV. 2. XII. 32. Pſ. LXIX. 29. Prov. XXX. 6. Apoc. III. 5. XIII. 8. XVII. 8. XX. 12. XXI. 27.

gate ont, *qui lavent leurs robes.* La Vulgate y ajoute, *dans le ſang de l'Agneau*, comme VII. 14.

Droit] Gr. *pouvoir.*

Par les Portes.] Voyez XXI. 21. Comme les jugemens ſe rendoient autrefois aux Portes des Villes, quelques-uns entendent par-là l'autorité & le droit de juger qui ſera donné aux Saints. Voyez XXI. 12, 26. Cela peut ſignifier auſſi qu'ils y entreront légitimement. Voyez Jean X. 1.

ỷ. 15. *Dehors ſeront.*] Voyez XXI. 8, 27.

Les chiens.] Ce ſont les mêmes qui ſont nommés XXI. 8. *exécrables*, ou, *abominables.* Voyez Matth. VII. 16. Philipp. III. 2.

ỷ. 16. *Je vous ai envoyé.... pour rendre témoignage.....dans les Egliſes.*] Autr. *pour annoncer.* Il y a au Grec, *J'ai envoyé mon Ange pour vous rendre témoignage de ces choſes dans les Egliſes. Vous* eſt au pluriel dans le Grec. C'eſt-à-dire, pour vous annoncer ces choſes à vous Jean, & par vous aux autres Miniſtres de l'Evangile, afin que vous tous unanimement vous les annonciez aux Egliſes.

Le Rejetton.] Voyez V. 5.

L'Etoile du matin.] Voyez XI. 28.

ỷ. 17. *L'Eſprit & l'Epouſe.*] C'eſt-à-dire, l'Epouſe qui eſt l'Egliſe animée du S. Eſprit, & ſoupirant ardemment après l'apparition de J. C. II. Tim. IV. 8. Au reſte, il ſemble que ces paroles ſoient de S. Jean.

Qui a ſoif.] Alluſion à Eſai. LV. 1.

Quiconque veut.] C'eſt-à-dire, qui deſire ardemment.

De l'eau vive.] Gr. *de l'eau de Vie.* C'eſt la Vie éternelle dont J. C. eſt la ſource, Jean VII. 37, 38.

ỷ. 18. *Au reſte.*] Gr. *car.*

Je déclare.] Autr. *je proteſte.*

Entendent.] Gr. *écoutent.* C'eſt-à-dire, qui les liſent, ou qui les entendent lire, ou qui en ont connoiſſance.

ỷ. 18, 19. *Ajoute . . . . retranche.*] Voyez Deut. IV. 2. XII. 32. Quelques Anciens ont fait des proteſtations ſemblables à celles de S. Jean ou de J. C. à la fin de leurs Ouvrages, comme S. Irénée au rapport d'Euſèbe H. E. V. 20. Cette précaution étoit fort néceſſaire dans ces tems-là, où il y avoit des fauſſaires qui oſoient faire des additions & des retranchemens, non ſeulement aux Ecrits des Orthodoxes, mais même aux Livres Sacrés, comme s'en plaint Denys Evêque de Corinthe au ſecond ſiècle, Euſeb. H.E. IV. 23. & comme cela paroît par l'Hérétique Marcion, qui ne reconnoiſſoit de l'Ecriture, que ce qui étoit favorable à ſes impiétés.

ỷ. 19.

nue dans ce Livre, Dieu le retranchera du Livre de Vie, & de la Ville sainte, & il n'aura point de part à ce qui est écrit dans le Livre.
20 Celui qui rend témoignage de ceci, dit: Certainement je viens bientôt. Amen. Oui, Seigneur JESUS, Vien.
21 Que la Grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous tous! Amen.

Fin de l'Apocalypse de S. JEAN.

℣. 19. *Le retranchera du Livre de Vie.*] Gr. *Dieu retranchera sa part du Livre de Vie.* C'est-à-dire, que son nom ne sera point mis dans le Livre de Vie. Voyez une semblable façon de parler Jean XIII. 8.

Et de la Ville sainte.] C'est la même chose. C'est-à-dire, qu'il ne sera pas mis au nombre des habitans de la sainte Cité. Ps. LXIX. 29.

℣. 21. *Vous tous.*] Plusieurs anciens MSS. ont, *avec tous les Saints*, c'est-à-dire, tous les vrais Chrétiens.

Fin des Remarques sur l'Apocalypse de S. JEAN.



